
3 1761 07533018 3



PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

FRENCH HISTORY



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/seineinferieurea05sein

534

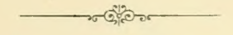
90

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790



INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR M. CH. DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, ARCHIVISTE

SEINE-INFÉRIEURE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES — SÉRIE G (Nos 6221-7370)

TOME CINQUIÈME



ROUEN

IMPRIMERIE JULIEN LECERF

—

1892

CD
1218
A2S4
v.5-6



DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SERIE G.

G. 6221. (Registre.) — In-folio, 400 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1728-1740. — Registre du greffe des gens de main-morte. — Bail par le Trésor de la paroisse Saint-Vivien à Marie Scott de Fumechon, veuve de M. Jacques Duhamel, président en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie, moyennant 200 livres par an, d'une maison sise sur l'eau de Robec, 13 avril 1740 ; — par la collégiale de Blainville, de la noble sergenterie héréditale d'Envermeu, 30 avril 1732 ; — par la communauté des religieux du Bec, moyennant 2,000 livres par an, du manoir seigneurial et des dîmes de Servaville, 22 octobre 1739 ; — par la communauté des religieux de Jumièges à Valentin Cabut, moyennant 1,030 livres par an, de la vicomté, port et passage de Jumièges, du Gouffre et d'Heurteauville, 25 juin 1731 ; — à Guy Cauvin, moyennant 1,350 livres par an, de la ferme du Tronc, au mont et paroisse de Duclair, 14 juillet 1731 ; — à Jacques Mustel, moyennant 50 livres par an, de deux pièces de vignes à Jumièges, 24 juillet 1740 ; — par la communauté des religieux de Saint-Georges de Boscherville à Jean Poullain, moyennant 120 livres par an, d'un franc bateau pêcheur sur la rivière de Seine, 2 janvier 1727 ; — à un autre, d'une pièce de terre en labour, dite la Motte, sur la chaussée du dit Saint-Georges de Boscherville, 8 juin 1731 ; — par les Jésuites du collège de Rouen (Louis Raffard, recteur) à Louis Arnoult, moyennant 220 livres par an, pendant [illegible], du jeu de pallemail de Grandmont, 20 juin 1736 ; — par les religieux de Saint-Antoine de Rouen à Jacques Le Vavasseur, moyennant 840 livres par an, de deux maisons et de deux *seulles* sur la Renelle et rue Sénéçaux, 1733 ; — par la communauté des religieux de Saint-Ouen de Rouen à Guillaume-Louis-Joseph Le Chevalier, conseiller au Parlement, moyennant 475 livres par an, d'une maison rue de la Crosse, 4 décembre 1739 ; — à M. Breant du Tournel, avocat, moyennant 200 livres par an, d'une maison, rue [illegible], paroisse de Saint-Godard, 19 septembre 1735 ; — à Marie Léger, veuve de Jacques Le Greffier, sergent royal à Rouen, d'une maison rue Saint-Nicaise, 21 mai 1739 ; — par les Minimes de Rouen (Nazaire Jolivet, correcteur) à Pierre d'Hermange, avocat, d'une maison derrière les murs de Saint-Ouen, 22 avril 1740 ; — par [illegible] de Rouen à Antoine Maillard, moyennant 520 livres par an, du jeu de paume derrière les murs de Saint-Ouen, 9 décembre 1739. — Donation [illegible] Déville, dont était titulaire Guillaume Ribard, par Anne Du Maine des Catelets, héritière de feu Richard Du Maine, écuyer, sieur des Catelets, conseiller au bailliage de Rouen, 29 juillet 1729. — [illegible] de Rouen à Antoine [illegible] [illegible] 1732 ; — [illegible]

de services religieux en l'église de la Houssaye-Bérenger par Michel Le Mercier, marchand tisserand, 25 juillet 1720. — Fondation d'école pour les filles de Monville, d'Anceaumeville, d'Eslettes et du Tot (deux maîtresses, en même temps hospitalières), par Alexandre Bigot, baron de Monville et de Gruchy, vicomte de Blacqueville, seigneur de Sasseville, Sallenelles, président à mortier au Parlement de Normandie, domicilié à Rouen, rue de l'Ecureuil, 3 décembre 1726.

G. 622. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier, relié en parchemin.

1740-1765. — Registre du greffe des gens de main-morte du diocèse de Rouen. — Bail par Jean-Amédée des Noyers de Lorme, de la chapelle de Saint-Martin de Fontaine à Bolbec, à Jean-Baptiste Barrois, pour 1,000 livres par an, 1741 ; — par un chapelain, de terres dépendant de la chapelle de la Sainte-Vierge ou Sainte-Anne, dite de Rames, à Gomerville, près du château de Rames, desservie, en dernier lieu, dans l'église de la paroisse ; on rappelle la dotation de cette chapelle dès 1313, 1744 ; — par François Lauverjat, recteur du noviciat des Jésuites de Rouen, du manoir de la seigneurie d'Ecauville, membre du prieuré de Saint-Gilles, 1744 ; — par les religieux de Jumièges à Marie Couture de Chamacourt, veuve de Nicolas-Charles Baudry, sieur d'Imbleville, conseiller en la Grand'-Chambre du Parlement, d'une maison rue de la Poterne, 1744 ; — par les religieux de Saint-Ouen de Rouen (Guillaume de Launey, prieur) à Jacques-Christophe La Follie, curé de Saint-Aubin-la-Rivière, successeur en cette cure de Vincent Godebin, pour 80 livres par an, des dîmes des hameaux de Branville et du Parc-Languet, au dit Saint-Aubin-la-Rivière, 5 mai 1741 ; — par les mêmes à Jacques Vaultier, peintre, pour 140 livres par an, d'une maison place de la Rougemare, 1743 ; — par l'abbé de Saint-Wandrille au sieur Léger, moyennant 140 livres par an, pendant 9 ans, de la ferme et des dîmes de la baronnie d'Ectot-sur-les-Baons, 1744 ; — par les religieuses de Saint-Louis de Rouen à Noël Le Bourg, moyennant 200 livres par an, d'une portion de terrain, avec bâtiment, qui avait servi de monastère à des religieuses Bénédictines, rue d'Elbeuf, paroisse de Saint-Sever, 1743 ; — par les Ursulines de Rouen à Jean Le Vieil, vitrier, moyennant 120 livres par an, d'une maison rue du Sacre, 1744. — Donation faite à la fabrique d'Aulage par Maximilien-Constantin de Courvaudon, sieur d'Aulage, second président à mortier au Parlement, d'une somme de 2,400 livres, pour un maître d'école en la dite paroisse : écoles gratuites ; classes en hiver, de 9 heures du matin à midi, et, le soir, de 2 heures à 4 ; en été, de 8 heures du matin à midi, et, le soir, de 2 heures à 5 heures ; école tous les jours ; le maître d'école sera nommé par le seigneur fondateur et par ses représentants, et servira, comme clerc, à l'église, 1760. — Etablissement par Jacques-Christophe de Germont, conseiller-clerc en la Grand'Chambre du Parlement, et par Madeleine Puchot des Alleurs, sa veuve, de sœurs d'Ernemont à Grainville-sur-Ry et à Malaunay, 1757. — Etablissement par Marie-Louis-Bruno-Emmanuel de Motteville, président au Parlement, et par Claude-Louise Le Peigné de Douxmesnil, sa femme, d'une école gratuite à tenir par le vicaire au Thuit-Simer, 1762. — Fondation, en l'église de Saint-Nicolas de Vernonnet, par Louis-Jean Davoult, chapelain en la Cathédrale, Denis Davoult, chanoine d'Avranches, et Jean-Baptiste Davoult, négociant, fils de Louis Davoult, ancien conseiller-échevin de Rouen, et de Madeleine-Elisabeth Antheaume, 1er décembre 1741. — Vente par Claude-Marie-Guillaume-Antoine Le Pigny de Bimare, curé de Gonfreville-l'Orcher, à Jean-François Martel d'Emalleville, de 40 acres de terre à Emalleville, dépendant de la cure de Gonfreville, en vertu de lettres du Roi du mois d'octobre 1754, et acquisition par le même, en remploi, de 40 acres de terre à Gonfreville, 1755.

G. 623. (Registre.) — Grand in-folio, 83 feuillets, papier, relié en parchemin.

1765-1790. — Registre du greffe des gens de main-morte du diocèse de Rouen. — Bail par Pierre Mauventre, curé d'Estouteville-sur-Buchy, à Louis-Jean-Baptiste Burgot, des dîmes du fief de Boscoursel à Mathonville, 1er juillet 1787 ; — par le Trésor de la paroisse de Quièvreville-la-Poterie, de terres aux trièges du Fay-Maheut, de la Trètresse, du Pleut, du Bois-Pion, de la Voie-aux-Vaches ; passé au banc de l'œuvre, 4 octobre 1787 ; — par Gabriel Cortois de Quincey, évêque de Belley, abbé de Saint-Pierre-Saint-Paul de Castillon-lès-Conches, des dîmes de la paroisse de Varengeville-sur-Mer, 16 mai 1771 ; — par les religieux de l'abbaye d'Eu (Jacques-Georges Payen, prieur), de la ferme de l'Ile, à Eu, 6 décembre 1786 ; — par François-Camille de Lorraine, grand doyen de l'église de Strasbourg, à Jean-Louis Forestier, bourgeois de Paris, moyennant 72,000 livres par an, des revenus de l'abbaye de Jumièges ; mention de rente pour les maîtresses d'écoles de Jumièges et de Duclair, et de

l'hôtel du prince de Lorraine, rue du Bac, paroisse Saint-Sulpice de Paris, où l'acte fut passé, 23 avril 1785; — par l'abbaye de Notre-Dame de Mortemer (François Le Clerc, docteur de Sorbonne, prieur), de la ferme de la basse-cour de la dite abbaye, 18 octobre 1771; — par le prieur de Saint-Martin de Mortemer, François de Thumery, chanoine de Metz, à Jean-Louis Quevauviller, des biens et revenus de ce prieuré, 30 mars 1781; — par l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem à Charlotte-Françoise de Thère, veuve de Jacques-Henri Dambray de Montigny, d'une maison à porte cochère, rue Neuve, paroisse Saint-Lô, et rue de l'Aumône, appelée l'hôtel de Beaulieu, 12 juin 1779; — par les Emmurées de Rouen à Pierre Demare, d'un terrain à Emendreville, 28 mai 1785; — à Jean-Baptiste Hulley, ouvrier faïencier, d'une maison rue aux Chiens (emphytéosée pour 99 ans), 1789; — par les Jacobins de Rouen (Claude Vallée, prieur) à Jean-Antoine Rouelle, docteur agrégé au collège royal de médecine de Rouen, de maisons faisant l'encoignure des rues de la Pie et Brasière, dite des Jacobins, 24 avril 1781; — par les mêmes à Pierre Marc, notaire à Rouen, d'une maison rue du Vieux-Palais, 3 mars 1783; — par les Mathurins de Rouen (François Roux, ministre) à Pierre Frontin, de deux maisons rues du Petit-Maulévrier et des Deux-Anges (emphytéosées pour 97 ans), 1er juillet 1777. — Fieffe faite par les administrateurs de l'hôpital d'Elbeuf aux sieurs Bernard Joint et Hyacinthe Joint-Lambert, frères, marchands teinturiers privilégiés du bourg de Darnétal, d'un bâtiment neuf rue Meleuse, à Elbeuf, 22 octobre 1769. — Fondations nouvelles à Motteville et à Flamanville, en faveur des pauvres, des écoles et du culte divin, par Marie-Louis-Bruno-Emmanuel de Motteville, président honoraire au Parlement de Rouen, y demeurant, rue de l'Ecureuil; école gratuite pour les garçons à Motteville, tenue par le chapelain; autre école à Flamanville, tenue par le vicaire du lieu, 14 mars 1765.

G. 6224. (Registre.) — In-folio, 390 feuillets, papier, relié en parchemin.

1692-1705. — « Registre pour servir à maître Charles Lorget, procureur aux sièges royaux de Lyons, commis à l'exercice de greffier des enregistrements des baux et autres actes des ecclésiastiques, gens de mainmorte et de leurs domaines. » — Bail, par Philebert-Charles De Pas de Feuquière, abbé de Notre-Dame de Cormeilles, docteur de Sorbonne, de la baronnie de Noyon-le-Sec, 25 avril 1692; — par Denis-François Bouthillier de Chavigny, évêque de Troyes, abbé de Notre-Dame de Mortemer, à dom Jean Le Baude, prieur-curé de Montroty, des dîmes de cette paroisse, 1704; — par les religieux de cette abbaye, de biens compris dans leur mense (Joseph Delbon, docteur en théologie de la Faculté de Toulouse, prieur), 1701-1702; — par M. Antoine de Baudrand et M. l'abbé Aignen, prieurs du prieuré de Neufmarché, de biens dépendant de ce bénéfice, 1692-1702; — par Jean Dufour, prieur de Saint-Aubin de Villaines, de biens dépendant de ce bénéfice, 1690. — Déclarations des biens et revenus des cures d'Argueil (André-Robert, curé), 1697; — de Doudeauville, 18 novembre 1692; — de Gisors (Thomas de Saint-André, curé), 1703; — d'Heudricourt (Claude Cocquelin, curé); la paroisse est grande et habitée de beaucoup de pauvres honteux et mendiants qu'il faut assister, 6 novembre 1692; — de la Ferté-en-Bray et de Saint-Samson (André-Louis Evrard, prieur de la Ferté), 27 octobre 1692; — de l'abbaye de Bellosanne (Denis Léger, grand archidiacre d'Angers, abbé), 1704; — du prieuré de Saint-Laurent-en-Lyons (Jean du Tot, prieur), 20 novembre 1692. — Donation faite au Trésor de Cuy par Nicolas Tierry, 1700; — par Adrienne de Mailly, dite sœur de Saint-Remy, héritière de Marie Baudin, sa mère, femme de Remy de Mailly, chirurgien-juge à Paris, à l'Annonciade de Gisors, où elle était novice (Thérèse de Saint-Denis, supérieure), 1695; — par René de Mornay, abbé de Chantereine, ci-devant sieur de Villetertre, à présent de Bachaumont, aux Carmélites de Gisors, 1697. — Fieffe aux Mathurins de Gisors (Ignace Dillou, vicaire général; Hugues Millet, ministre; Basile Du Bois, vicaire), 1695.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-AMAND DE ROUEN.

G. 6225. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier, relié en basane.

1691-1711. — « Registre contenant les copies des lettres et contracts des biens appartenant au Thrésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Amand de Rouen, ensemble des fondations et autres pièces qui justifient les droits et possessions dudit Thrésor, [illegible] vers 1698, avec additions du [illegible] jusqu'en 1761. — Au commencement, [illegible] Arrêt du

Parlement entre le Trésor et l'abbaye de Saint-Amand, touchant les réparations de l'église, 19 mars 1528. — Sentence rendue à l'officialité de Rouen entre le Trésor et la dite abbaye, touchant les réparations, 11 juillet 1582. — Sentence du bailliage de Rouen, pour le même sujet, contre la dite abbaye, 4 août 1582. — Autre sentence de l'officialité, 13 janvier 1583. — Donation par l'abbesse de Souvré, au Trésor, de la chapelle Saint-Léonard, 3 juillet 1635. — Procès-verbal dressé entre le curé et les Trésoriers, d'une part, et la communauté des brasseurs, d'autre part, au sujet des tombes prétendues par les dits brasseurs dans la dite chapelle, 4 octobre 1638. — « Contract passé, le 3e may 1644, qui corrige une faute qui s'estoit glissée par inadvertance dans celuy passé entre la dicte dame abbesse et les sieurs curé et Thrésoriers de la dite paroisse, le 3 juillet 1635, où l'on avoit employé clocher de la dite abbaye, au lieu de clocher de la dite église. » — Copie d'une délibération prise au sujet des portes du cimetière, 1728. — Note sur l'incendie qui eut lieu le 14 décembre 1709, et consuma « un morceau de ce grand et superbe bâtiment qui avoit été commencé par l'abbesse sœur Barentin, et qui revenoit à plus de 180,000 livres. Un seul côté avoit été fait, et les 3 autres auroient cousté des sommes immenses, que l'abbaye n'estoit plus en état de fournir, ayant emprunté en rente près de 80,000 livres pour ce qui étoit seulement fait, et que l'incendie consuma en 7 heures ». — Fondations de M. Burnel, chanoine de la Cathédrale, 1569; — de dame Elisabeth de Novince, veuve de messire Nicolas de Croismare, sieur de la Pinelière, conseiller au Parlement, 1638; — de Nicolas Delamare, conseiller-échevin de Rouen, Jacques Delamare, curé de Royville-en-Caux, Pierre Delamare, sieur de Connelle, chanoine en la Cathédrale de Rouen, 1648; — de maître Charles Delaistre, ancien receveur général du Chapitre de Rouen, 1658; — de Madeleine Le Roux, veuve d'Antoine Le Canu, écuyer, sieur d'Estiment, avocat au Parlement, 1663; — de Catherine de Novince, veuve de M. Déry, conseiller au Parlement, 1664; — de Catherine Tirant, veuve de Pierre Le Grand, antérieur à 1652; — de M. Jean Godin, vers 1672; — de Françoise Boudart, veuve de M. Dupont, seigneur de Senteville, auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie, décédée au monastère de Bellefond, 19 janvier 1709; — d'Antoine-Christophe Tirant, marchand fripier, 1725; — de Charles Vandart, autre marchand fripier, 1728; — de Jacques Prevel, curé, 1731-1741. — Droits d'amortissements et de nouveaux acquêts. — Copies d'authentiques de reliques données par le président et la présidente d'Acquigny (saint Mauxe, saint Vénérand et leurs compagnons, saint Amand, la sainte Croix). — Etat de l'argenterie : « Les deux reliquaires dans lesquels sont renfermés les reliques (de saint Vénérand, saint Mauxe et saint Amand) ont esté faites sur le dessein du sieur Thibault, architecte de Rouen, par le sieur Le Cœur, menuisier. Ils consistent en 2 doubles boites de bois de chesne, les secondes desquelles sont de forme ovalle, et contiennent les saintes reliques, artistement ornées par les dames religieuses angloises, dites Gravelines. Celles qui les enferment sont quarrées et ferment à clef. La face extérieure est en forme de quadre sculpté par le sieur François, sculpteur à Rouen, et dorées en huille par le sieur Magny, peintre doreur de Paris. »

G. 6226. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier, relié aux armes.

1571-1673. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Amand de Rouen. — Trésoriers nommés pour 3 ans, leurs comptes en général embrassant une période de 3 ans, de la Pentecôte à la Pentecôte. — Comptes de : Robert Le Roux, sieur de Tilly, conseiller au Parlement, 1580-1583; — Olivier Filleul, sieur des Chenets, avocat au Parlement, 1583-1586; — Guillaume Le Coq, avocat en la Cour, 1589-1592; — Nicolas Ballue, 1592-1595; — Nicolas de Croismare, sieur de la Pinelière et de la Chaussée, conseiller au Parlement, 1610-1613; — Galien de Béthencourt, sieur de Mauquenchy, conseiller au Parlement, 1613-1616; — Robert Le Roux, sieur de Tilly et du Mesnil-Jourdain, conseiller au Parlement, 1616-1619; — maître Jean Eudes, sieur de Frémont, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, 1619-1622; — Jean Deshaies, avocat en la Cour, 1628-1631; — Antoine Le Pigny, docteur en médecine, décédé dans le cours de sa gestion et remplacé par son frère, Bernard Le Pigny, chanoine, comme tuteur des enfants du dit Antoine Le Pigny, 1634-1637; — Nicolas Le Paulmier, sieur de la Moysière, avocat au Parlement, 1637-1640; — Louis Loret, Élu en l'Élection de Rouen, 1643-1646; — François Baron, docteur en médecine, 1647-1657; — Claude Morange, avocat au Parlement de Paris, secrétaire de l'Archevêché, 1650-1653; — Jacques Le Breton, avocat en la Cour des Aides, 1653-1655; — Antoine Le Canu, écuyer, sieur d'Estiment, avocat en la Cour, 1656-1659; — Claude Le Roux, baron d'Acquigny, conseiller au Parlement, seigneur de Cambremont, Mesnil-Jourdain, Vironvay, Becdal, Folleville, la Métairie, 1659-1663; — Guillaume Lyould, sieur de Saint-Blaise, avocat en la Cour, 1664-

1667. — 1571-1574 : achat, au compte de la Fabrique, d'herbes à semer les jours de grande fete, de buis à Pâques fleuries, de bouleau au jour du Saint-Sacrement, de pigeon à la Pentecôte, de vin à administrer au Jubilé, le jour de Pâques, etc. — « Payé pour tendre aux maisons des Huguenots, suivant le commandement, 3 sous ; — pour une bière ou cercueil des trespassez, 3 sous ; — pour les roses de la ceinture du sacraire, au jour des octaves du Saint-Sacrement, 10 deniers ; — pour un tableau en toile jouxte la quittance de Nicolas Roussel, marchand vendeur d'images, 4 livres 5 sous. — A Aymond Garsin, menuisier, et à Jourdain Thieffroy, pour avoir faict moulleure et châssis avec 2 pieds d'extra servant aux dites 2 ymages près le crucefix, 8 livres 15 sous. » — 1574-1577 : « A maître Guillaume Grisel, clerc chapelain de l'église, et à Michel, pour avoir codé et notté et mis du parchemin à ce qui estoit perdu aux 2 grands livres à notte, et aussi pour avoir fait 4 grands feuillets de cuir accoustrez d'airain et laton cloué, 4 livres 10 sous. » — 1580-1583 : « Le jeudi absolut 1582, pour le pain des osties pour administrer, tant le dit jour que au jour de Pasques, 10 sous ; » — bouleau à faire la feuillie de l'église ; — salaire de deux prêtres, lesquels ont aidé à porter le *Corpus Domini* ; — pour un *messel*, 105 sous ; — achat d'un pigeon blanc pour la Pentecôte ; — construction d'un mur autour du cimetière ; — procès contre l'abbesse de Saint-Amand, pour la réparation de l'église ; — sentence à l'officialité contre l'abbesse ; — à Herpin, avocat en cour d'église, pour 4 plaidoyers, 12 sous ; — pour les touffeaux de cour d'église, 10 sous ; — 4 bouteilles de vin à l'official ; — vin distribué à l'avocat. — 1586-1589 : 6 juillet 1586, de l'exécution du testament de feu maître Thomas Poulain, 30 sous ; — d'un menuisier à qui on avait permis de mettre du bois de noyer *dedens* le cimetière, 20 sous ; — achat d'une chopine de vin pour communier ; — d'une carte de pain de cène et de 400 hosties, petites et grandes, 20 sous ; — de *nateron* de demi-toise, pour mettre sous les pieds des *presbtres*. — 13 mars 1588, jour du Jubilé, en vin, 12 sous ; — payé pour les frais de l'oratoire dressé en la dite église, 51 écus 10 sous ; — mention de Tourmente, maçon ; — du legs de M. de Bauquemare ; — des autels de Notre-Dame et de Saint-Sébastien à Saint-Amand. — 1589-1592 : achat de pigeon, moineau et herbes à semer, de 2 fais de *bouilliot* ; — église pavée, de la porte à l'image du crucifix, 14 livres ; — réparation à la porte de l'église, « rompue par les harnois charrians la munition pour le camp de devant Dieppe, en juillet 1590 ; » — construction d'un oratoire, 19 août 1590 ; — 22 février 1592, jour du Jubilé ordonné par MM. de Chapitre de Rouen ; — 3 mai même année, Jubilé ordonné par le Pape. — 1592-1595 : ormeaux plantés dans le cimetière. — 24 septembre 1596, « à Thomas Robillard, plastrier, pour avoir racoustré la représentation du miroer de la mort estant au cimetière », 35 sous tournois. — 16 octobre 1597, « payé pour 2 armoyries pour l'Entrée du Roi pour attacher à 2 cierges blancs », 50 sous. — 1600, « à M. le Curé, payé 40 sous, pour payer les armaries de monsieur l'Archevêque le jour de son Entrée. » — 1601 : Permission, moyennant gratification, à des menuisiers, de mettre leur bois dans le cimetière ; — « au prédicateur qui a fait la prédication, à l'honneur de Dieu et de Mr Saint-Amand, le dimenche précédent le jour et feste d'icellui, 30 sous » ; — mention de Jacques Bignon, fondeur, sur la paroisse de Sainte-Marie-la-Petite. — 1604-1607 : « De Gigonde, charpentier, 62 sous, pour permission de doller et dresser dans le cimetière le bastiment de M. de Saint-Jean-Croismare ». — 1607-1610 : « A Pierre Le Marchand, orfèvre, 80 livres 10 sous, pour l'achat et façon d'ung simbolle d'argent doré d'or avec un soleil, servant à porter le *Corpus Domini* (3 juin 1607). » — 1613-1616 : Payé pour 4 mains de papier, à 4 sous la main, 16 sous ; — pour la reliure du registre du Trésor, 20 sous ; — « au Prince, menuisier, pour avoir fait un encastillement au grand autel, 20 livres ; » — payé par le sieur de Béthencourt, le 1er juin 1613, « pour 4 pots de Valence à mettre des bouquets, afin de parer le grand autel et celui de la Vierge, 24 sous ; » — achat d'un *estaigneur* de fer blanc. — 23 avril 1637 : marché fait avec Michel Daust, maçon, « pour faire 4 arcades en l'ouverture qui a esté faite de la muraille qui sépare la dite église d'avec la chapelle Saint-Léonard ». — 1643 : Noël Restout, maçon, démonte une cloison de charpente de devant le grand-autel. — 1646-1649 : réparation des verrières par Jean Minedorge, vitrier à Rouen ; — 55 livres pour un lambris de bois à la 1re arcade du chœur. — 1649-1651 : 5 châssis de bois de sap pour tendre les devant d'autels par le menuisier Chéron, 27 livres ; — inhumation, en l'église de Saint-Amand, de Jean Marc, curé de Morgny ; — « à Noël de Ledecourt, pour avoir fait faire de neuf un contre-autel, des crédences, des rideaux et des pentes de camelot verd, 51 livres. » — 1652, 660 livres à [illegible] de la tour de l'église. — 1657, 277 livres 11 sous à Nicolas Du Vivier, menuisier, à déduire sur le marché de la contretable ; — au même, pour le même travail, 100 livres, en 1659. — 1668-1671 : « A [illegible]

dedans le Palais, 32 sous ; — pour un bonnet, 12 sous ; — mention de Charles Besongne, vitrier. — Curés de Saint-Amand : Hubert Piset, 1571-1574 ; Jean Le Cordier, 1577-1585 ; Jean Le Fevre, 1586-1587 ; Jean Marc, 1588 ; Marin Vallée, 1592-1593 ; Jean Gosseaulme, 1595 ; Jacques Doisy, 1601-1604 ; Michel De France, 1645-1652 ; De la Haye, 1653-1660 ; David de la Mare, 1671-1673. — Contrat des fondations de Charles De Laistre, ancien receveur général du Chapitre, 15 décembre 1658. — Copie des pièces relatives aux procès soutenus contre les religieuses de Saint-Amand, 1528-1583.

G. 6227. Registre. — In-folio, 312 feuillets papier ; relié en parchemin.

1674-1733.—Comptes de la Fabrique de l'église de Saint-Amand. — Trésoriers : Jean Huet, sieur du Tronquay, receveur des décimes du diocèse de Rouen, 1674-1677 ; M. Pollet, sieur du Tuit, lieutenant particulier à la Table de marbre, 1679-1682 ; M. Le Barbier, sieur de Fréville, avocat au Parlement, 1684-1687 ; M. Oursel, 1689-1692 ; Jacques Thomas, sieur d'Aussy, 1690-1693 ; Jean Durand, avocat au Parlement, 1691-1694 ; Louis Le Marquier, avocat au Parlement, 1700-1703 ; Claude Sevrey, avocat en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1703-1706 ; Jacques Prevel, curé, « de ce qu'il a reçu depuis le jour de la Pentecôte 1709 jusqu'au jour de la Pentecôte 1712, au lieu et place de M. Reneville, conseiller au Parlement, qui n'a géré que la première année, et de M. Robillard, qui s'en est allé faire sa demeure à Caen » ; M. du Mesnil-Costé, conseiller au Parlement, 1716-1719 ; M. Jacques Prevel, curé, « qui veut bien se charger pour M. Jean De la Planche, avocat au Parlement, décédé un an après son élection », 1719-1722 ; Guillaume Corbin, procureur au Parlement, 1728-1731 ; M. Le Tellier, Trésorier de France au Bureau des Finances, 1732 ; M. de Varroc de Liéville, 1733. Les derniers comptes, écrits en entier de la main de M. Prevel, curé. — 11 juillet 1677 : Règlement pour la paroisse Saint-Amand : « Aux basses messes, il y aura un cierge seulement, à la réserve de la messe de M. le Curé où il y aura 2 cierges ; aux festes doubles, 4 cierges ; aux festes triples, 6 ; cierge de Pâques, de 3 livres. » — 11 juillet 1667 : « Il sera fait un mémoire de tous les bancs de la paroisse qui seront désignés suivant leur situation par le nombre de 1, 2, 3, etc., et sera fait mention, dans le dit mémoire, par qui les dits bancs sont possédés, et ce qu'auront donné les possesseurs, et, lorsque les dits possesseurs se retireront de la paroisse, leur banc sera vendu. » — 1697-1699 : « Au sieur Houin, doreur, 70 livres, pour avoir doré les 2 images qui sont dans la chapelle de la Vierge de Saint-Amand de Rouen, et avoir azuré la dite chapelle avec les étoiles et fleurs de lys d'or. » — 1708-1709 : « Au sieur De la Fosse, peintre, pour avoir peint la porte de l'église et celle du cimetière, 7 livres 16 sous. » — 7 octobre 1713, au sieur Héraut, libraire, pour avoir relié le graduel, 5 livres. — 20 juillet 1720, au sieur Cavé, doreur, pour avoir raccommodé le tableau du grand autel et celui de la chapelle de la Sainte-Vierge, 20 livres. — 1731 : Achat de livres liturgiques : graduel en 2 volumes, 42 livres ; 1 antiphonaire, 36 livres ; 2 missels en maroquin noir doré sur tranche, 34 livres ; 1 missel en veau, doré sur tranche, 27 livres ; 6 processionnaux, 30 livres ; 1 processionnal en maroquin noir, 6 livres ; 6 petits livres de l'office des morts, 9 livres ; — au sieur Le Gras, menuisier, pour un banc double dans la nef du côté de l'Evangile, 40 livres. — 1732 : Au sieur Feuillet, maçon, pour avoir redressé le chœur, 24 livres 17 sous ; pavé en pierre de Caen, 23 livres 10 sous. « Nota que M. Blouet de Camilly, évêque de Toul, qui estoit à Rouen, logé chez M. de Camilly, son frère, conseiller au Parlement et Trésorier de la paroisse, officia en habits pontificaux, à la prière de M. le Curé, le jour et fête de Saint-Amand de l'année 1719. » — « Le 29 janvier 1716, reçu de M. Chapais, pour l'exemption du Trésor, que M. le curé a bien voulu gérer pour le bien du dit Trésor, 150 livres ; — le 3 juin 1716, reçu de M. du Meny-Costé, pour l'exemption du Trésor, que M. le curé a bien voulu gérer pour l'avantage du dit Trésor, 150 livres. » — Pour l'inhumation de M. Asselin, maître des Comptes (entre la Pentecôte 1708 et la Pentecôte 1711), dans le chœur, 30 livres. — Pour l'inhumation de M. de Camilly dans le chœur, le 13 juillet 1713, 20 livres. — Pour l'inhumation de M. de Saint-Aubin Desmarets dans le chœur, le 25 juin 1714, 30 livres. — Pour l'inhumation de Mme Le Prevost, veuve de M. De la Planche, dans la chapelle de Saint-Léonard, le 1er juillet 1716, 6 livres. — Pour l'inhumation de M. Sevrey dans le chœur, le 24 août 1716, 20 livres. — Pour l'inhumation de Mme Prevel dans la nef, le 5 novembre 1716, 6 livres. — Pour l'inhumation de Mlle Oursel dans la nef, le 30 novembre 1716, 6 livres. — Pour l'inhumation de la petite fille de M. le président d'Esneval dans le chœur, le 16 mai 1718, 5 livres. — Pour l'inhumation de M. Le François dans le chœur, le 30 janvier 1720, 20 livres. — Pour l'inhu-

mation de M. De la Planche dans le chœur, le 28 mai 1720, 20 livres. — Pour le service du Trésor, de M. De la Planche, le 29 mai 1720, 3 livres. — Donation à la Fabrique par M. Prevel, curé, de 695 livres, à condition d'*obits* pour sa mère, 1er juin 1721. — « Noble dame Marie-Elisabeth Barentin, abbesse de Saint-Amand, mourut à Boos,... vendredi 13 juin 1721, à 9 heures du soir; fut rapportée le dimanche suivant, à 3 heures de matin, et inhumée sur les 8 heures. » — 1721-1722, mention de l'enterrement de Mlle Puchot, transférée à Sainte-Croix-Saint-Ouen, lieu de sa sépulture; — pour la sonnerie, 10 livres. — 1722-1725, inhumation de Delarue, domestique de l'abbaye; « néant pour cet article, attendu que les domestiques de l'abbaye ont droict de sépulture. » — 1726, « pour le service de M. le marquis de Houdetot, qui fut inhumé à Onvéville, 9 livres. » — « Pour l'inhumation dans le chœur, le 29 janvier 1728, de Mme Bréant, veuve de M. Sevrey; moitié droit, comme ayant été Trésorière, 25 livres. » — 1730-1733, inhumation, en l'église Saint-Amand, de noble dame Geneviève Le Couteulx, veuve de messire Guillaume Le Diacre des Essarts, 50 livres. — Inhumation le 30 juin 1732, dans le chœur, de noble dame Catherine Le Brest, veuve de M. Etienne Le Couteulx, 50 livres. — Mention du décès de M. Varroc de Liéville, Trésorier de la paroisse, le 25 avril 1733. — Curés de Saint-Amand : MM. David Delamare, 1674-1684, plus tard curé de Grainville; Boyvin, 1685-1697; Gréard, 1699-1708; Joseph Prevel, 1703-1733.

G. 6228. (Registre.) — In-folio, 306 feuillets, papier, relié en parchemin.

1737-1791. — Comptes de la Fabrique de l'église de Saint-Amand. — Trésoriers : Jean-René Gabillon, avocat au Parlement, 1737-1740; Henri-Charles Hébert, avocat au Parlement, 1752-1755; M. Dornay, avocat à la Cour des Comptes, 1755-1756; etc. — M. Maheu, élu Trésorier le 2 juin 1748, se *rédime* de cette charge moyennant 260 livres; — le curé accepte cette somme pour fournir aux frais de la gestion. — Comptes pour 3 ans, de la Pentecôte 1788 à la Pentecôte 1791, soumis aux administrateurs de la Fabrique de la Cathédrale, à laquelle celle de Saint-Amand est réunie. — 1740, travaux par M. Lorisse, menuisier, dont le nom revient dans les comptes de 1743-1745 et de 1747. — 1747-1748, travaux faits par M. Papillon, serrurier, dont le nom revient dans les comptes de 1749-1752; — de 1768 à 1771 (pour un vase de cuivre à la rampe de la chaire). — 1748 : A l'abbé Alleaume, chanoine d'Evreux, chargé par l'évêque d'Évreux de vendre les ornements de l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy, 300 livres. — Pour 2 chapes, 1 chasuble et 1 tunique, 1 devant d'autel vendus par Garaud, brodeur chasublier de Paris, 138 livres. — 1751-1754, au sieur Mette, fondeur, pour avoir raccommodé les chandeliers à branches, 6 livres. 1761-1764, à Adrien Guyot, pour construction de la sacristie, d'après le devis de M. Thibault, architecte, 951 livres. — 1765-1768, pour le luminaire du jour de la fête de saint Louis, 30 sous. — 1771-1772, 30 sous pour un cent de billets d'invitation pour les services célébrés pour le repos de l'âme de Mme l'abbesse de Saint-Amand. — 1776-1777, 234 livres pour un calice et une patène; — 30 livres pour la paix achetée de la confrérie de Saint-Cosme. — 1787-1790, 524 livres à M. Poisson, fondeur; — au sieur Gallier, 12 livres 15 sous, pour l'impression des annonces des fêtes de saint Amand. — 1765-1766, 18 livres 10 sous à MM. de Belleville, Perchel et Ferry, avocats, pour leur avis sur le refus que faisaient MM. les chanoines d'accepter le pain bénit. — 1789-1790, 24 livres aux Capucins pour 4 sermons prêchés les jours des fêtes de saint Amand et des Reliques. — Recettes pour la sonnerie de M. de Varroc, inhumé à Sainte-Claire, 26 avril 1733; — de M. Le Tellier, inhumé aux Cordeliers, le 2 septembre, même année; — pour l'inhumation de Mme du Bellay dans la nef de Saint-Amand, le 27 mars 1734; — de M. Lamy, comme Trésorier, dans le chœur de cette église, 1745-1746; — de M. Le Demandé, *ibidem*, 33 livres, 1747-1748; — pour la sonnerie de M. Davoult, 1748; — de M. de Cropus, inhumé à Sainte-Croix-Saint-Ouen, 1751-1754; — de Mme de Béthencourt, inhumée aux Capucins (3 livres), 1754-1756; — de M. Mauviel, 1756-1759; — pour l'inhumation, dans le chœur de Saint-Amand, de Mme Lamy, 35 livres; — de Mlle de Gueudeville, 30 livres, 1760-1763; — de Mme Le Page, 30 livres, 1764-1767; — sonnerie pour l'inhumation de Mme la présidente d'Esneval, 5 livres, 1765-1768; — de M. De France, 3 livres, 1776-1779; — de M. l'abbé Desmarets, 3 livres, 1784-1785. — Curés de Saint-Amand : Jacques Prevel, 1737-1743; Jore, 1745-1767; Baudinot, 1770-1771; Deschamps, 1772-1773; Le Masson, 1775-1778; Marest, 1779-1790. — Décharge donnée au Trésorier de Saint-Amand par les administrateurs de la Fabrique de Notre-Dame, le 6 juillet 1792, l'an IV de la Liberté.

G. 6229. (Liasse.) — 4 cahiers grand in-folio, comprenant 30 feuillets, papier.

1748-1761. — Doubles des comptes de la Fabrique de Saint-Amand. — Honoraires de M. Jacques, prêtre, 1er chape, 30 livres ; — de M. Hérambourg, prêtre, 2e chape, *idem*. — Comptes signés.

G. 6230. (Registre.) — 103 feuillets, papier.

1744. — « Registre contenant les biens et revenus du Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Amand, pour en faire la recette, dressé en l'année 1744, par M. Guillaume Lavenu, procureur au Parlement de Rouen, Trésorier élu en l'année 1739. » — Table des débiteurs à la fin du registre. — Chaque article a reçu des additions jusqu'en 1782.

G. 6231. (Liasse.) — 247 pièces, papier.

1743-1755. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Amand. — Tombe de M. le curé, 50 livres, 1743. — Procès au bailliage entre les sieurs curé et les Trésoriers de la Fabrique, d'une part, et le sieur Charlet, premier huissier en l'Élection, prétendant, en cette qualité, s'exonérer de la charge de Trésorier, à laquelle il avait été nommé de voix unanime, le jour de la Pentecôte, 6 juin 1745. On avait porté, suivant l'usage, la croix et les chandeliers dans sa maison. On faisait valoir que, la plupart des maisons de la paroisse étant occupées par des chanoines, par des MM. présidents et conseillers du Parlement et par des juges et avocats, qui se prétendaient exempts de cette obligation, il devenait à peu près impossible de trouver sur la paroisse des habitants en état de la remplir. — Arrêt du Conseil d'État au sujet du droit d'indemnité, 14 août 1741 (imprimé). — Mémoire de menuiserie de Lorisse : raccommodé la contretable de Saint-Léonard, le chérubin, le grand cadre, 1747. — Journée de charpentier, 28 sous, 1750. — 6 chandeliers de bois argentés par Le Prince, doreur, 30 livres, 1747.

G. 6232. (Liasse.) — 227 pièces, papier.

1755-1765. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique Saint-Amand. — « Devis des ouvrages de maçonnerie, charpente, couverture en ardoise, plomberie, gros fers et ferrures, pour reconstruction de la sacristie, suivant les plans et devis de M. Thibault, architecte ; Adrien Guyot, entrepreneur, 1758. » — Mémoires des ouvrages de menuiserie exécutés pour Saint-Amand par M. Lequeu, menuisier : guéridon en bois de chêne pour poser le poêle, 5 livres 10 sous ; prie-dieu en forme de confessionnal, les *parcloses* sculptées, 30 livres ; etc. Total : 216 livres, 1763-1764. — Paiement de 240 livres d'honoraires à M. Thibault, 19 mars 1765. — Journée de maçon, 22 sous ; de manœuvre, 16 sous, 1755-1762 ; — de maître ouvrier, 30 sous, 1765. — Quittance de N. Porlier, orfèvre. — A Jacques Ferrand, 110 sous, pour 1,000 billets d'assemblée pour le Trésor, 7 août 1761.

G. 6233. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1766. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Amand. — Marché avec François Sartout, pour peindre les murailles et voûtes de l'église et la chapelle de Saint-Léonard, attenante à la nef, en couleur de pierre de Saint-Leu, conforme à celle de la Cathédrale, 1770. — Journée d'ouvrier, 22 sous, 1766. — Consultation de MM. Ferry et Perchel, avocats : « Estiment qu'on ne peut assujétir les chanoines à présenter le pain bénit dans les paroisses où ils demeurent. La charge du pain bénit est personnelle et attachée à la seule personne du paroissien. Par conséquent elle ne peut être imposée à celui qui ne l'est à aucuns égards. Tel est le chanoine, qui ne reconnoit et n'a effectivement d'autre paroisse que l'église matrice à laquelle sa prébende est attachée, et dans laquelle il doit son service et son assiduité continuelle, 1770. » — Autre consultation, dans le même sens, de M. Le Bourgeois de Belleville. — Devis de M. Thibault, pour la reconstruction du presbytère de Saint-Amand. — Quittance de Jean Lenard, maître sculpteur à Rouen : 60 livres, pour 11 morceaux de sculpture sur le lambris de la nef, 1769.

G. 6234. (Liasse.) — 225 pièces, papier.

1770-1777. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Amand. — Vente par la communauté des marchands brasseurs à la paroisse Saint-Amand, pour 400 livres, d'une croix d'argent à pied triangle. — Frais de procédures pour la contestation avec l'abbesse de Saint-Amand, 1773-1774. — Quittance de Nicolas Porlier, orfèvre. — Lettre, datée de Saint-Gabriel, 25 août 1776, informant la Fabrique que la rente de 80 livres qui lui était due par les héritiers de

M. Marc-Antoine de Croixmare, seigneur de Lasson, devait être réclamée à M. de Montalembert, chevalier de Saint-Louis, à raison de son mariage avec Mlle de Croixmare. — Lettre relative à cette rente, signée Montalambert. — Vente par la communauté des marchands étamiers-plombiers de la ville de Rouen au Trésor de Saint-Amand, pour 234 livres, d'un calice d'argent avec sa patène, 1777.

G. 6235. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Amand. — Ordonnance de l'abbé de Bonissent, commissaire de la Cour de Parlement, député pour les nouveaux cimetières de la ville : pour éviter les frais d'exécutoire aux différentes paroisses, qui portent leurs morts au cimetière général, derrière les Capucins, vers Saint-Hilaire, en ce qui concerne le paiement à faire à l'entrepreneur des ouvrages du dit cimetière, M. Flambard fils, il répartit ainsi la somme de 7,770 livres, pour solde du dernier paiement : Saint-Vivien, 5,007 livres ; Saint-Nicaise, 1,640 livres ; Sainte-Croix-Saint-Ouen, 1,036 livres ; Saint-Amand, 86 livres, 25 avril 1783. — A Mme Machuel, 7 livres, pour l'impression de 1,000 billets d'assemblée, 18 avril 1785.

G. 6236. (Cahier.) — In-folio, 20 feuillets, papier ; non relié.

1692-1741. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Amand. — « Dimanche, 24e jour de may 1693, en la sacristie de la dicte église de St Amand, M^r le Curé et M^rs les Trésoriers assemblez pour l'examen des comptes des dits Trésoriers, a esté arresté que M. Desfontaines, docteur en médecine, paroissien de cette paroisse, lequel manqua jeudy dernier, jour du Saint-Sacrement, à tendre devant la porte où passe la procession, sera adverty de le faire pour le jour de l'octave, comme aussy M. de Trouville, Trésorier, qui a manqué de faire quester les deux derniers jours de festes depuis son élection, sera adverty de faire quester à l'avenir, suivant l'usage du Trésor. » — 5 mai 1710, fondation pour les saluts du Saint-Sacrement par une personne anonyme. — 1 mars, Jean Otias, pretre, nommé clerc de la paroisse, en remplacement de M. Voisin, nommé à la cure de Panilleuse ; appointements, 35 livres. — 3 juin 1719, autorisation de poursuites contre M. Parfait, notaire secrétaire en la Cour des Comptes, Aides et Finances, lequel avait refusé de remplir la charge de Trésorier à laquelle il avait été élu le jour de la Pentecôte, ayant fait reporter la croix et négligé de faire faire les quêtes les fêtes de la Pentecôte et le jour du Saint-Sacrement, suivant l'usage ordinaire qui s'observe dans toutes les paroisses de la ville. — Le 1er septembre 1715, la Fabrique accepte la somme de 150 livres proposée par M. André Chapais, marchand, pour être dispensé des fonctions de Trésorier, et prie M. le Curé de continuer la gestion. — 30 juillet 1741, acceptation de la donation faite par M. Jacques Prevel, curé.

G. 6237. (Cahier.) — In-4°, [illegible] feuillets, papier ; [illegible].

1758-1771. — Délibérations de la paroisse Saint-Amand. — 18 juin 1758, acceptation des devis et plans de M. Thibault, architecte, pour la construction d'une nouvelle sacristie. — Jour de Pâques, 3 avril 1768, acceptation du legs de feu M. Jore, curé de la paroisse ; donnait 3,000 livres pour avoir part aux prières, avec invitation à MM. les Trésoriers d'employer partie de cette somme à la continuation du lambris du chœur. — 7 août 1768, on fera faire une chaire neuve. — 21 janvier 1770, délibération sur le refus fait par l'abbé de Goyon d'accepter le chanteau du pain bénit. — 11 mars 1770, acceptation de la chaire faite par le menuisier Lequeu, avec certaines modifications. — 8 avril 1770, difficultés avec l'abbesse de Saint-Amand pour l'élagage des arbres du cimetière donnant sur la rue du Loup. — 22 avril 1770, refus fait par M. d'Esneval d'accepter, conjointement avec M. le président d'Acquigny, son père, la charge de Trésorier honoraire de la paroisse. — 8 juillet 1770, on achètera la croix d'argent de la confrérie de Saint-Léonard, et on fera marché avec les peintres, qui sont sur leur départ, pour faire peindre par eux le dedans de l'église en couleur de pierre de Saint-Leu, de la même couleur et peinture que la Métropole. — 7 octobre 1770, paiement à M. Langlois, serrurier, de la somme de 70 livres pour la rampe de la chaire de l'église.

G. 6238. (Registre.) — [illegible]

1772-1791. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Amand. — 29 novembre 1772, [illegible] représenté que la plus grande partie des paroissiens désiroient jouir dans la dite église, du même avantage qu'aux autres églises, qui est de se procurer le salut et la bénédiction du Très Saint-Sacrement à la suite des vespres, [illegible]

pouvoir y assister.....; doresnavant et à commencer dimanche, 6 décembre, les saluts, tous les dimanches et festes, se diront immédiatement après vespres, excepté les jours de Pâques, Pentecôte, le Saint-Sacrement et l'octave, la Toussaint, Noël et le jour de la feste de Saint-Amand, auxquels jours ils se diront à l'heure accoutumée. » — 6 mars 1774, délibération sur l'heure des offices, après information dans les diverses paroisses. A Saint-Vivien, Saint-Martin-sur-Renelle, Saint-Lô, Saint-Jean, Saint-Sauveur, « les bedeaux vont annuellement chercher MM. les curés. A Saint-Laurent, ils ne sont dans cet usage, les 4 grandes fêtes de l'année. A Saint-Maclou, le sous-clerc de la sacristie, qui est un ecclésiastique, va avertir M. le curé, lorsque le dernier (son) est sonné, que les chapiers sont prêts... Quant à l'avertissement pour sonner le dernier son des offices, il n'y a que MM. les curés de Ste-Marie-la-Petite, Sainte-Croix-des-Pelletiers, Saint-Patrice, Saint-Pierre-l'Honoré, Saint-Michel, qui sont dans cet usage..... L'heure des offices étoit réglée par le rit du diocèse, suivant lequel la grande messe se devoit dire à 10 heures précises, et vespres à 2 heures et demie ». — 15 août 1779, assemblée en la nef de la paroisse. Mme de la Beaume de Suze, abbesse de Saint-Amand, et les Trésoriers, considérant que leur cimetière étant de 90 toises carrées, parfaitement aéré, est regardé plutôt comme place que comme cimetière, supplieront la Cour de trouver bon qu'ils continuent d'en faire usage. — 19 décembre 1779, on s'opposera à la demande formée par les paroissiens de Saint-Étienne-la-Grande-Eglise et de Saint-Nicolas de se servir du cimetière de Saint-Amand pour leurs inhumations. — Dimanche, 5 octobre 1788, on donnera 150 livres au sieur Contant, à condition qu'il balayera l'église tous les samedis et veilles des fêtes, etc. Aura un bassin dans la quinzaine de Pâques, après celui de M. le curé. Il fera six quêtes autour de l'église dans l'année. Le produit des chaises sera mis en adjudication. D'après le rapport du curé, il y en avait au moins 300, pour lesquels on payait 2 liards par office. — 10 janvier 1790, M. le Curé et M. Berthelot autorisés à faire remettre à l'hôtel des Monnaies 4 chandeliers d'argent; les deux autres seront vendus et le prix en sera affecté à l'achat de 6 chandeliers en cuivre argenté.—Dernière délibération, 15 mai 1791.

G. 6239. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin, 114 pièces, papier.

1569 (copie) **-1781.** — Procès entre les curés de Saint-Amand et de Saint-Lô, sur le point de savoir à laquelle de ces deux paroisses appartenait une maison sise rue de la Chaîne, comprise dans l'enclos du monastère des Carmes, et occupée, dans les derniers temps, par Mr Jean Néel, procureur au Parlement. — Plan informe du dit monastère, copie de titres de propriété, extraits d'actes de l'état-civil, certificats de curés, mémoires, répliques, fin du XVIIe siècle. — Attestation de Mathieu de Gaugy, prieur des Carmes, que dans son monastère on célèbre d'un office double la fête de saint Amand, évêque, parce que le dit monastère est placé en partie sur la paroisse de Saint-Amand, 23 janvier 1659. — Bail de la maison en question par les Carmes de Rouen à Olivier Filleul, sieur des Chenets, avocat au Parlement, 14 juin 1579. — Inventaire de pièces, dont quelques-unes sont de 1308, 1309, 1331, 1357, 1358, et sont relatives à l'hôtel de l'évêque de Séez, vendu aux Carmes en 1381. — Cession faite par l'abbesse de Saint-Amand à la paroisse, de la chapelle de Saint-Léonard, 3 juillet 1635. — Transaction entre Mme l'abbesse de Barentin et le curé Prevel, au sujet des portes du cimetière, 3 décembre 1708. — Procès entre les religieuses et les Trésoriers pour la propriété des arbres du cimetière, 1762-1773.—État du revenu de la Fabrique, mémoire des bancs, règlement de 1677. — Inventaires de contrats, pièces de comptabilité, relatives à la fondation Lamare. — Contrats de fondations faites en l'église de Saint-Amand par Catherine de Novince, veuve de M. Déry, sieur de Moyville, Bierres, Gaudreville et Marchebosc, conseiller au Parlement de Normandie, 29 juin 1664; — par M. Jacques Prevel, curé de la paroisse, 9 juin 1731, 3 août 1741. —Notes, extraits de comptes, titres de propriété, copies de pièces relatives à cette dernière fondation et à celles de M. Étienne Burnel, chanoine de la Cathédrale, 1569; — de M. Godin, vers 1670; — de Mme Thirant, veuve de Pierre Le Grand; — de Claude Sevrey, avocat au Parlement, vers 1710. — Expédition authentique du testament de Louis-Romain-César Jore, licencié en droit civil et canon, curé de Saint-Amand, 9 octobre 1766. — Mémoire pour l'inhumation de Mme de Tourville, à Saint-Amand, le 1er d'octobre 1705.

G. 6240. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 80 pièces, papier, 20 imprimés.

1612 (copie) **-1789.** — Abrégé des fondations de la Fabrique de Saint-Amand.—Notes sur les fondations. — Copie du contrat de fondation de Mme d'Estiment, 1698. — Mémoire du linge appartenant à l'église de Saint-Amand, 1720. — Devis des bancs à faire pour

cette église, 3 novembre 1740, signé J. de Lorisse. — Requête adressée à M. de Crosne pour obtenir l'autorisation d'imposer 1,262 livres par augmentation et conjointement avec 2,300 livres portées par l'arrêt du Conseil du 24 novembre 1768, pour la maison presbytérale de Saint-Amand, 10 juin 1769; copie de l'arrêt du Conseil et de la délibération de la Fabrique; devis revêtu de la signature de l'architecte Thibault. — Pièces concernant les droits d'amortissement et de nouveaux-acquêts; la taxe pour l'enregistrement du contrôle de la déclaration des biens du Trésor; pièces signées par M. de Creil, Intendant. — Règlement pour la distribution des honoraires des offices : « Comme la paroisse de Saint-Amand n'est pas d'une grande étendue, elle n'a pas besoin d'un nombreux clergé; cependant, afin que tout l'office soit célébré décemment, il doit être principalement composé de 4 prêtres ou ecclésiastiques qui doivent avoir de la voix et sçavoir le chant... Cette paroisse étant située au milieu de la ville, et l'office s'y faisant bien, il y a toujours un assez grand nombre de jeunes ecclésiastiques habituez qui aiment à s'instruire de leur devoir. » — Nomination de M. François Simon à la chapelle des Trépassés, en l'église abbatiale de Saint-Amand, 1785. — Pièces de procédures pour une maison que l'on prétendait être de la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen; lettres de M[me] De la Place, veuve de Robert Le Paige, seigneur de Pinterville, procureur général en la Cour des Aides, propriétaire de cette maison; elle atteste qu'elle fut occupée par une demoiselle de Vanderly, qui s'étant brouillée avec le curé, M. de Colboc, avait cessé de faire acte de paroissienne à Saint-Amand, 2 mai 1656. — Bail à Martin Moullandrin, peintre sculpteur à Rouen, d'une maison, paroisse de Saint-Amand, au bout de la rue de l'Aumône, avec une écurie et une cour détachées de la maison, 150 livres par an, 28 mai 1672. — Bail fait par Jacques-Accurse Auvray, grand pénitencier de l'église de Notre-Dame de Rouen, à Simon-François Mouret, haut doyen de la dite église, et à Jacques Thomas, sieur d'Aussy, greffier en chef au Bureau des finances de la Généralité de Rouen, pour 440 livres, d'une maison sise à Rouen, rue Saint-Nicolas, 28 août 1691. — Autres baux, de 1772 à 1787. — Authentiques de reliques : fragment de la vraie croix; relique de saint Amand; — pièces signées par Jacques, évêque de Lombez, vicaire général de Rouen; par l'évêque d'Arras; par Nicaise, abbé de Saint-Amand; — cachets de Ferdinand-Marie *de Rubeis,* patriarche de Constantinople, 1751; de l'évêque de Lombez, 1752; de M[me] Cuinghem de Saint-Julien, 1749. — Affiche imprimée pour la fête de l'exposition des reliques de saint Amand, 26 octobre 1749. — Annonce de sermon par le père Dermotte, jacobin.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ DE ROUEN.

G. 6211. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1730-1778. — « Chartrier de la paroisse de Saint-André de la ville de Rouen, fait en l'année 1730. » — « Inventaire des titres et contrats appartenant à l'église, Fabrique et Trésor de la paroisse de Saint-André de la ville de Rouen, concernant les rentes foncières et hipotecques, maisons et terres labourables et autres revenus à cause des fondations, dons et aumônes faittes à la d. Fabrique et Trésor par les personnes cy-après nommées ainsy qu'il ensuit. » — A la page 803 : « Je soussigné, greffier en l'officialité, certifie que touts les actes transcripts dans les 803 pages de ce sommier ont esté par moy copiés mot pour mot sur les originaux des titres estants au chartrier du Thrésor de Saint-André de cette ville, en 1730, pour y avoir recours en tant que besoin. Signé : Fouët. » — Additions jusqu'en 1779. (Registre donné par la Fabrique de Saint-Vincent de Rouen.)

G. 6212. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier, relié en parchemin.

1638-1720. — « Inventaire des lettres et escritures, tiltres et enseignemens appartenans à l'Esglise, Fabrique et Trésor de Monsieur Sainct-André de la ville de Rouen, concernant les rentes foncières et hipotèques, maisons et terres labourables et autres revenus, à cause des fondations, dons et ausmones faictes à la d. Fabrique et Trésor par les personnes cy-après nommez, ainsy qu'il ensuict. » Fait en vertu d'une délibération de la Fabrique, en 1638, avec additions jusqu'en 1720. — Au commencement, liste des fondations de Philippe De la Perreuse, chanoine de Bayeux, 1501; — de Benoist Cavelier, 1505; — de Jean Saver, 1505; — de Thomasse, veuve Rachet, 1506; — de Jean Maignart, avocat général en la Cour des Aides, 1507 : — d'Anne Du Réaume, sa femme, 1511; — de Jean Maignart fils, sieur de Hauville, 1536-1540; — de Catherine Pynel, veuve Rougeulle, 1536; — de Catherine Maignart, veuve [illegible], [illegible]. — de

Jacques Autin, curé de Fresquiennes, 1569; — d'Antoine Primerany, secrétaire de la Reine, 1602; — de Marie Lambert du Londe, 1602; — de Marguerite Hersent, veuve Drognet, 1609, — de Marie Le Febvre, femme du sieur du Saussay, conseiller au Parlement, 1612; — de Catherine Druel, femme de maître Doublet, procureur en la Chambre des Comptes, 1614; — de Jacques du Campgrain, curé de Saint-André, pour les gages d'un organiste, 1614; — de Jacques Chefdeville, 1616; — de Guillaume Rigault, procureur en la Cour des Aides, 1623; — de Georges Chapel, 1633; — de Catherine Le Cauchois, veuve de maître Le Cerf, doyen et syndic des procureurs du Parlement, 1641; — de Jean Haley, 1643; — de David Le Seigneur, sieur de Bailly et Bosc-Bérenger, conseiller au Grand Conseil, 1650; — de Louis Trosnel, 1654; — de Marie Bunel, veuve Manant, 1657; — de maître Guillaume Le Clerc, curé, 1659; — de Madeleine de Rassent de Villequier, 1662; — de Barbe Meslin, Thomasse Thiessé, Geneviève Le Seigneur, Thomas Gueudeville, Jean Agnès, Catherine Lynant, veuve du sieur Le Coq, auditeur des Comptes. — A la fin, inventaire des pièces trouvées dans un sac de pièces inutiles : « *Item*, le roole pour la taxe de 3 sous pour pied d'héritage en conséquence de chartre accordée par Charles 8e pour la réédification du chœur tombant par vétusté, en l'an 1487, au mois de novembre, avec l'exécutoire. La dite chartre ne s'y est trouvée. Elle est inscrite tout au long dans l'Histoire du sieur Farin, et avoit été donnée en 1668, pour en tirer des extraits à quelques particuliers, où probablement elle est restée. »

G. 6243. (Cahier.) — Grand in-folio, 10 feuillets, papier; non relié.

1776. — Inventaire général de tous les papiers du chartrier de Saint-André de la ville, fait en 1776.

G. 6244. (Cahier.) — Grand in-folio, 12 feuillets, papier, non relié.

Vers **1773.** — État des fondations faites en la paroisse de Saint-André de la ville, comprenant les charges à acquitter, les objets donnés, les réductions faites en 1706, les sommes payées par le Trésor pour les droits d'amortissement de chaque fondation, etc.

G. 6245. (Registre.) — Grand in-folio, 525 feuillets, papier; relié en ais, peau de truie gauffrée, coins de cuivre.

1521-1600. — « Cest le registre et papier auquel sont enregistrez et contenus les comptes faictz et rendus par les Thésauriers et parroissiens cy-aprez dénommez de l'église parroissial de Sainct-André de Rouen, touchant les mises et receptes par eulx faictes pour et au nom de la dicte église durant le temps de leurs charges de Thésaurier, tant des deniers par eulx receuz, provenantz de la cueulte des bassins de l'œuvre et de la Vierge Marie, que des deniers provenantz des relicques et aussy du revenu des rentes foncyères et ypothecques, louages et fermages, tant des maisons que des terres appartenantes au Trésor de la dicte église, et aussy des dons gratuitz et délaiz testamentaires faictz à la dicte église par les parroissiens et aultres gens de bien dénommiez ausd. comptes. Et aussy des mises par iceulx Thésauriers faictes pour et en nom d'icelle église, ainsy qu'il peult apparoir cy-aprez aux comptes d'iceulx Thésauriers, renduz, examinez et cloz, par chacun an, incontinent aprez la feste de Pasques, en la présence du curé ou son vicaire, et aucuns des presbtres et chappellains d'icelle église, et aussy en la présence des anciens Thésauriers et parroissiens d'icelle église en nombre compétent et suffisant, à ce deuemment convoquez et appellez. Lequel registre commence en l'an mil cinq-cens vingt-et-un, faict et commencé de la main de maistre Pierres Langloys, presbtre, pour lors vicaire de la dicte église soubz vénérable et discrète personne maistre Nicolle Rigault, presbtre, notaire en Court ecclésiastique à Rouen et curé de la dicte église, et lequel Rigault donna et résigna au dict Langloys, son vicaire, la dicte cure du dict Sainct-André en l'an de grâce mil cinq-cens vingt-six. » — D'une autre main, du XVIIe siècle : « Nota que, depuis 1521 jusques en 1568, chaque Trésorier, étant trois ans en charge, rendoit trois comptes : la 1re année, du bassin de la Vierge Marie ; la 2e année, du bassin des reliques et de la queste du linge ; la 3e année, du bassin de l'œuvre ou Fabrique et des rentes, etc., le mardy de Pasques. Et cette remarque est nécessaire pour ne pas confondre les comptes. On a marqué l'année de chacun des troisièmes comptes et le nom des Trésoriers avec des apostilles sur ce qui a paru plus curieux. » — 1521, « de Jehan Jouysse, vitrier, pour le desbrisement de la tuile faict sur la loge aux machons pour asseoir la verrière Fresquiennes, 10 sous. — Mises faictes pour la façon des gargouilles ; payé à maitre Guillaume Touchet le marché faict à luy par les Trésoriers, 8 avril après Pasques 1521. » — Pierre du Val-des-Leux employée à la réédification de l'église, spécialement aux encorbellements de la tour. — 1525, « à Rebours, imaginier, pour l'ymage de Notre-Dame, 61 sous 8 deniers ; pour

l'entrepied de sainte Barbe, 17 sous 6 deniers. » — 1526, « du vicomte de Lillebonne (Jacques Thorel), pour l'inhumation de son fils, 12 sous tournois. A maistre Jean de la Rue, maitre machon de l'église, 101 sous 6 deniers pour parpaye. » — 1527, « pour le feu de la Dédicasse, en bois, 6 sous ; au fossier, pour avoir travaillé le jour de la Dédicasse, 5 sous. » — 1528, « à Pierre Huet, masson, pour la pierre en laquelle est gravé le jour de la Dédicasse de l'église, pour tout, 57 sous. Au machon qui a mis la dite pierre en place, 7 sous. » — 1527, « à ung machon qui a remué l'épitaphe de Rachet, 12 sous. 2 torches données à l'église pour le service de Jean Austin, conseiller de la Ville. A messire Nicolle, pour la façon d'ung lieutrin, apposé derrière l'autel, à mectre les livres, 8 sous 6 deniers. » — 1530, « des exécuteurs de maistre Nicole Rigault, presbtre, nagueres, quand il vivoit, curé de la dicte paroisse, pour délaiz par luy faict, avec un casuble fourny de aulbe et émict et messel, délaissez à la dicte église, 40 sous. De Pierres Mansel, pour la sépulture de Oudin Mansel, son frère, 20 sous. De Ernoult Mansel, pour la sépulture de son enfant, 5 sous. A Guillaume Mansel, hucher, pour le reste d'un banc et hucherie par lui faite, 23 livres. A messire Pierre Le Roy, prestre, chanoine du Sépulchre, pour le parpayement des livres de la dicte église par luy vendus à la dicte église, 40 livres tournois. A Jehan Cauchée, escripvain, pour la façon et escripture d'aucuns cayers en parchemin et notez, 7 livres 10 sous. Au relieur, pour avoir relié le dit livret de parchemin, 15 sous. A Guillaume Harenc, dit Lalluby, vitrier, pour avoir réparé les vitres du chœur, 45 sous. » — 1531, « à Guillaume Mansel, pour partie du banc des reliques, 11 livres. » — 1532, achat de fragon, 6 deniers. — 1532, « à Gabriel Harenc, pour avoir faict la verrière de hault du costé de la rue, en laquelle est paincte la vertu d'Attrempance, 16 livres. A Guillaume Mansel, pour avoir faict les entrepiedz du crucifix de Notre-Dame et Saint-Jehan, et pour avoir aidé à descendre et remonter le crucifix et 2 ymages. Au tendeur qui a tendu l'église pour le jour de saint André, 21 sous ; brouettage de la tapisserie, 8 sous. Pour ung benesquier qui poyse 40 livres, pour la piscine du cueur et de la chapelle de la Vierge Marie, qui poysent 28 livres et demie, et pour un autre benesquier qui poise 31 livres, 4 livres 19 sous 6 deniers. A Guillaume Mansel, huchier, pour parpaye de la hucherie du chœur, 30 livres 10 sous. » — 1536, « à Nicolas Guillouet, vitrier, pour la verrière de dessus le portail de la rue, 27 livres 10 sous. Pour la moitié de quelque présent faict à Mons le Pénitencier, qui ne voulut prendre argent pour la prédication faicte pour la feste de de sainct André, 10 sous 10 deniers. A Guillaume Mansel, huchier, pour avoir faict les portes de l'église du portail de devant la rue, 70 livres 10 sous ; pour le revenu du cierge bény, ainsy qu'il est accoustumé de prendre sur chacune personne recepvant son Créateur, pour ce, cy, 104 sous. » — 11 avril, mardi de Pâques 1504, « décidé qu'à l'avenir les comptes seront rendus le 2e dimanche d'après la fête de Pâques *Misericordia.* » — 1541, « pour les obits de deffunctz maistre Jehan Maignart, en son vivant, advocat du Roy en la Court des Aides, et de demoiselle Katherine Dubosc, veufve du dit deffunct. A Guillaume Mansel, menuisier, 150 livres, pour faire les bancs à femme ; » bancs à homme depuis le degré de la tour jusques à la sous-aile de devers la rue. — 1543, « à Gaultier Le Prevost, ymaginier, pour avoir faict les médailles des claires-voies de la tour, 32 sous 6 deniers. » — 1543, « pour herbes, chappeaux de fleurs, ung pingeon blanc, des passereaux, oblyes, etc...., 14 sous 4 deniers. De noble homme maistre Nicole Cavelier, sieur d'Espinay, 250 livres, pour moitié de 500 livres qu'il disoit avoir esté délaissez par défunte Anne Poillevillain, sa mère. » Reçu de discrète personne maitre Pierre Langloys, curé de cette paroisse, exécuteur du testament de défunt Nicolas de Honneville, en son vivant vitrier, demeurant en la paroisse, 55 sous, pour le *desbrisement* de l'église (ouverture de la terre pour l'enterrement), 10 sous. — 1544, « pour 2 années de gages de maistre Robert Frenelles, machon, maistre de l'œuvre, oultre ses journées, 313 livres 8 sous 6 deniers. Pour un feuillet de bois à faire patron, 2 sous. Pour grand papier pour faire patron, 15 deniers. » Travaux de la tour : « A Jehan Guyot, pour la façon de 5 bestions ou gargouilles, 4 livres. » Robert et Pierre Chrestien, vendeurs de pierre. — 1545, suite des travaux de la tour : maçons employés, Robert Viel et Edmond de la Tour, Robert Boette, Richard Renoult, Vincent Petit, maître Robert Frenelles. « De Germain David, libraire, pour un vieux gradal en parchemin, 10 sous. A Thomas Lohier, serrurier, pour fer et fachon de la croix de l'église sur la tour, 15 livres ; pour six-vingtz quatre livres et demie de fer, à 11 deniers la livre, 114 sous. » A Pierre Hersent, étamier, pour 3 calices d'étain, 22 sous 6 deniers. A Antoine Pallard, batteur d'or, pour 1 cent d'or pour dorer la croisée, 26 sous 8 deniers. Pour un papier de carte à faire un patron, 6 deniers. Pour faire bénir les 3 calices d'étain, 10 deniers. *Benestier* de pierre *affiché* contre un pilier. — 1547,

« 2 pièces de corde à pendre l'ange de la chapelle Cavelier. A Guillaume Mansel, huchier, pour avoir fait un huis à la chapelle Villequier et posé une pièce de bois pour l'ange de la chapelle Notre-Dame. Petite trouée pour couvrir l'entrée de dessus la nef, par où on gecte le coulomb à la Penthecouste. » — 1549, « a la veufve qui fut maistre Robert Frenelles, maçon (Aliénor Périer), sur ce qu'elle remonstroit à l'assistance que, lors du trespas de son mary, luy estoit deue la somme de 100 sous, pour une année des gages d'icelluy, qu'il prenoit sur le Trésor d'icelle église Saint-André, lorsqu'il faisoit la tour; » accordé 50 sous. Réparation des vitres du Revestiaire par Nicolas Guillouet. « A deux massons pour 2 devys faictz par eulx pour le grand portail de l'église, 30 sous. A ung masson nommé Roussel, pour avoir réparé les voultes de l'église, 37 sous 6 deniers. Paiement fait par Arnoullet Mansel, pour le deffroy du bout de l'an de son frère Guillaume Mansel. » — 1555, « au prédicateur qui a fait la prédication de la feste de Mr saint André, 22 sous. » — 1556, « de Marion Cardon, 50 sous tournois, qu'elle avoit promis donner au Thésaur de l'église, affin que les Thésauriers d'icelle église n'eussent à permectre empescher le cymitière en aucunes choses mécaniques contre la sainteté d'icelle église. » — 1557, « à Jacques et Angelot, dits Chanevyères, père et fils, et Thomas Ravette, pour eulx et Jehan Le Sellier, dit Picard, 219 livres, pour avoir fait le portail de la dite église et réparé l'OO d'icelle. A Guillaume Gravé, vitrier, pour avoir faict la vitre du dict OO et l'avoir racoustrée, refournye et rassise, 15 livres. Pour avoir raccoustré les autres vitres, 40 sous. A Robert Boytte, masson, pour le pourtraict du dict portail qu'il avoit baillé l'année précédente au sieur Voysin, dont il avait faict action au dit Voysin, 27 sous. A ung ymaginier, pour avoir faict l'Annonciation du portail, 6 livres. Au peintre, pour avoir peint le portail et l'Annonciation deux fois, 10 livres 4 sous. » — 1562, « dymenche 3e jour de may, jour propre que les églises furent saccagées. Il fault des chappeaulx rozes le jour du Saint-Sacrement, pour ce riens, à raison du désastre pour ceste année; il fault ung pigeon blanc pour le jour de la Penthecouste, pour ceste année *nichil*. » — 1563, « payé aux maçons pour avoir levé et dressé une tombe à faire le maistre autel et 2 piscines, 110 sous. » En marge : « C'est la tombe de Geuffroi du Reaume, maire en charge et gouverneur de Rouen, mort en 1378; la dite tombe estoit dans la chapelle de la Vierge. » — « Pour avoir faict arrest entre les mains des clercs de Saint-Maclou et Sainct-Estienne-la-Grande-Eglise, pour avoir et recouvrer 3 pièces de tapisserie appartenant à la dite église. Pour le second compte de Nicolas Lalouette *nychil*, à raison du désastre advenu en l'année de Mychel Dubois, dernier comptant. » En marge : « On auroit deub faire icy une note instructive du triste sort de cette année où toute l'église fut pillée. Nous ne voyons, de nos jours, aucuns ornements ou argenterie de ce temps-là, excepté le calice de la fondation de Jean Maignart, qu'on a vendu en 1705 pour les amortissements. *Annotabat Jacobus Blacquetot, presbyter, sacrista hujus ecclesie, die augusti 1708.* » — 1564, « item, au prédicateur qui faict le sermon pour la feste saint André, et pour ce que c'estoit ung docteur de Nantes, nommé de Laval, qui l'a faict gratis, pour ce *nichil*. Payé à Christoffle Berengier, ymaginier, sur la somme de 15 livres qu'il a faict marché avec nous pour faire par luy ung ymage de saint André, la somme de 78 sous. » — 1565, paiement de 30 livres à Noël Tardif, vitrier. — 1570, 10 livres léguées par noble homme Jacques Aoustin, curé de Fresquiennes. « A maitre Jacques du Moullin, maitre maçon, 100 livres tournois, pour avoir fait un pilier à la chapelle de la Vierge Marie. » — 1573, François Lemaistre, clerc de la paroisse, lègue ses livres, à condition que le prix en soit affecté à la confection de la table du grand autel. — 1577, mention de Marguerin Guillouet, vitrier. — 1582, tour *raccoutrée* par maître Pierre Balley, maître maçon. Mention de Mahiet Évrard, vitrier. — 1583, 30 sous pour une bière à porter les corps décédés. — 1585, 320 livres pour une clôture de menuiserie au chœur, faite par Louis Guillebert. — 1588, mises extraordinaires à cause de l'*oratoire* qui a été en la dite église le 16 octobre. 18 livres à maître Fernandes, peintre. Le même peint le crucifix et les images d'alentour. — 1590, mention de Nicolas Vereul, vitrier. — 1592, mention de Guillaume Le Sage, fondeur; — de Guillaume Le Vieil, vitrier; — de Romain Balley, qui *bailla* une pierre pour la croix du cimetière. — 1593, contre-autel de tapisserie acheté 10 livres. — 1599, grands vents aux fêtes de Noël de cette année; 2 panonceaux à une vitre au-dessus du lavatoire du maître-autel par Jean Gaillard, vitrier. — 1600, armoiries pour l'entrée de l'archevêque, 40 sous.

G. 6240. (Registre.) — Grand in-folio, 67 feuillets, papier, relié en ais, avec garniture de cuivre et traces de serrure.

1601-1615. — Comptes de la paroisse de Saint-André. — 1602 : « A M. Larcarnier, papetier, pour

6 mains de très grand pappier pour faire un livre pour enregistrer les comptes de l'église, 18 sous. A Nicolas Le Dentier, libraire, pour avoir racoustré tous les grands livres de l'église, et pour avoir faict un livre pour enregistrer les comptes, 27 livres. » Mention de Jean Alexandre, maçon ; — de Jean Leveillé, serrurier. — 1608, paiement de 60 livres à maître Liebre, charpentier, « pour avoir fait un plancher pour asseoir des orgues, Dieu aidant. » — 1610, à Louis Bouvier, pour 2 bénitiers de pierre, tant pour le sculpteur que pour la pierre, 24 livres. « A Louis Bouvier, Jacques Gravois et Noel Ratout, massons, qui avoient démonté et remis les amortissemens, tant dedans que dehors des 3 maîtres piliers qui soutiennent la tour, recherché les dits amortissemens plus advant qu'ils n'estoient, et gougonné par dedans de goujons de fer, 11 livres. » Vérification des travaux du maçon Daoust par Pierre Hardouin et Thomas Brière. A Georges et Michel Daoust, pour réparations de la tour, 260 livres. — 1611, à Guillaume Le Prince, menuisier, pour avoir fait 2 fortes portes à la devanture du petit aitre, 14 livres. « A Nicolas Vaultier, libraire, pour avoir relié et referré de crochets les coings d'un processionnaire en parchemin, 50 sous. A Josias Fortin, peintre, pour avoir fait 6 armoiries du Roy, pendant le service du feu roy Henri IV. » — 1612, à Michel Lourdel, sculpteur, pour le denier à Dieu du tabernacle, 5 sous ; 206 livres pour le dit tabernacle, que visitèrent Louis Le Hucher et Jérémie Le Pilleur, maitres peintres et sculpteurs. A Jean Le Vieil, vitrier, pour avoir refait les verrières, 10 livres 10 sous. — 1613, « à Jean Levesque, organiste, pour avoir joué des régales à 5 jours, 6 livres. A Jean Le Bas, menuisier, pour un buffet de bois de chêne, sur la porte, pour les orgues, 360 livres. A Crespin Carlier, facteur d'orgues, demeurant à Rouen, 800 livres pour façon du jeu d'orgues, consistant en un jeu d'orgues de 6 pieds de fin estain pour faire la monstre ; 1 jeu de 3 pieds bouche d'estoffe ; 1 jeu de 3 pieds ouvert de plomb ; 1 fourniture de 2 tuyaux sur marche, le corps d'estain, le pied de plomb ; 1 jeu de cimballes, les dits jeux servant pour le plein jeu ; 1 sacquebutte ou trompette de 6 pieds de fin estain ; 1 jeu de nazard d'estoffe ; 1 jeu de cornet de 3 tuyaux sur marche, commençant en F. Fa Ut le hault et continuant jusques à la fin ; 1 sifflet, 1 rossignol, 1 tambour, 1 tremblant avec les soufflets au nombre de 3, de 4 pieds de long et 2 de large, 800 livres. A Nicolas Vaultier, libraire, 100 sous, pour reliure d'un antiphonier. » — 1614, à Noël Greaume, écrivain, pour avoir écrit un cahier de missel, 45 sous. A Jean Le Bas, menuisier, pour travail aux orgues, 40 livres. — 1615, achat d'armoiries pour l'entrée de l'archevêque. Croix de pierre de Vernon mise en l'aitre par Thomas Brière, maçon, 22 livres 6 sous. Vitres *raccoutrées* par Martin Le Vieil, vitrier, 3 livres 4 sous. Orgues peintes et dorées par Michel Brémontier, 111 livres. — 1617, « à Mathurin Vereul, vitrier, pour avoir raccommodé la rose sur le grand portail et le panneau où est la figure de saint Guillaume, 24 livres. » — 1618, inhumation de Mme Carlier, veuve du facteur d'orgues, 60 sous ; — de M. Corneille Hellot, ci-devant Trésorier de la paroisse, 60 sous. — 1619, pour un bréviaire réformé par Mgr l'Archevêque, 4 livres 10 sous. — 1620, à Éléazar Rousée, menuisier, pour partie des grandes armoires de bois de chêne, 44 livres. — 1621, « à Nicolas Couraye, du métier de peintre, 15 livres, pour avoir peint et crayonné le canevas de la pièce de tapisserie que fit, pour 128 livres, la tapissière Alison Tardif. » — 1622, à Hercule Le Mire, orfèvre, pour avoir resoudé une fleur de lis à la croix de l'église, 110 sous. — 1623, à David du Petitval, libraire, pour un missel reformé, 12 livres 15 sous. A Couraye, peintre, pour avoir peint le canevas d'une pièce de tapisserie de la continuation de l'histoire de la vie de Monsr saint André, 19 livres 1 sou. A maître Gabriel Baillemont, tapissier, en déduction de son marché, reconnu devant le vicomte de Rouen, 40 livres 2 sous. Achat de 2 mains de papier pour conserver la dite tapisserie, 15 sous. — 1624, à Jean De Leuze, peintre, pour avoir *relavé* les 2 tableaux des 2 chapelles, 30 sous. A Baillemont, tapissier, pour *parpaie* de la pièce de tapisserie, 149 livres 12 sous 6 deniers. — 1625, inhumation de la mère de Nicolas Petit, peintre, 30 sous ; — de maître Sulpice Hachard, curé de la paroisse. Pour 2 cartes où est représenté le canon de la messe, 12 sous. A Pierre Trugard, menuisier, pour avoir fait une table et un confessionnal dans le Revestiaire, 6 livres 6 sous. — Huis ou portes de l'église garnis de toile. Réparation des verrières de l'église par Philebert Du Mesnil, 10 livres 5 sous. — 1628, à Michel Lourdel, pour une table d'autel, 100 livres. — 1629, « au peintre, pour avoir peint le fond du poisle de dessus le grand autel, 60 sous. » A Michel Lourdel, 430 livres. — 1630, au même Lourdel, 200 livres. — 1631, vieille contretable d'autel posée au bout du bas de la chapelle de la Vierge Marie. Panneau de vitre *raccoutré* par Philippe Du Mesnil. — 1632, image de saint Sauveur posée au portail de l'église. Terres portées au cimetière Saint-Maur par le charretier de la Madeleine. — 1635, à Nicolas Juppin

et Nicolas Burel, maîtres fondeurs canonniers, pour les cloches de l'église, 184 livres. Dons faits pour les dites cloches. — 1637, mention de la chaire de l'église. — 1642, pour l'inhumation d'Ambroise de Salazar, 20 sous. — 1643, mention de Laurent Poulletier, menuisier. — 1644, « à M. Lemaire, prestre, pour avoir escrit ce qui estoit déchiré au grand missel et pour l'avoir relié et raccoustré, 6 livres. » Réparation de la tapisserie de l'église par Salomon Du Bois, maître tapissier. — 1645, à maître Louis Brémontier, sculpteur, pour avoir refait la croix, 30 sous. Pour 2 pots de Valence, 10 sous.

G. 627. (Registre.) — Grand in-folio, 23 feuillets, papier, relié en ais, couvert de cuir, avec coins en cuivre et serrure

1647-1677. — Comptes de la Fabrique de Saint-André. — Trésoriers : David Vivier, sergent royal, 1647; Nicolas Trosnel, 1648; Nicolas Cavelier, sieur de Villequier, maître en la Chambre des Comptes, 1649; François Regnard, 1650; Pierre Louvet, procureur en la Chambre des Comptes, 1651; Noël Housset, 1652; Guillaume Rondel, marchand, 1654; Gabriel Le Clerc, 1655; Jacques Noël, 1662; Edme de Lespine, 1676. — 1650, inhumation de M. de Primerany; — de M. de Boscberenger, 60 sous. — Mention de Michel Foulon, vitrier; — de Charles Voysin, sieur de Candos, aumônier du Roi, 1652; — de Nicolas Quesnel et Martin Dumoustier, maîtres serruriers; — de Christophe Le Moine, organiste de l'église, 1657. — Pour la tapisserie de MM. les Ecrivains, 30 sous, 1657, 1658, etc. — Inhumation de M. Le Tellier, capitaine, 60 sous; — pour la tente de la tapisserie du jour et fête de saint Cassien (fête des maîtres écrivains), 30 sous, 1660. — « A Simon Petit, maître peintre, pour avoir peint et doré le poisle, 14 livres 10 sous, » 1662. — Mention de Nicolas Le Sauvage, maître serrurier, 1667; — de M. Viret, libraire (10 livres pour un graduel); — de Louis Le Dain, organiste; — d'Adrien Anquetin et de Villers, facteurs d'orgues, 1667. — A Jacques Millets, maître maçon à Rouen, pour procès-verbal des réparations à faire au clocher, 60 sous, 1670. — Vaillant, organiste, 1676.

G. 628. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier, relié en parchemin, doré sur tranche.

1647. — « Compte de la recepte et despence du revenu annuel et casuel appartenant à l'église et Trésor de S[t] André, présenté par Jean Throsnel, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, Trésorier et parroissien d'icelle, pour l'année 1647. » — « Le sieur Abraham Hardouin, marchand plommier et sculpteur, Trésorier de la paroisse, tient une maison à louage du Trésor pour 245 livres. »

G. 629. (Cahier.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier, cartonné.

1663-1664. — « Compte de la despence du bien et revenu annuel et casuel appartenant à l'église Saint-André et Trésor d'icelle, que présente Geffroy Estienne, bourgeois de Rouen, Trésorier de la dicte église, à Messieurs les curé, Trésoriers et parroissiens d'icelle, commençant à Pasques 1664. » Signé : L. Fermanel, N. Cavelier, Trosnel, Etienne Follenfan, Gueudeville, Coulon, Regnard, Rondel, N. Bence.

G. 630. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier, relié en peau mégissée.

1690-1712. — Comptes de la paroisse Saint-André. — Trésoriers : André France, 1690; Pierre Dormesnil, 1691; David Dumont, procureur au Parlement, 1692; Ferdinand Henriquez, sieur du Fayel, conseiller en la Cour des Aides, 1693; Nicolas Le Malheux, 1694; Louis Chenu, 1695; Pierre Carrier, 1696; Claude Hurel, 1697; François Charles, 1698; François Germain, 1699; Victor Delisle, clerc siégé au gros de la Ville de Rouen, 1700; Nicolas Le Hoy, 1701; Michel Raguenet, 1702; Jean-Baptiste Le Baillif, 1703; Edme de Lépine, 1704; Guillaume Rocuchon, 1705; Guillaume Le Roy, 1706; David Delamare, lieutenant de la colonelle des bourgeois, 1707; Charles de Lépine, 1708; Charles Amiot, maître chirurgien, 1709; Charles Huey, 1710; Vincent Flamant, 1711. — 1690, pour l'inhumation de Louis Buffier, 30 sous; — de Thomas Gueudeville, 10 livres. Les maîtres cartiers ont donné 30 sous; les maîtres écrivains *idem*. — 1692, pour l'inhumation d'Anne Buffier, 30 sous. — 1694, pour l'inhumation de messire Lucas de Fermanel, ancien curé de Saint-André, 6 livres. Donné par Messieurs les cartiers, pour la tapisserie du jour des Rois, 30 sous. — 1711, 19 livres à Jean-Baptiste Tesson, menuisier, pour avoir démonté et remonté la chaire de l'église Saint-André. — 1702, 4 livres 10 sous au sieur Le Vieil, pour une tête de verre à la figure de la Charité. — 1702, à Jean Denys, adjudicataire des réparations de l'église Saint-André, 1,800 livres. A M. Loyer, architecte, pour ses visites, 10 livres 16 sous.

Pour 2 ogives et une autre pierre de Saint-Leu, 6 livres 19 sous. — Règlement des fondations, 1706 et années suivantes. — Note inscrite au commencement et à la fin du registre : « N°. A la fin du précédent livre de comptes il est marqué que le compte de M. Buffier, lequel y est biffé, devoit estre transcrit sur celuy-cy. Pour cet effet on avoit laissé plusieurs feuillets en blanc. Mais, comme le dit sieur Buffier quitta, vers ce temps-là, la paroisse, et est décédé sans que son dit compte ait esté revisé et mis au net, pour ne point laisser de vuide dans ce livre, la Compagnie a jugé qu'il étoit à propos de commencer le compte de M. Vincent Flament à la fin de ce dit livre et de le continuer au commencement d'iceluy, suivant pareille note qui est en la dernière page du dit livre. »

G. 6251. (Registre.) — Grand in-folio, 250 feuillets, papier.

1712-1731. — Comptes de la Fabrique de Saint-André. — Trésoriers : Robert Dugard, 1712 ; René Le Faé, sieur de la Mivais, 1713 ; François Poisblanc, 1714 ; Jean Le Testu, 1715 ; David De Lisle, 1716 ; Charles-Joseph Vachier, 1717 ; Gédéon-Samuel Vincent, 1718 ; Adrien-Charles De Hautot, 1719 ; Louis-Clément Thirel, 1720 ; Nicolas Mommainière, 1721 ; Rolland le fils, 1722 ; Jean-Martin Rondel, 1723 ; François Quillet, 1724 ; Pierre Fortin, 1725 ; Pierre Getz, 1726 ; Gaullier, 1727 ; G. Métayer, 1728 ; Philippe-Romain Jamet, 1729 ; François Le Gay, prêtre, sacriste de la paroisse, 1730 ; Nicolas De la Cour, 1731 ; Creully, 1732. — Inhumation, en 1715, de M. Thomson, 6 livres ; — en 1718, de M. David De Lisle ; — en 1719, de M. Nicolas Marye. — En 1728, pour l'inhumation de M. Gondart, curé, 6 livres.

G. 6252. (Registre.) — Grand in-folio, 199 feuillets, papier, relié en parchemin.

1733-1751. — « Comptes de la Fabrique de Saint-André. — Trésoriers : Jacques Subito, 1733 ; Santerre, 1734 ; Bourdet, 1735 ; Aubouin, 1736 ; Jacques Lainé, 1737 ; Joseph Le Brun, 1738 ; Gabriel Gervais, 1739 ; Pierre Hullard, 1740 ; Jacques Lainé, 1741 ; François Queval, 1742 ; Robert Gueudeville, 1743 ; Jacques Duval, 1744 ; Jacques Subito, 1745 ; Charles Jorre, 1746 ; Thomas Desnots, 1747 ; Guillaume Aubé, 1748. — 1737, 2 livres 10 sous pour la confrérie des maitres serruriers, pour le jour de la translation de saint André. — 1738, 300 livres à M. de Motteville, trésorier de la confrérie des Trépassés, « pour l'aggrégation des confrères, femmes et veuves de la confrérie des Trois-Nativités à la dite société des Trépassés, érigée en cette paroisse, en vertu de délibération du Trésor du 24 août 1738. » — 1741, « au sieur Prettrel, pour avoir fait la visite et un état de ce qu'il convenoit faire au clocher de la dicte église, conjointement avec le sieur Le Prince, architecte, 6 livres ». — 1743, au sieur Capelle, plâtrier maçon, « pour le pavage des fonts baptismaux en pierre de liais octogone, rempli de marbre, 80 livres ». — 1746, à M. Le Prince, sculpteur, 500 livres pour la tribune des orgues ; — à M. Creuilly, menuisier, 1,200 livres ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 1,800 livres.

G. 6253. (Cahier.) — Grand in-folio, 22 feuillets, papier ; non relié.

1744-1745. — « Compte que rend le sieur Jacques Duval, marchand à Rouen, Trésorier de la paroisse de Saint-André de la ville, de la recette et dépense par lui faite pour le Trésor et Fabrique de la dite parroisse, pendant son année de charge, commencée au jour de Pasques de l'année 1744 et qui a finy à pareil jour de l'année 1745. »

G. 6254. (Registre.) — Grand in-folio, 196 feuillets, papier, relié en parchemin.

1749-1774. — Comptes de la paroisse Saint-André. — Trésoriers : Charles Pivet, 1749 ; Pierre Daray, 1750 ; Robert Barabé, 1751 ; Pierre Godefroy, 1752 ; Nicolas Le Breton, 1753 ; Jean Rivière, 1754 ; Jacques Payenneville, 1755 ; Boutreuil, 1756 ; Charles Trubel, 1757 ; François Baudry, 1758 ; François Bottay, 1759 ; Charles Fayelle, 1760 ; François Benezet, 1761 ; Jean La Biffe, 1762 ; Pierre-Nicolas Harel, 1763 ; Nicolas Lainé, 1764 ; François et Jean-Charles Picquenot, 1765 ; Robert Le Carpentier, 1766 ; Pierre Flamant, 1767 ; Michel-Jean Pierre, 1768 ; Gilles De Lau, 1769 ; Jacques Loiseleur, 1770 ; Picquenot, 1771 ; Aubé, 1772 ; Laurent Aubouin, 1773 ; Jean-François Le Boulanger, 1774. — 1749, pour l'inhumation de M. Creully, 6 livres. — 1750, travaux exécutés par M. Le Friant, maitre serrurier. — 1758, à M. De France, ingénieur, 16 livres 8 sous, pour avoir dressé le procès-verbal de la maison presbytérale. — 1760, à Bulot, facteur de la messagerie, pour le port d'une caisse de tableaux venue de Paris, 10 livres 15 sous. — 1765, à M. Bellenger, peintre, pour avoir peint en bleu des *supots* de cierge autour du chœur, 5 livres. — 1768, à

M. Machuel, imprimeur, pour l'impression d'un mille de billets, 6 livres. — 1770, au predicateur de la Passion, 6 livres. — 1771, à F. Remy, carme de Rouen, pour avoir prèché la Passion, 6 livres ; — au sieur Machuel, imprimeur, 2 livres, pour avoir imprimé les affiches de la fète de l'église ; — à Chefdeville l'ainé, 10 livres, pour un christ d'ivoire. — 1774, à Charles Masculier, pour la décoration qu'il a faite en stuc de la chapelle du Saint-Esprit, 100 livres.

G. 6255. (Registre.) — Grand in-folio, 177 feuillets, papier; relié en parchemin.

1775-1790. — Comptes de la Fabrique de Saint-André. — Trésorier, Jean Thezard, 1775. — Au sieur Moche, 12 livres, pour l'impression en taille-douce d'un plan gravé ; — au sieur Le Vacher, 24 livres, pour avoir gravé un plan et fourni la planche en étain ; — à Machuel, 69 livres 10 sous, pour impression des mémoires contre les Trésoriers de Saint-Jean ; — à Lefèvre, peintre, pour peintures, dorures et tableaux de la chapelle, 270 livres. — Trésoriers : J.-Guillaume Martin, 1776 ; Louis Ruby, 1777 ; Jacques Vautier, 1777 (38 livres 24 sous, pour l'inhumation de M. Bilcoq) ; Hector Eustache, 1778 (à M. Pottier, menuisier, 1,050 livres, pour avoir fait 1 tombeau en bois de chêne, 10 bancs et 1 confessionnal) ; François Moulin, 1780 ; le sieur De Neuville, 1781 ; Bataille, 1782 ; Lenfant, 1783 ; Lorriot, 1784 ; Ferrand, 1785 ; Gacoin, 1786 (Picquenot, organiste, 150 livres) ; Dubreuil, 1787 ; François, 1788 ; J.-B. Pinel, 1789 ; Adrien Langlois (Broche, organiste), 1790. — Registre donné par la Fabrique de Saint-Vincent de Rouen.

G. 6256. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier, relié en parchemin.

1761-1791. — Comptes de la Fabrique de Saint-André. — 18 octobre 1761, on autorise le marouflage du tableau du chœur qui vient d'arriver. — 22 juin 1765, pour le règlement des honoraires de M. François, architecte, pour la contretable du chœur. — 22 novembre 1767, on abattra les châssis en grillage de fil de laiton qui sont aux vitres de l'église, et on les vendra au profit du Trésor ; — couverture de l'église renversée par un ouragan, 7 et 8 février 1770. — 22 octobre 1773, réduction des fondations, règlement des honoraires, états des revenus et des charges. — 30 mars 1774, après avoir essayé de traiter avec M. Baudouin, menuisier, les Trésoriers décident de s'entendre avec M. Charles Masculier, maitre plâtrier, pour l'exécution en stuc de 2 autels en tombeau et de la chapelle du Saint-Esprit. — 14 août 1774, demande faite par M. Masculier, pour recevoir le parfait paiement de la chapelle du Saint-Esprit. — 10 octobre 1774, le chanteau du pain bénit refusé par M. Léon Duvergier. — 5 mai 1778, « sur le refus fait par M. Martin, Trésorier, de porter l'article de ses quêtes dans la recette de son compte, décidé qu'il sera poursuivi en justice pour le contraindre à se charger d'une somme proportionnée à celle que les quêtes des années précédentes ont produit, parce que, à l'égard de la fixation de la somme, on s'en rapportera à ce que M. le procureur du Roy, dont l'adjonction sera demandée, voudra conclure. » — 3 juin 1778, délibération pour le nouveau cimetière. — 24 juillet 1779, procès avec M. Léon Duvergier, qui prétendait que sa maison était de la paroisse Saint-Jean. On rappelle que l'emplacement des habitations de M. Duvergier, maintenant occupé par MM. Behic, Le Boucher et Duvergier, était, en 1487, occupé par Guillaume Richard et Guillaume Le Ferme, depuis et jusqu'en 1606, par MM. Maignard et de Bouges, et, en 1714, par M. Planteroze ; — « qu'il y avoit jadis dans la rue des Belles-Femmes, au point de la maison marquée Creuilly dans le plan et sur Saint-André, une tour qui bouchoit presque toute cette rue et empêchoit le passage, et que cette tour était sur Saint-André. » — 15 août 1779, traité avec M. Pottier, menuisier, pour faire un *tombeau* en bois de chêne de Hollande. — 3 janvier 1791, on choisit pour organiste M. Broche, ou, de son consentement, M. Boieldieu, son élève, aux conditions que l'orgue ne sera touché que par l'un ou l'autre de ces messieurs, pour le prix de 150 livres par chacun an. (Registre donné par la Fabrique de Saint-Vincent de Rouen.)

G. 6257. (Liasse.) — 332 pièces, papier.

1681-1735. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-André. — Quittance de Jean Le Vieil, maitre peintre-vitrier à Rouen, 32 livres, pour panneaux remis aux vitres de l'Entrée de N.-S. à Jérusalem et de la Transfiguration, 1685. — Consultation des avocats Le Chevalier, Thouars, Billouet, Rosny, Le Courtois, 1730. — Devis de François Creully, maitre menuisier à Rouen, pour la confection de 46 stalles de bois de chêne dans le genre de celle de Saint-Étienne-des-Tonneliers ; prix, 1,495 livres, 8 août 1731. — Mémoire du dit Creully, 1735.

G. 6258. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1755-1761. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-André. — Quittances de Jean-Baptiste Lefèvre, facteur d'orgues, 1757 ; — de Pierre Ferey, organiste, même année ; — d'Élisabeth Dumetz, organiste, 1760. — Devis des ouvrages de maçonnerie, menuiserie, marbrerie, sculpture, serrurerie et bronze qu'il convient faire pour la décoration de la contretable et principal autel de l'église paroissiale de Saint-André de la ville, en conformité du plan et élévation qui en ont été dressés par le sieur De France, architecte ; prix 9,000 l., 1756. — Double du dit devis. — Quittances de De France pour une somme de 8,335 livres. — Mémoire de Baudouin, menuisier, 312 livres, 1759 ; — de Guillaume Capelle, maître marbrier à Paris, demeurant alors à Rouen, 80 livres, 1759 ; — de Michel-Antoine Castel, marchand épicier-droguiste et maître peintre, doreur et sculpteur à Rouen, 2,000 livres, 1761 ; — de M. Deshays, peintre, chargé des tableaux de la contretable, représentant le martyre de saint André, aujourd'hui déposés au Musée. — Deux lettres de cet artiste, adressées à M. Marye, maire de Rouen. — Par la première, du 3 septembre 1760, il accuse réception de l'argent qui lui avait été envoyé ; dit qu'on peut ramener son tableau à la mesure exigée, en supprimant la *Gloire* qui n'était qu'accessoire, et qu'il n'avait mise que pour remplir une forme très-ingrate, et se plaint de ce que ses tableaux, d'après ce qui lui a été dit par M. Couture, sont affreusement éclairés, ce qui n'encourage pas un artiste. — Par la seconde, du 2 décembre 1761, il témoigne plus de satisfaction, et avoue que les tableaux qu'il a faits pour l'église ont fait, à Paris, une partie de sa réputation, et lui ont acquis le nom de peintre de saint André. — Mémoire de Tierce, 96 livres, pour marouflage des tableaux, 1759.

G. 6259. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1761-1770. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-André. — Quittances de M. Castel, pour avoir marouflé et doré les tableaux de la contretable, 1761 ; — de M. Barabé, menuisier, pour bordure de tableaux, à 12 sous le pied, 1762 ; — de M. Machuel, imprimeur, 1763 ; — de M. Baudinot de Sivry, vicaire de la paroisse, 1767.

G. 6260. (Liasse.) — 318 pièces, papier.

1770-1780. — Pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André. — Quittances du P. Bernard, gardien des Capucins de Rouen ; 6 livres pour l'honoraire du sermon de la Passion, prêché le Vendredi-Saint, 1771 ; — du P. Rémy, carme de Rouen ; 6 livres pour le sermon de la Passion, 1772 ; — de M. Tierce, peintre ; 301 livres 16 sous, pour une chapelle peinte sur bois et le tableau sur toile, peint à l'huile, 1772.

G. 6261. (Liasse.) — 365 pièces, papier (20 imprimés).

1781-1790. — Pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André. — Quittances de Le Prince, doreur, 25 livres, pour avoir numéroté les bancs de l'église au nombre de 53, peint en gris une porte-chaise, blanchi de blanc poli les 6 cierges du maître-autel, 1784 ; — de Jean-Baptiste Lefebvre, facteur d'orgues, 1786 ; — de Bunel, orfèvre, 1787.

G. 6262. (Registre.) — 80 feuillets, papier.

1652-1671. — Registre des délibérations de la Fabrique de Saint-André. — 8 septembre 1662, « représenté que dans le cimetière il y avoit quelques arbres plantés contre la muraille de l'église, dont les racines estoient abrevées, gastoient les fondements de la dite muraille ; arresté que l'on transplanteroit les dits arbres, et que le dit cimetière demeureroit entièrement libre pour l'usage auquel il est destiné, qui est la sépulture des morts ». — 18 novembre 1663, « les 3 clefs faite pour la garde des archives du Trésor seront mises ès mains de 3 personnes, savoir de M. le Curé, de M. de Villequier, maître des Comptes et ancien Trésorier, et du Trésorier en charge ; il ne se fera ouverture du coffre qu'en présence des dits sieurs dénommés et autres Trésoriers en charge ; on obtiendra fulminatoire pour savoir qui a distrait les papiers concernant le bien et fondation du Trésor. » — 6 juin 1666, sur la démission de M. Lemoyne, Louis Le Dain nommé organiste. — 2 avril 1669, M. le curé représente qu'il était absolument nécessaire de faire travailler à la tour, et que 2 piliers menaçaient ruine. — 16 juillet 1673, organiste congédié et remplacé par M. François Le Moyne.

G. 6263. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier, relié en parchemin.

1671-1692. — Délibérations de la Fabrique de Saint-André. — 29 mars 1682, [illegible] pour les quetes aux bonnes fêtes. — 19 avril 1682, règlement

pour les sonneries aux inhumations. — 28 novembre 1683, visite de la nef démolie par la chute de partie du clocher; réparations estimées à 9,290 livres. — 15 décembre 1684, on oblige le curé à faire connaître le montant de la quête qui a été faite pour la réparation de l'église, au désir de l'arrêt du 23 décembre 1683; — à remettre son confessionnal et son banc à leur place ancienne dans la chapelle de la Sainte-Vierge. — 7 octobre 1685, délibérations pour la confection de nouveaux bancs, en remplacement de ceux qui avaient été brisés par la foudre et tempête du 25 juin 1683. — 30 décembre 1691, délibération au sujet de la demande du sieur Dumont, Trésorier, dernier élu, lequel prétendait avoir l'usage d'un banc sans payer, contre tout l'ordre de cette paroisse, attendu que tous les Trésoriers qui ont des bancs les ont payés et ont suivi la délibération du 7 octobre 1685. — 1689, M. Louis Buffier, Trésorier. — 24 avril 1678, « nous soubz signés Thrésoriers, après l'examen du compte rendu par M. le curé de St André, sur ce qui auroit esté proposé que M. Marye, esleu Thrésorier à Pasques dernier, faisoit difficulté d'entrer dans le chœur et dans les assemblées du Thrésor, à cause de sa qualité de conseiller eschevin, à laquelle il prétendoit estre deu quelque rang, avons tous délibéré d'une voix uniforme que le dit s^r Marye nous précéderoit dans le chœur, processions et assemblées du Thrésor, et prendroit place immédiatement après les officiers qui ont droict de précéder par leurs charges en pareilles occasions. » — 3 juin 1683, Jacques Roulland, marchand, nommé le dimanche de Pâques dernier pour faire la fonction de Trésorier de Saint-André, sera prié d'accepter, après qu'on lui aura fait connaître qu'il n'y a personne dans la paroisse qu'on puisse mettre à sa place, et, en cas de refus absolu, on fera contre lui toutes les diligences nécessaires. Le dit Roulland avait présenté requête au lieutenant général du bailliage, alléguant qu'il était fils de famille et en pension chez sa mère. — 6 janvier 1692, contestation dans le chœur, où se tenaient les assemblées du Trésor, entre Dumont, procureur, Trésorier, dernier élu, et Guillaume Rondel, ancien prieur juge-consul.

G. 6264. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier, relié en parchemin.

1692-1706. — Délibérations de la Fabrique de Saint-André. — 11 janvier 1699, « a esté représenté par M. Romain Gondard, curé d'icelle paroisse, qu'il voit avec déplaisir, à son avènement à la cure, une église aussi désolée que celle de Saint-André par les ruines causez par le houragan arrivé en l'année 1684; laquelle depuis le dit temps n'a peu estre restablie, ce qui cause que, par le foudre arrivé la sepmaine dernière, la couverture auroit esté emportée, à quoy il seroit nécessaire de remédier, non seulement pour la couverture, mais faire en sorte que ceux qui viennent dans la dite église puissent estre en seureté de leur vie, pour à quoy parvenir il seroit besoin de travailler à la voute de la dite église et par ce moyen asseurer ce qui y reste, affin d'éviter à la totalle ruine d'icelle église. Arresté qu'on prioit M. le curé de faire quester par un de ses prestres, les dimanches et festes, dans l'église, pour la réédification d'icelle; que le dit sieur curé auroit la bonté d'aller par toutes les maisons de la paroisse, où Mrs Marye et Rondel sont priés de l'accompagner ». — 14 novembre 1700, réparation des vitres de la rose de l'église. — 31 mai 1706, règlement pour l'acquit des fondations.

G. 6265. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier, relié en parchemin.

1706-1720. — Délibérations de la Fabrique de Saint-André. — 11 janvier 1711, adjonction donnée par la Fabrique à M. Gondart, curé, dans un procès à l'officialité, contre le sieur Tassel, auquel on reprochait de ne pas bien remplir le diaconat d'office. Le curé se plaint de la difficulté de trouver des prêtres pour le service divin : le nombre en diminue tous les jours, Mgr l'Archevêque envoyant à la campagne tous ceux qu'il ordonnait. — 28 janvier 1714, procès entre les curés de Saint-Vincent et de Saint-André sur la question de savoir à quelle paroisse appartenait la maison de M. De la Rue.

G. 6266. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier, relié en parchemin.

1720-1730. — Délibérations de la Fabrique de Saint-André. — 18 mai 1721, « les veuves de MM. les Trésoriers continueront dans la jouissance de leurs bancs, tant qu'elles seront veuves, sur le pié qu'elles les ont; et, pour l'avenir, quand il y aura un banc vacant, il sera proclamé pour, issue de messe paroissiale, estre donné à louage au plus offrant, parce que néanmoins un ancien Trésorier, qui voudra s'en charger, sera préféré en payant annuellement, savoir : 100 sous pour un grand banc, 4 livres pour un petit ». — 15 mai 1722, proposition faite par MM. Nicolas et Philippe Marye, écuyers, frères, « de donner au Trésor

500 livres pour avoir la liberté de poser en la dite église, à leurs frais, une tombe à l'endroit où feu M. leur père et ancêtres sont inhumés et pour jouir des honneurs du Trésor, sans en porter les frais et les peines. » — 20 février, compliments à M. Touzé sur son avènement à la cure ; on le remercie de la visite qu'il a faite à tous les Trésoriers. — 10 juillet 1729, M. Fouet nommé pour rédiger l'inventaire des archives, moyennant 100 livres.

G. 6267. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1730-1761. — Délibérations de la Fabrique de Saint-André. — 22 juin 1730, M. Creuilly, menuisier, accepte, pour 741 livres 10 sous, le marché des stalles. — 18 février 1731, offre faite par MM. les marchands cartiers, qui ont leur confrérie en la dite église, de 130 livres pour contribuer aux stalles. — 18 octobre, dons faits à la Fabrique : lampe d'argent donnée par MM. Marye ; calice d'argent donné par M. Rondel. — 30 novembre 1734, accord entre les paroisses Saint-Vincent et Saint-André, au sujet de la maison de M. De la Rue. — 31 janvier 1736, admission en l'église Saint-André de la confrérie des Trépassés, érigée, en 1705, en l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 24 août 1738, agrégation à la société des Trépassés de la confrérie des Trois-Nativités, ci-devant fondée à Saint-Nicaise. — 20 août 1740, élargissement de l'arcade au bas de la chapelle de la Sainte-Vierge, pour donner plus de facilité pour le passage du dais aux processions de Saint-Sacrement. — 4 août 1741, M. Jarry, architecte, chargé de visiter le clocher ; d'après son avis, 17 août 1741, on décide de démolir les ornements extérieurs de la tour, savoir : une forme de lanterne au-dessus de la terrasse de la tour, 11 figures de gargouilles aux trois faces extérieures et 12 autres en saillie au-devant des corniches du mur de face de la nef et à celui du bas-côté de la chapelle, du côté du nord. — 24 juillet 1742, achat de l'orgue des Bénédictines du prieuré de Saint-Hilaire. — 7 mars 1745, gratifications à M. Creuilly, menuisier, pour la menuiserie de l'orgue. — 12 décembre 1745, M. Dagincourt, organiste de la Cathédrale, est gratifié pour s'être trouvé à la réception de l'orgue et au concours pour recevoir un organiste ; Gaudry nommé ; le sieur Lefebvre, facteur d'orgues. — 5 mars 1747, Feray nommé organiste, aux gages de 150 livres par an. — 6 mai 1749, le curé réclame voix délibérative pour la nomination d'un clerc du Trésor ; accordé provisoirement. — 20 mars 1756, on décide la construction d'une nouvelle contretable, et on en confie le soin au sieur François, architecte. — 28 novembre 1757, inhumation du curé Touzé dans le cimetière. — 12 décembre, commissaires nommés pour se trouver à l'inventaire et à la levée des scellés. — 24 octobre 1758, on délibère sur le payement qu'il convenait de faire au sieur Deshays, de l'Académie royale de Peinture, pour le tableau qui lui avait été ordonné, du conseil de feu M. le curé et de MM. les Trésoriers de cette paroisse, le dit tableau représentant le martyre de saint André, pour être placé au milieu de la nouvelle contretable, lequel tableau est maintenant à l'archevêché jusqu'à ce qu'on puisse le placer. Deshays demande 1,000 livres et 1,000 livres pour chacun des 2 tableaux d'accompagnement. — 27 février 1759, rétablissement du presbytère.

G. 6268. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1487-1789. — « Assiette faite par les Trésoriers et paroissiens de Saint-Andrieu de la Porte aux fèvres de la ville de Rouen, d'une taille de 3 sous pour pied d'héritage sur rue, autorisée par lettres du Roi données à Rouen, 22 novembre 1487, pour l'édifice du chœur ou chancel de la dite église : Hôtel de François De la Perreuse, d'Oudin Mansel, huchier, de Jehan Morice, de Jean Le Tieullier, de Jehan Damien, de Guillaume Le Fevre, d'Anthiomet Vallée, de Guillaume, sieur de Maubuquet, de Godin Lebonseigneur, dit Lorget, de Pierre Maugier, de Durant Abreham, de la veufve Robin Paisdecueur, de Michel Le Galloys, de Pierre Rachet, de Guillaume Bellet, de Jehan Morice, de Mahiet Dureaume, de Jean Austin, etc. » — Vente par messire Nicolas Langlois, chevalier, seigneur de Colmoulins, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, héritier en partie de feu messire Nicolas Langlois, seigneur de Mauteville, président en la Chambre des Comptes de Normandie, à noble homme Jacques Scot, sieur de Triagnel, demeurant en la paroisse Saint-Vincent, d'un grand tènement de maisons, paroisses de Saint-Jean et Saint-André de Rouen, rue du Gros-Horloge, consistant en 3 corps de logis, dont l'un, occupé autrefois par le dit feu seigneur premier président, 26 février 1642 (copie collationnée). — Vente d'une partie de ce tènement à messire Nicolas Langlois, sieur de Mauteville, par Robert de Tournebu, seigneur de Livet, tant pour lui que au nom de sa femme, Madeleine de Seguise, dame de Bouges, son épouse, 7 juin 1606 (copie collationnée). — Requête adressée par le curé et les Trésoriers de la paroisse Saint-André

au Contrôleur général des Finances, à l'effet d'obtenir un secours du Roi pour le rétablissement de leur église, « avaient été obligés de donner à vil prix les tuyaux d'un orgue, qui, avant les ravages causés par l'ouragan du 25 juin 1683, avait été estimé le meilleur de la ville, après celui de la Cathédrale; le curé comptait parmi ses paroissiens un grand nombre de nouveaux catholiques, et était obligé de prendre pour Trésoriers les dits nouveaux catholiques et gens de métier, sans crédit et incapables de ménager ses intérêts; n'avait qu'un calice d'emprunt; presbytère menaçant ruine. Ses prêtres habitués, après avoir consommé leur vie à son service, finissaient dans les hôpitaux; » signé Gondart, curé de Saint-André. — Note sur deux manuscrits concernant Saint-André de Rouen, provenant de la Bibliothèque Bigot et déposés à la Bibliothèque royale. — État des biens du Trésor. — Inventaire de ses ornements. — Étiquettes préparées pour les liasses des archives.

G. 6269. (Liasse.) — 13 pièces, papier ; 2 plans.

1772-1773. — Pièces de procédures concernant les vues sur le cimetière prétendues pour la maison de M. De la Rue, 1734; — un passage par le parvis pour la maison d'un sieur Bertin, 1732. — Plan d'alignement pour la barrière du parvis. — Plan de la maison de M. Duvergier.

G. 6270. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1422-1655. — Titres des fondations de la famille Maignart; — de Jean Maignart, sieur de Houville, fils de défunt noble homme Jean Maignart, avocat du Roi en la Cour des Aides, 15 avril 1537, 24 août 1540; — de Catherine Maignart, veuve de Robert Cavelier, sieur de Villequier, notaire et secrétaire du Roi, et de son fils Robert Cavelier, général en la Cour des Aides, 11 février 1559. — Sentence donnée provisionnellement par les commissaires ordonnés par l'archevêque de Rouen, sur un procès pendant, en l'Échiquier du temporel et aumônes de l'archevêché, entre les paroissiens de Saint-André, d'une part, et Mathieu Dureaume, d'autre part, au sujet d'une chapelle de la Vierge attenante à l'église paroissiale, que celui-ci prétendait être la propriété de sa famille; « la dite chapelle édifiée soubz la couverture de la dicte église et ayant ses crevons portés sur l'édiffice neuf d'icelle église; où étoient les aumaires au Trésor, reliques et chapes de l'église; et où, à la feste de Pasques, on faisoit drescher une table pour donner du vin aux parroissiens, quant ilz estoient issus du cueur et qu'ils avoient reçu le sacrement de l'autel; » Dureaume débouté de sa demande; on lui reconnait droit de banc et de sépulture en cette chapelle, à charge de supporter pour moitié les frais de réparation ou de reconstruction, 1500. — En marge de la sentence, de la main du chapelain Blacquetot : « Nota que M. Maignart, advocat général en la Cour des Aides, d'où la famille de Beautot et Bernières, époux en 1[res] nopces d'Anne-Mathieu Dureaume, a donné 150 livres, en 1507, pour la construction d'icelle chapelle, et depuis M. Maignart de Houville, son fils, cent livres, outre plusieurs vitres de la même chapelle. Les armes Maignart sont à la voulte d'icelle, pierre d'autel, etc.... Nous ne voyons dans aucuns mémoires que les sieurs du Réaulme ayent faict construire la chapelle de la Vierge. Il paroit seulement par l'inscription d'une tombe (qui de présent sert de table au grand autel, et y fut mise après le pillage des Huguenots en 1562), que Godefroy du Réaulme, maire et cappitaine de cette ville, fut inhumé sous cette tombe en 1378, et son épouse en 1388. » — Parmi les titres de propriété : fieffe faite d'une maison, par Héliot et Jeannin, dits Raoulin, à Michault Des Moustiers, serrurier, de la paroisse Saint-André, 3 juillet 1422. — Acte par lequel Michel Millart, fils et héritier aîné de défunt Jean Millart, en son vivant avocat et conseiller en Cour laie, reconnait devoir à Michel Le Barrier 45 sous tournois de rente à héritage, 22 avril 1437. — Décret d'une maison où pendait pour enseigne *la Fleur de lys*, devant l'église Saint-Jean, qui fut et appartint à Guillaume Le Forestier, depuis à maître Jacques Le Gentil, imprimeur; adjugée à Louis Bouvet, libraire, procureur de Jean Morin, fils de feu maître Martin Morin, octobre 1534. — Mention de Marc-Antoine Seguizo, sieur de Bouges, premier écuyer tranchant de la Reine-Mère régente, capitaine et gouverneur de la ville et château de Vernon, ayant épousé Catherine Maignart, seule fille et héritière de Jean Maignart, sieur de Houville, 5 juillet 1574.

G. 6271. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier.

1501-1712. — Fondations, en l'église de Saint-André, de Catherine Le Cauchois, veuve Le Cerf, doyen des procureurs, 1641; — de M. Charles Le Coq, écuyer, auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes, père de Charles Le Coq, sieur de Villeray, 1704; — de Marie Le Febvre, 1612; — de Catherine Linant, veuve de Nicolas Marye, ancien conseiller

échevin, 1699 ; — de Catherine Pinel, veuve d'Antoine Rougeulle, écuyer, sieur de la Musse, grènetier d'Évreux et de Conches, en précédent, veuve de Jacques Martel, 1536 ; — de Philippe De la Perreuse, chanoine prébendé en la cathédrale de Bayeux, 1501 ; — de Thomasse, veuve de Pierre Rachel, étamier, 1506 ; — de Madeleine de Rassent, veuve en secondes noces d'Adrien Cavelier de Villequier, conseiller en la Chambre des Comptes, 1662 ; — de Guillaume Rigault, procureur en la Cour des Aides, 1623 ; — de Marie Soulas, 1675 ; — de Thomasse Thiessé, veuve de Gabriel Le Clerc. — Parmi les titres de la fondation de Catherine Le Cauchois, 2 traités de mariage de Marguerite et de Marie, filles de Jérémie Le Pilleur, maître peintre-sculpteur à Rouen, 1617-1621.

G. 6272. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier. (3 imprimés.)

1503-1719. — Titres de fondations, en l'église de Saint-André, de Jean Agnès, 1693 ; — de Jacques Austin, curé de Fresquiennes, 1569 ; — de Marie Bunel, veuve de Denis Manant, 1656 ; — de Guillaume Cappel, chanoine de Rouen, 1503 ; — de Benoît Cavelier, 1546 ; — de Jacques Chedeville, 1616 ; — de Catherine Druel, femme de Pierre Doublet, procureur en la Chambre des Comptes, 1614 ; — de Charles Gueroult, 1712 ; — de Thomas Gueudeville, 1690 ; — de Marie Lambert du Londé, 1603.

G. 6273. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1511-1788. — Titres de propriété de rentes et de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-André : maison rue des Champs-Mahiet, acquise en 1637 ; maison rue Saint-André, acquise de M. Adrien Le Seigneur, seigneur de Bosc-Bérenger, 1660 ; maison rue de la Renelle, paroisse Saint-Laurent ; 20 acres de terre au Mont-Fortin, etc. — Fieffe faite par le Trésor à Noël-Nicolas Famin, de 3 maisons, rue Saint-André, moyennant 800 livres par an, 20 juin 1778. — Autre fieffe par le Trésor à Jean-Jacques-Louis Bréant, greffier en chef au Parlement, de la maison rue des Champs-Mahiet, moyennant 500 livres par an, 20 août 1778.

G. 6274. (Liasse.) — 32 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1436-1789. — Titres de propriété concernant la fondation de M. Benoît Cavelier, sieur de Villequier, 1505 ; — la fondation de Marie Boullenc, veuve de Jean Cardon, 1569 ; — celle de Louis Trosnel, marchand de Rouen, 4 avril 1654. — Procuration donnée, pour transiger sur un procès, par Jeanne de la Garde, dame d'Estelan, veuve de Guillaume Picart, en son vivant, bailli de Rouen, à Jean De la Rue, Pierre Cayet et Pierre Durel, 25 mai 1486. — Transaction devant les tabellions de Rouen, entre Girart Dumont et ses neveux, eulx-disans et portans héritiers de feu Martin Fauvel, d'une part, et damoiselle Jeanne de la Garde, veuve de défunt Guillaume Picart, en son vivant, seigneur d'Estellan et bailli de Rouen, et Louis Picart, aîné fils et héritier du dit défunt seigneur d'Estellan, tant pour lui que pour Jean-François et Jacques, dits Picart, ses frères sous-âge, d'autre part, sur ce que le dit Girart Dumont et ses neveux avaient obtenu lectres royaulx données à Paris, le 19 juillet dernier, contenant forme de rescision ou révocation du contrat passé, en 1474, entre les dits Dumont et le dit défunt Guillaume Picart, par lequel contrat, combien qu'ils fussent les plus prouchains et vrays héritiers du dit deffunt Fauvel, s'estoient désistés au profit du dit défunt feu Guillaume Picart de tout le droit qu'ils avoient à la succession, moyennant 100 livres par an. » « Disoient par leurs dictes lettres royaulx avoir esté énormément circonvenus, frauldez et deceuz. Le dict contract ils avoient fait et passé par force et contraincte et par les menaces du dit feu seigneur d'Estellant, qui lors estoit en grant auctorité autour de la personne du feu Roy, derrain trespassé, que Dieu absoille, et mesmes pour la crainte de feu Guillaume Picart, frère du dit seigneur d'Estellant, lors du dit contrat procureur du Roy notre sire, lequel procureur, incontinent après le dit trespas, avoit empesché les dits Dumont et plusieurs autres prétendant droit en la succession du dit Martin Fauvel, et cependant le dit seigneur d'Estellant avoit obtenu don du dit feu Roy de tous les héritages, rentes et revenus demourez de la succession du dit feu Martin Fauvel. »

G. 6275. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier.

1505-1660. — Testaments de Jean Saver, 1505 ; — d'Olivier Daclainville, 1551 ; — de Jehan Bénard, 1593 ; — de la femme Certain, 1595 ; — de Pierre Damiens, 1599 ; — de Jean Faulcon, 1602 ; — de Pierre Luce, plombier, 1605 ; — d'Antoine Primerani ; legs à l'église de l'Annonciade de Florence ; à sa sœur Chérubine Primerani, religieuse au monastère de Fuligno ; au monastère de Saint-Barnabé de Florence ; à Marie

Primerani, sa fille, femme de Vincent de Strossi, gentilhomme florentin; à Madeleine Rohault, sa femme, 1606; — de François De la Croix, 1609; — de Catherine de Bréon, veuve de François Courras, 1610; — de Jean Voysin, écuyer, sieur de Guenonville, de Saint-Michel-de-la-Haye, du Camphéroult et du Chouquet, secrétaire du Roi, ancien conseiller de l'Hôtel-de-Ville de Rouen; « arbitre le mariage de Gabrielle, sa fille, à 25,000 livres, pourveu qu'elle rencontre un mari gentilhomme qui la mérite; ordonne que les héritiers facent clore la chapelle de Notre-Dame, à Saint-Jean de Rouen, de bois bien ouvragé, à l'instar de la chapelle de M. de Motheville, président aux Comptes, et facent enrichir la dite chapelle de peintures et dorures; donne à la confrarie de la Conception de Notre-Dame aux Carmes, la somme de 70 livres pour estre employée à faire faire une image Nostre-Dame d'argent, enrichie avec 2 palmes aux 2 costés, aussi d'argent, qui se croiseront aux pieds de la d. image, auquel lieu sera apposé un escusson, portant nos armes, pour servir au jour des Palmes et autres bonnes festes de la dite église des Carmes; » autre legs à la confrérie de la Passion fondée à Saint-Patrice, 1622; — « de Jacques Voysin, ci-devant dict sieur de Campheroult, et à présent escuier, sieur Saint-Michel-de-la-Haye, du Neufbosc, conseiller au Parlement; legs : au Trésor de Saint-André, d'une pièce de tapisserie où sera représenté le martyre de saint André, avec les armes de sa maison et les meparties de feu damoiselle Françoise Romé, sa deffuncte femme; — de 50 livres, à Saint-Vincent de Rouen, où il avait eu l'honneur d'être mis au nombre des enfants de Dieu, par le Saint-Sacrement de baptême; de 100 livres aux Pères Jhésuictes, tant du collège que du noviciat, et à la chapelle de la congrégation, 1633; » — de Charles Le Clerc, frère du curé Guillaume Le Clerc, 1638; — de Jean Hallé, 1648.

G. 6276. (Liasse.) — [illegible] pièces, papier.

1706-1773. — Réductions des fondations de la paroisse Saint-André en 1706, par Bernard Couët, prieur commendataire de Saint-Laurent d'Envermeu, archidiacre en l'église Cathédrale de Rouen, vicaire général et official, 1706; — par Pierre-Charles-Honoré Bridelle, docteur en théologie, chanoine et vicaire général, sur les requêtes des curés Romain Gondart et Auvray. — États des fondations.

G. 6277. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 185 pièces, papier.

1733-1789. — Baux des maisons et terres appartenant à la Fabrique de Saint-André. — Baux, en 1726 et 1732, moyennant 150 livres par an, d'une maison rue du Fardeau, à Marie-Adrienne-Aimée du Mesnil-Dot; — en 1770, moyennant 100 livres par an, d'une maison rue des Champs-Maillets, numérotée n° 7, côté gauche, à M. Jacques Bréant, avocat au Parlement de Normandie.

G. 6278. (Registre.) — Grand in-folio, 122 feuillets, papier; relié en parchemin.

1771. — « Registre des biens du Trésor de la paroisse de Saint-André de la Ville de Rouen, fait en vertu d'une délibération du Trésor du 20 may 1773, auquel on a ajouté un extrait des fondations, requestes, délibérations et sentences de l'officialité. » Ce registre contient le détail de tous les biens et revenus du Trésor, divisés en 6 catégories : 1° rentes données pour fondations; 2° biens fonds donnés par les fondateurs; 3° biens acquis par le Trésor; 4° biens mixtes, c'est-à-dire ceux qui ne sont employés qu'en partie aux remplacements de quelques fondations, et dont le surplus est entièrement libre; 5° biens donnés au Trésor sans charge; 6° biens propres du Trésor. » (Registre donné par la Fabrique de Saint-Vincent de Rouen.)

G. 6279. (Registre.) — Double du registre précédent : 186 feuillets, papier; relié en parchemin.

(Aussi donné par la Fabrique de Saint-Vincent de Rouen.)

G. 6280. (Registre.) — Petit in-4°, 70 feuillets, papier; relié en parchemin.

1633-1715. — « Registre où inventaire est mentionné du linge appartenant au Trésor de l'église paroissiale de Saint-André de la Ville de Rouen, et noms et surnoms des Trésoriers de la dite parroisse ayant donné du dit linge, contenant 71 feuillets de papier, paraphés de discrette personne Me Guillaume Le Clerc, presbtre, curé de la dite paroisse. »

G. 6281. (Cahier.) — In-4°, 24 feuillets, papier; cartonné.

1738. — « Noms des maittres et maittresses et veuves de la confrairie des Trois-Nativitez, pour leur

être fait, dit et célébré, aux despens du Trésor de Saint-André de la Ville, à chacqune personne, un obit après leur mort jusqu'à la dernière personne,...... après quoy la dicte societté deviendra etteinte. » — Acte par lequel les maîtres de la dite confrérie font abandon de leurs ornements au Trésor de la Fabrique Saint-André, 1738.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ-HORS-VILLE.

G. 6282. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 24 pièces, papier; 1 plan (4 imprimés).

1470-1777. — Lettres du vicaire-général du cardinal d'Estouteville, prescrivant au doyen de la Chrétienté, Ysembard de Gournay, de procéder à une information au sujet de la présentation qui lui avait été faite, par l'abbé de Jumièges, de Jean de la Vauchelle, à l'église de Saint-André-hors-Ville, en remplacement de Jean du Huterel, qui avait résigné, 23 mai 1470. — Information de laquelle il résulte que la cure valait 40 sous, et qu'il y avait 20 paroissiens. — Extrait des registres du tabellionnage de Rouen : « Vente par Guillaume Ugo, procureur en cour laie, à messire Jean de la Vauchelle, curé, et à Thomas Lyon, André Faé, Trésoriers de la paroisse de Saint-Andrieu hors la porte Cauchoise, d'une masure, jardin et héritage assis en la dite paroisse, qui appartint à défunt Jean Le Cordier, contenant 33 toises de long, 7 toises de lé près la rue et, au bout de haut, 6 toises de lé, borné par l'hôtel du *Plat d'Etain,* la ruelle comme l'on va de la rue Saint-Gervais à Saint-Mor, par devant la rue Saint-Gervais, pour y construire et édifier l'église et cimetière de la paroisse, qui naguères avoit esté abattue par la grande venue des Bourguignons devant ceste ville de Rouen. » Mention, dans l'acte, « de 2 *trailles* de vignes; partie de la place où était l'ancienne église prise pour le chemin et accroissement des fossés de la ville, » 25 novembre 1472. — Procès, en la vicomté de Rouen, pour le nouvel hôtel du *Plat d'Etain,* entre Ugo et les Trésoriers; mention de la visite des lieux par Jean Le Conte, maître maçon, et Jean Dumouchel, maître charpentier. — Déclarations baillées pour le terrier du Domaine du Roi par les Trésoriers de Saint-André. — Plan informe du cimetière de Saint-André et de l'hôtellerie et jardin du *Plat d'Etain.* — Procès, au Bailliage et au Parlement de Rouen, entre un nommé Martin, ouvrier toilier, d'une part, et le curé Jean Le Maître et les Trésoriers de la paroisse, d'autre part, au sujet de la location des bancs; la question était de savoir s'il était légitime d'accorder un privilège aux Trésoriers, et si des bancs pouvaient être adjugés aux enchères à des étrangers, qui ensuite les sous-louaient. Mais l'occasion du procès était que le dit Martin avait désiré le premier banc de l'église, et n'avait pu l'obtenir, 1745. — Parmi les pièces produites : « Mémoire contenant les moyens sur lesquels les Trésoriers de la paroisse de Saint-Sever apuient la requête qu'ils ont eu l'honneur de présenter à la Cour, tendante à faire ordonner qu'il en sera usé comme par le passé : ce faisant, que les Trésoriers de cette paroisse, qui ont géré et qui géreront à leurs dépens, jouiront, ainsi que leurs épouses, pendant leur vie, d'un banc dans l'église, en payant cinq livres par chacun an au Trésor pour le loyer du dit banc. » — « Arrêt de la Cour de Parlement de Rouen qui accorde aux Trésoriers de la paroisse de Saint-Sever-lez-Rouen, qui géreront à leurs frais, un service gratuit à leur décès et le droit d'avoir un banc dans la dite église, en payant à la Fabrique la somme de six livres par an, 1776. » (Imprimé).

G. 6283. (Registre.) — In-folio, 356 feuillets, papier; relié en peau mégissée.

1631-1659. — Comptes de la paroisse de Saint-André-hors-Ville. — 1634, Nicolas Talbot, curé. Frais du reposoir du mardi des Rogations. Processions de Sainte-Barbe et de Saint-Adrien. Au prédicateur qui a prêché le jour de la Translation saint André, 30 sous. D'un retordeur de fil, pour l'occupation de l'aître, 40 sous. A Michel Michel, peintre, pour avoir peint le tabernacle et le maître-autel, 27 livres. A un libraire, pour avoir fait le présent registre et fourni le papier, 4 livres. — 1635, du sieur de Bauquemare, à cause de l'ouverture de la terre pour son enfant, 20 sous. A un imprimeur, qui a imprimé les indulgences, 50 sous. — 1636, mention de la confrérie de Notre-Dame. Paiement à l'imprimeur, pour avoir imprimé 400 bulles pour les indulgences de l'octave du Saint-Sacrement. Vitres de l'église raccommodées par Charles Le Roux. — 1637, le comptable fait don du pigeon et des petits oiseaux du jour de la Pentecôte. Aux fêtes de la Pentecôte, messes à Sainte-Barbe et à Saint-Adrien. — 1638, procession à Saint-Adrien le jour de saint Pierre. — 1639, dons faits par les paroissiens pour avoir place dans les bancs. — 1640, quêtes suivant la coutume par ceux qui font le pain bénit. — 1641, messe à Saint-Adrien,

pour les bienfaiteurs de l'église. Indulgences pour Saint-André-hors-Ville, affichées le jour de la Trinité aux portails des églises de Rouen. « Pour avoir faict dire le service de deffuncte Madame de Bauquemare, ayant esté Trésorière, 70 sous. » — 1646, à M. Le Borgne, sculpteur, sur les images de saint Pierre et saint André, 20 livres. Au sieur L'Hureux, menuisier, pour la contretable, 200 livres. Au peintre, pour les tableaux de la contretable, 49 livres 10 sous. A Gravois, maçon, pour avoir remanié le maître-autel, 26 livres 10 sous. — 1650, pavage de l'église en pavé de Caen ou en tuile; Vincent Gravois exécute ce travail. — 1651, mention de la confrérie de la Vierge et de la Charité de saint André. Vitres de l'église réparées par Jacques du Mesnil en 1655, par Nicolas Girot en 1656. — 1656, augmentation de l'église; Guillaume Gravois exécute ce travail. — 13 avril 1660, ordonnance de M. Robert Le Cornier, docteur en théologie, vicaire général, portant, après approbation des comptes, que les délibérations importantes seraient à l'avenir enregistrées dans un registre à part. — 1659, clocher *essenté*. Au brouettier, pour avoir apporté 3 tableaux donnés par M. Le Maistre, 10 sous. — 12 mai 1656, pose de la première pierre du nouveau chœur par Antoine de Montenay, chevalier, seigneur et baron de Garencières, conseiller au Parlement. Liste de ceux qui ont contribué par leurs aumônes à la construction du chœur. — Au commencement du registre, acte de l'association fondée entre les Trésoriers pour eux et pour leurs successeurs : donneront 5 sous par an; auront droit à l'inhumation dans l'église et à des prières pour les trépassés.

G. 6284. (Registre.) — Grand in-folio, 229 feuillets, papier; relié en parchemin.

1660-1709. — Comptes des Trésoriers de la paroisse de Saint-André-hors-Ville.—1661-1665, vitres refaites par Nicolas Girot.—22 novembre 1666, acceptation de la fondation de Jacques Le Hulle et d'Elisabeth Rouen, sa femme.—1668, service pour Nicolas Talbot, ancien curé de la paroisse, 6 livres 3 sous 9 deniers.—18 juillet 1671, Geneviève Elie donne au Trésor une somme de 15 livres, pour être inhumée dans le chœur de l'église et pour avoir un banc, sa vie durant. Don d'ornements par Barthélemy Yves, qui était entré en possession de la cure, le 13 juin 1672. — 1673, bancs faits par M. Poulletier, menuisier. — 1678, 18 livres à Jean Le Tellier, organiste. — 1679, muraille du sanctuaire taillée et diminuée par Des Ruisseaux, maître maçon. Contretable faite par le menuisier Ansel. — 1681, au sieur Jorre, libraire, pour avoir relié un missel, un graduel et un antiphonier, 9 livres. — 1684, terres de l'église Saint-André transportées au cimetière Saint-Gervais. Travaux exécutés aux fondements de l'église par le maçon Antoine Millets Des Ruisseaux. A M. Le Roux, avocat au Parlement, pour une consultation, 15 sous. — 1685, pour une grande tombe, 20 sous; pour une petite, dans l'église, 10 sous. Livre de chant pour les matines relié par le libraire Jorre. *Chaise* du prédicateur réparée. — Les derniers comptes sont des copies de la même main. Le dernier compte va du 30 mars 1698 au 19 avril 1699. — Quelques actes postérieurs aux comptes : Mémoire des ornements et mobilier de l'église, parmi lesquels un petit orgue situé sur le jubé; — devoirs et obligations du clerc ou sacriste; — délibération du 7 juillet 1709, portant que le corps de Nicolas Le Cordier, prêtre, serait inhumé au pied de la croix; qu'on ne pourrait inhumer personne, avec tombe et inscription dans l'église, sans une permission expresse du curé et des Trésoriers.

G. 6285. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1674-1709. — Comptes de la Fabrique Saint-André-hors-Ville.—Trésoriers : Laurent Thomas, 1674; Jacques Le Vaillant, 1675; Guillaume Le Roux, 1676; Jean Le Mesnager et Louis Le Vigneur, 1677-1678; Richard Le Marié, 1680; Pierre Jeuffroy, 1681; Pierre Ribart et Nicolas Polle, 1682-1683; Jeuffroy De la Roche, 1684-1685; Guillaume Le Métail et Laurent Bertran, 1686-1687; Antoine Simon et Louis Touzé, 1688-1689; François Paullé, 1690; Pierre Le Sergeant, 1692; André Fremont, Bernard Thomas et Pierre Ramachard, 1693-1695; Nicolas Gaudin et Louis Duhamel, 1696-1697; Nicolas Gaillard et Jacques-Philippe Ponty, 1698-1699; Antoine Desabays et Nicolas Fièrecoq, 1700-1701; Jean Chauffart, 1702; Etienne Blard, 1703; Martin Houis, 1704; Guillaume Dicquemare, 1705; Pierre Meslin, 1706; Blondel et Levacher, 1707; Bernard Blondel, 1708. — Quelques pièces justificatives jointes aux comptes. — 1675, au sieur De la Place, pour avoir noté plusieurs offices, 15 livres. Mention de Gaspar Rocuchon, orfèvre; — de Charles Morel, menuisier.—1679, à Ancel, menuisier, 100 livres pour l'augmentation de la contretable. — 1682, à Ancel, sculpteur, 50 livres. — 1688, billets d'avertissement pour la prédication de la Translation de saint André, 10 sous. — 1706, de M. Houis, pour le *retombage* de la dame Houis, sa femme, 1 livre.

G. 6286. (Liasse.) — 188 pièces, papier.

1710-1720. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Pierre Le Vager, 1710; Jacques Le Carpentier, 1711; Louis Pinel, 1712; Nicolas Duchesne, 1713; Jacques Le Boullenger, 1714; Jean Sorel, 1714; Noël Hédier, 1715; Pierre Le Clerc, 1716; Christophe Chifaudelle des Barres, chirurgien, 1717; Laurent Bertrand, 1718; Noël-François de Barre, 1719. — 1713, on paie 6 livres 10 sous à un jardinier, pour avoir planté, au jardin de l'église, 4 pommiers nains, 4 poiriers de Bon-Chrétien et 3 abricotiers. Lambris fait dans l'église par Jean Hay, 130 livres. — 1717, à M. Nicolas Marre, fondeur, 87 livres, pour 4 chandeliers de cuivre triangle à écusson. — 1718, prix ordinaire d'une consultation d'avocat à Rouen, 32 sous.

G. 6287. (Liasse.) — 152 feuillets, papier.

1720-1729. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Jacques François, 1720; Jean Le Boullenger, 1721; Jean De la Rue, 1722; Pierre Beaufils, 1723; Pierre Yeury, 1724; Guillaume Pottier, 1725; Charles Bully, 1726; Dumoustier, 1727; Jean Thibout, 1728. — 1723, 12 bancs posés dans la nef par Etienne Destin, menuisier. — 1725, inhumation, dans le chœur de l'église, de M. Bernard Thomas, Trésorier, 30 livres.

G. 6288. (Liasse.) — 212 pièces, papier.

1730-1740. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Jean Chantin, 1730; François Rocquemont, 1731; Charles-Emmanuel Roüy, 1732; Charles Du Teurtre, 1733; Louis Le Rat, 1734; Michel Le Roy, 1735; Jean Ruby, 1736; François Tichan, 1737; Denis Duhamel, 1738; Jacques Viard, 1739. — François Michaux, Joseph Robert et Pierre Maitral reconnaissent avoir reçu de M. Du Teurtre, Trésorier en charge, 170 livres pour parfait paiement de la fonte des deux cloches de Saint-André. Ils s'engagent à les refondre, si elles étaient *discordes* avec celle du clocher, 23 septembre 1733. — A M. Le Prince (sculpteur), pour 4 vases qui sont placés sur le dais qu'on porte au Saint-Sacrement, 1735. — Procès entre les paroisses de Saint-Gervais et de Saint-André, au sujet de la maison occupée par le sieur Jonquais, que les deux paroisses réclamaient comme étant comprise dans leur circonscription, 1737. — Bancs faits dans la nef par le sieur Vernisse, menuisier. — Croix processionnelle achetée chez M. Thibaron, orfèvre sur le Pont-au-Change, *à l'Aigle d'or*, à Paris, 1738.

G. 6289. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1740-1750. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Laurent Chastelain, 1740; Pierre Osmont, 1741; Thomas Rivière, 1742; Louis Barbé, 1743; Noël De la Tour, 1744; Laurent Le Breton, 1745; Michel Du Breuil, 1746; Pierre Loutrel, 1747; Pierre Le Gris, 1748; André Tauvel, 1749. — 1741, vitres réparées par Louis Le Vieil. — 1742, à M. Hellot, maçon, 144 livres. — 1743, sépulture, dans l'église, de Mme La Coche, Trésorière, 10 livres.

G. 6290. (Registre.) — 153 pièces, papier.

1750-1760. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Nicolas Campigny, 1750; Gilbert Pétigny, 1751; Guillaume Charles, 1752; Jean-Baptiste Poullain, 1753; Nicolas Canoüard, 1754; Pierre Dessuslamare, 1755; Georges Rondel, 1756; Jean-Baptiste Lamand, 1757; Pierre Le Comte, 1758; Saturnin Ternisien, 1759. — 1752, quittance de Le Friand, maître serrurier. — 1753, à M. Maillard, serrurier, pour la barrière de fer et autres ouvrages du chœur, 181 livres 11 sous. A Boniface Le Friand, pour raccommodages aux cloches, 18 livres 12 sous.

G. 6291. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1760-1770. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Nicolas Jobay, 1760; Antoine Têtu, 1760; Vincent Languet, 1762; Amable Chauffard, 1763; Louis Desfourneaux, 1764; François Le Boulenger, 1765; Toussaint Boussard, 1766; Jean-Baptiste Le Saulnier, 1767; Thomas-François Tichan, 1768; François Rondel, 1769. — 1763, inhumation de Mme Languet dans l'église. Quittance de Roger Jouenne, maître maçon. — 1765, quittance de Louis Le Vieil, peintre vitrier. — 1767, jour de maçon, 30 sous; de manœuvre, 18 sous. — 1770, 36 livres à M. Bénitier, pour la reliure de 4 graduels en veau propre et pour sinets.

G. 6292. (Liasse.) — 247 pièces, papier.

1770-1779. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Pierre Saunier, 1770; Isaac Angran, 1771; André Bailleul, 1772; Nicolas Maze, 1773; Charles Grenier, 1774; Louis de Saint-Etienne, 1775; Claude Duhamel, 1776; Nicolas Dehais, 1777; Claude Coignet, 1778. — 1772, à M. Redouté, pour vitraux neufs, 55 livres. — 10 novembre 1772, Tierce reconnait avoir reçu 72 livres « pour la peinture à détrempe et à huile de la barrière en bleu avec le christ peint *coloré.* » — 10 décembre 1774, à M. Bénitier, pour reliure de l'office de saint André, grand in-f°, 7 livres; d'un vieux missel en veau, 10 livres; de 6 processionnaires, 10 livres 16 sous. — Autre mémoire du peintre Tierce. — Jour de plâtrier et de maçon, 22 sous; de manœuvre, 18 sous. — 1778, journée d'ouvrier, 30 sous; de manœuvre, 18 sous.

G. 6293. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1779-1787. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Charles-Nicolas Ruby, 1779; Paul Philippe, 1780; Pierre Dubreuil, 1781; Jacques Gervais, 1782; Alexandre Barbe, 1783; Jean-Baptiste Lepec, 1784. — 1781, à M. J. Duchesne, pour un tapis de pied en verdure, 45 livres; pour un autre tapis de pied à figure, 27 livres. Journalier, 22 sous. A M. Le Roy, 340 livres, pour solde de 4 grands tableaux : *la Pêche miraculeuse, la Prière de saint Pierre, la Multiplication des pains, le Martyre de saint André*, ainsi que pour 2 devants d'autel à tombeau et raccommodage du tableau représentant le *Baptême de N.-S.* — 1782, au même, 17 livres, pour avoir peint 2 portes et les soubassements de l'église. Gravure représentant une enseigne : « *Au grand Prevost,...* Victor Le Prevost, lunetier miroitier opticien, rue aux Juifs, à Rouen, fait et vend lunette et miroire en gros en détail à juste prix. » La gravure est de Guillaume Dossez. — A Germain du Grenier, 24 livres, pour reliure de 2 missels et de 2 bréviaires. Haro pour les Trésoriers de Saint-André, contre le sieur Martin, au sujet de l'adjudication des bancs de l'église. — 1785, journée d'ouvrier, 30 sous; de manœuvre, 22 sous. Quittance de Montigny et compagnie, pour fourniture de plomb laminé; en tête de la quittance un cercle avec cette inscription : *Ex æquo robur. Plomb laminé à Rouen;* armes de la Ville. Visite du comble de l'église Saint-André par Delalande, architecte. Toisé signé par M. A. Hardy, autre architecte. Autre procès-verbal fait par Michel De la Fosse, entrepreneur.

G. 6294. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier; relié en parchemin.

1725-1768. — Délibérations de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — 1er avril 1725, Charles-Louis Lenfant, curé. — 8 février 1728, on annonce que la voûte de l'église menace ruine. — 7 mars 1728, prix des places dans le *jubé* fixées à 20 sous par personne. — 20 avril 1728, mention d'un devis de travaux de M. Gaillard, vérifié par M. De France, architecte. Bénédiction de cloches par Louis-Auguste Marye, prieur de la Madeleine; parrain, Thomas Planterose, écuyer; marraine, Louise Marye, fille de M. Philippe Marye, vicomte de Blosseville, 31 mars 1730; — par le curé Lenfant; parrain, Nicolas Touin, substitut au Présidial de Rouen; marraine, Catherine-Marguerite Le Louvel, épouse de Jean Roust, receveur-payeur des gages de MM. du Parlement, 7 mai 1731; — par le même; parrain, Jean-Claude-François Addée; marraine, Marie-Madeleine-Françoise Le Boucher, 23 septembre 1733; — par Guillaume Touzin, ancien curé de Saint-André, présentement curé de Saint-Cande; parrain, Louis Maillard, juge-consul; marraine, Marie-Jeanne Vaultier, 26 septembre 1733. — 19 avril 1750, plan des chaises du chœur (36 stalles, 22 hautes, 14 basses) présenté par M. Le Queu, menuisier. — 28 juillet 1754, don de Mlle Marie de la Champagne. — 15 décembre 1760, poursuites contre Joseph Jonquais, qui avait refusé le chanteau du pain bénit.

G. 6295. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin; 91 pièces, papier.

1571-1778. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-André-hors-Ville de Rouen. — Fieffes faites par Jean de Marbeuf, sieur de Saheurs (Sahurs), 22 janvier 1571; — par Geneviève de Marbeuf, fille et héritière en partie de noble homme Pierre de Marbeuf, sieur d'Ymare et de Sahurs en partie, 23 avril 1633. — Fondations de Jacques Le Hulle et d'Elisabeth Rouen, sa femme, 24 novembre 1666; — de la dite Elisabeth Rouen, qui avait épousé en premières noces Laurent Patenôtre, 13 juillet 1677; — de Thomas Guillemard, maître de l'hôtellerie où pendait pour enseigne l'*Image de Notre-Dame,* au faubourg Cauchoise, pour lui et pour Philippine De Saint, sa femme,

19 septembre 1679. — Vente faite au Trésor de Saint-André par Nicolas Le Cordier, prêtre, clerc-sacriste de Saint-Michel, 4 mars 1696. — État des biens du Trésor de Saint-André, 1712. — Mention de Jean-François-Paul de Rassent, baron de Laune, Gerville, Latelle, etc., gouverneur en survivance du château d'Arques et capitaine d'une compagnie de cavalerie pour le service du Roi, 1er janvier 1672; — des curés de Saint-André-hors-Ville : Barthélemy Yves, 19 septembre 1679-21 juin 1688; Jacques Chapperon, 4 avril 1690; Jacques Nicolle, 19 décembre 1690-4 mars 1696; Thomas Douillet, 30 juillet 1703; Guillaume Touzin, bachelier de Sorbonne, 29 avril 1707; Lemaitre, 8 novembre 1778.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-CANDE-LE-JEUNE.

G. 6296. (Cahier.) — Grand in-folio, 29 feuillets, papier; non relié.

1783. — « Inventaire des pièces et escritures du Trésor de Saint-Cande-le-Jeune, conforme au compte de M. La Harelle, Trésorier entrant en charge l'an 1783. »

G. 6297. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier; relié en veau.

1757. — « Inventaire des titres, pièces et escritures des biens et revenus appartenant au Trésor et Fabrique de l'église de Saint-Cande-le-Jeune de Roüen, fait et dressé, en l'année 1757, conformément et suivant l'ordre des comptes rendus au dit Trésor par MM. les Trésoriers de cette paroisse, en conséquence de la délibération du ..... » — Fondations de M. de Cormeilles; de Nicolas Osmont, sieur de Berville; de Rolin Fontant; de M. Le Turc; de M. de Martainville; de la dame veuve Druel; de Paul Antheaume; de M. de Motteville; de Charles Mançois; de Robert Duhamel, etc. — Table à la fin.

G. 6298. (Registre.) — 172 feuillets, papier; relié en parchemin.

1757. — Double du registre précédent, de la même main, mais suivi d'une table différente.

G. 6299. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier, relié en parchemin.

1155 (copie) **-1702.** — « Registre des contracts d'acquisition et fondation de l'esglize de Sainct-Cande-le-Jeune de Rouen. Dans ce registre doivent estre transcrits les contracts d'acquisition depuis la première page jusques à la page 47e, et les contracts de fondation depuis la page 48e jusqu'à la fin du registre. » Table des contrats au commencement. Ce registre a été écrit vers le milieu du XVIIe siècle; il y a des additions jusqu'en 1712. Un grand nombre de contrats ne sont qu'analysés. La plupart des feuillets sont restés en blanc.

G. 6300. (Registre.) — [illegible] feuillets, [illegible]; relié en parchemin.

1554-1583. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Jean Dumoustier, 1554-1557; Antoine Le Quesne, apothicaire, 1557-1560; Simon Le Vigneron, 1560-1563; Pierre Prenant, 1563-1566; Guillaume Bonamy, 1566-1569; Pierre Roque, sieur du Génetay, 1569-1572; Guillaume Amelot, 1572-1575; André de Salamancque, écuyer, sieur de Lormaye, de Pâques 1575 à Pâques 1576; Hector Lengellé, avocat en la Cour des Aides, de Pâques 1576 à Pâques 1577; Noël de Boyvin, sieur de Tourville, Flamenville, Saint-Ouen, Bosc-Guillebert, général des finances de S. M. en Normandie, 1577-1578; Guillaume Fillastre l'aîné, 1578-1579; François Dufour, sieur de Fosse-Urry et du Vièvre, greffier en la Cour des Aides, 1579-1580; Robert Hays, 1580-1581; Jean de Bauquemare, 1581-1582. — Curés : Fremin Doury, 1557-1578; Guillaume Senescal, 1579. — 1554-1557, chœur tendu de drap, à raison du Carême; achat d'herbes à semer dans l'église aux jours de l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, le Saint-Sacrement, les octaves de cette fête, Saint-Jean; église *nattée*, achat de pain de cène et de vin à administrer pour les Pâques; 4 gallons de vin à M. Picard, pour la prédication du lundi de Pâques, 16 sous; — à M. de Landa, pour avoir fait la prédication le lundi de Pâques, 6 avril 1556, 22 sous 8 deniers; — au prieur des Carmes, pour la prédication le jour de saint Victor, 8 sous; — à Guillaume Ancel orfèvre, tailleur de la monnaie, pour une coupe dorée taillée à la meresse, pour porter le *Corpus Domini*, 8 livres. — 1560-1563, au prêcheur qui prêcha la fête saint Cande, 12 sous; — à l'évêque, pour bénir l'église, 28 sous. —

1565, « à Christophe Bérengier, ymaginier, pour ung ymage de saint Cande par luy faict pour mettre en la dicte église, suivant sa quittance, avec le marché des 16 mai et 20 juillet 1565, 11 livres 10 sous. » — 1566-1567, église tendue le jour saint Victor, 20 juillet; — achat de dragée et de pain bénit, pour le jeudi absolut, de bouleau, pour le jour du Saint-Sacrement; — à un homme qui avoit porté et rapporté la chaire à prêcher, 2 sous; — à Monsr Plumetot, pour avoir prêché le jour saint Victor, 15 sous; — emprunt de tapisserie pour tendre l'église, le jour saint Victor, 10 sous; — orgues empruntées; César, organiste. — 1569, clôture du cimetière faite par Guillaume Chrestien, maçon, 100 livres; — église repavée par le même, 84 livres 16 sous. — « A Robert Cler, menuisier, 400 livres pour la cloison faisant la séparation de la nef et du chœur, les bancs et poupitres des prestres. » — 1573, sermons solennels payés 30 sous le sermon; — mention de Martin Cousture, charpentier; — de Lohier, serrurier. — 1575, au prieur des Augustins pour le sermon de saint Victor, 36 sous 6 deniers; — banc des écritures; — mention de Jacques Tourmente, maçon; — de Léger Voranger, menuisier. — Mardi des fêtes de Pâques 1576, don fait à l'église par André de Salamancque : « Une fourniture de chappelle, de ung chasuble, 2 tuniques de velours rouge à gros fleurons d'or portant les pleines armoiries du dit seigneur et les departies des siennes et de la demoiselle, sa femme. » « Vitre au costé senestre du maître-autel faite par Jean Lorin, vitrier, 8 livres 15 sous. » — 1578-1579, mention de Levesque, organiste; — de Jean La Verte, dit Vernon, serrurier; — de Jean et Thomas Lorin, frères, vitriers. — 1579-1580, au prédicateur de Notre-Dame, pour avoir fait la prédication, le lundi de Pâques, demi écu; à son novice, 5 sous; — mention de Mellon Le Febvre, menuisier. — 1580-1582, mention de M. Guerente, médecin. — 1581-1582, paiement à un homme pour avoir joué des régales. — « A M. le Pénitencier, pour la prédication le lundi des festes de Pasques, 30 sous, et à son homme, 5 sous. — Aux prestres préposés pour visiter les pestiférés, suyvant l'arrest de la Court, 10 sous; — de maistre Mercadé, tabellion, 60 sous, pour la place d'un banc. » — 1582-1583, quêtes de la semaine sainte pour le linge de l'église, 3 écus 5 sous 6 deniers; — au religieux capucin qui a fait la prédication du jour saint Victor, 33 sous; — paiement pour avoir joué des régales; — 3 livres 15 sous à Pierre Balley, maçon, « pour avoir refaict le bénesquier. »

G [illegible]. Registre. — Petit in-folio, [illegible] feuillets, papier, relié en parchemin.

1583-1597. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Guillaume Auber, sieur de Gouville, 1583-1584; Raoul Bretel, sieur de Gremonville, conseiller au Parlement, 1584-1585; Toussaint Poullain, orfèvre, 1585-1586; Guillaume Le Mercier, 1586-1587; Charles de Saldaigne, sieur d'Incarville, notaire et secrétaire du Roi, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, 1587-1588; Jean Bulteau, marchand, 1588-1589; Jean Petit, commis au greffe du Parlement, 1589-1590; Gilles Beuzelin, drapier, 1590-1591; Jean David, 1591-1592; Michel Druel, 1592-1593; Richard Carrey, 1593-1594; Jean Lambert, tabellion, 1594-1595; Jean Fillastre, 1595-1596; Guillaume Rocque, 1596-1597. — Curés : Guillaume Senescal, 1583-1587; Marin Berrubé, 1588; Jean Barré, 1590. — 1583, « au prédicateur et à son homme, pour le sermon du lundi de Pâques, 35 sous; — à Blanchard, orfèvre, pour avoir gravé au galisse l'image saint Victor et avoir escript le nom de saint Cande le Jeune, 10 sous ». — 1586, vitres *racoutrées* par Guillaume Le Vieil. — « Au prédicateur qui a faict le sermon le jour de Pasques et à son homme, 35 sous. » — 1589, paiement fait par les héritiers de défunt maître Geuffroy Le Meteel, en son vivant avocat en la Cour, pour une maison rue Sénécaux, occupée par M. Bauldry, autre avocat en la Cour; — 2 écus pour l'inhumation de M. Denis, greffier. — 1590, achat de pigeon blanc, de *moysons* et d'étoupes pour le jour de la Pentecôte; — frais de l'Oratoire; — tombe posée sur la sépulture de la mère de M. de la Pommeraye. — 1591-1592, Oratoire; — remboursement des frais que Jean David, Trésorier, avait eus à supporter à raison de son emprisonnement au bailliage, parce que M. de Villars, gouverneur de la Ville, et MM. de Ville, avaient prétendu l'obliger, pour leurs urgentes affaires, à leur remettre 500 livres léguées au Trésor par Marguerite Beuzelin; il avait eu à payer au geôlier, pour 12 tables de dépenses, à 20 sous pour table, 12 livres 2 écus; pour la bienvenue aux prisonniers, gîtes et gardes, etc. — 1592-1593, à M. Cormerie, prédicateur qui prêcha pendant l'Oratoire et le jour saint Victor, 9 livres, qu'il laissa aux pauvres; — inhumation de la femme de M. Clémence, médecin; — de la femme de M. Le Coq, avocat, décédée paroisse Saint-Vincent. — 1593, à M. Hébert, docteur, et à son *homme*, pour prédication, le jour saint Victor, 15 sous. — 12 août 1593,

délais testamentaires de M. de Salamanque. — 1593, à M. Vatel, avocat, pour une consultation, 30 sous.— 1594, mention d'une rente de 100 livres à prendre sur demoiselle Barbe Houel, veuve de feu maître Pierre Corneille, en son vivant conseiller référendaire en la Chancellerie à Rouen, obligée au plège et caution de noble homme maître Jean des Mynières, sieur de Boisberte, maître des eaux-et-forêts en la vicomté de Rouen, demeurant paroisse Saint-Sauveur, et de Pierre Houel, sieur de Vatteville, Elu à Caudebec; contrat du 21 septembre 1594. — 16 mars 1594, *délais* testamentaires de M. de la Mailleraye. — 1594-1595, banc à Toussaine Poullain, femme de M. Porée, docteur en médecine. — 1595-1596, achat d'un pot de vin pour administrer le jeudi absolu, 8 sous; le samedi de Pâques, *idem;* de dragée pour le jeudi absolu. — Au prédicateur, pour avoir prêché le lendemain du jour de Pâques, 60 sous ; — à M. Lucain, pour avoir prêché à la dite église, 60 sous. — 1596-1597, établies posées dans l'aître de l'église pour l'Entrée du Roi, 12 livres. —Pour l'inhumation de M. Clémence, médecin, 6 livres; — de Mme Clémence, 6 livres; — de M. Lengeley, avocat en la Cour des Aides, 60 sous.

G. 632. (Registre.) — Petit in-folio, 171 feuillets, papier; relié en parchemin.

1597-1610. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : noble homme maître Pierre Puchot, sieur de Cidetot, conseiller au Parlement, 1597; Jean Dery, procureur en la Cour, 1598; Loys Bretel, sieur de Lanquetot, conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, président en sa Cour de Parlement de Rouen et garde-des-sceaux en Normandie, 1599; Philippe Asselin, bourgeois de Rouen, 1600; noble homme Jacques Puchot, sieur de Montlandrin, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, 1601; Raoul Le Prevost, avocat en la Cour, 1602; Ellye Boullays, 1603; Christophe Rousseau, capitaine en chef des 104 arquebusiers de Rouen, 1604; Abraham Therouldc, tabellion royal à Rouen, 1605; Thomas Dubusc, marchand, 1606; Jean Bertout, greffier criminel au Parlement, 1607; Loys de Requissens, marchand, 1608; Robert Hellot, marchand, 1609. — Curés : Jean Le Turc, 1597-1608; Bichot, 1608-1610. — 1597, « au presbtre de la Santé, pour avoir des ornements au dit lieu de Santé, 20 sous. — En papier brouillart pour remettre dans la tapisserie, 8 sous. — A 3 hommes qui ont gardé à l'église, par l'espace de 2 jours, pour leur nourriture, 4 livres ». — 1599, « au peintre pour avoir paint 2 armoiries de Mr l'Archevesque de Rouen, à porter le jour de son Entrée, 30 sous. — Au doyen de la Chrétienté, pour son droit de visite, 7 sous 6 deniers ». — 1600, inhumation de feu M. le président de Lanquetot, 10 livres; — de son fils, 60 sous; — d'un gentilhomme qui mourut au *Tableau,* 60 sous; — *délais* faits par feu Mercadé, tabellion, 6 livres; — dons pour permission de mettre ou de prendre banc. — 1601, église couverte en tuile et en ardoise. — 1602, pour l'inhumation de M. Fatin, assesseur en la vicomté de Rouen, 60 sous. — 1605, *délais* fait par feu M. Lambert, tabellion, 10 livres. « Est ordinairement paié au prédicateur qui fait la prédication le jour et feste Monsr saint Victor, la somme de 60 solz, que le comptable n'emploie ycy en despence, d'autant que le père Jésuite, qui a fait icelle prédication, n'en a voullu rien prendre, à la faveur du dit comptable. » « N'employe icy en despence le présent comptable la dragée, fruit et pain blanc baillé le jeudi absolut pour faire la cesne; le vin par lui baillé, ballais, housseaus, herbes à semer, tente du jour saint Victor, ne ce qu'il a payé à 2 hommes qui ont couché et prins garde deux jours à la tapisserie, ny mesmes ce qu'il a payé aux chantres Notre-Dame et organiste, qui ont assisté à la messe du jour saint Victor. » — 1607, mention de travaux faits par Jean Gaillard, vitrier. « A Me Guillaume Odore, charpentier, pour avoir par plusieurs fois veu et visité la place où l'on veult bastir en la dicte église et en faire les plans et devis, 6 livres. » — 3 août 1608, « sur le donné à entendre, faict aux Thrésauriers et paroissiens,..... que Me Jehan Le Turc, presbtre, curé de la dicte église, à present gisant en son lict mallade, estoit en voullonté de donner au Thrésor de la dicte église la somme de 500 livres tournois pour faire une table au maître-autel, avec représentation de la Passion et Résurrection de N. S. ».—1608, inhumation de Mlle de Requissens, transportée aux Cordeliers, 6 livres.

G. 633. (Registre.) — Petit in-folio, [illegible] feuillets, papier; relié en parchemin.

1611-1619. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : noble homme Nicolas de Planes, greffier héréditai de la Cour des Aides de Rouen, 1610; noble homme Monsr Me Raoul Bretel, sieur de Gremonville, conseiller du Roi en la Cour de Parlement, 1611; François Jan, sieur de Humesnil, receveur général des traites domaniales et entrée des marchandises étrangères en Normandie, oncle et tuteur principal des enfants sous-âge de défunt noble homme

maître Pierre Jan, vivant sieur de Breteville, conseiller et secrétaire de S. M., 1612; Pierre Beuzelin, conseiller du Roi et auditeur de ses Comptes en Normandie, 1613; Pierre Lambert, contrôleur de l'artillerie et tabellion royal à Rouen, 1614; Jacques Bulteau le jeune, marchand, 1615; Clément Durant, receveur des consignations aux bailliage et vicomté de Rouen, 1616; Pierre Leclerot, procureur en la Cour des Aides, 1617; Bichot, 1618.— Inventaire de la vaisselle d'argent.—1611, « à maistre Artur Courat, paintre en ceste ville, 76 livres 10 solz, pour la fason des tableaux en painture du contre-autel faict faire en la dicte église.—A maître Michel Lourdel, maistre sculpteur, 401 livres 5 sols, pour avoir faict et rendu prest, en la dicte église, le dit contre-autel et tabernacle, suivant l'intention du dit deffunct curé et le marché faict avec le dit Lourdel, passé devant les tabellions de Rouen, le 14 juin 1610 ». — 1611, « à Guillaume Audoire et Robert Ottren, charpentiers, pour avoir raccoustré le comble du chœur de l'église, 203 livres. — Au vitrier, pour 65 pieds de verre, à 5 sols le pied ».—1614, pour l'inhumation de M. Ferment, tabellion, 30 sous; — travaux faits par Martin Le Vieil, vitrier; — Jean Bourdin, maçon; — Jacques Le Parc, menuisier (clôt le bas des deux autels). — 1615, travaux faits par Louis Bertin, menuisier; — à Jehan Hellot, libraire, pour avoir raccommodé et relié 5 missels et 3 processionnaires, 7 livres 8 sous; — à Nicolas Burel, fondeur, pour 2 cloches qu'il a fondues pesant, l'une 660 livres, l'autre 489 livres, au lieu de deux qu'on lui a livrées, 145 livres. — « Arrêté qu'il seroit fait 2 bancs neufs à usage de femmes, au côté gauche de l'entrée de l'église, contre les carolles d'icelle. » — Permission à M. Bulteau, qui a aumôné 50 livres, de faire une tombe sur la sépulture de son père, lundi de Pâques 1616. — 1616, inhumation d'Henri Paine, de M[lle] de Gouville, de la mère de M. Lambert, de la femme de M. Crespin, tabellion.— 1617, inhumation de M. Boyvin, sieur de Claville; — de deux des enfants du sieur de Gremonville; —30 sous donnés au Trésor « par ung gentilhomme qui estoit logé chez M. Boullaye, lorsque le Roy estoit en ceste ville, à cause qu'il avoit faict mettre son carrosse par quelques jours au cymetière de la dite paroisse ».

G. 6304. (Registre.) — Petit in-folio, 274 feuillets, papier; relié en parchemin.

1619-1638. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Jean Rosée, marchand, 1619; Jean Le Marchand, 1620; Etienne Le Page, 1621; Georges Langlois, sieur de Plainbosc, président et Trésorier général de France à Rouen, 1622; Jacques Sonnyng, écuyer, 1623; Jean Petit, greffier au grenier à sel, 1624; Robert Le Picart, 1625; Jacques Hallé, sieur du Val, conseiller au Parlement, 1626; Nicolas Le Cordier, sieur du Troncq, président en la Chambre des Comptes de Normandie, 1628; Robert Toustain, écuyer, sieur de Honguemare et de Guenonville, conseiller au Parlement, 1628; Jean Hébert, auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie, 1629; Louis Le Carpentier, 1630; Salomon Du Boys, marchand tapissier, 1631; Jean de Bornes, chauffe-cire héréditaire en la Chancellerie du Roi à Rouen, 1632; Charles Romé, écuyer, sieur de Lesprevier, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1633; Charles Boullais, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Rouen, 1634; Michel Le Sueur, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1635; Pierre Le Marchand, auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie, 1636; Jean Goullard, 1637. — Curé : M. Bichot. — 1619, inhumation du père de Nicolas Dieusie; — de la petite-fille de M. de Servient; — *délais* de M. du Montlandrin; de Christophe Rousseau, capitaine des Arquebusiers.—Travaux faits par Charles Courberen, menuisier; le comptable Rosée paie au dit Courberen le *confessionnaire,* qui avait été placé du côté de la chapelle de la Vierge Marie, et 2 *encastillements* d'autel, l'un pour le maître-autel, et l'autre pour celui de saint Victor; on lui accorde, pour lui et pour ses descendants, résidant en la paroisse, la jouissance d'un banc occupé pour lors par sa femme; — au dit Courberen, pour un autre *confessionnaire*, 17 livres. — Don fait à l'église par le dit Rosée, « d'un contre-autel de damas blancq avec broderie et passement de soie rouge, fourni de 2 rideaux de damas blanc, enrichis de franges de soie rouge ». — 1622, « d'un nommé Peinne, orpfevre, 10 sols 8 deniers, pour l'ouverture de la terre. » — Travaux faits par Jean Courberen, menuisier; Nicolas Bezoche, vitrier. — 1624, inhumation, à Saint-Michel de Rouen, de M. Cavelier, frère du chanoine de ce nom; — à Saint-Cande-le-Jeune, « d'une dame qui a été apportée de Paris ». — 1627, peinture de la voûte de l'église. — 1628, travaux exécutés par Simon Grevin, peintre, 100 livres; — par Antoine Bezoche, vitrier. — 1629, inhumation du sieur Le Bret, président en l'Election d'Avranches.—Parfait paiement à Nicolas Lemoyne, Pierre Le Villain, menuisiers, et Simon Grevin, peintre, d'une somme de 400 livres, pour le lambris, menuiserie et peinture de la voûte de l'église; travaux vérifiés par Guillaume

Herpin et Pierre Le Poulletier, maîtres menuisiers à Rouen. — 1632, M. Theroulde, tabellion, enterré aux Carmes.

G. 6305. (Registre.) — Petit in-folio, 229 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1638-1659. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune.—Trésoriers : Jacques Roussel, 1638; Louis Maultrot, 1639; Christophe Druel, 1640; Adrien De la Fosse, 1641 ; Pierre Rocuchon, 1642 ; Christophe Rousseau, 1643; Claude Hébert, 1644; Charles Le Fournier, conseiller du Roi au siège présidial de Rouen, 1645; Nicolas Bihorel, correcteur en la Chambre des Comptes, 1646; Antoine Langloys, procureur en l'Election de Rouen, 1647; Jean Antheaume, 1648; Jean Rosée, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1649; Guy Ferré, 1650; Joachim Ferry, 1651 ; Cotteret, curé, 1652; Etienne Le Forestier, 1653; Louis Bechameil, maître d'hôtel ordinaire du Roi, 1654; François Osmont, 1655; Jacques Marguerite, sieur du Carrouge, trésorier-payeur de la gendarmerie de France, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, 1656; Grégoire Glachand, marchand, 1657; René D'Espagne, marchand, 1658. — Curés : Bichot, 1638-1640; Cotteret, 1641-1659. — 1638, travaux faits par Abraham Le Vieil et Jean Bouton, vitriers. — 1639, enterrement de l'enfant d'Henri Peyne ; — augmentations faites aux carolles par le sieur Lhureux, menuisier. — 1641, à Raphaël Malassis, libraire, pour avoir raccommodé 3 missels, 4 livres 10 sous. — 1642, inhumation du sieur De la Quérière, 5 livres ; — de Mme de Tilly, 10 livres. — « A Jean Bouton, vittrier, pour avoir repainct et faict ce qui dépendoit de son mestier en la vitre qui est à costé de la grande vitre du grand-autel, 16 livres ; — à l'imprimeur, pour avoir faict imprimer des pardons pour la feste de saint Cande, 70 sous ; — pour 4 canons imprimez en taille douce pour mettre sur les 4 autels, 70 sous ; — au menuisier, pour avoir refaict 2 confessionnaux et la table où l'on coupe le pain bénit, 12 livres 14 sous. » — 1643, « à Simon Grevin, peintre, pour 16 armoiries du feu Roi qu'on a faict faire pour la célébration de son service, 10 livres 13 sous ; — payé aux Capucins qui ont presché, plusieurs dimanches, en la dite paroisse, 6 livres. » (En marge de cet article) : « Passé pour l'année de ce compte, et ne se paiera plus par le Trésor ». — 1644, voûtes de l'église réparées par Henri Gosset. — Mars 1645, à un menuisier, pour un confessionnal et autres choses, 3 livres. — 1646, paiements faits à Nicolas Pinchon, Nicolas Le Roux, vitriers ; Millet, menuisier ; Jean Racine, tapissier ; Alexandre Mazeline, serrurier ; Jean Balley, maçon.—1648, paiements faits à Henri Gosset, maître maçon de la Ville ; à Bouton, vitrier.—1649, donné au Trésor, lors du décès de M. de Gremonville, 6 livres.—1650, 33 inhumations. —1651, 14 inhumations ; — travaux faits par Guillaume Le Vieil, vitrier ; Henri Gosset, maçon. — 1652, 16 inhumations, parmi lesquelles celle de noble homme François Rozée, auditeur en la Chambre des Comptes. — 1654, 11 inhumations, parmi lesquelles celle de M. Vincent Gloria, curé d'Ymare. — 1656, réédification de la vitre étant sur le maître-autel par Mathurin Gosset, maçon, 196 livres 15 sous. — 1656, « image d'argent de Monsieur saint Victor, pour mettre sur la manche de la robe du coutre ». — 1658, travaux exécutés par Henri Gosset, maçon ; Nicolas Quinel, vitrier.

G. 6306. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier ; relié en parchemin (couverture usée).

1659-1672. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Denis Mouton, 1659; Julien Royer et Jacques Baufroy, 1660; Philippe Rocuchon, 1661 ; Laurent Le Diacre, écuyer, sieur de Martinbosc, 1662; Eloi Cuisset, 1663; Jacques Carpentier, 1664; Mr de Ferrare, sieur du Tot, conseiller au Parlement, 1665; Jean Le Page, 1666; Robert Toutain, 1667 ; Jean Morsant, curé, pour l'absence de M. Follet, notaire royal, 1668; Antoine Tierce, 1669; Etienne Thouret, 1670; Adrien Le Bourg, 1671. — Curés : Samson Malherbe, 1659; Jean Moisant, 1669, etc. — 1659, inhumation de M. le Curé, 60 sous. — 1660, pavage de l'église par Gosset, maçon, 415 livres. — « Au didandier, qui a raccommodé le benoittier, 18 sous ; » — nouvelles carolles du chœur faites par un menuisier, un tourneur et un sculpteur. — 1661, à l'imprimeur qui a imprimé les indulgences de saint Cande et saint Victor, 5 livres 10 sous ; — à Pointel, menuisier, pour les balustres, 139 livres ; — au tourneur, 22 livres ; — à Ferraquet, pour des *membreures*, 22 livres 15 sous ; — au menuisier qui a fait le *dessus de la chaise*, 7 livres. — 1662, à M. Racine, sculpteur, pour avoir raccommodé l'image de saint Jean, 4 livres 10 sous ; — à un libraire, pour avoir raccommodé un missel, 15 sous ; — à M. Hénault, peintre, qui a peint le tableau du Saint-Sacrement, qui est derrière le chœur, 6 livres. — 1663, au sieur Poultier, menuisier, pour la grande porte de l'église, 81 livres ; — pour des

pots de faïence, 32 sous; — 2 tuniques de damas vert, garnies de passement d'or et d'argent faux, offertes par M. Cuisset. — 2 février 1667, Charles Echard, écuyer, et Louis Du Moustier, exécuteurs testamentaires de feu Samson Malherbe, en son vivant, curé de Saint-Cande-le-Jeune (testament du 20 janvier dernier), remettent à la Fabrique une chapelle de vermeil doré. Aux termes du testament, les exécuteurs testamentaires devaient faire faire une plaque d'argent, en laquelle seraient gravés ces mots : *Memento animæ rectoris Malherbe*, laquelle serait mise par le clerc de la paroisse, tous les dimanches de l'année, sur le grand autel, lors du *memento pro defunctis*. — 1666, inhumation des entrailles de M. l'abbé de Mortemer, de Mme de la Chaillerie, de Mme de Gelleville, de Jacques, more de nation; — à M. Langlois, fondeur, pour l'aigle du chœur, 80 livres. — 1668, pour 6 pots de faïence, 36 sous; — pour 2 cartes du canon de la messe pour les évangiles d'*In principio*, 13 sous 6 deniers. — 1671, en marge : « Il a esté arresté que cy-après il ne sera faict ouverture de la terre, en la nef, à moins de 3 livres, et, dans le chœur, à moins de 20 livres, dont sera dressé délibération. »

G. 6307. (Registre.) — Grand in-folio, 229 feuillets, papier; relié en parchemin.

1671-1693. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Adrien Le Bourg, 1671; Germain Yart, 1672; Nicolas Le Picart, 1673; Jacques Nicolas, sergent royal héréditaire en la ville et banlieue de Rouen, 1674; André Chaussée, 1675; M. André, 1676; M. Throsnel, 1677; Samson Antheaume, 1678; Julien Troussel, 1679; Nicolas Le Carpentier, marchand tapissier, 1680; Jacques-Joseph Verrier, 1681; François Clair, 1682; François de Ferrare, 1683; Claude Rondeau, 1684; Nicolas Fonteine, 1685; Paul Antheaume, clerc en la paroisse, 1686; Albert Mouart, 1687; Ango, 1688; Mazière, 1689; Pierre de la Barbe, 1690; Antipas Jamet, 1691; Pierre Doury, 1692. — Curés : Moisant, 1671-1684; Aublay, 1686. — 1673, 2 cartes de canons pour les messes, 1 livre 15 sous. — 1684, au sieur Jores, pour avoir relié 3 processionnaires, 4 livres 10 sous. — 1691, à M. Le Roux, avocat, pour une consultation, 3 livres 5 sous.

G. 6308. (Liasse.) — 14 cahiers in-folio, comprenant 148 feuillets, papier.

1683-1700. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. (Ces comptes, à l'exception du dernier, sont 5 doubles des comptes contenus au registre précédent.) — Trésoriers : Lambert, 1693; Claude Le Fevre, 1694; Mouchard, 1695; Claude Du Bosc, 1697; Louis-Jacques Baudouin, Trésorier de France, 1698; Pompone Giard, 1699. — Curé : Aublay, 1695. — Mention d'une maison à l'enseigne : *Où vous voudrez*. — 1698, frais faits pour l'inhumation et le service de feu M. le curé Aublay, décédé en 1698.

G. 6309. (Liasse.) — 10 registres in-folio, comprenant 174 feuillets, papier.

1700-1709. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Adrien Marouart, 1700; Charles Luce, notaire du Roi, 1702; Jean Formont, ancien juge-consul des Marchands, 1703; Nicolas Rondeaux, 1704; Pierre Bondor, receveur de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, 1705; Jacques Platel, 1706; Guillaume Taillandier, 1707; François Poltret, 1708; Nicolas Viguerard, 1709; Simon Ravoysé, 1710. — Curés : Biset, 1700-1708; Hébert, précédemment vicaire, 1708. — 1702, à M. Maury, libraire, pour un missel neuf, reliure d'un autre et billets d'avertissement des fêtes des patrons de l'église, 17 livres 10 sous. — 1703, pour un évangile *In principio*, 5 sous. — 1705, au sieur Guillaume Machuel, libraire, 3 livres 14 sous, pour avoir relié un graduel. — 1706, au même, 4 livres 10 sous, pour la reliure d'un missel et d'un processionnaire. — 1709, au sieur Viret, libraire, pour avoir relié 3 processionnaires, 4 livres 10 sous.

G. 6310. (Liasse.) — 10 registres in-folio, contenant 251 feuillets, papier.

1711-1719. — Comptes de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Denis Bradel, 1711; Gabriel Lartois, 1712; Toussaint Midy, 1713; E. Boullays, Trésorier de France, 1714 (en double); Etienne Le Moyne, 1715; Claude Guillebon, marchand, juge-consul, 1716; Honoré Maure, receveur des deniers patrimoniaux de l'Hôtel-de-Ville, 1717; Hector-Joseph Pavyot, chevalier, seigneur de Saint-Aubin la Villette, conseiller au Parlement, 1718 (en double). — Curé : Hébert. — Au compte de 1713, au verso de la couverture, étiquette imprimée : « *Au grand livre couronné*, la veuve de Jacques De la Motte, imprimeur et marchand libraire, demeurant à Rouen, au coin de la rue des Quatre-Vents, vis-à-vis de la Cour des Comptes et de la Poste, imprime, fait et vend toutes sortes de registres, lettres de voiture, connoissement, papiers

fins et communs de toutes grandeurs et autres marchandises. »

G. 6311. (Liasse.) — 10 registres in-folio, comprenant 189 feuillets, papier.

1719-1729. — Comptes de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Nicolas Duval, 1719; Vincent Cavelier, 1720; Jean-Pierre Lambert, 1721; Guillaume Brachigny, 1722; Jean Hachard, 1723; Laurent Gosselin, 1724; Jean-Baptiste Cardon, 1725; Georges-Michel Le Prevost, 1726; Nicolas Sainsaulieu, 1727; François-Pompone Giard, 1728.—Curé : Hébert. —1724, au sieur Renault, avocat, pour consultations et un écrit, 8 livres ;—pour le premier plaidoyer, 4 livres. —1725, au verso du registre, étiquette imprimée : « *Au grand livre couronné,* la veuve De la Motte et fils, imprimeur et marchand libraire, demeurant à Rouen, au coin de la rue des Quatre-Vents, vis-à-vis la Cour des Comptes, imprime, factures, quittances et autres œuvres. Fait et vend toutes sortes de grands livres, façon de Lyon et en veau, et toutes sortes de registres. Vend de toutes sortes d'heures et livres de piété, comme aussi toutes sortes de papiers fins et communs et autres marchandises. »—1728, « au sieur Hommerville, pour avoir relié le missel couvert d'argent et fourni le maroquin, 10 livres ».

G. 6312. (Liasse.) — 11 registres in-folio, comprenant 187 feuillets, papier.

1729-1740. — Comptes de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Robert Le Bienvenu, 1729; Jacob Fulletot, 1730; Alexandre Dambournay, 1731; Pierre Midy, 1732; Etienne Le Moyne, 1732-1733; Jacques Godier, 1734; Martin Bazille, 1735; Louis de Sermentot, 1736; Pierre Le Vieux, 1737; Jean-Baptiste Ponty, 1739 (en double). — Curés : Hébert, 1729-1735; Auber, 1738. — 1735, au sieur Hébert, maître maçon, pour ouvrage en pierre de liais, de Caumont et marbre, 3,427 livres; — pour transport des terres de l'église au cimetière Saint-Maur, 55 livres; —à Jean Creuilly, menuisier, pour travaux à l'église, 1,441 livres; — à Le Clerc, serrurier, pour la balustrade placée à l'entrée du chœur, 650 livres; — à Thibault et Mommainière, autres serruriers, 46 et 96 livres; — au sieur Poisson, fondeur, pour 4 porte-pupitres de cuivre jaune, 62 livres 8 sous. — 1736, rétablissement du clocher de l'église. — 1737, à André Le Clerc, serrurier, pour une porte de fer et cuivre à l'entrée du chœur, 524 livres.

G. 6313. (Liasse.) — 11 registres in-folio, comprenant 137 feuillets, papier.

1740-1751. — Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune.—Trésoriers : Michel Sainsaulieu, 1740; Pierre-Alexandre Le Febvre-Malortie, 1741; Pierre Le Normand, 1742; Denis Duthil, 1743; Nicolas Goubert, 1744; Louis-Jacques Gosselin, 1745; Guillaume-Nicolas Sanson, 1746; André-Jacques Le Clerc, 1747; Christophe Guéritault, 1748; Jacques Chouquet, 1749; M. Heulte, 1750. — Curé : Auber, 1740-1750. — 1741, Friand, serrurier. — 1744, à M. Jore, pour 3 missels en blanc pour les morts, 4 livres 10 sous. — 1745, au sieur Chesneau, pour reliure de 6 missels, 20 livres.

G. 6314. (Liasse.) — 9 registres in-folio, comprenant 146 feuillets, papier.

1751-1760. — Comptes de la Fabrique de la paroisse Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Pierre Midy, 1750; Pierre Haize, 1752; Jacques Lamy, 1753; Jean Fourny, 1754; Charles Simon, 1755; Charles Le Clerc, 1756; Lesueur, 1757; François Guillemard, 1758; Toussaint Bonnet, 1760. — Curés : Clémence, 1751-1758; Parent, 1759. — 1751, au sieur Le Prince, peintre, pour ouvrage de son métier à la voûte de l'église, 319 livres;—à Thibault, serrurier, 330 livres; — à Rivière, menuisier, 590 livres. — 1754, pour un millier d'imprimés pour les assemblées, 5 livres. — 1758, à Bellenger, peintre, 9 livres 10 sous; — à De Létang, peintre, pour un tableau mis derrière le chœur et destiné à servir de porte-respect au sanctuaire; — à M. Massieu, orfèvre, pour raccommodage du bénitier, 18 livres; — à M. Poisson, fondeur, 33 livres.

G. 6315. (Liasse.) — 11 cahiers in-folio, comprenant 133 feuillets, papier.

1759-1770. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Charles-Louis Charité, 1759; Pierre Porte, 1761; Thomas Juvel, 1762; Laurent Brachigny, 1763; Colo, 1764; Nicolas-Richard Le Brun, 1765; Samuel Massieu, 1766; Pierre-Louis Le Barbier, 1767; Berat, 1768; Jean Le Villain La Lutumière, 1769 (en double).—Curé : M. Parent.—1762, à M. Porlier, orfèvre, 134 livres, pour avoir fait une coupe neuve. Etiquette imprimée de Chesneau, marchand papetier : *A la Teste noire*, rue du Bec à Rouen,

au verso de la couverture du registre. — 1765, vitres cassées par la grêle; — au sieur Le Prince, peintre, pour peinture et dorure, 16 livres 10 sous; — au sieur Chesneau, pour avoir relié des antiphoniers, 33 livres. — 1767, à Le Prince, peintre, 69 livres; — à M. Le Foyer, serrurier, 250 livres. — 1768, mêmes noms.

G. 6316. (Liasse.) — 9 registres in-folio, comprenant 90 feuillets, papier.

1770-1780. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Jacques Basire, 1770; Louis-Nicolas Goubert, 1771; Aubin, 1772; François Roger, 1773 (en double); Joseph Pottier, 1775; Horcholle, 1776; Fayelle, 1777; Marin Moulin, 1779. — Curé : M. Parent. — 1772, paiements faits à Rivière, menuisier; Massieu, orfèvre; Chesneau l'aîné, relieur; Behourt, imprimeur; — impression d'un millier de billets d'assemblées du Trésor, 3 livres. — 1773, pour l'impression de 500 billets pour l'assemblée des propriétaires, relativement à l'imposition sur les maisons, 4 livres. — 1777, au sieur Tarlé, ferblantier, pour façon d'un cierge pascal, 17 livres.

G. 6317. (Liasse.) — 5 cahiers in-folio, comprenant 49 feuillets, papier.

1780-1790. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. - Trésoriers : Jean-Baptiste Le Normand, 1780; Nicolas-Antoine Tesson, 1781; M. Demouceaux, 1782; Eloy, 1783; Le Gras, 1789. — Curés : Parent, 1780; Delabarre, 1783-1789. — 1783, journée d'ouvrier à Rouen, 34 sous. — 1789, paiements à M. Porlier, orfèvre; à M. Delabarre, notaire, pour avoir remis en ordre les titres et papiers de la Fabrique.

G. 6318. (Registre.) — 125 feuillets, papier; relié en parchemin.

1669-1673. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Jour de Pâques 1669, Pierre Cathalan dispensé de la charge de Trésorier, moyennant 30 louis d'or, de 11 livres la pièce. — 6 décembre 1670, fondation d'*obits* par le sieur Le Prince, chapelain. — 5 avril 1671, Claude Verrier, marchand, dispensé de la charge de Trésorier, moyennant 350 livres. — 4 mai 1671, permission à Jean Hébert, écuyer, auditeur en la Chambre des Comptes, de faire poser une pierre, de 2 pieds de grandeur, au bout de la tombe de M[me] de la Challerie, sa sœur, et de damoiselle Catherine Le Cordier, sa femme; le dit Hébert donne au Trésor 200 livres. — 4 décembre 1673, on emploiera à la construction d'un grand autel, dont sera chargé le sieur Moulandrin, les 1,000 livres léguées par M. Philippe Beguin; exécuteurs testamentaires, MM. Jacques Bulteau et Ponce Maillefer. — Presque tout le registre est resté en blanc.

G. 6319. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier; relié en parchemin.

1705-1731. — « Registre des délibérations de M[rs] les curé et Thrésoriers de la paroisse de S[t] Cande-le-Jeune, concernant le temporel de la ditte église. » — 11 avril 1706, M. de Prémagny, avocat à la Cour des Aides, dispensé de la charge de Trésorier moyennant une somme de 160 livres. — 18 avril 1706, M. Sermentot dispensé de la même charge moyennant 180 livres. — 23 janvier 1707, fondation pour M. Antheaume, clerc de la paroisse. — 1[er] mai 1707, M. Pontrevé dispensé de la charge de Trésorier moyennant 220 livres. — 30 septembre 1708, concession faite à la Ville d'une petite portion du cimetière, 12 pieds de longueur sur 3 de profondeur, pour y établir une fontaine publique, à condition que la croix de pierre, qui est à présent proche du lieu où se doit faire la dite fontaine, sera transférée à tel autre lieu du dit cimetière que les sieurs curé et Trésoriers aviseront bien. — 2 décembre 1708, fondation de damoiselle Françoise Fossard, veuve de Nicolas Le Tellier, sieur de Fumechon, avocat en la Cour. — 1710, adjudication des bancs.

G. 6320. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier; relié en parchemin.

1735-1741. — « Registre des délibérations de M[rs] les curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune. » — 23 juillet 1736, « pour satisfaire aux arrêts de la Cour, notamment à celui du 8 mars dernier, le coffre-fort, dans lequel doivent être repostés tous les titres et papiers de la Fabrique, sera placé dans la sacristie; il en sera fait un neuf, fermant à 3 clefs, dont une sera mise entre les mains du curé, une autre entre celles du Trésorier en charge, une troisième entre celles d'un ancien marguillier. ». — 19 mai 1738, acceptation de la donation faite par feu M. Hébert, ancien curé de la paroisse, d'une rente de 500 livres pour faire dire, chaque jour, à perpétuité, la prière, soir et matin. — 20 novembre 1740, M. Alexandre Dambournay, pour obtenir à perpétuité, pour lui et ses

successeurs, droit de sépulture sous la tombe où sa femme a été inhumée, le 21 juin 1739, située dans le chœur proche du sanctuaire, du côté de l'évangile, avec permission de faire graver une inscription avec armoiries, offre au Trésor 6 chandeliers de cuivre argentés, de 2 pieds de hauteur, ciselés et relevés en bosse. »

G. 621. (Cahier.) — In-folio, 25 feuillets, papier; cartonné.

1744-1756. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — 14 février 1745, M. Pavée, vicaire de Saint-Cande-le-Jeune, nommé à la cure de Notre-Dame d'Envermeu, est remplacé, comme vicaire, par Jean Hunoult, premier chapier. — 10 juin 1747, on demande la réduction de la fondation du curé Hébert. — 17 octobre, vente de 6 acres de terre à Berville-en-Caux, à M. Léger, curé d'Amfreville-la-Couture.

G. 622. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier; relié en parchemin.

1756-1775. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — 24 juillet 1757, marché avec M. Rivière, menuisier, pour une chaire et un confessionnal, dont les frais n'excèderont pas 900 livres. — 17 septembre 1758, prix de la grosse sonnerie fixé à 6 livres; celui de la petite, appelée vulgairement les *lans*, à 2 sous.—3 décembre 1758, contestations entre le curé Clémence et les Trésoriers. — 13 février 1762, archives du Trésor mises en ordre par M. Frémont.

G. 623. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin, 81 pièces, papier.

1370-1789. — Fieffe par Louis de Cormeilles à Guillaume Robelot, d'un jardin en la paroisse Saint-Sever, 4 mai 1431. — Sentences pour le paiement des arrérages de la rente due pour cette fieffe, 1459, 1471, 1500, etc.—Autre fieffe faite par Louis de Cormeilles, seigneur du Mesnil-Esnard, à Jean Roze, charpentier, demeurant en la paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers, d'une vide place en la dite paroisse, près de l'hôtel des 2 *Angelis* (*sic*), et de Pierre Jourdain, dit le Verrier, et de l'hôtel des Degrés, rue Saint-Etienne, 28 octobre 1473.—Lettre de M. Cheval, avocat en Parlement, adressée au curé de Saint-Cande-le-Jeune, pour réclamer l'aveu de 2 pièces de terre sises à Roquefort, relevant du fief de la Massue, 21 avril 1789.—Estimation d'une ceinture d'arbres autour d'un clos appartenant au Trésor de Saint-Cande-le-Jeune, XVIIIe siècle. — Titres d'une rente de 40 sous assignée sur une maison faisant le coin d'une maison rue du Gril, paroisse Saint-Pierre-l'Honoré, 1370-1764. — Parmi ces titres, lettres passées devant Clément, maire de Rouen, par lesquelles Thomas Fouetel le jeune « délesse à Jehan Naguet, une maison entre l'éritage Symon Le Mestre et la rue du Petit-Muche »; le dit contrat passé en conséquence des lettres du même maire adressées « à honnourable homme et sage le bailli de Rouen et de Gisors ou à son lieutenant, pour le requérir, de par le Roi, en aide de droit, de faire ajourner Thomas Fouetel pour gagier à tenir du dit Naguet certains héritages sis en la mairie et paier les arrérages de la rente », août 1370. — Mention des étuves du Gredil, 1539; — de la rue du Gril, 1649; — d'une saisie faite, pour le paiement des arrérages de cette rente, entre les mains de Robert Le Vieil, vitrier, 1647.—Vente de 200 livres de rente au Trésor de Saint-Cande-le-Jeune, par Jean-Baptiste-Guillaume-Alexis Desnoyers, conseiller du Roi, garde-scel en la Monnaie, 1742. — Baux de maisons et autres biens, 1713-1789.

G. 624. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 62 pièces, papier; 1 plan (2 imprimés).

1616-1789.—Réduction des fondations de l'église de Saint-Cande-le-Jeune par Mgr de la Vergne de Tressan, 1726;—par Adrien d'Osmont, docteur en théologie, chanoine théologal de l'église de Rouen, archidiacre du Petit-Caux, prieur de Sainte-Madeleine de la Fontaine-aux-Bois, vicaire général et official, 13 août 1788. — « Mémoire instructif pour Mrs les curés du diocèse de Rouen qui demanderont la réduction des fondations de leurs églises » (paraît être de l'écriture de M. Cornet). — Sentence du bailliage de Rouen, du 19 mars 1616, qui condamne Adam Semel à faire le pain bénit en la paroisse Saint-Cande-le-Jeune, quoiqu'il se prétendit paroissien de Saint-Pierre-du-Châtel.—Autre sentence du bailliage, du 11 février 1681, qui condamne Nicolas Le Carpentier, Trésorier en charge de Saint-Cande-le-Jeune, à payer les curés et les prêtres attachés au service de la paroisse, bien qu'il prétendit n'avoir aucuns deniers en ses mains. — Pièces concernant le paiement d'une taxe de 50 livres pour la réunion à la Fabrique de l'office de Trésorier-marguillier d'honneur, créé par l'édit de février 1704; — uni, moyennant finance, aux Fabriques par autre édit du 24 janvier 1705. — Devis de travaux; quittances. — Procès entre la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune et le sieur Martin

Moullandrin, maître peintre sculpteur à Rouen, au sujet du paiement de la contretable du maître-autel de Saint-Cande, 1675. — Mémoire de ce qu'il a fait outre son marché. — Vérification des travaux par Nicolas Gugu et Pierre Rabon, peintres sculpteurs : « A cette contretable, du rez de terre à l'extrémité de la croix, 25 pieds de haut ; » on rappelle que le 1er marché était du 27 septembre 1672, et le second du 16e avril 1674. La dépense totale montait à 3,030 livres. — Plan de la sacristie, 1703, signé : Lequeu. — Arrêt du Parlement, du 7 août 1780, pour le transfèrement des cimetières hors de la ville (imprimé). — Observations des curés de Rouen sur l'édit concernant les inhumations dans les églises et les cimetières des villes, non signé. — Sceau plaqué de Mgr de la Vergne de Tressan.

G. 6325. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1591-1719. — Procès, en 1591, entre honorable homme Gilles Beuzelin, bourgeois de Rouen, Trésorier de Saint-Cande-le-Jeune, et Jeanne de Saldaigne, veuve de défunt honorable homme maître Jean Petit, vivant commis au greffe civil de la Cour, qui avait été Trésorier de la même paroisse, 1590, au sujet de la gestion des affaires de la Fabrique ; — entre la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune et celle de Saint-Pierre-du-Châtel, pour la question de savoir à quelle paroisse appartenait une maison, occupée par Michel Vendome, en 1607, postérieurement par le sieur de Sonning et par ses gendres, MM. Dambry et Romé ; — la dite maison était la propriété, en 1607, de Jeanne Cossette, veuve de M. de Saldaigne, secrétaire du Roi, sieur d'Incarville, tutrice de ses enfants mineurs, et, en 1658, de Vincent Le Mettais ; — entre les Trésoriers de Saint-Cande-le-Jeune et Pierre Lemarchand, propriétaire d'une maison adjacente au cimetière, pour droit de vues, 1678 ; — la maison du dit Lemarchand, rue du Petit-Salut, *A la Lampe d'argent,* était un cabaret : « Journellement, dans les heures indues et pendant le service divin, il s'y faisait des clameurs de personnes qui s'injurioient les unes les autres, dançoient avec grand bruit, chantoient des chansons dissolues, faisoient jouer des violons et violes, troubloient le service divin et empeschoient les processions, de sorte que l'on a esté obligé d'interrompre les processions qui se devoient faire autour du cimetière les jours de dimanches et festes solennelles, pour éviter au grand scandalle ; jusque-là mesme que, lors que l'on porte le Sainct-Sacrement aux malades, et que l'on est obligé de passer dans le dit cimetière par devant la dite maison, ces sortes de clameurs ne cessent point, quoique l'on ne manque jamais de sonner la grosse cloche pour advertir le peuple, et que le clerc qui précède le Sainct-Sacrement fasse incessamment sonner la clochette qu'il tient en main. » — Autre procès entre le curé de Saint-Herbland et celui de Saint-Cande-le-Jeune, qui se disputaient la maison de M. de la Roque ; la dite contestation terminée par sentence arbitrale de 4 curés de Rouen, 1743.

G. 6326. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 153 pièces, papier.

1167 (copie) **-1789.** — Procès au bailliage de Rouen entre les Trésoriers de Saint-Cande-le-Jeune, d'une part, et M. Antoine Asselin et la dame Anne Guillaumot, sa veuve, propriétaires d'un hôtel contigu à l'église, au sujet d'un escalier, ouvert dans l'allée latérale de l'église, et de dégradations aux fondements de la tour. — Mémoires, répliques, dupliques, consultations et autres pièces de procédures relatives au dit procès : « Ce proceds, disoient les Trésoriers, est une vexation criante qu'a fait un religionnaire pendant sa vie, continuée par son épouse, devenue puissamment riche par le système du papier, à une pauvre église que le même système a accablée, » 1723-1731. — Parmi les pièces produites, vente faite, en 1622, par M. de Canouville à M. Nicolas Le Cordier, sieur du Tronc, président en la Chambre des Comptes, de la maison qui plus tard devint la propriété de Me Asselin, indiquée comme située rue aux Ours, ayant sa principale entrée par une allée donnant dans la dite rue et bornée par le cimetière, église et presbytère. — Procès-verbal de visite par M. Jacques Gravois et Jean-Pierre De France, architectes, 20 mars 1725. — Contrat de la fondation faite en l'église Saint-Cande-le-Jeune par Françoise Fossard, veuve de Nicolas Le Tellier, sieur de Fumechon, avocat au Parlement, 7 décembre 1708. — Titres de propriété et de famille joints au dit contrat. — Acte de l'inhumation, à Saint-Vigor de Rouen, de Françoise Fossard. — Aveux de biens sis à Rocquefort, relevant de la seigneurie du dit Rocquefort et du fief de Tallebot, baronnie de Cleville, rendus à Nicolas De la Mare, sieur du Mont-l'Evesque, 1553 ; — à Charles De Cossé, maréchal de France, lieutenant-général pour le Roi en Normandie ; — à sa veuve, Charlotte d'Esquetot, 1607 ; — à Jean-Baptiste Deschamps, sieur de Bois-Hébert, la Bouteillerie et Rocquefort, 1668. — Traité de mariage entre François Fossard, avocat au siège présidial de Caudebec, et Marguerite Le Bouteiller, fille aînée de Pierre Le Bouteiller, conseiller

du Roi au présidial de Rouen, 7 août 1611. — Lettre du dit Le Bouteiller à son gendre au sujet de courtines et de pendants de lit, qu'il lui envoie : « Cela est encore grandement nécessaire d'aider encor un peu à ce paouvre vieil homme d'achever en quelque repos le reste de ses paouvres jours; et Dieu, qui void les bienfaictz, vous en fera toute rescompense sans rien perdre; et moy je vous en demeureray toujours votre plus affectionné à vous servir : Le Bouteiller, » 3 juin 1625. — Baux de terres : mentions de Jean Glanard, vicomte de Caudebec, 28 novembre 1613; — de François Le Picard, écuyer, procureur du Roi au présidial de Caudebec, 1629; — de Pierre de Rouen, sieur de Commanville, vicomte de Caudebec, 1630; — de Pierre Le Bouteiller, bailli en la principauté d'Yvetot, 1630.

G. 6327. (Liasse.) — 84 pièces, parchemin; 91 pièces, papier.

1376-1781. — Titres de fondations en la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune, de : Robert Anceaulme, prêtre et clerc matriculier, 1585; — Guillaume Aublé, curé, 1698; — Philippe Beguin, 1672; — Guillaume Bonsergent, 1702; — Louis Bretel, sieur de Lanquetot, président au Parlement, et Françoise Le Doux, sa femme, 1598-1623; — Bulteau, ancien conseiller-échevin, 1686; — Salomon Dubois et Isabeau Deschamps, sa femme, 1652; — Madeleine Dufour, 1656; — Mme Jean Formont, 1731; — Jean Giard, 1688; — Cardine, veuve de Guieffin Isnel, 1467; — Jean Le Prince, prêtre, 1625; — Louis Le Simple, 1719; — Nicolas Osmont, sieur de Berville-sur-Seine, 1467; — Madeleine de Pierre, 1711; — Henri de Quiros, sieur de Coqueréaumont, 1669; — Mlle Sirette du Saussoy de Martot, 1774. — Procès, en la vicomté de Rouen, entre les Trésoriers de Saint-Cande-le-Jeune, d'une part, et le sieur Guillaume Petit, vicaire de la paroisse, Jean de Clinchamp et Georges de Brunelles, successivement curés, d'autre part, pour arrérages de loyers, 1537-1539. — Aveux pour terres à Berville-en-Caux, provenant de la fondation de Mme Le Roux, veuve du sieur de Lanquetot, à Louis de Mouy, maréchal de camp des armées de France, bailli de Caux, châtelain de la Mailleraye, 1630; — à Louis de Grimouville, seigneur de la Mailleraye, 1650-1665. — Titres de propriété de la maison de la *Levrière* à Rouen, provenant de la fondation de M. Osmont de Berville, 1396—1751; dans le nombre, un contrat de vente de rente par Colette, femme de Raoul Le Roy, pour payer la rançon de son mari, prisonnier à Arainnes, 13 août 1421.

G. 6328. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 114 pièces, papier (1 imprimé).

1612-1718. — Testament de Charles Hébert, licencié ès-lois, curé de Saint-Cande-le-Jeune, portant donation à cette église d'une rente foncière de 300 livres, à prendre sur une maison de la rue Saint-Vivien; d'une somme de 4,000 livres, à placer au denier 20, à charge d'une prière publique le matin et le soir, 17 août 1730. — Titres de propriété concernant cette fondation; pièces relatives aux procès auxquels elle donna lieu et aux frais qui furent faits pour obtenir l'envoi en possession de la maison de la rue Saint-Vivien. — Consultations des avocats Deschamps, Routier, Le Petit, Lemoine. — Arrêts, Déclarations, requêtes, significations, quittances concernant les droits d'amortissement payés par la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune de Rouen. — Extraits du rôle des taxes. — Ordonnance de M. de Creil, Intendant de la Généralité de Rouen. — Pièce portant le sceau de Mgr de Saulx-Tavannes.

G. 6329. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 36 pièces, papier (2 imprimés).

1459-1777. — Pièces diverses concernant la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Quittances pour le racquit d'une rente de 60 sous sur une maison près du cimetière de cette paroisse, la dite rente due par Jean Du Busc, sergent du Roi, 1459-1462. — Titres de rentes sur le clergé, sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. — Transaction entre le curé et les Trésoriers, d'une part, et M. Pierre de Ferrare, abbé de Fontaine-le-Comte, conseiller au Parlement de Normandie, au sujet de la muraille du bâtiment appartenant au dit de Ferrare, faisant face du côté de la dite église, 24 mai 1688. — Etats des rentes dues au Trésor. — Devis des ouvrages faits pour la construction d'une sacristie, 1763; — pour la construction d'une chaire à prêcher, 1757; — pour les nouveaux bancs de l'église, 1760; — pour la réédification du comble de l'église, 1772.

G. 6330. (Cahier.) — In-folio, cartonné, 26 feuillets; papier.

17e siècle. — « Estat des rentes et revenu de l'église Sainct-Cande-le-Jeune et des charges et services mentionnez aux contrats. » — Table des chapitres au commencement.

G. 6331. (Liasse.) — 24[illegible] pièces, papier.

1699-1728. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune, pour les années 1699, 1714, 1717, 1718, 1721, 1722, 1725, 1728. — Quittance d'Antoine Du Long, maître menuisier à Rouen, pour un lambris en bois de chêne; — d'Antoine Boussart, maître peintre, pour avoir « carnationné plusieurs figures et marbré les pieds d'estaux qui sont autour de l'église, etc. », 1717.

G. 6332. (Liasse.) — 514 pièces, papier.

1730-1749. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune, pour les années 1730, 1738, 1740, 1749. — Marché fait avec Jean-Pierre De France, architecte à Rouen, domicilié rue des Faulx, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, 1740. — Mémoire de Noël Follain, pour ouvrage de charpente fait par ordre de cet architecte, 1741.

G. 6333. (Liasse.) — 511 pièces, papier.

1750-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune.—Mémoire de peinture d'impression faite par Le Prince : voûte de l'église peinte en gris à l'huile à 2 couches, à raison de 35 sous la toise, 1752.—Marché fait avec Jacques Rivière, menuisier, pour la construction d'une chaire à prêcher, 1757. — Devis des ouvrages à faire au presbytère; M. Le Queu, entrepreneur, 1758.

G. 6334. (Liasse.) — 167 pièces, papier (1 plan).

1773-1778.—Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune pour les années 1773, 1774, 1775, 1777, 1778. — Quittances de la fille Behourt; 5 livres pour un mille de billets d'assemblée par elle imprimés; — de Chesneau l'aîné; 30 livres pour avoir recollé un missel en veau, doré sur tranche, filets et coins en or sur le plat, 1773. — Procédures contre les héritiers de feu M. Alexandre La Pleur, maître charpentier; ouvriers payés à raison de 33 sous le jour.

G. 6335. (Liasse.) — 407 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — « Estat des biens et recettes à faire par M. Le Gras pour le Trésor, pour son année de gestion qui a commencé à Pasques 1789. » — « Mémoire des ouvrages en maçonnerie faits et fournis par M. Roger Jouenne, maître maçon, pour la démolition et reconstruction en neuf d'un pilier de pierre; » journée d'ouvrier maçon, 32 sous; 26 pieds de pierre dure de Caumont, 23 livres 8 sous; pour le port et le charriage de la dite pierre, 3 livres 18 sous; 1 pouche de chaux, 1 livre 4 sous; 4 pouches de ciment, 2 livres 16 sous, 1785.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-CANDE-LE-VIEUX DE ROUEN.

G. 6336. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, parchemin; doré sur tranche, reliure soignée.

1636-1706.—« Inventaire des reliques, argenteryes et ornemens appartenans au Thésor de l'église collégialle et parroissialle de Monsieur Saint-Cande-le-Vieil de ceste ville de Rouen. »—Autre inventaire des reliques et argenteries. — Autre inventaire du cuivre. — Inventaire des voiles. — Autres inventaires des reliques et ornements, 1679-1703. — Inventaire des archives jusqu'en 1706. » — Dans un autre sens du registre, quelques délibérations de 1636 à 1681.— 24 mars 1636, « arresté que la grosse cloche de l'église ne sera sonnée que aux inhumations des Thésauriers de la dicte paroisse, et, où d'autres personnes désirassent la faire sonner, sera payé au Thésor 60 sols; il sera payé, pour les inhumations ou droits d'ouverture de terre, 60 sols pour les chefs de famille, et 30 sols pour les enfans, ou du moings 20 sols, selon la commodité ou incommodité des personnes, et dont le clerc en confèrera avec le Thésaurier ». — 6 avril 1653, « sur l'entreprise faicte par M. Duhamel, curé de la dicte église, ayant, au préjudice de l'arresté verbal, faict par toute la compagnie, qui portoit que l'image de saint Joseph qu'il avoit tirée des vieilles démolitions des Pères Cordeliers, ne seroit montée ny placée dans la niche qu'il avoit faict faire dans un des principaux pilliers de la dicte église, de son propre mouvement,..... au préjudice de laquelle résolution, il n'a laissé de faire placer (le 4e d'apvril de la présente année) furtivement et à portes closes..... Arresté que la résolution de la première assemblée sera exécutée, et que l'image sera ostée ». On craignait que cette

statue de pierre, à raison de sa pesanteur extraordinaire, n'entraînât la chute du pilier. — Au chapitre des reliquaires et argenterie : « Une châsse de Mr saint Cande. Ung reliquaire d'un os de saint Cande, mis en une piramide en façon d'argent doré. Un reliquere enchassé dans du bois en forme de bras. Un reliquere enchassé d'argent, où est escript : Ung os de saint Estienne. Un reliquere représenté par une figure en cuivre, portant des relicques de saint Cande. Une boette dans laquelle est enfermé un chappellet et une ceynture de sainte Pience. Une châsse de bois dans laquelle est une coste de madame sainte Pience. Un calice d'argent doré et gravé en forme de soleil. Ung sciboyre en façon d'église, moictié argent et moictié cuivre, le tout doré, dans lequel on portoit cy-devant le Saint-Sacrement. »

G. 6337. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier; relié en veau.

1721-1776. — « Inventaire général des contrats et pièces de procédures qui sont dans le chartrier de l'église collégiale parroissialle de Saint-Cande-le-Vieil, dressé par Nous Pierre Moulin, curé chanoine de la dite église, et Louis-François Guilyot, Trésorier, en exécution de la délibération du 29e juillet 1725, dans lequel sont spécifiez les offices qui se célèbrent pour chaque fondation, conformément au mémoire délibéré, le 8 octobre 1724, sur la manière dont peuvent s'exécuter les dites fondations, lequel mémoire est relié avec le présent inventaire. » — Additions jusqu'en 1776. — Table au commencement du registre. — A la page 54, « pièces de la fondation de M. Cauchon, évesque de Lizieux. Une pièce, datée du 23 septembre 1450, qui est un contrat par lequel il paroit que le dit sieur Cauchon a donné au Trésor 300 écus d'or une fois payés. Il se dit quatre hautes messes de *Beata* les 4 premiers samedis des mois de janvier, février, mars et avril, suivant l'article 6 du mémoire. »

G. 6338. (Registre.) — In-folio, 177 feuillets, papier; relié en parchemin.

1492- vers **1611.** — « C'est le papier et registre des rentes et maisons qui appartiennent au Trésor de l'église Saint-Cande-le-Vieil de Rouen, » de 1492, avec additions jusqu'en 1534. — « Inventaire général de toutes les lettres et escriptures qui concernent l'église collégialle et paroissiale de Saint-Cande-le-Vieil, fait par moy Thomas Petit, presbtre, l'un des chanoines de la dite église, » vers 1614. — On y trouve l'analyse des procès-verbaux de vérifications de reliques faites par Bertholin *de Qualiis,* vicaire général du cardinal de Plaisance, administrateur perpétuel de l'église de Lisieux, 1er février 1422; — par Zanon, évêque de Lisieux, 22 juillet 1425; — par Henri, évêque de Philadelphie, 2 avril 1494; — par Toussaint, évêque de Thessalonique, 7 avril 1507. — Mention de la donation faite au Trésor par Vincent Cavé, en 1345, d'une maison qui fut plus tard « employée au bastiment de l'église; » — de l'acquisition faite par Nicolas Abraham, peintre sculpteur, de la maison des Meslots, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, 9 avril 1587.

G. 6339. (Registre.) — In-folio, 375 feuillets, papier; relié en veau.

1725. — « Livre du revenu de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieil, divisé en trois parties : La première partie est le prix du loyer des maisons et terres, dans laquelle on a spécifié le commencement et la fin de chaque bail. La seconde partie est des rentes, de leurs échéances et des endroits où elles sont affectées. La troisième partie est le numéro et le prix du loyer de chaque banc. » — Maisons à Rouen, rues du Bac, de la Savonnerie, du Chien jaune, Ancrière, Ganterie, Potart, du Bac, des Tapissiers, Basse-Vieille-Tour, de Saint-Romain, du Batoir, de la Gloe, de la Vigne, du Clos-Saint-Marc, du Bon-Espoir; — biens à Sotteville, Canteleu, Mesnières, Buchy et Jumièges.

G. 6340. (Registre.) — Petit in-folio, 186 feuillets, papier; relié en parchemin.

1725-1789.—Double ou minute du registre précédent. — Au titre, au-dessous de la date 1725, *L. F. Guilyot fecit anno 1725.* — Ce registre a reçu des additions et des annotations jusqu'en 1789.

G. 6341. (Registre.) — In-folio, 442 feuillets, papier; relié en parchemin.

1554-1596.—Comptes de la paroisse Saint-Cande-le-Vieux. — Les comptes sont rendus pour un an, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Guillaume Le Clerc, 1554; Guillaume-Pierre Toustain, 1555; Guillaume Hébert, 1556; Tourny Touzé, 1557; Guillaume Dupont, 1558; Jean Rocque, 1559; Adam Bezucquet, 1560; Charles Pavyot, 1560; Jacques Boessel, 1562; Louis Gaillard, 1563; Etienne Le Prevost, 1564; Jacques

Houssaye, 1565; Pierre Graffart, 1566; Mathieu De la Fosse, 1567; Thierry Voisin, 1568; Jean Castel, 1569; Jacques Renaut, 1570; Thomas Le Conte, 1571; Pierre De la Porte, 1572; Pierre Saver, 1573; Vincent Larchevesque, 1574; Pierre Marest, 1575; Jacques Dufour, 1576; Etienne Asselin, 1577; Guillaume Botherel, 1578; Paul Lesperon, 1579; Jacques Mouret, 1580; Guillaume Le Forestier, 1581; Jacques Pavyot, 1582; Jacques Geuteville, 1583; Charles Debornes, 1584; Jacques Sonnes, 1585; Jean De la Rue, 1586; Fleurent Crosnier, 1587; Lazare Graffart, 1588; Robert Barré, 1589; Artus Lefebvre, 1590; Robert De la Porte, 1591; Jacques Frontin, 1592; Jean La Mouque, 1593; François de Gruchet, 1594; Jean De la Mare, 1595; Nicolas Cendret, 1596.—1554, cueillettes du bassin de l'œuvre, du bassin de la Vierge Marie, du bassin des reliques, du bassin saint Main, du cierge bénit. — M. de Saint Denis, doyen de Saint-Cande. — « Receu de Pierre Toustain, quant il maria sa fille, pour avoir laissé l'église tendue du jour saint Nicostrat, 22 sous 6 deniers. — *Benesquier* de pierre mis à la chapelle Saint-Ursin. » — 1555, inhumation de maître Nicole Gallopin, doyen de Saint-Cande.—Mention des *orgres.* — 1561, achat de 3 milliers d'ardoises pour recouvrir sur l'église, 20 livres 3 sous. — 1562, pierre apportée pour faire des *autieux.*—6 gallons de vin achetés « chez le maître de la *Cloche* pour mons. l'évesque qui bénit l'église; à 2 serviteurs qui portoient la chaire et sa mitre, 12 sous. » — 1563, inhumation de M. le curé Dufour. — 1564, journée de plâtrier, 9 sous 6 deniers; de manouvrier, 4 sous. — Pour le pain des fondations de la cène et pour administrer, 60 sous. — Guillaume Jouyse, vitrier. — *Barc* à porter le *Corpus Domini* fait par Gilles François, menuisier, 60 sous; peint et doré par Jean Michel, 40 sous. — « A Symon Du Busc, hucher, pour avoir fait 2 bières à porter les trespassés, 40 sous. » — Jean Le Tellier « achève de note et escripture un livre de saint Cande. » — Jean Barré, curé, accompagné de Philippe Corneille, se rend à Vernon pour le recouvrement du chef de saint Cande. —1566, « à Louis de Seniguehen, escripvain, 14 livres 6 sous pour parpaye d'un gradal. » — 1567, Geuffroy Le Prevost, fondeur, rue Ecuyère. — Mathieu De la Fosse, vitrier. — « A Louis Guillebert, menuisier, rue Damiette, 9 livres 3 sous 6 deniers, pour unes grandes aumeres à meitre les reliques. » — 1569, au même, 50 sous, « pour avoir fait 2 pourtraits pour un contrautel avec carolles; — 9 livres pour unes carolles mortueres avec la biere et traistres. » — 1570, « feurre espandu, le jour de Nouel, à la messe de mynuict. » — Etienne Le Fevre, fondeur. — Ambroise Ango, maçon. — « Au menuisier, pour avoir fait la contretable, les 2 cloesons et carolles du chœur, 200 livres. » — 1571, « à Adrien Le François, pour avoir fait une cherre, 50 sous tournois; » — achat d'ardoise noire et carrée. — Image de saint Michel descendue de la tour. — 1574, à Jean Petit, libraire, pour avoir relié et *accoustré* plusieurs livres, 40 sous. — Robert Belot, organiste. — 1577, « receu de la seur de défunt maître Lorens de Gouberville, l'ung des curés de Saint-Cande-le-Vieux; » — « de M. Le Marié, pour l'innumassion de une mestresse d'escolle, 15 sous; plus receu du maistre de la *Coste de balleine,* pour ce qu'il a occupé l'estre à faire taller son boys pour faire bastir en sa maison, 40 sous. » — Orgues *raccoustrées* par Nicole Cocquerel, demeurant au Vieux-Marché. L'organiste, Jean Yart, demeurait chez M. de Tostes, hors le pont. — 1579, inhumation de maître César, peintre.—Banc de Nicolas Guedeville, tapissier. — 1580, Léonard de Clèves, organiste. — 1581, les 2 plus grosses cloches de Saint-Cande bénites par le 1er des 4 curés, Jean Barré.—1581, marché avec Pierre Le Sage, maître fondeur à Rouen, pour faire une seconde cloche.—1582, 4 gallons de vin présentés par Mgr l'évêque de Lisieux, lorsqu'il célébra la messe de la Pentecôte, 49 sous.—« 10 sous aux prestres qui visitent les pestiférés. » — « A Pierre Benard, menuisier, pour avoir par lui faict un couverteur neuf de bois de chêne; ung long lieutrin de bois au revestiere de ciens pour serrer les livres. — A Guillaume Follie, menuisier, pour une grande table longue de 14 pieds et demi, pour sur icelle mettre les saintes reliques aux jours que l'on communie, et aussi pour servir à rendre les comptes de ciens, que mesmes pour servir à nettoyer et ployer la tapisserie du jour de saint Nicostrat. — Pour avoir faict une table estroette, de 14 pieds et demi, pour servir à communier, avec 2 marchepieds de 7 pieds de long la pièce, pour la dite table à communier. » — 1583, Jean Petit, maçon. — « Au menuisier qui a présenté le devis et modelle de la devanture prétendue faire du cueur de l'église, 116 sous. » — Jean de Clèves, organiste, remplacé par Robert de Namps, ensuite par Alexis de Lespinay; gages de 20 livres par an. — 1585, « au presbtre pestiféré, 35 sous. » — Inhumation de Jean Bezucquet, doyen et curé prébendé. — 1586, 36 livres à Guillaume Bignon, pour avoir *raccoustré* 2 anges de cuivre avec 12 bassins et 12 fleurons. — 1587, « à Richard Lallemant, libraire, pour 6 messes en musique, *Manificat* et motez, 55 sous. » — Travaux au chœur de l'église par Marin Ango, maçon; Louis Cler, menuisier; celui-ci fait la devanture

du chœur, 680 livres; à Louis Le Pilleur, peintre, 246 livres; crucifix mis en place; petit calice de bois tourné pour une des Vertus qui sont à côté du crucifix; maître Etienne de Rouen, imaginier, fait une crosse et petite église à l'image saint Cande, 4 livres; maître Cler, menuisier, fait 2 Vertus sur la dite devanture, 45 livres. — Léonard de Clèves, Pierre de Dalle, organistes. — Marché avec Guillaume Le Vieil, maître vitrier : entretenir les vitres de l'église moyennant 2 écus par an. On lui paye de plus 45 livres; marque ou signature de cet artiste. — 1588, oratoire à Saint-Cande-le-Vieux : Etienne de Rouen en dresse le modèle; Jourdain Thieffray, menuisier, l'exécute pour sa partie; les travaux de peinture sont confiés à Louis Le Pilleur. — Musique durant l'Oratoire, 21 livres. — Gardes de nuit pour l'Oratoire. — « Don fait à notre maître Natalis, provincial des Carmes, qui avait prêché pendant l'Oratoire, 7 livres 10 sous tournois. » — Jean Alexandre, maçon. — « A Thomas Roussel, menuisier, pour avoir réparé la table du grand-autel, avant de y coucher la peinture. » — Dorure du *quarolle* de Saint-Cande-le-Vieux par Loys Le Pilleur, 70 livres; » Guillaume Bignon, fondeur; Salomon Basset et Lionnard (pour Léonard), organistes; Guillaume Viel, vitrier. — 1589, à M. Le Gallois, cordelier, qui avait prêché à l'Oratoire, 25 sous. — Thomas Lorin, verrier. — Jean Le Maryé, tapissier, fait et taille les rideaux de toile d'alentour la cloison du crucifix, 10 livres 5 sous; — à Louis Le Pilleur, pour avoir peint ces rideaux, 63 livres. — Jeu d'orgues continué par Michel Des Granges. — « Reçu de l'aumône des pèlerins de Monsieur saint Main. » — 1590, à Feuardent, qui prêcha la semaine de l'Oratoire, 12 livres; — à Michel Des Granges, qui joua des orgues, 40 livres. — Prise de possession par Jean Trabouillet, d'une des prébendes de Saint-Cande-le-Vieux. — 1591, Guillaume Le Vieil, vitrier. — Vin pour la communion du jeudi saint, du samedi et du dimanche de Pâques, 10 pots à 16 sous le pot, 4 livres 5 sous. — 1593, inhumation de Jean Barré, doyen et chanoine; — de Claude Cachereux, l'un des curés; — du sieur Jean de Bauquemare. — Paiement à Hébert, docteur, qui avait prêché la semaine de l'Oratoire. — 1596, 12 bouteilles de vin et 6 boîtes de confitures à Anne de Givry, cardinal, évêque de Lisieux, à son arrivée à Rouen, 18 livres. — Thomas Brière, maçon, *raccoutre* la croix du cimetière; — Nicolas Le Barbier *raccoutre* les orgues. — Guillaume Le Vieil, vitrier.

G. 6342. (Registre.) — In-folio, 661 feuillets, papier; relié en parchemin.

1597-1637. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Trésoriers : Jacques Marests, sieur du Jardin, 1597; Jacob Cavelier, 1598; Simon Auger, 1599; Louis Duchesne, 1600; Antoine Barré, 1601; Jean Le Marié, 1602; Pierre Le Testu, 1603; Nicolas Hellot, 1604; Nicolas Larchevesque, 1605; Nicolas Gossent, 1606; Michel Le Villain, 1607; Mathieu Duhamel, 1608; Jean Le Thimonnier, 1609; Jacques Carrey, 1610; Jacques Sonning, 1611; Jean Le Marié, 1612; Jean La Mouque, 1613; Nicolas Vitot, 1614; Jean Turgis, 1615; Jean Le Presbtre, 1616; Jean Le Brasseur, 1617; André Gourdoul, 1618; Guillaume Poisson, 1619; Thierry Mouret, 1620; François Mouret, 1621; Isaac Le Courtois, 1622; Henri Le Barbier, 1623; Jacques Duhamel, 1624; Nicolas Le Forestier, 1625; Jacques Prenaut, 1626; Simon Avisse, 1627; Robert Clavier, 1628; Jacques La Mouque, 1629; Pierre Clément, 1630; Jacques Hellot, 1631; Louis Mulot, 1632; Robert Le Paige, 1633; Christophe Rousseau, 1634; Louis Le Masson, 1635; Hélye Delamare, 1636; Jacques Le Chevalier, 1637. — 1597, « à MM. les chanoines, pour leur droict des reliques, pour les dresser aux festes accoustumées et remettre en leur place, 60 sous. — A Martin Le Meguissier, tant pour le papier que pour la reliure du présent registre, 3 livres 15 sous. » — Reliquaire refait par Poullain, orfèvre. — 1598, Guillaume Le Vieil, vitrier. — 1601, Outran, charpentier. — Pour 5 cahiers de vélin pour faire noter le service, à 50 sous le cahier, 12 livres 10 sous. — 1602, à dom Jean Le Sercle, sous-prieur de Grandmont, pour avoir noté quelques offices pour l'église, 7 livres 10 sous. — Thomas Brière, maçon. — Benjamin Dyvetot, *cimentier*. — 1603, « pour 5 cayers de vélin, pour notter les offices de certaines festes de l'année, à la raison de 48 sous le cayer, qui seroit 12 sous la peau, 12 livres. — Payé à frère Jehan Le Cercle, prieur de Grandmont, pour avoir notté 5 cayers et demy, à la raison de 78 sous le cayer, 21 livres 10 sous. — Payé à maitre Le Vif, presbtre, chapelain en l'église Notre-Dame de Rouen, pour avoir notté 2 cayers qui restoient, à la raison de 100 sous le cayer, 10 livres. — Pour 400 feuilles de vélin pour estre employez à l'impression des 2 missels pour l'usage de la dicte église, à la raison de 12 sous la feuille, 60 livres. — Payé, tant aux libraires qu'imprimeurs, que pour la relieure des dits deux missels (chiffre en

blanc). — A Vaultier, libraire, pour avoir relié un grand bréviaire qui sert à chanter les leçons de matines, 100 sous. » — Louis Bellanger, maçon. — 1604, inhumation de noble homme Mr de Montagu, conseiller au Parlement. — « A Ancelot Merieult, parcheminier, pour 39 peaux et demie de vélin pour parachever les 2 missels, à 12 sous la peau, 23 livres 14 sous. — A Loyselet, imprimeur, pour avoir imprimé les 2 missels, 15 livres. — Pour avoir fait relier les 2 missels, 9 livres. — Pour 3 feuilles de parchemin pour parachever les offices notés, à 12 sous la feuille, 36 sous. » — A M. Le Vif, chapelain, pour la *note* des dites 3 feuilles, 4 livres; reliure, 3 livres 8 sous; 2 sentiers, 31 sous. — Thomas Brière, maçon. — « Pour de la natte qui a esté attachée au devant d'une des portes de l'église pour empescher le vent. » Feurre pour la nuit de Noël, 5 livres. — 1606, « reçu de noble homme Philippe de Montagu, conseiller du Roi au Parlement, la somme de 30 livres pour l'inhumation de Me de Montagu, son fils, sous une tombe qui est au chœur de la dite église, et pour sur icelle avoir fait apposer une petite table de marbre blanc pour mémoire du dit sieur. — Pour le droit de l'inhumation de Mademoiselle de Guerbaville, qui a esté portée as Cordeliers (somme en blanc). — Pour 600 de méreaux faits faire pour servir à payer les distributions annuelles, 9 livres. » — 1607, 300 et demi de méreaux, à 30 sous le cent, fournis par Jacques Enard, *étamier*. — Panneaux de la vitre de la chapelle de la Sainte-Vierge *raccoutrés* par Pierre Minedorge. — 1608, legs de 12 livres fait par Claude Périer, chanoine de Saint-Cande-le-Vieux, docteur en théologie, décédé, au Pont-de-l'Arche, le 22 mars 1607. — Image de saint Nicostrat dorée par Abraham Michel, peintre, 15 livres. — Verges de fer pour servir aux rideaux de la chapelle de Notre-Dame. — 1610, permission de poser une tombe de pierre en la chapelle Saint-Ursin, sur la tombe de Pierre Le Testu, ancien Trésorier. — Pierre Minedorge, vitrier. — 1612, inhumation de Philippe de Montagu, conseiller au Parlement, 6 livres. — « A Louis Duhamel, droguiste, pour 1 douzaine de boîtes de confitures présentées à Mgr François de Rouxel de Médavy, évêque et comte de Lisieux et doyen de l'exemption de Saint-Cande, quand le dit seigneur vint en cette église, qui fut le jour de l'Assomption de Notre-Dame, 22 livres. — Pour 2 manuels, selon l'usage de Lisieux, afin de s'en servir doresnavant par le commandement de Mgr de Lisieux, 10 sous. » — Image de saint Ursin dont on a fait une image de saint Nicolas, posée par le maçon Louis Bérenger. — 1613, vitres *raccoutrées* par le maître vitrier Pierre Minedorge. — 1614, permission à un hôtelier de placer, sur une maison voisine de son hôtel, appartenant à la Fabrique, son enseigne du *Gaillard Bois*. — 1615, inhumation de maître Aloph Anseaulme, l'un des 4 chanoines-curés de Saint-Cande-le-Vieux; — d'Aristote Bochoze; — de Mr Jacques Frontin, auditeur des Comptes en Normandie. — Le cadavre de M. des Crolletes pose une nuit dans l'église, 20 sous. — Deux armoiries pour l'Entrée de Mgr de Harlay, cérémonie où les chanoines de Saint-Cande-le-Vieux et ceux de Notre-Dame de la Ronde figurèrent à la suite des curés de la ville, et comme corps distinct. — A Pierre Du Bosc, tendeur de tapisserie, pour avoir dressé et préparé l'Oratoire des Quarante-Heures, qui fut tenu en la dite église, les 20, 21 et 22 décembre 1615. — Mention de Hardouin et Gosset, entrepreneurs de la réédification de la porte du Bac. — *Lavatoire* ou piscine au grand-autel et grand *benoistier* de pierre à la porte de la chapelle de Saint-Ursin, exécutés par Thomas Briere, maçon. — « A Adrien Poittevin, menuisier, pour avoir raccoustré et fourni de bois de chesne les 3 bancs dedans le chœur et fait des accoutoires en façon de chaires, par le commandement de Mgr François de Rouxel de Médavy. » — Antoine Le Myre, organiste. — 1616, « pour le vin qu'il a convenu fournir, tant aux festes solennelles pour la communion, que durant l'année, quand les paroissiens n'en ont voulu donner, 4 livres 15 sous. » — 1617, à Jean Hellot, libraire, pour avoir fourni 4 fermants avec 10 clous de cuivre aux 2 grands livres du *lieutrain*, 50 sous. — Antoine Bezoche et Pierre Guillebert, vitriers. — 1618, bâton de brésil garni d'argent, avec l'image de saint Cande, donné par Le Forestier, pour servir au coutre. — Jean Berthelin, maître vitrier. — 1619, inhumation de dom Jacques Gueudeville, religieux de Valmont, lequel était décédé chez son frère Nicolas Gueudeville, tapissier. — 1620, inhumation de Mlle de Montagu, veuve de M. Philippe de Montagu, conseiller au Parlement. — Orgues de 10 jeux fournis par Jacques Bénard pour 956 livres; Guillaume Du Bourg, organiste. — 1621, construction d'une nouvelle chapelle sur une vide place donnée par l'évêque de Lisieux, que l'on considérait comme le cimetière de la Sainte-Chapelle de Normandie. — 1622, cette chapelle lambrissée par le menuisier Nicolas Martin. — Jean Cotard, organiste, aux gages de 45 livres. — 1623, fondations de Jacques Pavyot, chanoine de Rouen. — 1624, inhumation d'Anne Des Dames, veuve, en premières noces, de Jacques Gueudeville, en secondes noces, de Jean Thierry, dont le corps avait été rapporté de Notre-Dame de la Ronde; — de Marie Castel, femme de Robert Le Paige, président en l'Election de Rouen.

— 1625, Martin Vereul, maître vitrier-peintre. — 1626, inhumation, le 22 septembre, du chanoine Jacques Pavyot en la chapelle de la Madeleine. — 1627, 2 bréviaires achetés 4 livres 16 sous. — *Casse* de bois pour mettre la robe de l'image de la Vierge. — Coffret, en façon d'écrin doré, pour le reliquaire de sainte Pience. — Marguerin Pinchon, maître vitrier. — 1628, « pour la musique faite, quand Mgr l'archevesque de Rouen vint en ceste église, 6 livres. » — Abraham et François Le Vieil, maîtres vitriers. — 1629, inhumation de la femme de M. Henriques, portugais, enterrée aux Cordeliers. — 1630, grosse cloche fondue par le fondeur Nicolas Juppin. — 1633, inhumation des curés Michel Desgranges et Jean Petit. — 1637, confessionnal fait par Antoine Le Pelletier, 8 livres 3 sous. — François Le Vieil, maître vitrier.

G. 6343. (Registre.) — In-folio, 112 feuillets, papier; relié en parchemin.

1677-1695. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Trésoriers : Nicolas Thierrée, 1677; Charles Desfriches, 1678; Jacques Bertin, 1679; Romain Le Fauconnier, 1680; Cardin Morin, 1681; Thomas Périer, 1682; Pierre Saint-Jore, 1683; Etienne Saulot, 1684; Nicolas Paumier, 1685; Jean Mainière, 1686; Jacques Dumarest, 1687; Nicolas Fournel, 1688; Le Chevalier, 1689; Jean Barabé, 1690; Louis De la Grange, 1691; Pierre Allain, 1692; Pierre Périer, 1693. — Curés en 1677 : Jean Noyer, Guillaume Le François, Léonard de Semilly, Jacques Le Corsonnais. — 1678, orgues réparées par M. Ingoult, 422 livres. — 1681, M. de Sainte-Hélène, organiste. — 1682, cloche refondue par Burel, fondeur. — A un libraire, 35 sous, pour billets *moulés* pour la fête saint Cande. — 1684, 15 livres à Guillaume Le Vieil, verrier. — 1692, mention de Barthélemy Pocholle, autre verrier.

G. 6344. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier relié en parchemin.

1691-1703. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Trésoriers : André Gontier, 1694; Claude Esmangard, 1695; Alexandre Quimbel, 1696; Charles Deschamps, 1697; Bonaventure Le Tellier, 1698; Pierre Rebours, 1699; Jean Amelot, 1700; Jean Le Jeune, 1701; Etienne Bourdon, 1702. — 1695, « au sieur Hérault, libraire, 115 sous pour la valeur du présent registre contenant 2 mains de papier, timbré et relié. » — 1697, « 210 livres données à l'église par M. L'Héritier, pour être exempt des charges et avoir droit aux honneurs du Trésor. »

G. 6345. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier; relié en parchemin.

1703-1712. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Trésoriers : Pierre Le Loutre, 1703; Thaurin Bocquet, 1704; Nicolas Maillard, 1705; Jean Montier, 1706; Nicolas Le Bourg, 1707; Pierre Rosnay, 1708; Thomas Mouchet, 1709; Robert Desfriches, 1710; Robert Sahut, 1711. — 1707, M. Lenostre, organiste, aux gages de 60 livres; — Vincent, facteur d'orgues. — 1712, Malet et Guerout, organistes; — Sourdeval, orfèvre.

G. 6346. (Registre.) — Grand in-folio, 379 feuillets, papier, [illegible] parchemin.

1712-1716. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Trésoriers : Jean Antheaume, 1712; Pierre Milton, 1713; Louis Du Fresne, 1714; Jean Lamy, 1715; Robert Desfriches, 1716; Charles De Torcy, 1717; Charles Bizet, 1718; Michel Allain, 1719; Paul Gaillon, 1720; J.-B. Parrin, 1721; Jean Amelot, 1722; Jean-Joseph Courtin, 1723; Guillaume Le Febvre, 1724; Simon Lhérable, 1725; Louis-François Guilyot, 1726; Barabé, 1727; J.-B. Amelot, 1728; Benoît Le Tellier, 1729; Gaspard Godon, 1730; Dominique Delahaye, 1731; Joseph Asselin, 1732; Louis Fonteine, 1733; Antoine Valet, 1734; Jean Godefroy, 1735; Guillaume Potier, 1736; Philippe Pichon, 1737; Durocher, 1738; Pierre Soudière, 1739; François Roussel, 1740; Jean-François Le Carbonnier, 1741; Amable Therel, 1742; Michel Castel, 1743; Pierre Milton, 1744; Pierre Bizet, 1745; Jean Bizet, 1746. — 1712, au sieur Le Tourneur, libraire, pour le présent registre, 31 livres 14 sous 8 deniers. — 1713, MM. Gueroult et Le Marchand, organistes. — 1714, ouverture de la terre pour le sieur Le Prince. — Ferrand, libraire. — 1718, Vincent, facteur d'orgues. — 1720, Michel Le Vieux, vitrier. — 1722, Brière, facteur d'orgues; Bourgeois, organiste. — 1724, au sieur Cabut, imprimeur, pour l'impression du mémoire contre M. Malestra. — 1725, mention du même imprimeur et du relieur Le Tourneur. — « A MM. Marie et Jore, pour la souscription en totalité de 4 missels, 2 graduels, l'un en parchemin, l'autre en papier, 4 antiphonaires, 6 processionnaires, 336 livres. — A Jore, pour 4 exemplaires des proses de Paris, 16 livres.

— Pour du vermillon, des instruments à raturer le vélin des livres de chant, 2 livres 5 sous. — 1728, Eustache, prêtre, organiste. — 1729, au sieur Bradel, pour avoir relié un antiphonier, 48 livres. — 1733, l'abbé Eustache, organiste. — 1735, Mollien, fondeur. — A M. Billouet, avocat, pour un plaidoyer, 32 sous. — 1736, de M. Bourgeois, pour l'usage des ornements de l'église, son des cloches pour la célébration des offices de la Société des mariniers, 10 livres.—1739, à M. Ruellon, avocat, pour une consultation au sujet de la *rendition* du pain bénit par M. de Bonneval, 3 livres. — 1740, paiement de 500 livres d'honoraires à M. De France, architecte, pour les fonts baptismaux.— François Doudet, prêtre, organiste. — 1742, paiement de 250 livres d'honoraires à M. De France, architecte; — de 5,000 livres à M. Le Brument, pour travaux de maçonnerie.

G. 6347. (Registre.) — Grand in-folio, 283 feuillets, papier; relié en parchemin.

1746-1772. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux.—Trésoriers : Jean-Barthélemy Maillard, 1746; Jean-Clément Gaillard, 1747; Louis Le Vieux, 1748; Michel Malétra, 1749; Claude Martin, 1750; Pierre-Louis Fontaine, 1751; André Hardouin, 1752; Benoit Le Tellier, 1753; Pierre Auzout, 1754; Michel-Antoine Castel, 1755; Charles-Louis Gaillon, 1756; Etienne Anfrye, 1757; Pierre-Dominique Audelin, 1758; Jacques Lamouque, 1759; Toussaint Baillard, 1760; Charles Amelot, 1761; Louis Le Roy, 1762; J.-B. Le Carbonnier, 1763; Vincent Fréret, 1764; Michel Ricquier, 1765; Jean-Nicolas Godefroy, 1766; Jean-Baptiste Desportes, 1767; Nicolas Le Borgne, 1768; Jean-Etienne de Quevremont, 1769; Guillaume Thronel, 1770. — 1749, Heurtematte, organiste, aux gages de 130 livres. — 1751, payé à l'homme du Bureau, posé pour éloigner et empêcher les pauvres de mendier dans la dite église, 24 livres. — Au sieur Machuel, imprimeur, 12 livres, pour l'impression de 2,000 billets pour assemblées et quittances de bancs. — Au sieur Grainville, 24 sous, pour l'ouverture de la porte de Paris, lors du passage de la procession le jour du Saint-Sacrement. — 1770, Armand, organiste. — Curés de Saint-Cande-le-Vieux : Loir, Le Cesne, Le Blanc.

G. 6348. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier; relié en parchemin.

1771-1791. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux.—Trésoriers : Nicolas-Denis Godefroy, 1771; Pierre-Guillaume Milton, 1772; J.-F. Campigny, 1773; Durand, 1774; Pierre-Marin Petit, 1775; Nicolas-Michel Auzout, 1776; Michel Thorel, 1777; Noël-Alexandre-Nicolas Guisier, 1778; Michel Deshais, 1779; Claude Mensire, 1780; Valois Dujardin, 1781; Robert-Toussaint-Bonaventure Baillard, 1782; Claude Carré, 1783; Victor Gontier, 1784; Charles Deshais, 1785; Claude Carré, 1786; Ledé, 1787; Jean-Baptiste-Alexis Marye, 1788; Jean-Louis Lemoine, 1789; Robert Tardif, 1790. — 1772, à Daveré, bedeau, pour le *houssage* de l'église, 12 livres. — A M. Buzot, la somme de 24 sous pour avoir ouvert la porte de Paris, le jour du Saint-Sacrement.

G. 6349. (Cahier.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1777-1778. — « Compte que rend Michel Thorel, élu, à Pâques 1775, Trésorier de l'église collégiale et parroissiale de Saint-Cande-le-Vieux, en présence de Mrs les curés chanoines et de Mrs les Trésoriers de la dite église, de la recette et dépense par luy faites des revenus de la ditte paroisse pendant l'année de sa gestion, commencée à Pâques 1777 et finie à Pâques 1778, à Monsieur Guizier, Trésorier, pour lors entrant en charge. » (Double.)

G. 6350. (Cahier.) — 66 feuillets, papier; cartonné.

1683-1707. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — 19 mars 1683, réparations à faire, par suite des foudres et tempêtes de l'année précédente. — 5 août 1685, « arresté que l'on ne sonnera point les cloches en volée pour les baptesmes des enfants de quelques personnes que ce puisse estre, et sera seulement sonné en carillon, et ce pour la conservation des cloches, veu les accidents qui en sont arrivés. » — 14 mai 1690, délibérations pour le repavage de l'église. — Nouveau tarif pour droit de sépulture sous les tombes avec inscription. — 29 janvier 1696, il est question d'augmenter en largeur et longueur le chœur de l'église Saint-Cande-le-Vieux, et pour cela de démonter le crucifix et les carolles qui le soutiennent. — 22 avril 1696, règlement pour les bancs. — 10 février 1703, place de banc accordée aux confrères de la confrérie de Saint-Ursin et Sainte-Clotilde, en considération de la dépense qu'ils feront d'une balustrade de fer à l'autel de Saint-Ursin. — 25 mars 1703, délibération contre M. Le Mesle, curé de Saint-Patrice, qui avait fait enlever son confessionnal.—12 avril 1705, toutes les messes de fondation, qui n'ont point de

cloche déterminée, seront sonnées par la seconde cloche en volée le temps d'un *Miserere*.—11 juin 1705, marché fait avec M. Vincent pour la réparation des orgues.

G. 6351. (Cahier.) — In-4°. 14 feuillets, papier.

1709-1713. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — 27 juillet 1710, M. Tribeau, facteur d'orgues de Paris, chargé de la visite des orgues de Saint-Cande-le-Vieux. — 3 septembre 1710, procès au Parlement avec le sieur Vincent, pour le fait de la réparation des orgues.—1er mai 1712, MM. les Curés et Trésoriers priés de ne pas adjuger les bancs aux personnes qui les occupent avec diminution de prix, jusqu'à ce qu'il s'en présente d'autres pour les enchérir.

G. 6352. (Registre.) — In-folio, 55 feuillets, papier; relié en parchemin.

1707-1736. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux.—2 juin 1714, « il sera présenté par les Trésoriers en charge, MM. Milton et Dufresne, une requeste à Mgr l'évesque et comte de Lisieux, doyen du doyenné de Saint-Cande-le-Vieil, de nul diocèse, dépendant immédiatement du Saint-Siège apostolique, pour qu'il lui plaise réduire les fondations à proportion des revenus. »—16 septembre 1714, acceptation d'un contrat de fondation proposé par M. Pavyot de Saint-Aubin, conseiller au Parlement, fils et héritier de Mme Geneviève d'Orgeville, veuve de M. Pavyot de la Villette, maître des Comptes.—12 avril 1722, « question de faire en neuf un cornet de récit de 5 tuyaux sur chaque touche et de 25 touches, lequel cornet sera d'une bonne harmonie, convenable pour jouer le duo et les grands jeux. Brière, facteur. » — 16 avril 1724, « sur ce qui a été proposé que depuis l'arrest du Parlement qui fixe le droit de sépulture dans l'église, beaucoup de personnes demandent d'estre inhumées dans le cimetière de la paroisse pour éviter de payer le droit fixé par le dit arrest, la Compagnie, voyant que le cimetière de cette église est trop petit pour pouvoir y enterrer tous les corps avec un coffre, et que, dans la suite, cela surchargeroit l'église par les frais qu'elle seroit obligée de faire, a délibéré, en suivant l'usage de plusieurs autres paroisses de cette ville, que l'on n'inhumera plus de corps dans le dit cimetière avec un coffre qu'en payant par les parents des défunts, pour les grands corps, la somme de 3 livres, et, pour les enfants, celle de 30 sols, au profit de la Fabrique. » —Annexé au registre : « Mémoire de ce qu'il convient faire pour raccommoder l'orgue de Saint-Cande-le-Vieil, » signé : Brière.

G. 6353. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier; relié en parchemin.

1736-1747. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — 5 juillet 1742, approbation du devis du sieur De France, pour la réparation des voûtes de l'église. — 18 décembre 1742, 1,000 livres données par Mme Le Noble, veuve de M. Jean Moulin, ancien échevin, comme contribution aux frais de construction des stalles du chœur. — 24 janvier 1743, paiement de M. Le Brument, chargé, sous la direction de M. De France, de la reconstruction de l'église.—7 juillet 1743, marché, pour les stalles du chœur, avec Louis Baudouin, menuisier, rue des Cordeliers; prix, 1,368 livres.

G. 6354. (Registre.) — Grand in-folio, 180 feuillets, papier; relié en parchemin.

1747-1782. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux.—8 octobre 1752, Louis Hermen reçu organiste en remplacement du sieur Heurtematte. — 25 novembre 1753, déplacement du banc de la confrérie de la Doctrine. — 20 mars 1755, assemblée générale en exécution d'une ordonnance du lieutenant-général du bailliage; le procureur du Roi y assiste et représente que l'assemblée a été convoquée sur les plaintes que les délibérations du Trésor ne se font pas suivant et conformément à ce qui se pratique dans les autres Trésors, et notamment à ce qui est ordonné par l'arrêt de la Cour du 28 juillet 1751; — que les délibérations se font par cabales; — que chacun ne donne pas son avis séparément, mais tumultueusement, de sorte qu'il est impossible, la plupart du temps, de parvenir à la confection des délibérations; — que d'ailleurs l'on s'est avisé, dans les dernières délibérations, d'interrompre le style habituel : « A l'assemblée de MM. les curés, chanoines et Trésoriers, » pour y substituer ces termes : « En l'assemblée du Trésor de l'église collégiale et paroissiale, » etc.—« Nous, Guillaume Sement, 1er huissier du Roy, audiencier au bailliage et siège présidial, avons, en la présence et du consentement de mon dit sieur le procureur du Roy, clos et arresté la présente délibération, et s'est trouvé sur le premier chef, que, dans les délibérations, l'avis prépondérant est de suivre l'ancien style dans l'intitulé

d'icelles, et que les trois curés soient appelés à icelles et y ayent voix délibérative. » — Devoirs du clerc des sacrements, 22 février 1756.—Mémoire des ornements, argenterie, linge, etc., 24 février même année, 12 mars 1759. — 14 juin 1759, confessionnal en bois de sap de Hollande à faire par M. Baudouin, maître menuisier, pour 60 livres. — 6 juin 1765, fondation, pour dame Catherine Esmangard, veuve de Me Nicolas-Philippe Plaimpel, marchand à Rouen, par Nicolas-François Mathez, greffier en chef de la police du bailliage de Rouen, ayant épousé Suzanne-Marthe Esmangard, en son nom et se faisant fort de Claude-François Esmangard, négociant à Rouen, président au grenier à sel de Pont-de-l'Arche, Messire Adam-Charles Esmangard, docteur de Sorbonne, prieur de Morlas, vicaire général de Mgr l'Archevêque de Rouen, archidiacre du Grand-Caux et official du diocèse, et Claude-Adam Esmangard, marchand à Beauvais, ancien juge-consul de la dite ville, oncle et frères de la dite dame. — 21 mai 1769, on placera une croix de fer avec un christ en plomb sur la colonne de pierre du cimetière.

G. 6355. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1782-1791. — Délibérations de la Fabrique de la paroisse Saint-Cande-le-Vieux. — 24 avril 1785, délibération au sujet de l'union projetée des 3 prébendes canoniales et curiales. — 12 juillet 1786, refus fait par le sieur Frebourg de présenter le pain à bénir.—8 septembre même année, on achètera une verge de baleine pour le bedeau. La paroisse Saint-Cande-le-Vieux était la seule de la ville où le bedeau n'en eût pas pour faire reconnaître ses fonctions, ce qui pourrait occasionner quelques légers inconvénients et bruits dans l'église pendant l'office divin. — 27 août 1788, donation par Mlle Le Vieux à la Fabrique de 1,200 livres, pour faire célébrer, à perpétuité, la messe solennelle de la confrérie ambulante du Saint-Sacrement, avec sermon et salut.

G. 6356. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier (1 imprimé).

1491-1709. — Requête adressée à nos seigneurs du Parlement par les Trésoriers en charge de l'église de Saint-Cande-le-Vieux, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'imposer sur les propriétaires et locataires de la circonscription de cette église les sommes nécessaires à sa réparation, à savoir : deux tiers sur les propriétaires, un tiers sur les locataires. Le procureur général, M. Maignart, requiert pour le Roi assemblée des principaux habitants, 11e juillet 1661. — Autres requêtes à même fin, 1662. — Arrêts du Parlement. — « Noms et surnoms des propriétaires et locataires ayans et tenans maisons, despendans de la paroisse de Saint-Cande-le-Vieil, comme aussy les prix que les locataires ont voulu déclarer en tenir et faire valoir leurs maisons. » — François et Daniel Chef-d'Hostel, héritiers de feu maître Salomon Chef-d'Hostel, avocat en la Cour, faisant profession de la religion prétendue réformée, déclarés exempts de contribution pour la réparation de l'église d'Eturqueraye, 27 janvier 1668. — Autre arrêt qui exempte également de contribution à la réparation de l'église de Maromme, Guillaume Paris, avocat, Isaac Simon, Jean Le Couteulx et David Scoquefevre, bourgeois de Rouen, faisant profession de la religion prétendue réformée, 29 juillet 1660.—Accord entre les curés de Saint-Cande-le-Vieux et les Trésoriers et paroissiens, au sujet du droit prétendu par les premiers de prendre toutes les oblations qui sont faites dans la dite église et spécialement la moitié de celles qui sont faites aux reliques, 4 août 1491. — Transactions entre Thomas Guillebert, curé d'une des portions de Saint-Cande-le-Vieux, d'une part, et les Trésoriers et paroissiens de la dite église, d'autre part, au sujet du presbytère, 4 mars 1491, 18 décembre 1494. — Autre accord, pour le presbytère, entre les Trésoriers de Saint-Cande et les curés Jean Sochon, licencié en décret, Jean Jure et Noël Le Barge, représenté par Robert Butet, vicaire, 5 mai 1495. — Autre transaction entre Philippe Allain, Léonor Le Saunier et Guillaume Dieppedalle, chanoines curés, au sujet de la maison de la quatrième portion, 15 février 1689. — Sentence du bailliage qui condamne les curés à faire faire les réparations de cette maison, 5 novembre 1691.—Procès, au bailliage de Rouen et au Parlement, entre les Trésoriers de Saint-Cande-le-Vieux, d'une part, et Nicolas De la Place, curé semainier, au sujet de l'élection d'un clerc de l'œuvre, en remplacement de Jacques Legendre, décédé. — Les paroissiens s'intéressaient à Laurent Legendre, prêtre habitué, frère du défunt, et soutenaient que, dans l'élection qui avait été faite du sieur Du Parc, les formalités n'avaient pas été observées, 1709.

G. 6357. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier. (2 sceaux. 3 fragments de sceau.)

1123-1507. — Vérifications, à diverses époques, des reliques conservées dans l'église de Saint-Cande-

le-Vieux ; — par *Bertholinus de Qualiis*, docteur ès-lois, vicaire du cardinal de Plaisance, administrateur perpétuel de l'évêché de Lisieux, 8 février 1422 (fragment du sceau de la Cour du dit prélat) ; — par Zanon, évêque de Lisieux, 22 juillet 1425 ; — par Henri, évêque de Philadelphie, professeur en théologie, délégué par Etienne Blosset, évêque de Lisieux, dimanche de la Passion 1494 ; — par Toussaint, archevêque de Thessalonique, délégué par Jean Le Veneur, évêque de Lisieux, 25 avril 1505 ; 7 avril 1507. — Indulgences accordées à ceux qui, à certains jours, visiteront les reliques, par *Bertholinus de Qualiis ;* — par le pape Eugène IV, 11 des calendes de mai 1432 ; — par l'évêque de Philadelphie. — Visite de l'église de Saint-Cande-le-Vieux par Thomas Brebençon, doyen de l'exemption, dernier avril 1448. — Reliques de saint Cande, de sainte Pience, de saint Nicostrat. — Mention de reliquaire d'étain doré, dû à la libéralité de la confrérie de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Ursin, 1505. — Sceau de Toussaint, archevêque de Thessalonique (en cire rouge, forme ronde, dans 2 boites de bois). — Fragments du sceau de la Cour de l'évêque de Lisieux ; — de l'officialité de Rouen ; — de Jean Le Veneur, évêque de Lisieux. — Marques des notaires apostoliques : Nicolas Lavenu, Guillaume Manchon, Pierre Cochon, Guillaume Colles, *Socius* Votes, dit Compaignon, Jean Le Serrurier, Geoffroi Le Gallois, Jacques Le Moine, Jacques Du Mesnil, Guillaume Parfoudin.

G. 6358. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1620-1643. — Concession faite, par Guillaume Du Vair, évêque et comte de Lisieux et garde-des-sceaux de France, au Trésor de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Cande-le-Vieux, « d'une place vide, en forme d'un petit cimetière, contiguë et adjacente à l'église, afin de l'augmenter et d'y faire bâtir une chapelle pour la commodité du peuple qui s'y trouve, les dimanches et festes solennelles, en si grande quantité que la dite église ne le peut contenir ; donné à Pont-Audemer, 3 juillet 1620. Signé : G. du Vair, Evêque de Lizieux. » — « Ordonnance de Philippe de Cospean, évêque de Lisieux, adressée au promoteur de l'exemption et officialité de Saint-Cande-le-Vieil pour qu'il ait à solliciter les Thesauriers et paroissiens de pourvoir à la clôture du cimetière, où se commettaient des profanations, faute de quoi le dit cimetière déclaré profane, pollu et interdit ; » donné à Lisieux, le 16 juillet 1642 ; signé : « Philippes, évesque et comte de Lisieux, doyen de Saint-Cande-le-Vieux. » — Procès intenté par le même prélat contre Thomas Le Febvre, voyeur du Roi, et contre les Trésoriers de Saint-Cande-le-Vieux, pour s'être permis, sans autorisation de l'évêque, d'entreprendre, sur le terrain du dit évêque, dans la construction du portail et la reconstruction des murs du cimetière. — Sentence des requêtes et arrêt du Parlement en faveur de l'évêque ; marché fait avec Thomas Le Febvre. — Nomination de députés pour aller trouver l'évêque. — Lettre de l'évêque par laquelle il annonce son refus d'obtempérer à la prière des Trésoriers, 1643. Cette lettre est écrite en entier de sa main et munie de son sceau.

G. 6359. (Liasse.) — 14 pièces, papier ; 1 imprimé.

1610 (copie) **-1672**. — Etats des fondations de la paroisse Saint-Cande-le-Vieux ; — notes sur les dites fondations ; — requêtes adressées à l'évêque de Lisieux, doyen de Saint-Cande, pour obtenir leur réduction ; — ordonnances de réduction par Léonor de Matignon, évêque et comte de Lisieux, doyen de Saint-Cande-le-Viel de Rouen, de nul diocèse, dépendant immédiatement du Saint-Siège ; à Lisieux, 22 décembre. Signé : « Léonor, évesque et comte de Lisieux ; » par commanmandement de Mgr, J. Hébert. Original et copie imprimée de cette ordonnance. — Autre ordonnance de Mgr Phillippe de Cospéan, évêque de Lisieux, portant règlement pour le service de l'église de Saint-Cande-le-Vieux, 1640 (copie).

G. 6360. (Liasse.) — 42 pièces, parchemin ; 112 pièces, papier.

1450-1789. — Fondations en l'église Saint-Cande-le-Vieux par les exécuteurs testamentaires de Pierre Cauchon, ancien évêque de Lisieux, en l'honneur du Saint-Sacrement ; 300 livres versées par Jean de Gouvis, l'un des exécuteurs testamentaires ; étant alors chanoines curés, maitre Mathieu Le Nepveu, messire Jean Marlet, Jean Macieu et Thomas Martin, ce dernier en voyage à Rome, 23 septembre 1450 ; — par Jean Polly, 24 avril 1492 ; — par Vincent Desmoulins et Robine, sa femme, fille et héritière de Guillaume Calletot, en son vivant tapissier. — Donation d'une maison plus tard désignée comme située rue du Chien-Jaune, derrière la porte du Bac, 1517 ; — par Garin Seret, pelletier, 1520 ; — par Jeanne, veuve de Gieffroy Bourdet, voiturier par eau, 1520 ; — par Thierry Dupont, marchand à Rouen, 1580 ; — par Marie Patriarche, veuve de Geoffroi du Roulle ; — par Jean Thimonnier, 1640 ; — par Jean Hamon, l'un des 4 curés de Saint-Cande-

le-Vieux (fondation du *Stabat Mater dolorosa,* à chanter en la chapelle de la Vierge tous les vendredis de l'année, après le salut ordinaire, qui se chante à 5 heures du soir, par les sieurs curés et chanoines, le clerc et les 4 chapelains, *fondataires* de la dite église), 2 mai 1642 ; — par le même (fondation de 6 hautes messes aux jours de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste, de la Visitation de Notre-Dame, de Sainte-Anne, de Notre-Dame-des-Neiges, de l'octave de l'Assomption, de la Présentation de la sainte Vierge), 1623 ; — par Nicolas Dufour et Jacques Dufour, docteur de Sorbonne, Jean Dufour, frères, enfants et héritiers de Catherine Le Chandelier, veuve de Nicolas Dufour, marchand à Rouen, 1674 ; — par Toussaint Dujardin, ancien curé de Saint-Cande-le-Vieux, 18 septembre 1667 ; — par Jean Le Verdier, marchand tapissier, 18 septembre 1667 ; — par dame Anne Delisle, veuve d'Alexandre Briffault, marchand à Rouen ; — par les héritiers de Victor Delisle, clerc-siégé pour le Roi au gros à Rouen, David Delisle, ajusteur en la Monnaie, 5 mars 1690 ; — par Jacques Leforestier, courtier de vin (donne un ange de cuivre avec son piédestal pour servir de lutrin dans le chœur), même année. — Testament de Thierry Dupont, marchand ; veut être inhumé dans le chœur du monastère des Cordeliers, et que, sur sa sépulture, il soit apposé une tombe de marbre noir avec son effigie, 1580. — « Cy ensuivent les jours et festes ausquelles se doivent célébrer les messes et services de la fondation faite par le sieur Jean Le Verdier, marchand à Rouen et ancien Trésorier de la paroisse de Saint-Cande-le-Vieil au dit Rouen, suivant le contrat de la dite fondation, en date du 18 septembre 1667, » placard imprimé sur parchemin, à Rouen, de l'imprimerie de Jean Tieucelin, rue aux Juifs, près le Palais, MDCLXVIII. — Donation faite par Pierre Allain, marchand bourgeois de Rouen, et par Marguerite Ozanne, sa femme, de 35 livres de rente foncière sise à Jumièges, 1703. — Donation par les héritiers de noble homme Jean de Bresmes, écuyer, sieur de Villers, d'une rente de 4 livres 10 sous sur des maisons situées à Rouen rues de la Gloe et de la Vigne, 1504. — Donation par André Gontier, maître plâtrier, de deux acres et demi de prairie à Caudebec, 1703. — Donation par Etienne Larchevesque, d'une maison rue Ancrière, 1684.

G. 6361. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 99 pièces, papier.

1591-1789. — Titres de rentes et de propriétés de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Sentence d'adjudication, à la dite Fabrique, d'une rente de 5 livres sur une maison où pendait pour enseigne le *Soleil,* paroisse Saint-Étienne-la-Grande-Eglise, entre les maisons aux enseignes de la *Tuile* et de la *Coupe,* la dite somme à prendre sur M. Fernande de Palme, au lieu de Noël Guerould, sieur du Manoir, conseiller et secrétaire du Roi, 1631. — Titre nouvel de la dite rente, du 10 avril 1764. La maison du *Soleil* était alors la propriété des Frères de l'école chrétienne dite de Saint-Yon (frère Claude, supérieur général ; frère Raimond, 1er assistant ; frère Florence, procureur pour le frère Généreux, second assistant), 1764. — Etat des revenus et charges de la Fabrique. — Sentence des requêtes du Palais sur un procès entre Cachereux et Barrabey, curés de Saint-Cande-le-Vieux, et Barrey et Bezuquet, autres curés de la même paroisse : « Ordonné que par cy-après les 30 mines de blé et tout autre revenu des 4 cures prébendées sera également partagé entre eux, 1586 ; » la dite sentence confirmée par un arrêt du Parlement, de 1591. — Baux d'une maison rue du Bac ; — d'une vergée et demie de pré à Sotteville. — Testament de Michel Le Fournier, conseiller-aumônier du Roi, chanoine et curé de Saint-Cande-le-Vieux, 15 août 1675 (copie collationnée).

G. 6362. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin, 81 pièces, papier (2 imprimés).

1580-1787. — Procès à la vicomté de Rouen, au Bureau des Finances (Chambre de la voirie), au Parlement, entre Françoise Milton, veuve du sieur François Malestra, tenant l'auberge du *Gaillardbois,* et les Trésoriers de Saint-Cande-le-Vieux, au sujet d'une enseigne : *Au Gaillardbois,* posée sur une maison appartenant au dit Trésor, 1722-1723 ; — entre le même, d'une part, et l'Hôtel-Dieu de Rouen et le dit Trésor, d'autre part, à l'occasion du préjudice causé à leurs maisons par le coche d'Evreux et autres voitures de semblable grandeur, se rendant à l'auberge du *Gaillardbois*, 1723-1725. — Arrêt du Parlement de Normandie contre la dite veuve Malétra ; les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, les curés chanoines et Trésoriers de Saint-Cande sont autorisés à faire planter 6 bornes ou heurtoirs le long des maisons et murs de la rue du cimetière Saint-Cande, conformes à la permission du 29 octobre 1723, obtenue de la Chambre de la Voirie, si mieux n'aime la dite Malétra, en faire planter, de 2 pieds en 2 pieds, des 2 côtés de la rue, de telle grosseur que les voitures ne puissent se dévoyer, ni les essieux d'icelles endommager les murs et maisons, des deux côtés, mettre et entretenir les dites bornes à

ses frais, 17 juillet 1725. — Procès entre la dite dame Malestra, l'Hôtel-Dieu et le Trésor Saint-Cande-le-Vieux, d'une part, et Jacques Girard, fermier des messageries d'Evreux à Rouen et Dreux, d'autre part. Celui-ci demandait que ces bornes fussent enlevées parce qu'elles nuisaient au passage de ses coches et carrosses. — Arrêt rendu contre le dit Girard par les commissaires généraux députés par le Roi pour juger les différends et contestations concernant les postes et messageries de France, 18 janvier 1727. — Mémoires, écrits, réponses, significations et autres pièces de procédures relatives à ces trois affaires. — « Mémoire pour Françoise Milton, veuve du sieur Malestra, intimée en appel. Contre Messieurs les Gouverneurs et Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de cette ville et les sieurs Curez et Trésoriers de Saint-Cande-le-Vieil, Apellans de sentence rendue au Bureau des Finances et Chambre de la Voirie de cette ville, le 19 janvier 1724 : La rue dans laquelle demeure la veuve Malestra n'a jamais eu d'autre dénomination que la rue du Gaillardbois, laquelle, d'un côté, a son entrée par la rue du Bac, et, d'un autre côté, sa sortie pour les gens de pied et de cheval, même pour les brouettes, par derrière l'église Saint-Cande pour aller rendre par dedans la rue de la Savonnerie. Le coche d'Evreux ne porte que 7 pieds 8 pouces de largeur. Il y a plus de 60 ans que le coche d'Evreux a logé, la première fois, dans l'auberge du *Gaillard-bois.* » — Mémoire pour MM. les Gouverneurs et Administrateurs de l'Hôtel-Dieu, etc. (Imprimés). — Nouvelle difficulté, en 1785, entre la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux et le sieur Malétra, négociant à Rouen, au sujet de bornes en pierre mises dans la rue. — Ordonnance de M. de Crosne, Intendant, autorisant une délibération de la Fabrique. — Titres de propriété de deux maisons rue de la Savonnerie, 1580-1616. — Baux des dites maisons, 1744-1787. — Permission donnée par M. de Matignon, évêque, comte de Lisieux, doyen de l'église Saint-Cande, de bâtir la maison du Trésor sur la muraille de l'écurie de l'hôtel de Lisieux, dernier mai 1674.

G. 6363. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier (26 imprimés).

1727. — Edits, Déclarations du Roi, arrêts du Conseil, instructions concernant les droits d'amortissement, francs-fiefs et nouveaux acquêts. — Registres, rôles de taxes, ordonnances de l'Intendant, quittances. — Arrêt du Conseil qui modère à 200 livres la taxe de 250 livres pour droits d'amortissement de la paroisse Saint-Cande-le-Vieux, 16 mars 1675. — Modération par l'Intendant à 100 livres du droit à payer par la Fabrique de cette paroisse pour la réunion de l'office de Trésorier, 1707.

G. 6364. (Liasse.) — [illegible] pièces, papier.

1662-1699. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux pour les années 1662, 1688, 1690, 1691, 1692, 1695, 1696, 1697, 1699. — Réédification des 2 culs de lampe et du portail de l'église par Henri Gosset, maçon ; ouvriers payés 25 sous par jour ; emploi d'ardoise d'Angers, 1662. — M. Allain, curé, 1688. — Quittances de M. Allain, curé, 1688 ; — de F. Le Mesle, curé, 1696 ; — de Morin, curé de Longpaon, chapelain de la chapelle Saint-Louis aux Béguines, 1688 ; — de David Ferraguet et Toussaint Plaisant, maîtres menuisiers, 1688-1696 ; — de Sainte-Hélène, Thomas Eudes, organistes, 1688-1699 ; — de Barthélemy Poucholle, vitrier, 1695-1696.

G. 6365. (Liasse.) — 415 pièces, papier.

1701-1719. — Pièces justificatives des comptes de la paroisse de Saint-Cande-le-Vieux pour les années 1703, 1704, 1705, 1707, 1708, 1710, 1712, 1713, 1714, 1715, 1717, 1718, 1719. — Mémoire de Jean Duval, vitrier : « Une pièce peinte au grand panneau où il y a la tête de saint Jean et de l'écriture de ceux qui demandent *Quid faciemus?* » 1714. — Mémoire du même ; réparation des verrières de Saint-Cande-le-Vieux ; « met des pièces de verre bleu, vert et violet ; met une tête d'homme, 2 de cheval ; panneau relavé et remis en plomb neuf ; repeint 4 pièces de verre neuf, savoir la tête du bon larron et ses épaules, et le dos d'un juif peint d'une très belle couleur jaune, une épaule bleue, le tout 12 livres 10 sous, » 1715. — Mémoire d'Antoine Vincent, facteur d'orgues ; journée de plâtrier, 30 sous ; de manœuvre, 14 sous ; d'ouvrier, 25 sous, 1719.

G. 6366. (Liasse.) — [illegible] pièces, papier.

1720-1729. — Pièces justificatives des comptes [illegible] la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Mémoire de Michel Le Vieux, maître vitrier, 1720. — 20 livres pour un missel en blanc, qui doit être couvert de l'ancien *concertoir* d'argent, à l'usage de la dite église. — Quittances de M. Bourgoin, organiste, 1725. — Quittance de M. Brière : 15 livres pour avoir accordé l'orgue ; — de M. Eustache, prêtre, organiste :

25 livres pour avoir touché l'orgue, de la saint Michel à Noël 1727.

G. 6367. Liasse. — 277 pièces, papier.

1730-1739. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — M. Le Parc reconnait avoir reçu 19 livres, savoir 15 livres pour 20 feuilles de vélin pour faire l'office de saint Cande, et 4 livres pour une main de grand papier pour copier et faire le double du dit office, 1730. — Quittance de Le Prince : « Pour accommoder une niche de dorure pour exposer le Saint-Sacrement, dorer la couronne et le fond de la dite niche, fournir 4 colonnes avec les courbes pour porter la dite couronne, 50 livres, » 1736. — Quittance de Mollien, maître fondeur. — Journée de plâtrier, 26 sous ; de manœuvre, 16 sous, même année.

G. 6368. (Liasse.) — 301 pièces, papier.

1740-1749. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Quittances de Jean-Baptiste Baron, organiste. — Marché entre les curés, chanoines et Trésoriers de Saint-Cande-le-Vieux, d'une part, et le sieur Pierre Le Brument, entrepreneur de bâtiments, d'autre part, pour la réparation des voûtes de l'église, conformément au devis de M. De France, architecte ; journée de charpentier, 30 sous, 1742. — Marchés et mémoires pour la réparation des verrières de l'église ; Jacques Bridou s'était soumis, en 1737, de les entretenir en plomb, de fournir les pièces blanches et peintes de la même couleur que celles à remplacer. — Etats des réparations : Aux 2 formes de vitres sur la chapelle de Sainte-Clotilde, 50 panneaux raccommodés et ressoudés, à 20 sous la pièce ; 40 pièces de peinture, à 6 sous la pièce ; — à la chapelle de Saint-François, 12 panneaux lavés et soudés, à 6 sous pièce ; — de plus, pour avoir remis le soleil en plomb neuf, 1 livre 10 sous ; — de plus, 7 anges remis en plomb neuf, 4 livres 4 sous, 1742. — Procès avec la veuve de Jacques Bridou, héritière du dit Bridou, et avec son fils Joseph-Thomas Bridou, aussi maître vitrier, 1743. — Mémoires et quittances de Guillaume Cappelle pour le pavage du chœnr, 1744.

G. 6369. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1750-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Mémoires de Lernault, vitrier, 1750, 1751, 1753, 1754, 1755 : « Fourni 4 pièces de peinture, à 6 sous pièce ; 2 pièces de peinture, même prix, 1751. » — En 1752, journée de maître paveur, 30 sous ; d'ouvrier, 28 sous ; de manœuvre, 18 sous. — En 1754, Jean-Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues ; — Armand, organiste. — En 1757, droit d'ouverture de la terre dans l'église pour Mme Marguerite Le Noble, veuve de Jean Moulin, 6 livres. — Pour le droit de coffre dans le cimetière et la seconde sonnerie de Mme Marguerite Moisel, 6 livres. — Pour le droit de coffre dans le cimetière de Marguerite-Christophe Du Dezert, enfant, 1 livre 10 sous.

G. 6370. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1759-1769. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Quittance de Baudouin, menuisier : 1 confessionnal en bois de sapin du nord placé sous le clocher, 60 livres, 1759. — Quittance de Langlois, tapissier, pour les fûts de 3 grands tabourets de bois de chêne, à pied de biche, à baguette tout autour, pour asseoir MM. les célébrants, 13 livres 10 sous ; sangle croisée, 2 livres 14 sous ; crin, 9 livres 14 sous ; toile, velours d'Utrecht cramoisi fin, clous dorés, etc. — Autre confessionnal fait par Baudouin, 100 livres.

G. 6371. (Liasse.) — 512 pièces, papier.

1770-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — En 1771, ouvrier, 30 sous par jour. — Mémoire de Delan, vitrier : verre de peinture, de différentes couleurs, à 6 sous par pièce ; ouvrages de maçonnerie faits par Louis Hellot. — Etiquette imprimée de Detancourt, frères, marchands à Rouen, rue Grosse-Horloge, vis-à-vis l'église de Notre-Dame de la Ronde : « Vendent toutes sortes d'étoffes de soie en or et en argent, etc. » — Quittance de Pierre Ferrand, imprimeur, 1779.

G. 6372. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 648 pièces, papier.

1692-1790. — Pièces justificatives du compte de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux de 1780 à 1790. — Mémoire de François Derainne, *halbardier* de Saint-Cande-le-Vieux, 6 livres 6 sous, à raison de 6 sous par jour. — Armand, organiste. — 24 sous au portier de la porte de Paris, pour le passage de la

procession, 1785. — Prix des bancs en 1781 : M. Perchel, 16 livres 5 sous ; — M. Carré, 10 livres ; — M. Campigny, 10 livres. — Journée de plâtrier, 30 sous ; de manœuvre, 18 sous, en 1785. — Baux de maisons, boutiques, etc., appartenant à la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE DE Ste-CROIX-DES-PELLETIERS

G. 6373. (Liasse.) — 16 pièces, papier

1587-1761. — Inventaires des titres de la Fabrique de Sainte-Croix-des-Pelletiers, 1761. — Inventaires des meubles et ornements de cette église, 1587 — XVIIIe siècle. — Contre-autel de drap d'or, vieille pièce de tapisserie, 4 pendants, 2 au maître-autel, 2 à l'autel de la Vierge-Marie, 1587. — « Pour la procession, une croix d'argent doré, donnée par noble homme Mr Georges Voisin, sieur de la Haye, Thésaurier de la dite paroisse, pour l'usage et service, tant de la dite église que de l'archiconfrairie du très sainct Crucifix, un baton couvert de cuivre pour porter la dicte croix. Une bannière peinte, accoustrée de damas rouge cramoisy, faicte par les aumosnes des enfans tant de la paroisse que de la dite archiconfrairie. Un soleil d'argent doré, au paiement duquel ont contribué le Trésor, l'archiconfrairie du très saint Crucifix, Michel Chrestien, procureur en la Cour, Thésaurier de la paroisse, pour s'acquitter de la tente du jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, etc... une petite coupe pour donner le vin et la Communion, donnée par feu M. Nicolas de Melun, curé de la dite paroisse. — Un poisle de velours fait des deniers de l'association du Saint-Sacrement. — Deux vases de terre de Valence donnés par M. De la Mare, huissier. — Trois fonds de tableaux pour servir à l'encastillement placé au-dessus du tabernacle, l'un où est peinte la Résurrection, donné avec le dit encastillement par maître Raoul Le Dangereux, curé de la dite paroisse ; l'autre, où est dépeinte l'Annonciation, donné par honorable homme Gabriel Le Duc ; le 3e où est peinte la Nativité de N.-S., donné par Noël Fresmond. Signé : Le Dangereux. — Autre inventaire de l'année 1626 : 2 tableaux où sont despains les faces de Notre Seigneur et de la Vierge ; — 2 autres où sont dépeints 2 Jésus pour mettre dans 2 portiques sur l'autel. — Deux grands tableaux, l'un de la Salutation à la Vierge, et l'autre de la Présentation par la Vierge de N. S. au Temple, les dites représentations données par Nicolas Jouiaux, et les 2 encastillements par Guillaume le Seneschal et Jacques Piquenot, menuisier. — Pour la chapelle de la Vierge, un grand tableau où est dépeint une Cène. — Pour la chapelle Saint-Sébastien un grand tableau, où est despainct la Vierge et sainte Elisabeth et N. S. sortant du berceau, lequel est sur l'autel. » — Autre inventaire de 1692 : « Partie de bréviaire d'Orléans, contenant l'office de sainte Hélène ; — 14 coussins servant à l'autel sous les livres ; — tapisserie par ondes à petit point, pour la chapelle du Verbe. » — Etat des biens et revenus du Trésor, 1742. — Compte de Jacques Dieulois, Trésorier, même année. — Tableau des fondations de la paroisse, 1758.

G. 6374. (Liasse.) — 71 pièces, parchemin ; 121 pièces, papier.

1597-1789. — Fondation de Catherine De la Pierre, veuve en premières noces de Thomas Heudes ; en secondes noces, de Richard Raoult, 1720. — Baux des trois maisons appartenant à l'église Sainte-Croix-des-Pelletiers, (une, rue des Champs-Mahiet, les 2 autres près de l'église, à droite à gauche) ; parmi les locataires de la maison de la rue des Champs-Mahiet (Camahiers), Jean-Baptiste-Jérôme Le Crep, secrétaire de l'Intendance de Rouen, 1772-1781 ; — Nicolas-François Du Resnel, chanoine de Saint-Malo, seigneur de Bos-le-Comte, Bosc-Normand, Thuit-Signol, seigneur et patron de Saint-Pierre du Bosguérard, conseiller au Parlement, 1763. — Etats de lieux. — Pièces de comptabilité : « Mémoire de ce qu'il convient de faire à l'orgue de Ste-Croix-des-Pelletiers de Rouen » ; — « mémoire de ce que Artus, maître menuisier, a fait et fourni pour l'église Sainte-Croix-des-Pelletiers. » — Rôle des paroissiens de la paroisse Sainte-Croix-des-Pelletiers, avec le chiffre de leur cotisation par semaine pour la subsistance des pauvres, 1649 : — « Madame Bocquemare, veuve, 2 sous ; — M. Michel, 1 sou ; — M. de Grandchamp, avocat au Parlement, 6 sous ; — M. Gence, ministre, 3 sous ; — M. de Montenay, conseiller au Parlement, 0 ; — M. Pillée, avocat ; 3 sous ; — M. Eschard, secrétaire, 0 ; — M. Le Febvre, avocat au Parlement, 6 sous ; — M. Du Resnel, 3 sous ; — M. Questel, avocat en Vicomté, 1 sou ; — M. Cocquerel, conseiller au Présidial, 0 ; — M. [illegible]

médecin, 3 sous ; — M. Rabard, vinaigrier, 2 sous ; — M. Behotte, avocat, 5 sous ; — M. Guiffart, médecin, 3 sous ; — M. Getz, 2 sous ; — Madame du Becquet, 40 sous ; — M. d'Anglesqueville, conseiller au Parlement, 0 ; — M. Le Clerc, médecin, 3 sous ; — M. de Maucanchy, conseiller au Parlement, 0. » — Poursuites contre des particuliers qui refusaient d'accepter la charge de Trésorier de la paroisse : Bicherey, 1597 ; — le sieur de Codecard, qui alléguait, pour être dispensé, sa qualité de gentilhomme ; — contre un autre qui avait détérioré les orgues, 1679. — Mention de Philippe Le Mareschal, organiste de Saint-Patrice ; — de Jacques Boyvin, organiste de Notre-Dame ; — de J. Quesnay, Pascal Quesnay, Clément Lefebvre, organistes à Rouen, Ingoult, facteur d'orgues.

G. 6375. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 111 pièces, papier.

1578-1758. — Titres de la Fabrique de Sainte-Croix-des-Pelletiers, classés sous les cotes A, B, C, D, E, F, G, H. — Requête adressée à l'archevêque, à l'effet d'obtenir la permission de transporter dans le cimetière Saint-Maur des terres tirées de l'église lors de la construction des chapelles, et qui, haussant le cimetière de l'église, la rendaient si humide que les lambris et les ornements étaient endommagés ; permission accordée par M. de Fieux, vicaire général, 10 avril 1690. — Bornage pour le cimetière entre la Fabrique et les propriétaires voisins, 1758. — « Devis des ouvrages de massonnerie qu'il convient faire pour la construction d'un bâtiment neuf et d'une chapelle : Sera faict une fermeture de pierre de Saint-Leu pour porter les maineaux et remplage d'un vistrail pareil à celuy des autres chapelles de l'église de Sainte-Croix-des-Pelletiers, après quoy sera faict la démolition de la maçonnerie qui est dessous le dit vistrail jusques au rez de terre, pour, après icelle desmolition, faire et construire une chapelle de pierre de taille, à pan, de pareille hauteur, largeur et époisseur et fasson que celle de Saint-Adrien ; » Jean Loyer, maître maçon entrepreneur, 1683. — Procès, à l'officialité, pour les réparations du presbytère, entre le sieur Guenet, curé, et les héritiers de son prédécesseur, Noël Jamelin, et le doyen de la Chrétienté. — Conflit de juridiction entre l'officialité et le bailliage de Rouen, 1644. — Mémoires, quittances et autres pièces de comptabilité concernant des travaux faits au presbytère et à l'église. — Extrait des délibérations de l'Hôtel-de-Ville de Rouen : permission aux paroissiens de construire une fontaine pour le bien et commodité des paroissiens, 17 mars 1635. — Permission accordée par l'archevêque pour construction sur une place de cimetière inutile, 17 mars 1667.

G. 6376. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 31 pièces, papier.

1427-1753. — Titres de la Fabrique de Sainte-Croix-des-Pelletiers de Rouen, classés sous les cotes J, K, L, M, N, O, Q, R, S, T, V, Y, Z. — Extrait des « ordonnances du mestier de pelletier fourreur en ceste ville de Rouen, » 1427-1462 : « Item tous les appentifz d'icelluy mestier, quand ilz seront jurez, et semblablement tous ceux qui leveront leur ouvreur en la dicte ville et banlieue, payeront, en l'honneur de Dieu et de Notre-Dame, 5 sous tournois, appliquez c'est assavoir : à l'œuvre de Sainte-Croix de Rouen, en laquelle paroisse la plus grande partie de ceux du dit mestier sont demeurans, 2 souz 4 deniers tournois, et en augmentation et accroissement du bien de la charité Sainte-Croix en la dicte église, 2 solz 6 deniers. » — Fondation d'Adam Croisset, 1494 ; — de Richart Brévedent, licencié en droit civil, curé de la dite paroisse, 7 février 1528 ; — de Perrine, veuve de Martin Delahaye, 5 novembre 1530 ; — de Pierre Dudoit, prêtre, 14 octobre 1571 ; — de Nicolas Dumont, sieur d'Espinay, 25 août 1614 ; — de Raoul Le Dangereux, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers ; testament 9 août 1626 : « Je Raoul Le Dangereux, le premier et le plus grand de tous les pécheurs qui ayent esté au monde, très indigne de la qualité de presbtre, à laquelle Dieu, par sa seulle miséricorde, m'a daigné appeler, sain de jugement, infirme de corps, certain de rendre le tribut deub à la nature, incertain du temps, faictz et ordonne ma dernière volonté ainsy qu'il ensuilt, etc. » — Procès pour l'exécution de ce testament contre le sieur Mallière, beau-père du curé ; — consultation signée des avocats Echard et Coquerel, 1626. — Autres fondations de Denis Maudiné, 30 mai 1636 (elle n'est qu'indiquée) ; — d'Isabeau Fredin, 19 août même année ; — de Geneviève Le Blond, 27 novembre même année ; — de M. Jamelin, curé, 1641, (baux de la maison par lui léguée) ; — de Marie Vassel, veuve de Mathieu Planchon, Elu en l'Election de Rouen, 1663 ; — de Florence de Moy, veuve de Guillaume Moisant, l'un des vendeurs de poisson à Rouen, 1648.

G. 6377. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin, 121 pièces, papier.

1631-1790. — Pièces de la Fabrique de Sainte-Croix-des-Pelletiers de Rouen, classées sous les cotes CC, OO, PP, QQ, RR, SS, VV, YY, ZZ, DDD, EEE, FFF, GGG, HHH, III, LLL, MMM, NNN, OOO, QQQ, RRR, TTT, YYY, ZZZ. — Fieffe par Jourdain Cavelier, marchand, bourgeois de Rouen, à François Acart, maitre faiseur de cordons à chapeaux, 1634. — Vente par Jourdain Cavelier, bourgeois de Rouen et y demeurant, paroisse de Saint-Maclou, à ses frères Jean et Henri Cavelier, aussi marchands, demeurant paroisse Saint-Herbland, de 157 livres de rente foncière, 10 novembre 1648. — Extrait du testament passé devant Le Sausois, notaire à Rouen, 5 mai 1688, par feu messire Henri Cavelier, docteur de la faculté de Paris, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers, aumônier ordinaire de S. A. R. Madame. — Vente par Jean Cavelier, prêtre, demeurant paroisse Saint-Lô, fils aîné et héritier en partie du feu sieur Jean Cavelier, marchand à Rouen, au Trésor de Sainte-Croix-des-Pelletiers, stipulé par Mr maitre Gallien de Béthencourt, sieur de Mauquenchy, conseiller au Parlement, de 75 livres de rente; présent au contrat, Henri Cavelier, curé de la dite paroisse Sainte-Croix, 24 mars 1668 — Fondations de Robert Dubois, 31 décembre 1667; — de madame Fortin, (messe le mardi en l'honneur de Saint-Joseph) 1668; — d'Anne Renoult, veuve de Pierre Le Vavasseur, enquêteur pour le Roi au bailliage et vicomté de Rouen, 1668; — de madame de Jouveaux, 1670; — de Jeanne Fresnel, 1672; —d'Anne Goujon, même année. — Titres des fondations de madame Barbe Papavoine, veuve d'Alexandre Maillard, épicier à Rouen, 3 janvier 1685; — de Marie Vatel, veuve de François Faucon, 1697; — d'Elisabeth Langlois, 1695; — de Marie Duplessis, veuve de Richard Baratte, 1695; — de Catherine Forment, veuve Le Courtois, 1702, et de Marguerite Mouchard (ces fondations ne sont qu'indiquées); — de Jean Vinebout, 1714; — de l'abbé Jérome-Claude Morin de Villeré, 1729; — de Catherine et Marie Rabon, 1732; — de Pierre Du Bos, avocat au Parlement, 1732; — de Mme Bréard, 1743 (cette fondation n'est qu'indiquée); — de Catherine Adelin, veuve de François Bonhomme du Mesnil, conseiller référendaire en la chancellerie du Parlement, 1746.

G. 6378. Registre. — In-folio, [illegible] relié en parchemin.

1760-1791. — Comptes de la Fabrique de Sainte-Croix-des-Pelletiers. — Trésoriers : Louis-Augustin Ribart, 1760; — Hayer, 1761; — François Bruhier, 1762; — Pierre Gille, 1763; — Louis Travers, 1764; — Louis Mallet, 1765; — Pierre Grenet, 1766; — Gilles Gaumare, 1767; — Coignard de Touvens, 1768; — Antoine Fayolle, 1769; — Jean Mallet, 1770; — Gabriel Adam, 1771-1772; — Louis Gaumare, 1773; — Baudouin, 1774; — Harre, avocat, 1775; — Gueroult, avocat et procureur au Parlement, 1776; — Née, 1777; — Prevost, 1778; — Le Prevost, 1779; — Mauger, 1780; — Pierre Heude, 1781; — Jean-Baptiste Gaumare, 1782; — Robert-Dominique Grenet, 1783; — Peulvay, 1784; — Lédier, 1785; — Léger, 1786; — Gence, 1787; — Bosquier, 1788; — Breban, 1789. — Curés : MM. Le Cesne et Aroux. — Heuzé, organiste, aux appointements de 100 livres. — Paiements à Mouard, menuisier, Le Roux, imprimeur. — Quelques-uns de ces comptes ont été écrits avec beaucoup de soin.

FONDS DE LA FABRIQUE
DE L'ÉGLISE DE SAINTE-CROIX-SAINT-OUEN

G. 6379. (Registre.) — In-folio, [illegible] relié en [illegible]

1310-1686. — Cartulaire de la Fabrique de l'église paroissiale Sainte-Croix-Saint-Ouen de Rouen; Table au commencement du registre : « C'est la table et répertoire de ce présent livre chartrier pour le Trésor et Fabrique de la parroisse de Saint-Ouen de Rouen, par laquelle l'en peult promptement et de ligier trouver toutes les chartres, lectres et escriptures incérées et contenues en ce dit chartrier par et selon le nombre des feuillez d'icelluy. — Comme l'église de l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paoul et parroisse de Saint-Ouen de Rouen, lors estant dedens la dicte église d'icelle abbaye, cheut en ruyne et démolition, et comme, par sentence diffinitive de l'archevesque de Rouen et son vicaire, l'abbé et religieux furent condempnez à ériger et construyre, dedens le chimetière d'icelle parroisse de Saint-Ouen, l'église d'icelle paroisse, en actendant la réédificacion

de la dicte église ainsy démolite, et lettres royaulx obtenues à cette fin par iceulx religieux et consentement donné par le Roy de ce faire, laquelle eglise fut fait dédyer et bénеir par les ditz religieux en nom de Dieu et de Saincte-Croix, 10 juillet 1340, mars 1341 (V. S.). — De la subjection en quoy sont tenus et obligez les ditz religieux de Saint-Ouen, de trouver maintenir et entretenir la dicte église et moustier d'icelle parroisse, cloches, cordes et toutes autres choses, et mesmes les livres pour faire le service divin en icelle église et paroisse à l'usage et ordinaire du dit Rouen, et autres charges et subgections en quoy sont tenus et subgectz iceulx religieux envers les parroissiens d'icelle parroisse, 20 mars 1445. — Comme le chimetière d'icelle église et parroisse de Saint-Ouen fut clos de mur par les Trésoriers d'icelle parroisse, et procès de ce meu, et appoinctement sur ce fait entre les ditz religieux et parroissiens. — De la dicte subgection en quoy les ditz religieux sont tenus et obligiés de trouver, maintenir et entretenir le dit moustier et église d'icelle parroisse de Saint-Ouen, cloches, cordes et autres choses et mesmement les livres pour faire le service divin en la dicte église et parroisse au dit usage et ordinaire de Rouen (à tout le moins deulx messeaulx, 1 épistolier, 1 grael, 2 antiphoniers de *Sanctorum*, et 2 de *Temporum*, 2 légendes, l'une de *Sanctorum* et l'autre de *Temporum*, 2 psaultiers, 2 processionnaires, et 2 manuels) et autres charges et subgections dessus dictes, et comme iceulx Trésoriers et parroissiens sont auctorisez et ont povoir de faire faire telz agréemens et réparacions qu'il leur plaist en la dicte église et parroisse, sans ce que les ditz religieux les puissent ester ne le contredire, ne que ce face ne porte aucun préjudice aus ditz parroissiens, ne que iceulx s'en puissent esjouyr ne aider de possession contre les ditz parroissiens, 3 avril 1445 (V. S.) — De la crue et augmentation première de la dicte église d'icelle parroisse depuis le hault de la chapelle Sainte-Anne estant en la dicte église jusqu'au bout du chancel d'icelle église et parroisse, et comme, par sentence diffinitive de l'official du dit Rouen, les ditz religieux furent à ce condempnez et en autres charges et subgections envers les ditz parroissiens et aux despens de iceulx parroissiens, 1445; 28 mars 1460 (V. S.) — De la seconde crue et augmentation faicte par iceulx religieux en la dicte église et parroisse de Saint-Ouen et appointement fait entre iceulx et les ditz Trésoriers et paroissiens, par lequel les ditz religieux accordèrent que une maison estant au bout d'embas de la dicte chapelle Saincte-Anne, demeure à la dicte église et parroisse, et la dicte église d'icelle parroisse, au bout de icelle chapelle Saincte-Anne, estre creue et alonguée de la grandeur du pourpris d'icelle maison, 10 mars 1470 (V. S.) — De la droicture que ont les parroissiens de la dicte parroisse de Saint-Ouen, natifz d'icelle parroisse, en la malladerie du Mont-aux-Mallades lès Rouen, 1485. — Des reliquaires et ornements de corps saints et autres reliques estans au Trésor d'icelle église. » — Acte par lequel le curé Laurent Du Fossé énumère ces reliques et atteste, devant Catherine d'Alençon, duchesse de Bavière, qu'elles furent données à la dite duchesse par Pierre d'Alençon son père, par Pierre de Navarre, son mari, et par Jean, duc de Berry, et qu'elle-même lui en avait fait don, la dite déclaration passée en l'église Sainte-Geneviève de Paris, 24 juillet 1444. — « Des pardons donnez par plusieurs cardinaulx et par M^{r} le cardinal Georges d'Amboise, légat en France, pour et au prouffit du dit Trésor, 1415-1506. — Admortissement général donné par le Roy Louis XI aux Trésoriers et parroissiens de la dite parroisse, 1470. » — Fondations d'Isabelle, fille de Gueroult Naguet, veuve d'Etienne Du Tot, 1438; — de Robin Trencart, avocat et conseiller en cour laie, 22 janvier 1436; — de Colin De la Haye et de Jeanne, sa femme, 1449; — de Jean Du Quesnay, conseiller en cour laye, sénéchal de l'archevêché, marié successivement à Catherine de Villeneuve et à Jeanne Vynemer, 1461; — de Denise, femme de Godefroi Basset, barbier, auparavant femme de Mahiet Godefroi, autre barbier, 1482; — de Roger Gouel, écuyer, seigneur de Poville, 8 septembre 1471; — de Jean Daoust, curé de Bourville-en-Caux, 1499; — de Guillaume Mahom, 1510. — Transaction entre les religieux de Saint-Ouen et les Trésoriers de la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, au sujet de l'achèvement de l'église, des cloches, du cimetière, 25 janvier 1522. — La plupart des actes transcrits dans ce cartulaire ont été écrits dans les premières années du 16e siècle; presque tous sont particulièrement collationnés et signés par deux notaires, Godefroy et Houel. Les contrats les plus récents sont collationnés et signés par Guerard, notaire et secrétaire du Roi. — Quelques actes ont été ajoutés. Le plus récent est de 1634. Vers la fin, Inventaire des comptes du Trésor avec indication des noms des Trésoriers depuis 1433 jusqu'en 1687.

G. 680. (Registre.) — In-folio, 252 feuillets, papier, relié en veau.

1736. — « Chartrier de la paroisse de Sainte-Croix-Saint-Ouen de Rouen, dans lequel sont transcripts les contrats des fondations qui ont été faittes en la dite église, les donations faittes à icelle, et les acquisitions qui ont été faittes par le Trésor, tant pour servir de remplacement aux dites fondations que des deniers provenant de son bon ménage, lesquels sont transcripts au présent registre par ordre alphabétique, et les pièces mises en liasse dans le même ordre, le tout pour y avoir recours, quand besoin sera. Le présent chartrier fait dresser par les soins de Mrs les curé et Trésoriers de la dite paroisse en l'année 1736. » — Au-dessous d'un écusson représentant une croix autour de laquelle s'enroule la lettre S, signature : *Foüet fecit.* — Au commencement, « Table alphabétique, dans laquelle se voit tout ce qui est contenu au présent chartrier. » — Donation de Robin Trancart, conseiller en cour laie, 1436. — Fondations d'Isabelle Naguet, 1438 ; — de M. de Posville, 1471 ; — de Godefroi Basset, 1482 ; — de madame de Civille, 1583 ; — de M. Puchot, 1612 ; — de Charles Maignard de Bernières, 1618 ; — de la dame Colombel, 1618 ; — de madame Le Poulletier, 1621 ; — de M. Thomas du Fossé, 1623, 1625 ; — de madame Piedeleu, 1631 ; — de M. Manoury, 1634 ; — de M. Du Buisson, 1635 ; — de madame Tourmente, 1640 ; — de M. Ytasse et de Catherine Levesque, sa femme, 1650 ; — de madame Restout, veuve de M. de Bimorel, 1656 ; — du sieur Loyer, 1661 ; — du sieur Lucas, 1661 ; — de madame Behotte, veuve de M. Cousin, 1672 ; — de M. Pouyer, 1679 ; — de madame Le Bas, 1689 ; — de madame Roeuchon, 1699 ; — de M. de Darnétal, 1712.

G. 681. (Registre.) — In-folio, 298 feuillets, papier, relié en parchemin.

1741-1792. — Livre pour servir à enregistrer les comptes annuels des maîtres en charge de la confrérie du Saint-Sacrement fondée en l'église paroissiale Sainte-Croix-Saint-Ouen, les délibérations des maîtres, et l'inventaire des ornements, argenterie, titres et papiers de la dite confrérie, le dit livre offert par Louis-Claude Morizet, maître en charge, en 1741. — Approbation du compte de 1757 par M. de Saint-Aulaire, grand archidiacre, au cours de sa visite, 3 juillet 1758. — 16 novembre 1777, pour la confection d'une croix d'argent et de chandeliers, 780 livres. — 1er juillet 1779, chaque maître, à la reddition de son compte, paiera, pour la cire brûlée dans son année de gestion, 18 livres et 2 livres de bougie. — 14 mars 1784, l'abbé Legrand accepté pour chapelain ; aura 30 livres d'honoraires, à la charge du maître général, ainsi que les honoraires du clerc de la confrérie, et ceux de l'organiste. Les quêtes ne se feront plus par la ville ; chaque associé paiera le denier annuel du buffet de la compagnie entre les mains du maître pendant l'octave du Saint-Sacrement.

G. 682. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier, relié en parchemin.

1773-1792. — Délibérations de la Fabrique de Sainte-Croix-Saint-Ouen. — Curés : MM. N. Le Gros, Deschamps. — 24 mai 1778, adjudication des chaises ; « l'adjudicataire ne pourra exiger, pour le loyer de ses chaises, aux offices, rien au delà de ce qui est porté dans le tarif. » — 15 avril 1779, 9 avril et 16 novembre 1780, délibérations contre le sculpteur Jaddoulle, à cause du retard qu'il mettait à livrer les statues du portail. — Reconstruction du presbytère et de la sacristie.

G. 683. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin [illegible]

1631-1788. — Titres de fondations faites en l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen par Louis Berruyer, de la maison de l'Oratoire de Jésus, établi à Rouen, fils et héritier de Paul Berruyer, et héritier de Jean Berruyer, son frère, maître menuisier à Rouen, 3 janvier 1665, 21 février 1668 ; — par Marie Couture, veuve de Nicolas-Charles Baudry, chevalier, seigneur d'Imbleville, conseiller au Parlement, 6 avril 1767 ; — par Marguerite Damien, fille de Marie Videbien, en son vivant, femme de Philippe Damien, 28 janvier 1692 ; — par Pierre De Serouer, prêtre habitué en l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen, 23 septembre 1663 ; — par Gervais Descambose, clerc matriculier de la paroisse, 18 mai 1681 ; — par Robert Du Bois, sieur de la Mothe, 1er juillet 1634 ; — par Claude Du Buisson, clerc de la paroisse, 9 février 1648 ; — par Guillaume Fréard, 21 juin 1677 ; — par Marie de Fremont, 3 mai 1671 ; — par Richard Hébert, procureur général en la Chambre des Comptes, 1652 ; — par Toussaint Hecquet [illegible]

G. 684. (Liasse.) — [illegible]

1623-1789. — Titres de fondations faites en l'église de Sainte-Croix-Saint-Ouen, par Marie Le Bas ;

— par Marie Le Bry, domestique de M. Jean-Baptiste Fauvel, sieur d'Hacqueville, conseiller au Parlement, 1708; — par Pierre Le Moyne, sieur du Plessis, 1682; par M. Germain Le Pigeon, écuyer, sieur de Darnétal, 25 novembre 1697, 21 mai et 31 août 1701; — par Marie Le Poulletier, veuve en premières noces de Jean Cossart, 25 avril 1621; — par Pierre Lucas, secrétaire de Charles Puchot, sieur du Plessis, conseiller en la grand'chambre du Parlement, 8 juillet 1686; — par M. Manoury; — par Jean-Baptiste Piédechien, sieur de Saint-Germain, 20 juillet 1693; — par Marie Piédeleu, dame d'Autretot, veuve en secondes noces de feu monsieur maître Gentian Thomas, écuyer, sieur du Fossé-en-Bray et du Bas-Bosroger, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 19 juin 1631; — par François Pottier, 1714; — par Toussaint Puchot, sieur du Plessis, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1612; — testament du dit Toussaint Puchot; — par Pierre Puchot, sieur du Plessis, Trésorier général de France au Bureau des finances à Rouen, 20 juillet 1654; — par Jacqueline Rocuchon, veuve d'Antoine Selecque, marchand vinaigrier, 21 octobre 1699; — par Jean Rouelle, docteur de Sorbonne, curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, 21 novembre 1742; — par Gentian Thomas, sieur du Fossé, seul fils et héritier de Gentian Thomas, 9 août 1623; — par Jeanne Triant, 23 août 1662; — par quelques « vertueuses dames de la paroisse, » pour la mémoire et la vénération du sacré mystère de la Passion, croix et mort de Jésus-Christ, Notre Seigneur, auquel l'église est dédiée, » 28 avril 1660.

G. 6385. (Liasse.) — 17 pièces parchemin; 34 pièces, papier; 1 imprimé.

1483-1789. — Réduction des fondations de l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen de Rouen, 23 août 1742, par François-Christophe Terrisse; — 25 juin 1774, par Pierre-Charles-Honoré Bridelle, l'un et l'autre agissants comme vicaires généraux de l'archevêque. — Titres de rentes appartenant à la dite église, notamment d'une rente de 84 livres, due au Trésor par Marie Morel, veuve de Jean Gosselin, sieur de la Vacherie et de Moulineaux, 1633; — d'une rente de 19 livres, donnée par M. Gouel, sieur de Posville et de Villers, président en la Cour des Aides. — Bail des chaises, 21 août 1787 : 1,220 livres par an.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS DE ROUEN.

G. 6386. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier, relié en parchemin.

1665-1715. — « Inventaire des lettres et escriptures et contractz de constitutions de rentes, tant fontières que ypotecques, et autres pièces et sentences concernant et faisant mention du bien et revenu du Trésor et Fabrique de l'esglise parroissiale de monsieur Sainct-Denis de ceste ville de Rouen, 1665. » — Additions jusqu'en 1715.

G. 6387. (Registre.) — In-folio, 493 feuillets, papier; relié en parchemin vert.

1764. — « Chartrier de la paroisse de Saint-Denis de Roüen dans lequel sont transcrits les contrats de fondations qui ont esté faittes par le Trésor, tant pour servir de remplacement aux dites fondations, que des deniers provenant de son bon menage, lesquels sont transcrits au présent registre par ordre alphabétique, et les pièces mises dans le même ordre pour y avoir recours, quand besoin sera. — Le présent chartrier fait dresser par les soins de monsieur De Hénault, curé de la dite paroisse, de monsieur de Saint-Pierre, ancien Trésorier d'icelle, et de Mrs les Trésoriers, tant anciens, en charge, que nouveaux d'icelle susdite paroisse en l'année 1764. »

G. 6388. (Registre.) — In-folio, 118 feuillets, parchemin; relié en ais.

1371-1445. — Registre où sont transcrits sous forme authentique et avec la signature, au bas de chaque pièce, du tabellion Vigneron, tous les titres de propriété se rapportant aux fondations. — Première fondation, pour Jeanne, déguerpie de feu Guillaume Le Febvre, par les exécuteurs de son testament : Jean Basin, Audry Sac, Michel Basin et Marquet Bataille; messe à dire, chaque jour, au devant de 10 heures du matin, en l'église Saint-Denis par les chapelains et clercs de la communauté de l'église Notre-Dame, 8 mai 1445; — autre fondation par la dite Jeanne, fille de défunt Thomas Bataille; une messe basse à heure du point du jour, 1442; — mention du jour du décès de Guillaume Le Febvre, 2 mai 1418; — du jour du décès

de la dite Jeanne Bataille, 9 décembre 1444 ; baillé aux Trésoriers et paroissiens : « un drap d'or de cippre, un casuble de drap de baudequin, braissé d'or ; ung messel et un calice d'argent veré, pesant marc et demi ; *item* une chapelle fournie de casuble, tunique, damatique et 2 chappes de satin noir figuré aux armes des dits Fèvre et sa femme, garnis de emys, aubes et autres choses qui y appartiennent. Item une tunique et damatique, de drap de damas blanc... 4 livres de rente sur l'ostel où pend l'enseigne du *Haubergeon*, en la paroisse Saint-Sauveur, qui fut feu Guillaume de Gaugy, depuis à maistre Laurent Calot, secrétaire du Roy et de présent à Guillaume Rusten, escuier, verdier de Roumare, 19 mars 1448. » — Lettres d'amortissement du roi Henri VI, 1445.

G. 6389. (Liasse.) — 31 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier, 3 plans.

1307-1761.—Titres de fondations faites en l'église Saint-Denis par Pierre Allard, 1729; — par Jeanne Bataille, veuve de Guillaume Le Febvre, 1442, 1448; — par Antoine-Roger Corbin, curé de Saint-Denis, 1723;— par Vincent Cousin, 1767; — par Robert De Malon, curé de Saint-Denis, 1697; — par Charlotte Deudemare, 1668; — par Marguerite du Catelier, veuve de Jean Cosme, 1740; — par Etienne Duvrac, 1703; — par Laurence Guéroult, veuve de Guillaume Le Roux, 1483. — Titres de propriété des rentes et des maisons assignées aux dites fondations. — Acte passé devant le garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, frère Guillaume de Croisset, par lequel Symon Ravinel reconnaît qu'il avait donné à l'œuvre de l'église Saint-Denis 10 sous de rente, 1307. –Testament de M. le curé De Malon; legs à son petit neveu, fils d'un commissaire des guerres, à son frère, curé de Roncherolles-en-Bray, 14 août 1797.—5 plans d'une maison appartenant à la Fabrique.—Sceau plaqué du cardinal de la Rochefoucauld.

G. 6390. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin, 80 pièces, papier.

1513-1771. — Titres de fondations faites en l'église Saint-Denis par Marie Houdemare, 1671; — par Marin Horcholle, 1694; — par Jean Ytasse, plâtrier de l'hôtel-commun à Rouen, 1670, et par Marie Choisy, sa veuve, 1682; — par Pierre de Languedor, écuyer, sieur du Bosc-le-Vicomte, premier et ancien conseiller échevin de Rouen, 1652; — par Christophe Le Cercle, 1707; — par Pierre Le Cordier, marchand de draps de soie, 1554; — par Thomasse Lemoigne, veuve en premières noces de Jacques Boyvin; en secondes, de Cardin Jolys, 1513; — par Guillaume Le Seigneur, prêtre, 1715; — par Thomas Le Sencier, curé de Saint-Denis, 1657; — par Mathieu Pain, 1714; — par Louis Petit, 1657; — par Pierre Puchot, seigneur de Cidetot et de Bosmellet, conseiller au Parlement, 1621;—par Martine Regnault, 1660.—Titres de propriété de rentes et de maisons attachées aux dites fondations. — Testament du curé Le Censier, 25 novembre 1657. — Acte notarié par lequel la Fabrique fonde des messes en mémoire de cet ecclésiastique : « Feu Me Thomas Le Censier, vivant prestre, curé de l'église Saint-Denis, a desservi la dicte paroisse l'espace de 52 ans ou viron, pendant lesquels il a continuellement faict beaucoup de bien en la dicte église, tant en la réédification d'icelle, que par la somme considérable qu'il a laissée par son testament, employée, suivant son désir, à la construction du grand portail, à hourder et couvrir d'ardoise tant le clocher que les dehors de la nef, mesme en la despence de la contretable », 1664. — Donation par Mathieu Pain d'un passage pour aller de la rue de la Halle au portail de l'église Saint-Denis, du côté du clocher, « qui aura 11 pieds de large de dedans en dedans, à prendre le long du mur encommencé proche la porte de la dite église du costé de la maison occupée par le sieur Turgis », 1714. — Mention, en 1513, de Jean Chuffes, docteur en médecine, curé de Saint-Denis; — de Jean Marie, vicaire, de Jean Lescot, Guillaume Bellard, Denis Goulde, Geoffroy Rogier, Pierre Poullain, prêtre de la paroisse, de maître Richard du Hay, et de maître Pierre Gringore, *machon*, paroissiens.

G. 6391. (Liasse.) — 32 pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier.

1191 (copie) **1761.** — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Denis de Rouen, notamment de 25 sous à prendre sur une maison située en la Basse-Vieille-Tour, où pendait pour enseigne : *Le Tabourinet*, et à une époque plus ancienne, *les Bons hommes;* — de 320 livres sur une maison, rue des Bons-Enfants, à l'enseigne du *Mouton rouge*, provenant d'une fondation de Robert Seheult, huissier au Parlement, 1566. — Extrait du testament de Mathurin Calice, fait et passé, le 28 mars 1597, devant Baptiste Le Bourgeois, curé de Saint-Denis et notaire en la cour ecclésiastique. — Fondation d'obits par Marie Le Barbier, 1741. — Parmi les pièces relatives à ces rentes : arrêt de la Cour de Parlement pour l'homologation du mandement de Mgr l'archevêque, du 26 de ce mois, portant règlement pour la sépulture des corps des fidèles, du [illegible] 1721

(imprimé). — Contrat de mariage entre Charles-Jacques de la Houssaye, seigneur du Plessis et de Saint-Martin de Samesle, et Marie-Madeleine Le François, fille de François Le François, seigneur de Billy, 19 octobre 1736.

G. 6392. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1637-1783. — Baux de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Denis de Rouen. — Baux du droit de louer les chaises, pour 150 livres, en 1776 et 1785; les chaises appartenaient à la preneuse. — Inventaires de l'argenterie, ornements et livres de la Fabrique, 1637-1784. — Répertoire des rentes, 1751. — Extraits de comptes, 1606, 1609.

G. 6393. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 31 pièces, papier.

1583-1601. — Procès au sujet d'une rente de 200 livres donnée à la Fabrique de Saint-Denis de Rouen, par Richard de L'Écluse, clerc matriculier de cette église; opposition au décret des biens affectés au paiement de cette rente et appartenant à Jacques Autin, avocat en la cour, fils et héritier de maître Guillaume Autin, Général en la Cour des Aides de Normandie.

G. 6394. (Liasse.) — 4 comptes comprenant 52 feuillets, papier.

1610-1611. — « Estat des deniers payez et advansez par Michel Louvel, Thésaurier en charge de l'église paroissial Sainct-Denys de Rouen pour la rédiffication de la dite église. » — Thomas Brière, maçon, entrepreneur; — emploi de pierre de Vernon; — visite des étais et *contre-boutans* par Hardouyn et Jacques Gosset. — « Compte de la recepte et despense faicte par Jehan le Cousteur, Thésaurier de l'esglize parroissialle de Sainct-Denis, des deniers qu'il a receubz des paroissiens de la dicte parroisse, tant propriettaires que locataires, pour la réédiffication de la dicte esglise, de la cotization et taxe de quoy ilz ont esté cottisez et taxcez suivant les arrestz de la court de Parlement de ceste dicte ville de Rouen et du Conseil d'Estat du Roy, en dabte des 26e jour de janvier et 29e de mars 1608, pour l'année 1610 : rue d'Espicerie, la Basse-Vieille-Tour, rues Saint-Denis, des Forcettes et de la Magdalleine;— de Pierre Farin, locataire, 16 sous. » On indique un assez grand nombre de personnes, de la Religion prétendue Réformée, dispensées de payer. — Double dudit compte. — « Ensuict les paiements faicts par quitance pour le compte du grand Trésor de Saint-Denis par moy Michel Louvel, Trésaurier, 1608-1611. »

G. 6395. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 49 pièces, papier; 2 dessins, 1 imprimé.

1688-1789. — Devis de travaux entrepris en l'église Saint-Denis; mémoires, quittances. — Devis des orgues dont l'exécution fut confiée à Clément et à Germain Le Fèvre, facteurs d'orgues, 1688. — Visite des nouvelles orgues par Delisle, prêtre, organiste de Saint-Vivien, et par Jacques Boyvin, organiste de Notre-Dame, 17 mai 1697. — Devis pour les orgues, de Louis Godefroy, autre facteur, 1777. — Fondation faite à Saint-Denis, par Jean-Baptiste Le Canu, curé, pour la célébration de saluts solennels, avec orgue et exposition du Saint-Sacrement, à six heures du soir, aux jours de Pâques et de la Pentecôte, et à cinq heures du soir, aux jours de Noël et de l'Epiphanie, la dite fondation revêtue de l'approbation de l'archevêque Mgr Colbert, 31 décembre 1700. — Testament de ce curé, 1714; lègue 400 livres pour fonder, à perpétuité, 20 livres de rente qui seraient payées au vicaire ou autre ecclésiastique habitué en la paroisse pour faire les catéchismes aux enfants; — 6,000 livres « pour faire une contretable à la chapelle de Saint-Clair, semblable à celle de la Sainte-Vierge, pour lambrisser ces 2 chapelles de beau bois de Caen et de Hollande, et pour faire parfaire des balustrades de fer pour clore les 6 arcades des deux côtés du chœur. » — Marchés pour la confection de ces balustrades, avec Pierre Hédouin, serrurier, 1705, 23 mai 1722; — avec Jean Du Bosc, autre serrurier, 9 février 1723. — Assignation par les représentants du curé Le Canu aux Trésoriers de la paroisse Saint-Denis pour leur faire défense d'aliéner ou démolir les balustrades de fer de l'église, 1774. — Avis donné par M. De France, architecte, à propos de la construction d'une nouvelle grille, qu'on se proposait de faire au portique de la dite église du côté de la rue Saint-Denis : « J'estime qu'il convient, 1°, pour l'embellissement et ouverture de l'église, et faciliter la vue des Saints Sacrifices aux paroissiens, y être supprimé les panneaux, pilastres, petits couronnements au-dessus, et les grandes portes de la grille qui partage le chœur d'avec la nef et ne lesser en place que les 2 piliers du chœur, l'entablement, le couronnement et le Christ au-dessus; à la place des dits panneaux, y substituer une frise pareille à celle qui doit faire le pourtour du dit chœur, faire une porte de fer et 2 volets à hauteur du dossier des chaires pour fermer l'entrée du dit chœur, » 1734.—Devis d'André Le Clerc, serrurier, pour la construction de 4 portes et balustres de fer, ainsi que d'une frise, 1733; — d'un appui de

communion, de 2 pieds de hauteur, 1734. — Devis pour le pavage de l'église Saint-Denis en pierres dures disposées en échiquier : « Toutes les allées et le bas de l'église seront pavées des pierres provenantes des anciennes tombes qui se trouvent dans l'église, lesquelles seront dédoublées, sciées et équarries à cet effet », 1789. — Arrêt du Parlement qui autorise le curé et les Trésoriers de Saint-Denis à faire inhumer dans le cimetière proche Saint-Yon, 1784.

G. 6336. (Registre.) — In-folio, 308 feuillets, papier ; relié en veau.

1582-1622. — Comptes de la Fabrique de Saint-Denis, d'abord pour 3 ans, de Pâques à Pâques, ensuite pour un an; pendant plusieurs années, des comptes séparés pour un genre particulier de recettes et de dépenses, de la Pentecôte à la Pentecôte. — Trésoriers : David Maubogne, 1582-1585; — Louis Le Masson, conseiller au Parlement, 1586;—Jacques de l'Epine, 1585-1588; — Guillaume Le Febvre, 1588-1591; — Robert Guenet, 1588-1591;—Jacques Tyerce, 1589-1590;—Louis Le Masson, 1591-1593 ; — Guillaume Guerould, 1592-1593; — Jacques Duval, 1593-1594; — Guillaume Guerould, 1595-1596;—Jacques Le Charestier, conseiller du Roi au bailliage de Rouen, 1595-1596; — Pierre Donnest, 1596-1597;—Guillaume Le Vavasseur, 1597-1598;—Jacques Tyerce, 1598-1599;—Nicolas Dehors, conseiller en la Cour des Aides, 1599-1601;—Pierre Guerould, 1600-1601; — Pierre de Longuemare, 1601-1602; — Georges Louchard, 1602-1603; — Barthélemy Selles, 1603-1604; — Jean de Bloville, 1604-1605;—Jacob Delamare, 1605; — Pierre Chefderue, 1605-1606; — Pierre Godebin, 1607-1608; — Jean Le Couteulx, 1608-1609; — Michel Louvel, 1609-1610; — Raoul Ferrant, 1610-1611; — Guillaume Moisant, 1611-1612; — Jean Roussel, sieur de Saint-Gilles de la Neuville, correcteur en la Chambre des Comptes, 1613-1614; — Jean Lieugard, 1614-1615; — Antoine Guerould, 1615-1616; — noble homme Simon Le Pigny, 1616-1617; — Thomas Fauvel, 1617-1618; — Jean Le Planquois, 1618-1619; — Nicolas Denis, 1619-1620; — Nicolas Trabouillet, 1620-1621; — François Louchard, sieur de la Quevalerie, Élu en l'Élection de Rouen, 1621-1622; — Abraham Huet, 1622-1623. — Curés : Nicolas Vereul, 1582; — Baptiste Le Bourgeois, 1588-1606; — Thomas Le Sencier, 1613-1625.—Inhumation dans l'église, 40 et 20 sous, 1582; — d'un gentilhomme de M. de Villars, nommé Montroger, 60 sous, 10 novembre 1589; — d'un soldat de la compagnie du sieur Perdriel, décembre 1591; — de Mathieu Pingeon, serviteur du Hallage, juillet 1592; — d'un gentilhomme, lequel décéda au Hallage, de la compagnie du sieur de Vitry, même date; — « d'un enfant qu'on disoit estre de Bonne-Journée »; — d'Étienne Vereul, notaire en la cour d'église, entre 1592-1593; — de Robert Moisant, maître d'école, dans la nef de l'église, 3 livres, 6 juillet 1609; — de Christophe Mirebeau, dans la chapelle Saint-Clair, 13 octobre 1610; — de la mère de M. Mayne, portugais (Francisque Mane Soto), 1613. — 1582, au doyen de la Chrétienté pour le chapelain *pestiféré*, 21 sous 3 deniers. — « Payé le jeudi absolut, pour 1 livre de dragée, pain, vin et dessert pour faire la cène, 31 sous tournois ». Pain de la cène et pain à *administrer*, 45 sous. — « Le samedi et dimanche de Paques, à la table des reliques, pour le cierge benist, 102 sous ». — 1588, « aux housseurs de l'église qui l'ont ballyée ». — « Compte de la recepte faicte par Guillaume Le Febvre, Thésaurier des deniers pour l'oratoire faict pour le jour Sainct-Denis 1588. — Du sieur Corneille Cuper, 2 escus.—De M. Vereul, curé, par les mains de Robert Guenet, 2 escus, etc. Somme de la recepte, 160 livres 12 sous ». — « Ensuict la mise faicte pour la construction et service divin de l'oratoire, célébré en l'église Saint-Denis, la 1re sepmaine du mois d'octobre 1588 » : devis fait par Michel Pochon, maître maçon ; draps de toile pour faire le théâtre; travaux de peinture exécutés par Loys Petiot; organiste et musiciens, joueurs de régalles; total de la dépense, 152 livres 19 sous 4 deniers. — 12 octobre 1589, tente de l'église le jour Saint-Denis; — pour faire porter et rapporter la chaire des Augustins, 2 sous; — à maître Michel, pour avoir fait la prédication, 30 sous. — 1589, dragée et pain à faire la cène, 30 sous. — Pain de la cène et pain à *administrer*. — Pigeon le jour de la Pentecôte. — 1590, herbes à semer le jour du Saint Sacrement, 2 sous. — 2 août 1590, « Au predicateur des Capuchins, qui prescha le jour Saint-Denis, 20 sous. » — 1 livre de dragée pour la cène, 30 sous. — Dessert et *pain* blanc le dit jour, 7 sous. — Pain de la cène le dit jour, 40 *sous*. *Pingon* et *moissons* le jour de la Pentecôte, 13 sous. — 1591, « payé à Le François, menuisier, pour la façon des crucefix et carolles, 380 livres ». — 1592, « drap à mettre avant le cruchefils, 21 livres 18 sous 9 deniers ». — 1596, à un peintre pour avoir 4 armoiries, 2 du Roi, 2 du Légat, 4 livres. — 1592, 2 autres armoiries pour l'Entrée de l'archevêque, 40 sous. — Paiements faits, en 1591, à Guillaume Gibert, maître chasublier (façon d'une chape semée de vases et fleurs de lis d'or avec les orfrois et

capuchon, le tout enrichi de broderies, 40 livres ; — aux maçons : Abraham, 1615 ; — Romain Balley, 1592 ; — Jean Duhen, 1596 ; — Pierre Lormier, 1595, 1602, 1606 ; — aux menuisiers : Noël De la Ruelle, 1606 ; — Louis Guillebert, 1597 ; — Le François, 1591 (bancs pour asseoir les prêtres au lieutrin, 31 livres) ; — François Poitevin, 1595 ; — Adrien Poitevin, 1605 ; — Siméon Pouchin, 1595-1598 (bancs de l'église) ; — 1603, pour un grand chandelier de bois servant à dire les ténèbres ; 1605-1606, pour coffre pour les reliques ; — au peintre Richard Caron : 50 images de saint Denis, en plate peinture sur papier de carte, pour porter aux processions, au mois de mars 1589, 5 livres ; — à Jean Dufour, tourneur, 1597 ; — aux vitriers ou peintres verriers : Mahiet Evrart, 1592 ; — Philippe Goust, 1608-1615 ; — Guillaume Le Vieil, 1606 ; — Pierre Minedorge, 1604 ; — Jean Pinchon, 1602.

G. 6397. (Registre.) — In-folio, 514 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1623-1653. — Comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Trésoriers : honorable homme Pierre Languedor, syndic des prieur, consuls et communauté des marchands de Rouen, 1623 ; — Archemin Sermentot, marchand, 1624 ; — Jean Houel, 1625 ; — Noël De Paul, marchand, 1626 ; — Barthélemy Selles, marchand, 1627 ; — Guillaume Gruchet, marchand, 1628 ; — Jacques Le Duc, 1629 ; — Simon Périer, marchand, 1630 ; — Etienne Aubry, marchand, 1631 ; — Jean Pappavoyne, 1632 ; — Jonas Moisant, 1633 ; — Guiot Formier, 1634 ; — Jacques Hébert, 1635 ; — Jean Pommeraye, 1636 ; — Nicolas Auzoult, 1637 ; — Nicolas Denis, tabellion royal à Rouen, 1638 ; — Guillaume Elye, premier huissier au bailliage, 1639 ; — Pierre le Vandanger, 1640 ; — Jean Brémontier, 1641 ; — Abraham Huet, marchand, 1642 ; — Nicolas Le Pelletier, 1643 ; — Nicolas Selles, 1644 ; — Jacques Le Cercle, 1645 ; — François Hermen, 1646 ; — Aaron le Jaulne, conseiller du Roi, Grènetier au grenier et magasin à sel de Rouen et chambre de la Bouille, 1647 ; — Etienne de Lamer, 1648 ; — Robert Gosselin, 1649 ; — Nicolas Noufflart, 1650 ; — Nicolas Trabouillet, 1651 ; — Simon Carré, 1652 ; — Marin Horcholle, 1653. — Curé, Le Sencier. — Les comptes vont de Pâques à Pâques. — Inhumation de Robert Cavelier, 1628 ; — de la fille de M. Dacosta, médecin, 1633 ; — du fils du sieur Cavelier, 1634 ; — de Robert Getz, dans le chœur, 12 livres, 1635 ; — de M. Minedorge, 1638 ; — du maître du *Cygne de la Croix* ; — du maître de la *Fleur de Lis* ; — d'Antoine et Guillaume Mendès, 1642 ; — de Geuffray Cavelier, 1650. — Inhumation, en 1649, dans la nef, d'un enfant, 30 sous ; d'un homme, 3 livres ; dans les chapelles, 6 livres ; dans le chœur, 12 livres. — Réédification de l'église, 2,815 livres en 1641. — Noms de ceux qui y ont contribué de leurs libéralités, 1642. — Travaux des artistes : Nicolas Jupin, fondeur de cloches, 109 livres, 1630 ; — Burel, fondeur, 79 livres, 1640 ; — Michel Duhen, maçon, 1635 ; — Michel Daoust, maçon, 1630-1636 ; — Pierre Poulletier, menuisier ; « à lui, pour avoir fait le lambris de l'arcade du chœur et de la nef, 500 livres », 1642 ; — Antoine Poulletier, menuisier ; « à lui, pour avoir fait un confessionnaire dans la sacristie, 7 livres », 1649 ; — Grevin, peintre ; « à lui 6 livres, pour avoir vendu 6 armaries lors des funérailles faites en l'église Saint-Denis du défunt roi Louis XIII, par quittance du 2 septembre 1643 » ; — Nicolas Ququ, sculpteur ; « à lui 6 livres pour avoir fait un benoistier de pierre à l'entrée de l'église, du côté des halles ». — Vitriers : François Le Vieux, 1630 ; — Antoine Bezoche, 1632 ; Minedorge, 1635 ; — Nicolas Le Roux, 1649, 1650, 1651. — Simon Perier, épicier, Trésorier, donne à l'église une vitre blanche au milieu de laquelle était représenté le Triomphe de la croix, 1642. — Brémontier, Trésorier, donne une autre vitre blanche, à 3 formes, « au milieu de laquelle étoit empreint l'image de saint Jean-Baptiste », 1643. — Le Masurier, autre comptable, donne le crucifix avec les 2 images et une vitre blanche, 1644. — Forme de vitre blanche, donnée par un autre Trésorier, Le Pelletier, en 1645.

G. 6398. (Registre.) — In-folio, 334 feuillets, papier ; relié en veau.

1651-1677. — Comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Trésoriers : Robert Le Francoys, ancien consul des marchands, 1654 ; — Pierre Le Picard, 1655 ; — Barthélemy Selles, 1656 ; — Nicolas Mesnager, marchand, 1657 ; — Guillaume Le Grand, 1658 ; — Charles Boullard, 1659 ; — Michel Ollive, 1660 ; — Robert Auberon, 1661 ; — Barthélemy Jean, 1662 ; — Jean Le Moyne, 1663 ; — Nicolas de Torsy, 1664 ; — Jean Le Boucher, 1665 ; — Nicolas Sourdon, 1666 ; — Jean Thirel, 1667 ; — Jacques Bertrand, 1668 ; — Charles Philippes, 1669 ; — Philippe De Chefdeville, marchand, 1670 ; — François Héron, 1671 ; — Pierre Taillet, 1672 ; Guillaume Rocuchon, 1673 ; — François Lissotte, 1676. Ce dernier compte est incomplet. — Inhumation de M. De Chefdeville dans le chœur, 20 février 1667 ; — de Robert Fauvel, conseiller au Parlement, et de Marie

Pavyot, 24 août 1658; — de deux enfants de Guillaume Gravois, 14 et 22 décembre 1671; — de Nicolas Le Pelletier, 1658; — de M. Le Tellier, en son vivant commis au bureau des Indes Orientales, 1669; — sonnerie pour M. Bourdin, enterré à Saint-Laurent, 1670. — Du 3 avril 1657 au 18 avril 1658, 41 inhumations en l'église de Saint-Denis. — Paiements d'artistes : Placevaut, chasublier, 1654, 1661, 1664; — Pierre Burel, fondeur, 1654; — Gasse, fondeur, 1667; — Jacques Lesage, autre fondeur, 1659; — Pierre le Prompt, charpentier; on lui donne 1,100 livres pour la charpente du clocher, 1654; — Henri Gosset, maçon; il fait, en 1654, le dessin de l'élévation du clocher; — Guillaume Gravois, maître maçon, 1654-1657 (à lui payé 120 livres pour une croix dans le cimetière); 1658-1662 (cimente la voûte de la chapelle Saint-Clair), 1665, 1666, 1670; — Etienne Cleupetit, menuisier, 1665; — Pierre Guerpin, menuisier (il fait pour 650 livres, 26 bancs de bois de chêne clos, à usage de femme, dans la nef et aux 2 premières arcades); 667 livres pour 27 autres bancs dans les arcades et sous-ailes, 1665; — Antoine Le Pelletier, menuisier, 1656-1662; — Moullandrin, sculpteur (fait une flamme et nettoie la contretable), 1671. — Lemire, orfèvre, 1664; — Tourny, autre orfèvre, 1667; — Laurent Mouchard, vitrier, 1657-1658 (répare 32 panneaux de verre à vitre et 2 autres panneaux à personnages); 1659, 1661, 1666, 1667, 1668; — Simon le Couturier, vitrier (« fait la teste d'un image de saint Jean pour 5 livres »), 1663; — Nicolas Le Roux, autre vitrier, 1666. — Lucas Fermanel, obligé à des voyages, est dispensé de la charge de Trésorier moyennant 450 livres, 25 avril 1666. — Ordonnance de M. Gaulde pour la réduction des fondations, en 1675. — Quelques-uns des comptes sont remarquablement écrits.

G. 6399 (Registre). — In-folio, 396 feuillets, papier; relié en parchemin.

1671-1705. — Comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Trésoriers : Guillaume Rocuchon, 1673; François Lissotte, 1674; Michel Le Nud, 1675; Pierre Théroulde, 1676; Louis Minedorge, 1677; Pierre Périer, 1678; Etienne Du Vracq, 1679; François Herment, 1680; Denis Antheaume, 1681; Antipas Jamet, 1682; Christophe Le Cercle, 1683; Nicolas Videbien, 1684; Simon Jean, 1685; Jacques Gravois, 1686; Nicolas Chefdrue, 1687; Thomas Loison, 1688; Jean Thyret, 1689; Jacques Guedon, 1690; Mathieu Pain, 1691; Claude-François Folhion, 1692; Robert Dumarets, 1693; François Asselin, 1694; Thomas Nouflard, 1695; Scipion Lucas, 1696; Guy Billette, 1697; Jacques Boisjouvin, 1698; Hiérome Buin, 1699; Robert Faynet, 1700; Thomas Auvray, 1701; Jean Moulin, 1702; Philippe Rocuchon, 1703; Guillaume Buisson, 1704. — Inhumation de M. Lucas, 1677-1678; — de la veuve Cavelier, 1678-1679; — du fils de madame Cavelier, 1679-1680; — de Mlle de Prémagny Boistard (inhumation dans le chœur de l'église), 5 juin 1680; — de M. Chefdeville, 13 novembre 1681; — de M. Coquerel, 1682-1683; — de Mme Anne Ausoult, veuve de M. Boullard, 15 novembre 1684; — de M. Fauvel, sieur de Touvent, 1688-1689; — de Mme Fauvel-Doudeauville, 1689-1690; — de l'abbé Joly de Bouillon, 1690-1691; — de Charles Ribard, 16 août 1693; — de M. Pierre Taillet, ancien Trésorier de la paroisse (inhumation dans la chapelle Saint-Joseph), 1693-1694; — du fils de M. Lucas, 12 septembre 1693; — de M. Huet, conseiller au Parlement, 10 novembre 1696; — de Simon Froger, avocat, 24 juin 1701; — de madame Cavelier, 1705. — Paiements faits à des artistes : Antoine Le Pelletier, menuisier (réparation de 2 confessionnaux), 1681; — Robert De Rance, menuisier (pour 2 confessionnaux, 72 livres,) 1684-1685; — M. Le Poulletier, menuisier (370 livres pour la menuiserie des orgues), 1686-1687; — Jean Le Mire, orfèvre, 1690-1691; — M. Le Grain, organiste, 1689-1690; — M. Jean Le Pilleux, peintre (peinture de 4 châssis), 1683-1684; — un peintre qui nettoya, pour 4 livres 10 sous, le tableau des commandements de Dieu, 1673; — les vitriers : Jacques Turpin, 1673; — Louis Le Roux, 1675; — Jacques Le Roy, 1681; — Louis de Bigars, 1683-1686; — Marie Amiot, veuve de M. Le Vieux, 1698. — « A M. Tirant, pour les indulgences qu'il a apportées de Rome, pour les avoir fait imprimer, 4 livres », 1678-1679. — Etats des paiements faits pour les fondations, imprimés à partir de 1695. — A M. de Fieux, grand archidiacre, pour sa visite, 10 sous, 1692-1693. — Chiffres romains remplacés par des chiffres arabes à partir de 1688.

G. 6400 (Registre). — In-folio, [illegible] feuillets, papier; relié en parchemin.

1706-1727. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Pierre De la Querrière, 1705; Jean Bunel, 1706; Jean Mariquet, 1707; Michel Philippes, 1708; Jean Courtillet, 1709; Pierre Desrocques, 1710; Laurent Fournil, 1711; Marin Guillard, 1712; Guillaume Le Taillandier, 1713; Pierre Costil, 1714; Dron et Romain Grosmesnil, 1715-1716;

Pierre Le Mercier, 1717; Pierre Le Febvre, 1718; Charles Lieubray, 1719; Nicolas Doudet, 1720; Pierre Buisson, 1721; Jacques Binet, 1722; Pierre Le Taillandier, 1723; Louis de Saint-Pierre, 1724; Antoine Grouard, 1725; Louis Quimbel, 1726; Antoine Durieu, 1727. — A partir de 1716, en vertu d'une délibération du 8 décembre 1715, les comptes qui jusque-là allaient de Pâques à Pâques, vont du 1er janvier au dernier décembre de chaque année. — Inhumation du fils de M. Lucas; de Jacques De la Brière, curé de Saint-Pierre du Boscguérard; de M. Mauviel, 1707-1708; de Marie Pavyot, veuve de M. Fauvel, 1710-1711; de M. Le Pelletier, 1er septembre 1711; de Françoise Bernière de la Gastine, épouse de Nicolas Le Picard, ancien juge-consul, 12 août 1725. — Paiements faits à des artistes : M. Millets Desruisseaux, architecte (contretable de la chapelle de la Sainte-Vierge, 700 livres), 1712-1713; — Louis Mollien, fondeur 1723-1726; — Gravois, maçon, 1710; — Hérault, menuisier, 1709, etc.; — Jacques Bellan, peintre, (travaille à la porte du tabernacle; 15 livres), 1709; — Jean Guérin, sculpteur, (reçoit 15 livres pour restauration de la contretable en pierre du maître-autel), 1710; — le même, (fait 2 figures de pierre pour le portail du côté des halles, 56 livres 15 sous), 1715; — Louis de Bigars, vitrier, 1707-1709; — Nicolas Olart, vitrier, 1724-1726. — Livres reliés par le libraire Louis Tallon, 1707-1710.

G. 6401 (Liasse). — 5 registres, grand in-folio, comprenant 178 feuillets, papier.

1728-1732. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Jean Bertaut, 1728; Laurent Duplessis, 1729; Jean Bréant, 1730; Nicolas Marescal, 1731; Barthélémy Le Couteulx, 1732. — Inhumation de Mlle Le Pelletier, 17 janvier 1731; — de Mlle de Clercy, 9 avril 1731; — de M. de Hacqueville, conseiller au Parlement, 26 avril 1732. — En 1737, travaux entrepris, suivant le devis de M. Delorme, pour la réparation des meneaux de pierre des vitres de l'église : — à Maillard, maître serrurier, 453 livres 8 sous; — à Du Douit, vitrier, 266 livres 15 sous.

G. 6402. (Liasse.) — 5 cahiers comprenant 326 feuillets, papier.

1733-1737. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Nicolas De Baude, 1733; Christophe Le Normand, 1734; Henri-Michel Picquais, 1735; Jacques-Philippe Ponty, 1736; Jean-Baptiste Blanchard, 1737. — 1736, au sieur De France, architecte, 24 livres pour ouvrages par lui faits pour la décoration de l'église. — A M. Lefebvre, facteur d'orgues, 200 livres. — A M. Cahard, peintre doreur, 70 livres.

G. 6403. (Liasse.) — 5 cahiers in-folio, comprenant 331 feuillets, papier.

1738-1742. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Pierre-Jacques-François De la Querrière, 1738; Thomas Le Gras, 1739; Adrien Duchemin, 1740; André Guilbert, 1741; François Pavé, 1742. — Inhumation de M. Loison, prêtre habitué, 17 janvier 1739; — de M. Plaimpel, 13 avril 1739; — de la dame Georges Le Taillandier, 13 avril 1741; — du sieur Leprieur, américain, 22 novembre 1741; — du sieur Duval de Villemont, 23 juin 1742. — En 1742, aux sieurs Hamelin et Perchel, avocats au Parlement, 12 livres 5 sous, pour leur avis donné par écrit lors de l'élection faite de M. Durand à la charge de Trésorier.

G. 6404. (Liasse.) — 7 cahiers in-folio, comprenant 212 feuillets, papier.

1743-1750. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Etienne Philippe, 1743; André Ladorne, 1746; Adrien-Robert Selot-Bailly, 1747; Michel Quesnot, 1748; Pierre Le Taillandier, 1749; Martin Turgis, 1750. — Inhumation de Valentin Marescot, 14 novembre 1750. — Au sieur Lefebvre, organiste, pour raccommodage de l'orgue, 300 livres, 2 juin 1750.

G. 6405. (Liasse.) — 9 cahiers in-folio, comprenant 269 feuillets, papier.

1751-1760. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Noël Mirville, 1751; Allaire, 1752; Claude Duquesnay, 1753; Jacques Le Febvre, 1754; Jean-Baptiste Gilles, 1756; Louis Le Vasseur, 1757; Robert Godard, 1758; Denis Duval, 1759; Jean-Baptiste Le Febvre, 1760. — 1756, aux dames Emmurées, 4 livres pour une année de la rente foncière due à cause de la place où est bâti le chœur de l'église Saint-Denis. — 1757, au sieur Friant, serrurier, 8 livres 2 sous, 7 livres 16 sous, 15 livres 4 sous, 11 livres 5 sous. — Autres paiements à Massieu, orfèvre, à Gueroult, organiste.

G. 6406. (Liasse.) — 12 cahiers in-folio, formant 276 feuillets, papier.

1761-1770. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Louis-Mathias Boullenger, 1761; Guillaume Le Mercier, 1762; Antoine De la Rue, 1763-1764; Augustin Lemonnier, 1765; Philippe Ferment fils, 1766; Jean-Baptiste-Louis Duplessis, 1767; Robert Pavie, 1768; Nicolas Le Febvre, 1769; Jean Grouard, 1770. — Paiements faits, en 1761, à Panelle, menuisier, 939 livres; — à Robert Le Fils, marbrier à Paris, pour les fonts baptismaux, 456 livres; — au sieur Pollet, sculpteur, 150 livres; — à Deshaïes, menuisier, 200 livres; — à M. Le Viel, vitrier, 12 livres. — En 1762, à M. Tierce, peintre, 245 livres; — à Chesneau, libraire, pour reliure de livres, 61 livres; — en 1766, à M. Pierre Le Carpentier, faiseur de grilles, 236 livres. — En 1768, consultation d'avocat, 6 livres.

G. 6407. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier, relié en parchemin.

1765-1766. — « Compte et estat de l'administration du bien et revenu de l'église de Monsieur Sainct-Denis de Rouen qu'a eue et faicte honorable homme Jean le Boucher, bourgeois marchand au dit Rouen, Trésorier d'icelle église, commençant à Pasques 1665 et finissant à pareil jour 1666, lequel il présente à Messieurs les Curé et Trésoriers de la dicte église, ainsi qu'il ensuit. » — « Le présent compte estant le double de celuy rendu par le dit sieur Boucher au Trésor de Saint-Denis, comme il scera remarqué du f° 225 au f° 285 du livre cotté TT., composé le dit livre de plusieurs comptes rendus au dit Trésor, le présent compte n'est d'aucunne valleur, et a esté donné au Trésor par Mlle la veuve du dit sieur le Boucher, lors de sa maladie mortelle. »

G. 6408. (Liasse.) — 11 cahiers in-folio, comprenant 184 feuillets, papier.

1772-1780. — Comptes de la Fabrique de l'église de Saint-Denis. — Trésoriers : Jean-Baptiste-Martin Turgis, 1772; Louis Quimbel, 1773; Marin Liot, 1774; Jean Ferrand, 1775; Michel Accard, 1776; Nicolas Delamare, 1777; François Caresme, feudiste, 1778; Louis Gontier, 1779; Toussaint Le Taillandier, 1780. — En 1772, honoraires du prédicateur du carême, 36 livres. — En 1778, au sieur Vitecoq, organiste, pour ses appointements, 138 livres; à Godefroy, facteur d'orgues, 1,012 livres; au sieur Broche, organiste, pour sa visite, 36 livres.

G. 6409. (Liasse.) — 8 cahiers, in-folio, comprenant 104 feuillets, papier.

1781-1788. — Comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Trésoriers : Jean-Baptiste Le Febvre, 1781; Charles-Armand Lemonnier, 1782; Noël-André-Godard Everard, 1783; François Malétra, 1784; François Le Gentil, 1786; Pierre Thorel, 1787; Michel Deshais, 1788. — En 1781, « au sieur Renault pour houssage de l'église et avoir placé le cierge pascal, 6 livres 12 sous. » — En 1784, payé aux 9 grenadiers de la procession du dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement, 10 livres. — En 1786, à M. le curé pour les honoraires du prédicateur du carême, 48 livres.

G. 6410. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier; relié en parchemin.

Vers **1785.** — Modèle de compte pour la Fabrique de Saint-Denis, avec un « Tableau pour faciliter la recette, » le dit tableau mis au commencement du registre.

G. 6411. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1661-1671. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Ces pièces ne se rapportent qu'aux comptes de Le Boucher, de 1664 à 1667; à ceux de Lissotte, de 1674. — Copie d'une sentence de Marc-Antoine de Brèvedent, lieutenant général au bailliage de Rouen, qui envoie Marguerite Morin, veuve de Nicolas Le Pelletier, en possession d'un banc nouveau, fait à la place de l'ancien où elle se mettait, moyennant 30 livres par an, en considération de ce que le dit Le Pelletier avait aumôné à la paroisse quelques ornements avec une vitre où étaient empreintes les marques d'icelui Le Pelletier, 19 mai 1666. — Copie d'une délibération, du 25 avril 1666, qui dispense Lucas Fermanel des fonctions de Trésorier, « en considération du peu qu'il restoit à Rouen et des voyages qu'il étoit obligé de faire, que mesme de l'incommodité en laquelle estoit présentement madame sa fille, qui n'eut pu suppléer à son défaut »; donne 450 livres. — Devis des bancs neufs à faire en l'église Saint-Denis par Guerpin, menuisier : « Seront fermes 2 ensemble; auront chacun 2 pieds 9 pouces de large, 5 pieds et [illegible]

hauteur, le siége aura 11 pouces de large avec une traverse au bout de chaque banc, un marchepied de 6 pouces de large, une porte de 4 pouces et demi de large. » — Devis de Martin Maulandrin, sculpteur-peintre, pour la construction d'une contretable. — Devis de l'ouvrage de pavage et de maçonnerie, à faire par le sieur Guillaume Gravois : « Convient lever toutes les tombes qui sont dans la nef et les placer de niveau à celles du chœur. » — Mémoire d'ouvrages de maçonnerie faits par le dit Gravois : « Pour avoir fait et placé un cul de lampe pour porter l'image de Notre-Dame-de-Pitié, 3 livres; pour 2 massons, chacun 3 jours, 7 livres 10 sous; pour un manœuvre, 2 jours, 1 livre 8 sous; pour un boisseau de plâtre, 4 sous. »

G. 6412. (Liasse.) — 328 pièces, papier.

1682-1700. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Manquent les pièces justificatives des comptes de MM. Videbien, Jean Chefderue, Loison, Thiret, Guesdon, Pain, 1685, 1686, 1688-1692, 1696. — 1683, travaux de restauration à la suite de l'orage du 25 juin 1683; — journée de couvreur, 30 sous; d'apprenti, 14 sous. — 1693, quittance de R. Legrain, organiste. — 1694, mémoire du verrier Debigars : Une grande pièce de grisaille à la forme où est saint Nicolas; à la forme où est Saint-Jean; autre morceau de grisaille derrière l'image saint Paul.—1696, 2 jours de maçon, 2 livres 8 sous; un jour de plâtrier et d'un manœuvre, 34 sous; 2 jours d'un plâtrier et d'un manœuvre, 3 livres 12 sous.—1699, quittance de G. Behourt : 20 livres pour les imprimés des comptes de la Fabrique.

G. 6413. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1702-1711. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — En 1710, journée de maçon, 22 sous. — En 1711, « mémoire des débours et salaires deuz au procureur de MM. les curé et Trésoriers de Saint-Denis au sujet du proceds pendant en la cour contre le sieur Pain. » — Quittances de Talon, libraire, pour reliure de livres; de Vincent, facteur d'orgues, pour réparation aux orgues de la paroisse.

G. 6414. (Liasse.) — 401 pièces, papier.

1711-1719. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — En 1711, quittance de Gaspard Corette, organiste. — En 1714, journée de maçon, 18 sous. — Billet de faire part : « Vous êtes priez d'assister au service de l'anniversaire de feu messire Gilles de Bratnard (pour Bresnard), escuyer, seigneur du Jarier le Calange et du Queslin; Qui se fera mardi prochain cinquième jour de janvier mil-sept-cens dix-sept, à dix heures du matin en l'église de Saint-Sever-lez-Rouen... où les dames se trouveront s'il leur plaît. Priez Dieu pour le repos de son âme. » — Journée de charpentier, 30 sous. — En 1719, journées de plâtrier, les unes à 25 sous, les autres à 22 sous.

G. 6415. (Liasse.) — 216 pièces, papier.

1720-1727. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis pour les années 1720, 1721, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727. — En 1723, « Mémoire des journées et matreaux fournis par moy, Denis Capellet, maître masson à Rouen, à plusieurs réparations faites aux jointures en ciment sur l'église paroissiale de Saint-Denis, comme au pavage du chœur » : journée de maçon, 30 sous; de manœuvre, 1 livre; 8 pouches de ciment fin, 6 livres 8 sous; — 2 pouches de chaux, 3 livres. — 26 mars 1724, « Bordereau des espèces que M. Pierre Le Taillandier, cy-devant Trésorier de cette paroisse de Saint-Denis, a présentées à MM. les curé et Trésoriers de cette paroisse, à l'assemblée faite ce jour d'huy, sur lesquelles il y a diminution suivant l'arrest du Conseil d'Estat du Roy, du 4 février 1724, publié le 12 du dit mois : 5 louis d'or de 39 livres 12 sous, réduits à 35 livres 3 sous; 312 pièces qu'il a receus à 50 sous, réduites à 41 sous. »

G. 6416. (Liasse.) — 514 pièces, papier.

1730-1739. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis pour les années 1730, 1732, 1733, 1738, 1739.—En 1730, journée de maçon, 28 sous; de manœuvre, 13 sous. — Requête adressée au Premier Président par Michel Thibault, serrurier, à propos d'un mémoire de 25 livres que le Trésorier refusait de lui payer, parce que l'ouvrage auquel se rapportait cette demande avait été commandé par le coûtre de la paroisse, et non par le Trésorier. En marge : « Je prie Monsieur Pommeraye de concilier les parties sur cette affaire. A Rouen, ce 26 juin 1733, Pontcarré. » — « Devis et marché pour la construction de 4 portes et balustres de fer, ainsi que d'une frise qu'il convient

faire à l'église paroissiale de Saint-Denis de Rouen comme il ensuit », d'André Le Clerc; quittances du dit Le Clerc, 1733, 1734. — Mémoire des réparations et changemens indispensablement nécessaires à faire à l'orgue de l'église paroissiale de Saint Denis. Marché fait pour ce travail avec Jean-Baptiste-Nicolas et Louis Le Febvre, frères, facteurs d'orgues à Rouen, au haut de la rue du Petit-Ruisseau, 14 juillet 1736. — Dénombrement des jeux du dit orgue : au grand orgue, 15 jeux, savoir : montre de 8 pieds, ouvert, bourdon de 8 pieds, bouché, bourdon de 4, aussi bouché, cornet de 25 touches, prestant, dessus de flûte de 25 touches, nasard, quarte de nasard, tierce doublette, fourniture de 4 rangées, cymbale de trois trompettes, clairon, voix humaine. Au positif, dix jeux savoir : montre au prestant, bourdon, flûte allemande, nasard, tierce, larigot, doublette, fourniture de 3 rangées, cymbale de deux à cromorne. Au troisième clavier, deux cornets et trompette de récit. Au quatrième clavier, un cornet de l'écho. A la pédalle, 4 jeux, savoir : trompette, clairon, flûte de huit pieds, flûte de 4. Une touche de musette de 3 tuyaux. — Autre devis et marché fait avec André Le Clerc, maître serrurier, entrepreneur, pour la construction d'une clôture de fer au grand portail et de 2 portes de fer à hauteur des stalles pour la clôture du chœur; on y devait mettre les armes du curé Le Canu, les initiales de ses prénoms et nom J. B. L. C., et des feuilles surmontées d'un fruit ou d'une fleur, 4,735. — Mémoire des ouvrages de peinture exécutés par Cahard, maître peintre à Rouen : « Avoir noirci la frise des deux côtés du chœur, les faces des deux chapelles du chœur, l'appui de communion, etc. »

G. 6417. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1740-1749. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — En 1740, journée de maître plâtrier, 30 sous. — Procès entre le curé et les Trésoriers de cette paroisse, d'une part, et Pierre-Michel Durand, se prétendant exempt de la charge de Trésorier comme ayant été pourvu, par le maréchal de Belle-Isle, de l'office d'archer garde de la connétablie et maréchaussée de France, d'autre part. — 1742, copie des lettres de provisions de ce particulier. — Consultation de l'avocat Perchel, au sujet de cette contestation, 30 décembre 1742. — Mention de la somme de 6 livres 5 sous payée comme honoraires à cet avocat. — Mémoires de Maillard, serrurier, 1748. — Paiement de 24 livres à G. Jehan de Beaumont, curé de Saint-Nicolas, et à P. Pion, curé de Sainte-Marie-la-Petite, qui avaient été chargés par les curés et Trésoriers des paroisses de Rouen et par MM. les supérieurs des communautés de la dite ville, de défendre, tant devant M. l'Intendant qu'au Conseil du Roi, sur le droit d'indemnité injustement prétendu par les traitans, 1er septembre même année. — Carton servant à la formation d'un dossier, qui n'est autre chose qu'une étiquette d'un marchand de Paris, à l'image Sainte-Geneviève, rue Vieille-Draperie près le palais; gravure très-fine, représentant sainte Geneviève, les armes de France et celles du Dauphin.

G. 6418. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1750-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Lettre imprimée de M. Debiard de Saint-Aubin, par laquelle il informe ses correspondants qu'il a abandonné toutes ses affaires à M. Thibault qui les conduit depuis plusieurs années. Quant à lui, parvenu à la vieillesse, il désire mettre un intervalle entre la vie et la mort, dont l'heure est très incertaine, Paris, 27 juin 1755. — Consultation des avocats au Parlement de Normandie, Roger et Langlois de Louvres, 1757. — Mémoires et quittances du serrurier François Lefriand, 1758. — Remise faite par devant notaire de pièces de constitution de rente, par Jacques Allaire, à Louis Coularé de la Fontaine, prêtre habitué à Saint-Etienne-des-Tonneliers, y demeurant, rue du Fardeau, 1759. — Mémoire des urgentes réparations à faire à l'orgue de Saint-Denis par J.-B.-N. Le Febvre. — Vérification du travail par J. Gueroult, organiste de Saint-Maclou et de Saint-Denis, 1750-1751.

G. 6419. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1760-1769. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Marché avec M. Robert, marbrier à Paris, pour la confection des fonts baptismaux. — Quittances de cet artiste; du sculpteur J.-C. Paulet; du menuisier Panelle. — Correspondance, mémoires, quittances relatifs à ce travail, 1760-1762. — Consultations des avocats Le Houé et Roger; prix d'une consultation, 6 livres 5 sous, 1768. — Reconstruction de la maison presbytérale de Saint-Denis. — Marché avec Jean-Baptiste Racine, maître maçon, Augustin Allain, maître charpentier, Jacques Durand, maître plâtrier. — Procès pour les réparations du presbytère avec les héritiers du défunt curé, De Henaut.

G. 6420. (Liasse.) — 375 pièces, papier.

1770-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — En 1770, quittance d'Etienne Vanel, peintre italien, étant de présent en cette ville, logé à l'auberge du *Pont-de-l'Arche*, paroisse Saint-Martin-sur-Renelle, pour travaux de peinture exécutés en l'église de Saint-Denis. — Quittances de Vitcoq, organiste. — Mémoire de Crevel, serrurier; de Deglos, pour M. Oursel. — Impression d'une rame de billets d'assemblée sur bon pot, 12 livres, 1776. — En 1778, payé au sieur Broche, organiste de la cathédrale, 36 livres pour avoir fait la visite et le *jugé-parfait* des ouvrages faits aux orgues par le sieur Godefroy, facteur d'orgues.

G. 6421. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1780-1790. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — En 1781, « devis des ouvrages de vitrerie faits et fournis par Delan : avoir remis un grand panneau de verre de peinture, 5 livres. » —Quittance de Le Prince : 78 livres pour un pied sculpté doré, servant à l'exposition du Saint-Sacrement. — Mandement de l'abbé de Bonissent, commissaire de la Cour en ce qui concerne les cimetières de la ville, pour le paiement de l'entrepreneur des ouvrages des dits cimetières : 7,367 livres 12 sous à payer par les paroisses de Saint-Maclou, Saint-Cande-le-Vieux, Saint-Denis, Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, Saint-Martin-du-Pont et Saint-Nicolas. — En 1786, journées d'ouvrier et de manœuvre, 2 livres 12 sous; 6 livres pour la tapisserie fournie et tendue aux 2 portails de l'église et à la chaire, le jour de la fête de Saint-Denis; 8 livres pour autre tenture le Jeudi-Saint.

G. 6422. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier; relié en parchemin.

1652. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Denis. — 1er avril 1652, « arresté que pour demeurer par le sieur Simon Carré, marchand à Rouen, Trésorier en charge, quitte et deschargé des festins qui luy conviendroit faire, tant aux processions, assemblées et redditions de compte, qu'il donnera au dit Trésor la somme de 350 livres, pour estre emploiée à la construction d'une contretable qui se doit faire au grand autel. » — 18 avril 1660, approbation du devis d'une contretable d'autel à faire par Martin Montlandrin, maître peintre-sculpteur à Rouen. — 28 juin 1664, quittance d'une somme de 3,655 livres payée au dit Montlandrin. — 22 janvier 1662, paiement de 300 livres pour reste de 4 colonnes de marbre noir faites par Jean La Grue, sculpteur à Paris. — 25 février 1663, règlement pour les sonneries aux inhumations : 4 livres pour la grande sonnerie et 2 livres pour la petite. — 14 septembre 1664, « arresté que le cœur de l'église sera ouvert par le mylieu, et la carolle rabaissée jusques à haulteur d'apuy ; que l'ymage de Notre-Dame-de-Pitié sera placée ailleurs, et qu'il sera posé une pièce de bois du travers dudit cœur pour suporter le pied de la croix du crucifix et l'arcade, et les ymages de la Vierge et de saint Jehan seront retirez ». — 18 octobre 1665, établissement de bancs pour les femmes en la nef. « Les Trésoriers en prendront chacun un suivant l'ordre de leur réception, en payant la somme de 30 livres, y compris le pavage, parce que, lors qu'il yra de vie à decedz ou sortira quelque Trésorier ou Trésorière de ceste paroisse, le suivant Trésorier prendra sa place, sy il advise que bien soict, comme aussy auront liberté les dicts Trésoriers de céder par honneur et civilité le banc qui leur escherra à quelque personne de qualité considérable. » — 27 septembre 1667, bénédiction par messire André Linch, évêque de Finebor, de 3 autels, l'un, qui était le principal, en l'honneur de saint Denis et des saints martyrs Rustique et Eleuthère, ses compagnons; le second, du côté de l'épître, en l'honneur de la sainte Vierge, et le troisième, du côté de l'évangile, en l'honneur de saint Clair, martyr, de saint Julien, évêque, et de saint Yves, confesseur.

G. 6423. (2 cahiers.) — In-folio, 36 feuillets, papier; cartonné.

1671-1687. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Denis. — 17 juin 1674, nécessité reconnue de faire tirer du cimetière une grand quantité de vidanges, qui en gâtaient les fondements, et de faire placer des formes dans l'église à l'usage du peuple. — 2 décembre 1674, délibération pour la réduction des fondations; la dite réduction effectuée par une ordonnance de M. Gaulde, vicaire général. — 8 avril 1675, Rodrigues Nunes, marchand, déchargé, moyennant 300 livres, des fonctions de Trésorier. — 29 octobre 1679, on fera faire un service, après le décès des Trésoriers et de leurs femmes veuves, qui n'auront pas convolé en secondes noces, en considération des services rendus par eux gratuitement à l'église, comme de leurs obligations de faire blanchir le linge du Trésor,

de donner le vin pour la célébration des messes. — 27 juin 1683, mention des dégâts causés aux vitres de l'église par la grêle du 25 du même mois, à 7 heures du soir. — 19 août 1685, offre faite par M. Le Febvre, organiste, demeurant à Rouen, au haut du Ruissel, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, de faire placer, en l'église Saint-Denis, un orgue qui était présentement à Saint-Herbland. — 25 mars 1686, marché fait avec MM. Le Poulletier, père et fils, pour le *jubé* des orgues, moyennant 360 livres.

G. 6424. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets, papier; relié en parchemin.

1686-1715. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Denis. — 28 septembre 1686, on rappelle le marché fait avec Le Poulletier pour la menuiserie des orgues. — 15 février 1688, marché pour les orgues avec Clément et Germain Le Febvre. — Travail accepté, 15 août 1688. — Réceptions d'organistes : Robert Legrain, 19 juin 1689; Jean-Baptiste Le Baron, 22 mai 1707; — Gaspard Coret, 13 avril 1711; — Pierre Mallet, 29 novembre 1711; — Paul Gueroult, 2 juin 1713. — Réparations à faire aux orgues par M. Vincent, 20 juillet 1710. — Permission à M. Le Canu, curé, de faire ouvrir une porte dans le cimetière, sans toutefois attribution de droit de passage, 15 novembre 1699. — Fondation de saluts par ce curé, 26 septembre 1700. — Fondation de messes par M. Michel Le Borgne, 24 avril 1712. — Délibération pour faire construire une contretable à la chapelle de la sainte Vierge; travail estimé à 1,500 livres, et pour lequel le curé offre 400 livres; Mathieu Pain, 400 livres; Fainet, 260 livres ; Le Taillandier, 50 livres, 3 juillet 1712. — On voit, par la délibération du 4 novembre 1714, que le travail fut confié à M. Des Ruisseaux, architecte, et qu'il coûta 1,850 livres. — Table à la fin du registre.

G. 6425. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier; relié en parchemin.

1715-1731. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Denis. — 21 juillet 1715, délibération au sujet de la charpente du grand clocher qui menaçait ruine. — 1er mars 1716, Marie-Jeanne Gravois nommée pour toucher l'orgue, aux appointements de 80 livres par an, en remplacement de Paul Gueroult, décédé. — 20 février 1718, fondation, par Pierre Allard, ancien maître de la confrérie de Saint-Clair. — 7 mai 1719, permission donnée à Marthe Touet, veuve de Louis Le Boulanger, de faire poser contre la paroi de l'église une planche de cuivre indiquant sa fondation. — 30 juillet 1719, marché avec Réné Boudin, maître maçon; on lui paiera pour les corps inhumés sous le pavé de terre, 30 sous; pour les corps des enfants, 30 sous; sous les tombes fournies, 100 sous. — 13 août 1719, gages à celui qui est chargé d'*écurer* l'aigle du chœur. — 10 mars 1720, Lucet, Trésorier, exempté, moyennant 60 livres qu'il donna, de faire les fonctions de maître de la confrérie du Saint-Sacrement. — 15 décembre 1720, après vêpres du jour de Noël, Pierre Le Taillandier nommé trésorier. — 2 février 1723, lecture du testament du feu curé Antoine-Roger Corbin. — 7 mars 1723, marché fait avec Nicolas Olard, maître vitrier, demeurant à Rouen près Saint-Maclou, pour les réparations des vitres peintes et blanches de l'église. — 8 décembre 1823, Georges Le Taillandier donne au Trésor 300 livres, et obtient les honneurs de Trésorier. — 13 février 1724, maison du Trésor attenante à l'église, louée à M. De Henaut, nouveau curé, pour 250 livres par an. — 26 décembre 1724, commencement des contestations entre les Trésoriers et M. De Henaut, curé. — 10 juin 1731, devis de Jean-Baptiste-Robert De Lorme, entrepreneur des ouvrages du Roi, pour la réparation des meneaux des verrières de Saint-Denis.

G. 6426. (Registre.) — In-folio, 399 feuillets, papier; relié en parchemin.

1731-1748. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Denis. — 25 décembre 1731, « tous les suffrages sont tombés sur M. Christophe Le Normand, ainsi qu'il paraît par le nombre de dix barres qui se trouvent sur son nom, de ceux qui ont composé la dite assemblée, et pour l'absence de M. le curé qui n'a voulu se trouver en la dite assemblée, quoique averty, et qui n'a voulu chanter *le Veni Creator* suivant l'usage, Me Philippe Rocuchon, le plus ancien des sieurs Trésoriers présents en la présente assemblée, a été autorisé de signer le certificat de la dite élection, pour iceluy être mis aux mains de M. Le Barbier, presbtre, sacriste de cette église, pour le porter au dit sieur Le Normand comme il est d'usage. » — 22 janvier 1732, contestations et disputes entre le curé M. De Hénaut et les Trésoriers, contestations qui donnèrent lieu à un procès au bailliage et, par appel, au Parlement. — 14 avril 1732, accord entre les Trésoriers et le curé par les soins du premier président du Parlement : de part et d'autre, on se reconnait pour

gens d'honneur et sans reproche, et on s'en rapporte à la décision du premier président dans les contestations qui surviendraient. — 20 février 1734, délibération sur le point de savoir si la balustre (portes de fer, fermant l'entrée du chœur, panneaux qui sont aux 2 côtés du crucifix) sera démontée ou conservée ; l'avis de la majorité est pour le démontage ; mais on s'en rapporte à l'avis du procureur général. M. De France, architecte, avait soumis un projet de décoration nouvelle. — 28 juillet 1734, l'avis de Mgr le procureur général et celui de M. l'abbé Terrisse seront suivis pour la suppression de la totalité de la grille, pilastre et crucifix ; autorisation donnée de vendre la grille en tel état qu'elle est, ainsi que la porte de fer de présent au bas de l'église ; on fera faire des portes de fer à hauteur des stalles sur lesquelles règnera une frise conforme à celle qui est de présent au pourtour du chœur. — 1er mai 1748, le Trésorier est autorisé à faire laver et raccommoder toutes les vitres du chœur de l'église.

G. 6427. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1719-1761. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — 25 février 1753, délibération au sujet de M. Martin, lequel, ayant été sommé d'accepter le chanteau de pain bénit, l'avait rendu, ce jour, d'une manière affectée, qui avait scandalisé la paroisse. Le pain bénit par lui offert ne pesait que 5 livres 2 onces, en sorte que la plupart des paroissiens n'en avaient pu rien avoir. On prendra l'avis d'un avocat. — Un grand nombre de délibérations sont de la main du curé, M. De Henaut.

G. 6428. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier ; cartonné.

1760-1781. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — 22 février 1761, « sur la représentation faite par M. le Boulenger, Thrésorier en charge, que le marbrier de Paris compte, suivant son marché, d'estre payé sitost que son ouvrage sera embarqué ; *item* que le sculpteur demande 50 écus, à compte, a esté tiré du coffre-fort la somme de 600 livres. » — 11 avril 1761, on paiera au sieur Robert, marbrier, 2 louis d'or d'augmentation parce qu'il a substitué le marbre tigre au marbre de Rance. — 21 juin 1761, 25 sous par jour au menuisier Panelle pour l'ouvrage des fonts. — 24 juin 1766, M. Jorre, curé de Saint-Amand, exécuteur testamentaire de feu M. Jacques-Antoine De Henaut, curé de Saint-Denis. — 28 juillet 1767, vente de candélabres de cuivre auxquels sont substitués des pointes de fer avec des coquilles de fer blanc, attachées aux piliers. — 27 août 1768, délibération pour la reconstruction de la maison presbytérale. — 24 février 1771, règlement pour les inhumations de charité : le Trésorier de la paroisse paiera 15 sous au fossoyeur ; 5 sous à chaque porteur ; 5 sous au sonneur. — 28 février 1773, prix des bancs fixé à 6 livres au lieu de 4 livres. — 30 juillet 1775, réparation à faire au clocher sur lequel le tonnerre était tombé. — 4 juillet 1778, rapport de M. Broche, organiste de la Cathédrale, à la suite de la visite qu'il avait faite de l'orgue de Saint-Denis. — 4 mars 1781, dégâts causés à l'église par un ouragan.

G. 6429. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1781-1791. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — 21 avril 1782, permission à M. le curé Longer de faire une petite entaille dans le pilier pour y placer 2 crédences en marbre et pieds dorés, par lui offerts à la Fabrique. — 2 juin 1783, M. Jean-Baptiste Baudry, vicaire de Saint-Etienne-des-Tonneliers, nommé à la cure de Saint-Denis, obtient, pour un loyer de 300 livres par an, la maison qu'occupait son prédécesseur. — Marché avec le sieur Jacques Gillot pour la fonte de la seconde cloche ; le dit fondeur domicilié à Saint-Clair-sur-Epte.

G. 6430. (Cahier.) — 4 feuillets, parchemin.

1728. — Statuts de la confrérie des Trois-Nativités fondée en l'église Saint-Denis de temps immémorial ; — renvoyés par M. Robinet, vicaire général, pour avis, au promoteur général, et, par celui-ci, à M. De Henaut comme promoteur, lequel consent à l'approbation des statuts, et met à la fin du cahier la formule d'approbation par Mgr Louis de Lavergne de Tressan.

G. 6431. (Cahier.) — Grand-in-folio, 23 feuillets, papier ; non relié.

1660-1708. — « Registre de Messieurs les maistres, confrères et sœurs de la confrairie et association du très sainct, très auguste et très adorable sacrement de l'Eucharistie establie en l'église paroissiale de Sainct-Denis de Rouen. »

G. 6432. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, papier ; relié en peau mégissée.

1660-1701. — « Registre de Messieurs les maistres, confrères et sœurs de la confrairie et association du très sainct, très auguste et très adorable sacrement de l'Eucharistie establie en l'église paroissiale de Sainct-Denis de Rouen. » — Parmi les confrères, Nicolas Le Mesnager, ancien Trésorier de la paroisse, Robert Fauvel, maître des Comptes en Normandie.

G. 6433. (Cahier.) — In-folio, 20 feuillets, papier ; cartonné.

1673-1687. — « Compte et estat de la recepte et mise faicte par honorable homme Jean Le Boucher, marchand à Rouen, maitre en charge de la confrairye du très auguste et très adorable sacrement de l'Autel. » 1673.... Autres comptes pour les années suivantes.

G. 6434. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1660-1736. — Statuts de la confrérie du Saint-Sacrement de l'Eucharistie érigée en l'église Saint-Denis, 20 novembre 1660. — Ouverture faite par une très docte prédication de M. Antoine Gaulde, docteur de Sorbonne, vicaire général. — Texte des statuts. — Approbation de l'archevêque. — Indulgences accordées par le pape Alexandre VII, 1660. — Comptes de la confrérie rendus par Jean Aubourg, curé, et autres. — En 1660 payé à Laurent Maurry, imprimeur, pour 200 copies des bulles et 800 livrets des mêmes bulles, des statuts et des prières, 30 livres.

G. 6435. — Pièce en parchemin de 0 m 75 de haut, sur 0 m 57 de large.

13 octobre 1360. — Lettres de l'official de Rouen, portant approbation d'une confrérie de Saint-Cosme, Saint-Damien et Saint-Lambert, établie en l'église de Saint-Denis de Rouen le jour de la fête Marie-Magdeleine 1358 : « Veci la fourme et la manière de la recepte des entrans en la dite confraerie et du serement que il feront, lequel serement le prevost, l'esquevin, le prestre ou le plus discret de la fraerie, en l'absence des dessus nommés, qui leur fera faire en la manière qui ensuit, c'est assavoir en disant ainsi : Beau frère ou belle seur, vous requerés en charité estre frère ou seur de la confraerie de Dieu et monsr saint Cosme et saint Damien et saint Lambert, et estre accuilly et accompagnié à vostre vie et à trespassement as biens faiz d'icelle. S'il respondoit oil, donc si les fache l'en jurer. »

G. 6436. (Liasse.) — 74 pièces papier.

1728-1735. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Quittance de l'abbé Saas : 109 livres pour avoir acquitté la fondation de feu M. Languedor, du 5 mai à Noël de l'année 1729 ; — de Gravois, organiste : 40 livres pour une année 27 janvier 1730. — Salaire de maçon, 25 sous par jour. — Réparation d'une voûte d'ogive de l'aile du chœur par Denis Capellet, maître maçon, 1730. — Pièces justificatives des comptes de la confrérie du Saint-Sacrement. — Quelques mémoires écrits sur des lambeaux de billets de faire part des décès : de Marie-Catherine Bigault, veuve de Jacques Binet, marchand à Rouen, 1728 ; — de Gabrielle-Angélique Domon, veuve de M. Adrien Domon, 1730 ; — de Catherine de Lavranche, veuve de M. Robert Sainet, 1731 ; — de Thomas Le Chartier, docteur de Sorbonne, curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen et doyen de la Chrétienté, 13 septembre 1730.

G. 6437. (Registre.) — In-folio, 127 feuillets, papier.

1666-1700. — Registre d'une confrérie de Saint-Martin. — Noms des confrères avec indication de leur domicile, de leur entrée dans la confrérie et du paiement par eux fait de leurs contributions. — Enseignes : le *Barillet d'or*, la *Tuile d'or*, l'*Ecu*, les *Trois pipes*, la *Croix blanche*, le *Coq noir*, etc. Registre incomplet, commençant au feuillet 53. — Nous le laissons dans le fonds de la paroisse Saint-Denis, parce que nous l'y avons trouvé, mais sans être assuré qu'il soit là à sa place.

G. 6438. (Cahier.) — Petit in-folio, [illegible], papier ; cartonné.

Vers 1765. — Extrait du sommier ou table alphabétique des titres et contrats concernant toutes les fondations qui ont été faites en l'église Saint-Denis et les acquisitions faites par icelle.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-ELOI DE ROUEN.

G. 6439 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; sceau.

1312-1333. — Lettres de l'official de Rouen : Testament de Raoul Filleul : « El nom du Père et du Fils et du Saint-Esperit, *Amen*. Raol Filleul, de la parroisse Saint-Eloy de Roen, en mon propos et bon estat, weil, fez et ordonne mon testament et ma volonté derraine des biens que Dieu m'a prestez en chest siècle, en la fourme et en la manière qui ensieut. Premièrement, je lesse à l'euvre de l'iglise de Saint-Eloy chinquante souls tournoys. Item au prestre, curé de la dicte église, chinquante souls tournoys. Item au chagnoine qui, en la dicte église, a sa provende, trente sous... » Elit sa sépulture en l'église de l'abbaye de Sainte-Catherine. Legs en faveur de chacune des recluses de Rouen et de la banlieue; de l'abbaye du Valasse, des pauvres *vergondons* de la Fresnaie, de Lillebonne, de Gravenchon et du Mesnil; des maladeries des Wys, de Caudebec, de Lillebonne, de Saint-Amadour et du Liège. Legs de 50 livres tournois pour acheter 100 sous de rente « pour le fondement et le commenchement d'une chapellerie à estre en l'ostel des Béguines de Rouen; » autres legs à Marote, Perrote et Agnesot, ses filles ; à Guillaume du Freardel, écuyer, et autres particuliers pour cause de *restor*, 1312 ; avec codicile de 1316. — Pièces informes relatives à la fondation de Jean Filleul, dont les rentes étaient mal assises.—Lettres du bailli de Rouen : acte passé devant Simon Lalemant, garde du scel des obligations, contenant assignation de rente par Jean et Amaury Filleul, sur la demande de Giraud du Castenay, clerc, chapelain de la chapelle fondée par Jean Filleul, jadis *citoyen* de Rouen en l'église Saint-Eloi, à l'autel de Notre-Dame, samedi avant la Saint-Martin d'été 1333; sceau.

G. 6440. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1419-1773. — Lettres de l'official de Rouen : Testament de Guillaume De la Mare, de la paroisse Saint-Eloi de Rouen: veut être enterré aux Jacobins de Rouen; dispose de biens situés à Celloville, à Franquevillette; legs en faveur des pauvres de diverses paroisses; des charités et confréries dont il faisait partie: « frarie monsieur Saint-Sauveur, la charité Notre-Dame des Marchands, la frarie Notre-Dame et Sainte-Anne en la grande église de Rouen; celle de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Jean l'Evangéliste à Saint-Jean-sur-Renelle ; la frarie Saint-Jacques aux Jacobins ; celle de Saint-Fabien, Saint-Sébastien en l'église de Rouen ; celle de Saint-Cosme et Saint-Damien aux Carmes; les maladreries d'Yonville, du Mont-aux-Malades, de Sainte-Venisse, de Bourdeny près de Sainte-Marguerite, de Blôville ; du Trésor de Saint-Eloi de Rouen, de la chapelle Sainte-Croix des Posteaux, fondée à l'autel du Crucifix en la dite église. « Je veuil et ordonne que, en l'église de Saint-Eloy, à l'endroit des places où mon père, ma mère et plusieurs de mes autres parens et amis trépassés sont enterrés, soit faicte une fourme de voirre à trois parties, c'est assavoir l'Annonciation Notre-Dame, la Passion et Résurrection notre Seigneur, avec ymages de prians de moy, de mes dis parens et amis trespassés et les armes de moy et de mes prédécesseurs, tant de père que de mère. Je laisse à mon fils Guillaume, de Maromme, tous mes livres et tous mes armeures, de quelque essence qu'elles soient, et mon jacques de soye, réservées deux espées et deux livres qui seront à Jehanne, ma femme, au choix de ma dite femme... Item, je donne un voiage au Mont-Saint-Michel et un autre voyage à Notre-Dame de Montfort, lesquels je veux estre fais de mes biens par bonnes et dévotes personnes... Je laisse à Guillemette, femme Guillaume de Maromme, un demi-chaint de perles, à mordans dorés, dont la chainete est dorée et faite de lettres G G et de Y Y gregeis. » Mention de Guillaume de Maromme, fils du testateur, de Guillaume Du Busc, frère du même, et du chanoine de Rouen, Guillaume Gastinel, nommé l'un des exécuteurs testamentaires ; signature de Jacques Cochon, 12 janvier 1449. — Fondation faite à Saint-Eloi par Jeanne Marguerie, veuve de Jean Le Roux, écuyer, en son vivant vicomte de Rouen, 24 septembre 1478 ; donne à la Fabrique un reliquaire de cristal garni d'argent, « 1 calice, plataine, 2 chopinettes d'argent, 2 casubles, l'un de drap de damas figuré d'or, un autre de velours noir, garnis d'aubes et de emis, ungs draps blancs figuré d'or, ungs parements d'autel de semblable drap. » Lettres d'amortissement obtenues du roi Louis XI, à la Motte d'Esgry en Gâtinois, avril 1479, comprises dans un vidimus du tabellionnage de Rouen ; lettres ornées à la première ligne avec ces mots : « C'est pour la paroisse Saint-Eloy de Rouen, Jeanne Marguerie. *Creatura dignissima tu sis, mortem non vitabis; memorare novis-*

sima, in eternum non peccabis.—Pièces relatives à la dite fondation avec mention de Marion, veuve de Michel Basin ; — de l'héritage où pend l'enseigne de la *Fleur de Lys*, qui fut Richard Mictes, de présent Jean Du Parc, en la rue de la Monnaie ; — « du grand hotel où pend la *Corne de cerf*, appartenant à ycelle Marguerie, lequel hostel a yssue en 2 rues, borné des 2 costés le pavement du Roi, et d'un bout à l'église du Sépulcre, » 1478 ; — de Jean Du Boys, maçon, 1483. — Titre nouvel d'une partie des rentes de cette fondation 1773.

G. 641. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier.

1166 (copie) — **1728.** — Titres de fondations de l'église Saint-Eloi de Rouen. — Fondations de Michel Beaucorps, 1466 (copie) ; — de Guillaume Gueroułd de Maromme, écuyer, sieur du Busc de Basqueville, 1505 ; — de Pierre Brice et de Martine Angran, sa femme ; fondation faite par Nicolas Voisin, sieur du Neufbosc, avocat au Parlement, ayant épousé Anne Brice, leur petite-fille ; Guillaume Halley, sieur du Halley, avocat général en la Cour des Aides, ayant épousé Madeleine Brice, autre petite-fille des mêmes ; Jean Brice, l'aîné ; maître Jean Brice, auditeur en la Chambre des Comptes ; Nicolas Brice, chanoine de Rouen, fils des mêmes ; Jacques Roussel, Pierre Fourrel, sieur d'Escageul, et Jacques Garin, avocat en la cour, ayant épousé Marie, Marthe et Madeleine Dupont, autres petites-filles, 1620 ; — de Jacques Muisson, receveur général provincial des décimes en la Généralité de Rouen, 1620 ; — de Guillaume Pain, ancien juge consul, 1627 ; — de Philippe de Vironceau, vendeur de poisson pour le Roi, 1652 ; — de Jacques le Boursier, maître charpentier, 1657.

G. 642. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

1661-1761. — Titres de fondations de l'église Saint-Eloi de Rouen. — Fondations de Jacques Fourquemin, chapelain habitué, 1661 ; — de Michel Motte, autre chapelain, 1663 ; — de Marguerite Le Seigneur, veuve de Louis Dumoucel, seigneur de Sassetot et de Varengeville, 1662 ; — de Catherine Huet, veuve du feu sieur Louis Graindor, 1663 ; — de Marguerite Bourdon, 1664 ; — de Louis Dumoucel, chevalier, seigneur de l'Ouraille, conseiller au Parlement, et de Marie Tallon, ayant pour fils Jacques Dumoucel, sieur de l'Ouraille, aussi conseiller au Parlement, et Louis-David Dumoucel, seigneur d'Assy, lieutenant au régiment des gardes, 1679 ; — de Jean Rohan, 1710 ; — de Guillaume Durand, maître de smack, demeurant au Val-de-la-Haye, 1728 ; — de Nicolas Le Grand, second chapier de la paroisse de Saint-Eloi, 1728. — Don de 4,000 livres par Catherine Huet pour l'établissement des écoles de Saint-Eloi.

G. 643. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

1520-1787. — Titres de rentes de l'église Saint-Eloi de Rouen. — Rente de 350 livres pour cause de fieffe d'une maison à Rouen, rue des Carmes ; — de 22 livres 4 sous sur une autre maison rue Herbière ; — de 950 livres sur 2 maisons rue aux Ours ; — de 90 livres sur une maison rue du Panneret, et sur une petite ferme à Pissy, pour la fondation de Pierre Avisse, sergent royal, 1663 ; — de 8 livres sur un moulin à Longpaon. — Titre nouvel d'une rente due par le prieuré des Filles-Dieu. — Décret, en la vicomté de Rouen, d'une maison sise en la paroisse Saint-Herbland, adjugée à Léger Thiboult, et délaissée par clameur de bourse au frère de Pierre Baudouin, conseiller du Roi, 1520.

G. 644. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier (8 imprimés).

1121 (copie) — **1772.** — Réduction des fondations de la paroisse Saint-Eloi par Alfonce de Breteville, official : fondations de Jeanne Marguerie, veuve du sieur Le Roux, vicomte de Rouen ; — de maître Michel Le Clerc ; — de la veuve Lucas ; — de Guillaume Malboute ; — d'un inconnu (obit solennel, le vendredi des quatre-temps) ; — d'un autre inconnu (4 obits aux quatre-temps) ; — de Nicolas Du Bosc, curé ; — d'un nommé Deslesques ; — de Guillaume Le Roy, clerc de la paroisse ; — du sieur de Muids, conseiller au Parlement ; — du sieur Le Roux ; — de Gilles David ; — de Jean Darques ; — du sieur de Choisy ; — de Jean du Saussay ; — du sieur Le Pigny, chanoine et archidiacre ; — du sieur d'Avremesnil, 1619. — Requêtes du curé et des Trésoriers, adressées à l'archevêque et à l'official aux fins de la dite réduction ; avis du promoteur, B. Hallé. — Copie de la fondation faite, en 1421, par Jacquinot Le Veunier ; donation de la maison du clerc. — Arrêt du Parlement, du 21 mai 1692, contre le curé de Saint-Eloi pour l'obliger au paiement d'une pension de 40 livres au chanoine prébendé de Saint-Eloi. Au dos de cette pièce, de l'écriture de Terrisse : « Ces papiers appartiennent à M. l'abbé Terrisse, chanoine prébendé de Saint-Eloy en l'église de Rouen. » — Mémoire sur le dit procès [illegible]

terie de l'église Saint-Eloi. — Pièces relatives aux droits d'ensaisinement. — Statuts d'une confrérie de 24 personnes fondée en l'église Saint-Eloi, en l'honneur de la Sainte-Vierge, du temps du curé Theroulde. — Signature de ce curé et des membres de la confrérie.

G. 645. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1705-1788. — Baux de maisons et autres biens appartenant à la Fabrique de Saint-Eloi. — Parmi les locataires, pour une maison, rue Neuve Saint-Lô, Adrien Le Brun, marchand libraire, 1733-1748 ; — pour une maison, rue aux Ours, Charles Dubuc, maître perruquier, baigneur étuviste, 1714-1720.

G. 646. (Registre.) — In-folio, 338 feuillets, papier ; relié en veau.

1572-1597. — Comptes de la Fabrique de Saint-Eloi, allant de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Adam Le Fèvre, orfèvre, et l'un des gardes de la Monnaie de Rouen, 1572 ; — Pierre Brice, 1572-1573 ; — Guillaume et Jean Costil, 1573-1574 ; — Claude Le Roux, maître de la Monnaie, 1574-1575 ; — Nicolas du Tallus, sieur d'Amertot, 1575-1576 ; — Absalon de Clère, 1576-1577 ; — Jean Soupplys, 1577-1578 ; — Raoulin Turgis, 1578-1579 ; — Charles Guerould, maître de la Monnaie, 1579-1580 ; — Eustache Le Pigny, 1580-1581 ; — Etienne Le Prevost, 1581-1582 ; — Michel de Choisy, maître des ports, ponts, passages de la province de Normandie, juge des Traites d'icelle, 1582-1583 ; — Jean Bertout, receveur de la Cour des Aides, 1583-1584 ; — Marius Gontren, 1584-1585 ; — Jean Nepveu, 1585-1586 ; — Guillaume Duval, clerc-siéger du poids des laines, en la vicomté de l'Eau, 1587-1588 ; — Jacques Deshommets, 1588-1589 ; — Jean Deudemare, 1589-1590 ; — Charles Le Grand, 1590-1591 ; — Charles Fauvel, 1591-1592 ; — Andrieu Perel, 1592-1593 ; — Michel Le Tac, 1593-1594 ; — Guillaume Pain, 1594-1595 ; — Pierre Voysin, avocat en la Cour, 1595-1596 ; — Charles Le Febvre, conseiller au Parlement, 1596-1597 ; — Louis Dumoucel, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, 1597-1598. — Curés de Saint-Eloi : Amoutons, 1573 ; — Nicolas Du Bosc, 1574-1580 ; — Jean Du Jardin, 1582 ; — David Thierry, 1596. — Services et inhumations en l'église Saint-Eloi du fils du capitaine Casenoue, 23 août 1572 ; — de la fille de M. le général (Bonacourcy), 25 août 1572 ; — de Gilles Car, anglais, pénultième de mai 1576 ; — de la femme du tailleur de la Monnaie, 1578 ; — de Viel, tailleur de la Monnaie, 5 juillet 1580 ; — de Nicolas Assire, commis au greffe de la Romaine, 23 avril 1580 ; — du fils aîné de défunt Pierre de Houppeville, garde de la Monnaie, 10 septembre 1580 ; — de *soudarts* du Vieux-Palais, 1580-1590 ; — de M. Pigny, médecin, 1 écu sol, 1583-1591 ; — de l'enfant de Nicolas Le Sac, joueur d'instruments, 1584 ; — de sa fille et de lui-même, 1592-1593 ; — de la femme de M. Le Roux, maître de la Monnaie, 1 écu 15 sous, 1584 ; — du fils du sieur Chaillou, garde de la Monnaie, 25 sous, 1588-1589 ; — de la femme du sieur du Mesnil, gouverneur du Vieux-Palais, 1593-1594 ; — de M. de Mouceaux, 1595-1596. — Concessions de bancs à M. du Bosc-Ysembart, devant l'autel de saint Mathurin, 1574 ; – à la femme de sire Renaut, graveur de la Monnaie, 1587 ; — à madame du Rocher (petite chaire et place que soulait occuper la femme de défunt Baudry, 40 sous), 1587 ; — à M. Du Bosc, garde de la Monnaie (2 écus pour l'usage d'un banc), 1588-1589. — Aumônes faites à la Fabrique par des maçons ou des charpentiers qui avaient occupé le cimetière pour leurs travaux, 1581. — Quêtes faites dans l'église par ceux qui faisaient le pain bénit, 1575, etc. — Sermons aux dimanches de carême, par un jacobin (6 livres), 1576 ; — par un carme (7 livres), 1578 ; — par un cordelier (23 sous 3 deniers par sermon), 1581 ; — par un augustin (2 écus sol), 1581 ; — par un jacobin (6 livres), 1585. — Quêtes (*cueultes*) faites dans l'église pour et pendant les prédications du carême, 1576, 1583, 1584, 1589, etc. — Aux joueurs à la procession du Saint-Sacrement, suivant la coutume ancienne, 3 livres, 1574. — « A Nicolas Le Sac, joueur, pour avoir assisté, lui et sa compagnie, tant en la procession et grand messe, le jour du Sacrement, suivant la coustume, 60 sous », 1576 ; — *idem*, 1578, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1587. — Quêtes faites par la paroisse, pendant la semaine sainte, pour l'entretien du linge, 1573, etc. ; — fil cueilli à cette occasion ; — vente pour 12 livres de gros fil d'étoupe, à l'issue de la grand messe, à 9 sous la livre, 1580. — « Pour les osties à administrer le jeudi absollut, le samedi et dymenche de Pasques, 40 sous tournois », 1572-1575. — Vin baillé le jeudi, samedi saint et le jour de Pâques, 39 sous, 1574. — Pigeon, hosties (ou oublies), herbes et papier peint acheté pour la solennité de la Pentecôte, 1576, 1580, 1582, 1583, 1588, 1589, 1590. — « 1 pot de vin qu'il a convenu avoir pour administrer les paroissiens, le 3 mai 1592, jour de jubilé, 26 sous ; — pour le vin au jour de la Pentecôte, 27 sous 6 deniers ». — Chaire à prêcher *raccoutrée ;* — à Michel Le Dustre, libraire et relieur de livres, 8 livres 10 sous ; — à Jacques Chaperon, maçon, 27 livres ; — à Guillaume Le Vieil,

vitrier, 8 livres 6 sous; 27 livres 16 sous; — à Gieuffin Chrétien, pour 2 pierres « mises soubz la croix de la rue Saint-Elloy », 15 sous, 1572. — Fournitures payées à Eustache Goujon, chasublier; — réparation des vitres par Marguerin Guillouet; — 600 et demi d'ardoises vendues par Pierre Brice, 10 livres 8 sous; — plâtrier payé à raison de 10 sous par jour; — don de 57 sous par le général de Bonacourcy, 1574. — Au tailleur de la Monnaie, pour une custode, 4 livres 10 sous; — « estant advenu que une piramide de pierre estoit tombée sur la porte de la dite église vers la rue Saint-Elloy, paié à Mathurin pour la refaire, 55 sous »; — « pour avoir despiché la vielle maison de l'estre, 50 sous »; — à Marguerin Guiernier (*sic*), vitrier, 100 sous; — à Gibert, chasublier; — « au tailleur de la Monnaie, pour avoir raccoustré la croix, 7 sous 6 deniers »; — un cent de clous à cheval *omosné* à l'église par dévotion, 3 sous 6 deniers, 1575. — « 23 avril 1576, arresté que l'ouvrage du bout de l'église seroit continué ». — On achète 24 tonneaux de pierre de Saint-Leu à 30 sous le tonneau, outre 10 tonneaux provenant d'aumônes. Bientôt après, on achète 5 autres tonneaux de pierre de Saint-Leu « pour la perfection et accomplissement de la frise et corniche du piller et degré fait faire en la dite église ». — « A maître Jehan Vennyer, maître maçon, tant pour avoir conduit et mené l'œuvre qui a esté faite en l'année présente, que pour 21 jours de sa peine, 15 livres 14 sous ». — Maçons employés : Guillaume Chrestien, Richard le Hucher, Guyot Loutrel, à 9 sous par jour; — Jean Bertren, dit le Lorrain, Jacques De Lancre, Pierre Huré, à 10 sous par jour; pose de la première pierre le 10 juillet 1576; — achat de cartes pour tailler la corniche et frise du degré, 3 sous; — à Le Lorrain, pour avoir fait un *benoistier* de pierre dure pour une des portes de l'église, 10 sous; — peintre employé à la chapelle de la Vierge Marie; — achat d'une chaîne de fer pour le puits de l'église, 1576. — 6 avril 1576, donné par Mathurin Guillouet, vitrier, pour l'inhumation du corps de son défunt père, inhumé en l'église, 20 sous. — 15 septembre 1578, « pour le mois de maître Jean Vasnier, baillé à sa femme, à raison de sa maladie, 60 sous ». — Maçons employés : Romain Ango, Jean Dumont, Cardin Le Moyne, maître Augustin De Ry, Pierre Hurey, Jacques Bréant, Jean Bertren, dit Lorrain; — Jacques Brière, employé comme maçon pendant 5 jours, à raison de 10 sous par jour; — baillé à Castel pour avoir refait le *pardessus* de la chaire, 4 sous; — achat de cartes pour faire les moules; — « pour le boulot qu'il a fallu mettre devant la maison de ceux qui n'ont point tendu à la procession du Saint-Sacrement, 6 sous », 1578. — A maître Jean Vanier, 1 écu sol; — ardoise vendue par Pierre Brice, 1580. — Claude Le Clerc, fondeur; — Jean Deshays, maçon, employé aux travaux du pignon de l'église; — portes faites par Georges Platon, menuisier, 12 livres 15 sous; — *O* de l'église *vitré* par Marguerin Guillouet, 30 sous; — legs de Guillaume Deshays, contrôleur du conseiller Raoulin Halley, 1581. — Michel Du Hem, maçon, Jean Pochon, maçon, employés aux travaux de la tour, 81 livres 5 sous; — François Castel, menuisier; — achat de pierre de Vernon, 1583. — François Castel, menuisier; — Marguerin Guillouet et Guillaume Le Vieil, maîtres vitriers, 1584. — 30 sous pour une bière à porter les défunts en terre; — 4 croix de bois à porter aux malades, 10 sous; peintes à l'huile avec représentation, à chacune, du crucifix et de la Vierge Marie, 30 sous; — mention de la pyramide de la tour, de la couverture d'ardoise qui y fut mise; — de la visite de la tour par Martin Cousture et maître Lucas, charpentiers; — des travaux exécutés par Guillaume Odoure ou Andore, autre charpentier; — de Jean Deshayes, maçon; — d'Oudin, serrurier, 1587. — Enoc Gelouis, maçon employé aux réparations de la tour, 1588. — Oratoire en l'église Saint-Eloi, 1589. — Chaire du prédicateur, 1592. — Jean Neron, maître du jeu de paume des Braques; — « à Guillaume Tourmente, masson, pour avoir fait une ouverture au revestement pour faire entrer monsieur Pigny pour prescher les dimanches de caresme, 9 livres »; — paiement au graveur de la Monnaie pour avoir raccoustré le ciboire; — à Henri Payne, orfèvre, demeurant devant Notre-Dame de la Ronde; — « à Jessé Du Fossé, peintre, pour avoir peint devant le crucefix une toelle, une Résurrection à un côté d'une bannière, 4 livres », 1594. — 2 cloches neuves faites par le fondeur Touzé, 1596. — A la fin du registre, requête de Guillaume Le Roy, prêtre, clerc de Saint-Eloi depuis 40 ans. Etant averti qu'un récent règlement de l'official, rendu à l'instance du promoteur, excluait des fonctions de clercs de paroisses les prêtres pourvus de bénéfices, il s'était décidé à donner sa démission de clerc, parce qu'il venait d'être nommé à la cure de Boscbordel; il demande qu'on lui conserve la jouissance de sa maison, à raison des dépenses qu'il y avait faites; accordé, 1er juin 1586; — son neveu Jacques Le Roux, âgé de 17 ans, nommé à sa place. — Au dos du registre, à l'encre, le n° 5, ce qui donne lieu de croire que 4 volumes de comptes précédaient celui-ci.

G. 6647. (Registre. — In-folio, 324 feuillets, papier; relié en veau doré sur tranche.

1618-1650. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Eloi. — Trésoriers : Jacques Guerould, piqueur ordinaire et commensal de la grande fauconnerie au vol pour milan, de Pâques 1618 à Pâques 1619; — Jean Payvot le jeune, 1619-1620; — Antoine Marette, 1620-1621; — Isaac Antheaume, 1621-1622; — Jacques De la Croix, 1622-1623; — Jean Hauy, 1623-1624; — Richard de Bauquemare, avocat en la Cour, 1624-1625 ; — Claude de Hanyvel, écuyer, sieur de Saint-Laurent, du Castillon et Fresnoy, 1625-1626 ; — Benard de Primerany, 1626-1627; — Philippe de Vironceau, vendeur de poisson pour le Roi en la ville et banlieue de Rouen, 1627-1628; — Le Grand, 1628-1629; — Germain Fremont, 1629-1630; — Nicolas de la Haye, 1630-1631 ; — Charles Boutren, Général en la Cour des Aides, 1631-1632; — Nicolas Blondel, 1632-1633 ; — Louis Graindor, 1633-1634; — Pierre Housset, lieutenant en l'Élection de Rouen, 1634-1635; — Pierre Marlot, 1635-1636; — Simon Lopez Manoel, 1636-1637 ; — Pierre Cabot, 1637-1638 ; — Jacques Harel, 1638-1639; — Martin Dieppedalle, 1639-1640; — Jacques Goville, 1640-1641; — Denis Gobert, 1641-1642 ; — Alexandre Costil, 1642-1643 ; — Nicolas De Paul, 1643-1644; — Antoine Nozereau, 1644-1645; — Victor Delisle, 1645-1646; — Mathieu de Sahurs, 1646-1647; — Charles Barjolle, 1647-1648 ; — Jacques De la Fosse, 1648-1649 ; — Guillaume Hatesse, 1649-1650. — Inhumations de la femme du caporal du Vieux-Palais, 40 sous, 28 avril 1631 ; — de madame Du Resnel, 11 février 1633; — de madame Henriques, 1636-1637; — de M. Henriques; — de Christophe, fils de Lucas Fermanel ; — de l'enfant du messager de la Rochelle, 1639-1640; — de l'enfant du maître des *2 Mores*, 1640-1641; — de Jacques Gravois, 28 juillet 1645; — du sieur Du Resnel, 1649. — Liste de ceux qui ont donné à l'église pour le travail des voûtes, en 1637 : Mgr de la Mailleraye, lieutenant général de Normandie, 36 livres; — le maître de la Monnaie. — Pain de la cène, 6 livres 10 sous, 1649-1650. — Aux cornets qui ont assisté à la procession du Saint-Sacrement, 60 sous, 1649. — Pour le père jésuite qui a prêché les dimanches de carême, 9 livres, 1622. — A M. Desmay, pénitencier, pour avoir prêché les dimanches de carême, 1625. — Pour les bons pères capucins qui ont fait les sermons de carême, 9 livres, 1638. — « A Robert Maillart, la somme de 40 sous pour avoir fait relier et couvrir de parchemin un messal de musique, 40 sous. » — A Robert de Beauvais, pour 5 livres de papier réglé et 3 livres de messe de musique, 4 livres 10 sous. — « A Jacques Letellier, masson, pour avoir osté 3 piramydes de pierre qui estoient pour tomber du costé de la petite porte du grand cimetière, 40 sous. — A maitre Guillaume Vieil, peintre, pour avoir peint et doré les 2 pilliers et les deux petits anges qui sont dans le chœur, ensemble pour avoir peint le portail et ymage de la Vierge, » 1619-1620. — « Pour une chaise de bois de cheine à prescher, enchérie, 27 livres. — A maitre Romain, pour la relieure d'un livre, 12 sous, » 1622-1623. — « A Guillaume Des Jardins pour avoir achevé la chaire, 27 livres 10 sous, » 1623-1624. — Paiements à Mautailly, menuisier ; — à Pinchon, vitrier, 1626-1627. — Paiement à Thomas Lefebvre, maçon voyer. — « A Jean Le Moyne, maitre peintre, 14 livres pour la façon d'un tableau à mettre au poisle de dessus le grand autel, » 1628-1629. — Paiements au menuisier Canu, 1629-1630; — à Jérome Bezoche, vitrier, 1630-1631 ; — à Jean Briselet, imprimeur, pour avoir relié *2 menuels*, 22 sous; — à Isaac Doudet, joueur d'instruments; — à Toussaint Combault, maitre maçon et tailleur de pierre; — à Jacques Le Boursier et Pierre Couture, charpentiers, 1634-1635; — à Toussaint et Jean Combault, maitres maçons à Notre-Dame de Sotteville, pour avoir fait 9 petites voûtes qui restaient à faire en l'église et chapelles de Saint-Eloi; 72 livres par voûte; — « à Paquet Allain, maitre peintre sculpteur à Rouen, pour peindre et blanchir à blanc de colle forte, avec filet rouge, façon de pierre de taille, 9 grandes voûtes du chœur et de la nef avec dentelles dans les augives des courbes diagonales, » 10 livres par voûte, dernier avril 1635; — au même, pour peindre les voûtes de pierre des deux costés de la nef et tout le reste de l'église, et pour vernir les images, six-vingts livres ». — A Baudoin, sculpteur, 12 livres, 1635. — Paiements à Jean et Marguerin Pinchon, vitriers, 1635-1636 ; — à Pierre Daust, maitre maçon, à Des Jardins, menuisier, pour avoir raccommodé la chaire du prédicateur ; — à Georges Pinchon, vitrier, 1636-1637 ; — au même Pinchon et à Roger Bezoche, vitriers, 1638-1639; — à Etienne Touzé, fondeur ; — à Jacques Gravois, maçon ; — à Georges Pinchon, vitrier, 1640-1641 ; — à Marguerin et Georges Pinchon, maitres vitriers et peintres, pour avoir raccommodé les vitres, 1642-1643. — Armoire placée dans le clocher pour y mettre les écritures, 1645-1646. — Paiements à Placenault, chasublier ; — à Delamare, parcheminier, et à M. Parcheminier, prêtre, pour parchemin et couleurs de pein-

ture de livres de plain-chant, 1646-1647 ; — à Noël Ledecourt, brodeur, à Jean Le Vieil et Nicolas Le Roux, vitriers, 1649-1650. — Sur le plat de la reliure, à l'extérieur : « Registre du Trésor de Saint-Eloy, 1618. » — Fermoirs de cuivre.

G. 648. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1691-1695. — Comptes de la Fabrique de l'Église Saint-Eloi. — Trésoriers : Jacques Le Baillif, 1691-1692 ; — Benoît Cansebourg, 1692-1693 ; — Barthélemy Le Boursier, 1693-1694 ; — Pierre Le Gay, 1694-1695 ; — François Brice, 1695-1696 ; — Etienne Gaulard, receveur particulier alternatif des décimes du diocèse de Lisieux, 1696-1697. — Inhumation de M. de Commanville, avril 1691 ; fosse, 6 livres ; sonnerie, 5 livres ; ornements, 5 livres. — Paiement à M. des Ruisseaux, maçon, 1691-1692. — A MM. De la Rue et Le Vieux, vitriers, 193 livres 18 sous, pour 135 panneaux de vitres, tant peintes que blanches, 1693-1694.

G. 649. (Registre.) — Grand in-folio, 18 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1696-1702. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Eloi.—Trésoriers : Etienne Gaulard, 1696-1697 ;— Jacques Danviray, baron et haut justicier de Baudemont, seigneur de Caux, Grosmesnil, président en la Chambre des Comptes, 1697-1698 ; — Georges Rollet, 1698-1699 ; — Guillaume Daon, 1699-1700 ; — Pierre Jore, 1700-1701 ; — David Delamare, 1701-1702. — Etienne Theroulde, curé, conseiller au Parlement, 1702-1703. — Comptes vérifiés par les archidiacres de Y de Seraucourt et Armand de Tourouvre. — Inhumation de l'enfant de M. Robillard, mai 1700 ;—de M. Godefroy, maître des Comptes, septembre 1700 ; — de M. de Commanville, février 1701 ; — de M[me] la vicomtesse de l'Eau, septembre 1701 ; — de madame Landry, janvier 1702 ; — de M[lle] de Heudreville, mars 1702 ; — de l'enfant du capitaine de la Romaine, juillet 1702. — Paiements à Clérot, organiste, 1702 ; — à Plouet, vitrier, 1702-1703.

G. 650. (Registre.) — Grand in-folio, 122 feuillets, papier, relié en parchemin.

1703-1721. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Eloi. — Trésoriers : Jean-Baptiste Le Franc, 1703-1704 ; — De la Rive de Lamberville, 1704-1705 ; — Benard de Granville, 1705-1706 ; — Charles Bordier, marchand, 1706-1707 ; — François Boutren, sieur de Mélamare, Trésorier de France en la Généralité de Rouen, 1707-1708 ;— Jean-François Baudouin, 1708-1709 ; — Nicolas Le Hoy, 1709-1710 ; — Claude-Louis Picquefeu, 1710-1711 ; — Claude Bertout, seigneur d'Heudreville, Forbany et Mesnil Gance, conseiller au Parlement, 1711-1712 ; — Charles Dehors, 1712-1713 ; — Jacques Le Canu, 1713-1714 ; — Nicolas Camus, 1714-1715 ; — Paul Antheaume, 1715-1716 ; — Claude-Louis Picquefeu, 1716-1717 ; — Simon Le Mettais, écuyer, conseiller du Roi, maître ordinaire en la Cour des Comptes, 1717-1718 ; — Thomas, conseiller en la Cour des Comptes, 1718-1719 ; — Nicolas-Philippe Dieppedalle, 1720-1721. — Curés : M. Theroulde, 1711 ; — Antheaume, 1713. — Inhumations de M. de Rombosc, mai 1708 ; — de M. Pigou, janvier 1709 ; — de M. Judde, février même année ; — de Madame de Luxembourg, 15 septembre 1709 ; — de Madame de Radepont, mai 1710 ; — de M. de Thibouville, juin même année. — Paiements à M. Baron, organiste, 1714 ; — au sieur Le Clerc, serrurier (231 livres pour les balustres de fer aux 2 côtés du chœur) ; — au sieur De France, sculpteur (400 livres pour les images de saint Romain et de saint Eloi) ; — au sieur Catel, doreur, 90 livres, — à Charles François (50 livres pour avoir raccommodé les images des 2 chapelles) ; — à la veuve Jore (22 livres 14 sous, pour avoir relié 4 missels et fourni un canon), 1718-1719 ; — à Nicolas Barjolle, maître maçon (105 livres pour pierre et travail fait pour la pose de la devanture du chœur) ; — paiement des chaises du chœur, 1720-1721.

G. 651. (Liasse.) — 3 cahiers in-folio, [illegible] 24 feuillets, papier.

1765-1767. — Comptes de la Fabrique de Saint-Eloi de Rouen. — Trésoriers : Guillaume-Alexandre Lamaury, 1764-1765 ; — François Le Prevôt, 1766-1767 ; — le même pour M. Le Vieux, 1767-1768. — Recette de la dernière année, 8,696 livres ; dépense, 5,280 livres.

G. 652. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier ; relié en parchemin.

1721-1746. — Comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Trésoriers : Raimond Guerin, 1721-1722 ; — Robert Philippe, avocat au Parlement, 1722-1723 ; — Pierre Videbien, 1723-1724 ; — Louis-Alexandre Hellot, 1724-1725 ; — Jean-Guillaume Le Duc, procureur au Parlement, 1725-1726 ; — Gilles Cossart, huissier

en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1726-1727 ; — Claude Plaimpel, 1727-1728 ; — Pierre-Jacques Le Vavasseur, 1728-1729 ; — Jacques Le Mesle, marchand, 1729-1730 ; — Pierre Baudouin, 1730-1731 ; — Pierre Widebien, 1731-1732 ; — Pierre Grossemy, 1732-1733 ; — François Michaux, 1733-1734 ; — Romain Ellye, 1734-1735 ; — Pierre Seminel, 1735-1736 ; — N.-L. Dupuis, 1737-1738 ; — Louis Le Vavasseur le jeune, 1738-1739 ; — Pierre Chèvremont, 1739-1740 ; — Vasse, 1740-1741 ; — Martin Sclunck, interprète des langues germaniques; Marie Quesnel, sa femme, 1741-1742 ; — Nicolas de Limegues de la Chapelle, 1743-1744 ; — M. Deporte, 1744-1745 ; — Elye Le Febvre, 1745-1746. — Curés : Antheaume, 1721-1731 ; — J.-B. De la Rue, 1733 ; — Rouland, 1747. — Inhumations de M. Boutren, 13 septembre 1724 ; — de la mère de la femme de M. Le Clerc, serrurier, 1730-1731 ; — de M. de Folleville, 1732-1733 ; — du fils de M. Le Baillif, avocat général au Parlement, 1734-1735 ; — de M. de Bernières ; — de Mlle de Sainte-Hélène ; — du sieur Perchel, 1735-1736 ; — du sieur Geoghegan ; — de la dame de Villemont, 1737-1738 ; — du sieur de la Bretesque, 1738-1739 ; — du sieur Garvey, 1745-1746. — Paiements faits à M. Cahard, doreur, (170 livres pour 6 chandeliers de bois de chêne argentés) ; — à Langlois, menuisier, 581 livres ; — à Boizard, autre menuisier (349 livres pour travail aux chaises de l'église), 1721-1722 ; — au sieur Le Clerc, serrurier (500 livres pour l'ouvrage de la balustrade), 1723-1724 ; — à André Le Clerc, serrurier (à-compte sur l'ouvrage de la face du chœur, 300 livres) ; — aux garçons ouvriers, pour le vin d'avoir aidé à monter l'ouvrage du crucifix, 16 livres ; — au sieur Le Prieur, doreur, 60 livres pour avoir doré la croix et *carnationné* le Christ ; — à Lequeu, menuisier, 22 livres pour avoir fait et fourni le bois de la croix avec 3 fleurs de lys, 1725-1726 ; — à Michel Le Vieux, vitrier, 195 livres pour travail à 4 formes des vitres de la nef et à 2 du chœur, 1729-1730 ; — à M. Bradel, 24 livres pour reliure de 2 missels ; — à M. Le Brument, 2,500 livres pour la réparation des voûtes du chœur et des chapelles, 1729-1730 ; — à M. Paillet, sculpteur, 14 livres pour avoir travaillé les chapiteaux des orgues suivant l'avis de M. Martinet ; — à M. Vernisse, 70 livres pour les dessins qu'il a fournis pour les orgues ; — à Pierre Barjolle, 438 livres pour les piliers neufs qui les soutiennent, suivant l'avis de M. Martinet, 1731-1732 ; — à MM. Paillet et Gibon, 160 livres pour la sculpture des 2 pilastres des orgues ; — à Lheureux, menuisier, 138 livres pour le plancher des orgues ; — à Langlois, menuisier, 218 livres pour avoir fait les 2 tribunes des bas-côtés des orgues, 1732-1733 ; — à Rollet, sculpteur, 300 livres pour sculptures aux orgues, 1733-1734 ; — à Plouet, vitrier, pour vitres à l'église ; — à Charles Langlois, menuisier ; — à Louis Bellanger, peintre ; — à Costil, papetier (16 livres 17 sous pour 2 registres de papier double réglé à l'extraordinaire) ; — à Thomas Mette, fondeur ; — à Le Prieur, peintre ; — à Le Clerc, serrurier, 1734-1735 ; — à Rollet, sculpteur, suivant l'arrêté de M. Martinet, 100 livres, 1735-1736 ; — à M. Le Brun, libraire, 54 livres pour reliure de 6 antiphoniers, 1744-1745. — Diminution des espèces, du 22 juillet 1723 au 28 septembre 1724 ; sur 5,469 livres 10 sous 4 deniers, perte, pour le Trésor, de 822 livres 10 sous 4 deniers.

G. 6633. (Registre.) — In-folio, 245 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1746-1776. — Comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Trésoriers : Jean-Jacques le Bouvier, 1746-1747 ; — De Saint-Saulieu, 1747-1748 ; — Jacques Dufresne, 1748-1749 ; — *idem*, 1749-1750 ; — Jacques Perchel, 1750-1751 ; — Christophe Reverdun l'aîné, 1751-1752 ; — Louis Méry, négociant, 1752-1753 ; — Louis Hurard, négociant, 1753-1754 ; — Pierre-Robert Verdier, négociant, 1754-1755 ; — *idem*, pour feu M. Garvey, 1755-1756 ; — Jean Jouanne, 1757-1758 ; — Pierre-Charles J. Lucas, 1759-1760 ; — Germain De Laistre pour Louis Quibel, 1760-1761 ; — Sylvain Pommereux, 1761-1762 ; — *idem*, 1762-1763 ; — Guillaume-Alexandre Lamaury, 1763-1764 ; — *idem*, 1764-1765 ; — Christophe Lamotte, 1765-1766 ; — François Le Prevost, 1766-1767 ; — *idem* pour M. Le Vieux, 1767-1768 ; — Pierre-Antoine Tamelier, 1768-1769 ; — Adrien Ricard, 1769-1770 ; — François Caudron, 1770-1771 ; — Jacques-Charles Lucet, 1771-1772 ; — Jacques Le Roy, négociant, 1772-1773 ; — Jean-Charles Auber, négociant, 1773-1774 ; — Henri-Victor Le Febvre, 1774-1745 ; — Jean-Louis Chauvet, 1775-1776. — Inhumations de M. Dambourney, 1751-1752 ; — de M. Martinet, 1759-1760 ; — de M. Vignon, chanoine régulier, prieur des Deux-Amants, 1761-1762 ; — de M. le chevalier d'Aubigné, 1762-1763 ; — de M. Thibault ; — de M. Goguet, curé de Tocqueville, 1763-1764. — A Robert fils, 350 livres pour marbre et façon des fonts baptismaux ; — au sieur Lenard, 50 livres pour 2 pieds de sculpture à console ; — à Piquenot, 48 livres pour les avoir dorés, 1761-1762 ; — au dit Lenard, sculpteur, 110 livres pour 2 palmiers à

côté de la chaire à prêcher ; — à Lefevre, menuisier, 600 livres, 1761-1762; — à Rousseau, 62 livres pour avoir couvert de fond de cuivre les fonts baptismaux ; — à M. Thibault, 288 livres pour la conduite et dessin des ouvrages qui ont été faits dans l'église, 1762-1763; — à Plouet, vitrier, 800 livres pour réparation des vitres de l'église, 1764-1765 ; — à Cavillier, fondeur, 1,793 livres pour cloches ; — à Neveu, graveur, 19 livres pour avoir gravé 190 lettres sur une des cloches, 1765-1766 ; — à Gibon, charpentier, 645 livres pour les ouvrages du clocher ; — au sieur Le Brument, architecte, 24 livres pour avoir conduit les dits ouvrages ; — à Desmazures, organiste, pour avoir touché l'orgue le jour saint Eloi, 1767-1768. — Contribution du Trésor pour un coffret de fer, placé pour les lanternes publiques, 1751-1752.— Paiements à M. Porlier, orfèvre, de 1,124 livres pour façon et fourniture de la lampe d'argent, 1755-1756; — à Roger et Delaunay, de 456 livres pour pierres d'Arcueil pour le pavage de l'église; — de 4,520 livres à Racine, maçon, pour les avoir sciées, taillées et posées ; — à Paillieux de Saint-Charles, de Paris, de 165 livres pour carreaux de pierre de liais et pavés de marbre pour le chœur; — au sieur Martin, sculpteur de Paris, de 200 livres pour le tableau en relief de la chapelle des fonds ; — au sieur Dessoles, fondeur de Paris, de 400 livres pour les 6 chandeliers de cuivre vernis du grand autel, 1757-1758 ; — à M. Le Fèvre, menuisier, de 1,428 livres pour fourniture et façon de bancs neufs, 1759-1760, 1760-1761 ; — au même Le Fèvre, de 1,800 livres ; — à M. Legrand, organiste, de 200 livres pour une année de ses appointements, 1771-1772 ; — à Coquerel, de 6 livres pour tilleuls plantés dans le cimetière ; — à Racine, maçon, de 448 livres ; — à Lefevre, menuisier, de 232 livres, 1771-1772.

G. 6654. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1718-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Quittances de Marie-Anne-Agathe Du Phly, organiste ; 180 livres par an, 1749 ; — de G. Jehan de Beaumont, curé de Saint-Nicolas, pour le supplément des frais faits contre les traitants au sujet du droit d'indemnité, 1750. — Paveur payé 30 sous par jour.

G. 6655. (Liasse.) — 175 pièces, papier.

1751-1756. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Quittances de Plouet, vitrier ; — de L. Dumesnil, imprimeur, 1751 ; — de M[illegible] Du Phly, organiste ; — de Marie de [illegible], [illegible] des Filles-Dieu, même année et années suivantes. — Listes des bancs avec les noms des occupants et le prix du loyer. — Plâtriers payés, en 1755, pour un jour d'ouvrier et un jour de manœuvre, 2 livres 3 sous ; — ailleurs, 2 livres 17 sous. — Pour avoir gravé les coins des rues de Saint-Eloi et noirci 69 lettres, 9 livres 9 sous, 1756.

G. 6656. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1756-1760. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Paveur payé 22 sous ; manœuvre, 18 sous, en 1756. — Etat des réparations à faire aux ornements de l'église en conséquence de la visite qui en a été faite par la dame veuve Maille, de cette ville. — Mémoire des ouvrages faits à l'argenterie par Nicolas Porlier, orfèvre à Rouen. — Autre mémoire des ouvrages qui ont été faits au rétablissement et recherche des titres et contrats des fondations, donations et acquisitions. — A L. Turlé, 4 livres 14 sous pour 2 plaques faites en relief peintes en blanc avec les lettres en noir, même année. — Mémoires pour le pavage de l'église ; — fourniture de carreaux de liais par Paillieux de Saint-Charles, marchand à Paris. — Travaux exécutés par Jean-Baptiste Racine, maçon. — Quittance de Le Fèvre, facteur d'orgues, 1757-1758. — Devis des bancs à faire par Nicolas Le Fèvre, 1760.

G. 6657. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1760-1766. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Mémoire et quittance de M. Moulin, serrurier : 2 appuis de communion et une clôture des fonts, 800 livres ; — pupitre en fer, 130 livres ; — ouvrage de peinture d'impression et gravure dans l'église, 387 livres. — Fourniture de fonts baptismaux par Jouanne pour 350 livres. — Quittances du sculpteur Lenard, 50 livres ; — du doreur Piquenot, 48 livres, 1761. — Quittance de Jean-Baptiste-Paul Rousseau, 60 livres, pour un couvert de fonts, de cuivre, 1761. — Mémoire du coq de l'église fait par Quentin, 1764. — Travaux de peinture et de dorure faits par Du Saux, même année. — Mémoire de Cavillier, fondeur de cloches, 1766. — Liste des bancs.

G. 6658. (Liasse.) — [illegible] pièces, papier.

1766-1770. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Mémoires [illegible]

ville, serrurier ; — de François Gibon, charpentier, pour la réédification du clocher et du beffroi, suivant le devis de M. Le Brument, architecte ; — de Tarlé, ferblantier ; — de Nicolas Porlier, orfèvre, 1767. — Quittances de Legrand, organiste, 1767.

G. 6459. (Liasse.) — 283 pièces, papier ; 4 plans.

1770-1776. — Pièces justificatives des comptes de la Fabriqne de Saint-Eloi. — En 1771 on coupe, par ordonnance du Bureau des finances, les gargouilles qui retombaient dans la rue. — Devis des travaux à faire pour la réédification du presbytère : Le Queu, architecte ; 4 plans, 1772. — Devis des travaux à faire aux orgues de Saint-Eloi : « Tous les jeux du dit orgue, qui sont au nombre de 36, seront démontés » ; Le Fèvre, facteur d'orgues, 1774. — Quittances de Le Bugle, prêtre, organiste ; — de Lefort, serrurier.

G. 6460. (Liasse.) — 182 pièces, papier.

1776-1780.— Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Mémoire d'une croix avec son bâton en argent doré, faits par Nicolas Porlier, 2,287 livres, en 1777. — Etiquette imprimée : « Magasin de galons et draperies *A la toison d'or*, rue des Carmes, vis-à-vis la grande porte de la Chambre des Comptes à Rouen. Maille vend et fait fabriquer toutes sortes de galons et broderies d'or et d'argent, etc., fait fabriquer les galons de livrées à armoiries ; achète les vieils galons brulés et à bruler. » — Quittances de Morisset, organiste.

G. 6461. (Liasse.) — 263 pièces, papier ; 1 imprimé.)

1780-1786. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Répartition par paroisses des frais d'établissement des nouveaux cimetières de la ville ; signé : Foisonleduc, architecte, 1781. — Travaux de réparations faits à l'église Saint-Eloi par Roger Jouenne père, et Roger Jouenne fils, maçons, même année. — Note des prix des matériaux employés aux travaux en 1781 : jour de maître, 35 sous ; — d'ouvrier, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous ; — chaque pied de pierre dure en gros lien et hauteur grise, 18 sous ; — port à 2 sous le pied ; — ciment fin, sec et fait net exprès, la pouche, 18 sous ; — port, 1 sou ; — chaux, la pouche, 22 sous ; — bannelée de sable, 40 sous ; — pouche de plâtre, 17 sous ; — ardoises grandes fortes carrées, le mille, 65 livres ; — ardoises petites en cartelette, le mille, 32 livres 10 sous ; — port et charriage en sus, 15 sous ; — grande tuile de Barneville, le mille, 23 livres ; le port, 2 livres 10 sous ; — petite tuile de la Haye-Malherbe, le mille, 15 livres ; — port, 1 livre 10 sous ; faitier, 4 sous ; — notz, chaque, 2 sous ; — feuillet, le pied, 2 sous 6 deniers ; — botte de lattes, 18 sous ; — chanlatte, 5 sous 6 deniers. — Travaux exécutés au nouveau cimetière par Michel De la Fosse. — Arrêt de la Cour du Parlement de Rouen, qui fait défenses aux curés et Trésoriers des 17 paroisses y désignées de faire enterrer aux cimetières anciens, 19 juillet 1782. (Imprimé.)

G. 6462. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, papier, cartonné.

1763-1791. — Etats de la recette du loyer des bancs. — Pour chaque année, liste des noms des occupants avec le prix du loyer. On mentionne si les occupants ont été Trésoriers ou Trésorières. — 84 bancs en 1763 ; — 90 en 1791.

G. 6463. (Registre.) — In-folio, 516 feuillets, papier : relié en veau.

1618-1718. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Eloi. — 1er avril 1619, « accordé à maistre Jean Esnoult, la somme de 40 livres, à raison qu'il s'est submis d'instruire les enfants de la dite église, qui seront prins des deniers provenantz de la cœulte qui se fera au nom du dit maistre et enfans, et, au cas qu'elle ne se trouvast sufisante pour son paiement, y sera supléé des deniers du Trésor. » — 15 et 22 février 1626, Louis le Menycher, prêtre, chapelain, nommé à la charge de clerc matriculier, en remplacement de Laurent Bonamy, décédé ; fournira à ses dépens 4 enfants de chœur instruits. — 3 décembre 1626, « le Trésorier fera faire ung poisle de camellot rouge cramoisy avec ung tabelleau de grosse painture pour mettre au fond du dit poille, et ce pour mettre au-dessus du grand autel, au lieu de celluy qui y est à présent, qui ne vault rien, et sera faict plus grand. » — 20 avril 1630, « le Trésorier comptable ne pourra bailler les bancs qui viendront vacquantz, ains seront publiez au prosne pour les bailler au plus offrant au profit de l'église. » — 25 novembre 1635, visite des grandes voûtes par Jacques Gravois, maitre maçon, Jacques Mahieu, maitre charpentier, Nicolas Cucu, maître sculpteur et peintre ; constaté que le travail n'avait point été fait conformément aux marchés par les sieurs Jacques Jourdain, à présent défunt, Jacques

Le Boursier et Pierre Cousture, maitres charpentiers. — 15 mars 1537, on fera marché avec Jacques Gravois pour la rose du bout de la nef, moyennant 160 livres. — 27 mars 1637, Jacques Viel nommé porte-verge fossoyeur, en remplacement de son père Simon Viel, décédé : « tenu se trouver en personne au divin service de la dite église, matines, processions, grandes messes, vespres et autres offices, faire faire silence pendant iceux, tant en l'église que cimetière; en outre, faire les fosses des trespassés de profondeur sufisante; son frère Robert, plâtrier, couvreur de tuile, sera tenu nettoyer les images, pendre le poesle, tendre les rideaux, remettre les tombes et repaver les fosses, mesmes de porter sur les voultes de la dite église les ossements tirez de terre en ouvrant les fosses. » — 13 septembre 1648, « sur ce qui a esté représenté qu'à cause que l'église est petite et que, de la multitude des corps enterrez en icelle, il seroit à craindre une corruption et infection dommageable au public, il a esté arresté qu'à l'avenir on n'enterrera aucun corps dans l'église qu'auparavant il n'ait esté payé au sieur Trésorier en charge, pour l'ouverture de la terre, la somme de 6 livres pour les grandes personnes, et, pour les enfants au dessoubz de 12 ans, la somme de 3 livres. Il a esté aussi arresté qu'à l'avenir, sans toucher à l'exemption des privilégiés, on n'accordera à qui que ce soit la liberté de la grande sonnerie et inhumation des trespassez, qu'il ne soit payé au proffit du Trésor, au moins la somme de 100 sols. » — 29 août 1655, église dépavée et *mise en désordre* par les grandes eaux qui y étaient entrées. — 17 avril 1656, droit de sépulture à M. Fermanel, sieur d'Epinay, dans la chapelle de la Vierge, au lieu où M. Fermanel, son père, avait été inhumé; — 18 avril 1661, droit de sépulture dans le chœur à M. Jean Du Resnel, sieur du Bellay. — 22 janvier 1662, mention de marchés pour la menuiserie de l'orgue; — pour la réparation des vitres; décidé qu'on les protégerait au moyen de châssis de fil d'archal, parce qu'elles étaient journellement cassées par des pierres que lançaient des malveillants. — 11 juin 1662, M. Fermanel, lieutenant, Trésorier, sortant de charge, représente qu'il ne demeurait plus sur la paroisse ; il demande que son banc soit conservé à sa famille ou réservé aux catholiques qui pourraient occuper sa maison, où demeurait pour lors une personne de la R. P. R. — 21 juillet 1669, vitre donnée par les Monnayeurs. Il leur sera permis de continuer de faire dire une haute messe au grand autel les 2[me] et 3[me] dimanches de chaque mois. — 5 avril 1670, Louis Edeline nommé organiste, aux gages de 80 livres par an. — 3 avril 1671, sur la demande de dame Anne Larchevesque, veuve de Pierre Marlot, en son vivant Trésorier de cette paroisse, sépulture accordée au dit Marlot dans la chapelle de la Sainte-Vierge. — 3 avril 1673, legs de Jacques Duclos pour une contretable dans la chapelle de saint Jacques. — 10 janvier 1683, délibération pour la construction d'une nouvelle contretable à la chapelle de la Sainte-Vierge, en rapport avec celle de la chapelle Saint-Jacques. — Dernier avril 1684, offre par le sieur Porter d'un tableau pour la chapelle de la Sainte-Vierge. — 5 mai 1686, la compagnie prie M. le curé « de se dispenser de faire aucune queste par les maisons à l'advenir pour les prédicateurs d'avent et de caresme. » — Contestations entre le curé et les Trésoriers. — Sentence arbitrale de Pierre Baudouin, seigneur du Basset et du Thil, conseiller au Parlement : « Touchant les testaments que le dit sieur curé et son vicaire ont reçus, et où ils sont nommés exécuteurs, ils seront obligez d'en donner advis au Trésor... A l'égard de ceux qu'ils recevront à l'advenir, en donneront advis au dit Trésor aussitôt après le décès. Lorsque les Thrésauriers feront les frais d'un prédicateur pour prescher l'advent et le caresme ou tout autre temps de l'année, ils en feront le choix eux-mesmes, au moyen qu'il soit agréé par le sieur curé, si mieux n'ayme le dit curé en mettre un à ses propres dépens et en exempter par ce moyen les sieurs Thrésauriers. » — 21 mars 1688, proposition de vente à M. Bataille, curé de Saint-Martin-du-Vivier, d'une contretable ci-devant placée à l'autel de la Sainte-Vierge. — 20 juin 1688, Jean Le Clerot nommé organiste, en remplacement de M. Heudeline, trop souvent absent. — 6 août 1704, prétention des Monnayeurs d'être exempts des charges de Trésorier. — 7 avril 1718, délibération pour la confection d'une contretable dont sera chargé le sieur Le François. — 8 décembre 1720, payement au sieur Le François de ce qui lui restait dû pour la contretable. — 30 août 1722, règlement pour les sépultures. — 28 septembre 1722, on permet d'enterrer dans la chapelle de la Sainte-Vierge le corps du sieur Marlot, ci-devant consul de la nation française au Caire, décédé ce jour même. On voit cependant que le dit Marlot fut enterré en l'église de Saint-Sauveur, sa paroisse. — 6 juin 1723, réduction des fondations. — 3 septembre 1726, 2 retranchements faits dans le cimetière pour y mettre les chaises qui encombraient l'église. — 13 avril 1727, on remplira le puits de l'église, qui n'est d'aucune utilité. — 28 mars 1728, fondation de la prière du soir par le curé de [illegible]

second chapier. — 8 août 1728, Pierre Lemarchand, organiste des RR. PP. jacobins, professeur maître de musique et de viole, nommé organiste de Saint-Eloi. — 13 août 1730, paiement de 1,500 livres qui restaient dues à Le Brument, adjudicataire des travaux de réparation de la voûte. — 11 mars 1731, il sera fait un orgue neuf; le curé avait offert d'y contribuer pour 500 livres. — 16 septembre, marché avec les sieurs Le Febvre père et fils, moyennant 10,000 livres. — 16 septembre 1731, fondation de Catherine Boutren, veuve de M. du Mesnil-Pernelle, écuyer. — 27 janvier 1732, délibération relative à la tribune de l'orgue. — 27 avril 1732, permission de faire construire, dans le cimetière de la paroisse, un monument de pierre sur la tombe de Jean-Charles Le Sens, chevalier, seigneur de Folleville, procureur général en la Cour des Comptes, monument pareil à ceux de MM. Damiens et Theroulde, curés de la paroisse et conseillers au Parlement. — 20 septembre 1733, on donnera 550 livres d'augmentation à MM. Le Febvre, pour un cornet d'écho composé de 6 jeux; feront faire sur la pédale un jeu de bombarde à la place des 2 jeux de trompette. — 6 décembre 1733, M. Antheaume, curé, présente le dessus d'une chaire à prêcher, et offre d'y contribuer pour 500 livres. — 11 septembre 1734, « le grand orgue, qui a été construit depuis peu en cette église, étant presque achevé, il s'est présenté pour le toucher une personne natif de cette paroisse, appelé le sieur Dufliq, qui est actuellement organiste de l'église cathédrale d'Evreux, lequel est un élève du sieur Dagincourt, organiste de l'église cathédrale de ceste ville de Rouen. Ledit sieur Dufliq ayant touché le dit orgue, il y a viron un mois, en la présence, tant de M. le curé et Trésoriers de cette paroisse, que de plusieurs autres paroissiens, qui furent contents de son jeu, témoigna qu'il préféroit le dit orgue à celuy d'Evreux, où il a 400 livres d'appointements. Se contenteroit de 300 livres, non seulement par l'inclination qu'il avoit de rendre service à la dite église, mais encore parce que il demeuroit chez son père et sa mère et pourroit avoir des écoliers pour toucher l'orgue et le clavessin. » On accepte sa proposition : « Touchera le dit orgue à tous les offices de Pâques, Pentecôte, Noël, et chacune des 2 festes suivantes des dites 3 festes, l'octave du Saint-Sacrement, toutes les festes festées de la Sainte-Vierge, toutes les festes triples de 1re et seconde classes, la feste Saint-Eloi et les festes festées des apotres, ainsi qu'aux premieres vespres et saluts du Saint-Sacrement qui précéderont toutes les festes, aux saluts du Saint-Sacrement qui se célèbreront tous les dimanches de l'année à l'issue des vespres, aux messes du Saint-Sacrement, qui se célèbrent tous les jeudis de l'année et aux saluts des O de Noël. » — 19 septembre 1734, mention de l'accident arrivé au bedeau, qui se tua en tombant de l'échelle. — 26 septembre 1734, loyer des chaises accordé pour 60 livres par an. — 16 avril 1736, visite de l'orgue : 13 jeux faibles ou inégaux d'harmonie avaient été renforcés. — 8 décembre 1737, mention de travaux faits à l'orgue par M. Rollet, sculpteur, suivant l'ordre de M. Martinet. — 20 mai 1742, les affaires du sieur Dufliq l'obligeant à se rendre à Paris, on prend sa sœur à sa place, en attendant son retour, mais aux appointements de 180 livres par an. — 2 février 1748, accord, à la suite de longues discussions, entre les Trésoriers de Saint-Eloi et les confrères de la confrérie du Saint-Sacrement. On laissera à ces derniers leurs ornements; pourront placer leur banc ordinaire, de 9 pieds 10 pouces de long sur 10 pouces de large avec dossier de 18 pouces, dans la nef derrière le curé, en face de la chaire à prêcher; — placeront leur buffet, de 5 pieds 9 pouces de long, devant leur banc pendant les offices seulement. — Dans un autre sens du registre, inventaires des titres du Trésor et du mobilier.

G. 6461. (Registre. — In-folio, 59 feuillets, écrits, papier; relié en veau.

1759-1789. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Eloi. — 25 septembre 1753, présentation par M. Méry du plan du pavage de l'église. — 23 mai 1759, « pour éviter le dérangement des tombes et conserver le pavage en bon état, il n'en sera levé aucune, tant dans le chœur et les chapelles, que dans toute l'étendue de l'église, sous quelque prétexte que ce puisse être, que pour ceux qui auront droit de sépulture fondé sur titre; que dorénavant on n'enterrera que sous les bancs entre les plates-bandes et suivant l'ordre successif, en commençant par la porte septentrionale de l'église. » — 12 décembre 1762, sur la demande de M. de Miroménil, Premier Président, et de M. de Montfiquet, commandant au Vieux-Palais, permission d'enterrer dans le chœur M. le chevalier d'Aubigné, maréchal des camps et armées du Roi et commandant pour S. M. dans cette province. — 3 août 1766, refonte des cloches; marché avec Jean Cavillier, maître fondeur à Rouen; les 3 cloches seront concordantes et feront à elles trois une

tierce majeure naturelle, c'est-à-dire sans dièze ; seront de cuivre rouge et d'étain fin d'Angleterre, dans lequel étain il y aura 30 livres d'étain de Mallaq. — 19 avril 1767, M. Ricard, négociant à Rouen, nommé Trésorier. — 11 mars 1768, M[lle] Dufliq ayant donné sa démission, M. Legrand est nommé organiste, aux appointements de 200 livres. — 11 août 1768, réparation d'un bout de la couverture de l'église du côté du midi. — Décret de réduction des fondations, 20 juillet 1768. — 29 septembre 1772, M. Le Bugle, prêtre, nommé organiste, aux appointements de 300 livres. — 21 novembre 1775, il est remplacé par le sieur Le Febvre.

G. 6465. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, papier ; cartonné.

1787-1791. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Eloi. — 27 août 1787, acceptation des offres de M. Le Bourgeois le jeune, qui demandait qu'on lui fieffât 2 maisons, situées rue aux Ours.

FONDS DE LA FABRIQUE DE SAINT-ÉTIENNE-DES-TONNELIERS.

G. 6466. (Cahier.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1585. — « Inventaire des comptes, papiers, titres, lettres et escriptures consernans du bien et revenu du Trésor de l'esglise parroissialle de la parroisse de Sainct-Estienne-des-Tonneliers de ceste ville de Rouen, faicte par moy Robert de Sainct-Cler, sergent roial-vendeur au bailliage et vicomté de Rouen, ce jourd'huy mardy neufiesme jour de juillet 1585, à la requeste de honorable homme Guillemme Bondor, bourgeois, par cy-devant Thésaurier,.. en la présence de honorable homme Nicollas Cabeuil, aussi bourgeois du dict Rouen, à présent Thésaurier. » Signé : De S. Cler.

G. 6467. (Liasse.) — 3 cahiers, formant 50 feuillets, papier.

1585-1592. — Double du registre précédent, avec augmentations faites par Guillaume Robin, Trésorier, 1591 ; — par Doublet, Trésorier, 1592 ; — par Claude de Soullas.

G. 6468. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, écrits, non relié.

1592-1593. — Inventaire des archives de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers, par Jean Cécille, Trésorier.

G. 6469. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier ; relié en parchemin.

1726. — « Inventaire général des contrats, titres, pièces et écritures de propriété des maisons, baux, et des parties de rentes, comptes et registres des délibérations, le tout concernant le bien et revenu du Trésor et Fabrique de l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers de Rouen, fait par messieurs Roger et Rivière, anciens Trésoriers, nommez à cet effet, en la présence de discrette personne maître Alexandre Le Testu, prêtre, docteur de Sorbonne et curé de la dite paroisse, et de monsieur Caille, Trésorier en charge, en conséquence de la délibération du saize avril 1725. » — Table au commencement.

G. 6470. (Registre.) — In-folio, 364 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1726. — Double du registre précédent.

G. 6471. (Registre.) — In-4°, 11 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1756. — Etat instructif pour le Trésorier gérant de la paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers : « Monsieur le Trésorier nouvellement élu est ordinairement en gestion pendant 3 ans. La première année, il est chargé du soin de faire blanchir et raccommoder le linge de l'église. La seconde année, il est seulement chargé des questes. La troisième est son année de gestion... Il reçoit le droit de sépulture, qui est, pour les grandes personnes, de 30 livres dans l'église, suivant l'arrest du Parlement, et de 15 livres, pour la sépulture des enfants, plus 3 livres pour la grosse sonnerie aux inhumations, ainsi qu'il est porté par la délibération du 28 mars 1728. Il reçoit le loyer des bancs des particuliers. Quand il y en aura à louer, il les fera annoncer au prosne. Il reçoit aussi le loyer des bancs de M[rs] les Trésoriers, qui est de 6 livres chacun, suivant la délibération du 25 mai 1727. Il a esté statué que les dames veuves Trésorières jouiront, leur vie durante, et tant qu'elles resteront sur la paroisse, du banc dont elles se sont trouvées en possession lors du décès de leurs maris. »

[illegible]

1752-1770. — [illegible]

G. 6473. (Cahier). — In-4°, 31 feuillets, papier.

1752-1770. — « Etat des messes fondées en la paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers et de celles acquittées depuis la gestion de Monsieur Delacour, commencée à Pasques 1752 jusqu'à celle de Monsieur Lanel, finie à Pasques 1770. »

G. 6474. (Registre). — In-folio, 97 feuillets, papier; recouvert en parchemin.

1541-1544. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Tour de l'église Saint-Etienne, occupant un tènement qui avait appartenu à l'abbaye de Sainte-Catherine, et pour lequel la Fabrique payait 10 livres de rente annuelle. — Autels de saint Sébastien, de sainte Catherine et de la Madeleine. — Association de Sainte-Barbe. — Obits fondés par défunt Robert Le Forestier, et par damoiselle Ysabeau de la Ferrière, en précédent femme de Pierre de la Ferrière. — 1541-1542 : « Le 4 juillet que fut, le dit jour, faite procession par les religieux du couvent de Saint-Ouen, messe et station en la dite église avec 8 autres paroisses de leur patronage, carrillon, 20 deniers. — Le 24 juing, pour les grans chandeliers d'avoir servy à 2 services de deffuncte madame Le Sueur, à Saint-Pierre-du-Chastel, 3 sous 4 deniers. — Pour les 4 chandeliers d'avoir servi à 2 services de défunt le père mons^r Le Sueur, à Saint-Pierre-du-Châtel. — Le 11 du mois d'aoust 1541, pour les chandeliers qui ont servy au service du bout de l'an de maître Richard Ango à Saint-Pierre-du-Chatel, 20 deniers. — Au chapelain de M. d'Yponence, qui a béni plusieurs pièces de linge. » — Thomas Thommelet, étameur, fournit des chopinettes. — Pierre Des Vages, hucher, fait le banc des reliques. — Michel Des Planches, autre hucher, fait un banc. — « Boevin, illumineur, fait, de son métier, en or et azur, sur parchemin, soubs des cristallins aux reliques, un crucifix et une Notre-Dame de Pitié. » — Maillard, libraire, *raccoutre* un grand livre et missel en parchemin; Nicolas Gueret, orfèvre, fait un enchâssement d'argent pour les reliques de saint Etienne, des Innocents, du Sépulcre de N. S.; — Adam Petit, peintre, refait la croix et suaire du crucifix en azur, nettoie et met le crucifix en couleur de chair et peint en or la rose et les fleurons; rose au côté senestre de la croix; — le même peint, en fin or et azur, le chef de saint Etienne; — Jacques de Séez, peintre, peint en or les 2 images de N. D. et de saint Jean d'*emprez le crucifix*; — Nicolas Le Conte, serrurier, « asseoit 2 histoires ès 2 bouts de la cloueson neuve; » — Tuchon refait les verrières. — « En fichelles pour allonger les cordes de la pomme de laton, où on met le pingon, 4 deniers. » — 1542-1543, on apporte la tapisserie du sieur Mouchique pour tendre l'église. — « Albert Bourdin, casublier, brodeur, refait la grande chapelle de velours pers, semée de fleurs de lis d'or; payé 4 sous par jour; — à messire Mathieu Valon, prestre, pour avoir escript en lettres de fourme l'hymne de *Veni Creator*, au grand missel, 2 sous; » — Martin Blangrenon, peintre; — Nicolas Le Conte, serrurier, pose une clef forée « à un coffre plat du pulpite à mettre des vestemens; — assure, au moyen de pattes de fer, l'*histoire* de Notre-Dame de Pitié et 2 statues du bas de la dite cloison et asseoit 2 anges au haut des 2 bouts; — asseoit les images des 6 apôtres en la cloison neuve; » — Jean Tuchon, vitrier; — achat de corbeille pour housser l'église; — confection de « 2 cabrins, trous et chevilles, pour establir le moulinet sur les voultes pour nectoier l'église en hault; » — de 2 coffres de hêtre derrière le chœur à mettre les écritures de l'église. — « Ung chien est venu mourir dedens l'aittre. Pour le faire gecter hors et mectre en Seine par ung quidam, 10 deniers. » — 1543-1544, inhumation d'un enfant dans l'église, 5 sous; d'un homme, 10 sous. — Recettes aux reliques, le jour du vendredi *aouré*; — le jour de Pâques; — à la table pour le cierge bénit, le samedi saint et le jour de Pâques; — quêtes par ceux qui ont fait le pain bénit. — « Le 26 de décembre, pour 6 gerbes de long feurre pour semer à l'église pour la feste et nuyct de Noël, au prix de 8 deniers chaque gerbe, 4 sous. — Le 3 mai, feste de l'Ascension notre Seigneur, à messire Marin Cluche et à son compaignon, presbtres, pour avoir porté la fierte saint Léger aux processions des Rogations, 5 sous. — Vigile de la Penthecouste, herbe à semer, 22 deniers; — pour ung pingon blanc et oublies à faire les cérimonies, 3 sous. » — Herbes à semer à la Trinité, — la vigile saint Jean-Baptiste, pour un quarteron de bottes d'herbes, 14 deniers; — *idem*, la vigile de saint Pierre, le jour de saint Etienne, la vigile de l'Assomption.

G. 6475. (Registrs). — In-folio, 90 feuillets, papier; relié en parchemin.

1544-1545. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésorier : Michel De la Reue. — Curé, 1546-1547, dom Pierre

Masselin, religieux de Saint-Ouen. — « Le 16 septembre 1544, ay receu de Jehan Toucuyn, exécuteur du testament de deffunct Robert Auber, tant pour le droict de son inhumation, que pour le sallaire des bons ornements qui ont servi aux services du dict deffunct, 4 livres 10 sous. — Le 15 octobre, receu pour le sallere des bons ornemens qui ont servi aux servisses de deffuncte madame de Bretygni, 3 livres 10 sous. — Le 23 doctobre, par les mains de sire Robert Le Hanivel, pour don faict par mons[r] de Bretygni, sire Jehan de Quintanadoyne, la somme de six escus sol, pour ce qu'il a esté permis, par la plus part des parroissiens, inhumer sa deffuncte femme au cueur de la dicte esglise; et pour y assoer une tombe, 13 livres 10 sous. » — Service pour la dame des *Recouets* en 1545. — Chef de monsieur saint Léger porté aux processions, même année. — En 1544, on pose la nouvelle cloison du chœur; — Robert Frenelle, maçon; 4 livres 10 sous donnés, à titre de récompense, à la veuve de défunt Guillaume De la Size, qui avait été en perte sur la cloison; — 6 livres tournois, à Robert Mansel, hucher, pour avoir *agréé* les 2 grandes portes du chœur; — Tuchon, vitrier, répare les vitres de l'église, notamment celles de la chapelle sainte Catherine. — En 1545, 13 livres 10 sous au dit Robert Mansel, pour avoir fait « les bancz neufz qui sont aprez des sainctz fons plus bas que les bancs des femmes. » — Pareille somme à Nicolas Le Compte, serrurier, « pour 2 lieutrins de fer, neufs. » — En 1546, 16 livres à Mansel, « pour avoir fait les 2 bancs à femme qui sont derriere les grandes portes; » — 22 sous au même, « pour avoir enchâssé l'oraison de saint Etienne et fait un marchepied à dire les évangiles; » — réparations par Jean Tuchon, vitrier, des verrières qui avaient été endommagées par les grands vents, la veille de Saint-Romain, 1547; — 12 livres à Mansel, « pour avoir fait unes carolles de bois à mettre les cierges, aux services des trépassés ».

G. 6476. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1551-1551. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésorier : Nicolas de Lintot. — En 1551, 16 mai, veille de Pentecôte, « pour le pingon et 6 mouessons, 2 sous 10 deniers; — en corde, à pendre la pomme à mettre le pingon, 2 sous. » — 7 septembre, « à Vatel, orfèvre, pour avoir remis l'armarie au calice de 11 heures, 20 sous; au clerc de l'évêque, quand les calices furent bénits. » — 16 février, « à Jean Tuchon, voirrier, pour avoir refaict plusieurs voirrières, 25 sous. » — 1552, 23 mai, à messire Marin, pour avoir porté les fiertes aux Rogations, 5 sous; — 29 septembre, service du bout de l'an de M. Albaro De la Tour, 15 sous.

G. 6477. (Cahier.) — In-folio, 37 feuillets, [illegible]

1551-1557. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Guillaume Le Bourg, Trésorier. — Quêtes aux bassins et aux reliques. — Droits d'inhumation. — Arrérages de rentes. — « A ung verrier, pour avoir reffaict toutes les vitres de l'esglise, 4 livres tournois. — Pour 2 vipillons, 2 sous. — Pour le bouys de Pasque fleury, 10 sous 6 deniers. — Pour une corde à bouter à la lampe, 2 sous, 6 deniers. »

G. 6478. (Cahier.) — In-folio, 20 feuillets, [illegible]

1551-1557. — Double du compte précédent.

G. 6479. (Registre.) — In-folio, 13 feuillets, papier.

1557-1560. — « C'est le compte de la recepte et despence faicte par deffunct Pierre Harenc, Thomas Guiffard et Guillaume Le Seigneur, notaire et secrétaire du Roy, que rend icelui s[r] comme Thésaurier de l'esglise et parroesse de Sainct-Estienne-des-Tonneliers, pour troys années commençantz le jour de Pasques mil V[e] LVII, et finissantz à Pasques mil V[e] LX. » — Inhumation « de chez Antoine Massias », 15 sous. — Paiements faits à Tuchon, vitrier; — à Grégore le Petit, *ercaleur*; — à Jean Viard, orfèvre. — « Il a esté faict marché pour faire un corps d'orgues avec l'encastillement de boys par la somme de 1,500 livres, avec maître Josseline, facteur d'orgues, et Martin Guillebert, menuisier. » — *Pingeon* et *mouessons* à la Pentecôte.

G. 6480. (Cahier.) — Petit in-folio, 44 feuillets, [illegible] non-relié.

1561-1562. — « Compte de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers, fait par Antoine Ruffin, prêtre, par commandement des Trésoriers et paroissiens, sur le [illegible] Bauquemare, d'occuper la charge de Trésorier [illegible] — Mention du désastre arrivé en la ville de Rouen, le 4 mai 1561 [illegible] 2 mars 1562.

G. 6481. (Cahier.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1572-1577. — Compte de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Ce compte ne contient que ce qui est relatif aux rentes de l'église. — Quelques pièces justificatives annexées au dit compte.— On a fait servir de couverture à ce registre la copie faite, en 1465, d'une procuration notariée donnée par Jean Danfreville et Perrette, sa femme, du 12 novembre 1463.

G. 6482. (Cahier.) — In-folio, 19 feuillets, papier, non-relié.

1578-1579. — « Compte de la mise et entremise faicte par moy Alonce de Baignalles durant l'année commençant à Pasques 78, que j'entré en la charge de Trésorier de l'église paroischial de Sainct-Estienne-des-Tonneliers de ceste ville de Rouen, et finissant à semblable jour 1579, ainsi qu'il ensuit. » — « Payé, le 24 mars 1579, à Louis Le Jeune, pour avoir racoustré la vitre darière l'Image Notre-Dame, laquelle estoit cassée, les grandes lossanges jaulnes de la lanterne ronde, et au lieu d'icelles, filz metre de jaulnes, je dictz fistz voetre de blanches, et le dit Vallée luy bailla 6 solz. »

G. 6483. (Cahier.) — In-folio, 34 feuillets, papier, couvert d'une feuille de parchemin.

1579-1580. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésorier : Pierre De Cherville, marchand.— A César Moncuyt, organiste, 6 livres 17 sous 6 deniers. — A Jean Michel, peintre, 114 sous 6 deniers, 13 livres. — A Jean Lorin, vitrier, 100 sous. — A Robert Belot, facteur d'orgues, 30 livres.

G. 6484. (Registre.) — In-4°, 139 feuillets, papier.

1580-1582. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésorier : Guillaume Bondor, monnoyer, tenant garnison pour le service du Roi en la Monnaie de Rouen. — Nicolas Du Bec, curé. — 1581 : « Noble homme Guillaume Le Seigneur, sieur des Croix, notaire et secrétaire du Roy, ayant du paravant faict don et présent au Trésor... du pourtraict en pierre et bosse, de haulteur de nature, des 12 appostres, et les ayant faict poser et mettre en place aux pilliers de la dicte paroisse... Meu de bon zelle, apprès avoir amiablement conféré de son intention, pour d'avantage l'autoriser avec les dits curé, Trézoriers et parroissiens d'icelle, yssue de grand'messe, a faict pris avec honorable homme Mr Louis Le Pilleur, maistre paintre de la dite ville, demourant en la paroisse de Sainct-Pierre-du-Chastel, pour paindre en huille les dits pourtraitz et chappiteaux, tant d'or, d'argent, d'azur, par le prix de 6 escuz 2 tiers sol pour chacun, qui seroit la somme de 80 escus d'or. » — Dons de François Daville, pour un drap de corps; — de Nicolas Choisy, sieur de la Viardière (4 escus d'or à Pierre Cabeuil, orfèvre, pour faire un encastillement d'argent à mettre une relique des ossements de monsieur saint Léger); — du dit Cabeuil, « sur l'autel de la chapelle de Saint-Nicolas, un rocher auquel est un crucifix, un jardin d'Olives avec l'adoration des trois Roys, saint Jehan, saint Pierre et saint Jacques, apostres, dormant au bas de la montagne, et les pellerins d'Esmaulx. Despuys a faict peindre et honorablement enrichir tout le parement du dit autel, et, pour mieulx le décorer, a faict faire un tableau de boys, paint en huille, et madame sa mère une`toille paincte pour le conserver; » — des confrères de la confrérie de Saint-Etienne-des-Tonneliers, « ont fait repeindre l'image saint Estienne par le dit Le Pilleur, et fait apposer un chandelier au devant du dit ymaige; » — de Nicolas de Lintot, notaire et secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de Jacqueline Le Bon, sa femme; — d'une « dévote et affectionnée dame; » — d'un « bon, notable et honorable nombre des parroissiens; un grant poisle de vellours cramoisy viollet, lequel est chargé de brouderye, et qui sert tant à porter le corps de Notre Seigneur Jésuscrist, le jour et octaves du Saint-Sacrement de l'autel, que à mettre au dessus du grand autel de la dite parroisse; » acheté de honnête femme Catherine Massias. — 1581, à César Moncuit, organiste, 9 écus d'or sol, 10 sous par an ; — pour la croix et *ridiaquam* du cierge bénit, 3 sous 6 deniers; — vin fourni par le Trésorier à ses frais, pour faire faire la Pâque à un bon nombre de paroissiens, le jeudi absolut, le samedi saint et le jour de Pâques; — mention d'Adrien François, hucher. — Compte très détaillé, très bien écrit et rédigé avec un grand soin.

G. 6485. (Cahier.) — In-fblio, 19 feuillets, papier : sans couverture.

1583-1584. — « C'est le compte de la recepte, mise et entremise que a eue et faicte noble homme

Francoys d'Outenede, Thrésaurier de l'église et paroisse de Sainct-Estienne-des-Tonneliers, du bien et revenu appartenant au Trésor de la dicte église, tant de la cueulte des bassins, rentes, revenuz, inhumations, que dons testamentaires, et ce pour ung an commenceant le lundy des festes de Pasques mil cinq centz quatre-vingtz et trois. » — Inhumation de M. de Tilly, en son vivant, conseiller à la Cour, 6 livres ; — du frère de M. de Boscguérard, 60 sous. — Nicolas du Bec, curé ; — Léonard de Clèves, organiste. A M. Le Forestier, avocat, pour une plaidoirie et une consultation, 7 sous 6 deniers.

G. 6486. (Cahier.) — In-folio, 34 feuillets, papier ; recouvert en parchemin.

1584-1585. — « Compte et estat de la recepte, mise et entremise que a faicte et eue Noel Grenon, bourgeoys de ceste ville de Rouen, pour et en nom de Thrésor de l'esglize parroissial de Sainct-Estienne-des-Tondeliers de ceste dicte ville de Rouen, durant le temps et espace d'un an qu'il a esté esleu Thésaurier de la dicte esglize, commenceant ou jour et feste de Pasques 1584. » — Inhumation de Michel De Caux ; — de la femme d'Enande de Mirande, espagnol ; — de Marguerite de Parde ; — de l'enfant d'Aristote Tondelier. — Même curé, même organiste.

G. 6487. (Cahier.) — 21 feuillets, papier, non relié.

1585-1586. — « C'est le compte et estat de la recepte, mise et entremise que a eue et faicte Nicollas Cabueil, Thésaurier de le parroisse de Sainct-Estienne de la rue des Thonneliers... pour ung an commensant le mardy des festes de Pasques mil cinq cents quatre-vingtz et cinq. » — Même curé, même organiste. — A Le Sauvage, avocat, pour une plaidoirie, 7 sous 6 deniers.

G. 6488. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, papier ; non relié

1586-1587. — « Compte que rend par devant vous messieurs les curé, Trésoriers et paroissiens de l'église de Saint-Estienne-des-Tonneliers, honnorable homme Thomas Le Gendre, bourgeois et marchand de ceste ville de Rouen, Trésorier de la dicte église, pour un an commenceant le lundy des festes de Pasques mil V^c quatre-vingtz six, » etc. — Même curé, même organiste. — Paiements faits aux gardes des fondeurs de cloches ; — à Jean Balle et Jehan Le Vilain, serruriers ; — à Le François, [illegible] Marguerin Guillonet, vitrier ; — à MM. [illegible] et le Forestier, avocats.

G. 6489. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier ; relié en parchemin.

1587-1588. — « Ensuict le compte et estat de la recepte et despence faicte par Mathieu Noël, bourgeois, marchand drapier, demeurant en ceste ville de Rouen, du bien et revenu du Thésor de l'église parroissiale de Sainct-Estienne-des-Tonneliers de ceste dicte ville, suyvant l'administration qu'il a eue comme Thésorier comptable d'icelle paroisse, depuys le jour de son ellection et nomination, qui fut le trentiesme jour de mars mil cinq cens quatre-vingtz sept, jusques au dimenche six septembre, jour d'apvril mil cinq cens quatre-vingts huict, jour et feste de Pasques. » — Même curé, même organiste. — Clercs et chapelains : Nicolas Vallée, Laurent Le Goys, Thomas Hauguines, Adrien Danet, Adrien Maillard, Jean Machoys, Jean Desmares, Jean Layne, Nicolas Duredent, Michel Delaistre, Nicole Robillard, Attingant. — Paiements à Guillaume Le Vieil, vitrier. — Frais de procès contre Laurent Massias, etc. — A M. de Hautenoe, avocat, 10 sous pour une plaidoirie.

G. 6490. (Registre.) — In-folio, 33 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1588-1589. — « Ensuyt le compte et estat de la recepte et despense faycte par Jehan Doublet, marchand, demeurant en sete ville de Rouen, du bien et revenu du Thézor de l'églize parroissiale de Sainct-Estienne-des-Thonnelyers, suivant l'administration qu'yl en eue comme Thézaurier contable d'icelle paroysse, depuys le jour de son elexsion, quy fut le dymense XVIIe jour d'apvril mil V^c IIII^{xx} VIII, jour de Pasques, jusques au IIe jour d'apvril ensuyvant myl V^c IIII^{xx} IX. » — Même curé, même organiste. — Inhumation de la femme du maitre du *Cheval blanc*. — Paiements aux chapelains Nicolas Vallée, Jean Machois, Pierre Du Breuil, Adrien Danet, Robert Attingant, Robillard, Jacques Layne, Thomas De Lisle, Adrien Maillard. — Long chapitre de frais de procédures.

G. 6491. (Cahier.) — In-[illegible]

1589-1590. — [illegible] compte [illegible] recepte et despence [illegible] Guillaume [illegible]

chant, demeurant en ceste ville de Rouen, du bien et revenu du Trésor de l'église parroissiale Sainct-Estienne-des-Tonneliers de ceste ville de Rouen, suivant l'admynistration qu'il en a eue comme Thrésaurier comptable d'icelle parroisse, depuis le jour de son élection, qui fut le dimence, deuxiesme jour d'apvril mil cinq cens quatre-vingt neuf, jour de Pasques, jusques au XXIII jour d'apvril ensuyvant. » — « D'un soldat qui estoit logé à l'*Amdsterdam*, pour l'ouverture de la terre, deux livres tourmois. — Pour la sépulture et ouverture de la terre d'un soldat, qui estoit logé à l'*Amdsterdam*, cinq livres. » — Gages de Léonard de Clèves, organiste. — Payé, le jour de la Pentecôte, pour des *moessons*, 7 sous. — Vitres *raccoutrées* par Marguerin Gillot (Guillouet). — Frais de l'oratoire.

G. 6692. (Cahier.) — In-folio, 38 feuillets, papier cartonné.

1590-1591. — « En suit le compte et estat de la recepte et dépence faicte par Claude de Soulat, courtier de vins et menuz boires en la ville et banlieue de Rouen, du bien et revenu du Thésor de l'église paroissialle Saint-Estienne de la rue aux Tonneliers de ceste dicte ville, suivant l'administration qu'il en a eue, comme Thésaurier d'icelle paroisse, depuys le jour de son ellection, qui fut le dimenche, jour de Pasques, XXIIe jour d'apvril mil cinq cens quatre-vingtz et dix, jusques au jour de Pasques ensuyvant. » — « Receu de monsieur Rabouillette, espaingnol, demeurant à la dicte paroisse, par les mains de Mlle sa fame, pour la permission de s'asoir à ung banc,... 9 livres. » — Paiements faits à Louys Le Pilleur, peintre ; « 6 armoiries pour le service de défunt scientifique personne Charles de Bourbon, archevesque de Rouen et roy de France, mort en la ville de Tours, auparavant ce dict jour vigille du Saint-Sacrement, 20e de juin 1590, par marché fait avec le dit Pilleur, présent honorable homme Nicolas Choissy, 50 livres. — Le samedi, vegile de la Penthecouste, pour ung pigon blanc et troys moissons, 10 livres. — Pour les estoupes, *nichil*. — Le 24e de décembre, vigille de Nouel derrain passé, pour du feurre à semer à l'église, 3 livres 6 deniers. » — Manouvriers plâtriers payés à raison de 8 sous par jour ; — paiements à François Castel, menuisier ; — à Jacques De l'Ancre, maçon. — Réparations à la maison du *Lion vert*, par Alexis Chemin et Guillaume Audore, maîtres charpentiers ; — à Philippe Hesse, plombier ; — à Jean Lesviller, serrurier.

G. 6693. (Cahier.) — In-folio, 32 feuillets, papier, recouvert en parchemin.

1591-1592. — « Ensuit le compte et estat de la recepte et despence faicte par Symon Dumoustier, huissier en la Cour, du bien et revenu du Thésor de l'église parroissial Sainct-Estienne-des-Tonneliers de ceste ville de Rouen, suivant l'administration qu'il en a eue, comme Thésaurier d'icelle parroisse, depuis le jour de son ellection, qui fust le dymenche jour de Pasques, 14e jour d'apvril 1591, jusques au jour de Pasques ensuivant. » — Inhumation du capitaine Polart, 20 sous. — « Mises faictes pour l'oratoire faicte en la dite paroisse, le samedi, 3e jour d'aoust 1591, qui fust le jour sainct Estienne ; paié à maître Michel, prieur, pour avoir presché durant le dit oratoire, tant pour lui que pour son novice, 6 livres 15 sous ; » — 4 écus sol, à Guenet et Pelet pour avoir gardé en la dite église, l'espace de 12 jours durant, le dit oratoire.

G. 6694. (Cahier.) — In-folio, 31 feuillets, papier, recouvert en parchemin.

1592-1593. — « Ensuict le compte et estat de la recepte et despence faicte par Jehan Cécile du bien et revenu du Thésor de l'esglise parroissial Sainct-Estienne-des-Tonneliers de ceste ville de Rouen, suyvant l'administration qu'il en a eue, comme Thésaurier d'icelle paroisse, depuys le jour de son ellection, qui fust le 29e jour de mars, jour de Pasques 1592, jusques au jour de Pasques ensuyvant, 18e jour d'apvril 1593. » — Paiements à Salomon Basset, organiste. — « Le jeudi absolut, pour faire la cesne, 2 pots demyon, au prix de 16 solz le pot ; — 2 pains blancs de 3 solz pour la dite cesne, 3 sols ; — le jeudi, samedi et dymence, jour et feste de Pasques, 3 potz choppine de vin à 16 sous le pot. — Pour un pigeon blanc, pour le jour et feste de Penthecouste, 9 sous. — En erbes à semer, fanouil et estouppes, 4 sous. » — Mises pour le procès de Laurent Massias.

G. 6695. (Liasse.) — 7 registres in-folio, comprenant 192 feuillets, papier.

1593-1600. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Michel Le Cauchois, 1593 ; — Guillaume Hellot, 1594 ; — Jérôme Carel, 1595 ; — Antoine Damiens, 1596-1597 ; — Jean Hennequin, 1598 ; — Jacques Deshommets, 1599. — Curé, Nicolas du

Bec. — Inhumation, en 1596, de la fille de Massias, 20 sous ; — en 1597, d'un pauvre *irois*, 10 sous. — En 1599, de Pierre de Chaumont, 3 écus pour un banc par lui acheté en l'église. — En 1594, à Salomon Basset, organiste, 40 livres. — En 1595, « pour les touffeaulx, bourlets et herbes à semer, les 2 jours du Saint-Sacrement, 5 livres 10 sous ; — pour le louage des baguettes et creseaux qu'il a fallu pour tendre, les dits 2 jours, devant les maisons de ceulx de la Religion, 15 sous. » — En 1596, à Jacques de Chef-de-la-ville, organiste aveugle, qui avait succédé à Guillaume Appelmen, flamand, parti sans congé, lequel avait succédé à Basset, 20 livres. — En 1597, à Pierre Yver, et à Siméon Matiffas, prêtre, La Verte, prêtre, Jean Levesque, successivement organistes, 77 sous, 30 livres, 20 sous, 60 sous. — En 1598, à Jean Levesque, organiste, 37 livres ; — à Nicolas Le Barbier, faiseur d'*ogres* (orgues), 37 livres ; — à Enoch Gellouis, maçon, 16 livres. — En 1599, à Gabriel Desmonts, prêtre, organiste, 117 livres.

G. 6496. (Liasse.) — 6 cahiers, in-folio, comprenant 147 feuillets, papier.

1600-1606. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Pierre Vallongues, 1600 ; — Olivier Marguerie, 1601 ; — Pierre de Chaumont, 1802 ; — Henri de Beaulieu, 1603 ; — Jean Le Febvre, 1604 ; — Bonaventure Morel, 1605. — Curés : Nicolas Du Bec, 1600 ; — Hector Le Masson, 1601-1607. — Inhumation, en 1602, d'un flamand, du *Gros Ruby* ; — en 1604, de la mère de la dame de la *Licorne*. — En 1600, à Jean Mansel, prêtre, chapelain et organiste, 16 livres 40 sous ; — à Etienne De Laigle, maître menuisier, 3 livres pour 3 barrières au cimetière. — A M. Turgot, avocat, 1 écu sol pour une plaidoirie. — En 1601, à Guillaume Terrier, fleurier, pour avoir fourni le pain à dire les messes, 8 livres ; — pour tendre devant l'huis des huguenots, le jour du Saint-Sacrement, 3 livres 5 sous.

G. 6497. (Liasse.) — 9 registres in-folio, comprenant [illegible] feuillets, papier.

1607-1627. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Pierre De Planes, 1606 ; — Louis Mahiet, 1607 ; — Pierre Le Breton, 1608 ; — André Henri, 1609 ; — Robert Liesse, 1610 ; — Nicolas Lercanier, 1624 ; — François Thibaut, 1625 (double) ; — Nicolas Le Gay, 1626. — Curés : Hector Le Masson, 1607-1610 ; Robert Bernard, 1610-1627. — Inhumation, en 1607, du serrurier Jambe-de-bois ; — le 3 juillet 1610, de M. Hector Le Masson, curé de Saint-Etienne-des-Tonneliers ; — le 17 janvier 1611, de madame de Bretignières ; — le 14 novembre 1627, de M. Sanadon. — En 1610, Jean Cauchois donne 300 livres pour être exempt de la fonction de Trésorier, avec concession des privilèges dont jouissent les autres Trésoriers. — En 1607, à Jean Mansel, organiste et chapelain, sept-vingts livres. — Construction de maisons dans le cimetière par Guillaume Audoire et Pierre Chemin, charpentiers. — En 1607, on paye 13 livres 10 sous, à M. Tillard, secrétaire de l'archevêque, pour avoir assisté à la visitation et dressé procès-verbal de la permission par lui donnée de bâtir 2 petites maisons dans le cimetière. — En 1608, « à Mr Michel Lourdel, sculpteur à Rouen, 138 livres pour avoir fait un tabernacle de bois doré, qui est de présent sur le grand autel. » — A Roger Delamare, féronnier, 6 livres 10 sous pour avoir ferré le dit tabernacle. — « En 1610, pour la tente de l'église et pour les armoiries qu'il a convenu (avoir), le jour que l'on a faict le service du feu Roy, 9 livres ; — à maitre Thomas Cley, maitre menuisier, 168 livres pour faire 3 bancs à dossier dans le chœur, pour servir à asseoir les presbtres et chapelains suivant le marché et devis du 16 février 1610 ; — à M. l'archidiacre, pour l'approbation du compte de M. Henry, 8 sous ; — à Jean Desnos, orfèvre, pour avoir refaict la croix d'argent, 47 sous. » — En 1624, paiements faits à Nicolas Le Roux, menuisier (*liettes* aux armoires dans la sacristie) ; — à Marin Vereul, vitrier (racoûtrage des vitres), 90 livres. — En 1626, « à un masson pour avoir faict le lieu à mettre les sainctes huilles, 30 sous ; — pour un cassot à mettre la bannière, 10 sous. » — En 1627, « 15 livres pour avoir doré les 2 épitaphes à l'entrée du revestiaire ; » — 6 livres pour 2 rideaux de toiles à mettre devant les 2 tableaux à côté du maitre-autel ; — à Nicolas Petit, peintre, 55 sous, pour avoir peint les dits rideaux ; — à Nicolas Le Roux, menuisier, 32 livres pour le bois et la façon des 2 petites *carolles* du chœur ; — à Jean Saunier, serrurier, 29 livres pour la ferrure des dites *carolles*. — Comptes écrits avec soin, reliés en beau vélin, avec lettres et ornements dorés et rubans de soie de diverses couleurs.

[illegible] — [illegible] comprenant [illegible] feuillets, papier.

1627-1637. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Pierre

Hellot, 1627 ; — Guillaume Le Breton, 1628 ; — Guillaume Morin, greffier héréditał en l'amirauté de France, 1629 ; — Jacques Le Piart, 1630 ; — Robert Cabeuil, 1631 ; — Henri Mahiet, 1632 ; — Pierre Papavoine, 1633 ; — Gaspard Henry, 1634 ; — Nicolas Cabeuil, 1635 ; — Jean Le Gay, 1636. — Curé, Robert Bernard, 1627-1635. — Inhumation de madame de Varengeville, 15 octobre 1627 ; — de Mlle de Hanyvel, 4 novembre de la même année. — Le 24 décembre 1627, payé à un peintre « pour avoir doré les images de saint Léger et saint Sébastien et les chandeliers des *carolles* avec les piédestaux de plâtre, 14 livres 10 sous. » — En 1628, vente à madame de Chaumont, pour 40 livres, du porche de menuiserie qui était sous les orgues. — En 1631, « à Nicolas Genevois, maître maçon et architecte à Rouen, pour la réparation de la voûte de l'église, pour son invention et industrie d'avoir retenu la dite voûte sans y avoir fait aucunes ruptures, 700 livres 10 sous ; — à Jean Le Saunier, serrurier, pour avoir fourni toutes les fiches et barreaux de fer qu'il a convenu pour retenir la dite voûte, 331 livres 6 sous ; — aux Frigots, plâtriers, 226 livres. » — En 1636, à Georges Pinchon, vitrier, pour avoir réparé des vitres, 30 livres et 21 livres. — En 1635, paiements faits à MM. De Moy et Guerente, orfèvres ; — à Ducastel, libraire, pour avoir relié et écrit plusieurs livres, 6 livres 10 sous. — En 1636, paiement fait à Jacques Thirouin, menuisier. — Registres écrits avec soin, reliés en beau vélin, avec lettres et ornements dorés ; plusieurs registres portent des rubans de soie de diverses couleurs.

G. 6499. (Liasse.) — 10 registres, contenant
332 feuillets, papier.

1637-1648 — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Pierre Adelin, enquêteur et examinateur au bailliage et vicomté de Rouen, 1637 ; — Paul Périer, huissier du Roi, 1638 ; — Noël Le Roy, 1639 ; — Nicolas Larcanier le jeune, 1640 ; — François Henry, 1641 ; Nicolas Hélye, 1642 ; — François Regnard, 1643 ; — Jean Maubert, 1644 ; — André Horcholle, 1645 ; — Jean Auzou, 1646. — Inhumation de M. Delgarde, 1647 ; — de M. de Brétigny, 18 février 1641 ; — de Pierre de Chaumont, capitaine, 29 août 1641 ; — de madame de Foncesque, 21 novembre 1644. — En 1639, « à Jean Cappelle, maçon, pour avoir démonté et refait 3 arcades de la voûte de la chapelle de Saint-Nicolas, 86 livres ». — En 1640, à Robert Gouet, facteur d'orgues, 6 livres. — En 1643, au même facteur d'orgues, 276 livres 13 sous ; — pour 2 douzaines d'armoiries pour le service fait pour le Roi, le 2 juin 1643, 12 livres ; — pour avoir fait tendre la dite église et le portail d'icelle durant le service, 10 livres dont le comptable fait don. — En 1644, à Robert Gouet, facteur d'orgues, 233 livres et 160 livres ; — à Jacques Le Febvre et Claude de Villers, experts nommés par justice pour faire la visite des orgues, 40 livres ; — à M. Dehors, avocat au bailliage, pour avoir par plusieurs fois consulté et plaidé au procès pendant au bailliage contre le dit Gouet, 6 livres. — En 1642, Alvaro Dacoste de Pas, marchand portugais, donne 400 livres pour être déchargé de la fonction de Trésorier et pour jouir d'un banc après la mort du sieur Fizet, conseiller au Parlement. — Comptes en général parfaitement écrits, et tous reliés avec beaucoup de soin en vélin, avec lettres et ornements dorés.

G. 6500. (Liasse.) — 10 registres in-folio,
contenant 344 feuillets, papier.

1646-1657. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Grégoire Glachant, 1646 ; — Louis Briffault, 1648 ; — Massin Justice, 1649 ; — Jacques Pautrisel, 1650 ; — Jacques de Caumont, sergent royal, priseur vendeur héréditaire à Rouen, 1651 ; — Pierre Le Breton, 1652 ; — Jean Deschamps, 1653 ; — Martin Marguerie, 1654 ; — Jean Boullard, 1655 ; — Guillaume Hauvel, sergent royal, priseur vendeur au bailliage de Rouen, 1656. — Curé, en 1646, Pierre Du Perroy. — Inhumations du capitaine Robillard ; — de l'enfant de Gilles Mauviel, le 17 septembre 1648 ; — de M. de Caumont, interprète ; — le 24 juillet 1650, de la femme de Jacques Thirouin, menuisier ; — en 1653, de l'enfant de M. Adelin, avocat au Parlement ; — en juin 1654, de M. de Chaumont ; — en 1655, de la femme de Soarès d'Escoubar, portugais ; — le 17 avril 1656, de la femme de M. Caumont, interprète ; — le 26 août 1656, de M. Alvarez, portugais. — En 1648, pain bénit fait, le 3 mai, par Jacques Doudet, joueur d'instruments. — Mention d'Alvaro Edouard et Henriques de Paz ; — de Le Bret, joueur de violon. — A Jacques Tirouin, maître menuisier, pour avoir fait et fourni le bois des *carolles*, autour des bancs, 265 livres ; — à Simon Grevin, maître peintre, pour la dorure des dites *carolles*, 60 livres 4 sous. — En 1649, à Claude de Villers, facteur d'orgues, 30 livres ; — à Jacques Thirouin, menuisier, 30 livres ; — à Jean Cappelle, maçon, pour avoir fait les meneaux des

vitres, 102 livres ; — à Jacques Duval, maître vitrier, 208 livres 5 sous. — En 1650, à Jacques Thirouin, maître menuisier, pour les armoiries de la sacristie, confessionnaux, prie-Dieu, 129 livres ; — pour 6 cartes à mettre sur les autels, et pour avoir fait raccommoder « la treille qui se pose la nuit sur le grand autel. » — En 1652, à Claude de Villers, venu de Paris pour voir les orgues, 12 livres ; — au même, pour les avoir réparées, 302 livres ; — aux sieurs Roussel et Emmanuel, maîtres organistes, pour les avoir visitées. — En 1654, à Michel Fontaine, architecte, qu'on avait fait venir de Paris pour la réparation de l'église, 30 livres. — En 1655, au même Fontaine, 240 livres pour 48 jours, à raison de 5 livres par jour, les salaires des compagnons maçons n'étant que de 25 sous. — « Nicolas Baudouin, employé à repaindre et relaver en huile tous les images et une partie de la voûte, payé également 25 sous par jour. » — A Simon Le Cousturier, maître vitrier, 42 livres. — Tous les comptes sont parfaitement écrits et reliés en vélin, avec ornements dorés.

G. 6691. (Liasse.) — 7 registres in-folio, comprenant 214 feuillets, papier.

1680-1687. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Jacques Neveu, 1680 ; — François de Paz, écuyer, seigneur du Mesnil-Pavyot et de Moulineaux, maître ordinaire en la Chambre des comptes, 1681 ; — David Delamotte, 1682 ; — Robert Cabeuil, avocat au Parlement, 1684 ; — Gabriel Simon, 1685 ; — Robert Laillier, 1686. — En 1681, pour l'inhumation de M. de Chaumont, greffier des assurances, 4 livres. — En 1683, pour l'inhumation du sieur Etienne Carton, peintre, 4 livres. — En 1681, dépense pour le service du Trésor, célébré à l'intention de feu M. Le Prevost, prêtre, curé de cette église, 6 livres 10 sous. — En 1683, au sieur Ruault, pour la reliure des 4 grands livres de l'église, 12 livres. — A André Gontier, pour avoir recouvert l'église, les chapelles et le clocher, le tout découvert par la tempête du 25 juin 1683. — A Jean et Guillaume Le Vieil, maîtres peintres vitriers, pour avoir raccommodé la grande rose du bout de l'église au dessus des orgues, 73 livres. — En 1684, dépense pour le service du Trésor, célébré à l'intention de M. Larchevesque, curé de cette église, 6 livres 10 sous. — On continue la réparation des vitres de l'église.

G. 6692. (Liasse.) — 10 registres contenant [illegible] in-folio, papier.

1687-1697. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Jean Le Chandelier, 1687 ; — Louis Quimbel, 1687 ; — Gabriel Le Gras, 1689 ; — François Montoire, 1690 ; — Pierre Midy, 1691 ; — Charles Deschamps, 1692 ; — Pierre Le Prompt, 1693 ; — Antoine Jore, 1694 ; — Nicolas Marye, conseiller échevin, 1695 ; — Laurent Le Jaulne, écuyer, seigneur de Saint-Silvestre, conseiller du Roi, correcteur en la Chambre des Comptes, 1696. — En 1689, pour l'inhumation de M. Louvel, ancien secrétaire du Roi, 4 livres. — En 1692, pour l'inhumation de M. Deschamps le père, doyen des Trésoriers, 4 livres 10 sous. — En 1693, pour l'inhumation de la fille de M. Mauviel, 7 livres. — En 1694, pour l'inhumation de M. Castel, prêtre, 6 livres ; — de M. Auzou, ancien Trésorier, 4 livres ; — de M. Andrieu Le Plastrier, conseiller au bailliage, 4 livres ; — de M. Le Prompt, ancien Trésorier, (inhumation faite à Saint-Maclou), 3 livres : — En 1695, pour l'inhumation de M. Le François, curé d'Assigny, 3 livres 12 sous. — En 1687, à Jean-Baptiste Le Roux, maître menuisier, 13 livres 5 sous ; — à Guillaume Le Vieil, maître vitrier, 12 livres ; — pour l'impression des bulles d'indulgences, 5 livres ; — pour la refaçon d'une chaire, 8 livres. — En 1690, à M. Alexandre, organiste, 87 livres 10 sous. — En 1692, à Marie Soret, serrurière, 744 livres ; — à Jean Longueil, menuisier, 660 livres ; — à Millet, maçon, 300 livres ; — à M. Le Danois, avocat au bailliage, pour une consultation par écrit concernant l'élection faite de M. Bondor, esleu Trésorier, « qui a esté refusant de faire les fonctions, » 16 sous 6 deniers. — En 1693, à Millet, maçon, 400 livres ; — au Vieil, vitrier, 145 livres ; — à Antoine Mallet, serrurier, 344 livres. — Trois comptes, ceux de 1691, 1692, 1694, reliés en vélin, reliure soignée, presque [illegible] écrits.

G. 6693. (Liasse.) — 11 registres [illegible] comprenant [illegible] feuillets, papier.

1697-1710. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Nicolas Damonville, sieur de Limay, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1697 ; — [illegible] Roger, 1698 ; — Jean Mauviel, 1699 (double) ; — Pierre

Quentin, 1700; — Robert Jourdain, 1701; — Jean Papillaut, 1702; — Augustin Longuet, 1703; — Pierre Allendit, 1705; — Laurent Duval, 1706; — Pierre Yvelin, 1707; — Nicolas Panel, 1708; — Pierre Adelin, 1709. — Curés : Pierre Godefroy, 1700-1703; — A. Le Testu, 1705-1710. — En 1697, au sieur Delisle, prêtre, pour la visite des orgues, 5 livres 8 sous. — En 1699, au sieur Caillouet, organiste, 16 livres. — En 1703, pour l'inhumation de M. Godefroy, ci-devant curé de cette église, 5 livres. — En 1700, pour l'inhumation de l'enfant de M. Lucas, 1 livre; — à M. Le Nostre, organiste, 15 livres. — En 1707, pour l'inhumation de Louis Formont, 6 livres; — à M. Du Souillet, libraire, pour avoir relié plusieurs livres, 6 livres. — En 1708, pour l'inhumation de M. De la Mesangère, 2 livres; — à l'imprimeur, pour les affiches du jour de saint Etienne, 18 sous.

G. 6604. (Liasse.) — 11 registres in-folio, comprenant 201 feuillets, papier.

1710-1721. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Nicolas De Loynes, 1710; — Gaspard Millet, 1711; — Pierre Bezuquet, 1712; — Pierre Siart, 1713; — Bonaventure Duval, 1714; — Jacques Fossard, 1715; — Nicolas Vignon, 1716; — Eutrope Tirouin, 1717; — Charles Berard, avocat, 1718; — Louis Saunier, 1719; — Joseph Prier, 1720. — Curé, A. Le Testu, 1713-1721. — En 1714, à M. Des Ruisseaux, pour s'être transporté en la dite paroisse pour visiter un pilier, 3 livres 17 sous. — En 1716, au sieur Roussel, organiste, 16 livres. — En 1717, pour l'inhumation de M. Papillault, 6 livres; — pour celle de M. Cabeuil, même somme; — orgue refait par M. Le Febvre, reçu par M. Dagincourt, organiste de la Cathédrale.

G. 6605. (Liasse.) — 10 cahiers contenant 187 feuillets, papier.

1721-1730. — Compte de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Alexandre Rivière, 1721; — Alexandre-Charles Deschamps, 1722; — Nicolas Panel, 1723; — Jean-Baptiste Bezuquet, 1724; — Charles Caille, 1725; — Alexandre Gaillard, 1726; — Pierre d'Haristoy, 1727 (double); — Joseph Desperrois, prêtre, 1728; — Nicolas De la Fontaine, 1729. — Curé, A. Le Testu, 1726-1730. — En 1725, « reçu de MM. les vinaigriers pour la cire qui a brulé à la ceinture de la Nativité, 2 livres. — Au sieur Le Tourneur pour avoir relié 2 inventaires des titres du Trésor et fourni un carton avec 6 feuilles de papier pour faire un répertoire, 4 livres 10 sous. — Au sieur Dumouchel, pour avoir timbré toutes les pièces du Trésor, les enveloppes de chaque liasse, écrit la minute d'inventaire, 117 livres 15 sous. » — En 1726, pour l'inhumation de M. Labbé, maître du *Pot de Fer*, 30 livres; — pour l'inhumation de la sœur de Madame Le Roux, maîtresse de la *Chèvre enciée*, 30 livres. — En 1725, au sieur Capelet, maçon, pour avoir relevé le pavé de l'église et réédifié un des piliers du chœur, 1,740 livres; — à Le Febvre, menuisier, pour le *montant* de 50 bancs, 2,030 livres; — pour la construction de 52 stalles dans le chœur de l'église, revêtissement de 2 piliers et 2 armoires pratiquées dans les tambours des stalles, 1,925 livres. — En 1728, à Mollien pour avoir raccommodé le candélabre suspendu en la nef, 5 livres. — En 1729, au sieur Hautemer, serrurier, pour la plus grande partie de l'ouvrage de son métier qu'il a fait pour la clôture du chœur, 100 livres.

G. 6606. (Liasse.) — 10 cahiers, contenant 154 feuillets, papier.

1730-1740. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Charles Danjean, sergent royal à Rouen, 1730; — Guillaume Doguet, 1731; — Antoine-Dominique Jore, 1732; — François La Fosse, 1733; — Robert Gaumare, 1734; Antoine Gervais, 1735; — Jacques Doury, 1736; — Jean-Nicolas Formont, 1737; — Pierre Le Tellier, 1738; — Jean-Paul Chary, 1739. — Curés : A. Le Testu, 1730-1737; — Berthelot, 1738-1740. — En 1730, au sieur Le Fèvre, menuisier, pour ouvrages de sa profession, faits à l'église, 534 livres. — En 1733, à M. d'Haristoy, pour plomb laminé, employé sur la couverture de l'église, 207 livres; — à M. Le Fèvre, menuisier, 545 livres 17 sous. — En 1739, à M. Rocuchon, orfèvre, pour une croix d'argent, 177 livres. — En 1739, au sieur Barjolle pour le restant du marché du premier grattage de la voûte du chœur, 350 livers.

G. 6607. (Liasse.) — 10 cahiers in-folio, 161 feuillets, papier.

1740-1749. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Charles Bourlier, 1740; — Etienne Marteau, 1741; — Antoine Dupont, 1742; — François Thibault, 1743; — A. Le Breton, 1744; — Jacques Le Mesle, 1745; —

Barthélemy Huré, 1746 ; — Jacques Quesné, 1747 ; — Pierre Oury, 1748 ; — Jean Le Roy, 1749. — Curé, Berthelot, 1740-1749.— En 1741, au sieur Thibault, architecte, 60 livres.— En 1741, à Barjolle, maitre maçon, 550 ; 48 ; 400 ; 500 ; 600 livres.— En 1742, à M. Le Prince, doreur, 163 livres. — En 1743, à M. Le Boullenger, libraire, pour avoir relié 5 antiphonaires en veau, à 4 livres pièce, 20 livres. — En 1747, à la dame De la Pierre, organiste, pour avoir touché l'orgue, 90 livres. — En 1748, à M. Le Prince, peintre et doreur, 88 livres ; — à MM. les curés de Sainte-Marie et de Saint-Nicolas, la somme de 24 livres pour poursuivre le procès intenté contre M. de la Bruyère, au sujet du droit d'indemnité qu'il voulait exiger des Trésors. — En 1749, au sieur Pollet, sculpteur, pour avoir sculpté une console sous les pieds de l'image de la Vierge au portail et avoir regratté la dite image, 35 livres ; — au sieur Mallet, maçon, pour avoir fait la grande porte de l'église et raccommodé le portail, 824 livres ; — à Capelle, marbrier, pour 2 coquilles servant de bénitiers, et pour un morceau de marbre noir placé sous les pieds de l'image de la Vierge, 56 livres ; — à Jean Langlois, maitre serrurier, pour le grillage du grand portail, etc., 772 livres.

G. 6598. (Liasse.) — 9 registres, contenant 104 feuillets, papier.

1750-1760. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Jacques-François Le Sueur, 1750 ; — Pierre Midy, 1751 ; — Jean Baptiste Delacour, 1752 ; — Laurent Dupuis, 1753 ;— Denis Monmenière, 1754 ; — Michel Auber, 1755 ; — Guillaume-Antoine Guymoneau, 1756 ; — Pierre Le Goux Desloges, 1758 ; — Adrien Martin Le Sage, 1759. — Curé, Berthelot, 1752-1760. — En 1754, 24 livres à M. De France pour avoir fait un dessin de la chapelle de la Sainte-Vierge. — En 1755, à M. Roger, avocat, pour 2 consultations, 9 livres 5 sous. — En 1757, à l'organiste, 90 livres, pour avoir touché l'orgue ; — à Le Febvre, facteur d'orgues, 10 livres ; — au sieur Eluard, pour la réparation de l'orgue, 250 livres. — En 1759, à Desmasures, organiste, 103 livres. — Messe de saint Robert, fondée par M. Bernard ;— messe de saint Jean porte latine, fondée par M. Mauviel ; — messe de saint Claude, fondée par Claude Briant ; —messe de la Présentation, fondée par madame Raimbourg, veuve ; — messe de sainte Barbe, fondée par madame Elye, veuve ; — messe du point du jour. — Offices de saint Eutrope, de sainte Catherine, de l'Apparition de saint Michel, de sainte Marguerite, de sainte Anne, de saint Joseph, de saint Léger, second patron de la paroisse.

G. 6599. (Liasse.) — 10 registres in-[illegible], comprenant 166 feuillets, papier.

1760-1771. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Etienne Boucherot, 1760; — Jacques Perchel, 1761 ; — François Gosselin, 1762; — Pierre-Paul Le Tellier, 1763; — Romain-Georges de Rocquemont, 1764 ; — Emmanuel-Nicolas-David Jore, 1765; — Nicolas Pigny, 1766; — Jean-Vincent Le Roy, 1767; — François Lanelle, 1769; — Jean Noyer, 1770. — En 1760, à M. Baudouin pour la menuiserie de la contretable des fonts baptismaux, suivant son mémoire du 16 juillet 1763, 510 livres; — au sieur Pollet, pour la sculpture de la dite contretable, 210 livres; — au sieur Crevel, serrurier, pour la barrière de fer posée autour des fonts, 325 livres. — En 1762, à Crevel, serrurier, 111 livres; — à Laurent Trezel, marbrier, pour ouvrages aux fonts baptismaux, 103 livres; — au sieur Druet, ébéniste, 740 livres; — au sieur Dussaulx, peintre, pour ornement aux tableaux et peintures de l'église, 82 livres; — pour la dorure de la contretable des fonts, 150 livres. — En 1767, au sieur Le Prince, doreur, 14 livres. — En 1770, à Crevel, serrurier, 154 livres.

G. 6600. (Liasse.) — 10 registres in-[illegible], comprenant 129 feuillets, papier.

1771-1780. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Jean-Baptiste Gaumare, 1771; — André Pottier, 1772; — Jean-Simon Le Camus, 1773; — François-Alexandre Quesné, 1774; — Pierre Fabulet, 1775; — Nicolas Berthelin, 1776; — Nicolas Rocque, prêtre, au lieu de M. Priel, 1777; — Jean-Baptiste Nonché, 1778 (en double); — Frédéric Jore, 1779. — Curé, Mr Bérard. — En 1773, à M. Cliquot, facteur d'orgues, de Paris, 3,800 livres. — En 1777, à M. Berthelin, pour une consultation d'avocat, 6 livres. — En 1779, au sieur Poisson, fondeur, 18 livres pour 2 bras d'autel et 2 plaques pour les attacher; — 3 livres pour la robe du hallebardier.

G. 6511. (Liasse.) — 8 cahiers in-folio,
contenant 82 feuillets, papier.

1780-1788. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Pierre Le Court, 1780 ; — Louis-Nicolas Bradel, 1781 ; — Jacob-Nicolas Grulle, 1782 ; — François Morel, 1783 ; — Mathieu Cottard, 1784 ; — François-Louis Castel, 1785 ; — Lhermite, 1786 ; — Le Blanc, 1787. — Curé : Bérard, 1780-1787. — En 1782, au sieur De la Fosse, entrepreneur du nouveau cimetière de Saint-Gervais, comme paiement du 2e tiers de la contribution de la paroisse, 329 livres ; — à Le Prince, doreur, pour avoir doré 4 grands vases, et peint les bâtons du dais en vermillon, 32 livres ; — à Relinge, menuisier, pour le bois du dais, en bon bois de chêne, 20 livres. — En 1784, achat de marbre pour la contretable ; 858 livres au sieur Lamine, pour cet objet ; au même, 701 livres. — En 1787, à Lenard, sculpteur, 42 livres ; — à Delépine, peintre doreur, 724 livres ; — au sieur Cahan, sculpteur, 400 livres ; — à Boucherot, menuisier, 134 livres ; — à Brunel, orfèvre, 1,926 livres.

G. 6512. (Liasse.) — 2 cahiers grand in-folio,
formant 16 feuillets, papier.

1788-1790. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Derniers Trésoriers : MM. Pigny et Dieu. — En 1789, à M. Sanson, pour l'entretien de l'orgue, 30 livres ; — à la demoiselle Chéron, organiste, 160 livres ; — au sieur Vanelly, pour avoir nettoyé l'église, 30 livres ; — à M. Oursel, pour l'impression des affiches des quarante-heures, 2 livres cinq sous ; — au sieur Lénard, sculpteur, pour un pied d'exposition du Saint-Sacrement, 12 livres.

G. 6513. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1700-1710. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — « Mémoire et estat des fondations.... Vincent, vicaire ; Grenier, De la Place, Damours, Metton, Bertran, Heulde, Morin, Vimont, Hellot, chapelains ; — messes fixées à 10 sous.

G. 6514. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1711-1720. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Etat des revenus et des charges de la Fabrique. — Notes écrites sur une thèse imprimée de philosophie et de morale finissant par ces mots : *Harum conclusionum veritatem Deo duce et Auspice Dei-para, propugnabit. Petrus Franciscus Le Duc, Rotomagœus. In aula Collegii Regii Borb Archiep. Rotom. Societ. Jesu. Die mercurrii 20 Julii, anni 1718, hora post meridiem tertia cum media. Pro exercitatione publica XXXX. Apud Jacobum Josephum Le Boullenger Collegii typographum et Bibliopolam.*

G. 6515. (Liasse.) — 209 feuillets, papier.

1720-1730. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — « Devis des réparations et augmentations à faire en l'orgue de l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers ; — marché pour le dit ouvrage avec Charles Le Fèvre ; » — quittances de cet artiste, 1722-1723. — Jour de plâtrier, 26 sous ; — de manœuvre, 14 sous, 1720. — En 1722, travaux faits par Bedel, vitrier ; — pour avoir remis 9 panneaux en plomb et fourni 12 pièces de peinture, 30 livres. — Quittance de M. Roussel, organiste.

G. 6516. (Liasse.) — 610 pièces, papier.

1730-1740. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Devis des ouvrages de menuiserie qu'il convient faire en cette église : « Une chaire à prêcher, qui doit être placée contre et autour d'un pilier de la grandeur ordinaire pour un prédicateur, garnie d'un cul-de-lampe d'assemblage au-dessous avec un dais au-dessus, lequel portera sa corniche, sous laquelle corniche il y aura une frise taillée, et au-dessus une calotte et une croix avec son embase, » signé : Le Febvre, 1734. — Mémoire adressé au Premier Président du Parlement, par le curé de Saint-Etienne-des-Tonneliers, contre M. Formont, gendre de M. Ph. Deschamps, ancien échevin, nommé Trésorier à Pâques 1736. — Billet de la main du dit Formont.

G. 6517. (Liasse.) — 317 pièces, papier.

1740-1750. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — En 1741, mémoire d'ouvrage fait, par ordre de M. le curé et de MM. les Trésoriers, par Le Prince, doreur à Rouen. — Marché avec Jean Cauillier, fondeur de cloches, de Roye en Picardie, pour refondre la petite

cloche moyennant 150 livres. — Pavage de la chapelle Sainte-Anne.

G. 618. (Liasse.) — 602 pièces, papier.

1750-1760. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Devis pour la construction d'un clocher; entrepreneurs, Jacques Allain et Jean Prêtrel, maîtres charpentiers. — Ouvrage de maçonnerie au portail. — Lettre de M. Clicquot, facteur d'orgues. — En 1757, journée d'ouvrier, 30 sous; — de manœuvre, 18 sous.

G. 619. (Liasse.) — 665 pièces, papier.

1760-1770. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. Travaux faits par Jacques Allain, maître charpentier, sur les combles des chapelles des sous-ailes et des chapelles de la Sainte-Vierge et de saint Nicolas, 1761. — Travaux de peinture par le sieur Du Saux. —Travaux de dorure par le même; dore, à la *Gloire*, les rayons et le Jéhovah, remet l'inscription hébraïque en noir. — Consultations des avocats Langlois de Louvres et Roger.

G. 620. (Liasse.) — 314 pièces, papier.

1770-1780. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — En 1779, mémoires d'ouvrages faits et fournis par Druel, menuisier, rue du Crucifix. — Mémoire de Cordier, maître serrurier; fait et fourni un crochet pour retenir une image de la Vierge au haut de l'encoignure de la petite porte de l'église en dehors.

G. 621. (Liasse.) — 411 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — En 1783, journée de maître, 35 sous; — de manœuvre, 16 sous. — En 1788, quittances de Lenard, sculpteur; sculpture des 4 confessionnaux, 51 livres; — de Chéron, organiste, 160 livres par an. — En 1788, journée d'ouvrier, 32 sous. — Marché pour le pavage, en pierre de Caen, de l'église Saint-Etienne; Hougnard, entrepreneur. — En 1789, Clémence, vicaire.

G. 622. (Registre.) — In-folio, 77 feuillets, papier; relié en parchemin.

1610-1671. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers de Rouen. — 8 mars 1655, « arresté et conclu avec Michel Fonteine, maistre architecte, de travailler aux réparations de l'église suivant le dessein qu'il a proposé, sçavoir est de passer de part en part de l'église, environ l'arrachement des voultes, sept barres de fer quarré, de 2 poulces de face, d'une ou 2 pièces chacun, avec anneaux aux bouts, et autres quatorze barreaux de fer, de 3 pieds de long, pour servir d'ancre par le dehors, comme aussi 7 autres verges de fer, pendantes des tirans du toit jusques aux dites barres traversantes, pour les soutenir par le milieu, à la charge de payer, pour les vacations du dit Mr Michel Fonteine et ses compagnons, leur travail par journée, ainsi qu'il nous sera dict par le dict Fonteine, lequel sera remunéré, à la fin de l'ouvrage, d'un présent honneste. » — 5 avril 1655, salaire du dict Fonteine réglé à 20 sous par jour; ceux de ses compagnons à 16 sous. — 7 octobre 1663, Nicolas Le Tourneux, prêtre habitué à Saint-Vivien, admis à la fonction de vicaire à Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 8 avril 1668, on fera faire un livre d'évangiles, de vélin couvert d'une plaque d'argent, où seront empreints un crucifix et l'image de la Vierge et saint Jean avec 4 chérubins et un bâton de la croix couvert d'argent. — 12 février 1671 : « il sera fait 2 lambris de menuiserie, aux 2 côtés du grand autel; les balustres de devant le grand autel et les 2 piliers seront retirés, et, en leurs lieu et place, il sera fait une petite balustre plus basse, en demie ovale. Il sera construit 4 confessionnaux, une chaire neuve pour la prédication. »

G. 623. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier.

1671-1671. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 22 mars 1671, démolition sera faite d'un charnier où étaient posés les ossements des trépassés. — « Au regard du lambris et carolles que l'on prétend faire dans le chœur de la paroisse, les marchés en seront faits, par les sieurs Justice, Pautrissel, Cabeuil, Le Plastrier et le Thrésorier en charge, aux plus expers menuisiers de cette ville, après avoir fait voir le lieu à quelque architecte, pour donner un dessein qui sera communiqué à la compagnie. Une quête générale sera faicte dans la paroisse pour l'érection d'un clocher, et pour couvrir l'église en ardoise. » — 13 mai 1671, on fera peindre les ailes du chœur et le dessus de l'entrée de la sacristie.

G. 6524. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, papier; cartonné.

1671-1699. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 12 mars 1684, on consultera M. Dupont, ingénieur, pour la réparation de 2 verrières qui menaçaient ruine. — 18 octobre 1690, délibération au sujet de la taxe pour droit d'amortissement et nouveaux acquêts, montant à 4,495 livres, 19 sous 6 deniers; — emprunt fait pour le paiement de cette taxe; par suite, réduction des honoraires des prêtres chargés de l'acquit des fondations.

G. 6525. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier, relié en parchemin.

1699-1720. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 31 mai 1699, M. Mauviel, Trésorier en charge. — 27 mars 1701, Pierre Le Gendre exempté de la charge de Trésorier moyennant paiement de 200 livres. — 15 avril 1703, poursuites contre M. Echard, qui refusait la charge de Trésorier. — 19 août même année, on demande que les scellés soient mis au cabinet de M. Pierre Godefroy, curé de la paroisse, dont on venait d'apprendre le décès.

G. 6526. (Registre.) — In-folio, 124 feuillets, papier; relié en parchemin.

1720-1748. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 13 décembre 1722, devis des réparations et augmentations à faire à l'orgue de Saint-Etienne-des-Tonneliers; orgue composé de 10 jeux : montre, bourdon, prestant, flute, nazard, tierce, fourniture, cymbale, trompette; marché proposé pour le dit ouvrage avec Charles Le Febvre, pour 2,000 livres. — 16 avril 1725, il sera fait un inventaire des archives du Trésor. — Les archives seront mises sous 3 clefs dont le curé aura l'une, le doyen des Trésoriers une autre, et le Trésorier en charge la 3me. — 1er avril 1736, M. Formont nommé Trésorier. — 10 mars 1740, délibération sur les réparations à faire à la voûte de l'église, à la suite d'une visite faite par M. Le Brument, architecte juré; devis du sieur Jarry; pour l'exécution des travaux se présentent Louis Guiot, Jean-Baptiste Couture, Michel Cretelle, Pierre Barjolle, Jean Pretelle. — 9 juin 1740, « les ouvriers ayant commencé le travail conformément au devis de M. Jarry, architecte, ont trouvé un caveau avec 6 grands corps et un petit en un cercueil de plomb. On s'adressera à Mgr pour être autorisé provisoirement à faire déposer les cercueils dans un coin du cimetière, sous un hangard. » — 1er août même année, Barjolle, entrepreneur, avait fini de fonder et d'élever en pierre de taille, les 3 piliers contrebutants de la petite nef au midi de l'église et commençait à faire travailler aux corniches de l'entablement sur le pourtour du grand mur et aux arcs-doubleaux de la grande voûte. — 9 novembre 1740, proposition de Barjolle pour le grattage de la grande voûte depuis le pignon du chœur jusqu'aux orgues. — 15 juin 1741, « MM. Marteau et La Fosse, commissaires nommés, feront nettoyer les tableaux du haut des cintres de la voûte, et feront faire, pour la roix du christ et les 2 images des côtés, tout ce qu'il convient, au mieux possible. »

G. 6527. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier; relié en parchemin.

1748-1761. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers,— 18 août 1754, communication d'un plan dressé par M. De France, architecte, pour la reconstruction de la contretable de la chapelle de la Sainte-Vierge; autorisation de démolir les restes de l'ancienne contretable, d'élever les carreaux, panneaux de vitres ainsi que le tableau et les 2 images de saint Claude et de saint Louis, pour les transporter ailleurs et par la suite en tirer ce que l'on pourra. — 18 novembre 1754, pour la commodité des paroissiens, la dernière messe (qui suit la grand'messe), les dimanches et fêtes, sera sonnée et commencée à 11 h. 3/4. La première messe en été sera célébrée à 5 heures précises; la seconde, à 7; la 3e, à 8, et ainsi d'heure en heure jusqu'à la dernière, qui sera dite à 11 heures et demie. — 21 juin 1755, le plan de M. De France est écarté comme trop dispendieux; on se décide pour le plan de Jean Hays, menuisier, rue Potard, dont l'exécution coûtera 650 livres. — 21 mars 1756, Crevel, serrurier, présente plusieurs devis de balustrades pour les 2 chapelles. — 9 avril 1756, 36 livres à titre de récompense accordées à Hays.

G. 6528. (Registre.) — In-folio, 3[illegible] feuillets, papier.

1761-1781. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers.— 14 sept. 1767, « représenté par M. le Curé que, vu le petit nombre de prêtres et la modicité des voix, il ne lui était plus possible de faire faire l'office divin paroissial avec décence; » une

somme de 40 livres par an est attribuée à un chantre, prêtre. — 18 décembre 1773, on tire du coffre 1,800 livres comme acompte pour M. Cliquot, facteur d'orgues. — M. Desmazières reçu pour toucher l'orgue aux appointements de 160 livres, à condition de toucher l'orgue lui même ou de se faire remplacer par le sieur Le Febvre, son élève.

G. 6529. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1781-1791. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 5 janvier 1781, M. Travers nommé organiste ; — remplacé par M. La Porte, le 31 mars suivant. — 25 mai 1782, représenté par M. le curé que les Cordeliers avaient exigé, l'an passé, qu'il leur fût nommément demandé permission pour que le Saint-Sacrement de la paroisse entrât et reposât dans leur église à la procession du Saint-Sacrement. Il est reconnu que cette demande dérogerait aux droits et prérogatives du Saint-Sacrement de la paroisse, et qu'on protesterait juridiquement contre une prétention aussi étrange. — 23 janvier 1783, modèle de contretable présenté par le sieur Lamine, sculpteur ; prix fixé à 15,000 livres. Pour engager le sieur Lamine à faire dans la plus grande perfection les dits ouvrages, la Fabrique lui accorde, en outre du prix principal, par forme de gratification, une rente viagère de 100 livres. — Travail achevé le 24 février 1786, après d'importants changements dans la disposition des stalles.— Difficultés entre la Fabrique et MM. d'Esneval au sujet des vitraux armoriés qui se trouvaient masqués par la contretable. — 16 juin 1787, les Trésoriers demandent à n'être plus chargés seuls de fournir des quêteuses pour faire les quêtes du mois dans l'église, obligation à laquelle ils s'étaient soumis jusqu'à ce jour, contrairement à l'usage général des paroisses et uniquement dans l'espoir de ramener tous et chacun des paroissiens à faire la quête à leur tour. — 2 août 1789, bail des chaises à la veuve Caillot pour 210 livres par an, à condition par elle de se conformer au tableau qui fixe le prix des chaises et de fournir, tous les ans, 2 douzaines de chaises neuves en bois blanc qu'elle ferait marquer d'un S et d'un E. — 26 octobre 1789, le Trésorier est autorisé à porter à la Monnaie 6 marcs d'argent comme offrande de la Fabrique. — 26 novembre, drapeaux des *Volontaires patriotes* de la Commune déposés dans l'église, aux deux extrémités de la corniche de la contretable.

G. 6530. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin ; 289 pièces, papier.

1583-1593. — Titres de propriété de la maison où pendait autrefois l'enseigne du *Lion*, rue des Charrettes, vis-à-vis du coin du mur des Cordeliers. — Pièces de procédures concernant cette maison. — Procès au bailliage et au Parlement entre le Trésor de Saint-Etienne-des-Tonneliers, et Nicolas Duquesnay, avocat au Parlement, en la présence de Robert et de Nicolas Duquesnay, frères, sieurs de la Motte et du Thuit, anticipés à l'instance, 1583-1593. — Contrat de constitution de 30 livres de rente, au capital de 300 livres, faite par François de Godet, écuyer, sieur des Hautes Terres, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, au profit de maître Jean Hellot, procureur en la Cour, 22 août 1609, laquelle rente lui fut racquittée par les Trésoriers, 1636. — Autre contrat de constitution faite par Pierre Duquesnay, sieur de Bezu en Roumois, au profit de Catherine de Tourny, veuve d'Etienne Toustain, 19 avril 1610. — Devis d'ouvrages faits en la maison du *Lion vert*. — Procès-verbal de visite par Jacques Le Brun, architecte, commis par S. M. à l'exercice et fonction d'expert-juré visiteur toiseur en la ville et Généralité de Rouen, 11 janvier 1692.

G. 6531. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1310-1766. — Fondation en l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers par Isabeau de Cormeilles, veuve de Robert Le Forestier, en son vivant, bourgeois de Rouen, 1496, 1502. — Dans le contrat de 1496, mention « de la chapelle neuve devers la rue qui naguères a esté édifiée en l'église Saint-Etienne, et appelée la chapelle Notre-Dame ; » — de Jacques Le Bas, prêtre, curé de Saint-Jacques de Lisieux, et de Jean de la Haye, vicaire de Saint-Etienne-des-Tonneliers ;— d'une messe à dire à 6 heures du matin ;— de l'enseigne du *Signot*, près du Vivier de Martainville ; — de l'enseigne de la *Chièvre*, rue Vatier-Blondel ; — de la volonté exprimée par la fondatrice d'être enterrée dans la tombe de son mari. — Dans le contrat de fondation de 1502, mention de messe à dire, chaque jour et perpétuellement, à 7 heures, « en la chapelle neuve où sont les images faites faire par la dite veuve (elle était veuve dès le 1er juillet 1486) de la Résurrection de Notre-Seigneur et de la Madeleine ; » — de Germain Vollan, vicaire et de 7 prêtres habitués à Saint-[illegible]

neliers dont les noms sont indiqués ; — de Rouland Le Roux, paroissien de cette église ; — du nom de *Noli me tangere*, donné dès lors à cette chapelle, où était la tombe d'Isabeau de Cormeilles, — de l'obligation, imposée au chapelain, « de parer l'autel, d'allumer un cierge sur icelui autel, une bougie en yver, une torche *à lever Dieu* ; » — de Jean de Cormeilles, neveu de la dite Isabeau ; — de l'agrandissement du cimetière, qui avait eu lieu par suite de l'acquisition qu'elle avait faite. — Titres de propriété de maisons dont les revenus étaient affectés à ces fondations. Dans un contrat de 1429, « droit d'aller et venir par une allée à aller au puits entre deux solleux » ; lettre lue au portail de Saint-Maclou, « à ouye de paroisse et yssue de grant messe. » — Vente par Pierre du Mesnil-Gosselin, conseiller en cour laye, à Isabeau de Cormeilles de 13 livres de rente sur la maison de la *Croche*, rue Martainville, 6 mai 1502.

G. 6532. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1613-1785. — Fondation par Eutrope Tirouin, marchand bourgeois, ancien Trésorier de la paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers ; donne à la Fabrique une maison rue des Cordeliers, d'un revenu estimé à 200 livres, 28 mars 1730. — Titres de propriété de cette maison. — Bail emphytéotique de cette maison au sieur Bucaille, 1785.

G. 6533. (Liasse). — 16 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier.

1196-1767. — Contrats de fondations faites en l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers, par Jacques Adam, fils aîné de Pierre Adam, procureur en la Chambre des Comptes, 1633 ; — par Léonor Ausout, marchand à Rouen, y demeurant rue des Vergetiers (prières publiques du matin et du soir avec la bénédiction du saint ciboire à la fin des dites prières), 1729 ; — par Claude Bereau, serviteur de la paroisse, 1744 ; — par Robert Bernard, 1641 ; — par Pierre Braque, écuyer, sieur du Boisguillaume, et par Marie Lyon, sa femme, 1596 ; — par Marie Bouju, veuve de feu noble homme Antoine Damiens, bourgeois de Rouen, 1617. — Titres de propriété des rentes affectées aux dites fondations. — Contrats de revalidation.

G. 6534. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin ; 84 pièces, papier.

1172-1180. — Contrats de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers, par Anne Castel, veuve de Guillaume Desprez, 1718 ; — par Charles Damours, chapelain de Saint-Etienne des Tonneliers, 1673 ; — par Jeanne Delamare, veuve de Pierre Fillyet (Pierre Masselin, religieux de Saint-Ouen, curé de Saint-Etienne, Nicolas du Bec, vicaire, Antoine Ruffin, Marin Cluche, Richard Liberge, Jean Liberge, Martin Le Villain, Jean Marette, prêtres de la paroisse), 3 août 1553 ; — par Nicolas De la Rue, curé de Saint-Martin de Bezu, cousin germain et héritier de Guillemette, veuve de Pierre Jourdain dit le Verrier, dont il existe un contrat de fondation, du 7 février 1472, en faveur de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Aux termes de ce contrat, « afin qu'ils puissent mettre et asseoir, à leurs despens, dedens le ceur de la dicte église, devant l'image Saint-Estienne, une tombe soubs laquelle ils ont éleu et ordonné leur sépulture, avoient donné 20 sous de rente sur 2 maisons, paroisse de Saint-Etienne, à l'enseigne de l'*Image Saint-Jacques*, et avoient promis de plus une somme de 60 sous avec le verre d'une fourme de verrière ou la somme de 4 livres tournois. » — Nicole De la Rue, qui habitait la paroisse de Saint-Etienne dès le temps meme de ce contrat, fait remise, en 1487, au Trésor de cette paroisse, de la somme qu'il avait avancée « pour l'édification et ouvrage d'icelle église ; lui donne 3 chapes de drap impérial vermeil d'or de Lucques, un parement d'orfray à ymages, un drap de corps d'impérial de soie vermeille, à croisée perse et blanche, advironné des armes de Pierre Jourdain et de sa femme, un parement de lieutrin, figuré, de soie de laine. » — Contrat de fondation de Jean Le Cacheur et de Cardine, sa femme, 1494. — Contrat de fondation de Jacques Deshommets, marchand à Rouen, devenu, en 1597, propriétaire de la maison des *Terres neufves*, par suite de l'acquisition qu'il en avait faite de noble homme maître Thaurin Burget et de damoiselle Marie Le Cacheur, sa femme. — Devenu sieur de Guichainville, notaire et secrétaire du Roi, donne au Trésor de Saint-Etienne-des-Tonneliers 130 livres de rente à lui appartenant sur le Grenier à sel de Rouen, à charge de messes et d'obits, 18 juin 1617. — Autre contrat de fondation de Jacques Deshommets, sieur de Guichainville et de Lestrée, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, et de Jérémie Deshommets, conseiller au Parlement, fils du dit Jacques Deshommets ; le curé, les Trésoriers et les paroissiens de Saint-Etienne leur avaient accordé « une chapelle, dite la chapelle du Sépulcre, pour en disposer à leur usage et sépulture et y faire un caveau avec une porte et ouverture par dedans le cimetière de la dite église, pour passer de la maison du dit sieur Jacques

Deshommets en ladite chapelle, pour lui, ses hoirs et famille, demeurant à icelle maison et faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, » 1631. — Autres contrats relatifs à cette fondation, où l'on voit figurer les divers représentants de la famille Deshommets, jusqu'à Charles-Gabriel Deshommets, marquis de Martainville, mestre de camp de cavalerie, 1780, avec des membres de familles alliées : MM. de Bailleul, sieur de Saint-Maclou, Thomas Castel, marquis de Saint-Pierre-Eglise. — Contrat de fondation de Joseph Desperrois, prêtre habitué à Saint-Etienne-des-Tonneliers, 1717 ; — de Pierre du Perroy, chanoine de Rouen, curé de cette paroisse, 1669 ; — de Marguerite Du Thuit. — Mention de Jean d'Esquetot, sieur de Mont-de-l'If;—d'Anne Du Bois, veuve de Jean d'Esquetot, sieur d'Amontot ; — de Catherine de Hotot, veuve d'Alonce de Civille, sieur de Saint-Martin-aux-Buneaux, 1559.

G. 6535. (Liasse.) — 24 pièces parchemin, 15 pièces, papier.

1433-1729. — Titres de rentes affectées à une ancienne fondation faite en l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers par Gautier Guillebert, dit Coton, nom plus tard transformé en celui de Coton ou Cotton. — Contrat par lequel Jehan Lenglois, dit Billard, demeurant en la paroisse de Saint-Patrice, vend « à honorable homme et saige Jehan Segueult, avocat du Roy, absent, et à ses hoirs, » 70 sous tournois de rente, 4 mars 1434. — Il résulte d'autres contrats que Pierre De la Motte eut droit à cette rente, à titre de don et transport à lui fait par maître Louis Segueult ; — qu'il requit, pour le paiement des arrérages, exécution sur les biens meubles et immeubles du dit Billart ; — qu'en conséquence il fit saisir en main de justice une maison et jardin, assis en la paroisse Saint-Patrice, entre maître Louis Segueult et Guillaume Le Tyais, d'un côté, et d'autre côté, entre la rue aux Truies et Richard Ango ; — que cette maison fut *apprésagiée* à 50 sous tournois de rente ; — qu'elle fut adjugée à Richard Ango, bourgeois de Rouen, pour 60 sous tournois de rente, 20 février 1454 (V. S.) — Prise à fieffe, par 3 livres 10 sous de rente, de Guillaume Ango, lieutenant général du vicomte de Rouen, par Jean Regnard, 12 août 1482. — Vente par Nicolas Ango, bourgeois de Rouen, de la paroisse Saint-Patrice, héritier de feu Guillaume Ango, son père, à sire Gaultier Guillebert, dit Coston, marchand, de 12 livres de rente sur une maison à l'enseigne du *Plat d'étain*, 26 novembre 1518 — Autres rentes affectées sur une maison à l'enseigne de la *Galère*, rues des Charrettes et de la Lanterne.

G. 6536. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin.

1495-1571. — Contrats de fondations faites en l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers par Thomas Eude, bourgeois de Rouen, et par Huguette, sa femme, « en l'honneur de la benoiste Trinité, de la piteuse passion de Notre-Seigneur rédempteur Jésus » ; — rentes affectées sur des maisons aux enseignes des *Coquets* et du *Panneret*; présents au contrat, Pierre Gilles, vicaire, Jean Boissel, clerc de la dite église, Jean Roussel, Jean Guenet, Guillaume Bouquetot, Jacques Morisse, Jean Le Vavasseur et Olivier Blondel, prêtres, honorables hommes Jacques Maunepveu, Pierre Morin, Trésoriers du Trésor et Fabrique, nobles personnes maistre Pierre Le Lieur, sieur du Boscgouet, conseiller du Roi au Parlement ; — Richard Goulle, sieur d'Anvronville ; — Andrieu de la Perreuse, seigneur de Mauteville ; — Jean Conseil, conseiller en cour laie ; — maitre Pierre de la Perreuse, Jehan Le Vasseur, Jehan Boust, Andrieu Le Maistre, Guillaume Le Cacheur, sieur de Bellegarde ; — Guillaume Le Tenneur, Jehan Lanel, Robert Le Clerc, Guillemet Le Seigneur, Richart Du Boys, Gaultier Guillebert dit Coton, Nicolas Valles, Pierre Meautis, Martin Roussel, Pierre Caillart, Richart Fouquet, Nicolas Lestyvouldois, Jehan Morieult, Nicolas Guiffart, Colin Oudin, Pierre Le Sellier, Guillebert Lugan, Guillaume Feré, Jehan Petit, Jehan Sebire, Richard de Presbtremare, Grant Jehan Du Clos, Guillaume de Chauny, Laurent Le Petit, Pierre le Bouchier, Pierre Duchesne, Pierre Brumen, Robin Vincent, Henry Desmaretz, Pasquet Petit, Jehan Picot, Pierre Morisse, Guillaume Dupré, Nicolas Verrier, Jehan Le Tellier, Pierre Hamelin et Jehan Petit, 15 mai 1515. — Autre contrat de fondation des mêmes : don d'ornements, d'une cloche pesant 900 livres, 1518. — Vente faite par Jacques Daniel, à Alonce de Civille, d'une maison à l'enseigne du *Lion vert* pour 1,050 écus d'or à la couronne, 7 mai 1495 ; — par Alonce de Civille, à Thomas Eude, de la dite maison pour 1,800 livres tournois, 8 mai 1515. — Bail de la maison où pend pour enseigne le *Lion vert*, 1571.

G. [illegible] (Liasse.) — 3 pièces parchemin ; [illegible] pièces, papier [illegible]

1586-1726. — [illegible] l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers par Pierre Godefroy, docteur en théologie, curé de cette paroisse, 1703 ; — par [illegible] — par Jeanne de [illegible]

Le Seigneur, sieur des Croix, notaire et secrétaire du Roi, 1588. — Testament de Jeanne de Hardel ; lègue 300 écus pour marier les pauvres filles et leur aider à apprendre métier, sa vaisselle d'argent à Guillaume de Pinchemont de Monthésor, conseiller du Roi au Parlement, qui avait épousé Jeanne Osmont, nièce de la testatrice, 1584.

G. 6538. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1581-1781. — Contrats de fondations en l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers par Nicolas Larcanier, marchand échevin de Rouen, 1651 ; — par Catherine Osmont, sa veuve, 1668 ; — par Marie Le Blanc, fille de feu noble homme Pierre Le Blanc, 1607 ; — par Guillaume Le Breton, écuyer, conseiller échevin de Rouen (25 acres à Grainville-sur-Ry) ; construction en l'église Saint-Etienne, d'une chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Lorette, au-dessous de celle de MM. Deshommets avec épitaphes, carolles, caveau pour lui et pour sa femme Marie Rambourg, prose *Lœtabundus* avec orgues, 1650 ; — par Jean Le Cacheur et Cardine, sa femme (les titres manquent), 1494 ; — par Jeanne Le Brument, veuve de Guillaume Hellot (20 livres de rente sur une maison, à l'enseigne de la *Cazette*), 1631 ; — par Toussaint Le Clerc, vicaire de la paroisse, 1658 ; — par Michel Le Nud, clerc de la paroisse, 1627 ; — par Anne Le Planquois, veuve d'Etienne Le Tellier, ancien juge consul des marchands, 1690 ; — par noble homme Nicolas de Lintot, ancien Trésorier de Saint-Etienne-des-Tonneliers, notaire et secrétaire du Roi, et par Catherine Le Bon, sa femme (nomment pour chapelain Nicolas Barisel ; veulent être enterrés au-dessous du pupitre, à l'endroit de la sépulture de Pierre de Lintot, sieur de Saqueville), 1581. — Contrats de revalidation et autres pièces relatives aux dites fondations.

G. 6539. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier. 1 imprimé.

1603-1769. — Contrats de fondations faites en l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers, par Louis Mahiet, marchand, 1620 ; — par Jean-François Mauviel, maître peintre à Rouen, 1733 ; — par Antoine Mitton, prêtre habitué en la paroisse, 1688 ; — par Nicolas Pain, autre prêtre habitué, 1634 ; — par Marie de Quintanadoines, damoiselle, veuve de feu noble homme Robert de Hanyvel, sieur de la Chevalerie, l'une des dames de la défunte reine Louise de Lorraine, douairière de France, 1603 ; — par Jean-Baptiste Tierce, 1711. — « Table de toutes les fondations de cette église Saint-Etienne de la rue aux Tonneliers, selon l'ordre des temps qu'elles ont esté faites, posée afin qu'on puisse se souvenir des bienfaiteurs et prier Dieu pour eux, ainsi que l'a ordonné le Saint Concille de Trente, dans la session 25, chap. 4, où il est dit que, quelque réduction que les évesques fassent des anciennes fondations, *il faut toujours faire mémoire des personnes qui ont laissé de leurs biens pour le salut de leurs âmes*, » grand placard imprimé, de la fin du XVIIe siècle. — Etat des fondations, de l'année 1697. — Demande de réduction par le curé et par les Trésoriers. — Autre état des fondations, de l'année 1749. — Réduction accordée par François-Christophe Terrisse, vicaire général de Mgr de Saulx-Tavannes, 10 novembre 1749.

G. 6540. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 142 pièces, papier.

1495-1781. — Titres de rentes et de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers ; — quittances ; — pièces de procédures. — Constitution faite par les échevins de Rouen au profit du Trésor de Saint-Etienne-des-Tonneliers, d'une rente de 50 livres pour 222 écus d'or soleil : il s'agissait d'un emprunt que la Ville s'était vue obligée de faire pour se procurer « 54,000 livres à offrir au Roi, à l'effet d'obtenir l'entretènement, continuation et effect des previllèges de cette Ville, tant des foires, que l'exemption du service du baon et arrière-baon » ; longue liste des bourgeois et citoyens qui, dans cette circonstance, représentèrent la communauté de la Ville, 1543. — Copie de la vente faite par Jérémie de Moralles, dit Aigreden, à Laurent de Maromme, de plusieurs corps de maisons, sis dans les paroisses de Saint-Etienne-des-Tonneliers et de Saint-Martin-du-Pont, 6 décembre 1553. — Contrat par lequel Geneviève Carel, veuve de Pierre Quinel, vend à Adam Raye un tènement de maisons rue des Charrettes, à charge de payer au Trésor de Saint-Etienne, 20 sous de rente, 20 mai 1634. — Bail fait par Adam Raye, écuyer, sieur du Mesnil, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et par Jean Raye, sieur du Manoir, frères, à Duarde de Silva de Léon, marchand à Rouen, d'un grand corps de maison, appliqué en sucrerie, appelé les *Degrés*, rue des Charrettes, paroisse Saint-Martin-du-Pont, occupé pour lors par Courard Vansuminghe, 12 juillet 1651.

G. 651. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1635-1765. — Titres d'une rente de 120 livres, appartenant au Trésor de Saint-Etienne-des-Tonneliers, sur une maison sise à Rouen, rue Martainville. — Traité de mariage entre David Hys, épicier-droguiste, et Marguerite Amoutons, fille d'un commis au greffe de la Cour des Aides, 1635. — Lots de la succession de Germaine Durieu, veuve de Pierre His, 1655 ; — Adjudication de la maison du *Baril d'Or*, à Claude Le Verrier, 17 décembre 1660.

G. 652. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin : 125 pièces, papier.

1602-1790. — Baux de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Etats de lieux. — Mémoires de réparations, quittances. — Locataires : Pierre Du Breuil, chapelain, 1602 ; — Diego Fernande Penso, 1634 ; — Jacques Theroude, prêtre habitué, 1671 ; — Blet, faïencier, 1678 ; — Jean Dumoustier, serrurier, 1688 ; — Bérard, avocat en la Cour, 1716-1732 ; — Thomas Bremontier des Hauts-Champs, 1756 ; — Marie-Charles Balthasar Héliot, avocat au Parlement, 1783. – Baux d'une partie de dîmes inféodées sur les fermes des Sapins, de Beaurepaire, de la Grand Mare, du Châtelet, de la grande et de la petite Bouverie, appartenant à la cure de Saint-Etienne-des-Tonneliers, 1788-1789.

G. 653. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier, 33 imprimés)

1522-1780. — Mémoires touchant les droits d'amortissement. — Déclarations du Roi, mandements des commissaires du Roi, ordonnances de l'Intendant, etc. ; déclarations données par MM. les Trésoriers de Saint-Etienne-des-Tonneliers, des biens et revenus de la Fabrique de cette église. — Edit de François 1er (Lyon, 9 juin 1622), par lequel il demande au clergé et aux gens de mainmorte de la province de Normandie, une somme de 80,000 livres pour droit d'amortissement ; le dit édit vidimé à Rouen, 21 mars 1522 (V. S.). — Lettre de MM. les agens généraux du clergé de France à Monseigneur l'archevêque de Rouen, touchant l'insinuation des quittances d'indemnité et des lettres et quittances d'amortissement, 1728. — Autres imprimés concernant l'office de conservateur des domaines aliénés. — Quittances du receveur des décimes pour les droits de subvention et décimes. — Quittances des receveurs des droits de registres des baptêmes, mariages et sépultures. — Pièces relatives à la taxe à payer par le Trésor de Saint-Etienne-des-Tonneliers, pour la réunion des offices de Trésoriers des Fabriques, 1707.

G. 654. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1590. — Statuts d'une confrérie en l'honneur du Saint-Sacrement, écrits, sinon rédigés, par Jehan de Quintanaduenas, suivi de l'approbation donnée par le Chapitre de Rouen, le siége vacant, qui vise l'autorisation donnée à une confrérie du même genre par défunt, d'heureuse mémoire, Mgr le Cardinal de Bourbon, en son vivant, archevêque de Rouen et roi de France dernier, décédé en 1588. — Certificat de déclaration faite au prône de la messe paroissiale, de l'établissement de la dite confrérie par Nicolas Du Bec, curé de Saint-Etienne-des-Tonneliers (même écriture). — Requête adressée à MM. du vénérable Chapitre de l'église Notre-Dame de Rouen ou leurs grands vicaires ayant l'administration de l'archevêché du dit Rouen pendant le siège vacant (même écriture), suivie de l'ordonnance de renvoi par Séquart au promoteur général, et de l'avis favorable du dit promoteur, Guernier. (Pièces fort endommagées par l'humidité).

G. 655. (Registre.) — 26 feuillets, papier.

1725. — « Inventaire général fait double de l'argenterie, ornemens, livres et ustencilles qui appartiennent au Trésor de l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers de Rouen, fait en conséquence de la délibération du 16 avril dernier, à la diligence de messieurs Roger et Rivière, anciens Trésoriers, et ce en la présence de Monsieur Alexandre Le Testu, docteur de Sorbonne et curé de la dite paroisse, et de M. Caille, Trésorier en charge, pour en être mis, un dans le coffre du Trésor, et l'autre aux mains de M. le sacristain, prêtre de la dite église. Mémoire d'observations sur et en conséquence de l'Inventaire général, le 16 mai 1725. »

G. 656. (Cahier.) — [illegible] feuillets, papier.

1611. — Procès-verbal de la visite des orgues de Saint-Etienne-des-Tonneliers par Jacques Lefebvre, professeur de musique et organiste en l'église cathédrale Notre-Dame de Rouen, et Claude de Villers, maître facteur d'orgues en cette ville, avec Nicolas Roussel, organiste en l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, et Pierre Ledouard, organiste en l'église de Notre-

Dame de la Ronde, en exécution d'une sentence d'Arthur Godart, sieur du Becquet, lieutenant général au bailliage de Rouen, sur un procès entre le curé et les Trésoriers, d'une part, et Robert Gouet, facteur d'orgues, d'autre part, au sujet de l'exécution de son marché, du 8 juillet 1643, pour la réparation ou réfection des orgues, 25 juin, 14 juillet 1644. — Quittances des dits experts.

G. 6617. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 2 dessins.

« Ensuit le devis de l'ouvrage de massonnerie de pierre de taille encommencé, qu'il convient faire à la tour Saint-Estienne-des-Tonneliers de Rouen,» 15 juillet 1673 : — « Il convient eslever le dit clocher de 40 pieds de hauteur. » — « Dessin donné par Capelle, masson, l'an 1660, pour hausser la tour et placer les cloches 40 pieds au-dessus du comble de l'église. »— Autre dessin « par un masson qui travailloit à Saint-Jean d'Elbeuf, » dessin donné, en avril 1660, pour hausser la tour et placer les cloches 40 pieds au dessus du comble de l'église. — Ce dessin pourrait être consulté avec utilité pour la réparation du clocher de Saint-Etienne d'Elbeuf, qui paraît avoir été proposé pour modèle.

G. 6618. (Pièce.) — 0m30 c. de hauteur, sur 0m18 c. de largeur.

Fin du XVIIIe siècle.— Dessin à l'encre représentant le baptême de Notre Seigneur et qui paraît avoir servi, soit pour un tableau, soit pour un bas-relief à mettre dans une chapelle de Saint-Etienne-des-Tonneliers.

G. 6619. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier ; 1 imprimé.

1587-1789. — Pièces de comptabilité relatives à la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Adjudication des bancs de l'église, 1727. — Arrêt du Parlement, « ordonnant que les débiteurs des rentes dues au Trésor de Saint-Etienne payeront ce qu'ils doibvent d'arrérages, sans avoir égard aux titres brulés et emportés lors du siége de Rouen, et ce d'après les registres dont les Trésoriers sont saisis, » 22 juin 1587. — Autre arrêt rendu, le 26 juin 1608, entre Pierre Le Breton et André Henry, Trésoriers appelants d'une sentence du bailli de Rouen, et Jean Le Porcher, élu Trésorier et exempté de cette charge par la dite sentence.— Requête présentée au Parlement par Edouard de Pas : « En l'année 1648, avant l'ellection de Trésorier de la paroisse, le suppliant feust sollicité par les sieurs curé et Trésoriers de donner quelque somme au Trésor, qui pour lors estoit en nécessité, au moyen de laquelle il seroit exempt des paines et des soings qu'il convient à la charge de Trésorier, parce que néantmoins il jouiroit des mesmes honneurs et prérogatifves que les anciens Trésoriers, à laquelle sollicitation le suppliant ne fist aucune résistance, et paya la somme de six-cents livres. — Jamais les honneurs de la dicte église ne luy avoient esté disputés que le 16e jour de juin dernier, pendant l'octave du Saint-Sacrement, que, le suppliant estant en procession dans la dicte église, le sieur Pierre Le Breton, marchand et depuis peu Trésorier, auroit, par une entreprise et un mespris, tiré le suppliant et fait sortir de son rang avec des irrévérences au Saint-Sacrement et au scandalle de toute l'assistance, » 1659. — Assignation requise par M. Beguin, Trésorier en charge contre son prédécesseur, M. Le Vasseur, aux fins de l'obliger à rendre son compte, 1675. — Sentence obtenue par M. Antoine Jore, Trésorier en charge, contre le sieur Le Prompt, son prédécesseur, pour l'obliger à rendre son compte : Ordonné qu'à l'avenir les Trésoriers rendront leurs comptes après dix mois de leur gestion. — Sentence contre Philippe-François Dumesnil, qui prétendait se dispenser de la charge de Trésorier. — Assignation, à la requête du curé et des Trésoriers de Saint-Etienne-des-Tonneliers, au président d'Acquigny et à messire d'Esneval, président à mortier au Parlement, 1785. — Etat des honoraires qui doivent être payés en l'église Saint-Amand, suivant le règlement de M. Prevel, curé. — Sentence du bailliage de Rouen, qui ordonne que, du jour de la publication de la présente, les curés et Trésoriers en charge, tant de la ville et faubourgs que de la campagne, seront tenus d'annoncer, par 3 dimanches de suite, la subhastation des bancs de leur paroisse, occupés par les Trésoriers ou leurs veuves, à l'exception néanmoins de ceux qui seraient fondés, 6 avril 1778. (Imprimé.)

G. [illegible] (Liasse.) — 53 pièces, papier ; 6 plans.

1690-1781. — Pièces justificatives des dépenses de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Visite de l'église par Pierre Le Brument, architecte expert juré des bâtiments, priseur et arpenteur pour la Ville de Rouen et arpenteur du Parlement, 1738. — Autre procès-verbal de l'architecte Jarry. — Plan de l'église, coupe de l'église :

largeur de la nef, 22 pieds 6 pouces au ras du sol; 23 pieds 3 pouces au dessus des bases des piliers; 24 pieds 7 pouces à la naissance des voûtes; 46 pieds de hauteur du sol à la naissance des voûtes; bas côtés, 12 pieds de largeur sur 26 pieds de hauteur. — Marché avec Barjolle, maitre maçon : « Fera sauter les gros massifs qui sont gothiques, servant de dais aux autels des petites chapelles de Saint-Sébastien et de Saint......, près la barre du crucifix; fera sauter tous les ornemens gothiques qui sont au pilastre près de la porte de l'entrée de l'orgue, » 1741. — Rôles d'imposition en vertu d'arrêt du Conseil d'Etat sur les loyers des maisons de la paroisse, pour la réparation et réédification de l'église, 1740-1741. — Sentiment du sieur Gueroult, organiste de Saint-Maclou, touchant le travail que le sieur Eluard, facteur d'orgues, a proposé à MM. les curé et Trésoriers de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers de faire à leur orgue, 17 février 1758. — Mémoire et devis des ouvrages urgents à faire à l'orgue; signé : Cliquot. — Procès entre la Fabrique et MM. Le Roux d'Esneval, père et fils, au sujet d'armoiries et de tombes des familles Le Roux et de Chalenge, déplacées ou masquées dans le chœur de l'église; lettres de MM. Le Roux; délibérations de la Fabrique, 1783-1784.

G. 651. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier, non relié.

1572. — Etat par paroisses des biens et revenus appartenant au Trésor de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Note des paiements pendant plusieurs années.

G. 652. (Liasse). — 9 cahiers, formant 30 feuillets; papier.

1590-1607. — Comptes des recettes et dépenses de la confrérie du Saint-Sacrement fondée à Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Maîtres : Jehan de Quintanaduenas, 1590-1591 (Receu du sieur Nicolas Choisi, sieur de la Viardière, pour son entrée, 10 sous. — Pour l'entrée de moy Jehan de Quintanaduenas, fils aisné du sieur Bretigny, 60 sous; — de Pierre Doublet, pour son entrée, 10 sous); — Robert Vincent, 1591-1592 (de Hierosme de Saldivar, pour son entrée, 10 sous); — Claude de Sollat, 1595-1596 (de Honfridus Chelton, pour son entrée, 10 sous); — Pierre Du Breuil, 1596-1597; — 1597-1598, Nicolas Cabueil, 1598-1599.

G. 653. (Registre.) — Grand in-folio, 45 feuillets, papier; relié en parchemin.

1761. — « Etat des revenus et des charges du Trésor et Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers, utille à chacqun de messieurs les Trésoriers entrant en charge. » — A la suite, charges de la Fabrique. — Etat des messes fondées en l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers, qui doivent s'acquitter chaque année sur le pied de la réduction; 1,871 messes à 15 sous. — Etat des offices qui se payent à MM. les prêtres en rétribution manuelles. — Saluts du Saint-Sacrement. — Hautes messes et vêpres.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-LA-GRANDE-ÉGLISE.

G. 654. (Cahier.) — In-folio, 9 feuillets, papier; cartonné.

1788. — « Inventaire des pièces et écritures trouvées éparses dans le coffre de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grand-Eglise de Rouen, dressé gratuitement par le sieur Antoine-Jacques Cordier, bourgeois, habitant de la dite paroisse, et mis en ordre par liasse numérotée,... le tout remis dans le dit coffre, en présence de MM. les curé et Trésoriers assemblés suivant leur délibération de ce jour... 1788. »

G. 655. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, papier, cartonné.

1726. — « Répertoire pour servir à trouver facilement les contrats et pièces dans l'armoire du Trésor (de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise), commencé ce jour d'huy, 16 mars 1726. »

G. 656. (Registre). — Non-relié, 223 feuillets, papier.

1237 (copie) **-1650.** — Copie (du XVIIe siècle) des principaux documents relatifs à la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Contrat constitutif d'une rente de 9 livres sur l'Hôtel-de-Ville de Rouen au profit de la dite église, 27 juin 1543. Le Roi avait demandé 96,000 livres aux villes closes du bailliage de Rouen, pour la solde de 50,000 hommes de pied, afin de résister aux entreprises de l'Empereur. Toutes les communautés avaient dû concourir à cet emprunt. — Autre contrat de constitution de rentes de 23 et de 15 livres sur le même Hôtel-de-Ville, 19 septembre 1545, 6 octobre 1554. — Contrats de fondations : de Jeanne Charue, 10 septembre 1462; — de Jeanne Ferment, 1457. — Lettres de Pierre de Colmieu, archevêque de

Rouen, portant réglement pour la léproserie du Mont-aux-Malades, mai 1237, transcrites dans un vidimus de Jacques de Croismare, lieutenant-général de Jean de Montespedon, bailli de Rouen, 1471. — Transaction entre le prieur et les religieux du Mont-aux-Malades, et 19 paroisses de la ville, 5 août 1486. — Transaction entre le Chapitre de Rouen et le curé et les Trésoriers de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, au sujet de la translation de leur église « au-dessous de la tournelle de la cathédrale et dans les 2 chapelles adjacentes, nommées Saint-Jacques et Saint-Eustache, avec le pourprins, allée et soubz-elle de devant les dictes chapelles » dernier février 1496 (V.-S.). — Contrat de fondation d'une messe, le dimanche, après la grand'messe, par Blanche, veuve de feu Raulin Lommet, 19 novembre 1489. — Titres de propriété du presbytère. — Contrats de fondation d'une messe, le samedi, par Jean Rosse, 1419; — d'une messe du Saint Esprit, le lundi de chaque semaine, pour Guillaume Le Febvre, 1er mai 1604 ; — d'une grand'messe, les mercredis, par Jeanne Brasdefer, veuve de Guillaume Le Febvre, 2 février 1606; — de 2 messes par Pierre Langlois, 25 février 1618. — Nomination de Pierre Caron à la cure de Saint-Etienne par bulle de décembre 1484. — Accord entre le curé et le Chapitre, 15 décembre 1486; — entre le même curé et les Trésoriers au sujet des reliques et des oblations, 23 janvier 1489. — Renonciation par le même aux oblations faites aux reliques, 23 mars 1496. — Donation par Jeanne, *déguerpie* (veuve) de feu Guillaume de Beaunay, 1386. — Contrats de rente et autres titres de propriété.. — Procès avec le curé de Saint-Nicolas.

G. 657. (Registre). — Carré long, 90 feuillets, papier, relié en veau.

1636-1716. — « Ce présent registre contient les noms des paroissiens de Saint-Etienne-la-Grande-Esglize de Notre-Dame de Rouen, nommez par les Trésoriers de la dicte parroisse pour estre eslus Trésoriers en icelle, qui a esté donné au Trésor par noble homme Mr Estienne Toustain, conseiller refférendaire en la chancellerye de Normandye, Trésorier d'icelle parroisse en l'année 1636. » — On indique, par des traits tracés perpendiculairement sur une ligne qui suit le nom, le nombre des voix donné au Trésorier. – Chaque liste suivie de ces mots : « La dicte liste présentée à messieurs les curé et Trésoriers par N. (nom du Trésorier en charge), pour être procédé à l'élection d'un Trésorier. Ce jour d'huy. » — M. le Président de Motteville, nommé Trésorier d'honneur, 1674. — 16 avril 1690, « M. de la Badie, procureur au Parlement de Normandie, qui ne remplissoit les fonctions de Trésorier que parce qu'il y avoit été forcé par voie judiciaire, est retranché, rayé et biffé de la liste, comme indigne de la dite nomination. » — 1er juin 1698, on agrée la proposition faite par M. Asselin, secrétaire du Roi, de se faire remplacer, comme Trésorier, par son fils, conseiller au Parlement. — 16 mai 1728, on décide qu'on ne dispensera personne de la gestion du Trésor, à moins de 300 livres.

G. 658. (Registre.) — Petit in-folio, 265 feuillets, papier, relié en parchemin.

1502-1532. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. Les comptes sont rendus pour une période de trois ans par deux Trésoriers nommés simultanément; ils vont de Pâques à Pâques. Trésoriers : 1503-1506, Jacques D'Evreux et Jean Du Bosc; — 1506-1509, Jean Vastel et Guillaume De la Place; — 1509-1512, Cardin Dumont et Pierre Montcaudon; — 1512-1515, Richard Le Large et Pierre Lenglois; — 1515-1518, Martin Le Seigneur et Jean De Méru; — 1518-1520, Jean Foullebec et Jean Paris, orfèvre; — 1521-1524, Jean Flichemer et Jean Langlois; — 1524-1527, Philippe Le Porc et Nicolas Duhamel; — 1527-1530, Guillaume Masselin et Thomas Baillehache; — 1530-1533, Michel Carye et Jean Vastel. — Curés : Pierre Caron, 1512; Jean Allyne, 1529. — 1503-1506 : « A Benet, fondeur, pour un chandelier aux reliques, 11 sous 3 deniers. — Ensuit les déclarations de ceux qui ont donné leur dévocion pour faire la table d'autel : le curé, 4 livres 6 sous; le vicaire, Jean Caron, 36 sous 6 deniers; de Méricourt, curé de la Selle, 36 sous; Guillaume Tulles, 100 sous ; l'Eslu Nouiers, 35 sous, etc. — A Ernoult, paintre, pour notre patron pour faire la table d'autel, 17 livres 10 sous; au dit Arnoult, pour haucher notre patron, 6 livres; au même 4 livres; à Denis Le Rebours, pour lui aider, pour perte du marché, 10 livres. Somme, IXxx livres X sous. — A Jean Mallet, huchier, demeurant en la rue Damiette, pour avoir fait un coffre et une devanture devant l'autel, 35 sous ; pour avoir fait 2 petites fourmes au pilier où se tiennent les reliques et pour la table où l'on met les reliques, 45 sous; pour un coffre sous les orgues. — Pour mucher ou démucher les ymages et aider à tendre aux festes, 2 sous 6 deniers. » — Serrure aux fonts. — Bière ferrée, fournie par un hucher. — Pour 16 écuelles de bois

où on met les cierges entre les piliers, 1 sou 8 deniers. — Fournitures de grands bancs et de 7 toises de nattes. — Procès pour le testament de Jacqueline Trunel; paiements à M. le lieutenant de Bauquemare, « pour soy conseiller touchant le dit testament »; — à Etienne Le Gault, approbateur des testaments en cour d'église. — « Au Delyé, libratier, pour avoir recouvert un des livres de l'église et refourmé. — A Nouvel, maître des menouvriers de Notre-Dame, pour avoir houssé notre chapelle, 2 fois chaque année, à 12 sous 6 deniers. » — Fournitures d'herbes à *semer* et de *chapeaux* de fleurs. — 1506-1509 : Verrière d'en bas donnée par Michel Flandrin. — Paiement de 3 croix de bois à payer avant la procession, 5 sous; — pour les avoir peintes, 10 sous. On fait *sacrer* les ornements. Mention de la messe qui se disait, tous les dimanches, après la grand'messe; — des nattes neuves mises en l'église. — 1509-1512 : Paiements à Nicolas Le Fèvre, fondeur, de la paroisse Saint-Pierre-l'Honoré; au même, pour les « chandeliers à brance où l'en mect le luminaire, qui sont entre les piliers de l'église, qui poisent VIII^{xx} VIII livres, 35 livres 12 sous ». On marchande à Pierre Alobeaux, tailleur d'images, « de faire un saint Etienne en pierre du Val-des-Leux; et doit estre sa tunique en drap d'or eslevé, et doibt faire le dit ouvrage pour 30 livres ». — A Martin Guillebert et Richard du Bosc ou du Boys, hucher, pour les *caroles* de l'autel, 47 livres 10 sous. — « Pour avoir fait ercaler les dites caroles; des 2 costés, pour ce que l'ouvrage d'antique d'icelles fait à jour se trouva trop flèbe. — A Jehan Pierre, hucher, pour amender la clerevoie de haut de la table, à 5 sous par jour, 25 sous; celle du bas, 17 sous. — A Louis Le Pilleur, Pierre Pitresson et autres peintres à plat, qui ont fait l'ouvrage d'antique de l'arche et la peinture et ystoire de la piscine, et aussi pour avoir peint et doré la dite arche et les piliers d'entour, 10 livres 8 sous. » Pour ce travail, achat d'huiles, 49 sous; de 4 papiers et demi-cent d'or, à 4 livres le papier, pris chez un mercier; d'azur, etc.... « Aux maçons de Notre-Dame pour avoir osté la vignecte de l'arche et raccoûtré la nacelle de l'arche, 31 sous. — Aux peintres qui besongnèrent au bac et à l'arche de la paroisse. » — Banc fait par le hucher Robert Du Boys, 100 sous. Paiement à Thomas Le Métayer, serrurier. — Mention « d'*Agnus Dei* d'argent, rompu, euquel estoit un pain de Romme; — de 4 bancs à femme; — de deux bacins pendans qui sont aux 2 alles de l'église, où sont de présent les sierges de la charité saint Etienne; — d'un chapeau de fleurs pour l'image de saint Etienne, le jour de saint Etienne d'août; — d'une cloche neuve, mise au pilier pour sonner les messes; — de 2 draps de coton, achetés pour remplacer un drap de toile qui étoit devant la table en caresme et qui étoit trop petit; — d'un lieutrin de cuivre; — de la vendue du prosne qui servoit en la dicte paroisse en précédent que les karoles fussent faites; » — de la tapisserie prêtée pour la fête de la paroisse, par l'apothicaire Jean Le Roy; — de Jacques De la Chesnaye, curé de Saint-Aubin; — de Robert Le Chandelier, maître de la charité de saint Etienne; — des quêtes faites à la table, les jours de samedi et dimanche de Pâques. — Dons pour peindre la table et l'arche devant l'autel : Philippe le Porc, avocat en cour d'église, 1 écu au soleil, 37 sous; Michel Flandrin, quartenier, 10 livres; — Jean de Marbeuf, 74 sous, etc. — 1512-1515 : « Au fondeur pour avoir refaict une fleur de lis des chandeliers. » — Corde à pendre la lampe et le petit ange. — Fil de fer à pendre le petit jardin de devant l'autel, 3 sous 9 deniers. — Tapis à bouter sur le buffet des reliques. — 2 livres et demie de dragée à faire la cène. — Herbes à semer aux fêtes de l'Ascension, Pentecôte, Trinité, Saint-Sacrement, saint Jean-Baptiste, saint Pierre et saint Paul, saint Etienne, Assomption. — Mention de Pierre De Houppeville, orfèvre. — 1515-1518 : Paiement à Nicolas Le Fevre pour 4 chandeliers; — à maître Rouland Le Roux, maçon, pour le *chapistrel* de pierre de Saint-Etienne (50 livres). — « Payé à Gaultier se Camyes (?) demeurant à Paris, pour avoir faict les patrons (des verrières), contenant 26 aunes, à 40 sous l'aune, 52 livres 13 sous. — A ung paintre, pour avoir prins le pourtraict des verrières de Saint-Etienne-des-Tonneliers, pour envoyer à Paris, 17 sous 6 deniers. » — Mises faites pour avoir doré le saint Etienne des reliques. — Cueilli à la table, samedi et jour de Pâques, 75 sous. — Pour le vin de la table, 10 sous. — Mention des pardons de Notre-Dame, 2 mars 1516 (V. S.); — de ceux de la Madeleine, le jour saint Jude, 9 mars 1516 (V. S.); — de la messe du collège des clercs, à Saint-Etienne-la-Grande-Eglise; — du dîner des comptes. — 1517-1521 : Paiements faits à Roger Baudry, brodeur; — à Nicolas Le Febvre, fondeur; — à Louis Le Pilleur, peintre, « qui a estoflé la Trinité, la Notre-Dame, le saint Estienne avec leurs tabernacles (55 livres). — Pour avoir faict faire une petite table aux fons pour remuer les enffans qu'on y apporte baptizer, 12 sous. — Baillé au fossier pour [illegible]

long du muret de l'estre, pour faire les conduictes de la fontaine Notre-Dame, 12 sous 6 deniers. » — 1521-1524 : paiements faits à Nicolas Le Fèvre, fondeur; — à Jean Barbe, verrier. — Nattes de l'église refaites.

1524-1527 : Paiements au même verrier et à son gendre; — à Germain David, libraire, pour avoir relié le missel, fait les fermans et clous des livres et doré les feuilles (10 sous). — « Au housseur qui a ballyé les voûtes, pour sa demi-année, 6 sous 9 deniers. » — 3 août, fête saint Etienne, pour un *chapeau* de giroflées, 12 deniers. — A Jean Gallopin pour son plaidoyer, 20 deniers. — 1527-1530 : Fût de la lanterne des fonts et corde à la pendre. — Serrure du banc des reliques. — « Pour avoir faict escarler l'aulmere où repose le *Corpus Domini*, 7 sous 6 deniers. — Le jeudi absolut 1528, pour une quarte de vin à bénir, 5 sous 4 deniers; pour le vin de la cène, 5 sous; pour livre et demie de dragée, 9 sous. — A Jean Regnault, qui fut condamné à lespre (comme lépreux), 25 livres. Pour 2 aunes et un quart de drap gris pour son manteau, 31 sous 6 deniers; pour la façon, 3 sous; aux chapelains pour la grand'messe et vigilles dictes pour le lépreux, que pour le porte-croix et banière. » — 1530-1533 : Paiement fait à un sergent qui avait sommé le prieur du Mont-aux-Malades « de soumettre à l'épreuve Annette la Bertonne, qui se disoit estre malade de lespre ».

G. 659. (Registre.) — In-folio, 179 feuillets, papier.

1542-1551. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. Ils sont tous pour un an et demi, de Pâques à la Saint-Michel ou de Saint-Michel à Pâques. — Trésoriers : Michel Masselin, 1542; — Cosme Du Moustier, 1542-1543; — Jean Karesme, 1545-1546; — Guillaume Le Villain, orfèvre, 1546-1548; — Denis Le Forestier, tailleur de la Monnaie, 1548-1549; — Jean Le Cauchoys, 1549-1551; — Jean Loys, marchand orfèvre, 1551-1552; — Raoulin Gibert, 1552-1553. — Curé, Guillaume Mahieu, 1550. — Chapelains : Germain Du Tronquey (vicaire), Nicole Salerne, Thomas Lespault, 1543; Pierre Le Villain, 1547; Valery, 1549; Regnaud Trugard, Simon Metayer, 1550. — 1542 : « Le dymence, 29e février 1542 (V. S.), jour qui feust ung pardon, que chacune personne fist ses pasques, 12 sous. — Le jeudi absoullut, à l'escureur qui a escuré le lieutrin et chandelliers, 21 sous. — Baillé, le dit jour, pour faire la cesne, pour 2 livres et demie de dragée, 22 sous 6 deniers. Baillé, le dit jour, pour 2 pots de vin, 6 sous. — Pour le pain de jeudi et dymence de Pasques, 18 sous. — Baillé au housseur, qui a houssé l'église, 10 sous. — Baillé, le dymence de Pasques, pour le vin, 25 sous 6 deniers. — Baillé pour les pardons, qui furent le 30e jour de mars, que chacun fist sa pasque, il convyent avoir 9 potz de vin, sans chopine que la Couppe (nom d'une hôtellerie) donna, et ung pot chieulx Du Jardin, et pour ce, 27 sous. » — 1543 : « A ung paintre pour avoir repainct les reliques et l'ange portant la torche, 33 sous. Pour avoir rebruny les 2 reliques de cuivre, 3 sous. » — Procès devant l'official, par le commandement des paroissiens, à l'encontre de Michel Le Doux, exécuteur et héritier de défunt maître Jean Allyne, curé de la dite paroisse. — 1546 : Carreau mis le long de la chapelle de saint Itasse. — Paiements à Jean de Préaux, orfèvre; — à Olivier le Tardif, vitrier, 45 sous pour avoir *raccoûtré* les vitres. — Le jour de Noël, 12 deniers, pour chopine de vin pour *amynistrer* à l'église. — 1547 : « Le jour de la Cène, pour 2 livres et demie de dragée, à 10 sous la livre. — Pour le pain bénit du jeudi saint et celui du jour de Pasques, 10 sous. — Le jeudi auré, à l'adoration de la croix, cueilly 15 sous 6 deniers. — Aux reliques, ce dit jour, 2 sous. Le samedi, veille de grans Pasques, cueilly à la table, par la femme de Le Villain, 10 sous; aux reliques, 8 sous. » — 1548 : « Cueilli, aux espouzages de Pierre Pellet, 7 deniers. » — 1549 : Vendredi 18 mai, reçu de la femme d'un nommé Cyreude (trépassé), 8 sous. — A Olivier Tardif, vitrier, pour avoir *raccoûtré* une vitre, 11 sous. — 1550 : Le 13 décembre, payé au même « pour avoir faict un paneau de voire neuf où il y a un Dieu le père en haut, à la dite église, et plusieurs autres pièces qu'il a fallu recuire et repaindre, 6 livres, 2 sous 6 deniers. » — 1550 : Mention d'un sceau à chainette d'argent qui servait à la *frarie* de monsieur saint Etienne. — Pour porter et reporter la chaire du prédicateur, 12 deniers. — « Au prédicateur qui a faict la prédication, un demi Philipus, 15 sous 6 deniers. — Corde pour pendre le grand bacin d'une des allées de l'esglise, 20 deniers. — Fachon de la muche du maitre autel. » — 1551, le 2 août, jour de saint Etienne, à M. de Landa, pour avoir prêché, 15 sous.

G. 660. (Registre.) — In-folio, 263 feuillets, papier, relié.

1581-1617. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. Les comptes sont rendus pour un an et demi jusqu'en 1607, et, à partir de la Pentecôte 1607, pour un an de la Pentecôte à la Pentecôte. — Tré-

soriers : Guillaume Cottart, auditeur en la Chambre des Comptes, 1581-1582 ; — Hiérome Veron, 1582-1584 ; — Alain Malmaison, 1584-1585; — Guillaume Maille, 1585-1587; — Guillaume Le Febvre, mesureur de sel, 1587-1588; — Robert Vaultier, 1588-1590; — Jean Duval, 1590-1591 ; — noble homme Robert Haren, 1591-1593; — noble homme Nicolas Baron, docteur ès-droits, banquier en cour de Rome, 1593-1594; — noble homme Jean Cotton, 1594-1596; — Charles Guerould, sieur du Manoir, secrétaire du Roi, 1596-1597 ; — Pierre de Marbeuf, sieur d'Ymare et de Sahurs, 1597-1599; — Jean Colombel, 1599; — Jean Le Court, 1600-1602; — René Dehors, 1602-1603; — Pierre Langlois, 1603-1605; — Richard Fremyn, sieur de Merval, l'un des anciens conseillers de la Ville, 1605-1606; — Robert Duclos, 1606-1607 ; — Nicolas Cappelet, 1607-1608; — Robert Le Gemble, sergent royal, 1608-1609; — Antoine de Ratiéville, 1609-1610 ; — Georges Le Planquois, 1610-1611 ; — Jean de Palme Carille, 1611-1612; — Louis Mullot, 1612-1613; — Guillaume Ferecoq, 1613-1614; — noble homme Marc de Chalon, 1614-1615; — Isaac Guerente, 1615-1616; — Jacques de Malmaison, procureur en la cour, 1616-1617. — Curés : Guillaume Mahieu, 1581 ; — Michel Morel, 1605 ; — Nicolas Cousin, 1614. — 1581-1582 : « A Pierre Benard, menuisier, pour ung petit lieutrin qui sert sur l'autel, 12 sous 6 deniers ; — le jeudi absolut, dragée de la cène, 40 sous ; pain et vin, 10 sous ; — au chapelain qui a dit la Passion, le dimanche des Rames et vendredi aoré, 5 sous ; pour le vin du samedi et dimanche de Pasques, 26 sous. — Le jour du Petit Sacrement, en erbes à semer et en fleurs pour mectre dessus le sacre et dessus l'autel, et pour le chappeau de rozes, 7 sous. — Pour une grand messe, 5 sous. — Au prédicateur des Carmes, qui prêcha le jour saint Etienne, 20 sous. » — 1582-1583 : A Etienne Desplanches, dit de Rouen, le 16 octobre, 30 livres à rabattre sur le marché fait avec lui pour la table d'autel. — Paiement aux chantres de Notre-Dame qui chantèrent en musique le jour de saint Etienne. — 1584-1585 : « Au dit maître Estienne Desplanches, pour la table d'autel, 11 écus. — Pour taxe faite au prestre qui visite les malades de la contagion, 6 sous 3 deniers. — Au coûtre, pour avoir gardé la tapisserie. » — Mention du legs de M. Courant, conseiller au bailliage. — 1585-1586 : Satin cramoisi pour faire une robe à la Vierge Marie. — Mise pour garder la tapisserie. — Fil d'étoupes et de chanvre quêté pour l'église. — A mons^r le provincial des Augustins, pour avoir fait le sermon du 4 août, jour de saint Etienne, 30 sous. — 1588-1589 : Pour une perche de bois et pour la corde à soutenir la toile où est figurée la Passion devant le Crucifix, 5 sous. — Pour dire les matines de la Dédicace, le jour saint Remi, 4 sous. — 1590 : Oratoire pendant 3 jours. — 1591 : « Au capitaine Goullard, à rabattre sur ce qui est deub au paintre qui a painct la table de l'autel, 10 escus sol. » — 1593 : « A Geuffroy de Leze, menuisier, au pont de Robec, pour avoir fait un tabernacle à mettre reposer le Saint-Sacrement sur l'autel, 10 escus. — A Laurent Jouvenel, peintre, pour l'avoir doré dedens et dehors, 8 écus 50 sous ; en satin bleu pour le dit tabernacle, qui est vitré, pour 45 sous, par Mahiet Evrard. — A maitre Saxeus, jacobin, qui a fait la prédication le jour saint Etienne, 30 sous. » — 1603 : Pour 2 pots et demion de vin avec les 2 bouteilles envoyés à M. Machault, jésuite, qui avait fait la prédication le jour saint Etienne, 17 sous 6 deniers. — A M. Titelouze, organiste de Notre-Dame, pour avoir, le dit jour, fait jouer les orgues, 15 sous 6 deniers. — 1609 : Vitres *raccoûtrées* par Robert Tinel, vitrier. — 1613 : « Pour avoir fait housser l'église, à cause que l'on houssoit celle de Notre-Dame avec le panier, 20 sous. » — 15 février 1615, inhumation de M. Guerould du Manoir dans le chœur de Saint-Etienne. — 1616, 60 livres payées à M. Robert Tinel, vitrier juré à Rouen. — 1616, mention d'un legs de M. Marc Chalon, et de l'inhumation du libraire Adrien Morront.

G. [illegible]. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1617-16[illegible]. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. Les comptes vont de la Pentecôte d'une année à la Pentecôte de l'année suivante. — Trésoriers : Noël Guerould, écuyer, sieur du Manoir, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1617-1618 ; — François de Marbeuf, sieur d'Ymare et de Sahurs, 1618-1619 ; — Jean De la Porte, procureur au parlement, 1619-1620 ; — Fernandes Dorte, 1620-1621 ; — Pierre Maille, 1621-1622 ; — Allonce Follye, 1622-1623 ; — Charles de Pardé, 1623-1624 ; — Jacques De la Roque, 1624-1625 ; — Louis Marc, écuyer, sieur de la Ferté, général en la Cour des Aides, 1625-1626 ; — Jacques Marais, avocat en la Cour, 1626-1627 ; — Jacques De la Fosse, 1627-1628 ; — Pierre Duchesne, 1628-1629 ; — Charles Le Huc, 1629-1630 ; — Thomas Le Chevallier, 1630-1631 ; — Jacques Le Corsonnois, 1631-1632 ; — David Le Blond, 1632-1633 ; — Louis de Blosseville, 1633-1634 ; — Lucas Fermanel, conseiller du Roi, 1634-1635 ; — Jacques Hesbert, conseiller du Roi, 1635-1636 ; — [illegible]

du Roi et référendaire en sa chancellerie de Normandie, 1636-1637; — Guillaume Dehors, marchand épicier, 1637-1638; — Isaac Le Page, 1638-1639; — Nicolas Loysel, 1639-1640; — François Godart, 1640-1641; — Nicolas Le Planquois, 1641-1642. — 1617-1618 : Reçu de damoiselle Agnès de Palme, veuve de noble homme Marc Challon, tutrice des enfants sous-âge de défunt Pierre de Challon, avocat en la Cour, 50 livres; de la femme de Jean Le Prevost, secrétaire de l'archevêque, 1 pistole pour un banc. — 13 livres cueillies par 2 demoiselles, durant la semaine sainte, pour le linge suivant la coutume. — Pour le pain de cène a esté donné par M. Marais, avocat, 32 sous, au lieu du pain bénit. — Paiements faits à Robert Tynel, vitrier; — à Pierre Lheureux et Etienne Laigle, menuisiers. — 1618-1619 : « A François Pizart, marchand orfèvre à Paris, 366 livres pour une croix et 2 chandeliers d'argent dorés. — A Jean Berruyer, menuisier, pour 2 escaliers et marches de bois pour mettre sur l'autel, 100 sous. — A Pacquet Bucquet, peintre, pour avoir peint et doré les dites deux marches, relavé le tabernacle et resemé d'azur aux endroits nécessaires, remis en couleur les images de la Vierge et de saint Estienne, 10 livres. » — 1621-1622, paiement fait à M. Henri Jouen, orfèvre. — 1622-1623, inhumation de M. Baudry, avocat en la Cour, dans le chœur de l'église.— 1623-1624 : A Romain de Beauvais, marchand libraire, 13 livres tournois pour un missel et un supplément, de nouveau imprimés de l'autorité de M[r] l'archevêque. — 1624-1625, funérailles de la fille de M[r] d'Ymare en la chapelle Saint-Firmin, 20 janvier 1625. — 1626-1627, paiement fait à Jean Berruyer, menuisier.— 1628-1629 : Liste de tous ceux qui ont contribué à l'achat de 2 chapes, l'une de velours rouge, l'autre de damas blanc, et de 2 rideaux de damas blanc. — Au curé de Saint-Amand, pour avoir prêché le jour de saint Etienne, 32 sous. — A Nicolas Mauger, fondeur, pour un benitier de cuivre, 7 livres tournois. — 1630-1631, à M. Gyot, avocat, pour un plaidoyer, 64 sous. — 11 novembre 1631, ordonnance de M. Hallier, vicaire général, à la suite d'une visite de l'église. — 1631-1632, inhumation du surnommé Fernandes. — 1633-1634, 50 livres données par le comptable pour s'être dispensé de mettre des *cœuilleresses* les jours et fêtes de saint Etienne. — Paiement à Isaac Michel, menuisier. — 1634-1635, inhumation de M. Pierre Fermanel. — 1635-1636, paiement à M. Le Febvre, organiste. — 1637-1638, inhumation de M. Baudry du Buc, le 17 décembre 1637. 1638-1639, inhumation de M. de Pardé, le 14 août 1638. — A M. Dehors, avocat, pour un plaidoyer, 8 sous. — — 1640-1641, inhumation de M. de la Ferté, conseiller en la Cour des Aides.

G. 662. (Registre.) — In-folio, 280 feuillets. papier.

1642-1668. — Comptes de la Fabrique de Saint-Étienne-la-Grande-Eglise. Les comptes vont de la Pentecôte d'une année à la Pentecôte de l'année suivante. — Trésoriers : Jules Poullain, orfèvre, 1642-1643;— Adrien de Gruchy, chirurgien juré, 1643-1644; — Robert De Pardey, marchand mercier, 1644-1645;— Philippe Poullain, orfèvre, 1646-1647; — Jacques Le Tellier, 1647-1648;— Guillaume Guerente, sieur du Parc, 1648-1649;— M. de Brécy, procureur du Roi au bailliage, 1649-1650; — Jean-Baptiste Halley, orfèvre, 1650-1651; — Jacques Alexandre, 1651-1652; — Isaac Guerente, 1652-1653; — Philippe Lagenet, 1653-1654; — Jean Domon, 1654-1655;— Robert Lesperon, 1655-1656;— Lucas Boullaye, écuyer, sieur du Val-des-Leux, secrétaire du Roi, 1656-1657; — Roderic de Challon, baron de Crétot, conseiller du Roi en ses Conseils, 1657-1658; — Robert Toustain, ancien juge consul, 1658-1659; — Guillaume Périer, 1659-1660; — Eustache Le Louvel, 1660-1661; — Pierre Moulin, 1661-1662; — Alexandre Tassel, 1662-1663; — Jean Blanc-bureaux, 1663-1664; — Michel Poullain, orfèvre, 1664-1665; — Barthélemy Loisel, 1665-1666; — Nicolas Roussel, 1666-1667; — Louis Toustain, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Rouen, 1667-1668; — Macé Bonnel, 1668-1669; — Louis Périer, 1669-1670.— 1642-1643 : Nicolas Cousin, curé; Nicolas Cousin, vicaire; Henri Martel, Isaac Labbé, chapelains. — Jacques Jehan, prêtre, clerc. — A Marin Souillet, libraire, pour 6 mains de papier, à 10 sous la main, vendues pour le présent registre. A Etienne Vereul, libraire, pour avoir relié et recouvert le dit registre, 65 sous; pour l'avoir fait régler, 35 sous; pour y avoir fait mettre 2 crochets, 10 sous.— 1643-1644 : « A Pierre Guerpin, menuisier, 81 livres pour avoir faict ung ballustre de bois de chesne, fait 2 crédences, ung pupiltre, 2 haseoulières, etc. A Nicolas Quesnel, maître serrurier, pour la ferrure du dit balustre, 23 livres. » — 1644-1645, inhumation de Noël Guerould, écuyer, secrétaire du Roi, qui avait été Trésorier en 1617. — 50 livres données par le Trésorier « en lieu des filles à cueillir, aux jours et festes de saint Estienne, ainsy qu'il est accoustumé. » — *Cœulte* du linge aux maisons des paroissiens durant la semaine sainte, en présence de M. Cousin, vicaire, et de madame Poullain, Trésorière, 14 livres. — 1645-1646, inhumation, le 18 août

1645, de maître Pierre de Marbeuf, écuyer, sieur de Sahurs et d'Ymare, conseiller du Roi et maître particulier des eaux-et-forêts en la vicomté du Pont-de-l'Arche, sous la tombe de son aïeul, dans la chapelle de Saint-Fremin. — 1646-1647 : « A deux hommes qui ont houssé et nettoyé l'église, tant hault que bas, et prins pour ce faire le pennier de Notre-Dame, 30 sols. — A Nicolle Cousin, lingère, pour toile à faire 2 serviettes à communier à M. le Premier Président... Au sieur Lallemant, libraire, pour avoir vendu un missel, etc., 8 l. — A Nicolas Le Roux, vitrier, pour avoir raccoustré les vitres, 8 livres. » — 1647-1648, achat de toile violette pour faire un voile à mettre devant le grand autel pendant le carême; à Dangerville, peintre, pour y avoir peint une couronne avec 2 noms de Jésus, 30 sous. — 1650-1651, inhumation de M^{r} le curé Nicolas Cousin, 10 livres. — 1651-1652, inhumation de Me Charles Baudry, sieur de Berville et d'Imbleville, conseiller au Parlement, 100 sous. — A Clément Malassis, imprimeur, pour avoir imprimé les indulgences octroyées en cette paroisse aux 2 fêtes de saint Etienne, 4 livres 10 sous. — 1652-1653, inhumation de M. du Val-Halley, conseiller au Parlement, porté à Saint-Herbland, 4 livres. — 1653-1654, paiements à Nicolas Hédou et Pierre Blondel, maçons; — à Pierre Guerpin, menuisier; — à Nicolas Quesnel, maître serrurier; — à Jean Racyne, maître peintre en cette ville, 425 livres pour la contretable d'autel et le tabernacle; — à Jean Allain, maître peintre, pour peinture de 5 piliers, 13 livres; — à Nicolas Le Roux, maître vitrier, 17 livres 10 sous. — 1654-1655, legs de 100 livres fait par M. Hallé, sieur de Cantelou, conseiller au Parlement. — 1655-1656, à David du Petit Val, libraire, pour un antiphonier avec housse et crochets, 10 livres. — 1656-1659, à Jean Ficquet, menuisier, pour un confessionnal, 56 livres. — 1662-1663 : « Au sieur Maury, imprimeur, pour avoir imprimé les affiches des pardons, 5 livres. — Au peintre, pour avoir fait le tableau de l'indulgence, 2 livres 10 sous. » — 16 décembre 1664, inhumation de M. de Bouillon, conseiller au Parlement. — 17 février 1666, inhumation de Mre Charles Cousin, prêtre, prieur claustral de l'abbaye de Savigny, décédé à l'âge de 43 ans. — 1667-1668, paiements faits à Henri Gosset, maître maçon, pour avoir pavé l'église; 150 livres pour avoir recoupé et retranché les pieds des piliers de la maçonnerie, pour placer les *carolles*, 8 livres 13 sous. — 6 août 1666, délibération pour obtenir à l'amiable du Chapitre de Rouen, restitution de l'ancien cimetière de la paroisse.

G. [illegible]. (Registre.) — Grand in-folio, [illegible] feuillets, papier ; relié en basane.

1670-1739. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Église de Rouen. Les comptes vont de la Pentecôte d'une année à la Pentecôte de l'année suivante. — Trésoriers : Jacques Dehors, 1670-1671 ; — Pierre Guerard, 1671-1672 ; — Thomas Delamare, 1672-1673 ; — Pierre Le Verrier, 1673-1674 ; — Pierre de Landalle, 1674-1675 ; — Pierre Collenge, 1675-1676 ; — Michel Legendre, 1676-1677 ; — Pierre Rivière, 1677-1678 ; — Pierre Le Barbe, 1678-1679 ; — Benoit De Pardé, 1679-1680 ; — Etienne Larchevesque, 1680-1681 ; — Pierre Le Carpentier, 1681-1682 ; — François Mouton, 1682-1683 ; — Nicolas Chefdrue, 1683-1684 ; — Pierre Langlois, 1684-1685 ; — Pierre Le Villain, 1685-1686 ; — Pierre Masseline, sergent royal noble à masse au bailliage de Rouen, 1686-1687 ; — Nicolas Prevel, 1687-1688 ; — Charles Clavier, 1688-1689 ; — Laurent Le Vasseur, 1689-1690 ; — Michel Hermier, 1690-1691 ; — Nicolas Baillehastre, 1691-1692 ; Nicolas Mirault, 1692-1693 ; — François Bance, 1693 1694 ; — Charles Le Hue, 1694-1695 ; — Henri Lagenet, 1695-1696 ; — Guillaume Grébauval, 1696-1697 ; — Jacques Bertin, 1697-1698 ; — Duhamel, président en la Chambre des Comptes, 1698-1699 ; — Asselin, conseiller au Parlement, 1699-1700 ; — Jean Langlois, 1700-1701 ; — François Meillibuc, 1701-1702 ; — François Le Mire, 1702-1703 ; — Philippe Roussel, 1703-1704 ; — Simon Du Coudray, 1704-1705 ; — Pierre Collenge, 1705-1706 ; — Gabriel Le Chandelier, 1706-1707 ; — Laurent Le Vasseur, 1707-1708 ; — Alexandre Vinchon, 1708-1709 ; — Nicolas Videcoq, procureur en la Chambre des Comptes, 1709-1710 ; — Louvel de Repainville, contrôleur général des restes de la Chambre des Comptes, 1710-1711 ; — Guillaume Dury, 1711-1712 ; — Jacques Gosselin, 1712-1713 ; François Fortin, 1713-1714 ; — Jacques Le Vasseur, 1714-1715 ; — Henri Porlier, 1715-1716 ; — Claude Engren, 1716-1717 ; — Jacques Duval, 1717-1718 ; — Jacques Le Monnier, 1718-1719 ; — Michel Bouillon, 1719-1720 ; — Pierre Martel, 1720-1721 ; — Pierre Delamare, orfèvre, 1721-1722 ; — Jacob Fulletot, 1722-1723 ; — François Le Gras, 1723-1724 ; — André Laisné, 1724-1725 ; — Joseph Roussel, 1725-1726 ; — Martin Pavie, 1726-1727 ; — Henri-Michel Picquais, 1727-1728 ; — Charles Le Clerc, 1728-1729 ; — Nicolas Le Verdier, 1729-1730 ; — Guillaume Petit, 1730-1731 ; Nicolas Le Picard, 1731-1732 ; — Robert Le Monnier, 1732-1733 ; — Joseph Le

Monnier, 1733-1734 ; — Robert Dupuys, 1734-1735 ; — Thomas Bertin, 1735-1736 ; — Jacques De Guyenne, 1736-1737 ; — Nicolas Gallot, 1737-1738 ; — Nicolas Le Cointe, 1738-1739. — 1670 : « Pour l'enfant d'un compagnon cloutier, enterré bien avant dans Notre-Dame, attendu que les sieurs du Chappitre ont occupé de maisons le simetierre dépendant de la paroisse.» — 25 inhumations (notamment celle de Claude Bocquet, horloger); prix habituel des inhumations, 20 sous. Inhumation de Jean Osmont, libraire, 2 livres, 1671-1672 ; — de madame de Motteville, 10 livres, 1687-1688 ; — de M. de Motteville, 1688-1689. — 43 inhumations, 1693-1694 ; 18, 1694-1695 ; 14, 1695-1696 ; 2, 1697-1698. — Inhumation de madame de Montenay, portée en l'église des Cordeliers, 12 livres, 15 mai 1701 ; — de Marguerite Ferrant, femme du sieur Le Maire, 18 août 1703 ; — du curé d'Oissel, 1711-1712. — 1670, achat chez Malassis, libraire, de livres pour les inhumations, baptêmes et mariages, 33 sous. — A Etienne Baudouin, tourneur en ivoire, pour un crucifix de bois noir avec image d'ivoire pour servir quand on donne l'extrême-onction aux malades, 2 livres. — Paiement à Jean Le Roux, maitre vitrier, 1671-1672 ; à Lemire, orfèvre, 1672-1673 ; — à Oursel, imprimeur, pour avoir imprimé un cent d'indulgences, 1673-1674 ; — à Sauvage, menuisier, 25 sous pour 2 bâtons pour porter des mortuaires, 1675-1676 ; — à Tiercelin, imprimeur, 2 livres 6 sous pour avoir fait des billets pour publier les indulgences de saint Etienne, 1678-1679 ; — à un orfèvre, pour avoir raccommodé le crucifix de l'agonie, 1682-1683 ; — à un vitrier pour réparations des vitres ruinées par la grêle, 1683-1684 ; — à Bonaventure Le Brun, 25 sous pour les billets de la fête de la translation de saint Etienne, 1691 ; — à un menuisier pour 2 tambours à la petite chapelle et à la petite sacristie, 1698 ; — à Le Mire, orfèvre, 1700-1701, 1709-1710 ; — à un sculpteur, pour avoir mis 2 mains à l'image de saint Etienne, qui est sur l'autel, 3 livres 12 sous, 1704 ; — au sieur Le Prince, pour avoir blanchi la chapelle de tous les saints, et peint la balustrade, 25 livres, 1727. — Règlement pour la location des bancs des Trésoriers et des autres paroissiens, 27 bancs, 8 octobre 1683. — Don par Michel Le Thuillier, curé d'Eprétot-en-Caux, natif de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grand-Eglise, de 5 pièces de tapisserie en broderie, 1690. — Quêtes pour arriver au paiement du droit d'armortissement qui s'élevait à 523 livres : M. de Motteville, président à mortier au Parlement, 24 livres ; M. de Saint-Gervais, conseiller au Parlement, Trésorier d'honneur, 100 livres ; M. de Chalon cabinet, 6 livres ; M. Cottart, marchand orfèvre, 3 livres 4 sous, 1693. — Madame d'Osmond contribue dans une large part à la construction d'une nouvelle contretable. On adopte les plans de M. De France, 1728. — Compte particulier pour ce travail ; paiement à Le Prince, 75 livres ; au même, pour avoir mis en peinture, façon de marbre, le fond de la contretable où était attachée l'image de saint Etienne, 25 livres ; au même, pour l'encadrement des 2 cristaux des 2 petits reliquaires placés sous les images de la sainte Vierge et saint Joseph ; au même, pour dorure des dites images ; au sieur Le Carpentier, pour les stalles, 185 livres. — Inscription de la tombe de madame d'Osmond. — Au sieur Mauviel, peintre, pour avoir peint, des 2 côtés, les devant-d'autel des 2 petites chapelles, 100 livres. — Au sieur Le Prince, pour la dorure de la contretable, 650 livres, 1728. — Délibération pour le prix des bancs, 17 février 1736. — Registre fort endommagé par l'humidité.

G. [illegible]. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, relié en parchemin.

1739-1775. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Trésoriers : Jacques Vauquelin, 1739-1740 ; — François Varin, 1740-1741 ; — Jean Sulmont, 1741-1742 ; — David-Jacques Fossard, 1742-1743 ; — Guillaume Pantin, 1743-1744 ; — Louis Bertin, 1744-1745 ; — L. Le Houé, 1746-1747 ; — Porlier l'aîné, 1747-1748 ; — Nicolas Porlier, 1748-1749 ; — Jacques Cousin, 1749-1750 ; — Romain-Eustache Lagenet, 1750-1751 ; — Nicolas Gilles, 1751-1752 ; — Pierre Delamare, 1752-1753 ; — Sanson Clavier, 1753-1754 ; — Isaac Gouel, 1754-1755 ; — Pierre-Jacques Pouches, 1756-1757 ; — Charles Lagenet, 1757-1758 ; — Nicolas Vasselin, 1758-1759 ; — Jean-Baptiste Clavier, 1759-1760 ; — Charles Lagenet, 1760-1761 ; — Pierre Houssaye, 1761-1762 ; — Robert Engrant, 1762-1763 ; — Etienne Olivier, 1763-1764 ; — Nicolas Guiffard, 1764-1765 ; — Paul-Louis De la Barre, 1765-1766 ; — Nicolas Blanchard, 1766-1767 ; — Nicolas Vasselin, 1767-1768 ; — Pierre-Louis Mouton, 1768-1769 ; — Louis-Pierre Pimont, 1769-1770 ; — Pierre Hauguet, 1770-1771 ; — F.-L. Benze, 1771-1772 ; — Philippe Boucherot, 1772-1773 ; — Romain Picard, 1773-1774 ; — Michel-Joseph le Mazurier, 1774-1775. — Inhumation de madame Bougainville, 1739-1740 ; — de M. Berthelin, 1765-1766. — Dépense de 53 livres pour le droit de 20 sous perçu par l'église métropolitaine pour chaque inhumation, 1760-1761. — Travaux aux portes

de l'église par Le Prince, peintre-doreur, 1748-1749. — A M. Bréhain, avocat, le 29 avril 1756, 36 livres pour avoir plaidé et gagné le procès au sujet des chaises de Notre-Dame. — A M. Le Clerc, avocat, pour ses honoraires d'une requête contre le sieur Lundy au sujet du pain bénit, 6 livres. — A la fin, liste des bancs numérotés avec les prix, 1745. — Curés de la paroisse : Quimbel, 1740-1742; — Le Vieux, 1743-1759; — Bourgeaux, 1760-1765; — Renault, 1767-1775.

G. 6565. (Liasse.) — 211 pièces, papier.

1646-1700. — Pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, des années 1646, 1650, 1654, 1664, 1667, 1669, 1670, 1691, 1692, 1694, 1699. — Quittance de Nicolas Le Roux, verrier; sa signature est accompagnée de sa marque, consistant en une fleur, 1646. — Toile pour servir à la communion pour M. le premier Président, 1647. — Quittances de Henri Gosset, maître maçon, 1655; — de Denis Feraguet, menuisier, 1617; — de David Hardouin, ébéniste; — de Jean Le Pileux, peintre, Nicolas Thibault, serrurier, Denis Feraguet, menuisier, Michel Poullain, orfèvre, 1669; — de Pierre Des Rocques, libraire, pour reliure de 2 manuels; — de Romain Malassis, libraire, pour 2 registres pour les inhumations et baptêmes; — de Bonaventure Le Brun, libraire, pour 1 grand livre pour les comptes; — de Jean Le Roux, vitrier, 1670.

G. 6566. (Liasse.) — 201 pièces, papier.

1701-1711. — Pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Quittances de H. Grevin : 9 livres pour avoir peint le contre-autel et dessus de l'autel et blanchi le lambris accôté à la petite chapelle; — de Jacques Lernault, vitrier; 12 livres pour avoir remis 2 grands panneaux de peinture en plomb neuf, 1705; — de Jean-Baptiste Teslon, menuisier, 20 livres pour façon d'un confessionnal, 1707; — de Jacques Lernault, vitrier, 1711.

G. 6567. (Liasse.) — 235 pièces, papier.

1712-1761. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. Quittances de Christian Schneider, menuisier; — de Cabut, imprimeur; 30 sous pour 200 de billets, 1746; — de Le Prince; 12 livres pour avoir fourni et doré un pied sculpté, posé dans la niche qui sert au Saint-Sacrement, 1748. — Marché avec Guillaume Lureux, maître menuisier de Saint-Maclou, pour façon des bancs à faire en bois de chêne de Hollande, 1754. — Quittance de Nicolas Porlier, orfèvre; 317 livres pour un bénitier d'argent; façon, 120 livres, 1756; — de Guillaume Doyère, menuisier; 180 livres pour un confessionnal au curé, 1763.

G. 6568. (Liasse.) — [illegible] pièces, papier; 1 imprimé.

1765-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Ouvrier plâtrier payé 28 sous par jour; — manœuvre, 16 sous, 1765. — Quittances de la veuve Maille, chasublière; de Machuel, imprimeur; 3 livres pour 300 billets d'assemblée, 1766; — de M. Le Clert, avocat; 96 livres pour honoraires de conférences, consultations et plaidoiries, 1769; — de Blanchard, orfèvre, 1771; — de Porlier, autre orfèvre, 1772. — Devis des ouvrages de serrurerie que MM. les curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise désirent faire pour clôture de leur église; Nicolas Langlois, serrurier. — Devis des ouvrages de maçonnerie et de menuiserie pour la même clôture; Pelfresne, maçon; Rivière, menuisier. — Quittances de M. Tierce, peintre; — de M. Le Queu, architecte, 1775-1776. — Billet imprimé : « A la belle Hache d'or. — Noël Guisier, marchand mercier-quincaillier sur le port, à côté de la porte de Paris, à Rouen, tient magasin de merceries-quincailleries de France, d'Allemagne, Hollande, Angleterre, et généralement toutes sortes de serrureries fines et communes. Il tient les foires de Caen, en sa loge, rue de Caen, et à Guibray, en sa loge, rue des Chaudronniers, près la citerne. Le tout à juste prix. De l'imprimerie de Jac. Ferrand, rue Ganterie, à Rouen. »

G. 6569. (Liasse.) — [illegible] pièces, papier.

1789-1790. — Pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Mémoire de l'argent déboursé pour un procès : le 12 juin 1783, au domestique de M. Thieullen, 1 livre 10 sous; le 19 juin, pour une conférence chez M. Du Castel, avec M. Barrois, 12 livres; au domestique de M. Du Castel, 1 livre 4 sous; le 30 aoust, à M. Dufour, avocat, à-compte sur son mémoire, 96 livres. — Mémoire de M. Baron, vitrier; 6 livres pour 4 pièces de verre peint, etc.; — de M. Poisson père; 120 livres pour le modèle et avoir ajusté les moulures autour de l'autel et fourniture de la fonte en cuivre; — de Lamoureux, orfèvre, 1782; — de M. Pelfresne, pour le pavage du sanctuaire, 1784;

— de Deglos, pour M. Oursel, imprimeur : 74 livres pour 200 exemplaires d'un mémoire pour la Fabrique contre le Chapitre de l'église métropolitaine, le dit mémoire tenant 4 feuilles in-4° Saint Augustin, grand papier, à raison de 18 livres la feuille, plus 2 timbres, fourni 16 demi-feuilles à 2 sous 6 deniers, 1783. — Quittance du même ; 3 livres 10 sous pour 100 affiches sur pot pour la fête de la Révélation des reliques de saint Etienne, 1789.

G. 6570. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier, relié en parchemin.

1742-1768. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — 10 septembre 1747, acceptation de la fondation faite par Geneviève de Quittebeuf, veuve de M. Houllebrèque, d'un salut solennel, le jour de la Circoncision. — 21 avril 1748, on approuve la proposition faite par M. le curé « de faire une augmentation d'ornements en cuivre ciselé et doré en or moulu au tabernacle ». — 23 décembre 1743, conformément à l'ordonnance de Mgr de Becthomas, président de la Chambre des vacations, les Frères des Ecoles chrétiennes paieront par provision, 4 livres 10 sous pour les frais du pain bénit. — 13 décembre 1755, « l'église de Saint-Etienne n'estant pas suffisante pour contenir tous les paroissiens, une partie dans tous les temps a été obligée, pour assister au service divin, de se placer dans l'aile de l'église de Notre-Dame, qui reigne le long de la dite église de Saint-Estienne et des chapelles de saint Eustache et de saint Jacques qui fait partie du terrain appartenant à la dite église Saint-Etienne. » — Les paroissiens se servaient des chaises du Chapitre ; mais comme le Chapitre en avait augmenté le prix, et en avait fait, pour ainsi dire, une grosse ferme, on décide, d'une voix unanime, que la Fabrique de Saint-Etienne ferait placer des chaises dans la dite sous-aile et terrain de l'appartenance de la dite église, aux frais du Trésor, et qu'en cas d'opposition du Chapitre, on se pourvoirra par devant tous juges qui auront à connaître de la contestation. — 22 mai 1760, acceptation d'une fondation pour M. Le Vreux, ancien curé. — 7 décembre 1760, on songe à demander comme église paroissiale l'église de l'Hôtel-Dieu, devenue vacante. — 23 mai 1763, comme il est difficile que les assemblées qui se sont jusqu'ici tenues dans l'église soient toujours exemptes d'indécence, et que la liberté de s'expliquer est gênée au pied de l'autel, on accepte l'offre de M. le curé, de permettre que ces assemblées se tiennent chez lui à l'avenir. — 3 juin 1763, marché pour 2 rangs de stalles avec M. Doyère, maître menuisier. — 19 février 1764, on fera paver la chapelle de Tous les Saints, et on y fera mettre un confessionnal.— 17 septembre 1765, on certifie au Parlement que l'église de la cathédrale sert de cimetière à la paroisse, qu'on y enterre depuis un temps immémorial, qu'on ne trouve aucun inconvénient à y enterrer, qu'il n'est jamais venu aucunes plaintes d'exhalaisons malsaines.— Discussions pour la réparation du presbytère. — Nominations de Trésoriers.

G. 6571. (Registre.) — In folio, 196 feuillets, papier.

1768-1790. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Inventaire général de tous les meubles, ornements et argenterie, conformément à la délibération du 1er septembre 1769 : une croix d'argent et son bâton, couvert de feuilles d'argent en fleur de lis ; un buste de Vierge et un œil d'argent. — 16 mars 1774, le curé représente que, la porte de l'emplacement des fonts de la dite paroisse étant dans le parvis de Notre-Dame, les fonts sont toujours malpropres ; qu'il serait possible de faire une ouverture dans l'aile droite de la chapelle pour faire l'entrée des fonts. — Mention de l'exécution de ce travail, 3 avril même année. — 28 juin, délibération sur l'opposition faite par le Chapitre à l'établissement d'une nouvelle clôture en menuiserie, surmontée d'une frise en fer au-devant de l'église. — 19 décembre 1776, la Fabrique demande que la porte de l'église de la paroisse soit ouverte au curé toutes les fois qu'il le requerra pour l'administration des sacrements, tant de nuit que de jour ; que les mariages soient célébrés à 4 heures du matin suivant l'ordonnance de Mgr l'archevêque, en date du 2 juin 1772 ; que le curé soit dispensé à l'avenir de se présenter à la barre du Chapitre pour lui demander la permission d'exposer le Saint-Sacrement aux 2 fêtes de saint Etienne, ainsi que pour le salut du Saint-Sacrement, du dimanche de la Quasimodo, et celui de la 1re communion des enfants, conformément à l'usage du diocèse et particulièrement à celui du Chapitre. — 19 août 1780, délibération sur un arrêt de la Cour, du 11 de ce mois, qui fait défense d'inhumer dans le parvis de la cathédrale. — 12 août 1782, on agrandira l'armoire en forme d'autel qui servait à serrer les chapes et autres ornements dans la sacristie ; et on fera, au grand autel du chœur, un cadre en cuivre doré autour de la table du dit autel, attendu que le bord de la dite table, qui était en bois peint en bleu, gâtait les

ornements. On garantira le tombeau du dit autel, au moyen d'une devanture qui sera peinte par le sieur Tierce.

G. 6572. — (Liasse.) — 38 pièces, parchemin. 5 pièces, papier.

1367-1635. — Fondation pour Jeanne Ferment, jadis veuve de feu Jean Charue.—Lettres de Charles VII (Tours, mars 1457) autorisant l'achat d'une rente de 15 livres tournois pour cette fondation. — Quittance du Trésor du Roi à Paris, d'une somme 150 livres pour la finance des dites lettres. — Titres de propriété relatifs à cette fondation : Vente d'héritages en la paroisse Saint-Pierre-l'Honoré, de Rouen, par Guillebert Le Boullier, et Maline, sa femme, par avant femme de feu Jean Rouxel, dit Chahote, et par Colin Salvart et par Maline, sa femme, fille et héritière du dit Rouxel et fille de la femme du dit Le Boullier, 6 août 1427. — Bail de rente à héritage par Pierre Vymont et par les autres exécuteurs testamentaires de Jeanne Charue, à Richard Le Febvre, fondeur, d'une maison, paroisse Saint-Pierre-l'Honoré, septembre 1462. — Vente par Robert Ausouf et Jeanne, sa femme, à Robert Dehors, pour 30 francs d'or, d'une maison, paroisse Saint-Maclou, en la rue qui va derrière la Foulerie, 1367. — Acte passé devant François Thorel, maire de Rouen, 4 avril 1367 (V. S.), par lequel Jean Petit et Jean Petit le jeune, héritiers de Jeanne Ausouf, renoncent à leurs prétentions sur l'héritage vendu par Robert Ausouf à Jeanne Dehors. — Transport de rente à Arnoult Gouppil par Guillaume Ango, de la paroisse Saint-Godard, dimanche 8 mars 1438. — Mention d'Alexandre de Berneval, maître des œuvres de maçonnerie du Roi à Rouen, et de Jean Le Monnier et Guillebert Le Petit, charpentiers jurés, 21 février 1423; — de Robert Aubert, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, 7 février 1447 (V. S.); — des avocats Nicolas Le Pelletier et Karados Guerin, 15 décembre 1441 ; — de Colin De la Haye, autre avocat, 20 août 1460; — de Robinet Turquetil, orfèvre, 1 août 1460.

G. 6573. (Liasse). — 10 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier (3 imprimés.)

1403-1786. — Testament de Jean Rosse, sous le sceau de l'église de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, 26 septembre 1416, approuvé par l'official de Rouen, 17 mars 1416 (V. S.) : « *In nomine Domini amen.* Je Jean Rosse, de la paroisse Sainct-Estienne en la grant église de Rouen, sain et bien dispos de ma pensée, fais et ordonne mon testament et ma derraine volonté en la manière qui ensieut. Premièrement je recommande l'âme de moy à Dieu, mon père et createur, à la benoîte Virge Marie, à monsieur saint Michel l'angre. » Legs à sa paroisse, à l'œuvre Notre-Dame, aux quatre religions mendiantes, à la Magdeleine, aux Bons Enfants, etc... — Réquisition en aide de droit, au doyen et au Chapitre de Rouen, par Jean Le Moine, vicomte de Rouen, à l'occasion d'un procès, aux plaids d'héritage à Rouen, entre Robert Auber, curé de Saint-Etienne de la grande église de Rouen, et Jean Coquet; il leur demande de faire citer les témoins, leurs sujets et justiciables, 7 février 1447. — Achat par les exécuteurs testamentaires de Jean Rosse, d'une maison pour servir de presbytère à Saint-Etienne-la-Grande-Eglise et donation de la dite maison à la dite église de Saint-Etienne, à charge de fondation pour le dit Rosse, 18 février 1419; engagement pris par le curé de faire dire une messe à note, chaque samedi, pour le dit Rosse, 17 novembre 1430. (Originaux et copies manuscrites et imprimées.) — Emphytéose faite au même Jean Rosse, par Jean Valleren, chapelain de la chapelle Saint-Martin, fondée en la chapelle du Saint-Esprit de la cathédrale, d'une maison près du manoir de Longueville, 13 août 1403. — Fondations de messe par Marguerite Le Ber, 19 août 1669; — par Marie-Anne-Cécile Le Vreux, 1760. — Vente de rentes. — Compte de la Fabrique de Saint-Etienne, de 1742-1743. — Lettre au sujet de l'imposition pour le nouveau cimetière, 1786.

G. 6574. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin. 81 pièces, papier.

1515 (copie)-1696. — Procès pour obtenir le paiement d'arrérages de rentes dues à la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Parmi les titres, une vente faite par maître Jacques Marais, écuyer, avocat au Parlement et Conseil de sa Majesté, demeurant à Paris, rue d'Anjou, à Louis Boullais, écuyer, sieur du Val-des-Leux, d'une maison en la dite paroisse, 1655. — Fondation par Jeanne Brasdefer, veuve de Guillaume Le Fèvre, d'une haute messe des cinq plaies de Notre Seigneur tous les mercredis de l'an, au 1er son de prime de Notre-Dame, qui est à 8 heures, durant l'avent et le carême, à la fin de la [illegible] 4 vendredis des Quatre Temps, 2 février 1606. — Fondation par Pierre de Rouves, marchand bourgeois à Rouen, 29 janvier 16[illegible] — [illegible]

Nicolas De Bures, vicaire de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1569-1696. — Autre fondation pour le sieur Benoit De Pardé, ancien juge consul à Rouen, 1685. — Testament de Nicolas Quevilly, 1687. — Ces pièces portent les nos 5, 6, 10, 11, 12, 13, 16, 17, d'un ancien inventaire.

G. 6675. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1688-1731. — Inventaire des biens de demoiselle Barbe Vauquelin, veuve d'Eustache Louvel, huissier au parlement, 1688. — Autre inventaire des biens de M. Charles Suzanne d'Epinay, docteur en théologie de la faculté de Paris, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, décédé le 12 février 1695; vente du mobilier, notamment des livres; prix indiqués : *Les Chroniques de France*, de Belleforest, in-f°., 1 livre 12 sous; l'*Histoire ecclésiastique*, de M. de Harlay, in-f°., 15 sous; *Plutarque*, in-folio, 29 sous; 5 petits livres en parchemin, vieils, 3 sous; un paquet de six vieils petits livres en parchemin, à un passant, 1 sou. — Procès contre Jacques Le Tellier, Trésorier de la paroisse, « pour avoir omis, le jeudi saint dernier, après les Ténèbres, de faire les cérémonies de la cène dans l'église Saint-Etienne-la-Grande-Eglise ; pour n'avoir, au mépris de l'ancien usage et cérémonie de temps immémorial pratiqué, présenté du pain et du vin et du pain de cène aux curé, prêtres et autres assistants, ce qui auroit apporté du bruit et scandale dans la dite église, » avril 1648. — Extrait d'arrêt du Conseil d'Etat au sujet d'un monnayeur de Rennes, qui l'exempte, en tant que monnayeur, des fonctions de marguillier, 1697. — Procès-verbal de visite de l'église Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, par Pierre Robin des Bouillons, archidiacre du Grand-Caux, et Pierre de la Hogue, chanoines, députés du Chapitre, 28 juillet 1726. — Marché avec Mathieu Le Carpentier, maître menuisier, pour faire des bancs autour du pilier qui est au milieu de l'église, 1734. — Ces liasses portent les nos 18, 20, 28, 30, 31, 32, d'un ancien inventaire.

G. 6676. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier.

1433-1776. — Procès à propos de fourniture de cire faite pour l'église Saint-Etienne-la-Grande-Eglise au sieur Maugis, Trésorier tombé en faillite, la difficulté provenant de ce que le dit Maugis, suivant l'usage de la paroisse, était obligé, en qualité de Trésorier gérant, de fournir une partie de la cire de ses deniers, 1557. — Autre pièce de procédure pour l'apurement du compte de Philippe Boucherot, conseiller référendaire en la chancellerie, ancien Trésorier, 1773. — Procès contre les Frères des Ecoles chrétiennes; — contre les sieurs Jacquelin et de Vitry, pour refus du chanteau à faire le pain bénit, 1753, 1771, 1776. — Procès entre Bernard Théveneau, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise et les chanoines du prieuré de la Madeleine, qui avaient fait sommer les habitants de certaines boutiques et salettes près du dit Hôtel-Dieu, de faire leurs pâques en l'église du prieuré, avril 1661. — Procès-verbal de cérémonie de relevailles faites à Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, à l'effet de constater le droit du curé de cette paroisse, à l'encontre du curé de Saint-Denis, qui avait fait le baptême de l'enfant, dans la croyance où il était que la maison où cet enfant était né appartenait à la paroisse de Saint-Denis, 1759. — Mémoire du curé Le Vreux, au sujet du partage des honoraires de l'inhumation de feu M. l'abbé du Tiercent, vicaire général, entre les curés de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise et de Saint-Nicolas : M. l'abbé de Tiercent avait son domicile, 9 mois avant sa mort, en la paroisse de Saint-Etienne; son bail durait encore; il y avait laissé son domestique et ses provisions. Voyant sa santé chancelante, et pensant qu'une maison plus gaie pourrait contribuer à son rétablissement, il accepta 2 chambres que lui offrit M. l'abbé Guerin, sur la paroisse Saint-Nicolas, et y mourut subitement. — Vente par Robert De Houppeville à Miquiel Caval, de 20 sous de rente pour 12 saluts d'or et 20 sous de vin, 1433. — Acte par lequel Arnault Gouppil baille en échange, à fin d'héritage, à messire Jehan Billart, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, et à ses successeurs, 20 sous de rente sur les hoirs de feu Thomas de Bapaulmes, en échange de pareille rente sur une maison, rue Saint-Martin-du-Pont, et ajoute à cette rente une autre de 20 sous pour fondation de messes, 11 mars 1439. — Sentence arbitrale prononcée par Jean des Essarts et Guillaume Pilloys, sur un procès au sujet de cette rente entre Pierre Caron, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, et noble homme Jean Le Gouppil, écuyer, sieur de Noyers, décembre 1498. — Ces pièces portent les nos 35, 36, 37, 39, 42, 43, 44, 45, 48, d'un ancien inventaire.

G. 6677. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1481-1775. — Accord entre Jean Cardon, dit Du Perche et Pierre Caron, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, au sujet d'une rente pour acquit de fondation, 13 septembre 1486. — Sentence de Pierre

Raoullin, lieutenant général, de Colart de Moy, bailli de Rouen, sur un procès entre le Chapitre de Rouen et le même curé, au sujet de la nomination de celui-ci à la cure de Saint-Etienne, vacante en cour de Rome, moyennant pension au curé, Pierre Vymont, qui avait résigné, 1er septembre 1484. — Requête adressée au Chapitre de Rouen par les curés et Trésoriers de l'église Saint-Etienne-la-Grande-Eglise : Ils avaient délibéré de faire une clôture nouvelle pour fermer leur chapelle paroissiale conformément au plan de maître Lequeu, architecte ; ils demandent qu'il leur soit permis de faire une entaille légère dans l'embassement du pilier pour placer le tournant et le pilastre du lambris sans altérer la solidité et l'ordre de l'architecture, 1774. — Difficultés avec le Chapitre au sujet de ce travail ; consultation des avocats Bitouzé des Lignières, Le Bourgeois de Belleville, Oursel : « MM. du Chapitre ont jugé qu'il étoit convenable d'abattre et d'anéantir l'antique tribune qui séparoit le chœur de la nef de leur métropole ; ils n'ont pas craint d'ébranler l'édifice entier et d'altérer la solidité de ses piliers en démolissant une masse considérable, qui faisoit corps avec eux, qui étoit essentiellement inhérente. MM. du Chapitre avoient droit d'agir ainsi. MM. du Chapitre étoient juges souverains de l'utilité de la chose, et MM. du Chapitre ont décidé que les dessins modernes étoient préférables aux formes gothiques. De même, les sieurs curé et marguilliers de Saint-Etienne ont considéré que l'ancienne clôture de leur chapelle paroissiale contrastoit affreusement avec les embellissements nouveaux de l'église cathédrale ; que, ce qui est plus décisif, la vétusté de cette clôture en bois exposoit perpétuellement les paroissiens à être écrasés par la chute imprévue de la corniche pourrie et vermoulue. Les sieurs curé et marguilliers ont arrêté d'y en substituer une neuve... MM. du Chapitre, en faisant clore leurs chapelles collatérales ont incrusté les clôtures neuves et les lambris dans les piliers,... ont osé faire creuser de plusieurs pieds de profondeur les murs sacrés de la cathédrale pour y enchasser les simples niches de leurs nouveaux confessionnaux, » 1775. — Procès-verbaux d'inventaire et de visite du presbytère après la mort de Pierre Quimbel, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, 1745. — Mémoire pour les hauts vicaires de l'église collégiale de Vernon, appelants à la cour métropolitaine de Rouen, de sentences rendues en l'officialité d'Evreux, les 22 décembre 1734, 27 août 1735, 8 août 1736, contre les doyens et chanoines de la dite église. — Autre mémoire pour le jugement du procès des chanoines de Vernon contre leurs vicaires (copies produites à l'occasion d'un procès). — Ces pièces portent les nos 50, 51, 52, 53, 54, 61, d'un ancien inventaire.

G. 6678. (Liasse.) — 23 pièces papier, 2 impr[illegible]

1196 (copie)-**1786.** — Procès au bailliage de Rouen, en la Cour, et, par renvoi de la Cour ; en la haute justice du Chapitre de Rouen, entre le dit Chapitre, d'une part, et les Trésoriers et paroissiens de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, au sujet du droit, prétendu par ces derniers, d'avoir une sortie sur le parvis et non par une des nefs latérales et par la cour-aux-maçons. — Précis pour les sieurs curé, Trésoriers, propriétaires et habitants de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise ; contre MM. les Vénérables doyen, chanoines et Chapitre de l'Eglise métropolitaine de Rouen. — Consultation signée le 30 mars 1786 par Mes Héron-d'Agironne, Du Castel et Ferry (imprimés). — Mémoire manuscrit du Chapitre de Rouen : « Le Chapitre de Rouen a une haute justice qui s'exerce par des officiers laïcs sur le territoire de l'église cathédrale et sur les personnes qui demeurent dans son enceinte, en toute matière de délits, soit de parties à parties ou sur les poursuites du procureur fiscal. Il y a, dans la cathédrale de Rouen, une paroisse appelée Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, dont la cure est à la présentation et collation du Chapitre, qui a les droits épiscopaux au titre de son exemption. Cette paroisse occupe, pour célébrer son office, les deux dernières chapelles à droite dans le bas de la nef. Anciennement il existoit, dans le mur de la dernière de ces chapelles, un tabernacle qui communiquoit dans le lieu où sont placés les fonts baptismaux, et dans lequel on accédoit en dehors de l'église par une petite porte placée dans le parvis. Lorsqu'il étoit nécessaire de porter le Saint Viatique, la nuit, aux malades, le curé prenoit le ciboire sans entrer dans l'église, dont les clefs sont confiées à un des huissiers du Chapitre. Il faisoit de même le baptême, le soir, lorsque les portes étoient fermées. Il y a longtemps que le Chapitre de Rouen a laissé supprimer le tabernacle, et a permis au curé d'entrer dans l'église par une petite porte latérale de la nef qu'on lui a fait ouvrir la nuit pour porter le Saint Viatique aux malades. Le Chapitre a même permis aux Trésoriers de Saint-Etienne de faire, dans le mur de l'église, à la place du tabernacle, une ouverture qui communique dans le lieu situé hors l'église où sont les fonts baptismaux, au moyen de quoi la porte qui donnoit sur le parvis a

été murée, et on a procuré au curé l'entrée de l'église par la petite porte latérale, non seulement pour porter le Saint Viatique, mais pour baptiser le soir. » Dans le mémoire imprimé de la Fabrique, on lit : « La paroisse de Saint-Etienne est la plus ancienne de la ville; elle existait avant la cathédrale. »

G. 6579. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 95 pièces, papier, 1 imprimé.

1769-1771. — Procès entre la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise et le Chapitre de la cathédrale; — entre la même Fabrique et l'Hôtel-Dieu, au sujet de la construction du presbytère de la paroisse. — Requêtes à l'Intendant; ordonnances de l'Intendant, arrêt du Conseil d'Etat (copies) pour l'imposition à lever sur les propriétaires. — « Devis et adjudication des réparations et réédifications à faire au presbytère de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise de Rouen,, situé rue des Bonnetiers, vis-à-vis le Palais archiépiscopal, concernant (sic) les maçonnerie, charpente, couverture en tuile, pomberie, vitrerie, menuiserie, et tous autres ouvrages, tels qu'ils sont énoncés dans le présent devis, dressé conformément au procès-verbal des sieurs De France et Lequeu, architectes experts, du 8 novembre 1766 » (imprimé). — Plan du dit presbytère en 2 feuilles. Michel De la Fosse, entrepreneur. — Quittances de l'entrepreneur. — Consultation signée de l'avocat Leclert, 7 avril 1772.

G. 6580. (Liasse.) — 9 pièces, papier (1 imprimé).

1779-1787. — Pièces relatives à l'établissement des nouveaux cimetières, à l'imposition établie à ce sujet, et aux difficultés de la Fabrique avec le Chapitre, qu'on prétendait assujettir à en supporter une partie. — « Réponse pour les sieurs curé, Trésoriers et habitants en général de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise de Rouen, intimés en appel. Contre les sieurs Doyen, chanoines et Chapitre de l'église métropolitaine de Rouen, appelants de sentence rendue en Chambre des Requêtes du Palais à Rouen, le 10 mai 1784 » (imprimé). On trouve dans ce mémoire des renseignements curieux, non-seulement sur le cimetière de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, mais sur l'église paroissiale après sa translation sous la Tour-de-Beurre.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE PAROISSIALE SAINT-GERVAIS DE ROUEN.

G. 6581. (Registre.) — Petit in-folio, relié en parchemin, 165 feuillets, papier.

Vers 1780. — « Etat des titres et contracts concernant les revenus des biens appartenans au Trésor de la paroisse Saint-Gervais-lez-Rouen, ensemble des fondations et donations et des procédures, le tout mis en ordre pour y avoir recours ainsi qu'il suit. » — Pièces du procès extraordinairement instruit à l'encontre des nommés Claude Faullain, Georges Mauger et autres, leurs complices, prévenus de larcins, pilleries, saccagemens et brulemens commis en l'église Saint-Gervais-lez-Rouen, 1563.

G. 6582. (Cahier.) — In-folio, 10 feuillets, papier, écrits; non-relié.

Commencement du XVIIIe siècle. — « Inventaire des lettres et escritures concernant les fondations et donations faites au Trésor de l'église paroissiale de Saint-Gervais-lez-Rouen. »

G. 6583. (Registre.) — In-folio, 387 feuillets, papier; relié en parchemin.

1531-1560.— Sur la couverture, écrit à la main, en écriture du temps : « St-Gervais. Ce présent livre est et appartient à l'église parroissialle de Saint-Gervais-leez-Rouen, lequel fut ordonné par Jehan Seguin, Thésaurier de la dite parroisse, pour escrire et enregistrer les comptes de la mise et recepte de la dicte église pour le temps advenir, et fut achapté de lui, le trentiesme jour de mars l'an mil cinq centz trente-troys avant Pasques. » — « Ensuyt par inventore les biens de l'esglise de Sainct-Gervaiz baillés à la charge du Thésaurier et du clerc d'icelle parroisse : 2 calices d'argent, trois calices d'estain et un porte-hors d'argent avec l'estuy. »— Mention de 5 autels, des images de saint Sébastien, saint Jean, saint Nicolas, la sainte Trinité. — Curés : Marc Pannetier, 1535-1542; — Jean Langloys, 1555. — Les comptes vont du mardi de Pâques d'une année au même jour de l'année suivante. Ce jour-là on rendait les comptes, et on procédait à la nomination des Trésoriers.— Les premiers comptes sont rendus par la même personne

pour les 2 bassins, le bassin de Notre-Dame et le bassin des Trépassés, 1535-1539. — A partir de 1545, 3 Trésoriers pour les bassins de Notre-Dame, des Trépassés et de l'œuvre. — 1535, « Pour le service des trespassez, fait les 1[ers] lundys de karesme, 49 sous 9 deniers. — Pour le cierge à faire dire les messes sur sepmaine, 2 sous 6 deniers. » Herbes mises dans l'église le mardi des Rogations, les jours de la Trinité, du Saint-Sacrement, et de saint Gervais. — Tapisseries tendues le jour des Rogations et le jour saint Gervais. *Trestes arrunées* pour les châsses aux Rogations. — *Coulon et moessons* le jour de la Pentecôte. *Chapeaux* de roses le jour du Saint-Sacrement. Ciel mis sur le maître autel, 9 aunes de toile de chanvre, 40 sous 6 deniers ; peinture du dit ciel, 3 livres ; frange, 34 sous ; façon, 4 sous. — « Pour la fasson de 2 pendants, pour frenge et pour ruben, 3 sous. Pour ung coffre mis au pipitre, pour mectre les escriptures de l'église, 25 sous. Pour avoir fait rabiller le bon casuble, 2 sous 6 deniers. » — 1536, « ceully, le jour de Pasques, aux Pardons, 47 sous 5 deniers ; — le dimence, 24[e] jour d'octobre, au bacin de Notre-Dame, à ce comprins le jour saint Mellon et jour saint Romain, 17 sous ; au bacin de Notre-Dame, en cœuillant le fil par la paroisse, 10 sous 10 deniers. — A esté receu pour avoir vendu le gros fil qui avoit esté ceully par les maisons, 42 sous. — Payé, à la revenue de la pourcession de Saint-Adrien, à ceulx qui ont porté la châsse et convié, 6 sous 8 deniers. — Pour 2 basses (messes) qui ont esté dictes à Saint-Adrien. — Pour avoir faict rabiller le lieutrin du pipitre, 18 deniers. — Pour avoir rassis les 2 anges du costé du Sacrement. — Pour avoir fait rabiller le coffre aux ornements derrière l'autel, 22 deniers. » — 1537, « service faict pour les trépassés, le 1[er] lundi de karesme. — Le dimence, 27[e] jour d'août, jour des Pardons, payé pour le pain à administrer, 4 sous 6 deniers ; — pour le vin, 28 sous 6 deniers. » — Corde aux orgues. — Franges à 2 pendants devant Notre-Dame. — 1538, « jeudi absolut, recette en ceuillant du fil pour la Vierge Marie. » — Dépenses : « Pour avoir faict rabiller 16 pièces d'ornement ; l'huis de l'église ; pour un tapis à mettre devant le crucifix ; » — pour changer 3 calices d'étain et les faire bénir ; pour la tapisserie du mardi des Rogations. — 1539, recettes en « cueillant du fil pour la Vierge-Marie, le mardi et le mercredy de la sepmaine peneuse. » — Dépenses pour la messe de *Recordare*. « Pour un chandelier de fer à mettre au lieutrin ; pour 2 cierges que tiennent 2 anges, pour avoir fait paindre les pommettes du ciel à porter le Saint-Sacrement ; — pour 2 pièces de tapisserie à mettre contre le pipitre, 19 livres tournois ; — pour avoir fait plier le ciel pour administrer, 12 deniers ; — pour avoir faict rabiller la pomme pour faire jouer le coulomb, le jour de la Penthecouste, 7 sous ; — pour ung coulomb blanc, pour les oublies et pour faire jouer le dit coulon, 3 sous ; — pour ung banc neuf à double siège, mis devant saint Sébastien, 50 sous ; — pour le cierge sepmainier. » — 1540, « le jour de la Nativité Notre-Dame, le jour que les gentz se firent administrer, cueilli aux bacins, 112 sous 6 deniers. — Pour avoir plié le ciel de Notre-Dame dessoubz le crucifix. — Pour 4 livres de corde pour les soufflets des orgues, 6 sous 9 deniers. — Pour avoir faict repaindre le drap de derrière le cueur, 21 sous. » — 1541, « pour avoir fait plastrer le pipitre ; pour avoir faict faire ung pipitre pour mettre les orgues par Guillaume Taurin, hucher, 35 livres. — Pour avoir rhabillé ung des huyssets de la table du maître autel, 12 deniers. — Pour le service des trépassés, le 1[er] lundy de karesme, en la manière accoustumée, grandes messes basses, 6 livres 13 sous 8 deniers. » — 1542, « pour avoir faict rabiller et repaindre le drap de derrière le crucifix, 6 livres. — Pour avoir faict plier le ciel pour administrer le jour de Pasques, 2 deniers. — Le jour de la procession, en laquelle M. l'official estoit présent, pour avoir du pain pour les petits enfans, 9 sous. » — 1543, « au paintre pour avoir raccoutré la table du maître autel et repaint les ymages, 7 sous 6 deniers. — Pour avoir escuré l'estoile de devant Notre-Dame et les chandeliers, 7 sous 6 deniers. — Pour avoir acheté de la frenge et pour plier le ciel de l'église, tant pour le jour des Pardons que pour le jour de Pasques, 6 sous. » — 1544, confection des rôles des pauvres de la paroisse. — Dépenses : « Pour avoir de la corde pour le ciel du grand autel, pour les 2 coffres du pipistre et un coffre aux chapes. » — Pour avoir porté à la Madeleine un petit enfant trouvé au portail. — Pour plantation de noyers dans l'aitre et pour les épines dont on en garantit le pied. — 1545, recettes : « Au bachin de l'œuvre, le jour saint Mellon, dimanche, 25 octobre. » — Dépenses : « Pour avoir faict commandement aux vicaires de non tenir l'offrende si longue au dimenche, 10 deniers. — Pour 1,600 de pain pour administrer le jour de Pasques et pour la semaine, 6 sous ; demiart de vin pour administrer, 11 deniers. — Payé à Lymonnier pour aller cloqueter par la paroisse la procession. — Pour avoir fait refaire les cassettes des Pardons, 2 sous 6 de-

niers. — Pour avoir des chapeaux (de fleurs) et des touffeaux à porter le *Corpus Domini*, le jour de la Madeleine en la paroisse, 6 sous 6 deniers. — A un machon qui a faict une aumaire, à la machonnerie de derrière l'autel Notre-Dame. — Pour ruben à mettre au ciel de dessus les fonts, 18 deniers. — Pour un manuel et 2 processionnaires, 20 sous. — Pour un messel, 12 sous 6 deniers. — A maître Anthoine, pour raccoustrer les orgues. — Pour porter un enfant à la Madeleine. » — Nouvelle plantation de noyers dans le cimetière. — 1546, « pour avoir faict reffaire le portail, quant le porte-hors fut desrobé, 25 sous. » Enfant trouvé porté à la Madeleine. — 1547, « Pour un nouveau porte-hors, 9 livres 2 sous 6 deniers. » — 1548, « samedi saint et jour de Pasques, cueilli, tant au bachin du vin que pour le droit des liarts, 13 livres 11 sous 4 deniers. — Dépenses : « Pour le service, le 1er lundi de carême, en la manière accoutumée, 5 grandes messes, 31 messes basses, 8 livres 13 sous. — Pour le pain benest pour la feste de Pasques, 4 sous. — Pour feuillie, le jour du Saint-Sacrement. — Maçonnerie pour clore le cimetière, 52 livres 10 sous. » — Vérification du compte par Lambert, official de Saint-Gervais. — 1549, « jeudi, samedi, dimanche de Pâques, cueilli pour la part des liarts, 11 livres 19 sous 8 deniers. — Le mardi des Rogations, cueilli, tant par Le Pellé, au cellier, que en hault, 4 livres 3 sous. » — Pour inhumation d'un homme, prix variant de 20 sous à 12 sous 6 deniers; d'un enfant, 9 sous. » — Pour avoir faict paindre et arruner l'image Notre-Dame du grand portail, 12 sous 6 deniers. — A Sauvage, avocat, pour plaidoyer, 20 deniers. — A Mathieu Le Roux, orfèvre, 16 sous. — Procès contre le vicaire pour les liarts de Pâques, 4 livres. — Plantation de 20 noyers dans le cimetière. — 1550, « à Jean Giffard, machon, 69 livres. — Pour refaire la pomme et pour la corde. » — 1551, travaux par les maçons Jean Vanier et Dodeman ; construction du revestiaire ; d'une corniche autour du chœur ; pavage du chœur et autres *sucrès ;* achat de pierre du Val-des-Leux. — A un homme qui coucha 3 nuits dans l'église pour garder la tapisserie ; aux Carmes pour avoir eu leur tapisserie, 4 sous ; au serviteur de M. de Saint-Taurin, qui a baillé sa tapisserie (pour le mardi des Rogations), 2 sous. — 1552, recettes : « Pour la part des liarts cueillis à la table, le samedi et dimanche de Pâques, 11 livres 8 sous 7 deniers. — Le mardi des Rogations, cueilli, tant au bachin que aux reliques tant du cellyer que en hault, 102 sous 2 deniers. » — Pierres « mises hors du chemin pour faire le passage aux fiertes, aux Rogations. » — Penture de fer mise à la carolle du chœur, 3 sous 4 deniers. — Tapisseries prêtées pour le mardi des Rogations et à Saint-Gervais par les Carmes, la Madeleine, M. de Saint-Taurin ; gardées pendant 2 nuits par un homme qui coucha dans l'église. — On adjuge l'herbage, les noix du cimetière, le foin du pré de la maladrerie. — 1553, on refait le petit portail ; « le bon chel de la Vierge Marie de devant le crucifix. » — Mention des verrières de saint Mathurin, du jardin Notre-Dame, de la Samaritaine, d'une verrière cassée par les larrons. — 1554, tapisserie prêtée par les Carmes. — Mention des verrières de saint Thomas et saint Pierre, de verrières données par Pasdeloup, Jean Thorel, M. de Saint-Taurin ; — Achat de pierre du Val-des-Leux ; vendue par Chrestien, employée par Eudes Desmares, maçon ; visite de l'église par M. de Saint-Taurin. — 1555, à Guyon Questra, hucher, pour avoir fait des bancs à l'entour du chœur, 35 livres 17 sous. — 1556, on fait rasseoir la carolle de devers sainte Barbe ; on met un ciel de bois avec pendants à l'autel de la Vierge-Marie. — 1557, tapisseries pour les Rogations prêtées par les Carmes et les Jacobins : « A l'imaginier qui a faict le Dieu à mettre au ciel du maître autel, 35 sous. » — On fait réparer la pomme du *coulomb* de la Pentecôte. — 1558, dépenses pour les hosties et le pain bénit du jour de Pâques ; — pour les tapisseries du jour des Rogations que prêtèrent les Carmes et la Madeleine. — A Graventerre, hucher, qui fit le ciel de bois sur le maître autel, 11 livres ; au peintre qui le peignit, 16 livres 10 sous ; au serrurier, qui fit les verges, 7 livres 10 sous. — « A Graventerre qui fit les 5 contre-auteulx. — Pour avoir fait repaindre le crucifix et les ymages et l'image de Notre-Dame de dessous le crucifix, refait un bras à son enfant, 4 livres. » — Bannière portée à la procession de sainte Barbe. — Emploi de calices d'étain. — 1559, « à un homme qui a couché dans l'église les jours des Rogations et de saint Gervais, 2 sous 8 deniers. — A Louis Dupont, pour avoir clocheté la procession faicte le jour saint Laurent, 2 sous. » — Paiement aux maçons Jean Vanier ; Jean Guiffart, qui firent la tour. — Au hucher Graventerre, qui répara le *barc* du *Corpus Domini*. — Façon de la robe de la Vierge Marie, fleurs de lis, frange et bordure, 9 livres 10 sous. — Plantations de noyers dans le cimetière. — Dans le compte de 1537, dépenses pour le procès à l'encontre de Jean Du Tremblé, malade de la lèpre. « Pour mener le dit Du Tremblé à l'espreuve ; par sentence du juge, pour l'espreuve et paine des

médecins qui l'ont visité, 5 sous.— Pour avoir recueilly la lettre du soupprieur pour le dit malade, 25 sous. » — Autre procès pour Lucet Brandin, malade de lèpre, devant l'official et devant le bailli de Rouen, le dit malade mené aux épreuves au Mont-aux-Malades, visité cependant par les médecins et chirurgiens, par ordonnance du bailli.

G. 6354. (Registre.) — In-folio, 382 feuillets, papier.

1560-1596. — Comptes de la Fabrique de la paroisse Saint-Gervais de Rouen. Les comptes vont toujours du mardi de Pâques d'une année au même jour de l'année suivante, « jour accoustumé de rendre les comptes du Trésor. » — Curés : Jean Pinchon, 1565-1591 (avait été vicaire 1561-1564); — Marin Touzé, 1596-1598 (était vicaire en 1591). — 1560, reçu le 27 octobre, comprins le jour saint Mellon et le jour saint Romain, 6 sous 1 denier. — Achat de pierre pour faire la tour, 54 livres. — 1562, « à 3 hommes qui ont aidé à vider le cellyer, 15 sous. — Pour les rachines de noyer que l'en avoyt couppées au cimetière, du temps des huguenots, 10 livres. » — 1563, on fait rapporter à l'église le bois trouvé en la cour de M. Péricard, les pierres des chaperons des murets du cimetière trouvés chez M. de Bourgogne. — A Etienne Le Febvre, fondeur, pour 2 cloches, 50 livres. — Plantation de noyers pour remplacer ceux « que les gens de la nouvelle opinion avaient coupés dans le cimetière. » — « Massonnerie du revestiaire rehaussée pour asseoir la tour et beffroi, 8 livres. » — 1564, parmi les recettes, *l'aunée* de la maladrerie, la *despeulle* des noyers du cimetière, et l'herbage du dit cimetière, *la cueillette du fil par la* paroisse, *la cueillette* du mardi des Rogations, « tant au buffet, cellier, bachins que dedans le tronc que au maître autel. » — Dépenses : « Pour avoir ajourné M. de Bourgogne, pour ravoyr nos piliers. — A 2 hommes qui ont porté et rapporté la chaire de Saint-Mor pour faire la prédication aux Rogations. — A ung menuisier pour avoir racoustré le coffre du cellier. — Peinture d'un drap de toile où est en figure la Trinité. » — Plantation de 25 petits noyers dans le cimetière.— Mention de la procession de saint Adrien. — 1566, on *refait* les petits *lieutrins;* cloche refondue et baptisée; une des marraines, Marguerite Deshayes, donne 4 aunes de fine toile de lin et 1 écu sol. — A Etienne Le Febvre, fondeur, 25 livres. — Trappe remise à *la cave*, qui est nettoyée. — Plantation de 20 noyers dans le cimetière. — 1567, église *dérobée* par des larrons. — Plantation de 30 petits noyers dans le cimetière. — 1569, achat « de pain à administrer et de pain bénit le jour de Pâques, 12 sous 6 deniers; de vin pour le samedi et dimanche de Pâques. » — Nouvelle plantation de 15 noyers. — 1570, « cueilli, le mardi des Rogations, au maître autel, 104 sous; par les fillettes, 39 sous; aux reliques, 33 sous; au cellier, 32 sous 6 deniers. — Dimanche, 19 juin, jour et feste saint Gervais, et le lendemain, jour de la foire, 4 livres. — Cueilli à *l'Ave Verum,* qui fut chanté à la dite église, en apportant la sainte ostie de Saint-Mor, 3 sous 6 deniers. » — Chapelle de saint Nicolas couverte aux frais de la confrérie de la charité, 15 livres.— Pour avoir porté la bannière de sainte Barbe, 12 deniers. — 1570, quêtes les jours de saint Mellon et saint Romain. — Façon de 2 petites [illegible], 3 sous. — Porte neuve mise au *prosneau* par Jean De Verlent, 13 livres 10 sous. — 1573, « Receu pour les despeilles des nouiers, de Jehanne Sequestal, à elle croisés par adjudication, 21 livres 5 sous. » — Présents faits à un procureur d'un couple d'artichauts; au grand vicaire de l'abbé de Fécamp, d'un couple d'artichauts ; au même, d'un couple de concombres. — Achat de 31 peaux de parchemin pour faire un *Sanctorum*, à 4 sous la peau, 6 livres 4 sous. — Mention de la procession de Saint-Adrien, et de la chapelle Sainte-Barbe. — 1578, « à Etienne Desplanches, imaginier, pour les images de la Trinité et saint Protais, faits en la dite église, pour un image de saint Gervais mis à un pilier. » — 1580, « pour 2 petits draps peints en *Ecce homo*, 5 sous 6 deniers. — Pour un drap de toile painte, où est dépainct la Passion, pour servir au devant du crucifix de l'église, 4 livres. — Pour un ciel de toile de lin, pour servir au jour de Pâques, 15 livres 16 s. 6 d. » — 1581, 26 livres de fer à mettre au pied de la croix du coin des murets du cimetière. — 1582, « pour accoutrer la feuillie en l'église, aux Rogations. » — 1583, « de Guillaume Hérichon, Trésorier, pour don par luy faict à l'église, pour ce qu'il ne fit point de déjeuner le 1er lundi de caresme après le service des trépassés, 60 sous. » — Noms et surnoms de ceux qui ont donné pour les réparations du comble. — 1584, *pipitre* fait par Noël et Nicolas Martin père et fils, 100 livres.—4 colonnes de bois à mettre sous le *pipitre*, 8 livres 2 sous. — A Noël Martin, menuisier, pour la façon du *pipistre*, 110 livres; au paintre, qui a painct l'arcade du crucifix, le crucifix et les 4 colonnes, 9 livres. — Mention des vitres données par Nicolas Fresnel et Robert Dupont. — 1585, Jean Suslemont, maçon, abaisse les autels de saint Sébastien et de

sainte Barbe et redresse « la chaine de dessous les caroles. » — Trois bancs mis « à l'entour de l'estrappe de saint Mellon. » — 1587, marchepied mis à la chaire par Noel Martin. — 1589, 4 hommes envoyés par la Fabrique au pionnage de la côte de Sainte-Catherine suivant le commandement de MM. de l'Union. — 1590, contribution de la Fabrique au même travail. — 1591-1595, « à François La Chausse, masson, pour avoir vuidé la cave et faict la couverture du dégré. — A ung brouetier pour avoir porté et rapporté les hardes, le jour que la dicte église fust dédiée, 3 sous. » — Pièce de bois mise à la cave pour porter le crucifix. — 1595-1596, « reçu de M. de Chastes, commandeur, capitaine de Dieppe, pour don fait par lui à l'église, 100 écus. — Aux clers de M. l'amiral, pour avoir escrit, sur le dos de la requeste, pour avoir permission de rebastir l'église et avoir fait signer la dicte requeste au dit sieur admiral, 10 sous. » — Maçonnerie de l'église faite par Jacques Tourmente, 139 écus. — Travaux de charpenterie exécutés par Martin Cousture. — Reçu de M. le maître de la Monnaie, pour un calice, 52 écus.

G. [illegible]. (Registre.) — In-folio, 883 feuillets, papier.

1596-1701. — Comptes de la Fabrique de la paroisse Saint-Gervais de Rouen. Les comptes vont toujours du lundi de Pâques d'une année au lundi de Pâques de l'année suivante; mais ils sont pour 3 ans, et non plus pour une année, à partir de Pâques 1634. — Curés de Saint-Gervais : Marin Touzé, 1607; — un autre des mêmes nom et prénom, vraisemblablement le neveu du précédent, 1608-1615; — Mathieu Planchon, 1618-1626 (année de son décès); — Cyprien Susanne, 1627; — Pierre De Caux, 1629-1662; — Jacques Harel, 1666; — Le Canu, 1680. — Mention de procès entre les Trésoriers et le curé Marin Touzé, dont la maison fut décrétée, 1615-1617; — de compétitions pour la cure de Saint-Gervais, après la mort de M. Pierre De Caux; parmi les prétendants, le 3 août 1662, un nommé De Caux. — Marin De la Barre, clerc de la paroisse, 1617-1625. — 1596, recette du jour saint Gervais, y compris le dimanche de *l'alée*. — Dépenses : « Pour faire une requeste à présenter à M. de Montpensier, pour estre exempts de gardes, 8 sous. — A Louis de Saheu, pour parachever le derrière de l'église, 40 livres. » — 1598, recette du dimanche 21 juin, qui est le jour de l'allée saint Gervais, 15 livres 7 sous 3 deniers. » — Le crucifix et les 2 images du pupitre, ainsi que les verrières de l'église, rapportés de chez les Cordeliers. — Mention de la chaire. — 1599, « le 27 mars, receu d'un conseiller, de quand on trouvist un petit enfant dedans le puys, 26 sous. » — 1600, liste de ceux qui ont donné pour le pavé de l'église. — « A Roussel, menuisier, pour avoir fait le lieutrin, refait le penniault de la carolle de la chapelle sainte Barbe, 18 livres. » — Mention du vitrier Jean Pinchon. — 1601, « Payé pour le pain à administrer que pour le gros pain, tant à Pasques qu'il a fallu aultres festes, 45 sous. » — 1602, vitré *accommodée* par Jacques Pinchon, après que l'église eut été volée. — « Noms des paroissiens qui ont ausmoné de leurs biens pour aider à réparer les ruines advenues à l'église Saint-Gervais-lès-Rouen aux festes de Pasques, 1606, par le souffle des vents. » — 1608, 2 petits cierges blancs mis aux anges de l'autel de la Vierge Marie. — 1610, dons pour aider à faire la tour; — faite par Jacques Massieu, charpentier, 320 livres. — 1612, « pour 2 contre-autels de cuir doré, que pour la frange, 19 livres 6 sous. » — 1613, « liste des paroissiens qui ont aumoné de leurs biens pour ayder à réparer les ruines advenues à la dite église, au commencement de cette année. — A ung orfèvre qui refit la croix de la Trinité, qui estoit rompue, 30 sous. » — Réparations de toutes les vitres qui avaient été ruinées par les vents. — Au prédicateur du jour de Pâques, 20 sous. — 1615, haro contre les fossiers de la R. P. R. — A M. le curé pour la prédication de Pâques, 20 sous. — Pour le vin à communier, tant le jeudi, samedi et dimanche de Pâques, que pour celui à laver les autels. — A Antoine Le Febvre, maître tapissier, pour des contre-autels façon de tapis. — Tour *ardoisée*. — Réparations des vitres par Pinchon. — 1617, à Julien Courant, imprimeur, pour avoir imprimé plusieurs pardons, 4 livres 10 sous. — 1618, à Richard Langlois, libraire, pour avoir relié les livres de l'église. — 1621, table mise au porche. — Mention des autels de la Vierge Marie et de saint Nicolas, de la chaire du prédicateur et du banc des Trésoriers. — A Nicolas Martin, maître menuisier, 33 livres. — A M. du Lion, maître peintre, à Rouen, 30 livres « en déduction du marché que nous avons faict par le prix de 70 livres pour peindre et dorer le tout en huile, tant le crucifix, que les 2 ymages, que pour les 3 tableaux à mettre sur le maistre autel, à savoir : un crucifix et les 2 ymages dedens l'ovale, une Trinité, et pour les 2 autres tableaux, ung saint Gervais et saint Prothais ». — 67 livres de plomb employées au grand *benoistier*. Raccoûtrement d'un *confessionnaire*. On travaille à l'ouverture de la cave (la crypte). On

achète un pavillon de taffetas cramoisi à mettre sur le grand autel. — 1622, à Hercule Le Mire, orfèvre, pour une croix d'argent, 155 livres. — 14 février 1622, à l'avenir, « lors du décès de l'un des Thésauriers et Thésaurières, ayant porté la charge et frais du Trésor, il sera dit, aux frais du Trésor, un service à 9 psaumes et 9 leçons avec 3 grandes messes et les 2 grandes torches comme au service du 1er lundi de carême ». — Messe *de Recordare*, selon l'usage, tous les lundis, de la Saint-Jean 1622 à Pâques 1623, 17 livres 4 sous. — 1623, collecte pour bâtir un presbytère, suivant l'arrêt de la Cour. — 16 avril de cette année, baptême de la grosse cloche de l'église, fondue par Buret; marraine, Madeleine Pavie, femme de Nicolas Langlois, chirurgien. — 1626, « noms et surnoms de ceux qui ont donné de leurs biens pour la réédification de la croix et des murs du cimetière. » — 1628, mention du cadran de la tour. — 1630, pour une grande bière, 40 sous. — 1631, verge de fer posée à l'huis de Saint-Mellon. — 1634, frais de la chappelle *encommencée;* y contribuent les confréries de Saint-Sébastien, du Saint-Sacrement, et de la Trinité. — Liste des donateurs : le maître du *Bras d'or*, Emmanuel Die, portugais; première vitre, vers l'autel de la chapelle, donnée par M. Périer, huissier à la Cour des Aides; — la dite chapelle construite par Michel Daust, maçon, 558 livres; emploi de pierre de Saint-Leu. — 1636, frais d'inhumation d'homme, 3 livres; de fille, 30 sous; d'enfant, 20 sous. — A maître Raulin, peintre, pour un tableau en la dite chapelle, 56 livres. — Procès pour *l'ondain* et chaussée. — 1637-1640, « escarrisseure de bois au maître-autel, 34 livres. » On y fait peindre *l'histoire* des Trois Rois, 74 livres; on y met un rideau de toile verte, 10 livres. — Bittes et blocs mis à la chaussée de l'Ecorche. — 5 juin 1640, ordonnance du vicaire général de Fécamp : le cimetière sera clos; le Saint-Sacrement ne sera porté en processions publiques, sinon dans les octaves du Saint-Sacrement, conformément à l'usage des paroisses de la ville. Les pains bénits des confréries ne se béniront qu'à la grand'messe. Défense aux cabaretiers de recevoir chez eux pendant la grand'messe. *Les obstetrices* devront être approuvées. — 1647-1649, grosse cloche refondue par Nicolas Buret. — 1654, lambris de la chapelle de la Vierge refait par le menuisier Pierre De la Follye. — 1660-1661, au prédicateur qui a prêché l'avent et le carême, 30 livres; 2 journées de maçon, 42 sous; 1 journée de manœuvre, 13 sous. — 18 août 1661, l'autel Saint-Nicolas au côté gauche, sera ôté; les 3 figures seront posées dans des niches. Les confrères feront leur service au grand autel. — Permission d'exposer, dans un reliquaire d'argent, un morceau de la vraie croix, des reliques de saint Sébastien et un fragment des vêtements de la Vierge. — 3 août 1662, les assemblées du Trésor et des confréries n'auront plus lieu au cabaret; défense aux ecclésiastiques de se trouver, avec les laïques, aux jeux publics. — 24 septembre 1666, la confrérie de Saint-Mellon continuera d'avoir un tronc pour sa chapelle. — A Simon Le Couturier, vitrier, 68 livres. — 1670, les grandes messes seront dites à 10 heures, les vêpres à 3 heures. — 1670-1673, on contribue au raccommodage du chemin de la cavée. — Papier timbré employé pour le registre à partir de 1674. — 1674-1675, à Néville, sculpteur-peintre, 1,170 livres pour le *parfournissement* de la somme de 1,870 livres pour avoir fait la contretable; au même, 300 livres. — 1678, mention des confréries de Saint-Sébastien et de Notre-Dame d'Espérance. — 1675-1678, travaux à la cave de Saint-Mellon, par Antoine Millets, maître maçon; on place sur le côté la porte d'entrée, qui était précédemment devant le crucifix. — On pave et on *retombe* l'église. — On paye 24 livres à Georges Le Poulletier, menuisier, pour 2 piédestaux destinés à porter les 2 colonnes qui font l'entrée du chœur. — 1679, à Millets, sculpteur, 53 livres, en diminution de 163 l. pour faire les 2 chapelles. — 1680, au sieur Bucquet, peintre, 112 livres pour les 4 tableaux des chapelles. — Chaire à prêcher vendue par les filles de Sainte-Claire. — 18 octobre 1682, pour la décoration de l'église, on fera faire 2 grandes vitres dans la nef. — 16 mars 1687, délibération pour l'achèvement de la chapelle de la Vierge et la fonte de 3 cloches. — 1694, pour avoir fauché les *ondains* de la chaussée, 5 livres. — 1697, pour avoir réédifié le banc des dames de la Providence, 1 livre. — Visites de l'église et ordonnances de M. Toussaint Le Febvre, official de Fécamp, 17 janvier 1610, 22 juillet 1612; — de N. Le Roy, autre official de Fécamp, commis de dom Charles Campion, vicaire général, 18 mai 1613, 11 avril 1614; — de Georges de Grandin, vicaire général, 5 juin 1646, 26 mai 1643; — d'Antoine Allard, 12 octobre 1652; — de Marin Ragot, 14 mars 1654; — de Nicolas Vallée, 11 octobre 1655; — de Victor Tixier, prieur de Saint-Ouen de Rouen, 17 janvier 1665; — de Claude Roussel, prieur de Fécamp, vicaire général, 24 septembre 1666; — de Benoit Quesné, sous-prieur de Fécamp, accompagné

de dom Louis Vincent, religieux de Saint-Ouen, 16 avril 1669; — de Benoit Bugnie, prieur de Fécamp, 8 mai 1670; — de Benoit Cocquelin, 28 octobre 1678. 10 octobre 1679, 23 avril 1680; — de René Massuet, vice-gérant de l'officialité, accompagné de Louis Fillastre, secrétaire, 18 juillet 1701.

G. 6586. (Registre.) — In-folio. 278 feuillets, papier.

1702-1739.— Comptes de la Fabrique de Saint-Gervais de Rouen. — Les comptes sont rendus pour trois ans à partir du mardi de Pâques. — Mention, dans le compte de 1706, des maîtres de la charité et de 6 confréries : Saint-Sébastien, la Sainte-Vierge, la Sainte-Trinité, le Saint-Sacrement, Saint-Phocas et Saint-Mellon. — Même année, maîtres ouvriers payés 20 sous par jour. — 1710, barrière mise au cimetière du côté de la vallée. — 17 mars 1715, « décharge accordée au clerc pour un graduel perdu, en assemblée générale de MM. les Trésoriers après la grand' messe, après semonce faite et la cloche sonnée. » — 22 septembre 1720, François Primois, prêtre, nommé second chapier, à condition qu'il occupera la maison du sieur Houssais, de présent clerc de la paroisse ; aura 50 livres de gages ; assistera régulièrement à tous les offices, fera le catéchisme, ira aux malades, administrera les sacrements, quand besoin sera, apprendra à quelques petits garçons. » — 13 juillet 1721, procès pour l'adjudication des noix du cimetière. — 3 octobre 1721, acceptation d'une fondation pour Gillette Le Clerc, femme de Pierre Barbette, ancien Trésorier. — 20 janvier 1722, acceptation de meubles et d'ornements laissés à l'église par feu M. François De Presles, docteur en théologie, curé de Saint-Gervais. — 7 février 1725, délibération au sujet du mandement de l'Intendant, enjoignant aux Trésoriers de la paroisse d'imposer 3,130 livres sur les habitants pour la capitation. — 9 septembre même année, les confréries de la paroisse obligées à contribuer à la fonte de la cloche de Saint-Gervais, faute de quoi leurs messes ne seront sonnées, et il leur sera interdit de faire des quêtes dans l'église. — 20 janvier 1726, Frenel, Trésorier en charge, demande à être déchargé de la répartition et du recouvrement de la capitation : il n'a accepté la fonction de Trésorier que pour le service de l'église et le bien de la Fabrique ; est jardinier de son métier, sans expérience dans les affaires, ne sachant écrire que son nom, n'ayant aucun bien, ayant à sa charge une femme et 7 petits enfants. — 29 septembre 1726, contestations entre le curé et la Fabrique. — 1727, le clerc sera obligé de faire sonner la grosse cloche aux inhumations des enfants des Trésoriers. — 24 novembre 1726, nouvelles contestations entre le curé et les Trésoriers ; on se plaint de discours offensants qu'il aurait prononcés dans ses prônes, « en disant, des uns, qu'ils sont venus avec des sabots à leurs pieds, et que leurs femmes aujourd'hui portent le taffetas ; des autres, que leur dévotion est refroidie, en nommant même ceux dont il vouloit se plaindre », ce qui causait du trouble et du scandale et diminuait le revenu du Trésor par le peu d'offrande qui se faisait aujourd'hui, parce que la plus grande partie des paroissiens s'éloignait de l'église. On député à l'abbaye de Fécamp à cette occasion.— 17 juillet 1731, livres achetés pour l'église, suivant l'ordre du Premier Président : 2 antiphoniers, 72 livres 16 sous; 4 missels, 106 livres ; 6 processionnaires, 30 livres.— 12 janvier 1738, nécessité reconnue de faire une sacristie, propre et suffisante; « il n'y a présentement à en tenir lieu que le derrière de la contretable, fort étroit, et où il ne peut pas trois prêtres en chapes ; en outre, lors des assemblées du Trésor, il n'y a que la moitié des Trésoriers qui puissent entrer; le reste est à la porte, qui ne peut entendre ce qui est délibéré, et que le public entend ce qui est dit pour peu que l'on parle haut ». On fera une sacristie derrière la chapelle de la Vierge. La contretable du chœur sera poussée contre la muraille, conformément au devis de M. De France, architecte, s'élevant à 1,800 livres (1er décembre 1737.) — « Inventaire des lettres et écritures concernant les fondations et donations faites au Trésor. » — Du feuillet 50 au feuillet 62, « Mémoire des argenteries, ornements et meubles appartenant au Trésor de la paroisse de Saint-Gervais-lès-Rouen. » — Du feuillet 197 au feuillet 201 : « Une vieille niche servant à la cave de Saint-Mellon ; — un grand office de saint Gervais et un petit office de saint Mellon, 28 mars 1731. » — Vérification de comptes, au cours de leurs visites, par les religieux de Fécamp : François Du Vivier, vicaire général, 1er septembre 1705, 21 août 1706 ; — Mathieu Gilbert, prieur et grand vicaire, 4 août 1708 ; — Thomas Billouet, secrétaire du grand vicaire, 1er octobre 1710 ; — Jean-Etienne Badier, prieur et vicaire général, 20 octobre 1711 ; — G. Bessin, official, 3 avril 1713 ; — Pierre De Brie, prieur et vicaire général, 15 février 1725 ; — C. Du Pé, prieur et vicaire général, 2 mai 1727 ; — F. Le Maistre, official, 22 mai 1734 ; — Romain De la Londe, prieur et vicaire général, 27 août 1738.

G. 6587 (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1635-1790. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Gervais de Rouen appartenant presque toutes au compte de 1788-1789. — « Rolle de la collecte faicte par la paroisse de Saint-Gervais pour la construction de la chapelle,. . 1635. » —Quittance de Robert Duval, maître vitrier peintre à Rouen : s'engage, pendant 6 années, à entretenir et remettre en plomb neuf 3 verrières en la chapelle de la Vierge, une représentant un crucifix, une autre saint Jean, la 3e saint Nicolas, 1682. — Quittances de Jacques Malhortie et Jean Buret, maîtres fondeurs ;— de René Léger, maître balancier, 1687-1688.

G. 6588. (Cahier.) — In-folio, 20 feuillets écrits, papier, cartonné.

1750-1756. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Gervais de Rouen. — Bénard, curé. — Joint aux comptes, les actes de nomination de Trésoriers et de Syndics, et les délibérations de la Fabrique. — 11 juin 1752, Guillaume Osmont, Trésorier en charge, autorisé à faire 2 chambres sur les écoles qu'on bâtit actuellement pour les filles de la paroisse. — Monsieur Charles Allard, Trésorier nouvellement élu, a donné, le jour de l'Assomption de la Sainte-Vierge, un dais bleu, à fleur d'argent, en l'année 1752. — Le 2 mars 1755, « arrêté que les chaises de cette église, qui sont au nombre de 248, seront louées au profit du Trésor, pour Pasques prochain, et criées par Me Bunel, Trésorier en charge, par 3 dimanches consécutifs, à l'issue de la messe paroissiale, et adjugées au plus offrant. On observera ce qui suit : 1° on ne pourra exiger qu'un liard à la grand'messe, et 1 liard à vespres, pour chaque chaise, tous les dimanches et festes de l'année, excepté les 5 festes de la Sainte-Vierge, le jour du Saint-Sacrement, et toutes les festes solennelles. Ces jours-là on exigera 2 liards. — Tous les dimanches de l'avent et du caresme, on exigera 2 liards, pour chaque chaise, à vespres seulement et non à la grand'messe ; on mettra, au profit de celui à qui les chaises seront adjugées, des chaises dans le cimetière devant le grand portail, pour la commodité de ceux qui, à cause de la chaleur, ne voudront point être dans l'église, ou qui n'auront pu y trouver des places. — Le mardi des Rogations le profit des chaises sera pour le bedeau, parce qu'il sera tenu de faire retirer (comme il est d'usage) les bancs de l'église et de les faire replacer à leurs frais. On ne pourra exiger ce jour-là qu'un sol pour chaque chaise. »

G. 6589. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier, relié en parchemin.

1756-1767. — Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Gervais de Rouen. — Actes de nomination de Trésoriers et de Syndics. — Quelques délibérations. — 26 juin 1757, contre le sieur Manant, voyer ; procès au Bureau des Finances pour fait de voirie ; on représentera que le mur du cimetière ne peut être sujet à la voirie, attendu que, d'un côté, il est borné par la place où se tient la foire Saint-Gervais, et que cette place appartient aux religieux de Fécamp ; que, du côté du levant, il n'est point sur le grand chemin de Rouen au Mont-aux-Malades, mais un prolongement de la place de la foire. — 20 novembre 1757, le Trésorier autorisé à faire planter des noyers dans le cimetière. — 8 juillet 1759, on ne fera aucune fouille dans l'église pour le pavage ; Guyot, entrepreneur, en est chargé. — 21 octobre 1759, on ne sortira plus les bancs de l'église le mardi des Rogations. Conformément à l'arrêt du Parlement, il sera demandé 10 écus pour la sépulture d'un grand corps dans l'église et 15 livres pour les enfants, les Trésoriers conservant leur droit de sépulture gratis ; frais de repavage, de retombage fixé à 2 livres.— 3 août 1761, poursuites autorisées contre ceux qui refuseront de faire le pain bénit à leur tour, à moins qu'il n'y ait excuse pour pauvreté. — 9 janvier 1763, les ormes qui sont devant le portail ne seront pas abattus parce qu'ils protègent le clocher. — 30 mars 1763, on renonce à poursuivre M. Nicolas Picquefeu qui se prétendait exempt du syndicat, en sa qualité de garde d'honneur du duc d'Harcourt, gouverneur du Vieux-Palais. — 1er avril 1764, on présentera requête à l'Intendant au sujet de la cavée qui conduit de Saint-Gervais au Mont-aux-Malades ; elle était dégradée par les voitures, et, les voitures produisant un profit considérable aux aubergistes du faubourg de Saint-André et de la rue Cauchoise, il paraissait juste de les obliger à l'entretenir à leurs frais, et d'en décharger les paroissiens de Saint-Gervais. — 21 octobre 1764, autorisation de faire faire un confessionnal de bois de sap. — Trois bassins : de la Sainte-Vierge, de l'œuvre, des Trépassés, — 4 confréries, la Sainte-Trinité et Charité ; le Saint-Sacrement, la Sainte-Vierge, Saint-Sébastien et Saint-Mellon.

G. 6590. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier, relié en parchemin.

1766-1773. — Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Gervais de Rouen. — Actes de nomination de Trésoriers et de Syndics. — Délibérations. — 26 juillet 1767, M. le curé expose que les maîtres toiliers de la baronnie et haute justice de Saint-Gervais avaient décidé, par délibération du 21 de ce mois, de remettre, de son consentement, leur confrérie de Sainte-Barbe, de présent à Saint-Maur, en l'église de Saint-Gervais. — 30 juillet, règlement pour les offices de cette confrérie. — 30 décembre 1768, liste des objets volés, en l'église Saint-Gervais, dans la nuit du 26 au 27 décembre 1768. — 18 janvier 1770, remise des objets volés. — 11 février même année, vitre du chœur du côté du nord, cassée par le grand vent; église découverte, croix jetée bas. — 21 septembre 1773, on achètera un aigle en cuivre pour servir de lutrin, dans le genre de celui de l'église Saint-Sauveur. — 6 octobre même année, paiement à Le Roy, peintre, qui a peint les murailles et voûtes de l'église.

G. 6591. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier; relié en parchemin.

1776-1790. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Gervais de Rouen. — 20 mai 1776, marché pour 50 stalles en bois de chêne de Hollande, avec le sieur Saillenfest, menuisier, rue Saint-Lô. — 22 octobre, armes de l'abbaye de Fécamp aux lambris du chœur. — 11 novembre, marché avec le sieur Thomas, maître serrurier, pour une barrière de fer avec frise, au chœur; prix, 1,200 livres. — 12 décembre 1776, marché pour un jubé afin de placer les paroissiens; prix, 600 livres. — 24 avril 1777, 2 pupitres en cuivre pour le curé et pour le vicaire; un autre pour chanter l'évangile. — 2 février 1778, arrêté qu'on ferait faire un autel à la romaine en laissant subsister cependant la contretable. — 7 août 1778, visite du nouvel autel fait par Saillenfest. — 2 septembre 1778, hameau de Champ-des-Oiseaux dans la paroisse Saint-Gervais. — 29 octobre 1778, paiement de 1,000 livres, à-compte sur 1,600 livres, au sieur Mette, maître fondeur, pour 6 chandeliers et une croix en cuivre argenté. — 5 juin 1779, fixation des honoraires de M. Pierre Cousin, vicaire. — 31 juillet 1779, la Fabrique de Saint-Michel demande qu'il lui soit fieffé, pour faire un cimetière, une partie de celui de Saint-Gervais, savoir : 50 pieds, à partir du coin du mur à aller à la barrière, pour aller de la rue Saint-Gervais à l'église; 50 pieds, à l'autre bout du côté des écoles, sur 156 pieds de longueur. — 10 septembre 1779, délibération pour l'exécution du testament de maître Pierre Bénard, ci-devant curé de Saint-Gervais. — 10 novembre 1779, on fait un état à un quatrième prêtre; — 7 janvier 1780, Pierre Dossier nommé. — 13 avril 1780, on fera mettre une grille de fer à la cave de Saint-Mellon. — 8 juin 1780, on placera les 2 patrons de la paroisse aux 2 piliers du haut des stalles sur 2 piédestaux en bois de chêne, suivant le plan proposé par M. Saillenfest. — 13 juillet 1780, à l'avenir on ne pourra élire à la fois pour Trésoriers 2 frères, 2 beaux-frères, beaux-pères, gendres, oncles et neveux. — 25 août 1780, le nom de M. Bénard sera inscrit sur un panneau derrière l'autel. — 12 août 1781, fieffe faite, à la Fabrique de Saint-Jean, de 3 acres 20 perches pour un cimetière. — 17 août, 14 décembre 1781, 2 septembre 1782, délibérations relatives au cimetière. — 20 février 1782, lettre du Procureur général : il se plaint de ce que l'ombrage des arbres qui croissent sur le cimetière retient les vapeurs pestilentielles qui s'exhalent des fosses. — 9 octobre 1784, écoles gratuites de Saint-Gervais tenues par les sœurs d'Ernemont, et auxquelles on contribuera pour 250 livres. — On abattra 2 douzaines de noyers pour se procurer un peu d'argent. — Il sera défendu de tendre des toiles dans le cimetière suivant le devis de M. Thibault, architecte. — 17 février 1788, réparation à la voûte de l'église conformément au devis du même architecte. — 17 avril 1788, huit hommes choisis pour porter le dais aux processions du Saint-Sacrement. — 11 août 1789, projet de constitution pour une milice à Saint-Gervais; formation de 4 compagnies de Saint-Gervais, de Saint-Protais, de la Vallée et du Quartier neuf. — 21 décembre 1790, contre la suppression de la paroisse de Saint-Gervais, qu'on se proposait, disait-on, de réunir à celle de l'Hôtel-Dieu. — 7 mai 1791, Saint-Gervais succursale de Sainte-Madeleine. — A partir du 22 mai les comptes sont pour la Madeleine à laquelle étaient réunies les paroisses de Saint-André et de Saint-Eloi. — Dernière délibération, 21 avril 1792. — Nominations de Trésoriers le jour de Pâques après vêpres et le chant du *Veni Creator*. — Nominations de Syndics. — Procès pour le pain bénit.

G. 692. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. 2 sceaux.

XIe Siècle (copie)-**1515.** — Copie donnée sous la marque et la souscription de Jean Fromond, notaire apostolique, 1398, d'un extrait de la charte de Richard, duc de Normandie : *Hœc sunt que genitor meus servis Dei in prenominato loco sibi servientibus, ad supplementum victus concessit. His ego, ut supra notatum est, ad augmentum stipendiorum servorum Dei, addo et concedo monasterium in honore Sanctœ Mariœ quod dicitur Villare... Item Abbaciam Sancti Gervasii, que est juxta civitatem Rothomagensem et quicquid ad ipsam pertinet.* — Mandement du Conseil du Roi au premier sergent qui sera requis pour faire maintenir les religieux de Fécamp en la jouissance de leurs droits de foire à Saint-Gervais : « Le vendredi, jour de Saint-Gervais et Saint-Prothais, 19e jour de juing, dernièrement passé, que la dicte foire estoit et séoit au dit lieu de Saint-Gervais, (aucuns) drappiers vendeurs et détailleurs de draps de la dicte ville et banlieue et autres marchands s'estoient permis estaler pour (vendre leur) draps et marchandises ès hales de draps de Rouen, tant à la hale de la grant drapperie, comme en la halle (des draps) de dehors, et là de fait vendirent leurs dictes denrées sans aler à la dite foire, combien qu'ils fussent sommez et requis de vendre leurs dis draps à la dite foire, comme tenuz y estoient, » 4 septembre 1416. — Acte par lequel Jehan, du titre Saint-Onufre de la très-sainte église de Rome, cardinal diacre, vulgairement dit de Lorraine, archevèque et primat de Narbonne, évêque d'Alby, abbé de Marmoutiers, donne, en charité et en aumône, aux paroissiens de Saint-Gervais, « le revenu de l'herbe et arbres estans au cemetière avec trois pièces de terre illec joignant, contenans ensemble 2 acres, demie vergée, 12 perches, à charge de faire clore le dit cemetière sans pouvoir rien demander pour l'édifice neuf et l'entretenement de l'église, et à charge que la foire et marché, qui se tiennent par chacun an le jour Saint-Gervais au dit lieu, sera tenue sur les dits héritages, hors le dit cimetière, sans que les dits parroissiens puissent prendre aucune droiture d'acquitz, coustume estallaige », Paris, 4 mars 1543 avant Pâques. Signature et grand sceau en cire rouge du dit cardinal. — Approbation de cette donation par Jean de Grandchamp, grand prieur claustral, et par le couvent de Fécamp, 5 mai 1544 (fragments du sceau du couvent.) — Approbation par Etienne Burnel et par l'official de Rouen, juges délégués, 4 février 1545. — Copie des actes précédents et de l'information.

G. 693. (Rouleau.) — 3 [illegible] de hauteur sur 0 [illegible] 33 de largeur, parchemin.

1515. — Enquête, sur les droits réclamés par les Trésoriers de la paroisse Saint-Gervais, en la la dite église, à l'instar des Trésoriers des autres paroisses, et *de commodo et incommodo* sur la concession faite, à la même paroisse, par le cardinal de Lorraine, abbé de Fécamp, du cimetière contigu à l'église paroissiale et de 3 pièces de terre situées dans son circuit. — Cette enquête faite par Nicolas Lambert, notaire apostolique à la cour ecclésiastique de Rouen et promoteur de l'officialité de Saint-Gervais, sur la réquisition des deux juges délégués, Etienne Burnel, chanoine de Rouen, et l'official de Rouen : « En précédent la dite donation faicte par le dit sieur révérendissime cardinal de Lorraine, on ne faisoit aulcunes cœuillettes en la dite église Saint-Gervais, à raison que le dit sieur cardinal et les abbez précédens estoient tenuz et subgectz, à leurs despens, aux réparations d'icelle église et perquisitions de tous les ornements, calices, livres et autres choses. L'église n'est de grande stature; et, au plus grand nombre de personnes, il n'y sauroit estre recueilly, pour ouyr le divin service en icelle, que 5 ou 600 personnes; et toutesfoys pour le présent, en la dicte paroisse, il peult avoir jusques au nombre de 1,000 ou 1,200 personnes. L'abbé perçoit toutes les dixmes, les deux parts des oblations offertes durant l'offertoire tenue par le curé ou vicaire... Le cimetière borné par le chemin tendant de la ville de Rouen à la croix du Mont-Hellet et par le chemin tendant à Yonville... Les fruits du cimetière et des 3 pièces de terre, peuvent valoir 15 l. t. ou viron. » — Un témoin déclare qu'il y a 800 feux en la paroisse Saint-Gervais; un autre estime la population à 600 feux et à 2,000 personnes; une autre à 15 ou 1,600 personnes; il estime le revenu des 3 pièces de terre et le cimetière à 9 ou 10 l. de revenu, « parce qu'ils sont à grant subjection et dégradation pour les gens qui passent sur icelles et signantment le jour et feste Saint-Gervais, que se tient la foire au dit lieu de Saint-Gervais par chacun an. On est d'accord pour reconnaître qu'il est de [illegible]

sitante, d'augmenter l'église, et que la donation au Trésor, moyennant décharge de l'entretien de l'église, est à l'avantage de l'abbaye de Fécamp.

G. 6634. Liasse. — 5 pièces, papier.

1656-1661. — Lettres de non-préjudice données par l'archevêque aux religieux de Fécamp : « En continuation des prières par lui commencées par toutes les églises paroissiales et autres de Rouen pour rendre grâces à Dieu de l'heureux succès des armes du Roi, avait donné avis que le lendemain, il s'acheminerait en l'église Saint-Gervais pour y entendre la messe et faire les dites prières et oraisons... Répondit à dom Charles Parent, bailli de Fécamp, que son intention n'avait été d'y faire aucune visite, et que, en la dite action, il n'entendait aucunement préjudicier aux droits de l'abbé de Fécamp, » 12 décembre 1628 (copie collationnée en 1656.) — Autre copie informe. — Acte par lequel l'archevêque de Rouen reconnait qu'en officiant pontificalement dans l'église des religieux de Fécamp, il n'a entendu préjudicier à l'exemption de l'abbaye, 30 août 1660 (copie informe). — Acte par lequel les prieur et religieux de Fécamp consentent que l'archevêque continue d'exercer la juridiction spirituelle au Lieu-de-Santé, etc., 21 juin 1660 (copie informe).

G. 6635. Liasse. — 9 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1537-1781. — Acte par lequel Pierre De Caux, prêtre, à présent curé de Saint-Gervais, ci-devant curé de Saint-Martin de Lorleau, ayant permuté d'icelle cure avec maître Cyprien Suzenne, transporte au dit Suzenne 450 livres pour l'année courante du fermage des dîmes de Lorleau, tenues à ferme par Noël Thirel et Noelle Lemoyne, veuve de Louis Bremontier, 14 juillet 1628. — Procuration donnée par Suzenne. — Lettre de ce curé à M. De Caux. — Présentation par les religieux de Fécamp de maître Jacques Harel à la cure de Saint-Gervais, vacante par le décès de Pierre De Caux, 1661 ; sceau du couvent. — Nomination de Harel par Henri de Bourbon, évêque de Metz, abbé de Fécamp, 12 novembre même année. — Procès à cette occasion. — « Inventaire servant d'avertissement que met et baille par devers le Roi et nos seigneurs de son conseil Messire Henri de Bourbon, duc de Verneuil, abbé des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Fécamp, demandeur en requête, sur laquelle est intervenu l'arrêt du Conseil du 10 janvier précédent, contre maître Jacques Harel, curé de Saint-Gervais-lès-Rouen, Jacques De Caux, chanoine de Rouen, et maître Nicolas Talbot, soi-disant pourvu de la dite cure. » — Copie informe du visa obtenu par François De Presles, docteur en théologie, chapelain de Notre-Dame et Saint-Marc de Tournebu, nommé à la cure de Saint-Gervais par la démission de Jean-Baptiste Le Canu, 3 septembre 1699. — Procès au Parlement entre Marc Pannetier, curé de Saint-Gervais, et le cardinal de Lorraine, abbé de Fécamp, celui-ci prétendant, comme vrai curé de Saint-Gervais, avoir droit de percevoir les dîmes, de quelque qualité qu'elles fussent, les 2 parts des chandelles, oblations et autres bienfaits de la dite église, même le droit des sépultures, 1537. — Accord entre le cardinal de Lorraine, abbé de Fécamp, stipulé par maître Jean Lambert, avocat en la Cour de parlement, bailli d'Aumale et d'Elbeuf, et Jean Langlois, pourvu à la cure de Saint-Gervais. L'abbé consent que le curé, ceux qui lui succèderont au bénéfice et vicairie perpétuelle, aient et emportent entièrement les droits et profits de la dite église, « réservé ce que par cy-devant a esté délaissé par les dits abbé et religieux au Trésor et Fabrique, réservé aussi la somme de 10 sous tournois, que les abbé, religieux et couvent prendront sur les offrandes de Pâques et de Noël, par moitié, en signe de supériorité et comme marque qu'ils sont vrais et primitifs curés. Pour aider au dit Langlois et ses successeurs, vicaires perpétuels, leur est délaissé six-vingts livres tournois par an sur les revenus de la baronnie de Saint-Gervais. Il sera loisible aux sieurs abbé et religieux de Fécamp de faire dire et célébrer en l'église Saint-Gervais la grand'messe parroissiale et autre service ordinaire aux 4 fêtes principales et solennelles de l'année ; les dîmes appartiendront à l'abbaye de Fécamp, dimanche 27 avril 1661. — Mention, dans cet acte, de maître Gilles de Hastes, sieur de Suzay, conseiller du Roi au parlement, superintendant des affaires du cardinal ; de noble homme François de Venoys, sieur d'Arces, gentilhomme de la Chambre et conseiller de Monseigneur ; de Romain Colombel, avocat en la cour, bailli de Mauny, pensionnaire et conseiller ordinaire de Mgr au parlement. — Approbation de cet accord par le cardinal de Lorraine, Reims, dernier mai 1660 ; signé : Charles, sur le repli. — Lettres-patentes pour les portions congrues, 17 août 1632 (copie). — Mandement obtenu par Pierre De Caux, curé de Saint-Gervais, pour faire ajourner au parlement les religieux de Fécamp, afin d'obtenir d'eux 300 livres de pension canonique pour desservir le dit bénéfice, « qui est de très-

grande et difficile estendue, peuplé de plus de 2,000 âmes, à quoy il ne peut pas subvenir tout seul ; et luy est nécessaire entretenir un vicaire pour luy aider en ses fonctions et administrations des saints sacrements à un si grand nombre de peuples, tous pauvres gens et à la plus grande partie réduits à la mendicité, ruynez à cause des garnisons et logements des gens de guerre, et par le ravage de la maladie contagieuse, » 1651 (copie). — Quittances des curés, Bénard, Moulin, 1778-1781, 700 livres de portion congrue. — Minutes de l'officialité de Saint-Gervais : enregistrement, au greffe de l'officialité, par ordonnance de Bosquer, official, de la permission donnée, 13 août 1714, à Nicolas Hertier, de faire célébrer la messe dans la maison qu'il avait achetée de M. de Bardouville, conseiller au parlement ; la même permission avait été précédemment accordée au feu sieur de Bardouville. — Permission, du même genre, à Pierre Maurice, ancien mousquetaire, pour sa chapelle du château de la Motte, 22 juillet 1722. — Nomination de Jean-Baptiste Auvray à la charge de promoteur, vacante par le décès de Denis Clavier, 2 janvier 1732.

G. 6596. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ;
1 pièce, papier.

1380. — Lettres de l'official de Saint-Gervais près Rouen. — Testament de maître Regnaud de Beauvoir, curé de Saint-Gervais de Rouen : legs à la Fabrique de cette église, de 20 florins d'or ; — au révérendissime père le cardinal, prieur du prieuré de Saint-Gervais, 2 florins d'or ; — à Pierre de Sandouville, Philippe Michel, moines de Fécamp, 2 florins d'or ; — à la confrérie de la Trinité de Saint-Gervais, 5 sous ; — à la charité de Saint-Gervais, 5 sous ; — aux Bons Enfants de Rouen, 10 sous. — Ses exécuteurs testamentaires, Simon de Beauvoir, infirmier de Fécamp, Jean Michel, 1380 (sceau perdu). — Copie de la dite pièce en papier, fin du XVII siècle.

G. 6597. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ;
105 pièces, papier.

1676-1790. — Contrats de fondations pour l'église Saint-Gervais de Rouen. — Testament de Anne Adam, veuve de Paul Couillard, marchand toilier, 1er août 1706. — Testament du dit Paul Couillard, 24 novembre 1707. — Procès pour la fondation de Marie Dupont et de Nicolas Dupont, son père (1683). — Testaments de Jean Gueudeville, laboureur en la vallée d'Yonville, 15 janvier 1676 ; — de David Masse, 6 octobre 1683. — Fondation par George Tillais, 28 mars 1677. — Titres de propriété relatifs aux biens affectés aux dites fondations, et pièces de procédures.

G. 6598. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ;
4 pièces, papier.

1630-1685. — Acquisitions faites par la Fabrique de Saint-Gervais de Rouen. — Vente faite à la dite Fabrique par Robert Tillais, de 2 petites pièces de terre au triége du Fond du Val et du Cotillet pour 340 livres, 1678. — Vente faite à la même Fabrique par Pierre Gillebert, laboureur, d'une pièce de terre à Déville, et des deux tiers du tiers d'un fonds d'héritage et maison, rue Chassemarée, pour 867 livres, 1685. — Titres concernant ces propriétés.

G. 6599. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ;
58 pièces, papier.

1595-1699. — Titres de propriété de la Fabrique de Saint-Gervais de Rouen. — Aveux rendus à l'archevêque de Rouen pour terres relevant de la seigneurie de Déville, 1638, 1672. — Aveux rendus aux prieur et religieux de Fécamp, pour biens relevant d'eux, situés rue Chassemarée, 1673, 1683. — Vente par Louis Valentin, jardinier en la vallée d'Yonville, à Pierre Gillebert, autre jardinier, d'une portion de terre en la dite rue, 1677. — Vente par Jacques et Jean Delaporte, jardiniers, à Nicolas De Grouchy, chirurgien juré royal à Rouen, paroisse Saint-Gervais, d'une pièce de terre en forme de jardin, sise dans la franche-mairie, à Yonville, entre la rue Binette et le chemin du Roi.

G. 6600. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ;
48 pièces, papier.

1568-1789. — Baux de terres et de maisons par la Fabrique de Saint-Gervais de Rouen. — Baux de la dépouille des noyers du cimetière. — Bail, à l'issue de la grand'messe paroissiale, après proclamations, tant en plain prône qu'à l'issue de la dite messe, de la pièce de terre labourable appartenant à la dite église, joignant le cimetière d'icelle et du pâturage de l'herbage du cimetière ; 64 livres par an, 1568 ; présent maître Jean Pinchon, curé ; — contenance estimée à 4 acres en 1617.

G. 6601. Liasse. — 1 pièce parchemin, 51 pièces, papier; 3 plans (4 imprimés).

1426-1769. — « Mémoire des biens appartenants à l'Hôtel-Dieu, relevants et mouvants de la baronnie et haute justice de Saint-Gervais-lez-Rouen, dont sont seigneurs patrons et hauts justiciers MM. les abbé et religieux de l'abbaye royalle de la Très Sainte Trinité de Fécamp. » — « Information par Jacques Drieux, avocat en la Cour de parlement, sénéchal de la baronnie de Saint-Gervais, au sujet de la commodité ou incommodité de la construction d'une chapelle que prétendait faire construire sœur Anne Duperroy, prieure de l'Hostel-Dieu de la Magdelaine de Rouen dans ung jardin scitué en la vallée d'Yonville; sans clocher, cloche, ni mesme ouverture sur la rue, pour estre, en la dite chapelle, célébré la messe quand les religieuses du dict hostel-Dieu, y seront »..... Avis défavorable à la requête, donné par le curé de Saint-Gervais, Pierre De Caux : « Il y a lieu d'empescher l'établissement de la dicte chapelle... Ces sortes d'établissements sont la ruine et destruction des parroisses et de la discipline ecclésiastique, érigeant autel contre autel, prestre contre prestre et sacrifice contre sacrifice, ce qui est défendu par les saints canons, notamment par le concile provincial tenu à Rouen l'an 1581... Il y a des chappelles toutes bâties et fournies dans le Lieu-de-Santé, qui est contigu et qui dépend de l'Hostel-Dieu, où les religieuses peuvent, hors le temps de contagion, ouïr la messe et faire leurs exercices de dévotion. D'habondant, ont leur chapelle ordinaire où ilz se font inumer dans le lieu de Saint-Mor, jardin et maison pour se récréer, séparé du cimetière de Saint-Mor... Le lieu où elles prétendent bâtir la dite chapelle n'est eslongné de la paroisse que d'une portée de pistolet, et ce ne sera pas pour elle difficile d'y venir ouyr la messe, en attendant que le temps de peste soit passé... » — Visite des lieux : « Terrain appliqué en jardin, contenant demye acre, clos de murailles près le bien destiné pour l'évent, borné par la ruelle tendant à la rivière de Seine; petit bâtiment, en façon de chapelle, sur la couverture duquel en thuile est une croix de plâtre... dans laquelle chapelle, autel de bois de sap, au-dessus duquel un crucifix en tableau;.. en la paroi, du coté de la rue, sur le plâtre sont gravés ces mots : « Geofray Archevesque, administrateur de l'Hostel-Dieu, a donné ceste chappelle. Souvenez-vous de luy en vos prières. Sœur Anne Duperroy prieure du dict lieu y a mis la première pierre, » le 23 avril 1650. » — Autorisation donnée aux religieuses de faire bâtir leur chapelle, à condition qu'il n'y aurait ni cloche, ni clocher, ni porte sur le dehors; que les fermiers et domestiques iraient à l'église de la paroisse, etc... 9 septembre 1650. — Acceptation de ces conditions par les religieuses, 16 des mêmes mois et an. — Acte du chapitre général de la congrégation de Saint-Maur célébré à Marmoutiers, 3 juin 1660, adressé aux religieux de Fécamp au sujet de l'exercice de la juridiction spirituelle à exercer par l'archevêque de Rouen, dans l'hôpital de la Santé, bâti dans l'étendue de la paroisse Saint-Gervais. — Mémoire pour le sieur Bénard, curé de Saint-Gervais-lès-Rouen, contre les sieurs prieur et religieux du Lieu-de-Santé, qui avaient prétendu exercer les fonctions curiales dans la maison du feu sieur Lecat, 1769 (imprimé). — Arrêt du parlement, 15 juin 1769, conforme aux conclusions du mémoire : le curé est maintenu dans l'exercice des fonctions curiales et droits curiaux sur tout l'emplacement du Lieu-de-Santé enclavé dans la paroisse, à l'exception de l'administration spirituelle des pauvres en tant qu'hôpital. — Procès au Conseil d'Etat entre les religieux de Fécamp et les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Rouen, après la translation de l'Hôtel-Dieu au Lieu-de-Santé : Ceux-ci avaient demandé des lettres patentes pour être maintenus dans les privilèges qui leur avaient été accordés par celles de 1641 et en particulier dans l'exercice de la juridiction temporelle et spirituelle, non seulement sur les malades, mais sur toutes les personnes qui habitaient dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu. — Mémoire pour les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Fécamp. — Observations sur le mémoire fait pour obtenir les lettres-patentes. — Consultation de l'avocat Mey. — Indemnité prétendue par le curé de Saint-Gervais, que la construction de l'Hôpital privait d'une partie de son casuel, 1762. — Plans informes de l'hôpital. — Lettres patentes de Louis XIV en faveur de l'Hôpital Sainte-Marie-Madeleine de Rouen, juillet 1644. — Lettres-patentes du Roi, portant confirmation de privilèges pour le dit hôpital, mars 1679. — Autres lettres-patentes de confirmation de privilèges août 1717 (imprimés) — Lettres signées de Crosne, l'abbé Le Rat, Plantigny (avocat au Conseil), Moulin (avocat au parlement de Normandie). — Parmi les titres de propriété, sentence donnée le 10 février 1426, aux plaids de Saint-Gervais, par Jean Millart, sous-sénéchal du dit lieu, adjugeant à Jean de la Haucourt dit Hubinet, comme au plus offrant, pour 3 ans, moyennant 100 sous par an, les gors des fossés des prés de Saint-Gervais, appartenant à la seigneurie du dit lieu.

G. 662. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier, 1 plan (4 imprimés).

1779-1787. — Procès entre les curés et Fabriques de Saint-Gervais et de Saint-Godard, sur le point de savoir de laquelle de ces paroisses dépendait le Champ de l'Oisel, terrain aujourd'hui situé entre les rues du Champ-des-Oiseaux, Malatiré et la rue Verte, le dit procès engagé à propos de la prétention du curé et de la Fabrique de Saint-Gervais de soumettre aux devoirs paroissiaux le sieur Lhommedieu. — Sentence, en 1779, au prétoire du bailliage de Saint-Gervais. — Appel au Parlement, pièces de procédures, mémoires imprimés. — « Mémoire pour M. le marguillier d'honneur et les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Godard de Rouen, reçues parties intervenantes par arrêt de la Cour en la première chambre des enquêtes, du 24 juillet 1786, contre les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Gervais-lès-Rouen, appelés et anticipants ; en présence du sieur Jean Lhommedieu, appelant de sentence rendue en la haute-justice de Saint-Gervais, le 6 mars 1779, et anticipé. Conclusions à ce qu'il plaise à la Cour, faisant droit sur l'intervention de M. le marguillier d'honneur et des sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Godard, déclarer les onze acres de terre appelées le Champ-des-Oiseaux, anciennement dit de l'Oisel, situées à l'extrémité du faubourg Bouvreuil de la paroisse de Saint-Godard ; ce faisant, condamner les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Gervais aux dépens de la dite intervention. Monsieur D'Arantot, conseiller rapporteur. Mr Huard, avocat, Mr Philippe, procureur à Rouen. De l'imprimerie de la veuve Laurent Dumesnil, rue Neuve-Saint-Lô, vis-à-vis le prieuré, 1786. » — A ce mémoire est joint un plan gravé des terrains compris entre le boulevard, la rue de la Maladrerie, et le chemin du Mont-Renard. — « Mémoire pour les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Gervais-lès-Rouen. » Mr Lavenu, avocat, Mr Le Maignen, procureur. A Rouen de l'imprimerie de P. Seyer, imprimeur de S. E. Mgr le Cardinal, rue du Petits-Puits, 1787. — « Réfutation pour M. le marguillier d'honneur et les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Godard. » — « Solution pour les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse Saint-Gervais. » — « Protestation de nullité pour M. le marguillier d'honneur et les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Godard. » — Arrêt du Parlement en faveur de Saint-Gervais, 10 août 1787. — Parmi les pièces produites, rôles et assiette de la capitation du faubourg Cauchoise, 1768, 1781, 1782.

G. 663. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 26 pièces, papier (2 imprimés).

1544-1778. — Requêtes adressées aux Intendants de la Généralité de Rouen par les curé et Trésoriers de la paroisse Saint-Gervais contre les receveurs des droits d'amortissement ; ordonnances des Intendants, de Creil et de Gasville ; quittances des droits d'amortissement, de décimes et de subvention. — Procuration générale donnée par les vicaires, chapelains, Trésoriers de l'église de Saint-Gervais, 1544. — Procès en la haute-justice de Saint-Gervais entre les Trésoriers de cette paroisse et les maîtres et gardes toiliers, érigés en confrérie sous le nom de Sainte-Barbe, au sujet des honoraires de services religieux, 1773. — Pièces relatives à la faillite d'un nommé Henri Dubosc, aubergiste, propriétaire de l'Hôtel-de-France, rue des Carmes, à Rouen, 1778. — Plainte adressée au lieutenant général du bailliage de Rouen par Jacques Harel, curé de Saint-Gervais, contre Denis de Gueudeville, Trésorier de la paroisse, pour voie de fait : avait, le samedi saint, coupé la bannière et fait vacarme dans l'église. — Requête du dit de Gueudeville. — Information par Adrien Deshayes, enquêteur examinateur au bailliage de Rouen, 1670.

G. 664. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier (2 imprimés) ; fragment de sceau.

1732-1782. — Arrêt de la Cour de Parlement de Rouen, qui ordonne que, vu ce qui a été arrêté, conformément aux arrêts de la Cour, entre les Trésoriers de l'église Saint-Gervais, d'une part, les sieurs commissaires de la cour et le Procureur-Général du Roi, de l'autre, pour les 17 paroisses, il sera payé à la dite Fabrique, pour la pièce de terre de 3 acres, par elle cédée aux 17 paroisses, sans préjudicier à la mouvance des seigneurs dont elle relève, une redevance annuelle de 400 livres, 24 août 1781 (imprimé). — Arrêt de la même Cour, qui fait défenses aux curés et Trésoriers des 17 paroisses, dont les cimetières sont destinés à être transportés au cimetière hors Cauchoise, de faire enterrer, dans la quinzaine de la signification du présent arrêt, aucunes personnes dans les cimetières anciens des dites paroisses, sous peine de 300 livres d'amende, 19 juillet 1782 (imprimé). — Requête de Pain-Détancourt, Trésorier de Notre-Dame-de-la-Ronde, aux prieur et religieux de Fécamp, pour obtenir la permission de faire bénir la portion de terrain affectée dans le cimetière hors Cauchoise à la

sépulture des paroissiens de cette église ; — autorisation accordée par Jardin, sous-prieur, 17 août 1782. — Statuts et ordonnances de l'association de monseigneur saint Jean-Baptiste et de madame sainte Barbe, fondée en l'église Saint-Gervais de Rouen, approuvés par Charles de Campion, prieur de Fécamp, et par Nicolas Le Roy, official de Fécamp, vicaires généraux de l'abbé Henri de Lorraine, 1622, copie non signée. — Indulgences accordées par le pape Alexandre VII à la confrérie de la bienheureuse Vierge-Marie *spei invictæ*, fondée en l'église Saint-Gervais de Rouen, nones d'octobre 1664 ; copie collationnée, 1665. — Sentence de l'officialité de Saint-Gervais (Guillaume Le François, curé de Sainte-Marie-la-Petite, official), appointant les parties à faire preuve ; il s'agissait de savoir si la charge de maître de la confrérie de la Trinité était obligatoire ou volontaire, 26 avril 1687. — Statuts et ordonnances de la dévote association en l'honneur des glorieux saint Phocas et saint Fiacre, fondée par les maîtres jardiniers en la paroisse de Saint-Gervais-lès-Rouen, 12 septembre 1700 ; — autre approbation par Martin Filland, prieur de Fécamp. — Extraits des délibérations du Bureau des pauvres valides relatives à la fondation d'une école pour les pauvres filles de Saint-Gervais, 1698, 1699. — Indulgences accordées par Nicolas, cardinal de Sainte-Croix, légat en France, à ceux qui visiteront l'église Saint-Gervais à certains jour de fête de l'année, et feront des aumônes pour sa reconstruction et son ornementation : *Ob guerrarum turbines, que jam diu in regno Francie viguerunt, suis omnibus edificiis penitus et usque ad fundamentum demolitam, et in ea lapide super lapidem non relicto maceriisque depulsis omnes ejus maierias in alienis edificiis conversas percipimus, ad quam populi multitudo, ob beatorum martirum Gervasii et Prothasii merita gloriosa, affluere consuevit.* Auxerre, 17 décembre 1432. — Bref du pape Clément VIII, accordant des indulgences de 10 années et d'autant de quarantaines, à ceux qui visiteront, en remplissant certaines conditions prescrites, l'église Saint-Gervais, le jour saint Gervais et le mardi des Rogations, la dite indulgence pour 10 ans : 10 août 1603. Fragment du sceau sous l'anneau du pêcheur.

G. 6665. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1627-1631. — Imposition sur les propriétaires et sur les locataires de la paroisse pour la construction d'un manoir presbytéral qui fut adjugé au rabais à Thomas De Gournay et à Jacques Blondel, moyennant 1,300 livres. — Visite du bâtiment construit par Romain Ballay et Pierre Tourmente, maçons. — Procès à l'occasion de cette construction au bailliage et par appel au parlement ; pièces de procédures.

G. 6666. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1535-1707. — Information sur la profanation commise en la chapelle du château de la Motte. Ce château depuis un an servait de cabaret, et on s'y rendait pour y boire, jouer à la boule et petuner ; pont-levis à la dite maison, 20 juin 1661. — Sentence d'interdiction, 25 juin même année, par Guillaume Amelin, curé de Saint-Godard, official de Saint-Gervais. — Permission par le grand vicaire de Fécamp, à Marthe-Françoise Le Cornu, dame de Coulonde, de faire célébrer la messe dans la chapelle de sa maison, 1707. — Permission à François Le Marchand, sieur de Bardouville, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, de faire célébrer la messe dans sa chapelle, distante de l'église de 3/4 de lieue, 1663. — 3 pièces de procédures relatives à la prétention du curé de Saint-Gervais de forcer le prieur de la Madeleine à ouvrir le cimetière Saint-Maur, pour le passage de la procession du Saint-Sacrement, 1642. — Procès contre Lucet Brandin, suspect de lèpre, 1535. — Sentence de l'official de Saint-Gervais, qui ordonne de conduire à la léproserie du Mont-aux-Malades Jean du Tremblé, pour y être visité par les lépreux de la dite léproserie, *prout moris est in talibus fieri*, 1536.— Acte adressé à l'official de Saint-Gervais par Nicolas, prieur du Mont-aux-Malades, attestant qu'il a fait visiter ledit Jean du Tremblé par les frères et sœurs lépreux de la maison, et que le dit du Tremblé a été reconnu lépreux, 16 octobre 1536 ; signé : F. Blondel. — Sentence de l'official, ordonnant la ségrégation du dit du Tremblé, pénultième d'octobre 1536. — Requête au cardinal de Lorraine par les Trésoriers de Saint-Gervais : « Puis 2 mois en ça, ainsi qu'il a pleu à notre créateur, Lucet Brandin, natif de Saint-Gervais, a esté adjugé malade de lèpre, par les médecins et chirurgiens de Rouen… Il n'est mémoire de vivans qu'il y ait eu autre malade en icelle paroisse. Qu'il vous plaise, en charité et par omosne pourvoir au dit mallade et en descharger les dits supplians. » — Sentence de l'officialité de Saint-Gervais qui, d'après le rapport de maître Jean Raimbault et René de Laigle, docteurs en médecine, et de Jean Le Large, chirurgien, déclare non lépreux

Denis Gouffier, 1510.— Injonction par des commissaires du parlement à Guillaume Hérichon, administrateur de la maladrerie de Saint-Gervais, de rendre compte ; — « dit qu'il n'est administrateur et que c'est ung nommé Dupont, » 1583. — Procès entre les paroissiens de Saint-Gervais et le Bureau des pauvres valides au sujet d'un enfant exposé au cimetière de Saint-Gervais, qui avait été porté au Bureau ; reproches faits au Bureau par les paroissiens ; ils l'accusent d'avoir usurpé un grand nombre de maisons à la Maresquerie et d'en avoir fait un collège de filles à la nourriture et entretien desquelles il consomme tout le revenu du Bureau, au préjudice des autres pauvres. — Arrêt du parlement qui charge le Bureau de la nourriture de l'enfant, 1650.

G. 6607. (Registre.) — In-folio, 37 feuillets, papier ; écrits.

1711-1783. — « Registre de messieurs les maitres des confrairies de la Très-Sainte-Trinité et charité, érigées de temps immémorial en l'église paroissiale de Saint-Gervais et Saint-Protais, fauxbourg de Rouen, réunies en une seule et même confrairie sous l'invocation de la Très-Sainte-Trinité, de saint Gervais et saint Protais, et titre de la charité, du consentement de très révérend père Dom Romain De la Londe, licentié ès-loix, grand prieur de l'abbaye royal de la Sainte-Trinité de Fécamp, et vicaire général de l'exemption, et aussi du consentement de discrète personne maistre Jean-Baptiste Aubray, licentié en droit canon et écrit, promoteur de la dite exemption et curé de la dite paroisse, discrette personne maistre François Agasse, prestre vicaire de la paroisse étant chapelain de la sus dite confrairie conformément à la délibération du 30 juin 1743. » — Noms des maitres et statuts, 1743.— On demandera au Roi de confirmer cette charité comme il a fait celle de Déville. Elle enterrait gratuitement ceux qui étaient trouvés noyés dans la Seine depuis le Vieux-Château jusqu'à la rivière de Bapaume, etc. 23 février 1744.— Nommination de maitres.— Comptes.

G. 6608. (Registre.) — In-folio, 71 pièces, papier couvert en parchemin.

1621-1751. — Comptes de l'association de monsieur saint Jean et de madame sainte Barbe fondée en l'église Saint-Gervais-lès-Rouen, » 1624-1684. — Dernier compte signé par Remy, vicaire général et prieur de l'abbaye de Fécamp, et par Filleul, son secrétaire. — Actes de réception de maitres du métier de toilier, 1694-1751. — Registre incomplet.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE SAINT-GODARD DE ROUEN.

G. 6609. (Registre.) — 228 feuillets, papier.

1352-1710. — Copie des titres de fondations de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen, ladite copie faite au 18e siècle et inachevée. — Fondations de Robert de Gaillardbois, 4 août 1375 ; — de Robert Loyson et d'Ameline, sa femme, 30 octobre 1393 ; — de Henry Lancestre et de Jeanne, sa femme, 24 janvier 1436 ; — de Jean Pajot, scelleur de la cour de l'archevêque, 11 janvier 1436.

G. 6610. (Registre.) — In-quarto, 8 feuillets, parchemin ; recouvert en parchemin.

Vers **1450**. — « Ensuivent les parties des rentes donc les Thrésauriers de l'église de Saint-Godart de Rouen sont saisis et ont joy et joissent paisiblement au droit dessus dit. » — Fondation de Robin Le Vigneron, 1417 ; avait donné à Saint-Godard 100 sous tournois de rente, à condition que lui, sa femme, Robin Le Vigneron, leur fils, et « ceulx qui d'eulx ystroient seroient enterrez, en la dicte église, devant l'ymage Notre-Dame au costé du crucefix, les piez encontre où chante le prestre. »

G. 6611. (Cahier.) — 6 feuillets, parchemin ; recouvert en parchemin.

1471. — « Cy dessoubs sont escriptes les droitures et services que doit faire ou faire faire le curé de Saint-Godart en son église.... Il doit faire ou faire faire, en la dicte église, par an, traize poudreures, c'est assavoir neuf d'erbe vert et quatre de feurre, dont la première de feurre si est la vigille de la Toussains ; la seconde, la vigille de la Notre-Dame en l'advent ; la tierce, la vigille de Noël ; la quart, la vigille de la Chandeleur... Item, la première poudreure d'erbe vert si est la vigille de Rouvoisons ; la seconde, de la vigille de Penthecoustes ; la tierce, la vigille de la Trinité ; la quart, la vigille du Saint-

Sacrement ; la quinte, la vigille de la Dédicasse de l'église ; la sixte, la vigille de saint Godart ; la VIIe, la vigille saint Jehan-Baptiste ; la VIIIe, la vigille de la Notre-Dame mi-aoust ; la IXe, la vigille Notre-Dame en septembre... Au jour de la Dédicasse de l'église, doit avoir traize cierges ardans aux croisies du moustier...; doit faire 2 preschemens par an... le second dymence de l'advent et le second dymence de caresme ; doit trouver, la sepmaine peneuse, traize cierges pour les ténèbres et le cierge benoit de Pasques ; et doit ardoir le dit cierge à toutes festes jusques à Penthecoustes. » — « Aucunes ordonnances touchant le service que doyvent faire le clerc ou clers de l'église parroissial de Saint-Godart de Rouen, et de leur salaire pour ce faire. Le clerc qui est chargié de ouvrir le moustier doit sonner les cloches par trois fois au matin, à l'eure anciennement accoustumée, c'est assavoir dès l'esquelle de la grant église. Se au matin avoit espousée en la dicte église, le clerc ou clers seront tenus aydier à dire la messe.... Se la dicte espouse est amissée à... icelle heure de matin, ycelui clerc ou clers seront tenus y estre... Item, les dits clers ou l'un deulx, tous les dymences, seront tenus de porter, sans contredit, à ung chascung mesnage de la dicte paroisse, l'eaue benoite et pain benoit en la maison, et pour ce faire sont et seront tenus chacun mesnage des dits parroissiens poier aux dis clers, par chascun an la somme de IIII d... L'un des dis clercs, qui aura la charge de ouvrir le moustier de nuit, sera tenu d'aler avec le curé ou chapellain de la dicte église pour porter la torche et la clochete, et pour aidier à administrer le Saint-Sacrement de l'autel et pour mettre en uncion les parroissiens enfermes... Quant l'en vouldra beneir le lit d'aucuns nouveaulx espousez, l'ung d'iceulx clers sera tenu de aler avec le curé ou chapellain pour aider à beneir le lit, et pour ce faire aura cinq deniers tournois. Se au clerc ou clers dessus dis sont aucunes lettres obligatoires présentées pour estre leues à l'oye de parroisse, il ou ilz seront tenus de les lire, et, pour chacune lettre au dos de laquelle ils seront tenus escripre icelle lecture et les présens à ce et les signer, auront X deniers. Ilz escripront les excommeniez, contre qui et pourquoy, et les dénonceront au curé et au peuple ains que la lettre soit scellée. Nulle laide parolle ne respondront à quelque personne des parroissiens, mais amiables seront vers tous ; sobres, et non pas yvres, vendront aux offices. »

G. 6042. (Registre.) — 140 feuillets écrits, papier.

1716-1725. — « Registre dans lequel est faite mention de tous les tiltres, contracts et escritures qui concernent le revenu du Trésor et les fondations à quoy il est chargé, et dont messieurs les curé et Trésoriers sont obligez de faire dire et célébrer en l'esglize de Saint-Godard pour autant qui s'en est trouvé reposté dans une armoire de chesne à deux clefs, qui est dans le premier estage du clocher, auquel lieu sont les soufflets des orgues... en 1716, dans le temps de l'exercice de M. Germain, ancien advocat du Roy au bailliage et siège présidial de Rouen. » — « Charges que le Trésor est obligé de payer. » — « Mémoire des obits et saluts de chaque année. » — « Noms de tous les débiteurs du Trésor, mesme les noms de ceux qui tiennent à louage et afferme les héritages et maisons despendant du dit Trésor, pour autant qu'on en a de connaissance. » — Analyse des contrats. — Contrats de fondations. — Table à la fin. — Sur la feuille de garde du commencement : « L'orgue fut augmenté le 24 septembre 1725 et mis, le dit jour, à sa perfection, ce qui a couté 2,920 livres, pour M. Thierry, facteur d'orgue ; à M. D'Agincourt, toucheur et visiteur, 24 livres ; au sieur De Gouy, menuisier, 150 livres, plus 30 livres, plus 10 livres ; au sieur Le Prince, pintre, 100 livres. Total, 3,234 livres. Le 1er août 1728, la sacristie fut volée. »

G. 6043 (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, parchemin, relié en ais. Sur le cuir de la couverture, *Saint-Godart*, en lettres imprimées, qui me paraissent du XVe siècle.

1295-1610. — « Cy-après ensuivent transcriptes les lettres touchant les héritages, rentes et revenues appartenant au Trésor de l'église de Saint-Godart de Rouen. » — Donations faites à la Fabrique par Robert Loyson et Aveline, sa femme, 1393 ; — par Guieffroy Le Fèvre (60 sous tournois au temps que mailles blanches à la fleur de lis valoient 15 deniers tournois la pièce) antérieurement à 1444 ; — par Jeanne, veuve de Jean Sequinaire, 25 septembre 1462. — Fondations par Robillard de Gaillardbosc, écuyer, conseiller de l'archevêque Philippe d'Alençon ; approbation par ledit archevêque, 12 mars 1375 ; — par Henri Lancestre et par Jeanne, sa femme, 24 janvier 1436 ; — par Jean Pajot, scelleur en cour d'église : « messe à dire, chaque samedi de la semaine, à l'autel de la chapelle Notre-Dame située dessus le sépulcre de

saint Romain ; *Inviolata* à chanter, le même jour, après complies, devant l'image de Notre-Dame assise dedans la nef, devant le crucefix, » 11 juin 1436 ; par Raoulin Le Pellé et Aubette, sa femme, 21 septembre 1471, 2 janvier 1479 ; — par Guillaume Dombreville, licencié en décret, curé de Grainville-la-Teinturière et chanoine de Rouen, à l'intention de Colechon, sa mère, qui avait été enterrée devant le *crucifix* ; « dire perpétuellement, par chaque semaine à tous jours, à l'autel estant soubs le crucefix, incontinent après le prosne de la messe paroissiale et que le prestre disant icelle messe paroissiale aura commencé la préface, une basse messe, qui sera appelée la messe Collechon ; à l'offertoire sera dit *De Profundis* ; il y aura un cierge ardant sur l'autel, et une torche pour la levacion du corps Notre Seigneur ; la dite messe sera sonnée de vollée par une fois seulement de la plus grosse cloche et clicquée, » 7 janvier 1497 (V. S.) ; — par Laurent Gueloquet, et Audriecte, sa femme, 2 novembre 1506 ; — par maître Jean Le Moyne, prêtre, curé de Saint-Pierre de la Chapelle-sur-Torcy, notaire et auditeur en la cour archiépiscopale, 30 mai 1506 ; — par Jean Le Mullet, écuyer, sieur de Merval, 26 décembre 1507 ; — par Colette Passelée, 20 janvier 1520 ; — par Jean de Bonneville, commis en la garde du château de Rouen, 6 septembre 1521 ; — par Catherine Baillet, veuve de feu Etienne de Gaumare, 14 juin 1528 ; — par Charles de la Champagne, sieur du lieu et d'Auberville, conseiller au Parlement, en exécution du testament de Charles de la Champagne, écuyer, sieur de Barentin, 7 septembre 1629 ; — par Guillaume Le Noble, avocat au Parlement, pour lui et pour Anne Tallon, sa femme ; mention de la chapelle qu'il se proposait de faire bâtir près des fonts baptismaux, 14 décembre 1640 ; — par Marguerite Hamillon, veuve de Robert de Rouves, marchand libraire, 23 septembre 1640. — Lettres du Chapitre de Rouen, contenant fieffe en emphythéose (avec défense d'aliéner) par le Chapitre aux Trésoriers de l'église Saint-Godard, d'une place vague, en la paroisse Saint-Godard, près du cimetière de l'église et du tènement de maître Guillaume Le Gascoing, entre la rue et la terre du prieur et religieux du Mont-aux-Malades, mars 1295 (V. S.). Consentement donné par la Ville (Vincent du Vaul-Richer, maire) à l'amortissement d'un terrain acheté pour le cimetière de Saint-Godard ; obligation de prier pour les conseillers de la Ville, septembre 1348. Lettres d'amortissement accordées par Charles, duc de Normandie, Rouen, dernier juin 1356. — Fieffes faites par les Trésoriers de Saint-Godard à la Charité de Notre-Dame, en l'aitre Saint-Godard, de 14 pieds de terre de long et de 9 pieds dé lé du cimetière, 28 mars 1371 ; — à la charité de Saint-Nicolas, fondée en l'église Saint-Godard, « d'une pièce contenant 13 pieds ou environ ou chimetière de la paroisse, d'un costé, au long du moustier Saint-Godart et, d'un bout, à la rue Camin, et, d'autre bout, à demi-pié de la verrine proche du portail Saint-Godart, assis devant le moustier de Saint-Laurent, contenant de lé la dite pièce 8 pieds ou environ, pour y établir une maison pour faire les los et les comptes d'icelle charité ; » mention du sceau de la dite charité, 27 février 1400. — Mention des curés de Saint-Godard : Regnaud Fouques, 1497 ; — Guillaume Le Gras, 26 décembre 1517, 20 janvier 1520 ; — de feu Guillaume Dibart, curé de Grainville-la-Louet, 1483 ; — de Thomas Le Quaretier, curé d'Imbleville, 1er juin 1483 ; — de Dom [illegible], prieur de Sainte-Radegonde près Neufchâtel, 6 juillet 1496. — Quelques notes marginales et même quelques copies de la main de Farin. — Jusqu'au feuillet 32, tous les actes du xve siècle sont revêtus de la signature du notaire Duclos.

G. [illegible] (Registre.) — In-folio, [illegible]
couvert en parchemin.

1527-1538. — Comptes de la Fabrique de l'église de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes vont du mardi des fêtes de Paques d'une année au même jour de l'année suivante. — Trésoriers : Vincent Belia, 1579 ; — Jean Houel, avocat, 1528 ; — Thomas De Gaumare, 1529 ; — Jacques Aubert, lieutenant du bailli de Rouen, 1530 ; — Pierre Le Vassor, commis à la recette générale de Normandie, 1531 ; — Guillaume Fautrel, greffier de Mr le bailli de Rouen, 1532 ; — Jean Chevallier, 1533 ; — Laurent Goule, 1534 ; — Nicolas Le Fort, 1536 ; — Godin Massuet, 1537. — 1527-1528, bassins de l'œuvre et de Notre-Dame. Oblations aux reliques. « De ce qui a esté reçeu, en cueillant le fil par la paroisse, 42 sous 2 deniers. — Pour avoir abattu la chapelle Saint-Nicolas, 70 sous. — Payé à Robert Chrétien, pour charriage de pierre dure pour les maigneaux, 32 sous. » — Pour 10 tonneaux de pierre du Vau-des-Leux, 8 livres 10 sous. — A Julien Chennevière, maçon, suivant 7 quittances du 1er mai 1527 au 7 avril suivant, 136 livres. — A Noël Bellart, charpentier, pour le comble de la chapelle, suivant 2 quittances, 181 livres. — A Denis Paon, charpentier, qui avait fait le

devis de la charpenterie du comble de la chapelle neuve, 7 sous 6 deniers ; pour plomb mis sur le pignon de la dite chapelle et pour avoir posé la croix, 25 sous 10 deniers. — A Julien Fichet, pour avoir descendu le châssis de la grande vitre, 10 sous. — Vitres réparées et mises en place, 60 sous. — Achat d'ardoise et de 10 milliers de tuile. — Pour l'ardoise dont est couverte la chapelle de devers le Patriarche, 45 livres. — « A un masson pour avoir redresché l'austel en la chappelle neufve ; à un serrurier pour avoir rabillé les aulmaires du pulpitre ; à un masson pour avoir mis en estat l'esclere du cellier Saint-Romain ; au serrurier pour la façon d'un gredil sur l'esclere du dit cellier. » — Commandement fait par le vicaire de l'archidiacre, à Jean Houel, avocat, Trésorier de la paroisse, de faire consacrer le grand autel et d'en faire poser un autre, décent, en la chapelle située à l'entrée du chœur. — 9 deniers pour l'*Inviolata* de chaque samedi. — 1528 : « De Le Fort, pour la permission à lui accordée d'avoir ung banc à sa femme, 66 sous. — De Rogier Le Dignant, pour luy avoir permis mettre une grande chauldière à brasseur au cimetière, 20 deniers. » — Achat de pierre pour 99 livres, 13 sous. — A Chennevyère, par appointement, pour le reste de son ouvrage, 40 livres ; au même, suivant quittance des 10 et 17 mai, 40 livres. — 3 milliers et demi de *carrel* pour le pavage de la chapelle neuve, 8 livres, 5 sous 6 deniers. — A Noël Bellart, charpentier, 98 livres 6 sous. — Marche mise à l'autel Saint-Nicolas. — Pose d'*établies* pour asseoir le châssis de la grande vitre. — Au vitrier pour refaire les vitres de dessus les orgues et au chœur, 23 sous 1 denier. — On fait 6 *pertuis* à la maçonnerie du chœur, et on y pose 6 crampons de fer pour soutenir les barreaux destinés à porter la tapisserie. — A Jean Cauchée, écrivain, sur la façon d'un *antiphonier*, 4 livres, 8 livres 13 sous, 10 livres. — Achat d'une lampe pour servir devant le crucifix, 35 sous ; — de 2 calices d'étain, 32 sous 6 deniers.— On refait le chandelier du *barc* du *Corpus Domini*. — Gages de l'organiste, 8 livres par an. — 1529 : « Reçu, par les mains de messire Jean Morin, pour la fosse de maitre Jean Turpin, 30 sous ; — pour la fosse d'un prestre, qui fut tué en la rue du Vert-buisson, 24 sous. » — 110 livres payées à Julien Chennevière et, après sa mort, à Angelot Phlippes, tuteur de ses enfants. — A Regnault Tyrouin, Guillaume Ribert et Etienne Guiffart, maçons, pour avoir visité les *revestiaires*, 21 sous 6 deniers. — A Jean Cauchie, libraire, pour la *parpaye* de l'*antiphonier*, 13 livres 5 sous 10 deniers. — 1530, concessions, moyennant rétribution, d'un banc en la chapelle Saint-Romain pour la femme du bailli Potier ; — d'un petit siège près des fonts, d'un marchepied pour d'autres paroissiens. — « A Jean De la Rue, machon, pour avoir assis l'ymage de saint Adrien, en la chapelle Saint-Romain, 7 sous 6 deniers. — Mention des sœurs de la confrérie des Vierges. — 1531 : « Des exécuteurs du testament de défunt maître Martin de Lorme, pour son inhumation dans l'église, 40 sous. » — Amendes prononcées contre des blasphémateurs du nom de Dieu, au profit de l'église. — Travaux aux verrières du coté du Patriarche, derrière les orgues. — A Guillaume Guerould, organiste, 8 livres de gages par an. — Mention de messire Martin, prêtre, mort de la peste en la maison des *Pastoureaux*, hors la porte Bouvreuil ; — de Guillaume Preudhommme, Général de Normandie ; — de Jean Ribault, Élu de Rouen ; — de Jean de Bonneville, lieutenant du château ; — de Jean Le Mullet, seigneur de Merval. — 1532, travaux aux verrières par Besoche, qui démonte et *raccoûtre*, pour 11 livres, la vitre du bout de la chapelle de Notre-Dame, donnée par l'oncle de Mr du Fossé (Richard Le Caron, sieur du Fossé) ; verre blanc au *revestiaire*, 35 pieds à 2 sous le pied. — A Antoine Josseline, facteur d'orgues, 105 livres 15 sous ; à Guillaume Seheult, pour la hucherie des orgues, 10 livres, 18 sous ; au serrurier, 10 sous ; à Michel Le Mesgre, Jean Hadenne (Hodenc) et Arnoult Roussel, tous prêtres et organistes, pour avoir vu et visité les orgues, 30 sous ; à un organiste d'Evreux qui avait visité et joué des orgues par 2 jours, 10 sous ; à Me Simon, organiste de Notre-Dame, pour autre visite, 45 sous ; à Guillaume Vastel, clerc de Saint-Lô, autre organiste, 10 sous ; à un allemand, organiste, et à l'organiste de Monville. 20 sous ; à Louis Marc, qui avait succédé, comme organiste de Saint-Godard, à Guerould, et à un surnommé la Trinité, 20 sous. — « Au prédicateur, pour ses paynes d'avoir presché, en la dite église, les dimanches de caresme par l'advis des parroissiens. » — 1533, permission, moyennant rétribution de 44 sous tournois, à Jean Diacre, vicomte du Bec-Crespin, d'asseoir un banc devant le crucifix près du pilier de l'*Ecce homo*. » — Inhumation, près du tronc de l'église, de maître Jacques Destin, curé de Condé-sur-Rille. — On pave la petite chapelle de derrière celle de Saint-Nicolas. — 13 croix de bois à porter aux malades, fabriqués par un hucher et peintes. — 20 livres de gages à Louis Marc, organiste. — A Martin Fossé, Joachim Dumont, Jean Le Despensier, maîtres maçons, pour l'augmentation de la chapelle de

Notre-Dame suivant marché fait le 11 mai 1531, 230 livres ; talut et embassement du pignon, 27 livres ; à Alain Paon, charpentier, 80 livres. — A Robert Becquet et Le Roux, jurés du métier de maçonnerie, pour avoir visité l'ouvrage, 15 sous. — Verrière levée, rafraichie et remontée par Michel Bezoche, 10 livres. — A Michel Loyer, serrurier, pour barreaux de fer, à la verrière neuve de cette chapelle vers Saint-Laurent, 9 livres, 12 sous. — « A un ymaginier, qui fit 2 entre-pieds de pierre à l'image de saint Nicolas et à celle de sainte Agnés en la chapelle de Notre-Dame, 40 sous. » A l'organiste Nicole Eude et à Jean Hodenc, 70 sous 15 livres. — 1535, paiements à Jean Parisy, verrier, et à Jean Houdenne *(sic)*, organiste. — 1537 : « Jeudi 22 novembre, qui estoit le jour que la procession s'est faicte et le précieulx corps de Dieu porté aux rues, cueilli aux bacins, 33 sous. — De 2 tripotiers qui avoient permis jouer à leur tripots durant le service divin, 20 sous 6 deniers. » — Vente de pierre par Pierre Chrestien, 50 livres. — « Du 22e jour de mars, baillié à maitre Estienne Giffart, et à 2 autres massons, pour avoir veu et visité le lieu où est le degré pour descendre au cellier de la dicte église et avoir marché la descente du dit degré, faict et mis par escript le devis d'icelui degré pour le descord du dit Pierre Chrestien, masson, 20 sous. » — Paiements à Jean De la Noe et Thomas de Villers, charpentiers ; — à Etienne Bihorel pour couverture d'ardoise et de tuile ; — à Michel Loyer, serrurier, pour les *fourmements* des vitres ; — au même « pour avoir faict le gredil qui est au cellier pour donner jour à l'allée d'icelluy, 17 sous 6 deniers ; » — à Michel Besoche, verrier ; — à Josseline, facteur d'orgues ; — à Jean Hourdenne *(sic)*, organiste. — Une partie du compte de 1537 (la dépense) a été coupée.

G. 6615. (Registre.) — In-folio, 210 feuillets, papier ; couvert en parchemin.

1538-1548. — Comptes de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont rendus pour un an, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Nicolas Le Chandelier, 1538 ; — Guillaume Des Dennes, chirurgien, 1539 ; — Jean Tallon, avocat, 1540 ; — Jean Onffray, procureur en cour laie, 1541 ; Richard Auffray, 1542 ; — Pierre Banastre, 1543 ; — Thomas Euldes, 1544 ; — Robert Delamare, 1545 ; — Pierre Martin, sieur de Braquetuit et d'Auricher, 1546 ; — Nicolas Le Roux, avocat, 1547 ; — Jean Hubert, 1548. — 1538, inhumation, dans l'église, de Jean Turpin, prêtre ; — d'Adam de Verdun. — A Jean de la Noe, charpentier, 29 livres 10 sous 4 deniers, pour le comble de la charpenterie de la chapelle de Saint-Nicolas. — A Jean Jollis et Nicolas Roussel, menuisiers, « sur ce qu'il leur est deu du marché de la cloeson Saint-Nicolas et de l'autel fait sur le degré du cellier, 40 livres. » — Paiement à Jean Hocdenne *(sic)*, pour acquit de messes, 9 livres. — Mention *du tour* fait en la paroisse par les femmes des Trésoriers, pendant la semaine sainte. — 1539, de la dame de *l'Echiquier*, pour son banc, 30 sous. — A Jean de la Rue, maçon, 4 livres 17 sous. — « Aux machons pour avoir mis en estat deu les moyneaux de la vitre que a donné M. du Fossé. — Paiement fait à Monsr l'evesque des Augustins pour la messe et presbtres, pour avoir bény les austieulx de l'église. » — Achat de bannière, 20 livres 16 sous. — Mention de maitre Pierre Le Caron, curé de Maromme, chapelain de Saint-Godard. — Ordre aux Trésoriers par le vicaire de l'archidiacre, faisant sa visite, « de faire ériger les fonts en lieu plus éminent ; de faire translater l'autel Saint-Roch auprès de la paroy. » — 1540 : « A Olivier D'Aubricourt, machon, 40 livres. » — 1541 : « De mestre Michel Passerade (pour Benseradde) pour la permission d'un banc qu'il a faict faire en l'église, 70 sous. — De Mr Jehan Moges, lieutenant-général du bailli, pour un banc en la chapelle Notre-Dame pour la demoiselle sa femme, 5 escus. — A Pierre De la Rue, pour avoir fait un bénequier auprès de la porte neuve du côté du Patriarche, 4 livres ; pour avoir réparé celui du côté de Saint-Laurent, 9 sous ; pour un chief (pour ciel) servant sur l'autel Notre-Dame, toiles painctre, huchier, serrurier et frange, 16 livres 6 sous ; — pour un autre chief sur l'autel de Saint Nicolas, 14 livres, 18 sous. » — Réparation de l'oratoire de la maladrerie de Sainte-Venisse pour une lépreuse. — A Jean Hourdanc ou Hordasne *(sic)*, prêtre, pour acquit de messes, 67 sous 6 deniers. — Mention de Marie Georgette, veuve de défunt noble homme maitre Pierre Monfault, président à Rouen. — 1542, paiement à Jean Hourdenne *(sic)*, organiste. — 1543, paiement à Pierre Chrétien, maçon ; — au prédicateur du carême, 44 sous ; — à Hordanne — « A un verrier pour avoir fait ercaler la verrerie neuve du côté du Patriarche. » — Mention de la veuve du contrôleur Le Vassor. — 1545, inhumation d'un provenceau. — Paiements à Martin Bouyn, hucher, pour avoir fait les bancs de hucherie du chœur ; — à un peintre pour avoir peint un drap pour servir devant le crucifix. — Mention de Nicolas Meyne, curé de Saint-Godard ; — de Michel Be[illegible] ; — de [illegible] Des

Dannes, chirurgien, défunt. — 1546, paiement à Pierre Le Pileur, pour avoir fait 2 croix, tant dedans que dehors l'église. — Mention de Michel Rondeau, orfèvre, — de Michel Loyer, serrurier, — de Noël Duval, vitrier. — 1547, inhumation de la femme de maître Richard Threroulde, avocat en Cour d'église. — Service pour défunt Michel Benseradde, en son vivant greffier en la Cour. — Paiement à Jean De Paris, vitrier, pour avoir démonté des panneaux de la vitre Saint-Nicolas.

G. 6616. (Registre.) — In-folio, 341 feuillets, papier ; couvert en parchemin.

1548-1560. — Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont rendus pour un an, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Thomas Le Caron, lieutenant particulier du bailli de Rouen, 1548 ; — Pierre Le Noble, apothicaire, 1549 ; — Etienne Aubourg, avocat, 1550 ; — Guillaume Desmares, 1550 ; — Toussaint Vassal, 1552 ; — Adam Roussel, 1553 ; — Nicole Coquerel, juge présidial au bailliage de Rouen, 1554 ; — Jacques Brohon, notaire en la Cour d'église, 1555 ; — Guillaume Chevalier, dit maistre Coq, 1556 ; — Pierre Potier, 1557 ; — Vincent Le Seigneur, procureur en la Cour, 1558 ; — Guillaume Martin, 1559 ; — Guillaume Theroulde, avocat en la Cour de Parlement, 1560. — 1548 : « De noble homme maistre Estienne Belot, conseiller et président du Roy notre Sire en sa Court de Parlement à Rouen, à présent propriétaire de la maison qui fut à deffunt noble homme maistre Pierres Vassor, en son vivant, recepveur commis en la recepte générale de Normandie, 20 sous. — Pour l'inhumation de M. Mausel (conseiller au Parlement) dans l'église, 4 livres, 10 sous. » — Paiement à Jean De la Rue, maçon, pour un *maynel* de pierre de dessus l'autel du Coq ; — à Guillaume Loyer, serrurier ; — « à Richard Le Vieil, vitrier, pour avoir faict une pennée de vitre neuve. » — Mention d'Antoine Rageau, Trésorier des finances en Normandie, occupant, sur la paroisse Saint-Laurent, une maison qui appartenait au Général Preud'homme. — 1549 : « De M. d'Eudemare, avocat, pour l'inhumation de sa défunte femme, ung *Philippus*, 30 sous ; — de maitre Toussaint Vassal, avocat, pour l'inhumation d'un de ses enfants, 10 sous ; — pour l'inhumation du curé de Saint-Tibault, décédé au presbytère, 20 sous ; — pour l'inhumation de l'organiste, Jean Haudent, *nihil*. — Payé au malade de la maladrerie Sainte-Venise, pour 18 dimenches commençant au dimenche de *Quasimodo* (28 avril), 3 sous 2 deniers par dimenche, 57 sous. Le 9 septembre, pour visiter Adrien, fils du dit malade, tant pour l'official et sergent de Cour d'église, que pour ceux du Mont-aux-Malades, 27 sous 6 deniers. — A Adrien Gaillardon, maitre du Moullinet, pour subvenir au dit malade de cheval, manteau, et autres ustensiles qu'il eust convenu païer pour le dit malade, que pour faire le service, 15 livres. — Payé au Trésorier de Boisguillaume, pour la réparation de la maladerie, 77 sous. — Aux malades de la lèpre, tant pour le père que pour le fils, des deniers revenans du dimanche, chacun dimanche 4 sous 10 deniers. » — Mention du décès du lépreux. — En tout, 7 livres 6 sous 6 deniers. — Paiements à Nicolas Le Page, orfèvre ; calice d'argent, façon et dorure, 8 livres ; — à Pierres Philippes, hucher ; un panneau au banc des reliques, 40 sous ; — à Jean de Paris, vitrier. — Achat de 10 mains de papier, 10 sous. — Perte, par suite du décri des monnaies ; vieux douzains et treizains à la petite croix et *carolus*, qui avaient été comptés pour 11 livres, 13 sous, 4 deniers, ne valaient plus que 6 livres, 14 sous, 2 deniers. — 1551, mention de Guillaume Grente, sieur de Brécy, procureur au Parlement. — 1552, paiement à Viart, orfèvre. — 1553, pour l'inhumation de Colin Ango, 45 sous. — Paiements à Mathieu Poulain, avocat ; — à Nicolas Arthur, menuisier, pour avoir fait un oratoire au chœur de l'église. — 1555, paiements à maitre Antoine Josseline, organiste ; — à Michel et Pierre Bezoche, vitriers. — 1556, paiement à maitre Blondel, carme, pour avoir fait le sermon des pauvres en la paroisse, 11 sous 4 deniers. — 1558, inhumation, dans le chœur de l'église, du président Belot ; paiement fait par son neveu et héritier Antoine Belot. — On traite avec le hucher, demeurant devant le portail, pour une chaire à faire le prône, en remplacement de celle qui existait, qui était ancienne et qu'on trouvait trop basse ; marché rompu ; on prendra modèle sur celle de Saint-Jean ou celle de Saint-Lô. — 1559, mention de Le Gras, avocat au bailliage. — 1560, paiement à Richard Le Vieil, vitrier. — « Compte et estat de la recepte et emploicte des deniers receuz par les procureurs, deuement fondez pour et eu nom des autres parroissiens, procédant de l'aliénation de plusieurs rentes, tant foncières que ypothecques, et aultres héritages par eulx venduz et allienez, que aultres deniers prins au Trésor de la dicte église, pour fournir la somme de 800 livres, en quoy la dicte parroisse avoit esté cotizée pour les emprunts demandez par le Roy en l'Hostel commun, » septembre 1548. — « Ensuit le nombre des

biens meubles appartenant à l'église Saint-Godard servant en la dicte église : Un contre-autel de vert et 2 pendens où il y a ung crucifix, faict de la main du brodeur, omosné de Pierre Damaines là où sont ses armaries. »

G. 6617. (Registre.) — In-folio, 187 feuillets, papier.

1561-1587. — Comptes de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont rendus pour un an de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Guillaume De Sayne, 1561-1562 ; — Nicolas Fautrel, commis au greffe du bailliage, 1562-1563 ; — Roger Bechin, sergent royal, 1563-1564 ; — Jean Le Tellier, 1564-1565 ; — Pierre Mullart, procureur commun au bailliage, 1565-1566 ; — Toussaint Roussel, 1566-1567 ; — Marin Baignard, 1567-1568 ; — Simon Fosse, procureur commun au présidial, 1568-1569 ; — Jean Girault, tavernier, 1569-1570 ; — Jean Doynel, écuyer, sieur de Montécot, conseiller en la Cour, 1570-1571 ; — Antoine Belot, écuyer, 1571-1572 ; — Raoul Terrien, avocat, 1572-1573 ; — Pierre Yauvart, 1573-1574 ; — Nicolas Duquesnay, écuyer, sieur de Bezu, conseiller référendaire en la chancellerie, 1574-1575 ; — Michel His, 1575-1576 ; — Guillaume Lermette, avocat, 1576-1577 ; — Thomas Daudebourg, 1577-1578 ; — Robert Hélye, avocat au Parlement, 1578-1579 ; — Pierre Damaines, avocat, 1579-1580 ; — Guillaume Le Noble, procureur ordinaire au bailliage, 1580-1581 ; — Andrieu Heben, 1581-1582 ; — Jacques Vaudieu, procureur au bailliage, 1582-1583 ; — Jean Féret, 1584-1585 ; — Pierre Onffroy, procureur au bailliage, 1585-1586 ; — Jean Bensse, 1586-1587. — 1561-1562, paiements faits à Guyon Dubosc, fondeur ; — à Guillaume Laurier, serrurier ; — à M. Aubourg, avocat (pour avoir plaidé, 20 deniers). — Eglise tendue le jour saint Godard. « Soit noté qu'il a esté cueilly durant la sepmaine (sainte), en faisant le tour parmy les maisons de la paroisse pour la receulte du fil et de l'argent, la somme de 52 sous 2 deniers. » — Inhumations de maitre François Doury, avocat, dernier août 1561 ; — de l'enfant de M. Guillaume Le Guerchoys, avocat du Roi aux Eaux-et-forets. — Legs de Richard Theroulde, sieur de Mutreil, avocat en cour ecclésiastique. — Mention d'une rente de 10 sous pour une maison « qui jadis estoit où est le chancel et chœur de Saint-Laurent. » — On signale l'absence de malades de lèpre en la maladrerie de Sainte-Venisse. — 1562-1563 : « Faict à entendre que, le 22e jour de novembre dernier, feust l'élection faicte de ma personne (Fautrel), après la réduction de la ville à l'obéissance du Roy, laquelle avoit esté détenue et occupée l'espace de 6 moys par les rebelles et séditieux, et ce pour continuer la dicte année en lieu et place de maitre Pierre Houel, avocat, esleu Thésaurier en précédent, lequel se seroit absenté. » — Chapelle rompue ; orgues démolies. « On poursuivra recompense sur les rebelles. » Pierres, piliers, autels, bénitier, rapportés de diverses maisons et de divers jardins ; argenterie tirée du puits de Guillaume De Sayne, ancien Trésorier. Autels et *benoistiers* refaits. Petite cloche achetée 30 livres, de Pierre Triboudois, demeurant à Saint-Martin près Etrépagny. — Inhumations de la damoiselle de Petremol ; — d'un sergent de bande, qui demeurait en la maison de la *baillive* Le Roux ; — de la Guillotine. — 1563-1564, paiements à Jean Ferey, maçon, et à Pierre Le Villain, orfèvre. — Façon des carolles de l'église par Marin Lundy, menuisier. — Banc des reliques fait par Jacques Maille, autre menuisier, 20 livres 15 sous. — Pose *d'archons* pour soutenir la pièce de bois sur laquelle est le crucifix. — A Nicolas Le Fumyerre, peintre, pour avoir fait les ymages de saint Godard et de saint Romain, 9 livres 10 sous. — A Jehan Girard, peintre, pour avoir peint les 2 images et les 4 batons de la custode, 40 sous. — « Escarrisseure de 4 bastons, ferrez à virolles, servant à porter la custode, les bastons faits François L'Heureux, menuisier, lequel fit aussi le tabernacle à porter le *Corpus Domini*, 20 sous. — A Jacques Le Tourneur, pour avoir fait 3 chandeliers et 4 colonnes pour porter le *Corpus Domini*, 8 sous. — A Guyon Dubosc, fondeur, pour 2 coquilles de cuivre, à mettre aux chandeliers devant les ymages saint Godard et saint Romain. — A Crevel, libraire, pour 3 processionnaires, 30 sous. — A Fremyn Le Mire, prêtre, pour ung messel, 4 sous. » — Achat de 3 calices d'étain. — Inhumations du greffier Fautrel ; — de M. Varin, avocat en la Cour ; — de la femme de Jean Hélye ; — de la femme de Jean Le Bouvier, procureur ; — de la veuve de feu M. Des Essarts, enquêteur. — 1564-1565, paiements à Guyon Dubosc, fondeur ; 5 chandeliers de cuivre, 8 livres 10 sous ; — à Jacques L'Heureux, menuisier ; pour une chaire à faire le sermon, 8 livres 5 sous ; — à l'évêque d'Ebron, suffragant. — « Pour la pomme qu'il a convenu avoir le jour de Pentecouste, 100 sous. — De Guillaume Becquet, charpentier, pour occuper le cimetière de Saint-Godard, 36 sous. » — Inhumation de Nicole Coquerel, conseiller au présidial. — 1565-1566, Jean Bourdon, maçon, payé à raison de 8 sous par jour. — « Cordel pour tendre le poille pour

mettre sur le Corps Saint, le jour des Rames. » 1566-1567, paiements à Guillaume Jouysse, vitrier; — à Pierre Rille, écrivain; peau de veau parée avec l'antienne de saint Godard en plain chant, 4 sous 8 deniers; — à Pierre Le Gras et Lermette, avocats. — Inhumation de Guillaume Theroulde, sieur de Merval. — 1567-1568, paiements à Saturny Corneille, menuisier; à Guillaume Jouysse, vitrier. — 1568-1569, pigeon blanc pour le jour de la Pentecôte, 3 sous 4 deniers; — au *fossier*, pour sa peine d'avoir *accoûtré* et mis la corde à la pomme du pigeon, 2 sous. — 1569-1570, *benesquier raccoustré* par Guyon Du Bosc, fondeur. — 1571-1572, procès intenté par Madeleine Bynet, se disant *ladresse*, pour avoir le revenu de Sainte-Venisse. — Inhumation de la femme de défunt lo Père-Abbé. — 1572-1573, achat de tuiles pour l'église. — 1574-1575, église couverte en ardoise d'Angers et de Bretagne. — Inhumation de Jérôme Maynet, conseiller au Parlement.— 11 mars 1578, approbation des comptes par le vicaire du grand-archidiacre après visite des sacrements. — 1579-1580, paiements à Louis Guillebert, menuisier, 418 livres; — à Jean Besoche, vitrier, 6 livres. — Inhumation de la fille d'Isaac Lesueur. — 1580-1581, paiement à Louis Guillebert pour l'achèvement des clôtures du chœur, 52 livres 10 sous. — 1581-1582 : « A Pierre Térouenne, menuisier, pour avoir fait une aumere, pour mettre la custode des pestiférés, 16 sous. » La custode avait coûté 10 sous. – 1582-1583, à Jean Dudan, maître sculpteur et imaginier, 36 écus 2 tiers pour avoir fait le crucifix. — 1584-1585, paiements à Jean Doucet, maçon. — Inhumation de noble homme Thomas Maynet, avocat du Roi. — 1586-1587, ments à François Le Vieil, vitrier; — au gardien des Cordeliers pour un *lieutrin* de bois. — « Coffre de bois pour faire un autel à la cave de monsieur saint Romain. » — Coffre de bois de chêne pour inhumer les trépassés. — « A des hommes forts pour avoir tiré du jardin de la rue du Verd-Buisson 2 tables d'autel, qui furent portées en l'église Saint-Godard. » — Inhumation de Guyon Du Bosc, fondeur.

G. 6618. (Registre.) — In-folio, 208 feuillets, papier.

1586-1605. — Comptes de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Jean Aubourg, conseiller assesseur en la vicomté de Rouen, 1586-1587; — Guillaume Bérenger, 1588-1589; — Simon Le Mareschal, principal commis au greffe civil du Parlement, 1589-1590; — Guillaume Martin, 1590-1591; — René Le Clerc, sieur du Chastel, 1491-1592; — Jean Le Cerf, conseiller au bailliage et siège présidial, 1571-1592; — Georges Le Brun, écuyer, conseiller au bailliage, 1592-1593; – Jean-Baptiste Le Fort, 1593-1594; — Robert Dufour, avocat au Parlement, 1594-1595; — Noël et Nicolas Jores, père et fils, 1595-1596; — Jean Onffray, procureur commis au bailliage et vicomté de Rouen, 1597-1598; — Jacques Roussel, marchand tellier, 1598-1599; — Guillaume Bence, Élu pour le Roi en l'Élection de Rouen, 1599-1600; — Charles de la Champagne, conseiller à la Cour; Pierre De la Croix, 1600-1601; — Denis Bataille, 1601-1602; — Raoul Martel, procureur au bailliage, 1602-1603; — Nicolas Roussel, 1603-1604; — Guillaume Le Noble, avocat à la Cour, 1604-1605. — Curés : Tholle, 1589-1592; — Jean Machois, 1595-1596. — 1586-1587 : « Le curé doibt faire ou faire faire, en la dite église, 13 poudreures ou semences, 9 de herbes et 4 de feurre, dont la 1re de feurre est la vigille de la Toussaint; la 2e, la vigille de Notre-Dame en advent; la tierce, la vigille de Noël; la quarte, la vigille de la Chandeleur; pouldreure de semence de vert aux vigilles des Rouvaisons, Pentecôte, Trinité, Saint-Sacrement, Dédicace, saint Godard, saint Jean-Baptiste, Notre-Dame mi-Août, Notre-Dame-en-septembre. » — 1588-1589, paiements à François Guiffart, maçon; — à Jean Bezoche, vitrier. — Inhumation d'Antoine Minedorge. — 1589-1590 : liste des personnes qui ont contribué aux réparations des couvertures de l'église en ardoise d'Angers, en vieille ardoise de Gaillardon, en tuiles. — 1590-1591, on pave l'église; on achète du Trésor de Saint-Laurent, 2 piliers que l'on met au chœur; un menuisier fait des piédestaux aux dits piliers, housse la table de l'autel, fait 2 anges qui sont posés sur les dits piliers; les dits piliers et anges peints et dorés, de même que la *croche* où est le *Corpus Domini*. « Aux vitriers pour avoir raccoutré les vitres de la dite église qui avoient esté cassez et ruinez de l'estonnement du canon qui battoit le chasteau, VIxx VI écus. » — 1591-1592 : « Liste de ceux qui ont contribué aux réparations des vitres brisées de l'étonnement de canon posé proche du cimetière de la dite église qui battoit le chasteau, détenu et usurpé par les ennemis. » — Mention de la rupture des murs du cimetière pour faire passer l'artillerie qui devait battre le château; — de feu M. Etienne Belot, en son vivant conseiller aux Requêtes du Palais, dont la maison était contiguë au cimetière. — 1592-1593, paiements à Guillaume Le Vieil, vitrier. — « Au rouetier,

pour reffaire la roue de la lampe et mettre icelle dans le creux de l'église Saint-Godard, 30 sous ; — à Jean Petit, libraire, pour avoir raccoutré et relié 4 messels. » — Inhumation du capitaine Triboullet, flamand, et de son sergent, tués le 5 avril 1592 ; — du sieur de Pierreval, tué en une rencontre près de Dieppe ; — de Tristan Herault, tué sur le pont de Pont-de-l'Arche ; — d'un *tripotier*. — 1593-1594, inhumation de la petite fille de M. de Hautenoë. — Mention d'un soldat nommé Tout-de-même. — 1594-1595, mention de 4 acres de terre à Boisguillaume, appartenant à la léproserie de Sainte Venisse, et dont le revenu appartenait, parce qu'il n'y avait pas de malades, aux paroisses de Saint-Laurent, Saint-Godard et Boisguillaume. — Paiement fait à Maciot Jourdi, maçon. — Mention de Jacques Verdier, maître du jeu de paume de la rue de la Seille. — 1595-1596, paiements à Jean Besoche, vitrier. — 1597-1598, 2 armoiries peintes par Jean Michel, pour l'Entrée du Roi, 4 livres. — 1598-1599, processionnaires achetés à raison de 12 sous pièce. — 1599-1600, paiements à Jean et Pierre dits Dumont, père et fils, maçons ; — à Pierre Minedorge, pour réparation de toutes les vitres historiées ; — à un peintre, pour 2 armoiries pour l'Entrée de Monseigneur, 20 sous. — Aux tendeurs pour avoir tendu des tapisseries à l'église, les jours de saint Godard et des Rameaux, 15 écus. — Pour un pigeon blanc et petits oiseaux, le jour de la Pentecôte, 15 sous ; — à un garçon pour les avoir jetés, 5 sous. — Pour un *may*, le jour de Pentecote, 5 sous. — 1600-1601 : « Le curé de Saint-Godard, tenu faire 13 poudreures, 9 d'herbes et 4 de feurre, fournir aux vigiles et festes solennelles, 2 cierges et 2 prédications en caresme, entretenir le cierge bénit jusqu'à la Pentecôte, entretenir les cierges pendant les ténèbres. » — Paiements à Pierre Minedorge et à Jean Besoche, vitriers ; — à Pascal Follye, menuisier ; — à Piequenot, orfèvre ; — à Vallentin, libraire. — Inhumation de maitre Jean Tiremois, sieur de Hautenoë, avocat du Roi au présidial et bailliage de Rouen, 60 sous. — Mention des aumônes de la chapelle et sépulcre de monsieur saint Romain ; — d'un legs de 18 livres fait par M. Le Brun ; — de la maison du sieur de la Pille, « qui est la grand maison bricquetée en la grand rue Beauvoisine proche de la petite rue Saint-Laurent ; » — de la confrérie de saint Mathurin. — 1604-1605, paiement fait à Graventerre, menuisier ; — à Robert Le Sage, peintre sculpteur ; — 55 sous pour 6 croix servant à administrer le sacrement de confirmation. — Mises pour l'édification du beffroi et pour avoir fait fondre les cloches ; beffroi construit par Nicolas Pavye, charpentier, 270 livres ; — cloches fondues par Pierre Buret. — 1er juin 1604, bénédiction de 3 cloches par Jean Le Machois, curé de la paroisse ; nommées Florimonde, Espérance, Foy ; parrains, MM. Robillard, de Hautenoë, Lermette, avocat ; marraines, la femme de M. de la Champagne, conseiller au Parlement, la veuve de M. de Hautenoë. — Mention de la chapelle de Saint-Nicolas ; — des bassins du pain bénit ; — du sépulcre de monsieur saint Romain ; — Comptes signés par l'archidiacre.

G. 6619. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1605-1631. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Godard de Rouen. — Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Jean Gaultier, huissier pour le Roi en la Chambre des Comptes, 1605 ; — noble homme maître Scipion de Moges, sieur de Buron, conseiller au Parlement, 1606 ; — Pierre Colmont, sergent vendeur royal, 1607 ; — Jacques Crevon, procureur au bailliage, 1608 ; — Jean Regnoult, 1609 ; — Louis Vauquet, huissier vendeur royal au bailliage et vicomté de Rouen, 1610 ; — Simon Mullot, 1611 ; — Jean Féron, payeur des gages et droits de MM. du Parlement, comme tuteur des enfants sous-âge de feu Me Jean Bouffart, receveur et payeur des dits gages, Trésorier de la dite paroisse, 1612 ; — Arthur Le Boullenger, avocat en la Cour, 1612-1613 ; — Hector His, 1613 ; — Etienne Vivien, 1614 ; — Etienne Vivien, 1615 ; — Laurent Vincent, 1er Elu en l'Election de Rouen, 1616 ; — Nicolas Yauvart, 1617 ; — Pierre Tiremoys, sieur de Hautenoë, conseiller au Parlement, 1618 ; — Jean Masson, 1619 ; — Gilles Le Sauvage, procureur au bailliage, 1620 ; — Gilles De la Haye, 1621 ; — noble homme Me Lo de la Groudière, conseiller du Roi, référendaire en sa chancellerie de Normandie, 1622 ; — Olivier Le Cauchois, 1623 ; — François Asselin, avocat en la Cour, 1624 ; — Jean Godeffroy, ci-devant receveur-payeur des gages de MM. de la Cour des Aides, 1625 ; — Jean-Jacques Darcy, avocat en la Cour, 1626 ; — David Bence, marchand brasseur, 1627 ; — Jean De Sens, avocat, 1628 ; — François Bradechal, receveur des aides en l'Élection de Neufchatel, 1629 ; — Michel Pepin, procureur au Parlement, 1630 — 1605 : « Pour avoir gecté le pigon et pour des passereaux, 7 sous. Pour ung may d'épine blanche à mettre en l'église (le jour de la Pentecôte). » — 1606, *raccoutrement* des vitres par Pierre Minedorge, vitrier, 8 livres. — 1607, au même, 36 livres. — 1609, pour

l'inhumation de madame Bouvier, 60 sou. On distingue les corps encoffrés de ceux qui sont inhumés sans coffre. Paiement fait à Jean Ballemont, menuisier, pour un coffre où l'on pose le *Corpus Domini*, le jour des Rameaux. Mention des chapelles de Notre-Dame du côté de Saint-Laurent; — de Sainte-Ursule du côté du chœur; — de la chapelle du côté du Sépulcre monsieur Saint-Romain. 1611, paiement fait à François La Chausse, et Jean Boudin, maçons, Nicolas Pavie et Jean Hesbert, charpentiers, pour avoir fait la visite de la tour. — « Au dit La Chausse, pour avoir dressé le devis de l'ouvrage de la tour prétendue faire en la dite église, 60 sous. — A Lois Petit, peintre, pour les armes du Roi, au nombre de 15, affichées en la dite église, au service du feu roi, 7 livres; pour tenture de deuil, 6 livres; pour sonnerie, soir et matin, 12 sous. » — Paiement à Pierre Minedorge, vitrier. — 1611 : « Dict le comptable que, le comble de la dicte tour menassant ruine pour son antiquité, il avoit été décidé, suivant le rapport des experts, de faire élever de massonnerie la dite tour. » Marché avait été fait avec François La Chausse, pour le prix de 2,000 livres devant le bailli de Rouen, le 18 février 1611. — Beffroi fait moyennant 115 livres par Pavie, charpentier; ouvrage achevé le 24 avril 1612. — Mention de 2 petites loges de derrière du chœur de l'église, occupés par le fossier. — 1613, inhumation, le 14 juillet 1613, d'une fille qui avait été tuée par le cheval de Pagalde. — Mention de dragées données aux cueilleresses (femmes qui faisaient la quête), 7 livres 10 sous, article annulé. — 1613, église découverte par la violence et l'impétuosité des vents; on la répare pour 18 livres 18 sous; on emploie de l'ardoise d'Angers. — Façon d'un banc au bas de la tour, pour enfermer les cordes et empescher les enfans de *s'y bransler*. — 1614 : « Receu pour le décès de M. Godefroy, conseiller, porté inhumer aux champs, 60 sols. » — Mention des maçons Aubert Amourette, Pierre Dumont; — du vitrier Jean Bezoche (on lui paye 66 livres pour réparation des verrières); — d'un *hurteur*, de pierre dure du Val-des-Leux, mis à l'entrée de la barrière du cimetière. — 1615, inhumation de l'enfant de M. Pradon. — « Pour 2 armaries faites pour l'Entrée de l'archevêque, 35 sous. » — 1617, à un prédicateur des Carmes, pour avoir prêché les 2 jours des quarante heures, 20 sous. — « Dévotions cueillies pour aider à parfaire le lambris encommencé en la dite église. » — Marché pour ce travail avec M. Marette, marchand de douvains (douvains à 60 livres le millier; pour 2 milliers 600, 153 livres; pour cent et demi de douvains à pipe, 166 livres 10 sous). — On lambrisse d'abord la nef; on couvre le chancel en ardoise; Jean Bezoche, vitrier, met un verre à la lucarne dans le chœur. Puits de l'église *ravallé*. — 1618, on lambrisse les chapelles, comme on avait lambrissé le chœur; on paie pour ce travail 308 livres au menuisier Josias Le Grand. — On fait peindre, par Michel Michel et par Pierre Jouveaux, le haut des pignons des 2 chapelles de la Sainte-Vierge et de Saint-Nicolas. Ce travail de peinture avait été commencé « par la croupe de dessus le maître autel, » peinte aux frais du curé; la partie entre le premier pilier d'auprès de la croupe et le crucifix avait été peinte aux frais de la Fabrique, qui avait fait aussi blanchir les murailles des 2 cotés du chœur. — Roussel, menuisier, fait l'*encastillement* du maître-autel, et fait l'*écarisseure* de bois des piliers qui l'entourent. On rafraîchit en même temps la peinture du « fond du poisle de dessous le dit maître autel, ainsi que les rideaux. » — M. de Hautenoë fait faire à ses frais, au dessous du crucifix, tout au travers du chœur, une frise en menuiserie avec amortissements. — 1619, inhumation de la mère de M. L'Archevesque, organiste; — d'une fille qui tenait école; — d'un *libernois* (sic.) — Mur du cimetière refait par les maçons Jacques Donnest et Michel David. — 1620, inhumation de Prevost, libraire. — « A Damourette, masson, pour avoir fait 2 benoistiers de massonnerie en l'église, 7 livres 4 sous. — A Thomas Liégard, menuisier, pour les chandeliers et ornements de menuiserie par luy faits au-dessus des caroles qui sont aux costés des chapelles, 26 livres 4 sous. » — Paiement à Jean Bezoche, vitrier. — 1621, paiements à Liégard, menuisier, pour des *formes*; — à Guillaume Abraham, peintre sculpteur, pour peinture du tabernacle, 43 livres. — 1622, au curé de Saint-Amand, pour avoir prêché, durant l'avent, à Saint-Godard, 30 livres. — « Au fossier et à un autre homme, pour avoir fait un cerne et osté les ossements qui estoient sur le revestiaire et iceux mis dedans, 60 sous. » — Paiements à Pierre Dumont, maçon; — à Bontemps, orfèvre. — 1623, inhumation, le 15 février 1623, de Jacques Berthier, sieur de Rougeval, d'auprès Carentan, décédé à l'auberge de *la Lune*. — Service pour Raoulin Couard. — Paiement à Aubert Amourette, maçon. — 1624, inhumation de M. de la Champagne, conseiller à la Cour, 12 livres; — du fils de Loppidé, peintre, 30 sous. — Achat de 2 missels réformés, 22 livres. — Bancs faits par Guillaume Cousture, menuisier, 27 livres. — Paiement à Jean Bezoche, vitrier. — 1625, inhumation de M. Antoine Bouvier, procureur au bailliage, 60 sous; legs

faits par lui de 100 livres à la Fabrique. — Paiements à Jean Regnault, maçon ; — à Guillaume Cousture, menuisier (pour un confessional, 16 livres) ; — à Bénard Liégard, autre menuisier. — 1626, inhumations du frère de M. Behoult, décédé en la maison de M. Guillart, pédagogue ; — de la damoiselle, femme du sieur de la Champagne, conseiller (inhumée dans le chœur de l'église). — Paiements à Richard Le Conte, serrurier ; — à Jean Bezoche, vitrier. — 1628, inhumations de Jacques De Beauvais, libraire ; — de la femme de Lallemant, libraire ; — de Madame Le Guerchois. — Achat de bois pour chauffer le prédicateur de l'avent et du carême. — Paiements à Jean Cousture, menuisier ; à Jean Bezoche, vitrier. — « Clôture faite à une façon de chapelle dans le cimetière, 44 livres tournois. » — 1629, inhumation de M. de Beaumont, conseiller en la Cour, 36 livres ; — de M. Guillart ; — du sieur De Rouves, imprimeur ; — du fils de M. Tanquerel. — Livres d'église écrits sur vélin par François Manssel, maitre écrivain de Rouen ; on lui paie 313 livres 13 sous. — Pour la reliure des livres, 22 livres 22 sous. — Autre paiement « à un chapelain de Saint-Vincent, qui avait prins garde à ce qu'il ne fust faict faulte en la note des dicts livres. » — Paiements à Le Sage, fondeur, 19 livres 2 sous ; — à Enoch et Pierre Lesueur, maçons (*benestiers* aux 2 portes) ; — à Cousture, menuisier ; — à Philippe Liégard, autre menuisier (12 livres pour 2 encastillements de tableaux) ; — au surnommé Loppidé Micet, peintre (25 livres pour la façon de 2 tableaux où sont representés 2 anges posés sur le maitre-autel) ; — à Guillaume Michel, peintre (100 sous pour avoir rafraichi la contretable du maitre-autel) ; — à Jean Bezoche, vitrier. — 1630, inhumations d'un surnommé Martel, 60 sous ; — de M. Le Noble, conseiller en la Cour. — Pour le pigeon, 8 sous ; pour l'avoir jeté, 5 sous ; — pour un mai (le jour de la Pentecôte), 16 sous. — Au prédicateur de l'avent, 4 livres. — A François Manssel, maitre écrivain, pour avoir fourni, écrit, noté 3 cahiers de vélin, 16 livres 18 sous. — Paiements à Liégard, menuisier (marchepied à la petite chaire ; bassets des patères réparés). — « A Bezoche, vitrier, pour la vitre mise sur la porte vers la rue Beffroi et au masson qui a travaillé à la pierre pour l'écarrir, 50 livres. » — Réparation à une des vitres de la chapelle Saint-Joseph. — Visites de l'archidiacre Behotte, 5 novembre 1608, 11 décembre 1609, 9 mars 1616, 9 février 1618, 4 décembre 1619, 20 décembre 1624 ; de ses commis, Dorcemaine, doyen de la Chrétienté, dernier février 29 octobre 1619, 19 décembre 1622 ; Le Royer, dernier novembre 1618, Acque, 22 décembre 1621. — Inventaires des meubles de l'église dressés à l'entrée en fonction des nouveaux Trésoriers : 2 coussins de velours gris figuré ; 1 petit tableau de tapisserie auquel y a une figure Notre-Dame, encastillée de bois ; un coissin de taffetas bleu ; 1 bannière de damas incarnat, y ayant, d'un costé, une figure Notre-Dame ; d'autre costé, une figure de saint Godard ; un coissin de velours gris brun, 1608 ; — un parement d'autel de satin incarnat, sur lequel sont 2 figures des saints Michel et Nicolas, bordé et frangé de soye violet, fort vieil, 1609 ; — tasse d'argent servant à la communion, custode d'argent dans lequel est le *Corpus Domini*, servant le jour du Saint-Sacrement ; pavillon de camelot rouge avec les rideaux ; touaille de double œuvre à grand Venise, pour servir à la communion, 1625 ; — ciel de damas blanc à mesmes parements, servant au poisle du maitre-autel, 1627. »

G. 6629. (Registre.) — In-folio, 428 feuillets, papier.

1632-1655. — Comptes de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen, allant de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Thomas Martin, 1631 ; — Robert Lermette, conseiller du Roi au présidial et bailliage de Rouen, 1632 ; — Richard Trouvé, 1633 ; — Guillaume Amelin, curé de la paroisse, 1634 ; — Adrien Trosnel (compte présenté par Jeanne de Gassier, sa veuve), 1635 ; — David Salingant, 1636 ; — Nicolas Le Prevost, sieur de Grandchamp, avocat général en la Cour des Aides, 1637 ; — Samuel Lerminier, marchand, 1638 ; — Jacques Frontin, sieur du Tot et de la Hauteville, conseiller du Roi, auditeur en ses Comptes de Normandie, 1639 ; — François Fessard, 1640 ; — Charles Le Cointe, maitre des eaux-et-forêts en la vicomté de Rouen, 1641 ; — Jean Carie, avocat enquêteur et examinateur pour le Roi au bailliage et vicomté de Rouen, 1642 ; — Catherin Chéron, marchand, 1643 ; — Noël David, procureur au bailliage, 1644 ; — Antoine Ruffy, auneur de toiles en la ville et banlieue de Rouen, 1645 ; — Louis Osmont, sieur du Fresne, 1646 ; — Antoine Le Febvre, écuyer, sieur du Pont-Brocard, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Rouen, 1647 ; — Pierre Pellerin, avocat au Parlement, 1648 ; — Adrien De la Place, procureur au bailliage, 1649 ; — Antoine Tullon, écuyer, sieur de la Jublinière, conseiller du Roi, auditeur en la Chambre des Comptes, 1650 ; — Pierre Bigot, écuyer, sieur des Parquets, Trésorier de France au Bureau des Finances,

1651 ; — Jacques Roussel, marchand, 1652 ; — Nicolas Martel, lieutenant particulier en l'amirauté de France au siège général de la Table de Marbre, 1653 ; — Robert Lermette, lieutenant général en l'amirauté de France au siège général de la Table de marbre du palais à Rouen, 1654. — 1631, Amelin, curé, en remplacement de M. Machois. — Inhumation de M. Le Picard, curé des Baons. — Paiements à Noël D'Yvetot, maçon ; — à Cousture, menuisier ; — à Pierre Abraham, sculpteur (14 livres pour les images de saint Romain et de saint Godard, mises à la devanture de la maison du Trésor, occupée par le nommé La Touche) ; — à Jean Bezoche, vitrier. — Avis donné par le curé que plusieurs personnes, mues de dévotion, offrent de donner 1,000 livres pour subvenir à l'achat des orgues. — 1632, inhumation du sieur de Moulineaux. — Mémoire de ce qu'il convient faire pour la construction des orgues de Saint-Godard qui devaient être pareilles à celles des Cordeliers ; énumération des jeux : jeu de bourdon de 4 pieds bouché ; jeu de 4 pieds ouvert, nommé le prestant ; jeu de doublette ouverte ; jeu de fourniture ; jeu de cymbales ; flûte de 2 pieds ; jeu de sifflet, etc. » — Devis fourni par M. Titelouse, chanoine, « l'un des plus habiles organistes de France. » — Marché fait avec Guillaume Lesselié, facteur d'orgues, demeurant à Rouen, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, par le prix de 5,000 livres et 200 l. pour le vin. Guillaume Le Thuillier, menuisier des orgues ; Etienne Mazeline, sculpteur des orgues, qui ne furent finies qu'en 1641, si l'on en juge par les paiements. — 1633, inhumations, le 25 avril, de M. Tanquerel ; — de l'enfant de Philippe Chamois. — Paiements à François Mansel, écrivain à Rouen (avait écrit l'office de la Sainte-Croix) ; — à Jean Bezoche, vitrier « 6 livres pour avoir fait une vitre où était représentée, au mitan, l'image de Notre-Dame ». — 1634, inhumations de maître Adrien Bérenger, chanoine de la cathédrale ; — de Guillaume Cavelier, fondeur. — Paiements à Pierre Hastin, charpentier (160 livres pour la plate-forme des orgues). — 1635, paiements à un menuisier (20 sous pour 4 croix de bois à porter aux maisons des personnes qui recevaient l'extrême-onction ; la peinture coûta 40 sous) ; — à Charles Couard, maître peintre (18 livres pour la peinture du devant d'autel, etc.) ; — à Jean Bezoche, vitrier. — 1637, 58 articles d'inhumations. — Inhumations de la femme de M. Le Clerc, musicien ; — de la maîtresse de l'*Ermitage* ; de la femme d'un surnommé Hance, peintre. — Paiements à M. Farin, prêtre, organiste, habitué en la paroisse, 37 livres 10 sous ; — à Jean Bezoche, vitrier. — 1636, 63 articles d'inhumations. — Procès entre les curés de Saint-Godard et de Saint-Patrice pour l'emplacement du château. — 1638, 88 articles d'inhumations. — 1639 : « Le 6e jour de juin. au dit an, pour l'ouverture de la terre du sieur Pradon, enterré dans l'église, a esté donné par son fils, en exécution du testament du dit défunt, 20 livres. — Paiements à M. Guerente, orfèvre ; — à Jean Bezoche, vitrier, 70 livres 8 sous 3 deniers. — 1640, paiement à Jehan Yon, menuisier. — 14 décembre 1640, fondation faite par Guillaume Le Noble, avocat au Parlement, pour lui et pour Marie Tallon, sa femme. — 1641, service pour un surnommé Aubert, « lequel avoit esté tué par des personnes qui avoient eu rémission, 7 livres 12 sous. » — « Pour le voïage de Gaillon d'avertir M. l'archevesque, le 16 mars 1642, de la fortune arrivée en la dite paroisse, 7 livres 6 sous ; » vin donné à l'évêque d'Evreux, qui réconcilia l'église, 17 livres 15 sous. — 9 septembre 1641, rapport présenté sur les orgues de Saint-Godard, pour leur réception, par les organistes de Rouen, frère Isaïe Le Prevost, prêtre, organiste des Cordeliers ; Jacques Le Febvre, organiste de la Cathédrale ; Nicolas Roussel, organiste de Saint-Ouen ; Pierre Mallet, organiste de Saint-Maclou. — 1642, inhumations de la femme de Pierre Lesueur ; — de Cousture, menuisier. — Paiements à Jean Le Sage et Nicolas Paon, fondeurs ; — à Guerente, orfèvre ; — à Claude De Villiers, facteur d'orgues, représentant le droit de Guillaume Lesselié ; — à Bezoche, vitrier. — 1643, obsèques du feu roi ; armoiries posées à l'entour de l'église ; total de la dépense faite à cette occasion, 40 livres. — Paiement à Jean Bezoche, vitrier. — 1644 : « Arrêté que, à l'avenir, les sépultures dans l'église seront taxées à 4 livres pour les hommes ; à 40 sous pour les enfants. » — 1646, inhumations, le 4 juillet, du père de M. Farin, clerc ; — de M. Guillaume Le Noble, ancien Trésorier ; — de Jean Feré, avocat. — 1647, sonnerie pour l'inhumation d'Adrien Le Seigneur, sieur de Reuville, porté à Saint-Jean, le 29 avril 1647. — Inhumation, le 21 octobre, de Charles Duval, lieutenant-général en la vicomté de Rouen. — 1649, inhumation de M. Morel, conseiller en la Cour. — Paiements à Jean Combault et Jean Regnault, maçons ; — à Abraham Hardouin, plombier ; — à Roger Bezoche, vitrier. — 1650, règlement sur la requête des maîtres des confréries du Saint-Sacrement, de saint Godard et de saint Romain, fondées en la chapelle de la Vierge, pour leurs inhumations dans l'église Saint-Godard. — Paiement à Jean Larchevesque, maçon. — Plantation de 3 or-

mes dans le cimetière Saint-Godard. — 1651, inhumations de madame de Miromesnil, le 25 mai ; — de Vincent Coquerel, conseiller au bailliage, le 4 mai. — Paiements à Henri Gosset, maître maçon, 550 livres ; — à Mr Hérouet, avocat ; 4 livres pour un plaidoyer. — 1652, inhumations de MM. de Buchy et Charles de Toustain, sieur de Frontebosc, conseillers en la Cour ; — d'Anne Grisel, veuve de Nicolas Deshommets ; — de Catherine Osmont, femme de Louis Masselin, avocat à la Cour. — 1653, inhumations d'Adrien Lamy, conseiller à la Cour ; — de Pierre Daré, libraire ; — de Marc-Antoine de Lemperière, sieur de Bénouville, porté à Saint-Laurent. — Mention des frais faits en la chapelle de la Vierge par Jeanne Morant, mère de Pierre de Becdelièvre, sieur du Grand-Quevilly, premier président en la Cour des Aides de Normandie. — Inhumation de M. Le Noble, conseiller. — Visites de l'église par M. D'Aguillenguy, grand archidiacre, 3 octobre 1642, 12 octobre 1652. — Inventaires du mobilier de l'église, au commencement de chaque compte.

G. 6621. (Registre). — In-folio, 496 feuillets : relié en parchemin.

1655-1683. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Adrien De Lespine, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1655-1656 ; — Etienne Le Maryé, greffier au bailliage, 1656-1657 ; — Noël Germain, procureur en la Cour, 1657-1658 ; — Richard Lallemant, marchand libraire, 1657-1658 ; — Rollande Bailleul, avocat en la Cour, 1657-1660 ; — Henri Thibault, 1661-1662 ; — Guillaume Lespeudry, 1662-1663 ; — Gaston de la Place, sieur de Montbray, 1663-1664 ; — Nicolas Le Vasseur, écuyer, sieur d'Auberbosc, 1664-1665 ; — François Agasse, sieur de la Noë, conseiller du Roi en l'amirauté de France, au siège de la Table de Marbre, 1665-1666 ; — Jean-Pierre Dufour, écuyer, sieur du Faulc, conseiller du Roi, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1666-1667 ; — Robert Toustain, conseiller du Roi au présidial de Rouen, 1667-1668 ; — Louis-Charles de la Blandinière, conseiller au Parlement, 1668-1669 ; — Augustin Le Petit, écuyer, seigneur et patron de Canon, avocat en la Cour, 1669-1670 ; — Jean Bocquet, avocat en la Cour, 1670-1671 ; — Etienne Theroulde, procureur au Parlement, 1671-1672 ; — Barthélémy Banastre, 1672-1673 ; — Abraham Carré, avocat en la Cour, 1673-1674 ; — Nicolas Le Boullenger, commis au greffe civil de la Cour, 1674-1675 ; — M. Amelin, curé, Trésorier, décédé dans l'exercice de sa charge, remplacé par Charles Vallée, procureur au bailliage, 1675-1676 ; — Thomas Le Dain, avocat en la Cour, 1676-1677 ; — Thomas Martin, 1677-1678 ; — Pierre Du Marest, avocat en la Cour, 1678-1679 ; — M. de Feuguerolles, conseiller au Parlement, 1679-1680 ; — M. Tiremois de Hautenoë, sieur d'Arqueville, 1680-1681. — Curés : Amelin, décédé le 28 novembre 1675 ; — Auvray, 1675 ; — Cathalan, 1692. — 1655-1656, rente payée par Madeleine Ribault, veuve de feu messire Adrien Lamy, baron de Tubeuf, conseiller au Parlement. — Paiements à François Farin, clerc de la paroisse et organiste. — Dépense pour le pigeon de la Pentecôte. — 17 avril 1656 : « Arrêté que, de ce jour à l'advenir, les Trésoriers, qui ne voudront faire de festins, donneront et paieront, au proffit du Trésor, à la rendition de leur compte, la somme de 150 livres au moins. » — 4 juin 1657, devis et marchés des augmentations faites à la contretable par le sieur Jean Racine. — 1656-1657, à Jean Racine, sculpteur, 1,300 livres ; — à Roger Bezoche, vitrier, 100 livres ; — paiement à un oublayer pour le pain à célébrer. — 1657-1658, à Jean Racine, maître sculpteur, 860 livres. — « Plus pour les 2 tableaux du tabernacle, le velours et broderie du dit tabernacle, la somme de 128 livres, dont il ne sera cy fait despence, attendu que M. le curé l'a payée. » — 1658-1659, inhumations de M. Fournier, avocat, 21 mars 1658 ; — de dom Maur Pincherne, religieux anglais, 11 avril 1658. — Paiements à François Le Cousturier, vitrier, pour travaux à la chapelle Saint-Joseph ; — à François Malassis, libraire, pour reliure de 2 missels, 15 livres. — 1659-1660, mention du décès de M. de Buchy, conseiller en la Cour, dont le corps fut porté à Sainte-Croix-sur-Buchy. — 1661-1672, paiements à Nicolas Martin et Henri Duquesné, vitriers. — 1667-1668, paiements à François Langlois, maître fondeur à Rouen ; — à Simon Le Cousturier, maître peintre-vitrier ; — à Henri Du Quesné, maître vitrier. — 1669-1670, inhumation de Gabriel Dupont, conseiller au bailliage, 12 livres, 31 octobre 1669 ; — de Jacques Coquerel, avocat en la Cour, 23 février 1670. — 1670-1671, paiement de 10 livres 10 sous à Noël Jouvenet, maître sculpteur, pour avoir gravé la tombe du sieur Morel. — 1671-1672, inhumation ou service de M. Robert Le Roux, sieur du Bourg-Theroulde, 8 livres, 13 août 1671. — Paiement de 105 livres 14 sous, à M. De Villers, facteur d'orgues. —

1673-1674, inhumation de M. François de Brèvedent, 16 novembre 1673. — A M. Farin, clerc de la paroisse, pour toucher les orgues, 20 livres ; — pour acquit des messes de fondation de M. de Hautenoë, 88 livres. — 1677-1675, paiements aux serviteurs de M. Jouvenet, sculpteur, pour avoir nettoyé la contretable d'autel ; — à Antoine Martel, menuisier ; — au greffier du Chapitre, « pour un acte de déposition de témoins pour obtenir la permission de bâtir dans le cimetière, » 3 livres. — 15 avril 1675, M. Brunet, nommé Trésorier, obtient d'être exempt de cette charge, moyennant 300 livres ; le curé accepte la gestion. — 1675-1676, à madame Farin, héritière de feu M. Farin, pour gages de ce dernier, comme organiste, 10 livres ; — à la même, 72 livres 10 sous. — M. Marin Tonnelier, curé de la Pommeraye, remplace comme Trésorier M. Amelin, curé de Saint-Godard, décédé. — 1677-1678, M. Gabriel Dupont, curé et seigneur de Sainte-Marie-en-Vexin et de Monbrun, présente le testament de feu M. Dupont, conseiller au présidial de Rouen, 18 juillet 1677. — Paiements à Mustel, menuisier ; — à Neville, sculpteur, pour avoir raccommodé le tabernacle. — 1678-1679, service pour Guillaume Hatesse, avocat, dont le corps fut porté à Saint-Amand, 24 avril 1678. — 26 octobre 1680, fondation pour Marie Coquerel, veuve de M. Jacques Hersen, doyen des avocats de la Cour des Aides. — 1679-1680, inhumation, à Saint-Godard, de la femme de Jouvenet, 1er janvier 1680. — 1680-1681, inhumation de M. Fortin, avocat, 11 décembre 1680. — Paiements à Michel Brière et Martel, menuisiers. — 1683-1684, on fera marché avec Robert Ingoult, pour la réparation des orgues (23 mai 1683). — Visite de Saint-Godard par M. Le Cornier, docteur en théologie, grand archidiacre, 10 avril 1658. — Inventaire du mobilier de cette église : « Les reliques de Sainte-Ursule, enchassées en argent.— Six caisses de reliques dont il y en a 2 enrichies de testes de chérubins et moresques d'argent. »

G. 6622. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets papier ; relié en parchemin.

1682-1691. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques.— Trésoriers : Philippe Le Sauvage, greffier aux requêtes du Palais, 1682-1683 ; — Scipion Allain, écuyer, seigneur de Bonbanville, 1683-1684 ; — Robert Guyot, écuyer, sieur des Fontaines, 1684-1685 ; — Charles Duhamel, contrôleur des gages de MM. de la Cour des Aides, 1685-1686 ; — Jean Ribard, 1686-1687 ; — Martin Le Flament, 1687-1688 ; — Antoine Baudouin, procureur, 1688-1689 ; — Romain Duhamel, 1689-1690 ; — Charles de Moges, sieur de Buron, 1690-1691. — 1682-1683, paiement de 306 livres à Jean Le Vieil et Henri Duquesnay, vitriers. — 10 octobre 1683, Martin Cousture, prêtre habitué, organiste, expose que le grand orgue a été entièrement gâté par la dernière tempête ; il offre de faire refaire les sommiers et un jeu de 8 pieds ouvert, moyennant 30 livres de rente viagère à son profit ; proposition acceptée. — 1683-1684, à Jean Lequeu, menuisier, pour travaux faits aux orgues, 103 livres. — 1684-1685, « à Louis Le Vieil, vitrier, fils de Jean Le Vieil, qui a achevé le marché encommencé par son père pour la réparation des vitres de l'église, 86 livres 12 sous. » — A Jouvenet, maitre sculpteur, pour avoir nettoyé la contretable, etc..., 22 livres. — 1865-1686, à Ingoult, facteur d'orgues, 137 livres 10 sous. — A Louis Le Vieil, vitrier, pour reste du marché, 27 livres 10 sous. — 1686-1687, recette pour les bancs de l'église, 114 livres 15 sous. A Louis Le Vieil, vitrier, 15 livres. — A Jean Le Vieil, maitre peintre-vitrier, 40 livres. — 1687-1688, recette pour les inhumations, 232 livres. — 1688-1689, recette pour les inhumations, 212 livres. — Mention d'une maison près du cimetière, occupée par le sieur Jouvenet, sculpteur.

G. 6623. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets papier ; relié en parchemin.

1690-1696. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques.— Trésoriers : Charles de Moges, sieur de Buron, 1690-1691 ; — Jean-Nicolas de Lespiney, seigneur de Montigny, 1691-1692 ; — Etienne Le Maryé, conseiller du Roi au bailliage et présidial de Rouen, 1692-1693 ; — Etienne Fleurigant, 1693-1694 ; — Guillaume Hue, sieur de la Trouerie, conseiller au Parlement, 1695-1696. — 1691-1692, on démolit la devanture du chœur qui menaçait ruine ; Robert De Gouy, menuisier. — 1694-1695, inhumations de Jacques Le Boulenger, libraire, 12 livres, 8 mars 1695 ; — de Geneviève de Saint-Christophe, 12 livres, 10 mars 1695. — 22 avril 1696, Richard Lallemant, marchand libraire, donne au Trésor 300 livres pour être dispensé de la charge de Trésorier.

G. 6624. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1696-1703. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Paques à Pâques. — Trésoriers : Jacques Coquerel, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1676-1697 ; — Raoul Duval, écuyer, sieur d'Autigny, 1697-1698 ; — Jacques Pottier, auditeur en la Chambre des Comptes, 1698-1699 ; — Charles Vallée, procureur au bailliage, 1699-1700 ; — Guillaume Le Planquois, échevin de Rouen, 1700-1701 ; — Pierre-Marc-Antoine Racine, sieur du Tremblé, correcteur en la Chambre des Comptes, 1701-1702 ; — M. de Lamperière, sieur de Bénouville, conseiller du Roi au Parlement de Rouen, 1702-1703. — 1696-1697, à M. Lallemant, libraire, pour 3 missels et 6 processionnaires, 70 livres. — 1698-1699, pour 3 tableaux de préparation à dire les messes, 2 livres 1 sou. — 1702-1703, à Madame Jouvenet, pour avoir réparé les dentelles des aubes, 23 livres.

G. 6625. (Registre.) — In-folio, 219 feuillets, papier, relié en parchemin.

1702-1711. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Jean de Lamperière, sieur de Bénouville, conseiller au Parlement, 1702-1703 ; — Joachim Pellerin, sieur de la Coudraye, conseiller au bailliage et siège présidial de Rouen, 1703-1704 ; — François de Montigny, 1704-1705 ; — Quirin-Léger Pigache, procureur au dit siège, 1705-1706 ; — René Godier, procureur au Parlement, 1706-1707 ; — Jacques De la Neufville, 1707-1708 ; — Charles Ansel, 1708-1709 ; — Robert Cabeuil, sieur de Langrume, contrôleur général des Domaines en la Généralité de Rouen, 1709-1710 ; — Joseph Le Boullenger, marchand libraire, 1710-1711. — 17 janvier 1706, on délibère sur les travaux à faire pour réparer les dégâts causés par les gros vents et tempêtes de la fin de décembre 1705. — 1704-1705, à Charles Le François, maître sculpteur, sur le marché de la construction du crucifix, 100 livres. — 1705-1706, pour un canon de messe, 1 livre. — Registre endommagé par l'humidité.

G. 6626. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1711-1717. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Nicolas Choffard, 1711-1712 ; — Claude Courel, 1712-1713 ; — Robert Marette, maitre chirurgien, 1713-1714 ; — Marie Gaillardon, veuve et héritière de défunt Pierre Bérard, 1714-1715 ; — M. Germain, 1[er] avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Rouen, 1715-1716. — 1711-1712, inhumation d'un écolier de 5[e], 4 livres. — 1713-1714, inhumations de M. Le Mire, de M. Doumesnil, de M[lle] de la Bretonnière. — 1714-1715, inhumation de M. de Soquence. — A Robert De Gouy, menuisier, 124 livres ; — au sieur Jouvenet, peintre, 20 livres 9 sous. — 1715-1716, inhumations de M. de Fontenelle, de M. Le François, prêtre, de M. de Varneville, conseiller au Parlement, de M. de l'Ouraille.

G. 6627. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1716-1721. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : M. Soyer, écuyer, sieur d'Intraville, 1716-1717 ; — M. Quentin, écuyer, seigneur de Morigny, maître en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1717-1718 ; — Michel Brice, 1718-1719 ; — Louis Le Dain, conseiller du Roi, lieutenant particulier au siège général de la Table de Marbre, avocat au Parlement, 1719-1720 ; — Marin Ribard, marchand, 1720-1721 ; — Étienne-Sanson Quillebeuf, marchand, 1721-1722 ; — Jacques Flament, 1722-1723. — 1716-1717, inhumation de madame de la Mésangère, 20 livres. — 17 juin 1718, « sur l'advis que les sieurs curé et Trésoriers ont eu que plusieurs parroissiens, qui estoient à la procession de Sainte-Croix Saint-Ouen, ont eu la témérité de couper la corde et toile qu'on avoit mise au lieu ordinaire, et qui faisoit la séparation des 2 paroisses, et mesme commis plusieurs violences et voies de fait, de telle sorte qu'il y a plusieurs parroissiens qui sont extrêmement blessés et en péril de leur vie, et notamment commis par 2 ecclésiastiques qui estoient en chappes, ce qui a causé un grand scandalle à la religion, nous, curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Godard, avons délibéré qu'il soit donné une dénoncia-

tion à M. le procureur du Roy du bailliage. » — 1717-1718, inhumation de M. Estard, prêtre. — 1718-1719, inhumations de M. Abraham Bordier, prêtre ; — de Mᵉ Charles d'Auber de Vertot ; — de M. de Saint-André. — 1719-1720, transport à l'Oratoire du corps de madame Dufour. — Inhumations de David Ferrant ; — de M. Fautereau de Crétot ; — de madame Le Blanc ; — de madame la présidente de Vernouillet. — A Robert Goujon, sculpteur, pour avoir nettoyé la contretable, 3 livres. — 17 août 1721, « veu le certificat représenté par M. Le Dain du sieur Duval, directeur de la Monnoye de cette ville, en date du 14 du présent mois, par lequel il paroist que le dit sieur Le Dain a porté en la dite Monnoye la somme de 8,000 livres en or et argent, les 28 et 29 mars 1720, acte accordé de la représentation du dit certificat. » — 1720-1721, transport des corps de MM. de Barville et de Sonning. — Inhumations de M. Dambrin, chirurgien ; — de madame de Commanville ; — de madame d'Ectot ; — de Mˡˡᵉ de Hardivilliers ; — de M. de Rampan. — Au sieur François, sculpteur, pour avoir raccommodé le tabernacle, 50 livres. — 1721-1722, inhumations de Mˡˡᵉ Le Page ; — de M. de Brachy ; — de M. de Rougeville ; — de Mˡˡᵉ Housset.

G. 6628. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1721-1731. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Jacques Duchemin, procureur au Parlement, 1723-1724 ; — Louis Olivier, procureur au présidial de Rouen, 1724-1725 ; — Michel Dupont, receveur-payeur des épices de la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1725-1726 ; — M. Paon, 1726-1727 ; — M. Dufour, conseiller au bailliage et présidial de Rouen, 1727-1728 ; — M. Caillot, écuyer, sieur d'Espérande, correcteur ordinaire en la Cour des Comptes, 1728-1729 ; — Nicolas Lallemant, ancien prieur, juge-consul, 1729-1730 ; — Vincent-Raoul Duval, seigneur de Varengeville, 1730-1731. — 17 mai 1724, M. Bourdon, prêtre, agréé pour toucher l'orgue, quand le sieur Cousture ne pourra le faire ; ses gages, de 60 livres, augmentés de 30 livres. — 12 mars 1725, le sieur Moisel, prêtre, fait remettre, par un de ses écoliers, le chanteau, se prétendant exempt du pain bénit à raison de sa qualité de prêtre. On fera contre lui les diligences nécessaires. — 18 mars 1725, Thierry, facteur d'orgues à Paris, consulté sur les réparations à faire aux orgues de Saint-Godard ; on l'invitera à venir à Rouen. — 15 avril 1725, on convient avec ce facteur d'un prix de 3,300 livres. — 6 mai 1725, M. Fournier d'Offranville se prétend, à raison de sa charge de Trésorier de France, dispensé d'accepter sa nomination de Trésorier de la Fabrique ; il offre pourtant 300 livres, à condition qu'on lui accorde un banc et droit d'assister aux assemblées, et autres prérogatives du Trésor ; accepté. — 10 juin, même année, on accepte le devis de l'ouvrage de menuiserie à faire aux orgues par Charles De Gouy. — 1723-1724, inhumations de madame du Tot, épouse de M. Lanquetot ; — de madame d'Autheuil ; — de M. Dupont de Marcilly ; — de monsieur Le Conte, substitut du procureur général. — 18 avril 1726, marché avec le sieur Le Prince, pour peindre le buffet des orgues. — 28 avril 1726, M. Drouet, prêtre chapelain, annonce les dernières volontés de M. Cousture, en son vivant, chapier et organiste ; fondation pour le dit Cousture. — 22 septembre 1726, M. D'Agincour, désigné pour procéder à la visite et réception des orgues. — 23 décembre, réception des orgues ; on paiera 24 livres à M. D'Agincour. — 1725-1726, sonnerie pour l'inhumation de M. de la Bucaille porté, le 15 mai, à l'église de Saint-Pierre-le-Portier ; — pour celle de madame de Quevilly, portée, le 31 mai, en l'église des Carmes. — Inhumations de madame de Tronches de Chépy, dans le chœur de Saint-Godard, 50 livres, 25 mai ; — de madame Dufay ; — de M. Ribard ; — de madame Buffier, femme de M. Renault, avocat. — Paiements à M. De Gouy pour le buffet des orgues ; — à M. le Prince, peintre. — 1726-1727, inhumations de Philippe-Nicolas Marye, neveu de M. le curé (13 septembre) ; — de Henri de Pas des Vastines (20 septembre) ; — de madame de Boisguillebert de Pinterville, dans le chœur, 31 janvier. — 15 juin 1728 : « Charges, clauses et conditions du marché à faire pour le pavé de Saint-Godard. La partie de chaque côté de la nef, sur la longueur totale de l'église, sera construite et pavée avec tombes d'égale largeur sur toute la longueur, dont les moindres seront de 2 pieds ; le restant des autres places seront pavés des anciennes tombes et autres pierres de la démolition de l'ancienne église qui sont placés aux endroits où il sera ordonné...... seront retaillées et escarries. Entrepreneurs, Michel Cretel et Jacques Hébert, maîtres maçons. » — Marché avec Hubert Buret, pour refondre la seconde cloche et la remettre d'accord avec la première et la troisième. — 27 janvier 1729, opposition du duc d'Antin, inspecteur des bâtiments de Sa Majesté, à la délivrance des tombes destinées pour le pavage ; on propose de les rempla-

cer par des tombes provenant de la carrière d'au-dessus du faubourg Saint-Jacques. — 1727-1728, inhumation de Louis Flavigny, écolier, demeurant au Séminaire de Joyeuse (18 novembre 1727), 30 livres.— A Jacques Rozain, graveur, 10 livres. — 31 juillet 1729, gratification de 48 livres aux Mathurins qui avaient prêté, dans leur monastère, une place pour la refonte de la cloche. — 1728-1729, transport du corps de madame de Martainville, 22 avril ; — de madame Geneviève Gosselin d'Isigny, 3 septembre; — de M. le président de Quevilly, 9 octobre ; — de M. d'Intraville, 25 octobre. — Inhumations de Claude-Scipion Allain de Boubanville, 3 mars ; — de M. Pley, avocat, 24 mars 1729 ; — de M. Pierre Féral, 26 mars ;— de madame de Montigny, 11 avril. — « A un archer de la Prévôté pour garder la porte de l'église lors du commencement de l'ouvrage de Saint-Godard, et pour 3 bouteilles d'eau-de-vie de gratification aux manœuvres qui fouilloient la terre, 3 livres 5 sous. » — 25 mai 1730, « arrêté que chaque Trésorier ou autre qui prétend avoir droit de banc, soit dans la nef ou dans les ailes, payera 50 livres pour en jouir, leur vie durant, ainsi que leurs épouses. » — 11 janvier 1731, remerciements à MM. Marye, écuyers, pour le don qu'ils voulaient faire à l'église, des ornements qui avaient appartenu à leur frère, ancien curé de la paroisse. — 1727-1730, inhumations de Vincent-Raoul-Pierre Duval d'Autigny (16 juin) ; — de M. de Pinterville, lieutenant-général, dans le chœur (24 novembre 1729), 50 livres ; — de M. Guillebert, prêtre, 11 décembre ; — de Thomas Davoult, avocat, 6 mars. — A madame André, orfèvre à Paris, pour une croix d'argent, 569 livres. — Au sieur Maintru, graveur, pour avoir gravé, sur une planche d'étain, les noms et les qualités de M. de la Blandinière pour mettre sous la première pierre du pavage de l'église, 6 livres. 21 août 1731, marché avec M. De Gouy, menuisier, pour façon et fourniture de 93 bancs. — Etat du mobilier de la paroisse : « Un tapis de petit point, destiné pour la chaise et 3 pentes pareilles. » — 1730-1731, inhumations de Mlle Rose Le Diacre des Essarts ; — de M. Faucon, conseiller au bailliage (25 octobre); — de M. Amable N. L. Marye, curé (6 janvier). — 30 mars 1732, on fait observer que les deux piliers de l'entrée du chœur courent risque d'être endommagés par la pesanteur des gros massifs des épitaphes ; on conférera à ce sujet avec les héritiers des fondateurs. — 11 mai 1732, on reconnaît l'urgence de faire travailler à la vitre qui fait face à la chapelle de la Sainte-Vierge, attendu que les meneaux menaçaient ruine ; la maçonnerie était aussi endommagée ; on emploiera à la restauration les pierres provenant de la démolition du tombeau de Mme de Blosseville.

G. 6629. Registre. — In-folio, 1[illegible]9 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1731-1741. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Charles Le Boulenger, chevalier, seigneur des Roques, conseiller du Roi au Parlement de Normandie, 1731-1732 ; — Pierre-François Hays, pour M. François Hays, sieur de la Motte, doyen de MM. les conseillers de la vicomté, 1732-1733 ; — Marin Gohon de Corval, 1733-1734 ; — M. Masselin, avocat au bailliage, 1734-1735 ; — M. de Pontrevé, curé, 1735-1736, 1736-1737 ; — Dambrin, chirurgien, 1737-1738 ; — M. Campion, 1738-1739 ; — Marin Ribard, marchand, 1739-1740 ; — Le Sellier, 1740-1741. — 1731-1732, inhumations de messire Charles Le Boulenger, dans le chœur, 1er juin ; — de Jean-Baptiste de Saint-Ouen-d'Ernemont, 7 janvier ; — de Marie-Anne Vivien de la Champagne. — 1732-1733, inhumation, dans le chœur, de M. le président de Nogent, Trésorier. On note que les héritiers n'ont voulu payer que 20 livres à cause de sa qualité de Trésorier, qui lui donne droit de 30 livres. — 1733-1734, inhumation, dans le chœur, de M. de Martainville, 12 mai. — 1734-1735, inhumations de madame Masquerel d'Hermanville, 12 juin ; — de madame du Caron de Ramfeugères, 27 octobre ; — de M. Le Court de Cotteville, avocat au Parlement, 30 janvier. — 15 juillet 1736, fondation pour M. Richard Lallemant, ancien prieur juge-consul. — 1736-1737, inhumations de M. Joutel, 1er avril ; — de Mlle Fizet, fondatrice, 2 décembre ; — de Mme Joutel, 13 janvier. — Procès au Conseil contre M. de Croixmare, conseiller au Parlement, qui se prétendait exempt de la charge de Trésorier. — 27 mars 1738, M. Lemarchand, reçu pour toucher l'orgue, aux gages de 150 livres. — 1738-1739, inhumation de M. Fournier, de la Martinique, 11 janvier. — 22 janvier 1741, Jean-Dominique Deshays, peintre à Rouen, demeurant sur cette paroisse, annonce son intention de placer, à l'autel de saint Jean-Baptiste, un tableau du dit saint, et les agréments d'un devant d'autel en peinture ; un banc lui est accordé pour lui et pour sa femme. — 1739-1740, paiement de 517 livres à Cousture et à Michel Cretel pour la restauration du beffroi.

G. 660. (Registre.) — In-folio, 221 feuillets, papier; relié en parchemin.

1741-1750. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Le Damoisel, 1741-1742 ; — Joseph Dudésert, procureur au Parlement, 1742-1743 ; — Alexandre Duval, procureur au Parlement, 1743-1744 ; — Jacques-Joseph Le Boullenger, 1744-1745 ; — Jacques-Isaac De la Neufville, 1745-1746 ; — Charles-Bonaventure De Varengue, avocat en la Cour, 1746-1747 ; — Philippe De Tocqueville, avocat en la Cour, 1747-1748 ; — Jean-Charles-Alexandre, sieur du Bourg, 1748-1749 ; François Bradechal, 1749-1750. — A la suite des comptes, délibérations de 1741 à 1750. — 1741-1742, inhumations de M. Feray, avocat, 21 mai ; — de M. Martin de Boisville, 3 juillet ; — de M. Carié, avocat, 26 juillet. — 1742-1743, inhumation de M. de Moy, 17 juin. — 1743-1744, inventaire du mobilier : « Un soleil de vermeil à pied triangle, accompagné de 2 anges portant une couronne ornée d'un collier de perles fines entrelacé, etc., aumôné par Mlle de Saint-Pierre. » — Transport de M. du Tot Frontin aux Gravelines, 26 septembre. — 1744-1745, autre inventaire du mobilier. — A Nicolas Gallet, pour 800 chaises, 480 livres. — « Au sieur Le Prince, peintre, pour avoir blanchi de blanc poli les 6 souches servant au grand autel, 9 livres. — A Godefroy, écrivain, pour avoir transcript plusieurs statuts et mémoires des maîtres de la confrérie du Saint-Sacrement, 12 livres. — Aux Pères Capucins pour la station du Carême, 250 livres. — A De Gouy, menuisier, pour ses ouvrages, y compris les quatre confessionnaux, 520 livres. — Au père Vicaire, jésuite, pour la station de l'avent, 50 livres ; — à M. de la Bletterie, doyen d'Yvetot, pour la station du carême, 250 livres. — 1746-1747, inhumation de l'abbé du Rouvray, 20 juin 1746. — Transport du corps de Madame Le Hall, aux Gravelines, 27 juillet. — Au R.-P. Michel, capucin, pour la station du carême, 250 livres. — A M. Le Roy, vicaire de Notre-Dame de la Ronde, pour la station de l'avent, 50 livres. — 1747-1748, à M. Néel, vicaire de Saint-Eloi, pour la station de l'avent, 50 livres. — A M. Auzivizier, chanoine régulier de l'ordre Trinitaire, pour la station du carême, 250 livres. — 1748-1749, à M. Vauquelin, prêtre, pour la station de l'avent, 50 livres. — Au P. Perrou, récollet, pour la station du carême, 250 livres. — Aux cavaliers de la maréchaussée, pour leurs vacations à l'église, le jour des Rameaux, suivant l'usage, 6 livres. — 1749-1750, à M. Le Bourgeois, prêtre, pour la station de l'avent, 50 livres. — Au père Capraise Michel, religieux carme, pour la station du carême, 250 livres. — Délibérations : 15 juin 1743, achat de 8,000 d'ardoises, à raison de 47 livres le millier. — 14 janvier 1745, prix des chaises, les dimanches ordinaires, à la grand'messe, 1 liard ; aux vêpres et saluts, *idem* ; aux grandes fêtes, à la messe, 2 liards ; aux vêpres, sermon et salut, 1 sou ; — au sermon, avant et après vêpres, quand il y aura salut, 1 sou, et 2 liards dans les ailes, et, au salut, 1 liard ; — pendant l'avent et le carême, aux vêpres, sermon et salut, 1 sou dans la nef, et 3 liards dans les chapelles ; — au sermon, pendant le carême, 1 sol tournois les jours ouvrables ; — au sermon du vendredi-saint, 4 sous ; — à Pâques 1 sou 6 deniers. — 16 novembre 1746, on vend à M. Riquier, marchand de parchemins, les anciens livres qui n'étaient plus en usage depuis le nouveau bréviaire ; prix fixé à 17 sous la livre, déduction des couvertures et des estampes.

G. 661. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1750-1761. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Nicolas Prevel, 1750-1751 ; — Charles Du Saussay, 1751-1752 ; — Philippe Sucker, inspecteur général de la navigation, 1752-1753 ; — Charles Andrieu, procureur au Parlement, 1753-1754 ; — Etienne De Launoy, 1754-1755 ; — Colletet, 1755-1756 ; — Louis Bigards, 1756-1757 ; — Jean Deshais de Colleville, 1757-1758 ; — Nicolas Du Saussay, 1758-1759 ; — Nicolas-Pierre Dambry, avocat au Parlement, 1759-1760 ; — Jacques-Guillaume Gamare, 1760-1661 ; — Antoine-Robert Le Bahy, avocat, 1761-1762. — 1750-1751, au père Jérôme, augustin réformé, pour la station du carême, 250 livres. — 1751-1752, au sieur De la Croix, pour les sermons de l'avent, 50 livres ; — au frère Savée, supérieur des Cordeliers, pour les sermons du carême, 250 livres. — 1752-1753, inhumations de M. l'abbé de Boniface, 23 juin ; — de Madame de Boismont, 1er février ; — de Mlle Du Resnel de Bois-le-Comte, enfant ; — de Mlle Le Boulenger, *gratis* dans le chœur, 6 avril. — Aux Récollets, pour la station de l'avent, 58 livres. — Au frère Barthélemy Le Jeune, provincial des Carmes de la province de France, pour

la station du carême, 250 livres. — 1753-1754, inhumation de Madame de Grémonville, 21 avril. — Station du carême, prêchée par le P. Clarnel, augustin. — A M. Gallot, architecte, pour avoir dressé procès-verbal des réparations à faire à la chapelle de la Vierge, 30 livres. — 1754-1755, avent prêché par un dominicain; — carême prêché par un minime. — 1755-1756, inhumations de M. Baudry; — de Mme de Thiboutot; — de M. de Moyencourt; — de M. le commandeur d'Avernes, dans le chœur, 12 mars. — Station du carême, prêchée par le sieur Blimond, ministre des Chanoines réguliers de Gisors. — Paiement à M. De France, architecte, pour visite et devis, 300 livres. — 1756-1757, inhumations de Madame de Thuit-Hébert, 10 juin; — de M. de Cotteville, 25 août; — de M. Talbot, curé de Raimbertot, 12 janvier. — Carême prêché par le P. Théodore, augustin; — avent prêché par le P. N. Bouteiller, dominicain. 1757-1758, carême prêché par le P. Julien Chavier, carme. — 1758-1759, avent prêché par le P. Bellenger, jacobin; — carême prêché par le P. Paulin Maréchal, récollet. — A François Hénault, entrepreneur des ouvrages faits à Saint-Godard, 6,000 livres. — A Simon, peintre, pour peinture à l'huile de 125 toises dans l'église, 239 livres; — pour avoir blanchi la tour de l'église, contenant 693 toises, 519 livres. — A De Gouy, menuisier, pour avoir fait la menuiserie de la chapelle de saint Joseph, 154 livres. — 1759-1760, inhumations de madame de la Houssiette et de madame Bréant du Fournel. — Transport dans son église, du corps de M. le curé de Saint-Maclou, 5 juillet. — Avent prêché par le P. De Liard, dominicain; — carême prêché par M. Le Roy. — 1760-1761, inhumation de madame Dambray de Montigny. — Avent prêché par le père Guigne, dominicain; — carême prêché par un capucin. — Délibérations du 18 octobre 1750 au 5 juillet 1761. 18 août 1754, on rend compte des démarches faites pour la réédification de l'aile de l'église Saint-Godard où est placée la chapelle de la Sainte-Vierge; — 6 février 1757, cette dépense est estimée à 10,000 livres. — 22 janvier 1758, place de second chapier, vacante par la nomination de M. Le Bourgeois à la Trésorerie et à la cure de Blainville, accordée au sieur Deplace. — 29 juin 1759, mention d'une imposition de 6,658 livres sur les propriétaires et locataires des maisons situées en la paroisse Saint-Godard pour les travaux de l'église. — 14 octobre 1759, Louis Harman, nommé organiste en remplacement du sieur Colless, qui était parti. — 11 mai 1760, 22 mars 1761, fixation des droits de sépulture et de grosse sonnerie aux inhumations. — 26 avril 1761, la porte qui est au milieu de la cave Saint-Romain, sera rapportée au pied de l'escalier, afin de fermer l'entrée de la dite cave. — 4 juin 1761, « en ce qui touche la distribution du pain bénit, ordonné aux bedeaux de le distribuer en totalité dans l'église, à l'exception seulement du chanteau; défenses à eux expressément faites d'en porter dans aucunes maisons sous quelque prétexte que ce soit; à eux enjoint de ne donner à tous les laïques indistinctement, quels qu'ils soient, que des carrés, au lieu des grandes pièces qu'ils donnoient cy-devant, tant aux Trésoriers qu'autres personnes qu'ils distinguoient. »

G. 6632. (Cahiers.) — In-folio, [illegible] papier.

1761-1769. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour un an, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Antoine-Robert Le Bahy, avocat au Parlement, 1671-1762; — Catherine-Thérèse et Marie-Catherine-Aimée Le Flament, filles et héritières du feu sieur Pierre Le Flament, 1762-1763; — Guillaume Baudouin, procureur au bailliage et siège présidial de Rouen, 1763-1764; — Jean-Baptiste Marinier, 1764-1765; — Jean-Lanfranc Brière, procureur au bailliage et siège présidial de Rouen, 1765-1766; — Pierre-Adrien-Alexandre Langlois, avocat au Parlement, 1766-1767; — François Sanson, procureur au Parlement, 1767-1768; — Jacques-Alexandre Duthrône, avocat, 1768-1769. — 1761-1762, renseignements sur une chapelle située en l'église Saint-Godard, à l'entrée du côté de Saint-Laurent, nommée la chapelle *au Moine* ou du *Crucifix*, démolie en 1728, du consentement du représentant des fondateurs, M. de Schelaby, prêtre. — Inhumations de M. Boissel, curé de Montérollier, 28 février; — de M. du Tot-Ferrare, 14 mars; — de M. Taillet, curé de Manéglise, 15 juin. — Station de l'avent, prêchée par M. Crespin, directeur des religieuses de Caudebec; — station du carême prêchée par les Pères Récollets. — Difficulté entre les Trésoriers et M. Le Bahy, comptable, qui s'était occupé de remédier aux abus qu'il avait remarqués dans la gestion des biens de la Fabrique. — 1762-1763, inhumations de Mlle de Bosguerard, 24 février; — de M. Fossé, professeur de 3e, 25 octobre; — de Mlle Le Boullenger de Boisfremont, dans le chœur, 6 novembre, 50 livres. — 1763-1764, transport du corps de madame de Civille Saint-Mards, 15 avril. — 1764-1765, inhumation de madame de Beaunay, 20 août. — Au sieur Cavillier, pour la fonte et augmentation des trois cloches, 891 livres 11 sous. —

1765-1766, inhumation de M. le curé du Bois-Hullin, novembre. — Transport, à Saint-Etienne-des-Tonneliers, du corps de M. Cabeuil, 1er janvier. — « Au nommé Colot, marbrier, pour avoir raccomodé les mains des représentants de M. d'Hocqueville, qui avaient été cassées par la populace qui avoient monté sur le tombeau lors de la bénédiction des cloches, 3 livres. » — 1766-1767, station de l'avent prêchée par le gardien des Capucins. — Station du carême prêchée par les Pères Récollets. — 1767-1768, transport, à Saint-Lô, du corps de M. le président de Bourville, 25 mars. Inhumations de M. Rondeau et de M. Decoularé. — Station de l'avent prêchée par M. De France ; — station du carême prêchée par le P. Alexis Gandon, récollet. — 1768-1769, inhumation de madame du Saussay-la-Vache, 10 juillet. — Station de l'avent prêchée par M. Varin ; — station du carême prêchée par le P. Gerardin, religieux augustin. — Au sieur Armand, organiste, 150 livres.

G. 668. (10 Registres.) — In-folio, comprenant 1[illegible]3 feuillets ; papier.

1770-1780. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Jean-Baptiste-Michel Crevel, avocat, 1770-1771 ; Michel-Adrien Vignereux, 1771-1772 ; — M. Ribard, 1772-1773 ; — Jacques-Henri-Narcisse De la Neufville, avocat, 1773-1774 ; — Louis-Gilles De La Fosse, 1774-1775 ; — maitre Burel, avocat, 1775-1776 ; — François-Louis Avenel, avocat au Parlement, 1776-1777 ; — Jacques-Joseph-Jean-Baptiste Le Boullenger, imprimeur du Roi, 1777-1778 ; — Etienne Delaunoy fils, 1778-1779 ; — maitre Antoine-Robert Le Bahy, ancien avocat au Parlement de Normandie, 1779-1780. — 1770-1771, station de l'avent prêchée par Le P. De la Rue, trinitaire ; — station du carême prêchée par le P. Peulvey, carme de la ville. — 1771-1772, inhumations de MM. Groulard, Rouland, de Boissay-Landry. — Station de l'avent prêchée par le P. Liquette, jacobin ; — station du carême prêchée par le P. Georges, récollet. — 1772-1773, inhumations de MM. Thomas, Jean Du Thuit, de Longpray, de la Jonquaye, Cottart, Durand. — Station de l'avent prêchée par M. Heurtault, vicaire de Saint-Michel ; — station du carême prêchée par le P. Vallée, prieur des Jacobins. — 1773-1774, inhumations de MM. de Moulineaux, de Noyon, Hédou, Le Maitre. — Station de l'avent prêchée par M. Boïeldieu ; — station du carême prêchée par le P. Limas. — 1774-1775, inhumations de Mme de Soquence, de M. l'abbé du Blocq, curé de Quiévreville. — Station de l'avent prêchée par le P. Cajetan, gardien des Récollets ; — station du carême prêchée par le Père Jérothée. — 1775-1776, avent prêché par le P. Febvin, carme de la ville ; — carême prêché par le P. La Rose, minime. — 1776-1777, inhumations de madame de Bos-le-Comte, de M. de Saint-Pierre ; — transport, à Saint-Martin-sur-Renelle, du corps de M. l'abbé Le Rat. — Avent prêché par M. Des Vaux, vicaire de Saint-Pierre-du-Châtel ; — carême prêché par le P. Bridou, carme. — 1777-1778, inhumations de MM. Bertran, Marette, de Panneville, Olivier, Le Clerc, avocat ; de Saint-Pierre, de Thibermont, d'Herbouville. — Avent prêché par M. Boyer ; — carême prêché par le sieur Haudiguier. — A M. Lucas, clerc du Trésor, pour la prière du soir, 36 livres. — A M. Quillebeuf le jeune, pour honoraires du catéchisme, 30 livres. — 1778-1779, avent prêché par M. Courbet ; — carême prêché par M. Pochon. — 1779-1780, assemblée des marguillier d'honneur, curé et Trésoriers en l'hôtel de M. le président d'Esneval, pour examiner le compte. — Inhumations de la demoiselle Pradon, de M. du Gravier. — Avent prêché par le gardien des Capucins. — Carême prêché par le P. Gilbert, cordelier. — A M. Henry, pour le catéchisme, du 1er dimanche de l'avent 1778 à la quasimodo 1779, 30 livres ; — à M. Quimbel, pour le catéchisme, 60 livres ; — à M. Huart, pour le catéchisme, 30 livres.

G. 669. (8 cahiers.) — In-folio, comprenant [illegible] feuillets, papier.

1780-1792. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : François Jamet, avocat en la Cour et procureur au bailliage, 1780-1781 ; — M. de Grente, ayant épousé la fille de M. Duplessis, Trésorier, 1781-1782 ; — Marie-Paul Le Sellier, 1782-1783 ; — Adrien-Louis-Romain Dumest, syndic des procureurs du bailliage, 1783-1784 : — la dame Fossard, héritière de M. Le Comte, son frère, 1786-1787 ; — M. Déforge, 1787-1788 ; — M. Deshayes, 1788-1789 ; — Thomas-Jérôme Escalard, avocat, 1789-1790. — 1780-1781, au Père Courbet, dominicain, pour la station du carême, 250 livres ; — au Père Michel Dusart, carme, pour la station de l'avent, 50 livres. — 1781-1782, à M. Vrégeon, prêtre, pour une année et demie de l'acquit de la

messe de onze heures, 225 livres. — Au Père Abel, provincial des Capucins, pour les honoraires de la station de l'avent, 50 livres ; — au père Chevalier, augustin, pour la station du carême, 250 livres. — 1782-1783, avent prêché par M. Payen, chanoine régulier ; — carême prêché par le prieur des Dominicains. — 1783-1784, avent prêché par le gardien des Capucins. — 1784, carême prêché par le père Jérothée. — 1784-1785, avent prêché par M. Boyer ; — carême prêché par M. Leudier. — 1787-1888, avent prêché par le P. De la Croisette, procureur des Carmes ; — carême prêché par le P. Sérot, prieur des Carmes. — 1789-1790, avent prêché par M. Barbe ; — carême prêché par le Père Eloy, supérieur des Minimes à Dieppe. — A la fin de ce compte, vérification des recettes et dépenses de la paroisse par un officier municipal de Rouen et par les notables de le Commune, en présence du curé Dumesnil et des Trésoriers, 8 octobre 1792.

G. 6635. (Plan.) — 0m 58 de hauteur, sur 0m 44 de largeur.

Vers **1610**. — Plan de la tour de l'église Saint-Godard, construite par La Chausse, maître maçon. Echelle au bas du plan. Le plan indique un clocher en bois qui ne paraît pas avoir été exécuté.

G. 6636. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 29 pièces, papier ; 1 imprimé.

1611-1780. — « Ensuit le devis de l'ouvrage de maçonnerie qu'il convient faire à la tour de l'esglise Saint-Godard, » 1611. — Procès-verbal de visite par François La Chausse, maçon ; Nicolas Pavie, charpentier, et Jean Hesbert, couvreur-plâtrier ; — par Guillaume Tourmente, Jacques Gosset et Jacques Le Febvre, maîtres maçons. — Requête présentée au Parlement par les Trésoriers et paroissiens, pour être autorisés à faire la levée des deniers nécessaires. — Renvoi par le Parlement des suppliants par devers le Roi, 1612 ; — François La Chausse, entrepreneur. — Joint au dossier l'arrêt du Parlement de Paris, de 1643, sur les contestations entre les Fabriques de Saint-Godard et de Saint-Patrice, pour l'emplacement du château (placard imprimé). — Quittances pour divers travaux, notamment de Nicolas Lestiboudois, menuisier (construction de l'Oratoire pour les quarante heures), 1615 ; — de Jean et de Louis Le Vieil, vitriers, 1683-1685. — Devis des ouvrages nécessaires à faire à l'orgue (31 jeux) ; entrepreneur Micot, vers 1780.

G. 6637. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1611-1700. — Pièces de comptabilité relatives à la tour de Saint-Godard. — Sommation au Trésorier de cette paroisse, à la requête de François La Chausse, de faire visiter par experts le travail de la dite tour et de payer ce qui était dû à l'entrepreneur, 1611-1612. — Mémoires des travaux faits à la maison de la rue Beauvoisine, dont M. de Ponthrocard avait fait don à la Fabrique de Saint-Godard. — Mémoires des maîtres maçons Adrien Du Busc et Jean-Baptiste Capelle ; — du maître charpentier Jean Cousture ; — du maître menuisier Antoine Martel ; — du serrurier Charles Bellamy ; — du maître vitrier Henry Duquesnay ; — du maître peintre Jacques Le Pilleur.

G. 6638. (Liasse.) — 49 pièces, papier ; 14 plans, 3 dessins.

1611-1753. — Travaux de réparation ou de reconstruction aux maisons appartenant à la Fabrique de l'église Saint-Godard de Rouen, notamment à la maison de la rue Beffroi et à l'hôtel de Saint-Godard, situé rue Beauvoisine. — Plans signés : Thibault et Pierre Le Brument. — Marchés avec des maîtres de divers métiers, toisés, procès-verbaux et autres pièces. — Procès au bailliage avec Philippe Heuzé, maître maçon, 1753.

G. 6639. (Liasse.) — 16 pièces, papier ; 8 plans, 6 dessins.

1712-1781. — Projets et devis de la nouvelle sacristie de l'église Saint-Godard de Rouen, de M. Le Brument, architecte : « Si on se porte à profiter de l'escalier de l'orgue pour arriver à la salle d'assemblée, l'arc de forme gothique sera relevé du côté du pignon pour favoriser l'échappement de tête. Dans ce cas, on pratiquera en sous-œuvre une nouvelle fermeture dans celle du passage... Dans l'angle intérieur, formé par le coté de la tour en face du nord et le mur d'aile, sera pratiqué une cheminée et son tuyau. L'une comme l'autre seront engagées pour que la face de cette cheminée au dessus de la tablette ne puisse excéder la circonférence de cette salle. » — Devis des ouvrages de menuiserie ; Jacques Doublet entrepreneur.

G. 6640. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier ; 1 plan.

1755-1763. — « Devis des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, platrage, couverture en ardoise, menuiserie, serrurerie et vitrerie à faire pour 3 combles qui sont le chœur, la nef et chapelle collatéralle de la paroisse de Saint-Godard de Rouen, suivant la visite qui en a été faite par Nous De France, architecte, requeste de M^rs les curé et Trésoriers de la dite paroisse. » De France proposait de baisser les combles des chapelles collatérales pour les mettre en rapport avec le chœur et la nef, et à cet effet, d'enlever une partie de la maçonnerie des pignons. — Procès-verbal de la visite des combles par les sieurs Charité, Regnault, Thibault et Duval. — Délibération des principaux propriétaires de Saint-Godard, prise à l'hôtel de M. le président Dandasme de Crosville, autorisant le marché fait avec le sieur Hesnault, maître charpentier, à condition d'obtenir un arrêt qui autorisât un emprunt à constitution de 10,000 livres sur les fonds de la Fabrique, et la levée de 4,000 livres sur les propriétaires et locataires des biens-fonds de la paroisse, au marc la livre des revenus, 1756-1757. — Requête à l'Intendant. — Extrait des registres du Conseil d'Etat. — Visite du travail pour le sieur Niatel, maître charpentier, entrepreneur à Rouen. — Procès au bailliage et au Parlement, entre l'entrepreneur Hesnault et les propriétaires et habitants.

G. 6641. (Liasse). — 191 pièces, papier.

1705-1775. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Quelques pièces de 1708 ; — une pièce de 1755 : procès-verbal de visite faite par Jean-Pierre De France, architecte des couvertures de l'église. — Pièces justificatives complètes de 1770-1771, 1774-1775, 1776-1777. — Mémoire de M. Le Boullenger, imprimeur du Roi. — Prix de 2 demi-muids de vin d'Auxerre, 160 livres. — En 1775, 56 journées d'ouvrier paveur, 84 livres.

G. 6642. (Liasse.) — 102 pièces, papier ; (1 imprimé.)

1775-1780. — Pièces justificatives des comptes de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Quittance de frère Courbet, carme, prédicateur de l'avent de 1778 ; — de Pochon, carme, prédicateur du carême de 1779. — Listes des bancs de Saint-Godard. — Baux de l'adjudication des chaises. — Charges de l'adjudicataire. — Quittances de Jacques Doublet, qui avait refait les berceaux de Saint-Godard ; — de Micot, qui avait reconstruit les orgues. — Quittances des organistes Broche et Morisset.

G. 6643. (Liasse.) — 211 pièces, papier ; 3 imprimés.

1780-1785. — Pièces justificatives des comptes de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Marché avec Jean-Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues, 19 décembre 1781. — Observations présentées par M. Dubois, facteur d'orgues, qui avait pris le marché du dit Le Febvre, décédé. — Paiements faits au sieur Poisson, fondeur, pour les fonts baptismaux, les chandeliers du maître autel et la lampe. — Quittances de frère Michel Dusart, carme, qui avait prêché l'avent de 1780 ; — de frère Courbet, dominicain, qui avait prêché le carême de 1781. — Paiement fait à la maréchaussée, pour éviter le trouble dans l'église Saint-Godard, à la cérémonie du Corps-Saint, le jour des Rameaux, 1781. — Montant des fournitures et façons qui sont à faire pour construire une sacristie *postisée* dans la chapelle de la Vierge de l'église de Saint-Godard ; signé : Jacques Doublet. — Quittances des organistes Armand, Morisset, Godefroy. — Lettres de M. Haillet de Couronne, à M. Jamet, procureur au bailliage, Trésorier de Saint-Godard, au sujet de l'aveu pour les propriétés de la Fabrique sises à Grand-Couronne. — Mandement de l'abbé de Bonissent, commissaire de la Cour du Parlement, député pour les nouveaux cimetières, pour que le Trésorier de Saint-Godard eût à payer à Louis Le Boucher, entrepreneur, la somme de 3,340 livres. — Quittance du dit Le Boucher, 6 décembre 1784.

G. 6644. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1786-1788. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen. — Lettre de M. d'Esneval au sujet des *originalités* de l'abbé Vregeon. — Sommation du dit Vregeon, à l'effet d'être payé de ses honoraires. — Devis de M. Le Brument, architecte, pour la sacristie. — Quittances de frère Fortuné de Valognes, gardien des Capucins de Rouen, pour la station du carême de 1786, prêchée par le Père Jérothée. — Quittance de M. Houard, avocat ; 2 consul-

tations, 24 livres. — Requête d'intervention, 6 livres ; — mémoire de 8 feuilles, 320 livres ; — consultation sur le dit mémoire, 6 livres, 31 décembre 1786. — Quittances d'Archange de Meyere de la Croisette, professeur en théologie, procureur des Carmes de la ville ; prédicateur de l'avent de 1787 ; — du P.-B. Sciot, prieur des Carmes, prédicateur du carême de 1788.

G. 645. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1788-1790. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Quittances de P. D. Vrégeon, ancien curé de Salmonville-la-Sauvage, et ancien et actuel chapelain de la messe de onze heures et demie (24 octobre 1788) ; — de frère Cyrille, carme, prédicateur de l'avent de 1788 ; — du père Celers, minime, prédicateur du carême de 1789 ; — d'Amand Fortin, organiste ; — de sœur de la Guiche, abbesse de Saint-Amand, 1788.

G. 646. (Cahier.) — In-folio, 50 feuillets, papier ; couverture en carton.

1761-1778. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen, 1761-1762. — 19 juillet 1761, proclamations de bancs. — 21 juillet, on rappelle qu'en 1645, outre 9 prêtres choisis, qui recevaient des gages, il y avait, à Saint-Godard, 3 chapiers qui composaient, avec les autres prêtres gagés, ce que l'on appelait les 12 prêtres du chœur. — 13 décembre, représentations de M. Le Bahy, avocat au Parlement et Trésorier, au sujet des abus en ce qui concernait les bancs : « Originairement, dans l'église de Saint-Godard, chaque fidelle se plaçoit indistinctement, sans connoître aucun usage de siège ou banc, ce qui a eu lieu jusques vers la fin du 14e siècle. Alors parurent les petites selles, que faisoient apporter les parroissiens distingués, et bientôt l'église fut remplie de ces sièges ambulans, que chacun plaçoit à sa volonté, et emportoit après le service. Dans la suite, les plus riches se servoient de bancs stables, qui passoient à leur famille, ou restoient au profit de l'église, qui en disposoit gratuitement en faveur de ceux qu'elle vouloit rendre ses bienfaiteurs ; mais, les aumônes diminuant de jour en jour avec l'ignorance de nos premiers pères, pour dédommager le Trésor, il fut arrêté par le général de la paroisse, le 8 avril 1561, qu'à l'avenir tous les bancs appartenant à l'église seroient par les Trésoriers loués à son bénéfice, sans aucune exception. Les bancs loués, on loua aussi des places, aux charges d'y mettre un banc conforme aux autres et qui resteroit au Trésor. Quant aux Trésoriers, vers l'année 1595, on commença à leur abandonner de ces places aux mêmes conditions, et avec cette différence que leurs femmes et enfans jouiroient du banc. » — 1er mars 1762, au sujet de l'inhumation de M. de Berville, qui devait avoir lieu dans la cathédrale. Contestation entre la Fabrique de Saint-Godard et le Chapitre de la Cathédrale ; le desservant de Saint-Godard, qui remplaçait le curé, M. Outin, en opposition avec les Trésoriers ; « arrêté qui, sitôt la levée du corps faite, le *libera* seroit entonné par le clergé de la paroisse, et que, dans le cas où le Chapitre voudroit réitérer les prières de la levée du corps, le desservant auroit à s'y opposer verbalement et déclareroit protester, avec réserve de se pourvoir au nom de M. le curé. » Corps de M. de Berville convoyé par le seul clergé de Saint-Godard. — Sommation d'un sergent foulée aux pieds par la multitude. — Opposition du Chapitre à ce que le clergé de Saint-Godard entrât dans la cathédrale. — 25 mars 1762, « M. Duval, desservant, annonce qu'il partait demain pour se rendre à la cure de Bailleul, et qu'il lui était impossible de suivre l'instruction du procès qui lui avait été intenté à la requête du Chapitre. — Dernière délibération, 15 septembre 1762. — A la fin : Etat général des fondations en l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen, tant par actes devant notaires, que par testaments et autres écrits sous seing, suivant les registres du Trésor ; — Erreurs dans les différents états de fondation dressés depuis 1680, même dans le sommier de 1670 ; — Indication du véritable emploi des capitaux de chaque fondation amortie ; — Evaluation de ce que chaque capital peut et doit être censé produire dans les mains du Trésor ; — Fixation des messes, obits et autres services que le Trésor doit aujourd'hui faire acquitter, ensemble des messes, obits et autres services, non acquittés, depuis la création de chaque fondation jusqu'en 1762 inclusivement ; — Délibérations à ce sujet, 2 septembre 1774, 18 janvier 1778.

G. 647. (Cahier.) — [illegible] feuillets, papier.

1762-1769. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen. — 7 novembre 1762, règlement pour les bedeaux afin de les rendre plus dociles, plus exacts dans leurs fonctions, respectueux envers MM. les prêtres : « Les jours de la quête du linge conduiront en robes les dames Trésorières ; s'arrangeront entre eux pour fournir un 3e bedeau qui distri-

buera le pain bénit. » — 26 décembre 1762, « défenses sont faites à toutes personnes et notamment à la prétendue société des Morts, de s'approprier les meubles de la sacristie, le pain, le vin, les livres, linges, ornements, non plus que les cloches, pour l'acquit de leurs services et offices de dévotion. » — MM. les desservants seront invités de ne choisir des prédicateurs d'avent et de carême que de concert avec les Trésosiers, dans une assemblée convoquée à cet effet, faute de quoi la Fabrique demeurera déchargée des 300 livres qu'elle paie pour les dites stations. — Pour les inhumations, il sera fait choix de quatre porteurs, auxquels on donnera 25 livres de gages à chacun, et pour lesquel l'on fera faire quatre robes violettes. — 5 juin 1763, « il n'est pas convenable que le chœur soit rempli par un nombre de jeunes gens qui ne laissent point de place pour les personnes de distinction ni pour les Trésoriers... Les délibérations faites à cet égard seront exactement exécutées. » — 2 février 1764, requête de la nièce du curé de Saint-Godard, Jean-Jacques Outin, enfermé par lettre de cachet, pour faire convoquer une assemblée générale de la paroisse à l'effet de constater s'il est vrai que le dit curé ait scandalisé les paroissiens. Cette assemblée sera convoquée. — 11 février 1764, arrêt du Conseil qui nomme marguillier d'honneur le président Dandasne de Crosville. — 12 février 1764, assemblée du général des habitants convoquée par un huissier. — 11 mars, délibération du général des habitants, favorable à Outin ; nombreuses signatures. — 15 juillet, délibération concernant la messe de midi. — 21 avril 1765, marché pour la refonte des cloches. — 19 mai, arrêt contre la confrérie du Saint-Sacrement, Saint-Romain et la Sainte-Vierge. — 12 juin, donation par le président de Crosville, d'une croix d'argent dorée en or moulu. — 4 juillet, donation d'ornements par Marie-Louise-Charlotte de Bailleul, fille de Charles-Pierre de Bailleul, marquis de Bailleul, président à mortier au Parlement de Normandie, et par Marie-Charlotte-Renée de Brinon, à l'occasion du baptême de la grosse cloche. — 16 juillet, bénédiction des cloches par l'abbé de Goyon. — 16 mars 1766, « les maistres de la confrérie du Saint-Sacrement étoient dans l'usage de faire tendre la cave de Saint-Romain, le dimanche des Rameaux, où ils fesoient quester, ainsi que le jeudi-saint... Le Thrésorier en charge est authorisé de faire tendre la cave de Saint-Romain pour le jeudi-saint; il y sera questé au bénéfice du Trésor. » — 3 août 1766, délibérations sur les fondations de la famille de M. de Cany. — 9 août, contre la prétendue société des Morts. — Conformément à l'ordonnance de M. l'abbé Terrisse, grand archidiacre, du 20 janvier 1739, MM. les ecclésiastiques, pour percevoir l'honoraire des fondations, seront tenus d'entrer au chœur, aux vêpres et vigiles, avant la fin du premier psaume ; à la messe, avant le commencement de l'épitre... Le clerc du Trésor tiendra un registre exact des noms de MM. les ecclésiastiques, du moment où ils entreront au chœur, retiendra la rétribution de ceux qui, sans excuse légitime, n'assisteront pas aux dits offices. — 12 octobre, croix et bannière données par M. Antoine-Thomas-Louis Caillot de Coqueraumont, président à la Chambre des Comptes, à l'occasion d'une des cloches. — 5 juillet 1767, projet de contretable. — 23 août, contre une prétendue confrérie de Saint-Eloi, composée de tous les marchands de chevaux. — 26 décembre, le pain bénit de Noël, déclaré d'un très-ancien usage, à la charge personnelle du Trésorier en charge ; — refusé par le Trésorier, M. De Throsne.

G. 6665. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1770-1778. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — 28 juin 1770, bail de l'hôtel Saint-Godard. — 21 mars 1771, construction d'une sacristie avec une chambre du Trésor, conformément aux plan et devis de M. Le Brument, architecte ; on sollicitera un arrêt du Conseil pour établir une imposition sur les propriétaires de la paroisse. — 13 mai 1773, délibération contre le curé et contre M. de Crosville, marguillier d'honneur, qui refusaient de venir à l'assemblée. En marge, mention d'un arrêt du Parlement, sur réquisitoire du Procureur général, du 2 juin 1775, qui casse la précédente délibération, et ordonne que M. le président de Crosville continuera d'être marguillier d'honneur, duquel arrêt lecture a été faite à l'assemblée du 11 juin 1775. — 2 septembre 1774, fractures faites à la sacristie. — 7 septembre 1777, lecture, en présence de M. d'Esneval, de l'arrêt qui le nomme marguillier d'honneur, en remplacement de feu M. le président de Crosville. — 15 avril 1778, M. de la Quesnerie, avocat, nommé Trésorier. — 26 avril, on procède à une nouvelle nomination, parce qu'il résultait d'une lettre de M. de la Quesnerie, qu'il fixait pour un temps son domicile à Paris. — 17 mai 1778, délibération pour les orgues de la paroisse ; on s'arrête au devis du sieur Jean-Baptiste Micot, maître facteur d'orgues à Paris, résidant à Rouen, hôtel d'Ernemont, paroisse Saint-Laurent ; prix, 4,000 livres.

G. 6649. — (Cahier.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1778-1781. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — 7 août 1778, les berceaux de deux collatéraux seront refaits en neuf, en bois de chêne du pays, de 5 à 6 lignes, et non au-dessous, bien sec, sans aucuns nœuds, aubier, le tout bien blanchi à la varlope, embouffeté à rainures et languettes, sans joints apparents et solidement posés avec deux clous d'épingles de cinq quarts, conformément aux règles de l'art ; entrepreneur, Jacques Doublet, maître menuisier, rue des Maroquiniers ; prix, 2,700 livres. — Devis des berceaux. — 5 février 1779, contre la prétendue société des Morts. — *Houssage* de l'église. — 16 mars, nouvelle délibération contre la société des Morts, nonobstant la déclaration favorable du curé Outin. — 27 avril 1779, arrêté pour la société des Morts : pourra faire célébrer, à ses frais, un service solennel, le premier lundi de chaque mois, ainsi que le service solennel et le salut, le jour des Morts. — 17 mai 1779, décidé que les évangiles qui se disent dans la cave ou chapelle Saint-Romain resteront au profit de M. le curé, lorsqu'ils ne seront pas dits à la suite d'une messe votive, auquel cas ils appartiendront au clerc du Trésor, en sa qualité de sacriste ; le curé consent à faire, à ses frais, décorer la dite cave de Saint-Romain, suivant l'usage et dans les temps ordinaires. — 8 août 1779, délibération en résultance de l'arrêt de la Cour du 23 juin, qui ordonne que tous les cimetières des paroisses de la ville seront transférés hors de l'enceinte de ses murs.— 16 août 1779, règlement pour le clerc du Trésor. — 19 janvier 1780, visite des orgues par MM. Broche et Morisset, organistes. — 29 février 1780, M. Morisset, nommé organiste de l'église, aux appointements de 300 livres. — 7 mai 1780, assemblée de MM. les commissaires nommés par le général de la paroisse pour la reconstruction de la sacristie.

G. 6650. (Registre. — In-folio, 50 feuillets, papier.

1781-1790. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — 29 décembre 1782, délibération au sujet d'un vol commis dans l'église par des malfaiteurs qui s'y étaient laissé enfermer dans la nuit du 19 au 20 de ce mois. — 18 juillet 1783, difficultés entre le curé et la Fabrique. — 1er février 1790, délibération pour la construction d'une nouvelle contretable, dont fut chargé M. Potier, maître menuisier, à Rouen, cour Saint-Amand ; prix, 12,000 livres. — Débats entre Saint-Godard et Saint-Laurent ; il s'agissait de savoir laquelle de ces deux églises serait supprimée.

G. 6651. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1317-1554. — Sentence de l'official de Rouen, sur un procès entre les Trésoriers de Saint-Godard et ceux de Saint-Laurent, au sujet de la pollution du cimetière, par effusion de sang ; il s'agissait de savoir laquelle de ces deux paroisses devait payer les frais de la réconciliation : « *Licet totum illud solum, quod inter dictas ecclesias Sanctorum Gildardi et Laurencii parvis muris cingitur et vallatur, nullo pariete intermedio, unicum sit cimiterium et pro tali de jure debeat reputari, unaque ejusdem soli parte qualicumque poluta, totus locus censeatur polutus, verumptamen, quantum ad onera reconciliacionis prosequende, usum et observantiam pristinos* (sic) *insequentes, actento presertim quod supradicta polutio contigit in parte illius tocius pro cimiterio Sancti Gildardi vulgari reputatione distincta, prefatos Thesaurarios Sancti-Gildardi sumptum hujusmodi reconciliationis facere ac prestare debere in solidum,* octobre 1443. — Sentence de l'official de Rouen, déclarant, sur la poursuite des Trésoriers de Saint-Godard, que Thomas Spencer, anglais, coupable d'avoir frappé Drouet Pépin jusqu'à effusion de sang, dans le cimetière, tiendra prison jusqu'à ce qu'il se soit engagé vis-à-vis des dits Trésoriers à les indemniser des frais de la réconciliation nécessitée par son fait, lundi après la Purification, 1448 (V. S.). — Vente par Aalis, déguerpie Simon de Saint-Victor, à Robert Variffroy, garde de l'Ospital du Trésorier en la rue Saint-Ouen, pour 10 livres tournois, de 20 sous de rente, 1317. — Lettres de Robin Le Lièvre, lieutenant-commis de Raoul de Gaucourt, bailli de Rouen, contenant vidimus d'une transaction au sujet d'une rente de 20 sous sur une maison de la rue Beffroy, entre Mahieu Boniface, curé de Saint-Godard, et les maîtres et frères de l'Hôpital du Roi, 5 juillet 1417. — Amortissement, moyennant 10 livres tournois, d'une rente de 10 sous due par le Trésor de Saint-Godard, à l'Hôpital du Roi, à cause du cimetière de Saint-Godard, 1554.

G. 662. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ;
3 sceaux plaqués.

1610-1621. Lettres de Nicolas De la Place, abbé de Notre-Dame d'Eu, aumônier de la reine Marie de Médicis, et de Nicolas Le Carpentier, prieur de la dite abbaye, attestant qu'ils ont accordé, du consentement du couvent, à deux pères jésuites, Pierre Biard, et Enemond Massé, partant pour la Nouvelle-France, un os du crâne de saint Laurent, archevêque de Dublin, patron de la ville d'Eu. Les pères Biard et Massé s'engagèrent, si leur mission réussissait, à établir un oratoire ou église en l'honneur du dit saint et à informer les donateurs de la situation du lieu et des honneurs rendus à la relique concédée; et, dans le cas où, leur mission n'ayant pas réussi, ils se verraient forcés de revenir en France, à rendre la dite relique aux donateurs ou à leurs successeurs. Fait en double exemplaire. Sur un des exemplaires, celui qui était demeuré entre les mains de l'abbé De la Place, les signatures de De la Place, *Petrus Biardus*, *Enemondus Massœus ;* sur l'autre, celui qui fut remis aux deux pères jésuites, les signatures de De la Place, Le Carpentier, Duhamel, le sceau de l'abbaye, et, au bas, cette note écrite après la restitution de la relique : « Ces lettres et l'os mentionné en icelles m'ont esté rendus par le père Taccon, jésuite, après le retour du Père Massé, qui revint le premier, ayant laissé le P. Biard avec les Anglois, qui pillèrent les François, commençant à faire leur habitation en Canada, près la rivière de Saint-Jean, Delaplace », 1610. — Autres lettres de concession de reliques de saint Laurent par le même abbé aux chanoines du monastère de Saint-Vincent de Senlis, 1621 ; il attribue, dans ces lettres, à l'intercession de ce saint, la cessation de la peste, en la ville d'Eu, en 1619, et l'arrêt subit d'un incendie qui avait menacé l'abbaye.

G. 663. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ;
30 pièces, papier.

1375-1762. Contrats de fondations de Catherine Fleury, 1694 ; — de Richard Fremyn, écuyer, sieur de Merval et du Mesnil-Godefroy, l'un des anciens conseillers de l'Hôtel commun ; — de Robert ou Robillard de Gaillartbosc, *armiger*, *domicellus ;* approbation de la fondation par les vicaires généraux de l'archevêque ; lettres d'amortissement, juillet 1375, le tout compris dans un vidimus de l'official de Rouen, du lundi après l'Epiphanie 1375 (V. S.). — Lettres des vicaires généraux de l'archevêque, *nunc in remotis agentis*, au sujet de cette fondation ; ils nomment à la chapelle Notre-Dame, nouvellement fondée, Jean Chauvin, clerc, lequel prête serment. — Acte de Robert Caillot, clerc, *regens decanatum Christianitatis Rothomagensis*, annonçant qu'il a mis le dit Chauvin en possession de la dite chapelle. — Donation faite à la dite chapelle par Guillaume de Gaillartbos, chevalier, de 12 sous 6 deniers de rente sur une maison, rue Potart, en la paroisse de Saint-Cande du Solier, 1er février 1404 (V. S.) — Autres fondations de Jean Gosse, prêtre, 1572 ; — de François Gueroult, 1685 ; — de Madeleine Hallé, veuve de M. Pierre de Tiremoys, sieur de Hautenoë et de Montlambert, conseiller au Parlement, 1636 ; — de Denis Hamel, 1702 ; — de Marguerite Hamillon, veuve de Robert de Rouves, libraire et imprimeur, 1640 ; — du sieur de la Jublinière (Antoine Tallon), auditeur en la Chambre des Comptes, 1660 ; — de Jean Pajot, scelleur de la cour de l'archevêque, Robin de la Haie, chandelier, et Guillaume de Canteleu, 1436 ; — du même Pajot et de Henri Lancestre, 1443 ; — mention « de la chapelle de Notre-Dame, située devant le sépulcre de Saint-Romain et de l'ymage de Notre-Dame, assise dedens la nef jouxte le crucefils. »

G. 664. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin ;
74 pièces, papier.

1393 (copie)-**1771**. — Contrats de fondations de M. Le Bas de Breuilly, référendaire en la chancellerie du Parlement de Normandie, 1559 ; — d'Antoine Le Bouvier, procureur au bailliage de Rouen, 1626 ; — de Marie Le Clerc, veuve d'Antoine Le Febvre, sieur du Pontbrocard, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Rouen, 1661 ; — de Catherine Le Faulx, femme de Guillaume Le Chevalier, 1615 ; — de Jeanne Le François, veuve de Guillaume Damemme, 1633 ; — d'Etienne Le Maryé, greffier au bailliage de Rouen, l'un des capitaines des bourgeois de cette ville, 1663 ; — de Jean Le Moyne, curé de Saint-Pierre de la Chapelle-sur-Torcy, 1516 (copie) ; — de Jean Le Mullet, sieur de Merval, 1517 (copie) ; — de Marie Le Noble, 1659 ; — de Guillaume Le Noble, avocat au Parlement, 1640 (copie) ; — de Nicolas Le Roux de Tilly, seigneur de Berville, marié, en premières noces, à Mme de Moges, 1708 ; — de Robert Loyson et d'Ameline, sa femme, 1393 (copie) ; — de Marguerite de Malleville, veuve de Louis Le Tellier, 1612 ; — de

Catherine et d'Anne Martin, 1656 (titres de propriétés de biens sis à Couronne); — de Guillebert Martin, 1621; — de Susanne Michel, veuve de Pierre Desmarets, avocat en la Cour des Aides, 1694; — de Jeanne Morant, veuve de messire Charles de Becdelièvre, seigneur de Hocqueville, mestre de camp d'un régiment entretenu pour le Roi, 1646; — de Pierre de Becdelièvre, premier président en la Cour des Aides, 1653.

G. 6655. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin. 20 pièces, papier.

1112 (copie)-**1759**. — Contrats de fondations en l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen, de Jeanne Morieult, veuve de Guillaume Martin, 1613; — de Louis-Bruno-Emmanuel de Motteville, chevalier, seigneur de Motteville, châtelain de Plainbosc, président au Parlement de Normandie, 1759; — de Robin Mulotin, 1696; — de Roger Pinant, 1142 (copie); — de Laurent Gueloquet et d'Andriette, sa femme, 1506; — de Charles Ribart, 1688; — de Madeleine Ribault, veuve d'Adrien Lamy, baron de Tubeuf, conseiller au Parlement, 1670 (copie); — de Jean Sauguin, 1496 (copie); — de Colette, veuve de Guillaume de Rouves, 1462 (copie); — de Marie Septavaux, veuve de Jacques Estart, 1682; — de Jean Sequinaire, 1462 (copie); — de Henri de Soulas, 1622; — de François Herambourg, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1700; — de Marie Corneille, veuve de Toustain, conseiller du Roi au bailliage, 1700.

G. 6656. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin. 36 pièces, papier.

1528-1770. — Contrats de fondations de Claude Adam, veuve Caron, 1663-1664; — de Catherine Baillet, veuve Gaumare, 1528-1762; — de Charles-Pierre de Bailleul, président à mortier au Parlement, ayant épousé Marie-Charlotte-Renée de Brinon, 1766; — d'Hector Bérenger, 1679; — de Michel Caron, 1608; — de Charles de la Champagne, écuyer, sieur de Barentin, 1601; — de Jean Champion, 1530; — de Catherin Chéron, père de Vincent Chéron, écuyer, secrétaire du Roi, 1664; — de Guillaume Decordes, prêtre habitué à Saint-Godard, 1719; — de Marguerite De la Hogue, veuve de M. Fleury, avocat au Parlement, 1688; — de Marie Delamare, veuve, en premières noces, de maître Jean Maigret, chirurgien à Rouen, en secondes, de Jean Bataille, 1650; — de Geneviève Des Hommets, veuve de M. Coquerel du Fresnay, 1719; — de Vincenne Despaigne, veuve de M. Bonaventure Du Boc, avocat au Parlement, 1688; — de Pierre Duchesne, 1633; — d'Isaïe Duhamel, 1635 (copie); — de Marie Duhamel, veuve de Charles De la Place, procureur au bailliage de Rouen, 1639; — de Toussaint Dumonstier, prêtre, 1671.

G. 6657. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Divers états des fondations de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Notes sur les dites fondations. — Extraits. — « État des fondations qui ont toujours subsisté jusqu'à présent, mais dont les messes doivent estre réduites, n'estant l'honoraire des dites messes que de 10 sols, ce qui ne suffit pas pour la subsistance des prestres, et pour les obliger à acquitter exactement, aux jours et aux heures marqués ou convenables pour le bon ordre et la commodité des paroissiens, les dites messes de fondations. » — Autre « État des fondations remboursées, en 1720, en billets de la banque royalle, qui n'ont produit en rente perpétuelle que 770 livres par an. Le capital des dites fondations était de 3,650 livres ». — Carton, en mauvais état, où sont indiqués les offices de fondation en 1727.

G. 6658. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

Fin du **XVIIIe siècle**. — Analyse de tous les titres de fondation de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen, par l'avocat Le Bahy, Trésorier de cette paroisse. Bien que rédigé au point de vue pratique, le travail de cet avocat peut être consulté avec profit pour l'histoire de cette église.

G. 6659. (Liasse.) — 33 pièces, parchemin. 39 pièces, papier (2 imprimés).

1361 (copie)-**1771**. — Constitutions de rentes et autres titres de propriété de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Cession par Jean Police et par Guillote, sa femme, aux Trésoriers de Saint-Godard, d'une maison, jardin et arbres en la dite paroisse, pour être déchargés de rentes foncières, 1404. — Fieffe faite par les Trésoriers de Saint-Godard à Geneviève Mullart, femme de Jean Myray, d'une maison sise rue du Beffroy, 1574. — Acte par lequel Jean Sauguyn, demeurant à Boisguillaume, reconnaît que, sur la maison à l'enseigne de la Cazette, paroisse Saint-

Godard, rue Beauvoisine, il était tenu à une rente de 5 sous envers le Trésor de Saint-Godard, 1496. — Fieffe faite à Thomas Le Quaretier, curé d'Imbleville, par les Trésoriers de Saint-Godard, d'une maison et vide place qui avait appartenu à Cardin Langlois, par devant le pavement de la rue d'Aubevoie, 1483. — Constitution par le Trésor de Saint-Godard à René-Nicolas Du Saussay, de 300 livres de rente hypothèque, pour 600 livres. — Autre constitution par le même Trésor (Philippe Sucker, inspecteur général de la navigation de l'armée d'Allemagne et de France, étant Trésorier) à Nicolas Prevel, ancien conseiller du Roi, commissaire enquêteur, appositeur de scellés au bailliage de Rouen, de 200 livres de rente, pour 4,000 livres, 16 juin 1752.

G. 6660. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 57 pièces, papier.

1661-1789. — Baux de biens appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen (prairies au Grand-Couronne, maison à Rouen). — Locataires de l'hôtel de Saint-Godard, rue Beauvoisine, à Rouen : Louis de Bourey, écuyer, sieur de Crosval, 1733 ; — Jean-Baptiste de Cotton, écuyer, sieur du Verbois, 1738-1747 ; — Louis-Charles Hébert, chevalier de Beauvoir, seigneur de Houquetot, 1752 ; — Louis de Biran, chevalier de Saint-Louis, 1770 ; — André Fouquère, conseiller du Roi au Conseil supérieur à Rouen, résidant à Neufchâtel, 1773 ; — Laurent-Romain Duval de Brunville, haut justicier d'Ygoville, conseiller au Parlement de Normandie, 1778-1788.

G. 6661. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

1248 (copie)-**1633.** — Procès entre les Fabriques de Saint-Godard et de Saint-Patrice, qui réclamaient, l'une et l'autre, comme étant de leurs paroisses respectives, l'emplacement de l'ancien château de Rouen. — Copie de pièces produites, 1248-1585 ; parmi ces pièces, quelques-unes sont relatives à la chapelle du château de Rouen.— Premier procès, commencé en 1616, porté à l'officialité, ensuite au Parlement et au bailliage. — Mémoire pour la Fabrique de Saint-Godard : « Les gouverneurs pour le Roy au chasteau, lorsqu'ils ont faict leur demeure et résidence en icelluy, ont aussy faict toutes les actions de paroissiens en la dicte église de Saint-Godard, tant par l'assistance qu'ils ont rendue en la célébration de la messe et aultres services de l'église, perception de la Sainte-Eucaristie au jour de Pâques.... Le feu seigneur de Brezé, grand sénéchal et gouverneur de Normandie, du règne de Françoys Ier, avoit fait don à la dite paroisse de 100 livres de rente par contrat de may 1516... Faisoit sa demeure ou résidence au dit chasteau... De présent les armes du dit seigneur se voyent emprainctes aux portes de la dicte paroisse de Saint-Godard... Le long du dict chasteau et dehors d'icelluy, proche la tour de la *Pucelle*, il y a une porte remplie de lierre, dont partye de la voulte parait encore. » -- Répliques. — Extrait des faits et *néances*. — Inventaire des lettres mises au greffe. — Sentence du lieutenant-général du bailli de Rouen, (1633), dont appel à la Cour. — Plusieurs pièces de l'écriture de Farin.

G. 6662. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 155 pièces, papier (1 imprimé).

1619-1643. — Suite du procès entre les Fabriques de Saint-Godard et de Saint-Patrice, pour l'emplacement de l'ancien château. — Appel de la sentence du lieutenant-général du bailli de Rouen, de 1633, qui faisait deux parts du terrain litigieux, l'une pour Saint-Godard, l'autre pour Saint-Patrice. — Arrêt du Parlement de Rouen, du 29 janvier 1636, « qui casse la sentence du bailli, et, en réformant, ordonne que le territoire du château, à savoir les maisons, jardins et terres qui en dépendent, situées et bâties des deux côtés de la rue commençant à l'escalier de pierre, qui est devant la prison du bailliage, jusqu'à la rue de M. Danviray, conseiller en la Cour, la maison de M. de Mathan et terres adjacentes jusques aux maisons De Louche, demeureront de la paroisse de Saint-Godard, et que les autres maisons, depuis celle du sieur Danviray vers Saint-Patrice, ensemble les maisons dudit Louche, demeureroient de la paroisse de Saint-Patrice. » — Pourvoi et requête civile contre cet arrêt, de la part des deux parties. — Par suite de l'interdiction du Parlement, à cause d'émotions populaires, affaire portée devant des commissaires de Paris. — Nouvelle accession des lieux. — Arrêt du privé Conseil portant évocation et renvoi de la cause au Parlement de Paris. — Arrêt contradictoire de la 1re Chambre des enquêtes, du 31 mars 1643, favorable à Saint-Godard. — Factum imprimé. — Plusieurs pièces de l'écriture de Farin.

G. 663. (Liasse.) — 6 pièces parchemin ; 29 pièces, papier.

1618-1639. — Nouveau procès entre les Fabriques de Saint-Godard et de Saint-Patrice pour l'emplacement de l'ancien château. Il ne s'agissait plus, cette fois, que des maisons du sieur De Louche. — Mémoires, inventaires de pièces, pièces produites, règlement de juges et autres documents. — On ne voit pas comment cette affaire finit.— Une pièce de l'écriture de Farin.

G. 664. (Plan.) — 0 m. 71 c. de hauteur, sur 0 m. 77 c. de largeur, parchemin.

1635. — Plan de l'ancien château de Rouen.— Au dos : « Du jeudi, XXIe jour de juin MVIc XXXV, au Pallais, devant nous Richard du Moncel, conseiller du Roy en sa Cour de Parlement de Rouen et commissaire d'icelle en cette partie, se sont comparus Jacques Gravois, maitre masson en cette ville, et Pierre Mouriot, maitre peintre, expers convenus par les parties, lesquels, présence de..., ont recongnu avoir fait dresser la figure contenue en l'autre partie, et icelle juré et attesté véritable. » Signé : Gravoys, Mouriot. — Plan reproduit dans la publication de la *Société rouennaise de Bibliophiles*, intitulée *l'Ancien château de Rouen ;* éditeur, M. Julien Félix.

G. 665. (Cahier.) — 18 feuillets, papier.

Vers **1650**. — « Le chasteau fortifié ou éclaircissements sur le chappitre de la *Normandie Chrétienne*, qui porte pour titre : *Description du vieux château de Rouen*, *établissement de la Cour du Parlement en iceluy*, *antiquitez de l'église de Saint-Godard et plusieurs autres remarques curieuses*, » de la composition et de l'écriture de Farin, publié par M. Julien Félix pour la *Société rouennaise de Bibliophiles*. Le premier feuillet manque, mais il est aisé de le rétablir à l'aide de l'article suivant.

G. 666. (Cahier.) — 19 feuillets, papier.

Vers **1650**. — Double du mémoire indiqué à l'article précédent. Il n'est pas de la main de Farin. Mais on reconnait son écriture dans cette note inscrite au recto du premier feuillet : « Na que les lignes sourdes qui semblent effacer les éclaircissements, sont du corps de ce petit traité, et en composent la principale partie. »

G. 667. (Liasse.) — [illegible] pièces, papier ; 4 imprimés.

1751-1755. — Procès au bailliage de Rouen, sur la plainte du curé Outin, contre Marie-Françoise Léger, femme de Jean Le Perchey, huissier en l'amirauté, et autres, pour imputations fausses et calomnieuses. « La femme Le Perchey, condamnée à 50 livres d'amende envers le Roi, à faire amende honorable, l'audience séante, et devant le principal portail de l'église de Saint-Godard, nue en chemise, la corde au col, tenant en ses mains une torche ardente du poids de 2 livres, où elle sera conduite par l'exécuteur des sentences criminelles, et là, à genoux, dire et déclarer à haute et intelligible voix que méchamment et calomnieusement elle a inventé et distribué contre l'honneur du dit sieur Outin, curé, les faits contre elle rapportés au procès...; et ensuite sera appliquée au carcan, qui pour cet effet sera dressé en la place de la Rougemare, et ce par 3 jours de marché consécutifs, où elle demeurera attachée, chaque jour, l'espace de 2 heures, ayant, lors de l'amende honorable et l'apposition au carcan, un écrit devant et derrière, où seront inscrits en gros caractères ces mots : *Insigne calomniatrice*, et ensuite bannie pour 9 ans hors l'étendue du ressort de ce bailliage, » 18 mai 1752. — Informations, confrontations de témoins, mémoires et autres pièces de procédures. — Lettres de la femme Le Perchey. — Mémoire à M. le lieutenant général criminel du bailliage de Rouen pour la femme Le Perchey, 2 exemplaires imprimés.— Supplique adressée par elle à Monseigneur de Saint-Florentin, secrétaire d'Etat, afin d'obtenir la permission de revenir à Rouen, 2 exemplaires imprimés. — « Epître en vers au Roy ou requeste sur la lettre de M. le chancelier au sujet de l'affaire du curé de Saint-Godard à l'officialité de Rouen, où on verra la manœuvre de la procédure de l'officialité. » — Outin, condamné à l'officialité, avait été protégé par la justice séculière, et considéré par elle comme une victime de l'arbitraire et des lettres de cachet.

G. 668. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 88 pièces, papier.

1701-1780. — Pièces de procédures concernant la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Procès au bailliage et au Parlement (1761), contre Jean-Baptiste Blanchard, maitre chandelier, pour

obtenir résiliation d'un contrat de fieffe, fait à vil prix en 1724; gain de cause obtenu par la Fabrique, 21 août 1762. — Procès contre Madame Françoise Godon, veuve de M. Dambry, ancien Trésorier; intervention de la Fabrique au décret des biens de la dite dame Dambry.

G. 6669. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 59 pièces, papier (4 imprimées).

1682-1779. — Procès, en l'officialité, au sujet de la nomination des choristes prétendue par les curés, notamment par le sieur de Pontrevé. — Autre procès, en 1745, entre les maîtres des confréries du Saint-Sacrement, de la Sainte-Vierge et de Saint-Romain, érigées à Saint-Godard, et les curés et Trésoriers, au sujet de l'usage des cloches. — Requête imprimée en faveur des confréries, de maître Roger, avocat, 1763. — Difficultés avec le président de Crosville, marguillier d'honneur; — avec la paroisse Saint-Gervais, au sujet du hameau du Champ-d'Oisel, terrain litigieux entre les deux paroisses, 1779.

G. 6670. (Liasse.) — 8 pièces, papier (2 imprimés).

1789-1790. — Procès entre la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen et le sieur Jean Le Grand et Madeleine Vasse, son épouse, locataires des chaises de Saint-Godard, lesquels réclamaient une indemnité, à raison de ce que les curé et Trésoriers avait fait placer nombre de nouvelles bancelles dans les endroits les plus avantageux de l'église. — « Réponse pour Jean Le Grand et Madeleine Vasse. » — « Dernières observations pour Jean Legrand et Madeleine Vasse » (imprimé à Rouen, chez la veuve Machuel, rue Saint-Lô). Ces deux mémoires sont de maître Brulay de Marigny, avocat. — Nom de *lazares* donné dans ce mémoire aux Frères des Ecoles chrétiennes. — Mention des chapelles de la Sainte-Vierge, de Sainte-Ursule et de Saint-Joseph.

G. 6671. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

1407-1601. — Pièces de procédures concernant la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — « Aux plaids d'héritage de la ville et banlieue de Rouen, tenus par Robin Le Verdier, lieutenant-commis du vicomte du dit lieu, le jeudi 14e jour d'octobre, continué du lundi 11e du dit mois 1434, vue rassise d'office à de dimenche en 8 jours, heure de prime, a assembler devant Le *Lievre*, en la paroisse Saint-Candre-le-Viel, entre Roger le Fort, procureur des Trésoriers de Saint-Godard, et Perrin Dupuis, attourné Jehan Le Nepveu. » — « Martin Segueut, prêtre, et Jehannin Segueut frères, enfants et héritiers de défunt Jean Segueut l'aîné, *vouchés* et appelés à garans, en la vicomté de Rouen, » 1437. — « Ensuyvent les singulières parties des deniers receuz par Jehan Hébert, Pierre Le Noble, Jacques Ygou, Trésoriers, procureurs deuement fondez pour et en nom des paroissiens de l'église paroissial de Saint-Godard de Rouen... pour paiement de la soulde de 50,000 hommes de pied, mis sus par le Roi sur les villes closes en l'année 1548, la dite taxe mise ès mains des conseillers de la Ville, et ce pour éviter à la cotisation particulière d'un chacun paroissien. » — Lettres-patentes, du 22 mars, 27 mai 1554, pour contraindre les échevins de la ville de Rouen à restituer au Trésor de Saint-Godard 800 livres qu'il avait prêtées pour le paiement de la solde des gens de guerre. — Aveu rendu à l'abbaye de Fécamp à cause de leur baronnie et haute-justice de Saint-Gervais par Louis de Maromme, écuyer, avocat au Parlement. — Mention, dans cet aveu, de Nicolas Corneille, autre avocat en cour laie, 1565. — Bail par noble homme et sage maître Jacques Petremol, sieur de Bierville, conseiller au Parlement de Paris, à Louis Dufour, Robert Dupont et Jacques Gueudeville, de 17 acres de terre hors la porte Bouvreuil, au-dessous du Mont-aux-Malades, au lieu dit le Val-du-Carbonnier, 2 juin 1573. — Mention de Pierre Corneille, tuteur, appelé en garantie, 1577. — Marché avec Louis Guillebert, menuisier, pour la construction d'une grande cloison sous le crucifix de Saint-Godard, 1580. — Contestation sur ce marché; procès-verbal de visite par Cardin Pellerin, Alain Drouet, Marin Deshaies, Louis Clerc, maîtres menuisiers. — Lettres de sauvegarde accordées par Henri III à Jean-Maximilien de Limoges, écuyer, lieutenant général en l'amirauté de France, au siège de la Table de Marbre à Rouen, 20 avril 1580 (copie collationnée).

G. 6672. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1407-1601. — Diverses pièces de procédures concernant la Fabrique de l'église de Saint-Godard de Rouen. — Quelques titres de rentes joints aux dites pièces. — Testament de Yon Damyen, 1569. — Pièces en fort mauvais état.

G. 6673. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier (2 imprimés).

1600-1650. — Pièces de procédures concernant la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Extraits de contrats servant à justifier le droit de Saint-Godard à la possession de dimes au faubourg de Beauvoisine. — « Actes de raisons aux fins du ratraict d'une maison appartenant au Trésor de Saint-Godard » ; joint au dossier, « l'Edict du Roy, par lequel les ecclésiastiques de France peuvent retirer le temporel aliéné de leurs bénéfices, encores qu'il n'y eust lésion. Avec l'arrest de vérification du Parlement de Rouen. A Rouen, de l'imprimerie de Martin le Mesgissier, imprimeur ordinaire du Roy, tenant sa boutique au haut des degrés du Palais, MDCIX. » — Quittance de Jacques Dumès, maitre maçon, 1612. — Mention de la tour vulgairement appelée la *Tour de la Pucelle*, dans un contrat du 26 juin 1614.

G. 6674. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 116 pièces, papier (1 imprimé).

1610-1711. — Pièces d'un procès entre la Fabrique de l'église de Saint-Godard de Rouen et le sieur François de Mareste, sieur de Guerny, fils de défunt monsieur maitre Antoine de Mareste, sieur d'Alges, avocat général du Roi en la Cour des Aides, au sujet d'une rente pour la fondation du sieur Dumonstier, 1687. — Autre procès contre Jean Cousture, charpentier, pour travaux faits en la maison de la rue Beauvoisine, 1699. — Pièces d'un procès, au bailliage de Rouen, entre la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen, et Pierre-Nicolas-Gaston De la Place, seigneur de Saint-Etienne, au sujet de donations faites au dit Trésor, par Nicolas-Gaston De la Place, écuyer, sieur de Montbray, son oncle, donations qu'il prétendait être nulles, 1687-1698. — Procès entre la même Fabrique et Pierre Coignard, écuyer, sieur de Rombose, et Raoul de Manneville, écuyer, sieur des Nots, 1701-1711.

G. 6675. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier (12 imprimés).

1356 copie-**1713**. — Lettres-patentes, arrêts du Conseil d'Etat, instructions et autres pièces concernant les droits d'amortissement, francs-fiefs et nouveaux acquêts. — « Lettres-patentes du Roy Henry second, en forme d'amortissement général accordé à tous ecclésiastiques et gens de main-morte de la province de Normandie, au moyen de la finance par eux payée à Sa Majesté, suivant la taxe qui, pour lors en fut faicte sur tous les bénéficiers de la dite province, dattées du mois de may 1551. A Rouen, Michel Soüillet, devant le portail des libraires. M DC XXXIX. » — « Déclaration du Roy pour la recherche, taxe et liquidation des droits d'amortissement deubs à Sa Majesté par les gens de main-morte de ce Royaume. A Rouen, de l'imprimerie de David du Petit-Val et Jean Viret, imprimeurs ordinaires du Roi, M DC XXXIX. » — Mémoires, déclarations, quittances, taxes faites par Thomas Pigache, conseiller du Roi au présidial de Rouen, juge subdélégué par les commissaires généraux députés par Sa Majesté pour les droits d'amortissement dus au Roi, dans l'Election de Rouen, 1640. — Déclaration par le menu de tous les biens immeubles, rentes foncières et autres droits possédés par le Trésor de Saint-Godard, que baille et présente maitre Jacques Frontin, écuyer, sieur du Tot, auditeur en la Chambre des Comptes, Trésorier de Saint-Godard. (Incomplet).

G. 6676. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier (1 imprimé).

1435-1739. — Lettres des vicaires généraux de l'archevêque (dernier avril 1435), contenant approbation des statuts des Charités du Saint-Sacrement et de Saint-Godard, réunies en une seule et même confrérie ; on note que l'une des Charités existait antérieurement à 1320, et l'autre antérieurement à 1327. — Copie des dits statuts avec des observations critiques de l'avocat Le Bahy. — Indulgences accordées par le pape Innocent X, sur la demande des confrères de la confrérie du Saint-Sacrement, de Saint-Godard et de Saint-Romain, fondée à Saint-Godard, « *eisdem confratribus, vere penitentibus et confessis ac sacra communione refectis, qui capellam et altare sepulchri Sancti Romani in cavea dicte ecclesie siti, die festo sancti Gildardi, dicte ecclesie patroni, a primis vesperis usque ad occasum solis diei festivitatis hujusmodi, singulis annis, devote visitaverint*. » — Mêmes indulgences pour les jours des Rameaux, du vendredi-saint, de la Passion, de saint Romain et de la Conception de la Sainte-Vierge, 10 des calendes d'avril 1646. Sceau du pape. — « Pardons et indulgences plenières accordées à perpétuité par notre Saint-Père le pape Innocent X, en faveur des confrères et sœurs de la confrérie du

Très-Saint-Sacrement, de la Sainte-Vierge, de Saint-Romain et Saint-Godard, fondée en l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. (Placard imprimé vers 1739).

G. 6677. (Registre.) — Grand in-folio, 87 feuillets, papier, écrits; relié en parchemin.

1737-1761. — « Registre des confréries du Très-Saint-Sacrement, de la Sainte-Vierge, Saint-Godard, Saint-Romain, fondées en la paroisse de Saint-Godard de Rouen. Ce livre a esté donné par Jean De Hayes, maistre en charge en la dite année 1737. » — Noms, rues et demeures des associés, tant maîtres que frères et sœurs de la dite confrérie : prêtres, maitres laïques. — 1737, pour des enseignes en taille-douce, 500 pour 13 livres. Pour 700 de communes, 10 livres 11 sous. — A M. Dehaye, pour la bannière, 75 livres ; — à madame Flavigny, pour le damas et la façon, 34 livres 7 sous ; — à monsieur Dehayes, pour la frange d'or, 101 livres. — « Arrêté, par l'ordre de M. le curé, que, comme, aux messes de mois qui sont chantées, MM. les ecclésiastiques se trouvaient en petit nombre, ceux qui ne seront pas à la fin du *Gloria in excelsis*, l'onoraire, vertira à ceux qui remplaceront, et seront payés après la post-communion. » — Parmi les associés : A la descente de Bouvreuil, M. Deshayes, peintre, affranchi; — Léonard, sculpteur, maître de la confrérie, 1738-1739.

G. 6678. (Registre.) — Petit in-folio, 133 feuillets, papier.

1599-1712. — « Comptes-rendus par les maistresses de la frarie de madame sainte Ursule, fondée en l'église de Saint-Godard. » — Madame Marie Le Roux, veuve de défunt maitre Jacques Febvrier, vivant conseiller au siège présidial et bailliage de Rouen, 1607 ; — Marie Le Brun, femme de Gilles Charles, écuyer, sieur de la Blandinière, conseiller au dit siège, 1618 ; — Marguerite Austin, veuve de feu noble homme M. Branville, conseiller au Parlement, 1629 ; — Anne Roussel, veuve de M. de la Geroudière, conseiller référendaire au Parlement, 1632 ; — Marguerite Le Masson, femme de Pierre L'Hermitte, sieur de Clairefeuille, conseiller au bailliage de Rouen, 1636; — Marie Le Clerc, femme de M. Antoine Le Febvre, sieur du Pont-Brocard, avocat du Roi au bailliage, 1637 ; — Elisabeth Lecœur, veuve de M. Lermette, conseiller au bailliage, 1639 ; — Marie Dupont, veuve de M. Tanquerel, 1640 ; — Catherine His, veuve de Guillaume Le Noble, conseiller à l'amirauté, 1645 ; — Madeleine Aubourg, veuve de Robert de Hanyvel, seigneur de Saint-Etienne-du-Rouvray, 1648.— Quêtes des petites filles les dimanches ; — autre quête le dimanche sainte Ursule, reine des 11,000 vierges. — Prêts d'ornements pour les inhumations. — En 1670, pour le clergé et le prédicateur, le jour sainte Ursule, 14 livres 2 sous. — Mention de la fierte sainte Ursule. — Comptes signés par les curés et les clercs de la confrérie.

G. 6679. (Registre.) — Grand in-folio oblong, 206 feuillets, papier ; relié en veau.

1633-1739. — « Registre où sont les noms des personnes qui faisaient partie de la confrérie de sainte Ursule fondée à Saint-Godard de Rouen. » — On fait connaître le domicile de quelques-uns. La lettre P indique le paiement du droit dû pour l'entrée dans la confrérie. — Mémoire des *cœultes* (quêtes) de tous les dimanches de l'année. — Mémoire des mises. — Port de la fierte aux Rogations. — Sur le plat de la reliure : *Registre de la confrairie de Sainte-Ursulle*; au dos, une croix ornée.

G. 6680. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

1651-1763. — Procès, au bailliage de Rouen et au Parlement, entre les curés et les Trésoriers de Saint-Godard, d'une part, et les confrères de la confrérie du Saint-Sacrement, d'autre part, au sujet du rang aux processions. — Mémoire concernant les confréries en général. — Mémoire de l'avocat Le Bahy (vers 1762), intitulé : « Précis de plusieurs faits relatifs aux contestations qui divisent les Trésoriers de la paroisse de Saint-Godard de Rouen, par rapport à une Charité ou confrérie érigée en la dite paroisse. » Il rappelle qu'en 1435, MM. les grands vicaires firent l'union de deux confréries ou plutôt Charités qui existaient dans la paroisse de Saint-Godard, l'une sous le nom du Saint-Sacrement et de Saint-Godard, l'autre sous le nom de la Sainte-Vierge, que jusqu'en 1630, la Charité de Saint-Godard fut soumise aux curés et Trésoriers ; mais que, dans la suite, elle affecta une indépendance entière, ce qui fut cause de procès portés au Parlement : « Les confrères croioient en faire assés, les fêtes et dimanches, lorsque, après avoir entendu la messe de leur confrairie, ils célébroient le reste du

jour le verre à la main : il est vrai qu'en cela, il paroit que les confrères suivoient l'esprit de leur institut. » — L'auteur du mémoire constate les divisions qui régnaient entre les Trésoriers, les uns hostiles, les autres favorables à la confrérie. — Quelques comptes.

G. 6681. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier (1 imprimé).

1662-1712. — Sentence de l'official de Rouen, sur un procès entre Guillaume Amelin, curé de Saint-Godard, d'une part, Jean Baillard, clerc de la confrérie de Notre-Dame de la Miséricorde ; — Jean Le Maistre, clerc de la confrérie de Saint-Cosme Saint-Damien ; — Mathurin Blacquetot, clerc de la confrérie de Saint-Clair ; — Louis Dranguet, clerc de la confrérie de Saint-Firmin ; — et Adam Delamare, clerc de Saint-Léonard, au sujet des cierges aux inhumations des confréries ; gain de cause au curé, 1662. — Ordonnance de M. de Creil, Intendant, au sujet d'une taxe pour une fondation, 1673. — Arrêt du Conseil d'Etat, au sujet des comptes des Fabriques : les curés et gentilshommes qui seront nommés Trésoriers seront contraints d'en faire les fonctions, 1682. — Procès entre les prêtres habitués en l'église Saint-Godard et maître Pierre Pellerin, prêtre habitué, chapelain de la chapelle Notre-Dame, prétendant à la préséance au chœur et aux processions, 1711-1712. — Arrêt du Parlement sur un procès entre Charles Bosquer, official de Saint-Gervais, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas à Saint-Maclou, et les autres prêtres de la paroisse, 11 juillet 1697. (Imprimé).

G. 6682. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1323 (copie)-**1790**. — Notes et extraits de titres, de l'écriture de M. Le Bahy, avocat, Trésorier de Saint-Godard. — Contrats relatifs au mur du cimetière, 1323 ; — à l'augmentation du cimetière, 1348 ; — à la Charité de Notre-Dame, 1371 ; — à la Charité de Saint-Nicolas, 1400. — Etat de l'argenterie, ornements et autres meubles de Saint-Godard. — Etats des rentes de cette église ; de ses charges ; de ses fondations. — Déclaration des revenus, forces et charges. — Liste des Trésoriers à partir de 1527. — Quelques baux des biens dépendant de la maladrerie de Sainte-Venisse à Boisguillaume, 1572-1656. — Testament de Toussaint Gaumare, 1652 (de l'écriture de Farin). — Extraits des registres de baptême, 1744, 1779. — Procès-verbal de visite des travaux faits par le maçon Auber Amourette, et Pierre Fournier, charpentier, en une maison de la rue Beflroy, 1614.

G. 6683. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1551-1676. — Testaments reçus par le curé, les vicaires ou les clercs de Saint-Godard de Rouen. — Testaments d'Ysabeau le Prevost, veuve de feu maître François Truique, en son vivant, avocat en cour laie, 1552 ; — de Jacques Duval, libraire, 1665 ; — de Marie Mustel, dame de Cleryes et des Moulins d'Andely, veuve de Nicolas La Vache, sieur de Saint-Jean, procureur général en la Chambre des Comptes de Normandie, 1626 ; — de Jean de la Falaise, écuyer ; — de Jeanne Belot, veuve de Antoine Le Moyne, lieutenant général en l'amirauté de Dieppe, 1631 ; — de Jean de Bauquemare, écuyer, sieur de Vitot ; — de Marie Le Maire, veuve de M. Le Chartier, conseiller du Roi au bailliage de Rouen, 1639 ; — de Pierre Cousture, maître charpentier, âgé de 76 ans, 1640 ; — d'Anne Morel, veuve de Jean-Baptiste Onfray, conseiller du Roi à la Table de Marbre, 1642 ; — de Michelle de Grafar, femme de M. de la Sauvagère, 1651 ; — de Jean Auvré, vicaire de la paroisse, 1652 ; — d'Adrien Lamy, conseiller du Roi au Parlement, âgé de 56 ans, 1653 ; — de Jean Le Bas, sieur de Breuilly, conseiller référendaire en la chancellerie, 1658 ; — de Bonaventure Duboc, avocat au Parlement, 1659 ; — de Georges Bataille, vicaire de Saint-Godard, 1676. — Décharge donnée par M. le Premier Président de Motteville, au curé de Saint-Godard, exécuteur testamentaire de Mlle de Hanyvel, 4 octobre 1658. — Plusieurs testaments revêtus de la signature de Farin. Quelques-uns paraissent avoir été écrits de sa main.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE PAROISSIALE DE St-HERBLAND DE ROUEN.

G. 6684. (Registre.) — 29 feuillets, papier.

1592. — « Inventaire des lettres, pappiers, registres et escriptures concernantes les fondations faictes en l'église de Sainct-Erblanc de ceste ville de Rouen, ensemble les rentes, revenus et droictures qui appartiennent au Trésor d'icelle église qui sont de présent

en la pocession du dict Trésor dedans un banc du cœur d'icelle église, faict à la requeste de Michel de Cantel, Claude Emo et Le Tellier, Trésoriers modernes du dict lieu par l'advis et deslibération des autres paroissiens. » — Fondation de l'*Inviolata* à chanter chaque samedi et les 5 veilles de fêtes de Notre-Dame, la dite fondation faite, en 1423, par Robert Auber et Guillaume Carie, prêtres.

G. 6685. (Registre.) — In-folio, 131 feuillets papier.

1702-1718. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — Trésoriers : Jean de Lierville, 1702-1703 ; — Abraham Benière le jeune, 1703-1704 ; — Guillaume Fossard, 1704-1705 ; — Guillaume De la Roche, 1705-1706 ; — Jacques Bazire, 1706-1707 ; — Jean-Jacques Le Marchant, 1707-1708 ; — Guillaume Le Carpentier, 1708-1709 ; — Charles Le Roux, 1709-1710 ; — Bernard Deshayes, 1710-1711 ; — Robert Benière, 1711-1712 ; — Barthélemy-François Huré, 1712-1713 ; — Jean Le Danoys, 1713-1714 ; — Martin Le Boucher, 1714-1715 ; — Pierre Hurard, 1715-1716 ; — Philippe De Bouis, 1716-1717 ; — Jean-Baptiste Boissière, 1717-1718. — Les comptes vont du lundi de Pâques d'une année, au lundi de Pâques de l'année suivante. — 1702-1703, *cueillette* pour le linge. — 1705-1706, à M. Heudebert pour un sabre qui a été donné à M. de la Rivière-Lesdo, pour son droit de clameur, 16 livres 10 sous. — A-compte de 150 livres à M. Des Ruisseaux, architecte. — Inhumation de M. Gavyon. — 1706-1707, honoraires de 80 livres à M. Coret, organiste. — 1708-1709, honoraires de 100 livres à M. D'Agincour, organiste. — 1714-1715, honoraires de cet artiste portés à 150 livres. — 1715-1716, à M. Clérot, avocat, pour une requête à l'Intendant, 4 livres. — 1716-1717, à M. Des Ruisseaux architecte, 400 livres.

G. 6686. (Registre.) — Grand in-folio, 118 feuillets, papier, recouvert en peau mégissée.

1720-1737. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — Trésoriers : Antoine Salmon, 1720-1721 ; — Guillaume Drely, 1721-1722 ; — Claude Bertot, 1722-1723 ; — Guillaume-Alexandre Basire, 1723-1724 ; — Jean Fourny, 1724-1725 ; — Antoine Salmon, 1725-1726 ; — Pierre Flavigny, 1726-1727 ; — Eustache Taillet, 1727-1728 ; — Léonard Hébert, 1728-1729 ; — Louis Sertier, 1729-1730 ; — Jacques Delamare, 1730-1731 ; — Guillaume De Bonne, 1731-1732 ; — Alexandre Requier, 1732-1733 ; — Charles Queval, 1733-1734 ; — Pierre Hermel, 1734-1735 ; — Charles Lundy, 1735-1736 ; — Claude Piel, 1736-1737. — 1722-1723, location par les Échevins de Rouen de la maison des *Uniques*, où est logée la Maréchaussée. — Reçu de M. Duval, directeur de la Monnaie, 800 livres en actions rentières, 14,000 livres en billets de banque, 9,410 livres, 13,410 livres ; réduction, le 19 juillet. — 1723-1724, diminution, le 22 juillet, sur 54 louis d'or : 20 sous de perte par louis ; le 21 août, nouvelle perte. Le 7 février, sur 2,053 livres 4 sous, en 36 louis neufs, à 3 livres sur chaque, 228 livres de perte. Le 4 avril, sur 671 livres 12 sous, en 28 louis, à 4 livres sur chaque, la somme de 112 livres de perte. — 1724-1725, diminution arrivée le 23 septembre 1724, sur 108 louis d'or, à 4 livres de perte sur chaque, et sur une pièce de 5 livres, 1 livre, 433 livres. — Billets de la fête de saint Herbland. — Quête du linge. — 1726-1727, à D'Agincour, organiste, 150 livres. — 1729-1730, inhumation de M. Flavigny, 8 livres. — 1730-1731, à Malortie, menuisier, 93 livres. — 1731-1732, à Rivière, menuisier, 1,652 livres ; — à MM. Le Prince et Cahart, peintres, 221 livres ; — à M. De France, pour le pavage de l'église, 1,737 livres 10 sous ; aux ouvriers, pour le placement de la première pierre, 15 livres. — 1732-1733, au sieur De France pour un piédestal de marbre, servant à l'aigle, 81 livres 10 sous. — De M. Deshayes, peintre, occupant la maison près des *Uniques*, 250 livres. — 1735-1736, à M. Cabut, pour un millier de billets d'assemblée, 4 livres. — De Chaumont, curé, 1724-1734 ; — Langlois, curé, 1735-1737. — Les comptes de Louis Sertier, 1729-1730 ; — d'Alexandre Requier, 1732-1733, sont remarquables par la calligraphie.

G. 6687. (Registre.) — Grand in-folio, 308 feuillets, papier.

1737-1756. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — Trésoriers : Robert Maille, 1737 ; — Jean-Guillaume Minot, 1738 ; — Jean-François Giot, 1739 ; — Pierre Néel, 1740 ; — Nicolas Gaillard, 1741 ; — Louis Thibault, chirurgien, 1742 ; — Jacques Cabissol, 1743 ; — Pierre Huet, 1744 ; — Nicolas-Richard Le Brun, 1745 ; — Guillaume Le Carpentier, 1746 ; — François Caudron, 1747 ; — Pierre-Alexandre Requier, l'aîné, 1748 ; — Allain Marchand, 1748-1750 ; — Pierre Babois, 1750 ; — Jacques Le Gendre, 1751 ; — M. De la Barre, 1752 ; — Jean-François Ricard, 1753 ; — Jean-Baptiste Eustache, 1754 ; — Nicolas Levesque, 1755 ; — J. Carré,

1756. — 1737, à M. Tourneur, libraire, pour le présent livre de comptes, 8 livres. — 1739, à Soiseau, menuisier, 40 livres ; — à Heuzé, maçon, 177 livres ; — à Burette, fondeur, pour la petite cloche nommée *Hector Anne*, par M. de la Rocque et madame Le Carpentier Auzoult, 71 livres 6 sous. — 1745, à M. Jacques-Jean Le Court, pour la croix d'argent de procession, 1,407 livres. — 1747, total des recettes, 9,717 livres. — 1749, mention de M. De Jort, avocat, rue de la Vicomté. — 1750, au prédicateur, 12 livres. — 1751, au sieur Hérault, pour un canon d'autel en cuir, 20 livres. — 1753, inhumation de M. Flavigny, 28 livres. — 1756, pour avoir peint et placé 2 plaques de tôle pour le nom des rues, 3 livres 12 sous. — Dernier compte vérifié par M. de Saint-Aulaire, vicaire général. — M. Langlois, curé, 1737-1756. — Maison dite les *Uniques*, sur la Renelle, occupée par la Maréchaussée, moyennant un loyer de 530 livres, payé à la Fabrique de Saint-Herbland par les Echevins de Rouen jusqu'en 1749 ; — après cette année, par les Directeurs de l'Octroi. — Maison attenante à celle de la Maréchaussée, occupée encore par M. Deshays, peintre, en 1756. — Chaque année, pour la messe des peintres, 15 sous. — Chaque année, à la reddition des comptes, le bedeau se présente devant les Trésoriers, avec sa robe et sa verge, pour être continué dans ses fonctions.

G. 6688. (Registre.) — Grand in-folio, 393 feuillets, papier, relié en peau mégissée.

1755-1779. — Comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Trésoriers : Charles Philippon, 1755 ; — Simon Dabit, 1756 ; — Jules-F. Gabriel Le Gendre, 1757 ; — Valentin Jaquin, 1758 ; — Pierre-Vincent Quinel, 1759 ; — Pierre-Nicolas Le Prevost Giot, 1760 ; — MM. Queval et Prevost, 1761 ; — Jean-René Roussel, 1762 ; — Antoine Houssaye, 1763 ; — Louis Quesney le jeune, 1764 ; — Elye-Joseph Le Clerc, 1765 ; — Adrien-Simon Sertier, 1766 ; — Nicolas-Antoine Anquetin, 1767 ; — Louis-Laurent Sertier, fils, 1768 ; — Simon Roussel, 1769 ; — M. Louis, 1770 ; — Pierre Delamare, 1771 ; — Michel Roger, 1772 ; — Jacques Dumont, 1773 ; — Jean-François Féron, 1774 ; — Raoul Robinay, 1775 ; — Charles Gobert, 1776 ; — Alexandre-François Decoularé de la Fontaine, 1777. — Vitcoq, organiste après M. D'Agincour. — 1756, quêtes faites par les dames aux grandes fêtes solennelles. — 1757, quêtes faites par les dames pour le linge de l'église. — 1760, inhumation de madame Desfontaines. — 1762, hallebarde achetée pour le suisse de l'église, 6 livres ; — au sieur Machuel pour l'impression de 5,000 billets d'assemblée, 30 livres. — Payé, pour la cérémonie de la Cène faite, cette année, exceptionnellement aux dépens du Trésor : pour pain, 4 livres 6 deniers ; pour 12 harengs, 1 livre 4 sous ; 12 pièces de 12 sous ; à Bailly, bedeau, pour peines et herbes, 1 livre 4 sous. — A Ferraguel, menuisier, pour le tableau des fonts, 50 livres ; — à La Voute, peintre doreur, pour avoir peint et doré le cadre des fonts baptismaux, 168 livres. — Pour une grande croix et 6 chandeliers d'argent, achetés à la *vendue* des ci-devant Jésuites, 303 livres 4 sous. — Pour la croix du cimetière, 42 livres 6 sous ; pour la cérémonie de la bénédiction de la dite croix, 9 livres ; à Heuzé, maçon, pour le piédestal de la dite croix et autres travaux, 303 livres. — A Benoist, pour un christ d'ivoire pour le grand autel, 9 livres. — A Vernisse, menuisier, 97 livres. — 1764, messes pour la confrérie des peintres (à la Sainte Luce) ; pour celle du Saint-Sacrement ; pour celle des chapeliers, (à la Sainte Barbe, et à la Saint Pierre) ; pour celle des orfèvres, (à la Saint Eloi). — Quêtes, aux saluts, faites par les acolytes. — Paiement au sieur Bugle, organiste. — Du sieur Ruelle, représenté par le sieur Ribouté, peintre, 2 livres 5 sous de rente foncière pour une maison occupée par le dit sieur Ribouté, rue Damiette, paroisse Saint-Maclou. — 1768, inhumation de M. Cabissol, ancien Trésorier, 6 livres. — Construction d'une nouvelle contretable : à Pecquerel et Pierri, peintres et doreurs, 624 livres ; — à François, sculpteur, 33 livres ; à Trésor, marbrier (4 colonnes de marbre), 36 livres. — 1769, on coupe 9 gargouilles autour de l'église. — 1770, à Potier, pour les chaires du chœur, 2,616 livres ; — à Pecquerel, peintre, 402 livres ; — à Lamine, sculpteur, 430 livres ; — pour tenture faite à l'église, le jour de la bénédiction de la croix, et pour avoir fourni un lit dans la sacristie à ceux qui y passèrent la nuit, 24 livres. — 1771, Mention de M. Lequeu, architecte, et de M. Masculier, pour travaux faits au portail de l'église. — 1774, mention de M. Delamare, facteur d'orgues. — 1778, à M. Potier, menuisier, 582 livres ; — à M. Thouret, avocat, pour une consultation, 3 livres 6 sous. — Dans ce registre : « Compte et état des basses messes qui doivent être acquittées à Saint-Herbland pour les fondations conformément à l'acte de réduction du 30 octobre 1743. » — M. Le Roy, curé après M. Langlois, de 1758 à 1778 ; — M. Hubert, curé, 1779.

G. 6689. (Registre.) — Grand in-folio, 84 feuillets, papier, relié en parchemin, recouvert en toile.

1780-1791. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — Trésoriers : Pierre Le Clerc, 1780 ; — Louis Petit-Jean, 1781 ; — Jean-Baptiste-Claude Deshayes, 1782 ; — Pierre-Jean Lecœur, 1783 ; — Jean-François Anfrye le jeune, 1784; — Pierre Prevost-Giot, 1785 ; — Pierre-Nicolas-Joseph Chéron, 1786 ; — Sautelet, 1787 ; — Antoine Marsault, 1788 ; — Claude-Nicolas Regnauld, 1789. — 1780-1790, rente de 15 livres sur une maison à usage de faïencerie sur la chaussée, faubourg de Saint-Sever, de la fondation du sieur Le Cauchois. — 1781, de M. Gueudry, par ordre de l'Intendant, pour une année du bail de l'Hôtel de la Maréchaussée, 750 livres. — A M. De la Fosse, entrepreneur de l'ouvrage du nouveau cimetière, 109 livres 18 sous. — 1782, basses messes acquittées à raison de 17 sous 6 deniers. — 1783, au sieur Jubaut, serrurier, pour les balcons de la salle d'assemblée, 108 livres. — 1787-1788, paiements à M. Pottier, menuisier. — 1789, M. Hubert encore curé. — Recettes, 10,759 livres 13 sous ; dépenses, 8,753 livres.

G. 6690. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1741-1789. — Comptes de recettes et dépenses pour les fondations acquittées en l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — Messes qui ont été acquittées en la paroisse de 1743 à 1780. — Etat des messes que la Fabrique a dû faire acquitter depuis la réduction de 1743. — Dépenses et recettes pour les maisons de la Fabrique. — Inventaire des biens de la Fabrique : l'hôtel de la Maréchaussée loué 750 livres. — Charges de la Fabrique. — Inventaire de ses archives. — Inventaire des ornements de l'Eglise : devant-d'autel à fond blanc en cartouche, figure de saint Herbland en or fin ; deux autres devant-d'autel en cuir peint. — Inventaire de l'argenterie ; — des livres de comptes et de délibérations. — Tableau des offices paroissiaux et projet arrêté par M. le curé et les commissaires convenus par délibération du 19 août 1778, pour la rétribution manuelle des chapiers, diacres et chantres. — Observations touchant l'augmentation des gratifications. — Tableau des offices d'après le réglement de 1778.

G. 6691. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1691-1750. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland en ce qui touche les rentes. — « Devis des ouvrages de marbre, pierres de liais de Caumont et sciage qu'il convient faire dans l'église de St-Herbland pour le pavage du cœur de la nef et de la sous-aile à coté de la dite nef, costé de la chaire à prescher, » Jean-Pierre De France, architecte, entrepreneur ; prix, 1,700 livres : « La nef sera pavée d'un rang de tombes des plus notables qui sont dans la dite église, à prendre depuis l'entrée du chœur jusqu'au commencement des bancs de la nef. Les intervalles qu'il y aura entre les tombes et entre les plattes bandes pavées de pierre de Caumont seront pavés avec morceaux de pierre de liais qui se trouveront restant du dit chœur. Les terres à enlever seront portées au cimetière Saint-Maur. » 12 mars 1731.

G. 6692. (Liasse.) — 283 pièces, papier.

1712-1719. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittances de M. D'Agincour, organiste. — Journée de maçon à Rouen, 28 sous ; de manœuvre, 18 sous. — Mémoire de M. Millard, greffier de l'officialité de Rouen, pour les droits de la sentence de réduction des fondations, 1743 : « Pour les réponses de requête et ordonnances pour les conclusions, 2 livres 5 sous ; — à M. le doyen de la Chrétienté, pour avoir vaqué au procès-verbal des titres pendant 5 heures, 7 livres 15 sous ; — à M. le promoteur général, 7 livres 15 sous ; — au greffier, pour la formule, 3 livres 17 sous 6 deniers ; — pour la grosse de la sentence contenant 15 peaux, 30 livres ; sceau et signature, 15 livres 8 sous ; parchemin, 12 livres ; formule de la minute, 1 livre. » — 1746 : « Cy gist Agnès Clement, fille du s^r Eudes Clement, femme de Jacques L'Allemant, laquelle décéda l'an 1416, et Guillaume L'Allemant, son fils, l'an 1447, lequel Guillaume L'Allemant et Collette, sa femme, ont fondé en cette église de St-Herbland, pour y être dit et célébré, plusieurs messes par chaque semaine ; la tombe ancienne s'étant trouvée cassée, il a été convenu par les marchands orphœvres de la ville de Rouen d'en faire remettre une neuve, ce qui auroit esté fait par les s^rs Daniel Mameaux, doyen, Jean-Louis Gouel, ancien, Pierre Lagenet, et Jean-Jacques Le Court, tous gardes lors en charge, et Etienne Roussel, clerc, s'est fait poser cette tombe au même endroit où étoit l'ancienne, le 28 juillet 1731. »

G. 6693. (Liasse.) — 348 pièces, papier.

1751-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittance de Nicolas Lernault, vitrier : fourni une pièce de peinture, 8 sous. — Frais de pavage ; journée de paveur, 22 sous. — Maçonnerie pour travaux de remplacement d'un confessionnal dans la chapelle de la Sainte Vierge. — Quittance de Bournisien, menuisier, entrepreneur de ce confessionnal, de beau et bon bois de chêne de Hollande, d'une belle façon, avec une légère pièce de sculpture ; prix, 150 livres, 1658. — Lettre de M. Le Carpentier pour annoncer sa résolution de remettre la 1re chape dont il avait été pourvu après la mort de M. Lucie, à cause de la difficulté qu'il sentait d'en faire le service avec autant d'exactitude que par le passé, » 26 mai 1756.

G. 6694. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1761-1761. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittances de Vitcoq, organiste ; — de Le Roy, curé de Saint-Herbland. — Quittance de Cordier, écrivain public, au *parvy* de Notre-Dame : 12 livres pour avoir transcrit sur le grand livre du Trésor, le compte de la gestion de M. Le Prevost-Giot, 29 août 1761. — Rente de 25 sous à l'abbaye de Saint-Ouen, sur l'hôtel de la Maréchaussée, sis à Rouen, rue de l'*Ecu-de-Sable*.

G. 6695. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1765-1770. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittances des organistes Le Bugle, Desmasures et Heuzé. — Mémoire du menuisier Vernisse. — Marché avec Vanelli et compagnie, pour la suppression des gouttières saillantes sur la rue ; — avec les mêmes, pour le blanchissage de l'église.

G. 6696. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1771-1771. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland. — Quittances de Machuel, imprimeur : 7 affiches de la fête de saint Herbland, et peine de l'afficher, pour 6 années, 18 livres 10 sous ; — 7 listes d'élection de Trésorier, 10 livres 10 sous ; — 1,000 billets d'assemblée du Trésor, 6 livres. — A M. Thibault, architecte, pour son avis sur la manière de placer les stalles, 6 livres, 1771. — Quittances de Louis Lamine, sculpteur (sculpture de trophées d'église destinés à décorer le lambris des 4 piliers du chœur : « Je reconnois avoir receus de Monsieur Rousielle, la somme de cen livres pour la finicion du paiement de trofies an sculpteur qui sont au piez, à Rouen, ces 8 septenbre 1772, Lamine sculpteur. » — Autres quittances de Potier, menuisier, entrepreneur des chaires du chœur. — Mémoire et toisé des ouvrages de peintures et vernis faites par MM. Pecquerel et Pierre Le Fils.

G. 6697. (Liasse.) — 263 pièces, papier.

1775-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittances de Ad. Heuzé, organiste ; — Le Fèvre, facteur d'orgues ; — Le Brument, architecte (144 livres pour honoraires de conduite des travaux de la sacristie). — Consultation de l'avocat Moulin. — Lettre de M. Féron, membre de la juridiction consulaire : il demande à être déchargé de ses fonctions de commissaire pour la réduction des fondations ; il renonce aux honneurs attachés aux fonctions de Trésorier et fait allusion aux tracasseries, sourdes et déplacées, dont il a été l'objet. — Messes acquittées par des religieux à la décharge de la Fabrique. — Fêtes de saint Pierre et de sainte Barbe pour les chapeliers ; — fête de saint Luc pour les peintres. — Etiquettes imprimées : « Veuve Gosselin, marchande mercière à Rouen, rue St-Romain, à côté de la Chambre des Comptes, près de la rue des Quatre-Vents, vend toutes sortes de meubles des plus à la mode, comme lits de damas de toutes couleurs, lits façonnés, lits à tombeau avec leurs couches ceintrées et unies... Tapisseries de haute-lisse de Bergame, de point de Hongrie et en jus d'herbe ; commodes à dessus et sans dessus de marbre, marbres de toutes espèces, miroirs et trumeaux de toutes façons, tableaux, cheminées en lierre et en marbre, bordures dorées de toute largeur, feux de cheminée en couleur, en or et argent haché ; flambeaux, gardes vue en argent haché, tables à quadrille de comète, damassés de Caux, bon teint, damassés d'Abbeville ; siamoises flammées à bouquets ; serges de Caen, serges d'Aumale, coutils de Coutances, rayés et unis. » — « Aux *trois bouteilles couronnées*, au haut de la rue Grand-Pont, à Rouen. Tesson, marchand fayancier-verrier, vend toutes sortes de porcelaines de différentes espèces et qualités ; fayances de Strasbourg de différentes qualités, fayances de Rouen et de Nevers, cristaux de

Bohéme, dorés, taillés, gravés et unis, bouteilles à vin de gros verre de la foret de Lions. » — En 1779, journée d'ouvrier, 30 sous ; de manœuvre, 17 sous.

G. 6698. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1780-1785. — Pièces justificatives du compte de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittances de Ad. Heuzé, organiste ; — de C. Hubert, curé de la paroisse. — Mémoire de M. Potier, menuisier. — Procès-verbal d'estimation par Jacques-Louis Foison-le-duc, architecte expert juré du Roi, reçu au bailliage de Rouen et pour tout le ressort du parlement de Normandie, domicilié à Rouen, paroisse Saint-Maclou, de la croix en fer avec son pied, posée dans le cimetière Saint-Herbland et destinée au cimetière des 17 paroisses ; estimée 450 livres. — Commission donnée par M. de Bonissent, conseiller au Parlement au dit Foison-le-duc, préposé par la Cour à la confection des ouvrages nécessaires aux nouveaux cimetières. — Lettre du dit de Bonissent au curé Hubert. — Paiement du sieur De la Fosse, entrepreneur des nouveaux cimetières. — Etiquette d'un drapier : « A la *Bonne Foy*, Nicolas-Antoine Anquetin, l'aîné, marchand drapier à Rouen, rue de la Grosse-Horloge, vis-à-vis Saint-Herbland, vend toutes sortes de draperies fines et soieries pour hommes, tant en gros qu'en détail. » — Marché fait avec Nicolas Jubault, maître serrurier, pour 3 balcons en fer bien proportionné, à mettre à la chambre du Trésor de Saint-Herbland : prix 108 livres. Modèle des balcons, 1783.

G. 6699. (Liasse.) — 214 pièces, papier

1786-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittances de Dubois, facteur d'orgues. — Mémoires de reliure : relié en veau 5 antiphoniers et 2 graduels, à 12 livres chaque ; 3 missels, à 10 livres chaque ; remboiter le livre d'argent, 3 livres ; fourni 15 feuilles pour mettre sur les cartons d'autel servant au canon de la messe, 6 livres. — Acheté 9 têtes de signets pour les missels à 15 sous ; 32 aunes padone pour les signets des grands livres à 3 sous ; 10 aunes de ruban de soie pour les missels à 7 sous ; façon de 12 signets, 3 livres. — Mémoires de fournitures pour le dais de l'église Saint-Herbland, 626 livres, 1786.

G. 6700. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier, 3 dessins.

1505-1780. — « Ensuit le devys de la machonnerie qu'il convient faire et parfaire pour la perfection de l'église de Sainct-Erblanc de Rouen, c'est assavoir les fondemens de plusieurs pilliers quilz sont encore à fonder avec le portail et une huisserie du costé de la petite estre avec le pignon et la tour de la dicte église, » 16 février 1504 (V. S.). Roulland Le Roux, *machon*, paroisse Saint-Lô, et Richard Boyssel, aussi *machon*, paroisse Saint-Godard. Signé : Ribault et Garin. — Consentement donné par les paroissiens de Saint-Herbland à l'établissement d'une imposition pour la construction de l'église. — Nomination de commissaires pour procéder à la répartition conformément aux lettres-royaux obtenues, 1510. — Quittances de Le Roux et Boyssel. — Marché avec « Jean De la Rue, maçon, pour parfaire l'amortissement du portail encommencé en la dite église, du costé de devers la rue de Grand pont, dernier janvier 1530. » — Quittances du dit De la Rue, de Louis De Bray, peintre (peinture de 2 images mises sur le petit portail ; — de Jean Gueret, dit Monsr Dupin, sculpteur (3 images à la croix du portail de Grand-Pont, savoir un Dieu en croix, une Mère Dieu, une Madeleine) ; — de Desmons, hucher (portes de l'huis du portail) ; — de Maurice Becquet, autre hucher ; — de Jean le Noble, autre hucher ; — de Jean Bignon, fondeur, 1531. — Marché avec Bourdon, maçon, paroisse Saint-Laurent, pour faire « ungz fondz avec ung benoistier de pierre de Vernon, » 1563 ; *portrait* joint au marché. — Quittance de Loys Petit, peintre ; 60 sous pour avoir peint en huile et doré d'or fin le *quoquet* de l'église, 15 juin 1598. — Quittance de Nicolas Lestiboudoys, menuisier ; 60 sous pour avoir fait 6 chandeliers de bois pour mettre aux clôtures des chapelles, 22 décembre 1598. — Quittance de Pierre Roullard, maître peintre ; 7 livres pour 14 armoiries pour le service du Roi, 12 juin 1610. — « Déclaration des choses qui convient faire pour l'églize et paroisse de Sainct-Erblanc de Rouen et que a entrepris et c'est obligé vers messieurs les curé, Thezauriers et paroissiens de la ditte églize Michel Lourdel, m^r peintre et sculpteur en cette mesme ville ; » tabernacle, 300 livres, 1611. — Quittance de Pierre Le Marchant ; 245 livres pour l'image d'argent de saint Herbland, 1641. — Marché avec Paul De la Voute, maître vitrier, pour la réparation des vitres, 1657. — Marché avec Martin Moullandrin, maître sculpteur,

pour la contretable et tabernacle du maître-autel, 1659. — Mémoire et devis des ouvrages de menuiserie et architecture, tournerie, sculpture et ferrure qu'il convient faire en « l'église paroissialle de S[t]-Erblanc de Rouen ; » cloison de chœur de 24 pieds de large sur 14 pieds de haut ; entrepreneurs, Laurent et Nicolas Lepoulletier, père et fils, 1689. — Quittances de ces artistes. — Mémoire de l'ouvrage qu'il convient faire pour la construction d'un orgue dans l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen, tant charpenterie que menuiserie, sculpture que facture et autres choses nécessaires pour la perfection du dit orgue ; Clément et Germain Le Febvre, père et fils, facteurs d'orgues et organistes, demeurant à Rouen sur l'Eau de Robec ; prix 3,500 livres, 1686. — Visite de l'orgue par Hippolyte Ducastel, maître facteur d'orgues, demeurant à Paris, Jacques Boyvin, organiste de la cathédrale de Rouen, Michel Delisle, organiste de l'église Saint-Vivien, 1688. — Mémoire des ouvrages de maçonnerie et fourniture de matériaux pour l'entière réédification des voûtes des côtés de l'église Saint-Herbland, 1699-1706 ; entrepreneur, Desruisseaux, architecte à Rouen. — Requête au lieutenant général du bailliage pour obtenir la permission de louer les bancs, 1731. — Décharge donnée par M. Le Roy, curé de Saint-Herbland, à M. Langlois, curé d'Angerville-l'Orcher, frère et héritier du précédent curé, 1761. — Marché fait avec le sieur Potier, maître menuisier à Rouen, rue aux Juifs, pour les stalles du chœur de Saint-Herbland, 1770. — Devis des ouvrages d'architecture, sculpture, peinture, dorure pour la décoration des chapelles de Saint-Herbland ; Millets et Deruisseaux, architectes, 1702.— Plan d'une partie de l'église Saint-Herbland, sans date. — Plan de boiseries avec un couronnement représentant une mitre, une crosse et une croix pastorale (sans date).

G. 6761. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1650-1679. — Délibérations de la Fabrique de l'église de Saint-Herbland de Rouen. — 8 décembre 1650, « sur ce qui auroit esté exposé touchant le voyage faict à Gaillon vers M[gr] l'archevesque sur le faict des réductions des fondations ou messes basses.... que le dit seigneur archevesque auroit trouvé raisonnables les dites réductions demandées, mais auroit remis l'exécution de la dite demande au concile provincial, qu'il désire tenir au 14[e] de janvier prochain, et, en attendant, nous auroit commandé de faire achapt d'un manuel nouveau, affin d'exposer au peuple le contenu en iceluy, comme chose très utille et nécessaire, ensemble de faire aussy achapt de l'antiphonier nouvellement imprimé pour le soulagement du clergé, ce qui auroit esté, par advis uniforme de la compagnie assemblée, arresté pour satisfaire au commandement du dit seigneur archevesque... On fera un dessus à la chaise (la chaire), parce que plusieurs paroissiens se plaignoient de ne pouvoir entendre le prône et les exhortations. » — 12 mars 1651, sur la demande de M. Henri Cavelier, Trésorier, on décide que les vitres de la paroisse seront visitées par des experts. — 30 juin 1652, maître Joachim de Beauvais, acolyte, reçu à l'office de sous-clerc, pour avoir un soin particulier de la sacristie et des ornements d'icelle ; 50 livres de gages. — 24 novembre 1652, accord entre la Fabrique et la communauté des orfèvres de Rouen au sujet du bâtiment de cette communauté joignant au portail de l'église. — 22 octobre 1656, on donnera au sieur La Voute, maître vitrier à Rouen, « pour mettre les vitres en état deub, c'est assavoir la grande vitre sur le maistre autel, remettre 18 panneaux en plomb neuf et rafermir le reste, plus une vitre sur l'autel Saint-Jean, mettre 2 panneaux en plomb neuf, plus à une nouvelle vitre du costé du cimetière où est représentée la *Transfiguration de N. S.*, remettre 6 panneaux en plomb neuf, plus à une autre vitre où est représenté le *Triomphe de la mort*, remettre 2 panneaux en plomb... » — 19 novembre 1656, délibération pour l'exécution de l'ordonnance de l'archevêque portant réduction des fondations. — 22 avril 1658, M. Lambert, pour être dispensé de la charge de comptable, offre 200 livres qui seront employées à la construction d'une contretable et tabernacle d'autel. — 7 mai 1658, fondation faite par M[me] Gavyon, veuve de feu M. maître Jacques Hallé, sieur de Cantelou, conseiller en la grand'chambre du Parlement ; une épitaphe sera posée dans la chapelle de la Sainte Vierge ; don pour cet effet de 1,300 livres. — 24 septembre 1658, commission nommée pour examiner les dessins de la contretable, proposés par le sculpteur Moullandrin. — 21 mars 1660, comme on manquait d'argent pour payer la contretable, on décide que les Trésoriers entrants, François de Chefdeville, J. Goullard et Jacques Queval payeront chacun 200 livres au lieu de faire le festin de reddition de comptes. — 22 juin 1664, on fera faire une nouvelle chaire, qui sera placée au pilier où est l'*Ecce homo*. — 22 juillet, on décide, sur la demande du curé, qu'elle sera placée au pilier Saint-Jean. — 6 avril 1655, on fera un confessionnal neuf en la chapelle de la Vierge. — 26 avril 1666, la châsse des reliques de saint Marcel sera d'or ; on y mettra les reliques de

saint Herbland et de saint Blaise, patrons de la dite église, du consentement de l'archevêque ou de ses grands vicaires. — 27 janvier 1674, bénédiction de la cloche, nommée par M. Gilles Hallé d'Orgeville, conseiller au Parlement, et par madame Esther Le Grand, femme de M. Nicolas Le Pigné, sieur de Lardinière, conseiller en la grand'chambre. — Etats des ornements. — Liste des bancs de la paroisse. — On mentionne celui de M. Cavelier aîné, qui fut baillé, le 16 avril 1669, à Madame Marel; — celui de M. et de Madame de Chefdeville; — celui de M. Cavelier le jeune, plus tard occupé par M. de Chefdeville, mercier; — celui de M. Amoutons.

G. 6702. (Registre.) — Petit in-folio; 50 feuillets, papier, recouvert en parchemin.

1680-1690. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Herbland de Rouen. — 23 novembre 1661, on donnera à louage à M. Le Bas, conseiller au Parlement, la maison des *Uniques*. — 9 juillet 1685, on fera faire un buffet d'orgues, qui sera placé au fond de la nef, en face du chœur où sont de présent les tableaux des Commandements de Dieu. — 14 avril 1688, « se sont présentez les sieurs Le Febvre, facteurs d'orgues, lesquels ont demandé que la visite fût faite de l'orgue qu'ils ont construit... Sur quoy M. le curé a représenté que le sieur Du Castel, facteur d'orgues de Paris, venoit en cette ville et qu'on pouvoit se servir de ce moyen pour éviter aux frais... Arresté qu'on prendroit le dit sieur Du Castel, avec M. De Lisle, prestre, organiste de Saint-Vivien, et le sieur Boyvin, organiste de Notre-Dame, pour en faire la visite.» — 22 mai, Germain Le Febvre, fils aîné de Clément Le Febvre, organiste et facteur d'orgues, touchera l'orgue de l'église de Saint-Herbland à tous les offices, sans pouvoir se substituer personne; aura 80 livres de gages. — 5 septembre 1695, M. Le Viel chargé de continuer les travaux de restauration des vitres, en mauvais état tant par suite de vétusté que par l'effet des grêles. — 23 avril 1696, on fera faire une nouvelle contretable à la chapelle de la Sainte Vierge. — 31 janvier 1697, on priera M. Boyvin, organiste de la cathédrale, de se charger de l'orgue de Saint-Herbland, en remplacement du sieur Le Febvre, décédé. — 16 août même année, représenté par le Trésorier que l'on avait fait marché d'une vitre à verre blanc pour tirer du jour sur la contretable de la chapelle de la Sainte-Vierge; le Trésorier demande que, pour augmenter le jour, on abatte les carrés de pierre, que l'on remplacerait par du fer; adopté. — 9 mars 1678, Le Trésorier en charge expose que M. Carrey, chanoine de Notre-Dame, s'est opposé par haro, comme chapelain titulaire de la chapelle Saint-Louis, à Saint-Herbland, à l'exécution de la contretable de la Sainte-Vierge, dont l'entrepreneur De Viseau s'était chargé; on s'opposera aux prétentions du dit Carrey, parce que la chapelle Saint-Louis n'est point la chapelle de la Sainte-Vierge dont la Fabrique jouit depuis plus de 200 ans. — 16 mars, appel du dit Carrey de sentence du bailliage. — Ce registre est le premier qui soit en papier timbré.

G. 6703. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier, recouvert en parchemin.

1699-1720. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — 2 juin 1701, le curé est chargé de voir le dessin proposé par M. Des Ruisseaux pour la chapelle Saint-Jean et de traiter avec lui. — 1er juin 1704, le Trésorier en charge, s'adjoindra le curé et M. Boyvin, organiste de la cathédrale, à l'effet de faire marché avec M. Antoine Vincent pour la restauration des orgues. — 2 mai 1706, procès avec le dit Vincent. — 27 avril 1707, on priera M. D'Agincour, organiste de la Cathédrale, d'agréer l'orgue de Saint-Herbland, moyennant 100 livres de gages par an. — 19 juin 1707, réception des travaux faits à l'orgue par le même Vincent, après vérification de M. D'Agincour. — 11 novembre 1710, on représente que le sanctuaire est devenu étroit depuis que l'on a posé le balustre de fer; qu'il serait nécessaire de repousser la contretable, de relever les côtés jusqu'à la corniche de la ceinture du chœur, et, pour l'embellissement de la dite contretable, d'y ajouter une suspension avec une *Adoration*. — 2 avril 1714, on s'occupe de la réduction des fondations.

G. 6704. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier, relié en veau.

1720-1742. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — 2 septembre 1721, M. Homo, curé de Saint-Pierre du Châtel, exécuteur testamentaire de M. Amoutons, remet 600 livres à la Fabrique; testament du 27 mai 1709. — 1er avril 1723, poursuites contre M. Audouville, qui refusait de gérer, en qualité de Trésorier, les biens de la Fabrique. — 28 avril 1723, on accepte l'offre de 400 livres qu'il avait faite pour être déchargé. — 15 juillet, augmentation des honoraires des prêtres de la

paroisse : au curé, 300 livres par an, pour 57 petits obits et 22 grands, pour les saluts et 5 messes par semaine ; honoraires des messes sur le pied de 12 sous et demi chaque ; — à M. Flavigny, vicaire, 270 livres ; — à M. Fosse, clerc de la paroisse, 350 livres ; — à M. Lucie, 1er chapier, 350 livres ; — à M. Pontif, second chapier, 70 livres ; — à M. Jamet, 270 livres ; — à M. Cressigny, 270 livres. — 18 septembre 1730, M. De la Mare, Trésorier, autorisé à faire remplacer par un cadre en laiton, un cadre en bois, tombé et fracassé, pour garantir la vitre qui donne du côté de Notre-Dame. — 31 décembre même année, on fera en pavé de la Haye-Malherbe le pavage de l'aile de l'église du côté de la Grand'rue. — 29 janvier 1731, acceptation du devis présenté par le sieur Rivière pour des bancs neufs ; les tombes seront relevées. — 29 mars 1731, l'église sera reblanchie. — 21 avril 1731, pose de la 1re pierre du pavage dont M. De France était entrepreneur. — 5 novembre 1731, fixation du prix des bancs ; ceux qu'occupaient les Trésoriers dans la nef et devant les piliers seront payés, comptant et par avance, 60 sous par an. — 11 novembre 1732, achat de marbre blanc de Gênes pour la décoration de l'église. — 6 septembre 1733, on fera imprimer l'office nouveau de la fête et jour de l'octave saint Herbland, composé, depuis quelques années, par M. Anquetin Le Carpentier, prêtre habitué en la dite paroisse ; on donnera un louis de 24 livres à celui qui a fait les hymnes et la prose. — 22 mai 1734, on rapporte que, la veille, le Premier Président du Parlement, accompagné de MM. Bridelle, Terrisse et de Marbeuf, était venu à Saint-Herbland pour régler le cérémonial qui devait être observé à la réception de Mgr l'archevêque. — Copie de l'acte passé entre les religieux de Saint-Ouen et MM. les curé et marguilliers de Saint-Herbland, au sujet du dit cérémonial : « MM. les curé et marguilliers de Saint-Erbland céderont aux sieurs religieux de Saint-Ouen la chapelle collatérale du chœur du costé de la chaise pour que les dits religieux puissent s'y habiller commodément et sans estre incommodés par le peuple. — Les sieurs religieux reconnaissent qu'ils n'ont aucun droit dans la dite église de Saint-Herbland, et que c'est par politesse pour les dits religieux, et par respect pour la présence de Mgr l'archevesque, que les sieurs marguilliers leur ont cédé la dite chapelle pour s'habiller etc... » — « Le 24 du present moys de juin 1734, messire Nicolas de Saulx-Tavannes a fait son entrée dans l'église de Saint-Herbland, et le clergé de la dite église a marché à la procession sous la croix de la dite église, avant le corps des religieux de Saint-Ouen, en considération de MM. les grands vicaires. » — 5 mai 1739, choix de parrain et de marraine pour nommer une cloche : M. Hector De la Rocque, ancien juge consul et ancien Trésorier de la paroisse, et madame Anne Ausout, femme de M. Pierre Carpentier.

G. 6705. (Registre.) — In-folio. 102 feuillets, papier, relié en veau.

1712-1756. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — 6 avril 1743, réduction des fondations ; M. le curé se chargera des hautes messes d'obits, du Saint-Esprit, de la Passion et du Saint-Sacrement au nombre de 104 ; il se chargera, en outre, de 156 basses messes de la fondation du sieur Gaudin, pour les acquitter autant que le permettront ses fonctions curiales. Toutes les messes seront dites à heures différentes, et plusieurs prêtres, ni 3 ni 2, habitués en la dite église, ne pourront célébrer en même temps. — 1er juin 1747, on présentera requête au Premier Président pour contraindre le sieur Allain, dernier Trésorier élu, à se trouver à l'église conjointement avec les autres Trésoriers en charge, pour porter le dais à la grande procession du Saint-Sacrement, et pour contraindre sa femme à quêter suivant l'usage, auquel usage l'un et l'autre avaient refusé de se conformer. — 17 juin, affaire portée devant le juge compétent. — 25 juin, on décharge le dit Allain de toute gestion, moyennant la somme de 500 livres. — 16 mars 1750, on paiera au sieur Duchesne, une somme de 60 livres pour avoir tapissé toutes les boutiques en haute-lisse lors du passage du Roi.

G. 6706. (Registre.) — In-folio. 194 feuillets, papier.

1756-1775. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — 22 mars 1758, arrêté que, pour faire valoir les quêtes des saluts, MM. les ecclésiastiques seront invités de faire les dites quêtes ; celui qui s'en chargera aura, par chaque salut, le quart du produit. — 25 mars, la délibération précédente est annulée sur la demande du clergé, qui désire ne point paraître agir en vue d'intérêt ; on les priera de faire la quête tour à tour pour le seul bien et avantage du Trésor. — 6 mai 1758, on nomme, pour toucher l'orgue, en remplacement de M. D'Agincour, décédé, M. Laurent Vicquot (Vitcoq), lequel aura 150 livres par an. — 10 juillet, M. de

Saint-Aulaire, grand archidiacre, ordonne d'enlever de l'église, comme indécentes et mutilées, une statue dite de saint Jacques, à un pilier vis-à-vis de la chaire, celles de saint Louis et de saint Mathieu, en la chapelle de la Sainte-Vierge. — 13 janvier 1761, vu le décès du curé, on transportera les archives de la Fabrique dans une armoire, fermant à 3 clefs, qui est dans le buffet de l'orgue. — 30 mai 1761, le grand nombre de pauvres qui viennent à l'église, troublant les fidèles qui ne peuvent suivre l'office, ainsi que le lieu saint le requiert, et la difformité de plusieurs pouvant donner de l'inquiétude aux dames enceintes, on prendra un homme du Bureau pour empêcher les mendiants d'entrer et les faire rester à la porte. Il lui sera donné une hallebarde, un chapeau et une robe d'étoffe, à peu près dans la forme de celle qui est au Trésor de Notre-Dame de la Ronde. » — 31 octobre 1761, difficultés au sujet des bancs. — Le curé prié de choisir, à Paris, un modèle, à son goût, d'une croix à placer dans le cimetière, en remplacement de l'ancienne qui est en totale ruine. — 28 novembre 1761, délibéré, suivant l'avis de MM. les avocats Langlois de Louvres et Perchel, que Madeleine Duval n'a aucun droit de réclamer, comme ancienne Trésorière, un banc dans la nef. — 21 mai 1762, on fait un nouveau bail à M. Deshayes, peintre, de la maison attenante à celle de la Maréchaussée, bien qu'elle eût été demandée par M. de Cambon, grand prévôt de la haute Normandie. — 9 juin 1762, invitation au sieur Queval, Trésorier, sous peine de procès, de se trouver, suivant l'usage ordinaire, le lendemain, à 9 heures du matin, pour porter le dais à la procession du Saint-Sacrement. — 9 octobre 1762, on priera M. le curé de poser la première pierre du piédestal de la croix du cimetière. — 3 avril 1763, contre M. Le Carpentier qui refusait de porter chape à la grand'-messe et aux vêpres avec MM. ses confrères, et qui affectait de ne se trouver jamais aux matines qui se disent, en hiver, la veille, suivant l'usage de plusieurs paroisses. — 27 sept. 1763, M. Vitcoq, organiste, ayant quitté Rouen pour se rendre à Autun, on prendra pour le remplacer le nommé Bugle, recommandé par l'archevêque. — 19 octobre 1765, Bugle s'était absenté de Rouen sans prévenir ni le curé, ni les marguilliers, de même qu'avait fait son prédécesseur ; une de ses élèves Mlle Boulenger, avait informé les Trésoriers que Bugle avait quitté Rouen pour n'y plus revenir, et avait en même temps sollicité la place d'organiste ; cette place avait été donnée à M. Desmazures, organiste de la Cathédrale, qui déjà avait touché l'orgue, le jour de saint Henri, et dont les talents étaient universellement connus. Bugle revient, et, sur la demande même de M. Desmazures, dont on vante la générosité et la délicatesse, on pardonne à Bugle, et on le remet en possession de sa fonction. — 20 février 1766, Bugle ayant donné sa démission, on le remplace de nouveau par M. Desmazures. — 18 mars 1766, Vernisse fera les ouvrages de menuiserie pour la Fabrique. — 2 octobre 1766, le sieur Heuzé le jeune, organiste de Saint-Sever, nommé organiste en remplacement de M. Desmazures, démissionnaire ; gages, 160 livres par an : « Il regardera notre orgue comme son état fixe, principal et adhérent, nous donnant des preuves d'attachement. » — 11 juin 1767, au sujet du banc collatéral que réclamait M. Le Prevost, Trésorier. — 6 mars 1789, le Conseil reconnait qu'il lui serait impossible de faire faire une nouvelle contretable dont la dépense ne s'élèverait pas à moins de 7 à 8,000 livres ; il approuve ce qui a été fait par le Trésorier comptable, en exécution de la délibération du 9 décembre dernier : « Piédestal revêtu de moulure dorée pour poser la châsse de saint Herbland sur le haut de la contretable et 2 bouts de lambris revêtus de moulure pour accompagner la dite contretable, qui est de figure octogone, en remplacement de vieux morceaux de cuir doré qui s'en vont de vétusté. Pour le reste, on se contentera de la réparer ; elle a été examinée par des artistes, tels que le sieur François, sculpteur, Pierri et Pecquerel, peintres doreurs, gens connaisseurs et experts, lesquels ont trouvé que c'était une pièce de goust et des meilleurs maitres du temps, qui méritoit d'être conservée. » Pour la raccorder à l'ouvrage neuf, ils avaient proposé de rassembler tous les ornements qui en avaient été détachés, de les remettre à leur place, et de la redorer, ainsi que les 2 tableaux qui sont aux 2 cotés ; dépense estimée à 600 livres. — 30 mai 1769, au lieu de mettre des lambris aux 2 côtés de la contretable, on y mettra des rideaux, en conservant l'ancien usage. On accompagnera la châsse et le dessus de la contretable de 4 trophées sculptés en bois de chêne ou de tilleul. — 10 mai 1770, on profitera de l'occasion de peintres italiens (Vanelli et compagnie) qui se trouvent à Rouen pour faire repeindre l'église. — 22 mai, on adopte la proposition qu'ils font de couper les 9 gargouilles de chiens de pierre qui saillent sur la rue des Carmes et la Grande-rue, de mettre en couleur les roses de la voûte du chœur et de percer 2 trous aux endroits qu'on leur indiquera pour la voie d'eau des tuyaux de descente. — 4 octobre 1770, on peindra les statues des saints, les lambris, les grillages du chœur et les mausolées. — 21 novembre 1770, on examine un projet de stalles dans

le chœur, proposé par M. Potier, menuisier. — 29 mai 1771, contre M. Delamare, nouveau Trésorier, pour le contraindre à porter le dais à la procession : il est remplacé par M. Badois. — 21 septembre 1771, on raccommode les vitres et l'orgue endommagés par l'incendie, qui, le 6 de ce mois, avait pris dans la boutique d'un épicier et avait mis l'église en grand danger. L'incendie dura 3 jours. « La Providence nous épargna parmy tant d'alarmes, et, le lundi, fut célébrée une messe solennelle d'actions de grâces. » Remerciements aux Pères Capucins, « auxquels on ne peut donner assez d'éloges, à titre d'excellents religieux et de bons citoyens. » On leur donne 200 livres de pain. — 28 décembre 1771, on s'adresse à Jean-Baptiste-Nicolas Le Febvre, dont les talents supérieurs sont connus, pour la réparation de l'orgue ; dépense évaluée à 1,200 livres. — 29 février 1772, les 4 piliers du chœur seront revêtus au dessus des stalles, suivant le dessin de M. Potier, menuisier, en lambris de chêne de Hollande. — 31 mars 1772, au lieu d'un lambris simple, M. Potier mettra aux piliers, un lambris avec des trophées d'églises. — 7 octobre 1772, on rejette le projet d'une contretable neuve ; on décide que les pilastres adjacents à la contretable seront peints en blanc avec des filets d'or sur les moulures et surmontés d'une corniche parallèle à la contretable. — 16 octobre, on revient sur cette décision, et on adopte la couleur de bois de chêne pour les pilastres. — 24 juillet 1773, on s'occupe de la reconstruction du portail. On entend les sieurs Marc et Heuzé, maçons de la ville, connus pour habiles et en état de rétablir l'ouvrage à faire, ayant fait les mêmes ouvrages anciens à l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen. On adopte le projet du sieur Marc.

G. 677. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier, relié en parchemin.

1775-1791. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — 15 janvier 1778, on s'occupe de la réduction des fondations, qui sont toutes rapportées. « Ordre ou règlement qui sera observé à l'avenir pour les jours et heures des offices, ce qui doit s'y chanter et comment sera faite la distribution des sommes fixées pour chacun des dits offices dans toute la suite de la présente réduction. » — 10 août 1779, les propriétaires de la communauté de la paroisse de Saint-Herbland estiment que leur cimetière est suffisamment grand et qu'il est possible de l'agrandir. — 8 septembre 1779, requête à l'archevêque : Depuis plus de 300 ans, la communauté des orfèvres fait acquitter en l'église Saint-Herbland des messes et obits pour Pierre Lallemant, clerc des orfèvres, et pour Colette, sa femme. Cette communauté ayant été supprimée par l'édit de février 1778, et les biens qu'elle possédait étant entre les mains de Sa Majesté, il serait juste que le Roi ordonnât qu'il fût prélevé, chaque année, sur la maison dite l'*Hôtel des orfèvres*, 17 livres de rente, franche du droit d'amortissement, pour l'acquit de 52 basses messes et d'un obit chaque année. — 23 juin 1782, l'abbé de Bonissent, conseiller au Parlement, réclame la croix du cimetière pour être transportée au cimetière de Saint-Gervais destiné à 17 paroisses de la ville ; on essaiera d'en tirer le meilleur parti possible, et on la remplacera par un autre à cause des corps inhumés dans le cimetière paroissial. — 21 mai 1783, on remettra en place le christ anciennement suspendu à l'entrée du chœur, et qui présentement était caché dans un coin de l'église. — 11 avril 1784, M. Dehors nommé facteur d'orgues, en remplacement de M. Le Febvre, décédé. — 27 juillet 1790, inventaire des meubles de la Fabrique, dressé conformément aux ordres de la municipalité. — 15 mai 1791, dernière délibération. On prend communication d'une lettre de M. Vimar, procureur de la Commune, invitant les Trésoriers de Saint-Herbland, paroisse actuellement réunie à celle de Notre-Dame, à nommer 2 commissaires avec pouvoir en forme pour concourir à la constitution de la Fabrique de l'église métropolitaine.

G. 678. (Pièce.) — 1 feuillet, parchemin.

1731. — Acte passé entre messieurs les prieur et religieux de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen et messieurs les Trésoriers de la paroisse Saint-Herbland, au sujet du cérémonial qui s'est observé dans l'église Saint-Herbland lors de la petite Entrée et prise de possession de Mgr l'archevêque de Rouen, le dit accord fait en présence de Mgr de Pontcarré, 1er Président du Parlement de Normandie, et de messieurs les abbés Bridelle et Terrisse, grands vicaires de Mgr, 20 mai 1734.

G. 679. (Liasse.) — 15 pièces, papier (1 imprimé).

1669-1696. — Requête adressée à l'archevêque aux fins d'obtenir approbation de leurs statuts, par les maitres et gardes chapeliers et les maitresses et gardes lingères de la ville de Rouen, composant la confrérie des bienheureux saint Pierre et saint Paul, sainte

Barbe et sainte Geneviève, anciennement érigée en l'église des pères Jacobins de Rouen, par l'autorité de feu Mgr le cardinal d'Estouteville et depuis transférée en l'église de Saint-Herbland. — Approbation de ces statuts par Antoine Gaulde, vicaire général, les dits statuts imprimés en 1669, par Eustache Viret, sous ce titre : « Les statuts et articles de la très dévote confrairie de St Pierre-St Paul, et Sainte-Barbe et Sainte-Genevievfve érigée en l'église paroissialle de Saint-Erblanc à Rouen, obtenus par les maîtres chapeliers qui de tout temps ont associé avec les maîtresses lingères en linge neuf à la dite confrérie » (Exemplaire in-4°, sur vélin). — Comptes de cette confrérie, 1678-1696. On y mentionne l'achat de bouquets et de craquelins les jours sainte Geneviève et saint Pierre.

G. 6710. — (Registre.) — Petit in-folio, papier ; 80 feuillets, papier, relié en parchemin.

1571-1587. — « Baulx pour les ouvreurs appartenant au Thésor de la paroisse Sainct-Erblanc commensans à Noël 1571, pour trois ans. » Additions jusqu'en 1587. — Parmi les locataires, Pierre Vallentin, libraire, 1574 : « Sy sera tenu le dit Vallentin festiver les faistes du pastron de la dite église et aultres faistes accoustumées fester et sollennyser en icelle sans tenir aulcunement la dicte eschoppe et bouticque ouverte, comme tenant de la dicte église, ensemble tendre devant le dit ouvreur, quand et chacun jour qui sera requis, comme au jour du Saint-Sacrement, octaves et aultres processions. »

G. 6711. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin, 215 pièces, papier.

1597-1790. — Baux de maisons et d'échoppes par la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — Dans un bail, en 1615, des 16 échoppes construites près de l'église, on impose aux preneurs l'obligation « de fournir par chacun an, au Trésor de Saint-Herbland, au jour du Saint-Sacrement, 4 douzaines de toufleaux et demie douzaine de bourlets et iceux porter, chacun en leur tour, au clerc de la dite église. »

G. 6712. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 57 pièces, papier, 2 imprimés.

1518-1780. — « Inventaire des pièces et écritures appartenantes au Trésor de l'église de St Herbland en 1712, » avec corrections et additions jusqu'en 1777. — Autre inventaire non daté. — Etat des baux. — « Ce sont deux lots et partages de la vaisselle d'argent, étain, cuivre, linges, hardes et meubles meublans restez après le déceds de feu monsieur François Hébert, en son vivant, marchand bourgeois de Rouen, que fait et présente dame Madeleine-Françoise Bourache, sa veuve. » — Acte par lequel la Ville de Rouen reconnaît devoir « aux Trésoriers et paroissiens de Saint-Erbland, 1,800 l. t., pour subvenir au paiement de la somme demandée par le Roi pour la solde des gens de guerre à pied, laquelle somme de 1,800 livres sera rendue à l'opportunité de la dite Ville, » 8 novembre 1548. — Fondation par M. Claude Deshayes de saluts du Saint-Sacrement, les second et 4e dimanches de chaque mois, pour la conversion des hérétiques ; on rappelle que, de très ancien temps, on célébrait le salut à cette intention, le second dimanche de chaque mois, mais que cette fondation ne se continuait qu'avec grande peine, attendu que le nombre des confrères qui s'en chargeaient était devenu trop petit, 23 août 1711. — Procès pour le testament de Me Simon Huré, 1659 ; — pour les rentes seigneuriales dues par l'abbé de Saint-Ouen ; — pour la rente due par les orfèvres. — Pièces relatives au nouveau cimetière. — Lettre de l'architecte Le Brument. — Présentation de Philippe Caumont, pour célébrer les messes de la fondation de la dame Gavyon, 1710.

G. 6713. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1407-1781. — Titres de rentes appartenant au Trésor de l'église Saint-Herbland de Rouen. — Lettres de Jean Auber, vicomte de Rouen, sur un procès pour arrérages de rente entre les chanoines du Sépulcre et Jean Haquet, 1408. — Lettres de Jean Salvain, bailli de Rouen, contenant vidimus de trois paires de lettres, les unes de Roger Pinain, par lesquelles il baille à héritage à Jean Osber, clerc de la paroisse Saint-Godard, une maison située en la dite paroisse entre la Fabrique de Rouen et Jean de Pimont, prêtre, aboutant aux vieux murs de la ville, 1371 ; les autres par lesquelles Roger Pinain délaisse au même Osber, pour 30 francs d'or, 60 sous de rente en rabattant et *amenissant* de 9 livres de rente, prix de la précédente fieffe, 1371 ; les autres par lesquelles Rogerin Pinain fils, mineur de Roger Pinain, « conduit, applegié et conseillé par ses prochains cousins et amis de char de par son père, » confesse avoir cédé et transporté au dit Osber les dites 4 li-

vres de rente en diminution et rabais pour 40 livres tournois, 1397; date du vidimus, 1447. — Rentes sur une maison, paroisse Saint-Godard, rue Beffroi, ayant appartenu à Romain Le Seigneur; — sur une autre, en la paroisse Saint-Vivien, devant le portail de l'église; — sur une autre, en la paroisse Saint-Nicolas, rue de la Féronnerie, joignant à la Chambre des Comptes, laquelle, en 1664, avait été vendue par Louis Dufour, curé de Saint-Maclou, à Charles De la Place, écuyer, seigneur du Bois, de Beauficel et de Sotteville, conseiller Général en la Cour des Aides; — sur la maison à l'enseigne de l'*Ange* près de la porte du Bac; — sur la maison à l'enseigne du *Cornet d'argent* et du *Lion rouge* au Marché-aux-Veaux; — sur la maison à l'enseigne du *Cornet d'or*, rue des Carmes; — sur la maison à l'enseigne de l'*Image Saint-Antoine*, ensuite du *Palais royal*, près la porte Bouvreuil. — Révalidation de rente par Pierre-Louis de Labat, chapelain conventuel de l'ordre de Malte, demeurant à Rouen, comme procureur de frère Jacques-François Le Bascle d'Argenteuil, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, receveur général du vénérable commun Trésor au grand prieuré de France, 1781.

G. 6714. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1371-1593. — Fondation, en l'église Saint-Herbland, par messire Robert Auber et Guillaume Carie, prêtres, demeurant à Rouen, « d'une prose de Notre-Dame, c'est assavoir *Inviolata, integra*, avec le verset et oraison appartenant à icelle prose, à estre dite et chantée en l'onneur et révérence de Dieu et de la benoiste vierge Marie devant l'autel du crucefils de la dite paroisse, tous les samedis de l'an et les veilles des 5 fêtes solennelles de Notre-Dame, entre vespres et complies » ; Jean de Gorencourt, curé de Saint-Herbland, 16 novembre 1423 (contrat en double expédition). — Fondation pour Guillaume Auber et pour sa femme conformément à leurs volontés, par Guillaume Auber, chanoine de Rouen, curé de Saint-Michel de cette ville, par Guillaume Auber, son neveu, marchand, 9 novembre 1471. — Titres de propriété des rentes affectées à cette fondation, assises sur des maisons, rue Bourg-l'Abbé, paroisse Saint-Godard; rue des Champs, paroisse Saint-Vivien. — Fondations pour Guillaume Le Barbier, par Jean Le Pilleur et Marion, sa femme ; Guillaume de Tourny, et Denise, sa femme; Colin Aubery et Jaquette, sa femme; Jeanne, veuve du dit défunt; Jean Hulin, orfèvre; Girard Le Pilleur et Alizon, sa femme ; Jean Carie et Catherine, sa femme; Jeanne, veuve de Pierre Baillard, Regné de Beaumont et son affiée, 29 décembre 1482 ; mention du grand autel du chœur et de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre, Saint-Paul, fondée en l'église Saint-Herbland, au costé dextre, devers la rue Corvoiserie ; Guillaume de Chaumont, curé de Saint-Herbland et chanoine de la chapelle de Bourges. — Arrêt des conseillers commissaires députés par la cour de Parlement de Rouen « pour la saisie et admesnagement du bien et revenu des absents et tenants le party contraire à la Sainte Union des catholiques. Par ordonnance de mes dits seigneurs, Guerart, » 2 juillet 1593. — Mention des hôtels de la *Coupe* et du *Pélican*; de la ruelle qui mène de la rue de la Corvoiserie en la rue aux Tailleurs, de la rue Poitron.

G. 6715. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier ; 3 sceaux, 1 imprimé.

1287-1712. — Contrats d'une fondation faite en l'église Saint-Herbland de Rouen par Martine Gigon, veuve de feu Adam Le Seigneur ; — donne pour cette fondation au Trésor de cette église une maison dite le *Porche Va-te-coucher*, sise en la rue des Crottes, paroisse Saint-Maclou, 1504, 1512. — Titres de propriété relatifs à cette maison. — Donation par Nicolas Belot et par Jeanne, sa femme, au prévôt et aux frères de la confrérie Notre-Dame de Rouen de 5 sous de rente sur une pièce de marais, *pechia merresci et domo supra sita, sitis in vico* des crotes, dimanche après la Saint-Martin d'hiver, novembre 1287 ; Mathieu *de Tournebusco*, prévôt de la dite confrérie ; Robert Quesnel, clerc de la dite confrérie. — Procès aux plaids d'héritage de Rouen, tenus, le 10 février 1359, par Jean Filleul, lieutenant pour sire Antheaume de Maromme, maire de Rouen, entre Gautier Le Sage, curé et gouverneur de la Sale-aux-Puchelles lez Rouen et les propriétaires du tènement affecté au paiement de cette rente, auquel procès intervinrent les frères de la confrérie de Notre-Dame de Rouen pour le paiement des dits 5 sous de rente. — Autre pièce d'un procès, en la juridiction des hauts-jours de l'Hôtel-Dieu de la Madelaine de Rouen, entre les gouverneurs et administrateurs des biens de l'Hôtel-Dieu et le Trésor de Saint-Herbland, 1601. — Fieffe faite par le Trésor de Saint-Herbland à Jean-Baptiste Couture, maître charpentier, de la maison, rue des Crottes, nommée anciennement le *Port vatecoucher*, 1673. — Sceaux de Nicolas Belet (château fort), de Jouenne, sa femme (fleur de lis

avec 2 étoiles). Signet de Filleul (au dessous de l'écu : Filleul).

G. 6716. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier, 1 imprimé.

1267-1778. — Contrats de fondations faites en faveur de l'église de Saint-Herbland de Rouen. — Vente par Jeanne, femme de Guillaume Renigot, à Michel Espaillart, chapelain de la chapelle Guillaume Le Gaengneur en l'église de Saint-Herbland (*Sancti Ermelandi*), pour 4 livres tournois, d'un tènement en la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde, allant *a vico de Dordone per ante usque ad terram Judeorum per retro*, octobre 1267. — Reconnaissance de la dite vente devant l'official, même date. — Les deux actes sont de la même main. — Fondations de Pierre Courel, curé du Bourgtheroulde et de la Haye ; mention des Trésoriers de Saint-Herbland : Jean Hullin et Michel Poullart ; des paroissiens : noble homme Guillaume Auber, seigneur de la Haye, Jean Ribault, Robert Lallemant, seigneur de Bellebeuf, Jean Ribault l'aîné, Robert Rousselin, Pierre Lesgare, Colin Gibert ; « mention de l'autel de Notre-Dame dessoubs l'ymage de crucefix en la nef, » dernier août 1510 ; — de Louis Deshayes, prêtre, 1698 ; procès en l'officialité pour certaines clauses prétendues simoniaques contenues au dit contrat ; appel comme d'abus ; arrêt en faveur de Deshayes ; — de haut et puissant seigneur Gilles-Louis Hallé, chevalier, seigneur d'Orgeville, président à mortier au Parlement, demeurant en son hôtel, rue de l'Hôpital, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, 19 décembre 1758 ; — de noble homme Jacques Gaudin, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1636 ; mention de Catherine Feron, sa veuve ; procès pour l'exécution de cette fondation ; — de Jacques Garin ou Guerin, seigneur du Mesnil, et d'Annette, sa femme ; procès pour le paiement de la rente affectée à cette fondation entre la frarie de Saint-Herbland et Madeleine Deschamps, veuve de Pierre Garin, seigneur du Mesnil-Hébert, secrétaire du Roi, 1542 ; la dite rente affectée sur la maison dites les *Jeux de paume des trois Mores* près du Vieux-palais, occupée par un tripotier du nom de Du Jardin vers 1563 ; appartenant, en 1690, à Jean Dumoustier, seigneur de Honguemare et de Saint-Thomas-la-Chaussée ; — de Marie Regnault, veuve de Guillaume Dufour, marchand à Rouen, 1674 ; — de Nicolas Selles, marchand à Rouen, 1712.

G. 6717. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1650-1780. — Réductions par les archevêques des fondations de l'église Saint-Herbland de Rouen, 1656, 1743. — Requêtes adressées à cet effet. — État des fondations. — Extrait des fondations — A la suite de l'ordonnance portant réduction des fondations, de 1743 : « Règlement qui sera observé à l'avenir dans la ditte paroisse de Saint-Herbland par raport aux jours et heures des messes et offices de *fondation*.... à ce qui doit s'y chanter ; à la manière dont sera faite la distribution des sommes fixées pour chacun des dits offices et aux obligations de messieurs les ecclésiastiques en la dite église qui participeront aux dittes messes, distributions du casuel de l'église. » — Requête adressée à Mgr de la Rochefoucauld par les Trésoriers de Saint-Herbland pour le prier de disposer en faveur de leur église d'une fondation faite par Guillaume Lallemant, clerc des orfèvres de Rouen, et par Colette, sa femme, en 1441, la communauté des orfèvres chargée de cette fondation, ayant été supprimée par l'édit du Roi, de février 1778. — Pièces signées par François de Harlay, archevêque de Rouen, Terrisse, vicaire général, Le Prevost, curé de Saint-Herbland et autres.

G. 6718. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 24 pièces, papier.

1650-1652. — Procès au bailliage et au parlement entre M. Le Prevost, curé de Saint-Herbland, et les Trésoriers de la paroisse ; entre le curé et les Trésoriers, d'une part, et les paroissiens et habitants, d'autre part, pour la construction du presbytère. — Imposition sur les propriétaires et locataires, autorisée par arrêt du Parlement. « Répartition faicte par les Trésoriers antiens et modernes de la paroisse de Saint-Erbland de ceste ville de Rouen en exécution de l'arrest de la Chambre des vacations, du dernier jour de septembre dernier, de la somme de 2,100 livres restant de 2,800 liv., en quoy se monte les prix de la construction du presbitaire de la dicte paroisse ; les deux tiers à porter par les propriétaires, l'autre tiers par les locataires ; louages des maisons estimé à 23,928 livres ; Henri Cavelier, indiqué dans cette répartition pour la demoiselle Dantan, sa propriétaire, pour un loyer de 450 livres, 1652. — « Estat de ce qui est à recevoir des propriétaires de la religion prétendue réformée pour leur part du presbitaire de Saint-Erbland. » — Mémoire des frais

faits par M. Georges Le Charestier, procureur à la cour. — Henri Cavelier, Trésorier de la paroisse, en 1650. — Transaction faite entre les Trésoriers de Saint-Herbland et la communauté des orfèvres (Etienne Poullain, ancien garde, Abraham Dumont et Nicolas Pontin, gardes modernes), au sujet d'un bâtiment commencé à construire pour le dit corps et communauté, qui couvrait partie des ornements du grand portail de l'église, 1652.

G. 6719. (Registre.) — 321 feuillets, papier.

1726-1727. — « Répertoire fait, par Nicolas Paulmier, commissaire de police et appositeur de scellés de la ville et vicomté de Rouen et six sergenteries en dépendant, du mobilier du feu sieur François Hébert, lequel avait fait un testament au profit de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen.

G. 6720 (Registre.) — 228 feuillets, papier.

1726-1727. — Inventaire dressé à la requête de Madeleine-Françoise Bourache, veuve du feu sieur François Hébert, des papiers et meubles du dit défunt, le dit inventaire dressé par les notaires Ruellon et Grébauval.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HILAIRE DE ROUEN.

G. 6721. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

1385-XVIII[e] siècle. — Procès à l'officialité, aux Requêtes du palais, entre les curés de Saint-Hilaire de Rouen, d'une part, et les Chartreux de Notre-Dame de la Rose et les religieux du monastère de Sainte-Catherine, d'autre part, au sujet des dîmes, dans l'enclos du monastère des Chartreux et le long de la côte Sainte-Catherine. — Lettres de Guillaume de Lestranges, archevêque de Rouen, autorisant Jean De la Haye, curé de Saint-Hilaire de Rouen, à recevoir une rente de 30 livres en compensation du droit de dîmes qu'il percevait *in manerio quod quondam fuit Johannis Villain, ex uno buto, ad rippariam de Aubecie et, ex alio, ad iter quo itur de Nido-canis ad rippariam de Rodobecco, et, ex uno latere, ad eandem rippariam et, ex alio, ad manerium quod fuit Johannis de Valle-Richerii ubi nunc habitant Fratres* (les Chartreux de Rouen), 12 mars 1385. — Lettres de l'official de Rouen, contenant l'acceptation faite par le dit curé d'une rente de 30 sous assignée sur une maison, paroisse Saint-Vivien, entre les hoirs Guillaume Le Matas, Jean Amiot, et le pavé du duc Normandie, lundi après la Saint-Michel 1386; signé sur le repli : J. Delirout. — Autres lettres de Guillaume de Lestranges approuvant cette sorte d'échange entre le curé et les Chartreux, Gaillon, 20 novembre 1386. — Approbation du dit échange par Antoine, cardinal diacre du titre de Sainte-Marie *in Via lata,* dit vulgairement le cardinal de Challant, légat en France; Paris, 8 des calendes de juillet an XI[e] du pontificat de Benoît XIII. — Procès entre le curé Guillaume De Caux, chanoine de Rouen, et les Chartreux, 1610. — Mémoire sur un nouveau procès entre un curé de Saint-Hilaire et les mêmes religieux, le dit procès fondé sur ce que la rente donnée en échange n'avait point de proportion avec les dîmes cédées, fin du XVIII[e] siècle. — Copies des actes ci-dessus analysés. — Procès entre le même curé et les religieux de Sainte-Catherine, 1614, 1617 ; baux faits par ces religieux. — Procès-verbal d'arpentage fait par Maclou Petit, arpenteur juré pour le Roi aux eaux-et-forêts du bailliage de Rouen et ressort d'icelui.

G. 6722. (Liasse. — 4 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1727-1788. — Baux de terres par M. Jean-Baptiste Lemonnier, licencié en droit, curé de Saint-Hilaire de Rouen et de Saint-Gilles de Répainville, 1780-1788. — Procès contre le sieur Langrenay pour une pièce de terre, 1784. — « Statuts et règlements de la confrairie érigée d'ancien temps dans la paroisse de Saint-Hilaire-lès-Rouen, à l'honneur de Dieu, sous l'invocation de la très sainte Vierge, mère de Dieu, de sainte Marie-Madeleine, de saint Hilaire, de saint Herme et de sainte Catherine, 24 novembre 1727, approuvés par l'archevêque ; » signé : l'abbé Bridelle, vicaire général ; sceau de l'archevêque. — Procès des maîtres de la dite charité contre un confrère Nicolas Barbier qui refusait de gérer. — Supplique du curé de Saint-Hilaire au procureur général de Normandie ; il expose qu'il a été nommé à la cure de Saint-Hilaire en avril 1779, qu'il y a trouvé une confrérie ou plutôt une Charité établie de toute antiquité, confrérie absolument nécessaire pour aller chercher et apporter en terre les corps des défunts ; il fait remarquer qu'il faut aller chercher parfois ces corps au moins à 3/4 de lieue, monter ou descendre trois montagnes, sans émolument.

— Cette confrérie procure à la paroisse une première messe tous les dimanches et fêtes, à l'aide des deniers qu'elle reçoit de la piété des fidèles. « La Charité supplée à tout. » — Chaque maître, dans son année, se choisit lui-même quatre frères qui sont ordinairement ses parents ou ses amis, qui se portent volontiers à la fonction de porter les corps en terre, et qui, dans les années difficiles, sont secondés par les deux derniers maîtres qui assistent toujours aux inhumations. Le curé n'est point obligé de porter les morts au tombeau ; il est curé aux dîmes ; par conséquent, il n'a pas ou est censé ne pas avoir l'étole blanche. Il n'est d'ailleurs décimateur que pour la verte, et, dans un canton, décimateur à moitié, 1781.

G. 6723. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier, relié en parchemin.

1773-1792. Registre où sont inscrits les noms des maitres de la Charité de Saint-Hilaire. « André Le Telier, maitre, et sa femme, 1773, payé ; 74 p.; 75 p.; 76 p.; 77, 78, 79 p.; 80, 81, 83, 84, 86. » Très mal écrit. Ce registre paraît avoir servi jusqu'en 1792.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN DE ROUEN.

G. 6724. (Cahier.) — 46 pièces, papier, non relié.

1re moitié du **XVIIe siècle**. — « Ensuict le desnombrement des rentes, tant fontières que ypotecques, deubz au Thésor de l'esglise Sainct Jehan de ceste ville de Rouen. Comme aussy des maisons despendantes d'icelluy Thésor tenuz à loage par les personnes desnommez aulx articles mentionnez au chappitre faisant mention d'icelles. » — « Ensuict les noms et surnoms des locataires demeurans aulx bouticques despendans du dict Thésor de nouveau faictes construire et bastir devant l'esglize Sainct-Anthoine. » — « Rentes ypotecques deubz au dit Thésor tant sur l'Hostel commun de ceste ville de Rouen que aultres particulliers, ainsy qu'il est cy-après déclaré. » — Cahier en mauvais état.

G. 6725. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier, relié en parchemin.

1637-1688. — « Inventaire général de tous les contracts, lettres et escriptures, tant en papier que en parchemin, que autres piesces appartenant au Thrésor et Fabrique de l'Eglise de St Jean de Rouen avec tous les comptes rendus par les Trésoriers d'icelle rendus par Jean Carrel et mis ès mains du sr Charles May, ès présences des sieurs curé, clerc, Vallée et Beneult, Trésoriers modernes, le mardy XVIIIe jour d'apvril 1637 », continué jusqu'en 1688. — Au commencement du registre l'inventaire général de tous les meubles du Trésor, argenterie, ornements : « Petit plat d'argent servant à l'offertoire, un ymage du chef Saint-Jean, d'argent ; un reliquaire de naque de perle, enchassé d'argent ; une paix d'émail, enchâssée d'argent ; 2 chandeliers de cuivre, l'un, à 4 branches, suspendu au milieu de la nef, et l'autre à 3 branches, attaché soubs le crucifix ; 3 grands bassins de cuivre, l'un suspendu devant le grand autel, l'autre devant l'image de la Vierge, et l'autre devant l'image saint Roch. — 2 grands chandeliers qui sont affichés au dessous des 2 ymages de saint Jean-Baptiste et de saint Jean-l'Evangéliste. — 2 lieutrins de fer. — Un chandelier de cuivre à 12 branches, suspendu devant le maître-autel, donné par M. Bouette, en l'an 1644. — Une custode de velours tenné avec une robe de la Vierge de pareille estoffe. (En marge : converty au poesle). — Deux vollets pour mettre sur la teste de la dite ymage de la Vierge. — 2 coisinetz de tapisserie de couleur pour mectre soubz le livre, quand on dit la messe. — Un tapis vert à mettre sur le grand lieutrain. — 1 pavillon de camelot cramoisy violet avec les 2 petits et les 2 grands rideaulx, le contre-autel, le poelle et le grand rideau qui couvre la *Nativité* dessus le tabernacle et 2 coissins, le tout passementé de passement à jour blanc et viollet, et les franges de soye, de pareille couleur. — Un autre pavillon, de bon bazin blanc, avec les 2 petits et 2 grands rideaux, le contre autel et le rideau qui couvre la *Nativité* dessus le tabernacle. »

G. 6726. (Registre.) — In-folio, 234 feuillets, papier, relié en veau, avec fermoirs de cuivre.

1602-1611. — « Ensuict le desnombrement des rentes, tant fontières que ypotèques, deubz au Thésor de l'Esglize Sainct-Jean de ceste ville de Rouen, comme aussy des maisons despendantes d'icelluy Thésor tenus à loage par les personnes desnommez aux

articles mentionnez au chappitre faisant mention d'icelluy. » — Copies des contrats de fondation du sieur Thomas Liegeault, ancien prieur de la juridiction des Consuls, pour une haute messe du Saint-Sacrement qu'il a fondée à perpétuité en la paroisse de Sainct-Jehan de Rouen « pour estre dicte tous les ans le dimenche des octaves du Saint-Sacrement, auquel jour se fera ellection d'un maistre de la dite confrarie (déambulatoire du Saint-Sacrement par les églises de Rouen), 1631. » — Testament de Charles Le Coq, 1611. — « Mémoire des bancs de l'église Saint-Jean occupés par les personnes qui ensuivent, en l'an 1626.» — Un très grand nombre de feuillets en blanc. — Sur le plat du registre, en lettres d'or, *Livre des fondations de St-Jean* 1602.

G. 6727. (Registre.) — In-folio, 677 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1533-1560. — « Premier livre des comptes du Trésor et Fabrique de l'église de St Jean de Rouen, contenant 21 comptes rendus par les Trésoriers d'icelle, commençant le XVe jour d'apvril après Pasques 1533 et finissant le XVIe jour d'apvril après Pasques 1560. — Dans l'intervalle du dit temps, il s'est trouvé manquer 6 comptes dont est faict mémoire à la table de ce livre, lesquels comptes se sont trouvés manquer en l'année 1616, comme il appert par l'inventaire faict par le dit s^r Léon Sadoc, lors en charge. Le présent registre a esté relyé en mars 1637 et contient 677 fœuillets. » — Les comptes sont pour un an, de Pâques à Pâques. — Trésoriers, Martin Romé, 1534 ; — Jean Dumouchel, 1536 ; — Jean Voisin, 1537 ; — Gallien Le Bourgeois, 1538 ; — Noël Le Roy, 1539 ; — Martin Larcher, 1540 ; — Guyot Asselin, 1541 ; — Jean Duval, 1542 ; — Guillaume Deshayes, 1543 ; — Pierre Oursel, 1544 ; — Guillaume Guenet, 1545 ; — Pierre Dumouchel, 1546 ; — Vincent La Bouche, 1547 ; — Guillaume Housset, 1548 ; — Thomas Voisin, 1550 ; — Jaspar Crosnier, 1551 ; — Georges Langlois, 1552 ; — Raoulin Varneville, 1553 ; — Alexandre Dambry, 1554 ; — Jean Turgis, 1555 ; — Michel Le Sonneur, 1556 ; — Thierry Dupont, 1557 ; — Antoine Hardy, 1558 ; — Robert Levasseur, 1559 ; — Jean Dudouet, 1560. — Curés : Dom Gabriel Bellenger et Semeleigne. — Quêtes de l'œuvre distinguées, dans tous les comptes, de celles du bassin de la Vierge Marie et de celles de la messe matinale ; les 2 premières faites généralement par des femmes, les 3es, par le fossier. — Quêtes de fil par les maisons pendant la semaine sainte. A la suite des recettes pour les inhumations, celles auxquelles donnaient lieu les prêts des ornements et l'ouverture des *tables* (rétables) aux services funéraires et aux épousailles. — 1533, inhumations dans la nef, le 23 décembre 1533, de la veuve de Jean Des Celiers ; — dans le chœur, d'une des filles du Général de Saint-Laurent ; — dans la nef, le 22 mars 1533 (V. S.), de l'enfant de Gallien Le Bourgeois. — 1554, on vend, pour 26 livres, 24 pièces de pierre de liais à l'évêque de la Madeleine.— A Saint-Jean, outre le curé, 9 prêtres, Robert L'Homme, Jean Bellenger, clerc, Jean Le Myre, vicaire, Pierre Macaire, Nicole La Cambe, Pierre Bacheler, Laurent Acart, Jean Eurry, Mathieu de Torchy, organiste, touchant 100 sous de gages par an. — Dépenses pour le coulomb du jour de la Pentecôte ; — pour les chapeaux du jour du Saint-Sacrement et du jour saint Jean-Baptiste ; — pour herbes et feurre pendant les fêtes de l'année ; — pour tapisseries apportées de l'extérieur, tendues et détendues le jour de la fête de M^r saint Jean. — Paiements à maitre Alexandre Auberel et maitre Étienne pour avoir visité les voûtes de la chapelle de la Conception (18 juillet) ; — à maitre Etienne Guiffart, maçon, pour avoir réparé les dites voûtes ; — pour avoir fait le pied à soutenir l'image de M^r saint Mor en la chapelle Sainte-Catherine ; — à Gaultier De Sailly, huchier, pour avoir fait une porte du côté de Saint-Antoine, et fait les bordures de devant les *Aaultieux* (22 livres) ; — à un autre, pour avoir couvert les bordures de chacun *autel* de cuivre avec frenges, et autres choses (101 sous 6 deniers) ; — à Charles Barate, « pour avoir paint 2 fillastrieres, à la chapelle de la Conception » ; — à Nicolas Le Hucher, serrurier, pour avoir fait la porte de l'église devers Saint-Antoine (4 grands esquierres, 1 fléau, 3 serrures, 9 livres) ; — pour avoir couvert les 2 pavillons de l'église, nouvellement construits, d'ardoise d'Angers, achetée à raison de 50 sous tournois le millier ; — pour 7 aunes et demie de corde servant à soutenir l'ange de l'image de Notre-Dame (7 deniers l'aune) ; — mention de rente aumônée au Trésor par Guillaume Le Fèvre, dit de Chartres. — 1535, inhumations en la nef, le 10 février 1535 (V. S.), de Geneviève Surreau, veuve de feu Louis Daré, lieutenant du bailli ; — dans le chœur, le 1er avril 1535 (V. S.), de M. le Général de Saint-Laurent. — 1536, visite des fondations de l'église par les maitres maçons Etienne Guiffart et Guillaume Douchet ; — de l'œuvre de la maçonnerie, par les maitres maçons, Guillaume Touchet et Reynaud Tyrouin.— Paiement de 330 livres aux maçons Guillaume

Rybert, Olivier Daubricourt, Guillaume Lisiart, Roger Le Despensier. — « Pour 2 bastons ouvrés à mettre des cierges, quant on liève Dieu, 6 sous. — Pour 2 bacins de cuivre à mettre aus dits bastons, 15 sous.» — 1537, paiements à Simon Vitecoq, maître maçon, pour avoir visité les vieilles dalles ; — à Guillaume Touchet et Etienne Guiffart, maîtres maçons, pour avoir visité la maçonnerie faite en l'église ; — à Jean Challou, Adam Quatrecostes et Robert Touchet, maîtres jurés de maçonnerie pour avoir apprécié le jambage du pilier *quinquoyn* ; — à Olivier Daubricourt, Roger le Despensier, maîtres maçons ; à leur associé Guillaume Rybert, dit Fichot, décédé ; à Guillaume Doudement, autre maître maçon (180 livres) ; — pitons mis à l'image de *l'Ecce Homo*. — 1538, inhumation, dans la nef, de Guillaume Pigné, dit Tête d'or. — Service du bout de l'an pour Zacharie Le Forestier; *table* tenue ouverte. — Paiements à Guillaume Doudement, maître maçon (175 livres 13 sous, reste de son marché) ; — à Guillaume Daubricourt, Roger Le Despensier, maîtres maçons (emploi de pierres du Val-des-Leux). — « A Pierre Le Grain, machon, pour la façon de 96 pieds d'ogyves, à 20 pieds de fourmerayes, à 16 sous le pied, et 2 pieds pour 1 des fourmeraits, 7 livres 1 sou 4 deniers. — A Jean Le Despensier, machon, pour la fachon d'un tabernacle au pilier quinquoyn, 100 sous. — A Jean d'Orléans, pour le reste de la parpaye de 6 ymages faits au petit portail, 30 sous. — Crampon mis au chapiteau de l'image du pilier quinquoyn, 2 sous 3 deniers. — 2 pavillons construits par le charpentier Robert Le Mercier sur la maçonnerie neuve. — Achat de 22 milliers d'ardoise de Bretagne à 55 sous le cent. — Coupe de la custode refaite par Nicolas Rybart, orfèvre. — Scieurs d'ais occupant le cimetière, moyennant finance. — Bois de l'église charpentés au Vieux-Palais. — 1539, inhumation, le 6 juin, de Jean Vyllot, cartier. — Paiements à Jean Bignon, fondeur ; à Nicolas Le Febvre, autre fondeur : « Pour 4 benestiers nœufs à mettre et poser aux 4 chappelles pour mettre eaue beniste pour esparger sur les tombes des trespassez, 6 livres tournois », bénitier mis au chœur ; — à Gautier De Sailly, huchier, pour la façon de 22 bancs pour asseoir femmes ; de quelques bancs pour asseoir hommes ; total de la dépense, 176 livres ; — « à Guillaume Dodement, maçon, pour la perfection du côté neuf devers le presbytère ; total, 84 livres 7 sous ; — à Olivier Daubricourt et Roger le Despensier, maçons (payés à raison de 4 sous 6 deniers par jour) ; — au dit Daubricourt pour les fonts (15 livres) ; au même pour 4 tabernacles de pierre au grand portail (10 livres 5 sous) ; — à Louis Le Pilleur, peintre « pour avoir rafraichi et levé les images de la table de la chapelle neuve » ; — à un serrurier, « pour un lien de fer à tenir et enclorre le benestier de marbre blanc avec une clef à la lyette de dessoubz l'autel de la chapelle neuve » ; — à Jean Le Vieux, *voirrier*, pour réparation de vitres (12 livres) ; vitre citée : la vitre *de Jugement* ; — pour 200 anneaux de fer mis aux pendants. — Journée de plâtrier, 4 sous 6 deniers ; — de manœuvre, 2 sous 6 deniers. — On met 2 huissets au banc des reliques. — 2 ymages posées du côté du crucifix. — « A 3 hommes, de leurs paynes, cordes et engins, pour housser et ramoner l'église, 36 sous ». — Mention de Pierre Le Febvre, maître de la frairie de la Conception ; — de la chapelle de *Noli me tangere* ; — de l'huissier Sireulde. — 1540, inhumations, le 11 mars (1540 V. S.), de Gallien Le Bourgeois ; — le 26 mars, de Robert Dumouchel, sieur du Mesnil-Pavyot. — 1541, inhumation du fils d'Aristote Le Sesne. — Paiements à Etienne Le Febvre, fondeur (cloche neuve, du poids de 248 livres ; à 3 sous la livre, 49 livres 12 sous) ; — à Simon Vitecoq et Guillaume Doudement, maîtres maçons, sur leur marché (429 livres 18 sous) ; — à Olivier Dambricourt, maçon ; — à Nicolas, maître maçon de Saint-Amand, qui avait fait un *pourtraict* et devis de l'édifice que l'on voulait faire en la dite église. — Pour avoir fait bénir un calice d'étain, 10 deniers. — « Au hucher, pour avoir faict ung petit lieutrin pendant qui servoit à dire l'épître, 4 sous ». — 1542, continuation de paiements à Simon Vitecoq et Guillaume Doudement, avec lesquels le Trésor a un un procès. — 1543, continuation de paiements aux mêmes (392 livres 10 sous). — Paiement à Louis Le Pilleur, peintre, « pour avoir painct et raccoutré l'image Santi-Jean hors l'église ». — 1544, inhumation, le 28 mai, d'un fils d'Aristote Le Sesne. — Continuation de paiements à Simon Vitecoq et Guillaume Doudement (409 livres). — On refait l'oratoire de la chapelle de la Conception. — Mention de l'image du *Dieu battu* placée au portail devers Saint-Antoine. — Calices d'étain doré, bénits par l'évêque des Augustins, 10 deniers. — « Recette de l'argenterie appartenant au thésaur et aux confréries de la Conception de la Vierge Marie, de saint Jehan-Baptiste, saint Jean-l'Evangéliste, patrons d'icelle église, et des sommes prêtées pour subvenir au paiement de 2,500 livres, en quoi les paroissiens ont été cotisés pour la suppression de la Chambre des Comptes. » — « Ensuivent les noms et surnoms des paroissiens, lesquels ont presté argent : Noble homme Jehan Dumouchel, 100 livres ; Pierre Dumouchel, sieur de

Mellemont, 100 livres, etc...» — 1545, inhumation de Jean Bignon, fondeur, demeurant rue Ecuyère.— Continuation de paiements à Simon Vitecoq et à Guillaume Doudement, 210 livres. — 1546, inhumation, dans le chœur, le 20 décembre, de Jean de Saint-Laurent, général pour le Roi en Normandie, 4 livres 10 sous ; — dans la nef, le 6 février 1546 (V. S.), de Louis Le Pilleur. — Paiements à Vitecoq et Doudement ; — à Charles Baratte, peintre (peint et dore la croix du cimetière, 6 livres) ; — à 2 autres peintres qui blanchissent les voûtes et piliers du côté de Saint-Antoine ; — à Richard Le Vieil, vitrier; — au vitrier pour avoir assis la vitre donnée par le défunt curé (Gabriel Bellenger). — à Charles Guerould, prêtre, organiste de la dite église (gages d'un an, 10 livres). — 1549, paiements à Olivier Daubricourt, maçon ; — à Pierre Bignon, fondeur, « pour escurer la carole de devant le maître-autel, 50 sous ; — à maître Jean De la Rue, maçon, pour avoir faict un pourtraict à faire les orgues; — à maître Anthoyne Josselyne, organiste, sur son marché de faire construire des orgues, 240 livres; — au même Josselyne, 960 livres. » — 1552, au même, 480 livres et 78 livres (complément de paiement). — Inhumation, dans la chapelle de Saint Nicolas, d'Andrieu Martin, imaginier. — 1553, paiements à Etienne Le Febvre, fondeur, pour avoir mis et apposé un chandelier de cuivre à chaine et bras au parmi de la nef, 36 livres ; — à Roger Le Despensier, maçon ; — à Etienne Desplanches, dit de Rouen, imaginier, pour avoir faict 2 histoires, sçavoir, Jubal et Tubal... assis aux 2 côtés des orgues, 32 livres ; — violons et autres instruments mis et apposés au corps des orgues ; anoblissement des piliers ; — à Jacques De Séez et Nicolas Petit, peintres, pour avoir doré de fin or le sacraire de dessus le maître-autel, redoré les images de saint Jehan-Baptiste, saint Jehan-l'Evangéliste, saint Andrieu, saint Sébastien, *l'Ecce homo*, reblanchi la voûte de dessus le sacraire, 150 livres ; — pour avoir madré les 2 piliers des dits images saint Jehan-Baptiste et saint Jean-l'Evangéliste, 45 sous; — à Josseline, pour visiter les orgues (2 écus par an); — à Romphare Dupuy, serrurier ; — à Pierre De la Barre, vitrier ; — à Guillebert Le Breton, pour livres de messes en musique, *Magnificats*, motets, 4 livres de chansons pour instruire les enfants. — Crayon mis aux fosses de la petite aître. — 6 croix de bois peintes avec image du crucifix. — 1555, paiements à Roger Le Despensier, Pierre de la Rue, maçons ; — à Mathieu Le Roux, orfèvre ; — à Antoine Josseline (pour augmenter les orgues du jeu de sacquebuttes, changer le clavier et autres jeux, 60 livres) ; — à Jean Pavie, curé de Fréauville, organiste (50 livres par an); à 2 basse-contres, 3 haute-contres, 1 taille ; — à Guillebert Le Breton pour livres de musique. — 1556, paiements à Roger Le Despensier, maçon ; — à Nicolas Petit, pour avoir doré de fin or les arches et les entre-pieds du tabernacle ; — à Jean Pavie, organiste ; — à Guillaume Cauvet et Raoulin de Varneville, vitriers.— Journée de manœuvre, 3 sous.— 1557, inhumations de l'enfant de Jacques Duval, verrier ; — de Catherine, veuve de Raoulin de Varneville, autre verrier ; — de Guillebert Le Breton. — Achat de livres de musique à la vente du dit Le Breton. — Paiements à 5 prêtres, basse-contres et tailles.— Achat de 3 grands chapeaux et de 4 petits bourrelets de roses rouges pour la fête du Saint-Sacrement. — 1558, paiement à maître Guillaume Crassot, maître de musique, durant les jours des Rames, Pâques et autres fêtes, 20 sous. — 1559, paiements à Jean Le Mesle, organiste, en remplacement de Pavie ; — à Roger Le Despensier, maçon ; — à Guillaume Ancel, orfèvre.

G. 6728. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier, relié en parchemin.

1560-1590. — « Second livre des comptes du Trésor et Fabrique de l'église de Saint-Jean de Rouen, contenant 28 comptes rendus par les Trésoriers d'icelle, commençant le XVIe jour d'apvril après Pasques 1560, finissant le XXIIIIe jour d'apvril après Pasques 1590, dans l'intervalle duquel temps il s'est trouvé manquer deux comptes. » — Trésoriers : Jean Liegeaut, 1561 ; — Nicolas Le Maistre, 1562 ; — Louis Loisel, 1563, — Nicomède Deleau, 1564 ; — Jacques Planterose, 1565, — Guilbert Le Febvre, 1566 ; — Jean Vinier, 1567 ; — Guillaume Mullot, 1568 ; — Jean Asselin, 1569 ; — Pierre de Vennes, 1570 ; — Guilbert Crosnier, 1571 ; — Jean Turgis, 1572 (compte perdu) ; — Pierre Tabouret, 1573 ; — Pierre Voisin, 1574 ; — Thomas Auber, 1575 ; — Nicolas Guillots, 1576 ; — Nicolas Camus, 1577 ; — Robert Boismare, 1578 ; — Jean Bellin, 1579, — Pacquet Beuse, 1580 ; — Guillaume Raimbour, 1581, — Michel Mariage, 1582 ; — Pierre Asselin, 1583 ; — Olivier Bigot, 1584 ; — Jean Lexpert, 1585 ; — Pierre Vassagne, 1586 ; — Jean Voisin, sieur de Guenonville, 1587 ; — Guillaume Robert, 1588 ; — Philippe Asselin, 1589 ; — Louis Lexpert, 1590. — 1560, paiements à Roger Le Despensier, Olivier Le Despensier, Olivier Dumesnil et Jean Robillard, maçons ; — à Pierre Anquetil, vitrier ; — à Jean Le Mesle, prêtre, organiste ;

— au gardien des Cordeliers (pour le sermon du jour de la Pentecôte, 24 sous) ; — à Germain David, libraire, (pour avoir relié et raccoutré 5 livres, 45 sous). — 1561, inhumation de Pierre Nepveu, dit Salzart. — Paiements « à Pierre Le Coing, tailleur d'images, pour avance sur le marché fait avec lui de tailler 3 images, l'un du crucifix, l'autre de saint Jean-Baptiste, » le 3e de saint Jean-l'Evangéliste (12 livres 10, livres); — à Guillaume Bouyc, autre imaginier, même travail (30 livres et 6 sous pour le vin); — à Thomas Le Febvre, maître de la musique. — 1552 : « Paié à maître Josel Tasserie, par le commandement du Conseil de l'Hôtel commun, pendant le temps des rébellions et exactions contre la majesté du Roi, 29 mai 1562, 920 livres. » — Ornements de l'église rendus par Jacques De Clery et Pierre Richard, marchands d'Aumale. — *Benesquier* d'albâtre de l'église, retrouvé dans la maison de maître Thierry, praticien. — Inhumation, dans la chapelle de Saint-Nicolas, de Roger Le Despensier, maçon, de sa femme et de ses 2 fils (*gratis*). — Paiements à Jean Bignon, fondeur ; — à Jean Robillard, maçon (refait la piscine du maître-autel) ; — à Nicolas Petit, peintre (dore et remet en couleur 4 images au haut du chœur, 10 livres) ; — à notre maître de *Spina* pour avoir fait la prédication pendant l'avent (à lui 102 sous, et 7 s. 6 deniers au sonneur) ; — à l'évêque, pour avoir bénit les *aulteux* (35 sous). — 1563, paiements à Jean Dupont, huchier, sur son marché pour la menuiserie de la table d'autel (10 livres); — à sa veuve (10 livres); — à Guillaume Bouyc, imaginier; — à Nicolas Le Petit, pour avoir mis en couleur la croisée du poisle et les 4 batons ; — le sommier du travers du chœur; — pour avoir doré la croix du crucifix, et mis en couleur l'image de la Vierge-Marie ; — aux maîtres de peinture et sculpture pour avoir visité les images du crucifix et saint Jean et mis par écrit leurs dépositions (50 sous) ; — à Guillaume Jouisse et Pierre Anquetil, vitriers (27 livres) ; — à Denis Duval, libraire, pour avoir relié 2 grands antiphonaires (4 livres) ; — « à ung quidam pour 4 livres de musique, messes, motets, magnificats (24 sous). » — 1564, paiements à Bignon, fondeur ; — à Jean Robillard, maçon ; — à Guillaume Clerc, menuisier (parpaie des caroles du chœur) ; — « à Jehan et Jehan dits Michel, père et fils, pour avoir taillé et doré de fin or, le tableau du parmi de la table du maître-autel figurée en la Passion de N. S. (36 livres). » — Livres de musique donnés pour l'instruction des enfants. — Don par la veuve de Jean Du Douet, pour le banc où elle s'asseoit, de 2 histoires de saint Jean l'évangéliste en tapisserie. — 1565, paiements à Robert Clerc, « menuisier, pour le marché de la devanture du chœur, arcades et piliers, bancs et lieutrein, 135 livres; — à maître Remy de la Gombaude, imaginier, pour avoir fait les ymages du crucifix, de Notre-Dame et saint Jean avec 2 histoires du vieux et du nouveau testament et les avoir posés en peinture et dorure avec l'arcade des piliers (240 livres); » — à François Josseline sur son marché des orgues (525 livres) ; — Nicolas Dabenet, facteur d'orgues (115 livres). — Achat de gros pain, pour le jour de Pâques, 30 sous. — 1566, paiements à Pierre Robillard, maçon ; — à Robert Clerc, menuisier (89 livres) ; — à Benoît De Sailly, autre menuisier, qui avait raccoutré le fût des orgues (20 livres 12 sous) ; — à François Josseline, organiste de Notre-Dame, curé de Réalcamp, (reste de son marché, 50 livres) ; — à Nicolas Dabenet, facteur d'orgues (354 livres) ; — à maître Dominique, maître des enfants de chœur de la cathédrale ; — à Louis Godin, organiste, de Saint-Sauveur; — à maître Denis, organiste de Saint-Laurent, pour avoir visité les orgues, (36 sous) ; — à Pierre Auconte, vitrier (4 livres); — pour avoir fait et baillé le gros pain qu'il a fallu pour le jour des grandes pâques, (17 sous 6 deniers). — 1568, paiement à Nicolas Dabenet. — 1569, paiements à Jean Bignon, fondeur; — à Jean Peyne, organiste. — 10 pionniers fournis par la paroisse, pour travailler aux fortifications. — 1571, paiements à Jean Bignon, fondeur ; — à Gilles Le Conte, maçon ; — à Nicolas Dabenet, facteur d'orgues; — « à maître Jean Le Carpentier, presbtre, pour avoir notté et escript plusieurs invitatoires et venitez pour servir aux matines (30 sous). » — 1572, toison de laine offerte à l'église le jour saint Jean-Baptiste, vendue 10 sous. — Paiements à Martin Le Pilleur, peintre, pour avoir peint aux pendants de devant les orgues 2 images de saint Jean-Baptiste, de saint Jean-l'Evangéliste, et fait plusieurs fleurs de lis (25 livres); — on y emploie 67 aunes de toile, du prix de 15 livres 5 sous, qui furent teintes et mises en couleur par un teinturier, au prix de 3 sous 6 deniers l'aune ; — « à un libraire, pour avoir mis un couverteur neuf à l'un des grands livres du chœur (8 livres 12 sous); — à Jean Peyne, organiste, pour une année de ses gages à lui accordés pour jouer des orgues tant au salue du dimanche, que à la messe du Saint-Sacrement, chacun jeudi de l'an et autres fêtes solennelles (35 livres); — pour avoir fait housser le haut des voûtes de l'église à la feste de saint Jehan (3 livres 5 sous). — 1573, 4 mars, Semelaigne signe encore les comptes, comme curé. — Inhumations dans le chœur, 25 février 1573 (V. S.), de madame la Générale de Saint-Laurent ; — le 27 mars suivant, de dé-

funt honorable homme Jean Voysin, sieur de la Haye, ancien Trésorier. — Thomas Voysin, sieur d'Iffreville, fait peindre et dorer un sacraire pour mettre la sainte hostie à porter aux fêtes du Saint-Sacrement, « laquelle ne devait être prestée à nul endroit hors l'église. » — « 2 testons délaissés à l'église par le peintre Martin Le Pilleur, pour la difformité des orgues par luy paints. » — Paiements à Cardin Pellerin, menuisier, pour avoir fait un tableau en bois de chêne pour mettre 2 antiennes de saint Jehan-Baptiste et de saint Jehan-l'Evangéliste pour servir aux processions (18 sous); — à Pierre Hullin, orfèvre (19 livres 2 sous); — à Jean Peyne, organiste.—Achat de « coissins de trippe de velours verde, » pour servir sur les autels (64 sous).— Procès avec maître Nicole Corneille, avocat au bailliage. — 1574, Romain Duval signe les comptes comme curé dès le 13 avril 1574. — Don de 11 livres, fait par les personnes « convyez et invitez » à la bénédiction de la cloche de céans. — Paiements à Pierre Le Fort, fondeur; — à Jean Peyne, organiste (36 livres de gages par an). — 1575, paiements à Jean Robillard et Jean Guiffart, maçons; — à plusieurs ouvriers, « lesquels ont baillyé et espoudré le haut des voultes, tant du ceur que des chapelles (60 sous tournois). — 1576, paiements à Robert Belot, facteur d'orgues ; — à Jean Lorin, vitrier. — 1577, inhumation de Guillaume Voysin, sieur de la Haye. — Paiements à Jean Doré, menuisier, (119 sous); — à Robert Belot, facteur d'orgues ; — missel acheté 50 sous tournois. — 1578, église houssée en haut et en bas, 60 sous. — 1579, à M. le curé de Saint-Jean pour lui être accordé par chaque an, 100 sous. — 1580, paiements à Robert Liot, compositeur d'orgues (39 livres) : — à Jean Robillard, maçon ; — à Jehan Basin, menuisier, pour avoir relevé et remis un panneau de dessous les orgues (10 livres 10 sous) ; — à Nicolas Le Barbier, facteur d'orgues, pour avoir raccoutré le tremblant, remanié les jeux, refait le gros tuyau de la saqueboute (10 livres tournois); — à Bastien Hébert, vitrier (39 livres); — à Guillaume Millot, libraire, pour 6 processionnaires (4 livres 10 sous). — 1581, Dom Laurent Gossent, signe les comptes comme curé dès le 28 mars 1581. — 1584, inhumation de l'enfant du Général Austin. — Paiement à Romain De Moy, orfèvre, pour un calice doré, les 2 chopinettes et un plat d'argent, (169 livres). — 1585, paiements à Jean Alexandre, maçon, « pour avoir levé et rassy en ligne toutes les pierres et tombes de la nef (15 livres) ; — à Bastien Hébert, vitrier ; — à Jean Titelouse, organiste, 60 livres de gages ; — à un libraire pour avoir relié plusieurs *missaux* (6 livres, 10 sous). — 1586, inhumations de Pierre Hubault, libraire ; — d'honorable dame Marie Rocque, veuve de défunt noble homme Guillaume Voysin, sieur de la Haye. — Paiements à Jean et Richard Bignon, fondeurs ; — à Jean Alexandre, maçon, « pour avoir fait les marches de devant le grand autel pour les faire joindre aux clôtures neuves, mises devant le dit autel et pour eslonguer les cartouches aux 2 bouts du dit autel, pour rapporter les 2 chérubins aux 2 anges des colonnes ; — à Nicolas et Noël Martin, menuisiers, pour avoir fait les clôtures des 2 arches près du maître autel, avec unes grandes armoires au révestiaire ; — la devanture et clôture de devant le maître autel avec les 2 colonnes. » — 1587, dons faits au Trésor « pour avoir permission d'afficher ouvroirs contre les murs de l'église. A Jean Vif, chapelain de la cathédrale, pour avoir noté et écrit plusieurs répons (45 sous). — 1588, paiements à Georges Parnuict, joueur d'instruments, pour avoir sonné de la saqueboute en la partie de la basse-contre aux fêtes de Noël, pour la defaute de la basse-contre (60 sous) ; — à M. Titelouse, organiste. — Frais de la bannière : d'un côté saint Jean-Baptiste ; de l'autre saint Jean-l'Evangéliste ; 2 aunes 3 quarts de damas cramoisi, 22 livres 13 sous, 9 deniers ; frange de soie cramoisie, achetée chez Jean Cavelier, mercier grossier (4 livres 10 sous, 4 deniers); façon, 20 livres ; peinture, 31 livres ; au tourneur pour 2 pommes, 6 sous ; batons dorés, 40 sous. — 1589, inhumation de la veuve de Thomas Deshays, chirurgien. — Paiements à Jean Titelouse et maître Jaspar Petit, organistes (70 livres) ; — à Nicolas Vereul, vitrier ; — à jean Eurry, libraire, pour avoir relié et couvert en 2 volumes les messes et *magnificats*, 25 sous. — « Payé au bailleur de Notre-Dame pour avoir netoyé, espouldré et ballyé l'église, tant en hault que en bas, pour la feste de saint Jehan, 4 livres. »

G. 6720. (Registre.) — In-folio, 872 feuillets, papier relié en parchemin.

1590-1610. — « Troisième livre des comptes du Trésor et Fabrique de l'église de Saint-Jean de Rouen, contenant 20 comptes rendus par les Trésoriers d'icelle, commençant le XXIIe apvril 1590 et finissant à Pasques 1610. » — Trésoriers : Jacques Poetevin, conseiller assesseur en la vicomté de Rouen, 1590 ; — Richard Osmont, 1591 ; — Geuffin Le Maistre, 1592 ; — Noël Cécile, 1593 ; — Guillaume De Geneville, 1594 ; — Thomas Liégeault, 1595 ; — Pierre Du Moustier, 1596 ; — Léon Sadoc, 1597 ; — Jean Lyvet, 1598 ; — Robert Simon, 1599 ; — Esaye Du Busc, 1600 ; — Ma-

rin Hébert, 1601; — Jacques Le Vasseur, 1602; — Jean Hervieu, 1603; — Robert Eurry, 1604; — Pierre Cavelier, 1605; — David Delamare, 1606; — Guillebert Le Fèvre, 1607; — Nicolas Hédouin, 1608; — Pierre Quinel, 1609. — 1590, inhumations du fils d'Abraham Caillouel; — penultième d'avril, de M. Beaufys, de la maison de M. de Fontaine-Martel. — 1591, inhumation, le 24 octobre, de madame de Guenonville. — 1592, nombreuses inhumations. — Louage d'échoppe à Pierre Courant, libraire. — De Jean Cavelier, mercier grossier, demeurant en la maison de sire Jehan Belin, 4 livres tournois pour la permission donnée à sa femme de se servir du banc du dit Belin; — de Nicolas Gaudin, mercier, 2 écus pour un banc en l'allée de la chapelle de la Conception. — Paiements à Jean Alexandre, maçon; — à Melchior De la Haye, tourneur; — à Nicolas Vereul, vitrier (*vitres desermagez* par la ruine du canon). — 1593, paiement à Robert Piquenot, orfèvre. — 1594, paiement à Pierre Le Poulletier, huchier, pour avoir faict et agréé plusieurs sièges et marchepieds et le siège du grand portail (26 sous). — Prix d'un *missal,* 100 sous. — 1595, inhumations de l'enfant de Philippe Alyne, libraire; — de la cousine de Jean Cavelier, mercier. — Vente, pour 22 livres 10 sous, de 2 pièces de toile d'étoupe. — Paiements à un vitrier, pour avoir enchâssé en verre plusieurs *Agnus Dei*, pour servir aux reliques; — à Jean Bignon, fondeur; — à Robert Picquenot, orfèvre. — Parmi les Trésoriers de l'église, Messire Nicolas Langlois, chevalier de l'ordre du Roi, 1er président en sa Chambre des Comptes, Jean Voysin, sieur de Guenouville, notaire et secrétaire du Roi, Octovien Bigot, sieur d'Esteville. — 1596, inhumation de la fille de Louis Brière, libraire. — Paiements à un libraire pour avoir couvert de vélin blanc, plusieurs messes de musique (20 sous); — pour un missel de parchemin, 4 livres, 10 sous. — 1597, inhumation de l'enfant d'Abraham Le Cousturier, libraire. — Dépenses pour la réparation de l'église (102 l. 8 s.). — Paiements à Jean Alexandre, maçon; - journée de manœuvre plâtrier, 10 sous; — au chapelain du danger, 30 sous; — à Timothée Le Dutre, libraire, 11 livres. — 1598, inhumation, le 13 juillet, dans le chœur, de M. Guenet, lieutenant à la Table-de-marbre. — Paiements à Jean Alexandre, maçon. — 1599, paiements à Pierre Le Poulletier, hucher; — à Jean Alexandre, maçon; — à un nommé Hanse, peintre, pour avoir fait *2 armaries*, pour la venue et entrée de monsieur l'archevêque de Rouen (35 sous). — Mention de la maladie du curé Gossent, 4 avril 1600. — 1600, à M. Titelouze pour avoir apporté de Paris plusieurs livres de musique et motets et pour les avoir fait couvrir en vélin blanc, 11 livres 1 sou. — Paiements au *bailleur* de Notre-Dame pour avoir nettoyé l'église tant en haut que en bas, et par les chapelles et images, à la fête saint Jehan, (100 sous); — à Timothée Michel, libraire, pour avoir raccoûtré et recollé *2 missaux* (12 sous). — 1601, au sergent des pauvres pour avoir mis ordre aux pauvres le jour de Pâques. — « Pour ung pouelle faict de nouveau à servir sur le maître-autel, tant en camelot, frange, toile, peinture et autre chose, 32 livres, 6 sous. » — Terres de l'église portées au cimetière Saint-Maur. — Construction de boutiques près l'église. — « A Michel Duhen, maître maçon, pour avoir faict plusieurs modelles et devis d'une porte prétendue faire à l'entrée de l'église pour fermer le portail, 5 livres tournois. » — 1602, paiements à Pierre Le Poulletier, menuisier; — à Etienne Desplanches, sculpteur, pour avoir fait 4 images de plâtre au grand portail (31 livres); — au même, pour avoir reblanchi une autre image au même portail (12 sous). — 1603, à maître Crespin, pour raccoûtrer les orgues, présence de M. de Saint-Jean (le curé), Titelouze et autres, 200 livres. — 1604, inhumation de l'enfant de Crevier, maître de la *Pomme-de-Pin*. — Paiements à Gaspard Petit, prêtre, organiste; — à James, menuisier; — à Guillard, peintre, pour la peinture d'un tableau (60 sous); — à Simon Poulain, orfèvre, pour une coupe d'argent (25 livres 3 sous). — 1605, paiements à Gaspard Petit, organiste; — à Jean Alexandre, maître maçon; — à Romain De Moy, orfèvre, pour 2 chandeliers, d'argent, (375 livres, 6 sous). — 1606, au sergent des pauvres, pour avoir mis ordre aux pauvres le jour de Pâques, (10 sous). — Paiements à Poulletier, menuisier; — à Romain De Moy, orfèvre; — à l'huissier Pradon. — 1607, paiements à Gaspard Petit, organiste; — au seigneur Valleran, facteur d'orgues; — à Pierre Le Poulletier, menuisier. — Compte vérifié par l'archidiacre Behotte. — 1608, inhumation devant le maître-autel, au mois d'avril, de M. de Reuville, conseiller au grand Conseil. — Paiements à Martin Pouchon, marchand; — à Jacob Le Sauvage, serrurier; — à Claude Autin, orfèvre. — 1609, paiement à Gaspard Petit, organiste. — Compte approuvé par l'archidiacre Behotte.

G. 6730. (Registre.) — In-folio, 497 feuillets, papier, relié en parchemin.

1611-1620. — « Quatrième livre des comptes du Trésor et Fabrique de l'église de Saint-Jean de Rouen, contenant 10 comptes rendus par les Trésoriers d'icelle,

commençant le 14e jour d'apvril 1610, et finissant à Pasques 1620. » — Trésoriers : Nicolas Carré, 1611 ; — Noël Auber, 1612 ; — Nicolas Gaudin, 1613 ; — Etienne Boudard, 1614 ; — Philippe Le Coq, 1615 ; — Jacques Behotte, 1616 ; — Léon Sadoc, 1617 ; — Jean Daumaille, 1618 ; — Louis Coste, 1619 ; — Thomas Duquesnay, 1620. — Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — 1610, le 9 juin, « paié à M. Samuel, peintre, pour une douzaine et demie d'armoiries pour le service du feu roy, que Dieu absolve, 10 livres. » — 1611, 57 inhumations. — « Reçu, le 8 de mai 1611, de Me Raoul, pour l'inhumation d'un gentilhomme de la Basse Normandie, décédé en la maison où pend pour enseigne l'*Ymage Saint Martin*, rue Sénécaux, 3 livres. » — 2 novembre, pour l'inhumation de la femme de Nicolas Gaudin, 4 livres ; — 26 mars, pour l'inhumation de la fille de Hannibal Léger, 20 sous. — Payé pour un *manuel reformé*, 30 sous. — Paiements à Pierre De la Follie, menuisier, pour la barrière du portail Saint-Antoine ; — à Alexandre, maçon. — « Pour avoir fait porter au cimetière de Saint-Mor, les terres de la petite estre, et à la femme de Pierre Absolue qui a vacqué une journée pour les porter en la rue, 55 sous. » — Compte signé par Dom Antoine Thierry, curé de Saint-Jean. — 1612, 32 inhumations. — Paiements à Gaspard Petit, organiste ; — à Jacques Le Vieil, vitrier (65 livres ; 30 livres). — Réparations du clocher, visité par Jean Couvé, Pierre Chemin, Outren, charpentiers ; — coquet acheté chez un dinant, 18 livres ; — au peintre qui le dora, ainsi que les 3 pommes de la croix, 15 livres. — Ardoise d'Angers achetée pour le dit clocher à raison de 21 livres le millier. — Boyvin, charpentier, entrepreneur des travaux, payé 25 sous par jour ; les hommes, au nombre de 4, payés 20 sous par jour. — Compte approuvé par M. Dorcemaine, curé de Saint-Patrice, commis par le grand vicaire pour l'absence du grand archidiacre. — 1613, 46 inhumations. — Paiements au sergent des pauvres, pour avoir mis ordre aux pauvres le jour de *Pâques*, 10 sous ; — à Philbert Du Mesnil, vitrier ; — à Boyvin, charpentier ; — à Eustache Le Tellier et Pierre De la Follie, menuisiers ; — à Piquenot, orfèvre ; — à Michel Daoust, maçon. — « Payé à ung paintre (Josias Fortin), pour avoir paint la tour de Saint-Jean, le dessus du chœur et le chancel avec l'ymage de l'ange qui est posé sur le hault du portail de la dite église, pour le vin du marché, 20 sous ; pour ce travail, 48 livres. — Le 8 aoust, au peintre qui a peint le beffroy, qui est à la tour de Saint-Jean, où sont posées les cloches, 4 livres 10 sous ; — à Jacques Goullard, batteur d'or, pour avoir fourni 5 quarterons d'or pour mettre sur la robe de l'ange, 75 sous ; — à Nicolas Mauger pour avoir racoûtré le dit ange de plusieurs coups d'arquebuse et y avoir mis ung diadesme, 7 livres 10 sous. » — 1614, 47 inhumations ; — reçu pour M. d'Esteville, ancien conseiller et échevin de cette ville, 6 livres 8 sous. — « Pour avoir fait housser et nettoyer l'église, à la feste de saint-Jehan, 60 sous. » — Paiements à Piquenot, et Jacques Tourny, orfèvres ; — à Touzé, fondeur ; — à Jean Pinchon et Viel, vitriers ; — à Jean Alexandre, Jacques Daussy, maçons ; — « à Pierre Bremontier, imaginier, pour avoir nettoyé et raccoûtré tous les images de l'église (9 livres). » — 1615, 69 inhumations. — Inhumations d'un enfant de Jean Le Houx ; — de la fille du sieur Gaudin ; — de la femme du capitaine Hébert. — 200 livres données par M. de Camp-Héroult, pour être déchargé de la charge de Trésorier. — Paiements à Gaspar Petit, organiste ; — à Alexandre, maçon ; — à Jean Boudin, maçon (57 jours à 20 sous ; raccoûtrement des jointures des voûtes) ; — à un autre maçon, payé à raison de 18 sous par jour ; — à Nicolas Bardin, menuisier, pour avoir agrandi la chaire où se font les prédications et le prône (27 livres) ; — au même, pour avoir dressé un modèle d'un tabernacle (4 livres) ; — à maître Michel Lourdel, par avance sur les 800 livres et 24 livres de vin, qui lui furent accordées pour avoir fait le tabernacle (200 livres) ; — aux menuisiers pour avoir fait les 7 *confessionnaires* (82 livres). — Terres portées à Saint-Maur. — Façon de 2 armoiries pour l'entrée de Monsr l'archevêque (35 sous). — 1616, 51 inhumations. — Inhumations, le 22 janvier 1617, de M. Caulier, conseiller au bailliage de Rouen ; — le 10 mars suivant, de Marin Hébert, ancien Trésorier. — Vieux *confessionnal*, vendu au Trésor de l'église de Saint-Pierre-du-Châtel, dont était Trésorier Abraham Cailloué. — Ornements prêtés à la confrérie des Orengers pour le jour de la Notre-Dame des Neiges. — « Deniers receus pour les donations faites lors de la bénédiction des cloches qui ont esté fondues durant la dite année : La petite cloche bénite, le 21 mai, par Domp Anthoine Thierry, curé ; parrain, Jacques Daumaille, Trésorier moderne ; marraines, Marie de Houdemare, femme de Léon Sadoc, et Marguerite, femme Coste ; nommée Marie. — Grosse cloche ; parrain, Jacques Voysin, sieur de Camp-Héroult, conseiller au Parlement ; marraine, Ysabeau de Hanyvel, veuve du feu sieur de Fresquiennes, baron du Bec-Crespin ; nommée Elisabeth. — Seconde cloche : parrain, Nicolas

Romé, sieur de Fresquiennes, baron du Bec-Crespin, conseiller au Parlement; marraine, Marie Bretel, veuve du feu sieur de Reuville, en son vivant, conseiller au Grand Conseil; nommée Marie. — 3e cloche: parrain, Thomas Liégeault, ancien Trésorier; marraine, Anne Le Villain, femme d'honorable homme Pierre Caulier, ancien Trésorier; nommée Anne. — « Pavillon pour couvrir le tabernacle d'un contre-autel et de 2 petits rideaux devant les 2 tableaux du dit tabernacle, le tout de camelot cramoisi violet, bandé de passement à jour mêlé blanc et violet, donné par David Delamare.— Deux grands rideaux de camelot cramoisi violet, bandés de passement de soie blanche et violette mêlé à jour pour mettre aux grandes verges de fer aux 2 côtés du dit tabernacle, donnés par Pierre Quinel. —Deux autres grands rideaux de damas cramoisi rouge, bandé de passement d'or fin, faits faire par Sadoc pour la décoration du même tabernacle. » — Paiements à Pierre Le Poulletier, menuisier, « pour avoir refait la fourme des orgues »; — à Robert Piquenot et au sieur Le Marchand, orfèvres; — à Pierre Le Sénécal, sculpteur, pour avoir remis un bras neuf au grand crucifix, icelui peint et mis en couleur, 9 livres; — à Alexandre et Jean Papillon, maîtres maçons; — à Guillaume Robin, serrurier; — à Pelé, brodeur; — à Michel Lourdel, sculpteur (parpaie, 624 livres); — à Jean Papillon, maître maçon, « pour avoir démoli et réédifié la muraille de derrière le maître-autel et l'avoir creue de longueur de 16 pouces, chacun bout, garni la distance dont la dite muraille a été reculée du dit autel, avoir entaillé la place en la chapelle de la Vierge Marie pour y placer le grand tableau estant sur le maître-autel, etc. . (34 livres); — à maître Hubert Fosse, menuisier, pour avoir allongé les 2 bouts du maître-autel, fait un grand châssis pour tendre les contre-autels, placé en lieu plus convenable les 2 colonnes étant devant le maître-autel; — à Le Clerc, serrurier, pour avoir ferré l'encastillement du dit autel;— au sieur Pelé, brodeur, pour avoir allongé le contre-autel de damas blanc, etc.; — à Nicolas Buret, Nicolas Juppin, fondeurs de cloches; — à Guillaume Boyvin, Pierre Dumoustier, charpentiers, pour la construction de la tour carrée de charpenterie avec son comble, fermée en un espy, posé et assis sur la grande tour de pierre. » — Cloches visitées par Nicolas Juppin et François Bignon, maîtres fondeurs; — par Gaspard Petit, organiste de la paroisse et par des musiciens. — Travaux de charpenterie vérifiés par Jean Couvé et Robert Otren. — 1617, 54 inhumations. — Inhumation, le 26 août, de Nicolas Gaudin, ancien Trésorier (5 livres). — « A Pierre Absolue, pour une année de ses gages, pour avoir vaqué à allumer le luminaire, donner ordre aux enfants des pauvres durant le service, nettoié et ballié l'église. » — Pigeon blanc et oiseaux le jour de la Pentecôte. — Eglise tendue de tapisserie, le jour saint Jean. — Au sergent des pauvres pour avoir mis ordre aux pauvres le jour de Pâques, néant. — Au greffier de M. l'archidiacre, pour avoir souscrit l'approbation du compte, 10 sous. — Paiements à Jean Alexandre, et Jean Papillon, maçons; — à Jean Couvé, charpentier; — à Le Marchand, orfèvre, pour un soleil neuf (150 livres); — à Jean Benard, maître menuisier; — à Pierre Dauten, maître tapissier; — à Nicolas Juppin, maître fondeur. — 1618, 39 inhumations. — Inhumation, le 9 juin, de madame de Fresquiennes. — Paiements à Le Marchand, orfèvre; — à Alexandre, maçon, pour avoir baillé une pierre de Vernon, « pour mettre au chœur sous le lieutrin en façon de petite tombe »; — à Massias Mauclère, menuisier, pour avoir remanié tous les ais du plancher du chœur (18 livres). — 1619, 39 inhumations. — Paiements à Lourdel, pour le tabernacle (50 livres); — à Guillaume Le Vieil, vitrier, pour avoir refait une vitre en la chapelle de Notre-Dame de Pitié (6 livres); — à Pointel, menuisier, pour façon de 2 grandes portes de l'aître (60 livres). — Compte approuvé par Behotte, grand archidiacre.

G. 6731. (Registre.) — In-folio. 771 feuillets, papier. couvert en parchemin.

1620-1630. — « Cinquième livre des comptes du Trésor et Fabrique de l'église de Saint-Jean de Rouen, contenant 10 comptes rendus par les Trésoriers d'icelle, commençant le 22 avril 1620 et finissant à Pâques 1630. » — Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers: Jean Videbien, 1620; — Guillaume Delamare, 1621; — Antoine Thorel, 1622; — Nicolas Le Chandelier, 1623; — Jean Parent, 1624; — Vincent Hérouard, 1625; — Pierre Linel, 1626; — Mathieu Simon, 1627; — Louis Guillard, 1628; — Robert de La Fosse, 1629. — 1620, 49 inhumations. — Inhumation, le 2 novembre, de la femme de Daniel Le Cousturier, libraire. — Bénédiction, le 19 novembre, par le curé Antoine Thierry, de la petite cloche nommée Marie. Parrain, Guillaume Delamare; marraine, Marie Vassagne. Paiements à Jean Laurent, voyeur, qui visita l'ouvrage de pavage devant l'église, fait aux frais de la Fabrique; — à Pierre Mahieu, maître-fondeur; — à Pierre Le Marchand, orfèvre. — « A l'occasion de la maladie

contagieuse arrivée à aucuns des presbtres de la dicte église, plusieurs lavandières avoient refusé à prendre le linge qui avoit servi aux dits prebstres; » linge porté à éventer sous les voûtes de l'église. — « Remonstre le comptable que, à raison du décès de feu M. Gaspar Petit, organiste de la dite église, il avoit été advisé par les sieurs curé et Trésoriers d'en eslire ung aultre, et, s'estant présenté deux, l'un nommé Jolliet, et l'autre Levesque, avoit esté advisé par les dits sieurs curé et Trésoriers de prier... 3 musiciens et 3 organistes, afin de par eulx eslire le plus capable, ce qui avoit esté faict et trouvé que le dit Jolliet estoit le plus suffisant, ausquelz musiciens et organistes fut paié, de l'advis des dits sieurs curé et Trésoriers, assavoir à Mr Nicolas Le Clerc, musicien, 3 livres 4 sous, à Me Lazare Yves, musicien, 3 livres, 4 sous, à Me Pierre Le Febvre, organiste, 3 livres 4 sous, à Jean Mansel, organiste, néant; à Me Marin Hédouin, clerc de la dite église, musicien, néant, pour ce qu'il n'a rien voulu prendre. » — 1621, 31 inhumations. — Inhumation, le 21 décembre, du fils du sieur de La Haie-Voisin, « et a esté dict par Me Rollin, que le dit sieur Voisin n'avoit voulu rien donner pour l'ouverture de la terre, disant qu'il avoit une chapelle à Saint-Jean, pour ce néant. » — Paiements à Vincent Jolliet, organiste (pour un an, 80 livres); — au curé et à 8 chapelains, y compris le vicaire et le clerc; — à Josias Le Grand, menuisier, pour avoir adjusté 2 tableaux aux 2 côtés des orgues; — au sieur Dumont pour avoir raccoûtré les orgues, (180 livres); — à Jean Briant, vitrier. — Pour la façon d'un confessionnaire de bois de chêne pour le curé; pour le bois, 36 livres, pour la ferrure, etc... 5 livres. — 1622, 50 inhumations. — Inhumations, le 1er septembre, de Jacques De Halley, maçon, 5 sous; — le 20 septembre, du sieur et dame Bihorel, inhumés à Saint-Maur, 20 sous; — le 3 décembre, de la femme du sieur Dumesnil, libraire, 3 livres. — « Receu de la femme de Charles Dupuis, pour la permission à elle donnée, de mettre un marche-pied à l'église. 10 sous 8 deniers. — Se charge le comptable de la somme de 30 livres qu'il a donnez au Trésor pour avoir esté exempt de blanchir le linge durant l'année de son compte; — de 60 livres par luy données pour l'exemption et remerciement de deux processions et charge des cueilleresses durant sa dite année (l'une de ces processions avait lieu le mardi des fêtes de la Pentecôte). » — Paiements à Georges Daoust et Noël Le Retour, maçons; — à Josias Le Grand, menuisier; — à Le Marchand, orfèvre; — à Minedorge, vitrier; — à Jolliet, organiste. — 1623, 40 inhumations. — Inhumations, le 30 avril, de Marie de Driencourt; — le 30 juillet, de Marie Le Maistre, inhumée aux Cordeliers; — le 3 janvier 1624, de la demoiselle femme du sieur Domingo Perera, portugais, enterrée aux Cordeliers. — Paiements à Mallard, pour avoir mis en couleur la table d'autel de la chapelle de la Vierge; — à M. Le Prevost, pour avoir translaté en français les indulgences pour la fête saint Louis, et en avoir signé 450 exemplaires (3 livres 4 sous). — 1624. 44 inhumations. — Paiements à M. Le Marchand, orfèvre, « pour avoir fait ung ymage de M. saint Jean avec 2 viroles d'argent (6 livres 17 sous) »; — à Bardin et Poulletier, menuisiers. — 1625, 44 inhumations. — Inhumations, le 16 avril 1625, de l'enfant de Noël De la Noe, lunetier, 8 sous; — de la femme du sieur Perrera, portugais, enterrée aux Cordeliers (3 livres). — Paiements à Massias Poulletier, menuisier. — 1627, 46 inhumations. — Inhumations de Sébastien Tubeur, ferreur d'aiguillettes; — du sergent Tiregorge; — de la fille d'Octovien Lévesque; — de l'enfant de Gringore Granderie, menuisier. — Reçu de M. Bense, médecin, absent, à cause de la contagion, « à ce que l'on eust à lui conserver le banc de sa femme pendant son absence, 6 livres 8 sous. » — Paiement à Henri Vaignon, facteur d'orgues (30 livres). — 1627, 39 inhumations. — 1628, 56 inhumations. — Inhumations de Martin Petit, prêtre; — du frère du maître des *Trois-Soleils*. — Paiements à Georges Lévesque, organiste de l'église (120 livres); à Jacques Gravois, maçon. — 1629, 57 inhumations. — Le 21 janvier 1630, reçu de MM. Robert pour l'inhumation de M. Robert leur frère, 18 livres — Payé au sieur Coste, libraire, ancien Trésorier, pour 2 bréviaires pour l'année et 6 processionnaires, en tout, 16 livres 10 sous.

G. 6732. (Registre.) — In-folio, 812 feuillets, papier, relié en parchemin.

1630-1647. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Jacques Forthomme, 1630; — Nicolas Carré, 1631; — Guillaume Pigerre, 1632; — André Gueroult, 1633; — Pierre Baron, 1634; — Timothée Hubert, 1635; — Jean Carrel, 1636; — Charles Mey, 1637; — Charles Vallée, 1638; — Pierre Beneult, 1639; — Jean Thibault, 1640. — Charles Le Coq, 1641; — Jacques Cavelier, 1642; — Nicolas Boüette, 1643; — Philippe Le Bailly, 1644; — Jean Duquesnay, 1645; — Philippe Le Coq, 1646. — 1630, 62 inhumations. — Paiement à Terrier, « fleurier, pour le pain de cène qu'il a livré le jour de Pasques et semaine sainte, 60 sous. — Pour

avoir fait housser et netoier l'église au jour et feste saint Jehan-Baptiste, 6 livres. — Paiements au sieur Hallé, orfèvre ; — à Pierre Cousture, voyeur ; — à Nicolas Le Febvre, faiseur d'instruments de musique.— « Marché avec Jacques Gravois, maître maçon, pour hausser la tour sur la mesme forme qu'elle étoit commencée » ; emploi de pierre de Saint-Leu, du Val-des-Leux, de Vernon ; prix, 4,200 livres. — Nouvelle délibération pour un exhaussement de 2 pieds en plus ; ponson de cidre, acheté pour les ouvriers de la tour, 21 livres. — 1631, 87 inhumations. — Inhumations, le 13 juillet, d'un petit enfant de Laurence Hermillon, femme d'un crieur d'almanachs, 6 sous ; — le 20 septembre, d'un petit enfant de Jacques Cavelier, mercier, 30 sous ; — le 25 septembre, du sieur Simon Le Bailly, 6 livres. — Paiements à Henri Marquis, maître maçon, pour avoir relevé toutes les tombes de l'église (125 livres) ; — à maître Jacques Gravois pour parpaie de la tour (70 livres) ; — à Jean Bernard, menuisier. — 1632, 44 inhumations. — Paiements à Claude Le Messier et Noël Le Court, brodeurs ; — à Pierre Le Marchand, orfèvre ; — à Lévesque, organiste ; — à Nicolas Roussel, menuisier ; — à Martin Le Poulletier, autre menuisier, pour avoir raccourci les carolles du chœur. — 1633, 41 inhumations. — Paiements à Jean Briard, vitrier ; — à Le Messier, brodeur ; — à Pierre Le Poulletier, maître menuisier ; — à Me Noël Jouvenet et Pierre Petit, maîtres gardes du métier de peintre sculpteur, pour avoir visité les ouvrages de peinture, exécutés par Jean Gaillard et Nicolas Petit (4 livres). — 1634, 51 inhumations. — 1635, 35 inhumations. — Paiements à Philippe Goust, vitrier ; — à Lévesque, organiste ; — à Pierre Le Poulletier, menuisier ; — à Nicolas Buret et Nicolas Jupin, maîtres fondeurs. — 1636, don fait par la confrérie de saint Roch, pour la décoration de la sacristie. — 56 inhumations. — Paiements à Pierre Le Poulletier, menuisier, pour la menuiserie de la sacristie, (95 livres) ; — à Jean Bezoche, vitrier (93 livres) ; — au sculpteur qui a fait une figure de chérubin dans la sacristie et 3 figures d'anges aux 3 premiers amortissements du côté de l'autel de Notre-Dame de Pitié vers Saint-Antoine, 5 livres, 15 sous ; — « à celui qui mène le chariot de la Madeleine, pour 2 ballenées de terre en la dite église, pour porter au cimetière Saint-Mor, 20 sous. » — 1637, 67 inhumations ayant produit au Trésor, 68 livres, 14 sous, 8 deniers. — Inhumation de noble homme Guillaume du Ver, 40 sous. — Paiements à Henri Marquis, maçon, pour avoir raccoûtré le pied de la croix qui est du côté du Neuf Marché, (45 sous) ; — à Christophe Du Boys, maître faiseur d'orgues, pour 4 soufflets aux orgues (330 livres 4 sous). — 1638, 57 inhumations ayant produit au Trésor 96 livres 5 sous. — Inhumations, le 2 juillet, de l'enfant de Cavelier ; — le 21 septembre, de M. d'Atriaumont (Duhamel de Latréaumont), maître des comptes (4 livres) ; — le 18 octobre, de Mathieu Varembault, ancien chirurgien ; — le 8 avril 1639, de M. Guenouville la Haie, secrétaire (4 livres). — Paiements à Georges Lévesque, organiste (150 livres de gages par an) ; — aux enfants de chœur pour avoir aidé à chanter, (6 livres) ; — à Henri Marquis, tombier de l'église (4 livres) ; — à Philippe Le Peley, brodeur ; — à Jean Bezoche, vitrier ; — à Pierre Le Poulletier, menuisier. — « A ung sculpteur, pour avoir refaict 2 bras à l'ymage de monsieur sainct Jehan, l'un au portail, et l'autre au coing de la dite église (70 sous). — « Au charetier de la Madeleine, pour avoir porté 4 benelées de terre à Saint-Maur, 32 sous, et au Marquis, pour les avoir chargez, 10 sous. » — 1639, 66 inhumations, ayant produit pour le Trésor, 88 livres, 14 sous. — Paiements à Jean Besnard, maître peintre, à Rouen, pour avoir peint une bannière (53 livres) ; — à Philippe Le Pelé, maître brodeur ; — aux sieurs Jean et Henri Cavelier, marchands merciers grossiers, pour vente de damas de Gênes, cramoisi rouge, destiné à la dite bannière, 27 livres ; à Pierre Le Poulletier, menuisier ; — à Jacques Chapelle, maître maçon. — Terres de l'église portées au cimetière Saint-Maur. 1640, 39 inhumations, ayant produit au Trésor 96 livres, 8 sous, 3 deniers. — 1641, 57 inhumations ayant produit au Trésor 90 livres, 16 sous, 6 deniers. — Paiements « à François-Maurice, fleurier, pour avoir fourni le pain de sesne, tant pour la sepmaine sainte, que le jour de Pasques, 45 sous. — 1642, 61 inhumations. — 1643, de M. Scott pour un banc en la chapelle de la Conception, 50 livres. — 51 inhumations, ayant produit au Trésor 79 livres, 5 sous. — Paiements au charretier de la Madeleine, pour transport de terres au cimetière Saint-Maur, 16 sous ; — à Guillaume Le Vieil, peintre, pour 36 armoiries pour la célébration du service du feu Roi (18 livres). — 1644, 59 inhumations ayant produit au Trésor 93 livres 13 sous. — Inhumations, le 23 août, de M. Cavelier, 60 sous ; — le 27 mars 1645, de la petite fille de M. Scott, (60 sous). — Paiements à Morel et Juppin, fondeurs ; — à Le Marchand, orfèvre. — 1645, 79 inhumations, ayant produit au Trésor 115 livres 2 sous. — 1646, 48 inhumations ayant produit au Trésor 92 livres, 10 sous. — Inhumation, le 17 février 1647, du capitaine Carrel (60 sous). — Achat d'un pot de Valence à fleurs, 20 sous.

G. 6733. (Registre.) — In-folio, 633 feuillets, papier, relié en parchemin.

1647-1665. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Vincent Le Maistre, 1647. — Charles Voisin, sieur de Guenonville, 1648 ; — Nicolas Vallée, 1649 ; — Jean Mouchel, 1650 ; — Guillaume Sous-la-Mare, 1651 ; — Oger le Danois, 1652 ; — Louis Ruffy, 1653 ; — Jacques De la Rue, 1654 ; — Robert Le Vavasseur, 1655 ; — Pierre Auber, 1656 ; — Louis Costé, 1657 ; — Guillaume Vaultier, 1658 ; — Pierre Beneult, 1659 ; — Jacques Martel, 1660 ; — Jean Parent, 1661 ; — Nicolas Canu, maître apothicaire, 1662 ; — Jacques Le Vavasseur, 1663 ; — Philippe Le Baillif, 1664. — 1647, 70 inhumations, ayant produit pour le Trésor 139 livres 9 sous. — Paiements à Le Marchand, orfèvre, pour achat de calices, de bassins, de burettes d'argent. — « Frais faits pour le poisle de l'église ; achat de velours rouge cramoisi de Milan et d'or plat, de passement d'or et de soie rouge ; 20 noms de Jésus appliqués au dit poisle, 4 calices portés par les anges, 8 étoiles d'or, roses et paillettes d'or. » — Frais faits pour 2 chasubles de feraudine verte, pour une chasuble de moire verte, pour trois chasubles de camelot violet. — « Pour avoir faict aporter le pannier et autres inventions de Saint-Ouen, pour nettoyer l'église de Sainct-Jean, 70 sous. — A Marquis, maçon, lui et ses gens, pour avoir nettoyé et houssé l'esglise par les voultes, 8 livres. — Au vitrier qui a faict une vitre neufve à la chapelle de la Vierge, 70 livres. — Pour un fragon pour housser l'église. » — 1648, 77 inhumations. — Pour le pigeon blanc du jour et fête de Pentecôte, 10 sous. — 1649, 55 inhumations ayant produit pour le Trésor 70 livres. — « Pour le pain de cesne, 60 sous. — Pour un pot de valence à fleurs, servant sur l'autel, 20 sous. — A Etienne Neuville, maitre sculpteur, 6 livres, tant pour ung ymage de la Vierge et un de saint Jean, que pour avoir raccommodé et mis en état plusieurs autres figures, attendu que ce comptable en a faict don, néant. » – 1650, 105 inhumations, ayant produit pour le Trésor 173 livres. — « Payé à Nicolas Pinchon, maitre esplinguier, pour avoir nettoié les grilles de fil d'eschard qui sont devant les vitres du costé de Saint-Anthoine, 10 livres. » — 1651, 36 inhumations ayant produit pour le Trésor 71 livres 15 sous. — A Georges Geffroy, maître menuisier, pour façon de bancs, 25 livres 4 sous. — Achat de 16 carreaux de pierre de Caen pour le pavé de l'église. — Paiements à Bezoche, vitrier ; — à Thomas Morlet, facteur d'orgues ; — à Pierre Guerpin et Laurent Le Poulletier, menuisiers. — 1652, 62 inhumations. — Paiements à Henri Gosset, maître maçon, pour réédifications aux galeries de dessus les chapelles de l'église ; pour avoir démoli et coupé plusieurs pierres de dessus le grand portail pour faire place aux mouvements des orgues ; — à Noël d'Yvetot, autre maçon ; — à Pierre Guerpin et Laurent Le Poulletier, menuisiers, pour avoir fait le positif et galerie étant devant le buffet de l'orgue, façon de leur métier et ouvrage de sculpteur, 750 livres ; — à Thomas Morelet, pour la refaçon des orgues, 600 livres ; — à Pierre De la Follie, menuisier, pour bois de Caen, employé aux orgues, 24 livres 4 sous ; — à Guillaume Le Thuilier, autre menuisier, employé au travail du buffet des orgues 25 sous par jour ; — à M. Le Marchand, orfèvre ; — à Pierre Morisset, serrurier. — 1653, 77 inhumations ayant produit pour le Trésor 117 livres 17 sous. — Inhumation, le 10 juin, de M. Le Chevalier, prêtre, prieur de la maison-Dieu de Saint-Lô en basse-Normandie. — Paiements à Henri Gosset, maçon ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier ; — à Guillaume Barré, sculpteur, pour avoir fait la sculpture du buffet des orgues 30 livres ; — à Thomas Morelet, facteur d'orgues, 400 livres. — 1654, 51 inhumations ayant produit pour le Trésor 99 livres. — Payé à Nicolas Bellier, pour avoir joué et conduit le serpent, 7 livres 10 sous. — 1655, 25 inhumations ayant produit pour le Trésor 48 livres, 5 sous. — Paiements à Guillaume Auber, prêtre, chapelain et organiste, 100 livres : — aux enfants de chœur, 6 livres. — Dépense pour la façon des orgues, suivant le marché fait avec Thomas Morelet, facteur d'orgues, moyennant 3,020 l., 8 janvier 1652. — « Pour un boisseau de pain de sesne distribué au banc des reliques par Madame Costé, 60 sous. — Pour un boisseau de pain de sesne, distribué au banc des reliques, par le comptable pendant la 1re année de sa charge, 60 sous. » — 1656, 25 inhumations ayant produit pour le Trésor 46 livres. — 1657, 58 inhumations. — Paiements à Robert Le Vieil, vitrier ; — à Nicolas Buret et Jeuffin Mauger, maitres fondeurs ; — à Gratien Homo, orfèvre ; — à Henri Gosset, maitre maçon. — Terres portées au cimetière Saint-Maur. — « Payé pour 2 canons à dire les saintes messes à l'esglise, la somme de 6 livres. » — 1658, 33 inhumations ayant produit pour le Trésor 63 livres 10 sous. — Terres et vidanges de l'église portées au cimetière Saint-Maur. — 1659, 32 inhumations ayant produit pour le Trésor, 46 livres 5 sous. — Paiements

à Guillaume Auber, prêtre, chapelain et organiste. — Paiements à Jean Cavelier, pour fourniture de damas blanc (7 livres 10 sous); — à Pierre Le Poulletier, menuisier; — à M. Maurry, avocat, pour une consultation (30 sous); pour une autre (15 sous). — 1660, 46 inhumations ayant produit pour le Trésor 70 livres, 9 sous. — « Payé à (nom en blanc), peintre, pour avoir doré l'image de le Vierge et l'ange qui se mettent sur le banq des reliques lorsqu'on les tient, la somme de 10 livres, laquelle somme le comptable ne tire en ligne, et la donne à l'église, néant. » — 1661, 46 inhumations. — 1662, 46 inhumations. — Paiements à Jean Le Mire, orfèvre; — à Touzé, fondeur; — à Mr Michel Foullon, vitrier, pour avoir mis 5 panneaux de vitre peinte en plomb neuf. — Pour le pigeon blanc du jour de la Pentecôte, 18 sous. — 1663, 33 inhumations. — Inhumation de la mère et de la sœur de M. Auber, organiste, 6 livres; — d'un pauvre du Pays-Bas, 20 sous; — pour l'inhumation de l'enfant de M. Pigny, 12 sous. — 1664, recette des bancs, 48 livres 10 sous. — 26 inhumations ayant produit pour le Trésor, avec les bouts-de-l'an, 92 livres, 5 sous. — Paiements à Michel Foulon, maître vitrier; — à Jacques Tourny, orfèvre; — à Pierre Touzé et Pierre Bignon, fondeurs. — Pour un pigeon blanc le jour de la Pentecôte, 10 sous. — Pour un boisseau de pain de cène distribué au banc des reliques par madame Parrant, Trésorière, 3 livres. — Tous les comptes commencent par la formule *In Nomine Domini*. — Compte de 1656, vérifié par Mr. R. Le Cornier, grand archidiacre, qui ordonne, le 3 avril 1658, « qu'à l'avenir, en portant le Saint-Sacrement aux malades, l'on se servira du petit poesle, qui sera porté par 2 pretres ou autres personnes qui seront préposées à cet effet. Peu auparavant, le clerc sonnera la cloche pour donner le signal, à ce que l'on se rende en temps nécessaire en la dite église. » — Comptes de 1660-1664, vérifiés par Mr Antoine Gaulde, grand archidiacre.

G. 6734. (Liasse.) — 5 cahiers, papier, relié en parchemin, comprenant 231 feuillets.

1665-1670. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : François Le Maître, 1665; — Jacques Parent, 1666; — Louis Le Buffier, marchand, 1667; — Jean Cannet, 1668; — Jacques Michel, 1669. — N. Vallée, curé après Thierry. — 1665, 31 inhumations ayant produit pour le Trésor 104 livres. — Paiements à Michel Foullon, vitrier; — au sieur Le Vasseur, tapissier, pour avoir raccommodé les abat-vent de l'église et y avoir mis de la corde neuve (7 livres). — Pour le service de feu M. le curé, 8 livres. — 1666, 56 inhumations ayant produit pour le Trésor 117 livres, 11 sous. — Inhumations, le 28 août, de la femme de messire Louis Voisin, écuyer, sieur de Saint-Paul, conseiller au Parlement; — le 29, de l'enfant d'honorable homme Jacques De la Reüe, ancien Trésorier (28 sous); — le 1 novembre, de Jean de Vironceau (1 livre). — Le 4 du même mois, inhumation de l'enfant d'honorable homme Philippe Le Baillif le jeune, ancien Trésorier, 30 sous. — Paiements à Marin Le Court, maître maçon; — à Jean Bellier, libraire; — à Lagenet, orfèvre. — Pour un pigeon blanc, le jour de la Pentecôte, 10 sous. — 1667, 35 inhumations ayant produit pour le Trésor 132 livres, 15 sous. — Inhumation, le 15 avril, de madame Le Danois (5 livres); — le 16 avril, de madame Cavelier, enterrée à Notre-Dame de la Ronde (2 livres 10 sous); — le 12 octobre, de M. Cavelier, en son vivant, Trésorier de la paroisse (6 livres); — le 24 décembre, de madame la présidente De la Barre (8 livres) — Paiements au fossier de l'église pour avoir amassé de la terre pour remplir les fosses, lorsque l'on enterre les morts (10 sous); — à Marin Le Court, maître maçon; — à Michel Foulon, vitrier. — « Payé pour un boisseau de pain de cœne, distribué au banc des reliques par madame Michel, Trésorière, 3 livres. — Au sieur Nicolas Le Machois, cirier, 20 livres, 5 sous pour les bougies délivrez aux sieurs curé, prebstres et Trésoriers, pour assister à la procession du Saint-Sacrement et lorsqu'on le porte aux malades de la paroisse, les dites bougies converties au lieu de bouquets qui se distribuoient le jour et octave du Saint Sacrement (20 livres 5 sous). » — Il n'est plus fait mention du pigeon du jour de la Pentecôte. — 1668, 34 inhumations. — Inhumations, le 13 avril, de M. de Gonfreville; — le 10 mai, de M. Ballay, prêtre; — le 19 du même mois, du sieur Hubert; — le 6 juillet, de M. Robert; — le 28 octobre, du sieur Séjourné; — le 28 décembre, de M. Tubœuf. — Paiements aux sieurs Pierre et Nicolas Guerpin, menuisiers à Rouen, pour le denier à Dieu et marché fait avec eux pour l'ouverture du chœur (3 livres 15 sous); — aux mêmes, pour l'ouverture et les bancs du chœur, suivant le marché du 15 mai 1668 (420 livres); — au sieur Le Marchand, orfèvre; — à Michel Foulon, vitrier; — à Jean Le Couplier, et Le Sauvage, serruriers. — Pour le bâton d'une pique pour pendre le voile du crucifix, et pour une corde

pour le rideau du chœur (1 livre 9 sous). — 1669, « a esté cueilly par les cueilleresses de M. Liot, Trésorier, pour la veille et jour de la Nativité saint Jean, la somme de 33 livres ; — par les Trésoriers en charge, aux festes solennelles et aux reliques, 41 livres 13 sous ; – par M. le curé et les Trésoriers en charge, pour le linge et entretenement d'icelluy proche la semaine sainte de cette année aux maisons des parroissiens, 32 livres 8 sous ; — aux bassins de la grande table, le jeudi et samedi saint et le dimenche de Pasques 6e d'avril 1670, par Madame Viricel et la femme du comptable, 48 livres, 18 sous. » — 41 inhumations. — Inhumations, le 25 avril, de M. Asselin, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, ancien Trésorier ; — le 23 septembre, de M. Henault ; — le 13 octobre, de madame Le Nostre. — Paiements à M. Auber, prêtre, chapelain, organiste ; — à Le Hec, menuisier ; — à Desnos, orfèvre. — « Pour un boisseau de pain de cesne, distribué au banc des reliques par madame Viricel, 3 livres. »

G. 6735. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 255 feuillets.

1670-1675. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Guillaume Liot, notaire royal à Rouen, 1670 ; — Jean Viricel, 1671 : — Pierre Davoult, 1672 ; — Nicolas Lamulle, 1673 ; — Adrien Le Vavasseur, 1674. — 1670, 71 inhumations. — Inhumations, le 8 février, du sieur Hellot ; — le 12 juillet, du sieur Le Baillif, porté à Saint-Michel ; — le 26 juillet, du sieur Auber, prêtre (organiste de l'église) ; — le 25 septembre, du sieur Le Baillif, Trésorier. — Paiements, à François Hugo, sous-diacre, habitué en la paroisse, nommé pour toucher l'orgue, au lieu du feu sieur Auber ; — à Pierre et Nicolas Guerpin, menuisiers, en diminution du marché par eux fait, pour la construction d'une chaire à prêcher donnée à l'église par M. Le Faucheur, vicaire, suivant contrat du 20 mai 1670 (150 livres) ; — à maître Robert, menuisier, pour avoir fait un dessin pour la dite chaire (60 sous) ; — à Marin Le Court, Jean Capelle, maçons ; — au sieur Pierre Flavigny, brodeur à Elbeuf, pour les orfrois et chaperon d'une chape en fond jaune, suivant marché fait avec lui (200 livres) ; — à Pierre Feret, pour un boisseau de pain de cène, distribué aux bancs des reliques par madame Davoult (3 livres). — 1671, 35 inhumations. – Inhumation, le 25 juin, de madame de Neufbosc. — Paiements à François Hugo, sous-diacre, organiste, à condition qu'il continuera d'instruire et d'apprendre à chanter aux enfants de chœur (115 livres) ; — à M. Maillard, charpentier, pour avoir fait le moulinet pour nettoyer l'église ; — à Pierre Radon, maître sculpteur, pour agréments par lui faits à la *chaise* (4 livres) ; — aux Guerpin, père et fils, pour le restant du marché de la *chaise* (376 livres) ; — à la veuve de Jean Allain, pour la peinture du pilier et du Saint-Esprit qu'il a faite à la *chaise* (19 livres) ; — à Marin Le Court, maître maçon, pour avoir fait et fourni les matériaux pour le degré du grand portail, et pour avoir démonté l'image et couronne pour placer la *chaise* ; — aux sieurs Flavigny, père et fils, maîtres brodeurs à Elbeuf, pour le marché de 2 orfrois (411 livres) ; — au sieur Le Roy, maître vitrier ; — à Le Couplier, serrurier. — 1672, 46 inhumations. — Inhumations, le 16 mai, de M. Baudoin ; — le 4 juillet, de madame Guerpin ; — le 25 août, de M. Le Sueur ; — le 13 septembre, de M. Behotte ; — le 22 octobre, de M. de Candos ; — le 3 novembre, de M. de Maigremont ; — le 7 novembre, de M. Hacquet ; — le 22 novembre, de madame Cavelier de la Londe. — Paiements à M. Dupuis, maître chasublier, pour 10 aunes un quart de velours rouge cramoisi à ramage, à 18 livres l'aune ; — à Guillaume Guerpin, maître menuisier ; — à Tollet, pour avoir couvert le pied de la chaire de fer blanc ; — à Jean Beauvais, maître serrurier. — 1673, 30 inhumations. — Inhumations, le 17 mars, du sieur Machuel ; — le 17 octobre, du sieur Autin ; — le 27 février 1674, de M. Baratte, diacre. — Paiements à Thomas Cousture, charpentier ; — à Marin Le Court, maçon ; — à Pierre Guerpin, menuisier ; — à Guillaume Le Vieil, maître vitrier ; — Jean Le Couplier, serrurier. — 1674, 34 inhumations. — Inhumations, le 10 avril, du bonhomme Theroulde (15 sous) ; — le 15 du même mois, de la bonne femme Benard, 20 sous ; — le 23 avril, des enfants *gemeaux* du sieur Hamel (14 sous) ; — le 16 février 1675, de M. Le Buffier, Trésorier, 60 sous. — Paiements à Pierre Guerpin, menuisier ; — à Adrien Du Bosc, maçon ; — à Gaspard Rocuchon, orfèvre. — « A Féret, pour un boisseau de pain de cesne distribué aux bancs des reliques par madame Le Baillif (60 sous). » — Le 1er compte écrit sur papier timbré est celui de 1673-1674.

G. 6736. (Liasse.) — [illegible] registres, papier, [illegible], comprenant [illegible] feuillets.

1676-1680. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers :

David Le Baillif, 1676 ; — Thomas De la Fosse, 1677 ; — Pierre Locquet, 1678 ; — Quinel, 1679 ; — Guillaume Bigot, 1680. — 1676, 38 inhumations. — Inhumations, le 15 avril 1676, du bonhomme Pellerin Deschamps, 30 sous ; — le 25 avril, de madame Dupont, 60 sous ; le son, 50 sous ; — le 6 février 1677, de M. Lefaucheur, vicaire, 60 sous ; le son, 60 sous ; — le 9 du même mois, de M. Viricel, Trésorier ; — le 8 mars, de la bonne femme Gibert. — Pour les distributions de la fondation de M. Le Faucheur, vicaire, pour le *libera* paraphrasé du jour des Rameaux, 12 sous. — Paiements pour 5 feuilles de fer-blanc mis à 5 confessionnaux ; à Marin Dubusc, maçon ; — à Tourny, orfèvre. — 1677, 34 inhumations. — Inhumations, le 28 novembre, de M. Irrebert ; — le 9 décembre, de la dame Hellot ; — le 29 décembre, de la bonne femme Chéron, 30 sous ; — le 6 janvier 1678, de M. Davoult, 40 sous ; le son, 40 sous. — Paiements à Pierre Guerpin, menuisier. — Pour avoir fait housser les voûtes de l'église, 66 livres. — Pour un houssoir, 3 sous. — 1678, 38 inhumations. — Inhumations, le 10 novembre, du chevalier de Guenonville, 4 livres 10 sous ; — le 2 décembre 1678, de la dame Chappelle. — Paiements à Laurent Ricouard, menuisier (56 livres) ; — à François Guerpin, menuisier ; — à Tourny, orfèvre ; — à Jacques Millet, maçon ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier. — 1679, 36 inhumations. — Inhumation, le 20 mars 1679, de M. de Guenonville, 4 livres 10 sous ; le son, 100 sous. — Paiements à Pierre Guerpin, menuisier ; — à Jean Le Couplier, serrurier. — 1680, 35 inhumations. — Inhumations, le 7 septembre 1679, de M. De la Barre ; — le 27 juin, de Mme de Reuville ; — le 7 octobre, du sieur Deshommets. — Paiements à Adrien Dubosc, maçon ; — à Pierre Guerpin, menuisier ; — à Jean Berthelin, vitrier. — Pour avoir fait housser l'église, 16 livres. — A partir du compte de 1677 à 1678, le mot *Pax* remplace, en tête de chaque compte, la formule *In nomine Domini*.

G. 6737. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 139 feuillets, papier.

1681-1686. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Jean Canivet, 1681 ; — Antoine Osmont, 1682 ; — Jacques le Testu, 1683 ; — Jean Pellecoq, 1684 ; — Claude Auvray, sieur des Loges, avocat en la cour, 1685. — 1681, 27 inhumations. — Paiements à François Hugo, prêtre habitué, organiste ; — à Pierre Guerpin, menuisier ; — à Paul La Voute, vitrier. — 1682, 37 inhumations. — Paiements à Georges Chaussée, maçon ; — à François Guerpin, menuisier ; — à Paul La Voute, vitrier ; — à Jacques Gourné, pour avoir houssé l'église (16 livres). — 1683, 28 inhumations. — Paiements à Courieul, vitrier, pour avoir raccommodé les vitres de l'église (146 livres 10 sous). — 1684, 30 inhumations. — Paiements à Pierre Le Marchand, orfèvre ; — à Georges Chausséé, maçon ; — à François Guerpin, menuisier ; — à Jean Le Couplier, serrurier ; — à Courieul, vitrier. — 1685, d'août 1685 à mars 1686, 17 inhumations. — Inhumation, le 10 mars 1686, de l'enfant de M. Quinel, 20 sous ; pour le son, 8 sous. — Pour un boisseau de pain de cène, distribué au banc des reliques, 60 sous. — Mémoire, en forme de compte de la recette et dépense du Trésor, que présentent les présomptifs héritiers de M. Claude Auvray, en son vivant Trésorier (décédé le 29 octobre 1685).

G. 6738. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 131 feuillets.

1686-1691. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Philippe Le Baillif, 1686 ; — Pierre Doublet, 1688 ; — Jean-Baptiste Besongne, 1689 ; — Salomon Hautement, 1690 ; — Guillaume Desnoyers, 1692. — 1686, le produit des inhumations n'est indiqué qu'en bloc, mois par mois. — Paiements à Robert Dubort, Franbois Guerpin et Joseph Helent, menuisiers ; — à Guillaume Duperroy, pour 32 voyages de terre portée à Saint-Maur (16 livres). — 1687, 28 inhumations. — Paiements à Courieul, vitrier ; — à Jacques Varin et Jean Gourné, pour avoir pris des terres dans l'église (4 livres 10 sous) ; — aux mêmes et autres pour avoir *remué* les ossements des enfants, 18 livres ; — à Jean Bellier, libraire ; — à Romain Lagenet, orfèvre ; — à Gourné pour avoir houssé l'église (14 livres). — 1689, 35 inhumations. — Paiements à Courieul, vitrier ; — à François Guerpin, menuisier ; — à Jean Allain, maçon ; — à Jean Gourné, pour avoir tiré des terres de l'église (4 livres 10 sous) ; — à Pierre Fauconnet, pour avoir raccommodé les matelas des portes de l'église (6 livres 10 sous). — 1690, 21 inhumations ; — Paiements à Jean Le Couplier, serrurier, — à Jean Allain, maçon ; — à Jean Gourné, pour avoir houssé l'église, fait porter 6 bellenées de terre à Saint-Maur et vidé la neige de dessus la voûte de l'église (28 livres 5 sous). — 1692, « cueilli par M. le curé et les Trésoriers en charge, pour le linge et entretenement d'icellui proche la

semaine sainte, 24 livres 2 sous. — Aux bassins de la grande table, le jeudi, samedi saint et le dimanche de Pasques, par les sieurs Trésoriers en charge, 32 livres. » —20 inhumations. — Inhumations, le 8 décembre, du sieur Oursel, 60 sous ;— le 23 du même mois, de M. Gueroult, 60 sous ; le son, 30 sous.— Paiements à M. François Hugo, prêtre, organiste ; — à Courieul, vitrier ; — à Antoine Du Mesnil, menuisier ; — à François Le Mire, orfèvre. — Terres portées à Saint-Maur. Il n'est plus question dans ces comptes du boisseau de farine pour le pain distribué au banc des Trésoriers.

G. 6739. (Liasse.) — 6 Registres, papier, reliés en parchemin, comprend 160 feuillets.

1692-1698. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Louis Dumont, 1692 ; — Pierre Longer, 1693 ; — Jacques Le Vavasseur, 1694 ; — Nicolas Canivet, 1696 ; — Michel Hautement, 1696 ; — Philippe Thiron, 1697. — 1692, 37 inhumations.— Inhumations, au mois de juillet 1690, de M. Cavelier ; — au mois de mai 1692, de M. Le Baillif. — Pour avoir garni un confessionnal de fer-blanc, 15 sous. — 1693, 44 inhumations. — Inhumations, le 1[er] mars 1693, de M. Le Vavasseur (50 sous ; sonnerie, 40 sous) ; — le 15 janvier 1694, du sieur De la Rue fils (60 sous) ; — le 12 février, du sieur de Gueudeville (30 sous). — Paiements à Le Mire, orfèvre ; — à Courieul, vitrier ; — à Dumesnil, menuisier. — 1694, 30 inhumations. — Inhumation, le 5 août 1694, de M. Bernières (60 sous ; sonnerie, 70 sous). — Paiements aux nommés Dupont, charpentiers, pour ouvrages par eux faits à la démolition du petit clocher (50 livres 8 sous) ; — à Georges Chaussée, maçon ; — à Antoine Placenault, chasublier ; — à Le Mire, orfèvre ; — à Pierre Poisson, l'un des maîtres de la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié ; — aux maîtres de la confrérie de saint Job ; — au sieur De Lisle, fondeur ; — à Nicolas Du Bosc, maître serrurier. — « Au nommé Le Rat, chartier, tant pour luy, que autres, qui ont apporté les cloches du jardin de M. Le Baillif, jusques à l'église de Saint-Jean, 4 livres. — Aux nommés Dumont, brouettiers, qui ont porté les cloches de l'église hors le pont, ainsi que le métail de la vicomté, comme aussy pour avoir aydé à entrer les cloches dans la nef, 9 livres 18 sous. — Au sieur Vauquelin, blanchœuvre, pour les marteaux des dites cloches, 28 livres 6 sous. » — 1695, « de madame Anne de Montesclair, vefve de Messire Georges de Motteville, chevalier, seigneur du dit lieu, conseiller du Roy en ses Conseils, 1[er] président en sa chambre des Comptes de Normandie, en son nom et comme tutrice de M[re] Georges-Michel, abbé de Motteville, son seul fils mineur ; de messire Bruno-Emmanuel de Motteville, conseiller du Roy en tous ses Conseils, président en sa Cour de Parlement, tant pour luy que comme stipulant et se faisant fort pour messire Bruno-Emmanuel de Motteville, son frère, capitaine de chevau-légers dans le régiment de Vendosme, 200 livres, pour 2 années de 100 livres de rente (fondation du sieur de Rumare). — 22 inhumations. — 1696, pour le service célébré de saint Job pendant les années 1695-1696, 11 livres. — Pour le service de Notre-Dame de Pitié, mêmes années, 11 livres. — Paiements à Pierre Guerpin, menuisier ; — à Marie Toutain, veuve de François Guerpin, autre menuisier. — 1697, « de madame la vefve de M. de Saint-Paul Voisin, maître des Comptes, représentant par acquisition de M[re] Jean du Fay, comte de Maulévrier, Robert du Fay, écuyer, sieur de Lieurray, M[re] Gilles du Fay, sieur de Vergetot, et Jean-François du Fay, les dits sieurs du Fay, héritiers de dame Anne Dumouchel, 8 livres. » — 16 inhumations. — Paiements à François Hugo, organiste ; — à Desnos, orfèvre. — Les comptes, surtout à partir de 1693, sont parfaitement écrits, et vraisemblablement l'ont été par des écrivains de profession. — Le compte de 1692 est relié en parchemin avec filets d'or.

G. 6740. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 133 feuillets.

1698-1703. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Pierre Jore, 1698 ; — Noël Dupont, 1699 ; — Jean Canivet, 1700 ; — Antoine Le Maistre, 1701 ; — Jacques De la Ville, 1702. — 1698, 24 inhumations. — Inhumations, le 12 juin 1698, de M. le président de Reuville (8 livres) ; — le 11 août, de M[e] Saint-Mars, 8 livres ; — le 20 décembre, de M[e] Maseline, 7 livres. — Paiements au sieur Le Clérot, organiste ; — à René Guerpin, menuisier ; — à Georges Chaussée, maçon ; — à Desnos, orfèvre. — Pour 2 bonnets carrés pour les bedeaux (72 sous). — 1669, Paiements à Courieul et Nicolas De la Voute, vitriers ; — à Desnos, orfèvre. — 1700, 12 inhumations. — Inhumation de M. de Romilly, 10 livres. — Paiements à Le Clérot, organiste ; — à un avocat, pour une consultation, 35 sous ; — au sieur Flavigny, pour broderie d'une chasuble, 2 tuniques, 2 étoles, 3 manipules, 1 chappe, et une bourse (182 li-

vres 16 sous); — au sieur Duval, vitrier; — à Jean Auber, menuisier. — Pour une bannière de velours rouge cramoisi, enrichie de 2 figures d'or (686 livres 10 sous), — au sieur De la Mare pour la façon de la dite bannière (26 livres 10 sous). — 1701, paiements au sieur Mouette pour 2 bénitiers, 16 livres; — à Tourny, orfèvre; — à Le Couplier, serrurier; — à Duval, vitrier; — à Vincent, facteur d'orgues (700 livres); — à Fortier, tapissier, « pour avoir raccommodé les portes mattelassez, » (25 sous). — Pertes arrivées sur les espèces du Trésor en mars 1701, 56 livres 6 sous; — au mois de juin suivant, 45 livres 2 sous. — Compte vérifié par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre. — 1702, paiements à Duval, vitrier; — à Vincent, facteur d'orgues (300 livres); — à Boivin et Legrain, organistes, qui visitèrent le travail du dit Vincent. — Compte vérifié par M. Tourouvre, grand archidiacre. — Tous ces comptes sont parfaitement écrits.

G. 6741 (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 149 feuillets.

1706-1708. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Pierre Irrebert, 1703; — Barthélemy Quibel, 1704; — Denis Le Borgne, 1705; — Louis Davoult, 1706; — Robert Lemonnier, 1707. — 1703, inhumations de M. Jean Cottard (7 livres); — du sieur Jacob De la Folie, le 28 août, et de sa femme, le 9 septembre (10 livres); — de Pierre Davoult (7 livres). — 1704, inhumations de M. Cannet, prêtre, 7 livres; — de Nicolas Prevel, 7 livres; — de la dame veuve Mare, 7 livres; — de la dame Guerpin, 4 livres 3 sous 4 deniers; — de d[lle] Françoise Le Vavasseur, 8 livres 16 sous 8 deniers. — Pour le luminaire du Trésor brûlé pour la confrérie de saint Michel pendant les offices de la fête de saint Michel, 105 sous. — Paiements à Guillaume Le Vieil, vitrier; — à René Guerpin, menuisier. — 1606, inhumation de Jean-Baptiste Le Maistre. — Paiements à Jean Chaussée, maçon; — à Nicolas Le Courieul, vitrier. — 1707, paiements à Salomon Longer, pour enseigner le plain-chant aux acolytes et aux enfants (15 livres); — à Vincent, facteur d'orgues (200 livres); — au sieur De Lisle, prêtre, pour avoir visité l'orgue (6 livres 12 sous.) — Perte pour diminution d'espèces, 40 livres.

G. 6742. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 179 feuillets.

1708-1712. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Adrien Crosnier, 1708; — Nicolas Desnoyers, 1709; — Nicolas Prevel, 1710; — Michel Petit, 1711; — Jacques Cahierre, 1712. — 1708, 31 inhumations. — Inhumations de MM. Lucas, Valtier, Thibaut. — Paiements à Le Clérot, organiste. — 1709, 23 inhumations. — Inhumations de Madame le Vavasseur, 8 livres 16 sous 8 deniers; — de M. Michel Hautement, *idem*; — de M[e] Jean Irrebert, *idem*; — de M[me] Cahierre, *idem*; — de l'enfant de M. Cahierre, 2 livres 5 sous. — Reçu de la confrérie de saint Louis, 9 livres. — Paiement au sieur Ricouard, sculpteur, pour avoir fait et fourni un bénitier de marbre blanc avec le piédestal. — 1701, 26 inhumations. — « Reçu de la confrérie des marchands merciers drapiers réunis, pour le luminaire qui se brûle pendant la célébration des 16 hautes messes et de l'acquit général qu'elle fait dire chaque année en cette église, où leur confrairie de s[t] Louis, s[t] Marcouf, s[t] Pierre, s[t] Paul, est érigée; 9 livres 5 sous. — De Messieurs de la confrairie généralle et ambulatoire du Saint-Sacrement, pour le luminaire qui se brûle pendant les 3 hautes messes et saluts du Saint-Sacrement, qui se disent tous les ans, en cette église, 3 livres. » — Autres recettes des confréries de la Conception; — de saint Jean; — de saint Michel. — Paiements au sieur Millets-Desruisseaux, architecte, pour plusieurs maineaux de pierre (16 livres 10 sous); — à Le Couplier, serrurier; — à Nicolas Heque (*sic*), menuisier. — 1711, 20 inhumations. — Inhumations de M. Osmont, ancien Trésorier de la paroisse, 8 livres 16 sous 8 deniers; — du petit Renoult, 16 sous; — de M. Thibaut le père, 8 livres 16 sous 8 deniers; — de Madame Cahierre, la mère, *idem*. — Paiements à Nicolas Le Hec, menuisier; aux sieurs organistes, pour faire le choix d'un organiste, suivant la délibération du 26 octobre 1711 (40 livres); — au sieur Allain, tuteur de la fille mineure du sieur Le Clérot, organiste, pour un quartier des gages du dit Le Clérot. — 1712, 18 inhumations. — Inhumation de Madame Le Baillif, 8 livres 16 sous 8 deniers. — Paiements à Gaspard Corette, organiste (122 livres 19 sous pour une année de ses gages); — à Nicolas Cécile, maçon; — à Nicolas Le Hec, menuisier; — à Desnos, orfèvre; — à Ricouard, sculpteur (90 livres pour les 2 bénitiers et coquilles de marbre du grand portail).

G. 6713. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 220 feuillets.

1713-1718. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : François Lucas, 1713 ; — Jean Longer, 1714 ; — Louis Cahierre, 1715 ; — Jean Lucas, 1716; — Michel Longer, 1717. — 1713, 26 inhumations. — Inhumations de M. Hébert, porté à Saint-Maclou, 4 livres 16 sous 6 deniers ; — de Madame Prevel, apportée de Saint-Etienne, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de Madame Longer, portée à la Ronde, 6 livres 6 sous 8 deniers. — 1714, 16 inhumations. — Inhumations de M. Antoine Le Maistre, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. de la Haye, *idem*. — Paiements au sieur Desnoyers, pour 2 canons, 5 *lavabos* et 5 *principeaux* (sic), (4 livres 15 sous); — aux sieurs Le Coupelier et Bernard Thibault, serruriers. — 1715, 19 inhumations. — Inhumations de Mme Marie De la Court, veuve de M. Jean Thibault, apportée de Saint-Amand, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Hébert ; — de Mme Brunet ; — de M. Etienne-Nicolas Irrebert ; — de M. De la Folie. — Paiements à Gaspard Corette, organiste. — 1716, 25 inhumations. — Inhumations de M. Guillaume Desnoyers, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. de Neufbosc, apporté de Saint-Patrice, 7 livres 16 sous 8 deniers. — Pour la façon du livre des archives et pour le papier (12 livres). — 1717, 34 inhumations. — Paiement à Jean Le Hec, menuisier. — Pour un panier servant à nettoyer l'église, 8 livres 10 sous. — M. de Martonne, curé à partir de 1715, avait succédé à Nicolas Vallée.

G. 6714. — (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 227 feuillets, papier.

1718-1723. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Canivet, 1718 ; — Martin Digois, 1719 ; — Thomas Longer, 1720 ; — Guillaume-Alexis Le Nostre, 1721 ; — Jacques Le Vavasseur, 1722. — 1718, 19 inhumations. — Inhumation de madame Forfait, 6 livres 10 sous. — Paiements à Nicolas Le Hec, menuisier. — 1719, 31 inhumations. — Inhumations de M. Moulin, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Trugard, *idem*; — de M. Crosnier, 6 livres 10 sous ; — de l'enfant de M. Cahierre, 6 livres 5 sous. — Paiements à M. Thierrion, curé de la paroisse ; — à Nicolas Cécille et Barjolle, maçons ; — au sieur Gueroult, pour avoir visité l'orgue ; — au sieur Le Carpentier, pour le pot-de-vin du marché de la couronne, de la contretable et des stalles du chœur, 10 livres ; — au sieur Dropsy, à-compte sur les marbres achetés à Paris pour la contretable, 1,100 livres. — 1721, 24 inhumations. — Au R. P. Germain, religieux carme, pour 2 sermons prêchés les jours de l'Assomption et de la Nativité de la Sainte-Vierge ; 6 livres ; — au gardien des Récollets, pour 5 sermons prêchés le jour de la Toussaint, les 3 dimanches de l'avent et du jour de Noël, 15 livres ; — à M. Gourdin, prêtre, vicaire de la Ronde, pour 10 sermons prêchés depuis la Purification jusqu'à Pâques, 30 livres ; — à Gaspard Corette, organiste, et à son successeur le sieur Le Baron ; — à Vincent, facteur d'orgues. — Perte arrivée sur les espèces et billets de banque, 1,370 livres. — Paiements à Nicolas Barjolle, maçon, 2,505 livres ; — à Dropsy, sculpteur marbrier (marchés des 20 janvier et 4 juillet 1720), 3,665 livres ; — à Le Carpentier, menuisier, 500 livres ; — à Le Clerc, serrurier, 150 livres ; — au sieur De France, sculpteur, 1,163 livres. — Pour la pierre bénite de la chapelle Saint-Roch, 3 livres. — 1721, 21 inhumations. — Inhumations de M. Poullain, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Thierion, *idem*. — Pour le luminaire brûlé aux messes des merciers ; — des rubannières, — des pignerres ; — des miroudiers, etc. — Paiements à Barjolle, 2,444 livres et 342 livres ; — à Dropsy, sculpteur, 4,397 livres, 275 livres ; — à Le Carpentier, menuisier, 1,000 livres, 350 livres ; — à Le Clerc, serrurier, 370 livres, 224 livres ; — à Jean Maillard, autre serrurier, 143 livres ; — à De France, sculpteur, 2,343 livres 7 sous 8 deniers ; — à Le Prince, peintre, 105 livres ; — à M. Le Vieil, vitrier ; — à Regnault, graveur, 2 livres 10 sous. — 1722, quête générale faite *autour* de la paroisse par M^rs^ les curé et Trésoriers, pour la dorure de la couronne et contretable, 1,500 livres. — 19 inhumations. — Inhumation de M. Hellot, 12 livres 3 sous 4 deniers. — Paiements à Le Baron, organiste, 141 livres 5 sous ; — à Dropsy, marbrier de Paris, 1,138 livres ; — à Nicolas Barjolle, 1,340 livres ; — à Le Carpentier, menuisier, 1,380 livres ; — à Maillard, serrurier, 330 livres ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier, 117 livres ; — au sieur Garzain, ouvrier de M. Dropsy, comme gratification, 20 livres ; — au sieur De France, sculpteur, 365 livres ; — au sieur François Le Prince, peintre, 80 livres. — Marché avec Cahard, pour la dorure de la couronne, 3,000 livres, 10 février 1723. — A Daisne, pour un mille d'or qu'il a acheté du sieur Bodassa, tireur d'or à Paris, 115 livres 8 sous.

G. 6745. — (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 296 feuillets.

1723-1728.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : François De la Quérière, 1723 ; — Nicolas Le Jardinier, 1724 ; — Etienne Du Blocq, 1725 ; — Nicolas Le Coq, 1726 ;— Charles Irrebert, 1727.— 1723, 25 inhumations. — Inhumations de M. Asselin, prêtre, 2 livres 8 sous 4 deniers ; — de Madame Dubosc, 15 livres 10 sous ; — de l'enfant de M. Irrebert, 10 livres 15 sous ; — de M. Cavé, 23 livres 10 sous ; — de M. Le Carpentier, 34 livres 10 sous 8 deniers. — Paiements à Le Baron, organiste (150 livres) ; — à M. Cahard, doreur, 480 livres ; — au sieur De France, sculpteur, 500 livres ; — à Lambert et Le Prince, pour avoir peint l'église en blanc, 350 livres ; — à Le Carpentier, menuisier, 820 livres ; — à M. Benières, pour grilles de fer par lui vendues à l'église, 650 livres ; — à Le Court, orfèvre, pour un ciboire, 240 livres ; — à Du Busc, autre orfèvre. — 1724, 27 inhumations. — Inhumations de M. de Gournay, 12 livres 3 sous 4 deniers ;— de Madame Hue, 31 livres 16 sous 8 deniers ; — de l'enfant de M. Cécile, 10 livres 15 sous ; — de M. Antheaume, 14 livres 16 sous 8 deniers. — Paiements aux prédicateurs pour les sermons de l'année, 17 livres ; — à M. Cahard, doreur ; — à Mme Toustain, veuve de Nicolas Le Hec ; — à Le Carpentier et Mouard, menuisiers ; — à Barjolle, maçon ; — à Le Febvre, brodeur ; — à Jean Maillard, serrurier ; — à M. Benières, pour les grilles de fer du grand portail, restant de son marché. — 1725, 33 inhumations. — On distingue trois classes d'inhumations.— Inhumation du sieur Moriot, à la 2me classe, 21 livres 4 sous — Paiements à Jean-Baptiste Le Baron, organiste ; — à Jean-Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Cahard, doreur ; — à De France, sculpteur (950 livres) ; — à Jean Maillard, serrurier, à-compte sur la balustrade de l'église ; — à un *belnier* pour terres tirées de l'église et portées au cimetière Saint-Maur ; — à Le Carpentier, menuisier. — 1726, 22 inhumations. — Inhumations de M. Boiley, 34 livres 6 sous 8 deniers ; — de M. Finet, prêtre, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Mazeline, 34 livres 16 sous 8 deniers ; — de l'enfant de M. De Bray, 10 livres 15 sous. — Paiements à M. D'Agincour, organiste, 200 livres ; — à Jean-Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues, 30 livres ; — au sieur Cahard, doreur, 40 livres par an pour nettoyer les ouvrages de dorure ; — à De France, sculpteur, 600 livres ; — à un *belnier* pour terres portées au cimetière Saint-Maur ;— à Jean Maillard, serrurier. — 1727, 19 inhumations.— Inhumations de MM. Bourdet, Lefebvre, Irrebert, Lamy, Leforestier. — Paiements à M. D'Agincour, organiste ; — à De France, sculpteur (650 livres) ; — à Le Carpentier, menuisier ; — à Lagenet, orfèvre ; — à Jean Maillard, serrurier. — Terres portées au cimetière Saint-Maur. — Comptes reliés en veau brun, parfaitement écrits.

G. 6746. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 215 feuillets.

1728-1733.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Philippe Thiron, 1728 ; — Jacques Gossey, 1729 ; — François Moulin, 1730 ; — Jacques Valtier, 1731 ; — Henri Fortin, 1732. — 1728, 14 inhumations. — Paiements à M. D'Agincour, organiste ; — à Le Carpentier et Etienne Osmont, menuisiers ; — à Lagenet et Le Mire, orfèvres. — 1729, 18 inhumations. — Inhumation de madame Le Vavasseur, 9 livres 10 sous. — Paiements à Jore, avocat, pour une consultation, 24 sous ; — pour autres consultations, à MM. Ruellon et Le Chevallier, avocats, 9 livres 6 sous ; — à Adrien Maillard, serrurier ; — à Gabriel Rivière, menuisier ; — à Robert Le Vieil, vitrier ; — à Etienne Barjolle, maçon. — Terres portées à Saint-Maur. — 1730, 26 inhumations. — Inhumation de madame Machuel, 10 livres 15 sous. — Paiements à Le Carpentier et Nicolas De la Rue, menuisiers ; — à Jean Maillard, serrurier (450 livres) ; — à Thomas Mette, fondeur ; — à Le Febvre, brodeur ; — à Le Magnen, orfèvre. — Pour 3 chappes qu'on fit teindre en noir à Abbeville, 4 livres 10 sous. — 1731, 23 inhumations. — Inhumations de M. Besongne, 4 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Bocquet, 34 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Lucas, 8 livres 16 sous 8 deniers. — Paiements à Jean Maillard, serrurier ; restant du marché fait avec lui, le 27 mars 1728, pour les balustrades de fer d'autour le chœur, 456 livres ; — à Le Carpentier, menuisier ; — à Seminel, marchand de fer ; — à Le Febvre, brodeur. — 1732, 21 inhumations. — Paiements à M. D'Agincour, organiste ; — à Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Cahard, maître doreur ;— à Jean Maillard, serrurier ; — à Brière, menuisier ; — à François Lucas, (vente de rubans).

G. 6747 (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 206 feuillets.

1733-1739.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Louis-Alexandre Brunel, 1733 ; — François-Louis Canivet, 1734 ; — Adrien Digois, 1735 ; — Jean-Baptiste Le Nostre, 1736 ; — François Oursel, 1738. — 1733, 23 inhumations. — Inhumations de M. Lucas, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Pilon, *idem* ; — de Madame Mésange, 14 livres 16 sous 8 deniers. — Paiements à Adrien D'Agincour, organiste ; — à Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Cahard, doreur ; — à Barjolle, maçon ; — à Brizelet et Rivière, menuisiers. — 1734, 14 inhumations. — Inhumations de M. Bons, prêtre, 24 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Jacques Martin, 34 livres 16 sous 8 deniers. — Luminaires d'une première messe de M. Hotot, le 1er mai, 3 livres. — Luminaires aux messes de MM. les merciers, de saint Clair, des dames rubanières. — Paiements à J. Bte Thierrion, prieur-curé, Le Forestier, vicaire, Sébastien Mésange, Thomas Féron, Jacques Irrebert, Benoist, Léger, Hautot, prêtres ; — aux prédicateurs, pour 20 sermons, 100 livres ; — pour les collations des prédicateurs, 15 livres ; — à L'Heureux, menuisier ; — à M. Mommainiere, serrurier (189 livres) ; — à Boniface Le Friand, autre serrurier (13 livres 10 sous) ; — à Robert Le Vieil, vitrier ; — à Collard, facteur d'orgues.— 1735, 24 inhumations. — Inhumations de M. Oursel, 9 livres 10 sous ; — de M. Mésange, prêtre, 8 livres 16 sous 8 deniers. — de Madame Irrebert, *idem*. — Paiement à Haisse (*sic*), menuisier (147 livres) ; — à Le Clerc, serrurier ; — à Collard, facteur d'orgues ; — à Goye, fondeur ; — à Gouet, orfèvre. — 1736, 22 inhumations. — Inhumations du sieur Nicolas Brunel fils, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — d'un enfant de M. Fontaine, 1 livre 15 sous. — Paiements à Jacques Hébert, maçon ; — à Guillaume Hays, menuisier (158 livres) ; — à Mommainiere, serrurier ; — à Thomas Mette, fondeur ; — à Jacques Daussy, pour avoir fait un tableau des messes, 53 livres 5 sous ; — à Cabot père, pour avoir fait en écriture 2 tableaux, etc., 30 livres ; — à Fourreau, pour un christ de 6 pouces d'ivoire, monté de la croix et garnitures, etc..., 7 livres 16 sous. — 1738, 30 inhumations. — Inhumations de MM. Bréant, Le Cointe, Le Borgne, Brière, Lambert, Piednoël, Pinard. — Paiements à Guillaume Hays, menuisier ; — à François Asselin, serrurier (135 livres) ; — à Nicolas Marie, maître fondeur. — Thierrion, encore curé.

G. 6748 (Liasse.)— 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 293 feuillets.

1739-1752. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Pierre Desnoyers, 1739 ; — Jacques Dupont, 1740 ; — Louis Quesnel, 1748 ; — Jean Le Febvre, 1750 ; — Pierre Irrebert, 1751. — 1739, 38 inhumations ayant produit pour le Trésor 397 livres 3 sous 5 deniers. — Inhumations de MM. Bertin fils, Tabouret, Poullain, Le Hec, Thibault, Bonvallet, De Gournay, Bidois, etc. — Luminaires pour la confrérie saint Clair, pour messieurs les merciers ; — pour les rubanières ; — pour les premières messes de MM. Quesnel et Niel. — Paiements à Nicolas Barjolle fils, maçon ; — à François Asselin, serrurier ; — à Guillaume Hays, menuisier ; — à Lagenet, orfèvre. — 1740, 19 inhumations ayant produit pour le Trésor 242 livres 6 sous 4 deniers. — Inhumations de MM. De la Loe, Jore, Eustache-Baptiste Canivet, Crosnier. — Paiements à Mommainière, serrurier ; — à Le Febvre, menuisier. — Thierrion encore curé. — 1748, 17 inhumations ayant produit pour le Trésor 168 livres 3 sous. — Inhumations de MM. François Geloux, Sallingan, Gens, Bertin, Le Hec. — Luminaire d'une première messe de M. Grenet, 12 livres. — Paiements à M. Claude Anquetin, prieur-curé ; — aux prédicateurs pour fes sermons de l'année, 100 livres ; — pour leurs collations, 15 livres ; — à Morieult, vicaire ; — à D'Agincour, organiste ; — à Le Febvre, facteur d'orgues ; — au sieur Castel, pour l'entretien des ouvrages de dorure, 50 livres ; — à De la Follie, menuisier ; — à Le Bret, fondeur. — 1750, 16 inhumations ayant produit pour le Trésor 223 livres 10 deniers. — Inhumations de MM. Dupont, Martin père, Fregard, Canivet, Adam, De la Court. — Paiements à Pierre Thorel, menuisier ; — à la veuve Fremy, serrurière. — 1751, 19 inhumations, ayant produit pour le Trésor 163 livres 11 sous 4 deniers. — Inhumations de MM. Lesourd, Boismère, Guerpin, Renault, Hamelin, Travers, Cahierre, Lebrun. — Paiements à Pierre Thorel, menuisier (140 livres) ;— à la veuve T. Fremy, serrurière.

G. 6749 (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 240 feuillets.

1752-1757.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers :

Louis Thierry, 1752 ; — Jacques Le Monnier, 1753 ; — Michel-Ange Marion, 1754 ; — Paul Cahierre, 1755 ; — Charles-César Heudebert, 1756. — 1752, 27 inhumations ayant produit pour le Trésor 306 livres 15 sous. — Inhumations de MM. Valtier père et fils, Périer, Goeslin, Feret, Voisin, Jean-Baptiste Scelle, Poisson, Gilbert, Allais, Colombel, Quesnel, Surville, Amette, Canivet, Boutran. — Paiements à Thorel, menuisier ; — à la veuve Fremy, serrurière. — 1753, quêtes, les dimanches, à la messe paroissiale, par ceux qui font le pain bénit ; — par les dames Trésorières en charge pour le linge et entretien d'icelluy dans la semaine sainte ; — par les mêmes, aux fêtes solennelles et aux reliques. — 30 inhumations ayant produit pour le Trésor 293 livres 5 sous. — Inhumations de MM. Héron, Grandmaison, Desrues, Littée, De Goë, Lambert, Le Febvre, Pinchon, Marque, Bethfort, De Goray, Berée, Le Gendre. — Paiements à la veuve Fremy et à Thorel. — 1754, 22 inhumations ayant produit pour le Trésor 197 livres 6 sous. — Inhumations de MM. Lozeraye, Oursel fils, Heuzé, d'Amontot, Vauquelin. — 1755, 14 inhumations ayant produit pour le Trésor 110 livres 4 sous. — Inhumations de M. Travers fils, Du Pray, James, Foucher, Anquetin, curé, Cottard. — Paiements à François Duval, prieur-curé, qui avait succédé au curé Anquetin ; — à Herbert, serrurier ; — à Noyelle, pour plaques de fer-blanc pour les coins des rues dépendant du Trésor, 10 livres 10 sous. — 1756, 15 inhumations ayant produit pour le Trésor 247 livres 7 sous. — Inhumations de MM. Duval, Le Courtois, Cuvier, Le Vaillant, Hazard. — Paiements à D'Agincour, organiste (200 livres) ; — à Thorel, menuisier ; — à Herbert, serrurier ; — à Le Bret, fondeur ; — à De France, architecte.

G. 6750. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 320 feuillets.

1752-1762.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : François Sagot, 1757 ; — Jean-Baptiste Desmoulins, 1758 ; — Charles Bérée, 1759 ; — Jean-Baptiste-Nicolas Le Brun, 1760 ; — Nicolas Uger, 1761. — 1757, 22 inhumations ayant produit pour le Trésor 205 livres. — Inhumations de MM. Campion, Brugière, Canivet fils. — Paiements aux prédicateurs pour leurs sermons, 60 livres ; — pour leurs collations, 15 livres. — 1758, 20 inhumations ayant produit pour le Trésor 303 livres 16 sous 2 deniers. — Inhumations de M. Mésange, 14 livres 16 sous 8 deniers ; — de MM. Le Vaillant, Le Messier, Dumesnil. — Paiements à M. Vitcoq, organiste, qui avait remplacé M. D'Agincour (200 livres) ; — à Lequeux, menuisier ; — à Porlier, orfèvre (façon d'un soleil 500 livres) ; — à Herbet, serrurier (à-compte sur l'ouvrage des 4 balustres de fer posées devant les 4 chapelles, 200 livres) ; — à Castel, peintre doreur, 250 livres ; — à Antoine Prevost, pour un cable servant au panier pour housser l'église, 25 livres. — 1759, 18 inhumations ayant produit pour le Trésor 358 livres. — Inhumations de MM. Cuvier, Marion, Le Vaillant, prêtre, Le Vieux, Behourt, Le Vavasseur père, Guerpin, Berthin. — Paiements à Herbet, serrurier (871 livres 17 sous) ; — à Rousseau (pour 5 chandeliers de cuivre, 120 livres 12 sous) ; — à Guyot, maçon (356 livres) ; — à Porlier (pour solde du soleil, 1,441 livres), — à Jean Castel, peintre doreur. — 1760, 30 inhumations ayant produit pour le Trésor 395 livres 11 sous. — Inhumation de discrètes personnes François Benoist et Jacques Irrebert ; — de MM. Bunel, Fizellier, Rique, Grenet, Louis Roger, Michel Longer, Le Messier, Vauquelin, Agron, Jean Cornier ; de Mme Thérèse-Cécile Puseteau, femme de M. Guilbert. — Paiements à M. Porlier, orfèvre ; — à Berée, pour une croix processionnelle (150 livres) ; — à Chesneau, libraire ; — à De France, architecte (dessins d'une niche, 72 livres) ; — à Paulet, sculpteur, pour la niche ; — à Le Prince, doreur, pour avoir doré le dessin de la suspense ; — à Herbet, serrurier. — 1761, 23 inhumations, ayant produit pour le Trésor 919 livres 14 sous. — Inhumations de MM. Talbot, Beauté, De Laris, Forestier, De la Forge, Chauvin, Oursel, Cuvier, Pirou, Regnault, Du Busc, Barbey. — Paiements à MM. Thorel, menuisier ; — à Herbet, serrurier. — Tous ces comptes sont écrits avec le plus grand soin. Lettres ornées et peintes au compte de 1758. — A partir du compte suivant, on a rapporté sur le plat de la reliure, un morceau de maroquin rouge, plus ou moins orné, où se trouve imprimé, en lettres d'or, le titre du compte. — Le compte de Berée pour 1760 est remarquable pour la calligraphie ; le titre surtout est digne d'attention.

G. 6751. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 276 feuillets.

1763-1767.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Richard-Dominique Prédicant, 1762 ; — Jean-Baptiste Brémontier, 1763 ; — Charles Travers, 1764 ; — Mi-

chel-Ange Marion, 1762 ; – Joseph Le Nostre, 1761. — 1762, 19 inhumations ayant produit pour le Trésor 266 livres 6 sous 8 deniers. – Inhumations de M. Guyon, marchand à la *Pomme de Pin* ; – de MM. Guillaume-Robert-Alexis Le Nostre, ancien Trésorier; — Philippe-Guillaume Thiron ; — Jean-François de Sevaux, Fontaine fils, Jean-Jacques Paulou, Jean-Simon Berée. — Paiements à Porlier, orfèvre ; — à La Votte et Castel, doreurs, — à Poisson, fondeur ; — à Herbet, serrurier (952 livres 13 sous) ; — à Thorel, menuisier (527 livres). — 1764, 20 inhumations ayant produit pour le Trésor 263 livres 7 sous. — Inhumations de MM. Faucon, Quesnel fils, Cécile Revel. — Paiements à Vitcoq, organiste ; — à Porlier, orfèvre ; — à La Votte, doreur ; — à Herbet, serrurier ; — à Thibault, architecte, 1764. — 18 inhumations ayant produit pour le Trésor 256 livres 15 sous. — Inhumations de MM. Allais, Maillard, De la Motte, Dezouede, Bigault, Vimard, Le Baillif, Hazard, Valsemey. — Paiements à la demoiselle Du Metz, organiste ; — à Porlier, orfèvre ; — à Poisson, fondeur ; — à Thorel, menuisier (260 livres) ; — à Herbet, serrurier (174 livres 14 sous) — 1765, 19 inhumations ayant produit pour le Trésor, 261 livres.— Inhumations de MM. Canivet, Larchevesque, Renard, Vocquel, Le Baillif, Crosnier, Poisson, Thiessé. — Paiements à Le Bret et Poisson, fondeurs ; — à Le Prince, doreur. — 1766, 14 inhumations ayant produit pour le Trésor 198 livres 16 sous. – Inhumations de MM. Blambureau, Marque, Ligne, Le Mercier, Teron, Berée, Lucas, prêtre, Delaunay, Ligois, Prevost, Fessart. — Paiements à Le Prince, doreur ; — à Flahaut, menuisier (288 livres) ; — à Herbette, serrurier. — Ces comptes sont admirablement écrits et parfaitement reliés.

G. 6752. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 150 feuillets.

1768-1773. — Registres de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Jacques Le Vavasseur, 1768 ; — Jean-François Prevost, 1769 ; — Jacques Poullet, 1770 ;— François Thiron, 1771 ; — Amable-François Berée, 1772. — 1768, 21 inhumations ayant produit, pour le Trésor, 226 livres 8 sous. – Inhumations de MM. Le Forestier, Pierre Irrebert, Fortin, Ricque, Bourdet, Le Jeune, Poucholle, Harel, Charles Irrebert, Le Port, Cornier, De la Haye.— Paiements à Poisson et Le Bret, fondeurs ; — à Le Prince, doreur ; — à Le Fèvre, facteur d'orgues (1,500 livres) ; — à Herbet, serrurier (862 livres) ; — à Thorel et Flahaut, menuisiers ; — au sieur Bicheray, peintre, pour avoir restauré 2 tableaux des 2 chapelles collatérales, 48 livres. — 1760, 21 inhumations ayant produit pour le Trésor 469 livres 18 sous. — Inhumations de MM. Monpoint, Jouenne, Irrebert, Denoyelle, Heuzé, Frenel, Asseline, Feret, Tarbé, Du Bosc, Minet, Linant, Oursel, Travers. – Remis à M. Duval, curé, un ancien calice d'argent d'Allemagne. — Pour sermons les jours de la Pentecôte, Saint-Sacrement, Assomption, Toussaint, avent, Conception, Noël, saint Jean-l'Evangéliste, carême, Passion et Pâques, 78 livres 15 sous — Paiements à Mlle Elisabeth Dumetz, organiste, pour honoraires de 15 mois, 250 livres ; — à Lénard fils, sculpteur ; – à Porlier, orfèvre ; – aux sieurs Antonio et Sotardo Minalleti, à-compte pour le blanchissage de l'église, 250 livres ; — à Le Fèvre, facteur d'orgues, à-compte sur une somme de 12,200 livres, 1,500 livres ; — à Antoine Herbet, serrurier (88 livres) ; — au sieur Monnier, menuisier, 88 livres. — 1770, 18 inhumations ayant produit pour le Trésor 223 livres 13 sous. — Inhumations de MM. David, Prevost fils, Rocque, Godefroy, Foubert fils, Renoult, prêtre, Vaillant, Moulin fils, Desnoyers. — Paiement à Nicolas Porlier, orfèvre. — 1771, 23 inhumations ayant produit pour le Trésor 274 livres 3 sous 4 deniers. – Inhumations de MM. Orel, Vimart fils, Marais, De Lestre, De Rosset, Thiennot fils, Herneaux, Linant, Carpentier, Gambu, Guignant, Pilon, Chappedelaine. — Paiements à Le Bailly, fondeur ; – à Le Prince, peintre ; — à Antoine Herbette, serrurier. — 1772, bancs de l'église, au nombre de 79, rapportant, à loyer, 1,157 livres 16 sous. — 16 inhumations ayant produit pour le Trésor 295 livres 11 sous. — Inhumations de MM. Jore, Hébert, Jouvenet, Cottard, Desportes, Fel, Soury. — Paiements à la veuve Thorel, menuisière. — Pour 6 lampes en cristal de Bohème, 1,800 livres.

G. 6753. (Liasse.) 3 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 80 feuillets.

1773-1776.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Joseph Le Canu, 1773 ; — Louis Duhamel, 1774 ; — Nicolas-Félix Thienot, 1775. — 1772, 15 inhumations ayant produit pour le Trésor 220 livres. — Inhumations de MM. Castel, Féret père, Desvé, Roger, Le Ricque, De Sevaux, Allais, Flamand, Longé. — Paiement à M. Porlier, orfèvre, 830 livres. — 1774, 10 inhumations ayant produit pour le Trésor 238 livres

13 sous. — Inhumations de MM. Guillebert, Deschamps, Tallon, Parent, Lemonnier, Moulin fils, Bressin fils. — Paiements à M. Filz, prêtre à Saint-Jean, pour une année de sa place de chœur, 25 livres ; — à Mlle Elisabeth Dumetz, organiste. — Réparation du clocher. — 1775, 15 inhumations ayant produit pour le Trésor 225 livres 18 sous. — Inhumations de MM. Féret fils, Féron, prêtre, Bourgeois, Prédicant, Aubry, Le Nostre ; de Mme Baudry. — Pour les rideaux de la contretable, cadre doré, augmentations de lustre, etc... 600 livres.

G. 6754. (Liasse.) — 381 pièces, papier.

1730-1735. — Pièces justificatives du compte de M. François Moulin, Trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Rouen. — Quittances du curé Thierrion, des prêtres attachés au service de la paroisse : Le Forestier, M. Mésange, Sébastien Mésange, Irrebert, Féron, Boulan, Cressol, Cabaret ; — du clerc Benoist, qui apprenait à chanter à MM. les acolytes ; — de l'organiste D'Agincour ; — du doreur Cahard ; — de Robert Le Vieil : 7 pièces de verre peint à 5 sous la pièce ; — de Carré : 4 lutrins de cuivre fondu, du poids de 24 livres chaque, à 50 sous la livre, posés sur les stalles, 278 livres 15 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Valtier, 1731-1732. — Mémoire et devis des ouvrages de serrurerie pour la clôture du chœur de l'église, de Jean Maillard, maître serrurier, à Rouen ; quittance de cet artiste. — Journée d'ouvrier maçon, 26 sous ; — de manœuvre, 15 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Fortin, 1732-1733. — Quittance de Fr. Thomas, sacristain des Jacobins, pour un sermon prêché, le jour de l'Assomption, par le père De Senée, jacobin, 5 livres ; — de Bérenger, jacobin, 7 sermons, 35 livres ; — de Robert Le Vieil, vitrier. — Pièces justificatives du compte de M. Brunel, 1733-1734.—Quittances de Bérenger, jacobin, 2 sermons, 10 livres ; — de Jean Maillard, serrurier ; — de Nicolas Couture, charpentier. — Journée de plâtrier, 28 sous ; — de manœuvre, 16 sous. — Pièces justificatives du compte de Louis Canivet, 1734-1735. — Quittances de F. Protais, prieur des Augustins déchaussés ; 15 sermons de l'avent et du carême, 75 livres ; — de frère Etienne, augustin hors Martainville, 5 sermons, 25 livres ; — de Boniface Le Friand et Mommainière, serruriers. — Honoraires de 72 messes, 36 livres. — 3,000 ardoises d'Angers carrées, à 55 livres le mille.

G. 6755. (Liasse.) — 275 pièces, papier.

1735-1739. — Pièces justificatives du compte de M. Digois, Trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Rouen, 1735-1736. — Quittances de Pierre Léger, Morieult, Lucas, Renoult, Cornier, prêtres attachés au service de l'église. — Journée de maçon, 26 sous ; — de manœuvre, 16 sous. — Devis des ouvrages à faire à l'orgue de l'église, signé : Collar (Nicolas Collar, facteur d'orgues, rue Mouffetard, paroisse Saint-Médard, à Paris). — Pièces justificatives du compte de J.-B. Le Nostre, 1736-1737. — Quittances de Gy, vicaire, pour 10 sermons, 50 livres ; — de Fr. Simon, augustin au faubourg Martainville, pour 2 sermons, 10 livres ; — de frère Emmanuel, autre augustin, 1 sermon, 5 livres ; — de Bourdet, pour 5 sermons, 25 livres. — Mémoires de Mommainière, serrurier ; — de Thomas Mette, fondeur. — Pièces justificatives du compte de Louis Cahierre. — Quittances de frère Clément Simon, religieux augustin déchaussé ; — de frère Laurent ; — de Yart, prêtre, pour honoraires de sermons. — Consultation de l'avocat Ruellon, 25 février 1738. — Pièces justificatives du compte de M. Oursel, 1738-1739. — Quittances de Gy, vicaire de Saint-Jean ; — de Corentin de Saint-Jacques, sous-prieur des Carmes déchaussés ; — de frère Laborde, jacobin ; — de Pipard, prêtre, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Pierre Desnoyers. — Quittances de Vincent et Chavot, jacobins ; de Lemonnier et Pipard, prêtres, pour honoraires de sermons.

G. 6756. (Liasse.) — 383 pièces, papier.

1740-1741. — Pièces justificatives du compte de M. Dupont, Trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Rouen, 1740-1741. — Quittances de Hébert, Pipard, prêtres ; de Socquart et Froment, chanoines réguliers ; d'Emmanuel, frère augustin déchaussé, pour honoraires de sermons. — Mémoires de Mommainière, serrurier ; — de Nicolas Barjolle fils, maçon. — Journée de maçon, 28 sous ; — de manœuvre, 16 sous. — Vin pour la célébration des messes, acheté à raison de 8 sous 6 deniers la bouteille. — Pièces justificatives du compte de M. De la Follie, 1741-1742. — Quittances de Le Bourgeois, Socquart, Rollet, jacobin, frère Nicolas, augustin du faubourg Martainville, et du Père Louis, pour honoraires de sermons. — Quittance de M. De France, architecte, à-compte sur les ouvrages de la sacristie et des fonts baptismaux, 1,000 livres.

— Pièces justificatives du compte de M. Claude Valsemey, 1742-1743. — Quittances de Jean-Baptiste et Etienne, augustins de Martainville ; — de Courcy, gardien des Cordeliers (pour le P. Chandon) ; — de Pipard, prêtre, pour honoraires de sermons. — Distribution pour les obits. — Pièces justificatives du compte de M. Berée, 1742-1743. — Quittances de frère Emmanuel, prieur des Augustins de Martainville ; — de Protais, augustin du même couvent ; — de De Souches, chanoine régulier, et de Pipard, pour honoraires de sermons. — Quittance de Le Queu, menuisier. — Pièces justificatives du compte de M. Louvet, 1743-1744. — Quittances de J. Bollogne, jacobin ; — de Julien Clavier, carme de la ville ; — de Léon de Saint-Pierre, carme déchaussé ; — de Raphaël de Sainte-Clotilde, augustin de Martainville, pour honoraires de sermons. — Quittances de l'architecte De France ; — de Fremy, serrurier.

G. 6757. (Liasse.) — 384 pièces, papier

1745-1750. — Pièces justificatives du compte de M. Cornier, Trésorier de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen, 1745-1746. — Quittances de frère Dominique, sous-prieur des Carmes déchaussés de Rouen ; — de Dulaurens, J.-B. Nys et Demare, cordeliers ; — de Bradel, relieur. — Toisé de l'ouvrage fait par le sieur Le Queu, menuisier, suivant le dessin de M. De France, architecte, dans la sacristie de l'Eglise. — 21 journées de charpentier payées à raison de 28 sous la journée. — Pièces justificatives du compte de M. Joseph Adam, 1746-1747. — Quittances de frère Jean-Baptiste, augustin de Martainville ; — de Bourdet, cordelier ; — de Giffard, prêtre, bachelier, pour honoraires de sermons. — Journée de manœuvre maçon, 16 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Antoine Le Vasseur, 1747-1748. — Quittances de frère I. H. Lagoné, franciscain ; — de Dermott, prieur des Jacobins ; — de Marcel, augustin de Martainville ; — de Giffard, prêtre, bachelier, pour honoraires de sermons. — Etiquette imprimée : « *A la Pomme d'Or.* La veuve Jean-Baptiste Desnoyers, marchande mercière à Rouen, rue Massacre proche le gros orloge, vend toutes sortes d'étoffe en gros et en détail, étoffes de soye, en or et en argent, velours noirs et pannes de toutes couleurs, moires d'argent, damas nués, exariennes brochées, parterres, véniciennes nuées et rayées, etc.... à juste prix et en conscience. » — Mémoire de Fremy, serrurier. — Pièces justificatives du compte de Louis Quesnel, Trésorier, 1748-1749. — Quittances de Rollet, religieux dominicain ; — de Boudet, vicaire des Cordeliers ; — de Coulon, autre cordelier ; — de Lagoné, religieux de Saint-François, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Bonvalet, 1749-1750. — Quittances de Coulon, cordelier ; — de frère Martinien Laurent ; — de Rollet, dominicain, pour honoraires de sermons. — Quittance de sœur de Brancas, abbesse de Préaux.

G. 6758. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1750-1755. — Pièces justificatives du compte de M. Le Febvre, Trésorier de la Fabrique de l'Eglise paroissiale de Saint-Jean de Rouen, 1750-1751. — Quittances de Marcel, augustin de Martainville ; — du gardien et du vicaire des Récollets ; — de Le Loutre, jacobin, et de Grenet, prêtre, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Irrebert, 1751-1752. — Quittances de Vuiron et Rollet, dominicains ; — de Jacques Bertin, prêtre ; — de Le Loutre, chapelain de la Cathédrale, pour honoraires de sermons. — Journée d'ouvrier maçon, 28 sous ; — de manœuvre, 17 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Thierry, 1752-1753. — Quittances de Prosper, augustin hors la porte Martainville ; — de Norbert, carme de Rouen ; — de Bellanger, dominicain, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Lemonnier, 1753-1754. — Quittances de Henri Le Febvre, religieux de saint François ; — de Villeroy, jacobin ; — de Demare et de la Croix, cordeliers ; — de Noël, religieux de l'Observance, pour honoraires de sermons. — Journée d'ouvrier, 28 sous ; — de manœuvre, 16 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Marion, 1754-1755. — Quittances de Guillaume Le Tenneur, professeur en théologie, de l'ordre des Frères Prêcheurs ; — de Charuel Auguy, Dubusc, Grenet, pour honoraires de sermons. — Inventaire général de tous les ornements, argenterie, meubles et ustensiles de l'église Saint-Jean, fait le 21 novembre 1753, en présence de M. Claude Anquetin, curé : « Un grand livre des 4 offices de saint Jean, fait et donné par M. Michel Le Forestier, prestre. — 2 autres petits livres, notés des dits offices, dont un fait et donné par M. B. Grenet, prestre. »

G. 6759. (Liasse.) — [illegible] pièces, papier.

1755-1760. — Pièces justificatives du compte de M. Paul Cahierre, Trésorier de la Fabrique de Saint-

Jean de Rouen, 1755-1756. — Quittances de Nicéphore, vicaire et maître des novices, pénitent; — de G. Le Tenneur, dominicain ; — de Charles, carme déchaussé ; — de Dubusc, prêtre, pour honoraires de sermons. — — Consultations des avocats Hamelin et Bréhant. — Pièces justificatives du compte de M. Charles Heudebert, 1756-1757. — Quittances de Paulin de Coutances, gardien des Capucins de Rouen ; — de Jean-Pierre De France, architecte ; — de Pierre Thorel, menuisier. — Journée de plâtrier, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous. — Pièces justificatives du compte de M. François Sagot, 1757-1758.— Quittances de Grenet, prêtre ; — de Guigue, dominicain, pour honoraires de sermons. — Mémoires d'Antoine Herbet, serrurier ; — de Le Vieil, vitrier (place plusieurs morceaux de peinture dans différents panneaux derrière la contretable). — Pièces justificatives du compte de M. Desmoulins, 1758-1759. — Quittances de Bellanger et Guigue, jacobins ; — de Ambroise, augustin hors la ville ; — d'Anselme Dumont, gardien des Récollets, pour honoraires de sermons. — Quittances de Nicolas Porlier, orfèvre ; — de Le Queu, menuisier. — Pièces justificatives du compte de M. Berée, Trésorier, 1759-1760. — Quittances de Deliart, Bellanger, Guigue, dominicains ; — d'Hyacinthe de Saint-André, carme déchaussé, pour honoraires de sermons ; — de L. Vitcoq, organiste ; — d'Antoine Herbet, serrurier (450 livres pour le parfait paiement des balustrades des chapelles) ;— de Thibault, architecte. — Journée d'ouvrier tailleur de pierre, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous. — Devis et marché des barrières de fer pour servir d'appui et de clôture aux 4 chapelles latérales, signé : Antoine Herbet, maître serrurier. — Marché avec Thorel, menuisier, pour hausser de trois marches de pierre la chaire à prêcher.

G. 6750. (Liasse.) — 501 pièces, papier.

1760-1765. — Pièces justificatives du compte de M. Le Brun, Trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Rouen, 1760-1761. — Quittances de Guigue, Deliart, Nicolas Bouteiller, dominicains ; — de G. S. De la Haye, pour honoraires de sermons ; — de M. Nicolas Porlier, orfèvre ; — de De France, architecte (pour avoir dressé les dessins d'une exposition pour le chœur, 72 livres) ; — de J. C. Paulet, sculpteur, pour la niche, 48 livres ; — à Pierre des Noyers qui en avait dressé le modèle (48 livres à-compte) ; — de Le Prince, peintre, qui avait doré à huile le dessus de la suspension ; — d'Herbet, serrurier. — Pièces justificatives du compte de M. Uger, 1761-1762. — Quittances de frères Marin et Remy, religieux carmes déchaussés, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Travers, 1762-1763. — Quittances d'Elisabeth Dumetz, organiste ; — de Desperrois, Jean-Louis Dupont, Louis De la Haye, dominicains ; — de Jean Chrysostome, augustin du faubourg Martainville ; — de Cloville, cordelier, pour honoraires de sermons ; — d'Herbet, menuisier ; — de Seyer, imprimeur ; — de Le Prince, peintre ; — de J.-C. Paulet, sculpteur ; — de Pochon, fondeur. — Pièces justificatives du compte de M. Prédicant, 1763-1764. — Quittances de L. Vitcoq, organiste ; — de J.-B. Lefebvre, facteur d'orgues ; — de Gineste, Laurent, augustins ; — de Luc Rinuy, dominicain ; — de Warnié, cordelier, pour honoraires de sermons. — Devis des ouvrages de serrurerie qu'il convient faire pour la construction d'une barrière de fer pour le portail collatéral (500 livres) ; Antoine Herbet, entrepreneur. — Devis des ouvrages de maçonnerie, qu'il convient faire pour la construction de 2 piliers de pierre de taille au portail collatéral, avec plates-bandes et 2 cassolettes ou vases avec leur pied sculpté (300 livres) ; entrepreneur, Louis Guiot, maître maçon à Rouen. — Pièces justificatives du compte de M. Bremontier, 1764-1765. — Quittances de Vitcoq et d'Elisabeth Du Metz, organistes ; — de frères N. Bouteiller et D. Husson, dominicains ; — de Julien, augustin hors la ville.

G. 6751. (Liasse.) — 357 pièces, papier.

1765-1770. — Pièces justificatives du compte de M. Marion, Trésorier de la Fabrique de l'église Saint-Jean de Rouen, 1765-1766. — Quittances de Le Prince, peintre doreur, pour avoir blanchi de blanc poli le cierge pascal de bois et celui de blanc, le tout de 22 pieds et avoir peint, en façon de marbre, le piédestal, et avoir doré la base de la colonne du dit cierge ; — de sœur de L'Entilhac de Ginel, abbesse de Saint-Léger de Préaux. — Devis d'ouvrages de peinture et dorure qu'il convient faire à la contretable du maître-autel : anges, têtes de chérubins, trophées, collatéraux derrière les 2 figures de saint Jean ; signé : La Votte, 1762. — 2 billets pour assister aux services pour Jeanne Petit, veuve de M. Thomas Longer, ancien Trésorier ; — pour François Louis Canivet, négociant, autre Trésorier. — Pièces justificatives du compte de M. Joseph Le Nostre, 1766-1767. — Quittances de frère Favée, supérieur des Cordeliers ; — de Renault, sous-prieur des Carmes ; — de Jean Chrysostome, augustin de Mar-

tainville ; — de Bouteiller et Geffroitin, dominicains, pour honoraires de sermons ; — de La Votte, peintre doreur ; — d'Antoine Herbet, serrurier. — Terres portées à Saint-Maur. — Journée d'ouvrier, 30 sous ; de manœuvre, 17 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Fortin, 1767-1768. — Quittances de J. David, Coville, religieux cordeliers ; — de Faille, minime ; — de Nicéphore, gardien des Pénitents, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. LeVavasseur l'aîné, 1768-1769. — Quittances d'Elisabeth Du Metz, organiste ; — de Buchy, de veuve Thorel, menuisiers ; — d'Antoine Herbet, serrurier (400 livres à-compte pour la ferrure du grand portail) ; — de J.-B.-N. Lefèvre, facteur d'orgues ; — de Bicheray, peintre de l'Académie de Paris (48 livres pour avoir restauré 2 tableaux des 2 chapelles latérales, Rouen, 5 mars 1769). — Journée de menuisier, 32 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Prevost, 1769-1770. — Quittances d'Adrien Renault ; — de Sébastien Maillet, carme de la ville ; — de Georges, prieur des Dominicains de Rouen ; — de Dubois, dominicain ; — de Daniel, vicaire des Pénitents ; — de Baillard, prêtre de Saint-Nicaise, pour honoraires de sermons. — Quittances de M. Lenard fils ; restauration de sculptures ; — d'Antonio et Sotardo Minalleli ; — de François Vanel, pour le blanchîment de l'église, en employant la même couleur qu'à la cathédrale ; parties de murailles non revêtues de lambris, peintes en couleur de bois à la hauteur des bancs seulement. — Devis des réédifications et ouvrages à faire en neuf à l'orgue de l'église : 38 jeux dont 15 au grand orgue ; facteur, Jean-Baptiste-Nicolas Lefèvre ; prix fixé à 8,000 livres par marché du 28 juin 1762.

G. 6762. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1770-1775. — Pièces justificatives du compte de M. Poullet, Trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Rouen, 1770-1771. — Quittances de Le Prince, peintre doreur ; — de Sébastien Maillet, carme de la ville ; — d'Adrien Renault, sous-prieur des Carmes ; — de Pierre Rollet, professeur en théologie et supérieur des Dominicains ; — de Dubois, autre dominicain, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. François Thiron, 1771-1772. — Quittances de frère Flavien, récollet ; — de Bouteiller et Dubois, dominicains ; — de Quintrel, lecteur des Cordeliers, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Berée, 1772-1773. — Quittances de J.-B.-N. Lefèvre, facteur d'orgues. — Pièces justificatives du compte de M. Louis Duhamel, 1773-1774. — Sermons de l'avent, de la Fête-Dieu, de la Pentecôte, de l'Assomption. — Carême prêché par les Capucins, 11 livres et 26 livres. — Quittances de Clair Goutier, pénitent ; — des Récollets, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Le Canu, 1774-1775. — Journée d'ouvrier, 28 et 30 sous. — Quittances de N. Porlier, orfèvre.

G. 6763. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1776-1781. — Pièces justificatives du compte de M. Tiénot, Trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Rouen, 1776-1777. — Journée de paveur, 30 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Guenet, 1777-1778. — Quittances de Binde ; raccommodage de 2 mains aux images de la contretable, 4 livres ; — d'Herbet, serrurier ; — d'Elisabeth Du Metz, organiste ; — du gardien des Capucins de Rouen ; — de Martignac, définiteur des grands Augustins de Rouen, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Mercier, 1778-1779. — Quittances du père Agathange, sous-prieur des Carmes déchaussés ; — de Vaunegué, dominicain ; — de Noël, augustin, pour honoraires de sermons ; — de Poisson père, fondeur de cloches. — Journée de paveur, 30 sous. — Mémoire des impressions faites par le sieur Seyer : 400 quittances, 2 livres ; 200 exemplaires d'un mémoire avec notes et additions sur grand papier, à 15 livres la feuille, et en contenant 5 et demie, savoir : 10 livres pour le premier cent et 5 livres pour le second, 82 livres 10 sous ; 3 exemplaires sur papier timbré, 4 livres 2 sous 6 deniers. — Papier blanc pour les couvertures, 2 livres 10 sous. — Journée d'ouvrier couvreur, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Cornier, 1780-1781. — Quittances de Courbet, dominicain ; sermons de carême, 37 livres 10 sous ; — de du Vivier, dépositaire des Capucins, 2 sermons le jour de la Pentecôte et le jour du Saint-Sacrement, 7 livres 10 sous ; — de Le Brun, supérieur des Augustins de Martainville, 1 sermon le jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, 3 livres 15 sous ; — de Carel, dominicain, 8 sermons pendant l'avent, 30 livres ; — du père Hilarion, pénitent, 1 sermon le jour de l'Assomption, 3 livres 15 sous. — Journée de plâtrier, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous, 20 sous. — Pouche de plâtre, 17 sous ; pot de colle, 8 sous ; demie banelée de sable, 18 sous ; 200 de pavés de 6 pouces, 3 livres ; demie pouche de chaux, 10 sous ; 20 pots, 1 livre 10 sous ; cent de [illegible] 1 livre

10 sous; 250 clous à ardoise, 9 sous; 6 faitiers, 18 sous.

G. 6764. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1731-1790. — Quelques pièces justificatives des comptes du Trésor de Saint-Jean de Rouen. — Liste des bancs avec indication des noms de ceux qui les occupaient, 1731.— Certificats de Jean Heuzey, curé de Neuville-le-Pollet, ci-devant prêtre habitué, à Saint-Jean de Rouen; — de Pierre Longer, curé de l'église paroissiale de la Très-Sainte-Trinité de Blosville-lès-Rouen, dite Notre-Dame de Bonsecours, ci-devant prêtre habitué en l'église Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jean-l'Evangéliste de Rouen, au sujet de l'usage des chapes pour les chapiers ; « Les chappiers de la dite paroisse n'ont jamais porté de chappes aux offices de paroisse, sinon les fêtes triples chommées, et on n'en portoit point les dimanches, ni aux premières et secondes vespres, mais eslevoient les psaumes, étant en leur place en surplis, » (copies). — Compte de Noël Le Vavasseur, Trésorier en charge, 1789-1790 : 15 inhumations ; prédicateurs, Carmes de la ville, 12 livres ; Capucins, 6 livres ; Pénitents, 48 livres ; — l'abbé Picot, 100 livres. — Curé, Desmazis. — M[lle] Elisabeth Du Metz, encore organiste, aux gages de 260 livres par an.

G. 6765. (Registre.) — In-folio, 207 feuillets, papier; relié en veau, avec fermoirs de cuivre.

1602-1671. — « Papier des délibérations pour le Trésor de Sainct-Jehan. » — Autre titre : « Chapitre des délibérations et reglementz faictz et arrestez en l'assemblée des curé et Thésauriers de l'église parrochiale de S[t]-Jehan de ceste ville de Rouen, tant aux jours des contes que autres, pour le bien, profit et utilité de la dite église, et pour servir de règle et ordre ès affaires d'icelle, pour y avoir recours à l'advenir ainsi que de raison. » — « Le neufiesme jour d'avril 1602. Après qu'il a esté démonstré par le curé (Domp Laurent Gossent) que, en la tente qui a accoustumé estre faicte au jour et feste de S[t]-Jehan-Baptiste, il y avoit beaucoup d'excez, tant en dépense que en la profanation de l'église de Dieu, causée par la curiosité de plusieurs personnes, lesquels, au lieu de prier Dieu et se rendre dévotz et attentifz au service, se comportoient indignement et s'arrestoient à contempler les tapisseries, pour la plus part déshonnestes et prophanes, ce qui faisoit contre l'honneur et révérence de la maison de Dieu .. Ceste remontrance mise en délibéracion, joint l'advis ou advertissement de MM. les grandz vicaires ou archidiacres, plusieurs foys sur ce donné, les dits Thésauriers auroient arresté, d'un commun accord, que par cy-après, advenant la feste de mons[r] s[t] Jehan-Baptiste, ne sera tendu ou tapissé en la dicte église que le cœur et la nef seullement, et sans qu'il s'y retreuve aucune histoire prophane ou lascive qui puisse aporter scandale, mauvaise édification ou murmure entre le peuple, et que, pour estre déchargé le Thésaurier contable de telles peines, coutz et dépenses, sera tenu payer au dit Thésor la somme de 90 livres ». Somme réduite à 60 livres. — 25 octobre 1612, en présence de Behotte, archidiacre, faisant sa visite, déclarations par les vicaires (Antoine De la Haye, Nicolas Chiroye) ; — par les chapelains (Marin Féré, Marin Hédouin, Nicolas Le Mansoys, Gaspard Petit, Martin Petit, Marin Heusé, Robin Lengloys, Jean Malet) des services religieux dont ils s'acquittaient ; — amendes prononcées contre eux pour fautes dans le service : — « A ce que le service soit pour l'avenir, bien et deuement célébré... avoit ordonné... que les prebstres voulant dire messes se revestiront à la sacristierie, et de là seront conduictz à l'autel par un enffant, d'aage compétent, revestu de surplis, etc. On fera faire un tabernacle qui sera pozé au milieu du grand autel. » — 14 février 1621, Vincent Joliet et Levesque, se présentent pour remplir la place d'organiste, au lieu de Gaspard Petit, prêtre, décédé ; — Joliet nommé, comme ayant été reconnu le plus capable par juges experts. — 29 mars 1622, « pour l'avenir sera livré le linge appartenant à la dite église à celuy qui sera présentement esleu et nommé Thrésorier pour en avoir la charge en sa 1[re] année; le second Thrésorier aura, sa seconde année, la charge des cueilleresses; et, pour l'avenir, le remerciement, accoustumé pour les gens d'église aprez le retour des processions des festes Penthecouste, se fera par les 3 Thrésoriers d'icelle église, assavoir le lundi par le Thrésorier comptable, le mardy par le second, et le mercredy par le dernier esleu. » — 19 août 1624, « procez avec la Ville qui avait fait construire 9 échoppes joignant la muraille de l'église du côté du bel du Neuf Marché. » — 17 mai 1627, on supprime les banquets des 2 fêtes de la Pentecôte, du Saint-Sacrement, de Saint-Jean-Baptiste et de Pâques, qui paraissaient trop onéreux pour les Trésoriers ; on y substitue l'obligation de donner 100 livres tournois pour la décoration de l'église. Déjà un Trésorier s'était soustrait à la charge des banquets, en promettant, pour l'image de la Vierge, « une robe de gros de Naples par fleurs, garnie de pas-

sement d'or, avec la courtine et le manteau de Notre-Seigneur. » — 8 avril 1630, délibération « pour l'élévation de la tour de pierre par dessus le comble de l'église pour y poser les cloches afin d'estre ouyes de tous les paroissiens. » — 14 juillet 1639, règlement pour les cloches : « Ceux qui vouldront faire sonner la grosse cloche aux inhumations paieront, pour chaque heure que la cloche sonnera, 20 sous ; et, pour les autres cloches plus moïennes, pour chaque heure, 10 sols. » — 3 décembre 1651, on s'occupe de la réfection des *vieux orgres*. — Mémoire de ce qu'il faut faire changer et augmenter dans l'orgue de Saint-Jean de Rouen. — Marché fait avec Thomas Morelet, facteur d'orgues, paroisse Saint-Maclou, lequel avait travaillé aux orgues de l'abbaye royale de Saint-Ouen, et travaillait actuellement à l'orgue neuf du monastère des Augustins ; prix, 3,000 livres, 8 janvier 1652. — 23 avril 1658, la somme de 20 livres, qui était employée à l'achat de bouquets qu'on offrait aux curé, prêtres et Trésoriers, le jour du Saint-Sacrement, sera employée désormais à l'achat de 12 bougies de cire blanche, de demie livre chacune, pour accompagner le Saint-Sacrement. — 21 novembre 1667, Louis Le Buffier, Trésorier comptable. — Plusieurs inventaires du mobilier de l'église Saint-Jean : « Coupe d'argent servant à présenter du vin à ceux qui communient ; — un pavillon fourny de ses rideaux, contre-autel et pentes de poisle, avec 2 coissins, le tout de violet cramoisy servant au grand autel ; — bannière de damas rouge avec un tableau au milieu, représentant, d'un costé, saint Jean-Baptiste, et de l'autre, saint Jean-l'Evangéliste ; 2 coissins de tapisserie servant à mettre sur le grand autel pour dire la messe ; — 2 chandeliers de cuivre affichés au dessoubs des images de saint Jean-Baptiste et saint Jean-l'Evangéliste ; — un bassin de cuivre suspendu devant l'autel de la Vierge ; — un vieil chandelier de cuivre, à 12 branches, de présent inutile ; — 2 benestiers de cuivre attachés l'un à la chapelle de la Vierge, et l'autre à la chapelle de saint Roch. — Un chandelier de cuivre, à 3 branches, attaché soubz l'image de la Vierge qui est soubz le crucifix, 1652. »

G. 6766. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier ; relié en vélin, avec lettres et ornements dorés.

1678-1720. — « Livre des délibérations du Trésor de la paroisse de Saint-Jean de Rouen ». En tête du registre : « Ce présent livre des délibérations se despose successivement tous les ans, le mardy des festes de Pasques, jour fixe et incommutable de la reddition des comptes, ès mains du Trésorier entrant en charge, pour le garder pendant sa gestion, sans estre desplacé. » — 21 avril 1685, donation faite au Trésor par M. De la Fosse, chanoine théologal, pénitencier de la Cathédrale, et par M. Robert De la Fosse, son frère, ancien Trésorier de la paroisse. — 14 octobre 1685, fondation pour Jacques Thibault, Trésorier pour le Roi en sa Cour des Monnaies, et pour Marie Bazin, sa femme. — 10 avril 1686, M. Thomas Le Gendre, écuyer, dispensé, moyennant 440 livres, des fonctions de Trésorier. — 21 avril 1686, il est question de faire des bancs neufs roulants, sous lesquels il soit possible d'inhumer les corps. — 9 mai 1694, transaction entre la Fabrique et les maîtres de la confrérie de saint Job, fondée en la paroisse. — Arrêté que les curé et Trésoriers feront célébrer les vêpres la veille de la fête de saint Job, qui est le 6e juillet, et l'office solennel comme par le passé, ensemble un obit après le décès des 6 maîtres et de leurs femmes. — 8 septembre 1674, conformément à l'avis des sieurs Gravois, Thibault et Dupont, on démolira la flèche de bois de l'église, qui était *cariée* et vermoulue. — Accord avec les maîtres de la confrérie de Notre-Dame de Pitié, érigée en la paroisse. — 7 octobre 1694, on s'occupe de nouveau du clocher : la croix de fer penchait de plus de 22 pouces hors de la base ; on reconnaît la nécessité de démolir la flèche « sans pouvoir conserver que la place d'un monument qui nous a esté si cher. Cependant comme le mal est sans remède, et que le retardement de la démolition de cet ouvrage apporteroit dans la suitte des maux, que ceux qui veilleroient après nous à la conservation de ce grand et noble bastiment de l'église où est posé ce clocher, ne pourroient pas prévenir, et dont nostre sensibilité pour épargner cet ouvrage, que l'on ne pourrait pas assez louer dans d'autres rencontres, seroit la principalle cause, pour ne nous pas attirer à l'advenir un reproche, que l'on nous feroit avec justice, d'avoir tout perdu, sous prétexte d'amour, d'estime et de vénération pour les choses anciennes, que l'on ne peut pas pousser plus loing que nous fesons, et que nous soumettons cependant au bien et à la sureté publique, nous soubsignez, curé et Trésoriers de la dite paroisse, considéré le rapport des dits ouvriers et ce que nous avons veu de nos propres yeux et touché de la main, consentons cette démolition, de la mesme manière que l'on consent l'extirpation d'une jambe, d'une cuisse grangrenée. » — 11 mars, bénédiction par Dom Nicolas Vallée, de 5 cloches nouvellement fondues : *Jean-Baptiste*, du poids de 1,012 livres ; nommée par M. Le Maistre et Mme Davoult ; *Marie* [illegible]

par M. Osmont et Mlle Prevel; *Marie-Philippe*, du poids de 551 livres, par M. Le Baillif et Mlle Exon; *Catherine-Jacques*, du poids de 444 livres, par M. Bataille et Mme Longer; *Marie-Madeleine-Jean-Baptiste*, du poids de 317 livres, par M. Besongne et Mlle Doublet, tous Trésoriers et Trésorières de la paroisse. — 1er avril 1699, on conservera à M. Hugo, ancien organiste, en considération de ses bons services, le traitement qui lui était affecté. — La place d'organiste est mise au concours. — On prend pour juges Boivin, organiste de la Cathédrale, Dumesnil, prêtre de la dite Cathédrale, De Lille, prêtre organiste de Saint-Vivien; Clérot est nommé. — 21 décembre 1698, pour la réparation de l'orgue, on s'adresse à un nommé Vincent, « qu'on dit être très habile homme de son métier. » — 8 mars 1701, le dit Vincent, chargé du travail, conformément au mémoire de Boivin. — 19 avril 1704, règlement pour les sonneries aux inhumations. — 10 avril 1708, réduction des saluts; tous les ans, avant la fête de saint Jean-Baptiste, en un temps commode, l'église sera houssée et nettoyée. — 15 octobre 1711, on nomme une commission qui jugera du mérite des concurrents, pour la place d'organiste, vacante par le décès de Clérot, arrivé le 9 septembre précédent. — Couture, prêtre organiste de Saint-Godard, D'Agincour, organiste de la Cathédrale Le Grain, organiste de Saint-Maclou, Mareschal, organiste de l'abbaye de Saint-Ouen, Noël, ancien organiste, nommés commissaires. — 22 octobre 1711, quelques-uns des experts, n'ayant accepté leur nomination, on adjoint à la commission MM. Polguerout et Le Febvre. — 26 octobre, Gaspar Corette nommé comme le plus capable pour l'exécution et pour la composition; les autres concurrents étaient Baron, Mallet et Gueroult. — Jugement des membres de la commission : Couture, Le Mareschal, Polguerout, organiste de Saint-Laurent, Le Grain, organiste de Saint-Maclou. — 9 avril 1712, fondation par M. Philippe Le Baillif, ancien juge consul. — Fondation de 20 sermons par Adrien Crosnier. — 9 avril 1712, pour la facilité de la procession qui se fait dans l'enceinte de l'église, il sera posé, au lieu du grand bénitier de pierre, qui est à l'entrée du grand portail, 2 coquilles de marbre. — Au maître-autel on fera une nouvelle contretable, en remplacement de celle qui est actuellement et qui tombe en ruine. A cet effet, on achètera 4 colonnes de marbre, dont l'abbaye de Saint-Ouen voulait se défaire. — 21 mai 1718, on s'occupe des réparations à l'orgue, conformément à l'avis de M. Vincent. — 23 mars 1719, on s'en rapportera à M. Martinet, entrepreneur des ouvrages du Roi, M. Le Peinteur, prêtre, Dom de Troyes, feuillant, le frère Antoine, capucin, pour le choix à faire d'un dessin convenable entre ceux qui seront présentés pour la table d'autel. — 14 mai 1719, aux baptêmes, on ne sonnera plus les cloches en volée. Le sonneur montera les cordes des cloches et les arrêtera pour empêcher les mal intentionnés d'y causer aucuns dommages. — 18 octobre 1719, pour la contretable, on s'en tiendra au dessin du sieur Jean-Pierre De France. — 6 janvier 1720, on achètera à Paris des marbres pour 6,500 livres. — 2 février 1720, M. Dropsy, marbrier à Paris, avait écrit qu'au défaut des colonnes de marbre des Théatins, il avait fait marché avec des marbriers du pays. — 27 février 1720, pose de la 1re pierre de la contretable par Mess^re François Le Seigneur, seigneur de Reuville, bienfaiteur de la paroisse, qui donna à cette occasion 1,000 livres. Comme témoignage de reconnaissance, on décide qu'il sera placé au milieu du chœur, au bas des marches du sanctuaire, 2 tombes, à côté l'une de l'autre, de telle manière que leur séparation se trouverait positivement dans le milieu du chœur, dont celle du côté de l'épître serait destinée pour le lieu de la sépulture de MM. les curés de Saint-Jean, et l'autre, du côté de l'évangile, pour le lieu de la sépulture de la famille de MM. de Reuville. — 28 mai 1720, Le Vieil, peintre-vitrier à Rouen, offre de faire, à raison de 20 sous le pied, les bordures des vitres du fond du chœur. — 15 juin 1720, Jean-Baptiste Le Baron nommé organiste en remplacement du sieur Corette, démissionnaire. — 4 juillet 1720, nouveaux travaux à la contretable. — 12 septembre 1720, demande d'indemnité par M. Dropsy. — 15 octobre 1720, exposé qu'il conviendrait de faire faire un tabernacle à l'autel de la chapelle de Saint-Roch, qui sera à l'avenir la chapelle de la communion. On fera marché avec le sieur Le Carpentier, menuisier, pour le dit tabernacle, et avec le sieur De France pour la sculpture. — Inventaire du mobilier.

G. 6767. (Registre.) — In-folio, 372 feuillets, papier ; relié en velin, avec lettres et ornements dorés.

1720-1721. — Livre des délibérations du Trésor de la paroisse de Saint-Jean de Rouen. — 1er décembre 1720, décharge donnée à M. Parnuit, avocat au Parlement de Paris, d'actions rentières sur la Compagnie des Indes. — 12 janvier 1721, Barjolle, entrepreneur de la maçonnerie de la contretable, ayant demandé à relever la nef et le chœur, on se défera des balustres du chœur. — 23 mars 1721, déplacement, pour le repavage de l'église, de la tombe de M. Liégeault (pierre ornée

de deux effigies d'homme et de femme, dont les têtes et les mains sont de marbre blanc, et les pieds de marbre noir.) — 23 mai 1721, les fonds destinés aux réédifications de l'église ayant été convertis en billets de la banque royale et par conséquent perdus, on dut songer à établir une imposition sur la paroisse en vertu d'ordres de l'Intendant. Les paroissiens assemblés, se trouvant eux-mêmes par le malheur des temps chargés d'un grand nombre de billets de la banque royale, se déclarent hors d'état de supporter une nouvelle imposition. « Pour pouvoir tirer les 18,000 livres restants deubz aux entrepreneurs à raison de 15 pour 100 de bénéfice pour l'église, il seroit nécessaire que le capital de la loterie fût de 120,000 livres, et, en cas que la dite loterie ne puisse se tirer et avoir lieu, nous soubsignés, curé et Trésoriers nous nous soumettons et obligeons de rendre aux particuliers les sommes qu'un chacun y aura avancé. » — 8 juin 1721, on annonce que « les sieurs De France, Dropsy, Le Carpentier et Barjolle, entrepreneurs des ouvrages de la contretable, non seulement veulent cesser les travaux, mais encore pressent fort pour être payés des sommes qui leur sont deubz. » A cet effet, on accepte d'une personne, en constitution de rente au denier 20, une somme de 3,000 livres. On paiera immédiatement à Dropsy, marbrier, 600 livres; à De France, 500 livres; à Barjolle, 1,000 livres ; à Le Carpentier, 800 livres. — 29 juin 1721, on décide de faire blanchir l'église pour la mettre en rapport avec la magnificence de l'ouvrage entrepris (la contretable); Lambert et Le Prince la blanchiront en blanc de chaux détrempé en 4 couches. — 25 juillet 1721, on fait choix, pour poser la première pierre de la contretable, de M. François Planteroze l'aîné, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, ancien échevin de Rouen et ancien Trésorier de la paroisse. — 16 octobre, on examine si les figures de pierre qui sont le long du chœur et de la nef resteront comme elles sont, si on les fera blanchir ou dorer, ou si elles seront retirées. — Arrêté à la pluralité des voix que, attendu leur antiquité, elles seront démontées et retirées, aussi bien que les chapiteaux et piédestaux, et mises dans les fondements du sanctuaire et que les places seront réparées. — 30 novembre 1721, on fera marché avec le sieur De France, pour faire blanchir la couronne de la contretable, et avec le sieur Dropsy, pour mettre 6 panneaux de marbre de Rance aux bas socles des chapelles. — 16 décembre 1721, il avait été décidé que la table d'autel ne serait ouvragée que par le devant et par les 2 bouts. On revient sur cette décision, parce que l'autel était isolé. On arrête que la moulure s'étendra par derrière l'autel ; — emploi d'une bande de marbre du Languedoc. — On fera fermer le chœur par des balustres de fer, conformes aux dessins du sieur De France, et l'exécution en est confiée au sieur Maillard, serrurier. — 2 février 1722, Lefèvre le jeune, qui entretient l'orgue de la cathédrale, entretiendra celui de Saint-Jean, en remplacement du sieur Vincent, démissionnaire. — 9 août 1722, indemnité accordée à Le Carpentier, menuisier, en perte pour la construction des stalles et des lambris du chœur. — 23 décembre 1724, décharge à M. Cahar, entrepreneur de la dorure et peinture du chœur, chapelle et chaire. — 11 avril 1726, M. D'Agincour, organiste du Roi et de la Cathédrale, nommé organiste de Saint-Jean en remplacement de Jean-Baptiste Le Baron, démissionnaire ; gages fixés à 200 livres par an, à condition que D'Agincour quittera l'orgue de Saint-Herbland. — 15 avril 1732, délibéré à la pluralité des voix, qu'il sera payé à l'avenir aux prédicateurs de cette paroisse, des deniers du Trésor, pour chaque sermon, 2 livres par augmentation du prix ordinaire de 3 livres. — 8 avril 1736, obligations du bedeau : sera obligé de venir chercher le curé chez lui, avant de commencer l'office, fêtes et dimanches. — 11 mars 1737, approbation de 2 tableaux à mettre dans la sacristie, où seront indiqués les offices dont le Trésor était chargé : 1,159 basses messes à 10 sous. — 12 avril 1739, on réparera les 2 charniers du petit aitre. — 15 mai 1739, l'usage de porter chapes aux offices et vêpres des fêtes et dimanches sera rétabli. M. le curé aura la bonté d'ordonner aux thuriféraires de continuer leurs encensements tout le long des bancs de MM. les acolytes et de ceux de MM. les Trésoriers, jusqu'à la marche du sanctuaire, ainsi qu'il se pratiquait ci-devant. — 11 juillet 1739, refus des chapiers de se conformer à cette délibération. — 20 mai 1740, vu le défaut d'un cimetière, on est obligé d'inhumer tous les corps dans l'église, ce qui ne peut être que très préjudiciable à la santé par les mauvaises exhalaisons qui sortent de la terre ; on cherche le moyen de se procurer un cimetière. — 16 août, 13 septembre 1740, on rétablira le petit aitre. — 21 avril 1742, procès avec les religieux de Saint-Lô, au sujet des meubles du curé Thierrion, chanoine régulier, curé de Saint-Jean, décédé. — 21 avril 1742, on adopte le plan de M. De France, pour la décoration des fonts : « 2 palmiers garnis de guirlandes, placez aux 2 cotés de la vitre, formeront par l'extrémité de leurs branches, vers la voute, un baldaquin du milieu duquel descendra la colombe tenant à son bec la phiole ou boëtte renfermant les saintes huiles. La vitre étant sur la porte du petit aistre, représentant

saint Jean baptisant notre Seigneur, sera mise au lieu et place de celle qui est au-dessus des fonts, dont les meneaux de pierre seront supprimés ; et sera mis du fer en place, en cintrant la dite vitre. Au lieu d'un bas-relief, on placera un morceau de marbre noir avec ornements de sculpture dorez, sur lequel sera gravée une inscription répondant au sujet ; et, pour accompagnement, seront faits, dans les panneaux d'architecture servant de base aux palmiers, des ornements de sculpture, avec 2 écussons qui s'ouvriront pour servir, en forme de petites armoires, pour l'usage des fonts baptismaux ; et le bas de l'ouvrage sera terminé par un lambris de bois de chêne de Hollande. »

G. 6768. (Liasse.) — 13 pièces, papier ; 10 plans.

XVIII siècle. — Devis de divers ouvrages à faire en l'église de Saint-Jean de Rouen : bancs de femme ; — augmentation de la sacristie et des fonts baptismaux, suivant les plans de M. De France, architecte ; signé : De France, 1742. — Augmentation à ce devis. — Mémoire et toisé des ouvrages à faire à la sacristie ; Le Queu, menuisier. — Devis de l'ouvrage à faire aux combles sur la nef. — Devis d'ouvrages de réparations à la contretable du maître-autel, chapelles latérales, fonts baptismaux, par La Votte, peintre et doreur à Rouen. — Plans et trois dessins très soignés de l'ostensoir ; — de la grille du chœur ; — de la grille devant le portail latéral ; — d'un candélabre à 24 cierges. — Dessin de la grille du chœur, signé : D. F. — Dessin de la grille du portail, signé : Thibault, 17 juin 1762.

G. 6769. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1315. — Lettres des vicaires généraux au spirituel et au temporel, de l'archevêque de Rouen, Nicolas Roger, contenant transaction passée devant eux, en présence d'avocats et de clercs de la cour d'église, entre Guillaume de *Vauceyo*, curé de Saint-Jean de Rouen, chanoine régulier de Saint-Lô, et les Trésoriers de Saint-Jean, d'une part, et le curé et les Trésoriers de l'église paroissiale de Saint-Lô, et le sacriste du prieuré de Saint-Lô, d'autre part. — Le curé de Saint-Jean, auquel s'étaient adjoints les Trésoriers de cette paroisse, prétendait avoir droit de recevoir chaque jour, au prieuré de Saint-Lô, sa nourriture, comme chanoine ; de plus, il réclamait pour y passer la nuit, comme ayant été construite et entretenue par ses prédécesseurs, une chambre construite dans l'église même de Saint-Lô, avec droit de traverser l'église pour se rendre au prieuré. Le curé et les Trésoriers de Saint-Lô renoncent à l'appel qu'ils voulaient porter à la Cour de Rome ; et, de son côté, le curé de Saint-Jean renonce à ses prétentions, à condition qu'il lui sera payé annuellement une rente de 20 livres, qui lui permettra de se procurer un logement en dehors de l'église paroissiale. — Avocats de la cour d'église nommés : Geoffroi Hélie et Jean de Fayel ; clerc de la dite cour, Thomas de Bréauté ; *Thomas de Bosco,* Robert *de Belsia,* février 1344. — Acte revêtu de la suscription et de la marque du dit Robert de *Belsia, clericus Rothomagensis, sacri Romani imperii auctoritate publicus et curie Rothomagensis notarius.* — Sceau perdu. — Copie sur papier jointe à l'acte.

G. 6770. (Liasse.) — 34 pièces, papier ; 1 imprimé.

1668-1760. — Scellés et répertoires faits après le décès de Siméon de Martonne, prieur-curé de Saint-Jean, décédé le 17 juin 1719 ; — de François Benoist, prêtre-sacriste de la même paroisse, décédé le 11 juin 1760. — Procès entre les Trésoriers de Saint-Jean et les religieux de Saint-Lô, au sujet de la cotte-morte du sieur curé Thierrion ; transaction entre les parties, 1743. — Lettre de Patot, abbé de Sainte-Geneviève. — Lettre écrite de la main de M. Cornet, signée par M[gr] de Saulx-Tavannes, adressée aux Trésoriers de la paroisse, au sujet de cette affaire, qu'il considère comme délicate, et sur laquelle il engage à consulter quelque avocat au Grand Conseil, notamment M. Coinsteau, l'un des avocats à la suite du Conseil le mieux instruit. » — Mémoire pour établir que le pécule ou la cotte-morte de frère J.-B. Thierrion, décédé le 14 avril 1742, doit appartenir à la Fabrique. — « Lettres patentes d'évocation générale au Grand Conseil en faveur des chanoines réguliers de la congrégation de France, » 1718. (Imprimé). — Sentence des Requêtes du palais qui condamne les religieux de Saint-Lô à payer au curé de Saint-Jean, pour 2 années de sa portion, 20 mines de blé et 6 mines de pois. — Autre sentence qui enjoint au clergé de Saint-Jean d'encenser les religieux de Saint-Lô et de les accompagner, au retour de la procession du jour de Saint-Marc, 1668.

G. 6771. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1611-1739. — Procès au bailliage contre Jacques Dupont, qui voulait s'exempter de la charge de Tréso-

rier, comme procureur du grenier à sel de la Bouille, ce qui ne l'empêchait pas d'être marchand à Rouen. — Mémoire pour et contre. — Consultations des avocats de Villerets, Le Courtois, Gaudenne. — Sentence du bailliage contre le dit Dupont, 1739. — Sentence de l'official (Adrien de la Faye) contre Guillaume Gouppil, chapelain de Notre-Dame de la Ronde, qui avait refusé de faire le pain bénit à Saint-Jean, 1644. — Permission accordée par M. Clément, vicaire-général au spirituel et temporel de l'archevêque, aux curé et Trésoriers de Saint-Jean, de faire transférer dans un lieu saint (le cimetière Saint-Maur) des terres et des ossements retirés des fosses, qui causaient mauvaise odeur dans l'église et la rendaient malsaine, 6 mai 1692. — Cession de meubles par les maîtres de la confrérie de Notre-Dame de Pitié au Trésor de l'église Saint-Jean, 18 octobre 1694. Parmi les objets cédés, une bague où est enchassé un œil de serpent.

G. 6772. (Liasse.) — 5 pièces, papier; [illegible] imprimés.

1728. — Fin du 18 siècle. — Arrêt de la cour du Parlement de Rouen, qui ordonne qu'à l'avenir ceux qui auront administré les biens de la Fabrique de l'église Saint-Jean, payé le blanchissage du linge, fourni le vin et autres choses accoutumées, seront réputés bienfaiteurs de l'église ; comme tels, seront inhumés, eux et leurs femmes, à l'intérieur de l'église, et jouiront d'un banc, leur vie durant, tandis que ces prérogatives seront refusées à ceux qui auront géré aux dépens de l'église, 9 juin 1739 (copie informe). — Mémoires et requêtes aux fins d'obtenir le dit arrêt. — Requête signée au nom des curé et Trésoriers par le curé Dumest pour obtenir le maintien de ces prérogatives. — Autre arrêt de la cour du Parlement de Rouen, qui déclare l'arrêt du 9 juin 1739 applicable à la Fabrique de Saint-Martin sur Renelle, 1er septembre 1745; copie en forme authentique, signée : Auzanet. — On constate dans l'arrêt « que le refroidissement de la plus grande partie des fidèles pour le bien et intérêt des églises et Fabriques est trop connu pour qu'on puisse le dissimuler. Autrefois, on se faisoit un devoir presque essentiel de contribuer de ses soins et même de sa fortune à l'administration et accroissement des biens des Trésors. On tenoit à honneur singulier d'en être nommé administrateur... A peine reste-t-il aujourd'hui une étincelle de ce zèle ardent... Le bien des Trésors n'est plus regardé communément que comme une chose indifférente et absolument étrangère, son administration que comme une servitude gênante et presque [illegible] prisable. De là ces privilèges recherchés pour se dispenser de gérer, cette négligence affectée dans la gestion, cette exactitude, peu décente, à se faire rembourser sur les deniers du Trésor des frais ordinaires dont les avances entrent essentiellement dans les fonctions des Trésoriers comptables, tels que ceux du blanchissage du linge qui sert à l'église, de la fourniture du vin pour la célébration des messes, etc. » — « Arrest du Conseil d'Etat privé du Roy, rendu en faveur du sieur Dumesnil, conseiller secrétaire du Roy,... qui casse l'élection faite de sa personne à la charge publique de Trésorier comptable de la paroisse de St-Etienne des Tonneliers, 27 février 1728. » (Imprimé). — « Arrest contradictoire du Grand Conseil qui décharge le sieur Lermette de Croixmare, conseiller au Parlement de Normandie et Trésorier de France honoraire au Bureau des Finances d'Alençon, de la fonction de marguillier comptable de la paroisse de St-Godard de Rouen, 18 juin 1736. » (Imprimé). — « Arrest de la cour de Parlement portant règlement pour les personnes interdites des fonctions de Trésorier, tant dans les villes qu'à la campagne, pour l'administration des biens des Fabriques, la reddition des comptes et le paiement du reliqua de ceux qui ont été et seront nommez à l'avenir, 8 mars 1736. » (Imprimé). — « Arrest de la cour de Parlement qui permet d'élire des marguilliers d'honneur dans les paroisses de la ville de Rouen, 5 juin 1737. » (Imprimé).

G. 6773. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ;
[illegible] de largeur, sur [illegible] de hauteur.

1479. — Acte passé devant les tabellions de Rouen, sous forme de transaction, entre les Trésoriers et paroissiens de Saint-Jean de Rouen et les religieux du Mont-aux-Malades, au sujet de la réception de Perrette Deshayes, *entechée* de maladie de lèpre, native de la paroisse Saint-Jehan, l'une des 21 paroisses du *droit* du Mont-aux-Malades. — Mobilier réclamé par les religieux pour la réception : « Un bon lit fourni de 3 paires de draps, de lé et demi ; 2 oreillers ; 2 quevrechefz ; 2 couvertures ; 20 aulnes de touailles ; 18 aulnes de doubliers ; 2 paires de chemises ; 6 escuelles d'estain ; 6 saulciers ; 4 platz ; 6 cuillers de lacton et une sallière ; 1 pot d'estain et 1 choppine ; 3 hanaps, l'un d'argent, pesant 6 onches, l'un de madre, et l'autre de cailley ; 3 paelles [illegible] 2 pots [illegible] de cuivre ; 1 bachin, et 1 pot laveur ; 1 trevet ; 1 greil ; 1 [illegible] ; 1 [illegible] ;

1 mortier; 1 pestel; 1 kalit; 2 paires de robes, 2 chaperons; 2 paires de chausses de drap brun ou gris et 2 paires de souliers; 1 coffre ou huche; pour le prieur, 62 sous 1 denier tournois; pour le portier et pour les varlets, 5 sous tournois, » 3 février 1478. (V. S.)

G. 6674. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1453 (copie) **-1694.** — Fondation d'une chapelle de Saint-Léonard en l'église de Saint-Jean, par Robert Deschamps, en exécution des volontés de son oncle, Roger Mustel, 1453; — premier chapelain, Gilles Deschamps, 1453. — Plusieurs copies collationnées de cette fondation. — Extrait d'aveu rendu au Roi pour la terre du Veneur, faisant mention de la chapelle Saint-Léonard, fondée en l'église de Saint-Jean: « Baillent cette déclaration vénérable et discrète personne Me Jean Romé, presbtre, chanoine de l'église Notre-Dame de Rouen, Martin, Laurent, Pierre et Guillaume dits Romé, frères, à sçavoir un 8e de fief noble, nommé et appelé le fief du Veneur, assis en la paroisse de la Neufville Chant d'Oisel, à cause duquel fief les dits Romé ont droit de présenter à la chapelle Saint-Léonard, située en l'église Saint-Jean de Rouen, touttes les fois qu'elle est vacante, lequel fief appartient aux dits Romé, à titre d'acquisition par eux faicte de Me Jean Regnard, sieur de Grandpré, et de demoiselle Deschamps, sa femme, le 3 d'aoust 1540. » — Extraits des collations de la dite chapelle, 1556. — Notes et titres concernant cette chapelle. — Procès entre les prêtres habitués en l'église Saint-Jean et le sieur Petit, soi-disant chapelain de Saint-Léonard, lequel prétendait prendre séance, dans le chœur, à côté du curé, 1694.

G. 6675. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 20 pièces, papier.

1514-1760. — Fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen, par messire Guillaume Aveline, prêtre, natif de Houville, près Ecouis (office canonial pendant l'octave du Saint-Sacrement et un obit par an), 27 juillet 1514, fondation non réduite en 1619, en considération de la dévotion due au Saint-Sacrement; — par Robert Aubry et par Jeanne, sa femme (rente pour obits), novembre 1517; ajoutent à leur donation un calice d'argent, du poids de 2 marcs 3 gros, compris la dorure et façon, de valeur de 30 livres 15 sous tournois, un étui de cuir à mettre le dit calice, de 10 sous, un *messel*, de 22 sous 6 deniers, 3 aunes et demie de velours noir pour *ung casuble*, de 19 livres 7 sous 6 deniers, une aune de velours cramoisi pour faire les *afrez* du dit *casuble*, 12 livres, 10 sous, etc.; — par Vincent Auzoult, prêtre, 24 septembre 1525; — par Jean Baillehache, en son vivant, prêtre, l'un des chapelains subsidiaires de la paroisse Saint-Jean, 1546; — par Pasquet Bence, 1587 (copie); — par Marguerite De Sulamare, veuve de Pierre Beneult, 1671; — par Jean Canivet, 1678-1681; — par Anne Le Cointe, veuve de Nicolas Canu, 1679; — par Marie-Anne Mière, veuve de Pierre Chapelle, 1758-1760; — par Robert Chapelle, 1657; — par Laurence Le Roy, veuve de Richard Coquerel, 1582. — Quelques pièces de procédures relatives aux dites fondations.

G. 6676. (Liasse.) — 16 pièces parchemin; 69 pièces, papier.

1421 (copie) **-1720.** — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen pour monsieur maître François De la Fosse, chanoine théologal et pénitencier de l'église de Rouen, et maître Robert de la Fosse, son frère, contre-garde en la Monnaie, 1665; titres de propriété d'une maison rue Sénécaux, affectée à la dite fondation, la dite maison ayant appartenu à Girard Huillard, avocat au Parlement, décédé en 1612, et à sa veuve Madeleine Chrestien, 1613-1614; parmi les titres de propriété, acte constatant le droit que le dit Huillard et sa femme avaient à la jouissance d'un banc en l'église Saint-Martin-sur-Renelle et la donation qu'ils avaient faite à cette église, lors de sa construction, d'une vitre où étaient les armes de la famille Huillard (3 lampes ardentes); — par Jacques De la Rue, Marguerite Behotte, sa première femme, Catherine Gosse, sa seconde femme, 1668-1681; — par Gauvain Deschamps, prêtre chapelain en l'église Saint-Jean, 1582; — par Robert Deschamps, 1421 (copie); rente affectée sur la maison le *Gros oiseau*, paroisse Saint-Laurent; — par Richard Dubosc, 1491; — par Nicolas Dumoustier, décédé, avec son compagnon de route, Michel Faucon, près de Notre-Dame de Lorette, au retour de leur voyage de Terre Sainte, 1617. — Pièces de procédures et autres pièces relatives à l'exécution des dites fondations.

G. 6677. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 31 pièces, papier.

1421-1761. — Fondations en l'église Saint-Jean de Rouen, pour Jacqueline Molard, veuve de Michel Hautement; — pour Marin Hédouin, prêtre, clerc matriculier

de l'église Saint-Jean, 1645 ; testament du dit Hédouin, passé devant Dom Antoine Thierry, curé de Saint-Jean, 1623 ; — pour André Hellot, 1667 ; — pour Jorrette Grusley, veuve de Guillaume Housset ; messe du Saint-Sacrement tous les jeudis de chaque semaine ; — pour Nicolas La Mule, 1674 ; — pour Georges Langlois, sieur de Canteleu, notaire et secrétaire du Roi, 1585 ; — pour Nicolas Langlois, chevalier, seigneur de Colmoulins, conseiller ordinaire de Sa Majesté en ses Conseils d'État et privé, fils et héritier en partie de feu Georges Langlois, écuyer, sieur de Canteleu ; — pour Anne de Monteclair, veuve de Georges de Motteville, 1er président en la Chambre des Comptes, en son nom et comme tutrice principal de Georges-Michel, abbé de Motteville, son seul fils, mineur ; Bruno-Emmanuel de Motteville, président en la Chambre des Comptes, se faisant fort pour Messire Bruno-Emmanuel de Motteville, son frère, capitaine de chevau-légers dans le régiment de Vandeuvre, 1690 ; — pour Marguerite Du Doit, veuve de Martin Larcher, 1552 ; — pour Louis Le Carpentier, sieur du Grand-Hamel ; — pour Charles Le Coq, 1641 ; — pour Charles Le Coq, auditeur en la Cour des Comptes, 1704 ; — pour Jean Le Faucheur, prêtre, vicaire de Saint-Jean, 1678-1679 ; — pour Marie Talbot, veuve en secondes noces de Thomas Le Parcheminier, 1664 ; — pour MM. Jacques et Louis-Charles Le Vavasseur, négociants à Rouen, fils et héritiers de Marguerite Lucas, veuve de M. Jacques Le Vavasseur, 1761 ; — pour Jaspar Malœuvre, prêtre, 1532 ; — pour Pierre Miette, 1539 ; — pour Jean Moesson et Tiphaigne, sa femme, 1421.

G. 678. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1480-1779. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen pour Catherine Le Conte, veuve de Pierre Néel, 1649 ; — pour Richard Osmont et Romaine Le Cauchois, sa femme, 1611 ; — pour Jean Paulmier, mercier grossier, 1662 ; testament du dit Paulmier ; Robin Lhermette, écuyer, lieutenant-général à la Table de marbre, son exécuteur testamentaire ; — pour Jean Pieffort, 1529 ; testament du dit Pieffort passé devant Gabriel Bellenger, curé de Saint-Jean ; — pour Pinel Catherine, 1524 ; — pour Marthe-Geneviève Rasset, veuve de Nicolas Prevel, ancien juge consul, 1763 ; — pour Marthe Sadoc, 1654 ; — pour Jacques Thibault, mercier grossier à Rouen et ouvrier pour le Roi en sa Cour des Monnaies, 1685 ; — pour Jeanne Despériers, veuve en secondes noces de Jacques Toustain, orfèvre, 1480. — Mention de Dom Pierre Vaterée, curé de Saint-Jean ; — de la confrérie de Saint-Jean ; — de la frairie de la Conception ; — de la charité de Saint-Nicolas fondée à Saint-Jean.

G. 679. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 64 pièces, papier.

1553-1779. — Fondations en l'église de Saint-Jean de Rouen pour Jean Voisin, marchand à Rouen, et pour Catherine Deshommets, sa femme, 1553 ; extrait du testament de feu noble homme Jean Voisin, sieur de Guenouville, père de M. de Camphéroult, conseiller au Parlement ; — pour Colette Pollys, veuve de Jacques Voisin, 1556 ; — pour Thomas Voisin, sieur d'Infreville, 1570 ; — pour Marie Moterel, veuve de Robert Yeurry, 1626 ; — pour Marie Langlois, veuve en dernières noces de Charles de Croixmare, sieur des Alleurs, conseiller secrétaire du Roi, 1599 ; parmi ses héritiers, en 1611, Jean-Baptiste Langlois, greffier des États de Normandie, et Guillaume Langlois, frères.

G. 680. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

1610-1782. — Notes diverses relatives aux fondations de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — « Déclaration que baillent les sieurs curé et Trésoriers... des fondations qu'ils ont receus et biens qu'ils ont acquis, au nom de la Fabrique, depuis les Déclarations des 19 avril 1639 et 7 janvier 1640. » — « Règlement de toutes les messes fondées de toute antiquité jusques à présent en l'église de St Jehan par la réduction d'icelles suivant l'ordonnance de M. l'official. » — « Distribution de la messe du Saint-Sacrement, qui se célèbre, tous les ans, le dimanche le plus proche du 19 novembre, feste de Ste-Elisabeth, de la fondation de la dame Elisabeth Pirou, veuve de Jacques Dufour. » — État des basses messes, des hautes messes et autres offices à dire en l'église Saint-Jean, avec indication des honoraires. — Plusieurs états de distribution des basses messes de fondation, de 1768, 1773, 1774, 1775. — Débours annuel pour l'acquit de toutes les fondations, suivant la réduction faite par M. l'official, le 14 août 1726 ; sentence de réduction, signée : Robinet. — Autre sentence de réduction, de M. Osmont, official diocésain, 21 mars 1782.

G. 751. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1621-1693. — Testaments passés devant les curés ou les vicaires de Saint-Jean de Rouen par : Jean Caullier, ancien conseiller au bailliage de Rouen, 1621 ; — Pierre Eustace ; laisse à sa fille ses 3 pentes de ciel de tapisserie rehauchez de soye à crespine de laine rouge et fil blanc, 1622; — Jacques du Tot, écuyer, sieur du Tot, 1637; — Marie Bretel, par permission de M. de Motteville, son très cher mari, 1638 ; — Jean Merien, du métier de lunetier miroitier, 1648 ; — Marie de Houdemare, veuve de Léon Sadoc, 1648 ; — Etienne Person, maitre verger-raquetier, 1649 ; — Richard Mahiet, mercier grossier ; legs à un nommé La Bouche, nattier, marqueur de jeu de paume, 1651 ; — Jean Vironceau ; veut qu'au jour de son inhumation et de son service, sa maison soit tendue de blanc, comme aussi la dite église ; legs à la confrérie de Saint-Maur, dont il avait été maître, 1652 ; — Philippe de Tourlaville, écuyer, sieur du Rosel, 1652 ; — Catherine Chedeville, veuve de Jean Bourdet, 1654 ; — Alexandre Couillard, superviseur des quais, 1679, etc.

G. 752. (Liasse.) — 39 pièces, parchemin ; 72 pièces, papier.

1648-1720. — Titres de propriété de maisons appartenant à la Fabrique de l'église Saint-Jean de Rouen : Maison rue Potart, acquise du sieur Jacques Papavoine, 27 mai 1719 ; — maison rue du Bac, acquise de Jacques Le Quesne, avocat au Parlement, 26 novembre 1667. — Décret des biens de Jean Le Quesne, capitaine d'une compagnie d'infanterie dans le régiment du sieur de Folleville, de David Le Quesne, son père, et de Madeleine Le Peigné, sa mère, 1650 : Opposition d'Antoine Godard, dit Papillon, maitre d'armes à Rouen. — Lettre de Jean Le Quesne à M. Dumont à Rouen, datée de Calais; 18 mars 1648 (auberge du *Prince d'Orange* au *Cour Quaim*) : « Monsieur et véritable amy, je me promettois vous remercier en personne ses jours gras des faveurs que m'avez faictes, n'atendant plus que le vent pour favoriser mon retour. Au lieu de recepvoir cette satisfaction, où véritablement j'aspirois beaucoup pour avoir l'honneur de vous veoir et contribuer aux joyes de vos bacanalles, le temps s'est rendu sy cruel et impettueux qu'il m'a causé une grosse fiebvre avec une defluction sur ma partie blessée. » Il le remercie du prêt de 10 pistoles et de la connaissance qu'il lui a procurée de MM. de la Garde et de Betz.

G. 753. (Liasse.) 10 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1551-1768. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Jean de Rouen : 8 livres sur l'Hôtel-Dieu de Rouen, représentant, par acquisition du 24 septembre 1707, Mlle Tabouret, qui était au droit de madame Du Moucel ; — 25 sous sur l'Hôtel-de-Ville de Rouen, par ancienne donation de Jean Le Maréchal. — Parmi les titres de propriété, quittance de Guillebert Lefebvre, Trésorier-comptable de Saint-Jean de Rouen, 1565; reconnait avoir reçu de Jacquette Quellet, veuve de Guiot Asselin, 10 livres tournois, « pour prêt par elle fait à la dite église, pour subvenir au paiement de 625 livres, qu'il avoit convenu avancer à maître François Josselyne, et Nicolas Dabenet sur le marché d'un jeu d'orgues à eux fait par les paroissiens, » 27 novembre 1565.

G. 754. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1658-1786. — Bail emphytéotique pour 99 ans, commençant à Noël 1721, par les curé et Trésoriers de Saint-Jean de Rouen, au profit de Guillaume De la Folie, de 2 maisons sises rue Ecuyère, moyennant 330 livres de loyer par an.— Bail emphythéotique fait, le 28 janvier 1779, au profit de Charlotte Ponts, veuve de Marin Le Roux, moyennant 24 livres de loyer annuel, d'une petite *seule*, rue Grand-Pont.— Lettres-patentes, arrêt d'enregistrement portant permission à M. Desmazis, chanoine régulier, curé de Saint-Jean de Rouen, de donner : 1° à rente perpétuelle, foncière et irraquitable, une maison dépendante de son presbytère et bénéfice, sise rue du Tambour, au sieur Marc Charles, moyennant 250 livres par an ; — 2° d'emphytéoser pour 99 ans, une autre maison sise même rue du Tambour, dépendante aussi de son bénéfice, moyennant 350 livres par an, 1785-1786. — Contrats d'aliénation en conséquence de ces lettres. — Joint aux titres de propriété, l'acte signé par Claude Rousselet, docteur en droit canon et civil, abbé de Sainte-Geneviève au Mont de Paris et supérieur général des chanoines réguliers de la Congrégation de France, 11 septembre 1785.

G. 755. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 112 pièces, papier.

1608-1700. — Baux de maisons et de boutiques faits par le Trésor de l'église paroissiale de Saint-

Jean de Rouen. — Baux de boutiques à Timothée Hubert, mercier grossier, 1615; — à Richard Vymart, faiseur de bouquets, 1630; — à Jean Merien, miroudier, 1626; — à Guillaume Bonenfant, lunetier; obligation imposée aux locataires de tendre et tapisser leurs maisons pour la procession du Saint-Sacrement. — Dans le bail fait à Simon Talbot, d'une maison, rue de la Renelle près l'église Saint-Jean, obligation au preneur « de ne permettre que l'on joue en la dite maison d'aucun instrument, soit vieile, violon et tous autres, tous les matins de chaque jour, jusques et passé 12 heures, ni en tout autre temps que l'on célébrera quelque service en l'église, » 1634.

G. 6786. (Liasse.) — 31 pièces, parchemin ; 327 pièces, papier.

1700-1789. — Baux de maisons et de boutiques par la Fabrique de Saint-Jean de Rouen. — Bail à Jacques-Michel Lemoine, conseiller du Roi, notaire à Rouen, rue Sénécaux, d'une maison en la dite rue, pour 250 livres par an, 1727 ; — à Jacques Colombel, faiseur de cordon à chapeau, 1747 ; — à Jean-Baptiste Castel, notaire à Rouen, 1767.

G. 6787. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 102 pièces papier, 8 imprimés ; 7 plans.

1599-1779. — Procès au bailliage de Rouen, entre le curé et les Trésoriers de Saint-Jean de Rouen, d'une part, et le curé et les Trésoriers de Saint-André de Rouen, d'autre part, sur le point de savoir à quelle paroisse appartenait la maison de madame Duvergier. Sentence du bailliage, du 3 mai 1779, qui donne gain de cause à la paroisse Saint-André. — « Tableau du procès pour les sieurs curé et Trésoriers de Saint-André de la ville contre les sieurs curé et Trésoriers de Saint-Jean ; en présence de la dame veuve et héritiers du feu sieur du Vergier. » Me Antonin, avocat (imprimés). — « Solution pour les sieurs curé et Trésoriers de Saint-Jean. » Dumest, avocat (imprimé). — On établit dans ce mémoire que la maison litigieuse avait été habitée par MM. de Motteville, de Colmoulins, Scott de Triagnel et Scott de Fumechon. — Requête « à monsieur le lieutenant-général contre les sieurs curé et Trésoriers de St-Jean » (imprimé). — Plans manuscrits et gravés. — Pièces produites.

G. 6788. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 7 pièces, papier.

1606 (copie) **-1769.** — Statuts de la confrérie de saint Michel, fondée en l'église de Saint-Jean de Rouen, approuvés par André Guyjon, vicaire général, 21 octobre 1606 (copie informe). — Statuts de la confrérie saint Louis et saint Marcoul, fondée en la même église, approuvés par le même vicaire général et revêtus de sa signature, 26 novembre 1610 : *Item* le jour et feste de saint Louys, qui est le 25e jour d'aoust, sera dit le sermon en la dite église de Saint-Jean, et ce le matin par le prédicateur qu'il plaira au curé et maistre de la dite confrérie. Le dict jour et feste sainct Loys, sera célébré le service en la dite église solennellement : sçavoir premières vespres, grande messe, avant laquelle sera faite procession ; assisteront les maistres et confrères tenants en la main chacun la bougie ardente. Tous les premiers dimanches de chacun moys, sera dicte et chantée la messe de moys à diacre et soubz-diacre, musique et son d'orgues, et ce par le curé, 6 des anciens chappelains et le clerc, auxquels sera distribué, pour chacune messe, la somme de 55 sols. » — Règlements arrêtés entre le curé Nicolas Vallée et les merciers drapiers, maîtres de la dite confrérie, 1704 ; quelques notes informes sur la dite confrérie.

G. 6789. (Registre.) — 157 feuillets, papier, [illegible]
0 m. [illegible] c. de hauteur sur 0 m. [illegible] c. de largeur ;
relié en parchemin.

1596-1662. — « Ensuit les noms et surnoms des frères et associés de la confréie (*sic*) et asosiation de Notre-Dame de Pitié ». — Titre et lettres dorées avec encadrement, et, en tête, une Notre-Dame de Pitié entre 2 arbres avec la couronne d'épines et les clous. Léonar Le Breton, chapelain de la confrérie, 1596. — « Le dimenche 13e jour de may 1601, Espéranche Le Sac, femme de Guilleume, nous a donné une quasaque de jaune orenger servant à la frayee que à présent porte le clerc durant le servyse. » — Prises en charge du mobilier de la confrérie. — Donations par les maitres. — Comptes : Honoraires pour un sermon, en 1630, 32 sous ; — pour le jour de la fête, tant pour la musique, chapelain, que pour le clerc et organiste, 15 livres 6 sous. — Honoraires du prédicateur, en 1632, 2 livres. — 2 février 1656 : A l'avenir, on paiera pour la haute messe de chaque fête, 30 sous. — 1556, quêtes pour la contretable. — 1657 : Au peintre, 40 livres ; au sculpteur, 80 livres ; pour les enseignes, 8 livres ; — 1661 : A Bernard Le Sieutre, sculpteur, pour avoir accommodé 2 anges, 3 livres ; à François Glatigny, peintre, pour avoir repeint 2 anges, 6 livres ; pour 2 petits bassins de fer blanc en forme de chandeliers,

que tiennent les dits anges, 8 sous. — Procès en l'officialité pour le port de la bannière. — Pain bénit fait par les confrères. — Mémoire de l'argent reçu par Guillaume Noël, maître de la confrérie de Notre-Dame des Neiges, de tous les maîtres et maîtresses, en portant les enseignes.

G. 6790. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier, écrits ; relié en parchemin.

1706-1757. — « Livre des comptes de la confrairie de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Jean-l'Evangéliste, fondée en l'église de Saint-Jean de Rouen. Ce livre a été donné par le sieur Arnoult Picquais, maistre en l'an 1706. » — Quêtes des dimanches, mainmorte, port des enseignes ; dépenses pour acquit de messes ; sermon du jour saint Jean l'Evangéliste. — Comptes signés par les curés et les confrères. — 1706, messe pour départ à Saint-Jean du Temple, 9 sous ; — pendant le dit pélérinage, reçu des personnes qui se sont rendus de la confrérie, 31 sous 6 deniers ; — reçu pendant la messe célébrée le jour du retour, 7 sous. — Décidé que, chaque année, à jour fixe, le jour et fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, 25 juin, il se fera un pélérinage à Saint-Jean du Temple ; on partira sur les 5 heures du matin, pour revenir le lendemain 30, et le jour suivant, 1er juillet, octave de fête du bienheureux saint, il sera célébré une haute messe en action de grâces. » — Honoraires de sermons, dans les premières années, 2 livres ; dans les dernières, 3 livres. — Le registre se clôt par cette ordonnance : « Sur ce qui nous a été représenté qu'il n'y auroit point de maître depuis environ 1 an pour gérer les affaires de la confrérie de Saint-Jean-Baptiste établie dans l'église paroissiale de ce nom, nous avons ordonné qu'incessamment il sera procédé en la manière accoutumée à l'élection d'un maître, pour quoy il sera convoqué une assemblée ; et, en attendant, les effets et ornemens appartenant à la dite confrérie resteront en dépôt en la chambre du Trésor où ils sont actuellement. Fait dans le cours de notre visite, le 6e juillet 1758. St-Aulaire, grand archidiacre ».

G. 6791. (Cahier.) — 21 feuillets, écrits.

1698-1767. — Registre contenant les quittances données au prêtre clerc de Saint-Jean par le receveur du Bureau des pauvres valides de Rouen, des quêtes faites en la dite église pour le dit établissement.

G. 6792. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 5 imprimés. 1 sceau plaqué, 1 sceau pendant.

1598 — 18e siècle. — Pièces diverses concernant l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Amortissements et autres charges publiques. — « Lettres-patentes du Roy pour l'amortissement général des biens ecclésiastiques de la province de Normandie. A Rouen, de l'imprimerie de Martin Le Mesgissier, imprimeur ordinaire du Roy, tenant sa boutique au haut des degrés du Palais M. DC. XIX. » — Lettre imprimée signée, par le commandement de Monseigneur : Grébauval mandait aux curé et Trésoriers de Saint-Jean d'envoyer dans la quinzaine, au secrétariat de l'Archevêché, le mémoire de l'argenterie de cette église et des confréries. Tout ce qui ne serait pas jugé nécessaire par l'archevêque pour la décence du culte divin devrait être envoyé à la Monnaye, et le prix en serait employé aux besoins des églises, 25 février 1690. — Mandement de par le Roi aux curés d'apporter, dans 8 jours, leurs registres de baptêmes, mariages et sépultures de l'année 1691, et de venir prendre ceux de la présente année 1692, cottés et paraphés conformément à l'édit du Roi (Imprimé). — Arrêt du Conseil d'Etat pour les droits d'amortissement, 30 juillet 1697 (Imprimé). — Déclaration du Roi qui exempte les biens des ecclésiastiques du dixième denier, 27 octobre 1711 (Imprimé). — Etats des bancs de l'église, taxés suivant qu'ils ont vue à la chaire. — Bans de mariage ; promesses de mariage entre Jean-Baptiste Scott, seigneur de Fumechon, président à mortier au Parlement, et Marie Le Gendre, fille de Thomas Le Gendre, seigneur de Romilly, et d'Esther Scott, 28 septembre 1692. — Dispense pour cause de consanguinité obtenue par les parties. — Pièce écrite et signée, 3 octobre 1692, par Le Lorrain, vicaire de Saint-Lô de Rouen. — Requête de François Feugère, bedeau de Saint-Jean, pour obtenir d'être chargé des chaises. — Pièces de comptabilité : Etats des rentes dues au Trésor de Saint-Jean ; états de ses charges. — Compte du Trésor et Fabrique, de l'année 1757 (Imprimé). — Sceau plaqué de Mgr de Harlay, archevêque de Paris. — Sceau pendant, en plomb, du pape Clément X.

G. 6793. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; [illegible] pièces, papier.

1667-1763. — Pièces diverses concernant l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Devis de tra-

vaux ; armoire dans la sacristie, réparations à la maison de la rue Sénécaux. — Inventaires généraux de tous les meubles, ornements, argenteries et ustensiles de cette église, 1720, 1761, 1763. — « Monitoire de conséquence contre les auteurs d'un homicide commis en la personne d'un soldat, au triège des Foudereaux à Beauvoir-en-Lyons »; cadavre déterré par des pourceaux, 1582 ; placard imprimé, signé par De Fieux, official. — Pièces informes relatives au concours pour la place d'organiste de Saint-Jean, en remplacement de Clérot, décédé ; pièces signées par les juges, Cousture, Le Mareschal, Legrain, Polguerout, qui donnent la préférence à Corette. — Billet de l'ordre du concours : « Il vous plaira, monsieur, toucher l'hymne *Veni creator* en ut, mi-bémol, tierce majeure, plain chant, qui sera touché sur le plein jeu avec la pédale à 4 parties égales à 4 temps contre notte. Ensuite vous toucherez une fugue grave à 4 parties sur le sujet de l'hymne, qui sera touchée sur la trompette, clairon et cromhorne sans tremblant. Legrain. » — Motifs du Trésor de Saint-Jean pour l'acquisition de la maison de l'hôtel de la *Pomme de pin*; on se proposait d'employer une partie de l'emplacement à l'établissement d'un cimetière et à la construction d'un bâtiment pour loger les prêtres. — On rend hommage au zèle du curé, qui avait fait décider la destruction du petit clocher, et on émet l'espoir que sa vigilance apportera un remède à l'avidité sacrilège des fossier et tombier qu'on accuse de décoffrer les corps des défunts, de vendre les coffres et de dérober les linceuils. — Pièces de procédures informes, parmi lesquelles une lettre de Busquet, archidiacre de Rouen ; une autre, de l'avocat Le Damoisel. — Testament de maître Jacques Voisin, seigneur de Neufbosc, conseiller au Parlement de Normandie, logé pour lors rue des Blancs Manteaux, paroisse Saint-Médéric à Paris ; legs à l'Hôtel-Dieu de Rouen et à l'Hôpital-Général, aux Pénitents de Sainte-Barbe de Croisset, octobre 1688 ; veut être inhumé à Saint-Merry. — Billet de M. Clément, vicaire général, portant permission d'enterrer, 5 mai 1693. Signé : Clément. — Mémoires de l'inhumation de M. Louis Le Sonneur, prêtre, 1683 ; — de feue madame Paumier, 1669 : 6 livres à celui qui a fait la semonce ; 19 prêtres, 5 acolytes. — Décision prise en l'assemblée du doyen et des curés de la ville, à l'occasion de l'insulte faite au curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, lors de l'inhumation de la demoiselle Musnier, par le crieur-juré de la Ville, accompagné d'une troupe de ses commis, sergents et recors ; curé frappé ; le doyen de la Chrétienté et le curé de Saint-Sauveur députés à Paris pour obtenir réparation du scandale, 1700. — Billet sans suscription, de Heusey, pour lors attaché à l'église Saint-Jean ; il demande l'histoire d'Héraclius pour y voir ce qui a trait à l'Exaltation de la Croix. — Billet de sœur Marie de la Sainte-Croix, abbesse des Gravelines, pour obtenir qu'on les recommande aux aumônes des fidèles (sans date). — Déclarations données par MM. les prêtres, diacres, sous-diacres, acolytes et clercs de la paroisse Saint-Jean de Rouen, des biens patrimoniaux qu'ils possèdent : « Pierre Heusey, prêtre, vicaire, sans aucun revenu propre, vivant seulement du bien de l'église. »

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE DE SAINT-LAURENT DE ROUEN.

G. 674. (Registre.) — In-folio, 115 feuillets, papier, reliure en ais, recouvert de peau gaufrée; un des deux fermoirs en cuivre perdu.

1532. — « Inventaire des lettres, escriptures et enseignemens des héritages, rentes et revenuz appartenans au Thésor de l'Esglise parroissial de Mons' sainct Laurent de Rouen, tant de ceulx dont le dit Thésor joyst paisiblement et sans contredict que aultres, dont le dit Thésor, puys aulcun long temps, n'a eu aulcune joyssance, mesmes des rentes à charge dont le Thésor d'icelle a receu deniers qui n'ont esté employez selon et ensuyvant les fondations faictes aux charges contenues aux lettres cy-après inventariez, le dit inventaire fait par noble homme messire Jehan Feu, chevalier, docteur ès-droictz, conseiller du Roy, et président en sa court de Parlement au dit lieu de Rouen, Thésaurier du Thésor de la dicte esglise Sainct-Laurens en cest an mil cinq-cens trente et deux. » — Au commencement du registre : « Ensuyt la table de ce que contient ce présent livre, pour le Thésor de l'esglise Sainct-Laurent. » — « C'est ce qui a esté arresté par les sieurs curé et Thésauriers de l'église Sainct-Laurent de Rouen estre observé et entretenu par les prebstres y desservants : La première messe, en esté, à son heure ordinaire, qui doibt estre à quatre heures et demye, et, en yver, à cinq heures et demie ; pour l'esté, depuis le jour de Pasques jusques à la Sainct-Michel, et, pour l'yver, depuis le dict jour Sainct-Michel jusques au jour de Pasques. La seconde messe, laquelle se dit pour la frarie Monsieur sainct Laurent. »

G. 6795. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets écrits,
relié en veau avec encadrement doré, coins et fermoirs de cuivre.

1627. — « Inventaire des lettres, escriptures, titres et enseignementz des rentes et revenus apartenantz au Thésor de l'esglise paroissiale de Monsieur sainct Laurent de Rouen, trouvez au Thésor d'icelle a esté faicte par moy Pierre Pigeon, praticien, suivant la deslibération faicte par discrette personne M[e] Regné Dehors, presbtre, curé de la dicte esglize, M[re] Claude Le Roux, chevalier, seigneur de Saint-Aubin, conseiller du Roy, président en son Parlement de Normandie, noble homme Fernandes de Palme-Carrille, M[e] Pierre Martin, procureur au bailliage et viconté de Rouen, Trésoriers..... le lundy feste de Pasques 1627. » — Additions jusqu'en 1666. — En tête du registre : « Ensuict les bancz qui sont dans l'église de Sainct-Laurent de Rouen, 1652 : — dans la nef, du côté du banc des reliques, du côté de la chaire ; — en la chapelle de la Vierge, du côté du chœur, du côté du cimetière ; — en la chapelle de Sainte-Marguerite ; — en la chapelle de Saint-Jean ; — en la chapelle de Saint-Roch. » — « Tombes et sépultures honnorables estantz dans l'esglize de Sainct-Laurent de Rouen soubz lesquelles sont inhumez les personnes nobles et de condition qui ont faict fondations en la dicte églize, dont l'on en a la congnoissance, 1657. — Table de ce qui est contenu en ce présent inventaire pour le Thésor S[t]-Laurent. » — Sur la reliure en lettres d'or : « Chatrier du Trésor de S[t]-Laurens. »

G. 6796. (Registre.) — Grand in-folio, 110 feuillets, papier;
relié en veau, avec fermoirs en cuivre; l'un des fermoirs perdu.

1706-1713. — « Inventaire général des lettres, escritures, tiltres et enseignements des rentes et revenus appartenant au Trésor et Fabrique de l'église paroissialle de S[t]-Laurens de Roüen trouvés au Trésor d'ycelle depuis l'année mil deux-cents quatre-vingt-deux, par ordre alfabétique et par chapitres ; — les noms de MM. les curés, et les noms de M[rs] les Trésoriers depuis l'année 1444, faict par M[e] Pierre-François La Barbe, titulaire et sous-sacriste, suivant la délibération faicte par M[re] Louis-Gabriel Cueret, presbtre, licencié en théologie de la maison et Société de Sorbonne et curé, et M[rs] les Trésoriers, en dabte du 17 octobre 1706, et présenté en la Chambre du Trésor, le 16 avril 1713, pour servir à l'avenir à M[rs] les Trésoriers d'ycelle paroisse pour enseignements à la perception des rentes deües au dit Trésor sur les personnes obligées à ycelles, 1713. » Titres avec ornements peints, d'un goût assez grossier. — Additions jusqu'en 1746. — A la fin : « Chapitre touchant les tombes et sépultures honorables estans dans l'église de S[t]-Laurens. — Chapitre des bancs. — Chapitre touchant ce qui s'est passé de plus remarquable en la dite église, des dons que l'on y a faicts, des accidents et autres particularités. » — Table des noms d'hommes, au commencement ; table des matières à la fin.

G. 6797. (Registre.) — Grand in-folio, 102 feuillets, papier:
relié en parchemin; fermoirs perdus.

1748. — « Mémoire général des pièces, écritures, contrats, tant des rentes foncières hypotèques, que des fondations, étants aux Archives du Trésor de S[t]-Laurent de Rouen par ordre alphabétique depuis l'année 1282, marquez selon leur liace et insérez tant dans les chartriers faits par noble homme messire Jean Feu, chevalier, docteur ès-droits, conseiller du Roi et président en sa Cour de Parlement de Normandie, Trésorier de la dite église de S[t]-Laurent en l'année 1532, par maitre Pigeon, praticien, en l'année 1627, par maitre Pierre-François La Barbe, sous-sacriste, en l'année 1713, que dans le présent chartrier, fait par Jacques Auber, bourgeois de Rouen, en l'année 1748. »—Analyses de pièces, signées en grande partie par le dit Auber. — Additions jusqu'à la fin du siècle. — A la fin, « chapitre contenant l'indication de tous les registres qui sont dans l'armoire étant dans la chambre au dessous de celle du Trésor.» — « Inventaires tant des ornements qu'argenterie apartenants au Trésor, 1749, 1761, 1773, 1785 : 4 petits pots à fausses fleurs d'œillets; une hallebarde à l'usage de chasse-pauvre ; un ancien livre d'évangile en caractère gothique ; 5 pièces de tapisserie, représentant la vie et le martyre de saint Laurent.— Distribution générale des acquits des offices et fondations. — Etat des honoraires du clerc de l'œuvre : Portera le chanteau du pain bény et recevra la gratification des paroissiens pour cette fonction. Nota qu'il est d'usage dans cette paroisse, qu'il le rende à son tour. — Placera lui seul un bassin auprès de celuy de M. le curé dans la quinzaine de Pâques ; questera à son profit dans l'église, les cinq principales fêtes de l'année. — C'est à lui seul à faire l'imposition des cendres aux paroissiens ; c'est à luy seul à conduire l'offrande dans tous les services, lorsque les inhumations se font le matin. — Etat des cierges que M. le Trésorier en exercice, lorsqu'il gère à ses frais, est tenu, suivant l'ancien usage, de fournir, le jour de

la fête du patron, pour la décoration du grand autel et autres. » — Table au commencement du registre.

G. 6798. (Registre.) — Petit in-folio, 331 feuillets, papier; relié en ais, recouvert de peau, avec fermoirs dont il ne reste que les courroies

1444-1495. — Comptes de la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen. Les Trésoriers sont au nombre de trois, dont un est le principal comptable ; ils sont nommés pour trois ans, mais sont assez fréquemment remplacés. Les comptes sont toujours rendus pour un an et vont de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Guillaume Sebire, Robin Cavelier, Cardinot Ybert, 1444-1445 ; 1445-1446 ; Guillaume Gombault, élu, le 21 avril 1446, en remplacement de Sebire, Robin Cavelier et Cardinot Ybert, 1446-1447 ; — Guillaume Gombault, Jacques de Croismare, Jehan Sebert, 1447-1448 ; — Jacques de Croismare, Jean Sebert, Adam de Bollebec (nommé en remplacement de Gombault), 1448-1449 ; — Jean Gouel et Adam de Bollebec, 1451-1452 ; — les mêmes et Etienne De Parde, 1452-1453 ; — Jean Gouel, Simon de Cormeilles et De Parde, 1453-1454. — Simon de Cormeilles et Etienne de Parde, 1454-1455 ; — Etienne de Parde et Jean Vastel, 1455-1456 ; — Etienne de Parde et Jehan Vastel, 1455-1456 ; — les mêmes et Jehan De Rouves, 1456-1457 ; — Jean Vastel, Jehan De Rouves, Jehan Lassaye, 1457-1458 ; — Jean Lassaye, Jehan Vastel, Jehan Boujon, 1458-1459 ; — Jehan Lassaye, Jehan Boujon, Jehan Du Bosc, 1459-1460 ; — les mêmes, 1460-1461 ; — Jehan Du Bosc, Guillaume Oursel et Jehan Boujon, 1461-1462 ; — Jehan Pointel, Guillaume Oursel, Jehan Du Busc, 1462-1463 ; Jehan Du Busc, Jehan Pointel, Guillaume Oursel, 1463-1464 ; — Jehan Pointel, Jehan Du Busc, Jehan Hubert, 1464-1465 ; — Jehan Davy, Jehan Hubert, Jehan Deslesques, 1465-1466 ; — Jehan Davy et Jehan Hubert, 1466-1467 ; — Jean Davy, sire Remond Monfault, écuyer, et Jehan Hubert, 1467-1468 ; — les mêmes, 1468-1469 ; — Jehan Davy, sire Remond Monfault, Jehan de Villiers, receveur du domaine du Roi, et Etienne Marc, 1469-1470 ; — les mêmes, 1470-1471 ; — 1471-1472 ; — Jehan Davy, Jehan de Villiers et Etienne Marc, 1472-1473 ; — Jehan Davy, Etienne Marc et Roger Le Villain, 1473-1474 ; — les mêmes, 1474-1475 ; — 1475-1476 ; — 1476-1477 ; — Jehan Davy, Guillemot Courel, Etienne Marc, 1477-1478 ; — les mêmes, 1478-1479 ; — 1479-1480 ; — Jehan Davy, Guillaume Courel, Nicolas Adam et Etienne Marc, 1480-1481 ; — Jehan Davy, Guillaume Courel et Etienne Marc, 1481-1482 ; — 1482-1483 ; — 1483-1484 ; — Jehan Davy, noble homme Guillaume Gombault et Etienne Marc, 1486-1487 ; — Robin Porée, Guillaume Gombault, Mahiet Deslesques, 1487-1488 ; — Robin Porée, Guillaume Bigot et Mahiet Deslesques, 1489-1490 ; — les mêmes, 1490-1491 ; — Guillaume Bigot, Jehan Du Bosc et Guillaume Pigache, 1491-1492 ; — les mêmes, 1492-1493 ; — Jehan Du Bosc, Charles Monfault et Guillaume Pigache, 1493-1494 ; — Charles Monfault, Jehan Cadiot et Guillaume Pigache, 1494-1495. — Curés : Jean Geoffroi, chanoine de Rouen, 1444-1464 ; Héron, 1469-1490. — 1444-1445, recette des bassins et reliques, 88 livres 10 sous 6 deniers ; des dons et enterrements, 10 livres 9 sous. — Enterrement, dans l'église, de la femme et de deux des enfants d'Andrieu Beaucompère, 60 sous. — 1461-1462, à maître Denis Machon, 9 livres ; — à Pernot Chose, organiste, pour ses gages d'un an et demi, 9 livres. — Les Trésoriers ne font aucune mention du paiement du verrier « parce qu'ils n'ont aucune chose receu pour le dit verrier. — Nª qu'il est à recouvrer ce qui peult estre deu de l'assiette de 3 sous pour pié dont dessus est faicte mencion au prouffit de l'église. » — Parmi les paroissiens présents à l'élection des Trésoriers, Gauvain Mauviel, écuyer, lieutenant-général du bailli de Rouen. 1463-1464. » — « Il est deu à messire Jehan Lonffieu, prestre, pour son salerre d'avoir joué des orgues durant l'année, 6 livres ; — à maistre Denis Gode, machon, 9 livres. » — 1464-1465, « les Trésoriers ne font aucune mention de ce qui est deu à Jehan Chevalier, verrier, auquel a esté compté de nouvel par ces Trésoriers, et lui sera deu, quant il aura acompli la verrerie qu'il doit faire à l'église jouxte sa cédule, tous paiemens fais du précédent du jourd'huy rabatus, la somme de 87 livres 5 sous ». En marge : « Il a esté trouvé que par Hubert il avoit esté paié, en 2 parties, 13 livres 8 sous. Item, depuis ce compte y luy a esté paié en l'an 1466, 75 livres 12 sous 9 deniers. » — 1467-1468, « Gombault pourra faire asseoir en la chapelle Notre-Dame, devant l'autel Notre-Dame, une tombe pour lui et les siens, en paiant, s'ils y sont enterrez, leur dévocion, et aussi pourra faire asseoir ung siège en la fin d'icelle chappelle devers le cueur pour sa femme et les siens. » — 1468-1469, paiement à Laurent Tassel, qui avait couvert d'ardoise les 2 chapelles devers le presbytère. On ne donne rien à Jean Lonfieu pour avoir joué des orgues, parce que le Trésorier lui avait défendu de jouer, à raison de la pénurie du Trésor. 2 des paroissiens lui donnèrent pourtant 2 écus. — En 1489, compte examiné en présence de Monsr maître

Jehan Héron, curé de Saint-Laurent; maître Jehan Laires, son vicaire et chapelain; messire Jehan Mahiet, curé de Compainville; messire Jehan Lonfieu, curé d'Angoville; maître Robert Héron, curé de Quevilly; maître Pierre Heuzé, curé de Saint-Sauveur d'Hibouville.

G. 6739. (Registre.) — Petit in-folio, 365 feuillets, papier, recouvert en parchemin.

1495-1526. — Comptes de Saint-Laurent de Rouen. Le premier compte est incomplet du commencement. — Trésoriers : Guillaume De Rouves, Pierre de Quiévremont, Jehan Cadiot, 1496-1497 ; — Pierre de Quièvremont, maître Robert Paon, Elu d'Arques, greffier des Généraux à Rouen, et Guillaume De Rouves, 1497-1498 ; — Robert Paon, Pierre de Quièvremont, bailli de Tancarville, et Jehan Lassavoure, receveur du Domaine de la Vicomté de Rouen, 1498-1499 ; — Pierre Vidier, Robert Paon et Jehan Lamy, sieur de Roussay, conseiller en cour laye, 1499-1500 ;— Jehan Lamy, Pierre Vidier et Jehan Bertin, 1500-1501 ; — Jehan Bertin, Jehan Lamy et Guillaume Laurens, 1502-1503 ; — Guillaume Laurens, Antoine Bigot, conseiller en cour laye, et Jehan Bertin, 1503-1504 ; — Antoine Bigot, Guillaume Laurens et Pierre Le Villain, 1504-1505 ; — Pierre Le Villain, Antoine Bigot, Jacques Gouel, conseillers en cour laye, 1505-1506 ; — Pierre Le Villain, Antoine Bigot, Guillaume Paix-de-Ceur, conseiller en cour laye, ce dernier au lieu de Gouel, décédé, 1506-1507 ; — Guillaume Paix-de-Cueur, Pierre Le Preulx, conseiller en cour laye, et Pierre Le Villain, 1507-1508 ; — Pierre Le Preulx, Guillaume Paix-de-Cueur et Pierre Gravelle, 1508-1509 ; — Pierre Gravelle, Pierre de Croismare, conseiller du Roi en la cour de l'Echiquier, et Pierre Le Preulx, 1509-1510 ; — Pierre de Croismare, sire Pierre Gravelle et Georges Le Prevost, 1510-1511 ; — Georges Le Prevost, Pierre de Croismare et Jean Auber, conseiller en cour laye, substitut du procureur du Roi, 1511-1512 ; — Jehan Auber, Trésorier, en compagnie de Georges Le Prevost, ancien Trésorier, de Robert Gilles, nouveau Trésorier, 1512-1513 ; — Robert Gilles, Trésorier, en compagnie de Jehan Auber et de Georges Le Prevost, 1513-1514 ; — Georges Le Prevost, Robert Gilles et Jacques Dauvergne, 1514-1515 ; — Jacques Dauvergne, Jehan de Croismare, général en la Cour des Généraux, et Georges Le Prevost, 1515-1516 ; — Jehan de Croismare, Jacques Dauvergne et Henri Le Gentil, 1516-1517 ; — Henri Le Gentil, procureur au Parlement, Jehan de Croismare et Geuffin Le Rat, 1517-1518 ; — Geuffin Le Rat, Thomas Postel et Henri Le Gentil, 1518-1519 ;— Thomas Postel, conseiller au Parlement, Guillaume Preudhomme, receveur général, et Geuffin Le Rat, 1519-1520 ; — Guillaume Preudhomme, Thomas Postel, sieur des Minières, et Jean De Préaux, conseiller en cour laye, 1520-1521 ; — Jehan De Préaux, avocat en cour laye, Guillaume Preudomme et Guillaume Jubert, conseiller au Parlement, 1521-1522 ; — Guillaume Jubert, sieur de Velly, Jehan De Préaux, et Nicolas de Houppeville, 1522-1523 ; — Nicolas de Houppeville, Guillaume Jubert et Claude Guyot, receveur des tailles en l'Election de Rouen, 1523-1524 ; — Claude Guyot, Nicolas de Houppeville, 1524-1525 ; — Georges Le Prevost, Pierre Monfault, avocat du Roi au Parlement, et Claude Guyot, 1525-1526. — Compte incomplet de la fin. — Curés : Richard Perchard, chanoine, 1496. — 1497-1498, « a esté baillé à Robert Paon le scel d'argent d'icelle église, pendant à une petite chaynete d'argent ». — 1498-1499, recette de 1,000 livres tournois pour la fondation de feu Guillaume Bigot, qui donna de plus « ung casuble d'ostade noire, croisé de veloux rouge, à l'armarie du dit Guillaume Bigot..... un mesel imprimé en papier, etc. » — Contrats de vente à la Fabrique de Saint-Laurent par noble homme mons^{r} Pierre Picart, chevalier, fils de défunt Guillaume Picart, en son vivant procureur du Roi à Rouen, de 15 livres de rente sur une maison habitée par Jehan Lallemant, receveur général de Normandie, 8 juin 1499 ; — par le même, de 15 livres de rente, 28 juin 1499 ; — par le même, de 15 livres de rente, 27 juillet 1499 ; — par noble homme Guillaume Du Bosc, écuyer, seigneur du Mesnil-Esnard, de 30 livres de rente, 8 juin 1499. — Compte de 1504-1505, rendu en présence de Noël Bigot, curé de Gueuteville, Jehan Mahiet, curé de Compainville, Jehan Ozenne, curé de Castillon, Robert Héron, curé de Quevilly. — 1507-1508, Cardin Robert, verrier, doit, pour le louage de la maison où il demeure, 7 livres 10 sous. — 1512-1513, mention des « machons qui ont besongné au pipitre. » — 1515-1516, ouvrage du pupitre, 362 livres 5 sous 9 deniers. — 1516-1517, la mise « des machons pour l'ouvrage du pupitre » se monte à la somme de 384 livres 11 sous 5 deniers. « Il est deu à Jehan Theroulde, ymaginier, pour le reste des ymages de pierre, par lui faitz pour le dit pupitre, 7 livres. » — Registre fort endommagé par les mites.

G. 6800. (Registre.) — Gros in-folio; 719 feuillets, papier, relié en parchemin.

1515-1516. - Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Jacques Dauvergne, Georges Le Prevost, et Jehan de Croismare, sieur de Saint-Just, Général sur le fait de la justice des Aides, 1515-1516; — Jehan de Croismare, Jacques Dauvergne et maître Henry Le Gentil, procureur en la cour de Parlement, 1516-1517; — Henri Le Gentil, Jean de Croismare et Geuffin Le Rat, 1517-1518; — Geuffin Le Rat, maître Thomas Postel, conseiller du Roi au Parlement, et Henri Le Gentil, 1518-1519; — Thomas Postel, sieur des Minières, Guillaume Preudomme et Geuffin Le Rat, 1519-1520; — Guillaume Preudomme, receveur général de Normandie, secrétaire du Roi, Guillaume Postel, et Jehan De Préaux, conseiller en cour laye, 1520-1521; — Jehan De Préaux, Guillaume Jubert, conseiller au Parlement, et maître Guillaume Preudomme, 1521-1522; — Guillaume Jubert, sieur de Velly, conseiller au Parlement, Jehan De Préaux, avocat en cour laye, et Nicolas De Houppeville, 1522-1523; — Nicolas De Houppeville, Guillaume Jubert et Claude Guyot, receveur des tailles et aides du Roi en la vicomté de Rouen, 1523-1524; — Claude Guyot, Nicolas De Houppeville, 1524-1525; — Georges Le Prevost, Pierre Monfault, avocat du Roi au Parlement, et Claude Guyot, 1525-1526; — Pierre Monfault, Guillaume Toustain, sieur de Frontebosc, et Georges Le Prevost, 1526-1527; — Guillaume Toustain, Pierre Monfault, président au Parlement, et Robert De Rouves, 1527-1528; — Guillaume Toustain et Nicolas De la Chesnaye, receveur du Domaine, 1528-1529; — Nicolas De la Chesnaye, Jehan du Bosc, sieur de Coquereaumont, et sire Robert De Rouves, 1529-1530; — Jehan du Bosc, sieur de Coquereaumont, procureur du Roi au bailliage, Nicolas De la Chesnaye, et Robert Labbé, 1530-1531; — Robert Labbé, Jehan Feu, président au Parlement, et Jehan Du Bosc, 1531-1532; — Jehan Feu, Jacques Cadiot, avocat en cour laye, et Robert Labbé, 1532-1533; — Jacques Cadiot, Jehan Feu et Guillaume De Rouves, 1533-1534; — Guillaume De Rouves, Baptiste Le Chandelier, sieur d'Espinay, conseiller au Parlement, et Jacques Cadiot, 1534-1535; — Baptiste Le Chandelier, Jehan Vauquelin, substitut du procureur du Roi, et Guillaume de Rouves, 1535-1536; — Jehan Vauquelin, Baptiste Le Chandelier, et Andrieu Hallé, 1536-1537; — Andrieu Hallé, Robert de Croismare, sieur de Cailleville, conseiller au Parlement, et Jehan Vauquelin, 1537-1538; — Robert de Croismare, Jehan Renard, docteur en médecine, sieur des Illes, et Andrieu Hallé, 1538-1539; — Jehan Renard, Robert de Croismare, et Nicolas De Rouves, 1539-1540; — Nicolas De Rouves, Pierre de Quièvremont, sieur de Barentin, conseiller en la cour des Généraux, et maître Jehan Renard, 1540-1541; — Pierre de Quièvremont, Pierre Le Roux, avocat en cour laye, et Nicolas De Rouves, 1541-1542; — Pierre Le Roux, Pierre de Quièvremont, Jehan Le Villain, 1542-1543; — Jehan le Villain, Pierre de Valles, sieur d'Esmanville, Général sur le fait des Aides en Normandie, et Pierre Le Roux, 1543-1544; — Pierre de Valles, Jehan Du Four, greffier en la cour des Généraux, et Jehan Le Villain, 1544-1545; — Jehan Du Four, de Pierre Valles et Raoullin Labbey, 1545-1546. A partir de ce temps-là les recettes des inhumations sont indiquées, et les dépenses sont spécifiées en détail. — 1515-1516, inhumation d'un des serviteurs de Linard de Feschal. — Payé à l'organiste, 40 sous; — payé au vicaire pour les reliques saint Laurent, 10 livres; — payé au hucher « pour avoir mis 4 pieds à la chaire à prescher et le marchepié et rabillé ung des lieuxtrains, 10 sous. — Le jeudi absolut, en dragée, 9 sous; en pommes, 16 sous; un gallon de vin, 5 sous. » — Adam Yvain, brodeur. — Maçons payés 4 sous par jour. — Aux maçons pour le mai, 10 sous. — Moule de bois pour les maçons, 7 sous 6 deniers. — « A un masson, pour ayder à asseoir les pierres du pipitre, pour 5 jours, 20 sous. — Au tailleur d'images, 6 livres 5 sous. — A Jehan Theroulde, ymaginier, pour sa parpaye des ymages de pierre du pupitre, 11 livres. » — 1516-1517 : « Pour les chandelyers prestés à Saint-Patrice, 20 deniers. — Le 20e jour de juillet, a esté donné par Me L. Chuppe, grènetier de Caudebec, pour avoir le banc qui fut de la maison Saint-Jacques, assis en l'église, ung noble de 105 sous. — Le 9e d'aoust, a esté donné par maistre Guillaume Corneille, conseiller en cour laye, pour le banc qui est dans l'église, qui fut de la maison De la Mare, ung escu croiseté, 39 sous. — Baillé par le bailli Briselet, pour et au nom de monsr de Mandreville, pour le banc de l'église en la chapelle Saint-Jehan, 40 sous. » — Sermons faits par le minime en l'avent 1516. — « A Cardin Robert, verrier, pour avoir reffaict et raccoûtré les verrières de l'église, 25 sous. — A Messire Nicole Croisy, organiste, pour 2 termes, 4 livres tournois. — Marché fait avec 4 maçons pour achever 4 pierres qui doivent servir aux 4 piliers du pipitre. — A l'ymaginier, 8 livres. » — Emploi de pierre de Vernon. — 1517-1518 : « Pour les

torches qui ont servi au service de la dame de *l'Image saint Mor*, 2 sous 6 deniers. — Le 26 juillet, fut donné par la vicomtesse de Pontaudemer, femme de Mathurin Dupont, une touaille qui avoit servy à son pain benoist. — Le 9 mars, receu de Mons' maistre Jehan Feu, docteur ès-droitz, conseiller du Roy en Parlement, pour l'inhumation d'honorable personne Jacques Feu, son oncle, faicte en la dicte église, pour les vestemens de l'église, 78 sous. — Receu, par les mains de la femme Geffin Le Rat, Trésorière, du reste de la cueillette que ont faict les femmes des Trésoriers, savoir de fil et toille (la semaine sainte), 45 sous. — Pour ung messel en papier, 16 sous. — A Cardin le verrier, pour avoir reffait aucuns trous aux verrières, 9 sous. — Pour le gallon de vin accoustumé donner à l'archidiacre, 5 sous. — A Guillaume Lohier, serrurier, pour avoir rabillé 2 serrures, etc., 6 sous. — A ung quidam, pour avoir pourchassé le payement de 10 escuz soleil donné par le Roy à la dite église, le jour et feste saint Laurent. — Châssis de bois ercallez mis aux 5 grans verrières du costé de devers Saint-Godard. » — A Cardin le verrier, 20 sous. — Herbes semées dans l'église aux bonnes fêtes. — Plâtriers payés 4 sous par jour; manouvriers, 2 sous 6 deniers. — Eglise couverte en ardoise. — A Jehan Theroulde, tailleur d'images, 6 livres. — 1518-1519, touailles dans lesquelles on donnait le pain bénit, habituellement données au Trésor. — 21 livres 10 sous donnés pour un banc assis au bout de la chapelle Notre-Dame où se siet damoiselle Jehanne Picart, femme de noble homme Philippe De Marets, écuyer, sieur de la Cour-le-Comte et de Saint-Aubin-sous-Arques. — « Reçu pour l'inhumation du seigneur de la *Caige* près la porte Grand-Pont, fourbisseur, inhumé de dens l'église, 30 sous. — Pour l'inhumation de la femme Guillaume Laurent, inhumée de dens la chapelle Saint-Pierre-Saint-Paoul, et aussi pour la place du dit Laurent, après son décès, de dens la dicte chapelle, soubz la voûte qu'il a fait faire et donnée à la dicte église merchée, au parmy, de son merc, 4 livres. » — Mention de Martin Beauvais, huchier; — d'Adam Yvain brodeur; — de Jacques Duval, et Guillaume Chrétien, maçons. — Eglise *houssée* pour le jour saint Laurent. — Payé à Raoulin Bertelemy, « pour avoir gardé que les povres ne tournyent ne demandent osmone avant l'église, pour aulcuns inconvénients de maladie, et aussy pour alumer le luminaire de l'église aux festes, à cause qu'il fust deffendu au fossier le faire, pour ce qu'il vaquoit aux maisons où il y avoit dangier de peste. — A Jehan Theroulde, machon et ymaginier, pour avoir fait ung des croisillons de la croys du chemytière et assis à plom et refait l'ymage du cruxcefilz de la dicte croys, 40 sous. — Au gendre maistre Jehan Du Mouchel, charpentier, pour faire l'establie pour faire et agréer la dicte croix, 35 sous. — A Denis Achier, paintre, pour dorer, paindre et agréer de son dit mestier de paindre la dite croix, 100 sous. — A ung tailleur d'ymage pour avoir fait une teste à l'enfant Notre-Dame, à la dicte croix, 20 deniers. — A Cardin Robert, verrier, pour avoir levé, rassy et rabillé de son mestier 8 penneaux de verre qui avoient esté levés pour la feste saint Laurent à cause de la challeur, et mis deux pièces de verre en ystore à une des verrières du ceur de l'église, 15 sous. — Herbe verte à semer, 15 sous. — A Pierre Le Fevre, tapissier, pour avoir rabillé 7 pièces de tapisserie, 4 livres. — Pour un cent de pommes d'orenge et ung cent de pommes de pepin ou renete pour la cène, 17 sous 6 deniers. — Ce dit jour, pour 2 livres de dragée, 12 sous. — Pour avoir sonné le sermon que a fait l'évesque de Verience, durant les dimanches de caresme, 6 sous. » — 1519-1520: « Reçu de messire Yves, presbtre, et Pierre Roussart, orphevre, exécuteurs de défunte veuve Gibert, casublier, pour la place où est inhumée la défuncte et pour les bons vestemens qui ont servi aux services, 4 livres. — Le 11 septembre, reçu de l'association de la frarie *Saint-Laurent*, pour une torche de l'église à eux prestée, 2 sous 6 deniers. — Le 25 février, reçu de noble homme Charles Aus-Espaulles, pour la place où est inhumé Thomas de Heudreville, seigneur de Ferières, 4 livres. — Le 11 juin, vigile de Pentecouste, pour 12 moyssons et autres petits oiseaux et un collomb blanc et oublies pour la procession du jour de Pentecouste, 4 sous 10 deniers. — A Jehan Hullin, orfèvre, pour avoir nettoyé le repositoire du *Corpus Domini* et raffermy les elles des angres du dit repositoire pour servir à la feste du Sacrement, 6 sous. — A Raoullin, pour housser et nestoier l'église pour la feste saint Laurent, 10 sous. — Au clerc de la Passion pour avoir apporté la relique de l'image Notre-Dame, pour servir aux relicques du jour saint Laurent, 10 deniers ». — 12 panneaux de verre encore enlevés pour *éviter* à la chaleur, le jour saint Laurent, et remis par le verrier Cardin Robert. — Croix achetée chez Jean Du Couldray, orfèvre, 117 sous. — Achat d'herbe verte à semer à l'église, aux fêtes depuis Pâques à la Saint-Michel, 16 sous 8 deniers. — Réparation par Martin Beauvais, huchier, « de la chaise où l'on prêche et des ausmaires où l'on met la tapisserie. — Chassis de bois et d'ercal mis par Jehan Sagot aux verrières. — Couverture d'ar-

doises de dessus le grand portail rompue par les pierres que le grand vent fit tomber de la tour. — On lave d'eau d'alun ce présent papier et on le rhabille tout prêt comme il est, 20 sous. » — 1520-1521, « receu de Cardin Robert, verrier, pour plusieurs vieulles verrières de l'église qui estoyent en ung sollier de la tour, vendues au dit verrier par le commandement de monsieur Prodomme, 40 sous. — Receu de Robert Auber, verrier, pour la place où est inhumée sa défuncte femme, 26 sous 6 deniers. — De Louis Pilleur, peintre, pour les bons vestemens de l'église et une torche qui ont servi au service de la femme du dit Le Pilleur, 11 sous 8 deniers.— Cassis de boys, ercallé de fil d'ercal, assis contre la verrière de l'image saint Laurent au cœur de la dite église, 110 sous. — A Martin Beauvays, huchier, pour avoir reffaict et mis des barres aux marchepiés de l'aoustel Saint-Jacques et de l'autel Saint-Jehan, 4 sous. -- Payé au porteur de la frarye de la Passion, pour avoir apporté et reporté l'ymage Notre-Dame de la dite frarye, pour servir aux reliques pour la feste saint Laurent, 20 deniers; — pour avoir ballayé le cymetiere pour les immondices de la foire de la dicte feste, 15 deniers. » — 10 panneaux des verrières, enlevés pour *éviter* à la chaleur, remis par le verrier Cardin Robert. — « 4 escuchons où sont 4 images de saint Laurent pour servir aux enterrements des Trésoriers, faits par Jacques de Fescal, peintre, 40 sous. — Payé à Vastellet pour avoir du vargon et des ballés pour ramoner et nettoyer l'église pour la feste de Pasques, 18 deniers. — Payé à Antoine Caradas, marchand, pour 15 aunes de damas blanc à fleurs d'or, à 10 livres chaque aune, 150 livres. » — 1521-1522, paiements à Guillaume Chrestien, maçon; — « à maître Pierre Des Vignes, pour avoir désassy et hosté les pilliers de pierre du pupitre, pour le pourtraict des chapelles que l'on voulloit faire à l'église; — à Cardin Robert, verrier, pour avoir levé 12 panneaux du haut des verrières pour éviter à la chaleur. — Pour la cène 200 pommes de renete, 30 sous. » — 1522-1523, services pour maitres Guillaume Bellot et Jehan Bellot. — Inhumation d'Etienne Corneille. — Paiements à Gosse Hience, brodeur; — à Jehan De la Rue, maçon; — à Cardin Robert, verrier, (enlève encore 6 panneaux de verrières pour obvier à la chaleur, et les replace après la saint Laurent). — On fait faire par un hucher 12 croix de bois pour servir aux malades, et on les fait peindre; on paye 12 deniers au porteur de la frarie de la Passion, qui avait apporté aux reliques, pour la fête saint Laurent, la Mère-Dieu de la dite frarie; — église tendue de tapisserie le jour de cette fête. — On fait une bière de bois neuf pour porter les corps en terre. — On achète, pour le jour de la Pentecôte, 4 moissons, 12 deniers, 1 *coulomb* blanc, 15 deniers; des oublies, 6 deniers, et l'on donne au hucher, qui avait fait la pomme qui servait à mettre le *coulomb*, 76 sous. — *Table* de la chapelle Saint-Jean donnée par le receveur du Domaine. — 1523-1524, « le 10 septembre, receu, pour le drap de corps qui a servi à porter en terre monsieur de Bacqueville, 3 sous. -- A Guillaume de Senynguehen, écrivain, sur son marché pour un antiphonier en 2 volumes, 24 livres 17 sous 6 deniers; — à Jehan Bavent, parcheminier, pour 74 cahiers de parchemin, 47 livres; — à Michel Nytel, libraire, pour avoir relié et raté et fait plusieurs colleures à un saultyer, 20 sous. — Paiement à Guillaume Dupuys, serrurier. — Pour un cent et demi de pommes, le jeudi absolut, et pour 2 livres de dragée pour faire la cène, 39 sous 8 deniers. » — Livre de bougie, 8 sous. — 1524-1525, paiements à Goucienne (le même que Gosse Hience, cité aux comptes précédents), brodeur; — à Jehan Heilot, dynand, pour 2 chandeliers de cuivre goudrennés; — à Guillaume Scingant (pour Senynguehen), écrivain, pour avoir écrit 2 antiennes de saint Laurent, etc.; — à Guyon Bonamy, enlumineur, « pour 3 grans hystoires garnies de vignettes, à 15 sous pièce, et 24 lettres d'or en façon de gecton, à 4 sous pièce; — à Simon Baudin, relieur de livres, pour avoir relié le 1er volume et couvert de peau de cerf, 7 livres 10 sous; — à un libraire pour avoir ratté, nettoyé et couvert le manuel en parchemin, 15 sous; — à Jean Du Bosc, orfèvre; — à Hugues Fourmierre, organiste, pour avoir fait et écrit le devis des orgues et séjourné 3 jours à Rouen, 4 livres; — à Pontus Joselyne, qui refit les orgues; — à Jacques de Feschal qui peignit le positif, 72 livres, les 2 côtés du positif, 13 livres, peignit de fleurs de lis, rehaussées d'or, la toile du positif 4 livres 10 sous; la dite toile contenant 12 aunes, teinte en pers, achetée à raison de 5 sous 6 deniers l'aune; — à Louis Desmonts, hucher, qui fit la hucherie des orgues, à-compte, 50 livres; — à Nicole Neveu, qui joua des orgues, 6 livres. — Pour demi-livre de bougie à couvrir la pomme où estoit le coullon pour la procession de Pentecôte, 4 sous; — à Jacques de Fescal, peintre, pour avoir peint et rafraichi la pomme qui sert à mettre le coulon, 7 sous; — à Thévenin Hamillon, serrurier; — à Cardin Robert, verrier, pour avoir rassis deux des évangélistes à la croix de l'église. — Relique de la Mère-Dieu prêtée par la confrérie de la Passion, pour la fête saint Laurent. — Pour ung gril de bois servant à l'image saint Laurent. » — Pour

sonner le sermon du minime, 10 deniers. — Pour sonner le sermon durant le carême, 25 sous. — 1525-1526, tombe de pierre mise sur la sépulture de feu maître Simon Boulenc ; sa veuve donne, à cette occasion, 30 livres tournois. — Legs fait par la mère de Jean Du Bosc, procureur du Roi. — Inhumation de Pierre Goule. — 2 bières de bois faites par un hucher pour porter les corps en terre. — Louis Desmonts, hucher, travaille au positif des orgues, 10 livres. — Annette, veuve de maître Anceaulme Pontus, ouvrier d'orgues, reçoit pour *parpaie* 200 livres. — Jean Nicolas, organiste après Robert Le Mercier, prêtre, touche pour le terme de Noel, 7 livres 10 sous. — Jehan Theroude, imaginier, taille 2 anges servant à tenir les trompes des orgues, 7 livres. — Feschal « dore les anges, la voûte, les *posts*, montans, arches et clerevoies avec les agréments, nersit le paroy de derrière, 26 livres. » — Marteau de cloche forgé par le serrurier Michaut Lohier. — Ecriture d'un antiphonier en lettres de forme, contenant 17 cahiers, 17 livres 15 sous. — Pour la cène, achat de pommes de *regnette*, d'oranges, et de 2 livres et demie de dragée, 13 sous 9 deniers. — Paix de bois pour servir à l'église. — *Pionnages* aux fossés de la ville d'après l'ordonnance du Parlement. — 1526-1527, ornements prêtés pour le service de la dame de Sahurs en l'église de Saint-Etienne-la-grande-Eglise, pour le service du bout de l'an de Cardin Robert, verrier, 21 octobre. — Paiements à Nicolas Delorme, brodeur ; — à Guyon Bonamy, enlumineur, pour vignettes historiées, lettres d'or et jetons ; — à Antoine Anceaulme, organiste. — 1527-1528, « du receveur des Domaines, pour les chapes de l'église qui ont servi à la pourcession de Sainte Barbe, 10 sous. » — Paiements à Jean Cauchée et Guillaume de Senynguehen, écrivains ; — à Du Moustier, enlumineur ; — à Guillaume Bavent, parcheminier ; — à Jean De La Rue, maçon ; — à Antoine Josseline, facteur d'*orgues* ; — à Renoult Roussel, organiste ; — à Motin Boyvin, hucher, « pour un lieutrin neuf à servir sur l'autel, 4 petits lieutrins sur les autels » ; — à Bezoche, verrier ; — à frère Pierre Daudebourg, cordelier, pour les sermons du carême, 10 livres. — Ardoise achetée, 60 sous le millier ; — huile achetée, 2 sous 6 deniers le pot. — 1528-1529, paiements à maître Antoine, ouvrier d'orgues ; — à Jacques Fescal pour nettoiement de la table et des images. — Mention « de la porte de la pourcession de la petite aistre. » — 1529-1530, paiements à maître Antoine Josseline, ouvrier d'orgues ; — à maîtres Michel Cateline et Simon Vitecoq, maîtres maçons, suivant le marché fait avec eux « pour agréer et assouvir le pilpistre jouxte le patron ; » premier paiement, 1,100 livres. — Plâtrier payé 5 sous par jour ; manouvrier, 2 sous 6 deniers. — Mention de la messe dite à Saint-Laurent pour les procureurs du bailliage. — 1530-1531, paiements à Dumoustier, orfèvre ; — à Jacques Fescal, peintre, pour peindre les visages et mains des images du *pepistre* ; — à Michel Bezoche, verrier. — 1531-1532 : « De Marion Duval, femme de Guillaume Duval, brodeur, pour un petit marchepied où elle se sied. » — Paiements à Nicolas De Lourme, brodeur ; — à Michel Cateline et Simon Vitecoq, maçons, pour le pupitre ; — à Jean Theroulde et Jean de Rouen, maîtres tailleurs d'images, qui visitèrent le crucifix et images du *pepistre* ; — à Jacques Fescal, peintre, qui peignit les dictes images, 20 livres ; — à Antoine Josseline, ouvrier d'*orgres* ; — au même Fescal, qui peignit la table et les images des *orgres* ; — à Michel Bezoche, verrier. — 1532-1533, mention de trois tables des reliques : celle de l'autel de Notre-Dame, celle de dessous, celle du banc des Trésoriers ; — des deniers donnés en argent en faisant la cueillette du linge. — Inhumation, à Saint-Laurent, de feu maître Etienne Benard, en son vivant sieur de la Court et conseiller du Roi ; — d'un fils de Jehan Vauquelin. — Paiements à M. De Lourme, chasublier ; — à Motin Boyvin, hucher ; — à Michel Cateline et Simon Vitecoq, pour parachèvement du *pilpistre* ; — à Guillaume Seheult, menuisier ; — à Jehan Du Bosc, qui raccoûtra le reliquaire à 2 anges ; — à Michel Loyer, serrurier ; — à Guillaume Parfondin, autre serrurier, « pour 2 huissets de fer aux armoires du Saint-Sacrement et de la sainte onction, 11 livres ; pour avoir fait une clef à l'aulmaire du costé de hault, où repose le *Corpus Domini*. » — 12 croix de bois pour subvenir aux malades de peste. — « Pour la custode à pendre sur l'autel, au lieu de celle qui a esté desrobée par des larrons, » qui passèrent (par une verrière). — 1533-1534 : « A Morilles Dacier, peintre, pour avoir peint 4 escuchons, à pendre les 4 cierges des 4 austieulx, 8 livres 10 sous. » — 1534-1535, paiements à Nicolas De Lourme, chasublier ; — à Etienne Paris, hucher ; — à Jacques Fescal, peintre, pour avoir peint en bas or une relique de la Vierge. — On fait faire 5 paix aux 5 *austieulx* de l'église. — Mention « des bacins à quoy on lève Dieu. » — 1535-1586, paiements à Nicolas De Lourme, chasublier ; — à Motin Boyvin, hucher ; — à Jacques Fescal, peintre. — 1536-1537, paiements à Nicolas De Loorme, pour façon de 3 chapes neuves, 25 livres 4 sous ; — à Du Bosc, orfèvre, « pour avoir rattaché une aelle de l'un des anges du repositaire qui sert le

jour du Saint-Sacrement et avoir reclóné le livre d'évangéliser. » — « 4 cailles et autres oiseaux, pour ce qu'on ne peult trouver des moyssons, et un quarteron d'oublies pour le jour de la Pentecôte. » — Pigeon donné par Piéfort. — Achat de 22 pots et demi de vin pour administrer les paroissiens le 27 août, jour des pardons, à 16 deniers le pot. — 1537-1538, tasse servant aux quêtes, distinguée du bassin de l'œuvre. — De la table du vin le jour des Pardons, recette, 4 livres 11 sous. — Paiements à Jean Fescal, peintre; — à frère Jean Héroult, cordelier, pour sermons. — 1538-1539, inhumation de maître Eustache Du Mesnil, curé d'Angoville. — Paiements « à Jehan De La Rue, pour avoir rabillé le bachin pendant devant l'autel Saint Jehan »; — à Jehan Du Bosc, orfèvre. — 1539-1540, tombe de marbre noir mise sous l'aigle du chœur. — Noms de ceux qui ont donné pour l'aigle. — Paiements à Jacques Fescal, peintre; — à Jehan Cauchée, écrivain, pour un psautier en parchemin écrit à la main. — 1540-1541, paiements à Guillaume Le Boucher, fondeur, pour avoir écuré l'aigle de l'église; — à Jacques Fescal, peintre, pour avoir rafraîchi l'image saint Laurent et les 3 tables. — Dons inscrits : de maître Robert de Croismare et Jacques Mesnage, sieur de Cagny, conseillers au Parlement; Jean de Quièvremont, chanoine du Sépulcre de Caen, et Pierre de Quièvremont, son frère, conseiller à la Cour des Aides, fils de Catherine Auber, « contre-autel de velours noir à fleurons d'or et 3 ymages : Jesus Crist en croix, Notre-Dame et saint Jean avec la Madeleine aux pieds. » — 1541-1542, paiements à Jacques Fescal, peintre; — à Michel Bezoche, vitrier. — On paie aux ladres de Sainte-Venisse 5 sous par semaine. — 1542-1543, paiements à Michel Huchon, brodeur; — à Jean Vauchelle, chasublier; — à Antoine, facteur d'orgues. — 1543-1544, herbe cueillie pour semer parmi l'église. — 1544-1545, paiements à Jehan De La Rue, maçon, pour les patrons qu'il a faits pour l'église; — à Jacques Fescal, peintre; — à Jehan Bezoche, verrier. — 1545-1546, paiements à Blanchart, orfèvre. — « Le dimanche, dernier may, payé pour le tableau des pauvres, tant en parchemin, et escripture, que hucher pour le bois, 8 sous. »

G. 6801. (Registre.) — Gros in-folio, 198 feuillets, papier, relié en ais avec peau gaufrée, coins de cuivre, marges ciselées.

1546-1568. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Les comptes vont de Pâques à Pâques; 2 trésoriers, l'un ancien, l'autre moderne. — Trésoriers, Raoul Labbé, 1546-1547; — Laurent Bigot, sieur de Thibermesnil, 1er avocat du Roi au Parlement, 1547; — le même, 1548; — René Le Febvre, marchand, 1549; — Guillaume De Préaux, avocat en la cour de Parlement, 1550; — Jean de Croismare, sieur de la Blandinière, conseiller au Parlement, 1551; — Pierre Le Seigneur, marchand, 1552; — Jean Semo, commis au greffe criminel, 1553; — Louis Le Roux, conseiller du Roi au Parlement, 1554; — honorable homme Pierre Gosselin, 1555; — Nicolas Corneille, avocat en cour laye, 1556; — Jacques de Croismare, conseiller du Roi en la Cour des Aides, 1557; — Nicolas de Bauquemare, sieur de Franqueville, 1558; — maître Romain Coullombel, avocat en la cour de Parlement, 1559; — Nicolas Cavellier, sieur d'Espinay, président en Chambre des Requêtes, 1560; — Rolland Dantan, marchand, 1561; — Jean Hédiard, sieur de Longtuyt, procureur en la cour de Parlement, 1562; — Claude Le Georgellier, sieur du Boys, conseiller du Roi au Parlement, 1563; — honorable homme Jehan Labbé, marchand tanneur, 1564; — Robert Heultes, procureur en la cour de Parlement, 1565; — noble homme maître Guillaume de Bauquemare, sieur de Branville, conseiller du Roi au Parlement, 1566; — noble homme Jehan De Bordeaulx, fils et héritier de feu Guillaume De Bordeaulx, 1567; — honorable homme Antoine Marc, procureur en la cour de Parlement, 1568; — noble homme maître Adrien de Croismare, sieur d'Esteynemare, président en la Cour des Aides et Finances, 1569. — 1547, ornements de l'église pour le bout-de-l'an de maître Jehan Briselet. — Chasuble avec *armarie* faite par le brodeur Jehan Vauchelle. — Paiements à Pierre Marinel, écrivain (cahiers notés pour la procession du jour Saint-Laurent); — à François Papillon, fondeur; — au peintre Jacques Fescal, pour avoir *raccoutré* les 4 tables de l'église. — Corporeaux blanchis par les dames de Sainte-Claire. — Rouet de fer fait par un serrurier pour tendre le grand voile qui sert en carême. — Pour la cène, 3 livres de dragée, 30 sous; oranges, pommes de rainettes, 34 sous; 3 gallons de vin, 12 sous. — Lépreux à Sainte-Venisse, à la nourriture duquel le Trésor contribue. — 1748, inhumation de maître Jacques Aubert. — Paiements à Etienne Paris, huchier; — à Georges Jouenne, libraire; — au peintre Fescal; — au fondeur François Papillon; vend demi douzaine de paix de cuivre, 24 sous. — 1749, inhumation de M. le président Vialar. — Paiements à Hugues Le Roy, orfèvre; — à Pierre Giber, facteur d'orgues; — à Regnoult Roussel, organiste. — 1550, inhumation de

M. Lallemant, 20 sous de recette ; — de Palamèdes Enoult, 50 sous. — Paiements au peintre Fescal, dont le nom est écrit Secart. — « Donné par les parrociens de l'église, en faisant la cueillette du linge et fil par les maisons pour faire de la toile, 4 livres 4 sous 6 deniers. »—Vente de 6 livres de fil d'étoupes, 12 sous. — 1551, inhumation de M. Ménage. — Paiements à Messire Bastien Boullart, pour avoir écrit et noté 4 hymnes de carême ; — à Jean Petit, libraire, pour un psautier en parchemin moulé, 50 sous ; — à Pierre Ouvry, imaginier, qui tailla les images de saint Pierre et saint Paul, 45 sous, l'image de saint André, 22 sous, 6 deniers ; — au peintre Fescal, qui les peignit ; — à Hugues Le Roy, orfèvre. — 1552, tombe à Jean Feu, président au parlement. — Paiements au fondeur Papillon ; — au maçon Jean De la Rue ; — à Sébastien De la Haye, orfèvre ; — au peintre Fescal, qui nettoya les *tables* et les images pour la saint Laurent. —à Thevyn Hamillon, serrurier.— Paiement pour le lépreux, 4 livres 3 sous 4 deniers. — 1553, inhumation du curé de Doudeville ; — de maître Robert Blanchet. — Paiements à Jean Vauchelle, brodeur ; — à Jehan Cauchée, écrivain ; pour avoir coddé 1 missel en parchemin, 30 sous ; — à François Papillon, fondeur, pour avoir écuré l'aigle ; — au peintre Fescal, pour avoir nettoyé les *tables*. — On place, sous l'autel du revestiaire, un coffre pour y mettre les grands livres. — Mention du décès du lépreux. — Augmentation des gages des chapelains-chantres ; le président Lallemant les engage à bien s'acquitter de leurs devoirs et à continuer d'apprendre aux enfants à chanter. — 1554, inhumation de Marie Corneille. — Banc à M. Jacques Cavelier, l'un des juges présidiaux de Rouen. — Paiements à Jehan De la Rue, maçon ; — à Sébastien De la Haye, orfèvre. — Mention de la chaire à prêcher. — On fait faire, pour 10 livres, un livre de parchemin enluminé, où sont écrits les évangiles et les épîtres. — Réparation du bassin qui pend devant l'image saint Jean. — 1555, nouvelles cloches, au paiement desquelles M. Corneille contribue pour un écu pistolet ; parrains, le président Lallemant, le trésorier Rageau, MM. de Coqueraumont, de Saint-Just, Coullombel, de Franqueville ; marraines, Mesdames d'Espinay, de Bierville, Mlles de Velly, l'avocat Bigot, de Langle, de Lyvet. — Paiement à Robert Reillé, écrivain ; — à Regnault Thorel et Bastien Boullart, qui pointèrent et corrigèrent les livres ; — à Raoulin Gaultier, relieur, pour avoir mis aux *gradaulx* fermants, bourdons, assiettes ; — à Jehan De la Rue, maçon ; — à Thevyn Hamillon, serrurier. — 1556, inhumations de nobles hommes, Louis Le Roux, conseiller au Parlement ; — de Jacques Le Febvre, second avocat du Roi. — Paiements à Jehan Burel, fondeur ; —à Thevyn Hamillon. — Croix de fer qu'on porte aux enterrements. — Pour une pinte en façon de broc d'estain, pour mettre le vin à dire les messes. — 1557, inhumation de noble homme maître Pierre de Croismare. — Paiements à Guillaume Ancel, orfèvre ; — à Jacques De Sez, peintre, pour avoir peint à l'huile 4 croix de bois pour porter à la visite des malades ; — à Thevyn Hamillon et Nicolas Le Cointe, serruriers. — 1558, paiements à Romain Burel, étamier ; — à Jean De la Rue, maçon ; — à Robert Dupuys, serrurier. — 1559, inhumation de la femme de M. Briselet ; — de M. de Saint-Just ; — de Jehan Poideceur (Paix-de-Cœur), écuyer, sieur de la Bosquière. — Paiements à François Papillon, fondeur, pour un chandelier de cuivre à mettre de la bougie pour dire la 1re messe, 20 sous tournois ; — à Robert Dupuys, serrurier. — 1560, inhumation de maître Guillaume De Préaux, avocat. — Paiements à Jehan Vauchelle, brodeur ; — à Robert Bourdon, maçon ; — à Robert Dupuys, serrurier ; 4 paix pour servir sur les autels, 17 sous 6 deniers. — Tapisserie tendue le jour saint Laurent. — 1561, service du bout de l'an du sieur de Branville. — Messe pour l'Association de saint Laurent. — Paiements à Guillaume Ancel, orfèvre. — 1562, paiements à Guyon Dupuis, brodeur ; — à Robert Rilley, écrivain ; — à Robert Houé, libraire, pour reliure ; — à Bourdon, maçon ; répare le lieu où reposent le Saint-Sacrement et les saintes huiles ; — à Jacques De Sez, peintre ; noircit les places où étaient les images ; — à Genèvet, serrurier ; — à Bezoche, Joyse, Guillaume Theroulde, verriers ou vitriers. — Carreau acheté chez Robine Vauchelle et chez Pierre Touzé, aux *Pastoureaux* hors la porte Bouvreuil. — Achat d'un calice d'étain, 15 sous. — Procès contre Delisle, maître de la Monnaie, chez qui avait été portée l'argenterie de l'église pendant l'occupation de la ville. — Ornements baillés en garde par des soldats à Antoine Massias, réclamés par la Fabrique, qui doit lui payer 10 livres. — 1563, paiements à Anne Vauchelle, broderesse ; — à Michel De Rouen, Robert Reille, écrivains ; — à Jean Buret, étamier, pour un calice d'étain ; — à Jehan Bourdon, maçon ; — à Simon Absolue, parcheminier ; — à Jacques De Sez, peintre ; peint un drap qui sert devant l'image de saint Jean ; — à Jouyse, verrier ; — à Pierre Le Pardonneur, pour un livre de musique qu'il avait racheté des soldats, 12 sous. — Achat d'une petite clochette à porter devant le Saint-Sacrement de l'autel. — Suite du procès con-

tre Delisle, maître de la Monnaie. — 1564, inhumation de la femme de M. de Branville. — Paiements à Anne Vauchelle, broderesse ; — à Robert Rilley, écrivain ; note et écrit, pour 86 livres, 43 *caigets* de parchemin achetés, pour 64 livres 10 sous, chez Simon Absolue, parcheminier ; — à Michel Du Teurtre, Jehan Petit, Toussaint David, libraires, pour reliures ; — à Bardin Lestiboudoys, huchier ; fait le prosnel ; fait un grand tableau pour servir au grand autel avec une bordure d'antique ; — à Jehan Bourdon, maçon ; — à Jehan Ancel, orfèvre ; — à Jacques De Sez, peintre, qui fit le tableau de peinture pour le grand autel ; — à la veuve de Nicolas Le Conte, serrurier ; — à Guillaume Jouyse, verrier ; — à Vincent Le Sauvage, chapelain, qui fit venir de Paris 4 livres de musique. — 5 verges de fer aux autels pour mettre les pendants. — Bonnes herbes semées aux bonnes fêtes. — 1565, paiements à Jehan Petit, libraire, pour reliure d'un psautier, 7 sous 6 deniers ; — à Vincent Le Sauvage, chapelain, maître de musique des enfants de chœur ; — à Jehan Ancel, orfèvre ; couvre un épistolier de laton, qu'il dore, fait fermants, pose 8 boutons et 1 histoire de Notre-Dame, tout doré, 8 livres. — Don d'un drap de linge avec une croix de velours noir pour couvrir le crucifix en carême. — 1566, inhumation de demoiselle Catherine de Manneville. — Paiements à Breton, écrivain, qui écrivit en parchemin les leçons de matines ; — à Jehan Petit, libraire, qui relia le missel. — On mettra des lices au cimetière, afin que les charrettes n'y passent plus. — 1567, paiements à Anne Vauchelle, broderesse ; — à Jacques Rilley, écrivain ; — à Jehan Bourdon, maçon ; — à Simon Absolue, parcheminier. — 1568, inhumation de MM. Malherbe et de Limésy. — Paiements à Jacques Rilley, écrivain ; — à Pierre Bignon, fondeur ; — à Michel, relieur ; — à Jehan Bourdon, maçon ; — à Bardin Lestiboudoys, menuisier, pour avoir refait une forme ; — à Henri James, orfèvre ; — à Pierre Noblet, serrurier ; — au peintre et au menuisier pour le tableau et l'encastillement de l'autel saint Jean ; — à Guillaume Jouyse, verrier ; — à Michel Bezoche, autre verrier, qui leva et rassit les vitres à la fête saint Laurent ; — à Vincent Le Sauvage, qui continuait à montrer aux enfants à chanter en musique, 6 livres ; — à messire Nicole Le Sueur, prêtre, pour le pain de cène. — On continue « de housser et nettoyer le pipitre » aux fêtes de Pâques et de saint Laurent. On reçoit des locatifs de M. le bailli de Dieppe, pour sa cotisation des 12 hommes employés à la réparation des fossés, 8 livres 18 sous 6 deniers. — Une note écrite sur la feuille qui garnit à l'intérieur le plat de la reliure, indique que ce registre fut donné par Raoulin Labbé, en rendant son compte.

G. 6852. (Registre.) — Grand in-folio, 300 feuillets, papier relié en ais avec coins en cuivre, volume en mauvais état.

1570-1598. — Comptes de la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen. — Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Martin Labbé, 1570 ; — Martin Le Roy, procureur au Parlement, 1571 ; — Jacques Le Chandelier, conseiller en la cour de Parlement et aux Requêtes du Palais, 1572 ; — Pierre Le Febvre, l'un des conseillers de la Ville de Rouen, 1573 ; — Jehan Mauduyt, greffier du vicomte de Rouen, 1574 ; — Guillaume Paix-de-Cueur sieur de Groffy, conseiller en la cour de Parlement, 1575 ; — Jean Duval, sieur de Commanville, notaire et secrétaire du Roi, 1576 ; — Mathieu Poulain, avocat en la cour de Parlement, 1577 ; — Guillaume Jubert, sieur d'Arquency, conseiller du Roi en la Cour des Aides, 1578 ; — Adam De La Haye, 1579 ; — Nicolas Richer, procureur au bailliage et vicomté de Rouen, 1580 ; — Adrien Toustain, sieur de Frontebosc et Limésy, conseiller au Parlement, 1581 ; — Christophe Le Fondeur, sieur de Sizy, 1582 ; — Pierre Heultes, procureur en la cour, 1583 ; — Antoine Caradas, sieur du Héron, président en la Cour des Aides de Normandie, 1584 ; — Henri Lancel, 1585 ; — Jehan Dumont, conseiller référendaire en la chancellerie à Rouen, 1586 ; — Jacques de Croismare, sieur de Saint-Just, conseiller en la Cour des Aides, 1587 ; — Martin Regnard, grand receveur de MM. du Chapitre de Notre-Dame de Rouen, 1588 ; — Pierre Davoult, clerc matriculier de l'église Saint-Laurent, nommé par les Trésoriers et paroissiens pour l'absence de maître Guillaume Godefroy, principal commis au greffe de la cour, 1589 ; — Robert Corneille, conseiller au siège présidial du bailliage, 1590 ; — Jacques Paulin, 1591 ; — Guillaume Prin, avocat au Parlement, conseiller en la Table de Marbre, 1592 ; — Richard Regnaut, conseiller au Parlement, 1593 ; — Philippe Chedeville, 1594 ; — Parnuit, procureur au bailliage, 1595 ; — Jehan Cavelier, sieur des Buquets, conseiller au Parlement, 1596 ; — Vincent Trouvé, 1597 ; — Guillaume Benard, sieur de l'Espinay Conches, l'un des anciens capitaines des bourgeois de la ville, en compagnie de Loys Garin, sieur de Sermonville, conseiller du Roi au Parlement, commissaire du dit seigneur aux Requêtes du Palais, et d'honorable homme Vincent

Trouvé, 1598. — 1570, inhumation de M. Bigot, avocat du Roi. — Paiements à Anne Vauchelle, broderesse ; — à Jehan Bourdon, maçon ; — à Bardin Lestiboudoys, menuisier; raccoûtre un lutrin servant au pupitre ; — à Pierre Hullin, orfèvre; — à Pierre Noblet, serrurier ; — à Rilley, écrivain; — à Simon Absolue, parcheminier. — Herbes à semer pour toute l'année, 26 sous. — 1571, inhumations de M. le président de la Blandinière, 4 livres 8 sous; — de Marie Le Gras. — Paiements à Rilley, écrivain, pour avoir noté la procession du jour saint Laurent ; — à maître Linard, ancien maître écrivain, pour avoir écrit *4 messeaux* de papier, 27 sous 6 deniers ; — à la femme de Georges Jouenne, libraire, pour avoir fait les *4 centiers* de cuir aux livres; — à Jehan Bourdon, maçon ; — à Pierre Hullin, orfèvre; — à Pierre Noblet, serrurier. — On continue de nettoyer et *housser* le *pipitre* à Paques et à la saint Laurent. — 1572, inhumation de M. Le Georgelier, 56 sous; — de la fille de M. Corneille. — 18 vitres levées et assises par le vitrier Guillaume Jouyse, à l'occasion de la fête saint Laurent. — 1573, inhumations de Bezoche, vitrier ; — de M. Cadiot, conseiller au bailliage ; — de Thierry Dauvergne, armurier ; — de Georges Le Pilleur, peintre. — Paiements à Jehan Behoult, Bardin Lestiboudoys, menuisiers; façon d'un *lieutrin* au revestiaire ; — à Michel Le Deustre, libraire, pour avoir recouvert et raccoûtré 4 livres ; — à Seniguehen, écrivain, pour avoir écrit et noté 1 cahier de parchemin, 106 sous 3 deniers. — Pour 3 douzaines de bottes d'herbes à semer, le jour saint Laurent, 18 deniers. — 1574, inhumations de la femme de M. Le Guerchois, lieutenant général du vicomte de Rouen ; — de Massé Mullot, chirurgien. — Don par les héritiers de M. Jehan Langlois, curé de Bondeville. — Linge donné par des paroissiens pendant la semaine sainte, 16 livres 1 quarteron de fil, 4 doubliers, 1 serviette et, en plus, 19 livres 12 sous 6 deniers. — Paiements à Anne Vauchelle, broderesse ; — à maître Jacques Briant, pour avoir fait 2 cahiers d'un antiphonier en parchemin, 8 livres 6 sous ; — à Michel Le Dutre, libraire, pour avoir relié, ferré et couvert un grand livre de parchemin à dire vêpres et matines, 10 livres ; — à Bourdon, maçon; — à Pasquet Petit, menuisier; — à maître Loys Bryer, maçon et imaginier, demeurant à Vernon, pour avoir fait et assis une croix de pierre au cimetière, 70 livres. — « Le jour que la dite croix fut levée, pour les gens d'église qui firent procession et chantèrent à l'entour de la dite croix et pour avoir dit messe, le dit jour, lesquelz presbtres avoient disné ensemble, payé 42 sous. » — Paiements à Pierre Hullin, orfèvre ; — à un religieux des Carmes, pour un cayer de parchemin qu'il a faict et noté, 65 sous; — à une herbière, pour les herbes à semer, 25 sous ; — aux religieuses de Sainte-Claire, pour avoir plié, dressé et empesé 6 corporeaux de toile de Hollande. — Bière mortuaire à porter les corps morts, 15 sous. — Vin pris pour l'église à la taverne de l'*Aignelet*. — Achat de 2 *benestiers* de cuivre de fonte. — 1575, inhumation de M. de Soquence. — Paiement à Jacques Bréant, écrivain, pour 5 cahiers de parchemin pour achever le livre de la fête de la Trinité, 20 livres ; — aux religieuses de Sainte-Claire, pour le blanchissage des corporeaux. — 1876, inhumation de M. de Saint-Just. — Don par Guillaume de Paix-de-Cœur, sieur de Groffy, conseiller au Parlement, pour la place d'une tombe dans le chœur, 20 livres 8 sous. — Paiements à Jehan Bourdon, maçon ; — à Bardin Lestiboudoys, menuisier, pour avoir raccoûtré la chaire où l'on prêche, 5 sous ; — à Pierre Hullin, orfèvre. — Petit *lieutrin* de bois pour servir sur les autels, 2 sous 6 deniers. — 1577, contre-autel de cuir doré donné par la femme de Benoît De Sailly. — Paiement à Jehan Bezoche, vitrier. — Mention de Michel Le Boullenger, joueur d'instruments. — 1578, inhumations de M. Le Guerchois; — de la veuve de Jacques Cadiot ; — de l'enfant de M. de Pagalde, receveur général. — Achat de 3 milliers d'ardoise de Bretagne, fort large, à 8 livres le millier, pour la réparation de la toiture de l'église. — 1579, inhumation de M. Duval, chirurgien. — Dons faits par M. Morin, avocat ; — par André Liégeard, greffier des Etats de Normandie, pour la jouissance d'un banc. — Paiements à Michel Du Deurdre *(sic)*, libraire, pour avoir relié les cahiers qui servent aux invitatoires et mémoires des vierges, 30 sous ; — à Marin Beneult, maçon ; — à Pierre Noblet, serrurier. — 1580, Jehan Du Jardin, prêtre de la paroisse, curé après la mort de Richard Dabaro, chanoine. — Inhumation de M. Frigot, avocat. — Paiements à Guillaume Gibert, chasublier ; — à Michel Le Dultre, libraire, pour avoir couvert, relié, ferré 2 grands livres, lavé, timpané et nettoyé, 17 livres; — à Bardin Lestiboudoys, menuisier, pour avoir fait parquet et bancs de bois de chêne au chœur pour les chapelains, 150 livres ; — à Jehan De La Mare, orfèvre ; — à Jehan Robin, serrurier. — Achat de *moissons* pour la Pentecôte ; — de *renversé* pour chasuble. — 1581, legs fait par Charles Canu, serviteur des maîtres menuisiers de la paroisse, 3 sous. — Pour 3 histoires à mettre devant les autels contre le linge, 5 sous. — 1582, inhumation de M. de Cotte-

cote. — Paiements à Jehan Bourdon, maçon. — *Pipitre houssé* à Pâques et à la saint Laurent. — Règlement pour les messes de la paroisse. - 1584, inhumation de Jacques Tevenot, imaginier ; — d'un pensionnaire de M. Marc, avocat. — Paiement à Claude Austin, orfèvre. — 1585, inhumations de Nicole Bigot, avocat ; — de Jehan Mauduit, avocat ; — de madame de Haute-Noë. — Bancs occupés par maître Antoine Caradas, sieur du Héron ; — Richard Regnault, conseiller du Roi ; — Louis Garin, autre conseiller du Roi ; — Jean Tiremoys, avocat du Roi ; — Guillaume Prin, avocat. — Paiements à Pierre Davoult, prêtre, clerc matriculier, pour apprendre à chanter aux enfants ; — à Charles Albitte, maçon ; — à Bardin Lestiboudoys, menuisier, pour réparation à l'huis du *pipitre* ; — à Pierre Noblet, serrurier. — Tanneurs nombreux sur la paroisse Saint-Laurent. — 1586, paiements à Charles Albitte, maçon ; — à Jehan Austin, orfèvre. — 1587, inhumations de Baptiste Le Chandelier, avocat du Roi ; — de Bardin Lestiboudoys, menuisier. — Paiement pour un banc par noble homme Robert Piperey, sieur de Monthérault, pour damoiselle Marguerite Le Febvre, héritière de défunt noble homme maître René Le Febvre, sieur de Marolles, héritière en partie de feu noble homme maître Pierre Valles, sieur d'Esmanville. — Paiements à Anne Vauchelle, broderesse ; — à Etienne Desplanches, « pour le tableau qu'il a entreprins faire et placer au maître-autel avec 2 histoires estans aux 2 costés, prix 800 livres avec un poinçon de vin ; — à Guillaume Michel, peintre, pour blanchir la dite église, tant hault que bas, briqueter en peinture les voûtes avec les corniches et dessous des lampes, 150 livres ; — à Charles Albitte, maçon, qui démonta les 3 images du Dieu battu, de N.-D. et de saint Servais et mit des pierres sous les huissets des carolles du chœur ; » — à Nicolas Bardin, menuisier ; — à Jehan Levesque, organiste, 70 livres par an ; — à Le Pilleur, qui dora le tableau ; — à Jehan Bezoche, vitrier. — Pain bénit du jour de Pâques, 100 sous. — On donne à un homme 10 sous par mois « pour mettre ordre avant l'église que les pauvres ne mendient durant la grand'messe. » — On démonte et on remonte l'image de la Trinité. — On donne 70 sous au *housseur* de N.-D. pour avoir *houssé* l'église, tant haut que bas. — On apporte de N.-D. une établie de bois à mettre sur le maître-autel pour l'Oratoire. — Le clerc de la paroisse donnera l'état de ceux qui possèdent des bancs de femmes. — Les Trésoriers pourront se dispenser de tendre à la saint Laurent, en payant 20 écus qui seront employés à la tapisserie pour la décoration de l'église, et non à un autre usage. — 1588, 28 inhumations. — Inhumation de M. Heudiart, conseiller. — Paiement à Etienne Desplanches, imaginier ; — à Charles Albitte, maçon, qui met une grande pierre sous la chaire neuve ; — à Nicolas Bardin, menuisier, qui fit la dite chaire (la Fabrique paya pour sa part 6 livres) ; — à Jehan Levesque, organiste ; — à Le Pilleur, peintre, qui revernit les tableaux des chapelles ; — à Jehan Michel, autre peintre, qui accoûtra de fleurs de lis d'or 2 rideaux devant les tableaux du maître-autel, avec enrichissements à la devanture du chœur et des piliers. — Mention de Jehan Gouppil, imprimeur, à qui l'on fieffa, le 14 juin 1587, la maison de la Maresquerie ; — de défunt André Du Breuil, médecin ; — de maître Tenneguy Bazire, sieur du Mesnil, avocat du Roi au bailliage. — 1589, 39 inhumations. — Inhumations de MM. de Brecy et d'Outreleau, hommes d'armes de M. de Fontaine-Martel ; — de M. de Neufbosc, conseiller ; — de M. le président d'Etainnemare ; — de M. Gosselin ; — de la belle-mère de la Piéponne, sage-femme ; — de Michel Le Roux, joueur d'instruments. — Paiements à Guillaume Gibert, chasublier ; — à Charles Albitte, maçon ; — à Austin, orfèvre ; — à Jean Michel, peintre ; — aux religieux capucins pour avoir fait les prédications à la *dernière Oratoire*, 4 livres. — Etienne Sanson, curé. — Pierre Davoult, curé du Vertbois, chapelain et clerc matriculier de Saint-Laurent. — Nicolas Lermette, sieur de Bretteville, et Romain Dufour, avocats, conseillers en la vicomté de Rouen. — 1590, « cueilli durant l'Oratoire envoyé par MM. les grands vicaires, le dimanche 3 février, 29 livres. » — 30 inhumations. — Inhumation de la veuve de M. de Neufbosc ; — de madame de la *Croche* (hôtellerie de la *Crosse*) ; — du curé de Biville ; — de M. Février, conseiller à la Table de Marbre , — de M. Le Lièvre, chanoine de Lisieux ; — de madame la *maîtresse*, veuve de M. Le Gay, maître des ouvrages de la Ville ; — de madame Marguerite Briselet, mère de M. Corneille, Trésorier. — Bancs à la veuve de M. de Bornes ; — à M. de Dampmartin, espagnol. — Paiements à Charles Albitte, maçon ; — à Jehan Levesque, organiste. — Mention d'Anne Martin, veuve de Jehan Péricard, procureur général au Parlement. — 1591, 54 inhumations. — Inhumations d'un soldat, prisonnier chez M. de Longchamp ; — du sieur du Noyer, beau-père de M. de Montaigu, conseiller ; — de M. de Monthérault ; — de Jehan Nepveu, curé de Croisy ; — de 2 enfants de Nicolas Lestiboudoys dit Bardin, menuisier ; le père ne paie rien, mais promet de travailler pour l'église ;

— de 2 enfants du capitaine Deshays. — Inhumation, à Notre-Dame de la Ronde, de la veuve de M. Hédiard, conseiller. — Legs de 10 écus par Anne Guillard, veuve de Charles de Bornes, qui avait voulu être enterrée à Saint-Maclou. — 100 livres payées au curé, en considération de ce qu'il fournissait le luminaire du grand autel, les dimanches et fêtes. — Régales empruntées pour en jouer le jour de saint Laurent, au lieu des orgues. — Le clerc matriculier, qui fournissait le vin pour la communion de la semaine sainte et du jour de Pâques, remontre qu'il ne pouvait plus accepter cette charge, parce que le vin était monté à 15 ou 16 sous le pot; le curé se croit exempt de cette charge. M. du Héron, président à la Cour des Aides, offre libéralement 10 pots de vin pour être employés à la communion. — M. Jacques Le Chandelier, sieur de Canteloup, conseiller au Parlement, qui était le plus ancien des Trésoriers, conteste à l'archidiacre, M. de Mouchy, conseiller au Parlement, le droit d'approuver les comptes de la Fabrique, « parce que c'était chose temporelle, et qu'une paroisse comme Saint-Laurent ne pouvait être assimilée à une paroisse des champs. » — M. de Mouchy signa cependant le compte de l'année suivante, 26 juillet 1592. — 1592, 59 inhumations. — Inhumations de M. Nicolas Duval, chirurgien; — de M. Morin, avocat. — Paiement à M. Hébert pour avoir fait les sermons durant l'Oratoire, 9 livres. — On refait et repave la fosse où l'on avait mis la vaisselle d'argent de l'église. — Pour le gros pain bénit de Pâques, 30 sous. — Mentions des autels de saint Jacques et de sainte Marguerite. — 1593, 18 inhumations. — Paiements à Guillaume Tourmente, maçon ; — à Claude Austin, orfèvre. — 1594, 23 inhumations. — Payé pour le vin de la sainte communion, 6 livres. — Mention de noble homme Jehan de Croismare, sieur de Moulineaux. — 1595, 33 inhumations. — Inhumation, à Notre-Dame de la Ronde, du capitaine Jouenne. — 1596, 29 inhumations. — Inhumation de Pierre Abraham. — Achat de messes d'Orlande en musique, 111 sous ; — de magnificats et de motets, du même, 6 livres 9 sous. — Pour les *armaries* à l'occasion de la venue du Roi et du Légat, 6 livres 10 sous. — 1597, 22 inhumations. — Inhumation de M. Gosseaulme, curé de Saint-Amand, 60 sous. — Paiements à Claude Austin, orfèvre. — Achat de bouleau pour la fête du Saint-Sacrement, 15 sous ; de fleurs, 32 sous 6 deniers. — Cotisation pour fournir des ornements au prêtre de la santé, 38 sous. — 1598, 20 inhumations. — Inhumations du fils de M. Vastel, avocat ; — de Thomas Grisel, 50 sous. — Paiements à Jacques Laurent, brodeur ; — à Martin Le Mesguissier, libraire ; relie le livre des comptes ; — à Jehan et Pierre Dumont, maçons ; — à Claude Austin, orfèvre ; — à Jehan Bezoche, vitrier. — A un sculpteur, pour avoir « espoudré et nettoyé le pupitre, 42 livres ; — pour avoir fait des carolles de pierre au dit pupitre, 24 écus. » — 1599, 16 inhumations. — Inhumation d'Antoine de Boislevesque, sieur d'Epreville ; — de l'enfant de M. de Reuville ; — de M. Parmentier, avocat. — Linge cueilli par la paroisse, 49 livres 11 sous. — Mention d'un legs de 30 livres fait par défunt M. Gilles de Genouville, avocat au siège présidial de Rouen.

G. 6863. (Registre.) — In-folio, 367 feuillets, papier, relié en ais, avec velin gauffré ; fermoirs enlevés.

1600-1630. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Jehan Estienne, 1600 ; — Nicolas Vaignon, procureur au bailliage et vicomté, 1601 ; — Jehan Bigot, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Rouen, 1602 ; — François Le Parmentier, 1603 ; — Michel Le Nepveu, 1604 ; — Barthélemy Hallé, sieur du Thuyt, maître des Requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, 1605 ; — Nicolas Laigle, 1606 ; — Jean Dijon, avocat en la cour, 1607 ; — Antoine Caradas, sieur du Héron, président en la Cour des Aides de Normandie, 1608 ; — Raoulin Dumonstier, 1609 ; — Adrien Le Tellier, procureur en la cour, 1610 ; — Jacques de Boyvin, écuyer, sieur de Bonnetot, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1611 ; — David Doublet, trésorier des Etats de Normandie, 1612 ; — Nicolas Lermette, avocat, 1613 ; — Gilles Anzerey, écuyer, sieur de Courvaudon, président au Parlement, 1614 ; — Charles Semen, procureur en la Chambre des Comptes, 1615 ; — Jehan de Bierville, écuyer, sieur du lieu, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, 1616 ; — Louis Cavelier, sieur de Beuzemesnil, conseiller en la Cour des Aides, 1617 ; — Adrien Bradechal, procureur au Parlement, 1618 ; — François Louvel, écuyer, sieur de Janville, conseiller secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie de Normandie, 1619 ; — Pierre Le Febvre, écuyer, sieur d'Ectot et d'Isneauville, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1620 ; — Nicolas Hémery, procureur en la cour de Parlement, 1621 ; — Jean-Baptiste Langlois, sieur du Manoir-Plichon, greffier général des Etats de Normandie, 1622 ; — Jacques Piperey, écuyer, sieur de Marolles et de Monthérault, général provincial des Monnaies en Normandie, 1623 ; — Mathurin

Pollin, procureur au Parlement, 1621 ; — Jacques Coterel, sieur de La Jurie, avocat au Parlement, conseiller maître des Requêtes de la Reine mère, l'un des 24 du Conseil de la Ville, 1625; — le même, pour Claude Le Roux, chevalier, sieur de Saint-Aubin, président au Parlement, 1626; — Fernandes de Palme Carrille, 1627 ; — Charles Baudry, conseiller au Parlement, 1628 ; — Jacques Crespin, tabellion royal à Rouen, 1629; — Guillaume Cahart, 1630. — 1600, 23 inhumations. — Inhumation de M. de Boscraoul ; — du président du Héron ; — de M. de Monthérault ; de MM. Bazire, d'Arquency, Regnard ; — du fils de M. de la Guerinière. — A maître Pierre Davoult, pour enseigner à chanter aux petits clercs, 12 livres. — Paiements à Pierre Berard, maçon ; — à Jehan Bezoche, vitrier ; refit une vitre que les grands vents avaient endommagée ; — à Henri Loyer, serrurier ; — à Claude Austin, orfèvre ; — à Michel Le Poulletier, menuisier. — 1601, 31 inhumations. — Inhumation du sieur de Villeneuve. — « Receu du porteur du pain bénit, 10 sous 7 deniers qu'il a dict avoir cueillis pour des paouvres passans, qui ne sont depuis revenus ; — de la demoiselle de Buron pour lui avoir presté un drap de corps, 7 sous 6 deniers. » — Paiements à Pierre Dumont et Jehan Alexandre, maçons ; — à Jehan Loyer, serrurier ; — à Claude Austin, orfèvre. — Achat d'ardoise d'Angleterre, à raison de 10 livres le millier. — 1602, 35 inhumations. — Inhumations de Jacques Bertin, menuisier ; — de M. de Bauquemare, sieur de Semilly ; — de la fille du Sage, du métier de fondeur. — Paiements à Richard Peley, brodeur ; — à Jehan Bezoche, vitrier ; met des pièces de verre peintes et des pièces blanches. — Livre de musique, augmenté de la messe *d'Orlande*. — 1603, 26 inhumations. — Inhumations de M. de Saint-Just ; — de M. de Bonnetot ; — de la femme de Henri Loyer, serrurier ; ce dernier abandonne à la Fabrique, comme paiement, ce qui lui était dû pour besogne de son métier. — 1604, 18 inhumations. — Reçu de Vincent Lynant, charpentier, pour avoir occupé le cimetière plus de 3 semaines, 50 sous. — Paiements à Philippe Le Peley, brodeur ; — à Henri Loyer, serrurier ; — à Jehan Bezoche, vitrier, pour avoir, la veille de la saint Laurent, levé 10 panneaux de verre et les avoir remis après la fête ; — à Jean Crevel, libraire, pour vente de 2 missels, 13 livres. — 1605, 33 inhumations. — Inhumations de M[lle] de Saint-Just ; — de M. de Janville, — de M. Honoret ; — du capitaine Caumont ; — de M. de Frontebosc. — Paiements à Nicolas Lestiboudoys, menuisier. — 1606, 30 inhumations. — Inhumations de M. le lieutenant criminel ; — de Briseval, vitrier ; — du président de Courvaudon. — Paiements à Graventerre, Loys Cler et Michel Le Poulletier, menuisiers. — 1607, « reçu d'un surnommé Laigle, menuisier, pour la permission à lui donnée de mettre quelque bois au cimetière, 20 sous. » — 32 inhumations. — Inhumation d'un des fils de Martin-Guillaume Hallay ; — d'un personnage décédé en la maison où pend pour enseigne *le Tonneau rouge;* — du fils de Nicolas Gravé ; — d'un faiseur de vertugadines ; — de M. de la Berquière ; — de la femme de M. Baudry, conseiller en la cour ; — de la femme de M. Asselin, avocat ; — d'un des enfants de M. du Gènetay, conseiller en la cour ; — du fils de Chefdeville, armurier. — Paiements à Lestiboudoys, menuisier, pour avoir raccoûtré les anges du tableau du chœur avec l'encastillement du bas de l'autel, et pour avoir fait 2 grandes portes avec leurs châssis dormants, pour fermer le chœur, 130 livres ; — à Guillaume Bontemps, orfèvre. — 1607, 3 inhumations. — Inhumations d'un carrossier ; — de l'enfant de M. Jouyse, médecin. — Paiement à Nicolas Lestiboudoys. — 1608, 40 inhumations. — Inhumations de Chefdeville, armurier ; — de M. le lieutenant d'Auberville ; — de M. de Crémonville. — Paiements à Pierre Dumont, maçon ; — « à Nicolas Abraham, sculpteur, pour avoir fait 4 piliers de pierre pour parfaire la clôture du chœur, 15 livres ; — au même, pour avoir fait ung petit ymage de pierre de saint Laurent, pour servir de modèle à l'orfèvre pour faire l'ymage d'argent, 60 sous ; — à Nicolas Bardin, pour avoir travaillé aux portes du chœur et à l'escariture du maître autel, 16 sous ; » — à Richard Le Pelé, brodeur ; — « à Guillaume Bontemps, orfèvre, pour avoir refaict 4 esles neufves aulx anges de la piramide du custode servant au Sainct Sacrement et racoustré le relicquaire saint Laurent et faict ung ymage saint Laurent tenant ungne relicque de la sainte Croix de Nostre Seigneur, tant en argent que doreures et fassons, 255 livres 16 sous. » — 1610, « pour la permission d'un marchepied posé près les fonts pour la femme d'Estienne Robert, taneur, 20 sous ; — de noble homme Pierre Colombel, pour un banc qui a esté baillé à sa femme, 19 livres 4 sous. » — 20 inhumations. — Paiements à Louis Petit, maître peintre à Rouen, pour avoir baillé 14 armoiries pour le service du Roi, 7 livres 20 sous ; — à Manassès Despréaux, imprimeur, pour avoir imprimé les pardons qui ont esté envoyés par notre saint père le pape, 7 livres. — Pour un missel de parchemin à servir à l'église, 7 livres. — Autres paiements à Hilaire Loyer, serrurier ;

— à Louis Clair, maître menuisier. — 1611, 31 inhumations. — Pour un manuel tout neuf, 35 sous. — 1612, 27 inhumations. — Inhumations de Loyer, serrurier ; — de Guillebert, menuisier ; — de M. Corneille. — Paiements à Michel Le Paisant, serrurier; — à Jehan Bezoche, vitrier ; — à Bontemps, orfèvre. — 1613, reçu des membres de l'Association de saint Laurent, pour la sonnerie de leurs messes. — 35 inhumations. — Décès de M. de Couronne, président en la Chambre des Comptes. — Inhumation de M. le président du Héron. — Paiements à Pierre Dumont et Jehan Le Gay, maçons ; — à Nicolas Lestiboudoys, maître menuisier, pour le fût des orgues, 380 livres ; — à Crespin Carlier, facteur d'orgues, demeurant en cette paroisse, 800 livres, 1,300 livres. — 1614, 35 inhumations. — Inhumation d'Octovian Bigot, sieur d'Esteville. — Paiements à Nicolas Bardin, pour les orgues, 323 livres ; — au même, pour la chaire à prêcher, 30 livres ; — pour la ferrure de la dite chaire, 6 livres ; — à Pelé, brodeur, pour la courtine de la chaire, 100 sous 6 deniers ; — à Carlier, facteur d'orgues, pour le reste de son marché, 500 livres. — On donne au président de Courvaudon décharge de 25 écus pour la tente du jour de saint Laurent, moyennant sa promesse de faire faire un tabernacle pour mettre sur l'autel. — Le même et le sieur de Barville promettent de donner chacun une pièce de tapisserie de l'histoire et vie de Mr saint Laurent pour tendre au chœur. — Nul ne pourra être excusé de la charge de Trésorier pour quelque somme qu'il veuille offrir, sinon que son excuse soit trouvée juste et raisonnable par l'assemblée du jour de Pâques. — 1615, 33 inhumations. — Paiements à Nicolas Lestiboudoys dit Bardin, menuisier ; — à Pasquet, peintre, — à Jean Congnefort et Michel Paisant, serruriers ; — à Guillaume Bontemps, orfèvre. — « Pour une livre et ung soleil à servir à l'Oratoire, 30 sols, et pour 2 armoiries à servir à l'Entrée de Monseigneur l'archevesque, 62 sous. » — « Frais extraordinaires pour l'Oratoire des 40 heures, ordonné par Monseigneur l'archevesque estre en la dicte église au mois de novembre 1615. » — 1616, 38 inhumations. — Inhumations de M. Dijon ; — de madame du Thuit-Hallé. — Pierre Levesque, organiste aux gages de 100 livres par an ; joue aux fêtes solennelles, tous les dimanches et fêtes, au salut de 5 heures de relevée. — Paiements à Nicolas Bardin, menuisier, pour un encastillement à l'entour du maître autel, 24 livres ; — à Albert De Moy, orfèvre ; — à Michel Paisant, maître serrurier ; — à Pierre Dumont, maçon ; démonte 12 à 15 pyramides qui menaçaient ruine, et en raffermit 24. — 1617, 42 inhumations. — Inhumations de la femme de Guillaume Arondel ; — de l'enfant de Robert de Saint-Amand ; — de Pierre Chefdeville, armurier. — Honnêteté faite pour le baron de Mesdavid, 10 livres. — A Pierre Jourdain, pour avoir sonné durant l'année 12 sermons, 40 sous. — Marché fait, le 12 décembre 1612, avec Michel Lourdel, maître sculpteur à Rouen, pour la façon d'un tabernacle, à mettre sur le maître autel ; Lourdel prend, pour 300 livres, le tableau qui est sur le maître autel, et, de plus, il lui sera payé 700 livres. — 1618, 33 inhumations. — Paiements à Pierre Dumont et Mathurin Caré, maçons ; — à Nicolas Bardin, menuisier; — à Lourdel, sculpteur ; — à De Moy, orfèvre ; — à la veuve Gaudin, chasublière. — 1619, 24 inhumations. — Inhumation de M. du Bosc-Drouard. — Paiements à Michel Lourdel ; — à Pasquet Bucquet, peintre, pour avoir travaillé de son métier aux 2 tableaux du chœur aux côtés du tabernacle, aux 2 images de saint Laurent et saint Antoine, chapiteaux et embassements. — 1620, 16 inhumations. — 1621, 17 inhumations. — Inhumations d'enfants de M. de Cahagnes, avocat ; de M. De La Faye, avocat; — de M. Doublet. — Banc accordé à la femme de M Langlois, greffier des Etats ; — à la femme de M. de Lemperière, médecin. — Paiements à Nicolas Dufour, tourneur, et Martin Le Poulletier, menuisier, pour avoir clos de menuiserie tournée la montée du *pipitre*, 75 livres ; — à Pasquet, peintre, pour avoir doré le bâton de la bannière, 60 sous. — A l'officier de M. l'official, pour 8 années de ses droits, en faisant la visite, au prix de 8 sous par an. — Pour la sonnerie des funérailles de M. Doublet, 60 sous. — 1622, 95 inhumations. — Inhumation de madame Corneille. — Pour la sonnerie des funérailles de la dite dame, dépensé 60 sous. — 1623, 23 inhumations. — Inhumations du maître d'hôtel de M. de Courvaudon ; — de Geneviève De Préaux. — Paiements à Michel Michel, peintre; — à Nicolas Bardin, menuisier. — Pour un missel, 9 livres 10 sous. — Pour un supplément, 35 sous ; — pour un processionnaire, 50 sous. — 1624, 42 inhumations. — Inhumation de dame Grisel. — Paiement à Corberan, menuisier. — 1625, 28 inhumations. — Inhumations de Jean Doublet ; — du lieutenant Bigot ; — d'un petit écolier nommé De Caux. — Paiements à Richard Le Pelé, maître brodeur ; — à Isaac Guerente et Le Marchand, orfèvres ; — à Pasquet Bucquet, peintre-sculpteur. — 1626, inhumations de Fernande Fernandez ; — du fils de Pierre Tiron, menuisier ; — du fils de M. Cahagnes, avocat ; — de la fille de M. Corneille, conseiller ; — de Martin Ve-

reul, vitrier ; — de madame Juger. — Paiements à Michel Lourdel, pour la façon de l'image du crucifix ; — à Guerente, orfèvre ; — à Leonet Hubert, fondeur ; — à Guillaume De La Croix, maçon. — 1627, 29 inhumations. — Inhumations de M. De La Pierre, homme de M. du Taillis, de Rouen, homicidé ; — de Michel Paisant, serrurier ; — du régent des enfants de M. le président de Courvaudon. — Paiements à Guillaume De La Croix, maçon ; — à Méquignon, menuisier. — 1628, 34 inhumations. — Inhumations de Charles Bigot, conseiller en la cour ; — de Jean Sevray, religieux de Cormeilles ; — de Charles de Croismare, sieur de Saint-Just ; — de Pierre Thyrouin, menuisier. — Paiements à Guillaume De La Croix, maçon ; — à Nicolas Du Fay, serrurier. — 1629, 23 inhumations. — Inhumations de M. Jacob Le Roux, sieur de Touffreville, conseiller en la cour ; — de M. de Franquetot ; — de la petite-fille de M. Corneille, conseiller ; — de Marie Godart, femme de M. Damiens, conseiller. — Paiements à Nicolas Du Fay, serrurier ; — à Charles Corberen, menuisier. — 1630, 27 inhumations. — Inhumation de Mlle de Brétigny, à Saint-Etienne-des-Tonneliers ; — de la fille de M. Paullin, conseiller au bailliage ; — de M. Damiens (aux Cordeliers). — Paiement à Jehan Bezoche, vitrier. — 1631, 46 inhumations. — Paiements à Guillaume Levesque, organiste ; — à Pierre Dumont, maçon ; — à Crespin Carlier, facteur d'orgues ; — à Charles Corberen, menuisier ; — à Nicole Du Fay, serrurier ; — à Philippe Le Pelé, brodeur.

G. 68[illegible]. (Registre.) — In-folio, 172 feuillets, papier.

1632-165[illegible]. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Jehan Bigot, sieur de Sommesnil, conseiller en la Cour des Aides, 1632 ; — Pierre Colombel, conseiller du Roi au présidial de Rouen, 1633 ; — Pierre Duhamel, marchand tanneur, 1634 ; — François Le Parmentier, lieutenant particulier honoraire au bailliage et présidial de Rouen, 1635 ; — Thomas Le Febvre, écuyer, sieur du Grand-Hamel, avocat au Parlement, ci-devant lieutenant de l'Amirauté, au siège général de la Table de Marbre, 1636 ; — Jacques Abraham, 1637 ; — Pierre Damiens, conseiller au Parlement, 1638 ; — Georges Alorge, sieur de Sayneville, 1639 ; — Cardin Bourrache, 1640 ; — Jean de Saint-Ouen, sieur d'Ernemont, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1641 ; — Nicolas Deschamps, écuyer, sieur de la Londe, 1642 ; — Sébastien Le Sauvage, procureur commun au bailliage, 1643 ; — Alexandre Bigot, président au Parlement, 1644 ; — Jehan Du Croq, écuyer, sieur de Pancheville, avocat en la cour de Parlement, 1645 ; — Pierre Maubert, 1646 ; — Lanfranc Bouchart, vicomte de Blosseville, conseiller du Roi en ses Conseils, 1647 ; — Jehan-Paul Paullin, conseiller au Présidial, doyen des conseillers du dit siège ; — Charles Le Myre, 1649 ; — Robert de Franquetot, président au Parlement, 1650 ; — Nicolas Febvrier, substitut du procureur général au Parlement de Rouen, et avocat au dit lieu, 1651 ; — Romain Hellye, 1652. — 1632, 34 inhumations. — Inhumations à Bonsecours, de M. Jouysse, médecin ; — du fils de M. de Monthérault ; — de la fille de M. de Brétigny, portée à Saint-Etienne-des-Tonneliers ; — de Claude Le Roux, sieur de Saint-Aubin, président en la Cour, 4 décembre. — Paiements à Philippe Le Pelé, brodeur ; — à Dyvetain *(sic)*, Pierre et Pierre Dumont, père et fils, maçons ; — à Charles Corberen, menuisier ; — à Guillaume Levesque, organiste ; gages, 120 livres ; — à Nicolas Du Fay, serrurier, — à Daubin, tapissier, pour travaux de son métier à la chaire de l'église. — Achat d'un *toufftier*, de 10 douzaines et demie de bouquets pour la fête du Saint-Sacrement, à 5 sous la douzaine. — Pour le papier du présent livre de compte, 6 livres ; à celui qui l'a réglé, 26 sous ; au relieur, 50 sous ; pour l'avoir ferré, 20 sous ; pour la peau de basane employée à la couverture, 9 sous. — 1633, 37 inhumations. — Inhumation de Jeanne Dupont, veuve de feu Me Charles Bigot, conseiller en la cour, le 22 janvier 1634. — Paiement à Philippe Aprest, pour fermoirs mis aux grands livres de chant, 10 livres 10 sous. — Prix d'un psautier, 34 sous. — Marché avec Martin De la Londe, horloger, demeurant à Fauville, pour fabrication d'une horloge dont le cadran fut visité par le peintre Samuel Allain, et dont les tinterelles furent placées au haut de la tour ; 2 petites cloches sonnant les demi-heures, fournies par le fondeur Juppin ; total de la dépense, 820 livres 18 sous. — Mention de François Asselin, lieutenant à la Table de Marbre, arrière-neveu de Thomas Asselin, curé de la Neuville-Chant-d'Oisel, chapelain de Saint-Laurent ; — de Marie Cavelier, veuve de Claude Le Roux, président au Parlement ; — de feu Claude Emo, garde royal en la Monnaie. — 1634, 36 inhumations. — Inhumation de la femme de Jérôme Grébauval, le 29 avril, 60 sous. — Sonnerie de l'inhumation de M. de Brétigny, prêtre, 6 livres. — Paiements à Jehan Annette, brodeur, pour avoir raccommodé des tableaux de [illegible]

peintre, pour avoir repeint le poile; — à Richard Du Fay, serrurier; — à Jehan Bezoche, vitrier. — Procès avec l'horloger; on s'adresse à Agabus Maurry, procureur au Parlement, et à l'avocat Dehors. — 1635, 35 inhumations. — Inhumations de la fille de M. Maurry; — de la veuve de Jehan Bezoche, vitrier. — Paiements à Dumont père et fils, maçons; — à Jean Méquignon et Jacques Tirouin, menuisiers; — à Guerente, orfèvre; — à Jean Remond, prêtre, chapelain à Notre-Dame de Rouen, pour la musique de la fête saint Laurent. — Procès contre l'horloger, porté au Parlement. — 1636, 35 inhumations. — Inhumation, le 17 septembre 1636, de Jean Lermette, Elu; — le dernier mars 1637, de Jean de Bouafles, chirurgien. — Paiements à M. Hellot, libraire, pour reliure; — à Laurent Maurry, imprimeur, pour impression des indulgences de saint Laurent; — à Pierre Le Marchant, orfèvre; — à M. Ruelle, prêtre, musicien, pour la musique de la fête de saint Laurent, 18 livres. — 1637, 28 inhumations. — Inhumation de noble homme Richard Corneille, 100 sous; — du fils de M. de Monthérault. — Paiements à Jacques Tirouin, menuisier; — à Guillaume Abraham, peintre sculpteur, 100 sous, pour la façon d'une gargouille de pierre servant de goutière sur la sacristie de Saint-Laurent; — à Jehan Bezoche, vitrier. — Maître maçon payé à raison de 18 sous par jour. — 1638, 47 inhumations. — Inhumation, le 4 juin 1638, de Louis Pradon, fils de M. d'Arnouville. — Bénitier prêté pour les inhumations, pour chaque fois, 20 sous. — Paiements à Jacques Ruault, libraire, pour reliure; — à Benjamin Dyvetot et César Chaussée, maçons; — à Tyrouin, menuisier; — à Pierre Le Marchant, orfèvre; — à Jehan Bezoche, vitrier. — Travaux à la tour, après visite de Noël Dyvetot, maçon; croix posée sur la tour; coq de cuivre fourni par Nicolas Le Prieur, dinand; peint et doré par Jehan Le Pilleur. — Main de papier, 6 sous. — 1639, 52 inhumations. — Paiements à Thomas Nepveu, bibelotier, pour avoir fait 200 de méreaux à servir au *salve* de M. Coterel, 42 sous; — à Guillaume Guerente, orfèvre, pour un ciboire d'argent, 340 livres; sur cette somme, 300 livres provenant d'un don de M. de Lemperière, médecin; — à Jean Bardin, prêtre, musicien à Saint-Maclou, pour la musique de la fête de saint Laurent, 18 livres. — 1640, 40 inhumations. — Inhumation, le 27 janvier, de Madeleine Le Prevost, femme de M. de Lemperière, médecin. — Paiements à Philippe Le Peley, brodeur; — à Jacques Thirouin, menuisier; — à Henri Cavelier, marchand mercier grossier; damas vert pour 99 livres 7 sous; — à maître Denis, prêtre, musicien à Saint-Maclou, pour la musique de la fête saint Laurent. — 1641, 27 inhumations. — 1642, 39 inhumations. — Inhumations, le 26 avril, de François Le Parmentier, lieutenant particulier honoraire au bailliage; — le 20 juin, de Pierre Michel, menuisier. — Paiements à Jacques Cappelle, maçon, pour avoir raccommodé une des arcades de la vitre de la Résurrection de Lazare; — à Guillaume Levesque, organiste; — à Antoine Denis, prêtre, musicien à Saint-Maclou, pour la musique de la fête de saint Laurent, 18 livres. — 1643, 38 inhumations. — Inhumations, le 5 avril, de M. Jehan de Lemperière; — le 2 septembre, de Marie Le Cerf, femme de Michel Michel, peintre. — Paiement à Noël Retour, maçon. — 1644, 49 inhumations. — Inhumations, à Saint-Patrice, le 12 janvier, de Jacques de Fry; — à Saint-Pierre-du-Châtel, le 22 janvier, de Madame de la Haye Saint-Victor, belle-mère de M. de Tourville-Dandasne, conseiller au Parlement. — Paiement à M. Le Boullenger, maître des enfants de chœur de la cathédrale, pour la musique de la veille et de la fête saint Laurent, 18 livres. — 1645, 49 inhumations. — Inhumations, le 25 janvier, de Nicolas Du Resnel, écuyer; — le 22 octobre, de la fille de Jean Bezoche, vitrier. — Paiements à Jacques Thirouin, menuisier; — à Jehan Bezoche, vitrier; — à Antoine Denis, prêtre, maître de la musique de Saint-Maclou, pour la musique de la fête de saint Laurent, 18 livres. — 1646, 39 inhumations. — Inhumation aux Carmélites, le 9 février, de maître Philebert Compaignol, prêtre, décédé au logis de M. de Brétigny. — Paiements à Pierre Le Messier, maître brodeur, pour avoir rebrodé un grand panneau d'autel où est le trépassement de la Vierge; — à Jacques Thirouin et Guillaume Le Roux, menuisiers; — à Guillaume Levesque, organiste; — à Jehan Bezoche, vitrier. — 1647, 26 inhumations. — Inhumation, le 8 février, de Pierre Daussy, prêtre, aumônier de l'abbé de Saint-Wandrille; — le 20 février, de Monsieur maître Jacques de Boivin, sieur de Bonnetot, conseiller en la cour; — le 17, de Mr Me Antoine de Caradas, sieur du Héron, conseiller en la cour. — Paiements à Pierre Le Messier, brodeur; — à Noël Retour, maçon; — à Jean Yon, menuisier; — à Michel Michel, peintre, pour avoir doré les 10 couronnes de fer blanc. — 1648, 32 inhumations. — Inhumation, le 13 janvier, dans le chœur, sous l'image de saint Etienne, de M. Adrien Bradechal, procureur. — Paiements à Noël Retour, maçon; — à Roger Bezoche, vitrier, pour avoir fait un panneau de verre neuf, peint et coloré de

5 pieds à une grande vitre ; — à Louis Retour, maître peintre sculpteur, pour avoir réparé et replacé, au grand portail, les images de saint Sébastien et de sainte Marguerite (tête refaite en plâtre) ; pour avoir fait une figure en pierre de saint Laurent, qui fut posée dans une niche sur la porte de la rue de l'Ecureuil, 60 sous. — 1649, 44 inhumations. — Inhumations, le 16 février, de Jacques Davoult, curé de Belbeuf ; — le 10 mars, en la chapelle de Saint-Roch, de Guillaume Levesque, organiste de l'église. — Mention du reliquaire de la côte de saint Laurent ; — de Thomas Mustel, écuyer, seigneur et patron de Vassonville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, représentant le sieur du Grippon, héritier en partie de Nicolas de Bauquemare, sieur de Franqueville. – Etat de l'argenterie dressé par Guillaume Guerente, marchand orfèvre, paroisse Saint-Etienne la grande Eglise, 13 septembre 1649 : « Une grande croix d'argent poisant 13 marcs 5 onces, comprins le bois qui est dedans, la dite croix ayant trois fleurons, la branche d'icelle dentelée de vigne, un crucifix, 4 anges du costé du crucifix qui portent les mistères de la Passion, la lanterne enrichie de 6 figues (?) dorez, et, à l'autre costé, N. D. de Pitié avec 4 animaux représentant les 4 évangélistes. — Un grand soleil vermeil doré servant à porter le Saint Sacrement porté par deux anges, le comble soutenu sur 6 piliers au pied duquel est de l'escripture taillée à jour, où est escript : *Ave verum*, au haut duquel comble est une croix vermeil doré. — Grand ciboire vermeil doré ciselé, au pied duquel est l'histoire de Melchisédech, à la coupe la Cène, et au couverteur la manne du ciel. » — 1650, 72 inhumations. — Inhumations, en mai, de Barbe Groulart, veuve de Jean Bigot, sieur de Sommesnil ; — le 17 mai, de René Dehors, curé de Saint-Laurent ; — le 11 août, de Marie Quien, veuve de Martin Vereul, vitrier ; — de l'enfant de M. Mareste, avocat à la Cour des Aides. — Paiements à Noël Retour, maçon ; — à Georges Levesque, organiste, 100 livres. — 1651, 29 inhumations. — Paiements à Pierre Le Messier, brodeur ; — à Jehan Yon, menuisier. — 1652, 55 inhumations. — Inhumations, le 26 janvier, de Guillaume Hellot, prêtre, clerc de la paroisse ; — le 28 août, de Jean Minedorge, vitrier. — Paiements à Pierre Le Messier, brodeur ; — à Nicolas Hédou, maçon ; — à Guillaume Briseval, Jehan Méquignon, Jehan Yon, menuisiers ; — à Guillaume Guerente, orfèvre ; — à Georges Levesque, organiste ; — à Charles Bellamy et Nicolas Du Fay, serruriers ; — à Roger Bezoche, vitrier. — Chaire faite par Etienne Cluppetit, maître menuisier, et par Etienne de Neville, maître sculpteur : celui-ci reçoit, pour son travail, 41 livres 10 sous. — Pierre Le Clerc, maître serrurier y travaille de son métier. — Thomas Nepveu, bibelotier, fournit 500 méreaux. — Pain à chanter fait par un maître pâtissier oublaier. — Antoine Mercier, curé de Saint-Laurent. — Tous ces comptes sont de la main de maître Pierre Pigeon, dont on reconnait l'écriture à l'article précédent et dans nombre de registres des autres paroisses de Rouen.

G. 6805. (Registre.) — In-folio, 709 feuillets, papier.

1653-1675. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Adrien Secart, seigneur d'Auzouville, Saint-Arnoult, conseiller au Parlement, 1653 ; — Etienne Trevet, conseiller au siège présidial, 1654 ; — Julien Crevier, 1655 ; — Louis Du Moncel, sieur de Louraille, conseiller au Parlement, président aux Requêtes, 1656 ; — Jehan Le Cloustier, sieur de Marey, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, capitaine des bourgeois de la ville de Rouen, 1657 ; — François Symon, premier huissier en la Cour des Aides, 1658 ; — Antoine de Mareste, châtelain et patron d'Alge et de Douxmesnil, avocat général en la Cour des Aides, 1659 ; — Charles Lermette, receveur payeur des gages du Parlement, 1660 ; — Nicolas Maubert, tabellion royal, 1661 ; — Jacques Godart, sieur de Belbeuf, conseiller au Parlement, 1662 ; — Guillaume Auvray, auditeur des Comptes, 1663 ; — Nicolas Chenevas, 1664 ; — Jacques Cavelier, sieur de Maucomble, Trésorier de France en la Généralité de Rouen, 1665 ; — Nicolas Godescar, 1666 ; — Jean Simon, 1667 ; — Nicolas Bihorel, conseiller en la Chambre des Comptes, 1668 ; — Jean Brindeau, 1669 ; — Toussaint Bourache, 1670 ; — Louis Pottier, prêtre, clerc de la paroisse, 1671 ; — Jean Musnier, avocat et banquier en cour de Rome, 1672 ; — Jacques Davoult, procureur au bailliage, 1673 ; — Louis Voisin, sieur de Saint-Paul, conseiller au Parlement, 1674 ; — Pierre Berthe, huissier aux Requêtes, 1675. — Inventaires des ornements de l'église. — 1653, 68 inhumations. — Inhumations, au mois de mai, de l'enfant de M. Mareste, procureur général ; — au mois de décembre, de Jean-Paul Paullin, conseiller au bailliage ; — le 3 février 1654, de M. Pierre Damiens, conseiller en la Cour. — Paiements à Jacques Druault, maître libraire, imprimeur et relieur, pour avoir réglé et relié le présent livre de comptes et avoir fourni la housse dont on l'a couvert, 100 sous. — à Guillaume Paullin,

ferreur en crochets, pour y avoir mis 2 grands crochets de cuivre, 25 sous. — 1654, mention de François de Lemperière, écuyer, sieur de Montigny, conseiller échevin de Rouen, tuteur principal des enfants mineurs de feu Marc-Antoine de Lemperière, écuyer, sieur de Bénouville, son frère, l'un et l'autre héritiers de feu Mᵉ de Lemperière, docteur en médecine, leur père, et de maître Jean de Lemperière, écuyer, sieur de Beauregard, leur frère. — 39 inhumations. — Inhumations, au mois de mars, aux Carmes, de mademoiselle Angélique, demeurant au logis de M. de Biville-Baudry, conseiller à la cour; — à Saint-Ouen, au mois de mai, de Mᵐᵉ la présidente du Bourg-Theroude; — le 15 septembre, à Saint-Lô, de messire Lanfranc Bonchard, seigneur de Blosseville. — Paiements à Françoise Ygou, dentelière; — à Guillaume Guerente, orfèvre; — à Jehan Le Vieil, vitrier; — à Nicolas Du Fay, serrurier. — 1655, 31 inhumations. — Inhumations, le 16 février, du marquis d'Assy (ou de Sassy), enterré dans un coffre de plomb, sous la tombe de M. Boullen, conseiller en la cour, dans le chœur, devant les carolles, proche de l'image de saint Antoine. — Inhumation, le 26 novembre, de M. Godeffroy, avocat. — Paiements à Jehan Le Vieil, vitrier; — à Jehan Desnos, marchand orfèvre; — à Pierre Le Messier, brodeur. — 1656, 46 inhumations. — Inhumations, le 20 juin, de Le Roux, menuisier; — le 15 septembre, aux Carmes, de Mᵉ Jehan-Baptiste Labbé, sieur d'Incarville, conseiller en la Cour des Aides. — Paiements à Georges Levesque, organiste; — à Jehan Desnos, orfèvre; — à Jehan Laurent, maître fondeur; — à Jehan Le Vieil, vitrier. — 1657, « M. Damiens, conseiller en la cour, doibt au Trésor, 10 livres de rente à Pasques, par an, pour la permission donnée à M. Damiens, vivant aussy conseiller au dit Parlement, son père, de faire construire et bastir sa chapelle, suivant qu'il est contenu au contrat de la création de la dite rente (5 septembre 1628). » — 89 inhumations de janvier 1657 au mois de mars 1658. — Inhumations, au mois de mai, de la femme de M. Le François, doreur de cuir; — au mois d'août, de l'enfant de M. Damiens, sieur de Néville, conseiller en la cour; — de l'enfant de Bimont, carrossier; — le 7 septembre, de Madeleine de Lemperière, fille de M. de Montigny; — le 15 novembre, de Guillaume Hubert, peintre. — Paiements à Jehan Le Vieil, vitrier; — à Jehan-Baptiste Le Roux, menuisier; — à Guillaume Thibault, serrurier; — à Guillaume De Sailly, maçon. — 1658, 41 inhumations. — Inhumations, en mars, d'un homme soldat, logé à la *Place royale;* — au mois d'avril, de Simon Portier, armurier près la *Crosse;* — en mai, de la femme de Robert Louvel, maître tapissier; — en juillet, d'Adrien Champion, cuisinier de M. de Trémauville, conseiller à la cour; — au mois d'octobre, de M. Jacques Pitrelé, prêtre, chapelain de la paroisse; — au mois de novembre, de Mᵉ Pierre Guiffard, écuyer, docteur en médecine; grosse sonnerie, 12 livres; — en janvier 1659, aux Carmes, de M. de Courvaudon; —en février, de l'enfant d'un poudrier. — Paiements à Thomas Tallon, marchand d'ardoises d'Angers; — à Nicole Jame, orfèvre; — à Guillaume De Sailly, maçon; — à Jehan-Baptiste Le Roux, menuisier; — à Thibault, serrurier. — 1,600 de pavé achetés pour l'église à raison de 13 livres 10 sous le cent. — A partir du compte de Mareste d'Alge, les comptes sont écrits par les divers comptables avec beaucoup moins de soin. — 1659, 32 inhumations. — Inhumations, en janvier 1660, de la sœur de M. Nourry, médecin; — en février, de la fille du sieur Corneille. — Paiements à Bezoche, vitrier; — au sieur Picart, orfèvre à Paris, pour 4 chandeliers triangle d'argent, à mettre sur l'autel, 504 livres 4 sous; — à Claude de Villers, pour travaux de restauration des orgues, 120 livres. — 1660, recette des bancs occupés par M. Deshays, avocat au Parlement, Charles Eudes, maître des *Armes de France*, Jean Simon, maître de la *Grande Botte,* Mˡˡᵉ Corneille, Salomon Hatteveille, avocat en la cour, Jacques De Lespine, docteur en médecine, Déry, conseiller en la cour, Georges Levesque, organiste. — 41 inhumations. — Inhumations, au mois de mai, de Timothée, fils de M. Hébert, peintre; — au mois de novembre, d'un faiseur de gelée. — Paiements à Roger Bezoche, vitrier, qui se charge de l'entretien des verrières de l'église pour 15 livres par an. — 1661, 43 inhumations. — Inhumations, en mai, de M. Agabus Maurry, procureur au Parlement; — en août, du sieur Tesson, gendre de M. Levesque, organiste; — en novembre, du sieur Corneille, sieur de Cotte-Cotte, conseiller au bailliage; — en décembre, du sieur Cavelier, prêtre habitué en l'église Saint-Herbland, demeurant sur cette paroisse Saint-Laurent; — le 19 décembre, de Nicolas Du Fay, serrurier. — Paiements à Georges Levesque, organiste; — à Roger Bezoche, maître peintre et verrier; — à Pierre Le Messier, brodeur; — à Nicolas Graventerre, menuisier. — 1662, 55 inhumations. — Inhumations, le 16 avril, du sieur de Bonnemare-Jubert; — le 5 mai, à Saint-Eloi, de la présidente de Louraille; — le 20 août, de Maubert, tabellion. — Le 6 juillet, le corps de la marquise d'Epinay pose dans

l'église. — 1663, 45 inhumations. — Paiements à Jean Le Vieil, maître vitrier ; — à Guillaume Gravois, maître maçon ; — 42 inhumations. — 1665, 24 inhumations. — Inhumation de la femme de M. Morlet, avocat. — Paiements à Georges Levesque, organiste ; — à Jean Le Vieil, vitrier ; — à Jacques Millets, maître maçon, pour avoir raffermi la voûte et pendants d'icelle près l'autel privilégié. — Banc occupé par M. Godescar, échevin. – 43 inhumations. — Inhumations de l'enfant de M. Du Jardin, 30 sous ; — de la dame Foret, sans ouverture de terre, 6 livres ; — de la demoiselle Morlet, 10 livres ; — de M. Corneille, 10 livres.— A Maury, avocat, pour avoir plaidé, etc..., 66 sous. — 1668, 26 inhumations. — 1669, 30 inhumations. — Paiements à Georges Levesque, organiste ; — à Gosset, maçon. — 1670, banc occupé par le procureur général ; d'autres par MM. de Courvaudon, du Mesnil-Costé, doyen du Parlement, de Mareste, avocat général en la Cour des Aides. — 50 inhumations. — 1671, 45 inhumations. — Inhumations, en avril, de Marie Le Pesant, veuve de M. Bigot des Parquets ; — en juillet, de maître Etienne Hélie, avocat ; — en septembre, de M. Le Prou, curé de la paroisse ; — en janvier 1672, de Marie Corneille. — Paiement à Le Messier, brodeur. — 1672, 47 inhumations. — Inhumations, en octobre, de Monsieur maître Antoine de Mareste, avocat général à la Cour des Aides ; — en février 1673, de M. de Belbeuf. — Paiements à Georges Levesque, organiste ; — à Le Messier, brodeur ; — à Tourny, orfèvre. — 1673, 31 inhumations ayant produit pour le Trésor avec les bout-de-l'an, 132 livres. — Inhumations, en avril, de Jacques Clerel, écuyer ; — en juillet, de M. Nicolas Godescar, écuyer ; — en septembre, de Louis Dumoucel, président aux Requêtes ; — en janvier, de M. Nourry, docteur en médecine. — Paiement au sieur Le Mareschal, organiste, 140 livres. — 1674, paiements à Etienne Gaillart, orfèvre ; — à Lallemant, libraire, pour 2 missels, 20 livres ; — à Reaux (sic), relieur, 16 livres 10 sous. — 1675, banc occupé par Herouët, avocat. — 1676, bancs occupés par M. Le Gros, procureur du Roi en la vicomté ; — par de Néville, sculpteur (par concession du 15 février 1677) ; — par Geffray, avocat. — 42 inhumations. – Paiements à Le Mareschal, organiste ; — à Jean Le Vieil, vitrier ; — à Du Mesnil, menuisier, pour avoir fait un confessionnal, 12 livres 10 sous ; — à Tourny, orfèvre. — Curés de Saint-Laurent, de Fieux, D'Auno. — Comptes vérifiés par M. Le Cornier, vicaire général, 3 janvier 1658.

G. [illegible]. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1677-1700. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Martin Dauno, prieur d'Arques, curé de Saint-Laurent, 1677 ; — Agabus Maurry, avocat au Parlement, 1678 ; — Richard Osmont, marchand brasseur, 1679 ; — Jacques Cocquerel, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1680 ; — Claude Geuffray, avocat au Parlement, 1681 ; — André Delahays, 1682 ; — Jean-Baptiste Bulteau, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1683 ; — Noël Le Tavernier du Perroy, docteur en médecine, 1684 ; — Guillaume Hubert, 1685 ; — Nicolas Maubert, écuyer, auditeur en la Cour des Comptes, 1686 ; — François Thieullin, receveur de MM. du Bureau des Finances, 1687 ; — Pierre Chrestien, 1688 ; — Isaac Le Page, auditeur en la Chambre des Comptes, 1689 ; — Jean Boitout, 1690 ; — Louis Hersent, prêtre, chanoine des quinze-marcs en l'église cathédrale, 1er chapier de Saint-Laurent, 1691 ; — Louis Advenel, 1692 ; — Guillaume Serais, 1693 ; — Pierre Néel, sieur de Critot, avocat au Parlement, 1694 ; — Claude Le Fournier de Joigny, seigneur de Launay, 1695 ; — M. du Mesnil-Carrille, 1696 ; — Nicolas Dallet, avocat en la cour de Parlement, 1697 ; — Alexandre Alexandre, conseiller assesseur en la vicomté de Rouen, 1698 ; — Philippe Bouis, 1699 ; — Pierre Le Febvre, 1700. — A partir de 1683, les comptes ne vont plus de Pâques à Pâques, mais sont pour toute une année, de janvier à janvier. — 1677, 25 inhumations. — Inhumations à Sauqueville, de la marquise de Bacqueville ; — à Saint-Nicaise de Rouen, de madame Catherine de Croismare, veuve de M. de Montigny, gouverneur de Dieppe. — « Il est à remarquer que l'obscurité qui estoit en l'église de Saint-Laurent, estant grande et causée principalement par un amas de meneaux de pierres qui empeschoient la lumière dans toute la nef, cela fit former le dessein de ruiner cet ancien ouvrage et mettre du fer dans toutes les formes de vitres en la place des dits meneaux de pierre, et afin que cela se fist sans frais pour l'église, vénérable et discrette personne M. Martin Dauno, curé de la dite paroisse, a donné 8 formes de vitres ou verre blanc, avec les barres de fer servant de travers et de montants, en deux desquelles, qui sont dans le chœur près de l'autel, sont apposées les armes de messire Ferdinand de Neufville de Villeroy, évesque de Chartres, abbé commandataire de Saint-Wandrille, et, en cette qualité, patron de l'église

de Saint-Laurent, et, dans les 6 autres, qui sont en la nef, ont esté placées diverses armes anciennes, qui estoient dans les vieilles vitres, à l'effet de conserver la mémoire des bienfaiteurs qui les avoient aumosnez en ce temps-là. » — Formes de vitres données par M. Voisin, conseiller au Parlement, de Courvaudon, du Mesnil-Costé, de Louraille ; autres dons de diverses personnes. — Paiements à Le Mareschal, organiste ; — à Tourny, orfèvre. — 1678, 28 inhumations. — Paiements à Le Mareschal, organiste ; — à Le Vieil, vitrier, à Pierre De Caux, menuisier, pour un confessionnal neuf, 24 livres. — 1679, 34 inhumations. — Paiements à Le Mareschal, organiste ; — à Pierre Le Cauf, menuisier ; — à Nicolas Du Fay, serrurier ; — à Noël Langlois, autre serrurier ; fournit 30 chandeliers de fer qui furent placés autour de l'église ; — à Nicolas La Voutte, vitrier. — 1680, 49 inhumations. — Inhumation de la comtesse de Flers, 30 livres. — A Jacques Capelet, maître maçon, pour la démolition du jubé et pavage de l'église, 376 livres. — 1681, 40 inhumations. — Inhumations de M. Le Houé, chirurgien ; — de M. De la Mare, brodeur. — 1682, 38 inhumations. — Paiements à Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Cottart, orfèvre ; — à Nicolas Poulletier, menuisier. — 1683, 19 inhumations. — Inhumation de M. Baubour, secrétaire de M. Méliand, Intendant ; — de Barbe Arlos, servante de madame Maillefer. — Paiements au sieur Le Moyne, organiste ; — à Jacques Gravois, maître maçon, 820 livres ; — à Jean-Baptiste Cousture, maître charpentier, 420 livres ; — à Jean Le Vieil, maître vitrier ; pour avoir fait 8 grandes vitres neuves à l'église, en avoir raccommodé 8 autres, avoir réparé celles de la sacristie, de la chambre du Trésor et de l'horloge, 212 livres ; — à Jacques Le Cornu, maître vitrier à Evreux, pour avoir fait 6 panneaux d'armes aux 3 premières vitres du chœur, du côté gauche, qui avaient été brisées par le grand orage, 60 livres ; — à la veuve Le Sauvage, serrurière, et à Noël Langlois, maître serrurier, 109 livres ; — à Jean Hays, maître menuisier, pour avoir fait 10 bancs neufs etc., 305 livres ; — à Dubuisson et Ingout, facteurs d'orgues, 21 livres. — 1684, 39 inhumations. — Paiements au sieur Lemoyne, organiste, 120 livres de gages. — 1685, 43 inhumations. — 1688, recette des bancs ; chapelle de la Vierge du côté du chœur ; — chapelle Sainte-Marguerite du côté de la nef et des fonts ; — chapelle Saint-Jean du côté du chœur et du presbytère ; — autel privilégié du côté de la nef et du presbytère. — 42 inhumations. — Reçu des maîtres de la confrérie de saint Laurent, pour leur avoir prêté la tapisserie du Trésor lors de la cérémonie des prières qu'ils ont faites en la dite église au mois de février pour le recouvrement de la santé du Roi. — Reçu de la communauté des charrons, 40 sous qu'ils ont donné pour avoir fourni 8 cierges du Trésor, lorsque leur communauté a remercié Dieu, en la dite église, pour le recouvrement de la santé de S. M. — 1687, 39 inhumations. — Pavage de la sacristie en pavé de Caen. — « Pour avoir fait raccommoder la tartevelle, que l'on porte dans les rues, les jours des ténèbres, pour advertir les paroissiens de venir à l'église, à Hardouin, menuisier, 10 sous. » — 1668, par suite de la location faite par les Trésors de Saint-Laurent, Saint-Godard et Boisguillaume, d'un petit jardin devant la chapelle de Sainte-Véronique avec 2 acres de terre, recette de 2 livres 13 sous 4 deniers pour la part de Saint-Laurent. — 27 inhumations. — Paiements à M. Cottart, orfèvre ; — à Du Buisson, facteur d'orgues. — 1689, 24 inhumations. — Inhumation du sieur Corneille, 12 livres. — Paiement à Jacques Simon, brodeur. — 1690, 25 inhumations. — Inhumation de M. de Freudenberg. — 1691, 42 inhumations. — Inhumation de M. Du Fay de la Haye-du-Puits, président. — Inhumations de M. de Monville-Bigot, conseiller au Parlement de Paris, 12 livres ; — de M. de Vandrimare, 12 livres. — 1693. Inhumation de M. de Fontenelle, avocat. — 1694, 43 inhumations. — 1695, 29 inhumations. — 1696, 18 inhumations. — Inhumation de M[lle] Corneille, veuve du sieur Fontenelle, 12 livres ; — de Jean Barré, peintre. — Paiements à Vormore, fondeur ; — à Cottart, orfèvre ; — au sieur Le Prince, pour avoir raccommodé la croix de bronze que l'on met sur l'autel. — 1697, 11 inhumations. — 1697, 12 inhumations. — Inhumation de M[me] la présidente de Franquetot ; — de M[lle] Corneille ; — de M. Bouchard de Blosseville, conseiller. — 1699, 29 inhumations. — Inhumation de M. Alleaume de Tréforest ; — de M. Bigot de Blaqueville ; — de M. Beufier (sic). — 1700, 21 inhumations. — Paiements à M. Le Moine, organiste. — Plusieurs de ces comptes paraissent avoir été écrits par des maîtres écrivains.

G. 6807. (Registre.) — In-folio, 502 feuillets, papier.

1701-1730. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Pierre de la Chapelle, avocat en la Cour, 1701 ; — Jacques Morlet, auditeur en la Chambre des Comptes, 1702 ; — Jacques De la Haye, 1703 ; — Nicolas Le Roux, baron du Bourgtheroulde, seigneur haut-

justicier de Criquetot et d'Anglesqueville-l'Esneval, 1704; — le même, 1705; — le même, 1706; — Richard Osmont, 1707; — Noël-Charles Maillard, 1708; — Pierre Godefroy, échevin de Rouen, 1709; — Pierre Alleaume, procureur en la Chambre des Comptes, 1710; — Charles-Louis Pain, auditeur en la même Chambre, 1711; — Nicolas De Lespinay, seigneur patron de Montigny, 1712; — Jacques Millets Desruisseaux, architecte, 1713; — Nicolas de la Haye, 1714; — Louis Mauduit, conseiller du Roi, notaire garde-notes et garde-scel et notaire apostolique à Rouen, 1715; — Thomas Le Chevallier, avocat au Parlement, 1716; — Jean Thieulin, avocat au Parlement, 1717; — Guillaume Marsollet, avocat au Parlement, 1718; — Jacques Jorre, 1719; — le même, 1720; — Barthélemy Alleaume de Tréforest, 1er avocat général en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1721; — Etienne Petit, avocat, 1722; — le même, 1723; — Michel De la Haye, 1724; — André De la Haye, 1725; — François Bonnel, conseiller du Roi, substitut au Parlement, 1726; — Jacques Le Maitre, avocat et procureur au Parlement, 1727; — Louis Grossin, seigneur de Saint-Thurien, président en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1728; — Charles Le Rat, sacriste de la paroisse, au nom de Marc-Antoine de Languedor de Bois-le-Vicomte, baron du Bec-Thomas, conseiller au Parlement, 1729; — Nicolas Le Sage, doyen des correcteurs de la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1730. — 1700, 29 inhumations. — Inhumation de M. Le Vieil, vitrier. — A M. Le Queu, menuisier, pour avoir rétabli le crucifix, 200 livres ; — à M. Cottart, orfèvre. — Pour le présent livre de compte, 8 livres 15 sous; pour la reliure, 4 livres 10 sous; pour les crochets, 15 sous. — 1702, 31 inhumations. — 1703, 18 inhumations. — « Aux sieurs Hayet et Loyer, pour avoir rétabli le haut de la tour, qui avait été renversé par le houragan arrivé en l'année 1683, 220 livres sur la somme de 350 livres et 2 pistoles de vin ». — Pour le dais de Saint-Martin qui avait été endommagé lors de l'incendie arrivé à la saint Laurent 1702. — A M. Maurry, avocat, pour son premier écrit, 3 livres 10 sous. — 1704, 22 inhumations. — Inhumations de messire Alphonse du Houlay d'Argouges ; — de M. Bulteau, curé de la paroisse ; — de M. d'Hémery, seigneur d'Orcher ; — de M. Alexandre, conseiller. — 1705, 27 inhumations, ayant produit pour le Trésor 141 livres 10 sous. — Inhumation de madame Le Roux de Tilly, épouse de M. le président de Courvaudon. — Paiement au sieur De Rocques, imprimeur. — 1706, 25 inhumations. — Inhumations de M. de Tintot, 12 livres; — de M. Le Cerf d'Iclon ; — de M. de Neuilly. — 1707, 19 inhumations. — Payé à M. Le Comte, pour la charge de Trésorier d'honneur, 168 livres 3 sous. — 1708, 25 inhumations. — Paiements à M. Polguerout, organiste, qui avait remplacé M. Lemoine. — Prix d'un plaidoyer, 10 sous. — 1709, 20 inhumations. — Paiements à M. Polguerout, organiste. — 1710, 29 inhumations. — Inhumations de MM. de la Ferté et de Becdelièvre. — 1711, 16 inhumations. — 1712, 28 inhumations. — Inhumations de M. Cahaigne ; — de M. Desfontaines. — Paiements à Le Queu, menuisier. — 1713, 23 inhumations. — Inhumation de M. des Alleurs. — Paiements à Pascal Bouton, garnisseur en cuivre, pour crochets, coins de cuivre mis à un livre du chœur, 2 livres 5 sous ; — à Dumesnil, relieur, pour avoir relié le dit gros livre, 7 livres. — 1714, 39 inhumations. — Inhumations de Jean Le Queu, menuisier ; — de M. de Bermonville ; — de madame Costé, épouse de M. de Cany ; — de Millets Desruisseaux ; — de madame Bretel de Gremouville ; — de madame Secard de Bermonville. — Paiement à M. Bourdon, prêtre, organiste. — 1715, 25 inhumations. — Inhumations de M. Séry, prêtre, clerc sacriste ; — de Mlle de Cany ; — du sieur de Lemperière. — Aux sonneurs qui ont sonné la veille et le jour du service fait en la dite église pour le roy Louis quatorzième, 1 livre 5 sous. — Aux Filles de la Providence, pour réparation à des ornements d'église, 1 livre 5 sous. — 1716, 29 inhumations. — Pour le service de M. de Berville, 6 livres. — Paiements à Desnos et Cottart, orfèvres ; — au sieur Hommerville, pour reliure du gros livre, 8 livres ; — à Bouton, pour y avoir mis des crochets et des coins de cuivre, 3 livres 10 sous. — 1717, 19 inhumations. — Inhumation de M. Mareste, conseiller. — Paiements à Delamare, brodeur ; — à Cottart, orfèvre ; — à Le Febvre, facteur d'orgues. — Copie du devis des ouvrages pour la construction du rétable du principal autel à faire en l'église de la paroisse, suivant le dessin qui pour ce en a été fait : « Sera faite, au milieu du dit ouvrage, la représentation de la montagne du Thabor avec la figure de N. S. et les 3 disciples, lesquelles figures seront de hauteur naturelle et faites de terre cuite, ainsi que les figures des côtés, représentant Moyse et Elie, le tout blanchi de blanc de marbre bruni et poly comme celles faites aux collatéraux des Cordeliers et celles faites aux pères de l'Oratoire. La figure du père Eternel, avec 2 anges groupés, qui terminent le dit ouvrage, sera faite avec plâtre broyé, du plus blanc. » — Frais de la contretable, 545 livres; des figures, 1,400 livres ; — de la

charpente de la coupole avec bois de chêne, ainsi que de la lanterne faite hors œuvre pour éclairer le lieu du Thabor, 350 livres. — 1714, mémoire des deniers reçus pour la contretable; parmi les souscripteurs, MM. de Boishébert, Bigot de Graveron, de Frenelle, de Catteville, Hébert de Beauvoir ; — Millets des Ruisseaux, architecte; sa quittance, 25 novembre 1718. — 1718, 23 inhumations. — Inhumation de la veuve Polguerout. — 1719, 49 inhumations. — Inhumation de M. Cavelier, prêtre. — 1720, 34 inhumations. — Inhumations de mademoiselle du Tot-Ferrare; — de M. Néel, médecin; — de l'abbé de Monville; — de M. de Catteville-Boullaye. — 1721, 18 inhumations. — Inhumation de Jacques Lefebvre, menuisier; — de M. de Boishébert; — de Mlle du Bourgtheroulde. — 1722, 14 inhumations. — Inhumations de M. Le Page; — de madame Bigot des Parquets. — Inventaire des ornements, argenterie, etc... 1723. — 1723, 20 inhumations. — Inhumations de madame de Sommesnil; — de l'enfant de M. de la Mésangère, — de M. Hébert de Beauvoir; — de madame Corneille. — 1724, 11 inhumations. — Inhumations de M. l'abbé Bigot; — de M. Le Roux. — Paiement au sieur Pelfresne, organiste, qui avait remplacé l'abbé Bourdon; — à M. Delamare, brodeur. — 1725, 13 inhumations. — Inhumations de M. Haillet; — de M. Tréforest (dans le chœur); — de M. de Monville; — de M. de Montigny. — Paiements à Gosse, fondeur ; — à Roussel, orfèvre. — 1726, 16 inhumations. — Inhumations de mesdames de Boniface et de Fourmetot. — 1727, 15 inhumations — Inhumation, dans le chœur, de M. Néel, ancien Trésorier. — 1728, 16 inhumations. — Inhumation, du côté de la chapelle Saint Jean, proche de celle de Saint Etienne, des entrailles de M. le président de Romé; — ailleurs, du fils de M. Routier, avocat; — dans le chœur, de M. Le Chapelain, procureur général. — Pour 12 pains de 6 livres qu'on donne, le jeudi saint, à 12 pauvres, 5 livres 8 sous. — Pour avoir fait imprimer la prose de saint Laurent, et en avoir fait tirer un cent, 3 livres. — 1729, au serrurier, qui a raccommodé la balustrade de la chapelle de la vierge, 45 livres. — 1730, 21 inhumations ayant produit pour le Trésor 551 livres. — Paiement à Pelfresne, organiste.

G. 6808. (Registre.) — Grand in-folio, 343 feuillets, papier; relié en basane, avec fermoirs de cuivre, crochets perdus.

1731-1750.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Le Page, écuyer, doyen des Conseillers correcteurs de la Cour des Comptes, 1731; — Jean Richard, 1732 ; — Germain Bouillot, procureur au Parlement, 1733; — Joseph De Villers, avocat au Parlement, 1734 ; — Jean Macé, procureur en la Cour des Comptes, 1735 ; — Jacques-Antoine Le Cauchois, 1736 ; — Charles Le Rat, prêtre sacriste de la paroisse, 1737; — le même, 1738; — François Quillebeuf de Béthencourt, marchand à Rouen, 1739; — Pierre Bunel, procureur au Parlement, 1740 ; — Jacques Carpentier, marchand à Rouen, 1741 ; — Jacques Haguelon, 1742; — Jacques Carré, 1743; — Louis Le Desvé, 1744; — Nicolas Burel, 1745; — Robert Payen, 1746; — Charles-François-Etienne Cabot, 1747; — Paul Auber, 1748 ; — Jacques-Innocent Cabot, horloger, 1749; — Jean Courson, 1750. — 1731, 15 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 426 livres. — Inhumations de M. de Missy ; — de Mme de Breteuil. — Paiement à M. Carré, orfèvre. — 1732, 19 inhumations. — Payé pour le service du Trésor pour M. Le Chevalier, syndic des avocats, 4 livres 54 sous. — 1733, reçu des maîtres mégissiers et du maître de la confrérie de saint Antoine et de saint Laurent, pour les messes de la confrérie, 12 livres. — 14 inhumations. — Inhumations de M. Du Désert de Lurienne; — de M. Eustache, auditeur. — Paiements au sieur Capelle, pour avoir levé le plan de l'église, 15 livres ; — à Pierre Le Brument, architecte, 1,154 livres; — pour 80 carreaux de marbre, pour paver le chœur, 70 livres; — à Drouin, pour avoir scié les tombes et le marbre, 256 livres ; — au dit Brument, 1,204 livres; — à Thomas Le Febvre, 504 livres. — 1734, 13 inhumations. — Inhumations de la femme du sieur Le Febvre, menuisier; — du sieur Jore. — Paiements à Le Brument, maçon, 120 livres; — au sieur Le Prince, 50 livres; — à Le Febvre, menuisier, 63 livres. — 1735, 11 inhumations. — Inhumation de M. du Bosc-le-Hard. — Paiements à Mallet, organiste ; — à Jean Le Brument, maçon, pour avoir relevé les marches de l'église, 120 livres. — 1736, 21 inhumations. — Inhumations de la dame de Grieu ; — de M. de Marolles ; — de Mlle de Monville; — de M. de la Viéville. — Paiements à M. Le Clerc, serrurier, pour la porte de fer du grand portail, 1,020 livres; — à Le Brument, maçon; — à Le Prince, peintre; — à Marie, fondeur. — 1737, 7 inhumations. — Inhumations de M. Tréforest, avocat général; — de M. d'Armange ; — de M. de Boniface; — de Mlle Eustache. — 1738, bancs occupés par MM. Perchel, Bulteau, de la Mezangère, de Saint-Pierre, de Marolles, de Tréforest, Eustache de Lan-

grie, de Monville, du Bourgtheroulde. — 19 inhumations. — Inhumations de M. l'abbé de Bermonville ; — de M. de Motteville ; — de M. de Rupierre ; — de Mme Jore. — 1739, 21 inhumations. — 1740, 19 inhumations. — Inhumations de Mme De Gouy ; — de Mme et de M. Gribault, mère et fils ; — de MM. Behourt, père et fils ; — de Mme de Pavyot de Saint-Aubin ; — de Mme de Barentin. — Paiements à l'architecte Thibault, pour la sacristie ; — à Nicolas Langlois, serrurier. — 1741, 15 inhumations. — Inhumation de M. Néel, médecin ; — de M. Lange, médecin ; — de M. Le Coq ; — des dames du Boulley, de la Houssaye, de Quièvreville, de Tourville, de Lurienne. — Paiements à l'architecte Thibault ; — à De Gouy, menuisier ; — à Langlois, serrurier ; — à Marie, fondeur. — 1742, 20 inhumations. — Inhumations de la demoiselle Eustache ; — de la demoiselle Le Page ; — de MM. de la Varignière et Guilbert. — 1743, 18 inhumations. — Inhumations de M. le curé de Rougemontier ; — de M. Le Roux. — 1744, 16 inhumations. — Inhumation de M. d'Imbleville. — 1745, bancs occupés par M. d'Huest, doyen des maîtres des Comptes ; — Mme de Beauvoir ; — M. de Somménil ; — M. de Monville. — Paiements à Behourt, avocat ; — à Lefrançois, serrurier ; à un savoyard, pour avoir monté dans une cheminée ; — à Louis Guyot, maçon ; — à Lefrançois et Maillard, serruriers ; — à De Gouy, menuisier. — 1746, 5 inhumations. — Inhumations de M. Duquesné ; — de M. Hellot, conseiller ; — de Mme de Vigneral ; — de M. de Saxby, major ; — de M. de Sahurs, capitaine. — Paiements à M. D'Etancourt pour vente de taffetas cramoisi ; — à Lagenet, orfèvre ; — à De Gouy, menuisier. — 1747, banc occupé par les dames Sœurs de la Doctrine chrétienne. — 16 inhumations. — Inhumations de Mme de Graveron ; — du fils de M. Mauduit de Tourville, maître des Comptes. — Achat d'un paquet d'épines pour les arbres du cimetière. — 1748, 16 inhumations. — Inhumation de M. Eustache ; — de M. de la Héronnière, prêtre ; — de Mme du Boulay ; — de Mme de Lescaude. — Paiements à M. Féré, organiste, successeur de Mallet ; — à Lefèvre, facteur d'orgues ; — à Lagenet, orfèvre ; — à Maillard, serrurier. — 1749, 18 inhumations. — Paiements à Féré, organiste ; — à Lagenet, orfèvre ; — à M. Guéroult, organiste de Saint-Maclou, qui visita l'orgue ; — à Maillard, serrurier. — 1750, mention de M. de Grémonville, chef d'escadre des armées navales de S. M. ; — de M. Dominique d'Astron, seigneur de Criquetot-l'Esneval. — Bancs occupés par Mmes de Beauvoir, de Somménil, de Saint-Thurien, de Saint-Gervais, de Tréforest, d'Armange, de Brotonne, de Courvaudon, de Martainville, de Vatimesnil, Le Page, du Fayel, etc.. — 15 inhumations. — Inhumations de Mme Le Bourgeois de Belleville ; — de Mme Sacquepée. — Paiements à Féré, organiste ; — à Maillard, serrurier. — Ces comptes, en général, sont parfaitement écrits. — Celui de 1735 est remarquable par l'encadrement de son titre. Les titres de plusieurs comptes, à partir de 1745, sont entourés de vignettes découpées, collées sur le feuillet. Sur le plat extérieur de la reliure, en lettres imprimées en or : « Ce livre a été donné par M. François Quillebeuf, Trésorier en charge, MDCCXXVI. » — A l'intérieur, étiquette imprimée : « *Au grand livre couronné*. La veuve de La Motte et fils, imprimeur et marchand libraire... etc. »

G. 6809. (Cahier.) — Grand in-folio, [illegible] feuillets, papier.

1788-1789. — Compte rendu par M. Jean-Jacques Lesueur, bourgeois de Rouen, le 26 octobre 1789, de la gestion qu'il a faite des biens du Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Laurent de Rouen, depuis le 1er mars 1788 jusqu'au 30 avril 1789. — Dumesnil, curé ; — l'abbé Selot, vicaire ; — l'abbé Chefdeville, clerc de l'œuvre ; — les abbés Bosquier, Chrestien, Couette, chapiers et choristes. — Paiements à Du Metz, organiste ; — à Dubois et Le Febvre, facteurs d'orgues. — Recettes, 7,866 livres ; — dépenses, 5,089 livres.

G. 6810. (Liasse.) — [illegible] pièces, papier ; [illegible] imprimées.

1741-1766. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen, pour les années 1741, 1742, 1761, 1762, 1764, 1765, 1766 ; — Trésoriers : MM. Pougnon, 1761 ; — Durand, 1762 ; — Auber, 1764 ; — Michel Pottier, 1765 ; — Guillaume Héron, 1766. — 1761, lettre adressée à M. Corne, marchand mercier, par J.-B. Brognet, marbrier à Rance : le prix des 2 tombeaux de marbre à Rance avec une croix de chevalier de Malte et l'ornement sur les 2 consoles, d'un bout à l'autre, en marbre blanc, rendus en place, sera de 100 livres. — Quittances de la veuve Féré, organiste ; — d'Elisabeth Du Metz, organiste. — 1762, devis de 2 autels à faire par le dit Brognet. — Quittance de lui pour une somme de 1,600 livres. — Prix de 2 journées de tailleurs de pierre, 3 livres. — Quittance de Lagenet, orfèvre. — 1764, quittance de De Gouy, menuisier. — 1766, [illegible]

primées : « Jean-Guillaume Thiessé, marchand fabriquant de fil à Rouen, demeurant rue du Tambour, vend fils noirs, teint en soye bon teint, bleus voide, bon teint; fils à marquer, etc. » — « *A la Couronne d'Or*. Veuve Jean Longer et fils, marchands à Rouen, vis-à-vis la rue du Bec, vendent toiles boucassinées, réformes, Saint-Georges ou blancards ; — toiles d'Allemagne teintes en toutes couleurs, en rose, incarnat et blanches ; toiles de Cholet écrues, changeantes blanches, jaunies ou safranées, treillis noirs pour les chapeaux... boutons unis et à rose... Parapluies montés en bois, rotin et baleine, couverts en toile cirée, toile écrue et teinte et en taffetas... le tout à juste prix. » — « Nicolas Moulin et compagnie, marchands à Rouèn, rue des Carmes, vis-à-vis celle aux Juifs. Vendent toutes sortes d'étoffes de soie, en or et en argent pour toutes saisons... fleurs pour veuves.... spéculation... Belzamires. »

G. 6811. (Liasse.) — 481 pièces, papier.

1767-1771. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : MM. Le Coq, 1767 ; — Le Tousey, 1768 ; — Picot, 1769 ; — Serre, 1770 ; — Pillon, 1771. — 1767, mémoire de De Gouy, menuisier. 1768, quittances de Jean-Baptiste Mette, fondeur ; — de la veuve Féré, organiste. — Etiquette imprimée de « Pontrévé, marchand à Rouen, rue des Carmes, vis-à-vis la Chambre des Comptes. Vend toutes sortes d'étoffes de soye, en or et en argent... Draps noirs, superfins .. de Sedan et Darnétal. » — 1769, journée d'ouvrier couvreur, 30 sous ; — de manœuvre, 16 sous. — 1770, quittance de Le Prince, qui avait peint le cierge pascal et son piédestal. — 1771, mémoire et quittance de De Gouy, menuisier.

G. 6812. (Liasse.) — 475 pièces, papier.

1772-1775. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen pour les années 1772, 1773, 1774, 1775. — Trésoriers : MM. Burel, 1771 ; — Rivette, 1772 ; — L'Hérable, 1773 ; — Du Mesnil, 1774 ; — Boitout, 1775. — 1772, quittances de Brunel, sculpteur ; — de Doignon, maître doreur. — 1775, journée de charpentier, 30 sous. — Quittances de M. Porlier, orfèvre ; — de Jean-Baptiste Mette, fondeur ; — de Mme veuve Féré, organiste ; — d'Elisabeth Du Metz, pour la dite veuve.

G. 6813. (Liasse.) — 487 pièces, papier.

1776-1780. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen, pour les années 1776, 1777, 1778, 1779, 1780. — Trésoriers : MM. Jorre, 1776 ; — Poisson, 1777 ; — Marais, 1778 ; — Langlois, 1779 ; — Bunouf, 1780. — 1776, mémoire de M. De Gouy, menuisier. — Quittances de Mme veuve Féré, organiste ; — de Jean-Baptiste Mette, fondeur. — Etiquette imprimée : « Femme Selot, marchande et maîtresse lingère à Rouen, y demeurant au bas de la rue Ganterie, entre la rue de l'Ecole et la Crosse, vis-à-vis de M. Picot, cuisinier, tient magasin et vend toutes sortes de toiles,... toiles du Romois et de Cretonne. » (Incomplet.) — 1780, tapis tendus autour de la chaire le jour des Rameaux. — Etiquette imprimée : « Magasin de galons, draperies et soieries *A la Toison d'Or*, rue des Carmes, vis-à-vis la grande porte de la Chambre des Comptes, à Rouen. — Maille vend et fait fabriquer toutes sortes de galons et broderies d'or et d'argent, Points d'Espagne, olives, polonoises et boutons de trait et à paillettes, à perles et à pierres de diverses couleurs... Fait fabriquer les galons de livrées à armoiries. Achète les viels galons brûlés et à brûler. Messieurs Moulin et Héry, successeurs de Monsieur Pontrevé, ayant cédé leur magasin à la suite de leurs affaires à M. Maille, il se propose de vendre à très bonne composition toutes les étoffes de soye. »

G. 6814. (Liasse.) — 472 pièces, papier; 1 imprimé.

1781-1785. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen, pour les années 1781, 1782, 1783, 1784, 1785. — Trésoriers : MM. Boullais, 1781 ; — Lavandier, 1782 ; — Selot, 1783 ; — Quentin, 1784 ; — Barbarey, 1785 ; — Le Boucher, 1786. — 1782, quittance de N. Porlier, orfèvre. — 1783, journée d'ouvrier, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous. — 1784, étiquette gravée par Jacques (le jeune) : « *Aux Deux Croix couronnées*, Delamare fils, successeur du s^r^ Le Maignan, marchand orfèvre, rue du Change, à Rouen. » On y voit représentés nombre d'objets d'orfèvrerie. — Quittance d'Elisabeth Du Metz, organiste. — 1786, étiquette imprimée de Rivière, marchand faïencier, rue des Carmes, près la Crosse, à Rouen ; tient l'entrepôt et manufacture de bouchons de liège, d'Espagne et de Portugal ; fabrique de semelles de liège ; magasin de

bouteilles, verreries, cristaux de Bohême et autres; magasin de faïence blanche, façon d'Angleterre, allant au feu; faïence de Nevers, Strasbourg, Rouen, etc., le tout en gros, en détail et à juste prix. »

G. 6815. (Liasse.) — 115 pièces papier.

1786-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen, pour les années 1786, 1787, 1788, 1789. — Trésoriers : MM. Le Peton, 1786; — Boulay, 1787, 1788; — Le Sueur, 1789. — 1786, quittance de Dubois, facteur d'orgues; réédification des orgues. — Quittance de Brunel; 120 livres pour le couronnement de la chaire à prêcher. — Etiquette imprimée : « *Au Soleil d'Or,* sur le port, à côté de la porte du Crucifix, à Rouen. Yon, marchand orfèvre-joaillier-bijoutier, fait, vend et achète généralement tout ce qui concerne le dit état, comme becicles d'argent et à pierres, dans les goûts les plus nouveaux, couverts, salières, tabatières, croix d'or, Saint-Esprit à pierre, chaines d'or, cachets, clefs et toutes sortes de bijoux pour les montres. » — « *Aux Trois Croix d'Or,* vis-à-vis la Cathédrale, à Rouen, Jean-René Roussel, marchand orfèvre-joaillier-bijoutier, fait, vend et achète toutes sortes de marchandises d'orfèvrerie, tant en or qu'en argent, comme bagues fines, boucles d'oreilles montées des plus à la mode, etc. » — Consultations des avocats Moulin et Bréant, à propos d'une contestation avec M. Dubois, facteur d'orgues.

G. 6816. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1665-1781. — Quelques pièces justificatives de dépenses de diverses années, relatives aux rentes dues au curé pour les pauvres; — aux Pères de l'Oratoire; — à l'abbaye de Saint-Amand et à Madame Malassis; — aux droits du Domaine pour indemnité, pour don gratuit. — Quittance de M. Collet des Brunnetières, supérieur de l'Oratoire de Rouen. — Autres quittances données par des prêtres habitués pour l'acquit des messes de la chapelle Sainte-Marguerite.

G. 6817. (Registre.) — In-folio, 278 feuillets, papier.

1626-1766. — Registre des délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — 5 avril 1627, augmentation des gages de Guillaume Lévesque, organiste. — 24 avril 1628, permission donnée à Pierre Damyens, sieur de Ganseville, conseiller au Parlement, « de faire bâtir dans le cimetière une chapelle où il aura un sépulcre familier, et, à celle fin, d'ouvrir une arcade entierre dans la chapelle de la vierge au-dessus des carolles de la dite chapelle. » — Fête de Pâques 1629, gages de 20 livres accordés à Thomas Le Barbier, prêtre chapelain, « à condition qu'il sera assidu à l'Académie de maître Pierre Davoult, clerc de cette paroisse, pour se perfectionner à la musique. — La tapisserie de cette paroisse ne sera prêtée à aucunes personnes, de quelque qualité et sous quelque prétexte que ce soit. » — 23 novembre 1631, donation de Jacques Gérard, auditeur en la Chambre des Comptes, pour l'établissement d'une chapelle de saint Joseph. — 16 janvier 1638, fondation de Jacques Coterel, avocat. — 28 mars 1633, les Trésoriers qui auront donné de l'argent pour être dispensés de gérer, auront les mêmes honneurs et prérogatives que les autres. — Dernier jour de décembre 1634, don d'un bénitier d'argent par M. Alexandre Bigot, conseiller en la cour, en commémoration du décès de Jeanne Dupont, sa mère. — 2 août 1637, « à raison de la maladie contagieuse, qui ne permet guère de trouver des filles, comme cueilleresses, pour la fête saint Laurent, Jacques Abraham en est dispensé pour cette fois, moyennant une somme de 30 livres, mais sans que la dite concession puisse tirer à conséquence pour aucuns autres Trésoriers, estant un ordre accoutumé de toute ancienneté en cette paroisse, de préposer à la dite feste de saint Laurent des filles pour faire la cœulte, dont il en revenoit beaucoup de proffict à l'église. » — 27 mars, 5 avril 1638, M. Centurion de Cahaigne, avocat, Martin Savé, sieur de la Houssaye, David Fillon, dispensés de gérer, moyennant 200 livres chacun. — 21 janvier 1646, « Jehan Du Croq, écuyer, sieur de Pancheville, Trésorier, dispensé, moyennant 100 livres, « du festin que l'on a accoustumé de faire lors de la rendition du compte. » — Lettres originales de MM. du Héron-Caradas, Le Fèvre du Grand-Hamel, Baudry, au sujet d'un contrat fait entre la Fabrique et le président Bigot. — 28 mars 1649, Georges Lévesque nommé organiste aux gages de 100 livres par an. — 4 avril 1649, M. le président de Franquetot est nommé Trésorier à la place de M. Bouchart de Blosseville, conseiller d'Etat, sortant de charge. — 4 février 1652, fondation, par M. Nicolas Le Tellier, écuyer, sieur de Tourneville, secrétaire du Roi et receveur du scel, en reconnaissance du péril auquel il avait échappé, le 22 août, en se sauvant dans cette église; — la fille du sieur de Tourneville, mariée à Mgr le marquis d'Ectot. — 4 février 1652, bail de la petite maison du clerc au sieur Foucher, à condition de

fournir un pigeon blanc et des étoupes le jour de la Pentecôte. — 9 juin 1652, règlement pour la sonnerie des inhumations. — 29 juin 1652, fondation pour MM. de Lemperière. — 19 janvier 1653, règlement pour faire payer 12 livres à ceux qui auront fait sonner la grosse sonnerie à l'inhumation des personnes qui n'auront pas porté les frais du Trésor. — 14 avril 1653, « arresté que les presbtres n'accepteront la charge de faire les sonneries de ceux qui seront décédez ou inhumez dans icelle église, s'ilz n'ont assurance que ce qui est deub au Trésor pour la sonnerie que sépulture sera paié. — Les distributions qui se font aux prêtres pour leur assistance, dans le cas où ils seroient absents, seront appliquées par le sieur curé à faire dire des messes à l'intention des fondateurs des obits. » — 2 février 1655, fondation de M. Damiens. — 21 avril 1658, M. Antoine de Mareste, sieur d'Alge et de Douxmesnil, avocat général en la Cour des Aides, nommé Trésorier, accepte et signe la délibération. — 7 juin 1659, rente de 50 livres donnée par madame Jeanne Le Coutelier, veuve de M. Antoine de Caradas, sieur du Héron, conseiller au Parlement, pour fournir 12 cierges, chacun de 1/2 livre, pour être portés par ceux qui accompagneront le saint viatique porté aux malades et pour dire le *De profundis*. — 4 mars 1663, règlement pour les bancs. — 29 mars 1671, M. Corneille, avocat au Parlement, dispensé, moyennant 200 livres, des fonctions de Trésorier. — 2 mars 1681, M. Pierre Le Mareschal nommé organiste, mais à condition d'abandonner l'orgue de Saint-Cande-le-jeune. — 29 juin 1683, assemblée de MM. les curé, Trésoriers et principaux parroissiens, « tenue issue de la grande messe au presbitaire, après la convocation faite par les dits sieurs curé et Trésoriers en charge de MM. les anciens Trésoriers et habitants, tant par la dénonciation faite le dimanche précédent au prône, que par billets imprimés, pour délibérer sur la réédification de l'église, dont la voûte de l'aile droite, en entrant par le grand portail, de la longueur de 28 pieds sur 18 de largeur, a été entièrement crevée et démolie par la chute d'une partie du clocher, etc..., un si grand désordre causé par l'orage épouvantable, accompagné de foudres, vents et grèle, arrivé le vendredi 25e jour de juin, sur les 8 heures du soir. » — 16 avril 1690, mémoire pour la réduction des fondations. — 16 août 1697, fondation, par Catherine Guerrand, veuve de Robert Deshayes, afin que, le jeudi saint, le curé, vicaire ou autre prêtre de la paroisse lavent les pieds à 12 pauvres en mémoire du mystère de ce jour. — 19 août 1703, Mathias Hayet, entrepreneur des réparations à faire à la tour et au clocher. — 14 avril 1705, règlement pour l'organiste ; on lui donnera un mémoire des jours où il doit se trouver au service ; dispensé de venir toucher l'orgue à la première hymne de matines depuis le jour Saint-Michel jusques à Pâques, exclusivement, excepté le jour des Rois, qu'il sera obligé de se trouver à tout l'office. — 5 février 1708, M. Polguerout, ancien paroissien, choisi pour toucher l'orgue au lieu du sieur Lemoine, décédé. — Mémoire de ce que l'organiste est obligé de jouer pendant l'année. — 16 avril 1823, réduction des fondations. — 28 juin 1723, M. Bourdon, prêtre, nommé organiste en remplacement de M. Polguerout, démissionnaire, probablement parce que les gages de l'organiste avaient été réduits à 50 livres. — 17 décembre 1713, on reçoit de M. de Boislouvet 3,600 livres pour commencer la contretable du maître-autel qui devait être en pierre et en marbre. — 22 avril 1714, marché pour la contretable avec le sieur Desruisseaux. — 5 avril 1716, 800 livres données par Mathieu Pain, à condition que 6 prêtres accompagneront le Saint-Sacrement, lorsqu'on le portera aux malades. — Mémoire concernant le marché fait avec M. Desruisseaux, maître architecte à Rouen, ancien Trésorier de cette paroisse, pour la construction du rétable du principal autel de la dite église, ensemble des sommes reçues de diverses personnes, et payées au dit sieur Desruisseaux, avec quittance de cet artiste, du 25 novembre 1718. Signé : Millets Desruisseaux. — 13 décembre 1733, pavage de l'église ; une tombe de marbre noir qui se trouve dans le chœur, laquelle on dit être de la famille de M. Bigot de Sommesnil, sera remplacée par une tombe de pierre ; la tombe de marbre sera rendue à la famille. — On n'enterrera, désormais, que sous les bancs. — Les épitaphes qui excèdent seront mises dans les murs et piliers de l'église. — Le Brument, entrepreneur. — 27 mars 1735, M. De Villers, Trésorier en charge, représente « que plus on a pris de peine et fait de dépenses depuis quelque temps pour dégager et embellir l'église, plus elles deviennent inutiles par les chaises que les bedeaux y multiplient et qu'ils y laissent pendant toute la semaine épars çà et là, sans prendre aucun soin de les ramasser ni de les reporter dans un lieu où elle ne puissent pas incommoder. — Arrêté que les bedeaux n'auront dans l'église qu'autant de chaises qu'il en pourra, de façon qu'on puisse toujours y passer et y faire la [procession par le milieu de la nef et des arches, sans en mettre ni souffrir jamais dans le chœur pendant l'office divin, et que, dès le soir des dimanches et fêtes, ou au plus tard le lendemain, avant la messe du chœur, ils auront soin de les ramasser toutes et de les retirer hors

de l'église et du grand portail, sans jamais pouvoir prétendre les y laisser plus longtemps. » — 19 février 1736, M. l'abbé de Saint-Wandrille, a consenti à ce que les deux titres attachés à l'autel et chapelle de sainte Marguerite, du côté gauche de l'église, l'un sous l'invocation de sainte Catherine, l'autre sous l'invocation de sainte Marguerite, fussent transférés à l'autel de Saint-Pierre, dans l'aile droite du même côté, afin de pouvoir supprimer le dit autel de Sainte-Marguerite à cause de son incommodité ; deux places sont accordées dans la chapelle de Saint-Pierre, à l'abbé de Saint-Wandrille, lequel pourra en disposer en faveur de qui il voudra. — 19 mai 1737, on donnera assignation à M. Le Chevalier aîné, avocat, pour l'obliger à gérer les fonctions de Trésorier. — 21 février 1745, le sieur Capelle, marbrier, fournira une tombe de pierre de Caumont avec morceau de marbre noir au milieu, pour mettre sur la tombe de feu M. Julien Prevost, dernier curé. — 16 février 1746, délibération au sujet du legs fait par le dit curé ; M. de Sacy, conseiller au Parlement, et l'abbé Cuquemelle, ses exécuteurs testamentaires. — 6 avril 1749, M. Feré, nommé organiste aux gages de 100 livres par an. — 22 août 1751, M. Guenet de Saint-Just, conseiller en la Grand-Chambre, nommé premier marguillier ou marguillier d'honneur. — 23 janvier 1751, don par madame de Langrie d'un petit lustre de cristal de roche, de 2 grandes girandolles à 4 branches et de 2 grands guéridons de bois doré. — 3 septembre 1758, après la mort de M. Pierre Feré, organiste, sa veuve et Mlle Du Metz, sa fille, obtiennent les orgues de Saint-Laurent. — 25 juillet, on fera faire un instrument de paix dans l'écusson duquel sera placé un christ.

G. 6818. (Registre.) — 115 feuillets, papier.

1773-1791. — Registre des délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — 27 novembre 1774, le curé avait changé l'heure des saluts, et annoncé qu'ils seraient dits à l'avenir après les vêpres, au lieu de l'être, comme autrefois, à 6 heures en hiver, à 7 heures en été. — La Fabrique, à cause de l'usage et des fondations, ne consent pas à ce changement. — 26 mars 1780, le curé expose que le petit nombre d'ecclésiastiques qui composent le clergé de la paroisse ne permet guère de faire l'office avec la décence convenable. Il propose, en conséquence, de gager 2 chantres laïques pour aider à chanter l'office divin, et dit qu'on a déjà pris ce parti en plusieurs paroisses. On l'autorise à chercher deux sujets. — 9 mai 1780, eu égard à la demande des appointements, on se passera de chantres. — 24 mai, pour servir de secours à MM. les prêtres chapiers et choristes dans le chant de l'office divin, il sera fait choix de 2 jeunes ecclésiastiques, à chacun desquels on donnera 60 livres d'honoraires ; seront obligés d'assister aux premières vêpres des fêtes, les jours où ils n'en seront pas empêchés par leurs classes, et aux matines qui se disent le soir, en hiver, et le matin, en été, ainsi qu'aux autres offices de la paroisse. — 12 octobre 1780, vu l'arrêt du Parlement du 5 mai 1779, qui casse la sentence du bailliage du 6 avril 1778 pour la location des bancs occupés par les Trésoriers, la délibération du 9 avril 1779 demeurera sans effet. — 7 septembre 1781, délibération au sujet du marché à faire avec M. Le Febvre, facteur d'orgues. — 28 juillet 1783, on supprimera 3 lustres de cuivre qui sont dans la nef et les 2 sous-ailes, et on les remplacera par des attaches contre les piliers avec récipients en fer-blanc. — 10 août 1784, vu la diminution qu'éprouve la Fabrique dans ses revenus, pour raison des nouveaux cimetières et la suppression des inhumations dans l'église, il a été arrêté qu'à l'avenir les sonneries mortuaires, pour lesquelles on payait 12 livres, seront payées 15 livres. 9 livres reviendront au profit de la Fabrique ; le surplus sera distribué comme par le passé ; et, comme il a été représenté que, dans presque toutes les églises des paroisses de cette ville, les Fabriques sont dans l'usage de percevoir un droit lors des services ou messes qui se célèbrent pour les défunts, à raison des ornements qu'elles fournissent, il a été aussi arrêté qu'à l'avenir il sera perçu un droit de 3 livres pour chaque service. — L'ancien ostensoir sera disposé de manière à recevoir la relique de saint Laurent. — Le reliquaire sera par la suite exposé à la vénération du peuple. — 16 août 1785, signification faite au sieur Boucher, Trésorier, à la requête de M. le Procureur général, d'un arrêt du Parlement, du 15 juillet dernier, confirmatif d'un autre arrêt de la même Cour, du 24 août 1784, ordonnant aux curé et Trésoriers de faire élection d'un clerc à la place du sieur abbé Chrestien, faute de quoi il y serait pourvu par Mgr l'archevêque. — 22 août 1785, M. Selot, nommé par l'archevêque à la place de clerc du Trésor. — 6 octobre 1786, la chaire à prêcher sera peinte en bois veiné, et l'on fera faire 3 consoles en bois sculpté pour cacher les 3 branches de fer qui soutiennent le plafond de la dite chaire. — Juin 1787, règlement pour les [illegible] — 13 décembre 1787, délibération pour le paiement des travaux [illegible] par M. [illegible] à la salle d'un

rapport de M. Broche, organiste de la Cathédrale. — 3 août 1788, partage entre les Fabriques de Saint-Godard et de Saint-Laurent de l'ancien cimetière. — Continuation du présent registre pour la nouvelle paroisse de Saint-Godard, suivant sa circonscription actuelle, du 22 août 1791 au 13 décembre 1792. — Dumesnil, curé de 1773 jusqu'à la fin.

G. 6979. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, parchemin.

14 Siècle et 15 Siècle. — Censier incomplet de la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen. — Mention de la rue Anfroy des Portes, de la Porte aux Caretiers, des enseignes du *Chapeau rouge*, paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers ; de celle des *Trois nonnains* ; de Perrette la Bouchière, femme de feu Henry Picart, en son vivant, procureur du Roi ; des curés de Saint-Laurent : Jean Fouques, 2 mars 1382 ; Michel de la Vastine, 8 février et 12 mars 1386, Jehan Labbé. — Rentes données par Nicole Durant, chanoine du Sépulcre ; — Jourdain Le Maistre, prêtre ; — Jehanne Deshaies ; — Robert Le Cauf, prêtre ; — Alips Vastel ; — Jehan Gouel, l'aîné ; — Robin Cavelier ; — Jacques de Croixmare ; — Jehan du Bosc ; — Laurence Cavelier, femme de défunt Robin Cavelier ; — Perrette la Bouchière, femme de défunt Henry Picart, procureur du Roi ; — Jehan de Rouves, tanneur ; — Jehan Daniel ; — Robert Porée. — « Veci l'iventoire des biens de l'eglize de Saint-Laurent de Rouen, c'est assavoir du Trésor et dez choses appartenantes à la dicte église, qui fut faicte eu temps de mesire Jourdain Fouques, curé de la dicte église pour le temps, et fu baillié as Trésoriers de la dicte église, c'est assavoir à Jaques Le Roy, Guillaume Tonnelier et à Pierres Pouchehart, en la présence de Jehan Le Leu, Jehan Le Prevost, Jehan Piquenot, Adam de Roumare, Aubin Vincent, Colin Le Marié, Clément Le Marié et Ricart Haquet et plusieurs autres, l'an de grace mil CCCLXXIX, le mardi feste de sainte Anne : 1 ensenchier d'argent que donna Ricart Bacheler, pesant 3 mars et 3 onches, avec la plataine de laton. Item, 1 grant gallice doré avec la platainne sanz la cullier, pesant 14 onches et 5 estellins... Item, 1 vessel que l'en porte à accommichier les gens... Item, 1 hanap qui est dedans le dit vessel... Uns vestemens ad oysiaux et as chiens, tous fournis, et sont appellez les vestemens du dimence. Item, uns vestemens blans à chanter sus semaine, et sont de bougueren. Item, uns vestemens as chevaux, sans estolle, sans fanon, sans emit... Item, VIII oreillers et un longuet. Item, une courtine de caresme à mectre devant l'autel avec 2 courtines blanchez à meitre en tour l'autel. Item, 16 pieches de linge à encourtiner les ymages. Item, 1 courtine à encourtiner le crucifix. — Item, un autel de bosc paint à mettre le *Corpus Domini*, le jour du Sacrement avec 3 quevilleites... une cloquete de métal a convéer Notre Segneur, une petite serre de laton à mettre enchens. Un bon antephenier nouvel, un petit antephenier avec le sautier, 1 légende, 1 gréel, 2 messiaux, 1 demy-messel, 1 manuel, 3 processionnaires, 2 quaers du Sacrement avec le service de sainte Anne, 2 coffres à mettre laistres, 1 bonne banière où saint Laurent est imaginé. Item, les reliques, premièrement l'espaule saint Masse, des ossements de Monsr saint Laurent et de son soulier, et 3 escrigues ez quiex il a Saintiranez (*sic*) qui furent aportés d'outremer. » Mention de reddition des comples, 1382, 7 mars, 12 mars 1386, 7 février 1386.

G. 6980. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier ; 1 imprimé, 1 dessin, 2 plans.

1572-1783. — Adjudication au rabais de travaux de réparation à faire à une maison de la Fabrique de Saint-Laurent, 1570 ; — de la clôture en pierre du cimetière de la paroisse, 1572. — Sentence, donnée au bailliage, contre Marie Hellouin, veuve de noble homme Pierre Le Febvre, sieur d'Ectot, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, héritière et légataire universelle du dit défunt, pour l'obliger à faire faire en l'église, suivant la promesse de son mari, un crucifix pour mettre un *pulpitre*, de valeur de 300 livres, 28 juin 1623. — 27 janvier 1624, marché avec André Cokx, marchand de Paris, agissant au nom d'Adrien Cokx, son frère, demeurant aussi à Paris, rue Saint-Martin, paroisse Saint-Médéric : Fournira à l'église Saint-Laurent 4 pièces de tapisserie fine de Bruxelles, contenant chacune 3 aulnes un quart de hauteur et 4 aulnes et demie de longueur, qui seroit en tout 58 aulnes et demye, dépainte de la vie, mort et martyre de monsr saint Laurent, suivant le desseing qui en sera fourni au dit Cokx, en la ville de Paris, dans 8 jours du jour d'huy. Cokx livrera à ses dépens, en la ville de Rouen, 2 des dites pièces, 3 jours avant la saint Laurent prochaine, les 2 autres, 3 jours avant la Toussaint aussi prochaine. Cokx donne, comme échantillon, pour la bonté et finesse, une pièce de 7 planettes, dans laquelle est représentée Vénus, un Cupidon bandé, un perroquet dans une cage ; prix convenu, 3,159 livres, 25 avril 1626. — Ordonnance de l'Intendant Nicolas-Etienne Roujault, ordonnant

qu'adjudication sera faite, conformément au devis d'Étienne Prestrel, maître plâtrier, des travaux de charpente, de couverture, d'ardoise, de plomberie, de vitrerie et de peinture à faire en l'église Saint-Laurent, 1713 (placard imprimé). — Plan de la sacristie. — Dessin des boiseries. — Devis des ouvrages de maçonnerie fait par l'architecte Thibault, 1740. — Devis de pavage à faire en l'église sous la conduite du sieur Barbarey, architecte, 1783. — Mémoire des ouvrages à faire aux orgues, 1747, 1748, 1786; facteurs : Jean-Baptiste-Nicolas Le Fèvre et Dubois ; pièces signées par M. Gueroult, organiste de Saint-Maclou, 1747, 1748. — Pièces concernant la reconstruction du presbytère en 1769, au moyen d'une imposition accordée par arrêt du Conseil, à lever sur les propriétaires de biens-fonds de la paroisse. — Rôle de répartition, avec indication des rues, des propriétaires, des locataires et des revenus des maisons.

G. 621. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1633-1729. — Marché fait entre la Fabrique de Saint-Laurent et Martin De La Londe, demeurant au bourg de Fauville, pour la fabrication d'une horloge à mettre en la tour de l'église; 4 pieds à toise de long et 3 pieds et demi de travers ; hauteur à proportion; rouets de la grandeur et force de l'escarriture ; cadran de 4 pieds en carré, peint d'or et azur en noir, avec un chérubin à chaque coin ; prix 600 livres, 24 avril 1633. — Procès avec le dit horloger, à cause des défauts reconnus dans son ouvrage, le dit procès porté au bailliage et, par appel, au Parlement ; gain de cause obtenu par le Trésor après visite des horlogers de Rouen, Jérôme Grébauval, Pierre Grébauval, Thorelet, 1634 ; de Nicolas Nourry, horloger de la Reine, demeurant à Gisors, et de Jacques Laillet, maître horloger, demeurant à Evreux, 1635. — Marché entre la Fabrique de Saint-Laurent et Pierre Deshayes, maître serrurier et horloger à Rouen, paroisse Saint-Maclou, rue Martainville, pour refaire bien et dûment l'horloge de l'église, 1643. — Autre marché avec Pierre La Voipière, maître horloger à Rouen, 1681 ; procès avec lui. — Dernier marché avec Guenard, dit Vendome, 1729.

G. 622. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; 2 imprimés.

1717-1783. — « Arrest de la Cour de Parlement de Rouen, qui ordonne que le cimetière désigné par l'arrêt de règlement du 7 août 1780 devoir être établi au-dessus du faubourg de Bouvreuil pour les paroisses de Saint-Godard, Saint-Laurent, Saint-Martin-sur-Renelle et Saint-Patrice, sera placé dans une pièce de terre cédée à cet effet par les abbesse et religieuses de Saint-Amand, etc. Du 9e jour d'aoust 1782 » (Imprimé). — Plan et partage du cimetière du Champ-des-Oiseaux, indiquant la partie affectée à chaque paroisse, 1783. — Extrait des délibérations de la Fabrique de Saint-Laurent, à l'effet d'être autorisée à l'emprunt d'une somme de 4,000 livres pour la totalité des paiements à faire pour la cotte-part de la construction du nouveau cimetière, suivi d'un arrêt du Parlement accordant la demande. — Autre « arrêt de la Cour de Parlement de Rouen, qui fait défenses aux curés et Trésoriers des paroisses de Saint-Godard, Saint-Laurent, Saint-Martin-sur-Renelle et Saint-Patrice, de faire enterrer aucunes personnes ailleurs qu'au nouveau cimetière du quartier de Bouvreuil, » du 1er aoust 1783 (Imprimé) — Copies de pièces relatives à l'ancien cimetière. — Mandement de Jacques de Brèvedent, lieutenant général du vicomte de Rouen, au premier sergent ou sous-sergent royal sur ce requis, pour qu'inhibition soit faite à l'official de connaitre du possessoire de certaine matière introduite entre Nicole Vallée et Bastien Boullart, pour le fait du lieu et place de l'un des aides de l'église Saint-Laurent, 18 octobre 1547. — Deux baux d'*ouvreurs* derrière le chœur de Saint-Laurent, 1606.

G. 623. (Cahier.) — 1[illegible] feuillets, papier.

1777. — « Agenda ou Etat des revenus et charges de la paroisse de Saint-Laurent de Rouen, concernant le Trésor, pour servir à MM. les Trésoriers dans leur année de gestion, autant d'années qu'il pourra subsister, et qu'il sera jugé à propos ». Sans nom d'auteur.

G. 624. (Liasse.) — 2 pièces, [illegible] ; 1 pièce, papier.

1442-1671. — Lettres du cardinal de Luxembourg, approuvant la donation faite par le curé Jean Geoffroi, chanoine de Rouen, d'une partie du terrain de son presbytère, pour dégager l'église et augmenter le petit cimetière, afin que *parrochiani, qui vix bini et bini illuc incedere poterant, cum multitudine copiosiori* [illegible] *que in* [illegible] *preparatu et ornatu deferri possint*. Permission de faire bénir le terrain donné, 6 novembre 1442. Sceau

perdu. Signé sur le repli, *Guerouldi*. — Lettres des vicaires du Chapitre, le siège vacant, donnant pouvoir à Martin Pinard, évêque d'Avranches, de faire la bénédiction de ce terrain, 18 mars 1143 (v. s.). — Assignation, à la requête du procureur du Roi pour la confection du nouveau papier terrier, à un prêtre de Saint-Laurent, de passer les déclarations d'une maison où était anciennement une place vague près de Saint-Laurent, 1674.

G. 6825. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 98 pièces, papier.

1652-1783. — Bref du pape Innocent X, accordant des indulgences pour les quarante-heures en l'église Saint-Laurent, 28 août 1651 ; au bas du bref, visa de l'Archevêque de Rouen, Gaillon, 22 juillet 1652. — Arrêt du Parlement, portant homologation de la nomination de M. Guénet de Saint-Just, conseiller au Parlement, comme marguillier d'honneur, 17 avril 1751. — Procès à l'occasion de droits de bancs dans l'église : banc d'Anne Anzeray, veuve de messire Robert de Franquetot, second président à mortier ; — de M. Abraham de Rouen, sieur de Bermonville, conseiller au Parlement, et de Madeleine Secard, son épouse. — Procès au bailliage de Rouen entre Robert Payen, marchand carrossier, ancien Trésorier comptable de la paroisse, ayant obtenu un banc en cette dernière qualité, et les *marguilliers* Trésoriers, qui l'avaient évincé de ce banc pour l'attribuer à une personne qualifiée, Madame de Bailleul des Essarts ; mémoire des Trésoriers et du dit Payen. — Requête des curé et marguilliers de la paroisse au lieutenant-général du bailliage : « Quoy qu'il soit d'usage dans toutes les parroisses de regarder les marguilliers comme premiers bienfaicteurs du l'église et de leur donner, comme tels, les bancs les mieux placez, lorsqu'ilz vaquent, les supliants ont crû qu'il étoit de la décence de laisser les premières places aux personnes qualifiées, domiciliées dans la paroisse, lorsqu'elles les réquéreroient, et, en conséquence, ils ont destiné, pour ces personnes, les six premiers de chaque costé dans la nef, et ne s'en sont réservez que six de chaque costé, à la suite de ceux-ci, parce que cependant, dans le cas où quelques bancs des douze premiers se trouveroient vacans et non réclamés par des personnes qualifiées, les marguilliers pourroient les réclamer, » 1762. — Procès contre le sieur Chrestien, clerc du Trésor, pour désobéissance scandaleuse ; copie d'arrêt du Parlement qui lui ordonne de se rendre au séminaire épiscopal, sous peine d'y être contraint par les voies de droit, pour y recevoir les ordres de l'archevêque, 1783. — Requête au lieutenant général au bailliage de Rouen contre Paul Lheureux, procureur au dit siège, qui, tout en acceptant la charge de Trésorier, aurait prétendu être exempt d'en faire aucun exercice ni poursuite, 1693. — Procès pour préséance entre M. Le Touzey, procureur du Roi en la cour, et la dame son épouse, et les sieur et dame Le Coq, l'un et l'autre anciens marguilliers ; la communauté avait pris parti pour Le Touzey. — Sentences des Requêtes qui juge par provision que la préséance dans les assemblées et dans les processions appartiendra au plus ancien Trésorier. — Parmi les pièces produites, sentence des Requêtes, du 12 juillet 1651, concernant la préséance dans les Trésors des églises ; — autre sentence des Requêtes, du 31 juillet 1687. — Arrêt du Conseil portant que les notaires de la ville de Dijon précéderont en toutes assemblées générales et particulières les procureurs du Parlement, 12 octobre 1695. — Certificats de Lemonnier, curé de Saint-Vigor ; — de Bouchard, curé de Saint-Patrice ; — d'Outin, curé de Saint-Godard ; — de Gaudion, curé de Saint-Pierre-l'Honoré. — Copie d'une consultation de l'avocat Langlois de Louvres : « Entre bourgeois marguilliers, la préséance se règle par l'ancienneté de l'élection. Nous ne connaissons que l'état ecclésiastique, la noblesse, les officiers des cours souveraines et les juges royaux du lieu qui puissent prétendre la préséance sur leurs confrères plus anciens par distinction d'état ; et, quoique les procureurs aux cours souveraines soient des officiers dont le service est attaché à ces cours, il s'en faut de beaucoup, et mesme du tout, qu'ils puissent se dire officiers de cour souveraine, à moins qu'ils ne s'en prétendent officiers ministériels, ce qui ne leur donne pas de distinction dans le public ni dans les assemblées de Fabrique. En vain réclameroient-ils ce qui a été jugé pour les avocats en la cour, tant à Paris qu'en cette province. L'intervalle entre ces deux états est grand et connu de tout le monde, ou, pour mieux dire, ce n'est point à raison d'état que l'on distingue l'avocat, c'est à cause de sa profession, toute noble, toute honorable, et le premier degré pour parvenir aux souverains honneurs de la magistrature. »

G. 6826. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin.

1285-1387. — Donations faites à la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen ; titres de rentes au profit de la dite Fabrique. — Donation en aumône, *sine mutatione propositi mei*, *pro salute anime mee et paren-*

tum meorum, Deo et fabrice ecclesie sancti Laurencii, de 5 sous de rente, avril 1285. — Jean de Chaumont, prend en fieu et perpétuel héritage de Ricart Le Forchier et de Jehanne, sa femme, un tènement assis en la paroisse Saint-Laurent, 1309. — Adjudication par le bailli de Rouen, « eu nom de notre très chier et souverain seigneur notre sire le Roy de France et son pourfit, en pur fié et perpétuel héritage, à Aelis dite Turgot, citoyane de Rouen (*sic*), d'une loge que elle avoit edefiez, ovec le fons de la terre assise à Roen sus la rue qui va droict du Bourc-Tyart à l'église Saint-Godart contre les murez et delès le mestre huis de l'église Saint-Lorens, eu costé devers Saint-Godart, contenante environ dis piés, » dimanche après Quasimodo, 1314. — Acte passé devant frère Guillaume de Croisset, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, par lequel la dite Aelis Turgot reconnait avoir donné, « pour le salut de son âme, à l'église Dieu et mons[r] Saint-Lorens un apentis acostant à la dite église, » samedi après la Madeleine 1318. — Lettres du même Guillaume de Croisset, contenant vente par Hue Larchevesque à Jehan de la Porte, *citeien* de Rouen, pour 12 livres, de 20 sous de rente, sur 2 maisons à Saint-Gilles de *Respeville*, jeudi après la Saint-Vincent 1317. — Vente par Robert Du Vauchel et Maheut, sa femme, « as Trésoriers de l'église de Saint-Lorens de Rouen et à leurs successeurs, auans cause de la dite église, pour la forge d'icelle, de 25 sous de rente sur 3 pièces de terre au Bosc-Guillaume, lundi après la Saint-Nicolas d'Yver 1331. » — Vente par Robert Le Masurier et par Auberée, sa femme, 1331.—Fieffe faite à Emmeline, déguerpie Regnout Langlois, de 3 pièces de terre « tout au long de la machonnerie des estuves en la paroisse Sainte-Marie la petite, » 1343. — Vente par Ricart Foisnet et par Aelis, sa femme, à Anciaume Poutrel, pour 58 livres tournois, de 2 tènements, paroisse Saint-Martin du pont de Rouen, 1344. — Fragment du sceau du bailliage de Rouen.

G. 6827. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.
10 pièces, papier.

1689-1768. — « Mémoire de toutes les fondacions faictes en l'église parroissiale de Saint-Laurent de Rouen depuis l'année 1282 jusques en l'année 1689. » — Réduction des fondations par Nicolas de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, suivie d'un règlement ; honoraires des messes fixés à 15 sous, 22 décembre 1753 ; sceau de l'archevêque ; signature de Terrisse, vicaire général. — Autre ordonnance du même prélat, portant que les titres des chapelles de Sainte-Marguerite et de Sainte-Catherine de Sienne, qui étaient autrefois attachés à l'un des autels placé dans le milieu des deux ailes de la nef, seront et demeureront transférés et annexés à l'autel de la chapelle de Saint-Pierre, 12 décembre 1756 ; sceau et signature de M[gr] de Saulx-Tavannes. — Etat des messes acquittées dans l'église de Saint-Laurent, à compter du 1[er] janvier 1760 jusqu'au 31 décembre 1763. — Noms des prêtres, années de leurs acquits, détail de leurs acquits. — Mémoire adressé par les prêtres habitués en l'église de Saint-Laurent, à MM. les Trésoriers, le 8 avril 1764. — Etat des messes à 15 sous, qui ont été acquittées depuis le 1[er] janvier 1754 jusqu'au 1[er] janvier 1755. — Nouveau mémoire des prêtres habitués : « Il y a 1,103 messes à acquitter par an. »

G. 6828. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ;
[illegible] pièces, papier.

1558-1700. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen, classés par ordre alphabétique de noms de fondateurs : — Marthe Gondard, veuve de maître Marin Anquetil, en son vivant, procureur en la Cour de Parlement, 9 juin 1588. — Thomas Asselin, curé de la Neuville-Chant-d'Oisel, 14 novembre 1632. — Nicolas de Bauquemare, sieur de Franqueville, pour feu François de Bauquemare, son frère, 1613 ; présent à l'acte, Nicolas Grisel, demeurant en la paroisse Saint-Laurent. — Antoine Bigot, seigneur de Fontaines, par Alison Porée, sa veuve, ensuite par ses enfants, Jacques Bigot, curé de Gueutteville ; Laurent Bigot, sieur de Thibermesnil, 1[er] avocat du Roi en sa Cour de Parlement ; Jehan et Estienne Bigot, maître Guillaume Bigot, avocat en la Cour de Parlement, 8 février 1550. — Marc-Antoine Bigot, écuyer, sieur d'Ollivet, ancien conseiller et ci-devant 1[er] conseiller échevin de Rouen, fils de défunt Jean Bigot, écuyer, sieur d'Esteville, aussi conseiller échevin, et de Catherine Le Prevost, 7 mai 1626. — Honorable homme Guillaume Bigot, en son vivant, écuyer, seigneur de la Turgère, lieutenant général du bailli de Rouen, par Noël Bigot, licencié ès-lois, curé de Gueutteville ; Antoine Bigot, écuyer, sieur de Fontaines, ses frères, en compagnie de Marion Lespringuet, leur mère, et de Collecte de Servaville, veuve du défunt, 17 mai 1499. — Feu Noël Bigot, curé de Belmés [illegible] — Jean Dujon, 22 février 1505. — Anne Gaillard, veuve de Charles De Bornes, 1591. — Maître Jehan de Bourges,

prêtre, archidiacre de Bayeux et curé de Saint-Laurent de Rouen, 9 juin 1564. — Vast Bouyc, chapelain de l'église Saint-Laurent, 25 novembre 1579.

G. 6829. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1625-1717. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Jean Cavelier, sieur des Bucquets, conseiller au Parlement, et Louis Cavelier, sieur de Beuzemesnil, conseiller du Roi, général en la Cour des Aides, ayant laissé pour légataire universelle sa fille Alix, mariée à Gilles Le Carpentier, conseiller au Parlement, 1625 (copie). — Jacques Cotterel, sieur de la Jurie, avocat au Parlement, mars 1633. — Robert Costé, sieur du Mesnil, conseiller du Roi au Parlement, 1686. — Pierre Chrestien, marchand à Rouen, et Catherine Gohé, son épouse, 1687. — Lots et partages de la succession de M. Jacques Cotterel, avocat, entre Pierre Duhamel, avocat en la Cour, ayant épousé Marie Nicolle, à la représentation de Marie Cotterel, sa mère, Pierre et Guillaume Le Chandelier, à la représentation de Marguerite Cotterel, leur mère, Philippe Hilaire, avocat, à la représentation de Claude Cotterel, sa mère, et Marguerite Le Vendenger, veuve du dit sieur Cotterel.

G. 6830. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1425-1743. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — François de La Croix, prêtre habitué en la paroisse Saint-Godard ; son testament, 2 janvier 1691. — Titres de propriété relatifs aux fonds affectés à cette fondation, et procédures auxquelles elle donna lieu. Parmi ces pièces, vente par monsieur maître Charles Puchot, seigneur du Plessis, conseiller du Roi en sa cour de Parlement, monsieur maître Jean-Pierre Dufour, écuyer, seigneur des Faulx, conseiller maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, stipulant pour noble et vénérable personne messire Charles Dufour, abbé d'Aulnay, syndic des créanciers de M. de Glatigny, dame Françoise de Brévédent, veuve de Samson Vaignon, vivant, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, etc....., à maître Nicolas Le Pesant, sieur de Boisguillebert, demeurant à Rouen, rue de la Crosse, paroisse Sainte-Croix Saint-Ouen, de la charge de conseiller du Roy lai au dit Parlement de Rouen, dont était titulaire Gilles de Giverville, sieur de Glatigny, fils, moyennant 59,000 livres de prix principal, 8 mars 1675. — Mémoire concernant l'exécution du testament de M. de La Croix : « J'ai payé, le 30 du mois de mai 1691, à maître Jouvenet, sculpteur, 6 livres 15 sous pour avoir gravé la tombe. — J'ai envoyé à M. Desfontaines, médecin, 3 pièces de 30 sous pour quelques visites. — J'ai payé 76 sols pour un *Apparat*, un *Pajot* grec, et les *Elégances* de Manuce, que j'ai achettés pour les rendre au petit Quenneville, qui les avoit laissés chez le dit sieur de La Croix en le quittant. » — « Mémoire de quelques meubles et livres de feu M. de La Croix, prêtre, que j'ay donnés en essence : cinq petits tableaux de bouqués de fleurs dans des quadres dorés. Une grande carte de Poussin représentant le jugement. » — Inventaire du mobilier du défunt. — Vente du mobilier : acquéreurs, Adrien-Bonaventure Le Brun, Guillaume et Nicolas Le Boucher, Pierre Herault, libraires : « Montre à boite d'argent, avec sa chainette et son étui d'argent, 25 livres ; un petit réveil-matin de cuivre, 4 livres ; l'Imitation de Jésus-Christ, en vers (de Corneille), adjugée au sieur Chrétien, 10 sous 6 deniers. » — Marie-Madeleine De La Haye, 1735. — Jehanne Deshayes, fille et héritière de feu Etienne Deshayes, et d'Amelot, sa femme, 3 juillet, 1425. Raoul Alips, chinchier, 1er décembre 1431 ; pièces communes à ces deux fondations. — Marie Pommeraye, veuve de Robert Deshays.

G. 6831. — (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1353-1729. — Titres des fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Romain Du Four, conseiller-assesseur en la vicomté de Rouen : son testament, 7 mai 1595. — Jeanne Duhamel, 1707. — Raoulin Dumonstier, 16 juillet 1627. — Titres de propriété concernant la fondation de Dumonstier : Fieffe faite par Rogier Mustel à Jehan De la Tillée, d'un jardin avec édifices et arbres, paroisse de Saint-Gervais, pour 40 sous 1 mine de blé fourment « et 4 capiaux de roses vermeilles par an, les capiaux à Penthecoustes et à la Trinité, » 3 juin 1353. — *Aprésagement* du blé, d'après le prix de la halle, Rouen, 17 mars 1396. — Vente par Robert Surreau, conseiller au Parlement, à Jean de Cormeilles, son collègue en la dite Cour, de 40 sous de rente foncière, sur une maison, à l'enseigne de la *Pie*, rue Mignote, à Rouen, 19 novembre 1523. — Pierre Dupuis, 23 août 1437 : les Trésoriers tenus de faire dire et célébrer, par chacun an, 2 messes basses pour les âmes des trépas-

sés, et, après chacune messe, donner pour Dieu 13 deniers en pain ou en argent.

G. 682. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 76 pièces, papier.

1591-1728. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Marie Estienne, 1670. — Guillaume de Fondimare, conseiller du Roi, maitre ordinaire en sa Chambre des Comptes de Normandie, 1634. — Pierre Fontaine, tailleur d'habits, et Antoinette Duval, sa femme, 29 août 1668. — Titres de propriétés et procédures relatifs à la fondation du dit Fontaine. — Marguerite Gode, fille de feu Denis Gode, en son vivant, *machon* et demourant en la paroisse Saint-Laurent, 1504. — Damoiselle Claude Godart, veuve de Pierre Gérard, marchand à Rouen ; son testament, 1631 : legs à la chapelle des trépassés, fondée au cimetière Saint-Vivien. — Jacques Gérard, conseiller auditeur du Roi en sa Chambre des Comptes ; son testament, 1631 : lègue 1,200 livres pour être employées à la construction d'une chapelle, en l'église Saint-Laurent, à l'honneur de saint Joseph. « Ne sçachant quelle yssue aura l'oppération que je prétends faire faire sur moy, j'ay mis en ceste feuille de papier ma dernière volonté en forme de testament : Premièrement, je demande pardon très humblement à mon bon Dieu et le remercie de tous les biens qu'il m'a faictz et particulièrement du mal qui me détient à présent, et luy demande aussy bon secours à l'heure qu'il luy plaira me retirer hors du monde. J'implore aussy le secours et assistance de la très sacrée et immaculée Vierge Marie, ma très chère maîtresse et advocate, laquelle je supplie me pardonner, sy je l'ay servye avec tant de paresse. Je me recommande aussy aux prières des saincts et particulièrement à celles des bienheureux saint Joseph, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'évangéliste, saint Ignace, saint François-Xavier et saincte Sire ; lègue aux Jésuites 1,200 livres pour les aider à bâtir une chapelle en l'honneur de monsieur saint Joseph. Je donne ma bénédiction à mes enfants, laquelle je souhaite leur estre favorable comme celle d'Isaac fust à Jacob, et prie à M. le contrôleur Godard (André Godard, contrôleur général de la marine et réparations de Normandie) et M. de Mezenguemare (Jean Brice), de prendre la peine de faire exécuter ceste mienne dernière volonté, et que, sy je meurs à Paris, qu'ils me facent apporter droit à Saint-Laurent, et, en cas qu'il fust tard, lorsque l'on arriveroit à Rouen, ils me facent reposer aux Chartreux ou à Nostre-Dame de Bonsecours et de là me facent porter à Saint-Laurens sans aucune cérémonie. » — Marie Brice, veuve du dit Gérard. — Procès pour l'exécution des dits testaments.

G. 683. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1378-1612. — Titres des fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — « Vénérable et discrète personne maitre Jean Geffroy, prestre, natif et chanoine de Noyon en Vermandoiz, aussi chanoine de Rouen et curé de l'église parrochial de mons[r] Saint-Laurent » ; don de 150 livres tournois, 22 juillet 1449 ; Trésoriers pour lors, Jacques de Croismare, écuyer ; Adam de Bollebec et Jehan Sebert ; présents, Guieffin Dubosc, écuyer, Guillaume Gombault, Simon de Cormeilles, Guillaume de Croismare, Guillaume Ybert, Colin de La Fontaine, Robin Cavellier, Guillaume Benest, au nom des autres paroissiens. — Françoise de Hanyvel, 12 mars 1609 ; testament écrit de la main de la dite de Hanyvel : « Je désire qui soit prins sur tous mes meubles la fondasion de cix messes la semaine jour ouvrable et un aubiet le troisième jour de mars, jour saint Fortunian, veulle saint Adrian, jour du trépas de Monsieur de Frontebosc, mon mari. Je prie le Créateur le tenir en sa gloire, et, si mes enfans vouloit n'etre d'acord, j'antans donner ma meson où je me tiens, qui est assise à saint Patris, à Saint-Laurent pour la fondasion. » — Honorable femme Perrette La Bouchère, veuve de défunt Henry Picart, en son vivant procureur du Roi à Rouen, 29 août 1489. Titres de propriété d'une rente affectée à la fondation de la dite Perrette La Bouchère, sur une maison à l'enseigne du *Chapeau-Rouge*, paroisse Saint-Martin du bout du pont. — Marie Le Chandelier, veuve de monsieur maitre Pierre Rocque, écuyer, sieur du Gènetay, conseiller au Parlement, fille et héritière de feu monsieur maitre Jacques Le Chandelier, sieur de Canteleu, aussi conseiller du Roi en la dite Cour, nièce et seule héritière de Baptiste Le Chandelier, sieur d'Epinay, aussi conseiller en la même Cour, 1615. — Titres de propriété de la rente affectée à la fondation de la dite Le Chandelier sur une maison à l'enseigne des *Trois-Cornets*, précédemment à usage de [illegible]rie, rue Beauvoisine, paroisse Saint-Laurent. — Jeanne Le Coustelier, veuve de monsieur maitre Antoine de Caradas, sieur du Héron, du Vieux-Rouen, Concarralier et du Bushullin, conseiller au Parlement de Normandie, 25 [illegible] 1612.

G. 6834. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1305-1581. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Nicolas Le Lyepvre, chapelain en cette église; son testament, 1er juillet 1609. — Inventaire des meubles trouvés après le décès de ce chapelain. — Denis Le Sellier, clerc matriculier de Saint-Laurent, 1574. — Jean Labbé, *Johannes dictus Abbas*, curé de Saint-Laurent, 1306. – Vente à Jehan Labbé, « adonques personne de Saint Lorens, » par Pierre Baston, pour 50 livres tournois, de 50 sous de rente, sur un tènement, paroisses Saint-Patris et Saint-Lorens, 1305 — Procès en la vicomté de Rouen, en 1424, au sujet de la dite rente. — Pierre Le Sesne, 1657. — André Liégeart, bourgeois de Rouen, naguères greffier des Etats de Normandie, 1er novembre 1611. — Jean Lonfieu, curé d'Angoville, 1490; rente sur la maison à l'enseigne de l'*Ancre*. — Marie Loret, veuve de Pierre Le Febvre, 1714.

G. 6835. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1500-1716. — Titres de fondations faites en la paroisse de Saint-Laurent de Rouen. — Nicolas Maubert, écuyer, conseiller du Roi, auditeur en sa Chambre des Comptes, 1686; paiements faits par ses héritiers, Jean Parent, marchand de Rouen, ayant épousé Marie Maubert, Charles Noyer, fils de Françoise Maubert, Jeanne Maubert, femme de Jacques Le Chandelier, apothicaire à Rouen, rue du Gros Horloge. — Françoise Maille, 1746. — Lucas Marie, prêtre, curé de Grainville près Fleury et l'un des chapelains ordinaires de l'église de Saint-Laurent, 1576. — Marie Margas, veuve de Jehan Caullier, sieur des Bucquets et d'Orcher, conseiller au Parlement, 5 décembre 1613. — Mathieu Pain; fondation pour la conduite du Saint-Sacrement aux malades, 1716. — Robert Paon, greffier des Généraux sur le fait de la justice des Aides en Normandie, 20 mars 1501. — Colin Petit, brasseur, 12 avril 1605. — Jeanne Huguet, veuve de Guillaume Pieppard, armurier, 1598. — Maximilien Prin, avocat en la cour de Parlement; son testament, 1619. — Procès entre la Fabrique et ses héritiers. — Déclaration des biens appartenant au dit Prin, à Rouen et à Vassoville.

G. 6836. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1502-1700. — Titres de fondations faites en l'église de Saint-Laurent de Rouen. — Pierre de Quiévremont, sieur de Heudreville, 1502 (copie). — Fieffe à fin d'héritage, par maître Pierre de Quièvremont, seigneur de Barentin, à Thomas Féré, épicier et cirier, d'un grand corps de maison, contenant plusieurs édifices avec 2 petits appentis nommés *Paradis et Enfer*, à l'enseigne du *Quevallet* sur l'eau de Robec, 1536. — Françoise Toustain, veuve de François Rozée, écuyer, seigneur d'Infreville, 1700. — Marie Valdory, femme d'Adrien Bradechal, procureur en la cour de Parlement, fille et héritière en partie de feu noble homme Guillaume Valdory, en son vivant, lieutenant général du vicomte de Rouen, 1621. — Lots et partages de la succession du dit Guillaume Valdory, entre ses 3 filles, Marie Valdory, Marguerite Valdory, femme de Jean Tabouret, bourgeois de Rouen, Catherine Valdory, femme de Noël Le Bert, clerc siégé en la vicomté de l'Eau de Rouen. Biens à Périers-sur-Andelle, Sahurs et Vascœil. Mention de Clémence Valdory, veuve de M. Arondel, 1602. — Perrette Vollant, veuve de René De la Fosse, 6 octobre 1570.

G. 6837. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 38 pièces, papier.

1655-1745. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen et testaments. — Alexandre Alexandre, conseiller assesseur en la vicomté de Rouen pour feu son frère Jean-Baptiste Alexandre, curé de Bautot, 1702. — Marie Bellet, veuve et héritière en partie de Jean Brébion, vivant tailleur d'habits, 1672. — Messire Henri Budes, chevalier, marquis de Sassé, comte de Guébriant, 1655. — Jean Carré, curé de Saint-Laurent, 1681. — Marie Duval, veuve de Jacques Crespin, notaire à Rouen, 10 avril 1683. — Nicolas Le Breton, marchand de cidre, 1743. — Julien Prevost, curé de Saint-Laurent, 1737. — Procédures à l'occasion de ces fondations. — Consultation de l'avocat Le Courtois, 1745.

G. 6838. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin.

1358-1503. — Titres de rente appartenant à la Fabrique de Saint-Laurent. — Acte par lequel Pierre Le Barrier reconnait, devant le tabellion juré de la

vicomté de Rouen, la vente faite par lui à Thomas Marc, pour 80 fleurins d'or à l'écu de Jehan, d'une maison en la paroisse Saint-Lô, 1358. — Vente par Pierre Loisel à Jehan Le Parmentier, dit Nepveu, de 4 livres 12 deniers tournois de rente sur une maison rue Grand-Pont devant l'hôtel des *Trois Maries*, 1492. — Procès pour les arrérages de cette rente. — Vente par Roger Dupuis et par Jehanne, sa femme, à Jehan Loisel et à Jehanne, sa femme, pour 29 flourins frans d'or du coin du Roi, de 62 sous de rente sur une maison, paroisse Saint-Maclou, 1492. — Vente par Jacques de Rouves à Godin De Clere, sergent du Roi, de 15 sous tournois de rente, 1494. — Vente par le dit Godin De Clere à Jehan Le Parmentier, dit Nepveu, de 15 sous de rente, 1494. — Vente par Pierre et Robert Griffon frères, héritiers du dit Jean Le Parmentier, au Trésor de Saint-Laurent, de plusieurs rentes en la paroisse Saint-Lô, rues Grand-Pont et aux Juifs, et au hameau des Cottes à Boisguillaume, 1503.

G. 679. (Liasse.) — 47 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

1416-1719. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen. — Rente de 20 sous sur une maison, rue du Gros-Horloge, à l'enseigne des *Trois verres*, 1565-1627. — Rente de 24 sous sur une maison à l'enseigne des *Trois flacons* près la Renelle, paroisse Saint-Laurent, 1416-1618. — Rente de 60 livres dûe sur la maison du *Chapon*, rue Saint-Patrice, portant dans les derniers temps le numéro 70, la dite maison appartenant, en 1590, à Antoine de Civille, sieur de Bouville, conseiller au Parlement ; — à messire Duhamel, seigneur de Grenouville en 1749. — Rente de 28 livres sur l'hôtel de *l'Escureul*, 1459. — Rente de 5 sous sur une maison rue Beauvoisine, dite rue d'Aubevoie, appartenant dans les derniers temps aux dames de Bellefond. — Pièces de procédures relatives aux dites rentes.

G. 680. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1522-1783. — Titres de rentes sur l'Etat et sur le Clergé, appartenant au Trésor de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Lettres-patentes de François Ier, pour pourvoir aux nécessités de la guerre (3 février 1521. V.-S.), ordonnant vente et engagement du Domaine, aides, impositions et gabelles jusqu'à concurrence de 200,000 livres tournois, les dites lettres suivies des arrêts d'enregistrement obtenus au Parlement et à la Cour des Aides, 27 février et 20 mars suivants. — Commission donnée par le Roi à Jean Brinon, 1er président au Parlement, à Arthur Fillon, docteur en théologie, chanoine de Rouen et curé de Saint-Maclou, à Roger Gouel, président en la Cour des Généraux, à Jean Picart, sieur de Radeval, maître d'hôtel ordinaire du Roi, et à Guillaume Preudomme, receveur général de ses finances en Normandie, pour procéder à la vente de partie du Domaine, 13 février 1521 (V.-S.). — Vente faite par eux, en conséquence de cette commission, aux Trésoriers de l'église de Saint-Laurent de 80 livres de rente, 2 juin 1522. — Quittance de Claude Guiot, receveur, même date. — Autres lettres du même Roi, ordonnant, pour pourvoir aux besoins de l'Etat, la vente à faculté de rachat d'aucunes pièces, membres et portions du Domaine, aides, gabelles et impositions jusqu'à concurrence de 950,000 livres, Compiègne, dernier jour de février, 1536, enregistrées au Parlement et à la Cour des Aides de Rouen, les 2 et 22 mars suivants. — Commission donnée par le Roi à François de Marcillac, 1er président au Parlement, à Claude Robertet, sieur d'Alluye, Trésorier de France, et à Jehan de Croismare, sieur de Saint-Just, Général sur le fait de la justice des Aides à Rouen, pour procéder à la vente, conformément aux lettres précédentes : « Accepteront chaines d'or et vaisselle d'argent », Compiègne, dernier février 1536. — Quittance de Pierre Le Vassor, commis par le Roi à tenir le compte et faire le recouvrement des deniers tant de l'ordinaire que extraordinaire de ses païs et duché de Normandie ; il reconnait avoir reçu comptant des Trésoriers de la Ville de Rouen, 500 livres tournois, VIIIXXXVI escus d'or solleil à 45 sous pièce, un lion à 3 sous et le reste en monnaie de douzains, sisains, testons à 10 sous 6 deniers, testons de Savoie à 9 sous 7 deniers, lyars et doubles, pour acquisitions de 50 livres de rente sur la recette des aides en l'Election de Rouen, 25 mai 1537. — Vente de cette rente au Trésor de Saint-Laurent par Francois de Marcillac, seigneur et baron de Courseulle, premier président, Claude Robertet, et Jehan de Croismare, 10 juin 1537 ; signatures. — Vérification et liquidation de la finance payée par les Trésoriers de Saint-Laurent, pour continuer à jouir de leur rente avec hypothèque sur la ferme des aides, 1641, 1642. — Paroisse de Saint-Laurent cotisée à 1,400 l. t. pour la part de la somme de 37,000 l. que la Ville de Rouen devait fournir pour [illegible] mises sus pour le paiement des gages des officiers de la Chambre des [illegible] Norman-

die ; la Ville s'engage à restituer cette somme et à payer, pour défaut de ce, 8 pour cent, 12 juillet 1744. — Vente par les Conseillers de la Ville de 112 livres de rente à héritage au Trésor de St-Laurent pour 1,400 livres tournois, 16 janvier 1544. — Vente par les Trésoriers de St-Laurent de 80 livres tournois de rente à Raulin Labbé, pour 200 livres tournois à payer à Pierre Piedeleu, receveur de la Ville, 16 juin 1545. — Vente par la Ville au Trésor de Saint-Laurent, de 72 livres tournois de rente, pour 900 livres tournois, 5 février 1546. — Rentes de 120 livres sur le Clergé de France ; — de 332 livres sur les tailles.

G. 6811. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1367-1703. — Titres de propriété d'une maison sise à la Marèquerie, paroisse Saint-Vivien, appartenant à la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen. — Vente par Roumaing de Matonville et par Mabille, sa femme, à Guillaume Osmont, pour 6 francs d'or, de 15 sous de rente à eux dûs par Rogier Du Moustier sur une maison sise entre Philippe Le Masuyer et les hoirs Jehan Marc-d'argent, 15 juin 1367. — Délais fait de la rente susdite par le dit Aumont aux Trésoriers de Saint-Laurent, « pour et parmy ce que sa première femme avoit esté enterrée en leur église, » 7 septembre 1379. – Bail à rente par l'héritier de Jean Du Moustier à Richard Prudent, de la maison, jardin et arbres sur laquelle cette rente était assise, 8 décembre 1400.—Au dos de l'acte : « Ces présentes lettres furent leues devant l'église Saint-Vivien de Rouen en l'an de grâce 1401, le dimence 2e jour d'octobre, présens à ce Robin Dorgebreul, Jehan Auber, Jehan Desfresnes, Jehan Horcholle, Jehan Alleaume, Thomas Carel, Jehannin Auberi, clerc de la dite paroisse, et plusieurs aultres. » — Vente de la même maison par Ricart Preudent à Robert Regnault, 1401;— par Rozier Regnault, de la paroisse d'Hénouville, frère et héritier de feu Robert Regnault, à Pierre De la Roche et à Guillemette, sa femme, 1417 ; — par Jehan Pinchon, teinturier, au Trésor de Saint-Laurent, 27 novembre 1423. — Baux de cette maison, à Jehan Goupil, imprimeur, 17 septembre 1580, 11 septembre 1584. — Fieffe au même de la dite maison, 14 juin 1587. — Gardes du scel des obligations de la vicomté de Rouen : Philippe de Manqueville, 1367; — Jehan Almaury, 1379; — Pierre Du Busc, 9 octobre 1419, 1423; — Michel Le Poulletier, 1433. — Marque et signature de l'imprimeur Goupil. — Sceau des obligations de la vicomté de Rouen.

G. 6812 (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1178-1771. — Mandement de l'official de Rouen, rendu à la requête des lépreux de Sainte-Venisse (Sainte-Véronique), à Boisguillaume près Rouen, adressé au prêtre de Saint-Godard et à tous autres prêtres, ordonnant le rétablissement, en l'église de Saint-Godard, de l'usage de faire certaines quêtes en faveur de leur léproserie : « *Fuit conquerendo expositum quod, licet ab omni tempore in parrochia Sancti Gildardi, fuerit et sit solitum, consuetum et laudabiliter observatum quod, dum in illa leprosaria Sancte Veronice aliquis de parrochianis ipsius parrochie, in ea tamen natus, tanquam leprosus et a sanorum consorcio segregatus existit, parrochiani ejusdem parrochie, quilibet in suo turno et ordine, per ecclesiam hujusmodi, pro dictis leprosis collectam facere et a Christi fidelibus pias elemominas et grata caritatis subsidia postulare et implorare teneatur, quam quidem collectam facere negligunt, contempnunt et recusant iidem parrochiani*, etc., dernier 1471. — Sentence de Jacques Aubert, licencié ès-lois, lieutenant particulier du bailli de Rouen, en faveur de Colette La Loy, malade de lèpre, demanderesse en matière de provision, présente par Marion Canu, son entremetière, 1539. — Echange, à la suite d'enquête de *commodo*, ordonnée par l'official, de pièces de terre entre Raoul Hallé et les paroissiens de Saint-Godard et de Saint-Laurent de Rouen et de Boisguillaume, au droit de leur maladrerie de Sainte-Venisse, 1554. — Aveux rendus au collège des Clémentins. — Don par Claude Auvry, évêque de Coutances, Trésorier de la Sainte-Chapelle et vicaire général du cardinal Antoine Barberini, grand aumônier de France, des revenus de la maladrerie de Sainte-Venisse, à Nicolas Aubry, dit Clerel, qui avait servi le Roi pendant 20 ans dans ses armées, 10 juin 1662. — Approbation par le Roi de cette donation, dernier juin 1662. — Arrêt du grand Conseil contre le dit Aubry (copies collationnées). — Baux des terres dépendantes de la maladrerie de Sainte-Venisse. — Aveux rendus pour ces terres au collège des Clémentins de Rouen. — Titres de rentes.

G. 6813. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1588 (copie) — **1716.** — Titres de propriété d'une petite terre sise à Boisguillaume, au pied de la côte de Montfortin, appartenant à la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen. — Procès contre Michel

Allain, procureur, demeurant au faubourg Bouvreuil. — Vente de demie acre de terre par le dit Allain au Trésor de Saint-Laurent, stipulé par Nicolas Burel et Robert Payen, Trésoriers, 1746. — Mention du bois du Bellin, 1588.

G. 6844. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1630-1701. — Baux des terres dépendantes de la léproserie de Sainte-Venisse à Boisguillaume, 1630-1701. — Procès au Grand Conseil contre Nicolas Aubry dit Clinet, à qui indûment avait été attribué par le Roi le revenu de cette léproserie. « Demande de congé que met et baille par devant Messeigneurs du Grand Conseil du Roy, Louis Le Vavasseur, laboureur, demeurant au Boisguillaume, contre le dit Nicolas Aubry. » — Mémoire des frais. — Lettres de M. Le Bouvier, qui avait été chargé de cette affaire, 1664. — Dans une lettre à M. Halley, procureur en Parlement, rue Coupegorge, à Rouen, du 9 juillet 1663 : « J'ai receu l'honneur de la vostre avec une joye incroyable de voir une marque sy certaine de vostre bonne disposition, et qu'après vous avoir les dernières obligations, je vous aye encore celle d'estre dans vostre souvenir. Ce n'est pas assez de me donner de la pratique, vous me faites envoyer de l'argent. J'en donnerois pour avoir l'occasion de vous rendre service. Je ne manqueray pas à celui que je dois à ces messieurs, pour lesquels vous avez pris la peine de m'escrire. » Signé : Bouvier, avec cachet.

G. 6845. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 35 pièces, papier; (1 imprimé).

1515-1788. — Baux de biens appartenant à la cure et à la Fabrique de l'église de Saint-Laurent de Rouen, notamment d'un trait de dîmes sur le fonds nommé la *Carrière* au faubourg Beauvoisine. — Bail à Jean Le Marchand, écuyer, sieur des Ligneries, avocat au Parlement, d'une maison sise en la paroisse Saint-Laurent, 1654. — Bail par Claude-Antoine-François Jacquemet, clerc tonsuré du diocèse de Besançon, maître ès-arts, demeurant au séminaire Saint-Firmin à Paris, des biens dépendant de sa chapelle de Sainte-Marguerite en l'église de Saint-Laurent de Rouen, 1726. — Procédures pour paiement de fermages et d'arrérages de rentes.

G. 6846. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1489-1510. — Procès en cour d'église, entre Jehan Héron, chanoine de Notre-Dame de Rouen, curé de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen, et les Trésoriers de cette paroisse, au sujet des oblations faites aux reliques du jour de la fête de saint Laurent, à la veille et aux octaves de cette fête, 1483. — Transaction entre les parties : le curé renonce à ces oblations; il ne retient que les *quenages et neufaines*, que communément on paye aux dites reliques; les Trésoriers paieront la rente de 12 livres que le bénéfice devait aux religieux de Saint-Wandrille ; acte passé sur cela au tabellionage de Rouen, 1489. — Procès en cour séculière au sujet de cette pension entre les religieux de Saint-Wandrille et Jehan Tardivel, docteur en médecine, curé de Saint-Laurent, (1536), et son frère et héritier, Jehan Tardivel, aussi chanoine de Rouen, 1540; signature et marque de Hays, notaire apostolique à Rouen, 1489.

G. [illegible] (Liasse.) — 17 [illegible] 62 pièces, papier; 1 plan.

1560-1788. — Pièces de procédures concernant des rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen, les dites pièces classées par ordre alphabétique de noms d'homme : Charles de Bauquemare, écuyer, sieur de Verclives, 1643; — Antoine de Boislevesque, vicomte de Beaumont-le-Roger, 1604; — Guillaume et René Dehors, oncle et neveu, marchands demeurant à Rouen, et maître Guillaume Dehors, bachelier en théologie, héritiers, chacun en partie, de feu discrète personne maître René Dehors, curé de Saint-Laurent, 1560; — Joachim Duhamel, héritier de Jeanne Duhamel, sa tante, 1730; — Guillaume Fautrel, greffier du bailli de Rouen, 1565-1566; — Jules de Ferrare, chevalier, seigneur du Tot, Gonfreville-la-Caillot et autres lieux, et Armand de Ferrare, écuyer, son frère, demeurant à Rouen, rue du Vert-Buisson, en la maison du sieur de la Salle, peintre, 1701; — Jean Goupil, imprimeur, 1587; — Noël Guerould, contrôleur au magasin à sel de Louviers, 1584-1598; — Robert Duhamel, 1530; — Hillaire de Beuseville, 1728; — Georges Labbé, sieur d'Epreville, et Baptiste Labbé, sieur d'Incarville, frères et héritiers de Jacques Labbé, sieur de Bellegarde et héritier de Raoul Labbé, sieur de la Motte, conseiller au Parlement, 1649; — Aimé Larchevesque, 1690; — Michel Le Boullenger, 1578; — Jean Viel et Louis Vallée, 1560. — Lots de la succession de Jacques Toustain, 1633; — de la succession d'un autre Jacques Toustain, 1669. — Accord entre les Fabriques de Saint-Laurent et de Saint-Martin-sur-Renelle et M. Le Page de Saint-Arnoult, pour des maisons, rue de la Renelle, 8 mars 1788. — [illegible]

G. 6848. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 27 pièces, papier.

1565-1567. — Pièces de procédures relatives à une rente que la Fabrique de Saint-Laurent avait droit de percevoir, sur deux acres de terre, sur le chemin tendant de Rouen à Saint-Victor près de la grange de Saint-Gervais, au hameau des Cottes à Boisguillaume. — Décrets d'héritages. — Sentences rendues aux plaids de la baronnie et haute justice de Saint-Gervais. — Extraits de comptes. — Emery Bigot, sénéchal de la haute justice et baronnie de Saint-Gervais ; — Guillaume Boissel, licencié ès-lois, son lieutenant général.

G. 6849. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 35 pièces, papier.

1576-1603. — Pièces relatives à un procès, aux Requêtes du palais à Rouen, entre les Trésoriers de Saint-Laurent de Rouen et noble homme Jean Duval, sieur de Commanville, notaire et secrétaire du Roi, maison et couronne de France. — En l'an 1576, le dit Duval, pour lors Trésorier de la paroisse, avait, en cette qualité, reçu de Me Lucas Marye, prêtre, la somme de 1,000 livres tournois restant de 2,000 livres, par celui-ci accordées au Trésor pour la fondation de messes et obits. Duval avait retenu cette somme, et avait, en remplacement, mis aux coffres du Trésor une promesse, de lui signée, datée du 9 septembre de la même année, reconnue par les tabellions de Rouen, le 12 février suivant, par laquelle il aurait cédé et transporté au dit Trésor, et en paiement des dites 1,000 livres, la somme de 100 livres 4 sous de rente en quatre parties sur l'Hôtel commun de Rouen et les magasins et greniers à sel de Gisors. — La Fabrique n'étant pas payée de cette rente depuis 4 ans, fit assigner Duval aux Requêtes pour se voir condamner au paiement de la dite somme de 1,000 livres, ou la bailler en assiette en autre lieu, ensemble aux intérêts échus. — Prin, avocat pour la Fabrique. — Gain de cause à la Fabrique. — Mémoires, extraits de comptes, sentence. — Copie du testament de Marie, de 1576.

G. 6850. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 19 pièces, papier.

1779-1780. — Procès au bailliage contre les héritiers de la dame Allain, qui avait tenu par bail à vie une maison, sise rues des Carmes et Ganterie, appartenant au Trésor de Saint-Laurent. — Grosse de la vente des meubles de la dame Catherine-Marguerite Deschamps, veuve du sieur Charles Allain, 1779. Inventaire de la succession. — Consultation de l'avocat Guillibaud.

G. 6851. (Liasse.) — 22 pièces, papier; (8 imprimés.)

1697-1758. — Edit du Roi, arrêts du Conseil d'Etat, requêtes aux Intendants, quittances et autres pièces concernant les droits d'amortissement et de francs-fiefs réclamés du Trésor de l'église de Saint-Laurent. — Lettre écrite par Messieurs les agents généraux du Clergé à Monseigneur l'archevêque de Rouen, le 11 février 1738, suivi de l'arrêt du Conseil d'Etat du Roy servant de règlement pour le recouvrement des droits d'amortissement et francs-fiefs, du 21 janvier 1738 (imprimé); — ordonnance de l'Intendant, M. de Gasville. — « Déclaration que messieurs les curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Laurent baillent à maître Jean De la Vallée, procureur et receveur de maître Etienne Chaplet, fermier général des droits d'amortissement et nouvel acquest en la Généralité de Rouen, 1704. » — Autres déclarations de 1708.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-LO DE ROUEN.

G. 6852. (Registre.) — 14 feuillets, papier.

1755. — « Compte que rend le sieur Pierre-Noël Dornais Le Bled, marchand pelletier fourreur, ancien Trésorier de la paroisse Saint-Lô, de la recette et dépense qui a été faite, tant par lui que par le sieur Gueroult, Trésorier comptable de la dite paroisse, lequel mourut au mois de février dernier, et le dit sieur Le Bled fut prié et autorisé, par délibération du 8 mars 1755, de recevoir les comptes de madame la veuve Guerould et défunt, le restant de la gestion du dit sieur Guerould. » — Appointements payés aux prêtres de la paroisse, à M. Le Sage, vicaire, Caignart Le Danois, Stalin, premier chappier, Blaiset, Allais, Delaunay, Asselin. — Au prédicateur pour le sermon de la fête Saint-Lô, 6 livres. — Compte non signé.

G. 6853. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 18 pièces, papier, 4 imprimés.

1759-1773. — Bref du pape Clément XIII, accordant indulgence aux fidèles qui, dans certaines conditions déterminées, visiteront l'église paroissiale de Saint-Lô de Rouen le 21 septembre (29 août 1759). Sceau perdu. — Mémoire indiquant les offices fondés en l'église paroissiale de Saint-Lô, les jours et heures des offices, le nombre des prêtres qui y sont appelés, ce qui doit être payé aux ecclésiastiques et officiers de la paroisse, les gages des chantres et des serviteurs. — Mémoire de Chaussée, clerc de Saint-Lô : « Comme une semonce ne consiste pas seulement à porter des billets de morts, mais à régler l'ordre des funérailles, on ne doit pas priver le clerc de Saint-Lô de tous droits de semonce à l'inhumation de MM. de Bauquemare, par cette seule raison de n'avoir pas porté de billets .. En quoi consiste sa peine? A préparer l'église, les ornements, et donner mouvement à tous les porteurs, fosseyeurs, etc... à avertir, servir dans 2 églises, payer près de 80 prestres qui ont dit la messe, sans compter les amis des défunts, et avoir fait toutes les cérémonies des offertes en robe ; à avoir enregistré l'inhumation ; à avoir fait plusieurs visites pour tout régler chez M. de Saint-Paul et M. de Boulais ; à avoir tenu l'église fermée au jour de l'inhumation suivant l'ordre reçu, malgré les efforts d'une populace. » — Règlement pour les offices. — Prière du matin tous les jours à 5 heures, de Pâques à la Saint-Lô ; à 6 heures, de la Saint-Lô à Pâques ; 8 basses messes par jour, 1775. — Requête adressée par les prêtres de Saint-Lô à Monseigneur de Belbeuf, procureur général, contre les Trésoriers de la paroisse. Honoraires des messes, de 8 sous, puis de 10 sous, fixés à 15 sous, en 1743 ; à 20 sous, en 1773 ; il n'y avait plus alors que 3 prêtres, sur la paroisse, outre le curé. — Plainte contre les Trésoriers dont les tracasseries empêchent le curé de venir à leurs assemblées ; prière au procureur général de faire rentrer les Trésoriers dans les justes bornes de leurs fonctions, afin de rétablir, dans la paroisse, le bon ordre et la décence que leurs entreprises en ont totalement éloignés. — Réplique des Trésoriers qui se plaignent principalement du sieur abbé Bacheley. — Etat du revenu et des charges du Trésor de l'église paroissiale de Saint-Lô. — « Tableau des comptes des Trésoriers de la paroisse Saint-Lô de la ville de Rouen, tant en recette qu'en dépense, pendant seize années de leur gestion, fait par le sieur Pierre-Noël Dornais-Le Bled, ancien Trésorier, en conséquence, de plusieurs délibérations du Trésor, et notamment de celle du 25 avril 1756, qui prie et autorise les sieurs Le Boucher, Le Bled, Houssaye et Cahierre, Trésoriers, d'y travailler, lequel n'a point eu lieu, et auroit été négligé jusqu'à la présente année 1771. » — Placard imprimé ; en tête une image représentant saint Lô avec un coq à ses pieds. — Réduction par Mgr de la Rochefoucauld, des fondations de la paroisse Saint-Lô, 7 mai 1773 ; signé : Goyon, vicaire général. — Information préparatoire. — Autre réduction des fondations de M. et de Mme de Bauquemare, qui s'acquittaient dans la chapelle dite de Bourdeny, sise en l'église Saint-Lô, 31 mai 1768 ; 24 février 1774 ; représentants de la dame Elisabeth de Bauquemare en 1768 : Anne-Françoise de Brugeron, et Nicolas-Joseph-Balthazar de Langlade, comte de Saint-Paul, tous deux cohéritiers du vicomte de Chayla, seul et unique héritier de la dite dame de Bauquemare. — 3 sceaux plaqués de Mgr de la Rochefoucauld.

G. 6854. (Pièce.) — [illegible]

1344-1437. — Lettres de Jehan Du Quesnay, bailli du doyen et du Chapitre de Notre-Dame de Rouen, 1437, contenant vidimus d'un accord conclu entre Thomas, prieur, et le couvent de Saint-Lô, d'une part, et les Trésoriers, d'autre part, de Saint-Lô, au sujet de la clôture à faire entre l'espace réservé aux religieux et celui affecté aux offices paroissiaux, 1344 : « Le prieur et le couvent feront la closture entr'eulx et la paroisse, laquelle closture se prendra parmi le pillier qui est fondé entre le pillier tourail en la dicte paroisse, et sera la dicte closture de trois piés d'espesse ou environ, et se esligera le devant du pillier si gros et si à heuge comme au rencontre de la tour appartient, ainsi que, de tant que le pillier sera plus large que la closture, la moistié en demourra par devers le couvent et l'autre moitié par devers la paroisse... Il ara en la dicte closture ung huis, au senestre costé de l'austel de la paroisse, le plus près du pillier que l'en pourra, par lequel le curé ira par devers le couvent, quant il vouldra, et par lequel le segrestain yra querre les droictures en la paroisse, quant le temps en sera, et par quoy les dits religieux pourront venir ouir le preschement en la dicte paroisse, quant l'en y preschera. Les dits religieux ne feront jamès leur pulpitre en lieu par lequel ils ayent veue sur la paroisse... ne pourront jamais [illegible] roisse, si comme ils faisoient anciennement, excepté le

samedi de Pasques et les jours de Pasqueres ensivans et as vespres pour la cause deffons et autressi affons de Penthecoustes, et entreront en faisant ces processions deffons par l'uys qui sera en la closture, et ystront par l'uis de la paroisse par quoy l'en entre en cloistre, par lequel ils pourront aussi aler en ville le jour de Pasques fleuries et les quatre jours des Rouvoisons... Par le dit huis pourront recevoir l'archevesque ou l'evesque de Coustances, quant ils vendront en leur hostel et recevoir les povres au jeudi absolut au Mandé. » Sceau perdu.

G. 6534. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1344-1516. — Deux copies de l'accord fait entre les religieux et les paroissiens de Saint-Lô, pour la séparation de l'église. — Extrait de cet accord, 1344. — Deux copies de la donation faite par les religieux aux paroissiens d'une tour carrée pour accroître leur église : « Si en abattant la dite tour, estoit trouvé aucune chose mussée, soit or ou argent, vaisselle ou autre chose, le tout se vendroit au profit d'iceux prieur et religieux. » — Autre acte par lequel les religieux cèdent aux paroissiens la vieille tour, ainsi que le droit d'enterrer dans le petit cimetière, à charge cependant de demander congé à chaque mutation de prieur, 8 avril 1483. — Mémoire sur un procès pour le luminaire aux inhumations, entre le curé de Saint-Lô et le sacristain du prieuré. — Requête des paroissiens aux religieux, pour obtenir un petit terrain pour agrandissement de l'église ; concession conforme à la requête, 1516 (copie).

G. 6535. (Rouleau.) — Parchemin; 2m 22 de hauteur, sur 0m 26 de largeur.

1363. — Positions et conclusions de l'évêque de Coutances et des religieux de Saint-Lô, contre les paroissiens ; positions et conclusions de ces derniers contre le dit évêque et les religieux, au sujet des cloches de la paroisse qui incommodaient l'évêque et les religieux, l'un dans son hôtel et son oratoire et les autres dans leur couvent. A la suite, l'accord conclu entre les religieux et les paroissiens, lors de la construction d'une nouvelle église, nécessitée par la chute de l'ancienne, et l'indication des questions que l'évêque de Coutances demandait qu'on adressât aux témoins à assigner pour le jugement, en cour de Rome, de ce débat. — *Prope prioratum et ecclesiam esse consuevit et est situatum et ab antiquo quoddam hospicium seu manerium, episcopi Constanciensis communiter nuncupatum, et in ipso hospitio ac infra ipsam ecclesiam a parte dicte ecclesie, respectu dicto hospicio, fuit et est quoddam oratorium dicti episcopi, capella dicti episcopi Constanciensis communiter nominatum. Episcopi Constancienses, sepe et frequenter steterunt et commorati fuerunt et stare et commorari consueverunt unacum familiaribus et servitoribus eorum, dum aliquando per magna tempora, et prout eis necessarium et oportunum fuit et erat et eis placebat, in dicto hospicio seu manerio. Ludovicus, episcopus qui nunc est, cum sua familia a x annis et citra, pro majori parte temporis, moratus fuit et eum morari oportuit, maxime propter guerras et inimicorum regni Francie ac predonum incursus et pro tuicione sua et suorum familiarium in dicta civitate Rothomagensi et in hospicio sive manerio suo predicto palam et notorie... Ex vigore privilegiorum Sedis apostolice, de usu, more, consuetudine et observantia notoriis, inconcusse et inviolabiliter observatis, monasterium seu prioratus hujus modi, cum suis claustro, domibus, et edificiis atque ecclesia, et cimiterium necnon hospicium seu manerium dicti domini episcopi atque oratorium;..... et ipsi prior et canonici ac familiares et servitores eorum et dicti episcopi in prioratu et manerio predictis commorantes, et quamdiu in eis morati fuerunt et morantur, fuerunt et esse consueverunt et fuisse et esse reputata, et reputati et reputate fuerunt, exempta, exempti et exempte omnino et totaliter a juridictione totali et omnimoda archiepiscopi Rothomagensis... ac fuerunt, esse consueverunt et sunt in et de ac sub juridicione omnimoda ecclesiastica episcopi Constanciensis..... Parrochiani parrochie Sancti-Laudi quandam turrim altam; quam campanille nominant, extra dictam ecclesiam et eidem ecclesie contiguam de novo fieri et edificari atque erigi de facto fecerunt, in eadem turri seu campanilli et a parte superiori ejusdem duas campanas magnas, grossas et ponderosas, sonoras magno et grosso atque alto sono, et que, in qualibet parrochiali ecclesia parcium illarum, magne et grosse campane, etiam secundum communem usum et loquendi modum, dici possent .. allevaverunt et appenderunt... pro pulsando, et ad pulsandum easdem ipsasque duas campanas, in vigilia nativitatis Domini anno ejusdem Domini, secundum computationem Francie et parcium predictarum M° CCC L XII, pulsare et pulsari facere primo inceperunt, et extunc cotidie et extunc communiter pro missis audiendis et pro defunctis parrochianis dicte parrochie atque aliis quibuscunque, pro quibus in parrochialibus ecclesiis*

campanas pulsari consuetum fuit et est, eas pulsari fecerunt et faciunt de facto et pro eorum voluntate, etiam frequenter temporibus et horis decantacionum et celebrationum missarum et aliorum digniorum officiorum in predictis capella seu oratorio dicti domini episcopi et in ecclesia et choro prioris et canonicatus predictorum ac, dum et quando in eisdem capella seu oratorio domini episcopi et in ecclesia et choro prioris et canonicatus predictorum ac dum et quando in eisdem capella seu oratorio per dictum dominum episcopum et suos capellanos et clericos, in eadem capella, et per priorem et fratres seu canonicos prefatos, in dictis ecclesia et choro, misse et divina officia celebrantur et dicuntur, tam diurna quam nocturna, ac etiam horis consuetis dominorum episcopi et suorum necnon prioris et canonicorum prefatorum in manerio et prioratu predictis et eciam in aliis... Dicti parrochiani dicte parrochie Santi-Laudi habere consueverunt sigillum commune et archam communem et, tanquam unum corpus, universitas et congregatio, eligere consueverunt pro eis, tres ex ipsis parrochianis et eis concedere consueverunt potestatem pro ipsis... in judicio estandi et agendi et defendendi et jura ipsius universitatis in judicio deducendi et litem contestandi et jurandi de calumpnia... quodque hujus modi tres persone sic constitute et ordinate Thezaurarii seu rectores dicte parrochie... communiter appellantur. — Réponse des Trésoriers de Saint-Lô, Nicolas Hébert, Guillaume Roussel, Simon Duchesne : *Omnes parrochiales ecclesie civitatis et diocesis Rothomagensis, maxime ille que fuerunt et sunt subjecte in spiritualibus domino archiepiscopo Rothomagi, pro tempore habuerunt... turrim et campanas ad populum ad divina convocandum. Licet ante annum Domini 1316, et in ipso anno prior et canonicatus predicti haberent magnum monasterium seu ecclesiam cum turre et campanas in ipsa turre alta positas de quas* (sic) *omnes parrochiani dicte ecclesie poterant ipsas, cum pulsabantur, audire, quasque campanas dicti parrochiani pulsare consueverant et pulsabant pro populo ad divina convocando et tunc dicti parrochiani haberent locum ad dictam parrochialem suam destinatum et ordinatum, separatum a loco seu ecclesia dictorum priorum et conventus ac prioratus ipsorum,... qui locus seu ecclesia parrochialis parrochianorum facta fuerat et sustentabatur, ad expensas dictorum priorum et conventus, tamen monasterium ipsum magnum, turris et campane, dicto anno, circa Pentecostes ejusdem anni, propter antiquitatem et debilitatem, ad terram corruerunt taliter et adeo quod de dictis prioratu et conventu remansit modicum diversorium seu habitaculum in quo officium suum divinum facerent coram seipsis et dictis parrochianis et ecclesiastica sacramenta ipsis parrochianis ministrarent. Parrochiani seu Thesaurarii priorem et conventum coram officiali Rothomagensi ad judicium citari fecerunt... Pro bono pacis et concordie composuerunt.* — « Ordenance qui ce doit faire entre le prieur et le couvent de Saint-Lo de Rouen et les parrochiens d'altre, à la cause d'un mostier en la parroche. »

G. [illegible] (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.
8 pièces, papier.

1633-1730. — Sentence du bailliage, sentence des Requêtes, arrêt du Parlement. — Mémoires, consultations d'avocats au sujet des droits honorifiques prétendus par les religieux de Saint-Lô en l'église paroissiale de Saint-Lô. — Sentence des Requêtes qui condamne le prieur de Saint-Lô à fournir au sacristain du monastère le luminaire et autres choses nécessaires au service divin, 29 novembre 1632, 1633. — Sentence des Requêtes qui condamne Georges Gervais, bedeau de Saint-Lô, à retirer les neiges qu'il avait jetées sur le terrain du monastère, 1670. — Arrêt du Parlement qui ordonne, touchant les droits de curé primitif, prétendus par les religieux de Saint-Lô en l'église paroissiale de Saint-Lô, qu'il en sera usé provisoirement comme par le passé jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, 27 mai 1651 (copie). Pierre Lescalopier, prieur claustral, se prétendait en droit de faire, le jour de la Pentecôte, la bénédiction de l'eau et des fonts baptismaux. — Mémoire au sujet de la Déclaration du 5 octobre 1726 sur les curés primitifs réguliers, registrée, en Vacations, le 23 du dit mois, à la charge d'un nouvel enregistrement au lendemain de la Saint-Martin, 1726. — Requête des Trésoriers de Saint-Lô présentée au Grand Conseil pour avoir, par provision, les droits honorifiques, jusqu'à la décision du procès, 1728. — Consultation des avocats Le Chevalier et Perchel, 1731.

G. [illegible] (Liasse.) — 17 pièces, parchemin [illegible]
2 pièces, papier.

1128 — XVII Siècle. — [illegible] de Rouen, entre le prieur, les religieux et le curé de Saint-Lô, d'une part, et Simon Hardy, curé de Saint-Amand, d'autre part, sur le point de savoir à quelle paroisse [illegible] de la Chaîne,

le dit procès survenu à l'occasion des droits funéraires prétendus par le curé de Saint-Amand pour l'inhumation du nommé Gilles Ferrières, décédé en la dite maison, inhumé à Saint-Lô, conformément à ses dernières volontés. — Long rouleau de parchemin contenant une enquête à ce sujet. — « Mémoire à messieurs maistre Jehan Basset, chantre de l'église de Rouen, maistre Denis Gastinel, chanoine de la dicte église, et maistre Simon de Plumetot, conseiller du Roy, esleus abaistres des descors d'entre le prieur et couvent de Saint-Lô et le vicaire ou curé du dit lieu, d'une part, et le curé de Saint-Amand, d'autre part... Es mettes d'icelle parroisse (de Saint-Lô), en la rue de la Cayne, sont assis 2 hostieulx canoniaulx, dont l'un est assigné de présent à maistre Guillaume Le Massecrier, le second à maistre Nicolle Loiseleur... En l'ostel, de présent assigné au dit maistre Nicole Loiseleur, Messire Jacques de Trie, chevalier, fu logié et maria une sienne fille à ung gentilhomme nommé Pierre de Noiers, laquelle fu espousée eu dit hostel par les lettres de M. de Rouen, et en out le vicaire ou curé de Saint-Lô toutes les oblacions ou aultres droictures de saignier le lit, comme parroissiens du dit lieu de Saint-Lô, et en prenoit le dit curé toutes les oblacions qui se fesoient en certaine oratoire estant eu dit hostel depuis le temps que le dit hostel a esté assigné au dit Nicolas Loiseleur. Pierre Le Marié et Thomasse, sa femme, seur du dit Loiseleur, comme consierges du dit hostel, ont esté tousjours parroissiens de Saint-Lô. » — Sentence de l'official de Rouen (Pierre Surreau) en faveur du curé de Saint-Amand. — Appel des religieux de Saint-Lô à la cour de Rouen par lettres d'apôtres, qui leur sont, sur leur requête, accordées par le dit official, les dits appel, concession d'apôtres, faisant suite à la sentence même de l'officialité. — Rescrit du pape Eugène IV, qui délègue, pour prononcer sur l'appel, l'abbé de Saint-Pierre de Jumièges et Bérenger, prieur du Mont-aux-Malades (Florence, ides d'octobre, 1439). — Acte par lequel le prieur du Mont-aux-Malades s'excuse de cette commission, à raison de l'éloignement des lieux et délégue son autorité au dit abbé. — Sentence de l'abbé de Jumièges qui casse celle de l'official de Rouen et donne gain de cause aux religieux de Saint-Lô, rendue en la maison de la rue de la Poterne, 4 août 1440. — Marque du notaire apostolique *Socius* Votes ; sceau de l'abbé de Jumièges. — Mémoire des raisons et moyens dont se sert Monsr le curé de Saint-Lô, pour maintenir son droit et sa juridiction sur plusieurs maisons sises rue de la Chaîne contre M. le curé de Saint-Amand, prétendant quelque chose sur les dictes maisons, 17e siècle.

G. 6850. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1423-1455. — Procès, en l'officialité de Rouen, entre les curés de Saint-Lô, d'une part, et les curés de Notre-Dame-la-Ronde et Saint-Herbland, d'autre part, sur le point de savoir à quelle paroisse appartenaient : 1° une maison canoniale sise rues aux Juifs et Guillaume Le Conte (cette seconde rue dite aussi Jehan Naguet, rue au Bailli, plus tard, rue du Bec, et conduisant de la rue aux Juifs à la rue de la Courvoiserie) ; 2° une maison en la même rue Guillaume Le Comte, mais du côté opposé, c'est-à-dire du côté de Saint-Herbland. — Gain de cause obtenu par les curé et Trésoriers de Saint-Lô. — « Mémoire pour remonstrer que l'ostel euquel demouroit, en son vivant, mestre Jehan Basset, cantre de l'église de Nostre-Dame de Rouen, est assis en la paroisse de Saint-Lô, tout ainsi comme il se pourporte en édiffices et jardins, comment il appert par les lettres sur ce faictes, passées l'an mil IIIXXLVIII., le IXe jour d'octobre, du don que fist mestre Jehan de Nonancourt, archedyacre de Veugues-sin-le-Franchoys et canone de la dicte église, lequel donna le dit hostel à l'œuvre de la dicte église... Après le trépassement du dit Nonancourt, le dit hostel fut loué par le maistre de l'euvre à mestre Gaspar Carit, canoine de la dicte église... jusques à l'an mil IIII^c et XV., qu'il s'en retourna au pays. — Après le partement du dit mestre Jaspar, le dit hostel fut loué à Jehan Petit, lors [vicomte] de Rouen, lequel y demoura jusques à l'entrée des Bourguenous, lesquiex pillèrent tous ses biens, et son corps fut sauvé en l'église de Saint-Lô... Après l'entrée des Bourguenons, le dit hostel fut loué à Monsr Guillaume de Houdetot, chevalier et baillif de Rouen, lequel y demoura jusques au jour que la ville de Rouen fut rendue au Roy d'Angleterre, pendant lequel temps de sa demeure, y maria ung sien fils à une damoyselle, fille de Pierre de Belenges, et espousa en la chapelle du dit hostel. Après la rendue de la dicte ville au roy d'Angleterre, le dit hostel fut occupé, par plusieurs années, de plusieurs seigneurs anglois comme Monsr Jehan de Robessart, le conte de Suffoc et aultres. Item, après, Monsr Jehan de Quiqueley, anglois, fut baillif de Rouen, lequel loua le dit hostel, et y demoura plusieurs années, comme parrochien de la dicte église de Saint-Lô, payant les dismes et aultres droictures parrochiaux... Item, après, le dit hostel a esté baillé par les gouverneurs de l'œuvre à Jehan Basset à sa vie...

Le dit temps durant (du bail de Basset), R. P. en Dieu, mestre Nicolle Habart, évesque de Bayeux, a esté logé, par plusieurs ans, eu dit hostel en la partie de derrière. Mestre Jacques de Callès, loua du dit Basset la partie de derrière du dit hostel ». — Information au sujet de l'ancien hôtel de Nonancourt ; nombreux témoins entendus, entre autres Jean Villain, curé du Torp, vicaire de Notre-Dame de la Ronde, 1423. — Autre information au sujet de l'hôtel de Guillaume Le Comte, dont les paroisses de Saint-Herbland et de Saint-Lô se disputaient la possession ; mention d'un oratoire ou chapelle, dans cet hôtel où les riches bourgeois de Rouen faisaient, par permission de l'autorité ecclésiastique, leurs épousailles ; hôtel qui avait appartenu à Guillaume Le Comte, avait été occupé par Guillaume de Bellengues, capitaine du Roi, lequel maria sa fille à Renaud de Trie, amiral de France ; par Jehan de la Tieulle, qui fut bailli de Rouen 15 à 17 ans, et fut enterré aux Chartreux ; par Hue de Donquerre, bailli de Rouen, qui y maria quatre de ses filles, une à M. Regnaud de Reux, chevalier, l'autre à M. Jehan de Caux, chevalier, l'autre à Guillaume Le Mectaer, la quatrième à Guillaume Charlet. — Après lui, cet hôtel fut *appliqué* pour faire nopces, « pour ce qu'il est bel notable et spacieux, et depuis y ont esté faictes plusieurs noepces et espousailles, plus de LX., voire de IIII^{xx} ou cent, dont une grande partie des espousailles ont esté faictes en l'oratoire ou chapelle du dit hostel par le dit curé de Saint-Lô ou son commis et de son commandement. » — *Secuntur nomina, cognomina et depositionnes testium productorum ex parte venerabilis et religiosi viri dompni Guillermi Fleury, rectoris seu curati ecclesie parrochialis Sancti-Laudi Rothom. contra venerabilem virum magistrum Guillermum de Vernon, canonicum Rothomagensem, rectorem sen curatum parochie Sancti-Ermelandi, ad informandum venerabiles et circunspectos viros magistrum Johannem de Gouvis, legum doctorem, et Guill. de Deserto, canonicos Rothom., principales, et Philippum De Rosa, clericum, in casu discordie evocandum, arbitros, arbitratores seu amicabiles compositores hinc inde electos, quod domus quondam Guillelmi Le Conte, nunc religiosis viris abbati et conventui monasterii B*[e] *Marie de Becco Heluini spectans, cum orto, curte, capella fuit et est situata infra mettas et limites parrochie dicte ecclesie parrochialis Sancti-Laudi,* 1453. — Accord entre les curés de Saint-Lô (Guillaume Fleury) et de Saint-Herbland (Guillaume de Vernon), 15 novembre 1455. — Lettres de Jehan Poolin, bailli de Longueville, pour Monseigneur de Laval et de Vitré, comprenant un acte de vente faite par Jehan de Manseigny, chevalier, à Guillaume Le Tavernier, 1390. — Marques des notaires apostoliques Jean Le Cras et Pierre Le Noble.—Comme couverture de l'information de 1453, feuille de parchemin contenant les propositions de maître Avenand de Léon, chanoine semi-prébendé et pénitencier de la cathédrale de Lisieux, contre le Trésorier et le chapitre de cette cathédrale, et les réponses de ces derniers, sur un appel porté par le dit de Léon en l'officialité métropolitaine de Rouen contre les dits Trésorier et chapitre qui voulaient l'obliger à la célébration de messes matinales, 1437.

G. [illegible]. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1337-1688. — Pièces concernant les droits du curé de Saint-Lô, sur le monastère des Carmes et sur la conciergerie du Palais. — Copie de lettres du vicaire de l'archevêque, contenant transaction entre le prieur et les religieux de Saint-Lô et le curé de Saint-Lô, d'une part, et les frères de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui venaient de construire une maison et oratoire avec clocher, cloches et autels ; les Carmes s'engagent à payer, chaque année, aux religieux de Saint-Lô, 12 livres de rente ; à payer au curé de Saint-Lô, le quart des droits de luminaire, de draps et d'oblations perçus pour l'inhumation, en l'église de ces religieux, de tout paroissien de la paroisse, 1337. — Lettres de Jehan Cabot, maire de Rouen ; il certifie qu'accompagné de ses pairs (Guillaume des Essarts, Robert Du Chastel, Jehan Naguet, Godefroy Lallemant, Robert de Lausnoy, Symon Ravinel, Guillaume Le Mongne, Jehan Gohé), il s'est transporté sur le lieu, amorti au couvent de Nostre-Dame du Carme par le duc de Normandie, en la ville de Rouen ; qu'il avait fait borner le lieu donné aux dits religieux, et que la Ville voulait bien reconnaître comme lieu d'aumône ; il reçoit leurs protestations et celle de Robert Alacorne, curé de Saint-Lô, pour la conservation de leurs rentes, assises sur des biens compris dans l'enclos du dit monastère, et celles de Nicolas Dablèges, prieur des Carmes, qu'il n'entend préjudicier au droit du prieur et de la cure de Saint-Lô, lesquels, pour procès au sujet de ces dites rentes, pourront toujours recourir à la juridiction du maire de Rouen, mercredi 3 juin 1338. — Appointement entre les Carmes et Dom Jean Delamare, curé de Saint-Lô, pour les inhumations, le dit appointement fait devant les tabellions de Rouen, à la

suite d'un procès devant le vicomte des aumônes de l'archevêché, 21 février 1507. — Requête adressée à l'official par Jacques Pezier, contre le curé de Saint-Lô, qui refusait d'assister à l'inhumation, en l'église des Carmes, du père du dit Pezier, bien que le dit Pezier eût offert de payer les droits ordinaires au dit curé, 1652. — Arrêt du Parlement qui adjuge au curé de Saint-Lô une pension de 30 livres au lieu de 12, pour la visitation des prisonniers de la conciergerie, tant aux fêtes solennelles que lorsqu'ils sont malades, pour l'administration des sacrements et les inhumations, 8 mai 1618.

G. 6861. (Liasse). — 7 pièces, parchemin; 54 pièces, papier, (1 imprimé.)

1516-1727. — Collation à Guillaume Danten, chanoine régulier, de la cure de Saint-Lô de Rouen, vacante par le décès de Jean De La Mare, 27 mars après Pâques 1516 (*sic*) ; — à Jean Chappel, de la même cure, vacante par le décès de Nicolas Du Fresne, 1567 ; — à Thomas Avice, de la même cure, vacante par le décès de Poncet Tabut, 13 mars 1625. — Don par Nicolas Jassaud, seigneur de Richebourg, maître des Requêtes de l'hôtel du Roi, à Louis Mithon de Froideville, du droit d'indult dont il jouissait, à cause de son office de maître des Requêtes, « pour par lui se nommer ou telle autre personne qu'il désignera sur tel évêché, abbaye, prieuré ou autre bénéfice sur lequel on se peut nommer en vertu du dit indult, qu'il découvrira vacant, » Paris, 1er octobre 1660. — Collation de la cure de Saint-Lô au dit Mithon de Froideville, 4 mai 1662. — Lettres de tonsure du dit Mithon, fils de Richard Mithon et de Françoise De La Mothe, de la ville d'Eu (Paris, 17 juin 1639); — son acte de profession au monastère de Sainte-Geneviève, 1er octobre 1655, extrait signé : F. Du Molinet; — son diplôme de bachelier en droit canon, 23 mars 1660, signé : Ph. De Buissine, *comes*, D'Avezan, *antecessor et decanus*. — Procès au Grand-Conseil, entre le dit Mithon et Guillaume de Nolleval, religieux profès de l'ordre de Saint-Augustin, prétendant au même bénéfice, en vertu d'une provision de monsieur l'archevêque de Rouen et d'une signature en cour de Rome; les religieux prieur claustral et couvent du prieuré de Saint-Lô reçues parties intervenantes. — Factum pour le dit de Nolleval (imprimé).—Diverses pièces de procédures concernant cette contestation. — Révocation par Gabriel de Riberolles, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, supérieur général de la Congrégation de France, de frère François Coustou-Paris, curé de Saint-Lô, auquel il est enjoint de se rendre dans la quinzaine en l'abbaye d'Eu, 23 avril 1727.

G. 6862 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1661-1755. — Accord entre les religieux de Saint-Lô, et Dom Thomas Avice, curé de Saint-Lô, au sujet du presbytère que celui-ci abandonne, pour permettre l'ouverture d'une rue, en considération de l'avantage que cette rue procurera à la paroisse, et aussi en échange d'un bâtiment neuf construit sur partie du cloître, 1661. — Arrêt du Parlement, du 27 septembre 1662, contre Dom Louis Mithon de Froideville, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, prétendant droit au prieuré cure de Saint-Lô, à droit d'indult, lequel voulait empêcher la démolition de la maison ayant servi de presbytère à Dom Thomas Avice, dernier titulaire du dit bénéfice, 27 avril 1662. — Accord entre les religieux de Saint-Lô (Dom Claude Chennot, prieur claustral, Pierre Brossamin, Nicolas Le Vallet, procureur, Jean Barbareau), et le curé et les Trésoriers de Saint-Lô (Alexandre Sallet, sieur de Quilly et Colleville, conseiller au Parlement, Robert Le Cornier, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, Jacques Baudry, écuyer, sieur du Busc), par lequel la 5e maison de la rue neuve Saint-Lô est cédée à perpétuité pour servir de logement aux curés, 13 février 1663. — Baux du presbytère, 1739, 1748, 1755. — Actes constatant que après le départ de M. Coustou, ancien curé, la maison presbytérale fut occupée par M. Hynard, lieutenant particulier au siège de la Table de Marbre; — par M. Du Bois, ancien avocat au Parlement; — par M. Hérault, conseiller au dit Parlement. — Procès pour les droits d'amortissement réclamés à l'occasion de ce presbytère, parce qu'il n'était plus affecté à son usage, mais était mis dans le commerce.

G. 6863. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1311 (copie). — 1631. — Mémoire de Thomas Avice, curé de Saint-Lô, pour prouver que c'était contre toute justice que les pères réformés de Sainte-Geneviève, religieux de Saint-Lô, voulaient le priver de la cour de son presbytère : « Premièrement nous disons que, de tout temps immémorial, nos prédécesseurs curés de Saint-Lô et moi sommes en continuelle et paisible possession de la cour du presbitaire par laquelle moy curé vais dans le cloistre du prieuré de Saint-Lô pour

entrer en l'église paroissiale de Saint-Lô, par une porte destinée par les dits religieux aux Trésoriers et paroissiens et à moy curé pour y faire mes fonctions curialles, tant de jour que de nuit. » — Objections des Réformés. — Requête au Parlement. — Copie de la transaction de 1344, analysée au n° 6854.

G. 6864. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin, 13 pièces, papier.

1392-1761. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Lô de Rouen. — Jean Brinon, premier président, donne 10 livres de rente à prendre sur 50 acres de terre sises à Rougemontier, et 30 acres pour fournir de la bière aux pauvres prisonniers de la conciergerie du palais. Le titre de fondation, de 1520, manque, il n'existe plus que des pièces de procédures pour le paiement de la dite rente, 1523-1575.— Le Cornu sieur d'Epreville; il avait donné 20 livres de rente sur une maison nommée le *Lion vert*, sise en la paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers. Le contrat de fondation manque; il ne reste que des titres de propriété, en fort mauvais état et en partie pourris, de 1473 à 1619. Dans le nombre, distribution des deniers provenant du décret des biens de Jean Le Gentil, 3 février 1473. — Marie-Marguerite Marye, veuve et héritière en partie de M. Louis Formont, écuyer, seigneur et patron de Bouville, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, 26 mars 1714. Consentement donné à la réduction de cette fondation par MM. Grossin de Bouville, conseiller au Parlement, seigneur de Bouville, et Grossin du Breuil, vicomte de Menneval, petits-fils de la fondatrice, 1764.— Donation au Trésor de Saint-Lô, par Robert Le Bastart et par sa femme, de 10 sous tournois sur une maison apparnant à Pierre Roussellin, 1392.

G. 6865. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1599-1710. — Titres de fondation faites en l'église paroissiale de Saint-Lô de Rouen. — Jean Le Cornier, sieur de Beauregard, conseiller du Roi au Parlement, 1683. — Dame Catherine Fauvel, veuve de feu monsieur maître Robert Le Cornier, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, demeurant à Rouen, rue de la Chaîne, paroisse de Saint-Lô, 1688. Titres relatifs à cette fondation, entre autres, aveux rendus à Martin Du Bosc, seigneur d'Emendreville, 1599 - 1601. — Jacques Le Sueur, marchand, bourgeois de Rouen, 1732. — Anne Vernier, veuve de Nicolas Locquet, greffier en chef de l'Election de Rouen, 1715.

G. 6866. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1639-1762. — Etats des fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Lô, depuis 1484 jusqu'en 1716. — Fondations Tavernier, Le Vigreux, Le Roux, etc. — Testament de dame Catherine de Bauquemare, veuve de Guillaume Gueroult, écuyer, conseiller du Roi au Parlement, décédée le 1er décembre 1699. — Donation au Trésor de Saint-Lô de la somme de 5,000 livres par M. Morlet, curé ; sur cette somme, 2,000 pour la construction de fonts baptismaux, 3,000 pour une rente à affecter à la subsistance des pauvres, 1762.

G. 6867. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 26 pièces, papier.

1497-1782. — Contrat d'acquisition par les Trésoriers de la paroisse de Saint-Lô, d'Isabel Colombel, femme de Pierre de la Houssaye, écuyer, de 60 sous de rente sur une maison, masure et jardin sis en la paroisse de Saint-Hilaire de Rouen, 1497. — Procès au bailliage de Rouen, entre les curé et Trésoriers de la dite paroisse, et le sieur Du Bosc, au sujet d'une rente sur l'Hôtel-de-France, rue des Carmes, 1782. — Accord entre maître Louis de Maromme, avocat en Parlement, pour lui et les autres Trésoriers de Saint-Lô, et Toussaint Le Baube, bourgeois de Rouen, au sujet de l'écoulement des eaux d'une maison voisine de l'église; rapport de Jacques Chanevière, maçon juré de la ville, de Michel Dumesnil et Robert Féré, autres maçons, 1555. — Pièces de procédures. — Mention de Philippe Desprez, écuyer, sieur du Bus, demeurant à Gournay, de Macé Potin, sieur de Beaufonds, lieutenant général civil et criminel au siège de bailliage et vicomté de Gournay, 1716.

G. 6868. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1595-1763. — Titres de propriété et pièces de procédures concernant la fondation de Bauquemare. — Sentence des Requêtes en faveur de Jean de Bauquemare, sieur de Bourdeny, contre Nicolas de Bauquemare, sieur de Franqueville, fils aîné et héritier de Nicolas de Bauquemare, sieur de Franqueville, greffier des Etats de Normandie, contenant acte par lequel Nicolas de Bauquemare, écuyer, avocat en la Cour de

Parlement, cède à maîtres Jacques, Guillaume et Jessé de Bauquemare, 33 écus un tiers de rente pour être tenu quitte de 500 livres léguées par son père, et aussi moyennant cession à lui faite de 50 livres de rente affectée à la fondation de son dit père, 2 août 1595. — Lots et partages entre les héritiers du feu sieur de Franqueville, 1625. — Extrait du testament de M. de Bauquemare, seigneur de Bourdeny, gouverneur de Bergues : « J'entends que l'on paye de mon bien 4,000 livres, que feu mon père Charles de Bauquemare, n'a pas payé à la chapelle de Rouen, paroisse Saint-Lô. » — Procès avec les héritiers et confiscataires de M. de Bauquemare. — Mémoire des frais, salaires, vacations et débours dus à Me Bernard Gaignant, procureur en la Cour de Paris, pour avoir occupé pour MM. les Trésoriers et marguilliers de Saint-Lô. — Lettre de madame de Bauquemare, 1705. — Copie du testament de messire Hiérosme de Bauquemare, gouverneur de Bergues, 1697. — Mémoire de Catherine Voisin, veuve de messire Nicolas de Bauquemare, président aux Requêtes du palais ; était aux droits des confiscataires des biens de messire Louis de Bauquemare, son fils, légataire universel de messire Hiérosme de Bauquemare, chevalier, seigneur de Bourdeny, gouverneur de Bergues. — Permission donnée par Anne-Catherine-Joseph-Robert de Lignerac, épouse de haut et puissant seigneur Nicolas-Joseph-Balthazar de Lenglade, chevalier, comte de Chayla, maréchal de camp des armées du Roi, inspecteur général de la cavalerie et dragons de France, logée au château du Vieux-Palais, aux Trésoriers de la paroisse de Saint-Lô, de placer, à l'autel de la chapelle du Bourdeny, en leur église, le tabernacle de leur grand autel, 28 août 1737. — Relevé des comptes et registres de délibérations concernant la rente due sur les représentants de M. de Bourdeny. — Vente par M. de Chayla à Etienne Quimbec, d'une maison, rue Saint-Jean, à charge de payer 70 livres de rente pour la chapelle de Bourdeny à Saint-Lô. — Contrat de révalidation de ladite rente, 1763.

FONDS DE LA FABRIQUE
DE L'EGLISE DE SAINT-MACLOU DE ROUEN.

G. 6869. — In-folio, 313 feuillets, papier ; relié en veau.

1613-1711. — « Inventaire et chartrier des lettres et escriptures, tiltres et enseignementz appartenantz au Trésor de la paroisse de Sainct-Maclou de Rouen, faict faire par les sieurs curé et Trésoriers de ladicte paroisse, par Pierre Pigeon, praticien en la Cour, pour servir audit Trésor d'instruction et enseignement aux fins de la propriété des rentes fontières deubz audit Trésor, et les noms et surnoms des personnes redebvables ausdictes rentes à cause des maisons qu'ilz possèdent et les rues et paroisses où ilz sont assys, comme aussy des autres pièces concernant la propriété des maisons, terres et prariez appartenans à icelluy Trésor, ensemble des autres pièces, contractz de fondations, baux et comptes rendus par le Trésorier de la dicte paroisse. » Au commencement : « Table ou répertoire de tout ce qui est emploié dans ce present inventaire. » — Table des comptes, dont le premier, aujourd'hui perdu, était le compte de Naudin Thierry, Guillaume De la Rue, Jehan Paon et Gaultier Le Duc, de 1424 à 1428. — Additions jusqu'en 1744.

G. 6870. (Registre.) — In-folio, 19 feuillets, papier ; relié en veau.

1611. — « Table ou répertoire de tout ce qui est emploié dans l'inventaire des lettres et escriptures du Thésor de Sainct-Maclou, » de l'écriture du même Pigeon. C'est un double des tables comprises dans le registre précédent.

G. 6871. (Cahier.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

Milieu du XVIIIe siècle. — **1770**. — « Etat général des donations, fondations, maisons, acquisitions et autres revenus appartenans au Trésor de Saint-Maclou de Rouen, non compris les échoppes. » Additions jusqu'en 1770.

G. 6872. (Registre.) — Petit in-folio, 95 feuillets écrits, parchemin ; relié en basane avec encadrement ; fermoirs perdus.

Fin du XIIe siècle. — 1113. — Cartulaire de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, composé de 1430 à 1450. — Lettres du roi Philippe de Valois accordant amortissement de la maison Raoul Raingot, séant près de l'église de Saint-Maclou, qui avait été achetée par les paroissiens, par le prix de 100 livres tournois, pour l'accroissement du cimetière, « lequel ne peult suffire sans estre creuz pour la grant quantité des corps qui y reposent, à condition que les Trésoriers, avant

toute œuvre, la déchargent des rentes annuelles qu'elle doit et la fassent clore de pierre par devers la rue et si hault, que aucun malfaicteur fuitif ne puisse entrer pour soy sauver comme en franchise, » Paris, au mois d'août 1335. — Autres lettres du roi Jean accordant amortissement d'une pièce de terre contigüe au vieux cimetière de Saint-Maclou, de 48 toises de longueur et de 5 toises de largeur, pour l'agrandissement dudit cimetière; permission aux Trésoriers de le faire consacrer et bénir, *dum ipsa pecia terre conjuncta et unita fuerit dicto cimiterio antiquo et consecrata et dedicata, ut prefertur, eam ex nunc prout ex tunc et ex tunc prout ex nunc eximimus et solvimus penitus ab omni potestate et justicia seculari ita ut, tamquam sacer locus, immunitate perpetua gaudeat preterquam in casibus a jure permissis,* » Paris, juin 1355. — Vérification desdites lettres après procès-verbal de visite du bailli de Rouen, Guillaume Richier, par Charles, aîné fils du roi de France, duc de Normandie, dauphin de Viennois, Rouen, au mois d'avril 1357. — Acte de la bénédiction dudit cimetière par Jean, évêque d'Avranches, vicaire général au spirituel de l'archevêque de Rouen, 14 mai 1357. — Cession par Robert de Barentin, du consentement de Masire, sa femme, à Barthelémy Le Cras, personne de Saint-Maclou, de la maison de pierre qu'il avait commencé à faire construire sur un tènement relevant du fief de Henri de Longchamp; prix de la fieffe, 5 sous chaque année à la saint Michel; 17 livres angevines à Robert de Barentin, un anneau d'or à Masire, sa femme; *de recognitione;* fait en présence de Raoul Grognet, maire de Rouen. — Cession faite par Robert Baiart, clerc, fils de Guillaume Baiart, au même Barthelémy Le Cras, prêtre de Saint-Maclou, chanoine de Rouen, du précédent *masage* déjà cédé par lesdits Robert de Barentin et Masire, son aïeul et aïeule, moyennant 5 sous et un quarteron de poivre de rente à la saint Michel, et 11 livres 10 sous de rente *de recognitione*, dont il y aura 7 livres t. pour ladite Masire qui avait employé pareille somme en la construction de la maison; on rappelle que Masire, étant veuve, avait confirmé cette cession; acte passé devant Nicolas de Dieppe, pour lors maire de Rouen. — Indulgences accordées par l'archevêque Hugues d'Orges à ceux qui contribueraient de leurs aumônes à la reconstruction de l'église Saint-Maclou : « *Peticio continebat ipsam parrochialem ecclesiam sancti Macuti, inter ceteras parrochiales ecclesias nobis subditas notabiliorem reputatam, casu fortuito et vetustatis in maximam ruinam versam et a paucis diebus citra ad terram pro media parte dejectam, adeo quod pro quarta parrochianorum et aliorum ibidem affluentium parte suscipienda non sufficiebat nec sufficit, porcio residua reedifficacione repparacionibusque non modicis atque sumptuosis indigere,*» 16 septembre 1432. — Donation à l'église de Saint-Maclou de 7 sous de rente par Henri de la Heuse, chevalier, en souvenir de sa mère et de sa femme dont les corps reposaient dans cette église, devant l'autel de saint Nicolas et saint Sanson, ladite rente pour acheter l'huile de la lampe placée devant cet autel. Sans date. — Fondations par Tassin Amiot et Guillotte, sa femme, 19 octobre 1434; — par Robert Deschamps, 9 novembre 1421; — par Etienne Dufour, qui donne au Trésor l'hôtel des Flagons, 3 février 1441; titres de propriété concernant cet hôtel; — par Robert et Binet Le Testu, prêtres, demeurant à Bourdainville, frères et héritiers de messire Jehan Le Testu, prêtre, demeurant en la paroisse Saint-Maclou, 1436; — par Huguette de Nyvelle, native de Milly, près Clermont en Beauvoisis, 1434. — Fondation aux Augustins de Rouen par Denis Langlois, 1438; — à Saint-Patrice de Rouen, par Jehannin Segueult, fils et héritier en partie de feu Jehan Segueult, avocat du Roi, enterré près du maître-autel de cette église, 1438; — procès pour cette fondation, par suite du testament fait par ledit Jehannin Segueult, en faveur de Pierre De la Motte, son ami, au préjudice de Martin Segueult, prêtre, son frère, Loyset Segueult, mineur, de ses sœurs, Jehannette et Jacqueline, mariée, l'une à Guillaume Briden, vicomte de Caudebec, l'autre à Geoffroy du Mesnil-Gosselin, 1440. — Fondation d'une vicairie perpétuelle à Notre-Dame de la Ronde, par Jehan Le Villain, approuvée par Thomas Haudry, chanoine de Chartres, vicaire général au spirituel et au temporel de l'archevêque Philippe d'Alençon. Lettres de vicariat dudit Haudry, 23 octobre 1364, enregistrées à la cour d'église le dernier mars 1366, en présence de maîtres Robert Cellant, Mathieu Anquetil, Guillaume Trenchand, Jean de Pontoise, *jurisperitis advocatis* en la dite cour. — Accord, au sujet de la fieffe d'un jardin affecté à cette fondation, entre Nicole Roussel, vicaire particulier de ladite vicairie, possédée avant lui par Philippe Campion et par Jehan Le Villain, et les Trésoriers et paroissiens de Saint-Maclou, distingués en 4 eaux bénites : de Malpalu, de Damiette, de la rue Notre-Dame et de Hors-Porte, 1432. — Ratification de cet accord par l'archevêque, 20 mars 1432. — Don par Henri VI à Henri Loghan, anglais de la garnison du Mans, des biens confisqués, pour cause de rébellion, sur Andrieu Légat, prêtre, Pierre Alorge, dit de la Louette, Andrieu Le Vigneron; Rouen, 17 [illegible]

l'effet de vendre ces biens par ledit Loghan à Nicolas Moulyneux, écuyer, maitre en la Chambre des Comptes à Rouen, Hue Huite, écuyer, et Luquet de Naveron, 9 octobre 1440. — Toutes les feuilles de ce cartulaire sont collationnées et certifiées par les tabellions de Rouen : Robert Le Vigneron et Jehan Gouel. — Sur un feuillet de garde, collé sur un des plats de la reliure, les rimes suivantes relatives à la construction de l'église Saint-Maclou : « A celle fin qu'on ait memore | d'aucuns biens faiz et benefices | que on a fait et fait encore | pour croistre l'euvre et edifices | d'un lieu ou les divins services | sont faiz et dis dévotement | C'est de l'eglise proprement | de Saint Maclou qui commencée | est puis nagueres en pencée | ont eu les Tresoriers presens | qui pour eulx est un très grant sens — de faire escrire en telle guise | aucuns proufflz de leur église | qu'on peult nommer chartres par nom | à celle fin qu'on si avise | Dorenavant et par raison | car plusieurs lettres ce scet on | sont empirées par mal garder. | Qui ne men croit voit regarder. | Beneiz soient ceulx en Paradis | qui le temps passé com je dis | ont donné de leurs biens au lieu | et posées soient au milieu | les ames de ceulx à venir | qui pour ledit lieu maintenir | et pour aidier à le parfaire | en auront aucun souvenir | comme de leur omosne y faire. » *Actum anno Domini millesimo quadringentesimo sexto in mense maii die XXIII*e. — 19 feuillets en blanc. — Cartulaire inscrit sous le n° 14 *bis* dans le catalogue des cartulaires.

G. 6873. — Grand registre, 189 feuillets, vélin ; reliure en veau du dernier siècle.

Fin du XIIe **siècle**. — **1632**. — « Registre chartrier contenant la déclaracion des héritaiges, rentes et revenus appartenant en propriété et possession au Trésor et Fabrique de l'église Monseigneur Monsieur Saint-Maclou de Rouen, tant à cause des fondations et omosnes faictes en ladicte églize, que par acquisitions faictes des deniers dudict Thrésor et Fabrique, auquel registre sont insérez, mot après mot, les lettres des dictes fondations, acquisitions, créations et constitutions des dictes rentes et autres lettres faisant mencion d'icelles et collacionnés aux originaulx, en vertu du mandement et commission décernée par le Roy notre sire, donnée à la chancelleryе dudict Rouen, le vingtiesme jour de octobre, l'an de grâce 1532, duquel mandement, la teneur ensuit cy-après. — Par ce mandement, le Roi, sur la requête de Nicolas Du Four, bourgeois de Rouen, l'un des 4 Trésoriers et paroissiens de Saint-Maclou, ordonna aux bailli, viconte de Rouen ou leurs lieutenants, ou à chacun d'eux, premier requis, que appelez les tenans et propriétaires des héritages obligés ès dites rentes et revenus, et pris pour adjoint un greffier ou personne notable de justice, ils collationnassent, sur les lettres originales, le transcrit qui en serait fait faire par ledit Dufour, auquel registre, collation faite, foi serait ajoutée comme aux originaux. — Registre divisé en 9 parties : Fondations ; — parties de rentes ; — héritages et louages appartenant à l'église ; — lettres des amortissements faicts par les feux rois de France, avec quelques quittances des compositions faictes et accordées pour le fait desdits amortissements ; ensemble une lettre comme les Thrésoriers furent permis asseoir ung mur et bournes à l'entour d'icelle église ; — lettres des acquisitions faites pour dégager le grand portail, lettres des pardons et indulgences ; — sentences données en la juridiction ecclésiastique concernant la maladrerie de Sainte-Marguerite ; — les procédures faites en l'an 1451 par les paroissiens de Saint-Maclou pour assujettir le curé à faire et dire les messes, vêpres et autres subjections ; — lettres des ordonnances de métiers de boulangerie et de draperie. — Fondations de Juliot, veuve de Colin Prieur, 1407 ; — de Guillaume Ficquet, chandelier, 1431 ; — de Robert Deschamps, 1421 ; — de Henri Fortin, prêtre, 3 décembre 1433 ; — de Denis Langlois, 6 mai 1438 ; — d'Etienne Dufour, 3 février 1441, 21 octobre 1448 ; — de Jehan Maillart, sergent royal, 1446 ; — de Jehan Pajot, chanoine de Rouen, et de Pierre Pajot, son frère, 28 août 1453 ; — de Pierre Contier, physicien royal et citoyen d'Aix en Provence, 23 juillet 1461 ; — de Colin Le Roux, 1461 ; — de Jean Dangiens, dit Pynes, 1462 ; — de Pierre Dufour, fils d'Etienne Dufour, 24 décembre 1471 ; — de Jehan Douchin et d'Agnès, sa femme, 1477 ; — de Colette Masselin, veuve de Pierre Dufour ; donnne une rente sur l'hôtel où pend pour enseigne l'image saint Claude, rue Malpalu, près l'hôtel de la Pomme d'or ; donne de de plus ce qu'il faudra pour l'achat du « voirre nécessaire estre mis à l'OO du grand portail et 6 petits fourmemens qui sont au dessous » ; fournit le pavement endroit la chapelle saint Simon, saint Jude, 19 août 1487 ; — de Laurent Le Duc, seigneur de Carville, natif de Saint-Maclou, 1500 ; — de Jean Dufour le jeune, fils de feu Pierre Dufour et de Colette Masselin, 1505 ; — d'Antoine Dufour et de Jean Dufour, greffier aux Généraux, frères de Jacques Dufour et de Jehanne Masselin, 1506 ; — de Nicolas De la Chesnaye, Jehan Dufour l'aîné, Jehan Dufour le jeune et Antoine Dufour, frères, enfants de défunt Pierre Dufour, tous marchands

à Rouen, 1520; — d'Arthur Fillon, docteur en théologie, évêque de Senlis, en précédent, curé de Saint-Maclou, 1520 : — de Nicolas De la Chesnaye, 1516; — de Jehan Dufour, conseiller de la Ville de Rouen, fils de feu Guillaume Dufour, conseiller de la dite Ville, et de Marguerite Basin; donne « un livre ou messel, en parchemin, en lettre de forme, ung calice doré avec la platine, euquel sont les armaries dudit Dufour; un corporallier en brouderie de fin or de Chypre sur lequel y avoit un cruchefix estendu en croix, accompagné de la sainte Vierge à dextre, de saint Jehan à gauche, de la Madeleine avec 2 anges aux pieds de la croix; promet bailler, dedens ung an, une table de boys où est la figure de la Descente de la croix pour servir et ouvrir, tous les dymences, à l'autel de la chapelle Saint-Claude et Saint-Linard, qui est la chapelle des dits Dufour;... a fait faire un coffre au bout de l'autel pour mettre les aournements;... a donné unes orgres estans au pourpistre d'icelle église, ayant parement devant et derrière, dont les tuyaux du dit parement de devant sont de bois ayant pieds jusques à la lumyère, en façon de tuyaulx d'estain, et le parement et tuyaulx de derrière estans d'estain, fournies de 450 tuyaux tant de bois que d'estain, desquels orgres il y a d'abondant ung jeu de trompectes de boys, et la hucherie et fust d'icelle en façon d'anticque, èsquels y a 2 claviers au parement de devant, èsquelles orgres sont ellevées en escuchons les armaries des dits conseillers et de la dicte deffuncte de Croismare, sa femme, desquelles orgres l'en fera jouer tous les dymences et festes solempnelles; a donné et fait le banc des reliques...; a faict parachever le pulpitre que ses père et mère, de leur vivant, avoient faict commencer, et si avoient donné et faict mettre les ymages des apostres contre les piliers du cueur d'icelle église, auquel banc et pulpitre ainsi faiz faire et donnez par le dit sieur conseiller, les armaries, tant de luy, de sa dite femme que des dits deffuncts père et mère, sont ellevez, 7 juillet 1527; » — de Jehan Trubert l'aîné et de Marguerite, sa femme, 1527, 1530; — de Raoulin Le Tellier et d'Alison Lancelevée, sa femme, 1530; — de Raoulin Ducreux, credier, 1530. — Lettres d'amortissement, données par François Ier, de 220 livres de rente pour la fondation de Jean Dufour, Caen, avril 1532. — Lettres de Charles, fils aîné du roi de France, duc de Normandie, avril 1357; — de Henri VI, roi d'Angleterre, 20 avril 1446, 6 février 1447, 17 septembre 1448, contenant amortissements en faveur de l'église Saint-Maclou. — Paiement de 30 livres, pour droit d'amortissement par le Trésor, les frairies et les charités de Saint-Maclou, 1471. — Lettres de Guillaume Gombault, vicomte de Rouen, accordant la permission de faire rétablir le mur du cimetière, après avoir fait constater par experts qu'il n'y avait pas empiètement sur la voirie du Roi, 27 mai 1458. — Pardons et indulgences donnés par l'archevêque Hugues d'Orges, 16 septembre 1432; — par le cardinal d'Estouteville, Rouen, 6 mai 1452; — par le cardinal Olivier, évêque de Sabine, etc., 2 avril 1500; — par le pape Eugène IV, 7 des calendes de juin 1433. — Procès entre les Trésoriers et les fermiers de la cure pour le curé Raoul Bourdon, au sujet de certains services imposés à la cure et qui n'étaient pas faits régulièrement, 1451. — Ordonnances de Guillaume Cousinot, bailli de Rouen, pour l'état de la draperie, 2 juillet 1451. — Autres ordonnances pour le métier de la boulangerie, octobre 1508. — Additions à partir du feuillet 399 : — Fondations de Jean Isoré, 1535; — de Pierre Garin, notaire et secrétaire du Roi, et de Madeleine Deschamps, sa femme, 1540; — de Catherine Mallet, veuve de Guillaume Hesbert dit d'Elbeuf, 8 décembre 1540; — de Cardin Brametot, credier, 1542; — de Robert Boulet, 1545; — de Guillaume Le Fieu, sieur de Méresville, receveur général des finances en la Généralité de Rouen, secrétaire de la Reine, 1576; — de Jean Godart, sieur de Belbeuf, Braquetuit, le Becquet, maître en la Chambre des Comptes, 1696; — de Jehanne Le Febvre, veuve de Guillaume Restout, sieur de Beaumont, 1596; — de Pierre Sequart, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou, 1597; — d'Anne Bunel, veuve de Thomas Auber, 1604, 1607; — de Marthe Poullain, veuve de François Le Peltier, 1611; — de Denis Dupuis, 1611; — de Louis De la Haye, maître de la *Truie qui file*, 1618; — de Jeanne Dufresne, veuve de Jean Mareschal, 1618; — de Marguerite De Crétot, veuve de Pierre Le Vacher, sieur de Graves, receveur héréditaire au magasin à sel de Neufchâtel; — de Marie Le Frère, 1632; — de Germaine Du Rieu, veuve de Pierre His, 1629; — de Catherine Quesnel, veuve de feu honorable homme Soupplix Le Plastrier, 1619; — de Martin De la Place, auditeur en la Chambre des Comptes, 1619; — de Marie Du Montmainier, 1627; — de Madeleine Durant, veuve de Jean His, maître du *Bras d'or*, 1628; — de Charles La Vache, sieur du Saussay et de Radeval, conseiller au Parlement, 1630; — de François Le Febvre, maître ès-arts à Paris, curé de Saint-Maclou, lequel, pendant 26 ans, avait fait célébrer un *Salve* par chacun an, le jour de Paques, à 8 [illegible] 1526; acte de fondation faite après son décès, 1632. — Au verso du 2e [illegible]

peinture représentant saint Maclou présentant à la Sainte-Vierge 3 personnages à genoux (3 membres de la famille Dufour), qui lui font hommage, l'un d'un livre (probablement le cartulaire), l'autre d'une charte (probablement une donation), le troisième d'une châsse. La Sainte-Vierge est assise sous un riche dais, tenant sur ses genoux l'enfant Jésus qui bénit. Au dessous, dans l'encadrement, saint Maclou assis, bénissant. — Au recto du 1[er] feuillet du cartulaire grande lettre R, ornée d'une peinture représentant saint Maclou consacré évêque; dans l'encadrement du feuillet, diverses scènes de la légende de ce saint. En regard, en pleine page, peinture représentant saint Maclou enfant, endormi dans une île; son livre flotte sur l'eau; un personnage, accompagné d'une troupe d'enfants dans l'attitude de l'admiration, retient le livre à l'aide de son bâton; paysage où il est aisé de reconnaître la cathédrale de Rouen, alors privée de sa pyramide, et l'église Saint-Maclou. — Comme encadrements, bandes verticales et horizontales, d'un dessin très gracieux, représentant les armoiries de Robert Deschamps, f° 8; des Dufour, f° 39, 69, v° 95, v° 102, 105, 161; de Nicolas De la Chesnaye, f° 146; d'Arthur Fillon, évêque de Senlis, avec la devise : *Cognosce Dei beneficium*; de Guillaume Le Fieu, f° 417; de Jehan Godart, f° 400; de Guillaume Restout, f° 403; — des écussons de fantaisie, avec les initiales des noms des fondateurs, Henri Fortin, f° 13, Jean Pajot, f° 41, Jean Pajot et Pierre Contier, f° 48, Colin Le Roux, f° 59; — ou avec des marques : de Pierre Dangiens dit Pynes (1 peigne), Jean Douchin (1 monogramme). Au feuillet 271 v°, F. doré, avec bande, écusson de France, salamandre entre deux F couronnées. Lettres dorées A, E, F, H, I, L, O, R, U. — Lettres gothiques, œuvre de calligraphe pour presque tout l'alphabet. — Un très grand nombre de lettres marquées de jaune. — La lettre initiale, réservée à l'enlumineur, manque à plusieurs contrats. — Le vélin, d'une parfaite finesse, a été réglé au vermillon. — Tous les actes, à l'exception du dernier, ont été collationnés et certifiés conformes par des notaires. — La partie du registre contenant le cartulaire fait par Dufour s'arrête à 1533; elle fut collationnée par le greffier du vicomte de Rouen et signée par Garin, Le Queu, Le Basteur.

G. 6871. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1436-1437. — « C'est le conte de Colin Le Roux, Pierre Le Coq, Estiennot Du Four, Guillaume De la Mare, Colin Le Febvre et Cardinot Coquin, Trésoriers de l'église parrochial Sainct-Maclou de Rouen, pour ung an commenchant le premier jour de juillet mil IIII[c] XXXVI, et finissant à iceluy jour l'an révolu IIII[c] XXXVII, des receptes et mises faictes eu dit office de Trésorier pour le dit an. » — Quêtes de l'œuvre et du tiers aux malades. — Quêtes aux reliques, les jours saint Maclou, saint Clair, saint Leu, Notre-Dame, Toussaints, Noël, 1[er] janvier, Tiphaigne, Candeleur, Pâques fleuries, le Jeudi saint, le Vendredi saint, le jour de Pâques, Rouvessons, Penthecouste, la Trinité, le Sacrement, la Saint Jehan, et le jour que le fils Barneville chanta messe. » — « Noms et seurnoms des personnes enterrées en l'église, au grand et au petit chimetière. » — Droits payés par les maîtres et apprentis des métiers de draperie (fouler, laver, tondre, tiltre en draps) et de boulangerie. — Droits payés pour *neuvaines* à l'intention d'enfants. — Recettes faites par les Trésoriers. — Rentes et louages. — Droits pour épousailles. — « Quêtes devant l'église. ». — Droits pour la bière de l'église servant aux inhumations, pour les courtines et chandeliers prêtés pour les inhumations : « De Messire Jehan A-la-cayne, prestre, pour le curé de Sauchay, pour les candeliers, VII sous VI deniers. » — Amendes reçues pour *regniement de Dieu*. — Dons à l'église, *veues et lays*. — « Le II[e] jour de février pour unes matines trouvées à l'église de Saint-Maclou, vendues à Robin Bailcheler, clerc de la dite paroisse, XII sous. — Le 1[er] jour de mars, de Jehan Boissel, curé de Saint-Maclou de Rouen, pour ice, IV livres. — Le XXIX[e] de avril, des freies de sainct Leu, baillié aux Tressoriers de la dicte église pour l'aidier à paier une chambre où les gens font leur neufvaines de Mons[r] saint Leu, pour ice, C sous. — Le dit jour, de Guillemotte de la Cousture pour don fait par elle, pour ice, VIII livres. — Le dit jour, apporté par la femme Thomas Frisset, de dons faits à l'église pour certains pellerins, pour ice, XIIII sous. » — Sommes trouvées aux troncs de l'église. — Dépenses : maçons, Perrin Cossart, Adam Le Boulenguier, payés 3 sous 9 deniers par jour; Jehan Le Large payé 4 sous 7 deniers par jour; Oudin de Mante payé 5 sous par jour. — « A Oudin de Mante presté sur son année commenchant à la Candeleur IIII[c] XXXVI, dont il doibt avoir la somme de LXV livres tournois et la maison de la rue du Sac (ailleurs rue du Sart) pour sa demeure, et doibt son fils servir avec luy; pour prest sur ce à luy fait, C sous tournois. — A maistre Symon Le Noir pour IIII jours et demi, le jour IIII sous II deniers, et le demi jour II sous VI deniers. — Paiements à Tassin du Porgueroult et Jehan Moreau, Jehan Duval, « pour avoir appareillé les buistes »; — à Friset Le Maistre, *machon*. »

— « Le XIIe may IIIIc XXXVII, à maistre Pierres Robin, par compte fait de ses gaiges depuys le jour de l'an jusques au XIXe jour de may et pour le parchemin où l'église est gestée toute complecte, et pour le dit temps luy fu paié, si comme il appert par sa quittanche, XLIII livres X sous. » — Achat de pierres ; vendeurs, Jehan du Porqueroult, Robin Lasseur, Bertrand Le Bourrelier ; amenées par bateau. — Paiements de *mennouvriers*. — « A Jehan Du Marest, Jehan Le Riche et Jehan Boscquentin, lesquieulx gardèrent ung prisonnier de nuyst à l'église par le commandement de notre seigneur l'official de Rouen, pour avoir gardé le dit prisonnier pour XIII nuysts, pour chacune nuyst, III sous. — A Guillot Guyde, pour avoir pavé devant le portail de l'église, XII sous VI deniers. — A Jehan Cardet pour mener les ventiennes de l'église et ordures de taillis en pierre, par le commendement de justice, pour ice, VI sous » ; manœuvres payés 18 deniers par jour, 9 deniers par demi jour. — Dépenses pour bois, charpentiers, late, huchiers, *siers d'ées*, corbeilles, pelles, etc. — Etais mis contre la tour pour soutenir les 4 trefs de la chapelle Notre-Dame. — « Le XXVe jour de décembre, à Marquet Bataille, pour 4 trefs et VIII souchemens pour refaire la nef du parmy, pour ice, XV livres. — Pour VIII bours d'Ilande sier pour faire les moules. — A Jehan de Cessons, carpentier, pour avoir fait la carpenterie de la nef du moustier, par marchié fait à luy en vin et tout, XXII livres tournois. » — Lucarne faite sur la voûte de Saint-Clair. — « A Jehan de Soissons, carpentier, pour la fachon du portail de devant l'église, IIII livres. — A icelui, pour avoir rappareillé le pippitre et maistre chincq pièces de bosc pour maistre le luminaire Notre-Dame et pour avoir rappareillé le pippitre devant Saint-Leu, pour ice, IIII livres. — Le XXIXe jour de mars, à Jehan de Soissons et à Colin Machon, carpentiers, pour avoir rappareillé les trestes pour amenistrer à Pasques et pour maistre 3 pièces de boys eu costé devers Saint-Leu pour maistre sierges, pour ice, VIII sous V deniers. — Le VIe jour de avril IIIIc et XXXVIII, à Jehan Le Herichié, pour avoir fait le planchié de aés du pippitre et pour ung huis au dit pippitre et pour ung huys à la maisonnete d'emprès le portail et pour unes fenestres et unes aumaires de dens le Trésor et pour une fenestre sur la voulte sur la chappelle de Mr Saint-Cler et pour les lanchettes des verrières du pignon de l'église, LXVII sous VI deniers. » — Paiements à des serruriers (Laurent du Mesnil, Jehan Cauvel) et à des maréchaux. — Chaine de fer pour mettre le crucifix ; verges des verrières du pignon du portail, de l'étage de dessous où est l'*istoire de la Nativité*, ferrure aux orgues de l'église. — Dépenses diverses. — « A Louiset Bavent pour 2 papiers, XV sous. — A Thomas pour avoir lié III petits livres de l'église, où est le service du Sacrement, X sous. » — Achat de roseau pour couvrir la machonnerie. — Frais d'un procès à l'officialité pour le legs de 50 livres fait par Jehan Boissel, lorsqu'il vivait, curé de Saint-Maclou. — « A Jehan Le Fèvre, peintre, pour avoir peint le petit crucifix de la croix du porchet, II sous VI deniers. — A Jehan Paain, casublier, pour ornements d'église, XVII sous VI deniers. — A Jehan, peintre, pour IV écussons à mettre ès torches pour le service de Jehan Gautier, ancien Trésorier. — Achat de ruban et d'agnelets (anneaux) « pour les petites courtines des II petits autieulz soubz le cruciffx. » — Verrières du pignon « refaictes et rappliquées pour Jovennet Pourchel, verrier. » — « A Guillemin Ausoult, pour LXX livres de plomb pour le contrepois de l'aloge, XLVII sous. — Pour IIII escuellez qui servent apporter *Corpus Domini*, le jour du Sacrement, pesantes VI livres, XII sous. » — Paroi de la chambre de Saint-Leu enduite de plâtre. — Expédition de la bulle du Sacrement. — 400 de tuile sur la chapelle de Saint-Clair. — Vérification du compte, le 2 juillet 1437, par Manchon, notaire en Cour d'église, commis par l'official. — Josset Thibout et Perrenot Duquesne nommés nouveaux Trésoriers.

G. 6875. (Petit cahier.) — 0 m. [illegible] de hauteur, sur 0 m. [illegible] de largeur, [illegible] feuillets, papier.

1433-1435. — Ensieut la receste des dimenches faictes par moy Jehanne Maillard, de l'auctorité des Trésoriers de la paroisse Saint-Maclou de Rouen depuis le dimenche XVIIIe jour de octobre, jour sainct Lucas mil quatre cens XXXIII jusques à le XIe jour de septembre mil IIIIc XXXV. » — A la suite, mises et paiemens. « Pour sonner les preschemens du karesme, V sous. — Pour le prescheur, XL sous. — Pour laver les queuvrechies la Mère-Dieu, par le commandement de la dame de *la Tieule*, laquelle gardoit le linge, II sous VI deniers. »

G. 6876. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1443 — Octobre 1446. — Papier journal des Comptes des Trésoriers de Saint-Maclou de Rouen. — « Cy enssyeut les nons et les sournons des Tressoriers receulx en l'an IIIIcc XLIII, le XVIe jour de septembre : Pierres Le Gay, [illegible]

Jacques Le Hoteron, Cardin Fessart, Thomas Fiquet, et Jehan Coulombel, tous Tressoriers de l'église de Saint-Maclou de Rouen depuis le jour dessus dit jusques en l'an IIIIc.... de l'argent cuilly au bachin par lez parroissiens, si comme il a esté acoustumé et ordonné aux bonnes festes et aux dimenches, et les nons et les sournons de ceulx qui ont cuilly et combien ilz ont cuilly. » — « Neupvaynes devant saint Leu et saint Cler et les nons et les sournons d'iceulx. » — Quêtes *devant* l'église et de dens la chapelle Saint-Marc. — Recettes pour bière et pour représentation ; — pour courtines et chandeliers. — 19 juillet 1444, « de Monsr le cardinal pour les chandeliers et courtines, 10 sous ; — 2 août, de Monseigneur de Coustances, pour les courtines, 7 sous 6 deniers ; — 4 octobre, des exécuteurs de Monsr de Robesac pour les courtines, 6 sous ; — 26 octobre, pour la prieure de Saint-Amand, pour les chandeliers, 3 sous ; — 22 novembre, pour le viconte de Longueville, 6 sous 9 deniers ; — 25 avril 1445, de Monsr l'archidiacre de Rouen, pour avoir eu les courtines, 9 sous 9 deniers ; — 7 août 1446, des exécuteurs messire Nicolle Delamare, à son trentel, pour les chandelliers, 2 sous 6 deniers. » — Autre recepte : « De Robin Le Tellier sur ce qui doibt de l'appentis qui estoit sur les ossements du cymetière, quant l'édiffice de la maison aux machons fut faicte de dens le grant cymetière, 9 sous. » — Recettes pour *regniement* de Dieu. — « Pour les bons vestemens de l'église prêtés pour les services et inhumations ; — pour dons, veues et lais. » — Argent trouvé aux troncs des Trésoriers. — « Mises faictes par les mêmes Trésoriers, du 16 septembre 1443 jusques (à 1446) : « A maistre Jeson (Jeusson) Salvart, par la main de maistre Simon Le Noir, ung carteron de carrel, 10 livres. » — Achat de pierre de Vernon et au Val-des-Leux. — Simon Le Noir payé 5 sous par jour, ainsi que Friset Le Maistre, Jehan Le Prevost et Etiennot Charnel ; mais on payait, de plus, le valet de Simon Le Noir, lequel, à la différence des deux autres, est qualifié maitre. — Mention de Guillaume Ponthis, maçon, qui travaillait à l'église Saint-Maclou. — Charpenterie : « A Guyot...., huchier, pour avoir fait les moules pour maistre Symon, pour la machonnerie, pour avoir raboté et collé, 10 sous. — Pour mestre le merrien de la table à recever le jour de Pasques, 2 sous 3 deniers. — Pour le hucher qui fist la clôture de emprès le grant austel, 10 francs. — A Jehan Regnault, pour avoir rapareillé le letrin de l'église, 3 sous. — Pour asseoir le engin Gregnouville en la chapelle Sainte-Katerine, à 4 carpentiers, 2 jours et demi, 40 sous. » — Paiements à Colin Jouyn, Jehan Cauvel dit Mauchelle, serruriers. — Autre dépense : « A Louiset de Bavent, pour le papier journal de chincq mains et pour trois autres pappiers, tout pour l'église, 25 sous. » — Roseau mis sur les chapelles d'autour du chœur. — « A Guillaume De Lectre, escripvain, pour avoir mis deulx feullos à ung mesel, tant à noucter que en escripture et à enluminer et coller en certains lyeux, 7 sous 6 deniers. — Pour avoir réparé la croix des reliques et fait ung reliquayre neuf et réparé la relique où est la cagnolle saint Sanson, et encore 2 autres reliquayres, pour ce paié à Allain, orfèvre, 45 sous. — A Michault Trouvé, pour avoir doré 2 angelos et le bras saint Maclou et réparé les reliques, 5 frans 5 sous. — A Nouel, tailleur d'images, pour avoir fait des mains de l'évesque et réparer aultres mains, 3 sous. — A Jehan Le Prévost, machon, qui estoit mallade de sa cheute de la chapelle Notre-Dame, donné 6 bretons, valent 4 sous 6 deniers. — Pour herbe à parer l'église, pour les processions de Notre-Dame, qui vindrent à la dite église, 18 deniers. — A mestre Simon (Le Noir, maître de l'œuvre) pour sa pension de ce qu'il prent par an sur l'église, 4 livres 10 sous. — Pour despense avec les machons et le hucher pour asseoir les pierres de la piscine et la hucherie ou closture d'emprès le mestre austel pour que ilz ne prinssent point leurs heures, pour haster la besongne, 3 sous 2 deniers. — Pour les avocats, pour l'empeschement des chinc soulx que l'en prent des espousailles dont les nopces sont faites hors de la paroisse, que empescha mestre Guillaume Du Desert, pour ce, 3 sous 9 deniers. — Au vicaire de l'archidiacre, pour son vin de la visitacion. » — Paiement pour l'entretien de l'*auloge*. — « A la court de l'église, au clerc d'office, pour rompre le registre du procès que ils avoient voulu faire contre les Trésoriers pour les 8 sous qui se prennent sur les mariages, 18 deniers. — Pour trois supplicacions en franchoys et trois supplicacions en latin pour envoyer en Engleterre, 9 sous, et pour le vin de Jehan Le Moygne, porteur des dictes supplicacions, quand ilz lui furent ballées, 3 sous 9 deniers. — Pour deffouir le verre après Pasques 1445, 19 sous. — A Simonnet, pour avoir descouvert les chapelles de l'église, commandé par mestre Simon (Le Noir), 18 deniers. — Au sergant pour avoir adjournés les parroissiens devant le viconte pour ung enfant demouré en la paroisse, pour avoir provision de vivre, tauxé, par le viconte de Rouen, 4 sous 6 deniers. — Pour pourcachier [avoir] le mur et voye entre l'église et le presbitaire, quant en fut parler à

Monsr de Rouen. — Despence avec le curé, mestre Guillaume De Livet et pluriex dez parroissiens, IX sous IX deniers. — Pour ung advocat pour deffendre que ne eusson la charge du dit enffant. — Aux machons, pour verre, 20 sous 3 deniers. » — Tuile mise autour du pilier de la chapelle Saint-Louis. — « Pour ung drap en lit et 2 chemises pour l'enfant, 8 sous 3 deniers. — A Robinet, pour l'auloge, pour le terme Saint-Michel 1446, 10 sous. — Pour enfouir le verre, le 3 d'octobre, 20 sous 3 deniers. »

G. 6877. (Cahier.) — In-folio, papier, sans couverture, 16 feuillets, papier.

1465-1470. — « Recepte faicte par moy Jehan Le Roy, Trésorier pour le œuvre de Mons^s saint Maclou, depuis le dimenche XXIe jour de avril après Pasques mil IIIIe LXV, jusqu'au 14 août 1470. » — Mises faites à cause de l'œuvre. — En regard de chaque dimanche on se contente d'indiquer le chiffre des recettes et celui des dépenses. Total de la recette, 3,188 livres 3 sous 7 deniers; — de la mise 4,598 livres 18 sous 2 deniers. — Un cahier, du 14 novembre 1462 au 14 avril 1465, indique comme *plus-mis*, à cette dernière date, 113 livres 3 sous 3 deniers.

G. 6878. — (Registre.) — In-folio, 248 feuillets, papier, relié en parchemin.

1476-1479. « Papier des comptes des Trésoriers de Saint-Maclou de Rouen de l'an 1476 à l'an 1478. » — « Cy ensuit les comptes des Trésoriers de l'église de Saint-Maclou de Rouen, c'est assavoir Estienne Ruby, Richard Malleboute, Rogier Le Fevre, Guillaume Le Roy, Michel Trouvé, de toutes les receptes et les mises faictes par yceulx pour la Fabricque de la dicte Eglisse depuis le dimenche XXIIe jour de septembre mil IIII^c LXXVI jusques au premier jour de novembre mil CCCC LXXIX, la faiste du jour de la Toussains. » — « Plas de l'œuvre et du tiers aux mallades cueilly aux dimenches et bonnes festes par les paroissiens, comme il a coustume, les nons et sournons de ceux qui ont cueilly. — Aultre recepte du plat Notre-Dame, cueilly par les paroissiens, ordonné le revenu à l'euvre de l'église, » plat dit communément le plat de la *Mère-Dieu*. — « Recepte du plat volant cueilly par sepmaine avant l'église, avecques ce les XV d. pour la chapelle de ceulx qui font le pain benoist. — Recepte des dons ordinaires tous les dimanches. — De Henry Le Houppeur par la main de Estienne Ruby, pour estre exent de non aistre disennyer, 32 sous 6 deniers. — De Colin Adam, pour avoir carpenté une maison à la grand aistre, pour l'empeschement, 35 sous. — De la Fanfreline, pour sa place de l'église, 2 sous 6 deniers. — De Berthelot, pour avoir fait carpenter à la grant aistre, 2 sous 9 deniers. — Recepte des bières, représentations, vètements, chandeliers, courtines. — Recepte de corps enterrés de dens l'église; — des fosses faictes à l'église : De sire Pierre Tuvache, procureur du Roy, pour la fosse de sa femme, mise devant le cruchefix à l'église, 10 livres 12 deniers; — des corps enterrés au petit chemectière. — Recepte des relicques des bonnes fètes. Parmi les bonnes fètes le jour saint Jehan-Baptiste et le lendemain, le jour de la Dédicace de l'église, le jour de la Translation saint Maclou, le jour saint Pierre, le jour saint Leu, le jour saint Vulfran, le jour des Morts, la Notre-Dame Marchesque, la Conception Notre-Dame. — Recepte des maistres du mestier de drapperie, dont chacun qui se passent maistres doibvent à l'église XX sous, et les fils de maistre, X sous. — Recepte pour les fieffes et rentes. — Recepte des lais, drageur d'argent, pièce de tapis. — Recette des épousées qui vont demourer hors de la paroisse, des veues, renoyements de Dieu. — Recepte des troncs de l'église et du tronc de sainte Marguerite. — Recepte pour vente de vieux merrien, pierre, plastriaux, tieulliaux, viel verre, etc. — Pour les nois, vergus de la grand aistre, 20 sous. — Du petit Vastel, clerc de l'église, pour ung mesel que il avoit perdu, fut tansé, et appointement fait avecques luy, 12 sous 6 deniers. Dons des charités et fraries pour la payne des orgues à jouer aux faictes des dictes fraries : Frarie saint Symon et saint Jude; — charité saint Leu; — charité du Sacrement. — Mises : pierre achetée à Vernon et au Vau-des-Leux. — Paiement aux maçons; maitre Ambroise et son valet, Jehan Le Prevost, Friset Le Maistre, Jehan La Canne, Ollivier Le Rebours, Guillaume Ouyn, Gillet Luce, Jehan Quillet. — Journée de maitre Ambroise, 5 sous. — Fautes rabattues sur les heures. — 2 processionnaires écrits par messire Jehan Le Carpentier, prêtre. — « Paié à Jehan Gaultier, pour avoir remis à point les orgues, avec ce unes vielles orgues, qui estoient au Trésor, 20 sous; — à Michel Trouvé, pour avoir refait une verrière à la chapelle Saint-Jean. » — Travaux de charpenterie à la nef de l'église. — Chœur couvert d'ardoise. — « Au plommier pour avoir ouvré 200 de plomb pour couvrir l'orloge; — à l'orlogier, pour

avoir mis les mouvements de l'orloge à point, 6 livres; — pour faire le pipitre où sont les mouvemens, 40 sous; — pour ung table de nouyer et pour le paindre en cadren, 20 sous ; pour avoir peint le coquet de dessus l'orloge, 5 sous. » — A Perrin Fauquet qui a soufflé des orgues ; — à Raulin Bouchart, organiste. — « Achèrement des marteaux des maçons. » — Achat de rosel, de tuile etc. « Le dimence, 13e jour d'octobre 1476, baillé à maistre Ambroise, pour aller à Vernon, pour avoir de pierre, 2 sous 9 deniers. — A Castellye, pour clef pour le Trésor, 22 deniers. » — 27e jour d'octobre payé « pour le verre de vin, muché aux machons, 6 sous VI deniers. — Pour un galon de vin pour l'archidiacre après la visitacion de l'église, 5 sous. — 29 mars 1478, paié le vin aux machons, pour deffouir le verre, pour l'eure accoustumée, 10 sous. — 1479, à Jehan Le Fevre, lequel a fait la cloche, 20 livres. — Le 10 novembre 1476, à Richard Du Bosc, pour ung lieutrin à faire le prône le dimenche, 40 sous. » — Procès avec les maçons en cour d'église.

G. 6879. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier, relié en ais, avec fermaux.

1514-1517. — « Compte du Trésor et Fabrique de Monsr Sainct-Maclou à Rouen, fait par Jehan Du Four le jeune, filz de deffunct Pierre Du Four, Jehan Du Four le jeune, quartenier, et maistre Loys Orel, Trésoriers de la dicte église, commençant à la Toussaincts l'an de grace mil Vc et quatorze, et finissant semblable jour de Toussaincts mil Vc dix-et-sept ». — Recette du bassin de l'œuvre. « Receu en la septmaine saincte pour le jeudi, le jour du vendredi saint, le samedi et le jour de grandes Pasques mil Vc XVII et pour le lundi ensuivant, tant pour les reliquez et platz, celluy de la Vierge Marie, que pour le plat de l'œuvre et plat des malades, 81 livres 4 sous 3 deniers. — Recette des reliques : le 1er jour de may 1515, cueilly par les clercs pour les reliques estans en la grant estre durant le sermon des processions générales, 29 sous. — En la septmaine après le 24e jour de juing, pour la feste de la Dédicace de la dicte église Sainct-Maclou, 40 sous. — Le jour madame sainte Marguerite, les relicques ont vallu au lieu, à Bourdegny, 4 sous 10 deniers. — 7 juin 1517, don de 9 livres tournois aux reliques par Jehan Du Four le jeune pour faire le sacraire. — Recepte du plat vollant de l'œuvre ; — du bachin à la Vierge Marie ; — du bachin aux malades. — Dévocions de deniers donnés : don d'un anonyme, pour dorer les 8 piliers de hault de l'église ; — du curé, pour aider à parfaire les tourelles de la tour ; — de maître Jacques Lorphelin. » — Don pour la fontaine. — *Laiz faiz* des trépassés. — Deniers reçus pour les croix de cire et vêtements de l'église servant aux services des trépassés : — « Receu de Collette la Cherpentière pour leffait de deux de ses maris inhumés à l'estre, par lais fait, 10 sous ; — de Pierre Huillart, paintre, 10 sous ; — Pour leffaict de deffunt messire Richard Larcher, prestre, en son vivant, demourant chieulx monsieur le curé, 5 sous. — Le jour de Notre-Dame de my-aoust, des confrères de l'association des Trois Nativités, pour les vestemens de l'église, 5 sous. — Dons fais des gens inhumés de dens la dicte église Saint-Maclou : Pour ung nommé maistre Guillaume Dumouchel, charpentier, 45 sous ; — pour la fosse du maistre de la *Porte dorée* en la rue aux Preteresses ; — pour la fosse de messire Jehan Le Lingnier, presbtre et chappellain des Trois Nativités, 20 sous ; — pour la fosse de M. le curé de Baqueville, par les mains de Monsr de Sainte-Katherine, son frère, 6 livres ; — pour la fosse Richard Dupré, pour estre inhumé en la petite estre, 10 sous ; — pour la fosse de messire Berthelemy, presbtre, inhumé en la chappelle Saint-Laourens, 40 sous ; — pour la fosse de la femme du fils Cardin Le Roy, inhumée en la chappelle Saint-Cler et Saint-Wilfran ; — pour la fosse Naudin Toutain, espicier, demeurant près la porte Jehan Le Queu, 41 sous. » — Autres inhumations en la chapelle Saint-Loys, Notre-Dame, Notre-Dame-de-Pitié, Saint-Simon et Saint-Jude, Sainte-Catherine : « Receu pour la fosse monsieur maistre d'Ecquetot, conseiller en la court de l'Eschiquier, pour avoir esté inhumé en la dicte église de Sainct-Maclou ; » en marge *debet, debet*. — *Hanses* du métier de draperie. — « Recepte des deniers des lettres données qui estoient debues de Messieurs de l'Hostel-de-Ville de Rouen aux dénommés cy-dessoubz escriptz. — Dévocions pour le plomb. » — Mises : — Prêts faits à l'église par Jehan et Antoine dits Du Four. — « Poié à Martin Le Bourc, serrurier, pour la croix de fer de l'esguille Sainct-Maclou qu'il a faicte toute neufve, pesante 756 livres de fer, à 2 sous tournois chacune livre, 73 livres, 17 sous 6 deniers. — Poié à iceulx qui ont pesé la dicte croix et porté le dict pois de la Viconté jusques au chasteau où elle se faisoit et pour avoir aporté la dicte croix du dict chasteau jusques à la grant aistre de Saint-Maclou et pour l'avoir visitée à gens et ouvriers à ce recongnoissans, à sçavoir s'elle estoit bonne et loiaulment faicte, 21 sous 10 deniers ; — pour avoir rabillé et reffaict le cocquet de la dicte église... au paintre

qui a doré le dict cocquet, 5 livres 10 sous ; — à Baracte, pour avoir doré ung archet de plomb pour sçavoir combien les pillers pourroient couster à dorer, 2 sous 6 deniers ; — au dict Noël Baracte pour avoir doré et blanchy de blanc de plomb à huille la dicte croix de fer et la pomme de laiton, pour or et paine d'ouvrier, 13 livres ; — au même, pour acheter 600 de fin or pour dorer les daulphins d'auprès la dicte croix, pour ce, 8 livres tournoi, et 38 sous pour achatter de l'estain blanc à dorer dessus ; — à Guillaume De la Mare, pour 300 d'or qui valent 4 livres tournois ; — plus poié pour autre or qui restoit à dorer les dits dauphins ; — à Pierre Huillart, sur les 8 pillers d'entour l'esguille, pour avoir de l'or, la somme de 15 livres 12 sous 6 deniers tournois, lequel a esté perdu pour autant que les dicts pilliers n'ont point servi ; — au même, pour avoir doré et paint 7 grands pilliers, 7 livres tournois, et à la charge que luy et sa femme seroient inhumés dans l'église ; — au même, pour la peine de luy et de ses gens, comprins les couleurs tant blanc, rouge, jaune que noir et autres couleurs, 5 livres. — A Pierre Champaigne et à Yvon De Clere, serruriers, pour avoir monté en hault à l'esguille de la dicte tour jusques à la croix pour voir et visiter la dicte croix qui trembloit, 20 sous. » — *Vix* de pierre faite en la tour par Estienne Cauchée, maçon. — Tour visitée par Rouland Le Roux, Pierre Grigore et autres maîtres maçons. — Outils de maçons, forgés et *acérés* par Gilles Froulant, maréchal. — « Pour une chaine de fil de laton pour la custode de dessus le maitre autel, 20 deniers ; pour les *erguieres des plombiniers*, 10 sous. — A Pierre Pinel, boursier, pour avoir fait 6 couraus de cuyr pour les messeaulx de l'église, 2 sous 6 deniers. — Pour 2 manueulx escriptz en moule, 8 sous ; — pour des aultres meuneulx à batiser et à onscion, 8 sous. — A Pierre Huillart, pour avoir doré l'ung des 8 grans pilliers d'entour l'esguille, 42 sous 6 deniers. — Poié à Pierre De Lorme et à Jacques Teroulde, maçons, pour avoir fait l'appointement de Jacques Le Coq et des Trésoriers, 10 sous. — Pour 12 aès de hestre, comprins l'aportage, et ont servi à faire les establies de la tour, 7 sous 3 deniers. — Pour une pierre à mettre sous la chaire où l'en presche dedens l'église, 20 sous. — Poié à ung maçon qui a fait les trous à la voulte de la lanterne de la tour pour passer les cordes du contrepois de l'orloge, 2 sous. — Poié à ung cordier pour avoir fait ung chable à nestoier l'église, qui poise 32 livres, à 12 deniers la livre, lequel sert encore en la dicte église, 26 sous 8 deniers. — Pour 2 vaulles à tendre la tapisserie autour du cueur, 8 sous 6 deniers. — A Pierre Le Chevalier, broudeur, pour sa pension à refaire les vestemens de l'église, 40 sous par an. — A Nicolas Auzoult, orfèvre, pour avoir reffaict une plactaine d'argent, avec une bouette pareillement d'argent, pour mettre le Corps du Seigneur et une petite tasse d'argent à donner le vin, après que on a receu le Corps de Notre Seigneur. — A ung dignant pour avoir escuré les chandeliers d'entour le cueur, avec les 4 pilliers, anges et crucefils, pour les festes de Pâques, 50 sous. — A Papillon, huchier, pour avoir mis des barres aux portes de Saint-Maclou, 2 sous 6 deniers. — Pour avoir reffaict les verrières de tout le cueur, tant hault que bas, avec les chapelles, 27 livres tournois. — Raoulin Bouchard, organiste. — Pour la heuze de cuyvre où se boucte la croix que on porte à la procession, 10 sous. — A l'orfèvre, pour la custode de laton dorée, pour peine de façon et laton, 5 livres ; — pour la dorure de la dite custode, 7 livres 4 sous. — Aultres mises faictes par le dict Jehan Du Four en l'an 1516, pour avoir achevé l'une des tourelles de la tour vers le presbytère. — Paiements aux maçons pour la *boullie* et pour le charbon ; à Frouland, forgeur de marteaux. — Pour benestier, avec celuy de l'église, à ung dynant de dessus le Ruyssel, 27 sous. — A Jehan Pothyn, ymaginier, pour 8 journées, pour avoir taillé de bois de noyer, ung propheste, pour faire ung moule et patron pour les plombiniers, 45 sous. — A Martin Des Perroes, pour une pièce de bois de noier, de laquelle a esté taillé le dit propheste, 30 sous ; — à ung paintre nommé Jehan de Lion pour avoir painct en la dite tour ung grant prophète de plomb, 30 sous. — A ung platrier, pour demy-cent de carrel pour paver en l'église devant la chaire à prescher, 2 sous 10 deniers. — Pour avoir escuré les chandeliers d'entour le cueur, et 4 autres chandeliers avec la croche du cueur et 52 bacyns du hault d'entour le cueur et nef de la dicte église, à Pasques 1516, 55 sous. — Aux maçons pour la boullie et charbon, 15 deniers. — Aux cherpentiers, pour le pillier Nicolas Jolly, 16 sous. — Pour avoir faict escripre en grosse lettre et notter sur parchemin la Passion du mardy en la sepmaine sainte, 28 sous. — Poié à la *Couppe*, à la compagnie de maistre Roullant, maistre Jossé, Pierre Durant et plusieurs autres, par deux fois, 20 sous. — A Lignard Fesche, paintre, pour avoir fait ung pourtrait pour le sacraire et custode du *Corpus Domini*, lequel avoit fait contraindre Colin Ausoult, 15 sous. — A Jehan Le Tellier qui a la charge de arrimer l'orloge de l'église pour 3 années, 18 livres ; — à Guillaume Le Maistre, qui a la charge de arrimer le kadren, pour 2 ans, 5 livres 10 sous. — Baillé aux

clercs de Saint-Maclou deux surplis à la charge de (pour que) celui qui sera septmainier vestira l'ung des dits surplis depuis la 1re messe jusques à la messe de 12 heures, pour aider à célébrer les messes fondées en la dicte église et aussi pour avoir (pour donner) congnoissance aux parroissiens de eulx adrecer pour leurs affaires aux dicts clercs septmainiers. — Autres mises de maçons pour les deux piliers d'entre les quatre tourelles et pour l'agréement d'icelles.—Paiements à maître Pierre Grégore pour 2 piliers d'entre les dictes tourelles, par marché fait à luy, 44 livres 10 sous, à ce comprins 4 livres tournois qui lui ont esté données pour sa paine d'avoir tracé les pierres aux compaignons des 2 tourelles ». — Achèvement des dégrés des 4 tourelles de la lanterne. — « A Pierre Huillart pour avoir paint des fleurs de lis de noir sur le plomb de la tour le 3e may 1517, 30 sous. — A ung couvreur, pour avoir parlacté en la dicte tour, pour 3 jours, 12 sous. — A Michel Le Cerf, serrurier, pour avoir fait la ferraille des barrières tant de la grant estre que de la petite estre. — A ung dignant, pour avoir escuré les pilliers d'entour le cueur et croix, comme on a de coustume tous les ans, 55 sous. — Poié à Jacques de Dessuslamare pour sa maison qui a esté abattue à l'Entrée du Roy, en Claquerel, 50 livres. — A Louis Papillon, hucher, pour la chaire de Saint-Maclou, 11 sous 3 deniers. — A un hucher, pour avoir fait une chaire neufve à prescher pour monsr le curé, 6 livres 10 sous. — Pour le feurre long pour semer en l'église le jour de Noël, 5 sous. — Pour le bouis benest pour les Pasques fléuries, 15 sous. — Pour ung pouchon de vin pour les Pasques, 6 livres 2 sous 3 deniers. — Pour erbes à semer en l'église à la feste Notre-Dame, 22 deniers. — Pour 3 chappeaux de roses pour le Sacrement, 5 sous. »—Compte vérifié par Arthur Fillon, curé de Saint-Maclou, et par les Trésoriers qui mettent leurs signatures. — « Ensuit le plomb poié par le dict Jehan Du Four oultre d'autre plomb ci-devant escript ». — Paiement à Jehan Bouhours, Jehan Moulinet, Jehan Du Hamel, Jehan Du Val. — « Ensuit par mémoire ce qui est deub aux plombiniers sur leur besongne qu'ilz ont faicte » ; dû à Jehan Sebire, serrurier, à Guillaume Le Comte. — « Cy ensuit le plomb receu par Jehan Lepreux, plombinier, pour la plombinerie de la tour de l'église Sainct-Maclou ». — Filigrane du papier de ce compte, une licorne.

G. 6880. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1517-1528. — Compte du Trésor et Fabrique de l'église et paroisse monsr Sainct-Maclou de Rouen, faict par Pierres Du Four, Jehan Du Four, Pierre Huillart, Trésoriers de la dicte paroisse, pour trois ans commenchans le dimenche premier jour de novembre l'an mil cinq cens dix-sept, le dict jour inclus, et finissans les dicts trois ans révoluz et accompliz, ce présent compte rendu par le dict Pierre Du Four, l'ung des Thésoriers. » — Recette : Domaine fieffé. Rentes dues par Jehan Dufour, dit des Presses ; — par maître Jacques de Croismare, chanoine de la grande église Notre-Dame de Rouen, Pierre de Croismare, conseiller du Roi notre sire en sa cour de Parlement, Jehan de Croismare, Général sur le fait des Aides à Rouen, et Nicolas de Croismare, marchand, tous frères et hérítiers de feu Laurent Le Duc, en son vivant bourgeois de Rouen, leur oncle. — Domaine non fieffé. — Terre de Farceaux, maisons à Rouen, baillées à ferme. — Recette des fils de maîtres et apprentis des métiers de draperie et de boulangerie. — Recettes du plat de l'œuvre, du bassin de la Vierge Marie, du plat volant sur semaine, du plat des malades, des reliques ; — des corps inhumés en l'église, des dons et aumônes ; — personnes inhumées : Jehan de Marbeuf, Robert d'Esquetot (sa tombe en l'allée de la chapelle Saint-Claude), la femme de Jehan Le Gras, maître Jehan Du Chesne, Antoine Le Gras.— Corps inhumés en la grande et petite aitre. — Recette des chapelles qui ont servi aux services ; — des legs, dons et aumônes ; — des dons faits par le curé et paroisiens pour aider à faire les orgues ; le curé Arthur Fillon donne les tuyaux ; longue liste de noms par rues : Clacquerel, Damiette sur Robec, sur le Ruissel, la Boucherie, Martainville, Fyguy, la Chièvre, le Belymage, la Porte Guillaume Lyon, la grand'rue des Augustins, Notre-Dame, Le Porce Fourré, Adenet, la Gloe, les Marquets, la Vigne, le Sac, Marpallu, des Augustins, de Rouvray, de l'Ecu de Verre. — Recette du tronc. — Dépenses ; paiements aux chapelains, Messire Guillaume Mahon, l'un des vicaires, Jehan Du Chesne, Jehan Du Mouchel, Pierre Dufour. — Dépenses pour les messes dites pour le Trésor et Fabrique par le commandement des Trésoriers. — Obits dus par le Trésor. — Rentes dues par le Trésor. — Dépense ordinaire pour la fondation de feu Laurent Le Duc. — Paiements à Raulin Bouchart, organiste, à son successeur, Thomas Bonnefille, prêtre. — « A Jacques Robert, dynant, pour avoir fourby et nectoyé dedens et

à l'entour du cueur les pillers de cuivre et 4 anges qui sont autour du grand autel, la crosse où se met le *Corpus Domini*, 4 chandeliers, les bassins des guérites, l'ange du pipistre, les 6 chandeliers de devant le crucifix, les chandeliers à cousté, qui sont à la chapelle Notre-Dame, la lampe du cueur, 55 sous. — A Nicolas Duval, fossier, 60 sous tournois pour luy et ses aides, pour avoir nectoyé l'église Sainct-Maclou, tant hault que bas, pour la feste de Pasques 1518. — Pour ung poinsson de vin vermeil, qui a esté achapté par les dits Trésoriez pour administrer les paroissiens de la dite parroisse à la feste de Pasques 1518, 6 livres. — Les Trésoriers de Saint-Maclou sont tenuz fournir le jour du Sacrement, pour porter le *Corpus Domini* parmy la parroisse, 3 chapeaux de roses rouges, l'un pour la châsse où se porte le dit *Corpus Domini*, et les 2 autres pour les 2 presbtres qui portent le *Corpus Domini*, et ne sont subjectz les dicts Trésoriers de quérir autre chose le dit jour ne le dymence ensuivant, parce que la confrarie et charité du dit Sacrement fournist 8 cierges de cire vierge le dit jour et le dimence ensuivant. — Le jour du Sacrement 1518, a esté payé par les Trésoriers pour 6 chappeaux de roses vermeilles, pour le dit jour du Sacrement, et pour le dimence ensuivant, 7 sous 6 deniers. » — Dépense commune : « Le 1er jour de novembre 1517, pour faire la pavée en l'église, la veille de Toussaint, comme il est accoustumé. Le dernier jour d'octobre et 1er jour de Toussains 1517, pour 9 pos de vin pour administrer, 12 sous. » — 21 septembre 1519, inhumation de Guillaume Le Gras, curé de Raffetot. — Recette : « 6 décembre 1518, de Messire Guillaume La Perdrix, prêtre, pour un coffre qui lui sert, de la dite église, 5 sous ; — de la femme Nicolas Le Coq, pour avoir mis un petit banc pour s'asseoir contre le pilier de la chapelle N.-D. de Pitié, 36 sous 6 deniers ; — de la femme Jehan Le Caron, marchand de grains, pour un petit banc qu'il a fait assoir contre ung des piliers de la chapelle monsr sainct Leu, 60 sous ; — de Robert, chapelain de la chapelle Saint-Loys, pour ung pronel de bois, 10 sous. — A Thomas Bonnefille, prêtre, organiste, pour une année échue au terme Saint-Michel 1519, 8 livres. — La veille de Noël 1518, pour pouldreure sèche, 2 sous 8 deniers. — A Pierre Huillart, pour 26 pots chopine de vin pour administrer les parroissiens la veille de Noël 1518, 26 sous 6 deniers. — A Jehan Furet, pour une année escheue au terme Saint-Michel 1519, pour prendre garde que les paoures ne tournoyent à l'église durant les festes, 20 sous. — Pour pouldreure sèche, le jour Notre-Dame de Chandeleur 1518, pour faire la pavée, et fut le 2 jour de febvrier, 2 sous. — Le 15e jour de mars 1518, acheté par maistre Pierre Berthe, organiste, à Machère, pour 6 peaux de mouton, pour mettre aux orgues, 11 sous. — Le 8 jour de mars 1518, à Jullien Vallet, serrurier, pour les orgues, 12 livres 6 sous. — A Jehan Le Coq, sergent, pour avoir esté par 2 rellevées avecquez les vicaires et Trésoriers pour fere mectre hors la paroisse les paoures filles communes, 10 sous. — A ung manouvrier qui a vacqué avec le dit sergeant par 2 relevées pour mectre les biens des dictes filles sur le carreau du Roy, 3 sous. — 7 juin 1519, achat de 33 aunes de toile teinte en pers, pour faire les pendans des orgues. — 9 juillet 1519, achat de 6 aunes et demie de longue frange, et de 4 pièces de ruban large teint en pers, pour les dits pendants, 18 sous 7 deniers. — A Jehan Le Vieil, verrier, pour une verrière mise à la chambre de la soufflerie des orgues, 9 sous. — Le 15 avril 1519, pour pouldreure verte pour semer en la dite église, 12 deniers. — Pour une chainette à ung vipillon pour mectre au benesquier de devant la petite estre, 3 sous 6 deniers. » — Paiements, le 15 juillet 1519, à Richard de Tamery, receveur des finances pour les francs-fiefs et nouveaux-acquêts ; — à maistre Pierre Berthe, organiste ; — à Jacques de Sécz, peintre, qui a peint les pendants de devant les orgues, 2 juillet 1519, 4 sous. — Inhumation de maitre Roger Le Gras dans l'église, le 8 février 1519, 60 sous. — Don par maitre Jacques Dufour « d'un des contre-autels, fait tout de broude de soie et de fil d'or, et d'un calice d'argent ; — par Marguerite Dufour, veuve d'Antoine Dufour, d'un contre-autel de velours rouge, où il y a ung crucefix, un saint Antoine et une sainte Marguerite ; — par Antoine Langlois, flamand, et par aucuns espagnols, demeurant en la paroisse, d'un autre contre-autel, où il y a un crucifiement par personnages, à champ vert, fait tout de soie ; — par maitre Jacques Lorphelin, de 10 livres. » — Paiements, le 3 novembre 1519, à Colin Ausoult, orfèvre ; — le 18 décembre 1518, à Nicolas Castille, menuisier, sur la besogne de la hucherie des orgues, 200 livres ; — à Marguerite Castille, sa femme, 50 livres : — le 23 novembre 1518, 10 janvier, 19 février, 2 avril 1518, 14 mai, 11 septembre, 5 juillet 1519, « à maitre Pierre Grégoire, machon, sur la besongne du degré des orgues, » 30 livres, 20 livres, 20 livres, 30 livres, 30 livres, 20 livres, 55 livres. — Le 10 juillet 1520, « à Jehan Le Vieil, verrier, pour 3 pennaux de verre à personnages pour la chapelle Sainte-Barbe qui sont tombez des grans vents, 5 livres ; — le 24 juillet 1520, à Mathieu De la Londe pour avoir fait des cay[illegible] et

Agnus, 5 livres ; — à Jehan Le Preux, plombier. » — Compte vérifié et signé par les Trésoriers, 1528.

G. 6881. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1520-1523. — « Compte du Trésor et Fabricque de l'église Monseigneur sainct Maclou de Rouen faict par Nicolas Le Febvre, Andrieu Duval, Jacques Le Paige et Jehan Thibault, Thésauriers de la dicte parroisse, pour 3 ans, commenceans le dimence premier jour de novembre l'an 1520, le dit jour includ, et finissant les dits 3 ans révolutz et accomplys, ce présent compte rendu par le dit Jehan Thibault, l'ung des dictz Thésauriers. » — 1er novembre 1520 - 1er novembre 1521 : Recette des cinq sols des malades, « en tant que en prend le Trésor et Fabricque Sainct-Maclou par ceulx lesquelz font le pain benyst tous les dimenches à la dicte église pour la réparation de la chapelle Sainte-Marguerite. » — « Dons faits à l'offrande de Sainct-Maclou pour les quatre chappes de damas rouge dont monsr maistre Artus Fillon, curé de la dicte parroisse, a donné son offrende le jour de la Dédicace de la dicte église, qui fut le XXVe de juing 1521. » — Paiements à Messire Thomas Bonnefille, organiste, 16 livres par an ; — « à Jacques Robert, dynant, pour avoir fourni et nectoyé les piliers de cuivre et quatre angres autour du grand autel, la croche où se met le *Corpus Domini*, les bachins des guérites, l'angre du pipistre, etc..., 60 sous ; — à Nicolas Duval, fossier, pour avoir nectoyé l'église pour la feste de Pasques, tant hault que bas, 60 sous ; — à Colin Ausoult, orfèvre ; — à Jehan Barbe, verrier ; — à Berthran Marsis, pour avoir mené et arrimé l'orloge ; — le 15 janvier 1520, pour avoir envoyé à monsr le lieutenant Daré, lequel souppoit ciex monsr Fillon, et fut quand il eut donné quelque expédition à l'encontre des filles du dit Sainct-Maclou, par le consentement des autres Thésauriers, 3 pos de vin prins à la *Fleur de lys*, pour ce, 7 sous 6 deniers. — A Roger Ladvocat, pour quatre sommes de bouys pour Blanches Pasques 1520, 15 sous. — Pour ung messel, 20 sous. — A Polet Tyrel, chasublier, pour la fachon de trois chappes de velours cramoysi, 4 livres tournois ; — à Antoine Karadas, marchant, demourant près du pont de Rouen, pour 21 aunes et demie de damas rouge pour 4 chappes, 69 livres 17 sous 6 deniers ; — au même, pour 5 aunes de velours vert, 30 livres ; — à Richard Baudry, chasublier ; — à Jehan Vyel, verrier ; — à Nicolas Castille, menuisier de bois, le 20 novembre 1521, pour la hucherie de bois qu'il a faicte au revestuère de Sainct-Maclou, aveq 12 croix de bois pour servir à la dicte église ; — à Jehan Sebyre, serrurier ; — à Cordedieu, hucher, et à un autre, lesquelz ont esté déléguez à juger de la hucherie que Nicollas Castille a faicte pour la dicte église, à cause du descord qui y pendoit, 10 sous 6 deniers ; — à Nicolas Castille, pour la hucherie des orgues, 50 livres, 50 livres (parpaye). — 1er novembre 1521 - 1er novembre 1522 : « Recette du bassin de la Vierge Marie interrompue parce que celui qui faisoit le pain bénit n'osoit cueillir pour le danger de la peste, 11 septembre 1522. » — Inhumations, le 19 novembre 1521, de Robert Langlois, de sa femme et de son fils ; — le 22 novembre, du maître de l'*Ange d'or*, de sa femme et de sa fille ; — le 7 avril 1522, de maître Robert Le Serreurier, avocat en Cour d'église, enterré en la chapelle Sainte-Barbe. — Paiements à Guillaume Bonnet, maçon ; — à Pierre Gringore, maçon ; — « à M. Le Veau, pour une table d'autel pour la chapelle du revestuère de l'église ; — à Bertran Marsys, pour sa pension d'avoir gouverné l'orloge ; — à Roger Baudry, casublier ; — à Guillaume Furet, charpentier, pour façon d'un engin pour housser l'église ; — à Nicolas Dauberville, libraire. — Achat de feurre pour la fête de Noël ; — de corde pour suspendre une grande corbeille pour housser l'église. — Baillé pour les bonnes gens qui ont porté les torches de la Ville au trespas de feu Jehan Dufour, conseiller, comme messieurs de la Ville ont de coustume de bailler deux torches, 5 sous. Pareillement, pour Nicolas De la Chesnaye, conseiller, 2 torches, 5 sous 4 deniers. » — Paiements à Jehan Du Bosc, orfèvre ; — à Jean Sebire, serrurier ; — à Antoine Karadas, pour vente de drap d'or, damas noir et blanc et de velours pers et rouge. — Velours cramoisi acheté à Lyon. — « Le 22 décembre, pour avoir l'absoulte de la Cour d'église où estions excommuniés, 2 sous 6 deniers. » — 1er novembre 1522 - 1er novembre 1523 : Inhumations, à Saint-Maclou, de Guillaume Mahon, vicaire de cette église ; — de Jacqueline de Mousy, dame des *Vitecoqs* ; — du frère de Guillaume Le Marinier, sr de Houppegard. — « Receu pour un legs de Monsr Fillon, 10 livres. — A Monsr maistre Jehan *Sudoris*, curé de Sainct-Maclou, pour lui et ses vicaires, pour les obits èsquels il est, 10 livres. » — Paiement à Thomas Bonnefille, organiste. — « A Gabriel Harenc, pour avoir faict ung penneau sur le portail de la petite aistre avecques les vitres de la chapelle de l'Anonciation, 40 sous. — Pour ung broc d'estain qui a esté attaché prez du maistre aoustel pour mectre le vin quant on l'apporte chascun jour pour

célébrer les messes de la dite église, avec six choppinetes pour servir à la dicte eglise, 28 sous. — A la foire de la Chandeleur 1523, achapté par Andrieu Duval... ung muy de vin pour administrer les paroissiens, 9 livres. — Paiements à Pierre Dubosc, orfèvre, pour avoir doré ung pain de Rome, qui estoit au Trésor. — Pour avoir faict faire des aesles à des angels, reparé l'image de la Vierge Marie qui est soubz le pipitre. — Pour 4 vippillons pour donner l'eau benyste à l'église, 3 sous 4 deniers. — Pour avoir refondu l'ung des bénesquiers, 2 sous 6 deniers. — Le 17e jour de juing 1523, à Gabriel Harenc, pour avoir levé 12 penneaux de verrières des chappelles de la dicte eglise et pour y avoir mis et adjousté le nombre de six-vingts et dix pièches de verre, tant aux chappelles du cueur que en la nef, qui est pour tout le bas de la dicte église, 8 livres ; — le dernier jour de juing 1523, à Estienne Bocquet, charpentier, pour avoir rellevé les charniers de la grande estre, 25 sous. — A Guillaume Dufour, chasublier, pour avoir livré 13 onces 3 quarts de frange et de ruban de soie pour rubenner les offraus du chasuble..., etc, 8 livres 11 sous 10 deniers. — Pour 24 fleurons de lys pour le chasuble et 72 pour le diacre et sous-diacre, 43 livres 3 sous. — Pour 36 petits fleurons de lis pour les manches et collets du diacre et soubz-dyacre, 5 livres 13 sous. — Pour 36 fleurs de lys qui sont sur les 2 orfraus des chappes de velours vert, 16 livres 4 sous. — Pour avoir faict 2 chapperons aus dites chappes vertes pour agréement, dont nous avons baillé 1 Annonciation, etc., 20 livres 5 sous. — Aux sergeans de charité, dictz mercheurs, pour oster les biens d'une maison appartenant à l'église en une autre maison, pour tant que personne n'y osoit entrer, 20 deniers. » — Compte oui, examiné et clos en présence de Jehan Le Sueur, curé, maitre Jehan Rondel, avocat en Cour d'église. Signatures. — Ce compte est parfaitement écrit. Quelques-unes des lettres majuscules sont habilement faites.

G. 6882. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

1526-1530. — « Registre des comptes de la recepte et mises du Trésor de l'église et paroisse de Sainct-Maclou de Rouen. » — « Compte du Trésor... faict et rendu par Jehan De la Chesnaye, lorsqu'il vivoit, l'un des Trésoriers de la dicte église, par moy Jacques Dufour, l'un des exécuteurs du dict deffunct, commenchant le jour de la Toussaincts 1526, et finissant le dymenche 15 mars 1527. » De la femme de Haultot, pour luy avoir permis ung banc à la chapelle Saint-Nicolas, 20 sous. — De mon frère Guillaume Dufour, ung gros de Millenc, qu'il a baillé aux reliques, pour luy permettre ung banc à ce nommé, 10 sous. — De la femme Romain Moysant, pour luy permettre ung siège auprès du benestier, 10 sous. — De la femme Guillaume Le Terrier, pour luy permettre ung siège au pillier de Sainct-Leu, 10 sous. — Pour le banc de la femme Rivière, ung Phillipus d'or, 27 sous. — De Jehan Allot, pour ung siège pour sa femme au pillier de la chapelle Saincte-Barbe, et pour ce qu'il avoit emprunté le chemetière pour charpenter le boys de sa maison, 60 sous. — Recepte des dons faicts tant pour les portes que pour les cloches, liste des donateurs. — Receu de Guillaume Merlin, changeur, pour plusieurs journez que noz machons ont besongné au sépulcre qu'il a donné, et y ont besongné la semaine peneuze 1527, 58 sous 3 deniers. — Trouvé au tronc du grand cymetière, 8 sous 4 deniers, 20 sous 6 deniers. » — Paiements à Jacques Dutuyt, orfèvre ; — à Gosse Yence, brodeur ; — « pour avoir reffaict l'angre de la chapelle Notre-Dame et pour la corde à le pendre, 4 sous 6 deniers ; — à Maure Heurtault, pour avoir refait les vitres de l'église, 115 sous ; — à Pierre Lermite, pour 3,948 livres de plomb, 114 livres 10 sous ; — pour un poinson de vin pour le jour de Pâques, 5 livres 5 sous ; — pour corde, pour pendre l'ammese de devant le crucifilz, 2 sous ; — à Jehan Laurent, Henri Loysiau, Nicolas Dumesnil, Nicolas Canu, Jehan Canu, Robert Lun, maçons qui travaillèrent au grand cimetière ; — à Jehan Duflot, de Bretagne, pour achat d'ardoise ; — à Jehan Sebire, serrurier ; — à maistre Guillaume Ribault, pour la façon (de) deulx pillers, pour le grand cymetière, 9 livres ; — à Estienne Dehors, hucher, pour avoir reffaict et fourny de boys la grant porte du cymitière, 40 sous. » — Pierre achetée à Vernon ; chaux achetée à Canteleu. — « Le 2 de septembre 1527, payé à Denis Le Selin pour avoir faict les ymages de 2 pillers pour le grant cymitière, 60 sous ; — à lui, pour avoir reffaict l'angre de la chappelle de la vierge Marie, 3 sous ; — 24 octobre 1527, payé à Denis Le Selin, pour la façon des ymages de 3 pilliers, 4 livres 10 sous. — Le 27 octobre 1527, à Nicolas Duval, fossier, pour avoir dresché le cymitière et pour avoir arené les oos des trespassés à la gallerie, 60 sous ; — à maitre Guillaume Trubert, pour la façon de 3 pilliers à bouter au cymetière à la gallerie, 13 livres 10 sous. — Le 28 du dit mois d'octobre 1527, au dit maistre Guillaume Trubert, pour avoir prins garde à la besongne du cymitière et pour ses paines d'aller choisir la pierre

sur le kay, 60 sous. — A Robert Collas, paintre, pour avoir huillé et painct les ymages de 5 pillers au cymitière, 35 sous. — Le penultième jour de novembre 1527, payé à ung hucher pour les poutrés des portes, qui sont en parchemin, 15 sous. — 14 janvier 1527 (V. S.), à Bonaventure Dacher, machon, pour avoir besongné à une pierre qui a esté mise debout auprez de la fontaine, 46 sous. — A Denis Leselin, tailleur d'ymages, pour les ymages de 2 pilliers, 60 sous. — A maistre Guillaume Trubert, pour la façon de 2 pilliers pour le cymitière, 9 livres. — Le 1[er] jour de febvrier 1527, payé à Jehan Michel, huchier, pour ung huis qu'il a faict à la logette de auprès la fontaine, 10 sous. — Item, payé à (blanc) pour ung aultre poutrect qui a esté faict pour les portes le 7[e] jour du mois de febvrier 1527 (V. S.), 14 sous 6 deniers. — Le 8[e] jour du dit mois de febvrier, à Denys Le Selin pour la façon des ymages d'un pillier, 30 sous. — Le 19[e] jour du dit moys, à maistre Guillaume Trubert, pour la façon d'un pillier pour le grant cymitière, 4 livres 10 sous. » — Paiement à messire Thomas Bonnefille, organiste. — Cire achetée chez un apothicaire. — « La recepte de l'église Sainct-Maclou de Rouen faicte par nous Jehan Dufour, Cornille Du Desert et Nicolas Jolys, durant la malladie de deffunct Jehan De la Chesnaye, commenchante le dymence quinziesme jour de mars 1527 et finissant le dimence de Pasques fleuries, 5[e] jour d'apvril avant Pasques 1527. » — « Les mises de l'église Sainct-Maclou faictes par nous Jehan Dufour, Cornille Du Desert et Nicolas Jolys, durant la malladie de deffunct Jehan De la Chesnaye, commenchantes le dymence quinsiesme jour de mars 1527 et finissantes le jour de grantz Pasques 1528. » — Paiements à Gossyense, brodeur; — à Jehan Louvel, maçon. — « Compte du Trésor et Fabrique de l'église et paroisse Monsieur Sainct-Maclou, faict et rendu par moy Foucquet Espernon, l'ung des Trésoriers, pour ung an commenchant le dymence jour de Pasques fleuries, 5[e] jour d'apvril avant Pasques 1527. . et finissant le dimence dix-huitiesme jour d'apvril aprez Pasques 1529. » — « Le dimence 21[e] jour de juing (1528), mademoyselle de Bernières a donné à l'église pour n'avoir point fait le pain benoist de la première messe la somme de 12 sous. » — Dons faits pour les cloches. Liste des donateurs. — Payé à Pierre Louis, plombier, à maître Martin Desperroys, charpentier, pour avoir fait le beffroi de l'église; — à Robert Le Mercier, autre charpentier, pour l'avoir parfait; — à Thomas Bonnefille, organiste; — à Nicolas Le Fèvre, fondeur des cloches; — à Jehan Sebire, serrurier. — Continuation des travaux au grand cimetière : — « A Huchon Taballa, machon, pour avoir taillé cent et demi de pierre tendre, à 13 sous le cent, 19 sous 6 deniers; — à Robert Caillou, pour 6 milliers d'ardoise pour couvrir 4 pilliers de l'estre, 15 livres; — à Guillaume Ribel, maître maçon, sur le marché que Nicolas Jolys, l'un des Trésoriers, a faict avecques le dit machon pour les pilliers et huisserie de la gallerie, 4 livres. — A Denis Lesselin, ymaginier, pour avoir faict les ymages d'un pillier pour la dicte gallerie, 30 sous. » — « Compte du Trésor et Fabrique de l'église Monsieur Saint-Maclou, faict et rendu par moy Foucquet Espernon, pour demy an commenchant le dymence 18[e] jour d'apvril après Pasques 1529 et finissant le dymence dernier d'octobre 1529. — Le 1[er] jour de may 1529, payé à Denis Lesselin, ymaginier, pour avoir faict les ymages de 2 pilliers de la gallerie de l'estre, 60 sous; — au broudeur, pour avoir mis, au contre-austel de drap d'or, une bordure de velours rouge, 7 sous 6 deniers. » — Paiements à Guillaume Ribel, maître maçon; — « à Gaulthier Le Prevost, tailleur d'ymages, pour avoir faict les ymages d'un piller à l'estre, 30 sous; » — à Jehan Sebire, serrurier; — à Bonnefille, organiste; — à Jacques de Sés « pour avoir paint 2 pillers au dit estre de blanc plomb et ymages et pour avoir blanchy la parey du dit cymitière au long de la rue, 6 livres; — à Adam Lesselin, ymaginier, pour avoir faict les ymages du grant pilier, 6 livres 15 sous; — pour une journée d'un homme à luy aider, 4 sous. » — « Compte de la recepte et revenu du Trésor et Fabrique de l'église et parroisse Mons[r] Sainct-Maclou de Rouen, pour 3 ans commenchant le jour de Toussains, 1[er] jour de novembre 1526, et finissant ce dit premier jour de novembre 1529, que fait et baille aux paroissiens et communaulté de la dite paroisse Cornille Du Desert, l'un des dits paroissiens et Trésoriers de la dicte parroisse »; compte vérifié le 22 août 1530. Un certain nombre de belles lettres majuscules.

G. 6883. Registre. — In-folio, 147 feuillets, papier; couvert en parchemin.

1533-1539. — « Compte des deniers reçus pour le Trésor et Fabrique de l'église paroissiale de Mons[r] Sainct-Maclou de Rouen depuys le jour de Noël 1533 jusques à la veuille de Toussaint 1535, par Pierre Dufour, fils de deffunt Anthoyne Dufour et l'un des Trésoriers de la dicte église, en la compagnye de Jacques Baillard, icelluy compte rendu et baillé par le dit Pierre Dufour. — De Richard Boyvin, pour la per-

mission à luy faicte de inhumer sa femme prez le pillyer Sainct-Jeresme, le 13 jour de septembre (1535), 70 sous. — De Robin Gieffroy, pour la permission à luy faicte de inhumer sa femme en l'allée Saint-Leu, le 21e jour d'octobre, 36 sous. — Pour la permission de inhumer la veufve Michel Senal en la dicte église prez le benoytier de la petite estre, 45 sous. — De Guillaume Le Conte, mesureur, pour don par luy faict pour la permission d'ung siège derrière les reliques, 33 sous 6 deniers. — Recepte des deniers provenant des paremens de la dicte église, pour parer et décorer le cœur d'icelle, quant les personnes qui se maryent le requyèrent. — Reçu de la fille Jehan Duval pour la tapisserie qui servit au cœur, quand elle se maria, la somme de 5 sous. » Il n'y a pour ce chapitre que 9 articles ; la plus grosse dépense n'est que de 5 sous 3 deniers. — Dépenses et mises. — Paiements à maître Nicole Lermite, vicaire de Notre-Dame de la Ronde ; — aux prêtres de Saint-Maclou : monsr maître Jehan Le Sueur, curé, à cause de la grande messe qu'il célèbre chaque jour, de la fondation de Jehan et Antoine Dufour, 1510 ;—messires Guillaume Lecoq, Nicole Masson, Guillaume Tieullin, Guillaume Hubert, Etienne Bouvard, maîtres Jehan Du Mouchel, Pierre Dufour, Mathieu Deschamps, Thomas Bonnefille, prêtres. — « A l'organiste, pour jouer, tous les dimenches et fêtes solennelles de l'an, des orgres à l'antienne de *Salve Regina*, 5 livres. — Pour cinq poinssons de vin pour les communians de la feste de Pasques 1534, 6 livres 10 sous. — Pour 32 pots et demi pour les dits communiants de la feste de Pasques 1534, 32 sous 6 deniers. — Pour ung poinson de vin pour les communicquans de la feste de Pasques 1535, 9 livres. — Pour dresser la table des dits communicquans à la feste de Pasques 1534-1535, 10 sous. — Aux porteurs de pain bénist et aultres pour leur payne d'avoir distribué le vin aux festes de Pasques 1534 et 1535 et aultres jours, 22 sous. — Deniers baillés aux machons pour avoir besongné au revestiaire de la dicte église Sainct-Maclou près la chappelle Sainct-Louys et pour avoir faict asseoir partie du pavement des galleries du grand estre ; » maçons : maître Guillaume Ribert, Jehan Louvel, Jehan Picquot, Simon Noël, Nicolas Morellet, Robert Heroult, Nicolas Dabrincourt, payés chacun 4 sous, à l'exception de Dabrincourt, qui n'avait que 3 sous. — « Baillé au Chignerre, pour avoir gravé la merche de Sainct-Maclou à 3 fillatières ou culs-de-lampe à la voulte du revestière, 5 sous. — A maistre Guillaume Ribert, pour avoir fait 2 gargouilles aux esgous de l'eaue de dessus la voulte du revestière, et pour sa payne d'avoir faict le plan d'icelluy et pour avoir prins garde sur les machons et à eulx merché les pierres du dit revestière, 14 livres. » — Achat de pierre de Vernon. — Façon de moules et patrons pour servir aux maçons à tailler la pierre. — Forgeure des marteaux et outils. — Hucherie du revestiaire faite par Martin Guillebert, menuisier, 70 livres. — « 3 trilles de fer pour le revestiaire, feraille des bans et aulmeres, faites par Nicolas Le Hucher, serrurier. — Autres travaux de serrurerie par Jehan Seballe (pour Sebire). — A Jehan Guillebert, menuisier, pour avoir sezasemblé et eslargy le tableau de la chapelle Saint-Linard, et faict un châssis derrière, 30 sous ; — à Jehan Barbe, peintre, pour avoir racoutré le dit tableau, 50 sous ; — aux brodeurs Jehan Langlois et Jehan Duchesne ; — à Michel Bezoche, vitrier ; — pour avoir fait bénir 2 chasubles par Monsr l'évêque des Augustins, 20 deniers. — A Jehan Louvel, maçon, pour avoir besoigné aux appuis de la galerie de la tour ; — à Laurent et Robert dit Bequet, Guillaume Du Mouchel, Thomas de Laulte et Estienne Desperroys, tous maistres charpentiers et jurez de leur mestier, pour avoir visité le Trésor et revestyère de la dicte église, pour savoir s'il y auroit inconvénient de abastre la cloeson portante la première voulte du dit revestyere, à raison que les parroissiens voulloyent faire du dit revestyère une belle chapelle et faire des formements vers la petite aistre pour avoir plus largement de jour au cœur de la dicte église et mesmes savoir s'il ce povoyst abastre la dicte cloeson entre les 2 pillyers de l'allée et sy seroyent point difformes des autres, et aussy s'il en pourroyt venir aucun inconvénient se la dite cloeson estoit abatue, à raison de la tour de la dicte église, lesquelz charpentiers ont rapporté soubz leurs saings, le 15e jour de septembre 1535, que la dicte cloeson se peult abattre sans aucun danger de la dicte tour, que ce seroit pour le myeulx de abatre la dicte cloeson en gardant les ordonnances des ogives et moulures des dits deux pillyers comme des autres chapelles, et que l'église s'en monsteroit myeux et plus claire; pour ce baillé, à eux 25 sous. — Baillé à maistre Jehan Le Roux, Estienne Guyfard, Symon Vitecoq et Thomas Le Galloys, maistres maçons et jurez en la dicte ville de Rouen, pour avoir visité le dit revestyère et Trésor pour savoir sy on povoyt abastre la dicte voulte et panée de mur au dit revestière et s'il en pourroyt advenir aucuns inconveniens à la tour et en la dicte église, lesquelz ont rapporté soubz leurs saings, le 18e jour de septembre 1535, que en abatant la dicte voute et panée de mur et en agréant les arcs et forme comme celle de l'autre costé de présent faicte qu'il n'en peult venir aucun inconvénient ne dom-

mage à la dicte église, et qu'il y auroit trop peu de jour en icelle qu'il n'y a de présent, et que l'église s'en trouverroit trop myeux agrée et assouvye, baillé pour leur rapport 20 sous. — Paiement à Michel, orfèvre, pour avoir fait 8 chainettes d'argent doubles aux 2 assensiers. » — Frais de procès du Trésor contre maître Jean Le Sueur, curé de Saint-Maclou ; arrêt en faveur du Trésor pour le fait des aides et clercs à la dite église Saint-Maclou. — Compte vérifié le 10 août 1539. — Signatures des Trésoriers.

G. 6554. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.
Couvert en parchemin.

1538-1542. — « Compte des deniers receuz pour le Trésor et Fabrique de l'église parroissiale de Monsieur Sainct-Maclou de Rouen depuis le jour de Toussaint 1538, le dict jour includ, jusques au dit jour de Toussaint 1541, par Noël Boyvin, Jacques Daniel et Jehan Balluc, Thésauriers, icelluy Balluc tant en son nom que comme subrogué eu lieu de deffunct Geuffroy Harenc. » — Inhumations de messire Guillaume Le Coq, 22 janvier 1538 (V. S.) ; — de la femme de Richard de Villy, 26 août 1540 ; — du secrétaire Guérin, 22 décembre 1540. — « Recette pour avoir permis tendre le cœur à la requeste de personnes cy-apprès déclarez, » pour mariages, 14 articles. — Gages de chapelains : Robert Fleury, Nicole Machon, Jehan Le Corbiller, Pierre Dufour, Mathieu Deschamps, Guillaume Hubert, Etienne Bouvart, Jehan Pierre, Jehan Le Chierre, Guillaume Le Blond. — Paiements à Thomas Bonnefille, organiste ; — à Jehan Sebire pour *arimer* l'horloge ; — à Pierre Le Breton, pour avoir houssé et nettoyé l'église, 9 livres ; — pour le vin des communiants à Pâques 1539 (un poinson), 11 livres 13 sous ; — à Pâques 1540, 9 livres 18 sous ; — à Pâques 1541, 8 livres 10 sous ; — « à un charpentier pour avoir dressé et abatu les tables pour communier aux festes de Pasques 1539, 1540, 1541, 18 sous ; — aux porteurs de pain bénist, et autres, pour leurs peines d'avoir distribué le vin ès festes de Pasques 1539, 1540, 1541 *nichil ;* — pour les chappeaux de roses à mettre autour du Saint-Sacrement à l'an 1539, 7 sous 6 deniers ; — à l'an 1540, *idem ;* — à l'an 1541, *idem.* — Le 8e jour de septembre 1539, feste de la Nativité de la Vierge Marie, auquel jour feust enjoingt par le Roy notre sire que chascun se préparast et feist réception du *Corpus Domini*, à raison de quoy feust paié, pour 97 pots de vin, 4 livres 17 sous. » — Paiements à Jehan Barbey, maçon ; — à Allebert Bourdin et Noël Gibert, chasubliers ; — « au fossier, pour avoir arimé des os aux galleries du grant cimetière ; — à Pierre Le Maussays, pour avoir mis, sur le revestière de nouveau faict, 265 livres plomb avec 8 livres de soudure et de chyment à plomb, 10 livres 17 sous 6 deniers ; — à Martin Guillebert, hucher, à cause d'un banc mis au cœur pour asseoir les presbtres portant chappes etc.,... 7 livres 10 sous ; — à maistre Hugues, organiste, lequel visita les orgues et n'a voulu prendre argent, 2 gallons de vin de 12 sous en tout ; — à Jehan Autin, broudeur, demeurant près Saint-Marc, pour avoir enrichy les deux orfrez de 2 chappes de veloux pers de ymages et anticaiges et aussi pour avoir semé sur icelles 6 fleurons d'or fin, 100 livres tournois ; — à Pierre Petit, malletier, pour avoir faict ung coffre couvert de coyr à bendes de fer et doublé de vert pour mettre le matrologe de la dite église, 50 sous ; — à Jacques de Séez, paintre, pour avoir netoyé et espouldré la table de autel Jehan Dufour des Presses, 7 sous 6 deniers ; — à Jehan Lamy, serrurier, pour plusieurs ouvrages de son mestier, 12 livres, 5 sous ; — à Guillaume Le Baillif, hucher, pour 5 dousaines de croix de boys neufves, pour servir aux personnes qui recepvent le sacrement d'extrême-unction, 8 livres 12 sous 6 deniers ; — à Jacques Barate, peintre, pour avoir painct en huille les dites 5 dousaines de croix, mesmes pour avoir posé sur icelles la remembrance de Notre Seigneur, au prix de 19 deniers la pièce, 4 livres 15 sous ; — à maistre Symon Vitecoq, accompagné d'un autre machon, pour avoir visité et regardé la ruyne estante sur le nouveau revestière, à cause qu'il y plouvoit, 7 sous ; — pour une palette de fer acherée d'assier, 10 sous ; — à Guillaume Liegart, machon de Saint-Maclou, pour avoir assis et taillé 37 toises de pierre de liaitz de pavement assis au grant cymittière, 107 livres 5 solz ; — au même, pour avoir percé 2 pilliers près le revestière neuf pour escouller les eaues, ensemble asseoir six-vingtz gontz à plastre en la dicte église pour afficher la tapisserie et les tentes de deuil, 110 sous ; — à maistre Jehan Gougon, pour sa peine d'avoir faict 2 pourtraictz, pour faire une custode pour porter le corps de Notre Seigneur, 26 sous 8 deniers. — Le 9e jour d'aoust 1541, marché a esté faict avecques le dit Gougon pour faire et asseoir 2 colonnes de marbre dont les chapitaulx et la basse seront de marbre blanc et la verge et pied d'estalle de marbre noir de Tournay, et doibt avoir le dict Gougon, pour les dites 2 colonnes et fondementz, 70 escus soleil, sur quoy luy a esté baillé comptant, au pleige de M. de la Rivière, sur le marché, le nombre de

35 escus sol, vallants 78 livres 15 solz (article rayé); — à Pierre Ancquetil, vitrier, pour espouldrer, laver et nectoyer les vitres, 57 livres 10 sous; — à Jean Carie, orfèvre, pour 2 chandeliers d'argent, 162 livres; — à un tourneur pour emplir les dits chandeliers de bois sec, 2 sous 6 deniers; — à Michel Duchesne, Jehan Viart, autres orfèvres; — à Jehan Foulon, Jacques Gallet, Philippot Marie, huchers, pour fenestres neuves. » — Mises pour les orgues; total de la dépense, 1,714 livres 2 sous 10 deniers; — sonnerie des orgues mise en place, 5 mai 1541. — Payé à maistre Antoine Jousseline, facteur d'orgues, 440 livres; — à Nicolas Le Fevre, fondeur; — « à Jehan Gougon, pour avoir fait ung poutraict d'une coulompne et un piédestal, 57 sous; — au même, pour avoir faict le devis de paindre les orgues, 30 sous; — à Martin Guillebert, huchier, pour avoir faict la hucherie des orgues, 160 livres, 13 livres 10 sous; — à Noël Quesnel, imaginier, pour avoir fait 2 images d'anges mouvants et ung image de la vierge Marie, au milieu, à mettre à l'amortissement des orgues; — à Jacques de Séez et Pierre (blanc), pour avoir peint et doré la hucherie, 300 livres; » — à Guillaume Liégard, maçon; — à Jehan Lamy et Guillaume Soier, serruriers; — à Jehan Orifier, tourneur; — à Raoulin Mauger, Jehan Bordeley, anglais, et Thomas Forestier, pour vente d'étain; — à Thomas Le Manssays, pour vente de plomb; — à Tardif, vitrier, qui répara les vitres de dessous les orgues, 20 décembre 1541. — Orgues visitées par 5 organistes; les travaux de peinture vérifiés par 2 peintres. — Autres paiements à des cloutiers, cordiers, couturiers, drapiers, rubaniers, teinturiers; — aux charpentiers maîtres Thomas De la Houlle, Jacques Baron, Pierre Gohorel, Noël Belart; — aux huchers Martin Boyvin, Robert Cavelier, Guillaume Dubosc, Ernoult Mancel, pour les orgues; — à Guyon David, fondeur, qui fournit des anneaux de fonte pour les rideaux des orgues. — Achat de bois dit d'exclande pour les orgues. — Mises pour les procès. — Procès contre Guillaume Trenchelyon, maçon, pour travaux à la galerie du cimetière. — Compte signé et vérifié le 16 novembre 1542. — Quelques lettres majuscules habilement tracées.

G. 6885. (Registre.) — In-fol., 200 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1553-1557. — « Compte et estat de la recepte et entremise des deniers et revenu appartenant au Trésor et Fabrique de l'esglise parrochial Saint-Maclou de Rouen, pour le temps et espace de troys années commenchants au jour de Toussainctz 1553 et finissans à semblable jour 1556, les dictes troys années acomplyes, faict par maistre Ollivier Mallard, Thomas Le Forestier et Henry Masier, Trésauriers du dict lieu. » — « Le dimenche 16e jour de may 1557, ce présent compte a esté présenté par honorables hommes maistre Ollyvier Mallard, etc., à vénérable et discrète personne mons[r] maistre Adam Secquart, docteur en théologie et curé de la dicte parroisse, et aux Trésoriers et paroissiens, soubzsignez, lequel compte ils ont affermé véritable. » — Vente de cuivre et d'étain à Estienne Le Febvre, fondeur, demeurant à Saint-Martin-du-Pont, et à Thomas Le Forestier, étamier. — Inhumation de madame Du Fay en la chapelle de la Vierge-Marie, 9 janvier 1553 (v. s.); — de Michel Chignerre, en l'église, le 14 octobre 1555. — « Receu, le 15e jour de janvier 1554, de Guillebert Yauvart, clerc de la dicte église, la somme de 10 sous tournois pour aucunes injures par luy dictes, et pour ung soufflet donné à un quident en la dicte église, pour laquelle chose fut faicte assemblée, et, par l'oppinion des plus notables personnes de la dicte parroisse, fut condempné à 10 solz d'amende. » — Recette du compte, 11,687 livres 5 sous 1 denier. — Paiements aux chapelains de l'église : Robert Fleury, Jehan Ruault, Nicole Masson, Jehan Le Corbillier, Martin Picquot, Marguerin Durant, Jacques Deschamps, Mathieu Deschamps, François Masse, Étienne Bonart, Jehan Pierre, Toussaint Symon, Guillaume Le Blond, Charles Le Chieurre, Antoine Douve, Isidore Du Bucz, Jehan Regnault, Nigaise Allyne, Alexandre Le Clerc, Noël Le Febvre. — Paiements à Noël Dumouchel, organiste, et à son successeur, Robert James. — « Pour 5 pots de vin pour les communicants du jour de Toussaint 1553, 5 sous 3 deniers; — pour 107 pots de vin pour les communicants du grand jubilé, qui fut la veille de Noël au dit an, et pour le dit jour de Noël, à 20 deniers le pot, vallent la somme de 8 livres 18 sous 4 deniers; — pour les distributeurs, 19 sous; — pour 214 pots de vin pour les communicans du jeudi absollut, samedi et jour de Pasques et le lundy 1554, à 20 deniers le pot, 17 livres 14 sous 2 deniers — Payé pour les distributeurs qui ont versé et distribué le vin aux reliques, ainsy que de coustume, aux communicans durant les dicts jours, pour ce 20 sous. — Aux charpentiers qui ont dressé les tables et porté et raporté la dicte charpenterie, pour leur paine et sallaire, tant pour le jour du dit jubillé que pour le dict jour de Pasques 1554, 30 sous; — pour six-vingts pots de vin pour les communicans du grand jubilé, qui fut le dimenche

1er jour de mars 1555, à 22 deniers le pot, 11 livres; — pour les distributeurs, 9 sous; — au charpentier qui a dressé la charpenterie, 15 sous; — pour onze-vingts pots de vin, pour les communicans du jeudi absollut, samedy, jour de Paques 1556, à 22 deniers le pot, 21 livres; — aux verseurs, 18 sous; — aux charpentiers qui ont dressé la charpenterie, 15 sous; — pour 100 pots de vin pour les communicans du grand jubilé, qui fut le dimence 14e de juing au dit an, à 20 deniers le pot pour ce, 9 livres 3 sous 4 deniers; — aux verseurs, 9 sous; — aux charpentiers, pour avoir dressé la charpenterie, 15 sous. — Pour avoir faict le pain beneist à la 1re messe, le dimence 12 novembre, 5 sous. — Pour une excommunication, 3 sous 4 deniers. » — Plusieurs pains bénits à la charge du Trésor : « Payé pour 2 paints beneitz faictz en karesme, à cause que personne ne le vouloit faire, pour ce, 10 souls. — Pour avoir racoustré les sacquebutes des orgues, 5 sous. — Pour 4 vaulles à housser l'église, 4 sous. — Pour avoir aporté le chasble et pennyer de Notre-Dame pour housser l'église, 12 deniers. — Payé aux clercz de la dicte paroisse, par le commandement d'aulcuns parroissiens, pour ce qu'ilz avoient chanté durant la procession, le mardy de la Penthecouste à Bon-Secours, pour ce, 4 sous. — A ung brouetier, pour 9 voiages de tapisserie pour tendre la dicte église, le jour de Saint-Martin, 9 sous. — Payé, au *Coulomb*, pour ung gallon de vin vieil délivré à monsr l'évesque d'Ablonne, pour ce qu'il avoit bény plusieurs calices d'estain, 5 sous. — A Jacques Barate, peintre, pour avoir doré 4 bastons du poille du Sacrement, 60 sous. — A monsieur l'archidiacre, lequel a faict la visitacion de la dite église le 6e septembre 1555, 5 sous. — Pour un gallon de vin à luy délivré au *Port de Salut*, 5 sous. » — Paiements à Thomas De la Houlle, charpentier; — à Guillaume Loys, maçon; — à Jacques Gilles, menuisier; — à Romain Moisant, grossier (vente de velours vert); — à Thomas Griset, organiste, en l'absence de Robert James; — à Marin Le Hec, serrurier; — à Pierre Hullin et Jean Viart, orfèvres; — « à un organiste de Pontoise, lequel joua des orgues, le jour du Saint-Sacrement, 4 livres 10 sous. — Pour la façon d'un tableau faict pour la dicte église, pour l'ordonnance des clercs, tant pour le parchemin, escripture que enlumineure et reiglure, 8 livres 12 sous 6 deniers tournois, à maître Michel Dunoys, prêtre écrivain; — à Martin Havart, enlumineur; — aux dames de Sainte-Claire, pour avoir blanchi les corporeaux; — le 12 août 1555, aux serviteurs de l'Hostel-commun de la Ville qui tindrent les torches de la dite Ville, assavoir 6 torches, de 6 livres pièce, durant le service d'honorable homme Jehan Dufour, en son vivant conseiller de Ville, dont desquelles six torches trois sont demourées pour le Trésor et trois pour le curé. » — En marge : « Pour l'advenir ne leur sera riens payé à cause quilz sont payez à la maison de la Ville. — A (blanc), sergent, pour avoir sommé ceulx des ostes pour cueillir le fouage, 5 sous. — Pour le passage, pour avoir esté aux illes, 12 deniers. — A Olivier Tardif, vitrier; — à maistre Isidore, prebstre, et à Loys Crespin, clerc, haulte-contre et chantre de la dite église, par l'oppinion des plus notables personnes de la dite paroisse, pour ce que le dit Isidore disoit avoir payé les despens du dit Crespin depuis son païs jusques à Rouen, 4 livres 16 sous. — Payé, au *Coulomb*, pour 2 gallons de vin vieil délivrés aux chantres de Notre-Dame, pour ce qu'ils avoient dict et chanté la messe en la dicte église lorsqu'il fut question d'expérimenter les organistes, 12 sous. — A Jacques Barate, paintre, demeurant à Sainct-Maclou, pour avoir painct en huille 2 douzaines et demie de croix d'enneullement; — à maistre Martin Guillebert; — à Jacques Gilles, menuisier. » — Frais de procédure. — Procès avec le curé et l'Hôtel-de-Ville. — Autres paiements à Jacques Guerard, vitrier; — à Guillaume Loys, maçon; — à Adrien Lanion, brodeur; — à Charles Le Sieurre, prêtre, l'un des ordinaires de l'église, pour lui subvenir dans sa maladie; — au malade de lèpre de la maison de Sainte-Marguerite, pour 3 années échues au jour Saint-Michel 1556, 25 livres 12 sous. — « Le mercredy 25e jour de mars 1556, fut desdié la grande aistre par monsr notre maistre Adam Sequar, curé de la dite paroisse, laquelle avoit esté polluée par ung nommé Absollue, lequel avoit frappé ung quidem d'ung cousteau. — Le dict jour payé pour ung disner, faict aux *Videcoqz*, au vicaire ordinaire et clercs de la dicte église par l'oppinion d'aucuns parrochiens, 106 sous 6 deniers. » — Pour habillements faits aux enfants de chœur, 70 sous 2 deniers. — Compte signé par les Trésoriers le 7 juin 1557, vérifié par Guérard, vicaire de l'archidiacre, le 14 octobre 1557, après visite des saint sacrements en la dite église.

G. 6886. (Registre.) — In-folio, 222 feuillets, papier : couvert en parchemin.

1559-1569. — « Compte et estat de la recepte mise et entremise des deniers et revenus appartenant au Trésor et Fabricque de l'esglise parroissial de Sainct-Maclou de Rouen, pour le temps et espace de

troys ans et demi commençant le jour et feste de Toussainctz 1559 et finissant le jour de Pasques 1563... — Le dict compte rendu par maistre Loys Belleng, procureur en l'Élection de Rouen, Jacques Hardy et Jacques Druel, bourgeois, parroissiens et Thésauriers de la dicte parroisse. — Recepte des cinq sols accoustumez de paier aux mallades de leppre de la chappelle Sainte-Marguerite, près Bourdeny. — N'a esté receu aulcuns deniers, pour ce qu'il n'y a aucuns mallades ; pour ce *nichil*. — Deniers recueillis des inhumations, tappisserie, sonnerie et commodation de chappes et laiz testamentaires. » — Inhumations d'un moine de Sainte-Catherine, 24 sous ; — du secretain de Sainte-Catherine, 20 sous. — Paiements à Adam Sequart, haut-doyen de l'église Notre-Dame de Rouen, curé de Saint-Maclou, à son vicaire, aux prêtres ordinaires de la paroisse, avec les 4 clercs, Jacques Deschamps, Jehan Yve, Andrieu Lemaistre, Guillebert Yenvart, Martin Picquot, Jehan Le Pel, Mathieu Deschamps, Marin Le Long, Toussaint Goddin, François Pinel, Vincent Le Sauvage, Sigismond Boudin, Thomas Auvray, Richard De la Haye, Toussaint Simon, Guillaume Foubert, Jehan Dumouchel, Pierre Baillet, Rouland Bunel, Alexandre Le Clerc, Jehan Laurent, Jehan Mauldiné, Regnauld Massieu, Etienne Bonart; — à Robert James, organiste; — aux religieuses de Sainte-Claire, pour avoir fait blanchir les corporaux; — à Nicolas Daniel, horloger. — « Chappitre des mises payez par le dit Belleng, pour le vin qu'il a convenu fournir pour ceulx qui servoient aux jours et festes que les parroissiens d'icelle parroisse faisoient leurs communications. Premièrement, le jour et feste de Toussainets 1559, payé pour 8 pots de vin, au prix de 2 sous tournois le pot.— Payé à Lactance Duboys, Girardel, Mautelet, serviteurs de la dicte église, pour avoir ballié et nectoyé le banc des reliques et distribué le vin, le dit jour, aux communicaulx de la dicte parroisse, comme de coustume, 7 sous 6 deniers. — Payé pour 23 pots de vin, au dit prix de 2 sous tournois le pot, pour les communicaulx, le jour et feste de Noel, 46 sous. — Au dit Lactance et ses personniers, comme de coustume, 7 sous 6 deniers. — Payé pour neuf-vingtz pots de vin, au prix de 2 solz 6 deniers le pot, pour les communicaulx, tant le jeudi absollut, le samedi de la sepmaine saincte que le dimenche jour de Pasques 1560, pour le tout, la somme de 24 livres 9 sous 6 deniers. — Payé aux charpentiers pour avoir dressé les lices pour les communiquantz à la dite feste de Pasques et, par aprez, icelles desmontez et reserrez en leur place, comme de coustume, la somme de 15 solz. — Pour sept-vingtz-traize pots de vin, au prix de 2 solz 6 deniers le pot, pour les communiquantz le dimence 22e de décembre 1560, jour du grand jubillé octroyé par notre Saint Père le pappe, comprins la feste de Noël ensuyvant 25e du dit mois au dit an, la somme de 19 livres 2 sols 6 deniers. — Payé aux charpentiers, pour avoir dressé les lices accoustumez estre dressez pour les communiquantz en la dicte église, la somme de 15 solz. — Payé au dit Lactance et ses personniers, comme dessus, pour avoir dressé le dit banc des relliques et distribué le vin aux communiquantz le dit jour, 15 sols... — Payé à Nicolas Le Clerc, plastrier, et Guillaume Loys, maçon, pour leur peyne et salaire d'avoir mis une pierre couronnée (?) à soustenir le crucifix de la dicte église, 50 sous ; — à Jehan Boullenc, libraire, pour avoir recouvert et recollé 3 volumes de musicque, 45 sous ; — à Thomas Le Forestier, estaymier, pour avoir baillé 4 platz d'estain à cœuillir aux relliques, 70 sous ; — pour un estuy de cuyr à mectre la grande clef de la porte du portail vers la rue Martainville, 7 sous 6 deniers ; — à ung brouetier pour son salaire d'avoir porté une chaire neufve pour prescher en la dicte église, 3 sous ; — au clèrc de M. d'Ablonne, évesque, pour avoir faict bégnir un callice, 12 deniers ; — à Nicolas Repel, vitrier, pour avoir raccoustré les vitres, 15 livres, 45 livres ; — à Jacques Barate, paintre, pour avoir baillé 2 bastons à porter la croix et banière de l'esglise, 22 sous ; — à Nicolas Poetevyn, menuisier, 20 livres 10 sous ; — à Jehan Prieur, dynant, pour avoir reffaict ung des benoistiers de l'esglize, 7 sous 6 deniers ; — à Richard Canu, pour son salaire d'avoir gardé le bon chasuble de la dicte église donné par le deffunct Garin, depuys le 2 may jusques au pénultième d'octobre 1562, 24 sous ; — à Guillaume Loys, masson, pour son sallaire d'avoir reffaict et réparé plusieurs autels de l'esglise, 16 livres ; — à Francoys Dumont, escuier, gentilhomme de la compaignye du feu roy de Navarre, pour avoir rendu le matrologue et aultres livres, lettres et escriptures appartenant à la dicte esglise, prinses par icelluy Dumont, en la maison de Druel, lors de la prinse de cette ville, néant (article rayé); — à Nicolas Dumouchel et Gilles Coeffe, charpentiers, pour avoir fait les lices de l'église pour servir aux communiquantz, que avoir accoustré le traict pour mectre et apposer la remembrance du crucifix au lieu où estoit le pipittre de la dicte église; — à Noël de Sainct-Amand, charestier, pour le nombre de 54 voiages par luy faictz et les chevaux et harnoys pour rapporter nombre de pierres de la dicte église et cymetière estans le long des murs de ceste ville, 10 livres 10 sous ; — à Guillaume Gruel, marchant

de bois, pour boys de merrien, par luy baillé à faire les lices de la dicte église et pièce de bois mise au lieu où estoit le pipittre, 7 livres 10 sous ; — à (blanc), painctre, pour avoir painct et accoustré le sommyer de bois et crucefix estant où estoit le pipittre, 12 sous ; — à Guillaume Caron, brouetier, pour avoir rapporté nombre de cuyvre rompu appartenant à la dicte église, qui estoit en l'Hostel-Commun de ceste dicte ville, 12 sous ; — au concierge du dit Hostel-Commun, pour avoir aidé à chercher le dit cuyvre, 5 sous; — pour avoir retiré une pièce de tapisserie appartenant à la dicte église, 16 sous ; — à Huttin, tourneur ; — à Thomas Le Conte, serrurier ; — à Allain Drouet, pour bancs dossiez faits par lui dans le chœur, 32 livres 16 sous, 85 livres 6 sous ; — pour 2 gallons de vin fais porter au logis et maison de vénérable et discrette personne maistre Adam Sequart, curé de la dicte parroisse, lorqu'il feist bancquet à très révérend père en Dieu, monsieur l'évesque de (blanc), lorsqu'il vint bénir les austelz de la dicte église, 12 sous ; — pour deux paremens et orphrais de chappes achettés d'un quidan, berment, qui disoit luy avoir esté baillés à Caudebec par des raystres, pour leur avoir bremenné du vin, eux estantz au dit Caudebec, 40 sous ; — pour les chariages des tapisseries qu'il a convenu aller quérir en plusieurs et diverses fois, ès maisons et parroisses pour tendre et aorner l'église, 36 sous. » — Frais de procédures. — Procès avec le curé ; Le Gras plaide pour les paroissiens. — En 1562, payé à Louis Mullon, clerc de la paroisse, « pour avoir une excommyce afin d'avoir la congnoissance de ceulx qui ont pillé, rompu et saccagé en la dite église, 4 sous. — On plaide contre la dame de Dampont, « à la poursuitte qu'elle faict pour faire remettre une tumbe au lieu de celle qu'on a fait applicquer au maistre-autel. » — Accord fait entre les Trésoriers de Saint-Maclou, d'une part, et Richard L'Heureux, tuteur des enfants sous-âge de feu Jean Margy, qui avait épousé la veuve du dit Druel, 29 mai 1519.

G. 6887. — (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1563-1569. — « Compte et estat de la recepte, mise et entremise des deniers et revenus appartenant au Trésor et Fabrique de l'ésglise et paroisse de Sainct-Maclou, pour le temps et espasse de troys ans commenchant le jour et feste de Pasques 1563,.. le dit compte rendu par noble homme maistre Nicollas Damours, conseiller du Roy et advocat en sa court de Parlement à Rouen, honorables hommes Charles Du Four et Pierre Le Vavasseur, bourgeois, parroissiens et Thésaulriers de la dicte esglise. » — Quêtes au banc des reliques : — « Du jeudi absolud 1565 et pour le samedi de Pasques et pour le jour de Pasques cueilly aux 2 costez des dictz bancs des reliques par les Thésauriers, 39 livres 11 sous. — Deniers du vin qu'on a reçu des communicans, 19 livres 13 sous. — Deniers cueillis par les maisons en la présence de nostre maistre Adam Secard, docteur et hault-doyen en l'esglise Notre-Dame de Rouen et curé de la dicte église, et en la présence des Thésaulriés de la dicte esglise et parroissiens, en argent, 37 livres. — Pour la cueillette du fil, qui a esté cueilly en my les maisons. — Recette des 5 solz accoustumez de payer aux mallades de lèpre de la chappelle Saincte-Marguerite ; n'y a aulcuns mallades, pour ce *nichil*. — Recette pour les sièges permis et octroyés en icelle esglise. N'en a esté aulcune chose receu pour autant du désastre, que chacun a reprins sa plache sans vouloir aucune chose donner, excepté Charles Dufour. — Contre-autel de velours pers à fleurons d'or et à une cloche, broudé de fin or entre 2 fleurons, légué par Robert Lemaistre, qui fut inhumé en la chapelle Notre-Dame. — *Porte-hors* légué par défunt Jehan Ballue. — Inhumation de la mère de Jacques De la Ville, vainturier de la vainture d'Andely. — Mises pour les obits, vigiles de carême, messes et sallevez fondez. Pour le vin des communicans : — Du jeudi absolud et le samedi et dimanche de grans Pasques 1566, payé à Guillaume Poytevin, triballier, le nombre de 80 pots demyon de vin, au pris de 3 solz 4 deniers le pot, pour les communicans. » — Paiements à Martin Guillebert, menuisier ; — à Romain Moysant, mercier grossier ; — à Sanson Haslin, du métier de tourneur ; — à Marie Poulain, veuve de Pierre Cauchoys, orfèvre ; — à Guillaume Gibert, chasublier ; — à Jehan Desperrois, prêtre, écrivain ; — « à Nicolas Fumyerre, peintre, pour avoir taillé ung ymage de N.-D. de Pitié, de bois de noyer, et l'avoir peinte et dorée defin or de ducat, et pour avoir repainct ung petit ymage de sainct Maclou, 4 livres ; — à Jacques Barate, paintre, pour avoir paint une petite croix de fin or, qui sert à bouter aux reliques, 20 sous ; — pour avoir paint les 4 bastons de la custode et la croisée de la dite custode, 7 sous 6 deniers ; — à Estienne Desplanches, ymaginier, pour la fachon de l'ymage sainct Maclou, 9 livres ; — au même, quand on fit le marché, pour 2 pots de vin et 1 pain, 7 sous 6 deniers ; — pour ung engin loué pour la fachon d'une grande croix de bois au grand chime-

tière, 35 sous ; — à Soyer Repel, vitrier, pour avoir refaict toutes les vitres d'entour la nef et du chœur avec les 3 os du cœur de la dicte esglise, avec la lanterne d'en hault, 36 livres 10 sous ; — pour avoir refaict les vitres de la chapelle de la Vierge, 117 sous 6 deniers ; — à Guillaume Loys, machon, pour avoir réparé le cœur de sainct Maclou, 4 livres 4 sous ; — pour relever 5 austieux aux 5 chapelles et pour 4 reclos, 4 aultieux de pierre, et pour avoir eschamfrain les tombes, 12 livres ; — à Nicolas Poytevin, hucher ; — à Robert Pommier, serrurier ; — à Jehan Robineau, chantre, pour avoir esté 8 jours à la paroisse pour cuyder avoir plache à la dicte esglise, et par l'advis des parroissiens luy a esté accordé 2 testons, 24 sous ; — à Allain Drocel, menuisier, pour 3 lieutrins de bois qui servent au cœur de Saint-Maclou pour les matines et vespres, 45 sous ; — à Robert Pommier, serrurier, pour 3 clefs au sacraire, une attache à l'ymage de sainct Maclou, 3 chandeliers de fer à tenir les chandelles aux 3 lieutrins ; — à Thomas Le Comte, autre serrurier ; — à Charles Bourdet, menuisier ou hucher ; — à Guillaume Vignon, vitrier, qui refit les vitres, excepté celles de la chapelle Notre-Dame, et qui avait mis 3 ronds de l'istoire de la Passion à la maison du *Lion rouge ;* — à Jacques Barate, peintre, pour avoir peint un petit crucifix et ung ymage de Notre-Dame à bouter à la grande croix du grand chimetière, 15 sous ; — à honorable femme veuve de feu Jacques Boyvin, en son vivant sieur de Galleville, pour ungne tombe que la dite veuve a fait apposer à la plache de celle de son deffunct mary, que les ymédiatz Thésautriés avoient prinse et fait ung maistre-austel et que par centence avoient estez compdamnez à y la rebouter, 60 livres ; — aux gens d'esglise qui ont gardé à l'esglise la nuyt durant que les huguenotz voulloient faire leurs jeux... par 12 jours, à chascun leur tour, 38 sous. — Pour le chariage de ungne tombe que la veufve Collin Desmontz a donné à l'esglise pour faire ung austel à la chappelle Saint-Jacques, 3 sous 6 deniers ; — à ung porteur qui a apporté environ 3 carterons de verges de fer que on trouveist cheulx ung huguenot, 15 deniers ; — à Guillaume Louys, machon, pour le vin de son marché, quand il feist les 2 bénesquiers tout neufs que Jehan de Blaigny, un des parroissiens, a donnés, 3 sous 6 deniers ; pour le chariage d'une pierre pour parachever l'imaige de sainct Maclou ; — pour avoir une paix à servir sur le maistre-austel, 10 sous ; — au coultre de Notre-Dame de Rouen, pour avoir emprunté pour les 3 années, leur panier à houlcer l'esglise Saint-Maclou avec leur chable et engein, 18 sous 6 deniers ; — aux houlceux qui ont houlcé à la dite esglise, pour 3 potz de vin et pain, 9 sous ; — à Girard, pour avoir esté quérir la grande chaire aux Augustins, quand Monsr Hugonis preschyst à Saint-Maclou, et pour le portaige et reportaige, 6 sous ; — à ung bon homme qui a donné, les 3 années, les sermons qui se disent à Saint-Maclou le jour des Pardons, 4 sous 6 deniers. — Du mercredi des Ténèbres de la sepmaine peneuze 1563, paié pour ung banquet qui a esté fait à la maison de Mons. Secard, curé de la dicte église, la somme de 119 solz tournois par le commandement du dit curé pour un esvesque que Monsr Secart feist venir pour bénir les austeulx de la dicte esglise Sainct-Maclou, pour austant que Monsr Secart disoit qu'il ne prendroit rien de sa peine, et que il failloit faire ung disner à luy et à ses gens ; et au dit banquet estoit Monsr notre curé et Monsr d'Escailles et Monsr Sainct-Jacques, conseillers du Roy notre sire. Ce jour, par le commandement de Monsr Secart, dict que on présentit ung angelot au dit évesque pour sçavoir s'il prendroit, lequel n'a refussé ; mais notre maistre Secart promest en rendre la moitié, 4 livres 6 sous. — A Godin, pour avoir donné à des gens de Sainct-Gervais pour chaircher une maison, fieffée par maistre Anthoigne Dufour à ung nommé La Loe, laquelle fust brullée durant le désastre, et ne sçavoit-on trouver la plache synon par endictes. — A maistre Toussains Godin, pour un chandelier de fer à bouter son chierge à sa chappelle, 2 sous 9 deniers. — Aux gallonniers et porteurs de l'Hostel-Commun, pour avoir porté 3 torches, de 6 livres pièce, et 3 pour le curé, à l'hinumation de défunt Jacques Dufour l'aisné, du 15 mai 1564, 7 sous 6 deniers. — A M. Damours, pour aller plaider, à Paris, contre Nicolas De Lisle, maistre de la Monnaie, pour les joyaulx de l'église, quilz avoient esté desrobez durant le désastre, 52 sous. — Ensuit les mises que a cousté la maison et appentis faicts sur la devanture du grant chimetière Saint-Maclou, rue de la Boucherie. — Mise pour la poursuitte des procès. » — Compte vérifié par les Trésoriers, 29 mai 1569.

G. [illegible] (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, [illegible] ; couvert en parchemin.

1566-1580. — « Compte et estat de la recepte, mise et entremise des deniers et revenus appartenant au Trésor et Fabrique de l'églize parroissial de Sainct-Maclou pour le temps et espasse de troys ans commençans au jour et feste de Pasques 1566... le dict compte rendu par honnorables hommes Pierres Marestz

et Jehan Le Conte et Loys Vallée. » — Dons par monsieur Ballue, de 2 pendans de taffetas de couleur de chair ; — par madame Ballue, d'un chasuble de satin rouge de couleur de chair et de 2 couessins de toile d'argent blanc, brodez de fil d'argent ; — par madame la Chevalière, de 3 pentes de tapisserie pour un costé du chœur ; — par la veuve de défunt Dufour, du *Pot d'estain*, d'une robe de damas blanc pour la Vierge Marie et d'un chapitreau semblable. — Néant pour la recette des maîtres et apprentis de draperie. — Inhumation de l'enfant de madame de Dampont, 12 sous ; — d'un pauvre homme, 15 sous ; — d'un gentilhomme, 24 sous ; — du maître de la poste, 4 livres. — Paiements à Claude Sequart, curé ; — aux chapelains Alexandre Leclerc, Toussaint Godin, Laurent Yollette, Richard De la Haize, Richard Léger, Roulland Bunel, etc. ; — à Nicolas Dabenet et Olivier Deshayes, organistes ; — pour le vin des communiquans, 51 livres 6 sous 8 deniers ; — à Michel Dardenne, maître des enfans de Saint-Maclou, pour aller quérir ung homme d'église pour chanter jusques à 15 ou 16 lieues, 48 sous ; — à Gilles Coueffier, charpentier, pour avoir dressé les lisses à faire les pasques, le jour du grand jubillé, 12 sous ; — à un hucher, pour avoir faict une douzaine de croix de bois pour aneulyer les gens malades ; — à un paintre, pour avoir peint les dictes croix, 20 sous ; — à Allain Drouet, menuisier, pour avoir fait les carolles du chœur, 55 livres ; — au sacriste de Notre-Dame pour avoir presté ung barc à porter le *Corpus Domini*, 2 sous ; — aux clercs, pour avoir chanté, le jour Saint-Maclou d'esté 1566, la musique, 15 sous ; — à Abel Louvel, pour avoir adverty par plusieurs foys quant Mons[r] de Poville estoit en ceste ville de Rouen, 2 sous ; — à Guillaume Loys, maçon ; — à Jehan Freulet, pour sa paine d'avoir sonné le sermon qui a esté dict durant ung chacun jour de l'advent à l'église Saint-Maclou, 17 sous 6 deniers ; — pour 2 pains bénits baillés pour la 1[re] grand messe, 18 juin 1566, 12 sous ; — pour avoir apporté la chaire pour prêcher, à la my-caresme, à Saint-Maclou, 2 sous ; — à celui qui avait sonné le sermon, 20 deniers ; — pour un bassin d'estain à mettre au maitre-autel du cœur, pour laver les mains, 12 sous ; — pour une chaine de fer pour pendre ung bachin devant saint Maclou, 15 sous ; — pour 67 livres de plomb pour mettre au pied de la croche du *Corpus Domini*, 4 livres 5 sous 9 deniers ; — à la messe de my-nuict, un boisseau de cherbon, 3 sous. » — Compte vérifié 1[er] avril 1558, 1580 ; signé par le curé Sequart et les Trésoriers.

G. 6889. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1572-1580. — « Compte et estat de la recepte, mise et entremise des deniers et revenus appartenantz au Trésor et Fabrique de l'église paroyssial de Sainct-Maclou pour le temps et espace de troys ans commenceans au jour et feste de Pasques 1572... le dict compte rendu par honorables hommes M[e] Claude Collumbet, Jehan de Blagny, et deffunct Pierre Baron, bourgeoys, paroyssiens et Thésauriers de la dicte église. » — Quêtes par les personnes qui faisaient le pain bénit. — Biens donnés pour les sièges, permis et octroyés en icelle église. — Linge donné et aumôné : « M[r] dé Médine, espagnol, a donné, pour servir à la dicte église, ung doublier et 6 serviettes. — Madame la Chevallière a donné 32 aulnes de doubliers venant du mestier pour servir à administrer le jour de Pasques. — Mons[r] Blascque, espagnol, a donné 4 serviettes ; — Madame d'Oyssel a donné ung doublier et ung parement d'autel de damas jaulne : — la dame des *Deux Amantz* a donné un doublier ; — la dame du *Bras d'Or* a donné ung autre doublier ; — Madame de Roncherolles a donné une nappe ; — une pauvre chambrière a donné la moityé d'un drap. — Paiements à Nicolas Dabenet et Hector Hébert, organistes, six-vingtz-quinze livres pour 3 années d'avoir joué et sonné les orgues aux jours accoustumez ; — au maître des enfans de cœur de la Saussaye, pour sa peine d'estre venu, au mandement des parrochiens, pour sçavoir s'il voulloit prendre et accepter la maistrisse des enfants de céans, 25 sous : — au curé Claude Sequart, à son vicaire et à 16 chapelains ; — à ung jacobin, docteur, preschant le caresme à Notre-Dame, pour avoir faict le sermon en l'église de céans, le jour et dimenche de la Passion, ainsy que de coustume, 35 sous ; — à Guillemin Martinet, jardinier, pour les chapeaux de roses pour les processions du jour et octaves du Sacrement, tant pour mectre sur le *Corpus Domini* que pour les gens d'église portantz le dit *Corpus Domini*, 72 sous ; — à 4 presbtres pour avoir porté, durant le temps de ce présent compte, les 4 bastons du poylle du Corps Notre-Seigneur aulx processions, 60 sous ; — pour pigeons blancs, moyneaux, achaptez pour le jour de la Penthecouste, 4 sous. (C'est la première mention d'un article de ce genre dans les comptes de Saint-Maclou) ; — au coustre de Nostre-Dame, pour avoir prêté, durant les 3 années de ce compte, son grand pennier, cordes et engins, pour ballyer et necloyer les voultes et pilliers de l'église, pour la feste de Pas-

ques, 21 sous. — Il est à notter qu'il n'est faict aucune article de mise en ce présent compte pour le vin des communiants durant les dites 3 années, ny mesmes des mises et fraiz qu'il a convenu faire au charpentier pour avoir dressé, durant les jours de Pasques et jubilé, les lices à administrer, ensemble aux serviteurs qui ont accoustumé de verser le vin aux communians les dits jours de festes, d'autant que tout a esté déduict sur la recepte qui en a esté faicte à chacune année. (Il s'agit vraisemblablement de la recette provenant des quêtes faites au banc des reliques, où le vin était distribué); — le 3 avril 1573, payé à des brouetiers, pour avoir apporté de la Vicomté les 2 gros pilliers de cuyvre qui sont dedans le cœur, paysants 622 livres, 6 sous. — Le 27 du dit mois, pour avoir faict repaindre et mettre ung boys neuf à la paix qui sert au grand autel, 4 sous; — le 28 avril, à Nicolas Vaillant, fondeur, pour sa peine d'avoir fondu 2 ymages d'angelots de cuivre, lesquelz estoyent rompus et brissez, qui sont de présent sur les pillers, 110 sous; — à Bourdet, menuyssier, pour avoir faict et racoustré ung banc qui sert à mettre les ornements de la messe de onze heures; — pour avoir faict recoller la croix de l'ymage Sainct-Maclou, qui est aux reliques; — à Nicolas Caron, pour avoir painct, en figures et personnages de la Passion Notre-Seigneur, la toile noire à couvrir en caresme l'ymage du crucifix, 50 sous; — pour un calice d'étain, 16 sous; — à des brouetiers, pour avoir esté par plusieurs foys quérir la chaire de Saint-Ouen à faire le sermon, tant à l'église comme à l'aistre, 7 sous 6 deniers; — pour avoir retiré de la cave de M. Tourmente, chanoine, l'image de saint Maclou et autres grosses pierres tombées, par l'impétuosité des vents, du haut du portail du petit aistre. » — Mises de la bannière : « A Martin Le Pilleur qui peignit sur toile des 2 cotés saint Maclou et 2 anges à costé, tenant chacun un chandelier, 17 livres 2 sous; » — à Jean Turgis, mercier grossier, 12 livres 5 sous; — à Nicolas Geroy, brodeur, 25 sous. — Mises pour le libraire. — Mises pour le crucifix : « Le 15 décembre 1572, à Françoise Voisin, veufve de deffunct Me Remy De la Gombaulde, et à Augustin Boullet, ymaginier, demeurant à Vernon... pour 3 ymages, de crucifix, de Notre-Dame et saint Jehan, baillez et tirez en bois, 80 livres; — à Jacques Pourveu, paintre, demeurant à Vernon, pour avoir paint les dits 3 ymages, 42 livres 15 sous; — à Augustin Boullet, qui fournit le bois de la croix avec les pilastres et arcades de dessous, le tout de bois de noyer, aida à revestir d'ais le sommier qui traverse, sur lequel la croix, archade et pilastres sont portez, 38 livres; — à Thomas Le Conte, serrurier, pour bandes de fer à la grande chaire, barres aux 2 gros pilliers de cuivre et angelots; — à Georges Montmenyer, autre serrurier; — à Jean Canevas et Guillaume Le Vieil, vitriers; — à Guillemin Gybert, chasublier; — à Charles Bourdet, hucher; — à Guillaume Louis, maçon; — à Jehan Loriffier, plombier. » — Frais de procédures. — Compte vérifié le 6 mars 1580, signé par Guillaume De Noyon, vicaire, pour l'absence du curé, et par les Trésoriers.

G. 6890. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1575-1580. — « Compte et estat de la recepte, mise et entremise des deniers et revenu appartenant au Trésor et Fabrique de l'église paroyssial de Sainct-Maclou de Rouen pour le temps et espasse de troys ans commenceant au jour et feste de Pasques 1575... le dict compte rendu par honnorables hommes Georges Margas, Jehan Godard et Claude Le Febvre... » — Inhumations de Nicolas Du Four, sieur de Longuerue, 78 sous; — de mademoiselle de Galleville, 4 livres tournois. — Biens donnés à l'église pour les sièges permis et octroyés en icelle. — Reçu d'un boulanger « pour le salaire d'avoir mis quelque boys au petit cymetière », 29 sous 2 deniers. — Fil et deniers cueillis par les maisons. — Don de 3 chappes de velours pers par M. Ballue, maître des ouvrages et fortifications de la Ville. — Paiements à Jehan Paine, prêtre, organiste de la dite église; 50 livres de gages par an. — Pour pigeons blancs et moyneaux pour le jour la Pentecôte, 15 sous. — Au coutre de Notre-Dame pour avoir prêté son grand panier, cordes et engins, pour balayer et nettoyer le haut des voûtes et piliers, pour les fêtes de Pâques, 21 sous. — Pour reclouer et refaire la grand chaire, 6 deniers. — Aux Filles de Sainte-Claire pour avoir blanchi les corporeaux, 10 sous. — Pour avoir changé 2 calices d'étain, 12 sous. — A Jehan Mille, fondeur, pour avoir fondu et fait en neuf le chandelier de cuivre de devant l'image de saint Maclou, 40 sous. — A Nicolas Le Conte, paintre, pour sa paine d'avoir redressé, récolé et mis de la carte au diadème du crucifix, 10 sous; — Pour le grand panier de Notre-Dame et engins, et pour la peine de 4 hommes pour monter ung homme hault affin d'asseoir et récolter le dit dyadème, 10 sous. — Par ordonnance et sentence de l'official, à des cyrurgiens, pour avoir veu et visité ung nommé (blanc), qui disoit estre mallade de lespre, et natif de ceste parroysse, affin d'estre

mis à la chappelle Saincte-Marguerite, ce qui n'a esté trouvé, 75 sous (article rayé). — Pour une estampe à marquer des méreaux de plomb, pour bailler aux gens d'église, en lieu de lyards au *salve*, parce que l'on ne pouvoyt trouver de monnaie, 10 sous. — Pour avoir fait mettre 2 évangelistes à la croix, remise en couleur, et refaict des pièces rompues, 25 sous. — Pour ung grand broc d'estain pour servir à mettre de l'eau au revestiere, parce que l'on cassoyt trop les canes, 36 sous. — A Anthoine Le Goys, ballenchier, pour avoir fait et fourny un millier de méreaulx de plomb pour distribuer aux gens d'église assistans au *salve* à l'heure de 5 heures par chacun jour, 40 sous. — Le 3 septembre 1577, à 3 serviteurs de la maison de la Ville pour avoir porté chacun une torche à l'enterrement de M. de Longuerue (ancien conseiller), 8 sous. — A Jehan Morin, orfèvre, pour avoir resoudé, doré et mis en couleur un des calices d'argent, 40 sous ; — pour l'avoir fait rebénir, 12 deniers. — Au même, pour avoir raccoûtré une paix d'argent, mis une queue, mis un voyre avec un petit tableau de crucifix et de 2 ymages et pour les avoir enluminez, 60 sous. — A Marie Le Gorgeu, tapissière, pour avoir raccoustré 5 pièces de tapisserie. — Achat de livres de messe en musique pour chanter aux dimanches et fêtes. — Paiements à Mahiet Evrard, vitrier ; met en figure 2 grands panneaux et demi de verre cassez, 6 livres ; — à Claude Gigonde, Martin Cousture, Lenglois, charpentiers experts, pour leur peine d'avoir visité la tour et fait leur refert afin de sçavoir plus au certain la ruyne et s'il estoit nécessité d'y besongner ou donner ordre, 60 sous ; [illegible] — à Guillaume Loys, maçon ; — à Julien Le Hec, hucher ; — à Georges Monmainier, serrurier. — Compte vérifié et signé par Sequart, curé, et par les Trésoriers Restoult, Romé, Ballue, de Blagny, etc.

G. 6891. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1578-1579. — Compte de la Fabrique de l'église Saint-Maclou de Rouen pour un an commençant à Pâques 1578, rendu par Pierre Restoult, écuyer, sieur de Beaumont, la Bouteillerie et la Haye-en-Lyons, Général en la cour des Aides. — Cueilli aux bassins, le vin des communiants, le jeudi absolu, samedi, veille de Pâques, 19 livres 5 sous 3 deniers. — Payé à Lactance Du Boys et à son compagnon, pour leur peine d'avoir distribué le vin aux communians, ainsi que de coustume, 15 sous ; — au charpentier, pour avoir dressé les lisses, 14 sous 6 deniers ; — pour 91 pots de vin qu'il a convenu pour administrer durant le jeudi, samedi et jour de Pâques, 13 livres 13 sous. — Paiements à Toussaint Le Febvre, prêtre, maitre des enfants, pour leur avoir enseigné l'art de musique, 20 livres ; — à Mahiet Everard, vitrier ; — à Jaspar Morin, orfèvre ; — à Guillaume Loys, maçon ; — à Georges Monmainier, serrurier ; — à Thomas Lallemant et Segré de Ras, tapissiers, pour avoir rafraichi et mis en couleur 5 pièces de tapisserie, 7 livres 10 sous. — On raye l'article du pigeon et des moineaux du jour de la Pentecôte. — Compte clos et signé, le 25 janvier 1584, par le curé Sequart et par les Trésoriers Margas, Ballue, Dufour, Romé, etc.

G. 6892. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1581-1581. — « Compte de la Fabrique de l'église parochial de Mons' Sainct-Maclou de Rouen, pour un commençant au jour et fête de Pâques 1581, présenté par Robert Le Coq, Trésorier. — Le 29 avril payé à l'archidiacre, pour son droit de visite, 5 sous. — A Gilles Gruel, peintre, pour avoir peint et doré les reliques, 6 livres. — Paiements à Georges Monmainier, serrurier ; — à Michel Everard, vitrier. — Compte vérifié et signé le 21 mai 1584.

G. 6893. (Registre.) — In-folio, 81 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1583-1581. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou pour un an commençant à Pâques 1583, présenté par François Tourmente, Trésorier. — Inhumation d'une femme morte de la contagion ; — de M. de Beaumont ; — d'Olivier Gallemant, apothicaire ; — Don, par Guillaume Le Fieu, d'un grand tapis de Turquie, de 3 aunes de long, pour mettre sur le banc des Trésoriers aux fêtes solennelles, — par la femme de Louis Le Carpentier, procureur à la cour des Aides, « de 3 carreaux de tapisserie, à l'un desquels il y a un image de crucifix et, à un autre, un image de saint Clair. » — « Reçu de Jehan de Blagny, pour la permission qui lui avait été donnée de doller du bois dans la grand-aitre, 15 sous ; — de Jacques Mallet, pour 2 torches que on luy avait prêtées à porter Dieu à Guillaume Le Conte. — Est à noter qu'il n'est faict aucun article de mise en ce présent compte pour le vin des communians, ny de ceulx qui ont versé et distribué le dit vin, ensemble des charpentiers qui ont dressé les lisses le jour et feste de Pasques, d'autant que

Mons[r] le Fieu a faict la recepte des deniers provenus des bacins et vin des communians du dit jour de Pasques dernier 1583. » — Paiements aux filles de Sainte-Claire pour avoir blanchy et plié les corporaux ; — à Toussaint Le Febvre, maître des enfants ; — à Alexandre Le Leu, orfèvre ; — à Guillaume Gibert, chasublier ; — à Guillaume Loys, maçon ; — à Georges de Monmainier, serrurier. — Payé pour avoir écrit ce présent compte, 7 livres 20 sous. — Compte vérifié et signé le 15 août 1584.

G. 6894. (Registre.) — In-folio, 115 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1582-1585. — « Compte de la Fabrique de l'église parrochial de Saint-Maclou pour une année commençant au jour de Paques 1582, présenté par Guillaume Le Fieu, écuyer, sieur de Méresville, conseiller du Roi et maître ordinaire de ses comptes en Normandie, Trésorier. — Paiements à Jehan Payne, organiste ; — à Louis Guillebert, Guillaume Morel, menuisiers ; — à Corneille Bastier, Mahiet Everard, vitriers. — Compte vérifié et signé le 28 avril 1585.

G. 6895. (Registre.) In-folio, 122 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1583-1585. — Compte de la Fabrique de l'église de Saint-Maclou pour un an commençant à Noël 1583, rendu par Richard l'Heureux, Trésorier. — Inhumations du maître de la *Fleur de lis* et de M. Le Fieu. — « Cueilli par le maisons, durant la semaine sainte, ainsy que de coustume, en présence de M. le curé et vicaire, en argent comptant que fil, tant gros que menu, lequel a esté vendu au plus offrant, 32 livres. — Reçu d'honorable homme mons[r] Morel, maître des Comptes à Rouen, pour la permission d'un banc pour sa femme, 4 livres 10 sous. » — Paiements à Jehan de Quèvremont, chapelain, maître des enfants ; — à Jehan Payne et Toussaint Le Febvre, organistes ; — à Guillaume Luce, demeurant à Rouen, au nom de Gerault de la Casanne, marchand d'Angleterre, pour 6 chappes de drap de drap d'or et damas figuré, 900 livres ; — à Guillaume et Romain Louys, maçons ; — à Georges Monmainier, serrurier ; — à Michel Le Dutre, libraire ; — à Jehan Flament, clerc de céans, écrivain. — Compte vérifié et signé le 10 juin 1585. — A la suite compte et état de la recette et mise de MM. Le Coq, Le Fieu, Tourmente.

G. 6896. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1584-1586. — Compte de la Fabrique de l'église de Saint-Maclou de Rouen pour un an commençant au jour de Noël 1584.... présenté par Nicolas Bauldry, Trésorier. — Inhumation de Jehan Titaire, chirurgien ; — de Guillaume Le François, prêtre ; — du fils du maître de la *Seraine*. — Paiements à Toussaint Le Febvre, prêtre, organiste, 50 livres ; — à Nicolas Hardy, maître des enfants ; — à Henry Jammes, orfèvre ; — à Jérôme Le Hec, serrurier ; — à Nicolas Picard, menuisier, pour façon et bois de 3 escabeaux de chêne à mettre au chœur pour asseoir les gens d'église portant chappes aux fêtes solennelles ; — à Mahiet Everard, vitrier. — Compte vérifié et signé le 8 avril 1586.

G. 6897. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papiers, écrits, couvert en parchemin.

1585-1588. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour un an, commençant à Noël 1585, présenté par Pierre Le Maistre, Trésorier. — Inhumation de la femme du seigneur Louis Vallée ; — d'un espagnol, nommé Virabolle, qui avait légué 30 livres ; — du fils de l'Elu Pesant ; — de M. du Vaurouy. — Deniers donnés pour les siéges. — Paiements à Nicolas Hardy, maître des enfants ; — à Jean Picquart, pauvre garçon portant surplis et chantant la musique ; — à Toussaint Le Febvre, prêtre, organiste ; — à Pierre Sequart, docteur en théologie, curé de la dite église ; — à Georges Monmainier, serrurier, pour avoir raccoûtré l'horloge. — Le 3[e] jour de septembre 1586 payé à honorables hommes, maîtres Guillaume Guérente et Pierre Columbel, médecins, et maître Claude Columbel, cyrurgien, 6 livres, pour leur peine et sallaire d'avoir assisté à la court ecclésiastique et là visité les personnes de Magdaleine Morin, femme de Jehan Prevost, et Robine Le Prevost, leur fille, pour sçavoir s'ilz estoyent mallades de la maladie de lespre, ainsy qu'ilz avoient faict convenir et cyter les dits Thésauriers par devant l'official de Rouen ; ce faict, a esté trouvé et jugé que les dits Magdaleine et sa fille estoient lespreus et qu'ilz debvoient estre séparez des autres, pour ce icy 6 livres ; — à Jehan Vattes, appariteur en la dite court d'église, pour les faictz de justice, d'avoir assisté à la visitation des dictz lespreux, 40 sous. — Pour la sentence donnée du dit sieur official, du 5 septembre, comme les dicts

Magdalaine et sa dite fille estoyent trouvez lépreux et delvoient estre séparez de la compaignie des sains, pour ce, etc. — Plus payé pour avoir faict cyter et convenir les Tesaurez de Saint-Caude-le-Viel et de Sainct-Paoul-lez-Rouen pour contribuer, à leur part et portion, à la nourriture des dits mallades et rédification de la maison de Saincte-Marguerite, ruinée et desmollye, comme ilz ont faict de tout temps; plus payé pour une autre sentence donnée du dit sieur official, du 13 septembre 1586, comme les dits Tesauriez et paroysse estoyent condannez par provision à paier aus ditz lépreux, toutes les sepmaines, la somme de 30 solz tournois pour leur ayder à vivre et à faire refaire et bastir la maison de la léprosarie de Sainte-Marguerite prez Bourdegny, 30 sous; — payé aus dits lépreux pour la provision de vivre à eux adjugée, 24 livres. — Reconstruction de la maison, 201 livres 14 sous. — Mises pour les arcades qui sont assises aux 2 costés du chœur : Payé à Nicolas Tousé, maitre fondeur, 1,264 livres ; — à Jehan Pochon, maître maçon, 21 livres, pour les galeries de l'aître Saint-Maclou. — Compte vérifié et signé le 6 janvier 1588. – Quittance de Pierre Chefdeville, armurier.

G. 6898. (Registre.) – In-folio, 71 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1589-1591. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour un an commençant à Noël 1589, présenté par noble homme Charles Le Pesant, conseiller, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, Trésorier pour l'absence de M. Basire, sieur du Mesnil, avocat du Roi au bailliage de Rouen. — Inhumation de M. Dufour, ancien échevin de cette ville; — de la femme du maître de la *Grosse Bouteille*. — Paiements à maîtres Toussaint Le Febvre et Nicolas Hardy, maîtres des enfants de chœur ; — à Robine Le Prevost, lépreuse, par semaine, 14 sous 4 deniers fournis par celui qui fait le pain bénit à Saint-Maclou et à Saint-Cande-le-Vieux; — à Jacques De Lancre et Mathieu Dynommare, maçons ; — à Nicolas Vereul, vitrier. — Compte vérifié et signé le 12 novembre 1594.

G. 6899. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1592-1593. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou pour l'année 1592 ; Denis Dupuys, Trésorier. — Inhumation de la veuve Pouchin ; — de 2 soldats et du lieutenant du capitaine Jacques ; — du fils du *Bel Image* ; — d'un poudrier ; — du capitaine La Broche ; — d'un soldat qui était logé *à la Trouye*; — de frère Pierre Regnauld; — du fils de M. Dambray ; — de Jean Terrier, prêtre; — de Richard Sireuldes, lequel a été inhumé sous les galeries de l'aître. — Legs testamentaires de Jean Godart, ancien Trésorier; — de Monseigneur le chevalier Piscard. — Mention du décès de Nicolas Hardy. — Paiements à Toussaint Le Febvre, organiste ; — « à M. le prédicateur étant de la ville d'Evreux, lequel a prêché durant l'Oratoire à la dite église, 12 livres; — à 4 hommes qui ont charrié le bois issu des ormes de Saint-Maclou. . . afin qu'il ne fût pris, comme celui qui a été employé par le commandement du sieur de Villars; — à Robine Le Prevost, lépreuse ; — à Lermet Theroulde, menuisier, pour 6 chandeliers de bois à mettre sur les tombes des défunts; — à Georges du Montmaynier et Estienne Quesnel, serruriers ; — à Jean Bignon, fondeur; — à Jean Petit, maître peintre, pour avoir peint en plusieurs endroits la vierge Marie, la Notre-Dame des reliques ; — à Jacques De Lancre, Thomas Robillart et Laurent De la Croix, maîtres maçons ; — à Richard Petit, pour reliure d'un livre, pour venté de 2 *petits messels*, 2 manuels et 3 processionnaires. » — Compte vérifié et signé le 10 août 1593.

G. 6900. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1593-1591. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1593 ; Pierre Du Breuil, Trésorier. — Inhumation de Mademoiselle Dambray; — de M. Toustain. — « Cueilli et aumôné par les maisons durant la semaine-sainte, ainsi que de coutume, 15 livres 13 sous 3 deniers. » — Linge donné à l'église : « Une serviette à laver, une serviette de doublœuvre, une nappe de toile de lin merchée de fil pers par les 2 bouts, 6 pièces de fil et 3 petits tisaux de fil à coustre, blanc. » — « Le tronc n'a point esté ouvert d'aultant que nous n'a sceu trouver la clef. — A Guillaume Martinet, jardinier, pour avoir baillé et fourni les chappiaulx de rozes qu'il a convenu durant les processions du Saint-Sacrement, tant pour mettre sur le *Corpus Domini* que pour les gens d'église portant la châsse, 60 sous. — A Bertran Santereul, pour vingt bottes de bouys qu'il a convenu achapter pour le jour et dimanche des Rameaulx, ainsy que de coustume, 4 sous. — A Marin Deshayes, menuisier, pour sa poyne d'avoir racoustré les formes de la chayre où l'on prosne les dimanches, 7 sous. » — Paiements à Georges Moumainier, serru-

rier; — à Jehan Bignon, fondeur, « pour avoir escuré les chandeliers, bassins et pilliers et la croche, » 4 livres; — à Nicolas Abraham, maître peintre et sculpteur, « pour avoir restaillé et racoutré 2 images de pierre, l'un de saint Jehan et l'autre de Notre-Dame et avoir enrichi les 2 entrepiez, » 6 livres; — à Robert Oultren, charpentier; — à Jacques De Lancre, maçon, pour avoir démonté et relevé la croix, de présent bâtie au grand cimetière, 24 livres; — à un plâtrier et à son fils, 25 sous par jour. — Journée de manœuvre, 10 sous. — Compte vérifié et signé le 14 novembre 1594.

G. 6901. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1594-1596. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1594, presenté par Michel Anquetil, Trésorier. — Inhumation de la maîtresse du jeu de paume de la *Bête*; — de l'enfant du maître du *Pot cassé*; — de maître Étienne; — de la femme de Robert La Vache. — Paiements à maître Toussaint Le Febvre; — à Jean Bignon, fondeur; — à Philippe De la Ville, maître brodeur; — à Mathieu Everard, vitrier, « pour avoir refait un panneau tout de neuf qui avoit esté rompu des grands vents »; — à Jacques De Lancre, maçon; — à Richard Petit, libraire; — à M. Le Sauvage, avocat, pour avoir vu et corrigé une minute, 10 sous; pour avoir plaidé le 1er jour, 5 sous; pour avoir vu le compte et consulté la cause, 10 sous; pour avoir plaidé la cause contre M. du Mesnil, 5 sous; — à M. Vynement, autre avocat. — Compte vérifié et signé le 3 février 1596.

G. 6902. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1591-1597. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1591, présenté par Jean de Boucquetot, Trésorier. — Inhumation de Romain Choisy; — de Jacques Le François, docteur *(sic)* en chirurgie; — de Jacques Pouchin; — du capitaine La Croix; — du capitaine Garet; du fils de la *Fleur de lis*; — d'un lansquenet. — « Plus reçu de M. le curé de Saint-Maclou, pour la femme du capitaine Garet, pour avoir fait peindre un crucifix et son deffunct mary contre l'une des murailles de la chapelle Notre-Dame, avec une petite tombe qu'elle a fait bouter sur la fosse, 6 livres. » — Bois de la grand aître, abattu par ordre de Villars, gouverneur en Normandie, vendu 37 livres 9 sous 6 deniers. — Au prédicateur des Capucins, pour avoir prêché pendant l'Oratoire à la dite église, 9 livres; — pour avoir tendu pour l'Oratoire, 35 sous; — pour avoir avoir fait sonner, une heure durant, le sermon pour les 7 jours de l'Oratoire, 10 sous; — à Robine Le Prevost, lépreuse, 37 livres 5 sous 4 deniers; — à Laurent Bourdet, menuisier; — à Georges de Montmainier et Hiérome Le Hec, serruriers; — à Jehan Bignon, fondeur, pour 2 tuniques de drap d'or, achetées à la vendue de M. de Saint-Désir, archidiacre, 134 livres; — à Nicolas Vereul et Soyer Repel, vitriers; — à Jacques De Lancre, maître maçon. — Compte vérifié et signé le 17 octobre 1592. — Quittances de 1593, 1597.

G. 6903. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1595-1597. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1595, présenté par Robert Fauvel, Trésorier. — Inhumation de mademoiselle du Vaurouy; — de monsieur de Castignolles; — du capitaine Sainct; — de la dame du *Chapeau rouge*. — Il n'est plus question de lépreux. — Paiements à Toussaint de Varembouville, serrurier; — à Jean Bignon et Guillaume Le Roy, fondeurs; — à Jean Bezoche, vitrier. — Compte vérifié et signé le 13 mars 1597.

G. 6904. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1596-1601. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1596, présenté par Innocent Le Carpentier, Trésorier. — Inhumation des entrailles d'un capitaine logé à l'*Image Saint-Pierre*; — de l'enfant *du Petit cœur*; — de la femme du maître du *Piller d'or*; — de la dame de la *Chièvre*; — de la femme de M. Gérard; — d'un page à M. Boniface; — de l'un des pages de M. le connétable; — d'une fille appartenant à Lermet De la Haie. — Dons pour les sièges: « Le maître d'hôtel de M. de Boniface a donné pour se seoir au banc de devant le maître-autel 4 livres 10 sous. — La femme du capitaine Thillard a donné pour un banc 10 sous. — Guillaume Le Couteux a donné pour ung banc à seoir ses enffans, auquel par cy-devant se séoit sa deffuncte femme, 30 sous. » — Paiements à Toussaint Le Febvre, organiste; — « à Nicolas Gosselin, dit Bonne Journée, coutre et ballieur de l'église, pour avoir houssé et nettoié la dite église depuis hault jusques en bas et avoir quis de pennier, cordes et hommes à luy aider, 7 livres; — à Guillaume Terrier, maître de faire du pain à célébrer, pour 2 journées de 5 hommes qui ont levé les 2 pan-

neaux de closture de cuivre qui estoient en la dite église, pour y mettre celles de bois; — à Pierre Chefdeville, armurier; — à Guillaume Malhortie, hucher; — à Louis Guillebert, menuisier, pour avoir fait 4 cloisons de bois autour du chœur, 2 petites au derrière du chœur, de 6 à 7 pieds de largeur sur 7 à 8 pieds de hauteur, et 2 autres grandes cloisons au lieu de celles de cuivre, 270 livres; — à Georges de Montmainier, serrurier; — à Pierre Sevestre, fondeur; — à Philippe De la Ville, brodeur; — à Henri Nyngle, tapissier; — à Robert Le Sage, maître peintre, pour avoir fait 4 armaries qu'il a convenu avoir pour mettre aux cierges blancs pour l'Entrée du Roy et l'Entrée du légat, 4 livres; — à Mahiet Everard, vitrier; — à Jacques De Lancre, maçon; arcs boutants faits par lui. » — Compte vérifié et signé, 12 mai 1598. — Quittance, 18 novembre 1601.

G. 6905. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1598-1600. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1598, rendu par Robert Morin, Trésorier. — Inhumation de l'enfant de l'*Ecu de Bourbon*. — Paiements à Toussaint Le Febvre, maître des enfants de chœur et organiste de l'église; — « aux ouvriers artisains pour avoir faict leur raport de la revitation (revisitation) par eulx faicte de la dite église, 7 livres 10 sous; — à Jehan Le Hec, menuisier, pour avoir baillé le bois de chesne, clou et façon d'une table qui est affichée près les fonts pour servir à amalleter (emmailloter) les petits enfants, 4 livres; — à Georges de Montmainier, serrurier; — à Pierre Sevestre, fondeur; — à Nicolas Le Planquois, mercier grossier, pour vente de velours, de damas, de satin; — à Jehan Hellot, libraire; — à Jacques De Lancre, maçon; met une table de pierre sur l'autel de la grande aître. » — Compte vérifié et signé, 7 mai 1600.

G. 6906. (Registre. — In-folio, 61 pièces, papier.

1597-1601. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1597, présenté par Souplix Le Plastrier, Trésorier. — Inhumations: « A esté inhumé un nommé Robert Balligan; encoffré; la semonce faicte par le sous-vicaire, 6 livres; — la femme de François Quesnel, non encoffrée; la semonce faicte par M. Theroulde, 60 sous. » — Inhumation de la mère de Denis Dupuis, maître de *la Perdrix*; — du sergent Le Riche; encoffré; — de la fille du capitaine des Arpens; encoffrée; — de l'enfant du maître de *la Fleur de Lis* au pont de Robec; enterré sous les galeries du grand aître; — de Pierre de La Haie, maître de la *Truie qui file*; — d'Adam Diot, touflier; — du maître de la *Croix Blanche*. — Dons de Nicolas Rivière pour n'être point élu Trésorier, 10 livres. — Paiements à Toussaint Le Febvre, organiste; — à Guillaume Martinet, jardinier, pour le louage d'une cave qu'il a convenu avoir pour mettre l'eau bénite aux jours de Pâques et Pentecôte; — à Pierre Sevestre, fondeur, pour avoir écuré les anges et pilliers; — à plusieurs personnes qui ont apporté de la pierre de Sainte-Catherine au grand aître Saint-Maclou; — à Jacques De Lancre, maçon. — Compte vérifié et signé le 28 avril 1599. — Quittances du 17 avril 1604.

G. 6907. Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1599-1600. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1599, rendu par noble homme Martin de La Place, l'un des conseillers anciens de l'Hôtel-Commun de cette Ville, Trésorier. — Inhumations du fils de Malhortie, menuisier; — de la dame du *Bel Image*; encoffrée; — de madame de La Barre; encoffrée; — de Jacques Le Baillif; sans coffre; — du fils de Germain de La Tour; sans coffre; — du maître de *l'Ecu de Bourbon*; sans coffre; — de M. Gracye, espagnol. — Sonnerie de M. Bressay, enterré aux Augustins. — Paiements à Toussaint Le Febvre, organiste; — « à Pierre Postel, menuisier, pour avoir fait un marchepied de bois neuf pour servir au curé à s'agenouiller lors de l'élévation du Corps de Notre-Seigneur, et pour faire une croisée neuve au ciel qui se met par dessus la custode, les bons jours de feste, et pour mettre un ais au banc qui est sous le crucifix; — à Richard Caron, maître peintre, pour 2 armaryes par luy faictes pour mettre à 2 cierges blancs pour porter à l'Entrée de Monsieur l'archevesque; — à Nicolas Barbier, facteur d'orgues, pour avoir raccoûtré les orgues et avoir ressoudé 2 tuyaux du jeu de sacqueboute; — à Claude De Seney, maître plombinier, pour soudure à une des goutières du grand aître qui répond vers le jardin de M. Dambray; — à Mahiet Everard, vitrier, — à Pierre Quesnay, maître maçon, pour sa peine et de ses personniers d'avoir desmonté la croche et piliers de cuivre estant au maistre-autel pour faire place à la devanture d'autel donné par M. Dambray, receveur général. » — Compte vérifié et signé le 18 mai 1600.

G. 6908. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1599-1601. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1600, rendu par Jehan Gouche, Trésorier. — Inhumations de Marin Lestat, serviteur de M. de Montpensier ; — du capitaine Le Febvre ; — de Georges Grisel ; inhumation et sonnerie, 6 livres 15 sous. — Paiements à Toussaint Le Febvre, maître des enfants de chœur et organiste ; — « aux artizains *(sic)*, pour la visitation de la tour de Saint-Maclou, 9 livres ; — à Pierre Sevestre, dinand, pour avoir écuré les 2 pilliers et les 2 anges de dessus, étant dans le chœur de l'église ; — à Richard Caron, peintre et doreur, pour avoir repeint et doré d'or l'image de saint Maclou et le crucifix et les 2 images d'or à côté le dit crucifix et l'image de la Vierge, 14 livres 10 sous ; pour avoir fait un crucifix à mettre aux reliques, 15 sous ; — à Jacques De Lancre, maçon ; — à Jean Babin, étamier, pour 4 galisses (calices), 3 livres ; » — à Demoy, Claude Austin, et Bouquetot, orfèvres. — Compte vérifié et signé le 2 juillet 1601.

G. 6909. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1601-1602. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1601, rendu par Nicolas Le Blanc, Trésorier. — Inhumations, le 7 janvier, de M. Godart, maître des Comptes ; — le 23 février, de la femme de Robert Fauvel : « A esté inhumée et encoffrée, mais n'a rien paié, parce que le dit Fauvel a esté Thésaurier » ; — le 25, du maître de la *Croix Blanche ;* inhumé sans coffre, 60 sous ; — le 8 mars, de la fille de Nicolas Le Sueur ; inhumée sans coffre, 30 sous ; — le 7 avril, de M. du Sassay, conseiller en la Cour ; inhumé en un coffre, 12 livres ; pour la sonnerie, 60 sous ; — du capitaine Pinchon ; — de M. Henriquez ; — de l'enfant du maître du *Bras d'Or* ; — du capitaine Des Arpens. — Paiements à Toussaint Le Febvre, organiste et maître de musique ; — à Jehan Remon, son successeur comme maître de musique ; — aux artisans pour la visitation de la tour de Saint-Maclou, en présence des Trésoriers, 6 livres 12 sous 6 deniers ; — à Thomas Cler et Robert Le Carpentier, menuisiers ; — à Jacques Hubert, brodeur ; — à Jacques De Lancre, maçon ; — à Claude Pijart, orfèvre de Paris, pour une croix d'argent dorée pesant 13 marcs 5 gros, 549 livres ; — au même, pour 2 grands chandeliers d'argent, 147 écus 50 sous ; — à Clément Duhamel, horloger, pour avoir raccoûtré l'horloge, 36 livres ; — à Jehan Crevel, libraire, pour reliure ; — à Richard Lallemant, autre libraire, pour reliure du vieux missel. — Compte signé le 29 avril 1602.

G. 6910. (Registre.) — In-folio, 63 feuillets, papier.

1604-1605. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1604, rendu par Jehan Hébert, marchand. — Inhumations de M. de la *Chievre*, inhumé en l'église avec coffre, 29 sous 10 deniers ; — du maître de la *Réalle ;* — du maître de la *Perdrix ;* — du maître de l'*Image Saint-Claude ;* — de la maîtresse de l'*Ecu*. — Paiements à maître François Le Febvre, curé de Saint-Maclou ; — à Toussaint Le Febvre, prêtre, organiste ; — à Robert Le Carpentier et Thomas Cler, menuisiers ; — à Georges de Montmainier serrurier ; — à Philippe De la Ville, brodeur ; — à Mahiet Everard, vitrier ; — à Claude et Robert Oultren, charpentiers ; — à Guillaume Yon, maçon ; — à Guillaume Crevel, libraire, pour un grand missel, 6 livres 10 sous. — Compte vérifié et signé le 9 novembre 1605.

G. 6911. (Registre.) — In-folio, 55 feuillets, papier.

1605-1607. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1605, rendu par maître André Bonissent, conseiller du Roi en sa cour de Parlement, Trésorier. — Inhumations d'un gentilhomme de la suite de M. de Sainte-Marie, inhumé dans l'église avec coffre, 6 livres ; — de Malortie, hucher, *idem*. — Compte vérifié et signé le 19 avril 1607.

G. 6912. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1606-1607. — Compte de la même Fabrique pour l'année 1606, rendu par Pierre Gérard, Trésorier. — Paiements à Jehan Crevel et Jehan Hellot, libraires ; — à Toussaint Dupuis, chasublier. — Compte vérifié et signé, au revestiaire de l'église, le 14 juin 1607.

G. 6913. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1607. — Compte de l'église Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1607, rendu par Laurent Phelipes, Tréso-

rier. — Legs de demoiselle Dufour, veuve de feu noble homme Charles Le Pesant, conseiller du Roi et maître de ses Comptes en Normandie. — Dons pour bancs, sièges et marche-pieds. — Paiements à M. Laisné, maître des enfants de chœur ; — à Toussaint Le Febvre, organiste ; — à Jehan Le Prince, menuisier ; — à Eustache Sevestre, dinand, pour avoir écuré les piliers de cuivre et les 2 anges et bassins de l'église ; — à Toussaint Dupuis, brodeur ; — à Jean Le Conte, vitrier, pour avoir raccoûtré et fourni un grand panneau dans le chœur ; — à Jehan Jouenne, libraire, pour avoir relié les livres de l'église.

G. 6914. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1608. — Compte de l'église Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1608, rendu par noble homme Charles Le Sueur, sieur de la Forestière, secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi. — Chapitre pour la réparation de la tour. — A Romain Vivien, plombier et étamier, pour son procès-verbal, 60 sous ; — à Nicolas Pavie et Duchemin, charpentiers, 203 livres ; — à Pierre Buret, fondeur, pour avoir refondu les 2 petites cloches, 64 livres 15 sous.

G. 6915. (Registre.) — In-folio, 73 feuillets, papier.

1608-1609. — Compte de l'église de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1608, rendu par monsieur maître Jean-Pierre Ballue, conseiller du Roi en sa Chambre des comptes de Normandie, Trésorier. — Inhumation du fils du *Bras-d'Or*. — Banc contre le pilier du chœur, près la sacristie, donné à Jean Morin, voiturier par la rivière de Seine ; — autre banc à Antoine Le Souyn, sieur de Cressanville, conseiller général des finances en la Généralité de Rouen, et à Claude de Thélis, sa femme ; le dit Le Souyn dispensé de la charge de Trésorier moyennant don de 300 livres. — Paiement à Thomas Clerc, menuisier, « pour avoir fermé 2 arcades entre 2 piliers de la dite église, icelle clôture faite pour éviter à la foule et confusion du peuple qui interrompoit la dévotion des communiants et autres paroissiens le jour de Pâques ; — à Ysaïe Fortin, dinand ; — à Pierre Chemin, charpentier, pour avoir monté et démonté les lices servant lors des communions ; — à Pierre Hurey, maçon ; — à Nicolas Buret, fondeur, demeurant paroisse Saint-Vivien, pour vente d'une cloche à mettre au lieu d'une autre qui descordoit le carillon de l'église, laquelle a été vendue aux Pères Pénitents de l'ordre de Saint-François résidant à N.-D. de Lorette-lez-Rouen, faubourg de Bouvreuil, 202 livres 4 sous ; — à Michel Lourdel, maître sculpteur, pour avoir fait un tabernacle et ciboire enrichi de tableaux de peinture plate en bosse pour la décoration du grand autel, suivant marché du 19 septembre 1609, 300 livres et 150 livres. »

G. 6916. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1610. — Compte de l'église de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1610, rendu par Nicolas Aubourg, marchand, Trésorier. — Bout-de-l'an de M. Dambray. — Paiements à Jeuffin Benard, brodeur ; — à Pierre Rouillard, peintre, « pour avoir fourni les armaries qu'il a convenu pour faire le service du feu roy de France, 12 livres ; pour avoir peint ung grand drap de toile et en ycelluy historyé l'histoire de Mons[r] s[t] Maclou pour deservir au poisle qui se mect sur le grand autel, 8 livres ; — à Michel Le Cousturier, Philippe Goust, Jean Le Comte, Jacques et Abraham Le Vieil, vitriers ; — à Geuffroy Bignon, fondeur ; pour avoir fait ung lieutrin de cuivre jaune, 24 livres ; — à Nicolas Vignart, pour avoir par luy baillé, le jour et feste de la Pentecôte, le pigeon painct qui a de coustume de servir à la dite église le jour de la Pentecôte, 8 sous. »

G. 6917. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1611. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1611, rendu par Vivien Duhamel, marchand, Trésorier. — Inhumation de M. Gallemant, apothicaire, avec coffre et sonnerie, 7 livres 2 sous 6 deniers. — Paiements à Robert Moysant, menuisier, « pour avoir fait une douzaine de croix *d'aneuliment* ; — à Thomas Clerc, menuisier ; — à Louis Guillebert, autre menuisier, pour avoir fait un modèle de *pipitre*, 6 livres ; — à Pierre Rouillard, peintre, pour avoir peint les croix d'aneuliment et les 4 casaques que portent les fossiers quand ils vont aux inhumations ; — à Jean De Hemen, maître organiste, demeurant en la paroisse Saint-André de Rouen, pour avoir refaict et racoûtré et netoyé les orgues de la dite église, ensemble y avoir aucmenté un jeu de voys humaine, suivant qu'il est contenu au mémoire du 21 avril 1610 et à l'attestation de Gaspar Petit, organiste de Saint-Jean, Gabriel Gesmonts, organiste de Saint-Michel, et Jacques Dumont, facteur d'orgues,

demeurant à Rouen, en date du 16 septembre 1611 ; — à Michel Le Cousturier et Jacques Le Vieux, vitriers, suivant l'attestation des vitriers Robert Tinel, Pierre Minedorge, Jehan Le Conte et Philippe Goust, 62 livres ; — à Robert Delestre, Pierre Chemin, Claude Outren, charpentiers ; — à Guillaume Tourmente, Nicolas Giriel, Ustace Maillard, maîtres maçons ; — à Romain De Moy, orfèvre, pour une custode d'argent, 56 livres ; — à Isaac Guerente, autre orfèvre, pour dorer la dite custode, 36 livres ; — à Nicolas Loysellet et Robert Feron, imprimeurs libraires, pour 2 missels réformés, 23 livres 10 sous. »

G. 6918 (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier.

1615. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1615, rendu par Henri Cavelier, garde hérédital pour le Roi en la Monnaie, Trésorier. — Inhumations de Me Charles Cavé, greffier en la cour du Parlement ; — de Louis Delahaye, maître de la *Truie qui file* ; — de la fille de M. Gouche, maître de la poste ; — de M. Clavier, prêtre. — Paiements à Toussaint Le Febvre, organiste ; — à Jean Hamon, autre chapelain, maître des enfants de chœur ; — à Romain De Launé, prêtre, clerc de la paroisse, pour avoir joué du basson avec les autres musiciens ; — à Charles Gosse, l'un des clercs ordinaires, pour avoir gouverné l'horloge. — « Pour la collation des prestres et chapelains de l'église, faite après les vêpres, la veille du Saint-Sacrement, ainsi qu'il est accoustumé, 60 sous. — A Louis Cler, tuteur principal des enfants sous-âge de défunt Thomas Cler, en son vivant menuisier, demeurant en la paroisse Saint-Maclou, pour une carolle de bois de chêne que le dit Cler a fait poser à la chapelle Notre-Dame, 30 livres ; — à Nicolas Lestiboudoys et Antoine Le Hec, menuisiers, pour le rapport fait par eux sur la dite carolle, 24 sous ; — à Hamillon, brodeur ; — à Claude Sevey, plombier (travaux à la pyramide), 1,390 livres ; — à Robert Tinel, vitrier ; — à Pierre Chemin, charpentier (travaux à la pyramide) ; lui et son homme payés 30 sous par jour ; — à Nicolas Giriel, maître masson ; payé 20 sous par jour ; — à Guerente et Cappelet, orfèvres ; — à maître Noël Hubert, horloger ; — à Nicolas De La Londe, blanchœuvre ; — à Nicolas Dufour, tourneur, pour 2 baguettes de bois madré servant aux 2 coutres, 4 livres 10 sous. » — Ce registre est soigneusement écrit. La première lettre C ornée d'un dessin à la plume.

G. 6919. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1616. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1616, rendu par Guillaume Sourdon, Trésorier. — Inhumations de l'abbé de Corneville dans l'église, avec coffre et sonnerie, 7 livres 2 sous 6 deniers ; — d'Amette, voiturier par la rivière de Seine ; — de l'enfant du maître du *Grand Turc* ; — de l'enfant de M. Gouche, ci-devant Trésorier. — Paiements à Jean Le Roux, pour le fil d'or à faire la frange et crépine qui devaient être mises aux rideaux de damas blanc de l'église, 44 livres 12 sous ; — à Noël De Ledecourt, maître brodeur, pour avoir fait un contre-autel de damas blanc et coussins du dit damas, 118 livres 11 sous ; — au peintre pour avoir fait des armoiries, lorsque M. l'archevêque vint faire les Ordres ; — à Nicolas Giriel, maître maçon ; — à Nicolas Cappelet, orfèvre.

G. 6920. (Registre). — In-folio, 84 feuillets, papier.

1617. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1617, rendu par Richard Hébert, Trésorier. — Inhumations, le dernier jour de mai, dans l'église, de M. Le Souyn, qui avait fait une donation à la Fabrique ; — le 20 octobre, de Mlle Le Pesant ; — le 24 octobre, de la mère de M. Damiens, conseiller au Parlement. — Les lundi, mardi et mercredi, 22, 23 et 24 mars 1617, cueilli pour l'entretènement du linge, tant dans l'église que par les maisons et aux reliques, comme il est accoustumé, 65 livres 13 sous. — Paiements à Noël De Ledecourt et Georges Roussel, brodeurs ; — à Antoine Le Hec, maître menuisier ; — au sieur Dumont, facteur d'orgues ; — à Jacques Austin, maître orfèvre ; — à Robert Gilles et Renoult Le Maistre, vitriers ; — à Claude Sevey, plombier, 127 livres ; — à Claude Outren, maître charpentier ; — à Nicolas Giriel et Eustache Maillard, maîtres maçons.

G. 6921. (Registre). — In-folio, 131 feuillets, papier.

1618-1619. — Comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1618, rendu par François Le Cauchoys, Trésorier. — Paiements à Michel Daoust et Jean Papillon, maîtres maçons. — « Pour la façon et écriture de ce présent compte, compris le double d'icelui et mis plusieurs pièces et acquits par

ordre, gect et calcul, 7 livres 10 sous. » — Compte vérifié et signé le 2 juillet 1619.

G. 622. (Registre.) — In-folio. 137 feuillets, papier.

1620-1621. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1620, rendu par Jean Morin, Trésorier. — Inhumations de l'enfant du seigneur Lhermite; — de dame Anne Desmelliers, veuve d'André Davaray. — Paiements à Noël De Lédecourt, maître brodeur chasublier; — à Jean Le Roux, marchand de soie, de fil d'or et d'argent; — à Raoulin Bunel, maître paintre, pour avoir doré le piédestal de l'image de saint Maclou, 60 sous; pour avoir peint la bannière de saint Maclou, 30 livres; — à Vincent Du Moustier, Jacques Le Planquois, Pierre Quinel, Jacques Le Mesle, marchands de soie, pour fourniture pour la dite bannière; — « à Pierre Le Marchand, orfèvre, pour avoir fait un image de M. saint Maclou pesant 6 marcs 8 gros 232 livres; pour le cristal du dit image, 4 livres 10 sous; au même, pour avoir fait un image de Marie-Madeleine, avec le cristal, 260 livres 10 sous; — à Jacques Clicquet, charpentier, pour avoir monté et démonté les lices de la communion; — à Joachim Cerizey, Pierre Gellouys, Jacques Gosset, Thomas Robillard, maîtres maçons; — à Noël Hubert, horloger, qui avait raccoûtré l'horloge et fait sonner un timbre dans l'église. » — Compte vérifié et signé le 14 avril 1621.

G. 623. (Registre). — In-folio. 94 feuillets, papier.

1621-1622. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1621, rendu par François Le Mercier, Trésorier. — Inhumations d'Etienne Le Roux, maître des *Trois Suisses*, avec coffre et sonnerie, 8 livres 5 sous; — de madame Montallen; — de mademoiselle du Saussay. — Paiements à Noël De Lédecourt, maître brodeur; — à Jean Fiquet, menuisier, « pour avoir refait l'encastillement de l'autel de l'aitre, qui avait été rompu par gens malicieux et pour avoir fait des croix de bois à mettre sur les troncs; » — pour avoir fait 2 portes neuves au grand cimetière; — à Pascal Louis, orfèvre, — à Etienne Pinchon, maître vitrier, pour avoir réparé les vitres de l'église; — à Joachim Cerizey, maître maçon; — à Noël Hubert, horloger; — à Pierre Langlois, graveur, pour vendue d'un fer à faire pain à chanter, pour la dite église. — Compte vérifié et signé le 9 septembre 1622.

G. 624. (Registre.) — In-folio. 73 feuillets, papier.

1622-1623. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1622, rendu par Simon Le Maistre, Trésorier. — Inhumation de Marie Pinchemont, femme de Nicolas Le Sueur. — Legs de la mère de la mère de Nicolas Ouin, avocat. — « Paiements à Pierre et Michel Du Vivier, menuisiers, pour une chaire de prédicateur, 390 livres; — à Nicolas Petit, peintre sculpteur, pour avoir blanchi et peint en huile toute la chapelle Notre-Dame et mis en bré d'or les litanies de la Vierge et doré l'image sainte Anne, 63 livres; — à Guillaume Barré, maître sculpteur, pour avoir fait toute la sculpture et enrichissement du tableau de la chapelle Notre-Dame, 404 livres, et 100 livres pour une châsse de boys doré pour mectre les relicques et ossements des martirs qui ont esté données à M[r] de Saint-Maclou, le tout suivant le marché du 28 décembre, et quittance du 26[e] d'aoust, 504 livres; — à Christofle De la Haye, maître peintre, pour avoir faict le tableau des Trois Nativitez apposé en la dite chappelle de la Vierge, 135 livres; — à Pierre Le Marchand, pour un calice d'argent vermeil doré et cizelé, poisant 3 marcs 2 onces et demye, 136 livres; — à André Marc, pour 12 cristaux servant à la châsse où sont les reliques, 18 livres; — à Robert Tinel, vitrier, pour avoir desmonté, nectoyé, relavé et reffaict toutes les vitres de la chappelle Notre-Dame, 24 livres; — à Joachim Cerizey, maître maçon. » — Compte vérifié et signé le 21 septembre 1623.

G. 625. (Registre.) — In-folio. 92 feuillets, papier.

1625-1626. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, rendu par Nicolas Féron, conseiller secrétaire du Roi et audiencier en la chancellerie de Normandie. — Inhumation de l'enfant de M. Chalon. — Paiements à Noël De Lédecourt, maître brodeur; — à Pierre Du Vivier, maître menuisier, par avance sur le marché à lui fait de la clôture du chœur et *pipitre* Saint-Maclou, 300 livres; — au même, 300 et 450 livres, 980 livres; — à Le Marchand, orfèvre; — à Joachim Cerizey, maître maçon; — à Romain De Beauvais, libraire, pour un supplément noté, 40 sous. — Compte vérifié et signé le 19 février 1626.

G. 926. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, papier.

1624-1626. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1624, rendu par Thomas Lucas, Trésorier. — « Le mardi de la sepmaine sainte, 2 avril, cœuilly aux bassins, le vin desduict, 25 sous 2 deniers. — Le jeudi absollu, cœuilly aux bassins, le vin desduit, 10 livres 2 sous. — Le samedi, veille de Pasques, cœuilly aux reliques, le vin des communiants rabattu, 13 livres 13 sous 6 deniers. — Le jour de Pasques, 7e d'avril, cœuilly aux bassins, le vin rabattu, 60 livres. — Le lundi de Pasques, cœuilly 4 livres. — Inhumation de Nicolas Loiselet sans coffre ny sonnerie; semonce faicte par M. Le Febvre, 67 sous 6 deniers; — de l'enfant de M. Chalon, avec coffre; semonce faicte par M. Gosse, 60 sous. — Paiements à Pierre Mallet, organiste, 100 livres de gages; — au maitre des enfants de chœur, pour avoir chanté la musique aux 2 fêtes de Saint-Maclou, 60 sous; — à Juppin et Abraham Le Boucher, fondeurs; — « à Michel Lourdel, pour avoir fourni l'or et autres estophes de 5 ymages estans dans le chœur, 105 livres; — à Jehan Bury, peintre, pour la peinture de 12 croix, 60 sous; — à Robert Tinel, vitrier, Hélie Respet, vitriers; — à Joachim Cerizey, maître maçon; — à Romain De Beauvais, libraire, pour 6 messes et un *Te Deum* de musique, 4 livres 17 sous; — pour missels en taille-douce dorez avec un sentier de soie, 23 livres 10 sous; — à Jacques De la Ville, libraire, pour reliure de 2 livres de musique, 45 sous. » — Compte vérifié et signé le 25 juin 1626.

G. 927. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1625-1626. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1625, rendu par maître Pierre Le Vacher, sieur de Grave, receveur héréditaI au grenier et magasin à sel de Neufchâtel, Trésorier. — Paiements à Pierre Mallet, organiste; — à Noël De Lédecourt, maître brodeur; — à Pierre Du Vivier, à déduire sur le marché du pupitre, 100 livres; — à Michel Lourdel, sculpteur, pour le marché à lui fait de faire et construire de bon bois de chêne une figure de Notre Seigneur, de hauteur de 6 pieds sur le pupitre, 120 livres; — à Mathieu Louis, orfèvre; — à Joachim Cerizey, maître maçon. – Compte vérifié et signé le 5 juillet 1626.

G. 928. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1628-1629. — Comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1628, rendu par Nicolas Le Carpentier, Trésorier. — Inhumation de madame Du Perroy; — de la fille de M. Dufour, avec coffre; — de M. De la Tour, drapier, sans coffre. — Mentions des chapelles Saint-Nicolas, Sainte-Barbe, Saint-Louis, Notre-Dame. — Paiements pour les messes de 5 heures, 6 heures, 7 heures, 8 heures, 8 heures et demie, 9 heures, 10 heures, 11 heures. — Paiements à Jaques Ferrant, maître de la musique; — à Pierre Mallet, organiste; — à Turpin et Cerizey, pour avoir houssé l'église pour la fête de Pâques; — pour fleurs et touffeaux le jour du Saint-Sacrement; — à Noël De Lédecourt, brodeur; — à Robert Picquenot, menuisier, pour avoir fourni une douzaine de petites croix de bois, 4 livres; — à Pierre Du Vivier, autre menuisier; — à Isaac Le Boucher, dinand, pour la refaçon de 3 chandeliers; — à Nicolas Touzé, fondeur, pour avoir fourni 2 chandeliers de cuivre, pesant 15 livres, à raison de 22 sous 6 deniers la livre, 17 livres 6 sous; — à Jacques Touzé, peintre, pour avoir peint les dites croix, 60 sous; — à Jean Desnoes, orfèvre, pour une navette d'argent, 17 livres 2 sous; — à Roger Bezoche, vitrier; — à Joachim Cerizey, maître maçon; — à Louis Du Castel, libraire, pour reliure; — à Martin Huaut, éventeur, pour avoir éventé une chambre près du presbytère. — Compte vérifié et signé le 8 juillet 1629.

G. 929. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1629-1630. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1629, rendu par Charles Moizant, Trésorier. — Inhumation de Jacques Loisel, parfumeur du Roi, avec coffre et sonnerie, 6 livres 15 sous; — de Georges Rodrigue. — Sonnerie des obsèques du fils de M. Faveril, conseiller en la Cour, 10 livres; — inhumation de la femme de M. Theroulde, chirurgien. — Paiements à Philippe Josse, vicaire perpétuel de Notre-Dame la Ronde; — à Noël De Lédecourt, brodeur, pour avoir refait un contre-autel de damas violet, un contre-autel de camelot vert, un chasuble de satin bleu figuré; — à Pierre Du Vivier, Jean Lernault, Guillaume Moysant, menuisiers; — à Abraham et Isaac Le Boucher, dinands; — à Nicolas Chrestien, orfèvre à Paris; — à Robert Bezoche, vitrier; — à Joachim Cerizey et Michel Daoust, maçons; — ce der-

nier fit un plan et devis pour la réédification du grand portail. — Quête pour la construction d'un presbytère. — Compte vérifié et signé le 4 août 1630.

G. 6930. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1630-1631. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1630, rendu par Charles Des Arpens, Trésorier. — Paiements à Noël Jouvenet, maître peintre sculpteur, pour avoir doré plusieurs pièces d'une châsse, 30 sous ; — à Nicolas Divory, maître orfèvre ; — à Roger Bezoche, vitrier ; — « à Samuel et Timothée Fourgon frères, pour leur salaire d'avoir été employés à dire ce qui leur sembloit de la réfection du portail de l'église, 6 livres ; — à Michel Daoust et Jehan Cappelle, entrepreneurs de l'ouvrage de massonnerie nécessaire à faire au grand portail, 1,200 livres, somme contenue en leur marché daté du 28 juin 1631 ; — à Jacques De Beauvais, libraire, pour 12 processionnaires réformés à l'usage de Rouen, 37 livres. » — Compte vérifié et signé le 12 juin 1631.

G. 6931. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1626-1627. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1626, rendu par Marin L'Hermite, Trésorier. — Inhumation, le 14 octobre 1626, de messire François Le Febvre, curé de Saint-Maclou. — Mentions de banc à hommes ; — de la chapelle du crucifix ; — de la chapelle du prédicateur. — Paiements à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Charles de Montmainier, serrurier ; — « à Abraham Le Boucher, dinand, pour avoir changé 4 douzaines d'anneaux de cuivre servant aux rideaux du chœur ; — à Robert Repel, vitrier ; — à Joachim Cerizey, maître maçon ; — à Louis Oursel, libraire, pour avoir relié ung mysaut, 27 sous ; — aux sieurs Pitreson et Diry, flamans, pour le chandelier du chœur, 133 livres ; — aux experts, lors de la visitation du pipitre, 6 livres ; — aux gardes de métier de menuisier, pour avoir veu et visité le dit pepitre et en avoir faict leur rapport, 6 livres. » — Compte vérifié et signé le 22 août 1627.

G. 6932. (Registre.) — In-folio, 71 feuillets, papier.

1627-1628. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1627, rendu par Pierre Martel, Trésorier. — Mention d'un banc au pilier des saintes huiles. — Paiements à Jacques Ferrant, maître de la musique, 4 livres 6 sous ; — à Pierre Mallet, organiste, 100 livres ; — aux prêtres pour *le salve* de 5 heures, pour *le salve* du samedi d'après vêpres, pour les messes du nom de Jhésus, les premiers vendredis du mois, pour les messes des Cinq Plaies, pour *l'Ave verum* de chacune bonne fête, pour *l'Ave verum* de chacun terme fondé par M. Sequart, pour la musique des 2 fêtes saint Maclou, pour port du poisle devant les octaves du Saint-Sacrement, pour les processions des 5 fêtes de la Vierge, pour *le salve* du jour de la Pentecôte après celui de l'ordinaire, pour les 4 fondations du *Corpus Domini*, de M. Pierre Sequart. » — Paiements à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Pierre Aumont, tapissier, pour avoir accommodé la chaire du prédicateur, 9 livres ; — à Sanson Le François, menuisier, pour avoir fait la moulure d'un chandelier, 100 sous ; — à Pierre Le François, autre menuisier, et à Pierre Regnault, pour avoir fait les portes de bois de l'aître, 104 livres ; — à Martin Le Sourd, tourneur, pour avoir tourné les piliers ; — à Pierre et Michel Du Vivier, autres menuisiers, pour le reste du marché du pupitre, 30 livres ; — à Nicolas Touzé, fondeur, pour avoir fait 2 chandeliers neufs dans le chœur, 72 livres ; — à Abraham Le Boucher, dinand, pour avoir *curé* et nettoyé la dinanderie de l'église, 7 livres 10 sous ; — à Pasquet Buquet, peintre, pour avoir peint la clôture de l'aître, 12 livres ; — à Jehan Des Noes, orfèvre ; — à Nicolas Chrétien, autre orfèvre, pour une lampe d'argent, 230 livres 10 sous ; — à Thomas Nicole, charpentier, pour avoir monté les lices au jour de Pasques ; — à Joachim Cerizey et Thomas Le Moyne, pour avoir fait la grande porte de pierre de l'aitre, 114 livres ; — à Louis Oursel, libraire, pour avoir mis un *couverteur* en un livre de l'église, 60 sous. — Curé, Sébastien De Caux. — Compte vérifié et signé le 6 août 1628.

G. 6933. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, papier.

1631-1632. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1631, rendu par Jean Valtier, banquier en cour de Rome. — Grosse sonnerie pour l'inhumation de mademoiselle Heuricque, portée aux Cordeliers. — Inhumation de mademoiselle de Berville aux Minimes. — Paiements à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Alphonse Fillastre, tapissier, pour une pièce de tapisserie peinte devant la porte du revestiaire, 11 livres 5 sous ; — à Pierre Du Vivier, menuisier ; — à Charles de Montmainier, serrurier ; — à Abraham et

Isaac Le Boucher, fondeurs ; — à Nicolas Divory, orfèvre ; — à Abraham Le Vieil et Roger Bezoche, vitriers ; — à Joachim Cerizey, maître maçon ; — à Louis Ducastel, libraire, pour avoir raccommodé des livres, 39 livres ; — à Toussaint Le Tondeur, prêtre, pour avoir noté et récrit 2 antiphoniers, 12 livres ; — à Guillaume Lesselié, facteur d'orgues. — Compte vérifié et signé le 9 mai 1632.

G. 6934. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1632-1633. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1632, rendu par Nicolas Meillibusc. — Inhumation de Mlle Bigot, à Saint-Laurent. — Paiements à Philippe Ruelle, clerc, maître de la musique, 60 livres ; — à Pierre Mallet, organiste, 100 livres ; — à Guillaume Lheureux, menuisier, pour une douzaine et demie de petites croix de bois, 12 livres 7 sous ; — à Jean Bredonsel, autre menuisier ; — à Abraham et Isaac Le Boucher, fondeurs ; — à Pierre Rouillard, peintre ; — à Jacques Tourny, orfèvre ; — à Thomas Nicolle, charpentier ; — à Vallentin et Romain De Beauvais et Louis du Castel, libraires, pour livres et reliures ; — à Adrien Du Montier, panetier, pour avoir refait le panier servant à housser l'église. — Compte vérifié et signé le 9 mai 1633.

G. 6935. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1634-1635. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1634, rendu par Michel Rasset, Trésorier. — Inhumations de M. de Tocqueville, maître des Comptes, 16 livres ; — de Mme de Flavigny, avec coffre et sonnerie, 6 livres 15 sous ; — de M. Lavache, *idem ;* — de l'enfant de l'enquêteur Ferey, 60 sous ; — de Mlle Dambray, grosse sonnerie, 16 livres. — Paiements à Antoine Denis, maître des enfants de chœur ; — à frère Simplicien Deschamps, procureur au couvent des Augustins, pour une douzaine de torches ; — à Joachim Cerizey, maître maçon ; — à Vautier, libraire, pour 3 missels, conformément au concile, 8 livres 14 sous ; — au mercier, pour 3 petits *sentiers* à mettre aux dits missels, 3 sous ; — aux compagnons de M. Féron, imprimeur, pour 6 manuels donnés à l'église, 30 sous ; — à Raphaël Malassis, pour la reliure des dits missels, 66 sous ; — à Nicolas Ango, pour reliure d'un livre de l'église, 70 sous ; — à Jehan Congnefort, horloger. — Compte vérifié et signé le 9 novembre 1635.

G. 6936. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1635-1636. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1635, rendu par noble homme Roger Le Valloys, conseiller du Roi et receveur des restes de la Chambre des Comptes de Normandie, Trésorier. — Inhumations de François Le Coq, grosse sonnerie et benîtier d'argent, 18 livres ; — de M. Le Cerf, avocat ; — de la femme de Jean Vivien, dans l'église, avec coffre, sonnerie de tintets et argenterie, 8 livres 15 sous. — Paiements au frère Simplicien Deschamps, pour torches ; — à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Nicolas Touzé, fondeur ; — à Nicolas Divory et Nicolas Le Febvre, orfèvres ; — à Roger Bezoche, vitrier ; — à Joachim Cerizey, maçon. — Compte vérifié et signé le 1er juin 1636.

G. 6937. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1636-1637. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1636, rendu par Lazare Le Conte, Trésorier. — 12 janvier, grosse sonnerie et argenterie lors de l'inhumation de la femme de M. Chalon, enterrée à Saint-Ouen, 12 livres. — Inhumation, le 9 février, de Nicolas Loyselet, dans l'église, avec coffre et sonnerie de tintets, 6 livres 15 sous. — Le 25 septembre, pour la sonnerie, vaisselle d'argent pour l'inhumation de M. Favery aux Augustins, 12 livres 10 sous. — Paiements aux Augustins, pour torches ; — à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Nicolas Touzé, fondeur ; — à Nicolas Divory, orfèvre ; — à Robert Tinel et Roger Bezoche, vitriers ; — à Joachim Cerizey, Pierre Tourmente, Michel Daoust, maçons ; — à Pierre Du Vivier, maître menuisier, pour avoir fait la menuiserie de la sacristie, 340 livres ; — à Pierre Rouillard, pour l'avoir peinte, 12 livres ; — à Guillaume Lesselié, facteur d'orgues. — Compte vérifié et signé le 22 novembre 1637.

G. 6938. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1637-1638. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1637, rendu par noble homme Adrien Soyer, sieur d'Intraville, Trésorier. — *Cœultes* des bassins ; — des pains bénits ; — des filles aux jours de saint Benoît, saint Maclou et messe de minuit ; — des reliques. — Produit des inhumations indiqué en blanc. — Paiements à Thomas Bridou, vitrier ; — à Nicolas Touzé, fondeur ; — à Nicolas

Divory et Jacques Guerente, orfèvres ; — à Lesselié, facteur d'orgues. — Compte vérifié et signé le 14 avril 1638.

G. 6939. (Registre.) — In-folio. 61 feuillets, papier.

1638-1639. – Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1638, rendu par Jacques Philippe, Trésorier. — Paiements à Robert Duchesne, chapelain de la commune, musicien ; — à Antoine Denis, maître des enfants de chœur ; — à Pierre Mallet, organiste ; — à Noël De Lédecourt, brodeur ; à Henri Marquis et Noël Dyvetot, maçons ; — à Nicolas Divory et Jacques Guerente, orfèvres ; — à Guillaume Lesselié, facteur d'orgues. — Compte vérifié et signé le 3 mai 1639.

G. 6940. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1639-1640. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1639, rendu par Jehan Dufour, garde pour le Roi, en la Monnaie, au dit lieu, Trésorier. — Echoppes occupées par Pierre Le Clerc, sergent ; — André Herpin, émouleur ; — Jacques Le Sueur, talonnier ; — Jehan Fossé, fourbisseur ; — Jehan Désert ; — Jeanne Lallemant, veuve du libraire Jean Ancelle ; — Marin Fontenay, boursier, etc. — Prêt fait à la confrérie du Saint-Sacrement pour faire faire un drap de corps. — Paiements à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Michel Daoust, maçon ; — à Pierre Dumoustier et Pierre Cousture, charpentiers ; — à Jacques Le Febvre, marchand d'argent ; — à Jacques Charles, menuisier ; — à Thomas Bridou, vitrier ; — à Nicolas Touzé, fondeur ; — à Jacques Guerente, orfèvre ; — à Guillaume Lesselié, facteur d'orgues, 470 livres pour le positif des orgues ; — à maître Nicolas Roussel, organiste de Saint-Ouen, et à frère Ezaye Le Prevost, religieux, organiste des Cordeliers, pour visite des dites orgues ; — à Jeanne Lallemant et Romain De Beauvais, libraires ; missel doré et entaillé, 11 livres. — Compte vérifié et signé le 18 avril 1640.

G. 6941. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1640-1641. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1641, rendu par Jehan-Baptiste Dumarestz, conseiller du Roy, contrôleur Elu en l'Election du Pont-de-l'Arche, Trésorier. — Inventaire des meubles, lettres et écritures du Trésor, commencé par maître Pierre Pigeon, praticien, achevé en l'année présente. — Paiements à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Joachim Cerizey, maître maçon ; — à Pierre Du Moustier, charpentier ; — à Jehan Duval, couvreur, et Pierre Harache, plombier, qui visitèrent le clocher de l'église ; — à Thomas Bridou, vitrier ; — à Nicolas Touzé, fondeur, pour avoir nettoyé et poli toute la cuivrerie de l'église ; — à M. De la Mare, orfèvre ; — aux libraires Romain De Beauvais, Romain Malherbe (14 livres de messes de musique) ; — à Jeanne Lallemant, veuve de Jehan Ancelle. — Compte vérifié et signé le 5 septembre 1641.

G. 6942. (Registre.) — In-folio. 93 feuillets, papier.

1641. – Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1641, rendu par Guillaume Dufour, marchand drapier, Trésorier. — Paiements à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Noël Dyvetot, maître maçon ; — à Pierre Cousture, maître charpentier, « pour avoir monté et démonté les lisses à servir à la communion à la feste de Pasques, 60 sous ; – à Pierre Harache, plommier, pour ouvrage au clocher, avoir démonté le coq, au-dessus de la croix, pour le faire redorer ; » — à Pierre Busquet, peintre, pour l'avoir peint et doré ; — à Nicolas Touzé, fondeur ; — à Nicolas Guerente, orfèvre. — Compte vérifié et signé le 3 juin 1642 ; approuvé par l'archidiacre d'Aguillenguy.

G. 6943. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1642-1643. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1642, rendu par Jacques Briffault, marchand drapier, Trésorier. — Paiements à maître Antoine Denys, maître des enfants de chœur ; — à Nicolas Brizou, chapelain, joueur de cornet à bouquin ; — à Pierre Mallet, organiste ; — à David Thorelet, horloger, pour avoir visité et réparé l'horloge, 20 livres ; — à Pierre Deshayes, maître serrurier, pour avoir refait l'horloge ; — à Thomas Bridou, vitrier ; — à Nicolas Touzé, fondeur ; — à Guillaume Guerente, orfèvre ; — à Ancelot Merieult, parcheminier. — Compte vérifié et signé, le 16 mai 1643, par MM. Charles Dufour, curé, Dambray, Despommiers, Soyer, etc.

G. 6944. (Registre.) — In-folio. 70 feuillets, papier.

1644-1645. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1644, rendu par Monsieur maître Henry Dambray, écuyer, sieur de Mon-

tigny, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Normandie, Trésorier. — Le comptable fait recette de 274 pots 1 chopine de vin vermeil, à quoi reviennent 3 demions de vin par chacun jour de l'année, de rente foncière deue à la dite église, et que l'on doit apporter en icelle, à l'heure de 6 heures du matin, pour célébrer les messes d'icelle église, suivant les lettres de la fieffe faite, à Robert Hersent, de la maison et tènement de la *Coupe*, rue de l'Archevêché, en 1477. — Paiements aux Augustins pour torches de cire ; — à Jacques Malortie, maître maçon ; — à Nicolas Touzé, fondeur ; — à Guillaume Guerente, orfèvre. — Compte vérifié le 9 janvier 1646.

G. 6945. (Registre.) — In folio, 91 feuillets, papier.

1645-1647. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1645, rendu par Charles Le Ber, marchand drapier, Trésorier. — Paiements aux Augustins pour torches ; — à Thomas Bridou, vitrier ; — à Denis Mouette, fondeur, pour avoir fait une virolle au serpent servant à la musique ; — à Guillaume Guerente, orfèvre ; — à Charles Ancelle et David du Petit-Val, libraires. — Compte vérifié et signé le 21 février 1647.

G 6946. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1646-1648. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1646, rendu par Michel Cavelier, marchand, Trésorier. — Paiements à Charles Dupuis et Noël De Lédecourt, brodeurs ; — à Etienne Rozier, maître maçon ; — à Toussaint Poisson, maître charpentier ; — à Florent Lheureux, maître sculpteur, pour la croix avec crucifix ; — à Nicolas Touzé, fondeur ; — à Jehan Du Gard, pour avoir refait un serpent ; — à Pierre Deshayes, horloger. — Compte vérifié et signé le 23 janvier 1648.

G. 6947. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier

1648-1649. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1648, rendu par François De Lobel, marchand, Trésorier. — Paiements aux chapelains Jehan Le Bienvenu, Jacques De Bourrey, Remy Bauche, Nicolas Brizou, Richard Herche, Robert Du Chesne, Jehan Bardin, Jehan Preudhomme, Jacques Ango, Pierre Le Roux, Michel Lernault, Hubert Douillon, Jean Tiger, Antoine Denis, maître des enfants de chœur, Jean Le Boucher, sous-sacriste ; — à Pierre Mallet, organiste ; — aux Augustins et aux Carmes, pour torches ; — à Michel Daoust et Louis Heuzé, maîtres maçons ; — à Thomas Bridou, vitrier ; — à Abraham et Isaac Le Boucher, fondeurs ; — à Guillaume Guerente, orfèvre. — Compte vérifié et signé le 9 septembre 1649

G. 6948. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier.

1649-1650. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1649, rendu par François De la Tour, marchand, Trésorier. — Paiements à Pierre Le Mareschal, organiste de cette paroisse et aux enfants de défunt maître Pierre Mallet, en son vivant, organiste ; — à Noël De Lédecourt et Charles Dupuis, brodeurs ; — à Jehan Cavelier, mercier grossier, pour vente de toile de coton et brocart pour les chapes, 93 livres 9 sous ; — à Robert Brumare, maître tapissier ; — à Pierre Frontel, marchand de dentelles ; — à Louis Heuzé et Henri Gosset, maîtres maçons ; — à Fleurent Lheureux, maître menuisier, pour avoir fait le dessus des bancs du chœur ; — à Robert De Montmainier, serrurier ; — à Pierre Abraham, peintre sculpteur, pour avoir employé 3 jours à raccommoder quantité d'images, 110 sous ; — à Nicolas Tubeuf et Jacques Le Boucher, fondeurs dinands ; — à Jeanne Cabot, veuve de Raphaël Malassis, et à Jacques Ruault, David du Petit-Val, libraires, pour vente de livres et reliures. — Construction de bâtiments neufs dans le grand cimetière par Henri Gosset, 1,730 livres. — Compte vérifié et signé le 15 décembre 1650.

G. 6949. (Registre.) — In-folio, 107 feuillets, papier.

1650-1652. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1650, rendu par Pierre Buziquet, marchand, Trésorier. — Bancs accordés en la chapelle Sainte-Clotilde à M. Valtier, banquier en Cour de Rouen ; — entre la chapelle Saint-Simon, Saint-Jude et celle de Saint-Léonard, à M. de Thiboutot. — Paiements à Pierre Le Mareschal, organiste, et aux enfants de son prédécesseur Pierre Mallet ; — à Jehan Placenault, brodeur chasublier ; — à Henri Gosset et Louis Heuzé, maîtres maçons ; — à Thomas Bridou, maître vitrier ; — à Jacques Le Boucher, maître fondeur ; — à Nicolas Mouton, parcheminier ; 20 cahiers de vélin pour faire un chartrier, 25 livres. — Continuation des travaux des bâtiments du grand cimetière. — Compte vérifié et signé le 9 janvier 1652.

G. 6950. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier.

1651-1652. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1651, rendu par Toussaint Vaudichon, marchand, Trésorier. — Paiements à maître Charles Dufour, prêtre, écuyer, conseiller et aumônier du Roi, docteur en droit canon et curé de Saint-Maclou ; — à Pierre Le Mareschal, organiste, et aux enfants de son prédécesseur Mallet, par charité, en attendant qu'ils fussent en âge ; — à M. Quentin, avocat ; — à Pierre Placenault, brodeur ; — à Pierre De Caux, mercier *clincaillier ;* — à Michel Daoust et Nicolas Hédou, maîtres maçons ; — à Florent Lheureux, maître menuisier, pour avoir fait 4 croix de bois de poirier à servir à porter aux malades ; — à Claude Lamiral, pour avoir fait un bâton de bois marbré à mettre à la croix pour la porter ; — à Jehan Gaillard maître peintre-sculpteur, pour avoir peint les dites croix à servir aux malades lors de l'extrême-onction et sur chacune d'icelles peint un crucifix ; — à Thomas Bridou, vitrier ; — à Isaac Le Boucher, fondeur ; — à Etienne Poulain et Guillaume Gueroult, orfèvres ; — à David du Petit-Val, maître libraire imprimeur, pour 3 antiphoniers, 2 manuels avec des crochets et des houssès, 39 livres 10 sous ; — à Nicolas Magnan, libraire, pour 6 canons à servir à dire les messes, 40 sous ; — à Denis Baniguot, maître du métier de cartier, pour avoir mis des cartes aux canons neufs de l'église, 3 cartes de préparation à la messe et les avoir renforcez, et 12 cartes à relever les femmes, 31 sous. — Travaux au grand cimetière, par Henri Gosset, maçon ;— Claude Lhernault, charpentier ;—Jehan Ficquet, menuisier, etc., 907 livres. — Compte vérifié et signé le 12 décembre 1652.

G. 6951. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1653-1654. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1653, rendu par Martin Belard, marchand, Trésorier. — Paiements à Pierre Placenault, brodeur chasublier; — à Michel Daoust, maître maçon, pour avoir raccommodé la contretable d'autel qui était tombée ; — à Jehan Cousture, charpentier, pour avoir raccommodé les lisses servant à la communion, aux fêtes de Pâques ; — à Robert De Montmainier et Nicolas Maillard, serruriers ; — à Michel Michel, maître peintre, pour avoir peint et doré 2 grandes cartes à mettre aux portes de l'église durant les stations du grand jubilé ; — à Raulin Bunel, autre maître peintre, pour avoir rebruni et redoré le pied de l'image de saint Maclou ; — à Thomas Bridou, vitrier ; — à Isaac Le Boucher, maître fondeur ; — à Guillaume Guerente et Jehan Desnos, orfèvres ; — à Guillaume Lamy, libraire, pour avoir relié, recollé et recouvert 3 grands livres de musique ; — missels achetés à Paris. — Compte vérifié et signé le 10 janvier 1655.

G. 6952. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1654-1655. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1654, rendu par maître Jehan Le Roux, procureur en la Chambre des Comptes, Trésorier. — Paiements aux chapelains Pierre Blacquetot, Roussignol, Pierre Colombel, Remy Bauche, Nicolas Brizou, Richard Herche, Jehan Preudhomme, Jehan Bardin, Alexandre Labbé, Pierre Des Jardins, Michel Lambert, Hubert Douillon, François Robin, Jehan Tiger, Thomas Arthur, Hesbert, Aubé, Regnier, Antoine Denis, Antoine Le Diacre; — à Pierre Le Mareschal, organiste ; — à Pierre Placenault, brodeur chasublier ; — « à Jacques Bosquet, tapissier contre-pointier, pour avoir couvert de toile verte et picqué 3 portes de nattes mises aux portes de l'église ; — à Michel Daoust et Henry Gosset, maîtres maçons ; — à Toussaint Poisson et Jehan Cousture, maîtres charpentiers ; — à Nicolas Chéron, maître menuisier, pour avoir fait un brisement de bois de chêne avec un fond de bois de sap dans l'église devant la porte d'icelle, du côté de la rue Martainville ; — à Jacques Busquet, maître peintre, pour avoir repeint et raccommodé la boîte servant à l'exposition du pigeon à la feste de la Pentecouste, remis des ailes aux 4 étages, au lieu des autres qui estoient briséez, 45 sous ; » — à Thomas Bridou, vitrier ; — à Isaac Le Boucher, maître fondeur ; — à Nicolas Tubeuf, maître dinand ; — à un tonnelier, pour 2 cuves fournies, aux veilles de Pâques et de Pentecôte, à mettre de l'eau bénite ; — à Romain Petit, orfèvre. — Compte vérifié et signé le 23 février 1657. — Procès-verbal de visite de l'église par l'archidiacre R. Le Cornier, accompagné de Jean Nepveu, curé de Saint-Cande-le-Vieux : « Sur la plainte qui a esté faicte que la grandeur des bancs qui sont dans la nef empesche la liberté du service divin, occupant la place qui doibt estre conservée pour le passage des processions, stations et saluts solennels, et qui cause que le reste du peuple ne peust avoir place en la dicte église, avons ordonné, présence et du consentement tant des dits sieurs curé que Thésoriers, que les dits bancs seront

réduits et faicts tout de nouveau en la forme et manière qui sera jugée la plus commode, tant par les dits sieurs curé que Thésoriers, et afin que les murmures des intéressés cessent, avons enjoinct que lecture en sera faicte dimanche prochain aux prosnes des messes parroissiales; et, sur ce qui nous a esté remonstré qu'à cause de la petite estendue de l'église, il n'y a aucuns confessionnaux, estant indécent d'entendre les confessions en la manière quelles s'entendent, avons ordonné qu'il sera faict assemblée des Thésoriers, pour pourvoir d'un lieu commode, et que pour cet effect l'on a proposé la place du petit cymetière, tant pour y faire les confessions que communions, que la dite proposition sera exposée au prosne de la messe paroissiale au peuple, à ce que ceux qui pourront ou voudront contribuer à la construction et décoration du dit lieu de leurs charités et osmones les puissent mettre ès mains de M. le curé ou Thésorier en charge. — A l'avenir, il y aura 2 cierges ardants, au lieu dû, aux messes de fondations; les Trésoriers pourront diminuer le luminaire de la ceinture de l'église. — On s'occupera de la réduction des fondations. — On en fera un nouveau tableau qui sera placé dans la sacristie ou autre lieu commode. On y indiquera les heures des messes des confréries. — Le Trésorier en charge fournira des processionnaires et autres livres nécessaires pour le service de l'église. »

G. 6953. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1655-1658. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1655, rendu par Antoine Le Carpentier, conseiller et procureur du Roi aux traites foraines de Normandie, Election et grenier à sel de Rouen, Trésorier. — Paiements à Pierre Placenault, brodeur; — à Valentin Sainct, maître tapissier à Rouen; — aux Cordeliers et aux Augustins de Rouen, pour torches; — à David Lorin, menuisier; — à un *bénelier* pour avoir porté au heurt les ordures du grand et du petit aître; — à Nicolas Morriot, peintre, pour avoir reblanchi les parois des galeries du grand cimetière; — à Thomas Bridou, maître vitrier; — à Jacques De la Tour, maître fondeur doreur, pour 14 bossettes mises aux gros livres de l'église; — à Romain Petit, orfèvre; — à Anne Austin, autre orfèvre; — à Pierre Deshayes, horloger; — à Guillaume Jehan, maître parcheminier relieur, pour avoir relié et recouvert plusieurs grands livres servant au chœur, 36 livres. — Dépense extraordinaire concernant la décoration de la chapelle Saint-Michel, construite dans le grand cimetière; Michel Daoust, maçon; autel fait par le menuisier David Morin; total, 1,609 livres 7 sous. — Compte vérifié et signé le 7 juillet 1658.

G. 6954. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1656-1657. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1657, rendu par Guillaume Le Gendre, marchand, Trésorier. — Paiements à Jehan Bardin, Richard Herche, Antoine Denis, Nicolas Brizou, Théodoric Belart, Jean Preudhomme, Remy Bauche, Alexandre Labbé, Antoine Le Diacre, Pierre Colombel, tous prêtres et chapelains musiciens; — à Pierre Le Mareschal, organiste; — à Pierre Placenault, brodeur; — aux Cordeliers, aux Carmes, aux Augustins, pour torches; — à Pierre Daoust, maître maçon; — à Thomas Bridou, vitrier; — à Jehan Desnos, orfèvre; — à Anne Austin, autre orfèvre; — à Pierre Deshayes, horloger. — Compte non signé.

G. 6955. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1656-1659. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1656, rendu par Philippe Chefdeville, Trésorier. — Paiements à Nicolas Brizou, chapelain de la commune, maître des enfants de chœur; — au même, pour avoir joué du cornet à bouquin; — à Pierre Le Mareschal, organiste; — à Christophe Lagenet, orfèvre; — aux Carmes, pour torches; — à Louis Costé, libraire, pour 2 missels, 32 livres; — à Jean Denis, autre libraire, pour reliures. — Compte vérifié et signé le 21 avril 1659.

G. 6956. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1658-1681. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1658, rendu par Jehan Surlemont, Trésorier. — Paiements à Nicolas Davranches, marchand bahurtier, pour un bahurt à mettre les ornements de l'église, 60 sous; — à Guillaume De Sailly, pour avoir repavé l'église et refait les degrés du grand portail, 421 livres; — à Lallemant, libraire; — à Bourdon, avocat au bailliage. — Compte vérifié et signé, au revestiaire de l'église, lieu accoutumé, le 2 août 1661.

G. 6957. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1659-1661. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1659, rendu par Nico-

las Cabeuil, marchand, Trésorier. — « D'Etienne Moisant, fils et héritier de François Moisant, bourgeois de Dieppe, au droit de Noël Dufour, 60 sous pour une maison appartenant au dit Moisant, rue Malpalu, où demeure Guillaume Larible, drapier. — De maîtres Marin Le Febvre, Guillaume Guyot, sieur de la Houssaye, avocat en la cour, et Charles Avelyne, notaire en la cour des Aydes, tous héritiers de défunte damoiselle Marguerite De Crétot, veuve de défunt maître Le Vacher, sieur de Graves, receveur général hérédital au grenier à sel de Neufchâtel, 80 livres. — De Nicolas Godescar, écuyer, ancien conseiller échevin, pour une maison sise au pont de Robec, 6 livres. — De Thomas Tumpson (*sic*), écuyer, sieur du Manoir, capitaine et 1er exempt des gardes du corps du Roi, fils et héritier de Marie Blacqueborne, veuve de Thomas Tumpson, pour la maison du *Lion d'Or*, paroisse Saint-Jean, 107 sous. — Maisons neuves dans le grand cimetière occupées par Jean Bardin, Nicolas Brizout, Marin Lamort, Jacques Le Febvre, Remy Bauche, Richard Herche, prêtres chapelains. — Paiements à Pierre Le Mareschal, organiste, 120 livres.- (Il n'est plus question des enfants de son prédécesseur Mallet); — à Guillaume Jores, Jean Le Boullenger, De Caux, libraires; — à Guillaume Jean, relieur; — à Adrien Forger, menuisier; — à Pierre Deshayes, serrurier; — à Jean Desnos et Romain Petit, orfèvres. — Compte vérifié et signé le 30 octobre 1661.

G. 6958. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1660-1662. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1660, rendu par Pierre De la Barre, marchand, Trésorier. — Paiements à Louis Dufour, écuyer, curé de la paroisse; 32 livres 10 sous, pour son salaire d'avoir célébré, par chacun jour, de Pâques à la Saint-Michel, à 8 heures, de la Saint-Michel à Pâques, à 9 heures, une haute messe à chant et note et fourni 2 cierges sur l'autel, suivant la fondation de Nicolas De la Chesnaie, Jean et Antoine Dufour par contrat devant les tabellions de Rouen le 9 février 1510 et accord fait en forme de transaction, entre maître Jean Le Sueur, ci-devant curé, et les Trésoriers le 9 septembre 1537, homologué au Parlement le 12 juillet 1538; — à Pierre Le Mareschal, organiste; — à Sébastien De Caux, libraire; — aux Carmes, aux Augustins, aux Cordeliers, pour torches; — à Pierre Deshayes, serrurier à Rouen, pour l'entretien de l'horloge; — à Henri Gosset, maçon; — à Jean Cousture, maître charpentier, pour avoir démonté les lisses et carolles de l'église. — Compte vérifié et signé le 7 novembre 1662.

G. 6959. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1662-1664. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour 1662, rendu par Jacques Pottier, marchand, Trésorier. — Recette des inhumations faites dans l'église, aux galeries du grand cimetière, sonnerie, draps de corps et argenterie, 593 livres 5 sous. — Paiements à Pierre Le Mareschal, organiste; — à Louis Boudet, Sébastien De Caux, Louis Costé, libraires; — à Jean Le Pilleur, peintre; — à Pierre Placenault, brodeur; — à Chefdeville, mercier; — à Jean Cousture, charpentier; — à Thomas Bridou, vitrier. — Compte vérifié et signé le dimanche 13 janvier 1864.

G. 6960. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1664-1667. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1665, rendu par Guillaume Le Boullenger, marchand, Trésorier. — Recette des inhumations, 335 livres 5 sous. — Paiements à M. Charles Tessier, directeur de la musique, 40 livres; total des deniers payés pour gages des musiciens, 506 livres 8 sous; — à Pierre Le Mareschal, organiste; à Placenault, brodeur; — à Pierre Le Marchand, orfèvre. — Compte vérifié et signé le 6 février 1667.

G. 6961. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1666-1667. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1666, rendu par Jean Beaudoin, Trésorier. — « Recette des cœultes faites, fêtes et dimanches, des cœultes des pains bénits, des filles aux jours de Saint Benoît, de Saint Maclou et messe de minuit, cœultes pour l'entretien du linge; en tout 224 livres 14 sous 8 deniers. — Recette pour les inhumations, 539 livres. — Pour la permission donnée aux maîtres de la confrérie de Saint-Clair, d'avoir fait sonner le carillon, la veille et fête de Saint-Clair, 60 sous; — pour la permission donnée aux maîtres de confrérie de Saint-Michel, 60 sous; — n'a été sonné aucun carillon pour la confrérie de Saint-Simon, Saint-Jude, ni pour celle de Sainte-Marguerite. — Paiements à Geneviève Follet, pour le louage des cuves de l'eau bénite de Pâques et de la Pentecôte; — à la veuve de Jean Estiemble, pour un cable pour Ouynet, servant à balayer l'église; — à Le Boullenger, libraire, pour plusieurs cartes d'évangiles; — à Sébastien De Caux,

pour reliure ; — à Placenault, brodeur ; — à Nicolas et Jean Buret, fondeurs, pour avoir fondu la grosse cloche et les 2 petites ; — pour 12 boites de confitures données aux parrains et marraines des dites cloches ; — à Dupuis, mercier, pour avoir garni les dites boites; — à Jean-Baptiste Cousture, charpentier, pour avoir fait un beffroi neuf au clocher. » — Compte vérifié et signé le 28 décembre 1667.

G. 6962. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1667-1666. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1667, rendu par Abraham De Vaux, marchand, Trésorier. — Recette des inhumations, 530 livres. — Paiements à M. Charles Tessier, directeur de la musique ; — à Pierre Le Mareschal, organiste ; — à M. Cottard, orfèvre ; — à Mathieu Touzé, fondeur ; — à Jean Le Pilleur, peintre, pour avoir peint les 2 stations du jubilé, 35 sous ; — à Nicolas Sanson, faïencier à Rouen, pour 8 pots de faïence servant à mettre fleurs, 3 livres 10 sous ; — à MM. Herouet et Bourdon, avocats ; — pour la grosse et reliure du présent compte, 7 livres ; — à Guillaume Sailly, maçon. — Compte vérifié et signé le 3 février 1669. — Compte soigneusement écrit.

G. 6963. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1668. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1668, rendu par Antoine Machois, marchand, Trésorier. — Carrillon pour les confréries de Saint-Michel ; — de Saint-Nicolas ; — de Sainte-Marguerite ; — de Sainte-Clotilde ; — de Notre-Dame de Liesse. — Don de 50 livres par M. Le Couteux ; — de 220 livres par M. Dufour ; — de 275 livres par M. Le Marchand, conseiller au bailliage, pour être exempts de la charge de Trésorier. — Quêtes pour la contretable. — Mention du décès de M. Tessier, directeur de la musique. — Paiements à Jean Roulet, prêtre, musicien ; — à Pierre Le Mareschal, organiste ; — à Cottart Miné et Jean James, orfèvres ; — à M. Gaulde, grand archidiacre, pour la visite de l'église, 60 sous. — Compte vérifié et signé le 24 novembre 1669. — A la fin, instruction « pour servir d'ordre aux comptes que rendront les Trésoriers en charge. »

G. 6964 (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1671-1671. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1671, rendu par Pierre Vaillant, marchand, Trésorier. — Recette des inhumations, 531 livres 2 sous. — Vieille contretable vendue 200 livres à M. Gardin, curé de Berville. — Paiements à M. Houel, directeur de la musique ; — à Pierre Le Mareschal, organiste ; — à Jean Renard, pour avoir écuré la dinanderie de l'église : — à Haren, orfèvre ; — à Noël Poiret, Richard Lallemant, Sébastien De Caux, libraires ; — à Henri Gosset, maçon, pour l'ouvrage de maçonnerie à la chapelle d'à coté de l'église, 1,100 livres ; — à Jean Marc, charpentier, pour avoir monté les balustres de Pâques ; — au même, pour la charpenterie du comble de la dite chapelle ; — à Guillaume Lheureux et Jacques Thirouin, menuisiers ; — à Mallandrin ou Malandrin, sculpteur, pour la dorure des balustres autour du chœur, 300 livres ; — pour la visite qu'il a faite de la contretable, 3 livres ; — à Jean Jouvenet, peintre, pour avoir livré la bannière de Saint-Maclou, 40 livres. — Compte vérifié et signé le dimanche 22 janvier 1673, approuvé par M. Gaulde, grand archidiacre, le 20 juin 1674. Signature de M. Gaulde.

G. 6965. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier.

1672. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, rendu par Jean Cabot, marchand, Trésorier. — Recette des inhumations, 428 livres. — Paiements à Pierre Le Mareschal, organiste ; — à Jacques L'Herneault, maitre vitrier ; — à Louis Mollien, fondeur ; — à Rocuchon, orfèvre ; — à Jean Jorres, libraire, — à Pierre Placenault, chasublier ; — à Gosset, maitre maçon (augmentation à la chapelle neuve) ; — à Pierre Deshayes, serrurier, chargé de l'entretien de l'horloge.

G. 6966. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1673. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, rendu par Nicolas Vaultier, marchand, Trésorier de la dite paroisse. — Paiements à M. Houel, maitre de la musique ; 453 livres 12 sous à distribuer mensuellement aux musiciens ; 3 livres pour la musique chantée aux jours de saint Maclou et saint Benoît ; 30 livres pour les gages du dit Houel ; — à Nicolas Le Maistre, maitre gribannier, pour 2,000 de carreaux de Caen par lui livrés, 250 livres ; — à Pierre Le Manissier, pour charriage des tombes portées dans la chapelle, 6 livres ; — à Jacques Thirouin, menuisier ; — à Pierre Deshayes, serrurier ; — à Jacques L'Hernault, vitrier ; — à

M. Rasse, Marie Santier et Adrienne Le Menu, pour dentelles.

G. 6967. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1671. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, rendu par Pierre Auvray, marchand, Trésorier. — Paiements à Pierre Placevault, brodeur; — à David Lorrain, pour raccommodage du serpent; — aux libraires De la Place et Sébastien De Caux; — à Desnos, orfèvre. — Compte signé par Dubosc, déportuaire, le dimanche, issue de la grande messe, dernier février 1677.

G. 6968. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier.

1675-1677. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1675, rendu par Jacques Nepveu, marchand, Trésorier. — Recette de rentes pour maisons, de François Marlet, chevalier, sieur de Fontaine, héritier de Françoise de Goupil, son aïeule, héritière d'Adrien de Croismare, sieur de Limésy, président en la Cour des Aides; — de Louis Robert, maître des Comptes, fils et héritier de Guillaume Robert, receveur-payeur des gages de MM. du Présidial de Rouen; — de sieur Housset, fils et héritier de Pierre Housset, écuyer, lieutenant en l'Election de Rouen, au droit de maître Gilles Vincent, Élu en la dite Election; — de Barbe Baudouin, fille et héritière de Louis Baudouin, 1er huissier en la Chambre des Comptes; — de Henri Dambray, conseiller au Parlement, fils et héritier de feu Monsr son père, aussi conseiller, héritier de Henri Dambray, représentant Guillaume Le Fieu, sieur de Méresville; — de M. Hébert, conseiller au Parlement, représentant Marguerite Hallé, veuve de Messire Richard Hébert. — Paiements, pour la grosse reliure du présent compte, 7 livres; — à Guillaume Sailly, maçon; — à Jean Marc et Pierre Le Prompt, charpentiers; — à Jacques Tirouyn et Nicolas Fabulet, menuisiers; — à Jacques Malherbe et Jean Buret, fondeurs, pour avoir refondu la grosse cloche, 233 livres. « Nota. La dite cloche a poisé, après avoir esté fondue, 1,643 livres; elle fust faite le 13e de novembre 1675, bénite par noble et discrepte personne Me Louis Dufour, presbtre, curé d'icelle parroisse, le 19e dudit mois de novembre, et nommée Genneviefve-Elisabeth par Mr Dufour, Thésaurier de ladite parroisse, et la damoiselle Le Couteulx, veuve. — Payé à Jacques Bugault, estainmier, pour le fin estain livré pour metre avec le mestail de ladite cloche, 13 livres 14 sous; — au sieur Belard, confiseur, pour les bouettes de confitures envoyées lors de la bénédiction de ladite cloche aux dits sieurs le curé Dufour et la damoiselle Le Couteulx, 11 livres 19 sous 6 deniers; » — aux sieurs Wissant Wanhemomen et François Le Coultre, la somme de 131 livres pour le cuir doré mis à la contretable du grand-autel; — au sieur Monlandrin, sculpteur, la somme de 400 livres, pour la contretable d'autel de la chapelle neuve. — « Pour le papier timbré qu'il a convenu pour mettre le présent compte au net, suivants les marques et taux, 41 sous. » — Compte signé le dimanche 19 décembre 1677. — C'est le premier registre de la Fabrique qui soit écrit sur papier timbré.

G. 6969. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1675-1678. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1675, rendu par Nicolas Seney, marchand, Trésorier. — Recettes de rentes pour maisons, d'Etienne Moisant, fils et héritier de Israël Moisant, héritier de François Moisant, bourgeois de Dieppe; — de M. Rodrigue de Chalon, conseiller du Roi, l'un des secrétaires de sa chambre, propriétaire du tènement de la *Coupe*, rue de l'Archevêché; — de Pierre de Moy, conseiller au bailliage; — de Nicolas de Rouessé, sieur de Caumont; — de Jacques Le Breton, avocat en la Cour; — de Gilles Le Febvre, écuyer, sieur du Mouchel et du Grand-Hamel, ancien échevin à Rouen; — de M. de Bimorel, conseiller en la Cour, représentant Jacques Garet, sieur de Sainte-Catherine, archer des gardes du corps; — de Charles La Vache, sieur du Saussay et de Radeval, conseiller au Parlement; — de Nicolas Godescar, ancien échevin de Rouen; — de Charles Le Hue, chirurgien; — de François Baratte, avocat en la Cour, fils unique et héritier de défunt maître Claude Baratte, procureur en la Cour des Aides de Normandie. — Compte signé le 20 février 1678.

G. 6970. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1676-1679. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou à Rouen pour l'année 1676, rendu par Charles De Caux, marchand, Trésorier. — Paiement à Jean Desnos, orfèvre; — à Pain, Louis Costé, Sébastien Decaux, libraires, pour la grosse et reliure du présent compte, 8 livres; — à Le Poulletier, menuisier, pour les confessionnaux de la chapelle neuve, 670 livres, plus 65 livres. — Compte signé le 29 janvier 1679.

G. 6971. (Registre). — In-folio. 81 feuillets, papier.

1677-1680. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1677, rendu par Jean Hébert, marchand, Trésorier. — Paiements à Nicolas Oursel, coutre de la paroisse, pour avoir écuré la *dindanderie* de l'église, 6 livres; — à Desnos, orfèvre, 28 livres 10 sous; — à De Caux, libraire, 4 livres; — à Jacques Laignel, autre libraire, 35 sous; — pour les frais funéraux du sieur Prevel, 63. livres 17 sous; — à Mollien, fondeur, 12 sous; — pour les registres des mariages et baptêmes, 10 livres; — à Guillaume De Sailly, maçon; — au sieur Le Poulletier, menuisier, pour une fleur de lis à la grande bannière, 10 livres; — à Deshayes, serrurier. — Total des recettes, 10,710 livres; des dépenses, 7,289 livres. — Compte signé le 28 janvier 1680.

G. 6972. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1679-1680. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1679, rendu par Robert Besnière, marchand, Trésorier. — Pour la diminution aux sous marqués et pièces de 4 sous, 11 livres 15 sous. — A Pierre Deshayes, serrurier, pour ses gages d'avoir entretenu l'horloge, 10 livres; — à Jean Boissière, brodeur, pour avoir entretenu les ornements de l'église, 12 livres; — au même, pour la façon et broderie d'une chape, 500 livres; — à Bricquet, peintre, pour un tableau de la Sainte Vierge, 12 livres; — à Richard Costé, *tondelier*, pour le louage des cuves de Pâques et de Pentecôte, 30 sous; — à Decaux, libraire; — à Desnos, orfèvre; — à Le Prompt, charpentier; — à Genevois, architecte. — Total des recettes, 11,282 livres; des dépenses, 10,334 livres. — Compte signé le 9 février 1681.

G. 6973. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1679-1682. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou, pour l'année 1679, rendu par Marin Marie, marchand, Trésorier. — Paiements à Boissière, brodeur; — à Desnos, orfèvre; — à Louis Costé et Jean Jores, libraires, pour livres et reliures; — à Mollien, fondeur; — pour 2 registres-formules pour servir aux baptêmes, 58 sous. — Total des recettes, 10,866 livres; des dépenses, 10,312 livres. — Compte signé le 8 février 1662.

G. 6974. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1680-1682. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1680, rendu par Jean Boutehan, conseiller du Roi, Trésorier. — Reçu des maîtres de la confrérie de Sainte-Clotilde, qui ont fait sonner le carillon, 2 livres 5 sous, — des maîtres de la confrérie de Saint-Clair, 3 livres; — des maîtres de la confrérie de Saint-Cyr, 3 livres; — des maîtres de la confrérie de Sainte-Marguerite, 3 livres; — les maîtres des autres confréries n'ont fait sonner. — Pour 2 aubes pour inhumer MM. l'abbé d'Aulnay et Prudhomme, 6 livres. — Paiements au sieur Jean Boissière, brodeur; — à Desnos, orfèvre; — à Satisel, verrier, pour vente de lampes; — à Guillaume De Sailly, maçon; — à Joseph Helant, menuisier. — Total des recettes, 7,173 livres; des dépenses, 7,019 livres. — Compte signé le 7 juin 1682.

G. 6975. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1681-1684. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1681, rendu par Nicolas Billard, marchand, Trésorier. — Maisons neuves du cimetière, occupées par MM. Blie, Bauche, Mauger, Renier, Le Clerc, Le Flament, Le Gendre, Ruffy, prêtres; par Madeleine Le Moyne, et par Guillaume De Sailly, fossoyeur. — Recette pour les inhumations, 423 livres 10 sous. — A l'avenir, l'on fera payer aux maîtres des confréries qui sont dans la paroisse 60 sous, soit qu'ils fassent sonner en carillon ou en volée : Confréries de Saint-Simon, Saint-Jude, — de l'Enfant-Jésus, — de Saint-Cyr, — des Trois-Nativités, — de Sainte-Marguerite et Saint-Nicolas, — de Saint-Clair, — de Saint-Maclou, — du Saint-Sacrement. — 275 livres données par Jean Belard pour être dispensé des fonctions de Trésorier. — Paiements à Jean Boissière, brodeur; — à Desnos, orfèvre; — à De Caux, libraire; — à Guillaume Sailly, maçon; — à Cousture, charpentier. — Total des recettes, 6,881 livres; des dépenses, 5,887 livres. — Compte signé le 30 janvier 1684.

G. 6976. (Liasse.) — In-folio, 106 feuillets, papier.

1682-1684. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1682, rendu par Nicolas Desportes, marchand, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 247 livres. — Paiements

à Marguerite Baudouin, brodeuse; — aux maîtres de la confrérie des Trois-Nativités pour l'achat d'une lampe d'argent, 60 livres; — à Nicolas Costel, verrier, pour lampes et faïence, 30 sous; — à Pierre Flicher, carillonneur, pour la cérémonie de la Reine, 21 sous; — pour les grosses, formules et reliure du présent compte, 10 livres. — Total des recettes, 7,118 livres; des dépenses, 6,573 livres. — Compte signé le 26 novembre 1684.

G. 6977. (Registre.) — In-folio, 107 feuillets, papier.

1683-1686. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1683, rendu par Guillaume Machoix, marchand, Trésorier. — 10 échoppes autour de l'église occupées par un savetier (1re échoppe au-dessous du cadran), un émouleur, un savetier, un balancier, une rubanière, une lingère, etc., maisons dans le *petit aître.* — Recette des inhumations, 465 livres 10 sous. — Trois confréries payent chacune 3 livres pour le carillon : Notre-Dame de Liesse, Saint-Clair, Saint-Michel. — Reçu du sieur Ribard, vinaigrier, 120 livres pour la vente à lui faite des ormes du grand cimetière. — Paiements à Jean Boissière, brodeur; — à Desnos, orfèvre; — à la veuve Viret, libraire, pour un graduel, 10 livres; — à Pierre Gasse, fondeur; — à Cousture, charpentier; — à Follie, menuisier; — à Nicolas Le Lasseur, vitrier. — Total de la recette, 6,717 livres; de la dépense, 7,092 livres. — Compte signé le 17 février 1686.

G. 6978. (Registre.) — In-folio, 106 feuillets, papier.

1684-1688. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1684, rendu par Jean Valtier, conseiller du Roi, banquier en cour de Rome, avocat en Parlement, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 408 livres 10 sous. — Pour le carillon des confréries de Notre-Dame, de Saint-Michel, de Saint-Siméon et Saint-Jude et de Saint-Clair, 12 livres. — Paiements à Jean Boissière, brodeur; — à Desnos, orfèvre; — à Hérault, libraire, pour plusieurs canons et évangiles de saint Jean, 10 livres, 18 sous; — à Le Lasseur, vitrier; — à Du Vivier, menuisier. — Total de la recette, 5,790 livres; de la dépense, 5,720 livres. — Compte signé le dernier 1688.

G. 6979. (Registre.) — In-folio, 105 feuillets, papier.

1685-1689. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour 1685, 1686, rendu par Pierre Le Blanc, marchand, Trésorier. — Paiements à Viret, libraire; — à Marguerite Le Rebours pour du point; — à Jacques Le Roy et Nicolas Le Lasseur, maîtres vitriers. — Total de la recette, 11,919 livres; de la dépense, 10,824 livres. — Compte signé, le 13 février 1689, par Clément, curé, et par les Trésoriers.

G. 6980. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier.

1686-1689 — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1686, rendu par Adrien Gallopin, marchand, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 330 livres. — Paiements à Louis Mollien, *dindain;* — à la femme du sieur Boissière, brodeur; — à Marie Bauquemare, femme de Pierre Blondel, pour dentelle; — à la dame Viret, libraire. — Total de la recette, 8,900 livres; de la dépense, 8,063 livres. — Compte signé le 26 décembre 1689.

G. 6981. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1688 — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1688, rendu par Louis Hulin, marchand, Trésorier. — Paiements à M. Fautrel, avocat en bailliage, pour consultations et plaidoyers, 15 sous; — au sieur Jobey, avocat chez l'Intendant, pour diligences faites pour faire sortir le paiement de quelques rentes dues par des gens de la religion prétendue réformée, 9 livres. — Total de la recette, 11,361 livres; de la dépense, 8,937 livres. — Compte signé le 5 mars 1690.

G. 6982. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1689-1691. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1689, rendu par Nicolas Cabeuil, marchand, Trésorier. — Paiements à Etienne Deshayes, serrurier; — à Aignez, plombier, pour marchandise de plomb par lui vendue pour la dite église; — à M. Le Boullenger, pour aider à payer la taxe du Roi pour le droit d'amortissement sur les biens de l'église, 3,000 livres; — à Arnault Martin, menuisier. — Total de la recette, 13,746 livres; de la dépense, 14,289 livres. — Compte signé le 18 février 1691.

G. 6983. (Registre) In-folio, 67 feuillets, papier.

1690-1691. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1690, rendu par Robert Le Boulenger, marchand, Trésorier. — De M. l'abbé Dufour, conseiller en la Cour et grand Trésorier de la Cathédrale, de M. Dufour, conseiller du Roi, maître des Comptes, frères et héritiers de feu messire Jean Dufour, vivant curé de la dite paroisse, 370 livres, pour une année de rente foncière perpétuelle affectée à une fondation pour le dit sieur curé. — Du sieur de Rouville, lieutenant criminel au siège d'Arques ou de Dieppe, et des autres héritiers de feu Louis De la Place, sieur de Feugueray, 30 livres pour fondation. — De Jeanne Ledier, veuve de Nicolas Vaultier, ancien Trésorier de l'église, 90 livres. — De Jacques de Ferrare, écuyer, sieur de Beaucoursel, 150 livres. — Recette des quêtes, de Pâques 1689 à Pâques 1690, 51 livres 19 sous. — Quête du linge par les maisons, 45 livres. — Pour les inhumations, 236 livres. — « Il a esté porté et vendu à la Monnaie l'image saint Maclou pesant 8 marcs, l'image sainte Marie-Madeleine pesant 8 marcs 4 onces, 2 grands chandeliers, une petite lampe d'argent, un calice de vermeil, laquelle argenterie, ayant été démontée et fondue par le changeur de la Monnaye de Rouen, le 27 septembre 1690, elle s'est trouvée peser de net 38 marcs 1 once 5 gros, à raison de 28 livres 10 sous 1 denier le marc, soit 1,097 livres 10 sous. » — Un calice d'argent vendu à M. Oursel, pretre, 65 livres. — De M. Clément, curé, pour prêt, pour payer les droits d'amortissement et de nouvel acquêt, 1,600 livres. — Paiements à M. Clément, official, ci-devant curé de la paroisse ; — à Guillaume De Sailly, maçon ; — à Delamare, étamier, pour change et façon de 18 burettes d'étain, 4 livres 2 sous. — Total de la recette, 15,935 livres ; de la dépense, 16,371 livres. — Compte signé par M. Deville, curé, le 23 décembre 1691.

G. 6984. (Registre). In-folio, [illegible] feuillets, papier

1691-1691. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1691, rendu par Nicolas Belard, marchand, Trésorier. — Reçu de M. Le Tavernier, pour être dispensé de la charge de Trésorier, 400 livres ; — du sieur Jean Morin, pour la même cause, 400 livres. — Paiements aux prêtres de la paroisse, Chaussée, Gaillard, Le Prévost, Brisoult, Gasse, Yon, Oursel, Le Houel, Martin, Panel, De Caux, Ruffin, Briffault, Le Clerc, Theroult, Mauger. — Pour la messe de 4 heures en été, de 5 heures en hiver, pour les messes de 6 heures, 6 heures et demie, 7 heures, 7 heures et demie, 8 heures, 9 heures, 10 heures, 11 heures, 11 heures et demie, etc. Pour l'*Ave verum*, qui se chante aux 7 principales fêtes de l'année, 3 livres. — Paiements à Etienne Deshayes, serrurier ; — à Jean Boissière, brodeur ; — à Clément et Germain Le Febvre, facteurs d'orgues, 400 livres ; — à Pierre De Sailly, maçon. — Total de la recette, 8,662 livres ; de la dépense, 8,604 livres. — Compte signé le 10 janvier 1694.

G. 6985. (Registre.) — In-folio, 77 feuillets, papier.

1692-1691. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1692, rendu par Guillaume Maillard, marchand chapelier, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 394 livres. — Paiements à Jacques Glanard, orfèvre, 61 livres 10 sous ; — à Philippe Prestrel, vitrier ; — à M. Fautrel, pour plaidoyer et restitution de pièces contre le sieur de Rouville, 16 sous ; — à M. Le Febvre-Framboisier, pour consultation, 32 sous ; — à M. Allais, avocat, pour plaidoyer et consultation, 32 sous. — Total de la recette, 7,753 livres ; de la dépense, 7,328 livres. — Compte signé le 7 février 1694.

G. 6986. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1693-1695. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1693, rendu par François Picard, marchand, Trésorier, — Recette pour les inhumations, 921 livres 10 sous. — Reçu, pour le carillon de la fête de la Visitation de la Sainte-Vierge, des maîtres de la dite confrérie, 3 livres. — Payé à Etienne Deshayes, serrurier, pour entretenir l'horloge, 10 livres ; — à M. Mauger, prêtre, suivant l'ordre de M. Clément, official, grand vicaire de l'Archevêque, ci-devant curé de Saint-Maclou, pour distribution aux pauvres, 600 livres ; — pour extraits des rôles des pauvres admis à l'aumône, suivant l'arrêt de la Cour, 12 livres. — Total de la recette, 9,212 livres ; de la dépense, 8,328 livres. — Compte signé le 19 décembre 1694, approuvé par Joseph-Nicolas de Y de Seraucourt, docteur de Sorbonne, grand archidiacre, le 15 novembre 1695.

G. 6987. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1694-1695. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1694,

rendu par M. Jacques Lange, marchand, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 622 livres 10 sous. — Paiements à Jean de Longueville, vitrier ; — à Georges Boivin, pennetier, pour avoir fourni des treillis de fer pour la conservation des vitres de la chapelle Saint-Michel, 9 livres ; — à Toussaint Plaisant, menuisier ; — à MM. Bertheaume et Varin, avocats à la Cour, pour 2 consultations, 7 livres 4 sous. — Total des recettes, 11,795 livres ; de la dépense, 10,278 livres. — Compte signé le 18 décembre 1695.

G. 6988. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1695-1697. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1695, rendu par Marc-Antoine Bizet, Trésorier. — Les droits d'amortissement, payés au Roi, en 1690, ayant ruiné la Fabrique, la compagnie délibère qu'un certain nombre de fondations devraient être supprimées, qu'on présentera, à cet effet, requête à l'official, en proposant qu'au lieu des obits et pour le repos des âmes des fondateurs, il fût dit et célébré, tous les ans, autant de messes basses qu'il y aurait d'obits supprimés. — Paiements au sieur Boissière, maître brodeur-chasublier ; — à Jean Bunel, fondeur de cloches ; — à M. De Sailly, maçon ; — à M. Varin, avocat. — Total de la recette, 8,610 livres ; de la dépense, 7,698 livres. — Compte signé le 27 janvier 1697.

G. 6989. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1696-1697. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1696, rendu par Germain Blard, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 327 livres. — Payé pour la cotte-part de 2 millions au sieur Vatboy, receveur des décimes, 30 livres 11 sous ; — au sieur Vitecoq, greffier du domaine des gens de main-morte, 28 livres ; — aux sieurs Clément et Charles Le Febvre, facteurs d'orgues, entrepreneurs de celles de cette église, pour reste de ce qui leur était dû, 250 livres. — Total de la recette, 9,115 livres ; de la dépense, 7,350 livres. — Compte signé le 23 décembre 1697, vérifié par M. de Y de Séraucourt, grand archidiacre, le 26 décembre 1697.

G. 6990. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1697-1698. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1697, rendu par François Alexandre, marchand, Trésorier. — Echoppe proche de la fontaine sous l'ancien *quadran*, occupée par Nicolas Oursel, coutre de l'église, pour 22 livres par an ; la seconde échoppe, de l'autre côté de la fontaine, en descendant dans la rue de Martainville, occupée par un émouleur, pour 50 livres par an. — Recette des inhumations, 329 livres. — Paiements au sieur Le Grain, organiste ; — à Etienne Deshayes, serrurier ; — à Boissière, chasublier ; — à Guillaume De Sailly, maçon. — Total de la recette, 9,955 livres ; de la dépense, 7,888 livres. — Compte signé le 2 décembre 1698. — Registre endommagé par l'humidité.

G. 6991. (Registre.) — In-folio, 105 feuillets, papier.

1698-1699. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1698, rendu par Pierre Chignon, marchand, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 293 livres. — Paiements à M. Le Grain, organiste, 100 livres par an ; — au souffleur, 10 livres ; — à Robert Marc, maître charpentier, pour construction d'un nouveau beffroi dans le clocher, « suivant le dessin de frère Nicolas Bourgeois, augustin de cette ville, architecte et homme très expert pour cette sorte d'ouvrage, le tout pour le bien et utilité du Trésor et la conservation du clocher et flèche de cette église qui, sans ce secours, menaçoit ruine entière, ne s'estant trouvés aucuns autres charpentiers qui aient voulu faire la construction du dit beffroy à plus juste prix, » 400 livres ; — à Charles Des Friches, marchand à Rouen, pour un saumon d'étain porté chez le sieur Clément Le Febvre, facteur d'orgues, qui avait entrepris la construction de celles de cette église, 220 livres. — Total de la recette, 9,524 livres ; de la dépense, 7,982 livres. — Compte vérifié le 20 décembre 1699. — Registre endommagé par l'humidité.

G. 6992. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1698. — Double du compte du précédent. — Endommagé par l'humidité.

G. 6993. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1699-1701. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1699, rendu par Jean Hébert le jeune, marchand, Trésorier. — Paiements à Legrain, organiste ; — à Toussaint Plaisant, menuisier ; — à Guillaume De Sailly, maçon ; — à Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Maury, imprimeur. — Total de la recette, 6,981 livres ; de la dépense, 6,605 livres. — Compte signé le 5 août 1701.

G. 6994. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin ;
70 feuillets, papier.

17001-702. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou, pour l'année 1700, rendu par Jean Le Teurtre, marchand, chapelier, Trésorier. — Paiements au sieur Glanard, orfèvre ; — au suisse de M. le Premier Président, « à raison du procès de la commune et autres différents d'entre Mr le curé et MM. les Trésoriers, ayant esté à différentes heures chez mon dit sieur le Premier Président, pour être réglés, » 5 livres 2 sous ; — « au frère Nicolas, augustin, pour gratification d'avoir donné le dessin pour la construction d'un nouveau beufroy fait au clocher de cette église, 26 livres ; » — à Jean Le Bercher, pour raccommodage des chapes d'or, 1,311 livres ; — au sieur Cottart, orfèvre, pour quatre très fortes S d'argent pour attacher les chapes, 14 livres. — Total des recettes, 11,711 livres ; des dépenses, 11,418 livres. — Compte signé le 6 avril 1702.

G. 6995. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin ;
73 feuillets, papier.

1701-1703. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1701, rendu par M. François Hébert, Trésorier. — Paiements à Toussaint Plaisant, menuisier ; — aux sieurs Le Febvre et Vincent, facteurs d'orgues, 200 livres. — Total des recettes, 12,149 livres ; des dépenses, 8,411 livres. — Compte signé le 4 février 1703. — Pièce annexée au compte : « Etat des jeux qu'il faut entretenir dans l'orgue de Saint-Maclou : au grand orgue, la trompette, le clairon, la voix humaine ; — au positif, le cromhorne, la voix humaine ; — au clavier, le récit et cornet d'écho, la trompette, la voix humaine ; pour les pédalles, la trompette, le clairon ».

G. 6996. (Liasse.) — 5 registres, in-folio, reliés en parchemin,
comprenant 316 feuillets, papier.

1703-1708. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Morin, 1703 ; — Claude Havet, 1704 ; — Guillaume Petit, 1705 ; — Thomas De la Place, 1706 ; — Nicolas Delesques, 1707. — 1703, paiements à Jean Boissière, chasublier ; — à Jacques Glanard, orfèvre, 13 livres ; — à M. Vincent, facteur d'orgues, à-compte, 100 livres ; — aux sieurs Boyvin et Delisle, organistes, pour plusieurs visites à l'orgue, suivant l'ordonnance de M. le lieutenant général, 15 livres. — 1704, paiements à Jean Marc, charpentier, 770 livres ; — à Toussaint Plaisant, menuisier, 100 livres ; — à Deshayes, serrurier, pour ouvrages faits à l'horloge, etc., 209 livres ; — à Vincent et Le Febvre, facteurs d'orgues, 600 livres. — 1705, payé à Le Febvre, facteur d'orgues, 80 livres. — 1706, paiements au sieur Vitecoq, greffier de la chambre du clergé ; — au sieur Huimon, agent des affaires du Trésor de la paroisse. — 1707, paiements à la dame Boissière, marchande brodeuse, chasublière ; — à Charles Le Febvre, facteur d'orgues. — Total des recettes, 8,795 livres ; des dépenses, 6,787 livres. — Compte signé le 19 février 1708. — M. Thomas, curé de la paroisse.

G. 6997. (Liasse.) — 5 registres, in-folio, comprenant
241 feuillets, papier.

1707-1711. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Pierre Bullande, 1707 ; — Nicolas Hertier, 1708 ; — Martin Yart, 1709 ; — Jean Havet, 1710 ; — Pierre Le Comte, 1711. — Total, en 1707, des recettes, 9,100 livres ; des dépenses, 8,869 livres ; — en 1711, des recettes, 8,256 livres ; des dépenses, 7,277 livres. — Inhumations, en 1711, de madame Vauquier ; de M. Galopin, Trésorier, etc. — Total des inhumations, 414 livres 10 sous. — Paiements à Glanard, orfèvre ; — à Toussaint Plaisant, menuisier ; — à Boissière, chasublier. — Thomas, curé de Saint-Maclou. — A partir de 1708, les chiffres arabes sont substitués aux chiffres romains dans les comptes.

G. 6998. (Liasse.) — 5 registres, in-folio, comprenant
203 feuillets, papier.

1712-1717. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : François Hardy, 1712 ; — Remy Le Machois, 1713 ; — Jacques Maubert, 1714 et 1715 ; — Roger Frault, 1716 : — Charles Bournisien, 1717. — 1712, paiements au sieur De Caux, imprimeur ; — à M. Le Mareschal, pour la visite de l'orgue. — 1713, inhumations de M. Miraux, Ribart, His, prêtre ; — des enfants de MM. Cabeuil, Ribart, Gaudin. — Paiements à M. Gueroult, organiste, à partir du mois de juin ; — à Du Buisson, facteur d'orgues. — 1714, inhumations de MM. Costil, Fierville, Saint-Amand, Malherbe, Gravois, Le Pesant, lieutenant général (inhumé le 11 octobre ; grosse sonnerie, 17 livres 10 sous). — On distingue les inhumations en l'église, les inhumations en la chapelle du cimetière, les

inhumations au cimetière, 97 inhumations. — 1715, inhumations de MM. Le Nostre et Lemperière. On distingue les inhumations en l'église, les inhumations en la chapelle Saint-Michel, aux galeries du cimetière, au préau du cimetière. — Paiements au sieur Gueroult, organiste; — à Etienne Deshayes, serrurier, toujours chargé de l'horloge; — à Jean Bons, pour vente de moncade; — à Plimachon, de Paris, pour vente de damas cramoisi; — à Richer, de Paris, pour vente de frange; — à Bernard Deshayes, pour vente de galon frangé d'or, le tout pour la bannière, dont le tableau fut fait par le peintre Jean Mauviel, qui fut payé 70 livres; — à François Gosse, pour deux fleurs de lis de la dite bannière; — à Pierre Burel, fondeur; — à Boissière, brodeur. — 1716, paiements à M. Gueroult, organiste; — à Gouel, orfèvre. — Dépenses pour la réparation du clocher par Le Mettais, charpentier, et autres, 1,128 livres. — 1717, paiements à Gouel, orfèvre; — à Boissière, brodeur; — à Toussaint Plaisant, maître menuisier.

G. 699. (Liasse.) — 5 registres, in-folio, comprenant 146 feuillets, papier.

1718-1723. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Georges Brémontier, 1718; — Nicolas Margue, 1719; — Guillaume Adam, 1720; — Roland Thomas, marchand apothicaire, 1722; — Pierre Ribard, 1723. — 1718, inhumations de MM. Mezeray, Nicolle, Odienne, Berthault, De Ratiéville, Le Pelletier, de Mme Delamare. — 104 inhumations. — 1719, inhumations de Mlle Guillard, de madame Le Pesant, de MM. de Lierville, Quevallot, Thomas, Morel, Jean-Baptiste Vivetain, prêtre; M. Poërier d'Amfreville, porté aux Carmes déchaux. — 111 inhumations. — Paiements à Thomas Mette, fondeur; — à Nicolas Cécile, maçon; — à Jorre, imprimeur. — 1721, paiements à M. Desruisseaux, pour visites au clocher de l'église; — à Gouel, orfèvre; — à Brière, entrepreneur d'orgues, 500 livres. — 1722, paiements à Jean-Baptiste Machuel et Cabut, imprimeurs; — à M. De Caux, pour reliure de missels et d'antiphoniers; — à Thomas Mette, fondeur; — à Brière, facteur d'orgues, 300 livres. — Achat de tuile de Berneval. — 1723, perte sur les espèces, 143 louis à 20 livres, réduits à 16 livres; 115 écus à 5 livres, réduits au cinquième; pièces de 33 sous 4 deniers, réduites à 26 sous 8 deniers.

G. 700. (Liasse.) — 6 registres in-folio, dont 4 reliés en parchemin, et 2 non reliés, comprenant 211 feuillets, papier.

1724-1730. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Louis Poincheval fils, marchand, 1724; — Guillaume Odelin, 1725; — Jean-Baptiste Machuel, marchand libraire, 1726; — Louis Le Barbier, conseiller à la Cour des Comptes, 1727; — Guillaume Desolligny, avocat au Parlement, 1728; — Nicolas-François Hérambourg, 1729. — 1724, paiements à M. Renault, avocat au bailliage pour consultation, 2 livres; — à Thomas Mette, fondeur, pour avoir fourni 6 chandeliers de cuivre pour le grand autel et un tenon de cuivre pour le porte-livre, 268 livres; — à Gouel, orfèvre; — à Bridou, vitrier. — Total des recettes, 14,461 livres; des dépenses, 8,144 livres. — 1725, paiements à M. le curé pour le soutien des pauvres, 500 livres; — à M. Le Conte, prêtre et procureur de la confrérie du Saint-Sacrement, pour l'entretien des cierges de la ceinture du chœur, 20 livres. — 1728, paiements à M. Denis, avocat au bailliage, et à M. Ruellon, avocat en vicomté; — à Gravois, architecte; — à Robert De la Londe, pour 30 pieds de fil de fer, 20 livres 10 sous; — à Beauvais, serrurier, 400 livres; — à M. De France, architecte, pour avoir fait une cloison à une tribune pour servir de chambre du Trésor; — « à Cahard, peintre, pour avoir peint en bois veiné le couloir de la dite chambre, y avoir peint en marbre les 3 arcades, doré une rose au hault de la voute, fait un cartouche sur toile au-dessus des vitres, 100 livres »; — au sieur Mauviel, peintre, pour un christ peint à la dite chambre, 60 livres; — à Victor Moysant, menuisier; — à Jacques Auber, maroquinier. — Paiements pour les 66 stalles ou chaises de chœur, pour les ornements des piliers et pour les orgues; — à Le Carpentier, menuisier, 700, 993, 168 et 94 livres; — à Charles Le Fèvre, facteur d'orgues, 750 livres; — à Jacques Cécile, maçon, 327 livres. — Frais du procès contre les sous-vicaires et clercs. — 1725, paiements à Thomas Mette, fondeur, pour avoir raccommodé et fourni une fleur de lis de cuivre, avoir raccommodé le grand chandelier à 12 branches qui est dans le chœur; — à Nauquet, déchireur de bateaux, pour 34 bouts de chêne à raccommoder l'escalier des sœurs Charlotte et Marie, tenant les écoles des filles; — au sieur De Villers, graveur, pour avoir gravé une plaque d'étain, aux armes et qualités de M. Dufour, conseiller en la Cour des Comptes, à

poser sur la première pierre; — à Cahard, peintre, pour avoir doré la lanterne qui se porte à la procession du Saint-Sacrement pendant l'octave, 20 livres; — pour avoir doré la croix du tabernacle de la chapelle neuve, etc.; — à Brière, facteur d'orgues; — à Dumesnil, imprimeur, pour avoir imprimé 40 affiches pour louer la maison du cimetière qu'occupent présentement les Frères de la Doctrine chrétienne (compte signé par Urbain Robinet). — 1728, néant pour l'horloge; — à Nicolas Beauvais, serrurier; il l'avait dans sa maison pour la raccommoder à neuf. — 1729, payé au sieur Dessane, pour le portrait du Roi et de la Reine, qu'il a loué lors de la naissance de Mgr le Dauphin, 7 livres; tapisseries, illuminations à cette occasion. — Total des recettes, 12,700 livres; des dépenses, 11,710 livres.

G. 701. (Liasse.) — 5 registres in-folio, dont 4 reliés en parchemin; 1 sans couverture; comprenant 127 feuillets, papier.

1730-1734. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Louis de Saint-Ouen, écuyer, conseiller du Roi en la Cour des Comptes, 1730; — Jean-Baptiste Van Laere, 1731; — Pierre-Maurice Boullier, licencié ès-lois, 1732; — Michel Fortier, 1733; — Nicolas Juin, 1734.— 1730, paiements à Jean-Nicolas Beauvais, serrurier, pour le gouvernement et entretènement de l'horloge de la paroisse, 40 livres; — à Jean Mabire, déchireur de bateaux, pour 29 pieds de planches, 4 livres 3 sous. — Total des recettes, 12,372 livres; des dépenses, 5,345 livres. — 1731, paiements à Gouel, orfèvre; — à Maille, chasublier; — à De la Motte, maçon, d'après un procès-verbal du sieur Delorme. — 1732, échoppes autour de l'église occupées par des artisans; la première par Marie Oursel, trois maisons rue Martainville, par le vicaire de Saint-Maclou, 50 livres, par les sous-vicaires et clercs des sacrements, 40 livres, par le sacriste, 65 livres. — Dans l'enclos du cimetière, les Frères de la Doctrine chrétienne, 310 livres; Marie Dumesnil, maîtresse d'école, 80 livres; Jacques De la Motte, fossoyeur, 50 livres; Nicolas Roussel, courroyeur, 70 livres. — Dans la cour des prêtres, Mlle Beauquesne, Delahaye, tapissier, et autres particuliers. — Paiements à Le Brun, relieur; — à Gouel, orfèvre. — 1733, produit des inhumations en l'église, chapelles et cimetières et des carillons des confréries, 138 livres. — 1734, au sieur Pierre Le Brument, architecte, pour le prix de l'adjudication de la démolition de la partie supérieure du clocher faite devant Mgr de la Bourdonnaye, Intendant, le 18 mars 1735, 4,900 livres; — à Thibaron, orfèvre, à Paris, pour une croix d'argent dorée, à-compte de 1,000 livres; — à Jacques Burel, fondeur, pour refonte de la grosse cloche, etc.,... 148 livres; — à M. d'Haristoy, pour plomb laminé, 151 livres; — pour frais, lors de la bénédiction de la cloche, 34 livres; — à Castel, peintre, pour avoir blanchi deux fois le cierge pascal, 9 livres. — Total de la recette, 24,803 livres; de la dépense, 19,526 livres.

G. 702. (Liasse.) — 5 registres in-folio, dont 2 reliés en parchemin et 3 sans couverture, comprenant 96 feuillets, papier.

1735-1739. — Comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : François De Nel, 1735; — Jean Drouet, 1736; — Pierre De la Rue, 1737; — Nicolas Vaussier, 1738; — Pierre Pezier l'aîné, 1739. — 1735, paiements à M. Thibaron, orfèvre, à Paris, pour achever le paiement de la croix, 843 livres 13 sous; — à M. Pigache, avocat, pour consultation à l'occasion du clocher, 6 livres; pour une armoirie de cuivre qu'on fit faire à Arras, 7 livres; — à Cécile, maçon, 350 livres; — à M. d'Haristoy, pour plomb laminé, 492 livres; — 1736, loyer des bancs, 218 livres; — des chaises, 350 livres; — produit des inhumations, 1,337 livres; — Quêtes faites, les dimanches et fêtes, en l'église et aux chapelles et quêtes du pain bénit, 24 livres. — Paiements au sieur De France, architecte, pour avoir fait un dessin de la contretable et visité le clocher, 120 livres; — à Louis Le Boucher, libraire, pour reliure de livres, 130 livres; — à Jacques Cécile, maçon, 1,010 livres, et 1,022 livres; — à M. Le Comte, prêtre, pour deux embouchures de serpent, 9 livres; — à M. d'Haristoy, pour plomb laminé, 1,000 livres; — à Pigache, menuisier, 60 livres. — 1736, paiements à M. Gueroult, organiste, 200 livres; — au sieur d'Haristoy, pour plomb laminé, 1,378 livres; — à Jacques Cécile, maçon, 129 livres; — à la dame veuve Machuel, pour impression de billets d'assemblées, 5 livres; — à M. Le Grain, inspecteur des travaux de la Fabrique, 532 livres 10 sous; — à Pigache, menuisier, 134 livres; — à Gouel, orfèvre, 6 livres; — à Maille, marchand, chasublier, brodeur, 320 livres. — 1738, paiements à Jacques Malortie, menuisier, à-compte pour le lambris, 1,500 livres; — à M. Falaise, avocat, pour consultation, présence de MM. le curé et Brémontier, 6 livres et 12 sous; à son garçon, pour son plaidoyer, 9 livres; — aux avocats Le Lorier, Pigache. — 1739, paiements à M. Gueroult, organiste, 265 livres; — à M. Mazeline, architecte,

pour les dessins du lambris de la sacristie ; — au sieur Castel, pour le blanc de la sacristie et le noir de la croisée, 71 livres ; — à Mathias Caplet, maçon ; — au sieur Amette, fondeur ; — aux pauvres, pour aumônes extraordinaires, 500 livres ; — à Gouel, orfèvre ; — à Beauvais, serrurier ; — à Le Prince, peintre et doreur ; — à Charles-Alphonse Pigache, menuisier, 200 livres ; — à Jacques Malortie, autre menuisier, pour le lambris de la sacristie, 1,265 livres ; — à Jacques Le Baillif, pour 7,000 de tuiles, 147 livres. — Total des recettes, 19,223 livres ; des dépenses, 14,124 livres.

G. 7003 (Liasse.) — 5 registres in-folio, dont 3 en parchemin et 2 sans couverture : formant 92 feuillets, papier.

1740-1744. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Pierre Le Comte fils, 1740 ; — Jacques Haudouville, 1741 ; — Jacques Pezier, 1742 ; — Adrien Godin, 1743 ; — Jean-Baptiste Perrier, chirurgien juré, 1744. — 1740, reçu de M. Fossard, curé de Goupillières, pour six stalles à lui vendues, 162 livres. — Mention de la messe, au cimetière, les dimanches et fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, fondée par M. Godin. — Paiements à M Behourt, imprimeur ; — à Porlier, orfèvre ; — à Le Prince, doreur, pour dorure du cadran extérieur, 96 livres. — 1741, payé pour le port des modèles du Soleil ; — à M. Thibault, architecte, pour travaux à l'extérieur de l'église ; — à Beauvais, à-compte pour l'horloge, 150 livres. — 1742, loyers des bancs, 134 articles. — Produit des inhumations, 1,160 livres. — Paiements à M. Buré, supérieur du petit-séminaire, pour 16 processionnaires et 32 missels en petit papier, 114 livres ; — au sieur Chesneau, pour reliures, 32 livres ; — à Pierre Mallet, fondeur ; — à Porlier l'aîné, orfèvre ; — à Thibault, architecte. — 1743, paiements à Buret, fondeur, pour une cloche de 62 livres et demie, 109 livres 7 sous ; — à M. Le Prince, peintre, 68 livres ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, à-compte, 400 livres. — 1744, paiements à Gabriel Buret, fondeur, pour avoir refondu la septième cloche et six vieilles fontaines, 246 livres ; — à Hermeroult, menuisier, 464 livres ; — à Louis Mollien, pour une branche en forme d'S de cuivre au candélabre du chœur ; — à Maille, brodeur.

G. 7004. (Liasse.) — 5 cahiers sans couverture : comprenant 87 feuillets, papier.

1745-1749. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Elie Gosset, 1745 ; — Michel Le Normand, 1746 ; — Nicolas Desportes, 1747 ; — Philippe Baron, 1748 ; — Michel Baudry, 1749. — 1745, messe du Divin Cœur, un fois par mois ; 9 l. à M. Le Clerc, pour avoir célébré cette messe. — Paiements à M. Gueroult, organiste, 330 livres ; — pour vin et bouillon aux pauvres, 600 livres ; — à M. Le François, pour le second tiers de l'aigle, 400 livres. — Total des recettes, 10,788 livres ; des dépenses, 10,773 livres. — 1746, paiements à Porlier, orfèvre ; — à Thibault, architecte ; — à M. d'Haristoy, pour plomb laminé ; — à M. Le François, pour parfait paiement des 1,200 l., prix de l'aigle, suivant quittance du 6 avril 1747 ; — à Hermeroult, menuisier, pour les bancs d'œuvre de cette église, 1,090 livres ; — au sieur Le Loup, tapissier, pour avoir couvert en maroquin le banc d'œuvre, 80 livres 12 sous ; — au sieur Le Prince, pour avoir verni la menuiserie, peint et doré le chœur, peint la croix au-dessous du grand portail, 290 livres ; — au sieur Le François, pour dessin et sculpture du banc d'œuvre, 370 livres ; — à Jean-Nicolas Beauvais, serrurier, pour fourniture et façon de la dite croix, 640 livres. — 1747, paiement au sieur Le Prince, pour avoir peint les deux portes des collatéraux, 24 livres ; — au sieur Gasse, pour avoir mis deux burettes à l'aigle, 11 livres ; — aux imprimeurs Dumesnil et Le Boullenger ; — à M. Mongnot, prêtre du séminaire Saint-Nicaise, pour un antiphonier, 29 livres ; — à Thibaron, orfèvre, pour les *ascensoires* et navettes neuves, 445 livres. — 1748, paiements pour la façon d'un nouveau dais ; — pour la fonte d'une cloche, chez M. Buret. — 1749, paiement à Romain Marc, pour avoir nettoyé la voûte du chœur, 11 livres.

G. 7005. (Liasse.) — 4 cahiers sans couverture ; le dernier relié en parchemin, formant 99 feuillets, papier.

1750-1755. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Martin, 1750 ; — Nicolas Desportes, 1751 ; — Charles Thibault, architecte, 1752 ; — Jean-Baptiste Le Nostre, prêtre, fils et héritier de Jean-Baptiste Le Nostre, marchand à Rouen, 1753 ; — Pierre Doutte, 1755. — 1750, paiements au sieur Gueroult, organiste, 330 livres ; — au sieur Beauvais, pour le gouverne-

ment de l'horloge, 40 livres ; — à M. Brehan, avocat, pour consultation, 12 livres ; — à M. Porlier, orfèvre, 86 livres ; — à L'Hermerout et Lequeu, menuisiers ; — à M. Ribouté, peintre, pour avoir rallongé le tableau de la chapelle du Crucifix, 12 livres. — 1751, paiements au sieur Brehan, Du Castel, Malfilâtre, avocats. — 1752, paiements à M. Marc, pour avoir fait housser l'église, 60 livres ; — à Racine, maçon, 514 livres ; — au sieur Le Prince, peintre ; — à Beauvais, serrurier. — Vente de la croix de procession de la confrérie de Saint-Maclou, 355 livres. — 1753, paiements à M. le curé pour le soulagement de 34 pauvres familles de la paroisse, 340 livres. — 1755, paiements au sieur Carré, pour chambranle complet de pierre de liais, 2 livres ; — au sieur Paulet, pour gravure de 2 coins de maisons, 9 livres ; — au sieur Boullenger, pour le dessin d'un dais, 66 livres.

G. 706. (Liasse.) — 5 registres in-folio, couverts en parchemin, formant 116 feuillets, papier.

1756-1760. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Guillaume Le Cointe, 1756 ; — Nicolas Le Mercier, 1757 ; — Jacques Tesson, 1758 ; — Jean-Baptiste Tabur, 1759 ; — Jean-Baptiste Payenneville, 1760. — 1756, paiement au sieur Torcy, menuisier. — 1757, paiements à M. Porlier, orfèvre ; — à M. Racine, maçon ; — au sieur Berard, pour le grillage de fer qu'il a mis aux 64 panneaux placés aux galeries du cimetière, 192 livres ; — à M. Le Breton, plombier, pour plomb mis sur la chapelle neuve et aux galeries du cimetière ; — à M. Prestrel, pour le restant du marché qu'il a fait avec M. Thibault, pour établir les échafauds pour la *Gloire* et pour placer le crucifix dans l'église, 76 livres. — 1758, paiements à M. Mallet et Buret, fondeurs ; — à M. Porlier, orfèvre ; — à M. Le Prince, peintre, « pour peinture, dorure et vernis qu'il a employés sur le christ, croix, anges, ornements et moulure du contre-porte-christ, élevé à l'entrée du chœur de cette église, 934 livres ; — à M. Camus, écrivain, pour avoir travaillé 62 jours à faire l'arrangement des pièces du chartrier, fait inventaire sur chaque liasse, etc., 186 livres ; — au sieur Bourgeois, serrurier, pour avoir fait visiter l'horloge par le sieur Porte, horloger, 6 livres ; — au sieur Marc, pour avoir fait housser l'église, 60 livres. — 1759, paiements à M. Racine, maçon ; — à M. Jean-Baptiste Langlois, tapissier. — 1760, paiements à M. Le Boullenger, imprimeur, pour 1,000 billets d'assemblée, 5 livres ; — au sieur Travel, pour avoir raccommodé l'horloge, 96 livres ; — à Madame Neveu, chasublière, 600 livres. — Total des recettes, 15,071 livres ; de la dépense, 9,134 livres.

G. 707. (Liasse.) — 5 registres, in-folio, couverts en parchemin, formant 95 feuillets, papier.

1761-1765. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Jacques-Robert Mollien, 1761 ; — Jacques Ficquet, 1762 ; — Jean Roger, 1763 ; — François Brisout, 1764 ; — Charles Pollet, 1765. — 1761, payé à M. Esmangard, curé de la paroisse, pour 2 années échues de la rente de 100 livres à distribuer à 10 pauvres familles, aux termes de la fondation de M. Dufour ; — 200 livres à Cahays, sculpteur, pour 6 vases pour le dais, 33 livres : — à Madame Neveu, chasublière, 468 livres. — 1762, paiements à M. Porlier, orfèvre ; — à M. Torcy, menuisier ; — à M. Racine, maçon. — Achats d'un ornement rouge, 341 livres ; — d'un ornement noir, 1,800 livres. — 1763, paiements à Racine, maçon ; — à M. Porlier, orfèvre, 1,562 livres. — 1764, à M. Pelfresne pour le pavage de la classe des filles dans les galeries du cimetière ; — pour le pavage de la chapelle des morts, 832 livres ; — pour le pavage de l'école des frères, 330 livres ; — au sieur Aubé, vitrier, pour le raccommodage des vitres de l'église et du cimetière cassées par la grêle, 270 livres ; — au sieur Ribouté, peintre, pour avoir fait une grande bannière de Saint-Maclou, 96 livres ; — au sieur Lenard, pour dorure de l'aigrette, qu'on met sur la grande bannière, 17 livres ; — à M. Lacaille, emboucheur du serpent, 45 livres. — 1765, réparations aux maisons pour dégâts causés par la grêle. — Total des recettes, 12,605 livres ; des dépenses, 10,577 livres. — M. de Saint-Ouen, curé.

G. 708. (Liasse.) — 5 registres reliés en parchemin, formant 90 feuillets, papier.

1766-1770. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : M. Vincent, 1766 ; — M. Hauguet, 1767 ; — M. Caron, 1768 ; — M. Bruno Le Nostre, 1769 ; — M. Henri Adam, 1770. — 1766, paiements à M. Gueroult, organiste, 360 livres ; — à Lacaille, emboucheur de serpent, 45 livres ; — à M. Beauvais, pour le gouvernement de l'horloge, 60 livres ; — à MM. Torcy et L'Hermeroult, menuisiers ; — au sieur Pierre, peintre, 80 livres. — 1767, paiements à Planteron, pour une année du gouvernement de l'horloge, 30 livres ; — aux

4 serviteurs pour ranger et déranger les bancs pendant l'office au cimetière, 24 livres ; — à M. Porlier, orfèvre ; — à M. Pierre, peintre. — 1768, paiements à cinq chantres. — 1769, paiements à Planteron, sonneur, pour avoir sonné le service de feu M. Esmangard, ancien curé et grand vicaire général, 3 livres ; — au sieur Le Prince, peintre ; — à Barjolle, maçon. — 1770, payé au sieur Lenard, pour ouvrage de sculpture à la chapelle des fonts, 70 livres ; — à M. Mallet, fondeur ; — à Le Fèvre, organiste ; — au sieur L'Hermeroult, menuisier. — Total des recettes, 13,223 livres ; des dépenses, 13,007 livres.

G. 7009. (Liasse.) — 5 registres in-folio, reliés en parchemin, formant 96 feuillets, papier.

1771-1775. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Louis-Pascal-Jacques Le Massif, 1771 ; — Jacques Marical, 1772 ; — Jean-Baptiste-Louis Payenneville, 1773 ; — Pierre Roger le jeune, 1774 ; — Jean-Armand-Frédéric Juin, 1775. — 1771, paiements au sieur Heuzé, organiste, 360 livres ; — à Lenard, sculpteur, 80 livres ; — à L'Hermeroult, menuisier, 168 livres. — 1772, paiements à Dron, menuisier ; — à M. le curé, pour la dorure de la chapelle du Crucifix, 18 livres. — 1773, payé à Lenard fils, pour sculptures, 188 livres. — 1774, paiements pour 6 paires de gants, 4 livres 10 sous ; — à Porlier, orfèvre ; — à Le Boullenger, imprimeur ; — à Maille, galonnier ; — à Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Duchesne, tapissier, pour les jours de Sainte-Anne et de Saint-Laurent. — 1775, payé à Lienard, joueur de serpent, 100 livres ; — à Heuzé, organiste, 330 livres ; — pour avance du serpent, à M. Lienard, 84 livres. — Total des recettes, 14,265 livres ; des dépenses, 11,696 livres.

G. 7010. (Liasse.) — 5 registres in-folio, reliés en parchemin, comprenant 113 feuillets, papier.

1776-1781. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Antoine Laurens, négociant, 1776 ; — Jean Le Menu, 1777 ; — Pierre Jalama, 1778 ; — Jean-Baptiste-Jacques Le Blond, 1779 ; — Louis Berard, 1780. — 1776, à M. Liénard, joueur de serpent, 100 livres ; — à M. Heuzé, organiste, 330 livres ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues. — 1777, paiement aux soldats assistants à la procession du Saint-Sacrement, 8 livres. — 1788, paiements à M. Le Febvre, facteur d'orgues. — 1779, paiements à M. Mette, pour 2 navettes de cuivre argenté, 32 livres ; — à M. L'Hermeroult, menuisier ; — à Mausas, serrurier. — 1780, paiements à M. Alexandre, exécuteur du testament de feu M. de Saint-Ouen, curé de Saint-Maclou, pour l'année des gages de Marie Pigou, pour nettoyer le passage du cimetière, 24 livres ; — à M. Le Fevre, facteur d'orgues ; — à Poisson, fondeur ; — à Seyer, imprimeur. — Total des recettes, 15,130 livres ; des dépenses, 13,504 livres. — Les comptes vont de Pâques à Pâques, et les dépenses ne sont que très succinctement indiquées. — Au verso de deux de ces registres, l'étiquette de Chesneau, marchand papetier à Rouen, à la *Teste noire*, rue du Bec.

G. 7011. (Liasse.) — 5 registres in-folio, reliés en parchemin, comprenant 111 feuillets, papier.

1781-1786. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Thomas-Germain Carpentier, 1781 ; — Michel-Paul Duhamel, 1782 ; — Nicolas Prevost, 1783 ; — Hauguet, l'aîné, 1784 ; — Godefroy, 1785. — 1781, échoppes près de l'église, louées 60, 65, 27, 36, 30 l., etc. — Loyer des chaises, 525 livres. — Paiements à M. Godefroy, successeur de M. Heuzé, comme organiste ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues ; — à M. Bunel, orfèvre. — 1782, paiements à M. Thouret, avocat, pour une consultation contre le curé de Saint-Paul, 6 livres 12 sous ; — au même, pour un avis, 12 livres 12 sous ; — à l'abbé Prêtrel, pour l'inhumation de Madame veuve Groult, 108 livres ; — à M. Beaulieu, pour plaidoyer, 12 livres 12 sous. — 1783, paiements à M. Mette, doreur ; — aux soldats qui ont assisté à la procession du Saint-Sacrement, 8 livres ; — à M. Jacques, graveur, pour la gravure des 2 épitaphes de saint Vérécond, 193 livres 18 sous ; — à Madame Neveu, chasublière ; — à Gallier, imprimeur ; — à MM. Chevalier et Mausas, serruriers. — 1784, paiements à M. Masculier, marbrier ; — à MM. Ferry et Barrois, avocats. — 1785, paiements à M. Godefroy, facteur d'orgues, 600 livres ; — à M. Ferry, avocat, pour 2 conférences, 18 livres 12 sous. — Total des recettes, 19,907 livres ; des dépenses, 19,117 livres 13 sous.

G. 7012. (Liasse.) — [illegible] registres in-folio, reliés en parchemin, formant 80 feuillets, papier.

1786-1790. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : M. Le Menu, 1786 ; — M. Bourienne, 1787 ; — M. Pierre

Vellet, 1788; — M. Félix Desportes, 1789. — 1786, paiements à MM. Godefroy, Machuel, L'Hermerout. — 1787, paiements au sieur Roger le jeune, pour l'année de ses gages à emboucher le serpent, 130 livres; — au sieur Mette, fondeur, pour sa peine de nettoyer les cuivres argentés, 48 livres. — 1788, paiements à Machuel, imprimeur; — à Le Roux, charpentier. — 1789, loyer des bancs, 476 livres; produit des inhumations, 4,016 livres. — Du 12 avril 1789 au 4 avril 1790, messes de 6 heures, 6 heures et demie, 7 heures, 8 heures, 8 heures et demie, 9 heures, 9 heures et demie, 10 heures, 11 heures, midi (cette dernière dite par les religieux augustins). Compte s'arrêtant à Pâques 1790, présentant un total de recettes de 29,709 livres, de dépenses, de 31,757 livres, signé en la chambre du Trésor, le 5 décembre 1790.

G. 7013. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1681-1685. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour les années 1681, 1683, 1684. — Quittance de Pierre Deshayes pour l'entretien de l'horloge; signature et marque, 1682; de Pierre Le Maréchal, organiste, 1682. — Journée d'ouvrier plâtrier, 25 sous; — de manœuvre, 14 sous, 1683. — Un tonneau et demi de pierre de Saint-Leu, 9 livres. — Pour 2 douzaines *d'armes* faites par Jacques Le Pilleux pour le service de feue la reine de France, 12 livres, 1683. — Pour achat de la lampe d'argent de la confrérie des Trois Nativités, 60 livres, 1683. — État détaillé des inhumations.

G. 7014. (Liasse.) — 277 pièces, papier.

1691-1698. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour les années 1694, 1695, 1696, 1697, 1698. — Billet écrit de la main de M. Clément, curé, pour demander au Trésorier de donner à M. Mauger 600 livres qui étaient dues au dit Clément à raison de sa cure, 1694. — Journée de plâtrier avec manœuvre, 32 sous. — « Dessein dressé par le frère Nicolas Bourgeois, architecte, pour la construction d'un beffroy neuf au clocher de Saint-Maclou, et présenté par le sieur Robert Marc, charpentier, 1er mai 1698. »

G. 7015. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1700-1708. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour les années 1700, 1702, 1703, 1705, 1707. — Quittances de Le Grain, organiste. — Mémoire de Longueville, vitrier, rue de la Miette : « Pour avoir relevé un panneau où est saint Jacques et fourni 3 pièces peintes, 1 livre 10 sous. » — Quittance d'Etienne Deshayes, s'intitulant serrurier orloger, 1700. — Mémoire des ouvrages de maçonnerie faits au cimetière de Saint-Maclou : « Le 5 juin (1705), commencé à faire les charniés dans le cimetière pour y mettre les ossements qui estoient dans les galeries, 171 journées, 102 livres, 12 sous, » 1705. — Quittance de De Caux, imprimeur, pour impression de 200 billets, 2 livres, 1707.

G. 7016. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 1[illegible]3 pièces, papier.

1708-1710. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour les années 1708, 1709. — Quittances des prêtres attachés à l'église Saint-Maclou, Fr. Le Faucheur, Renault, L. Ribard, J. Le Clerc, J.-B. Vivetain, Du Vivier, Ruffin, J. Gaillard, Oursel, M. Martin, J. Julliot, Le Bert, Toussaint Flament, Langlois, Chellot, Delamare, 1708. — Journée d'ouvrier plombier, 30 sous; — 84 pouches de plâtre, 37 livres 16 sous; — demie belnée et 3 pouches de sablon, 13 sous; — 1 cent de clou de 40, 6 sous; — quinze cents de clou de 10 livres, 16 sous; — 1 millier de grande tuile, 12 livres; — 116 journées de plâtrier, 127 livres 12 sous; — 60 jours de manœuvre, 361 livres, 1709.

G. 7017. (Liasse.) — 1[illegible]1 pièces, papier.

1733-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint Maclou de Rouen pour les années 1733, 1758. — Journée de plâtrier, 25 sous; — de maçon, 26 sous; — de manœuvre, 16 sous. — Mémoire de B. Le Brun pour reliure : 5 missels, à 5 livres chaque; 5 messes des morts, en parchemin, à 30 sous chaque; plus fourni 7 canons en vélin, à 40 sous chaque. — Mémoire détaillé des inhumations : Du samedi 14 juin, M. de Prani, tout simple dans le préau, croix d'argent, 1 livre 5 sous; — du vendredi 4 juillet, M. d'Ormesnil, tint et messe dans la chapelle Saint-Michel, croix d'argent, 11 livres 10 sous; — du lundy 7 juillet, madame Ango, femme de M. Molé, tintes dans l'église, bénitier d'argent, 32 livres 10 sous; — du 30 aoust, M. Lemire dans l'église, 9 sous, grande sonnerie, bénitier d'argent, 41 livres, » 1733. — Mémoire de la dépense faite pour les [illegible] chapes

neuves du 3e ornement blanc : Au sieur Boullanger pour avoir dessiné les orfrois, 13 livres. — Mémoire de dépense des bouquets brodés en soie et appliqués sur un satin blanc des Indes. — Mémoire d'un dais pour la paroisse Saint-Maclou. — Quittances de la veuve Rocher, brodeuse de la chapelle du Roi, 1,400 livres ; — de la femme Desbordes, de Paris, 1758. — Etiquette imprimée de Madame veuve Maille, marchande chasublière et fils, rue des Carmes, vis-à-vis la Chambre des Comptes.

G. 7018. (Liasse.) — 317 pièces papier.

1770-1775. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour les années 1770, 1773, 1774. — Quittance du sculpteur Lenard, pour travaux de sculpture, 70 livres, 12 novembre 1770. — Mémoire d'autres travaux de sculpture, exécutés par Lenard fils; 2 consoles à côté de la *Gloire* de la chapelle des fonts, 41 livres ; couronnement de 7 confessionnaux, 56 livres ; *Gloire* de la chapelle Sainte-Cyre, 8 livres, 1774. — Mémoire des travaux de peinture, exécutés par Colas, à la chapelle Sainte-Clotilde ; à celle des fonts où il peint les deux saints en blanc, dore le lys et les côtés de la *Gloire ;* aux chapelles Saint-Léonard, Notre-Dame de Liesse ; aux contretables de Saint-Gilles, Saint-Leu, Sainte-Marguerite Saint-Simon, Saint-Jude. — Marché pour une barrière de fer avec les ornements à poser au côté gauche du chœur, pareille à celle du côté droit, avec le sieur Cordier, serrurier, rue des Charrettes, 400 livres, dont 100 livres données par Mlle Lagenet, dont le chiffre sera mis à la barrière. — Quittance de 18 livres pour le dessus de la grille du côté latéral du chœur, 27 juin 1775. — Mémoire de Colas, peintre, pour avoir peint et doré la grille du chœur du côté de la chapelle Notre-Dame de Pitié, la grille de la chapelle Notre-Dame de Liesse, 30 épitaphes, en marbres noir et blanc, ainsi que les chapiteaux et bords d'alentour ; les chapelles du Crucifix, et de Saint-Léonard, celles des fonts, de Saint-Simon, Saint-Jude, les barrières fermant les collatéraux, les barrières fermant les chapelles du bas de l'église. — 1774, tapisseries placées, les jours de sainte Anne et de saint Laurent, aux piliers du chœur et de la nef, par M. Duchesne, tapissier.

G. 7019. (Liasse.) — 371 pièces, papier, 1 imprimée.

1776-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou, pour les années 1776, 1777, 1778. — Quittances de M. Le Boullenger, imprimeur ; — de M. Nicolas Porlier, orfèvre. — Journée de maçon, 30 sous. — Devis pour la fourniture et façon de 2 lampes qui devaient être placées dans le chœur, à faire conformément aux 4 pièces de dessin faites par M. Thibault, architecte. — Mémoire des frais, débours et fournitures faits pour ces deux lampes : En cire, terre et bois pour le modèle fourni par Cahais, maître sculpteur, 36 livres. — Requête de Jean-Baptiste Mette, maître fondeur à Rouen, entrepreneur des deux lampes. — Autre requête en indemnité, adressée à MM. les curé et Trésoriers de Saint-Maclou par L. Cahais, chargé des travaux de la contretable, qui restait inachevée et dont il se proposait de faire « un morceau digne de mémoire. » — Etiquette imprimée de Marin Bellemois, marchand orfèvre, joaillier, aux *Trois couronnes d'or*, rue des Bonnetiers, vis-à-vis l'officialité : « Fait et vend toutes sortes d'orfèvreries, tant en or qu'en argent, comme croix d'or, cœurs et bagues d'or. Vend aussi des instruments de chirurgie. »

G. 7020. (Liasse.) — 387 pièces, papier, 1 imprimée.

1779-1782. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour les années 1779, 1780, 1781. — Journée de plâtrier et de manœuvre, 2 livres 8 sous. — Travaux de menuiserie à la chapelle du Divin-Cœur, 1779. — Mémoire de Le Prince : Pour avoir blanchi en blanc poli sur les barrières du chœur, 2 des torches et les 6 grands cierges de l'autel, 20 livres, 1780. — Quittance de Godefroy, facteur d'orgues ; 150 livres pour avoir fait reporter et mis en accord tous les jeux d'orgues, 10 novembre 1781. — Lettre de J. B. N. Le Fèvre, facteur d'orgues, datée de Caen, 22 novembre 1781. — Etiquette imprimée de Delastre, « marchand, quinquailler, au *Croissant d'or couronné* sur le port, proche la porte de Grand pont. « Il vend toutes sortes de marchandises d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande et de France, moulin à café à poudre et pour le tabac, fouets anglais, canne à la main, etc. » — Autre étiquette imprimée de Delamare, marchand mercier clinquailler en gros et détail, à la *Teste d'or*, sur le pont, vis-à-vis la voiture de Caudebec et proche la porte du *Crucifix*. »

G. 7021. (Liasse.) — 284 pièces, papier.

1782-1785. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour les années 1782, 1783, 1784. — Mémoire des ouvrages de

menuiserie exécutés par M. Potier, demeurant cour Saint-Ouen : « Fait et fourni le derrière de l'autel découpé en entrelas et à jour, avec des moulures au pourtour, 47 livres; — plus fait et fourni 2 cadres avec des montants de bâtis au bas de la retable, 18 livres. » — Mémoire de Gruel, serrurier : « Avoir fait deux filigranes pour les joues dessus l'autel seintrez sur le plan et l'élévation, formant une mosaïque à moulure, et des rosaces sur les entrelas, le tout exécuté sur le plan de M. Thibeaux, à raison de 50 livres la pièce. » — Quittances de Le Prince, peintre doreur, 1782 — Mémoire de Besongne, imprimeur, 1784

G. 7022. (Liasse.) — 151 pièces, papier; 2 imprimés.

1785-1786. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour les années 1785, 1786. — Quittance de M. Godefroy, facteur d'orgues. — Ouvrier maçon, 34 sous la journée. — Note du paiement fait de 240 livres à M. Le Brument, architecte. — Consultation signée par les avocats Ferry et Le Barrois. — Frais de raccommodage du calice de la confrérie des galériens. — Quittance de Lemonnier pour travaux de réparations de l'horloge : « L'horloge sera remise en état ainsi que les cadrans donnant sur le grand portail et toutes les étoiles, 200 livres. » — Procès au Conseil ; — lettres de M. Villetard; mémoire imprimé, intitulé : « Précis pour les sieurs curé et Trésoriers de l'église et paroisse de Saint-Maclou, contre M. le Procureur général et le nommé Hérisson, plâtrier-adjudicataire au rabais de la construction des murs du cimetière destiné aux paroisses de Saint-Maclou, Saint-Cande-le-Vieux, Saint-Denis, Saint-Etienne-la-Grand'église, Saint-Martin du Pont, Saint-Nicolas. » — « Procès-verbal de l'état du toisé des murs du cimetière du Mont-Gargan par MM. Léonard-Pierre Dosmond, et Jean-Etienne Villetard, tous deux architectes jurés experts-bourgeois en titre d'office à Paris. » (Imprimé). — Etiquette *imprimée* de Simon Sertier, marchand mercier, à *Saint-Simon*, rue de la Grosse-Horloge, vis-à-vis Saint-Herbland. — Vignette représentant saint Simon.

G. 7023. (Liasse.) — 195 pièces, papier.

1786-1790. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour les années 1786, 1787, 1788, 1789. — Travaux pour l'établissement du nouveau cimetière. — Quittances de M. Godefroy, facteur d'orgues; — de M. Mette, fondeur, 1787. — Mémoire de M. Payenneville, chasublier : ornement de velours violet, 3,000 livres. — 2 journées de paveur, 3 livres 10 sous. — Quittances de M. Blanquet, curé de Saint-Maclou, 1789.

G. 7024. (Registre.) — In-folio, tranches dorées, relié en veau, avec encadrements dorés et fleurons au milieu représentant un cœur enflammé surmonté de 3 étoiles ; reliure de la fin du XVI[e] siècle, 128 feuillets, papier

1582-1617. — « Registre des propositions, conclusions et ordonnances qui seront faictes et arrestez ès assemblées des curé, Thesauriez et paroissiens Monsieur Sainct-Maclou, commençant ce jour de Pasques 1582. » — « Le dit jour, arresté que, pour le temps advenir, les Trésoriers de la dicte église rendront compte, pour leur regard chacun, de leur année, lequel ils présenteront dans le jour de Pentecouste enssuivant le jour de Pasques qu'ilz sortiront d'exercice; » signé Sequart, curé, etc. — 15 novembre 1582, « l'arrest de la cour de Parlement, donné sur l'entretènement de deux presbtres ordonnez et establiz pour la visitation des malades de la ville sera suivi, en payant par le dit curé et le Trésor ce à quoy ils sont taxez pour la dicte église. — M[e] Toussainctz, presbtre chappelain, continué en la charge de maitre des enfants de musique. Lorsqu'il yra jouer aux orgues durant le *Salve*, il sera payé de sa distribution, comme les autres presbtres et chappelains, attendu la permission qui luy a esté accordée de jouer aus orgues, en l'absence et pour supporter la vieillesse de Mons[r] de la Magdalayne, organiste... Les dicts enffans de musique seront préférez à tous autres à porter la croix et les chandeliers aux processions, enterrements et autres occurences. » — 12 mars 1583, offre de 20 livres de gages à un prêtre du nom de Jehan Chandelier, pour tenir la partie de basse-contre ; on l'admet au nombre des 8 chappelains de la communauté. — Dernier mai 1584, on achètera d'un marchand anglais, « 4 chappes pourfillez et enrichies de fil d'or et d'argent et 2 autres blanches, couvertes de fleurons d'or. » — 17 avril 1588, « Estienne Pignard sera clerc à la place de Robert Le Clerc ; il y aura 2 clercs assistants à chacune sepmaine, aiant leur surplis revestu, pour garder l'ung d'eulx à l'église, pendant que l'autre ira porter Dieu et aller aulx mallades, affin d'éviter qu'il n'y aict quelque chose perdu..... A leurs dictes sepmaines ilz paieront l'un moictié par moitié (*sic*). » — 2 février 1551, on fera enlever les bancs que Jehan Cretot a fait poser en la chapelle de Notre-Dame de Pitié où se dit la messe de six heures. — 14 avril 1596

on continuera les carolles et clôtures de bois du chœur, et pour cela « on enlèvera les deux de cuivre qui sont désagréables aux paroissiens; noms et armoieries inscriptes et engravées en icelles. » — 10 novembre 1600, la Fabrique contribuera au paiement du drap de corps de la confrérie du Saint-Sacrement. — 1er novembre 1601, Jean Remont, prêtre, reçu et admis comme maître pour instruire et enseigner les enfants pour chanter au chœur de la dite église en l'art de musique et composer en contrepoint sur l'ardoise. — 23 novembre 1606, on lui accorde son congé, et on le remplace par Jean Laisné. — 17 juin 1607, « résolu que, au petit cimetière de la rue Martainville, joignant l'église, du côté des chapelles des Apôtres, Saint-Claude, Saint-Nicolas, sera basty des petites boutiques pour le profit du Trésor. » — 19 mai 1609, sépulture accordée à feu M. Dambray en la chapelle Saint-Jacques et Saint-Philippe. — 9 août, on rappelle que « Me Toussaint Le Febvre, presbtre, chapelain de la dite église et organiste, avoit souvent averti, tant le dit sieur curé que Trésauriers, comme au jeu d'orgues se trouvoit plusieurs tuyaux qui ne parloient point, et que la soufflerie faisoit vent. » — On donne lecture des ordonnances de l'archevêque à la suite de sa visite, le 15 juin précédent : « Conclu en présence des curé... Thésauriers et plusieurs autres que les dicts Thésauriers et paroissiens ne recongnoissent le dict sieur archevêque, pour avoir le pouvoir d'ordonner des deniers du Trésor de la paroisse. » — 18 avril 1610, orgues à réparer ainsi que les vitres, « grandement desdommagées et gastées. » — 29 août 1611, « il sera faict bastir et construict ung pupitre de bois de chesne au lieu et place de celuy qui anciennement avait été faict. » — 25 janvier 1613 : « Le 1er jour de décembre an passé, auroit esté faict une visite par experts pour congnoistre les ruines qui avoient esté faictes, par la tempeste des vents, le dernier jour de novembre, comme il appert par le procès-verbal signé Hardouin Outren; autre visite pour cognoistre les ruines de la pyramide... le 8e jour de décembre, ainsy qu'il appert par le procès-verbal... signé Outren, Cousin et Le Mercier.. Pouvoir donné au Trésorier de faire réparer le clocher pour le mettre en assurance. On mettra en besogne 3 charpentiers qui seront payés, à raison de 20 sous par jour, avec un entrepreneur ou conducteur, qui recevra 30 sous par jour; 3 maçons avec un conducteur, aux mêmes prix. » — Janvier 1616, au décès de Toussaint Le Febvre, chapelain habitué et organiste, on nomme, comme organiste, Jacques Le Febvre, qui était recommandé par Titelouze. — 3 avril, on donnera 150 livres tournois à M. Marescot, religieux de l'abbaye de Saint-Victor près Paris, prieur de Saint-Paul, qui avait été envoyé par M. de cette ville de Rouen, pour faire les prédications tous les jours de carême. Cette somme avait été quêtée par les Trésoriers aux maisons des paroissiens. — « Mon dict sieur sera supplié de n'envoyer à l'advenir aulcun prédicateur pour prescher au temps du caresme pour l'incommodité et indévotion qu'on reçoit en la dicte église, faute que la grande messe, qui se dict par chacun jour en icelle, à l'heure de 9 heures, joint les messes de fondation, baptesmes et inhumations, port des sacrements aux malades, etc... et néanmoins, s'il plaist à mon dict seigneur l'archevesque y envoyer des prédicateurs à l'advenir, ce soit à telles heures que la dicte église n'en recoive aucune incommodité, et que deffenses soient faites aux Thésauriers en charge de faire levée de deniers à l'advenir sur les dicts paroissiens pour le remerciement et paiement du dict prédicateur, remectant à la libéralité de mon dict seigneur de les stipendier. » — 1er octobre 1619, ossement de saint Maclou donné, sur la demande de M. François Le Febvre, curé, par l'abbesse de Montivilliers : « Il sera faict 3 châsses ou reliquaires dont l'ung sera représenté en la forme et ymage d'evesque pour y mettre l'ossement de saint Maclou, patron de la dicte église, et ung autre de la Magdelaine pour y mettre de ses ossements, et le 3e, ung ange, pour y mettre les autres reliques donnez par le dict curé. » — Permission au Trésorier de vendre le cuivre provenant « de la crosse où ci-devant estoit pendant le ciboire où reposait le Saint-Sacrement. » — 9 février 1621, Denis Desgranges, homme d'église, fort expert en la musique, venu d'Évreux, reçu, après examen, maître de la musique de l'église, en remplacement du chapelain qui avait été nommé le 1er janvier de cette année, et que la modicité de ses gages avait fait retourner en l'église Saint-Michel. — 8 avril, Marc-Antoine Bigot, sieur d'Olivet, ancien échevin, dispensé de la charge de Trésorier, attendu son âge de 73 ans, de sa maladie des gouttes et moyennant un don de 100 livres. — 29 avril, Balthazar Blondel, honnête prêtre, ayant fort bonne voix pour chanter basse-contre en musique, reçu pour chapelain de la Commune. — 8 septembre, « maître Drouet Bigot, prêtre, natif de Verdun, reçu à une des places de la Commune, pour dire la messe de 11 heures à la chapelle Saint-Jacques, aux gages de 70 livres, et outre a esté admy pour battre et chanter musique et montrer aux enffans de cœur. » — Fossier obligé « de netoier et baillier le grand et petit estre une fois la sepmaine et de chasser les garsonnets et autres vagabonz qui jouent à jeux dissolus dans les dicts estres

et soubz les galleries. » — 7 août, nécessité reconnue de faire une galerie « du côté du petit aistre qui auroit des veues dans l'église au travers des chapelles qui sont à costé du chœur. » — Dessin fait par Jean Couvé, Jacques Gosset et Blanquenon, maîtres maçons et charpentiers. — Le curé propose aussi le besoin de faire une chaire pour le prédicateur, et de la faire apposer à un des piliers de l'église. — 11 septembre, « les chapelains de la Commune célèbreront dorénavant les messes de fondation les dimanches, fêtes, et jours ouvrables sans exception, et pour cest effect seront tenuz de prendre des méreaux par celui qui y sera proposé... L'on fera faire une chaire et le tableau et décoration de la chapelle de Notre-Dame. Les balustres d'entour le cœur seront démontés, et, au lieu d'icelles, sera fait des balustres à l'alignement des arrettes des dehors des pilliers, auxquelles sera faict et construit sièges pour placer les personnes de qualité, et, au devant d'iceux, autres sièges pour placer les ecclésiastiques, et, au dehors des dictes carolles, y aura sièges pour asseoir personnes en la dite églize ; et, à l'endroit du crucifix, sera faict karolles de neuf, avecq ung lieu eslevé le long du pillier pour dire l'évangile, et, à l'autre pillier, la chaire pour le prédicateur et dire l'épistre. » — 6 janvier 1625, « les Trésoriers en charge feront faire deux bancs pour asseoir les chapellains pendant les vespres ainsi que aux autres parroisses, et, ce faict, auront les Trésoriés leur mesme plasse aux vespres ainsy qu'ilz ont à la grande messe. » — 18 octobre 1626, poursuites de Pierre et Michel Du Vyvier, menuisiers à Rouen, au sujet du marché qu'ils avaient fait pour le *pipittre*. — 22 novembre, on prendra des experts pour juger si la réclamation est fondée. — 30 décembre, conformément au marché fait avec les dits menuisiers, le 24 septembre 1623, le *pipittre* sera vu et visité par les gardes du métier de menuisier de cette ville. — 1er janvier 1627, les menuisiers seront tenus « de finir les ymages, planches et agréments employés au rapport. » — 24 mai, mention d'un don fait par la confrérie du Saint-Sacrement. — Dernier octobre, Jacques Ferrant reçu comme maître des enfants de chœur. — 12 mai 1630, on pourvoira à la réparation du grand portail ruiné par les grands vents, il y a plus de 17 ans. — 16 juin, les Trésoriers se transporteront en personne sur le dit porche avec Michel Daust, maître maçon, pour voir plus clairement la vérité de son exposé, minuteront le marché en termes significatifs, conviendront des espèces de pierres nécessaires, consulteront autres ouvriers experts. — 24 juin, on signera le marché avec le dit Daust et Jean Capelle, maître sculpteur, que l'on préfère à Thimothée et Isaac Fouchon et à Gravois ; prix, 1,200 livres. — 4 août, augmentation des gages des musiciens. — 23 novembre, Philippe Ruelle, clerc de la dite église, reçu maître de la musique. — 20 décembre 1632, Don par Jean Le Couteux, marchand, « d'un benestier d'argent, avec le goupillon d'une valeur de 500 livres, pour être exempté de la charge de Trésorier. » — Acte de concession de caveau pour l'inhumation des membres de la famille Dambray, à l'entrée de la chapelle Saint-Jacques et Saint-Philippe, 23 juillet 1633. — Jour de Pâques 1634, on propose « de gratifier Monsieur Lescaloppier, prédicateur, envoyé par Monsieur l'archevesque pour avoir prêché 2 ou 3 fois la semaine. — 29 octobre 1634, 80 livres de gages par an à Antoine Denys, prêtre et musicien, qui avait remplacé Philippe Ruelle, parti peu de temps après la Saint-Michel. — 15 juillet 1635, « arrêté par advis uniforme qu'il ne se fera à l'advenir ouverture de terre, ny sonné les cloches de l'église pour les enterrements, que au préalable la permission n'en aict esté obtenue du Trésorier qui en doict percevoir les droictz, et que celuy qui fera la semonce des dictz enterrements ne luy aict payé ce qui en est deub à la dicte église. — Après qu'il s'est veu par l'inspection et ouverture du présent livre des propositions qu'il est en très mauvais ordre pour estre raturé, glosé, augmenté et escript aux marges en divers feuillets par toutes sortes de personnes, avec plusieurs espases qu'on y a laissé en blanc, où le premier venu peult augmenter ce que bon luy semblera sans avis de la compagnie, il a esté arresté, à la pluralité des voix, que l'on ne se servira à l'advenir que d'une seulle personne pour escrire et enregistrer au présent livre toutes les résolutions, sans que le sieur curé ny aucun des Trésoriers y puissent mettre la main pour y escrire, duquel escrivain on conviendra de ses gages, lequel livre... demeurera toujours ès mains du 1er Trésorier en charge. » — 20 janvier 1636, Jacques Soupplis, prêtre et chapelain de l'église, pris pour écrivain. — 8 février 1637, « pour l'avenir le Trésorier en charge aura le soin d'écrire les propositions et résolutions ou les fera escrire par quelqu'un des autres Trésoriers et non par autre, afin que les affaires du Trésor soient et demeurent secrètes et non divulguées. » — 13 avril 1637, « le sieur De Caux, curé, auroyt faict afficher certain tableau en l'église contenant les fondations... et distributions... sans que le dict tableau ayt esté veu ny approuvé par la compagnie... Il sera faict apporter présence de la compagnie pour estre corrigé et réformé. » — 10 janvier 1638, 300 livres réclamées par Guillaume Lesselié, facteur d'orgues. — 4 janvier 1640, Jehan Dupont se

porte caution jusqu'à 600 livres pour son frère Pierre Dupont, reçu clerc en la paroisse Saint-Maclou. — 12 mai 1641, on nomme Charles Gosse, sacriste, Pierre Dupont, clerc, Robert Brunelle, sous-sacriste, 4 chantres et 2 clercs de la paroisse. — Profits du sacriste. — Charges et profits du sous-sacriste. — 2 mars 1642, permission à Jean Tourmente, commissaire des tailles de l'Election de Rouen, de faire réparer, à ses frais, suivant le dessin qu'il représente, la croix du grand cimetière, qui avait été donnée par son ayeul François Tourmente, en 1584, et avait été déjà réparée par Jean Tourmente, son père.—6 janvier 1643, marché pour construction de maison vers le cimetière avec Charles Daufresne, maître charpentier, Jacques Mallortie, maître maçon, Jehan Duval et Pierre Prestrel, plâtriers. — 9 janvier 1646, permission à maître Henri Dambray, conseiller au Parlement, « de faire faire, à ses frais, une porte et ouverture qui ouvrira du derrière de son jardin dans la galerie du grand cimetière pour la commodité de sa maison, à la charge qu'il ne pourra vendre, faire vendre, distribuer ni triballer boissons ny passer aucunes choses indécentes par la dicte porte, parce qu'en cas que, s'il estoit à propos de faire bastir par le dict Trésor dans le dict cimetière et galerie, ou que la dicte porte apportast quelque incommodité ou indécence au dict cimetière, le dit sieur Dambray sera, au mesme temps, tenu et obligé de faire reboucher la dicte porte, aussy à ses frais et despens. » — 9 janvier, pareille permission à Guillaume Dufour, qui occupait une maison appartenant au prieuré des Deux-Amants, sise près du cimetière. — Dernière délibération, 27 octobre 1647.

G. 7025. (Registre.) — In-folio, tranches dorées, relié en veau avec encadrements dorés et fleurons au milieu représentant un cœur enflammé, surmonté de 3 étoiles ; reliure de la fin du XVI siècle, 134 feuillets, papier.

1582-1676. — Registre des délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, à partir de 1648. — 3 janvier 1649, après le décès de Pierre Mallet, Le Mareschal nommé organiste, aux appointements de 150 livres, mais à la charge de donner 30 livres par an aux enfants du dit Mallet. — 28 octobre, don à la Fabrique par Le Ber, ancien Trésorier, d'un contr'autel, rideaux et pavillon de satin à fleurs avec une dentelle d'argent où sont posées ses armes. — 30 avril 1651, lecture du marché fait avec Vivier, maître charpentier, pour les bancs du chœur et clôtures des ailes; Vivier s'engage « à rendre la besogne prête, à savoir les bancs dans la fête de saint Maclou prochaine, qui eschet l'onziesme de juillet, et les clostures des ailes à la Saint-Michel ; » paiera à Florent Lheureux, maître menuisier, 36 livres, pour le modèle, dessins et devis. — 7 mai 1651, « Antoine Denis, maître de musique, se bornera à l'avenir, à faire chanter et tenir la mesure en la musique ; quant à la conduite des enfants, elle sera baillée à maître Nicolas Brisout, chapelain de la Commune, qui les instruira en la musique et en tiendra académie, moyennant 40 livres, qui seront déduits des appointements du dit Denis. »—7 mai, on rappelle qu'il avait été résolu, il y avait un an, qu'on laisserait, au milieu de la nef, un passage de 8 pieds de large pour le moins entre les 2 rangs de bancs. — 14 mai, c'est inutilement que l'on fait brûler tous les dimanches durant la grand'messe 2 des cierges qui sont présentés à l'oblation du pain bénit sur le banc de l'œuvre. « Arrêté qu'aux jours de dimanche, ausquels il n'arrive point de festes solennelles, ces cierges seront portés au grand autel pour y brûler pendant la grande messe, à condition qu'à la fin d'icelle messe le coustre les ira recueillir pour les serrer comme les autres cierges appartenant au Thrésor. » — 16 août, « résolu par l'advis unanime de la compagnie que le tènement de maisons, basti de nouveau au grand cimetière, sera loué, au profit du Thrésor, aux presbtres de la Commune ou autres presbtres ou ecclésiastiques habitués en l'église de Saint-Maclou, et, au cas qu'il ne se trouve point nombre suffisant des dits habitués qui veuille prendre les dits logements, on pourra les bailler à d'autres ecclésiastiques non habitués ou mesme à d'honnestes laïques non mariés, non artisans et gaignants leur vie à des mestiers méchaniques... Les baux ne seront que d'un an... Arresté qu'aucun des ecclésiastiques qui demeureront aux dites maisons ne pourra retenir et loger aucunes femmes ou filles, soit servante, soit parente, quelque proximité qu'il y ait de parenté. » — 19 novembre, contre les chapelains de la Commune qui s'absentent pendant la grand'messe. On les mettra en perte, pour leur absence de chaque messe, à savoir les dimanches, de 4 sous ; les jours de fêtes, triples, de la première classe, de 5 sous, et, les jours des autres fêtes où ils doivent chanter musique, de 2 sous. — M. Richard Herche, chapier, chargé de marquer les absents. — 6 juin 1655, fondation d'une messe de onze heures qui serait dite, chaque dimanche, à un autel qui serait construit au bout de la galerie regardant l'autel de la chapelle des Morts. — 11 juin 1656, « Daoust, masson, fils de Michel Daoust, aussi masson et travaillant pour le Trésor, supplie la compagnie, attendu le grand âge de son père et son infir-

mité de maladie, l'admettre en son lieu et place, offrant travailler gratuitement pour le Thésor 3 jours chaque an; » proposition acceptée. — 6 mai 1657, acceptation de la fondation de madame Le Tellier, veuve de Marc Lesueur, qui donna 40 livres pour la construction d'une vitre à la galerie du cimetière, à la chapelle Saint-Michel. — 1er novembre 1657, M. de Chalon, propriétaire de la maison de *la Coupe*, demande à être déchargé de l'obligation de livrer, chaque jour, une pinte de vin vermeil à 6 heures du matin, moyennant la livraison qu'il fera, chaque année, au sacriste de deux poinçons de vin; offre rejetée. — 18 novembre 1657, le sieur Guillaume Sailly, maître maçon, reçu tombier en remplacement de Pierre Daoult, décédé. — 9 mars 1659, refus du curé de se trouver aux assemblées. — 17 juillet 1659, arrêté que l'on présentera requête au bailli pour être réglé par lui, et non par l'official, sur la réduction que l'on prétendait faire de la grand'messe journalière, au préjudice du curé. La Fabrique réclamait les cierges offerts tous les dimanches avec le pain bénit pour brûler sur le banc du Trésor pour honorer les reliques, le cierge offert devant l'image de Notre-Dame, les aumônes déposées dans les troncs des chapelles : on prendra avis de M. Coquerel, avocat au Parlement. (Une note nous apprend que les Trésoriers perdirent leur cause au Parlement et furent renvoyés devant l'officialité.) — 9 janvier 1660, communication d'une sentence du bailli qui oblige le curé à assister aux redditions de comptes. — 12 avril, permission par le lieutenant général, aux Trésoriers, de délibérer, quand ils seront au nombre de 7, même en l'absence du curé. — Transaction entre noble et discrète personne maître Louis Dufour, curé de Saint-Maclou, et les Trésoriers en charge, par les soins de Nicolas Herouet et Nicolas Maurry, avocats en la Cour, 12 juillet 1660. — 10 septembre, Jean Le Roux, procureur en la Chambre des Comptes, Trésorier de la paroisse, arrêté, pour l'obliger à représenter Guillaume Le Gendre, ci-devant Trésorier, qui lui avait été baillé en garde et qu'il avait laissé aller. — 13 février 1661, fondation d'écoles pour l'instruction des enfants des pauvres par quelques personnes de condition; établies dans une des galeries du cimetière entre la chapelle des Trépassés et celle de Saint Michel. — 15 mai, destitution du sieur Denis, maître de musique, à cause de son peu d'assiduité; remplacé par Alexandre Labbé, prêtre de la Commune. — 26 février 1662, adjonction demandée par le sieur Labbé, maître de musique contre les nommés Barbe et De Caux père et fils, qui l'avaient battu pendant qu'il tenait l'académie, parce qu'il voulait faire punir Barbe et De Caux fils des fautes par eux commises. — 3 juin 1663, visite du clocher de la paroisse, qui penchait du côté du vent d'amont et qui vacillait de côté et d'autre lorsqu'on sonnait les cloches. — On le fera examiner par M. Malortye, ingénieur. — 19 juin 1664, Charles Tessier, acolyte, nommé maître de la musique en remplacement de Labbé, destitué pour cause de négligence : « Aura soin d'instruire tous les jours les enfans de cœur, tant pour la musique que pour les autres choses concernantes les fonctions auxquelles ils sont obligés, leur imprimant la piété, la modestie dans l'église, afin qu'ils soient d'édification aux fidelles,... et les corrigera de leurs défauts et manquements, dont il advertira le sieur curé, afin que, s'ilz ne se corrigent, il leur oste le surpliz pour en mettre d'autres en leur place. » — 4 janvier 1665, il sera écrit à Paris par le maître de musique pour faire venir quelques messes de musique nouvelles. — 28 février 1666, « on tendra le chœur et la nef de 2 rangs de deuil, la porte et pipitre, et l'on fera faire 2 douzaines de cierges, 6 pour l'autel, 12 pour la représentation, 6 pour le haut du pipitre, 3 douzaines d'armoiries à mettre des cierges, sur la tente, aux vigiles et services qui seront chantés pour la feue reine mère du Roi. » — 11 avril, « il faudra faire refaire le beffroy et refondre la grosse cloche qui est cassée. » — 25 avril, le Trésorier, sortant de charge à Pâques, sera tenu de rendre son compte entre Pâques et la Pentecôte. — 16 mai, choix de parrains et marraines pour les 3 cloches : pour la grosse, M. du Saussay, avec la présidente d'Amfreville; pour la seconde, M. Dambray avec Mme du Désert; pour la troisième, M. le Page, président en l'Election, avec Mme de Tocqueville. — On leur présentera quelques confitures après la bénédiction. — 4 juillet, visite du beffroi neuf. — 17 avril 1667, M. Le Couteulx, pour être dispensé de la charge de Trésorier, offre 500 livres à employer à la construction d'une contretable d'autel. — 8 janvier 1668, « arresté qu'il sera construit une contretable d'autel dans le chœur, attendu que la vieille contretable tombe en ruine, et que, pour y parvenir, il sera faict une queste générale par les maisons de la paroisse. » — 11 mars, présentation d'un dessin à cet effet, par le sieur Monlandrin, maître sculpteur à Rouen. — 13 mai 1668, dessins proposés par Monlandrin et Racine, maîtres sculpteurs [illegible] exact du dessin en parchemin qu'il a dessigné et présenté à la [illegible] convenable. — 27 juillet [illegible] de l'église, afin de faire des ouvertures qui permettent de donner de l'air et de faire disparaître les mauvaises

odeurs que l'on sent souvent par la putréfaction des corps que l'on y enterre presque tous les jours, ce qui peut causer quelque incommodité considérable au peuple qui y fréquente, particulièrement dans ce temps de contagion. — On recommencera d'aller en procession à Saint-Adrien ainsy que l'on avoit accoustumé autrefois, ce quy avoit esté interrompu pendant quelques années, à cause des dépenses excessives qui se sont quelquefois faites par le Trésorier en charge. — Arresté que, lorsque l'on ira à la procession à Saint-Adrien, le sieur Trésorier dernier élu sera tenu de donner aux presbtres qui s'i trouveront, à chacun 20 sols, et aux autres ecclésiastiques portant surplis dans la paroisse, à chacun 10 solz, sans que le dit Thrésorier soit tenu de leur donner à desjeuner, comme l'on fezoit autrefois. Pour ce qui est de MM. les Thrésoriers qui se rencontreront en la dite procession, le dit Thrésorier leur donnera le desjeuner, sans estre obligé d'y apeler aucune femme ny fille, ce qui s'observera très ponctuellement, pour éviter aux dépenses superflues qui se fezoient autrefois, lesquelles estoient trop à charge au dit Thrésorier, lequel fera, au lieu des dites despenses et des festins, tant des festes de Saint-Maclou que de la veuille et feste du Saint Sacrement, quelque présent selon sa dévotion pour la décoration de l'églize. » — 14 octobre, concours ordonné pour la place de maître de musique, au décès de M. Le Tessier. — 18 octobre, M. François Houel, nommé, d'après l'avis des experts qui avaient examiné les pièces de musique de sa composition. — 7 septembre 1670, requête contre les pères Augustins, tendant à ce qu'il leur fût fait défense de sonner les cloches et de dire leurs services aux mêmes heures que ceux de la paroisse. — On fixe la procession de Saint-Adrien à mardi huitaine. — 26 octobre, on fera faire un reliquaire d'argent pour la relique de saint Maclou, que le curé avait obtenue de M. l'évêque et de Messieurs du Chapitre de Saint-Malo. — Le corps du saint avait été trouvé, il y a quelques années, dans l'église cathédrale de Saint-Malo. — Paiement à Monlandrin pour la contretable.— 23 novembre, achat de serge de Caen pour couvrir la contretable neuve, que la poudre gâtait. Le curé demande qu'on fasse un ciboire pour mettre en la crosse de la contretable ; mais on trouve cette crosse si pesante et le bâton qui la porte si faible, que l'on redoute quelque accident ; on prendra l'avis du sieur Monlandrin. — 14 juin 1671, on paiera à ce sculpteur ce qui lui reste dû sur le marché de la contretable qui a été vérifié par M. Doussin, sculpteur. — On fera marché pour redorer les images des apôtres qui sont dans le chœur et pour repeindre le reste des carolles du chœur conformes à celles du sanctuaire. — 12 juillet, marché avec le sieur Le Prompt, charpentier, et Gosset, maçon, pour faire le *chernier* ou chapelle dans la petite aître ; 2,500 livres et 50 livres de vin à Le Prompt ; 600 livres et 80 livres de vin à Gosset. — 2 août, la muraille de cette chapelle, du côté des maisons de MM. du Chapitre de Notre-Dame, sera faite en pierre de taille. — 18 octobre, permission de vendre l'ancienne contretable à M. Gaudin, curé de Berville, lequel en offrait 200 livres. — 22 janvier, 26 février, 23 juillet 1673, on continue les travaux de la chapelle proche de l'église. — 8 octobre, on propose d'acheter pour cette chapelle une contretable de l'abbaye de Fontaine-Guérard. — 18 février 1674, comme il n'y a pas d'apparence que la guerre de Hollande permette de se procurer du bois de Norvège, nécessaire au lambrissage de la chapelle neuve, on se décide à la faire lambrisser en plâtre. — 19 mai 1675, réparation de la muraille qui sépare le jardin de M. Poërier d'Amfreville d'avec celui du presbytère. — 25 décembre, acceptation d'une fondation d'un salut solennel, le jour et fête de la translation des reliques de saint Maclou, 11 juillet ; le fondateur aura droit d'une tombe avec *épitaphe* de la fondation, dans la chapelle neuve, à charge de donner quelque somme d'argent à sa dévotion, pour faire un tableau à la contretable de cette chapelle. — 24 novembre, indemnité au fondeur de la grosse cloche. — Les tableaux de M. Le Paige, qui étaient derrière la contretable du chœur, seront vendus, attendu qu'ils ne conviennent pas à la décoration de l'église, et qu'il a paru plus convenable de les remplacer par des cuirs dorés, plus beaux et ayant plus de rapport avec cette contretable. — 15 mars 1676, salut le jour de la saint Joseph ; cierge à côté de son image dans la chapelle de la sainte Vierge. — 3 mai, vol avec effraction, dans la chapelle neuve, de la croix dorée qui était posée sur le tabernacle. — 24 juin 1676, dernière délibération en la chapelle de la sacristie, à l'issue de la messe paroissiale, le jour de saint Jean-Baptiste. — Ecrit dans un autre sens, dans le même registre : « Dons faictz par aulcuns bourgeois paroissiens de l'église monsieur Sainct-Maclou pour la décoration et ameublement de la dicte église, commenceant à Pasques 1582. » — On voit par là que ce registre, relié comme le précédent, et de la même époque, avait été destiné primitivement à l'enregistrement des dons ; mais le peu de place qu'ils occupaient fit qu'on l'employa, comme le précédent, aux délibérations.

G. 7026. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin : 60 feuillets, papier.

1676-1681. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 28 février 1677, les 250 livres léguées par feu M. le curé, destinées à la réparation du jubé, seront employées à faire des confessionnaux dans la chapelle neuve conformément au désir de l'abbé d'Aulnay, son frère. — 28 mars, marché pour les lambris, confessionnaux et autres ouvrages qu'il convient faire en la chapelle de l'Agonie ; prix, 650 livres ; entrepreneur, le sieur Le Poulletier, menuisier. — 5 juillet 1678, frais de l'inhumation de M. Prevel, à la charge du Trésor ; le clerc des orfèvres de cette ville en est averti. — 28 janvier 1680, on employera jusqu'à 2,000 livres à la réparation des *orgres* de l'église. — 28 juin, on publiera au prône que ceux qui occupent des bancs aient à faire apparoir de leur droit. Pour les bancs vacants, on en disposera en faveur des personnes qui en auront besoin. — M. de Besançon, curé. — Dernière délibération le dimanche 26 octobre 1681. — Les feuillets de ce registre sont timbrés.

G. 7027. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin ; 98 feuillets, papier.

1680-1693. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 24 novembre 1680, on s'occupe des réparations à faire au clocher. — 22 mars 1682, règlement pour remédier au grand abus qui se commettait au sujet de la cire et de l'huile, annuellement consommées aux frais du Trésor. — 19 décembre 1683, règlements à observer pour les sacriste, quatre chantres et deux clercs de la paroisse. — Inventaire général de tous les biens meubles de l'église, baillé par Me Jean Le Carpentier, prêtre, sacriste : huits pots à fleur, façon de porcelaine, et six anciens. — 16 juillet 1684, restauration des vitres de l'église par les sieurs Le Lasseur et Le Roy. — 1685, chapelle et galerie du grand cimetière, du côté de la rue du Sap, accordée aux compagnons chapeliers. — 1690, déclaration des maisons et autres biens appartenant au Trésor. — 2 février 1690, on supprime le luminaire de la ceinture du chœur, le buis du dimanche des Rameaux, la cuve de l'eau bénite de Pâques et Pentecôte, le charbon de la sacristie pendant l'hiver, la reliure des comptes, les bouquets du Saint-Sacrement. — 2 mars 1691, on fera faire deux cadrans, l'un au grand portail et l'autre dans l'église contre les orgues, dans le genre de ceux de l'église de Notre-Dame. — Pentecôte 1692, mention du marché fait avec M. Le Febvre, facteur d'orgues, pour un positif neuf (600 livres), et avec le nommé Longuet, menuisier, pour le buffet. — 14 septembre 1692, présentation du modèle et devis du cadran, qui doit être posé sur le grand portail, par Me Jean Longuet, menuisier, architecte ; approuvé. — Marché avec Deshayes, serrurier, pour mettre les cadrans sur le mouvement de l'horloge de la paroisse. — 21 décembre 1693, marché avec le sieur Le Febvre, facteur d'orgues, pour faire et parfaire le grand orgue (3,500 livres). — Curés : De Besançon, Clément, Deville. — Dernière délibération, 21 décembre 1693.

G. 7028. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin ; 33 feuillets, papier.

1691-1697. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 8 janvier 1694, don par un anonyme d'une bague d'or, garnie de diamants, pour être appliquée au Soleil du Saint-Sacrement. — 19 juillet, à l'avenir, au décès des prêtres, il ne sera plus sonné en volée que dans le temps de l'inhumation. « La petite cloche nommée Ouynet ne sonnera que pendant demi-heure, les dits prêtres étant décédez. » — 8 mai 1695, « remoustré que il a tousjours esté arresté que l'on proclameroit les baons de l'églize à bailler à louage, que néanmoins jusqu'à présent il n'en a esté rien fait, et que mesme il y a bien des gens qui en jouissent sans qualité... M. Juliot, presbtre habitué, a présenté sa requeste tendante, veu le decedz du sieur Mareschal, son oncle, organiste de la paroisse, d'estre receu en son lieu ; admis par provision. » — 29 mai, Robert Le Grain, bourgeois à Rouen, demande à son tour la place d'organiste : elle sera accordée au plus habile. — 24 juin 1695, « les sieurs Clément et Charles Le Febvre, père et fils, facteurs d'orgues et organistes, présentent requête tendant à ce que, pendant le temps qu'ils seront occupés à construire et achever l'orgue, personne autre qu'eux ne touche icelui, attendu qu'il y a quelqu'un, qui leur est suspect, qui pourroit gaster le dit orgue, consentant toucher icelluy *gratis* jusqu'à ce qu'il soit entièrement achevé ; » accordé. — 3 mars 1697, M. Le Grain, nommé organiste. — 4 avril, on autorise la façon d'un cadran à placer, pour la commodité du public, devant le grand portail. — 10 novembre, on fera refondre les deux cloches cassées de l'église, et à cet effet on fera marché avec le sieur Malherbe, domicilié sur la paroisse Saint-Vivien. — 1er décembre, on expose que le [illegible]

somme, contre les principales pierres du clocher ; on consultera, à cet effet, le sieur Petit, charpentier, demeurant dans les environs de Rouen, — Curé, M. Deville. — Dernière délibération, 1er décembre 1697.

G. 7029. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin ; 99 feuillets, papier.

1698-1709. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 1er juin 1698, on s'occupe de nouveau du beffroi. — 5 juin, devis présentés par les nommés Robert Marc et De la Rue, charpentiers. — On fera marché avec le premier pour le prix de 400 livres. — En marge : « Le dessein du frère Nicolas a été mis ès mains du dit sieur Marc pour en tirer autant et le raporter. Le dit sieur Marc a raporté le dessein ci-dessus mis en ses mains à Rouen, le 26 juin 1698. » — 30 novembre, « l'ouvrage du beffroy sera visité par gens à ce connoissans, en la présence du frère Nicolas, augustin, ayant donné le plan d'icelluy beffroy. » — On paiera au fondeur Malherbe ce qui lui reste dû. — 15 février 1699, « arrêté que le sieur Hébert sera poursuivi par toutes voies dues et raisonnables pour l'obliger à faire toutes les fonctions comme le sieurs précédents Trésoriers. » — 22 mars, inventaire des meubles de l'église : « Un devant d'autel fait à l'esguille de touttes couleurs ; — un devant d'autel fait à l'esguille pour la chapelle de la communion ; — 2 tapis de Turquie ; — un grand dais que l'on suspend dans le chœur les grandes festes, et qui se porte en procession dans l'octave du Saint-Sacrement, et un vieil, qui est suspendu journellement ; plus 2 petits neufs, savoir un de velours découpé et l'autre de velours uny rouge. » — 5 avril, contre les sieurs Clément et Charles Le Febvre, facteurs d'orgues ; il restait encore à faire les jeux de l'écho et de la voix humaine. — 14 février 1700, plainte contre le sieur Le Grain, organiste de la paroisse, qui manquait souvent et se faisait remplacer par son frère. — Etat des jours où l'on doit toucher l'orgue. — 16 mai, on fera visiter l'orgue par experts. — 23 octobre, déclaration donnée par les curés et Trésoriers en exécution de la Déclaration du Roi, du du 9 mars 1700, du bien aumôné à la Fabrique depuis 1689. — 20 mai 1702, M. Le Febvre père, en son nom et se faisant fort pour Charles Le Febvre, son fils, nomme M. Clicquot, facteur d'orgues chez le Roi, qui a fait l'orgue de la cathédrale, et le sieur Vincent, autre facteur de Paris, travaillant actuellement à Saint-Vincent, avec M. Boivin, organiste de Notre-Dame, pour visiter le nouvel orgue de Saint-Maclou. Signé : Clément, Le Febvre. — 8 octobre, le sieur Clicquot, s'il est nécessaire de le faire venir de Paris, sera payé à raison de 10 livres par jour. — 19 novembre, état des pauvres honteux qui doivent participer aux aumônes, répartis en 4 classes. — M. Le Febvre, facteur d'orgues, se contente, comme experts, de MM. Vincent et Boivin. — 28 janvier 1703, on fera prêter serment devant le lieutenant général du bailli, aux dits experts. — 25 février, on paiera au sieur Vincent pour mettre l'orgue à sa perfection, 300 livres en déduction du prix convenu au marché fait avec les sieurs Le Febvre. — 10 juin, la compagnie et les sieurs Le Febvre nomment M. Clicquot pour faire la visite de l'orgue dans le mois. Les frais seront payés par qui il appartiendra. — 24 juin, finalement on s'en rapporte au jugement de MM. Boivin, organiste, et du sieur Delisle, prêtre, qui déclarent, par procès-verbal du 22 de ce mois, que l'orgue est à sa perfection et qu'il y a lieu de payer les sieurs Le Febvre et Vincent et de leur donner décharge. — 23 septembre, on paiera aux dits experts, à chacun, un louis d'or neuf pour leurs droits de visite. — 23 décembre, commissaires nommés par la Fabrique pour faire la distribution aux pauvres. — Février 1705, nouvel état des jours où l'orgue de Saint-Maclou doit être touché : « Sera en outre l'organiste obligé d'entretenir l'orgue, tous les jeux d'anche, savoir : dans le grand orgue, la trompette et le clairon et voix humaine ; dans la pédalle, les trompettes et le clairon ; dans le positif, le cromhorne et la voix humaine, la trompette de récit et la voix humaine d'écho ; » 130 livres de gages. — 28 février 1706, maisons de la Cour des Prêtres demandées pour le logement des ecclésiastiques du séminaire du faubourg Bouvreuil dont Mgr désire le transfèrement. — 1708, Mémoire des ornements donnés par feu M. Deville, curé de Saint-Maclou. — M. Thomas, successeur de M. Deville en la dite cure. — Dernière délibération, 29 décembre 1709.

G. 7030. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin. 148 feuillets, papier.

1710-1727. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 23 février 1710, la somme destinée par M. Hertier au repas de la reddition de son compte, convertie en aumône pour les pauvres de la paroisse. — 14 décembre, il est question d'agrandir la chapelle des Trépassés, qui est trop petite pour contenir tous les enfants aux catéchismes du dimanche. — 8 décembre 1712, le sieur Renault, facteur d'orgues,

s'oblige à les remettre en état pour 150 livres. — 5 mars 1713, conformément à l'avis de M. Duval-Gruchy, avocat en la cour, le banc auquel prétend droit M. du Tot-Frontin sera fermé et barré et exposé à louage au profit de la Fabrique. — 8 septembre, gratification à MM. d'Agincour, organiste de Notre-Dame, et Maréchal, qui s'étaient trouvés au choix d'un organiste. — 8, 17 décembre 1713, 15 janvier 1714, procédures contre le sieur du Tot-Frontin. — 14 juillet 1715, on décide l'achat de 3 ou 4 milliers de plomb et de faire le marché pour faire fondre la cloche du quatrième ton. — 20 septembre 1716, on fera des séparations sous les galeries des chapelles de Saint-Michel et des Morts au cimetière, afin que les catéchismes s'y fassent avec plus d'ordre et moins de confusion par rapport aux différences d'âge et de sexe. — 1er, 22 novembre, 6, 20 décembre, louage des bancs vacants. — 27 décembre, « représenté que, si on prenoit la résolution de supprimer les carolles du bas du chœur qui empeschent les paroissiens de voir sur l'autel, ils se cotiseroient pour participer à cette dépense; délibéré que les dites carolles et celles qui sont à l'entrée des 2 ailes, ainsi que le jubé, seront retirés, que les bancs étant dans le chœur seront diminués de largeur d'environ six poulces, s'il se peut, et qu'il sera fait faire et placé des balustrades de fer au bas du chœur et de l'entrée des ailes. » — 2 mai 1717, inventaire des meubles de l'église : Sépt grands livres gothiques de vélin; — un autre petit de vélin pour les messes, 10 livres; — un autre où sont les *alleluya*; cinq livres de l'office Saint-Maclou, écrits à la main. — 6 juin, le clocher sera visité par M. Des Ruisseaux, architecte. — 27 juin, on achètera le bois nécessaire pour la réparation du clocher. — 4 juillet, le clocher sera visité de nouveau par le même architecte, par M. Marc, charpentier, et par le nommé Le Mettais. — 3 octobre, la réparation du clocher étant achevée, on parle de faire visiter le beffroi. — 7 novembre, marché avec le sieur Costil, plombier, pour livrer le plomb nécessaire à la couverture du clocher. — 12 novembre on fera faire une porte matelassée avec un châssis à l'entrée de la porte de la chapelle neuve. — 6 février 1718, il sera incessamment procédé à la construction des balustrades de la devanture du chœur. — 20 novembre, balustrade de fer, à placer au chœur devant le sanctuaire, donnée par une personne de piété; Le Clerc, serrurier, entrepreneur. — 11 décembre, les frères qui enseignent la jeunesse demandent une portion de grenier sur les galeries du cimetière pour y retirer les bancelles; accordé. — 29 janvier, 26 février 1719, proposition faite par une personne charitable, de faire une fondation pour une distribution de bouillon et de vin aux pauvres malades de la paroisse, les lundi, mardi, vendredi de chaque semaine; on en distribuait aux pauvres aux frais de la Fabrique, qui y affectait les quêtes des dimanches, mardis et jeudis. — 2 avril, avis donné par Nicolas Cécile, maçon du Trésor, que le haut de la montée de l'escalier du clocher menaçait ruine. — 7 mai, fondation par Madame Louise Vaultier, veuve du sieur de Saint-Jorre, de la prière du soir et du matin. — 29 octobre, règlement pour les bedeaux et pour les donneurs de pain bénit : « Commenceront à le distribuer au plus tard lorsque la messe sera à l'épitre afin que tous les assistants en ayent; deffenses à eux faites, lorsque les pains bénits ne seront pas suffisamment grands pour qu'un chacun en ayt, de faire distribuer des grandes pièces à diverses personnes, comme ils ont fait par le passé. — Les sous-sacristes et les donneurs de pain bénit seront obligez de tenir un catalogue par rues des personnes qui doivent faire le pain bénit, soit en particulier ou à plusieurs, par chaque dimanche, et de ceux qui refusent, afin qu'il y soit pourvu. » — 5 novembre, le banc n° 106 dans la chapelle de Huit heures, est donné au sieur De Caux, ecclésiastique, qui tient les petites écoles de cette paroisse. — 16 novembre, chaises louées 600 livres par le nommé Germain; ne pourra demander plus d'un liard à chaque office, à l'exception des grandes fêtes de l'année, auxquels jours il pourra demander 6 deniers à chaque personne. — 10 décembre, résolution de ce bail; les bedeaux prennent les chaises pour 400 livres par an. — 26 mai 1720, diminution des billets de banque. — 4 juin 1721, nouvel inventaire des meubles de l'église. — 3 août 1721, le sacriste, M. Oursel, fera payer par avance ce qui est dû pour les droits de sépulture (sonnerie, fourniture du bénitier, croix, chandeliers), conformément au dernier mandement de l'archevêque. — 24 août 1721, réduction des fondations à cause des pertes pour les billets de banque. — 11 janvier 1722, paiement de 30 livres à M. Des Ruisseaux pour les visites qu'il a faites lors de la réparation du clocher. — 21 juin, 20 livres accordées à la confrérie du Saint-Sacrement pour l'entretien du luminaire de la ceinture du chœur. — 6 juillet, il ne sera inhumé aucunes personnes dans les galeries du cimetière qu'en payant 10 livres pour l'ouverture de la terre. — 12 juillet, il ne sera fait aucun carrillon pour les confréries qu'au préalable le Trésorier n'en ait donné un billet de permission, et moyennant 60 sous pour chaque confrérie. — 18 avril 1723, visite de [illegible]

souffrance à cause des eaux qui pourrissent plusieurs pièces. — 25 avril, marché fait avec Brière, facteur d'orgues, pour rétablir les orgues moyennant 1,500 livres.—Nouvelle visite du clocher par MM. Des Ruisseaux et Joseph Cousture, charpentier. — 3 juin, réparation de la maison des maîtresses d'écoles (sœurs Charlotte et Marie). — 1725, nouvel inventaire des meubles de l'église. — 14 janvier 1726, on fera faire six chandeliers neufs pour l'autel, par le sieur Mette, fondeur, rue des Bons-Enfants, près de Sainte-Marie la Petite (25 pouces de hauteur et 13 à 14 livres de pesanteur, dans le genre de ceux qu'il a faits pour les Minimes); prix, 260 livres. — 27 mars, admission de pauvres familles qui participeront aux secours. — 7 juillet 1726, on reprend le travail des balustrades du chœur; le jubé sera supprimé si les commissaires le jugent à propos. — 21 août 1726, Brière, facteur d'orgues, poursuivi aux Requêtes du Palais par les Emmurées. — 15 décembre, il avait été arrêté, le 10 de ce mois, un marché avec le sieur Mathieu Le Carpentier, maître menuisier en cette ville, pour la construction des stalles; « il convient de délibérer sur le plan qui a été présenté par le sieur France, architecte nommé par la compagnie. Il paraît à propos de faire construire le maître-autel au bas du chœur à la romaine, à l'effet d'approcher le peuple des saints mystères, et, d'autant que cette position d'autel bornera la dépense qui seroit beaucoup plus considérable, si on s'arrêtoit à un autre dessin. » — 12 janvier 1727, après plusieurs conférences, on décide que l'autel demeurera là où il est, et qu'il n'y sera fait aucun changement. — 2 février, « représenté que dans cette paroisse, il n'a point esté d'usage jusqu'à présent, de sonner lorsque l'on porte le saint viatique aux Trésoriers, non plus qu'au moment de leur décez, ny mesme de sonner en carrillon, lors du baptême de leurs enfants, et qu'il seroit juste que les dits sieurs Trésoriers eussent quelques prérogatives par raport aux soins et attentions qu'ilz ont pour les intérêts de la Fabrique; la compagnie a arresté qu'à l'avenir, lorsque l'on portera le saint viatique aus dits sieurs Trésoriers ou à leurs femmes, la grosse cloche sera sonnée en vol avec les tins jusqu'à l'heure de leur décès, ainsy que de leurs femmes. Il sera sonné une volée en mort, ainsi qu'il se pratique dans les autres paroisses de la ville, et il sera carillonné pour le baptesme de leurs enfants. » — 1er mai 1727, « MM. les sous-vicaires et clercs de cette paroisse occupent plusieurs chambres situées rue Martainville, sur une boutique en forme de salle sur la grande porte d'entrée qui conduit à une autre petite porte pour entrer dans la chapelle neuve et proche la grande porte du presbytère. Il leur sera fait, par réitération, une sommation de remettre et rendre libres pour le jour de la Saint-Jean-Baptiste les dits appartements, si mieux ils n'aiment les accepter sur le pied de 160 livres et en passer baux par devant notaires. » — 22 juin, communication d'une sentence des Requêtes du Palais, du 18 de ce mois, en faveur du sieur Brière, facteur d'orgues. — 6 juillet, « les sieurs Langlois et Lambert, sous-vicaires, et les sieurs Le Nostre et Morin, clercs des sacrements, avaient représenté qu'ayant été chargés, par délibération du 29 octobre 1693, des registres des baptêmes, mariages et sépultures, parce qu'ils payeroient aux greffiers conservateurs des registres, 28 livres, au moyen qu'ils percevroient, à leur profit, 5 sols par chaque extrait, depuis ce temps il estoit survenu une augmentation de 20 livres par an, à commencer au 1er janvier 1707, ce qui étoit exorbitant. » — 3 août, Le Carpentier, menuisier, est prêt à démonter et retirer toute la clôture du chœur pour prendre les alignements : avant l'établissement des stalles, on fera lever le plan du chœur de six pouces. -- 15 août, nomination de commissaires pour le pavage du chœur en marbre jaspé et noir. — 12 octobre, on avait écrit à M. Thierry, facteur d'orgues, de Paris, pour savoir s'il ne voulait rien diminuer de la somme de 2,800 livres qu'il avait demandée pour réparer lui-même l'orgue de cette église. — Le sieur Le Febvre ne demandait que 800 livres; ce dernier est préféré. Avis défavorable au dit Le Febvre, écrit et signé par Roland Thomas, un des Trésoriers. — Curés, M. Thomas, jusqu'en 1724; Urbain Robinet, à partir du 6 novembre 1725.

G. 7031. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin; 286 feuillets, papier.

1727-1738. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 25 avril 1728, augmentation de salaire au serrurier Beauvais pour réparation de l'horloge. — 2 mai, M. De France, architecte, promet de rendre l'ouvrage de la décoration du chœur dans sa perfection, au 1er juillet prochain. — 13 mai, le pavage du chœur est de deux pouces plus haut qu'il n'est porté au marché fait avec cet architecte, le 21 mars 1727. Le chœur sera abaissé de huit pouces et mis au niveau qui lui sera indiqué. Moyennant 400 livres, le dit sieur De France se désiste de l'action par lui intentée au bailliage de Rouen contre les Trésoriers. On paiera à Jacques Cécile le restant du marché fait avec lui pour les piliers, à condition qu'il abaissera de huit pouces le ravalement des piliers du côté du dedans du chœur

pour être terminé à la hauteur d'appui des stalles, et qu'il remettra les deux images ou statues de saint Maclou dans les niches d'où il les a tirées mal à propos, sans y être autorisé. Les piliers du chœur seront réduits de huit pouces pour placer les statues. — 16 juin, arrêté qu'il sera incessamment travaillé à la réparation du buffet du positif suivant les devis des sieurs Le Febvre et Le Carpentier. — 22 août, les sieurs Le Carpentier et De France demandent qu'on visite et qu'on reçoive leurs travaux des stalles et du pavage du chœur. « Il est exposé que le chœur de cette église étant bientost dans sa perfection et d'une propreté convenable à la magnificence de la structure de l'église, il seroit honteux de laisser le sanctuaire dans l'estat qu'il est présentement. Avant de faire entreprise, on croit qu'il seroit bon de faire faire un modèle en relief d'un autel;.. le sieur France demande 150 livres pour faire le modèle. » — 26 septembre, location aux frères de Saint-Yon, pour neuf ans et 300 livres par an, de la maison du cimetière, occupée par Madame veuve Hectier; donnent à trois ou quatre cents enfans une belle éducation; recommandés par M. le Premier Président. — 8 décembre, le sieur Le Febvre, facteur d'orgues, demande le paiement des 600 livres qui lui sont dues pour la perfection de l'orgue; le travail sera préalablement vérifié par le sieur Gueroult, organiste. — 14 décembre, paiement autorisé. — 18 septembre 1729, *Te Deum*, le le mardi 20 du même mois, pour l'heureuse naissance du Dauphin, avec illumination devant le grand portail. — 15 avril 1731, inventaire des meubles de l'église. — 27 janvier 1732, « représenté que, conformément au nouveau bréviaire, les ecclésiastiques doivent avoir chacun un cierge, pour la bénédiction et offerte de la grande messe de la Purification, et qu'il se pratique ainsy dans les autres paroisses. » — 17 août 1732, MM. De l'Orme et Martinet, ou autres architectes, à leur refus, visiteront le clocher. — 12 avril 1733, demande à M. De France du dessin qu'il avait ci-devant fait. — Mémoire des ornements de la sacristie. — 8 novembre, il sera présenté requête à Mgr l'Intendant aux fins de la démolition du clocher et du rétablissement d'icelui au même état qu'il est de présent, pour la conservation d'un des plus beaux monuments de la ville. — 20 décembre, M. Gueroult, organiste, demande que ses gages soient portés à 300 livres au lieu de 200 livres; refusé. — 7 mars 1734, grosse cloche de l'église cassée. — 4 avril, marché avec le sieur Buret pour la refondre moyennant 300 livres; il fournira, de plus, à raison de 32 sous la livre, deux petites cloches qui rendront le carrillon de l'église parfait. On autorise la dépense d'un faux cierge pascal avec piédestal. — 20 juin, le curé annonce que Mgr l'archevêque fera la bénédiction de la grosse cloche; que le parrain sera M. le Premier Président, la marraine Madame l'Intendante. — Une assemblée générale des propriétaires de la paroisse sera indiquée par billets et tenue, le 28 de ce mois, dans les chapelles du cimetière, pour aviser à la démolition et reconstruction du clocher. — 18 juillet, acte de la bénédiction de la grosse cloche. — 14 août, commissaires nommés pour faire dresser un plan de l'autel du chœur et en faire approuver le plan par MM. de l'Académie. — 28 novembre, démolition du clocher décidée jusqu'à la ligne courbe; mais les propriétaires de la paroisse refusent d'accepter aucune charge. — 6,000 livres affectées à la construction de l'autel. — Jacques Cécile nommé maçon de l'église en remplacement de Jacques Delamotte, décédé. — Statuts et obligations du sacriste. — 3 mai 1735, M. Pierre Le Brument sera sommé de travailler incessamment à la démolition du clocher, conformément à l'adjudication qui lui en a été faite. — 10 mai, M. De l'Orme, architecte, commis pour dresser procès-verbal de l'état actuel de la partie inférieure du clocher, des combles, de la nef et des chapelles de l'église et des maisons adjacentes. — M. De France lui est adjoint. — 22 mai, traité avec le sieur Thibaron, orfèvre à Paris, sur le Pont-au-Change, pour une nouvelle croix d'argent. — Nouveau mémoire des ornements de la sacristie. — 29 décembre, M. De France demande 200 livres pour le dessin et le plan de la nouvelle contretable. — 22 juillet 1736, à l'occasion d'une chapelle neuve de communion et des devis et plan d'icelle, autorisation à M. Vanlaere, Trésorier, de déterminer le prix dû à l'artiste, M. Varny. — 2 mars 1738, la nouvelle sacristie sera transférée au haut de la chapelle neuve près du presbytère. — 3 avril, chandeliers, burettes, paix fournis par M. Thibaron. — 12 juin, contestation, pour les lambris de la sacristie, entre la Fabrique et M. Malortie, menuisier. — 27 août, le corps entier de saint Vérécond, avec une fiole de son sang et le *pro Christo* de son martyre, donné par le pape Clément XII (27 septembre 1737) à Mgr François, duc de Fitz-James, pair de France, abbé de Saint-Victor de Paris, grand vicaire de Mgr l'archevêque de Rouen; par le dit abbé, à M. le curé de Saint-Maclou, et par le curé, à son église. — 11 septembre, le curé offre de faire faire à ses frais, suivant un dessin de M. Cartaud, un autel en forme de tombeau pour cette relique. — Dernière délibération, 26 septembre 1738. — M. Robinet, curé jusqu'en 1729; après lui, M. Petit de Captot.

G. 7632 (Registre.) — In-folio, relié en parchemin; 149 feuillets, papier.

1739-1751. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 3 mai 1739, règlement de François-Christophe Terrisse, abbé de Chalivoy, grand archidiacre, au cours de la visite de l'église. « L'église sera nettoyée en entier une fois par an ; les vitres des chapelles seront nettoyées et réparées ; l'église sera plus éclairée qu'elle n'a été par le passé, aux prières du matin et du soir ; le procès commencé, pour parvenir à la réduction des fondations, sera suivi ». — 26 mars 1739, M. Charles Thibault fils nommé, d'une voix unanime, maçon de la Fabrique. — 27 juin, compromis avec M. le curé Petit de Captot pour le lambris de la sacristie : on s'en rapportera au jugement de M. Pigou, conseiller de Grand'Chambre. — 15 juillet, M. Mazeline, architecte, nommé pour visiter le lambris de la sacristie fait par Jacques Malortie. — 19 juillet, gages de M. Gueroult, organiste, portés à 330 livres. — 31 juillet, avis de M. Mazeline, favorable à Malortie, auquel on paya, pour ses vacations, dessins et profils, 220 livres. — 10 février 1740, vu la rigueur de la saison, M. le curé est autorisé à donner 500 livres aux pauvres, après en avoir obtenu l'ordre du procureur général. — 13 mars, devis et plan de la cage de l'horloge, du sieur Thibault, architecte. — 14 avril, on décide de faire une horloge neuve et de vendre l'ancienne. — Pierre Prestrel nommé vitrier de la Fabrique. — 15 mai 1740, on payera 1,200 livres à M. Beauvais pour l'horloge neuve. — On rétablira les deux urnes et la croix de pierre qui étoient sur le portail de l'église, et on les fera dorer. — 21 août, tous les extraits mortuaires et baptistaires et autres papiers concernant l'église sont en monceau dans le grenier de M. le doyen : il convient de les mettre en lieu de sûreté. — 11 novembre, Pierre Lhermeroult nommé menuisier au lieu de Pigache. — 29 décembre, à raison de la calamité du temps, on distribuera du riz aux pauvres ; fourneau et chaudière dans la Cour des Prêtres. — 11 juin 1741, chapelle de Saint-Nicolas accordée à la confrérie du Sacré-Cœur, à condition de la faire décorer et ajuster de la manière qui sera arrêtée avec les Trésoriers. — 7 août 1741, on réparera le clocher qui est provisoirement en façon de plateforme, et on le protégera, par provision, au moyen d'une plaque de plomb. — 31 août 1741, on représente que M. Petit de Captot, curé de la paroisse et doyen du doyenné de la Chrétienté, est décédé dans son presbytère, le 29 du présent mois, à 2 heures du matin ; on consultera un avocat pour savoir ce qu'il y a à faire par rapport aux réparations du presbytère, qui sont à la charge des héritiers. — 19 novembre, le curé M. Esmangard représente que les différents endroits, destinés pour les catéchismes de cette paroisse, n'étaient pas suffisants pour contenir le nombre immense des enfants de l'un et de l'autre sexe. On lui accorde l'allée ou galerie du cimetière, où l'on pratiquera des cloisons et ouvrages portatifs. Le curé contribuera à la dépense. — 14 janvier 1742, tambour établi à la porte de l'église, du côté de la rue Martainville. — 6 avril, insertion d'une lettre de l'archevêque à M. de Gonzeville : « Il m'est revenu que quelques marguilliers vouloient encore remuer au sujet de la sacristie. Elle est bien placée, et il seroit singulier de remuer cette affaire qui est finie et bien finie. Ainsy je vous prie, comme vous êtes marguillier d'honneur, de mettre fin à cette contestation, qu'il ne convient pas de faire durer plus longtemps. » — 3 mars 1743, établissement de deux nouveaux confessionnaux. — 23 avril 1743, les archives seront mises sous 3 clefs, dont une aux mains du curé, une aux mains d'un Trésorier, et la troisième en celles du Trésorier en charge. — 11 mai, remise des plans de la sacristie, aux mains de M. de Gonzeville, conseiller en la Grand'Chambre et marguillier d'honneur. — 1er mars 1744, le curé expose qu'il trouve le moyen de faire faire un sanctuaire au principal autel de l'église, sans toucher aux fondations ni à la voûte, et ce en marbre, et sans qu'il en coûte rien à la Fabrique ; qu'il convient de faire une contretable à la chapelle neuve qui sera destinée à la Société du Divin-Cœur pour ses offices : ces propositions sont acceptées. — 8 mars 1744, on fera marché avec le sieur Buret pour fondre une nouvelle cloche en remplacement de celle qui avait été cassée. — 2 avril, on consacrera 1,200 livres à l'achat d'un aigle de cuivre qui se trouvait à vendre. — 8 juin 1744, rapport sur l'extinction de la Congrégation de Notre-Dame ; sur les biens de ce monastère, il a été réservé une rente de 600 livres pour l'entretien des maîtresses d'écoles gratuites de la paroisse. — Permission au curé de faire faire une mansarde au-dessus de trois ailes du cimetière pour servir à tenir les écoles gratuites de filles de la paroisse ; présents à la délibération, l'archevêque de Rouen et M. Durand de Missy, procureur général. — Le même jour, arrêté que, à l'avenir, tous les jours ouvriers, il sera célébré une basse messe, à heure fixe, en la chapelle Saint-Michel au cimetière. — 30 août, translation de la société de Notre-Dame de Pitié en la chapelle Saint-Nicolas et Sainte-Marguerite, qu'elle fera décorer à ses frais. Cette chapelle indiquée comme

étant du côté gauche de la chapelle de la Vierge. — 20 décembre, après examen du maître-autel, arrêté qu'on reculera les deux anges qui avancent trop, qu'on supprimera le globe de la suspense, auquel on substituera un piédestal, et que les chandeliers collatéraux seront reportés sur le dit autel, les jours qu'ils doivent être fournis de cierges ardents. — 25 avril 1745, au lieu d'une mansarde, on fera un bâtiment carré. — 20 novembre, plan des bancs-d'œuvre. — 19 décembre, les chaises seront louées 1,000 livres par an. — 17 avril 1748, M. De la Place, élu Trésorier, dispensé de gérer en payant par lui 500 livres. — 11 septembre, la cloche cassée sera fondue et bénite, sans parrain ni marraine. — 6 avril 1749, délibération pour le nouveau dais. — 2 novembre 1749, M. le Trésorier autorisé à voir MM. les prêtres pour les engager à faire le pain bénit, quand le chanteau leur aura été présenté. — 25 janvier 1750, Racine, maçon, agréé pour travailler et veiller aux ouvrages de sa profession pour la Fabrique. — Dimanche de Pâques 1750, M. Thibault, architecte, rue Notre-Dame, élu Trésorier. — Etat des ornements, argenterie, meubles et effets appartenant à la Fabrique, fait et dressé en présence de M de Gonzeville, marguillier d'honneur. — Statuts et obligations du sacriste. — 19 décembre 1751, M. Guillaume-Louis Torcy nommé menuisier en remplacement du sieur L'Hermeroult. — 6 février 1752, on verra à s'entendre avec les héritiers de feu M. Hardy, curé de Malaunay, précédemment sacriste de Saint-Maclou. — « Mémoire de ce qu'il seroit bon d'observer pour le bon ordre par rapport au cimetière de Saint-Maclou. » — 3 décembre 1752, autorisation de faire procéder, sous l'inspection du marguillier d'honneur, à la perfection du dais, et de faire faire une châsse en *gets* pour porter le Saint-Sacrement aux processions. — 17 mars 1754, Beauvais, serrurier, congédié. — Dernière délibération, 11 août 1754. — M. Esmangard, vicaire général, curé de Saint-Maclou après M. Petit de Captot.

G. [illegible] (Registre.) — In-folio, couvert en parchemin ; [illegible]43 feuillets, papier.

1751-1769. — Délibérations de la Fabrique de l'église de Saint-Maclou de Rouen. — 8 juin 1755, « il sera passé outre à la perfection du dais suivant le dessin le plus chargé, présenté par le sieur Maille. » — 13 juillet, présent fait à M. Thibault, architecte, pour les soins qu'il s'est donnés à la conduite des bâtiments de la rue Martainville. — 4 avril 1756, on adopte un nouveau dessin de dais, à condition que la dépense n'excède pas 2,400 livres. — 13 février 1757, « M. Thibault a présenté, sur le bureau, le dessin et devis par lui dressé d'un porte-christ de menuiserie et sculpture pour estre exécuté dans l'église de cette paroisse ; » dépense évaluée à 1,800 livres ; il sera procédé à la confection de cet ouvrage sous l'inspection de M. Thibault. — Projet d'arrangement avec M. le curé au sujet des ornements. — 26 mars 1758, M. Thibault prié d'arrêter les mémoires des ouvriers qui ont travaillé au cintre et porte-christ. — 7 mai, Bourgeois, maître serrurier, chargé de la conduite de l'horloge. — 29 juin, M. Le Mercier, chargé de faire remettre le chartrier en état. — Demande en réduction de fondations. — Dimanche de Pâques, 15 avril 1759, M. Mollien nommé Trésorier. — Propositions de M. le curé, au sujet d'une galerie du cimetière employée à l'instruction et à faire travailler des jeunes filles. Cette galerie avait été presque entièrement consumée, ainsi qu'une maison appartenant à la Fabrique, par un incendie arrivé le 19 novembre 1758. Le curé offrait de faire reconstruire cette galerie, à la condition qu'on lui permît d'y placer une septième sœur, qui, sans aller par les maisons, soignerait, panserait les plaies et préparerait quelques médecines pour les pauvres, qui, sans être alités, auraient besoin de quelque secours passagers, etc. ; propositions agréées d'une voix unanime par la Fabrique. En marge, l'approbation de M. Le Sens de Folleville, procureur général. — 5 août, don par M. Esmangard, curé, d'une relique de saint Maclou, auparavant déposée dans la grande châsse de Saint-Victor-l'Abbaye, et qui lui avait été donnée par M. Terrisse, vicaire général, abbé de Saint-Victor. — 1er janvier 1760, lecture d'une lettre du ministre Saint-Florentin, demandant un état de l'argenterie de la Fabrique. — 27 avril, délibération contre la Fabrique de Saint-Paul qui réclamait le pain bénit de Pierre Lavandier dont la maison était affichée contre un des murs des remparts de Martainville. — 1er juillet, approbation de ce qui avait été fait par le curé, tant pour les ornements que pour la confection du cintre de l'église. — 15 février 1761, réception des ouvrages de réparation faits à l'horloge par Travers, serrurier. — 19 avril, approbation de la dépense faite par le Trésorier à l'occasion de la confirmation donnée par l'archevêque, dans les chapelles du cimetière. — 7 juin, obligations contractées par le joueur de serpent. — 12 juillet, Roger, maître clerc de la confrérie des plâtriers, bien qu'il eût été récemment nommé clerc de la confrérie de Notre-Dame de Pitié. — 29 novembre, [illegible] la Fabrique en remplacement de [illegible]. —

31 mars 1763, marché avec le sieur Le Febvre, facteur d'orgues. — 16 septembre 1764, on délibère sur la confection d'un nouveau Soleil et sur la restauration des verrières endommagées par l'ouragan du 12 de ce mois. Pour le Soleil, on traitera avec M. Porlier, orfèvre. — 14 janvier 1765, on transcrit la transaction faite avec les administrateurs de l'Hôpital-Général au sujet des réparations des écoles de l'aître Saint-Maclou. — 23 juin, demande d'une somme de 578 livres par les héritiers de l'architecte De Lorme, pour honoraires qui restaient dûs. — Réception du Soleil fourni par M. Porlier. — Janvier 1767, état des ornements, argenterie, meubles et effets appartenant à la Fabrique de Saint-Maclou. — Jour de Pâques, 19 avril 1769, Mansas nommé serrurier de la Fabrique. — On lèvera un devis pour le pavage de l'église. — 1er mai, contribution des confrères de Notre-Dame de Pitié à l'établissement d'une barrière de fer au portail. — 28 juin, on adopte le projet de pavage. — A l'avenir, l'on n'enterrera aucuns corps dans la nef, collatéraux, croisée et pourtour du chœur, mais seulement sous les bancs dans les chapelles, même dans la chapelle du Divin-Cœur, s'il est besoin. — Pour parer à la dépense du pavage, on diffèrera l'exécution du marché fait pour les orgues avec le sieur Le Febvre. On supprimera les bancs de dedans et devant les chapelles.—27 août, on supprimera la contretable de la chapelle de l'Annonciation, ainsi que la sculpture antique qui est contre la muraille de la chapelle de Sainte-Clotilde.— 6 décembre, on préviendra le sieur Gueroult, organiste, que, vu la suppression des fêtes, ses honoraires seront réduits à 300 livres.—6 mars 1768, M. Heuzé, organiste, reçu en survivance du sieur Gueroult pour toucher l'orgue, demande le maintien du chiffre des honoraires; sa demande est favorablement accueillie, à condition que par surérogation il touchera les orgues à la première communion des enfants, comme rit solennel, et dans les occasions extraordinaires. — 12 avril 1768, commissaires nommés pour l'achat des cotons en laine et filés qui seront destinés au travail des pauvres, conformément au désir de l'Intendant et afin de pourvoir au soulagement des pauvres. — 11 septembre, robe fournie au chasse-pauvre. — « Ordre de la sonnerie de Saint-Maclou, eu égard aux différents ordres de fêtes qui se célèbrent pendant le cours de l'année. — Ordre particulier de sonnerie pour certains temps et certains jours de l'année.—Ordre particulier de sonnerie pour les inhumations et autres offices qui peuvent se rencontrer. —Emoluments, gages et rétribution du sonneur et du fossoyeur. » — 26 février 1769, règlement de Monseigneur l'archevêque, pour les fondations.

G. 7034.— (Registre.) — In-folio, relié en parchemin: 195 feuillets, papier.

1769-1790. — Délibérations de la Fabrique de l'église de Saint-Maclou de Rouen. — 22 mars 1768, les Trésoriers en charge autorisés à voir le sieur Tierce, pour aviser avec lui à faire des pentes en faux velours cramoisi, pour la croisée du dais du haut du chœur, sur le grand autel. — 23 mai, don par le curé à la Fabrique d'une pente et manteau ducal pour orner la châsse destinée à porter le Saint-Sacrement. — 11 juillet, en présence du sieur Le Febvre, facteur d'orgues, l'orgue sera démonté après la fête de saint Maclou, pour être ensuite dressé un état des travaux à faire. — 19 décembre, M. de Saint-Ouen, curé, propose de faire lambrisser, à ses frais, les six chapelles d'autour la nef, à condition que la Fabrique fournisse le bois de chêne nécessaire ; offre acceptée. — 12 avril 1770, don fait à la Fabrique, par le curé, du tombeau qui est aujourd'hui dans la chapelle de la Communion, pour servir tous les ans le jeudi saint. Il sera fait à la chapelle des fonts une contretable neuve ; l'ancienne contretable sera placée à la chapelle de l'Annonciation de la Sainte-Vierge. — 5 juin, devis du sieur Le Febvre pour la réparation de l'orgue. — 21 août, on décide la suppression des gargouilles de l'église ; M. Thibault pris pour expert. — 13 janvier 1771, marché fait pour cette suppression avec le sieur Prétrel. — 10 janvier, les gargouilles seront remplacées par des descentes en plomb laminé. — 26 février, au fur et à mesure qu'on travaillera aux chapelles, il sera permis de couper à fleur de la muraille l'embasement du pied dans toute l'étendue des confessionnaux pour les affleurer contre la muraille. — 10 mai, on achètera du froc rouge pour les soutanes des huit enfants de chœur. — 2 septembre, réception de l'orgue, réparé par M. Le Febvre; signé Heuzé, organiste; 1,800 livres payés à J.-B.-N. Le Febvre, facteur. — M. Heuzé se charge, moyennant 24 livres, de faire un nouveau livre d'orgues qui contiendra, outre les offices de l'église, ceux des confréries érigées à Saint-Maclou ; à l'avenir, pour ménager le dit livre, on fournira à l'organiste, au lieu de chandelle, 2 livres de bougie. — 15 octobre, on remplacera par des barrières de fer les barrières de bois qui ferment les collatéraux du chœur. — 8 décembre, on les fera dans le genre de celles des chapelles, en observant de les faire à la hauteur des stalles, sans y comprendre la frise qui ne sera faite que lorsqu'on aura pris un parti pour le chœur. — 14 juin, fondation de Mlle Marie-Anne

Lagenet; messe de midi, tous les jours où il n'y aura point de fête chômée au chœur, ainsi que celle des dimanches et fêtes. — 7 juillet, les réparations qui sont à faire à la contretable de la chapelle de la Vierge se feront à la diligence des Trésoriers en charge. — Remerciements aux confrères de la confrérie de Notre-Dame de Pitié qui ont donné la barrière en fer du grand portail de l'église. — 7 juillet, on s'entendra avec le sieur Porlier le jeune, orfèvre à Rouen, pour faire une lampe en argent dans le chœur. — 17 août, on achèvera la décoration de la chapelle de la Sainte-Vierge, à laquelle Mlle Lagenet a contribué pour 126 livres. — 21 septembre, Mlle Lagenet se plaint de ce qu'il n'a été célébré, à la fête sainte Anne, qu'un salut simple : arrêté qu'à l'avenir il sera célébré un grand salut avec procession. — 17 novembre, remerciements à Mme Baudry pour le don qu'elle a fait à la Fabrique de la barrière du chœur. — 29 novembre, bail des chaises pour 1,500 livres. — Teneur du tarif des chaises : « Pâques, Pentecôte, Saint-Sacrement, Assomption, Toussaint, la Saint-Maclou d'hiver, etc., 6 deniers. Les dits jours, aux vespres, sermon, dans la nef et la croisée, à prendre depuis le petit portail jusqu'à la barrière collatérale, qui est du coté de la chapelle du Divin-Cœur, salut, même quand il s'en dit un de suite, 9 deniers ; partout ailleurs, 6 deniers. » — 11 juin 1773, fondation de Mlle Lagenet pour la fête de saint Laurent ; proposition faite par elle pour la décoration de la chapelle des fonts. — 25 juin, autorisation au curé de choisir un parrain et une marraine pour la douzième cloche, de 40 à 50 livres, destinée à perfectionner les carrillons ; de faire faire aux pilastres et lambris des chapelles, des culs-de-lampe, comme à la chapelle des fonts. — 4 août, office de saint Laurent à ajouter au livre d'orgues. — Les barrières de fer des collatéraux, faisant disparate avec celles du chœur, seront retirées et placées aux chapelles de l'Annonciation et de Saint-Gilles et Saint-Leu. — 26 décembre, on remplacera par de nouvelles lanternes celles de la croisée et du grand portail de l'église. — 14 janvier 1774, salaire des ouvriers plâtriers fixés à 30 sous par jour ; des manœuvres, à 18 sous, de Pâques à la Saint-Michel ; à 28 sous et 16 sous, de la Saint-Michel à Pâques. — 23 janvier, on fera peindre les chapelles en couleur de bois de chêne. — 20 février, protestation par les Trésoriers contre la qualité, prise par M. du Tot-Frontin, de seigneur de la paroisse ; parmi les opposants, Jaddoulle. — 30 juin, remerciements à Mlle Lagenet, qui avait donné une barrière de fer garnie de cuivre à l'entrée à droite du chœur, du côté de la sacristie. — 10 septembre, Mlle Lagenet offre 100 livres comme contribution à une barrière en fer garnie de cuivre, qui sera mise au côté gauche du chœur. On fera marché avec l'ouvrier qui a fait la première, et on mettra à la nouvelle barrière le chiffre de Mlle Lagenet. — 40 livres à M. Le Febvre, pour l'entretien de l'orgue. — Image de saint Laurent replacée dans la chapelle des fonts. — 30 octobre, Jean-Pierre Hermerout nommé menuisier de la Fabrique en remplacement de son frère. — 5 janvier 1775, commissaires nommés pour un projet de contretable neuve. — « Devis des ouvrages de menuiserie, sculpture, et autres qui seront à faire pour la construction d'un autel, marchepied, gradin, retable d'autel, ensemble la décoration des 5 piliers dont un ne sera revêtu que des deux côtés, et les quatre autres tant en leurs faces que retours des cotés seulement. » — 5 février, rapport sur ce devis. — 12 février, on charge de la menuiserie M. Pottier ; de la sculpture M. Cahais, connu par l'ouvrage du porte-christ ; des grilles collatérales du chœur M. Cordier, qui avait fait les grilles collatérales (préféré aux sieurs Bulteur, Bonvallet, Mansas, L'Herbette). — 1er mars 1776, les grilles de fer du sanctuaire seront noircies en noir d'ivoire, et les ornements seront dorés à l'huile. Le lambris des 5 piliers du sanctuaire seront vernissés. — 3 juin, MM. de la confrérie du Saint-Sacrement offrent 400 livres pour la dorure de l'autel et du retable de Saint-Maclou. MM. de la société de Notre-Dame de Pitié, érigée en cette paroisse, offrent d'orner les 4 piliers du chœur, tant en menuiserie qu'en sculpture, pareils aux 5 qui font le pourtour du sanctuaire, parce que toutefois, dans les cartouches qui seront dans le milieu des dits piliers, il sera placé des emblèmes en bas-reliefs, relatifs à la société. L'ancien autel et contretable du chœur sera placé dans la chapelle Saint-Michel. — On demandera des soldats pour accompagner le Saint-Sacrement. — 29 juillet, calottes et bonnets carrés rouges, pour les enfants de chœur. — 28 janvier 1777, 310 livres d'honoraires, offerts au sieur Thibault, architecte, ancien Trésorier de la paroisse, à raison des peines et des soins qu'il s'est donnés pour l'inspection et conduite des travaux du chœur. — 7 février, M. Thibault déclare qu'il lui est dû 500 livres, mais qu'il est prêt à en faire l'abandon, si la Compagnie se porte à faire faire tous les ouvrages de l'autel suivant les dessins qu'il a faits, et à fournir même *gratis* son ministère pour le parachèvement de l'ouvrage. Les ressources de la Fabrique étant épuisées, on préfère payer au sieur Thibault les 500 livres, en le priant de remettre tous les dessins qu'il a aux mains. — 10 février, dépôt des dessins en question. — On fera faire

les frises des stalles ; — On payera les 500 livres dues pour les anges adorateurs ; seront dorés en plein par le sieur Le Prince ; on mettra devant la chapelle de la Vierge des rideaux en siamoise que l'on fera peindre en bon rouge cramoisi. — 27 mars, dédommagement au sieur Cahais, en perte pour les anges adorateurs. — 12 mai, proposition faite par un peintre italien de blanchir ou peindre l'intérieur de l'église, comme celui de la Cathédrale, de remplir en plâtre tous les défauts des piliers et des voûtes, le tout pour 900 livres. — Poursuite contre un paroissien qui avait refusé de faire le pain bénit. — 12 juillet, vernissage des 4 piliers du chœur payé par MM. de la confrérie de Pitié. — 3 août, 100 livres demandées par M. Le Prince pour peindre le buffet de l'orgue. — Marbres à employer pour 4 coquilles à bénitier. — 20 août, aucune confrérie, même le jour de son patron, ne pourra, sous prétexte de décoration, attacher aucuns tapis, tapisseries, clous ou pointes aux autels, chaire à prêcher, murailles et piliers. — 6 octobre, les portes seront restaurées avant qu'on les fasse peindre ; le sieur Cahais estime la restauration à 120 livres. — 27 octobre, signification d'un arrêt de la Cour des Comptes obligeant à déposer, au greffe de la dite Cour, les doubles des aveux rendus au Roi pour raison du fief du Tot. — 11 novembre, surséance des ouvrages de peinture et de sculpture à faire aux portes de l'église. — 6 juin, 7 juillet 1778, délibérations au sujet du nouveau cimetière. — 9 décembre, on décide que la seconde femme et veuve d'un Trésorier n'a pas droit à jouir gratuitement d'un banc dans l'église. — 10 janvier 1779, chute d'une pierre du clocher. — 14 mai, on continuera les travaux de la contretable. — 21 mai, on achètera un tambour en bois de chêne pour la porte Saint-Maclou, donnant sur la rue Martainville, ainsi qu'une barrière de fer ; ces deux objets provenaient de l'église Saint-Antoine, récemment supprimée. — « Devoirs des deux bedeaux de la paroisse. » — 14 septembre 1780, examen du modèle fait par M. Thibault, architecte, pour l'achèvement de la décoration du chœur de l'église ; offre des sieurs Cahais, Lamine, Failly ; Cahais préféré ; son offre était de 9.000 livres. — 16 février 1781, « la Compagnie a vu avec douleur le cimetière de Saint-Maclou confondu indifféremment avec les autres et obligé d'être transféré au Mont-Gargan. L'ancien cimetière suffisait et subsistait depuis 300 ans. Tous les défunts de la paroisse, étant pauvres et n'ayant pas moyen d'avoir des coffres, sont inhumés sans en avoir, ce qui ne demande pas 10 ans pour revenir sur les anciennes fosses. » On réclamera près de M. le procureur général. — 12 septembre, orgue vacant par le décès du sieur Heuzé, demandé par le sieur Brehant, élève du défunt Heuzé, organiste de Saint-Herbland, Riberpré, Fortin, Godefroy, Perdu, organiste de la collégiale d'Ecouis, et Broche ; sera donné au concours. — 2 octobre, au jugement de l'abbé Ricquier, maître de musique de la Cathédrale, Broche, organiste de la cathédrale, Davesne, ancien maître de musique du concert, préférence donnée à M. Godefroy. Obligations de l'organiste. — 16 octobre, bougies offertes aux juges du concours. — 12 novembre, première délibération signée par M. Blanquet, comme curé de Saint-Maclou. — 5 février 1782, on dorera la contretable dès que M. Cahais aura terminé les travaux de sculpture. — 28 mai, travaux de peinture en façon de marbre, dorure de la contretable, Gloire, statues d'anges, chérubins, génies etc., demandés par MM. Le Prince et Le Pareur ; Le Prince préféré ; on lui paiera 4,500 livres. — 23 juillet, signification aux curé et Trésoriers de Saint-Paul, à l'occasion de l'inhumation d'un officier du régiment de Boulonnois, décédé dans les casernes. — Arrêt du Parlement, autorisant la Fabrique de Saint-Maclou à emprunter ce qui lui est nécessaire pour l'établissement du cimetière (24 juillet 1782). — 21 août, M. Thouret consulté sur la question de savoir à quelle paroisse appartiennent les casernes. — 14 octobre, le tombeau de l'autel renfermant les reliques de saint Vérécond sera ouvert du côté de la chapelle de la Vierge, et, vis-à-vis de l'ouverture, il sera fait un *phiagramme* en fer battu avec ornements nécessaires. — 6 novembre, continuation de l'affaire avec le curé de Saint-Paul. — 19 novembre, remerciements au procureur général qui veut bien permettre que la Fabrique ait son char particulier pour les inhumations, sans être obligée de s'adresser aux entrepreneurs des nouvelles voitures. — 8 décembre, la Société de Notre-Dame de Pitié se propose de faire peindre les quatre piliers du chœur : on lui accorde pour cela l'usage de deux bancs. — 21 janvier 1783, M. Duhamel présente deux inscriptions pour mettre aux deux côtés du tombeau de saint Vérécond ; elles seront gravées sur cuivre. — 21 décembre 1784, M. Thibault se plaint de ce que la Compagnie ne l'ait point encore satisfait à raison des peines qu'il s'est données pour la fin de la conduite de l'ouvrage de la Gloire du chœur. — 27 juin 1785, arrêté qu'il sera accordé à M. Godefroy, père, facteur d'orgues, 600 livres pour raccommoder les soufflets de l'orgue. — 15 septembre, MM. Dosmond et Villetard, architectes de Paris, invités à se transporter à Rouen pour y lever le plan du cimetière et vérifier les opéra-

tions faites par les sieurs Foisonleduc, Le Brument et Gilbert, architectes. — 21 septembre, on accorde à Thibault, architecte, pour lui, son fils et sa fille, la jouissance du banc occupé par lui présentement en qualité de Trésorier. — 17 septembre 1786, approbation de réparations faites à la maison du vicaire et dans les classes des brodeuses-tricoteuses. — 11 novembre 1789, achat d'ornements d'église. — 16 novembre, invitation par Mgr l'archevêque aux Fabriques et confréries de faire une description exacte de leur argenterie. — La Fabrique déclare que ce qu'elle possède est tout au plus suffisant pour le culte. — Dernière délibération, 3 avril 1791.

G. 7035. (Registre.) — In-folio, couvert en parchemin ; 98 feuillets, papier.

1742-1747. — « Registre contenant les actes d'administration temporelle et extérieure de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, tenu en conséquence de l'arrest du Conseil, du 30 aoust 1740. » — 29 novembre 1744, délibération pour un emprunt de 3,500 livres. — 2 février 1747, on reconnaît la nécessité d'exhausser l'emplacement de deux bancs d'œuvre en projet. — 7 mars 1747, on décide que, pour poser convenablement ces bancs et faire en sorte que l'un d'eux, celui de droite, ne masque pas la chaire, on retranchera quelques pouces de l'embasement de 2 piliers. — 21 avril 1747, permission aux associés de Notre-Dame de Pitié de faire décorer la chapelle de Saint-Nicolas et de Sainte-Marguerite, où ils ont été autorisés à transférer leur Société. — 17 mai, permission de faire faire un massif en blocage et chaînes de pierre, de cinq pieds de profondeur, sur tout le pourtour du sanctuaire de la chapelle de la Sainte-Vierge.

G. 7036. (Registre.) — In-folio, 4 feuillets, papier, écrits.

1757-1763. — « Registre des comptes pour le raccommodement des ornements de la paroisse de Saint-Maclou de Rouen, en conséquence de la délibération de février 1757. »

G. 7037. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier, écrits ; couverture en carton.

Sans date. — Vers 1730. — État des ornements de l'église de Saint-Maclou de Rouen et de quelques confréries qui y étaient érigées, destinés au service des offices de chœur. — Ordre des ornements qui doivent servir aux offices de chœur dans les différents jours, relativement aux solennités et aux couleurs qui y sont propres. Le jeudi de Pasques indiqué comme le jour de la 1re communion des enfants. — Fête du Divin Cœur de Jésus, triple de 1re classe, le dimanche après l'octave de l'Epiphanie. — Fête du Sacré Cœur de Marie, le dimanche après l'octave de l'Assomption.

G. 7038. (Cahier.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

Vers 1740. — Cahier qui pourrait être intitulé : « Ordre des ornements qui doivent servir aux offices du chœur de l'église de Saint-Maclou. » Il parait de la même main que le registre précédent.

G. 7039. (Cahier.) — 4 feuillets, papier.

Milieu du XVe siècle. — « Aucunes ordonnances touchant le service que doivent faire les quatre clercs de l'église paroissial de Saint-Maclou de Rouen et de leur salaire pour ce faire. » — « Premièrement le clerc sepmainier doit sonner les cloches, au matin, à l'heure anciennement accoustumée, c'est assavoir de l'esquelle de la grant église, et sera tenu icelluy sepmainier quérir de feu pour alumer les cierges et de l'eaue aux benoistiers de icelle église... Se, au matin, avoit espousées en la dite église, il sera tenu aidier à dire la messe et alumer le luminaire,... et pour ce aura de chacune espousée à ycelle heure, la somme de 20 deniers. — Se la dicte épousée est admissée à icelle heure de matin, icelluy clerc aura la somme de dix deniers tournois. — Les dis clers seront tenus, tous les dimenches, de porter, sans contredit, à un chascun menasge de la dicte parroisse l'eaue benoite en sa maison, et pour ce faire sont et seront tenus chascun mesnage des dis parrociens paier aus dis clercs, par chacun an, la somme de IIII deniers tournois. — Item, quand l'on voudra beneir le lit de aucuns mariés, le clerc sepmainier sera tenu d'aler avec le curé ou chapelains pour aider à beneir le lit, et pour ce auront dix deniers. — Item, le clerc ou clercs seront tenus lire les lectres obligatoires à l'ouye de la paroisse, et pour chascune lectre auront la somme de vingt deniers. »

G. 7040. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

1432. — XVIIe siècle. — Indulgences accordées par Hugues d'Orges et par Guillaume d'Estouteville, archevêques de Rouen, à ceux qui contribueraient à la reconstruction, à l'achèvement ou à la réparation de l'église Saint-Maclou, Rouen, 16 septembre 1432, 6 mai

1452, les lettres du premier de ces prélats signées sur le repli *per dominum*, N. Pajot, celles du second signées sur le repli *Guillermus Mesardi*. Deux copies notariées (18 septembre, 8 octobre 1448, 29 juillet 1448), des lettres d'amortissement accordées par Henri VI, roi d'Angleterre, à l'église de Saint-Maclou, Windsor, 20 avril 1446, 6 février 1447 (V. S.) — Traduction, en français du temps, des lettres d'amortissement du 20 avril 1446. — Autre copie du 17ᵉ siècle.

G. 701. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1486-1786. — Permission donnée par les Trésoriers de Saint-Maclou à honnêtes et dévotes personnes Jehan Boullon et Perrette, sa femme, « de se faire *sepulturer* dans la chapelle Notre-Dame, en l'alée d'icelle chapelle tendant vers celle de Saint-Fremyn, en considération de ce qu'ils ont fait faire les chandelabres de bois et hucherie qui sont sur la dite allée contre la fermeture du cueur, pour sur yceulx asseoir plus grant acroissance de luminaire, lesquels chandelabres ont cousté 18 livres, ainsi qu'on en a vu les payemens faire à un hucher nommé Jehan Vinet, » 15 novembre 1486. — Permission donnée par les mêmes à Cardine, veuve de Jehan Baillard, nagaires Trésorière; « pourra mettre une tombe de pierre de devers la dite église, au lieu et place où son dit mari et Pierre Baillard, son fils, ausquelz Dieu pardoint, sont inhumés; » avait donné un coffre fermant à clef où étaient un calice, 1 pateyne d'argent, 1 messel en papier, 1 casuble, 5 février 1488. — Sentence de l'officialité, rendue sur la plainte du promoteur qui s'était plaint de ce que, indifféremment, les Trésoriers de Saint-Maclou permettaient « plusieurs corps estre inhumés et enterrés dans l'église, qui estoyt occasion de engendrer une puanteur et putréfaction au grand préjudice de la république »; il ne sera, à l'avenir, inhumé à l'intérieur de l'église que « gens bien famez et renommez, ayant vécu sans aucun scandale; » seront inhumés sans coffre et, lors de l'inhumation, on jetera de l'eau dans leurs fosses. Il sera payé, pour chacun corps, 2 écus ou autre somme selon leur suffisance, pour supporter les frais de la Fabrique, 3 novembre 1587. — Procès à l'officialité de Rouen, sur une contestation entre les Trésoriers et Clément De la Mote, chapelain ou fermier de l'église, relativement aux torches offertes par la Ville, aux obsèques d'un conseiller de la Ville, la dite contestation survenue à l'occasion des obsèques d'un nommé Pierre Dufour, bourgeois et marchand de Rouen. — Certificat des conseillers de la Ville : « Des 4 torches, c'est l'usage que 2 soient délivrées au curé ou au chapelain, les 2 autres aux Trésoriers; et, quand il advient que les exécuteurs du défunt ont marchandé pour le luminaire, on les baille aucune fois toutes quatre aux Trésoriers pour servir à l'église pour l'honneur de Dieu »; annonce des sceaux des conseillers; sceaux perdus. — Certificat de Jehan Dufour, fils de défunt Pierre Dufour; il atteste avoir donné à la Fabrique tout son droit aux 4 torches présentées au service de son père de par MM. de la Ville, 8 août 1481; signé Jeh. Dufour avec marque. La sentence définitive de l'official manque. — Sentence de l'official contre Jean Duval, échevin de la confrérie de saint Leu, pour l'obliger à faire servir à la décoration de l'office de saint Maclou, patron de la paroisse, les chapes et autres ornements de la dite confrérie; sceau de l'officialité annoncé, mais perdu; 3 signatures avec paraphes dont 2 sont redoublées Legoupil Legoupil, Duchin Duchin, Duchastel *pro canonico*, 15 novembre 1520. — Arrêt sur un procès, porté par appel au Parlement, entre Guillaume Néel et Gilles Lohier, au sujet de la messe matutinale célébrée, le lundi, en l'église de Cherbourg, conformément à des statuts de la confrérie de Notre-Dame de Cherbourg, de 1466; les prévôt et confrères pourront, nonobstant leurs statuts, commettre et députer tels prêtres que bon leur semblera pour la célébration de la dite messe, 21 août 1524. — Mémoire de galon d'or fourni par la veuve Nepveu à la confrérie de Notre-Dame de Pitié, 1786.

G. 702. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin.

1470-1532. — Procès intenté à l'officialité de Rouen, par les Trésoriers de la Fabrique de Saint-Maclou, contre Jean Le Veau, Jean Le Breton, Jean Le Mercier, François Du Plessis, clercs matriculiers, que l'on voulait rendre responsables, à cause de leur négligence, du vol qui avait été fait d'un calice d'argent, pesant 1 marc 6 onces, 1532. — Quelques baux de maisons passés devant l'official, 1470-1490.

G. 703. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 43 pièces, papier.

1542-1752. — Procès, à l'officialité et au bailliage de Rouen, entre les Trésoriers de l'église Saint-Maclou et les chapelains, au sujet de l'acquit des messes de 5 heures 1/2, 8 heures 1/2 et 11 heures; arrêts de deniers, quittance d'honoraires, 1565-1569. — Sen-

tence de Jean Moges, écuyer, licencié ès-lois, lieutenant-général du bailli de Rouen, qui maintient Martin Picot, en possession de la place de chapelain de la messe de 7 heures, au préjudice de Jacques Deschamps. Le premier avait été nommé par les héritiers des fondateurs Jacques Dufour et Jeanne Masselin, le second l'avait été par les Trésoriers. « Sur le plein possessoire les parties escripveront par brefz mémoires, et iceulx apporteront respectivement aux prochains pledz à mace, auxquels la matière a esté continuée. » Représentants des Dufour, en décembre 1542 : Jacques Des Essarts, curé du Castelier, Laurent Clériel, en son nom et comme tuteur des enfants sous-âge d'Antoine Dufour, Raoul Ragot, au droit de sa femme, Antoine Dufour, greffier en la Cour des Généraux. — Lettres royaux en forme d'appel convertie en doléances, obtenues en la chancellerie par les Trésoriers. — Procédures pour une place de la Commune entre Pierre le Prevost, nommé par les Trésoriers, d'une part, et, d'autre part, Lambert, prêtre sacriste de l'église, lequel soutenait Antoine Gaillard, jeune prêtre, qui se prétendait nommé par le curé, 1692-1693.— Arrêt du Parlement qui maintient le curé et les Trésoriers dans le droit de nommer aux 8 places de la Commune : « Vacation arrivant d'une place, les anciens prestres y seront transferez, s'ils sont jugés capables et choisis par les curé et Trésoriers qui, à cet effet seront assemblés, » 31 juillet 1700. — Sentence de l'official (Claude-Louis Rose) contre Le Dard, prêtre habitué en la paroisse Saint-Godard, au sujet d'un acquit de messes de fondation, 1751.

G. 7044. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1520-1752. — Accord fait devant l'official de Rouen entre Arthur Fillon, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou, et les Trésoriers, touchant les hautes messes, les vigiles des défuncts pendant le chant du carême, *Salve Regina* et les droits pour ce dûs au curé, 15 mars 1520. — Dires de maître Jean Le Sueur, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou, demandeur, contre les Trésoriers de la dite église, défendeurs, au sujet de la messe haute que les curés de la paroisse devaient célébrer dans le chœur, les jours non fériés, 1533. — Assignation à maître Adam Sequart, curé de Saint-Maclou, pour l'obliger à mettre 2 cierges ardans sur le maître autel, durant la grand'messe, 1559. — Transaction, après procès au bailliage, entre Louis Dufour, curé de Saint-Maclou, et les Trésoriers, par laquelle ceux-ci s'obligent à payer au dit curé 2,000 livres, somme à laquelle est estimé le débet du compte de Legendre, ci-devant Trésorier, 12 juillet 1660. — Pièces de procédures desquelles il résulte que les officiers de la Monnaie étaient exempts des fonctions de marguillier, 1668-1726. — Arrêt du Parlement qui décharge Jean Morin, voiturier par eau, de la nomination de Trésorier, attendu que feu Jean Morin, son père, Cardin Morin, son frère aîné, auraient fait la dite charge, et que Gabriel Morin, son autre frère, aurait payé au Trésor 300 livres pour être exempt, 7 mai 1652. — Procédures contre Pierre-Maurice Boulier, qui se prétendait exempt de la même fonction, « attendu qu'il était enfant de famille et en pension chez son frère, avec son épouse et ses enfants, » 1730. — Sommation au sieur Lescalier de laisser libre le banc n° 16 de l'église Saint-Maclou, qui avait été accordé au sieur Pezier, 1752.

G. 7045. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1527-1528. — Procès au bailliage de Rouen contre un nommé Jacques Dupont, qui avait insulté la procession de Saint-Maclou. — Citations, pièces de procédures. — Sentence de Robert Langlois, écuyer, licencié ès-lois, lieutenant-général du bailliage de Rouen sous l'autorité du Roi, qui condamne le dit Dupont à l'amende, sentence dont celui-ci appela au Parlement. — Déclaration de frais de justice.

G. 7046. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1318-1706. — Lettres patentes de Philippe de Valois (Saint-Germain-en-Laye, 1318), approuvant la vente faite par le Chapitre de Rouen à l'église de Saint-Maclou, pour 500 livres tournois, d'une pièce de terre d'aumône contiguë au cimetière de la paroisse, dépendant du manoir habité précédemment par Jean de Meulan, chanoine, en la rue ou proche de la rue de Malpalu, la dite pièce acquise pour l'augmentation de ce cimetière ; sceau perdu. — 2 copies des dites lettres, XVIe et XVIIe siècles.— Procès au sujet du mur du cimetière que les Trésoriers prétendaient s'approprier, 1555. — Sentence donnée, au bailliage de Rouen, sur le gage-plège interjeté par le Chapitre de Rouen pour la jouissance du mur étant contre la maison canoniale de maître Jean Nagerel, archidiacre du Vexin-Normand, 17 décembre 1555. — Accord entre le Chapitre et le Trésor de Saint-Maclou, au sujet des vues et des mu-

railles de la chapelle neuve qui bornait le jardin de la maison canoniale de l'abbé Paris, rue Malpalu, 27 septembre 1706.

G. 7047. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1458-1755. — Alignement donné par Guillaume Gombaut, vicomte de Rouen, aux Trésoriers de Saint-Maclou pour la construction d'un mur de pierre, « à l'entour et au circuit et espace de la dite église, au lieu et en la place où estoit l'ancien et viel mur sur rue, faisant closture et séparation entre le cimetière joignant à l'église et la voirie, après toisé fait par maistres Richard Des Bustz, Estienne Le Marié, Martin Le Bourgois, Colin Duval, Jehan Le Prevost, Robin Rivière, Jehan Pontis et Jehan Chauvin, ouvriers jurés des métiers de maçonnerie et de charpenterie à Rouen, depuis et à l'environ de l'ostel des *Flagons* jusques au vieux muret, estant au cimetière, à l'endroit de la chapelle Sainte-Katherine » ; avis pris des avocat et procureur du Roi, Gombaut déclare qu'à lui, à cause de son office de vicomte, « compéte et appartient de entretenir, garder et maintenir la voirie du Roi en son ancien point et estat, sans ce que aucunes personnes, de quelque estat ou condicion qu'ilz soient, puissent aucunement entreprendre, commencer ou innover aucuns édiffices sur icelle voirie, » 27 mai 1458. — Acte par lequel Guillaume Dauteny, chanoine de Rouen, confesse que c'est par tolérance qu'il peut accéder à sa maison canoniale par le petit cimetière, 22 octobre 1497. — Procès pour ce passage entre les Trésoriers de Saint-Maclou et le Chapitre de Rouen, 1529. — Certificat d'Etienne Martel, évèque de Coutances, constatant que c'était par permission des Trésoriers de Saint-Maclou qu'avait eu lieu l'ouverture d'une petite porte derrière la maison canoniale « assise juste le petit cymetière, pour pouvoir passer à aller et venir en la dite église de la dite maison, » 8 novembre 1552. Signé : E. Martel, E. de Coustances. — Sentence du bailliage de Rouen qui déboute le Chapitre de son gage-plège et ordonne que la porte sera bouchée, sauf la question du mur qui est réservée, 17 décembre 1755. — Accord entre les Trésoriers et le Chapitre, au sujet d'un mur de la maison canoniale alors occupée par Jacques Tourmente, 18 mars 1589. — Nouveau procès pour la même clôture en 1610. — Procès-verbal de visite par Jean Loyer et Jacques Gravois, architectes, Jacques Dupont et Robert Marc, maîtres charpentiers, des bâtiments et chapelle que les Trésoriers avaient fait élever proche de la maison canoniale du sieur abbé Paris, rue Malpalu, 18 août 1703. — Transaction entre le Chapitre et le Trésor au sujet des vues de la chapelle neuve, 27 septembre 1706.

G. 7048. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1539-1643. — Procès entre Thomas Le Forestier et le Trésor de Saint-Maclou au sujet d'édifices joignant le mur du grand cimetière, 1539 ; — entre Jean d'Espernon et le Trésor de la même église, au sujet du pavage d'un côté de la galerie du même cimetière ; Jean et Léonard Treuchelion appelés en garantie par d'Espernon, 1540. — Autre procès entre Robert Doucerain et le Trésor de la même église, pour un mur prétendu mitoyen entre le dit Doucerain et le grand cimetière. — Procès-verbal de Thomas Le Febvre, maître maçon-voyer au bailliage et vicomté de Rouen, de Michel Doult, maître maçon, et de François Bihorel, maître charpentier. — Devis de travaux pour la construction d'une maison, signé : Malortie, 1643.

G. 7049. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier.

1545-1777. — Sentence de Jehan Moges, licencié ès-lois, lieutenant général du bailli de Rouen, sur la requête de maître Guillaume Le Rat, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou, et des Trésoriers, faisant défense à Guillaume Tiger, de ne laisser demeurer en sa maison Guiliaume Mignot, maître du métier de blanchœuvre, « pour éviter que le service divin ne fût empêché par le bruit des marteaux, » 14 avril 1545. — Marché fait entre MM. le curés et Trésoriers de la paroisse de Saint-Maclou et le sieur Mathieu Le Carpentier, maître menuisier à Rouen, pour la construction des stalles du chœur de cette église, au nombre de 62, tant hautes que basses, 1726. Signé : Robinet (curé), Le Carpentier, etc... — Marché pour le pavage du chœur en marbre noir, 1727. — Opposition de Roger Frault, substitut du procureur général au Parlement, et de maître François Hébert, avocat, anciens Trésoriers de cette église, à l'exécution de ces travaux. — Arrêt du Parlement rendu contre eux, 13 février 1728. — Marché fait avec Pierre Buret, Nicolas Buret et Jean Buret, maîtres fondeurs à Rouen, pour la refonte de la grosse cloche de Saint-Maclou, 25 mars 1666 ; — avec Jacques Buret, autre fondeur, pour la refonte de la même cloche, 29 mars 1734. — Achat par la Fabrique de Saint-Maclou, du sieur Le François, d'un aigle en cuivre porté sur son pied,

pour 1200 livres, 4 avril 1744. — Vente à M. Poisson, pour 35 livres, des roues de l'ancienne horloge, 20 novembre 1755. — Quittances de M. Cahais, sculpteur, et de MM. Fr. Le Queu et Torcy, menuisiers, pour les travaux de la Gloire et porte-christ, exécutés en l'église Saint-Maclou en 1757. — Transaction entre MM. les administrateurs de l'hôpital général et les Trésoriers de la paroisse Saint-Maclou au sujet du pavage des écoles du quartier de Saint-Maclou, alors tenues par les frères de Saint-Yon, 1764. — « Devis des ouvrages de menuiserie et sculpture à faire pour la construction d'un autel, marchepied, gradin, retable d'autel, ensemble pour la décoration de 5 piliers dont on ne fera revêtir que un des deux côtés et les quatre autres tant en leurs faces que de retour des cotés seulement; » entrepreneur, Potier; prix, 3,000 livres, 1775. — Devis des ouvrages de ferrures pour la construction de 4 grilles en fer pour la clôture des 4 arcades du chevet du chœur; Charles Cordier, serrurier à Rouen, entrepreneur; prix, 1,450 livres, 1775. — Devis de la sculpture en bois pour l'autel; entrepreneur, Louis Cahais, maître sculpteur à Rouen, y demeurant rue des Bons-Enfants, paroisse Saint-Vigor; prix, 1,700 livres, 1775; — travaux achevés en 1776. — Quittance de Mette, fondeur (6 christs en plomb pour les autels). — Quittances, devis de Dominique Borrani, peintre italien, qui fut chargé de la peinture du chœur. — Quittances de Le Prince, peintre à Rouen, qui peignit la chaire à prêcher, 1777. — Opposition du sieur Taupin, propriétaire à Saint-Maclou, aux travaux ci-dessus indiqués, sous prétexte que le projet que l'on avait de couper les formerets, le long des piliers qui devaient recevoir la contretable et le lambris, compromettait la solidité de l'église. — Requête des Trésoriers au procureur général. — Ordonnance de ce magistrat qui nomme experts MM. De la Lande et Gilbert, architectes. — Procès-verbal de ces architectes, favorable aux travaux en projet, 26 septembre 1775. — Lettre de M. de Belbeuf au curé de Saint-Maclou : il le félicite de la tournure qu'a prise la discussion relative au chœur de Saint-Maclou : « Quand on a des vues sages et qu'on marche le pas de la loi, on est toujours sûr de déconcerter l'esprit de cabale, qui se plait dans le trouble. Ainsi vous allez continuer vos ouvrages avec tranquillité, » Rouen, 14 novembre 1775. — Note des frais du procès : « Pour 3 voyages de breline faits à Belbeuf, 27 livres; — au cocher des dites brelines, 3 livres 12 sous; — au suisse du château, 3 livres 12 sous. » — « Devis des ouvrages à faire pour réédifier et mettre l'orgue de l'église et paroisse Saint-Maclou de Rouen en bon estat : » 38 jeux, dont onze dans le positif, qui sont prestant, bourdon, flutes, nazar, doublet, tierce, larigot, fourniture, cymbale, cromorne et voix humaine; entrepreneur, J. B. N. Lefebvre; prix, 1,800 livres, 1771.

G. 760. (Liasse.) — 11 plans.

1737-1739 — Plans et dessins des boiseries de la sacristie de Saint-Maclou de Rouen. Plusieurs paraphés et signés, en 1737, par les commissaires N. Hertier, J. Maubert, Cabeuil, Vanlaere; en 1739, par MM. Petit de Captot, curé, De la Place, Denel.

G. 761. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 1 imprimée.

1733-1736. — Pièces relatives à la démolition du clocher de l'église de Saint-Maclou jusqu'à la ligne courbe. — Délibérations de la Fabrique relatives à cette affaire, 1733-1734. — Sommation aux propriétaires de se trouver présents au procès-verbal à établir aux fins de la démolition et de la réédification du clocher, 13 mars 1734. — Procès-verbal, du 13 juin 1734. — Opposition des Trésoriers à la démolition projetée, le clocher, « ornement de la Ville qui fait l'admiration des étrangers, » leur paraissant pouvoir subsister quelque temps encore. — Ordonnance de l'Intendant M. de la Bourdonnaye qui les déboute de leur requête. — Adjudication, par M. de la Bourdonnaye, de la démolition à Pierre Le Brument, entrepreneur, par le prix de 4,900 livres, 11 et 18 mars 1735. — Procès-verbal de visite du clocher de Saint-Maclou par Jean-Baptiste-Robert De l'Orme, entrepreneur des ouvrages pour le Roi, et par Pierre De France, architecte de Rouen, le premier désigné par M. Baillard de Caumont, subdélégué, le second requis par le curé et les Trésoriers, 12 mai 1735. — Certificat du dit De l'Orme, indiquant le poids des matériaux (plombs et fers provenant de la démolition), qui sous sa surveillance avaient été repostés dans la chapelle des Trépassés : 18,367 livres de plomb, poids de vicomté; 1,749 livres de ferraille, y compris la croix et ses quatre branches, 13 juillet 1735. — Plainte du curé et des Trésoriers contre le dit De l'Orme, accusé par eux de se montrer trop favorable à l'entrepreneur. — Etat de ce qui est dû par la Fabrique à la veuve et aux [illegible] de cet architecte, 1735. — Ordonnance de l'Intendant pour obliger la Fabrique à payer à Pierre Le Brument 4,900 livres, prix de son adjudication, 25 juillet 1735. — Requête à l'Intendant pour obtenir l'autorisation

de procéder à la vente des matériaux; la dite vente autorisée, 3 août 1736; effectuée aux enchères, 3 septembre 1736; parmi les adjudicataires : Paul Caussy, Madame de Villeray, madame Bertin, M. Surlemont, manufacturier de faïence à Saint-Sever.

G. 7052. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1723-1727. — Procès aux Requêtes du Palais, en 1727, entre les curé et Trésoriers de Saint-Maclou de Rouen, et le sieur Henri-Auguste Brière, sieur de Beaubecaen, facteur d'orgues. — Marché fait avec cet artiste pour la réparation des orgues, moyennant 1,500 livres, 11 avril 1723: « Seront tous les tuyaux en général du dit orgue, tant du grand corps, positif, récit, écho, que de la pédale, démontés pour nettoyer de poussières et villainies les chappes des sommiers, faux-sommiers et généralement tout ce qui se trouvera au dit orgue offusqué des dites poussières. Seront tous les tuyaux en général réparés, lesquels consistent, dans le grand orgue, à la montre de 8 pieds ouvert, bourdon de 8 pieds bouché raisonnant saize, bourdon de quatre raisonnant huit, prestant, dessus de flute de 4 pieds bouché (sur le registre de laquelle est resté une quatrième octave de flute de 2 pieds bouché, laquelle sera suprimée, faisant tort aux basses du concert de flutes), cornet de 25 touches et de 5 tuyaux sur chaque double tierce, nazard doublette, quarte de nazard, tierce, fourniture de 4 tuyaux sur chaque touche, cimbale de 3 trompettes de 8 pieds en taille et raisonnance, clairon de quatre et à la voix humaine, etc... » — Quittances du dit Brière. — Requête présentée aux Requêtes du Palais par les curé et Trésoriers de Saint-Maclou contre le sieur Brière, qui s'était chargé des orgues des Emmurées; « avait reporté dans une salle qu'elles lui avaient donné les matières et matériaux nécessaires à la réparation des orgues de Saint-Maclou, matières et matériaux que ces religieuses voulaient faire saisir. » Nomination d'experts : Charles Le Febvre, Jacques-Laurent Du Buisson. — Estimation par les experts des ouvrages faits aux orgues. — Sentence des Requêtes qui condamne Brière par corps au paiement de 630 livres, avec les intérêts depuis le 15 septembre 1723.

G. 7053. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 72 pièces, papier; 6 imprimés.

1780-1786. — Documents concernant l'établissement du nouveau cimetière du Mont-Gargan. — Observations sur les deux arrêts du Parlement de Normandie, concernant les cimetières, rendus, l'un le 23 juin 1779, l'autre le 7 août 1780: « Le premier de ces arrêts ordonne que tous les cimetières des églises de la ville de Rouen seront transférés hors l'enceinte de ses murs, ainsi que ceux des autres villes et bourgs de la province, observant en outre les dispositions de la Déclaration du Roi, 19 novembre, rendue sur la demande de l'Assemblée du clergé; le 2me ordonne que, dans 4 mois à compter de la publication et pour tout délai, il sera établi, aux environs et hors l'enceinte de cette ville, 5 cimetières, sçavoir un au dessus du faubourg Bouvreuil, un au dessus du faubourg Cauchoise, un au dessus des Capucins vers Saint-Hilaire, un au bas de la montagne du Mont-Gargan, et un vers les bruyères de Saint-Julien. » — Examen de l'autorité que ces arrêts supposent au Parlement. On soutient qu'ils touchent essentiellement aux droits de l'archevêque, et qu'à son égard ils ont été incomplètement rendus. — Difficultés avec le Parlement au sujet de la translation du cimetière de Saint-Maclou au Mont-Gargan; la Fabrique prétendait à la possession d'un cimetière particulier au faubourg Saint-Hilaire sur un terrain qu'elle avait acquis et qu'elle avait déjà fait entourer de murs. Elle expose qu'elle était privée de la ressource de la vente de son ancien cimetière (l'aître Saint-Maclou), parce que c'était une cour qui servait aux galeries environnantes, dans laquelle on apprenait à lire, à écrire et à filer à 3,000 enfants. — Réflexions sur l'étendue du nouveau cimetière que la Fabrique de Saint-Maclou désire acquérir au faubourg Saint-Hilaire. « L'acre de Normandie contient 4 vergées ou 160 perches, la perche a 22 pieds de long sur autant de large ou 484 pieds carrés. Donc l'acre contient 7,740 pieds carrés ou 2,151 toises 4 pieds carrés. Le terrain que la Fabrique de Saint-Maclou désire acquérir contient 2 acres 3 vergées. La paroisse de Saint-Maclou inhume annuellement 400 personnes, dont plus des deux tiers sont des enfants. » — Constitutions de rentes faites par la Fabrique afin de se procurer les fonds nécessaires à la construction du nouveau cimetière du Mont-Gargan, les dites constitutions faites aux dames Groult et Bouchard, à la demoiselle Catherine Blocquel et au sieur Le Hec, 1782. — Arrêt de la cour de Parlement de Rouen, qui a agréé et agrée les conventions arrêtées entre MM. les Commissaires de la Cour et le procureur général du Roi, d'une part, et les sieurs Le Barbier et Le Vasseur, d'autre part, pour l'établissement du cimetière de Martainville, au bas de la montagne dite le Mont-Gargan, dans 4 acres et demie de terre à eux appartenant,

lequel servira de cimetière général aux paroisses Saint-Maclou, Saint-Cande-le-Vieux, Saint-Denis, Saint-Etienne la grande église, Saint-Martin-du-Pont, pour la partie de la ville, et Saint-Nicolas, et fixe la part et portion que chacune d'entr'elles doit porter, tant dans le prix de l'acquisition du terrain que pour les frais de clôture et ceux d'entretien à l'avenir et à toujours, 24 avril 1782 (Imprimé). — « Arrêt de la cour de Parlement de Rouen, qui ordonne que la rente foncière fixée par l'arrêt du 26 avril 1782 devoir être faite au sieur le Barbier de la somme de 550 livres, sera réduite à celle de 453 livres 15 sous, qui, étant jointe à la somme de 68 livres 15 sous pour une demi-acre fournie par le sieur Le Vavasseur, forme la somme totale de 522 livres 10 sous, à laquelle la Fabrique de Saint-Maclou doit contribuer pour les 68 90mes, » 21 août 1783 (Imprimé). — Adjudication au rabais, au bailliage de Rouen, de la construction des murs de clôture du cimetière de Martainville au sieur Louis Hérisson, maître plâtrier, 24 janvier 1784. — Contestations entre la Fabrique et le dit adjudicataire. — Vérification de son travail par Jean-Baptiste Le Brument, architecte-expert juré du Roi pour tout le ressort du Parlement de Normandie, 27 octobre 1783. — « Précis pour les sieurs curé et Trésoriers de l'église et paroisse de Saint-Maclou de Rouen contre M. le procureur général et le nommé Hérisson, plâtrier, adjudicataire au rabais de la construction des murs du cimetière destiné aux paroisses de Saint-Maclou, Saint-Cande-le-Vieux, Saint-Denis, Saint-Etienne la grande église, Saint-Martin-du-Pont et Saint-Nicolas. » Saint-Maclou y contribuait pour une somme de 8,703 livres. La Fabrique contestait la fidélité des mémoires de l'entrepreneur, à qui elle n'avait fait d'offres réelles que d'une somme de 3,498 livres (Imprimé). — Mémoire à consulter sur la question du cimetière Saint-Maclou dont l'architecte Foison-Leduc avait dirigé les travaux. — Procès-verbal de l'état et du toisé des murs du cimetière par Léonard-Pierre Dosmond et Jean-Etienne Villetard, architectes jurés experts bourgeois en titre d'office à Paris, 1785 (Imprimé). — Etats comparatifs du toisé des murs du cimetière, opéré par Foison Leduc, par Le Brument et par Gilbert. — Consultation donnée par Pierre Taboureur, avocat au Parlement, juge et maître général des bâtiments de Sa Majesté, ponts et chaussées de France et architecte juré expert bourgeois, et par Jean-Baptiste Poulain, Antoine Antoine et Nicolas Normand, tous trois aussi architectes jurés experts bourgeois en titre d'office en la même ville, sur la question de savoir comment doit être toisé le mur du cimetière d'après les termes du devis, 30 janvier 1786; leurs signatures. — Consultations des architectes de Rouen, Gueroult, De la Lande, Vauquelin, 1786. — « Arrêt de la Cour rendu sur la requête des Trésoriers de Saint-Maclou, qui les autorise à entretenir et réparer seuls les murs du cimetière et à subvenir aux frais qui peuvent concerner le cimetière du Mont-Gargan sans le consentement des Trésoriers des autres paroisses, qui seront néanmoins tenus d'y contribuer et de payer leur cotte-part des dépenses sur le mémoire qui leur sera présenté à la fin de chaque année, et ordonne que les propriétaires riverains du chemin pavé qui accède le dit cimetière seront tenus de faire, sous deux mois, tous ouvrages nécessaires pour prévenir l'éboulement des terrains dans le dit chemin, 14 juillet 1786. » — Procès-verbal de la bénédiction du cimetière de la paroisse Saint-Paul dans le cimetière du Mont-Gargan, par M. Regnaud, vicaire général et official de l'exemption de Montivilliers, 20 novembre 1782; — par Guillaume-Michel Lermerot, licencié ès-lois, curé de Saint-Paul, en vertu du pouvoir à lui accordé par le dit official, 9 janvier 1785.

G. 7054. (Liasse.) — 19 pièces parchemin; 65 pièces, papier.

1512 (copie)-**1781**. — Fondation en l'église paroissiale de Saint-Maclou. Contrats de fondations, titres de propriétés classés par ordre alphabétique des noms des fondateurs : Cardin de Brametot, credier, 1542 (copie). — Anne Bunel, veuve de Thomas Auber, marchand : « un *salue* tous les ans, à 8 heures du soir, au jour de la Pentecôte, où seront reçus 25 prêtres, tous habitués en la paroisse, y compris le sieur curé, son vicaire et les quatre clercs matriculiers de la dite église; cinq *saluez* aux cinq fêtes de la Vierge, 1612. » — Anne Chauvin et Madeleine Guilmet, 1675. — Guillaume Chefdeville, marchand fripier, demeurant rue des Punaisiers, paroisse Saint-Maclou, 1674, 1675. — Marie Chiquet, veuve de Jean Mustel, 1684. — Pierre Daubin, 1661. — Sébastien De Caux, curé de Saint-Maclou : Salut de six heures après le salut ordinaire de l'église, le jour de la Sainte-Trinité, 18 juillet 1640. — Louis De la Haye, 1618. — Martin De la Place, sieur du Feugueray, auditeur en la Chambre des Comptes : « Cinq *saluez* les vendredi, samedi, lundi, mardi et mercredi de l'octave du Saint-Sacrement après le *salue* qui se dit à 5 heures du soir, à la fin duquel sera attainct le Saint-Sacrement et posé sur l'autel, sera chanté par le sieur curé avec deux prêtres, revestus de soupplis, *O Salutaris*, estant à genoux, etc., » 1619;

testament de Louis De la Place sieur du Feugueray, fils du dit Martel; supplément à la fondation de son père, 1663. — Sentences contre Gaston De la Place, écuyer, sieur de Montbray, et contre ses cohéritiers à la succession de M. Louis De la Place, 1633; — contre M. Guillebert, écuyer, sieur de Rouville, héritier du dit Louis De la Place, 1693. — Marguerite et Madeleine Des Arpens, sœurs héritières de Georges Des Arpens, 1645. — Jean Domon, 1657. — Marie Doublet, veuve d'Alexandre Despommiers, receveur du Domaine réservé à Sa Majesté en la vicomté de Lyons, ancien Trésorier de Saint-Maclou, 1662.

G. 7055. (Liasse). — 16 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1125-1720. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Contrats de fondations, titres de propriété qui s'y rapportent, classés par ordre alphabétique des noms des fondateurs : Robert Duchesne, chapelain en la cathédrale; rétablissement de la haute messe, dite des Cinq Plaies ou de la Passion, qui se célébrait tous les mercredis de l'année, suivant les contrats de fondation de feue dame Marthe Bréant, sa parente et alliée, cette fondation interrompue depuis douze ans; *libera* à dire sur le tombeau du dit Duchesne, adjacent au revestiaire ordinaire et proche de la chapelle où l'on célèbre la messe de onze heures, que l'on croit appartenir au fondateur de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, dont le dit Duchesne était le titulaire et le restaurateur, 1650. — Jean Dufour, le jeune : « On fera dire et chanter perpétuellement, au cueur, par chacune sepmaine de l'an, au jour de mercredi, après complye, par le curé ou vicaire et par les quatre clercs, à haute voix, ung *Salve Regina* et *De profundis,* » 1505. — Maître Mathieu Deschamps, prêtre, et Gueroult, de Maromme, exécuteurs du testament de Jehan Dufour, dit des Presses, en son vivant conseiller de la ville de Rouen, condamné par sentence du bailliage de Rouen, à payer 60 livres pour un drap de corps (de velours noir avec une croix de satin cramoisi blanc), légué par le dit Dufour à l'église Saint-Maclou; estimation faite par Gosse Yence et Nicolas Dufour, chasubliers, 17 janvier 1535. — Catherine Du Four, veuve de noble homme Noël Boivin, sieur de Trouville et Boisguillebert; messe en la chapelle de l'Annonciation Notre-Dame, 1559. — Denis Dupuis; son testament reçu et écrit par Robert Granderye, vicaire de la paroisse, en la présence de Toussaint Jamelin, prêtre, clerc de la même paroisse, 1603. — Marie Ferey, veuve de Nicolas Hardy; messe en la chapelle Saint-Clair, 1686.

G. 7056. (Pièce.) — [illegible] de hauteur; sur 0m [illegible] de largeur, parchemin.

1527.—Acte passé devant les tabellions, contenant fondation faite, en faveur de Saint-Maclou de Rouen, par Jehan Dufour, bourgeois et conseiller de la Ville de Rouen, veuf de Colette de Croismare, fils de Guillaume Dufour, aussi conseiller de la même Ville, et de Marguerite Basin. — Longue énumération des rentes affectées à la fondation, avec indications de noms d'homme, de rues et d'enseignes. (Maison à la Basse Vieu tour appartenant à Guillaume Le Maistre dit Galot, charpentier de bateaux; maison de la *Raquette*, sur l'eau de Robec, près de la halle aux draps de Darnétal; ruelle des Penteurs ou des Souliers). Dufour rappelle que « il a donné unes orgres estans au purpitre d'icelle église, aiant parement devant et derrière. » *Salve* sonné à 5 heures du soir, pendant un quart d'heure. Obligation « de clicquer et tinter trente coups, aussi sonner compectamment et à vollée avec les trente tintels, tous les jours, la messe basse à l'heure de 8 heures en tout temps, de la grosse cloche comme aux *salves*. — Les trente coups en mémoire et recordation de la très douloureuse Passion de notre Seigneur et rédempteur Jhésus, et qu'il fut vendu par 30 deniers » Obit solennel à annoncer au prône de la grand messe, le dimanche avant le premier lundi de chaque mois. Jehan Le Sueur, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou. Nicolas Lerminier, Jehan Merel, vicaires du curé, messire Guillaume Hubert, Jehan Planchon, Jehan Du Mouchel, Guillaume Le Coq, Pierre Dufour, Jehan de Paris, Thomas Bonnefille, Pierre Queval, tous prêtres), 7 juillet 1527. Sceau perdu.

G. 7057. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 72 pièces, papier.

1612-1773. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen — Contrats de fondations, titres de propriété qui s'y rapportent, classés par ordre chronologique des noms des fondateurs. — Olivier Gallemand, apothicaire; messe en la chappelle Sainte-Barbe et Sainte-Cyre, 1642. — Anne Grouard; une haute messe en l'honneur du Divin Cœur de Jésus, à l'autel de la chapelle de la Sainte-Vierge, 1736, 1742.— Pierre Gueroult; biens à Elbeuf-sur-Andelle, à Rouen, rue des Prêtresses, dite vulgairement la rue des Savetiers,

1679. « Confession que j'ay désir de faire avant de mourir sur mon testament, » signé Gueroult, 1676, avec additions, 1677, 1689 ; testaments, 2 novembre 1694, 25 octobre 1697. Accord entre la Fabrique et les héritiers de M. Gueroult, MM. Abraham Cottart, orfèvre, Marguerite Gueroult, veuve du sieur Nicolas Aubery et Pierre Le Vavasseur, maître des ports, ponts et passages de Normandie, 1698. — Jean et Pierre Hébert, auditeurs en la Chambre des Comptes, et Jacques Hébert, correcteur en la même Chambre, 1640. — François Hébert, maître en la Chambre des Comptes, fils de Jacques Hébert, correcteur en la même Chambre, 1670. — Marie-Anne Lagenet, 1772-1773. — Marin Lamort, prêtre ; son testament, 1659 ; son contrat de fondation : messes en la chapelle Saint-Michel ; salut solennel le 15 août, en la forme des saluts de Pâques et Pentecôte, 1664.

G. 7058. (Liasse). — 20 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1568-1701. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Contrats de fondation, titres de propriété qui s'y rapportent, classés suivant l'ordre alphabétique des noms des fondateurs. — Marguerite Le Boursier, veuve de Pierre le Prompt, 1686. — Lazare Le Comte, 1650 ; testament de Judith Manant, sa veuve, 1657 ; fondation de la dite Manant, 1660, 1664 ; messes en la chapelle Saint-Louis et Sainte-Clotilde. — Jaquette Le Coq, vers 1680. — François Le Febvre, curé de Saint-Maclou : *salve* le jour de Pâques, à 8 heures du soir, 1662. — Marie Le Frère, 1632. — Madeleine Le Rebours, 1675. — Marc Le Sueur, 1657, et Françoise Le Tellier, sa veuve, 1663.

G. 7059. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier ; 1 imprimé.

1131-1733. — Fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Contrats de fondations, titres de propriété qui s'y rapportent, classés par ordre alphabétique des noms des fondateurs. — Catherine Mallet, veuve de Guillaume Hesbert, dit d'Elbeuf, 1540. — Marie Maraine, veuve de Louis Le Blanc ; consultation signée par les avocats Bertheaume et Fr. Lefeure, 1692. — Marthe Mauconduit, veuve d'André Roüen : messe chaque dimanche en la chapelle Saint-Michel, après la grand'messe, environ 11 heures en été, 11 heures et demie en hiver, 1655. — Marie Percepied, veuve d'Antoine Morisset : 8 antiennes de Noël, appelées les O de Noël, et salut solennel le vendredi de l'octave de la fête du Saint-Sacrement, 1715. — Elisabeth Pirou, veuve de M. Jacques Dufour : saluts des premiers jeudis du mois avec exposition du Saint-Sacrement, 1688 ; note sur cette fondation, 1688. — Claude Prevel, marchand orfèvre, 1672 ; son testament, 1667. — Juliot, veuve Colin Prieur, de Saint-Vincent de Rouen : au 1er mardi de chaque mois, à heure de prime, une messe alternativement de *requiem*, de Notre-Dame et du Saint-Esprit, 1407. — Charles Rogier de Neuilly, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, ayant pour exécuteurs testamentaires Julien Péan, chanoine de Saint-Honoré de Paris, et François Meullan, chapelain de la même église, 1671. — François Roussel, veuve de Roger Le Vallois, sieur du Manoir, patron de Petiville, receveur général des restes de la Chambre des Comptes et ancien Trésorier de Saint-Maclou : vigiles des morts, chacun an, au jour et fête de tous les saints, sur le soir du dit jour, et, le lendemain matin, jour des morts, une grande messe à diacre, en la chapelle de Notre-Dame de Pitié, 1649.

G. 7060. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin 72 pièces, papier.

1597-1789. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Contrats de fondations, titres de propriété qui s'y rapportent, classés par ordre alphabétique des noms des fondateurs. — Pierre Sequart, docteur en théologie de la faculté de Paris et curé de Saint-Maclou : « 4 visitations du *Corpus domini*, 4 fois l'an, aux premiers dimanches de janvier, avril, juillet et octobre, au retour de la procession à laquelle seront chanté *O Salutaris* et le vers subséquent *Uni trinoque Domino*, avec le vers *Verbum caro factum est*, et l'oraison *Deus qui nobis sub sacramento*, le tout pendant que l'on dévaleroit et remonteroit le saint cyboille, » 1597. — Marie Simon, veuve de Nicolas Le Vallois : hautes messes les 12 jours de quatre-temps et les veilles de l'Epiphanie, de l'Assomption, de Toussaint et de Noël, 1680. — Jacques Souplix, prêtre, chapelain de la Commune de Saint-Maclou : messe en la chapelle de l'Annonciation, 1641. — Adrien Soyer, sieur d'Intraville, 1664. — Barbe Trubert, veuve, en premières noces, de Marin Le Cauchois, sergent royal, vendeur à Rouen, en secondes noces, de François Le Cauchois, marchand, 1647. — Marie Vallée, veuve de Gilles Deshays : messe, les premiers mardis de chaque mois, à la chapelle Saint-Gilles et Saint-Leu, 1656. — Louise Vaultier, veuve de Jean Saint-Jorre : prière du matin et du soir, 1719.

G. 7062. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier ; 1 imprimé ; 1 sceau.

1362-1720. — Donations et fondations en faveur de l'église de Saint-Maclou de Rouen par Guillaume Le Chevallier, 1362 ; — par Jehanne, déguerpie de feu Jehan Capperon, « pour aumentation de l'euvre, » 1428 ; — par Pierre Raoul et Agasse, sa femme, fille de feu Jehan Le Restoré, 1433 ; — par Jehan Le Roy, 31 mars 1475 ; — par Jehan Dufour : « donne la moitié du droit de l'annelet, qui est, pour icelle moitié, sur chacune charge ou somme de poisson apporté à Rouen, 1 maille de rente, » 1481 ; — par Guillaume et Pierre Pinel frères, 1505 ; — par Jean Trubert : messes à 6 heures en la chapelle de Notre-Dame de Pitié, 1527 ; — par Jean Ysoré, 1535 ; — par Marthe Bréant, 1579 ; — par Marie Forthomme, 1610 ; — par Catherine Quesnel, veuve de Soupplix Le Plastrier, 1619 ; — par Toussaint Fizet, 1625 ; — par Nicolas Vaultier et Jeanne Ledier, sa femme, 1615. — Vente par Jehanne, jadis femme de feu Rogier Bellebarbe, à Simon du Cras-Quesne, pour 8 francs d'or du coin du roi Jean, juin 1380. — Fieffe par Etienne Dufour, à Tassin Morin, d'une portion de jardin, 1433. — « Arrêt du Conseil d'Etat du Roy en faveur des communautés ecclésiastiques et hôpitaux du Royaume. Du 16 avril 1720. » (Imprimé). — Sceau de la Vicomté de l'Eau, aux armes de France et de Normandie, écartelées, 1419.

G. 7062. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Extraits et analyses des fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Maclou, de 1407 à 1719. — Extraits des comptes de 1661 à 1733, relatifs à l'acquit des fondations. — Chaque fondation est analysée sur une feuille particulière.

G. 7063. (Liasse.) — 1 pièce parchemin ; 14 pièces, papier.

1661-1769. — Tableaux et états des fondations de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Requêtes des Trésoriers pour en obtenir la réduction. — Sentence de réduction d'Alphonse de Chalon, sieur de Launay, official, 11 mai 1661. — Ordonnance de Mgr de la Rochefoucauld, portant réduction des fondatins, 17 février 1769 ; scellée du sceau des armes de ce prélat avec le procès-verbal des titres et contrats, dressé par Pierre Pion, curé de Sainte-Marie-la-Petite, doyen de la Chrétienté.

G. 7064. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin ; 135 pièces, papier.

1718-1789. — Titres de propriété de biens, appartenant à la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, situés à Saint-Etienne-du-Rouvray. — Contrat de vente à la dite Fabrique par Jean-Guillaume Le Barbier, sieur de Grainville, et Armand Robert, de 59 acres de terre situées, en la dite paroisse, aux trièges du Bon-Enclos et de la Vente-Olivier, 13 mars 1719. — Arpentage. — Aveu rendu, pour cette propriété, à M. Morin, écuyer, seigneur haut-justicier de Tourville-la-Rivière, les Autieux sur le Port-Saint-Ouen, seigneur et patron des paroisses d'Oissel, Saint-Etienne-du-Rouvray, seigneur des fiefs, terres et seigneuries de Livet, de Saint-Laurent, de Faucon, de Montpoignant, du Catelier, de Fécamp, du Chapitre, de la Chevalerie, du Gravier, de Belenclos, etc... par Louis de Saint-Ouen, écuyer, auditeur en la Cour des Comptes, Trésorier en charge de Saint-Maclou, 1730. — Pièces établissant la suite des propriétaires et titres des rentes affectées sur cette propriété. — Vente de 83 livres 6 sous 9 deniers de rente à Clément Brumoy par François Dauber, chevalier, sieur de Vertot, conseiller du Roi en ses Conseils, premier chambellan de S. A. R. Monsieur frère unique du Roi, demeurant paroisse de Bennetot, étant de présent logé à Rouen à *la Ville d'Anvers*, rue des Carmes, 3 février 1679. — Déclaration de maître Pierre Brumoy, avocat au Parlement, seul fils et héritier du dit Clément Brumoy, au sujet de cette vente, 8 février 1703. — Vente par Georges-François marquis de Monteclair et Anne de la Mutraye, sa femme, à Jacques Brumare, huissier du Roi, des terres de Belenclos, etc., 1713. — Délais d'héritage par le dit Brumare à Marie-Armande Robert, veuve de Louis-Charles Desnoyers, écuyer, sieur de Boncourt, dame de Saint-Etienne-du-Rouvray, la Chevalerie, et du Gravier-Belenclos, au droit de l'acquit qu'elle a fait de François marquis de Monteclair et d'Anne de la Mutraye, 1713. — Réclamation par Daniel Le Sens Demons, de la religion catholique, des biens ayant appartenu à Paul Baudry, son oncle, ministre de la religion prétendue réformée, retiré en Hollande, et à la dame Coignard de Rombosc, sa tante, aussi religionnaire fugitive ; il établit sa parenté et combat les conclusions de l'agent du fisc, 1700. — Fieffe faite par Louis Le Barbier à Louis Duhamel, seigneur patron d'Oissel, président à mortier au Parlement, du fief de Saint-Etienne-du-Rouvray, quart de fief, du fief de la Chevalerie, demi-fief, des fiefs du Gravier-Belenclos,

plein-fief de haubert, relevant du Roi, à cause de la vicomté de Rouen, 1719. — Mention de Jacques La Flèche, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, sieur de Grisy, Thieuville et de l'honneur d'Escageul, 1618 ; — de Jacques Du Not, écuyer, sieur de Harmanville, 1625, et de Marie De la Porte, sa veuve, 1652 ; — de Jacques Paulmier, sieur de Grentemesnil et de Bray-la-Champagne, 1652, et de Marguerite Sansborne, sa veuve, 1666 ; — de Nicolas Du Not, sieur de Harmanville, 1652 ; — de Madeleine de Montgommery, veuve de François Dufour, sieur de Cuy, et de François-Gabriel Dufour, son fils, lieutenant de vaisseau, 1699 ; — de Robert Grisel, chargé de la régie des biens des gens de religion prétendue réformée, sortis du royaume, 1700 ; — de Françoise de Vauguion, femme du sieur des Aulnets-Fossier, procureur du Roi à Argentan, 1720 ; -- de Marie-Madeleine Viardel, veuve de François de Torcy, écuyer, 1720 ; — de M. Riotot, sieur de Pontille, capitaine au régiment de Choiseul infanterie, cousin germain de demoiselle Armande Robert, 1720 ; — de Jacques-Charles De la Lande, architecte expert juré et arpenteur du Roi à Rouen, 1789.

G. 705. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1373-1785. — Titres de propriété et pièces de procédures. -- Vente d'une maison, rue de Rouvray, près des Musteaux, paroisse Saint-Maclou, par Pierre Le Brument, Perronnelle, sa femme, et Guillette, jadis femme de feu Thomas Nicolas, de la paroisse d'Ampegnés (Bourg-Baudouin), à Roger Bellebarbe et à Jehanne, sa femme, 22 janvier 1373. — Vente par Jacques et Richart Le Pelletier frères, enfants de Richard Le Pelletier, écuyer, à Pierre Auber, drapier, d'une maison rue du Fils-Guy, bornée par Jehan Mustel, drapier, et par Jehan Le Brun, dit Petitcoq, 13 juillet 1484 ; — procès-verbal d'expertise d'Alexis Chemyn, Guillaume Audoire l'aîné, charpentiers, et Nicolas Sublyne, couvreur et plâtrier, 14 mars 1584. — Lots et partages de maisons près du cimetière entre Jean, Charles et André Brunette, 1615. — Titres de propriété d'une maison rue de l'Aumône. — Bail d'une maison, située rue de Martainville, à Jean-Nicolas Beauvais, maître serrurier, 6 mai 1760. — Poursuites contre le dit Beauvais, contre Alexandre, fermier des terres de Saint-Hilaire, contre François-Mathurin Vincent, 1769.

G. 706. (Liasse.) — 33 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier ; 1 sceau ; 1 fragment de sceau.

1393-1717. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, sur une maison, rue Martainville, près du grand cimetière, 1433, 1498, etc. ; — sur une maison à l'enseigne du *Singe*, rues du Barc et des Pennetiers, 1481, 1641 etc. ; — sur une maison à l'enseigne des *Hermites*, rue de la Boucherie, paroisse Saint-Vivien, 1393, 1419, 1438, etc. ; — sur la maison du *Cœur couronné*, rue Vanterie, plus tard du *Gros orloge*, 1587, 1594 ; — sur une maison à l'*Ecu d'Orléans*, rue de la Prison, 1432, 1466. La maison du *Cœur couronné* appartenait, antérieurement à 1587, à Thomas Voisin, sieur d'Infreville, dont une des filles, Marguerite Voisin, se maria à Quentin De la Porte, conseiller du Roi, maître des Requêtes en son hôtel ; dont une autre, Madeleine, se maria à Charles Maignart, sieur de Berville et de la Rivière-Bourdet, et dont le fils, honorable homme Pierre Voisin, était marié à Marie Gallentine. — Hôtellerie de l'*Ecu d'Orléans*, rue de la Prison, vendue par Pierre Le Quesne, avocat, à M. Le Gay, 1628 ; — par Jean Le Gay, fils du précédent, ancien prieur et juge-consul, à Charles Voisin, sieur de Candos, conseiller aumônier du Roi, fils et héritier de Jacques Voisin, sieur de Camphéroult, conseiller au Parlement, 5 mars 1655. — Contrats de fieffe, pièces de procédures. — Sceau de Guillaume Du Fay, lieutenant général du vicomte de Rouen, 1438. — Fragment du sceau aux obligations de la vicomté de Rouen.

G. 707. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin. 21 pièces, papier.

1417-1717. — Assignation, à l'officialité, de Nicolas De la Chesnaye à l'effet d'exécuter le testament de son père Nicolas de la Chesnaye, 1526. -- Titres d'une rente de 30 livres affectée à la fondation de Jeanne Du Fresne, veuve de Jehan Le Mareschal, 1618 ; contrat de révalidation, 1782. — Titres d'une rente de 35 sous due par les religieuses de Fontaine-Guérard sur une maison sise rues de Martainville et de la Vigne, à l'enseigne de l'*Epée*. — Transport par Robin Le Vigneron, conseiller en cour laye, à Etienne Dufour, de cette rente, 1447. — Fieffe faite par Jehan Le Carpentier au Trésor de Saint-Maclou, d'une maison, cour et jardin près du grand cimetière, en ce compris la grande porte et allée de la dite maison sur

la grande rue de Martainville, 1559. — Fieffe faite par Vincent Puchot à Jehan Le Carpentier, émouleur de la paroisse de Saint-Gilles de Répainville, d'un moulin à émoudre et fourbir harnois et taillans, appelé le *Moulin aux armures*, avec deux maisons, un jardin et un îlot en la rivière de Robec, paroisse Saint-Pierre de Carville, 6 août 1562. — Révalidation par les frères de Saint-Yon (frère Joseph Goulien, dit frère Agathon, supérieur général de l'Institut; frère Nicolas Tupin, dit frère Amand de Jésus, supérieur de la maison de Saint-Yon; frère Nicolas Gase, dit frère Aphrodise, procureur de la même maison, d'une rente d'une pinte ou 3 deniers de vin par jour et de 10 livres par an, due au Trésor de Saint-Maclou, pour la maison de la rue Saint-Romain, acquise, le 18 février 1736, de M. Chalon, 2 octobre 1777.

G. 7068. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 35 pièces, papier : 2 imprimés.

1520 (copie)-**1790**. — Titres d'une rente appartenant à la Fabrique de Saint-Maclou sur les tailles de l'Election de Rouen : constitution de 231 livres 18 sous de rente au denier 50, 1724. — Saisie de Dats, fermier de Saint-Etienne-du-Rouvray. — Mention de récolte de sarrasin et de pommes de terre, 1789-1790. — Bail, par le Trésor de Saint-Maclou, de terres près de la chapelle de Sainte-Marguerite au Bourdeni, réservé le clos de la maladerie, loué à un malade de lèpre, 1520. — Aveu rendu à M. de Bauquemare, seigneur de Bourdeny, des biens de la maladerie, 1593.

G. 7069. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1544-1670. — Constitution faite, par le Trésor de Saint-Maclou de Rouen, de 40 livres tournois de rente à Jean De la Borde, par 400 livres de principal employées à la cotisation faite par le Roi pour l'entretien des troupes, 14 février 1544. — Autres constitutions de rentes au même De la Borde, à Jean Le Chevallier, à Jean Selles, à Pierre Dufour, sieur de Saint-Jacques, 1548-1550; — procurations données par les paroissiens aux Trésoriers pour faire les dites constitutions sur les biens de la Fabrique; acquits. — Racquit de 17 livres 10 sous de rente due à Guillaume Langlois, propriétaire d'une maison, rue Saint-Herbland, 1587. — Constitution de 26 livres 2 sous de rente, au principal de 327 livres 5 sous, provenant de 23 marcs 3 onces d'argent baillés par le Trésor de Saint-Maclou à la Monnaie de Rouen, à raison de 14 livres le marc, pour le compte de l'Hôtel-de-Ville, 1545. — Autres rentes constituées au profit du Trésor de Saint-Maclou, sur les greniers à sel; — sur la recette générale de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, 1580; — sur les grosses fermes, 1585. — Racquits des dites rentes.

G. 7070. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 157 pièces, papier, 24 imprimés.

1444-1710. — Amortissements et nouveaux acquêts. Requête en papier adressée au Roi d'Angleterre, à l'occasion des travaux de reconstruction de l'église, pièce précédemment analysée et portant au dos, en écriture du temps : « Le XV[e] de mars IIII[c] XLIIII. Le double des supplications tant en francheis comment en latin pour l'amortissement de XX lb. sterlins envoiées en Engleterre par Jo. Le Moygne. » — Lettres-patentes, Déclarations, arrêts du Conseil, taxes, déclarations de biens, procédures, quittances concernant les amortissements. — « Surséance de la recherche du clergé de Normandie pour les droits des francs-fiefz et nouveaux acquetz. A Rouen. De l'imprimerie de Martin Le Mesgissier, imprimeur ordinaire du Roy tenant sa boutique au haut des degrez du Palais M.D.CXXII. » — « Déclarations du Roy pour la recherche, taxe et liquidation des droits d'amortissement deubs à Sa Majesté par les gens de mainmorte de ce Royaume. Publié en la grande chancellerie de France, le 21 avril 1639. A Paris, par Pierre Rocolet, libraire et imprimeur ordinaire du Roy. Au Palais, en la gallerie des Prisonniers, aux armes du Roy et de la Ville, M.D.CXXXX. » — « Déclaration du Roi pour la levée et liquidation des droits d'amortissement et nouveaux aquêts, 5 juillet 1689. A Rouen, chez Pierre Ferrand, imprimeur ordinaire du Roy, rue Saint-Lô, derrière le Palais à l'imprimerie du Louvre. » — « Déclaration du Roy portant nouveau règlement pour les droits de francs-fiefs, droits d'amortissement et nouvel acquest, du 9 mai 1700. A Rouen, par Jacques Besongne et Antoine Maurry, imprimeurs ordinaires du Roi, MDCC. » — « Déclaration du Roy portant que les ecclésiastiques bénéficiers payeront les droits d'amortissement des rentes constituées à prix d'argent à leur profit depuis le 1[er] janvier 1600, ensemble de tous les autres biens par eux acquis depuis le 1[er] janvier 1702... 4 octobre 1704. » — « Arrest du Conseil d'Estat du Roi, du 25 février 1710, par lequel il est ordonné que les fondations ou legs qui auront été faits pour fournir le bouillon et

autres nécessitez des pauvres malades des paroisses que pour les écoles de charité, seront exempts du payement des droits d'amortissement, 25 février 1710. » — Autres arrêts du Conseil et Déclarations du 27 août 1689, 11 juillet 1690, 24 janvier 1705, 31 décembre 1709. — Lettres d'amortissement pour Saint-Maclou, du mois de décembre 1640, en parchemin, avec le sceau royal. — Lettre adressée à MM. les curé et marguilliers de Saint-Maclou de Rouen, 31 janvier 1690 : « Le Roy ayant par une grâce spéciale, Messieurs, bien voulu accorder une modération en faveur des communautés et aux ecclésiastiques, j'ay eu ordre de le faire savoir à toute la généralité, affin que les maisons des gens de main morte prenne leur résolution auparavant que je les employ dans le roolle qui sera arresté de rigueur, contre lequel elle ne pourront plus revenir ; et, comme nous serions bien aise de ne rien faire qu'avec justice, sy vous avés quelqu'un qui peust entrer dans vostre interest et avec qui nous peusions travailler, nous approcherions de plus près sans aucuns frais le point où les choses doivent aller, sans que vous puissiez, Messieurs, vous plaindre de vostre très humble et obéissant serviteur le chevalier de Bermonville. Le 31 janvier 1690 à Paris, rue de Harlay. » — Autres lettres de l'avocat Pommeraye et de M. Le Febvre, curé de Saint-Sauveur de Rouen, 1690-1694. — Sentences de François Le Parmentier, lieutenant particulier au bailliage de Rouen, et de Thomas Pigache, conseiller du Roi au présidial de Rouen, juge subdélégué par la Chambre souveraine pour les amortissements, 1621-1640.

G. 7071. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

XVe siècle-1547. — Liste de souscriptions en faveur de l'église Saint-Maclou de Rouen. Noms rangés par dizaines : Dizaines Cardin Fessart, Richart Le Jeune, Denisot Le Coq, Cardinot Pinchon, Jehan Luillier, Perrenot Le Cordier, Colin Orel, Regnault Cochon, Jehan Jourdain, Fiquet, Perrin d'Evreux, Robin Du Coudray, Jehan Rayer, Jacques Le Hoteron, Guillebert le Parmentier ; par centaines Pierre d'Angiens, Estiennot Dufour, Jehan Ouyn, sans date, 15e siècle. — Quittances données au Trésor de Saint-Maclou, des sommes qui lui avaient été prêtées, pour sa part dans l'imposition nécessitée par le remboursement des offices de la Chambre des Comptes de Normandie, supprimée, 1544. — Quittance de Guillaume Dufour, Robin Lorin, Florent Pouchet, notaire en cour d'église, Roger Deshommiez, Romain Moysant. — Signatures et marques de Nicolas Poitevin, hucher ; Robert Le Fèvre, Noël Baron, René De L'Aigle, médecins ; Jehan Le Coq, avocat en cour d'église ; Marguerite Le Gras, veuve de M. de Bernières ; Raoulin Cottart, orfèvre ; Pierre De la Ruelle, 1545-1547.

G. 7072. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier ; 6 imprimés.

1471-1763. — Extraits de comptes, quittances, états des biens, ordonnances de l'Intendant, pièces de procédures concernant les droits d'amortissement. — Extrait des registres du Conseil d'Etat, du 29 août 1702. — Extrait d'un arrêt du Conseil d'Etat, du 2 septembre 1692, de l'édit du Roi, d'octobre 1703, de la Déclaration du Roi, du 6 mai 1704, concernant les greffes des domaines des gens de main-morte. — Requête de Louis Mignot, fermier général des droits de contrôle des actes des notaires, des actes sous signatures privées, petits sceaux et insinuations laïques du royaume, à Mgr Goujon, seigneur de Gasville, Intendant de la Généralité de Rouen, 7 avril 1717. — Extrait des lettres-patentes, données à Versailles, le 28 juin 1755, enregistrées au Parlement, le 5 juillet suivant. — Lettre de Delamare, fondé de la procuration de MM. les receveurs et contrôleurs généraux des Domaines, à Rouen, 20 avril 1763 (imprimés). — « Sentence des commissaires ordonnés par le Roi à faire les assiettes ès bailliages de Rouen, Caux et Gisors, des deniers ordonnés estre cueillis en iceulx bailliages pour partie de la somme de 30,000 écus d'or octroiés à icellui seigneur, en la ville de Caen, au mois d'octobre l'an 1470, par les délégués des gens des trois Etats du pays de Normandie, pour le fait de la composition des francs-fiefs et nouveaux acquets, » ordonnant de laisser jouir le Trésor et les confréries de Saint-Maclou de l'amortissement et octroi, en conséquence du paiement fait par eux à Remont Monfault, receveur des droits d'amortissement. — Quittance du dit Monfault, 1479. — Quittance, par A. de Thumery, de la somme de 4 livres pour la finance taxée par Antoine Du Bourg, conseiller ordinaire du Roi en son Grand Conseil, 15 juillet 1519. Signé : de Thumery.

G. 7073. (Liasse.) — [illegible]

1656-1780. — Baux, par la Fabrique de Saint-Maclou, de terres situées en la vallée d'Yonville, en la paroisse de Saint-Hilaire, à [illegible].

et à Farceaux. — Bail à François de Rouveroy d'Aubigny, maître et chirurgien à Rouen, 1780. — Lettres de Belin, feudiste à Doumesnil, pour prévenir les fabriciens qu'ils doivent aveu pour une pièce de terre au dimage et seigneurie d'Hacqueville, 1785. — Mention de culture de la luzerne à Saint-Etienne-du-Rouvray à l'époque de la Révolution.

G. 7074. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin; 99 pièces, papier.

1738-1786. — Baux, par la Fabrique de Saint-Maclou, de maisons, boutiques et échoppes, situées à Rouen, en la rue Martainville. — Baux à Jean-Nicolas Beauvais, serrurier, 1738, 1745; — à Pierre Langlois, peintre, faïencier, demeurant au faubourg Saint-Sever, 1748, 1758; — à Marguerite Le Chandelier, veuve de François Bigot, Elu en l'Election de Pont-de-l'Arche, 1750; — à Adrien Bazire, fabricant tapissier, 1763, 1773; — à Jean-Baptiste Dugard, avocat au Parlement, 1768; — à Nicolas Planterose, carillonneur, 1769; — à Jean-Nicolas Hellot, tourneur en bois, 1786.

G. 7075. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 72 pièces, papier.

1721-1789. — Baux, par la Fabrique de Saint-Maclou, de maisons situées rue Malpalu, à des marchands de grains et à des boulangers; — d'autres maisons, situées paroisse Sainte-Croix Saint-Ouen, place et pont de Robec, rue Damiette ou de Lamiette et ailleurs; — à Honoré Ozenne, vicaire de Saint-Maclou, 1724; — à Me Loup Lavenier, conseiller du Roi à la Table de Marbre, 1728. — Baux à Jacques Mallet, maître fondeur à Rouen, 1774

G. 7076. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin; 76 pièces, papier.

1728-1789. — Baux, par la Fabrique de Saint-Maclou, de maisons ou appartements situés en la Cour des Prêtres. — Baux aux sœurs Catherine Guérard et Marie Le Blanc, chargées de faire et distribuer le bouillon et vin aux pauvres malades, 1728; — à Charles De Lécluse, prêtre habitué en l'église de Notre-Dame de la Ronde, 1730, 1736; — à maître François Digois, prêtre habitué en l'église Saint-Maclou, 1730, 1736; — à Jean Le Conte, autre prêtre habitué, 1742; — à messire Louis-Claude Petit de Captol, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Maclou, 1741; — à Marguerite Le Chandelier, veuve de M. François Bigot, Elu en l'Election de Pont-de-l'Arche, 1756; — à Jean-Pierre Hermeroult, maître menuisier, 1781; — à Marie-Thérèse-Madeleine Chandelier, maîtresse d'école, 1782.

G. 7077. (Liasse.) — 7 pièces parchemin; 14 pièces, papier.

1716-1789. — Baux, par la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, de maisons situées dans le cimetière de la paroisse, attenantes à la chapelle Saint-Michel, etc.; — de l'herbe du nouveau cimetière du Montgargan; — des chaises dans l'église, fournies par les preneurs qui pourront en placer de 1,000 à 1,100. Il n'y aura, pendant les offices, aucunes chaises dans les entrées du chœur; dans la nef, deux rangs de chaque côté seulement; dans les bas-côtés du chœur, autant qu'il en pourra, mais de manière qu'il y ait toujours un passage de deux pieds; observeront aussi un passage de deux pieds pour aller de la croisée à la chapelle du Divin Cœur de la chapelle neuve; prix réglés; n'exigeront rien à l'office du matin du jour de la première communion des enfants; 1,000 livres de loyer par an, 17 janvier 1746; — le preneur fournira gratuitement autant de chaises qu'il en faudra, dans la chapelle de Sainte-Marguerite, aux personnes qui président aux travaux et instructions qui se font au cimetière, laquelle chapelle est accordée pour cet usage; loyer, 1,500 livres, 1773; — permission de placer 1,200 chaises; loyer, 3,000 livres, 1781; — permission de placer 1,500 chaises; loyer, 3,010 livres, 1784; tarif des chaises inséré dans ce bail.

G. 7078. — (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1680-1765. — Baux, procédures, quittances, récépissés de pièces, notes diverses, pour la plupart informes, concernant la Fabrique de Saint-Maclou. — Pièces de comptabilité relatives à la fondation de vin et de bouillon pour les pauvres. — Mémoire des dépenses faites pour les ornements de l'église par le curé, M. Esmangard, 1758. — Titres d'une rente sur la communauté des merciers-drapiers de Rouen, 25 février 1709.

G. 7079. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

XVIe siècle-XVIIIe siècle. — Requêtes adressées aux curés et Trésoriers de Saint-Maclou par les chapelains, coutres et organistes, pour obtenir des augmentations de salaires ou d'appointements, pour obtenir

leurs places ou pour donner leur démission. — Requête de Robert Le Grain, organiste; l'orgue de la paroisse étant vacant par le décès du sieur Le Mareschal, il demande la permission de toucher et composer contre qui voudra se présenter à la poursuite du dit orgue, afin d'être reçu organiste de la dite église, si on le juge capable. — Il demande le paiement de ses gages, 100 livres par an, et des hommes pour souffler aux orgues, sans qu'il soit obligé de leur payer aucune chose. — Clément et Charles Le Febvre père et fils, facteurs d'orgues et organistes, demandent que pendant le temps qu'ils seront occupés à la fabrique de l'orgue de Saint-Maclou, personne autre qu'eux ne le touche pendant l'office divin.

G. 7080. (Registre.) — In-folio, 252 feuillets, papier.

1616-1731. — « Registre des comptes de la confrairie des Trois Nativités fondée en l'église Saint-Maclou de ceste ville de Rouen, qui fust achapté en l'année que fust esleu maistre, pour la dicte confrarie, Guillaume Boyvin, presbtre chapelain en la dicte église, c'est assavoir en l'an 1616. Priez Dieu pour son âme. » — Inventaire des ornements; des livres tant en papier qu'en parchemin ; de l'argenterie : — « Ung grand livre de parchemin couvert de boys avec 2 courroyes de cuir pour le fermer où sont attachez cinq bouterolles de cuivre de chaque costé du couvretoir, où est amplement descrit l'origine et le commencement de la dicte confrairie, qui fust en l'an 1260, comme il appert en ce dit livre, qui est escrit tout en vers françois. — Plus une boette de fer blanc, dans laquelle est la bulle que Mathieu Bourguignon, l'un des maistres d'icelle confrarie, fist venir de Rome, qui est à perpétuité concédée à la dite confrarie par notre Saint-Père le pape Paul cinquiéme du nom. — Paix. — 26 deniers. — Sceau d'argent vérifié par Guillaume Divory, maître orfèvre et garde du métier, comme il appert par son attestation signée de sa propre main, qui est collée au couvertoir du commencement de ce dit livre. — Une grande boette de cuivre qui ferme à deux clefs, là ou il y a une petite histoire en esmail des Troys Nativités, qui sert pour mettre les dons de ceulx qui entrent en la dite confrarie. — Ung contre autel là où il y a une salutation de l'Ange à la Vierge, tout en broderie de soye. — Ensuit les noms et surnoms des maistres et maistresses qui personnellement ont prins la charge de ceste dite confrarie, lesquelz se commencent en l'année 1585. » — Cette liste est continuée jusqu'en 1719. — Comptes de la confrérie de 1616 à 1731. — 1616-1617, à Isaac, fondeur, pour la refaçon de la croix, 5 sous; — à Jehan Féron, imprimeur, pour 300 de bulles, 3 livres; — à M. Prevost, pour avoir *siné* 12 ou 13 bulles et les avoir fait approuver à M. du Buisson, grand vicaire, 16 sous; — « pour deux bouetes de confitures au prédicateur qui fist la prédication, le dimanche précédent de la Sainct-Jean, qui s'appeloit M. Guillemot, presbtre séculier de Paris, 27 sous. — Il n'y eust point de prédication à la Nativité de Notre Seigneur, de tant que Monseigneur l'archevèque envoïa un v. p. jésuiste qui se surnoumoyt le P. Du Boys, qui prêcha l'advent en la dicte église. C'est pour quoy il ne fut pris des maistres de la dite confrarie, comme le pasteur de la dite église pour lors leur en donna advis. — Au clerc de la confrarie, pour avoir sermoné tous les maistres d'accompagner le Saint-Sacrement, qui fut porté au seigneur Bouvier, malade, le dimanche 16 juillet 1617, qui avoyt esté maistre d'icelle confrarie, suivant les statuts, la somme de 2 soulz. » — « Inventaire : 26 deniers d'argent où sont estampés les Trois Nativitez; un petit moule carré de cuivre, qui sert pour estamper tous les deniers d'argent que de cuivre de la dite confrarie; 2 moules de boys pour imprimer les fraries; 38 deniers de cuivre. — Tapis vert de matière là où est broudé les 3 Nativitez qu'a donné honorable homme Guillaume Vallet, maistre jadis de ceste confrarie, qui sert pour metre sur la chaire, lorsque l'on faict les 2 prédications, et pour mettre sur la table, lorsque l'on ceuilt les deniers des frères. » — 18 septembre 1625, « arrêté que la messe se dira, au prosne de la 1re messe immédiatement, avec 2 torches ou cierges sur l'autel et 2 derrière pendant l'élévation du corps de N. S., tenues par les mestres, s'ils s'y trouvent. » — 1658, paiements à Placevault, brodeur; — à M. Thorel, prédicateur. — 1664, « pour la signature de M. l'archidiacre et pour avoir escript un morceau de bois pour attacher à l'autel privilégié, 40 sous. » — 25 juillet 1665, « arrêté entre les maistres et confrères de la confrairie des 3 Nativités de N. S., de la sainte Vierge et de saint Jean-Baptiste, que, le jour de la Nativité de N. S., il sera célébré un salut solennel pour lequel la confrairie sera tenue de fournir 80 cierges, lequel luminaire sera conservé au profit de la confrairie, pour servir et assister au port du Saint-Sacrement aux confrères malades. » — 1671, dépenses pour la bannière ; peinture faite par Jouvenet, qui reçoit 45 livres. — 1672, pour avoir fait dorer l'image de saint Joseph, 18 livres. — Pour le prédicateur, 3 livres. — 1673, [illegible] la saint Jean, fait par M. Le Gendre, prêtre, qui fait don des 3 livres [illegible]

et demande qu'on ne l'élise point maître sans son consentement. — 1687, « à M. Hecquet, presbtre, chapelain de la confrérie, pour avoir presché le jour Saint-Jean, 3 livres, dont il fait don. »—1702, travaux des sculpteurs Bellan et Fallas. — 1703, niche pour la sainte Vierge, 50 livres. — Pour la messe de saint Joseph, 10 sous. — Pour la planche des fréries et 2 petites, 22 livres. — Pour la messe du siège, 12 sous. — Pour le sermon, au supérieur du séminaire, 3 livres 10 sous. — 1706, pour les enseignes et billets, 8 livres 2 sous ; — pour la chambre retenue à Saint-Jean du Temple, 5 livres. — A M. Morin, prédicateur du jour de saint Jean-Baptiste, 3 livres. — Pour le service de M. le président d'Amfreville, 5 livres 4 sous. — 1708, prédication de la saint Jean faite gratis par M. Le Seigneur, prêtre, vicaire de Saint-Sever et maître. — 1712, « le jour du départ pour aller au voïage, reçu pour la messe, queste et offerte, 1 livre 1 sous. » — 18 août 1715, engagement pris par tous les confrères, de faire dire chacun une messe « pour le repos de l'âme qui passeroit de ce monde en l'autre. » — 1719, pour un baton de bannière pour aller au voyage, 4 sous. — 1720, à l'imprimeur, pour les enseignes de l'année, 21 livres 2 sous. — 1727, à De la Motte, carillonneur, pour le départ du voyage de Saint-Jean du Temple, 15 sous. — 1729, 22 août, fête de Notre-Dame de la Délivrande, quête et offerte, 1 livre 8 sous. — 1733-1734, pour les offices de la Délivrande et de Notre-Dame de septembre, 10 livres 10 sous. — A M. Maille, pour l'enjolivement de la bannière, 11 livres. — A M. Mette, fondeur, pour 2 fleurs de lis, 7 livres 10 sous. — A M. Le Prevost pour les frairies, cantiques et billets, 16 livres 5 sous.— Au prédicateur, 3 livres. — Comptes signés par les curés de la paroisse. — Quelques-uns d'entre eux vérifiés par M. Gaulde, vicaire général.

G. 7081. (Registre.) — In-folio, 119 feuillets, papier, écrits.

1709-1789. — Comptes de la confrérie des Trois Nativités de la paroisse Saint-Maclou. — Au premier feuillet : « Le 14e de décembre de l'an 1709, le feu print à l'abaye de St-Amand à Rouen. » — Décembre 1714, du jour de la Sainte-Vierge, Mrs Blosville et du Vivier ont fait dire la messe ; pour messe et offerte, 4 livres. — 1767, payé à l'imprimeur les affiches du voyage et les enseignes, 9 livres.

G. 7082. (Registre.) — In-folio, 184 feuillets, papier.

1688-1772. — Comptes de l'Association du très Saint-Sacrement de l'autel fondée en la paroisse de Saint-Maclou de Rouen.—1689 : « Pour un Pénitent, qui a presché le dimanche de l'octave du très Saint-Sacrement, 3 livres. — M. Marc, qui a presché les 2 jeudis de l'octave, a donné l'honoraire à la confrairie. » — 20 juin 1748, « il a été arrêté que les quatre pentes du poile de velours cramoisy serviront à porter le Saint-Sacrement aux malades. » — 9 juillet 1699, arrêté qu'on ne recevra aucune personne, qu'elle n'ait été agréée par les confrères préposés pour les réceptions. — 1er juillet 1700, à l'avenir, tous les premiers jeudis du mois, on allumera, à la messe de l'Association, les cierges de la ceinture du chœur. — 1701, sermon du dimanche de l'octave du Saint-Sacrement fait et prononcé par Pierre-Robert Le Prevost, prêtre de la paroisse. — 1702, sermon du dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement, fait et prononcé par M. Ferey, prêtre habitué en la paroisse Saint-Vivien. — 9 septembre 1728, l'association poursuivra en toutes cours et juridictions ceux qui s'opposeront à ce que la messe des jeudis de chaque semaine et *salvés* des premiers jeudis de chaque mois soient célébrés ailleurs que dans le chœur de l'église. — 1734, à M. Machuel, pour 3,000 billets imprimés pour les avertissements de la célébration des messes pour les défunts, 13 livres 10 sous. 2 mai 1737, « délibéré, sur les représentations faites par M. Petit de Captot, curé de la paroisse et doyen de la Chrétienté, que pour rendre les offices, qui se célébroient le premier jeudi de chaque mois, plus solennels et augmenter la dévotion des peuples, il conviendroit, sous l'authorité de Mgr l'archevêque, de transférer les dits offices à un des dimanches de chaque mois, parce que la grande messe qui s'acquitte ordinairement sera célébrée à 10 heures et les saluts immédiatement après complies. » — 12 février 1750, règlements pour la société. — 1754, la chapelle du Divin Cœur indiquée comme le lieu ordinaire des assemblées de l'association. — Table des délibérations. — Liste des procureurs de l'association depuis 1563. — Noms des curés depuis 1507. — Contrat concernant la fondation de la messe des premiers jeudis de chaque mois, 1698. — Copie des statuts de la confrérie, 1543. — Lettres du vicaire général de Mgr de Harlay, permettant l'exposition du Saint-Sacrement à la procession et à la messe des premiers jeudis de chaque mois, 27 mai 1698. — Comptes signés par les curés de la paroisse.

G. 7083. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier, écrits.

1701-1792. — « Catalogue des frères et sœurs de l'association du Sainct-Sacrement érigée en l'église

paroissiale de Sainct-Maclou de Rouen. » — « Avertissement. Messieurs les procureurs de la dite association sont priez de ne point biffer le nom des confrères qui iront de vie à decedz, mais seulement de mettre à la marge du présent livre, proche de leur nom, *Obiit*. Comme aussi de ne point faire servir le dit livre pour la recette ny les payements d'icelle association. Et de faire écrire les noms des entrans par une personne qui écrira bien. » — En tête : « Messire Pierre Clément, presbtre, curé de cette paroisse et docteur de Sorbonne, ensuite chanoine, archidiacre en l'église cathédrale de cette ville et official 1688, grand vicaire du diocèse. *Obiit* 1719. » En marge : « Et depuis a été nommé par Sa Majesté à l'Evêché de Périgueux en l'an 1702. » — Me Pierre Blactot, presbtre, le 21 juillet 1650. *Obiit* en 1702. — M. Michel Le Thuillier, presbtre et curé le 9 juillet 1664. *Obiit*, 1705. — M. Alexandre Ruffin presbtre, le 28 aoust 1664. *Obiit* en 1710. — Mr Jacques de la Croix, presbtre et curé, le 6 juin 1669. *Obiit* en 1704. — Me Pierre Le Prevost, presbtre, le 7 juillet 1669. *Obiit* 1707. — Me Guillaume Le Sueur, presbtre et curé, le 15 janvier 1672. *Obiit*, 1713. — M. Jacques Ribart, vinaigrier au haut de la rue du Figuier, le 20 juin 1696. *Obiit anno* 1703, le 13 septembre. — Jacques Grout, organiste, demeurant rue des Ravisés, entré en la confrérie le 30 août 1714. *Obiit*, 9 février 1768. — François Dagincourt, organiste du Roi et de la cathédrale, entré le 14 septembre 1716. — Antoine-Louis de St-Ouen, prêtre habitué de St-Maclou, le 29 avril 1742, plus tard curé de St-Maclou. *Obiit*, le 26 avril 1781. — Nicolas-François de Nesle, diacre, entré le 23 mai 1747, curé, supérieur du séminaire Saint-Louis. *Obiit*, 11 octobre 1776. — Augustin-Nicolas Le Picard, supérieur du séminaire Joyeuse, entré le 1er juin 1767. — Louis Le Bas, supérieur au même séminaire, entré le 15 juin 1767. — Adam-Charles Esmangard, curé de Saint-Maclou, entré le 11 février 1742. *Obiit*, 13 juin 1769. — Mlle Anne-Catherine Coularé de la Fontaine, entrée le 13 mai 1781, âgée de 58 ans, a donné, pour son entrée, 60 livres, a fait dire la messe. — Guillaume-André-René Baston, professeur de théologie, entré le 15 mai 1781, a donné 6 livres, et a fait dire la messe. — Pierre Blanquet, curé de Saint-Maclou, entré le 29 novembre 1781, a donné 9 livres et a fait dire la messe. — Charles Delauney, chanoine de la cathédrale, avocat général et conseiller honoraire à la Cour des Comptes, Aides et Finances, entré le 6 décembre 1787, a fait dire la messe et a payé 36 livres. — Julien-Pierre De la Haye, prêtre, supérieur du séminaire Joyeuse, entré le 8 avril 1788.

G. 7084. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1772-1792. — Comptes de l'association du Saint-Sacrement de l'église Saint-Maclou de Rouen. — 30 mai 1776, l'association contribuera, pour 400 livres, à la dorure du grand autel et du retable du chœur. — 27 juin 1776, « doresnavant, aux 3 processions du Saint-Sacrement, on priera MM. les officiers des différents régiments en garnison ou en quartier en cette ville de vouloir bien donner des ordres à un détachement de soldatz pour assister aux dites processions. » — 29 novembre 1789, l'association, délibérant sur une demande du cardinal archevêque, décide que, n'ayant que le nécessaire, elle ne peut faire le sacrifice d'aucune partie de son argenterie pour les besoins de l'Etat.

G. 7085. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier ; couvert en parchemin.

1713-1789. — « Registre alphabétique des noms de famille des associez de la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié érigée en l'église paroissialle de Saint-Maclou de Rouen. — Le présent alphabet a esté mis dans l'arengement suivant, au mois de mars 1740, par M. Brémontier, prestre et chapelain de la dite société, en l'année de gestion de M. Savouray, receveur, et de M. Coquerel, procureur de la dite société. — Avertissement. MM. les receveurs ou procureurs de la dite confrérie sont priez de ne point rayer les noms des associez qui iront de vie à déceds, mais de mettre en la marge du présent registre l'année de leur décedz. » — En tête, image de Notre-Dame-de-Pitié, entourée des signes de la Passion : bourse, verges, lances, deniers, clous, etc...

G. 7086. (Registre.) — In-folio, 33[illegible] feuillets, papier ; relié en parchemin.

1740-1790. — « Registre pour la décharge des deniers annuels des associez de la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié érigée en l'église paroissialle de Saint-Maclou de Rouen. Le présent registre a été mis dans l'ordre suivant, au mois de janvier 1740, par M. Brémontier, prêtre, en l'année de gestion de M. Savouray, receveur. — Année du décès des associés indiquée. » Noms recueillis par Mme Roger l'aînée. — Même gravure qu'au registre précédent.

G. 7087. (Registre). — In-folio, 76 feuillets, papier ; couvert en parchemin.

1739-1790. — « Registre pour la décharge des deniers annuels des associez en la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié, érigée en l'église paroissialle de Saint-Maclou de Rouen. Le présent registre mis dans l'ordre suivant, au mois de décembre 1739, par M. Brémontier, prestre, en l'année de gestion de M. Savouray, receveur. » Noms par ordre de réception. — Noms recueillis par M. Avril. — En tête, image de Notre-Dame-de-Pitié comme au registre précédent.

G. 7088. (Registre). In-folio, 118 feuillets, papier ; couvert en parchemin.

1739-1790. — Registre portant le même titre, du même auteur, mais qui contient des noms différents de ceux qui avaient été recueillis par M. Clément.—Même image.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE DE SAINTE-MADELEINE.

G. 7089. (Liasse). — 3 pièces, parchemin, 125 pièces, papier ; 7 plans, 3 imprimés.

1753-1789. — Mémoires, devis, plans, quittances et autres pièces de comptabilité concernant la construction de l'église de la Madeleine de Rouen. — « Devis estimatif de la construction et entière édification de l'église projetée à bastir au Lieu-de-Santé par le sieur Parvis, architecte, suivant le plan par lui fait en vertu de la délibération du bureau de l'administration de l'Hôtel-Dieu, du 25 septembre 1753. »— Dans un mémoire, 1757, cet architecte rappelle que, depuis 9 ans, il est chargé de la bâtisse de l'Hôtel-Dieu. — Lettre adressée à MM. les administrateurs de l'Hôtel-Dieu par Jean-Baptiste Le Brument, architecte, ancien élève de l'Ecole de dessin de Rouen. Ayant appris qu'ils avaient arrêté de continuer la construction de l'église de l'Hôtel-Dieu, il demande à leur soumettre ses projets, s'offrant de conduire, sur ses dessins, tout l'ouvrage, jusqu'à la perfection, sans autre récompense que celle qu'il plaira à l'administration de lui donner par forme de gratification. Il propose du reste la voie du concours. Sans date, mais certainement de 1767. — Devis des ouvrages à faire pour la construction de l'église du Lieu-de-Santé... De l'imprimerie de Machuel, rue Saint-Lô, vis-à-vis le Palais, in 4° (3 exemplaires). — Toisé de pierres provenant de la démolition de l'ancienne église du Lieu-de-Santé, commencé le 16 octobre 1767. — Etat des fouilles des terres, du 13 octobre 1767 au 25 juillet 1768. — Toisé de l'ouvrage en maçonnerie fait, pour la construction de la nouvelle église, sous la conduite et direction du sieur Le Brument par M. Pradeaux, entrepreneur, 26 janvier 1770. — Contestation entre Le Brument et Pradeaux sur la question de savoir à qui devait être attribué l'accident survenu aux colonnes du portail, qui s'étaient fendues longitudinaleement lors de la pose de l'entablement. Etait-ce à l'architecte qui avait imposé dans son devis l'emploi de pierre de Saint-Leu, ou à l'entrepreneur, pour négligence dans l'exécution du travail ?—Mémoire justificatif de Le Brument ; lettre de lui à M. Patte, architecte à Paris. — Mémoires de cet architecte, et de M. Brunet, maître maçon à Paris, entrepreneur de l'école de chirurgie, de l'église du Roule, de Saint-Sulpice et de M. le comte d'Artois. — Nouvelles contestations entre Le Brument et Pradeaux au sujet du toisé de la maçonnerie. On voit par un mémoire de Pradeaux que c'était sur lui qu'on avait fait peser la responsabilité de l'accident du portail, puisqu'il dit que, dans le cas où il aurait eu à sa disposition un devis précis, « il auroit jugé de l'insuffisance de Saint-Leu pour les colonnes élevées sans connoistre le couronnement qu'on leur destinoit. Il n'auroit pas été victime d'une construction, si contraire à tous les principes. Il n'auroit pas dépensé 10,000 livres à les reconstruire par sous-œuvre, ouvrage que les sieurs Brument et Pate avoient jugé impossible, et dont la hardiesse prouve assez que Pradeaux, mieux instruit du poids du fronton, n'auroit pas employé la pierre tendre pour le porter, lui qui n'a pas voulu hazarder le dôme en pierre sur des piliers de pierre dure. » — Mémoire de Le Brument, tendant à prouver que les travaux de sculpture que l'administration avait l'intention de supprimer appartenaient nécessairement au style de construction adopté. — Délibération du 17 décembre 1779, qui fixe à 24,000 livres les honoraires de l'architecte ; 6,400 livres lui avaient été payées ; il restait 18,000 livres, dont il lui serait payé 4 et demi pour 100 d'intérêts, et qui ne lui étaient pas encore remboursées plus de 20 ans après. — Bénédiction de la chapelle, par le cardinal de la Rochefoucauld, le 7 avril 1781. — Copie de l'inscription. — Réception des travaux de maçonnerie de Pradeaux, entrepreneur depuis 1767, parfait jugé et décharge, 3 décembre 1781. — Devis et

quittances de Flahaut, charpentier; — Gaudry et Masculier, marbriers; — Thomas Potier, menuisier: — Jean Tierce, peintre; — Sorel, directeur de la manufacture royale de plomb laminé; — Breton, plombier; — M. N. Jaddoulle, sculpteur, 32,067 livres; — Fouquerel, serrurier; — Jacques Pierres, vernisseur; — Jean-Pierre-Louis Hays, vitrier. — Plans et dessins : coupe sur la longueur du portail prise au milieu des colonnes; — chiffre de Louis XV, aux pendentifs de la coupole; — prie-Dieu, panneau de marbre; — grille de la chapelle de Tous les Saints; — barrières latérales; — plan pour les panaches du dôme.

G. 700. (Plan.) — 1 m 08 c. de hauteur, sur 0 m 60 c. de largeur; papier entoilé.

1751. « Plan projetté de l'église ou chapelle à construire au Lieu-de-Santé, fait par le sieur Parvis, architecte, en vertu de la délibération du bureau de l'administration de l'Hôtel-Dieu, du 25 septembre 1753, suivant les dimensions qui ont été arrêtées, lequel plan comprend le chœur de l'église de la Magdeleine, le sanctuaire, et les chapelles avec leurs ornements de marbres, menuiseries et serrureries, dans leurs plus exactes mesures et pensions. Le présent plan paraphé au désir de la délibération de ce jourd'hui, 5 avril 1754. » Signé : Le Carpentier d'Auzouville, Papavoine de Canappeville, Boby, Mesnager, Mouquet, Le Cornu, Le Vavasseur l'aîné. Plan colorié, très soigneusement exécuté.

G. 701. (Plan.) — 0 m 48 c. de hauteur; sur 0 m 30 c. de largeur.

Vers **1770**. — Nouveau plan de l'église de la Madeleine, de l'architecte Le Brument. — C'est ce plan qui a été suivi avec quelques modifications pour l'église actuellement existante.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINTE-MARIE-LA-PETITE.

G. 702. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1735. — « Inventaire des titres et papiers concernant les fondations faites en l'église paroissialle de Sainte-Marie-la-Petite, ensemble des biens et revenus appartenant au Trésor d'icelle, lesquels ont esté mis en ordre et liasses cottées par alphabet, pour y avoir recours quand besoin sera. Par les soins de Messieurs les Trésoriers en l'année 1735. » Beau titre signé : Fouël *fecit*. — Fondations de M. Noël, 1629; — Christophe Jehan, 1646; — Anne Tardieu, épouse de Christophe Jehan, 1651; — Mlle Martel, 1698; — M. Chapon, curé de la paroisse, 1701; — M. Bernières, prêtre clerc, 1703: — M. Marc, prêtre, 1705; — M. Dieppedalle, 1709; — M. Dufour, 1702; — M. Le Diacre, 1716; — Mlle de Saint-Pierre, 1718; — M. Pavyot, procureur général au Parlement, 1718; — Mlle Le Carpentier, 1721; — M. Michel, prêtre, 1728; — M. Le Carpentier, avocat au Parlement, 1729; — Mme de Courmoulin, 1732; — M. Aubourg, curé de la paroisse, 1732.

G. 703. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets.

1756-1789. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Sainte-Marie-la-petite de Rouen. — Trésoriers : Laurent Le Boucher, 1756; — Charles Mouard, 1757; — Pillore, 1758; — Pierre Léger, 1759; — Jacques Picard, 1760; — Michel Cretel, 1761; — Jean-Baptiste Bougon, 1762; Jean Loisel, 1763; — Pierre Le Carpentier, 1764; — Pierre Du Bosc, 1765; — Nicolas Le Febvre, 1766; — Pierre-Etienne Vaillant, peintre, 1767; — Pierre Lemperière, 1768; — N. Tavernier, 1769; — Baup, 1770; — Pierre Le Pron, 1771; — Nicolas-Louis-François De Monceaux, 1772; — Touret, 1773; — Le Tellier, 1774; — Le Tellier, 1775; — Passé, 1776; — Adrien Lestiboudois, 1777; — Jacques Favay, 1778; — Robert Blondel, 1779; — Augustin Pressard Lépinay, marchand horloger, 1780; — Jacques Langlois, 1782; — Duchesne, 1783; — Louis-Michel Gaumare, 1784; — Cléret, 1785; — Louis Lecerf, 1786; — Charles Rivière, 1787; — Dufresne, 1788. — 1756-1757, inhumation de M. Maurice, ancien curé de Saint-Laurent-de-Brévedent. — Au gardien des Récollets, pour honoraires de 200 messes, 150 livres. — 1757-1758, 42 belnées de terre du cimetière de l'église, portées au cimetière Saint-Maur. — 1759-1760, au sieur Dumesnil, imprimeur, pour l'impression de 1,000 billets d'assemblée, 6 livres. — 1763-1764, au Père Boulier, sacristain des Cordeliers, pour 300 messes acquittées, 225 livres. — 1765-1766, mention du jubé de l'église. — 1767-1768, au sieur Le Tellier, pour la bâtisse de la chapelle des fonts, 494 livres; — à Ramequin, marbrier, pour les dits fonts, 55 livres; — à Mouard, menuisier, pour deux fenêtres neuves, placées à la chapelle des fonts, 61 livres 7 sous; — à Avenel, pour le couvercle des fonts, 50 livres; — au sieur [illegible], serrurier, pour la barrière des fonts, 112 livres. — 1768-1769, à

quatre hommes qui ont porté le dais le jour du Saint-Sacrement, 6 livres; — à Mabire, relieur, pour reliure de trois processionnaires, 6 livres. — 6 octobre 1772, inhumation de Madame de Brèvedent.—Quêtes des pains bénits, du linge et des fêtes solennelles, 39 livres. — 1776, inhumation de M. le chevalier d'Aptot.—1777, au sieur Loisel, fondeur, pour 2 chandeliers de cuivre, 63 livres ; — au sieur Porlier, orfèvre, 100 livres. — 1778, inhumation de la dame de Barberie ; — paiements au sieur Mouard, menuisier. — 1783, à M. Lepron, pour l'impression de 500 billets d'assemblée, 3 livres 15 sous ; — paiements à M. Porlier, orfèvre ; — à Mlle Deshais, chasublière. — 1788, à Le Baillif, curé, pour les sermons du carême et de l'avent, 60 livres. — MM. Pion et Le Baillif, curés de Sainte-Marie-la-Petite.

G. 7094. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ;
60 pièces, papier.

1616-1788. — Contrats de fondations faites en l'église paroissiale de Sainte-Marie-la-Petite, titres de propriété et pièces de procédures qui s'y rapportent. — Fondation de dame Anne Capelle de Catillon, veuve de messire François Boutren, écuyer, sieur de Basqueville (prière du soir, chaque jour, après la bénédiction du Saint-Sacrement), 1749 ; — de François Chapon, curé de Sainte-Marie-la-Petite, 1656 ; — de Marguerite Martel ; six saluts aux jours de Pâques, Ascension, Pentecôte, Noël, Circoncision et Epiphanie, avec exposition du Saint-Sacrement, 1698 ; — de Christophe Jehan, conseiller du Roi, référendaire en la chancellerie du palais à Rouen, 1646 ; — d'Alexandre-Georges Marc, prêtre habitué en l'église Sainte-Marie-la-Petite, 1705 ; — d'Anne Tardieu, veuve de feu noble homme maître Christophe Jehan : 2 salvez, l'un le 26 juillet, jour de madame sainte Anne, sa patronne, l'autre le 4 août, jour de saint Aristarque, dont son frère portait le nom, lesquels seront célébrés à 6 heures du soir, sonnés avec la grosse cloche et tintés de toutes les cloches, pendant lesquels salvez, sera allumé cinq gros cierges devant l'image de la Vierge, et sera dit *Domine, non secundum*, le *Salve Regina*, le *De profundis*, *Quæsumus et fidelium ;* à celui de la fondatrice et à celui de son frère, en sera dit autant, hormis *Inclina*, qui sera dit au lieu de *Quæsumus*, 1651.—Ayant égard à la remontrance qui leur a été faite par le curé des inconvénients qui arrivent de l'heure où se disent les messes de la fondation de M. Christophe Jehan, ses neveux permettent que ces messes soient dites une heure plus tard, 11 décembre 1721. — Réduction des fondations par François-Christophe Terrisse, vicaire-général, 28 janvier 1737 ;—par Osmont, docteur en théologie, chanoine théologal de l'église métropolitaine de Rouen, archidiacre du Petit-Caux, prieur de la Fontaine-aux-Bois, diocèse de Sens, vicaire-général du cardinal de la Rochefoucauld, 12 mars 1788.

G. 7095. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ;
41 pièces, papier.

1667-1716. — Titres concernant une rente due au Trésor de Sainte-Marie-la-Petite, remboursée en billets de banque par les Feuillants de Rouen, 1720.— Vente par René Herambourg, à Isaac de Nantrieul, procureur en la juridiction des Hauts Jours de l'archevêché, d'un héritage en vavassorie, vulgairement appelé la Folie, sis en la paroisse de Saint-Ouen près Montagny, 27 mai 1669. — Déclaration, par le sieur Nantrieul, de l'emploi par lui fait, à l'acquisition de cette terre, de 1,850 livres qu'il a prises en rente du Trésor de Sainte-Marie, 1673. — Vente de la même terre par Jeanne Henri, veuve d'Isaac Nantrieul, à François Bachelier, 1684. — Vente par Elisabeth De Bray, veuve de Guillaume Videbien, mercier grossier, à Nicolas de Saint-Léger, d'une rente de 55 livres sur un tènement de maisons, vis-à vis de la fontaine du château, 1676. — Vente par Scipion Lucas de Maubuisson, écuyer, garde du corps du duc d'Orléans, et Catherine Chefdrue, sa femme, à Pierre Le Cornu, marchand, d'une maison rue de l'Epicerie, 1714. — Billets de banque de l'année 1720, billets de 10 livres, de 50 livres. — Constitution par Jacques et Jean Bigot d'une rente de 20 livres, au profit de Madame Le Diacre, moyennant 1,200 livres, par elle payées, la dite rente transportée au Trésor de Sainte-Marie-la-Petite, 1715.

G. 7096. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ;
27 pièces, papier.

1552-1789. — Vente par le sieur Fayel, au Trésor de Sainte-Marie-la-Petite, de 42 livres de rente sur une maison sise à Rouen, où pendait pour enseigne *la Pie*, rue de la Pie, 10 juin 1720. — Révalidation de la dite rente, 15 décembre 1759. — Titres de propriété et pièces de procédures relatives à cette rente. Propriétaires de la rente : Roger Goulle, visiteur juré pour le Roi en la ville de Rouen, 1594 ; Louis de Fergeol, sieur de Villiers, fils de Marie Goulle, Pierre Le

Prevost, Philippe Dumoustier, conseiller du Roi, référendaire en la chancellerie de Normandie, Catherine Potart, Marguerite Le Grand, veuve de Guillaume Fayel, Pierre-Laurent Ossent, 1759. — Titres de propriété d'une rente de 8 livres sur une maison et un jardin, rue d'Elbeuf à Rouen, fieffés, moyennant cette rente, à Madeleine Martel, veuve de Nicolas de Vernon, 1646; révalidation, 1750. — Aveu rendu à Jean Du Bosc, Président en la Cour des Aides, et à Martin Du Bosc, seigneur d'Emendreville, par Gautier Mallet en 1549-1552; — par Jean de Vernon, 1571.

G. 707. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 44 pièces, papier.

1598-1643. — Procès, au bailliage et au Parlement, entre le Trésor de Sainte-Marie-la-Petite, d'une part, et Robert Arondel, sieur de Bieurville, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de la Reine et son procureur général en Normandie, d'autre part; — entre le même Trésor et Marie Arondel, femme civilement séparée de maître Charles de Mouy, chevalier, seigneur de Richebourg, au sujet de servitudes qu'à raison de la maison, dite de Basqueville, contiguë à icelle église, ils prétendaient exercer, 1619, 1643. — Il paraît résulter du dossier que le fonds, sur lequel l'église de Sainte-Marie la-Petite avait été construite, avait été aumoné par les seigneurs de Basqueville pendant qu'ils possédaient le dit hôtel; qu'ils y avaient une chapelle, sur laquelle s'ouvrait une fenêtre grillée d'une grille de fer. — Plainte portée au Parlement par Christophe Le Doux, sieur de Nogent, conseiller en la cour, et Marin Bénard, Trésoriers de la paroisse, contre Me Robert Arondel, qui de son autorité privée avait fait rompre une fenêtre bouchée de plâtre, joignant l'autel de la Vierge dans le chœur de l'église, 1619. — Requêtes, mémoires, répliques et dupliques. — Inventaire des pièces et écritures dont s'aident et font clausion les curé et Trésoriers. — Procès-verbal de visite de Jacques Gravois, maître maçon de l'Hôtel-Commun, 1642.

G. 708. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1509-1780. — Transaction entre maître François Chappon, curé de Sainte-Marie-la-Petite, et Antoine De la Motte, sieur de Montérollier, fils et héritier de défunt Me Jean De la Motte, conseiller du Roi en sa Cour des Aides, par laquelle ce dernier s'oblige à payer 100 sous de rente à la cure pour un mur qu'il avait fait bâtir sur le fonds du presbytère, et aussi 20 sous de rente pour souffrir, par le dit curé et ses successeurs, les vues de sa maison sise près du dit presbytère, 23 juillet 1635. — Mention du décret de cette maison, située rue des Bons-Enfants, entre le curé et Guillaume Le Roux, écuyer, seigneur de Tessy, vicomte de Longueville, 1509; — de Jean Charles, avocat du Roi au Parlement, qui avait loué cette maison, et de Jean Le Roux, chevalier, seigneur d'Ouville, 1524. — Procès, au sujet de la *Maison rouge* près du cimetière de Sainte-Marie-la-Petite, entre le Trésor et Catherine Bouvier et Robert Touzé, son fils. — Transaction entre le Trésor et les dits Bouvier et Touzé : Ceux-ci seront tenus « de faire clore et boucher la porte de leur maison qui est du costé du cimetière, et, en tant que seroient les veues regardants sur le cimetière, demeureront de la grandeur et largeur qu'elles sont, parcequ'elles ne pourront avoir ouverture sur le dit cimetière, et à ceste fin seront tenus y mettre du verre dormant avec des barreaux de fer, » 28 avril 1629; la dite transaction acceptée par maître François Chappon, prêtre, curé de la paroisse, Monsieur maître Christophe Le Doux, sieur de Nogent, conseiller en la cour, maître Robert Arondel, avocat en la cour et secrétaire de l'hôtel de la Reine mère, maître François Arondel, aussi avocat en la dite cour, maître Christophe Jehan, conseiller référendaire du Roi, Richard Cavelier, maître Christophe Germont, Robert Chrestien, maître Nicolas Thorel, Guillaume Le Gay, Richard Desfosses, Michel Dumouchel, Romain Petit, Nicolas Coulon, Antoine Desquinemare, Adrien Prevost, Robert Noël, Pierre Petit-Seigneur, Thomas Hesbert, tous anciens Trésoriers et paroissiens.

G. 709. (Liasse.) — 2[illegible] pièces, parchemin; 7[illegible] pièces, papier (1 imprimé).

1603-1710. — Procès entre le Trésor de Sainte-Marie-la-Petite et le sieur Pierre Rioult, 1653; — entre le même Trésor et Marie Rioult, 1710, au sujet de la maison à l'enseigne du *Lièvre*, rue de Martainville. — « Deffenses de Marie Rioult, fille de Pierre Rioult, décédé le 2 août 1673. — Pierre Rioult avoit marié deux fois. Du premier mariage avec Catherine Deshays, l'an 1620, est sorti une fille qui avoit épousé Denis Freminot, chirurgien, morte sans enfans; du second mariage avec Catherine Revel, l'an 1648, est sorti un garçon, qui s'est fait cordelier, et Marie Rioult, qui est celle qui attaque les Thrésoriers de Sainte-Marie. La dite Marie Rioult fille demande le tiers du bien dont était saisi son père lors de son premier mariage en 1620 [illegible] pre-

judice des debtes contractées depuis le dit premier mariage suivant l'article 400; et, comme elle dit que son père avoit encore vendu, en 1623, une maison rue de la Prison, à M. Mabyre, procureur au Parlement, auparavant la vente de la maison rue Martainville, elle prétend que la dite maison rue Martainville réponde du tiers, à prendre sur la maison rue de la Prison. »

G. 7100. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 26 pièces, papier.

1701-1787. — Baux de maisons par le Trésor de Sainte-Marie-la-Petite. — Bail d'une maison rue du Petit-Ruissel, paroisse Saint-Maclou, à Jean Soutre, imprimeur en indienne;—de deux maisons rue du Ruissel à Jean-Baptiste Girault, maître tourneur, 1784.

G. 7101. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 11 pièces, papier; (1 imprimé.)

1610-1772. — Déclarations des biens du Trésor de Sainte-Marie-la-Petite; — requêtes au sujet des droits d'amortissement. — Quittances de Pierre Pidou, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, commis par le Roi à la recette générale des droits d'amortissement, 1640. — Ordonnance de M. de Creil, Intendant, 1673.

G. 7102. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1661-1739. — « Noms et surnoms des maistres et mestresses, frères et sœurs de la confrairie de St-Maurice, St-Cir et Ste-Julitte, martirs, fondée en l'église paroissiale de Ste-Marie-la-Petitte, commençans en l'année 1664. » — Comptes de la même confrérie. — 1664-1665, « au prédicateur du jour saint Maurice, 3 livres. — Pour la façon d'un moule de frarie, 8 livres, — Pour un plat d'estain et une bourse que l'on porte aux maisons de ceux qui doivent faire dire la messe de mois, 1 livre 9 sous. » — Sentence arbitrale rendue par le curé Le Cuillier sur un différend entre la confrérie et Jean Housset, maître garde du métier de teinturier, qui avait fait travailler à sa calende, le jour saint Cyr et s^e Julitte. Housset niait qu'il eût travaillé de son métier; il disait que, sa presse étant neuve, on avait seulement été obligé de la redresser et de la faire rouler quelque temps pour la remettre en état. Pour rétablir la paix entre les parties, Housset paiera 20 sous, « non pas pour avoir travaillé de son métier, mais pour avoir fait travailler à sa presse, dont le voisiné avait pu être scandalisé. » — « Procès-verbal touchant les reliques de deux des saints compagnons de s^t Maurice martir, que moy Claude Le Cuillier, prebstre, curé de l'église paroissialle de Ste-Marie la Petite ay obtenues, après plusieurs voyages, sur ma requeste, de M.M. les vénérables doyen, chanoine et chapitre de l'église collégiale N. D. d'Ecouys, 1673.—Pour la dite paroisse de Ste-Marie-la Petite, 1686, au père augustin du grand couvent, pour la prédication par luy faite le jour de la feste de saint Maurice, 2 livres. » — 3 mars 1698, « arrêté qu'il sera donné à l'avenir, par chacun des maistres qui feront dire la messe, la somme de 24 sous afin que le divin office soit dit plus décemment et en plus grand nombre d'ecclésiastiques qu'il ne s'y rencontroit. Chaque prebstre aura 2 sous, et les acolytes chacun 1 sou, le tout à proportion de M. le curé. » — 25 août 1720, mention de 2 tables de la confrérie, dont une ancienne de bois, et l'autre de cuivre neuve. — 31 août 1721, quête pour faire chanter une messe en action de grâce pour la convalescence du Roi. — 29 août 1728, arrêté par les maitres qu'on fera dire le lendemain de la fête de saint Maurice un service pour les maitres et maitresses défunts; sera dit tous les ans et sera composé de 3 hautes messes avec vigiles et laudes. — 25 juillet 1734, mention de l'achat d'un coffre en bois sur lequel était gravée l'image de saint Maurice, saint Cyr et sainte Julitte, pour les deniers du Trésor. — 31 juillet 1735, 9 livres pour le dessin d'une contretable. — 1 mars 1739, permission donnée par M. Terrisse, vicaire général, pour l'exposition solennelle du très saint Sacrement avec grand messe, vêpres et saluts qui se célèbrent en l'église Sainte-Marie-la Petite, le jour de la fête de saint Maurice. —Délibérations prises en la salle du presbytère.—Registre écrit dans un autre sens : 28 novembre 1694, « résolu, suivant nos règlements, que nuls ne seront compagnons ni apprentis qu'ils ne soient de la dite confrérie de saint Maurice, saint Cyr et sainte Julitte, et payeront 4 s. 4 d. par chacun an, et, pour le temps avenir, après le décès de chaque compagnon et apprenti, aura une haute messe de *requiem* et vigile, à quoy il sera payé 30 sols à M. le curé, et 5 s. pour le clerc de la dite confrérie, qui sera pour cet effect obliger d'aller advertir les compagnons. » —28 mai 1694, « résolu d'un commun accord, en présence du sieur Jacques Aubourg, curé de la paroisse, que le temps advenir, aprez le décez de chaque maistre et maistresse, il sera dit et célébré 2 hautes messes, une de la vierge et l'autre de *requiem*, un nocturne et vigiles avec laudes. » — Listes des maitres et des maitresses.

G. 7103. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1739-1777. — Suite des comptes de la confrérie de Saint-Maurice, Saint-Cyr et Sainte-Julitte. — 1739, « pour avoir fait retoucher la planche de cuivre, 30 livres. — 1759, reçu des deniers annuels, au portage des enseignes, 28 livres 2 sous.—Queste le jour de Saint-Maurice, 15 sous 6 deniers.—Pour la queste du jour de sainte Julitte, 11 sous 3 deniers.— Payé pour la procession de saint Maurice à Sainte-Croix-des Pelletiers, 6 livres;— pour le port des châsses, 1 livre 10 sous;—pour le service général, le lendemain, 6 livres;— pour la sonnerie du dit service, 1 livre 10 sous. — 12 septembre 1771, Joachim Le Barbier, maître en charge de la confrérie de Saint-Maurice pour les teinturiers en soie, laine, fil et coton avait fait signifier, le 28 mai 1770, à Louis Godebin, lors en charge, qu'il n'entendoit gérer, qu'aux dépens de la dite confrérie, eu égard à sa nombreuse famille et à la misère des temps.» La fête de saint Maurice étant prochaine, les maîtres décident qu'ils feront célébrer l'office accoutumé, aux dépens de qui il appartiendra.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-MARTIN-DU-PONT.

G. 7104. (Cahier.) — In-folio, non relié : 22 feuillets, papier.

1687. — « Inventaire des papiers, livres de rentes, titres, lettres et écritures, classés dans les archives du Trésor de Saint-Martin-du-Pont, par Jacques Du Castel, sergent royal, priseur vendeur au bailliage et vicomté de Rouen. »

G. 7105. (Cahier.) — In-folio, non relié : 30 feuillets, papier.

1687. — Inventaire des titres de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont, fait par Jacques Du Castel, sergent royal. Signé : Du Castel (original).

G. 7106. (Registre.) — In-folio, couvert en parchemin : 21 feuillets, papier.

1578-1579. — « Le compte de la recepte, entremise et despence faicte par moy Adrien Duval, Michel Duquesne et Jehan Babbin, Thésauriers de l'église Sainct-Martin-du-Pont de Rouen, pour une année commençante à Pacque 1578 et finissant à Pacque 1579. » — Recettes des rentes dues au Trésor pour les fondations de Robert Alorge ; — de Jacques Le Lieur (messe de la Passion, chaque vendredi de l'année); — de Robert Le Lieur, avocat du Roi (*Salve Regina, sancta et immaculata,* à chaque vigile de Notre-Dame) ; — de Robert Le Lieur et de Jehanne Bonté, sa femme ;— de la dite Jehanne Bonté ; — de Jacques Le Lieur ; — de Pierre Le Clerc, l'aîné ; — de Jean Planchon ; — de Marion Planchon ; — de Guillaume Alorge, curé de la Haye-de-Routot ; — de Sanson de Moralles, dit Aygreden ; — de Marthe Le Cordier, veuve de Jehan Rocque. — Quêtes du bassin de l'œuvre ; — du bassin de la Vierge Marie ; — cueillette du cierge bénit du samedi et jour de Pâques ; — cueillette des deniers donnés par les paroissiens, pendant la sainte semaine. — Mises : « Au clerc de la dite église, pour avoir sonné, paré et déparé l'haustel et aydé, par chacun jour, à dire la messe, 60 sous. — A ung libraire, pour avoir racoustré et recouvert ung livre messel, 30 sous. — Au prieur des Augustins, pour avoir faict le sermon de la sainct Martin, 30 sous. — A un victrier, pour avoir racoustré les triliz de l'église de fil d'erchal, 8 livres. — A la femme de Noël Gibert, chasublier, pour ung esthuy de trippe de velloux, 20 sous. — A l'homme de l'archidiacre, quand il a faict la visitation de la dite église, 5 sous. — Pour feurre pour l'église, 4 sous. — En sauguins pour mettre dedans les calices, 5 sous. — A l'évesque, pour avoir beney des corporeaux, 20 deniers. — Pour le bouys du jour de Pacques floryes, 20 sous. — Pour douze cents de petit pain à administrer et pour un bosseau de gros pain affaire la cène, 25 sous. — En herbes, pour toutte l'année, aux bonnes festes, comme de coustume, 16 sous. — Pour ung pingeon et plusieurs passereaux, pour le jour de Penthecouste, 12 sous. — En chappeaux de roses, le jour du Sainct-Sacrement de l'hautel, 12 sous, 6 deniers. » — Louis Vymont, curé ; — maîtres Pierres Clarisse, Symon Berte, Jehan Terryer, Nicolle Bridou, Laurent Vyollette, tous prêtres et chapelains.

G. 7107. (Liasse.) — 3 cahiers, comprenant 183 cahiers, papiers.

1671-1690. — Comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Pierre Le Monnier, 1674 ; — Adrien Marouard, 1677 ; — Jean de Lespine, 1678 ; — Nicolas Hébert, 1679 ; — Claude Marthe, 1680 ; — Charles [illegible], 1681 ; — Jean-

Baptiste Lambert, 1682 ; — Jacques Le Moyne, 1683 ; — Robert Rocusson, 1684 ; — Pierre Minet, 1687 ; — Jean Bourdenave, maître chirurgien, 1688 ; — Michel Petit, 1689. — De Pâques 1674 à Pâques 1675, paiements à Ferraguel, maître menuisier ; — à Adrien Anquetil, facteur d'orgues ; — à Jean Boissière, chasublier ; — à Jean Desnos, orfèvre ; — à M. Noël, organiste ; — à MM. Dieppedalle, Louchart, Lambert, Maheu, Patriarche, Gourdet, Glanard, prêtres, vicaires, chapiers, clercs. — 1678-1679, paiements à Desnos, orfèvre. — 1679-1680, paiements pour 4 milliers d'ardoises, 63 livres 10 sous ; — à Ferraguel, menuisier ; — à Gravois, maître maçon. — 1681-1682, paiements à M. Viart, vicaire ; — à Jean Loyer, maçon ; — à M. Theroude, avocat. — 1682-1683, paiement à Desnos, orfèvre. — 1683-1684, paiement à Etienne Deshayes, maître serrurier, pour avoir travaillé à l'horloge. — 1684-1685, paiement à M. Bottey, vicaire. — 1687-1688, paiements à Guillaume Le Vieux, vitrier ; — à Jérôme Maillard, charpentier, pour travaux au clocher. — 1688-1689, paiement à M. Loyer, maçon. — 1689-1690, paiements à M. Noël, organiste ; — à M. Bottey, jadis vicaire de la paroisse ; — à M. Arondel, pour le bureau. — Le Lorrain, curé.

G. 7108. (Registre.) — In-folio, 107 feuillets, papier.

1690-1697. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Jean-Baptiste Le Blanc, écuyer, seigneur de Rosay, de Saint-Martin de Vatimesnil, du Quesnoy et de Croymesnil, conseiller du Roi, maître particulier des eaux-et-forêts de Lyons, 1690 ; — Nicolas Moulin, 1691 ; — Pierre Quimbel, 1692 ; — Pierre Belard, 1693 ; — Jean Trugard, 1694 ; — Thomas Caillot, scelleur pour le Roi en la chancellerie de Rouen, 1695 ; — Claude Périer, 1696. — 1690-1691, inhumations de Marie-Anne Le Prince, de Jean-Baptiste Lamperière ; — 14 inhumations ; produit, 55 livres, 5 sous. — Quête faite par le comptable, à la fête de Pâques, pour le cierge bénit. — Paiements aux prêtres de la paroisse, Maheu, clerc, Louchard, premier chapier ; — à Noël, organiste, 60 livres. — 1691-1692 : « Estienne Le Cornu, à présent honorable homme Nicolas Cavelier, mercier, doit 2 livres de rente foncière au Thrésor sur une maison, paroisse de Saint-Patrice, proche le *Pot de cuivre*, qu'il a acquise par décret de justice. — A Thybout, pour avoir raccommodé le cadran, 1 livre 10 sous. » — 1692-1693, à M. Gourdel, prêtre habitué à Saint-Yves, pour la réédification faite en la dite chapelle, 150 livres. — 1693-1694, à Toussaint Plaisant, maître menuisier, 21 livres, 10 sous. — 1694-1695, 14 inhumations, ayant produit pour le Trésor 72 livres. — Inhumations de MM. Frère et Navarre ; — de la femme de M. Ribard. — A M. Jore, libraire, pour avoir relié les livres, 4 livres 10 sous. — 1695-1696, 16 inhumations, ayant produit pour le Trésor 65 livres. — 1696-1697, 10 inhumations, ayant produit pour le Trésor 34 livres 10 sous. — Curé M. Le Lorrain.

G. 7109. (Registre). — In-folio, 100 feuillets, papier.

1697-1701. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Robert Bouteleu, tailleur, 1697 ; — Guillaume Osmont, 1698 ; — Jean Addée, 1699 ; — Robert Le Prince, 1700 ; — Mathieu Chireuil, 1701 ; — Jacques Fontaine, 1702 ; — Nicolas Moullin, 1703. — 1697-1698 : « Chapitre de recette à cause des loyers des bancs neufs payés par avance, au jour de Saint-Michel 1697, à raison de 3 livres par an : MM. Noël, avocat, Le Prince, sculpteur, Le Prince, ébéniste. — Payé à Madame veuve Le Poulletier, pour reste de compte pour les bancs, 606 livres ; — à Doyère, menuisier, 350 livres. — 1698-1699, à Doyère, pour reste de paiement des bancs, suivant l'accord fait par le Premier Président, 274 livres. — 1699-1700, à Chedeville, coutre, pour avoir gouverné l'horloge, 5 livres 12 sous 6 deniers. — 1700-1701, 22 inhumations : — Compte vérifié par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre, au cours de ses visites, le 23 janvier 1702. — 1701-1702, 12 inhumations. — Banc occupé par M. Le Page. — 1702-1703, inhumation de Mlle Le Page, 5 livres ; sonnerie, 3 livres. — 120 livres données par M. Ango, pour être exempt de la charge de Trésorier. — 220 livres provenant des quêtes du linge. — Paiements à Le Febvre, facteur d'orgues, 316 livres 10 sous ; — au sieur Boivin, pour visite des orgues, 7 livres. — 1703-1704, 11 inhumations. — Pour l'obit de Nicolas Le Lorrain, prêtre, curé de cette paroisse, 13 livres 5 sous. — Paiements à Le Febvre, facteur d'orgues. — Mention de l'incendie arrivé à l'orgue.

G. 7110. (Registre). — In-folio, 147 feuillets, papier.

1701-1716. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Etienne Bizet, 1704 ; — Louis Perrette, 1705 ; — Jacques Le Blond, 1706 ; — Charles Ricard,

1707 ; — Robert Fabulet, 1708 ; — Jacques Blondel, 1709 ; — Jean Doublet, 1710 ; — Philippe Noël, 1711 ; — Nicolas Paumier, conseiller du Roi, commissaire de police, 1712 ; — Michel Druault, 1713 ; — Pierre Rosnay, 1714 ; — Nicolas Baron, 1715. — 1704-1705, 11 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 37 livres. — Le samedi, l'*Inviolata,* à la chapelle de Sainte-Anne, de la fondation de M. Alorge, à la fin des vêpres, 6 livres. — A Louis Tallon, pour avoir relié les missels, 35 livres. — 1705-1706, 13 inhumations. — A M. de Sainte-Hélène, organiste, pour une année de ses gages, 80 livres. — 1706-1707, paiement à Guillaume Le Vieux, vitrier. — Délibérations au sujet des amortissements. — 1707-1708, banc occupé par Mme Le Page et par M. Le Prince, sculpteur. — 1708-1709, 11 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 34 livres. — Paiements à Du Buisson, organiste. — 1709-1710, 17 inhumations. — Inhumation du capitaine Silly. — Paiements à Du Buisson, organiste ; — à Pierre Chaussée, maçon ; — à M. Suert, avocat, pour une consultation, 1 livre 10 sous. — 1710-1711, 9 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 32 livres. — A Martin Dumontier, serrurier, pour avoir resoudé la manivelle de l'horloge, 15 sous. — Pour une rateresse pour nettoyer les ordures de l'église, 1 livre. — 1711-1712, paiements à Jean Héraut, menuisier, 515 livres ; — à Langlois, serrurier, 160 livres ; — à Bocquet, autre serrurier, 242 livres. — 1712-1713, au sieur Le Vieux, vitrier, 69 livres 16 sous. — 1713-1714, 6 inhumations. — Inhumation de Mme Du Soüillet, 4 livres. — Paiement au sieur Caron, pour visite du clocher, 18 livres. — 1714-1715, 12 inhumations. — Inhumations de M. Le Prince, 4 livres ; — de M. Rocuchon, même somme ; — 1715-1716, 13 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 46 livres.

G. 7111. (Liasse.) — 8 cahiers, comprenant 101 feuillets, papier.

1716-1727. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Yves Du Buisson, 1716 ; — Jean Langlois, 1717 ; — Guillaume Grenet, 1718 ; — François Thibaut, 1719 ; — Jean Trugard, 1723 ; — Jean Marche, 1724 ; — Nicolas Blaizet, 1725 ; — Benoit Rocque, 1726. — 1716, recette pour 64 bancs qui sont dans l'église (noms des occupants). — Paiements à Glanard, orfèvre ; — à Du Buisson, organiste ; — à Benner, pour l'horloge, 440 livres. — 1717, paiements à M. Flavigny, pour 2 chasubles noires ; — à Etienne Couvent, pour des anneaux de cuivre servant à la contretable ; — à Mameaux, orfèvre ; — au sieur Le Vieux, vitrier. — 1718, paiements pour une échelle à servir derrière la contretable à tirer les rideaux ; — à Mme Jore, pour avoir relié trois missels et un livre des messes, 10 livres. — Diminution arrivée, au mois de mai 1719, sur les louis. — 1719, paiements au sieur Le Prince, peintre doreur ; — à Héraut, menuisier. — 1723, paiements à Brière, facteur d'orgues, 572 livres ; — à Le Prince, 525 livres. — 1724, paiements au même Brière, 200 livres ; — à M. Benner, pour l'orgue, 15 livres. — 1725, paiement au même Brière, 934 livres. — 1726, paiement à M. Le Sage, serrurier, pour travaux à l'orgue, 420 livres. — Inhumations du curé de Lyons ; — de M. Daussy, ébéniste, 1717-1718 ; — de Mme Trugard, de M. Coquerel, prêtre, gratis, 1719-1720 ; — de M. d'Auberbosc, 1723-1724 ; — de M. Pavie, Trésorier, 1724-1725 ; — de M. Giot, Trésorier, 10 livres ; — de M. De la Rue, 30 livres, 1725-1726 ; — de 3 dames, à 30 livres chacune, 90 livres ; — de Mme Rocuchon, 10 livres ; — d'un enfant, 1 livre ; — de 5 enfants, à à 1 livre 10 sous, 1726-1727.

G. 7112. (Liasse.) — 5 cahiers, in-folio, comprenant 63 feuillets, papier.

1727-1732. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen, de Pâques 1727 à Pâques 1732. — Trésoriers : Jacques Tierce, 1727 ; — Louis François, 1728 ; — Claude Fallaise, 1729 ; — Adrien Duchesne, 1730 ; — Pierre Mauger, 1731. — 1727, produit des inhumations, 188 livres ; — loyer des bancs, 252 livres. — Paiements à Dron, menuisier ; — à Du Buisson, facteur d'orgues. — 1728, loyer des bancs, 259 livres ; — quêtes du linge, 60 livres 11 sous 6 deniers ; — du cierge pascal, 7 livres 2 sous ; dans l'église, 82 livres 14 sous ; boîte du tronc, 43 livres 14 sous. — 1729, paiements à à M. Du Buisson, facteur d'orgues ; — à M. Benner, pour l'horloge. — 1730, paiement à M. Huzard, vitrier, 356 livres. — 1731, noms des locataires des bancs, dans les chapelles de la Sainte-Vierge, de Sainte-Anne, etc. — Paiement à M. Bourgouin, organiste, 120 livres de gages par an. — M. Esmangard, curé.

G. 7113. (Registre.) — In-folio, 2[illegible]8 feuillets, papier.

1732-1751. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Antoine Guymonneau, 1732 ; — [illegible]

Claude Addée, 1733; — Etienne Sanlot, 1734; — Jacques Lemonnier, 1735; — Charles De Jouy, 1736; — François Malétra, 1737; — François Ridel, 1738; — Joseph Navaille, 1739; — François Vivier, 1740; — François Le Barbier, 1741; — Gabriel Du Fresnay, 1742; — Jean-Baptiste Essillard, 1743; — Jacques Renault, 1744; — Robert Ruault, marchand faïencier, 1745; — Jean Bringeon, 1746; — Pierre Allain, 1747; — Rémy Le Clerc, 1748; — Robert Binet, 1749; — Pierre Beauvillain, 1750; — Louis Artus, 1751; — Michel Pigny, 1752; — Jean Langlois, 1753. — 1732-1733, souscription pour les stalles du chœur. — Paiements à Bourgouin et Archambault, pour avoir touché l'orgue; — à Charles Le Febvre, pour l'avoir accordé; — à Doyère, menuisier; — à Le Jeune, orfèvre; — au sieur De France, architecte nommé par l'Intendant pour dresser procès-verbal de l'état du clocher, 70 livres; — à Chouquet, menuisier, à-compte pour le pavage du chœur et du sanctuaire, 400 livres; — au même, pour fondations faites sous les stalles et arrachement des piliers, 237 livres; — à Guillaume Elye, pour 318 pavés de marbre, 230 livres; — à M. Auzou l'aîné, pour 100 carreaux de marbre noir et blanc qui ont servi à faire un cordon au-dessous de la marche du sanctuaire, 85 livres. — Journée d'ouvrier, 20 sous. — Au sieur Paillet, sculpteur, pour un modèle de dessin d'une arcade à poser au bas du chœur. — Demi-rame de papier de compte, 9 livres. — 1733-1734, à Archambault, organiste, pour ses gages de l'année, 120 livres; — à Le Febvre, pour une année de l'entretien de l'orgue, 25 livres; — à Le Sage, serrurier, 506 livres; — à Chouquet, menuisier, pour les stalles, 900 livres; — à Paulin, orfèvre, 15 livres. — 1734-1735, MM. Charles Bournisien et Letunnere donnent chacun 300 livres, pour être dispensés de la charge de Trésorier, en ayant droit aux honneurs et prérogatives attachés à cette charge. — Paiements à Archambault, organiste, et à M. Gueroult, qui le remplaça; — au sieur Le François, pour le cintre qui porte le crucifix, 600 livres; — à Chouquet, menuisier, pour les stalles, 700 livres; — à Langlois, tapissier, 17 livres; — à Fouet, pour avoir travaillé au chartrier, 200 livres; — à Paulin et Lagenet, orfèvres; — à Le Prince, pour avoir doré la lanterne, 12 livres. — 1735-1736, paiements au sieur Gueroult, organiste, pour ses gages de l'année, 145 livres; — à Clavier, orfèvre, 9 livres; — au sieur Le Boucher, ferblantier, pour avoir fait et fourni 30 coquilles de fer-blanc aux piliers sous les cierges de l'église, 15 livres. — 1736-1737, paiements à Clavier, orfèvre; — au sieur Le Prince, doreur, pour avoir doré divers ornements, et avoir verni le cintre qui porte la croix; — au sieur Guerout, héritier de feu Pierre Chouquet, menuisier, 102 livres; — au sieur Le François, sculpteur, 55 livres; — à Pierre Duval, entrepreneur, pour avoir visité le clocher, fait son rapport de l'état d'icelui, et donné un plan et devis pour la construction d'un nouveau, 24 livres. — 1737-1738, à M. Beslier, horloger, pour ouvrages faits à l'horloge, 17 livres. — 1739-1740, au sieur Le Boulenger, pour 2 rituels, 15 livres. — 1740-1741, 13 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 161 livres. — Paiements au sieur Dulong, organiste, 121 livres 5 sous; — à Louis Le Fèvre, facteur d'orgues, 25 livres. — Réparations de la chapelle Saint-Yves. — Pour la façon d'une requête présentée à l'Intendant, qui a ordonné la visite de la plate-forme du clocher par le sieur Gravois, en présence du sieur Brument, 1 livre 10 sous. — 1741-1742, 27 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 468 livres. — Paiements au sieur Dulong, organiste; — au sieur Le Sage, serrurier; — au sieur Le Prince, pour la peinture du cadran et de la croix; — à Clavier, orfèvre. — 1742-1743, 9 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 156 livres; — façon de coffres de morts, servant à apporter à l'église les personnes qui n'en ont point, 36 sous. — 1743-1744, au sieur Thibault, pour ouvrages faits à l'église, 306 livres 4 sous; — à Le Clerc, serrurier, pour 2 dessins de la croix du clocher, 18 livres. — 1746-1747, paiement à Nicolas Porlier, orfèvre. — Pour le curage du fossé Saint-Yves, 5 livres. — 1747-1748, 20 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 254 livres. — Paiements à Dulong, organiste; — à Heuzé fils, qui le remplaça; — au sieur Porte, horloger. — 1748-1749, paiements à Nicolas Porlier, orfèvre; — à François Porte, horloger; — à Le Sage, serrurier, 314 livres 10 sous. — 1750-1751, au sieur Le Grand, tapissier, pour avoir fourni 6 pièces de tapisserie pour l'arrivée et le départ du Roi, 10 livres; — à la veuve Rivière, pour travail fait à la cloche de Saint-Yves, 22 sous; — à Simonneau, fondeur, pour un chandelier de cuivre, 45 livres. — 1751-1752, aux sieurs Thibault et Artus, pour la cotisation des maisons appartenant au Trésor, pour la reconstruction du presbytère de la paroisse, 24 livres 1 sou. — 1752-1753, total des recettes, 2,876 livres; des dépenses, 2,517 livres. — Paiements à Gasse, orfèvre; — à Cliquot, prieur du Mont-aux-Malades; — à Capelle, marbrier. — 1753-1754, paiements à Hays, menuisier; — à Grouvel, serrurier; — à Gasse, fondeur. — Curés de la paroisse, MM. Esmangard, Vinot, Oury.

G. 7114. (Registre.) — In-folio; 290 feuillets, papier.

1751-1782. — Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Pierre Sabé, 1754; — Robert Auberge, 1755; — Jean-Michel De Planques, 1756; — François De Clercq, 1757; — Pierre Absolu, 1758; — Mauger, 1759; — Marin Le Roux, 1760; — Yves Ridel, 1761; — Louis-Christophe Frère, 1762; — Pierre-Claude-Joseph Foureau, 1763; — Guillaume-Jean Amy, 1764; — Nicolas-Pierre Michaux, 1765; — Jacques Lavoisé, 1766; — Jérôme Yeury, 1767; — Pierre-Jean-Baptiste Guillard, 1768; — Charles Crevel, 1769; — Jean-Guillaume-Claude Le Prince, 1770; — Antoine Dufresnay, 1771; — Maximilien Audaille, 1772; — Pierre Laguette, 1773; — Charles-Etienne Marteau, 1774; — Barthélemy Buzevel, 1775; — Jean-Baptiste Isambert, 1776; — Jean Rousseau, 1777; — Claude Le Père, 1778; — Pierre-Joseph Deschamps, curé de la paroisse, 1779; — Jean-Jacques-François Langlois, 1780; — Louis Halleur, 1781. — 1755-1756, à M. Dumesnil, pour l'impression de 2,000 billets d'assemblée, 12 livres. — 1756-1757, à M. François Porte, horloger, rue du Crucifix, 54 livres. — 1757-1758, paiement à Delamare, orfèvre. — 1760-1761, paiement à M. Le Prince, peintre et doreur. — 1762-1763, à M. Grouvel, serrurier, pour la croix qu'il a faite et posée dans le cimetière, 62 livres 10 sous. — 1763-1764, au sieur Pierre, peintre, pour avoir réparé la bannière, 15 livres. — 1764-1765, paiements à M. Mette, fondeur; — à Dumesnil, imprimeur; — à Tureau, marbrier; — à Delamare, orfèvre; — à De Livet, menuisier. — 1765-1766, à M. Le Prince, doreur, pour réparation de la sculpture et pour la dorure de la contretable, 400 livres. — 1770-1771, au sieur Le Prince, pour avoir repeint et bordé le dais placé au-dessus de la contretable, 24 livres. — 1771-1772, paiement au sieur De la Lande, architecte, pour procès-verbal et plans, 205 livres 11 sous. — 1774-1775, au sieur Poisson, fondeur, pour une bordure d'épitaphe, 17 livres 6 sous; — à M. Duval, avocat, pour une consultation relative au testament de M. Oury, curé, en vertu de la délibération du Trésor, du 20[e] may 1774, 6 livres. — 1778-1779, paiement à M. Le Prince, doreur. — 1779-1780, à M. Heuzé, organiste, pour sa visite, lors des réparations de l'orgue, 24 livres; — aux ouvriers qui ont replacé le coq sur la croix du clocher; — pour bougie et sucre envoyés à M. Broche, pour la visite des ouvrages faits à l'orgue, 24 livres. — 1780-1781, à Prétrel, entrepreneur, pour ouvrages dans l'église, 402 livres. — 1781-1782, total des recettes, 2,814 livres; — de la dépense, 2,282 livres. — Location de 25 bancs dans la chapelle de la Vierge, de 25 dans la nef, de 23 dans la chapelle Sainte-Anne. — Quête pour le linge de l'église, le mardi de la semaine sainte. — Paiements à M. Marc, vicaire; — à Duhamel, Troquet, Thibour, Barbe, prêtres; — au sieur Heuzé, organiste; — à Seyer, imprimeur. — M. Deschamps, curé de la paroisse, après la mort de M. Oury.

G. 7115. (Registre). — In-folio; 86 feuillets, papiers, écrits.

1783-1791. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Jean-Jacques-François Langlois, 1782; — Joseph Valentin, 1783; — Louis Dorléans, 1784; — Jean Bringeon, 1785; — Leguillez, 1786; — Louis Mauger fils, 1787; — Malatiré, 1788; — Pierre Le Febvre, 1789. — 1782-1783, pour du sucre dont il a été fait présent au prédicateur de la fête saint Martin, 8 livres 5 sous. — Pour une petite clef faite au cimetière de Saint-Yon, pour l'usage de la paroisse. — Au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, 350 livres. — Contribution à l'établissement d'un nouveau cimetière pour les paroisses Saint-Sever et Saint-Martin près Saint-Yon; Louis Hérisson, entrepreneur des murs de ce cimetière, 1,533 livres. — 1783-1784, à Heuzé, organiste, pour ses gages de l'année, 150 livres. — 1787-1788, à M. Le Prince, pour une bordure dorée, servant au tableau où sont les noms de MM. les Trésoriers, 4 livres 4 sous. — 1788-1789, à M. Yeurry, pour avoir relié un graduel, 9 livres. — 1789-1790, paiements à M. Heuzé, encore organiste; — à Dubois, facteur d'orgues; — au sieur Thomas, serrurier, pour la réparation de l'horloge, 136 livres. — Total des recettes, 2,658 livres; — de la dépense, 3,528 livres. — Les comptes se poursuivent jusqu'au 30 avril 1790.

G. 7116. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1700-1709. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Quittance de Noël, organiste, 60 livres par an, 23 octobre 1701. — Mémoire du devis des ouvrages de menuiserie et serrurerie qu'il convient faire pour la construction de 4 bancs neufs et de 2 demi-bancs, pour achever les rangs de ceux qui sont construits et placés en l'église de Saint-Martin-du-Pont, jusqu'au dernier pilier de la nef, raccommoder un banc où les prêtres mettent leurs

habits, faire 4 grandes portes en forme de tambour; — Jean De la Haye menuisier. — Travaux à la chapelle de Saint-Yves, 1700. — 2 journées de maçon, 5 livres 10 sous; — 5 journées de manœuvre, 3 livres, 1709.

G. 7117. (Liasse.) — 249 pièces, papier.

1711-1720. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Mémoires des menuisiers Teston et Hérault; — pose d'une pièce de bois pour supporter le grand crucifix de l'église, 10 livres; le dit crucifix peint par Grevin, 10 livres, 1711-1712. — Quittance de Jacques Du Buisson, organiste, 60 livres, 1712. — Mémoires de Guillaume Le Vieil, vitrier; verres blancs et peints, 1715. — Quittances d'Amelot, chanoine du Saint-Sépulcre, dit vulgairement Saint-Georges, au Marché-aux-Veaux de Rouen, pour messes dites à la chapelle de Saint-Yves, à l'acquit de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont, 1717. — Mémoire de Jacques Du Fay, maître serrurier. — Quittances du peintre Le Prince, pour dorure du retable, des 4 figures avec les piédestaux et la bordure du tableau; — de Pierre Hérault, menuisier; 50 livres pour un confessionnal neuf, 1719-1720. — Quittance de Flavigny; 29 livres pour 2 chasubles de camelot noir, dont un à la croix de damas de Flandre.

G. 7118. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1720-1730. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Quittance de M. Pantin, orfèvre, 1720. — Procès avec Henri-Augustin Brière, facteur d'orgues, à l'occasion de son marché, du 20 avril 1722. — Réparations aux voûtes de l'église par Jean Mallet, maître maçon, 1722. — Travaux de menuiserie au buffet de l'orgue par J. Le Febvre, 1724. — Mémoire des journées employées à la réparation en tuile de l'église de Saint-Martin-du-Pont; 4 jours de maître, 30 sous; de manœuvre, 15 sous, 1725. — Quittances de Brière, facteur d'orgues, 1726. — Nouveaux rideaux mis à la contretable, 1730.

G. 7119. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1723-1740. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont pour les années 1730-1739. — Quittance de Le Prince, sculpteur; fait et fournit 12 hauts chandeliers de bois sculpté et doré, et 2 autres petits pour l'exposition du Soleil où est le Saint-Sacrement, 1730. — Pavage de l'église en 1731, 1732, 1733; Cécile, maçon; Capelle, chargé de l'inspection des travaux de pavage; marché avec Guillaume Elye, négociant; fournit et fait poser, à ses frais, pour le pavage du chœur, 424 carreaux de marbre blanc, de 7 pouces trois quarts en carré, 84 carreaux de marbre noir, de 7 pouces trois quarts en carré, 150 carreaux de marbre rance, de 3 pouces trois quarts en carré; prix convenu, 230 livres, 28 septembre 1734. — 200 de pavé de Caen double, à 22 livres le cent. — Quittance de Paullet; 28 livres pour les 6 consoles posées dans le chœur, 1734. — Etat du paiement des ouvriers pour le pavage de la nef, chapelles et bas-côtés, commencé le 23 septembre 1734; tailleurs de pierres et paveurs, 22, 24, 25 sous par jour; manœuvres, 5 sous. — Appui de la chaire à prêcher garni de maroquin rouge attaché avec des clous dorés, 1733. — Quittance d'Archambault, organiste, 1734. — Quittances de René Chouquet, menuisier, qui s'était chargé de la confection des stalles du chœur, 1733-1734. — Quittance de M. Foüet; reçoit 50 livres pour la perfection du chartrier, 1735. — Marché avec Jean Le François, maître sculpteur à Rouen, pour faire et fournir une arcade de bon bois de chêne, sur laquelle sera replacé l'ancien crucifix; prix convenu, 720 livres, 4 janvier 1735. — 6 livres pour le modèle et le dessin de la dite arcade; — 40 livres pour les vases qui sont sur l'arcade; — 15 livres pour l'augmentation de 2 palmettes ajoutées sur les courbes du cintre contre les piliers, 1736. — Quittance de Le Prince, pour dorure du grand panneau d'architecture avec les moulures et gravures des ornements au-dessus des portes des collatéraux, 1736. — Quittance de Jean Hardy, maître vitrier; — de Gueroult, organiste, 1736. — Parmi les pièces justificatives de comptes, testament de Thomas Baraguay, marchand, à Rouen, rue de la Savonnerie, lequel, en 1723, légua 100 livres pour être employées, par les soins du curé, à la décoration de l'église de Saint-Martin-du-Pont.

G. 7120. (Liasse.) — 263 pièces, papier, 1 dessin; (1 imprimé.)

1740-1749. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Mémoire de l'ouvrage fait à l'horloge de Saint-Martin par l'ordre de M. le curé et de MM. les Trésoriers et Députés de la communauté; dépense, 233 livres 18 sous; quittance de François Porte, horloger, 1742. — Mémoire des ouvrages de couverture en ardoise et tuile faits sur l'église Saint-Martin-du-Pont; ouvriers payés

28 sous par jour; — manouvriers, 16 sous; 2,000 de clou de 20, 6 livres; — C. Thibault, entrepreneur. — Deux grands dessins faits par André Le Clerc, maître serrurier, remis à Friand, autre serrurier. — Quittance de Michel Le Vieux, maître vitrier, 1743. — 800 ardoises d'Angers carrées fortes, 6 livres. — 120 de gros pavé, à 15 livres le cent, pour mettre à la devanture devant l'église. — Mémoire de l'ouvrage que François Gibon, maître charpentier, a fait au clocher pour avoir fait un plancher au-dessus de l'écarure de l'horloge. — Mémoire de Le Prince, peintre doreur; peint 2 cadrans placés au dit clocher; chiffre les heures en noir et le fond en blanc, fait un soleil en or et le fond en bleu, dore les dorures qui renferment les dits cadrans; dore l'aiguille de chacun des dits cadrans, 120 livres; fournit le coq, dore les 3 fleurs de lis de la croix; noircit la croix, peint le clocher et le piédestal. — Mémoire de Le Prince, chargé des ouvrages de peinture d'impression faites au beffroi du clocher; peinture en couleur de plomb à huile à 2 couches, 1744. — Mémoire des ouvrages de maçonnerie faits pour la réparation de la corniche du clocher; Mallet, entrepreneur, 1740. — Mémoire de l'ouvrage fait par François Porte, horloger, à Rouen, rue du Crucifix, à l'horloge de Saint-Martin-du-Pont, 1745. — Quittance de J. Le Sage, serrurier, chargé de rétablir l'ancienne frise autour du chœur et de poser une grille à 2 battants à l'entrée du dit chœur; dessin joint à la quittance.

G. 7121. (Liasse.) — 211 pièces, papier.

1750-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Quittances de Heuzé fils, organiste; — de Le Prince, pour avoir doré et peint une croix de dédicace placée du côté de la chapelle de la Vierge; — de Porlier, orfèvre, 1750. — Liste des bancs de l'église, avec indication des noms de messieurs et dames qui les occupaient et des prix des dits bancs. — Plan du beffroi à construire, 1755-1756. — Mémoire de François Porte, horloger, 1757; — de Jean-Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues, 1759.

G. 7122. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1760-1769. — Pièces justificatives du compte de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Quittance de Jean-Baptiste Lefebvre, facteur d'orgues. — Frais de procès : A M. Roger, avocat, 36 livres; — à son garçon, 1 livre 4 sous; — au domestique de M. le substitut, 1 livre 4 sous; — au laquais de M. le président, pareille somme, 1760. — Mémoire des ouvrages de plâtrage, pavage, couvertures en tuiles ou en ardoises faits à la chapelle Saint-Yves, 1763. — Mémoire de Hays, vitrier; mention de pièces de peintures, 1763. — Mémoire de Le Prince, peintre doreur; noircit la croix du cimetière, dore le christ et les fleurs de lis, 1764. — Mémoire du même, montant à 400 livres; répare la contretable, y raccommode des parties de sculpture, en ajoute d'autres aux chapiteaux des colonnes, fait en sculpture, sur les 5 panneaux de chaque collatéral, des ornements de laurier, en place de la gravure qu'on avait été forcé de supprimer, parce quelle était éraillée, dore les 2 médaillons en neuf, en or vert, qui représentaient les 4 docteurs de l'église, 1765. — Quittance de Delaplace, maître horloger; répare la sonnerie des quarts d'heure, 1767.

G. 7123. (Liasse.) — 271 pièces, papier.

1771-1780. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Etiquette : « A la *Bonne Foy*, Nicolas-Antoine Anquetin, l'aîné, marchand drapier, à Rouen, rue de la Grosse-Horloge, vis-à-vis Saint-Herbland, vend toutes sortes de draperies fines et soiries pour hommes, tant en gros qu'en détail; draps de Julienne écarlates; draps noirs de Paignon et de Sedan; draps de Vanrobais, Louviers et Elbeuf en couleurs les plus à la mode; ratine de Vienne et d'Andely; Cadix; noirs de Montauban, serges de Rome; draps de Valognes et de Cherbourg; Etamines noires du Mans, finettes fortes et rases de Saint-Lô, noires, blanches et écrues; serges d'Aumalle et Blicourt... le tout à juste prix. » — Quittances de Delaheuze, organiste, 1773-1774. — Quittance de Le Prince pour avoir fourni, fait venir un marbre noir de Paris, 36 livres; pour avoir gravé et doré les lettres de l'épitaphe au nombre de 410, à raison de 15 livres le cent, 61 livres 10 sous; pour avoir doré la bordure contenant 8 pieds 6 pouces et demi, à raison de 20 sols la pièce, 1775. — Quittances de Delaplace; fait deux voyages pour raccommoder les fils de fer, ressouder une aile du volant des heures, etc., à l'horloge de l'église, 1777. — Journée de manœuvre, 18 sous, 1771; — de maçon, 32 sous, 1780.

G. 7124. (Liasse.) — 277 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Billet de convocation à l'assemblée générale de MM. les pro-

priétaires de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont, qui se tiendra dans la dite église, le samedi, 25 novembre, à 3 heures précises après midi, pour délibérer sur l'établissement des nouveaux cimetières, 1780. — Quittance de Le Febvre, héritier de Jean-Baptiste-Nicolas Le Febvre, facteur d'orgues, 500 livres, 8 juillet 1784. — Quittance de Yeury, relieur; 1 graduel relié en veau, 9 livres, 1788. — Trois journées de charpentier, 5 livres 5 sous ; une journée de paveur, 35 sous, 1789. — Horloge réparée par Thomas, serrurier, 156 livres, 1789. — Requête présentée au procureur général contre le sieur Valentin, qui prétendait ne point gérer à ses frais, comme Trésorier, 1788. — Pièces de comptabilité concernant le nouveau cimetière du Mont-Gargan.

G. 7125. (Registre.) — In-4°, relié en peau verte mégissée ; 227 feuillets, papier.

1657-1675. — « Livre des rentes du Thrésor Saint-Martin-du-Pont et le nom de ceux qui les doivent et le lieu de leur demeure. » — « M. Cavelier, mercier, demeurant dans la rue Escuyère, doit au Thrésor Saint-Martin-du-Pont, pour une maison sise à Saint-Patrice, rue Dinanderie, 40 sous de rente foncière par an, escheue à Pasques 1657. — Noble homme M. des Essarts, docteur en médecine, doit 7 livres 10 sous de rente foncière. — Ajouté : à présent M. Roger, représentant le dit sieur Des Essarts qui a passé en Hollande, estant de la religion prétendue réformée. — M. Charles Duval, avocat du Roi au bailliage de Gisors et siège d'Andely, doit 35 livres de rente foncière. » — Mention des enseignes des *Quatre fils Aymon, le Chapeau rouge, le Noble, la Gallée, l'Image Saint-Jacques.* » — Ensuivent les délibérations faites entre MM. le curé et Trésoriers anciens et modernes de l'église Saint-Martin-du-Pont, touchant les affaires du dit Trésor, de 1660 à 1675.

G. 7126. (Cahier.) — In-folio, 17 feuillets, papier.

1702. — « Extrait des contrats qui sont dans les archives de l'esglize de Sainct-Martin-du-Pont, par moy Fontaine, dans mon année de charge. » — Contrat de fondation faite par demoiselle Marguerite Jean, veuve de M. de Vimont, secrétaire du Roi, du dernier mars 1625, pour la célébration à perpétuité « d'un salut, à 5 heures après midi, et non à autre heure, excepté le jour de Noël, auquel cas le dit salut seroit chanté, après vêpres de la dite fête, par le curé, 6 chapelains et le clerc de l'église. »

G. 7127. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1766-1789. — « Etat de la recette et des paiements que le sieur Trésorier de Saint-Martin-du-Pont doit faire pendant son année de gestion, en 1766. » — « Etat des biens, tant mobiliers que non mobiliers, de cette paroisse. »

G. 7128. (Liasse.) 4 pièces, papier.

1756-1761. — Mémoire de l'argenterie, ornements et autres meubles appartenans à la sacristie de Saint-Martin-du-Pont de Rouen : 2 grandes attaches de cuivre, pour les images des patrons ; 2 lanternes servant à accompagner le Saint-Sacrement ; 1 prie-Dieu en bois, couvert d'un tapis de point de Hongrie, donné par M. Oury, curé, 1756. — Note pour la perception des rentes et loyers de maisons, 1758. — Note de ce qui doit être payé par le Trésorier, outre MM. les curé, vicaire, prêtres, officiers et ouvriers de l'église. — Etat des recettes dues au Trésor, qu'il convient de faire révalider. — Quelques pièces de comptabilité.

G. 7129. (Registre.) — In-4°, relié en parchemin ; 41 feuillets, papier.

1698-1708. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Second dimanche après Pâques 1696, « on fera marché pour la construction de 56 bancs à placer dans la nef et ailes de l'église ; dès qu'ils auront été placés, ils seront publiés par le curé ; les 2 premiers seront réservés aux personnes de qualité et de distinction domiciliées sur la paroisse. » — 6 mars 1696, le sieur Coularé dispensé, moyennant 200 livres, des fonctions de Trésorier. — 17 mars 1697, don pour rehausser de terre la nef de l'église et la mettre au niveau du chœur. — 28 avril 1699, Delahaye, prêtre, nommé clerc d'œuvre ; « ses fonctions concistent à tenir l'église et la sacristie ouverte, tous les jours, depuis la 1re messe jusqu'à midi ; de sonner par 3 fois la messe matinale et tinter la grosse cloche pour l'élévation du Saint-Sacrement d'icelle, sçavoir : en été, de Pâques à la Saint-Michel, à 4 heures du matin ; de la Saint-Michel à Pâques, à 5 heures du matin. » — 27 août 1707, on offrira 250 livres à M. Le Febvre, facteur d'orgues, pour réparer l'orgue de la paroisse, augmenter un sommier neuf et dix touches tant au ravalement du clavier qu'au-dessous d'icelui, et fournir tous les tuyaux qu'il conviendra faire pour

mettre en état le dit orgue, comme un orgue de 8 pieds. A cet effet, chaque Trésorier donnera un écu, et il sera fait une quête générale par la paroisse. » — 7 septembre 1702, on consent à donner à Le Febvre 300 livres. — 1er août 1703, 200 livres offertes par Etienne Biset, pour être déchargé des fonctions de Trésorier. Cette somme sera employée pour placer l'orgue sur le grand portail, à l'effet de quoi il sera fait un plan du jubé à construire. — 3 octobre 1703, M. Boivin sera prié de visiter l'orgue; le sieur Le Tellier le touchera. — Garnison à mettre chez le Trésorier, faute par le Trésor d'avoir satisfait aux Déclarations du Roi pour les amortissements. — 24 février 1704, on délibère sur la sentence obtenue par Charles Le Febvre, facteur d'orgues. — 23 mars 1704, mesures pour faire réparer le dommage arrivé aux orgues par le feu qu'y a mis le sieur Le Febvre, facteur. — 18 décembre 1707, Jean Allais, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, ci-devant vicaire de Sainte-Geneviève de Vernon, nommé par le curé au vicariat de Saint-Martin-du Pont.

G. 7130. (Registre.) — In-4°, papier, relié en parchemin; 78 feuillets, écrits.

1708-1761. — « Etat des pièces et contrats qui sont dans le chartrier de Saint-Martin-du-Pont, suivant l'arrangement et l'ordre que M. Oury, curé, et Foureau, Trésorier, y ont mis après avoir fait révalider les rentes du Trésor en 1764. » — Dans un autre sens : « Etat des biens et revenus de Saint-Martin-du-Pont. » — Délibérations de 1709 à 1718. — Inventaire des ornements.

G. 7131. (Registre.) — In-4°, 142 feuillets, papier.

1709-1735. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — 24 janvier 1710, on délibère « sur la ruine qui menace à la voûte de l'église par la pierre qui forme le cul de lampe de la dite voûte ». On voit aussi que le pilier de pierre qui portait la petite chambre des archives menaçait ruine. — 29 juin 1710, les services pour les Trésoriers décédés et pour leurs femmes seront faits le lendemain de l'inhumation, et, s'il arrive que ce jour soit un dimanche ou fête, ils seront faits le jour suivant; les Trésoriers n'auront à payer aucun droit d'ouverture, ni de sonnerie, ni pour eux, ni pour leurs femmes. — 27 décembre 1710, difficultés avec le sieur Ricard, Trésorier. — 24 mai 1711, délibération au sujet de la balustrade en fer qui doit être faite autour du chœur. — 13 mars 1712, maison de la dame Lorrain, cédée au curé M. Suard, « par la considération que toute la paroisse a pour lui, pour les soins qu'il se donne pour rétablir le service divin, l'instruction de ses ouailles, décoration de l'église. » — 29 juillet 1714, « pour prévenir le dommage qui pourroit arriver à la sacristie, par les eaux qui découlent à cause de la vétusté de la grande vitre de l'église, le sieur Rosnay, Trésorier, autorisé à faire les choses nécessaires pour rassurer les créneaux de pierre qui sont ébranlés, mettre en plomb les panneaux qui en auront besoin. Le verre blanc, qui est aux 2 vitres à côté de la grande vitre, sera changé et mis à la vitre de bas, de laquelle seront pris les panneaux peints qui la composent pour les remplacer et rendre les 2 vitres régulières et empescher le faux jour qui vient dans l'église et empêche de voir la contretable. » — 18 octobre 1616, « les bancs ne pourront être loués moins de 3 livres chacun. MM. les Trésoriers pourront, chacun selon leur rang et degré, choisir ceux qui deviendront vacants, soit par le changement de domicile des personnes qui les occupoient, soit par la mort des chefs de famille, père et mère, les dits bancs n'étant pas héréditaires. » — 13 janvier 1617, l'horloge étant depuis longtemps hors d'état de servir, on s'occupe de la rétablir, « pour seconder les prières des paroisses voisines. » — 5 septembre 1717, convocation par billets des propriétaires et locataires de la paroisse, en conséquence de l'ordonnance de Mgr de Gasville, Intendant, au sujet des réparations à faire au clocher, estimées à 2,000 livres. — 8 décembre 1717, l'association de MM. les bardeurs est autorisée à se réunir dans l'église; feront célébrer une basse messe, tous les dimanches; une haute messe, les 5 fêtes de la Vierge; une basse messe, au décès de chacun des associés; marcheront aux processions, 6 avec leurs flambeaux autour du Saint-Sacrement, les autres après les Trésoriers, avec chacun un cierge fourni par l'association. — La chapelle de la Sainte-Vierge leur est accordée. — 10 mars 1718, délibération sur le devis des réparations à faire au clocher, dressé par le sieur Martinet, ingénieur architecte du Roi. — 7 octobre 1710, M. Pierre Eustache, prêtre, qui touchait l'orgue depuis la Saint-Jean-Baptiste, époque où le sieur Du Buisson l'a quitté, recevra la même rétribution que le dit Du Buisson. — 12 avril 1720, M. Brière, facteur d'orgues, fera un devis de ce qu'il conviendra dépenser pour établir un nouvel orgue, à mettre sur la porte, sans cacher le jour. — 17 avril 1720, Brière propose un devis d'un orgue neuf, de 8 pieds, et du positif pour

6,000 livres, de buffets pour 2,000 livres. — Le Febvre, menuisier, propose de faire le jubé pour 650 livres ; accepté. — 26 avril 1722, avis donné par M. Le Baron, organiste, et par M. Le Febvre. — Ratification des marchés faits avec le facteur et le menuisier. — 21 février 1723, « Robert Pétion, prêtre, obtient la maison adjacente à la chapelle Saint-Yves, à charge de prendre soin des malades hors le pont, et de leur administrer les sacrements lorsque la nécessité le requerera, parce qu'en cas que le dit sieur n'en eust pas le pouvoir ou qu'ils lui fussent ostés par Mgr l'archevêque ou ses grands vicaires, soit par le défaut de consentement du curé, le dit sieur Pétion ne pourra jouir de la dite maison et sera obligé de la remettre aux Thésoriers de cette église pour y placer un autre prestre,... parce que aussy les questes qui se font, suivant l'usage, dans la dite chapelle, seront mises dans le tronc qui est dans la dicte chapelle pour le provenu estre remis ès mains du Thrésorier en charge de cette église, et estre employés aux réparations de la dite chapelle. » — 21 mars 1723, M. Le Prince représente « qu'il est temps de dorer les collatéraux du maître autel, et que, pour leur donner le lustre convenable, ainsi qu'à l'orgue qu'on fait construire, il convenoit de blanchir l'église, ainsi que de faire un ceintre jusques à la hauteur des vitres en couleur de bois, comme aussi de peindre toutes les portes de l'église à l'huile ainsi que le dit ceintre, pour quoi il prie la compagnie de le recevoir au nombre de MM. les Thrésoriers. » On lui paiera 1,000 livres, et on le recevra au nombre des Trésoriers, à condition qu'il blanchira la chaire à prêcher avec des filets d'or et qu'il dorera toutes les sculptures tant dehors que dedans. — 21 novembre 1723, M. De la Couture annonce qu'il a fait marché pour 1,600 francs, avec le sieur Gasse, fondeur, pour la fonte d'un aigle, qu'il donne pour servir de lutrin à l'église. — On lui accorde la jouissance, pendant sa vie, du banc qu'il occupe, en payant le prix des Trésoriers. — 1er novembre 1724, 1er mai, 2 octobre 1725, difficultés avec le sieur Brière, facteur d'orgues, pour l'achèvement de l'orgue de Saint-Martin-du-Pont. — Brière s'engage, pour 600 livres, à placer dans le buffet les jeux ci-après : le bourdon de 48 tuyaux ; le prestant de 48 ; le nazard de 48 ; la douillette de 48 ; la fourniture de 144 ; la cymbale de 96. — 6 octobre 1726, MM. Vincent et Le Mareschal seront priés de faire la visite de l'orgue. — 14 mai 1727, Pierre Bourgouin, demeurant à Rouen, rue Ancrière, nommé organiste, aux gages de 120 livres par an, à condition qu'il ne pourra se faire remplacer par personne. — 14 décembre 1727, marché avec le sieur Du Buisson, facteur d'orgues, pour l'entretien de l'orgue. — 8 février 1728, on s'occupera de raccommoder les rideaux qui couvrent la contretable ; et, pour épargner la dépense, on prendra de l'étoffe qui couvre les images de saint Martin et de saint Jean. — 5 juin 1729, une ordonnance de l'archevêque, homologuée par le Parlement de Rouen, obligeait les Fabriques à faire usage des livres nouveaux à partir de la fête de la Trinité prochaine : MM. Rocque, Lefrançois et Falaise chargés d'en faire l'acquisition. — 30 octobre 1729, décidé que MM. les Trésoriers et les dames leurs épouses, comme bienfaiteurs de l'église, ne paieront rien pour l'ouverture de terre, mais paieront seulement 8 livres pour les frais de l'enlèvement de la tombe, et 4 livres aux endroits où il n'y aura point de tombe. — 14 mai 1730, fieffe de la maison de Saint-Yves à M. D'Agincourt pour le temps de sa vie et de celle de sa femme, à raison de 40 livres par an. — 29 mars 1731, démolition d'une petite chapelle dédiée à Saint-Jacques, attenante à l'église, dans le cimetière du côté du nord, dont était titulaire M. Blémeray, curé de Saint-Martin de Civières. — 27 août 1731, on fera construire un confessionnal à l'endroit où est un grand bahut qui sert à mettre les devants d'autel. — 10 mai 1732, M. Archambault, nommé organiste en remplacement de M. Bourgouin. — 19 septembre 1733, on s'occupera de faire faire les stalles du chœur. — 10 août 1734, marché pour le pavage du chœur. — A l'avenir, on n'enterrera plus dans le chœur, et les enfants ne pourront pénétrer dans les stalles. — 18 septembre 1739, les tombes de MM. Dupont et de Bauquemare seront déplacées et mises dans la chapelle Sainte-Anne. — 16 octobre 1734, on fait observer « l'effet peu gracieux que fera une pièce en bois de charpente qui traverse les deux derniers piliers du chœur et sert de support à un grand crucifix accompagné de 8 chandeliers de bois, le bas des stalles annonçant un demi-cintre dans la nef. Il parait convenable de ne pas la supprimer avant d'avoir délibéré de faire sur les deux pilastres, du bas des stalles à l'entrée du chœur, une espèce d'arcade de hauteur proportionnée, au-dessus de laquelle seroit mis un crucifix, d'autant que la religion demande que l'image de notre Rédempteur soit présente aux yeux des fidèles, surtout dans l'église, où diverses cérémonies s'observent sous le crucifix. » — M. Le Prince, ancien Trésorier, est prié de faire le dessin de cette arcade, qui sera en fer, d'un ouvrage simple. — 6 novembre 1794, M. Gueroult nommé organiste, en remplacement de M. Archambault, qui s'est retiré. Comme le sieur Gueroult est au fait de

la profession de facteur d'orgues, il offre d'accorder l'orgue et de l'entretenir, moyennant 25 livres qui seront ajoutées à son traitement. — Rapport de M. Le Prince ; il estime qu'une arcade en fer, sans ornement, serait d'un mauvais effet ; qu'une arcade en fer orné serait trop coûteuse ; il s'est arrêté à un dessin d'arcade en bois, dont l'exécution coûterait 700 livres. Son projet est adopté. — On coupera 10 pouces du pilier qui est derrière la chaire pour la reculer et dégager l'église, ce qui donnera l'occasion d'en élever le couronnement. — 11 décembre 1634, François Noury, ancien vicaire de Bonsecours, remplace, comme chapelain de Saint-Yves, M. Pétion, nommé à la cure de Thuit-Hébert.

G. 7132. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin ; 276 feuillets, écrits.

1736-1737. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont. — 17 février 1737, réchaud d'argent donné à la Fabrique par M. Paulmier. — 4 septembre 1747, requête présentée à l'Intendant par les sieurs Le Brument et Jean-Pierre De France, architectes, au sujet de la démolition du clocher. — 12 octobre 1738, M. Ridel, Trésorier, fera faire des crochets de fer pour retenir les pierres de la tour qui menacent ruine, et on couvrira de bruyère la première assise de pierre. —Pour remédier à l'importunité des pauvres à l'intérieur de l'église, on avait demandé à l'économe du Bureau un hallebardier. — 31 mars 1740, règlement pour l'organiste.— 19 septembre 1741, augmentation à faire à l'horloge de deux petits cadrans intérieurs pour pouvoir régler les cadrans qui sont en dehors. — 14 janvier 1742, texte d'un billet par lequel M. Esmangard, curé de Saint-Martin-du-Pont, donne à cette église un ornement blanc pour servir aux fêtes triples et au-dessus, aux communions des enfants, etc. — 17 juin 1742, texte de la requête présentée à Mgr l'Intendant par le sieur Pierre Le Brument, entrepreneur des ouvrages, à Rouen, adjudicataire de la démolition du clocher, tendant à faire juger le fait du travail, ainsi que de l'ordonnance de l'Intendant, qui nomme Jean-Pierre De France, architecte, expert pour faire la visite et réception du dit travail. — Procès-verbal de la visite de cet architecte.—19 juin 1746, on accorde aux demoiselles Noël la jouissance d'un banc, sur la demande d'un anonyme qui proposait de faire construire, à ses frais, la chapelle Sainte-Anne, conformément au modèle de la chapelle de la Vierge. — Une autre personne, également anonyme, propose de payer la façon d'une grille de fer qui remplacera celle de la balustrade de bois servant actuellement de clôture du chœur. — 14 janvier 1748, Heuzé fils nommé organiste en remplacement de M. Dulong, nommé organiste de la cathédrale d'Evreux. — Dulong avait remplacé Gueroult dès 1740. — Engagements pris par Heuzé.— 15 avril 1748, on cède à M. Dufresnay, pour 120 livres, les anciennes contretables des chapelles de la Sainte-Vierge et de Sainte-Anne. — 25 août 1748, mention d'un marché à faire avec M. Le Sage, serrurier, pour la barrière de fer à mettre à l'entrée du chœur et le rétablissement de l'ancienne frise autour du chœur. — 23 juillet 1751, les propriétaires et locataires de biens fonds de la paroisse adoptent le devis proposé par M. Fontaine, ingénieur et architecte du Lieu-de-Santé, nommé par Mgr l'Intendant pour la reconstruction du presbytère, dont la dépense se montera à 6,496 livres. — 21 avril 1754, « pour la décoration du sanctuaire et la commodité des paroissiens, surtout des infirmes et âgés, il paraît nécessaire de faire placer une table de communion en fer peint avec ornements dorés. » — M. Oury, directeur de la Compagnie des glaces, frère du curé, offre d'y contribuer pour 200 livres ; accepté. — 13 avril 1755, « suivant un usage anciennement établi on célébroit des saluts solennels tous les jours de grandes fêtes, qui pour la plupart n'étoient point fondés, mais pour l'acquit desquels MM. les Thrésoriers avoient coutume de donner à M. le curé, le jour de Pâques, chacun un écu, qui, à la fin de l'année, étoit partagé entre tous les prêtres, en forme de rétribution. Depuis deux années, quelques Thrésoriers ont refusé le dit écu et tâchent d'induire les autres à faire le même refus... Décidé qu'à commencer du jour de Saint-Michel prochain les bancs de MM. les Thrésoriers et de mesdames veuves Thrésorières seroient à 6 livres au lieu de trois, parce que l'écu d'excédent sur chaque banc seroit remis à M. le curé... et distribué à MM. les prêtres suivant l'usage. » — 22 juin 1755, on accepte le plan d'Alexandre La Pleur, maître charpentier, pour la construction d'un nouveau beffroi. — 4 juillet 1758, ordonnance de M. de Saint-Aulaire, grand archidiacre, vicaire général, portant qu'incessamment on se pourvoira par devant Mgr le cardinal, par voie de requête, à l'effet d'opérer la réduction des fondations d'une manière canonique et régulière. — 31 juillet 1763, on fera raccommoder le pied de la croix du cimetière, et on y mettra une croix en fer. — 5 août 1764, règlement pour les fonctions de clerc du Trésor et de bedeau... « Le clerc est obligé, par sa place, d'accompagner, avec le bedeau, M. le curé ou tout autre

proposé par lui, ceux qui font les quêtes générales tous les mois pour le bureau, et les dames Trésorières qui en font aussi une générale, le mardy saint, pour l'entretien du linge de l'église ; le bedeau aura soin de monter exactement l'orloge à midy pour la remettre sur le méridien en cas de dérangement ; » — autre règlement pour la sacristie et pour l'église. — 31 mai 1767, on s'entendra avec des fondeurs pour refondre les cloches et le timbre de grosseur proportionnée. — 5 juillet 1767, on prend connaissance du procès-verbal dressé par M. Thibault, architecte expert, par lequel il est constaté que la tour et la charpente du clocher sont assez fortes pour porter un nouveau beffroi avec augmentation de cloches ; — d'un devis fait par les sieurs Cavelier et Person, fondeurs ; — d'un autre devis du sieur La Pleur, charpentier. — 10 août 1767, exposé de ce qui avait été fait pour la construction d'un nouveau beffroi, et des difficultés auxquelles le projet avait donné lieu. — 18 octobre, oppositions faites à l'exécution du projet. — 10 décembre 1769, réparation des verrières du chœur. — 31 mars 1771, M. De la Heuze, nommé organiste, en remplacement de M. Heuzé, démissionnaire. — 10 novembre 1771, requête des paroissiens à l'Intendant pour le rétablissement de l'ancienne sonnerie des cloches. — Réponse des Trésoriers à cette requête. — 7 avril 1772, délibérations des propriétaires de la paroisse ; le clocher sera démoli ; il en sera construit un nouveau à la place, suivant le devis du sieur De la Lande, architecte. — 17 juillet, autre assemblée générale ; on signale des erreurs dans le plan de l'architecte Le Brument ; au lieu de 4 cloches, on en aura 3, en sorte que l'horloge ne soit pas dérangée, et que la principale cloche serve pour les heures comme dans toutes les autres paroisses ; leur poids total sera de 3,500 ou 3,600. — 26 avril, 25 mai 1773, délibérations au sujet du clocher, parce qu'il avait été vérifié que la sonnerie des cloches ne pourrait être entendue des habitants de la paroisse qui demeureraient de l'autre côté du pont. — 3 avril 1774, il sera gravé par M. Le Prince une épitaphe en français, sur la tombe de feu messire Nicolas-Charles-Léonard Oury, curé de cette paroisse. — 24 juillet 1774, présentation d'un extrait du testament de ce curé ; il léguait à la Fabrique 1,000 livres et divers ornements. — 18 avril 1775, proposition faite par François Paton, peintre italien, de faire peindre l'église de Saint-Martin-du-Pont, comme il a peint la cathédrale. — Marché fait avec lui pour 220 livres. — 17 novembre 1776, après examen fait de l'orgue par MM. Des Masures, Heuzé et De la Heuze, organistes, on s'adressera, pour en faire faire la réparation, à M. Le Febvre, facteur d'orgues de la cathédrale. — 13 février 1779, on ajoutera à l'orgue un cornet d'écho, pour lequel on paiera à M. Le Febvre, 500 livres. — 5 août 1779, délibération au sujet du nouveau cimetière. — 8 décembre 1779, MM. Heuzé et Broche désignés pour le jugé parfait de l'orgue. — 16 décembre, réception de l'orgue, signé : C. Broche, Heuzé. — 13 février 1780, M. De la Heuze donne sa démission d'organiste. — 27 février 1780, M. Heuzé, organiste de Saint-Herbland, nommé organiste de Saint-Martin-du-Pont aux appointements de 180 livres par an ; sera obligé de toucher le dit orgue personnellement, et alternativement avec celui de Saint-Herbland, les jours de dimanches et fêtes. « Si le sieur Heuzé touche la messe à Saint-Herbland, il touchera les vêpres ici ; et, la fête suivante, s'il touche la messe ici, il touchera les vêpres à Saint-Herbland, et, en outre, s'oblige de toucher tous les saluts solennels... l'office des deux messes et saluts de la confrérie ambulante, etc... » — 4 juillet 1781, mention de l'achat de 2 acres de terre près des frères de Saint-Yon pour servir de cimetière aux habitants de Saint-Sever et à ceux de Saint-Martin-du-Pont, demeurant hors le pont. — 17 septembre 1781, on cèdera, à dire d'experts, pour le nouveau cimetière, la croix de fer qui est actuellement dans le cimetière de l'église. — Copie de l'ordonnance de Mgr de la Rochefoucauld permettant au curé de Saint-Sever de faire la bénédiction du nouveau cimetière, dont l'accès est facile et commode, qui est clos de murs de 7 pieds, suffisant pour les besoins des deux paroisses. Saint-Sever fournissait, année commune, 120 morts par an ; Saint-Martin, pour la partie dehors le pont, 14 ; pour la partie de la ville, 12, ce qui faisait, en tout, 26 morts, année commune (26 septembre 1781). — Dernière délibération, 29 décembre 1784.

G. 718. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier (3 imprimées).

1573-1673. — « C'est la déclaration de la recepte au vray des rentes et possessions immeubles du Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont de ceste ville de Rouen, que baillent et présentent aux sieurs conseillers commissaires depputez par le Roy notre sire sur le faict des francz-fiefz et nouveaux-acquestz Nicolas Dormesnil et Nicolas Quesnel, Thésauriers de la dicte paroisse, suivant l'assignation à eulx faicte par Mr Jhérosme Beron, huissier en la cour de Parlement de Rouen, en date du 19e jour de juillet

1573, et aprez assemblée duement faicte, à l'issue de la grand'messe paroissial du dit lieu Saint-Martin-du-Pont, avec la plus grande partie des dits paroissiens et suivant leur advis. » — Ordonnance de l'Intendant, requêtes et autres pièces relatives aux droits d'amortissements dus par la Fabrique.

G. 7134. (Pièce.) — Parchemin : 0 m 31 de hauteur, sur 0 m 12 de largeur.

1348. — Lettres de Jean, fils du roi de France, duc de Normandie et de Guyenne, etc., confirmant les lettres d'amortissement accordées par son père aux paroissiens de Saint-Martin-du-Pont, d'une petite place, de 65 pieds de terre en long et de 31 pieds en lé, joignant et tenant au cimetière de la dite paroisse. — Les lettres du Roi n'avaient pas eu d'effet parce qu'on avait négligé de les faire sceller. Le besoin d'accroître le cimetière était plus grand que jamais, « pour raison de la grant mortalité qui longuement y a esté et est encores. » Abbaye du Bos-lès-Melun, décembre 1348. Sur le repli, par Mgr le duc, G. Dubois. — Fragment de sceau.

G. 7135. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1431-1756. — Vérification par un notaire de l'officialité, délégué par l'official, à l'instance du prévôt, de l'échevin et des frères de la confrérie de saint Eustache, saint Ildevert et saint Yves en l'église de Saint-Martin-du-Pont, de certaines reliques : « *de lapide sepulcri Jhesu Christi et de sacris ossibus beatorum Eustachii et Laurentii* ; permission de les mettre dans une châsse, de decorer cette châsse et de la porter processionnellement, 1431, 22 août ; marque et signature de *Socius* Votes *alias* Compaignon, notaire apostolique. —Vérification par les vicaires généraux de l'archevêque, à l'instance d'Enguerran Gazel, curé de Saint-Martin-du-Pont, et des Trésoriers, de reliques de sainte Barbe, provenant de l'église de Rhéati, données par Jean Favé, chanoine de Rouen, 3 avril 1481. — Sentence de l'official de Rouen rendue, à l'instance de Jacques Le Lieur et Nicolas Alorge, Trésoriers de Saint-Martin-du-Pont, contre Jacques Charetier, chapelain de cette église, qui, dans son prône, avait osé annoncer qu'il ne célébrerait et ne chanterait pas, avant qu'on fût convenu du prix, les heures canoniques et l'office pendant les octaves du Saint-Sacrement, bien que, *ex antiqua et laudabili consuetudine hactenus et a tempore immemorabili inviolabiliter observata, curatus aut suus capellanus, firmarius pro tempore existens, singulis anni diebus festo et octabis Eucharistie Christi, horas canonicas et alium divinum officium, more insignis ecclesie cathedralis Rothomagensis..., dicere, decantare et celebrare teneatur*, 6 mai 1515 — Procès, au bailliage de Rouen, entre Noël Le Lorrain, curé de Saint-Martin-du-Pont, et Jacques Le Corsonnois, l'un des curés de Saint-Cande-le-Vieux, au sujet de l'administration des sacrements au sieur Jean de Coquel ; il s'agissait de savoir de quelle paroisse dépendait la maison du dit de Coquel, située rue des Charrettes, avec issue dans une petite rue qui va dans la rue Potard ; — extraits des registres des baptêmes, mariages et inhumations, 1680 ; — mémoires, frais du procès qui fut gagné par le curé de Saint-Martin-du-Pont. — Mémoires au sujet d'abus daus la gestion des biens du Trésor, 1756.

G. 7136. (Liasse.) — 24 pièces, papier ; 1 imprimé, 3 plans.

1737-1742. — Délibérations prises en assemblée générale des propriétaires de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont pour la destruction et la reconstruction du clocher de leur église, 18 février, 24 juillet, 15 septembre 1737, 5 juin, 5 juillet 1738, 6 mai 1739. — Requête présentée par les commissaires députés par les propriétaires à l'Intendant pour qu'il lui plût autoriser le sieur De France, architecte, à faire un devis de la démolition du clocher ; — deux autres devis, l'un de ce qu'on pourrait établir au-dessus de la tour de pierre, de manière à n'y loger que la cloche et l'horloge, l'autre, d'une construction où il serait possible de placer deux cloches outre celle de l'horloge, mars 1737 ; commissaires, Bigot de Graveron, Caillot de Coquereaumont, Carié Defournaux, Routier. — Grand placard imprimé, contenant les trois devis indiqués dans la requête précédente. Devis pour la démolition du clocher ; devis du dessin marqué A pour les ouvrages de charpenterie, serrurerie, mouvement d'horloge et de la cloche qu'il convient de faire pour la constructiou d'une lanterne et dôme quarré pour terminer le dessus de la tour quarrée du clocher ; devis du dessin marqué B pour une autre construction, 1737. — Adjudication par l'Intendant, de la démolition du clocher, à Pierre Le Brument, 18 mai 1739. — Compte que rend Antoine Guymoneau, négociant à Rouen, en exécution du marché par lui fait avec MM. les propriétaires de fonds de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont, en date de

24 juillet 1737. — Vente du plomb, 11,030 livres 11 sous; payé à M. De France, architecte, 300 livres; — à Pierre Le Brument, entrepreneur, 7,585 livres 4 sous, 28 février 1741. — Quittances et pièces de comptabilité; trois dessins, deux du clocher en projet, un autre de la croix.

G. 737. (Pièce.) — Parchemin, 0m 42 de hauteur, sur 0m 43 de largeur.

1301. — Lettres de l'official de Rouen, contenant vidimus du testament de Jean Hardy, de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont; legs à l'église de Saint-Martin-du-Pont : 1 drap de soie doré, d'une valeur de 8 livres; — au recteur de la dite église; — à la Fabrique de la grande église de Rouen; — à la Madeleine; — aux hôpitaux de la rue Saint-Ouen et de la rue Saint-Martin; — aux frères mineurs dans le monastère desquels il élit sa sépulture, 60 sous; de plus, aux mêmes, 60 sous, pour faire une pitance aux frères, le jour de son enterrement: 40 sous, le jour de son *septimalis*; 40 sous le jour de son *tricesimalis*; 40 sous, le jour anniversaire, pour une nouvelle pitance aux frères; 8 livres pour le luminaire, quand le corps sera porté à leur église; 1 drap de soie doré d'une valeur de 8 livres, pour une tombe de pierre; 12 livres pour la sonnerie. — Autres legs aux Béguines, aux Bons-Enfants, aux frères de Saint-Augustin, aux frères des Sacs, aux frères de Notre-Dame du Mont-Carmel, aux lépreux des quatre portes; 5 sous *ad pelvim majoris ecclesie Rothomagensis, pro leprosis*; — aux lépreux *de Respecilla, de Danestal*; — 10 sous pour dire dix psautiers, le jour du décès; — aux hermites *de Respecilla*, d'Orival; — aux récluses de Rouen; — à ses filleuls, hommes et femmes; — à maître Jean de Montfort, chanoine de Lisieux, *1 ciphum argenteum cum pede*, d'une valeur de 12 livres; — aux pauvres de la ville et de la banlieue; — à frère Jean de Mont-Didier, de l'ordre des Mineurs; — aux pauvres honteux; — à Julienne Angot, sa nièce, *1 ciphum argenteum*; — à Nicole, sa servante; — à Jean de Saint-Cande, chanoine de Saint-Cande-le-Vieux, *1 ciphum argenteum*; — à Jean Larchevesque, de Pont-de-l'Arche, *idem*; — aux filles du dit Jean, *idem*; — à Raoul Simon, *idem*; — aux pauvres lépreux, qni viennent à Rouen les jours du vendredi saint; — aux pauvres pélerins du lendemain de Pâques; — aux pauvres lépreux qui viennent à Rouen les jours des Rogations et de l'Ascension; — aux prisonniers du château de Rouen, de la cour d'église, du maire de Rouen; — aux pauvres assis en la grande église de Rouen; — aux confréries de Notre-Dame de Rouen, — de Saint-Martin-du-Pont; — au couvent de Bonport; — aux 12 maîtres gloïers de la forêt de Mauny, du temps où il était gouverneur de la dite forêt. — Exécuteurs du testament : Jean de Saint-Cande, chanoine de Saint-Cande; — Jean Larchevesque, de Pont-de-l'Arche; — maître Jean de Montfort, et Jeanne, femme du dit Jean Hardy; — mention des sceaux de ces exécuteurs, apposés, avec celui du testateur, au dit testament, lundi après la conversion de saint Paul, 1304. — Sceau perdu.

G. 738. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1394-1461. — Lettres du doyen et du chapitre, contenant acceptation de la donation faite par Robert Alorge à la Fabrique de la cathédrale, d'une rente sur une maison sise en la paroisse de Saint-Maclou, *pro faciendo pulsari in nostra ecclesia in vigiliis et diebus duorum festorum sancti Martini* au carrillon *gallice*, 1394. — Lettres de Jehan Courel, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, contenant une fondation faite par Pierre Le Tellier, de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont, pour lui et pour défunte Jeanne Le Moyne, sa femme; — messe à dire en l'église de la dite paroisse par les chapelains et clercs du collège d'Albane, fondé en l'église Notre-Dame de Rouen, qui sont en notable nombre et peu chargés de messes; — messe à dire chaque jour, entre sept et huit heures du matin, 25 juin 1461. — Au dos, certificat de la lecture de ce contrat, par Jehan Mustel, clerc de l'église de Saint-Martin-du-Pont, à l'*aysuee* de la grand messe, le dimanche 29 août 1461, en présence de messire Thomas Guillotin, Jehan Mouvaulx, Simon Ancel, Jehan Boquier, Nicole Fournil, prêtres. — Approbation de cette fondation par le chapitre de Rouen, 18 août 1461. — Sceau perdu.

G. 739. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1396-1566. — Fondation par sire Guillaume Alorge, jadis maire et capitaine de Rouen, et par Robert Alorge, son fils aîné : messe à dire, chaque jour, à heure du premier heurt de prime Notre-Dame, au chœur de l'église de Saint-Martin-du-Pont, sur un autel construit aux frais des donateurs, « à main senestre emprès le grand autel, par un frère du couvent des Augustins, pour le sauvement des âmes du dit sire Guillaume Alorge, de son fils Robert, de feue Perron-

nelle, première femme du dit sire Guillaume et mère du dit Robert et de Aelips, à présent sa femme; » pour cela il acquitte 10 livres tournois de rente annuelle due par les religieux; — acceptation de la fondation par le prieur et tous les frères du couvent des Augustins de Rouen, 11 juin 1396. — Autre acte d'approbation, dans lequel les religieux rappellent que Robert Alorge leur a donné « deux chans frans pour l'édifice de leur chapitre, qu'un sien ami leur a procuré 100 frans pour le même édifice, et que le fondeur a intention encore de miex leur fere pour ceu bien fere et duement » ; — au bas de cet acte, écrit en français fort incorrect, ratification par frère Bernard, prieur général de l'ordre, au couvent *Mansi Sanctarum Puellarum*, penultième de mars 1397 *secundum cursum regium*, signé en abrégé : *Bernardus provincialis*. — Autre approbation de la fondation des Alorge par Pierre, prieur général des frères hermites de saint Augustin; il rappelle que Robert Alorge a donné 109 livres tournois pour aider à faire un degré et autres réparations à leur maison, et que, de plus, il s'est engagé à leur fournir, sa vie durant, chaque jour, depuis la veille de la fête de saint Simon et saint Jude jusqu'à Pâques, six fagots et une bourrée pour chauffer les frères de l'hôtel qui allaient aux matines; Toulouse, jour de la Pentecôte, 1404; signé : *Fr. Petrus de Vena*. — Acte par lequel les frères Augustins de Rouen reconnaissent avoir reçu d'Alorge 200 livres, dont 100 livres avaient été employées, par ses soins, à faire « le degré à vuys par quoy l'en monte en leur dorteur et plusieurs édiffices nécessaires et convenables à leur hôtel, » 1er octobre 1406. — Lettres de Raoul Le Normant, notaire apostolique, contenant copie de plusieurs attestations et contrats inscrits au missel de la chapelle des Alorge, relatifs à leurs fondations et aux engagements pris, en conséquence, par les paroissiens de Saint-Martin-du-Pont : « Sire Guillaume Alorge et Robert, son fils, avoient fait faire tout de neuf le cueur de l'église; avoient fondé une messe à dire chaque jour par un augustin, au petit autel près du maître autel, messe pour laquelle ils avoient donné un missel qu'on ne pourroyt aliéner et qu'on déposeroit ès aulmaires de derrière le dit autel où l'on met les vestemens et aournements » destinés à la célébration de la dite messe; avaient donné « un calice d'argent doré orné, sur la patte, d'un écu aux armes du dit Robert Alorge, un drap d'or blanc bordé de boucassin noir, un drap de fil de laine, où étoit représenté Notre Seigneur en tombel; 3 sarges vermeilles où il y avoit un crucefis, Marie et Jehan, pour parer l'église aux festes solennelles; — avoient donné à l'église de Rouen une rente pour sonner à carrillon aux 2 fêtes de saint Martin : — avoient donné à la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont, la maison qu'ils avoient fait construire outre Seine, emprès la barrière, et le jardin y attenant, ouquel il y a un autel, et où souloient anciennement estre les Carmes et puis après un hôpital; — avoient donné les orgues, avoient fait faire les orgues ainsi que l'édifice où elles étoient, avec le degré par où l'en y alloit », orgues que les paroissiens s'engagèrent à entretenir, et que devaient venir toucher un frère de religion ou un autre, la veille et à la grand'messe de chaque jour des fêtes de Notre-Dame; — liste des paroissiens de Saint-Martin-du-Pont; — lecture de l'acte par le notaire apostolique, au porche du cimetière, *in cimiterio et portico... in exitu majoris misse*, à la requête de Guillaume et de Jean Alorge (*Ad ordeum*), fils et héritiers de Robert Alorge, et petits-fils de Guillaume Alorge, maire et capitaine de Rouen, 18 juin 1431. — Procès entre la Fabrique et les Augustins, pour obliger ceux-ci à l'exécution de la fondation, 1536-1566. — Mention de Raoul Bodin, sieur de Graveron, vicomte de Déville et des aumônes de l'archevêché, 1499; — de Jean De la Chesnaye, lieutenant général du vicomte de Déville et des aumônes de l'archevêché, 9 septembre 1513; — de frère Adrien, prieur des Augustins. — Marque de Le Normant, notaire apostolique. — Fragment du sceau du provincial des Augustins, 1406.

G. 716. Liasse. — 19 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1112 (copie)-**1666**. — Fondation en l'église de Saint-Martin-du-Pont par Robinet Alorge, fils ainé de Robert Alorge l'aîné. — Lettres de Jean Le Machoix, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, du 23 novembre 1417, qui vidiment d'autres lettres de Rogier Martin, garde du scel des obligations de la même vicomté, 1512, contenant échange de rentes entre maître Symon du Vaurichier, bourgeois de Rouen, demeurant en la paroisse Saint-Vincent, et Robert Alorge, demeurant en la paroisse Saint-Martin-du-Pont : Symon du Vaurichier donne 105 livres restant d'une rente de 200 livres, à lui primitivement due par la Ville de Rouen; — le moulin du bout de la chaussée de Martainville devers Sainte-Catherine; — une maison devant Saint-Ouen; — le moulin Chambellenc, à Déville. — Alorge donne pareille rente de 105 livres. — Autres lettres de Jean Le Machoix, contenant vidimus de lettres d'Audry Marchant, chevalier, chambellan du

Roi, garde de la prévoté de Paris, contenant un acte par lequel Simon du Vaurichier, écuyer, demeurant à Rouen, confesse avoir vendu, pour 200 livres tournois, à Robinet Alorge, 13 livres 15 sous tournois en déduction d'une rente de 63 livres 15 sous qui restaient à asseoir et assigner par le dit Robinet, 10 décembre 1414. — Autres lettres du même, contenant un acte par lequel maître Simon du Vaurichier reconnaît avoir reçu de Robinet Alorge, 300 livres tournois pour le racquit de 20 livres tournois de rente, 7 février 1415.— Donation par Robert Alorge, marchand, bourgeois de Rouen, au Trésor de l'église de Saint-Martin, de 40 livres tournois de rente à prendre sur les manans et habitants de la ville de Rouen, à charge de faire dire et célébrer à toujours, pour l'âme du dit Alorge, chacun jour, une messe en la chapelle que fait faire et fait icelui Robert en la dite église, « et seront tenus les Trésoriers et paroissiens de quérir deux cierges et une torche chacun jour, de maintenir et soutenir les aournemens de la dite chapelle » ; Alorge promet de faire amortir cette rente, 6 décembre 1407. — Lettres de Jean Le Machoix, garde du scel, contenant le contrat de fondation de Robert Alorge (aîné fils et héritier de feu Robert Alorge), moyennant le don d'une rente de 40 livres sur la Ville de Rouen, pour le moulin séant au bout de la chaussée de Martainville, appelé le moulin de la Bretesque, et de quelques ornements : 1 missel du prix de 40 livres, 3 chasubles, tunique et dalmatique de satin noir, 1 calice d'argent doré, 23 novembre, 1417. — « Ensuit de la déclaration des aournemens et biens baillés et livrés par Robert Alorge, filz ainsné de feu Robert Alorge, bourgeois de Rouen, à Alphonse Favre et Michel Vassal, Trésoriers de l'église de Saint-Martin-du-Pont : un autel beneet, touailles pour tous les jours, dont il y en a une parée, 1 estuy à ymage de sainte Katherine, garny de 2 corporeaux ; une porte paix d'ivière ; 1 messel avec ung petit lieutrin ; 2 chandeliers de cuivre ; ung galice d'argent doré, pesant marc et demy ; 2 choppines d'estain pour mectre vin et eaue à chanter, » dimanche 12 décembre 1417. — Relation faite par Jean Turbot, sous-sergent à masse, à Jacques Poignant, vicomte de Rouen, de l'exécution faite sur les maisons de Robert Alorge pour le paiement de la rente due au Trésor de Saint-Martin-du-Pont, 15 décembre 1419. — Acte par lequel Louis de Cormeilles confesse que les 85 livres tournois de rente à héritage et arrérages que lui ont vendus les Trésoriers de Saint-Martin-du-Pont, ausquels cette rente avait été donnée par feu Robin Alorge, frère aîné d'Isabelle, sa femme, sont et appartiennent aux dits Trésoriers par le racquit, contrat et appointement qu'ils en ont fait, 28 décembre 1439, signé : de Cormeilles. — Renonciation, par Louis de Cormeilles, à l'opposition mise au décret de la rente due à Robert Alorge sur les moulins de Rouen, la dite renonciation faite par suite d'accord entre lui et Pierre Le Cordier, mariée à Maline Alorge, fille du dit Robert Alorge, et par Jean Gouel, lieutenant général du bailli de Rouen, 24 novembre 1474. — Actes postérieurs, relatifs à la propriété de cette rente. — Pièce où il est fait allusion à la confiscation des biens de Robert Alorge. — Actes intitulés des noms de Guillaume Chalenge, bailli de Louviers, 10 décembre 1407 ; — de Guillaume De la Fontaine, lieutenant général de Jean Salvain, chevalier, bailli de Rouen, 1432 ; — de Jacques Poignant, vicomte de Rouen.

G. 7141. (Liasse.) — 7 pièces parchemin ; 18 pièces, papier.

1411-1788. — Lettres de Guillaume Blancbaston, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen. — Donation par Robert Alorge, aîné fils de sire Guillaume Alorge, jadis maire et capitaine de Rouen, à l'église et paroisse de Saint-Martin-du-Pont, « d'une ancienne chapelle, de l'autre côté de la rivière, contiguë aux Emmurées. » On rappelle, dans cet acte, que le dit Guillaume Alorge et son dit fils avaient fait édifier du leur, à leurs coûts et dépens tout le cueur et canchel de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont tout en neuf, tant de machonnerie, carpenterie, verrières et lambriz ; qu'ilz avoient fondé et ordonné en la dite église ou dit cueur et canchel, une messe perpétuelle, à dire et célébrer, par chacun jour, par un religieux augustin, à un petit autel assis en la dicte église ou costé senestre de endroit le grant autel... que ont pour ce fait faire,... au premier son de prime de la cathédrale ; — que le dit Robert avoit donné à la dite église les aournemens, livres et autres choses nécessaires et convenables pour célébrer la dite messe, c'est assavoir un calice d'argent doré, un messel, 3 casubles doubles, dont l'un est de veloux vermeil, batu à or, l'autre de camelot tenné, et un autre à servir à tous les jours, et les touailles, l'autel et les paremens d'iceulx, aubes, emys, burectes et portepays ; — qu'il avait acheté des frères de l'hôpital du Roi, par congé de l'aumônier du Roi, gouverneur du dit hôpital, une pièce de terre en la paroisse Saint-Martin-du-Pont, entre le bout du pont de Seine et l'ostel des Emmurées, auprès de la barrière, lieu saint, d'aumône et immunité, qui avait été occupé

par les religieux du Carme, et dont il restait le maître autel, auquel les paroissiens se rendaient en procession, les jours de Pentecôte et du Saint-Sacrement, et où l'on posait le corps de notre seigneur Jésus-Christ... Robert Alorge l'avaient fait clore et édifier... Cette chapelle, avec le terrain y adjacent, de 60 pieds de lé sur six-vingtz de long, est donnée au Trésor de Saint-Martin-du-Pont, 8 mai 1407. — Fieffe, à Romain Le Jeune, du dit lieu, ainsi désigné : « Une maison, gardin, arbres dessus croissant et le fonds de la terre, sur la cauchée, oultre le pont de Saine, sur une arche de pierre, et est auprès de là où souloient estre les Carmes. et y joingt une chappelle sans sollier, et il n'y a que la couverture et une autel de pierre, » 13 novembre 1412.— Accord entre les paroissiens et les représentants du dit Romain Le Jeune ; — une partie du terrain est cédée aux paroissiens, qui avaient besoin d'un terrain pour leur cimetière (47 pieds de long sur 32 pieds de large), et qui accordent une décharge de 20 sous tournois de rente sur le prix de la fieffe, 22 février 1417. — Procès au bailliage de Rouen, contre Pierre Dumoustier, propriétaire de l'hôtellerie à l'*Image de Sainte-Catherine*, contiguë à la chapelle de Saint-Yves, à l'occasion de jours pratiqués en la dite hôtellerie, au deçu des Trésoriers de Saint-Martin-du-Pont, 27 mai 1606. — Autre procès au bailliage contre le curé Noël Le Lorrain, au sujet de la propriété de la chapelle et maison de Saint-Yves, litigieuses entre le curé et la Fabrique, 1689-1710. — Devis des travaux à faire à la chapelle Saint-Yves. — Baux par la Fabrique du terrain et maison de Saint-Yves à Jean-Etienne Duquesne, avocat en parlement, 7 février 1788.

G. 7112. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin,
13 pièces, papier.

1581-1771. — Fondation en l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont, de Rouen, de Mathieu Bontemps ; messes à célébrer en la chapelle Saint-Yves, 1645 ; — d'Anne Bontemps, veuve de feu honorable homme Richard Caumont, voiturier par la rivière de Seine, 1669 ; — de Marie Clerboult, veuve d'Isaac Le Bourg, marchand tapissier, 1681 ; — de François Delamare, 1661 ; — de Nicolas-Charles Mouret, sieur du Pont, du Grandcamp et de la Prévôté de la Rivière, seigneur patron honoraire d'Anneville, conseiller du Roi au Parlement, demeurant à Rouen, rue Grand-Pont, 1713 ; — de Thierry Dupont, 1581 ; — de François Dupuis, veuve du sieur Jacques Fontaine, 1740. — Requête à l'archevêque de Rouen pour obtenir le transfèrement, au premier dimanche d'octobre, d'un salut fondé par Anne Bizet, veuve Lainé, pour le jour de saint Michel, 1771. — Révalidation par l'Hôtel-de-Ville de Rouen d'un contrat de constitution de rente par Robert Alorge, 1764. — Titres de propriété et de procédures relatives aux dites fondations.

G. 7113. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ;
8 pièces, papier.

1374-1761. — Fondations faites en l'église de Saint-Martin-du-Pont, par Robert Le Lieur, avocat du Roi en bailliage, l'une, du 15 avril 1488, par laquelle il donne 42 livres de rente annuelle, assignées en divers lieux, notamment sur des maisons, rue de Richebourg, près des héritages aux héritiers de Jean de Montespedon, en son vivant, bailli de Rouen, et du jardin nommé *le Clos aux galées*, pour célébration de messes, à huit heures, de Pâques à la Saint-Michel, à neuf heures, de la Saint-Michel à Pâques ; l'autre, du 7 septembre 1499, pour l'augmentation du service divin en la même église. — Titres de propriété concernant les rentes affectées aux dites fondations : — Vente par Guillaume Dedes, barbier, et Jeanne, sa femme, d'une rente à Jean Marcel, changeur et bourgeois de Rouen, 14 octobre 1451 ; — vente par Guy Monfault, marchand épicier, bourgeois de Paris, et par Gillette, sa femme, à maître Robert Le Lieur, avocat en cour laye, à Rouen, de la même rente, précédemment achetée de Jean Martel, et consistant en 40 sous, sur un hôtel sis en la paroisse de Saint-Cande-du-Solier ; prix, 20 écus d'or, 8 décembre 1477 ; — fieffe par Guillaume Bosquet, écuyer, à Jacques Le Leureur, procureur en cour laye, d'un hôtel, « lequel yst en 2 rues, en la paroisse Saint-Godart, en la rue Saint-Godart, en la rue du Befroy, près d'un peintre nommé Pierre Belicourt, » moyennant une rente que le dit Bosquet donne à son cousin, maître Robert Le Lieur, avocat du Roi, 9 octobre 1481. — vente par noble homme Georges Alorge, conseiller en cour laye, demeurant en la paroisse Saint-Martin, de Rouen, (fils et héritier de feu sire Jean Alorge, sieur de Saineville, et d'Isabelle Dubosc, sa femme), de 40 sous de rente à Vincent Laillet, étamier, 25 août 1487 ; — vente à Nicolas Surgis, échevin de Rouen, et à Jacques Sonning, de divers hôtels en la Ville de Rouen, (sur l'un desquels était assignée une rente pour la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont), par Jeanne Coissette, veuve de Thomas de Saldaigne, conseiller du Roi, demeurant à Paris, rue de Béthisy, comme tutrice de deux de ses enfants, et par ses autres enfants, Thomas

de Saldaigne, sieur de Bardouville, maître d'hôtel ordinaire du Roi, âgé de vingt-six ans, Charles de Saldaigne, son second fils, âgé de vingt-cinq ans; les dits hôtels à eux échus par le trépas de leur oncle Charles de Saldaigne, sieur d'Incarville, Intendant et Contrôleur Général des finances, 16 février 1615; — lots et partages d'un tènement de maisons, fonds de terre, jardins et héritages assis au *Clos des galées*, derrière les greniers et magasins à sel de Rouen, paroisse Saint-Martin-du-Pont, provenant de la succession de défunt Nicolas Roland et de Jeanne Crestien, 24 novembre 1666.— Mention de Jean Garin, écuyer, licencié ès-lois, lieutenant général du vicomte de Rouen, 23 juin 1540; — de Guillaume Druel, licencié ès-lois, autre lieutenant général du vicomte de Rouen, 21 avril 1544; — de Jean Poydecœur, curé de Gouberville (sic), 1544; — de Jean Laudasse, licencié ès-lois, tenant la juridiction du vicomte pour l'absence de ce magistrat, 4 octobre 1566.

G. 714. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin ;
18 pièces, papier.

1522-1761. — Fondations en l'église de Saint-Martin-du-Pont, de M. Clément Le Breton, voyer pour le Roi au bailliage et vicomté de Rouen, 1688; — de Marthe Le Cordier, veuve de Jean Roque, marchand à Rouen; — 2 *salves* commençant *Domine non secundum* et *Languentibus in purgatorio*, 1571; — de Jeanne Le Nepveu, veuve de Philippe Noël, notaire et secrétaire de la Chambre des Comptes, 1715; — de Marie-Catherine Doury, veuve du sieur Pierre Le Roux, 1740; — de Marguerite Jean, veuve de noble homme maître Jean de Vymont, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1625; — de Geneviève Lesueur, veuve de noble homme maître François Jean, sieur de Humesnil, receveur général des traites foraines-domaniales, 1630; pour cette fondation, 229 livres 13 sous 4 deniers de rente sur la recette générale des gabelles du Roi et sur les traites foraines et sur la recette des aides de l'Election de Rouen. — Titres de constitution des dites rentes, lettres du Roi, ventes faites par les commissaires du Roi, 1522, 1544, 1559.

G. 715. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ;
26 pièces, papier ; 1 imprimé.

1507-1774. — Fondations en l'église de Saint-Martin-du-Pont, de Jeanne Le Villain, veuve de Nicolas de Saveneaumare, 1635;—de Nicolas Le Lorrain, curé de la paroisse, 1660;—de Noël Le Lorrain, autre curé de la même paroisse, 1703; en 1701, avait offert 300 livres pour aider à quelques travaux : construction de 4 bancs des 2 côtés de la nef, couper en deux le grand banc qui sert à mettre les habits d'église des prêtres, faire 2 grandes portes en forme de tambour, réparer la chapelle Saint-Yves; — de Marie Louvel, veuve de Robert Le Febvre, l'un des anciens Trésoriers de la paroisse, 1619; — de Nicolas-Charles-Léonard Oury, ancien curé de la paroisse, ayant pour exécuteur testamentaire son frère David-Augustin Oury, ancien directeur de la manufacture des glaces de France, 1774; — de Marion Poitevin, veuve de Jean Planchon; messe, chaque jour, à 7 heures du matin, sur l'autel sis en la chapelle où sont les images de saint Nicolas et saint Thibaud, là ou son mari était inhumé; don d'un calice d'argent, « auquel doit avoir escript dedens la patte d'icelui : La commune; — 1 messel en parchemin bien correct, où sera écrit le contenu de la fondation, 2 casubles, 2 aubes, 6 nappes ou doubliers pour parement d'autel, 4 emits, 6 corporeaux et 1 étui, 2 chopinettes d'étain, 1 paix, 1 chandelier de cuivre et 1 coussin pour soutenir le livre et 2 surplis; » prêtres et chapelains au nombre de 24, 5 août 1507. — Dans une copie du même acte on fait précéder des mots « noble homme » le nom de Jean Planchon, que l'on qualifie seigneur du Mesnil-Hodenne.—Mention de Jean Picquet, clerc matriculier, 1587; — de David Routier, vers 1670.

G. 716. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ;
13 pièces, papier.

1491-1761. — Fondation de Jacques Le Lieur, en l'église Saint-Martin-du-Pont, par contrat du 8 décembre 1496. — Titre de propriété des rentes affectées à cette fondation. — Mention, dans le contrat de fondation, de la ruelle tendant de la rue des Maillots à la rue venant des estuves du *Mouton* du carrefour Ramier; du don fait à l'église Saint-Martin d'un calice d'argent doré et d'un « messel escript à la main. » — Lots et partages, entre Robert et Jean Deschamps, des biens provenant de la succession de Mahieu Deschamps, leur père, mentionnant le moulin de *Seminel*, appartenant à la ville de Rouen, la rue dessus la Roche, paroisse Saint-Nicaise; des maisons aux enseignes du *Dieu d'amours*, paroisse Saint-Michel, de la *Chasse* en la grande rue, paroisse Saint-Martin-du-Pont, de la *Queue de vache*, en la paroisse Saint-Laurent; le fief du Val Hesbert, en la paroisse d'Hermival, 1490.—Acte, de 1540, mentionnant la rue du Vertbuisson et celle qui

mène à Maulévrier. — Mention, en 1516, de défunt François Le Cornu, en son vivant, seigneur du Boscgouet ; — en 1541, d'Alexandre Lauberel, charpentier des ouvrages de la Ville, 1501.

G. 7147. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1477-1553. — Donations par Cardin Bourdon de de 20 sous de rente à la confrérie du Saint-Sacrement, Saint-Nicolas, Saint-Thibaud et Saint-Mathurin, fondée en l'église Saint-Martin-du-Pont, 1er juillet 1496 ; — de 10 sous de rente à la confrérie de Saint-Martin en la même église, 15 novembre 1507. — Titres de propriété des dites rentes. — Opposition à la criée des maisons sur lesquelles les dites rentes étaient assises, au nom de la confrérie de Saint-Martin, la dite opposition formée à la sénéchaussée d'Emendreville, 1553. — Ventes par l'Hôtel-de-Ville de Rouen, aux maîtres et frères de la frarie du Saint-Sacrement, Saint-Martin, Saint-Thibaud, 1456 (copie), 1586. — Acte d'échange entre Enguerran Gazel, curé de Saint-Martin-du-Pont, et la Fabrique. Le dit curé, pour le bien et l'augmentation de l'église, fieffe, moyennant une rente de 8 livres tournois, à la Fabrique, l'hôtel du presbytère, joignant, d'un côté, par haut, à l'église, par bas, à l'allée de la procession, d'autre côté, la veuve de feu Jean De la Perreuse, d'un bout l'hôtel des Flagons, appartenant à Me Robert Le Lieur, et, d'autre bout, l'héritage qui fut à Michel Vassal, lequel est abandonné pour sa demeure au dit curé, 16 novembre 1476. — Titres de rente sur l'Hôtel-de-Ville, constituées pour la suppression de la Chambre des Comptes, 1545 ; — procédures relatives au paiement des arrérages.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE
DE SAINT-MARTIN-SUR-RENELLE.

G. 7148. (Registre.) — In-folio, relié en veau, aux coins de cuivre, fermoirs perdus, 304 feuillets, papier.

1651-1714. — « Registre de l'église, contenant l'inventaire de toutes les lettres, titres et escritures concernans la Fabrique et Thrésor de la paroisse Saint-Martin-sur-Renelle, divisé en deux parties. » — Rédigé par Claude Bradechal, Trésorier. — F° 20 v°, « sera considéré que auparavant l'année 1348, il n'y avoit que le petit cymetière qui servoit à enterrer les desffunctz, et c'est où l'on passe le jour de la procession du Saint-Sacrement ; et pour lors le grand cymetiere, qui est à présent joignant l'eglize, n'estoit qu'une place vuide qui fut admortie par Jean, duc de Normandie, en la dite année 1348, pour servir de cymetière, attendu la mortalité qui estoit lors en la ville et que le dict petit cymetière n'estoit suffisant ; et dès la mesme année 1348, que la dicte place vuide fut admortye, l'on n'enterra plus personne au petit, et a esté depuis laissé comme place vuide, la croix mesme en ayant esté ostée. » — Feuillets six-vingt-quatorze et quinze, maison soumise à la servitude d'une lanterne qui devait estre allumée, tous les jours de l'an, devant le portail de Saint-Martin-sur-Renelle ; frais estimés, en 1559, à 4 livres 10 sous par an, pour la chandelle et l'entretien de la corde, avec 27 sous six deniers pour la lanterne de verre. — Marchés avec un sculpteur pour l'épitaphe de la feue dame Duchesne, 1605 ; — avec Guillaume et François Marc, pour faire l'architecture d'une voûte et 3 arcades de pierre de Saint-Leu en la chapelle de Saint-Michel ; — pour le pavé devant 2 maisons de la rue Sénécaux, 1648 ; — avec Philippe Franquet, orfèvre, pour 2 chandeliers d'argent, 1646 ; — avec Damian Auffray, vitrier, pour *refaire* toutes les vitres de l'église, 50 livres, 1647 ; – avec Pierre Laurens, brodeur, 1648 ; — avec Jean Barré, peintre et sculpteur à Rouen, pour faire les 2 portiques des 2 côtés de la contretable, menuiserie et dorure, 320 livres, 1653 ; — avec François Beaufinet, père et fils, pour la façon d'une pièce de tapisserie de haute lisse, 1654 ; — pour les pentes en serge de Caen à couvrir la contretable et les côtés de l'autel, 1654 ; — avec Raulin Brunel, peintre, pour les 2 tableaux, étant aux 2 côtés de l'autel, 1655. — Vente au prieuré de Notre-Dame de Grandmont d'un chandelier de cuivre à 12 branches, qui était dans le chœur de l'église de Saint-Martin-sur-Renelle. — Mention de la cotisation du pied de maison pour la réédification de l'église par les paroissiens d'icelle en l'année 1542 ; — d'une autre taxe, en 1605, pour la réédification de la nef ; — du dessin projeté de l'ouvrage à faire, 1604 ; — du marché fait avec Michel Du Hen, maître maçon, pour la construction des piliers de la nef ; — d'un cartulaire couvert de vert, contenant 34 feuillets parchemin, 1484 ; — d'une série de comptes commençant à 1564. — Tables. — Additions jusqu'en 1714.

G. 7149. (Liasse.) — 2[illegible] pièces, parchemin ;
29 pièces, papier ; 1 sceau brisé.

1435-1779. — Fondations en l'église de Saint-Martin-sur-Renelle : de Robert Bosquier, tavernier, et

d'Alison Crestey, sa femme ; rente sur une maison à l'enseigne de l'*Image de saint Martin,* rue des Hermites, 1541, la dite maison à l'enseigne de la *Grappe d'or,* en 1779, et appartenant, à cette époque, aux Emmurées de Rouen, par suite d'acquisition faite en 1696 ; — de Jean du Quesnay, avocat et conseiller en cour laye, ayant pour exécuteur testamentaire Robert de Villeneuve ; lettres d'amortissement du roi Louis XI pour cette fondation, Noyon près Abbeville en Ponthieu, septembre 1464 ; — de Jean de Houppeville ; testament du dit de Houppeville, fait en présence de Guillaume Le Clerc, prêtre, clerc de la paroisse Saint-Martin-sur-Renelle, qui le scella du sceau de la paroisse, approuvé par l'official, 1438 (copie de 1463) ; lots et partages de la succession du dit Jean de Houppeville entre ses frères maître Nicole et Jacques de Houppeville, 1439 (vidimus de 1463) ; lots et partages de la succession de défunt maître Nicole de Houppeville, en son vivant, docteur en théologie, demeurant à Saint-Martin-sur-Renelle, entre Guillemette de Houppeville, veuve de Jehan du Bosc, et Jean Courel et Robert Mustel, frères par mère, enfants d'Ameline, sœur du dit défunt, 17 octobre 1464. — Titres de propriété et pièces de procédures relatives aux dites fondations. — Sceau de Louis XI, en 2 morceaux.

G. 7150. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1466-1769. — Fondations en l'église Saint-Martin-sur-Renelle : de Katherine Marcel, veuve de Jehan Le Gouppil, en son vivant, écuyer, seigneur du Coudray, fille de feu Etienne Marcel, en son vivant, bourgeois de Rouen, 1509 ; alors prêtres de la dite église, maître Guillaume Marcel, vicaire, maître Guillebert Pouchet, messires Pierre Cuide, Estienne de la Quieze, maître Jehan Philippe, cités après les Trésoriers Jehan Lamy, Pierre de Lestre et Jean Pappillon ; — de Tassin Loys, 1557 ; — de Nicolas et David Marc, avocats au Parlement, 1669. — Titres de propriété relatifs à ces fondations : contrat par lequel Nicole Ragier, curé de Cérences, domicilié à Rouen, paroisse de Saint-Pierre-l'Honoré, cède à Jean Launée le droit qu'il avait en une maison en la paroisse Saint-Maclou, faisant le coin des étuves de Rouvray, qui fut et appartint à Nicolas d'Esquetot, conseiller en cour laye, 1497 ; — lots et partages de la succession héréditale de Nicolas d'Esquetot, entre Marie et Madeleine d'Esquetot, ses filles : maison à l'enseigne de l'*Estrief,* qui fait le coin de la rue tendant de Saint-Pierre-l'Honoré à Saint-Martin, 1554 ; — contrat par lequel Nicolas Fortin, écuyer, sieur de la Brière, demeurant à Morainville, en la vicomté d'Orbec, pour lui et pour ses frères, héritiers de Marie d'Ectot, leur aïeule, lors de son décès, veuve de feu Nicolas Le Bigot, sieur de la Quaine, se reconnaît obligée à une rente de 10 livres tournois envers les prêtres de la Commune de Notre-Dame de Rouen, 1617. — Vente par Jean Martin, sieur des Bocqueries, demeurant à la Poterie-Mahieu. — Vente de 6 livres de rente à Thomas Marc, prêtre, curé d'Oissel, 1621.

G. 7151. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1631-1786. — Fondations en l'église de Saint-Martin-sur-Renelle, de : Anne Morieult, veuve de Thomas de la Place, 1686 ; — d'André Pellerin, 1741 ; — de Jeanne Theroulde et de Jean Theroulde, son fils, 1465 ; — de Robert Toustain, maître boulanger, 1676 ; aux termes de cette fondation, on devait donner à 12 pauvres, le jour du jeudi saint, au lavement des pieds, à chacun 5 sous d'argent et 2 sous 6 deniers de pain, et le curé devait les exhorter à prier pour l'âme des fondateurs ; — de Jeanne Valles, qui avait pour exécuteurs testamentaires maître Antoine Rougeville, sieur de la Musse, Catherine Pynel, sa femme, et Robert Halley, bourgeois de Rouen, 1532. — Testament de la dite Valles, veuve de Denis Le Gay, fait et passé devant Rogier Le Turquier, curé de Saint-Martin-sur-Renelle, 6 juin 1530, approuvé par l'official de Rouen, le 23 du même mois ; legs à la confrérie de Saint-Nicolas et Sainte-Anne, fondée en la dite église. — Titres de propriété relatifs aux dites fondations. — Fieffe par honorable homme et sage Robert Lermitte, conseiller en la cour laye, demeurant en la paroisse Saint-Vivien, à Robin Valles, tanneur de la paroisse Saint-Martin-sur-Renelle, d'une maison, édifice et jardin acquis, par décret de justice, de Jacques de Houppeville, derrière l'héritage du *Pot de Cuivre,* borné par le pavement de la rue sur Renelle, 20 mars 1434. — Contrat passé devant les tabellions de Rouen, le 29 mai 1552, par lequel la Fabrique de Saint-Martin-sur-Renelle vend à Robert de la Masure, conseiller du Roi au Parlement de Normandie, une maison à l'enseigne de l'*Image de Saint-Martin,* rue des Ermites ; prix : 710 livres, une rente annuelle de 16 livres, pour l'acquit de la fondation de Jeanne Valles, dite la Pynelle, 29 mai 1552.

G. 7152. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1318 (copie) **1681**. — Requête adressée aux curé, Trésoriers et paroissiens de Saint-Maclou de Rouen, par Madeleine Pinchon. Elle offre de donner à la Fabrique une somme de 350 livres, qui servirait à construire quelques petites boutiques ou échoppes sur la devanture et le long de l'église de Saint-Martin-du-Pont, entre la dite église et les murets d'icelle, outre les 2 qui y sont déjà. Sur les loyers de ces boutiques, la Fabrique prélèverait 15 livres pour la célébration de messes à son intention. — Acceptation de cette proposition par les curé, Trésoriers et paroissiens, 28 juin 1609. — Contrat passé devant notaires à cet effet, même date. — Extrait des registres de l'archevêché ; autorisation de mettre ce contrat à exécution, à charge de ne fouir ni ouvrir la terre, de ne faire aucunes cheminées ni chambres en haut pour demeurer ou coucher dans les dites boutiques, de ne les donner qu'à des marchands et artisans d'honnête condition. Le comble sera couvert d'ardoise. Cette autorisation donnée et signée par Jacques Gallemant, docteur en théologie, vicaire général, 14 août 1609. — Ordonnance rendue à la police, ordonnant la suppression de ces boutiques pour cause d'alignement. — Moyens d'opposition que fournissent les curé et marguilliers contre cette ordonnance, à eux signifiée par le sieur Le Breton, voyer : « L'église de Saint-Martin est une des plus considérables paroisses et des plus nombreuses, mais en même temps une des plus pauvres... Si l'on retranche de son revenu, il faudra laisser tomber en décadence le vaisseau de cette église, qui est très magnifique et très spacieux, congédier la moitié des prestres, dont le nombre n'est que de huit, y compris le curé, et à même temps exposer l'office à estre comme abandonné. Le démolissement de ces petites boutiques causeroit à cette église un inconvénient très considérable ; n'étant plus isolée de la rue, elle seroit exposée à un bruit continuel et insupportable, par les carrosses de ceux de la religion prétendue réformée, qui passent incessamment dans la dite rue pour aller à Quevilly, et ce au temps et heures que l'office divin se fait et célèbre... Les marguilliers ont bien voulu abandonner 30 à 40 pieds de terrain pour ne pas cacher à ceux qui viennent du haut de la ville la veue de leur clocher, qui en fait un des plus beaux ornements, » (en double). — Autre moyen de défenses : « Avant l'an 1348, l'église de Saint-Martin n'estoit que à demy entourée d'un petit cimetière, qui commençoit en haut de l'aisle gauche, de là tournoit derrière le chœur, descendoit le long de la droite et finissoit devant le portail. » — Certificat de Henri Gosset, maître maçon, 1660. — Copie des lettres de Jean, duc de Normandie, 1348.

G. 7153. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 10 pièces, papier (2 imprimés).

1733-1771. — Ordonnance des vicaires généraux du Chapitre de Rouen, le siège vacant, sur la requête de Jacques-Nicolas Loüe, représentant, par sa femme, Nicolas Poixblanc et Jeanne Ceron, sa femme, portant permission au curé de Saint-Martin-sur-Renelle de célébrer, du consentement du représentant des fondateurs, à six heures et demie du soir, les jours de la fête du Saint-Sacrement, le dimanche dans l'octave, et le jeudi de l'octave, les saluts fondés par les dits Poixblanc et Ceron, 30 juillet 1733. — Règlement donné par M. Rose, vicaire général, conformément à une délibération de la Fabrique, pour la distribution entre MM. les ecclésiastiques qui remplissent les places de chœur de la paroisse Saint-Martin-du-Pont, des messes de fondation que le Trésor est obligé de faire acquitter annuellement, aux termes et conformément à la réduction des dites fondations, par décret de l'archevêque, 12 mars 1737. — Ordonnance de Mgr de Saulx-Tavanes sur les difficultés qui se sont élevées entre les prêtres habitués de la paroisse et les Trésoriers ; signée Terrisse, vicaire général, et Cornet, secrétaire, 17 février 1750. — Arrêt du Parlement, homologuant la réduction des fondations et le règlement des offices de la paroisse de Saint-Martin-sur-Renelle, 12 décembre 1765. — Difficultés pour l'acquit des fondations entre les curé, ecclésiastiques et Trésoriers de cette paroisse, et les sieurs Tillaye, Le Prestre fils et autres, au sujet de l'acquit de quelques fondations. — « Mémoire à consulter pour les sieurs Le Prestre père, Le Vieil, Fournier, Thillaye, Loüe, Le Prestre fils, Rousseau et Curay, tous Trésoriers de l'église paroissiale de Saint-Martin-sur-Renelle contre les sieurs curé et ecclésiastiques, et aussi contre les sieurs Vastier, Pasquin, Marescot, Fortet, Ozenne, Pierre et André Chédeville, et Nicolas-André Chédeville, aussi Trésoriers de la dite paroisse ; » signé par les avocats Langlois de Louvres, Roger, Hervieu, Thieffray, Moulin, Duval, Lebahy. Imprimé à Rouen, chez Machuel, rue Saint-Lô, 1767. — Lettre de M. de Pelletot, conseiller en la grand'chambre, par laquelle il donne sa démission des fonctions de Trésorier d'honneur : « Il n'a plus le

bonheur d'être de la paroisse, qu'il n'oubliera pas cependant, ayant eu le bonheur d'y recevoir les eaux salutaires du saint baptême ; il n'avance, du reste, sa destitution de droit que d'une année, puisqu'au bout de ce temps les fonctions auxquelles les Trésoriers l'ont appelé cesseraient forcément. Il regrette de n'avoir pu parvenir à rétablir entre eux l'union et la concorde ; il les exhorte à prendre conseil de gens sages et éclairés, d'avocats dont les lumières, la sagesse et la prudence leur soient connues; car il sera trouvé quelques fois qu'avec de bonnes intentions il ne laissent pas d'égarer ceux qui les consultent ; à éviter les procès, source de discordes et d'inimitiés ; à se conduire comme des tuteurs de l'église ; à préférer, pour les fonctions de Trésoriers, ceux qui veulent l'être de bonne volonté, » 1768. — Extrait des délibérations du Trésor de la paroisse, 24 avril 1768. — Lettre du cardinal de la Rochefoucauld aux Trésoriers au sujet de cette délibération, qu'il a lue avec une grande joie, parce qu'elle a été dictée par l'amour de la paix. « Vous en goûterez, dit-il, les douceurs, et le public en sera fort édifié », septembre 1768. — Ordonnance du même prélat, pour l'amélioration des places des prêtres habitués en la dite paroisse, et l'augmentation de leurs honoraires, 1771.

G. 7154. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier.

1594-1789 — Titres de propriété d'une maison sise à Rouen, rue des Bons-Enfants. — Lots et partages des héritages, maisons et rentes qui furent à Geuffin Mauger, en son vivant marchand à Rouen, 1594. — Vérification d'écritures par Louis Le Dain et Louis De la Rue, maîtres écrivains experts jurés à Rouen, 1679. — Bail à titre de rente, par Pierre Vatier, Jean Chédeville et Guillaume Mauger, Trésoriers en charge de Saint-Martin-sur-Renelle, en la présence de Pierre Le Vavasseur, maître des ports, ponts et passages de Normandie, et Etienne Fouques, anciens Trésoriers, et Louis Lézurier, curé de la dite paroisse, d'une grande place édifiée de bâtiments avec issue sur la rue Ganterie, 1705. — Vente par maître Louis Lézurier, docteur en théologie, curé, à maître Etienne Cavelier, procureur en la cour de Parlement, et à Marguerite Colbosc, sa femme, de la dite maison, 1713. — Autre vente faite par Pierre Lézurier, marchand, demeurant à Dieppedalle, à la Fabrique de Saint-Martin-sur-Renelle, stipulée par Claude Dufour, curé de la paroisse, 1714.

G. 7155. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin, 47 pièces, papier.

1288-1779. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Martin-sur-Renelle, sur des maisons sises à Rouen, rue Ecuyère ; — rue du Gros-Horloge, dite rue Corvoiserie, 1288-1405 ; — rue Percière, maison à l'enseigne de la *Délivrande*, qui fut à Jehan Theroude, en son vivant conseiller en cour laye, dernier septembre 1523. — Lettres du vicomte de Rouen : « Vente par Hue Le Vantier et Jehanne, sa femme, de la paroisse de Saint-Martin-sur-Renelle, de Rouen adonques, as Thrésoriers de l'église dessus dite, à l'usage d'icelle église, pour 40 soulz tournois, de deux soulz de rente et 3 poules, de la value de de 2 soulz, sur le tènement Martin de Quevilly en Corvoiserie... en la paroisse de la Ronde, » 1288, le mardi en la feste saint Mathieu l'apostre. Sur le repli : *Sigillum* VI d. *Gaufr.* XV d. ; sceau perdu. — Fieffe faite par maître Robert Marc, curé de Saint-Martin-sur-Renelle, et par les Trésoriers anciens et modernes de la paroisse, à Nicolas Du Busc, d'une portion de place vide entre la rue Senécaux et la rue de la Renelle, 26 janvier 1659.

G. 7156. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin : 8 pièces papier.

1331-1691. — Titres de rentes au profit de la Fabrique de Saint-Martin-sur-Renelle sur un tènement de maisons appelé le *Muret*. — Acte passé devant Simon Lalemant, garde du scel des obligations de Rouen, par lequel Thomas et Jean Plantehous, héritier de Jean d'Escales, consentent que les Trésoriers de Saint-Martin-du-Renelle perçoivent, au terme Saint-Michel, les 3 sous de rente que le dit Jean d'Escales avait laissés à la dite église, pour y être enterré, 1331. — Vente aux Trésoriers de la dite église, par Gillebert Plantehous et par Henorée, sa femme, de 7 sous de rente, pour 70 sous, « qu'ils avaient lessiés à la même église pour y être enterrés, la dite rente sur un tènement près la wide pièce place du *Muret*, » 1339. Au dos : « Cheste lettre fu leue en l'iglize de Saint-Martin-sur-Renelle, de Rouen, l'an mil CCCXXXIX, le diemenche devant la Saint-Michel la grande, présens cheuz : Marc Marmion, Jehan Le Mougne, Marc Cousin, Pierre Lorens, Jehan Jolis, Jehan Domens et plusieurs autres. » — Acte de reconnaissance, par Mathieu Canu, de la donation par lui faite à la Fabrique de 16 sous de rente, 1362. — Donation à la Fabrique par

Martin Yvon de 10 sous de rente, sur une maison près du *Muret*, « pour ce que feu Gillette, sa femme, avoit été enterrée en la dite église devant le crucifix », 27 février 1380. — Révalidations de rentes par Robert Jollys, curé de Saint-Nicolas de Rouen, 1599; — par Adrien Le Forestier, huissier au Parlement de Normandie, 1691.

G. 757. (Liasse.) — 65 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1413-1678. — Titres de propriété d'une rente de 3 livres 12 sous, sur une maison de la rue aux Degrés, provenant de la fondation de Pierre Le Clerc, 1519-1559. — Procès au bailliage et au Parlement pour le paiement de cette rente entre la Fabrique et Vincent de Gruchet, écuyer, sieur de Soquence, qui prétendait amortir la rente de 10 livres 12 sous en payant et remboursant, au denier quinze, suivant l'édit du Roi publié et reçu par la cour. — Mention de la maison à l'enseigne de la *Pomme d'Or*. — Copie de l'arrêt de la cour, rendu, les chambres assemblées, sur le rapport de M. François de Marcillac, président, interprétant et modifiant l'édit pour le rachat des rentes constituées, 1540. — Fondations de Romain Le Prevost, bourgeois, marchand de Rouen : messe du Saint-Sacrement avec la prédication, procession et *Ave verum*, « tous les ans, une fois, le plus prochain dimanche Saint-Martin d'hiver », 1643. — Fondation de Thomas Liegeault, 1631. — Révalidation de la rente donnée en faveur de la confrérie du Très-Saint-Sacrement de l'autel, ambulatoire par les églises de Rouen, par Jean-Baptiste Cousin, avocat au Parlement de Normandie, et le sieur Jérémie Louis, sieur de Vinval, son frère, héritiers de Marie Behotte, leur mère, sœur et seule héritière de Nicolas Behotte, avocat au grand Conseil, lequel était petit-fils et héritier de feu Thomas Liegeault, 1699; — la dite rente due, dans les derniers temps, par Louis-François-Adrien de Caqueray, sieur de Montreville en Caux, ancien propriétaire de la verrerie de Beaupray, près Conches. — Vente d'une rente par Jehannin Segueut et par Isabelle, sa femme, de Saint-Patrice de Rouen, à Jehan Segueut l'aîné, 1413. — Vente par Eustache Delamote, écuyer, seigneur de Bouffremont en France, près Montmorency, à Pierre Le Clerc l'aîné, bourgeois de Rouen, de 58 sous tournois de rente, sur une maison, rue Etoupée, paroisse Saint-Pierre-l'Honoré, 1495; — la dite maison dite à l'enseigne de l'*Epée*, 1563; — dite le jeu de paume à l'enseigne de l'*Epée*, 1570.

G. 758. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1471-1764. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Vente par noble homme Robert Le Cornu, seigneur d'Epreville-sur-Ry, à Jean Fierabras, d'une maison nommée la *Foulerie de l'Hôpital*, anciennement la *Baronnie*, située sur l'eau de Robec, paroisse Saint-Vivien, avec droit d'allée par le dit hôpital ; prix, 10 livres par an, 1470. — Opposition de Berthelot Guérard, comme procureur de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont, au décret de la maison où pend pour enseigne le *Bras*, près l'hôpital Saint-Vivien, qui paraît être la *Foulerie* désignée dans l'acte précédent, 1530. — Vente par Marguerite Dufour, veuve de Guillaume Le Roy, à Jean Planchon, de 6 livres de rente sur une maison rue Malpalu, 5 janvier 1498. Au dos, mention de la lecture de ce contrat au portail Saint-Maclou, par Pinel, clerc de la paroisse. — Titre d'une rente de 5 sous sur une maison, rue Vatier Blondel, 1575. — Opposition, en la vicomté de Rouen, de Noël Regnault, comme procureur de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont, au décret des héritages de Guillaume Guignon, 1676. — Titres nouvels de 1764.

G. 759. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 6 pièces, papier (1 imprimé).

1556-1789. — Titres de rentes de la Fabrique de Saint-Martin-sur-Renelle, sur une maison dite les *Gobelots*, en la paroisse Saint-Jean, 1556-1599 ; — sur les tailles de la Généralité et Election de Rouen ; — sur le collège des chapelains de la Commune en la cathédrale de Rouen. — Edit du Roi, concernant la libération des dettes de l'Etat. Donné à Versailles, au mois de décembre 1764 (imprimé).

G. 760. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin; 12 pièces, papier (1 imprimé).

1716-1785. — Baux faits par la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Bail à vie au sieur François D'Agincourt, organiste du Roi, et à dame Anne Poisson, son épouse, demeurant à Rouen, rue Croix-de-Fer, pour eux et pour le survivant, du jardin appelé de Saint-Yves, avec maison près l'auberge de Sainte-Catherine, etc.... 40 livres par an, 24 août 1730. — Bail du même jardin à Jacques Du Fresne et à Rose-Françoise-Florence Godin, son épouse, 18 décembre 1759. — Bail

par maitre Marie-Jean-Baptiste-Guillaume Costé, vicaire de Dampierre en Bray, chapelain titulaire de la chapelle de Saint-Martin-à-Cheval, fondée en l'église de Saint-Martin-du-Pont, à Alexandre-René Luce, maitre tailleur d'habits, d'une maison de fond en comble, rue Damiette, 1785.

G. 7161. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 32 pièces, papier.

1718-1789. — Baux faits par la Fabrique de Saint-Martin-sur-Renelle. — Arrêt du Parlement sur la requête des Trésoriers de cette église, qui les autorise à donner à bail la superficie de l'ancien cimetière, sous la condition expresse qu'il n'y sera point fait de fouille pendant le temps prescrit par les arrêts de la cour, notamment par celui du 23 avril dernier, 26 février 1784. — Extraits d'actes de l'état-civil, produits vraisemblablement pour la publication des bans. — Sceau plaqué de l'infirmier de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste du fort de Saint-Pierre de l'île Martinique, 1744 ; — du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, 1718.

FONDS DE LA FABRIQUE DE SAINT-MICHEL DE ROUEN.

G. 7162. — Registre. — In-folio, 188 feuillets, papier, relié en veau.

1769. — « Chartrier dans lequel sont transcrits les titres primitifs des fondations et donations faittes en l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen, ensemble des acquisitions faittes par le Trésor d'icelle, pour autant qu'il en a esté recouvré avant le pillage fait en la ditte église par les calvinistes en 1560, et celles faites depuis jusqu'à ce jour, le tout mis en ordre par les soins de MM. les curé et Trésoriers de la dite paroisse, année présente — Ensuite est la récapitulation de touttes les pièces, sacs et registres, contenant les comptes de recette et dépenses et des délibérations du dit Trésor, pour y avoir recours, en cas de besoin ». — Lettres de Jehan de la Moricière, sénéchal et garde du temporel de Mgr Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen : donation par Jean Du Pic, curé de Notre-Dame de Louviers, d'une maison dite anciennement la *Porte Roulland*, rue de Vanterie, pour servir de manoir presbytéral aux curés, qui jusqu'à ce jour avaient été obligés de louer hostels et chambre, chacun an, « en lieu mal honneste et hors de la paroisse, par quoi aux nécessités de baptiser les enfants et visiter les malades ne pouvoient pas prestement subvenir, » 15 septembre 1368. — Donation par Robert Carbonnel et par Jeanne, sa femme, d'une maison au bout de la rue Ecuyère, 1411. — Fondation de Robert Jolivet, abbé du Mont-Saint-Michel, 1442 ; — de Jeanne Marguerie, veuve de noble homme Jean Le Roux, vicomte de Rouen ; — de Vincent Laillet ; 6 sermons à faire dire par chacun an en l'église ou au cimetière, par les 6 dimanches de carême, soit de matin, soit de relevée, à l'heure la plus convenable qu'il sera trouvé pour le bien et profit de la dite église et du populaire ; on prendra le prédicateur, de préférence, en l'église du Sépulcre de la dite paroisse, 1520 ; — de maitre Vivien de Saquainville, curé de la paroisse, 1579.

G. 7163. (Registre.) — Petit in-4°, 64 feuillets, papier.

1530-1519. — « Quictances pour les Thésauriers de l'église Saint-Michel, commencé en l'an 1530 : Pierre Le Villain, Thésaurier de l'œuvre, Raoul Le Prevost, Thésaurier du bacin Nostre-Dame, et Benoit Jarry, Thésaurier du linge et des muretz. » — Lettre adressée à Messieurs les Trésoriers : « Messrs, mon fils, porteur de cestes, va à Rouen pour les affaires de cette ville. Je luy ay donné charge de recueillir la somme de cent solz tournois qui me sont deus... sur la maison des *Chappellez* dont estes tenans, de laquelle somme cestes présentes vous serviront d'acquid. Faict le dymence XXVIe jour de juin mil VCXXX. Le tout votre serviteur. — R. Erquembout ».

G. 7164. (Registre.) — 0m [illegible] de hauteur, sur 0m [illegible] de largeur, comprenant 282 feuillets, papier.

1485-1510. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen, de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Guillaume de la Chesnaye, 1485 ; — Jehan Le Parmentier, 1486 ; — Jehan Duval, 1487 ; Thomas Aubry, 1488 ; — Richart Des Vaulx, 1489 ; — Gieffroy Pietre, 1490 ; — Thibaut Amiot, 1491 ; — Jehan Vran, 1492 ; — Henri Le Corne, 1493 ; — Pierre Dauberville, 1494 ; — Jacques Le Fèvre, 1495 ; — Pierre Lalemant le jeune, 1496 ; — Henri Blondel, 1497 ; — Robert Le Villain, 1499 ; — Michel Guillebert, autre Trésorier, 1499 ; — Symon Le Villain, 1500 ; — Jehan Le Gouppil le jeune, 1501 ; — Guillaume Ugo, 1502 ; — Jehan

Mustel, écuyer, seigneur du Bosc-Roger, 1503, — Guillaume Le Cauchoys, 1504; — Jehan Guillemet, 1505; — Rogier Aubery, 1506; — Jehan de la Chesnaye, autre Trésorier, 1507; — Richard Le Maistre, 1508; — Guillaume Lyon, 1509; — Andriet Le Conte, 1510; — Jehan De Hamon, vendeur de poisson, 1511; — Robert De Vaulx, 1512; — Jehan Allix, 1513; — Colin Marc, 1514; — Adam Vaultier, 1515; — Guillaume Eudes dit Pollet, 1516; — Guillaume de Guillos, 1517; — Nicolas Benart, 1518; — Guillaume Le Caron, seigneur de la Harpe, 1519; — Charles Le Noble, 1520; — Gervais Aveline, 1521-1522; — Pierre Ugo, 1523; — Noël Brosset, 1524; — noble homme maître Nicole Karadas, avocat du Roi au Parlement, 1525; — Jehan Mustel, seigneur du Bosc-Roger, avocat du Roi en bailliage, 1526; — Pierre Le Gros l'aîné, 1527; — Robert Duval, 1528; — Raoul Le Prevost, 1529; — Pierre Le Villain, 1530; — Benoît Jarry, 1531; — Raoullin Duparc, 1532; — Pierre Le Gros, 1533; — Olivier Le Portier, 1534; — Pierre Myette, 1535; — Jehan Le Villain, 1536; — Thomas Eudes, 1537; — Guillaume Bouret, 1538; — Léger Vymont, 1539. — 1485 1486, quêtes de l'œuvre, faites presque toujours par Maligne de la Chesnaye (vraisemblablement la femme du Trésorier), parfois par Colette de la Chesnaye et autres. — Quelques quêtes en la rue, au devant l'huis en la rue, aux reliques. — Tronc en l'église. — « Pour la sépulture d'ung marchant, du pays de Bas, lequel est trépassé à l'enseigne de la *Corne de Cherf*, et dont le seigneur de céans m'a respondu, 4 livres 10 sous. — Recettes du bassin de la Mère-Dieu en plusieurs espesses d'or et monnoye, tant en maille au chat, allebardes et autres, 17 livres 10 sous tournois ». — Recette de la revenue des *murets*, faite un autre Trésorier, chaque samedi. — Autre recette par le même de la place des *Pourcheaux*, à 5 vendredis. — Recette de l'année entière, 230 livres 5 sous 4 deniers. — Mises : « Au souffleur des orges (orgues), 10 sous ; — pour begnir ung gallice, 11 deniers. — Pour les houesaulx du jour de la Penthecouste et pour oblies et chesne, 2 sous. — Pour la fasson d'ung tabernacle à mectre subz le *Corpus Domini*, pour aller avau la ville, 15 sous. — Pour chappeaulx de roses et pour touffeaulx, le jour du Saint-Sacrement, pour donner aux gens d'esglise, 7 sous. — Payé le jour (que) len fimes l'agnel pascal chieulx Jehan Legouez, par le commandement des parrochiens, pour soubvenir au poymant de l'escot, 15 sous. — A maître Guillaume Ragnouart, clerc de la dicte église, pour une année de ses gages, 60 sous. — Pour bouys, le jour de Pasques fluries, 2 sous 4 deniers. — Pour pain amenestrer, 3 sous 4 deniers. — A Jehan Ribault, pour ung gallice, pesant ung marc cinq estellins d'argent, à 11 livres 15 sous le marc, vaut 12 livres 2 sous 2 deniers. — A ung masson, lequel a rabillé l'image de la Trinité, 2 sous 9 deniers. » — Clos en la présence du vicaire T. de Bray, dont on retrouve le nom pendant bien des années. — 1486-1487, « revenue des murets d'icelle église, c'est assavoir les poissonnières qui estallent sur le pavement contre les dits murets, et des marchans de pourcheaux vendans au dit lieu leurs pourcheaux. » — Mises : « Pour un apointement fait au prieur du Mont-aux-Malades pour l'exemption de la dite parroisse Saint-Michel, touchant le fait des ladres, 13 livres. — Pour ung organiste loué par le vicaire pour la veille et jour Saint-Jehan et pour le lendemain, dédicace d'icelle feste, pour ce qu'il n'y avoit point d'organiste, 7 sous 6 deniers. — Pour refaire la voulte de la tour, dont aucunes pierres estoient cheues, 14 sous. — A ung charpentier, venu d'Evreux pour édifier la charpenterie de la tour d'icelle église et monstrer le patron de la tour du dit lieu d'Evreux, à lui et à ses compagnons, cuydant marchander à luy, 17 sous 6 deniers. — A maistre Jehan Laillet, presbtre, procureur de maistre Hébert Le Breton, lequel Laillet avait fait contraindre en cour d'église les Trésoriers pour avoir paiement, par le dit Hébert, d'avoir joué des orgues à la dicte église Saint-Michel depuis Pasques jusques à Penthecoustes; et fut apointé par le curé, pour éviter à iceluy procès, qu'il auroit 15 sous 22 deniers pour les despens. — Pour le pain de Pasques benoist et à administrer, 7 sous 7 deniers. » — 1487-1489, « à maistre Guillaume Renouart, clerc, pour son denier sur les paroissiens, et qui luy a esté ordonné de toute ancienneté à prendre sur les deniers des osties du dit jour de Pasques, 30 sous. — Pour le feurre de la feste de Notre-Dame de mars, 15 deniers. — Pour refaire le chandelier de bois de ténèbres et la grant tartevelle, 20 deniers. » — 1489-1490, à l'organiste, pour ses gages d'un an, 6 livres. — Pour un gallon de vin envoyé à l'archidiacre de Rouen, 6 sous. — « Pour l'erbe mise à la dicte église ès festes du Sacrement, Penthecouste, Dédicasse, Saint-Jehan, Saint-Pierre et de Notre-Dame, 6 sous 9 deniers. — Pour herbe d'une procession par les chanoines de Notre-Dame de Rouen, 15 deniers. — Pour avoir fait relier et reformer l'escripture et recoller les feuillets d'un livre nommé le *Temps*, 46 sous. — Pour 2 sentiers, 20 deniers. — Pour du feurre aux festes d'yver en la dite église, 6 sous. — Pour avoir retrait le maistre hotel d'icelle église... eslever le dit

hostel de la haulteur d'une marche de degré, 25 livres 10 sous. » — Paroissiens de Saint-Michel, imposés par le vicomte de Rouen à 57 sous pour le curage de la rue Herbière et du Marché-aux-Veaux, « en tant que toutes les eaues et emondices des rues d'icelle paroisse vont cheoir et passer par la dite rue Erbière, la dicte somme convertie et baillée au cureur d'icelle, combien que, le temps passé, le paiement en estoit fait par chascun des dits parroissiens ; mais, pour certaines divisions qui s'estoient meus entre plusieurs d'iceulx parroissiens l'un contre l'autre, disans avoir esté et estre trop assis au roole de l'assiette... dont s'en étoient engendrez questions et rigueurs, et tellement que les aucuns avoient delessé les dons et dévocions qu'ilz avoient accoustumé aux bacins de la dicte église, et pour ceste cause a esté advisé, pour éviter les dites questions, que le dit paiement se fera des deniers d'icelle église. » — 1490-1491, « du vendredi aoré, aux reliques tenues par Gieffroy Pietre (Trésorier), la somme de 72 sous 3 deniers. — Du samedi ensuivant, et du dymence, jour et feste de grans Pasques, 3e jour d'avril 1491, pour les droits de la dite église, à cause des osties, a esté receu, 14 livres 17 sous. — Du lundi ensuivant, 31 sous 6 deniers. — De vénérable et discrète personne maistre Guillaume Austin, chanoine en l'église Notre-Dame de Rouen et curé de la dite paroisse,. . pour subvenir au coust de la croix et coquet doré de la tour, 20 livres. — Mises pour avoir beney le maistre autel de la dicte église par l'évesque des Carmes, pour tant que le dit maistre austel avoit esté ruiné et retrait arrière du lieu où il estoit, à cause de l'ouvrage de machonnerie qui y avoit esté faicte, 35 sous. — Pour avoir refait le banq du lieutrain qui estoit desmembré, 12 deniers. — A maistre Roullant Rose, charpentier de la tour, pour son vin de lorsque le merché fut à lui fait, 35 sous. — Au mesme, lors le marché, pour aler boire, 6 sous. — A Mahiet, de la viconté, qui avoit escript la nomination du devys de la tour, que lui avoit noté et devisé le dit Roullant, 3 sous 6 deniers. — Au dit Rolant Rose, pour avoir fait la charpenterie de la tour, et avoir quis tout le bois et peine d'ouvriers, drecher et lever icelle et paié les chariages du mesrin, depuis le chimetière Saint-Jacques jusques à la dite église, et par marché à lui fait et comprins les cleres-voyes d'entour la terrasse de la dicte tour, 300 livres. — Au même, 17 livres. — A Jehan Castille, serrurier, demeurant devant Saint-Maclou, pour avoir fait la croix, qui poise 458 livres de fer, au prix de 12 deniers pour livre, 24 livres. » — 1491-1492, « de Jehan Ausoult, pour la place de sa deffuncte femme, 35 sous ; — de maistre Georges Briselance, pour la place de sa deffuncte mère qui avoit ordonné 60 sous, et si avoit donné ung drap de veloux noir. — Pour le vestement noir et ung chandellier à Saincte-Marie-la-Petite, pour le service de la femme Le Moyne, 2 sous 6 deniers. — Pour le service de la dame des estuves, 12 deniers ». — Rente de 5 sous pour pied sur les héritages de la paroisse, « selon l'octroi du Roi, pour la perfection du clocher de l'église. » — Mises : paiements à Thomassin Roullant et Naudin Le Boucher, buchers, qui travaillaient à la tour. — Achat de plomb. — 1492-1493, paiements à Thomas Roullant, Laurent Le Sourt, Naudin Boucher, buchers, qui continuaient de travailler à la tour ; — à Jehan Hullin, orfèvre, qui refit une relique et la paix d'argent. — A Guieffroy, verrier, pour avoir fait la lanterne du grand portail, 15 sous ; — à Andriet Leconte, serrurier ; — à Richard De Vaulx, plombier. — « Pour 49 broutages de plomb pour le traignement des saulmons trainés à la viconté, 20 sous 10 deniers. » — Estat de l'ouvrage du clocher touchant le plomb baillé à Richart De Vaulx et de l'emploicte et rapport du dit ouvrage. » — 1493-1494, « Ensuit l'ouvrage du plomb baillé et livré par le dit De Vaulx et employé au dit clocher. » — 1494-1495, achat de la cloche de Saint-André, pesant 35 livres, à 11 livres 5 sous le cent. — « A Nicolas Le Fèvre, fondeur, pour la façon d'une cloche et pour 233 livres de métal, 57 livres 8 sous ». — 1495-1496, « à Cardinot Guérard pour avoir refait les verrières, 11 livres 5 sous. » — Paiements à Thomassin Roullant, à Naudin Le Boucher ; — à Guillaume de Louvres, Thomas Le Despensier, *machons*. — 1497-1498, « à l'évesque des Carmes, pour bénir ung calice, 1 sou 3 deniers ; — pour bénir le vessel à bouter les hosties, 10 deniers ; — pour rabiller le petit coffret à bouter le *Corpus Domini*, pour une bordure d'argent, 1 sou 8 deniers ; — pour 2 galices d'estain, 10 sous. » — 1498-1499, « pour l'erbe de l'Apparition des Angetz, 12 deniers. — Pour l'erbe et le coulon et oublies et oyseaulx de la Penthecouste, 2 sous 6 deniers. — Au paintre du Marché-aux-Veaux, pour une boyse qui chut sur sa teste à l'église entour le cœur, 10 sous. — Pour trois contre-autelz de boys mis au grant austel et à l'austel Notre-Dame et l'autre à l'austel Saint-Jacques, 8 livres 10 sous. » — 1499-1500, « pour 2 messeaulx, 70 sous ; — pour 2 peaux de cherfvotin, pour couvrir les dits messeaux, 4 sous 10 deniers. — Pour ung lieutrin de fer neuf, au serrurier, 8 livres ; — pour l'avoir fait paindre et dorer, 24 sous 6 deniers. — Pour avoir fait

paindre l'estoile qui sert à mectre les sierges du *salve*, 5 sous ; — pour une poullye de cuivre à la pendre, 8 sous ; — pour la façon du tour des fonts ; — pour 3 aunes et demie de toile perse pour faire la couverture des fonts, 24 sous ; — pour le peintre qui a peint la dite couverture, 5 sous ; — pour l'évêque des Carmes, qui a béni les vêtements, 3 sous 4 deniers. — Paiement à Guillaume de Lyverne, casublier, pour chapes et vêtements de drap d'or. » — 1500-1501, « de la sépulture d'un gentilhomme de la basse Normandie qui trespassa en l'ostel du *Chauderon*, 50 sous ; — de la femme de mons^r l'advocat du Roi, maistre Mathieu Aubert, 73 sous. — A Naudin, hucher, pour avoir reffait la chaire à prescher, 4 sous. — Pour 800 de tuile pour recouvrir l'église, à 27 sous 6 deniers le millier. — Pour ung livre nommé processionnaire, qui a esté fait par ung des religieux de Saint-Jaque, par marché, 70 sous. » — 1501-1502, « de la sépulture d'un jeune homme, charpentier, que l'on disoit avoir espousé la niepce de maistre Estienne Haro, qui fut enterré en la dite église, le 12e jour d'octobre, 30 sous. — Soit noté que messire Jehan Biron, en son vivant, presbtre et clerc de la dite parroisse, fut enterré en la dicte église le 8e jour d'octobre ; pour la sépulture a esté donné... ung messel en papier. » — Liste de ceux qui ont contribué aux frais du pavement de l'église en pierre de liais, à la hucherie *du pipitre* et des bancs des hommes et femmes : « Mathieu Aubert, avocat du Roi à l'Echiquier et au bailliage, parce qu'il lui a été accordé un banc pour sa femme, devant l'uis senestre du chœur ; — Jehan Bosquet, écuyer, et sa sœur, la veuve de Regnault de Longueil ; Jean Mustel, sieur du Bosc-Roger ; la veuve de Jean Le Goupil, en son vivant, sieur du Coudray ; les tenants des hotels du *Cheval rouge*, des *Trois verres*, des *Piliers*, de la *Herpe*, du *Cauderon* et du *Grifon*. — Paiements à Pierre De Lourme, maçon, qui fit paver en pierre de liais 36 toises 5 pieds dans l'église ; — aux huchers qui travaillèrent au *pipitre*, au banc des reliques, etc..., piscines de hucherie pour les autels ; — à Pierre De Préaulx, orfèvre, pour avoir fait d'ouvrage d'orfèvrerie plusieurs reliquaires. — Vieille cloison du *pipitre*, vendue à l'église de Saint-Gervais, 6 livres 2 sous 6 deniers. — 1502-1503, « du laiz faict par deffunct Mgr l'évêque de Filladeffe, 30 sous, dont a esté rabatu 20 deniers pour la quittance. — Pour les cédulles par les parroisses pour recommander les pardons à la feste des Angres et aux preschemens de dymence devant la Saint-Michel, 2 sous. — Pour avoir dreché le cymetière de créon, 5 sous.—A Nicolas Le Fèvre, fondeur, pour 125 livres de métal employées à l'une des petites cloches, à 4 sous la livre. — Au plommier de l'ostel De Vaulx, pour avoir plommé le benesquier qui est au portail du costé du *Cheval rouge* et pour la piscine de la chapelle Saint-Jacques, 62 sous ; — à Thomas Roullant, hucher, pour avoir fait 2 bières neuves pour servir aux trespassez. — Pour ballais et houssetz pour nestier l'église, 17 deniers. — Pour avoir fait 3 croix de bois pour porter aux malades au sacrement d'oncion, 6 sous 6 deniers. — Au peintre, demeurant au presbitaire, qui a paint les dites croix de bois... à chacune ung crucifix, 12 sous six deniers. — A ung prêcheur, le dimanche devant la Saint-Michel, 15 sous. — Au souffleur des orgres pour demye année, 10 sous. » — Pièce de toile faite avec le fil cueilli par la paroisse. — « Pour la parpaie du disner des presbtres, Trésoriers et plusieurs autres parroissiens, le jour des comptes, 50 sous. » — 1503-1504, « de Monsieur de Perrières, curé d'icelle église, après sa possession par luy prinse de la dite cure, le dimenche 3e jour de mars 1503, un écu au soleil d'or, et 30 sous 6 deniers. — A monsieur l'évesque maistre Jehan Véry... pour consacrer 3 autieux, 77 sous 3 deniers. — Pour paier en court d'église le vuydement et faire partir la dite parroisse Thierry du Bois, fourbisseur, entéchié de lèpre, 25 sous ; et lequel a esté receu au Mont-aux-Malades, pour ce qu'il est natif d'icelle parroisse. — Item à luy donné, par pitié et omosne, en tant qu'il estoit natif d'icelle parroisse, pour soy conduire au dit Mont-aux-Malades, 10 sous. — Pour refaire le chandelier de cuivre du *salve* devant le crucifix. — Verges de fer pour les courtines des autels de Notre-Dame et de Saint-Jacques. — Attaches de fer pour attacher les chandelles des oblations faites sous le crucifix. » — Fiches pour 3 tableaux des pardons et oraisons au pilier du tronc. — Crampons de fer à tenir les chapitreaux de saint Sébastien et saint Mathurin. — 1504-1505, legs de 100 sous à la Fabrique par M. de Ferrières, décédé sur la paroisse Saint-Vivien. — Paiements à Jehan Meslin, *organistre* ; — à Jehan Colles, hucher, pour un contre-autel de hucherie à l'autel près le *Revestuaire* ; — à lui « pour avoir élargi et accoutré les couverteurs et fermans de bancs et coffres à mettre les chappes ; » — à Pierre Roussart, orfèvre ; — à Guillaume Quesnel, peintre, pour une bannière, 10 livres 10 sous. — « Disner de l'agnel pascal en l'ostel du *Dieu d'amours*, duquel disner Robinet Le Vasseur a eu la charge de faire la mise, 4 livres 16 sous, » le 25 mars 1505, après Pâques. Compte signé par Mr Guillaume de Perrières, conseiller du Roi à l'Echiquier, chanoine de Bayeux, curé de

Saint-Michel. — 1505-1506, paiements à Jehan Meslin, organiste. — « Pour avoir fait recouvrir de damas gris le bon casuble de velours gris que donna le feu abbé du Mont-Saint-Michel. — Pour le pain de Pasques pour servir à administrer les parroissiens, 7 sous 6 deniers. — Pour ung encensoir d'argent, bel et nostable, fait faire par l'opinion des Trésoriers et parroissiens, payé à Jehan Ribault le jeune, orfèvre, pour l'argent, 46 livres 17 sous 9 deniers ; pour la façon, 10 livres 10 sous ; pour un estuy, 15 sous ; pour vin aux serviteurs du dit orfèvre, 2 sous 6 deniers. » — 1506-1507. « pour faire visiter le pipistre par 2 huchiers, 20 deniers ; » paiement à Meslin, organiste. — 1507-1508, « le jour de la Pentecouste, pour 3 moyssons, le coulomb et les oublies. — Pour engrandir et eslargir le cressant où l'en porte le corps Notre Seigneur, au jour du Saint-Sacrement, 13 sous. — Pour 3 rons de fer blanc pour couvrir les chires des pardons de la dite église, 2 sous 6 deniers. — Pour ung engin de fer à mettre les chappeaux sur les testes des saints, 6 sous 2 deniers. — A Bertault Turgis, pour l'uylle de la lampe Sainct-Michel, ainsy qu'il appert par la taille, pour 57 choppines à 12 deniers la choppine, qui vauldroient 57 solz, rabattu 3 sous, 34 sous. » — « 1508-1509, sépulture du frère de l'abbé de Saint-Jorre, surnommé Le Roux, 50 sous. — Pour faire redorer les reliques de bois, 20 sous. » — 1509-1510, « payé pour le pingeon, oyseaulx, oublyes pour le jour de la Penthecoste, et pour quatre douzaines et demye de touffeaulx, 3 grans chappeaux de roses vermeilles et ung ciecle, semblablement de rozes, à mestre sur la custode du *Corpus Domini*, 10 sous ; — au libratier pour ung missel, 30 sous. — Pour avoir abillé et faict asseurer les penteures du tabernacle où repose le *Corpus Domini* sur le maistre autel, 7 sous 4 deniers. » — 1510-1511, sépulture de Jehannin Le Goupil, sieur du Coudray, décédé le 16 août, inhumé en l'église, sous la tombe de Jehannin Le Goupil, son grand-père. — « Au casublier de Saint-Gervais (Colin Jubert), pour avoir rabillié 2 casubles, 15 sous. — Pour ung surnommé Jacquet Malmaison, lequel est supechongné d'estre ladre, pour ses espreuves, 20 sous. » — 1511-1512, « pour la pomme ronde où l'en mect le coulomb le jour de Penthecoste ; — pour le coulomb, oyseaulx, oublies et bougies, 6 livres. — Pour 4 boetes à souffler les torches, 5 sous. — Au fils Andriet Le Conte, serrurier, pour des crampons et 34 clefs, 30 sous. » — Pour le louage de la tapisserie, le jour Saint-Michel, 15 sous. — 1512-1513, « pour un prieur qui décéda à la *Fleur-de-Lis*, 60 sous ; — pour la sépulture du fils du *Chauderon*, 20 sous ; — pour la sépulture du chapelain de Mr l'abbé de Saint-Geore, 45 sous ; — pour la sépulture du sieur des *Trois Verres*, 20 sous. — Par le commandement l'archidiacre a esté fait faire une boette d'argent pour mettre l'onction, 11 livres 5 sous 6 deniers. — Pour 5 croys de boys en peinture à beneyr l'ettre, 14 sous 6 deniers ; — à l'évesque pour beneyr l'ettre 72 sous ; — à son chappelain, 10 sous. — Pour 4 messeaux, 6 livres. » — Réparation du lavatoire du maître autel. — Pour le prêchement des pardons, 5 sous — 1513-1514, « pour rabiller la pomme et faire jouer le jour de Penthecouste, et pour le coulom, oyseaulx, oublies, le tout 10 sous 8 deniers. — Pour couvrir le buffet des reliques en drap et autres choses nécessaires, 39 sous 6 deniers. — Fil cueilli par la paroisse. — Créon mis à l'aitre pour le drecher. — Pain à administrer le samedi et jour de Pâques. » — 1514-1515, « édifice encommencé à faire pour croistre l'église du costé devers le Marché-aux-Veaux, lequel fut commencé à faire les fondemens le lundi 18e jour de septembre 1514, donc a la charge, de la dite église, Me Pierre Grégoire, maçon. — Au prédicateur qui prescha le jour petit Saint-Michel, 5 sous. — A maistre Roullant, pour plusieurs pourtrais qu'il avoit fais en parchemyn pour l'édiffice que l'en voulloit faire en la dite église, 72 sous. — Au huchier, pour avoir refait le banc damoiselle du Bourgtheroulde, 3 sous. » — 1515-1516, paiements « à Pierre Grégoire et son homme, avec les autres machons qui ont besogné à l'édifice commenché en la dicte église, 648 livres 3 sous 8 deniers. — A Jacques Prévost, carrieur du Vau-des-Leux, pour 49 tonneaux 10 pieds, pierre du dit lieu, à 12 sous tournois pour chacun tonnel, 29 livres 18 sous ; — à Jehan Du Mont, de Saint-Leu de Cerens, pour 248 tonneaux pierre du dit lieu, à 14 sous le tonneau. — Pour 38 tonneaux pierre de Vernon, à 22 sous le tonneau. — A Robinet Garenflo, hucher, pour avoir refait les patrons des machons, 65 sous. — Payé, au *Beuf*, avec maistre Jehan Le Gallois et maistre Jehan Du Champ, maistres machons, pour avoir visité le commenchement de l'édifice, 5 sous. » — 1516-1517, paiements à Pierre Grégoire, maçon, 2 jours de manouvrier, 5 sous. — Pour faire jouer la pommé du Saint-Esprit, 5 sous. — 1517-1518, « à maistre Pierre Grégoire et maitre Jehannin Le Galloais et maistre Martin Des Pierres, pour avoir visité le ceur de l'église, 20 sous. — Pour despence faicte au *Moustier* après la dicte visitacion, 4 sous. — Pour despence faicte aux *Trois Rois* par plusieurs des paroissiens, après la visitacion faicte de la dicte église, sçavoir ce on devoit changer la place du degré du pipitre, 4 sous 7 deniers. — A maistre

Martin Gallais, pour boais et fason du chintre et des contreboutans mis au ceur vers la maison Turgis, 75 sous. — Pour ung benesquier de pierre mis au portail vers le *Chevau rouge*, 4 livres. — A Guillaume Gergot, pour avoir rabillé les orgres, 5 livres. » — 1518-1519, « de la sépulture de la dame du *Dieu d'Amours*, 25 sous. — Paiements à maître Pierre Grégoire, maître de l'œuvre.— 1519-1520, au hucher, pour 2 petites bières à porter les petits enfants en terre, 4 sous. — A messire Loys Le Caron pour avoir joué la pomme du Saint-Espirit, 5 sous. — A Jehan Jorun, clerc de la dite parroisse, pour une année de son salaire pour jouer les orgues, 100 sous. » — 1520-1521, « reçu en fil de lin, en faisant la cueillette, 9 livres ; en fil d'étouppes et fil de chanvre, 6 livres ; en linge, 5 serviettes, une touaille à administrer, 2 doubliers esportés, un emyt, 2 corporeaux. — Au serrurier pour 4 gougeons de fer à faire tenir les verges de fer au mettre autel pour mettre les courtines, 5 sous. — Pour 4 crampons de fer pour tendre le chel à administrer, 15 sous. »—1521-1522, legs fait à l'église par feu Mgr du Bourgtheroulde, 20 livres. — Recette des dons faits à l'église : Monsr d'Estouteville, 4 livres 5 sous ; — Monsr le curé de Saint-Michel, 15 livres ; — Monsr l'advocat du Roy, Karadas, 10 livres ; — Monsr l'advocat du Roy en bailliage et sa mère, 78 sous. — A Jehan Potin, pour la parpaye de la façon des ymages du pilier neuf et pour les faire incarner au vif, 60 livres 10 sous. »— Riche courtine pour le *Corpus Domini*. — « Pour jouer la pomme du Saint-Espirit, 5 sous. — Pour ung présent fait à Monsr le pénitencier, à cause des sermons faictz en l'église Saint-Michel durant l'advent, pour 6 chappons, 21 sous ; pour 2 fourmages, 10 sous ; à son clerc, 10 sous. — Pour avoir sonné les 30 sermons du pénitencier, 10 sous. » — 1522-1523, de la sépulture de maître Jean Le Febvre, prêtre, vicaire à Saint-Michel, 10 livres. — Une soixantaine de sépultures : 1 homme tué devant le *Dieu d'Amours*, un autre devant le *Dauphin*. — Obit de défunt messire Jehan Le Febvre. — « Pour jouer le Saint-Espirit, 5 sous. — A Gargot, organiste, pour son année, 8 livres. » — 1523-1524, 11 sépultures. — « Pour ung chappeau à l'ymage Saint-Michel, le jour de la feste du dit Saint-Michel, 12 deniers. — Pour porter et reporter la tapisserie qui servist à la feste Saint-Michel, 20 deniers. — A Gargot, organiste, pour son année, 8 livres. » — Par exception dans le compte, on a mis des chiffres arabes. — 1524-1525, 14 sépultures. — « Pour le sermon de l'Apparition des Angels, 10 sous. — A Guillaume Le Roux, pour la façon d'un galice, 14 livres. » — 1525-1526, 14 sépultures. — « Pour les povres, en ensuyvant l'ordonnance de la court, qui commencèrent la sepmaine sainte à besongner aux fossés de la ville, et leur fut donné 40 sous pour sepmaine. » — 1526-1527, 8 sépultures. — « Le lundi, 14 mai, pour avoir de la corde à pendre les Angels qui servent quant on dit la messe, 10 sous. » — 1527-1528, 5 sépultures. — « Pour le pain de la cène et le pain à administrer le jour de Pâques, 20 sous. » — 1528-1529, 9 sépultures.— « Au paintre qui a doré la croche où pend la custode du *Corpus Domini*, 15 sous. — Pour le hucher qui a fait l'oratoire de Monsr le grand président, 60 sous. — Pour le machon qui a escarry le piller du dit oratoire, 7 sous 6 deniers. — Pour un petit tappis de Flandres, pour la doubleure du dit tappis et pour le coessin qui a esté faict pour le dit seigneur, 40 sous. — Pour les sermons de caresme, 60 sous. — Pour une serrure mise en hault pour le jeu du Saint-Esperit, 2 sous 6 deniers. — Pour les chandelles de cire du dit jeu, 4 sous.—A messire Louis, pour sa paine du dit jeu, 5 sous. » — 1529-1530, 6 sépultures. — « A Guillaume Gargot, sur le marché des orgues, 150 livres. » — 1530-1531, rideau des orgues donné par Raoul Le Prevost et Pierre le Villain. — « A Guillaume Gargot, pour la parpaye des orgues qui coustoient de son mestier 265 livres, 115 livres. — Pour une livre de verd-de-gris à mettre aux soufflets des orgues, 6 sous. — Au hucher, pour sa parpaye du dossier et chaire des orgues, 9 livres. — Pour la frizure d'antique, cul-de-lampe et roses dessoubz le dit dossier et pour 4 aumaires auprès du maistre autel, 8 livres : — au peintre, pour avoir mis le derrière des orgues en couleur, etc… A Félix, organiste, qui commença à la Saint-Michel 1530 à gaigner, pour chascun moys, 30 sous. » — 1531-1532, 9 sépultures. — 1532-1533, 9 sépultures. — « Pour un porte-Dieu, pour argent et façon, 55 livres 19 sous. » — Maison de Le Goupil abattue pour agrandir l'église. — 1533-1534, 5 sépultures. — Sépulture de la femme Gaillard, libraire. — Mention de l'ymage de Notre-Dame-de-Pitié sous le crucifix. — « Au hucher, pour 6 feuillets à faire les patrons des machons, 6 sous. — Pour la façon des dits patrons, 25 sous. — A Noël Roussart, orfèvre, pour avoir agréé le porte-Dieu de la paroisse, 47 livres 10 sous. » — Achat de pierre de Vernon, de Saint-Leu et du Vau-des-Leux. — 1534-1535, 4 sépultures. — Pièce de toile de lin, faite du fil cueilli par la paroisse. — Achat de pierre. — « Pour affileures et 3 truelles, 39 sous 6 deniers. — Pour les moules des massons, 36 sous. » — 1535-1536, cueillette de fil par la paroisse,

11 livres 3 quarts ; 5 sépultures. — Paiements à maitre Guillaume Fichot, maçon, « pour avoir dollé 3 piliers, parachevé d'abattre la vieille muraille, achevé le reste de 3 piliers, fait la cloison de la chapelle, dressé les autels, fait 3 gargouilles ; » 6 journées de plâtrier, 30 sous ; — 8 journées de manouvriers, 20 sols. — 1536-1537, 6 sépultures. — « Au voerrier, pour avoir refaict la grant verrière du portail et les autres, 8 livres. — Au machon, pour avoir levé et rassis l'ymage saint Claude, 8 sous. » — 1537-1538, 5 sépultures. — « Pour le colomb et moyssons, le jour de Penthecouste, 4 sous. — A messire Loys, pour faire jouer la pomme servant au Saint-Espirit et pour des omblyes, 7 sous. — Pour le pain à administrer le jour de Pasques et le pain de cène, 12 sous 6 deniers. — Le jour du Sacrecrement, baillé pour 25 douzaines de touffeaulx et plusieurs chappeaulx de rozes rouges pour les presbtres et mettre entour le Sacrement, 35 sous. — Le 23e jour de décembre, baillé pour avoir recueilly 2 pourtraiz du devys de l'édifice de l'église, lesquels estoient cheux le maistre masson deffunct, nommé Guillaume Fichot, 22 sous. » — Paiements à Thomas Roussel, maçon. — 1538-1539, cueillette de fil, 7 livres. — 6 sépultures. — Liste des souscripteurs pour les cloches ; Antoine Sachedieu, vicaire, 45 sous ; — Laurent Le Caron, clerc de la parroisse, 45 sous ; — M. du Boscroger, 45 sous ; — M. des Forges, 10 livres. — « Payé pour les sermons de karesme, 60 sous. — Pour les sermons des Angels et de la feste Saint-Michel, 21 sous. — Pour avoir sonné les dits sermons, payé au fossier, 4 sous. — Pour les moyssons du jour de Penthecoste, 2 sous 9 deniers. — Le colomb fut donné à la dévotion. — Payé à messire Loys, pour avoir joué la pomme du Saint-Espirit, pour omblyes, 7 sous. — Pour le pain à administrer, le jour de Pasque, et le pain de la cène, 12 sous 6 deniers. — Pour la visitation de l'archidiacre, 5 sous 3 deniers. — Eglise couverte d'ardoise. — Pour une clef et pour un crocq à bouter les touffeaux à l'église et pour un aultre petit croq à haller les bacins qui sont pendus au chœur, 5 sous. — Pour 4 paix, 10 sous. — Clef à l'huis du pipistre. — Mise pour les cloches d'Angleterre. — Reçu de Thomas Semyton, angloys, 3 cloches dont la première et la plus grosse poise 1,280 livres, la seconde et moyenne, 1,078 livres, la troisième, 1,005 livres ; somme, 3,363 livres, à 13 livres 10 sous le cent de métal, sur quoi il a prins 2 cloches, dont l'une poyse 835 livres, l'autre 502 livres. — A Nicolas Le Febvre, fondeur, pour 2 plommas de métal. » — 1539-1549, 12 sépultures.

G. 7165. (Registre.) — In-folio, 367 feuillets, papier.

1525-1568. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Trésoriers : Noël Brosset, 1525 ; — Nicole Karadas, avocat du Roi en Parlement, 1526 ; — Pierre Le Gros, 1527 ; — Robert Du Val, 1528 ; — Raoul Le Prevost, 1529 ; — Pierre Le Villain, 1530 ; — Benoit Jarry, 1531 ; — Raoulin Duparc, 1532 ; — Pierre Le Gros le jeune, 1533 ; — Olivier Le Portier, 1534 ; — Pierre Myette, 1535 ; — Jehan Le Villain, 1536 ; — Thomas Eudes, 1537 ; — Guillaume Bouret, 1538 ; — Léger Vymont, 1539 ; — Louis Advelyne, 1540 ; — Guillemet Dymbleville, 1541 ; — Richard Maineux, 1542 ; — Georges Lancien ; 1543 ; — Nicolas Vaultier, 1544 ; — Vincent Puchot, 1545 ; — Guillaume Hellouyn, 1546 ; — Pierre Cavelier, 1547 ; — Clément Onffray, 1548 ; — Fremin Le Fèvre, 1549 ; — Robert Duval, 1550 ; — Jehan Harache, 1551 ; — Antoine Le Fèvre, 1552 ; — Nicolas Du Buc, 1553 ; — Nicolas Du Bosc, 1554 ; — Guillaume Deudemare, 1555 ; — Nicolas Meret, 1556 ; — Lucas Boullay, 1557, — Jacques Hardoyn, 1558 ; — Guillaume Le Faulc, 1559 ; — Nicolas Le Villain, 1560 ; — Pierre Laillet, 1561 ; — Guillaume Hedouys, 1562 ; — Grégoire Le Portier, 1564 ; — Jehan Follyot, 1564 ; — Jehan Le François, 1565 ; — Nicolas Quenaussart, 1566 ; — Guillaume Le Cauchois, 1567. — Ces comptes ne contiennent que les recettes.

G. 7166. (Registre.) — 0m 42 de hauteur, sur 0m 16 de largeur ; 392 feuillets, papier.

1516-1586. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel-de-Rouen. — Trésoriers : Martin Bunel, 1568 ; — Laurent de Maromme, 1569 ; — Abel Gazé, 1570 ; — Julien Cavelier, 1571 ; — Robert Benyères, 1572 ; — Lucas Boullays le jeune, 1573 ; — Eustache Coujon, 1574 ; — Jehan Le Prevost, 1575 ; — Jehan Deudemare, 1576 ; — Lionnet Le Maistre, 1577 ; — Pierre Baumer, 1578 ; — Jehan Thomas, 1579 ; — Richard Fremyn, 1580 ; — Jehan Boullays, 1581 ; — Guillaume Turgis, 1582 ; — Gilles Vauquier, 1583 ; — Nicolas Simon, 1584. — 1540, sépulture de la dame du Boscguillaume, 20 sous. — « Le dimence, 1er jour d'aoust 1540, les 3 cloches furent bayez par Monsr Dermonville, dont le parrain de la première cloche fust Monsr des Forges, et donna au Trésor ung lyon d'or 53 sous 6 deniers. L'une des marraynes, Mme de Boscroger, donna ung escu d'or,

etc. — A Nicolas Le Febvre, pour le surplus du métal des 2 cloches qu'il nous a venduz, la somme de 50 livres 4 sous 6 deniers. — Pour la corde à tendre le ciel de l'église, 18 deniers. » — 1541, sépulture de la dame du *Calymachon*, 20 sous. — « Pour les sermons de karesme, 6 livres 15 sous. — Pour le sermon des Angez, 10 sous. — Pour avoir joué la pomme du Saint-Esprit, le jour de Pentecouste, 10 sous. — Pour le chapeau de fleurs et le bourlet, le jour saint Michel, 18 deniers. — Pour l'achat du pié de la croix de la charité saint Michel, 74 livres 5 sous. — Pour une pièce de bois mise à la chapelle neuve pour pendre l'angelot, 9 sous 5 deniers. — Pour avoir fait refaire les angelots et repaindre l'ymaige de la Vierge Marie et reffaire le soleil et pour repaindre les ymages du pipitre, 4 livres. — Pour avoir faict une verge de fer avec les poullyes à pendre l'angelot de la chapelle neufve, 12 sous 6 deniers. » — 1542, « pour le tendeur de la tapisserie de la feste saint Michel, 40 sous. » — Pour la visitation de l'archidiacre, 5 sous. — 1543, « à maître Hugues, pour avoir reffaict et raccoutré les orgues de l'église, 101 livres 5 sous. — Au dit maistre Hugues, pour avoir faict ung clavier neuf et mis tous tuyaux de fin estain au jeu de nazart, qui n'estoient que de plomb, 6 livres 15 sous. — Pour les organistes qui sont venus visiter les orgues, 40 sous. — Pour paindre le pipitre, 10 sous 6 deniers. » — Réparations à la maison où demeurait le *matinal* (prêtre qui disait la messe du matin). — Journée de manouvrier, 6 sous. — 1544, 2 pieds de croix vendus à Etienne Le Febvre, fondeur. — Argenterie vendue à Guillaume De Houppeville, maitre de la Monnaie, pour subvenir aux frais de la suppression de la Chambre des Comptes, à 13 livres 10 sous le marc. — « Pour un tableau des povres de l'église, et pour un autre tableau où sont escriptes les oraisons qu'il fault dire au *salve* du lundi, et pour le parchemin, 22 sous 6 deniers. » — Plaidoyer d'avocat, 20 deniers. – 1545, « cueillette faite en la semaine peneuse par la paroisse, 118 sous 6 deniers ; 12 livres et demie de fil et 4 aunes de gros doubliers neufs, etc. — De Georges Lancien, pour ce qu'il a empesché l'estre de l'église, 45 sous. — De Jehan Caillou, fourbisseur, pour l'empeschement de l'estre, 5 sous. — Maistre Hugues a laissé par testament 5 sous. » — Inhumations de Romphare Dupuis, 10 sous ; — de Robert Blondel, de Coutances, le 13 mai, 22 sous ; — de la dame des *Trois verres* ; — de Madame de Boscroger ; 23 inhumations. — Au bailli Le Roux, pour une consultation, 3 sous. — Pour un cent de clous à dauphins et fleurs de lis pour clouer sur le tapis des reliques, 18 deniers. — 1546, inhumation de Mlle la lieutenante, femme de maistre Jehan Moges, le 9e jour de may. — 30 inhumations – « Payé pour les herbes et le feurre qu'il a fallu pour l'année, à semer à la dite église, la somme de 15 sous. — Payé pour le pingeon, moissons et oublies, et pour la paine Monsr Louys Le Caron à jouer la pomme au jour de la Penthecouste, la somme de 10 sous. — Payé pour reffaire le tabernaque de la pomme où on mect le Saint-Esperit, qui estoit rompu, 3 sous 4 deniers. » — Frais de justice ; paiements aux avocats Nicole Le Roux, Jacques Jouen, Cadiot. — 1547, 16 inhumations. — Pour le lieutenant Moges, 100 sous. — « Pour 4 chapeaulx de bois à mettre au tabernacle du *Corpus Domini*, au lieu de 4, d'estain, qui sont trop pesantes, 5 sous. — Au verrier, pour unne vitre que le vent avoit abatue à la chapelle neufve, pour 9 piedz de verre, 18 sous. — Pour unne douzaine de petits chandeliers de bois, à mestre sur les carolles, 8 sous. » — Plaidoyers d'avocats, 2 sous 6 deniers, 3 sous 4 deniers, 5 sous, 7 sous 6 deniers. — 1548, « au Fevre, fondeur, pour ung bénetyer qu'il a convenu avoir pour raison que celuy qui y estoit a esté robé, 35 sous. — Le jour Monsr saint François, estoit advenu que, par la défaulte du clerc ou fossier, le feu estoit prins eu plancher de bois de la tour et beffroy. » — Visite du beffroi par Robert Becquet et Pierre Quemyn. — 1549, « payé à maistre Pierre Durant, primat de la dite église, pour une année de ses gages de 3 messes matinales dictes par chacune sepmaine, 18 livres. » — Sermons de carême dits par « notre maistre de Spina, » 4 livres 62 sous. — Achat de rabette. — Paiement à Denis Le Pellé, chasublier. — 1550, « il a esté cueilly, en la sepmaine saincte, par les maisons, le nombre de 8 livres fil de lin que d'estoupe. » — Sermons de carême par « notre maitre le pénitencier, 5 livres 15 sous. — Salevez de la fondation de Jaqueline Du Mouchel. » — 1551, « pour avoir fait racoustrer la tour, qui estoit grandement endommagée, 95 livres 12 sous 6 deniers. » — 1552, sépulture d'Ysabeau Le Rous, femme de Laurent de Maromme. — Legs de Jeanne Cadiot, veuve de défunt Jean Le Fèvre. — « Au jacobin, pour les sermons ordinaires du carême, 4 livres 12 sous. — A ung appelé Le Bret, recepveur du révérendissime archevesque de Rouen et commis à faire la ceulte pour le Roy notre sire des 20 livres tournois sur chacun clocher, 18 livres 12 sous 5 deniers, en quoi la dite église avait été taxée. — Paiements à Lô, orfèvre ; — à Pierre Durant, prêtre, primat de l'église ; — à ung paintre pour avoir relavé 2 tableaux de saint Nicolas, 47 sous ; — pour avoir reffect les

ymages de la Trinité et de la Madeleine, qui esoient rompuz, le tout par le commandement de l'archidiacre et du curé, 47 sous. » — 1553, service de M. Poydecoeur. — « Pour le pingeon, noissons et oublies pour la feste de Pentecouste, 15 sous. » — 1554, « pour le sermon du jour saint Michel faict par le jacopin, 22 sous 3 deniers.— Paiement à Robert Satys, menuisier, pour 2 oratoires et pour vestir le pilier de la chapelle à la Vierge Marie. » — Journée de maçon, 7 sous 6 deniers; — de manœuvre, 4 sous. — Vitres de l'église *raccoûtrées* par Nicolas Guillouet. — « Baillé à Mme la prieure de la Madeleine, par le commandement de M. le curé, pour ung petit enfant nouveau né, trouvé en ung des bancs de la dicte église, lequel a esté porté par la Berthine à l'hôtel Dieu de la Madeleine, 5 sous. » — 1555, paiements à Mathieu Le Roux, orfèvre; — « à un verrier, pour avoir refaict et relosengé une verrière sous la tour; — à Denis Le Pellé, chasublier. — La veille de Noël, rachapté ung candélabre qui avoit esté dépendu de devant le cruchefix et vendu à ung dynant. » — Journée de plâtrier, 6 sous; de manœuvre, 3 sous 6 deniers. — 1556, 23 inhumations. — Inhumation d'un italien logé au *Chauderon*, qui avait été tué; — de Romphare Dupuis, serrurier; — de maitre Louis de Croismare.— « Pour le sermon de la feste des Anges, qui est au mois de mai, par notre maitre de Gruchy, jacobin, 24 sous; — au même, pour le sermon de la feste saint Michel, 24 sous; — au même, pour les sermons du carême, 4 livres 16 sous.— Pour le pingeon, passereaulx, oublies et autres choses, qui ont servy le jour de Pentecoste, 15 sous. — Pour avoir faict refaire la pomme où estoit le pingeon, au hucher, 5 sous 8 deniers. » — Mises faites pour l'édifice de l'église, par maitre Gillaume Douchet, maçon; la journée lui est payée 7 sous 6 deniers; les manœuvres sont payés à raison de 3 sous 6 deniers le jour. — Tranchée pour les fondations, visitée par les maitres maçons de la Ville : Jacques Chanevière, Martin Fosse, Martin Ango. — Pierre vendue par Pierre Chrestien. — 1557, 39 inhumations. — Inhumation du frère du maitre de *l'Esturgeon*; — du Duc de Ferrare; — de la veuve de Boullenger, papetière; — du frère de M. l'avocat Bigot. — Paiements à nostre maitre de Gruchy, pour le sermon de la fête saint Michel, 24 sous; — au prédicateur jacobin, pour les sermons des dimanches de carême, 4 livres 16 sous; — à Thomas Grisel, organiste, 24 livres par an. — Dépenses pour l'édifice de l'église; achat de pavé de Vernon et du Val-des-Leux. — 1558, 12 inhumations; inhumation de Monsr Nicole Le Jongleur.— 1560, « à maitre Gratien de Cailly, pour avoir réparé et refait les orgues de l'église, suivant son marché du 7 juillet 1560, 15 écus sol. — A Mathieu Le Roux, orfèvre, pour avoir rabillé et doré la croix, 12 livres; — pour avoir refait une relique qui fut rompue le jour de Pasques fleuries, 10 sous. — A notre maitre de Spina et notre maitre Le Plâtrier, pour les 2 sermons de l'Apparition des Anges et fête de saint Michel, 48 sous. — Au dit Le Plastrier, pour les sermons du carême, 5 livres — Pour avoir sonné les dits sermons, 6 sous. — Pour la corde à pendre la courtine, le jour du jubilé, 28 deniers. — Pour la corde à pendre les anges et pour les petites cloches, 18 sous. » — 1561, paiement à Mathieu Le Roux, orfèvre. — 1562, « a esté cueilli par les maisons, 5 livres de fil de lin et chanvre et plusieurs pièces de linge. » — Paiements à Nicolas Guillouet, vitrier; — « à Marin Deshays, menuisier, pour 3 contre-autels, 15 livres; — au procureur des Jacquobins, pour 2 tombes, pour faire 2 autels, 15 livres 6 sous. — Ensuict ce que j'ay payé aux massons qui ont besongné en l'église Saint-Michel depuis le sac de la ville jusques au jour de Pasques. — Image de saint Michel taillée en pierre; — crosse de dessus le maitre autel faite par un menuisier. » — 1563, aitre loué par un charpentier à l'Entrée du Roi Charles. — Cueillette pour faire un *temporum* et *sanctorum*. — Don quand on nomma la cloche Marie. — « Pour une boite qui a été mise, à la chapelle de la Vierge Marie, au petit ange qui tient le cierge, qui sert quand on lève Dieu, 5 sous. — Pour le tabernacle de cuivre et pollyr les 2 petits anges qui portent la saincte hostie, 20 sous. — Payé pour un crucefix, la Vierge Marie et saint Jehan, la croix, les anges et terrasse et ce qui ensuit, prins à Paris, 80 livres. — Payé pour le pacquage, cordage et ficelle, papier, paille, toille menue et portage du dit crucefix au bateau dans Paris, 4 livres. — Payé pour establir le dit crucefix sur la dite église et le mettre en estat, 6 livres 6 sous 5 deniers. — Au bastelier, pour avoir apporté le dit crucefix de Paris en ceste ville, 50 sous. — Au masson, pour avoir fait une table d'autel et contre-autel en la chapelle de la Vierge Marie et pour mettre la boise et faire dessus les autelz, 14 livres 10 sous. — A Thomas Auber, pour 3 livres de laton pour border les 3 contre-autelz, 22 sous 6 deniers. — A un ouvrier qui a couvert les 3 bordz d'autel de laton jaulne, 10 sous. — Pour petits clouz jaulnes pour clouer les devant d'autelz, 8 sous. — Sermons de caresme faits par le jacquobin, 5 livres. » — Approbation du compte par l'archidiacre Bigues. — 1564, au menuisier, pour avoir fait un tablier où est noté *Summa laus*, 24 sous. — A notre maitre Le Hongre, pour le sermon de la saint

Michel, 27 sous. — 1565, sépulture de la femme Le Roux. — « A notre maitre Le Harenger, pour avoir faict le sermon des Anges, 1 pistollet, 50 sous. — A Pierre Houppeville, orfèvre, pour la façon d'une croix, 55 sous. — A Mathieu Ecombart, hucher, pour avoir faict le tabernacle où repose le Saint-Sacrement, 16 livres 10 sous. — Pour huit cents de pain à administrer pour la pasque et pour le pain de la cène, 20 sous ; — à ung nommé Rillé, pour un quaget à parfaire les livres de l'église, 55 sous ; — au même, pour plusieurs autres quagets. » — 1566, sépulture de la bonne femme du *Dauphin*. — Paiements à Nicolas Guillouet et Guillaume Juise, vitriers ; — à Pierre Hullin, orfèvre ; — à Nicolas Gellouys, maitre maçon ; — à Guillaut. — 1567, sépulture de la dame du *Gros denier*. — « Pour un pingeon et 6 moissons, 5 sous 9 deniers. — Pour avoir fait raccoustrer la pomme qui sert à mettre le pingeon, 9 sous. — A Jacques Chanevière, maitre maçon de cette ville, pour avoir faict le massonnage de la vitre que le vent avoit abattue, 25 livres ; — à maitre Loys, menuisier, pour avoir faict le banc des reliques, 41 livres 3 sous ; — à Nicolas Guillouet, vitrier, pour avoir fait la vitre de la chapelle neufve, 20 livres. » — 1568, 18 inhumations. — « Payé à M. Le Hongre, qui fist la prédication le dimanche de devant la Saint-Michel, 27 sous. — Pour avoir porté la chaise, 2 sous. » — 1569, « à Benoist de Sailly, hucher, et à Marin Des Hays, autre hucher, pour avoir faict les carolles de l'église, 250 livres. — Payé, sur le marché qui a été faict à Benest de Sailly pour la clouesou du chœur, 50 livres. » — 1570, 23 inhumations. — « Au plastrier qui a plastré la devanture du cœur du sommier de dessoubz le crucefix, 6 sous. — A nostre maistre Le Harenger, qui a faict le sermon de saint Michel en septembre, 33 sous tournois. — Au menuisier, pour la closture du cœur, huit vingtz dix livres. — A Pierre Houel, serrurier, pour avoir ferré la hucherie de la closture d'entour du cœur et plusieurs coffres d'entour du cœur, 27 livres 10 sous. » — 1571, « au painctre, lequel a painct l'ymage de saint Michel, 16 livres. » — 1572, « pour ung brouestier, pour avoir apporté le reste de la closture du cœur, 4 sous. — A Jacques Chanevyères, masson, pour le vin du marché de la massonnerie des verrières, 12 sous 6 deniers. — A M. Le Hongre, pour avoir faict le sermon pour la sainct Michel, 33 sous. — A Jehan Lorin, vitrier, pour le vin du marché de 3 verrières, 12 sous 6 deniers. — Pour avoir du feurre à la messe de minuit, 3 sous. — A Marin Deshais, maitre menuisier, pour avoir achevé la clôture de auprès l'image saint Michel, 32 livres. — Au même, pour avoir faict unes aumeres et ung brelen, et ung lieutrain et 4 canlattes à mettre au cœur, 40 livres. » — 1573, « pour le sermon faict par notre maitre Tolle, le jour de la feste des Anges, 27 sous. » — 1574, 21 inhumations. — 1575, « à Monsieur Le Harenger, pour avoir faict la prédication le jour de la feste des Anges, 30 sous. » — 1576, « à notre maitre Michel, prieur des Augustins, pour avoir faict le sermon de la saint Michel, 33 sous. » — 1577, « à maitre Jehan Le Roux, tailleur d'ymages, pour avoir taillé 2 anges, l'un mis et posé devant la chapelle Sainte-Anne, l'autre devant la chapelle Saint-Nicolas, et aussi pour avoir faict et baillé 2 autres petits anges qui sont mys et posés aux 2 costez d'un tableau à la devanture du crucefix, lequel deffuncte damoiselle Bigot a faict paindre, 10 livres. — A Estienne de Rouen, pour avoir faict et baillé 4 autres petits anges, posez et mys, tant dessus la cornice du tableau de parmy que a faict paindre le sire Lucas Boullays, que dessus l'autre tableau, que a faict paindre M. Laillet, sieur de Saint-Cler, ung escu et ung tiers, cy 4 livres. — A maitre Louis, paintre, pour avoir rafreschy le crucefix et les 2 images joignans, 36 livres. — 9 livres de cordes pour porter les anges qui sont aux chapelles Sainte-Anne et Saint-Nicolas, 31 sous 6 deniers. » — Mises pour le *pippitre* des orgues ; paiements à Marin Beneuf, maçon, Robert Mancel, charpentier ; — jeu d'orgues vendu 300 livres par Claude Denis, de Paris, à qui l'on a payé en plus 20 livres pour venir à Rouen ; — orgues visitées par M. de Réaquem, organiste de Notre-Dame, Mons[r] de la Madeleine, organiste de Saint-Maclou, et par l'organiste de Saint-Vivien. — Marché avec maitre Jehan d'Argillères, organiste de Paris, pour un autre jeu d'orgues, 468 livres. — Corneille Horlande, organiste, aux gages de 50 livres par an. — 1578, travaux au buffet des orgues : paiements à Enoch Gelouys, maçon ; — à Marc Lamy, Robert De la Folie, huchers ; — à Noël Heuzé, tourneur. — « A ung paintre, pour avoir doré le soleil d'or, pour avoir argenté la lune pour mettre aux orgues, 14 sous 6 deniers. » — 1579, inhumations de M. le curé Vivien de Sacquenville (dans le chœur) ; — de M[me] la vicomtesse de Civille. — A frère Richard, de l'ordre des Frères Mineurs, pour avoir fait le sermon pour la saint Michel, 30 sous. — 1582, paiements à Peley, brodeur ; — à Jean Louis, vitrier ; — à maitre Esno, serrurier. — 1584, « à Claude Le Clerc, fondeur, pour un petit lieutrin de cuyvre, 5 livres. » — 1585, « au doyen de la Chrétienté, pour le presbtre pestiféré, 9 sous 6 deniers. »

G. 767. (Registre.) — In-folio, 271 feuillets, papier.

1585-1612. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — 1585, 24 inhumations. — Sépulture de Raulin Le Prevost, maître de navire au Havre de Grâce, 20 sous. — A Michel Le Deutre, libraire, pour avoir relié, couvert et raccoûtré plusieurs livres de l'église, 18 livres tournois. — 1586, 18 inhumations. — Inhumation de la femme du capitaine Le Duc, 30 sous. — « A maître Corneille Adrien, *horgenisque* (pour organiste), 60 livres. — Pour 10 journées de 2 massons qui ont desmolli à l'arche près du chœur et avoir faict 3 meneaux de pierre et raccoustré la cheyne de pierre à l'environ de l'arche de la dicte voulte, à 5 sols par jour, seroit pour ce 15 livres. — A 2 peintres, pour avoir blanchi les meneaux et arche de la verrière du maître autel, 40 sous. — A Marguerin Guillouet, pour avoir faict 3 arches de voyre neuf à la chapelle de la Vierge Marie, 50 livres. — A Pierre Moussard, pour avoir racoustré les orgres, 26 escus sol sur 100 livres. — A Estienne Desplanches, sculteur et ymaginier, sur le prix de 100 escus à luy accordez pour la contretable du maistre autel, suivant le marché en date du 19e jour de janvier 1587, 200 livres. — A Robert Hardy, hucher, pour avoir faict une table de chesne, ung huys sur le maistre autel, 4 livres. » — 1587, au prédicateur qui a prêché les dimanches du carême, 6 livres. — 1588, à l'archidiacre, pour le droit du compte de l'église, 5 sous. — 1589, 20 inhumations. — Sépultures de la femme d'Hannibal Léger, 50 sous ; — du fils de l'*Ecu de France*, 15 sous ; — de L'Esglantine, poissonnière, 20 sous ; — de M. Hardouin le jeune, 60 sous ; — du petit enfant de Jehan Morel, 7 sous 6 deniers. — 1590, « à Estienne Desplanches, pour reste du paiement de la table du maître-autel, 112 livres. » — 1591, 21 inhumations. — « A monsieur notre maître Feuardaut, pour avoir faict la prédication le jour et feste des Anges et pour avoir veu la bulle des pardons de la dicte église, 60 sous. — Pour avoir tendu l'église le jour saint Michel et durant l'Oratoire, 11 livres 12 sous. » — Frais de l'Oratoire. — Paiements à Romain De Moy, orfèvre. — A la fin du compte, une ordonnance de l'archidiacre, M. de Monchy. — 1591, au prieur des Jacobins, pour avoir fait la prédication le jour saint Michel, 30 sous ; — à Monsieur notre maître Houllé, pour avoir fait les prédications pendant l'Oratoire, 6 livres ; — à Monsieur notre maître Bouette, pour avoir fait les prédications les dimanches du carême, 6 livres. — « Payé, le jour de la Pentecôte, pour des moissons, 6 sous, et pour ung pigeon blanc, 8 sous. — A Roch d'Argillères, facteur d'orgues, pour avoir raccoustré les pédalles, 21 livres. » — A Dubosc, avocat, pour 2 plaidoyers 15 sous. — 1592, 47 inhumations. — Inhumations de M. Laillet, procureur du Roi, 60 sous ; — de Pierre Houel, *idem*. — A M. le prieur des Jacobins, pour avoir fait les prédications pendant l'Oratoire, 6 livres. — 1593, 16 inhumations. — Inhumations de la femme du capitaine Marcouville ; — du maître du *Dauphin* ; — de Choisy. — Paiements à Corneille Adrien, organiste ; — à M. Hubert, pénitencier, pour le sermon de la fêtes des Anges, 30 sous ; — à Monsr Goupil, prieur des Jacobins, pour le sermon de la saint Michel, 30 sous ; — aux Minimes, pour les prédications du carême, 6 livres ; — à Laudasse et Le Sauvage, avocats. — 1594, pour la prédication du jour de saint Michel, faite par le prieur des Jacobins, 30 sous ; — au prédicateur des Cordeliers, pour les sermons du carême, 6 livres. — 1595, sépultures de la sœur des *Deux Apôtres*, 20 sous ; — d'un marchand horsain, 30 sous. — Sermons de la fête des Anges et de saint Michel par M. Luquin. — Sermons du carême par le prédicateur des Cordeliers. — « A Jehan Pinchon, vitrier, pour avoir raccoûtré toutes les vitres de l'église, 35 livres. » — 1596, sépulture des entrailles de Mr de Bellengreville, 60 sous. — « A Monsieur le pénitencier, pour avoir faict la prédication le jour de saint Michel, 30 sous ; — à frère Joseph, capucin, pour avoir faict la prédication les 6 dimanches de caresme, 6 livres. » — « Pour 2 armaries pour l'Entrée du Roi, 60 sous ; — pour 2 autres armaries pour l'Entrée de Monsieur le légat, 45 sous ; — à Bonnadventure Guillaume, orfèvre, pour avoir refaict ung calice rompu, 6 livres 8 sous ; — à Monsr Grisel, pour les lettres royaulx, 20 sous. » — 1597, « à maître Loys, organiste, pour avoir joué, en l'absence de Monsr La Verte, 20 sous ; — à M. Titelouze, organiste de Notre-Dame, pour avoir veu ce qui estoit de nécessité de faire aux orgues, 30 sous ; — au facteur d'orgues, 75 livres ; — à M. Titelouze, organiste, pour avoir visité les orgres après qu'ilz ont esté refaites et accordées, 60 sous ; — à maître Jacques, organiste, pour les avoir visitées, 60 sous ; — à Cardin Rouillart, peintre, pour avoir peint et doré les 4 bâtons du poile ; — à M. Quittere, organiste, pour ce qui lui étoit deu du temps de Loys Engren, 6 livres 10 sous. — A Georges Loiselet, imprimeur, pour avoir imprimé la bulle du jubilé, 50 sous ; — à Antoine Louchet, pour avoir porté les dictes bulles aux parroesses et portes des esglises, 12 sous ; — à Jehan Moisant, menuisier, pour avoir faict les petites carolles de devant le chœur,

70 livres. » — 1598, sépulture du maitre de la *Croix Blanche*. — Paiements à maitre Rosse Mantel, organiste, 40 livres pour une demie année ; — à Nicolas Barbier, facteur d'orgres ; — à Jean Viel, vitrier ; — à François Le Pelletier, menuisier, pour avoir fait des clotures pour clore les portements des orgres. » — 1599, « à Cardin, peintre, pour avoir peint l'image de saint Marc ; — à Richard Pelé, brodeur ; — à Nicolas Barbier, facteur d'orgues ; — à Timothée Le Deutre, libraire, pour avoir recollé 5 messels, 3 livres. » — 1600, inhumation de Jehan le Boulenger, papetier, 60 sous. — Paiements à François Poulletier, menuisier ; — à Jehan Pinchon, vitrier ; — à Bonaventure Guillaume, orfèvre ; — à Etienne de Rouen, sculpteur, pour avoir fait la Résurrection, qui est dessus la contretable, et avoir retaillé les deux anges de dessus, 18 livres ; — à maitre Cardin Rouillard, peintre, pour peinture et dorure de la contretable, 119 livres ; — pour une aune de toile teinte, pour mettre derrière la Résurrection, 14 sous. — 1601, « à Monsieur le doyen de la Chrétienté, en faisant la visite à l'absence de Monsieur l'archidiacre, pour avoir approuvé le compte dernier, 5 sous. — Pour la tente du jour de saint Michel. — Payé à François Le Poulletier, menuisier, pour la contreporte de devant le petit portail, 10 livres 10 sous. — A un victrier pour avoir faict un nom de Jésus au dessus du petit portail, 25 sous. » — 1602, « à Jehan Hellot, libraire, pour avoir refait l'antiphonier, avec un missel et tous les processionnaires avec un psaltier neuf, 23 livres 10 sous ; achat d'ardoise à 9 livres 10 sous le millier. » — 1603, inhumation de Nicolas de Cahengnes. — « Pour 6 bouteilles de voire, 11 sous. — Pour 6 pots 1 demion de vin, pour donner à MM. les conseillers présents, à Mons' le curé, 77 sous. » — Paiements à Jehan Le Prince, menuisier ; — à Jacques Le Vieil, vitrier ; — « à M. Titelouze, organiste de Notre-Dame, pour avoir sollicité le facteur lorsqu'il a travaillé aux orgres et pour en avoir joué depuis le jour saint Michel jusques au jour de Toussaint, 9 livres ; — à maitre Crespin Carlier, facteur d'orgres, pour avoir raccoûtré icelles et augmenté d'un jeu de cornet, 243 livres ; — à Jehan Le Prince, menuisier, pour avoir raccoustré le plancher d'etz sur les dictes orgres, etc., 18 livres ; — pour une lune et un soleil à mettre aux dites orgres, 25 sous. — A la cour ecclésiastique, à Monsieur l'official, à l'advocat et notaire, en plusieurs fois, pour avoir plaidé contre Pierre de Cahengnes (au sujet de sa tombe), 64 sous. — Pour 4 bouteilles de vin à donner à Monsr l'official (de Bretteville) et à Denis, secrétaire, pour avoir recœuilly la sentence contre le dit de Cahengnes, 10 livres 10 sous. » — Chœur de l'église recouvert en ardoise. — 1604, paiements à Guillaume Bonaventure, orfèvre ; — à François Le Poulletier, menuisier ; — au vitrier, pour avoir fait un panneau à la vitre de l'Annonciation. — 1605, inhumation de M. Boullaye, procureur du Roi. — 1606, inhumation de Mme Cavelier. — Paiements à Jehan Pinchon, vitrier ; — à Etienne Picquenot, menuisier ; — à Romain Ballay, maçon ; — à François La Chausse, autre maçon, suivant le marché fait avec lui pour faire trois piliers et redresser un pan de pierre aux maisons du sergent. — 1607, « à Jeuffray Faulcon, pour un chapeau donné à Me Gabriel Desmonts, organiste, pour avoir raccoûtré les orgres, 6 livres 5 sous ; — à Jean Hellot, libraire, pour avoir relié 2 manuels, 20 sous ; — au sieur Le Marchand, orfèvre, 20 livres ; — au sieur Guerente, autre orfèvre, pour les chrismatoires, 71 livres 12 sous. » — 1608, « à maitre Pasqual, peintre, pour les 2 pommes de la bannière, pour les avoir dorez et la croix de saint Grégoire et la croche de saint Augustin, 60 sous ; — à un cordier, pour de la corde à rependre l'ange de devant la chapelle de Saint-Nicolas ; — pour avoir assemblé les ossements des trépassés, 10 sous. » — 1609, inhumation de l'enfant de Jean Le Houx, 10 sous. — Paiements à Gabriel Desmonts, organiste, pour ses gages d'une année, 137 livres ; — à Cavelier, marchand de toile, 173 livres 17 sous ; — à Louis Le Françoys, fondeur, 4 livres 16 sous ; — à Richard Pelé, brodeur. — 1610, paiements à Jean Alexandre, maçon ; — à Loys Le François, fondeur ; — à Jean Pinchon, vitrier ; — pour les armoiries pour le service du défunt roi et pour la sonnerie, 9 livres. — 1611, à maitre Pasqual Guillart, pour avoir peint les armoires, 60 sous ; — à François Le Poulletier, menuisier, pour la clôture le long du maitre-autel, 50 livres ; — à Jacob Le Sauvage, serrurier. — 1612, inhumation d'un petit ferreur d'aiguillettes, 30 sous ; — de la fille de M. Sarrenne, 6 livres ; — de M. Colombel, 30 sous ; — de Le Sauvage, serrurier, 20 sous. — 1613, dévotion du vendredi saint, 100 sous. — Paiement à Loys Le François, fondeur. — Ce dernier compte encore signé par M. Voysin, curé ; — approuvé, le 27 octobre 1614, par M. Dorcemaine, curé de Saint-Patrice, commis par l'archevêque pour l'absence de l'archidiacre. — Belle lettre ornée C au compte de 1586.

G. 7165. (Registre.) — In-folio, [illegible] papier.

1568-1636. — Comptes et états des recettes des rentes et revenus de l'église Saint-Michel de Rouen. — Tresoriers : Martin Banel (1568). — Laurent de

Maromme, 1569 ; — Abel Gaze, 1570 ; — Jean Cavelier, 1571 ; — Robert Benyères, 1572 ; — Lucas Boullais le jeune, 1573 ; — Eustache Cousin, 1574 ; — Jehan Le Prevost, 1575 ; — Jean Deudemare, 1576 ; — Lionnet Le Maistre, 1577 ; -- Pierre Baumer, 1578 ; — Jehan Thomas, 1579 ; — Richard Fremyn, 1580 ; — Jehan Boullays, 1581 ; — Guillaume Turgis, 1582 ; — Gilles Vaucquier, 1583 ; — Nicolas Simon, 1584 ; — Albin Le Cauchoys, 1585 ; — Louis Duval, 1587 ; — Guillaume Mautalen, 1588 ; — Marin Graindor, 1589 ; — Guy Damiens, 1590 ; — François Osmont, 1591 ; — Faulcon, 1592 ; — Louis Engren, 1593 ; — Etienne Dufour, 1594 ; — Pierre Du Busc, 1595 ; — Nicolas de Cahengnes, 1596 ; — Guillaume Desdames, 1597 ; — Robert Benyères, 1598 ; — Isaac Le Chevallier, 1599 ; — Richard Jouenne, 1600 ; — Jacques Mullot, 1601 ; — Jacques Daumaille, 1602 ; — Nicolas Berthin, 1603 ; — Jeuffin Delamare, 1604 ; — Estienne Guérin, 1605 ; — Charles Boullays, 1606 ; — Jean Baillet, 1607 ; — Robert Potart, 1608 ; — Pierre Dumoustier, 1609 ; — Robert Le Maistre, 1610 ; — Nicolas Le Monnier, 1611 ; — Linard Grenier, 1612 ; — Loys Le Blanc, 1613 ; — Jehan de Saint-Ouen, 1614 ; — Loys François, 1615 ; — noble homme Robert Le François, 1616 ; — Pierre Cavelier, 1617 ; — Lucas Turgis, 1618 ; — Pierre Tabouret, 1619 ; — Mr Michel Mariage, conseiller et secrétaire du Roi, 1620 ; — Antoine Aguiraud, 1621 ; — Jacques Desdames, 1622 ; — Antoine Petit, 1623 ; — Jehan Du Resnel, 1624 ; — Louis Osmont, 1625 ; — Adrien Jouenne, 1626 ; — Louis Cler, 1627 ; — Jean Le Chevalier, 1628 ; — Nicolas Romé, écuyer, sieur de Fresquiennes, baron du Bec-Crespin, conseiller du Roi au Parlement, 1629 ; — Robert Benyères, 1630 ; — Richard Baillet, 1631 ; — Nicolas Benyères, 1532 ; — Richard De la Follye, 1633 ; — Etienne Le Marchand, 1634 ; — Jean Turgis, 1635. — 1577, le Trésor de Saint-Michel avait une rente de 60 sous tournois qui valaient, suivant l'édict, « ung escu et 6 sous, sur certaine maison assise au Marché-aux-Veaulx, paroisse Saint-Esloy, appartenant aux hoirs de feu Monsr du Boutheroude, à raison de plusieurs parties de rente... sur plusieurs maisons qui furent assises, tant au dit Marché-aux-Veaulx, que en la rue qui va descendre en la paroisse Saint-Esloy, lesquelles le dit feu sieur du Boutheroude a aquises et faict abattre pour faire bastir la dicte maison, à present vulgairement appelée la maison du Boutheroulde. » — 1592, mention d'une maison hors la porte Cauchoise, appartenant aux hoirs de feu Monsr de Fumechon, de présent démolie à cause des guerres — 1595-1622, maison contigüe à l'*Escu de France*, occupée par Antoine Le Blond, graveur. — Maison à l'enseigne de la *Galère*, joignant le cimetière, occupée par Nicolas de Gruchy, chirurgien. — 1621-1636. Jean Briselet, libraire, locataire d'une petite boutique près du cimetière. — Nicolas de Gruchy, encore locataire de la Fabrique de Saint-Michel, en 1636.

G. 7160 (Registre.) — In-folio, 316 feuillets, papier.

1614-1642. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel, de Rouen. — Trésoriers : Robert De Caux, 1636 ; — Pierre Eelquens, 1637 ; — Charles Philippes, 1638 ; — Isaac Yeurry, 1639 ; — Jehan Maubogne, 1640 ; — Jehan Renoult, 1641 ; — Jacques Treneau, 1642. — 1614, inhumation de M. Gabriel Desmontz, organiste, 60 sous. — « Payé pour la musique du jour de la visitation de monsieur le coadjuteur, suivant l'advis des Trésoriers à la plus part, 4 livres. -- Payé à Cardin pour la tente de la dite visitation, 20 sous. — Au sire Romain de Beauvais, libraire, pour ung messel, 12 livres. » — Visite de l'église et approbation du compte par M. Behotte, grand archidiacre. — 1615, « pour le bouys du dimenche des Rameaux, 56 sous. » — A Benard dit Dumont, facteur d'orgues, 500 livres ; — à Trugard, menuisier, pour la devanture de menuiserie aux orgues, 36 livres ; — au même, pour 2 marchepieds à double marche et un encastillement à l'autel de Notre-Dame, 80 livres 15 sous. » — Approbation du compte par Behotte. — 1616, inhumation de madame Cavelier, 60 sous. — A maître Germain Yart, organiste, 80 livres. — 1617, 41 inhumations. — « A Jacques Benard, facteur d'orgues, 150 livres. — A Pierre Sahult, menuisier, pour avoir lambrissé d'ais de sap le long de la chapelle Sainte-Anne, 54 livres. — A Jehan Benard, menuisier, pour avoir alargi la chere du prédicateur, 12 livres. — A Monsieur le doyen d'Escouy, pour les 3 prédications qu'il a faictes pendant les quarante-heures, 7 livres 10 sous. — Pour ung brevière, 60 sous. — A Monsieur le curé, pour 2 tableaux qu'il a faict faire, à mectre aux 2 costés de l'autel, 22 livres 10 sous. — Pour 3 canons qu'il a achaptez, à mettre sur les autels, 60 sous. » — Compte vérifié par M. Le Royer, licencié ès-droits, chanoine de Rouen, commis par Mgr l'archevêque pour l'absence du grand archidiacre. — 1618, 21 inhumations. — « Pour l'impression de 300 vidimus d'indulgences données par N. S. P. le Pape à ceux qui visiteront l'église Saint-Michel, 5 livres 12 sous. — *Confessionnaire* mis sous les orgues. — Paiement à

Jehan Pinchon, maitre vitrier. » — 1669, 17 inhumations.— Inhumation de la fille de la *Couronne d'argent*. — Pavage de l'église. — Achat de 2,000 de grandes tuiles, 17 livres. — Paiement à Dumont, facteur d'orgues, 37 livres ; — à Jehan Bernart, menuisier ; — « à Jehan Pinchon, vitrier, pour avoir mis 293 pieds de verre avec les bordures de couleur au remplage des formes des grandes vitres, tant à la chapelle de Notre-Dame, que sous les cloches, à la vitre de dessus la grande porte, à 7 sous le pied, 117 livres. — Pour avoir mis, à 2 grandes vitres, à la chapelle de Notre-Dame, 144 pieds de verre de couleur et blanc à bordure, et lui a esté baillé le verre de couleur sortant des dites 2 grandes vitres, à 2 sous le pied, qu'il fault rabattre sur le verre que le dit Pinchon a livré à 8 sous le pied, 43 livres 4 sous. — A maitre Isaac Allain, pour ayder à payer la peinture et dorure du cruxsefix que des 2 ymages d'à costé, aussy l'image de la Sainte-Trinité, 19 livres. » — 1620, paiements à Germain Yart, organiste, 100 livres de gages pour l'année ; — — à Pierre Duval, sous-diacre, joueur de cornet, 30 livres ; — à Pierre Le Marchand, orfèvre ; — à Remond, tapissier, pour avoir couvert le dôme de la grande chaire à prêcher ; — à Guillaume Barré, peintre, pour avoir bruni la chaire et avoir peint au fond la figure du Saint-Esprit, enrichi de 12 chérubins, 8 livres ; — à Pierre Hardouyn, sculpteur, et maitre Jean Dauvilliers, pour les plans et devis d'une sacristie, 6 livres. — Compte vérifié par Pierre Acarie, pour l'absence du grand archidiacre. — 1621, paiements à Jean Bernard, menuisier ; — au peintre qui a achevé de peindre l'image de saint Jérôme. — 1622, paiements à Nicolas Cueu, sculpteur ; à Nicolas Le Sauvage, serrurier, pour la grille du revestiaire, 115 livres. — 1623, « au sieur Tourny, orfèvre, pour avoir ressoudé le gobelet d'argent à communier, 16 sous ;— à Antoine Dorenge, libraire, pour 2 grands missels, 24 livres ; — à Louis Costé, libraire, pour un *suplementon* à servir à l'église, 60 sous. » — 1626, « à Nicolas Rocquelin, tapisseur, pour avoir fourni 6 aunes de droguet à mettre tant sur les balustres de dedans le chœur que dessus les autels de la Vierge et de Saint-Nicolas, 12 livres 16 sous. — Pour les bouquets distribués à tous les paroissiens, la fête et jour des octaves du Saint-Sacrement, 18 livres. — Pour tout le vin qu'il a convenu pour la célébration des messes et pour la communion des laïques, 20 livres. — Pour tout le pain à célébrer des messes, et pour le pain benoit de Pâques, 18 livres. — Pour un chandelier à 16 branches, à pendre devant l'image du crucifix, 28 livres ; — à Nicolas Seheult, esplinglier, pour avoir refaict 2 châssis à une vitre de l'église, 4 livres ; — à Jean Du Bosc, maitre orfèvre à Caudebec, pour avoir fait une croix d'argent, provenant de la vieille croix, de vieux calices, etc., 90 livres, plus 27 livres 3 sous ; — à Briselet, pour avoir refaict les messelz, 20 sous ; — à Carrel, pour des aspergeoirs, 8 sous ; — à M. Verdier, fondeur, pour un benoistier de cuivre, 8 livres 17 sous. » — 1627, don, par Emmanuel Diez, de 200 livres pour l'achat « d'un benoistier d'argent, en reconnaissance de ce qu'on l'a dispensé de la charge de Trésorier. — A Du Bosc, orfèvre, pour la livraison et application de l'image de la Vierge et la croix d'argent par lui faite, 60 sous ; — pour les cristaux et allumineures adjustés à la dite croix, 4 livres 10 sous ; — à Jehan Le Sage, fondeur, pour un pied de cuivre servant à la dite croix, 18 livres 10 sous ; — à Jehan Pinchon, vitrier, 26 livres ; — à Crespin Lamboué, maitre plâtrier, pour réparation des couvertures de l'église, endommagées par les grands vents du mois de décembre, 166 livres ; — au capitaine Du Moustier, pour achat de bonbazin blanc pour faire un contre-autel, des pentes et des rideaux et devantures aux crédences du maitre autel, 26 livres ; — à Guillaume Le Febvre, maitre peintre, pour avoir peint, sur les dits ornements, des noms de Jésus et Marie avec des fleurs, pour après les relever en broderie, 8 livres 7 sous ; — à Madame Allard, pour achat par elle fait de plusieurs et diverses couleurs de laine qu'elle a distribuez, par l'avis de M. le curé, à plusieurs dames et filles de ceste paroisse, lesquelles travaillent par dévotion à la broderie des dits ornements, 12 livres ; — à M. Le Monnyer, pour du clinquant par lui livré lors de l'oraison des quarante-heures, qui fut en la dicte église en l'année 1627, et pour 5 milliers de petit clou doré pour le dôme de la chaire à prêcher, 2 livres 3 sous ; — à Simon Grevin, maitre peintre, pour avoir peint le dit dôme, etc., 16 livres 18 sous ; — à Monsieur Osmond, pour 2 aunes et demie, demy-cart de froc violet cramoisi, façon de Rouen, pour parfaire le dit dôme, 8 livres 10 sous 8 deniers ; — à la femme de Jacques Voisin, frangère, pour les franges du dit dôme, 56 sous ; — pour la façon du dit dôme, en ce qui concerne l'application du dit froc, clou doré, etc., 4 livres ; — au dit Grevin, peintre, pour peindre 6 images et les pillers d'iceux, 120 livres 16 sous ; — à Jehan Benard, menuisier, pour avoir refaict les formes de l'église..., ragrandi la chaire, faict un autre dôme, 42 livres ; — à Dyen, gressetier, pour des mouchettes de fer blanc au chandelier devant le crucifix, 16 sous. » — 1628,

3 inhumations. — Inhumation de Jean Gaillard, peintre, 30 sous. — « Pour achever à payer le prédicateur feuillant qui prêcha le carême 1628, 4 livres. — A Hercule Le Mire, orfèvre, pour le benoistier d'argent, à raison de 22 livres le marc, et pour la façon, 32 livres, 318 livres 10 sous. — Pour la sacqueboute et pour la voiture, 47 livres. — A Jean Barré, peintre, pour avoir doré le tabernacle, 11 livres. » — 1629, à Laurent Maurry, imprimeur, pour 6 processionnaires, à 45 sous pièce, 13 livres 10 sous. — 1630, « pour le sallut de Pasques, de la fondation de Le Febvre, 4 livres. — Pour les vêpres, matines et messes de la réduction de Normandie en 1562, 44 sous. — Pour 2 obits, de la fondation de Mᵉ Henry Cavelier, chanoine en l'église cathédrale de Rouen, 6 livres.— Payé à Jehan Cavelier, pour dentelle et passement, 22 livres 8 sous; — à Jehan et Georges Pinchon, pour avoir lavayé les vitres. — Pour avoir fait resouder l'elle d'un ange d'argent qui tient les reliques, 48 sous. — Au nommé Hibault, pour la reliure d'un livre, 80 sous. » — 1630, pour l'inhumation de Madame Du Resnel, 6 livres; — pour celle de M. Mellon Voysin, cidevant curé du Mesnil-Geoffroy, 60 sous. — Paiements à Delamare, orfèvre; — « à Pierre Maheult, fondeur, pour avoir fondu les 3 grosses cloches et pour 2 pinotz de métail, 65 livres. » — 1632, inhumation de Madame Cavelier, 60 sous. — Pour les matines et la haute messe du jour de saint Joseph, 64 sous — « Pour un arrouseur, pour arrouser l'église et les bancs d'icelle pour la conservation des peintures, 25 sous. — A Alphonse Fillastre, maître tapissier, pour avoir fourni de clou doré, crain, paille et passement de soie et pour sa peine d'avoir bouré et garny l'apuy de la chaire du prédicateur, 60 sous. — Pour la sarge qu'il a fallu pour la dite chaire, 37 sous 6 deniers.— A Jean Briselet, pour avoir relié un michel et pour avoir recollé les autres, 3 livres. » 1633, paiements à M. Le Marchand, orfèvre; — à Jean et Marguerin Pinchon, maîtres vitriers; verre blanc, peint aux bordures; — à Guillaume Lesselié, marchand et facteur d'orgues, pour la réédification des orgues, 250 livres. — 1634, « à Jehan Barre, maître peintre en cette ville, pour la peinture et décoration des orgues, 120 livres; — à M. De Moy, orfèvre, pour un petit plat ciselé doré, 77 livres 8 sous; — à Lesselié, 260 livres; — à M. Levesque, organiste de Saint-Jehan, pour 2 visites des orgues, 65 sous. — A Monsieur Durant, presbtre et docteur, 100 livres pour avoir faict les sermons de ceste église pendant tous les jours de l'avent. » — 1635, sépulture de Pierre Tiesselin, imprimeur, demeurant, lors de son décès, à la *Cour du Griffon*, 13 livres. — « Pour 4 pots de valence, pour placer sur le grand autel, 4 livres 14 sous. — A Nicolas Diem, pour avoir resoudé le pavillon servant au tabernacle durant le caresme, 12 sous. » — 1636, inhumations de Madame Boulais, veuve du feu sieur procureur du Roi, 6 livres; — de Madame Grisel, 2 livres. — Pour le *salve* de Pâques, de la fondation de Le Febvre, 4 livres. — A Briselet, libraire, pour avoir raccommodé plusieurs livres, 5 livres. — 1637, lampe d'argent offerte par M. Pierre Eelquens, Trésorier, qui avait choisi sa sépulture à la place où gît feu son père. — 1638, « pour cinq benoistiers de marbre blanc mis à costé de la chapelle de Saint-Nicolas, 7 livres 8 sous. — Pour la refaçon du chandelier à 6 pendans, à la chapelle de la Vierge, 30 sous.— Pour ung aspergès et ung pot à fleurs, 8 sous.— Mise pour la construction du bâtiment où souloit pendre pour enseigne *l'Ecu de France* au Marché-aux-Veaux : » Jacques Capelle, maître maçon; Charles Le Roux, charpentier; Pierre et Louis Bremontier, père et fils, peintres et sculpteurs, ornent et enrichissent les cheminées des salles, 5 livres. — 1639, 30 livres données par le Trésorier « à cause qu'il n'a posé des filles pour ceuillir les sous de saint Michel. » — Reçu de Michel Voysin, curé de la paroisse, exécuteur du testament de défunte Magdeleine Houel, veufve de Thomas Nepveu, 5 livres 4 sous. — Pour permission à la dite Houel, d'avoir fait mettre son épitaphe, 20 livres. — Inhumations du fils de Madame Auber la veuve, marchande de papier, 30 sous; — du sieur Diem, gressetier, 3 livres; — de Nicolas Henry, rôtisseur, 3 livres; — du sieur de la Rochelle, gentilhomme de la Basse-Normandie (23 mars), 3 livres. — Suite des mises pour la construction de la maison de *l'Ecu de France*; — salles hautes et basses, nattées : sculptures faites par les deux Brémontier. — A Mᵉ Abraham Hardouin, architecte, qui a conduit l'ouvrage, 50 livres; — à Jehan Viel, vitrier; — à Robert Cler, menuisier, qui avait fait les ornements et sculptures de 16 consoles, 28 livres. — 1640, paiement au sieur Gouet, facteur d'orgues, 10 livres. — 1641, paiement à Marguerin Pinchon, vitrier. — Compte vérifié par l'archidiacre D'Aguillenguy.—Inhumations de la fille de Le Sauvage, serrurier, 12 sous; — de Guillaume Ferrant, décédé à Saint-Godard. — « Sermons de l'année payés par le curé et autres honnêtes personnes, zélées pour la parole de Dieu. »

G. 7170. (Registre.) — In-folio, 380 feuillets, papier.

1613-1673. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — 1643, 39 inhumations. — Inhumation de M. Lucas Boullays, 3 livres. — A Germain Yart, organiste, 60 livres. — Vin donné par le comptable, M. Pierre Deschamps, qui prend également à sa charge le pliage du linge du carême, la tente des tapisseries, et donne à la Fabrique « un poille de velours cramoisi rouge, doublé de taffetas cramoisi... enrichi de 4 représentations du Saint-Sacrement porté par 2 anges, 4 de Saint-Jean et 4 de Saint-Pierre. » — Pour 12 armoiries mises dans l'église lors du service du feu Roi, 6 livres. — Procès entre le curé et les Trésoriers à propos de réduction de fondations. — Ordonnance de Nicolas de Paris, docteur en Sorbonne, chanoine théologal en la cathédrale de Rouen, vicaire général de l'archevêque, commissaire député pour l'archevêque, qui casse la réduction des fondations opérées par le curé. — 1644, payé à Heudeline, organiste, 60 livres; — à un joueur de sacquebute; — à un joueur de serpent. — « A David du Petit-Val, pour un missel et 1 psautier, 11 livres 10 sous; — à Claude de Villers, facteur d'orgres, pour avoir raccommodé les orgres de la paroisse, 32 livres. — Pour de la toile neuve que l'on a mise aux huissets volants de l'église, 16 sous. » — 1645, à Simon Heudeline, organiste, 80 livres. — 1646, inhumation de maître Nicolas de Grouchy, 3 livres. — Prédicateur du carême payé au moyen d'une quête. — 1647, 30 livres données par le Trésorier « à cause qu'il n'a eu des filles le jour de Saint-Michel pour cueillir. » — 4 inhumations. — Inhumations de la veuve de feu maître Nicolas de Grouchy, chirurgien, 3 livres; — du petit enfant du sieur De Caux, papetier; — de noble homme Jacques Desdames; — de Naudin, maître écrivain; — de Marguerite Dureden, veuve de François Le Pelletier. — Gages de l'organiste Heudeline, portés à 100 livres. — Pour 36 bottes de buis à distribuer le jour des Rameaux, 50 sous. — A Nicolas Le Sauvage, serrurier, pour 6 chandeliers neufs de fer, placés aux autels de la Vierge, du Saint-Esprit et de Saint-Nicolas, etc., 50 livres. — A Nicolas Buret, fondeur à Rouen, pour avoir refondu la petite cloche qui pesait 109 livres, en avoir fait la grosse des 2 petites du ton du sol, et y avoir employé 66 livres de métal, 56 livres. — 1648, inhumation de la fille d'un *feseux* de pain à chanter; — du fils d'un *feseux d'esguillettes*; — de la femme de Louvel, imprimeur. — « A François Le Poulletier, menuisier, pour avoir fait 9 encastillements, 6 crédences, la devanture d'autel et crédence de bois de sap, 18 livres 2 sous. — A Nicolas Tousé, fondeur, pour avoir refaict 4 chandeliers de cuivre servant au maître autel, 4 livres 3 sous. » — 1650, 61 inhumations. — Services pour d'anciens Trésoriers, Richard Baillet, Richard De la Folie, Pierre Deschamps, Robert Besnière. — 1651, 27 inhumations. — « Aux prêtres qui ont porté le poile lorsque l'on porte le Saint-Sacrement aux malades, 1 sou pour chaque prêtre, en tout 38 sous. » — 1652, inhumations de l'enfant de M. Ferrant; — de Laurent Maurry. — Paiements à Jean Auvray et Simon Le Couturier; — à Poullain, orfèvre. — Pour 6 pots de valence, à mettre sur l'autel, 2 livres 10 sous; — à François Du Tot, dinand, pour 26 livres, 1 quart de cuivre, à faire des méreaux, et pour avoir coupé le dit cuivre par lames, 27 livres 11 sous; — au sieur Drou, graveur à la Monnaie, pour 3 fers par lui gravés, pour marquer des méreaux à payer les presbtres, 15 livres. » — 1653, inhumation de la femme de défunt Maurry, 2 livres. — — Paiements à Simon Heudeline, joueur d'orgues, 120 livres; — à Pierre Noiron, prêtre, à cause de la musique, 9 livres; — à Jean Rommieu, orfèvre; — diminution des espèces; grande perte subie par la Fabrique. — 1654, à Pierre Hédou, pour avoir pavé l'église, 40 livres 14 sous; — pour 200 grands pavés de terre, 9 livres 10 sous; — à François Le Poulletier menuisier, pour avoir fait les carolles devant le grand autel, 100 livres; — à Clément Le Febvre, pour avoir raccommodé les soufflets des orgues, 12 livres. — 1655, inhumation de Nicolas Lesueur, marchand drapier; — de noble homme Nicolas Le Marchand, conseiller, 3 livres. — Paiements à Simon Le Cousturier, vitrier à Rouen; — à Lagenet, orfèvre. — Pour la fabrique de méreaux, au nombre de 1,000, 20 livres 4 sous. — 1656, inhumation du cuisinier de M. le président Turgot; — de l'enfant du sieur Pallier, cartier, 30 sous; — de la femme du sieur Barette, papetier, 3 livres. — Paiements à Simon Heudeline, organiste; — à Denis Le Vacquier, prêtre et maître de la musique, 62 livres 10 sous; — à Michel Thérou, joueur de cornet, 18 livres; — à Abraham Roussel, orfèvre; — à Henri Gosset, maître maçon; — à Jean Le Vieil, vitrier. — 1657, 52 inhumations. — 1658, pour l'acquisition d'un tènement de maisons appartenant à Guillaume Allard, chanoine théologal de Nevers, 5,100 livres. — A la fin de ce compte, ordonnance de Robert Le Cornier, archidiacre de Rouen et vicaire général de Mgr l'archevêque, portant que les

prêtres de la paroisse recevraient 10 sous de rétribution pour la célébration de chaque messe, 3 sous pour l'assistance aux obits d'un nocturne des trépassés, laudes et haute messe. — Réduction des fondations. — 1659, à Jacques Ruault, libraire, pour avoir appliqué 4 couvercles de bois de chêne à 2 grands livres de chant et les avoir couverts de peau de truie, 24 livres. — Pour les lanières des dits livres, 3 livres 10 sous. — 1660, au sieur Sanson, pour des pots de faïence à mettre des fleurs, 6 livres 7 sous. - Achat de planches de Hambourg. — 1661, don de 3,000 livres par M. le curé Michel Voisin pour fonder les sermons des dimanches et fêtes solennelles. — « Cœuilte faite par les maisons en la sepmaine sainte pour l'entretien du linge de l'église, 19 livres 15 sous 6 deniers. » — 45 inhumations. — Paiements à Philippe Cornillot, organiste, 120 livres; — à Denis Le Vacquier, prêtre, pour ses gages, à cause de la musique, 62 livres; — à 4 prêtres et 2 autres, à cause de la musique. — 1662, 47 inhumations. — Inhumations du maître de *l'Image saint Thomas*, 1 livre 10 sous; — de M. Denis Le Vacquier, prêtre, décédé le 10 août, 3 livres. — « Aux héritiers de feu maître Michel Voisin, presbtre, cy-devant curé de cette paroisse, décédé le 15e juin 1662, pour 3 mois de ses gages que lui donnoit le Trésor, et à maître Charles Lataignant, à présent curé de la dite paroisse, pour 9 mois, 40 livres. » — 1663, paiements à Cardin Allais, prêtre, maître de la musique, 80 livres; — à Cornillot, organiste; — à Doucin, sculpteur, pour avoir raccommodé la croix de pierre du cimetière, 7 livres; — à Jacob Van Munster, maître dinand à Rouen, pour change de vieux chandeliers; — à Jean Bellier, libraire, pour reliure et écriture; — à Antoine Placenauit, brodeur; — à Jean Le Vieux, vitrier; — à Le Vasseur, tapissier; — à Le Marchand, orfèvre. — 1664, inhumation de Guillaume Lemery, écrivain du Palais. — Paiements à Pierre Le Marchand, orfèvre; — à François Langlois, fondeur. — 1665, inhumations de Jacques Pallier, cartier; — de Perrine Du Jardin, veuve de feu M. Lataignant et mère de M. le curé. — Au père Le Faé, jacobin, qui a prêché tous les jours du carême, 100 livres. — Achat de planches de Hambourg. — Au sieur Le Vasseur, tapissier, pour avoir raccommodé l'appui de la chaire du prédicateur, 3 livres 15 sous; — à M. Hellot, pour avoir fourni 300 d'ardoises fines, à 3 livres 4 sous le cent; — à M. Lefebvre, marchand de tuile, pour avoir fourni 3 milliers de grande tuile, 36 livres. — 1666, au Père Séraphin, capucin, pour avoir prêché tous les jours du carême, 100 livres. — 23 mai 1666, on décide qu'on fera construire une contretable de pierre enrichie de marbre au maître-autel. On prend l'avis du P. Petit, procureur des Jésuites, et l'on choisit entre 3 dessins. On donne la préférence à celui de Noël Jouvenet, auquel on paie, en plusieurs fois, 1,400 livres. On paie, de plus, à Emmanuel Boynet, architecte, directeur de l'ouvrage, pour 4 ouvertures de jour qu'il a faites au dessus de 4 arcades du chœur, 160 livres 15 sous; — à Robert Fourré, menuisier, pour les marches et 1 encastillement de bois de chêne au maître autel, 95 livres. — Marbres achetés à Amsterdam : colonnes de marbre rouge jaspé, de 8 pieds de longueur; 6 pilastres de marbre noir de même hauteur; 12 petites colonnes de 5 pieds, moitié rouge, moitié noire, pour les ailes; grand cadre de marbre noir, pour mettre autour du tableau; marchés avec les sieurs Jacques Du Bucquoy et Antoine Dechesne, maîtres marbriers à Rouen. — 1667, inhumation de Mlle Rodrigue, tante de M. Diez. — A M. Hébert, curé d'Anquetierville, pour les sermons du carême, 100 livres. — Au sieur Le Boullenger, libraire, pour 4 livres de *missæ votivæ*, 5 livres. — Au sieur Doucin, pour le dessin qu'il avait donné de la contretable, 33 livres. — A Jouvenet, sculpteur, à-compte, 220 livres. — A Le Pilleur, peintre, pour avoir peint le derrière de la contretable et blanchi le haut d'icelle, 60 livres. — 1688, inhumation de M. Boullays, 13 livres. — Au sous-prieur des Jacobins pour les sermons du carême, 100 livres; — à Noël Jouvenet, 490 livres; — à Hallé, peintre, pour le tableau qu'il a fait d'une Nativité de N. S. pour la contretable, 315 livres; — au sieur Jouvenet, peintre, pour avoir accommodé au cadre le tableau et l'avoir posé à la contretable, 3 livres. — 1669, paiements à M. Harenc, orfèvre; — au Père Polycarpe, capucin, pour les sermons du carême, 100 livres. — 1670, à Dom Antonio Dalvaros, pénitent, pour les sermons du carême, 100 livres; — à Louis Costé, pour 2 missels à canon, de parchemin, à 15 livres pièce, et 1 antiphonier de 10 livres, 40 livres; — à Pontenay, boursier, pour avoir couvert les dits missels d'ébène, y avoir mis des crochets et des sentiers à l'antiphonier, 5 livres; — à Jean Bellier, libraire, pour reliures, 14 livres 5 sous; — à Antoine Millets, dit des Ruisseaux, pour avoir travaillé dans la cour des dames Ferrant, etc., 12 livres; — « à 3 hommes qui ont tiré les ossements qui estoient aux arcades des vitres, lieu où l'on a construit la sacristie, 4 livres 4 sous. » — 1671, inhumation de M. Lataignant, curé, le 10 août 1671; — de M. d'Acosta, et de son fils Raphaël (aux Cordeliers). — Ardoises achetées 23 livres le millier. — Paiements à M. Tourny, orfèvre; — à M. Antoine

Millets, maçon; — à M. Le Sauvage, serrurier; — à M. Placenault, chasublier.—1672, inhumation de Marthe De la Place, femme de Sauvage, serrurier.—Paiement à M. Tourny, orfèvre.—Comptes vérifiés par les archidiacres de Rouen. —Quelques comptes parfaitement écrits.

G. 7171 (Registre.) — In-folio, 258 feuillets, papier.

1636-1672. — Comptes de la Fabrique de Saint-Michel de Rouen. — Trésoriers : Robert De Caux, 1636; — Pierre Eelquens, 1637; — Charles Philippes, 1638; — Isaac Yeurry, 1639; — Jean Maubogne, 1640; — Jean Renoult, 1641; — Jacques Trancart, 1642; — Pierre Deschamps, 1643: — Pierre De la Forestz, 1644; — Pierre Maubogne, 1645; — Pierre Cavelier, conseiller du Roi, auditeur en la Chambre des Comptes, 1646; — Nicolas Hébert, 1647; — Guillaume De la Vigne, 1648; — Louis Gueroud, 1649; — Pierre Morel 1651; — Robert Benière, 1653; — Laurent Carrel, 1654; — Nicolas Turgis, 1655; — Richard Caillouel, 1656; — François Cécile, 1657; — Charles Reusse, 1658; — Michel Voisin, curé de la paroisse, 1659; — François Evon, 1660; — Etienne Le Marchand, 1661; — Gilles Belin, 1662; — Nicolas Fichet, 1663; — François Du Resnel, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1664; — Robert Le Courtois, 1665; — Jean Turgis, 1666; — Geoffroi Charles, 1667; — François Le Mercier, 1668; — Jean Goret, 1669;— Adam Hautot, 1670. — Ces comptes ne contiennent que les recettes. — Mention en 1636, de maisons aux enseignes des *Deux Anges*, du *Noble franc*, du *Lionnet*; — d'une rente due par M. Piperey, sieur de Montheraut, juge de la Monnaie de Rouen, représentant M. Valles, pour une maison rue Ganterie; — d'une autre rente due par Pierre de Gallentine, sieur de la Vallée, conseiller au Parlement, ayant épousé Marie de la Martinière; — en 1636, de Nicolas Grisel, commis au greffe criminel de la cour; — en 1639, de la confrérie de Notre-Dame-de-Bonsecours, en l'église Saint-Michel; — en 1669, de l'hôtel du Bourgtheroude, appartenant alors à messire Louis Le Roux, chevalier, sieur d'Infreville, conseiller du Roi en ses Conseils, et Général de la marine. — Quelques-uns de ces comptes sont d'une écriture très-soignée.

G. 7172. (Registre.) — In-folio, 219 feuillets, papier.

1670-1720.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Trésoriers : Louis Regnouf, 1671; — Antoine Ridel, 1672; — Nicolas Charles, 1673; — Jean Dufour, 1674; — Jacques Guillard, 1675; — Antoine Langlois, 1676; — Marin Le Tellier, 1677; — Louis Dessuslamare, 1678; — Marin Rondeaux, 1679; — Jean de Saint-Aubin, 1680; — François Maubogne, 1681; — Romain Elie, 1682; — maître Jean Pigache, procureur au Parlement, 1683; — Nicolas Parent, 1684; — Robert Bréant, 1685; — Etienne Durand, changeur du Roi, 1686; — François Cécile, 1687-1688: — Jean Thiessé, 1689; — André Reusse, 1693; — Pierre Planterose, 1694; — M. Boudet, 1708; — M. Benard, 1719. — Ces comptes ne contiennent que les recettes.

G. 7173. (Registre.) — Grand in-folio, 343 feuillets, papier.

1706-1736. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Trésoriers : Pierre Lintot, 1706; — Guy Billette, 1707; — Pierre Doudet, 1708; — M. Lamand, 1709; — Robert Locquet, 1710; — Jean-Baptiste Le Vatier, 1711; — Christophe Reverdun, 1712; — Robert Mustel, 1713; — Jacques Pavie, 1714; — Pierre Le Carpentier, 1715; — Robert Caillot, 1716; — Louis Bataille, 1717; — Gabriel Lamand, 1718; — Nicolas Benard, 1719; — François De la Neufville, 1720; — Etienne Le Moine, 1721; — Jean Delaunay, 1722; — Toussaint Bethfort, 1723; — Guillaume-Romain Ellye, 1724; — Charles De Hautot, 1725; — Gabriel Belard, 1726; — Louis Paynel, 1727; — M. Campion, 1728; — Pierre Doudet, 1729; — Pierre Rollet, 1730; — François Thiboult, 1731; — Etienne Bouton, 1732; — Benoît Rocque, 1733; — Pierre Le Nouvel, 1734; — Pierre Renoult, 1735.— 1706, à M. Le Blond, organiste, 60 livres. — Au sieur Marc, suivant le devis et marché pour la charpente du clocher, 830 livres. — 1707, 19 inhumations. — 1708, pour les droits de sépulture et grosse cloche pour M. Vauchel, 13 livres. — Pour la sépulture de l'enfant à M. Mallet, 1 livre 10 sous. — Pour la sépulture de Madame Bertran, 3 livres. — 1710, « pour l'amende des glaces qui n'avoient point été cassées devant le grand portail de l'église, 5 livres. » — 1711, au père Timothée, pénitent, pour 3 sermons, 6 livres; pour 7 sermons, 14 livres; — au père Savarial, augustin, pour 10 sermons, 20 livres; — à M. le vicaire, pour un sermon, 2 livres; — aux Capucins, pour 5 sermons, 10 livres; pour 9 sermons, 18 livres; — à M. Paget, prêtre, pour 4 sermons, 8 livres; — au gardien des Récollets, pour sermons, 8 livres; pour 5, 10 livres; — au père Clément Cornet, cordelier, pour avoir prêché

l'avent et le carême, 106 livres. — 1712, paiements au père Arnoult, augustin, pour 18 sermons, 36 livres; — au père Valmert, cordelier, pour 5, 10 livres; — au père Coatquin, augustin, pour 5, 10 livres; — au père Chérubin, pénitent, pour 5, *idem*; — au père Arnoult, augustin, pour avoir prêché le carême, 100 livres; pour avoir prêché l'avent, 16 livres. — 1613, à M. Le Baron, organiste, 80 livres. — Carême prêché par le père Timothée, pénitent. — Autres prédicateurs : Vatier, augustin; le père de Vernon, capucin; Colombey, récollet. — 1714, loyers payés par le sieur Le Sueur, graveur; — par Le Chartier, avocat; — par M. Du Resnel. — Carême prêché par le père Vatier, augustin. — 1715, carême et avent prêchés par le père Le Biez, cordelier. — 1716, 19 inhumations ayant produit pour la Fabrique 108 livres. — Avent et carême prêchés par le gardien des Récollets. — 1717, carême prêché par le père Ange, capucin, 102 livres. — 1718, carême prêché par le père Adrien, capucin. — 1719, inhumation du fils de M. de Gasville, Intendant, 12 livres. — Carême prêché par un pénitent de Croisset. — 1729, M. Le Sueur, graveur, représenté par sa veuve. — A M. Tannerie, organiste, 80 livres. — Carême prêché par un récollet. — Pour les diminutions arrivées sur les monnaies pendant l'année, 269 livres 16 sous. — 1721, au titre du compte 2 oiseaux tracés à la plume. — Sépultures de M. Lucas Boullays, 13 livres; — du sieur de la Motte, 40 livres; — de M. Crevel, 40 livres; — de Jean-Baptiste Le Baillif, *idem*; — de Mademoiselle Colart, *idem*. — Avent et carême prêchés par le père Le Marchand, jacobin, docteur de Sorbonne. — 1722, avent et carême prêchés par M. Olivier, missionnaire. — 1723, 4,450 livres payées en billets de la banque royale. — Carême prêché par le R. P. Chavols, jacobin, sous-prieur. — Autres sermons prêchés par les P. Ligny et Poupart, augustins; Lœuillard, Bérenger, jacobins; Clément, gardien des Récollets; Bertin, vicaire de Saint-Cande-le-Jeune. — 1725, sermons du carême prêchés par le père Morel, augustin. — Service de M. Ellye, Trésorier, père du comptable. — A M. Charles Le Febvre, facteur d'orgues, 510 livres; — à Pierre Mareschal, organiste, pour avoir visité les orgues; — à Louis Du Souillet, pour avoir relié 1 graduel et 4 missels, 40 livres; — à Nicolas Placenault, orfèvre, 18 livres. — 1725, carême prêché par les Capucins. — 1726, avent et carême prêchés par le père Josaphat, gardien des Capucins. — 1727, à M. Desprez, pour les sermons de l'avent et du carême, 116 livres. — 1728, carême prêché par le frère Duval, jacobin. — Paiement à M. Thibault, orfèvre. — 1729, avent et carême prêchés par le père Grégoire, gardien des Capucins. — 1730, de Pierre Le Sueur, graveur, pour loyer de maison, 160 livres; — de Philippe Lambert, peintre, pour loyer de maison, 120 livres. — Sépulture de M. le chevalier de Neuville, 40 livres. — Pour la sépulture de M. Coquart, avec un coffre, 30 livres; — pour la sépulture, sans coffre, du sieur Roussel, 6 livres. — Au sieur Tannerie, organiste, 160 livres; — à Charles Le Febvre, facteur, pour l'entretien et accord de l'orgue, 30 livres. — Carême prêché par le père Millot, gardien des Récollets. — A Le Prince, pour un bénitier de marbre blanc, 30 livres 10 sous. — 1731, sépulture de M. Léger, 7 livres 10 sous. — Pour les sermons de l'avent et du carême prêchés par le père Colomban, carme de la ville, 136 livres. — A M. Langlois, serrurier, 60 livres; — à M. Gouel, orfèvre, 101 livres; — à Jouenne (Jouvenet), peintre, pour avoir peint les 2 devant-d'autel des chapelles du Saint-Esprit et de la Sainte-Vierge, 90 livres; — à Denis Moüard, pour la grande porte de Saint-Michel, 310 livres; pour celle du côté de la grande rue, 75 livres; — à Claude Courel, graveur, pour avoir gravé la plaque qui est sur la première pierre de la chapelle du Saint-Esprit; — à Mons[r] Jouvenet, peintre, pour avoir raccommodé le tableau du chœur, 24 livres; — pour avoir fait les tableaux des chapelles du Saint-Esprit et de la Sainte-Vierge, 300 livres; — à M. De France, pour la façon des 2 chapelles, 1,250 livres; — pour avoir fait la chapelle des fonts, 1,450 livres; — pour les marbres qu'il a fournis, 300 livres; — à Pierre Bessin, fondeur, pour 4 porte-livres, 124 livres; — à Jean Cordier, ébéniste, pour des pupitres, 21 livres; — au même, pour avoir garni en cuivre et marquetage la table de l'autel du chœur, 70 livres; — au sieur Capelle, marbrier, pour avoir placé le marbre et gravé l'inscription sur le grand portail de Saint-Michel, 55 livres; — au même, pour le pavage et l'étoile du sanctuaire, polissage du chœur, 124 livres; — pour avoir pavé les sanctuaires des chapelles du Saint-Esprit et de la Sainte-Vierge, 140 livres; — aux maîtres maçons Cécile et Dubusc, pour pavage général de l'église, 967 livres. — 1732, au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, 160 livres. — Avent et carême prêchés par les Récollets. — A M. Jouvenet, pour augmentation qu'il a faite aux tableaux de la paroisse, 20 livres; — à M. Capelle, pour un bénitier de marbre, 25 livres; — à M. Le Prince, pour sculpture et bordure en bois, 19 livres; — à M. Gouel, orfèvre; — à M. Langlois, serrurier; — à Moüard, menuisier, 480 livres; — à Adrien Du Busc, maître maçon. — 1733, sépulture d'Adrien Du Busc, 7 livres 11 sous. — Carême prêché par le gardien des Récollets. — A Jean

Hébert, pour l'ouvrage des tombes qu'il a démolies et réparées, 16 livres ; — à Cécile et Du Busc, pour le même objet, 11 livres ; — aux sieurs Le Prince et Cahart, peintres doreurs, pour augmentations, 630 livres ; — au sieur De France, architecte, pour les gradins de marbre des 2 chapelles, 105 livres. — 1734, avent prêché par le père Fibardel, cordelier ; — carême prêché par le gardien des Capucins — Paiements à Thomas Mette, fondeur, pour 12 chandeliers de cuivre et 4 bras d'attache, 356 livres ; — à Jacques Carré, autre fondeur, pour les avoir argentés, 300 livres ; — à Papillon, serrurier, pour sceller les pieds de la chaire à prêcher, sous la direction du sieur Le Prince, sculpteur, 20 livres 10 sous ; — à M. De France, architecte, pour façon et dorure d'un tabernacle et frise pour le maître autel, 150 livres. — 1735, banc occupé par M. Corneille, graveur. — Reçu pour loyers de maison, de M. Du Resnel, 500 livres ; — de M. Langlois, serrurier, 160 livres ; — de M. Le Chartier, avocat, 200 livres ; — de M. l'abbé d'Osmont, 315 livres. — Sermons du carême prêchés par M. Després, vicaire de Saint-Eloi. — Paiements à Jacques Hébert, maître maçon ; — à Denis Moüart, menuisier ; — à Le Prince et Cahart, peintres doreurs ; — à Gouel, orfèvre ; — à Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Mette, fondeur. — Pour l'impression des billets du carême, 3 livres. — Total de la recette, 11,574 livres ; de la dépense, 7,400. — Compte signé par C. de Rupierre, curé, et par les Trésoriers. — Comptes sur papier timbré. Le timbre sur la première page de chaque compte. — Quelques comptes soigneusement écrits.

G. 7174. (Registre.) — Grand in-folio. 277 feuillets, papier.

1736-1753. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Trésoriers : Pierre Cottard, 1736 ; — Pierre Bazire, écuyer, conseiller du Roi, auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie, 1737 ; — Jean-Baptiste Gilles, 1738 ; — Jacques Dailly, 1739 ; — François De la Neufville, 1740 ; — Robert Le Jardinier Buquet, 1741 ; — Nicolas Duval, administrateur de l'hôpital général, 1742 ; — Nicolas De Guyenne, 1743 ; — Pierre Philippe Gallot, 1744 ; — Charles Duval, 1745 ; — Simon Jorre, 1746 ; — Jacques Mouette, 1747 ; — André Pavie, 1748 ; — Clément Chevreuil, 1749 ; — Pierre Vatier, 1750 ; — Jean-Baptiste Davoult, 1751 ; — Henri Vatier, 1752. — 1736, inhumation de la dame Du Souillet, 41 livres 10 sous. — A M. Tannerie, organiste, 140 livres. — Sermons du carême prêchés par le père Damase, sous-prieur des Carmes. — A Cécile, maçon, pour avoir élevé jusqu'au comble le mur de la chapelle des Saints-Anges, 200 livres ; — au sieur Lallemand, libraire, pour impression d'une requête pour la chaire à prêcher ; — au sieur Viguereux, pour une plaque d'étain à mettre sous la première pierre de la chapelle des Saints-Anges gardiens, posée par Madame la Présidente de la Rivière-Lesdo, qui a donné une chasuble, 3 livres 18 sous ; — à Corneille, graveur, pour avoir gravé la plaque, 16 livres ; — à Moüard, menuisier, pour la chaire à prêcher, 1,490 livres ; — à Claude Le Prince, sculpteur et entrepreneur de la dite chaire, 993 livres ; — au sieur De France, architecte, entrepreneur de la nouvelle chapelle des Saints-Anges gardiens, 400 livres sur 2,000 livres ; — à Luc Lefebvre, tapissier, entrepreneur d'une niche pour le Saint-Sacrement, 200 livres sur 530 livres. — 1737, sermons du carême prêchés par le gardien des Capucins. — 1738, droit de sonnerie de madame l'abbesse de Jouarre, 20 livres. — 18 sermons de l'avent prêchés par le père René Dupont, gardien des Récollets ; ceux du carême prêchés par le gardien des Capucins. — A Langlois, serrurier, pour la rampe en fer avec un chiffre placé sur l'escalier de la chaire à prêcher, 90 livres ; et pour les consoles de la dite chaire, 360 livres. — Paiement à la dame Boissière pour façon de chasubles. — 1739, « le comptable représente à la Compagnie que le présent ordinaire du comptable, qui est de 50 livres, d'une part, outre la fourniture de vin nécessaire pour les messes, blanchissage du lingé et raccommodage d'iceluy, qui se donne gratuitement suivant l'usage ordinaire et accoustumé pour acquérir le tiltre de bienfaicteur de l'église, le dit sieur Dailly, pour ce qui regarde seulement les 50 livres, fait connoistre que le grand, long et rude hyver de son année luy a cousté viron 56 livres et plus pour le charbon, qui ne va ordinairement qu'à viron 10 livres, et 25 à 26 livres pour fourniture et raccommodage du linge de l'église, pour quoy cette augmentation extraordinaire doit luy tenir lieu du présent accoustumé. » — Hôtel du Bourgtheroulde occupé par Madame Le Sens de Folleville. — M. Langlois, serrurier, locataire, par 200 livres, d'une maison appartenant au Trésor. — Inhumation de Mlle Du Resnel. — Sermons du carême prêchés par le R. P. Louis, récollet. — Au sieur Jacob, orfèvre à Paris, pour un encensoir, 156 livres ; — pour le ciboire neuf, 641 livres : — au sieur Benoist, pour un christ d'ivoire et une croix avec son christ en or, 10 livres 15 sous ; — à Adam, pour une croix avec son pied façon d'ébène, 6 livres. — 1740, quête du linge, 41 livres ; — quête des dames

Trésorières, 43 livres ; — quête des Trésoriers, 64 livres ; — trouvé dans le tronc de Notre-Dame de la Délivrande, 15 livres ; — dans celui du Saint-Sépulcre, 36 livres.— Sermons du carême prêchés par le gardien des Capucins de Rouen. — Au sieur De France, architecte, pour solde du marché de la contretable de la chapelle des Saints-Anges gardiens, 700 livres ; – à Jacob, orfèvre à Paris, 188 livres ; — au sieur Lefebvre, tapissier, pour fourniture de haute-lisse à la chapelle ardente, le jeudi saint, et aux portes de l'église, le jour saint Michel, 8 livres 10 sous ; — au sieur Lheureux, menuisier, pour le confessionnal de M. le curé, 24 livres. — 1741, sermons du carême prêchés par le père Emmanuel, augustin. — 1742, inhumation de Mlle et de Mme Du Resnel. — Sermons du carême prêchés par le gardien des Capucins de Sotteville. — 1743, inhumation du fils de M. Darcel. — Sermons du carême prêchés par le gardien des Pénitents. — 1744, sermons du carême prêchés par le père Boquet, récollet. — 60 autres sermons prêchés dans le cours de l'année.—1745, inhumation du sieur Cléret ; — de M. Du Resnel ; — du beau-père du sieur Friant, 40 livres. — 1746, inhumation de M. l'abbé Dubos ; — du sieur Friant, 40 livres. — Sermons de l'avent prêchés par le gardien des Récollets, 16 livres ; -– sermons du carême prêchés par le père Bernardin, capucin. — Confessionnal en bois de chêne pour M. le vicaire, fait et fourni par Job Lheureux, menuisier, 250 livres. — 1747, sermons du carême prêchés par le père Fribourg, cordelier.— A M. Jacob, orfèvre à Paris, 646 livres. — 1748, sermons du carême prêchés par le père Henry, gardien des Capucins de Rouen. — A M. Lagenet, orfèvre ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 1,000 livres ; — à Langlois, serrurier, 423 livres 7 sous. — 1749, sermons du carême prêchés par le père Martinien Lorens, gardien des Récollets.— Au sieur Duchesne, fripier, pour avoir tendu en tapisserie de haute lisse le long de l'église, lors du passage du Roi, 40 livres ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 500 livres ; — à M. Pontrevé, pour vente d'étoffes. — 1750, sermons du carême prêchés par le père Paulin, gardien des Capucins de Rouen. — Au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, pour parfait paiement, 500 livres ; — à Le Prince, sculpteur, pour dorure à la crosse de suspension, 66 livres. — 1751, sépultures des abbés Le Chevalier et Duval ; — de MM. Cuvier, Gueudry, Guillaume De la Vigne et de Mme Friant. — Sermons de l'avent prêchés par le gardien des Capucins de Rouen ; — sermons du carême prêchés par le père Martinien, récollet. — 1752, 6,138 livres reçues de Mgr Le Sens de Folleville, procureur général au Parlement, et de M. l'abbé Desmarets, exécuteurs testamentaires de messire Charles de Rupierre, curé de Saint-Michel.— Inhumation de Madame Marescot. — A M. Tennerie, organiste, 146 livres 15 sous. — Sermons du carême prêchés par le gardien des Augustins. — A M. Jean Le Boulier, architecte, 17 livres 10 sous ; — à Langlois, serrurier, 169 livres ; — à Friant, autre serrurier, pour sa part d'un coffret de fer, 3 livres ; — à Oursel, imprimeur, pour billets d'assemblée, 20 livres. — Dernier compte signé R. Caillot, J. Dailly, Pavye, B. Rocque, Lozeray, N. P. Vatier, Vatier, Henry.

G. 7175. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1785-1786. — Compte de recette et dépense de la Fabrique de Saint-Michel de Rouen, rendu par M. Piseaux, Trésorier, 1789. — M. Broche, organiste, payé 200 livres 15 sous.

G. 7176. (Liasse.) — 235 pièces, papier.

1677-1691. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. – Marché fait avec Robert Mazeline, sculpteur à Rouen, pour la confection d'un tabernacle « en la dite paroisse, proporcionné à la place, sçavoir 2 gradins, dont la frize doit estre enrichie de sculpture et un petit cors de tabernaque, qui doit estre de mesme auteur, pour mectre le saint siboire, enrichi d'ornemens selon le modelle ; et au-dessus des dits gradins sera faict 2 anges, qui doivent tenir une façon d'urne enrichie de feuille tout autour et profonde pour servir de custode à exposer le Saint-Sacrement à laquelle doit estre une porte qui doit se démonter quand on voudra, qui sera ornée d'une figure de bas-relief ; et, pour terminer la fin, sera fait une fleur façon d'impérialle ; et derrière le tout sera faict un fonds façon de broderie pour chacher ce qui se trouvera de vide derrière » ; sculpture à faire en bon bois de chêne, dorure à faire par l'ouvrier qui a doré la niche des Jacobins ; prix convenu, 400 livres et 1 louis d'or pour le prix du marché, 1er novembre 1677. — « Devis de ce qu'il fault peindre dans l'église de Saint-Michel par le sieur Pillement : « Il faut blanchir toute l'église, les voutes et les murailles de 3 couches de blanc, dont la première sera de chaux, et les 2 autres de craie à colle ; toutes les augives des voutes, tant de la nef que des chapelles et entre 2 pillers, seront paintes de couleur de marbre blanc et noir à huille avec impression sans colle ; tous les culs de

lampe seront dorés et blasonnés. Il faut peindre de couleur de jaspe à huile tous les piliers et pilastres depuis les chapiteaux jusques en bas. Toutes les tiges et feuillages des chapiteaux seront entièrement dorés, et le fond sera de jaune vermeil; les ourlés qui terminent les chapiteaux seront aussi dorés 2 pouces en haut et 1 pouce en bas... Tous les supôts seront aussi dorés. Il fault paindre toutes les images qui sont dans le chœur que dans la nef et les chapelles, mesme le sépulcre, les 4 docteurs de l'église qui sont dans le chœur et leurs chapiteaux. Les 2 petites images qui sont sous le crucifix, les 4 évangélistes qui sont dans la nef, et le saint Michel qui est au bas, seront aussi tous dorés de nouvel or. Le saint Joseph sera remis en couleur... Toutes les contretables et leurs images, le batesme de saint Jean seront remises en couleur. Toutes les croix de l'onction contre les murailles seront toutes dorées... Les balustres du pulpite... seront peints de couleur de bois à huile... Il faudra peindre une image du Saint-Sacrement et 2 anges aux costés, de 2 pieds en carré, derrière l'autel dans le petit cimetière. Il faudra peindre en bronze en huile la grande image de saint Michel avec l'ornement qui est attaché à la tour sur la rue. Il faudra peindre de blanc de plomb en huile la croix qui est dans la rue et son piédestal; » prix convenu, 1,050 livres, 18 juin 1678. — Quittances de Robert Mazeline, à la suite du marché. — Journée de maçon, 22 sous; de manœuvre, 12 sous, 1690. — Quittance de Gilles Bellier, libraire-relieur à Rouen, de 5 livres, pour la reliure d'un graduel et de 3 processionnaires, 1694.

G. 7177. (Liasse.) — 230 pièces, papier.

1695-1699. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — « Mémoire de ce qui fut fait à l'orgue et de ce à quoy MM. Clément et Germain Le Febvre père et fils s'engagent d'y faire : Premièrement un grand sommier en deux, capable et suffisant de porter et soutenir tout ce qu'un grand orgue de 16 pieds peut contenir, sur lequel sommier ils placeront les jeux qui sont dans le dit orgue, la monstre, le bourdon, le prestant, la doublette, le nazard, le cornet, la trompette et la voix humaine; fourniront une cimballe de 3 tuyaux, une tierce toute neuve, une quarte de nazard neuve, une flûte neuve, un clairon; » prix convenu, 600 livres. — Quittances de G. de Tourny, orfèvre, 1696; — de Gaspar Rocuchon, autre orfèvre, 1697. — Copie du dernier marché fait avec M. Le Febvre, facteur d'orgues; orgue changé de place et mis au bas de la nef. — Quittance de G. David Le Blond, organiste, 1697-1698; — de J. Dumarest, chapelain de l'hôpital général et confesseur des pauvres, pour sermons faits en l'église de Saint-Michel, 1699.

G. 7178. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1700-1710. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Marché avec Pierre Buret, maître fondeur, pour refondre la moyenne cloche qui était cassée et la rendre bien fondue, de bon son, de ton et d'accord avec les 2 autres cloches restant au clocher. — Quittance du dit Buret. — « Mémoire des réparations et augmentations qui sont à faire à l'orgue de Saint-Michel : Sera fait un grand abrégé pour les pédalles, tout neuf, de bon bois de chêne, à la place des équerres en manière d'échelles qui y sont de présent; sera fait un tire-clavier, quand l'on voudra; sera fait un jeu de voix humaine pour le positif, au ton de 8 pieds, les corps d'étain fin sur pieds et noyaux d'étoffe, anches et languettes de cuivre; sera fait un tremblant doux, etc.; » — visite de l'orgue par J. Boyvin, organiste de la cathédrale. — Marché avec Antoine Vincent, facteur d'orgues, demeurant à Rouen; prix convenu, 400 livres, 1705. — Quittances du dit Vincent, 1705.

G. 7179. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1708-1713. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Devis de l'ouvrage qu'il convient faire dans l'église de Saint-Michel pour un tambour de bois de chêne, de 11 pieds de haut sur 10 pieds et demi de large et 5 pieds 3 pouces de profondeur; entrepreneur, Jacques De Livet, 1708. — Frais à l'occasion du procès soutenu contre Michel Langlois, locataire d'une maison appartenant à la Fabrique de Saint-Michel, 1712. — Quittances de prédicateurs : Simon Magnier, correcteur des Minimes, 7 mai 1709; — Irenée Dupont, gardien des Récollets, 5 octobre 1709; — Cassien Foucques, gardien des mêmes religieux, 7 décembre 1711; — Clément Cornet, religieux cordelier, confesseur des religieuses de Sainte-Claire, 1er avril 1712.

G. 7180. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1711-1725. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel

de Rouen. — Quittances, pour sermons prêchés à Saint-Michel, du P. Bernard, provincial des Capucins de Normandie, 1716; — d'Antoine, Adrien de Coutances, gardiens des Capucins de Rouen, 1718-1719; — de Balthasar de Caen, gardien des Capucins de Sotteville, 1716; — de frère Marchand, religieux jacobin, docteur de Sorbonne, 1721-1722; — de Luc, gardien des Pénitents de Croisset, 1720-1722; — de Clément Le Duc, Jean-François Alixant, gardiens des Récollets de Rouen, 1717-1721; — d'Olivier, missionnaire apostolique, 1723. — Autres quittances des organistes Le Baron, Tennerie; — de M. Besongne fils, 75 livres pour 3 missels; — de M. Hérault, 50 livres, pour un graduel, 1723; — de Louis Du Souillet, 40 livres 10 sous pour reliure d'un graduel et de 4 missels, 1724. — Marché avec Charles Le Febvre, facteur d'orgues, qui s'engage à remettre l'orgue de Saint-Michel en bon et dû état, moyennant une somme de 262 livres. — Mémoire de ce qu'il convient faire à l'orgue de Saint-Michel, 1723. — Certificat de Pierre Mareschal, organiste de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen, pour servir de décharge au dit Le Febvre, 8 novembre 1724. — Etiquette de dépenses, 7 novembre 1724 : à la visite de l'orgue, payé pour 5 bouteilles de vin, 3 livres 10 sous ; — pour des langues, 1 livre 16 sous; — pour du pain, 12 sous, plus un louis d'or de 16 livres. — Journée de paveur, 30 sous ; — de plâtrier, 35 sous; — de manœuvre, 20 sous. — Bordereau indiquant les pertes sur les louis d'or, 1723.

G. 7181. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1726-1730. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Marché fait avec Jacques Buret, marchand fondeur à Rouen, « pour refondre la grosse, moyenne et 3e grosse cloche et les rendre d'accord du ton de la première à la seconde et de la seconde à la troisième, toutes trois pleines de bonne harmonie ; » prix, 697 livres, 1727. Ajouté : « Les trois cloches neuves livrées par le dit sieur Burette, refondues, ont pezé, sçavoir : la grosse, 1,079 livres ; la seconde, 765 livres ; la troisième, 582 livres. Total, 246 livres; excédent de métal, 110 livres; livre de métal, 30 sous; façon, 23 livres pour 100, » 1727. — Vente et adjudication de meubles et ustensiles à usage du métier de mouleur, saisis chez Martin Le Mitre pour paiement de loyer, 1728. — A. M. De Jort, avocat, pour 2 plaidoyers, 6 livres. — Journée d'ouvrier, paveur, maçon, etc., 25 sous ; — de manœuvre, 14 sous, 1726, 1728.

G. 7182. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1731-1735. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Réédification du comble d'une des ailes de l'église. — Devis des ouvrages de menuiserie qu'il convient faire en la dite église : « 26 hautes stalles, 22 basses avec leur trottoir, lequel sera composé d'une feuille de parquet devant chaque haute stalle... 13 stalles hautes de chaque côté, de 3 pieds 2 pouces de hauteur, 20 pouces de largeur ; » Job Lheureux, maître menuisier, entrepreneur; prix, 2,396 livres. — Quittance de Claude Courel; 4 livres 10 sous pour avoir gravé la plaque de la première pierre de la contretable.— Devis des ouvrages de pierre, serrurerie, menuiserie, sculpture, pour la décoration des contretables du chœur, chapelle de la Vierge et du Saint-Esprit : « Sur l'autel de la contretable du chœur, il convient faire un gradin de marbre de rance de 8 pouces de hauteur dans l'architrave des premiers pieds d'estaux, lequel gradin aura de largeur 15 à 16 pouces... au-dessous de la bordure du tableau, sera fait de menuiserie un contre-autel avec ornement de sculpture en bas-relief, de la Fraction du pain par J.-C., enfermé dans un cartouche des plus riches. Au-dessus du dit cartouche sera élevé en saillie des palmiers mêlés de branches d'olivier soutenus par 2 anges pour faire le couronnement de la dite exposition ; » entrepreneur, Jean-Pierre De France, architecte sculpteur; prix, 125 livres, 1731. — Mémoire des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, serrurerie et transposition des fonts baptismaux. — Quittance de Pierre Poret, maître ébéniste, pour avoir garni l'appui de la table de bois avec grand autel en bois d'ébène noir, 1732. — Quittance de Michel Le François; 7 livres 10 sous, « pour avoir scié 5 pieds de marbre noir en carré, à 30 sous le pied, restant de celui qui doit servir à l'inscription et panneaux du grand portail, » 6 mai 1731. — Marché avec Guillaume Cappelle, marbrier, « pour tailler, sur le grand portail, 2 panneaux à plat et le rond du milieu bombé sur un pouce et demi d'épaisseur, sur lequel sera gravée l'inscription qui lui sera donnée, et les lettres gravées seront dorées ». — Quittance du dit Cappelle, qui avait relevé le pavage entier du sanctuaire, augmenté l'inscription à l'image de Notre-Dame de la Délivrande, 1732. — Devis des ouvrages à faire, tant en pavage qu'autres; — des ouvrages de maçonnerie : « A la grande porte du bas de l'église, la démolition du haut de la fermeture et du piller d'entre les 2 portes, lequel piller sera supprimé

pour faire une seule ouverture comme au grand portail de Saint-Jean de Rouen. » — Toisés de la maçonnerie et du pavage. — Procès-verbal d'alignement tiré sur la minute de M. François Maillet, écuyer, seigneur du Boulay-Morin, grand-voyer en la Généralité de Rouen, 1730. — Quittance du même Cappelle; 25 livres, pour un bénitier de marbre de couleur, posé à l'entrée de la porte de la grande rue, 1734.— Quittances de De France; 150 livres pour avoir fait et fourni le tabernacle en la dite église, 1735.

G. 7183. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1735-1740. — Pièces justificatives des comptes de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Devis des ouvrages avec dorure et peinture à faire à l'église Saint-Michel : « Tous les fonds et plates-bandes en pierre de la contretable du chœur seront regrattés à fond, et toutes les cassures et joints, tant à l'architrave qu'aux figures du retable en général, seront restaurés comme à neuf avec du plâtre ou pierre. — La draperie en entier de la figure saint Michel, étant au haut du dit retable, avec les ailes seront dorés à neuf, et le restant de la dite figure sera peint à huile en couleur de chair, de façon que la carnation soit très-imitante le naturel. — La draperie des 2 petits anges qui sont au-dessous de la dite figure avec leurs ailes seront dorés. Les auves ou miroirs de la corniche de l'attique, les ailes du chérubin, ainsi que les 2 festons et chutes de fleurs qui sont aux 2 côtés du chérubin seront dorés. La sculpture du cadre qui renferme le panneau de marbre avec les roses des coins seront dorés. Les draperies en entier des 2 anges, qui sont posés sur l'entablement de la corniche avec leurs ailes, seront dorés; les carnations peintes de couleur naturelle; les moulures du cadre du tableau, la draperie en entier des 2 figures de saint Pierre et saint Paul... seront dorés. — La crosse de suspension sera dorée... La draperie du crucifix qui est placé sur l'entrée du chœur, sera dorée à neuf; le restant du Christ sera carnationné en couleur de chair, qui doit luy estre naturelle, et les fleurs de-lis de la croix seront aussi dorés à neuf, et le bois remis en couleur de bois neuf. Les moulures et la sculpture de la frise de la corniche, qui porte le dit crucifix, et la sculpture des 2 consonnes (*sic*) qui portent la dite corniche seront dorées à neuf, et le surplus de la dite frise sera repeint en blanc. L'image de la Sainte-Vierge, appelée N.-D. de la Délivrande, estant contre un piller de la chapelle appelée du Saint-Esprit, sera entièrement redorée. Toutes les croix de bénédictions qui sont autour de l'église, au nombre de 12, seront redorées, peintes et faites de la manière la plus distinguée; » entrepreneurs, Jacques et Nicolas-François Le Prince, maîtres peintres doreurs, sculpteurs à Rouen; prix convenu, 1,800 livres; 1 écu de 6 livres pour denier-à-Dieu du marché, 1730. Quittances, 1731, 1734, 1735. — Pour une consultation, 32 sous. — Quittance de C. Corneille : 16 livres pour avoir gravé la planche pour la première pierre posée en la chapelle des Anges gardiens, 1737. — Marché avec Luc Le Fèvre, tapissier, pour la niche du Saint-Sacrement, 1737. — Réédification de la charpente du comble d'une chapelle de saint Michel, 1739. — Journée d'un tailleur de pierre, 26 sous; — d'un manœuvre, 16 sous, 1735; — d'un maçon, 28 sous; — d'un manœuvre, 15 sous, 1738.

G. 7184. (Liasse.) — 219 pièces, papier.

1736-1746. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — « Devis des ouvrages de maçonnerie, marbrerie, sculpture, menuiserie et dorure pour la décoration de la chapelle des Anges gardiens suivant le plan dressé par M. De France, architecte; contretable de pierre et marbre, 4 colonnes, 6 pilastres, 2 vases au-dessus de la corniche cintrée, une décoration de nuage, groupe d'enfants, têtes de chérubins et rayons dans les nasselles en forme de niche, un groupe de figures d'un ange tenant un enfant par la main sur un nuage représentant l'ange gardien. Ce groupe sera fait de terre cuite, blanchi de blanc poli, pour contrefaire le marbre blanc ; » prix fait avec Pierre De France, 2,100 livres, 1736.— Quittance de J. L'hureux, menuisier, 240 livres, pour un confessionnal de bois de chêne, 1741. — A Renault, avocat, pour une consultation, 6 livres, 1744.— Journée de paveur, 30 sous; — de maître plâtrier, 30 sous; — d'ouvrier avec son manœuvre, 43 sous.

G. 7185. (Liasse.) — 122 pièces, papier, 2 imprimés.

1746-1752. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Quittance de Guillaume Cappelle, marbrier; 160 livres, pour avoir revêtu les piédestaux des colonnes du grand autel en marbre au lieu du plâtre et de la pierre qui y étaient. — Mémoire du plomb laminé livré par M. d'Haristoy. — Quittance de Job L'hureux, menuisier; 250 livres pour un confessionnal. — Pour cuvettes de faïence pour le pied des autels,

15 sous, 1746. — Mémoire de Langlois, serrurier, 1747. — Mémoire de Jacob, marchand orfèvre à Paris : 284 livres pour un calice neuf. — Devis des ouvrages de nécessité urgente, à faire à l'orgue de l'église Saint-Michel, signé : J.-B. Le Fèvre. — Marché avec le dit Le Fèvre ; prix convenu, 2,000 livres, 1748. — Mémoire de M. Maille, marchand brodeur chasublier, 1751. — Quittance de François Gasse, fondeur : 495 livres pour avoir fait et fourni 6 grands chandeliers de cuivre, de la hauteur de 2 pieds, et 6 autres pareils, de 16 pouces de hauteur ; sur les 6 grands chandeliers, dans l'écusson du pied, l'image de saint Michel et attributs. Sur les 6 petits, 3 lettres en chiffre S.-M.-L., 1752. — Etiquette imprimée : « A la *Bonne-Foi*, rue aux Juifs. Le Carbonnier, marchand, vend toutes sortes d'étoffes en soye, velours, damas, gros de Tours rayé et uni, taffetas d'Angleterre rayé et uni, Florence, demi-Florence, Avignon, Italie rayé et uni, taffetas à la Bonne femme, larges et étroits, taffetas d'Espagne, lustrés, larges et étroits, satin de Lyon... satin sur coton rayé, petites étoffes de Nîmes, rats de Saint-Maur, gros de Naples, rats de Saint-Maur de veuve, etc., tout en conscience, et à juste prix. » — Autre étiquette imprimée de Peron et Quesnel, marchands drapiers, rue et vis-à-vis la fontaine du Gros-Horloge. — Journée de maçon, 28 sous, 1747, 1751 ; — de plâtrier avec manœuvre, 43 sous, 1747, 1752. — Botte de latte, 15 sous ; — 230 grandes tuiles et le port, 5 livres 1 sou.

G. 7186. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1752-1757. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Montant de la vente des meubles et argenterie de M. de Ruppierre, curé de cette église, 3,814 livres ; de sa bibliothèque, 2,712 livres ; — payé à Guillaume-Louis Le Boucher, libraire, pour en faire le catalogue et la vente, 114 livres 14 sous ; — pour 200 placards, annonçant la vente de cette bibliothèque, 13 livres ; — débours faits pour voyage pendant la maladie de M. le curé ; — voyage de M. De Vatemer, à Glos, en chaise : pour 3 chevaux, de Rouen à Moulineaux, 10 livres 10 sous ; — pour postillon, 1 livre 5 sous ; — pour la poste, de Moulineaux au Bourgtheroulde, 4 livres ; — pour la poste, du Bourgtheroulde à Glos et de Glos venir au Bourgtheroulde et du Bourgtheroulde à Moulineaux, y compris les guides, 19 livres, 1752. — Journée d'ouvrier maçon, 28 sous ; — de manœuvre, 16 sous, 1753 ; — d'un plâtrier, 8 sous ; — d'un plâtrier avec un manœuvre, 2 livres 8 sous ; — d'un maître plâtrier avec un ouvrier, 3 livres, 1755 ; — d'un ouvrier maçon, 28 sous, 1757.

G. 7187. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1756-1763. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Mémoire des fosses et tombes ; grande fosse dans l'église, 2 livres ; — tombe dans l'église, 4 livres ; — grande fosse dans le cimetière, 2 livres ; — pouche de chaux, 1 livre, 1756. — Mémoire d'ouvrages de menuiserie, d'Etienne Moüard : « Plus dans le chœur à la place de M. le curé, avoir fourni et attaché une planche sur les stalles pour supporter un carreau pour feu M. l'abbé de la Luzerne, qui a officié le jour du Saint-Sacrement, » 1759. — Journée de maçon, 28 sous ; — de manœuvre, 16 sous ; — d'apprenti, 14 sous, 1756.

G. 7188. (Liasse.) — 27 pièces, papier ; 4 imprimés.

1760-1769. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Etiquette imprimée : « *Au dessert de la Bergerie*, ruë Grand-Pont, à Rouen. Goubert l'aîné, marchand fayancier-verrier, vend toutes sortes de service et porcelaine de Japon, la Chine, Saxe, Chantilly, Saint-Cloud et autres ; bras de cheminée de cristal garnis à une et à deux branches, cuvettes et chaises de garde-robe de toutes espèces, services pour les desserts garnis de cristaux et fleurs des plus belles et plus à la mode ; lanternes de glaces et de cristal garnis pour les escaliers, apartements et de table, dorées d'or moulu, argentées et bronzées, et généralement toutes sortes de porcelaines... le tout à juste prix, » 1763. — Déclaration du Roi concernant le cadastre général, la liquidation et le remboursement des dettes de l'Etat, Versailles, 21 novembre 1763. — Arrêt de la cour de Parlement qui ordonne que, dans trois mois, il sera dressé procès-verbal de chaque cimetière étant dans l'enceinte des limites de la ville de Rouen, etc..., 20 juillet 1763 (imprimés). — Quittances de Dumesnil, libraire, pour reliures : 6 antiphoniers à 9 livres chaque ; — 6 graduels au même prix ; — 5 missels à 12 livres ; — 1 missel en maroquin noir, 20 livres ; — 1 missel en maroquin noir, 20 livres ; — 1 missel en maroquin rouge à dentelle, 30 livres ; — 11 processionnaires à 2 livres ; — 1 processionnaire en maroquin noir propre, 5 livres ; — 1 bréviaire en 4 parties, 2 en noir, 2 en rouge, avec dentelle, 24 livres ; — pour avoir mis le nom de saint

Michel sur 4 grands missels des morts, 1 livre, 1768. — Journée d'ouvrier maçon, 28 sous ; — de platrier avec son manœuvre, 48 sous, 1763 ; — d'un maître ouvrier, 30 sous ; — d'un manœuvre, 16 sous, 1764 ; — d'un ouvrier, 30 sous, 1768.

G. 7189. (Liasse.) — 317 pièces, papier.

1767-1773. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — « Mémoire des ouvrages que Laurent Le Boucher a fait pour le Trésor de Saint-Michel, non compris le marché des couvertures pour renger les ossements sur les voûtes de l'église, fait des empochements dans les murs pour la charpente, déraser la maçonnerie sur le chœur et fait les raccordements... raccommoder en plâtre le plancher de dessus les fonts, fait transporter presque tous les ossements de dessus l'église sur le dit plancher, » 1769. — Mémoire d'ouvrage fait par Nicolas Porlier, orfèvre : Pour avoir fait en neuf 1 vase, y avoir employé 1 once 4 gros 1/2 de surplus d'argent, pour l'argent, 10 livres 3 sous ; — contrôle du vase, 1 livre 7 sous ; — façon de la ciselure, 18 livres ; — dorure en or moulu, 18 livres ; — tige en cuivre à écrou, 2 livres 10 sous, 1773. — Quittance de Petitbois, aumônier de Royal-Vaisseau, pour le sermon de la Nativité, 1769, 5 livres. — Journée d'ouvrier maçon, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous ; — 1,000 de brique forte, 22 livres ; — 1,000 de clous à latte, 34 sous ; — botte de lattes, 18 sous, 1773. — Procès entre la Fabrique et M. Moulin, qui prétendait, à raison de sa qualité de garde de la Prévoté de l'Hôtel et de commensal de la maison du Roi, être exempt de la fonction de marguillier. — Consultation des avocats Leclerc et Voilquin.

G. 7190. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 302 pièces, papier ; 1 plan et 1 imprimé.

1771-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Quittance d'Etienne Moüard, menuisier, pour avoir démonté l'armoire où se mettaient les devant-d'autel dans la chambre du Trésor, 1774. — Etiquette imprimée : « *A la Tour d'Ivoire*, Chefdeville l'aîné, marchand tabletier, tourneur, ivoirier, rue Grand-Pont, près la rue aux Ours, à Rouen, vend boules de billard, bonbonnières et boîtes d'yvoire sculptées, unies et à jour. Etuits d'yvoire et dos à jour et uni, de toutes façons. Boîtes à louis d'or. Crucifix d'yvoire et d'os, montés sur leurs croix. Vierges d'yvoire et autres figures. Navettes d'yvoire à jour, sculptées et unies, bâtons d'exempt. Sifflets d'yvoire pour la chasse. Toutes sortes de peignes d'yvoire, d'écaille, de buis, et de corne, à rétaper, à chignon et autres. Cuillères et fourchettes d'yvoire. Dames d'yvoire, d'ébenne, de palissandre et de buis. Cornets, dez, tric-trac, damiers, fichets, bredouilles, fiches, le tout d'yvoire et d'os. Cadrilles garnis. Jeux d'échecs très-beaux et communs. Onchets, solitaires et bilboquets d'yvoire et d'os. Bouts de tricots d'yvoire. Poignées de cachets et couteaux d'yvoire pour les comptoirs. Tablettes d'yvoire garnies. Etuits d'ivoire pour travailler sur le tambour. Brosses anglaises à diamants. Très-beaux éventails d'yvoire... Tourne les petites bordures ovales, soit en yvoire, ébenne ou autre bois pour portraits et estampes. » — Marché avec M. Potier, menuisier, demeurant à Rouen, cour de l'abbaye de Saint-Ouen, pour un lambris en bois de chêne de Hollande dans la sacristie, consistant en armoires pour mettre tous les ornements de l'église, avec des consoles sur les appuis des chasubliers, 1773, suivi de quittances de 1777. — Marché avec le sieur Tierce, peintre doreur, pour dorer la niche et le maître-autel ; prix convenu, 600 livres. — Devis des réparations à faire à l'orgue de Saint-Michel par François Godefroy, 1779. — Toisé d'un mur de maçonnerie mitoyen entre la Fabrique et Trésor de Saint-Michel et Madame Des Jardins Duhamel, sise place du Marché-aux-veaux ; plan à l'appui, 1779. — Journée d'un maître charpentier, 50 sous ; — d'un ouvrier, 40 sous, 1773.

G. 7191. (Liasse.) — 198 pièces, papier.

1779-1781. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Pièces de comptabilité concernant l'établissement du nouveau cimetière. — Liste des pauvres de la paroisse pour la distribution du pain qui devait leur être faite suivant les délibérations des 29 novembre et 23 décembre 1779. — Devis de tous les ouvrages faits par M. Potier, pour la contretable, etc. Total de la dépense, 1,724 livres. — Quittances de M. Porlier, orfèvre ; — de M. Broche, organiste ; — de M. Tierce, peintre ; — de M. Martin, pour une bordure de tableau, 24 livres, 1780-1781. — Cartes et mandats pour les pauvres de Saint-Michel, 1781. — Mémoire d'ouvrage de menuiserie par Etienne Moüard : « A la porte de l'église du côté de la petite aître, avoir fait un trou pour passer chats, de 4 pouces et demi en carré par 3 pouces d'épais-

seur. » — Bons de pain pour les pauvres sur d'anciens jeux de cartes, 1781, 1782, 1783. — Journée de maçon, 30 sous; — de charpentier avec son manœuvre, 2 livres 8 sous, 1781; — de plâtrier, 30 sous; — de manœuvre, 18 sous, 1783.

G. 7192. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 312 pièces, papier.

1781-1790. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Michel de Rouen. — Mémoire de M. Seyer, imprimeur. — 4 mars 1781, cinquante affiches pour les sermons du carême à Saint-Michel, 2 livres 10 sous; — 6 février 1782, *idem*; — 27 février 1784, *idem*. — Bons de pain pour les pauvres sur des jeux de cartes, portant le nom de T. Becquet, fabricant, 1784; — de J.-B. Terrier, fabricant, 1785-1787. — Mémoire de ce qui est dû par la Fabrique à M. Thibault, doyen des architectes experts, 1788. — Quittances des organistes Broche et Godefroy. — Quittance de Duchesne : 12 livres pour la tapisserie de la chapelle ardente, le jeudi-saint, et pour celle qui fut mise aux 3 portails de l'église, le jour de la fête, 1789. — Journée de charpentier, 35 sous, 1789. — Cartes à jouer de la fabrique de Fouque.

G. 7193. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier, écrits, couvert en parchemin.

1613-1671. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Michel de Rouen. — 3 avril 1644, marché avec Simon Heudeline « pour toucher les orgues à la haute messe, tous les premiers dimanches de l'année, fêtes de Pâques, Noël, la Toussaint, Pentecôte, Ascension, Circoncision, fêtes de la Vierge, tous les *salvez* des dimanches et autres jours solennels, tous les jeudis de l'année en la haute messe du Saint-Sacrement. » — 3 avril 1651, « le jour et octave du Saint-Sacrement, la ceinture des carolles du chœur sera fournie de cierges qui seront allumés pendant la messe et saluts, comme aussi le jour et fête de Noël. Les touffeaux et bouquets, que l'on a accoustumé de donner au jour et octave du Saint-Sacrement, seront retranchés, à la réserve de ce qu'il convient pour parer l'autel et les bouquets de MM. les prestres et Trésoriers. — Les prestres seront payés aux fondations et services publics manuellement par méreaux aux grandes messes, pendant l'épistre, aux vigiles et matines, au second pseaume; aux saluts, avant la fin de la 1re antienne. » — 1er octobre 1660, permission de poser, devant l'autel du Saint-Esprit, une tombe de 8 pieds de longueur sur 4 de largeur, sur la sépulture de Charles Boullays, écuyer, conseiller du Roi et lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Rouen. — 14 mars 1661, Philippe Corneillot, nommé organiste en remplacement d'Heudeline, décédé. — 15 juin 1662, affaire différée parce que plusieurs des Trésoriers étaient à la foire de Guibray. — 25 novembre 1662, on donnera, pour chaque sermon, 40 sous; le prédicateur qui prêchera tous les jours du carême aura 100 livres. — 27 mars 1663, quand on portera le Saint-Sacrement aux malades, le poile sera porté par deux ecclésiastiques qui recevront manuellement leurs distributions à leur retour. — 15 avril 1664, lecture d'une requête présentée par MM. les prêtres du chœur afin que les distributions qu'on leur payait depuis le 1er de ce mois, en argent, à la fin de chaque service de fondations, leur fussent payées en méreaux, ainsi qu'on avait fait depuis quelques années, leur étant plus utile de recevoir, à la fin de chaque terme, une somme en gros pour les dites distributions. » — 7 avril 1665, « MM. les prêtres qui seront chargés des sermons pour les inhumations des corps que l'on enterre dans l'église, se transporteront au logis du Trésorier en charge pour l'ouverture de la terre, laisseront un mémoire du nom de la personne décédée, et, lorsque l'on arrête le mémoire des inhumations, exhorteront les héritiers de donner au Trésor quelque chose en plus avant que les 30 sous pour les enfants et les 3 livres pour les adultes. — MM. le curé, Du Resnel, Tabouret et Le Courtois sont priés de voir plusieurs contretables des paroisses et religions de cette ville, de prendre advis des personnes qu'ils jugeront cognoissants, pour faire faire un dessain pour la contretable du maistre autel. » — 14 février 1666, on expose qu'on s'est occupé du rétablissement des orgues avec le P. Le Febvre, carme, les sieurs de Villers et Gilles Le Chastelier, facteurs d'orgues. — 23 mai 1666, on s'arrête pour la contretable au dessin de Jouvenet, sculpteur, conformément à l'avis du P. Petit, procureur des Jésuites. — 25 août, vu le grand prix que les marbriers de Paris veulent vendre les colonnes et pilastres, M. Turgis est autorisé à écrire à ses amis de Hollande. — 23 septembre, les orgues cesseront de jouer jusqu'à ce qu'elles soient rétablies. — 10 octobre, on accorde à Bonnel, architecte de la cathédrale, 160 livres pour faire 4 jours, au-dessus de la contretable, en plus des 2 déjà exécutés. — 28 novembre, les 2 figures qu'on mettra à côté des colonnes avancées seront celles de saint Pierre et de saint Paul. — Le chœur sera peint et reblanchi jusqu'au crucifix. — 31 décembre 1667, une lettre écrite d'Amsterdam à

M. Turgis donnait avis « que tous les marbres ordonnés pour la contretable étaient prests, que la paix entre la France, l'Angleterre et Hollande estoit signée et que les ratifications se devoient échanger le 20ᵉ d'aoust et ensuite publier, qu'il y avoit en charge le navire de Mᵉ Jacob Adrians, qui estoit un très bon vaisseau, et le dit maistre fort expérimenté aux voïages de Rouen, qui promettoit bien placer les dits marbres et avoir un soin particulier, mesme s obliger de ne partir qu'après la publication de la paix. » — On priera M. Turgis de traiter avec le dit Adrians. — 19 février 1668, M. Courtois mandait qu'il avait veu et entretenu le sieur Hallé, peintre de Paris, touchant le tableau qu'il convient faire faire à la contretable du grand autel. — Le dessin sera communiqué à des personnes à ce connaissant. — 18 mars 1668, la Fabrique donne son approbation au dessin de Hallé, conformément à l'avis du P. Petit: prix couvenu, 350 livres. — 3 avril 1668, linge de l'église à renouveler; des quêtes avaient lieu pour le linge pendant la semaine sainte. — Le curé donne 200 livres pour l'achèvement de la contretable; les Trésoriers prètent chacun 100 livres.— « On commencera par la démolition de ce qui conviendra de la chapelle de la Vierge, où est de présent la sacristie, afin de la rendre de symétrie pour placer l'autel au niveau de celui du chœur et mettre la dite sacristie au lieu où est l'autel de la chapelle Sainte-Anne, que l'on fera apporter au-dessous, pour ensuite pouvoir faire les ailes de la dite contretable et placer les petites colonnes de marbre. » — 4 mai 1664, Jouvenet avait annoncé que toutes les figures et ornements étaient achevés et demandait la permission de les placer. — On traitera pour l'écarrissement de la chapelle de la Sainte-Vierge avec M. Jean Cappelle, qui avait fait nouvellement l'église des Emmurées; il demandait 1,000 livres pour tout l'ouvrage de maçonnerie; accepté.— 17 août 1669, 16 mars 1670, petite boutique proche le portail de l'église occupée par la femme de Poulletier, menuisier. — 29 juin 1670, boutique nouvellement construite au-dessous de l'image de saint Michel. — 21 septembre, dessin d'un nommé Desriceaux (Desrüisseaux) pour la construction d'une sacristie.— 17 janvier, on donne au Trésorier la clef d'un tronc dessous l'image de la Vierge, proche la chapelle de N.-D. de la Délivrande et de Saint-Nicolas, « dans lequel on étoit averti qu'il tomboit de grandes dévotions ». — 21 juin 1671, suppression de la musique.

G. 7194. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1681-1705. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Michel de Rouen. — 12 avril 1686, « on représente la nécessité de rétablir les orgues, et les occasions favorables qui se présentent d'y travailler par le séjour de facteurs très-habiles qui travaillent aux orgues de Notre-Dame ». On en confèrera avec eux, et on leur demandera un devis. M. Turgis, Trésorier, est chargé de cette affaire. — 29 juin 1687, l'orgue sera placé au bas de l'église, vis-à-vis de la grande vitre. On y transportera l'ancien buffet. — 11 août 1688, on continuera de faire travailler aux orgues. MM. Le Febvre étaient chargés des travaux. — Mai 1697, Guillaume-David Le Blond, né, baptisé et domicilié sur la paroisse, demande à remplacer, comme organiste, le sieur Le Moyne. Il est nommé avec 50 livres de gages par an.

G. 7195. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier, relié en veau.

1705-1730. — « Livre des délibérations du Trésor de l'église de Saint-Michel de Rouen. » — 9 avril 1706, on avait fait démonter le plomb du clocher, et on l'avait vendu à raison de 22 livres le cent, ce qui avait produit, pour 13 milliers, 2,860 livres. — On s'occupe des moyens à prendre pour la réparation du clocher.— 24 avril, dépense évaluée à 4,300 livres; on ajoutera une impériale en remplacement de l'aiguille qui tomba en 1683 par la force d'un ouragan. — 20 sous de rente en argent au lieu d'une corbeille de pomme de reinette par an. — 1ᵉʳ août 1706, fondation de Madame Le Sonneur, décédée le 29 juillet précédent. — 5 décembre 1706, « on différera de louer le banc de Madame Du Resnel, récemment décédée, jusqu'à ce que Mˡˡᵉˢ Du Resnel filles ayent quitté la maison qu'elles occupent de présent, appartenant au Trésor, ou qu'elles aient changé d'état, en considération du très long temps que les ancestres des dites demoiselles ont occupé la dite maison. » — 10 avril 1705, bail pour six ans à M. Du Resnel, de la maison occupée par feue Madame sa mère. — 4 septembre 1707, la maison de M. De Grouchy, attenante à l'église, est affectée à usage de presbytère; le curé abandonne à cette occasion les 20 livres de gages que le Trésor lui payait par an. — 20 mars 1706, gages de M. Le Blond, organiste, portés à 80 livres. — 16 mai 1706, pour empêcher les

immondices et profanations qui se font devant le grand portail du côté de la poissonnerie, on mettra au dehors une balustre de fer fermant à clef, afin que, les jours où la poissonnerie tient, les poissonnières ne vinssent étaler leurs marchandises devant la porte de l'église.— On s'occupe de régler ce qui était dû à M. Langlois, serrurier, pour la croix de fer placée sur le clocher. — 22 juillet 1706, quête dans la paroisse pour accommoder le dedans de la chambre du Trésor. — 15 novembre 1710, « représenté par M. le curé que, comme dans tous les caresmes passés, il s'estoit trouvé très peu de personnes au sermon qui se fait le matin, on pourroit changer l'heure et le remettre après midy sur les 4 heures, afin que cela puisse contribuer à la piété du peuple, et augmenter la dévotion, sans rien changer pour les dimanches et fêtes, M. le curé est prié de voir M. l'archevêque sur ce sujet afin que la chose soit faite en forme. » — 8 février 1711, on fait connaître que l'archevêque tient à ce qu'on s'en tienne aux anciens usages et aux contrats de fondation, qui fixent les heures des sermons, pour les jours ouvriers, à 9 heures du matin; pour les dimanches et fêtes, à 1 heure et demie. — 12 avril 1711, bail au sieur Darcel. — 24 mai 1711, MM. Mallet, Grout et Le Baron se proposent comme organistes après la mort de M. Le Blond. M. Le Baron nommé, aux gages de 80 livres. — 28 mars 1774, règlement pour les bancs de l'église. — 29 juin 1719, MM. de Lespine et Tennerye demandent la place d'organiste en remplacement de M. Le Baron, destitué; Tennerye nommé. — 1er octobre 1719, marché avec Charles Le Febvre pour la réparation des orgues. — 31 juillet 1721, par mandement du 28 mai dernier, l'archevêque avait obligé chaque paroisse à avoir un cimetière. — On publiera au prône les bancs à louer. — On couvrira l'église en ardoise; la tuile qui proviendra des couvertures sera employée aux réédifications des maisons du Trésor. – On déchargera les voûtes des vidanges qui y sont amoncelées.— 10 janvier 1722, les Trésoriers en charge ne pourront avoir le choix d'un banc qu'une seule fois dans leur année. — 10 février 1722, continuation du bail, pour 500 livres, à M. Du Resnel, de la maison occupée depuis longtemps par ses ancêtres.— 13 octobre 1722, 200 livres par an à chacun de MM. les prêtres pour acquitter 7 messes par semaine régulièrement; 230 livres à celui qui dira la messe de 11 heures et demie. — 22 décembre 1722, on parle d'une place sous la sacristie pour l'établissement d'un cimetière. — 29 juin 1723, gages de l'organiste portés à 120 livres par an. — 7 mai 1724, il sera fait un devis des orgues par le sieur Le Febvre, facteur. — 28 octobre, M. Le Mareschal, organiste, est chargé de visiter les travaux du dit Le Febvre. — 2 juillet 1727, les 3 cloches seront refondues.— 22 avril 1729, donation des nouveaux livres d'église par M. Pierre Costil. — 26 mars 1730, gages de Tennerye augmentés de 20 livres. — 29 avril 1730, décès de M. Costé, curé.

G. 7196. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier, relié en veau.

1730-1762. — Livre des délibérations du Trésor de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — 10 mai 1730, fondation de Charles Costé, docteur de Sorbonne, curé de cette paroisse.— 6 juin 1730, construction de 48 stalles dans le chœur avec un lambris autour et un gradin au sanctuaire; marché avec Job L'hureux, maître menuisier, pour le prix de 2,300 livres. — « Comme le pavage de l'église était totalement ruiné et trop bas du côté du grand portail qui recevait journellement les eaux dans l'église lors des avalasses, on fera un nouveau pavage, et on supprimera la chapelle de Saint-Nicolas qui était exposée à recevoir les ordures des chiens, et où quantité de personnes du sexe s'accoudaient sur l'autel lors du saint sacrifice. » — 20 juin 1730, les arrière-piliers de la chapelle des Anges gardiens seront abattus, et la *seulle* faisant un coin dans la dite chapelle sera ouverte sur une largeur de 6 pieds. — 10 juillet 1730, M. et Mme Du Resnel seront priés de poser la première pierre du pavage du chœur. — Les *images* des piliers, qui par suite de l'exhaussement du pavage seraient trop basses, seront retirées. — On remplacera, par des pierres de liais et du marbre, le marchepied de bois du grand autel. — 24 juillet 1730, Charles-Gabriel Du Resnel, seigneur du Bellay, officier des vaisseaux du Roi, et Françoise Martin, son épouse, donnent au Trésor 350 livres en espèces; M Du Resnel prié de prendre sa place au chœur et d'honorer la compagnie de sa présence dans les assemblées.— Madame Du Resnel, priée de faire une quête par toutes les maisons de la paroisse, avec M. Duval, vicaire, M. Huault, clerc, MM. Le Cointe et De la Vigne. — 1er septembre 1730, on refera à neuf une voûte à la nef du Saint-Esprit, avec un pilier et la contretable; — à la chapelle des Anges gardiens, un plafond en planche; Desrüisseaux, architecte; Hébert, maître maçon. — 9 septembre 1730, les comptes seront rendus le mardi de Pâques de chaque année. — 11 mars 1731, contretable de la chapelle du Saint-Esprit à construire suivant le modèle de M. De France, architecte. — 3 avril,

première pierre de cette contretable posée par M. Jacques Le Noir, qui donne, à cette occasion, 5 louis d'or, de 24 livres pièce. — 6 avril, les fonts baptismaux, placés jusqu'alors sous les cloches, seront reportés dans un coin de l'église, qui servait de *seulle*, où l'on pratiquera une chapelle fermée d'une claire-voie. — Opposition de M. Huault, locataire de cette *seulle*. — 6 juillet 1731, arrêté du procureur général contre le dit Huault. — 11 juillet 1731, pose de la première cheville des stalles. — 18 juillet 1731, chambre du clerc donnée au dit Huault, en échange de la *seulle*. — 18 juillet, marché avec Jean Jouvenet pour 2 tableaux, une Purification et une Descente du Saint-Esprit; prix convenu, 300 livres. — 24 juillet, marché avec le sieur De France, pour les fonts baptismaux. — 4 septembre, on fera faire, pour les placer sur les stalles, 4 lutrins sur le modèle de ceux de Saint-Maclou; — on fait marché avec M. Cappelle, marbrier, pour les 2 chapelles de la Sainte-Vierge et du Saint-Esprit. — 18 décembre 1731, on paiera au sieur Jouvenet, peintre, 90 livres pour les ouvrages de 2 grands cadres en façon de tableaux, qui doivent servir de devant-d'autels aux 2 chapelles de la Sainte-Vierge et du Saint-Esprit. — 1er février 1732, on mettra, au pavé du chœur, une double étoile en marbre de diverses couleurs. — 23 février 1732, règlement pour les bancs. — 28 mars 1732, on paiera au sieur Poret, ébéniste, 70 livres pour les ouvrages d'ébène noire, qu'il doit plaquer sur l'appui de la table d'autel, avec un *carderon* de laton. — 7 avril 1732, choix des bancs par MM. les Trésoriers. — 28 juillet 1732, on décide de faire une nouvelle chaire à prêcher. — 9 juin 1734, chaire à prêcher exécutée par le sieur Le Prince, sculpteur. — 4 août 1734, chaire visitée par M. De France, architecte. — 11 septembre 1734, la Fabrique refuse de l'accepter à raison de son peu de solidité; procès à cette occasion. — 28 août 1736, arrêt du Parlement qui confirme la nomination de Jean-Pierre Bazire, comme Trésorier. — 20 février 1737, première pierre de la contretable des Anges gardiens posée par Madame la présidente de la Rivière-Lesdo. — 29 octobre 1740, la croix du cimetière sera rétablie, soit en fer, soit en bois. — 19 mars 1741, arrêt du Parlement, du 30 juin 1731, servant de règlement pour les Trésoriers : « A l'avenir et à compter de ce jour, ceux des Trésoriers comptables de la paroisse, qui paieront de leurs deniers le blanchissage du linge, fourniront le vin nécessaire pour la célébration des messes et les autres choses ordinaires et accoutumées, seront réputés bienfaiteurs de l'église, et, comme tels, auront gratuitement, pour eux et leurs épouses, le droit de sépulture dans la dite église, chacun un service après leur décès, et la jouissance d'un banc pendant leur vie en payant la somme de 30 livres suivant l'ancien usage. » — 25 septembre 1741, envoi par M. Jacob, orfèvre de Paris, de 2 chandeliers neufs, du poids de 16 marcs 1 once 2 gros: prix, 1,165 livres. — 13 juillet 1745, grande maison du Marché-aux-veaux vacante par le décès de M. Du Resnel. — 5 octobre, elle est fieffée à M. Darcel par le prix de 500 livres par an. — 1747, ordre du tableau pour l'heure de l'acquit des messes de fondation. — 20 juillet 1748, marché fait avec le sieur Jean-Baptiste Le Febvre pour la réédification de l'orgue, par le prix de 200 livres. — Les 19 et 21 septembre 1749, on tend un rang de tapisseries de haute-lisse le long de l'église de la paroisse, à commencer à la maison du curé jusqu'à la grande barrière du portail, à cause du passage de S. M. Louis XV lors de son voyage du Havre. — 27 août 1750, on fera dorer à neuf la crosse qui soutient la suspension sur le grand autel, ainsi que les 2 consolles qui sont aux 2 côtés du maître-autel. — 24 février 1752, M. Boulier, architecte, agréé pour dresser procès-verbal des réparations à faire au presbytère, à la charge de la succession de feu M. de Ruppierre, curé, de la paroisse, décédé. — 18 janvier 1759, marché pour la principale porte du chœur et les portes latérales à exécuter en fer, d'après le dessin du sieur Le Bateur. — 15 décembre 1759, marché avec Madame Maille pour un dais devant servir aux saluts du Saint-Sacrement, conforme à celui de la confrérie de N.-D. de Pitié à Saint-Maclou. — Sur la feuille collée au plat de la reliure, on a marqué les épaisseurs des 9 tombes du chœur de l'église en 1730.

G. 7107. (Registre.) — In-folio, 227 feuillets, papier relié en veau.

1762-1791. — Livre des délibérations de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — 31 août 1765 : « Le contour de l'église de cette paroisse, destiné de tous temps à servir de cimetière, a été arpenté par le commissaire du quartier, accompagné d'un arpenteur ; la partie du dit cimetière qui règne le long de l'église sur la rue du Gros-Horloge, ne sert plus à enterrer depuis qu'il n'y a plus de clôture, ni de séparation de la rue... On enterre de 12 à 15 corps par an. » — 3 décembre 1766, Mlle Le Febvre nommée organiste, à la suite d'un concours. — Les jours solennels, l'orgue sera touché par M. Desmasures ou par son élève M. Broche, auxquels on donnera 3 livres pour chaque

fois. — 10 décembre 1768, on retirera les ossements qui sont sur la voûte de l'église, pour les mettre dans un charnier vis-à-vis du portail. — 24 mai 1769, église couverte en ardoise. — 1er février 1772, on fera faire un Soleil neuf par le sieur Porlier, orfèvre. — 5 avril 1772, Mlle Le Febvre remplacée, comme organiste, par M. Desmasures. — 6 août 1772, avis de M. Thibault, architecte, sur la reconstruction de 5 petites boutiques. — 5 novembre 1772, la première messe, de 4 heures en été et de 5 heures en hiver, sera acquittée par un cordelier, auquel on donnera 350 livres par an. La quête du linge se fera exactement, tous les ans, par les dames Trésorières, le mardi de la semaine sainte. — 23 novembre, en l'absence d'un prêtre chapier, on accepte un laïque comme chantre. — 13 janvier 1773, marché avec M. Godefroy, facteur d'orgues; 1,800 livres. — Plan de l'ouvrage à faire à la sacristie, présenté par M. Potier, menuisier. — 14 mars 1773, plan d'une lanterne en fer pour éclairer la sacristie, proposé par M. Le Bateur, serrurier. — 26 mai 1773, allocation de 700 livres à M. Fouët pour la composition du chartrier de la Fabrique. — 25 octobre 1775, imposition territoriale pour les chemins. — 5 octobre 1776, tableau des fondations réduites, accepté par les curé et prêtres habitués. — 23 août 1777, les prêtres habitués ne pourront prendre de vacances que les uns après les autres, en sorte qu'il n'y ait jamais qu'un prêtre absent. — 5 septembre 1777, M. Broche nommé organiste en remplacement de M Desmasures, qui se faisait trop souvent remplacer par des élèves ; 200 livres de gages par an. — 7 mars 1778, arrangement avec le curé au sujet des sermons du carême; le curé propose de se charger du choix pourvu que, conformément à la délibération du 10 décembre 1777, la somme destinée pour les sermons lui soit remise. — 22 mai 1778, pour prévenir dans la suite de scandaleuses contestations, les 2 premiers chapiers auront le pas sur les autres ecclésiastiques. — 29 mai, 4 juin 1778, la compagnie s'étant aperçue que les jeunes ecclésiastiques, qu'elle avait autorisé M. le curé à prendre pour assister aux offices et soutenir le chœur, s'absentaient et n'avaient point rempli l'intention de la compagnie, n'ayant pas même été présentés à la compagnie aux termes des délibérations des 10 décembre 1777 et 19 février 1778, elle autorise M. le Trésorier en charge à ne point délivrer à M. le curé la somme de 198 livres qui lui avait été accordée par les dites délibérations. — 11 novembre 1778, procès entre la Fabrique et le curé Filleul à propos de la distribution aux pauvres. — 1779, marché avec le sieur Tierce pour le nettoiement et le blanchiment du chœur et la dorure de la contretable. — 28 juin 1779, marché avec M. Potier, menuisier, pour un lambris autour de l'église. — 27 juillet 1779, délibération pour un nouveau cimetière. — 19 septembre 1779, le sépulcre, qui est dans l'église, a plutôt l'air d'une cheminée que du tombeau de N. S., ce qui procède des chandelles que l'on y apporte journellement, lesquelles produisent une fumée considérable. Considérant qu'il y a un autre sépulcre sur la paroisse, le lambris sera continué et le sépulcre supprimé. — 1780, nouveaux débats entre le curé et la Fabrique. — 22 janvier 1783, le curé avait fait observer « que les offices des matines de la fondation de feu M. Voisin, qui se disent tous les matins des dimanches simples de l'année, sont devenus déserts et ne s'y trouve plus personne que le clergé, et que, si ces offices étaient convertis en saluts solennels à la suite des complies, cela rappellerait une infinité de bons parroissiens à l'office de l'après-midi, qui préfèrent aller ailleurs, où les saluts sont officiés de cette manière.» Proposition acceptée par M. Voisin, parent lignager et représentant du fondateur. Celui-ci consent, de même, à ce que les 9 sermons de la même fondation, qui se disent entre vêpres et complies aux 3es dimanches de chaque mois, depuis Pâques jusqu'à l'avent, soient portés au temps de carême, pour aider à préparer tous les fidèles au banquet sacré. » — 21 mai 1783, prix des chaises : aux basses messes de toute l'année, 3 deniers; aux sermons et prônes pendant l'avent et le carême, 3 deniers; aux messes et vêpres de toutes les fêtes solennelles, 6 deniers; aux messes et vêpres des autres dimanches, 3 deniers; le vendredi saint, à la passion, 6 deniers; aux saluts des jours de Pâques et Saint-Michel, 2 sols. — 28 janvier 1784, on intentera une action aux héritiers de M. Darcel, pour rentrer en possession de la maison qui lui avait été fieffée. — 6 mars 1784, on accorde à la place de vicariat une somme de 80 livres, à charge au vicaire de faire le catéchisme et l'instruction des enfants, plus 20 livres pour la chape d'honneur qu'il sera tenu de porter. — 8 juillet 1784, transaction avec les héritiers de M. Darcel; contrat de fieffe annulé. — 1787-1788, nouveaux procès entre le curé et les Trésoriers. — 22 novembre 1789, il sera remis à la Monnaie un calice et sa patène, 1 soucoupe, 2 burettes, 1 cuvette, 1 lampe et 2 chandeliers d'acolyte. — Dernière délibération du 18 avril 1791.

G. 7198. (Registre.) — In-folio, papier, 3 feuillets, écrits.

1769-1782. — « Livre de caisse de l'argent entrant et sortant du coffre de réserve du Trésor de Saint-Michel de Rouen, commencé le 10 juin 1769. »

G. 7199. (Liasse.) — 123 pièces, papier, 2 plans ; (1 imprimé.)

1638-1789. — Marchés et quittances concernant la construction de la maison de l'*Ecu de France*, au Marché-aux-veaux : Nicolas Le Sauvage, maître serrurier; Jacques Cappelle, maître maçon; Jean et François Le Vieil, peintres vitriers; Jacques Aline, maître nattier; Pierre et Louis Brémontier père et fils, maîtres peintres et sculpteurs : « Ceux-ci orneront et enrichiront les manteaux et jambages de deux des cheminées des bâtiments, sçavoir la cheminée de la salle de bas, pareille à celle que nous avons faicte en la salle et pavillon du jardin de M. Dambray, rue Damiette, et celle de la salle haulte, pareille et semblable à celle de la grande salle neuve de M. Thomas, près l'hôpital du Roi ; » Jean Benard, menuisier, 1638-1639. Cette maison paraît avoir été celle de M. Du Resnel. — Fragment de compte de 1687. — Pièces justificatives du compte de M. Lintot, 1709. — « Devis de l'ouvrage du métier de charpentier, qu'il convient faire pour la réédification et construction d'un comble fermé en impérialle étiquée, qui sera posé sur le restant de l'ancien clocher de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen, lequel comble sera fermé à 8 pans suivant l'ancienne charpente ; » Robert Marc, maître charpentier, 1706. — Pavage dans la cour de M. Du Resnel ; paveur payé à raison de 25 sous par jour; manœuvre payé à raison de 14 sous, 1707. — Ordonnance de Mgr Louis de Lavergne de Tressan, archevêque de Rouen, autorisant les Trésoriers de Saint-Michel à faire retirer les saints fonts-baptismaux de la place qu'ils occupaient et à les faire transférer et placer, pour y demeurer à l'avenir, dans le lieu, en forme de chapelle, destiné à cet effet, étant au bas de la dite église, parce que le dit lieu sera fermé d'une clôture qu'on n'ouvrira que quand il sera nécessaire, 17 nov. 1731, signé : Terrisse, vicaire général Pour Mgr : Le Gay; sceau plaqué du prélat. — Mémoire du Soleil fait par Nicolas Porlier, orfèvre à Rouen. — Quittances de cet artiste, 1773-1775. — « Devis estimatif de la somme à laquelle pourroit monter la dépense de 2 bordures de livres projetées faire pour l'église de Saint-Michel... au milieu de chaque livre un christ bas-relief. » sans date. — Dessin du lambris de la sacristie. — Autre dessin de l'autel et du pavage du chœur, avec échelle. — Lettre de Bellenger, diacre du chœur de Saint-Michel à M. Seyer, imprimeur, rue du Petit-Puits, paroisse Saint-Michel, 1781. — Demandes de quelques employés de l'église à l'effet d'obtenir augmentation de leurs gages. — Arrêt du Parlement concernant les cimetières, 19 juillet 1782. — Consultation de l'avocat Le Boucher du Tronché, 1789.

G. 7200. (Plan.) — 0m [illegible] de hauteur, sur 0m 30 de largeur.

Fin du XVIIIe siècle. — Plan de l'église Saint-Michel ; carré long; 5 autels, dont 4, y compris le maître autel, étaient adossés au pignon; un autre, à droite, près de l'entrée du chœur.

G. 7201. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier, 1 imprimé.

1589-1718. — Règlement donné, par l'official de Rouen, à propos de contestations pour les offices de la paroisse Saint-Michel entre le curé Michel Voisin et les Trésoriers. Ceux-ci reprochaient au curé « de ne pas s'assujettir aux heures ordinaires pour la célébration de la grande messe et pour les vêpres, les dimanches et fêtes.. Il commençoit la messe à telle heure que bon lui sembloit, étoit fort long et prolixe à son prône, et bien souvent advenoit que, la dite messe dite, il étoit demi heure après midi, tellement que les paroissiens n'avoient moyen d'aller aux prédications qui se font ordinairement, soit à l'église cathédrale, monastères ou autres lieux... » Remontraient « que, ès jours de la feste et solennité de Pasques, le dit curé commençoit la célébration du service plus tard que de raison, ne commençoit les matines qu'il ne fût 7 heures, tellement que, icelles dictes et l'exhórtation que l'on a accoustumé faire par le prédicateur, lequel a faict les prédications le caresme précédent au couvent des Jacobins, il peult estre 9 heures, de façon que, la messe paroissiale célébrée, commenceant la communion des parroissiens d'icelle paroisse, qui sont en bon nombre et gens bien catholiques et zellés à notre religion, le plus souvent la dite communion n'est achevée qu'il ne fust près de 2 heures après midi. » Ordonné que, suivant l'usage de la dite ville, le curé commencera les grandes messes à 9 heures et demie pour les achever à 11 heures ou environ, et les vêpres à 2 heures et demie; que, le jour de Pâques, il commencera les matines à 5 heures et demie, de manière que la communion se puisse faire commodément à heure compétente. [illegible] 1589. — Arrêt de la Cour du Parlement, qui ordonne que le prieuré du Mont-aux-Malades recevra Adam Cotil, tonnelier, malade de lèpre, de la paroisse de Saint-Michel, attendu que ce prieuré avait été fondé pour les

lépreux de 20 paroisses de la ville, « comme les anciens vestiges et fondements, qui y sont apparents, le prouvent, » 1615. — Supplique des curé et Trésoriers de Saint-Michel à l'archevèque pour qu'il leur fût accordé de faire exposer le Saint-Sacrement au salut du troisième dimanche du mois et aux saluts de Pâques, Pentecôte, Noël et jour des Rois, ainsi qu'il se pratiquait à Saint-Éloi, à Saint-Sauveur et en la chapelle du Saint-Sépulcre, la dite requête suivie de l'autorisation de l'archevêque, 1670. — Approbation des statuts de la confrérie de Notre-Dame de Bonsecours, des 10,000 martyrs, des 11,000 vierges, de sainte Suzanne et de saint Charles-Borromée, ci-devant fondée aux Jacobins de Rouen, à laquelle confrérie permission est accordée de se transporter en l'église Saint-Michel, en la chapelle de la Vierge, 1638. — Procès entre les Trésoriers et maître Louis Dehors, premier chapier, dont les gages avaient été diminués, à cause de la pauvreté de la Fabrique, causée par les droits d'amortissement à payer à l'État, 1690-1694. — Mandement de Mgr l'archevêque de Rouen sur les nouveaux bréviaires, missels, antiphonaires, graduels et processionnaires imprimés à l'usage du diocièse, 29 mai 1728. — Arrêt du Parlement qui en ordonne l'exécution. — Avis à MM. les doyens et curés pour la vente de ces livres. (Imprimés).

G. 7202. (Liasse. — 2 pièces, parchemin ; 68 pièces, papier.

1616-1786. — Requête des curé et Trésoriers de la paroisse Saint-Michel de Rouen, à l'archevêque, pour qu'il leur fût permis « de faire bâtir et construire un petit corps de logis en une certaine petite place vide joignant la dite église et la porte du cimetière, du côté du Marché-aux-Veaux, » 19 mai 1616; la dite requête souscrite du consentement donné par M. Quatresols, vicaire général, le 21 mai, même année. — Sentence de Claude Le Roux, écuyer, sieur de Saint-Aubin, lieutenant général au bailliage de Rouen, portant que, sans avoir égard au haro interjeté par Jean Donnest, maître des ouvrages et fortifications à Rouen, permission est donnée aux dits curé et paroissiens de faire achever le bâtiment par eux fait encommencer, proche et joignant la dite église de Saint-Michel, en tirant vers le Marché-aux-veaux, 1er juillet 1616. — Rôle des maisons sises sur la paroisse de Saint-Michel, pour la répartition des frais de construction du presbytère, 1686 : La maison de M. le Président Turgot, occupée par M. Nicolas Dran, louée 150 livres, 1680. — Procès entre le curé et les Trésoriers, d'une part, et le sieur Danet, pour purgation des fosses d'aisances de la maison curiale ; — entre le curé et les Trésoriers, au sujet de réparations à faire au presbytère, 1786-1787. — Consultation des avocats Avenel et de Beaulieu. — Copie du contrat d'échange de la maison curiale de Saint-Michel, 1707.

G. 7203. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 97 pièces, papier ; 1 plan (1 imprimé).

1162 (copie)-**1780.** — Procès au bailliage et au Parlement de Rouen, entre Jean-Pierre Bazire, domicilié rue du Gros-Horloge, qui refusait d'accepter la charge de Trésorier sous prétexte qu'il était garçon, qu'il ne faisait aucun commerce dans cette ville, et qu'il n'y avait son domicile. Les curé et Trésoriers répondaient qu'il était si bien marchand et reconnu pour tel qu'il était employé dans les rôles des 250 notables marchands de la ville, qui sont appelés à chaque élection des juges consuls tous les 6 mois, et où il se trouvait et venait donner son suffrage. — Arrêt contre le dit Bazire, 1736. — Procès entre Filleul, curé de Saint-Michel, et les Trésoriers, au sujet d'un nommé Bellanger, que ceux-ci avaient nommé diacre de la paroisse, sur la recommandation du Président Du Moucel, et avec l'agrément de M. Bordier, vicaire général : le curé refusait de l'admettre, 1780. — Autre procès entre les mêmes au sujet d'une convocation pour l'affaire des nouveaux cimetières. — Délibérations prises à ce sujet. — Arrêt du Parlement ordonnant que tous les cimetières seront transférés hors de l'enceinte de la ville, 23 juin 1779 (Imprimé). — Arrêt de la Cour indiquant que, par provision, les corps de la paroisse de Saint-Michel seront portés au cimetière Saint-Maur, 26 juillet 1780. — Titres d'une rente de 16 sous due au Domaine par la Fabrique de Saint-Michel, à raison de l'hôtel des *Chapelets*, plus tard le *Chevalier rouge* (1554), amortie en 1697. — Procès entre Charles Costé, curé de Saint-Michel, docteur de Sorbonne, et Thomas Hardy, conseiller en la cour, docteur en théologie, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers, au sujet des maisons de M. Le Gendre, rue Sainte-Croix, que chacun de ces curés prétendait être de sa paroisse, 1703-1704. — Extraits des registres de l'état-civil, desquelles pièces il résulte que cette maison fut occupée par la famille Turgot, dont un membre fut président à mortier au Parlement ; — par Gaspard Auber de Geffosse ; — par Pierre Haillet ; — par M. de la Bourdonnaye. — Plan de la maison de M. Le Gendre, entre la rue du Petit-Puits et la rue Sainte-Croix-des-Pelletiers, où se

trouvent indiquées les maisons de la *Trinité*, du *Lis bénit*, de l'*Echiquier* et les étuves du Petit-Puits.

G. 724. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

1600-1773. — Fondations faites en l'église de Saint-Michel de Rouen, par maître Pierre Allard, prêtre, clerc matriculier de la dite église, 1631-1639 ; — par vénérable et scientifique personne, maître Guillaume Allard, chanoine théologal de l'église cathédrale de Nevers, 1658 ; — par Marie Amoutons, veuve de Christophe De la Haye, 1665. — Titres de propriété relatifs à ces fondations. — Acquisition faite par la Fabrique, de Me Guillaume Allard, de 2 maisons sises à l'entrée de la Place-aux-veaux, « où souloit autrefois pendre pour enseigne le *Lionnet*, » les dites maisons ayant été décrétées, en 1600, sur Abel Gazey, épicier. — Sommation à la Fabrique pour recevoir le racquit de la rente de la fondation de Marie Amoutons, à la requête de David Amoutons, curé de Fresnes-le-Plan, héritier en partie de Jacques De la Haye, fils et héritier en partie de la fondatrice, tant en cette qualité que comme tuteur principal de l'enfant mineur du feu sieur Guillaume Amoutons, de l'Académie royale des sciences, 11 septembre 1720. — Baux des dites maisons de la place du Marché-aux-veaux, 1656-1766 ; emphytéose au sieur Camus de ces maisons pour 99 ans, moyennant 650 livres par an, 1773. — Parmi les locataires : Michel Langlois, maître serrurier, 1722-1745 ; — Jean-Baptiste Langlois, autre maître serrurier, 1763.

G. 725. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.

1600-1789. — Fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen par Michel Baillard, 1676 ; — par Lucas Boullays, représenté par ses héritiers : Lucas Boullays, maître des ouvrages et fortifications de la Ville, Jacques Boullays le jeune, fils de Noël Boullays, Elye Boullays, Charles Boullays et Jacques Boullays l'aîné ; « basse messe par chacun jour de l'an, à estre dite et célébrée, à l'heure de 11 heures du matin, par un homme d'église, chapelain arresté en la dicte église pour le service, homme de bien et de bonne vye, qui sera présenté, tant pour le présent que à l'advenir, par les dits sieurs héritiers et leurs successeurs aux sieurs curé et Trésoriers, » 1601. — Tableau des ayants-cause du fondateur aux 17e et 18e siècles : en 1682, Pelgron, propriétaire de la sucrerie rue Saint-Denis ; Jacques Boullays sieur de Fréville, avocat en la Cour, M. de Mongoubert, conseiller au Parlement... — Titres de propriété, baux et procédures concernant les biens sur lesquels étaient assises les rentes affectées aux dites fondations.

G. 726. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1526-1761. — Fondations en l'église de Saint-Michel de Rouen : de Nicole Caradas, licencié ès-droits, premier avocat au Parlement, seigneur de Longuelune et de Chappelet, et de damoiselle Anne de Cuverville, sa femme : 12 obits solennels par an, 1526 ; — de Henri Cavelier, prébendé de Connelles, et chanoine de Rouen, 1626 ; — de Pierre Cavelier, conseiller du Roi et auditeur en la Chambre des Comptes, et de Marguerite de Bauquemare, sa femme, 1658 ; — de Marie Cavelier, veuve de Laurent Le Sonneur, marchand mercier, rue Ecuyère, 1705 ; — de Jacques le Chappelier, 1656 ; — de Louis Clerc, 1714 ; — de M. Charles Costé, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Michel, 1729. — Note sur une fondation d'Agnès, veuve du sieur Cavelier, faite en 1421. — Consentement donné par François de Caradas, écuyer, sieur et patron du Héron, conseiller au Parlement, « à ce que la tombe de Nicolas de Caradas, son ayeul, sise dans le chœur de Saint-Michel, soit remüe et advancée viron d'un pied et demi ou deux pieds et posée, au chœur, du costé droit, qui est du costé de la chapelle du Saint-Esprit, près et joignant la tombe des curés ». — Consentement pareil donné par Pierre de Caradas, fils de Jacques de Caradas, 21 et 25 août 1654. — Consentement pour un nouveau changement de la même tombe par Madame de Caradas de Bardouville, 1734. — Testament du dit Costé, le 11 août 1729, accepté par son frère, Thomas-Romain Costé, assesseur en la vicomté de Rouen.

G. 727. (Liasse.) — 3[illegible] pièces, parchemin ; 78 pièces, papier.

1569-1769. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen : de Madame Marie Dasnes, veuve de Guillaume Helloyn, 1569 : « messe des Anges ; grande messe de *la Jeusne* par chacun lundi de caresme ; messes les jours sainte Geneviève, saint Sébastien, le vendredi de devant les Rames ; le 20e jour de juillet, de Madame Sainte-Marguerite ; le 5 août, de N.-D. des Neiges ; le 25e jour d'octobre, seront dites vespres par le curé ou vicaire et chapelains et clerc, et.

le lendemain, matines et une grande messe de la Trinité à diacre et soubz diacre et secondes vespres, en remerciont Dieu de la bonne victoire qu'il donna à nostre bon roy et aux bons crestiens, icelle journée reprenant la ville de Rouen... Matines le jour Sainte Croix en may, qui est le jour que les églises furent destruites; et ce dict jour sera faict procession en leur église, chantant : *O Crux vere*, et devant le crucifix sera chanté : *O Crux, ave*... La dicte vefve veult et entend qu'il y ait ung gros cierge, poisant 5 livres, pendu devant le crucefix avec cierges aux angelots qui sont aux 2 coins du maistre autel... donne à la Fabrique un corps de maisons en la rue du Merrien, nommé le *Mont-Saint-Michel*, borné par la rue Ganterie, tendant du Gros horloge au Vieil Marché. » Fait le jour de la Pentecôte, à l'issue des vêpres, le 29 mai 1569. — Décret de cette maison sur Laillet et autres titres de propriété, 1560. — Procès entre la Fabrique et les héritiers de la veuve Dasnes, les sieurs Lambert et Martin Sireulde, demandant l'annulation de la fondation. — Baux des maisons données par la veuve Dasnes au Trésor; — notes sur la fondation de Jeanne De la Mare, veuve de Pierre Le Sellier, 1551; — de Madame Dumouchel, veuve de Robert Le Villain, 1528. — Fondation de Marguerite De la Place, veuve de Guillaume Allard, 1631.

G. 7208. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 45 pièces, papier (2 imprimés).

1442 (copie)-**1656**. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen : de Marie Geneville, veuve de Toussaint Cécile, 1600 ; — de Catherine Guéroult, veuve de Pierre Tabouret, garde hérédital pour le Roi en sa Monnaie de Rouen, 1631 ; — de Guillaume de Houppeville, sieur de Semilly, docteur en médecine du collège de Rouen, pour son frère François de Houppeville, docteur en droit canon, curé de la paroisse, 1703; — de Madeleine Julienne, veuve de Pierre D'Orléans, 1674; — de Robert Jolivet, abbé du Mont-Saint-Michel au péril de la mer : après son décès sera dite messe des Trépassés; « Obit solennel, chacun an, le jour de la Magdallaine en moys de juillet, dont les vigilles seront dictes, le jour de devant, par 6 chapellains, à 9 seaulmes et 9 lichons; l'endemain, messe à note, durant lequel service seront mys par les Trésoriers et parroissiens 2 sierges ardans sur deux chandeliers devant la sépulture du dit abbé, qu'il a fait faire en icelle église, » dimanche 8 juillet 1442; copie collationnée, 1578. — Titres de propriété concernant les rentes affectées aux dites fondations. — Pièces de procédures, du XVIIIe siècle, concernant une fondation d'un nommé Jouenne.

G. 7209. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1495-1719. — Fondations en l'église de Saint-Michel de Rouen : d'Aubin Le Cauchois, 1595; — de Jehan Le Febvre, clerc matriculier de la paroisse : « *Salve* le jour de la saincte et triomphante Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le jour de la Pasque des chrestiens catholiques, à 8 heures du soir, avec toutes les louenges, prières et cérémonies ordinaires observez au dit *salve : Alleluia; Benedic, anima mea, Dominum : Alleluia; Regina cœli*, devant le crucifix en la nef, *Victimæ paschali*, etc., 1603; — de Pierre Le Mettais, 1678 : « Le surplus de mes biens, meubles, marchandises et effects, les choses cy-dessus leguez et préalablement pris, et mes debtes payées, et les torts réparez, si tant est que j'en eusse faict, les lègue et donne au Bureau des Valides de la Maresquerie de ceste ville de Rouen, pour estre employez, en fondz ou rentes, pour l'entretien de tous les pauvres renfermez, particulièrement pour l'entretien des femmes et filles, tant débauchez que celles qui sont en estat de se débaucher, que l'on renferme dans le dit Bureau des Valides; » — d'Olivier Le Portier, 1588; — d'honorable femme Jehanne Marguerite, veuve de feu noble homme Jehan Le Roux, en son vivant, écuyer, vicomte de Rouen, dernier septembre 1595 ; — de Fleurance Linant, veuve de feu sieur Le Brasseur, 1675. — Titres de propriété et pièces de procédures.

G. 7210. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 83 pièces, papier.

1595-1768. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen : de Marie Mullot, veuve d'Antoine Le Petit, en son vivant, Trésorier, 1627 ; — du dit Antoine Le Petit, 1626 ;— de Marie Poisson, veuve de Bernard Le Tellier, en son vivant maitre cuisinier, 1675; — de Marie Tabouret, héritière de M. Pierre Tabouret, ancien échevin de Rouen, son père, « meue des mêmes zèle et dévotion de ses ancestres, dont plusieurs et, entre autres, honorable homme Olivier Le Portier, son trisaïeul, le 4 septembre 1558, et honnête femme Catherine Gueroult, ayeulle de la dite damoiselle,... le 26 juin 1631, ont fait des dévotions et aumônes considérables à l'église de Saint-Michel, » 1708; — de Bertaut Turgis et de Jeanne, sa femme : « Avoient pieça

fait faire et donné à l'églize parroissiale de la dite paroisse la table dorée de fin or, qui est assise sur le grand aoustel d'icelle église, en laquelle table est figuré et pourtrait le mistère de la passion ; — pourront faire mectre, toutes foys qu'il leur plaira, une tombe de pierre, gravée à 2 personnages, et icelle faire asseoir, dedens le cœur de la dite église, devant la dicte table à l'endroict du second pilier de pierre du costé dextre, » 1505 (copie collationnée). — Titres de propriété et pièces de procédures relatives à ces fondations. — Note sur une fondation de Pierre Miette en 1537.

G. 7211. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1466-1740. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen, de maître Michel Voysin, curé de Saint-Michel, 1638, 11 juin 1662 ; fonde en son église les prédications du carême ainsi qu'il les a fait prêcher de tout temps ; donne 2,100 livres pour fournir, avec les 900 livres qu'il aurait mises ès mains d'un de ses amis, la somme de 3,000 livres ; avait par sa première fondation donné les fonds pour les sermons des dimanches et bonnes fêtes. Le curé et les Trésoriers choisiront les prédicateurs des dimanches et fêtes ; ceux du carême devront être agréés par l'archevêque. — Procès avec les héritiers et représentants du curé Voysin, 1740. — Pièces de procédures concernant une rente donnée pour une fondation par un nommé Guillaume Ugo, vers 1515. — Notes sur les fondations du sieur Vran, 1506 ; — du sieur Verdure, 1499. — Mention de Caradas Garin, sénéchal de Saint-Gervais, 1466 ; — d'Etienne de Baudribosc, lieutenant général de Jean Gouel, autre sénéchal de Saint-Gervais, 1486 ; — de Jean Le Lieur, sous-sénéchal, et d'Etienne Corneille, autre sous-sénéchal, 1516.

G. 7212. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1112 (copie)-**1676**. — Fondations en l'église de Saint-Michel de Rouen : de Michelle Bouquelon, veuve de Jean Du Bosc, et depuis veuve de Martin Raymbourg ; messe le jour de Sainte Elisabeth, à 9 heures, 1510, copie collationnée de 1540 ; — de Marion de Gruchet, veuve de Guillaume Le Potier, 1529 ; — de Jean Vauchelle, chapelain subsidiaire en la dite église, ayant pour exécuteur testamentaire Jean Le Fèvre, clerc matriculier, 1585 ; — de Louis Le Boucher, pour sa femme Vincente Després, 1597-1610. — Copies collationnées d'anciennes fondations : Fondation de maître Vivien de Saquainville, curé de la paroisse, 1579 ; — testament de Jean Vauchelle, fait devant Toussaint Du Fresne, curé de cette paroisse, le 15 avril 1567. — Fondation de Louis de la Martinière, sieur de la Roquette, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1619.

G. 7213. (Liasse.) — 22 pièces, papier ; 2 imprimés.

1631-1681. — Procès entre François Mauboigne, marchand à Rouen, Trésorier en charge de l'église paroissiale de Saint-Michel de cette ville, pour lui et les autres Trésoriers, contre Pierre Tabouret, ancien échevin de la même ville, en son nom et comme chargé du fait de maître Jean Balluel, prêtre habitué en la même église et chapelain du dit Tabouret. Il s'agissait de savoir si la Fabrique était tenue d'employer à l'acquit des fondations des prédécesseurs de Tabouret des rétributions plus grandes que ne pouvait porter le fonds des choses données. — Factum imprimé pour Mauboigne. — Délibérations, consultation d'avocats, requêtes adressées à la Fabrique, supplique adressée à l'archevêque. — Ordonnance de Mgr Colbert, 1681 (copie) et autres pièces. — Ordonnance de réduction des fondations par Robert Le Cornier, vicaire général, 1658.

G. 7214. (Cahier.) — 6 feuillets, papier.

1697 (copie)-**1767**. — Engagement pris par les Trésoriers et paroissiens de Saint-Michel de faire dire, en leur église, le quatrième dimanche d'octobre, la messe de la confrérie ambulatoire du Saint-Sacrement de l'autel ; 1733, signé C. de Ruppierre ; adhésion du curé et de quelques ecclésiastiques à cette confrérie, 1786. — Société de MM. les Trésoriers de Saint-Michel pour la messe du 4 octobre ; liste des Trésoriers, 1736-1767. — Extraits de comptes relatifs aux fondations, 1697-1708.

G. 7215. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1613-1775. — Réductions des fondations de l'église Saint-Michel de Rouen par M. Guyjon, vicaire général du cardinal de Joyeuse, 1613 ; — par Robert Le Cornier, docteur en théologie de la Faculté de Paris, vicaire général de Mgr de Harlay, 1658 ; — par François-Christophe Terrisse, docteur de la maison de Sorbonne, vicaire général de Mgr de Saulx-Tavannes, 1752 ; —

par Pierre-Charles Honoré Bridelle, docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, vicaire général de Mgr de la Rochefoucauld et official de la cour ecclésiastique, 1775. — Requêtes à l'archevêque : états des fondations. — Registre et tableau des messes et offices des fondations suivant l'acte de réduction accordé par Mgr l'illustrissime et révérendissime Nicolas de Saulx-Tavannes, 1753. — Ordonnance de Nicolas Paris, docteur de Sorbonne, vicaire général, 22 mai 1641.

G. 7216 (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1492-1505. — Décret, sur Jean De Gaugy, de la maison à l'enseigne du *Cornet d'argent*, sise tout au long du cimetière de Saint-Michel, avec son issue sur le dit cimetière, 1504 ; parmi les opposants au décret, Pierre Le Bailly, conseiller en cour laye, pour lui et pour Anne Bigot, sa femme, fille et héritière en partie de défunt maître Guillaume Bigot, en son vivant lieutenant général du bailli de Rouen. — Vente par Antoine De Gaugy, orfèvre, à Jehan Du Gardin, changeur, demeurant à Rouen en l'hôtel Jean Ribault, de 40 sous de rente sur tous ses biens, 1492. — Vente par Jean Pointel, tanneur, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-sur-Renelle, à Adam Le Seigneur, de 6 livres tournois de rente sur les biens du dit Antoine De Gaugy, 1500. — Mention de Bauquemare, lieutenant commis du vicomte de Rouen ; — de Jean Le Gouppil, conseiller en cour laye ; — de Jean de Saint-Laurent, écuyer, Elu de Caudebec, 1504 ; — de Jean Poullain, lieutenant commis du vicomte de Rouen, 1504-1505.

G. 7217. (Pièce.) — $3^{m}08$ de hauteur ; sur $0^{m}38$ de largeur ; parchemin.

1536. — Lettres d'Alonce de Cyville, écuyer, vicomte de Rouen : Décret des biens de Jean De Ry, laboureur au hameau de Coquereaumont, paroisse du Bosc-Dennebout. — Parmi les opposants au décret, Laurent Coullon, prêtre, « pour et affin que les héritages décrétés soient et demeurent envers luy subgectz et obligez en cent sols tournois de rente ou pension à la vie durant du dit prestre pour son titre,... pour avoir paiement de 25 livres tournois pour le nutriment, alymentation et entretènement de Jehan De Ry, soubz-âge, fils de deffunt Jehan De Ry le jeune, que le dit prestre a nourry, alymenté et entretenu par le temps et espace de 2 ans et demy ».

G. 7218. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier (1 imprimé).

1513 (copie)-**1786**. — Lots et partages de la succession de Robert Ozenne, femme de Nicolas Le Galois, auparavant veuve de Pierre De Bray, 1543 ; copie collationnée par Martin Sireulde, huissier du Roi au Parlement, le 5 février 1573. — Pièces du procès, engagé au bailliage de Rouen, entre maître Filleul, curé de Saint-Michel et les Trésoriers de la paroisse, 1786. — « Extrait du rôle des sommes que le Roi en son Conseil veut et ordonne estre payez, en exécution de la Déclaration de S. M. du 22 juillet 1702, par les détenteurs et possesseurs des biens aliénés des communautés, » vers 1708 (Imprimé).

G. 7219. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier, 3 imprimés.

1548-1701. — Titres de rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Rouen, XVIe siècle. — Acte par lequel les paroissiens de l'église de Saint-Michel, à la requête et en la présence des Trésoriers et délégués de la dite paroisse, arrêtent que la somme de 1,200 livres à laquelle elle avait été cotisée par les conseillers de la Ville, sera prêtée et payée des deniers du Trésor, dernier août 1548 : signé : Dufresne, Puchot, Cavelier, Le Villain, L. Boullais, etc. — Acquisition par décret d'une maison, rue du Merrier, 1661. — « C'est la déclaration des héritages et rentes appartenant au Trésor de l'église parroichial de Saint-Michel de Rouen que baillent Pierres Cavelier et Clément Onffray, Thésauriers et parroissiens ». — Autres déclarations baillées par Isaac Yeurry, 1640 : « Huict maisons assises ès environs et autour de la dicte église, dont 3 sont assises sur la grande rue et construites sur un pan de muraille ellevé de 8 ou 10 pieds de hault pour continuer et achever la dite église par derrière comme en esquiere, en attendant que la dicte église ait moyens pour le faire, et les 5 autres sur la Place-aux-veaux ». — « Estat de tout le service fondé et célébré en l'église de Saint-Michel de Rouen, le revenu d'icelle et ce quand à présent qu'on en peult faire dire et célébrer à proportion du dit revenu ou de l'intérest du denier donné et payé comptant pour les fondations, « prins sur le pied et supputé au denier 20. — Et si est à noter que le clergé de la dicte église est composé d'antiquité des sieurs curé, clerc matriculier et de 8 chapelains. » — Autre déclaration de 1704. — Imprimés concernant les

droits d'amortissement. — Note sur une donation faite par Jeanne, femme de Robert Carbonnel, de deux maisons au coin de la rue Écuyère, en 1411.

G. 7220. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 16 pièces, papier; 3 plans.

1638-1766. — Procès pour droits de vue prétendus pour une maison place du Marché-aux-veaux, entre la Fabrique de Saint-Michel et les sieurs Cardin Le Bailly et Gilles Houel, 1638. — « Advertissement pour les sieurs curé et Trésoriers, demandeurs en gage-plège, contre Gilles Houel et Cardin Le Bailly, défendeurs : Ce qui est à noter, c'est que les dites veues, sy la dite église estoit parachevée, regarderoient justement sur le maistre-autel, ce qui tireroit à grandissime conséquence ». — Procès-verbaux de visite de Nicolas Le Genevois, architecte à Rouen; — de Pierre Cousture et Charles Alexandre, maîtres charpentiers, 1638. — Requête à l'Intendant pour obtenir la permission de reconstruire une maison sur le Marché-aux-veaux suivant les plans et élévations dressés par M. Gilbert, architecte, et la décharge des droits d'amortissement; ordonnances de l'Intendant Mr de Villedeuil, 1786.

G. 7221. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 120 pièces, papier.

1593-1781. — Baux de maisons et de boutiques appartenant à la Fabrique de Saint-Michel de Rouen. — Baux de la maison de la *Galère* à Nicolas De Grouchy, chirurgien, 1601, 1612, 1627; — à Nicolas et Charles De Grouchy, père et fils, chirurgiens, 1648; — à Jacques Hubert, maître *horlogeur*, d'une maison rue du Merrier, 1698; — à Jacques De Livet, maître menuisier, d'une maison au Marché-aux-veaux, même année; — à Nicolas Plouais, vitrier, d'une boutique contre le clocher, à côté du grand portail, 1722; — à l'abbé d'Osmont, chanoine et archidiacre, d'un tènement de maisons rue de la Croix-de-Fer, paroisse de Saint-Nicolas, 1718, 1627; — à Jean Le Clerc, faiseur de bas au métier, d'une maison au Marché-aux-veaux, 1708; — à Pierre Le Clerc, 1732; — à Jean-Pierre Hélye, marchand papetier, d'une maison, même place, 1731; — à messire Charles-Gabriel Du Resnel, chevalier, seigneur du Bellay, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, officier des vaisseaux du Roi, d'une maison, même place, 1731. — Bail emphytéotique pour quatre-vingt-dix-neuf ans, à Baptiste Le Cardé, de deux maisons, rue du Vent-Soufflet, pour 775 livres de loyer par an, 1784. — Baux des chaises, au nombre de 400, en 1784 et 1786.

G. 7222. (Liasse.) — 40 pièces, parchemin; 175 pièces, papier.

1600-1789. — Baux par la Fabrique de Saint-Michel de Rouen, de maisons et de boutiques, notamment des boutiques adossées à l'église du côté de la grosse horloge, de la poissonnerie et du marché. — Bail à Charles Boullais, de la maison de l'*Ecu de France* au Marché-aux-veaux. « A donné, pour le vin du bail, 150 livres qui ont été employées en deux rideaux et un bas d'autel de damas cramoisi rouge, enrichi tant de fil d'or que d'argent, où sont apposées ses armes, » 1632; — à Pierre Le Sueur, maître graveur, d'une maison au Vieux-Marché, 1708; — à Marin Rondeaux, d'une maison au Marché-aux-veaux, 1713; — à Charles Du Resnel, officier sur les vaisseaux du Roi, d'une maison avec porte cochère, même place, 1722; — à Thomas Paliard, maître horloger, d'une boutique dans la grande rue, la sixième de celles qui sont contre l'église, 1786.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE DE SAINT-NICAISE DE ROUEN.

G. 7223. (Registre.) — Grand in-folio, 224 feuillets; papier, cartonné.

1753 (copie) - **1765.** — « Inventaire des titres et papiers concernant les maisons et rentes appartenantes au Trésor de Saint-Nicaise, lesquelles pièces ont été cottées et paraphées par un de Mrs les Trésoriers. Le présent inventaire fait, en l'année 1765, par Messieurs Le Couteulx, écuyer, Cartier et Lyard, Trésoriers de la dite paroisse de Saint-Nicaise, pour la plus grande gloire de Dieu. » — Titres relatifs à un tènement de trois maisons au haut de la rue Saint-Nicaise, au dessus de la rue nommée rue d'Enfer; — à une maison, rue des Charrettes; — à des terres en la paroisse du Boscroger, vendues à la Fabrique par Marie-Anne Scott d'Hénouville, veuve du président de Fumechon. — Fondations de M. Thomas Veigant, prêtre, 1477; — Corneille du Désert, curé de Monville, 1491; — Guillaume Chrétien, 1555; — Guillaume Le Grand, 1662; — Jean Moisson, 1651; — Hector Richer de Saint-Pierre, 1662; — Elisabeth Theroulde, 1670; — Jacques

Suslamare, 1669; — Pierre de Lorgeril, 1683; — Jean Vallée, 1686; — Claude Talbot, 1687; — Jean-Baptiste D'Hoiteville, sieur de la Motte, 1690. — A la suite, copie du règlement de Msr de Saulx-Tavannes, portant réduction des fondations, en considération des sommes considérables que la Fabrique avait dû payer pour les amortissements, les remboursements en billets de banque, les dépenses extraordinaires pour réparations et réédifications, 1753.

G. 7224. (Registre.) — Grand in-folio, 76 feuillets, papier cartonné.

1765. — Double des 92 premiers feuillets du précédent registre. — Il s'arrête aux titres concernant les fondations. — Encadrement et majuscules du titre, formés avec des vignettes. On note que cette année-là, Mr Osmont, docteur de Sorbonne, était curé de la paroisse Saint-Nicaise.

G. 7225. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets écrits, papier.

1688. — « Inventaire des pièces, lettres et escritures concernants les maisons appartenantes au Trésor et Fabrique de Saint-Nicaise. » — Rue du Coulon, maison presbytérale, maison du vicaire, de deux autres prêtres habitués et du clerc de la paroisse, fontaine nommée le Coquatrix, qui était ci-devant dans le grand cimetière, au bas de la rue Poisson.

G. 7226. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier, relié en parchemin.

1668. — « Inventaire des pièces, lettres et escritures concernant les rentes hipotèques deües au Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Nicaise. »

G. 7227. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1688. — « Inventaire des pièces, lettres et escritures concernant les rentes fontières deües au Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Nicaise. »

G. 7228. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets, papier, relié en parchemin.

1541-1551. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Roger Lecoq et Pierre Bignon, 1541, 1542; — Jeuffin Loyer, Pierre Sonneur, 1543, 1544; — Guillaume Caumont, Jacques Le Bis, 1545, 1546; — Guillaume Hardy, Robert Foubert, 1547, 1548; — Nicolas Le Chandelier, Pierre Besnière, 1549, 1550. — Les comptes partent constamment du jour Saint-Nicaise, 11 octobre. — Recettes du bassin de l'œuvre et Fabrique; du bassin Notre-Dame et reliques; — des rentes et louages ; — des dons, corps inhumés et choses vendues ; — des fils de maîtres et serviteurs. — 1541, 1542, « mardy, 15 may, pourcession des Conars, 14 sous 10 deniers. — Mises : le jour Saint-Nigaise pour le *salve* Patart, pour les enfants, 12 sous ; — pour apporter de la tapisserie, 14 deniers. — 9 avril 1542, pour le *salve*, donné aux enfants, 9 sous 6 deniers. — A Monsieur Jeh. Bréart, organiste, 20 sous. — Le jour de l'Ascension, 18 mai 1542, paié à Chanevière pour le vainturage de 74 tonniaux de pierre, 12 livres 19 sous. — Le jour de la Pentecoute, pour le coullon et estoppes, 19 deniers. — Pour changer trois galises d'estain et les bénir, 13 sous 8 deniers. — Le jour du Sacrement, 8 juillet, pour les chapiaux du dit jour, 13 sous. — 16 juillet, à Jacques Chanevière, pour le vainturage de 51 tonniaux de pierre, 8 livres 18 sous 6 deniers. — 6 août, pour refaire les moules des machons, 2 sous. — Le 12 d'aoust, pour apporter de la tapisserie et sonner au carillon pour les pourcessions générales, 15 deniers. — Octobre, à Jehan Rosery, porteur du pain bénit, 10 sous. — Le jour Saint-Nigaise, pour les deniers des enfants pour l'*Ave Regina*, fondation Patart. — 6 may 1543, le jour Saint-Marc, pour porter la bannière à Dernétal, 10 deniers. » — Compte arrêté le 9 octobre 1543, approuvé par Jehan Vitecoq, curé. — Église visitée, le 6 septembre 1544, le 2 septembre 1545, par Potier, vicaire de l'archidiacre. — 1543-1544, « le jour Saint-Michel 1544, rechu de Bellin Queru, Guillaume Hardy, Zaquarie Benart, Henry Ellie et plusieurs maistres et gouverneux de la Charité Saint-Drieu, la somme de 45 livres. — La vaille Nostre-Dame, pour ung enfant de Monsr l'avocat Bigot, inhumé à l'église, 15 sous. — 20 avril 1544, pour une visitation faicte par Symon Videcoq, Robert Frenelles et Jehan Challou, maistres machons en ceste ville de Rouen, 20 sous. — Paié à la Chrétienne pour le vainturage de 89 tonniaux de pierre, 14 livres 16 sous 8 deniers. — Pour la réparation de la chapelle et maisons de la maladerie de Desnétal, pour la part de Saint-Nigaise, 50 sous. — Mai 1545, pour le vainturage de 74 tonniaux 8 piés de pierre de Saint-Leu, 11 livres 10 sous. — Pour des hès pour faire des moulles pour les machons, 2 sous 6 deniers. — A deux hommes, pour aider à arimer la

grue, 2 sous 6 deniers. — Pour ung épitafe que on avoit porté à vendre à ung dinant, 2 sous. — A maistre Jehan Challou, pour 11 mois pour avoir mené et gouverné l'œuvre des machons, 21 livres. — A la Goherelle, pour une pièche de bois, pour faire une estaie, 66 sous. — Pour les brouetiers qui ont amesné la dicte boise, 5 sous 6 deniers. » — 1545-1446, quètes aux reliques sainte Catherine. — « A un homme de Bocguillaume qui avoit trouvé une pyeche de la couppe, laquelle avoit esté robée, 4 sous 2 deniers. — Le 26 de décembre 1546, pour une châsse pour bouter le *Corpus Domini* sus le maistre-autel, 22 sous. — Février 1546 (V. S.), pour une peau de parchemin pour faire les lettres aux fils de maistres, 12 deniers. — Mars, à ung serrruryer pour avoir reffet l'aumere du *Corpus Domini*, 2 sous 6 deniers. — A Marin Bense, carryeur à Vernon, pour septante tonnyaux de pierre, 67 livres 10 sous. — Mai 1547, pour reffere les ornemens vers et les chappes vyolettes, tant pour le satin que pour le damas, fils de soye et pour la paynne du broudeur, 9 livres 16 sous. — 1547, 1548, vente de la maison du Pont-Nollet. — A ung serruryer, pour 2 baryaulx de fer des myniaulx d'une vitre, poisans septante neuf livres demye, 4 livres. — A ung serruryer, pour 2 baryaulx de fer des myniauls d'une vitre, poisans soyptante deux livres, 72 sous 4 deniers. » — Barreaux de fer pour une autre vitre, 82 livres, à 14 deniers la livre, 4 livres 16 sous 8 deniers. — « A maître Jean Chalou, maistre machon, pour son terme échu à Pasques 1548, 6 livres. — A deux syeulx, pour avoir syé les courbes à sintre de l'arc boutant, 10 sous. — Le dimence 9e jour de septembre, pour avoir fait lever le cintre de l'arc boutant, 10 sous. — Pour 2 bendes de fer pour refere la chairre, 13 deniers. — Pour avoir de la corde pour pendre ung angre et l'avoir rependu et le reffere, 24 sous. — A ung brouetier, pour avoir esté quéryr la taspicerye et la reporter, le jour saint Nigaise, 4 sous 6 deniers. — Janvier 1549, payé pour faire la déclaratyon des rentes omonez en l'église despuys l'an 1522, aulx commissaires du Roy à ce desputez, tant pour le greffyer que autres, la somme de 32 sous 4 deniers. » — Barreau de fer aux meneaux d'une des vitres, pesant 37 livres. — Autre barreau de fer aux meneaux de 2 autres vitres, pesant 38 et 42 livres. — « A un hucher, pour avoir reffet la croche où pend le *Corpus Domini*, 3 sous. » — 1549-1551, pour le fil qui a été vendu, 32 sous 6 deniers. — Dons par Clémence De la Londe, pour les touffeaux du pain bénit, 12 deniers; — par Rose Dufour, pour les fleurs du pain bénit, 20 deniers; — par Pierre Lucas, « pour demourer quicte de 3 pendans de taffetas qui ont esté perdus par son fils, 60 sous. — Receu de Pierre Le Sonneur le jeune, pour l'appointement faict, avec les frères de l'Association de saint Clément, pour les ancres qu'ilz avoient vendus, 9 livres. — Ceuilly par les femmes des Thésauriers, 8 livres 5 sous. — Paiements à maître Jean Challou. — Barreaux de fer de 44 livres à une verrière. — Pour 7 pièces de bois pour reffere l'establye pour voutter, 45 sous 6 deniers. — Achat de pierre du Val-des-Leux. — Pour le coulon de Pentecôte, 2 sous. — Pour avoir des feuilles pour faire des moulles aux machons, 5 sous. — Pour sept cents et demy de tuylle pour recouvrir les deux petits portaulx de l'église, 48 sous 9 deniers. — Pour un millier et demy d'ardoize, comprins l'amenage, pour recouvrir le grand portail, 4 livres 4 sous. — Ensuit la recepte des bouesons venus des vallès et dons des gardes du mestier pour les mener au serment. — Le dimanche, XVe jour de janvier, rechu de Raulin Papin, pour la boueson de Robert Catel, III branches, 11 livres. — Le Ve jour de mars, rechu de Lamare, serviteur de Guillaume Théroude, tiseren, 8 livres tournois. »

G. 7229. (Registre. — In-fol., 201 feuillets, papier.

1551-1561. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. Trésoriers : Pierre Besnyer, Jean Le Sonneur, 1551-1552; — Jean De la Mare, Jacques Le Chandellier, 1553-1554; — Raoulin Jobin et Jacques Le Coq, 1555-1556; — Pierre Theroulde, Guillaume Mahieu, 1556-1557; — Robert Davoult le jeune, Richard Le Masurier, 1558-1559; — Jean Vauchelle et Nicolas Beuzelin, 1560-1561. Les comptes commencent encore à la saint Nicaise. — 11 octobre 1551-1552, quêtes aux reliques de sainte Catherine, — « Dons pour les chapeaux et fleurs de pain bénit. — Le 15e jour de mai, pour 2 torches de l'hôtel-de-ville, portées à l'enterrement de Geuffroy le Prevost, qui sont demeurées à l'église. — Le 11 septembre, pour un calice qui a été vendu pour aider à payer la cotte-part de l'église, de 20 livres par clocher, 32 livres 10 sous. » — Paiements à Jean Chaillou, maître maçon. — « A ung huchier, pour avoir reffet plusieurs croix de boys pour aneullyer, 4 sous. — Pour notre part, pour avoir rendu une malade de lespre en la malladerye de Dernestal, tant pour l'avoir menée aux espreuves, que pour cheval, manteau, chappeau, que aultres extencilles qu'il luy fallout bailler et pour les procedulles qui en ont esté faictes, pour ce, 116 sous 3 deniers. — Barreaux de fers aux meneaux de 2 verrières. — Pour

les étouppes et le coulon du jour de la Pentecôte. » Compte vérifié par Guérard, vicaire de l'archidiacre.— 1553-1554, « le 7 octobre 1553, cueilli au sermon, 26 sous. — Vente de fil, le 13 mai 1544. - Ceully en table par Raoullin Jobin, le jour de Pentecouste, pour le pardon du grand jubillé, segonct de quoy le curé a dict qui n'en demandoict rien, et que n'étoict pour le Thrésor, pour ce, 7 livres 3 sous. — Le 29' jour de juillet, par les bremens de la confrarie des Trois-natif-vitez, 25 sous. — Le segonct jour de septembre, receu de Jehan Le Moynne, pour l'ynnumation de maistre Regnault Hellye, 50 sous. — Le dernier septembre, pour les chappes qui ont servy aulx services de maistre Jacques Ballue, presbtre, 5 sous. — Le 13 juin 1545, par les maistres et servyteurs de la charitté de la benoiste Ternyté, pour aider à faire une verryère, 15 livres. — Donné par aucuns des paroissiens pour ayder à avoir du boys pour faire le comble du cœur de l'églize, 170 livres 4 sous 6 deniers. — Plus donné par les dits paroissiens, pour aider à avoir de l'ardoise pour couvrir le dit comble, 58 livres 5 sous 4 deniers. — Payé pour notre part du sierge des relliques de saincte Katherine, du jour des pardons du grand jubilé, 3 sous; — mars 1554, payé pour notre part du sierge brulant, le jour de Pasques, aulx rellicques de saincte Katherine, 3 sous. — A six compagnons charpentiers pour besongner au comble du chœur, à 6 sols chacun par jour, 9 livres 18 sous. — Mai 1555, aus dits charpentiers, pour le vin de la plate forme, 25 sous. — Pour le pingon du jour de Pentecote, 18 deniers. — Août 1555, payé à ung brouetier, pour reporter les engins qui ont servy à monter le comble du cœur, 2 sous 6 deniers. — *Item*, payé pour abvoir des syminyaulx pour geter aux enffans par dessus le feste du comble du cœur, 4 sous. — Pour avoir donné à soupper aulx chairpentiers, quant le comble fut achevé, 30 sous. — Pour avoir reffet le pied de l'aumare, pour bouter le *Corpus Domini*, 4 sous 10 deniers. — Mars 1555 (V. S.), à ung plâtrier, pour un jour, 5 sous; — à ung manouvrier, pour un jour, 3 sous. — Au manouvrier de Sainct-Ouen, pour avoir gardé la verrière que monseigneur de Sainct-Pierre a donnée, 50 sous. — Payé pour la despence faicte pour faire marché aulx verryniers, pour asseoir la verrière que a donnée monseigneur de Saint-Pierre, présence d'icelluy, lequel n'a esté faict, 14 sous. — Avril, à un chairpentier pour jour et demy, pour parfaire le bourseau du cœur, 9 sous. » — 30 milliers d'ardoise d'Angers achetée à raison de 15 sous le millier. — Bois pour le comble du chœur pris au quai de la Bouille. — On continue de tendre de tapisserie l'église le jour saint Nicaise, et de *plier* le linge dans le carême. — 1555-1556 « reçu pour l'inhumation de l'enfant d'un espagnol, 20 sous; — des gardes du sceau (de la draperie); — pour vente d'une pierre, 5 sous; — pour vente de fil et de linge, 6 livres 1 sou; — pour vente d'une crotte de bois. — A ung libraire, pour avoir reffet ung saultier, le couvrir et reffere le *temporum et santorum* pour y bouter des fermans, 17 sous 6 deniers. — Payé pour avoir faict ajourner et sommer les vitriez pour dire les causes pour quoy c'estoict qu'il ne vouloist assoir les vistres, 5 sous 2 deniers. — Pierre du Val-des-Leux pour faire des mayneaulx. — Aulx vistriez pour leur parpaye des 5 vistrez qu'ils ont faictes de la vistre que a donné monseigneur de Saint-Pierre, 17 livres. — Pour avoir eu une exquemiche pour ceulx qui ont robé l'esglize, tant pour la couppe d'argent, la couronne d'argent, 2 bourses à clous d'argent, du boys de merrien, 4 sous 2 deniers. — Pour notre part de la messe que on dict à la chapelle de la maladerye de Dernetal, 30 sous. — Pour avoir passé les autieux et les tombes au cœur neuf, lesquelz estoinct à l'estre, 6 sous 6 deniers. — Pour plusieurs feuilles de cartes pour faire des moulles aux machons, 5 sous. — Aux enfans qui chantent le *salve* le jour sainct Nigaise, 12 sous 6 deniers. — Barreaux de fer mis aux meneaux des grandes vitres. Compte fait en présence de Thomas De Fresnes, vicaire de la paroisse, vérifié par Guérard, vicaire de l'archidiacre de Rouen. — 1557-1558, « coullombe vendue au collège des paouvres, 2 sous 6 deniers. » — Pierre d'albâtre pour un imaginier. — Vente de boises. — Amendes payées par des enfants qui avaient fait des trous aux vitres. — Donné par plusieurs des parroissiens pour aider à payer les vitres du haut du chœur, 44 livres 4 sous 4 deniers. — « Payé à ung charpentier pour avoir démonté l'établye qui servoict à voûter, 10 sous. — Pour 800 de noix pour donner aux enfants qui ont aidé à porter la terre qui estoit au cœur neuf, 6 sous 8 deniers. — A 4 compaignons charpentiers, pour leur sepmayne de leur paynne d'avoir abatu la parroy de séans, 8 livres 11 sous. — A ung imaginier, pour avoir reffet les bras du crucheffiz, qui est à la croche où pend le *Sancta Santorum* 6 sous. — A ung paintre, pour avoir respainct la châce du *Corpus Domini*, la croche ou pend le *Sancta Santorum* et la paroy du chœur, 60 sous 10 deniers. — Pour les deniers des enfants qui chanteist le *salve* le jour de Pasque, de la fondation Patart, 12 sous 6 deniers. — Pour notre part de la messe dicte,

par chacun dymence, par ung an, à la chappelle de la malladerye de Dernestal, 30 sous. — A ung hucher pour avoir aproprié ung huys au degré du pipistre, 2 sous 6 deniers. — Pour une pierre du Val-des-Leux pour faire l'entrepied de la Vierge Marye d'allebastre et pour la fasson d'ung petit diadesme pour son enffant, 25 sous. — Pour apporter et reporter la tapisserye, laquelle on avoit emprunctée quant Messrs de Notre-Dame vinrent aux processions, 2 sous 8 deniers. » — 1559, « à Noël Tardif, vistrier, pour avoir faict les 6 victres d'en hault du cœur, tant vers la grande église, que vers la petite église, 170 livres. — A Nicolas Anquetil, aussy victrier, pour avoir aydé à faire le marché au dit Le Tardif d'icelles victres, 107 sous 6 deniers. — Aux serviteurs du dit Le Tardif, pour leur vin d'avoir assis les dictes victres, 10 sous. — Payé à Thomas Le Compte, serruryer, pour avoir faict 2 forchettes de fer pour pendre les angres, une serrure à poche pour le maistre portail, 2 verges de fer pour servir à l'autel Nostre-Dame, et une autre serrurre pour l'huis du pispitre, avec 30 sous. » — Chœur pavé, ainsi que la première *page* de la chapelle sainte Catherine. — Terres apportées pour hausser l'église ; — 44 toises de pierre employées par Jean Férey, maçon, pour faire les chaînes du pavement du chœur et des chapelles avec les marches devant le *crocheffis*, à 12 sous 6 deniers la toise. — Derrière de l'autel de saint Clément, clos par de la charpente. — « A Noël Tardif, vitryer, pour avoir reffet la vistre de dessus le maistre portail, 50 sous. » — Mention de la confrérie saint Nicaise. Compte fait en présence de Jean Le Tellier, vicaire de Saint-Nicaise, approuvé par Godeheult, vicaire de l'archidiacre de Rouen. — 1560-1561, vente de la coupe des ormes du cimetière. — Dons à l'occasion du grand pardon jubilé, donné par le pape Pie V. — *Délais* de défunt Aignan Le Methel. — 107 sous 4 deniers donnés par Raoulin Jobin, pour aider à paver au-dessous des *muches* de la chapelle de sainte Catherine et au devant du *crocheffys*. — « Payé une frange à mestre à la muche de la chapelle Notre-Dame, 24 sous. — Pour avoir ploié le linge pour servir à Karesme, 12 sous 6 deniers. — A Thomas Le Compte, serrurier, pour avoir faict une verge de fer pour servir, en Karesme, à mucher les images de la chapelle Notre-Dame. » — Manouvriers payés 4 sous par jour. — « Pour 15 pots de vin qu'il a fallu aux personnes qui se sont fait amynistrer le jour du grand pardon jubillé du pape Pie, à 2 sous 6 deniers pour chacun pot, vallent 37 sous 6 deniers. — Pour une peau de parchemin pour faire les lettres aux fils de maistres et serviteurs, 4 sous. » Compte fait en présence de maître Pierre de Maromme, prêtre, curé, et de maître Jean Le Tellier, vicaire de Saint-Nicaise, 9 octobre 1561.

G. 7230. (Registre. — In-folio, 280 feuillets, papier

1561-1573. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Guillaume Le Maistre et Nicolas Allart, 1561, 1562 ; — Jham Le Coq et Jham Brenould, 1563, 1564 ; — Jacques Du Jonquey et Charles Jobin, 1565, 1566 ; — Philippe Du Montier et Guillaume Grouvel, 1567, 1568 ; — Jean Langlois et Jacques Mahieu, 1569, 1570 ; — Nicolas Danemarche et Jacques Le Monnier, 1571, 1572. — 1561, 1562, « donné par ung souldart de la compagnie du capitaine Peret, pour l'inhumation d'un autre souldart, 40 sous. — Par ung autre souldart, pour l'inhumation d'ung autre souldart qui décédit à la maison du *Lion*, 36 sous. — A Thomas Le Conte, serrurier, pour sa paynne d'avoir faict 4 longues verges de fer, tant pour servir à la muche de la contretable du maistre autel, à la muche de la chapelle saincte Katherine, à la muche de la chapelle sainct Drieu, et à la muche de la chapelle de la Nativité, avec 3 aultres verges, fasson de sercle, pour (mettre) aulx ymages de sainct Nigaise et ses compagnons, tant pour fer que pour paynne d'ouvrier, 61 sous. — Pour avoir achapté de la frenge losenge et façon des dictes muches pour servir en Karesme, 6 livres 14 sous 6 deniers. » — Carolles mises au maître-autel que l'on avait haussé. — 13 décembre 1562, « payé à Georges Dumoy, avec plusieurs aultres souldars qui ont aporté le petit tapis de devant l'ymage sainct Nigaise avec ung parement d'autel. — Dimanche, 20, à Thomas De la Mare, de Saincte Katherine, pour avouer enterré plusieurs corps des personnes qui avoyent estés tués, le jour de la prinse de ceste ville, 6 sous. — 27 décembre, à Nicolas Renier, pour un banc qu'il a rachaté des souldars et baillé à notre église, 4 sous. — A 4 hommes qui ont levé nos grands chandelliers de la seule de la Maison de la Ville et boutés en ung jardin pour faire le lot, 12 deniers. — A l'avocat Forestier, pour présenter la requeste à M. de Brèvedent pour avoir la délivrance de nos chandeliers. — A Richard Le Hucher, machon, pour avoir retaillé une tombe pour faire le maistre-autel, 24 sous. — Pour ung galyce d'estain et une platainne, 12 sous. — A Jham Poyenneville, charpentier, pour avoyer assis une boysse, pour mectre

l'ymage du crucifix, 19 sous. — Payé à ung paintre, pour avoyer painct l'encastillement de l'ymage de la Mère-Dieu, 7 sous 6 deniers. — Dimanche, 18 avril, payé à Pierre Le Villain, orfèvre, pour la parpoye et fourniture d'une couppe à porter le *Corpus Domini*, 113 sous. » — « 1563, pour le barc et encastillement de boys à porter la custode du *Corpus Domini* et pour les petits chandeliers de boys de l'entour, 27 sous. — Au paintre qui a painct le barc et encastillement de la dite custode, 17 sous 6 deniers. — Au machon qui a faict les marches du grand portail et petit du costé de la grand estre et pour avoyer restably les chainons et marches, 70 sous. » Compte rendu, en présence de Raoul Le Crep, curé de Saint-Nicaise, 9 octobre 1563, vérifié par M. Guérard, vicaire de l'archidiacre. — 1563, 1564, « à Richard Le Hucher, pour avoyer creusé la machonnerie pour faire une aumere à mettre le *Corpus Domini*, 2 sous. — A Jham Boullenc, menuisier, pour avoyer faict le coffre servant au Trésor, et pour avoir faict le lieu où l'on mect le *Corpus Domini*, 25 sous. — Pour avoir mis de la ronche encontre les petits ormes du chimetière, 2 sous. — Pour avoyer passé procuration à Monsr Canivet, prebstre, demeurant à Sainct-Michel, pour faire la poursuite envers Nicolas De Lille, maistre de la Monnaye de ceste ville, pour avoyer et recouvrer notre argenterie et pour poursuivre à l'assignation que le dit De Lille nous avoyt faicte à nous trouver à la Chambre des Comptes de Paris, 22 sous. » — Réparations de la chapelle et des maisons de la maladrerie de Darnétal; — élection d'un chapelain, conjointement avec les Trésoriers de Longpaon, Saint-Vivien et le receveur de M. de Longpaon. Compte approuvé, le 21 mars 1565, par Bigues, grand archidiacre. — 1565, 1566, bannière portée à Darnétal; — 13 sous donnés à la malade de la maladerie, pour lui aider à vivre. — 1567, 1568, compte vérifié par le même archidiacre. — Octobre 1573, « à Jham Giffard, machon, sur le marché à lui fait pour faire ugne crouys au chimetière, 39 livres 19 sous; — au plondinier, lequel a mis le plond en la dicte crouys, 24 livres 4 sous. » — Les deux derniers comptes vérifiés par Vaast Bouic, vicaire du grand archidiacre.

G. 7231. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1583-1585. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, rendu par Richard De Moy et Guillaume Le Machon, anciens Trésoriers, et Guillaume Le Coq et Etienne Le Chandelier, modernes Trésoriers, à partir du 11 octobre 1583 jusqu'à pareil jour. — « Donné par la femme de Jehan Colas, pour avoir permission de mettre un banc en l'église, 60 sous. — A Guillaume Le Vieil, vitrier, pour une année de l'entretien des vitres, 6 livres. — A l'imaginier Séjourné, pour la façon de la table, 12 livres, 15 livres, 9 livres, 16 livres 10 sous; — au même, pour avoir fait, en plus du portrait de la table, deux images, à savoir Elie et Enoch, 9 livres. — Au prêtre qui administre les sacrements aux pestiférés, 25 sous. — A Fleurent Dauvergne, pour le reste et parpaye de 2 anges. — Pour avoir de la corde et du plomb pour pendre 2 petits anges qui tiennent des cierges, 19 sous; — pour la peinture des dits anges, 45 sous; — pour la ferraille des 2 anges, et pour avoir rehauché les 2 portes de dessous le crucifix, etc., 71 sous. — Ensuict, les oppinions des anciens Thésauriers pour l'élection d'un clerc .. M. le curé est d'oppinion qu'il y aict ung presbtre et le garçon; Jacques le Monnier est d'opinion qu'il y aict 2 presbtres et que le garçon aict 100 solz. »

G. 7232. (Registre.) — In-folio, 335 feuillets, papier, écrits; couvert en parchemin.

1587-1597. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Romain Vauchelle, Raullin Gouche, Jehan Hardy et Nicolas Mahieu, 1587, 1589; — Jean Dannemarche et Nicolas Gaugibus, 1590, 1591; — Robert Bouchard et Jean Le Febvre, 1593, 1595; — Guillaume Le Grand et Adam Grouvel, 1595, 1596. — 1587, 1589, « il a été cueilly par les Trésoriers, par les maisons des parroissiens, pour ayder à subvenir aux frais qu'il a convenu frayer durant que l'oratoire a esté à la dicte église Saint-Nigaise, depuis le 25e jour de septembre 1588 jusques au 1er jour d'octobre ensuivant, 20 écus. — Donné par la femme du capitaine Le Boys, pour la place d'un banc, 30 sous.— Recette des fils de maistres et apprentis du mestier de draperie : Le dimenche, 15e jour d'octobre, receu de Isaac et Richard dictz Du Moustier, enfans de Berthin Du Moustier, maistre du mestier de drapperie en la branche de fouller, laver et tondre, 20 sous ; — de Estienne Le Cauchois, apprentis chez Jehan Le Jeune, maistre du mestier de draperie en la branche de tiltre, 20 sous. — Le jour saint Nigaise, baillé pour donner aux enfants qui chantent *Inviolata* devant l'ymage de la Vierge Marie, tous les dimenches et festes, la somme de 12 sous 6 deniers. — Baillé à Fleurent Dauvergne pour avoir accomodé le baston et croisée (de la bannière), 6 sous.

— Pour une main de papier, 4 sous. — A maître Loys Le Pilleur, pour le reste de la façon de la bannière, 10 livres. — A monsieur de sept heures (chapelain qui disait la messe de 7 heures), pour le terme échu au jour de Noël, 22 livres 10 sous. — A Guillaume Binot, pour le terme Saint-Jehan, d'avoir faict taire les enfans, 7 sous 6 deniers. — Baillé à Monsieur de neuf heures, (chapelain qui disait la messe de 9 heures), 4 livres. — Ensuivent les articles de ce qu'il a cousté durant que l'oratoire a esté à l'église Saint-Nigaise. — A ceux qui ont ballyé et nettoyé tant hault que bas, 100 sous. — Payé pour l'amenage du pennyer de Saint-Ouen, 2 sous 6 deniers. — Pour de l'or clinquant pour mettre au dit oratoire, 52 sous. — Pour ce qui a esté donné à boire aux gens d'église qui ont chanté et célébré le service durant le dit oratoire, 33 sous. — Au paintre qui a painct ce qui estoit à l'entour du dit oratoire, 15 livres. — Au prédicateur qui a fait la prédication, 7 livres 10 sous. — A Fleurent Dauvergne, pour avoir faict la myramyde de l'oratoire, démonté et remonté la clôture du maître autel, 27 sous 6 deniers. — A Guillaume Bunot, pour avoir acharyé la tapisserie pour tendre l'église, 23 sous. — A Guillaume Laurens, pour avoir gardé 12 jours à l'église devant, durant et après l'oratoire, tant pour luy que pour son filz, 9 livres. »— Pour le louage de la tapisserie, 10 livres 26 sous. Compte rendu, en présence de maître Jehan Périon, curé de Saint-Nicaise, approuvé par Jean Bigues, grand archidiacre. — 1590, 1591, « Ensuict les dons et dévotions faictz par les parroissiens et autres personnes pour subvenir à l'oratoire qui fust célébrée à l'église, la sepmaine de la sainct Nigaise, 1590, 52 livres 17 sous 6 deniers. — « Ruine advenue aux vitres à cause de l'impétuosité des vents. — Pour le louage de 20 pièces de tapisserie qui ont servi à tendre l'église, le mercredi des Rogations, 50 sous. — Pour avoir porté et reporté la chaire qui a servy à faire la prédication, 3 sous 6 deniers. — A Robert Remon, tapissier, pour le louage de la tapisserie, 7 livres 10 sous. — A mons^r Tolle, pour avoir faict la prédication, lorsque l'oratoire a esté à l'église, 2 escus. — Ensuict les myses faictes pour l'Oratoire de la sepmaine saint Nigaise 1590, pour faire un contre autel et 2 pendants de damas blanc. — Payé à Fernande Duchay, peintre, pour avoir repainct et racoustré les anges et chérubins qui ont servy à l'oratoire, 50 sous. — A monsieur Ferdant (Feuardent), prédicateur, pour avoir faict les prédications, 3 escus. — A Jehan Du Four, chasublier, pour avoir faict le contre autel et pendantz et faict un cruchefilx et 2 ymages. » Compte rendu en présence de M. Périon, curé, vérifié par M. de Monchy, grand archidiacre, qui ordonne qu'inventaire sera faict des lettres de l'église par Nicolas L'Anglois, présence du curé et des Trésoriers en charge, et que les dites lettres seront enfermées dans un coffre fermant à deux clefs, dont l'une sera entre les mains du curé, et l'autre entre les mains du premier Trésorier en charge, 14 mai 1593. — 1592, 1593, inhumation de la femme de Fleurent Dauvergne. — Mention du maitre de l'école des pauvres. — « Pour avoir apporté et reporté la chaire de Saint-Vivien pour faire la prédication, 3 sous 6 deniers. — Ruine aux vitres de l'église à cause de l'*esbranllement* du canon durant le siège de la ville. Compte, rendu en présence de M. Périon, curé, approuvé par M. Vion, vicaire du grand archidiacre.— 1594, 1595, « à 2 hommes qui ont apporté et reporté la chaire Saint-Vivien, pour faire la prédication, le mercredi des Rogations, 4 sous. — A Bertrand Bignon, pour avoir gecté le pingeon et accommodé le chandelier pour mettre les estouppes, 2 sous. — A Le Vieil, pour la réparation des vitres, 20 livres. Compte vérifié par Nicolas Buret, archidiacre du Petit-Caux, vicaire commis du grand archidiacre, 11 décembre 1595. — 1596, 1597, « donné par la femme de Jacques Le Bis, pour avoir permission d'attacher ung petit marchepied avec une chaine contre le pillier où on attache les cordes des cloches, 14 sous 6 deniers. » — Inhumation d'un des archers du Roi. — « Pour avoir faict accommoder les 2 confessionnaires et iceulx attacher de fer contre la parroy, 12 sous (avaient été achetés des frères Minimes par le curé, 40 sous). — A Jehan Bignon, fondeur, sur la façon des croix qu'il a entreprins faire pour l'église, 70 sous. — Baillé au chappelain de la santé, pour ayder à avoir des ornements suivant que la parroisse a esté cotizée, 10 sous. — A Angrelet Fremin, épicier, pour luminaire, 6 escus. — Pour soy deffendre, par devant le bailly de Rouen ou son lieutenant criminel, à l'encontre de Me Robert de Préaux, advocat, pour la blessure advenue à la personne de son fils, à cause de la moictié d'un marteau d'une des cloches de l'église, lequel seroit tombé sur la teste du dit Hector de Préaux estant à l'esglise, lorsque on célébroit un baptême, 23 livres 12 sous. — Payé au dit de Préaux suivant que il auroit esté ordonné par arrest de la Cour, 15 escus. » Compte rendu en présence de Jehan Benard, clerc matriculier, et de Vivien Gerard, prêtre, pour l'absence du curé, vérifié par Cabart, grand archidiacre de Rouen.

G. 7233. (Registre.) — In-folio. 372 feuillets, papier.

1597-1609. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, commençant tous au 9 octobre. — Pour chaque période de deux ans, deux Trésoriers anciens, deux Trésoriers nouveaux. — Trésoriers anciens : Jean-Baptiste Le Coq et Guillaume Theroulde, 1597 ; — Antoine Le Clerc et Charles Du Marest, 1599-1600; — Guillaume Le Grand et Jacques Le Bis, 1601, 1602; — Nicolas et Pierre Andrieu et Pierre Turel, 1603, 1604; — Etienne Planchon et Guillaume Le Coq, 1605, 1606; — Raoulin Le Monnier et Martin De Guilley, 1607-1608; — Charles Vauchelle et Jean Du Busc, 1609, 1610. — 1597-1598, inhumation de Fleurent Dauvergne (26 juillet 1598), 15 sous. — « A Georges Bignon, fossier, pour sa peine de faire taire les enfants à l'église, que pour son vin saint Martin, 3 sous. — Pour avoir ung couple d'armoiries pour mectre aux cierges et bannière pour aller à l'entrée de Monsieur l'archevesque, 30 sous. — Change de vieille monnaie : petits deniers, vieux liards, vieux doubles, gros de 3 sous, une impériale. — A Gallien Retort, broudeur, pour façon de chappes, etc., 60 livres. » Compte vérifié par M. Alphonse de Bretteteville, archidiacre. — 1599-1601, inhumation d'un enfant, parent du maître de l'école des pauvres. — Payé par Antoine Le Clerc, pour s'être dispensé d'assister à l'inhumation de Robert Bouchard, ancien Trésorier, 5 sous. — De Catherine d'Estalleville, afin d'être inhumée à l'endroit où elle se sied devant la chapelle Saint-Clément, 60 sous. — De Charles Boissel, maître de la confrérie saint Sauveur, pour ung petit chandelier de cuivre qui lui a été vendu par les Trésoriers, pour mettre devant l'image saint Sauveur, 20 sous. — A Hubert Betton, charpentier, pour le vin du marché fait avec lui pour bastir une tour à l'église, 60 sous. » — Sur la déclaration que Marion Jobin, veuve de Richard Du Marest, voulait donner à l'église une grande croix d'argent, d'une valeur de 40 écus, on accorde « qu'elle et ses enfants pourront être inhumés en l'église, où ils aviseront bien estre, fors et réservé l'enclos du chœur ; qu'ils y auront un banc. — La croix sera exposée sur le buffet avec les reliques. — On remet à la dite Jobin 2 petits ornements du bras et côte de Monsieur Saint-Nigaise, pour être enchâssés en cristal et appliqués à la dite croix. — 1602-1603, 12 janvier 1603, pour l'inhumation de M. Papillon, 6 livres. — « Cœulte par les maisons pour faire couvrir la tour et y faire mettre 3 cloches. » — Parmi les souscripteurs : M. Cavelier, rue de l'Epée, 20 sous ; la maîtresse du *Cœur fleurissant*, 3 sous; M. Bigot, 2 livres; une demoiselle à la cour Bignon, 1 sou; Pierre Thurel, 18 livres; les confréries de Mme sainte Catherine, de saint Drieu, du Saint-Sacrement, des Bremens, de saint Selerin, la Charité de la sainte Trinité, fondée à Saint-Godard, les religieux de Saint-Ouen, 18 livres ; Dom Jean Assire, grand prieur de Saint-Ouen, 6 livres 8 sous. — Donné par Nicolas Mathieu pour aider à bâtir la tour, 150 livres. — Vente aux Minimes d'une maison et jardin, rue Coignebert. — Reçu des parrains et marraines des cloches, 32 livres. — Pour avoir fait raccommoder les pieds des tables qui servent à administrer les sacrements, le jour de Pasques, 6 sous. — Le mercredi des Rogations, pour avoir fait apporter et rapporter la chaire de Saint-Vivien pour faire la prédication, 4 sous. — A deux hommes qui ont porté les torches du Trésor, à l'inhumation de défunt Richard De Moy, ancien Trésorier, 20 deniers. — Paiements à Michel Duhen, maître maçon, Toussaint Couvé, Pierre Chemin, Jehan Le Cat, Pierre Bénard, charpentiers, pour la tour. Il avait été conclu « qu'elle seroit plus ferme et stable et de meilleure grâce, d'estre bastye et construite sur le comble de l'église du costé du presbytère que sur le coing de la massonnerie du dit costé, néanmoins que le marché eût été fait d'icelle asseoir sur le dit coing. — Pour avoir poursuivy en justice Hubert Betton, charpentier, ayant entreprins de faire la dite tour, 24 sous. — Aux charpentiers, pour boire, le jour qu'ilz ont monté les premières pièces de la tour et que les premières chevilles ont esté chassez, 40 sous. — Pour trois douzaines de chemyneaux et pour le pain qui a esté jecté, lorsque on a planté la croix sur la tour, 27 sous. — A Guillaume Audoire et Jehan Lieubroy, maistres et gardes du mestier de charpentier, pour le rapport par eux baillé, etc., 4 livres 15 sous. — Au dit Betton, charpentier, pour avoir faict la tour et beffroy, etc., 149 livres 19 sous. — A Pierre Buret, fondeur, pour les trois cloches, 338 livres 8 sous. — A Jacques Le Vieil, victrier, pour les victres par luy faictes au revestuaire, 15 livres. » — 1604-1605, inhumation de l'enfant de M. Pradon, 30 sous. — « A Jehan Hellot, libraire, pour avoir racoustré et recouvert tous les livres de l'église, 12 livres. — Au coustre, pour avoir gardé et accommodé les sièges qui servoient quand on faisoit le catéchisme, 5 sous. — Le 27 mai 1605, pour avoir nettoyé l'église lorsque l'évesque de Damas a consacré et rebény tous les aultelz, reservé celuy de saincte Catherine qui estoit bien, et a donné tous les

ans, en ce jour, 40 jours de pardons à ceulx qui diront leurs oraisons devant les dits autels, 4 sous ; — pour avoir faict des croix et des trous aus dits autelz, pour y mettre des relicques, 30 sous ». — 1606-1607, inhumation de M. de Préaux, avocat, le 4 décembre 1606. — Permission à Jean Mare, maçon, « de faire placer un banc pour assister sa femme à la chapelle Saint Drieu, au dessoubz de ceulx qui y sont à présent, au moyen de la somme de 9 livres ou environ, qu'il demande et dit lui appartenir, pour avoir conduict l'ouvraige et travaillé pour refaire le pignon de l'èglise. » — Paiements à Simon Hamillon, chasublier ; — à Nicolas Vautier, libraire ; pour un missel, 9 livres. — Aux maitres de la confrérie de saint Nigaise, 65 livres, pour employer à la réédification de la maison du clerc de la dite confrérie, à condition que le clerc matriculier de la dite église aura la moitié du logis. — 1608, 1609, inhumation d'une flamande, femme d'un peintre, 40 sous. — Mises pour la maladrerie Saint-Jacques et Saint-Christophe à Darnétal. — « 5 potées d'œillets données à l'avocat du Roi au bailliage, d'autant qu'il n'avoit rien pris, 35 sous. » Compte signé, le 9 décembre 1609, par le grand archidiacre Behotte, lequel ordonne qu'à l'avenir les comptes, qui se rendaient pour deux ans, se rendront d'an en an. Il défend aux Trésoriers et maitres de confréries « de prêter les tapisseries et autres ornements pour servir à chose profane et maisons particulières, soit pour nopces, couches ou autres choses semblables. » — Comptes rendus en l'un des *revestuaires* de l'église. — M. Champion, curé.

G. 7234. (Registre.) — In folio, 279 feuillets, papier.

1609-1615. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Les comptes vont de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Nicolas Langlois, 1609 ; — Jean Du Busc, 1610 ; — Jean Ygou, 1611 ; — Richard Du Marestz, 1612 ; — Robert De la Conche, 1613 ; — Jean Le Machon le jeune, 1614. — 1609, inhumation de M. Contremoulins, prêtre, 20 sous. — « De Colette le Bourgeois, pour avoir permission d'attacher un basset au banc de la veuve d'Adam Grouvel, 42 sous. — De maitre Guillaume Le Bret, prêtre, pour le droit de l'inhumation d'un écolier qui demeuroit avec lui, 40 sous. — Pour l'inhumation d'un écolier nommé Quesnel, 60 sous. — De la femme d'Antoine Houssay, pour estre permise de soy asseoir ou sehet Colette Le Bourgeois, de présent absente, 8 sous avec demie douzaine d'essuyeurs. — De la femme Claude Quillebeuf, demeurant à la *Galère*, pour avoir pemission de soy asseoir au marchepied où se séoit défunte Romaine Genevrey, 50 sous. — Pour faire paindre en huille le bois qui sert à porter le *Corpus Domini* à la procession du Saint-Sacrement et raccommoder les chandeliers qui sont à iceluy, 30 sous. — Au clerc du Trésor, pour une année de ses gages d'avoir escript, par chacun dimenche, à l'issue de la grande messe, sur la buffect du Trésor, les receptes et mises mentionnez en ces présents comptes, dressé iceulx, faict les semonces, tant ordinaires que extraordinaires, 20 livres. — Pour avoir faict refaire 4 croix de bois qui servent à bailler aux malades, qui ont receu le sacrement de l'extrême-onction, 1 sou 8 deniers. — Paié à Samuel Allain, paintre, 4 livres 25 sous, pour avoir paint en huille, 6 croix de bois qui servent à porter aux malades, que pour avoir paint ung bas d'autel de toille, où est l'ymage de saint Nigaise, saint Quirin et saint Scuvicule ; — au même, 70 solz pour 4 escussons qu'il a faictz de fer blanc et en iceulx painct en or et huille, les ymages de saint Nigaise, saint Quirin et saint Scuvicule. — A Théodore Reinssard, libraire, 15 sous. — A Claude Le Messier, broudeur, 50 sous. — Pour 6 mains de papier, à 3 solz la main, pour faire ce présent registre, et pour le reliage et couverture d'icelui, 28 solz. » — Carolles de l'église refaites. — « A Paoul Berruyer, maître menuisier, pour la moitié de la closture de la menuiserie qu'il a faicte au bas de la chapelle Sainte-Catherine, attendu que les maistres de la frarie ont paié le surplus, 46 livres 10 sols. — A Jacques Le Vieil, vitrier, pour 89 pieds et demi de verre, au prix de 12 sous le pied, employés aux vitres, 53 livres 14 sous. — Pour avoir refaict 2 verges de fer pour pendre les rideaux du grand autel et faict 2 petits gondz et 2 pitons pour les tenir aux coulonnes, avec 2 anches et 2 barres de fer pour supporter les chanlattes où l'on pend le ciel de damas, 15 sous. — Pour avoir fait paindre en huile et rouge les dites chanlattes et verges de fer, 15 sous. » — Façon des murets du cimetière par Jehan Dauvillers, Jacques Huby et Pierre Hurey, maçons ; croix mise sur les murets, 518 livres 6 sous. — Procès contre Germain Le Huey, avocat à la cour, pour le faire condamner à payer 600 livres mentionnées en la recette ci-devant. Compte vérifié par M. Behotte, grand archidiacre. 1610, « cœulte faite par les Thésauriers, le mardy de la sainte sepmaine, par les maisons des paroissiens, pour l'entretènement du linge et luminaire de l'autel de la Vierge Marie, 15 livres 10 sols. — Cœulte des pardons de la confrarie de sainte Catherine, 47 sous. —

Inhumation d'un écolier qui demeuroit chez M. de Fontenelles, 64 sous. — Liste des personnes qui ont donné pour aider à parfaire les murets de la clôture du cimetière. — Reçu de Wandrille Queu, 20 solz pour ce qu'il avoit quelque temps occupé le cimetière d'icelle église pour faire charpenter ung petit bastiment. — A Jacques Le Vieil, vitrier, pour une année de ses gages de l'entretenement et réparation des vitres de l'église, 16 livres. — A celuy qui a jeté le pingeon, le jour de la Penthecouste, 3 solz. — A Thomas Cler, maistre menuisier à Rouen, pour avoir fait l'encastillement et marche-pied du grand autel avec l'entrepied du tabernacle, 28 livres 5 sous. — Le 5 juin 1610, aux sonneurs qui ont sonné le soir de devant et durant le service qui a esté célébré pour le feu roy de France Henri 4me, 6 sous. — Pour le louage de 100 aulnes de sarge noire qui ont esté tendues durant que l'on a célébré le dit service, 12 livres. — Pour 6 chandeliers de bois qui ont esté faictz pour mettre sur la devanture de dessoubs le crucifix, 5 solz. — A Jehan et Nicolas ditz Sçavoir, menuisiers, pour reste et parpaye de 2 grandes fourmes qu'ilz ont faictes pour mectre dans le chœur de la dicte église et avoir faict 2 sièges au coing des portes de dessoubz le crucifix, 6 livres 19 solz. — Pour avoir faict paindre le tableau où l'on escript les noms des personnes qui font célébrer le *salve* en la dite église, faict faire ung chappiteau de menuyserie à iceluy et l'avoir rescript et accommodé ainsy qu'il est, 50 sous. — Ensuict ce qui a esté payé pour achever et parfaire les murets. — A Robert Du Busc, maître maçon, pour avoir toisé et fait la visitation des murets, 564 livres 6 deniers. » Compte vérifié par M. Dorcemaine, commis du grand archidiacre. — 1611, inhumation du fils de M. de Bouville, aux Minimes. — « A Paul Berruyer, pour l'encastillement de la custode, 8 livres 10 sous. Compte vérifié par M. Behotte, grand archidiacre. — 1612, inhumation d'un écolier qui demeuroit chez M. Planquet, 30 sous. — Pour l'inhumation d'un écolier, décédé en la maison où demeure Monsr Chouquet, 40 sous. — Don par un des Trésoriers, en faveur de ce qu'on lui avoit permis de faire changer de place le banc de sa femme, d'un bassin d'argent, d'une bourse de tapisserie et de 2 pots de Valence pour mettre des fleurs sur le grand autel. — A Jacques Le Vieil, pour l'entretien des vitres et pour aider à mettre en état dû celles qui ont été rompues par la force des vents advenus cette année, 40 livres. — Pour avoir fait apporter et reporter la chaire de Saint-Vivien pour faire la prédication, le mercredi des Rogations, 4 sous. — Pour la messe et aydes d'icelle, qui a esté célébrée avant que de procéder a l'examen des comptes et élection d'un Thésaurier, 15 sous. » — Mention de la chaire où l'on fait le prône; — de quatre tableaux achetés pour mettre sur le grand autel où sont figurés Notre-Seigneur, Notre-Dame et les noms de Jésus et Marie. — « A maître Pierre Abraham, maître sculpteur à Rouen, pour avoir accommodé de bois et plâtre l'encastillement et agrément du tableau de la chapelle de la Vierge-Marie. — Poulie de fer à une petite aumare où l'on mect la corde de la lanterne qui est devant le crucifix de l'église. — 4 crampons de fer pour soutenir les images de sainte Anne et de saint Quirin. » — Arbres du cimetière ébranchés; on y plante 7 ormeaux. — Réparations aux couvertures de l'église endommagées par les foudres et tempêtes des vents. — Procès contre Le Vieil, vitrier. Compte vérifié par Dorcemaine, qui défend aux confrères de la confrérie de saint Bon, de porter bannière ou tambour. — 1613, « de Jehanne Le Coq, veuve de Robert Le Coq, pour avoir permission de soy asseoir sur un chouquet attaché au bout du banc de la femme de Jehan Dennemarche, 10 sous. — De Nicolas Cardon, charpentier, pour l'occupation du cimetière où il a charpenté, 7 livres 10 sous. — A Jacques Le Vieil, vitrier, 50 livres, pour reste et parpaie de 90 livres. — A Jehan Besoche et Pierre Minedorge, autres maîtres vitriers, pour leur peine de s'être transportés en l'église, suivant l'ordonnance de justice, afin de voir si les vitres estoient en estat deu et avoir donné advis que le dit Le Vieil referoit plusieurs casseures, amenderoit quelques faultes, referoit tout de neuf, de voire blanc bordé, 2 vieilles vitres estants proche de la chapelle de Saint-Clément. » — Nicolas Vereul et Robert Thinel, aussi maistres vitriers présents à la visite. — Paiement à Pierre Le Marchand, orfèvre; — à Georges et Jean dits Scavoir, menuisiers; — à Guillaume Danneville, maître serrurier. — Verges de fer pour retenir en place les tableaux et l'image de Notre Seigneur qui sont sur le grand autel. — Les deux figures de Moïse et d'Aaron démontées pour être remplacées par les dits tableaux sur le grand autel, les dites figures placées aux deux piliers près du crucifix. — Sonnerie pour les catéchismes et prédications. — Table près des fonts pour *remuer* les petits enfants qu'on baptise. Compte vérifié par M. Dorcemaine, qui ordonne qu'à l'avenir les comptes des confréries seront rendus en présence du curé ou du vicaire, à peine de deux écus d'amende. — 1614, inhumation d'un serviteur de M. du Mesnil-Bazire; — de l'enfant de M. Pouchin. — « A

Guillaume Bunel, pour avoir apporté et reporté la tapisserie qui a servi à tendre l'église, lorsque Monsieur l'Archevesque a faict la visite générale d'icelle, 11 sous 4 deniers. — Pour le louage de la dite tapisserie, 60 sous. — Au coultre et à Pierre Barbes qui ont gardé en icelle église, 3 sous. — Aux chantres qui ont chanté la musique durant la grande messe célébrée par le dit sieur archevesque, 20 sous. — Pour avoir fait sonner la prédication qui a esté faicte en la dite église par ung des Pères jésuites, le jour de Noël, 1 sou 6 deniers. — Fais d'épines mis autour de 5 ormeaux qui ont esté donnez et plantez au cimetière, 11 sous. — A Pascal Loys, orfèvre, pour avoir refaict ung doigt au bras d'argent où sont les relicques de Monsieur saint Nigaise, 10 livres. — Achat d'une benestier d'airain pour servir à l'église, 6 livres. — Barre neuve pour pendre le ciel de damas rouge, proche du grand autel, 11 sous. — Au coultre, pour avoir sonné les prédications faites par ung des Péres jésuites durant le caresme, 8 sous. — Pour une bannière neuve, payé à nommé maître Hansse, peintre en cette ville, 14 livres 8 sous. — A Roussel, rouetier, pour avoir fait le bâton et tourné 3 pommes façon de roses, 35 sous. » Compte vérifié par l'archidiacre Behotte, le 29 décembre 1615.

G. 7255. (Registre.) — In folio, 285 feuillets, papier.

1615-1621.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Robert Gosse, 1615 ; — Jacques Duchesne, 1616 ; — Guillaume Landemare, 1617 ; — Robert Theroulde, 1618 ; — Jean Le Masson l'aîné, 1619 ; — Jean Grouvel, 1620. — 1615. « reçu de Jeau Grouvel, pour ce qu'il a fait occuper le cimetière de l'église pour charpenter la maison où il demeure, 7 livres 4 sous. — Reçu de maître Palamèdes Trevet, pour l'inhumation d'un écolier religieux, qui demeuroit chez la veuve Le Masle, 60 sous. — M. de la Motte Labbé, conseiller à la court, doit 10 solz de rente, à cause d'une maison et jardin assise au hault de la rue Tirelincheul, où est à présent le Cloz des Arquebouziers. — A maître Hansse, peintre, 23 livres 4 sous, pour reste de parpaye de la bannière.— Pour 8 noms de Jésus qui ont este brodés sur les corporeaux et pour la dentelle, 27 sous. — A Martin Le Vieil, pour la refaçon des vitres, 15 livres ». Compte vérifié par l'archidiacre Behotte, qui défend aux confréries de faire aucune quête pendant la grand'messe, sauf avec la permission de l'archevèque. — 1616, don par madame Le Moine « d'un chapelet de patenotres d'ambre, contenant 14 dizaines avec 25 merches de cristal et 58 petits grains d'argent, une tête de saint Jean, 2 petites chemises d'argent, dont il y en a une dorée d'or, et une Notre-Dame de Liesse, lequel chapelet a été donné pour mettre devant l'image de la Mère-Dieu. » — Procès contre les confréries. — Défense aux confrères de Sainte-Catherine « de faire aucune cœulte de deniers, porter bassins, ni poser buffets et reliques en la dite église, à jours dimanches et fêtes. — A Georges Roussel, pour façon du buffet où sont assis les Trésoriers, 180 livres. — A Samuel Allain, peintre, pour avoir peint le plancher de dessous le chœur, 12 livres.— Pour 1 missel, 11 livres. — Pour 2 coissins de camelot et cuir rouge, à poser sur les autels, 4 livres 10 sous. » Compte vérifié par Behotte. — 1607, accordé entre les curé et Trésoriers, tant anciens que modernes, « que les Thésauriers qui défailleroient aux inhumations et services des Thésauriers et Thésaurières qui décéderoient paieront chacun 5 sols d'amende, s'ils n'avoient excuse raisonnable. — Payé, le mercredy des Rogations, pour avoir fait remettre dans l'église la chaire et plusieurs fourmes qui estoient au cymetière, qui avoient servy à seoir MM. de Nostre-Dame et aultres personnes qui estoient à la prédication du dit jour, 2 sous. — A maître Samuel Allain, peintre, pour la peinture du plafond du chœur, 18 livres. — A Jean Besoche, vitrier, 21 livres. — A Jean Melchior, menuisier, 20 sous ». Compte vérifié par Le Royer, commis du grand archidiacre. — 1618, pour l'inhumation d'un écolier qui demeurait rue de la Pomme d'or, chez M. Paon, 50 sous. — « Pour l'inhumation de l'enfant du maître des *Trois Rois*, 18 sous ».— Quête pour faire lambrisser les combles des convertures du bas de l'église; liste des souscripteurs.— « Pour un bréviaire réformé, 60 sous. — Pour un manuel à administrer le sacrement d'extrême-onction, 40 sous. — A Paul Berruyer, maître menuisier, pour encastillement de bois de chêne à l'entour de l'autel de Notre-Dame, 12 livres. — A Guillaume Michel, maitre peintre, pour avoir repeint l'image de saint Scuvicule étant à la chapelle de Notre-Dame, même la menuiserie de derrière le dit ymage, en azur et fleurs de lys d'or, la place où il estoit, l'image saint Jacques, relavé l'image Notre-Dame de Pitié, 10 livres 10 sous. — A Jean Besoche, vitrier, 25 livres. » Compte vérifié par l'archidiacre Behotte, qui condamne à l'amende les maîtres des confréries qui n'avaient point comparu à sa visite. — 1619, « quête pour faire lambrisser le comble de la nef, blanchir et nettoyer icelle et l'agréer de peintures et couleurs à ce convenables » ; liste des souscripteurs. — On obligera Guillaume Chouquet, précepteur, à payer

90 livres qu'il a promises pour être déchargé de la charge de Trésorier. — « A Richard Bailleul, pour avoir fait 2 petits autels de bois de sap aux 2 bouts du grand autel; — pour avoir monté et fait 3 trous au lambris de la nef, pour y pendre le drap de devant le cruchefix et l'enclos où l'on mect le pigeon du jour de la Pentecote; — pour avoir fait un encastillement de ciel sur les fonts et aidé à démonter la place des orgues. » — Paiements à la veuve d'Anneville, serrurier; — à Besoche, vitrier; — à Alexis et Guillaume Duchemin, maîtres charpentiers, pour avoir fait 2 arcades de charpenterie à la nef, proche du crucifix; — à Jehan Le Couturier, maître menuisier, pour avoir lambrissé la nef; — à Pierre Jouaulx, peintre, pour avoir blanchi et peint le lambris du chœur; — à Michel, maître peintre (20 sous par jour); — à Pasquet Bucquet, autre peintre, pour 301 quarterons d'or, 6 livres et demie d'azur, 1 livre de mine de plomb et de l'huile grasse, et pour sa peine d'avoir étoflé, peint et accomodé les 2 piliers où sont posés les ymages de saint Jean-Baptiste et saint Jean l'évangeliste au chœur de la dite église, mesme rafreschy (celles) de saint Nigaise et saint Quirin et estoflé les 2 portiques des sacristies; — aux peintres Samuel Allain et Pierre Jouyaux, pour avoir peint le crucifix et ymages proches d'iceluy, mesmes la nef. Total des travaux de lambris et peinture, 543 livres. » Compte vérifié par l'archidiacre Behotte. — Teneur de la promesse de Guillaume Chouquet. — Quittance qui lui est donnée de la somme de 90 livres. — 1620, « vente d'anciens ornements : trébuchet avec le poids et les balances, 6 sous; chapelet d'ivoire blanc, avec une petite bouffe de soie, 4 sous 6 deniers; contre-autel de tapis où est l'image de saint Nigaise; » — pierres et bloc provenant de la démolition du *cocatrix* du cimetière. — Nouvelle quête pour le lambris et liste des souscripteurs. — Paiements à Jehan Besoche, vitrier. — « Pour avoir fait apporter et reporter la chaire de Saint-Ouen, qui a été empruntée pour faire la prédication du mercredi des Rogations, 8 sous. » — On rappelle l'accident arrivé, le jour de Pâques 1620, à Marie de Teffles, qui était tombée dans une petite cuve, « anciennement appelée le *coquatrix*, estant au cimetière; » la dite cuve démolie et remplie de terre. Compte vérifié, le 23 décembre 1621, par le grand archidiacre Pierre Acarie.

G. 7236. (Registre). — In folio, 249 feuillets, papier.

1622-1626. — « Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Jean Bindel, procureur en la cour de Parlement, 1621; — Roger de Landemare, 1622; — Nicolas Du Marest, 1623; — Lucas Le Page, tabellion royal, et, après lui, Robert Le Jeure, 1624; — Robert Planchon, chauffecire héréditał en la chancellerie du Roi en Normandie, 1625. — 1621, inhumation de Jean Marc, maçon, qui demeurait en la rue de l'Epée. — Nouvelle quête pour le lambris et peinture de la nef; liste des souscripteurs; « les maîtres de la confrérie des brements avaient promis de donner 6 livres pour leur contribution du dit lambris, mais, d'aultant qu'ilz ont fait paindre en or et azur le gros pillier qui est au derrière de leur chapelle à leurs frais et despens, ils ont esté tenus quittes de la dicte promesse. » — Quête pour les cloches. — Pour deux pots de Valence sur le grand autel, 45 sous. — « Pour 6 affiches imprimées contenant deffenses de jetter des pierres à coup d'esplingue contre les vitres de l'église, 3 sous. » — Paiements à Richard Bailleul, menuisier, « pour avoir fait 4 chandeliers de bois au dessus de la closture de dessoubz le crucifix, 16 sous; — à Jean Le Halleur, menuisier, pour avoir fait le lambris de la nef, du costé de la grand aistre, 61 livres 16 sous; — à Josias Fortin, maître peintre, pour avoir peint en or et azur les 4 derniers piliers de la nef; — pour avoir fait 2 bordures d'estain aux 2 piliers de devant le crucifix avec quelques fleurs de lis et enrichissements; — à Jean Besoche, vitrier, pour 32 pieds de verre blanc, employés à la lucarne au pignon de la nef, 8 livres 10 sous. » Compte vérifié par M. Dorcemaine, doyen de la Chrétienté, commis par monsieur Du Buisson, grand vicaire de Mgr, pour l'absence du grand archidiacre. — 1622, « de la veuve de M. Grisel, tant pour l'inhumation du dict deffunt, que pour le droict de la sonnerie et aornement qui ont servy à ladite inhumation et service et faict recouvrir la tombe, 64 sous. — Pour l'inhumation des corps de 2 religieux qui ont esté inhumez à la chapelle de Saint-Clément en la dicte église, par permission de la court, 100 sous. — Pour l'inhumation de madame du Mesnil-Bazire, 6 livres. » — Quête pour faire refondre et augmenter les cloches; liste des souscripteurs parmi lesques M. Robinet, médecin, Madame Grisel, une femme au Petit-Maulévrier, la maîtresse du *Poisson*, les maitres et frères de la Charité de la Sainte-Trinité, 20 livres; les religieux de Saint-Ouen, 18 livres; les parrains et marraines, 68 livres 2 sous. — « Pour avoir fait ensevelir par les marqueurs et inhumer un enfant décédé de la contagion, au grand portail de l'église, que pour avoir du bois et du charbon pour faire du feu au dit portail et donner à boire aux dits marqueurs, oultre ce qui avoit esté cueilly, à la dite église, en disant le

salve pour l'intention que dessus, 17 sous. — A Josias Fortin, maistre paintre en ceste ville, pour avoir relavé la contretable et tableau de dessus le grand autel, etc., 50 sous. — Pour 30 aulnes de passement et de fil de soye qu'il a convenu avoir pour enrichir les rideaux de devant le grand autel et tabernacle, 104 sous — A Guillaume Chemin et aultres, qui ont aydé à remonster et accomoder la custode de dessus l'autel de Notre-Dame qui estoit tombée bas ; — pour la corde qu'il a convenu avoir, attendu que celle qui y estoit s'estoit pourrie de dens la voulte contre la pierre, 14 sous. — Pour du pain et vin qui a esté délivré à messieurs du Bureau des Valides et aultres de leur compagnie, lorsqu'ils sont venus à l'église faire les taxes et distributions pour les pauvres de la paroisse, 27 sous. — A ung manœuvre qui a faict la fosse et accomodé la béthune qui a esté faicte faire en la court de la maison où demouroit Le Coq, 20 sous. — Pour deux belenez de cornes, testes et os de cheval qui ont esté employez et mises à icelle béthune, pour les faire chercher et amasser, 18 sous. — Pour ung quarteron de pavé de grez qu'il a convenu avoir et faire apporter pour repaver à la rue de derrière le cœur de l'église, 36 sous. » — Mises pour la refonte de 3 cloches : Jean Dauvillers, maçon, Guillaume Chemin, charpentier, Jean Langlon, serrurier, Nicolas Buret, fondeur ; on paie à ce dernier pour ces cloches, du poids de 2,155 livres, 587 livres. Compte vérifié par l'archidiacre Behotte. — 1623, inhumation d'un enfant décédé en la maison du sieur de Carrouges, rue Congnebert, 15 sous ; — de la femme de M. Thorel, tapissier. — Don de 30 livres par Guillaume Theroulde et son fils, « pour aider à faire ercader une des vitres de la chapelle Sainte-Catherine. — A l'organiste de l'église pour faire sonner les orgues estants en icelle, aux messes et autres heures et services des festes solennelles, pour une année, 25 livres. — A Jean Besoche, vitrier, 20 livres. — Pour avoir fait apporter et rapporter la chaire de Saint-Ouen pour faire la prédication du mercredy des Rogations, 10 sous.— Pour un missel reformé et un manuel, 14 livres ; — à Isaac Gouel, pour un processionnaire, 20 sous. — Pour un camelot rouge pour faire des rideaux au haut du grand autel et 2 petits oreillers à mettre sur les autels. — A Isaac Guerente, orfèvre, pour avoir refait la pomme de la croix d'argent, 12 livres 16 sous ; — pour avoir fait peindre les entrepieds des 4 images, étant à la nef, rafraichi les images de Moïse et Aaron, 11 livres. — Pour avoir fait afficher à toutes les églises les bulles ou indulgences concédées à l'église le jour de M^r saint Nicaise, 5 sous. » Compte vérifié par l'archidiacre Behotte. — 1624, « vente à un tapissier de 3 vieilles pièces de tapisserie à feuillages et bestions, 60 livres. — A l'organiste de l'église, 25 livres ; — à Jean Besoche, vitrier, 20 livres ; — pour fait faire un petit théâtre, en forme de chaire, pour faire la prédication du mercredy des Rogations au cimetière de l'église, à cause que Messieurs de Saint-Ouen avoient refuzé de prester leur chaire, tant pour les plastriers qui l'ont accomodée, que pour les planches, pour le tendeur qui a tendu et décoré icelui théâtre, 70 sous ; — pour avoir fait repasser dans l'église les fourmes qui estoient au dit cymetière, qui avoient servy pour asseoir les chanoines et aultres assistants, 2 sous. — Pour un manuel, 35 sous. — Pour un *Directorium*, 2 sous. — Pour la sonnerie de 19 prédications, 28 sous 6 deniers. — A Pierre Hastin, charpentier, pour avoir mesuré le grand et petit cimetière et l'église pour en dresser un plan par terre afin d'adviser où l'on pourroit plus commodément faire quelques bastiments sans incommoder les dits cymetières, par lequel plan a esté trouvé que on pouvoit bastir 20 pieds de laise sur le grand cymetière le long de la maison du Chandelier jusques à la rue du Poisson et y faire 3 beaux bastiments, 16 sous. » — Décharge à Guillaume Chouquet, exécuteur du testament de Marguerite Du Bosc, veuve de Jean Alleaume. — 1625, inhumation d'une petite fille demoiselle angloise demeurant en la rue de l'Epée, 20 sous, — d'un écolier qui demeurait chez Le Riche, tailleur, 40 sous ; — d'une autre demoiselle anglaise, 39 sous. — « Le mercredi des Rogations, pour faire apporter et reporter la chaire de Notre-Dame, qui a servy à faire la prédication du dit jour, 8 sous. — Pour la grande messe solennelle et aydes d'icelle, qui a esté célébrée avant que de procéder à l'élection d'un Thésaurier, 15 sous. — Pour ung fais de bullot pour mettre dessus les maisons pestiférez de la paroisse le jour du Saint-Sacrement, 7 sous. — Pour avoir de la corde pour pendre une custode sur l'autel de Saint-Drieu, 15 sous. — Pour avoir fait faire une croix au hault de la toile du grand autel et une au bas d'autel, 60 sous. » — M. Champion encore curé de la paroisse.

G. 7237. (Registre.) — In folio, 71 pièces, papier.

1626-1627. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen pour une année commençant au lundi de Pâques 13 avril 1626. — Trésorier, Jean Grouvel. — Inhumation de la fille de M. Chouquet, 21 sous, 4 deniers. — A M. de Nolleval, avocat, pour un plaidoyer, 16 sous. — A maître François Thi-

bault, organiste, 6 livres 5 sous. — Ecrit dans un autre sens : les noms et surnoms des personnes qui font célébrer le *salve*, les quittances, les délibérations.

G. 7238. — (Registre.) — In folio, 51 feuillets, papier.

1627-1628. — Compte de la Fabrique paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour une année commençant au lundi de Pâques 1627. — Trésorier, Pierre Le Locu. — Recettes pour la fonte d'une cloche : « N'est encore refondue, combien que le marché faict d'icelle porte qu'elle debvoit estre refondue devant Pasques, ce qu'on n'a voulu faire pour esviter à la précipitation et que pour ce n'y arrivât quelque accident, mesme que on ne prétend qu'elle soit refondue et augmentée aux despens de la dicte eglise, ains des dévotions que l'on en prétend recepvoir. » — A François Thibault, organiste, par an, 28 livres 15 sous. — « A Jean Besoche, vitrier pour l'entretènement des vitres, 21 livres 8 sous. »

G. 7239. (Registre.) — In folio, 37 feuillets, papier.

1629-1630. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant au lundi de Pâques, 16 avril 1629. — Trésorier, Guillaume Du Marestz, marchand drapier. — « Le mercredy des Rogations, a esté faict cueillir par M. Le Marchand, Thésaurier, en charge de faire tendre et décorer la dicte église, par plusieurs filles qu'il y a commises, 27 livres 10 sous. — Le jeudi absolut, vendredy, samedy et jour de Pasques, a esté cueilly, au bancq de l'œuvre, 4 livres 10 sous.— Aux troncs ou boettes de l'église, l'une estant proche de l'ymage sainct Nicaise, et l'autre proche du bénestier du costé du grand cimetière, n'a esté sceu faire ouverture d'iceulx, faulte de clefz, pour ce néant. — Inhumation de l'enfant de Maseline, sculpteur, 20 sous. — Inhumation de damoiselle Diane Le Gay, qui a esté encoffrée, 60 sous. — Inhumation de Thomas De Gournay, masson près la *Trinité*, 20 sous. — Pour du parchemin et de la cire rouge pour escrire et sceller les lectres d'église qu'il convient délivrer aux fils des maistres et apprentys du mestier de la grande draperie du sceau à Rouen, quand ilz paient ce qu'ilz doivent à la dicte église, suivant les ordonnances du dit mestier, 18 sous. — Pour le papier, relieure et couverture de ce présent compte, 13 sous. — Pour avoir faict remectre dans l'église les fourmes qui ont servy à seoir MM. de Notre-Dame et de Saint-Romain, à la prédication du mercredy des Rogations, 1 sou. » — Coffre façon d'*aumères* à la sacristie des prêtres. — Serrure à la clôture de dessous le crucifix. — Compte signé, avec condition que le Trésorier comptable rendra ses comptes, à l'avenir, à ses dépens et non aux dépens du Trésor.

G. 7240. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

1630-1631. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen pour l'année commençant au lundi de Pâques, 1er avril 1630. — « Pour avoir fait faire les 2 benestiers de plomb qui sont contre les piedz d'estalz des coulonnes qui portent les orgues, 40 sous. — Pour raccommoder les fonts baptismaux qui ont été changés de place, 20 sous.» — Buffet des orgues peint. — Ormeaux du cimetière émondés. — A la suite : « Roole de tous les paroissiens de Sainct-Nicaise de Rouen, meus et portés d'un saint zelle de pieusement contribuer de leurs biens pour faire et establir dans l'église de beaux et bons orgues en l'an 1631 : » M. Etienne Maseline, 48 sous ; une venderesse d'allumettes, le maître du *Temps perdu* ; M. de Cléranne, médecin ; M. de Beaubec, abbé ; M. Poussin. Total de la recette, 808 livres. — Rues indiquées : des Minimes, du Petit-Maulévrier, de Flandre, de la Cage, de la Roche, Coignebert, du Coulon, du Poisson, de la Pomme-d'Or, de Croixmare, des Maîtresses, Noble-Rue, de l'Epée. — Paiements à Crespin Carlier, qui a fait les orgues ; — à Le Marchand, charpentier ; — à Guillaume Marc, maçon ; — aux peintres, pour peinture et dorure, 97 livres. — Quittances du peintre Jean Le Pilleur ; — de Jacques Sauvage, serrurier.

G. 7241. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1631-1632. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques, 21 avril 1631. — Trésorier, Christophe Vauchelle. — Inhumation d'une femme qui demeurait au haut de la rue Coignebert, près de M. Chouquet, 70 sous. — « Pour l'inhumation de la femme d'un nommé Papavoyne, demeurant au Clos des Arquebuziers, laquelle n'a esté encoffrée, 40 sous. — Pour le droict de l'inhumation, aornement et sonnerie qui ont servy aux services de feu Monsieur du Mesnil-Bazire, 8 livres 12 sous. — Mémoire de la donation qui a esté faicte par honorable homme Jean Dennemarche pour l'entretènement de la fondation d'une basse messe, qui sera célébrée, par chacun jour ouvrable, à

5 heures du matin, en temps d'esté, et, en hiver, sur le point du jour. » — Mention d'un règlement de M. Behotte, grand archidiacre, relatif aux bassins du Trésor et des confréries. — François de Bury, curé de la paroisse.

G. 7242. (Registre.) — In-folio ; 47 feuillets, papier.

1632-1633. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour un an commençant à Pâques 1632. — Pierre Le Grand, marchand drapier drapant, Trésorier. — « Pour le papier, reliage et couverture de ce présent compte, 12 sous 6 deniers. — Pour avoir fait porter la bannière à la procession, le mardy des festes de Pasques, le jour Saint-Marc, le mardi des Rogations, le mardy de Pentecouste, et, le jour de la Madeleine, à Saint-Adrien.— Pour avoir fait apporter et rapporter la chaire de Sainte-Clère pour faire la prédication du mercredi des Rogations, 6 sous. » — Services pour feu Mr Jean Bindel, procureur à la Cour, Guillaume Le Grand, l'aîné, Pierre Andrieu, anciens Trésoriers. — Procès contre Roger Besoche, maître vitrier, pour l'obliger à rapporter les panneaux des verrières. — François de Bury, curé de la paroisse.

G. 7243. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1633-1634. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1633. — Jean Le Masson le jeune, drapier drapant, Trésorier. — Inhumations de l'enfant du sieur Bence, médecin ; — de Madame de Creuly ; — de Mademoiselle de Saint-Aubin ; — de l'enfant du maître de la *Galère*. — « Dict que les fils des maistres de la drapperie du sceau de Rouen seront poursuivys de paier chacun 10 soldz, qu'ilz doibvent à la dicte église, quand ilz font le serment du dit mestier. — A Jacques Le Febvre, ci-devant organiste de l'église, 8 livres 12 sous. — Pour rideaux de toile devant les orgues et les tableaux, pour les conserver en leur beauté, 38 livres 15 sous. — A Samuel Allain, maître peintre, qui les peignit, 8 livres. — Pour l'émondage des ormes du cimetière, 40 sous. — Pour avoir fait refaire la chaire de l'église, en laquelle on fait les prédications et le prosne, 30 sous. » — Eglise repavée en gros pavé. — « A Jacques Gravois, masson, pour avoir desmonté et descendu en bas le croisillon de la croys du cimetière de la dicte église qui menaçoit ruine, 70 sous. » — Procès contre Jacques Le Febvre, organiste, qui avait été destitué.— Compte vérifié par l'archidiacre Behotte.

G. 7244. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1633-1634. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1633. — Trésorier, Jehan Le Masson le jeune. — « Ensuivent les jours et festes auxquels il convient mectre et poser sur le buffet du Trésor de l'église les sainctes reliques... et ce depuis le *Te Deum* de matines jusques après la grande messe parroissialle... Le mercredy des Rogations, à cause que les processions viennent à l'église, il convient mectre et poser sur le buffet du Trésor, au grand portail d'icelle église, les dictes relicques dès la première messe du matin jusques à ce que la prédication soit faicte et que les assistans soient hors de la dicte église... le jour de Pasques fleuries, le jeudy absolut, vendredi aoré... Plus il les convient mectre aus jours de jubillé et indulgences, quand on fait la communion, ou quand les processions généralles viennent à la dicte église. *Item* il convient que le Thésaurier, qui est en charge de tendre ou décorer la dicte église, pourvoye de quelque nombre de filles ou femmes pour cueillir au proffit de la dicte église, tant au bassin de l'œuvre que de Notre-Dame, le mercredy des Rogations, le jour Saint-Nicaise, mesmes quand il y a quelques autres solempnitez en icelle église. » — Inhumations d'une femme de la maison de la *Pennevère* ; — du brasseur de la grande rue Saint-Nicaise. — « Pour avoir fait apporter et reporter la chaire de Sainte-Clère, pour faire la prédication du mercredi des Rogations, 8 sous. » — Compte non signé et qui n'est qu'un double, mais incomplet, du registre précédent.

G. 7245. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1635-1635. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen pour l'année commençant à Pâques 1634. — Trésorier, Guillaume Le Jeune, drapier drapant. — Inhumations de M. de la Fontaine ; — de François de Presle ; — de l'enfant de M. De la Mare, demeurant à *Lille de Flandre*, rue de la Cage ; — de Mme Mouret ; — de la femme de M. Mazeline. — Dons, par David Le Coq, sieur du Saussay, conseiller et auditeur en la Chambre des Comptes, pour être dispensé de la charge de Trésorier, de 120 livres, qui seront employées à la façon de trois chapes blanches ; — par Toussaint De la Porte,

l'un des Trésoriers, « d'un pavillon ou courtine de damas blanc, enrichi de passement, frange et crespine de fin or pour couvrir le tabernacle de dessus le maître-autel, à condition qu'il seroit aucunement supporté aux tentes et décorations qui sont accoutumez estre faictes en icelle église, le mercredy des Rogations, le jour de Saint-Nicaise et autres festes solennelles, et que sa femme fust permise de soy asseoir à ung vieil banc cloz, estant à la chapelle de Saint-Drieu, du costé du grand cymetière ; » — par Etienne Mazeline, maître sculpteur, également pour être dispensé de la charge de Trésorier, « d'un grand tableau à fond de bois pour mectre dans une des arcades du chœur, conforme à la façon et modèle de celuy qui a esté donné par feu Me Jean Champion, vivant curé de la dite paroisse, avec la somme de 50 livres. » — Payé à l'organiste 50 livres ; — au clerc matriculier, pour son droit de porter le chanteau du pain bénit par chacun dimanche, 4 livres ; — pour avoir fait apporter la chaire de Sainte-Claire, 8 sous ; — pour sonner les prédications du carême et de l'avent, 16 sous 6 deniers ; — à l'homme de M. le grand archidiacre, pour avoir écrit l'approbation des comptes du Trésor, lorsqu'il a fait la visite, 5 sous ; — à Marguerite Le Brument, veuve de Pierre Le Lccu, maître imprimeur, pour impression de 990 bulles de pardons et indulgences pour le jour de l'Annonciation Notre-Dame, 8 livres ; — à Guillaume Guerente, orfèvre, 50 sous ; — à Nicolas Le Bouvier, maître maçon, 14 livres 10 sous ; — à Jacques Le Sauvage, maître serrurier, 17 sous. — On bouche un des panneaux de la vitre par derrière le grand autel.

G. 7246. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1635-1638. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1635. — Trésorier, Toussaint De la Porte. — A M. Yart, organiste, 50 livres ; — à Jehan Besoche, maître vitrier, pour achever les vitres des galeries du chœur, 128 livres 6 sous. — A la suite, « délibérations et résolutions faites en l'église par MM. les curé et Thésauriers, depuis Pasques 1636. » — 23 janvier 1638, après rapport des experts, on charge le sieur Lesselier, facteur d'orgues, de changer le positif, de placer et de nettoyer le grand jeu d'orgues ; prix convenu, 150 livres.

G. 7247. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1636-1637. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1636. — Trésorier, Germain Yart, procureur au siège présidial de Rouen. — Trente inhumations. — Inhumation de l'abbé de Beaubec, 3 avril. — « A un homme qui a apporté une haute chaire donnée par les religieux de Saint-Ouen, 7 sous. — A M. Maseline, pour la façon d'un croisillon à la grande croix du cimetière, etc., 40 livres. — A Philippe Malortie, menuisier, pour avoir fait un dôme sur la chaire du prédicateur, 17 livres. » — Chiffres arabes substitués aux chiffres romains.

G. 7248. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1637-1638. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1637. — Trésorier, Richard Du Marest, le jeune. — Quarante-trois inhumations. — Inhumations de M. Boutery, prêtre ; — d'un tapissier de la rue des Maîtresses ; — de M. de Saint-Pierre ; — d'un enfant sorti du Clos des Arquebusiers ; — de M Palamèdes Trevet ; — de M. Buhot, avocat ; — de Charlotte, décédée de la contagion. — « A Jacques Malortye, menuisier, pour avoir faict 2 acoutoirs et 2 panneaux, 1 siège et 1 marchepied à la chaire du prédicateur et icelle racoustrée. — A Robert Gouet, facteur dorgues, pour avoir faict et construit le positif des orgues et iceux repassez, accordez et agréez, 650 livres. — A Guillaume Le Thuillier, menuisier, pour avoir faict le buffet du dit positif, 91 livres 10 sous. — Aux éventeurs de la contagion, pour avoir éventé une maison contagiée dépendante du Trésor, 15 livres. » — Chiffres arabes au lieu de chiffres romains.

G. 7249. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1638-1639. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen pour l'année commençant à Pâques 1638. — Trésorier, noble homme Robert Basire, avocat au Parlement. — Quarante-trois inhumations. — Inhumation d'un écolier, ayant demeuré chez Le Riche ; — de l'enfant de M. Du Til ; — du feu sieur Du Busc ; — de l'enfant du sieur de la Houssaye, 1 livre 10 sous ; — du frère de Mme Lermette, 4 livres ; — de la femme du sieur Gravois, 4 livres ; — de Mlle de Saint-Ouen, 4 livres ; — de la damoiselle mère du comptable, pour la sonnerie et ornements, 4 livres. — « A Jacques Le Sauvage, pour avoir travaillé aux verges de fer qui servent aux rideaux d'auprès le grand autel, faict 3 serrures aux carolles qui sont devant le dit autel, fourni la ferrure

de la table de la communion, etc., 10 livres. — Pour un missel paré, 11 livres. » — Don de 50 livres par M. Mathieu Poullain, sieur du Boisguillaume, avocat, beau-père du comptable, pour être exempt de la charge de Trésorier. Il avait allégué *l'incommodité* de la damoiselle sa femme.

G. 7250. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1639-1640. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1639.— Trésorier, Jean-Baptiste Le Coq. — Quarante huit inhumations. — Inhumations d'un enfant de M. de Carrouges, 3 livres ; — de Guillaume Losier, marqueur, 4 livres ; — de la femme de Vasseur, maître de la *Poële*, et pour la cloche, 8 livres; — de M. Pradon, 4 livres ; — de la femme Maquerel, sans coffre, 3 livres. — Pour la fosse d'un marqueur, 8 livres. — « Pour un livre à escripre les délibérations du Trésor, faictes ès assemblées, 15 sous. — Pour une housse d'un missel, 12 sous. »

G. 7251. (Registre.) — In fol. 23 feuillets papier.

1640-1641. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1640. — Trésorier, Jacques Du Thil. — Vingt-sept inhumations. — Inhumations de M. Laurent, sans coffre, 3 livres ; — de deux écoliers anglais, demeurant chez M. Rouillard, 8 livres ; — de Mme de Corval, et son de la grosse cloche, 8 livres. — A Buret, fondeur, pour le surplus du métal employé aux cloches, 27 livres. — A M. Yart, organiste, 12 livres.

G. 7252. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1641-1642. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1641. — Trésorier, Charles Du Marest. — Quarante-huit inhumations. — « De la fosse d'un homme mort chez M. De la Grappe, 4 livres. — Pour la grosse cloche sonnée pour l'inhumation de Mlle Marbeuf, portée à Bonne-Nouvelle, 4 livres. — Pour l'advis d'un advocat, consulté sur le contract du sieur Dannemarche, 13 sous 6 deniers. — Au vitrier, pour gratification à luy accordée à cause de la ruine que les vents ont faicte à l'église ceste année, 18 livres.» — Compte vérifié par d'Aguillenguy, grand archidiacre et grand vicaire.

G. 7253. (Cahier.) — Cartonné, 24 feuillets, papier.

1642-1643. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1642. — Trésorier, Mathieu Fautrel. — Trente-cinq inhumations. — « Du son de la grosse cloche, à l'inhumation de la fille à Madame Simon, enterrée à Saint-Denis, 4 livres ; — de la fosse d'un écolier demeurant chez M. Le Sieurre, 4 livres. — De la fosse à un des enfants de M. Daré, lequel a esté enterré sans coffre, 1 livre 10 sous. — Du son de la grosse cloche, à l'inhumation de Madame Pradon, 4 livres. — D'un écolier de chez M. Fourré, 4 livres. — Pour de la ficelle à pendre la Passion, 4 sous. »

G. 7254. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1656-1657. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, de Noël 1656 à Noël 1657. — Trésorier, maître Nicolas Du Marest, contrôleur des eaux-et-forêts. — Trente-huit inhumations. — Inhumations de M. Vauchelle, Trésorier ; — du fils de M. Langlois, avocat ; — de François de Saint-Denis, écolier ; — d'un enfant de M. Sanadon ; — de la mère de M. Poussin. — Pour deux cordes à suspendre la Passion et pour le carillon, pour ce, 12 sous. — A Robert Beurriot, peintre vitrier, 35 livres. — A M. le curé, pour donner récompense au prédicateur qui a prêché durant l'avent et le carême, 10 livres. — On emploie de nouveau les chiffres romains.

G. 7255. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets papier.

1657-1658. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour une année commençant au 26 décembre 1657.— Trésorier, Michel Yart, procureur au bailliage et siège présidial de Rouen. —Vingt-sept inhumations. — Inhumations de Mme Lempereur, 4 livres ;— de la demoiselle de Sainte-Colombe ; — de François Léon, écolier ; — de la damoiselle Déry, dite Carrouges, 8 livres. — Loyer de 300 livres payé par le sieur de Verdun, lieutenant général criminel. — « A discrète personne Me Michel Gueroult, curé de la paroisse, pour avoir assisté au salut journalier de toute l'année, 17 livres ; — pour avoir assisté au salut des dimanches, 3 livres ; — pour avoir assisté, chaque lundi, à la messe des trépassés, 3 livres ; — pour avoir assisté à la messe du Saint-Sacrement, tous les jeudis de l'année, de la fondation du sieur d'Arnouville,

10 livres 4 sous; — au même, pour la distribution de 12 sous qui se fait, chaque samedy, à 11 pauvres en l'offrande de la messe fondée par le sieur Le Dentu, avec les 12 sous distribués le jour de son obit, 31 livres 16 sous; » — à Charles Bourdon, prêtre, vicaire; — à maître Pierre Sauvalle, prêtre, clerc de la paroisse; — à Pierre Le Vavasseur, prêtre, second chapier; — à M. Lhuillier, prêtre; — à Jacques Du Marest, Jean Le Moyne, Robert Le Bailly, Fremont, Le Roy, Lozier, prêtres; — à M. Yart, organiste, 83 livres; — au prêtre qui a fait le catéchisme pendant l'avent et le carême, 6 livres; — à dame Marguerite Bury, à la représentation de feu Me Maynet, en son vivant curé de la paroisse, 30 livres; — au prédicateur pour les sermons de l'année, 10 livres. — Nouveau tabernacle à la chapelle de Sainte-Catherine.

G. 7256. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets, papier.

1671-1676. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers, Jean Vallée, 1672; — Romain Nicole, 1673; — Jean Hébert, 1674; — Laurent de la Bunodière, écuyer, l'un des anciens conseillers-échevins de la ville de Rouen, 1675; — Charles Brémontier, 1676. — 1672, trente-sept inhumations. — Inhumations de l'enfant de M. Le Moine, écrivain, — de Marie Dupont; — des écoliers Lestendart et Catillon. — Au sieur Millet, maçon, 30 livres. — 1673, trente-et-une inhumations. — Inhumation de MM. Sauvalle et Harenc, prêtres; — de l'enfant de M. Mazeline; — du fils à Du Til, écolier. — « Pour le registre des baptêmes formule, 1 livre 6 sous. — A M de Villers, facteur d'orgues, pour avoir fait un jeu de tiers à l'orgue de Saint-Nicaise, 33 livres. » — 1674, treize inhumations. — Inhumations de l'enfant de M. Dupont; — d'une religieuse chez M. d'Albiat, 10 livres; — de la femme à M. Guéroult, menuisier, 4 livres; — de la femme de M. Faulcon, avocat, 8 livres. — « A Pierre Moriot, peintre, 10 livres. — A monsieur Martel, advocat au Conseil, pour le proceds pendant entre monsieur le grand prieur de Saint-Lazare de Jérusalem, pour les 4 paroisses Saint-Vivien, Saint-Nicaise, Saint-Pierre et Saint-Ouen de Longpaon, 12 livres. — Pour un voyage fait au Pontaudemer, avoir baillé requeste à monsieur le bailly pour estre permis d'obtenir censures et avoir révélation de ceux qui ont emporté le bois d'une maison et se sont emparez de 60 perches de terre appartenant au dit Trésor, pendant 2 jours, 6 livres. » — 1675, quarante-quatre inhumations. — Inhumation de M. Duval, prêtre, le 27 janvier. — « A M. Maurry, avocat, pour une consultation et fournir de réponse au sieur Theroulde, 1 livre 10 sous. » — 1676, vingt-six inhumations. — Inhumations de Jean de Cahaignes, le 7 février; — de Mlle de Cambénard, le 25 août, 10 livres; — de M. Lambert, 10 livres. — A Germain Le Febvre, organiste, 83 livres. — Dans le dernier compte de 1676, on revient à l'emploi des chiffres arabes. — Papier timbré, un seul timbre.

G. 7257. (Registre.) — Grand in-folio, relié en veau, avec encadrements; fermoirs perdus; 548 feuillets, papier.

1658-1693. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Guillaume Martel, écuyer, 1659; — Romain Vauchelle, 1660; — Jean Le Grand, conseiller du Roi et son premier avocat au bailliage et vicomté de Rouen, 1661; — Etienne Febvrier, écuyer, ancien conseiller échevin de la ville de Rouen, 1662; — Jean Dufour, sieur de la Poterie, 1663; — François de Vymont, écuyer, seigneur de Haquelon, auditeur en la Chambre des Comptes, 1664; — Jacques Duval, avocat au Parlement, 1665; — Jean Le Paon, avocat au Parlement, 1666; — Nicolas De la Conche, 1667; — Jean Marc, huissier du Roi au bailliage, 1668; — Charles de Saint-Léger, 1669; — Nicolas Jamet, 1670; — Jacques Deudemare, prêtre, fils de feu M. Deudemare, 1671; — Jean Vallée, marchand, 1672; — Nicolas Germont, avocat en la Cour, 1677; — Pierre Godard, 1678; — Etienne Cossart, 1679; — Michel Le Maistre, 1680; — Guillaume Petit, greffier au grenier à sel de Rouen et chambre de la Bouille, 1681; — Jacques Hachard, 1682; — Claude Talbot, courtier auneur de toiles en la ville et banlieue de Rouen, 1683; — Jean Guerin, 1684; — Charles Loyer, 1685; — Nicolas Lucas, huissier du Roi en la Chambre des Comptes, 1686; — Robert Vauquet, 1687; — Marin Lynant, curé de la paroisse, 1688; — Nicolas Mindorge, 1689; — Nicolas Theroulde, avocat en la cour, 1690. — 1659, « au pain bénit de la messe de minuit, cueilli par Mlle Martel, Trésorière, 19 sous 6 deniers. — 30 inhumations. — Fosse de Madame de Tierceville, 10 livres. - De la fosse de Mlle Coquerel, 4 livres; — de Henri Happedé, écolier, 4 livres; — du sieur de Goustimesnil, écolier, 10 livres; — de M. de la Bunaudière, le père, pour n'estre nommé Trésorier, 60 livres. — A Yart, organiste, 83 livres. — A M. Mazeline, maître sculpteur et Trésorier de la paroisse, pour le reste du marché fait avec lui de la contretable, 260 livres; — à Etienne de

Neville, maître sculpteur, 68 livres ; — à Louis Gueroult, maître menuisier, 23 livres ; — à Guillaume Viel, vitrier, 120 livres ; — à Jean Vautier, serrurier, 195 livres. — 1660, 28 inhumations. — Inhumations de Mlle des Habriats, sœur de Mlle de Poissy ; — de MM. Grainville, Michel Michaux, Claude de Dolle, écoliers ; — de M. de la Bretesque. — « A Laurent Le Marchand, boulanger, pour le pain distribué aux pauvres, les vendredis, en la messe de la Passion, qui se célèbre le dit jour, de la fondation faite par M. De la Marc, receveur, 26 livres 14 sous. — A maître Olivier, sculpteur à Rouen, pour avoir fait le plancher et cheminée en la maison où demeure le sieur Febvrier, 100 livres. — Mémoire de ce qui a esté payé pour la construction des maisons basties par le Trésor dans le cymetière. » — 1661 : « Ne se charge le Trésorier d'aucuns deniers provenant du receveur de la léproserie de Dernestal, d'autant que le mauvais temps empescha les paroisses d'aller, le jour St-Marc de l'an passé, au dit lieu de Dernestal. » — 42 inhumations. — Inhumation de Nicolas Chapelle, écolier. — 1662, 39 inhumations. — Inhumations de M. de Tourville ; — de M. Ouin, avocat ; — de Pierre Marc, tapissier ; — du père de Du Puis, imprimeur ; — de M. Le Blanc, avocat ; — de Mme Basire. — Pour avoir fait imprimer les indulgences accordées à la paroisse, 7 livres 10 sous. — Pour un aigle, à dire l'évangile, 8 livres. — Pour les ornements de la Ville, à la venue de M. l'archevêque, 30 sous. — 1663, 29 inhumations. — Inhumation de Mlle de Soquentot, 4 livres. — 1664, 25 inhumations. — Inhumations de René de Grainville, sans coffre, 3 livres ; — de la demoiselle Poussin. — A M. Le Nepveu, doreur, pour la contretable, 200 livres. — 1665, 22 inhumations. — Inhumations de la dame Blanchet, dite Sanadon ; — de la dame Du Bosc, dite Carille. — Pour la visite de l'archidiacre, 50 sous. — « A Etienne Le Pilleur, maître tapissier contre-pointier, pour 4 loudiers mis aux portes de l'église, 40 livres ». — 1666, 30 inhumations. — « Pour le son de la grosse cloche sonnée pour l'Esleu Richard, porté aux champs, 60 sous. — De M. Sanadon, procureur au Parlement, la somme de 12 livres pour le banc qui appartenoit cy-devant au sieur Bury, 12 livres ». — 1667, 37 inhumations. — Inhumations de M. Mazeline ; — de M. Quesnel, avocat. — Pour avoir fait housser et nettoyer l'église aux jours saint Nicaise et Rogations, 9 livres. — A M. Fleury qui a fait le catéchisme pendant le carême, 6 livres. — A Anquetil, facteur d'orgues, 10 livres. — A M. Yart, organiste, 13 livres. — 1668, 29 inhumations. — Inhumations de Mme Mazeline ; — de M. Le Moyne, prêtre. — Pour sonner l'agonie des moribonds, 30 sous. — A M. Le Carpentier, prêtre, qui a fait le catéchisme pendant le carême, 6 livres ; — à M. Jourdain, qui a fait le catéchisme pendant l'avent, 3 livres ; — à Adrien Anquetil, facteur d'orgues, 6 livres ; — à Guillaume Le Vieil, peintre vitrier, 36 livres. — 1669, 20 inhumations. — Inhumations de l'enfant de M. De Setz, 30 sous ; — de Fatouville, écolier, 4 livres. — Pour le service de M. l'official, 4 livres. Le sieur official a donné par son testament au Trésorier de la paroisse, la somme de 10 livres. — Catéchismes, le carême et l'avent. — 1670, 25 inhumations. — Inhumations de M. d'Angerville. — A M. Du Marais, organiste, 83 livres. — A Robert Moriot, peintre, pour avoir peint les maisons, 100 livres ; — à Guillaume Commire, vitrier, 50 sous ; — à Jacques Malherbe, fondeur, 10 livres 13 sous ; — « à Thomas Cousture, Jacques Milais et Jean Capelle, charpentiers et masson, pour plusieurs desseins et devis qu'ils ont donnez, lorsque l'on proposoit bastir dans l'aistre, 18 livres. » — 1671, 32 inhumations — Inhumations de M. d'Albiart ; — de Mlle Houel. — Loyers payés par Mlle de Clieu, M. de la Bunodière, sieur de Quiévremont, Mlle d'Elbée. — Reçu de Jeanne Lemperière, veuve du sieur Le Coq, pour fondation, 1,400 livres. — Catéchisme, l'avent et le carême. — A M. Hémery, avocat, pour un plaidoyer, 10 sous. — On revient aux chiffres arabes dont l'usage n'est plus interrompu. — 1671, compte incomplet. — Au feuillet 286 : « Les comptes de 1672, 1673, 1674, 1675, 1676 sont en un autre registre de papier formule. » — La suite du registre est sur papier timbré. — 1677, 25 inhumations. — Inhumations de Mlle de Grémonville : — de Jean De Dieppe, éventeur ; — de Françoise de la Bunodière ; — du sieur de Blévillot, Trésorier. « N'emploie le comptable la somme de 10 livres, pour l'inhumation de M. Fleury, prêtre et premier chapier, à raison des services rendus par son fils à l'église. » — 1678, 28 inhumations. — Inhumations de M. l'abbé de Mouflaine, 10 livres ; — de madame de Montigny, 7 livres 10 sous. — 1679, locataires de la Fabrique : MM. de Frettemeule, Germont, avocat, de la Bunodière, Mme Saint-Amand, les dames Aubourg, religieuses. — 29 inhumations. — Inhumation de M. de Cahagnes, le 30 décembre ; — de M. Le Roy, prêtre et curé ; — du sieur de Cambénard ; — de la marquise d'Ouquetot (sic). — Pour un voyage d'Amiens, pour sept jours, 18 livres. — « Pour le port de deux lettres envoyées à M. de Sauveterre et M. Dumont, à Oyse-

mont, 4 sous; — pour une letre receube du sieur de Sauveterre, 3 sous. — Au sieur Le Pelley, avocat, pour consultation, 14 sous; pour plaidoyer, 10 sous 6 deniers; pour un autre plaidoyer, 7 sous. » — 1680, 26 inhumations. — Inhumations de Mme Louise de Brèvedent; — de Catherine Vincent, fille de la Providence: — de M. de Beauval. — A M. le Febvre, organiste, 83 livres. — « Pour avoir faict formuler ce présent livre de compte, 10 livres 2 sous. » — 1681, 28 inhumations. — Inhumation de M. Le Tellier, le 7 septembre; — de M. Dufour, prêtre, le 15 du même mois. — Au sieur Nicolas Gueroult, héritier du sieur curé, 44 livres. — « Pour les frais du procès intenté à l'encontre du chapelain et maistres de la confrairie saint Michel, pour les obliger à remettre le coutelas en la main du dit saint, 47 sous 4 deniers. » — 1682, 15 inhumations. — Inhumations de M. Du Marest, Trésorier, le 12 janvier, 1 livre; — de M. Grouvel, Trésorier, 1 livre. — Paiements à M. Nicolas Lynant, curé de Saint-Nicaise; — Jacques Chaperon, vicaire; — Nicolas Fleury, prêtre, premier chapier; — Robert Le Bailly, second chapier; Thomas Harenc, Fourré, Vettier, Viel, Nicolas de Cahagnes, Pierre Mathelin, Guillaume Du Marest, Pierre Godefroy, De Caux, Simon Baudouin, Bourdin Fontaine, prêtres; — à M. Du Marest, prêtre et clerc de la paroisse; — à M. Laffecteur, pour avoir fait le catéchisme aux enfants pendant le carême et l'avent, 9 livres; — aux dames religieuses Minimesses d'Abbeville, 50 livres; — au sieur Le Febvre, organiste, 83 livres; — à Hiérome Prissy, maître maçon, pour réparations à la muraille du cimetière, 2 livres, 10 sous. — 1683, quête faite pour aider à faire une partie des réparations nécessitées par la foudre et la grêle, 226 livres 10 sous. — « Reçu de M. de Frettemeule, pour être exempté de la charge de Trésorier, 200 livres; — de M. de Liéville, pour la même cause, 150 livres; — de M. de Brèvedent, pour la même cause, 200 livres; — de MM. de Saint-Ouen, pour vente de trois vitres peintes, qui étoient derrière la contretable du maître-autel, 20 livres. » — 21 inhumations. — Paiements à Planchon, Marie Le Mire, veuve de Jacques Lamaury, Jean Le Goust, Charles et Jean Goby, François le Vieil, maîtres vitriers à Rouen. — « Paié la somme de 6 solz, pour une corbeille d'ozier pour mettre les pièces de verre paint qui sont restez des vitres de la dite église, au lieu desquelles il en a esté placé d'autres. » — 1684, quêtes pour l'achat de deux chandeliers d'argent. — 40 inhumations. — Inhumations de Mme Mazeline, Trésorière, le 11 janvier; — de Mme Mazeline, sa sœur, le même jour; — de Pierre Cappelet, le 24 du même mois; — de M. Brebion, le 18 février; — de M. de Frettemeule, le 3 avril; — de M. de Lamberville, le 14 mai; — de M. Pouchin, Trésorier, le 19 juin. — Rentes payées par M. Pradon, pour une maison sise rue du Bourg-l'Abbé. — A Clément Le Febvre, organiste, 83 livres. — Achat, pour 18 livres, de 12 planches de sap de Hambourg. — 1685, 165 livres données par M. Bigot Le Heaume et par M. Le Menu, pour être exemptés de la charge de Trésorier. — 28 inhumations. — Inhumations de M. Toustain, prêtre, le 16 février; — de Mlle Bihorel, le 3 mai 1685, 10 livres; — d'Anne-Marie de Brèvedent, le 28 août, 3 livres; — de M. le curé de Canouville, le 2 octobre; — de Marguerite Mazeline, le 9 novembre. — 1636, 27 inhumations. — Inhumation de Mme de Jainville, le 19 mars 1686. — Pour M. de Chalon, porté en l'église de Saint-Ouen, 6 livres. — Au sieur Lallemand, libraire, pour avoir relié deux missels et l'office de saint Nicaise, 9 livres 10 sous. — Au sieur Laignel, avocat, pour un plaidoyer, 6 sous; — à Maurry, avocat, pour une consultation, 10 sous 6 deniers; — à Dupuis, avocat, pour une autre consultation, 7 sous. — 1687, produit des inhumations, 152 livres. — Au libraire qui a fourni trois registres au Trésor, 2 livres 7 sous. — 1688, produit des inhumations, 168 livres 10 sous. — A Charles Besoche, vitrier, 106 livres 10 sous. — A M. Bertheaume, avocat, pour consultation et examen de pièces, 3 livres. — 1689, au sieur Le Febvre, organiste, 86 livres; — A Charles Besoche, vitrier, 50 livres. — 1690, du sieur Hector Richer, sieur de Saint-Pierre, à cause de la fondation du sieur de Blévillot, son frère, 200 livres. — Au sieur Le Paon, pour avoir fait le catéchisme pendant le carême, 6 livres; — au sieur Jacques Du Marais, pour avoir fait le catéchisme pendant l'avent, 3 livres; — à Le Febvre, organiste, pour l'année de ses gages, 20 livres; — à Jean Lambert, maître peintre à Rouen, pour peinture d'une cheminée, 3 livres; — à Pierre Le Clerc, serrurier, 46 livres; — à Besoche, vitrier, 55 livres; — à Thirouin, menuisier, 53 livres; — à Charles Ansel, maître maçon, 65 livres. — Un seul timbre jusqu'en 1679, deux timbres en 1680-1681, trois timbres de 1682 à la fin du registre.

G. 7258. (Registre.) — In-folio, 189 feuillets, papier.

1691-1706. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : François Colombel, avocat au Parlement, 1691; — M. Eustache, écuyer, auditeur en la Chambre des

Comptes de Normandie, 1692; — Michel Pavie, 1693; — Guillaume Thierrée, 1696; — Jérôme-Louis Cousin, et Nicolas Theroulde, assesseurs en la vicomté de Rouen, Nicolas Minedorge, procureur en la cour, Michel Pavie, Jean Guérin, Etienne Cossart, gérants pour le sieur Frigot, 1695; — Pierre Le Moyne, conseiller d'honneur au bailliage et siège présidial de Rouen, 1696; — Michel Coulon, conseiller du Roi au siège général des eaux-et-forêts en la Table de Marbre du Palais à Rouen, 1697; — M. Huet, sieur du Tronquay, 1698; — François Vereul, greffier au siège général de la Table de Marbre, 1699; — Louis de Quittebeuf, maître des eaux-et-forêts du duché d'Etouteville; — Louis Duval, 1701; — Me Robert, maître des Comptes, 1702; — Etienne Martin, écuyer, auditeur en la Chambre des Comptes, 1703; — Mathieu Fresnel, huissier du Roi héréditaire en sa cour de Parlement, 1704; — Jean Polin, 1705; — François Audens, avocat en la cour, 1706. — 1696, « à Noël Petit, peintre sculpteur, pour avoir paint en blanc 2 cheminées rue Saint-Nicaise, dans une maison occupée par M. Toustain dit la Carbonnerie. — Procès avec les héritiers de feu M. Poussin. — 1697, le comptable prend à ses frais le blanchissage du linge, le balayage de l'église, la tenture du jour saint Nicaise, — 1698, paiements à Laurent Le Sage, menuisier, 108 livres; — à Guillaume Griffon, maître maçon; — Le Clerc, serrurier; — Bezoche, vitrier. — 1699, paiements à maître Jean Le Paon, curé de la paroisse; — à maître Pierre Le Clerc, maître serrurier. — 1700, à M. le Paon, père de défunt M. le curé, 20 livres. — 1701, « des révérends pères jésuites, représentant le sieur Le Fèvre, curé d'Auny, proche Pontoise, à cause d'une maison et jardin nommé le *Camp du Régent*, sis au haut de la rue des Minimes, nommée rue du Petit-Maulévrier, tendant dans la rue des Gravelines, 5 sous. — A discrète personne Me Jean Le Paon, prestre, curé de la dite paroisse, pour le prédicateur de l'avent et du carême, suivant quittance du 25 mars 1701, 10 livres. » — 1702, à M. Brière, pour avoir fait le catéchisme, l'avent et le carême, 9 livres; — à Charles Fremont, organiste, pour une année de ses gages, 25 livres. » — 1703, de M. de Saint-Pierre, prêtre de l'Oratoire, à cause de la fondation du sieur Richer de Blévillot, son oncle, 200 livres. — 1704, paiements à Nicolas De Bouis de l'Epine, curé de la paroisse; — à Boursault, vicaire; — à Alexandre Dupré, prêtre, premier chapier; — à Louis Le Sauvage, second chapier; — à Thomas Le Coq, prêtre, clerc de la paroisse, etc.; — au sieur Anquetin, facteur d'orgues, 10 livres; — à Louis Bulteau, menuisier, 58 livres; — à MM. Bertheaume et Duval, avocats, pour une consultation, 7 livres 4 sous. — 1705, à Fremont, organiste, 50 livres. — 1706, ardoise achetée pour l'église, 50 livres.

G. 7239. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier.

1707-1718.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, — Trésoriers : François Berthelot, 1707; — Philippe Le Conte, 1708; — Jean-Baptiste Avenel, 1709; — Barthélemy de Saint-Ouen, sieur d'Ernemont, conseiller du Roi en la Cour des Comptes, décédé dans le cours de sa gestion, 1710; — Jean-Baptiste Avenel, à cause du décès de Robert Bizet, clerc-siégé au bureau des Aides, 1710; — Robert Corneille, écuyer, 1711; — Jean Baptiste Avenel, au lieu du sieur Ausoult, 1712; — Adrien Le Vavasseur, écuyer, auditeur en la Cour des Comptes, 1713; — M. Vauchelle, conseiller du Roi, maître ordinaire en la Cour des Comptes, 1714; — Claude-Louis-Calixte Hérambourg, sieur de Goubermare, 1715; — M. Le Moyne du Plessis, 1716; — M. du Mesnil-Hardray, 1717. — 1707, bancs occupés par M. de la Bunodière et l'abbé Joas. — M. Bréant, greffier en chef du Parlement, donne 120 livres pour être exempt de la charge de Trésorier. — M. de Beaumer, conseiller en la Cour des Comptes, donne 150 livres pour la même cause. — 1708, au curé pour être distribué à six pauvres honteux, pour partie de la fondation de damoiselle Elisabeth Theroulde, 30 livres. — A Charles Fremont, organiste, 50 livres. — 1709, consultation du sieur de la Chapelle, avocat, 36 sous; — deux consultations de M. Le Marquier, autre avocat, 3 livres 14 sous. — 1710, à MM. les prêtres, pour le service de feu M. d'Ernemont, 100 sous. — A Renault, graveur, pour avoir gravé, sur un bassin de fin étain, un saint Nicaise, et le nom, sur deux autres bassins, 16 livres. — 1714, à M. Julien, du séminaire, pour avoir fait les catéchismes, 10 livres. — 1715, à Marguerite Jores, femme de Louis Talon, libraire, 45 sous. — 1716, au même, pour avoir relié deux missels et un processionnaire et avoir fourni, aux deux missels, des canons neufs, 16 livres 10 sous; — pour un autre canon, à employer quand on fera relier quelque missel, 1 livre 5 sous; — à Desnos, orfèvre, 6 livres 10 sous; — à Pierre Mottet, facteur d'orgues, 205 livres. — 1717, messes acquittées par les Capucins au compte de la Fabrique. — A M. Le Mareschal, pour deux visites du travail de Mottet, facteurs d'orgues, 17 livres 10 sous; — au dit Mottet, 245 livres.

G. 7260. (Registre.) — In-folio, 261 feuillets, papier, écrits.

1716-1737. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : M. du Mesnil-Hardray, 1717; — M. Picquet de Bignopuits, correcteur en la Cour des Comptes, 1718; — Hiérome Ferey, greffier au présidial de Rouen, 1719; — Pierre Bunel, 1720; — Vincent Le Moyne, greffier en chef à la maîtrise des eaux-et-forêts de Rouen, 1721; — Marin Le Houé, procureur au bailliage, 1722; — Jacques Millets Dérüisseaux, architecte à Rouen, 1723; — Charles-Louis Loyer, greffier au Bureau des pauvres valides et, après la mort de celui-ci, Hiérosme Ferey, 1724; — Jacques-François Loyer, 1725; — Laurent Le Bric, 1726; — Michel Mouchet, 1727; — Isaac Jouen, sieur de Bocquemare, 1728; — Nicolas Suard, écuyer, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, 1729; — François-Nicolas Colombel, 1730; — Marin Le Houé, 1731; — M. Hacquet, 1732; — M. Le Roy, écuyer, sieur de Sainte-Madeleine, 1733; — Nicolas Basire, écuyer, sieur de Boisguillaume, 1734; — Adrien de Lintot, sieur de Calleville, 1735; — Charles Néel, 1736. — 1717, messes acquittées par les Capucins. — A M. d'Ecalle, qui a fait le catéchisme de la première communion des enfants, suivant sa quittance, 9 livres. — Au sieur Mottet, facteur d'orgues, 245 livres. — 1718, à M. Baudoin d'Ecalle, qui a fait le catéchisme de la première communion aux enfants, 9 livres. — 1721, au R.-P. Protais, supérieur des Augustins déchaussés, pour la rétribution des sermons de l'avent et du carême, qu'il a prêchés, 10 livres. — A M. Le Mareschal, pour avoir accordé l'orgue, 10 livres. — 1722, au sieur Le Mareschal, organiste, pour une année de ses gages de l'accord de l'orgue, 50 livres. — 1727, au sieur Lagenet, orfèvre, pour avoir garni le bâton du bedeau, 20 livres. — 1728, au sieur Le Mareschal, organiste, 90 livres; — au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, 10 livres. — 1731, au sieur Malortie, pour l'escalier de la chaire, 60 livres. — 1733, quête du linge aux maisons de la paroisse, le 31 mars, 47 livres 4 sous 9 deniers. — 1735, 15 inhumations. — Inhumations, le 5 mars, de Mlle de Montfort, 3 livres; — le 15 mars, de M. Du Busc, prêtre, second chapier, 2 livres; — le 3 mai, de M. Hazard, prêtre du séminaire de Saint-Louis, 2 livres; — le 17 décembre, de Mlle de Neuilly, 30 livres. — Bancs occupés par MM. Mazeline de Beauregard, Richer de Saint-Pierre, Mme Asselin de Villequier, par les dames de la Providence, les demoiselles de Montpinçon et de la Brière. — A maître Jean-Bénigne Stalin, diacre, pour avoir fait le catéchisme durant l'année, 9 livres. — A Gabriel Rivière, menuisier, pour l'escalier neuf de la chaire et le raccommodage de la dite chaire, 73 livres. — A Jacques Cécile, entrepreneur du pavage de l'église, qui a coupé les pieds des murailles et piliers, 44 livres 13 sous. — A François et Nicolas Drouy, scieurs de marbre et de pierre, 299 livres 3 sous; — à Jean-Baptiste Clément, marbrier, pour avoir mastiqué la tombe du chœur, écarry soixante-quatorze pavés de marbre ancien, provenant de la démolition du sanctuaire, 17 livres 16 sous, 70 livres 10 sous. — Pour tendre la haute-lisse de feu M. le curé aux chapelles de la Sainte-Vierge et de Sainte-Catherine, à cause de la démolition du chœur, 4 sous. — Pour genièvre brûlé dans l'église à cause de la mauvaise odeur des terres remuées, 4 sous. — Bancs neufs faits par le dit Rivière — Pour le pavage de l'église, à l'entrepreneur Jacques Cécile, 2,465 livres. — 1736, à M. Gravois, architecte, pour le toisé du pavage, 24 livres.

G. 7261. (Registre.) — In-folio, 159 feuillets, papier.

1738-1744. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Louis Avenel, 1737; — Denis Maillet, 1738; — Jacques Raffy, 1739; — Henri-François Pinchon, 1740; — Colombel, 1741; — Le Breton, 1742; — Petit, 1743. — 1737, 22 inhumations. — Inhumations de Mme De Lille, le 26 décembre 1736, 30 livres; — de M. de Fautereau, le 15 mars, 33 livres; — de M. de Montfort, le 15 avril, 3 livres; — de Mme la présidente Du Hamel, le 28 juillet, 33 livres; — de M. Le Febvre, organiste, le 8 septembre, 3 livres; — de M. Le Page, le 10 décembre, 33 livres. — Sommes reçues de MM. les prêtres pour leurs stalles. — Loyer des chaises pendant les exercices de la mission. — Au sieur Le Mareschal, organiste, 90 livres. — A Gabriel Rivière, pour le marché des bancs, 400 livres; — pour le marché des stalles, 1,125 livres. — M. Bénard, curé de la paroisse. — 1738, 18 inhumations. — Inhumations, le 22 avril, de Mme Suard, religieuse, 3 livres; — le 9 décembre, de M. Cavé, prêtre, 2 livres. — A M. Bellamy, pour l'honoraire des messes de fondation, 200 livres; — à M. Néel, diacre, pour l'honoraire des catéchismes, 9 livres; — à Gabriel Rivière, menuisier, pour le marché des stalles et des bancs, 940 livres. — 1739, 15 inhumations. — Inhumation, le 24 mai, de Mlle de Saint-Pierre, à Saint-Joseph, 3 livres. — Total du produit des inhumations, 86 livres. - Paie-

ments à M. Outin, vicaire ; — à M. Le Clerc, chanoine de Notre-Dame de Rouen, supérieur du séminaire de Saint-Louis, établi pour les pauvres prêtres ; — à M. Barré, clerc de la paroisse ; — à M. Bellamy : — à Robert Lagenet, orfèvre ; — à M. Rivière, menuisier, 465 livres. — M. Marescot, curé de la paroisse. — 1740, vingt-six inhumations. — Inhumation, le 20 avril, de Mme Dampierre, à Saint-Joseph, 3 livres ; — le 24, de M. Reusse, 30 livres ; — le 26 mai, de M. Massif, écolier du séminaire, 2 livres. — Paiements à Charles De Gouy, maître menuisier, pour trois confessionnaux, 300 livres ; — à Nicolas Du Fay, maître serrurier, pour la balustrade des fonts, 107 livres 10 sous ; — à Michel Hongnard, maître maçon, pour ouvrage aux dits fonts, 44 livres 11 sous. — 1741, dix-huit inhumations ayant produit pour le Trésor, 100 livres. — Inhumations, le 6 mars 1741, de M. de Beauregard, 2 livres ; — le 23 avril, de M. Auger, prêtre, 3 livres ; — le 11 juillet, de Mme de Sandouville, 30 livres ; — le 12 juillet, de M. Balavoine, prêtre, 2 livres ; — le 23 septembre, de M. du Mesnil-Costé, 3 livres. — 1742, 16 inhumations ayant produit pour le Trésor, 150 livres. — Inhumations de Mme Dumouchel, de MM. De la Granche, prêtre, Gallemand, de Montigny, d'Ecalle, Lhermitte et de Mlle Greffier. — 1743, 19 inhumations ayant produit, pour le Trésor, 211 livres. — Inhumations de M. Desais, prêtre, 2 livres ; — de Mlle Desais, 3 livres ; — de Mme de Folleville, de Mlle de la Pailleterie. — A M. André Deshays, peintre, pour travaux de peinture à une maison, 4 livres.

G. 7.262. (Registre.) — In-folio, 128 feuillets, papier.

1744-1751. — Comptes de la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : MM. Ridel, 1744 ; — Eustache, 1745 ; — Jean Mechin, 1746 ; — Alain Deshays, 1747. — Vincent-Joseph-François Le Moyne, avocat, 1748 ; — Jean-Baptiste-Nicolas Le Febvre, 1749 ; — Jean Turgis, 1750. — 1744, 12 inhumations, ayant produit, pour le Trésor, 188 livres. — Inhumation de M. de la Bunodière, le 8 janvier 1744, 50 livres ; — de M. Delisle, le 10 octobre, 30 livres. — A M. De France, architecte, et au sieur Hardy, maçon, pour leurs vacations, lors de la visite du chœur, 9 livres. — 1745, 17 inhumations ayant produit, pour le Trésor, 209 livres — A Lagenet, orfèvre, 7 livres 10 sous. — « Au sieur Le Prince, pour une croix de bois doré et avoir doré la bordure des canons du chœur, 24 livres ; — au sieur Linard, sculpteur, pour avoir fait trois cadres pour les canons du grand autel, 8 livres. » — 1746, 18 inhumations, ayant produit, pour le Trésor, 75 livres. — Inhumations, le 2 avril, de M. Caplet, 30 livres ; — le 10, de M. Buré, 2 livres ; — le 30, de M. de Moriancourt, 30 livres ; — le 23 décembre, de M. le vicaire, 2 livres. — 1748, sommation au sieur Duval, supérieur du séminaire Saint-Nicaise, pour l'obliger à faire le pain bénit. — 1749, au sieur Lagenet, orfèvre, pour un calice qu'il a vendu, pesant 3 marcs 10 onces 4 grains, 196 livres. — 1750, au sieur Calvières, 30 livres ; — à Michel Le Sauvage, serrurier, pour travaux de serrurerie au clocher, 272 livres.

G. 7.263. (9 cahiers.) — In-folio, cartonnés, comprenant 213 feuillets, papier.

1751-1760. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Louis Le Fèvre, 1751 ; — Gabriel Lamand, 1752 ; — Robert Cartier, 1753 ; — Etienne-Nicolas Guérard, 1754 ; — Georges Druault, 1755 ; — Jean Confès, 1756 ; — Gabriel Ficquet, 1757 ; — Charles-Joseph Barbé de Seneville, 1758 ; — Charles-Hilaire Lyard, greffier-commis du greffe des Requêtes du Palais, 1729. — 1751, à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 250 livres ; — à Calvières, organiste, 130 livres ; — à François Gasse, pour avoir accommodé les deux lustres de cuivre et avoir fourni une croix de cuivre neuve, 58 livres 10 sous. — 1752, pour un serpent neuf, 74 livres ; — pour deux journées de cheval et la dînée pour aller à Montérollier, 4 livres 10 sous. — 1753, à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 259 livres ; — à M. Duval, supérieur du séminaire Saint-Nicaise, pour des livres qu'il a fournis à l'usage de l'église, 134 livres ; — à maître Le Sauvage, serrurier, 600 livres. — 1754, à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 150 livres ; — au sieur Guérin, pour deux demi-muids de vin, 80 livres ; — à M. Le Boullenger, imprimeur, 106 livres. — 1755, pour sept livres de cierges restant de la décoration de la fête de sainte Croix, 10 livres 10 sous ; — à Lénard, sculpteur, pour une fleur de lis à mettre au bâton de la bannière, 7 livres. — 1756, pour deux demi-muids et un quart de vin, 107 livres 10 sous. — A Du Bosc fils, pour les soins du crucifix pendant une année, 12 livres. — Journée d'un cheval, 30 sous. — 1758, à la dame veuve Le Sauvage, serrurière, 700 livres. — 1759, M. Bellamy, encore cité comme prêtre attaché à l'église en qualité de diacre d'office, et comme ayant acquitté deux cent soixante-quatorze messes. — A Calvières, organiste, 150 livres ; — à M. Le Febvre, fac-

teur d'orgues, suivant la convention du 9 septembre 1752, 250 livres. — « Chapitre d'observation et d'instruction pour MM. les Trésoriers gérants, ou abrégé concernant le total de chaque article de la réduction, du 28 septembre 1753, des fondations de messes distribuées par MM. les curé et Trésoriers, détailllées dans le tableau placé en la sacristie. » — Messes à 6 heures, 6 heures et demie, 7 heures, 7 heures et demie, 9 heures, 9 heures et demie, 10 heures, 10 heures et demie, 11 heures. — M. Osmont, curé de la paroisse.

G. 7,264. (10 cahiers) — In-folio, formant 165 feuillets, papier.

1760-1770. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Jean-Nicolas Le François, maître sculpteur, 1760 ; — Jérôme-Jacques Férey, 1761. — Alexandre Dubourg, sieur de Montlambert, 1762 ; — Hachard, procureur en la Cour des Comptes, 1763 ; — Jean-Baptiste-Etienne Le Couteulx, écuyer, avocat au Parlement, 1764 ; — Robert Liberge, 1765 ; — Laurent Millon, 1766 ; — Robert Cartier, officier courtier auneur de toiles, 1767; — Thomas Bazin, 1768; — Hardy, 1769. — 1760, à un tapissier pour deux portes à paillassons, démontées et rebâties, 24 livres. — 1761, à Calvières, organiste, 150 livres. — 1762, à Du Bosc, pour avoir soin des lanternes du crucifix, 12 livres ; — à Desnos, orfèvre, 32 livres ; — à M. Clérot, receveur des rentes de l'abbaye de Saint-Ouen, 5 livres 15 sous. — 1769, mention des rideaux de la contretable : — des rentes payées à la Fabrique par les confréries du Saint-Sacrement, de Saint-Nicaise, par celles de Saint-Michel, Sainte-Trinité et Notre-Dame de Bonsecours ; — par la Société de la Sainte-Vierge. — MM. Huet Dambrun de Montalet, conseiller au Parlement, premier marguillier d'honneur; M. Aubé, curé de la paroisse.

G. 7265 (10 cahiers.) — In-folio, comprenant 156 feuillets, papier.

1769-1780. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Marin Aubin, 1770; — Pierre Blanpain, 1771 ; — Jacques-François Héliot, 1772; — Jacques Boure, 1773; — Adrien-Jean-Martin Le Marié, avocat au Parlement, 1774 ; — M. Fiquet, 1775 ; — M. De la Neufville, 1776; — M. Theroude, 1777; — M. Danois, 1778; — M. Thierry, raffineur, 1779. — 1770, à M. Desmasures, organiste, 200 livres; — à Du Bosc, pour avoir eu soin des lanternes du Crucifix, 12 livres ; — à M. Poisson, fondeur, 52 livres ; — à M. Le Brument, architecte expert, pour visites et devis du presbytère, 24 livres. — 1771, au sieur Médiot, pour avoir goudronné les serres du grand et petit cimetière et les deux coffres de morts du pignon du chœur, et avoir fourni le bois, 20 livres 16 sous. — 1772, à M. Huby, pour honoraires d'une demi-année du sous-diaconat d'office, 5 livres. — Produit de la location des bancs, 646 livres. — Inhumations de Mme Valtier, 30 livres ; — de Mme Jarry, 30 livres; — de Mme Eustache, Trésorière, 2 livres. — A M. Chevalier, pour avoir entonné l'*Inviolata* pendant l'année, 24 sous ; — à M. Vauquelin, menuisier, 126 livres ; — à M. Le Boullenger, imprimeur, pour 3,000 billets d'assemblée, 22 livres 10 sous. — 1774, produit du loyer des bancs, 625 livres. — « Il a plu à MM. et dames Trésoriers, qui auraient été, d'un temps immémorial, exempts de payer chacun leurs bancs, de donner chacun à la Fabrique, pour leurs dits bancs, la somme de 6 livres, plutôt par générosité que par la délibération du 28 novembre 1773 : pour 23 Trésoriers et Trésorières, 138 livres. » — Messes acquittées pour le compte de la Fabrique par M. Tourneroche, prêtre du séminaire. — Pour douze cordes au panier qui sert à nettoyer l'église, 5 livres 6 sous. — 1775, reçu de M. de Gasville 330 livres, pour une année du loyer de sa maison. — 1776, sépultures de Mme de Fonteneuf, 30 livres : — de M. de Dampierre, 50 livres. — 1777, présents à M. Moisson, prêtre, clerc de l'église, 63 livres ; — à M. Desmasures et Boucher, organistes, 200 livres ; — à M. Le Febvre, sur son marché pour la réédification des orgues, 250 livres. — 1778, inhumations de M. Le Jaune, 30 livres ; — de M. Gosselin, prêtre, 3 livres; — de Mme Avenel, 3 livres. — Rentes payées par les confréries du Saint-Sacrement, de la Croix, de la Sainte-Trinité, de Saint-Nicaise, de Notre-Dame de Bonsecours. — 800 livres payées par la confrérie de Saint-Michel pour la contretable du chœur de l'église. — Pour celui qui a fait le catéchisme des pauvres pendant l'année, 21 livres. — Pour honoraires de sermons, 80 livres. — Au sieur Boucher, organiste, 200 livres. — Pour le galon et le saint Nicaise de la robe du porte-pique, 5 livres 12 sous. — 1779, pour droits de cinq sépultures dans l'église, à 30 livres, 150 livres ; — pour six grosses inhumations, à 3 livres, 18 livres ; — pour quatre secondes inhumations, à 40 sous, 8 livres. — Pour la vente des livres des Rogations, 24 livres; — des livres de saint Nicaise, 23 livres 8 sous. — A M. Le Boullenger, imprimeur, 737 livres ; — à M. Le Febvre,

facteur d'orgues, 250 livres. — M. Aubé et, après lui, M. Le Cerf, curés de Saint-Nicaise.

G. 7266. (8 cahiers.) — In-folio, comprenant 41 feuillets, papier.

1780-1789. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : M. Le Prevost, 1780 ; — Le Métayer, épicier, 1781 ; — Duclos, marchand de vin, 1782 ; — Druault, marchand chandelier, 1783 ; — Cornu, 1784 ; — Doublet, fabricant, 1785 ; — Jacques Marc, 1787 ; — Rivette, 1789. — 1780, pour les catéchismes des pauvres, 21 livres ; — à M. Le Bret, pour avoir imprimé et fait relier des livres de chant, 17 livres 18 sous ; — à M. Boucher, organiste ; — à M. Morisset, pour avoir accordé les orgues ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 250 livres. — 1781, sépultures de M[lle] d'Andreville, 3 livres ; — de M. Pezier, 3 livres. — A M. Godefroy, organiste, 200 livres. — 1782, à M. Godefroy père, pour le grand accord de l'orgue, 60 livres ; — à M. Godefroy fils, organiste, 200 livres. — 1783, pour une année de loyer de la salle des catéchismes, 60 livres. — Confrérie de la Vierge, dispensée de payer sa rente à cause de sa pauvreté. — 1784, prix de deux barriques de vin, 160 livres. — 1785, loyer des bancs, 784 livres ; — des chaises, 900 livres ; — quête du linge faite par les maisons, 49 livres 7 sous. — 1786, loyer des bancs, 845 livres ; — des chaises, 900 livres. — Quête du linge par la paroisse, 85 livres 4 sous ; — quête dans l'église, 44 livres. — 1789, Godefroy père et fils, encore organistes. — M. Le Cerf, encore curé. — Les assemblées de la Fabrique se font en la sacristie suivant l'usage, après convocation par billets, avec son de la cloche et messe du Saint-Esprit, célébrée par le curé.

G. 7267. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1599-1600. — Double du compte de la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen, pour deux ans, commençant le neuvième jour d'octobre 1599. Ecrit dans un autre sens : « Mémoire du luminaire qui a esté baillé par Angelot Fremyn, épicier, depuis le compte rendu le 9[e] jour d'octobre 1599. » — Quittance de Jacques Le Vieil, maître vitrier. — Quelques délibérations : 5 novembre 1600, « au revestuaire, au sujet de la tour qui étoit prête à tomber et menaçoit ruine ». — 26 novembre même année, « examen du devis et modelle pour faire faire une tour à la dite église. »

G. 7268. Registre. — In-folio, 73 feuillets, papier.

1601-1603. — Double du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour deux ans, commençant au 9 octobre 1601. — Ecrit dans un autre sens : « Mémoire du luminaire fourni et baillé par Angelot Fremyn, cirier. » — Quittances de Jacques Le Vieil, vitrier. — Délibérations : 21 avril 1602, « Jehan Du Busc, maître de la charité de la Trinité, expose que la communauté des maîtres de la charité estoient d'avis de donner 4 écus pour aider à achepter les cloches, parce que permission soit donnée de faire célébrer leurs basses messes et haultes messes de mois à quelcun des dimanches de chacun moys. » On leur accorde le dernier dimanche de chaque mois. — Autres propositions des confrères des confréries du Saint-Sacrement, de saint Quirin, de saint Scèlerin, de saint Clément, de saint Sauveur, de saint Nicaise. — 1[er] septembre 1602, on avisera avec Hubert Betton, charpentier du beffroi, « pour y mectre quelque amendement, attendu qu'il joint à la tour et qu'il puist esbranler icelle. » — 19 janvier 1603, « sur ce qu'il a esté faict entendre par le sieur curé que, suivant le commandement à lui faict par MM. les grands vicaires, de mectre et poser ung vicaire pour desservir en la dicte église à l'absence du dit sieur curé, a esté par iceluy sieur curé nommé et esleu pour son vicaire Denys Cardot. » — On fera faire, au bas de la chapelle Notre-Dame, « une clôture avec des bancs le long de la machonnerie. Il y avoit une personne pieuse qui avoit dévotion d'en faire faire une au bas de la chapelle Saincte-Catherine. » — 27 janvier 1603, on remet au chapelain Fouache, pour la messe de 7 heures, « un calice d'argent avec la platine, sur lequel calice, il y a une petite croix ou crucifix, 1 étuy de cuir noir, pour mettre le dit calice avec la pouchette, 1 aube avec l'esmy, un chasuble de camelot bleu, un corporalier couvert de satin rouge, ayant un fleuron d'or par dessus et 1 messel couvert de cuir noir. Et sy luy a esté baillé la clef d'un banc pour mettre les dits ornements. » — 9 mars 1603, permission aux confrères de la Trinité « de faire faire et poser leur buffet le long de la closture que l'on prétend faire au bas de la chapelle Notre-Dame, en donnant par eux 2 écus, et faire faire ung banc à leurs despens le long d'icelle closture. »

G. 7269. (Registre). — In-folio, 80 feuillets, papier.

1603-1605. — Double du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour

deux ans, commençant le 9 octobre 1603. — Ecrit dans un autre sens : « Mémoire du luminaire fourni par le cirier; — mémoire des assemblez faictes au revestuaire des Thésauriers et buffet de la dite église pour les affaires despendantes d'icelle. » — 28 décembre 1603, remise à Pierre Courrier, chapelain, d'ornements d'église avec la clef du banc où il doit les déposer. — 15 août 1604, Pierre Andrieu dispensé, moyennant don convenable, d'exercer les fonctions de Trésorier à la place de son père décédé. — On émet l'avis « qu'il seroit bon que, pour chacun an, fust esleu ung nouveau Trésorier et continuer ainsi comme aux autres paroisses. — Promesse faite par le dit Andrieu de faire faire à ses dépens une chapelle d'aornements de damas figuré noir, aux orfrains et parements de satin blanc, laquelle chapelle consistera en 3 chappes, ung chasuble, 2 tuniques, ung contre-aultel, bas-d'aultel et 2 pendants. Sera accueilly au rang et nombre des Trésoriers de la dite paroisse, tout et ainsy que s'il avoit amplement faict et accompli le temps ordinaire au dit Trésor. » — 26 septembre 1604, « yssue de la grande messe paroissiale, pour adviser sur ce que le père jésuiste demandoit qu'il fust faict quelque nombre de sièges pour asseoir les petits enfans qui se treuvent au catéchisme... Par le dit Le Masson, l'un des Trésoriers, a esté donné advis que ceulx qui se trouveront au cathécisme apportent leurs sièges. — Par Grouvel a esté dict que, s'il y avoit ses enfants, il leur baillera des sièges. — Par Theroulde, dict que, s'il y a de l'argent à la bourse, qu'il en soit faict quelque nombre. — Par Le Grand dict qu'il en soit fait quelque nombre et après, l'occasion passée, qu'ilz soient venduz au prouffict pour l'église. A esté accordé par toute la compagnye qu'il sera faict 2 grandes fourmes pour mettre dedens le cœur de l'église. » — 7 novembre 1604, « les curé et clerc de la paroisse ont remonstré et faict entendre qu'il se présentoit plusieurs gens d'église, lesquels par dévotion disoient ordinairement messe en la dicte église, pour cause qu'ilz sont demeurans en ceste paroisse pour aller aux estudes au collège des Jésuites, auxquels, pour continuer leur dévotion, il estoit de besoin trouver pain et vin pour célébrer les dictes messes; et, d'aultant qu'il n'y avoit fondation en la dicte église pour l'entretènement du dit pain et vin, a esté accordé par la compagnye que, sans tirer en conséquence et jusques à tant que les dits curé et Trésoriers adviseront bien estre, il sera payé, par chacune sepmaine, au clerc d'icelle paroisse, la valleur de choppine de vin, à la condition et charge par luy de quérir le vin et pain qui sera nécessaire. » — 18 septembre 1605, on repousse la demande des Trésoriers de Saint-Vivien qui demandaient qu'on leur vînt en aide pour refaire l'auge de la fontaine Saint-Vivien, ou qu'on leur permît de quêter par la paroisse. On donne 65 livres aux confréres de saint Nicaise, pour leur aider à achever la maison de leur chapelain; « ne pourront vendre ni disposer de la dite maison sans l'accord des Trésoriers; elle demeurera affectée au logement du clerc de l'église, qui est en même temps chapelain de la dite confrérie. » — Du jour saint Denis, neuvième jour d'octobre 1605, « au revestuaire des Trésoriers estants assemblez pour ouir les comptes et faire élection de Trésoriers, première année que les dits comptes ont esté renduz au dit lieu. »

G. 7270 (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1605-1607. — Double des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen pour deux ans, commençant le jour Saint-Denis, 11 octobre 1605. — Ecrit dans un autre sens : « Le mémoire du luminaire. — Quittances de Jaques Le Vieil, maître vitrier. — Mémoire des assemblez, accords et marchés faicts pour les affaires despendantes de la dicte église. » — 8 décembre 1605, « accordé à Palamédes Trevet, clerc de l'église, 5 sous par semaine pour fournir le pain et le vin des messes et afin de le récompenser de sa peine à sonner les 3 cloches, par chacun carillon, à cause des baptêmes, 2 sous; pour les inhumations qu'il sonnera, 2 sous par heure. Il ne sera tenu de sonner la grosse cloche à volée que pour les Trésoriers anciens ou modernes et pour quelques notables personnes. » — 18 février 1707, « remonstré par le curé qu'il estoit nécessaire de faire faire une table d'autel au maitre-autel en lieu de la table de plastre, qui y est à présent; » affaire différée. — 8 avril 1607, « issue de la messe paroissiale, dévotions demandées pour aider à faire accommoder la table; » — on réclame un modèle. — 29 avril 1607, « poursuites contre un nommé Jean Thibout qui s'est fait pourvoir à la maladrerie de Darnétal. » — 6 mai 1607, procuration donnée « pour comparaître à la Chambre de la charité chrétienne, au nom des 4 paroisses ayant droit à la maladrerie de Darnétal. » — On a employé comme couverture de ce registre un fragment de lettres de rémission accordées par Charles IX à Nicolas Durand, maître pâtissier de Paris.

G. 7271. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1607-1609. — Double du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour

deux ans, commençant le jour Saint-Denis, 9 octobre 1607. — Ecrit dans un autre sens : Mémoire du luminaire. — Quittance de Jacques Le Vieil, dont la marque est accompagnée pour la première fois de sa signature : Le Vyeil. — « Mémoire des assemblez, accordz et marchez faits pour les affaires despendantes de la dicte église. » — 25 janvier 1609, à l'issue de la messe paroissiale, le curé est autorisé à employer quelques dons à la façon de l'entrepied du tabernacle. — 15 février, « Le Monnier, Desguilley et Du Busc exhortés à se comporter en amitié ensemble comme confrères et amis, et, pour cause des parolles de vindictes par eux proférées, donneront chacun une livre de cire, ce qu'ilz n'ont accordé faire. » — Utilité reconnue « de donner ordre à chacun des Thésauriers en charge de faire, en leur année, ce qui sera besoing et nécessaire pour en donner raison chacun en leur année, l'un après l'aultre, comme font les Thésauriers des autres parroisses de ceste ville. » — Pour couverture, un aveu, incomplet, du xve siècle.

G. 7272. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1610-1611. — Double du compte de la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen pour l'année commençant au lundi de Pâques 1610. — Ecrit dans un autre sens : « Le mémoire du luminaire baillé par Pierre Ygou, apothicaire. » — Quittances des chappelains Lescot, Le Bret. — « Mémoire des assemblez, advis donnez, accordz et marchez faictz pour les affaires deppandantes de la dicte église. » — 4 juillet 1610, « au revestuaire, issue de la messe paroissiale, délibération pour l'achèvement des murets du cimetière après la queulte faicte aux maisons des paroissiens. » — 17 octobre 1610, on se réunit « pour aviser si on feroit faire ung pied de croix aux murets du cimetière, du côté de la rue des Bureliers, ainsi qu'il y en a de l'autre côté ; » affaire différée. — 24 octobre 1610, on décide que l'entrepied de croix sera fait.

G. 7273. (Registre.) — In-folio, 61 pièces, papier.

1611-1612. — Minute du compte de la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant au lundi de Pâques 1611. — « Mémoire de ce qui a esté mys entre les mains du sieur Ygou, Thésaurier, pour l'anoblissement de l'autel Notre-Dame. » — Ecrit dans un autre sens : « Le mémoire du luminaire, les quittances, les délibérations. » — 7 août 1711, « on se transportera vers le prieur de Saint-Ouen, pour luy faire entendre l'estat en quoy est la fontaine ou coquatrix du cimetière de la dicte église, pour sçavoir s'il y prétend quelque droict et s'il y veult faire travailler, aultrement luy faire déclarer que, par faulte de ce faire, on entend la faire estoupper et boucher pour esviter l'inconvénient qui en pourroit advenir, à ce qu'il déclare s'il y prétend quelque droit, à cause de la fontaine qui passe par auprez pour aller au jardin du dit prieur. » — 11 mars 1612, conformément au commandement de M. l'archidiacre, on changera de place les autels des chapelles de Saint-Drieu et des Trois-Nativités, pour l'incommodité qu'il y avait d'y célébrer la messe. — 13 mai 1612, on fera faire, pour 9 écus, une bannière neuve. — On fera achever l'autel de la Vierge-Marie. — Un essai ou projet sera fait par le curé, pour savoir à quel chiffre de dépense le travail pourra s'élever.

G. 7274. Registre. — In-folio, 65 feuillets, papier.

1612-1613. — Minute du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant au lundi de Pâques 1612. — « Ensuivent les fondations, messes et obits. — Jusques à ce qu'il y ait une chaire en la dite église, convient paier, le mercredy des Rogations, 4 solz à ceulx qui vont quérir et reporter la chaire de Saint-Vivien, pour faire la prédication au cimetière. Il convient distribuer aux enfants qui chantent l'*Inviolata* tous les dimenches et festes solennelles de l'année, après les vespres, devant l'autel de Notre-Dame, assavoir le jour de saint Nigaise, 10 sols, et le jour de Pasques, pareille somme. — Au clerc du Trésor d'icelle église, pour escrire et dresser les affaires d'icelle, faire les semonces, tant ordinaires... escrire les mises et receptes et en dresser les comptes à la fin de chacune année, 20 livres tournois. — Au clerc de Monsieur l'archidiacre, pour l'approbation et soubscription des comptes du Trésor, par chacun an, lors de la visite, 5 sous. — A celuy qui porte la bennyère à la procession, quand on va hors la ville, assavoir aux deux festes de Pasques, le jour sainct Marc et les trois festes de la Penthecouste, pour chacune procession, 2 solz. — A celuy qui jecte le pingeon, le jour de la Penthecouste, 3 sous. » — Ecrit dans un autre sens, le mémoire du luminaire, les quittences, les délibérations.

G. 7275. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1613-1614. — Minute du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour

l'année commençant au lundi de Pâques 1613. — Ecrit dans un autre sens, le mémoire du luminaire. — Nominations de collecteurs des cotisations pour les pauvres. — 22 septembre 1613, après visite des vitres faite par les experts, proposition faite par Le Vieil, de refaire de neuf une partie d'une vieille vitre, près de l'autel Saint-Clément.

G. 7276. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1614-1615. — Minute du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant le lundi de Pâques 1614. — Mémoire du luminaire. — Elections de collecteurs pour la cotisation de la subvention des pauvres suivant les arrêts du Parlement. — Délibérations : 8 mai 1614, « marché avec Thomas et Jacque Le Blond frères, espinguiers à Rouen, pour escarder la prochaine vitre de l'aultel de Sainte-Catherine, de fil de laton, de grosseur compétente, en façon de losenge. » — 22 juin 1614, on délibère sur la question de savoir « si on donneroit pouvoir de faire charpenter dans le cimetière à prix d'argent, ou si on n'y bastiroit point. »

G. 7277. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1621-1622. — Minute du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant au lundi de Pâques 1621. — « Ensuivent les jours et festes ausquelz il convient mectre et poser sur le buffect du Trésor de l'église ... les relicques des sainctz, et ce depuis le *Te Deum* des matines, jusques après la grande messe paroissiale. » — Mémoire du luminaire. — Quictances des paiements. — Délibérations : 20 février, rapport sur le clocher. — 30 janvier, proposition de Buret, fondeur, pour la vente d'une cloche. — 8 août 1621, marché avec Josias Fortin et Pierre Jouvaulx, maîtres peintres à Rouen, pour blanchir la nef de l'église.

G. 7278. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1624-1625. — Double du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant au lundi de Pâques, 8 avril 1624. — Ecrit dans un autre sens, « les noms et surnoms des personnes qui font célébrer le *salve* en la dite église, tant aux dimanches que festes sollennelles, et paient chacun cinq soldz à leur reng et ordre. — Quittances et paiements, mises et marchez faictz pour et en nom d'icelle église. — Mémoire des assemblez, advis, accordz, marchez et aultres affaires faictes pour la dicte église. » — 25 août 1624, on vendra, pour 25 ou 30 écus, la tapisserie de l'église, à un homme qui avoit proposé de l'acheter ou de la rafraichir comme il avait rafraichi celles de Saint-Ouen et de Notre-Dame. »

G. 7279. (Cahier.) — In-folio, non relié, 51 feuillets, papier, écrits.

1629-1630. — « Papier journal et mémoire des receptes, mises et aultres affaires faictes par honorable homme Guillaume Du Marestz, Thésaurier comptable de l'église paroissiale Saint-Nicaise de Rouen, pour et en nom d'icelle église durant l'an de sa charge, commencé le lundy de Pasques, saizième jour d'apvril 1629. » — Ce compte figure en double dans le registre précédent. — Ecrit dans un autre sens : « Quittances des paiements, mises et marchez que l'on faict pour et au nom d'icelle église, ainsy qu'il ensuit. » — Quittances de Thibault, organiste ; — de Palamèdes Trevet, clerc matriculier ; — « mémoire des assemblées, advis, accords, deslibérations et autres affaires dépendantes de la dicte église. »

G. 7280. (Liasse.) — 361 pièces, papier (2 imprimés).

1780-1781 — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouon. — 1780, journée de maçon, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous. — Billet d'invitation, de la part de M. le curé de Saint-Vivien et de Mme Le Petit de Belaunay, à l'assemblée de charité qui se fera pour le soulagement des pauvres de la paroisse, 25 du mois d'avril 1782, dans l'église, avec exhortation de M. l'abbé Le Cerf, curé de Saint-Nicaise (imprimé). — 1783, quittance de Godefroy fils, organiste. — Pièces concernant le nouveau cimetière : part de Saint-Nicaise dans la dépense, 1,640 livres 8 sous ; — état signé par l'abbé de Bonissent, commissaire de la cour de Parlement.

G. 7281. (Liasse.) — 326 pièces, papier.

1785-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — 1789, journée de maçon, 32 sous ; — de manœuvre, 20 sous. — Quittances des prêtres attachés à la paroisse : Le Cerf, curé ; De la Londe, vicaire ; — Bunon, Mabire, Moisson, clerc de la paroisse ; Vauquelin, Hardy, Daversain, Dupré et de Godefroy, organiste.

G. 7282. (Registre.) — In-fol., 74 feuillets, papier.

1681-1705. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — 29 mai 1684, « on donnera à Clément Le Febvre, facteur d'orgues, 110 livres pour relever l'orgue de l'église et y mettre 3 soufflets neufs, de 5 pieds et demi de long et de 2 pieds et demi de large, lesquels feront jouer les 2 orgues. » — On choisit pour organiste Clément Le Febvre, second fils du dit facteur. — 28 mars 1688, M. le curé élu pour faire la fonction et gestion du Trésor au lieu et place du sieur Cousin, avec promesse qu'après son décès, on fera dire un service comme aux sieurs Trésoriers, outre celui qu'on lui fera dire à raison de sa qualité de curé. — 13 août 1690, fondation de Jacques de Brévedent, écuyer, seigneur de Berville-sur-Seine. — 8 novembre 1693, M. de Maillefer, maître des Comptes, offre de donner au Trésor une certaine somme pour mettre une tombe avec inscription sur la tombe de sa mère, inhumée au cimetière Saint-Nicaise. — 19 octobre 1708, « MM. les curé et Trésoriers de la paroisse Saint-Vivien vouloient obliger M. Lundy, prestre, demeurant rue de la Cage, vis-à-vis la grande porte du Clos des Marqueurs, à faire le pain bénit à la dite paroisse. » On s'opposera à leur prétention, parce que la maison que M. Lundi occupe, est située sur la paroisse Saint-Nicaise. — 16 décembre 1708, « à l'avenir, aux baptêmes, il ne sera sonné le gros carillon que pour MM. les Trésoriers, leurs femmes et leurs enfants, et pour les personnes distinguées. »

G. 7283. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1705-1732. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — 3 octobre 1718, huit pièces de tapisserie de Flandre, léguées à l'église par M. Nicolas Le Bouis de Lépine, ci-devant curé de Saint-Nicaise, et remises par Elisabeth Thorin, veuve de Jean-Baptiste Motteron, nièce et légataire du dit curé. — 19 juin 1721, M. Brémontier, doyen des Trésoriers, avait exprimé le désir d'être inhumé dans le chœur. Mais, par le mandement de Monseigneur, du 28 mai dernier, homologué par arrêt du Parlement, du 29 du dit mois, il est porté : 1° qu'il n'y aura que les ministres du saint autel et ceux d'entre les laïques qui sont autorisés par leurs titres et par la qualité de bienfaiteur; 2° que pour être bienfaiteur, il sera payé à la Fabrique du Trésor, pour le chœur, 30 livres; pour les autres endroits de l'église, autre somme moindre. » Il s'agissait de savoir si les Trésoriers étaient dispensés de payer les droits. Les Trésoriers de Saint-Nicaise arrêtent, à la pluralité des voix, qu'ils doivent être regardés comme bienfaiteurs de l'église, et qu'à l'égard de leurs sépultures, il doit en être usé comme par le passé. — 15 juillet 1721, bail de maison, rue des Minimes, aux frères des Écoles chrétiennes. — 15 juin 1727, délibération contre les sieurs de Chailly et Moisson de Folleville, demeurant rue de l'Epée, qui avaient refusé de faire le pain bénit. — 23 avril 1730, « représenté par M. Colombel, Trésorier en charge, qu'il conviendroit faire une arcade à l'entrée du chœur et 2 pillers montant en liaison avec les anciens. La dite arcade sera faite, à laquelle fin les balustrades de la devanture du chœur seront démontées, et sera le dit ouvrage fait à la journée et les matériaux jetez, comme aussi seront les 2 chapelles du bas de l'église demontez ; et, au cas qu'il faudra fere démonter la chaire, elle le sera. » — 30 avril 1730, « représenté par le même qu'il est nécessaire de placer la chaire et les 2 chapelles qu'on a été obligé de démonter à cause de l'arcade qu'on construit actuellement, ensemble de placer les bancs du Trésor et ceux de la confrairie de Saint-Nicaise et de Saint-Michel, comme aussi de démonter entièrement les deux balustrades des 2 chapelle de la Vierge et de Sainte-Catherine, que le tout empesche de pouvoir voir et paver aux lieux le plus nécessaires; — représenté qu'il est nécessaire de démonter et clore les 2 portes des cimetières; arrêté d'une voix unanime que la chaire et les 2 chapelles seront mis et placés par M. Mazeline, architecte, aux lieux qu'il jugera le plus à propos. » — 27 juillet 1730, « on décide de renduire en plâtre et latte le dessous de l'arcade du chœur, de démonter l'échelle en entier qui empêche de construire la nouvelle arcade, pour ensuite faire une autre échelle brisée pour aller plus aisément sur le chœur au lieu de l'ancienne; — de retirer les bossages et saillies des 2 chapelles de la Sainte-Vierge et de Sainte-Catherine et de l'entrée du chœur, qui ne font qu'embarrasser; — de clore la porte du grand cimetière. » — 6 août 1730, « les carolles du chœur ne font qu'embarrasser et empeschent de voir : elles seront coupées. » — 8 septembre, achat de pierre de Saint-Leu pour achever l'arcade du chœur. — 29 septembre, « on démolira les 2 portails de l'église, l'enclos d'entour des cloches qui ne fait que causer de l'embarras, aussi bien que les saillies et bossages des piliers de l'église. » — 12 novembre, « veu le consentement de M. le curé de faire à ses frais une porte pour lui dans la sacristie, parce que les fonds destinés pour icelle seront em-

ployés à percer une 3me porte neuve au bas des cloches pour l'ornement de la dite église et commodité du public, et, attendu que le grand portail ne sert que de retraite aux coureurs de nuit et personnes mal intentionnées, M. Colombel est autorisé de le démolir, de rehausser la porte du milieu de la nef et de se servir des tambours de la dite porte pour construire la nouvelle; et les confessionnaux qui sont dans le cimetière seront démontés. » — 24 mars 1732, M. Bénard, prêtre, pourvu du bénéfice de Saint-Nicaise, en avait fait démission au profit de la communauté des prêtres infirmes du diocèse, établis sous le nom de Saint-Louis, dont était supérieur M. Sauloué. On s'opposera à la réunion de la cure à la dite communauté.

G. 7284. (Registre.) — In-folio, 105 feuillets, papier.

1735-1753. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — 10 mars 1735, pour faire le pavage de l'église, on abaissera le grand autel de six pouces, on démontera les chapelles des deux ailes. — 20 mars 1735, la chaire sera placée au pilier vis-à-vis du banc du Trésor. — 1er mai 1735, MM. Du Mesnil-Varin, Painsec et Hachard offrent chacun 200 livres pour être exemptés de la charge de Trésorier. — 3 juillet 1735, « le chœur sera tombé des tombes, et, aux costez et bouts de chaque tombe, il sera mis des pavés de liais, ainsy que le long et tour du chœur; les dites tombes seront sciées pour être d'égale grandeur sans y faire dommage. » — 22 novembre 1735, sur la demande du sieur Cécille, entrepreneur, visite sera faite du pavage du chœur par le sieur Gravois. — Banc donné aux dames de la Providence, en considération de leur utilité pour les écoles et pour les catéchismes. — 28 octobre 1736, on assigne aux bedeaux, pour y retirer les chaises de l'église, les arcades contre l'église dans le grand cimetière. — 14 avril 1737, on vendra les deux chapelles qui ont été retirées d'auprès du chœur et qui ne font qu'incommoder. — 3 juillet 1737, part du produit des chaises accordée aux personnes zélées qui se sont chargées des frais de la mission. — 20 juillet 1737, terrain dans le grand cimetière accordé à M. Le Moyne, ancien Trésorier, pour y placer un christ à cause de la mission. — 3 août 1738, remerciements à M. Vauchelle de ce qu'il avait fait pour l'embellissement de l'église : « balustrade en fer servant de table de communion tout le travers de l'église, les 2 portes de fer des 2 chapelles, 1 arcade de fer posée aux 2 piliers à l'entrée du chœur avec un crucifix en cuivre doré, porte de fer à 2 battants pour fermer l'entrée du chœur, etc. » — 19 octobre 1738, on paiera le sieur Rivière, menuisier, qui a fait et placé les stalles du chœur. — 4 octobre 1739, on paiera 18 livres à un pauvre de l'hôpital qui viendra, tous les dimanches et fêtes de l'année, pour empêcher les pauvres d'entrer dans l'église. — 10 novembre 1739, François-Laurent Barré nommé clerc des sacrements, en remplacement de Jean Sauloué, décédé. — 27 octobre 1739, mémoire des ornements de la paroisse : « Tapis de brocatelle rouge et blanc pour la chaire, tapis de petit point pour la chaire, tapis de velours violet pour la chaire, châsse de bois doré avec brancard couvert de moncade pour porter le Saint-Sacrement, donnée par M. Suart, une ancienne mictre couverte de jais blanc, 2 petites couronnes et un cœur d'argent attachés à l'image de la Sainte-Vierge, plusieurs reliquaires, entre lesquels est le bras de saint Nicaise couvert d'argent. » — 29 novembre 1739, arrêté d'une voix unanime, contrairement à l'avis du curé, que les quêtes seront faites dans le chœur, qu'on commencera par le chœur, et qu'on demandera aux ecclésiastiques comme aux laïques. — 8 février 1740, il sera fait dans l'église cinq confessionnaux conformes, dont trois seront payés par le Trésor, deux par le curé. — 1er septembre 1739, on achètera un serpent pour un jeune ecclésiastique qui propose d'en jouer sans gages. — 5 juillet 1744, devis présenté, par le sieur Le Febvre, des ouvrages à faire à l'orgue. Comme on s'occupe de blanchir l'église, le curé demande qu'on fasse couper, avant l'opération en question, les pierres saillantes qui se trouvent tant dans le chœur que dans la nef, et qui font, suivant lui, un effet disgracieux. Visite des dites pierres sera faite par M. De France, architecte, et par le sieur Hardy, maçon, en présence de M. Mazeline, architecte et ancien Trésorier. — 4 avril 1745, le sieur Calvières nommé organiste, en remplacement du sieur Le Tanneur, qui s'était retiré. — 18 avril 1745, les ouvrages faits à l'orgue par M. Le Febvre, seront examinés par M. D'Agincourt. — 4 juin 1745, devis présenté par M. De France des travaux à faire dans la nef. — 15 février 1746, « on cessera de fournir le pain, le vin, le linge, ornements et sonneries aux confréries prétendues érigées en cette paroisse, et on leur interdira les quêtes dans l'église. » On excepte la confrérie du Saint-Sacrement. — 29 mai 1746, communication d'un arrêt qui nomme Trésorier d'honneur M. Brunel, conseiller au Parlement, à cause du peu d'attention que quelques Trésoriers de Saint-Nicaise avaient pour les intérêts de la Fabrique. — Texte de l'arrêt qui ordonne qu'il sera procédé à l'adjudication des chaises au plus offrant

et dernier enchérisseur en présence du dit Brunel (26 mai 1746). Clauses et conditions du bail des chaises; 600 chaises; ne seront mises dans l'église que le samedi au soir ou la veille des fêtes; seront remises, au plus tard, le lendemain, au matin, dans les serres. Tarif des dites chaises. Le jour des Rois, de l'Adoration perpétuelle, le dimanche des Rameaux, le jour de Pâques, pour la grande messe, 6 deniers, pour les vêpres, le sermon, les complies, et le salut, 1 sou. — 20 juin 1746, tarif modifié. — 24 juin 1746, règlement pour les bedeaux, signé par M. Brunel.— 1er avril 1747, arrêt du Parlement, rendu sur le réquisitoire du sieur Brunel, qui ordonne que le registre des délibérations sera déposé dans le coffre et mis sous clef. — 28 octobre 1750, enregistrement d'un arrêt du Conseil, du 26 mars 1748, « qui déboute les Trésoriers de Saint-Nicaise de leur requête en cassation d'un arrêt du Parlement; — d'un arrêt du Parlement du 12 août 1750, qui casse et annulle une délibération du 11 juin dernier, fait défenses aux Trésoriers, lorsque le marguillier d'honneur et le curé seront à Rouen, de faire aucune délibération sans les avoir prévenus du jour de l'Assemblée, du motif d'icelle et des affaires qui doivent y être traitées. » — 11 avril 1750, jour de Pâques, après vêpres, le curé représente qu'il manque de place nécessaire pour l'instruction de la jeunesse et des pauvres de la paroisse. On l'autorise à faire construire, avec le secours de personnes charitables, deux ou quatre appartements, dans le grand cimetière, des deux côtés de la maison cléricale. — 22 août 1751, permission de poser dans le cimetière sur la sépulture de Mlle de Franquetot l'inscription suivante : « Ci gist noble demoiselle de Franquetot, dame et patronne de Carquebut, Vassy et autres lieux, décédée à Rouen, le 6 mars 1751, âgée de 78 ans. Pratiquait les œuvres de charité, et par son humilité elle voulut estre enterrée dans le cimetière de Saint-Nicaise, sa paroisse. Priez Dieu pour elle. » — 22 juin 1752, on accueille la demande de M. Le Febvre le jeune, d'ajouter, dans les ouvrages de l'orgue dont il est chargé, une seconde trompette au grand orgue, une flute allemande à la place du jeu de double tierce, un nasard, une carte et un petit clairon. Signé : Le Fevre. — 2 septembre 1753, mention des associés de la Croix, qui demandaient à faire une *serre* contre le christ de la mission.

G. 7285. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1753-1772. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — 10 septembre 1754, « représenté par M. Guérard, Trésorier en charge, qu'il conviendroit qu'au lieu et place du buffet du Thrésor, où se plaçoient MM. les Thrésoriers,... il fût construit 3 bancs à la façon des autres, afin de les louer au profit de la Fabrique, selon l'usage établi, après quoi MM. les Trésoriers en charge et anciens, à leur volonté, prendront place dans les 2 bancs situés à la porte du chœur qui cy-devant leur ont été assignés, et qui désormais leur seront réservés, par reconnaissance de leur zèle pour le bien de la Fabrique. » M. Guérard autorisé à faire construire ces bancs par M. Rivière, menuisier, et à vendre le buffet. — 15 septembre suivant, M. Guérard autorisé à faire tailler le pilier à la profondeur de 6 pouces, sur la hauteur de 6 à 7 pieds. — 20 octobre 1754, MM. Le Febvre frères, organistes, demandent qu'on fasse examiner par des experts l'ouvrage qu'ils ont fait à l'orgue de l'église, suivant leur marché du 9 septembre 1752. La Fabrique s'en rapporte à la probité des sieurs Le Febvre, et déclare que l'expertise est inutile. — 2 mars 1755, on porte à 80 livres les honoraires des sermons de l'année. — 23 janvier 1755, bail d'une maison à M. Bellamy, prêtre habitué à Saint-Nicaise. — 17 janvier 1760, trois chaises dans la nef occupées gratuitement par les Dames de la Providence qui travaillent et se consument pour l'instruction des enfants de la paroisse. — 17 août 1766, M. le curé soumet à la Fabrique un règlement pour les confréries établies en la paroisse. — 14 septembre 1766, on détruira la serre du Trésor, située près de l'église, laquelle est en mauvais état, et on se contentera des deux serres destinées, dans le grand cimetière, à serrer les chaises, matériaux et bois. — 12 octobre 1766, rapport sur les confréries; règlement adopté pour les confréries du Saint-Sacrement, de la Croix, de Saint-Nicaise, de la Sainte-Trinité, de la Sainte-Vierge, de Notre-Dame-de-Bonsecours et de Saint-Michel. — 21 décembre 1766, don à la Fabrique par M. Avenel et par M. Berthelot, son beau-père. — 5 avril 1767, la voûte de la chapelle de la Sainte-Vierge sera réédifiée; M. Thibault, architecte, fera le devis. — 2 février 1768, mention de l'arrêt du Parlement qui nomme M. Dambrun de Montalet, conseiller en la dite cour, marguillier d'honneur. — 24 avril 1768, « représenté par M. le marguillier d'honneur qu'il avoit observé, dans le compte rendu par M. Dubourg, que, non content d'avoir porté en dépense le blanchissage du linge, le houssage de l'église, l'eau du samedi de Pâques, le prix du papier de son compte, contre l'usage constamment observé par les Trésoriers ses prédécesseurs, qui ont payé ces frais de leurs deniers, à

la décharge du Trésor, ou qui l'ont dédommagé par quelque présent, il n'avoit point payé son banc depuis l'année de sa gestion et s'attribuoit la jouissance gratuite du dit banc, comme ceux de MM. les Trésoriers qui ont fait quelque chose pour le Trésor et géré partie à leur dépens. » M. Bazin est autorisé à demander au sieur Dubourg le prix du dit banc, ou bien il y sera contraint par les voix dues et raisonnables. — 6 juin 1769, « M. Dambrun de Montalet a dit que, depuis qu'il est commissaire nommé par la Cour, il auroit remarqué que quelques-uns M[rs] les Trésoriers, contre le vœu du plus grand nombre, auroient de l'opposition à laisser subsister dans la paroisse les différentes confréries qui y sont érigées depuis longtemps ; que, de leur côté, les maitres et associés des dites confréries lui auroient fait des représentations sur la manière gênante et embarrassée dont elles existent depuis le règlement porté sur les registres du Trésor, en l'année 1766; qu'ils l'auroient même supplié par requête de vouloir bien réformer ce qu'il croiroit devoir l'être; qu'en conséquence, il se seroit fait représenter le règlement en question. » — Nouveaux articles proposés et adoptés. — 1[er] août 1769, « M. le marguillier d'honneur a dit que les difficultés continuelles et les différentes protestations faites sans aucune espèce de motif légitime par M. Ferey, ancien Thrésorier, dans les assemblées où il s'est trouvé, luy ayant paru répréhensibles et contraires, tant à la subordination, qu'au maintien de l'ordre qui doit règner dans la compagnie, il auroit porté ses plaintes et référé à M. le Procureur général 2 actes de protestations de mon dit sieur Ferey. » Ferey, qui avait reçu l'ordre de venir aux pieds de la Cour pour répondre aux interpellations du Procureur général, en avait été dispensé, moyennant promesse faite par lui de s'abstenir de paraître aux assemblées de la Fabrique. — Règlement pour l'acquit des fondations. — 6 août 1769, M. le marguillier d'honneur se plaint de ce qu'il y ait plus de vingt bancs occupés gratuitement par MM. les Trésoriers. Or, comme chaque banc de la nef se loue au moins 18 livres par an, l'église se trouve dépouillée de 360 livres par an. Elle perd, de plus, 100 livres à peu près, au profit de MM. les Trésoriers, pour droit de sépulture gratuite dans la nef ou dans les chapelles, non seulement pour eux, mais pour leurs femmes et pour leurs enfants, non mariés, qui décèdent chez eux, et aussi pour les frais du service solennel qu'elle fait célébrer pour chacun des Trésoriers et pour leurs femmes. Il n'y a donc point de Trésorier qui ne coûte réellement à l'église, et qui ne tire équivalemment d'elle plus de 450 livres sur le plus clair et le plus net de ses biens; et cependant, pour tant d'avantages, on ne voit dans les comptes presque aucun dédommagement de la part du très grand nombre de MM. les Trésoriers. Sur quoi délibéré, il a été arrêté d'une voix unanime que le Trésorier qui sera élu, suivant l'usage, à Pasques 1770, et les Trésoriers, ses successeurs, seront libres ou de gérer à leurs despens ou de gérer aux despens du Trésor; que, dans le cas où ils gèreront aux despens du Trésor, ils ne pourront réclamer aucun droit de banc; que, dans le cas où ils choisiroient de gérer à leurs despens, ils seront tenus de payer le blanchissage, estimé, avec le raccommodage du linge, à 90 livres, le houssage de l'église, estimé à 24 livres, le curage des lampes et du lutrin, estimé à 8 livres, le pain bénit à Noël... de plus, 6 livres par an, pour leur droit de banc, s'ils le choisissent dans la nef. » — 31 décembre 1769, notification aux prêtres habitués, invités par billets, de l'arrêt du Parlement concernant l'acquit des fondations. — 11 février 1770, opposition des prêtres habitués à cet arrêt. — 3 avril 1770, règlement pour l'acquit des messes. — 9 décembre 1770, l'organiste demande et obient qu'on fasse faire, pour lui, un livre de musique contenant les tons des hymnes et cantiques. — 21 avril 1772, « pour ne point gêner les âmes nobles et généreuses qui voudroient faire du bien à la Fabrique, et dans la crainte que l'arrêté de la dite assemblée ne les indisposât, le dit arrêté du 6 avril 1769 sera rapporté, pour n'être point exécuté, vu le refus des Trésoriers entrans, qui allèguent qu'on ne peut pas les assujettir à payer une somme que les anciens ne payent pas. »

G. 7286. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1773-1789. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — 13 avril 1774, M. Marie est autorisé à faire dresser par le sieur Hardy, architecte, un procès-verbal de visite de la voûte de la chapelle de la Vierge. — 15 décembre 1775, règlement pour l'acquit des messes. — « Mémoire des ornements de tapisserie suivant le recensement fait par MM. les curé et Thrésoriers, et laissés à la garde de Moisson, clerc de la dite paroisse. » — 12 mars 1777, 26 septembre 1779, le propre des offices de saint Nicaise étant réimprimé avec la permission de MM. les grands vicaires, on en fixe le prix à 12 sous par exemplaire; on donnera une gratification de 24 livres aux garçons imprimeurs. — 28 janvier 1781, on porte de 60 livres à 100 livres les honoraires du prêtre qui disait les prières du matin et du soir. — 21 avril 1781, sur la démission du sieur Le Boucher, on nomme

organiste le sieur Godefroy, fils du sieur Godefroy, facteur d'orgues, demeurant au Pont-Noblet; on lui donne 200 livres par an, à condition qu'il achèvera à ses frais, dans l'espace de six mois, le livre qui doit être à l'orgue, et le fera relier, et qu'il touchera lui-même. — 4 octobre 1782, délibération relative au nouveau cimetière derrière les Capucins. — 12 mai 1785, M. Le Roux, menuisier, rue des Maîtresses, remplacera, pour les ouvrages de son métier, M. Vauquelin. — Les délibérations se poursuivent jusqu'au 11 décembre 1792.

G. 7287. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, écrits.

1777-1789. — « Registre pour servir à l'enregistrement des délibérations du Trésor de Saint-Nicaise contrôlées, conformément à l'article 9 de l'arrêt de la Cour de Parlement, rendu, en forme de règlement, le vingt-sixième jour de juillet 1751. » — Baux, délibérations, au sujet du nouveau cimetière. — 26 décembre 1783, M. Cornu, Trésorier, est autorisé à dépenser, pour les nécessités de la Fabrique, quand elles seront pressantes, jusqu'à la somme de 120 livres, suivant l'usage, sans avoir recours à l'assemblée. — MM. Milon et Bazin sont chargés de veiller aux ouvrages et d'arrêter les mémoires des travaux qui ne pourront être entrepris sans la participation du Trésorier; ils signeront les baux à passer pendant la gestion du Trésorier.

G. 7288. (Pièce.) — Parchemin : 0m 38 de hauteur; sur 0m 49 de largeur.

1478. — Sentence de Jean Vasselin, lieutenant général du vicomte de Rouen, sur un procès entre la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen et Cardin Duval, *clericus archarius* de la paroisse Saint-Maclou, qui s'était engagé à faire un pupitre de bois pour la dite église Saint-Nicaise. — On rapporte le marché passé devant l'official. — Déclaré que Cardin Duval n'aurait aucune délivrance ou paiement de deniers, s'il ne baillait plège suffisant d'entretenir le marché. — Pièce en partie pourrie par l'humidité.

G. 7289. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 39 pièces, papier; 1 dessin.

1559-1766. — Procès au présidial de Rouen entre les Trésoriers de Saint-Nicaise et Jehan Vauchelle, pour promesse faite par lui de payer la moitié du pavage du chœur et de donner 10 écus, afin que son père fût enterré dans le chœur de la dicte église, où personne n'avait encore été enterré depuis sa récente reconstruction et reconsécration, 1559. — Mémoire des Trésoriers : « Disent quilz supplyent estre considéré, que, pour la décoration de la dite église, et aussy que le cœur d'icelle estoit tombé, on avoit faict réediffier le dict cœur et icelluy tout de nouveau reconsacré; et, estant advenu le décez du dict deffunct, père du dict Vauchelle, puys an et demy en ça, et comme icelluy Vauchelle le voulut faire inhumer de dens le dit ceur, aulcuns des Thésauriers et paroissiens s'estoient retirez par devers le dit Vauchelle, et luy avoient remonstré les oppulences et facultez du dict deffunct, et que néaulmoins il n'avoit faict aulcun don à la dicte église pour subvenir aus dictes réédiffications, et que, ayant esgard à ces choses, et aussy qu'il n'y avoit eu encores aulcun inhumé au dit ceur, il estoit très oequitable et de piеtté qu'il donnast quelques deniers. » — Mémoire du dit Vauchelle, signé par l'avocat Le Gras. — « Ensuit le devis des ouvrages de charpenterie qu'il convient faire à l'église monseigneur Sainct-Nicaize de Rouen — : Convient abastre et desmollir ung grand pingnon, bois et plastre, qui faict la séparation du cœur et de la nef de la dicte église avec 20 pieds ou environ des trois combles de la dicte nef et chapelles proches du pingnon; » Alexis Chemin, entrepreneur; prix convenu, 100 écus sol, 1578. — Marché avec César Motin, peintre, demeurant à Rouen, « pour peindre en or et azur et bonnes couleurs destrempez en huile 12 demys corps d'ymages d'apostres avec le sacrifice d'Abraham estans dans une alcarde avec les pilliers de la dicte alcarde, le tout revenant de mesme peinture et façon que il est en l'église de Saint-Erblanc ; » prix convenu, 15 écus, 14 septembre 1581. — Procès avec cet artiste. — Plan des stalles du chœur, signé par Gabriel Rivière, menuisier, 1737. — Devis pour la dorure de la contretable du sieur Nepveu, 1664 : « Les quatre colonnes doivent être doréez entièrement, dont le fond doit estre d'or matte et les feilles et nappes d'or poly. Le quadre du tableau doit estre aussy tout à fait doré.. Toutes les figures au nombre d'unze grandes, sçavoir : saint Nicaise, saint Quirin, saint Scuvicule, sainte Pianche et les sept anges au-dessus des corniches, doivent aussy estre entièrement dorez ; de plus, l'image de la Trinité, qui est au milieu de l'atique, doit estre aussi entièrement doré, sçavoir le fond d'or matte, et les figures d'or poly, le tout à la réserve de ce qui doit estre coulleur de cher, au regard des figures. De plus, deux enfants qui sont sur les frontons de la corniche, seront paints coulleur de cher, et les linges et cheveux

dorez d'or mat. » — Quittance de Poullard, de 1,050 livres pour l'or en toile par lui ci-devant fourni pour la contretable, 1665. — Marché avec Etienne et Robert Mazeline, maîtres peintres sculpteurs, pour la façon des contretables et tabernacle, 1655; — devis de ces artistes. — Quittances de Mazeline et de Nepveu. — Quittance de Sourdeval, orfèvre à Rouen, de 861 livres pour un soleil de vermeil doré, 1689. — Devis des ouvrages à faire à l'orgue; Jean-Baptiste et Louis Le Febvre, facteurs, 1740-1766. — Sentence du bailliage, contenant défense d'apporter des immondices le long de l'église et du cimetière.

G. 7290. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1602-1730. — Mémoires des ornements du Trésor de Saint-Nicaise de Rouen, après recensements faits par les Trésoriers. — Inventaires du linge. — « Mémoire de ce qui a esté receu et payé par Guillaume Le Grand le jeune, l'un des Trésoriers de l'église paroissiale de Sainct-Nigaise de Rouen, pour ayder et achever la tour et faire des cloches de la dite église, suivi du mémoire de ce qui a esté payé sur la recepte cy-avant. » — Parmi les confréries qui contribuèrent, « celles des Bremens, pour 40 sous; celle de Saint-Scelerin, pour 60 sous. — Pour le pain qui a esté achapté pour jecter, avec les chemyneaulx, de la tour, quand on planta le bourrelet, 9 sous. »

G. 7291. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 22 pièces, papier.

1437-1708. — Indulgences accordées par les cardinaux Alain, évêque de Palestrina; Barthélemy, prêtre du titre de saint Clément; Nicolas, prêtre du titre de sainte Cécile; Jean, prêtre du titre de Saint-Martin-aux-Monts; Rodrigue, diacre du titre de Saint-Nicolas à la prison Tullienne, en faveur d'une notable confrérie fondée, en l'église de Saint-Nicaise de Rouen, en l'honneur de saint Michel, de sainte Catherine et de sainte Marguerite; cent jours d'indulgences à ceux qui, pénitents et confessés, visiteront l'église Saint-Nicaise et feront quelque aumône à la dite confrérie, les jours de saint Michel, de sainte Catherine, de sainte Marguerite, les jours de Pâques et de la Pentecôte, Rome, 1437, indiction 15, 21 septembre, an deux du pontificat du pape Paul. — Des trois sceaux qui étaient appendus à la pièce, il ne reste que les cordons, deux plaques de fer blanc et un fragment de sceau en cire blanche et rouge. — Indulgences, de la même nature, accordées à la même église et à la même confrérie par les cardinaux Guillaume, évêque d'Ostie: Olivier, évêque d'Albano; Dominique, prêtre du titre de Saint-Clément; Jean, prêtre du titre de Sainte-Praxède; Jean-Baptiste, prêtre du titre de Sainte-Cécile; Georges, prêtre du titre de Saint-Pierre et Saint-Marcellin; Ferry, prêtre du titre de Saint-Vital; François, diacre du titre de Sainte-Marie-la-Nouvelle; Théodore, diacre du titre de Saint-Théodore, et Jean, diacre du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, 16 septembre 1482. Des six sceaux, autrefois appendus à cette pièce, il ne reste que les cordons, quatre plaques de fer blanc, et un fragment du sceau de l'official de Rouen, appendu lors du visa de cet acte. — Indulgences accordées à la même confrérie, par le cardinal d'Estouteville, en vertu d'un pouvoir spécial concédé par le pape, 21 février 1454; signé sur le repli, *G. Mesardi*. — Permission, accordée par le vicaire général à la dite confrérie, de faire publier les indulgences des cardinaux, 9 novembre 1482. — Accord passé devant Jean Maroye, notaire apostolique, entre maître Christophe de Guingant, curé de Saint-Nicaise, et la confrérie de Saint-Michel, Sainte-Catherine et Sainte-Marguerite et celle de Sainte-Quitérie : les confrères pourront faire emploi de tout ce qu'ils percevront à l'occasion des indulgences des cardinaux et prélats; pourront continuer de mettre dans leur chapelle une croix *cum sanctuario et ceteris reliquiis*, janvier 1478. — Accord entre les Trésoriers de l'église de Saint-Nicaise de Rouen, du consentement de discrètes et honnêtes personnes messires Jehan Blosse, Eadmond de Renchy, maître Jehan Lusurier, prêtres, et autres paroissiens, d'une part, et les maîtres, gouverneurs et serviteurs, frères et sœurs de la confrérie Dieu, Mons[r] saint Michel l'archange, mes dames sainte Katherine, Marguerite et Quietere, vierges, au sujet de l'exposition des reliques dans la chapelle de Sainte-Catherine, et des quêtes et aumônes faites aux jours portés dans les indulgences; annonce du sceau du Trésor, 6 mai 1478. — Lettres du vicaire général, permettant d'adjoindre, comme patrons à la confrérie de Saint-Michel et sainte Catherine, etc., saint Eustache et sainte Barbe, dernier mai 1489. — Lettres du vicaire général du cardinal d'Estouteville, contenant approbation des statuts de la confrérie de Saint-Michel, Sainte Catherine, Sainte-Marguerite et Sainte-Quitérie, fondée à Saint-Nicaise de Rouen, pour les maîtres et maîtresses du métier de lingerie; une des maîtresses élue pour un an et qualifiée *royne*. « Item, les dits maistres et maîtresses, qui ont donné un bacin pendant devant l'autel et ymage de saincte Marguerite, auquel bacin a ung cierge de cire, lequel cierge art et ardra durant le service que

l'en fait et fera en icelle église de Saint-Nigaise pour icelle confrérie comme les aultres cierges et luminaires de la dicte confrarie, et seront tenus iceulx gardes et maîtresses quérir, trouver et maintenir à tousjours iceulx bacin et cierges à leurs despens, sans autre diminucion de leurs deniers, et sans que les prévost, échevins et aultres frères y soient tenus contribuer, » 13 juillet 1471. Signé sur le repli : *J. de Gisorcio.* — Procès à l'officialité et au bailliage de Rouen, entre les Trésoriers de la paroisse et les maîtres de la confrérie de Sainte-Catherine, dont les statuts avaient été approuvés par les archevêques, les 2 mars 1395, 13 juillet 1471, et qui avaient obtenu des indulgences du cardinal d'Estouteville, le 21 février 1454, du souverain pontife, le 16 septembre 1482, et en 1617. — Accord entre les parties, le 23 avril même année 1617 : « Le jour saint Nicaise, les bacins de sainte Catherine et de saint Nicaise ne pourront commencer à cœuillir que l'épitre de la messe ne soit commencée ni aller par aultre chemin que par celuy où auront déjà passé les bassins du Trésor. » — Statuts et ordonnances de la confrérie de saint Bon, en commémoration des trépassés, approuvés par André Guyjon, docteur en théologie, vicaire général du cardinal de Joyeuse : « Deux foys par an, sera dict et célébré une messe haulte en l'abbaye de Sainte-Catherine, de présent à Saint-Julien, en la chapelle de Saint-Bon, » 1608. — Vente par Jehan Le Tellier, prêtre, vicaire de l'église de Saint-Nicaise, Jean Huillart, chapelain de la frarie Saint-Nicaise et les Trésoriers de la dite église, aux maîtres de la dite frarie de Saint-Nicaise, de 16 livres tournois de rente sur le Trésor, 20 mars 1557. — Statuts d'une ancienne confrérie et charité dite du Très-Saint-Sacrement de l'autel, fondée à Saint-Nicaise, approuvés par Pierre Acarie, official de Rouen, pénitencier et vicaire général, 1635. — Sentence du dit official sur une contestation entre cette confrérie et celle de la Vierge Marie, de M. saint Quirin martyr, qui avait ajouté à son titre celui du Saint-Sacrement : « Il est vray qu'ès enseignes de la confrairie de saint Quirin, il se remarque une représentation du Saint-Sacrement, ainsi qu'en celle de la dite charité ; mais cela n'est non plus considérable que l'image de la Vierge ; qui est encore remarquable, qu'il y a un banc placé en la dicte église, auquel il se voit écrit ces mots : « Ce banc a esté donné par les maistres et confrères de la charité du Saint-Sacrement, » au dessous duquel on voit relevé en bosse la marque et enseigne du Saint-Sacrement. » — Procès entre la Fabrique et les maîtres de la confrérie du Saint-Sacrement, qui prétendaient marcher, aux processions, avant le bedeau de l'église, 1708.

G. 7292. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ;
5 pièces, papier.

1430-1659. — Lettres de Jean Bouteillier, Précepteur de l'hôpital de Saint-Etienne de Renneville au diocèse d'Evreux : il atteste avoir livré à André Vaillant, clerc du diocèse de Thérouenne, commis à l'office des quêtes de Saint-Jean de Jérusalem, des reliques *de ligno Sancte Crucis, de reste Beate Marie Virginis, de digito Beati Christofori, de Beato Anthonio, de Sancto Luca, apostolo et evangelista, de Beato Andrea, de capite Beati Bartholomei, apostoli, de Sancto Laurentio, de Sancto Blasio, de Sancto Bricio, de pelle digiti Sancte Katherine, de Sancta Margarita de Beata Eufemmia*, lesquelles reliques il affirme avoir apportées de l'île de Rhodes, 19 mars 1430 ; signé : Bouteillier, sceau perdu. — Visa de l'official d'Evreux, 8 avril 1431. — Acte par lequel André, évêque de Finebor, délégué de l'archevêque de Rouen, atteste avoir détaché une vertèbre du corps de saint Fortunat, martyr, l'os de la clavicule du corps de sainte Eugénie, martyre, et avoir remis ces reliques, pour être exposées en l'église Saint-Nicaise, à M. Pierre de Beurriot, prêtre, confesseur des Ursulines de Rouen, 26 mars 1670 ; — authentique, du même prélat, pour des reliques des mêmes saints, destinées à l'église de Caudebec-en-Caux, même date. — Vérification, par François Mascranny, vicaire général, des reliques des martyrs Fortunat, Marius et Severius, extraites du cimetière *Pontiani*, et données à l'église de Saint-Nicaise, 20 août 1684 ; — par le même, des reliques des saints martyrs *Desiderius, Constantia et Benedicta*, extraites du cimetière de *Calepodium*, 1686 ; — par le même, des reliques des saints martyrs *Honestus, Desiderius, Theodora et Maxima*, 1689. — Sceaux plaqués de l'évêque de Finebor et de Mascranny.

G. 7293. (Charte.) — 0^m 25^c de hauteur,
sur 0^m 33^c de largeur.

1407. — Mandement de Jean Davi, seigneur de Saint-Père-Avi, bailli de Rouen, à Guillaume Verguant et Robert Petit-Clerc et leurs compagnons, Trésoriers de Saint-Nicaise, « pour qu'ils aient à contraindre par toutes voies dues et raisonnables, les habitans et demourans ès maisons, tenans feu et mesnages, excepté les personnes mendiantes, assises et situées ès mettes de leur paroisse, à paier, pour le salaire et gages des guettes et gardes de nuit de la paroisse (qui venaient

d'être rétablis), pour le terme commenchant à Pasques dernièrement passé,... c'est assavoir : chacun héritage tenant feu et mesnage et maison à pignon, 6 deniers, et les demourans à maison apentiche, 4 deniers, excepté les vefves femmes et les clercs non mariés et non bénéficiez, et aussi les hostes des diz clercs bénéficiez, qui ne paieront que 3 deniers. » Donné à Rouen, l'an de grâce 1407 le... (date incomplète), sceau fruste.

G. 7294. (Liasse.) — 13 pièces, papier;
14 imprimés).

1586-1631. — Arrêts du Parlement, imprimés pour la plupart en forme de placards, pour la subvention et nourriture des pauvres, 14 mai 1586, 29 avril 1613, 4 mars et 2 juin 1614, 1er avril, 18 mai 1615, 15 avril 1616, 21 juillet 1617, 29 mai 1618, 16 novembre 1622, 18 février 1623, 3 et 24 avril 1626, 5 et 29 avril 1631. — « Rolle des taxes des paroissiens de Saint-Nicaise, pour la subvention des pauvres faites par Pierre de Gallentyne et Nicolas Turgot, conseillers, commissaires députez par la cour de Parlement de Rouen, en la présence de Me Jean Champion, curé, Me Estienne Linet, vicaire, etc. » ; signé par les dits commissaires et curé. — Rôle des pauvres malades et nécessiteux de la paroisse ; — mandements, mémoires de paiements.

G. 7295. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin;
60 pièces, papier (9 imprimés).

1673-1779. — Déclarations du Roi, arrêts du Conseil d'Etat, ordonnances des Intendants, mémoires, quittances et autres pièces concernant les droits d'amortissements dus par la Fabrique de l'église de Saint-Nicaise. — Droits d'amortissements : 166 livres reclamées par Nicolas Jallot, fermier des domaines, pour le legs fait par maître Nicolas De Bouis de Lespine, curé, de huit pièces de tapisserie de haute-lisse. — Déclarations fournies au greffe du domaine des gens de main-morte par les Trésoriers. — Quittance de 61 livres 16 sous, à-compte sur ce que la Fabrique peut devoir, pour la réunion faite au dit Trésor de l'office de Trésorier et marguillier d'honneur, créé par édit du mois de février 1704. — Vente et constitution de rente pour réaliser les fonds nécessaires au paiement des droits d'amortissement. — Vente à M. Laurent de la Bunodière, sieur de Quièvremont, conseiller échevin de Rouen. — Quittance du dit Laurent de la Bunodière. — Quittance de Catherine Fréard, veuve de Louis Du Perré, écuyer, conseiller du Roi et auditeur en la Chambre des Comptes, 1699.

G. 7296. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin;
10 pièces, papier.

1517-1675. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, de Jacqueline Abriard, femme de Louis de Fremin, écuyer, sieur de Poissy, 1660 ; — de Jean Alleaume et de Marie du Bosc, sa femme (un *salve* par chacun jour ouvrable de la semaine, à 5 heures du soir en hiver, 6 heures en été), 1620 ; — de maître Charles Dangerville Angier, avocat et lieutenant général de Monville, et de son frère François Dangerville Angier, aussi avocat et procureur du Roi en l'Election de Lyons (Alexandre Bigot, prieur commandataire de Saint-Gilles, leur exécuteur testamentaire), 1671 ; — de messire Jehan Auber, prêtre, demeurant en la paroisse de Saint-Vivien et natif de la paroisse de Frichemesnil, 1517 ; — de Pierre Barbé, 1675 ; — de Nicolas De Bouis de Lespine, curé de la paroisse, 1718 ; — de François de Bury, curé de la paroisse (Pierre Chrétien, curé de Saint-Patrice, exécuteur testamentaire), 1650 ; — de Michel Cirette, sieur de Martot, 1684 ; — de Marguerite Cousture, femme de maître Germain Gouet, 1657 ; — de Catherine de Croismare, veuve de Jacques de Montigny, chevalier, seigneur de Criquevielles, Montcorbin, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et privé, maréchal de ses camps et armées, gouverneur de la ville, château et citadelle de Dieppe et du fort du Pollet, dont le testament avait été fait, à Paris, le 8 octobre 1658 (messe tous les jeudis de l'année, à la fin de laquelle sera donné 1 sou à 12 pauvres femmes qui y assisteront; épitaphe en la chapelle de la Vierge, rapportant la fondation; tombe de la fondatrice, dans le chœur près de la séance du curé, pour la famille), 1670.

G. 7297. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin;
4 pièces, papier.

1507-1728. — Fondation en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, de Jean Auber, prêtre, demeurant à Rouen, rue des Piquessins, paroisse de Saint-Vivien (messes à célébrer, à plusieurs jours de la semaine, en la chapelle de Notre-Dame, à l'heure de 9 heures ; Jaspar Du Fresne et Henri Le Jeune, prêtres; Raoulin Moreau, Trésorier; donation à la Fabrique de plusieurs maisons, l'une à la Rougemare, une autre, rue de la Cage; premier chapelain nommé

par le fondateur, son neveu, Jean Auber), 7 janvier 1517 (v. s.), — Procès, à l'officialité, entre les Trésoriers et le curé de Saint-Nicaise, Jacques Vitecoq, pour l'exécution de cette fondation, après le décès de Jean Auber, le fondateur, 10 janvier 1522 (v. s.). — Echanges de terrains entre la Fabrique et le couvent des Minimes, 1630, 1655.

G. 7298. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1631-1719. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen : de Jeanne Deshayes, veuve en premières noces, d'Antoine Le Clerc, en secondes, de Nicolas Le Boucher, 1655; — De Jean Delamare, conseiller secrétaire du duc d'Orléans, demeurant à Rouen, rue de l'Epée, 1655; — de Jean Dennemarche, 1631, 1643; — de Marguerite Desprez, veuve de Barthélemy Rouillard, greffier du Bureau des Finances de Rouen, 1671; — de Marie Druel, femme de Robert Mazeline, maître sculpteur à Rouen, 1668, 1670; — d'Anne Fremin, veuve de Jacques L'Hermitte, écuyer, sieur de la Prée, 1655; — de Guillaume Frigot, 1698; — (la prière publique et perpétuelle matin et soir), 1719; — de Jean-Baptiste Godart, écuyer, seigneur d'Amonville, conseiller du Roi au Parlement (porter le Saint-Sacrement, dans le ciboire, à la procession qui se fera à l'entour de l'église, tous les premiers jeudis du mois avant la célébration de la messe de six heures au grand autel, fondée par le dit Godard); approbation de cette fondation par M. Gaulde, vicaire général, 1657; — de Richard Godard, 1688; — de Jean Grouvel; — de Marie Grouvel, veuve de Richard Trové, sœur du dit Jean Grouvel, 1652.

G. 7299. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1611-1771, — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen : de Jacques Hesbert, prêtre, chapelain de la dite église, 1645; — de Marguerite Le Boullenger, veuve de Nicolas Le Boucher, 1672; — de Marie Le Chandelier, 1656; — de Nicolas Le Chandelier et de Geneviève, sa sœur, (messe tous les lundis à l'autel de la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours), 1688; — d'Anne Le Coq, veuve en dernières noces de Pierre de Boutehen, sieur des Landes, 1680; — de David Le Dentu, avocat en la cour, 1641; — de Guillaume et Pierre Le Grand, drapiers drapants, 1632-1673. — Testament de Guillaume Le Grand : demande à être inhumé, en la chapelle de la Vierge Marie, dans la tombe de feus ses père et mère; « qu'en ses funérailles assistent les pauvres hommes, tenant un sierge en la main, auquels sera donné, à un chacun d'iceux, un pain de 4 marques; — donne six livres qui seront employées à la construction des 3 ymages : saint Nicaise, saint Quirin, saint Scuvicule, qui seront posées sur la chasuble et les 2 tuniques de la confrérie de saint Nicaise; » passé devant le curé de la paroisse, 26 avril 1644; joint aux pièces de cette fondation, un contrat de vente, aux pauvres clercs du séminaire, rue Poisson, dont était supérieur Pierre Buré, par François Marc-Antoine Dupuis, écuyer, sieur de Torcy, fils aîné et héritier de feu Marc-Antoine Dupuis, écuyer, sieur de Torcy, et de Marie Le Grand, d'une maison, rue Poisson, 1731; — de Pierre Le Masson, 1658; — de Jeanne Lemperière, veuve de Jean-Baptiste Le Coq, marchand drapier, rue des Champs, 1671; — de maître Pierre Le Roy, prêtre habitué de Saint-Nicaise, 1679; — de Marie Lucas, veuve de Mr André De la Croix, avocat en la cour, 1670.

G. 7300. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1496-1718. — Fondations, en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen : des héritiers de Pierre Patart, conseiller de Rouen, « faire dire, chanter et célébrer, par chacun an, au cueur de la dite église ou à l'une des chappelles d'icelle église, durant le saint temps de karesme, à note, à haulte voix, à l'eure d'entre 5 et 6 heures, après nonne, vigille des trespassés à 3 pseaumes et 3 lechons, avec le respons *libera me, Domine;* accordé aux héritiers qu'ils puissent faire mectre et asseoir, à leurs despens, ung épitaphe à l'encontre de ung des pillers du cueur, faisant mention en brief du contenu en ces présentes; » Cornille Du Desert, curé de Monville, comme prêtre habitué à Saint-Nicaise, intervient au contrat, 1496; — de Marguerite Postel, veuve de Jean Le Cauchois, 1655, 1667; — de Jean de Saint-Ouen, seigneur de Bihorel, bourgeois de Rouen, demeurant rue de Flandre, 1694, 1697; — de Noelle Le Tac, veuve de Robert Theroulde, et Elisabeth Theroulde, sa fille, 1653, 1662; — de Jeanne Varin, veuve de Charles Le Gendre, écuyer, sieur de la Bretesque, 1660; — de Christophe Vauchelle, 1652; — de Jacques Vitecoq, curé de la paroisse, 8 septembre 1538; — de Antoine Cerisey, procureur au Parlement, ancien Trésorier de Saint-Nicaise, et

de Marie Le Febvre, sa femme, 1666; — d'un anonyme, 1652, 1691, 1692.

G. 7301. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 35 pièces, papier.

1551-1696. — Fondations, en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen : de Jacques Mahieu, « messe à dire au maître-autel, chaque jour, à 7 heures du matin; et sera sonnée par le clerc ou l'un des clercs, sy plusieurs y en a en la dite paroisse, incontinent que l'orloge aura frappé 7 heures l'espace de la moitié de demy-quart d'heure, » 1584; — de Jean Mallet, prêtre, curé d'Avremesnil, 1551 (titres relatifs à sa fondation de 1544 à 1630; copie du contrat de la vente d'un jardin, faite par la Fabrique aux Minimes), 1630; — des héritiers de Martin Molandrin, maître sculpteur à Rouen, 1696; — de Barbe Osmont, veuve de Pierre Louvel, sieur des Brières, et de Charles Du Chastel, écuyer, sieur du Mesnil, ayant épousé Anne Osmont, pour eux et se faisant forts de Louis Osmont, écuyer, sieur du Fresné, conseiller du Roi et bailli de Dieppe, et Guillaume Osmont, écuyer, sieur de Lormeraye, son frère, tous héritiers de défunte damoiselle Romaine Osmont, veuve de Richard Houel, premier échevin de Montivilliers, 1672. — Titres de propriété concernant une rente de 4 livres données pour une fondation de Catherine Mauger, veuve de Jean Saillard, en 1671.

G. 7302. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1331-1720. — Anciennes fondations en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, qui n'étaient plus exécutées, parce que les fonds donnés à la Fabrique avaient été repris, soit par les fondateurs, soit par leurs héritiers, ou parce que les rentes qui y étaient affectées étaient perdues. — Contrats de constitution. — Quittances de racquit. — Vente par Jehan Gohé, fils de Jehan Gohé, à Guillaume Le Roux, pour six-vingts six livres 10 sous tournois, d'une maison sise en la paroisse Saint-Nicaise, 1358. — Constitution par Jehan Le Maignien, d'une rente de 2 sous, en exécution du testament de Biatris, sa mère, 1331. — Fondation des heures canoniales, tous les dimanches, par Guillaume Le Febvre, courtier de laines juré pour le Roi en la ville de Rouen, et Marion Du Busc, sa femme, 1631. — Fondations de maître Jean Le Paon, ci-devant procureur au bailliage et vicomté de Rouen, et procureur des pauvres au dit lieu, pour la défunte Jacqueline Renard, sa femme, 1672; — de Nicolas De la Conche, 1672; — de Guillaume Després, écuyer, sieur de Frettemeulle, 1684. — Fieffe par Jean Planchon et Guieffine, sa femme, à Robin Le Villain, de deux portions de masure à Saint-Nicaise, pour 48 sous tournois de rente, 8 avril 1429 (v. s.). — Vente par Jehan Le Villain au couvent de Saint-Honoré des Filles-Dieu de 11 sous 3 deniers de rente, 6 août 1452. — Vente par le même Jehan Le Villain, du métier de draperie, à Jehan Lamoureux, d'une maison et jardin à Saint-Nicaise, 14 août 1457. — Donation par Marguerite, veuve de Jean Planchon, en son vivant du métier de draperie, à la Fabrique de Saint-Nicaise, pour fondation de messes, d'une maison avec jardin, à elle échue par le trépas de son frère Jean Lamoureux, pénultième de septembre 1487.

G. 7303. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1697-1771. — « Réduction des fondations de l'église de Saint-Nicaise de Rouen. — Tableau des fondations de la paroisse de Saint-Nicaise, présenté à Monseigneur Nicolas de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, Primat de Normandie, Pair de France, grand aumônier de la Reine, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, *Anno Domini nostri Jesu-Christi*, 1753. » Dans l'encadrement du titre : « M. André Marescot, curé de la dite paroisse; Robert Carlier, Trésorier comptable, année présente A M. R C. ». Tableau divisé en six colonnes, l'une indiquant le numéro des articles, la seconde les années et les noms des fondateurs et ce qu'ils ont donné, la quatrième le revenu annuel, la cinquième la réduction à faire, la sixième les observations. — Etat général des messes depuis Noël 1753 jusqu'à Noël 1767. — Réduction des fondations par Pierre-Charles-Honoré Bridelle, vicaire général et official de Rouen, 22 juin 1774. — Etat des forces et charges de la Fabrique; — des rentes; — des baux. — Etat du revenu en 1711. — Requête adressée par le curé et les Trésoriers au lieutenant général du bailliage de Rouen, pour être autorisés à faire, par provision, une réduction proportionnée au revenu, 1697; la dite requête souscrite des noms de M. Lynant, curé; Pavie, Nicolle, etc., Trésoriers; à la suite, l'ordonnance de renvoi de la requête au procureur du Roi, par M. Lepesant, lieutenant général, les conclusions de M. Brunel, procureur du Roi, conformes à la requête, 8 juillet 1697, l'ordonnance du lieutenant général, conforme aux dites conclusions, même date. « Le revenu avoit baissé, parce que les constitutions ne se faisoient plus au denier quatorze, parce que les quêtes diminuoient considéra-

blement, parce que, par un malheur, commun à toute la province et à la ville, mais principalement aux quartiers éloignés du centre, le prix des maisons avoit considérablement diminué. »

G. 7304. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 9 pièces, papier.

1753-1770. — Index des contrats de fondation de l'église de Saint-Nicaise de Rouen; — listes des fondateurs; — capitaux affectés aux fondations. — Information sur un projet de réduction des fondations par Charles-Thomas Rogier de Neuilly, docteur de Sorbonne, curé de Saint Patrice, chanoine honoraire de Rouen et doyen de la Chrétienté, pour l'exécution de l'ordonnance de l'abbé de Saint-Aulaire, vicaire général, 1753. — Arrêt de la cour de Parlement sur la requête des curé et Trésoriers de Saint-Nicaise, y joint M. Dambrun, conseiller au Parlement, marguillier d'honneur, portant règlement pour l'acquit des fondations, 8 août 1769. — Signification de l'arrêt au sieur Aubin, Trésorier, et à maitre Beaucousin, prêtre habitué, 1770.

G. 7305. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 12 pièces, papier, 1 dessin, 6 plans.

1620-1671. — « Ensuict le devys de l'ouvrage qu'il convient faire sur certaine place, contenant 42 piedz de long et 18 piedz de large, le tout ou environ appartenant au Trésor de l'église parroissiale Saint-Nicaise de Rouen, qui est ung des coings et portion du cymetière de la dicte église, scize à la rue des Bonnetiers devant la maison du *Poesson* en la dicte parroisse, pour la construction et bastiment de certain corps de maison, logis et appentys, de la façon, grandeur et contenence qu'il est ci-aprez déclaré. » — « Ensuit le devis des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, plastrerie, etc., qu'il convient faire pour la construction de 3 corps de bastiments dans le cimetière de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, du costé de la rue des Trois-Poissons, apartenant au Thrésor de la dite paroisse. » Toisé des ouvrages en maçonnerie. — Mémoire et devis des ouvrages de charpenterie. — Plans représentant l'église avec son grand portail au couchant, un petit portail au midi, le petit cimetière du coté de la maison du curé, le grand cimetière avec la croix au midi. — Autre plan représentant la même église avec le grand et le petit cimetière : — au grand cimetière, une croix sur la rue Poisson, autrefois rue des Bureliers, une croix au milieu de l'emplacement, la croix de la mission sur la rue Saint-Nicaise, autrefois la rue Coulon. — Dessin des maisons à construire, le tout non daté. — Procès, au Parlement, entre la Fabrique et les religieux de de Saint-Ouen, au sujet de la cuve ou *coquatrix* sur la rue des Bureliers, qu'il s'agissait de réparer ou de supprimer.

G. 7306. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1481. — Accord entre les Trésoriers de l'église paroissiale de Saint-Nicaise et le curé Christophe de Guingant, au sujet d'une ancienne maison à usage de presbytère, joignant l'église, qu'elle obscurcissait, et qu'elle exposait au danger d'incendie; qui, de plus, était un obstacle à la marche des processions, et qui, pour dernière considération, était inutile, une autre maison ayant été construite dans l'enclos du manoir presbytéral. — Le curé abandonne cette maison à la Fabrique, qui voyait, à cet accord, l'avantage d'augmenter le cimetière, insuffisant en temps de mortalité. Les Trésoriers acceptèrent les conditions suivantes : « Il convient de faire une maison de 17 piès de long selon la place et 23 piès de lé, portant jusques au tiers post de la grand maison, sans corrompre les veues d'icelle grant maison, et sera la dicte maison de 2 estages de hault et ung soucrès. *Item*, au devant de la dicte maison, aura une huisserie dont le lintel sera moullé à anse de panier, et le demourant de la dicte paroy sera coulombé tant plain comme vyt; et la 2e paroy de hault aura croisée et demye de fenestre à chanfrain creux, garnye de appuye, sourcilles refeuillées pour porter les voirres. *Item*, au costé du comble sur rue, aura une lucarne dont aura ung coupple de quevrons fermez à tiers point. *Item* en l'estage de bas, vers le jardin, aura une huisserie à ance de panier, croisée et demye de fenestres pour donner jour de dens la salle de bas, etc... » 18 mai 1480. — Approbation de cet accord par l'official de Rouen, après information faite par Jean Maroye, doyen de la Chrétienté, 23 mai 1481; signé sur le repli : Le Danois. — Approbation du même contrat par Guillaume Mesard, vicaire général au spirituel et au temporel de Saint-Ouen de Rouen, pour le cardinal d'Estouteville, administrateur et commandateur perpétuel de ce monastère, et par les religieux; — donnent quittance de 7 livres 10 sous, qui leur sont payées pour leur droit de propriétaires sur la maison à détruire, 4 juillet 1481.

G. 7307. (Liasse. — 14 pièces, parchemin, 9 pièces, papier.

1599-1697. — Titres de propriété de deux maisons appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise, sises à Rouen au dessous du vicariat de la dite église. — Lettres patentes portant don par Henri IV (Paris, janvier 1599), en faveur du sieur de Bellegarde, grand écuyer, à Jacques Le Masson, l'un des garde-meubles ordinaires de l'écurie, de tous les biens, tant meubles qu'immeubles, qui furent à défunt Nicolas Oudart, décédé sans héritiers. Signé : Henri; fragment du sceau royal. — Mandement pour l'entérinement des dites lettres à la Chambre des Comptes et au Bureau des Finances, 14 octobre 1602.—Arrêt de la Chambre des Comptes, 18 décembre 1602.— Acte par lequel le dit Le Masson, demeurant sur la paroisse Saint-Maclou à Rouen, reconnaît avoir été le prête-nom de Jourdain Cavelier, 21 février 1603. — Ordonnance de Charles Hüe, baron de Courson, sieur de la Chappelle et Villepot, conseiller au Grand Conseil, commissaire député par S. M. pour l'entière exécution de son édit du mois de décembre 1699, concernant la vente et revente de ses domaines en Normandie, portant que les biens meubles et immeubles ayant appartenu à Oudart, seraient distraits du registre des proclamations du domaine, pour par le dit Cavelier jouir de l'effet des dites lettres patentes, Rouen, 27 mars 1603. — Aveu baillé au Roi par Jourdain Cavelier, 1609. — Vente au Trésor de Saint-Nicaise par Nicolas Le Roux, curé de Notre-Dame de Courquetaine, et Pierre Le Roux, marchand à Paris, héritiers de Catherine Cavelier, leur mère, de deux maisons, rue de Saint-Nicaise, 1663. — Aveu au Roi par Jean Le Paon, comme homme mourant vivant et confisquant pour le Trésor de Saint-Nicaise, 1671. — Racquit de rentes constituées sur les dites maisons.

G. 7308. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1498-1762. — Titres de propriété de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen, rues de l'Epée, du Petit-Maulévrier et Poisson. — Prise à fieffe, du Trésor de Saint-Nicaise (Jehan Ango dit Bolleville et Jehan Lavoisé, Trésoriers), de la moitié d'une maison, nommée l'*Hôtel de la Pucelle*, par maître Pierre Le Cordier, prêtre, curé d'Auberville, la dite fieffe faite pour sa vie durant et de telle autre personne âgée de plus de 30 ans, qu'il lui plaira déclarer dans un délai de trois ans, 9 juillet 1498. — Baux à Jean-Charles-Dominique de Crosville, seigneur de Beauvoir-en-Lyons-la-Forêt et ancien chevau-léger de la garde du Roi, 1753 — à Elisabeth-Julie Cotton Deshoussayes, 1755, 1762. — Lots et partage de la succession de Clémence Douville, veuve de Robert Baynières, 1616. — Donation à la Fabrique de Saint-Nicaise, pour une fondation, d'une maison et jardin, rue du Petit-Maulévrier, par Marguerite Desprès, veuve de Barthélemy Rouillart, greffier au Bureau des Finances, sœur et héritière de Nicolas Desprez (nom défiguré, pour Perez) écuyer, sieur d'Albia, 1671. — Lots et partage de la succession de Richard Sauvalle, drapier drapant, entre Richard De Berry et Noelle Sauvalle, femme de Pierre Ficquet, 1663. — Vente par la dite Noelle Sauvalle, veuve de Pierre Ficquet, d'une maison et jardin, rue Poisson, 1682.

G. 7309. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin : 55 pièces, papier.

1596-1701. — Titres de propriété et procédures concernant des maisons appartenant à la Fabrique de l'église de Saint-Nicaise de Rouen : la maison cléricale; — la grande maison appartenant au vicariat, acquise, en 1514, par le sieur Nicolas Dennemarche. — Mémoires d'ouvrages exécutés par Jacques Sauvage, serrurier; Clément Le Carbonnier, plâtrier; Pierre Couture, charpentier; Combault, maçon, 1646.

G. 7310. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin : 27 pièces papier.

1606-1729. — Titres de propriété de maisons, rue de l'Epée, appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Lots et partages de maisons ayant appartenu à Jeanne Ybert, veuve de Robert Anquetil, marchand tanneur à Rouen, 1606. — Bail en échange, par Robert Anquetil, à Jacques Poussin, d'une maison, rue de la Gloe. — Donation pour une fondation, à la Fabrique de Saint-Nicaise, par Jacques Poussin, sieur des Ryves, ancien conseiller échevin de Rouen, fils de Marie Corneille, épouse de Françoise de Brèvedent, de 250 livres de rente, 1667. — Quittance donnée, à l'acquit du dit Jacques Poussin, par Marie Graindor, veuve, en dernières noces de Messire Louis Du Fay, seigneur de la Haye du Puits, président à mortier au Parlement, 1699. — Procès au bailliage de Rouen entre la Fabrique et le sieur Louis Rivière, héritier de Robert Rivière, son frère, demandeur en signification de lettres de loi apparente obtenues en la chancellerie près le Parlement, le 31 mars 1725, pour revendiquer la possession de quatre maisons situées rue de l'Epée, vendues à la Fabrique par les héritiers au propre paternel du sieur Poussin.

G. 731. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1591-1688. — Titres de propriété d'une maison appartenant à la Fabrique de Saint-Nicaise, sise rue du Petit-Maulévrier. — Bail à louage par Isaac Benyères à Jehan de Perès, sieur d'Albia. Signé Dalbia, 18 janvier 1617. — « Brevet de caution du sergent Vattemare, pour Le Locus père et filz, pour la constitution de rente de 26 livres de rente appartenant à Isaac Beynières, marchant drapier, ceste rente despendant de l'acquisition du jardin de la rue Maulévrier par moy sieur Dalbia, » 1620. — Procès entre le dit Dalbia et Marie Le Brun, veuve de feu honorable homme Isaac Baynières, ayant renoncé à la succession d'icelui, 1625. — « Ensuit par estat les deniers qu'il convient payer et rembourser à Jehan de Pairès, escuier, sieur d'Albia, et qu'il a droict d'avoir et prendre par previllège sur le prix du décret d'une maison et jardin assise en la paroisse de Saint-Nigaise de ceste ville, rue de Molévrier, saisie par décret de justice, instance de Robert Bainière. » — Mention d'un manège construit par d'Albia dans le jardin.

G. 732. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1699-1753. — Baux par la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen, de maisons sises en cette ville : à M. Crestey, procureur du Roi à Caudebec, 1713, — à Jacques de Fautereau sieur de Gouvys, 1717, 1722, 1728, 1737 ; — à dame Anne Benière, veuve du sieur Pierre De la Querrière, 1739 ; — à demoiselle Colombe de Bourrey, 1743, 1747 ; — à Charles Bonnel, écuyer, 1718, 1727, 1736 ; — à Anne Bonnel et Françoise Bonnel, sœurs, cette dernière veuve de Guillaume Gilbert de Bellaistre, ancien maréchal des logis des chevau-légers de la garde du Roi, 1743 ; — à Anne Bonnel, 1752 ; — à Jacques-Nicolas Dieppedalle, Elu en l'Election de Rouen, 1753 ; — à Marie Chabert, veuve de François Briffault, ancien avocat au Parlement de Rouen, 1718 ; — à David Eude, prêtre habitué en l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen, 1725 ; — à Charles Vincent, lieutenant en l'Election de Rouen, 1731 ; — à dame Claude Du Ligner, veuve de Nicolas Dehors, marchand teinturier, 1737 ; — à Marie-Anne-Françoise De Ruel, 1739 ; — à Guillaume Cotton, sieur de la Jonquaye, 1746 ; — à Jacques Gaillard, sieur des Petits-Champs, avocat au Parlement, 1749 ; — à Mme de Trouville, 1715 ; — à maitre Robert Lombard, prêtre, 1720, 1731 ; — à Gaspard Nobilleau, employé dans les fermes du Roi, 1739 ; — à M. Asselin, 1716 ; — à Jean Malortie, maître menuisier, 1720, 1722 ; — à Guillaume Le Tanneur, maître écrivain, 1726 ; — à Marie-Barbe Pepin, veuve de Pierre Harel, sieur de Fumechon, avocat au Parlement, 1732, 1741 ; — à Louis Mordant d'Héricourt, maître honoraire en la Cour des Comptes, 1750 ; — à Jacques de Fautereau, chevalier, sieur de Gouvys, 1718 ; — à Françoise Doyen, veuve de Georges Auber, sieur de Gournay, 1728, 1734 ; — à Guillaume Vauquelin, maître menuisier à Rouen, 1752 ; — à Jean Ygou, prêtre habitué de la paroisse Saint-Lô, 1699 ; — à Mme de Quièvreville, 1609, 1716 ; — à Marguerite Le Pigné, veuve d'Eustache Dandasne, sieur de Quièvreville, 1722, 1728, 1734 ; — à Pierre-François Hays, sieur de la Motte, ancien officier dans le régiment de Soissonnois, 1743 ; — à Madeleine Planterose, épouse séparée de biens de M. Antoine Guymonneau, négociant, 1752, 1754 ; — à Mlle Anne Le Gendre, 1714, 1722 ; — à Anne et Barbe Le Gendre, sœurs, 1728.

G. 733. (Liasse.) — 1 pièce parchemin ; 16 pièces, papier.

1723-1773. — Baux par la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen, de biens qui lui appartenaient en la paroisse de Bosc-le-Roger ou de Montérollier. — Aveux rendus par elle pour ces biens aux chanoines et chapitre de la Sainte Chapelle royale du bois de Vincennes. — Contrat de la vente faite à la Fabrique que représentait alors Jacques Millets Desrüisseaux, architecte, Trésorier en charge, par Marie-Anne Scott d'Hénouville, dame de Fumechon, Vatteville, fille et héritière en partie de Messire Pierre Scott de Fumechon, son frère, chevalier, président à mortier au Parlement, 6 février 1723.

G. 734. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 91 pièces, papier.

1752-1789. — Baux par la Fabrique de l'église de Saint-Nicaise à Rouen, de maisons sises à Rouen et de terres à Montérollier : à Marie-Anne de Tournemont, veuve de Louis Le François, sieur de Lisle, 1763 ; — à Jacques-Nicolas Dieppedalle, Elu en l'Election de Rouen, 1762 ; — à Marie-Berthe-Elisabeth Lemeau, veuve de Messire Antoine-Nicolas Picquefeu de Neuville, chevalier de Saint-Louis, 1776 ; — à Pierre-Robert Dufay de Limanville, seigneur d'Ambourville, conseiller en la Cour des Comptes, 1778 ; — à Jean-Charles-Hilaire Lyard, ancien greffier-commis au

greffe des Requêtes du Palais, 1774; — à François Ecolasse La Fosse, écuyer, prévôt de Nos Seigneurs les maréchaux de France, seigneur de Marbeuf, 1760; — à Charles-Louis Vallée, conseiller du Roi, assesseur de la maréchaussée générale, à la résidence de Rouen, 1764; — à Me François Bellamy, prêtre chapelain titulaire de l'église métropolitaine de Rouen, rue Pomme-d'Or, 1757; — à M. Théodore-Anselme Dupuis, écuyer, sieur de Menneray, capitaine au régiment des grenadiers royaux, marié à Marie-Françoise Le Forestier, 1757; — à Elisabeth-Julie Cotton des Houssayes, 1761; — à Jean-Claude Besson, sculpteur, rue de l'Epée, 1783; — à Pierre Fouard, ancien receveur des grandes entrées au bureau général des Aides, 1777; — à François-Nicolas-Gabriel Doré de Bariville, seigneur de Carville, Baillet, etc., secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1781. — Baux des chaises de l'église, 1752, 1780.

G. 7315. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 54 pièces, papier; 4 plans, 3 imprimés.

1573-1779. — Pièces diverses concernant la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen. — Autorisation pour passer bail, à M. de Gasville, d'une maison située rue de l'Epée, 1773. — Baux des chaises de l'église. — Règlement pour les bedeaux, obligation à eux imposée de housser l'église à hauteur de gaule, aux veilles des fêtes solennelles, 1746. — Déclaration de la contenance des deux cimetières, évaluée à 1,258 toises 9 pieds 8 pouces; on y enterrait, année commune, de 80 à 90 corps; les fosses se renouvelaient tous les dix ou douze ans, 1765. — « Déclaration faicte des rentes et revenus et fieuffes du Trésor et église de Saint-Nigaise, » 1613. — « Lettres de Commission sur le faict des francs-fiefz, » Rouen, 17 juillet 1573 (placard imprimé). On indique, au bas, que, pour « bailler les déclarations, se fault adresser au greffe des francs-fiefz estabIi au Palais, ou bien au logis de Cochet, à la place aux Veaulz, à l'enseigne du *Gros denier*. » — Mandement des commissaires sur le fait des francs-fiefs, 1596 (Imprimé). — Quelques pièces de correspondance, de procédures, etc., concernant les fondations, la gestion des Trésoriers, l'obligation qui leur incombait de payer de leurs deniers, à la décharge de l'église, le blanchissage du linge, etc., leurs démêlés avec le marguillier d'honneur. — Pièces de comptabilité : — « Queste faite pour la réparation de l'église, » 1735; — devis des réparations à faire à l'orgue, 1773; — prix d'un ornement de damas blanc. — Registre des récépissés, 1687-1777. — Quelques titres de rentes et de propriété de maisons, rues Bourg-l'Abbé, Coignebert et Poisson, avec quatre plans informes. — Contrat de vente de rente par Richard de Berry, prêtre religieux non profès de l'ordre des Capucins à Sotteville, 1673. — Procès-verbal dressé par Jacques Cousture, maître charpentier voyeur et toiseur au bailliage de Rouen, de la contenance de certains héritages appartenant aux pères Minimes en la paroisse Saint-Nicaise, 1605. — Etat des réparations à faire au presbytère, 1770. — Billet de convocation à l'assemblée de charité, qui devait se tenir pour le soulagement des pauvres de la paroisse, le 30 novembre 1778 : on annonce une exhortation par M. l'abbé Papillault, grand pénitencier et chanoine de Rouen (Imprimé.)

G. 7316. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin; 8 pièces, papier; 8 sceaux.

1357-1628. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen. — Fieffe par le Trésor, à Guillaume Symon, d'une maison pour 25 sous de rente, dimanche après la Saint-Martin d'été, 1357. — Donation au Trésor par Ameline Caval, de 10 sous de rente, 1361. — Assiette par Robert Toustain et Mahiet De la Rue, sur une maison à Rouen, de 10 sous de rente au profit du Trésor, dimanche après la Chandeleur, 1362. — Donation au Trésor par Robert La Voite, de 5 sous de rente pour convertir à la Fabrique de l'église : lui et sa femme seront enterrés devant l'autel de Notre-Dame, 6 août 1368. — Fieffe de deux maisons, pour 48 sous de rente, par Colin Boubert et Jehanne, sa femme, à Jehan Le Nouvel, 16 mars 1375. — Sentence du maire de Rouen, pour paiement d'arrérages de rente, 13 janvier 1381. — Fieffe d'une pièce de terre par Jehan Boucourt à Ricart Briquet, 21 septembre 1391. — Fieffe par Thomas De Veuquessin, demeurant à Eauplet, à la Fabrique de l'église Saint-Nicaise, d'une maison et jardin pour 6 livres tournois, 1394; au dos : « Cheste lettre fut leue o portail Saint-Nigaise de Rouen, le premier dimenche de janvier 1394, et furent présents, etc... » — Vente, par Colin Marguerie, à la même Fabrique, de 31 sous de rente sur les hoirs Mondin Mordant, 26 juillet 1428, accompagnée d'un décret d'héritage sur Jehan Pinçon, du 15 juin 1427. — Fieffe, par la Fabrique, à Clément Le Princhе, d'un jardin pour 6 sous de rente, 1431. — Donation faite à la Fabrique, par Alexandre De Boucourt, de 2 sous de rente, 2 octobre 1426. — Vente par Hébert Brunville,

à Pierre Du Désert, de 50 sous de rente, 1489. Accord entre la Fabrique et les capitaine, lieutenants, enseignes, sergents, caporaux et compagnons de la Compagnie des 104 Arquebusiers, au sujet d'une rente de 10 sous sur le Clos aux Arquebusiers, 1628. — Sceaux : grand sceau aux causes de la vicomté de Rouen, 1476 ; du tabellionnage de Rouen, 1336, 1375, 1436 ; — fragment du sceau de Jean Cavelier, lieutenant-commis du vicomte de Rouen, 1400.

G. 737. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin, 15 pièces, papier.

1370-1783. — Titres de rentes dues à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, par les héritiers Bernard, 1519, 1620 ; — par M. Fiquet de Normanville, représentant M. Richer de Saint-Pierre, 1698-1736 ; — par MM. Le Febvre, 1628-1783 (fieffe, par la Fabrique, à Jean-Baptiste-Nicolas et Louis-Charles Le Febvre, frères, tous deux facteurs d'orgues, demeurant à Rouen, rue de l'Epée, d'une maison rue des Minimes, 1741). — Bail à Messire Jean-Baptiste de la Salle, prêtre, docteur en théologie, supérieur général des écoles gratuites et chrétiennes, stipulé par Charles Frappel, un des maîtres, demeurant à Rouen, en leur maison de Saint-Yon, par Claude Sevrey, avocat en la Cour des Comptes, de deux corps de logis avec un grand jardin rue des Minimes, 1712 ; — par les sieurs Le Mercier et Demoy, 1563-1635 ; — par la veuve et les héritiers de M. Jacques Le Moine, 1759. — Assiette par Nicole Taquel et Roberge Taquel, sa nièce, d'une rente de 10 sous au profit de l'église Saint-Nicaise, pour cause de fondation de Jeanne Tasse, enterrée à l'église Saint-Nicaise, 1370. — Vente à Alipson, veuve de Jacob Martin, par Jacob Le Marié, sous-âge, conduit, mené et conseillé par ses frères, et Colin Coquentin, drapier, son maître et ami, 1442. — Rentes dues par Pierre Pointel, curé d'Argueil, 1759 ; — par Mlle Theroulde, 1677, 1685. — Lettres de Richer de Saint-Pierre, prêtre de l'Oratoire, 1697. — Consultation des avocats Coterel, 1607, Le Bourgeois de Belleville, 1783.

G. 738. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

1457-1759. — Titres d'une rente appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, sur le séminaire Saint-Nicaise. — « Vente par Raoulin Duval et Jehanne, sa femme, à cause d'elle, paravant femme de feu Jehannet Dupuis, à Marguerite, veuve de Michel Grosouel, et à Pierre Boulenc, curé de Saint-Germain d'Estables, fils de la dite Marguerite de la moitié d'une maison située rue aux Bureliers, dimanche 5 mars 1457. » — Donation, pour une fondation en l'église Saint-Nicaise, par Pierre Boullenc, curé de Saint-Germain près Torchy : « Messes à célébrer à jour du Pardon Mgr saint Romain, en octobre, et au jour de la Kayre Mgr saint Pierre en moys de febvrier ; sera enterré au lieu où la défunte Marguerite, sa mère, est enterrée en l'église Saint-Nicaise, » 1er octobre 1463. — Fieffe faite par la Fabrique de Saint-Nicaise, à Vincent De Sailly, de la maison donnée par Pierre Boullenc, 28 octobre 1477. — Pièces signées par l'avocat Jacques De Séez, 1688 ; — par M. Duval, supérieur du séminaire Saint-Nicaise, 1759.

G. 739. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1489-1770. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise, sur les tailles, aides et gabelles ; — sur le collège de Rouen ; — sur les hôpitaux de Rouen. (Fieffe faite par Jean Vitecoq, curé de Saint-Nicaise, et par les Trésoriers de cette paroisse, à Abraham Robelot, tanneur, de deux corps de maisons avec un jardin en la Maresquerie, paroisse de Saint-Vivien, rue des Picquesins, 1545), 1545-1760 ; — sur les Minimes de Rouen. Donation au Trésor de Saint-Nicaise, par Cornille Du Désert, curé de Monville, pour une fondation en la chapelle de Sainte-Anne et de la Sainte-Vierge, d'une maison rue de Coignebert, 18 octobre 1491. — Accord passé, pour cette fondation, entre la Fabrique et le dit Cornille Du Désert, qui choisit sa sépulture, en la dite église, en la chapelle de la Sainte-Vierge, *in buto altaris versus septentionem* ; lègue à la dite église *unam capellam furnitam, aptam ad celebrandum missas necnon coffre in quo reponitur dicta cappella et clave, videlicet unum calicem argenteum ponderis* 1 *marce et* 2 *uncias vel circa, corporalia cum custodia*, 3 *mappas*, 1 *librum missale impressum, vestimenta sacerdotalia....* 2 *urceolos stanneos, osculum pacis...* 1 *parvum altare benedictum portativum. Acta in ecclesia Rothomagensi*, 24 octobre 1491. Signature et marque de Jean Maroie, notaire apostolique.) — Fieffe de la maison de la rue Coignebert à Simon Bertrand, chapelain de la cathédrale de Rouen, curé des Innocents près Bellencombre, à qui succédèrent, un peu avant 1607, comme propriétaires, à droit d'acquisition faite des héritiers du dit Bertrand, les Minimes de Rouen, 1491-1760.

G. 7320. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1578-1672. — Titres d'une rente appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, sur un nommé L'Homme-Dieu, propriétaire d'une maison rue du Coulon, près le Pont-Noblet. — Fieffe faite par la dite Fabrique, à Pierre Boissel, drapier drapant, de la maison de la rue Coulon, moyennant deux écus d'or sol et un tiers d'écu de rente foncière et irraquitable, 1578. — Fieffe, par la même Fabrique, de deux maisons, à Romain Bonnet, drapier drapant, 1584. — Lots des biens de feu Pierre Boissel, 1586. — Testament de Marguerite du Bosc : « Veut que son corps soit honorablement et catholiquement ensépulturé et inhumé en l'église paroissiale de son patron saint Nicaise, au lieu et place où feu son mari a esté posé, ou bien contiguement son dit corps, en la chapelle de Notre-Dame de Consolation ; » lègue 60 livres pour l'établissement du grand autel ; nomme pour son exécuteur testamentaire maître Guillaume Chouquet, précepteur d'enfants ; testament fait par devant Jean Champion, curé; Guillaume Gaillard, chapelain; Palamèdes Trevet, clerc de l'église, 1621. — Baux de la dite maison. — Etat des réparations à y faire, 1622.

G. 7321. Liasse. — 6 pièces, parchemin, 5 pièces papier.

1537-1593. — Procès, à l'officialité de Rouen, entre le Trésor de Saint-Nicaise et les confrères de la confrérie de saints Cèlerin, Martin et Sébastien, à Saint-Nicaise, au sujet d'une grande paix d'argent dorée de fin or, de 70 livres ou environ, par eux vendue à la dite église, pour lors mal close et ruinée, 1537. — « Ensuit par mémore et estat les biens appartenans à la charité et confrarye de sainct Cèlerin, saint Martin : Ung bon calice d'argent doré d'or, pateine et cueiller, vingt VI d. d'argent, une banyère, ung envelopal de toile jaune. *Item*, trois pièces de tapisserye. *Item*, ung petit tapis à buffet. *Item*, un petit escryn, ung sainct Maurice doré, ung volet à mettre sur les reliques, le moulle pour faire les fraryes, quatre coyssins à reliques broudés de soye, VI chayns. » — Monitoire de l'officialité contre ceux qui avaient volé les biens de la dite confrérie. — Mandement de citation de l'officialité contre les Trésoriers de Saint-Nicaise, 1593.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE SAINT-NICOLAS DE ROUEN

G. 7322. (Registre.) — In-folio, 34 feuillets, papier, écrits, relié en parchemin.

1713-1765. — Inventaire détaillé des titres de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen.—Au commencement : « Etat de l'église... ensemble sa scituation » ; — un plan de l'église levé en 1713, au mois de mars, par le sieur De Langrené ; — le dessin à la plume et la description des vitraux : *Jésus-Christ en Croix*, donné, en 1611, par Madeleine Le Febvre, veuve de M. du Héron, président en la Cour des Aides ; — *Saint Nicolas*, donné par Guillaume Le Gras, doyen de la Cathédrale, au commencement du XVI[e] siècle ; — *Saint Pierre, Saint Paul*, et *Noli me tangere* ; — *la Fuite en Egypte*, donné, en 1625, par la famille du curé Robert Jolis ; — l'*Adoration des Rois*, donné, en 1635, par M. Thomas Duval, sieur de Bonneval ; — la *Création*, la *Chute d'Adam*, et les *Suites du péché*, l'*Annonce de la Rédemption*, l'*Aumône*, donné en 1596 ; — *Saint Nicolas*, donné par Jean Crevel, Elu en l'Election de Rouen, en 1636 ; — la *Circoncision*, donné par Thomas Duval de Bonneval ; — la *Pêche miraculeuse* ; — le *Baptême de N. S.*, donné par Jean Bavent en 1559 ; — les *Trois Nativités de N. S., de la sainte Vierge et de saint Jean-Baptiste*, donné, en 1490, par Jean Vasselin, sieur de la Bourdonnaye ; — l'*Assomption*, donné, en 1633, par Jacques de Bourey, principal commis au greffe du Parlement ; — la *Visitation*, donné, en 1625, par Gilles Dadré, curé ; — l'*Institution de l'Eucharistie*, donné, en 1542, par Clément Le Villain, vicaire de la paroisse ; — le *Triomphe de la Religion*, donné par un peintre verrier de la paroisse ; — *Saint Brice*, donné, en 1651, par Jean Brice, auditeur en la Chambre des Comptes. — Additions jusqu'en 1765. Notes sur les curés, sur les travaux entrepris dans l'église : stalles faites par Grenet, menuisier, en 1738 ; — portes et frises de fer faites par M. Papillon, Trésorier, et dorées par Le Prince, en 1740; — cloches fondues en 1765. — Etat des biens de la Fabrique. — Cet inventaire est de la composition et de la main de Jean Barc, prêtre, qui le dédia au curé et aux Trésoriers : « A Messieurs les curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Nicolas : supplie humblement qu'après avoir travaillé à tirer la quintécence des Archives du Trésor et Fabrique de la dicte église sur les mé-

moires que vous avez confiez au s[r] Barc, preshtre, clerc et sacriste de vostre église, d'agréer le fruict de son travail et rendre à la source ce qu'il en a puisé. Il seroit trop long de raporter de fil en liste, tant des vénérables curez que Trésoriers qui l'ont engagé à faire cet ouvrage. Il ne peut cependant se despeiner de parler de M. de Bosguerard, natif d'Évreux, qui lui en a donné la première idée, M. Thomas Douillet, à présent curé, qui, quoyque infirme, ne luy a pas donné de repos qu'il ne luy ayt promis de lui délivrer cet ouvrage, quoyque très imparfait. » — Etat des héritages et maisons de la Fabrique, 1740. — Etat des fondations suivant la réduction de Mgr de Saulx-Tavannes, 1737. — Ordonnance de ce prélat. — Etat des ornements, argenterie et meubles. — Table.

G. 7323. (Registre.) — In-folio, 182 feuillets, papier.

1437-1469. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Le premier commence ainsi : « C'est le compte et estat de Jehan Le Hun et Robin Mares, Trésoriers de l'église Saint-Nicolas de Rouen, de la recepte et mise par eulx faicte, eu non de la dicte église, depuis le jour et terme saint Jehan-Baptiste 1437 exclu, que le dit Le Huin fu mis Trésorier, avec Estienne Guyot, qui depuis est allé de vie à trespas, jusques au jour et terme de la Nativité Saint-Jehan 1440 includ : — Le 10[e] jour de septembre, pour la place d'un enffant enterré en l'église, qui estoit nepveu Raoulin d'Orregistre, 39 sous. — Le 11[e] jour d'icelui moys, de l'amoural Du Pleisseys, pour la place Guillaume Anguy et sa femme, enterrés en ycelle église, 4 livres 10 sous; — le dit jour, de messire Regnault, curé de Caudebec, pour la place messire Jehan de Blangy, enterré en la procession, 4 sous 6 deniers. — Le 8 décembre, de Quarados Guérin, pour la place de sa dame, enterrée en l'église, 58 sous 6 deniers. — Le derrain jour de janvier, pour la place Lyonnet de Montigny, enterré en l'église, 50 sous. — Le 24[e] jour de mars, de Pierre Cusquel, pour la place de sa femme, enterrée en l'église, 2 candeliers d'autel, 10 sous. — Le 4 juillet 1440, de Robin Bourdet pour estre enterré en l'église, emprès les fons, ung seel de cuivre pour la dicte église et 20 sous 6 deniers. — Le 11[e] jour de septembre, de messire Estienne de la *Fleur-deliz*, pour les candeliers à lui prestés, 5 sous 3 deniers. — Le 5 octobre ensuivant, des exécuteurs Houppeville, de laiz fait à l'église, 5 sous. — 9 novembre, de Richard De la Place, pour 12 couverteurs de coffres à trespassés, 7 sous 6 deniers. » — Dépenses : « Pour herbe, 9 deniers ; — à Messire Guillaume Le Houy, pour ung messel acheté à lui, 44 livres. — Pour demy-main de papier, 12 deniers. — Pour 2 paires de saintiers, 3 sous 9 deniers. — La vegille de la Toussaint, pour feurre, 15 deniers. — Le 8[e] jour de novembre, poié à Richart De la Place, pour ung coffret à mestre des reliques, et pour ung coffre à enfourner les calices et pour une petite bière, et pour ung lieutrain au grand messel, et pour ung aiz à mectre sur la puissine et pour barrer le coffre qui est dessoubz de pulpitre, 25 sous. — Le jour de Noël, à celui qui joua des orgues, 5 sous. — Le 22[e] de février, pour 2 croz et la corde à tendre la courtine de karesme, 18 deniers. — A Baudouin Tallefer, pour un escu de plonc et pour les poulies et les cordes et pour la painture du dit escu, 36 sous 6 deniers. — Le 2[e] jour de mars, quant l'antiphonier fut acheté à Colin Coquet, despense faicte avec icelui et (les) paroissiens, 53 sous. — Le 10[e] jour d'icelui mois, pour pain à amenistrer à Pâques 1439, 4 sous 6 deniers — Pour la graveure et la mouslure des fers à pain à amenistrer à Pasques, 2 sous. — Pour la correction du neuf messel, 30 sous. — Pour ung candélabre à mectre le cierge benest, 15 sous. — Le jour de Pasques, pour amenistrer, 5 sous. — Le 7[e] jour d'avril 1439, poié à Colin Coquet, à la présence des paroissiens, pour l'antiphonier, 45 livres 10 sous. — Le 7[e] jour d'avril ensuivant, pour la soulte des paiges du neuf messel, 20 sous 9 deniers. — Pour une pel de parchemin verin à mettre dedens les paigez, 18 deniers. — La vegille de Penthecouste, pour encens, pour herbe, oubliez et oyseaulx, 3 sous 7 deniers. » — « Compte de Jehan Le Hun et Robin Mares, de la saint Jean-Baptiste 1440 à la saint Jean-Baptiste 1441 : Avecques mons[r] le curé et les paroissiens, quant les comptes furent rendus, despence faicte avec yceulx, 20 sous. — Payé au viconte, pour la nourriture d'un enfant, 10 sous. — A Richart De la Place pour les aumoires qui sont au pipiltre, 60 sous. — Pour ung compas à rongner le pain à chanter, 27 deniers. — Pour fleur à faire le pain à amenistrer, 18 deniers. — Pour avoir l'opinion de 3 avocas pour une épitaphie, 6 sous 9 deniers. — Pour ung tablel où est *Inviolata*, tant pour escripture que pour le nocter, 3 sous 6 deniers. — Pour mectre ung asnel et clouer le dit annel au bachin de devant le crucifix. » Compte signé par le curé Manchon. — Compte de Jehan Le Hun et de Pierre Cusquel, de la Saint-Jean-Baptiste 1441, à la Saint-Jean-Baptiste 1442. — Journée de couvreur et de son fils, 13 blancs par jour; — 100 de tuile, 6 sous; — *benelée* de sablon, 4 sous 6 deniers; — boisseau de plâtre neuf, 3 sous. — « Pour la fachon du pavellon

qui est sur le grant autel, 12 sous. — Pour faire le pipitre des orgues, 25 sous. — Despence faicte avec maistre Johan Roussel, pour édifier le degré du pipitre. — Pour 3 journées d'un valet de bras, 6 sous 3 deniers. — A maistre Jehan de Furnes, pour la réparation des orgues, 6 sous. — Despense faicte avec ycheluy de Furnes, 14 deniers ob » Compte signé par le curé Manchon. — Compte de Robin Lambert et de Jehan Gasselin, du 1er août 1542 au 1er avril 1543 : « De Messire Guillaume Colles dit Boscguillaume, prestre, curé de Notre-Dame-de-la-Cousture de Bernay, 10 sous de rente sur une maison à lui appartenant, en laquelle il demeure, assise en la paroisse de Saint-Nicolas. — De maistre Nicolle Caval, pour le leys de monsr de Lysieux, (Pierre Cauchon), 4 livres. — Vente d'un agnel d'or, 30 sous ; — du frêne de l'aître, 30 sous. — Du jour de Pasques, pour le cierge benoist, 56 sous. » — Argent du tronc, recette des reliques et du bassin. — « Pour avoir fait escurer les escuelles d'entour le canchel, 20 deniers. — Pour la fachon et avoir doré une quesnecte pour pendre la croys d'or à une des reliques de la parroisse, à Perrin Du Mouchel, orfèvre, 4 sous 6 deniers. — Pour avoir blanchy le linge benoist pour la feste de Noël, pour ce paié 2 sous 6 deniers. — Pour 3 fays de feure, pour semer en l'église, 2 sous 6 deniers. — Pour la fleur, pour faire le pain de Pasques, à Robin Desmons, paié 3 sous. — Pour le disner de Messire Jehan Dehors, qui fist le pain pour amenistrer, 18 deniers. — Pour ung fouet pour cacher les chiens de l'église, 5 deniers. — Pour 2 fays de boys benoist pour le jour de Pasques fleuryes, pour ce paié 2 sous 8 deniers. — Pour 3 chopines de vin à amenistrer le jour de Pasques, 2 sous 6 deniers. — Pour 2 fays d'erbe pour semer en l'église, 12 deniers. » — Pour 6 chapeaux de roses, le jour du Saint-Sacrement, 9 sous 6 deniers. — 5 messes pour l'âme de Gilles de Paris dit le Verrier. — Compte de Louis de Bavent et de Jean Paon, du 1er août 1443 au 1er août 1444 : « Reçu de Guillaume Le Tavernier, pour ce qui a empeschié le cimetière d'icelle église de certaine carpenterie, 18 deniers. — D'un homme qui avoit blafemé le nom de Dieu en la dicte paroisse, 3 sous. — Pour avoir fait replanter 2 arbres (dans le cimetière), 6 sous. — Pour espines à mettre autour d'iceux, 18 deniers. — Pour la réparation des orgues, qui ont esté remaniées d'un homme nommé Chrétien de Lachay, à présent demeurant à Vernon, pour despense faicte à la *Vignette*, 18 sous. — Le 4 may 1444, par commandement des parroissiens, pour l'achat d'un reliquaire à porter le *Corpus Domini*, le jour du Sacrement, 15 livres tournois. — Pour ruben, agneletz de cuivre et la façon de 2 courtines, l'une pour servir à l'autel Notre-Dame, et l'autre pour l'autel Saint-Michel, 2 sous 8 deniers. — Pour oublies, oyseaulx, un coulomp blanc et jonc et mey, ce jour de la Pentecoste, 2 sous 3 deniers. — Pour avoir mis à point le barc en quoy on porte le *Corpus Domini*, le jour du Sacrement, 4 sous 6 deniers. — Pour le vin du clerc à monsr de Dimitre, lequel avoit begney les casubles, 18 deniers. — A Robin Damagne, verrier, pour avoir réparé aucunes des verrines du cœur, 10 sous. — A Richard De la Plache, hucher, pour 2 huis de quesne, assis l'un au degré de la cour, l'autre à l'entrée du pipiltre, 12 sous. » Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte de Louis de Bavent et de Jehan Paon, du 1er août 1444 au 1er août 1445 : « Vendu ung viel ymage à gens de dehors de ville, 3 sous. — La revenue de Pasquez grans a vallu, pour le sierge beneest, 53 sous 9 deniers. — A Richart De la Plache, huchier, pour la fachon d'un banc qui fu assis en l'entrée du cueur, près l'uis de la tour, etc., 40 sous. — La vigille de Notre-Dame des advens, pour la fachon de 2 cierges, 2 deniers. — A une lavendière, pour avoir blanchi le cyel de dessus le grant autel avec 2 courtines etc, 2 sous 3 deniers. — Le jour de Grans Pasques, pour ung gallon de vin vermeil pour administrer les parroissiens de la paroisse, 3 sous. — Portail couvert de dix milliers 300 d'escende par Jehan Herpin, couvreur d'escende. » Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte des mêmes, du 1er août 1445 au 1er août 1446 : « A Jacques Duval, qui avoit joué des orgues, 20 sous. — Pour avoir fait faire par Besoche 4 ystoires contre les murs du cueur, c'est assavoir saint Pierre, saint Andrieu, saint Jehan l'évangéliste, saint Jacques, 40 sous. — A Jehan Le Hun, pour avoir repaint et reffait de son mestier ung ymage de la Trinité, 4 livres. — A Richard De la Plache, huchier, pour ung couverteur de quesne à couvrir les fons de l'église, et pour avoir fait un coffret de quesne à ung petit couverteur courant à mettre les fines touailles à aministrer à Pasques et pour avoir fait ung entre-deux ès aumaires de l'église à mettre les livres, 20 sous. » — Compte de Jehan Paon et de Robin Audelin dit Cahart, Trésoriers, du 1er août 1447 au 1er août 1448 : « Des exécuteurs de Jehan Boissel, deffunct, enterré eu cueur de l'église, 6 livres. — Des exécuteurs de Jehanne, déguerpie de Adam Garin, par la main de son fils Karadoz, 60 sous. — Don fait par 2 particuliers qui avaient fait carpenter au cimetière. — Vente d'une tombe aux frères de la frérie de sainte Anne, fondée en l'église des Carmes, 115 sous. — Pour terre, espines, pieulx et paine de ouvrier de avoir fait

les circuites d'entour les 2 yfz qui sont plantez eu cymetière, 9 sous. — A Pasques, pour avoir fait herber la courtine de dessus le maître autel, la couverture des fons et les contre-autelz, 3 sous 9 deniers. — Pour une clef, pour le coffre de dessoubz le crucefix, 15 deniers. — Pour 2 houssiaux à housser l'église, 9 deniers. » Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte de Pierre Du Mouchel et de Richart De la Place, Trésoriers, du 1er août 1447 au 1er août 1448 : Recette des mortuaires : « De maitre Eustace Lombart, secrétaire du Roy, pour ung de ses enfants, enterré en la dicte église, 40 sous. — De maistre Philippe De la Rose, Trésorier de l'église de Rouen, pour Jehan Dufour, son clerc, enterré en icelle église, 40 sous. — De sire Guillaume Le Mesle, lors lieutenant de Monsr le viconte, pour une amende d'un homme qui avoit renoyé Dieu en la dicte paroisse, 6 sous 8 deniers. — Pour argent donné pour encasser l'uille de saint Nicolas, 45 sous. — A Pierre Du Boys, machon, pour faire le mur de l'aître, 12 livres sur 43 livres, prix du marché. » — Compte des mêmes, pour deux ans, du 1er août 1449 au 1er août 1451 : « De Pierre Lamy, lieutenant commis de monsr le viconte de Rouen, pour un de ses enfants, enterré en l'église, 15 sous. — Pour les souliers d'argent de saint Nicolas, pour les avoir renforcés et refais tous neufs, 7 sous 6 deniers ». Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte de Pierre Bosquet et Jehan Blanchart, Trésoriers, pour un an commençant le jour Saint-Laurent, 10 août 1451 : « Dons faits pour refaire l'église. — Pour les lettres des pardons, 38 sous. » — Bois acheté pour faire la nef. Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte de Pierre Cusquel, Jehan Blanchart et Jehan Goherel, Trésoriers, pour un an commençant le jour Saint-Laurent 1542 et finissant le jour Saint-Berthelemieu, 24 août 1453 : Dons pour refaire l'église. — Parmi les souscripteurs, maitre Eustache Lombart, Carados Guérin, Pierre Lamy, Colin Pellevillain, etc. — Emprunts faits, pour l'église, de Pierre Lamy, Karados Garin, Pierre Bosquet, maitre Regnault Dyel, Jean Bidault, archidiacre. — Mises pour la réparation de la nef. — « A Colin Le Mercher, pour 18 couples de quevrons fournis de trefs, de sablières, de joue, de corbeles de feste, de sourfeste, de antrefs, de courbes, de jambètes, de liesons, de coulombes vers la tour et de pouchons et de toutes choses qui y appartiennent, 58 livres. » — Emploi *d'escende* et de tuile. — Travaux visités par des jurés, en présence du lieutenant du bailli et des paroissiens des paroisses voisines. Cimetière reconcilié par monsr de Dimitre, « à cause du débat d'un des carpentiers. — Nota, que l'en a respondans, du carpentier qui fit l'offense, de 20 sous. — Pour chapeaux présentés à Monsr l'official, au promoteur et clerc d'office, pour la cause du délit commis eu chimetière par les dits carpentiers, 2 sous 4 deniers. — Pour la despense faicte pour la feste et conclusion de l'ouvrage des carpentiers, quant la carpenterie fut achevée, présens plusieurs des parroissiens, compris VI paires de gans et ung bonnet, 70 sous. *Item*, quant les carpentiers allèrent abatire le bois, leur fut donné 3 sous. *Item*, pour la fachon des angelis qui sont et seront ès corbeaulx de la nef, chacun l'un portant l'autre, 15 sous ; valent 7 livres 10 sous. » — Compte de Pierre Bosquet et Jehan Blanchard, Trésoriers, pour un an commençant le 10 août 1451 : « Les noms de ceux qui n'ont rien donné ou payé pour l'église ; » parmi ces noms, celui de Guillaume Gombault, vicomte. — Compte de Karados Guérin, Guillaume Dauberville et Jehan Blanchart, Trésoriers, pour l'année commençant le 29 août 1453. — Sépultures : De la veuve Guillaume Gombault, pour la place où elle fut enterrée, 60 sous. — Jehan Le Fournier enterré dans le chœur. — Legs de l'orfèvre Jehan Basset, demeurant à la Ronde. — Dons faits par le curé, Louis de Bavent le jeune, Karados Garin, Jehan Aumont, s[illegible] du [illegible], de Saint-Amand ; par les conseillers de la Ville (60 sous, hanse de Jehan Coquet) ; par la chainture de sainte Marguerite, par Michel Le Chevalier, seigneur de *l'Image Saint Romaing* et Jehan le Hun. — « Du carpentier qui frappa son compaignon au chimetière, auquel fu presté, des deniers de l'église, 20 sous tournois, pour le délivrer de prison, 20 sous. » — Prêt a l'église de 15 livres tournois par Compagnon Votes, curé de Duclair. — « 2 aunes de drap, de 60 sous, données, par l'ordonnance du curé et des paroissiens, à la femme du carpentier qui fit le comble de la nef. » — Service pour maitre Jean Bidault, messe dite par le chanoine Mr Robert Le Sueur, assisté par messire Pierre de Saint-Lô et par les chapelains de Saint-Nicolas. — Église couverte ; nef plâtrée et carrelée. — Journée d'un valet de bras, 3 sous. — « Jehan Guerin dit Karados a donné pour la façon des autieux de saint Jehan et saint Pierre, 19 livres 5 sous 11 deniers. — A Jehan Le Moine, verrier, pour 3 verrières faictes en la dicte église en pignon, 43 livres. — Pour 3 chevrons achetés pour establir le dit Le Moine à asseoir les dites verrières, 7 sous 6 deniers. — Pour l'achat de 4 claies pour la dite cause, 6 sous. — A Pierres Le Hourc, pour la ferrure des dites fourmes de verre, etc., 113 sous 6 deniers. — A Monseigneur l'évesque de Dimitre, pour avoir bèney les autieulx, 30 sous. » Compte signé par le curé Guil-

laume Manchon. — Compte de Karados Garin, Guillaume Dauberville et Simon Aline, Trésoriers, du 28 août 1454 au 6 septembre 1455. Dons du curé, de Regnault Diel, du seigneur de l'*Image Saint-Romain*, de la dame du *Cornet d'argent*. — « De Colin Richier, sergent, pour un regnement de Dieu, 6 sous 3 deniers. — Pour corde à pendre l'estoile devant sainte Katerine, 10 deniers. — Pour avoir mis 2 escuchons, l'un devant l'autel N.-D. et l'autre devant l'autel saint Andrieu, pour mettre les touailles à essier les mains du prestre, paié au plastrier, 5 deniers. » — Paiements au verrier Le Moine; — à Jehan Le Hourc, serrurier. Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte des mêmes, pour l'année commençant le 6 septembre 1455 : « Reçu d'un pelletier demeurant en Grand-Pont, pour avoir fait charpenter en l'aître, 10 sous. — Pour feurre à la Toussaint, à la Saint-Nicolas, à la Sainte-Katerine, à Noël, au Jour de l'an, à la Candeleur, à chacune feste 18 deniers. — Pour herbe, à Rouvoisons, à la Saint Nicolas en mai, à Penthecouste, à la Trinité, au Sacrement, à la Saint Jehan, à la Saint Pierre, à la Saint Nicolas en juin, à la feste N. D. my-aoust, à chacune feste, 18 deniers. — Encens à la Toussaint, à Noël, à Pâques, à la Trinité, à la mi-aoust, à chaque fois, demie plaque. — A ung cordelier, pour avoir reffait les orgues, 60 sous. — A ung porteur, pour avoir porté, aux Cordeliers de Rouen, les orgues et les avoir rapportées, 18 deniers. — Au cordelier, 7 sous 6 deniers. — A Thomasse le Forestier, pour avoir remis à point les fers à faire le pain à chanter, 5 sous. — Pour ung gallon de vin présenté aux chappelains en karesme, 5 sous. — Pour avoir clos l'if d'épines, 22 sous. — Pour ung pot de vin, la veille de la Trinité, à ceux qui aidèrent à dire matines, 20 deniers. — Pignon de l'église essendé sur la cour de l'hôtel où demeure maître Jehan de Gouvys. » Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte de Guillaume Dauberville et Gaultier Néron, Trésoriers, pour deux années et un terme à partir du 1er septembre 1456 : « Reçu, par la main de messire Jehan Jehan, pour un service que fit faire Monsr le curé pour son frère Raoulin du Mesnil, 2 sous 6 deniers. — Curé de Rugles enterré à Saint-Nicolas. — Du filz Jehan Le Roy pour la chainture sainte Marguerite, 11 deniers. — De la femme au Mectaer, pelletier, qui avoit charpenté en l'aistre, 18 deniers. — A Simon Ouyn, plastrier, pour avoir reffait le ceur où il y avoit un huys en droit la tour pour entrer du chimetière à l'église, 20 sous. — Pour ung pot de vin à maistre Allain Olivier, quant il prescha à la my-may, 3 sous 4 deniers. — Pour ung pot de cildre à ceulx qui aidèrent à dire matines, la veille de la Trinité, 12 deniers. — Pour ung pot de vin à ceulx qui aidèrent à dire matines, la veille du Saint-Sacrement, 2 sous. — A celui qui joua des orgues, la veille et le jour du Sacrement. — Au Hourc, pour la fachon du lieutrin, 45 sous. — Pour 2 peaulx de mouton et une pel de biche employés au dit lieutrin, 13 sous 3 deniers. — Pour frenge pour le dit lieutrain, 2 sous. — Au sellier pour la façon, 4 sous 6 deniers. — Compte de Pierre Lami (lieutenant du vicomte), Thomassin Dehors et Gautier Néron, Trésoriers, du 26 décembre 1458 à 1460. — Le Hourc enterré en l'église avec 2 de ses enfants. — Croix de cire fournies par la Fabrique pour les inhumations, et dont on lui tient compte. — Jehannin Paon, organiste; — Lambert, brodeur; — Enguerren, chasublier. — « Pour housser l'église jusques aux voultes, 18 deniers. — Pour un queuvrechief paint à 2 ystoires pour le karesme, payé à Jehan Le Mongne, 15 sous. — Paié aux *Trois Cignes*, en vin pour la cène, le Jeudi absolu, 2 pos, et pour le samedi, à amenistrer, ung pot, et le dimence au matin, un pot, chacun 20 deniers; et le résidu, au jour de Pâques, les paroissiens le donnèrent. » — Colin Toustain et Du Mouchel, orfèvres; — Robin Damayne, verrier, refait 3 verrières du chœur, 34 sous 3 deniers. — « Pour la painture et une nappe en noir pour faire un drap aux corps, pour les enfans, 3 sous 9 deniers. — Acheté un paviot de 13 quariaux pour un couverteur à nos fons, 20 sous 3 deniers. — Compte de Pierre Lamy, Thassin Dehors et Robin Cusquel, Trésoriers, pour six années échues à la Saint-Jean Baptiste 1466. — Don de maître Jean Roussel. — Service pour messire Compagnon Votes. — Inhumation de Jehan Coquet, de la fille Karados Garin, de Compagnon Votes. — Contre-autel donné par Jehan de Gouvys. — Paiements à Perrin Du Mouchel, orfèvre; — à Jehan Bequet, machon (6 jours, 20 sous). — *Benelées* d'ordures jetées en Seine; 4 journées d'ouvrier de bras, 10 sous. — Jehan Paon, organiste. — Couplet mis au coffre du *pupitre*. — Haie mise autour de l'if. — Vin envoyé à Me Jehan de Bavent. — Mention de la lanterne du porche de l'église. — Jaques Duval, organiste en 1463. — « Donné au doyen de la Chrestienté pour apaiser une noise qui avoit esté faicte au cimetière contre le varlet maître Robert Biocle, 13 sous. — Au fils Simonnet Ouyn, pour plastre et pour sa paine d'avoir plastré l'arche où est la chaire à confesser, 5 sous. — A Jehannot De la Place, pour la parpaie de la chaire mise à l'église, à confesser, 40 sous. — Compte de Jehan Coquet et Jehan De la Place, Trésoriers, de

l'Assompcion Notre-Dame 1466 au 16 août 1467. — Thomasse Lamy, femme de Pierre Lamy, enterrée dans le chœur. — A Thieulin, pour avoir osté les catepeleuses des arbres du cymetière, 9 deniers. » — A Jacques Duval, organiste, 60 sous de gages par an. — Vêtement noir acheté au collège des prêtres, et réparé par Enguerran Gueroult, chasublier. — « Murs de devers la pourcession réparés. — Clef mise à un des coffres du *pipitre.* » — Compte des mêmes pour l'année commençant à la Saint-Michel 1467 : Pierre Potier, organiste; Enguerran Gueroult, *casublier.* — « A Jehan Guerard, verrier, pour réparation des verrières de l'église, 8 livres. » — Compte des mêmes pour l'année commençant à la Saint-Michel 1468. — Sépulture de Cardinot Le Verrier et de Perrin Du Mouchel. — « De Pierre Lamy, lequel a fait de nouvel asoïer au ceur de l'église une tombe escripte ès noms de luy et de Thomassete Roque, deffuncte fame d'iceluy. . il a donné 10 livres. — Pour avoir reffaigt une patène neufve, tant pour argent, esmail et façon, paié à Mulot, 48 sous 9 deniers. » — Le curé de Tourville, organiste.

G. 7321. (Registre.) — In-folio, 284 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1467-1492. — « Le compte de la recette de mille francs, reçus par Robert Cusquel, à qui Dieu pardoint, naguères Trésorier de Saint-Nicolas de Rouen, des exécuteurs de Jehan de Mont-Roty l'aisné, pour faire célébrer une messe tous les jours pour l'âme du dit Mont-Roty en l'église du dit Saint-Nicolas, jouxte les lectres sur ce faictes et aussi la mise d'icelles M. l. t., comment il appert ci-après. Icelui compte rendu par les exécuteurs, parens et amys du dit Cusquel, le jour de novembre Mil. CCCC. LXVIII. » — Comptes de la recette et mises faites pour la même fondation par Jehan Coquet et Jehan De la Place, 1468-1469 ; — par Jehan De la Place, 1469-1470, 1470-1471; — par Nicolas Precre, 1471-1474, 1474-1475 ; — par Pierre Cusquel et Andriet Rousselin, 1475-1476 ; — par Guillaume Barbe et Pierre Cusquel, 1476-1477 ; — par Perrenot Cusquel, en compagnie de Richart Coulombel et de Gaillart Le Bourgeois, 1477-1478, 1478-1479 ; — par Richard Coulombel, en compagnie de Gaillart Le Bourgeois et de Mahiet Paon, 1479-1480, 1480-1481 ;— par Martin Le Verdier, en compagnie de Jehan Coquet et de Jean Mullot, 1482-1483, 1483-1484 ;— par Jehan Coquet, en compagnie de Jehan Mullot et de Guillaume De Bourges, 1484-1485 ; — par Jehan Mullot, en compagnie de G. De Bourges et de Jehan Pillavoyne, 1485-1486 ; — par Guillaume De Bourges, en compagnie de Jehan Pillavoine et de Nicolas Le Tellier, 1486-1487 ; — par Jehan Pillavoine, en compagnie de Nicolas Le Tellier et de Pierre Le Prevost, 1487-1488 ; — par Nicolas Le Tellier, en compagnie de Pierre Le Prevost, et de Thomas Delestre, 1488-1489 ; — par Pierre Le Prevost, en compagnie Thomas De Laistre et de Guillaume Vasselin, 1489-1490 ; — par Thomas De Laistre, 1490-1491 ; — par Guillaume Vasselin, en compagnie de Nicolas de Bavent et de Guillaume Le Gras, 1491-1492. — « Compte rendu par moy Colin de Bavent, Trésorier de l'église Dieu et mons^r saint Nicolos de Rouen, en compagnie de Guillaume Vasselin et Guillaume Le Gras, semblablement Trésoriers de la dicte église, des receptes et mises par moi faictes pour ung an commenchant au jour et terme de Pasques l'an mil CCCC quatre-vingtz et onze. » — 1469-1470, « recepte de dons faits pour aider à payer les cloches qui ont été achatés et refaictes : De Karados Guerin, 30 sous ; — de Gaultier Moiron, 6 sous 3 deniers. — Au fondeur des cloches, 100 livres. — A Martin Le Bourgois, pour 14 journées, lui 4e, à remettre la tour en point, 9 livres 14 sous. » — 1471-1474, « Remon Monfault, commis à recevoir les assiettes mises sur les frans-fieux et nouveaux-aquès, en laquelle assiette la dicte église fust assise à 100 sous, de laquelle somme de 100 sous la frarie de saint Nicolas y en paya 27 sous 6 deniers. — A Andriet Rousselin, pour 10 aunes et demie de drap damas pers de soye figuré pour faire deux chapes, 31 livres 13 sous. — Payé à 2 [illegible] Raulin Ralle et Pernot Baudry, 24 livres. — A Soudain, paintre, pour sa paine et salaire d'avoir fait 12 patrons, et un chaperon des ystores que l'en a faictes ès orphais, 45 sous. — A la fille Gaultier Néron, pour 8 aunes de toille de lin pour doubler icelles chapes, 27 sous 6 deniers. — A ung teinturier qui a taint icelles chapes, 24 sous. — A Enguerran, casublier, pour avoir fait icelles 2 chapes neuves, 42 sous 8 deniers. — Pour la tare de la monnaie, 40 sous. — Pour les dossiers fais en la nef du costé de l'autel Notre-Dame, 9 livres. — Pour 2 lieutrins, au chœur, 10 livres. » — 1474-1475, « le 11 juillet 1474, après un décret passé, furent données 3 chapeaux de roses, l'un au lieutenant du vicomte, l'autre au greffier, et l'autre à nostre advocat, qui [illegible] Jehan Le Routier, maistre des euvres de maçonnerie de la Ville de Rouen, pour avoir mesuré le pavement, 10 deniers. » — 1491-1492, quêtes aux reliques, les jours Saint Nicolas en [illegible] en juillet, de Saint Nicolas, 6 décembre, le jour de

Saint Simon, Saint Jude, le jour de la Dédicace de l'église. - « Le jour de la Penthecouste, pour ung pingon, oesiaulx et oublies. — Pour changer le calice d'estain, 3 sous 8 deniers ; — pour herbe verte, le jour du Sacrement, 12 deniers. — Le jour Saint Nicolas en décembre, pour du feurre, 8 deniers ; — pour avoir du feurre, pour le jour de Noël et les féries, 15 deniers.— Paié à Jehan Coquet, pour avoir fait luyre à messire Nicolas Le Vavasseur le messel, lequel fu donné à la dite église par Pierre Lamy, et pour avoir escript de neuf la feste Notre-Dame des Neiges, l'ystore de saint Francoys, tout le bref des messes Notre-Dame ; — pour avoir enlumyné bien 200 et plus de lettres de 2 pointz fleuries et tous les versès de la neufve besongne du dit livre, qui se montent bien à 7 ou 800, et pour avoir relyé le dit livre, corneté et mis des chapiaux à moyne de laton par dessus le dit livre, 10 livres. — A Pierre de Margny, serrurier, pour 2 grans crampons qui portent ung revers de boys sur l'ostel Saint-Pierre, 9 sous. — A Jehan Duval, organiste, pour une année d'avoir joué des orgues, 10 sous. » — Compte signé par Guillaume Lambert, curé, 24 avril 1492. — Au commencement, quelques contrats de rentes racquittées, 1466, 1467, 1468.

G. 7325. (Registre.) — In-folio, 272 feuillets, papier.

1494-1509. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen, rendu pour un an de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Jehan Garin, 1494, 1495, 1496 ; — Philippe Duval, 1497-1509. — 1494, don fait par Colin de Bavent, « pour aider à paier la croix et ymage qui de nouvel ont esté fais à la dicte église. — A Jehan De la Place, hucher, pour la croix et autre ouvrage par luy fait de son mestier, 25 livres. — A Guillaume de Burges, ymaginier, pour les ymages, paincture et dorure du crucefilz et autres ymages par luy fais en la dite église, 30 livres. — Pour le vin des varlès du dit de Burges, 5 sous. » — 1495, à Michel Mauduit, orfèvre, 7 livres. — 1496, « à Jean De la Place, hucher, pour plusieurs ouvrages de hucherie, par appointement fait par les paroissiens avec lui pour estre quictes envers luy de toutes choses, 4 livres. — A Jehan Touchet, machon, pour avoir fait le patron de l'édiffice que l'en voulloit faire en la dicte église, 60 sous. — A Jehan Barbe, verrier, pour avoir repparé plusieurs des verrières, 47 sous 6 deniers » — Mention de Jean Coquet, *libratier;* — de Pierre Coquet, orfèvre.— 1497, « à Jehan Pasquier, ymaginier, sur et tant moins de 25 livres tournois qu'il doit avoir pour faire et bailler de bois de chêne une ystoire de mons^r saint Grégoire pour mectre au dessoulz du crucifix, 12 livres.— A Pierre de Margny, serrurier, pour serrures, 17 sous.» — 1498, prêté à messire Guillaume Lambert, curé de la paroisse, 90 livres. — 1499, « à Michel Mauduit, orfèvre, pour argent et façon et dorure du repositoire du *Corpus Domini*, outre les dons qui y seront faits, 80 livres. — A Jehan Pasquier, ymaginier, pour la parpaye de l'istoire mons. saint Grégoire, 13 livres.» — 1500, mention de fondations faites par maître Pierre Cusquel, curé de Canville ; — par défunt Jacques Duval, avocat en cour d'église.— Service fait en l'église Saint-Nicolas pour défunt messire Guillaume Lambert, *derrain* curé de Saint-Nicolas. — « A Jehan Gaultier, organiste, par appointement fait avec lui par les parroissiens de la dite église, pour le paiement des orgues d'icelle église, 70 livres. — A Guillaume de Bourges, ymaginier, pour avoir paint quatre tuyaulx des orgues dorez de fin or, le gros tuyau du parmy doré de fin or et champ d'azur, et pour avoir fait les deux solleuls qui sont dorés, 15 livres 10 sous. » — 1503, « à Thomas De Laistre qui a la charge du nouvel édiffice de l'église et portail de Saint-Nicolas, pour employer au dit édiffice, 600 livres. » — 1504, « pour le nouvel édifice et portail, 337 livres 3 sous 2 deniers. » — 1505, « pour le nouvel édifice de l'église, 480 livres. » — 1506, « pour le nouvel édifice, 250 livres. — Payé pour la lettre de la fondation de la messe et obit de Guillaume Le Gras et Jehan Garin, 35 sous. » — 1508, « pour le nouvel édifice, 480 livres. » — 1509, « pour le nouvel édifice 510 livres. — Pour la lettre de la fondation faicte par damoiselle Jehanne Bazin, veuve de feu Nicolas Poillevillain, passée devant les tabellions de Rouen, le mercredi 10 juillet 1509, 37 sous 4 deniers.» — Comptes signés par le curé Lambert jusqu'au 8 juin 1500 : — par Jehan Los, prêtre, fermier du déport de la cure, le pénultième de mai 1501 ; — par Pierre Boyvin, vicaire, 1502-1506 ; — par Martin Cabot, son successeur comme vicaire, 1507-1508 ; — par Robert Morisse, autre vicaire, 1509-1510.

G. 7326. (Cahier.) — 16 feuillets, papier.

1517-1518 — « Compte et estat de la recepte des rentes et revenus de l'église mons^r Sainct-Nicolas de Rouen, pour le Trésor d'icelle, rendu par moy Nicolas Lambert, Trésorier de la dicte église, pour ung an commenchant au jour et terme de Pasques 1517. » — Autre compte du même, pour l'année commençant

à Pâques, 1518 : « Recepte de la fondation faicte à la dicte église Sainct-Nicolas par deffunt maistre Jacques Duval, en son vivant, advocat en cour d'esglise à Rouen, et par deffunct messire Guillaume Philippe et Jehan dictz Duval, frères, héritiers du dict maistre Jacques, d'une messe perpétuelle dicte, chascun jour de l'an, en l'austel de dessoubz le crucifix incontinent aprez la messe de unze heures. » Lucas Le Pruvost, clerc de la paroisse.— Ces comptes ont pour couverture 2 feuilles de parchemin collées. L'une contient une sentence rendue, en l'église de Rouen , par Richard Du Fay et Jean De Laître, chanoines, juges délégués, sur un procès entre Jean Le Nu, pour le Trésor de l'église de Raffetot, et le prieur de Saint-Lô de Rouen; lettres d'appel au Saint-Siège données au dit Trésorier, 1516. L'autre est un acte de l'officialité de Rouen, sur un procès entre Vincent Boussard, hucher de Rouen, et Colin Lesguillant, etc., Trésoriers de l'église de Barentin, au sujet du jubé fait par ce hucher en l'église de Barentin, *pro ymagine crucifixi et duabus altaribus hinc inde juxta crucifixum*..., *erectis*..., semblables à ceux de l'église de Pavilly, 1516.

G. 7327. (Cahier.) — 19 feuillets, papier.

1521-1525. — « En suit la recepte et mises faictes par moy Jehan Baillet, pour l'église de Saint-Nicolas de Rouen, à raison de l'édiffice d'icelle église, puys le 30me jour de mars 1524, jusques au 4me jour de juin 1525. » — « A Martin Coupel, hucier, pour avoir besongné au pipitre de l'église, 5 jours, à 5 sous par jour, 25 soulz. — Pour avoir mys en place l'ymage de sainct Nicollas, payé en ung machon et en ung aultre, 5 soulz. — Payé au dit Coupel, pour avoir assis la table dessus l'autel, et pour avoir apetiché les bans de fames, 25 sous. — A la vefve de Pierre De Lorme, pour avoir le bland de la dicte église, qu'elle avoict, pour ce 20 sous.— A maistre Roulant Le Roux et à Jehan Touchet et à Nicolas De la Rue, et à Regnault Tyrouen, machons, pour avoir visité les fondemens de la dicte église en la présence de maistre Jehan Le Tellier, et de maistre Jehan Vasselin, Pierre Coquet et d'aultres, à chacun 5 soulz. — Pour 6 pièches d'ès à faire des moulles aux machons, 5 soubz 6 deniers. — Pour avoir loué ung becquet pour lever la grue, 12 souls. — Pour 4 grans cerques pour servir à la roe de la grue, 25 souls.— Payé à Juillean Chaneviere, sur ses gages, 4 livres 1 sou. — A Jehan De Marigny, pour avoir faict 2 grans coings de fer à fendre de la pierre, etc., 58 soulz. — Payé, pour don donné aux machons à cause que besongneret oultre leurs heures, 5 soulz. »— Paiements au maître maçon Challou. — « Payé en la fame de Guillaume De Bourges, pour 3 pierres de liays et pour des leviés et pour des roules, 25 sous. — Au marichal, pour avoir forgé les outies des machons, 56 souls 6 deniers. — 8 octobre, au machon pour enterrer le verre, 7 soulz 6 deniers ; — à mons^{r} Dupuy, pour avoir faict 2 angelos et 2 entrepiedz, 25 soulz. » — *Rosel* pour couvrir la maçonnerie. — Mention de la porte mise au nouvel édifice ; — de corps trouvés, en *fouissant* ; — de gond posé au petit *revestuaire*. — Somme des mises, 617 livres 9 souls 9 deniers. — « Mise particulière pour l'achat de pierre du Val-des-Leux : tonneau de bites, 4 sous 6 deniers ; tonneau de pierre d'appareil, 11 sous 6 derniers, non compris les frais de charriage. — Autre mise pour l'achat de pierre de Vernon : tonneau de bites, à 11 sous le tonneau ; — de pierres d'appareil, à 23 sous le tonneau. — Somme de ces 2 mises, 879 livres. »

G. 7328. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

1547-1549. — « Ensuyt par déclaration le compte et estat de la recepte des héritages, rentes et revenus annuels de l'église parroichial mons^{r} sainct Nicolas de Rouen, pour le Trésor et Fabricque de la dicte église, que faict et rend maistre Roulland Raignon, advocat en la Cour des Généraulx sur le faict de la justice des Aides en Normandie, Thésaurier d'icelle église, pour l'année commençant au terme de Pasques 1547. » — Compte de Loys Varnier, tonnelier, Trésorier de la même église, pour l'année suivante. — En marge du premier compte, mention de sa présentation devant deux notaires jurés en la cour ecclésiastique à Rouen, commissaires députés par monseigneur monsieur l'official. — A la fin du second compte, acte de la réception par le clergé et les Trésoriers de la paroisse (maître Nicole Le Forestier, Guillaume Pymont, vicaires, Guillaume Nicole, Jehan Castel, Antoine Le Boucher, Pierre Lombart, Jehan Le Tellier, Marguerin Le Sueur, Mathieu Godeheult, tous prêtres : nobles hommes maîtres Jehan Garin, sieur de Moulineaux, conseiller en la cour de Parlement, Jehan Vasselin, sieur de la Bourdonnyère, avocat au Parlement.—Vérification du compte par Potier, vicaire de l'archidiacre.

G. 7329. (Registre.) — In-folio, 351 feuillets, papier, relié en parchemin.

1550-1600. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. Trésoriers : Jean Mallard, libraire, 1550 ; — Bertrand Cavé, avocat au Parlement, 1551 ; — le même, 1552 ; — Etienne Baudry, 1554 ; — Jehan Le Damoysel, 1556 ; — Jehan Seheult, bonnetier, 1557 ; — Denis Bouvet, 1558 ; — Robert Valentin, marchand libraire, 1559 ; — Jehan Gohorel, 1560 ; — Noël Le Tardif, vitrier, 1561 ; — Pierre Toustain, 1562 ; — Jehan Lambert, notaire et examinateur en cour ecclésiastique, 1563 ; — Pierre Baron, 1564 ; — Eustache Louvel, commis au greffe de la Cour des Aides, 1565 ; — Guillaume Denis, 1566, 1567 ; — Robert Turgis, 1568 ; — Pierre Donnest, 1569; — Guillaume de Flavigny, notaire en la cour ecclésiastique, 1570; — Raoulin Gouche, 1571 ; — Pierre Le Vigneur, 1572 ; — Sébastien Darcy, principal commis au greffe des Requêtes du Palais, 1573; — Georges Rodrigues, 1574 ; — Jehan Baudry, 1575 ; — Eustache Toustain, sieur du Roulle, 1576; — Jehan Toustain, premier huissier en la Cour des Aides, 1577; — Mathieu Lorée, avocat du Roi à la Table de Marbre, 1578. — 1550, sépulture de Jehan Bresmetot, tapissier. — « Reçu de Georges De Margni, 22 sous qu'il a donnés à la dicte église, pour avoir permys à ses charpentiers charpenter et assembler le boys de sa maison dedans le chymetière de la dicte église. — Reçeu de maistre Nicolle Le Forestier, à présent vicaire de la dicte église, la somme de 7 sous 6 deniers pour uue portion de une branche d'ung des ormes du chymetière, laquelle estoit tombée par pourriture. — Au vicaire pour le droict de ses reliques, 20 sous — Le jour de la Penthecouste, 1551, payé pour ung coulomb blanc, des moissons, omblies et des herbes à semer parmy l'église, 3 sous 6 deniers. — Payé à ung homme, lequel a tendu la drap de devant le cruchefilz en karesme, 10 deniers. — Pour le boys bénist, le dymanche des Rames, 7 sous 6 deniers. — Pour les frais de la cène du samedy et jour de Pasques, 8 sous. » — A la date du 14 juin 1551, Nicolle Le Forestier, vicaire, Nicolle Du Bosc, Jehan Castel, Guillaume Pymont, Antoine Le Boucher, Marguerin Le Sueur, Jehan Le Tellier, Mathieu Godeheult, Bellenger De Buz, Jacques Rousselin, Estienne Vassal, prêtres et chapelains de l'église Saint-Nicolas. Nobles hommes maîtres Jehan Garin, sieur de Moulineaux, conseiller au Parlement; Jehan Vasselin, sieur de la Bourdonnyère ; Nicolle Duval, sieur de Cantelou-le-Boscage, advocat au Parlement ; Olyvier Le Tardif, etc., paroissiens. — 1552, « pour ung petit tableau où sont escriptz les noms des paouvres d'icelle paroisse estans à l'omosne publicque de la dicte ville, le dit tableau pendu près la porte d'icelle église, 5 sous. — Pour ung louchet acheré, baillé en garde au fossier, pour rater et nestoyer les crote et fenge du pavé d'icelle estre, 5 sous. — Pour le boys bénist pour aler orer la croix, le jour des Rames, 7 sous 6 deniers. » — Le curé accepte de continuer à faire la charge de Trésorier. — Rivière, dit Pavilly, consent que sa femme ait encore, pour cette année, la charge du bassin de Notre-Dame. — 1553, inhumations du curé de Saint-Clair, décédé au collège du Pape ; — de Jehan Mathon, brodeur. — « Reçu de Cavelyer, chapelier, pour avoir fait charpenter du bois dans le cimetière, 6 sous. — Reçu de la veuve Turgis, dame du *Colomb*, pour un petit banc à elle accordé pour elle et ses enfants résidants en la dite maison du *Colomb*, 50 sous.» — Accord fait, le 15 août 1552, avec maître Pierre Roullot, organiste en la paroisse Saint-Sever, pour toucher les orgues, par 14 jours et fêtes (le 1er janvier, le jour des Rois, la translation de saint Nicolas au 9 mai, l'Ordination de saint Nicolas au 18 juillet, la Dédicace de Saint-Nicolas au 1er octobre), 7 livres par an, autrement 10 sous par jour. — « Pour avoir fait racoustrer les petites chevilles d'argent qui tiennent les 2 anges sur la custode, 6 sous. — Pour la cotisation des 20 livres par clocher, 20 livres. — A un imaginier, pour avoir rafreschy un tableau à 6 pans, estant sur l'autel de la chapelle Notre-Dame, 10 sous ; — pour avoir rafreschy le contre-haustel de la chapelle Saint-Pierre, et ung tableau qui est sur l'haustel, estant au bout de la dicte chapelle Saint-Pierre, 7 sous. — Bande de fer avec bahur où l'on serre les ornements délaissés par maître Jehan Garin, conseiller au Parlement, 4 sous. — Pour despense faicte par ceulx qui gardèrent l'église, la nuyt de la feste saint Nicollas, 5 sous 6 deniers. » Compte vérifié, le 14 septembre 1554, par Guérard, vicaire de l'archidiacre de Rouen, 1555. — Le jour saint Romain, à ung organiste, pour avoir joué des orgues durant la messe, quand l'église fut reconciliée, 2 sous 6 deniers. — Pour choppine de vin, à faire l'eaue béniste, quand la dicte église fut reconciliée, 12 deniers. — A monsr l'évesque, pour avoir reconcilié la dite église, le jour saint Romain, 4 livres 10 sous. — A Ollivyer le Tardf, vitrier, pour avoir refaict les vitres, 5 sous. — A ung libraire, pour avoir relié le messel, 7 sous 6 deniers. — Pour le pain de la cène du Jeudi absolut et jour de Pasques, 7 sous 6 de-

niers. » — 1556, « payé à Loys Moisy, chasublier, par marché fait, présence d'Olivier Le Tardif, 50 sous. — A Nicolas Jacques, peintre, pour avoir peint la bannière, 12 livres. — A Gingois, chasublier, pour la façon de la dite bannière, 20 sous. » — 1557, inhumations d'Olivier Tardif ; — de Moisy, brodeur ; — de la femme de Jehan Du Gord, libraire ; — de deux enfants de Noël Tardif, verrier ; — de Pierre Le Court, parcheminier ; — de la belle-mère de Pierre Leroux, autre parcheminier. — « Pour avoir racoutré le porte-Dieu, 20 deniers. » — 1559, paiements à Mrs Le Gras et Cornier, avocats. — 1560, inhumations de Jehan Du Gord, libraire. — Inhumations de trois enfants de Guillaume Denis, parcheminier. — Don de 50 sous par Jehan Le Chrestien, curé de la paroisse, pour aider à peindre l'image de saint Nicolas. — « Pour un porte-chasse de bois, sur lequel on porte le *Corpus Domini*, au jour du Saint-Sacrement et octaves, 25 sous. » Signature et marque de Noël Le Tardif. — 1563, inhumation du maître de la *Cloche*. — « A monsr l'évesque, pour son vacat d'avoir bénist les aultelz de l'église, 3 testons. — A son serviteur, demi teston. — Pour ung vipillon à tenir l'eaue benoîte, 15 deniers. — Baillé, la vigile de l'Ordination de sainct Nicolas, pour ung pot de vin aux prestres disants matines du jour, 3 sous. — Le jour que la procession de Nostre-Dame vint à Saint-Nicolas, baillé, pour herbes à semer, 12 deniers. — A ung religieux carme, pour ung messel en parchemin, appartenant à la dicte église, qu'il avoit achapté d'aucuns soldatz, 24 sous. — A Loys Acart, de reste qui estoit deu de l'ymage sainct Nicolas, vendu par défunct Richard Le Rebours à la dicte église, 13 sous 6 deniers. — Pour ung coffre fermant à clef, à enfermer les lettres et escriptures de l'église, 26 sous 6 deniers. — Pour une clochette de métal servant à porter Dieu, 15 sous. — Pour 1,700 et demi de tuile, à 4 livres 12 sous le millier, 13 livres 3 sous 6 deniers. » Signature et marque de Noël Le Tardif. — 1564, Inhumations de Jeanne Turgis, dame du *Coulon* ; — du fils d'Antoine Rodrigues, espagnol. — « Pour la corde où sont pendus les 3 plats ou chandeliers d'étain devant le maistre-autel et l'estoille de fer qui est au millieur de la nef, 9 sous 2 deniers. — A Olivier Le Pelletier, menuisier, pour la porte de la petite chapelle, 6 livres 7 sous. » — Paiements à Georges Cordouen, chasublier ; — à Gion, fondeur. Compte vérifié par Jean Bigues, grand archidiacre. — 1565, « à l'organiste, ayant joué des régales à la grand'messe et aux vespres, le jour de saint Nicolas, 6 décembre, 12 sous. Pour une custode et 1 calice de fin étain, 46 sous. » — 1566, « pour l'inhumation de maître Guy Le Cornu, reçu de maître Guillaume Flavigny, 24 sous. — Pour le jour de la Penthecouste, pour le pingeon, moessons, omblies et herbes à semer, 3 sous. — Le jour du Saint-Sacrement, pour les chapeaulx, roses et boutons, saintures de roses et bluetz, 15 sous ; — huis neuf au revestiaire. » — 1567, inhumations de Dominique Du Jardin ; — de la demoiselle du Tot. — « Pour avoir faict faire ung lieutrin et une chaire pour faire le prosne, 12 livres 5 sous. — Pour avoir envoyé à Paris, ainsi que plusieurs autres paroisses de ceste ville, au procès meu pour le faict des argenteries des églises, 24 sous. — Serrure à fermer les coffres du lieutrin, 16 sous. » — 1568, « reçu, le jour de Pâques, pour le cierge bénit, 4 livres. » — Paiement à Collot, hucher. — 1569, inhumation de la femme d'Adrien Le Sueur, maître de l'*Image Saint-Romain*. — « Baillé aux serviteurs de la Ville, lesquels ont apporté 3 torches en la dicte parroisse, délivrez par messieurs de la Ville au service de deffunt maitre Laurent Romé, 5 sous. — Pour le charbon qu'il a convenu bailler durant la messe de minuit, 3 sous. — 25 mai 1570, a esté apporté par Noël Le Tardif, l'ung des parroissiens de ceste parroisse, ung feuillet de papier, contenant inventaire de plusieurs chappes et ornemens de ceste parroisse, signé Petit-Seigneur, sans aucune date, et recongnu en justice, le second jour de mars 1562, avec ung récépissé signé de Danten, greffier de l'Hostel de la Ville, daté du 24e jour de juillet au dit an 1562, contenant comme par la femme du dit Le Tardif, lors Thésaurier, avoit esté porté au bureau de la dicte Ville, par l'ordonnance du conseil d'icelle, ung récépissé signé de Nicolas Delisle, maistre de la Monnoye, contenant l'argenterie qui avoit esté livrée au dict Delisle. » — 1570, natte mise au chœur, à l'endroit du lutrin. — 1571, « pour faire la cène, le jour du jeudi saint, en pain et vin, 12 sous. — En vin, pour avoir administré, le jour de Noël, de Jubillé et Pasques, 24 sous. — 1572, « pour la garde d'un ymage de saint Cristophe estant en la dicte église, 6 sous. — De Jehan Seheult, bonnetier, et sa femme, à leur revenue de la nouvelle religion, 108 sous. — D'un autre, nommé Du Bosc, d'une même religion, à sa réduction, 6 sous. — Du curé de la dite église, pour les offrandes et dons d'autres plusieurs de la dicte prétendue religion, 45 sous. — De monsr Mustel, advocat en la court, du don par lui faict à cause de la nouvelle religion, 60 sous. — Raccoûtrage des vitres par Jean Chenevas et Mahiet Everard, 17 sous. — Prosnel ferré par un serrurier, 62 sous ; le dit prosnel fait tout de neuf, par Jourdain Geuffroy, 45 sous 6 deniers. —

Au serrurier qui a refaict la croche du petit évesque saint Nicolas, etc., 20 sous. — A Houppeville, pour la part des pauvres de la cotisation de ceux de la nouvelle religion, 41 sous 6 deniers. — A Richart Lallemant, libraire, pour avoir refaict les livres, 72 sous 6 deniers. — Pour un souffle-cierge de fer blanc, 2 sous. » — 1573, inhumation de Nicolas Du Moustier. — « A Jacques Chenevière, maçon, pour la clôture de l'aître, 19 livres 5 sous. » — 1574, dons pour aider à faire un contre-autel. — Pour la tarte du jour de la cène, néant. — 1575, inhumations de la femme et de la fille de Richart Lallemant, libraire, 22 sous. — Banc accordé à la femme de Mathieu Lorée, avocat du Roi à la Table de Marbre. — Paiement à Pierre Gibert, chasublier. — 1576, inhumation de Noël Le Tardif, vitrier. — 1577, inhumation du fils de M. de la Villaye, conseiller au Parlement. — 1578, inhumation de Michel de Gruchet, quiternier. — Paiements à Bastien Hesbert, vitrier; — à Jehan Picard et Martin Laurent, maîtres maçons; — à Jacques Teneure, maître sculpteur à Rouen, pour avoir fait les images de l'*Ecce homo*, quatre évangélistes, saint Pierre et saint Paul, 8 écus 2 tiers. — Comptes signés par Le Cartier, curé, Jollys, clerc matriculier, Le Damoysel, avocat. — Me Du Perron, conseiller du Roi au Parlement, sieur de Bénéville, élu Trésorier, le dimanche jour de la Pentecôte, 7 juin 1579.

G. 7330. (Registre.) — In-folio, 849 feuillets, papier; couvert en parchemin.

1579-1627. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Noble homme maître Robert Le Febvre, docteur en médecine, 1579; — Pierre De Launay, 1580; — noble homme Jehan Du Perron, seigneur de Bénesville, conseiller au Parlement, 1581; — Charles Bradechal, commis au greffe civil du Parlement, 1582; — Hutin Maille, orfèvre, 1582; — Jean Crevel, libraire, 1584; — Jehan Du Moustier, 1585; — Guillaume Aubourg, procureur au Parlement, 1586; — Jean Tillart, secrétaire du cardinal de Bourbon, 1587; — Jean Le Court, 1588; — Pierre Vallentin, 1589; — Louis Le Brun, 1590; — Florent Cley, commis greffier en la Cour des Aides, 1591; — Philippe Le Maire, contrôleur général, 1582; — Jean Hauteryve, notaire en la cour ecclésiastique, 1583; — Rober Aubert, 1594; — Pierre Gueroult, 1595; — Pierre Le Cauchois, 1596; — Pierre et Jacques Duval, 1597; — Richard Piédelièvre, 1598; — Eustache de Saint-Yon, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1599; — Loys de la Martinière, auditeur en la Chambre des Comptes, 1600; — Pierre de Bourey, principal commis au greffe criminel du Parlement, 1601; — Guillaume Varillon, 1602; — Denis Baudry, Président en l'Election de Rouen, 1603; — Romain de Lestoille, commis au greffe du Parlement, 1604; — Jehan Brice, auditeur des Comptes en Normandie, 1605; — Romain De Beauvais, 1606; — Jean Crevel, le jeune, 1607; — Pierre Happedé, procureur au Parlement, 1608; — Etienne Loisel, 1609; — Jacques De la Ruelle, procureur au Parlement, 1610; — Jacques Le Chartier, conseiller du Roi au siège présidial de Rouen, 1611; — Pierre Varillon, 1612; — Thomas Duval, sieur de Bonneval, conseiller au Parlement, 1613; — Marguerin Pigney, prêtre, chapelain, 1614; — Guillaume Toustain, écuyer, sieur du Roulle, gentilhomme de la Chambre et ordinaire de la maison de feu Mgr Charles de Bourbon, cardinal archevêque de Rouen, 1614; — Jean Throsnel, greffier en la cour ecclésiastique, 1616; — Jehan Baudry, écuyer, sieur de la Cour-Quesnel et du Busc, 1617; — Esaye de Lespine, avocat en la Cour, 1618; — Louis Le Greffier, huissier du Roi en la Chambre des Comptes, 1619-1620; — Isaac de Hauteryve, 1621; — Pierre Le Malleux, 1622; — Nicolas de Bretteville, lieutenant-général des eaux-et-forêts au bailliage de Rouen, 1623; — Sébastien Monfreville, 1625; — Guillaume Du Moustier, procureur en la Cour, 1626; — Jean Brasdefer, chirurgien, 1627. — 1579, inhumation du fils de M. Gaille, espagnol. — Legs de feu Jean Chartier, curé de cette église : un vieil écu, valant un écu d'or sol, 12 sous. — « Apporté par des pélerins du bourg du petit Andely, un drap de toile de lin. — A Gilles Doudemare, maître de l'état de paintre et de sculpteur en ceste ville, pour avoir faict une contretable en bois, à présent assis sur le maistre-autel, auquel est contenu plusieurs histoires, dont la principale est l'histoire de la Résurrection de Jésus-Christ, 47 livres 7 sous, évalués 15 escus 2 tiers 7 sous. — Pour avoir raccoûtré un rideau à mettre devant le dit tableau, 9 sous 4 deniers. — A Henri James, maitre orfèvre à Rouen, pour un vesseau pour servir à porter aux malades la sainte ostie, et pareillement pour servir en partie pour porter, en procession, aux festes du Saint-Sacrement, 12 écus sol. — A ung menuisier pour faire et tailler en boys 2 anges et une auvalle ou siège à les mettre pour faire tenir la custode d'argeut ci-devant déclarée. » — 1580, « à un religieux jacobin, pour avoir aidé à réconcilier et administrer au jour de la my-oust, pour lors jour du Jubilé, 20 sous. — Pour ung lieutrin de boys à dire l'évangile, tant au menuisier que au tapissier,

50 sous. — Pour ung petit pavillon rond de camelot cramoisy, mis sur le maitre-autel avec une pomme dorée, 1 écu sol. — A Jehan Tevenot, ymaginier, pour avoir raccoûtré la devanture du maitre-autel et fait 2 ymages dessus et recullé les autres, 3 escus sol 1 tiers. — A Jehan Thison, machon, et Guillaume Dupré, plâtrier, pour avoir relevé la marche de dessoubz le cruchefilz, sur quoi est porté la devanture du chœur et doller les 2 pillers pour assoir la dite devanture, 1 escu sol. — A Mahiet Everart, vitrier, pour avoir refaict un grand panneau de la vitre de la Vierge-Marie, qui avoit esté jeté bas par les grands vents du jour et festes de Pasques dernières, 1 escu sol 15 sous. — A Henri James, orfèvre, pour reste du paiement de la custode, 17 escus sol 1 tiers. — A Antoine Piédoye, menuisier, pour la clôture de menuiserie d'entour le chœur, huit-vingts deux escus sol. » — Liste des paroissiens qui ont contribué de leurs aumônes au paiement de cet ouvrage : Mahiet Everart, Jehan Petit, libraire ; la veuve Gaille, Richart Lallemant. — 1581, inhumation de Guillaume Hébert, prêtre. Compte vérifié par l'archidiacre Bigues.— 1583, « à un charpentier, pour avoir fait une croix de bois et l'avoir dressée dans le cimetière, 45 sous ; — à Jourdain, menuisier, pour avoir fait un pélican de bois, à mettre sur icelle croix, 30 sous. — à un paintre, pour avoir peint la dite croix, les 2 images et le dit pélican, 2 escus sol ; » — pied de la croix en pierre. — 1584, inhumation de M. de Bonneval ; — de la fille de M. Baudry, Elu ; — des entrailles de feu M. de Mérille, chanoine. — Pour le pain bénit de la cène et jour de Pâques, 65 sous. — Pour le vin, tant pour le Jeudi absolut que le samedi et jour de Pâques, 30 sous.—Au doyen de la Chrétienté, pour taxe des gages du prestre estably pour administrer les pestiférez, 6 sous. » — 1585, inhumations de la femme de M. de la Villaye ; — de la femme de M. l'Elu Baudry. — Réparations faites à la lanterne de verre, par Mahiet Everart. — Paiements à dix prêtres attachés à la paroisse. — 3 petits lutrins de bois à mettre sur les autels. — 1587, inhumation, le 10 octobre, du fils de Richart Lallemant, libraire.— « Aux serviteurs de l'Hôtel-de-Ville, pour les torches par eux apportées en icelle église, à l'inhumation de feu M. Restout, conseiller de Ville, 2 sous 6 deniers. — Pour 7 pots demyon de vin pour les jours de Jeudi absolut, samedy et jour de Pasques, à 10 sous le pot, 72 sous 6 deniers. » — 18 septembre 1580, Louis Le Brun nommé Trésorier pour le bassin de la Vierge Marie, à la place de Jacques Besoche, contrôleur général des finances à Rouen, déchargé par sentence du bailliage, du 15 juillet précédent. — 1588, « pour le vin bu le Jeudi absolut, samedi et dimanche de Pâques, 45 sous. — A Etienne Desplanches, ymaginier, pour les 2 images du crucifix, 1 escu sol. » — 1579, inhumation de M. du Roulle. — Charbon pour la messe de minuit et la nuit des quarante heures. — Oratoire, le dimanche 6 mai, 28 écus sol 40 sous 8 deniers. — Cire pour servir à l'oratoire de la fête de la Toussaint. — « A Claude Austin, orfèvre, pour une croix d'argent, façon et dorure, 13 écus 30 sous, argent vendu par M. Le Roux, maître de la Monnaie, 31 écus 40 sous. — 1589, « pour le retour des 40 heures, en prière à Saint-Vivien, le 28 juillet 1590, pour les chapelains de la dicte église, 7 sous 6 deniers. » — 1591, inhumations de M. Plaisantin, soldat ; — de la femme de Richard Petit, libraire ; — du capitaine La Fontaine. — Réparation de la chaire. — 1592, paiements à Fernande, peintre ; — à Claude Austin, orfèvre. — « Pour 4 moineaux pour la fête de la Pentecôte, 3 sous. » — 1593, « à un ymaginier pour avoir racoustré l'oratoire du sacre de l'église, 8 sous. » — 1594, inhumations de Dumoustier, homicidé ; — de la fille De la Haie, libraire ; — de la demoiselle de Pissy. — 1506, « à Mahiet Everard, vitrier, pour avoir fait 16 panneaux de verre blanc neuf à la chapelle de la Vierge Marie, 6 écus 15 sous. » — 1597, sépulture d'un des fourriers et d'un laquais de M. de Montpensier. — « A Jehan Petit, libraire, pour avoir racoûtré 3 messels en grand volume, 1 écu 31 sous. — Au prêtre du danger, 20 sous ;— à Claude Austin, orfèvre, 40 sous ; — à Toussaint et Jehan Condé, charpentiers, pour avoir par eux fait un modèle et devis de la tour de céans, 30 sous. — A un menuisier, nommé Videcoq, pour avoir accoustré tant le bancq proche de la chaire où l'on faict le prosne que le couverteur des fonts, 15 sous. — A Jacques De Lancre, maître maçon, pour avoir faict un entrepied en la croix estant en l'aistre de l'église, 1 écu 2 tiers.— A Jehan Petit, peintre, pour avoir paint la dite croix et ymage, 40 sous. — Pour une corde pour mettre un grand pendant de toille dedens le cœur, 1 sou 6 deniers. » — 1598, « à Videcoq, menuisier, pour avoir raccoustré ung des bâtons qui porte les 4 évangélistes. — Pour les armoiries à l'Entrée de l'archevêque, 20 sous. » — 1600, « à mons^r Brice, marchand, bourgeois de Caen, pour 8 milliers d'ardoise d'Angers, à 20 livres le millier. — A un féronnier blanchœuvre, pour six-vingts livres de fer pour la croix du clocher, à 4 sous la livre ;— pour un coquet, un écu 30 sous ; — pour dorure du coquet, 1 écu 5 sous. » — 1601, « pour avoir cloué 4 tabrins à 2 lieutrins servant à l'autel. — Pour 600 de pain à

célébrer la sainte messe avec ung coffret, 14 sous. » — 1602, inhumation de l'enfant de Marin Du Souillet, 15 sous. — Construction d'un presbytère. — « A un surnommé Le Terrier, fleurier, pour 3 quartes de pain de cène, 30 sous ; — pour la refaçon de la tartevelle, 6 sous ; — pour 700 de pain à célébrer la sainte messe, 14 sous. — A Clément Austin, orfèvre, pour une boîte d'argent, 12 livres 5 sous. » — 1603, « à Eustache Laurent, pour avoir refait 2 pièces de tapisserie, 6 sous. » — 1604, inhumations du fils de Jean Hébert, joueur d'instruments, et de M. de Haulteryve. — 1605, inhumations de Nicolas Brice, fils du comptable, 20 sous ; — du curé de Luc près Caen, décédé en cette paroisse, 30 sous ; — de Mayet, vitrier, 30 sous. — Reçu de M. Auger Le Danois, qui avait occupé le cimetière pour son bâtiment, 30 sous. — Pour le vin de la communion, tant du Jeudi absolu, samedy et dimenche de Pasques, le nombre de 6 pots, 30 sous. » — 1607, inhumations des entrailles d'un gentilhomme dont le corps avait été porté dans son pays ; — d'un des hommes du procureur général ; — de la femme de Timothée Le Deutre. — Paiements à Philbert Dumesnil et Pierre Minedorge, maîtres vitriers-peintres, 45 livres. — 1608, inhumation de la dame de *l'Image saint Adrien* ; — de la femme Richard Petit, libraire. — « Pour avoir fait doubler le tapis de la chaire, 20 sous. » — 1609, « à Romain De Moy, orfèvre, pour une petite coupe d'argent, 17 livres 5 sous ; — à Jehan Le Comte, maître vitrier-peintre, pour réparation aux vitres, 9 livres. » — 1610, inhumation de Vymont, bahurtier, 30 sous ; — de M. Baudry, président en l'Election de Rouen, 60 sous. — A Loys Petit, maître peintre, paroisse Saint-Lô, pour des armoiries lors du service du roi Henri IV, 10 sous. — 1611, inhumations de Philippe Robert, écuyer, natif de Chartres, 50 sous ; — de Madeleine Le Febvre, femme de M. le président du Héron, 60 sous. — « Pour 22 bottes de bouys, pour le dimanche des Rameaux, 20 sous. » — 1612, « à maître Jérome De la Haye, prêtre, pour avoir assisté au voyage de Saint-Adrien, suivant l'avis des curé et Thésauriers, 6 sous. » — Dépenses pour les *salvez*. — « A Jehan Hellot, libraire, demeurant en la dicte paroisse, pour avoir refait le *temporum et sanctorum* avec l'antiphonier, fourny de 4 fermans de cuir neuf, ferré, recollé et relié icellui, 60 sous. » — 1613, inhumations de Jean Crevel ; — de Madame la procureuse générale ; — de M. de Lorme ; — de Cosme Sénéchal, orfèvre. — « Payé à Jean Lambert, écolier, pour avoir aidé à chanter le divin service, pendant l'année, 6 livres. — A Jehan Le Comte, vitrier, pour avoir refait, en plusieurs endroits, les vitres de voirre blanc en la chapelle de la Vierge Marie, 40 sous. — Permission à M. de Bonneval de faire regraver et changer la tombe sous laquelle ses père et prédécesseurs ont esté inumez, estant au costé droit du cœur de la paroisse, joignant la tombe où l'on a accoustumé inumer les sieurs curez. » — 1614, inhumation du fils d'un joueur d'épinette. — 1615, bénédiction des cloches de l'église, par Gilles Dadré, curé de Saint-Nicolas : la première nommée par damoiselle Geneviève Damyens, femme de Thomas Duval, et Jean Brice, auditeur en la Chambre des Comptes, Jean Trosnel, greffier en la cour ecclésiastique, et Catherine de Quintanadoyne, femme de Jean Baudry, sieur du Busc ; — la seconde par Marie de Lespine, femme de Jérémie de Lespine, avocat en la Cour des Aides, et Pierre Happedé, procureur au Parlement. — Petit tabernacle de bois de chêne donné par M. Guyjon, grand vicaire de Mgr de Joyeuse. — Inhumations du fils de Manassés Des Préaux ; — du père de M. Huet, chanoine ; — de la maîtresse des *Trois Ramiers*. — Paiements à Nicolas Buret, maître fondeur, pour les cloches ; — à Roger Du Puys, brodeur, pour la façon d'un contre-autel de camelot rouge, avec une croix, quatre pentes rouges en forme de ciel, deux grands pendants rouges, 98 livres. — « A Geffroy Delaize, menuisier, pour avoir fait une haute marche de bois de sap, de largeur de 4 pieds ou environ, au grand autel d'icelle église, avec une bordure de bois de chêne à l'entour du dit autel, 8 livres. — A Pierre Sénécal, sculpteur et peintre, en la paroisse Saint-Herbland, pour avoir raccommodé la contretable du maître-autel avec les piliers qui estoient rompus et brisés, reverni la painture, le grand tableau de bois, 15 livres ; — en crochets et happes pour attacher au contre-autel rouge et clouer à l'entour de l'encastillement de bois, 3 sous ; — pour 2 aunes 1 quart de frange blanche de fil retours ; — 2 pièces de ruban ; — avoir reteint le rideau de couleur de rose sèche pour le mettre devant le grand tableau, 29 sous. — A Nicolas Couplier, serrurier, demeurant à Saint-Lô, pour avoir fait une clef et raccommodé le derrière du grand lieutrain où l'on met les livres et refait le chandelier où l'on met la lumière pour aider à faire le service, 11 sous. — A Henri Gavelle, tailleur, pour avoir taillé et raccommodé les 2 contre-autels de tapisserie, 12 sous. — A Eustache Laurent, Simon Faragis, Guillaume Le Tort, maîtres tendeurs de tapisseries, pour un grand tabernacle en forme de grand dôme pour les jours des prières des 40 heures, 6 livres. — A Jean Hellot, libraire, pour avoir raccommodé, relié et fourny

2 processionnaires de plusieurs feuillets qui estoient perduz, dorez et accommodez comme ils sont, 25 sous. — A Jacques Austin, orfèvre, 6 livres ; — à Jean de Saint-Igny, sculpteur et peintre, en déduction du marché fait avec luy, d'un tabernacle qu'il doit rendre prêt au jour de Pentecouste prochain, par le prix de huit-vingts quatorze livres, 50 sous. » — 1616, « à Jean de Saint-Igny , maître menuisier, demeurant paroisse Saint-Maclou, 45 livres. — A Roger Dupuys, maître brodeur et chasublier, pour accommoder le pavillon du tabernacle, avec les 2 petits rideaux, 8 livres. » — 1617, à Henri James, orfèvre, pour un encensoir, 38 livres. — 1618, « à Philippe Goust, maître vitrier, pour avoir raccoûtré le panneau de verre où est l'histoire du Baptesme de saint Jean, qui avoit esté rompu par les vents, 32 sous. » — 1619, inhumations de Mme Brice (à Saint-Eloi) ;— de la femme de Jean Hellot, libraire. — « A Philippe Goust, vitrier paintre, pour avoir refait les vitres tant painctes que blanches, 27 livres. » — 1620, legs de défunt Me Jaspar Petit, organiste de Saint-Jean. — Paiements à Jacques Austin, orfèvre ; — à Noël Dyvetot, maître maçon. — 1621, *cœulte* du linge des années 1619, 1620, 1621, 1622.— Deniers aumônés pour la décoration de l'église; — rideaux de camelot rouge mis au haut du grand autel.— Carolles du grand autel, placées par Noël Dyvetot, maître maçon ; — croix de bois du cimetière faite par le charpentier Robert Outren. — 1622, paiements à M. Pelé, brodeur; — à Roussel, chasublier. — 1623, à Jacques Jourdain et Hubert Fossé, maîtres charpentiers, pour le lambris du chœur, 362 livres 18 sous.— A Simon Grevin, maître peintre, pour ouvrages de peinture en détrempe faits au dit lambris, 120 livres ; — pour l'or qu'il y a fourni, 20 livres. — 1624, à Simon Grevin, pour avoir blanchi l'église, 84 livres. — « A Hubert Fossé, pour avoir fait une arcade avec les deux pintereaux où posent les 2 ymages du crucefix, 24 livres. » — 1625, à Esther Le Danois, libraire, pour avoir relié les comptes dans un registre, 8 sous. — 1626, reçu de noble homme Charles Joubert, sieur de la Grippière, 100 livres, qu'il a données pour être exempt de la charge de Trésorier. — A Anne De la Croix, tapissier, pour avoir fait 124 bouquets de tapisserie sur le satin, à 6 sous pièce, deux petits pour un grand, 36 livres. — A Jean Minedorge, vitrier, 20 livres. — Petite maison de la rue Fleuriguet tenue à louage par Abraham Duquesne, maçon.

G. 7531. (Registre.) — Grand in-folio, [illegible] feuillets, papier [illegible], couvert en peau mégissée.

1627-1660. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Jacques Adelin, procureur au Parlement, 1627 ; — Guillaume Piédelièvre, avocat au Parlement, 1628 ; — Nicolas Crevel, Elu en l'Election de Rouen, 1629 ; — Thomas du Bosc, tabellion royal à Rouen, 1630 ; — Aubin Le Clerc, 1631 ; — Thomas Foucquet, procureur au Parlement, 1632 ;—Esaie Hélye, tabellion royal, 1633 ; — Durand Le Monnier, procureur au Parlement, 1634 ; — Guillaume Duhamel, seigneur de Braque et du Désert, 1635 ; — Pierre Brice, sieur de Bouquelon, auditeur en la Chambre des Comptes, 1636 ; — Louis de Bourey, principal commis au greffe criminel du Parlement, 1637 ; — Esaie Vaultier, procureur en la Cour des Aides, 1638 ; — Philippe Du Moustier, conseiller du Roi et référendaire en la Chancellerie de Normandie, 1639 ; — Jacques de Bierville, écuyer, sieur du lieu, conseiller secrétaire du Roi, 1640 ; — Jean Brice, écuyer, sieur de Mézenguemare, l'un des capitaines en chef pour le Roi en la ville de Rouen, 1641 ; — Nicolas Mouton, 1642 ; — Pierre Gaumont, 1643 ; — Jacques Cousture, 1644 ; — Jean Bihorel, 1645 ; — Georges Férey, 1646 ; — Charles Le Prevost, 1647 ; — Marin Le Febvre, avocat au Parlement, 1648 ; — François Cavey, procureur au Parlement, 1649 ; — Abraham Roussel, marchand orfèvre, 1650 ; — Bertrand Derbaud, 1651 ; — Nicolas Callot, 1652 ; — Mathieu De la Fitte, 1653 ; — Marin Du Souillet, 1654 ; — Henri Happedé, avocat au Parlement, 1655 ; — Jean Le Bon, peintre, 1656 ; — Nicolas Le Carpentier, 1657 ; Denis Monfreville, 1658 ; — Pierre Crosnier, tabellion royal, 1659. — 1627, à Claude Lemoine, organiste, pour avoir joué des orgues, 4 livres ; — à Laurent Le Tort, autre organiste, pour avoir raccoûtré les orgues, 50 sous. — 1628, inhumations de Nicolas Le Cucu, sculpteur, et de Jehan Brasdefer, maître chirurgien.— « A Hubert Fossé, menuisier, pour avoir garni de bois le derrière de la contretable de l'autel de la Vierge Marie, 50 sous. — A Simon Grevin, maître peintre, pour parfait paiement de la décoration des images de sainte Catherine et sainte Barbe en la chapelle de la Vierge Marie, 18 livres ; au même, pour avoir peint et enrichi de son art la contretable du dit autel, 72 livres 6 sous. — Pour drogues et charbon, afin d'éventer une des maisons de la rue Fleuriguet, en laquelle le locataire étoit devenu malade, et depuis décédé au Lieu de

santé, 50 sous. » — Aux collecteurs de la paroisse Saint-Gervais, 56 sous, comme taxe pour la réédifications du presbytère de cette paroisse. — 1629, *cœulte* faite par le clerc pour le linge de la paroisse, 20 livres. —Inhumation de Marie Le Pesant, mère de Thomas Duval, sieur de Bonneval, conseiller au Parlement ; — de Manassès Des Préaux, libraire ; — d'un chanoine de Bayeux, décédé chez le maître des enfants de chœur de Notre-Dame. — « Au sieur Loyselet, maître imprimeur, pour l'impression d'un cent de copies de sentences contenant défenses de jouer dans le cimetière, 24 sous. — A Robert Fossé, maître menuisier, pour reste de la menuiserie du tableau de la chapelle Notre-Dame, 50 livres. — A Simon Grevin, maître peintre, pour la sculpture de l'ange de saint Adrien, 7 livres 10 sous. — Pour 233 pièces de pavé revenant à 272 pieds, 74 livres 10 sous. » — 1630, inhumation de feu M. Du Moustier, 12 livres. — « A Jacques Jourdain, maître charpentier, pour avoir fait mettre 3 sommiers avec 3 liens et 4 courbes avec fiches de fer, et retrencher le pipitre de l'église, 42 livres 4 sous. — A Antoine Bacheler, pour avoir fourni le bois de sap pour le lambry du dit pipitre, 28 livres 15 sous. — Châssis de bois, au haut de la vitre que feu M. Clément Le Villain a donnée à l'église. — A Jean Hellot, libraire, pour avoir relié un missel in-folio, refait plusieurs feuillets, 40 sous. — A Pierre Lheureux, menuisier, pour avoir fait un tronc de bois de chêne posé proche des reliques, 7 livres. » — 1631, recette pour le paiement des orgues faits en remplacement de ceux qui avaient été détruits en 1562 ; 8 jeux : « la monstre, le bourdon, le nazar, la doublette, la fourniture du larigot, la timballe, le cromhorne ou trompette, et le cornet, outre les jeux coupés ; donné par le curé et plusieurs paroissiens, 320 livres ; par la frairie de saint Nicolas, 200 livres. » — Autre recette : « Ruche en plaque d'argent dorée, en auvalle ouvragée et demi relief, avec les abeilles et des armoiries de Mons[r] l'archevêque de Rouen, qui fut un prix donné par le dit archevêque, prince du Puy de la Conception de la Vierge, en 1624, et lequel obtint, pour l'ode pindarique, deffunct maître Jacques Denyau, avocat au Parlement et ci-devant bailli de Ry, donnée conformément au testament du dit Denyau, pour acheter un ciboire ou custode. » — Pour les orgues de l'église, à M. Lesselier, facteur, 630 livres ; — à maître Pierre Edouart, ci-devant organiste, 18 livres. — A Nicolas Yon, orfèvre, pour ciboire, 38 livres. — Pose d'une nouvelle vitre. — 1632, 26 inhumations ; inhumation de M. de Tourville, le 27 mai ; — d'Anne Le Maistre, veuve du feu sieur Du Bois-Thierry, vicomte de Brionne. — « A Antoine Bachelet, menuisier, pour avoir lambrissé et rédifié le pulpiltre où sont les orgues. — à Lesselier, pour parfait paiement, 170 livres. — A Jean Minedorge, vitrier, pour réparation des vitres de l'église, 36 livres. » — 1633, 18 inhumations ; inhumation de François Courrier, facteur d'instruments de musique ; — de Dominique, portugais ; — de la petite fille de Michel Du Souillet ; — de la petite fille de Nicolas Yon, orfèvre ; — de Claude Le Messier, brodeur ; — de Nicolas Le Prevost, secrétaire de l'archevêché ; — de M. Brice, sieur de Bouquelon, auditeur des Comptes ; — de noble homme Nicolas Crevel, en son vivant Elu en l'Election de Rouen ; enterré dans le chœur ; « sa veuve n'a rien donné, attendu la vitre qu'elle fait faire et donne à l'église. » — « A Simon Grevin, maître peintre, pour la peinture et dorure des orgues et pupitre, 82 livres. — A Michel Daust, maçon, pour le reste du paiement des voûtes et remplage des vitres et fermeture du portail, 60 livres. — Pour la porte de l'église, dont le bois a été donné par Henri Hapedé, à Guillaume Herpin, maître menuisier, 67 livres 10 sous ; — à Du Vivier, Harnois, Seheult, menuisiers, 19 livres ; —au dit Herpin, pour les têtes de chérubin, etc., 7 livres 10 sous ; — à Joachim Corrayer, serrurier, pour la ferreure de la dite porte, 61 livres. » — Pavage dans la rue aux frais de la Fabrique. — Pour un missel neuf, acheté de M. de Titelouze, 8 livres. — A Claude Le Mercier, brodeur, 60 sous ; — à Marin Du Souillet, pour reliure, 12 sous ; — à Pierre Hardouin, architecte, 6 livres. — 1634, 9 inhumations. — A Guillaume Courrier, organiste de l'église, 20 livres. — A Simon Grevin, pour avoir fait les peintures des voutes, 9 livres. — 1635, inhumation dans le chœur, le 19 juillet, de Nicolas Yon, orfèvre ; — le 21 du même mois, du maître du *Grand Turc ;* — le 9 août, de Marin Du Souillet, libraire. — Dons pour les bancs par Thierry Bouquetot, orfèvre ; — Georges Roussel, chasublier ; — Daniel Delamare, parcheminier ; — M. le Bon, peintre. — A Nicolas Yon, orfèvre, pour façon d'un calice d'argent, 27 livres. — A Michel Daust, maître maçon, pour avoir fait 2 voûtes en la dite église, 190 livres ; — à Simon Grevin pour les avoir peintes ; — à Jean Chapelle, graveur, pour avoir gravé icelles, 4 livres 1 sou ; — à Nicolas Chéron, menuisier, pour avoir refait les *carolles* du chœur, 35 livres 9 sous. — 1636, 20 inhumations. — Inhumation de la dame du *Grand Turc ;* — de noble homme Richard Piédelièvre ; — de Jean Bréard, vitrier ; — de la femme de Jean Le Pilleur. — A Pierre Le Mares-

chal, organiste, 30 livres. — Au sieur De Beauvais, libraire, pour un livre contenant les hymnes composées par feu M. Titelouze, pour servir aux orgues, 73 sous ; — pour un autre livre, de la composition du dit feu sieur Titelouze, contenant les 8 tons du *Magnificat*, pour servir aux dites orgues, 60 sous ;-- au dit De Beauvais, pour un supplément de bréviaire, 45 sous. — A Pierre Le Marchand, pour une plaque d'argent à mettre sur une robe de fin froc violet cramoisi, pour le coutre. — 1637, 14 inhumations. — Inhumations de Jean Colas, fils de noble homme Jean Colas, sieur de Saint-Martin ; — de Louis de Lignery, chevalier, seigneur et baron de Courville. — A Nicolas Chéron, menuisier, pour avoir fait 6 consoles pour la devanture des chapelles et du crucifix, et une croix dans le chœur, 8 livres. — Bancs neufs en bois de hêtre. — 1638, 17 inhumations. — Inhumation, le 13 août, de Paul Rodrigue, huissier des Etats. — A Jean Hellot, maître libraire, pour reliure et réparations de missels, 4 livres 10 sous. — A Robert Rouet, facteur d'orgues, pour avoir fait des tiraces pour servir de pédalles, etc., 27 livres. — A Charles De Greue, maître peintre à Rouen, pour avoir repeint la bannière, 32 sous. - 1639, 17 inhumations. — Inhumation de M. Barthélemy Brice. — A maître François Boyvin, charpentier, pour la réédification d'une des ailes de l'église, 104 livres ; — pour un *confessionnaire* en sap, avec membrures en hêtre, fait par Nicolas Chéron, menuisier, 27 livres. — Procès avec Jean Minedorge, au sujet de la verrière qu'il avait promis de faire à M. de Fatouville, conseiller à la Cour des Aides. — 1640, bancs de l'église faits par le menuisier Nicolas Chéron. — 1641, 30 inhumations. — Inhumation de 2 filles de M. Bretel ; — de M. Brasdefer, chirurgien ; — de Pierre Edouart. — A Nicolas Chéron, pour avoir accommodé le confessionnal de la chapelle de la Vierge, etc., 15 livres. Compte vérifié par l'archidiacre D'Aguillenguy. — 1642, 12 inhumations. — Don de 6 livres par madame Poulain, orfèvre, pour un banc ; — de 200 livres par M. La Vache, sieur du Saussay, conseiller au Parlement, pour être exempt de la charge de Trésorier ; — de 3 livres, par un homme des champs, pour acquit d'un vœu. — Paiements à Jacques Lectoc, maître brodeur ; — à Jacques Mazeline, maître plombier. — 1643, inhumation de Michel Du Souillet. — Pour le pain de cène, distribué le Jeudi saint, le samedi et le dimanche de Pâques, 13 livres. — A Simon Grevin, peintre, pour 12 armoiries du Roi, au service fait pour le roi Louis le Juste, 8 livres. — A Nicolas Chéron, pour un *confessionnaire* en la grande sacristie, bois et façon, 15 livres. — A Claude De Villers, facteur d'orgues, 60 livres. — Payé pour l'expédition de la requête présentée à l'archevêque, tendant à obtenir la permission de bâtir dans une partie du cimetière, 11 livres 1 sou. — A Henri Gosset, maçon, pour les bâtiments construits dans le cimetière, 515 livres. — A Simon Le Febvre, maître maçon et voyeur à Rouen, 5 livres 18 sous. — 1644, inhumation de M. des Vieux. — Achat d'une corbeille pour ôter les os qui étaient dans le cimetière ; fosse faite pour les y mettre. — 1645, inhumation de la fille de M. Le Bon, peintre. — Missel donné par M. Clerbout, à l'occasion de l'inhumation de sa fille. — A Jacques De la Ville, pour reliure, 4 livres 4 sous. — A Nicolas Brière, pour 203 carterons de pavé, 3 livres 9 sous. — A Laurent Maurry, imprimeur, pour 4 processionnaires, 6 livres. — 1646, mention de Marguerite Pigny, clerc de la paroisse, décédé. — Dons faits pour la construction des maisons du cimetière : parmi les donateurs, M. De la Haye des Mares, conseiller au Parlement. — Henri Gosset, chargé de la construction, avec Martin Couture, charpentier. — 1647, inhumation de mademoiselle Fermanel. — « A Nicolas Qugu, masson sculpteur, pour pavage de la chapelle Saint-Sébastien, 20 livres ; — à Henri Gosset, maçon, 220 livres. » — 1648, inhumation du sieur Salvat ; — de la fille de M. Cottart, orfèvre ; — du sieur Poullain, orfèvre. — Au sieur Le Mareschal, organiste, 44 livres. — A Jean Minedorge, vitrier, pour reste du marché de la vitre, pour laquelle M. de Fatouville avait donné 40 écus, 55 livres. — Pour impression du factum contre le Chapitre, 3 livres. — 1649, inhumation du fils de Jacques Gouvyon, avocat au Conseil Privé, 40 sous. — 1650, à Pierre Le Grain, organiste de l'église, 44 livres. — A Jean Cavelier, pour du damas blanc pris chez lui pour accommoder les chapes, 5 livres. — A De la Ville, pour reliure de missels, 5 livres 10 sous. — 1653, « reçu de Charles Vautier, curé d'Ectot-l'Auber, pour la vente à lui faite de l'ancienne contretable du chœur de Saint-Nicolas avec tout ce qui en dépendoit, quelques petites verges de fer, petits rideaux de camelot rouge, l'encastillement du devant d'autel et les 2 piliers et 2 anges qui estoient aux costés du dit autel, 104 livres. — A Étienne Masseline, maître sculpteur à Rouen, pour la construction d'un ouvrage de sculpture et menuiserie qu'il a faite aux 2 costez et aisles du grand autel, suivant le marché du 21 juillet dernier 1653, lequel il a placé et satisfaict à son dict marché à la pluspart, 516 livres. — A Adrian Dennequin, serrurier, pour avoir placé et faict la verge de fer, pour mettre un rideau au grand autel, 22 livres 17 [illegible]. — A [illegible]

Moustier, pennetière, pour 12 trilles d'osier, pour mettre à une des vitres, 5 livres 8 sous. — Huile d'olive, à cause de sa cherté, remplacée par l'huile de rabette. — On taille les lauriers et les cerisiers du petit cimetière. — On plante dans les 2 cimetières des lauriers et, dans le grand cimetière, nn pied de vigne. — On paie 34 livres à Jean Duval, tapissier, pour 20 aunes et 1 quart de tapisserie de droguet, qu'on avait acheté pour couvrir, aux 2 côtés du grand autel, les défauts de la muraille qu'on avait taillée pour la nouvelle contretable. — Procès contre Thomas Bridou, maître vitrier, avec qui on avait fait marché « pour lever et replommer et réparer 29 grandes vitres de l'église. » — 1654, paiements à Toussaint Bridou, De la Voute, Le Vieil, vitriers; — à Gravois, Henri Gosset, maçons; — à Le Pilleur, peintre; — à Mazeline, sculpteur. — 1655, inhumation du père de Monseigneur le président de Bonneval, 6 livres. — A Jacques De la Ville, libraire, pour avoir relié et raccommodé les grands livres à chanter et les processionnaires, 14 livres. — 1656, pour l'inhumation, dans une chapelle de l'église, de l'enfant du sieur Petit, organiste de Notre-Dame, 4 livres. — A M. de Sainte-Hélène, grand vicaire et archidiacre, pour son droit de la visite qu'il a faite le 1er mars 1655, 10 sous. — A Robert Drance, maître menuisier, 55 livres; — à Nicolas Chéron, autre menuisier, 16 livres 8 sous. — 1658, piscine de plomb, sous l'image de saint Brice dans le chœur. — « A Jean Le Pileux, pour avoir nettoyé le crucifix et les images des côtés en l'année 1657, 4 livres 10 sous. — A Robert Drance, menuisier, pour reste de ce qui lui étoit dû pour la chaise du prône et celles du chœur, 98 livres. » — 1659, inhumation de Rocuchon, orfèvre. — Pour la visite de M. de Sainte-Hélène, 10 sous. — Pour un tapis et ciel pour la chaire, 11 livres 15 sous. — A Fossé, menuisier, pour avoir fait les carolles de l'église, 300 livres. — A la veuve du Petit-Val, pour 4 antiphoniers, 20 livres. – A M. Le Picard, vicaire de la dite église, 18 livres. — A Charles De la Fosse, prêtre, sacriste, 180 livres. — A Charles De la Barbe, Nicolas Gueroult, Jacques Fouquet, prêtres, à Pierre Le Grain, organiste. — Les comptes de 1641-1644, 1650-1654, 1658, ont été écrits par des calligraphes.

G. 7552. Registre. — Grand in-folio, 240 feuillets, papier, écrits.

1660-1671. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Charles Desronches, 1660; — Esaye Clerbout, avocat en la Cour des Aides, 1661; — Nicolas Le Malleux, procureur en la Chambre des Comptes, 1662; — Jean-Baptiste Dubosc, procureur postulant en l'Election et Grenier à sel, 1603; — Nicolas Mouton, marchand, 1664; — Gilles Coiffrel, marchand, 1665; — Pierre-Marc-Adrien Picard, prêtre, vicaire de la paroisse, 1666; — Jean Cossart, huissier en la Chambre des Comptes, 1667; — Abraham Clerbout, procureur en l'Election de Rouen, 1668; — François Vaultier, marchand libraire, 1669; — Jacques Boudart, conseiller en la Chambre des Comptes, 1670. — 1660, inhumation de la veuve Du Souillet, 6 livres. — A Pierre et Nicolas Buret, maîtres fondeurs, 35 livres. — A Guillebert, sculpteur, pour avoir accommodé la contretable, 2 livres. — A M. Mouton, pour 6 peaux de vélin, 4 livres. — Gages des prêtres : M. A. Le Picard, vicaire; Charles De la Barbe, Nicolas Gueroult, Bertre, Jacques Fouquet; — de M. Pierre Le Grain, organiste. — 1661, compte approuvé par M. Gaulde, grand archidiacre. — 1662, inhumation de M. Le Malleux, ancien Trésorier, 6 livres. — 1662, inhumations de M. Osmont, maître de la *Tour d'Argent*, 6 livres; — de M. Rousset, orfèvre, ancien Trésorier, 8 livres; — de Martin Boudet, maître du *Grand Turc*, 6 livres. — « A Thomas Bridou, pour avoir refaict le panneau de verre du chœur de la chapelle de la Vierge, par lequel l'on avoit entré dans l'église et desrobé la lampe d'argent, que pour avoir refait plusieurs panneaux de vitres cassés et remis plusieurs verres de couleur, 17 livres. » — 1664, inhumations de la damoiselle de M. de Camilly, conseiller au Parlement, le 2 juillet, 6 livres; — de l'enfant de M. Driancourt, 3 livres; — de Vincent Boucquetot, orfèvre, le 2 février 1665, 6 livres. Compte vérifié par M. Gaulde, lequel « ordonne que les chapelains fondateurs, ne pouvant dire les messes de leurs fondations au jour qu'elles tombent, à cause de quelque messe de dévotion, en avertiront M. le curé ou son préposé, et lui feront savoir le jour qu'ils auront remis à dire leur messe de fondation. » — 1666, inhumations de M. Maillefer, 20 livres; — du fils de M. Louis De la Mare, parcheminier, 3 livres. — « A Jacques Le Pileur, maître peintre à Rouen, pour avoir fait des armaries pour le service de la Reine mère, etc..., 4 livres 18 sous. — Perdu sur l'argent reçu du receveur de la Ville, à cause qu'il baille les louis à 3 livres, 3 livres 18 sous. » — 1666, inhumations du fils de Pierre Driancourt, 3 livres; — de Perrette Edouin, femme du sieur Hamillon, 6 livres; — d'Esaye Elye; — de M. Robert, prêtre habitué. — Paiëments à Marin Du Souillet; — à

Nicolas Chéron, menuisier, pour avoir raccommodé les carolles, etc., 9 livres; — à Jacques Du Fay, maître serrurier, pour avoir accommodé les deux petits anges du haut de la contretable. — 1668, inhumations de Marthe Hadeveille, femme du sieur Le Carpentier, écuyer, avocat en la Cour des Aides, ancien Trésorier; — de Louise Le Hucher, femme du sieur Le Grain, maître écrivain; — de Michel Le Carpentier, avocat au Parlement, fils du dit Le Carpentier; — de Nicolas Hamillon; — de la mère de M. Pavyot, maître des Comptes; — de dame Anne Puchot, femme de M. de Lescaude, conseiller au Parlement (inhumée dans le chœur). — 1669, inhumation de Marie Renard, veuve du sieur de Lempérière. — Pour l'obtention des indulgences des quarante heures pour le jour Saint-Nicolas, 12 livres; — pour l'impression des indulgences, 60 sous. — A Jean et Gabriel Buret, fondeurs, pour refondre la grosse cloche qui avait été cassée, 80 livres. — A Etienne Clupetit, menuisier, pour une *écarisseure*, au devant du grand autel, 8 livres 10 sous. — 1620, à Gabriel Buret, fondeur, pour l'augmentation de 52 livres de métal à la grosse cloche, 100 livres. — Paiements au sieur Sauque, orfèvre; — à Robert Ancel, manufacturier. — 1672, à M. Le Grain, organiste, 150 livres de gages annuels. — M. Faucillon, curé. — Les comptes de 1661, 1662, 1666, 1668, 1670, 1671, paraissent avoir été écrits par des maîtres écrivains.

G. 7343. (Liasse.) — 9 cahiers, comprenant 139 feuillets, papier.

1671-1682. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Jacques Pavyot, sieur de la Villette, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1674; — De Saygnes, 1675; — Nicolas Saunier, docteur en médecine, 1676; — Adrien Monnais, 1677; — Pierre Martin, greffier en chef en la Chambre des Comptes, 1678; — Philbert Dumont, procureur en la Cour de Parlement, 1679; — Jean Musnier, conseiller du Roi, banquier expéditionnaire de Cour de Rome, 1680; — François De Presle, 1681; — Paul Le Grain, 1682. — 1674, inhumations de M[me] de Bonneval; — de M. Crosnier. — « Payé, suivant le consentement de MM. les Trésoriers, à M. le curé de Saint-Lô de Rouen, pour aller à Paris poursuivre la taxe que l'on a faite sur les Trésors, 22 livres. — Au même, pour retirer l'arrêt du Conseil, touchant les nouveaux-acquêts, 48 livres. — M. Faucillon, curé. — 1675, inhumation de Clupetit. — A Pierre Gasse, fondeur, pour avoir raccommodé l'aigle de la paroisse, 100 sous. — A la fin : « A le dit contable protesté nullité des aposteilles, charges et clausion de ce présent compte, pour plusieurs raisons sur lesquelles je me pourvoierai ou respondrai à temps et lieu, où il appartiendra, N. Saunier. » — M. Bosguerard, curé. — 1676, « à Pileux, peintre, pour avoir peint une carte de station, 12 sous. » — 1677, inhumations de M. Picard, vicaire; — de M. Abraham Clerbout, ancien Trésorier. — Quêtes pendant les fêtes de Pâques, 16 livres 16 sous 6 deniers. — A Viret, imprimeur, pour avoir imprimé 200 d'indulgences, 4 livres 10 sous. — 1679, quête du linge par les maisons, le 4 avril, 24 livres 6 sous. — Le Grain, organiste, payé par M. De la Fitte, clerc de l'église. — « A Jean Baillon, orlogier, pour avoir fourni une corde à l'orloge de l'église et raccommodé iceluy, 4 livres. » — Papier formule fourni par M. M. De la Fitte, clerc. — Pour les suites du procès intenté par M. Saunier, médecin, 8 livres 14 sous. — 1680, à M. Sevestre, vicaire, chapier, 60 livres. — A M. Le Grain, organiste, 100 sous. — A M. De la Fitte, clerc, pour les registres des baptêmes, mariages et mortuaires, 35 sous. — 1681, au sieur Viret, libraire, pour le papier et impression de 200 imprimés de bulles d'indulgences, pour le jour de saint Nicolas, 4 livres 10 sous. — 1682, M. Le Grain, organiste.

G. 7344. (Liasse.) — 10 cahiers, comprenant 153 feuillets, papier.

1686-1699. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Michel Le Magnan, 1686; — Pierre Le Coffre, 1690; — Jean Desnos, orfèvre, 1691; — Pierre Le Grain, 1693; — Louis Blondel, 1694; — François Le Chandelier, procureur en la Chambre des Comptes, 1695; — Olivier Hurard, avocat au Parlement, 1697; — Nicolas Léger, 1698; — Antoine Monnois, 1699. — 1689, inhumation de Nicolas-Pierre Léger, le 7 août, 1 livre 10 sous. — A M. Le Grain, prêtre, organiste, 25 livres. — 1691, à M. Le Grain, clerc, pour avoir touché l'orgue, 25 livres. Compte vérifié par M. de Fieux, grand archidiacre. — 1693, inhumations de M. Marescot, Trésorier, 13 livres; — de M. De Presle, 5 livres; — de M. Dailly, 8 livres; — de M. Le Grain, prêtre, et de son frère, 12 livres. — A Charles Le Grain, prêtre sacriste, 12 livres; — au sieur Jacques Le Grain, héritier de feu maître Philippe Le Grain, prêtre, clerc et organiste, pour trois mois, 23 livres 10 sous. — A Nicolas Le Grain, organiste de l'église, pour neuf

mois, 17 livres 15 sous. — 1694, sépultures de Charles Le Grain, prêtre, 6 livres ; — de M. le curé du Bec-de-Mortagne, 6 livres. — A Jean Le Vieil, peintre vitrier, pour avoir raccommodé un grand panneau de verre peint, à la vitre qui représente saint Brice, 18 livres. — 1695, sépultures du fils de M. Tourville, 60 sous ; — de la petite-fille de M. Petit, avocat en la Cour, 60 sous ; — de M[lle] de Navarre, 6 livres. — 1697, aux sieurs Cabot, Lormier et Nicolas Corrette, pour avoir touché l'orgue, 19 livres 5 sous. — 1698, sépultures de M. de Fréville, avocat en la Cour, 12 livres. — 1699, inhumation de M. de Longuerue, 8 livres. — Paiements à MM. Hébert, vicaire ; — Billon, Barc, prêtres chapiers ; — Catherine, prêtre, clerc, de Fréville, Labbé, Boudart, prêtres ; — Corette, organiste ; — au sieur Le Tourneur, libraire, pour avoir imprimé 400 billets de semonces pour les Trésoriers, 1 livre. — Bosguérard, curé.

G. 7335. (Liasse.) — [illegible] cahiers, comprenant [illegible] feuillets, papier.

1700-1710.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Toussaint Queval, 1700 ; — Lapostre, 1701 ; — Jacques Glanard, marchand orfèvre, 1702 ; — Gilles Jobey, procureur au Parlement, 1703 ; — Jacques Tubeuf, 1704 ; — Claude Le Prince, marchand, 1705 ; — Claude Oursel, 1706 ; — Archambault, 1707 ; — Claude Romain, 1708 ; — François Du Vivier, conseiller du Roi et médecin à Rouen, 1709. — 1700, inhumation de M. Hurard, avocat en la Cour, le 26 décembre, 12 livres. — 1701, inhumation de M. Varin, avocat, en mai, 12 livres. — 1702, messes et vêpres le jour saint Joseph, de la fondation de M[me] Du Moustier, suivant son testament et contrat en exécution d'icelui, le 22 août 1683. — 1703, sépulture de M[lle] Brice, de M. Martot, de M. et M[me] Charles. — A Roussel, organiste, 25 livres de gages par an. — Pour l'impression et papier des billets affichés pour la fête de saint Nicolas, 36 sous. — Pour la diminution des espèces, au mois de mai, à 10 livres, du 15 du dit mois, à 8 livres, au mois d'août 1704, à 100 sous, 23 livres. — 1704, à M. de Bosguerard, cédé aux droits de feu M. le curé, 52 livres 10 sous, à valoir sur ce qui luy est dû de l'année de M. Jobey. — Pour moitié des frais de l'arrêt du Parlement, contre le sieur de Bosguérard, le 14 mars dernier, 13 livres. — Pour diligences faites contre le sieur Jobey, pour l'assujettir à rendre le compte de sa gestion, 2 livres 5 sous. — 1706, au sieur Besongne, imprimeur libraire, pour 400 billets pour convoquer les assemblées de MM. les Trésoriers, 30 sous.

G. 7336. (Liasse.) — 10 cahiers, comprenant [illegible] feuillets, papier.

1710-1720. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Hector-Joseph Pavyot, seigneur de Saint-Aubin, conseiller au Parlement, 1710 ; — Nicolas Mirault, marchand, 1711 ; — Arachequesne, huissier du Roi à la Cour des Comptes, 1712 ; — Jean-Baptiste Paris, 1713 ; — Paul Le Tellier, 1714 ; — Louis Hunout, 1715 ; — Nicolas De la Mare, 1716 ; — Jean-Louis Gouel, orfèvre, 1717 ; — Pierre Bourdin, marchand serrurier, 1718 ; — Lucas Dumont, marchand boulanger, 1719. — 1710, inhumation de M. Martin, secrétaire du Roi. — 1711, inhumations de M[lle] de Marescot ; — de M. Le Prince. — 1714, aux sieurs De la Mare et De Caux, pour les bancs de la nef, 1,040 francs. — 1715, sépulture de M[me] de Marescot, 12 livres. — A De la Mare et De Caux, pour les bancs, 610 livres. — 1710, inhumations de Jeanne-Henriette-Sylvie Le Planquois, 3 livres ; — de messire Jacques-Jean-Claude Hurard, inhumé dans le chœur, le 20 octobre, 6 livres. — 1718, au sieur De la Mare, parcheminier, ancien Trésorier, pour 10 feuilles de vélin, 5 livres. — Au sieur Blanchemain, pour avoir écrit et noté en plain-chant les dites feuilles, pour ce qui manquait aux deux grands livres servant pour des messes du temps et du propre, 18 livres. — « Au sieur Baudry, pour parfournir au paiement de la reliure des dits livres, 5 livres. » — 1719, sépulture de M. Rocuchon, le 17 juillet, 8 livres.

G. 7337. (Liasse.) — 10 cahiers, comprenant 147 feuillets, papier.

1720-1730.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Martin Tocque, marchand fripier, 1720 ; — Jean-Baptiste Huet, marchand tapissier, 1721 ; — Jean Petion, marchand, 1722 ; — Louis Gosselin, marchand, 1723 ; — Michel Plet, marchand, 1724 ; — Josse De la Haye, écrivain juré, 1725 ; — François Le Normand, 1726 ; — Jacques Le Magnen, 1727 ; — Claude Oursel, 1728 ; — Louis Le Magnen, 1729. — 1720, inhumations d'Anne Camus, veuve Léger, 6 livres ; — de M. Desnos, avocat au Parlement, le 30 novembre, 8 livres. — Au sieur Viret fils, imprimeur, pour avoir imprimé 4,010 quittances moulées et fourni le

papier, 24 livres. — 1721, « payé, pour le droit de reliques, à M. le curé, le jour de saint Nicolas, suivant l'emploi de tous les comptes et concordat *in curia archiepiscopali*, du 15 avril 1467, 20 sous. » — A Le Febvre, organiste, 40 livres. — A Roger, maçon, pour le pavage du chœur, 136 livres 16 sous. — A Antoine Delamare, menuisier, 237 livres 10 sous. — 1722, inhumation, dans l'église, de M. Terrier, chirurgien, 30 livres. — 1723, inhumation de Mme Léger, 30 livres. — Perte sur 10 louis d'or, valant 20 livres, 40 livres. — A Marguerite Tallon, pour avoir relié un antiphonier, 10 livres. — A Buret, fondeur, pour avoir fondu la grosse cloche, 130 livres. — 1724, sépulture de M. Le Baillif, 30 livres. — 1725, pour le droit de sépulture de feue Mlle Daseville, 30 livres ; — de feu M. de Baumer, 50 livres ; — de Mme Vignon, ancienne Trésorière, 8 livres. — 1727, sépultures de MM. Le Sac, François-Denis Le Tourneur; — de Mmes Du Fossey, De Presle, Rocuchon ; — de Mlles De la Forest, de Launay. — De MM. Liberge et Collé, pour leur réception de Trésorier, de chacun, 200 livres. — 1728, au sieur Le Prince, pour un cintre, 450 livres.— Au même, pour avoir doré le linge du christ et les fleurs de lis, 30 livres. — Au sieur Bouqueton, menuisier, 131 livres. — Au sieur Le Tourneur, pour reliures, 100 livres. — A M. Renault, avocat, 2 livres 8 sous. — A M. Le Chartier, autre avocat, 1 livre 4 sous, pour une consultation. — 1729, inhumation, dans l'église, de M. de Prémagny, 23 livres 10 sous. — 1,100 livres, léguées par M. Thomas Douillet, ancien curé, pour la décoration des autels. — Bancs dans la nef du côté de l'épître et de l'évangile, occupés par d'anciens Trésoriers et Trésoriers pour 5 livres et 3 livres par an — A. M. de Beaumont, curé, pour la réédification du presbytère, 431 livres.— A M. Ribard, pour huit carreaux de pierre bleue de 10 pouces, 4 livres. — A Cabut, imprimeur, 5 livres 6 sous. — Compte signé par M. Jehan de Beaumont, curé. — Les comptes de 1725, 1727, 1728, sont remarquablement écrits.

G. 7338. (Liasse.) — 10 cahiers, comprenant 149 feuillets, papier.

1730-1739.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Jean-Baptiste Oursel, 1730 ; — Jean-Baptiste Plantart, 1731 ; — François Le Chandelier, conseiller du Roi, lieutenant particulier criminel au bailliage et siège présidial de Rouen, 1732 ; — Robert Hélie, docteur en médecine et ancien chirurgien de la ville de Rouen, 1733; — Jacques Bocquet, marchand tapissier, 1733 ; — Antoine Boussard, 1735 ; — Guillaume-Robert-Philippe-Joseph Jehan de Beaumont, prêtre, licencié en droit canon et civil, curé de la paroisse (registre en double), 1736 ; — François Gosselin, marchand, 1737 ; — Pierre Pichon, marchand, 1738. — 1730, inhumation de M. de Francamp, 30 livres. — Dons de M. le curé, pour contribuer aux frais de l'échafaudage pour blanchir l'église ; — à ceux de la sculpture de l'exposition du tabernacle ; — aux ouvrages de M. Le Tourneur; — aux ouvrages de menuiserie de la contretable, de la chaire, du lambris du tour de l'église, de l'orgue, 412 livres.— Autres dons faits par l'abbé de la Valette; — par MM. Oursel le père, Dumesnil, Liberge, anciens Trésoriers. — Pour 728 messes de fondation, 366 livres.— A. M. Léger, prêtre, clerc de l'œuvre, 5 livres. — A M. Mette, fondeur, pour façon et fonte de deux chandeliers, 8 livres 10 sous. — Aux fossoyeurs, pour avoir fait un *charme* dans le petit cimetière, pour enterrer les images retirées de dans l'église, 15 sous. — A M. De France, architecte, pour l'exposition par lui faite ; — au même, pour la construction de l'orgue, 2,000 livres ; — à Le Prince, doreur, pour dorures et peintures aux trois contretables, chaire et lambris, 800 livres ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 300 livres ; — à Gresset, menuisier, 180 livres et 203 livres. — 1731, inhumations de Mmes de Beaumont et Varnier. — Dons pour la construction de l'orgue. — Vente, au curé de Villequier, de deux anciens missels et de deux processionnaires, 10 livres. — Reçu de MM. Duchesne, Jamet, Hénaut, élus Trésoriers, qui n'ont point géré, de l'un 300 livres, des deux autres, 200 livres. — Encore 728 messes de fondation. — A M. Le Febvre, facteur d'orgues, 2,425 livres ; — à Le Prince, doreur, 85 livres ; — à Bourdin, pour ouvrages de serrurerie, 110 livres, — 1732, sépultures du sieur Le Couteulx, du sieur Oursel, de la dame Rocuchon, de la dame Bury, du sieur Léger. — Au sieur Mallet, organiste, pour trois quartiers de ses gages, 75 livres. — 1733, 500 livres données par le curé. — A Gresset, menuisier, pour un confessionnal, 190 livres. — 1734, sépulture de M. Tirouin, 30 livres. — A Baillehache, pour une année d'avoir houssé et nettoyé l'église, 6 livres. — A Machuel, pour l'impression d'une rame de billets de semonces pour le Trésor, 12 livres. — A Bourdin, serrurier, pour ouvrages faits à la voute de la chapelle Sainte Reine, 106 livres. — Argent provenant de la quête du linge, 54 livres. — 1735, sépulture de Mme Vauquelin ; — de Mlle de Prémagny. — Au sieur Archambault, organiste, pour deux termes de ses

gages, 60 livres. — 1736, inhumations de Mme de Guichainville ; — de M. Petiton, Trésorier ; — de l'enfant de M. Duval de Baudribosc ; — de M. Fauvel. — Paiements à Archambault, organiste ; — à Gouel et Clavier, orfèvres ; — à Tarlé, pour quatre grands flambeaux de fer blanc à ressort, de sept pieds de haut, 50 livres ; — à Vernisse et Dieulois, pour le plan par eux dressé de la maison du sieur Ribard ; — à la demoiselle Le Febvre, pour fourniture d'ornements ; — à Gresset, menuisier, pour la construction des stalles, 500 livres sur 2,000, prix du marché. — 1737, paiement du sieur Mirault, pour réparation des orfrais des chapes. — A Gresset, menuisier, 1,000 livres ; — à Papillon, serrurier, 70 livres ; — à Prunier, maçon, 523 livres. — 1738, sépultures de Mme Bihorel, femme de M. du Belloy. — Paiements à M. Papillon, serrurier ; 180 livres sur 1,500, pour les portes du chœur et les frises ; — à Marie, fondeur, pour la façon des quatre portes ; — à Gresset, menuisier ; pour le restant des stalles, après visite des commissaires, 500 livres ; — au sieur Prunier, maçon ; pour avoir recoupé et repoussé les moulures des piliers du chœur, 145 livres ; — à M. De France, architecte ; pour ses visites et pour sculptures ajoutées au christ, dessins pour la contretable et pour les porte-livres, 80 livres ; — à M. Boussart ; pour un mémoire quittancé des ouvrages qu'il a faits dans l'église, 28 livres.

G. 7339. (Liasse.) — 10 cahiers, comprenant 112 feuillets, papier.

1739-1749. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Jean Soiseau, 1739 ; — Jacques Piedfort, 1740 ; — François Hunoult, 1741 ; — Jean-Pierre Vauquet, 1742 ; — Louis Hunoult, 1743 ; — Pierre Le Gras de la Vigne, 1744 ; — Jean-Thomas Pain, 1745 ; — Jean-Baptiste Varangue, 1746 ; — Louis-Honoré Le Painteur, 1747 ; — Mathieu Delamare, 1748. — 1739, sépulture de M. l'abbé Quilleau. — A M. Gresset, menuisier, 300 livres ; — au sieur Papillon, sur le marché de 1,500 livres pour les portes du chœur, frises etc., 180 livres. — 1740, à M. Pontrevé, pour vente de damas blanc, 126 livres ; — à Lagenet, orfèvre, pour l'encensoir, 126 livres ; — à M. De France, pour dessins et visites, 24 livres ; — à M. Le Prince, pour le marché quittancé de la dorure et peinture des portes, frises et grilles de fer, 200 livres ; — à M. Papillon, à-compte sur son marché, 200 livres. — 1741, sépultures de MM. Gresset, Liberge, De Launay, Le Tellier. — A M. Papillon, 220 livres et 96 livres. — 1742, sépultures de Mmes Vitecoq, Poisson, de Rougeville. — Paiements à Mallet, organiste ; — à la veuve de M. Gresset, menuisier ; — à M. Prunier, maçon ; 1,102 livres ; — à M. Papillon, serrurier ; 290 et 155 livres ; — à M. De France, architecte ; pour honoraires des ouvrages faits en l'église, 200 livres. — A M. Charles Simon, maître en plomb laminé, 200 livres. — 1743, au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, 48 livres. — 1744, à M. Papillon, 320 livres ; — à M. Renauld, avocat à l'Intendance, pour écrits et consultations, 18 livres. — 1745, sépultures de M. Jamet, de Mmes Buffier, Hunoult. — A M. Féré, organiste, 120 livres ; — à M. Follain, charpentier, pour ouvrages faits à la chapelle des fonts, 205 livres ; — au sieur Papillon, 220 livres ; — à Pillement, peintre, pour avoir blanchi les torches et peint le lambris de la voûte de l'église, 15 livres. — 1746, sépulture de M. Jacques Tubeuf, doyen des Trésoriers. — Paiements à MM. Pillement, doreur ; — Clavier, orfèvre ; — Varangue ; pour avoir relié 3 messels et 1 antiphonier, et fourni 2 messes des morts reliées, 29 livres. — 1748, sépulture de M. de Ruellan de Tiersent, 50 livres. — Du Long et De la Los, organistes. — M. Papillon, serrurier, locataire de la Fabrique.

G. 7340. (Liasse.) — 10 cahiers, comprenant 110 feuillets, papier.

1749-1759. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : François Prunier, 1749 ; — François-Mathieu Le Bachelier, 1750 ; — Guillaume Hébert, 1751 ; — François Goupil, maître et marchand tailleur, 1753 ; — Charles-Nicolas Vandart, 1754 ; — Mr W. La Vigne, 1755 ; — François Gosselin, 1756 ; — Guillaume Mélicieux, 1757 ; — François Mornay, 1758. — 1749, sépulture de M. Le Rat. — A M. De la Los, organiste, 120 livres. — 1750, sépulture de M. Oursel, 8 livres. — 1752, sépulture de M. Lambert, 30 livres. — A M. Papillon, serrurier, pour ouvrages faits pour le Trésor, 45 livres ; — à M. Vuiguerard, panetier, pour des grillages en osier, aux vitres, 28 livres ; — au sieur Lénard, sculpteur, pour une banquette fournie à la paroisse, 30 livres. — 1753, à M. Gouel, orfèvre, pour avoir raccommodé l'encensoir, et les 2 chandeliers d'argent, 48 livres. — 1754, au sieur Simonneau, fondeur, pour avoir accommodé 2 porte-livres, 8 livres. — 1755, quêtes du pain bénit, 32 livres 16 sous. — Quête pour le linge, par la femme du Trésorier, 46 livres. —

Sépultures de M. Le Chandelier du Bosgueroult, 30 livres ; — de M. Le Planquois, 8 livres ; — de Mme Reverdun, 30 livres. — Au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, pour avoir accordé l'orgue pendant l'année, 15 livres ; — à M. Gouel, orfèvre, pour le raccommodage de la croix d'argent, 24 livres ; — à M. Baraguey, pour l'office de la translation de saint Nicolas, 24 livres ; — pour 12 hautes messes de la confrérie de saint Nicolas, les premiers dimanches de chaque mois et le jour de la fête, 22 livres 4 sous. — 1756, sépulture de M. De la Mare, ancien Trésorier, 8 livres. — 1757, sépultures de M. Ynor, 30 livres ; — de M. Gosselin, ancien Trésorier, 38 livres ; — de M. Soiseau, ancien Trésorier, 8 livres. — 1758, inhumation de M. Jean-Baptiste Berrubey, papetier aux faubourg et porte Cauchoise, 1 livre. — A M. Le Cointe, prêtre, pour l'honoraire de la première chape, 30 livres ; — à M. Barbarey, prêtre, pour l'honoraire de la seconde chape, 40 livres ; — à MM. Braquehaye et Regnaud, prêtres, pour l'honoraire de la tunique de sous-diacre, 20 livres ; — à M. Le Peinteur, prêtre, pour 3 mois de l'honoraire de la tunique de diacre, 5 livres ; — au sieur Simonneau, fondeur, pour 6 chandeliers de cuivre par lui fournis, 154 livres.

G. 734. (Liasse.) — 11 cahiers, comprenant 114 feuillets, papier.

1759-1769. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Michel Du Chesne, 1759 ; — Jérémie De la Mare, 1760 ; — Jean-Baptiste-Michel Duchesne fils, 1761 ; — Martin Roger, 1762 ; — Charles Simon, 1763 ; — Nicolas-Joachim Gosselin, 1764 ; — Jean-Nicolas Heluin, 1765 ; — Michel-Mathieu Poullain, 1766 ; — Thomas-François-Claude Bisset, 1767 ; — Pierre-Vincent-François Hunoult, 1768 ; — Louis-Barthélemy Gagneux, 1769. — 1760, sépultures de M. Varangue et de Mme Duchesne. — Au sieur François Prunier, maître maçon, 355 livres ; — au sieur Heluin, maître menuisier, 103 livres ; — à M. Papillon, maître serrurier, 194 livres. — 1761, sépultures de M. Hélie ; — de Mme veuve Petion, 8 livres. — A M. l'abbé Le Clerc, chanoine théologal de la cathédrale, exécuteur testamentaire de feu M. le curé (Jehan de Beaumont), pour l'insinuation du legs fait par le dit curé, 15 livres. — Pour la plaque de cuivre fournie pour l'épitaphe du dit curé, 85 livres. — Au sieur Du Plessis pour l'avoir gravée, 56 livres 10 sous. Compte signé par L'Attelais, le nouveau curé. — 1762, au sieur Clavier, orfèvre, 160 livres. — 1763, à M. De France, architecte, pour le plan de l'agrandissement de la sacristie, 72 livres ; — au sieur Marc, entrepreneur de la sacristie, 1,410 livres ; — au sieur Besson, pour ouvrage de sculpture du cul de lampe fermant la voûte de la sacristie, 12 livres. — 1764, inhumations de Mme des Longs-champs, 30 livres ; — de Mme Charlet, 30 livres. — A M. Papillon, serrurier, 152 livres. Compte signé par Rollet, curé de Saint-Nicolas. — 1765, sépulture de M. de Bulley, maître des Comptes, 30 livres. — 1766, sépulture de Mme Midy du Perreux, 30 livres ; — de M. Poignon de la Londe, maître en chirurgie, 30 livres. — Bancs occupés par MM. de Boisduval, médecin, Toutain de la Carbonnerie, Owache De la Vigne. — Au sieur Du Mesnil, imprimeur, pour l'impression de 1,000 billets d'assemblées et 1,000 quittances pour les bancs, 12 livres ; — au sieur Viret, imprimeur, pour l'impression de 1,000 quittances, 6 livres ; — au sieur Jean Clavier, marchand orfèvre, pour raccommodage de l'encensoir, etc., 18 livres ; — au sieur Cavelier, fondeur, pour solde du marché de la fonte des 3 cloches, 500 livres ; — au sieur Le Prince, doreur, pour avoir fourni et doré un bâton et blanchi les grandes et petites souches et les 4 flambeaux, 18 livres 10 sous ; — au sieur Jacques, graveur, pour avoir gravé 5 armoiries en buis pour servir aux cloches, 30 livres ; — au sieur Heluin, maître menuisier, pour avoir fait et fourni un tableau pour les noms de MM. les Trésoriers, 12 livres ; — au sieur Pierre, pour avoir peint le dit tableau, 9 livres. — 1757, sépultures de Mme Cossard, 30 livres ; — de M. Cudorge, 30 livres. — A Jean Clavier, orfèvre, 3 livres ; — au sieur Cavelier, fondeur, pour le battant de la grosse cloche, pesant 21 livres, 21 livres. — Pour 13 aunes et demie de ruban pour la bénédiction des cloches, 6 livres ; — myrrhe, pastilles et coton pour la même cérémonie. Compte soigneusement écrit. — 1768, sépultures de Mme Oursel, 30 livres ; — de M. le Planquois, 30 livres. — Pour le service de madame Lagenet, femme de M. Claude Oursel, doyen de MM. les Trésoriers, célébré le 16 août 1768, 90 livres. — Au sieur Machuel, imprimeur, pour l'impression de 1,000 quittances, 6 livres ; — à M. Hunoult, pour le paiement du chapier, 250 livres ; — à M. Papillon, maître serrurier, 74 livres. — 1769, sépultures de M. Vimont, 30 livres ; — de M. Jean-Baptiste Oursel, Trésorier, 8 livres. — Pour avoir fait un *charme* dans le cimetière lors de la bâtisse qui y a été faite, 12 livres. — A M. Massienne, pour avoir raccommodé les burettes d'argent, 24 sous ; — au sieur Bertin, pour avoir relié le livre des messes de la sacristie, 35 sous.

G. 7342. (Liasse.) — 9 cahiers, comprenant 28 feuillets, papier.

1770-1779. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Duchesne, 1770 ; — le curé, chargé de la gestion pour M. Le Vacher de Villeneuve, 1771 ; — Antoine Le Cacheux, 1772 ; — Jacques-Léonor Duchesne, 1773 ; — Jean-Charles Hébert, 1774 ; — P. Le Teurtre, dit Rivière, 1775 ; — François Trimolet, 1776 ; — Jean-Bapiste Hermier, 1777 ; — François-Laurent Romé, 1778. — 1770, sépulture de M. Papillon, Trésorier, 8 livres. — 1771, sépultures de Mme La Ferrière, 30 livres ; — de M. Midy, 30 livres ; — de M. de Boisduval, y compris le pavage, 33 livres. — A M. Le Boullenger, pour impression de 2,000 billets et quittances, 10 livres. — 1772, au sieur Mette, fondeur, pour deux chandeliers argentés, 96 livres. — 1773, sépultures de M. D'Harcourt, y compris le pavage, 33 livres ; — de Mme Danet, *idem*. — A M. Boïeldieu, pour une année de la prière du matin et du soir, fondation de M. Jehan de Beaumont, 60 livres ; — au sieur Mette, fondeur, pour soudure d'un ange de cuivre servant de chandelier à côté du Saint-Sacrement, 2 livres ; — à Massienne, orfèvre, pour raccommodage des encensoirs, 9 livres 12 sous. — 1774, pour la baleine du bâton du bedeau, 11 livres. — A M. Heluin, menuisier, 34 livres ; — à M. Lamory, serrurier, 20 livres 10 sous. — 1775, sépultures de M. Louis Hunoult, 8 livres ; — de M. Mélicieux, *idem*. — Total des recettes, 3,760 livres ; — des dépenses, 2,973 livres. — 1779, à M. Lamory, pour ferrures, lors de la construction du chœur, 310 livres. — 1778, sépulture de Mme Papillault, 33 livres. — Total des recettes, 3,055 livres ; des dépenses, 2,901.

G. 7343. (Liasse.) — 11 cahiers, comprenant 93 feuillets, papier.

1779-1790. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Pierre Barbier, 1770 ; — Lamory, 1780 ; — Pierre Lamant, 1781 ; — Louis-Jacques Varin, 1782 ; — Jean-Baptiste Retourné, 1783 ; — Jean-Thomas Varin, 1784 ; — Nicolas Massé, 1785 ; — Jean Chevallier, 1786 ; — Guillaume-Etienne-Alexis Hébert, 1787 ; — François Amellaud, 1788 ; — Nicolas Le Marchand, 1789. — 1779, sépulture de Mme Papillon, 11 livres. — 1780, au sieur Masculier, pour raccommodage d'une crédence, 4 livres. — 1781, 100 livres reçues de M. Boïeldieu, pour une année de loyer d'une maison, rue Saint-Romain. — A. M. Boïeldieu, pour une année de l'honoraire de la première chape, 50 livres. — 1782, à M. Hérisson, entrepreneur des nouveaux cimetières, 739 livres. — Racommodage de la robe du hallebardier, 3 livres. — 1784, à M. Duguet, organiste, 120 livres. — 1787, à M. Thibault, architecte, pour un avis pris avec M. Le Marchand, au sujet du petit cimetière, 6 livres. — 1778, à M. Duguet, organiste, 120 livres. — 1789, au même, 120 livres ; — à M. Godefroy, facteur d'orgues, 15 livres. — Total des recettes, 3,557 livres ; des dépenses, 3,446 livres. Comptes signé par Rollet, curé.

G. 7344. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier.

1607-1635. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen, des Trésoriers : Jean Crevel le jeune, de Pâques 1607 à Pâques 1608 ; — Pierre Happedé, procureur au Parlement, de Pâques 1608 à Pâques 1609 ; — Etienne Loysel, de Pâques 1609 à Pâques 1610 ; — Jacques de Ruelle, de Pâques 1610 à Pâques 1611 ; — de Durand Le Monnier, procureur en la Cour, de Pâques 1634 à Pâques 1635. — 1607-1608, inhumations de la sœur de M. Baudry, président ; — de la dame de l'*Image saint Adrien* ; — de la femme de Richard Petit, libraire ; — de la fille de Jehan Patrix ; — de Jehan Dumoustier. — Paiement à Claude Austin, orfèvre. — 1608-1609, paiement à Clément Austin et Robin De Moy, orfèvres ; — à Jean Le Comte, vitrier, peintre, pour avoir refait et raccoûtré les vitres. — 1609-1610, 5 sous dus au lieu de 500 de noix fraîches. — Inhumations de Claude Austin, orfèvre (11 juin 1610) ; — de Vymont, bahutier ; — de M. Baudry, président en l'Election de Rouen. — Pour le pigeon, moineaulx et herbes à semer pour le jour de Pentecôte, 18 sous. — 1634-1635, inhumation dans le chœur, de M. Crevel, Elu en l'Election. — Paiements à Guillaume Courrier, organiste, « pour le pain de cène distribué, tant le Jeudi saint, que le samedy et dimenche de Pâques, 60 sols. — A Grevin, peintre, pour avoir fait les peintures des voûtes, 9 livres ; — à Davout, maçon, 65 livres. »

G. 7345. (Liasse.) — 207 pièces, papier.

1691-1711. — Pièces justificatives des Comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Quittances de Desnos, orfèvre ; — de M. Bosguerard,

docteur en théologie de la Faculté de Caen, curé, 1694; — de Catherine, clerc de la paroisse, pour un pigeon et des étoupes, le jour de la Pentecôte, 12 sous 6 deniers, 1695; — de Nicolas Corrette, organiste; — de François Hayet, plâtrier; 500 de grandes tuiles de la Haye-Malherbe, 10 livres 16 sous, 1701; — de Delamare, menuisier, réparations à la contretable, 1702; — de Jean Le Normand, bedeau, pour son assistance à l'office de saint Brice, 10 sous; — pour avertir les parents aux trois obits du sieur Du Souillet, 25 sous, 1704; — de Pihouel, menuisier; journée de manœuvre, 13 sous; d'ouvrier maître, 25 sous; — de M. de Boscguerard, officier de feu S. A. S. Mgr le prince de Condé, cédé aux droits de son frère feu M. le curé de Saint-Nicolas; — d'André Roussel, organiste; — de Monnois, clerc de l'œuvre, 1705; — de Delamare, menuisier; raccommodage des couronnements des carolles; — de Paul Le Goux, vitrier; — de J. Barc, prêtre habitué, choriste, 1707; — de Bourdin, serrurier, 1708-1710; — 5 journées de maître maçon, 5 livres 10 sous; 5 journées de manœuvre, 3 livres 10 sous, 1711.

G. 7346. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1713-1721. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Quittances de Gouel, orfèvre; — de Mignot, plâtrier; journée de plâtrier, 30 sous; de manœuvre, 4 sous; — de Le Febvre, organiste, 1713; — de maître Pierre Bourdin, serrurier; — de Delamare, Prunier et De Caux, menuisiers, 1715; — du dit Le Febvre, organiste; — de Barc, clerc de la paroisse, 1716; — de A. Delamare, menuisier, pour de nouveaux bancs dans la nef, 1717; — de MM. Marye frères, receveurs des décimes, dont le bureau était rue Herbière, 1721.

G. 7347. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1723-1731. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Marché avec Jacques Buret, fondeur, pour la fonte de la grosse cloche, 1723. — Etat des recettes et des dépenses en 1725 : « Le premier de janvier 1726, il y a eu 10 sous de diminution sur chaque écu de 4 livres; febvrier 1726, il y a eu augmentation de 4 sous par écu de 2 livres; 1er mai 1726, il y a eu diminution sur les espèces, de 4 sous par écu de 3 livres 4 sous; 3 mai 1726, il y a eu augmentation de 4 sous par écu de 3 livres; le 26 mai, il y a eu augmentation de 19 sous 2 deniers par écu de 3 livres 4 sous, et 20 sous par écu de 3 livres 4 sous, et 20 sous par écu de 5 livres; 15 juin, il y a eu augmentation de 5 sous 6 deniers par écu de 4 livres 3 sous 6 deniers. » — « Arrest du Conseil d'Etat du Roi portant augmentation sur les anciennes espèces et matières d'or et d'argent, 1726. » (Imprimé). — Journée de plâtrier, 25 sous, 1729. — Quittances de Mme Deshays, femme de M. Le Fèvre, pour un dessin fait par son mari; — de l'architecte De France; exposition du Saint-Sacrement; 4 vases pour un dais; — de Nicolas Le Prince, maître sculpteur : « nettoye la contretable du chœur et les collatéraux qui en dépendent; réchampit le fond de la dite contretable en blanc de plomb à huile; carnationne les figures; dore la bordure du tableau de la contretable; dore les patrons de la paroisse et les carnationne; dore l'exposition posée sur le tabernacle, qui consiste en 3 anges et une couronne piédestal qui porte le soleil; peint le fond de marbre d'une décoration de sainte Reine; dore à l'huile la couronne et moulures de la chaire à prêcher; met un Saint-Esprit sous le plafond de la dite chaire; fournit deux anges en adoration, placés à l'exposition sus-dite; total, 856 livres; » — de Pierre De Caux et Nicolas Gresset, maîtres menuisiers; piédestaux portant les vases et flammes; travaux à la contretable, à la chaire à prêcher, total, 180 livres, 1731.

G. 7348. (Liasse.) — 211 pièces, papier.

1731-1739. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Quittances de Philbert Léger, clerc sacriste de la paroisse; — de Le Prince : « vernit toute la menuiserie, tant inférieure que supérieure, de l'orgue, c'est à savoir le lambris, plafond, tribune et buffet, le cintre du Christ, le tout d'un vernis à l'esprit de vin, » 1732; — de M. Papillon, serrurier; — de Le Prince; peinture des portes, grilles et frises du chœur; — de M. De France, pour avoir fait le dessin des dites portes et grilles en deux différentes façons, 24 livres; — de Nicolas Gresset, menuisier, 1734. — Journée de plâtrier, 26 sous; — de manœuvre, 16 sous, même année. — Quittance de Machuel, imprimeur; 12 livres pour l'impression d'une rame de billets de semonces pour le Trésor; — d'Archambault, organiste. — Devis des ouvrages de menuiserie : constructions de stalles à usage de chaises dans le chœur de Saint-Nicolas; bois de Hollande; ornements de sculpture et de moulure pareils à ceux de Saint-Maclou; prix convenu, 2,000 livres; entrepreneur, Nicolas Gresset, 1737. —

Mémoire de Boussard, peintre : pour avoir fait une inscription le long des murs du cimetière, 4 livres ; — pour avoir nettoyé les tableaux et les colonnes de la contretable, 4 livres 10 sous ; — pour avoir reblanchi les huit piliers du chœur et y avoir mis une couleur de bois à la hauteur des stalles, 10 livres ; — pour avoir mis en couleur de bois le cintre qui porte le Christ, 3 livres ; pour avoir bronzé le piédestal de saint Nicolas, 1 livre, 1739. — Marché avec Nicolas Marie, maître fondeur à Rouen, pour faire quatre porte-livres et les plaques pour servir à porter les dits livres, le tout de cuivre jaune, à placer sur les appuis des bancs et stalles du chœur, ainsi qu'on voit à Saint-Maclou, et conformément au modèle de M. De France, 1739.

G. 7349. (Liasse.) — 189 pièces, papier.

1721-1749. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Journée de maçon et de vitrier, 27 sous ; — de manœuvre, 16 sous. — Mémoire de Gresset, menuisier ; deux tringles de bois de sap de Hollande posés pour le jour de saint Nicolas ; piédestal pour supporter l'aigle, 12 livres. — Quittances de Mallet, organiste. — On crible les terres du grand et du petit cimetière. — Marché, pour la construction des fonts baptismaux et l'augmentation de la sacristie, avec MM. François Prunier, père et fils, suivant les plans du sieur De France, architecte, 1742. — Mémoire des ouvrages de menuiserie par la veuve de Gresset : attaché au haut de la contretable les ailes des anges, etc. — Journée d'ouvrier menuisier, 28 sous ; de manœuvre, 16 sous. — Quittance de Louis Le Febvre, pour avoir accordé l'orgue, 1745. — Vente par Marin Dufour, fils et héritier de Jean Dufour et de Noelle Lusurier, à Marin Du Busc, procureur en l'Election de Rouen, d'une maison au hameau de Biessar, paroisse Saint-Martin de Canteleu, 1720. — Journée de plâtrier, 26 sous ; — de manœuvre, 16 sous, 1746. — Chandelle de cire à 11 sous la livre. — Quittance de M. Jehan de Beaumont, curé de Saint-Nicolas, et de M. Pion, curé de Sainte-Marie-la-Petite, qui avaient été chargés par MM. les curés et Trésoriers des paroisses de Rouen, et par MM. les supérieurs des communautés, de défendre, tant devant l'Intendant qu'au Conseil du Roi, sur le droit d'indemnité injustement prétendu par les traitants, 1748.

G. 7350. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1717-1758. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas, de 1750 à 1758. — Quittance de Delalos, organiste, 1750. — « Arrest du Conseil d'État du Roy, qui déboute le sindic du clergé de Rouen, aïant pris le fait et cause des curés, Trésoriers et communautés de la ville de Rouen, de l'opposition formée aux arrêts des 7 et 14 aoust 1744, et 4 juin 1746, portant liquidation des rentes d'indemnité duë au Roy à cause des acquisitions qu'ils ont faites dans la ville et banlieue de Rouen énoncées aus dits arrêts. Du 20 janvier 1750. » (Imprimé). — Procès contre Nicolas Desmarets, jardinier du faubourg Cauchoise, 1747. — Journée de plâtrier, 28 sous ; — de manœuvre, 16 sous, 1754. — Quittance d'Isaac Gouel, orfèvre, 1757.

G. 7351. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1761-1768. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Mémoire d'Heluin, menuisier. — Procès, au sujet des réparations du presbytère, entre les Trésoriers et les héritiers de feu Guillaume-Philippe-Joseph Jehan de Beaumont, curé de Saint-Nicolas (François Inger, prêtre, chapelain en la cathédrale de Lisieux ; Marie Inger, veuve de Robert-François-Jacques Mignot, écuyer, sieur de la Touraille, maréchal des logis des gardes du Roi de la prévôté de son hôtel et grande prévôté de France ; Marie-Louise Inger) ; transaction, 1762. — Vérification par l'architecte De France des travaux entrepris par Thomas Marc, pour l'agrandissement de la sacristie. — Marché fait avec le dit entrepreneur, 1764. — Journée de maçon et plâtrier, 30 sous ; — de manœuvre, 16 sous, 1766. — Quittance d'Heluin, menuisier, qui avait fait et posé dans la chambre du Trésor, un tableau cintré en forme de cadre, où l'on met les noms des Trésoriers, 1766.

G. 7352. (Liasse.) — 216 pièces, papier.

1770-1780. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Quittances de Boïeldieu, prêtre : 544 livres 10 sous, pour honoraires des basses messes de fondation ; — de De Lanos, organiste ; — de J.-B. Le Febvre, facteur d'orgues, 1773 ; — de Massienne, orfèvre, 1774 ; — de E. N. Chefdeville l'aîné, pour avoir remonté un christ d'ivoire et fourni une inscription ; — de Machuel, imprimeur ; 63 livres 15 sous pour l'impression de 2,700 billets d'assemblée du Trésor et 100 billets d'assemblée pour le cimetière.

G. 7353. (Liasse.) — 204 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces justificatives des comptes de Saint-Nicolas de Rouen. — Quittances de Boïeldieu, prêtre, vicaire de la paroisse ; — de Massienne, orfèvre. — Etiquette imprimée : « A l'image Saint-Simon. Adrien-Simon Sertier, marchand mercier à Rouen, rue de la Grosse-Horloge, vis-à-vis Saint-Herbland, vend toutes sortes de soieries en gros et en détail ; — soie à coudre de grenade et mi-grenade ; gallette mi-perlée de toutes couleurs ; — bourdalours ; — bourses de soie et avec dorures, bourses à cheveux, cordons de canne et de montre en grenade et avec dorures et chenilles... égrettes pour les cheveux, bouquets de cole en fleurs d'Italie et de Lyon très fins, » 1780.— Journée d'ouvrier et de manœuvre, 2 livres 15 sous, 1789.

G. 7354. (Cahier.) — 17 feuillets, papier

1707-1711. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Nicolas. — 15 février 1707, acceptation du testament de Geneviève Le Bourgeois ; fondation de saluts du Saint-Sacrement, tous les jeudis de l'année. — 12 mars 1707, acceptation d'une fondation de Marie Demelliers. — 10 juillet 1707, acceptation d'une fondation de M. Thomas Douillet, curé de la paroisse. — On baillera 2,700 livres en constitution de rente hypothèque, au denier 18, au sieur Besongne, imprimeur ordinaire du Roi et marchand libraire à Rouen, qui se proposait d'acheter de M. de la Renaudière, auditeur des Comptes, une maison vis-à-vis la première porte du palais du côté de Saint-Lô, maison occupée de présent par le dit Besongne. — 18 mars 1708, acceptation d'une fondation en la chapelle de Sainte-Reine, par Louis De la Mare. — 25 mars 1708, acceptation d'une fondation de Marguerite Lemonnier. — 3 mars 1709, on fera faire, aux frais du sieur Barré, prêtre habitué, des armoires pour la conservation des ornements : présent, Romain Gravois, maître maçon, architecte. — 8 mars 1711, acceptation d'une fondation de M. Antoine Vignon. — 29 juillet 1714, marché sera fait pour le pavage de l'église. — 29 septembre 1714, on fera faire de nouveaux bancs.

G. 7355. (Cahier.) — 10 feuillets, papier.

1711. — Déliibérations de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — 29 septembre 1714, acceptation de 1,000 livres offertes par M. Jamet, pour la construction des bancs. — 28 juillet 1715, arrêté que le sieur Monnoye, âgé de vingt-huit ans, nommé à la cléricature de l'église, prendra résolution, dans un an à partir de ce jour, d'entrer dans les ordres sacrés ou non, et de quitter la fonction de mouleur de bois. — 12 janvier 1716, Monnoye donne sa démission de la cléricature ; — Jean Barc, prêtre habitué, nommé à sa place. — Fixation du prix des bancs. — 21 avril 1720, on nomme, à la pluralité des voix, maître Jacques Fanouillère, prêtre, clerc de l'œuvre, en remplacement de maître Jean Barc, décédé.

G. 7356. (Cahier.) — [illegible] feuillets, papier.

1720-1739. — Déclarations de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — 20 décembre 1720, billets de 1,000 livres convertis en dixièmes d'actions rentières de la compagnie des Indes, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 3 décembre 1720. La Fabrique en avait pour 10,000.— 12 juin 1721, on employera les pierres, données par des personnes de piété à faire une marche d'autel, à réparer le sanctuaire et le bas du chœur. — 19 avril 1720, sommation au bedeau destitué de remettre sa robe avec l'image d'argent qui est dessus, représentant saint Nicolas, la clef de l'église et celle du cimetière. — 6 mai 1723, on fera refondre la grosse cloche qui était cassée. — 29 août 1723, perte sur les espèces. — 2 septembre 1723, fieffe au sieur Antoine Dulong, marchand menuisier, d'une maison rue Saint-Nicaise ou Croixmare, pour 200 livres par an. — Sommation au fondeur Buret, de mettre la grosse cloche en état de son et de ton avec les deux autres. — 23 février 1725, élections des sieurs Léger Magnen et Hunoult, l'un diacre et l'autre sous-diacre, à l'office de clerc sacriste, vacante par le décès de M. Fanouillère. — 23 octobre 1726, les membres de la congrégation de le Sainte-Vierge, sous le titre de Notre-Dame de Pureté, établie en cette église sous l'autorité de l'archevêque, exposent que, par le malheur des temps et leur petit nombre, ils se trouvent hors d'état de soutenir la dépense nécessaire pour célébrer l'office du jour de la Présentation de la Sainte-Vierge, fête de la congrégation. La Fabrique consent à payer ce qu'il faudra pour la célébration de cet office. — 9 février 1727, délibération au sujet des capitaux de plusieurs fondations qui avaient été remboursés en billets de banque et depuis remplacés, conformément aux arrêts du Conseil. — 12 octobre 1727, M. [illegible]

18 avril 1728, pour la satisfaction des paroissiens, on mettra bas la ceinture du chœur ; le crucifix sera placé dix pieds plus haut, sur une pièce de bois traversant le devant du chœur. — 18 septembre 1728, on représente qu'il fallait remplacer le crucifix par un cintre de bois enrichi d'ornements en sculpture, suivant le dessin du sieur Le Prince, sculpteur ; on s'en tiendra à ce dessin ; prix convenu, 450 livres. — 30 mars 1729, on fera poser les scellés dans la maison de M. Douillet, curé, décédé. — 4 septembre 1729, M. Magnen, Trésorier, est autorisé à recevoir de M. Prevel, curé de Saint-Amand, les sommes léguées par M. Douillet pour la décoration des autels de l'église. — 3 décembre 1730, mémoire de ce qu'il convient de faire pour réédifier et embellir l'orgue ; huit jeux : bourdon, montre, doublette, nasard, fourniture de deux tuyaux sur touche, cimballe d'un tuyau sur touche, cromhorne et cornet. On ajoutera une trompette. Marché fait avec M. Le Febvre, entrepreneur, conformément à l'avis de M. D'Agincourt ; M. De France, architecte. — 15 avril 1731, fondation de M. Martin Toquez, marchand de Rouen. — 23 décembre 1731, M. Philbert Léger donne sa démission de la cléricature ; remplacé par Jean-Baptiste Hunoult, premier chapier, dont le dit Léger prendra l'emploi. — 13 janvier 1732, Mallet, ancien organiste de Pont-de-l'Arche, nommé organiste de Saint-Nicolas, aux gages de 100 livres. — 6 février 1733, M. Baraguay, nommé clerc de la paroisse, en remplacement de M. Hunoult, démissionnaire. — 27 mars 1733, M. Archambault, organiste de Saint-Martin-du-Pont, nommé organiste de Saint-Nicolas, en remplacement du dit Mallet, démissionnaire. — 13 juin 1734, M. Guillaume Jehan de Beaumont, curé de la paroisse, nommé Trésorier. — 20 juillet 1734, d'après l'avis de M. De France, architecte, on démontera les arcs boutants posés sur les sous-ailes de l'église, « lesquels estoient destinés pour acculer la grande voûte du chœur et nef qui n'a point été exécutée, pour quoy les dits arcs se sont lâchés. » — 29 juin 1735, protestation contre l'élection de M. Gosselin, Trésorier, le 29 mai 1735. M. Bocquet, Trésorier sortant, n'avait point fait faire, la veille, de convocation ni fait sonner la cloche, en sorte qu'il ne s'était trouvé que peu de Trésoriers. — 29 juin, ratification de l'élection du dit Gosselin. — 7 août 1735, on accorde 10 livres d'honoraires à chacun des deux prêtres qui feront l'office de diacre et de sous-diacre aux fêtes et dimanches. — 15 janvier 1736, fondation de Mlle Rocuchon, — 18 juillet 1736, accord avec M. Ribard, pour la maison de la rue de la Croix-de-Fer. — 2 juin 1737, on fera construire 42 stalles. — 12 juin 1738, M. Jamet offre de donner 1,000 livres, à condition qu'on conserve la tombe qui est sous le crucifix où est cette inscription : « Tombeau de la famille de MM. Jamet. » On voulait que l'inscription fût changée en celle-ci : « Tombeau de la famille de M. Pierre Jamet. » — Gresset, entrepreneur des stalles. — 7 novembre 1738, procès avec le curé « au sujet des entreprises, cassements et brisements qu'il fait journellement à l'église sans l'avis des Trésoriers, à qui seuls appartient le droit de ce faire. » — Le curé s'engage à « faire réparer, à ses frais, les vitres brisées pour cause d'indécence, et promet de garantir le Trésor de tout ce qui pourroit être demandé aux Trésoriers par les donateurs des vitres. » — Transaction entre le curé et les Trésoriers, en présence de Mgr de Fitz-James, pair de France, nommé à l'évêché de Châlons, 6 janvier 1739. — 4 mars 1739, démission de la première chape, par M. Philbert Léger, nommé à la cure d'Amfreville-les-Champs.

G. 7557. Cahier, 18 feuillets, papier.

1739-1765. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — 4 août 1739, fieffe aux dames de la Providence d'une maison et place vide rue de Croixmare. — 7 novembre 1740, on fera dorer et noircir les portes et frises de fer du chœur. — 30 novembre 1739, on accordera à M. Papillon 450 livres, pour augmentation à la porte du chœur. — 19 novembre 1741, M. Piauger nommé à la place de chœur, vacante par la nomination de M. Boussard à la cure de Saint-Martin-des-Besaces. — 14 janvier 1742, fondation de Jacques Liberge, marchand gantier. — 13 mars 1742, marché avec Marie, fondeur, pour un aigle, de la forme de celui des églises de Saint-Laurent et de Saint-Martin, monté sur un globe et tenant en ses serres un serpent. — 4 août 1742, fieffe de la maison de la rue Croix-de-Fer, à M. Jean-Baptiste Oursel, l'un des Trésoriers. — 24 février 1742, fondation de la prière du matin et du soir, par M. Jehan de Beaumont, curé. — 7 avril 1743, M. Jean Dulong, nommé organiste en remplacement de M. Mallet. — 1er mai 1743, Pierre Ferey, nommé en remplacement de M. Dulong. — 5 septembre, gratification de 60 livres à M. Marie, fondeur, pour la façon de l'aigle. — 25 mars 1747, Jean Dulong, nommé organiste en remplacement de M. Ferey, démissionnaire. — 16 avril 1748, cession par la confrérie de Saint-Nicolas, de ses ornements à la Fabrique, à condition que celle-ci fera acquitter, jusqu'à extinction de 800 livres, valeur des dits ornements,

l'office entier de la Translation de saint Nicolas, etc. — 26 septembre 1748, Jacques De la Los, nommé organiste, en remplacement de M. Férey, démissionnaire. — 17 août 1751, choix des bancs réservé aux seuls Trésoriers. — Etat détaillé des vases sacrés etc... légués à la Fabrique par M. le curé Jehan de Beaumont.

G. 7358. (Liasse) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1737. — Copie de la requête adressée à l'archevêque par le curé et les Trésoriers de Saint-Nicolas de Rouen, pour obtenir la réduction des fondations : « Le changement arrivé dans les monnoyes et la diminution des revenus de leur Fabrique par les amortissements qu'il a fallu payer au Roy, et les remboursements qui ont esté faits en billets de banque, les mettent hors d'état d'acquitter les charges des fondations, » 1737. — Ordonnance de réduction de Monseigneur de Saulx-Tavannes, signé : Nic., archevêque de Rouen ; par Monseigneur, Millard, 16 avril 1737.

G. 7359. (Liasse). — 11 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1482. (copie) - **1731**. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen : — par Geneviève Le Bourgeois, 1707 ; — par Madeleine Le Febvre, fille et héritière de noble homme Robert Le Febvre, docteur en médecine, et de Marie Bachelier, et femme de M. Antoine Caradas, sieur du Héron, président en la Cour des Aides, 1611 ; — par Mr Jean Le Plastrier ; — par Marie Le Monnier, veuve d'Abraham Clerboult, procureur en l'Election de Rouen, 1686, 1692 ; — par Damienne Lissotte, veuve de Louis De la Mare, 1638 ; — par Richard d'Outreleau ; — par Guillaume Piédelièvre, avocat en la Cour ; testament du dit Piédelièvre, fait à Belbeuf ; Filleul, sieur des Chesnais et de Saint-Martin, avocat, son ami, nommé par lui son exécuteur testamentaire, 1638 ; — par Jeanne Pillavoine, veuve de Jean Aumont, 1482 (copie) ; — par Pierre Postel, 1647 ; — par Anne Pottier, veuve de Jean Ballier, maître menuisier, 1710 ; — par Jean Titelouze, chanoine et organiste de la cathédrale, dont le testament avait été passé devant les tabellions de Rouen, le 24 octobre 1633 ; — par Martin Tocques, 1731 ; — par Charles Vaultier, procureur à la Cour des Comptes, 1710 ; — par Antoine Vignon, 1711. — Pièces concernant les remboursements faits au Trésor pour d'anciennes fondations.

G. 7360. (Liasse). — 26 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1560-1726. — Fondation par Pierre Jamet, négociant, de 12 messes du Saint-Sacrement et saluts, 156 basses messes et 2 obits en l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen, 1726. — Titres de propriétés relatifs à cette fondation. — Vente d'un ténement de maisons contenant 3 corps de logis, assis en la paroisse de Saint-Nicolas, dont l'entrée était dans la rue Saint-Nicolas, par Jean Le Bon, à Amelyne Lardant, veuve de défunt Olivier Le Tardif, 1560. — Vente par Jacques Lardant, héritier en partie de défunte Ameline Lardant, sa tante, à Pierre Donnest, du dit ténement de maisons, 1573. — Quittance de 50 livres de rente par Jacques Coterel, avocat au Parlement, stipulant le fait de Marie Nicole, sa nièce, fille d'Antoine Nicole, huissier au bailliage et siège présidial de Rouen, et héritière de feue honnête femme Marie Coterel, sa nièce. 1611. — Vente par Pierre Happedé, procureur au Parlement, à demoiselle Marie Donnest, veuve de Pierre Du Moucel, sieur de Sassetot, conseiller au Parlement, de 100 livres tournois de rente à héritage, pour 1,400 livres tournois, qui est à la raison du denier quatorze, 17 novembre 1617. — Décret des héritages de Pierre Happedé, 1642, 1643. — Constitution de rente au profit de Roger Bachelier, procureur au Parlement, par Charles Le Chevalier, écuyer, et Marc-Antoine Le Baube, sieur du Grand Clos, l'un des chevau-légers de la garde du Roi sous le titre de la Reine, alors logés à la *Botte de Foin*, rue Saint-Hilaire, se faisant fort de Guillaume Le Baube. avocat du Roi aux sièges de Lyons, 1666.

G. 7361. (Liasse). — [illegible] pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier (1 imprimé.)

1581-1760. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen : — par Messire Guillaume-Robert-Philippe-Joseph Jehan de Beaumont, licencié en droit canon et civil, curé de la dite paroisse (prières du matin et du soir, tous les jours de l'année, à l'exception de ceux où il y a matines, avec bénédiction du Saint-Sacrement), 1743. — Requête adressée par le curé à l'archevêque ; — ordonnance de l'abbé Terrisse, vicaire général, 1743. — Testament de M. de Beaumont, 1760. — Fondation par Françoise Boudard ; racquit par M. Jacques Bulteau, conseiller en la Grande Chambre du Parlement, neveu et héritier de cette dame), de la rente affectée à la fondation, 1720 ; — par la demoiselle Brochard ; racquit des rentes par Madeleine Carrel, veuve de Marin Du Souillet, libraire, 1672 ; — par Marie Desmelliers, 1707 ; — par Thomas Douillet, curé de la paroisse (3 saluts du Saint-Sacrement), 1707 ; — par Marguerite Dupuy, veuve de

Philippe Dumonstier, conseiller référendaire en la chancellerie de Normandie, 1686 ; — par Henri Dupont, 1581 ; — par Geneviève Damiens, veuve de Mr. Me Thomas Duval, sieur de Bonneval, conseiller du Roi au Parlement, 1657 ; — par Marguerite Gy ; — par Esaye Hélye, tabellion royal à Rouen, 1652. — Parmi les pièces annexées aux contrats : Déclarations du Roi pour le recouvrement des droits d'amortissement, etc., 9 mars 1700 ; — concernant les amortissements, francs-fiefs et nouveaux-acquêts, 16 juin 1702. (Imprimés)

G. 7362. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ; 1 plan de maisons.

1647-1742. — Fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen, par Pierre Gaumont, marchand, 1647 ; — par Jacques Liberge, marchand gantier, et Marie-Françoise Liberge, sa sœur (salut du Saint-Sacrement chacun des 23 dimanches libres de ces offices, ou moins, s'il y a quelques saluts de fondations antérieures), 1742 ; — par Sébastien Monfreville, ancien Trésorier de la paroisse, et Madeleine Le Mercier, sa femme, 1653. — Titres de propriété relatifs à ces fondations. — Vente par maître Nicolas Le Page, prêtre, docteur de la faculté de Paris, demeurant à Rouen, paroisse de Sainte-Croix-Saint-Ouen, tuteur principal de Nicolas Le Page, son neveu, seul fils et héritier de défunt maître Louis Le Page, ci-devant procureur du Roi en la vicomté de Rouen, à Etienne de Fieux, abbé de Notre-Dame de Beaulieu, archidiacre en l'église de Rouen, d'une maison, paroisse de Saint-Nicolas, rue de l'Archevêché, bornée par M. de Chalon, secrétaire du cabinet du Roi, 28 juin 1670. — Bail emphytéotique par la Fabrique de Saint-Nicolas à Jean-Baptiste Oursel, d'une maison rue de la Croix-de-Fer.

G. 7363. (Liasse.) — 32 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.

1353 (copie)-**1739**. — Titres de propriété de maisons appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Vente par Abraham Héron et Jacques, sa femme, de Fontaine-le-Dun, à Guillaume Le Roux, citoyen de Rouen, pour VII^{xx} X florins d'or à l'écu, de bon pois du Roy, d'une masure en la paroisse de Saint-Nicolas-le-Peinteur, etc....., dimanche après la fête saint Pierre en été, 1353 ; copie vidimée par les tabellions de Rouen, 2 mai 1383. — Contrat de vente, par Pierre-Nicolas Brice, à Michel Le Nud, maître tonnelier, de 2 maisons, rue Croix-de-Fer, 1702. — Titres de propriété de maisons, situées rue Fleuriguet, paroisse Saint-Vivien. — Marché fait entre le Trésor et Martin Cousture, maître charpentier, pour la construction de 5 maisons, le long du cimetière de Saint-Nicolas ; Cousture reçoit en paiement 2 petites maisons, rue Fleuriguet, 1646. — Fieffe par le Trésor de Saint-Nicolas à Marguerie Landigeois, de 2 petites maisons, rue de Croixmare, 1580 ; — contrat de remise faite, moyennant 1,398 livres, des maisons, rue de Croixmare, à la Fabrique de Saint-Nicolas, par René Bosquier, héritier de Marguerie Landigeois, 1611 ; — procès-verbal de visite faite, par des maîtres de métiers, des dites maisons, même année. — Lots et partages de maisons, rue de Croixmare, qui appartinrent à Denis Frichot et à Marguerite Maugrain : « corps de maison habitué en plâtrerie, où pendoit anciennement pour enseigne la *Santé joyeuse*, » 1621. — Fieffe faite par la Fabrique de Saint-Nicolas, moyennant une rente annuelle de 200 livres, d'une maison, rue de Croixmare, à Antoine Dulong, maître menuisier, demeurant rue Notre-Dame, paroisse Saint-Maclou, 2 septembre 1723. — Remise faite de cette maison à la Fabrique pour cause d'impossibilité de payer la rente, par le dit Antoine Dulong, domicilié à Rouen, rue aux Ours, paroisse de Saint-Pierre du Châtel, pour lors employé à des travaux de menuiserie, à Evreux, en l'abbaye de Saint-Taurin, 1739. — Procès-verbal de visite de cette maison, par Jean-Pierre De France, architecte expert juré des bâtiments, priseur et arpenteur pour la ville et ressort du Parlement, avec maître Jacques Le Monnier, greffier des bâtiments, 20 mai 1739. — Fieffe, faite par la Fabrique, de la même maison, aux Sœurs de la Providence des écoles gratuites et charitables du R.-P. Barré, définiteur de l'Ordre des Minimes, rue de l'Epée, acceptant par Robert Fauvel, conseiller à la Cour, et par M. Nicolas Dubois, correcteur honoraire, administrateurs des dites Sœurs, 25 août 1739. — Bail à Charles Le Coutre, écuyer, sieur de la Rosière, 7 avril 1629. — Fondation de 8 obits, par Madeleine Le Febvre, fille et héritière de feu noble homme maître Robert Le Febvre, vivant docteur en médecine, et de damoiselle Marie Bachelier, épouse d'Antoine Caradas, sieur du Héron, président en la Cour des Aides, 13 mars 1611 ; les fonds affectés à cette fondation servirent au retrait des maisons de la Croixmare. — Quittances d'Andrieu Le Vert, maître charpentier ; — de Jean Bourdon et Jean Deshaies, maîtres maçons ; — de Jacques Maupas, maître maçon ; — de Jean Naverel, maître menuisier ; — de Jean De Lestre, maître serrurier ; signature et marque (une clef),

1580; — de Robert Oultren et Jean Couvey, maitres charpentiers; — de Guillaume Nyon, maitre maçon; — de Louis Bertin et David De la Barette, maitres menuisiers; — de Jean Quesnel et Jean Parfondin, serruriers-arquebusiers; — de Philebert Dumesnil et Jean Le Comte, vitriers, 1611.

G. 7364. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1677-1692. — Baux de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Bail de 2 acres une vergée en la vallée d'Yonville, paroisse de Saint-Gervais, dans le Pré de Talvende.

G. 7365. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 5 plans.

1731-1789. — « Devis de ce qu'il convient faire pour l'augmentation de l'orgue de Saint-Nicolas : grand orgue composé de 12 jeux; positif composé de 8 jeux; entrepreneur M. Le Febvre; prix convenu, 2,500 livres, 1731; — devis des ouvrages de menuiserie; prix convenu, 2,000 livres; entrepreneur, le sieur De France, même année. — Quittances des dits Le Febvre et De France. — Certificat de M. François D'Agincourt, organiste du Roi et de l'église primatiale de Normandie constatant que l'orgue fait par le sieur Le Febvre, facteur en la ville de Rouen, était bien conditionné d'un bout à l'autre et bien égal d'harmonie, 23 septembre 1732. — Devis des ouvrages de serrurerie (balustrade et porte de fer) pour la clôture du chœur; entrepreneur, Pierre Papillon; prix convenu, 1,500 livres, 1737. — Devis de construction de maisons; — de réparations aux voûtes des chapelles de la Sainte-Vierge et de Sainte-Reine. — 5 plans, signés de Gueroult, architecte.

G. 7366. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 15 pièces, papier, 3 plans.

1427-1764. — Lettres de Pierre Poolin, lieutenant général de noble homme mons[r] Jehan Salvain, chevalier, bailli de Rouen et de Gisors et commissaire de l'Echiquier : Accord entre les Trésoriers de Saint-Nicolas et Etienne Guiot, *painteur*, « au sujet de plusieurs veues, fenestres et dégouts d'eaues, voyans et chéans devoirs et sur le chimetière de la paroisse, à une maison nouvellement construite par le dit Guiot... En tant que est la fenestre englesque, qui est au hault estage, lequel sert de nécessité au dit Guiot pour faire sécher les paintures et œuvres de son mestier, comme bannières, panons et telles choses, elle demourra en tel édifice comme elle est; mais il n'y pourra, par le chimetière faire amonter en sa dicte maison foyn, bois ne autres choses qui puissent empescher ne nuire à icellui chimetière, » 10 mars 1426 (V. S.) — Annexées à ces lettres, celles du bailli, attestant qu'à la date et au jour susdits, Poolin était son lieutenant général, 23 mars 1429 avant Pâques (V. S.). — Signification par Jean Guelin, sergent à masse, requis par le Chapitre de Rouen, aux Trésoriers de Saint-Nicolas, d'une clameur de gage-plège, à l'encontre des dits Trésoriers « qui vouloient mettre empêchement à ce que ceux du Chapitre pussent passer et rapasser toutes les fois qu'il leur plairoit eulx, leurs gens, serviteurs à pié et à cheval, porter et faire porter à chevaulx, charestes et charios, bois, vins, sidres et aultres provisions par ung chemin qui vient de l'église Notre-Dame en l'un de leurs hostels et manoirs canoniaux, joingnans de l'église paroissiale de Saint-Nicolas, et mesme par dessus le chymetière, » 1479. — Autre signification de clameur de gage-plège, de la part de la Fabrique, à la garde de l'hôtel occupé par les chanoines Richard Perchart et Jehan Esterlin, 1487. — Requête présentée à l'archevêque par les Trésoriers de Saint-Nicolas à ce qu'il leur fût permis de construire des petites maisons et boutiques (70 pieds de longueur sur 20 pieds de profondeur dans le cimetière); il resterait 70 pieds de longueur sur 20 pieds de largeur pour le cimetière qui serait clos et fermé de murailles, à la charge que le passage pour aller aux maisons canoniales demeurerait libre, 1643. — Autre requête au Chapitre de Rouen pour le même objet. — Autorisation donnée par le Chapitre, au sujet du passage par le cimetière, 1648. — Accord entre le Chapitre et les curé et Trésoriers de Saint-Nicolas. Ceux-ci reconnaissent que « 2 murailles que la Fabrique avoit fait eslever pour les fonts baptismaux et l'augmentation de la sacristie appartenoient pour moitié au Chapitre, comme faisant partie de la maison canoniale de M. Davoult, grand chantre, et que le chapitre pourroit toujours s'afficher sur la dite moitié, » 1742. — Nouvel accord entre le Chapitre et la Fabrique, au sujet d'une cloison élevée dans le petit passage derrière le chœur, 1764. — Plan à l'appui, en double exemplaire. — Plan de la sacristie.

G. 7367. (Liasse.) — [illegible]

1652-1748. — Pièces concernant l'Administration du curé Jehan de Beaumont. — Acte de sa nomination comme Trésorier, 13 juin 1734, jour de la Pentecôte. — Procès pour les droits d'amortissement, à propos d'une poursuite de M. de la Bruyère. — Copie

d'une lettre adressée au contrôleur général. — Mémoire pour les curés de Rouen, contre les moines de Saint-Ouen, qui tenaient pour non avenu un arrêt, en forme de règlement, applicable à toute la province, du 26 juin 1654, 18e siècle (non signé ni daté). — Etat des rentes dues au Trésor de Saint-Nicolas. — Mémoire et inventaire des pièces et écritures qui se sont trouvées, en 1689, dans le coffre de la communauté de MM. les doyen et curés du collège de la Calende de Rouen; analyse d'actes de 1368, 1435. — Maîtrise de la confrérie du bienheureux saint Nicolas, acceptée par le curé, 1er dimanche du mois d'avril (pas indication d'année). — « Règlement à observer par Messieurs les curés de la ville de Rouen, » suivi de la liste de MM. les curés qui, en l'année 1652 et autres suivantes, ont approuvé et signé les dits règlements; d'une autre liste de MM. les curés qui ont renouvelé, approuvé et signé les mêmes règlements, le 7 septembre 1693. (Imprimé). — Mémoire du curé de Saint-Nicolas pour établir que M. le curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise ne peut exiger le partage au sujet de l'inhumation de M. l'abbé de Tiercent, 1748. — Extrait de quelques règlements faits et arrêtés par MM. les curés de la ville de Rouen « pour prévenir les difficultés et contestations qui peuvent survenir entre eux au sujet de leurs droits et prétentions dans les inhumations et transports des corps de leurs défunts paroissiens, qui se font d'une église en une autre, pour y être inhumés. » Ces règlements furent faits, le 24 avril 1691, en la Calende de MM. les curés de la ville de Rouen, qui se tenait tous les ans en l'église de Saint-Nicolas, le mardi de la Quasimodo. — Autres règlements faits le 4 décembre 1691 en l'église Saint-Laurent; le 12 octobre 1700, en l'église de Saint-Nicolas; le 10 décembre 1657, en l'église de Saint-Nicaise. — Dans l'avertissement mis à la fin de cet imprimé : « Les curés de Saint-Sever, de Saint-Gervais et de Saint-Paul n'ont jamais été regardés pour curés de la ville, et ceux-ci leur ont toujours contesté la scéance dans les cérémonies publiques, ainsi qu'on peut le justifier par la requête que présentèrent contre eux les curés de Rouen à Mgr l'archevêque en l'année 1699... pourquoi y fut arrêté, au mois d'octobre 1702, que, s'il arrivoit qu'on partageât avec M. le curé de Saint-Sever, lorsqu'il s'agiroit de droits de quelqu'inhumation, ce seroit aux conditions que le sieur curé de Saint-Sever, qui n'est admis aux assemblées de MM. les curés que par grâce et de bonne volonté, renonceroit à toutes les prétentions qu'il pourroit former, s'il arrivoit qu'il devint l'ancien de la compagnie... Lorsqu'il s'agit de conduire les défunts qui ont élu leurs sépultures dans les monastères, les curés doivent s'en tenir aux arrêts de la cour de Parlement, du 26 juin 1654 et du 14 octobre 1684, donnés en conséquence, pour servir de règlement entre les curés et religieux de la province de Normandie, en demander l'exécution et consulter encore là-dessus la conduite qui a été tenue, en 1702, contre les religieux de l'abbaye de Saint-Ouen, qui font difficulté de se soumettre à ce règlement. »

G. 7368. — 1 gravure, 0m34 de hauteur sur 0m21 de largeur.

1695. — Gravure représentant sainte Reine, avec cette inscription : « Illustre et chaste Reine endurant le martyre | et donnant pour la foi votre sang précieux | ayant gaigné de Dieu l'amour qui vous inspire | ne méritez-vous pas un trône dans les Cieux... | Bannissant loin de nous les maux et les misères | attirez-nous du Ciel la grâce et les bienfaits | rendez vous favorables (*sic*) à nos humbles prières | ce bonheur nous fera vous bénir à jamais. — La confrérie de Sainte Reine, fondée à Saint-Nicolas de Rouen, 1695. »

G. 7369. (Gravure.) — 0m30 de hauteur sur 0m20 de largeur.

1719. — Gravure sur bois représentant sainte Reine, dans un encadrement, avec cette inscription : La Confrairie de Sainte Reine, fondée l'an 1645, en l'église Saint-Nicolas de Rouen. Au dessous, Nicolas Dubour, maître en charge, en l'année mil sept cents dix-neuf.

G. 7370. (Pièce.) — 0m2[illegible] de hauteur sur 0m3[illegible] de largeur.

1436. — Contrat, passé au tabellionnage de Rouen, par lequel Colin du Vaurichier, bourgeois de Rouen, fils et héritier de feu Vincent du Vaurichier, « donne, à fin d'héritage à toujours, aux prévôt, échevin, frères et sœurs de la confrarie Dieu et monsr saint Nicolas, fondée en l'église de Saint Nicolas de Rouen, 34 sous tournois de rente, sur une maison, paroisse Saint-Laurent, sur le fossé aux Gantiers. Le jour de la saint Nicolas, en décembre, donneront pour 6 sous 2 deniers de pain aux pauvres pour l'amour de Dieu, et présenteront devant le saint une longueur (de cire?) du prix de 5 deniers tournois, et l'autre, le jour de saint Nicolas, en mai, offriront à l'offrande ung tortis de cire de valeur de 5 deniers tournois, » 1er septembre 1436.

TABLE

DU CINQUIÈME VOLUME DE LA SÉRIE G.

NOTA. — *Les chiffres indiqués dans cette Table renvoient aux numéros d'ordre placés en tête de chaque article.*

FONDS DES FABRIQUES DES ÉGLISES PAROISSIALES DE ROUEN :

ROUEN. — IMPRIMERIE JULIEN LECERF

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790



INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

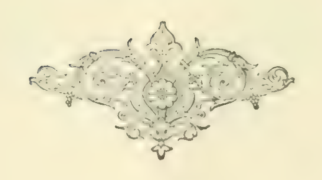
ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR M. CH. DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, ARCHIVISTE

SEINE-INFÉRIEURE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES — SÉRIE G (Nos 7371-8511)

TOME SIXIÈME



ROUEN

IMPRIMERIE JULIEN LECERF

1896

CD
1215
S6A46
t. 6



DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE G

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-LA-RONDE DE ROUEN.

G. 7371. (Registre.) — In-folio, comprenant 57 feuillets, papier.

1698-1742. — « Mémoire instructif de toutes les pièces et écritures du Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde. » — Ce mémoire n'est autre chose qu'un inventaire, assez détaillé, des archives de cette paroisse, fait par M. Huey, Trésorier, qui le présenta, à l'issue de la messe paroissiale, lors de la reddition de ses comptes. Il y a des additions jusqu'en 1742. — Table en tête du registre.

G. 7372. (Plaquette.) — In-quarto; 2 imprimés l'un de 95 pages, l'autre de 19 pages.

1741-1745. — « Recueil des pièces et titres concernant l'Etat relatif du Trésor de la Ronde avec le Chapitre fondé en la mesme Eglise. » A Rouen, chez Pierre Dumesnil, imprimeur libraire, rue de la Poterne, MDCCXLI : « Réformation et règlement de l'état de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde de Roüen, faite sous l'Autorité de Louis IX, Roy de France, seigneur et patron de la dite église, par Messire Odo Rigault, archevesque de Rouen, l'an 1255, au mois de mars. — Exploit des vicaires perpétuels, du 7 novembre 1737. — Délibérations de la Fabrique, des 3 et 9 novembre 1737. — Arrest du Parlement de Rouen, rendu le 23 juillet 1739, qui déboute les vicaires perpétuels du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen de leur prétention d'être habituez nez et préférables en la paroisse du même nom ; et les condamne aux dépens, tant envers les Trésoriers, qu'envers le vicaire de la dite paroisse. — Copie de l'exploit, du 13 juin 1739, donné par le Chapitre à M. le curé par devant M. l'official, pour que deffenses soient faites à M. le Doyen curé, de se faire suppléer par son vicaire dans les offices mixtes, etc. — Ordonnance de Monseigneur l'Archevesque de Rouen, du 7 avril 1741, qui règle les heures auxquelles se doit célébrer l'office collégial et paroissial de Notre-Dame-de-la-Ronde. » — A la suite, ajouté : « Moyens employés par les sieurs Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour être maintenus dans le droit et possession de faire inhumer dans le chœur de la dite église telles personnes qu'ils jugeront à propos, nonobstant l'opposition des sieurs Doyen et Chapitre d'icelle église, de laquelle ils ont été déboutés par la sentence qui suit, » 1745.

G. 7373. (Registre.) · In-folio, comprenant 578 feuillets, papier.

1541-1579.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Jacques Daubellemare, en compagnie de Michel Benye et de Jacques Le Seigneur, 1541 ; — Benye, en compagnie de noble homme Guillaume de Confollant et de Jacques Le Seigneur, 1542 ; — Le Seigneur, en compagnie de Le Confollant, qualifié archer de la garde du Roi, et de Nicolas Pouchet, 1543 ; — Le Confollant, en compagnie de Pouchet et de Claude Le Forestier, 1544 ; — Pouchet, en compagnie de Le Forestier et de Pierre Dumoucel, 1545. — Le Forestier, en compagnie de Dumoucel et de Jehan Fillastre, 1546 ; — Dumoucel, en compagnie de Fillastre et de maître Pierre Le Vasseur, greffier de l'Hôtel-de-Ville, 1547 ; — Fillastre, en compagnie de Pierre Le Vasseur, 1548 ; — Le Vasseur, avocat au Parlement, greffier de l'Hôtel-Commun, en compagnie de Cardin De la Mare et de Noël Colombel, 1549 ; — De la Mare, en compagnie de Colombel et de Vincent Du Quesnay, 1550 ; — Colombel, en compagnie de Du Quesnay et de Macé Cuyllier, 1551 ; — Du Quesnay, en compagnie de Cuyllier et de maître Charles De la Fontaine, 1552 ; — Cuyllier, en compagnie de De la Fontaine et de De Bauquemare, 1553 ; — De la Fontaine, en compagnie de De Bauquemare et de Bernard Lambert, 1554 ; — De Bauquemare, en compagnie de Lambert et de Jehan Le Cherpentier, 1555 ; — Lambert, en compagnie de Le Cherpentier et de Robert Noël, 1556 ; — Le Cherpentier, en compagnie de Noël, 1557 ; — Noël, en compagnie de Catherine Benoît, veuve de Jacques Voysin, 1558 ; — la dite veuve, en compagnie de Nicolas Picquet et de noble homme Jehan Dumoucel, sieur de la Bruyère, 1559 ; — Picquet, en compagnie de Dumoucel et de Guillaume Fillastre, 1560 ; — Dumoucel, sieur de Graimbouville et de la Bruyère, en compagnie de Fillastre et de Jacques Le Seigneur, 1561 ; — Fillastre, en compagnie de Le Seigneur et d'honorable homme Berthélemy Hallé, 1562 ; — Le Seigneur, en compagnie de Hallé et de Mathieu Le Poulletier, 1563 ; — Hallé, en compagnie de Le Poulletier et de Michel Fauveau, 1564 ; — Le Poulletier, en compagnie de noble homme maître Pierre de Croismare, sieur de Limésy, et de Fauveau, 1565 ; — Fauveau, en compagnie de De Croismare et de Robert Seney, 1566 ; — De Croismare, en compagnie de Seney et de Thierry Dupont, 1567 ; — Seney, en compagnie de Dupont et de maître Guillaume De la Fontaine, 1568 ; — Dupont, en compagnie de De la Fontaine, et de Jehan De Houppeville, 1569 ; — De la Fontaine, en compagnie de De Houppeville et de Jacques Hébert, 1570 ; — De Houppeville, en compagnie de Hébert et de Guillaume Rachine, 1571 ; — Hébert, en compagnie de Rachine et de Robert Du Quesnay, 1572 ; — Rachine, en compagnie de Du Quesnay et de Jacques Lermyte, sieur de la Prée, 1573 ; — Du Quesnay, en compagnie de Lermyte et de Jehan Gosselin, sieur de la Vacherie, 1574 ; — Lermyte, écuyer, sieur de la Prée, avocat au Parlement et procureur syndic de la Ville, en compagnie de Gosselin, écuyer, sieur de la Vacherie, greffier en la dite Ville, et de Guillaume Fillastre le jeune, 1575 ; — Gosselin, procureur syndic des Etats de Normandie, greffier de la Ville, en compagnie de Fillastre et de Jehan Guenet, contrôleur, 1576 ; — Fillastre le jeune, en compagnie de Guenet, sieur des Vaux-Denis, et de Nicolas Mauduyt, 1577 ; — Guenet, en compagnie de Mauduyt et de Jehan Nepveu, 1578 ; — Mauduyt, en compagnie de Nepveu et de Claude Cuyllier, 1579. — 1541, rentes foncières et hypothèques, deniers du bassin de l'œuvre et reliques et de celui de la Mère-Dieu ; de la table du vin, le samedi et dimanche de Pâques ; du tronc. — « Reçu, pour la sépulture du greffier de la Ville, 35 sous ; — pour la réception de Me Andrieu, vicaire perpétuel, et pour un banc à lui baillé, 4 livres 15 sous ; — de Guillemme Bigot, maître de la confrérie de saint Eutrope, de prest fait au Trésor par les frères de la dite charité ou confrérie, 100 livres. » — Dons « pour subvenir à la parpaye des orgues et pour faire la chapelle des ornements de veloux noir. » Parmi les souscripteurs, MM. les conseillers de l'Hôtel-de-Ville, 22 livres 10 sous ; Mathieu Le Roux, 1 noble rose ; Vincent Du Quesnay, horloger, 45 sous. — Mises ordinaires pour la célébration des messes de 6, 7, 8, 9, 10, 11 heures. — « Pour du boulot à mettre au cymetière, le jour du Sacrement, 6 sous 8 deniers. — A maistre Jehan De la Rue, Robert Bequet et Olivier De la Court (*sic*), pour avoir visité la besongne de l'église, comprins ung galon de vin, 63 sous 2 deniers. — A ung poste pour avoir esté à Notre-Dame de Grâce et 3 lyeues par de-là, pour chercher ung clerc, par le commandement de M. le doyen et des paroissiens, 15 sous. — A maître Jehan De la Rue, masson, tant pour luy que pour 7 journées de masson, pour avoir faict fourme pour la voerrière de dessus le portal, 69 sous. — Pour ung papier à mettre les comptes, pour les ans advenir (il s'agit du registre que nous

analysons), relié en aictz et fermantz, contenant 12 mains de papier, 25 sous 8 deniers. — Pour le tendeur, lequel a tendu à l'église, à 5 festes, 45 sous. — A 5 manouvriers, lesquelz ont houssé et nettoié l'église, pour la feste de Pasques, 36 sous. » — Mise pour les orgues dont le poids était de 770 livres et de 700 livres d'étain fin. — A Jean Duchesne qui fit le devis des orgues, de leur fût et d'une vitre, 25 livres ; — à Olivier Dabrincourt, et Jehan De la Haye, maçons ; — Jean Quoniam, maçon, qui fit les cartouches ; — à Pierre Cavot et Jacques De la Noe, charpentiers ; — à Thierry Du Bosc, hucher ; » — à maître Jehan Gougeon qui fit les cartouches, le chapiteau de la colonne et les arboutans ou arpiés, (49 livres 10 sous), et qui vaqua, par 10 mois, à solliciter les huchers et les corriger de leurs faultes, (15 livres 15 sous) ; — à Guillemme Le Boucher, fondeur ; — à Antoine Josseline et Guilbert Coquerel, compositeurs des orgues, 150 livres ; — à Charles Barate, peintre, qui peignit les orgues et images, 217 livres 10 sous, fleurdelisa le pendant de devant les orgues, 5 livres ; — à maîtres Robert Bequet, Jean Gougeon et Jehan Duchesne, pour dire leur opinion de l'ordonnance de 2 anges et ung loureur et 2 autres anges avec 1 ymage de Notre-Dame, 32 sous ; — pour faire les banderolles de 5 anges, 1 aulne et demye de taffetas, à 26 sous l'aulne, 39 sous ; » — fût des orgues fait en la maison de Saint-Vivien. — « A Guillaume Moncuit, organiste, pour une année de ses gages, 35 livres. — A Robert Le Court, vitrier et peintre, pour avoir faict 3 pourtraits pour le faict des bancs, 47 sous. » — 1542, reçu, pour la réception de Martin Caron, vicaire perpétuel, 4 livres. — Sépulture de M. de Saquenville. — Legs d'Alain Bazin, apothicaire. — Mises : « A douze organistes, pour avoir visité et fait jouer les orgues, 10 livres 7 sous 10 deniers. — Pour la parpaie des orgues, 62 livres 10 sous. — Pour une ellaise au pendant des orgues et pour la painture, pouliots, aneaulx de cuivre et pour la mettre en place, 69 sous. — Pour avoir faict refaire une trompette des orgues, 16 sous. » — Crampons mis à la verrière de saint Julien. — « 5 gallons de vin donnés au clerc quant il dit sa première messe, 25 sous. — Pour avoir écuré l'aigle, la croche, la lampe, l'étoile, tous les chandeliers, 55 sous. — A Mathieu Le Roux, orfèvre, pour avoir fait un calice neuf et 2 chopinettes de vieille argenterie, pour la façon et dorure, 19 livres 16 sous 6 deniers. — Pour un livre en parchemin, euquel est contenu tout ce qu'il faut jouer pour les orgues, tant à la messe que aux vespres, 15 livres. — Pour avoir relié le dit livre, 15 sous. — Pour un tapis à mettre à l'autel Notre-Dame de Pitié, 15 sous. » — 1543, « le dimence de la Passion, jour des Pardons, reçu à la table du vin, la dévotion de ceulx qui se sont faictz administrer, sans leur avoir rien demandé, 5 livres 3 sous 4 deniers. — Pour la sépulture de maître Alain Mazeline, prêtre, 22 sous. — Pour avoir fait racoustrer la pomme et faict jouer le mistère du Saint Esperit le jour de la Pentecouste, 15 sous 6 deniers ; — 24 chapeaux et 32 douzaines de touffeaux le jour du Sacrement, 60 sous ; — herbes à semer aux fêtes solennelles d'été, 13 sous 6 deniers ; — feurre à semer en yver, aux fêtes solennelles, 9 sous ; — bouis, le jour de Blanches Pâques, 8 sous. — Pour 900 de pain à administrer et pour 2 quartes de gros pain en 2 foys, pour cause du jubilé, 20 sous. — Moncuit, organiste. — A maître Antoine Josseline, pour la parpaye des orgues, 45 livres. — Pour un lutrin à mettre le livre des orgues, etc., 21 sous 6 deniers. — Pour une banyère neufve, à Charles Barate, paintre, pour la paincture, le baston et la croisée, 25 livres ; — pour damas rouge cramoisy pour la dite banyère, 23 livres 8 sous 9 deniers. — Pour un bassin de cuivre à cueillir à l'œuvre, en remplacement du bassin d'argent que la Ville avoit pris, 16 sous. » — 1545, sépultures de Martin Le Caron, vicaire perpétuel, 30 sous ; — de Guillaume Du Mayne, chanoine, 45 sous. — Réception, comme vicaires perpétuels, de Jean Le Plastrier, 4 livres 15 sous ; — de Claude Dupuys, 9 livres, 12 sous. — « Pour 1 pingeon blanc et 2 douzaines de moessons pour le jour de la Pentecouste, 9 sous. » — Tapisserie tendue à 4 fêtes ; *poille* tendu le jour du Sacrement. — Achat de 6 calices d'étain, 55 sous ; — pour les bénir, 5 sous. — « A Jehan Gingoys, broudeur, pour orfrès et façon des tuniques de drap d'or, 138 livres 10 sous. » — 1545, réception de Martin Houel, comme vicaire perpétuel ; — de maître Durand Durandi, comme doyen et curé ; — de Pierre Crespin et de Mathieu Le Roux, comme chanoines. — Argenterie vendue pour subvenir au paiement de 500 livres tournois pour reste de l'imposition à cause de la suppression de la Chambre des Comptes. — « Pour 3 douzeines de chappeaulx de roses, à dix sols la douzaine, et 30 douzaines de touffeaulx, à 8 deniers la douzaine, le jour du Saint-Sacrement, pour distribuer aux gentz d'église et aux parroissiens, 60 sous. — Pour 900 de pain à administrer et pour 2 quartes de gros pain pour les enfants, attendu la charté qui a esté, ceste année, sans tirer en conséquence, 22 sous 6 deniers. — Pour avoir faict repaindre l'ymage saint Eutroppe, a esté payé au painctre 115 sous tournois, dont l'horloger, maistre de la fra[illegible], a payé 65 soldz. — [illegible] 300 d'[illegible] à

mectre aux pendents de l'église, 5 sols. » — 1546, sépulture de Richard Tardif. — Legs fait à l'église par Nicolas Daclainville, « en faveur de estre permis à faire asseoir une tumbe en l'église. — Au presbtre qui dit la messe de 5 heures, pour chandelle qu'il lui convient pour dire les messes en temps d'yver, et pour verges pour la correction des enfans, par an, 20 soubs. »— 1547, 2 journées d'un plâtrier, et 2 journées d'un menuisier, 18 sous. — « Pour 6 gallons de vin délivrez à maistre Toussains Le Page, clerc de la dicte église, pour son bancquet qu'il a faict, comme maistre de la Sainte Cécile, 24 sous. — Pour fourme à mettre sous les orgues à se asseoir pour cueillir aux relicques, 18 sous. » — 1548, « pour avoir raccoustré les anges de l'église ; — pour faire les trous des voultes pour pendre les anges, 6 livres, 8 sous. — Pour 1 may à mettre en l'église, le 1er dimanche de may, 4 sous. — Pour 2 mays à mettre au grand autel et pour feuillie, le jour de la Penthecouste, 23 sous 10 deniers. — Pour 8 aunes de corde à pendre le voille du chœur. — Pour ung candélabre à mettre au chœur. — A Pierre Le Febvre, fondeur, 35 livres. — Au serrurier, pour les verges de fer pour pendre le dit candélabre, 4 livres 6 sous. — A un masson, pour avoir faict un trou en la voulte pour passer les dites verges de fer, 2 sous 10 deniers. — A maître Antoine, organiste, pour avoir racoustré les orgues, 10 sous. — Pour avoir faict refaire la croix du hault de la croche, de cuivre, etc., 15 sous. »— Eglise cotisée pour la subvention demandée par le Roi sur les villes closes; vente de rentes ; 1,739 livres payées par l'église à la Ville. — 1549, « pour 3 lutrins à mettre sur les autelz, 11 sous. — A un libraire, pour avoir racoustré 2 messeaux de l'église, 14 sous. — A un plombier, pour avoir mis en œuvre 181 livres de plomb pour faire les fonts de l'église et 33 livres pour plomber le benestier de l'entrée de l'église, 8 livres 3 sous. — Pour la feuillée du jour de la Penthecouste et pour 3 mays qui ont esté mys au grand autel durant le moys de may, 22 sous. — Pour avoir mis le ciel en ordre pour servir à couvrir la sainte hostie. — Au tendeur, 20 deniers. » — 1550, « pour un tableau contenant la fondation du luminaire de Noël, à ung escripvain et à un menuisier, 30 sous. » — Bouleau mis en l'église le jour de la Pentecôte. — 1550, sépulture du curé Durand Durandi, 5 livres. — Pour la réception, le 4 mai, de Monsieur maître Jacques Chaperon, doyen curé, 19 livres 12 sous. — Vol d'un calice d'argent par un surnommé Le Prince. — Achat de calices d'étain à 13 sous pièce. — Benitier auprès de l'autel Saint Sébastien. — Ange devant Saint Sébastien.—« Prosnel de dessous le crucifix, fait par Pierre Berrier, hucher, 40 sous. » — 1552, réception, comme chanoine, du fils de M. de Brèvedent. —Sépulture de M. de Bouquelon, chanoine ;—des 2 enfants de Berthélemy Hallé. — Gages de l'organiste, 35 livres. — Pour le tableau des pauvres, 3 sous 4 deniers. — 1553, sépulture de Jacques Barate, peintre, 22 sous. — Dons gratuits de plusieurs paroissiens pour achat de linge, 10 livres, 10 sous. — « Pour un lin (*sic*) de fer à tenir la croce de cuyvre sur le maître autel, 7 sous. » — 1554, sépulture d'Auger Le Danois, 30 sous. — « Reçu, le jour de la Penthecouste, qui estoit le jour des Pardons du jubilé, à la table du vin, 67 sous. — Vente de quelque fil qui avoit esté cueilli par la paroisse. » — A Antoine Josseline, pour entretenir les orgues, par an, 6 livres. — A Jehan Vauchelle, brodeur, 25 sous. — Prêt à l'Hôtel-de-Ville de 10 écus sol. — 1555, mention du décès de maître Simon Coursière, vicaire du curé; — du greffier de la Ville. — « Reçu, le 9 juin 1555, pour la réception de Mr Angellot Vergesinnes, doyen, 20 livres. — Reçu, ce 1er jour de mars, qui étoit le jour du grand Pardon du jubilé, à la table du vin, 4 livres 13 sous 6 deniers. — A maître Antoine Josseline, pour un jeu tremblant, 13 livres 10 sous; — pour entretenir les orgres, 6 livres. — A Jehan Gingoys, chasublier, pour la façon d'un chasuble, 5 livres. » — 1556, instrument de fer pour mettre les chapeaux de fleurs sur les images, 11 sous 4 deniers.—Les 4 anges des 4 autels raccoûtrés par un hucher. — A Antoine Josselyne, 48 livres ; — à maîtres Jehan Pain et Loys, organistes de Saint-Sauveur, pour avoir visité les orgues, 22 sous 8 deniers. — 1557, sépulture de Toussaint Gouppil, cartier. — 1559, pour la réception de M. le doyen, nommé Gallandius, 20 livres. — Pour une autre réception d'un doyen nommé Angelo Vergilio, 20 livres. — « Ceuilte faicte par les paroissiens durant la sepmaine sainte pour avoir du linge pour l'église, 12 livres 4 sous — Reçu, pour 16 livres et demie de cire que pesoient 3 torches portez par MM. de la Ville au convoy de l'inhumation de Jacques Le Seigneur, 4 livres 19 sous. — Paié à ung imaginier, pour avoir racoustré ung juif de la croix de la Ronde, lequel estoit grandement brisé, 17 sous. » — Paiement à Jean Viart, orfèvre, pour 2 calices d'argent, 80 livres 9 sous. — 1560, sépulture de la femme du procureur de la Ville, 50 sous. — Mention du *revestuaire*. — 1561, sépulture de Mme de la Bretignière ; — de M. du Fay, conseiller — Dons pour la bénédiction de la grosse cloche par le sire Jacques Le Seigneur, par la femme du procureur de la Ville, par le sire Guillaume Fillastre et par Mme de la Bruyère. — « Pour

3 lietrins de bois à mettre sur les autels, 10 sous. » — 1562, « reçu pour le vin, le jour des grandz Pardons, 28 sous. — Argent cueilli par les maisons de la paroisse, le mardi de la semaine peneuse, 10 livres 17 sous. » —Sépulture, dans le chœur, de maître Jean Heudequin, vicaire perpétuel. — Paiement à Olivier Deshays, organiste. — « A Jacques Haren, vitrier, pour avoir racoustray et refaict les vitres de l'église, 15 livres. — Pour des cordes à pendre les cloches aprez la ville prinse, 6 livres. — A Robert Cler, menuisier, pour avoir racoustré les bantz de autour de la dite église,... faict une chaire neufve à faire le prosne, ung couverteur aulx fontz... des huissetz et remboisé le lieu où est mis le *Corpus Domini*, 15 livres et 7 livres 7 sous. — Pour pierre à dresser les authieulx, 6 livres. — A 3 massons, Jehan Barbault, Guillaume Brement et Richart le Heucher, pour avoir faict les authieulx, pavé la plus grande partie de l'église et faict les fontz neufs et racoustré le grand bénesquier et contre-authieulx, 27 livres. » — Poursuites au Parlement au sujet de l'argenterie baillée aux huguenots. — 1563, sépulture de maître Nicole Dantan, greffier de la Ville. — « Pour un chasuble de l'église racheté à des soldartz, 30 sous. » — Façon d'une nouvelle bannière, d'un porte-Dieu, de tuniques et de chapes (Catherine, veuve de Noël Gibert, chasublière). — Contre-autel, de satin de Bruges, pourfilé d'argent. — 4 calices d'étain à 15 sous pièce. — Petite cloche refaite par Buret, fondeur. Compte signé par l'archidiacre, « qui enjoint aux Thésoriers d'acheter une custode pour porter le *Corpus Domini* aux malades. » — 1564, « à Chrisotphe Bellenger, imaginier, demeurant à Saint-Pierre-de-Manneville, pour parpaie du crucifix de l'église et des 2 ymages étant aux cotés, 38 livres 4 sous ; — à Georges Le Pilleur, paintre, demeurant à Rouen, pour avoir peint et doré le dit crucifix et les images, 85 livres. — A Nicolas Jolys, masson, demeurant à Saint-Eloy, pour avoir abaissé la boise portant le dit crucifix. » — Paiements à Loys Le Conte, serrurier; — à Nicolas Le Dittu, facteur d'orgues; — à Denis Le Pellé, brodeur; — à Guillaume Ancel, orfèvre.—Cloche pillée lors du sac de la ville, rapportée de Darnétal.— Ornements de l'église Notre-Dame-de-la-Ronde, réclamés à l'église Saint-Godard. — Détail de frais de procédures. — 1565, reçu de Geuffin le Prevost, fondeur, pour vente de 362 livres de cuivre, à 14 livres le cent, 50 livres 12 sous 6 deniers; — du Trésorier de Saint-Pierre-l'Honoré, pour prêt de la chaire à prêcher. — « Payé à l'homme de M. de Tourville, cappitaine au château, et au portier de la porte Beauvoisine, pour avoir de eulx retiré une des cloches estant alors pendante à la dite porte..., 20 sous. — Réparation du banc où l'on souloit mettre les livres. — Piscine de l'autel Saint Eutrope refaite. — Lampe de cuivre à mettre au chœur devant l'image Notre-Dame, 55 sous. — Grand lectrin pour chanter le divin service dans le chœur, payé à Raoulin Gaillard, hucher, 13 livres 10 sous. — A Monsieur nostre maistre le Harenger, pour 2 sermons par luy faicts en la dicte église, le jour de la Chandeleur et le lendemain, 24 sous. » — 1560, « receu, le dimanche 8 de septembre, le jour des Pardons, pour le vin receu à la table, des personnes qui se sont faictz administrer, 10 sous 8 deniers. » — Souscription pour la réparation des orgues dont était chargé Nicolas Victrus (ou Vitris), organiste. — 1568, inhumation de maître Nicole Beton, chanoine. — Réception de Jean Duhamel, nommé chanoine à sa place ; — de Laurens Regnault, nommé au vicariat vacant par le décès d'André Auber. — Arrêté qu'une quête serait faite aux fêtes de Pâques, Pentecôte, Toussaint et Noël pour l'entrétenement des gages de l'organiste. — 1569, inhumation de Pierre Crespin, chanoine. — Bénédiction de calices d'étain. — 1570, réception des chanoines Jean Chedeville et Pierre Harel ; — du vicaire perpétuel Etienne Le Cousteur. — 1571, « deniers provenantz de la table du jubilé, fait le dimanche 2 septembre et le samedi et dimanche de Pâques, 6 livres 17 sous. — « A Jehan Bazin, menuisier, pour avoir fait 2 encastillemens de bois pour l'autel Saint Sébastien, 10 sous. — A Guillaume Le Mercier, chasublier, pour un contre-autel de trippe de velours pers et jaune pour le maître-autel, 9 livres. » — 1572, sépulture de la femme de l'*olorger*, 56 sous. — A Jehan Bréant, clerc de l'église, pour avoir joué des orgues, 100 sous. — « A Robert Cler, hucher, pour 1 petite table pour aruner les petits enfans que on baptise, 37 sous 6 deniers. » — 1573, sépulture de Pierre Audoire, charpentier; — de Mme d'Allouville. — « Reçu de la fille de M. Hallé, quant elle fut commère de la petite clochette, 20 sous ; — du fils de M. Le Seigneur, quant il tint la dite petite cloche, 4 aulnes de toile de lin. » — Jehan Benoist, prêtre, clerc de la paroisse et organiste. — Réparation de la grande chaire, qui était rompue. — Paiements à Jouisse, vitrier, — à Thomas Robillart, maçon; — à Buret, fondeur. — 1572, sépulture de Jean Dannequin, prêtre. — 1575, inhumation de l'enfant de Michel Loys, cartier. — Réception à l'office de vicaire perpétuel, de Jehan Benoist, clerc matriculier. — Refus fait par M. Harel de payer ce qu'il devait pour sa réception à un canonicat. — Benoist continue d'être organiste, bien que vicaire per-

pétuel. — 1576, inhumation de Richard Auger. — « A maitre Quentin, ouvrier d'instruments, pour réparation à la soutrappe des orgues, 8 sous. » — 1577, inhumation de la femme de Jessé Benoist, picqueur de loudiers. — 1578, promotion de Guillaume Le Febvre, à un canonicat, 10 livres. — Inhumation de l'horloger; — du frère d'un presseur de bonnets; — de la femme de Jehan Guriné, cartier. — « A Michel Le Dutre, libraire, pour avoir raccoutré 3 messels, etc., 4 livres, 10 sous. » — 1579, inhumation de Le Page, orfèvre.— Réception de Laurent Levesque, comme vicaire perpétuel. — A Jacques et Laurent De la Croix, maîtres maçons, pour visite d'une *bétoire*. – Dans tous les comptes, on inscrit une somme de 70 sous pour le dîner des comptes le mardi de Pâques. — Comptes approuvés par Bigues, grand archidiacre de Rouen, 1563, 1564, 1565, 1575, 1576, 1577; par les vicaires du grand archidiacre : Potier, 1541, 1542, 1544, 1547, 1548, 1549; Guérard, 1552, 1556, 1562, 1569; Stappard, 1557; Godeheult, 1559; Vaast Bouic, 1571-1574.

G. 7374. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

1580-1618. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. — Trésoriers : Jean Nepveu, en compagnie de Claude Le Cuillyer et de Laurent Toustain, 1580; — Claude Le Cuillyer, en compagnie d'honorable homme Toustain et de noble homme Jacques de Bretignières, avocat en la Cour, 1580; — Toustain, en compagnie de de Bretignères et de Claude Le Roux, 1582; — de Bretignères, en compagnie de Le Roux et de Philippe Cavelier, 1583; — Le Roux, en compagnie de Cavelier et de Nicolas Le Cuillyer, 1584; — Cavelier, en compagnie de Le Cuillyer et de Jehan Le Cauchoys, 1585; —Le Cuillyer, en compagnie de Le Cauchoys et d'Arnoult Gosselin, greffier en l'Hôtel-Commun, 1586; — Le Cauchoys, en compagnie de Gosselin et de Pierre Auber, 1587; — Gosselin, contrôleur général du taillon en Normandie et greffier de la Ville, en compagnie d'Auber et de Michel Carie. 1588; — Auber, en compagnie de Carie et de Jacques Carrey, 1589; — Carie, en compagnie de Carrey et de Pierre De Houdemare, 1590; — Carrey, en compagnie de De Houdemare et de Jacques Harel, 1591; — De Houdemare, en compagnie de Harel et de Jehan Du Boc, 1591; — Harel, en compagnie de Du Boc et de noble homme Jehan Hallé, sieur de la Haulle, Trésorier général des finances de Rouen, 1592; — Du Boc, en compagnie de Hallé et de Jehan Goullart, capitaine, 1593; — Hallé, en compagnie de Goullart et de Jehan Collombel, 1594; — Goullart, en compagnie de François Fillastre, sieur du Tronquay, secrétaire du Roi, et de Guillaume Du Buc, marchand drapier, 1596; — Fillastre, en compagnie de Du Buc et de Marin Graindor le jeune, 1597; — Du Buc, en compagnie de Graindor et de Jehan Duval, 1598; — Graindor, en compagnie de Duval et de Joachim Tourny, 1599; —Duval, en compagnie de Tourny et de Jérémie Deshommets, 1600; —Tourny, en compagnie de Deshommets et de Pierre Marmouze, 1601; — Deshommets, en compagnie de Marmouze et de Simon Poullain, 1602; — Marmouze, en compagnie de Simon Poullain et de Jehan Crétien, 1603; — Poullain, en compagnie de Crétien et de Jehan Cavelier, 1604; — Crétien, en compagnie de Cavelier et de Jehan Carrey, 1605; — Cavelier, en compagnie de Carrey et de Pierre Osmont, 1606; — Carrey, en compagnie d'Osmont et de Nicolas Le Court, 1607; — Osmont, en compagnie de Le Court et de Guillaume Morant, 1608; — Le Court, en compagnie de Morant et de Pierre Fumyerre, 1609;—Fumyerre, en compagnie de Jehan De Cahagnes et de noble homme Etienne Bigot, sieur de la Turgère, conseiller du Roi en la Cour des Aides, 1610; — De Cahagnes, en compagnie de Bigot et de noble homme maître Daniel De la Place, sieur de Fumechon, président en la Chambre des Comptes, 1612; — Bigot, en compagnie de De la Place et de Jehan Donnest, maître des ouvrages de la Ville de Rouen, 1613; — De la Place, en compagnie de Donnest et de noble homme Jacques Daclainville, échevin de Rouen, 1614; — Donnest, en compagnie de Daclainville, décédé avant la reddition du compte, et d'Arthur Godart, sieur du Becquet, avocat au Parlement, 1615; — Catherine Boullais, veuve de Daclainville, en compagnie de Godart et de Daniel Chefderue, 1616; — Chefderue, en compagnie de Godart et de noble homme Claude Petit, cidevant receveur de l'Hôtel-Commun, 1617. — 1580, inhumation de la veuve de Jehan De Houppeville; — de Thierry Dupont; — de la veuve Le Page, orfèvre. — « Pour avoir faict vider plusieurs ordures de l'aistre du costé du Petit-Dieu, 30 sous. — A Aultin, orfèvre, pour avoir refaict la croix, etc., 13 livres. — Pour 200 de grosse ardoesse de Bretagne, 24 sous. » — Maître Mathurin, maître maçon. — 1581, réception de maître Etienne le Paincteur, comme doyen, 20 livres. — « Pour avoir baillé une bière pour inhumer les corps en la dite église, 30 sous. — A plusieurs hommes qui ont houssé et nettoyé par hault et par tout la dite église, 69 sous 6 deniers. » — 1582, « au paintre pour avoir paint la bannière, 6 écus valant 18 livres. — Au

mois de mai, 7 paquets de feuillie et 2 mays de hêtre, 28 sous. — A Jehan Le Blond, pour avoir refait les orgues, 35 sous. — A Thomas Brière, maçon, sur et tant moins du marché par luy faict de la croix et closture de mur du symetière, 48 livres. » — 1583, « à Jehan Benoist, pour ses gages d'avoir sonné des orgues aux festes accoustumez, 20 livres. — A Jehan Richer, clerc de la paroisse, pour payer les salvez dictz en la dicte église, les jours de dimenche et lundi, 12 livres 7 sous 6 deniers. — A Nicolas Varin, carleur, pour sa peine d'avoir prins garde à la tapisserie, le jour et feste de Pasques, 20 sous. — Au sergent des paouvres, pour son salaire d'avoir vacqué, aux bonnes festes, à la dicte église, afin de faire retirer les paouvres de dedens icelle église, 20 sols. — Le 29 mai, pour 2 moys de hestre, 4 picquets de feilles et des moineaulx et herbes à semer pour le jour de la Pentecouste, 35 solz. » — A Brière, maçon à Vernon, 42 livres, 9 livres, 12 livres, 9 livres, 9 livres, etc., pour la croix, pierre du muret et 4 images à la croix. — 1584, inhumation de Jehan Loys, cartier ; — du sieur de Bretignières. — Réception de Robert Motet, chanoine. — « A un menuisier, pour avoir raccoûtré la bière de l'église, 15 sous. » — Paiements à Denis Le Pellé, chasublier. — 1585, « de Monsr Gosselin, greffier de la Ville, pour le banc où se siet de présent madame sa feme, que feu Fermeluys tenoit, 6 livres. — Pour 2 moys de hestre, 14 paqués de feullye et des mognyaulx et erbes à semer pour le jour de la Pentecouste, 35 sous. » — 1586, « pour avoir faict raccoustrer le benestier qui estoict dépiché, 3 sous. » — 1587, « reçu de M. d'Allouville, avocat à la Court, la somme de 20 escus d'or sol, de son offre faicte en la dite Court, pour avoir esté deschargé par arrest de la charge de Trésorier. » — Sépulture de la femme de M. de Maromme ; — de la femme Berthélemy Hallé, sieur de la Haulle. — Legs de Berthélemy Hallé, 60 livres. — « A l'advocat, lequel a plédé contre monsr d'Allouville, et au procureur, dont le dit d'Allouville a esté deschargé, par arrest de la Court, de la charge de Trésorier, pour avoir à icelluy advocat et procureur faict distribuer 3 bouteilles de vin, 35 sous. » — Façon d'un drap de corps et d'une étole de velours ; sur le drap Richart Hébert, brodeur et chasublier, posa 4 images d'or de Chypre et, sur l'étole, 2 fleurs de lis et une croix ; il reçut pour fourniture et façon, 33 livres 15 sous. — 1588, « 40 écus sol valant six-vingts livres, donnez par noble hommes Jacques Daclainville, pour être exempt de la charge de Trésorier. — Reçu, le jour de la Pentecôte, jour du jubilé, pour le vin de la table, 33 sous 11 deniers. — Pour le vin du samedi et dimanche de Pâques, cueilli à la table 6 livres 14 sous 8 deniers. — Le 1er jour de novembre 1588, jour du jubilé, reçu à la table 39 sous 9 deniers. — Pour la cueulte du jour de la Purification, jour des Pardons de la paroisse, 116 sous, 6 deniers. » — Pour la réception de M. le doyen Harel, 20 livres. — Inhumation de la mère du capitaine Jouenne ; — de M. Lermyte, procureur de la Ville. — Mises pour les orgues : « A Nicolas Barbier, maître compositeur d'orgues, pour avoir raccoûtré celles de la paroisse, avoir fait de nouveau un jeu de saqueboutte, 450 livres ; — à maitres Jehan Titelouze et Corneille, organistes de Notre-Dame et de Saint-Michel, pour avoir visité les orgues avec MM. Le Fèvre, Léonart de Clèves, et Quentin Iliger, 8 livres 7 sous. — A Jérémie Le Pilleur, peintre, pour avoir repaint, redoré et retaillé la couronne de l'image saint Louis, 31 livres, 10 sous ; — à Jehan de Rouen, imaginier, pour avoir retaillé le dit image, 30 sous. — A des housseurs de Notre-Dame, pour avoir houssé l'église par plusieurs jours, lorsque l'oratoire a esté à la dite église, 110 sous. » — 1589, pour la réception de maître Pierre Torquetil, vicaire perpétuel, nommé à la place de Laurent Levesque, 100 sous. — « Le jour de la Penthecouste, pour 2 moys de haistres, moissons, feuillye et herbes à semer, 43 sous 6 deniers. — A Guillebert Duquesne, vitrier, pour avoir raccoustré les vitres de l'église, 10 livres 10 sous 6 deniers. » — 1590, paiements à Charles Albitte, maçon, pour ouvrages au portail de l'église ; — à Richard Le Pellé, brodeur ; — à Nicolas Barbier, compositeur d'orgues ; — à Louis Petit, peintre, demeurant à la rue aux Juifs, pour avoir peint 2 anges étant aux orgues ; — à Nicolas Lestiboudois, menuisier, pour avoir fait une représentation de bois de chêne pour mettre les cierges des inhumations, et avoir racoustré les aisles et trompes des anges estans aux orgues, mesmes une petite bière pour porter les enfans décédez, 15 livres ; — à Nicolas Buret, fondeur à Saint-Vivien ; — à Guillaume Le Vieil, peintre, demeurant à Saint-Martin-sur-Renelle, pour avoir peint le pendant de fleur de lis (à mettre sur les orgues) et faict une Annonciation au parmi, pour avoir peint les 2 contre-autels aux 2 autels de devant le cruchefiz. » — 1591, à maître Fernande du Hay, peintre, 60 livres. — 1592, 38 sépultures. — Sépulture de M. Page, décédé chez Raphaël du Petit-Val, libraire. — 1593, 8 sépultures. — Sépulture de M. de Petit-Pont. — Réception de maître Laurent. — 1594, 9 sépultures. — Sépulture du petit-fils de M. De la Mare, gendre du procureur de la Ville. — Reçu de la femme Thomas Mallart, libraire, pour 2 bancs, 5 livres. — 1595, 15 sépultures. — Sé-

pulture du capitaine Jouenne;—de M. Le Seigneur, maître des ouvrages. — 1596, sépulture d'un gentilhomme du Roi; — de l'écuyer de Mme la connétable; — de Thomas Mallard. — Recette de 20 écus, en pièces de 20 sous, jetés dans la cave du Trésorier à la suite d'un monitoire contre les malfaiteurs qui avaient volé dans le sacraire de l'église une custode d'argent. — Réception de Jean Hotot, vicaire perpétuel. — A Louis Guillebert, menuisier, pour avoir fait la clôture du chœur devant le crucifix et 3 clôtures à la chapelle Saint Eutrope, 330 livres;—à Thomas Driancourt, orfèvre, pour la façon et dorure d'une custode, 36 livres. — 1597, refaçon du porte-Dieu, 6 livres. — « A ung libraire, pour avoir recouvert et refaict les livres de l'église, 10 livres 10 sous. — Pour avoir nettoyé l'aistre et réunir et mettre les ornemens dedens la galerie, 15 sous. — Pour 2 processionnaires, 25 sous. — Pour avoir refaict la chapelle de boys, laquelle sert, au jour de Noël jusques à la Chandelleur, au maistre autel, 15 sous.— Pour 2 livres de cordes à mettre au rideau qui sert au temps de karesme, 8 sous. — Le seigneur Guy Damiens, déchargé de la fonction de Trésorier, attendu que sa femme en avoit porté les frais, ayant été Trésorière. »— Damiens donne 30 écus. — 1599, « le comptable Graindor n'ayant fait tendre en la dicte église que des ciels et tapis en façon de fruits, et non à personnages, dans le chœur et devant le crucifix, fait faire à ses dépens, pour demeurer au Trésor, un bas d'autel de damas figuré à fleurons d'or. » On le tient pour exempté de la tente générale. Il offre, de plus, une étole et 12 écus. — Reçu d'un apprenti boulanger, 2 sous 6 deniers, « et ce suivant les vieilles ordonnances du métier, par lesquelles chaque maître doit 2 sous 6 deniers au Trésor de la paroisse sur laquelle il a prins son mestier. » En marge : « Bon, et sera suivy ce mesme règlement pour les autres aprentifs. » — Réception de Robert De la Gastine, comme chanoine; — de maître Mathieu Marabout et Guillaume Bouvet, comme vicaires perpétuels. — « M. le doyen est prié admonester les sieurs du collège d'assister aux messes parroissiales durant les dimanches et festes, pour éviter à procès que la compagnie ne désire, à faute de quoy l'on se pourvoira par requeste vers la court, et ce par le Trésorier Lequeu. » — Sépulture d'un nommé Regnault, lapidaire; — de M. de la Vacherie. — M. le Blond, doyen et curé. — « Pour le pain de cène qu'il a convenu avoir pour faire la cène en la dicte église, que pour le distribuer aux communiants, payé pour ung boysseau, 51 sous. — Pour avoir escuré la dinanderie de l'esglise pour le jour de Pasques, 25 sous. » — Paiements à Jehan Boudet et Hardy, menuisiers; — à Claude Autin et Mathias Poullain, orfèvres; — à Richard Le Pellé, brodeur. — Achat de linge : toile de chanvre, à 17 sous 6 deniers l'aune; toile de lin blanche, à 22 sous l'aune. — Mention de l'*Ecce Homo* du cimetière. — « A Michel Lourdel, sculpteur, pour avoir fait une contretable ou haut d'autel, où sont représentés et figurés en bosse ronde les histoyres de la Nativité, Annonciation, Trespassement et Assomption de la Vierge, suivant le marché fait avec lui, le 25 juin dernier, 360 livres; plus, 18 livres; plus, 55 sous; — à Roulland Seheult, menuisier à Rouen, pour les carolles devant le grand autel avec les 2 colonnes et les 2 anges, pour 2 lutrins attachés aux dites carolles et colonnes pour dire les épitres et évangiles, 174 livres, 50 sous etc.; — à Rogerin De la Mare, serrurier, 3 livres 3 sous; — à Séjourné, masson, pour avoir fourni la pierre aux bases des dites colonnes, 8 livres. — A Cardin Rouillard, pour avoir fait 2 armoiries pour servir à l'Entrée de monsieur de Rouen, faicte le dimanche, 23 de may 1599, 30 sous. » — 1600, paiement à Pierre Dauvergne, menuisier. — « A Etienne Pinchon pour avoir refaict la vittre enfondrée par les voleurs, 3 livres. » — 1601, mention de la sépulture de la femme de M. Morant, enterrée à Saint-Jean; — de madame de Limésy enterrée au prieuré du Bourg-Achard. — 1602, 21 sépultures. — Sépulture de noble homme Nicolas Gosselin, sieur de la Vacherie. — On achète au Bureau des Pauvres Valides des ornements d'église qui avaient appartenu à un prêtre anglais, de présent à l'aumône du Bureau, 15 livres. — 1603, sépulture de Jehan Petit, prêtre, apporté de Saint-Amand. — « Payé à Laurent Seheult, menuisier, pour avoir fait la chaire à faire le prosne et 2 sièges dans le chœur; — à Vincent Fontaine, serrurier, pour avoir fait plusieurs coupelets afin d'attacher la dite chaire, etc., 4 livres 10 sous 6 deniers; — à Nicolas Le Barbier, facteur d'orgues, 81 livres. — 1604, inhumation de la femme de Pierre Brémontier, imaginier, 30 sous. — Paiements à M. Lourdel, maître sculpteur, « pour parpaie de la table, dorure et peinture de la table d'autel, 213 livres; — à Guillaume Vion, père et fils, et Jehan Canu, maîtres maçons, pour avoir remué le grand autel, 22 livres; — à Laurent Seheult, maître menuisier, pour une base à la table d'autel, un petit plancher au derrière de la dite table, avec une échelle pour monter au tabernacle posé sur le haut de la dite table; — à Rogerin De la Mare, serrurier, pour la ferrure qu'il a convenu à la dite table et pour 2 verges de fer afin de ranger les rideaux de damas contre les grandes colonnes, 15 livres. » — Autres paiements à Pierre Le Marchand,

orfèvre ; — à Henri Cavelier, avocat. — 1605, mention de la sépulture, à saint-Herbland, de noble homme maître Guillaume Bigot.— Pour 2 missels neufs servant à dire les grandes messes, 12 livres. — A un libraire, pour avoir recouvert et relié 5 processionnaires, 20 sous. — 1600, sépulture de M. Gosselin, greffier de la Ville et contrôleur du taillon en Normandie. — 1607, inhumation de la femme de M. la Turgère, conseiller du Roi à la Cour des Aides, portée aux Cordeliers ; — le 24 février, de M. Cavelier, mercier ; — le 11 janvier 1608, de maître Jehan Benoist, l'un des vicaires perpétuels de l'église. — Charles Thibault nommé organiste en remplacement du dit Benoist. — A Pierre Le Marchand, orfèvre, pour la façon d'un encensoir d'argent, 22 livres 10 sous. — « 1er juin 1608, fête de la très sainte Trinité, touchant la distribution des chapeaux de roses et touffeaux, ensemble le port du poesle, les jours et octaves du Saint-Sacrement en la procession, mesmement les 4 grosses torches pendant l'Elévation du Saint-Sacrement les jours des festes solennelles, les Trésoriers ont, d'un commun consentement et avis uniforme, résolu.., qu'à l'avenir le Thrésorier comptable, assisté de son fils, ou, par deffaut du fils, de quelque autre honorable paroissien, fera la distribution des chapeaux de roses et touffeaux ; que le poesle sera porté par 4 anciens Thésauriers durant l'Elévation du Saint-Sacrement, aux festes solennelles. » — 1608, « reçu de M. Desmaynes, pour avoir occupé le cimetière de l'église à la construction de la galerie de sa maison. » — Mises pour un missel neuf, 110 sous ; — pour un psautier, 30 sous. — 1609, paiements à Cosme Sénéchal et à Pierre Le Marchand, orfèvres, 17 livres ; — à Jehan Besoche, pour réparation de toutes les verrières, 106 livres. — 1610, inhumation de Jehan Gribauval, horloger du Gros-Orloge, 30 sous ; — de Mme de la Bretignière. — 1611, décès de la fille de M. de Civille, qui fut portée à Saint-Pierre-l'Honoré. — Paiements à Josse Mantel, organiste ; — à Le Marchand, orfèvre ; — à Pierre Le Poulletier, maître menuisier. — 1612, paiement à Jacques Benard, facteur d'orgues (augmentation d'un jeu de cornet et d'un autre jeu de voix humaine, etc..., 235 livres.)—Paiements à François La Chaussée, maçon (*raccoûtra* le chapitre) ; — à Guillaume Varenger, menuisier (13 balustres aux orgues, etc.) 18 livres 5 sous ; — à Raphaël du Petit-Val, pour 2 missels neufs, 12 livres ; — pour 4 *centiers* à mettre à 4 missels, 4 sous ; — à Robert Féron, libraire, pour des manuels, 40 sous. — 1613, le comptable paie 36 livres, pour être déchargé de la tente générale, ainsi qu'il avait été arrêté aux comptes précédents. — Inhumation de la fille de Barthélemy Sphérie ; — de Raphaël du Petit-Val ; — de la femme de Ferrant, libraire. — Paiements à Jehan Thibault, organiste, 54 sous ; — à Georges Daust, maçon ; — à Le Pelé, chasublier. — 1614, « à un imaginier qui a refait les images pour le jour de la visite de M. le coadjuteur, 3 livres. » Compte approuvé par l'archidiacre Behotte, qui ordonne qu'il sera posé un tabernacle au milieu du grand autel. — 1615, paiement à Pierre Le Marchand, orfèvre. — 1616, inhumation de la dame femme de M. du Thuit-Hallé, conseiller au Privé Conseil. — Paiements à Philippe Liégeard, menuisier, pour 1 longue forme ou table pour servir à communier, 102 sols 6 deniers ; — à Richard Le Pelé, brodeur, pour façon 14 livres ; — à Remy Cotton, maître maçon. — 1617, inhumation d'une petite fille de Nicolas Cavelier, mercier ; — de Marie Daclainville, femme de noble homme Pierre de Bec-de-lièvre, sieur de Brémare, conseiller au Parlement ; — du neveu du président Jeannin, décédé en la maison de madame du Busc. — Paiements à François Thibault, organiste ; — à Adrien Ouyn, libraire, pour un processionnaire, 40 sous. — Construction d'un oratoire au mois d'août, pour le jubilé des 40 heures ; chantres, musiciens, garde et tente.—« Pour avoir fait nettoier le grand portail, lorsque le Roy arriva en ceste ville, 100 solz. » — Comptes signés par les grands archidiacres : Michel de Mouchy, 1591, 1592, 1593 ; — François Cabart, 1597, 1598, 1599 ; — Adrien Behotte, 1607, 1608, 1609, 1611, 1612, 1615, 1616, 1618 ; — par les vicaires des archidiacres : Perion, 1590 ; — Vion, 1594 ; — Nicolas Buret, 1595 ; — Le Febvre, 1596, 1601, 1602, 1603, 1604 ; — De la Gastine, 1605 ; — Trabouillet, 1606 ; — Dorcemaine, 1612, 1614 ; — par M. Le Roger, commis par l'archevêque pour l'absence de l'archidiacre, 1618.

G. 7375. (Cahier.) — 18 feuillets papier.

1637-1638. — « Compte de la recepte et despence du Trésor et Fabrique de l'église parroissialle de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendu par Jean Coullon, Trésorier, en la compagnie d'honorables hommes Nicolas Cavelier et Nicolas Le Houé, pour l'année commençant le mardy des festes de Pasques 1637. » — Boutiques et échoppes de l'église, louées à 3 faiseurs de cordons à chapeau, à une gantière, à 2 tailleurs d'habits, au coutre de l'église, à une filacière, à une rubanière, à un savetier. Collationné par Pigache, conseiller du Roi.

G. 7376. (Cahier.) — 17 feuillets, papier.

1638-1639. — « Compte de la recepte et despence du Trésor et Fabrique de l'église parroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendu par Jacques Cavelier, en la compagnie de Thomas Le Houé et David Le Baillif, pour l'année commençant le mardi des festes de Pasques 1638... » — Inhumations de Jean Cavelier, le dernier juin, 3 livres ; — de la fille de Hubert, horloger, le 16 juillet, 30 sous ; — d'un enfant du dit Hubert, 12 sous ; — du doyen de Notre-Dame-de-la-Ronde, le 24 mars 1639, 20 livres. — Compte signé par le même Pigache.

G. 7377. (Registre.) — Grand in-folio, 536 feuillets, papier.

1647-1685. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Trésoriers : Pierre Meslin, en compagnie de Michel Cavelier et de Pierre Du Moustier, 1647 ; — Cavelier, en compagnie de Du Moustier et de Jean Primoys, 1648 ; — Du Moustier, en compagnie de Primoys et de Louis De Pardé, 1649 ; — Primoys, en compagnie de Jacques Planteroze et de César Le Bercher, 1650 ; — Planteroze, en compagnie de Le Bercher et de Jehan Lohy, 1651 ; — Jean Lohy, en compagnie de Guillaume Fréville et de Gy, 1652 ; — Gy, en compagnie de Claude Le Chevallier, 1653 ; — Louis Le Febvre, en compagnie de Jean Robert, 1654 ; — Jean Robert, en compagnie de M. de Chalon, conseiller du Roi au Parlement, et d'Etienne Locquet, 1655 ; — Locquet, en compagnie du curé et de MM. Charles Guillot et Pierre Petit, 1656 ; — Guillot, en compagnie du curé et de Jean Viret, 1657 ; — Viret, en compagnie du curé et de MM. François Le Grand et Pierre Choppart, 1658 ; — Le Grand, en compagnie du curé et de MM. Choppart et David Le Baillif, 1659 ; — Choppart, en compagnie du curé et de MM. Le Baillif et Nicolas Masselin, 1660 ; — Le Baillif, en compagnie du curé et de MM. Nicolas Meslin et Nicolas Bouette, 1661 ; — Meslin, en compagnie du curé et de MM. Bouette et Guillaume Carrel, 1662 ; — Bouette, 1663 ; — Carrel, 1664 ; — Jehan Parent, 1665 ; — Nicolas de Balandonne, écuyer, syndic de la Ville, 1666 ; — Louis Le Carpentier, receveur général des présidiaux de Normandie et maître des ouvrages et fortifications de la Ville, 1667 ; — Jean Boict, 1668 ; — Thomas Le Hoy, le jeune, 1669 ; — Nicolas Rochois, 1670 ; — Robert Avisse, 1671 ; — Robert Martin, 1672 ; — Robert Le Hoy, 1673 ; — Jacques De La Rue, 1674 ; — Nicolas Le Planquois, 1675 ; — Jean-Baptiste Godechair, 1676 ; — Eustache Viret, imprimeur du Roi, 1677 ; — Nicolas Pottier, 1678 ; — Pierre Louis, sergent ordinaire de l'Hôtel-Commun, 1679 ; — Nicolas Suard, conseiller-secrétaire du Roi au Parlement, 1680 ; — Jean Desgroisilles, 1681 ; — Jacques Petit, 1682 ; — Pierre Bataille, sieur d'Arbouville, 1683 ; — Jean Renoult, 1684. — 1647, inhumation de l'enfant de Maurry, imprimeur ; — de 2 enfans de Gueudeville, papetier. — Paiements à Philippe Josse, clerc de la paroisse ; — à Pierre Edouart, organiste ; — à Henri Gosset (réparation à la *béthune*) ; — à Pierre Guerpin, menuisier (raccommodage des carolles autour de l'autel du chœur). — Pain bénit distribué aux communiants, les jeudi, samedi et dimanche de Pâques, 3 livres 15 sous. — Pour un *housseux* pour nettoyer l'église, 4 sous ; — pour un grand livre en forme de registre (probablement ce registre de compte), 13 livres 10 sous. — 1648, à la recette, « pour le vin présenté aux communiants, les jeudy, samedy et dimenche de Pasques, 63 livres 10 sous. » — Boutique près de l'église louée 25 livres à la veuve Ferrant, libraire ; — autre échoppe louée 10 livres à Jacques Auber, autre libraire. — 1649, inhumation de la femme d'un bibelotier. — Paiements à Tourny, orfèvre ; — à Maury, avocat. — 1650, inhumation d'un jeune homme, décédé au *Mouton d'Or*. — 1651, inhumation de deux enfants du *Mouton d'Or*, 1 livre 10 sous ; — inhumation du sieur Baudribosc, 6 livres. — Ouverture de la terre pour le sieur Fillastre, ancien conseiller et échevin de la Ville, 20 livres. — Au sieur du Petit-Val, ancien Trésorier, pour achat de livres, 32 livres. Compte approuvé par M. Daguillenguy, grand-archidiacre, vicaire-général et haut-doyen de Saint-Mellon de Pontoise. — 1651, inhumation de la fille de M. Martinot, 2 livres 10 sous ; — de son fils, 1 livre. — Paiements à Jean Le Vieil, vitrier, 55 livres ; — à Vereuil, libraire, pour 3 grands livres de vélin, 60 livres ; — au sieur Hubert, pour avoir peint les ailes du grand autel, 120 livres ; — au sieur du Petit-Val, libraire, pour un missel et deux antiphoniers, 32 livres ; — à Claude de Villiers, facteur d'orgues, 300 livres ; — pour avoir fait peindre les tableaux et écriteau du jubilé, 1 livre. — 1654, inhumation de l'enfant de M. Martinot. — Décès du fils de M. du Petit-Val, enterré au prieuré de Saint-Lô. — Gages de Pierre Edouart, organiste, 100 livres par an. — 1655, à un sculpteur, « pour avoir fait un dessin, pour un lieutrain, 30 sous. — Pour le change

de l'étain de l'église, 2 livres 16 sous. — Au sieur Pilettre, passementier, pour passemens d'or de Milan, etc., 504 livres 16 sous. — Achat de taffetas violet cramoisi, de dentelle d'argent de Boulogne pour le lieutrain et 4 contre-autels. » — 1656, inhumation, le 14 mars 1657, de M. de la Braierie, substitut du procureur du Roi au Parlement, 10 livres. Compte approuvé par R. Le Cornier, grand-archidiacre. — 1657, inhumation de Madame la Présidente de Fumechon, 10 livres. — 1658, inhumation de M. Cavelier, 30 sous. — « Au Père Du Bosc, jacobin, pour l'écriture et note de plusieurs cahiers de vélin, 10 livres ; — au sieur Mouton, parcheminier, pour 28 peaux de veau, 36 livres ; — à Ruaut, libraire, pour reliure d'un grand livre, 20 livres. » — 1659, inhumation de M. René de Guérard, sieur de Belmesnil, 10 livres (16 avril 1659). — Décès de Madame Claude Daniel, veuve de Nicolas de Ballandonne, portée à Saint-Michel. — On donne à M. de Chalon, conseiller au Parlement, 2,048 livres, pour une rente de 113 livres 15 sous 6 deniers. — 104 louis d'or, reçus pour 11 livres 10 sous, réduits à 11 livres, prix courant. — « Au Père Du Bosc, jacobin, pour avoir accommodé le grand livre et fourni le vélin, 60 livres. » — A Michel Foullon, vitrier, pour réparation aux verrières, 10 livres ; — à Marin De Gouy, menuisier, pour 2 balustres à deux chapelles, 90 livres ; — à Jean Le Mire, orfèvre, pour une croix d'argent, 486 livres 3 sous ; — à Thomas Le Sauvage, serrurier, 60 livres 3 sous ; — à Jacques De la Ville, libraire, pour avoir ferré les deux grands livres, 8 livres. — « Louis Bedene, marchand, dispensé d'achever le temps de ses fonctions de comptable, en faisant faire un lieutrain d'airain à mettre les livres, au milieu du chœur, représentant un ange sur pied d'estail de pierre et marbre, où il a fait graver des épitaphes et ses armes, tant sur la dite figure de cuivre que sur le marbre, qui lui a cousté plus de 800 livres. » — 1660, paiements à Le Mire, orfèvre ; — à Pierre Placevault, brodeur. — 1661, luminaire présenté, au lieu de bouquets et d'herbes, les jours et octaves du Saint-Sacrement, 20 livres. — « Pour le pigeon de la Pentecôte ne se prend aucune chose » (1 feuillet manque). — 1662, décès de M. de Médine, enterré à Saint-Martin-sur-Renelle, 12 livres ; — de Mademoiselle Thiault, inhumée à Saint-Vincent, 3 livres. — A Madame du Petit-Val, pour avoir relié 4 missels, 16 livres. — 1663, inhumation de Madame Le Verdier, 100 sous. — Décès de Madame d'Auzebosc, inhumée aux Cordeliers, 40 sous. — Paiements à Clément Le Febvre, organiste ; — à M. Morange, à cause des indulgences obtenues à Rome pour le jour de l'Assomption, 12 livres ; — à Pierre Placevault, chasublier ; — à Marin De Gouy, menuisier, pour la construction de 3 boutiques, 100 livres. — 1664, inhumations d'Antoine Colombel, vicaire de la paroisse ; — de François De la Place, sieur de Brametot, conseiller à la Cour des Aides. — 220 livres données par Jacques Du Moustier, conseiller du Roi au Présidial, pour être déchargé des fonctions de Trésorier. — 1665, paiements à M. Le Febvre, organiste (106 livres) ; — à Jean Le Mire, orfèvre. — 1666, inhumations de M. Le Gendre, 6 livres ; — de Jean Cavelier, 10 livres. — 1667, inhumation de la femme du sieur Cavelier. — Nouvelle sacristie peinte par Jean Le Pileux en couleur de bois à l'huile. — 1668, 700 livres données par Charles Locquet, pour être déchargé des fonctions de Trésorier. — A M. Daulne, prêtre, pour avoir conduit le chant et instruit les enfants de chœur, 30 livres. — Au sieur Allain, pour avoir fait un tableau d'indulgences, 2 livres. — 1669, inhumation de Mme Martinot, 6 livres. — 1670, inhumations de Mme Le Greffier, 5 livres ; — de M. Du Moustier, conseiller ; a donné 500 livres. — 18 échoppes ou boutiques appartenant à la Fabrique. — Au sieur Le Grain, maître écrivain, pour avoir fait les 2 tableaux qui sont à la sacristie, 4 livres 2 sous. — Pour avoir écuré les chandeliers et l'ange. — 1671, inhumations du fils de M. Gréard, avocat à la Cour ; — de Louis Daulne, vicaire perpétuel du Chapitre ; — d'Anne Le Brument, veuve de M. Du Moustier. — 1672, feuillet des inhumations enlevé. — Paiements à Jean Le Mire, orfèvre ; — à Nicolas Guerpin, menuisier. — 1673, inhumation de M. Hallé, sieur de Fredeville. — A M. Cottard (clerc de la paroisse), pour avoir fait imprimer et parapher les indulgences, 3 livres 15 sous. — 1674, « pour avoir fait formuler le livre des comptes, 13 livres 10 sous. — Pour le disner après la rendition des comptes, ainsy qu'il est accoustumé, 3 livres 15 sous. » — 1675, inhumation de la fille de M. Gréard. — 1675, inhumation de messire Jehan De La Place-Fumechon. — 1678, inhumation de Claude de Cahaignes, vicaire perpétuel du Collège, 10 livres ; — d'Anne Cavelier, 4 livres. — 1679, inhumation de l'enfant d'Hilaire Hubert. — A Nicolas Guerpin, menuisier, pour avoir fait un confessionnal, 35 livres. — 1680, reçu d'Etienne Martinot, pour une année de louage de la maison qu'il tient du Trésor, 36 livres. — Au sieur Buquet, peintre, pour la bannière, 60 livres ; — à Grévin, pour avoir peint et doré la dite bannière, 3 livres. — 1681, inhumation de Guillaume Fillastre, sieur de

Pimont, vice-bailli de Caux, le 18 mai. — 1682, inhumation de M. Thiault, sieur des Fourneaux. — 1683, inhumation d'Anne de Cahagnes, veuve de Pierre Renault. — 1684, sépultures des enfants des sieurs Buffier et Guérand ; — de la petite fille de M. Regarde-en-bas. — Emploi de papier timbré à partir du compte de 1673-1674.

G. 7378. (Registre.) — Grand in-folio, 337 feuillets, papier.

1721-1747. — Comptes de la Fabrique de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. — Trésoriers : Nicolas-Pierre Bataille, 1721 ; — Jacques-Etienne Perrin, 1722 ; — Jean Vaucquet, 1723 ; — Guillaume Bons, 1724 ; — Pierre De la Size, 1725 ; — Nicolas Dupuis, 1726 ; – Philippe Mulot, procureur du Roi à l'Hôtel-de-Ville, 1727 ; — Jean-Baptiste Louvel, 1728 ; — Charles Drely, 1729 ; — Louis D'Etancourt, 1730 ; — Claude Coignard l'aîné, notaire royal, 1731. — Alex. Bottey, 1732 ; — Honoré Mauré, 1733 ; — Nicolas Ausoult, 1734 ; — Romain Anquetin, 1735 ; — Charles-François Duchemin, 1736 ; — François Guillemard, 1737 ; — Nicolas Joas, 1738 ; — Louis-Etienne Patry, 1739 ; — J.-G. Carpentier, 1740 ; — Michel Benière, 1741 ; — Vincent Mouchard, 1742 ; — Jacques Gouffier, 1743 ; — Jérôme Thorin, 1744 ; — Pierre-Joseph Le Cornu, 1745-1746. — 1721, recette pour les bancs de l'église ; on distingue ceux qui sont vendus de ceux qui sont loués. — 1722, inhumations de M. Tourny, 37 livres ; — de M. Fouet, 40 livres ; — de Mme Le Brun, 40 livres, etc. Total du revenu des inhumations, 235 livres. — Au sieur Le Tellier, organiste, pour son année, 90 livres. — Au sieur Le Cœur, menuisier, pour l'orgue, 150 livres. — 1733, à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 250 livres. — 206 livres 7 sols 6 deniers, pour la diminution arrivée, le 22 septembre 1724, sur 21 louis d'or et 2 écus. — 1724, inhumation de Pierre Gest, 7 livres. — Diminution d'espèces arrivée, le 1er janvier 1726, sur 1,008 livres 16 sous ; perte, 126 livres. — 1725, inhumation de M. Evrard, curé de Collemare, 13 livres ; — pour une aube qui a servi pour inhumer le dit curé, 10 livres. — A M. Le Febvre, facteur d'orgues, 550 livres (compte remarquablement écrit). — 1726, inhumations de Mmes Bons et Fouet. — A M. Le Febvre, facteur d'orgues, 200 livres. — 1727, au sieur Capelle, pour l'épitaphe de M. Pierre Davoult, ancien Trésorier, 20 livres. — « Dépenses extraordinaires faites suivant les délibérations du Trésor, et surtout celle du 9 mai 1728, qui authorisent le rendant-compte de rechercher toutes les pièces concernant les droits de l'église paroissiale contre l'authorité et la supériorité du Chapitre du dit lieu, toutes les pièces et actes du dit Trésor se trouvant perdues. » – Rapport du comptable où il expose le résultat de ses recherches. Approuvé sans changement ; signé par Valtier, doyen et curé, avec cette mention : « Sans approbation des énoncés au 12e chapitre des dépenses ». C'est celui qui contient le rapport. — 1729, inhumation de M. Chrestien. — A M. Dolley, maçon, pour avoir fourni les échafauds à blanchir l'église. — Au sieur Cahard, pour avoir blanchi l'église, 180 livres. — Achat de livres liturgiques, mis à la charge du Chapitre ; mention d'un livre des évangiles couvert d'argent. — 1731, à M. le curé-doyen pour les catéchismes, 80 livres. — Paiement à M. Gobert, orfèvre. — 1733, inhumations de Mme Asselin, 40 livres ; — de Jean-Baptiste Asselin. — 1735, reçu de M. Ausoult, pour la couverture de l'église, etc., 4,333 livres ; — d'un particulier, pour le pavage du chœur, 300 livres. — Total de la recette, 13,233 livres ; — de la dépense, 8,771 livres (compte remarquablement écrit). — 1736, inhumations de Mme Machuel ; — de la demoiselle Viret. — Au sieur Le Nostre, organiste, 90 livres. — Paiement à Clavier, orfèvre. — 1738, inhumation de M. Le Roy de Rivry, 40 livres. — 1739, messes de la confrérie du Saint-Sacrement. — A M. Vaultier, doyen, pour un surplis que le Trésor donne au curé tous les 3 ans, 80 livres ; — au même, pour les catéchismes, 80 livres. — 1740, à M. Du Phly, organiste, 120 livres. — Suite du procès contre la collégiale pour les sépultures dans le chœur, etc. — « A Thibaut, entrepreneur, pour la construction d'une cave sous le chœur pour éviter d'y enterrer, vu qu'il est pavé en marbre, 431 livres 8 sous. » — 1742, inhumation de MM. De la Rocque et Dubloc. — Paiements à M. Routier, avocat (compte remarquablement écrit). — 1745, à M. Le Febvre, facteur d'orgues, pour le restant de son marché, 300 livres. — 1746, à M. Ferey, organiste, 150 livres ; — à MM. de Claire, Le Courtois, Brehain, Renault, avocats, pour consultations ; — à M. Le Courtois, pour une consultation, 6 livres 6 sous.

G. 7379. (Registre.) — Grand in-folio, 384 feuillets, papier.

1748-1780. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. — Trésoriers : Pierre Eustache, 1748 ; — François Bernière, 1749 ; – Jean-Pierre Vauquet, 1750 ; — André Rousselin, 1751 ; — Jacques-Charles Gravé, 1752 ; — Jean La Biffe, 1753 ; – Jean-Nicolas-Louis Saty, 1754 ;

— Charles Dornais, 1755 ; — Louis Besnard, 1756 ; — Thomas Peron, 1757 ; — Guillaume-Nicolas Pimare, 1758 ; — Louis-Jean Longer, 1759 ; — Nicolas Marais, 1760 ; — Jean-Pierre Lambert, 1761 ; — Pierre Foulon, 1762 ; — Pierre-Nicolas Vincent, 1763 ; — Jean-Baptiste-Pierre Le Carpentier, 1764 ; — Jean-Baptiste Hurard, 1765 ; — Noël Quesnel, 1766 ; — Mathieu-Denis Fleulard, 1767 ; — M. Fizelier, 1768 ; — J.-C. Berée, 1769 ; — Pierre Néel, 1770 ; — Jean-Baptiste Tabur, 1771 ; — Guillaume-Paul Anquetin, 1772 ; — Asselin, 1773 ; — Denis Prunier, 1774 ; — Marmion, 1775 ; — Pierre David, 1776 ; — Jacques-Louis Patry, 1777 ; — Jacques Harel, 1778 ; — Louis Dupont, 1779. — 1748, inhumation de M. Fleury, curé de Baudribosc. — Recettes, 6,353 livres ; dépenses, 4,970. — 1749, inhumation de M. Perchel, 43 livres. — A Feré, organiste, 150 livres. — A M. Marmion, pour avoir gravé l'argenterie, 19 livres. — A M. Pantin, orfèvre, 90 livres. — 1750, inhumation de l'abbé Gosselin, vicaire perpétuel, 18 livres. — Au sieur Bouqueton, maître menuisier, pour 2 confessionnaux, 300 livres. — Au sieur Cabut, pour avoir retiré de chez lui l'estampe de l'image de l'Assomption, 6 livres. — Au sieur Pigny, fondeur, 2 livres 14 sous. — 1751, inhumation de M. Bocquet, chanoine. — A M. Hamelin, pour une consultation, 6 livres. — 1752, inhumation MM. Alleaume, Feray, Adam, Doyère. — Paiements au sieur De France, architecte, pour avoir visité le clocher, 24 livres ; — au sieur Thibault, architecte, pour visites et dessins du dit clocher, 200 livres ; — au sieur de Montjay, autre architecte, pour les plans, coupe et élévation avec 2 expéditions du procès-verbal, 200 livres. — A Bouqueton, menuisier, pour les deux confessionnaux, 200 livres. — 1753, pour la prise de possession d'un canonicat par M. Le Roy, 5 livres. — Inhumation de M. Jarry. — Paiements à Dumesnil, imprimeur ; — à Lamoureux, orfèvre. — 1754, inhumation des M. Blondel. — 1755, à M. Brehain, avocat, pour une consultation, 6 livres 6 sous ; — à M. Jore, avocat, pour une consultation verbale, 3 livres 5 sous. — 1756, à M. Bouqueton, menuisier, pour les lambris et la réparation des bancs, 1,069 livres ; — à M. Capelle, marbrier, 64 livres. — 1757, inhumation du chevalier du Tertre. — Pour la robe et le chapeau du hallebardier (drap bleu, cartouche et broderie), 75 livres 69 sous (compte remarquablement écrit). — 1758, inhumations de M. Pierre Hue ; — de François Tierce ; — de Jean-François Dumesnil. — 1759, inhumations de MM. Bucaille, Lamoureux, Bottey, de Mme Baraguey, femme de M. Basire. — Paiement à Mlle Dumetz, organiste. — 1760, vieux bénitier de pierre vendu 12 livres au curé de Maromme. — A M. Carré, pour fourniture de 3 lampes de cuivre qu'il a fait faire, 214 livres 4 sous ; — à M. Bouqueton, menuisier, 160 livres. — 1761, paiements à Niautel, charpentier ; — à Guillot, tailleur de pierre (compte remarquablement écrit). — 1762, inhumations de MM. Hurard, Chevalier et Jame et de Mme Détancourt. — Paiements à MM. Roger et Duval, avocats, pour consultations. — Au sieur Viret pour l'impression d'un mémoire et d'une sentence, 21 livres. — 1763, reçu pour l'inhumation de M. Brémontier, chanoine, savoir : pour 1 chasuble et une aube garnie, 15 livres ; pour la sépulture dans la cave de l'église, 5 livres. — Au sieur Fontaine, architecte, pour différents plans du clocher, 300 livres. — Au sieur Dumesnil, pour l'impression de 50 affiches pour la fête de la paroisse, 3 livres 15 sous, y compris 14 sols pour l'afficheur. — Au sieur Cordier, relieur, pour avoir relié un missel, etc., 4 livres 10 sous. — Au sieur Oursel, pour l'impression de 1,000 billets, pour l'impôt territorial, suivant l'ordonnance de l'Intendant, 5 livres. — Au sieur Carpentier de Cailly, pour la part contributive de l'impôt fait en vue de la construction d'une caserne pour la maréchaussée, 11 livres. — Au sieur Moüard, pour la chaire à prêcher, 1,000 livres. — Au sieur Le Febvre, pour avoir fait une Gloire et un Saint-Esprit à la dite chaire, 24 livres. — 1774, fondation du sieur Horcholle, du 3 avril 1718, « à commencer 2 catéchismes au 1er dimanche après la Toussaint et finir au 3e dimanche du mois d'août, pour quoi il a donné 2,500 livres. » — Inhumation, le 17 août, de demoiselle Anne-Angélique Le Carpentier. — Changement de la rampe à la chaire à prêcher, etc. ; — au sieur Moüard, 651 livres ; — au sieur François, serrurier, 91 livres 18 sous ; — au sieur Le Prince, doreur, pour avoir verni le buffet des orgues, doré 24 pieds de bordure-moulure à l'église, 134 livres. — 1775, inhumation de Marie Berée, femme de M. Charles Le Roux, 20 livres. — Au sieur Vandome, tapissier, pour fourniture à la chaire à prêcher, 40 livres. — 1776, inhumations de Jean-Baptiste Le Grand, de la paroisse de Saint-Michel ; — de Marie Bance, épouse de M. Ribard. — 1777, inhumation de M. Pierre Marie ; — de la dame Bisson, veuve Allard ; — de Guillaume-François Renoult (compte remarquablement écrit). — 1778, inhumation du sieur Le Carpentier, chasublier, 69 livres ; — de Marguerite Quesnel, 43 livres. — 1779, 74 bancs dont la location rapportait 550 livres. — Inhumations de M. de la Haze, sépulture en la cave et sonnerie, 28 livres ; — de la dame Pouchet, 28 livres ; — du sieur Pouchet. — A M. Foüet, pour avoir mis en

ordre le chartrier, 418 livres. — 1764, sépulture de M. Prevost; — de la dame Le Page (compte remarquablement écrit). — 1765, paiements à Moüard, menuisier; — à Lamoureux, orfèvre; — au sieur Le Ricque, fondeur. — 1766, à M. Varin, avocat au bailliage, pour consultation, conférence et domestique pour le procès de M. De France, 6 livres 18 sous. — 1767, inhumation de M. Pain-Détancourt, 43 livres. — Au sieur Jean-Baptiste Le Brument, architecte, pour ses plans relatifs à la construction du clocher, 288 livres. — 1768, inhumations de Mlle Mallet de Graville; — de M. André Bucaille; — de Mme Heuzé. — Paiements à Guyot, maçon, 496 livres, 758 livres; — à Lamoureux, orfèvre, 18 livres. — 1769, inhumation de Jean-Baptiste Caron. — 1770, vente d'une niche très-ancienne, à M. Le Maignen, orfèvre, 131 livres. — Construction du bâtiment dit le Chapitre. — Réparation du portail de l'église. — A Quinet, architecte, suivant l'ordonnance de M. de Belbeuf, Procureur Général, 240 livres; — à Minoleti, pour avoir blanchi l'église, 400 livres; — à Castel, peintre, pour avoir donné une 3e couche en huile au portail, 24 livres; — au sieur Vailland, pour avoir doré une croix de fer sur le portail, 20 livres; — à Moüard, menuisier, pour solde de son marché des lambris de l'église, 925 livres. — Pour 20 carreaux de marbre noir, 65 livres. — A Griffon, pour avoir scié et fait 22 carreaux noirs d'un bloc de marbre acheté aux Cordeliers, 23 livres; — au sieur Le Prince, pour avoir redoré la couronne du baldaquin, reblanchi, peint, verni et doré les chapelles, 400 livres; — au sieur Loisel, fondeur, pour avoir raccommodé 6 grands chandeliers de cuivre, servant derrière l'autel, 7 livres 60 sous; — à François, serrurier, 204 livres 10 sous; — à Porlier, orfèvre, pour avoir élargi les bobèches des attaches d'argent, etc., 14 livres. — 1771, inhumations du curé d'Arnouville, de Mme Belliard, etc. — 3 autels placés dans l'église. — 1772, au tapissier, pour la tenture de la chapelle ardente du jeudi saint, 5 livres. — 1773, inhumation de M. Charles Ponchet fils, 28 livres. — Produit des inhumations, 207 livres. — Quêtes du linge faite par M. le doyen et M. Pepin, 37 livres. — Paiements à Alleaume, orfèvre; — au sieur Moüard, menuisier; — au sieur Bellengé, peintre. — Total des recettes, 6,821 livres; des dépenses, 5,891 livres.

G. 7380. (Cahier.) — 9 feuillets, papier.

1789-1790. — « Compte que Monsieur Jacques Harel fils rend de la recette des biens et revenus appartenant au Trésor de la Ronde, ensemble de la dépense qu'il a faite pendant son année de gestion, à commencer à Pasques 1789. » — Loyer des bancs, 572 livres. — Inhumations de M. Duhamel, 13 livres; — de M. Desmoulins, 13 livres.

G. 7381. (Registre.) — 6 feuillets, papier, écrits.

1765-1789. — « Livre de caisse de la Fabrique de Notre-Dame-de-la Ronde. Estat de l'argent qui se trouve ce jour, 2 mars 1765, dans l'armoire des archives du Trésor, 1,145 livres. Le reliquat du compte de Me Jean Longer, montant à 187 livres 1 sol, a esté déposé ce jour, 2 mars 1765. » — Le livre se poursuit jusqu'au 4 avril 1790. — Sur le plat de la reliure, étiquette imprimée de Chesneau fils, marchand papetier à Rouen, rue des Vergetiers. — Relié en veau et maroquin.

G. 7382. (Liasse.) — 375 pièces, papier; 2 imprimés.

1695-1711. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par MM. Horcholle, 1696; Jean Huez, 1697; Sous-la-Mare, 1698; Le Moine, 1699; De La Rue, 1700; Cousin, 1701; Mallet, 1702; Hébert, 1703; de Bailleul, procureur du Roi en cette ville, 1704; Jean-Baptiste Desnoyers, 1705; Antoine Marquet, 1706; Bernière, 1707; Berthelot, 1708; Jean Longer, 1709; Marie, 1710. — Comptes de M. Huey, 1697; — de M. Longer, 1709. — Quittances de Clément Le Febvre, organiste, 25 livres par an, 1703-1705; — de Millets Desrüisseaux, 1710. — Journée de plâtrier, 22 sous; de manœuvre, 12 sous, 1706. — Mémoire de G. Jacob, marchand orfèvre, 1707. — Reçu du Trésor de la Ronde, 250 livres et 2 sous, pour la réunion de l'office de Trésorier de la Fabrique, même année.

G. 7383. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1711-1715. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Trésoriers : M. Nicolas Le Planquois, 1712; Bigot, 1713; Eustache Taillet, 1714. — Quittance de M. Porlier, orfèvre. — Copies de l'ordonnance de l'Intendant, qui modère à 66 livres la taxe demandée au Trésor de la Ronde, pour les droits d'amortissement.

G. 7384. (Liasse.) — 277 pièces, papier.

1714-1730. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. — Trésoriers : MM. Louis Judde, 1714 ; Nicolas Le Carpentier, 1715 ; Bouette le jeune, 1716; Gansel, 1717; Maillard, 1718; Testu, 1719; Charité, 1720. — Mémoire de M. J.-P. Le Court, marchand orfèvre. — Quittance de Millets Desrüisseaux, architecte, contenant un mémoire détaillé des ouvrages de maçonnerie faits au bâtiment appartenant au Trésor, proche la porte de la Vicomté, exécuté par le dit Desrüisseaux, toisé fait en présence de M. Le Carpentier, maître des ouvrages, 1718.—Inhumation, en 1720, de Mme d'Haristoy, 13 livres.—Quittance de M. Le Febvre, facteur organiste, 1729-1730;—autre quittance de M. Saint-Hélène, organiste, 1727. — Etat général des rentes et mises du sieur d'Illemare, pendant son année d'exercice envers le Trésor, 1727.

G. 7385. (Liasse.) — 283 pièces, papier.

1728-1738. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen.—« Mémoire de ce qu'il convient faire à l'église, pour son blanchissage et les échaffaudages. » — Etat des livres fournis à la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde par Jort, imprimeur, 1729 : 6 antiphonaires reliés, 180 livres ; 3 petits missels reliés et 1 en blanc, 101 livres 10 sous ; 1 grand missel relié, 47 livres 15 sous; 10 processionnaires reliés, 40 livres. — Quittance de Caumont, pour la reliure du livre des évangiles, couvert d'argent en 1729. — « Mémoire d'ouvrages pour messieurs les Doyen et Trésoriers de Notre-Dame de la Ronde faites par moy Le François, sculpteur, » 1731. — Etat des ouvrages faits par le sieur Sauvage, serrurier : « Pour avoir deferré un coffre qui sert à mettre les devant-d'autel et qui est placé derrière la chapelle Saint Eutrope, etc., journée de plâtrier, 26 sous; de manœuvre, 15 sous, » 1731. — « Mémoire de Le Bourgeois, maître menuisier, pour une armoire, en forme de buffet, ornée de pilastres avec leurs embassures de moulures, chapiteaux, corniche, sculpture très bien conditionnée en chêne, 142 livres, » 1732. — Mémoire de ce qui est dû à Viret, imprimeur, 1738.

G. 7386. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 320 pièces, papier.

1738-1745. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Quittances de Bouqueton, menuisier, pour l'ouvrage des stalles, 1738, 1739 ; — de Du Phly, organiste, 1740, 1741 ; — de Gravois, architecte, 1741 ; — de Nicolas Porlier, orfèvre, 1743, 1744. — Mémoire des ouvrages de maçonnerie, pour la construction d'un caveau sous l'entrée du chœur de l'église : journée d'ouvrier, 28 sous; de manœuvre, 15 sous, 1740. — Marché fait avec André Le Clerc, maître serrurier à Rouen, pour la construction de 2 portes à l'entrée du chœur, avec 2 pilastres cintrés conformément au plan adopté ; prix convenu, 2,000 livres, 1739. — Mémoire des ouvrages de maçonnerie faits à la maison où pend pour enseigne le *Bâton royal*, rue de la Grosse-Horloge, 1743. — Constitution de rente au profit des religieuses de l'Annonciade, 1738, 1739. — Quittances de la dépositaire de cette communauté. — « Feuilles de messes qui ont été tirées de différents comptes, et produites au procès des sieurs vicaires perpétuels du collège, par lesquelles on prouve la nullité de leurs prétentions, dont ils ont été déboutés, le 23 juillet 1739, par arrest. »

G. 7387. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1745-1749. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Quittance de Cabut, imprimeur; pour l'impression des billets de la fête de l'Assomption, 3 livres ; pour l'afficheur, 15 sous, 1746. — Quittance de Louis Lefèvre, facteur d'orgues, d'une somme de 300 livres, pour solde et parfait paiement du marché fait, le 29 mars 1742, pour l'augmentation des orgues de l'église, 12 novembre 1745 : « Il sera fait en neuf un jeu de trompettes sonnant au ton de 8 pieds, dont les corps seront d'étain, les pieds et les noyaux de taufe. Il sera fait en neuf un jeu de gros cornet de 25 touches, commençant en C. sol, ut au milieu du clavier, et finissant en C. sol, ut. »

G. 7388. (Liasse.) — 225 pièces, papier.

1749-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. — Quittances de Pantin, orfèvre : — de Vincent Bouqueton, menuisier, 1749 ; — de Férey, organiste, 1752 ; — de Le Roy, prêtre ; 50 livres pour les catéchismes ; — de Castel, autre ecclésiastique ; 30 livres, pour l'acquit de la fondation pour le second catéchisme, 1753 ; — de Guillaume Capelle, marbrier ; 40 livres pour 2 bénitiers de marbre ; — de Dumesnil, imprimeur ; 3 livres 15 sous, pour l'impression de

50 affiches pour la fête de la paroisse, y compris 15 sous donnés à l'afficheur, 1756. — Consultation de l'avocat Brehain, 1756. — Etiquette imprimée : « Au coin de la rue aux Juifs du côté du Neuf-Marché, Jean-Baptiste-Pierre Marc, marchand mercier, vend cire de Grenade, de toutes couleurs, grands et petits échevaux ; soie mi-grenade, soie de Tours ou Gualette... en conscience et sans surfaire. A Rouen, 1751. »

G. 7389. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1759-1766. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde pour les années 1760-1765. — « Arrêté avec le sieur Foüe, pour dresser le chartrier des titres et pièces concernant les biens et revenus du Trésor et en transcrire les titres primordiaux de chaque fondation, ainsi que pour mettre toutes les pièces en ordre et en former des liasses. — Sera payé au sieur Foüe, la somme de 400 livres, sans y comprendre les frais de reliure, » 1759. — Mémoire de l'ouvrage de maçonnerie fait par Louis Guyot, tailleur de pierre, pour la cave de sépulture placée sous le plancher de la sacristie, 1760. — Quittances de Lamoureux ; 12 livres, pour la garniture d'un missel, 1761 ; — de Jean-Baptiste Mette, fondeur ; — d'Elisabeth Dumetz, organiste, 1762.

G. 7390. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1766-1771. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour les années 1766-1770. — Journée de maçon, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous. — Journée d'ouvrière pour raccommoder les ornements de la sacristie, 20 sous, 1768. — Quittance de l'architecte Le Brument ; 280 livres, acompte pour ses plans et mémoires dressés pour la construction et contestation du clocher, 1708. — Etat des ouvrages de peinture à faire à l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, contenant la description de cette église. — Mémoire des ouvrages de menuiserie faits par Etienne Moüard, 1770. — Quittance de Collié, argentier à Paris, 1770. — Consultation de Duval, avocat, 1764. — Longue consultation de Langlois de Louvres, autre avocat, sur le point de savoir à quelle paroisse appartenait une maison entre la rue Massacre et la rue du Tambour. En tête de la consultation, plan du terrain : « Il règne à Rouen un préjugé que c'est la cuisine qui doit régler la distinction des paroisses. Sur quoi est-il fondé ? C'est ce que nous ne pouvons pénétrer. Car presque personne n'habite sa cuisine. Ce n'est pas le lieu où l'habitant reçoit son curé. Ce n'est pas un endroit où il y ait des malades à administrer, des corps à lever pour les porter à la paroisse, et, tout considéré, nous ne pouvons penser autre chose, sinon que c'est la porte principale d'entrée qui doit être la règle de cette distinction. C'est par là qu'on entre dans la maison, qu'on en sort. C'est là qu'on donne les exploits. C'est par là qu'on entre avec les saintes huiles, le saint viatique. C'est là qu'on expose les corps pour les porter au lieu de leur sépulture. » — Autre consultation de l'avocat Roger, 1768. — Obligations du sacriste ou clerc du Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde.

G. 7391. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1774-1775. — Pièces justificatives du compte de Notre-Dame-de-la-Ronde, de M. Prunier, de 1774 à 1775, rendu par sa veuve. — Devis des ouvrages de peinture et vernissage à faire au buffet d'orgues par M. Le Prince. — Mémoire des ouvrages de menuiserie faits par M. Etienne Moüard, menuisier, d'après les dessins de M. Le Brument, architecte ; cul-de-lampe de la chaire, 36 livres ; Gloire au plafond, 15 livres ; — ouvrier payé 40 sous par jour, 1774.

G. 7392. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1770-1780. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. — Marché avec le sieur Moüard, maître menuisier, pour une chaire à prêcher, pareille à celle de Saint-Eloi : « Sera posée et adossée le long du piller qui est en face de l'ancienne. Le couronnement aura 5 pieds 6 pouces sans le feston de la croix. Elle aura son escalier rampant avec rampe et porte de fer. » Prix convenu, 1,000 livres. — Quittances du dit Moüard. — Quittance de la femme Jore : « 2 livres 2 sous pour 3 sinets de missel, » 1772. — Journée de charpentier et de paveur, 30 sous, 1773. — Quittance de Jean-Baptiste Lefèvre, facteur d'orgues ; — d'Elisabeth Dumetz, organiste, 1774. — Mémoire des impressions que la veuve Dumesnil a faites pour le Trésor : « Du 3 avril 1779, livré au Trésorier comptable 36 listes des noms de MM. les Trésoriers, pour un d'iceux être élu, 1 livre 10 sous. » — Quittance de Pierre Ferrand ; 9 livres, pour la moitié de la reliure et ferrure d'un antiphonier, 1779. — Longue consultation de l'avocat Lallouette.

G. 7393. (Liasse.) 2 pièces, parchemin; 291 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour les années 1780-1789. — Sommation par un huissier ordinaire du Roi, audiencier héréditaire en la Cour de Parlement (Pierre Le Canu), à la communauté des habitants de la paroisse, en la personne du sieur Harel, actuellement marguillier en exercice, de s'assembler incessamment aux fins de choisir et députer 2 d'entre eux, pour assister avec les sieurs curé et Trésoriers au procès-verbal qui sera dressé du cimetière de la paroisse, par le conseiller commissaire député par la Cour, 30 mai 1778. — Marché avec Nicolas Porlier, orfèvre, pour la façon d'une paire de chandeliers d'acolyte, conformes à ceux des Cordeliers; prix, 450 livres pour la façon, 1780. — « Arrêt de la Cour, qui défend l'exécution d'une sentence du Bailliage de Rouen, laquelle ordonnoit une subhastation des bancs des paroisses occupés par les Trésoriers ou leurs veuves, à l'exception de ceux qui seroient fondés, et défendu aux Trésoriers de faire aucune assemblée, tant pour l'aliénation que pour les réparations et réédifications, sans y appeler les propriétaires, » 5 mai 1779 (imprimé). — Consultation, au sujet de cette sentence, de l'avocat Frémont, 30 octobre 1780. — Ordonnance de l'abbé de Bonissent, commissaire député par la Cour, pour ce qui concerne les cimetières de la ville : « Pour éviter les frais d'un exécutoire contre les Trésoriers en charge des 17 paroisses qui refuseroient de payer leur cotte-part de ce qu'ils doivent, pour porter leurs morts au cimetière général, situé proche Saint-Gervais, pour ce qui concerne le paiement du 1er tiers de ce qui est dû au sieur Delafosse, entrepreneur des ouvrages du dit cimetière, » autorisation donnée à M. Pierre Lagnel, Trésorier en charge de Saint-Jean, de payer 655 livres 5 sous, savoir : pour la paroisse Saint-Jean, 229 livres; pour Saint-Herbland, 65 livres 10 sous 9 deniers; pour Saint-Lô, 229 livres 7 sous; pour Notre-Dame-de-la-Ronde, 131 livres 1 sou. — Lettre de M. Vasse, procureur du Roi, à M. Anquetil, Trésorier, pour qu'il n'y eût plus d'inhumations à Notre-Dame-de-la-Ronde, 3 novembre 1781. — Quittances de Le Prince, doreur; — de Jean-Baptiste Mette, fondeur, (raccommodage de la barette de l'ange qui servait de lutrin), 9 livres, 1784; — de J.-L. Gaillard, marchand de fer; plaque de contre-cœur de cheminée, 6 livres 15 sous, 1784. — Quittances d'Aubouin, vicaire, Monnier, Borniambuc, Picard, Le Vavasseur, Huet, Le Hec, prêtres de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1785. — Etiquette gravée, ornée du dessin de diverses pièces d'orfèvrerie : « *Aux trois Croix*, René Roussel, marchand orfèvre, demeurant à Rouen, vis-à-vis le portail Notre-Dame, fait et vend toutes sortes d'ouvrages, tant en or qu'en argent, comme bagues finnes, boucles d'oreilles montées, des plus à la mode, le tout à juste prix. » Nom du graveur indiqué : Duplessis *fecit*. — Quittance du dit Roussel, 1783.

G. 7394. (Registre.) — In-folio; 141 feuillets, papier.

1651-1728. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 17 juillet 1651, « on achètera 2 messels, 3 suppléments, 1 manuel, 3 processionnaires à l'usage de Rouen. » — 9 juin 1652, 8 chaires hautes dans le chœur, par augmentation des 12 qui y étaient, avec des bancs au devant des chaires, pour placer les Trésoriers. — 12 juillet 1665, on continuera les gratifications aux prêtres chapelains : « Le Trésorier en charge prendra soing de faire faire un surplis, pour en gratifier le doyen, suivant la coustume observée depuis quelque temps en ceste église, et sans tirer en conséquence. » — On accepte l'offre faite de 40 louis d'or, par M. Crevel, greffier de l'Hôtel-Commun, pour être dispensé de la charge de Trésorier, dont les droits, honneurs et prérogatives lui seront cependant attribués; mais le doyen fera son possible pour que le dit Crevel augmente ses libéralités. — 1er mai 1667, contre le curé de Saint-Jean, qui avait entrepris de baptiser un enfant dans une chambre d'une maison ayant été de tout temps dans la dépendance de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde, sise rue de la Boucherie-Massacre. — 17 juillet 1689, « représenté par M. le doyen que depuis plus d'un an l'on est à rechercher les moyens de faire une contretable, dont l'église a beaucoup de besoin et aussi pour seconder les intentions de vénérable et discrète personne Me Louis Nozereau, ci-devant doyen, qui a donné de très belles pierres de marbre; d'un prix très considérable, et la somme de 200 livres. Plusieurs dessins et devis aiant esté faicts à ce sujet, entre autres un présenté par M. Poulletier, qui est une espèce de couronnement eslevé sur 4 colonnes, qui a esté aprouvé de la pluspart des paroissiens, il seroit à propos de terminer en s'arrestant à un dessein et de faire le marché avec les ouvriers. » MM. Balandonne et Planterose, chargés de prendre ce soin, conjointement avec M. le doyen (Horcholle) et M. Suard, chanoine en la même église. — 7 août, approbation du marché

fait avec les sieurs Doucin et Le Poulletier. — 25 janvier 1691, il sera payé annuellement 50 livres à M. Duhamel, prêtre, en considération des grands services qu'il rend en qualité de confesseur et de prédicateur. — « Dimanche de Pâques 7 avril 1697, après vêpres, au lieu et en la forme ordinaire de l'église Notre-Dame-de-la-Ronde, sur la difficulté qui s'est présentée de faire un choix avantageux à la dite église d'un Trésorier, sans avoir prévenu les personnes de bonne volonté et bien intentionnées pour le bien et utilité du Trésor, il a esté arresté que l'on feroit une assemblée tous les ans, le dimanche de la Passion, 5e de caresme, afin que chaqu'un dît son sentiment sur les personnes qu'il connoistroit estre capables d'estre esluz et choisis. » — 1er octobre 1697, mention de l'autel de la chapelle Saint-Jean, fait à l'aide des fonds légués par M. Du Moustier, lieutenant criminel du bailliage; — promesse faite par la veuve du dit Du Moustier, « de donner un tableau où saint Pierre, patron d'icelui, seroit représenté; choisit le miracle fait en faveur d'un pauvre boiteux par saint Pierre et saint Jean (sic) à la porte du temple, à condition qu'on y conserveroit l'écusson de ses armes, mi-parti des armes de son mari et des siennes. » — 3 juillet 1707, choix du dessin pour achever l'ornement de la contretable du maître autel. — On s'arrête à celui du sieur Millets Desrüisseaux. — 5 décembre 1708, M. Duhamel, prêtre, nommé clerc de la paroisse, en remplacement de M. Tierce, décédé. — Inventaire des ornements de l'église : « Pour les petits autels, 4 devant-d'autel de damas rouge, 2 de damas vert, deux de pente verte et violette..., un autre devant-d'autel d'une ancienne étoffe à fleurs d'or. » — 19 mars 1709, on abattra la chapelle Sainte Anne, qui menace ruine, ainsi que celle de l'autre côté, attendu qu'il y avait, outre le grand autel, 3 petits autels dans l'église. — 20 janvier 1715, on permet à M. Duhamel, clerc sacriste de la paroisse, devenu fort infirme, en considération de sa qualité d'enfant de la paroisse et de ses bons services, la permission de se retirer, chez son neveu, le curé de la Neuville, en conservant le titre d'habitué à Notre-Dame-de-la-Ronde, et de dire, à la Neuville, des messes à la décharge de celles que le Trésor doit acquitter. — 6 juin 1715, le sieur Rabec, prêtre habitué à Saint-Nicaise, nommé sacriste clerc à Notre-Dame-de-la-Ronde, à condition de donner caution pour une somme de 500 livres. — 17 avril 1718, contre le sieur Duvivier, chanoine, qui s'était retiré du chœur immédiatement après vêpres ce jour de Pâques, et n'avait assisté ni aux complies, ni au salut, au grand scandale des paroissiens qui sont en très grand nombre ce jour-là en l'église. — « A la dernière rendition des comptes, la compagnie, ayant fait attention que les grandes messes des fêtes, Jeudi, Vendredi Saint, Pâques, Assomption, fête principale de la paroisse, étant messes qu'on appelle mixtes dans cette église, c'est-à-dire messes paroissiales et capitulaires, auxquelles les chanoines sont chapiers depuis un temps immémorial, elle auroit voulu, pour ce qui regarde la paroisse, à cause de ses absences scandaleuses, priver le sieur Duvivier des messes de la sacristie, défense au sieur Picard, clerc de la sacristie, de donner des messes au sieur Duvivier jusqu'à ce qu'il se soit conformé à l'usage de ses prédécesseurs. » — 28 mars 1719, M. Hamel, marchand, dispensé des fonctions de Trésorier moyennant le don qu'il fait de 30 pistoles. — 21 septembre 1719, on s'occupe des dessins proposés pour la confection d'un orgue entier, composé d'un grand et d'un petit jeu. On s'arrête à celui de M. Lefèvre. — 26 mars 1720, M. Jean de Saint-Aubin est dispensé de la gestion du Trésor moyennant l'offre faite par lui d'une somme de 400 livres. — 22 décembre 1720, billets de banque placés sur les tailles. — 13 avril 1721, don par M. Baptiste Desnoyers, marchand, ancien Trésorier, d'un christ en bronze, monté sur une croix d'ébène et d'écaille, orné de filets de cuivre, avec son pied de même, sur le derrière duquel sont gravés ces mots : *Ex dono Domini Johannis Baptistæ Desnoyers, parochiæ antiqui Thesaurarii,* 1721. — 31 mai 1722, gages de l'organiste Le Tellier, portés de 30 livres à 90 livres. — 23 août 1722, pose de la balustrade de fer du sanctuaire. — 23 mars 1723, on fera paver en marbre les sanctuaires des 2 chapelles. — 20 juin 1723, commissaires nommés pour examiner la balustrade de fer du sanctuaire, exécutée par M. Simon, serrurier. Le prix convenu était de 530 livres. — 29 avril et 19 mai 1728, contestation entre le Chapitre et la paroisse. — Ecrit dans un autre sens : « Mémoire des bancs loués ou vendus aux sieurs Trésoriers et paroissiens de Notre Dame de-la-Ronde, à commencer à la Saint-Michel MDCXCVI. » — Au commencement du registre : Délibération de l'Hôtel-de-Ville pour accorder au sieur Horcholle, doyen, pour la confection des ouvrages de l'église (autel et contretable) la somme de 500 livres sur les deniers des anciennes hanses, 14 juin 1692, récépissé du doyen ; — quittance de Jouvenet pour le tableau fait par lui à la chapelle Saint Eutrope. Signé : Jouvenet.

G. 735. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1729-1745. — Délibérations de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. — A la suite du titre : « Lequel livre doit rester aux mains des sieurs Trésoriers en charge successivement, suivant les anciennes délibérations et surtout celle du 14 mars 1728, mentionnée dans le dernier livre. — 3 juillet 1729, « les dames veuves des Trésoriers ne vouloient plus faire quester à leur tour pour les pauvres ny donner les 30 sols parce qu'elles etoient privez du droit de choisir, au rang de leurs maris, les bancs qui pouvoient vaquer. » — 29 décembre 1729, « le curé expose que MM. les prêtres habituez ne pouvoient subsister honnestement avec une condition aussi modique que celle de 10 sols, pour l'honoraire de chaque messe. Il lui paroitroit convenable de donner un supplément de 2 sols par messe à chaque prêtre habitué, et à ceux qui sont plus nécessaires à la paroisse, comme le vicaire et les 2 chantres, à chacun 5 sols, et au sacriste 4 sous... Il propose aussi de fixer le nombre des messes de fondation qu'elle donnera à chaque prêtre ; » propositions agréées. — 21 janvier 1730, les sieurs Le Marchand et Archambaut se mettent sur les rangs, pour être choisis comme organistes en remplacement du sieur de Sainte-Hélène, décédé ; Le Marchand préféré ; 120 livres de gages par an. — 28 février 1730, MM. de Tourny et Denis Duhamel, dispensés de la charge de Trésorier, moyennant 400 livres. — 2 mars 1730, M. Coignard dispensé aux mêmes conditions. — 14 mars 1730, on fera construire une nouvelle sacristie, et, en considération des bienfaits du sieur curé, on lui accorde une porte de communication de sa maison presbytérale par la chambre du Trésor, pendant son vivant seulement, sans tirer à conséquence. — 5 juillet 1730, M. Le Marchand fils agréé pour toucher l'orgue en cas d'absence de son père. — 6 novembre 1730, difficulté entre les chapiers posés par MM. les Trésoriers pour l'office de la paroisse et les sieurs suppôts du Chapitre qui avaient prétendu porter les chapes aux vêpres ; — on présentera une requête à l'archevêque. — 6 et 24 décembre 1732 et 21 janvier 1733, contre la prétendue Société des Morts. — Le curé ne signe pas les délibérations par esprit de conciliation. — Commissaires nommés pour se transporter en l'hôtel de M. de Missy, Procureur Général, pour arranger le différend. — 12 mai 1733, on différera l'enregistrement de l'accord conclu par les soins du premier président, au sujet de l'Association des Morts, aux termes duquel on devait laisser quêter les associés aux saluts des 4mes dimanches, en payant, tous les ans, la somme de 20 livres. — 26 mai 1734, Jean Dieul, marchand, nommé Trésorier de la paroisse, ayant déclaré qu'il n'entendait faire aucunes fonctions de Trésorier qu'aux frais et dépens du Trésor, arrêté qu'il serait donné action au sieur Dieul au bailliage. — 28 février et 4 avril 1735, mention de la construction de nouvelles boutiques le long de l'église. — 9 avril 1735, conditions de la fondation de M. Parent, négociant à Rouen. — 8 septembre 1735, pour les armoires de la sacristie, on suivra le modèle de celles des Carmes Déchaussés. — 19 novembre 1735, on fera faire de nouvelles stalles dans le chœur, portes, balustres de fer et frises sur les dites stalles, et un pavé en marbre. — 29 novembre 1735, plans de M. De France, architecte. — 31 décembre, « comme suivant la transaction du 1er avril 1730, il a été convenu qu'il ne seroit rien fait dans le chœur que du consentement réciproque de MM. du Chapitre et des sieurs Trésoriers, la compagnie prie M. le doyen de communiquer les plans du Chapitre, de requérir par écrit son consentement, le tout sans déroger aux droits du Trésor et à la transaction de 1493. — 25 janvier 1736, la Fabrique ratifie ce qui a été fait par les commissaires et déclare qu'elle n'entend point être obligée de communiquer à MM. du Chapitre autre chose que le plan des ouvrages, et non point le devis fait pour les marchés, puisque le Chapitre ne contribue en rien à la dépense ; déclare aussi à MM. du Chapitre que, faute par eux d'avoir donné leur consentement requis dans les formes et aux termes de la transaction de 1730,... elle entend passer outre. — 27 février 1736, communication du plan pour le pavage du chœur ; M. le doyen curé est prié de le présenter à MM. du Chapitre pour avoir leur consentement. — 9 avril 1736, on présentera requête à Mgr l'archevêque aux fins d'avoir la permission de continuer d'exposer le Saint-Sacrement le 4e dimanche de chaque mois. — A la suite, accord entre les Trésoriers et MM. du Chapitre (10 février et 6 mai 1736) : « On n'entaillera en aucunes manières les pilliers du chœur de l'église, pour placer les nouvelles stalles. Les pupitres seront placés à la bienséance et pour la commodité des dits sieurs du Chapitre. » — 15 avril 1736, les commissaires sont autorisés à faire lever toutes les tombes qui sont dans le chœur, et, quand ils feront placer les stalles, à terminer les moulures des piliers du chœur en cul-de-lampe. Il sera fait, à tous les saluts solennels, une quête pour la décoration de l'église. — 23 juin 1736, il sera payé au vicaire 20 livres pour droit de la première chape. — 31 mars 1737, on présente à MM. les prêtres

un tableau portant leurs noms suivant leur rang à l'habitude, les noms des fondateurs, le nombre des messes et l'heure assignée pour les acquitter. Accepté par MM. le curé, Le Maître, vicaire, Folie, clerc, Delécluse, Levée, Ango, Suslamare, De la Voipière et Bottey. — 25 juillet 1737, « mémoire des demandes du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, fondez tant sur des tiltres, qu'usages et possession immémoriale. » — 5 octobre, « M. Guillemart, Trésorier, suivant la délibération du 30 août précédent, a esté autorisé de changer en verre blanc les vitres peintes de l'église. En conséquence il a fait marché pour 3 vitres avec le sieur Hardy, vitrier. » — 9 novembre 1737, procès au bailliage entre la Fabrique et les sieurs Pierre Gosselin et Nicolas Marye, vicaires perpétuels du Chapitre. — 4 juin 1737 et 4 février 1739, procès entre le Chapitre et la Fabrique, au sujet des sépultures du chœur. — 2 septembre 1739, mémoire de Bouqueton, menuisier, pour le travail des stalles, (400 livres). — 6 septembre 1739, l'ange de cuivre servant de pupitre sera replacé où il étoit, à peu près pour le mieux. — Il sera fait 6 branches de cuivre pour soutenir les 3 pupitres de chaque côté de MM. les prêtres. — 18 novembre 1739, M. le doyen curé (Valtier), expose à la compagnie qu'outre la somme de 300 livres donnée au Trésor par feue madame sa mère, en exécution de ses dernières volontés, il offre de donner 1,700 livres pour fermer le chœur de grille en fer... avec des frises sur les stalles ; agréé. — 3 avril 1740, continuation du procès avec les sieurs Gosselin et Marye. — 13 avril 1740, Jacques Du Phly, nommé organiste. — 25 octobre 1740, on fera boûcher en plâtre les vitres qui sont au dessus des 2 chapelles de Saint Jean et de Saint Eutrope. — 21 février 1741, une sentence avait été obtenue, le 5 août 1740, contre M. Valtier, curé, et contre MM. de la collégiale, « qui ordonnait que M. le curé serait tenu de dire et célébrer par luy, son vicaire, ou un autre prêtre préposé, un office parroissial, consistant en grande messe et vêpres, distinctement et séparément de l'office collégial, en outre que la collégiale communiqueroit aux parties et au substitut du Procureur Général un état des prétendues fêtes mixtes et le titre d'icelles. Vu l'obéissance de M. Valtier de célébrer le service paroissial aux heures qui seront marquées, la sentence sera exécutée ; vu, en outre, la déclaration de MM. de la collégiale qu'ils n'ont rien à communiquer au sujet des festes prétendues mixtes, permis aux Trésoriers parachever d'en tirer telle induction quils aviseront bien et les parties renvoyées par devant Mgr l'archevesque pour règler l'heure du service collégial et parroissial. » — 12 avril 1741, ordonnance de l'archevêque pour règler les différends entre le Chapitre et la Fabrique. — 21 avril 1742, diminution de loyer à un locataire de la rue de la Vicomté, à cause de l'inondation de l'année dernière. — 22 mai 1742, sur la démission de M. Du Phly, M. Le Baron nommé organiste. — 3 avril 1743, M. Millets Desrüisseaux, maçon, demande le paiement de ses honoraires. — 30 mai 1743, règlement pour le bedeau : « Sera tenu d'apporter tous les ans, le jour de Pasques, en l'assemblée du Trésor, sa robe et verge pour être continué, si la compagnie le juge à propos. Tenu de nettoyer l'ange, lutrins et chandeliers de cuivre, et ne se servira que de potée et non de sable. » — 29 juin 1743, continuation du procès pendant aux Requêtes au sujet de la sépulture dans le chœur, que MM. du Chapitre disputaient aux prêtres, Trésoriers et paroissiens. — Mémoire de l'argenterie et ornements de l'église, présenté par M. Follye, sacriste. — 7 avril 1744, M. Férey nommé organiste en remplacement de M. Le Baron, décédé. — 13 avril et 1er mai 1744, procès entre le Chapitre et M. le curé à propos de la propriété de la chambre du Trésor. — 15 juillet 1744, accord entre les parties. — 16 juillet 1745, continuation du procès pour la sépulture dans le chœur. Extrait des principales délibérations contenues dans le registre. — « Na le 10 juin 1747, il fut ordonné par Mgr l'archevêque des prières publiques etc. — La tour de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde tomba le 24, 25 et 26 août de la même année. — Le 25 août, jour de saint Louis, le collège de la Ronde prétend avoir d'obligation un salut solennel à acquitter le dit jour, à 7 heures du soir... le Chapitre fut obligé d'avancer sa prétendue fondation du salut et de le dire à 5 heures, et la paroisse dit celui des 40 heures à 7 heures du soir, suivant l'usage de la paroisse. »

G. 7336. (Registre.) — In-folio, 203 feuillets, papier.

1745-1768. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. — 24 août 1745, Mme Bréard annonce que l'état où elle se trouve ne lui permet pas de veiller à l'administration des deniers de la Fabrique ; elle offre de fournir jusqu'à Pâques prochain le vin nécessaire à la célébration des messes. On charge M. Follye, prêtre sacriste, de gérer à sa place, ainsi et de la même manière qu'aurait pu le faire le sieur Bréard. On lui accordera une gratification de 15 livres. — 21 septembre 1745, on accepte la proposition de M. Le Cornu, de ne faire qu'un seul et même compte pour deux années

de recette, parce que M. Follye sera tenu lui compter, sur son récépissé, les deniers du Trésor au fur et à mesure qu'il les recevra. — 6 juin 1747, en considération des soins extraordinaires que se donne M. Le Roy, prêtre, pour le service de l'église, il lui sera accordé, chaque année, une gratification de 100 livres. — 30 mai 1748, on traitera avec le sieur Bouqueton, menuisier, pour la construction d'un chapier. — 2 juillet 1748, scellés apposés au domicile du sieur Valtier, doyen curé, décédé. — Août, maître Henry-Marie Le Roy, vicaire de la paroisse, communique un acte de l'archevêque, du 29 juillet, qui révoque les pouvoirs accordés à M. Pierre Du Vivier, prêtre, chanoine de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour prêcher, confesser et desservir pendant la vacance du siège, et un autre acte, qui nomme le dit Le Roy vicaire. « *Nota* que par les actes ci-dessus la prétention de MM. du Chapitre d'avoir le droit de desservir la cure pendant la vacance est mal fondée et anéantie, Mgr l'archevêque ayant droit lui seul, sans aucune présentation de la part de MM. du Chapitre, de nommer un desservant, sans le prendre dans le nombre de MM. du Chapitre. Signé : Le Roy, desservant. » En marge : « Le six aoust au dit an 1748, le dit sieur Du Vivier, chanoine, étant tombé malade, le saint viatique luy fut porté à 10 heures de jour et luy fut administré par M. De La Voipière, clerc des sacrements de la dite paroisse, en l'absence de M. Le Roy, vicaire desservant, à laquelle cérémonie MM. du Chapitre assistèrent en corps, sans aucune réclamation de leur part, ce qui prouve que le Chapitre n'a aucun droit dans l'administration des sacrements, dans telle circonstance que la paroisse se puisse trouver. » Signé : Louvet. — 29 septembre, M. Pain des Essarts, nouveau curé-doyen, communique un acte de M. Louis Horcholle, ancien doyen et curé de Notre-Dame-de-la-Ronde, héritier aux meubles de M. Valtier, par lequel, conformément aux intentions de ce dernier, il donne à l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde les ornements que le dit Valtier avait fait faire à Paris. — 8 octobre 1749, règlement de ce qui était dû à M. Pantin, marchand orfèvre. — 13 octobre, la Fabrique conteste le chiffre des honoraires dus à M. Thibault, architecte. — 10 mars 1750, pour la confection des confessionnaux, on prendra modèle sur ceux de Saint-Antoine, qui sont d'une belle structure. — 15 août 1751, la Fabrique ajourne l'exécution des travaux projetés pour l'église, à cause de l'insuffisance des fonds dont elle dispose, provenant en partie de la défense portée par l'article 2 du règlement de la Cour, du 26 juillet dernier, portant « qu'on ne pourroit recevoir des marguilliers pour aucune somme d'argent ». — 10 octobre, il sera présenté requête à l'Intendant, tendant à ce qu'il soit nommé des architectes pour visiter le clocher. — 17 janvier 1752, communication de l'ordonnance de l'Intendant, qui commet M. de Montjay, expert juré, aux fins de dresser procès-verbal des réparations à faire au clocher. — 28 février, en attendant la destruction du clocher, l'usage des cloches cessera dès aujourd'hui, excepté celui de la petite, qui est hors œuvres du dit clocher. — 22 mars, on présentera requête à l'Intendant, aux fins d'obtenir la permission de faire abattre incessamment le clocher, au lieu et place duquel les charpentes de la nef et du chœur seront réunies pour ne faire à l'avenir qu'un seul et même corps, parce que le clocher qu'il conviendra faire aura en maçonnerie 50 pieds de hauteur et 13 pieds de hauteur en charpente, et sera construit au lieu où le Chapitre est dans l'usage de tenir ses assemblées. — 29 mai, en l'assemblée générale des propriétaires de biens fonds de la paroisse, tenue dans la nef de l'église, à 3 heures après midi, arrêté que le clocher restera où il est, suivant l'avis des architectes De France et Thibault. — 2 avril 1754, il est question du réquisitoire du substitut du Procureur Général à ce qu'il fût fait défenses aux Trésoriers de la Ronde de faire inhumer dans la partie de leur cimetière, sur l'alignement de laquelle sont bâties 2 petites maisons capitulaires. — 24 février 1756, on s'occupera incessamment du pavage de l'église, et on ouvrira une porte dans le mur au bas de la chapelle Saint Jean, sous la conduite de M. De France. — 26 avril, acompte de 400 livres à M. Guillot, entrepreneur du pavage. — 8 mai, avances au sieur Vincent Bouqueton, menuisier, entrepreneur du lambris de l'église ; — de 200 livres au sieur François, serrurier. — 29 mai, on fera faire en marbre la décoration des fonts, suivant le dessin de M. De France. — 5 août 1756, paiement du vernis des chapelles. — 20 octobre, le Trésorier fera numéroter les bancs et fera crier ceux qui seront vacants. — Papiers de la confrérie des Morts déposés aux archives. — Tambour placé au bas de l'église de la nouvelle porte. — 27 novembre, les dames Trésorières sont autorisées à employer 50 livres à l'achat de linge. — Une personne de piété donne au Trésor 2 grands tableaux à mettre dans les croisées du sanctuaire, derrière le grand autel ; la Fabrique fera faire 2 cadres. — 8 mars 1757, un couvercle pour les fonts sera fait en cuivre rouge par M. Rousseau, chaudronnier, rue des Bons-Enfants. — 9 avril, on traite avec M. Remy, ciseleur à Rouen, pour faire la ciselure du couvercle

des fonts. — Paiement à Cahais, maître sculpteur, pour les ornements et sculptures des fonts; — à Capelet, marbrier; — à M. De France, architecte (12 louis). — 16 septembre, on accorde 150 livres à Le Vaillant, peintre à Rouen, pour nettoyer la couronne de la contretable (décrasser l'or, faire revivre tout l'ancien or, rajeunir les parties écaillées et les rebronzer, blanchir la calotte). — 30 septembre 1757, on accorde au même peintre 78 livres, par augmentation, pour faire dorer 5 fleurs de lis, 4 chérubins, le globe et la croix de dessus la couronne. — 24 octobre 1759, MM. Gouffier et Félix autorisés, conjointement avec MM. les Trésoriers, à faire mettre en ordre les archives. — 30 décembre, dépôt d'une lettre imprimée de l'archevêque, demandant un état général de l'argenterie des églises, et un état particulier de celle qu'elles voudront et pourront envoyer aux Hôtels de Monnaies. — 19 avril 1760, présentation du devis d'une cave à faire sous la sacristie pour les sépultures; les terres extraites seront portées au cimetière Saint-Maur. — 31 mai, don fait à la Fabrique par M. Pierre Le Carpentier, négociant à Rouen, et par dame Anne Ausoult, son épouse, d'un grand dais à 4 bâtons, en velours cramoisi, dont les pentes sont ornées de cartouches et broderie d'or fin, représentant un agneau immolé, l'Assomption de la sainte Vierge et des fleurs de lis. — 26 septembre, le prix des inhumations qui se feront dans la cave sera fixé à la somme de 30 livres pour ceux qui auront la grosse sonnerie, à celle de 20 livres pour la seconde, à celle de 12 pour la troisième. — 17 novembre 1761, en témoignage de la reconnaissance de la Fabrique, il sera dit et célébré tous les ans, à perpétuité, en cette église, aux frais du Trésor, la surveille de Noël, une haute messe de *requiem* pour le repos de l'âme du feu sieur Le Carpentier, et une autre messe tous les ans, pendant la vie seulement de sa veuve, dans l'octave de la Toussaint. — 3 décembre, M. Fontaine, architecte, remet sur le bureau un plan du clocher à construire. — 22 décembre, assemblée des sieurs curé, Trésoriers et locataires de biens fonds de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde, tenue en la nef pour délibérer sur l'affaire du clocher. — 26 janvier 1762, autre assemblée pour la même affaire. — 21 avril, rapport sur les forces et charges des fondations. — 30 décembre 1765, 13 janvier 1766, autres assemblées pour l'affaire du clocher. — 5 juillet 1766, procès au bailliage entre la Fabrique et M. De France, architecte, au sujet des honoraires réclamés par lui. — 23 juin 1768, requête au Procureur Général pour qu'il fût permis à la Fabrique de faire réparer le clocher, conformément au procès-verbal dressé, le 7 février, par ordre de l'Intendant.

G. 7397. (Registre.) — In-folio, 201 feuillets, papier.

1768-1786. — Délibérations de la Fabrique de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 5 juillet 1768, délibération relative au clocher. — 22 novembre 1768, la Fabrique se décide à prendre des chantres laïques; Vallée, nommé chantre aux appointements de 160 livres. — 9 septembre 1769, rapport de M. Fizelier sur un emplacement contigu à l'église, où se tenaient anciennement les assemblées du Trésor, qui était réclamé par le Chapitre. M. Fizelier croyait « que les assemblées capitulaires des chanoines se tenoient autrefois derrière le grand autel, qu'ils n'avoient aucun usage du bâtiment en question, qui étoit la chambre du Trésor. Mais les déférences que l'on n'avoit eues que trop souvent et avec trop peu de précaution les y avait fait admettre pour tenir leurs assemblées. » — Assemblée générale des propriétaires, Trésoriers et paroissiens aux fins de délibérer sur la demande d'honoraires présentée par M. Quinel de la Potterie, architecte. — Requête de cet architecte au Procureur Général. — Lettre du Procureur Général à la Fabrique en faveur du dit Quinel. — Réponse de la Fabrique à M. le Procureur Général. — 1er octobre 1770, on accepte le marché proposé par M. Le Febvre pour l'augmentation de l'orgue; prix convenu, 8,000 livres. — 26 décembre 1770, plainte de M. Néel, Trésorier, contre le sieur De la Voipière, faisant fonction de clerc. — 12 octobre 1773, présentation par le curé de 2 plans d'une nouvelle chaire à prêcher. Elle sera placée du coté de l'évangile, au pilier, vis-à-vis de l'ancienne. On y emploiera 800 livres. — 15 décembre 1773, on porte décidément la dépense de ce travail à 800 livres. M. Moüard en sera chargé. — 20 novembre 1774, le Trésorier annonce qu'il a fait mettre dans les *Annonces*, la vente de la vieille chaire à prêcher et qu'on n'en a offert que 48 livres. — On fera garnir le tour d'appui de la nouvelle chaire; on fera dorer le Saint-Esprit et ses rayons. — 16 mars 1780, on fera faire des chandeliers d'argent conformes à ceux des Cordeliers. — 21 novembre 1780, assemblée générale déclarée nulle, parce qu'elle n'était pas composée conformément à l'arrêt du Parlement, du 26 juillet, qui ordonnait que toute assemblée générale serait composée, dans la ville, de 6 marguilliers et de 12 propriétaires. — 3 février 1781, chandeliers livrés par M. Porlier, orfèvre, pour 1,568 livres. — 13 février, 30 juillet, 10 novembre,

22 décembre 1781, délibérations relatives au cimetière. — 30 juillet 1782, procès avec le Chapitre, pour les inhumations. « A la fin de 1779, les chanoines de la Ronde écrivirent à M. le Procureur Général, pour être autorisés d'inhumer leurs morts, au titre de curés primitifs, dans leur caveau placé dans l'église. Ils exposaient que ce n'avait été qu'en 1255, époque de la réforme du Chapitre, que saint Louis y créa un curé; qu'ils desservaient alors seuls la cure. Ils demandaient, de plus, qu'il leur fût permis de percevoir, 2 jours dans l'année, pour perpétuer leur titre primitif, toutes les oblations dont jouit ordinairement le curé. » La Fabrique fera dresser un mémoire instructif, souscrit de l'avis de 3 avocats. — 13 août, la Fabrique mandée à l'hôtel du Procureur Général. — 5 janvier 1783, inventaire du mobilier de la Fabrique.

G. 7398. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1786-1791. — Registre des délibérations de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 30 septembre 1786, communication par M. Durand, Trésorier d'honneur, d'une lettre à lui adressée par le Procureur Général du Parlement, relative à une médiation pour terminer les procès concernant les droits respectifs de la paroisse et du Chapitre. — 3 octobre, exposé fait par M. Vigné en assemblée générale des propriétaires, Trésoriers et habitants, des difficultés survenues entre le Chapitre et la paroisse, à l'occasion de la sépulture, dans le caveau du chœur, par ordre du Chapitre, de M. Doublet, membre du Chapitre. Désaveu de l'opposition formée par les sieurs Harel et Patry à la sépulture du dit Doublet et de toute la procédure qui s'en est suivie. — 26 décembre, désaccord entre les paroissiens, sur le point de savoir si M. Harel, qui n'occupait plus qu'une chambre sur la paroisse, pouvait être maintenu Trésorier. — 11 décembre, sommation aux sieurs Harel et Patry de remettre au chartrier 72 pièces d'écritures dont ils étaient saisis. — Arrêt de la Cour de Parlement, du 24 octobre 1786. — Autres arrêts du 17 août, 22 novembre 1787. — La dernière délibération est du 14 mai 1791.

G. 7399. (Liasse.) — 30 pièces, papier, 1 dessin.

1737- vers **1780**. — Délibérations de la Fabrique de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, marchés, devis, alignements pour la construction de maisons et boutiques près de cette église, 1737-1738. — Pièces de comptabilité pour la construction des orgues de Notre-Dame-de-la-Ronde; Charles Le Febvre, facteur; marché avec cet artiste, suivi de ses quittances, 1719-1721. — Devis pour le pavage de l'église, 1752. — Marché avec Guillaume Capelle, marbrier, pour les fonts baptismaux dans le genre de ceux de l'église de la Madeleine, 1756. — Engagement pris par Soullevain, 19 juillet 1756, de faire, pour 100 livres, le tableau des fonts (Baptême de saint Philippe, conforme à celui de la Madeleine, tant pour l'attitude des personnages que pour les couleurs et draperies). — Mémoire du sculpteur Cahais, pour les sculptures de la chapelle des fonts, 1757. — Devis des ouvrages de maçonnerie; Louis Guyot, entrepreneur, 1756. — Devis de l'ouvrage de pavage qu'il convient de faire dans le chœur suivant le plan de De France, architecte, 1736. — Accord entre le Chapitre et la Fabrique pour les stalles, même année. — Dessin d'un frontispice en maçonnerie et sculpture qui devait être placé à l'entrée de l'église, au-dessus du buffet d'orgues, du sieur Le Brument, architecte-expert juré du Roi. Ce plan ne paraît pas avoir reçu d'exécution.

G. 7400. (Liasse.) — 33 pièces, papier; 19 plans.

1752-1770. — Procès-verbal de visite du clocher de Notre-Dame-de-la-Ronde par Jean-Nicolas de Montjay, architecte-expert juré des bâtiments, arpenteur du Roi pour le bailliage, Généralité de Rouen et ressort du Parlement de Normandie, 28 janvier 1752, suivi d'un devis à faire pour la réédification du clocher, et de l'état des vacations faites par lui conformément à l'ordonnance du marquis de la Bourdonnaye, Intendant, du 7 décembre 1751. — Devis des ouvrages à faire, pour la démolition et reconstruction du clocher par l'architecte V. Fontaine, 29 mai 1763. — Mémoire de l'architecte De France pour le clocher. — Devis de charpente, plomb, soudure, gros fers, pour la construction du clocher, en conformité d'un plan et élévation dressé par maître De France, architecte à Rouen, suivant les ordres de MM. les députés et marguilliers de la Fabrique de la dite église. — Requête adressée à Mgr le Procureur Général de Belbeuf, par Pierre-Armand Quinel, architecte-expert, arpenteur du Roi, qui avait été requis, en 1766, pour la visite du clocher, pour le paiement de ses honoraires. — Lettre de M. de Belbeuf aux curé et Trésoriers en faveur du sieur Quinel : « Il avoit reconnu que les lézardes qui avaient effrayé étaient anciennes, et qu'il n'y avait point lieu de faire une construction nouvelle, mais seulement de réparer et rétablir en neuf certaines

parties. Il est juste que le sieur Quinel soit payé ; il s'est adressé à moy pour vous présenter sa prière. Je m'en suis d'autant plus volontiers chargé que j'ai connu ses vues, que j'ai réglé ses démarches, et que je suis persuadé que vous m'en avez de la reconnaissance, » 11 août 1770. — Mémoire des Trésoriers, adressé à M. de Belbeuf. En marge, ordonnance de M. de Belbeuf, portant qu'il serait payé par la Fabrique à M. Quinel une somme de 240 livres, 1er septembre 1770. — 10 plans, pour la construction du clocher, de Thibaut, 1752, de V. Fontaine, 1761, 1763, 1764 (plan d'une tour sur l'emplacement du Chapitre) ; quelques plans non signés. — Etat des dépenses à faire pour le clocher de la Ronde. — Lettres de M. Jean-Baptiste Hurard, procureur-syndic des Consuls ; — de M. Le Metayer, avocat au Conseil, 1766 ; — de M. Quinel de la Potterie, architecte, 1768, au sujet du clocher de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Par sa lettre adressée à un haut personnage, M. Hurard, sous les auspices de M. de Belbeuf, Procureur Général, invoque sa médiation en faveur de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde : « Elle est en guerre contre elle-même à l'occasion d'un clocher de grande antiquité, que tout le monde voudroit conserver, mais dont les lézardes, le déversement des murs et des pilliers font désirer la démolition aux personnes qui préfèrent le bien public à leur intérêt particulier. »

G. 7401. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin.

1520-1570. — Procédures en l'officialité, pour le service divin, entre la collégiale et la paroisse, 1520 ; — entre un vicaire et un prêtre habitué, 1570. — Réponse donnée à l'officialité, le 20 décembre 1520, par maître Philippe Harpin, chanoine, Geoffroy Le Berquier, et Thomas Tulles, prêtres, vicaires perpétuels de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, au nom de la collégiale, aux prétentions de maître Enguerran Du Breuil, curé de la dite église et doyen du collège, et aux Trésoriers Regnaud Du Quesnay, conseiller au Parlement, Guillaume Le Roux et Jean Duval, au sujet du service divin en la dite église..... *Credunt vicarii perpetui... ecclesiam predictam Beate Marie Rotonde fuisse et esse de alia natura quam parrochiales ecclesie hujus civitatis, quoniam antiquitus nullus erat in ea particularis curatus seu rector, sed erant tres canonici et tres vicarii perpetui onus servicii dicte ecclesie subeuntes, facientes et exercentes, ad quos quidem vicarios perpetuos, inter alia sua jura, deveniebant, singulis annis, super oblationibus dicte ecclesie 21 libre turonenses, et residuum hujusmodi oblationum cum certis aliis juribus ad dictos tres canonicos, quoniam et dicti vicarii perpetui habebant onus et regimen animarum parrochianorum et administrationem sacramentorum. Credunt etiam, a tempore quo in eadem ecclesia fuit curatus institutus, ipsos canonicos et vicarios perpetuos, singulis annis, certis diebus, scilicet Circumcisionis et Sancti Ludovici, percepisse, recollegisse et habuisse omnes et singulas oblationes ac jura parrochialia, demptis dumtaxat supulturis, necnon, singulis etiam annis, a curato dicti loci seu ejus vicario pensionem annuam 15 solidorum turonensium aut, loco illius summe, 9 libras candele cere ad optionem tamen dictorum oppositorum, prout et adhuc percipiunt et habent. Credunt insuper quod, dum contingit decanum aut curatum dicte ecclesie curam et regimen animarum habentem cedere vel decedere, ex tunc ad eosdem 3 canonicos et 3 vicarios perpetuos omnes et singule oblationes omniaque alia jura parrochialia habent spectare et devenire, sacramentaque parrochianis ministrare usque ad adeptam possessionem novi decani et curati. Ponunt quod a dicto tempore fuit in dicta ecclesia, per prefatos curatos, pro tempore existentes, cum auxilio clerici matricularis et presbyterorum subsidiariorum ab ipsis curatis et parrochianis erectorum et assumptorum bene et laudabiliter, diebus dominicis et festivis, secundum usum et ordinem hujus diocesis Rothomagensis hujusmodi parrochiale servicium divinum decantatum, celebratum et solemnisatum, tam pro vivis, quam pro mortuis, de eodemque parrochiali servicio sic celebrando fuerunt et sunt predicti curatias et presbyteri subsidiarii in vera, bona, quieta et pacifica possessione... Ponunt quod, singulis diebus dominicis et festivis, in quibus, de jure et consuetudine hujus diocesis Rothomagensis, parrochiale servicium et divinum officium pro parrochia consuevit in parrochialibus ecclesiis celebrari, consueverunt chorum et majus altare dicte ecclesie expedire, evacuare et penitus liberum et deliberatum relinquere circiter horam nonam prefato curato, et suis presbyteris subsidiariis infra horam terciam illorum dierum, ad finem quod predictus curatus, unacum suis presbyteris subsidiariis, servicium parrochiale hujusmodi decenter, libere et sine quocumque impedimento celebrare valeant... Ponunt quod, diebus solemnibus et quibus unica missa consuevit ad majus altare et in choro dicte ecclesie decantari, videlicet die Cene, die Veneris Sancta, vigilia Pasche Domini et vigilia et die Penthecostes ac die Sacro-Sancte Eucharistie et in missa*

Medie Noctis Natalis Domini, curatus, in signum superioritatis, aut ejus vicarius, omnes predictos oppositos precedit et officium facit. Nomina et cognomina vicariorum perpetuorum, saltem eorum cognomina fuerunt in quadam matricula sive papiro apposita contra parietem revestiarii, pro faciendo in suo ordine diaconum in missa parrochiali et exequiarum defunctorum, que matricula, papirus, pluries visa fuit et collocata in dicto pariete, et que papirus amota fuit et abrasa a festo Trinitatis ultime fluxo, et alia matricula, loco ipsius veteris matricule, apposita, insciis et ignorantibus predictis, 1520 — Sentence de l'official sur un procès entre Jehan Gosseaulme, vicaire de Notre-Dame-de-la-Ronde, et maître Jacques Loys, prêtre habitué et l'un des deux suppôts du collège : Gosseaulme « s'est rendu plaintif que, suivant l'ordre, brief et uzaige de l'églize du diocèse de Rouen, ès jours des dimenches et festes solennelles, que l'on doibt faire et que l'on faict processions ès églises parroissiales, au retour de la dicte procession, il est uzité et de coustume, statue de l'église, faire station devant le crucifix de l'église et chanter quelques respons ou anthienne, pendant laquelle station et décantation d'icelle anthienne ou respons, les parrochiens, estantz et suyantz la dicte procession, ont commodité et loysir revenir et entrer en la dicte église pour estre en l'introït de la messe, ce que négligeoient faire le dit Loys, son consuppost et autres chappelains de la dicte église ; *ymo* eulx, incontinent entrez dedans l'église, commenceoyent l'office de la messe, tellement que le plus souvent le dit Gosseaulme, vicaire, estoit précipité et n'avoit le loysir de pauséement faire les suffrages de l'introït de la messe, ne mesme les parroissiens n'avoient le loysir de rentrer dans l'église et estre en l'introït de la messe, dont les dits parroissiens estoient mal contentz... Ordonné que le dit Loys, son dit suppost et aultres chappellains, au retour de la procession, feront station devant le crucifix et chanteront quelque anthienne ou respons, ainsy qu'il est uzité en ce diocèse, » 21 octobre 1570.

G. 7402. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 16 pièces, papier; 2 imprimés.

1438-1745. — Copies d'accords et de transactions et sentences pour règlement de contestations entre le Chapitre et la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1438, 17 mai 1459, 1er août 1474, 13 avril 1493, 3 janvier 1500, 26 avril 1646, 1er avril 1730. Sentence donnée à l'officialité, au sujet de l'obligation imposée à la Fabrique de fournir le pain et le vin de la messe collégiale, parce que les doyen et Chapitre payeront annuellement à la dite Fabrique la somme de 3 livres, 21 avril 1646 (copie). — Transaction entre les sieurs de Chapitre et les Trésoriers; les sieurs de Chapitre paieront la dite rente de 3 livres ; comme aussi, à la réception de chaque doyen, 20 livres ; de chaque chanoine, 10 livres; de chaque vicaire perpétuel, 5 livres. Les Trésoriers exécuteront les transactions des 7 décembre 1438 et 13 février 1500, au regard de la fourniture du luminaire et ornements pour l'office canonial et pour la messe de *Beata*, 1er avril 1730. — « Moyens employés par les sieurs Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour être maintenus dans le droit et possession de faire inhumer, dans le chœur de la dite église, telles personnes qu'ils jugeront à propos, nonobstant l'opposition des sieurs doyen et Chapitre d'icelle église, de laquelle ils ont été déboutés par la sentence qui suit. » (Imprimé). — Procès contre les vicaires perpétuels de Notre-Dame-de-la-Ronde. — « Arrest du Parlement de Rouen, rendu le 23 juillet 1739, qui déboute les vicaires perpétuels du Chapitre de leurs prétentions d'être habituez nez, et préférables en la paroisse du même nom et les condamne aux dépens, tant envers les Trésoriers qu'envers le vicaire de la dite paroisse. » (Imprimé, de Pierre Dumesnil).— Dépôt par les vicaires entre les mains de Coignard le jeune, l'un des notaires de Rouen, d'une ordonnance de Mgr l'archevêque, du 7 avril 1741, servant de règlement entre les sieurs doyen, chanoines et Chapitre de l'église de Notre-Dame de-la-Ronde et les sieurs curé, vicaires et autres ecclésiastiques et les marguilliers et paroissiens, des heures pour la célébration de l'office du Chapitre et de celui de la paroisse, 14 avril 1741. — Engagement pris par M. de Horcholle, doyen, de payer à la Fabrique les frais de sonnerie au service de M. Valtier, doyen, décédé. — Copie de la délibération de la Fabrique à propos de l'inhumation, dans la chapelle Saint Jean, de Thomas-Philippe-Pierre Morisse, prêtre habitué à Notre-Dame-de-la-Ronde, 1738. — Requête présentée par le doyen de la Ronde, M. Pain des Essarts, à Mgr de Saulx-Tavannes, pour obtenir d'être exempté de l'office du Chapitre dans les circonstances où cet office est incompatible avec les fonctions curiales, 20 mai 1749. — « Exposition simple et abrégée des motifs qui contraignent le doyen curé à demander un règlement qui fixe ses obligations personnelles par rapport au Chapitre, à cause de l'impossibilité dans laquelle il se trouve, destitué d'exemption, de concilier les obligations de doyen avec ses devoirs de curé depuis

la désunion des 2 corps. — Délibération du Chapitre sur le projet de règlement. — Lettre de l'abbé Terrisse (Rouen, le 19 juin 1749), annonçant que M. Cornet l'aîné a été chargé de dresser un nouveau projet, et que l'affaire sera terminée avant le départ de l'archevêque. — Copie du règlement donné par l'archevêque, 21 juin 1749. — Consultation des avocats Routier, Thouars, Brehain, Bigot, 15 mars 1742.

G. 7403. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1731-1760. — Procès aux Requêtes du Palais entre la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde et le curé au sujet de la clef de la porte d'entrée de la chambre du Trésor. — Le curé, M. Valtier, réclamait l'usage de cette clef; transaction entre les parties; les Trésoriers auront une clef de la porte d'entrée de la chambre, du côté de la sacristie, et M. Valtier continuera d'avoir l'autre pour jouir du passage de la dite chambre et de la tribune, 1744. — Accord entre Catherine Horcholle, femme civilement séparée de M. André Le Febvre, conseiller du Roi au siège général de la Table de Marbre, et Louis Alexandre Dambourney, négociant à Rouen, héritiers, chacun pour moitié, aux meubles et acquêts de M. Louis Horcholle, ancien doyen de Notre-Dame-de-la-Ronde, leur oncle, d'une part, et Me Jacques Pain des Essarts, actuellement doyen et curé de la dite église royale et paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, au sujet des réparations du presbytère, dont pouvait être tenu le dit Horcholle, 1750. — Procès-verbal dressé par Nicolas de Montjay, expert-juré des bâtiments pour la ville et ressort du Parlement de Rouen. — Pièces de comptabilité, 1759-1768. — Quittance de J.-B. Lefèvre, facteur d'orgues; — d'Elisabeth Du Metz, organiste, 1760.

G. 7404. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 30 pièces, papier; 4 imprimés.

1738-1748. — Procès intenté à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde par les vicaires perpétuels, qui prétendaient être de droit les premiers prêtres pour l'office paroissial et pour l'acquit des premières fondations. — « Extrait d'un livre des comptes du Trésor de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, » de l'imprimerie de Pierre Dumesnil, rue de la Poterne. Me Bigot le jeune, avocat. Me Caruel, procureur.—Observations contre le règlement de 1689 (même imprimeur). — « A monsieur le lieutenant général du bailliage de Rouen, supplient humblement Pierre Gosselin et Nicolas Marye, prêtres et vicaires perpétuels de l'église royale et collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, demandeurs en complainte contre les sieurs Trésoriers de la dite paroisse, deffendeurs, pour faire dire et juger que les supplians seront maintenus dans les droits, privilèges et prééminences attachées à leur qualité de vicaires perpétuels et de membres du Chapitre de la dite église. Ce faisant, et sans avoir égard à la nouvelle distribution que les dits sieurs Trésoriers se sont avisez de faire des fondations de la dite paroisse et au nouveau tableau qu'ils ont fait faire des messes à acquitter, les dits sieurs Gosselin et Marye seront rétablis dans leur ordre et rang de premiers prêtres habituez de la dite paroisse, et en cette qualité précèderont, comme par le passé, le sieur vicaire et autres prêtres habituez en icelle, etc. » De l'imprimerie de Viret. M. de la Roquette, conseiller rapporteur. Me De Jort, avocat. Me Hecquard, procureur. — « A monsieur le lieutenant général du bailliage et siège présidial de Rouen supplient humblement les Trésoriers de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde, deffendeurs, contre les sieurs Pierre Gosselin et Nicolas Marye, demandeurs. « Imprimerie de Laurent Dumesnil, au coin de la Renelle, à *la Justice triomphante*. Me De Clerc, avocat. Me Le Grand procureur. — Consultations des avocats Bigot, Routier, Brehain, 1738-1739. — Arrêt du Parlement en faveur des Trésoriers, 23 juillet 1739. — Ordonnance de Mgr de Saulx-Tavannes, portant révocation des pouvoirs donnés à M. Pierre Du Vivier, chanoine de la Ronde, pour desservir pendant la vacance de la cure, 21 juillet 1748.

G. 7405. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1737-1774. — Tableau des obits, messes et saluts du Saint-Sacrement fondés en la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, conformément à la sentence de réduction, du 20 juin 1774. — Etat ou tableau de 1,754 messes basses fondées pour y être acquittées annuellement aux heures y désignées et à l'honoraire porté en la sentence de M. l'official, du 20 juin 1774, lequel honoraire ne pourra être perçu qu'autant qu'elles seront acquittées dans l'église même de la Ronde, et à l'exception néanmoins du temps des vacances de MM. les prêtres habitués.—Autre tableau, conforme à la sentence de réduction du 28 mars 1737.—Mention, au dimanche *in albis*, d'un salut solennel du Saint-Sacrement, de la fondation de Barbe Le Gendre pour la première communion des enfants. — Analyse des contrats de fondation. — Mémoires des anciennes fondations. — Requête pour obtenir réduction des fondations.

G. 7106. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 46 pièces, papier; 1 imprimé.

Vers 1480-1778. — Fondations en l'église Notre-Dame-de-la-Ronde, par André Gaudré, sieur de Saint-André, pour lui, pour Marie Nyatel, sa femme, et pour feu Claude Baudouin, écuyer, sieur de Launay, 1670; — par Pierre Gy, prêtre habitué à Notre-Dame-de-la-Ronde, 1706; testament de Christophe Gy, 1704. — Fondations par Guillemette Hérambourg, veuve de Guillaume Robert, receveur payeur du présidial de Rouen, 1673;—par Pierre De Houdemare, ancien Trésorier de la Fabrique, 1622; — par Charles De Houdemare, 1639. — Arrêt du Parlement contenant homologation de la fondation faite par Denis Le Courtois, 14 février 1757. — Fondations par Louis Le Febvre, marchand, 1673; — par Catherine Locquet, veuve de Timothée Hubert, 1672; — par Etienne Locquet, 1672; —par Vincent Mouchard, 1761;—par Marguerite Nozereau, sœur de Louis Nozereau, curé de la paroisse, 1672; — par Jacques Petit, marchand mercier, 1655;—par noble damoiselle Jehanne Picard, dame de l'Ouraille, femme en 1res noces de défunt maître Regnault de Villeneufve, en son vivant, seigneur de Belbeuf, 1er avocat du Roi au bailliage de Rouen et pays et duché de Normandie, en l'autel Saint-Julien, 1562; elle donne 38 livres de rente en plusieurs parties, notamment sur l'Ile-le-Roi en Seine devant la Fontaine de Duclair, de plus, un calice et plataine d'argent, 1 livre en parchemin, 1 chasuble, etc... Elle nomme pour l'acquit de la fondation, messire Bertrant Malleterre, son chapelain. Après lui les Trésoriers nommeront le prêtre de sa fondation, en appelant le plus proche héritier de la fondatrice, si toutefois il réside à Rouen. — Titres de propriété — Contrats de révalidation concernant les biens affectés aux dites fondations.

G. 7107. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin; 52 pièces, papier; 1 imprimé.

1610-1750. — Fondation en l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde par Pierre Davoult. — Testament, passé devant les tabellions de Rouen, de Pierre Davoult, marchand; lègue 4,000 livres à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, à charge de services religieux; autres legs au Bureau des Pauvres Valides, à la Madeleine, à la confrérie de Saint-Jacques en l'église de Saint-Jean d'Elbeuf, et à la Fabrique de cette église, 8 août 1727. — Vente par Martin Davoult, marchand, demeurant rue de la Grosse-Horloge, pour exécution des volontés de Pierre Davoult, son frère, d'une maison sise rue Ecuyère, qui lui appartenait pour moitié, l'autre moitié appartenant à son frère, moyennant 4,000 livres et à charge de services religieux, 26 novembre 1728. — Titres de propriété relatifs à cette fondation : Vente par Jean-Baptiste Ango, chevalier, marquis de la Motte-de-Lézeau, conseiller honoraire en la grand'chambre du Parlement, et par dame Marie-Catherine Du Moustier, son épouse, à Pierre Davoult, d'une maison rue de la Grosse-Horloge, 10 avril 1727. — Lots et partages entre Jean-Baptiste Ango, marquis de la Motte-de-Lézeau, conseiller au Parlement de Normandie, et Marie-Catherine Du Moustier, sa femme, d'une part, et messire Gilles-Henry Maignart de Bernières, seigneur de Bautot, et Marguerite-Madeleine Du Moustier, son épouse, d'autre part, 1722. — Décret, en la vicomté de Rouen, des immeubles qui furent à Jacques Loysel, marchand mercier, à la requête de Pierre Du Moustier, l'un des capitaines des bourgeois de Rouen, qui s'en rendit adjudicataire, 1611. — Joint à la liasse, « Arrest du conseil d'Etat du Roy, qui déboute le sindic du clergé de Rouen, aïant pris le fait et cause des curez, Trésoriers et communautez de la ville de Rouen, de l'opposition formée aux arrêts des 7 et 14 aoust 1744 et 4 juin 1746, portant liquidation des rentes d'indemnité dües au Roy, à cause des acquisitions qu'ils ont faites dans la ville et banlieue de Rouen, » 20 janvier 1750 (imprimé).

G. 7108. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1433-1772 — Titres de propriété des rentes affectées sur des maisons, pour la fondation faite, le 25 septembre 1502, par Jean Le Baube et sa femme en l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Prise à fieffe par Thomas Guerould l'aîné, de Godefroy Dureaume le jeune, fils et héritier de Godefroy Dureaume et de Maline, d'une maison, paroisse de Saint-Vivien, à l'enseigne *de la Croix de Fer*, près la fontaine de la Croix de Pierre, la dite maison bornée par la maison à l'enseigne *du Pot d'étain*, rue d'Orberue, 2 novembre 1433; la même maison décrétée en 1642 et alors désignée par l'enseigne du *Chapeau rouge*. — Sentence de Jacques Garoul, lieutenant général de Guillaume Gombaut, vicomte de Rouen, pour le paiement des arrérages d'une rente de 40 sous sur une maison rue de Coquereaumont, paroisse Saint-Vivien, entre Jehan Le Leu, prêtre, et la ruelle Maucauchie, dernier septembre 1451. — Vente de cette rente par Jehan Le Baube, héritier

d'Agnès, veuve de Jean Le Baube, son aïeule et aïeul, à Michel Havart, du métier de draperie, 26 avril 1516. — Prise à fieffe par Colin De Livet le jeune, teinturier de peaux, paroisse de Saint-Pierre-l'Honoré, de Jehan Le Baube, d'une maison sise en cette paroisse, pour 250 livres de rente, avec 100 sous tournois de vin du marché, Jeudi Absolu 20 mars 1504.—Décret des biens qui furent à défunt Guillaume De Lyvet, en son vivant, joueur d'instruments, et à Philippine Violette, sa femme, 1602. — Distribution des deniers sortissant du prix du décret du jeu de paume qui fut et appartint à Jehan Visboquet, paroisse Saint-Pierre-l'Honoré, entre la rue des Champs-Mahiets et la rue Etoupée, 22 mars 1563.—Procès, au bailliage de Rouen, pour le paiement des arrérages d'une rente assise sur cette maison, au profit de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Révalidation de cet acte, en 1689, par les héritiers de Henri Cavelier, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers.

G. 709. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier.

1461-1767. — Titres de propriété relatifs aux fondations faites en l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, par noble homme Jacques Daclainville, au nom de son oncle Jacques Daclainville, ancien conseiller de l'Hôtel-Commun de Rouen, 1610 ; — par Jacques Du Bosc en 1515 ; — par Louis Du Moustier, pour lui et pour Anne Le Brument, sa mère, veuve de Pierre Du Moustier, capitaine en chef des bourgeois de Rouen, 1673 ; — par Anne Dumoucel, dame de Limésy, veuve d'Adrien de Croismare, seigneur du dit lieu, Etainemare et Gouy, président en la Cour des Aides, 1625 ; — par Jean Duval et Colette Du Bosc, sa femme : « Considérant que la messe est le chief des oraisons, pour ce que en icelle est consacré et offert le précieux corps et le sanc de notre Sauveur et Rédempteur Jhésus, fondent une messe basse à estre dicte, à perpétuité, en la chapelle Saint Eustroppe et austel mons[r] Saint Sébastien, par chacun jour, à heure de 7 heures en tout temps ;... donnent la propriété et pocession d'une maison, fons de terre et héritage, avec telle droiture de kayage, en la paroisse Saint-Vincent, en laquelle pend pour enseigne la *Teste de Veel,* joignant, d'un costé, le pavement de la rue de la Vicomté, d'aultre costé et d'un bout, par derrière, Jehan Le Gouppil, escuyer, sieur des Noyers, et, d'aultre bout, le canal de la rivière de Sayne, la muraille de la fortification de la dite ville estant entre deux ; *item* la propriété de 10 livres tournois de rente ;... donnent, de plus, ung galice d'argent pesant 2 marcs 18 estellins, ung livre de parchemin, ung chandelier de cuyvre avec certains vestemens et ornemens pour servir à aider à dire et célébrer la dicte messe, et ung coffre ou banc pour les mettre et garder en estat deu... Pourront faire asseoir, à leurs despens, ung épitaffe contre le mur de la dicte chapelle, auquel sera faicte mencion de ceste présente fondation, » 3 janvier 1517 (v. s.). — Rapport des ouvriers experts, à la suite de la visite de la maison de la *Tête de Veau*, 1599. — Conditions à imposer à ceux qui prendront à bail la dite maison indiquée, comme située près la porte de la Vicomté. — Bail de cette maison à Clément Fourment pour 15 ans, moyennant 43 écus sol, évalués à six-vingts dix livres tournois, 1585.—Vente par Robert Le Gouppil, écuyer, seigneur du Parquet, à maître Gilles Le Gouppil, son neveu, semblablement écuyer, seigneur d'Amfreville (la campagne), de 7 livres 25 sous tournois de rente, à prendre sur Jehan Guillebert, dit *Teste de veau*, pour 61 livres 16 sous, 13 avril 1464. — Quittance autographe de Françoise Lulyer, damoiselle d'Amfreville-la-Campagne, veuve de noble homme Guillaume Le Goupil, 27 juillet 1523. — Procédures au sujet de la reconstruction de la maison de la *Tête de veau*, dite plus tard le *Bâton royal*, 1715.

G. 710. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1633-1678. — Titres de propriété de maisons appartenant à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, rues des Hermites et aux Juifs. — Décret des héritages ayant appartenu à Etienne Noël ; — tenue d'état pour un tènement de maisons en la rue des Hermites ; — adjudication du dit tènement à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1633. — Décret d'une maison, rue aux Juifs, ayant appartenu à Pierre Cavelier, fils et héritier de Jacques Cavelier, marchand ; — adjudication de la dite maison à la même Fabrique, 1672. — Constitution de rente, pour se procurer les fonds nécessaires à cet achat, au profit de Gilles et de Louis Restour, 1672.

G. 711. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1355-1781. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Sentence de Ricart Le Forestier, dit des Capelez, lieutenant pour Jacques du Chatel, maire de Rouen, pour le paiement

d'arrérages de rente dus au Chapitre par Guillaume de Collemare, pour certains héritages en rue du Sac, paroisse Saint-Maclou, 7 mai 1355. — Fieffe faite par Guillaume Le Sage, doyen de Notre-Dame-de-la-Ronde, Charles de La Porte, chanoine, Guillaume d'Eu, Guillaume Alexandre et Jehan Le Petit, vicaire, au nom de la dite église, d'un tènement d'édifices, rue du Sac, pour 6 livres par an, 1358. — Révalidation de cette rente, 1784. — Fieffe d'une maison à 3 étages, paroisse Notre-Dame-de-la-Ronde, par Jehan de Bavent, escuier, à Robin Le Manchon, 1423, la dite maison appartenant à Jehan Duval, écuyer, 1532. — Fieffe faite par Jehan Hébert, à Richart Martin, d'une vide place en la paroisse Saint-Jean-sur-Renelle, au bas de la rue Perchière, en allant au Vieux-Marché, pour 10 sous de rente à héritage, 9 novembre 1432. — Vente par Pierre Hébert, fils de défunt Jehan Hébert, aux Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde, d'une rente sur une maison où pend de présent pour enseigne les *Gobelots*, rue Percière; sur une autre en la rue de Vanterie, auprès de la Grosse-Horloge, et sur un hôtel, à la *Tête de mouton*, paroisse Notre-Dame-de-la-Ronde, près l'hôtel du *Lion d'or*, en la rue de la Courvoiserie, 1477, le dit hôtel des *Gobelots* à Sandret Le Turquier en 1543; — à Pierre Le Maistre, geôlier du bailliage en 1589. — Vente à la Ville de Rouen par M. Raimboult, avocat, de la maison de la rue Percière, 1759. — Sentence du bailliage de Rouen, au sujet d'une rente sur la Romaine, léguée à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, par Jacques Carrey, 1602; la dite rente constituée au profit de Gracien Desquinnemare, dit le Tenneur, de Sommery en Bray, 1556. — Convention entre MM. Sadoc (Jacques Sadoc, écuyer, seigneur de Granval, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, colonel de dragons, etc.), héritiers d'Antoine Sadoc, bourgeois de Paris, et de dame Françoise Barbou, leurs père et mère, pour le paiement d'une rente à Notre-Dame-de-la-Ronde. — Vente par Jean-Baptiste Ango, marquis de Lézeau, baron d'Écouché, à Madeleine Fourny et à Jacques Perchel, son beau-frère, d'un tènement de maison, paroisse Saint-Eloi, où étaient anciennement peints en enseigne les *Trois Mores*, et où est de présent peinte en enseigne la *Ville de Lion*, au bout de la rue des Charrettes, bornée par la maison et jeu de paume anciennement nommé le *Petit More;* entre autres charges, obligation de payer 31 livres 5 sous de rente au Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1755. — Racquit par le Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde d'une rente de 222 livres qu'il devait aux héritiers de Louis Rétour, maître sculpteur à Rouen, décédé, le dernier jour de février 1683, sans enfants, 1685. — Révalidations, par les religieuses de Bellefond, d'une rente de 3 livres due par elles au Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde; — par les religieuses de Saint-François, d'une rente de 40 sous due au même Trésor, 1767. — Vente par la Ville de Rouen, au Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde, de 33 écus sol 20 sous tournois de rente, à percevoir sur les 4,264 écus 1 sol de rente constitués par les commissaires du Roi, au profit de la Ville, sur la recette générale de Rouen, pour 333 écus d'or 20 sous tournois payés entre les mains de Laurent Hallé, receveur des deniers communs, 1584, la dite rente racquittée en 1670. — Acte par lequel Marie Le Tavernier, veuve de Pierre de Loir, écuyer de cuisine du duc de Longueville, confesse avoir reçu des Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1,400 livres tournois, pour le remboursement d'une rente, 1690; présent, Balthazar Martinot, maître horlogeur à Rouen. — Au dos d'une pièce, billet de faire part de l'enterrement de Charles Cavelier, 1787.

G. 7412. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1597-1756. — Révalidation de 60 livres de rente dues à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, sur un tènement de maisons, rue de la Grosse-Horloge, pour une fondation faite, en 1601, par la dame Benoist, veuve de Jacques de Bretignières. — Procédures pour le paiement d'une rente de 15 livres et d'une autre de 5 livres, à prendre sur 2 maisons de la rue Massacre, pour fondations faites, en 1524 et 1640, par le sieur Bouteiller et les sieurs Jean et Thomas de la Chapelle des Bondos. — Fondations d'Anne de Cahaignes, veuve de Pierre Renault, 1681; — de maître Antoine Collombel, vicaire de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1663. — Titres de propriété relatifs à ces deux fondations. — Aveu à Jean Dorival, écuyer, sieur du lieu et de Drosay, par Jean Tesnières, 1632; — par Antoine Collombel, 1628.

G. 7413. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, [illegible] pièces, papier.

1688. — Titres d'une rente de 20 sous appartenant à l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, sur un jardin sis en la vallée d'Yonville, paroisse Saint-Gervais, la dite rente provenant de la fondation de Mme Picart de l'Ouraille. — Fieffe par Michel Caval, bourgeois de Rouen, à Robin Bertout, d'un jardin en la paroisse Saint-Gervais, 1432. — Vente par Raulin Banastre, héritier de Robin Cavelier, à damoiselle Jeanne Picart,

dame de l'Ouraille, de 30 sous tournois de rente à héritage sur le jardin de la Quièvre, 1485. — Décrets d'héritages, 1634, 1683.

G. 7414. (Liasse.) — 23 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier.

1732-1789. — Baux de maisons appartenant à la Fabrique de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, rues de la Grosse-Horloge, des Hermites et ailleurs. — Procès-verbal de l'ouverture d'une boutique adossée contre l'église par Charles-François Savin, avocat au Parlement, commissaire-enquêteur examinateur, civil criminel et de police, appositeur de scellés au bailliage, ville et vicomté de Rouen, 6 sergenteries et hautes justices, ayant droit d'assistance aux inventaires, 1789.

G. 7415. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1727-1759 — Baux de maisons appartenant à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde, situées à Rouen, rues des Hermites, de la Grosse-Horloge et des Vergetiers. — Baux de boutiques près de l'église.

G. 7416. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 45 pièces, papier.

1432-1789. — Pièces diverses concernant la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Sentence de l'official relative à l'exécution du testament de Laurence..., 1432. — Sentence de l'official de Rouen sur un procès entre le Chapitre de Notre-Dame-la-Ronde et les prêtres suppôts de la collégiale, d'une part, et les prêtres et les Trésoriers de la paroisse, d'autre part, au sujet des offices, pour lesquels les premiers réclamaient le droit d'être préférés. — Déclaration des ventes et aliénations faites par la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde depuis 1555 jusqu'en 1645. — Ordonnance de Jacques Dyel, seigneur de Miromesnil, Intendant de la justice, police et finances en Normandie, Généralité de Rouen, pour l'exécution de la Déclaration du Roi, du mois de mars 1644, concernant les taxes du 8e denier sur les propriétaires, possesseurs et acquéreurs de biens vendus et aliénés par les maires, échevins, paroissiens et autres communautés séculières depuis 1555, 18 juillet 1645 (placard imprimé). — Etat des rentes dues au Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde — Publication de promesses de mariages, dispenses de bans et autres pièces annexes des actes de l'état-civil. — Consentement par Louis Lair, maître menuisier, bourgeois de Saint-Hilaire, au mariage de son fils Julien-Louis François, maître menuisier à Rouen, acte passé devant Denis-Gabriel Bréhier, notaire pour le siège de Saint-Hilaire, 28 août 1788.

G. 7417. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 57 pièces, papier.

1513-1765.— Procès, à l'officialité, à l'occasion de l'empêchement donné par les chanoines au bâtiment encommencé dans le cimetière, de l'autorité et par permission de l'archevêque et de la réquisition du doyen curé et des Trésoriers. — Procès avec le Domaine pour les petites boutiques situées autour de l'église. — Bail à Robert Havart de la maison où pend pour enseigne *la Tête de veau*, 1543. — Procédures pour le paiement des arrérages de loyers de cette maison. — Procès au bailliage de Rouen, entre les Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde et les héritiers du sieur Guillaume De la Vigne, locataire d'une maison située rue Ecuyère, appartenant au Chapitre, pour paiement de loyers. — Vente des biens meubles du défunt pour paiement des loyers, 1752, 1753. — Procès avec plusieurs locataires pour réparations locatives. — Procès au bailliage entre la Fabrique de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde et MM. de Lézeau, héritiers de Mme de Bernières, 1757. —Quittance de M. De Biard, clerc de M. de la Neufville, procureur au bailliage, 1758. — Procès au bailliage entre la Fabrique, d'une part, et Romain Rondel, conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie, au nom et comme ayant épousé Marie-Catherine Maillard, et Marie-Marguerite Maillard, veuve de Messire Guillaume De Houppeville, d'autre part, au sujet d'un prêt de 15,000 livres fait à la dite Fabrique par la dame Ausoult, veuve Le Carpentier, dont ceux-ci étaient légataires universels, 1765.

G. 7418. (Registre.) — In-folio, relié en ais, recouvert d'une peau noire, teinte en noir et gaufrée ; reste de fermoirs ; 35 feuillets, parchemin.

15e siècle. — 1771. — Obituaire de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, de la fin du 15e siècle, avec additions. — Janvier, fête de la Circoncision, messe pour maître Guillaume Mesard, doyen. — Le 3 des nones, obit de maître Marc Le Loquetier, ancien doyen. — 2 des ides, 3e commémoration de Guillaume Le Sage, ancien doyen, et de maître Robert d'Andely, ancien chanoine. — 16 des calendes, obit de vénérable père en Dieu Rigaud, archevêque de Rouen. — Février, 2 des nones, obit de Charles, roi de France. — 18, obit de Nicolas Ango, marchand de Caen. — Mars, 17 des calendes, obit de Vincent du Vauricher,

citoyen de Rouen. — Avril, 7 des ides, commémoration de Hébert, archidiacre du Mans. — Calendes, jour de saint Eutrope, martyr, obit solennel pour maître Nicolas Burguet, prêtre, maître en médecine. — Mai, 6 des nones, messe de saint Jacques pour maître Jacques Deshayes, ancien doyen. — 5 des nones, obit fondé par Jean Harpin, chanoine de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour l'âme de maître Robert Masselin et autres bienfaiteurs. — 3 des calendes, commémoration de Jacques Du Chastel et de sa sœur. — Janvier, 1er du mois, dédicace de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 16 des calendes, commémoration de Michel de Succy, ancien chanoine. — 12 des calendes, obit de Crespine du Châtel et de son frère Guillaume du Boisguillaume. — Juillet, 5 des calendes, obit de Gautier de Tours, 3me doyen. — Août, 8 des calendes, fête de saint Louis, *Pro triplici. x sous.* — Septembre, 16 des calendes, obit de maître Jean Le Vieil, avocat à la cour archiépiscopale. — Octobre, 8 des ides, fête *Evodi Rothomagensis archiepiscopi*; — 5 des ides, *Nigasii sociorumque ejus*. — 10 des calendes, *Romani, archiepiscopi Rothomagensis.* — Décembre, 6 des ides, *Conceptio Beate Marie Virginis.* — Au commencement, sur une feuille collée à une feuille de garde, dessin, en or et azur, représentant, dans une figure ronde, la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus, en or sur fond d'azur, semé de fleurs de lis d'or. — *Initium Sancti Evangelii secundum Johannem,* les formules des serments du doyen, des chanoines, des vicaires. — Règlement pour les heures des messes, 9 avril avant Pâques, 1491 : *Ordinatum est capitulariter quod in ecclesia Rotonde, prima et ultima adventus ac etiam LXXme, XLme et medie XLme videlicet Letare, Dominicis quibus fit sermo ad populum in ecclesia cathedrali, necnon diebus Dedicationis et Reliquiarum dicte ecclesie cathedralis atque sanctorum Melloni, Romani, Andoeni, Firmini, Francisci, Martialis, matutine incipientur hora quinta cum dimidia, predictisque dominicis, intuitu sermonum, hujusmodi, continuabitur servicium.* — Autres ordonnances et statuts du Chapitre pour le règlement des comptes, 1474, 1475, 1479; — pour les saignées (*minuciones*) et les récréations, etc... A la fin du registre, analyse de quelques fondations. — Réduction des fondations du Chapitre royal de Notre-Dame-de-la-Ronde, 15 juin 1771. — Comme feuilles de gardes, 2 fragments d'un rouleau de compte de la vicomté de Rouen de 1350-1353 : « Despence de sidres livrés au dit viconte, dont il compte de la vente au terme Saint-Michel CCCL,IX tonneaux... *Item* IIII ont esté mis en aoullage de XVIII grans tonneaux, qui en dit chastel furent mis environ Noël CCCL, et dont il a encores IX tonneaux qui ne pueent estre vendus pour l'abundance de sidres nouveaux, qui a esté et est ou pays. » — Quelques lettres ornées à l'obituaire. KL au commencement de chaque mois.

G. 7419. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1505-1508. — « Compte et estat des rentes et revenus appartenant à messieurs les doyen et Chapitre de la Ronde à Rouen pour ung an commenchant à la Saint-Michel 1505,... rendu par moy Guillaume Lesguillon, prestre et l'un des vicaires d'ycelle église. » — Paroisse Saint-Lô : « De maistre Martin Morin, imprimeur, qui doibt 60 sous de rente sur son hostel assis en la dite paroisse, qui fut à Richard Morel et, en précédent, à Daubeuf et, en paravant, à Robin Morel et à ung nommé Guillaume Roulland. » — Paiements à maistre Robert de Cocquebourne, « naguères doyen, lequel a esté absent jusques au 7e jour de septembre en l'an de ce compte, qui résigna le dit doyenné à maistre Benardin de Vauldray, qui sont 75 jours depuis la Saint-Jehan jusques au jour de la résignation; » — aux chanoines Charles Rousselin, Philippe Harpin et Jehan Auber; — aux vicaires Gieffroy Le Berger et Richard Josse; — à Nicolas Morant qui a servi de clerc. — « A Preud'homme Duval, pour avoir fait la minute d'une relation au sujet du doyen de la Chrétienté, qui vouloit faire les subhastes du déport de la Ronde. » — Compte signé par les chapelains et vicaires en 1508.

G. 7420. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1507-1508. — « Le compte et estat des fruictz, rentes et revenues apartenant à messieurs les doyen et Chapitre de l'église collégialle Notre-Dame-de-la-Ronde, pour ung an commençant le jour Saint-Michiel 1507, rendu par moy Richard Jossé, l'un des vicaires d'icelle église. » — « De Messieurs de l'Eschiquier, pour 3 corps de maisons, c'est assavoir, la *Maison de pierre*, la maison où pendoit, pour enseigne, le *Chasteau d'Amboyse*, et l'autre que souloient tenir les imprimeurs, lesquelles sont occupées par les greffiers criminel et civil en la chancelerie de la Court du dit Eschiquier, 80 livres tournois. » — Paiements à maître Bernardin de Vauldray, doyen; — « à Guillaume Dufour, lieutenant de monsr d'Estouteville, devant lequel les signes d'un compromis furent recongnus, 6 sous; — au greffier Maillart pour signer un mémorial, 13 deniers. —

Payé, en despence, à la *Verte maison* ou estoient assemblés Prodomme Duval, Jehan Le Tellier et Jehan Masselin (conseillers en court laye, arbitres)... présens Audou Cachaloee et le comptant, 16 sous 10 deniers. — Au vespre, pour ung pot de vin envoyé aus dits Duval et Masselin. » — Frais de procédures et frais de voyage. — « En poisson, présenté par le Chapitre à mons[r] le doyen de Vauldrey, 22 sous 8 deniers. — A Gallet, libratier, pour avoir mis *aucuns* fermans et plusieurs clous à aucuns des livres servans au cœur, 4 sous 3 deniers; — au serviteur de Bavent, parcheminier, pour son vin d'avoir baillé le parchemin pour ung demy-temps d'antiphonier neuf de l'advent, 2 sous 6 deniers; — à messire Pierres Boyvin, presbtre, pour avoir tourné, fleury et enluminé iceluy demy-temps d'antiphonier, 57 sous; — à Hector d'Auberville, libratier, pour avoir relyé iceluy demy-temps d'antiphonier, 40 sous. — Pour ung pot de vin et ung pain, en faisant les comptes de ceste année, 2 sous 8 deniers. — Aux serviteurs de Bavent, afin qu'il baille bon parchemin, 2 sous 6 deniers. — A l'ololorgier, pour avoir rabilley 2 candeliers servans en cœur, 12 deniers. » Compte clos, le 1[er] février 1508 (v. s.), signé Lesguillon, Rousselin, Auber, Harpin, Le Bergier. — A la suite : « Compte et estat des deniers, rentes et revenues appartenant aux doyen et Chapitre de l'église collégial..... pour la fondation de la messe Notre-Dame, jà pieça fondée par vénérable et discrète personne mons[r] maistre Guillaume Mesard, défunct, en son vivant doyen d'icelle église et vicaire général de très révérend père en Dieu Mons[r] l'archevesque de Rouen. » — Au bas de chaque page les totaux sont en chiffres arabes, bien que les chiffres particuliers de chaque article soient romains.

G. 7421. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1514-1515. — « Le compte et estat des fruictz, rentes et revenues apartenantes à mess[rs] les doyen et Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, pour ung an commençant le jour de Sainct Michiel 1514,.. rendu par moy Richard Josse, l'ung des vicaires, pour et eu nom de maistre Johan Du Moustier, semblablement prestre et chanoine en la dicte église. » — « De Guillaume Du Bosc, tavernier, pour 3 corps de maisons que souloient naguères tenir les greffiers civil et criminel en la chancellerie, qu'il a prins à louage, pour 10 ans commençant à Nouel 1512, par 70 livres par chacun an. » — Compte pour la fondation de Mesard, signé le 28 décembre 1515.

G. 7422. (Liasse.) — 11 cahiers, comprenant 341 feuillets, papier.

1557-1600. — Comptes de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour les années de la Saint-Michel 1557 à la Saint-Michel 1558 (incomplet); Pierre Crespin, chanoine, comptable; — de la Saint-Michel 1558 à la Saint-Michel 1559; André Auber, vicaire perpétuel, comptable; — de la Saint-Michel 1559 à la Saint-Michel 1560; même comptable; — de la Saint-Michel 1566 à la Saint-Michel 1567; Guillaume Delamare, vicaire perpétuel, comptable; — de la Saint-Michel 1570 à la Saint-Michel 1571; le même comptable; était curé de Pitres; — de la Saint-Michel 1572; le même comptable; — de la Saint-Michel 1575 à la Saint-Michel 1576; Pierre Harel, vicaire perpétuel, curé du Petit-Quevilly, comptable; — de la Saint-Michel 1576 à la Saint-Michel 1577; même comptable; — de la Saint-Michel 1584 à la Saint-Michel 1585 (incomplet); — de 1589 à 1590 (incomplet); — de 1590 à 1591 (incomplet); de 1599 à 1600. — 1557-1558, « accordé par Chapitre que maistre Mathieu Le Roux, chanoine, estudiant à Paris ou autre université fameuse (aura) par chacun (an), oultre son gros, la somme de 40 livres. — *Item* à maistre Denys de Brèvedent, chanoine, 40 livres ». — 1558-1559, « à Messieurs Angelo Virgilio et Galandi, pour une année de leur gros du doyenné escheue au terme Saint-Jehan 1559, 50 livres; — à Pierre Crespin, chanoine, pour une année de son gros, 40 livres; — autres paiements à Mathieu Le Roux, Denis de Brèvedent, chanoines; Jehan Heudequin, André Auber, Martin Houel, vicaires perpétuels; Nicole Le Hideux, suppôt. — 1566-1567, à maître Nicole Merille, doyen, 50 livres. — 1571-1572, Pierre Harel, Guillaume Delamare, chanoines; Laurent Regnault, Etienne Le Couteux, Jean Benoist, vicaires perpétuels; Jean Richer, tiers suppôt.

G. 7423. (Liasse.) — 2 cahiers, comprenant 308 feuillets, papier.

1600-1609. — Comptes, états et déclarations du revenu appartenant au Collège et Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, ensemble les états des recettes et mises, rendus par Pierre Le Blond, doyen, curé de l'église, « à la prière, instance et requeste de Messieurs les chanoines et Chappitre du dict lieu, parce qu'il n'y avoit aucun du dict Chappitre qui voulust prendre ceste charge, combien qu'ils y soient tenuz et subjectz à leur tour, rang et degré »; — pour l'année commençant à la Saint-Michel, 1600; — pour l'année 1602 (incomplet);

— par Guillaume Bonnet, vicaire perpétuel, curé de Saint-Pierre-de-Varengeville, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1603; — par Michel Pépin, procureur au Parlement, à ce commis et nommé par le Chapitre, pour 2 années commençant à la Saint-Michel 1604; — par Pierre Le Blond, doyen curé, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1607; — par Thomas Langlois, bourgeois de Rouen, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1608; — par Lucas Allain, chanoine, procureur et receveur du Chapitre, pour l'année 1616-1617 (en double), pour l'année 1617-1618, pour l'année 1618-1619; — par Guillaume Godebout, chanoine, procureur et receveur, pour l'année 1619-1620. — 1604-1605, « à Monsieur Baudry, avocat, pour avoir esté consulté pour plaider sur la requeste de Planterose, 64 sous. — A Monsieur Chrétien, autre avocat, 14 sous. — Aux messagers de Paris, pour 2 ports de lettres de Monsieur Du Laurens, 60 sous. » — Autres ports de lettres à Paris, 3 sous par port de lettres. — « Aux dits messagers pour avoir reporté réponse des dites lettres, 4 sous. — Au coche, aller et venir à Paris, 8 livres 18 sous. — Pour 8 jours du louage d'un cheval, 6 livres 6 sous. » — 1607-1608, paiement à Charles Thibaut, organiste. — 1608-1609, « des héritiers ou représentants Jean Cavelier, la somme de 5 sous, pour une année de rente foncière, à cause d'ung pied et demy de large et 24 pieds de long de terre, joignant le cimetière de l'église de la Ronde. » — 1619-1620, « à Abraham Le Vieil, maître vitrier, qui a travaillé aux vitres du chanceau de l'église de Pitres, 28 sous. — A maître Crestian, avocat, pour plaidoyer, 32 sous. »

G. 7424. (Registre.) — In-folio, non relié, 2[illegible] feuillets, papier.

1621-1630. — Compte du Chapitre de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendu par Michel Yauvart, chanoine des 15 livres en la cathédrale, procureur et receveur du dit Chapitre, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1621 ; — pour l'année 1622-1623 ; — par Mathieu Foucher, bourgeois, demeurant à Rouen, procureur et receveur du dit Chapitre, pour l'année 1623-1624 ; — pour l'année 1624-1625 ; — pour l'année 1626-1627 ; — pour l'année 1627-1628 ; — pour l'année 1628-1629 ; — pour l'année 1629-1630. — 1621-1622, « de Marie Motet, pour elle et ses sœurs, héritières de Jean Motet, représentant Jean Cavelier, la somme de 5 sous de rente foncière payable à la Saint-Jean-Baptiste, à cause d'un pied et demy de large, de 24 pieds et demy de long de terre joignant le cimetière de l'église de la Ronde, 5 sous. » — 1622-1623, paiements à Pierre Le Blond, doyen ; — à Lucas Allain, Lazare Yves, Louis Jean, Jacques de Mortchesne, chanoines ; — à Guillaume Bonnet, Jean Remon, Jean Du Coudray, vicaires perpétuels. — 1623-1624, maison où pend pour enseigne *la Petite Bergère,* occupée par Christophe Cavelier. — 1624-1625, à Martin Deshaies, maître charpentier, et à Clément Quesnel, maître plâtrier, pour leur salaire d'avoir travaillé, de leur métier, en la maison de la Synagogue occupée par cy-devant, par Jean Viret, fils de Guillaume Viret, 20 livres. — 1626-1627, paiements à maîtres François Thibault et Robert Planage, organistes, 20 livres ; — à Nicolas Gugu, peintre sculpteur, « pour son salaire d'avoir fait et raccoûtré l'image saint Louis, posé en l'église de la Ronde, 24 livres. » — 1627-1628, paiements à Robert Planage, organiste ; — à Louis Brémontier, peintre, « pour avoir peint et doré l'image de saint Louis et la figure de Charlemagne, posés et assis en l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, 18 livres. » — Réparation du chancel de l'église des Baons le-Comte. — 1628-1629, corps de logis dans l'enclos du Chapitre, occupé par Me Lazare Yves, l'un des chanoines. — 1629-1630, de Pierre Gueudeville, papetier, pour une année de louage de la maison de *la Petite Bergère*, 130 livres.

G. 7425. (Registre.) — In-folio, non relié, 356 feuillets, papier.

1631-1640. — Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Mathieu Foucher, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1630; — pour les années 1631-1632 ; — 1632-1633 ; — 1633-1634 ; — 1634-1635 ; — 1635-1636 ; — 1636-1637; — 1637-1638; — 1638-1639 ; — 1639-1640. — 1630-1631, paiements à Philippe Josse, clerc de la dite église ; — à Nicolas Roussel, organiste ; — à Jean Beaucamp, demeurant à Veauville-sur-les-Baons, pour la cotisation et nourriture d'un pauvre (à raison de ce que le Chapitre était décimateur), 6 livres 8 sous. — Réparation au chanceau de l'église de Veauville, dont était curé Martin Lamy. — Perte sur les monnaies, « Ruellon, receveur des décimes n'ayant voulu accepter les écus au soleil que à 4 livres pièce, et les réalles à 46 sous. » — 1631-1632, « à Jean Hellot, libraire, pour avoir raccoûtré plusieurs livres, 10 livres. » — Porte neuve mise à la maison de *la Petite Bergère*, où demeurait Laurent [illegible] [illegible]-1634, paiement à Pierre Edouart, organiste. — 1634-1635, paiement à Pierre Gelouys, maître maçon. —

— Perte pour le décri des monnaies le 1er mai 1635. — 1635-1636, paiements à Pierre Gelouys, maître maçon; — à Guillaume Boyvin, charpentier. — 1636-1637, réparation aux chanceaux de Veauville et des Baons-le-Comte. — 1639-1640, paiement à Jean Le Pilleur, peintre, pour 2 armoiries mises dans le Chapitre de Notre-Dame-de-la Ronde, 60 sous. — Réparations au chanceau de l'église des Baons-le-Comte.

G. 7426. (Registre.) — In-folio, non relié, 201 feuillets, papier.

1640-1647. — Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, rendus par Mathieu Foucher, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1640; — pour les années 1641-1642; — 1642-1643; — 1643-1644; — 1644-1645; — 1645-1646; 1646-1647. — 1640-1641, paiements à Henri Le Brun, doyen; — à Pierre Picot, Robert Le Riche, Charles de Bures, chanoines; — à Jean Du Coudray, Louis Daune, Guillaume Loyer, vicaires perpétuels. — 1642-1643, paiements à maîtres Pierre Duhamel et Louis Le Refait, prêtres, suppôts et aides du Chapitre; — à Jacques Costart, prêtre, clerc du dit Chapitre. — Jean Auber, envoyé exprès en la paroisse de Houville, pour porter des billets aux paroisses circonvoisines et proclamer le bail à ferme de la dîme de la dite paroisse, rapporte les proclamations signées des curés de Houville, Orgeville et Heuqueville. — 1643-1644, paiements à Pierre Edouart, organiste, 10 livres par an; — à Laurent Martel, secrétaire et greffier du Chapitre, 30 livres; — à Huet, receveur des décimes, 205 livres 12 sous; — à Galleran Gallican Gaillard, sieur de la Morinière, commis par S. M. au recouvrement de l'imposition extraordinaire de 4 millions 500,000 livres accordées par l'Assemblée générale du Clergé à Mantes, en 1641, 29 livres 6 sous. — Pour la réédification des maisons où demeurent Laurent Maurry, imprimeur, et autres, 46 livres. — 1646-1647, travaux à la maison où demeure Viret.

G. 7427. (Liasse.) — 9 registres in-folio, comprenant 274 feuillets, papier.

1647-1657. — Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, rendus par Mathieu Foucher, pour trois termes, commençant à la Saint-Michel 1647, finissant à la Saint-Jean 1648; — par Charles de Bures, chanoine, pour les années 1647-1648; — 1648-1649; — 1649-1650; — 1650-1651; — 1651-1652; — 1652-1653; — 1654-1655; — 1655-1656; — 1656-1657. — 1647-1648, reçu de Henri Le Brun, doyen, 9 livres de cire en bougies. — De Laurent Maurry, maître imprimeur, pour une année de louage de la maison où il demeure, où pendait cidevant la *Petite Bergère*, 130 livres; — de la cotisation du Chapitre, 10 livres. — 1653-1654, à Guillaume Edouart, organiste, 10 livres. — « Pour 2 directoires pour servir au chœur, 4 sous. — Pour le port d'une lettre envoyée au Chapitre par le curé des Baons, 2 sous. — Pour la façon du tableau du Chapitre, 15 sous 9 deniers. — Pour le dîner faict le jour saint Louis entre les sieurs du Chapitre, 18 livres; — au sieur Vereul, avocat en la cour d'église, et Marie, procureur au dit lieu, pour avoir comparu 2 fois et plaidé pour le Chapitre devant M. Brice, 25 sous; — d'Anne Ortye, veuve de défunt Pierre Gueudeville, papetier, pour une année du louage de sa maison, 150 livres. — 1648-1649, de Jean Viret, maître imprimeur, 90 livres; — de Laurent Maurry, maître imprimeur, 130 livres, pour louages de maisons. — 1649-1650, François de La Fosse, doyen. — 1652-1653, « au sieur Le Preux, concierge du manoir archiépiscopal, pour une année du droit de visite que Monseigneur l'archevesque prétend luy estre deub par le Chapitre, 18 livres 15 sous. — Paiement au sieur Pautrisel, marchand, Trésorier au Bureau des Pauvres Valides, pour une année. — 1656-1657, paiements au sieur La Fosse, doyen, 397 livres; — aux sieurs de Bures, Thomas Symon, Jacques Le Vasseur, chanoines; — à Louis Daune, Claude de Cahagnes, Nicolas de Bures, vicaires perpétuels; — à Jacques Cottart, clerc.

G. 7428. (Liasse.) — 10 registres in-folio, comprenant 283 feuillets, papier.

1656-1666. — Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, rendus par Jean de Bures et Nicolas de Bures, prêtres, vicaires perpétuels de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour défunt Charles de Bures, chanoine de la dite église, décédé, pour un quartier commençant à la Saint-Michel 1656; — par Jacques Le Vasseur, chanoine, procureur et receveur du Chapitre, pour les 3 autres quartiers commençant à Noël 1656; — par le même pour les années 1657-1658; — 1658-1659; — par Claude de Cahagnes, vicaire perpétuel, pour les années 1659-1660; — par Jacques Le Vasseur, pour les années 1660-1661; — 1661-1662; — 1662-1663; —

1663-1664; — 1664-1665; — 1665-1666. — 1660-1661, « aux sieurs Derbault et Beguin, commissaires établis par la Cour pour recevoir les taxes et cotisations faites pour la subvention des pauvres pour les mois de mars, avril, mai et juin 1661, 24 livres. — Pour un écriteau de maison à louer pour mettre sur la maison où demeure Laurent Maurry, imprimeur, 20 sous ». 1661-1662, « pour la façon et reliure du présent compte, 12 livres; — pour 2 bouquets et craquelins présentés les jours de saint Eutrope et saint Louis, 24 sous. » — 1662-1663, M. Louis Nozereau, doyen. — « De Raoul, marchand de chevaux, pour vente des chevaux qui ont servi à faire l'approfittement des dîmes de Veauville, pour le mois d'août 1662, 60 livres. » 1662-1663, procès contre Nicolas de Lespine, ci-devant curé de Veauville. — « Pour un cheval de louage pour maître Louis Piédeloup, pour être présent et donner les ordres sur le dîmage de Veauville pendant la récolte, et autres frais, 51 livres 7 sous 6 deniers. — Pour l'audition du présent compte a esté payé présentement à Messieurs du Chapitre, à l'ordinaire, 12 livres. » — 1663-1664, « du sieur des Baons Galentyne, conseiller, secrétaire du Roy en la chancellerie, pour une année du fermage des droits des terres à lui propriétairement appartenantes, 75 livres ». — Bail de Laurent Maurry, locataire de la maison de la *Petite Bergère*, résilié au terme de Pâques 1664; — la dite maison louée à Jacques Baudry, tenant chambres garnies. — Procès contre le sieur de Houdetot, son page et son meunier. — « Pour un monitoire obtenu en l'officialité, aux fins d'avoir révélation et cognoissance des autheurs des violences faites aux personnes des dixmerons de Veauville, 55 livres 16 sous. » — 1664-1665, paiements à Louis Nozereau, doyen; — Le Vasseur, Laurent Molin, Jean Suard, chanoines; — Louis Daune, Claude de Cahagnes, Nicolas de Bures, vicaires perpétuels.

G. 7429. (Liasse.) — 10 registres, comprenant 127 feuillets, papier.

1666-1676. — Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Jacques Le Vasseur, chanoine, procureur et receveur du dit Chapitre, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1666; — pour les années 1667-1668; — 1668-1669; — 1669-1670; — 1670-1671; — 1671-1672; — 1672-1673; — 1673-1674; — 1674-1675; — 1675-1676. — 1666-1667, rentes perçues d'Adrien Auboult, avocat au Parlement, ayant épousé en premières noces Marie de Houdemare, pour la maison à l'enseigne de la *Cloche*, rue Percière; — des représentants Me Jean Paulin, conseiller au bailliage et siège présidial de Rouen, pour la maison où pendait l'enseigne de la *Fleur de lis*, rue Ganterie; — de Gilles Le Retour, maçon, pour une maison où pendait ci-devant pour enseigne le *Malassis*, rue Notre-Dame. — Louis Elye, chirurgien, locataire du Chapitre. — Paiement à Clément Le Febvre, organiste, 15 livres. — 1668-1669, « pour avoir écrit, dressé et fait relier le présent compte, à l'ordinaire, 12 livres ». — 1670-1671, « pour un voyage fait aux Baons-le-Comte par le comptable, par ordre du Chapitre, pour voir l'état du chancel de l'église, 7 livres ». — Pour les deux tiers des frais de la réédification de la muraille du chœur des Baons, 157 livres 14 sous. — Pour bouquets et craquelins, aux jours de la Circoncision de Notre-Seigneur et de saint Louis, 20 sous. — Au sieur Hérault, libraire, pour 3 petits livres de feuilles pour le ponctueur, 51 sous ». — 1672-1673, « au sieur Lucas, seigneur des Baons, au droit de feu maître Robert Tourmente, conseiller au Grand Conseil, à cause d'une fieffe faite à maître Jean Tourmente, d'une maison, manoir, moulin à vent, fief du Val-Huard, suivant contrat du 19 avril 1555, 4 livres 14 sous ». — 1675-1676, paiements à Larchevesque, maçon; — à Thomas Le Sauvage, serrurier. — Pour un voyage à Caudebec, pour retirer du greffe la sentence par laquelle le Chapitre a été maintenu, au décret de la terre des Baons, à la rente de 4 livres 14 sous sur le fief ou manoir du Val-Huard, 26 livres 16 sous 9 deniers ».

G. 7430. (Liasse.) — 10 registres, in-folio, comprenant 92 feuillets, papier.

1676-1686. — Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Jacques Le Vasseur, pour les années 1676-1677; — 1677-1678; — 1678-1679; — 1679-1680; — par Charles Tierce, prêtre, procureur et receveur du Chapitre, pour l'année 1680-1681; — par Jacques Le Vasseur, pour les années 1681-1682; — 1682-1683; — 1683-1684; — 1684-1685; — 1685-1686. — Louis Nozereau, encore doyen. — 1676-1677, « à Viret, imprimeur, pour un livre de feuilles pour le ponctueur, 3 livres. » — 1677-1678, « du sieur le Mesnager, marchand, sur un ténement de maisons sis au Vieux marché, où pend pour enseigne *le Petit Cherf*, 40 sous. — De François De Moy, sieur du Pondas, à cause du Val-Huard aux Baons-le-Comte, 4 livres 14 sous. » — 1682, au sieur

Cahaignes, avocat, pour une consultation contre le curé d'Houville, 30 sous.—1683-1684, à Adrien Gossent, de Pitres, payé, pour une nouvelle vitre dans le chœur de l'église, 5 livres 6 sous.— Pour planches de Hambourg pour la réédification du lambris de l'église des Baons, 72 livres. — 1685-1685, au libraire, rue de la Poterne, pour la reliure de l'un des antiphoniers du chœur, 3 livres 5 sous 6 deniers. — Ces comptes sont sur papier timbré.

G. 7431. (Liasse.) — 10 registres in-folio, comprenant 91 feuillets, papier.

1686-1696.—Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, rendus par Jacques Le Vasseur, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1686; — pour les années 1687-1688; — 1688-1689; — 1689-1690; — 1690-1691; — 1691-1692; — 1692-1693; — 1693-1694; — 1694-1679; — 1695-1696. — Louis Nozereau, encore doyen en 1687-1688; -- Thomas Horcholle, son successeur, à partir de 1688-1689. — 1688-1689, « pour l'honoraire d'une messe mixte des fêtes de la Penthecoste, aux Nouvelles Catholiques, payé à M. Godeheu, chanoine, 30 sous. »—1689-1690, « au sieur Hérault, libraire, pour un livre pour le ponctueur, pour marquer les absents, 55 sous. » — 1693-1694, « à la veuve du sieur Hérault, libraire, pour 2 livres à marquer les absents, 2 livres 15 sous. » — 1694-1695, consultation d'un avocat en vicomté, 8 sous. — 1695-1696, au sieur Le Febvre, organiste, pour une année de ses gages, 15 livres.

G. 7432. (Liasse.) — 10 registres in-folio, comprenant 102 feuillets, papier.

1696-1706. — Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Thomas Horcholle, prêtre, doyen, chanoine, curé, procureur et receveur du Chapitre, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1696; — pour les années 1697-1698; — 1698-1699; — 1699-1700; — 1700-1701; — 1701-1702; — 1702-1703; — 1703-1704; — 1704-1705; — 1705-1706. — 1697-1698, paiements à MM. Le Vasseur, Jean Suard, Alexandre Godeheu, chanoines, Nicolas Daune, Nicolas Le Boucher, maître Vitecoq, Jean Gueroult, vicaires perpétuels; Mattelain, clerc; Le Febvre, organiste. — Pour les armoiries, payé 29 livres. — A Grevin, peintre, 25 sous. — 1705-1706, à M. Suard, curé de Saint-Cande-le-Vieux, neveu et héritier en partie du feu sieur Suard, chanoine, 10 livres 15 sous.

G. 7433. (Liasse.) — 7 registres in-folio, comprenant 81 feuillets, papier.

1706-1715. — Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Thomas Horcholle, doyen, chanoine, procureur et receveur du Chapitre pour l'année commençant à la Saint-Michel 1706; — pour les années 1708-1709; — 1710-1711; — 1711-1712; — par Jean Gueroult, vicaire perpétuel, pour les années 1712-1713; — 1713-1714; — 1714-1715. — 1706-1707, obit du feu sieur Le Vasseur, chanoine, le 11 octobre de chaque année. — 1707-1708, Forfait, successeur de Mattelain, clerc du Chapitre. — 1708-1709, Mesnard, clerc du Chapitre. — 1712-1713, Nepveu, clerc du Chapitre. — 1713-1714, paiements à Thomas Horcholle, doyen; — à Louis Horcholle, Du Vivier, Avice, chanoines; — à Gueroult, Jacques Hérault, Louis Gosselin, vicaires perpétuels. — 1714-1715, procès contre le sieur Claude D'Ervalet, prêtre, quart vicaire de l'église de la Ronde.

G. 7434. (Liasse.) — 6 registres in-folio, comprenant 37 feuillets, papier.

1715-1721. — Comptes du Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Jean Gueroult, vicaire perpétuel et receveur du dit Chapitre, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1715; — pour les années 1716-1717; — 1717-1718; — 1718-1719; — 1719-1720; — 1720-1721. — 1715-1716, paiements à M. Millets, maître maçon. — 1717-1718, Louis Horcholle, doyen. — « Pour avoir donné déclaration du bien et revenu du Chapitre à la Chambre des Comptes, Aides et Finances, à cause de l'avènement du Roi à la couronne pour satisfaire aux poursuites de M. le procureur général en la dite Chambre, 63 livres. »—1718-1719, « à M. Marqué, avocat au Parlement, pour une consultation, 3 livres. -- Pour la reliure et formule du présent compte, 2 livres; — pour l'audition du même compte, payé et distribué aux présents, 12 livres. » — 1720-1721, « à M. Millets des Ruisseaux, pour ouvrages de maçonnerie, 10 livres; — à M. Marye, pour les décimes, 477 livres 3 sous; — pour l'aumône accordée aux pestiférés de Provence, suivant la lettre de Monseigneur le Régent et de MM. du clergé, 30 livres. »

G. 7435. (Cahier.) — 64 feuillets, papier.

1720-1731. — Comptes et états des biens et revenus du Chapitre de l'église royale et collégiale de

Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Philippe Caumont, chanoine, 1721-1729. — 1729, paiements à M. Valtier, doyen; Duvivier, Caumont, Gosselin, chanoines; Hérault, Benard, Gosselin, vicaires perpétuels. — « Au sieur Le Tourneur, libraire, pour les inscriptions des noms du Chapitre aux graduels, antiphonaires et autres que le Chapitre a en sa psssession, indépendamment de ceux du Chapitre, 1 livre 10 sous. »

G. 7436. (Cahier.) — 76 feuillets, papier.

1730-1741. — Comptes et états des biens et revenus de l'église royale et collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par maître Philippe Caumont, chanoine de la dite église, pour les années 1730-1740. — 1739, paiements à M. Valtier, doyen; Duvivier, Caumont, Bocquet, chanoines; Gosselin, Marie, Le François, vicaires perpétuels. — « A M. Jansse, avocat, pour une consultation, 9 livres. »

G. 7437. (Cahier.) — 92 feuillets, papier.

1740-1750. — Comptes et états des biens et revenus de l'église royale et collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, rendus par Philippe Caumont, pour les années 1741-1749; — par M. Brémontier, chanoine, à partir du décès du dit Caumont (19 avril 1749), pour l'année 1749-1750. — 1749, paiements à M. Pain des Essarts, doyen; Bocquet, Brémontier, Le Rat, chanoines; Gosselin, Fontaine, Dessuslamare, vicaires perpétuels. — « Au sieur Chesneau, pour moitié de la reliure des messels et antiphonaires, 10 livres 10 sous. »

G. 7438. (Cahier.) — 88 feuillets, papier.

1750-1761. — Comptes et états des biens et revenus du Chapitre de l'église royale et collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par M. Brémontier, chanoine, pour les années 1751-1759. — 1759, paiements à M. Pain des Essarts, doyen; Brémontier, Le Rat, Laurent, chanoines; Doublet, Le Roy, Le Pelletier, vicaires perpétuels. — « Au sieur Chesneau, pour moitié de la reliure de 2 antiphonaires, l'autre moitié payée par le Trésor de la Ronde, 6 livres. »

G. 7439. (Cahier.) — 74 feuillets, papier.

1761-1771. — Comptes et états des biens et revenus du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par M. Brémontier, chanoine, pour les années 1761, 1762; — par Jean-Baptiste Brémontier, son héritier, pour l'année 1763 et partie de l'année 1764; — par Jean-Baptiste Louvet, chanoine, pour partie de l'année 1764 et pour les années 1765-1770. — Paiements à M. Pain des Essarts, doyen; Laurent, Louvet, Neveu, Doublet, Le Pelletier, Aubé, chanoines et vicaires perpétuels. — « Au graveur, pour avoir gravé le mot *Chapitre* sur l'argenterie, provenant de la donation faite par le sieur Horcholle, pour l'usage et propriété en être communs avec le Trésor, 1 livre 7 sous. »

G. 7440. (Cahier.) — [illegible] feuillets, papier.

1770-1781. — Comptes et états des biens et revenus du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, rendus par Jean-Baptiste Louvet, chanoine, pour les années 1770-1780. — 1779, paiements aux membres du Chapitre, 536 livres; — à M. Louvet, 323 livres; — à M. Neveu, 334 livres; — à M. Poullain, 335 livres; — à M. Doublet, 245 livres; — à M. Le Chandelier, 243 livres; — à M. Le Monnier, 242 livres. — Autres paiements à M. Porlier, orfèvre, etc.

G. 7441. (Liasse.) — 6 cahiers, comprenant 40 feuillets, papier.

1781-1787. — Comptes et états des biens et revenus du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, présentés par Jean-Baptiste Louvet, pour les années 1781-1783; — par Jean-Baptiste Poullain, autre chanoine, pour les années 1783-1784, 1784-1785, 1785-1786. — 1786, paiements au doyen M. Pain des Essarts; — à MM. Louvet, Neveu, Poullain, chanoines; — Le Monnier, Delahaye, Aubery, vicaires perpétuels.

G. 7442. (Liasse.) — 198 pièces, papier.

1762-1765. — Pièces justificatives des comptes du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Marché avec Antoine Morlet, couvreur en ardoise, demeurant à Alisay, pour la réparation du clocher de Pitres. — Billet d'invitation, de la part de Mme veuve Le Blond, à la cérémonie de la profession de Mlle sa fille, qui devait avoir lieu le 17 décembre 1764. — Journée d'ouvrier, 30 sous. — Toisé de la muraille du chœur de l'église de Houville, du côté du midi.

G. 7443. (Liasse.) — 276 pièces, papier.

1769-1777. — Pièces justificatives des comptes du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Mémoire des journées d'ouvriers pour la réparation de la grange dîmeresse de Pitres. — Mémoire des travaux de plomberie faits à une maison sise rue aux Juifs, nommée la *Synagogue*, 1770. — Nombre de quittances faites sur des billets de faire part de décès découpés. — M. majuscule ornée, portant le nom de l'imprimeur Machuel.

G. 7444. (Liasse.) — 204 pièces, papier

1773-1781. — Pièces justificatives des comptes du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. — Journée de charpentier, en 1776, 32 sous. — Etats des messes acquittées par mois, avec les quittances des ecclésiastiques qui les ont dites. — Quittance d'Etienne Moüard, maître menuisier, 1780. — Vente des meubles de la veuve Luzin, même année. — Mémoire de 2 chandeliers d'acolyte, faits par Porlier père, 1781.

G. 7445. (Registre) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1639-1651. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 14 novembre 1639, ordre donné à Philippe Josse, clerc, de faire ôter l'épitaphe qu'il avait poser, au chœur, sur la sépulture de M. Le Blond. — 21 novembre, députation pour aller saluer l'archevêque qui devait arriver le 24 du même mois. — 26 décembre, on annonce que l'archevêque avait chargé MM. Ridel et Le Prevost de travailler à un règlement sur les différends du Chapitre. — 2 janvier 1640, le service de matines sera commencé désormais à 7 heures du matin, à raison des garnisons de la Ville. — 13 août, permission à M. Du Coudray de se rendre à son bénéfice de Pitres, pour le jour de la mi-août. — 8 octobre, M. Josse, clerc, demande une augmentation de gages, à cause de la calamité du temps. — 28 janvier 1641, députation du doyen pour assister au concile provincial à Pontoise, le 12 février prochain. — 11 mai, le sieur Le Riche demande d'être dispensé *per totum*, en sa qualité de porte-croix de Monseigneur, pendant que M[gr] sera à Rouen. — 13 janvier 1643, MM. Barbey et Le Prevost, chanoines de la cathédrale, assistés de M. Pierre Le Carpentier, sous-secrétaire de l'archevêché, présentent le règlement sur les différends survenus entre les doyen, chanoines et vicaires perpétuels de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 16 février, chacun de MM. les chanoines et vicaires perpétuels assisteront au chœur et au Chapitre en camail, chape et surplis, à l'exception du semainier, qui pourra venir en aube. — 20 janvier 1644, Toussaint Dujardin, chanoine de Saint-Cande, prend possession, comme procureur de Jean Duhamel, clerc de l'exemption de Saint-Cande, de la prébende vacante par le décès de Robert Le Riche. — 7 novembre, on avait fait faire des méreaux : ils seront distribués suivant le règlement de M. Desmay (ancien vicaire général) et mis entre les mains de M. Collart. — 12 décembre, rétablissement de l'usage de la collation, anciennement pratiquée; on y employera 36 livres; sur cette somme, on prendra 15 livres pour distribution aux présents seulement, après avoir chanté l'O, à l'issue des complies; MM. y assisteront en habit de chœur. — 6 février 1645, défense au boucher Harel, de vendre de la viande dans le carême dans la cour qu'il tenait du Chapitre. — 17 avril, M. le doyen député à l'Assemblée Provinciale qui doit se tenir à l'archevêché, samedi 20 de ce mois. — 2 août 1646, Jacques Picot, reçu à une prébende sur la résignation de Pierre Picot (nommé quelque temps après chanoine de la cathédrale).—Ce dernier obtient la grâce de jouir des honneurs de l'église. — 6 août, présentation du testament de feu M. Le Blond, doyen de la Ronde. — 17 novembre, M. Jacques Picot n'aura voix délibérative que quand il sera sous-diacre. — 27 août 1647, on lui permet d'aller étudier à Paris; il aura 200 livres par an. — 13 février 1648, M. De la Fosse reçu à une prébende par permutation faite avec le curé du Mesnil-Raoult. — 7 décembre 1648, « complainte du peu de devoir que rendent les aides au chœur; s'en absentent, ou bien, y estant, ne chantent. » Délibéré qu'ils seront payés de leurs offices lors de leur présence seulement, et leur sera distribué par le punctueur à sçavoir à M[e] Jaques Cotard, pour son assistance à matines et à la messe de *Beata*, 4 livres, outre les 60 qui lui sont payées annuellement, etc. On continuera l'ancienne coustume de l'O, à laquelle fin le sieur Daune a esté député pour procurer la collation qui s'y fait. » — 30 août 1649, « sur l'avis donné qu'il se feroit une collecte pour le Lieu-de-santé, on décide qu'on offrira 6 livres par forme d'aumône. » — 11 septembre, on ne paiera plus de pension à M. Picot, qui réside maintenant à Evreux, où il est chanoine. — 11 octobre, on consent cependant à lui donner, par gratification, une somme de 30 livres, avec droit de séance en habits de l'église. — 11 avril 1650, M. le doyen, député à l'Assemblée Provinciale, qui doit se réunir demain à l'ar-

chevêché. — 4 septembre, à raison de la maladie contagieuse, les matines ne commenceront qu'à 6 heures du matin, jusqu'à la Saint-Michel prochain. — 28 avril 1651, François De la Fosse reçu au doyenné, sur la résignation de Henri Le Brun, auquel on accorde la permission de porter les habits de l'église; il offre, pour cela, 150 livres, suivant la coutume. — 6 mai, Thomas Fils-Symon, prêtre d'Hibernie, reçu par lettres du Roi à la prébende de M. De la Fosse, nommé chanoine, paye 75 livres, suivant la coutume. — 13 novembre, Gabriel Bizet, prêtre, tabellion du Chapitre de la cathédrale, nommé greffier du Chapitre de la Ronde, en remplacement de Laurent Martel, décédé. — 4 décembre, injonction à maître Cotard, quart vicaire, de faire réformer son camail qui était trop blanc. — 22 janvier 1652, comme il se refusait à prendre un camail d'*escureur* ou de *calabre*, suivant l'usage, on lui interdit l'entrée du chœur. — 29 janvier, députation pour aller complimenter l'archevêque à son arrivée à Rouen. — 1er juillet, on ajoutera 8 chaires aux 12 qui sont déjà dans le chœur, et, au devant, on fera placer des bancs pour la séance des Trésoriers. — 11 novembre, « le doyen expose que, s'étant présenté lundi dernier au synode d'hiver, revêtu de son habit de chanoine, le promoteur général l'avertit qu'on murmuroit de ce qu'il avoit tel habit .. mais, après avoir délibéré, les grands vicaires et leurs assistants ordonnèrent qu'à l'avenir il comparoîtroit en son habit de chanoine aux synodes. » — 20 novembre, Jacques Le Vasseur, reçu au canonicat que possédait Robert Bonnet, le dit canonicat vacant par la résignation de Jacques Picot. — 3 février 1653, la station du jubilé aura lieu dans cette église mercredi prochain; le doyen autorisé à faire l'office. — 28 juillet, le doyen député à l'Hôtel-de-Ville, pour prendre part à la nomination d'un procureur syndic. — 16 mars 1654, la messe des Rameaux sera célébrée mixte, ainsi que le jour des Cendres. — Dernière délibération le 13 juillet de cette année.

G. 746. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1656-1673. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. — 1er mars 1657, Louis Nozereau reçu à la prébende de feu Charles de Bures, sur lettres de nomination du Roi, du 14 janvier 1657. — 18 mars 1660, pouvoir donné au doyen de comparoir, au nom de la compagnie, à l'Assemblée Diocésaine pour prendre part à l'élection d'un député à l'Assemblée Provinciale du clergé. — 15 novembre 1660, enregistrement de la sentence portée (17 juillet 1659) par Barthélemy Brice, conseiller au Parlement, chanoine de Rouen, et dom Jacques Helye, abbé de Valmont, juges délégués par le Saint-Siège, en la cause pendante entre les doyen et chanoines de Notre-Dame-de-la-Ronde, appelans de la sentence rendue par les sieurs De La Place, abbé d'Eu, et Desjardins, chanoine de Rouen, d'une part, et les vicaires perpétuels de la dite église. — 15 juin 1661, signature du formulaire contre la doctrine de Jansénius par MM. de La Fosse, Fils-Symon, Le Vasseur, L. Nozereau, C. de Cahagnes, de Bures et Daune. — 4 septembre 1662, « le ponctueur baillera à un chacun de MM. des méreaux, dans le chœur, sur la fin du *Benedictus* et du *Magnificat* et de l'*Agnus Dei* à la messe; fera néantmoings sa fueille à l'ordinaire ». — 5 septembre, Louis Nozereau reçu au doyenné sur la résignation faite en sa faveur par maître François De la Fosse. — 18 septembre, le Chapitre accorde les draps et habits de cette église à M. De La Fosse, « parce que, toutefois, le dit sieur De La Fosse étant dépossédé de son doyenné et cure, il ne pourra faire en cette église aucunes fonctions décanales ni offices mixtes ou autres offices où le Chapitre sera appelé en corps, sans l'exprès consentement du Chapitre ». — 15 mars 1663, Laurent Molin, clerc du diocèse de Rouen, reçu en vertu de lettres du Roi, au canonicat dont jouissait Louis Nozereau. — 21 mai 1664, prise de possession par Laurent Molin en personne; n'était alors que sous-diacre. — 6 juin, une pension de 200 livres lui est accordée pour aller continuer ses études en l'Université de Paris. — 10 juin, habits de l'église accordés à M. Fils-Symon, qui avait résigné sa prébende en faveur de maître Jean Suart. — 21 mars 1665, pouvoir donné au doyen de comparoir à l'Assemblée Diocésaine pour prendre part à l'élection d'un député à l'Assemblée Provinciale du clergé. — 13 juin, signature du formulaire contre les 5 propositions extraites du livre de Jansénius, par Le Vasseur, Suart, Nozereau, Daune, C. de Cahagnes, de Bures. — 19 mai 1666, réception de Charles Heudebert, chapelain de la chapelle Saint-Paul à Foville, à la prébende résignée en sa faveur par Laurent Molin. — 9 avril 1667, Alexandre Godeheu, reçu à la même prébende sur la résignation du dit Heudebert, pour cause de permutation. — 28 août 1668, « en considération de la maladie contagieuse, les matines des dimanches et fêtes triples se diront le soir précédent après vêpres; au regard des autres jours, elles se commenceront à 6 heures 1/2 du matin. » — 7 décembre 1669, le règlement donné pour le rétablissement du chant de l'office sera observé selon sa

forme et teneur. — 28 décembre 1671, Nicolas Daune reçu, sur la résignation de Louis Daune, à un vicariat perpétuel.

G. 7447. (Cahier.) — 30 feuillets, papier.

1671-1697. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 22 septembre 1679, mention de la fondation de feu M. Simon. — 5 septembre 1678, Nicolas Le Boucher, reçu au vicariat de Me Claude de Cahagnes, décédé. — 5 décembre, Coulon, conseiller du Roi à la Table-de-Marbre, exécuteur testamentaire du dit de Cahagnes. — 15 septembre 1681, le doyen délégué, pour assister à l'Assemblée Diocésaine, convoquée le 20 de ce mois à l'archevêché. — 29 mai 1684, on mentionne qu'à la visite de Monsgr le Coadjuteur à l'église des Baons, il avait été ordonné qu'il serait incessamment travaillé à la réédification du lambris et du pavé du chœur. — 16 avril 1688, « M. Nozereau, doyen, dit qu'il avoit résigné son doyenné et cure depuis viron 3 mois entre les mains du Roi, en faveur de Thomas Horcholle, licencié en théologie de Paris ; et, comme il étoit pourvu d'une prébende à la cathédrale, il ne pouvoit posséder les dits doyenné et cure. Le Roy n'ayant pas encore accepté sa résignation, quoique son année d'option soit passée, il déclare qu'il n'a voulu faire aucune fonction de doyen et curé depuis le 28 mars, et n'en prétend faire à l'avenir que par commission ». — 5 juin, Horcholle reçu au doyenné ; les draps de l'église sont accordés à Nozereau. — 25 octobre 1690, Jacques Le Sueur reçu au bénéfice de quart vicaire, en remplacement de Cotard, décédé. — 12 mars 1693, le Chapitre présente M. Maisière à la cure de Pitres, vacante par le décès de Jacques Pinchon. — 30 septembre, Jean Gueroult, reçu au vicariat perpétuel, vacant par la résignation de Nicolas de Bures. — 24 décembre 1696, Jean Vitecoq, ci-devant curé de Déville, reçu au vicariat perpétuel, vacant par la démission, pour cause de permutation, de Nicolas Le Boucher.

G. 7448. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1697-1703. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 12 octobre 1697, inhumation, dans le chœur de l'église, de M. Jacques Le Vasseur, chanoine, décédé la veille. — 25 décembre 1697, réception de Louis Horcholle, docteur en théologie, en vertu de lettres du Roi, à la prébende vacante par le décès de Le Vasseur. — 20 octobre 1698, le doyen est délégué pour se trouver à l'Assemblée Diocésaine à l'archevêché, le lendemain. — 30 juin 1699, après la messe, réception de François Gosselin, diacre, au vicariat perpétuel vacant par le décès de Jean Vitecoq. — 10 avril 1700, réception de Jacques Hérault, prêtre, au vicariat vacant par le décès de Nicolas Daune.

G. 7449. (Cahier.) — 23 feuillets, papier.

1701-1711. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 28 septembre 1705, Robert Le Prevost, prêtre, reçu au canonicat vacant par le décès de Jean Suart. — 10 octobre, pension de 200 livres accordées au dit Le Prevost, pour étudier en l'Université de Paris. — 22 janvier 1711, Pierre Du Vivier, prêtre, reçu au canonicat vacant par le décès d'Alexandre Godeheu. — 7 mai 1711, Louis Gosselin, reçu au canonicat vacant, résigné en sa faveur par François Gosselin. — 4 février 1712, deux ecclésiastiques se présentent pour être suppôts ; on les fait chanter au chœur pour juger de leur capacité. — 16 septembre 1713, Claude D'Ervallet reçu au bénéfice de quatrième vicaire. — 20 octobre 1713, Pierre Avice, reçu au canonicat de Pierre-Robert Le Prevost.

G. 7450. (Registre.) — 25 feuillets, papier.

1715-1720. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 18 mai 1715, réprimande adressée à M. Gosselin, vicaire perpétuel, qui avait refusé de chanter les leçons et répons en son rang. — 21 août 1715, « les suppôts n'étant plus qu'au nombre de 3, on leur accorde à chacun 1 sou aux matines de chaque jour. » — 8 avril 1716, plainte contre M. Duvivier, chanoine, qui depuis plusieurs années s'absentait de l'office divin, spécialement aux hautes messes solennelles et vêpres, les jours de dimanches et fêtes solennelles auxquelles il devait assister pour faire son office de chanoine. — 4 juillet 1716, on suppliera M. l'abbé de Bonnedame, docteur de Sorbonne et grand vicaire de l'archevêque, de vouloir bien faire l'inhumation de feu M. Thomas Horcholle, docteur de Sorbonne, doyen, mort ce jourd'hui. — 28 juillet 1716, Louis Horcholle, docteur en théologie de la faculté de Paris, reçu au doyenné de la Ronde. — 3 septembre 1716, Philippe Caumont reçu au canonicat de Louis Horcholle. — 15 mai 1719, copie d'une lettre de félicitation du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde à M. l'archevêque de Bordeaux nommé à l'ar-

chevêché de Rouen, avec la réponse de l'archevêque, datée de Paris, 3 mai 1719. — 11 décembre 1719, Louis Gosselin, vicaire perpétuel, reçu au canonicat de Pierre Avice. — Jean Berard, reçu au vicariat perpétuel vacant par la résignation du dit Gosselin.

G. 7451. (Registre.) — 16 feuillets, papier.

1720-1728. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 19 octobre 1723, on donnera adjonction au fermier des dîmes de Pîtres contre la veuve Gossan, qui refusait de payer la dîme des fèves de *calicou.* — 16 août 1726, le doyen du Chapitre est député à l'Assemblée de la province qui devait se tenir, au château de Gaillon, le 20 de ce mois ; l'avis avait été donné par M. le doyen de la Chrétienté. — 24 janvier 1727, M. D'Ervalet, desservant le prieuré de Saint-Saëns et quatrième vicaire perpétuel, offre de payer 250 livres pour les frais du procès qu'il avait intenté au Grand Conseil contre le Chapitre, et qu'il avait perdu le 16 septembre dernier. — 24 novembre 1727, le doyen représente que, les 3 principaux autels de l'église n'ayant pas été consacrés, il avait prié Mgr de Strickland, évêque de Namur, abbé de Préaux, de les consacrer : le 26 de ce mois avait été choisi pour cette cérémonie ; le doyen est chargé de complimenter Monseigneur. Les reliques seront exposées en la chapelle Saint Eutrope. — Acte de la consécration, 26 novembre 1727. — Signature et sceau du prélat.

G. 7452. (Registre.) — 45 feuillets, papier.

1728-1740. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 11 septembre 1728, Pierre Gosselin reçu au vicariat perpétuel vacant par le décès de maître Jean Groult. — 24 mars 1729, Jean-François Valtier, bachelier en théologie, licencié en droit, conseiller au Parlement, reçu au doyenné vacant par la résignation faite en sa faveur par Louis Horcholle. — 1er octobre 1729, arrêté que, la fête de saint Nicaise étant triple de 1re classe dans tout le diocèse, le doyen officiera comme dans les autres fêtes triples de 1re classe ; cette fête sera considérée comme jour décanal ; l'office sera mixte, sans distributions. — 15 avril 1730, le doyen est député à l'Assemblée Diocésaine qui se tiendra, le 18 de ce mois, à l'archevêché, pour prendre part à la nomination d'un député à l'Assemblée Provinciale. — 20 mars 1731, délibération au sujet de l'encens que le doyen prétendait ne devoir être présenté qu'à lui, à l'exclusion des capitulants. — 25 mars 1733, Nicolas Marie, sous-diacre, reçu au vicariat vacant par le décès de Jacques Hérault. — 2 avril 1735, Hercule Bocquet reçu au canonicat vacant par la résignation de Louis Gosselin. — 3 janvier 1736, approbation donnée au projet proposé par les paroissiens de faire de nouvelles stalles et de paver le chœur en carreaux de marbre. — 29 mai, à tous les saluts du jour du Saint-Sacrement et de l'octave, il sera distribué, à chaque capitulant, 6 sous, à chaque salut, et le double à M. le doyen. — 6 juin 1738, procès avec les Trésoriers au sujet de la sépulture, dans le chœur, tant des prêtres non titulaires que des laïques. — 21 novembre, Louis Le François reçu au vicariat vacant par la résignation de Jean Bénard. — 28 mai 1740, le doyen présente au Chapitre ses lettres de nomination, par Mgr l'archevêque de Rouen, à la place de député du diocèse au Bureau des syndics généraux du clergé de la province de Normandie.

G. 7453 (Cahier.) — 10 feuillets, papier.

1741-1763. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. — 8 février 1741, réception de Pierre Fontaine au vicariat vacant par la résignation de maître Nicolas Marye. — 3 avril 1745, réception d'Etienne Dessuslamare au vicariat vacant par la résignation de Pierre-Louis Le François. — 27 juin 1748, Pierre Du Vivier nommé pour administrer la cure pendant le temps de la vacance ouverte par le décès de messire François Valtier, décédé la veille, à 8 heures du soir. — 7 septembre, réception au doyenné de maître Alexis-Jacques Pain des Essarts, curé de Saint-Vigor, licencié en l'un et l'autre droit. — 5 février 1749, Georges Brémontier reçu au canonicat vacant par le décès de Pierre Du Vivier. — 13 juillet, Robert-Pierre Le Rat reçu au canonicat vacant par le décès de Philippe Caumont. — 27 mai 1750, M. Fontaine, vicaire perpétuel, nommé secrétaire et greffier du Chapitre. — 30 mai, Jacques Du Houx reçu au vicariat vacant par le décès de Pierre Gosselin. — 23 janvier 1751, Charles-Barthélemy Le Tellier, curé de Saint-Etienne de Brémontier, reçu au vicariat vacant par la démission de Jacques Du Houx. — 19 septembre, Louis-Jacques Berrier, nommé au canonicat vacant par le décès de M. Bocquet. 29 décembre 1752, réception de Barthélemy Doublet, curé de Roncherolles-sur-le-Vivier, au vicariat vacant par la démission d'Etienne Dessuslamare. — 31 mars 1753, réception de François Laurent au canonicat vacant par la résignation de M. Berrier. — 6 mai,

réception de Henri-Marie-Claude Le Roy au vicariat vacant par le décès de Charles-Barthélemy Le Tellier. — 28 février 1757, réception de Jacques Le Pelletier au vicariat vacant par la résignation de maître Pierre Fontaine. — 12 août 1761, réception de Guillaume Aubé, licencié en Sorbonne, au vicariat vacant par la démission de Henri-Marie-Claude Le Roy nommé curé de Saint-Herbland.

G. 7454. (Registre.) — 52 feuillets, papier.

1740-1761. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen. — Lettres de nomination par l'archevêque de Rouen, comme président de l'Assemblée Provinciale du clergé, de Jean-François Valtier, à la place de député du diocèse au Bureau des syndics généraux de la province, 3 mai 1740. — Règlement de Mgr l'archevêque, pour prévenir les dissensions qui pourraient arriver entre les doyen, chanoines et Chapitre, et les sieurs curé, vicaires et autres ecclésiastiques, et les marguilliers et paroissiens, à l'occasion de l'heure à laquelle doit être célébré l'office du Chapitre et celui de la paroisse dans la dite église, qui est mixte pour l'un et pour l'autre, 7 avril 1741. — 22 juillet 1748, M. Du Vivier présente la commission de MM. les grands vicaires pour desservir le bénéfice-cure pendant la vacance arrivée par le décès de M. Valtier, doyen. — Lettres de nomination au doyenné, de M. Alexis-Jacques Pain des Essarts, curé de Saint-Vigor, 6 septembre 1748. — Prise de possession le 7 septembre suivant. — 5 février 1749, prise de possession, par Georges Brémontier, du canonicat vacant par le décès du sieur Du Vivier. — 13 juin 1749, prise de possession, par Robert-Pierre Le Rat, du canonicat vacant par le décès du sieur Caumont. — Règlement de l'archevêque sur les contestations qui pourraient s'élever entre le doyen curé et le Chapitre : « Attendu l'incompatibilité de l'assistance du doyen, tant à l'office canonial qu'à l'office paroissial, qui se célèbrent séparément dans la dite église, le dit sieur doyen curé et ses successeurs aux dits doyenné et cure unis seront et demeureront exempts d'assister à l'office du Chapitre chacun des jours qu'il y aura office d'obligation à la paroisse, savoir : pour les vêpres, les veilles de fête et les samedis ; et, pour tout l'office, les dimanches et les fêtes de l'année, 21 juin 1749. — 27 mai 1750, M. Fontaine, vicaire perpétuel, nommé secrétaire du Chapitre, en remplacement de M. Gosselin, décédé. — 23 janvier 1751, maître Charles-Barthélemy Le Tellier, curé de Saint-Etienne de Brémontier, est mis en possession du vicariat perpétuel vacant par la démission de maître Jacques Du Houx. — 18 septembre 1751, réception de Louis-Jacques Berrier au canonicat vacant par le décès de M. Bocquet. — 29 décembre 1752, réception de Barthélemy Doublet, curé de Roncherolles-sur-le-Vivier, au vicariat perpétuel vacant par la démission d'Etienne Dessuslamare. — 31 mars 1753, réception de François Laurent au canonicat vacant par la démission de M. Berrier. — 6 juin 1753, réception de maître Henri-Marie-Claude Le Roy, prêtre du diocèse, vicaire de la paroisse de la Ronde, au vicariat perpétuel vacant par le décès de M. Le Tellier, et suivant la présentation de M. Laurens, chanoine, et le visa de Mgr l'archevêque. — 22 mars 1756, le doyen est prié de rédiger une lettre de congratulation à l'archevêque, à l'occasion de sa promotion au cardinalat. Texte de cette lettre, 23 mars 1756. — 13 juillet 1756, M. Le Roy nommé secrétaire, en remplacement de M. Fontaine, qui résidait à sa cure. — Compliment fait par M. Pain des Essarts, doyen du Chapitre, à Mgr de Saulx-Tavannes. — 26 février 1757, « à l'avenir, chaque capitulant entrant ne sera censé résidant qu'après qu'il aura fait sa semaine, ayant demandé au Chapitre la permission de la faire dans le temps qui lui sera, selon l'usage, assigné. Cependant, les jours qu'il assistera au chœur avant ce temps, il pourra percevoir les distributions quotidiennes et manuelles à raison de son assistance ». — 28 février 1757, réception de maître Jacques Le Pelletier au vicariat perpétuel vacant par la résignation de maître Pierre Fontaine, maintenant curé de Vassonville. — 6 avril 1759, lettre adressée à Mgr de La Rochefoucauld, archevêque d'Alby, à l'occasion de sa nomination à l'archevêché de Rouen. — 12 août 1761, Jacques-Guillaume Aubé, licencié de Sorbonne, reçu au vicariat perpétuel vacant par la nomination de M. Le Roy à la cure de Saint-Herbland. — 12 août 1761, permission accordée à M. Le Roy de porter, comme honoraire, les habits de chœur. — 6 mars 1764, réception de Jean-Baptiste Louvet au canonicat vacant par la démission de M. De La Voipière. — 19 mars 1764, le Chapitre en corps va féliciter le Parlement sur son rétablissement.

G. 7455. (Registre.) — 19 feuillets, papier.

1761-1771. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 7 juin 1764, réception de Guillaume Neveu au canonicat vacant par la mort de M. Brémontier. — 12 décembre 1765, on accepte,

comme aide de chœur, Henri-Nicolas Hernois, chapelain de l'abbesse de Saint-Amand; « sera assidu à tous les offices, fera diacre ès dimanches et fêtes; ne pourra s'absenter sans avoir prévenu le semainier; aura pour honoraires 150 livres par an. » — 1er août 1770, réception de Jean-Baptiste Le Chandelier au vicariat perpétuel vacant par la nomination de M. Aubé à la cure de Saint-Nicaise. — 7 août, droits d'honoraires et habits de chœur accordés au dit Aubé. — Extrait des demandes formées au Chapitre par les Trésoriers de la paroisse au sujet des réparations à faire au bâtiment servant de Chapitre aux sieurs chanoines, et des moyens de défense donnés par le Chapitre, 1771. — Avis des commissaires nommés aux fins de dresser procès-verbal de la conduite tenue par le Chapitre à l'occasion du changement fait dans le chœur, en 1736, pour les stalles et le pavage, 1771.

G. 7456. (Registre.) — 9 feuillets, papier.

1761-1771. — Registre de délibérations concernant les affaires du Chapitre de la Ronde. — 6 mars 1764, réception de Jean-Baptiste Louvet au canonicat vacant par la démission du sieur De La Voipière. — 7 juin 1764, réception de Guillaume Neveu au canonicat vacant par le décès de Georges Brémontier. — 5 mai 1781, réception de Jacques-Thomas-Joseph De la Haye au vicariat perpétuel vacant par la résignation de Jean-Baptiste Le Chandelier.

G. 7457. (Registre.) — 20 feuillets, papier.

1771-1776. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Ordonnance de Mgr de la Rochefoucauld, portant réduction des fondations. — 5 mai 1772, rapport sur un plan d'autel en marbre présenté par les Trésoriers de la paroisse. — 21 août 1773, bail de maison à demoiselle Marie-Madeleine Riboutté. — 24 janvier 1774, réception de Jean-Baptiste Poulain au canonicat vacant par le décès de M. Laurens. — 7 juin, un service sera célébré pour le repos de l'âme de Louis XV. — 6 septembre, compliments au Parlement sur son rétablissement. Discours du doyen, réponse de M. de Rouville, président. — 10 avril 1776, le Chapitre se réunira au clergé de la paroisse pour la procession du jubilé.

G. 7458. (Registre.) — 18 feuillets, papier.

1776-1783. — Délibérations du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 30 avril 1777, réception de Jacques-Sébastien-Auguste Le Monnier au vicariat perpétuel vacant par le décès de Jacques Le Pelletier. — Requête présentée par le Chapitre au Procureur Général du Parlement, afin de pouvoir continuer à enterrer ses morts dans l'église dont il est titulaire et curé primitif, qualité dont il exerce les droits à certains jours de chaque année et dans la vacance de la cure. — Réponse du Procureur Général, 15 août 1779. — 30 août 1782, réception de Charles-Jean-Baptiste Aubery, curé de Croissanville, au vicariat perpétuel vacant par le décès de Barthélemy Doublet.

G. 7459. (Registre.) — 71 feuillets, papier.

1602-1620. — Registre des ordonnances du Chapitre de la Ronde de Rouen, à partir du 23 septembre 1602. — 3 juillet 1602, on achètera quelques pièces de bois pour faires les carolles de l'église de Pitres. — 23 juillet, opposition des paroissiens à l'établissement de la dite clôture. — 22 octobre, Jehan Beuzeboc, prêtre, reçu pour suppôt en l'église de céans, à la charge de porter honneur à MM. les vicaires perpétuels. — Dernier octobre, décès de maître Guillaume De la Mare, chanoine en cette église et curé d'Auzouville-l'Esneval, sur la résignation duquel avait été nommé chanoine Adam Le Normand, curé de Senneville. — 10 novembre, gages de l'organiste arrêtés à 10 livres. — 19 novembre, plaintes du doyen contre maître Jean Remont, vicaire perpétuel. — 26 novembre, « afin de pouvoir recongnoistre les droicts, revenus et possessions du Chapitre, ordonné que inventaire sera faicte ». — 28 janvier 1613, communication d'une lettre du curé de Veauville, par laquelle il donnait avis « des grandes ruines arrivées, tant aux chancel qu'aux murailles de l'église, à cause de l'impétuosité des grands vents. » — 4 mars 1613, « on évoquera la femme du boucher Blangrenon, locataire du Chapitre, qui avoit étallé de la chair comme s'il eût été autre temps que le saint temps de carême. » — 13 juillet 1613, mention des grêles qui avaient endommagé les grains à Baons-le-Comte. — 30 octobre 1613, présentation de maître Adam Le Normand, chanoine de la Ronde, à la cure de Pitres vacante par le décès de maître Nicolas Michel. — 9 décembre 1613, « sera averti M. le doyen de n'interrompre le service canonial, spécialement durant la messe pour communyer ses paroissiens, ains attendre après la messe du chœur, ou, en cas de nécessité, les communiera à autre chappelle. » — Le registre s'arrête au 1er juin 1614. On y joint un cahier de délibérations allant du 7 janvier 1619 au 19 décembre même

année. — 7 janvier 1619, « le présent registre demeurera dans le buffet, et toutes les ordonnances seront escriptes en icelluy, et chaque feuillé sera paraphé par les capitulants, et l'on se passera de greffier, attendu les grandes affaires du Chapitre, ensemble pour éviter telles et semblables faultes que celles qui ont esté commises par cy-devant. » — Jean Du Couldray fera la charge de greffier. — Lucas Allain, chanoine et receveur.

G. 7400. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1255 (copie)-**1789**. — Liasse de pièces intitulée : *Titres fondamentaux*. — Vidimus par Philippe le Hardi, de lettres de saint Louis, portant vidimus et approbation du règlement donné à Notre-Dame-de-la-Ronde par l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud (pièce en parchemin, très détériorée par l'humidité, collée sur papier). — Lettres de l'official de Rouen, contenant vidimus d'un règlement donné par le vicaire général du cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, sur une contestation entre le doyen Guillaume Mesard et les chanoines, d'une part, et les vicaires de la même églie, d'autre part, au sujet de l'assistance aux offices, 9 avril 1469. — Sentence de l'official pour le règlement des comptes, 1596. — Confirmation du droit de committimus pour le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1674. — Lettres de Louis XI (au Plessis du Parc, novembre 1482), ordonnant « qu'en considération de la fondation faite par le très noble et glorieux saint Louis, son prédécesseur, les chanoines de Notre-Dame-de-la-Ronde auront le droit de porter aulmuces de gris, fourrées de menu ver, en l'église et autres églises parroissiales, ès processions qui se feront en icelle et ailleurs en la ville de Rouen et en toutes autres offices, en quoy ils vacqueront en faisant le service divin ». — Sentence de Pierre Raoulin, lieutenant général du bailli Colart de Moy, portant vidimus des dites lettres et de l'acte de leur entérinement au bailliage, 1485. — Acte par lequel le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde députe au concile provincial Pierre Harel et Guillaume De la Mare, chanoines, 1581 ; sceau pendant du Chapitre. — « Extrait d'une vieille pièce en papier tirée du chartrier de l'église collégiale Notre-Dame-de-la-Ronde, en forme de lettres à honorables et discrettes personnes les parroissiens de la Ronde : « Très chers amys, vray est, comme la commune renommée dit, que l'église de la Ronde est de très-ancienne fondation, etc. Quand est de moy, j'ay pensé que le service en sera augmenté (de l'union du doyenné à la cure) et tous les parroissiens bien contents, si Dieu plaist, et vous plaise d'adviser dedans vendredy prime, afin que l'archevesque ait de vous aucune responce, lequel visitera votre église. » — Lettres de l'official de Rouen, 9 février 1438, portant vidimus d'un accord entre les parroissiens, d'une part, et le Chapitre, d'autre part, sur le fait de la réparation des livres et ornements de l'église, des heures des offices pour les chanoines et pour les parroissiens ; livres visités par Jean Faudemer, prêtre, et Nicolas Coquet, libraires jurés : 2 missels, l'un à l'usage d'Evreux, l'autre à l'usage de Rouen ; 2 antiphonaires anciens, 2 graduels, un légendaire ; messe pour le Chapitre à 9 heures ; pour les paroissiens, à 10 heures. — Accords entre le Chapitre et le curé de Notre-Dame-de-la-Ronde au sujet de leurs droits respectifs (services, oblations, prérogatives), 1432, 1453. — Echange entre Guillaume Mesard, licencié en décret, doyen et curé de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame-de-la-Ronde : « Vénérables et discrètes personnes maistres Jehan Avis, Jehan Harpin, Jehan Bacqueler, chanoines, messires Pierre De Plachy, Guillaume Le Vavasseur dit Blacarville, et Etienne Bonnechose, vicaires de la dite église, représentant le Chapitre, de l'autorité du cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, délaissent à Guillaume Mesart, une portion de maison séante proche le presbytère, d'un bout, d'autre bout, à la grande neuve maison du Chapitre où le dit doyen demeure, d'un côté à l'Hôtel de la Ville, et d'autre côté au Chapitre, en échange d'une cheminée de brique, d'unes petites estuves, et d'un degré qui monte d'icelles étuves jusques sur la porte de l'hôtel du Chapitre, » 23 octobre 1475. — Homologation de cet échange par l'official, 4 novembre 1475. — Appointement entre Robert de Coquebourne, doyen et curé de Notre-Dame-de-la-Ronde et le Chapitre ; le doyen se désiste de ses prétentions sur certains logements du Chapitre, 8 juin 1499. — Engagement pris par le doyen et le Chapitre de se joindre ensemble, pour un procès contre l'archevêque qui prétendait au déport par suite du décès de Guillaume Mesard, 13 mars 1503 ; signature de Robert de Coquebourne. — Contestation entre le Chapitre et Jacques Guerrier, curé de Saint-Herbland, doyen de la Chrétienté. Celui-ci prétendait qu'en qualité de doyen, il pouvait faire les fonctions curiales dans toutes les églises de Rouen, jusqu'à ce que Monseigneur eût pourvu au déport ; qu'en conséquence, par suite du décès de Mr Pierre Le Blond, curé de Notre-Dame-de-la-Ronde, c'était à lui de faire les obsèques du dit Le Blond, et celles d'un nommé Picot, depuis peu décédé. — Sentence de l'official ordonnant, par provision, que le doyen

ferait l'inhumation du curé, et, pour le luminaire et oblations, que le tout serait sequestré jusqu'à la vide entière du procès principal : pour le regard des fonctions curiales, attendant que l'on aye pourvu à la charge de curé, ordonné que le plus ancien du Chapitre exercerait la dite charge des âmes, 1639. — Lettres de l'archevêque, donnant pouvoir de prêcher et confesser à Guillaume Neveu, chanoine de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1789. — Sentence des Requêtes qui ordonne qu'inventaire soit dressé des meubles d'Adrien Le Normand, chanoine, décédé, 3 décembre 1618. — Etat des meubles étant aux 6 maisons du Chapitre occupées par les capitulants, 1774.

G. 7461. (Liasse). — 12 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1422-1782. — Arrêt du Conseil d'Etat du Roi (Henri VI, roi d'Angleterre), portant homologation d'un appointement entre le Chapitre et la Fabrique de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, au sujet du luminaire de l'église: La coutume était que la Fabrique fournît à ses dépens « le luminaire pour ardoir en la dite église toutes et quantes fois que les chanoines célébreront le divin service en icelle, c'est assavoir, ès festes tripples, ordonnez et accoustumez en la dicte église, 10 cierges ardans, les deux sur le grant autel, les 4 aux 2 costés du tabernacle et les autres 4 aux 2 costés du crucifix, » 16 juillet 1422. — Acte passé devant un notaire apostolique, constatant que, contrairement à cet appointement, « l'image du crucifix n'avait pas été fourni par la Fabrique de 4 cierges comme il devait l'être à un jour de fête triple, » vendredi fête saint Denis, 9 octobre 1422, *hora decima vel circa ;* marque et attestation de Nicolas Lavenu, notaire apostolique. — « Fieffe à viage par le Chapitre, à Guillaume Le Fournier, vicaire, d'une maison rue de Dourdonne, à l'enseigne des *Bons-Enfants*, près de l'Hôtel-de-Ville, » 1439. — Vidimus par le cardinal d'Estouteville d'une bulle du pape portant réunion du doyenné à la cure, 1455 (copie). — Sentence de l'official de Rouen, portant défenses aux Trésoriers de faire enterrer le corps de Louise, femme de Jean Paol près de l'autel ; « mais pourront le faire enterrer au bas du chœur, entre les chaires des chanoines et vicaires, » 4 janvier 1456. — Différents accords entre le Chapitre et la Fabrique pour le luminaire, 1476-1540. — Enquête faite par Jean Gouel, lieutenant commis de Jean de Montespedon, bailli de Rouen, à l'occasion de la construction d'une nouvelle chapelle sur le cimetière de Notre-Dame, faite par les Trésoriers de la Ronde, construction qui avait compromis la solidité de la maçonnerie du Chapitre; il s'agissait de savoir à qui appartenait le cimetière : on rappelle que la chapelle de saint Eutrope et le revestiaire étaient de construction assez récente; que le Chapitre avait été construit aux frais du doyen Mesard; parmi les témoins entendus, Guillaume Pontif, Nicolas Duval, Jehan Selles, maîtres maçons jurés, 3 septembre 1477. — Sentence du dit Gouel, portant homologation d'un accord entre le Chapitre et la Fabrique. La Fabrique « se soumet faire faire et édifier au bout de la chapelle saint Julien un pareil et semblable édifice, appointé et assouvy de toutes choses comme revestuaire du Chapitre, qui y est de présent, moyennant qu'elle pourra abattre le Chappitre que avoit fait faire et donné le doyen, et, icelluy revestuaire ou chappitre parfait, pourra faire besongner et achever la chapelle, » 5 octobre 1477. — Accord entre le Chapitre et le doyen ; la Fabrique s'engage envers le doyen « à trouver et quérir doresnavant tous les vêtemens, ornements, calices, luminaires qu'il conviendra pour célébrer la messe de la fondation de Mesard; » reçoit pour cela du dit doyen Mesard, par les mains de Jean Bacqueler, chanoine, six-vingts livres tournois, 13 juillet 1478. — Transaction, passée devant les tabellions de Rouen, par laquelle le Chapitre transporte aux Trésoriers et paroissiens son droit au territoire de la chapelle Saint Julien. Les chanoines et vicaires pourront être inhumés dans l'église, où il leur plaira, en payant, pour l'inhumation dans le chœur, 10 sous tournois; en dehors du chœur, 30 sous. « Quand Dieu, notre créateur, vouldra disposer de la personne maistre Guillaume Mesard, doyen et curé, ses exécuteurs n'auront rien à payer à raison de son inhumation, tombe ou pierre qui sur son corps sera mise, » 13 avril 1493. — Acte de dispense de l'office accordée par le Chapitre à ce doyen, à raison de son âge et de sa débilité, 16 mars 1496. — Sentence de l'official ordonnant que le corps de Jean Du Moustier, chanoine de Notre-Dame-de-la-Ronde, serait enterré dans cette église, bien que le décès eût eu lieu sur la paroisse de Saint-Nicolas, 21 octobre 1519. — Acte par lequel la Fabrique permet de faire faire, à ses dépens, au bout de la chapelle Saint Eutrope, pareil édifice que le Chapitre et revestiaire étant au bout de la chapelle Saint Julien qu'il s'agissait de démolir. — Cet édifice sera commun entre les sieurs du Chapitre et les paroissiens, 18 octobre 1513. — Devis des stalles ordonnées par la Fabrique. — Délibération du Chapitre, avec ses observation, 1736. — Quelques pièces d'un procès au sujet du droit de sépulture dans le chœur, entre la Fabrique et le Chapitre, 1782.

G. 7462. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin, 15 pièces, papier, 1 imprimé.

1438-1771. — Homologation, à l'officialité de Rouen, 7 décembre 1438, d'un accord entre le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, et les paroissiens, au sujet de ce que ceux-ci devaient fournir au Chapitre, pour le service divin. « Le Chapitre accorde aux parrochians que le prouffit et émolument qui sera receu de toutes les réceptions des doyen, chanoines et vicaires, c'est assavoir, 8 salus pour le doyen, 4 salus pour le chanoine, et, pour chacun vicaire, 4 livres tournois, soit baillié sans fraude dedens 6 jours aux Trésoriers, au prouffit du Trésor, sauf et excepté le disner et droit du clerc. Les Trésoriers administreront au colliège aournemens, calice, luminaire et encens, ainsy qu'ils ont fait ci-devant à leur bonne dévocion. » Fait, en l'église cathédrale, en présence de maître Jean Pajot, scelleur, de Jean Le Terrier *alias* Gosset, notaire de la cour archiépiscopale, et de Jean de Gisors, clerc. Marque et attestation de *Socius* Votes, notaire apostolique (double exemplaire). — Acte par lequel le Chapitre cède et transporte, par échange, à fin d'héritage perpétuel, au Trésor de la Ronde, tout le droit qu'il pouvait réclamer « en la moitié de 2 petites maisons ou échoppes, joignant au chœur de l'église, pour l'édification d'une chapelle en l'accroissement, décoration de l'église, moyennant 11 sous 6 deniers de rente dûs par le Chapitre et dont remise lui est faite, la dite rente assise sur son hôtel, rue de Corvoiserie, qui jadis fut à défunt Jehan Jourdain, à l'enseigne des *Trois Couronnes*, borné par maître Nicole Mustel, chanoine de Rouen, à présent Louis de Cormeilles, vicomte de l'Eau; sur un autre hôtel, à l'enseigne de la *Couronne*, devant les halles du Vieux-Marché, en la paroisse Saint-Sauveur près des hôtels où pendent les enseigne du *Bœuf couronné* et du *Dauphin*, » 17 mai 1459.—Autre accord entre le Chapitre et la Fabrique, relativement à la fourniture des livres liturgiques et aux ornements, 1438. — Fournitures de livres, 1729. — Décharge accordée par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde à la Fabrique d'une rente de 100 sous, assise sur deux petites maisons anciennes contigües à l'église, que la Fabrique se proposait de faire démolir pour l'accroissement de l'église, 28 décembre 1502. — Sentence de l'officialité qui condamme les Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde à continuer de fournir aux chanoines le pain et le vin nécessaires pour la célébration de leurs messes collégiales, et les chanoines à payer annuellement, en forme de gratification, au Trésor, la somme de 60 sous, 21 avril 1646. — Transaction entre le Chapitre et la Fabrique au sujet de leurs droits respectifs, homologuée, en la Cour, le 18 novembre 1730. — Extrait du registre des délibérations de la Fabrique, 1769, 1770, 1771.

G. 7463. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1255 (copie) -**1651**. — Contestations entre les doyen et chanoines et les vicaires perpétuels de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Sentence sur ces différends, rendue par Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, Gaillon, 5 janvier 1643; signé : F. Archevêque de Rouen; Morange, secrétaire. — Autre sentence de Henri de Mathan, archidiacre de Rouen, conseiller au Parlement, François Mahault et Nicolas Paris, chanoines, commissaires délégués par le Saint-Siège sur le rescrit appellatoire daté du 2 avril 1643, 21 mars 1644. — Procès au Prand Conseil. — Sentence de Nicolas De la Place, abbé d'Eu, et de Jean Desjardins, chanoines, juges délégués et commis, avec Jacques Mallet, par le Saint-Siège, vertu de son rescrit appellatoire, du 8 juin 1644, et depuis, par S. M., suivant l'arrêt de renvoi et commission du Privé Conseil du 12 mars 1747, 27 janvier 1648. — Nouvel appel; sentence de Barthélemy Brice, conseiller au Parlement, chanoine, et de dom Jacques Hélye, abbé de Valmont, juges délégués du Saint-Siège, par rescrit de Rome du 13 juillet 1648, 17 juin 1659, 5 novembre 1660. — « Mémoire contenant les raisons et articles proposez par Me Charles De la Tour, presbtre, vicaire perpétuel en l'église collégiale de la Ronde de Rouen, à Messieurs Ridel et Le Prévost, chanoines de l'église cathédrale Notre-Dame du dit Rouen, commis et députez de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Archevêque de Rouen, primat de Normandie, pour cognoistre et luy rapporter les différents meus et à mouvoir entre les doïen, chanoines et vicaires perpétuels du dit lieu de la Ronde, suivi de la ratification du dit mémoire par les vicaires perpétuels Ducoudray, L. Daune, Patry. » — « Avis donné par les commissaires députés de l'autorité de l'archevêque pour vider et terminer les différends d'entre les doyen, chanoines et les vicaires perpétuels de Notre-Dame-de-la-Ronde, 26 décembre 1642. » — « Factum pour maistre Louys Daune, Claude de Cahagnes et Nicolas de Bures, prestres, vicaires perpétuels en l'église collégiale de Nostre-Dame-de-la-Ronde de ceste ville de Rouen, intimez en appel et demandeurs en requeste, contre maistre François De la Fosse, Charles de Bures, Thomas de Simon et Jacques Le Vasseur, doyen et chanoines en la mesme église, appellans comme d'abus de sentence rendue le 27 janvier 1648,

par maistres Nicolas De la Place, abbé d'Eu, Jean Desjardins et Jacques Malet, prestres, chanoines en l'église cathédrale de Rouen, juges délégués par le Saint-Siège, et défendeurs en requeste. M. de Buchy Bonissent, rapporteur. » — « Factum sommaire du procès d'entre les doyen et chanoines de l'église royale et collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, deffendeurs et demandeurs en requeste verbale aux fins cy-après déduites, contre Mtres Louys Daune, Claude Cahaingne et Nicolas de Bures, vicaires de la dite église, demandeurs en requeste et arrest du Conseil, rendu sur icelle le 6 novembre 1657 et deffendeurs en la dite requeste verbale. Monsieur Amelot, sieur de Bisseil, rapporteur. » — Actes de visite de l'église collégiale et paroissiale de la Ronde et du Chapitre, par François Guernier, chanoine, official et vicaire général, 6 novembre 1600; — par Jacques Desmay, doyen d'Ecouis, autre vicaire général, 5 juin 1620; signé : Desmay.— Règlement de M. Desmay, 1620. — Concordat entre le Chapitre et les vicaires perpétuels, 7 septembre 1654.

G. 7464. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 35 pièces, papier; 2 imprimés.

1689-1740. — Règlement pour les prêtres habitués en la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde, donné par M. l'abbé de Fieux, official, vicaire général de Mgr l'archevêque et grand archidiacre, 1689.—Le même règlement, sous forme de placard, en parchemin, avait été encadré et affiché dans la sacristie, conformément à l'ordonnance du même archidiacre, du 2 décembre 1692. — Visite de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde par Joseph-Nicolas de Y de Séraucourt, grand archidiacre, 1699. — Ordonnance de Louis de Lavergne de Tressan, archevêque de Rouen, portant, par provision, « que les chapiers porteroient seulement les secondes chapes aux fêtes triples, et qu'ils porteroient les premières ou élèveroient les psaumes, à leurs places, tous les dimanches et autres jours chômés, qu'ils assisteroient aux matines et autres offices paroissiaux tous les dits jours chômés, » 14 novembre 1730. Sceau et signature. — Lettre de Mgr de Saulx-Tavannes, autorisant les doyen et chanoines « à dire leurs vêpres canoniales, les jours ouvriers, à l'heure à laquelle ils avaient continué de les dire, c'est-à-dire au dernier son de la cathédrale, à l'exception des samedis, veilles de fêtes et jours de fêtes de messes solennelles, auxquels jours, aussi bien que pendant l'octave du Saint-Sacrement, le Chapitre commenceroit les vêpres à 1 heure et 1/2, conformément au règlement du 7 de ce mois, » 28 avril 1741. — Procès entre les Trésoriers de Notre-Dame-de-la Ronde et les vicaires perpétuels, 1738-1739. — Arrêt du Parlement, du 23 juillet 1739 (Imprimé). — Mémoire pour Pierre Gosselin et Nicolas Marye, vicaires perpétuels (Imprimé). — Procès entre le curé et le Chapitre, à propos d'un règlement fait par le Chapitre portant que, pour l'avenir, la rétribution de celui qui ferait la semaine serait de 13 livres au lieu de 9 livres, 1740.

G. 7465. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 21 pièces, papier.

1356 (copie) - **1726**.—« Papiers concernant la quatriesme vicairie fondée en l'église collégialle de Nostre-Dame-de-la-Ronde, par Mre Jean Le Villain, bourgeois de la dite ville de Rouen, l'an de Notre Seigneur 1366. » — Procès en l'officialité pour droits de séance entre les chanoines et Philippe Josse, vicaire perpétuel, 1743-1744. — Nouveau procès au Grand Conseil, entre les chanoines et Claude D'Ervallet, quatrième vicaire perpétuel. — Requêtes, mémoires, répliques, contredits; arrêt du Conseil, du 16 septembre 1726, qui déboute D'Ervalet de toutes ses demandes au sujet d'honneurs, prérogatives, fonctions, voix délibérative au Chapitre, droits, fruits, prétendus par le dit D'Ervallet.

G. 7466 (Liasse.) — 22 pièces, papier; 4 imprimés.

1639-1789. — Pièces diverses : « Requête à Nos Seigneurs des Requêtes par Philippe Josse, vicaire perpétuel de Notre-Dame-de-la-Ronde, contre le Chapitre, pour l'exécution du testament du curé Pierre Le Blond, 1639. — Consentement donné par les doyen, curé et Chapitre à la construction de 8 chaires dans le chœur, outre les 12 qui y étaient pour leurs séances et celles des prêtres habitués, 1652. — Marché avec Guillaume Le Roux, maître menuisier à Rouen, pour la construction des dites chaires. — Délibération au sujet de la rente exigée du Chapitre par la Fabrique pour l'obit et pour le salut, 1749. — Délibération de la Fabrique, contenant acceptation de l'offre faite par Mme Anne Ausoult, veuve de M. Le Carpentier, de prêter 15,000 livres pour la construction d'un nouveau clocher et la démolition de l'ancien (1761), suivi de la quittance des héritiers de la dite dame, 1767. — Consultation des avocats Moulin, Le Touc et Frémont, sur la question de savoir si le Trésorier, porteur de procuration d'un Trésorier en charge, peut emporter chez lui le livre des délibérations et assister aux assemblées ; si le Trésorier d'honneur devait avoir une clef du coffre ; si les motifs d'une assemblée devaient être portés sur les billets

d'avertissement, 17 juin 1782. — Avis de l'Intendant pour les récépissés des traitants (imprimés). — Trois mémoires imprimés, relatifs aux contestations entre la Fabrique et le Chapitre, pour les inhumations dans le chœur, 1745, 1782, 1786. — Arrêt de la Cour, du 22 juin 1787 (copie). — Quelques pièces de comptabilité, notamment une quittance de Le Fèvre, seul et unique héritier de Jean-Baptiste-Nicolas Le Fèvre, facteur d'orgues, 12 mai 1784.

G. 7467. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 12 pièces, papier.

XIIIe siècle (copie) **-1773.** — Pièces diverses relatives à l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Extrait du pouillé d'Eudes Rigaud : *Ecclesia Sancte Marie Rotunde..... Ibi sunt 3 canonici, unus curatus horum; dominus Rex, patronus — 3 vicarii quos canonici presentant.* — Articles relatifs à Pitres, Houville, les Baons-le-Comte, Veauville. — Copie faite d'après le manuscrit appartenant alors à Jean de Jort, écuyer, avocat au Parlement, 1743. — Extraits des registres et livres de comptes de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, relatifs à la fondation de Catherine Benoist, de 1610 à 1688. — Copie d'un arrêt du Parlement qui adjuge à Adrien de Houdetot, seigneur de Veauville, la tenure de certaines pièces de terre réclamées par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1616. — Délibération du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde qui nomme Pierre Du Vivier pour remplir les fonctions curiales pendant la vacance de la cure, arrivée par le décès de François Valtier, 27 juin 1748. — Baux de maisons, rue des Vergetiers. — Révalidation d'une rente de 30 livres due à la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde par Jean-François de Boivin, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, marquis de Bacqueville, 1748.—Approbation par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde du plan de l'autel en marbre, présenté par les Trésoriers de la paroisse, 1772. — Quittance de P. Néel; 400 livres pour solde du marbre de cet autel, 5 janvier 1773.

G. 7468. (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 3 pièces, papier.

1292-1775. — Lettres du vicomte de Rouen : « Thoumas des Baus et Nicole, sa fame, de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Rouonde, requenurent qu'ils avoient ensemble vendu et otrié .. à tousjours... au deain et au Capistre et au prestre curé et as Trésoriers de la dite iglise, pour chinquante soubz tournois,.. chinq soubz de rente... sus un tènement en la paroisse St-Crois-de-Rouen... auboutant au chemin le Roy, des Fosses d'un bout, et le chemin le Roy par devant. Est assavoir que Perronele, fame jadis Richart d'Isniauville, donna et lessa de sa bone volenté en son testament la dite somme d'argent desus dite à l'euvre de la dite église pour le salut de s'ame, 1292, le jeusdi devant la S^t..... »—Fieffe faite par le doyen, le Chapitre, le curé et les Trésoriers de Notre-Dame-de-la-Ronde, à Jehan Le Vilein, « d'environ pié et demi de terre d'aumosne de lé à rue et environ 23 piez de lonc, » 1331. — Lettres de l'official de Rouen, homologuant un accord passé entre le Chapitre et la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde au sujet de sépultures dans le chœur de cette église. Les Trésoriers avaient fait enlever la tombe de Gautier Le Sage, ancien clerc de la commune de Rouen, de Gautier Le Sage, ancien Trésorier, et d'Emmeline, sa sœur, et l'avaient remplacée par la tombe d'un certain Gautier Smyth... jeudi après l'Exaltation de la Sainte-Croix, 1438; signé sur le repli : Ja. Cochon et N. Taquet. — Arrêt de la Cour qui casse la sentence de l'official du 17 octobre 1597, laquelle avait ordonné que les comptes rendus par le sieur Delamare, receveur pendant les guerres, seraient mis ès mains du dit official. — Sentence des Requêtes qui défend à Jean Hotot, l'un des vicaires perpétuels, de faire arrêt sur le receveur du Chapitre, 28 octobre 1604. — Sentence du bailliage ordonnant l'élection d'un receveur, 10 octobre 1659. — Sentence de l'official contre les chanoines, qui contestaient aux vicaires perpétuels le droit d'avoir voix délibérative pour l'élection d'un receveur, 26 septembre 1659. — Ordonnance de Mgr de Saulx-Tavannes pour les heures des offices, 7 avril 1741; signé : Nic. Arch. de Rouen; par Monseigneur : Le Gay.— Copie du règlement fait par ce prélat, 27 juin 1749. — Ordonnance de Mgr de la Rochefoucauld, portant réduction des fondations, 15 juin 1771; signé : Bordier, vicaire général; par Monseigneur : Liot : sceau plaqué de Mgr de la Rochefoucauld.

G. 7469. (Liasse.) — 4 pièces parchemin; 3 pièces, papier.

1549 (copie)-**1727.** — Déclarations baillées au Roi, des biens et revenus du Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1549 (copie), 1679, 1692, (copies), 1717. — Arrêts de mainlevée, 1679-1718. — « Estat des biens, appartenans au Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen, que donnent et présentent les sieurs chanoines du dit Chapitre au sieur Directeur des droits de controlle de la Ville de Rouen, suivant et

au désir de l'article 3 de l'arrest du Conseil du 16 décembre 1727. » Dans la déclaration de 1679 : « Item un logement de 12 maisons adjacentes et contigües scizes sçavoir : 6 au bas de la rue aux Juifs, en la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde, bornées, d'un costé, le pavé de la dite rue aux Juifs ; d'autre costé, Richard Lormier dit le Maistre, boucher; d'un bout, l'Hostel-de-Ville, et, d'autre bout, le pavé de la Boucherie Massacre et du Clos Mercier ou ses représentants, et les 6 autres... dans la dite boucherie Massacre. »

G. 7470. (Liasse.) — 9 pièces parchemin ; 21 pièces, papier.

1369-1783. — Fieffe faite par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde à Pierre Bonnennée, d'un manoir aux Baons-le-Comte, 1393. — Vente par Pierre Bonneagnée, de Saint-Firmont de Fécamp, à Jehan d'Equetot, de Saint-Etienne de Rouen, à la vie de lui et de Colette, sa femme, de 33 sous de rente sur des biens à Baons-le-Comte, jouxte Ricard de Houdetot, chevalier, 1396. — Acte par lequel Guillaume de Houdetot reconnaît avoir baillé à fin d'héritage aux doyen et Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, pour être déchargé d'une rente de 10 sous, 7 acres et demie de terre, 1407, « vingt jours au mois de février. » — Vente par noble et puissant seigneur Mgr Guillaume de Houdetot, chevalier, seigneur de Houdetot et de Harville, à Pierre de Serny, de 2 pièces de terre, paroisse des Baons, 1422. — Fieffe faite par le Chapitre de la Ronde, à Jehan Pillée, d'une pièce de terre aux Baons-le-Comte, 1427. — Accord entre le Chapitre de la Ronde et les religieux de la Madeleine, au sujet d'un arrêt et prise de fieffe, 1458 ; charte fortement endommagée par l'humidité et en grande partie illisible, collée sur un billet d'invitation aux messes qui seront célébrées, à Saint-Maclou, le 26 mars 1783, depuis sept heures jusqu'à midi, pour le repos de l'âme de Mme Amable Le Cœur, femme de M. Thouin. — Commission de Guillaume Jourden, licencié ès-lois, conseiller en cour laye à Rouen, pour remplir l'office de vicomte aux hautes-justices des Baons et du Valhouart, en remplacement de défunt Preud'homme Duval, 25 juin 1513. — Sentence de l'official de Rouen, sur un procès entre le Chapitre de la Ronde, décimateur pour les deux tiers, et le curé de la paroisse, décimateur pour l'autre tiers, au sujet des réparations nécessaires au chancel de l'église paroissiale, qui menaçait ruine; autorisation au promoteur d'y employer les dîmes qu'il fera saisir, 1477. — Baux des dîmes de la paroisse; fermiers pour le Chapitre : Robert Tourmente, sieur du Hartelay, 1532, 1544 ; Martin Allain, prêtre, curé des Baons-le-Comte, 1560, 1569, 1576 ; — Robert Coullon, vicaire de la paroisse, 1588 ; — Jean Crevel, laboureur, cautionné par Robert de Guenouville, sieur de la Poterie et du Fay des Baons, auditeur des Comptes, dont le dit Crevel était fermier, 1622 ; — Noël Quesnel, sergent de la haute-justice des Baons, 1626, etc. — Pièces relatives au procès intenté au sieur Boivin, curé de Valliquierville, qui avait enlevé 12 gerbes de blé sur un terrain compris dans le dîmage du Chapitre, 1743.

G. 7471. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1410-1781. — Lettres de Jean Tavel, vicomte de l'Eau de Rouen (15 mai 1411), contenant vidimus du don fait au Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, par Michiel Le Roy, l'un des vicaires, d'une somme de 30 livres, qui fut employée à l'achat d'une pièce de terre sise aux Baons-le-Comte, à charge de services religieux, 25 mars 1410 (V. S.). — Fondation par Jeanne, veuve de feu Guillaume Le Tavernier; 60 sous de rente sur Martin Le Cras et sur une maison en la paroisse Saint-Michel, devant les halles du Vieux-Marché, 28 octobre 1438. — Vidimus du dit contrat par Jean Le Roux, vicomte de Rouen, 10 novembre 1467. — Acceptation par les doyen et Chapitre de la Ronde d'une fondation proposée par maître Jean Pajot, prêtre, chanoine de Beauvais et curé de Notre-Dame-de-la-Ronde : « A l'onneur de Dieu et de la benoiste glorieuse Vierge Marie, doresnavant nous serons tenus perpétuellement, à toujours, chacun samedi de l'an, après la fin des vespres, nous représenter processionnèrement ou en fourme et estat de procession, devant les ymages du crucifix et d'icelle benoiste Vierge Marie estant en icelle église, chantans le respons de *Sancta et immaculata*, avec la prose de l'*Inciolata*, » 4 mars 1439. — Acceptation d'une fondation pour maître Nicolas Burguet, prêtre, maître ès-arts et en médecine, dont le corps avait été enterré en l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde; Jean Pajot, exécuteur testamentaire, 26 juillet 1441 ; — d'une autre fondation pour Jean Le Viel, avocat en cour d'église ; Jean Blondel, docteur en théologie, pénitencier du diocèse, et Jean Pajot, ses exécuteurs testamentaires, 21 mai 1459. — Contrat de fondation de maître Guillaume Mesard, licencié en décret, doyen de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, et vicaire en spirituel et temporel de Révérend père en

Dieu Mgr le cardinal d'Estouteville, 18 août 1477. — Ordonnance de Jean de Gouvis, docteur ès-lois, archidiacre de Bayeux, vicaire général du cardinal d'Estouteville, portant approbation d'un accord conclu entre le doyen Mesard et le Chapitre quant à la nature des fonds employés à la fondation d'une messe de *Beata*, 23 octobre 1477. — Fondations de maître Pierre Harpin, chanoine de la Ronde, 1515; — de Robert Dumouchel et de Jacqueline Columbel, sa femme; Robert Dumouchel, marchand, leur fils, exécuteur testamentaire; messe à l'autel Saint-Sébastien, 1518; — de Jehan Auber, chanoine; Enguerran Dubreuil, doyen, Richard Du Fay, chanoine de la cathédrale, Guillaume Tillard, secrétaire de l'archevêché, ses exécuteurs testamentaires, 1522; — de Jean Du Coudray, vicaire perpétuel: « Je fais élection de la sépulture de mon corps dans l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, ma chère patronne, en la chapelle de saint Jean-Baptiste, au dessous de la tombe qui est devant mon coffre, » 1548 (copie); — de Sainte-Cécile, veuve de Simon Poulain, orfèvre, ancien Trésorier, 1632. — Sentence de l'official qui condamne Philippe Josse, quart vicaire de Notre-Dame-de-la-Ronde et clerc matriculier de la paroisse, à payer 7 livres pour la distribution de la célébration d'un obit fondé par Pierre Le Blond, en son vivant, doyen de la Ronde, 1647. — Fondations de Thomas Le Hoy, marchand, 1668; — de Thomas Fitz-Simon, docteur en théologie en l'université de Caen, prieur commendataire du prieuré de Lytz, protonotaire apostolique, ci-devant chanoine de Notre-Dame-de-la-Ronde, natif de Tredach au diocèse d'Armagh en Irlande, 1672; — de Claude de Cahaignes, vicaire perpétuel, 1676; — de Georges Despontis, maître perruquier à Paris, 1697. — Acceptation de la fondation du sieur de la Jublinière, conseiller en la Cour des Aides, 1705-1706. — Fondation de M. Gy, prêtre habitué. — Délibération du Chapitre pour l'exécution de la fondation de M. Nozereau, 1749.

G. 7472. (Liasse). — 23 pièces, parchemin; 61 pièces, papier, 1 imprimé.

1451-1762. — Baux par les chanoines de Notre-Dame-de-la-Ronde, des dîmes qui leur appartenaient en la paroisse de Houville. — Procès, pour la dîme, entre les chanoines et Richard De La Londe, curé de Cuverville, qui réclamait la dîme du Camp-Patenostre, 1457; — entre les chanoines et les religieux de Lire, 1481; — entre les chanoines et les religieux de Saint-Pierre de Castillon-lès-Conches, 1482; — entre les chanoines et les religieux de Sausseuse, 1514; — entre les mêmes et le Chapitre de Rouen, 1733. — Enquête sur les novales, 1682. — Etat des réparations à faire au chancel de l'église de Houville. — Devis des ouvrages à faire pour la reconstruction du mur neuf du côté du nord, au chœur de cette église, 1762. - Procès en l'officialité entre les Trésoriers de Houville et les chanoines de la Ronde, pour la fourniture d'un missel, 1451-1452: « Jacques Deshayes, chanoine de Rouen et doyen de la Ronde, affin de nourrir amour entre le Chapitre de la dite Ronde et les parroissiens, manans et habitants de Houville et lui, promet, en bonne foy, de bailler et livrer les 2 parts de la somme que pourra couster ung bon messel et suffisant pour la paroisse, de la Saint-Michel qui vient en ung an et ad ce s'en oblige ès dits parroissiens, » 27 avril 1452. — « Arrest de la cour de Parlement, rendu en forme de règlement, le 6 mai 1712, qui maintient messire Paul Pellot, abbé commendataire de l'abbaie de la Croix-Saint-Leuffroy, gros décimateur dans la paroisse d'Aubevoye et de Sainte-Barbe-sur-Gaillon, son annexe, en possession de la dixme des bourgognes, sainfoins, poix de toutes espèces, fèves et faverolles... Au préjudice du sieur Poussin, curé de la paroisse d'Aubevoye (François-Etienne Poussin), » 6 mai 1712. (Imprimé).

G. 7473. (Liasse). — 14 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1339-1781. — Fieffe faite par les doyen et Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de Rouen « à Godefroy Lalemant, citoyen de Roen, de 7 acres et demie de terre en 7 pièces à Pitres, avec une haie appelée la Haye Notre-Dame; » Lieux indiqués: Quemin le duc notre sire, la Fosse veideresche, le Bissonnet du tailleis, Bouque d'Andelle, 1339, vendredi après la Typhaigne. — Délais à fin d'héritage par Mahiet Després de Frettemeule, fils et héritier de feu Jehan Després, ayant le droit de feu Godefroy Lalemant, au Chapitre de Rouen, des héritages que le dit Lalemant avait, en 1339, pris à fieffe, 1424. Au dos: « Ceste letre fu leue et publiée, à l'issue de la grant messe de la paroisse de Notre-Dame de Pistres, en la présence de plusieurs personnes dont les noms ensuivent, c'est assavoir Monssr Louis Voisin, prestre, Thomasin Feugiere etc., Louis Langlois, prestre, capelain de la dite paroisse. » Signé: Langlois. — Fieffe d'une pièce de terre à Jacquet Hellot et Jacques Gossent, 20 novembre 1461. — Pièces de procédures pour le paiement des arrérages de rentes dues au Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde. — Décret d'héritages ayant appartenu à Robert Tesson,

1605. — Baux emphytéotiques, de 1710, 1715, 1718. — Deux anciens contrats collés sur des billets d'invitation aux services de Marie-Anne Luce, veuve de François Savin, 1783 ; — de Marie-Rose-Elisabeth Hébert, veuve de Robert-Etienne Allais, 1784. — « Estat et affinement du décret de certains héritages qui furent à Colin Harenc, dit Daoust, et Jehanne, sa femme, » 1510. — Baux des dîmes de Pitres, 1569, 1575, 1586, 1615, 1622, 1680, 1697, 1698, 1701, 1704, 1708, 1719.

G. 7474 (Liasse). — 8 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier, 7 imprimés.

1499-1779. — Accord, pour les limites de leurs dîmages respectifs en la paroisse de Pitres, entre le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde (Robert de Coquebourne, doyen, Charles Rousselin, Philippe Herpin, Jehan Auber, chanoines), et les abbé et religieux de Notre-Dame de Lire ; lieux indiqués : le Val Baquin, la ville de Pistres, 1499. — Procès entre les paroissiens et le Chapitre pour la réparation dn chancel et pour la clôture du maître autel, 1609-1613. — Lettre de Miroménil, premier président du Parlement, au doyen de la Ronde, pour lui demander les réflexions de MM. du Chapitre sur un placet d'un nommé Cossard qui demandait qu'ils contribuassent, comme gros décimateurs, à la réparation du clocher de Pitres, Rouen, 10 décembre 1763. — Consultation de l'avocat Langlois de Louvres, avec un plan, très grossier, de l'église sur cartes à jouer. — Rapport des experts Jacques Le Boursier et Etienne Bellet, maîtres charpentiers, etc., sur les réparations à faire à la grange de Pitres, 1629. — Etat des pièces de terres sises dans la paroisse de Pitres, 1779. — Procès entre le Chapitre et le curé pour les dîmes des fèves et du tabac ; la dîme des fèves accordée au Chapitre ; celle du tabac, au curé, 1713. — Autres procès pour les dîmes de fèves et de sarrasin en seconde récolte, 1761. — Liasse d'imprimés : Déclarations du Roy, concernant les portions congrues, du 27 janvier 1686 ; du 30e jour de juin 1690 ; du 5 octobre 1720 ; — « Arrest de la cour du Parlement qui adjuge aux curés, comme vertes dixmes, les gros et petits poix blancs, les poix verds, les poix de serre ou cornus, les lentilles, les fèves, féverolles et bourgongnes, 1711. — Nomination à la cure de Pitres, de Nicolas Beton, en remplacement de Jean Romé, décédé, pénultième de juillet 1560 ; — de Guillaume Delamare, en remplacement du dit Beton, décédé, 1er mars 1569 ; — de Guillaume Bouvet, en remplacement de Charles Gérard, décédé, 3 juin 1619. — Présentation au même bénéfice : Adrien Lenormand présenté en remplacement de Nicolas Michel, décédé, pénultième d'octobre 1603.

G. 7475. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1471-1788. — Accord entre le Chapitre d'Andely et Jean de Gouvis, chanoine de Rouen, curé de Saint-Martin de la Roquette, d'une part, et le Chapitre de la Ronde, d'autre part, au sujet des dîmes sur quelques pièces de terre en la dite paroisse ; fait en l'église cathédrale de Rouen, le 20 juillet 1471 ; attestation et marque de Richard Godard, notaire apostolique de la cour archiépiscopale de Rouen. — Autre accord pour le même objet, 11 mai 1478 ; marques du dit Godard et d'Etienne Rondel, autre notaire apostolique. — Prise à ferme par Cardin Machuart, clerc de la paroisse de Saint-Martin de la Fontaine, des dîmes de la Roquette, appartenant au Chapitre de la Ronde, 1497. — Autre procès entre le même Chapitre et les paroisiens de la Roquette (Jean Le Vacher et Ramonnet Damyen, Trésoriers) au sujet d'une redevance réclamée par ces derniers des décimateurs ; ils prétendaient qu'aux jours de la Toussaint et de Noël, le fermier des dîmes du Chapitre et le curé de la paroisse devaient fournir un carteron de paille (le fermier, les deux tiers du carteron, le curé l'autre tiers) à semer dans l'église. » Information à ce sujet, par Jean De la Mare, notaire et tabellion de la collégiale d'Ecouis, commis par l'official. Il résulte des informations « que cela s'était toujours pratiqué ; qu'il en était ainsi dans toutes les paroisses circonvoisines ; que la livraison de cette paille se faisait sur la pierre de l'entrée du cimetière ; » mais les témoins ne pouvaient affirmer que cette livraison fût simplement de convenance ou d'obligation, 1514. — Information par Nicolas Bréant, doyen de Gamaches, commis par l'official, sur un échange projeté entre le curé de la Roquette et le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde ; le curé devait abandonner au Chapitre, moyennant une pension de 40 livres par an, sa part des dîmes ; — dépositions favorables au projet, 1517. — Lettres des curés de la Roquette, Le Rat, et Carrière, où il est fait allusion au paiement de cette pension, 1785-1788.

G. 7476. (Liasse). — 59 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1406-1772. — Acte par lequel les Trésoriers de la paroisse de Veauville-sur-les Baons reconnaissent avoir reçu du doyen et du Chapitre de Notre-Dame-de-la-

Ronde « ung livre appelé antiphonier, tout neuf en parchemin... noté, rubricé et bien assouvy de ce qui y fault, lequel se commence à la page après le kalandrier : *Ordo librorum*.... et fine ainsi : *Simile est regnum celorum*, lequel avoit cousté 22 livres tournois, » dépense à laquelle le Chapitre contribue pour les deux parts, c'est à savoir pour 14 livres 13 sous 4 deniers, 17 septembre 1487. — Arrêt du Parlement pour la réparation du chancel de Veauville, 1584. — Procès pour les dîmes contre Jehan et Charles de Houdetot, frères puînés du sieur de Houdetot, seigneur et patron de Houdetot, qui en avaient empêché la perception, et contre Odo Du Crottay, lieutenant du bailli de Caux. Celui-ci, à la suscitation du sieur de Houdetot, patron, « avait commis un prestre au lieu du curé Bordel, pour exercer la dite cure et administrer les sacrements aux paroissiens, en quoy faisant le dit Du Crottay, juge lay, avoit entrepris autorité par dessus les dyocésains. — Par lequel Du Crottay a esté dict que le dict Bordel, curé, estant lors absent, pour raison d'un meurdre par luy commis, le patron et parroissiens du dit Veauville avoient requis qu'il leur feust pourveu, afin qu'ils ne demeurassent sans pasteur, et qui célébrast le divin service jusques à ce que le prélat dyocésain y eust pourvu. — Par Bigot, procureur général, a esté dict qu'il y a édicts par lequel est mandé aux juges ordinaires contraindre les curés à résider et, à faulte de ce faire, saisyr les fruits de leurs cures, en advertir les évesques, pour pourveoir de personnes capables pour exercer les dites cures, et non pas y en commettre par les juges ordinaires ; » — les sieurs de Houdetot et Du Crottay, condamnés à la requête des chanoines, 10 janvier 1572. — Arrêt du Parlement pour les dîmes des rabettes, 29 novembre 1582. — Autre procès pour les dîmes. — Baux des dîmes. — Sommation, de la part des chanoines, à Le Prevost, chapelain de Pierre Barré, curé de Veauville, d'avoir à leur payer, conformément à l'accord de 1487, 20 mines d'orge et 10 mines d'avoine, à savoir, à raison de 4 boisseaux pour mine d'orge, et de 6 boisseaux combles pour mine d'avoine, et de plus 60 sous tournois ; présents, Jehan Mesard, curé de Barneville, et le recteur des écoles de Veauville, avec partie de ses écoliers, dont les noms suivent : Guillaume Fierecoq, Gaultier Crevel, Robert Touv..., Robert Boucquoy, Jaquet et Jehan dits Clouet, Cardin Voysart, Pierre Perrenot, Robin et Robinet dits Le Prevost, Robert Romain, Romain Croquel, Guillaume Le Flamenc, Jaquet Le Flamenc, Vincent Clouet, Pierre Petit, Robin et Etienne dits Malerbe, de la paroisse de Veauville, 17 novembre 1488. — Procès entre les chanoines et les curés, pour le paiement de cette pension. — Transaction entre les chanoines et Guillaume Le Couturier de la Motte-Freneuse, curé de Veauville : « La mine tant d'orge que d'avoine sera composée, ainsi que le porte l'arrêt de 1578, de 6 boisseaux, et le boisseau de 14 pots, mesure d'Arques, en ce compris le comble ordonné par le dit arrêt, à livrer dans les granges du presbytère. » Le curé paiera en plus 60 sous en argent, 4 avril 1772.

G. 7477. (Liasse.) — 10 pièces parchemin ; 22 pièces, papier.

1518-1789. — Titres de propriété de rentes appartenant au Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde en la paroisse d'Yébleron. — Décrets d'héritages. — Vente de bois, 1744. — Plantations de bornes. — Aveux baillés par les doyen et Chapitre à Michel Baillard, chevalier, seigneur du Courant, de la seigneurie d'Orival, des Gatinnes, de Homare, de Berville, du Vieil-Manoir, pour biens situés en la paroisse d'Yébleron ; — à Marie-Françoise-Gabrielle Maignart de Bernières, veuve de messire Louis-Philippe de Fouilleuse, chevalier, marquis de Flavacourt, lieutenant général des armées du Roi, cohéritière par bénéfice d'inventaire du président de Bernières, son frère, et, en cette qualité, marquise de Bernières, dame et patronne des paroisses de Bernières, Rouville, Yébleron, du franc-fief de Butermare, pour un fief et tènement, nommé le Fief Souverain à Yébleron, 1746.

G. 7478. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1552-1777. — Baux par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde d'un trait de dîmes sur 11 acres de terre assises au Champ-du-Pardon, près la Justice, en tirant vers Beauvoisine. — Dernier fermier, Robert Thirel ; prix, 78 sous par an, 1777.

G. 7479. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1650-1777. — Baux par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de dîmes qui lui appartenaient à Rouen, rue du Champ-du-Pardon, aux Baons-le-Comte, à Houville, à Pitres, à Veauville-les-Baons. — Lettre du marquis de Pertuis, datée du champ de Ruremonde, 21 mai 1757, adressée à M. Le Prevost, curé des Baons, dont le fermier, Faucon, avait pris à ferme les dîmes du Chapitre : « Vous dirois ossy à M. Lecuier qu'il

mavé promis de largent a Paques et que nous somme à la pante cotte que je le prie de men envoier étant dans un pais ou lon ne vie qu'à force d'argent. »

G. 7480. (Cahier.) — 66 feuillets, papier.

1618-1675. — Baux faits par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, des divers biens qui lui appartenaient, tant à Rouen qu'en dehors de Rouen, ainsi que des dîmes en plusieurs paroisses. — Bail à Laurent Maurry, maître imprimeur à Rouen, de la maison où pendait pour enseigne la *Petite Bergère*, sise rue aux Juifs, derrière la chapelle du Palais, 3 mai 1649; continuation de bail au même imprimeur, 1655, 1661. — Dans le bail à un boucher, d'une maison rue Massacre, on retient, outre le prix principal, 2 langues de bœuf brésillées, bonnes et loyales, le 10 décembre 1652.

G. 7481. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 108 pièces, papier; 1 imprimé.

1593-1786. — Baux de maisons appartenant au Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, situées rue aux Juifs. — Parmi les locataires, Laurent Maurry, imprimeur, 1631-1649; — Jean-Baptiste Machuel, imprimeur, 1713-1719; — Robert-André Cabut, marchand libraire, 1746-1776; — Dorothée-Rose Dumesnil, sa veuve, 1776-1782; — Hélye, maître chirurgien, 1677; — Louis Jourdan, maître en chirurgie, 1683, 1695; — Thibault, autre maître chirurgien, 1700, 1706. — Bail emphytéotique au sieur Nicolas-Michel Vasseur, maître peignerre à Rouen, « de 2 maisons, l'une faisant le coin des rues aux Juifs et Massacre, la seconde, rue aux Juifs, bornée au levant par un tènement de maisons appelé la *Synagogue*, » 4 janvier 1781. — Autre bail emphytéotique au sieur Thomas Linant, maître plâtrier, d'un logement de 3 maisons, rue aux Juifs; puits dans la muraille de la maison de derrière appelée la *Synagogue*, 17 décembre 1782. — Arrêt du Conseil d'État du Roi concernant les formalités à observer pour les constructions et reconstructions des bâtiments appartenant aux gens de main-morte, hôpitaux généraux et particuliers, maisons et écoles de charité, 7 septembre 1785. (Imprimé.)

G. 7482. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin, 112 pièces, papier; 4 plans.

1577-1789. — Baux par le Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde de maisons situées rues Massacre et aux Juifs à Rouen. — Bail emphytéotique à Robert-Paul Poret, marchand boucher, d'une maison rue Massacre, bornée par le mur d'une maison appelée la *Synagogue*, appartenant au Chapitre. 1780. — Dessin représentant le pignon de la *Synagogue*. — Plan de l'emplacement où sont plusieurs bâtiments appartenant à MM. les chanoines, l'emplacement fieffé à M. Poret, le terrain appartenant en propriété à M. Poret; signé par Hardy, architecte. — 2 autres dessins du même architecte 1780. — Baux de dîmes et de fermes à Baons-le-Comte, Houville, Pitres, Veauville, Yébleron, au Champ-du-Pardon, près Rouen. — Déclarations de la valeur des prébendes du doyen et des chanoines de Notre Dame-de-la-Ronde : Jean-Baptiste Louvet, prieur commendataire de Saint-Pierre-de-la-Lande en Fronsadois, chanoine de Notre-Dame-de-la-Ronde etc.

G. 7483. — (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 66 pièces, papier.

1585-1787. — Baux de maisons appartenant au Chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde, situées dans la rue Massacre, dite plus anciennement rue Dourdonne, la plupart louées à des bouchers. — Dans quelques baux, obligation de curer la Renelle. — Parmi les locataires, Robert Richer, maître apothicaire, 1589.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-PATRICE DE ROUEN.

G. 7484. (Registre.) — In-folio, 218 feuillets, papier.

1581-1599. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen. — Comptes pour 2 ans à partir de Pâques. Le premier seul pour 3 ans. — Trésoriers : Martin Duhamel, l'aîné, procureur au bailliage et vicomté, 1584-1593; — Hector Le Guerchoys, vicomte de Rouen, et François Canu, procureur au bailliage et vicomté, 1593-1594; — Claude Aveline, huissier au Parlement, et M. Martin Duhamel, le jeune, procureur au bailliage et vicomté, 1594-1596; — noble homme Pierre Chrestien, avocat en la Cour, et Nicolas Burel, procureur au bailliage et vicomté, 1597-1598; — Charles Marais et Jehan Parnuit, l'un et l'autre procureurs aux mêmes sièges, 1598-1599. — Le premier de ces comptes intitulé : « Compte et estat de la recepte et entremise faite par maistre Martin Duhamel l'aisné, procureur au bailliage et vicomté de

Rouen, pour le Trésor de l'église parroissial de Saint-Patrix, comme ayant esté à ce faire esleu et prepozé par les paroissiens, pour la deffautte d'aucuns des Trésoriers d'icelle paroisse qui avoient négligé le paiement et poursuite des arrérages des rentes, à laquelle charge iceluy Duhamel avoit commencé dès la festé de Pasques 1584, et, combien qu'il n'eust icelle acceptée que pour 2 ans seullement, ainsy que ont acoustumé d'en user les autres Trésoriers, ce néantmoins, par importunité, il avoit continué la dite charge... jusques à l'examen du présent compte 1593. » — Chaque article de recette de rente donne lieu à de longs développements où le comptable reprend la négligence des Trésoriers. — Réparation de la charpenterie de la tour qui portait les cloches, par Jacques Tallon, charpentier ; — 2 pavillons sur la chapelle Saint Fiacre couverts en ardoise ; — réparations à la chapelle de la Passion. — Frais de procès ; — arrêts aux mains de locataires pour arriver au paiement des arrérages de rentes ; — procès, au mois d'avril 1586, contre Nicolas Le Sauvage, avocat, maître de la confrérie de la Passion « qui prétendoit que chaque maître de la dite confrérie était libre de faire le transport du service divin et des prédications en telle autre paroisse que bon lui sembleroit, » le dit procès gagné par la Fabrique devant le bailli et, en appel, au Parlement. — Duhamel remontre que, de 1584 à 1593, qui sont 9 années entières, « il avoit esté grandement travaillé aux affaires de la dite église, ayant fait escripre plusieurs volumes et caiers pour tirer enseignement de toutes les parties de rentes négligez et égarez ; il réclame taxe de 50 escus sol, prest de jurer et affermer que, cessant la faveur de l'église et que ce feust pour ung particulier, il ne vouldroit prendre autant de payne pour 200 escus. » — 1592, sépulture de M. de Fréfossé, neveu de M. Martel, conseiller au Parlement ; — d'un pauvre homme des champs, 30 sous ; — de M[me] Basire, mère en loy de M[e] Chrestian, avocat, 60 sous. — « A Jacques Boursier, charpentier, pour avoir démoli et mis bas le bois servant à la chapelle de la Passion, 18 livres. — Pour les prédications faites par un cordelier par 8 jours durant l'Oratoire, 6 livres. — A Levesque, organiste, 6 livres. — A Thomas Bryère, maçon, 370 livres. — Pour la refaçon d'un calice d'estain, 3 sous. — Remontré (par le comptable), que, durant 8 jours de l'Oratoire, à cause que l'église estoit déclose, il avoit faict coucher 3 hommes pour la garde, auxquels il avoit quis boire et manger et payé leur vaccat, pour tous lesquelz faictz il s'arreste à dix sous. » — 1593, « tient compte le comptable des deniers par lui ceuilliz, le jeudi absolut, ès maisons des paroissiens, montant à la somme de 7 livres 13 sous 4 deniers, sans comprendre le linge et fil, lequel a esté donné. » — Cotisations sur les propriétaires de maisons dans la paroisse, conformément à l'arrêt du Parlement, du 21 novembre 1592. — Paiements « à Jehan Levesque, organiste, pour joué le jour saint Patrice ; — au tendeur, pour avoir tendu l'église lors des Rogations et autres jours. — Tapisserie gardée la nuit, parce que l'église était du tout découverte et la muraille abattue. — Pingeon et moissons, le jour de la Pentecôte. — Pour 3 bouteilles de vin pour faire la cène, le jeudi absolu ; — gros pain bénit ce jour, le samedi et le jour de Pâques. » — Marché fait avec Jehan Belier et Marin Le Sueur, maçons, pour réédifier le bout de la chapelle Saint Nicolas, 90 livres. — A Thomas Brière, maçon, 9 livres ; — à Etienne Bérenger, imaginier, 45 sous. — Brière et sa femme, constitués prisonniers à la requête de la Fabrique. — 1594, « feu monsieur Rassent, conseiller, a donné, pour paier une vitre, la somme de 30 écus sol. » — Autres dons des conseillers en la Cour : Fizet, de la Chapelle, Martel, Busquet, de MM. de Bouville et de Nojon, présidents aux Requêtes, du président des Hameaux, de M. Maynet, du bailli de Longueville, de M. Baudry, sieur du Franc-Manoir, conseiller au présidial. — Sépulture de l'exécuteur des sentences criminelles, 4 livres. — « Pour le gros pain bénist du jeudi absolut, samedi et jour de Pasques, 18 sous. » — Chapelle de Saint Nicolas pavée de tuile achetée de Pierre Le Testu, marchand de tuile. — Mises pour les carolles et clôtures du chœur ; travail entrepris par un religieux du couvent des Jacobins, frère Jaques Le Preux, moyennant 100 livres au couvent et, au dit Le Preux, un habit de la valeur de 10 à 12 écus ; engagement pris de lui fournir 2 compagnons, Josias Le Grand et Jacques Pointel, du métier de menuisier, pendant 2 mois ; bois porté au couvent. — Plaintes contre le dit Le Preux, dont le couvent n'était pas content, et qui s'amusait à travailler pour des bourgeois ; on retire le bois du couvent, on le fait apporter à l'aître Saint-Patrice, où le travail est achevé par les compagnons. — « A Jehan Legeret, menuisier et tailleur de bois, pour sa paine d'avoir taillé le penneau de la chaire où l'on dit le prosne, 22 sous. — Boise apportée du quay à l'aître de la paroisse. — A Jehan Legeret, menuisier, pour sa paine d'avoir taillé 2 figures d'anges et les 2 coullonnes et chappiteaux d'icelles, 4 livres 8 sous. — A Mahiet Everard, vitrier, 20 escus à déduire sur ce qu'il lui a esté promis, pour la fourniture de 3 vitres en la dite église, 60 livres. — A Jehan Duglen, du mestier de tourneur, pour avoir tourné les

colonnes et autres ouvraiges de son mestier, pour la closture du chœur de la dicte église, 41 livres. — A Josias Le Grand et James Pointel, 136 livres, 60 sous; de plus, pour avoir fait les chandeliers de dessus les carolles, 15 livres. » — Quittance de Mahiet Evrard en marge du compte, au dernier feuillet. — 1595, « pour la sonnerie de l'inhumation de madame la présidente des Hameaux, 60 sous. — Payé pour le gros pain benoist, le jeudy absolut, 15 sous. — A Mahiet Everard, vitrier, pour le parfournissement du marché de 2 vitres neufves, jouxte les quittances des 10 aoust et 13 septembre 1595, 13 livres ; — au même, pour la réparation de tout le reste des vitres, lesquelles estoient, à la plupart, rompues et dégradées jouxte la quittance du dernier janvier (?) 1596, 18 livres. » Compte signé par Du Jardin et Chrestien. — 1596, collecte sur les paroissiens pour la reconstruction du presbytère. — « Grand vase d'argent couvert et doré par dedans et dehors, augmenté d'un cercle doré, avec une croix, pour servir à porter la sainte hostie le jour du Saint-Sacrement, du prix de 52 escus, donné par Louise Fizet, veuve de feu Rassent, conseiller en la cour. » — 27 écus payés par M. Maynet, lieutenant général à la Table-de-Marbre, pour être exempt de la charge de Trésorier, suivant sentence de MM. des Requêtes du Palais, du 23 juin 1596. — « Accordé au comptable le banc de sa femme par 6 escus, au lieu desquels il a donné 60 sous de rente foncière, par contrat du 17 septembre 1599. » — Paiements « à Martin Le Poulletier, menuisier, pour les ais d'un châssis devant la 1re vitre neuve, 4 livres 8 sous 6 deniers ; — à Le Blond, maître espinguier, pour avoir fait le dit châssis de fil d'erchard, 16 livres ; — à Verard, vitrier, pour la dite vitre, suivant quittances des 9 novembre 1597, 1er avril et 7 juin 1598, 22 écus sol ; — à Jacques Le Boullenger, cordonnier, pour le prix et achat de 2 tapis, l'un de velours cramoisy rouge, doublé de taffetas rouge, l'autre de velours vert, doublé de taffetas vert, 123 livres ; — pour la croisée du poisle de dessus le grand autel au menuisier, serrurier et le Gascon, pour avoir monté au hault du cœur, 10 livres 7 sous 6 deniers. » Compte signé par Dujardin. — 1597, sépultures de Charles Cyrot, 6 testons valant 4 livres 12 sous 6 deniers ; — du fils de maître Jehan Costentin, avocat ; — de maître Robert Hellye, avocat. Compte signé par le curé Dorcemaine. — 1558, sépultures de la femme de M. Bavent, avocat en la vicomté ; — de M. Le Pesant (21 avril 1599), 100 sous. — Paiements « à Adam Masson, clerc de l'église ; — au prédicateur qui prescha le jour saint Patrice, demi escu (article rayé) ; — pour fleurs, chappeaulx, bourletz, et pour 2 mays de boullot pour mectre à l'église le jour du Saint-Sacrement, 36 sous (article rayé) ; — à Jacques Le Blond, pour avoir ercadé ung châssis de fil d'eschard pour mectre devant la vitre où est l'istoire d'Abraham, 23 livres 4 sous ; — à Georges Le Riche, tapicier, pour avoir garny 3 orilliers de velours pour l'église, 35 sous : — pour le pain de cène, baillé aux communians en la dite église, tant le jeudi de la cesne, que les samedi et dimanche de Pasques, 30 sous. » — 1599, sépulture de M. de Fourneaux, lieutenant en la Table-de-Marbre, 8 livres. — Mention de la maison appartenant à M. de Frontebosc, conseiller en la Cour, au bout de haut de la rue Etoupée. — Paiement « à Guillaume le Bret, peintre, pour 2 armaries attachées à 2 sierges, lorsque le curé, presbtres et aucuns des paroissiens allèrent au devant de monsieur l'archevesque lors de son arrivée, qui fut en la dicte année, 30 sous. — Comptes signés par Dujardin, curé, de 1594-1596 ; par Dorcemaine, son successeur, de 1597 à 1598.

G. 7485. (Registre.) — In-folio, 304 feuillets, papier.

1659-1692. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen. — Trésoriers : Sanson Vaignon, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1659 ; — Gédéon Le Pellé, avocat en la cour de Parlement, 1660 ; — Arthus Tesson, avocat en la cour, 1661 ; — André Le Paige, écuyer, sieur du Colombier, avocat en la cour, 1662 ; — Nicolas Le Cerf, maître d'hôtel ordinaire du Roi et maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1663 ; — René Ridel, sieur de Plainesevette, Trésorier général de France au Bureau des Finances, 1664 ; — Nicolas Le Page, procureur au bailliage et siège présidial, 1664 ; — Nicolas Coullon, écuyer, conseiller du Roi, auditeur en la Chambre des Comptes, 1665 ; — Pierre Louis, avocat au Parlement, 1666 ; — Nicolas Busquet, conseiller au Parlement, 1667 ; — Charles Aveline, notaire et secrétaire du Roi en la Cour des Aides, 1668 ; — Pierre Deshommets, écuyer, baron de Guichainville, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1670 ; — Antoine Baillard, écuyer, sieur du Parc, auditeur en la Chambre des Comptes, 1671 ; — Guy Duval, chevalier, seigneur de Bonneval, Coudé, Saint-Christophe, Moulineaux, châtelain de la Houblonnière, président à mortier au Parlement, 1672 ; — M. de Brinon, conseiller au Parlement, 1673 ; — Nicolas Le Tellier, sieur de Fumichon, avocat au Parlement, 1674 ; — Nicolas de Limerville, ancien conseiller échevin de Rouen, 1675 ; —

François Pesnelle, avocat au Parlement, 1676; — Nicolas Nepveu, avocat au Parlement, 1677; — Antoine Ouldart, avocat au Parlement et bailli de Saint-Gervais, 1678; — Nicolas Auzoult, ancien greffier au bailliage et siège présidial, 1679; — Charles Vincent, sieur de Frambusc, lieutenant général en l'Election et Grenier à Sel de Rouen, 1680; — Thomas Fremont, procureur au Parlement, 1681; — Isaac Grente, avocat au Parlement, 1682; — Louis Baillet, écuyer, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1683; — Adrien Du Houlley, seigneur des Essarts, lieutenant général en l'amirauté de France, 1684; — Augustin Le Bourgeois, avocat au Parlement, 1685; — Alexis Plichon, greffier de la première chambre des Enquêtes au Parlement, 1686; — Romain Varin, auditeur en la Chambre des Comptes, 1687; — Jacques Deshours, receveur des rapports et vacations de MM. de la Grand'Chambre du Parlement, 1688; — Pierre Du Noyer, procureur en la Chambre des Comptes, 1689; — Charles De Dun, procureur au bailliage et siège présidial, 1690; — François Perchel, autre procureur au même siège, 1691. — 1659-1660, aumône aux prisonniers de la conciergerie du bailliage, suivant la fondation des prédécesseurs de M. le Président du Tronc. — Aux pauvres honteux de la paroisse suivant la fondation de la damoiselle Fizet, 26 livres. Compte signé par M. Chrestien, curé. — 1660-1661, le Trésorier se charge de 60 livres cueillies aux maisons pour le linge de l'église. — « Pour l'inhumation de Melle de Limmerville, dont le corps a été porté à Saint-Sever, le s^r de Limmerville n'a voulu rien payer au Trésor pour la sonnerie, disant que son père a été Trésorier. — Pour l'inhumation de noble homme Richart Le Seigneur, sieur de Boisbérenger, dont le corps a été transporté à Saint-Thomas-de-la-Chaussée, n'a esté aussy rien receu. » — Paiements à Henri Gosset, maître maçon; — à Jacques Du Mesnil, maitre vitrier, 10 livres pour avoir refait les vitres de la chapelle de la Passion; — à Placevault, brodeur. — 1661-1662, inhumation de Mademoiselle de Boisflamel, — 1662-1663, inhumations du sieur Lesdo; — du sieur Baudry, avocat au Parlement. — 1663-1664, inhumation du curé de Saint-Patrice. — Fondation par M. Baudry, pour feu M. Baudry, son frère, avocat. — 1,000 livres données par M. de Motteville, premier président à la Chambre des Comptes, pour servir à la confection des orgues. — Au sieur Costé, pour un graduel, 74 livres. — 1664-1665, inhumation à Saint-Herbland, du sieur Pouchet, ancien échevin de Rouen. — Louages de bancs à la présidente du Tronc, aux damoiselles Pain et Busquet, aux dames de Rounas, de Plainesevette, Le Bourgeois, de Trémauville, Nicole, Lescuyer, Desdames, Auzoult. — 1665-1666, inhumation du sieur de Villers, facteur d'orgues. — « A Noël Jouvenet, sculpteur, pour avoir raccommodé le benestier d'albâtre qui étoit cassé, 60 sous. » — 1666-1667, inhumations de M. de Plainesevette, Trésorier de France; — de la fille de M. Le Page, avocat au Parlement. — Paiement au sieur Le Moyne, ci-devant organiste, 100 livres. — 1667-1668, inhumation de maître Guillaume Bottey, avocat en cour d'église. — Payé au sieur Claude de Villers, facteur d'orgues, et à Françoise Le Tanneur, sa mère, 500 livres. — Mention de la fondation faite par le sieur de Villers père. — A la suite de ce compte : « Ensuit l'estat et mémoire de la recepte et despense faicte par Me Nicolas Girard, contrôleur au Grenier à Sel pour la confection des orgues de la paroisse, en exécution de la délibération faite, en l'assemblée des sieurs Trésoriers et paroissiens, le 2e jour de décembre 1663; — recepte, 5,360 livres 3 sous; dépenses : paiements faits à Claude de Villers, facteur d'orgues; — à Robert Barrabé, Benoist Masse et Jean Satis, menuisiers; — à Noël Jouvenet, maître sculpteur; — à Vuillequin, marchand anglais, qui fournit l'étain d'Angleterre; — à Girard Langlois, fondeur; — à maître Theroude, prêtre, facteur d'orgues et organiste à Caudebec, qui vint visiter les orgues, le 10 juillet 1666, avec le P. Le Febvre, religieux carme; — à Jouvenet, sculpteur, qui fit les armoiries du président de Mautheville, les grava, les dora et les mit en couleurs; — au sieur de Villers fils, qui ajouta 2 jeux considérables, non compris dans le premier marché : un jeu de cymbale, de 3 tuyaux, sur marche de quinte et quarte, pour faire un plein jeu d'escho, composé de 108 tuyaux, et un jeu d'un cromhorne d'escho, à l'unisson de celui du positif, composé de 72 tuyaux. Total des dépenses, 5,283 livres, 13 sous 2 deniers. » — 1668-1669, inhumations de Mademoiselle de Saint-Martin; — de M. le président de Franquetot, porté aux Cordeliers; — de M. du Bosctroude Le Faé, porté aux Capucins; — du sieur du Fay, porté aux Carmes; — de Vaignon, porté aux Récollets. — Frais pour lambrisser la nef du côté de la chapelle Saint Nicolas. — Paiements à Philippe Le Mareschal, organiste, 150 par an. — « Pour une bannière de damas rouge, frangé de passement, et pour la peinture de l'Assomption de la Sainte Vierge d'un costé, et, de l'autre costé, de l'image de saint Patrice, 64 livres. — Pour un devant d'autel, 47 livres. » — 1669-1670, inhumation du sieur Guerente, médecin, 13 livres. — Paiements au sieur Le Marchand, orfèvre; — à Etienne Le Blanc,

tapissier, qui raccommoda la porte de toile verte de l'église; — à Robert Barrabé, menuisier, qui raccommoda le pupitre et le crucifix de l'église, 7 livres; — à la veuve du sieur de Villers, facteur d'orgues, 60 livres. — 1670-1671, inhumation d'Alphonse Jubert, sieur de Gamaches. — 1671-1672, inhumation de Jacques Le Faé, sieur de la Mivais. — 1672-1673, inhumation de Mme de Villers, inhumée hors paroisse, 7 livres. — 1673-1674, sonnerie pour l'inhumation de Mlle Brinon, 7 livres. — 1674-1675, inhumations de Me Louis Le Page; — de M^{r} le Président de Bonneval; — d'André de Mongoubert. — A Paul De la Voutte, peintre, pour avoir réparé les vitres et refait les pièces cassées, 10 livres. — 1675-1676, inhumations de Nicolas Ysembart Busquet; — de Louis Le Brun, prêtre. — Les loyers des bancs sont mis au nom des hommes, au lieu de l'être, comme auparavant, au nom des femmes. — Paiements à Dupuis, chasublier; — à Rocusson, orfèvre. — 1676-1677, inhumations de Gilles Lombard et François Richer, prêtres; — de Nicolas Duhamel, sieur de Latréaumont. — 1677-1678, inhumations de Marguerite Corneille, femme de M. Gouberville; — de la demoiselle Girard; — de Pierre Le Jaulne, sieur de Gruchet. — 1678-1679, inhumations de M. Bertheaume, 13 livres; — de M. de Guichainville, porté à Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 1679-1679, inhumation de Jacques Duval, prêtre; — de M. Malletot-Varin; — du sieur de Boishullin. — Au sieur Vincent, organiste à Dieppe, pour avoir visité les orgues, 40 livres. — 1680-1681, à Jouvenet, maître sculpteur, pour avoir raccommodé l'image de saint Patrice, qui s'était cassée lorsque le tonnerre tomba sur l'église, et l'avoir placée au coin de l'église, en dehors, 11 livres. — Autres paiements à Jore, libraire, pour avoir relié 3 missels et un grand livre de lutrin de peau de truie, 14 livres; — à Dupuis, chasublier, 113 livres 8 sous. — 1681-1682, inhumations de la dame des Essarts, portée aux Carmes de Bouvreuil; — de M. du Fresné-Coquerel. — 1682-1683, paiements à Desnos, orfèvre. — Devant l'autel en taffetas, pour la chapelle de la Passion. — A Guillaume Le Vieil, vitrier, pour ouvrage de son métier à la chapelle de la Passion. — « Il arriva une foudre de vents et de tempeste, le lendemain de la Saint-Jean de l'année 1683, qui ruina entièrement les vitres et couvertures de l'église. » On eut à payer à Le Vieil, vitrier, et à Catherine Jouvenet, sa femme, 148 livres 13 sous. — 1683-1684, paiements à Laurent Poucholle, vitrier; — à Jean-Baptiste Douyère, menuisier. — 1684-1685, inhumation de M. des Hameaux. — 1685-1686, « ne se chargera le comptable des droits de la sépulture de maître Antoine Baillard, presbtre, fils du feu sieur Baillard, auditeur, pour n'en avoir rien receu, son frère ayant prétendu qu'étant prêtre et fils d'un Trésorier vivant, il n'en étoit rien deub. » — Paiement à Dupuis, chasublier. — 1686-1687, inhumations de la damoiselle d'Herbouville; — de la dame Busquet. — 1687-1688, inhumation d'Anne Jouvenet de Villers. — 1688-1689, inhumation de la Présidente de Bonneval, le 17 avril 1688, 13 livres. — 1689-1690, inhumation de Madeleine Le Seigneur, veuve du sieur Guerente, médecin, le 28 novembre 1689, 13 livres. — 1690-1691, inhumations de Martin Vaupan, âgé de 70 ans, le 6 juillet 1690; — de Jean Parnuit, sieur de Gouberville, 61 ans, 31 septembre. — 1691-1692, sépultures de Robert Lambert, seigneur de Formentin, âgé de 48 ans, le 20 août 1691; — de Pierre Le Guerchois, procureur général, inhumé à Saint-Pierre de Jumièges, le 11 février 1692. — Le Mareschal, encore organiste, toujours aux gages de 150 livres. — Paiements à Robert Barrabé, menuisier; — à Robert Rancey, autre menuisier, qui fit, pour 150 livres, les bancs des Trésoriers. Comptes signés par les curés Chrestien, 1660, 1661, 1662; Le Viderel, 1665-1692.

G. 7486. (Registre.) — In-folio, 943 feuillets, papier.

1692-1739. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Le Roux, avocat, 1692; — Jean Louvel, écuyer, conseiller ordinaire en la Chambre des Comptes, 1693; — François Varin, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1694; — de la Rivière Lesdo, procureur général à la Cour des Aides, 1696; — Thomas Hellot, procureur du Roi en la vicomté de Rouen, 1697; — Gilles Le Maistre, procureur au Parlement, 1698-1699; — Robert Cauchard, prêtre de la paroisse, 1700; — François Faucon, conseiller au présidial de Rouen, 1701; — Jacques Bosquet, écuyer, seigneur du Bosc-Asselin, aux lieu et place de défunt Nicolas Bosquet, écuyer, sieur de Saumont, son frère, 1702; — Jean-Mathieu Outin, procureur au Parlement, 1703; — François-Adrien Le Prévost, écuyer, sieur de la Vallée, 1704; — François Le Moyne, 1705; — Pierre Picquet, écuyer, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1706; — Pierre Brumoy, avocat au Parlement, 1707; — M. de Berruyer, 1708; — Isaac Grente, conseiller au présidial, 1709; — Louis Auger de Monteille, avocat au Parlement, 1710; — Jean Le Sueur, 1701; — Louis-Charles Pichon, avocat au Parlement, 1712; — Samuel Jansse, avocat au Parlement, 1713; — Jacques

Le Roy, procureur au Parlement, 1713; — Michel Morisset, greffier au Parlement, 1714; — Gilles Grésil, procureur au bailliage, 1715; — Michel Ruellon, avocat au Parlement, 1717; — Jacques Quesnel, 1718; — Guillaume Pouyer, écuyer, sieur de Drumare, 1719; — Marc-Antoine-Sanson Vaignon, seigneur du Grand-Mortemer, conseiller honoraire en la Grand'Chambre du Parlement, 1720; — Nicolas Nepveu d'Imbleval, seigneur d'Espinay, auditeur en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1721; — Augustin Le Bourgeois de Belleville, conseiller à la Table de Marbre, 1722; — François Ruellon, notaire à Rouen, 1723; — Jean-Jacques Le Boucher de la Pallière, procureur en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1724; — Michel Charpentier, curé de la paroisse, 1725; — Pierre Varin, procureur en la vicomté de Rouen, 1726; — Barthelémy Dugard, avocat au Parlement, 1726; — Jean-Pierre De Clère, avocat au Parlement, 1727; — Richard Harel, avocat au Parlement, 1728; — Laurent Tassin, conseiller du Roi, enquêteur, commissaire examinateur civil, criminel et de police au bailliage de Rouen, 1729-1730; — Nicolas Piquefeu, 1731; — Charles-Thomas Rogier de Neuilly, docteur de Sorbonne, curé de la paroisse, 1732; — Guillaume-François Brière du Coudray, avocat au Parlement, 1733; — Pierre Fossard, avocat au Parlement, 1734; — Louis Malfilâtre, procureur au Parlement, 1735; — Daniel-Louis Varin, prêtre, 1736; — Jacques Le Sauvage, prêtre, pour Mr de Saumont, 1737; — Jacques-François Billoüet, avocat au Parlement, 1738. — 1692, 15 inhumations. Inhumations de Me Clément Harache, prêtre; — de mademoiselle Jamet, épouse du sieur Pesnelle. — 1693, 48 inhumations. — 1694, 19 inhumations. — Vin pour l'église acheté, en temps de foire, à raison de 87 livres le muid. — 1695, 18 inhumations. — « A la veuve Jore, pour la refaçon, collage et reliure des livres de chœur, 39 livres. — Au sieur Aubert, pour avoir ramassé et mis en ordre, par liaces, les titres et pièces du Trésor, et en avoir fait un registre, 20 livres.» — 1697, 10 inhumations. — 1699, inhumation de M. Busquet, conseiller au Parlement; — de M. de Saint-Martin, premier avocat général à la Cour des Aides, âgé de 78 ans, porté ailleurs; — de M. Hellot, procureur du Roi. — 1700, inhumation de M. Le Viderel, curé de la paroisse. — 1702, au sieur de Sourdeval, orfèvre, qui a doré et ressoudé le balustre du soleil de l'église, 15 livres. — 1705, inhumations de M. d'Herbigny, Intendant; — de Jean Morin, exécuteur des sentences crimine . — 1706, croisées de l'église refaites par Philippe Heuzé, maçon. — 1707, « à Le Brun, pour 500 billets faits imprimer pour faire les semonces du Trésor, 2 livres. » — 1709, inhumation du sieur Lauvon, notaire, 13 livres. — 1711, cherté du vin, parce que les vignes avaient été gelées. — 1712, sonnerie sans sépulture pour dame Barbe de Becdelièvre, veuve de M. Le Guerchois. — Sépultures de M. Le Noble, curé de Quincampoix, prieur de Saint-Saëns; — de Françoise Le Bourgeois, femme de M. de Civille-Saint-Mars. — 1713, inhumation de Nicolas Cavelier, le 22 novembre 1713. — 1714, à Creuilly, menuisier, pour couvrir le cadran de l'horloge, 31 livres. — 1717, inhumation de M. l'abbé de la Rivière-Lesdo. — 1718, au sieur Arnoult, peintre, pour avoir marqué les bancs, 3 livres. — 1719, « remontre le comptable qu'en l'assemblée de MM. les Trésoriers, du 14 octobre 1720, il auroit représenté qu'il y avoit entre ses mains, la somme de 16,860 livres, tant en billets de 1,000 livres, de 100 livres et de 50 livres, provenant des rachats et des arrérages des rentes dues au Trésor, à lui faits, et par la délibération du 29 décembre 1720, auroit été autorisé de porter aux débouchés indiqués par le Roy. Il auroit donc porté à l'Hôtel-de-Ville, le 30 décembre au dit an, 16 billets de 1,000 livres qui furent convertis en 16 10mes d'actions, etc. » — Chapitre relatif aux diminutions sur les espèces, 6 septembre, 5 décembre 1719, 1er avril 1720. — 1721, gages de M. Le Mareschal, organiste, réduits. — 1723, inhumations de M. Doyère, menuisier, le 25 janvier; — de dom Jean-Joseph Hébert, religieux bernardin, le 3 février; — de madame de Brinon, portée à Saint-Lô. — « Sur la représentation du manque de fonds pour les réparations de l'église, arrêté que, à commencer du jour de Pâques prochain, les bancs seroient donnés pour une année, à raison de 6 livres chaque, qui seroient payées par avance. » — Bancs de l'église numérotés. — 1725, au sieur Le Vieil, vitrier, pour réparation aux vitres de l'église, 220 livres; — au sieur Lallemant, pour avoir relié un missel en maroquin rouge, à tranches dorées, et fourni le canon, 30 livres; — à Doyère, menuisier, pour l'ouvrage des stalles, et pour les lambris faits aux piliers et au devant du chœur, 202 livres; — au serrurier, 110 livres; — au sieur Dumesnil, menuisier, pour les crachoirs des stalles et balustrades du sépulcre, 78 livres; — au sieur Le Mareschal, organiste, 150 livres; — au sieur Driencourt, orfèvre, 98 livres; — au sieur Roussart, peintre, pour la dorure et *mignature* du livre des évangiles, 288 livres. — Réparations des soufflets des orgues par Charles Le Febvre, facteur, au moyen de 500 livres provenant d'un legs de M. Berthe-aume, (1723), de 200 livres données par M. de la Rivière

Lesdo et de 100 livres données par un ecclésiastique, qui n'a voulu être nommé. — Pavage de l'église en pavé de Caen, 866 livres, 2,197 livres, 336 livres. — Réédification de la chapelle saint Fiacre et réparation de l'horloge par Dufut, horloger. — 1726, quête du linge par les maisons, le mardi de la semaine sainte. — 30 livres données par le comptable, au lieu du pain de cène. — A Le Vieil, vitrier, pour réparation des vitres, 187 livres. — 1732, payé au sieur Foüet, pour avoir rangé les titres du Trésor, en avoir fait l'inventaire et les avoir transcrits sur un livre relié, ensemble pour avoir relevé plusieurs contrats au dépôt des minutes sous la voûte du Palais, 300 livres. — 1727, au sieur Viret, imprimeur, pour affiches du jour de saint Patrice, 30 sous. — 1728, paiements à M. Lagenet, orfèvre ; — à Le Mareschal, organiste. — 1730, inhumation du sieur Bachelet, décédé chez M. le Président de Fresquiennes, 37 livres. — Pour un missel grand papier, relié en maroquin bleu, 48 livres. — Ecurage de l'aigle. — 1735, à Viret, imprimeur, pour 200 imprimés pour la fête de la paroisse, 30 sous. — 1737, pour 4 petits missels servant à dire les messes des morts, 12 livres. — 1738, à M. Le Marchand, organiste, 100 livres ; — pour l'horloge, 25 livres ; — pour les sermons des prédicateurs, au nombre de 11, à raison de 3 livres chaque, 33 livres. — Collation des prédicateurs (article annulé). — Tenture du jour saint Patrice, 30 sous. — Curés de Saint-Patrice : Le Viderel, F.-J.-F. Le Mesle, Jean-Baptiste Blain, Charpentier et Rogier de Neuilly.

G. 7487. — (Registre). — In-folio, 939 feuillets, papier.

1739-1789. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen. — Trésoriers : Gilles Vallée, officier juré visiteur, vendeur de poisson, 1739 ; — Le Prevost des Mesangères, 1740 ; — Jean Ferey, économe de la communauté de Saint-Patrice, 1741 ; — Laurent Berard, prêtre habitué de Saint-Patrice, 1742 ; — Nicolas-Etienne Préaux, premier huissier au bailliage, 1743 ; — Pierre-Mathurin Grésil, avocat à la Cour, 1744 ; — Laurent Berard, 1745-1746 ; — Nicolas Mousset, 1747 ; — Charles De la Motte, prêtre, économe de la communauté de Saint-Patrice, 1748-1749 ; — Louis-Etienne Du Bois, avocat au Parlement, conseiller en l'Election, 1750 ; — Jacques Le Monnier, 1751 ; — Robert Le Bidois et Denis Botrel, 1752-1753 ; — Georges Aumont, 1754 ; — François Helley, procureur au bailliage, 1755 ; — Charles-Thomas Rogier de Neuilly, curé de la paroisse, et Nicolas Guisier, 1756 ; — Jamet, avocat au Parlement, 1757 ; — François Bodin, 1758 ; — François Gueroult, avocat et procureur au Parlement, 1759 ; — Louis-Michel Sanson, avocat et procureur au Parlement, 1760 ; — Bardel, docteur en médecine, 1761 ; — Nicolas Guillot, manufacturier, 1762 ; — Jean Le Vieil, 1763 ; — Pierre Cretel, 1764 ; — Pierre Angran, 1765 ; — Pierre Le Cointe, 1766 ; — Guillaume Maillard, 1767 ; — M[r] Moüard, 1768 ; — Nicolas Cuvier, 1769 ; — Nicolas Guillot, 1770 ; — Marin Adeline, 1771 ; — Jacques Hermier, 1772 ; — Nicolas Le Clerc, 1773 ; — François Pellerin, 1774 ; — Alphonse Le Roy, 1775 ; — Etienne Créant, 1776 ; — Guillaume Bertran, 1777 ; — Jean-Pierre Delacour, 1778 ; — Pierre Le Cointe, 1779 ; — Gollain, procureur au bailliage et siège présidial, 1780 ; — Pierre Moulin, 1782 ; — Jean-Antoine Courcotelle, 1781 ; — Delaunay, professeur émérite du collège de Rouen, et maître de pension, 1783 ; — Louis Dumesnil, 1784 ; — Guelon, 1785 ; — Jean-Baptiste-Louis Recavel, 1786 ; — Jacques-Nicolas Couillard, 1787 ; — Jean-Claude Louis Duplessis, 1788. — 1740, sépultures de M. de la Vallée du Tot ; — de M. de Saint-Remy ; — de M. de Chalon ; — de Madame Grente. — 1741, sépultures de M[me] Le Page, de M. De Clere. — 1744, sépultures de M. Grente, ancien Trésorier ; — d'une personne de chez M. l'Intendant. — 1754, inhumations de Madame de la Mivais ; — de M. l'abbé d'Hphysicalicher. — 1755, sépultures de MM. de Courcelles, de la Houssiette, de Boisguillaume. — A M. Hanot, organiste de la paroisse, 100 livres de gages. — 1756, sonneries pour les inhumations de M. de la Pleignière, de madame la Présidente de Bonneval. — Sépultures des dames de Grosfy et Saint-Laurent. — 1758, inhumation de M[lle] Faucon du Matré. — 1759, inhumation de M. de Grosfy. — 1760, inhumation du sieur d'Alaincourt. — 1765, sonnerie pour l'inhumation du Président de Bonneval. — Loyer des chaises, 200 livres. — 1767, loyer des bancs, 464 livres 5 sous. — 1768, au sieur Barberey, expert de cette ville, pour la visite qui a été faite des vitres de l'église, 12 livres 10 sous. — Pour une sommation au sieur Le Vieil, pour être présent à cette visite, 1 livre 10 sous. — A Cretel, acomptes sur les ouvrages qu'il a faits pour l'église, 1,200 livres, 465 livres, 162 livres. — 1769, inhumations de M. Le Vieil ; — de M[lle] Le Febvre, pensionnaire aux Nouvelles Catholiques. — Sonneries pour les obsèques de M[r] de la Motte Hays, de Mesdames la Présidente de Bailleul, de la Roque, de Clieu. — 1775, inhumation de M. Le Chevallier, peintre. — 1782, dépenses pour l'établissement du nouveau cimetière. — 1787, au sieur Vitecoq l'aîné, organiste, 100 livres de gages. — A Hanot, son

prédécesseur, pension de 48 livres. — Curés, Rogier de Neuilly, Bouchard, Bourse, Heude, P. L. Périer.

G. 7488. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1732-1743. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Patrice de Rouen. — Lettre de M. Robinot (avocat au Conseil) à M. de Neuilly, curé de Saint-Patrice, au sujet d'un procès que la Fabrique voulait intenter à un Trésorier de France, qui refusait d'être marguillier : « Ces places ne doivent et ne peuvent être remplies que par des roturiers, parce que, mettant celui qui l'a exercé dans la nécessité de rendre compte des deniers reçus et dépensés pendant son administration, il se rend, par ce compte, justiciable du bureau de la Fabrique, composé de roturiers. Or, il est contraire aux prérogatives de la noblesse dont jouissent les Trésoriers de France, ayant une noblesse personnelle, qu'un noble, soit de naissance, soit par la charge dont il est honoré, se rende justiciable de personnes au dessous de luy, » Paris, 14 juin 1732; cachet de cet avocat. — « Mémoire d'ouvrages de massonnerie, faits pour la construction d'une grande porte, » 1743.

G. 7489. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1750-1761. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Patrice de Rouen. — Billet imprimé : « Quartier de Beauvoisine. Mademoiselle Le Cauchois, chargée de la corde pour la descente de la lanterne pour l'illumination publique, aura soin de faire faire le coffret de fer ou taulle, conforme à celui qui est en dépôt au greffe de cette ville de Rouen, et aura pour adjoints, qui contribueront à cette dépense, monsieur de Grenouville, Madame du Tot et le sieur Ferey, ses plus proches voisins, en observant que les propriétaires des maisons sont sujets aux 2/3 de la dépense et les locataires à 1/3, ainsi que le porte l'ordonnance de la Ville. On le prévient que le nommé Papillon, serrurier rue St Nicolas, s'est obligé de les faire et placer pour 14 livres le guichet, » 1752. — Requête à l'Intendant par Michel Hardy et Adrien Guillot, maçons, Jacques Dieulois, charpentier, et François Le Febvre, couvreur, pour être payés de ce qu'ils avaient fait pour réparations en l'église de Saint-Patrice et rectifier (sic) le clocher à neuf, conformément à la délibération prise dans une assemblée des propriétaires, tenue le 3 juillet 1755, et d'après les dessins de M. Fontaine, architecte. Les ouvrages leur avaient été adjugés sur le pied de 32 sous par jour pour chaque ouvrier maçon, de 18 sous pour chaque manœuvre, 150 livres pour leurs établis, 4 livres 10 sous pour chaque marque de bois, et 19 livres pour chaque toise de couverture. — Lettre de M. Molet, avocat en Parlement, demeurant chez Mme de Bouville, rue de Grenelle, pour expliquer le retard mis par cette dame à payer à la Fabrique la rente de 212 livres due par ses enfants, 7 septembre 1755; cachet de cet avocat. — Consultation de l'avocat Falaise, Rouen 10 février 1758. — Quittances de François Porte, horloger; — de J.-B. Lefévre, facteur d'orgues, 1761.

G. 7490. (Liasse.) — 232 pièces, papier.

1761-1776. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Patrice de Rouen. — Mémoire de Chesneau : Pour avoir relié un missel grand papier, relié en veau, doré sur tranches, avec filets d'or sur le couvert, 10 livres; un autre vieux missel, grand papier, en veau, 7 livres; fourni le christ du canon, grand papier, 3 sous, 1764. — Délibération de la Fabrique, concernant l'obligation de présenter le pain à bénir : « Considérant que tous paroissiens tenant ménage sont tenus remplir ce devoir, chacun à leur tour, arrêté que, faute par chaque paroissien de satisfaire à cette obligation, le Trésorier en charge demeure dès à présent autorisé de poursuivre tous refusans pour les y faire condamner en justice, » 16 mai 1762. — Quittance de Porlier, orfèvre, 1772.

G. 7491. (Liasse). 121 pièces, papier.

1776-1781. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Patrice de Rouen. — Mémoire d'ouvrages de maçonnerie : 1 journée de manœuvre, 18 sous; — d'ouvrier, 30 sous, 1778. — Quittance de Lemonnier, dépositaire des aumônes des Capucins de Rouen; 24 livres, pour les sermons prêchés pendant l'avent, 1780. — Quittance de Le Boullenger, imprimeur : « 4 livres pour 400 billets d'assemblées des propriétaires et habitants de la paroisse à l'occasion des cimetières », même année. — Autre quittance de la veuve Laurent Dumesnil; 38 livres 5 sous pour l'impression d'une requête pour la même affaire, une feuille et demie in-4, à 10 livres le premier cent, même année. — Compte que rend M. Gollain, procureur au bailliage, pour son année de gestion, commencée à Pâques 1780; non signé.

G. 7492 (Liasse). — 171 pièces, papier.

1782-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen. — Journée de maçon, 30 sous; le pied de pierre, 20 sous; 3 pouches de plâtre, 2 livres 11 sous, 1784. — Quittances de Louis Le Boucher, entrepreneur du cimetière, 1783-1784. — Quittances de De la Place, horloger; — de Porlier, orfèvre. — Compte d'Antoine Simon, pour l'année commencée à Pâques 1789. — Montant de la recette, 4,395 livres; — de la dépense, 4,348 livres. — Lettre signée Camus de Pontcarré, Premier Président du Parlement, adressée au Trésorier en charge de la Fabrique, pour le paiement du serrurier, qui avait fait la grille et la croix de fer du cimetière de Saint-Patrice, 2 août 1785; cachet de ce magistrat.

G. 7493. (Liasse). — 7 pièces, parchemin; 26 pièces, papier.

1605-1768. — Titres de propriété et pièces de procédures concernant les fondations d'offices faites en l'église de Saint-Patrice de Rouen, par Robert Cauchard, ancien prêtre de la communauté de Saint-Patrice, 1720; — par Elisabeth Dumont, veuve de noble homme maître Claude Le Fèvre, avocat en la Cour de Rouen, et Marguerite Dumont, nièce de la dite Elisabeth, 6 mars 1660; — par Louise Fizet, veuve de feu noble homme monsieur maître Nicolas Rassent, seigneur d'Archelles et de Bapaumes, conseiller au Parlement; 20 sous par chaque dimanche, pour être employés en pain, boisson et viande à distribuer aux prisonniers, 25 avril 1608. — Arrêt du Parlement sur un procès entre les pauvres prisonniers détenus aux prisons du bailliage, et messire Alexandre de Rassent, ayant épousé Louise de Rassent, en précédent veuve de Mre Nicolas Le Cordier, sieur du Tronc, président en la Chambre des Comptes, fille et héritière de Jacques de Rassent précité, le dit de Rassent, héritier de Louise Fizet; Alexandre de Rassent condamné à payer les arrérages d'une rente de 52 livres, 20 septembre 1646. — Testament de Nicolas Le Cordier, contenant de nombreux legs et un blâme à l'égard de sa femme, 4 septembre 1639. — Par ce testament, Le Cordier demande que son corps soit enterré dans la chapelle qu'il avait commencé à faire orner, nommée la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, du couvent du tiers ordre de saint François. Ce testament confirmé le 11 novembre 1639. — Pièces relatives à la fondation d'Anne Girard, veuve de Jacques de Livet. — Lots de la succession de défunte damoiselle Anne Girard, veuve de l'avocat de Livet, entre ses frères, Louis Girard, curé du Caulle, Nicolas Girard, licencié ès-lois, et Joachim Girard, 1670. — Echange entre Charles-Jérôme de Martainville d'Estouteville, marquis d'Eudemare, et Jacques Joseph-Louis Bosquet, seigneur de Saumont : une portion de jardin, paroisse Saint-Patrice, limitrophe à celui du dit marquis d'Estouteville, contre un petit cabinet situé sous le four de la cuisine du dit marquis, 1768.

G. 7494. (Liasse) — 8 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

1611-1718. — Titres de propriété et pièces de procédures concernant les fondations faites, en l'église de Saint-Patrice, par M. Henry Lambert, marquis de Thibouville, seigneur d'Herbigny, Intendant de Rouen; donation par M. d'Herbigny à l'Hôtel-Dieu de Paris, d'une maison appelée l'*Hôtel d'Epernon*, à Paris, Vieille rue du Temple, avec retenue de 1,000 livres de rentes, 1704; copie de l'inscription funéraire placée dans le chœur de Saint-Patrice en mémoire de cet Intendant; — par Marie Le Cauchois, veuve de feu Me André Chrestien, avocat, 1658; — par damoiselle Madeleine Le Seigneur, veuve en dernières noces de maître Jean-Baptiste Guerente, docteur en médecine, 1689; — par Michel Morisset, greffier au Parlement; prières publiques tous les jours de l'année, à 4 heures et demie en hiver, et à 6 heures en été, 1732; — par Marie Nicolle, veuve de maître Pierre Duhamel, sieur de Presle, avocat, 1664; — par Charlotte de Pelletot, veuve de messire Antoine Bourgoise, chevalier, seigneur du Mesnil Pommerval, 1661; — par madame Poullet, 1615; — par François Richer, curé de Bléville en Caux, 1670; — par Marie-Angélique Pernelle, dame du Mesnil-sous-Lillebonne. veuve de Marc-Antoine Sanson Vaignon, conseiller en la Grand'Chambre, 1745; — par maître Guillaume Yon, ci-devant procureur au bailliage et siége présidial de Rouen, 1676.

G. 7495. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 25 pièces papier.

1579-1718. — Titres de propriété de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen; procédures. — Procès au bailliage de Rouen, entre Jean Bosqueron, praticien en la cour du Parlement de Rouen, représentant le droit de Guillemine Mengeant, veuve de Noël Montmirel, et de Madeleine Caradas, veuve de Jean de Grieu, lieutenant du bailli de Rouen en la vicomté d'Auge, et Lazare Monfreville, fils de défunt Pierre Monfreville et de Marion Montmirel, sœur du

dit défunt Noël Montmirel, et, en cette qualité, ayant pris et appréhendé la succession et jouissance d'un petit corps de logis et vide place assis en la cour Montmirel, paroisse Saint-Patrice, 1579-1586. — Vente par Lazare Monfreville à Antoine Delaunay de la dite place et maison, 13 janvier 1600. — Vente par Jean Hédou, maître maçon, à Jacques De la Rue, d'une maison près le cimetière de Saint-Patrice, 1651. — Echange entre Charles-Michel Baillard, écuyer, sieur du Courant, fils unique et héritier de Michel Baillard, sieur d'Orival, maître des Comptes, et Joseph-Philippe Etienne, prêtre, agissant pour la Fabrique : place proche et vis-à-vis le principal portail de l'église faisant le coin de la rue, cédée à la Fabrique, 16 août 1718.

G. 7496. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1359-1778. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Patrice de Rouen. — Lettres de Philippe de Mangneville, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen : « Donation par Jehan Aoust, fils et héritier de feu Robert Aoust, à l'église de Saint-Patrice de Rouen et aus Trésoriers et ayants cause de la dite église, de 3 sous de rente sur la maison de Guillaume Le Cauf, en considération de ce que le dit feu Robert était enterré en cette église », 1359. — Donation, par le même, de 4 sous de rente, pour et afin que Denise sa mère fût enterrée en la même église, 1375. — Lettres de Jehan Almaury, garde du scel des obligations de la même vicomté : Donation à la même église par Pierre Baudouin et par Denise, sa femme, de 2 sous, en considération de ce que Jehan Aoust, fils de la dite Denise, avait été enterré en la meme église, 22 août 1379, les dites rentes appartenant, en 1694, à M. Néel de Christot, avocat en la cour, comme représentant feu M. Parnuit de Gouberville. — Lettres de Laurent De la Perreuse, lieutenant commis de René Parent, vicomte de Rouen (23 août 1487), contenant vidimus de la fieffe faite par Jehan Segueut le jeune, demeurant à Rouen, paroisse Saint-Patrice, à Jehan Folloppe et à Agnès, sa femme, d'un tènement contenant 4 estages, avec les gardins, rue Etoupée, entre le pavement de la dite rue et le jardin du dit Segueut, à charge de rentes, notamment d'une rente de 10 sous au Trésor de l'église de Saint-Patrice, 25 avril 1420; — mention de la lecture du contrat, à Saint-Patrice, après la messe. — Titres d'une rente de 20 sous, sur une maison rue du Sac (Sacre), qui appartenait au sieur Pierre Foubert, greffier en chef en la Cour des Aides et, après lui, à Ysembard Lair, avocat. — Vente par Nicolas Dumont, écuyer, sieur d'Espinay, ancien conseiller échevin de Rouen, à Charles Puchot, écuyer, sieur de Malaunay. conseiller du Roi au Parlement, de 200 livres de rente sur une ferme, sise à Celloville, appartenant aux héritiers de feu maître Aristarque Tardieu, Trésorier général de France en Champagne, 20 septembre 1628. — Vente par François Le Cordier de Bigars, marquis de la Londe, à Adrien Pesquet, d'un fonds de terre sur lequel est construit le jeu de paume de la *Cornière*, 1656; le dit jeu de paume, situé au coin de la rue Dinanderie et à l'enseigne du *Chêne-Vert*, au 18e siècle.

G. 7497. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1775-1789. — Baux de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Patrice, situées à Rouen. — Etat de la situation de la maison sise rue Saint-Patrice, occupée par madame veuve Roger, 1785. — Parmi les locataires, Marie-Angélique-Elisabeth de la Grande Houssaye, épouse séparée, quant aux biens, d'avec M. Louis Roger de la Boulais, avocat, 1784; — François-Christophe Du Frische des Genettes, avocat, 1777; — Laurent Menard, licencié ès-lois, ancien curé de Saint-Maurice d'Etelan, 1786.

G. 7498. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 1 imprimé.

1781-1783. — « Mémoire présenté à nos seigneurs du Parlement, les Chambres assemblées, par les curé, propriétaires, Trésoriers et habitants de la paroisse de Saint-Patrice, autorisés quant à ce par délibération du 27 mars 1781, pour la conservation de leur cimetière, contre le réquisitoire du Procureur Général, qui avait accusé la paroisse d'ensevelir tous ses morts dans un lieu profane, sans titre légitime de cimetière, usurpé sur la voie publique et journellement déshonoré par l'indécence de toutes sortes de passages (Imprimé) ». — « Faits du procès en la Cour entre M. le Procureur Général et la Fabrique Saint Patrice, » avec une colonne pour les observations. — Copies des délibérations de la Fabrique pour l'affaire du cimetière, 1781, 1785. — Relevé des inhumations faites dans le cimetière de Saint-Patrice de 1771 à 1780 : « En 1771, 20 dans le cimetière. dont 7 enfants et 3 prisonniers, 2 dans l'église et 2 dans la cave (caveau de la chapelle de la Passion), en tout 24. — En 1772, 70 dans le cimetière, dont 30 enfants et 13 prisonniers, 2 dans l'église et 5 dans la cave, en tout, 77. — En 1773, 25 dans le cimetière, dont 10 enfants et 1 prisonnier, 6 dans la cave, en tout, 31.

— En 1774, 21 dans le cimetière, dont 13 enfants, 5 dans la cave, en tout, 29. — En 1775, 29 dans le cimetière, dont 13 enfants et 1 prisonnier, 2 dans l'église et 5 dans la cave, en tout, 36. — En 1776, 30 dans le cimetière, dont 14 enfants et 4 prisonniers; 1 dans l'église et 3 dans la cave, en tout, 34... Certifié véritable par Bourse, curé de Saint-Patrice, 8 avril 1781.

G. 7499. (Liasse.) — 13 pièces, papier, sceau plaqué.

1663 - Fin du XVIII[e] siècle. — Procès-verbal dressé par un huissier au bailliage de Rouen, des ornements appartenant à la confrérie de la Passion, déposés à la sacristie de l'église de Saint-Patrice; le curé obligé à en faire bonne garde et à les représenter, quand il en sera requis, 1668. — « Instruction sur les fondations et rentes deues au Trésor de Saint-Patrice... leur échéance, ce que le dit Trésor doit paier pour l'acquit des dites fondations à M. le curé et autres, » 2[e] moitié du XVIII[e] siècle. — Etat des fondations par ordre alphabétique. — Notes sur les fondations. — Fondation par M. Pavyot, seigneur du Bouillon, Procureur Général au Parlement, et Nicolas-Louis de Brinon, en exécution du testament de Jean-François Le Mesle, curé de la paroisse, d'une école de filles, confiée aux Maitresses des écoles gratuites de la communauté et hôpital d'Ernemont établie à Rouen, rue du Renard; règlement de cette école, 1717. — Transaction entre le curé et les Trésoriers de Saint-Patrice et la communauté des Nouvelles Catholiques, au sujet de l'appel comme d'abus, interjeté par le curé, de quelques ordonnances rendues par M. l'archevêque, concernant l'établissement de la dite communauté. L'Intendant Larcher, par ordre du Roi, avait pris connaissance des contestations entre les parties : « Les Nouvelles Catholiques demeureront sujettes à toutes les charges de l'église, rendront le pain bénit à leur tour, recevront, en l'église de Saint-Patrice, la communion pascale; les confesseurs ou directeurs des Nouvelles Catholiques ne pourront confesser d'autres personnes que celles qui demeurent actuellement dans leur maison. Fait et passé en l'hôtel abbatial de Saint-Ouen, demeure de l'Intendant, le 16 décembre 1690. » — Copie d'un certificat de la donation faite par la Reine, mère du Roi, à la communauté de Saint-Patrice, d'un morceau de la vraie croix. — Authentique d'une relique de saint Rufe, martyr, donnée à M. Chrétien, curé de Saint-Patrice; signé : F. Arsène Du premier faict, prieur des Augustins réformés du faubourg de Saint-Germain des Prés, 25 septembre 1663; sceau plaqué du couvent.

G. 7500. (Cahier.) — 9 feuillets, papier, cartes.

1693-1748. — Listes des membres de la confrérie de la Passion établie à Saint-Patrice. Noms des prêtres associés, de 1693 à 1748 : « Madame Marie Baudouin, veufve de monsieur Dambray, président à mortier, a donné 10 livres, pour son affranchissement en 1713. — Madame Marie-Marguerite Le Blé, veufve de monsieur de St-Suplix, conseiller en la Cour, a donné pour son affranchissement, 10 livres en 1713. »

G. 7501. (Registre.) — 76 feuillets, papier, relié en parchemin.

1695-1771. — « Liste des maitres de la confrairie du très Saint Sacrement, registre donné en 1695 par Nicolas Grieu, maitre en charge. Ce sont les noms de tous les frères et sœurs, tant anciens que nouveaux, enrollez dans la confrérie du très Saint-Sacrement fondée en la paroisse Saint-Patrice de Rouen. Cette table nouvelle a esté faite en l'année 1716, le tout pour la gloire de Dieu. » — Noms des maitres en 1737, avec additions jusqu'en 1754.

G. 7502. (Registre.) — In-folio, 201 feuillets, papier.

1750-1758. — « Registre à l'usage de la confrairie du T. S. Sacrement, établie en l'église paroissiale de St Patrice de Rouen, contenant les noms et surnoms de M[rs] les maitres de la ditte confrairie et de tous les frères et sœurs qui y sont associés, fait en la présente année (1750) par Duval, prêtre, chapelain de la dite confrairie. » — Date des réceptions; mention des décès. — Parmi les maitres, les curés de Saint-Patrice : J. F. Le Mesle; 1691; — Charles-Thomas Rogier de Neuilly, docteur de Sorbonne, chanoine honoraire de l'église métropolitaine et doyen de la Chrétienté, 1741; — Jacques-François Bouchard, licencié en droit civil et canon de l'Université de Caen, 1766.

G. 7503. (Registre). — In-folio, 361 feuillets, papier.

1666-1697. — Comptes de la communauté de Saint-Patrice de Rouen. — Economes, Jean Mullot, 1666-1668; — Guillaume Morieult, 1668-1670; — Vivien Goyer, 1671; — Gilles Lair, 1675; — Pierre-Paul De la Porte, 1677; — Guillaume Yvelin, 1680; — Jacques Aubourg, 1682; — Thomas Le Monnier, 1684 — 1687; — Martin Hagueron, 1687; — Monbeg..., 16..

— « Février 1667, un poulet d'inde, 2 livres 15 sous. — 30 avril, asperges. — Juin, 4 jours de jardinier, 2 livres 8 sous. — Juillet, poisson, artichaux et œufs. — Janvier 1668, 1 poule et 1 lapin, 1 livre 10 sous. — 2 poinsons de poiré, 46 livres 15 sous. — 1669, pour l'inhumation du sieur Michel, maître de la confrérie de la Passion, reçu 9 livres. — 1670, pour l'enterrement de M. Clouet, reçu 25 livres 14 sous; — pour l'enterrement de M. Girard, 33 livres 5 sous. — Reçu du sieur Hubert, pour la confrérie de saint Claude, 25 livres. — 1671, pour les messes chantées au bailliage, reçu 15 livres. — Pour la messe des couteliers, 1 livre 5 sous. — Pour l'inhumation de M. Le Baillif, maître de la Passion, 10 livres. — Pour la confrérie du Saint-Sacrement, 10 livres. — 1672, pour l'inhumation de Mlles du Fresné, Coquerel et Busquet. — Janvier 1672, achat d'escarioles. — Mai 1675, pour le baptême de Claude de Becdelièvre, fils de M. de Brumare, conseiller, 8 livres. — Juin 1675, pour la procession de Saint-Adrien, pain, vin et cidre, 10 livres 10 sous. — Juin 1677, pour les messes des procureurs, chantées au bailliage, 15 livres. — Juillet 1677, d'une femme relevée, 4 sous. — De la bénédiction d'un lit chez Le Blanc, tapissier, 12 sous. — D'un baptême, 9 sous. — Octobre 1677, pour 3 ponsons de sidre, 14 livres le pouson ; pour leur entrée, 15 livres 12 sous 6 deniers. — Novembre 1677, pour 2 muids de vin achetés sur le quai, y compris les droits d'entrée, 64 livres 11 sous.— Pour 2 dindons, pris chez le rôtisseur le jour de Toussaints, 2 livres 10 sous. — Le 30 décembre, pour 2 poulets d'Inde, 1 poule et 6 œufs à la soupe, 1 livre 15 sous. — 4 janvier 1678, pour 1 poulet d'Inde, 2 poulets tendres et 2 canards, 5 livres 5 sous. — Février, pour 6 bouteilles de vin d'Espagne envoyées à M. Regnault à Paris, 12 livres 9 sous 3 deniers. — Mars 1678, en poisson, limandes, merlans et truite, en pruneaux et castonades, à la collation, 3 livres 9 deniers. — 1er janvier 1679, pour estrennes au garçon tonnelier, 30 sous. — A la fille de la bouchère, 30 sous; — au garçon boulanger, apportant les gâteaux du Roy, 20 sous. — Le jeudi veille des Rois 1679, pour 2 poulets d'Inde, 1 poule tendre, et une douzaine de biscuits, 5 livres 8 sous 6 deniers. — Le vendredi, jour des Rois, en merlans, limandes, tourtes, œufs frais, moutarde et ballays, 5 livres, 14 sous 2 deniers. — Avril 1680, pour 3 ponsons de poiré, 27 livres. — Novembre 1680, pour œufs, pommes et pour des brulletouts, 1 livre 1 sou 6 deniers. — Janvier 1683, à Mme Le Blanc, étaimière, pour 9 chopines, 20 demions, 9 demiars, 3 demi-demiars, 6 choquets, 8 ronds, 2 douzaines d'assiettes, 2 écuelles, 2 tasses, en donnant aussi pour échange, ce que la communauté avoit de vieille vaisselle, 51 livres 11 sous. — Janvier 1684, à M. Ribard, vinaigrier, pour verjus et vinaigre, 4 livres. — Février 1685, le jeudi gras, pour des bignets, 1 livre 6 sous. — Le 15 avril, pour du lait à faire du ris, 8 sous. — Le 12 mai 1685, payé au boulanger 100 livres, pour reste du compte précédent et fait un compte nouveau, le même jour, par lequel on lui doit 34 livres 10 sous pour le pain bis et blanc, marqué sur 2 tailles. — Le 16 mai, jour de saint Patrice, en pigeons, 2 livres 15 sous 3 deniers.— Pour des rames à ramer des pois, 6 sous. — Juillet 1685, pour 2 poulets d'Inde, 1 livre 10 sous; — pour 4 poulets, 1 livre 10 sous. — Pour les bateliers, qui nous ont mené et ramené de l'île, 2 livres 5 sous. — Pour trois pots de sydre qu'il fallut acheter à l'île, 12 sous ; — en petites fèves, 10 sous. — Octobre 1685, pour l'assistance de onze prestres à l'inhumation de feu M. Trosnel, maître de la Passion, faite à Saint-Nicaise, 8 livres 5 sous. — Pour l'inhumation de M. de Crosville, escuyer, sieur de Gouberville, faite dans l'église l'onsiesme de septembre 1685, 13 livres 7 sous. — Septembre 1685, pour 200 livres de beurre, 60 livres. — Le 21 septembre, pour 2 tonneaux de sydre, 100 livres. — Octobre, achat de choux, 15 écus. — Mars 1687, pour l'assistance de 11 prêtres, à l'inhumation de la femme de M. Manceau, maître de la Passion, faite à Saint-Denis, 8 livres 5 sous. — Avril 1687, pour 2 casterolles de cuivre, 6 livres 16 sous. — Pour alose, 3 livres 5 sous. — Pour un poulet d'Inde, 1 livre 15 sous. — Pour de l'ardoise au cadran du jardin, 3 livres. — Mai 1687, à Doyère, menuisier, pour un prie-Dieu dans le réfectoire, avec un fond de tableau, 5 livres 10 sous. — Pour 2 douzaines de pigeons, 3 livres 12 sous. — En crestelée pendant le caresme, 5 livres 1 sous. — Avril 1691, pour la servante qui a aporté des noroles, 7 sous. — Pour la journée de 2 écureuses, 12 sous. — Pour avoir ramoné la cheminée, 7 sous. — 11 juillet 1693, pour 239 livres de beurre, 75 livres 5 sous; — en artichauts, 12 sous. — 1694, en sercifics, 9 sous. — 16 livres de pruneaux, 3 livres 4 sous. — 2 livres de castonnade, 16 sous. — Juillet 1694, pour avoir moullu 2 mines de blé, 1 livre. — Pour 8 livres de pain bis, pour la communauté. 18 sous. — Reçu de M. Cochart, chapelain de la confrérie de la Passion de Notre Seigneur, tant pour les hautes messes des premiers dimanches des mois de l'année, que pour la procession du Jeudi Saint et plusieurs acquits de maîtres et maîtresses depuis la Quasimodo 1695 jusqu'à la Quasimodo de l'année 1596, 55 livres 10 sous. — Le 16 mars 1697,

pour la quête faite par la paroisse pour l'office chanté pendant le carême, reçu 18 livres ; — pour un mariage reçu 18 sous ; — pour une relevée, 8 sous ; — pour un pain bénit, 8 sous ; — pour l'inhumation de M. Guerente, 24 livres 17 sous. »

G. 7504. (Registre). — In-folio, 335 feuillets, papier.

1697-1719. — Comptes de la communauté de Saint-Patrice de Rouen. — Economes : Claude-Joseph Caumont, 1697-1699 ; — Cauchard, 1699-1708 ; — Ravet, 1708-1712 ; — François Thieullin, 1712-1714 ; — Joseph Estienne, 1714-1719. — « Octobre 1697, levain, ballais et œufs frais, 10 sous. — Un carteron et demi d'œufs, 18 sous ; — 1 lièvre et 3 petits dindons, 2 livres 4 sous ; — 2 poules d'Inde avec un poulet, 1 livre 13 sous ; — 1 cochon de lait, 1 livre 8 sous 6 deniers. — Novembre 1697, demie corde de bûche de bois de chêne, 6 livres 10 sous. — Pour 6 petits pommiers à planter dans notre jardin, proche la muraille de M. de la Rivière, à 8 sous pièce, 2 livres 8 sous. — Journée de jardinier, 12 sous, — Vin acheté à Pormort, à raison de 31 livres 10 sous le muid, 252 livres 10 sous. — Plus, pour un petit baril de 20 pots de vin pour les bateliers et pour le remplage, 7 livres 10 sous. — Plus, pour l'avoir fait porter sur le bord de la rivière, 2 livres. — Plus, pour les bateliers qui l'ont apporté sur le port, 2 livres par muid. — Pour l'avoir déchargé et mis sur le port, 12 sous 9 deniers. — Pour la formule des acquits et quittances, 6 sous 9 deniers. — Plus payé au bureau des aides, sçavoir de subvention, 4 livres 16 sous 9 deniers. — Plus au bureau du gros, 13 sous 6 deniers. — Plus au bureau, d'ancien droit, 1 sou 9 deniers. — Plus, à M. S[te]-Marie pour la réduction, 17 sous. — Plus, au bureau de M. Landry, 15 livres 8 sous. — Plus, au bureau de la Madeleine, 1 livre 8 sous 3 deniers. — Plus, au passage d'Andely et du Pont-de-L'Arche, 12 sous 3 deniers. — Aux chartiers qui l'ont apporté du port chez nous, 1 livre 10 sous. — Aux bateliers, pour du pain et quelque autre petite dépense, 14 sous. — Plus, notre dépense à moy et Martin, 6 livres 18 sous. — Avril 1698, pour une relevée, 18 sous. — Pour uu pain bénit reçu 12 sous. — Pour une rendition de paroissienne, 10 sous. — Pour une autre, 2 livres 14 sous. — Novembre 1698, à un vitrier, pour un carreau de vitre et coller du papier en plusieurs endroits du réfectoire, 6 sous. — Janvier 1699, pour une relevée, 4 sous. — Pour un baptême, 16 sous ; pour un extrait de baptême, 4 sous ; pour un mariage, 10 sous 6 deniers ; pour un certificat de baons, 12 sous. — Novembre 1699 acheté, à Freneuse, 15 muids de vin pour notre provision, à 43 et 41 livres le muid. — Décembre 1700, 2 ponçons de poiré achetés à Roumare. — Avril 1701, cidre acheté à raison de 15 livres 10 sous le ponçon ; poiré acheté à raison de 7 sous 10 sous. — Novembre 1702, journée de manœuvre, 12 sous. — Février 1703, achat de 15 muids de vin à Saint-Martin-la-Garenne. — Juillet 1704, sucre acheté, à raison de 16 sous la livre. — Mai 1705, journée de plâtrier, 22 sous. — Juin 1705, beurre acheté à raison de 20 livres le cent. — Octobre, au cuisinier de la communauté, pour 8 mois de ses gages, 40 livres. — Janvier 1706, blé acheté à raison de 4 livres 14 sous 6 deniers la mine ; au boulanger, pour la cuiture de 8 mines de blé à 10 sous par mine, 4 livres. — Février 1707, pigeon, 4 sous 6 deniers ; poule, 18 sous ; 4 chapons, 2 livres 16 sous. — Juin 1708, 6 poulets, 30 sous ; asperges, 12 sous. — Février 1709, 2 dindons, 55 sous. Janvier 1714, 1 poulet d'Inde, 3 livres. — Février 1714, un demi-cent d'œufs, 1 livre 6 sous. — Mai, reçu, pour une bénédiction de lit, 2 livres 6 sous. — Mai 1709, pour 2 bottes d'asperges, 18 sous. — Octobre 1714, 5 journées de jardinier, 3 livres 15 sous. — Juin 1715, achat de cidre à raison de 35 livres le muid ; — de beurre, à raison de 30 livres le cent.

G. 7505. (Registre). — In-folio, 198 feuillets, papier.

1719-1755. — Comptes de la communauté de Saint-Patrice. — Economes : Joseph-Philippe Etienne, 1719-1720 ; — Le Noel, 1720-1723 ; — Dien, 1728-1729 ; — Feray, 1729-1742. — « Décembre 1720, paire de souliers, 5 livres. — Janvier 1721, pour une charretée de bûche de Montigny avec le port et le passage, 14 livres 8 sous. — Au jardinier, pour accommoder la vigne, 28 sous par jour. — Poiré acheté à raison de 22 livres le muid. — Mai 1721, pour une alose, 2 livres 12 sous. — Août 1721, pour l'inhumation de M[me] Amontons, 6 livres. — 21 novembre 1721, pour l'inhumation de M. Rondeau, maitre de la Passion, 6 livres. — 1[er] janvier 1722, au cuisinier, pour étrennes, 2 livres 10 sous ; — au sacristain, 1 livre 5 sous, etc. — Février 1722, pour navets, célery et pommes, 17 sous. — Juin 1723, pour une main de papier, 4 sous 6 deniers. — Pour une paire de bas, au petit garçon, 12 sous ; — pour un habit, à Pierrot, 24 livres. — Juillet 1723, journée de jardinier, 1 livre 5 sous. — Juillet 1723, pour bigarreaux et œufs, 5 sous 4 deniers. — 1728, reçu pour plusieurs inhumations : de la sœur de la Villade, Nouvelle Catholique, 5 livres 10 sous ; de M[e] Papillon, 15 livres, 15 sous ; de M[lle] Asselin, 17 livres 10 sous ;

de Mlle de Métillon, 19 livres 17 sous. — 1728, beurre acheté à raison de 42 livres 10 sous le cent. — Janvier 1729, pour l'inhumation de la mère Grieu, 26 livres 7 sous. — Mai 1730, pour les messes du bailliage, 100 livres. — 21 octobre 1729, de M. le chevalier de Neuilly, pour 8 mois et demi de sa pension, 212 livres 10 sous. — Septembre 1730, 3 muids de vin achetés à la foire de la Pentecôte, 204 livres 10 sous. — Décembre 1730, 4 muids de vin achetés à la foire Saint-Romain, à raison de 90 livres le muid. — Janvier 1731, messes pour feue madame la marquise de Saint-Pierre. — Juillet 1731, inhumation de M. de Drumare, 33 livres; de M. de Civille-Saint-Mars, 26 livres. — Décembre 1731, 6 demi-muids de vin achetés, à la foire Saint-Romain, à 85 livres le muid. — Janvier 1732, inhumation de M. Le Pelletier; — de M. de Bellegarde. — Sonnerie de l'office de saint Charlemagne, 4 sous. — Avril 1732, journée de jardinier, 15 sous. — Cidre acheté, à la foire de la Pentecôte 1732, 30 livres le muid. — Juillet 1732, 217 livres de beurre acheté à raison de 37 livres le cent; pour la vicomté, 10 sous 6 deniers; — pour le port, 30 sous. — Octobre 1732, vin acheté, à la foire Saint-Romain, 70 livres le muid. — Avril 1733, inhumation du fils de M. de Soquence; — de madame d'Agicourt, Nouvelle Catholique; — de madame de Brinon, 60 livres. — Octobre 1733, vin acheté, à la foire de Saint-Romain, à raison de 72 livres le muid. — Janvier 1734, étrennes au cuisinier, au portier, à la fille de la bouchère, au garçon du chandelier, à celui qui allume la lanterne. — Février 1734, 17 muids de cidre acheté, à la foire de la Chandeleur, à 22 livres le muid; 6 muids de vin achetés à 90 livres le muid. — Août 1734, 400 messes acquittées pour la communauté, 200 livres. — Beurre acheté à raison de 34 livres le cent. — Octobre 1734, 2 muids de vin vendus à la foire Saint-Romain par le curé de Vaux, 60 livres. — Mars 1735, 10 muids de cidre, achetés à la foire de la Chandeleur, à 25 livres le muid. — Le 24 août 1735, dépense pour le voyage de Saint-Adrien, 21 livres 12 sous. — Juin 1736, 9 muids 3 quarts de cidre achetés, à la foire de la Pentecôte, à 30 livres le muid. — Décembre 1736, 4 muids de vin achetés, à la foire de Saint-Romain, à 10 livres le muid. — Juillet 1737, cidre acheté, à la foire de la Pentecôte, à 28 livres le muid. —Août 1737, pour le carillon de la saint Louis, 27 sous. —Novembre 1737, cidre acheté à la foire Saint-Romain.» —Les comptes s'arrêtent à décembre 1742; mais on voit à la fin un chapitre intitulé : « Dépens faits pour notre rente sur la maison, Cour Nicole, rue Caron, paroisse Saint-Nicaise, » qui nous conduit jusqu'en 1755.

G. 7506. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1757-1785. — Comptes de la communauté de Saint-Patrice. — Economes : Charles Lamotte, 1757-1759; — Maclou Viger, 1760-1762; — Pierre-Guillaume Boulard, 1763-1776; — Denize, 1776-1778; — Duhamel, 1779-1785. — 1757, compte fait avec M l'abbé des Maisons, des loyers des appartements qu'il tenait de la communauté (120 livres par an), de sa pension (400 livres), et de son domestique (250 livres). — « Reçu pour une haute messe célébrée, le jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, à la réquisition de M^rs les maîtres couteliers de Rouen, 3 livres 10 sous. — 16 octobre 1757, reçu de MM. les procureurs du bailliage de cette ville, pour l'honoraire d'une grand'messe, célébrée le dit jour, 3 livres 10 sous; — pour l'honoraire d'un *Te Deum* et d'une grand'messe chantés en action de grâces pour la convalescence du Roi, à la requisition de M^rs du bailliage, dans leur chapelle, 19 livres 8 sous 6 deniers. — Le 17 février 1755, pour vin et sucre des collations du prédicateur des 40 heures, 50 sous. — Le 16 avril, pour une grand'messe célébrée dans la chapelle du bailliage, à l'intention de M^rs les procureurs, le jour des morts, 3 livres 10 sous. — 1759, gages du portier, 60 livres par an. — Le 8 novembre 1759, pour le bouquet donné, le jour de saint Charles, à M. le doyen, 3 livres. — Février 1760, acheté un cochon pour élever jusqu'à Pâques, 7 livres 2 sous. — Mars 1760, journée de jardinier, 15 sous; — gages annuels du cuisinier, 90 livres. — 2 avril 1760, 14 demi-muids de vin achetés à la foire. — Juin 1760, beurre acheté à raison de 60 livres le cent. — 10 février 1767, pour l'inhumation de M. le président de Vallquierville, inhumé dans le chœur de cette église, 180 livres 15 sous. — Le 24 septembre 1768, pour les saluts du Saint-Sacrement et la quête de la bougie, 30 livres. — Avril 1769, reçu de M. l'abbé de Goyon, grand vicaire, acompte sur sa pension et ses logements, 1,200 livres. — Octobre 1771, reçu pour la messe de la rentrée du bailliage, 3 livres. — 1776, M. l'abbé de Goyon doit, pour ses logements et pensions, 3,000 livres. — M. l'abbé d'Oillanson doit, pour ses logements et pensions, 830 livres. » — 1776, vente des meubles de M. l'abbé d'Hoitteville. — Vente de quelques livres de la bibliothèque de cet abbé : *l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, 75 livres. — 1784, loyers et pensions payés par MM. les abbés d'Oillanson, Auger de Monteilles d'Asnières, de Goyon, Outrequin de Saint-Léger.

G. 7507. (Registre.) — In-folio. 20 feuillets, papier, écrits.

1785-1789. — Comptes de la communauté de Saint-Patrice. — Economes : M. Brunel, 1785-1788 ; — Lanquetuit, 1789. — Pensions dues par M. Tuvache de Vertville et Hauguet. — Gages d'un jardinier à l'année, 82 livres. — Prêtres de la communauté en 1789 : MM. Heude, curé de Saint-Patrice, Pelletier, Amelin, Gavelle, Lanquetuit, Racine, Brunel, nommé à la cure de la Pommeraye.

G. 7508. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1743-1789. — Comptes des recettes et dépenses de la communauté de Saint-Patrice. — Réception, dans la communauté, de l'abbé de Bailleul, comte et chanoine de Lyon 1745 ; — de l'abbé de Courmenil, 1746 ; — de l'abbé de Bailleul, comte et chanoine de Lyon, 1748 ; — de l'abbé Quillebeuf, 1748 ; — de l'abbé de Maisons, conseiller au Parlement, 1748 ; — de l'abbé Le Rat, curé de Saint-Sauveur, 1749 ; — de l'abbé Fossard du Martel, pour remplacer l'abbé d'Alaincour, curé de Bénarville, 1754. — Grandes messes à l'église pour les procureurs du bailliage ; messes dites au bailliage pour les prisonniers ; messes pour les couteliers, le 8 septembre. — Sur le plat de la reliure « Estat des honoraires dûs à la communauté des prêtres de la paroisse de St-Patrice pour les fonctions de diacre, sous-diacre, chapiers dans les messes et offices des dimanches et festes et aussi pour les obits et autres offices fondés, qui sont célébrés dans l'église de la paroisse. » — Le registre se poursuit jusqu'en 1791.

G. 7509. — (Registre.) In-folio, 146 feuillets, papier.

1713-1790. — Registre des dépenses de la communauté de Saint-Patrice. — « 1756, à Noblet, notre cuisinier, pour 2 années de ses gages, 180 livres. — A M. Midy, administrateur de l'Hôtel-Dieu, pour la rente de 5 livres en faveur du prêtre du danger, 10 livres. — Pour 165 livres de beurre, 94 livres 17 sous. — Janvier 1757, pour 2 douzaines d'assiettes de faïence, 8 livres 15 sous. — Pour 12 fromages de Pont-l'Evèque, 3 livres 12 sous. »

G. 7510. (Registre.) — Petit in-folio, 100 feuillets, papier.

1762-1780. — Mémoires détaillés des frais funéraires perçus à l'occasion des inhumations faites dans l'église et dans le cimetière de Saint-Patrice de Rouen. — M. Duval de Bonneval, président au Parlement, inhumé dans la cave de la Passion, le 29 avril 1764 : 38 prêtres y compris le prêtre du danger. — M. Petit de Captot, inhumé dans le cimetière, le 5 octobre 1766. — M. de Valliquierville, premier président à la Cour des Comptes, inhumé dans le chœur, le 22 décembre 1766. — M[me] Du Désert, veuve de messire de Mesnibus d'Alaincour, imhumée dans l'église, le 4 juin 1768. — M. Bouchard, curé de Saint-Patrice, inhumé le 5 décembre 1775.

G. 7511. (Registre.) — Petit in-4°, 64 feuillets, papier, écrits.

1780-1791. — Mémoires des frais funéraires perçus à l'occasion des inhumations dans le cimetière de l'église de Saint-Patrice de Rouen. — M. Le Gallois de Maquerville, avocat général à la Cour des Comptes, inhumé au mois de septembre 1780. — M. Busquet de Caumont, inhumé le 22 mars 1781. — M. le comte d'Estouteville, décédé sur Saint-Patrice, inhumé à Saint-Cande-le-Jeune, 1785. — Ce registre se poursuit jusqu'en 1791.

G. 7512. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1769-1778. — Pièces justificatives des comptes de la communauté de Saint-Patrice de Rouen. — Journée de jardinier pour tailler le tilleul, 15 sous ; — autre journée, pour avoir piqué des fraises, 15 sous ; — 274 livres de beurre achetées à raison de 62 livres 10 sous le cent. — Pour la culture de 45 mines 3 boisseaux de blé, 50 livres 6 sous 6 deniers, 1770. — 2 bottes de cidre, à 32 livres le muid ; — 2 jours de plâtrier et 1 jour de manœuvre, 3 livres, 18 sous, 1777.

G. 7513. (Liasse). — 203 pièces, papier.

1779-1782. — Pièces justificatives des comptes de la communauté de Saint-Patrice. — Cuisine : 2 fromages, 18 sous ; demi-cent d'œufs, 1 livre 16 sous ; 2 livres et demie de viande, 1 livre 3 sous 9 deniers ; 1 régence, deux sous 6 deniers ; 21 mesures de lait, 1 livre 6 sous 3 deniers, mars 1779. — Journée de menuisier, 40 sous ; de jardinier, 30 sous ; mine de brais, 1 livre 12 sous ; — vin acheté à raison de 130 livres la barrique ; — poignée de morue, pesant 12 livres, à 14 sous la livre ; — un huitième de hareng, 13 livres 10 sous ; — demi boisseau de pois, 3 livres 10 sous ; — beurre, 164 livres qui sont achetées 107 livres 5 sous, 1781. — Un

cent de charbon, 4 livres 10 sous ; — 2 cordes de bûche de chêne, 42 livres 10 sous, 1782.

G. 7514. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier, écrits.

1711-1774 — « Listes, avec notices, de MM. les curés de Saint-Patrice depuis Me Chrestien, fondateur et instituteur de la communauté des prêtres de Saint-Patrice. » — Acte de l'entrée et de la réception de MM. les prêtres dans la communauté de Saint-Patrice : Curés : M. Pierre Chrestien, docteur de Sorbonne et aumônier de la Reine-Mère, 1628-novembre 1683 ; — David Le Viderel, 1663-1699 ; — Jean-François Le Mesle, docteur de Sorbonne, octobre 1699-11 septembre 1714 ; — M. Blain, 1714-1716 ; — Michel Le Charpentier, bachelier en théologie, 1716-28 février 1727 ; — Messire Charles-Thomas Rogier de Neuilly, à partir de mars 1727.

G. 7515. (Registre.) — Petit in-4°, 22 feuillets, papier, écrits.

1717-1745. — Délibérations de la communauté de Saint-Patrice. — 3 février 1729, M. Noel, nommé économe, en remplacement de M. Dien, démissionnaire. — 24 janvier 1730, acceptation d'une fondation pour une prière publique, soir et matin, dans l'église. — 10 mai 1744, M. Charles de la Motte nommé économe.

G. 7516. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 10 pièces, papier ; 2 imprimés.

1653-1719. — Brevet du Roi, étant à Fontainebleau, 30 novembre 1661 : « Voulant gratifier et favorablement traiter Pierre Chrestien, curé de Saint-Patrice, et les prêtres du diocèse établis par lui en la dite église, » il leur accorde et fait don du droit d'amortissement des aumônes et legs qui leur seront faits, jusqu'à concurrence de 5,000 livres ; signé : Louis. — Lettres-patentes du même Roi, en forme ordinaire, conformes au précédent brevet, Paris, janvier 1662 ; par le Roi : de Loménie ; sceau perdu. — Extrait des registres du Conseil : Arrêt du Conseil qui condamne le sieur Gabriel de Villars, fermier général des aides de France et entrées de Paris et Rouen, à rendre et restituer aux prêtres de Saint-Patrice 53 livres 4 sous 2 deniers payés pour droits d'entrée de leur boisson, contrairement aux privilèges à eux accordés, 1er décembre 1683. — Arrêts et Déclaration concernant les droits d'amortissement et de nouveaux-acquêts.

G. 7517. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 17 pièces, papier ; 1 imprimé.

1619-1770. — Pièces concernant l'établissement et les règlements de la communauté des prêtres de Saint-Patrice de Rouen. — Requête adressée au duc de Longueville, gouverneur et lieutenant pour le Roi en Normandie, par Pierre Chrestien, curé de Saint-Patrice, pour être autorisé à reporter la clôture de son jardin vers le rempart, de 4 à 5 espaces, la dite permission accordée à titre de tolérance ; signature et sceau du duc de Longueville, Rouen, 9 août 1649. — Délibération de l'Hôtel-de-Ville, portant règlement du terrain sur lequel le curé pourra faire construire son mur, 14 août 1649 ; signé : Thiault. — Requête du même curé à l'archevêque : il avait dessein de faire construire une maison pour les prêtres habitués et autres, afin de les retirer du commerce des laïques et les faire vivre tous en commun ; il ne pouvait trouver une place plus sortable à ce dessein que dans le cimetière de la paroisse joignant la dite église, le cimetière étant beaucoup plus spacieux qu'il n'était besoin pour inhumer les corps morts des paroissiens. Permission accordée par M. Gaulde, vicaire général, 10 janvier 1650. — « Statuts de la Communauté des presbtres de l'église de Sainct-Patrice de la ville de Roüen, à la gloire de Dieu, à l'honneur du sacerdoce, au salut des âmes et à l'édification du peuple. — La Communauté sera conduite par le sieur curé ou par celuy qui sera par luy préposé... Il y aura des petites escholes pour les pauvres enfants de la paroisse et autres enfants de condition, ausquels on apprendra à lire et à escrire et principalement à craindre et servir Dieu ; deux ou trois des dits prestres y seront employés par l'ordre du dit sieur curé ou du préposé par les dits prebstres, et seront changez quand il sera besoin. Les pauvres seront instruits gratuitement, et les recognoissances et gratifications qui proviendront des autres escoles seront mises en commun et employées aux nécessités des dits douze prestres ; » statuts agréés, le dimanche 29 janvier 1654, par les Trésoriers et paroissiens. Suivent les signatures, en premier lieu, celle du fondateur, M. Chrestien. — Copie de ces statuts. — Copie de l'approbation, qui fut donnée par l'archevêque, le 3 juillet 1654. — Autre copie des mêmes statuts, tirée des registres du Parlement, où ils avaient été enregistrés le 30 janvier 1654. — Lettres-patentes de Louis XIV (Paris, novembre 1652), « qui confirme l'établissement de la communauté des presbtres de Saint-Patrice, en la maison que le

curé avoit fait bâtir et construire, les prend en sa protection et sauvegarde, et leur donne le droit d'entrée pour 30 poinçons de vin et 4 minots de sel par an, en payant au grenier à sel, le 2 janvier de chaque année, le prix du marchand; leur donne, de plus, le droit de *committimus* pour tous les procès qu'ils pourroient avoir à l'avenir dans le ressort du Parlement, tant en demandant qu'en défendant, soit au nom du curé de la Communauté ou de la Fabrique de la dite église, par devant les gens tenant les Requêtes du Palais, ou par devant le bailli de la ville de Rouen ou son lieutenant, à leur choix et option en 1re instance, et, par appel, au Parlement dudit lieu, à charge de célébrer, tous les ans, les jours et fête de saint Louis et saint Charlemagne, les premières et secondes vêpres, matines, laudes et vêpres, et, le 5 septembre, jour de la naissance du Roi, la messe du Saint-Esprit, ensemble un obit solennel, l'un des jours de l'octave des trépassés pour le repos des âmes des rois de France, à perpétuité. » Signature et fragment de sceau. — Arrêt d'enregistrement des dites lettres-patentes au Parlement, 30 janvier 1654. — Arrêt du Conseil Privé du Roi qui maintient la communauté en son droit de *committimus*, dernier octobre 1674. — Confirmation, à la communauté, de ses privilèges par Louis XV, décembre 1766. — Enregistrement de cette confirmation au Parlement de Normandie, 11 février 1717. — « Mémoires présentés par Mrs les prêtres habituez à Saint-Patrice contre les prêtres de la communauté à Monseigneur l'archevêque de Rouen, pour des questions de préséance, » 1737-1754. — Réponses à ces mémoires par la communauté. — Deux lettres de M. Terrisse, vicaire général, à M. Rogier de Neuilly, curé de Saint-Patrice et doyen de la Chrétienté, l'une portant le cachet dudit Terrisse. — Règlement ou statuts de la Communauté, suivis d'une ordonnance de Mgr de la Rochefoucauld sur diverses contestations entre le curé et les prêtres de la communauté, 1764. (Imprimé, 6 mai 1770). — Sentence arbitrale sur de nouvelles contestations entre le curé et les prêtres de la communauté, portant interprétation des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 du règlement de 1654.

G. 7518. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 38 pièces, papier.

1663-1780. — Etat des biens et revenus de la communauté de Saint-Patrice. — Titres de rentes. — Contrat par lequel Marie Renard, veuve de Nicolas Girard, conseiller du Roi et contrôleur au Grenier à Sel de Rouen, Louis Girard, curé du Caulle, Nicolas Girard, ecclésiastique, enfants de Nicolas Girard, précité, aumônent à la communauté de Saint-Patrice, 200 livres de rente pour fondation, 1670 (copies collationnées). — Rachat de rentes par Louis-François de Lestandart, seigneur de Quenouville, fils et unique héritier de Françoise Rouillet, lors de son décès, épouse de messire François de Lestandart, seigneur de Quenouville, et veuve en secondes noces et héritière de Charles de Lestendart, chevalier, seigneur d'Osmoy, le dit François demeurant ordinairement à Neufchâtel, et de présent logé à Rouen, rue Beauvoisine, en l'hôtellerie des *Trois Maures*, 1719; — par Adrien de Caqueray, écuyer, ayant épousé Marie-Anne Jubert de Bonnemare, logé à Rouen, rue Percière, à l'hôtel du *Croissant*, 1720. — Quelques pièces du procès entre la communauté de Saint-Patrice et Jean Richer, bourgeois du Havre, héritier de François Richer, curé de Bléville, lequel avait fait une fondation en faveur de la communauté de Saint Patrice. — Contrat de fondation de ce curé, 1673. — Devis d'ouvrages de menuiserie, etc., de Moüard, 1780. — Etat des livres et meubles cédés à MM. les prêtres de la communauté de Saint-Patrice, par de Hoitteville, curé de Bébec. — Cession de meubles à cette communauté, par Etienne-Jacques Sentier, sous-sacristain de la paroisse, 1768. — Baux de maisons. — Transactions avec Nicolas-Thomas-Amable Lesdo de Valliquierville, Premier Président à la Cour des Aides, pour l'ouverture d'une porte dans le mur qui sépare le jardin de son hôtel de celui de la communauté, 1744. — Transaction pour droit de passage entre la communauté, MM. de Brinon et messire Charles de Bailleul, président à mortier au Parlement, 1719-1764. — Réponse à une lettre de la communauté de Saint-Claude, au sujet de la validité d'une réduction de fondation, 1748. — Deux lettres adressées par un nommé Le Vieil à M. De la Motte, prêtre, économe de la communauté, relativement aux réductions des fondations, 1746.

G. 7519. (Plan.) — Entoile: 0 m. 66 c. de hauteur, sur 0 m. [illegible] c. de largeur.

1781. — Plan de l'église, cimetière, bâtiments, jardins et terrasse de messieurs les Prêtres de la communauté de Saint-Patrice, levé et mesuré, le 31 janvier 1781, par le sieur Lescuyer, feudiste et géomètre.

G. 7520. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — *Catalogus seu repertorium omnium librorum bibliothecæ Sancti Patricii Rothomagensis.*

G. 7521. (Registre). — In-folio, 66 feuillets, papier, écrits.

XVIIIe siècle. — Double du registre précédent. — Ecrit dans un autre sens : « Mémoires des livres que feu monsieur David Le Viderel, en son vivant, curé de Saint-Patrice, a donnez à la bibliothèque de la communautéde Saint-Patrice de Rouen, par son testament. »

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL DE ROUEN.

G. 7522. (Cahier.) — 37 feuillets, papier.

1438-1440. — « Coppie. Le Compte des rentes et revenues appartenant à la prieuré de Saint-Pol, faite par dame Denise de Foville, prieure du dit lieu, pour ung an et demye commenchant le XIIe jour d'octobre mil IIII^c XXXVIII et finissant à Pasques IIII^c XL. » — « Ouffrandes d'icelle église... cire et luminaires des trépassés .. Du curé de Beullebeuf, pour avoir enterré une sienne parroissienne, 3 sous 6 deniers. — De Richart Baillebreton, engloys, le 15 septembre, pour sa sépulture et luminaire, 20 deniers. — D'un enffent apporté de Sainte-Katherine, le 15e jour d'octobre 1438, 13 deniers. — Lettres de mariage et escuelles de nopces : — De Bigot, pour recevoir ses lettres, 5 sous. — De Pierre de Bessin, pour ses lettres, 4 sous 6 deniers ; — de luy, pour son escuelle, 12 sous. — A messire Jeh. Manet, presbtre, pour avoir servy l'église de Saint-Pol, depuis le 12e jour d'octobre jusques au jour de Noël 1438, 6 livres.» — Loyers de serviteurs. — Réparation du clocher de Saint-Pol et de la tour. — « Pour le prescheur qui prescha, le jour saint Pol, à l'église, 4 sous 9 deniers. — Pour le pain à amenistrer, le jour de grans Pasques, 2 sous 6 deniers. — Pour 2 livres de cire pour le sierge benest, 15 sous. — Pour la fachon du dit sierge, 10 deniers. — Pour un presbtre à dire la messe de matin, le jour de Pasques, admenistrer aucuns des parroissiens, 3 sous. — Pour ung gallon de vin, pour amenistrer les parroissiens de Saint-Pol le jour de Pasques, 5 sous. — Pour avoir fait relier ung livre que le curé de Franqueville avoit presté, pour ce qu'il n'y en avoit point à l'église de Saint-Pol, 20 sous. — Pour avoir fait refère l'encensier et les 2 casses du tablel du grant autel, 2 sous 6 deniers. — Pour avoir curé la rivière de Robec depuis le pont de Respanville au dessus et tant que l'église y est tenue, 50 sous. — Pour 11 fès d'espines, pour clore le chimetière, 5 sous. — Pour avoir amené par eaue 20 fès d'espines jusques au cay de Saint-Pol, 13 sous 4 deniers. — Pour 4 pos de cervoise et 4 pains donnés aux Anglois, lesquels estoient logés à Eauplet, affin qu'ils ne feissent dommage à notre hostel, 6 sous. » — Procès en cour d'église contre le prieuré de Saint-Pol. — Dépenses diverses.

G. 7523. (Liasse). — 6 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1561-1725. — Nominations au vicariat ou cure de Saint-Paul : Jean Tallon, en remplacement de Gervais Roussel, 1568 ; — Jacques Desprez, 1608 ; — Guillaume Le Clerc, 1610 ; — François Vyon, 1619. — Transaction entre l'abbaye de Montivilliers et la Fabrique de Saint-Paul. — L'abbaye cède à la Fabrique « les ornements, ustensils d'église, meubles d'argent et vaisselle, à condition que les habitants s'obligent d'en faire bonne et fidèle garde et reconnaissent les tenir de la libéralité de l'abbaye ; elle renonce également à ses prétentions sur le luminaire, vin, pain et autres choses ; » parmi les ornements, « contre-autel et pavillons, une grande nappe de communion, dentelée, qui ne sert que le jeudi saint pour les pauvres, six grands tableaux : 1 crucifix, une vierge, saint Benoist et sainte Scholastique, saint Lô et sainte Agnès ; 2 petits tableaux de bronze, encastillez d'ébène, et 2, plus grands, de bois doré, et un petit, fait en reliquaire, 6 pots de faïence, » 13 août 1650. — Conformément à une requête des paroissiens, les religieux donnent au curé de Saint-Paul leurs dîmes de Fontaine-le-Châtel, Boissay et Crevon, et à la Fabrique, 3 mines de seigle de rente, à prendre sur les religieux du Bec, soit en leur grange de Saint-Sever, soit en celle du Grand-Quevilly, ainsi que le trait des dîmes dit de Saint-Paul à Belbeuf, à charge de faire dire un certain nombre de messes, et de ne rien demander aux dites religieuses, pour contribution au logement du curé. — On rappelle dans la requête « qu'autrefois les religieuses employoient le curé ou vicaire perpétuel de la dite église pour leur administrer les saints-sacrements et leur donner les consolations nécessaires, et pour ce lui faisoient beaucoup de bienfaits, et lui donnoient 30 livres de pension, pour aider à le faire vivre et le loger, n'y ayant jamais eu de presbitaire en icelle paroisse, en laquelle le prêtre, qui desservoit anciennement, était destituable et révocable ; et depuis a esté estably vicaire perpétuel, avec le seul

revenu du creux de l'église, » 1652 ; signatures des religieuses Anne de l'Hospital, abbesse, Louise de l'Hospital, coadjutrice, Marthe de Harlay, prieure. — Accord entre madame de Sebeville, abbesse, et M. Louis de Pardé, curé de Saint-Pol, au sujet de sa portion congrue, 1686-1690 — Lettre de M. Tavernier, curé de Saint-Pol, au sujet des réparations à faire à l'église, de l'insuffisance des dîmes, et des difficultés que faisaient les Chartreux de les payer : « Je ne laisseray pas d'être toujours le plus soumis de vos sujets, vous regardant toute ma vie comme mon prélat, auquel je voue toute obéissance, » 15 juin 1717. — Lettre de Luce, bailli de Saint-Paul, à l'abbesse de Montivilliers : « Vous sçavés sans doute, Madame, que nostre bon ange (le curé) veut nous quitter ; mais ce qui me console, dans le déplaisir que nous aurons de le perdre, c'est qu'il ne perdra pas au change. En effet, il trouve un bénéfice qui vaut encore mieux que celui de Saint-Paul,.... joint à cela un logement qu'il n'avoit pu obtenir à Saint-Paul sans essuyer un procès avec les habitans, qui sont également fiers et grossiers, et dont dépend la valeur du bénéfice. Ils prétendent bien vous assujettir à fournir seulle ce logement, et disent que de tous temps, nos prieures de Saint-Paul ont logé leurs curés..... Je leur réponds à cela que ce que les prieures de Saint-Paul ont fait autrefois, provient de ce qu'elles avoient alors et percevoient tous les fruits du bénéfice, tant les dismes en général, que ce qu'on appelle le creux de l'église, dont elles prenoient le titre de curé. Elles pouvoient révoquer, quand elles le jugeoient à propos, les prestres qui desservoient leur église en qualité de leurs simples vicaires, et qui estoient en mesme temps et leurs chappelains et leurs agents d'affaires,.... ce qui a dû durer jusqu'en 1550, auquel temps, le prieuré ayant esté réuny à l'abbaye, et les religieuses transférez à Montivilliers, mesdames de Montivilliers, qui ne pouvoient faire valoir les fruits de ce bénéfice elles-mêmes, furent obligées de les abandonner avec le titre de curé ou de vicaire perpétuel, qu'ont pris depuis tous ceux qui ont fait les fonctions curiales en la dite église. — Les louis d'or de 27 livres ont commencé d'hier à n'avoir plus cours dans le commerce que pour 24 livres, et les écus de 6 livres 18 sous que pour 6 livres 3 sous, et le reste à proportion. Le bruit court que M[r] l'archevêque est à Gaillon, d'où il doit venir incessamment en cette ville prendre possession, encor bien qu'il n'ait pas encor son *pallium* (meuble bien inutile). Don Quichotte est tout botté et prest à monter sur Rossinante, pour aller prendre la place d'Emond Richer, que j'ay envoyé par inadvertance à ma belle Reine, que je supplie de m'excuser. » — Autre lettre de M. Anger, curé de Saint-Paul, à l'abbesse ; il la remercie de ce qu'elle a fait auprès de M. de Luxembourg, pour lui faire obtenir un logement : « Il fist hier au soir son arrivée à Rouen, et il me fist l'honneur de descendre chez moy où M. l'Intendant l'attendoit. A S. Paul, 22 juin 1725. » — Sceau de Louise de L'Hospital, abbesse de Montivilliers.

G. 7524. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1519. — « Informacion faite par nous, Jehan Cleriel, enquesteur et examynateur pour le Roy notre sire à Rouen, le 27[e] jour d'apvril 1549, présent maistre Nicolle Auger, advocat en court laye, par nous prins pour adjoint, en vertu de l'arrest de la Cour, sur le contenu et articles à nous présentez par maistre Jehan Rogere, procureur des religieuses, prieure et couvent de Saint-Paoul lez ceste dicte ville de Rouen, à l'encontre des religieulx, abbé et couvent de Ste-Katherine du Mont-lès-Rouen », au sujet de l'administration des sacrements aux domestiques de l'abbaye, et de certaines terres au-dessus des *condos* de Sainte-Catherine, que l'on prétendait être comprises dans l'étendue de la paroisse Saint-Paul et soumises aux droits paroissiaux envers l'église de cette paroisse. — Ecrit fait par les religieuses, contre les religieux de l'abbaye de Sainte-Catherine. — Réponse des religieux : « Les dits abbé et couvent veulent prouver que leur abbaye *est nullius parrochie ;* qu'ils ont repositoire du *Corpus Domini* en leur dite église, et si ont *oleum infirmorum* ; qu'ils ont accoustumé et sont en possession, de temps immémorial, faire l'eaue beniste au jour de dimenche, tant en la principale église, que en la dicte chapelle de Sainte-Katherine, et en la dicte chapelle faire pain bénit... Ils ont, par semblable, le sierge bénist. »

G. 7525. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier, 1 imprimé.

1521-1785. — Pièces diverses concernant l'église de Saint-Paul de Rouen. — Mémoire concernant une affaires portée, par appel des Requêtes, à la Cour de Parlement, sur la question de savoir si Saint-Paul était « un prieuré régulier conventuel, titulé perpétuel et irrévocable, comme l'entendait la prieure du lieu, Marie de Serviat, ou n'était au contraire qu'une simple administration ou obédience, révocable *ad nutum abbatisse*, comme le voulait l'abbaye ; sans date, fin du 16[e] siècle. (Incomplet). — Déclaration de Jean Bynet, prêtre,

vicaire de Saint-Paul depuis 4 ans : a fait célébrer plusieurs baptêmes et mariages; n'a fait registre des mariages, parce que ses prédécesseurs n'en avaient fait; n'a jamais été interpellé pour apporter les dits baptêmes et mariages (à l'officialité de Montivilliers), sinon puis demy an. A l'avenir se conformera à l'ordonnance, dernier avril 1557. — Signification pour Jurion Constantin, prêtre, à David Le Prestre, pour obtenir de lui paiement de 10 écus, suivant sa promesse, à raison d'un accord entre eux pour la cure de Saint-Paul, dont le patronage appartenait au Roi, pour cause d'un litige entre l'abbaye de Montivilliers et le prieuré de Saint-Paul. Constantin s'était transporté à Fontainebleau, auprès du Grand Aumônier, pour obtenir, au nom du dit Le Prestre, présentation de la dite cure. L'Aumônier, en présence de maîtres Symon Syart et Jehan Boult, chantres des chapelles de musique du Roi et de la Reine-Mère, aurait fait réponse que le Roi réservait ces sortes de bénéfices aux chantres des chapelles de musique de leurs Majestés. Mais, le lendemain, Constantin s'était entendu avec un des chantres de la Reine-Mère, douairière de France et vicomtesse de Rouen, lequel avait été présenté, et avait obtenu de lui que la présentation fût expédiée au nom de Le Prestre, 1573. — Commission donnée par Allain Chevalier, pourvu du vicariat de Saint-Paul, à Robert Primont, pour faire le service divin en son absence, 3 mai 1573. — Acte constatant le refus fait par Christophe Eude, vicaire général de Rouen, de mettre à exécution une signature obtenue en cour de Rome par David Le Prestre, signature qui le nommait à la cure de Saint-Paul, prétendue être vacante par le décès de Jean Bellenger, la vacance n'étant pas suffisamment établie aux yeux du dit vicaire général, 6 février 1573. — Quittance de Jacques Noël, vicaire de Saint-Paul : il avait reçu de la prieure Barbe Cavelier, 12 livres 10 sous, pour le terme Saint-Jean-Baptiste, 1602. — Cautionnement donné par Robert Sarrasin à Nicolas Sarrasin, son fils, pour l'exercice de clerc matriculier de Saint-Paul, après commission de la prieure; Nicolas Sarrasin est mis en possession de son office par Jehan Polin, recteur de Saint-Paul. On lui baille les clefs de l'église et celles des coffres où étaient les ornements, 1524. — Procès pour la nomination du clerc matriculier entre la prieure et les paroissiens, 1524-1553. — Annonce de la part de la prieure : « De par madame la prieure, curée de l'église de céans, l'on fait sçavoir que incontinent après vespres de céans, ce jourd'huy, se [rendront] les comptes, et suyvant l'ancienne... coustume, de la mise, recepte et entre-[mise], tant pour le bacin des trespassés, que [pour le] bacin Notre-Dame, affin que iceulx [paroissiens], ausquelz plaira y assister, entendent où [sont] mys et employés les deniers provenant des collectes faictes aus dits bacins. Ce di[menche] des octaves de l'Assomption Notre-Dame [mil] cinquante et cinq. » Signé : Isabeau Bellain. — Accord entre les religieuses Jeanne Frontin, prieure et *curée*, Madeleine Feu et autres, et les paroissiens, au sujet des quêtes, 1580. — Visite de l'église Saint-Paul par Michel-Joseph Savary, grand vicaire et official de l'exemption de Montivilliers, 6 juin 1734. — Aveux rendus à l'abbesse de Montivilliers, par les curés de Saint-Paul : Jean-Baptiste Auger, 1725; — Jacques-Louis Bademer, 1774. Bademer, dans cet aveu, dit avoir droit de percevoir les dîmes avec les casualités de l'église, qui appartenaient de toute ancienneté à la prieure de Saint-Paul, comme *curée* et seule trésorière née de la dite paroisse; possède 34 perches de terre, sur lesquelles est construit le manoir presbytéral, bornées, vers le nord, par Jacques Le Vavasseur l'aîné, négociant à Rouen; — reconnaît devoir à l'abbesse, honneur, fidélité, oraisons publiques et particulières, assistances aux processions, qui se font, chaque année, en l'abbaye, la dernière des fêtes de la Pentecôte, comparence les jours des fêtes de l'Ascension et Assomption, et aux synodes d'été et d'hiver, ne reconnaissant d'autres supérieurs que ma dite dame et ses dits officiers. » — Aveu reçu par Elie-Nicolas Bigot, avocat en Parlement, lieutenant particulier, juge civil, criminel et de police du bailliage vicomtal et haute-justice de Saint-Paul. — Lettre de Le Cornu, curé de Saint-Paul, à l'abbesse de Montivilliers, au sujet des dîmes, où il est question de la bâtisse d'un presbytère, 7 octobre 1767. — Lettre de F. Siméon Goudier, coadjuteur de la Chartreuse de Saint-Julien lès-Rouen, à l'abbesse, au sujet des dîmes, suivant lui, injustement prétendues par le curé de Saint-Paul, sur 14 acres de terre le long de la côte Sainte-Catherine, 1769. — Autre lettre de M. Oursel, procureur de la haute-justice de Saint-Paul, à l'abbesse, au sujet d'une maison, située en haut du Chemin Neuf, vis-à-vis du nouveau presbytère de Saint-Paul, qu'on prétendait faire dépendre de la seigneurie de la Fontaine-Jacob, 1776. — Avis de M. Ferry, avocat au Parlement, sur la transaction, du 13 août 1764, entre les curés de Saint-Maclou et de Saint-Paul, pour le règlement des limites des 2 paroisses, 1782. — Pouvoir donné par Pierre Regnauld, licencié ès-lois, procureur général et official de l'exemption de Montivilliers, au curé de Saint-Paul, de faire la bénédiction du nouveau cimetière de la paroisse, 4 janvier 1785. — Procès fait par les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse Saint-Paul-lès-

Rouen, aux sieurs Rozey, Delavergne, François Hédain et joints, qui avaient formé contre les Trésoriers une demande tendante à la subhastation générale des bancs, et avaient obtenu une sentence du bailliage (13 janvier 1783), dont les dits curé et Trésoriers appelaient au Parlement : « La Fabrique de Saint-Paul n'a que 130 livres de rente, sur lesquelles on prête annuellement 125 livres pour l'acquit des fondations; ainsi tout son revenu se trouve réduit à 100 sols. Cependant la bonne administration, le désintéressement et même les bienfaits des Trésoriers, ont toujours suppléé à l'indigence du Trésor; il n'est aucun d'eux qui, pendant l'exercice de ses fonctions, ne dépense au moins, de ses propres deniers, une somme de 260 livres appliquée au profit de la Fabrique. Quelle est la récompense qu'ils en reçoivent? On leur accorde, leur vie durant, la jouissance d'un banc dans la nef, et, pour le loyer de ce banc, ils paient, les uns et les autres, 8 francs selon le côté qu'ils occupent. » — Etat des dépenses que fait chaque Trésorier pendant les trois années de sa gestion : Pour la cire, 50 livres; pour le prédicateur, le jour saint Paul, 12 livres; pour les chantres, qui n'ont rien de la Fabrique, 18 livres; pour faire raccommoder et nettoyer le linge, 120 livres; pour faire tendre la chapelle ardente, le Jeudi Saint, 24 livres; pour fournir le charbon à la sacristie, 10 livres; pour le bedeau qui conduit les dames qui quêtent, 20 livres; pour la cire de la chapelle de la Vierge, aux saluts du Saint-Sacrement, de Noël et de saint Paul, 6 livres. Avocat, Me Héron d'Agirone. (Imprimé, 1785).

G. 7526. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 8 pièces, papier.

1605-1726. — « Statuts et ordonnances de la sainte et dévote association fondée en l'église Sainct-Paoul-lez-Rouen, en la chapelle de Sainct-Jacques à l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, monsieur sainct Michel archange, monsieur sainct Nicolas, madame saincte Catherine et saincte Barbe, suivant les sainctz statuts et ordonnances d'icelle, et qui ont esté faitz par cy-devant et lorsquelle feust ordonnée et érigée en la dicte église, avant les ravages et désastres advenuz en ce pays de Normandie en l'an 1562. — 60 frères, 12 sœurs, un chapelain et un clerc... S'il y a aucuns des dicts confrères ou sœurs quilz aient quelque descord, procez ou rancune l'un à l'autre, ils seront mandez par la compagnie, affin de les mettre d'accord, et si ilz ne veulent désister de tels descords, ilz seront mis hors de la compagnie, effacez du tableau, comme aussy seront les pertinax et obtinez et qui vivront en scandale... En cas qu'il advienne qu'il y ait quelqu'un des frères et sœurs qui demeurent malades, chacun frère et sœur sera tenu de luy aider de chacun un denier par jour, par l'espace de dix sepmaines et augmenter aussy, et s'il meurt sans aucun moyens, la compagnie lui aidera d'un drap, pour l'ensevelir, » 1605; signatures. — Mêmes statuts, écrits en parchemin, suivis d'une ordonnance du doyen et official de l'exemption de Montivilliers, portant « qu'il y auroit un bassin pour faire la cueillette, faisant le 4me et dernier plat en la dite église. Enjoint au Trésorier de la paroisse de faire faire une petite table proche des saints fonts, ainsi qu'il est accoustumé avoir aux églises voisines, pour préparer, vestir ou devestir les enfants présentez au Saint-Sacrement de baptesme, » 1709; — d'une autre ordonnance du doyen et official (Du Bosc), portant confirmation de cette confrérie, Montivilliers, 8 avril 1611; sceau plaqué de l'official. — Approbation par Savary, vicaire général de l'exemption de Montivilliers, de la confrérie de sainte Lucie pour les tisserands, 1726. — Procès entre les religieuses de Montivilliers et la confrérie de saint Pierre et saint Paul, au sujet des oblations données et aumônées à la châsse de saint Paul, 1550-1551. — Sentence qui maintient les religieuses en possession des oblations. — L'abbesse qualifiée *curée* de la paroisse.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-DU-CHATEL DE ROUEN.

G. 7527. (Registre.) — In-folio, 339 feuillets, papier.

1524-1588. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. — Trésoriers : pour deux ans, à partir de Pâques 1524, Pierre Heuzé; — pour trois ans, à partir de Pâques 1529, maître Guillaume Le Carpentier; — pour un an, à partir de Pâques 1535, maître Jehan De la Haye; — pour un an, à partir de Pâques 1536, le même; — pour un an, à partir de Pâques 1536, le même; — pour un an, à partir de Pâques 1537, le même; — pour une année commençant au jour de Pâques 1538, finissant en 1539, Jeh. Le Chandelier; — pour deux ans, à partir de Pâques 1539, Jehan Le Chandelier; — pour deux années commençant à Pâques 1541, Denis Hédou; — pour une année commençant à Pâques 1543, le même; — pour trois années commençant à Pâques 1544, Jac-

ques de Croismare, Général en la Cour des Aides; — pour trois années commençant à Pâques 1547, Jaspar Delamare; — pour trois années commençant à Pâques 1556, Nicolas Vallée; — pour trois années commençant à Noël 1563 (pour le décès de maître Jehan Lambert) jusqu'à Pâques 1566, Ch. De la Haye, avocat; — pour trois ans commençant à Pâques 1566, Geffroy Le Maistre, procureur en la Cour des Aides (compte en triple); — pour trois ans commençant à Pâques 1570, Alonce Le Seigneur, bourgeois de Rouen; — pour trois ans commençant à Pâques 1573, Jean Puchot (compte en double); — pour trois ans commençant à Pâques 1576, Robert Gosselin; — pour trois ans commençant à Pâques 1582, Pierre de Bornes; — pour trois ans commençant à Pâques 1585, Pierre de Alava, écuyer. — Quêtes au bassin de l'Œuvre; — au bassin de la Vierge Marie. — Quêtes au banc des reliques. — Quêtes de linge, le Vendredi Saint, par les maisons, par les femmes des Trésoriers. — Quêtes, le samedi et le jour de Pâques, pour le cierge bénit. — Achat de vin, aux frais de la Fabrique, pour la cène du Jeudi Absolu, de Pâques et du Jubilé; — de pigeon blanc, le jour de la Pentecôte, aux frais de la Fabrique; — du feurre dont on jonchait l'église aux fêtes de l'été, de l'herbe dont on la jonchait aux fêtes de l'hiver. — Tente de la tapisserie de l'église aux fêtes patronales. — Prédications le jour saint Pierre saint Paul. — *Sancta et Inviolata* chanté chaque samedi, entre vêpres et complies. — Bancs, demi-bancs, bassets, marchepieds pour les femmes, encore peu nombreux. — 1526-1528, « de maître Denis Hédou, avocat aux Généraux, pour l'occupation du cimetière, quand il fit doller le bois de sa maison, 4 livres. — Pour les chappes qui ont servi au service d'un surnommé Le Gripoix, paintre, et d'un autre, 5 sous 10 deniers. — A l'archidiacre, pour la visite de l'église, le 28 août 1526, 5 sous. » — 1529-1532, « le 22 juin 1529, baillé aux machons pour le portail, 115 livres, et, pour le vin, 5 sous, et 5 sous lorsqu'ilz assierent la première pierre. — Aux premiers machons qui ont faict le pourtrait du dit portail, 10 sous. — A ung ymaginier, pour le vin du marché de faire les petits ymages du portail, 2 sous. — A Nicolas Quesnel, ymaginier, pour les ymages fais au portail, 60 sous. — A Philippe Du Hen et Jacques Chanevière, massons, pour avoir fait la massonnerie de l'O de l'église, VIII^{xx} livres. — A Jehan Tuchon, qui a fait la vitre, 40 livres. — A Nicolas Dupuis, serrurier, pour la ferraille qu'il convenoit à assoir la dite massonnerie et vitre, 6 livres 15 sous. — Au dit Dupuis, pour avoir fait un sercle de fer à mectre au rond du dit O et fait 5 barreaux, le tout pesant 53 livres de fer, 60 sous. — Pour du plastre et la journée d'un plastrier à plastrer la dite vitre et l'entour du dit O, 5 sous. — Derrain mai 1529, baillé, pour 2 livres et demie et demi-carteron de cuivre pour faire les paremens et bordures du maistre autel et de celuy de saint Jacques, 9 sous. — Pour sa paine de l'autel saint Jehan, 20 sous. — Pour une fourme à la chapelle Notre-Dame et pour avoir fait les 3 contre-autels et 2 torches de boys, 30 sous. — Au machon pour avoir fait la fourme de la vitre estant au bout de l'église, 60 sous. — Au hucher, pour avoir fait la porte du portail, une bière pour porter les corps des trespassez, avec ung tableau pour mettre la bulle des pardons, 25 livres. — Vitres du gardin vers la *Cigogne*, refaite par Jehan Tuchon. » — Verge de fer posée devant le maître autel. — Crosse où pend le *Corpus Domini*, écurée par un dinand. — Eglise tendue de tapisseries; gens mis à coucher la nuit dans l'église pour les garder. — Paiements « à Guillemette Morisse, casublière; — à l'archidiacre qui avoit visité l'église, par honnêteté, combien que l'église n'y fût pas tenue. » — 1535-1536, « à 2 massons, pour avoir fait ung pourtrait et devis du mur de l'O, 7 sous 6 deniers; — à 2 autres massons qui ont fait le dit mur, pour leur pourtrait et devis, 10 sous 6 deniers. — A maître Guillaume Du Hay, peintre, pour avoir paint la la bannière et baillé la toile, 6 livres. — A Jehan Le Blanc et Martin Guillebert, huchers, pour le lambrys, 80 livres. — Pour avoir illuminé et escript le tableau des pardons de la dite église, par Mathieu De la Lande, 70 sous; — au hucher, pour le dit tableau. » — Mention de Nicolas Le Normant, vicaire; — de Pierre Heuzé, sieur de Biennais; — de Nicole Heuzé, curé de la Fresnaye. — 1536-1537, sépulture de M. Le Sueur, conseiller en la Cour. — Paiements à Jehan Le Blanc et Martin Guillebert, pour l'achèvement du lambris; — à Guill. Du Hay, peintre, qui le *pictura* et nettoya les bancs des femmes; — à Noël Gibert, chasublier; — à Jehan Tuchon, verrier; — à frère Germain, pour la prédication du jour saint Pierre, *philippus* valant 30 sous. — 1537-1538, sépulture de la femme de maître Jehan de Béthencourt; — du curé de Saint-Victor. — Vente de vieilles boises. — Paiements à Martin Guillebert, hucher, pour la cloison de la chapelle saint Jacques; — « pour avoir refait les ailes d'un ange de la custode du Saint-Sacrement; — à Jehan Du Bosc, pour dorure de la custode du *Corpus Domini*, 9 livres 10 sous; — à Roger Le Mercier, chasublier, pour une chappe de damas pers, aux offraies de velours rouge, 40 livres; — pour 2 pendants de taffetas rouge au maître autel, tant pour le dit taffetas, frenge, ruben, que anelez, 12 livres; —

pour 4 calices d'étain fin, 19 livres; — pour un missel, 50 sous; — pour une prédication, 30 sous. » — 1538-1539, « à ung paintre, pour avoir painct ung drap à bouter derrière le crucifix, 30 sous; — au prédicateur qui a fait la prédication du jour saint Paul, 10 sous 6 deniers. — A Monsr Le Sueur, conseiller du Roy, maître et échevin de la confrairie Monsr saint Pierre, 18 livres. » — 1539-1541, sépulture de maître Richard Ango; — de maître Jacques Vyénot, curé de Moulineaux, doyen de la Chrétienté; — de maître Jean Masselin, avocat. — « Receu d'un marinier qui est allé aux Terres Neuves, 7 sous 6 deniers; — pour des canlates à bouter à l'église, pour tendre la tapisserie, 18 sous 10 deniers. — A ung hucher, pour avoir démonté ung ciel de bois, qui estoit avant la dicte église, 3 sous 4 deniers. — A Thomas Loyer, serrurier, pour avoir ferré les lieutrins du revestière à bouter les livres, 66 sous 6 deniers. — Payé pour le sermon de saint Pol, 10 sous 6 deniers. — Payé pour une boîte de dragée, pour donner à notre maistre *De Cornibus*, quand il feict la prédication de la Chaire-saint-Pierre, 18 sous. — A Jehan du Moustier, orfèvre, pour avoir rabillé le callice de maistre Nicolle Le Veneur, chapelain de la messe de 9 heures, 15 sous. » — 1541-1543, « de Andrieu Turgis, 2 morues omosnées et vendues 11 sous 9 deniers; — de maistre Guillaume Le Normand, pour le banc de sa femme, 45 sous. » — Autres recettes d'un surnommé Bar, pour l'occupation de l'aître; — du maître du *Chaudron*. — « Aux massons qui ont levé la verrière de dessus le Sépulchre, 2 sous 6 deniers. » — 1543-1544, « à Nicolas Berneval, masson, pour avoir fait la voûte de la tour, 35 livres; — au prédicateur, pour le sermon de saint Paul, 10 sous. » — 1544-1547, deniers rendus à ceux qui avaient prêté pour subvenir à la suppression de la Chambre des Comptes. — Cotisations pour les pionniers. — Paiements à Nicolas De Lourme, brodeur; — « au hucher, pour avoir percé la voulte, affin d'y arrimer la corbeille pour nettoyer la verrière nommée le O, 12 deniers. » — 1547-1550, inhumation de Cottart, orfèvre; — de la femme de M. Le Sueur, conseiller. — Parmi les paroissiens, maître Joseph Tasserie; — Pierre Sallezard, espagnol. — 1556-1559, paiement à Mathieu Le Roux, orfèvre. — 1563-1566, Charles De la Haye, sieur de Saint-Victor, avocat, Trésorier de Saint-Pierre-du-Châtel, après le décès de Jehan Lambert, autre avocat. — Inhumation de Jehan Vitecoq, avocat en la Cour des Aides. — « A deux charpentiers pour avoir abattu le mur et pallis qui avoit esté fait durant les troubles de l'année 1562, par entreprinse faicte sur l'ettre ou cymetière de la paroisse, par celluy qui usurpoit le presbitaire, durant que la ville estoit close et détenue contre l'autorité du Roy, 12 sous. — A Richard Benard, plâtrier, pour les 2 autels de plâtre, 17 livres 10 sous. » — Paiements à Robert Cler, hucher, « pour un marche-pied pour servir à l'autel; — à Georges Le Pilleur, peintre, pour avoir painct ung ymage de la Vierge Marie en couleur d'albâtre et azeur, cheveux et bords dorés avec 2 petits ymages paints et blanchis de blanc de plomb; — à Guillaume Patou, fondeur; — à Guillaume Gibert, chasublier, pour un drap mortuaire de trippe de velours noir, figurée à croix blanche de satin de Bruges blanc; — à la femme de M. Colombel, avocat, pour 5 aunes de damas rouge cramoisi; — à Romain Le Mercier, autre chasublier. — Crampons de fer à tenir les chandeliers à bras estantz devant les ymages de saint Pierre et saint Paul. — Camelot de Lisle blanc, pour faire les pendants à la chapelle de la Vierge Marie, avec laine rouge cramoisie à la frange; 16 aunes de camelot de Lisle cramoisy, pour faire des rideaux au maître autel avec laine d'écarlate rouge pour les franger. » — Paiements, pour prédications, à M. Le Hongre, docteur en théologie, jacobin, curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen; — à M. Le Harenger; — à M. Plumetot, cordelier; 36 sous à chacun; chaire apportée. — Calice d'argent retiré des mains des soldats qui l'avaient pillé. — Paiement « à Jehan Des Perroys, presbtre, commis par les paroissiens à l'exercice du service de l'église, incontinent après la réduction de la ville, parce qu'il n'y avoit aulcun qui se présentast pour faire l'office de curé ou vicaire, 10 livres par quittance du 25 décembre 1563. » — Mention de procès perdu par le dit Desperroys contre Me Julien Laisné, curé. — 1566-1569, pour l'inhumation de Guillaume Costil, hucher, 10 sous. — Paiements « à Gringoire de Laize, hucher, pour un candélabre de bois servant aux ténèbres, 20 sous; — à Lorin, pour avoir raccoûtré les vitres avec l'O de l'église, 20 sous; — au peintre qui a peint le sacraire; — qui a paint et doré les images de saint Pierre et saint Paul, 54 sous; — pour un crucifix, peint en toile, pour mectre, en caresme, sur le maître autel, 60 sous; — à un libraire, pour avoir raccoûtré ung messel, 5 sous; — à mons^r notre maistre Le Hongre, pour un sermon, 33 sous; à son clerc, 12 deniers. » — 1570-1573 « deniers aumônés par les réduits de la nouvelle Religion, appliqués à la confection d'une bannière. — Le Vendredi Saint, cueilli 1 serviette de lin de doublevre à la grant Venise, pour aider à administrer. — Reçu de sire Pierre Cabot, courtier de vins, pour avoir occupé le cimetière, à raison de son bâtiment, 40 sous. — Paiemens à Nicolas Fiquet, chirier, pour don à lui fait pour

avoir mis à sauveté en sa maison, durant les troubles, 1 petite cloche et plusieurs bassins, 64 sous. — A Loys Guillebert, menuisier, pour avoir fait les clôtures de l'église avec images, 540 livres. — A Loys Le Conte, serrurier, pour travail aux dites clôtures, 26 livres 3 sous. — A Georges Le Pilleur, peintre, pour avoir peint le crucifix, les images de Notre-Dame et de saint Jehan avec rouleaux et pied d'estra, 59 livres 5 sous. — A Denis Le Peley, chasublier, pour 3 ymages broudez et la façon de la bannière de damas rouge, 7 livres 9 sous ; — à Guillaume Bigot, teinturier de toiles, pour 9 aunes de toile perse pour faire un drap à mettre devant le crucifix en carême, 6 livres 15 sous ; — au dit Le Pilleur, pour avoir peint une Passion au dit drap, 64 sous. — Achat d'un volet d'affût pour l'image de la Vierge Marie; — de 2 antiphoniers, un *Temporum* et un *Sanctorum*, 50 livres. — A Robert Reillie, écrivain, pour avoir écrit et noté 9 cahiers de parchemin pour agréer et parfaire l'un des dits volumes, à 50 sous le cahier, 22 livres 10 sous ; — à Michel Le Deutre, libraire relieur, pour avoir acoustré, relié et recouvert les dits volumes, 50 livres. — A monsieur notre maître Le Hongre, pour une prédication, 30 sous.» — 1573-1576, sépultures de la femme de M. Guerente, médecin, 20 sous ; — de maître Bonaventure Vitecoq, sieur de Malleville. — Paiements à Denis Le Pelley, chasublier ; — à Jehan Castel, fondeur ; — « à Romain Louys, maçon, pour un bénestier de pierre ; — à Fernande Le Huey, peintre, pour avoir peint le bois de la custode du *Corpus Domini*, que l'on mect sus l'haustel, le jour de la feste du Saint-Sacrement, 35 sous ; — à Jacques Valleren, serrurier, pour avoir fait 2 pattes et 2 crochets à tenir les 2 coulonnes de la chapelle de la Vierge Marie, 6 sous ; — à Mallart, libraire, pour ung processionnaire et ung manuel, 23 sous ; — à mons^r Le Hougre et au prieur des Augustins, pour 2 prédications, 70 sous. » — 1576-1579, « payé, tant au prieur des Jacobins, mons^r Bouette, que notre maître Corneille, augustin, 110 sous, pour avoir fait 3 prédications, le jour saint Pierre saint Paul. » — Clocher couvert en ardoise. — Journée de plâtrier, 11 sous. — 1582-1585, inhumation de 2 enfants de M. Doublet ; — de Marguerite de Palme ; — de la belle-mère de Chappeman, anglais. — Paiements à Guillaume Gibert, chasublier ; taffetas de soie pour pendants au maître autel, avec franges de soie jaune, verges et anelets. — « A Jacques Le Blond, épinguier, pour avoir escarlé 2 sâssis de fil d'ercar ; — à Simon Guillebert, menuisier, pour la façon d'une forme, 4 sous ; — à Robert Girard, peintre, qui peignit le maître autel et le chœur, 20 écus sol ; — pour une toile devant le maître autel, 1 écu et demi, la dite toile achetée 48 sous, teinte par un teinturier, 20 sous ; — à Noël Gillet, libraire, pour avoir relié un missel et un processionnaire, 40 sous ; — à frère Michel, prieur des Augustins, au prieur des Jacobins, et à M. Le Peinturier, pour 3 prédications au jour saint Pierre saint Paul, 4 livres 10 sous. — Achat de 24 pots de vin pour la cène, le Jeudi Absolu, et pour administrer les jours de Pâques et du Jubilé, 4 livres ; — d'un calice d'étain ; — d'un bahurt à mettre le lynge de l'église, 1 écu 1 tiers ; — d'une croix d'argent, chez Jean Blanchard, orfèvre, 26 écus 3 sous. »— Julien Laisné, curé de la paroisse, décédé vers le 14 novembre 1582, remplacé par Jean Beausire, lequel était lui-même, vers le 23 avril 1585, remplacé par Nicolas Dumont. — 1585-1588, sépulture de Caillot, orfèvre ; — de la femme à Raffe Darbarot, anglais. — « Paiements à un maître ercallier, pour avoir refait les châssis de fil d'erchar ; — à Noël Mercier, chasublier ; — à Jehan Gaillard, vitrier. » — Nicole Dumont, curé ; Raoul Deshays, clerc matriculier ; 8 chapelains : Raoul Bunel, Nicolas Delaunay, Thomas Le Jemble, Jean de Biville, Manant, Jean Le Tourneur, Laurent Le Goys, Mathias Guerard. — Compte signé, le 8 juin 1588, par le curé Dumont (*pro forma*), par Deshayes, Delahaie, Puchot, Baudouin, Duchemin.

G. 7528. (Cahier). — 23 feuillets, papier, non relié.

1588-1591. — « Comtte de la recepte et de la mise faites par noble homme maître François de Bretignières, sieur de la Pertusière, avocat en la cour de Parlement, Trésorier de l'église de Saint-Pierre-du-Châtel, pour 3 ans commençant à Paques 1588. » — Sépulture de M. Joysse ; — de madame de Fontaines ; — d'un *quidem*, décédé en la maison où pendent pour enseigne les *3 Marchands ;* — de la femme du Pilleur. — « Payé au menuisier, pour avoir refait la chaire du curé, où l'on fait le prosne, 10 sous ; — à Jean Gaillard, vitrier, pour avoir raccoustré les vitres, 3 écus 20 sous ». — Nicolas Dumont, curé de la paroisse, 1591.

G. 7529. (Cahier). — 23 feuillets, papier, non relié.

1601-1604. — « Compte de la recette et mise faites par Jouas Le Febvre, bourgeois, marchand, Trésorier de Saint-Pierre-du-Châtel, pour 3 ans commençant le jour de Pâques 1604. » — Sépulture de M. Le

Chandelier, 3 livres. — « Du 18e jour de may 1603, a esté donné par M. Asselin, à cause du décès de damoiselle Le Blanc, sa fille, 9 livres 10 sous. — A Mr Adrien Fournier, curé de la dite église, pour ses gages ordinaires, 19 livres 10 sous. » — Eglise repavée en carreaux de tuile, vendus par Pierre Testu. — « A Jean Crevel, libraire, pour 3 processionnaires, 1 légendaire, et 1 manuel, 4 livres 10 sous. — Pour vin, pour administrer le jour de samedi et dimanche de Pâques pour la cène, 25 sous. »

G. 7530. (Registre.) — 742 feuillets, papier, relié en parchemin.

1607-1649. — Comptes de la Fabrique de l'église de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. — Trésoriers : Guillaume Le Dyacre, écuyer, sieur des Essarts, 1604-1607; — Claude Le Seigneur, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1607-1610; — Georges Langlois, sieur du Plainbosc, président au Bureau des Finances, 1610-1613; — Philippe Asselin, 1613-1615; — Jacques Le Page, écuyer, avocat au Parlement, 1615-1616; — Abraham Cailloué, 1616-1617; — Jouas Marie, receveur des tailles de l'Election de Montivilliers, 1617-1618; — Jacques de Saint-Ouen, écuyer, sieur d'Ernemont, 1618-1619; — Jean Des Allais, 1619-1620; — Nicolas Febvrier, conseiller au présidial de Rouen, 1620-1621; — Antoine Rigodias, 1621-1622; — Martin Saver, 1622-1623; — Noble homme Jacques Ellyes, ancien échevin de Rouen, 1623-1624; — René Ridel, Trésorier de France et Général des finances, 1624-1625; — Pierre de Palme-Carrillo, 1625-1626; — Michel Duval, 1626-1627; — Jacques Guerente, docteur en médecine, 1627-1628; — André Godart, contrôleur général de la marine du ponant, réparations et fortifications de Normandie, 1628-1629; — Adrien Dandasne, sieur de Tourville, conseiller au Parlement et commissaire aux Requêtes, 1629-1630; — Jean Desplanches, 1630-1631; — Noël Ellyes, 1631-1632; — Alvarès de Castro, 1632-1633 (compte en double); — Fernande d'Orthe, 1633-1634; — Jehan Chabert, 1634-1635; — Philippe Asselin, écuyer, sieur de Frenelles, conseiller du Roi, 1635-1636 (compte en double); — Antoine Nozereau, 1638-1639; — Charles Toustain, sieur de Gelleville, correcteur en la Chambre des Comptes, 1639-1640; — Robert Le Boucher, 1640-1641; — Jacques Pellerin, 1641-1642; — Jacques Dyel, Trésorier général de France, 1642-1643; — Jean Des Allais, 1643-1644; — Marin Le Tellier, mercier grossier, 1644-1645; — Pierre Nouel, 1645-1646; — Louis Druault, 1646-1647; — Michel Malapert, courtier visiteur de vins, 1647-1648; — Louis Maultrot, 1648-1649. — 1607-1610, sépultures de MM. de Saint-Victor, Marye, de la Pommeraye, Cailloué. — Bouleau mis dans l'église, le jour du Saint-Sacrement; chapeaux et ceintures de fleurs, ce jour-là. — « A monsieur de la Haye, vicaire de la paroisse, qui a fait la prédication le jour saint Pierre, 30 sous. — A Jacques Maupas, masson, pour avoir placé 3 heurteux de pierre du Val-des-Leux au long des 2 piliers de l'église, et pour avoir remis les anciens heurteux à la fraction et ouverture de la massonnerie de la dite église, du coté de la rue, proche de Madeleine Thybault. — A Jean Crevel, libraire, pour un grand missel doré avec un sentier, 6 livres 15 sous. — A Thomas Liégard, graveur, pour vente d'une pierre d'autel, 3 livres 10 sous. » — 1607-1610, « esté donné par la dame de la Mothe, pour avoir permission de mettre ung petit siège en l'église, ung teston valant 15 sous 6 deniers. — A Claude Outren, maître charpentier, pour avoir estayé un sommier du comble de l'église, etc., 14 livres. — A Michel Le Duc, pour un benoistier, 60 sous. — A Duparc, menuisier, pour avoir refait un amortissement d'une des carolles de l'église, 26 sous 6 deniers; — pour avoir fait un encastillement d'un petit autel dessus le maître autel, 20 sous. — A Jean Hellot, marchand libraire, pour un graduel, 6 livres 10 sous. » — 1610-1613, sépulture de l'enfant de M. de Lemperière. — De M. Le Page, avocat en la Cour, pour la place de banc où se seoit mademoiselle de Neuilly, 6 livres 2 sous. — De M. Morant, pour l'occupation du cimetière lorsqu'il faisoit bastir, 6 livres. — De Christophe Miré et Thomas Agasse, pour la même cause, 12 livres, et 10 livres pour la cueillette du pain bénit de la messe de minuit, 15 sous. — Trouvé dans la bouette nouvellement mise devant le crucifix, 50 sous 9 deniers. — A Robert Toustain, orfèvre, pour l'argent et façon d'une garniture à une baguette faite au coutre, 110 sous. » — 1613-1615, sépulture d'un basque décédé au coin du *Coquet*, 30 sous. — A Nicolas Vereul, maître vitrier, pour avoir remonté 3 formes de vitres peintes du côté du cimetière, avoir fait de neuf 35 pièces de verre peint, 38 livres. Compte vérifié par l'archidiacre Behotte. — 1615-1616, dévotions pendant les 40 heures, 6 livres. — Au prédicateur qui a fait le sermon, le jour saint Pierre, outre le don gratuit, 30 sous. — A Pierre Du Bosc, pour avoir préparé l'oratoire des 40 heures, 20 livres ; — pour faire faire des armoiries, lors de l'Entrée de l'archevêque, 35 sous. — « A Deshais, menuisier, pour avoir fait des pieds à l'autel qui est dans le revestuaire,

16 sous. — A la veuve Lorin, pour sa paine d'avoir nettoyé les vitres de l'église, 40 sous. » Compte vérifié par Behotte. — 1616-1617, paiements à la veuve Lorin ; — à Lozé, orfèvre ; — à A. Lermet Hubert, fondeur. — Achat d'un *confessionnaire*, 12 livres. — Façon d'un autre, où il y avait des plaques de fer blanc, par Le Poullain, menuisier, 10 livres. — Inventaire des archives fait par un clerc, 6 livres. Compte vérifié par Behotte. — 1617-1618, inhumations de MM. Tierce et Vitecoq. — Eglise tendue aux quarante heures. — « A un religieux qui a prêché, par 3 fois aux 40 heures, 6 livres. » Compte vérifié par Le Royer, chanoine, commis par l'archevêque pour l'absence du grand archidiacre. — 1618-1619, inhumation de la femme de M. de Saint-Igny, conseiller à la Cour. — 1619-1620, inhumation de l'enfant de M. de Lemperière. — « A l'organiste, pour avoir joué des orgues, le jour et fête de saint Pierre, tant à la grand'messe que aux vêpres, et aussi pour les chantres qui ont chanté la musique, le dit jour, 9 livres. — A l'archidiacre pour la visite de l'église et pour la vérification du compte, 5 sous. » — Façon d'une bannière, à Richard Le Peley, brodeur, 10 livres 4 sous ; — à un nommé Levesque, peintre, qui a fait la peinture, 16 livres. — A Isaac Guerente, maître orfèvre, pour une croix d'argent, 159 livres 8 sous. — 1620-1621, inhumation de la mère de Nicolas Rouland, clerc de la paroisse, 64 sous. — « 2 parcloses faites à la table d'autel, au moyen d'aumônes de gens de bien. — A Isaac Allain, maître peintre de Rouen, pour avoir blanchi l'église, fait des fillés en forme de pierre de taille, peint 4 images et dossiers d'iceux et fourni l'or qu'il a pour ce convenu, mesme pour avoir doré l'image de la Vierge, 64 livres 14 sous. — A Nicolas Le Prieur, maître chaudronnier, pour le change d'un coquet de cuivre mis sur l'église, 70 sous ; — au dit Allain, pour avoir doré le dit coquet, 7 livres 4 sous ; — à maître Michel Lourdet, maître sculpteur, pour 2 parcloses à la table d'autel, 24 livres ; — à Richard Le Pelley, maître brodeur, pour 2 crédences de damas, 15 livres. » — Au prédicateur qui a prêché la saint Pierre, 50 sous. — Verrières réparées par Jean Bouton. — Petit clocher et lanterne de l'église réparés et couverts en ardoise ; on emploie 2 pots d'huile pour noircir l'ardoise du dit clocher. — 32 planches de bois de sap, pour couvrir le hangard du cimetière. Compte vérifié par Behotte. — 1621-1622, paiements « à Etienne Petit, pour avoir tendu les 2 jours du Saint-Sacrement devant les maisons de ceux de la R. P. R ; — fourni plusieurs pièces de futaine blanche, clous et havets, 16 sous. — A Jean Benard, maître menuisier à Rouen, pour avoir fait les carolles qui sont devant le grand autel, 72 livres 10 sous ; — à un plâtrier qui a fait une marche de plâtre entre les carolles et l'autel ; — à Lermet Hubert, maître dinand, pour avoir refait un chandelier de cuivre rompu, 16 sous. » — 1622-1623, compte vérifié par Behotte ; — 1623-1624, 150 livres données par M. de Saint-Igny, conseiller à la Cour, pour être exempté de la charge de Trésorier ; — même somme donnée par M. Robin pour la même cause. — A Louis Costé, libraire, pour un missel doré avec le supplément, 12 livres. — Etoffes pour chapes, vendues par M. Robin, Jean Le Roux et Richard Le Pelé, brodeur. — 1624-1625, inhumation de M. de Plainesevette, qui avait donné à l'église, 20 livres. — 1625-1626, « à Jean Bouton, pour avoir refait les vitres de l'église, 2 livres 5 sous. — Pour clous et havets pour tendre les maisons de ceux de la Religion, 5 sous. » — 1627-1628, inhumation du neveu de M. de Saint-Igny, de Dieppe, 1 écu d'or valant pour lors 77 sous. — Pour une portugaise, inhumée aux Cordeliers, 3 livres. — 1628-1629, à Antoine Besoche, vitrier, pour avoir raccoûtré les vitres, 45 livres. — 1629-1630, inhumation de Licenciado Paz, portugais. — 1631-1632, paiements à Philippe Goust, vitrier ; — à Pierre Dumont, maître maçon. — 1633-1634, inhumation de feue damoiselle de Saint-Igny, le 23 septembre, 6 livres. — « A Pierre Le Poulletier, menuisier, pour avoir faict une porte avec le guisset, pour le presbitaire, 15 livres. — A Pierre Hellot, libraire, pour avoir relié et recouvert un missel romain, 30 sous. » — 1634-1535, « à maître Erblanc Le Mesnager, pour avoir fourni le pain en chanter les messes, 4 livres. » — 1636-1637, pour avoir fait imprimer les pardons, 5 livres. — 1639-1640, inhumation de M[lle] Ferrare, 6 livres ; — de M[lle] Le Page, 30 livres. — « Pour la souffrance d'un banc accordé au sieur Queval, en attendant qu'il y ait des catholiques qui occupent la maison de M. Le Seigneur, s[r] du Bout-du-Bosc, maître des Comptes, 6 livres. — A Pierre Le Poulletier, menuisier, pour avoir fait un pulpytre à chanter, 30 sous. » — 1640-1641, inhumation de la fille de M. Ferrare, 60 sous ; — de M. de Saint-Igny, 6 livres. — 1641-1642, inhumation de M. Le Page, 30 livres. — A Vincent Le Roux, libraire, pour avoir accommodé plusieurs livres de l'église, 25 sous. — 1642-1643, « à Jacques Le Blont, maître faiseur de fil d'erchal, pour avoir fait 241 pieds de laton aux châssis des vitres de l'église, 72 livres 6 sous. » — 1543-1644, « à Raolin Auber, organiste, pour avoir joué de l'orgue pendant les 40 heures, pour l'intercession de la santé du feu roy Louis XIII, que Dieu absolve ! 3 livres. —

A Nicolas Petit, maître peintre à Rouen, pour 8 armoiries pour le service du feu Roi, 4 livres 16 sous. — Au sieur Du Buse, marchand drapier à Rouen, pour avoir tendu de deuil la dite église, pour le même service, 13 livres. » — 1644-1645, paiements à Jean Bouton, maître vitrier, et à Richart Lallemant, libraire, qui vendit un missel. — « A Douchin, maître sculpteur, pour le lambris, peinture, dorure et encastillement d'un tableau, 180 livres. » — 1645-1646, aumônes pour un ornement de l'église, consistant en un contre-autel, 2 rideaux. — J. De Sahurs, successeur de Jacques Poullain en la cure de Saint-Pierre-du-Châtel. — 1646-1647, inhumation de M. Le Poulletier. — Paiements à Jean Le Buffier, teinturier; — à Nicolas Gosse, menuisier. — Serrures mises aux carolles du chœur et de la chapelle; fiches de fer mises aux petites carolles qui sont devant le maître autel. — « Tiré au néant ce qu'il conviendroit tant pour le vin pour dire les messes, que pour le pain de cène qui s'est distribué aux communiants à la fête de Pâques, attendu que le comptable le donne à l'église. » — 1647-1648, « aumônes pour aider à faire les portes de toile, en forme de contrevents étant en l'église, 64 livres. » — 1648-1649, inhumation de mademoiselle de Saint-Igny, femme de M. de Saint-Igny, Trésorier général de France, 6 livres. — Payé à Isaac Le Boucher, maître fondeur, pour change d'une cloche à main, 25 sous. — « Aux esventeurs qui ont esventé une petite boutique appartenant au Trésor, qui estoit infectée de la contagion, 5 livres. »

G. 7531. (Registre.) — In-folio, 710 feuillets, papier, relié en parchemin.

1652-1700. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Le Carpentier, marchand, 1650-1651; — Pierre Papavoine, 1651-1652; — Nicolas De Bordeaux, 1652-1653; — Pierre Langloys, 1653-1654; — L. Aubert, 1654-1655 (compte incomplet); — Eustache Bouteville, 1655-1656; — Laurent Le Diacre, écuyer, sieur de Martimbos, 1656-1657; — Henri Henriquez, 1657-1658; — Claude De Landemare, 1658-1659; — Antoine Picot, docteur en médecine, 1659-1660; — Pierre Gaulard, receveur des décimes de Lisieux, 1661-1662; — Vincent Le Mettais, 1662-1663; — Jean-Baptiste Guerente, docteur en médecine, 1663-1664; — Bertrand Derbaud, 1664-1665; — Jacques Baron, écuyer, sieur de Thibouville, conseiller du Roi au bailliage de Rouen, 1665-1666; — Charles Maillet, 1666-1667; — Jacques Vial, 1667-1668; — Jean Bourdin, garde des livres pour le Roi en sa Chambre des Comptes de Normandie, 1668-1669; — Amable Du Perray, 1669-1670; — Nicolas Gennevray, 1670-1671; — Robert Mallandrin, 1671-1672; — Guillaume Le Menu, 1672-1673; — Jacques Ellyes, écuyer, sieur de la Lande et de Caumont, 1673-1674; — Thomas De la Place, 1674-1575; — Jean Pavyot, conseiller du Roi en son Parlement de Rouen, 1675-1676; — Charles Vauchel, 1676-1677; — Laurent Tubeuf, 1677-1678; — André Guerout, 1678-1679; — Noël De Guillots, 1679-1680; — Robert Lesperon, 1680-1681; — Henri Henriquez, écuyer, seigneur de Renneville, conseiller au Parlement, 1681-1682; — Barthélemy Le Boursier, 1682-1683; — Denis Garnier, 1683-1684; — Charles Dyel, écuyer, Trésorier de France en la Généralité de Rouen, 1684-1685; — Pierre De la Place, 1685-1686; — David Le Baillif, 1686-1687; — Eustache Papavoine, 1687-1688; — Louis Formont, 1688-1689; — Jacques Planteroze, 1689-1690; — Nicolas De la Planche, 1690-1691; — Denis Marlot, 1691-1692; — Jean Formont, 1692-1693; — René Despagne, 1693-1694; — Jacques Maheu, prêtre sacriste, à la place de M. Romain Le Febvre, 1694-1695; — Jean de Cocquiel, 1695-1696; — Thomas Gire, 1696-1697; — André Cordier, 1697-1698; — Nicolas Pommerays, 1698-1699; — Jean-Baptiste Le Baillif, 1699-1700. — 1650-1651, « pour l'ouverture de la terre de Mme Le Gendre, dont la semonce a été faite par M. le vicaire de cette paroisse, le 27 du mois d'avril, 30 sous. » — 1652-1653, paiements à François Le Moine, maître maçon. — 1653-1654, « de M. Auber, Trésorier en charge, pour l'ouverture de la terre d'un de ses pensionnaires, 60 sous. — Au sieur Le Roux, libraire, pour avoir relié un antiphonier, 50 sous. — Pour le pavillon du tabernacle et pour les rideaux de l'autel, 31 livres 15 sous. » — 1654-1655, « du maître de *l'Image de Notre-Dame* pour l'ouverture de la terre de sa fille, 30 sous. » — 1655-1656, paiements à MM. Haren, orfèvre; — Jean Graventerre, menuisier; — Placenault, brodeur; — Michel Foulon, vitrier. — 1656-1657, pour l'ouverture de la terre de M. Dardanne, 60 sous. — « A Jean Graventerre, menuisier, pour une armoire et un confessionnal qu'il a fait dans la sacristie, 12 livres. — Pour une consultation faite au sieur de Saint-Blaise, avocat au Parlement, 3 livres. — Sera tiré à néant ce qu'il a convenu payer tant pour le vin que le comptable a fourni pour dire les messes en l'église pendant son année, que pour le pain de cène qui a esté fourny aux communians de Pasques, attendu que le dit comptable le donne à l'église, néant. » — 1657-1658, « pour l'ouverture de la

terre de Mme Picot, et pour le droit de la sonnerie, 6 livres ; — du fils de Nicolas Le Refet, 30 sous ; — du fils de M. du Mesnil des Essarts, 7 livres ». — Paiements à Robert Le Flament, orfèvre ; — à Michel Foullon, vitrier ; — à Jean Graventerre, menuisier (bière à porter des corps). — 1658-1659, « reçu de M. Picot, docteur en médecine, pour la cuiette de l'asnée qu'il dit avoir faicte, aux festes et dimanches, 48 livres 10 sous. » — Paiements à Henri Gosset, maître maçon ; — Geuffin Mauger, maître fondeur, — 1659-1660, pour l'ouverture de la terre d'une portugaise, 3 livres. — 1661-1662, le comptable tient compte de 199 livres, qu'il avait reçues de François de Saint-Denis, secrétaire de Mgr de Longueville, Trésorier de Saint-Pierre-du-Châtel. — Pour l'ouverture de la terre de M. Ferrare, 8 livres. — Paiement à Placenault, brodeur. — « Pour avoir sonné 8 fois à l'agonie, de la fondation de M. Pierre Gaulard, 32 sous. » — 1662-1663, à Maurry, imprimeur, pour 200 exemplaires d'indulgences, 4 livres 10 sous. — 1663-1664, « pour l'ouverture de la terre, droits des cloches et ornements à l'inhumation du sieur Dyel de Saint-Igny, 7 livres. » — Inhumation du sieur de Gueudeville, 3 livres. — 1664-1665, service pour le fils de M. Langlois, décédé à Cadix en Espagne, 60 sous. — « Au curé, pour le salut qui se chante, le dimanche de la Passion, au retour de la confrérie des Agonisans, fondé par M. Gaulard, 50 sous. »—Paiements à MM. Nicolas Fabulet et Jean-Baptiste Graventerre, maîtres menuisiers ; — à Jean Jamet, orfèvre ; — à Thomas Le Sauvage, maître serrurier. — 1666-1667, legs de M. de Quiros. — Aumônes pour la construction de la contretable du grand autel : « A Jacques Millet, maçon, pour avoir élargi la vitre de l'église et mis 2 pierres pour supporter la contretable, 13 livres. — Au sieur Doucin, acompte sur son marché de la contretable ; — à Denis Foulon, pour avoir refait la vitre (du chœur), relevé et nettoyé toutes les autres vitres, 90 livres. » — 1667-1668, inhumation d'un portugais et d'une portugaise, — Reçu de Mme de Saint-Igny, 10 livres 10 sous, pour acheter des rideaux à mettre devant le maître autel. — Autres dons pour le même objet. — Don de M. De Sahurs, curé de la paroisse, de 307 livres pour aider au paiement de la contretable, à charge de lui en payer 20 livres par an, sa vie durant. — Paiements à Doucin, sculpteur, 220 livres. — « A Jean Hénault, doreur de la contretable, 155 livres. — A Mme veuve Thorel, drapière, pour sarge de Caen verte, qui a servi à faire des rideaux devant le maître autel, 53 livres 4 sous ; — au même Doucin, pour 2 pattes qu'il a faites, pour poser les 2 chandeliers d'argent qui se placent sur la carolle, 40 sous. » — 1668-1669, inhumation du sieur Le Roux, cartier ; — de M. Hélie. — Achat d'un missel, 15 livres. — 1670-1671, inhumation de Mme Malandrin ; — de M. de Saint-Igny. — Pour un missel et un processionnaire, 13 livres. — A MM. Maurry et Theroulde, pour une consultation, 6 livres. — 1671-1672, inhumation de Mme d'Auberville. — « Au sieur Le Moyne, menuisier, pour avoir fait un lieutrain, 3 livres. » — 1674-1675, « à M. le curé de Saint-Lô, pour 2 voyages par lui faits à Paris, et avoir rapporté l'arrêt de décharge de 400 livres et les 2 sous pour livre, que le sieur Duval prétendoit faire payer au Trésor, pour les rentes foncières, 63 livres. — Pour la teinture des ciels de la chaire de Saint-Pierre, 50 sous. » — 1675-1676, inhumation de M. de Fresnelles. — 1676-1677, 100 livres données par M. Fermanel, pour être exempt de faire la fonction de Trésorier ; — *idem*, par M. Potier. — 1677-1678, legs de 100 livres par M. Henriquez. — A M. Maheu, prêtre, pour *l'Inviolata*, qui se chante tous les samedis de l'année, de la fondation de Renault Boitte-Chevrel et sa femme. — 1678-1679, inhumation de M. de Saint-Igny ; — de M. de Quiévreville. — 1679-1680, inhumation de Mme de Mauquenchy. — 1681-1682, inhumation de Marguerite Coquerel, 60 sous ; — de Mr Cheley, baron anglais, 12 livres ; — de Mr Cheley, le fils, 9 livres. — 1682-1683, à Mr Theroulde, avocat, pour la consultation des pièces du Trésor, 65 livres. — 1683-1684, inhumation de MM. des Essarts et de Croixdalle. — « A Guillaume Le Viès, vitrier, pour avoir raccomodé les roses et les vitres de l'église, 61 livres 1 sou. » — 1684-1685, inhumation de M. France, 6 livres ; — sonneries pour les services et convoi de M. de Renneville, 60 sous. — M. Grebauval, curé, en remplacement de M. De Sahurs. — 1685-1686, inhumation et service de M. Fermanel — de M. Le Brun, prêtre ; — de Mme de Thibouville. — Pour 4 chandeliers d'arquemie, 120 livres. — Paiements à M. Lagenet, orfèvre ; — à Nicolas Quesnel, vitrier ; — à Nicolas Guerpin, menuisier ; — à Le Sauvage, serrurier. — 1688-1689, inhumation de M. Housset. — 1689-1690, inhumation de l'enfant de M. Formont. — Paiements à MM. Lagenet, orfèvre ; — Pierre Bocquet, serrurier ; — Nicolas Quesnel, vitrier ; — Toussaint Plaisant, menuisier. — 1690-1691, inhumation de MM. Malandrin, Hélye, Laisné, Picot, de Saint-Igny. — « Au sieur Rondeau, droguiste, pour avoir fourni l'encens, 14 livres 4 sous. — A la dame Viret, libraire, pour avoir relié un antiphonier, 3 livres 2 sous. »—1691-1692, paiements à Thomas Le Sauvage,

serrurier ; — Lagenet, orfèvre ; — Adrien Du Busc, maçon (réparation à la rose de l'église). — 1692-1693, inhumation de M. de Calletot; — de Mme de Quiévreville; — de Marguerite Huet ; — du laquais de M. de la Lorye. — 1693-1694, 100 livres reçues de Marie Le Breton, épouse civilement séparée quant aux biens d'avec M. Charles de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, pour paiement de rente foncière. — Inhumations de MM. de Fresnelles, Bourdin, Planterose. — 1694-1695, inhumations de MM. Everard, Gire et Le Brun. — 1695-1696, inhumations de MM. de Formont fils et Bourdin. — 1696-1697, paiement à M. Brière, menuisier. — 1697-1698, inhumation du sieur d'Espinay ; — de Mlle L'Honoré, 9 livres. — 1699-1700, inhumation de Mme des Essarts. — Quelques-uns de ces comptes, ceux de 1655-1656, 1657-1658, 1658-1659, 1659-1660, 1665-1666, 1666-1667, 1668-1669, 1672-1673, 1673-1674, 1674-1675, 1676-1677, 1681-1682, 1682-1683, 1684-1685, 1685-1686, 1687-1688, 1690-1691, 1691-1692, paraissent avoir été écrits par des maîtres écrivains.

G. 7332. (Registre). — In-folio, 364 feuillets, papier, relié en parchemin.

1700-1728. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. — Trésoriers : Germain L'Honoré, docteur en médecine, 1700-1701 ; — Louis Gaumont, monnayeur pour le Roi en ses Monnaies à Rouen, 1701-1702 ; — Michel Ramachard, 1702-1703 ; — Pierre Le Pigné, sieur de Douxmesnil, conseiller au Parlement, 1703-1704 ; — Jean-Etienne Le Couteulx, marchand, 1704-1705 ; — M. de Jort, 1705-1706 ; — Pierre Fossard, 1706-1707 ; — M. Le Clerc, 1707-1708 ; — Jean Fouré, receveur du droit annuel, 1708-1709 ; — Louis Pain, 1709-1710 ; — Joseph Béhic, 1710-1711 ; — Antoine Le Couteulx l'aîné, 1711-1712 ; — Antoine Le Couteulx le jeune, 1712-1713 ; — François Maubogne, 1713-1714 ; — Guillaume France, 1714-1715 ; — André Gueroult, 1715-1716 ; — Barthélemy Le Couteulx de la Noraye, 1716-1717 ; — David Le Baillif, 1717-1718 ; — Pierre-Adrien Cottard, 1718-1719 ; — Claude-Alexis Pontreüé, 1719-1720 ; — Pierre Longer, 1720-1721 ; — Pierre-Louis Mesnil, 1721-1722 ; — Nicolas Midy, 1722-1723 ; — Charles-Joseph Levachier, 1723-1724 ; — Jacques Pain De la Mareviel, seigneur de Malmains, 1724-1725 ; — Noël Goullay, 1725-1726 ; — Pierre Lézurier, 1726-1727 ; — Jean Le Coustre, 1727-1728. — 1700-1701, inhumation de Mme de Martinbosc, 9 livres. — 1701-1702, inhumation de Mme de Tourville et de M. David Le Baillif. — Paiements à MM. Glanart et Tourny, orfèvres ; — à Le Febvre, menuisier. — 1702-1703, au sieur Des Rüisseaux, architecte, pour avoir fait, par ordre de M. le curé, un dessin d'une balustrade de fer pour clôture au chœur de l'église, 10 livres 10 sous. — 1703-1704, inhumation de M. Louis Le Breton ; — de M. Jérôme Grébauval, curé de la paroisse. — A Viret, imprimeur, pour 500 de quittances moulées, 35 sous. — 1704-1705, paiements à M. Du Mesnil, chasublier, 267 livres ; — à Jean-Baptiste Boissière, brodeur, 38 livres. — Homo, curé. — 1705-1706, au sieur Le Febvre, menuisier, 370 livres. — 1706-1708, paiements à MM. Desnos et Tourny, orfèvres ; — à Viret, libraire, pour billets imprimés pour les bancs, 3 livres. — 1709-1710, à M. Cottard, orfèvre, pour l'échange de 2 burettes d'argent, 17 livres. — A Pierre Du Soüillet, relieur, pour reliures, 14 livres 10 sous. — 1711-1712, inhumation de MM. Smith, Pavyot, Thibault, Le Cordier ; — de l'enfant de M. Du Soüillet. — 1712-1713, inhumation de M. L'Honoré. — 1713-1714, sonnerie à l'inhumation de M. Le Pigné, 6 livres. — 1714-1715, inhumation de M. Gaumont, de Mmes Adam et Homo. — Payé pour les pauvres et savoyards, de la fondation de M. Grébauval, 20 livres. — Au sieur Sourdeval, orfèvre, pour la reliure du missel, etc., etc., 321 livres. — 1715-1716, inhumation de M. Du Soüillet. — 1718-1719, inhumation de M. Torcy. — « Au Fèvre, pour le dessus de la chaise, 22 livres 2 sous. » — 1719-1720, inhumations de MM. Le Cordier, L'Honoré et Pain des Essarts. — 1720-1721, à M. Rondel, pour 312 livres pesant de fer pour raccommoder la rose, 93 livres 12 sous. — 1721-1722, inhumation de M. Ruffaut, avocat. — 1722-1723, inhumations de Mmes Le Couteulx, Lézurier, Calletot. — « Aux Barbette, fondeurs, qui ont fondu la 3me cloche, 128 livres. » — 1723-1724, inhumation de l'enfant de M. Dambournay. — Paiement à Gabriel Rivière, menuisier. — Perte sur l'argent par suite de la diminution du 4 avril 1724, 89 livres 9 sous. — 1724-1725, inhumation de M. Gaumont, de M. Le Tellier, clerc ; — de Rivière, menuisier. — Paiements à Desnos, orfèvre ; — à Cabut, imprimeur. — 1725-1726, inhumation de M. de Jort ; — de Mme Cottard. — « Pour le raccommodage d'un canon, dont on se sert à l'autel, 2 livres 10 sous. » — 1726-1727, pour avoir reblanchi les chandeliers d'arquemie, 30 livres 5 sous. — 1727-1728, inhumation de M. Lézurier.

G. 7533. (Registre.) — In-folio, 332 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1728-1753. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. — Trésoriers : Louis Lézurier, 1728-1729 ; — Robert Oursel, 1729-1730 ; — Jean-Baptiste Saforge, 1730-1731 ; — François Gough, 1731-1732 ; — Alexandre-Adrien Léger, notaire, 1732-1733 ; — Louis Midy, 1733-1734 ; — Pierre Getz, 1734-1735 ; — Elie Le Febvre, 1735-1736 ; — Nicolas Quedeville, 1736-1737 ; — Jean Ronden, 1737-1738 ; — Barthélemy Saforge, 1738-1739 ; — Barthélemy-Denis Huré, 1739-1740 ; — Charles Gobain, écrivain juré, 1740-1741 ; — Jean-Baptiste-Nicolas Neveu, 1741-1742 ; — Richard-Antoine Le Brument, 1742-1743 ; — Thomas Marguerie, 1743-1744 ; — Jacob Chapperon, 1744-1745 ; — Pierre Baudouin, 1745-1746 ; — François-Honoré Frion De la Tour, négociant, 1746-1747 ; — Jean-Paul Chary, négociant, 1747-1748 ; — Pierre-Adrien Le Bourg, 1748-1749 ; — Louis Le Breton, 1749-1750. — Jacques Moüard, 1750-1751 ; — Nicolas Pigny, 1751-1752 ; — Pierre Simon, 1752-1753. — 1728-1729, « pour les issues de l'orme du cimetière, reçu 4 livres. — A Mlles Homo, héritières de feu M. Homo, ci-devant curé de la paroisse, pour une année de la rente due au dit feu s^r Homo, pour l'argent qu'il a fourni pour la construction des bancs, 40 livres. — A MM. Marye, pour le reste de la souscription des livres de l'église, 275 livres. — Au sieur Bradel, relieur, pour la reliure du grand messel, 30 livres. — Pour le sinet du grand livre, 8 livres. » — 1729-1730, inhumation du sieur Thibault. — Paiements à MM. Cottart, orfèvre ; — Le Febvre, menuisier ; — Manant, voyeur ; — Cabut, libraire. — 1730-1731, inhumation de Mlle Marie Asselin de Frenelles ; — de MM. Dorival et Longer. — M. Loir, vicaire et déportuaire de l'église. — 1731-1732, inhumation de M. Fossard. — 1732-1733, inhumation de M. Béhic, 50 livres. — M. Depoilvillain, curé de la paroisse. — 1733-1234, inhumation de M. de la Mareviel ; — de M. Le Coustre. — A Bradel, pour la reliure d'un missel, 6 livres. — 1735-1736, pour la sonnerie de M. de Frenelles, à son inhumation, 6 livres. — 1736-1737, sépulture et sonnerie de Mme Du Vergier, 36 livres. — Pour un processionnaire et un antiphonier, 31 livres. — 1737-1738, sépulture de MM. Taurin, Duval, Dumont ; — de Mme Pain des Essarts. — Au sieur Bradel, relieur, pour avoir relié 2 missels et 2 antiphoniers, 28 livres. — 1738-1739, sépultures de M. et de Mme Cabot dans le cimetière ; — de Mme Cottart et de sa fille. — 1739-1740. sonnerie de Mme Bournisien, religieuse de l'abbaye de Bondeville, 6 livres. — A M. Cottard, orfèvre, 92 livres. — 1740-1741, inhumation de M. Gueroult, 56 livres. — 1741-1742, inhumation de MM. l'abbé Delaplace, Forfait, Le Baron, ancien curé de Bosville, Le Fèvre, menuisier, Le Breton. — Pour la quête du linge faite la semaine sainte, par Mme Le Brument, 44 livres. — 1742-1743, inhumation de M. Cottart, 36 livres. — Au sieur Garaud, chasublier, 204 livres. — « Pour les délibérations faites signifier au sieur De la Croix, en conséquence de son refus d'être Trésorier, 1 livre 15 sous. » — 1743-1744, sépulture du petit monsieur Du Vergier, 12 livres ; — de Mlle Gueroult, 36 livres ; — de Thomas De la Place, 36 livres. — Au sieur Garand, chasublier, 148 livres. — 1744-1745, sépulture de Mme Marquet, 36 livres ; — de Mlle Lernault, *idem*. — 1745-1746, sépulture de M. Le Couteulx, 56 livres, — Pour la quête du linge de la semaine sainte, 46 livres 16 sous. — 1746-1747, au sieur Garand, brodeur, chasublier, 138 livres. — 1747-1748, sépultures de MM. Marye, Barbette, Rousselin. — 1749-1750, à M. Barjolle, maçon, 219 livres ; — à M. Le Breton, plombier, 212 livres. — 1750-1751, pour la sonnerie de M. le chevalier de Frenelles, 6 livres. — A M. Barjolle, maçon, 263 livres. — Total des recettes, 5,889 livres ; — des dépenses, 5,280 livres. — 1751-1752, sépultures de MM. Fremont ; — de Mmes Le Portier, Le Couteulx, Ribard et Vesier. — « Au sieur Le Prince, pour avoir achevé de blanchir et de peindre l'église, 33 livres. » — Total des recettes, 4,135 livres ; — des dépenses, 3,269 livres. — 1752-1753, sépultures de MM. du Thil et De la Croix. — « Pour les chandeliers à triangle, envoyés à Paris faire argenter, et pour l'acquisition de 2 neufs avec le port, 163 livres 4 sous. » — Au sieur Bellengé, peintre, pour ouvrages de son métier, 16 livres 15 sous. — Coffrets en taule mis au devant des maisons appartenant au Trésor. — Total des recettes, 4,286 livres ; — des dépenses, 3,351 livres. — Depoilvillain, curé de la paroisse.

G. 7534. (Cahier.) — Comprenant 14 feuillets, papier, écrits.

1745-1746. — « Compte que rend à messieurs les curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Pierre-du-Châtel... Monsieur Pierre Baudouin, négociant, tant de la recette que de la dépense de son année de gestion, commencée à Pâques 1745 et finie à Pâques 1746. » — Double d'un compte compris dans le registre précédent.

G. 7335. (Liasse) 10 cahiers, comprenant 109 feuillets, papier, non reliés.

1753-1763. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Le Tellier, 1753-1754 ; — Toussaint Sanson, 1754-1755 ; — Louis Gilles, 1755-1756 ; — Nicolas Prevel, 1756-1757 ; — Pierre Doudet, 1757-1758 ; — Noël Fautrel, 1758-1759 ; — Louis Téhy, 1759-1760 ; — Jean-Baptiste Le Faye, 1760-1761 ; — Pierre Le Ricque, 1761-1762 ; — Louis-Paul Collet, 1762-1763. — 1753-1754, inhumations de Mlle Horcholle, de la petite Ribard, de M. Le Danois de Ruberville. — A M. Cabot, pour avoir copié 3 feuilles des missels de l'église, 18 livres. — 1754-1755, sépultures de MM. Hue et Marguerie. — 1755-1756, sépulture de Mme Le Couteulx. — 1756-1757, sépultures de MM. le curé de Bagnolet, Le Couteulx des Aubris, Smith, interprète. — 1757-1858, sépultures de MM. Quedeville, Barbette, Lundy. — Sonnerie de M. Amelot de la Tuilerie. — 1758-1759, sépultures de MM. Davoult et Le Bourg. — 1759-1760, sépulture de Mme Le Couteulx. — 1760-1761, sépultures de M. Trugard, de Mme Marye. — « Pour avoir peint la chapelle de la Vierge, et y avoir mis les 2 anges qui sont du côté de la croix, 13 livres. » — 1761-1762, sépulture de Mme Béhic, 56 livres ; — de M. Le Portier, 42 livres ; — de Mme Coquet, 36 livres. — 1762-1763, sépulture de M Pommeraye, 56 livres. — A Mme Garand, chasublière, 150 livres. — Au sieur Hallot, maçon, pour ouvrage de son métier au pilier de la chapelle saint Jacques, 54 livres. — Total des recettes, 4,527 livres; — des dépenses, 4,236 livres.

G. 7336. (Liasse). 11 cahiers : comprenant 100 feuillets, papier, non reliés.

1763-1773. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. — Trésoriers : Pierre Dufou, 1763-1764, — Noël-Nicolas Famin, ancien prieur juge-consul, 1764-1765 ; — Pierre Massac, négociant, 1765-1766 ; — Frédéric de Peyster, 1765-1767 (en double); — François Cravan, négociant, 1767-1768 ; — Théobald Roffhacke, négociant, 1768-1769 ; — Noël Gosselin, négociant, 1769-1770 ; — Jacques-Charles De la Lande, 1770-1771 ; — Adrien Jore, 1771-1772 ; — Guillaume Monnais, négociant, 1772-1773. — 1763-1764, pour la sonnerie du sieur Frô, 6 livres. — Sépultures de M. Hérault et de Mme Ysambart, 1765-1766. — 1767, sépulture de M. Prevel. — 1767-1768, sépultures de MM. Yvelin et Duval. — 1768-1769, sépulture de M. Quibel. — 1769-1770, sépultures de MM. Cravan et Doguet. — 1770-1771, pour la sonnerie de M. Massinot, 6 livres. — 1771-1772, sépultures de M. Duval et de Mme Safforge. — 1772-1773, sépulture de M. Devaux. — Total des recettes, 4,089 livres ; — des dépenses, 3,669 livres.

G. 7337. (Liasse). — 11 cahiers, comprenant 82 feuillets, papier, non reliés.

1773-1782. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel, de Rouen. — Trésoriers : Louis Palyart, négociant, 1773-1774 ; — Nicolas Le Normand, négociant, 1774-1775 ; — Vincent Dupont, 1775-1776 ; — M. Le Brument fils, négociant, 1776-1777 (en double) ; — M. Delessart, négociant, 1777-1778 ; — Pierre Le Lièvre, négociant, 1778-1779 ; — Robert Lambard, 1779-1780 ; — M. Le Bas, négociant, 1780-1781 ; — M. Le Lièvre, marchand, rue des Cordeliers, 1781-1782 ; — Jean-Baptiste Dujardin, marchand, rue aux Ours, 1782-1783. — 1773-1774, sépulture et sonnerie de d^lle^ de la Surrière, 56 livres. — Le Clerc, curé de l'église Saint-Pierre-du-Châtel. — 1774-1775, au sieur Bellenger, peintre, pour ouvrages de son métier, 176 livres. — 1776-1777, sépulture de M. Neveu, 30 livres. — Sonnerie pour M. Le Couteulx, 6 livres. — 1777-1778, sépultures de MM. Laigle, Néel, Isambert, Gosselin. — 1778-1779, à Ferrant, pour l'impression des affiches pour la fête saint Pierre, 2 livres. — A Caillot, pour affiches à la fête de la Conversion de saint Paul, 3 livres ; — pour affiches de l'Agonie de Notre-Seigneur, 3 livres. — 1779-1780, vente, par la Fabrique, d'une petite cloche cassée et d'un vieux candélabre à branches, à M. Poisson, fondeur ; du vieux soleil avec perles, etc., à M. Porlier, orfèvre ; — d'une chasuble de damas blanc, au curé de Saint-Germain-des-Essours. — Grenet, curé de Saint-Pierre-du-Châtel. — 1780-1781, payé aux religieuses du Saint-Sacrement, pour 2 livres d'encens, 17 livres. — Au sieur Beaufils, peintre, pour le tableau de la bannière, 60 livres ; — à Mlle Deshayes, chasublière, pour le damas, galon, frange et façon de la bannière, 100 livres ; — à M. Poisson, fondeur, pour le christ de la croix du cimetière, etc., 45 livres ; — à M. Porlier, orfèvre, 20 livres ; — au sieur Le Prince, doreur, 35 livres. — 1780-1782, pour la construction des murs du cimetière commun, 65 livres. — 1782-1783, total des recettes, 3,165 livres ; — des dépenses, 3,207 livres.

G. 7538. (Liasse.) — 7 cahiers comprenant 58 feuillets, papier, non reliés.

1783-1790. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. — Trésoriers : Toussaint Bonnet, négociant, 1783-1784 ; — Jacob Picquais, 1784-1785 ; — François Vibert, interprète, 1785-1786 ; — Jacques Noé, négociant, rue aux Ours, 1786-1787 ; — Olivier Grille, 1787-1788 ; — M. Martin, marchand, rue aux Ours, 1788-1789 ; — Jean-Baptiste-Nicolas Bourgeois, négociant, 1789-1790. — 1783-1784, inhumation et service de Mme Le Couteulx, 12 livres. — Quêtes pour le dais. — Au sieur Courel, orfèvre, pour avoir raccommodé le livre d'évangiles et la navette, 11 livres. — Pour l'ordonnance de l'officialité qui supprime la confrérie des Agonisants, 17 livres. — Pour la reliure de 2 missels, 24 livres. — A Mlle Deshayes, chasublière, pour le dais, acompte de 150 livres. — 1786-1787, au sieur Benitier, libraire, pour la reliure d'un antiphonier, 20 livres. — 1789-1790, total des recettes, 3,178 livres ; — des dépenses, 3,897 livres.

G. 7539. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1666-1789. — Pièces justificatives de comptes des dernières années qui ont précédé la Révolution, à l'exception d'un marché pour une contretable de bois de chêne de Caen, sculpté et doré, avec les 2 statues de saint Pierre et saint Paul et 2 figures d'anges, entre le curé et les Trésoriers de Saint-Pierre-du-Châtel, et Jacques Doucin, maître peintre sculpteur ; prix convenu, 1,068 livres, 1666. — Devis d'ouvrages de peinture et dorure qu'il convient faire à la contretable du grand autel, du sieur Le Prince, peintre à Rouen, 1777. — Journée de maître plâtrier, 1 livre 10 sous ; — de manœuvre, 17 sous, 1777. — Journée de manœuvre 18 sous, 1780. — Mémoire de Pierre Porlier, orfèvre : 1 paire de chandeliers en cuivre argenté, 80 livres ; un encensoir d'argent, du poids de 5 marcs 2 gros, argent à 52 livres le marc, 261 livres 12 sous ; contrôle, 20 livres 2 sous ; façon, 100 livres, 1782. — Journée de maître plâtrier, 1 livre 12 sous ; — de manœuvre, 1 livre, 1785.

G. 7540. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1611-1657. — Registre des délibérations de la Fabrique de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. — Requête de Noël Plaisant, curé de la paroisse, adressée à MM. les Trésoriers, pour obtenir d'eux la concession, durant sa vie, d'un petit appentis qui est dans le cimetière joignant le presbytère ; accordé, 1611. — 15 mai 1611, arrêté qu'à l'avenir le Trésorier comptable sera tenu de rendre ses comptes le 4me dimanche après Pâques. — « Déclaration au vray des fondz et rentes fontières apartenantz à l'église Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen, avec les charges d'icelles, que baillent et mettent au greffe de la commission des admortissements les curé et Trésoriers de la dite église, » 1640. — « Inventaire des ornements et de l'argenterie de l'église, trouvés dans la sacristie après le décedz de feu Me Nicollas Rolland, presbtre et clerc de la dite paroisse, arrivé le 4e de febvrier 1646. » — 12 août 1646, on décide de refaire à neuf le presbytère qui était absolument ruiné et *desquadencé*. — 14 avril 1647, M. René Queval est exempté de la charge de Trésorier (3e année), moyennant l'offre qu'il fait d'une somme de 250 livres ; — sera conservé aux privilèges et honneurs de l'église et appelé aux assemblées. — « Estat de ce qui a esté cœuilly et donné volontairement, tant par les paroissiens de Saint-Pierre-du-Chastel, que par quelques propriétaires des maisons sises en la dicte paroisse, pour contribuer à la réédification du presbytère, commencé au mois d'octobre 1646. » — « Estat de la despense : Au natier, pour avoir natté la salle, 3 chambres et 2 cabinets, 50 livres ; — au tourneur, qui a tourné les balustres de l'escalier, 3 livres 5 sous ; — au sculpteur, pour l'ouvrage qu'il a fait sur la cheminée de la salle, 8 livres ; — pour l'huile de lin à huiller les planchers et la devanture du bastiment, 15 livres. » — Contrat de fondation de MM. Le Diacre, 1649.

G. 7541. (Registre). — In-folio, 134 feuillets, papier, relié en parchemin.

1613-1789. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Pierre-du-Châtel. — Copie de quelques délibérations, de 1643 à 1649, non signée. — 1648, on décide « que l'église sera repavée de pavés de Caen, qui seront placés en forme de tombes, avec du petit pavé commun entre deux ; — que l'on fera des contre-portes de toile en forme d'abat-vent aux 3 portes de l'église pour servir pendant l'hiver. » — 1649, « on changera la forme des carolles qui ferment le *Sancta Sanctorum* ; on les fera d'une figure octogone pour donner plus de place au chœur ; on fera faire un lambris de menuiserie aux 2 côtés du grand autel avec des entablements, frises et corniches et autres ornements de sculpture, et l'on pla-

cera, au bas de l'église, le confessionnal et le banc qui est à costé du dit autel ». — 4 juillet 1666, on fera faire une contretable de bois au grand autel. — 20 avril 1667, pour donner du jour à l'église, qui en est privée par suite de cette contretable, on agrandira la vitre du côté de la sacristie. — 5 avril 1676, sur la proposition de M. le curé, décidé que l'on fera célébrer à l'avenir, ainsi qu'il se pratique dans les autres paroisses, un service pour les sieurs et dames Trésoriers et Trésorières défunts — 6 août 1685, le curé et les Trésoriers sont autorisés à acheter des chandeliers d'arquemie. — « Déclaration que donnent les curé et Trésoriers de l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen, des biens appartenans à la Fabrique de la dite paroisse, sujets aux droits d'amortissement et nouveaux-acquêts, en exécution de la Déclaration du Roy, pour la levée des dits droits d'amortissement et nouveaux acquêts, » 1692. — 10 janvier 1700, 300 livres données à la Fabrique, par Louis Formont, ci-devant Trésorier de Saint-Pierre-du-Châtel, maintenant de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune. Cette somme sera employée à l'achat de 2 chandeliers d'argent triangles, sur lesquels ses armes seront gravées, en monument perpétuel de sa piété et de son affection envers cette église. — 20 octobre 1700, M. du Bourguet, sieur d'Auberville, affligé de goute, offre 120 livres pour être déchargé des fonctions de Trésorier. — « On emploiera une partie de la somme donnée par M. Formont, à la confection d'une balustrade de fer à claire-vue, au lieu de la balustrade de bois qui est à la devanture du chœur, balustrade très-ancienne qui empêche en grande partie la vue de la contretable. » — 13 avril 1704, M. Hamon, dispensé des fonctions de Trésorier, moyennant un don de 150 livres. — 8 mai 1705, le pavage et les bancs de l'église seront renouvelés. — 12 novembre 1705, on songe à l'achat des stalles du chœur. — 19 janvier 1710, fondation de Mme Asselin de Fresnelles. — 29 juin 1722, on appellera au Parlement d'une sentence rendue au bailliage en faveur du sieur et de la dame Brice, qui se prétendaient déchargés de faire le pain bénit. — 21 février 1724, honoraires des basses messes fixés à 12 sous 6 deniers. La pauvreté de la Fabrique l'oblige à suspendre une messe par semaine de 3 ou 4 fondations, jusqu'à ce que les affaires du Trésor soient mieux arrangées. — 1er avril 1726, on obligera Mlle De la Poterie à payer le droit d'inhumation dans le chœur, de son beau-frère feu Calletot-Dandasne.—31 juillet 1729, on avisera à la réparation de la petite chapelle et du petit portail qui menaçait ruine, aussi bien que le pignon de l'église. — 25 mars 1731, M. Héroult se prétend exempt de la charge de Trésorier. — 22 août 1732, on fera les travaux nécessaires à la voûte de l'église, qui menace ruine. — 30 août 1733, les demoiselles Homo refusent de payer le droit de la sépulture de leur sœur inhumée dans l'église, sous prétexte d'une fondation faite par M. Homo, ci-devant curé. — Mme Le Coustre prétend à la même exemption, pour la sépulture de son mari, qui avait été Trésorier. On leur oppose le règlement de l'archevêque et l'arrêt du Parlement, rendu en conséquence. — 25 décembre 1734, déclaration faite par le sieur Adrien Huault, de ne gérer, comme Trésorier, qu'à la charge du Trésor. Son élection est annulée. — 31 mars 1737, on accepte la proposition faite par MM. de Tourville et de Crosville frères, conseillers au Parlement, d'employer 300 livres, qu'ils donnaient, à la décoration de leur chapelle sise au-dessous de la chaire à prêcher. On accepte le devis de Le Fèvre, menuisier. — Leur mère, Mme de Tourville, avait été inhumée dans le chœur de l'église. — Jour de Pâques 25 mars 1742, à l'avenir, tous les bancs qui deviendront vacants seront annoncés au prône, pour être ensuite criés publiquement et adjugés aux plus offrants. Cette loi ne pourra avoir lieu à l'égard de MM. les Trésoriers, qui sont réservés à être préférés, sans que les bancs soient criés, et aux conditions anciennes. — 13 janvier 1743, M. Le Diacre des Essarts se plaint de la manière dont il est dérogé aux termes des fondations de ses aïeux. — 21 avril 1743, M. De la Croix, négociant, se prétend exempt de la charge de Trésorier, comme archer à la suite de M. le maréchal d'Alligre. — 5 avril 1744, M. De la Croix persistant dans sa prétention, la compagnie déclare son élection non avenue. — Jour de Pâques 1745, on regardera comme non avenue l'élection de M. Jean-Baptiste Fremont, qui ne voulait gérer qu'aux frais du Trésor : son banc sera crié publiquement. — 17 avril 1746, M. Eustache-Nicolas de Fontenay se prétend exempt de la charge de Trésorier comme prévôt de MM. les maréchaux de France à la suite du maréchal de Puységur, office qu'il ne remplissait pas. Il occupait depuis 10 ans une des plus belles maisons de la paroisse, et faisait un commerce considérable. — 1er juin 1747, pour confirmer un usage observé de temps immémorial, la compagnie décide que, s'il arrive qu'aucune des dames Trésorières manque à faire les quêtes aux quatre grandes fêtes de l'année, elle sera tenue d'en faire bon au Trésor, en payant la somme qu'aurait produit sa quête, d'après la quête faite par une autre Trésorière ; dans le cas de maladie ou d'incommodité, les dames Trésorières se feront remplacer, à condition que ce ne soit pas par des domestiques ou des per-

sonnes au-dessous de l'âge de puberté. — 14 avril 1754, le Trésorier entrant commencera, suivant l'usage, sa gestion par le blanchissage à sa charge du linge qui lui sera remis. — 10 février 1760, au sujet de 2 lettres de l'archevêque et du ministre Saint-Florentin, touchant l'argenterie de l'église, déclaré que l'église est mineure et qu'elle n'est pas suffisamment autorisée à disposer de ce ce qui lui appartient, sans lettres du Roi revêtues de la forme ordinaire. Elle craindrait, en faisant autrement, de déplaire au Roi lui-même, dont elle connaît l'amour pour la religion et le zèle pour la décence du service divin. — 11 avril 1764, pour le drap de corps aux inhumations, il ne sera perçu que 2 livres, qui reviendront au Trésor, sans que personne puisse y ajouter rien au-dessus ; dans les inhumations, on n'exigera aucun droit. — 28 août 1768, de huit qu'ils étaient autrefois, les prêtres habitués de la paroisse sont réduits au nombre de trois. Il y a nécessité de pourvoir à leur subsistance, eu égard à l'augmentation du prix des vivres. — Jour de Pâques 1772, après visite faite par experts de la vitre nommée *Couronne*, qui menace ruine, on décide qu'elle sera refaite à nouveau. — 29 août 1774, la Fabrique renonce à toute prétention au legs de 1,200 livres qui lui avait été fait par feu M. Depoilvillain, curé de la paroisse. — 28 octobre 1780, décidé qu'une assemblée des propriétaires de la paroisse sera convoquée pour le 19 novembre, à l'effet de nommer 2 députés pour aviser, avec les autres députés des autres paroisses du quartier, au choix d'un emplacement pour un nouveau cimetière et à la répartition des frais d'établissement. — Décidé, en outre, que la croix du cimetière, qui était tombée par vétusté, serait remplacée par une croix en fer. — 16 janvier 1782, plusieurs maisons appartenant au Trésor seront baillées à bail emphythéotique. — 12 décembre 1783, M. le curé dit que le Roi, par son édit du mois d'août 1749, a jugé à propos de supprimer toutes les confréries qui ne sont point autorisées par lettres-patentes. La confrérie des Agonisants, érigée en 1654, étant dans le cas de la suppression, et n'ayant plus de maîtres en état de la gérer, on adressera une requête à l'official, pour obtenir que la rente de 12 livres aumônée à cette confrérie par M. De Sahurs, ancien curé, soit employée au paiement des deux sermons et des 2 saluts du jour de la Conversion de saint Paul et du dimanche de la Passion. — 24 mars 1784, on fera l'acquisition d'un dais neuf. — 10 avril 1785, on déclare nulle l'élection qui avait été faite pour Trésorier de M. Horcholle, négogociant, rue aux Ours, lequel prétendait s'exempter d'un devoir qui tombe à la charge de tout bon paroissien et d'un vrai citoyen, sous prétexte d'un office d'archer–garde de la connétablie, pour servir à la suite du maréchal duc de Tonnerre, office qu'il n'exerçait pas.

G. 7542. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 74 pièces papier.

1151-1708. — Contrats de fondations faites en l'église de Saint-Pierre-du-Châtel, avec les titres de propriété et les pièces de procédures y relatives. — Fondations pour noble homme Pierre de Alava, gentilhomme espagnol, et sa femme Marie du Jardin, par leurs fils Charles et François de Alava, 1591 ; — par Françoise Amette, veuve de Louis Trochon, demeurant en l'Ile-Amette, paroisse de Saint-Maclou, fille et héritière de feu Nicolas Amette, 1679 ; — par la veuve de Nicolas Asselin, seigneur de Fresnelles, Bailleul (Marie Eustache), 1697 ; — par Jehan Boecte, par Marion sa femme, et par Marion, femme de Jean Le Chandelier, fille de la dite Marion, 1494 ; — par Pierre De la Haye ; — par Jean De la Haye, conseiller en cour laie 1464, 1492 (copie) ; — par la veuve du sieur Denis Garnier, Catherine Bouette, 7 novembre 1677 ; — par Pierre Gaulard, 5 avril 1694 ; — par André Godart, contrôleur général de la marine, réparations et fortifications de Normandie, 1633.

G. 7543. (Liasse.) — 32 pièces parchemin ; 22 pièces, papier.

1171-1781. — Contrats de fondations faites en l'église de Saint-Piere-du-Châtel, avec les titres de propriété et les pièces de procédures y relatives. — Fondation de Henri Henriquez, bourgeois de Rouen, et de Béatrix de Quiros, veuve de Fernande Henriquez, frère du dit Henri, 1660 ; — de Henri Henriquez, écuyer, seigneur de Renneville, conseiller au Parlement, neveu du précédent, 1680 ; — de Robert Le Cornu, écuyer, sieur d'Epreville, 1680-1682 (copie) ; — de Simon Le Grand, fils de Richard Le Grand, curé de Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, 1515 ; — de Guillaume Rigou et d'Olive, sa femme, inhumés près de l'image du crucifix, 1518 ; — de Jean De Sahurs, bachelier en théologie et curé de la paroisse, (messe en l'honneur du Saint-Sacrement), 1665. — Testaments de Jean Le Febvre, clerc-siégé pour le Roi au bureau des Aides, 1685 ; — d'Elisabeth Angot, 1686.

G. 7544. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier, 1 imprimé.

1521-1701. — Lettres du vicaire général de l'archevêque de Rouen Georges d'Amboise, autorisant la

publication des indulgences accordées par 13 cardinaux aux bienfaiteurs de l'église de Saint Pierre-du-Châtel, 24 avril après Pâques 1521. — Ordonnance de Monseigneur François de Harlay, archevêque de Rouen, portant approbation des statuts d'une confrérie érigée sous le titre des Agonisants, dont l'objet principal était d'assister ceux qui sont dans l'agonie de la mort, par prières et autres bonnes œuvres, 10 novembre 1652; signée par le prélat. — Bref d'indulgences accordées par le pape Alexandre VII, 23 mai 1658, sous l'anneau du pécheur, en partie conservé. Au bas du bref, permission accordée par l'archevêque (13 janvier 1659) de publier les indulgences. — « Indulgences plénières concédées à perpétuité par nostre S. Père le Pape Alexandre VII aux confrères et sœurs de la confrairie des Agonizans en l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Chastel de cette ville de Rouen, ès jours du cinquième dimanche de carême, qui est le dimanche de la Passion, du dimanche dans l'octave du S. Sacrement, et fêtes de la Nativité de la bienheureureuse Vierge Marie, de sainte Barbe, qui est le 4 de décembre, et de la Conversion de saint Paul. » Au bas, permission par Mgr de Médavy, de publier ces indulgences, 3 février 1657 (placard imprimé; en tête l'image du crucifix, les armes du pape et de Mgr de Médavy). — Constitution de rente au nom de cette confrérie, 1691. — Donation faite à la même confrérie par Catherine Lemoyne, 1704. — Donation par Anne Pichery, veuve de Jean Bourdin, ancien garde-livres en la Chambre des Comptes, à la confrérie ambulatoire du Saint-Sacrement, 1681 (copie). — Déclaration faite par les confrères de la confrérie de Notre-Dame de Lorette, de la résolution qu'ils avaient prise de se transférer de l'église Saint-Pierre-du-Châtel en celle de Saint-Cande-le-Vieux, 1685.

G. 7515. (Liasse.) — [illegible] pièces, papier.

1697-1790. — Requête adressée à l'archevêque de Rouen, Mgr Colbert, par Jérôme Grébauval, curé de Saint-Pierre-du-Châtel, et par les Trésoriers de la même paroisse, pour obtenir la réduction des fondations, requête renvoyée par l'archevêque au promoteur général, 1697. — « Mémoire des fondations, tant anciennes que modernes, faites en l'église de St-Pierre-du-Châtel de Rouen, avec les offices dont elles sont chargées, et un état de celles qui sont à réduire sous le bon plaisir et par l'ordonnance de Monseigneur l'archevesque. » — Autre mémoire des fondations avec l'ordonnance de réduction de Mgr de la Rochefoucauld et un tableau des fondations réduites, 1769. — Autre ordonnance de réduction d'Adrien Osmont, vicaire général de Mgr de la Rochefoucauld.

G. 7516. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin, [illegible] pièces, papier.

1536-1781. — Titres de propriété de rentes, maisons et autres biens appartenant à la Fabrique de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen. — Donation, par M. De Sahurs à la confrérie des Agonisans, d'une maison sise au Clos-saint-Marc, 1670. — Vente par Pierre de Moy, chanoine de Rouen, d'une maison rue des Avirons, paroisse Saint-Godard, 1660. — Vente par monsieur maître Robert Le Prevost, écuyer, conseiller du Roi et commissaire aux Requêtes du Palais, demeurant paroisse Saint Patrice, en son nom, et se faisant fort de son neveu François Le Prevost, écuyer, seigneur de Cocherel, lieutenant-général civil et criminel au bailliage d'Évreux, à Esmes Regnard, d'une maison à eux appartenant, provenant de la succession d'Isabeau Le Prevost, femme de Robert Le Clerc, écuyer, sieur de Gaillardbois, 19 novembre 1630. — Acte par lequel les Trésoriers reconnaissent avoir reçu de M. Louis Asselin, sieur de Fresnelles, 5,000 livres qui avaient été léguées à la Fabrique par Françoise Le Seigneur, grand'mère du dit Asselin (1717), la dite somme employée postérieurement à l'achat de la maison du dit Regnard. — Bail emphytéotique de cette maison, indiquée comme située rue Saint-Etienne-des-Tonneliers, à Pierre Baron, agent de change à Rouen, 1782. — Autre bail emphytéotique d'une maison rue des Cordeliers à Madeleine Aubert, veuve de François Battement, même année.

G. 7517. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1696-1789. — Pièces diverses. Elections de Trésoriers, 1772-1779. — Signification, par voie d'un sergent noble royal du pled de l'épée, au nom de Michel Horcholle, négociant, que celui-ci proteste de nullité la nomination qu'ils ont faite de sa personne comme Trésorier : il se prétendait exempt en sa qualité d'archer-garde en la connétablie et maréchaussée de France, 1786; joint à la signification, les lettres de provisions du dit Horcholle à cette charge, 1779. — Feuillets qui paraissent avoir été détachés du registre des délibérations, 1789. — Nomination de commissaires pour obtenir de l'Intendant la révocation de son ordonnance concernant l'imposition à faire d'une somme de 235 livres, conformément à l'arrêt du Conseil, du

23 mai 1773, et de la Déclaration du Roi, du 23 août de la même année. — Copie d'une ordonnance de l'abbé de Bonissent, commissaire député de la Cour pour ce qui concernait les cimetières, 1781.— Demande de secours par Charles Le Vacher, ancien bedeau. — Pièces de comptabilité.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-L'HONORÉ DE ROUEN.

G. 7548 (Registre). — In-folio, 288 feuillets, papier.

1749-1790. — Comptes de la Fabrique de Saint-Pierre-l'Honoré de Rouen. — Trésoriers : Jean-Benoît-Bernard Gueroult, de Pâques 1749 à Pâques 1750 ; — Antoine Le Guay, 1750-1751 ; — Jacques Héron, 1751-1752 ; — le même, pour M. Fessard, 1752-1753 ; — Pierre Lambard, 1753-1754 ; — Jacques Dieulois, 1754-1755 ; —Vincent Le Canu, huissier au Parlement, 1755-1756 ; — Nicolas Picquot, conseiller du Roi, commissaire enquêteur au bailliage, 1756-1757 ; — Besserve, 1757-1758 ; — Nicolas Thillaye, 1758-1759 ; Jean-Jacques Vernisse, 1759-1760 ; — André Boullais, 1760-1761 ; — Pierre-Christophe Plé, 1761-1762 ; — Romain Renier, 1762-1763 ; — Antoine Dingremont, 1763-1764 ; — le même, pour M. Fiset, défunt, 1764-1765 ; — Toussaint Le Febvre, 1765-1766 ; — Joseph Pesquet, 1766-1767 ; — Romain-Jean Bauchard, 1767-1768 ; — Jean Avenel, 1768-1769 ; — Urbain-César Thomas, 1769-1770 ; — François Cléret, 1770-1771 ; — Louis Dubos, 1771-1772 ; — Philippe Le Bourgeois, 1772-1773 ; — Jean-Jacques Pierre, 1773-1774 ; — Jean-Paul Levesque, 1774-1775 ; — Michel-Robert Le Cauchois, huissier au Parlement, 1775-1776 ; — Joseph Boucher, 1776-1777 ; — Jean Avenel, 1777-1778 ; — Pierre-André Thorel, 1778-1779 ; — Antoine Poisson, 1779-1780 ; — J.-M. Prevost, 1780-1781 ; — Thaurin Guéroult, 1781-1782 ; — Guilbert, 1782-1783 ; — Jean-François Dupré, 1783-1784 ; — Etienne Regnault, 1784-1785 ; — André Réserve, 1785-1786 ; — André Ridel, 1786-1787 ; — Ignace Le Dain De la Court, 1787-1788 ; — Pierre Duclos, 1788-1789 ; — Pierre-Nicolas Langlois, 1789-1790. — 1749-1750, reçu pour la sonnerie de l'obit général de saint Clair ; — pour les maîtres de saint Hubert, 12 livres ; — pour le luminaire de la prière, 15 livres. — Inhumations de Mlle Aubé, de M. Hémery, de Mme veuve Gueroult. — Recettes pour 24 bancs dans la nef, 26 dans la chapelle de la Vierge, 23 dans la chapelle saint Clair. — MM. Gaudion, curé, Mouchard, vicaire. — Dépenses : Un salut du jour de Pâques, que le Trésor a fait dire aux lieu et place de MM. les confrères de saint Hubert, 2 livres. — Paiements à M. Beaufils, ferblantier, pour 20 bassins, pour les attacher autour de l'église, 21 livres 12 sous ; — à M. Le Prince, peintre, pour avoir numéroté tous les bancs, 6 livres ; — à M. Bellier, pour impression de 600 billets d'assemblée et de 50 tableaux, dont 2 en parchemin ; — à Vernisse, menuisier ; — à M. Poisson, fondeur. — 1750-1751, inhumations de Mme Taillet, 33 livres ; — de M. Botrel, en mars 1751, 33 livres.— 1751-1752, à M. Gence, pour un coq à l'église, en échange d'un vieux, 3 livres. — 1752-1753, inhumation de Mme de Bermonville, de M. de Bardouville. — Quêtes, 92 livres. – Ordonnance de l'archevêque, portant réduction des fondations du sieur De la Hogue, de la présidente de Rassent, de M. Bailleul de Drumare, de Nicolas Dehors, curé de la paroisse, 1752. — Copie d'arrêts du Parlement au sujet des droits de Trésoriers de paroisse, 1720, 1721, 1739, 1745. — 1753-1754, paiement des établies montées pour peindre l'église.— Encadrement des canons à poser sur le maître autel ; — 1754-1755, inhumations de Mme Desloges, 33 livres ; — de Mme Vernisse. — « Remise faite par le Trésorier de ce qui lui en coûte pour faire blanchir et raccommoder le linge, écurer le cuivre, pareillement pour le vin qu'il a fourni, pendant sa dernière année, balais, épingles, moyennant quoi il sera tenu et réputé bienfaiteur de la dite église. » — 1755-1756, sonnerie pour le service de la confrérie de saint Clair, 1 livre. — 1757-1758, inhumations de l'abbé Le Peinteur, sacristain de Saint-Pierre, 33 livres ; — de l'abbé de Lurienne, 33 livres. — Inhumation de M. de Saint-Aubin, 1er octobre, 83 livres. — 1758-1759, reçu de M. Du Boc, pour M. Le Guay, du Canada, 17 sous de rente. — 1760-1761, à M. de la Bruyère, pour contrôle d'acte, 29 sous. — A M. Langlois, orfèvre, 201 livres. — 1761-1762, reçu 24 sous du maître en charge de la confrérie de sainte Foy, pour raison de ce qu'on lui a permis de faire brûler les bougies du tour de l'église pendant un salut. — Inhumation de MM. De la Folie, Asselin, Berthelin, de Mme de Corval. — Extrait, fait en 1759, des registres de l'Hôtel-de-Ville : concession d'une fontaine aux habitants de la paroisse, 1530. — 1763-1764, inhumations de MM. Courtois et Flavigny. — 1766-1767, inhumations de MM. Trupel et De la Folie. — 1769-1770, banc occupé dans l'église par la

marquise de Radepont. « Aux maîtres et gardes de la communauté des tabletiers de cette ville, pour achat de l'argenterie de leur confrérie, 1,200 livres. » — 1772-1773, inhumations de M[lles] de Saint-Laurent et Durand. — 1773-1774, 100 livres données par M. le curé, pour aider à payer les 350 livres de la dorure et peinture du maître autel. — 1774-1775, inhumations de M[mes] Gacoin et Guisier. — 1775-1776, inhumation de M[me] veuve Berthelin, 30 livres. — Confessionnal fait par Vernisse, menuisier, 110 livres. — 1776-1777, inhumation de M. Le Vasseur, 33 livres. — 1777-1778, paiement à M. Mette, fondeur. — 1778-1779, inhumations de MM. Ingout et de Vauville ; — de M. Vernisse, Trésorier ; — de M. Prétrel. — 1782-1783, recettes, 1,889 livres ; dépenses, 1,243 livres. — 1783-1784, inhumation de M[me] Boïeldieu. — 1784-1785, M. Coquerel, curé de la paroisse. — 1785-1786, inhumation de M. de Bournainville. — A M. Le Saas, orfèvre, pour façon du soleil nouveau et gravure des images de saint Pierre et saint Paul, 490 livres 10 sous. — 1786-1787, inhumations de M. Tavernier ; de M[mes] Néel, Du Bois, Tinnebrin, Le Court. — Au sieur Le Boullenger, libraire, pour 3 processionnaires en feuilles, 8 livres 5 sous. — A Mabire, relieur, pour avoir relié 2 processionnaires en basane, un troisième en veau doré sur tranches, de plus 3 offices des morts, 6 livres. — 1787-1788, au sieur Delivet, menuisier, pour réparation des bancs, 183 livres ; — au sieur Ferrand, libraire, pour les Retraites du P. Croisset, en 2 volumes, servant à la prière, 4 livres ; — au sieur Touzé, ferblantier, pour une lanterne à porter devant le Saint-Sacrement, 24 livres ; — au sieur Le Fèvre, orfèvre, pour la couronne du Soleil, 106 livres. — Messes basses à 20 sous chaque ; — obits à 6 livres chaque ; — saluts à 3 livres chaque. — 1788-1789, inhumation de M. Boïeldieu. — Au sieur Poisson, fondeur, pour raccommodage de l'aigle du chœur, 6 livres. — 1789-1790, M. Coquerel encore curé de la paroisse.

G. 7559. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 61 pièces, papier.

1751-1790. — Pièces diverses concernant la Fabrique de Saint-Pierre-l'Honoré de Rouen. — Compte de Jacques Dieullois, Trésorier, 1754-1755. — Pièces justificatives de comptes. — Paiement à Boulnois pour avoir peint le tombeau de saint Clair en couleur, 22 livres ; les 4 statues à la contretable du dit tombeau, 6 livres ; les croix de consécration autour de l'église, 2 livres ; pour avoir doré 4 fleurs de lis, à 30 sous chaque ; pour avoir peint à huile une bordure autour de l'église et des piliers, 12 livres, 1789. — Listes pour servir à l'élection de Trésoriers. — Elections de Trésoriers. — Plan d'une maison attenante au cimetière. — Constitution d'une rente de 130 livres sur les Jacobins, 1777. — Rôle et répartition faite sur tous les propriétaires de 183 livres ordonnées être levées par arrêt du Conseil du 23 mai 1773 : rues Ecuyère, des Bons-Enfants, Etoupée (maison à M[me] de Radepont).

FONDS DE LA FABRIQUE
DE L'EGLISE DE SAINT-PIERRE-LE-PORTIER
DE ROUEN.

G. 7560. (Liasse.) — 45 pièces, papier ; 3 imprimés.

1516-1781. — « Inventaire des titres et pièces concernant les revenus du Trésor de l'église de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen, fait par l'ordre de messire François de Romé, chevalier, seigneur de Fresquienne, conseiller du Roy en ses Conseils, Président à mortier au Parlement, le 26[e] jour d'avril 1705, par le s[r] François Moulin, Trésorier de la dite paroisse. » — Autre inventaire en abrégé des titres de la Fabrique. — Extrait des registres de comptes. — Etat des maisons qui dépendent de la paroisse ; noms des propriétaires, montant du produit, ainsi qu'ils ont été employés au rôle de dixième de l'année 1713. — « Ensuit la déclaration des maisons et héritages assis en la paroisse de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen et les noms des propriétaires d'icelles et aussy les noms des personnes et des louagiers demourans ès dites maisons et leur estat et qualité et mestier dont ils sont, que baillent et mectent au greffe de mons[r] le bailly de Rouen, maistre Robert Nepveu, presbtre, à présent vicaire de la dicte paroisse et Thésaurier d'icelle, suyvant l'ordonnance ou appointement de justice sur ce donné ; — Maître Nicole Harnoys, conseiller au Parlement, Pierre Le Fevre, fondeur, Gieuffray de Menneville, conseiller au Parlement, Guillaume Hellot, hucher, Clément Godin, tabourineur, Jacques Le Cauchoys, clerc au greffe de l'admiraulté, Robert Le Verdier, Gringoire Le Vacher, tabourineux, Jacques Osmont, sieur de Berville, et la dame Selles, sa femme, Charles Du Bois, sieur de Villelouvain, Denis Dumoustier dit Vallet, voiturier de Paris, le curé de Saint-Saire, les religieuses de Bourgeachard, Guillaume Touchet, maçon, Jehan Loué, avocat en la Cour, greffier de l'admirallité, Nicolle Theroude, avocat à la

Cour, Jehan Le Bouquois, autre avocat à la Cour, Nicolle Fieret, curé d'Ermenouville, la Quesnete, femme veuve, qui sert à laver des lessives, » les religieux de Fécamp, des revendeurs de bière, les hôteliers de l'*Echiquier*, du *Petit Signot Croisé*, de la *Vache*, du *Petit Moutier*, un brasseur, un maréchal de blanchœuvre, un arbalétrier, 1546. — Restitution de joyaux qui avaient été baillés en garde par la Fabrique à M. Geoffroy de Manneville, 1549. — Copie d'un arrêt du Conseil d'Etat, ordonnant une imposition sur la paroisse pour les ouvrages du clocher, conformément au devis de M. Martinet, ingénieur; Le Brument, adjudicataire pour 810 livres, 1722. — Pièces justificatives de comptes : — Devis des réparations à faire à l'orgue de Saint-Pierre-le-Portier, par Jean Elvard, facteur d'orgues de Paris; au grand orgue (montre, bourdon, nazard, tierce, doublette, larigot, plein jeu, dessus et basse de cromhorne et voix humaine; — au positif, prestant, bourdon, nazard, tierce, doublette, plein jeu et cromhorne), 1757. — Mémoire des ouvrages que Poisson père, fondeur, a faits et fournis pour les cloches de la paroisse, 1777. — Quelques pièces relatives aux droits d'amortissement.

G. 7551. (Registre). — In-folio, 501 feuillets, papier, relié en parchemin.

1673-1751. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen. — Trésoriers : Louis Rousselin, du 1er dimanche de may 1673 à Pâques 1674; — Pierre Le Vaillant, 1674-1675; — Pierre Goulay, 1675-1676; — Laurent Dufour, 1676-1677; — Jean Cabot, 1677-1678; — Charles Le Boullenger, curé de la paroisse, en remplacement de M. Le Marchand, ancien échevin, 1678-1679; — Jean Vallet, monnayeur en la Monnaie de Rouen, 1679-1680; — Louis Le Brument, marchand chandelier, 1680-1681; — Adrien Le Bouteiller, docteur en médecine, 1681-1682; — Pierre Faulcon, 1682-1683; — Nicolas Hottot, 1683-1684; — M. d'Attemesnil, conseiller au Parlement, 1684-1685; — M. De la Haye, prêtre, au lieu de M. Barjolle, conseiller au bailliage, 1685-1686; — M. de Montalan, 1686-1687; — M. Maurice, secrétaire de S. A. R. Madame duchesse d'Orléans, de ses maisons et finances, 1687-1688; —Vincent Panier, 1688-1689; — Laurent Ransonnette, 1689-1690; — Gabriel Le Clerc, représenté par Catherine Lion, sa femme, 1690-1691; — Jean Moreau, 1691-1692 (en double); — Jacques Simon, sergent royal, 1692-1693; — Pierre Le Grand, 1694-1695; — M. Le Maréchal, écuyer, sieur des Aulnes, 1696-1697; — Louis Auvray, 1697-1698; — Jean Gaillard, 1698-1699; — Pierre Maurice, sieur de la Mothe, 1699-1700; — Louis Roos, 1700-1701; — Nicolas Le Bourgeois, 1701-1702; — David Vauchel, prêtre, clerc de la paroisse, 1702-1703; — Nicolas Adam, 1703-1704; — François Moulin, 1705-1706; — Antoine Ridel, 1706-1707; — M. d'Icquelon, conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Jacques Boullays, écuyer, sieur de Crèvecœur, 1707-1708; — Pierre Commanville, 1708-1709; — Nicolas Le Baube, vicaire de la paroisse, 1709-1710; — le même, 1710-1711; — Louis Dupont, 1711-1712; — Antoine Jouenne, 1712-1713; — Hector Eudes, 1713-1714; — Robert Le Marinier, 1714-1715; — Nicolas Adam, au lieu du sieur Grenon, tombé en faillite, 1715-1716; — Adrien Pesquet, 1716-1717; — Nicolas Le Grand, 1718-1719; — Jean Roost, 1719-1720; — Pierre Bussevestre, 1720-1721; — J.-B. Quillebeuf, 1721-1722; — Pierre Roost, 1722-1723; — Guillaume Blanchard, 1723-1724; — Jean-Baptiste Selle, 1724-1725; — Jean Flament, 1725-1726; — Jacques Soulage, 1726-1727; — Nicolas Troussay, 1727-1728; — Pierre Surville, 1728-1729; — Joseph Petit, 1729-1730; — Louis Barbey, 1730-1731; — Barthélemy Le Peu, 1731-1732. — Louis Pinel, 1732-1733; — Jean De la Halle, vicaire, 1733-1734; — Pierre Le Cornu, 1734-1735; — Etienne Le Tavernier, 1735-1736; — Joseph-Nicolas Routier, marchand, 1736-1738, — François Gally, 1738-1739; — François De la Vigne, 1739-1740; — Robert Marest, 1740-1741; — Nicolas Terrier, 1741-1742; — Romain Revel, 1742-1743; — Louis-Antoine Morisset, 1743-1744; — Jean-Baptiste De la Rue, représenté par sa veuve, Geneviève Philippe, 1744-1745; — Charles d'Auger, 1745-1746; André Le Houx, 1746-1747; — Claude Maclou Acoulon, 1747-1748; — Jean-Baptiste Blanchard, François Le Grand, 1748-1749; — Jacques-Nicolas Le Loup, représenté par sa veuve, Marie Heudebert, 1749-1750; — Charles Dieul, 1750-1751. — 1673-1674, « ceultes des bassins de la Vierge, des Trépassés, du linge. » — Paiements à Nicolas Le Clerc, menuisier; — au sieur Caillouel, pour avoir touché l'orgue, pour une année de ses gages, 20 livres. — M. Le Boullenger, curé. Compte vérifié par Antoine Gaulde, grand archidiacre. — 1674-1675, au dit M. Gaulde, pour sa visite, 60 sous. — « A M. Robert, pour avoir recloué les planches des voûtes, 10 sous. — Pour la lanterne qu'il a convenu achapter pour servir lorsqu'on porte le Saint-Sacrement, 10 livres. » — 1675-1676, mention de la chapelle saint Sébastien. — Pour 2 bancs, de chacun 11 livres, 22 livres. —

Outre le curé, M. De la Haye, clerc, M. Le Villain et Le Gras, chapiers, et 3 autres prêtres. — Paiements à Claude Le Clerc, maître serrurier; — à Nicolas Le Clerc, maître menuisier; — au sieur Jores, relieur. — Payé pour un directoire, 2 sous. — A Buré, fondeur, pour avoir fondu la grosse cloche, 30 livres. — « Le 7 d'octobre 1677, a esté payé par monsr Goulé, Thrésorier, la somme de 75 livres, de sa donation et présent, selon l'ordinaire des Thrésoriers sortant de leur charge, et comme il l'avoit promis, qui ont esté employées à l'ouverture des 3 dernières vitres du cœur, sçavoir au marchand de fer et vitrier; » signé: Le Boullenger, curé, Pierre Goulay. — 1676-1677, « se charge le comptable de la somme de 200 livres qu'il a receus de Mme de la Bucaille, héritière en partie de feu son mary, tutrice de MM. ses enfants, qui avoient esté promis donner de profit au dit Trésor par le dit feu son mary pour estre admis au nombre des Trésoriers de la dite paroisse. » — 1679-1680, paiements à M. De la Rue, vitrier, pour les vitres du chœur, et pour la vitre des fonts; — à maître Cousture, charpentier, pour la galerie qu'il a faite au bas de l'église. — 1680-1681, « rendu à M. le curé, pour du vin qu'il avoit avancé avant l'élection du comptable et le barage des bancs, 30 sous. — M. Maillet offre 150 livres, pour être exonéré de la gestion du Trésor, sans demander la qualité ni les honneurs de Trésorier. — S'il souhaite plus tard les honneurs, il ajoutera 50 livres à cette somme. » — 1681-1682, payé pour le service de M. Richomme, doyen des auditeurs de la Chambre des Comptes, 8 livres. — 1682-1683, M. Barjolle, conseiller du Roi au présidial de Rouen, nommé Trésorier, 2 avril 1684, jour de Pâques. — 1683-1684, église couverte en tuile. — En sortant de charge, M. Hottot, Trésorier, offre, comme présent, une somme de 100 livres pour le paiement de la contretable du grand autel. — 1684-1685, paiement à M. Desnos, orfèvre. — 1685-1686, inhumation de M. Biron, 6 livres 10 sous. — Sonnerie pour le service funéraire de Mme Le Cerf d'Icquelon, 5 livres. — Au sieur Jore, libraire, pour avoir relié des processionnaires et graduels, 8 livres 10 sous. — Pour le louage d'une tapisserie qui a servi le jour de saint Pierre, 7 livres. — M. Le Bouteiller, en sortant de charge, promet, comme présent, 75 livres. — Sur cette somme, il offre un acompte de 55 livres 10 sous. — 1686-1687, on paiera, pour l'avenir, la cire 24 sous la livre, l'huile 7 sous l'once, *la bougie* 2 sous l'once. — 1688-1689, inhumation de M. Noël, avocat du Roi en basse-Normandie. — Pour une clochette servant quand on porte le Saint-Sacrement aux malades, 2 livres 10 sous. — 1689-1690, inhumations de M. Le Brument; — de Mme Faucon. — 1690-1691, compte vérifié par l'abbé de Fieux, grand archidiacre. — 1691-1682, enterrement, dans le chœur de M. Moriot, prêtre. — 100 livres données par M. Saillot, curé de Gouberville, pour aider à faire une contretable. — 1693-1694, paiements au menuisier Le Seigneur qui a fait la contretable et le confessionnal de M. le curé. — 1694-1695, procès avec les héritiers de feu M. Le Boullenger, curé de la paroisse. — 1697-1698, inhumation de M. de Radepont, des maîtresses de l'*Echiquier* et de la *Vache*. — 1699-1700, M. De la Forge, organiste, en remplacement de M. Caillouel. — 1700-1701, inhumation de Mme de Saint-Amand. — 1701-1702, inhumation de Mme du Boulay. — M. Le Nostre, organiste, aux gages de 20 livres par an. — 1702-1703, inhumation de l'enfant de M. Le Rat, conseiller au Parlement. — 1705-1706, inhumation de M. Briffault; — de Mlle Adam. — 1707-1708, chapitre des reprises désigné sous le nom de chapitre des néants. — 1708-1709, M. Corette, organiste, aux gages de 20 livres par an. — 1709-1710, inhumation de M. de Montalan. — M. de la Haye, curé. — 1711-1712, quête du linge par les maisons dans la semaine sainte, 21 livres 15 sous 9 deniers. — Inhumation de Mme Hequet. — Sonnerie pour Mme Planterose, qui a été inhumée à Saint-Pierre-l'Honoré. — M. Le Boullenger, organiste, aux gages de 50 livres par an. — 1713-1714, inhumation de M. Roost. — Ferrures mises à la voûte de la nef. — 1714-1715, banc occupé par M. Eudes, chirurgien. — Port de lettre de Paris, 4 sous. — Pain pour un service à l'intention de M. Moriot, 8 livres. — 1715-1716, inhumation d'un des gens de Mme la Présidente du Bec. — M. Le Hot, curé. — 1718-1719, inhumations de Mmes Barjolle et Le Bas. — M. Gervais, organiste, aux gages de 50 livres. — 1719-1720, inhumation de Mme Lormier, de Fécamp, décédée au *Petit Moutier*, 6 livres. — 1720-1721, inhumation de M. Bourgeois. — Sonnerie pour M. le marquis de Giffard. — M. Le Hot, curé de la paroisse. — 1721-1722, inhumation de M. Heude. — M. Le Mareschal, organiste, aux gages de 50 livres. — 1722-1723, inhumation de Mme Boullays. — 1726-1727, au sieur Du Buisson, pour l'entretien de l'orgue, 4 livres. — Travaux faits au clocher par M. Moüard, menuisier. — Au sieur Rousseau, pour le coq du clocher, et pour l'avoir fait venir, 12 livres 15 sous. — 1727-1728, à M. Renault, avocat, pour une consultation, 3 livres. — 1728-1729, M. Archambault, organiste. — 1729-1730, inhumation du fils de M. Dupont. — 1731-1732, M. Roussel, organiste. — 1733-1734, inhumations de MM. De Rouves, Trousse, [illegible]

1734-1735, inhumation de M. de la Bucaille. — M. Roussel, organiste, aux gages de 60 livres par an. — 1735-1736, 100 livres données par feu M. Pierre Duval, conseiller secrétaire du Roi, pour aider à faire dorer la contretable. — Paiements à MM Cottard et Gouel, orfèvres. — 1737-1738, M. de Montigny, organiste. — Paiement au sieur Jacquelin, facteur d'orgues. — 1739-1740, inhumation de la mère de M. Marais.—Sépulture de M[me] de la Bucaille. — 1740-1741, bancs occupés par MM. Pigou, Jouenne, Adam, Roost, Boissel, Le Tavernier, Dupont, Routier, M[mes] Cavelande, Sorel, Maurice. — Reçu de M. le marquis de Quevilly, pour les droits de sonnerie de feu M. de la Bucaille de Mantheville, 12 livres. — Reçu pour les droits de sépulture et de sonnerie de feu M. de Villers, 39 livres. — A M. Labadie, organiste, pour avoir relevé l'orgue, 86 livres; pour ses honoraires d'organiste, 58 livres. — A M. d'Haristoy, pour fourniture de plomb laminé, 145 livres; — A M. Lagenet, orfèvre, 15 livres. — 1741-1742, inhumations de M. Roost et de M. Le Chevallier, prêtre de l'Oratoire. — 1742-1743, M. Feret, organiste, aux gages de 17 livres. — Inhumation de M. Maréchal, mort à *la Vache couronnée*. — 1743-1744, paiements à M. Gouel, orfèvre. — 1744-1745, inhumations de MM. Adam, De la Rue, Roger, Fortier. — M. Boudin, organiste, aux gages de 17 livres. — Aux dames carmélites, pour une livre de pastilles, 4 livres 5 sous. — Pour une *vaule*, pour servir à nettoyer l'église, 2 livres 5 sous. — A M. de Villers, avocat, pour une consultation au sujet de la rente des chirurgiens d'Elbeuf, 6 livres 6 sous. — A M. Duruflé, avocat à Elbeuf, pour ses honoraires, 9 livres. — 1745-1746, au sieur De Caux, menuisier, pour les barrières des chapelles, 31 livres. — Au sieur Calvière, organiste, pour 9 mois de ses honoraires, 52 livres 17 sous. — A sœur Gabriel, jacobine, pour une livre de pastille, 8 livres 11 sous. — 1746-1747, inhumations de MM. Revel, Dépinay, Surville, Dupont, Le Rat, diacre, Roost; — de M[me] de Villers, de M[lle] Pigou. — 1748-1749, au sieur Pion, curé de Sainte-Marie-la-Petite, pour défendre tant devant l'Intendant qu'au Conseil du Roi, sur le droit d'indemnité injustement prétendu par les traitants, 24 livres.

G. 7552. (Registre). — In-folio, 157 feuillets, papier.

1751-1780. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen — Trésoriers : Louis-Pierre Bussevestre, 1751-1752; — Adrien Heuzé, 1752-1753; — Jacques-Pierre Gonard, 1753-1754; — Adrien-Joseph Bloquet, 1754-1755; — le même, 1755-1757; — Noël Saudegrain, 1757-1758; — Henri Dubocq, 1758-1759; — Charles Geffrey, 1759-1760; — Jean Evrevin, 1760-1761; — Louis Coquet, 1761-1762; — Guillaume Le Frère, 1762-1763; — Nicolas Marc, 1763-1764; — Antoine Cavalque, 1764-1765; — Claude Duflos, 1765-1766; — Michel Crevel, 1766-1767; — Jean Le Marchand, 1767-1768; — Prosper Feret, 1768-1769; — Noël-Etienne Malandain, 1769-1770; — François-Romain Desportes, 1770-1771; — Pierre Brocquevielle, 1771-1772, — Joachim Le Queu, 1772-1773; — Charles Le Blond, 1773-1774; — Charles Dupont, 1774-1775; — la dame Brocquevielle au lieu de son mari, 1775-1776; — Mathieu Concourt, 1776-1777; — Robert Vinet, 1777-1778; — Jean Fouque, 1778-1779; — Georges Bequet, 1779-1780. — 1751-1752, M. Roost, vicaire et clerc de la paroisse. — 1753-1754, à M. Rousseau, fondeur, pour 6 chandeliers d'autel, 130 livres. — Au sieur Tauvel, peintre, pour avoir peint un Saint-Sacrement derrière le chœur de l'église, 10 livres. — 1755-1757, paiements à M. Heuzé fils, organiste; — à M. Jacquelin, facteur d'orgues; — à M. Bruyère, menuisier; — à M. Jean-Baptiste Couture, pour avoir visité et commencé le plan de la maison rue Eau-de-Robec et avoir conduit l'ouvrage de la maison rue de la Truie. — 1757-1758, paiement à M. Elvard, facteur d'orgues de Paris, pour avoir rétabli l'orgue, 100 livres. — 1759-1760, paiement à M. Vitecoq, organiste. — 1760-1761, paiements à M. Jacquelin, facteur d'orgues; — à M. Pétrel, orfèvre; — à M. Le Hot, ancien curé de la paroisse; — à un Père cordelier, pour 43 messes de la sacristie qu'il a acquittées, 32 livres. — M. Léger, curé de la paroisse. — 1762-1763, M. Malandrin, vicaire de la paroisse. — Pour avoir nettoyé la dinanderie de l'église, 4 livres 4 sous. — 1763-1764, paiements à M. Lagenet, orfèvre. — 1766-1767, inhumation de M[me] Boucachard. — 1768-1769, produit des inhumations, 62 livres 10 sous. — Paiement au sieur Lefèvre, pour ouvrages faits aux orgues, 160 livres. — 1769-1770, paiements aux 3 enfants de chœur, 9 livres; — à M. Lefèvre, facteur d'orgues. — 1770-1771, paiements à M. Le Maignen, organiste, aux gages de 80 livres; — à M. Le Breton, plombier; — à M. Lefévre, facteur d'orgues. — 1771-1772, à Redouté, vitrier, pour ouvrage aux vitraux, 43 livres. — 1773-1774, église réparée; achat de 185 pieds de planches. — 1774-1775, paiement à M. Lefèvre, facteur d'orgues. — 1776-1777, pour les livres du jubilé, 28 sous; — au Père de Villy, supérieur des Augustins de Martainville, pour acquit de 54 messes, 40 livres; — au sieur Le Maignen, orfèvre, 86 livres; — au sieur

Hardy, architecte, pour visite d'ouvrages, 12 livres. — 1777-1778, au Père Gaillard, dominicain, pour l'acquit de 160 messes, 129 livres 12 sous. — 1779-1780, à M. Frémont, avocat, pour un avis, 6 livres 5 sous.

G. 7553. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1780-1790. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen. — Trésoriers : Louis Dumont, 1780-1781; — Le Brun, 1781-1782; — Claude Pannier, 1782-1783; — Maurice-Bruno Duflos, 1783-1784; — Pierre Regnault,7 - 1785; — Duflos l'aîné, 1785-1786; — Jean Podevin, 1786-1787; — Philippe Le Couturier, 1787-1788; — Bernard De la Vigne, 1788-1789; — Malandain et Duflos, 1789-1790. — 1782-1783, M. Le Maignen, organiste. — 1783-1784, inhumation de Jacques-Sébastien de Bodran, le 24 février 1783, 6 livres. — Produit des rentes, 1,527 livres; — du loyer des bancs, 96 livres; — des quêtes, 40 livres 7 sous. — Paiement à M. Poisson, fondeur. — 1784-1785, inhumation d'un cocher de la régie des carrosses, 3 livres. — 1785-1786, paiement de 2 porte-dais, 6 livres à chacun. — 1788-1789, paiements au curé, au vicaire, à 2 chantres, au bedeau. — Total de la recette, 1,630 livres; — de la dépense, 1,629 livres 15 sous.

G. 7554. (Registre). — In-folio, 94 feuillets, papier.

1701-1730. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen. — 9 mai 1706, M. Le Cerf d'Icquelon proteste contre l'élection qui avait été faite de sa personne comme Trésorier, l'assemblée ayant esté faite et convoquée par une personne de qualité (M. Romé de Fresquiennes, Président à mortier) qui aurait, d'autorité, fait faire la convocation et forcé les suffrages. Il est nommé de nouveau, et M. Ridel, Trésorier en charge, est chargé de le faire assigner devant le lieutenant général du bailliage, pour le faire condamner, et de poursuivre jusques à jugement définitif. — Dimanche de Pâques 1708, M. Eudes, chirurgien, élu Trésorier; M. Vauchel, clerc de la paroisse, lui portera la croix et lui dénoncera la présente élection. — 10 juin 1708, M. Le Hot, nommé clerc de la paroisse. — 20 avril 1709, contre le sieur Eudes, qui avait refusé de donner du vin pour les messes le jour de Pâques, et avait jeté le coffre du linge dans la rue; destitution de ce Trésorier. M. Le Baube, vicaire, accepte de gérer à sa place. — 11 novembre 1714, perte sur les espèces. — Adjudications des bancs. — 20 avril 1711, « les Trésoriers occupant des bancs ne paieront à l'avenir pour chacun an d'iceux, par avance pour chacun an, que la somme de 4 livres, pour chacun banc qu'ils occuperont. » — 11 juillet 1717, on paiera à M. Lefèvre, qui a fait l'orgue, 108 livres, après visite faite par experts. — 15 mai 1718, M. Le Hot, curé de la paroisse, en remplacement de M. De la Haye, décédé; remise d'objets légués par celui-ci à la Fabrique. — 13 novembre 1718, ornements donnés par Mlle de Bardouville, emportés furtivement par le sieur De la Cour, prêtre habitué, chargé de l'acquit de la fondation de la dite dame. — 23 décembre 1720, délibération sur l'emploi des billets de banque provenant des remboursements faits à la Fabrique. La Fabrique voulait éviter la perte évidente des billets, et, d'ailleurs, elle se voyait obligée de se conformer aux arrêts du Conseil, portant injonction expresse de porter aux bureaux de la banque les dits billets dans le courant du mois, pour être employés, tant en actions ou dixièmes d'actions rentières de la Compagnie royale des Indes, qu'en rentes au denier 50, créées sur les recettes générales. — 17 avril 1720, M. Clément Eustache, nommé Trésorier, pour venir au secours de la Fabrique ruinée par les remboursements, offre 200 livres, sous condition d'être déchargé de la gestion du Trésor et de jouir des honneurs et privilèges des Trésoriers. — Dimanche de Pâques, 13 avril 1721, à l'issue des vêpres, élection dans l'église de M. De la Haye comme Trésorier : — M. Perchel, prêtre, vicaire et clerc de la paroisse, lui porte, suivant l'usage, la croix et un extrait de la délibération et élection. — 15 avril 1721, M. De la Haye est dispensé de gérer, moyennant un don de 200 livres. — 30 mai 1723, M. Du Buisson, facteur d'orgues, offre de remettre, moyennant 200 livres, les orgues de la paroisse en leur perfection. Elles avaient été endommagées par les pluies, lorsqu'on avait fait le clocher. — 11 novembre 1723, fondation de Louis Goulay. — 6 août 1724, marché fait avec François Creuilly, maître menuisier, pour la confection d'une chaire à prêcher qui sera posée à un poteau du côté de l'évangile, attendu que celle qui servait présentement était très incommode, « par raport qu'il faut la placer toutes les fois que l'occasion se présente; » prix convenu, 200 livres. — 21 avril 1726, M. Coignard, nommé Trésorier, est dispensé de gérer, moyennant une gratification. Est nommé à sa place, M. Troussay, marchand vinaigrier; à la suite de laquelle élection on sonne les cloches, et l'on porte chez lui, en cérémonie, la croix, la bannière et les cierges allumés. — 15 juin 1727, Madeleine Durand, veuve de M. de Fresquiennes, Président à mortier au Parlement, vient

offrir une couronne de pierreries pour le Soleil du Saint-Sacrement. — 18 avril 1728, M. de la Bucaille est dispensé des fonctions de Trésorier, moyennant un don de 200 livres. — 9 avril 1730, gratification de 80 livres, accordée à M. De la Halle, vicaire de la paroisse, en considération de la modicité de ses appointements. — 5 avril 1761, accordé qu'un service serait fait, après leur mort, à l'intention des demoiselles qui font les quêtes de la Vierge pour la décoration de l'église.

G. 7555 (Registre). — In-folio, 67 feuillets, papier

1731-1755. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen. — 10 janvier 1734, Maurice, dit Damourette, à qui on a présenté, à l'issue de la messe paroissiale, le chanteau de pain bénit, pour le faire dimanche suivant, l'ayant refusé, on intentera action contre lui devant le bailli de Rouen. — 1er avril 1736, on fera dorer en entier la contretable et blanchir l'église; 700 livres seront affectées à ces travaux. MM. Jean et Pierre Roost et M. Blanchard offrent d'y contribuer, à condition que leurs femmes seront reçues aux honneurs de Trésorières. — 6 avril 1738, le travail s'était élevé à 1,225 livres. On fera faire 2 autres contretables en boiserie, d'un même ouvrage et dessin. — 25 mars 1742, M. De la Rue est nommé Trésorier. Les sieurs curé et Trésoriers, accompagnés du clergé de la paroisse, précédés de la croix, avec 2 acolytes portant les chandeliers et les cierges allumés, vont lui annoncer sa nomination, à l'effet par lui de s'y conformer. — 2 avril 1752, mentions de sermons pendant l'avent et le carême, par les soins du curé, M. Le Hot. — 14 avril 1754, élection de Trésorier; *Te Deum*, sonnerie des cloches; M. Pierre Dupont, nommé. — On l'avertit qu'il ait à faire, à ses frais, le pain bénit de la messe de minuit, s'il ne se trouvait personne pour le faire. — 29 septembre 1754, mention d'un procès contre le dit Dupont, qui s'était prétendu exempt de la gestion en sa qualité de soldat des arquebusiers.

G. 7556. (Registre). — In-folio, 18 feuillets, papier.

1742-1773. — Délibérations et actes d'administration temporelle et extérieure du Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Pierre-le-Portier... « en conformité et exécution de l'arrest du Conseil du 30 aoust 1740. » — 18 mars 1762, on se plaint de la négligence du clerc qui laissait ouverte la porte de l'église, du côté de la maison de M. Pigou, etc. — Etat et mémoire de l'argenterie, vases sacrés, chandeliers de bois, remis à la garde de M. Nicolas-Camille Le Massif, prêtre, vicaire et clerc de la paroisse, 22 mars 1762. — 31 mars 1764, contre les paroissiens des cours des *Tourelles* et des *Trois-Pipes*, qui avaient refusé le pain bénit : « Si le pain bénit est refusé par quelque particulier, par la présente délibération le sieur Nicolas Marc, Trésorier en charge, est authorisé de faire donner sommation en cas de refus, ainsy que tous autres Trésoriers dans la suite. Si les plus grandes paroisses n'ont pu se soustraire à cet usage et à ce devoir, cette paroisse, à plus forte raison, eu égard au petit nombre de maisons qui la composent, prouvera l'équité de la contrainte, attendu que les deux dites cours font au moins le tiers des paroissiens. » — 20 avril 1768, les orgues seront réparées pour 500 livres, par Jean-Baptiste Lefévre. — 30 mai 1771, marché avec Redouté, vitrier. — 17 juin 1772, Jean-Baptiste Du Tuit, autorisé à placer des chaises dans l'église, à ses frais.

G. 7557. (Registre). — In-folio, 38 feuillets, papier, écrits.

1771-1790. — Livre d'assemblées et délibérations de MM. les curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Pierre-le-Portier de Rouen. — 4 janvier 1774, paiement des travaux de réparations faits à l'église. — 19 novembre 1777, on fera fondre de nouvelles cloches par M. Poisson, maître fondeur à Rouen ; les rendra bien sonnantes et de bon accord. — 9 mai 1781, grillages des vitraux à réparer. Les dames Trésorières feront la revue du linge et des ornements, afin de les faire réparer. — 17 février 1783, on travaillera à la réduction des messes de fondation, à cause de la médiocrité des revenus et de la cherté des vivres. Requête à cet effet sera présentée au cardinal de La Rochefoucauld. — 22 juin 1789, difficultés avec le sieur Cordier, Trésorier, qui refusait de fournir le vin propre à célébrer. — 25 novembre 1789, la Fabrique ne voit à sacrifier, dans son mobilier, en fait d'argenterie, qu'une paire de burettes d'argent sans bassin. — Inventaire du mobilier.

G. 7558. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1660-1713. — Fondations faites en l'église de Saint-Pierre-le-Portier, avec les titres de propriété et les pièces de procédures qui y sont relatifs, par Mlle Duperron; — par Lucrèce Henry, veuve de François de Montigny, marchand à Rouen, 1679; — par noble dame Catherine Le Marchand de Bardouville, veuve de Henri

Le Seigneur, seigneur d'Alemesnil, conseiller au Parlement, 1709; — par Françoise Dufour, veuve de messire Pierre Paulmier, seigneur de la Bucaille, conseiller au Parlement, 1700; — par Catherine Petit, veuve de Pierre Paon, sieur de Saint-Amand, 1703; — par Claude Thaurin, marchand, 1660; — par Marguerite le Blanc, veuve de Jacques Vettier, receveur des gabelles de Caudebec, 1671.

G. 7559. (Liasse.) — 10 pièces parchemin; 31 pièces, papier; 1 imprimé.

1719-1782. — Fieffe par les Trésoriers de Saint-Pierre-le-Portier, à Romain Revel, marchand à Rouen, d'une maison sise sur l'Eau de Robec, paroisse Saint-Vivien, pour 70 livres de rente annuelle, 1744. — Bail d'une maison rue de la Truie, pour 350 livres par an, à Anne-Claude-Elisabeth Mouchard, veuve de Pierre Marsollet, août 1755. — Vente par Pierre-François Racine, écuyer, seigneur du Trembley, de Ferrières et de Charamont, et par dame Anne Girard, son épouse, à l'hôpital de Sainte-Elisabeth, d'une maison rue de la Truie, 1719. — Remise faite de cette maison à M. Racine, 1720. — Vente faite de cette maison par M. Racine, à messire François-Marie Le Cornu, seigneur de Bimorel, 1720. — Vente par le dit Le Cornu de la dite maison à la Fabrique de Saint-Pierre-le-Portier, 1743. — Fieffe de la dite maison par la dite Fabrique à François Gueroult, architecte à Rouen, 8 juin 1782. — Quittances, par la Fabrique de Saint-Vivien, d'une rente qui lui était due par celle de Saint-Pierre-le-Portier.

G. 7560. (Liasse.) — 39 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1429-1522. — Procédures concernant une rente de 10 sous, due à la Fabrique de Saint-Pierre-le-Portier, pour une maison rue Saint-Jacques, près des Frères Prêcheurs. — Lettres de Henri Boudier, garde du scel des obligations de la vicomté de Caudebec, contenant que, par devant Colin Chevalier, tabellion juré pour le Roi en la dite vicomté, au siège et ressort de Caudebec, noble homme Thierry Fossequin, au nom de Louis de Robessart, sieur de Graville, avait baillé à ferme à Guillaume Guillemet, pour 40 sous tournois, une pièce de terre édifiée de maison près des Frères Prêcheurs de Saint-Jacques, 6 juillet 1429. — Opposition par la Fabrique de Saint-Pierre-le-Portier, au décret de cette maison fait à Robert Stafford, 1434-1435. — Opposition par la même Fabrique au décret des biens qui furent à Pierre Le Thiays, pour assurer le paiement de la rente due à cette église. — Procès avec les religieux de Fécamp, pour la même rente. — Quittance de 10 sous payée par la Fabrique pour la finance à laquelle elle avait été taxée par Antoine Du Bourg, 9 juillet 1519.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-SAUVEUR DE ROUEN.

G. 7561. (Registre.) — In-folio, relié en veau, 168 feuillets, papier.

Postérieur à 1771. — « Inventaire général de tous les titres et pièces d'écritures concernant les biens et revenus du Trésor et Fabrique de Saint-Sauveur de Rouen, qui existoit avant 1060. » En tête : Observation sur la méthode suivie par le rédacteur. A la fin, « table alphabétique de tous les contrats, sentences, arrests et autres actes mentionnés au dit inventaire. » — Pages 209-223 : « Section 28e, concernant les titres d'une maison sur l'Eau de Robec et fondation de messes par Pierre Corneille. »

G. 7562. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier, écrits, cartonné.

Fin du XVIIIe siècle. — « Table alphabétique de tous les actes, contrats, arrêts, sentences et autres pièces mentionnées dans l'inventaire, fait de tous les titres du Trésor et Fabrique de Saint-Sauveur, fait en 1769, par Lescuyer, ancien Trésorier de cette Fabrique, que ceux faits postérieurement, qui seront seullement mentionnés au présent avec la liasse et le numéro. »

G. 7563. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1581-1622. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. — Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante : Trésoriers : René de Brèvedent, sieur du Veneur et de Vanescrot, conseiller, notaire et secrétaire du Roi et audiencier en la chancellerie de Rouen, 1584-1585; — Toussaint Le Prevost, 1585-1586; — Jean Carrel, 1586-1587; — Jacques Lasne, 1587-1588; — Nicolas Quesnel, 1588-1589; — Jehan Machon, 1589-1590; — Jehan Du Mesnil, 1590-1591; — Jehan Fossey, 1591-1592; — Arthur Le Boullenger, avocat en

la Cour de Parlement, 1592-1593; — Rouland Gervais, marchand, 1593-1594; — Etienne Guersent, procureur en la Cour, 1594-1595; — Jacques Villant, 1595-1596; — Michel Le Mercier, 1596-1597; — Thomas de Gallentyne, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, audiencier en la chancellerie de Normandie, 1597-1598; — Charles de Croismare, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, 1598-1599; — Romain Le Tuillier, 1599-1600; — Jacques Daclainville le jeune, 1600-1601; — Robert de Hanyvel, écuyer, sieur de la Chevalerie, Saint-Etienne et Mannevillette, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, 1601-1602; — Guillaume Auger, maître du *Mouton rouge*, 1602-1603; — Arthur Malherbe, 1603-1604; — Nicolas Mirey, 1604-1605; — Jean Baillard, sieur d'Orival, auditeur en la Chambre des Comptes, 1605-1607; — Jérémie Bauldouyn, auditeur en la Chambre des Comptes, 1606-1607; — Hélye Pollin, huissier du Roi en la Cour de Parlement, 1607-1608; — Roger Goulle, juré et visiteur pour le Roi à Rouen, 1608-1609; — François Eschard, sieur du Gourrel, avocat en la Cour, 1609-1610; — Claude Eudes, sieur de Bérengeville, conseiller en la Cour, 1610-1611; — Thomas Duval, commis au greffe civil de la Cour, 1611 1612; — Andrieu Deshays, maître du *Franc Archer*, 1612-1613; — Simon Regnault, marchand, 1613-1614; — Guillaume Le Noble, marchand, 1614-1615; — Guillaume Costil, marchand, 1615-1616; — Robert Le Prevost, conseiller au Parlement, 1616-1617; — Philippe Le Prevost, marchand, 1617-1618; — Jean De Sahurs, maître chirurgien juré à Rouen, 1618-1619; — Nicolas Puchot, sieur de Malaunay, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1619-1620; — Jehan Féron, sieur du Plessis, receveur et payeur des gages de MM. de la Cour de Parlement, 1620-1621; — Nicolas Coullon l'aîné, marchand, 1621-1622. — 1584-1585, cueillettes des bassins de la vierge Marie, de l'œuvre et du pain bénit. — 18 inhumations. — Inhumation d'un marchand forain sorti de la maison du *Chapeau rouge*; — du maître du *Pilier vert*; — d'un corps du *Bœuf*; — du neveu du *Mouton rouge*; — du frère du maître des *Trois Rois*; — d'un enfant du maître de *l'Ecrevisse*. — « Pour l'*Inviolata* des Malapris, pour le curé, y compris les deux chapelains et le clerc, 4 livres 6 sous 8 deniers. — Pour le *Salve* des Malapris, les gages du clerc du *Salve*, 6 livres 15 sous. — Pour l'agneau pascal (donné); — pour les gages de l'organiste, 24 livres; — au même, pour ses gages, pour chacun jeudi de l'année, compris les octaves du Saint-Sacrement, 60 sous. — Pour le bois du jour des Rames (donné). — Pour les chantres du Vendredi-Saint (donné). — Pour le pain à administrer le samedi et dimanche de Pâques, 20 sous. — Pour le pigeon et moissons qu'il a convenu avoir le jour de Pentecouste, 15 sous (donné). — Pour les touffeaux, bourrelets et chapeaux du jour du Saint-Sacrement, 30 sous. — Pour le feurre à semer durant l'année (donné). — Pour le vin qu'il a convenu avoir, pour administrer le samedi et jour de Pasques (donné). — Pour la tente du jour Saint-Sauveur, 6 livres (donné). » — Paiements « à Denis Le Pelley, chasublier, pour un contre-autel de damas, dont il a fait une chappe, 30 livres 6 sous. — Baillé par le comptable le présent registre, parce que le dernier, commencé par son père, en son vivant, sieur de Sahurs et lieutenant général civil et criminel au siège présidial de Rouen, était plein et tout écrit. » — Guillaume de Pymont, curé; — Guillaume Oudin, Nicole Du Busc, Louis de Richebourg, prêtres, chapelains; parmi les paroissiens, Pierre Corneille, référendaire en la chancellerie, et Jacques Nagerel, sieur de la Bucaille. — 1585-1586, 18 inhumations. — Gages du clerc, M. Richebourg, portés de 45 livres à 60 livres, à charge de dire la première messe, depuis Pâques à la Saint-Michel, à 5 heures, et, depuis la Saint-Michel à Pâques, à 6 heures. — 1586-1587, 17 inhumations. — Inhumation de Jean De Mestre; — du serviteur de la *Licorne*; — de l'enfant de M Le Gras, avocat. — Mention de la vente de la maison où pend pour enseigne l'*Arbre de vie*. — 1587-1588, 36 inhumations. — Inhumation de la maîtresse de la Monnaie, 4 livres; — d'un horsain, 30 sous; — du sieur Corneille, 30 sous; — des entrailles de la Vicomtesse, 30 sous. — Paiements à Marguerin Guiboult et Guillaume Le Vieil, pour avoir raccoûtré les vitres, 50 livres. — 1588-1589, cueilli par les maisons des paroissiens pour aider aux frais de l'Oratoire, 100 livres. — 8 inhumations. — Frais de l'Oratoire, 159 livres 6 sous. — 1589-1590, 20 inhumations. — Inhumations de la dame du *Mouton blanc*; — d'un marchand du *Chevalier blanc*; — du frère des *Trois Rois*; — de l'enfant des *Pochonnets*; — de l'enfant du capitaine Valdory; — de M. De Sahurs, chirurgien. — Deniers donnés par les paroissiens, pour faire les clôtures du chœur et des chapelles. — Liste des souscripteurs : M. Valdory, capitaine, 58 sous; M. du Jardin, lieutenant du dit Valdory, 60 sous. — Paiements à Paul Le Berruyer, menuisier, « pour avoir fait les clôtures du chœur et des chapelles, avec ung cruchefilx, ymages et 2 grosses coulonnes, jouxte le marché fait, présence des anciens Thésauriers et paroissiens, 600 livres; — pour le vin du marché, 6 livres; — à Fernande Du Hay, maître peintre sculpteur, pour avoir paint, doré et argenté d'or

et d'argent fin poli et bruni le crucifilz, ymages, les 2 anges, pillastres, l'arcade, 55 livres. » — 1590-1591, 13 inhumations. — Inhumation d'un soldat sorti du *Franc Archer*, 30 sous; — d'un autre sorti de la *Licorne*, 30 sous; — d'un soldat lorrain, sorti du *Mouton rouge*, 25 sous. — Deniers donnés par les paroissiens, pour aider aux réparations de l'église. Liste des souscripteurs. — Paiements à Salomon Basset, organiste de Saint-Etienne, pour avoir raccoûtré les orgues de Saint-Sauveur, 7 livres 10 sous; — aux charpentiers, chantres et chapelains de l'Oratoire, 75 livres. — 1591-1592, 18 inhumations. — Inhumation d'un soldat, décédé au *Chevalier blanc*, 30 sous. — A la fin, visite et ordonnance de M. de Monchy, grand archidiacre : « Le curé et Thésauriers tiendront la main pour faire garder l'ordonnance du concile provincial, touchant les sépultures; et néanmoins avons toléré, à cause de la nécessité de l'église, de ne laisser enterrer en icelle qu'auparavant iceulx Thésauriers ne soient payez ou asseurez des aumosnes et offrandes pour l'église qui ensuivent : sçavoir est de la somme d'ung escu et demy, pour ceulx qui seront enterrés dans le cœur, d'un escu à ceulx qui seront dans les chapelles qui sont au costé du cœur, et de 40 solz à ceulx qui seront enterrez dans la neffe; et, pour les enfants estantz soubz le pouvoir paternel, la moitié moins, laquelle somme doublera à ceux qui voudront les corps estre enterrez dans des coffres, lesquelles sommes seront paiées oultre les frais de la fosse, qui sera de 6 pieds. — Sur la remonstrance qui nous a esté faicte comme les jeusnes gens et autres personnes méchaniques occupoient les bancs qui sont dans le cœur, a esté toléré et permis aux Thésauriers en charge et autres qui ont esté Thésauriers et à quelques des principaux de la paroisse, de se mettre aus dits bancs, en se comportant dévotement, spécialement durant la célébration de la messe, durant laquelle ils se mettront à genoux pour le moins depuis la consécration du corps de Jesus-Christ jusques à la saincte communion d'icelluy. » — 1592-1593, 51 inhumations. — Inhumation d'un gendarme italien, logé à la *Croix rouge*; — d'un petit enfant de Jehan Picquet, refugié; — de M. de la Bucaille. — Comble de l'église démoli d'un coup de canon pendant le siège; — petit mur du cimetière abattu « par un tumulte advenu sur l'exécution d'un homme. » Compte vérifié par Buret, archidiacre d'Eu, commis du grand archidiacre. — 1593-1594, 14 inhumations. Compte vérifié par Vion, commis du grand archidiacre. — 1594-1595, 16 inhumations. — Inhumation de Guillaume Le Sauvage, chirurgien à Montivilliers. Compte vérifié par Buret. — 1595-1596, 14 inhumations. — Inhumation de Mr de Maubuisson. — Réparation « des murets de l'église, devers la Boucherie, qui avaient été abattus par plusieurs personnes estans présens à veoir exécuter plusieurs hommes en une journée. » Compte vérifié par Jean Le Fèvre, doyen de la Chrétienté, vicaire du grand archidiacre. — 1596-1597, 17 inhumations. — Inhumation de la mère du *Mouton rouge*. — Achat fait pour dorer les armoiries quand on alla à l'Entrée du Roi. — « A l'archidiacre qui a visité l'église, 10 sous. — Pour 2 armoiries servant à aller devant monsieur le légat, 30 sous. — A Romain Le Mercier, chasublier, pour façon d'un chasuble de satin blanc de Bruges, 6 livres. » Compte vérifié par Cabart, grand archidiacre. — 1597-1598, 19 inhumations. — Inhumation de la fille de M. Valdory; — de la petite fille de Pierre Le Maryé, organiste; — de M. Nagerel, sieur de la Bucaille. Compte approuvé par J. Le Fèvre, vicaire du grand archidiacre. — 1598-1599, recettes pour les bancs : De Mlle Hanyvel, 12 livres; — de Mme de Boisberte, 15 livres; — de Mme Duval et de Mme Santerre, 6 livres. — « De Mme du *Pilier vert*, reçu une devanture de damas blanc, 1 volet de toile d'affût qu'elle a donné à l'image de la Vierge Marie. » — 21 inhumations. — Inhumation du fils naturel de M. de Vanescroq; — du Coutelier; — de M. Félix Dupont, huissier en la Cour; — de Mme Valdory; — du petit enfant de Laurent, messager de Dieppe. Compte approuvé par Cabart, grand archidiacre. — 1599-1600, 3 inhumations. — Inhumation d'un enfant de M. Lormier, médecin; — d'un enfant de M. Eschard, avocat; — d'un enfant du Petit-Sac, joueur d'instruments. — « A Guillaume Le Vieil, peintre, pour 2 armaries faictz faire pour l'Entrée de M. l'archevesque, 30 sous; — pour le droit de visite de Monsieur l'archichidiacre, 5 sous. — A Jehan Gymet, pour une croix neuve, suivant le marché fait avec luy par Me Robert Desmaretz, clerc d'icelle paroisse, 6 livres. » — 1600-1601, 16 inhumations. — Inhumation d'un marchand de Troyes; — du gendre du *Mouton rouge*; — de la femme de la cour du *Bœuf;* — de la femme de Pierre Pollet, demeurant à l'*Ours basté;* — du maître du *Franc Archer*. — « A ung faiseur d'orgues, pour avoir racoustré les orgues, 12 livres. » — Achat d'ardoise pour couvrir l'église. — A Timothée Le Deutre, libraire, pour un graduel, 6 livres. — « A François La Chausse, maçon, pour un benoistier de pierre mis à la porte de l'église, 110 sous. » — 1601-1602, 18 inhumations. — Inhumation de la dame du *Chapeau rouge*; — de la fille de Mme Corneille. — 1602-1603, 20 inhumations. — Inhumation de M. de Cenamy; — de M. Lisore,

greffier de la Table de Marbre; — de la dame du *Lion d'Or*. — « Payé au sergent des paouvres, le jour de Noël, pour avoir prins garde à la confusion des paouvres, 6 sous. » — 1603-1604, 17 inhumations. — Inhumation de Mme Pradon; — de Mlle des Alleurs. — 1604-1605, 12 inhumations. — Inhumation du maître de la *Licorne*; — d'un enfant du maître des *Enfants gastés*. — 1605-1606, 25 inhumations. — Inhumation de la fille du *Petit Cerf*; — du maître des Coches; — de M. Guersent; — de Mlle de Verdun. — Réparation aux voûtes de l'église. Compte vérifié par Trabouillet, commis du grand archidiacre. — 1606-1607, 10 inhumations. — « Pour la façon à d'un contre-autel Le Pelley, brodeur, 4 livres. » Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre. — 1607-1608, 21 inhumations. — Inhumation des Auger, maître et maîtresse du *Mouton rouge*; — du sieur Bradon (*sic*); — d'un pauvre éperonnier. — « A Jacques Bénard, facteur et joueur d'instruments, pour raccommodage des orgues, 12 livres. — A Jacques Du Mestz, maçon, pour travaux aux voûtes, 12 livres 9 sous. » Compte vérifié par Behotte. — 1608-1609, 21 inhumations. — Inhumation de la femme de la *Levrette*. — A Jean Levesque, organiste, 40 livres par an. — Pour l'agneau pascal, 50 sous. — Pour les chantres du Vendredi Saint, 30 sous. — Pour le pigeon et moissons de la Pentecôte, 10 sous. Compte vérifié par Behotte. — 1609-1610, 18 inhumations. — A Guillaume Audouaire, charpentier, pour avoir construit les boutiques attenantes à l'église, 263 livres. Compte vérifié par Behotte. — On augmente de vingt livres les gages de Robert Desmares, clerc matriculier. — 1610-1611, 11 inhumations. — Inhumation de M. Vasselin, Elu pour le Roi et Trésorier de la paroisse, 60 sous. — Don, par Jean Tallebot, d'un calice et d'une patène dorés. Compte vérifié par Dorcemaine pour le grand archidiacre. — 1611-1612, trois demi-livres de beurre reçues aux reliques, le jour saint Sauveur. — 18 inhumations. — Inhumation du maître du jeu de paume *Saint Eustache*; — d'un roulier décédé au *Chapeau rouge*; — du petit-fils de la *Levrette*; — « d'un petit garson que l'on m'a dit estre bastard; — d'un nommé La Montagne; — de M. Yve, père M. le curé, 6 livres. » — Pour un manuel nouveau, 35 sous. — A Mathurin Ballan, maître plâtrier, 22 livres; — à Pierre Gelouis, maçon, 12 avril. Compte vérifié par Behotte. — « Don à l'église d'un chasuble de damas blanc, où il y a une figure de la Vierge, par M. Mirey, Trésorier durant le temps du seigneur Deshais. » — 1612-1613, 20 inhumations. — Inhumation de la dame de la *Teste noire*. Compte vérifié par Dorcemaine, qui ordonne qu'il y aura 2 grandes nappes qui couvriront les 2 côtés de l'autel jusques en bas; — que les autels de la Vierge et de Saint Marc seront clos de bois ou de plâtre. — 1613-1614, 22 inhumations. — Inhumation de la fille d'un *tondelier*; — d'un enfant appartenant à un brouettier; — de la femme à Blanche, carreleur; — de M. de Boislevesque. — « A Nicolas Adam, libraire, pour avoir relié un antiphonier, 70 sous; — à Isaac Guerente, orfèvre, 4 livres; — à Arthus Heban, masson, 30 sous; — à Nicolas Morice, pour faire une baguette d'argent, pour le coutre, 65 sous; — à une drapière, pour la robe du coutre, 21 livres; — au tailleur, qui fit la robe, 40 sous. » Compte approuvé par Dorcemaine. — 1614-1615, 16 inhumations. — Inhumation du père de M. De Sahurs; — de Pierre Le Coq, maître de *Saint Eustache*. — « Reçu de Mlle du Parquet, pour la tombe de devant le maître-autel, 60 livres. — A Nicolas Dufour, pour 2 chandeliers à mettre sur le maître-autel, etc., 5 livres; — à Richard Le Pelley, brodeur, 60 sous; — à Jacques Laurent, autre brodeur, chasublier, 36 livres; — à François La Chausse et Michel Le Doux, maîtres massons, pour avoir démoli le portail devant le *Chapeau rouge*, 36 livres 10 sous; — à Thomas Brière, maître masson, pour avoir raccoûtré le portail de l'église devant le *Franc Archer*, 47 livres; — à Etienne Piquenot, menuisier, pour avoir fait un surcraictz au lieutrain, 20 sous. » Compte approuvé par Behotte. — 1615-1616, 34 inhumations. — « Inhumations d'un moyne partant de la maison de la veuve Le Coq, 3 livres; — de l'enfant de l'*Escreviche*, 10 sous; — de la fille au Sourd, 10 sous; — de l'enfant au gendre à Darresiaulx, 10 sous. — Pour 2 armoiries pour l'Entrée de monsr l'archevesque, 35 sous. » Compte approuvé par Behotte. — 1616-1617, 34 inhumations. — Inhumation de M. André Duchemin, prêtre, chapelain de la paroisse; — « de celui qui cœult pour les trespassés. » Laurent Le Tort, organiste, en remplacement de Jean Levesque, qui ne reçut que 3 termes. — « Pour trois confessionnaux mis en l'église, suivant l'ordonnance de monseigneur l'archevêque, à Nicolas Le Hec, menuisier, 42 livres 8 sous. — Pour la musique, lors que monsr l'archevesque vint faire sa visite à Saint-Sauveur, 7 livres 10 sous. » — Paiements à Jacques Laurent, maître brodeur, 30 sous; — à l'organiste de Saint-Vincent, qui refit les orgues, 8 livres. Compte approuvé par Behotte, qui ordonne que les curé et Trésoriers se retireront vers l'archevêque, pour la réduction des obits. — 1617-1618, 22 inhumations. — Inhumation d'un maître de navire, décédé aux *Trois Rois*; — de Théodore Rainsart, non encoffré. — A monsieur le prieur

des Jacobins, ayant prêché en l'église les 40 heures, 4 livres. — A Jehan Hellot, libraire, pour avoir relié 3 missels. 4 livres. — A Louis Costé, libraire, pour un bréviaire, 60 sous. Compte vérifié par M. Le Royer, chanoine commis par l'archevêque, en l'absence du grand archidiacre. — 1618-1619, 16 inhumations. — Inhumation de Mme Corneille, 64 sous ; — de M. de Bérengerville, 6 livres. — « Pour la visitation, faite par experts, des voûtes de l'église estans en ruine, 2 livres 10 sous. — A des brouettiers, pour l'apport et report d'une pièce de bois pour faire ung guindas pour monter des grosses pierres sur la voulte, 10 sous. — A ung paintre qui a posé un crusefix sur le portal vers le marché, paint et accommodé, 6 livres 10 sous. — A Burel, fondeur, pour avoir refondu la grosse cloge, desduict le métail qui c'est trouvé défaillir, 79 livres. » Compte vérifié par Behotte. — Ornements d'église trouvés après le décès de feu M. le curé Yve, remis par Mme Yve à M. Georges Le Sieurre, vicaire de la paroisse. — 1619-1620, 16 sépultures. — « A Louis Costé, libraire, pour un bréviaire, 60 sous ; — pour un processionnaire, 6 sous. — A un marinier de Nantes en Bretagne, pour 14 mille 500 d'ardoises d'Angers, 196 livres 6 sous. — A Nicolas Le Prieur, dinand, pour avoir mis une tête et une queue au coquet de l'église, 110 sous ; — à un peintre, pour avoir doré le coquet d'or ducat, 11 livres. — A Philippe Goust, vitrier, pour avoir raccoûtré les vitres de l'église, 60 livres. — A Thomas Le Blond, espinguier, pour avoir raccoûtré le fil de richard (*sic*) des vitres, 4 livres. » Compte vérifié par Dorcemaine. — 1620-1621, 25 inhumations. — Inhumation d'un enfant venu des champs, décédé de la taille, 15 sous ; — d'un surnommé Hesbert, carrossier, 19 sous ; — de la femme de Guillaume Bourceaux, trompette de M. le marquis de Rosny, 60 sous ; — de la fille à Robert Menant, maître de la Pureté, 10 sous. — Jehan Féron, comptable, prend à sa charge les 72 livres 2 sous de luminaire, « à condition que la Fabrique fera faire, pour la damoiselle sa femme, enfant et famille, un banc en la nef le long de la paroy du costé auquel est la chapelle saint Marc. — A Pierre Deshayes, menuisier, pour unes grandes ormoires et 2 autres petites, de bois de chesne, appliquées dans le revestière, et la refaçon de chandeliers de bois sur les carolles des chapelles, 45 livres. — A Michel Bremontier, paintre, pour avoir paint et doré ung ymage de saint Sauveur servant de fronton sur les dites ormoires, 55 sous. » Compte vérifié par M. Pierre Acarie. — Jean Pepin, curé. — 1621-1622, 15 inhumations. — Sépulture de 2 hommes qui avaient été exécutés à mort, mis dans le cimetière, 64 sous. — « Paiements à Pierre Le Marchand, orfèvre ; — à Michel Michel, peintre, 150 livres 60 sous (rafraîchit la peinture du crucifix, les images étant du costé d'icelui) ; — à Jacques Gaillard, vitrier ; — à Pierre Picquenot, menuisier (fait un huis à la dite église, au lieu où l'on jette le pigeon). — 4 petits chandeliers de fer appliqués contre la maçonnerie de l'église, au droit des croix painctes y estans. » — Signature de Mr Corneille. — Compte vérifié par Dorcemaine.

G. 7564. (Registre). — Gros in-folio, 369 feuillets, papier, relié en veau.

1622-1652. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. Trésoriers : Pierre Corneille, ci-devant maître des eaux-et-forêts de la vicomté de Rouen, 1622-1623 ; — Pierre Fumyère, vendeur de poisson, 1623-1624 ; — honorable homme Jacques Le Blanc, 1624-1625 ; — honorable homme Lucas Boullays, 1625-1626 ; — honorable homme Abraham Houppeville, 1626-1627 ; — Ezéchiel De Caen, marchand, 1627-1628 ; — Philippe Levillant, marchand, 1628-1629 ; — Antoine Faulcon, 1629-1630 ; — Pierre Gueudeville, marchand, 1630-1631 ; — Guillaume Robin, commissaire du Roi en la marine, 1631-1632 ; — Pierre de Gallentyne, écuyer, conseiller du Roi au Parlement, 1632-1633 ; — Charles Puchot, écuyer, sieur de Malaunay, conseiller du Roi au Parlement, 1633-1634 ; — Charles Boislevesque, écuyer, sieur de Saint-Léger, de la Haule et de Beaulieu, 1634-1635 ; — Guillaume Blondel, écuyer, sieur de Saint-Aubin, contrôleur pour S. M. en sa chancellerie de Normandie, 1635-1636 ; — Etienne Le Gendre, auditeur en la Chambre des Comptes, 1636-1637 ; — Gabriel Du Boys, lieutenant au Grenier à Sel de Dieppe et Chambre de Saint-Valery, 1637-1638 ; — Pierre Osmont, avocat au Parlement, 1638-1639 ; — Allonce Du Resnel, receveur des tailles en l'Election d'Arques, 1639-1640 ; — Charles Le Vigner, 1640-1641 ; — Pierre Billouët, avocat en la Cour, 1641-1642 ; — Louis Despeaux, 1642-1643 ; — Nicolas De Sahurs, 1643-1644 ; — Charles Poisson, 1644-1645 ; — Gilles Eudes, écuyer, sieur de Bérengerville, conseiller au Parlement, représenté par sa femme Catherine de Brèvedent, 1645-1646 ; — Abraham Houppeville, apothicaire, 1646-1647 ; — Nicolas Le Tembre, 1647-1648 ; — Jacques Regnault, 1648-1649 ; — Jean Le Forestier, commis au greffe civil du Parlement, 1649- ;1650 — Charles Pavyot, écuyer, Général en la Cour des Aides, 1650-1651 ; — Pierre Corneille, écuyer, ci-devant

avocat de S. M. aux sièges généraux de la Table de Marbre du Palais à Rouen, 1651-1652; — Toussaint Brunet, marchand, 1652-1653. — 1622-1623, 13 inhumations. — Inhumation de la petite fille du maître du *Petit Cerf;* de la petite fille du maître de la *Croix Rouge;* — de la petite fille du maître de la *Levrette*. — « A M. Jean Pepin, curé, pour les 4 obitz fondez par feue damoiselle Barbe Houel, veufve de feu noble homme Me Pierres Corneille, vivant advocat en la cour du Parlement de Rouen, et le dit sieur Corneille, maître des eaues-et-foretz de la vicomté de Rouen, qui se doibvent dire tous les ans, les veilles de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité et de la Conception de la Vierge Marye, 100 sous. — Pour ce présent registre neuf pour escrire les comptes, le vieil estant remply, 100 sous (donné). » — Paiements à Jourdain Cavelier et Jean Le Roux, marchands de soie; — à Richard Le Pelley, chasublier; — « à Jean Benard, menuisier, pour une table pour servir à la sainte communion (60 sous); — pour de grandes espoussettes, pour nettoyer les pouldres de l'église, 14 sous; — pour 2 petites croix, pour servir à anuillier les mallades, 10 sous. » — Mention d'une somme de 100 livres, « donnée par Me François Corneille, procureur en la Cour, pour être employée à la réédification du mur du cimetière et ruines des fondements de l'église, au moyen de quoi il est receu Trésorier et censé avoir fait les charges de l'église. » Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre. — 1623-1624, don, par Guillaume Chanlatte, receveur de la Romaine, pour être déchargé des fonctions de Trésorier, « d'un calice, platine, burettes d'argent, marque du poinçon de Paris, en vermeil doré, ciselé du trophée de la Passion. » — 15 inhumations. — « Pour la tente du jour de saint Sauveur, a esté arresté par cy-devant que doresnavant les Trésoriers comptables ne seroient tenus faire grande tente en la dicte église, au moyen de quoy ils donneroient au Trésor 36 livres, pour la décoration de l'église, pour à quoy satisfaire Fumyere, présent comptable, fait don à la dicte église, d'une coupe d'argent pour servir à donner du vin à boire, à ceux qui se présenteront à la sainte communion, avec un crismatoire d'argent. » — Paiements à Georges Daust, maçon, pour avoir fait le mur du cimetière, 103 livres 4 sous; — à Prevel, maître orfèvre, pour avoir fait un saint Saulveur d'argent, pour mettre sur la robe du coutre, 11 livres 17 sous. — Pour un nouveau missel, 12 livres. — « Pour 4 portes faites à la dite église, pour empescher que le vent n'entre durant le divin service, 8 livres. » Compte vérifié par Behotte. — 1624-1625, 25 inhumations. — Inhumation de l'enfant de maître Artus Heurtault, chirurgien, 16 sous; — d'un homme exécuté à mort, 40 sous; — de Jean Everard, pauvre garçon, 20 sous. — « Pour le pain à chanter pendant l'année, et pour la saine (la cène), 30 sous. — A Briselet, libraire, pour avoir relié un des livres de l'église, 31 sous. » — Georges Defosse, conseiller au bailliage, donne 80 livres pour être dispensé des fonctions de Trésorier. — 1625-1626, 24 inhumations. — Inhumation d'une pauvre femme, non encoffrée, 30 sous; — « d'un enfant qui n'a receu baptesme à l'église, 10 sous 8 deniers. — A Vincent Le Vacher, serrurier, pour avoir ferré la courtine, servant au Saint-Sacrement, 40 sous. — Pour avoir de l'orpel pour entourer les piliers des carolles durant les 40 heures (donné). » Compte signé par Corneille, le père du poète, et autres. — 1626-1627, 29 inhumations. — Inhumation du contrôleur de la Romaine; — de Mr de Malaunay; — d'un homme condamné à mort; — de M. de Boislevesque. — Paiements à François Le Bouteiller, organiste de la paroisse, 45 livres. — Pour le pigeon du jour de la Pentecôte, 6 sous. — A Martin Le Vieil et Jehan Boutroue, vitriers, pour avoir refait toutes les vitres de l'église, 10 livres. — Coffre des archives déposé aux orgues. — 1627-1628, 23 inhumations. — Inhumations de 2 hommes exécutés à mort, 64 sous; — d'un autre exécuté à mort, 8 sous. — « Pour la sépulture du sieur Gasc, prêtre, et pour une vieille aube à luy baillée pour l'enterrer, 7 livres. » — A Jean Lambert, organiste, 44 livres 10 sous. — On fait faire une croix et un bâton d'argent vermeil doré, plein de fleurs de lis, 324 livres 8 sous. — A M. le curé de Saint-Amand, pour avoir prêché aux quarante-heures, 4 livres; — à Marguerin Pinchon, vitrier, 71 sous. — 1628-1629, 22 inhumations. — Inhumation de Guillaume Petit, maçon, 60 sous; — de M. Duval, commis au greffe de la Cour, 12 livres; — de Mme Vallée, papetière, 4 livres. — Suite du paiement de la croix d'argent, 194 livres 18 sous. — « A un sculpteur, pour avoir painct et doré la carreure du grand autel avec les deux liettes du tabernacle et mis un soleil d'or, 4 livres 10 sous. — A la fille de Jehanne Viger, pour la façon des rideaux qui servent au tabernacle, 18 sous. — Pour une douzaine et demie d'anneaux pour servir aux rideaux du maître autel, 15 sous. — A Vincent Le Vacher, serrurier, pour avoir fait 2 potences de fer, avec 2 poulies, à servir au tabernacle, avec des fiches de fer, 14 livres 10 sous. » — Achat d'un processionnaire, 35 sous; — d'un supplément, 48 sous. — Paiements à Enoch et à Robert Ballan, maçons. — « A maître Allain, sculpteur, pour ouvrage

par lui fait au tabernacle, 40 livres ; — au même, pour avoir paint d'azur le pillier proche du maître autel, 20 sous ; — à Georges Pinchon, vitrier, pour avoir faict un paneau à une des vitres de l'église, et avoir racoustré plusieurs autres vitres, 48 sous. » — Autres paiements à Robert Hervieu, menuisier ; — à Le Marchand, orfèvre. — Engagements pris par les Trésoriers, 16 avril 1629 : « Déceds ou mort advenant à l'un d'iceux Thésauriers ou Thésaurières, nous nous obligeons et promettons d'assister au convoy et inhumation des dits curé, Thésaurier ou Thésaurière, à peyne de 30 sous d'amende pour chacun deffaillant, sy il n'est absent de ceste ville, ou au lit malade. » — 1629-1630, 29 inhumations. — Suite du paiement de la croix d'argent, 150 livres 13 sous. — « Pour un saint Sauveur d'argent mis au bâton du coutre, 20 sous. » — Paiements à Allain, peintre ; — à Georges Pinchon, vitrier. — 1630-1631, 23 inhumations. — « A Louis Rousselin, bahuretier, pour ung bahur à mettre le linge de l'église, 9 livres. — A Nicolas Boelles, pour avoir raccommodé les orgres, 48 sous. » — Le Trésorier donne 36 livres « pour aider à faire deux bancs pour servir à mettre les Trésoriers pour les relicques. » — 1631-1632, 21 inhumations. — Inhumation de Mr du Gourrel ; — du valet du *Pilier Vert ;* — de M. Boullays. — Paiements à Le Mire, orfèvre ; — à Pinchon, vitrier. — 1632-1633, 27 inhumations. — Inhumation de Guillaume Allonce ; — de la fille de M. Corneille, procureur, 20 sous. — « Pour la cœuillette faicte par les paroissiens, la sepmaine saincte, 30 livres 2 sous. » — Le comptable, M. de Gallentyne, reconnaissant de ce que les Trésoriers lui avaient permis de mettre une tombe neuve au lieu de l'ancienne sur la sépulture de ses prédécesseurs, « a fait décorer l'autel de la chapelle de saint Marc, d'une contretable et tableau de la Nativité de N. S. — A ung paintre, qui a painct le poelle que l'on porte le jour du Saint-Sacrement, 3 livres 10 sous. » — 1633-1634, 19 inhumations. — « Pour oster les videnges du cimetière et les porter à Saint-Mor, 4 livres 15 sous. — A Briselet, libraire, pour avoir relié un antiphonier, et un manuel, 7 livres. — Pour un confessionnaire, 7 livres. » — 1634-1635, 16 inhumations. — Inhumation de M. Eschard, 8 livres ; — de la maîtresse du *Chevalier blanc*, 60 sous. — Parmi les signatures, celle de P. Corneille. — 1635-1636, 15 inhumations. — Inhumation de l'enfant de Pierre Mynedorge ; — d'un enfant du maître du *Lion d'Or ;* — de Mlle Madeleine Corneille, 40 sous ; — d'un gentilhomme mort au *Chef saint Denis*. — Vidanges du cimetière portées à Saint-Maur. — Paiement à Thomas Seheult, menuisier, pour travaux à l'autel de la Vierge. — Edification d'un bâtiment neuf près du grand portail de l'église avec les agréments ; — prix convenu avec Guillaume De Varembouville, maître charpentier ; — à Joachim De Paul, peintre, pour un tableau mis à la cheminée de la chambre du dit bâtiment, 6 livres. — « A Robert Beuse, tapissier, pour avoir fourni 25 aunes de tapisserie à tendre la dite chambre et 1 tapis de dessus la table, 37 livres. » — Parmi les signatures, celle de Corneille, père du poète. — Délibération concernant la messe fondée par l'archidiacre Nagerel. — 1636-1637, 26 inhumations. — A Nicolas Tousé, fondeur, pour 6 chandeliers de cuivre, 46 livres. — Parmi les signatures, celle du même Corneille. Compte approuvé par Behotte. — 1637-1638, 32 inhumations. — Inhumations de la dlle de Brèvedent et de son mari ; — de la dame baronne de Saint-Rémy, 14 livres ; — Paiements à Le Marchand, orfèvre ; — à Guillaume Dupuis, chasublier. — « A Monsieur l'archidiacre, pour sa visitation du 22 décembre 1637, 10 sous. » — 1638-1639, don de M. Puchot des Alleurs, qui a donné le nom de Marie à la grosse cloche refondue, 19 livres 4 sous ; — de Mlle Gallentyne, marraine, 10 livres 6 sous. — 24 inhumations. — Inhumation de M. Guesnon de la Commanderie, prêtre habitué. — Prêts du bénitier pour inhumations en dehors de la paroisse. — « Pour avoir baillé aux 3 organistes qui ont jugé de la capacité de l'organiste de Saint-Sauveur, 4 livres 10 sous ; — pour un missel, 40 livres. — Pour avoir fait célébrer un service pour défunt M. Corneille, ancien Trésorier, 100 sous. » — Toussaint Pilleur, organiste, successeur de Jean Lambert. — 1639-1640, 44 inhumations. — Inhumation de M. Féron, secrétaire du Roi ; — de M. de la Vallée, conseiller au Parlement. — Paiements à Bonnemain, orfèvre, pour 3 fleurons d'argent à la moyenne croix, 6 livres ; — à Georges Pinchon, vitrier, 11 livres 10 sous. — 1640-1641, « de Jehan Barré, imaginier, pour 2 vieles ymages à luy vendues, par les curé et Thésauriers en charge, 4 livres 10 sous. » — 21 inhumations. — Inhumation de M. Le Gendre, ancien Trésorier. — « A Nicolas Mouchon, parcheminier, pour un registre, de 4 mains de papier, pour mettre les délibérations qui se font en la dite église, 30 sous. » — 1641-1642, 20 inhumations. — Paiement à Jehan Desnos, orfèvre. Compte approuvé par Daguillenguy, grand archidiacre. — 1642-1643, 23 inhumations. — Inhumation d'un nommé Le Prince, menuisier, 20 sous. — « A l'organiste de Saint-Maclou, pour avoir assisté à la visitation des orgues, 40 sous ; — à M. Goyt, facteur d'orgues, suivant le marché fait

avec lui par le sieur curé et Trésoriers, 125 livres. » — 1643-1644, 19 inhumations — Inhumation de M. Lermette, et de l'enfant de M. de Saint-Blaise. — 1644-1645, 21 inhumations. — Inhumation de l'enfant de M. Corneille, 30 sous; — de M. Robert Desmares, clerc de la paroisse, 3 livres; — d'un autre enfant de Mr Corneille, 30 sous. — Charles Millet reçu clerc de la paroisse. — Pour les chantres de musique du Vendredi Saint, 70 sous. — A M. Costé, libraire, pour un missel neuf, 11 livres. — 1645-1646, 25 inhumations. — Inhumation de M. Gilles Eude, sieur de Bérengerville. — « Pour 2 benestiers de pierre, 8 livres. — A Nicolas Le Clerc, pour avoir déplacé et replacé les carolles de la devanture du chœur, remis le crucifix et les images d'accosté, relevé toutes les tombes et avoir fourni le plastre, 70 livres 13 sous. — A Le Prince, menuisier, pour avoir fait les carolles de l'église selon le marché, 140 livres; pour ung paintre qui a paint le crucefix et les 2 images qui sont à costé d'icelui, 11 livres. » — Chœur pavé en pavé de Caen. — *Lieutrain* de fer, fait par Jean Robin, serrurier. — 1646-1647, 22 inhumations. — « A Toussaint Le Prince, maître menuisier, pour avoir parachevé les 2 grandes balustres du chœur, 190 livres. — A Nicolas Le Clerc, pour avoir travaillé à sceller les barreaux de fer des carolles et fourni le plastre, 4 livres; — pour avoir replacé les 2 tableaux dans le chœur, 53 sous 6 deniers. » — 1647-1648, 20 inhumations. — Ouverture de la terre pour mettre les entrailles d'un marchand de Calais, 30 sous; — inhumation des 2 enfants au maître de l'*Ecu*. — A un libraire pour avoir relié 3 missels, 10 livres. — Pour avoir fait ferrer les dits missels, couvertures de cuir et centiers à marquer, 5 livres 5 sous. » — 1648-1649, 26 inhumations. — « A Jean Berthelin, maître vitrier, pour avoir réparé toutes les vitres de l'église, 82 livres. » — 1649-1650, 31 inhumations. — Inhumation de l'enfant à M. Corneille, 40 sous. — « Pour une petite arcade faite de toile d'argent, enrichie de rubens de soie, pour poser le Saint-Sacrement, 7 livres 10 sous. — Monsieur Corneille, ayant fait don à l'église de quelques bois qu'il avoit à Couronne, il a esté nécessaire d'envoyer le sieur Grenguet (coutre) au dit lieu pour le faire apporter, auquel a esté payé, tant pour la despense que pour le bateau, dans lequel a esté chargé le bois, 50 sous. » Signature de Pierre Corneille. — 1651-1652, 39 inhumations. — Inhumation de Nicolas Eschard. Signature de Corneille. — 1652-1653, Compte écrit en entier de la main de Pierre Corneille, publié par M. Marty-Laveaux, dans la collection des *Grands écrivains de France* : — 21 inhumations : — « Pour avoir fait raccommodé l'image de la Résurection de devant le grand autel et les deux tableaux de Notre-Seigneur et de la Vierge, 15 sous. » — Mention d'un chandelier à trois branches devant l'image de saint Sauveur. Compte approuvé par Daguillenguy, grand archidiacre. — 1652-1653, 33 inhumations. — Inhumation de la sœur du frère Guibert, jacobin; — de l'enfant au parcheminier; — d'un homme de la *Croix rouge;* — de l'enfant au Pelletier; — de M. des Alleurs; — de l'enfant de M. Corneille, 30 sous; — de M. de Sahurs-Brèvedent, 6 livres; — du garde de S. A. Mgr de Longueville, décédé au *Petit Ecu;* — du sieur Minedorge; — de l'enfant de Mme Du Resnel; — de Mme du Thil. — Signature de Pierre Corneille.

G. 7565. (Registre.) — Gros in-folio, 668 feuillets, papier.

1674-1761. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. — Trésoriers : Robert Rigodias, sieur de Mainville, 1674-1675; — Jacques Duboys, écuyer, correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, 1675-1676; — Charles De la Croix, écuyer, auditeur en la même Chambre, 1688-1689; — Jacques Le Clérot, procureur au Parlement, tiers référendaire, 1689-1690; — Guillaume Langlois, 1690-1691; — Jacques Thorel, 1691-1692; — Richard Chalot, 1692-1693; — Guillaume Dutil, 1693-1694; — Jean Eustache, 1694-1695; — Marc-Antoine Jeanne, sergent royal, 1695-1696; — Nicolas Le Febvre, curé de la paroisse, nommé Trésorier au lieu du sieur Olivier Duhaut, 1696-1697; — François Regnault, marchand, 1697-1698; — Louis Le François, prêtre, sacriste, 1698-1699; — Robert Duchemin, marchand, 1699-1700; — Thomas Mallet, marchand, 1700-1701; — Pierre Cousin, marchand, 1701-1702; — Henri Birette, marchand, 1702-1703; — Charles Flambart, marchand, 1703-1704; — Le Vigner, correcteur en la Chambre des Comptes, 1704-1705; — Puchot de la Pommeraye, conseiller en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1705-1706; — de Cavelande, conseiller en la même Cour, 1706-1707; — Bertout d'Heudreville, conseiller en la même Cour, 1707-1708; — de Charlemagne du Boulay, conseiller en la même Cour, 1708-1709; — de Bardouville, conseiller du Roi au Parlement, 1709-1710; — Pierre Videbien, marchand, 1711-1712; — Jean Havard, 1712-1713; — Thomas-Romain Duvrac, Trésorier général de France au Bureau des Finances, 1713-1714; — Robert Fizelier, marchand, 1714-1715; — Pierre Le Piettre, marchand, 1715-1716;

— Laurent Ferey, 1716-1717 ; — Guillaume Alexandre, marchand droguiste, 1717-1718 ; — Louis Coste, Trésorier général de France au Bureau des Finances, 1617-1719 ; — Jacques Regnault, marchand, 1719-1720 ; — Jacques Denos, 1720-1721 ; — Jacques Canu, 1721-1722 ; — Louis Deshayes, 1723-1724 ; — Thomas Viger, représenté par sa veuve, 1724-1725 ; — Gaston Gloron, 1725-1726 ; — Raoul Boucher, 1726-1727 ; — Gaumare, 1729-1730 ; — Le Bon, 1730-1731 ; — Robert Duchemin, 1731-1732 ; — François Frottier, 1732-1733 ; — Nicolas Bayeu, 1733-1734 ; — Jacques Le Guay de la Vigne, 1734-1735 ; — Philippe Isabel, 1735-1736 ; — Roger De Launay, 1736-1737 ; — Thomas-Jacques Paulmier, 1737-1738 ; — Pierre-François Chellotz, 1738-1739 ; — Nicolas De Guyenne, 1739-1740 ; — Jacques Mouette, 1740-1741 ; — Jacques De Lormeau, 1741-1742 ; — Jean-Baptiste Coullon, 1742-1743 ; — François Rollet, 1743-1744 ; — Pierre Ferey, représenté par M. Fouët, porteur de sa procuration, 1744-1745 ; — Robert Flament, 1745-1746 ; — Jacques Blard, 1746-1747 ; — François Le Queux, 1747-1748 ; — Antoine Le Roux, 1748-1749 ; — Vincent Le Flament, 1749-1750 ; — Louis Le Prevost, 1750-1751 ; — Jean De Cesne, 1751-1752 ; — Jean-Bernard Duchesne, 1753-1754 ; — Laurent Dumont, 1754-1755 ; — Pierre-François Becquet, 1755-1756 ; — Victor Hanot, 1756-1757 ; — Michel Druault, 1757-1758 ; — François-Guillaume Bioche, 1758-1759 ; — Richard-Denis Duval, 1759-1760 ; — Robert-Charles Passé, 1760-1761. — 1674-1675, 14 inhumations. — Au sieur Le Grain, organiste, pour une année de ses gages, 50 livres ; — au même, pour 3 saluts de la fondation de M. de Boislevesque, 30 sous. — Au clerc, pour le chant de la Passion et musique du Vendredi Saint, 10 sous. — M. Le Febvre, curé. — 1675-1676, « de M. Thomas Corneille, écuyer, sieur de Lisle, cohéritier du sieur Corneille, à cause des fondations, 30 livres. » — 22 inhumations. — Fonte d'une cloche par Buret. — 1688-1689, 12 inhumations. — « A MM. les chapelains, au nombre de 7, pour la distribution journalière de la messe et salut de la fondation du sieur Pepin, pour une année, 172 livres 14 sous 6 deniers ». — 1689-1690, 16 inhumations. — Inhumation de Mlle Bouvier des Brières, 12 juillet ; — de François Maury, le 28 décembre. — 1690-1691, 16 inhumations. — 1691-1692, 28 inhumations. — Inhumation des 3 enfants du sieur Du Til. — « Pour l'acquit fait pour la femme du sieur De Launay, ancien maître de la confrérie de saint Salvateur, 2 livres. — Pour les frais faits en l'Election, à cause du procès intenté pour la formule des registres des délibérations et comptes du Trésor, 4 livres 10 sous. » — 1695-1696, « au sieur Le Grain, pour reste des gages du sieur Le Grain, son oncle, d'avoir touché l'orgue de la paroisse, 28 livres 10 sous. » — 1699-1700, inhumation, le 26 décembre, de M. de Brèvedent, 10 livres. — M. Le Blond, organiste. — 1701-1702, décès de MM. La Vallée Gallentyne, Gaudin de Neuville, Boutren de Corneville. — « A maître Jores, pour avoir relié 2 missels, 8 livres. » — 1702-1703, inhumation de M. de Brèvedent le 18 avril ; — d'Anne Echard, veuve de M. Boutren ; — de Marie Cavelier, veuve de M. Echard. — « Au sieur Léonard, peintre, pour avoir verni et remis des pièces au tableau qui représente l'Entrée de N.-S. à Jérusalem, 2 livres 10 sous. » — 1703-1704, inhumation de M. Echard. — 1704-1705, inhumation de MM. Sonnes et Boulay. — Pour le banc de M. de Bardouville, 4 livres ; — pour celui de M. Clérot, 3 livres 12 sous. — Paiements à M. Tourny, orfèvre ; — à Louis Talon, libraire, pour avoir relié le graduel, 5 livres. — 1705-1706, inhumation d'Anne Hurard, femme de M. du Jonquay. — A Louis Talon, libraire, pour avoir relié le graduel gothique, 7 livres. — 1706-1707, M. Deshays, curé. — 1707-1708, inhumation de M. L'Hérable, maître écrivain. — 1709-1710, à Jores, libraire, pour avoir relié 2 missels, 10 livres. — 1710-1711, inhumation de M. des Alleurs, de M. Du Castel. — 1711-1712, produit des inhumations, 92 livres. — Location des bancs, 106 livres. — « Au sieur Le Carpentier, pour la restitution de l'horloge, 25 livres. — Pour la passion chantée par les musiciens, 3 livres 10 sous. » — 1713-1714, au sieur Behourt, imprimeur, pour billets de saint Sauveur et de saint Mammès, 5 livres. » — M. Costé, curé. — 1714-1715, décès de la dame du Bois-David, le 30 août. — Inhumation de Mme de Mélamare, le 6 octobre. — A Talon, pour reliure de livres, 20 livres ; — au sieur Du Buisson, pour reliure de livres, 20 livres ; — à M. Lamy, maître de musique, pour la Passion, chantée le Vendredi-Saint, 5 livres ; — au sieur Heuzé, organiste, 7 livres. — 1714-1715, inhumation le 25 août, de M. Corneille ; — le 19 janvier, de M. Corneille. — A M. Flavigny, brodeur, pour façon d'ornements, 63 livres. — Au sieur Heuzé, organiste, pour une année de gages, 15 livres. — 1716-1717, à Cailloué, pour reliure d'un registre, 3 livres ; — à Roger, organiste, 40 livres. — 1720-1721, M. Le Roy, organiste. — 1724-1725, à MM. Belot et Bertrand, fondeurs, pour une cloche fondue par eux, 191 livres. — 1727-1728, inhumation de MM. des Alleurs. — Banc occupé par Mlle des Alleurs. — 1728-1729, au sieur Hays, menuisier, pour les stalles,

860 livres. — 1729-1730, inhumation de M. Eustache. — 39e banc occupé par Mme Eustache. — 1732-1733, inhumation de M. Lamy, prêtre; — de M. Jores. — 1733-1734, inhumation de M. Guérard et de ses trois enfants. — 1734-1735, croix et bénitier d'argent, prêtés à l'inhumation de M. Feydeau, 3 livres. — A M. Hays, menuisier, 189 livres. — 1735-1736, inhumation de Mlle des Alleurs. — 1736-1737, au sieur Corneille, graveur, pour avoir fourni et gravé une plaque d'étain appliquée sous la première pierre, placée par M. de Saint-Aubin, lorsque l'on a pavé l'église, 12 livres. — 1737-1738, inhumation de M. Carpentier fils. — 1738-1739, inhumation de M. de Beauval. — 1739-1740, à la dame Flavigny, pour ouvrages faits aux ornements de l'église, 52 livres. — 1740-1741, inhumation de Mme de Civille. — A M. Lagenet, pour avoir couvert un livre en argent, 230 livres. — 1741-1742, inhumation de M. le président de Bermonville (compte remarquablement écrit). — 1742-1743, inhumation de M. de Crosville; — de M. l'abbé de Vernouillet; — de M. Grésil — Total des recettes, 3,705 livres; — des dépenses, 2,668 livres. — 1743-1745, inhumation de Mme de Bermonville. — 1745-1746, à MM. Bréhain et Talaise, pour consultation, 9 livres 11 sous. — 1749-1750, inhumation de Mme Jude, le 25 mars 1749, 36 livres; — de Dlle d'Haristoy, le 24 juillet 1749, 36 livres (compte soigneusement écrit). — 1750-1751, pour billets de la fête de la paroisse, 5 livres. — 1751-1752, au sieur Le Boullenger, imprimeur, pour 200 billets de la fête de saint Sauveur et de saint Mammès, 5 livres. — 1753-1754, à Langlois, serrurier, pour la croix de fer posée au bout du chœur, 177 livres. — 1754-1755, M. Marescot, curé (compte vérifié par M. de Saint-Aulaire, grand archidiacre, le 8 juillet 1758). — 1755-1756, *idem.* — 1756-1757, à Viret, imprimeur, pour un millier d'affiches pour la fête de la paroisse et celle de saint Mammès, 16 livres. — Au sieur Le Boucher, pour avoir relié un graduel in-f°, 8 livres. — 1758-1759, Le Hot, curé. — 1760-1761, total des recettes, 3,836 livres; — des dépenses, 3,667 livres.

G. 7566. (Registre.) — In-folio. 141 feuillets, papier.

1761-1779. — Comptes de la Fabrique de Saint-Sauveur de Rouen. — Trésoriers : François Dupont, 1761-1762; — Barthélemy-Michel Poucholle, marchand, 1762-1763; — Jacques Le Tournois, 1763-1764; — Pierre Sonnes, 1764-1765; — Claude-Michel L'Escuyer, commissaire aux droits seigneuriaux, 1765-1766; — Pierre-François-René Bocquet l'aîné, 1766-1767; — Hubert de Gourné, 1767-1768; — François Marc, 1768-1769; — Laurent Le Boucher, 1769-1770; — Emery-Charles Godefroy, 1770-1771; — Jacques Bérard, 1771-1772; — Louis Coquet, 1772-1773; — Le Clerc, 1773-1774; — Nicolas Marc, 1774-1775; — Pierre Delamare, 1775-1776; — Jean Julienne, 1776-1777; — Nicolas Le Febvre, 1777-1778; — Jean Aubin, 1778-1779. — 1761-1762, total des recettes 4,044 livres; — des dépenses, *idem.* — 1763-1764, inhumation de MM. de Brézé, Landry, de MMmes Guillot et Du Bosc. — 1764-1765, inhumation de M. Le Peuple, 36 livres. — 1765-1766, au sieur Poisson, pour avoir fondu les cloches, 524 livres. — 1766-1767, inhumation de Mme de Limésy, 36 livres. — Achat de bonnets carrés et de camails; soutanes pour les chantres laïques. — A Tarlé, ferblantier, pour 3 fleurs de lis mises à la bannière, 30 livres. — A Le Vaillant, pour les avoir dorées, 15 livres. — 1767-1768, inhumation de M. de Fumechon, 36 livres; — de M. Coquet, 10 livres. — 1768-1769, fondations acquittées par des Augustins. — Gages du premier chantre laïque, 80 livres; — du second, 50. — A Porlier, orfèvre, 579 livres; — à Le Queu, menuisier, pour travaux de menuiserie aux 3 autels, 382 livres; — au sieur Diville, préposé à la sacristie de Notre-Dame, pour une pierre d'autel placée à l'autel de saint Mammès, 3 livres. — 1769-1770, inhumation de M. Le Clerc, 36 livres. — 1770-1771, à M. Dehors, pour les 3 enfants du chœur, 14 livres. — 1772-1773, pour avoir retiré les terres du cimetière et les avoir fait porter à Saint-Maur, 14 livres 2 sous. — A M. Poisson, fondeur, pour avoir raccommodé l'aigle, 6 livres. — 1774-1775, pour 4 ports de lettres venant de Paris, 24 sous. — A M. Loisel, pour 3 paires de flambeaux et 3 paires de girandoles, le tout argenté, 117 livres. — 1775-1776, à M. Tournel, peintre, pour avoir nettoyé 2 tableaux et le christ au dessus de la porte du chœur, 5 livres 4 sous. — A M. Seyer, imprimeur, pour 400 affiches de la fête de la paroisse, 8 livres. — A Capelet, savoyard, 2 livres. — Port d'une lettre venant de Paris, 10 sous. — 1776-1777, inhumation de Mme veuve Le Picard, 36 livres. — 1776-1778, à M. Pradeaux, entrepreneur, 2,500 livres. — A M. Porlier, orfèvre, pour ouvrage de 2 bassins d'argent, 47 livres 15 sous. — 1778-1779, inhumation de M. Bollogne, 36 livres. — Au sieur Pradeaux, pour solde de son marché, 920 livres.

G. 7567. (Registre.) — In-folio, 77 feuillets, papier.

1779-1790. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. — Trésoriers : Antoine Saunier, 1779-1780; — Alexandre-Guillaume Levêque, 1780-1781; — Guillaume Boudehan, 1781-1782; — E.-N. de Dessuslamare le jeune, 1782-1783; — G. Marmion, 1783-1784; — Pierre-Claude Le Couturier, 1784-1785; — E. Mallet La Fontaine, 1785-1786; — Auber, 1786-1787; — Paul Bucaille, 1787-1788; — Louis Le Comte, 1788-1789; — Coignet, 1789-1790. — 1779-1780, pour les droits de sépulture dans l'église, et la sonnerie à l'inhumation de M. Bourdon, 36 livres. — Quêtes aux saluts pendant l'année, 45 livres. — Messes acquittées pour la Fabrique, par des religieux augustins. — A M. l'abbé Bertrand, pour la rétribution des enfants de chœur, 14 livres. — 1780-1781, à Ouchard, relieur, 34 livres. — 1781-1782, au sieur Gonard, sculpteur et peintre, 47 livres. — 1784-1785, quête du linge à Pâques 1785, 32 livres 10 sous. — 1785-1786, de M. Bertrand, pour les droits de sonnerie aux inhumations de MM. Trousscy, Cabot, Latignant, Gaillard, Nepveu de la Cauvinière, à raison de 6 livres chaque, 36 livres. — Au sieur Pelletier, de la communauté de Saint-Patrice, pour la station du carême, 60 livres. — 1787-1788, à M. l'abbé Brunet. pour les sermons du carême, 50 livres. — 1788-1789, location des bancs, 497 livres. — A M. l'abbé Collet, pour les sermons du carême, 50 livres. — Total des recettes, 6,636 livres; — des dépenses, 5,364 livres. — En tête du registre : « Mémoires des hautes messes qui étaient restées à acquitter depuis l'année 1759 jusqu'à l'année 1771. »

G. 7568. (Cahier.) — Cartonné, 9 feuillets, papier.

Fin du XVIIIe siècle. — Etat du revenu et des charges de la paroisse de Saint-Sauveur de Rouen : Rentes avec charges de fondations, loyers de maisons et fieffes; honoraires de messes.

G. 7569. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1640-1673. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. — 28 mars 1644, « la mort arrivant d'ung Trésorier ou Trésorière, il sera dit et célébré, immédiatement après les services faits faire par les parents et amis des dits deffunts, ung service en la dicte église, par les curé et chapelains, pour lequel il sera payé, par le Trésor, la somme de 100 sous; Le clerc de la paroisse sera tenu d'advertir les Trésoriers et parents de s'y trouver, et, à faulte par les Trésoriers d'y assister sans excuse légitime, il sera payé par les défaillants la somme de 10 solz au proffit du dit Trésor. » — 17 avril 1645, « l'on ne sonnera point la grosse cloche, lors du déceds de qui que ce soit, fors et excepté de MM. les Trésoriers, qui auront fait et porté les charges du Trésor, qu'en payant la somme de 6 livres, et par l'ordre et billet de M. le curé que du Trésorier en charge, comme aussi la terre ne sera point ouverte que par le même ordre; et enjoint au clerc de tenir la main à ce que la présente délibération soit gardée. . Le semonneur respondra tant des 6 livres que de 60 sous deubz pour l'ouverture de la fosse dans l'église. » — 1er avril 1652, « les confrères de la confrérie de saint Joseph, établie nouvellement en la dite église, ne pourront cueillir ni faire cueillir à l'avenir en la paroisse, sinon pendant le service divin, qui se célébrera à leur intention, et à la fin de la prédication qui s'y fera. — A l'avenir, par chaque mois, la queste sera faicte pour les pauvres par MM. les Trésoriers, chacun à leur tour, aux jours de dimanches et festes de l'année,... sera distribuée, par chaque mois, par l'advis de M. le curé et de M. le Trésorier qui l'aura faite. » — 6 avril 1654, on augmente les gages de M. De la Motte, prêtre, 1er chapier habitué. — 29 mars 1655, on donnera 10 livres par an, à Georges Hédouis, clerc tonsuré. — 2 avril 1653, 6 avril 1654, 2 avril 1659, signature de Corneille. — 22 avril 1658, « M. Corneille expose que M Corneille, son frère, offre 300 livres pour être exempté de la charge de Trésorier. On a égard à ce que le dit sieur Corneille aîné a fait depuis peu d'années les frais du Trésorier, et à la fondation et autres dons par luy faits à la dite église et par feu monsieur le père. » — On accepte l'offre, « et sera admis le dit sieur Corneille aux honneurs et assemblées du dit Trésor. » Signé : Corneille, Puchot, J. Gaudin, etc. — 1er mai 1659, Georges Hédouin, diacre, admis pour toucher les orgues de la paroisse, en remplacement de M. Le Vallois, prêtre habitué; on lui donne un an pour apprendre son art; en attendant, les *orgres* seront touchées par Jean Noël, organiste. On avait pris l'avis du vénérable père Mesitère, organiste des Cordeliers, et du sieur Huber, prêtre, organiste de l'église Saint-Jean. — 29 mars 1660, « attendu la rigueur de l'hiver dernier, gratification accordée à Jean Fourquemon qui avait dit la 1re messe. » — 15 juin 1664, emploi de 100 livres données par M. Picquais, curé, pour la construction de la

porte du cimetière. — Marché avec les sieurs Gravois, maçons à Rouen. — 4 décembre 1664, Robert Le Grain nommé organiste en remplacement d'Hédouin. — 3 février 1666, visite de l'église par Antoine Gaulde, vicaire général, grand archidiacre. — 18 avril 1672, Louis Grenguet, adjoint, comme clerc, à Charles Millet, malade, et âgé de 67 ans. — 25 juin 1673, délibération sur le legs de 500 livres fait par le feu sieur de Montfort.

G. 7570. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1678-1731. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. — 23 décembre 1685, maître Louis Grenguet, clerc de la paroisse, destitué; remplacé par Nicolas Mauger, prêtre habitué. — 13 août 1690, don fait à l'église, par la confrérie de saint Salvateur et de Notre-Dame-du-Pilier, érigée à Saint-Sauveur, d'une croix, 2 chandeliers, 1 paix, 2 burettes d'argent, à charge aux Trésoriers de faire célébrer, par chacun an, un office solennel, les jour et fêtes de l'Ascension et de N.-D.-du-Pilier, 21 novembre, jour de la présentation de N.-D. — 17 décembre 1705, fondation de Geneviève Costé, veuve de M. May, ancien juge-consul. — 9 décembre 1708, on publiera par 3 dimanches consécutifs les bancs qui peuvent être à fieffer ou louer; ils seront adjugés aux plus offrants. — 25 février 1714, l'*Inviolata* avait cessé d'être chanté faute de paiement : sera chanté à l'avenir, pour éviter au procès dont la Fabrique était menacée. — 16 avril 1714, M. Zacharie Sonnes, chirurgien, d'un âge fort avancé, offre 200 livres pour être exempté de la charge de Trésorier. — 16 mars 1721, abandon fait par le curé d'une petite maison, attenante à son presbytère, qui avait été autrefois aumônée au Trésor pour y tenir de petites écoles. — 30 mars 1722, M. Le Vigner, baron de Dampierre, maître ordinaire en la Cour des Comptes, offre 200 livres pour être dispensé des fonctions de Trésorier, à condition qu'il aura les honneurs et prérogatives des Trésoriers, qu'il sera appelé et aura voix délibérative dans les assemblées. — 30 mars 1722, pareille offre faite par M. de Caumont-Baillard, conseiller du Roi au Présidial, subdélégué de Mgr l'Intendant. — 30 mai 1723, fondation de Mme veuve Goret. — 27 août 1724, marché fait avec André Bertrand et André Belot, fondeurs de cloches à Pontoise. — 27 août 1724, don de 200 livres par Mlle Madeleine Le Moyne, et de 100 livres, par Geneviève Le Sueur, pour aider à la refonte des cloches. — 25 juillet 1730, les Trésoriers choisiront des bancs suivant la date de leur réception, conformément à l'usage ordinaire de la paroisse. — 13 avril 1734, don par le curé, M. Louis Deshayes, d'ornements à la Fabrique de l'église,

G. 7571. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1731-1761. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Sauveur de Rouen. — 1er septembre 1736, devis pour le pavage de l'église en pierre de Caumont. Marché fait avec le sieur Jacques Cécile, maître maçon à Rouen. — 9 décembre 1736, on fera faire une porte neuve au grand portail; le pilier qui est au milieu de ce portail sera retiré; on supprimera la barrière de bois qui ferme le porche; on fera faire 4 petits bénitiers : deux pour la grande porte en dehors, deux pour les autres portes. — Guillaume Hays, maître menuisier à Rouen, chargé de la façon de la porte; Jean Langlois, serrurier, chargé de la serrure. — 17 avril 1737, acceptation du don fait par Louis Deshayes, ancien curé de la paroisse, de 3 pièces de tapisserie de haute lisse en bordure, doublées de toile en bande, pour servir à tendre en l'église, et aussi devant sa maison, quand les processions passeront. — 15 juillet 1737, on fera faire les bénitiers par Jacques Clément. — 18 août 1737, marché avec Claude Hanriot et François Michaux, maîtres fondeurs lorrains, pour la fonte de la grosse cloche. — 29 octobre 1737, Hanriot reconnaît que la cloche par lui fondue n'était pas d'accord avec la seconde cloche; il s'engage à la refondre au printemps prochain. — 18 mai 1738, marché fait avec Romain Lagenet, maître orfèvre, pour le raccommodage de 4 chandeliers d'argent. — 13 juin 1738, 40 livres données au sieur Michaux, pour le dédommager des frais de l'établissement d'un fourneau pour la refonte de la cloche. — 27 décembre 1738, 87 livres payées à Thomas Mette, fondeur, pour parfait paiement de 6 grands chandeliers et de 4 attaches. — 4 février 1739, Terrisse, vicaire général, au cours de sa visite archidiaconale, ordonne qu'il sera tenu, dans la sacristie, un registre sur lequel MM. les prêtres chargés d'acquitter des messes de fondations feront note des messes acquittées. — 3 avril 1740, parfait paiement de ce qui était dû à Jean-Baptiste Langlois, serrurier, pour la porte de fer de l'entrée du cimetière. — 13 avril 1740, marché avec Mette pour 4 porte-livres à attacher aux chaires des prêtres, conformes à ceux de l'église Saint-Martin-sur-Renelle, avec les lanternes et 4 mouchettes retenues par des chaînes. — 23 octobre 1740, droit de sépulture accordé à Pierre Lecointe, ancien officier, capitaine lieutenant des bourgeois de Rouen, et admi-

nistrateur de l'hôpital. — 7 mai 1741, parfait paiement, par 76 livres, d'un livre couvert d'argent. — 30 septembre 1747, « présenté par M. Le Blond, très-digne prestre, 4 chasubles avec leurs fournitures, données par M. Morel. » — On fera mettre une lanterne sous le porche du grand portail. — 19 janvier 1749, M. de Sozay, curé, propose de faire faire une *chaise* à prêcher, de supprimer plusieurs images informes dans le chœur, de faire une frise sur les stalles et 2 portes de fer basses. — 27 avril 1749, « on enlèvera les 2 formes de peintures, qui sont au bas de l'église, pour les placer à la forme de vitre derrière l'orgue; et les vitres de verre blanc qui sont à la dite forme remplaceront les panneaux enlevés du bas de l'église. » — 29 septembre 1751, on employera de 5 à 600 livres à la confection d'une chaire; — Le Queux, entrepreneur. — 14 mai 1753, on remplacera par une croix de fer la croix de plomb placée sur le toit de l'église. Cette croix menaçait ruine. — Modèle proposé par M. Langlois, serrurier. — 21 juillet 1754, le cimetière étant rempli, on fera dépaver le petit portail donnant sur le marché, pour augmenter ledit cimetière. — 12 avril 1756, vu l'extrême difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de trouver des prêtres pour chanter l'office, à cause de la modicité des honoraires, décidé que doresnavent les vicaires et chapiers 1er et 2e auraient, chacun, pour leur place de chœur, le double de ce qu'ils avaient. A l'avenir, il n'y aura plus que 5 places à honoraires, pour les prêtres habitués, non compris le curé. — 15 février 1758, on annonce que MM. les maire et échevins ont obtenu de S. M. la permission de faire démolir l'église de Saint-Sauveur. On s'opposera à l'enregistrement des lettres-patentes. — 25 août 1759, Jean-Baptiste Dehors nommé à la cléricature vacante par le départ de M. Le Blond, dernier sacriste, qui avait obtenu la cure des Hameaux.

G. 7572. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1760-1791. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rouen. — 17 octobre 1761, délibération relative à un projet de réduction des fondations; — objections contre cette opération : « Considérant les inconvénients d'une trop grande précipitation dans une affaire de cette importance, arrêté, d'une voix unanime, que M. le curé remettra en original, à la compagnie, le projet, requête et autres pièces concernant la réduction des fondations. » — 16 juillet 1764, autorisation donnée à M. le curé, MM. Le Canu et Sonnes, Trésoriers, de se transporter vers Mgr l'archevêque pour munir de son autorité l'arrangement et réduction des fondations. — On fera marché pour la refonte de la seconde cloche. — 13 août, « sur le rapport qui a été fait que les personnes invitées pour nommer la seconde cloche avaient refusé de le faire, il a été délibéré qu'il ne serait mis sur la dite cloche d'autre inscription que l'année de la fonte. » — 30 août 1767, salut solennel fondé par la confrérie de Notre-Dame-de-Liesse. — 3 juillet 1776, plan pour une maison, rue du Père-Adam, par M. de Montfeu, architecte; — Pradeaux, entrepreneur. — 4 avril 1779, à l'issue des vêpres, dépôt sur l'autel d'une liste de 6 personnes, indiquées pour le choix à faire d'un nouveau Trésorier. M. Levesque nommé; feuille portée à son domicile. — 9 mai 1781, Jean-Louis Cartier se prétend exempt de la charge de Trésorier, comme clerc-siégé de la vicomté de l'Eau ; — on le poursuivra au bailliage. — M. Le Hot, dernier curé de la paroisse.

G. 7573. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin.

1303-1395. — Acte passé devant maitre Pierre de Carville, maire de Rouen, (janvier 1302 V. S.), par lequel Rogier Colombel vend à Michiel Déduit, *cyteen de Roen*, pour 26 livres tournois, « tous les soliers d'un tènement avec les edefices dessus mis et les degrés et l'entrée et l'issue à aler ès dis soliers, assis en la paroisse Saint-Elay de Roen; » annonce des sceaux du vendeur et de la commune, l'un et l'autre perdus — Acte passé devant Jehan Le Fèvre, maire de Rouen, par lequel Jacques Du Chastel l'aîné vend à Guillaume Le Roux et à Jehanne, sa femme, pour 90 florins d'or à l'escu du coin du roi Jehan, une maison en la paroisse Saint-Michel, pénultième de novembre 1353. — Acte passé devant Almaury Filleul, maire de Rouen, par lequel Jacques Du Chastel vend à Guillaume Le Roux et à Hellouys, sa femme, pour VIxx livres tournois en écus, la pièce pour 15 sous tournois, une maison en la paroisse Saint-Michel, pénultième de novembre 1353. Ces deux actes diffèrent par l'écriture, par les formules, par le prénom de la femme, par le nom du maire, bien que la date soit la même. Faut-il supposer un faux ou une erreur de date? — Lettres de Philippe de Mangneville, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen : Prise à fieffe, par devant Jehan Bacon, tabellion juré, par Pierre Le Porchier, de Colin Le Roux, de la moitié d'une maison et cellier en la paroisse Saint-Michel, entre la rue du Merrier et le pavement du Marché-aux-Veaux, 14 mai 1377. — Fieffe par Colin Le Roux, à Jacques Le Tourneur, de la moitié d'une

place et cellier en la paroisse Saint Nicolas, pour 60 sous de rente, 1382. — Acte passé au chapitre de Rouen, le doyen absent, par lequel les chanoines consentent à percevoir, sur un tènement de la paroisse Saint-Vivien, la rente que Colin Le Roux leur devait sur la maison dite de la *Roche*, en la paroisse Saint-Michel, 20 février 1394. — Pièces cotées : Liasses 1re, nos 1, 2.

G. 7374. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1402-1587. — Vente, par Jehan de Parfonval, à Richart Osmont, de 60 sous de rente sur une maison en la paroisse Saint-Sauveur, septembre 1402. — Donation à la Fabrique de Saint-Sauveur de la moitié de cette rente, par Pierre Le Gallois et Cardine, sa femme, par-avant femme du dit Osmont : « Auront une place devant le crucefils, en laquelle fut enterré le dit feu Osmont, pour iceux y estre enterrés, quant il plaira à Dieu à les oster de cest monde, et aussi Jehan Ramier, nepveu de la dite Cardine, Robin... et Cardin De la Fosse, enfans de Cardine Ramier, niepce d'icelle Cardine, par paiant les deniers dus à la dicte église, » 1424 (Guillaume de Gaugy, l'aîné, Jehan le Boullenguier, et Jehan Crestien, à présent Trésoriers). — Fondation faite en l'église de Saint-Sauveur, par Michel Basin et sa femme, celle-ci représentant Guillaume Le Roux et Heloys, sa femme, qui avaient été enterrés au chœur de l'église Saint-Sauveur, mais dont la tombe avait disparu, par suite de travaux de réédification faits en l'église, 1475. — Procédures pour le paiement des arrérages d'une rente appartenant à la Fabrique de Saint-Sauveur sur une maison rue Cauchoise, 1575-1576, 1583-1587. — Pièces cotées : Liasse 2, nos 1, 6.

G. 7375. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1502-1615. — Vente faite par Marie Marcel, veuve de Jehan Ausoult, épicier, à Jehan Lamy, de 20 sous de rente sur une maison de la rue Cauchoise, 1502. — Vente, par ledit Lamy, de la même maison à Jean Pappillon, conseiller en la cour laie, 1502. — Echange de rentes entre Jehan Duhamel et la Fabrique de Saint-Sauveur, 1516. — Opposition faite par Jehan Papillon au décret d'une maison rue Saint-Sauveur, ayant appartenu à Jehan Lamy, 1522. — Autre opposition par la Fabrique de Saint-Sauveur, 1523. — Donation, par Pierre Le Goupil, écuyer, sieur du Parquet, à la même Fabrique, de 12 livres 10 sous de rente, à charge de services religieux, 1546. — Sentence de Jacques de Brèvedent, lieutenant général du bailli, rendue à l'instance de la Fabrique, qui condamne les héritiers de maître Nicole Patriarche, ancien curé de Saint-Sauveur, à faire dresser inventaire des papiers concernant l'église, demeurés entre les mains du dit défunt, 1563. — Sentence du même, qui confirme l'élection qui avait été faite de François Quesnel, comme Trésorier de la Fabrique, 1567. — Ordonnance des Commissaires députés par le Conseil général de l'Union en Normandie, établi, à Rouen, pour la saisie du bien et revenu des hérétiques absents et rebelles, qui ordonne que le Trésorier de Saint-Sauveur (Jehan Dumesnil) sera payé de 4 écus 10 sous sur les deniers provenant du louage de la maison de noble homme maître Robert de Boislevesque, sieur de Saint-Léger, héritier, à cause de sa femme, de noble homme maître Robert Goupil, sieur du Parquet, 19 mai 1590. Signé : Loré, Valdory, Guerard. — Sentence de Claude Le Roux, sieur de Saint-Aubin, lieutenant général du bailliage de Rouen, qui condamne noble homme maître Robert Le Prevost, sieur de Cocherel, conseiller en la Cour, Commissaire aux Requêtes du Palais à Rouen, à remplir les fonctions de Trésorier auxquelles il avait été nommé : « Prendre le bassin de l'église, recevoir le linge, et faire la cœulte ordinaire, » 10 avril 1614. — Arrêt de la Cour, rendu à l'instance de Robert Le Prevost, Trésorier, contre Philippe Le Prevost, marchand, qui se prétendait exempt d'exercer la même charge, sous le prétexte faux qu'il était domicilié au Mont-aux-Malades et qu'il y avait fait ses Pâques, 29 mai 1615. — Pièces cotées : Liasse 3, nos 2, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14.

G. 7376. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1546-1687. — Pièces de procédures incomplètes relatives à la fondation (1616) de Madeleine Cavé qui avait donné à la Fabrique une rente de 57 livres, sur une maison à l'enseigne de la *Couronne*, rente qui se trouva perdue parce que les Trésoriers consentirent à l'affecter sur les biens de Jean Cavé, vicomte de l'Eau, biens qui furent décrétés, 1627-1628. — Sommation à Jean Gravé, avocat, de la part de Pierre Corneille, Trésorier de Saint-Sauveur, 11 février 1623. — Vente, devant la maison du dit Gravé, par un sergent royal, de 3 pentes du ciel de tapisserie à personnages et frange de soie verte, saisis sur cet avocat, 1623. — Constitution de rentes sur la Fabrique, notamment d'une rente de 20 livres envers les mineurs de Robert Cavelier, 1546. — Fondations de Jean Mallet, boucher, 1674 ; — de Marguerite Du Til, sa veuve, 1678 ; — de damoi-

selle Barbe Houel, veuve de Pierre Corneille, conseiller référendaire en la chancellerie, et de noble homme Pierre Corneille, son fils, maître particulier des eaux-et-forêts du bailliage de Rouen, 20 février 1614 ; — de noble homme maître Pierre Corneille, ci-devant maître des eaux-et-forêts de la vicomté de Rouen, Trésorier : « Une basse messe à célébrer, tous les vendredis de l'année, à 8 heures ; une haute messe de *Requiem*, le jour des Trépassés, à pareille heure ; *Libera*, *De profundis* à dire sur la tombe du dit Corneille : permission au fondateur de faire mettre dans la muraille de la dite église, vis-à-vis de la dite tombe, une pierre de marbre, pour y estre transcripte et enregistrée la présente fondation et une autre ci-devant faite, par damoiselle Barbe Houel, sa mère et lui, de 4 obitz qui s'y célèbrent les veilles des 4 festes de Notre-Dame ; » 30 livres de rente hypothèque, rachetables par la somme de 600 livres, données à la Fabrique. Fait et passé au chœur de la paroisse, 17 avril 1623, lundi avant midi. — Rachat, en 1687, de la dite rente par Dominique Sonnes, chirurgien, qui avait acquis, le 30 octobre 1686, la maison de la Pie, de Thomas Corneille, écuyer, sieur de l'Isle, représenté par François Le Bovyer, écuyer, sieur de Fontenelle, avocat au Parlement. — Pièces cotées : Liasse 6, nos 2, 3 ; liasse 27, nos 1, 3 ; liasse 28, nos 1, 2 ; liasse 29, no 4.

G. 7577. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; 1 imprimé.

1481-1684. — Vente par Guillaume Dumoustier, à Guillebert Haro, bourgeois de Rouen, demeurant paroisse Saint-Sauveur, de 67 sous 6 deniers de rente sur l'hôtel de la Caige, paroisse Saint-Vigor, joignant la rue Cauchoise et une wide place, qui fut messire Jehan d'Esneval, 1482. — Fondation, en l'église Saint-Sauveur, par Guillebert Haro, marchand, dont la première femme, Michielle, avait été inhumée en la dite église, pour lui et pour Jehanne, à présent sa femme, 13 septembre 1484 ; la rente, ci dessus énoncée, affectée à la dite fondation ; cité parmi ceux qui acceptèrent la fondation, au nom de la Fabrique, Robert Malaprins, curé de Notre-Dame de Caudebec. — Sentence donnée, aux plaids d'héritage de la ville de Rouen, au sujet du racquit d'une rente, 1540-1542. — Fondation pour Richard de Montpellier, 1551. — Arrêt du Parlement au sujet d'une rente sur une maison de la rue des Cordeliers, 1640. — Déclaration des biens appartenant à la Fabrique de Saint-Sauveur. — Racquit de 30 livres de rente hypothèque, 1684. — Requête présentée par Robert Desmares, prêtre, clerc matriculier de Saint-Sauveur, aux curé, Trésoriers et paroissiens de Saint-Sauveur : il remontre que, « proche de la maison où il est demeurant, y a une petite place vuide, du tout inutile, et où, tant de jour que de nuit, l'on faict plusieurs immundices, qui rendent une grande puanteur aux allants et venants à l'église, comme estant proche et contigüe de l'entrée d'icelle, du costé et devant la maison du *Franc Archer* ; » il demande à la prendre par bail, pour 29 années, moyennant 6 livres par an, « à charge de faire bâtir, à ses dépens, sur la dite place, une boutique ou ouvroir, conforme aux autres, jà bâtis plus haut et du même côté ; il demande aussi qu'on le laisse jouir, durant le dit temps, d'un certain lieu où le fossier de la paroisse retire quelques ustensiles à luy servans, ensemble les os des mors, à charge de faire boucher l'huis qui entre dans l'église, de faire ranger les os des défunts qui sont tirés et qui se tireront de hors la terre, et ce sur la couverture du dit lieu. » — Permission donnée par le curé et par les Trésoriers, anciens et modernes, et par les paroissiens de la paroisse, 20 mars 1618. — Permission donnée par Anne Du Buisson, vicaire général, aux curé et Trésoriers, « de faire bâtir quelques petites boutiques le long du mur du Vieil-Marché, sur la longueur de six-vingts pieds et largeur par le bout, vers la Poissonnerie, compris l'allée et passage qui y sera gardé, de 8 pieds, et par le parmy 12 pieds, et par l'autre bout 6 pieds et demy ou environ, suyvant le biais de la place, et pour le 1er étage de 8 pieds de hauteur avec un surcroit de 3 pieds et le comble par-dessus, qui sera fermé en appentis, dont le haut costé sera vers le dit Vieil-Marché. » Les Trésoriers donnaient, pour motif de leur requête, « l'incommodité qu'ils reçoivent, à cause des immondices que journellement on jette dans le cimetière... à cause des jeunes enfans qui, journellement jouant dans le dit cimetière, cassent et brisent les vitres, et que, les jours de marché, plusieurs personnes estalent et vendent leur bétail dans le dict cimetière avec grand bruit, » 28 avril 1621. — Contrat par lequel maître Jehan Pepin, curé de Saint-Sauveur, s'engage à faire bâtir 11 boutiques et une chambre et pavillon le long du mur de l'église du côté du Vieux-Marché ; il donne pour motif « qu'il avait remarqué l'incommodité et distraction que luy, les chappellains et paroissiens, reçoivent en la dite église, par le tumulte, les contestations de paroles et contentions violentes qui s'excitoient, blasfesmes, injures et saletez qui se proféroient, petulances, insolences et immondices qui se commetoient dans le cimetière, duquel on ne pouvoit estranger les vendeurs, achapeurs, etc.. » 23 mai 1621.

— Permission donnée par le Chapitre, seigneur et patron de la paroisse, 10 août 1621. — Fondation, par Jean Pepin, curé de Saint-Sauveur; il donne le revenu des 12 petites boutiques le long du cimetière, 1623-1631. — Pièces cotées : Liasse 8, nos 1, 4; liasse 12, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6.

G. 7578. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1380-1677. — Reconnaissance passée par Simon Alatrayme d'une rente de 4 sous due aux Trésoriers de Saint-Sauveur sur une maison à lui appartenant, 1380. — Fondation d'obits pour Nicolas Delestre, 1505 (copie). — Testament passé devant les notaires de Paris, par maître Louis Thomas, avocat en Parlement, demeurant habituellement à Rouen ; veut que son corps soit inhumé en l'église Saint-Sauveur; lègue à l'œuvre de cette église, 7,000 livres; à Nicolas, son valet, outre les gages qui lui étaient dus, 600 livres; aux pauvres de la paroisse, 300 livres; à un petit laquais qu'il avait à Rouen, 300 livres pour qu'on lui fasse apprendre un métier et à écrire et qu'on le fasse élever dans la crainte de Dieu ; à Marie Benoist, petite fille orpheline, 30 livres; à chacun de ses domestiques, un habit de deuil au complet, 3 octobre 1677. — Acte par lequel les Trésoriers de Saint-Sauveur reconnaissent avoir reçu de Nicolas Thomas, sieur des Roncières, conseiller de la Reine, chanoine de Tours, et de Claude Thomas, receveur général des décimes, frères, la somme de 500 livres, partie de 3,000 livres, à laquelle somme de 3,000 livres avait été réduite la donation de 7,000 livres faite par leur frère Louis Thomas, précité, qualifié, dans cette pièce, directeur général des Entrées en Normandie. Pour le reste de la somme, les deux frères constituent une rente de 125 livres qui fut racquittée en 1697. — Autre testament, passé devant un notaire d'Etampes, de messire Nicolas Thomas, prêtre du diocèse de Rouen, chanoine prébendé en l'église métropolitaine de Tours, prieur commendataire de Saint-Nicolas de Ploërmel et de Saint-Martin de Trédion, son annexe, au diocèse de Saint-Malo, chapelain de la chapelle de Saint-Michel *alias* Rochepinard, frère de Louis Thomas de Boivou, précité, et oncle de Jean-Claude-Nicolas Thomas, Maître des Comptes de Rouen 29 décembre 1700. — Pièces cotées : Liasse 13, n° 1; liasse 18, n° 1; liasse 19, nos 1-5.

G. 7579. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1373-1751. — Fieffe faite, par Guillaume Le Roux, à Jehan Le Fèvre, d'un tènement sis en la paroisse Saint-Nicaise, pour 8 livres de rente, 1373. — Sentence donnée au bailliage de Rouen, pour paiement d'arrérages de rente sur une maison à l'enseigne de *l'Eperon*, paroisse Saint-Vivien, 6 mars 1438. — Fondation en l'église Saint-Sauveur, pour Marguerite Huillart et pour son mari, Pierre Malapris ; obits et augmentation de la fondation de *l'Inviolata*, 3 février 1492. — Fondation en l'honneur du Saint-Sacrement par Robert Nagerel, docteur en médecine, curé de Caudebec, archidiacre de Rouen ; la Fabrique obligée « de quérir et subvenir les ornements de l'église avec le luminaire sur le maistre aoustel en la manière accoustumée et escripre en cuyvre, à la parroy de la chappelle Saint-Marc, la présente fondation, » 5 décembre 1540. — Vente par la Ville de Rouen, à la Fabrique de Saint-Sauveur, de 52 livres de rente pour 650 livres « destinées à subvenir à la suppression des aides créées pour le paiement des officiers de la Chambre des Comptes, dont le Roi avait accordé la révocation, » 1545. — Testament passé devant Jehan Hauterive, notaire ecclésiastique par lequel Guillaume Pymont, curé de Saint-Sauveur, fait une fondation en son église ; donne à la Fabrique 1,000 livres ; à Nicolas Du Busc, prêtre, clerc de la paroisse, « la robe de sarge à parement de tafetas, que celui-ci avoit accoustumé de lui emprunter, » 1592. — Délibération des Trésoriers, relative à cette fondation. — Signification à Pierre Le Vavasseur dit Defosse, exécuteur testamentaire du dit Pymont. — Procès entre lui et la Fabrique. — Les 100 livres réduites à 33 écus sol 1 tiers, servent à l'achat de 10 livres tournois de rente. — Donation de 300 livres faite à la Fabrique, en exécution du testament de Claude Euldes, conseiller au Parlement, 1619. — Autre donation pour célébration d'obits en la chapelle Saint-Marc de la dite église, par Françoise Bouelle, veuve de Pascal Voisin, maître coutelier, 1662; — pour obits dans la chapelle de la Vierge, par Jean Michel, vendeur de poisson, 1669 ; — par Pierre-Louis Fumierre, 1687 ; — par le maître de la confrérie de saint Salvateur et de Notre-Dame-du-Pilier; cèdent leurs ornements, à charge de célébrer un office solennel les jours de l'Ascension, de la Fête-Dieu et de Notre-Dame de Pitié, 1689 ; — par Geneviève Coste, veuve en secondes noces d'André May, ancien juge consul, 1705. — Les Trésoriers accordent le droit de sépulture à l'en-

trée du chœur à Pierre Le Cointe, 1741. — Dépôt fait en l'église de Saint-Sauveur par les maîtres de la confrérie de Notre-Dame de Liesse, fondée aux Jacobins, des ornements qui leur appartenaient, 1751. — Pièces cotées : Liasse 20, nos 2, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 20, 22, 24.

G. 780. (Liasse). — 14 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier.

1596-1713. — Vente faite à la Fabrique de Saint-Sauveur, par Jean Bertelin et par Madeleine Le Noir, sa femme, d'une maison sise à Rouen, rue Ancrière, paroisse de Saint-Vincent, à charge de payer une rente de 2 livres à la Fabrique de Saint-Vincent, d'acquitter les vendeurs de plusieurs autres parties de rente, notamment de 111 livres, dues au sieur Helot, rente rachetable par 2,000 livres, 1678. — Titres de propriété concernant cette maison. — Traité de mariage entre Jean Bertelin, maître vitrier à Rouen, fils aîné et héritier en partie de Jean Bertelin, aussi maître du dit métier, et de Catherine Nepveu, et Madeleine Le Noir, fille de Nicolas Le Noir, marchand vinaigrier, 1665. — Reconnaissance, passée devant les notaires de Rouen, avril 1687, par laquelle la dite Madeleine Le Noir, curatrice de son mari, confesse avoir reçu de la Fabrique de Saint-Sauveur le racquit d'une rente dotale affectée sur la maison de la rue Ancrière, et les arrérages d'une rente de 30 livres sur la maison qui avait appartenu au sieur Corneille, rue de la Pie, maison acquise par le sieur Dominique Sonnes. — Procès, aux Requêtes du Palais, entre la Fabrique et Bertelin, au sujet d'une rente affectée sur la maison de la rue Ancrière, 1710-1711. — Pièces cotées : Liasse 21, nos 1, 4, 5, 7, 17, 26.

G. 781. (Liasse). — 15 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1362-1740. — Contrat, passé devant les notaires de Rouen, par lequel les syndics et députés du clergé de la province de Normandie se constituent envers le Trésor de Saint-Sauveur, en 150 livres de rente, moyennant 3,300 livres, au denier 22, 5 février 1699 (copie collationnée). — Autre constitution de rente sur le clergé, 29 mai 1700. — Procès, au bailliage de Rouen, entre le clergé de Saint-Sauveur et le Trésorier de la Fabrique, M. Charles Vigner : celui-ci sera tenu de payer les deniers demandés par le curé, conformément aux délibérations de la Fabrique, et, quand le curé sera absent, le Trésorier sera tenu de mettre la clef du coffre où sont les archives entre les mains du vicaire, 1640. — Liste des personnes convoquées à l'assemblée du Trésor ; parmi elles : M. Corneille, parlant à sa personne, 7 juillet 1640. — Donation à la Fabrique par Richard Baudry, d'une rente de 40 sous sur des héritages, situés rue Cauchoise, alors possédés par maître Guillaume Desgardins, 11 mai 1430, la dite donation faite « pour raison de la sépulture de sa femme, que Dieu pardoint ! laquelle fu fille de feu Jehan de Bresmes, et de deux de leurs enfans, lesquels sont enterrés en l'église du dit lieu, au cueur d'icelle église, sur laquelle sépulture le dit Baudry a fait mettre et asseoir une tombe de pierre, en signe de remembrance d'iceulx trespassés et aussi du dit Baudry, quand il plaira à Dieu qu'il finisse ces jours en ce monde. » — Sentence, donnée à la vicomté de Rouen, relative à la rente de 40 sous, dont étaient chargés au profit de la Fabrique les maison et tènement appartenant à Guillaume Desgardins, chanoine, 1435 ; la dite maison appartenant, en 1488, à Jean Cadiot, conseiller en cour laie. — Fieffe d'une maison, paroisse Saint-Pierre-le-Portier, 1434. — Fieffe faite par la Fabrique à Guérin De la Chesnée, d'une maison, paroisse Saint-Sauveur, à l'enseigne des *Croissants*, 1509. — Transport fait par Jehan Le Roux à Raoulin Delor, maréchal et forgeur, et à Robine, sa femme, d'une rente de 10 livres 10 sous, sur une maison en la paroisse Saint-Pierre-le-Portier, 1447. — Vente par Philippe Bigot de Graveron, à la Fabrique de Saint-Sauveur, d'un tènement de maisons près des moulins de la Ville, 1673. — Donation à la Fabrique de Saint-Sauveur, par Guillaume Gouel, de 20 sous de rente sur une maison en la paroisse Notre-Dame-de-la-Ronde, 1362. — Mention de Jean Vincent, orfèvre, 1434. — Pièces cotées : Liasse 22, nos 1, 2, 3, 5, 7 ; liasse 23, nos 6, 1, 2, 3, 5 ; liasse 24, nos 1, 2, 3, 4, 5 ; liasse 25, nos 1, 2, 3, 4.

G. 782. (Liasse). — 4 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier.

1468-1785. — Sentence rendue en la vicomté de Rouen, pour le paiement des arrérages d'une rente due à la Fabrique de Saint-Sauveur, sur la maison de Jehan Robelot, 1468. — Copie du testament olographe de M. Fumière, 1686. — Adjudication des bancs de l'église, 1711. — Mémoire des distributions de chœur dues aux prêtres de la paroisse, 1719. — Mémoire des ornements de l'église, mis aux mains de M. De Cambos, sacriste, 1741. — Extraits des titres de rente. — Mémoire des baux. — Devis des chaises du chœur ; entrepreneur, M. Féré, 1719. — Marché fait avec M. Langlois, serrurier, pour la barrière du cimetière, 1740. — « Mémoire des ouvrages de couverture,

tuile, ardoise, plâtrages faits à l'église et avoir fait des resoudages, tant à la flèche qu'au pourtour du clocher. — Journée d'ouvrier, 28 sous; de manœuvre, 16 sous. Signé : Michel Metel, 1747. — Quittance de M. Louis-Joseph Le Breton, plombier, 1748.— Pièces de comptabilité, 1764-1765 : journée de charpentier, 30 sous. — « Tableau des assistances pour 5 prêtres du chœur, monsieur le curé ayant double, » 1765. — Requête à l'archevêque afin d'obtenir réduction des fondations, 1761. — Ordonnances de réduction, 1765-1777. — Marché avec Antoine Poisson, pour la refonte de la seconde cloche, 1764. — Emphytéose par la Fabrique de Saint-Sauveur, au sieur Venet, d'une maison rue des Cordeliers, 1785. — Pièces cotées : Liasses 23, nos 4; liasse 35, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9; liasse 37, n° 1.

G. 7583. (Liasse). — 12 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1505-1761. — Donation par Nicolas De Lestre, à la Fabrique de Saint-Sauveur, d'une maison à l'enseigne des *Trois Croissants*, à charge de services religieux, 1505. — Donation par Jean Papillon, clerc et greffier de l'Hôtel-Commun de Rouen, à la même Fabrique, de 42 livres de rente sur une maison, paroisse Saint-Sauveur, à l'enseigne du *Moulinet*, bornée par l'hôtel de la *Levrière*, l'hôtel de *l'Ecu de France*, l'hôtel de la *Licorne* et la maison du sieur de Basqueville, juin 1524. — Autre fondation par Pierre de Montfort, aide de paneterie de la Reine ; Anne de Paul, sa veuve ; Jacques de Paul, conseiller du Roi au présidial de Rouen, exécuteur testamentaire, 1674. — Procès, au bailliage et au Parlement, contre Thomas Aubert, ancien Trésorier, 1542. — Deux récépissés de Delisle, maître de la Monnaie ; argenterie déposée par ordonnance du Conseil de l'Hôtel-de-Ville, 2 juin 1562. — Pièces de procédures concernant une rente de 20 livres sur une maison à l'enseigne de la *Heuse*, paroisse Saint-Vivien, 1558, 1584. — Sentence du bailliage, par laquelle le sieur Pierre Corneille, écuyer, avocat du Roi à la Table de Marbre, comme Trésorier de Saint-Sauveur, a été porté sur les deniers provenant du décret d'une maison sise près du *Mouton rouge*, paroisse Saint-Sauveur, 4 mai 1652. — Mémoire de la recette des sépultures et sonneries de la paroisse, du 9 avril 1751 au 6 juillet 1758. — Procuration donnée par M. Ferey, nommé Trésorier, à M. Fouët, pour faire, à sa place, pendant une année, les fonctions de Trésorier, 1744. — Procès contre le sieur Hanot, pour l'obliger à rendre compte de sa gestion, 1759. — Publication faite par huissier, à l'issue de la messe paroissiale, des motifs de la requête adressée par les curé et paroissiens, à l'effet d'obtenir une réduction des fondations, 1761. — Pièces cotées : Liasse 31, nos 1, 2, 4, 6; liasse 32, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

G. 7584. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin, 67 pièces, papier.

1738-1789. — Baux de maisons et *seules* appartenant à la Fabrique de Saint-Sauveur de Rouen. — Baux de boutiques attenantes à l'église. — Baux à Jean-Pierre de France, maître tourneur, 1741 ; — à Barbe De Rouen, femme de Martin Dolay, brouettier à la *Grosse gagne*, 1782.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE DE SAINT-SEVER DE ROUEN.

G. 7585. (Registre.) — 225 feuillets papier, relié en parchemin.

1681-1711. — « Inventaire des tiltres, lettres et escriptures du Trésor et Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Sever-lez-Rouen, » avec additions jusqu'en 1713. — Inventaire des argenteries, ornements et autres meubles, appartenant au Trésor et Fabrique de Saint-Sever, 1690. — Autre inventaire des ornements, 1710. — « Listes de ceux qui sont capables d'être Trésoriers de la paroisse. » — On indique, dans l'inventaire des titres, une fondation faite par Marie Le Quien, veuve et héritière d'Edme Poterat, sieur de Saint-Etienne, par Louis et Michel Poterat, 1687 ; une autre fondation faite par Louis Poterat. — Dans l'inventaire des ornements de 1690, 25 contre-autels, 2 petits contre-autels de toile peinte, dont l'un sert à la chapelle de la Vierge et l'autre à celle de sainte Susanne ; une autre, aux armes de MM. de Gomont; une autre, de toile de coton, à fleurs, avec les deux coussins, donné par Mme Rollet pour la chapelle de la Vierge; 10 coussins, 4 graduels et 2 antiphoniers de vélin, un livre des Lamentations de Jérémie, 2 petits chandeliers d'*alquemie*, un tapis de droguet servant au *lectrin*; un grand dais avec les 4 pentes à fond blanc, parsemé de fleurs, donné par M. Boucadeuvre, un grand tapis couleur d'olive, pour mettre sur le buffet de MM. les Trésoriers. — Ecrit dans un autre sens, les comptes de la Fabrique : Trésoriers : Laurent Le Febvre, du mardi des fêtes de Pâques 1684 à semblable jour 1685; — Nicolas Féron, 1685-1686; — Michel Dumont, 1686-

1687; — Pierre Levesque, 1687-1688; — Pierre Quimbel, de Pâques 1688 au 1er juillet suivant; — Noël Le Dran, marchand boulanger, du 7 juillet 1688 au mardi de Pâques 1689 (titre du compte en lettres rouges avec encadrement et image de saint Sever, évêque d'Avranches); — Claude Barbé, 1689-1690; — Jacques Roussin, 1704-1705; — Isaac Avril, 1705-1706; — Mathieu Vallet, 1706-1707; — Louis Bocheron, 1707-1708; — Nicolas Mortreuil, 1708-1709; — Louis Doullé, 1709-1710; — Pierre Heugue, 1710-1711; — David Malassis, 1711-1712; — Abraham Féron, 1712-1713. — En note : « Il paroît que depuis 1691 jusqu'en 1704, les comptes des Trésoriers de ce temps sont portez sur un autre registre, pendant la jouissance de feu Charles Peuffier, curé avant le sieur Hecquet. » — Délibérations entremêlées avec les comptes. — 1684-1685, quête du linge. — « Pour la sonnerie de l'inhumation de M. Le Gay, 6 livres. — Pour l'ouverture de la fosse et sonnerie de M. Deville, 9 livres. — Reçu du sieur Dumont, pour le banc du sieur Du Hardel, qu'il a achapté, 6 livres. — Pour des billets imprimés pour faire sçavoir les festes de saint Sever en été et hiver, 2 livres. » — Compte particulier pour les réparations et réédifications du presbytère, dont adjudication avait été faite, devant le lieutenant général du bailliage, à Nicolas Le Mettais le jeune, maitre charpentier, et dont paiement avait été effectué au moyen d'une taxe sur les propriétaires de la paroisse. — 24 avril 1685, M. Nicolas Féron dispensé de 2 années de gestion, moyennant don de 70 livres et d'une aube; Jacques Berrée dispensé de la 3e année de gestion moyennant 10 louis; jouira des honneurs, privilèges et prérogatives attachés à la qualité de Trésorier. « Entendu que le dit Féron cédera au sieur Jacques Fauxpoint, après son année par lui faite de charge, l'honneur dans l'église, comme à son ancien élu, auparavant luy, sans quoy le dit Fauxpoint n'auroit signé le compte. » — 13 mai 1685, Jacques Le Febvre le jeune, boulanger, admis au nombre des Trésoriers anciens, moyennant 120 livres; renouvellement d'un règlement de 1684, portant que le pain, le vin, la chandelle de l'église et de la sacristie, le pain de la cène, dans le temps de Pâques, seront fournis aux dépens du Trésorier et non de la Fabrique. — 1685-1686, ouverture de la fosse de la servante du *Cheval blanc*, 3 livres. — Au sieur Blard, organiste, pour avoir touché l'orgue pendant l'année, 30 livres. — « Requète des paroissiens à M. de Marillac, Intendant, pour n'être pas assujettis à faire plus de six pieds de pavage devant leurs maisons; » ordonnance de l'Intendant conforme à la requète. — 1686-1687, ouverture de la fosse du sieur De la Mettérie, 3 livres. — Ouverture de la fosse et sonnerie de M. le comte de Radrès. — 2 avril 1687, Jacques Delamare, vu son grand âge et ses incommodités, est déchargé, moyennant 300 livres, de la 3e année de gestion, et reçu aux honneurs d'ancien Trésorier. — « Pour la 3me année que le dit Delamare auroit deub exercer, elle sera exercée et gérée par Charles Quimbel, Jean Moysant, Léonard Vallette et Jacques Le Febvre, lesquels gèreront la dite 3e année, chacun par quartier de trois mois, à commencer par le plus ancien Thrésorier, et ainsy continuer jusques à la fin, et a le dit Jean Moisant répondu pour Quimbel et signé en son lieu et place, parce que il ne coustera aucun argent ny charge de Thrésorier aux dits Quimbel, Moysant, Vallette et Jacques Le Febvre. » — 14 septembre 1686, Noël Jacques reçu à la qualité d'ancien Trésorier, moyennant le don fait par lui d'un bénitier avec son goupillon et d'une coquille d'argent. — 1687-1688, « le 20 avril, mourut M. de St Etienne. » — 1688-1689, inhumation d'un enfant de M. le baron de Crétot. — A M. Blard, prêtre, organiste, « gages pour l'orgre, » 22 sous; — à M. Le Normand, prêtre, pour 3 mois du gouvernement de l'horloge, 3 livres; — à Mme Viret, libraire, pour des canons, 30 sous. — Pour les billets de la saint Sever, 1 livre. — A Jean Hue, pour l'encastillement des indulgences, 15 sous. — 1689-1690, « reçu pour l'ouverture de la fosse, sonnerie et don qu'a fait au Trésor feu M. De Fosse, oncle de M. le curé, 20 livres. — Payé à M. de Fieux, archidiacre, lors de sa visite de l'église, 10 sous. » — 1705-1706, « le 17 mars, pour la petite sonnerie, pour la femme de Thomas De la Mettérie, 1 livre — Reçu du sieur Bocheron, maitre en charge de la charité de saint Sever, 3 livres; — du sieur Pelletier, maître en charge du Saint-Esprit, 3 livres; — de Noël Osmont, maitre en charge de sainte Susanne, 3 livres; — du sieur Botté, maitre en charge de la confrérie du Saint-Sacrement, 3 livres; — de M. le vicaire, pour la société des Agonisants, 3 livres; — de M. Pottevin, pour une autre société, 3 livres. » — 1706-1707, inhumation d'un frère de Saint-Yon, 1 livre. — 22 mai 1707, délibéré que le bedeau conduira en robe les prédicateurs en chaire, qu'il fera toutes les semonces du Trésor chez les Trésoriers et sonnera les offices. — Donation par M. Hecquet, curé, de 50 livres de rente, pour distribution aux pauvres. — Mention d'une école de charité pour les garçons, fondée par M. de Chalon, chanoine, d'une autre école pour les filles, fondée par une dame de piété. — 14 octobre 1708, les comptes seront rendus le mardi de

Pâques, à peine de 30 livres d'amende au profit du Trésor. — 1708-1709, inhumation de M. Taillefer, prêtre, 13 livres; — de Thomas Gens, maître de la société de sainte Clotilde, 3 livres. — 1709-1710, inhumation de Jean De la Mettérie, le 17 décembre 1709, 4 livres. — 28 juin 1710, « on fera abattre la devanture du chœur, pour la décoration de l'église, et, à la place de la grande balustrade de bois, il sera posé une rampe de fer de 10 à 12 pouces de haut, au dessein formé par un ouvrier, et une arcade sur 2 colonnes de bois carrées pour porter le christ. » — Fondation d'Anne Boucadeuvre. — 1710-1711, inhumation de Mme de Verson; — de M. Maugras. — « Pour avoir fait formuler le présent registre, 2 livres 14 sous. » — Le 17 janvier 1712, 2 personnes nommées pour cueillir le droit de fouage réclamé par le Roi. — 5 avril 1712, Abraham Féron, maître de la *Licorne*, consent à faire les fonctions de Trésorier au lieu du sieur Boissey. — 1711-1712, pour la sonnerie du jour de sainte Madeleine, reçu de Mme de Saint-Etienne, 2 livres. — Inhumation de Mme Le Vavasseur, le 15 janvier 1712, 4 livres. — De M. Heugue, pour son banc, qu'il a acheté 10 livres. — 25 septembre 1712, M. Jean-Marc Le Vavasseur, faïencier, reçu ancien Trésorier, moyennant la promesse faite par lui de faire refondre à ses frais la dernière cloche et de l'augmenter de métal, pour la rendre de ton avec la seconde. — 4 décembre 1712, on emploiera à des ornements d'église les 4 aunes de moire d'argent et les 11 aunes de satin, à fond vert à fleurs d'agathe, donnés lors de la bénédiction des cloches, par le duc de Montmorency, Mlle de Luxembourg, le commandeur de Sainte-Vaubourg et Mme la présidente Carrel. — 1712-1713, paiement à M. Gouel, orfèvre. — 28 mars 1704, M. Antoine Rault est dispensé des fonctions de Trésorier, moyennant 50 livres. — Paul Caussy, maître faïencier, admis, moyennant 150 livres, aux honneurs et prérogatives de Trésorier. — A la fin, « table des délibérations et paiements... qui sont à remarquer. »

G. 7586. (Cahier). — 12 feuillets, papier.

1701-1702. — Compte que rend honorable homme Pierre Ouin, marchand boulanger, Trésorier en charge de la paroisse Saint-Sever, pour l'année commençant au mardi de Pasques 1701. » — Inhumation de Mlle Clerot, 9 livres; — de M. Clercy, mort au *Mouton Rouge*, 9 livres; — de Mlle Péron, femme de M. Morinet, commis, 9 livres.

G. 7587. (Registre). — In-folio, 2[illegible] feuillets, papier.

1713-1729. — Comptes de la Fabrique de Saint-Sever de Rouen. — Délibérations à la suite des comptes. — Trésoriers : Pierre Benet, 1713-1714; — Jean-Baptiste Le Febvre, 1714-1715; — Etienne Le Forestier, 1715-1716; — Edmond-Henri Pinon, sieur des Bréars, 1716-1717; — Nicolas Bocheron, 1717-1718; — Roger Huas, 1718-1719; — Philippe Sery, 1719-1720; — Pierre Girard, 1720-1721; — Jean Flaman, 1721-1722; — Jacques Huby, 1722-1723; — Simon De la Main, 1723-1724; — Noël Fauxpoint, 1724-1725; — Vincent Clément, 1726-1727. — 1713-1714, inhumation de M. Cuillier, prêtre, 14 livres; — de Catherine De la Mettérie. — Sonnerie au baptême de l'enfant de M. Frère, 1 livre. — A M. Dufour, serrurier, pour avoir raccommodé l'horloge, 9 livres. — A M. Le Tourneur, libraire, pour avoir vendu ce présent registre, 3 livres 10 sous. — Pour l'avoir fait formuler, 1 livre 15 sous 6 deniers. — 1714-1715, inhumations de MM. Ribart, Martin, Bertin. — Sonneries aux baptêmes des enfants de Robert Mouchard et de François Cabot. — Diminution de 2 sous 6 deniers par écu. — 19 mai 1715, « M. Le Forestier autorisé à faire écrire une écriture autour de l'église, de deffence à toutes sortes de personnes de faire ny apporter aucunes immondices, et aux enfans, de jeter des pierres. » — 21 juillet, même année, on fera dire un service pour M. de Gaumont, bienfaiteur de l'église. — 16 février et 1er mars 1716, on cherchera un ouvrier serrurier pour faire une balustrade de communion, pour enclore le sanctuaire. — 4 avril 1716, fieffe à Etienne Le Forestier, d'une petite portion du grand cimetière, laquelle servait à mettre les ossements. — 2 août 1716, Louis-Alexandre Vasse, nommé pour cueillir le droit de fouage, réclamé par le Roi. — 2 août 1716, on fera noircir la grande balustrade du bas du chœur. — 24 septembre 1716, on obligera les exécuteurs testamentaires de M. Hecquet, ancien curé, à faire faire les réparations nécessaires au presbytère. — 2 novembre 1716, on mettra à l'armoire des archives une 3me serrure, dont la clef sera confiée à la garde du curé; on exigera les loyers des bancs, non seulement des prédicateurs, mais des Trésoriers et Trésorières. — 10 février 1717, place dans la chapelle du Saint-Esprit du côté de la muraille, accordée aux maîtres de la confrérie du Saint-Sacrement. — 1715-1716, inhumations de Nicolas Racine, le 10 mai 1715; — de Jean Mortreuil, le 2 décembre; — d'un pensionnaire des frères de Saint-Lazare, le 9 décembre 1715.

— Sonnerie au baptême de l'enfant de Michel Brunel, 1 livre. — A la veuve Le Tourneur, libraire, pour la reliure et raccommodage d'un antiphonier, 7 livres 5 sous. — A Savary, serrurier, pour la balustrade de fer du sanctuaire, 288 livres 10 sous. — A Gouel, orfèvre, pour façon de 2 chandeliers d'argent d'acolyte, 171 livres. — Au sieur Cavé, peintre, pour avoir noirci de 2 couches de noir la dite balustrade, etc., 24 livres. — 1716-1717, sonnerie au baptême de l'enfant du sieur Flandrin, 1 livre. — Reçu de M. Béhic, administrateur de l'Hôtel-Dieu, pour une année de la fondation de M. de Chalon, 25 livres. — 10 juillet 1718, on fera marché avec un *horlogeur*, pour la réparation de l'horloge; « on y fera une roue de rencontre neuve, pour que la pendule soit plus longue et plus juste; on raccommodera le remontoir des mouvements; on arrondira les roues; on raccommodera les verges des palettes et les verges du cadran. » — 1717-1718, inhumation de l'enfant de M. de Civille, conseiller au Parlement. — 1718-1719, au sieur Du Souillet, pour avoir raccommodé un missel, 6 livres; — au sieur le Bourgeois, menuisier, pour avoir fait le couvercle des fonts, 17 livres 10 sous. — 14 janvier, 1720, la Fabrique décide qu'elle supportera la perte sur les espèces : le curé prétendait que ce devaient être les Trésoriers. — 18 février 1720, l'église sera pavée en pavés de Caen — 1er avril 1720, Jean Guillibaud, reçu ancien Trésorier, moyennant don fait par lui de 250 livres. — 1719-1720, « reçu pour la grosse sonnerie et ouverture de la terre, à l'inhumation du sieur de la Salle (le bienheureux de la Salle, instituteur des Frères des *Ecoles chrétiennes*), 9 livres. — Pour l'ouverture de la terre à l'inhumation de Mlle de Saint-Etienne, 1 livre; — de Mlle Dambray, 1 livre 10 sous; — d'un prêtre, 4 livres. — A Louis Adée pour 503 quarterons de pavé de Caen, 103 livres 10 sous. — Diminution des espèces. — 28 décembre 1721, le curé, M. Du Jarier-Bresnard, offre de faire faire une nouvelle contretable de bois au maître autel par le sieur Roumier, sculpteur; la Fabrique contribuera à ce travail pour une somme de 400 livres avec la vieille contretable, à la réserve du tabernacle et du tableau. — 31 décembre 1721, marché de la contretable avec Claude Roumier, sculpteur, demeurant à Sotteville. — 1720-1721, pour la grosse sonnerie et ouverture à l'inhumation du frère Joseph, supérieur général de Saint-Yon, le dit jour (14 juin 1720), reçu 14 livres; — pour la petite sonnerie à l'inhumation d'un pensionnaire de Saint-Yon, 1 livre. — Pour la sonnerie au baptême de l'enfant de Louis Lambert, 1 livre. — Paiements à MM. Gouel, orfèvre; — Michel Bourgeois, menuisier; — Le Vieil, vitrier. — Pour la diminution des espèces du 1er juillet, à raison de 15 sous par écu et de 18 sols 6 deniers par autre écu, de 5 sous par louis d'argent, et 2 sous 6 deniers par livre d'argent, 57 livres 6 sous. — Pour la diminution des espèces du 15 juillet, 54 livres 8 sous; — du 1er septembre, 57 livres 2 sous 6 deniers; — du 16 septembre, 57 livres 2 sous 6 deniers; — du 1er octobre, 13 livres 2 sous 6 deniers; — du 1er décembre, 13 livres 2 sous 6 deniers. — 1721-1722, inhumation de M. Gondouin, le 29 juillet, 36 livres. — Pour la convalescence du Roi, reçu 3 livres 5 sous. — Paiements à MM. le Bourgeois, menuisier; — Mollien, fondeur. — A Mme Mabille, pour un sapin, pour emmancher le croc de fer qui sert aux incendies, 3 livres 10 sous. — 10 octobre 1723, sera fait marché avec le sieur Jacques Buret, (demeurant rue de l'Epée, paroisse St-Vivien) pour la fonte de deux cloches. — 14 novembre 1723, on emploiera les étoffes données par M. Du Saussay et Mme de Radepont (probablement le parrain et la marraine des cloches), à faire une chasuble, 2 tuniques et une custode à suspendre le Saint-Sacrement. — 24 septembre 1724, « vu la plainte faite aux Trésoriers par tous les habitants de la paroisse du logement des gens de guerre depuis près de 8 mois et vexés d'ailleurs d'une capitation exorbitante, les Trésoriers délibèrent, pour le bien et soulagement de la paroisse, de députer 5 d'entre eux, pour présenter une requête à Mgr l'Intendant et à MM. de Ville. » — 10 mars 1725, on paiera au sieur Goubert 144 livres pour la façon, contrôle et augmentation d'argent de l'encensoir. — 1722-1723, inhumation de Mme Pelletier. — Diminution des espèces les 21 août 1723, 4 février, 27 mars, 22 septembre 1724. — 1723-1724, inhumations de M. Le Crep; — de Mme Vaudichon; — de M. De la Mettérie. — 42 inhumations. — 12 sonneries de baptêmes. — A M. Maille, brodeur chasublier, pour avoir fait une chasuble et 2 tuniques de damas blanc avec orfrois de velours cramoisi, 167 livres. — 18 juin 1725, M. Le Forestier autorisé à s'opposer à l'entérinement des lettres-patentes d'établissement des frères de Saint-Yon. — 1er juillet 1725, on achètera 2 milliers de petites ardoises, à 20 livres le millier, pour réparer la couverture de l'église. — 1724-1725, inhumations de Mmes Lohy et Allard. — 29 juin 1726, on poursuivra le sieur Fauxpoint, Trésorier, pour obtenir qu'il soit condamné à se charger des reprises par lui employées en son compte. — 21 juillet 1726, règlement pour les fondations de MM. de Gaumont et Hecquet. — 17 décembre 1726, une personne, mue de bienveillance pour l'église, propose de faire refondre à ses frais la grosse cloche, en se

servant de l'occasion de la refonte qui se fait en l'église cathédrale. On la remercie de sa générosité, et on décide que la dite cloche sera transportée à l'archevêché, où s'opérera la refonte. Le curé choisira telles personnes qu'il voudra pour parrain et marraine. — 30 juin 1727, on présentera requête à l'Intendant pour obtenir décharge de la somme de 33,333 livres 6 sous 8 deniers demandée par les traitants pour le droit d'amortissement qu'ils prétendaient être dû au Roi. — 20 juillet 1727, le curé Du Jarier-Bresnard offre à l'église une caisse de reliques dont lui avait fait don frère Thomas, religieux de l'Institut des Ecoles Chrétiennes, procureur général de l'Institut : reliques de saint Donat, saint Concorde, sainte Réparate, sainte Mansuette, tirées du cimetière de saint Calipode. — 1726-1727, inhumation de Guillaume Mortreuil. — 21 inhumations; 11 sonneries de baptêmes. — Payé pour 4 feuilles de formule, 7 sous. — 26 septembre 1728, on accorde à Charles Anquetil, bedeau, le produit des sonneries des mortuaires pendant 2 ans, à condition qu'il fera refaire la moyenne cloche qui avait été cassée. — 6 mars 1729, commissaires nommés pour l'achat de nouveaux missels, graduels, antiphonaires et processionnaires, conformément au mandement de l'archevêque et à l'arrêt du Parlement. — 18 septembre 1729, on emploiera jusqu'à concurrence de 20 livres, pour un feu de joie, à l'occasion de la naissance du Dauphin. — Ecrit dans un autre sens, les listes des personnes désignées comme capables de remplir les fonctions de Trésorier, 1722-1729.

G. 7588. (Registre.) — In-folio, 399 feuillets, papier.

1728-1761. — « Registre pour servir aux comptes des Trésoriers de la paroisse de Saint-Sever, faubourg de la ville de Rouen, contenant 400 pages cottées et paraffées par nous, Louis Du Jarier-Bresnard, bachelier en théologie, et curé de la dite paroisse, etc., le troisième de novembre de l'année 1729 ». — Trésoriers : Michel Bottay, 1728-1729; — Guillaume Raisin fils, 1729-1730; — André Le Pelletier, 1730-1731; — Thomas Vigoureux, 1731-1732; — Jean Sanson, 1732-1733; — Thomas Hubert, 1733-1734; — Laurent Coquerel, 1734-1735; — François Alexandre, 1735-1736; — Jacques Le Mercier, 1736-1737; — Michel Vallet, 1737-1738; — François Bidaux, 1738-1739; — Pierre Guerout, 1739-1740; — Jean-Baptiste Le Tellier, 1740-1741; — Louis Noyon, 1741-1742; — François Masurier, 1742-1743; — Thomas Chapelle, 1743-1744; — Nicolas Godement, 1744-1745; — Nicolas Thieuvin, 1745-1746; — Jacques-Philippe Sery, 1746-1747; — Guillaume Heugue, 1747-1749; — Antoine Féron, 1749-1750; — Jean-Baptiste Coué, 1750-1751; — Robert Le Hec, 1751-1752; — Nicolas Le Blond, 1752-1753; — Jacques Rault, 1753-1754; — Adrien Bretteville, 1754-1755; — Pierre Eudes, 1755-1756; — Jean Vasse, 1756-1757; — Pierre Surleau, 1757-1758; — Philippe Picot, 1758-1759; — Laurent Cécille, 1759-1760; — André De la Barre, 1760-1761. — 11 avril 1730, liste de ceux qui sont capables d'être Trésoriers. « L'assemblée estant composée de 15 personnes, il s'en est trouvé un qui a donné sa voix sur le s^r^ Hédouin de Préfossé, 4 sur le s^r^ Houllet, et 10 sur le s^r^ Sanson, et partant il se trouve que le sieur Sanson est déclaré élu pour estre Trésorier. » — 1729-1730, quête du linge, 48 livres. — 27 mars 1731, Houllette, faïencier, rue du Pré, élu Trésorier par 7 voix contre 6 données à Hubert. — 1730-1731, recettes pour sonneries de baptêmes : Pour le baptême de l'enfant de M. Caban, 1 livre 5 sous. — 1731-1732, 15 décembre 1731, inhumation du sieur Fouquay. — 1732-1733, inhumation de M. Mérimée, 2 livres. — 1733-1734, pour la sonnerie du baptême de l'enfant de M. Malétra, 1 livre 5 sous. — 1734-1735, pour la sonnerie du baptême de l'enfant de Pérère, 1 livre 5 sous. — Pour l'ouverture de terre et sonnerie de l'inhumation de feu M. du Saussay, procureur du Roi aux eaux-et-forêts de Rouen, 30 livres. — 1735-1736, pour la sonnerie du baptême de l'enfant d'Alexandre d'Aussy, 1 livre 5 sous. — Pour l'ouverture de terre, pour inhumer Mme Alexandre dans l'église, 30 livres. — Des Frères des Ecoles chrétiennes, pour une année des redevances qu'ils doivent au Trésor, 3 livres. — 1736-1737, pour l'inhumation de Mme Heugue, 6 livres. — De M. Pradon, pour son banc, 9 livres. — Aux sieurs Simonneau, pour la fonte de la petite cloche, 60 livres. — 1738-1739, inhumations de M. de Goy et de Philippe Lucas. — 1739-1740, pour l'ouverture de la terre dans l'église, pour inhumer Mme Berneaudau, 30 livres. — Reçu des maîtres des confréries de la Charité, du Saint-Sacrement, du Saint-Esprit et de sainte Susanne, pour le vin fourni pour la célébration des messes des dites confréries, suivant l'usage, 12 livres. — Au sieur Le Febvre, menuisier, pour un côté de confessionnal avec son plafond, 10 livres. — A Jean Hébert, batelier, pour avoir conduit, dans son bateau, M. le curé et plusieurs Trésoriers, du buffet de cette paroisse à celle de Cléon, pour affaires concernant la rente due par Pierre Hédouin, 5 livres. — 1740-1741, pour l'inhumation de Mme Pradon, 6 livres. — Pour avoir reçu le prédicateur pendant l'avent, 5 livres. — 1741-1742, pour 2 consultations faites au sujet de la

succession de feu M. le curé, 54 sous. — 1742-1743, pour l'ouverture de la terre dans l'église, pour inhumer M. de Rochefort, 30 livres. — A Jean Mulot, pour le pavage de l'église, 200 livres. — A Pierre Lefebvre, menuisier, acompte sur les stalles de l'église, 200 livres. « La raison pour laquelle le compte cy-devant n'a point été arrêté au bout de la huitaine de la présentation suivant l'usage, a été au sujet du droit d'ouverture de terre dans l'église, pour inhumer Marie-Jeanne Douart, Trésorière, non employé dans le compte du sieur Mazurier, pour quoi il fut délibéré que, la dite Douart n'étant point fille du dit Le Tellier, mais seulement de sa femme, le droit de sépulture dans l'église ne lui était point dû ; en conséquence, le dit compte fut renvoyé jusques à ce que le dit Mazurier se fît payer de la somme de 30 livres pour le droit, ce qui a été exécuté. » — 20 avril 1745, « il a été arrêté qu'à l'avenir, il sera, tous les ans, tenu une assemblée, le dimanche de la Passion, pour choisir des personnes convenables et les prévenir, pour gérer la fonction de Trésorier, ou recevoir leurs offres, pour être rapporté et conclu ce qui sera à propos par l'assemblée des dits sieurs Trésoriers, qui sera postérieure. » — 1744-1745, inhumation de MM. de Thomson et Basire ; — sonnerie du baptême de l'enfant de M. Carpentier. — « Pour la cérémonie du *Te Deum* fait chanter par MM. les maîtres des manufactures de fayence, en actions de grâces pour la convalescence du Roi, 10 livres. — Pour le *Te Deum* fait chanter par MM. les maîtres de la confrérie du Saint-Esprit, 1 livre 10 sous. » — 1745-1746, inhumation de la veuve Formental. — Sonnerie du baptême de l'enfant de Bredy. — A MM. Bottay et Dieppedalle, pour le pavage de la rue derrière le chœur de l'église, 400 livres. — Paiement à M. Desnos, orfèvre. — 1747-1748, à M. Porte, horloger, pour les réparations et réédifications faites à l'horloge de la paroisse, 280 livres. — A M. Cottil, marchand papetier, pour 3 grandes cartes, pour couvrir le grand autel, 24 sous. — 1748-1749, reçu pour l'argenterie et inhumation de M. de Villencourt, 4 livres. — Pour le droit d'ouverture de terre dans l'église, pour inhumer Mlle Julie de Villeray, 30 livres. — « A Ermerout, menuisier, pour avoir fourni et ouvragé un sapin à 8 pans, pour élever le cierge pascal, 14 livres ; — à Tauvel, doreur, pour avoir blanchi le sapin ci-dessus et le cierge pascal et doré le bassin du dit cierge ; — à Tarlé, pour avoir fait et fourni le cierge pascal de fer blanc à 8 pans, et 2 boîtes garnies de leurs ressorts, 17 livres 10 sous ; — à Racine, maître maçon, pour avoir fourni et ouvragé une pierre à 8 pans, pour servir de piédestal au dit cierge, 20 livres. » — 1750-1751, « à Antoine Deshayes fils, menuisier, pour la construction de l'autel de la chapelle sainte Suzanne, 114 livres ; — à Simonneau, fondeur-doreur, pour la fonte des branches du grand chandelier de cuivre, qui est dans la nef, 87 livres ; — au sieur Maille, chasublier-brodeur, pour la façon de 2 chasubles de moire d'argent, 46 livres 1 sou. » — 1751-1752, pour l'office de la confrérie ambulante du Saint-Sacrement, 3 livres. — Messes acquittées pour la Fabrique de Saint-Sever, par M. Bouquet, ancien curé d'Amfreville-les Champs. — 1752-1753, inhumations de MM. Macarel et Pantin. — 1753-1754, pour l'argenterie de l'inhumation de M. Le Chevalier, prêtre, et pour une vieille aube pour l'ensevelir, 9 livres. — Au sieur Deshayes, menuisier, acompte sur les bancs, 400 livres. — A Romain Duboc, pour 60 pieds d'entes fruitières, à 16 sous chacune, 48 livres, et, en trou, 3 livres 4 sous, tant pour les avoir portées au bateau d'Elbeuf, que pour le batelage de Rouen à Cléon, 51 livres 4 sous. » — 1754-1755, inhumation de M. Du Quesnoy, 30 livres ; — de l'enfant du sieur Wild. — « Au sieur Simonneau, marchand fondeur doreur, pour un tiers de la façon et livraison de 6 chandeliers de cuivre pour servir aux offices, tant de la paroisse qu'à ceux de la Charité et confrérie du Saint-Sacrement établis en cette paroisse, 50 livres, les 2 autres tiers ayant été payez des deniers des dites confréries. » — 1755-1756, pour inhumer l'enfant de M. Flandain, 15 livres. — Acompte pour la dorure de la contretable, 100 livres. — 1756-1757, baptême de l'enfant de Jean Pérère, 1 livre 5 sous ; — de l'enfant de M. Flandain, *idem*. — Messes acquittées pour la Fabrique, par M. Gosselin, ancien curé de Fresnay. — Paiements à MM. Vitecoq, organiste (gages de 150 livres par an) ; — Bourgeois et Deshayes, menuisiers ; — Simonneau fondeur ; — Manicier, tourneur en bois. — Au sieur Rollet, pour avoir gravé les noms au coin des rues d'Elbeuf et aux Chiens, 6 livres 12 sous. — Ordonnance de M. de Saint-Aulaire, vicaire général, à la suite du compte. — 1757-1758, ouvrages de peinture et de tapisserie à la chaire à prêcher. — Paiements à Porte, horloger ; — à Simonneau et Mahuet, fondeurs de cloches. — 1758-1759, solde des cloches. — « A MM. les religieux de Saint-Lô, pour un millier de brique par eux fourni lors de la fonte des cloches, 21 livres. » — 1759-1760, inhumation de Mme Caussy, dans le cimetière, 6 livres ; — de M. de Fumechon, dans l'église, 30 livres. — Au sieur Simonneau, fondeur-doreur, pour 10 chandeliers et 2 croix d'autel, le tout en cuivre, 350 livres ; — à M. Vitecoq, organiste, 150 livres. — 1760-1761,

sonnerie des baptêmes, inhumations, 128 livres; — locations des bancs et places dans la tribune de l'orgue, 534 livres. — Paiements à MM. Delaplace, horlogeur; — Vitecoq, organiste; — Lefévre, facteur d'orgues; — Maille, chasublière; — Simonneau fondeur; — Marescot, pour le sieur Le Friand, serrurier. — Total des recettes, 1,877 livres; — des dépenses, 1,739 livres. — M. Lenormand, curé.

G. 7589. (Cahier.) — 9 feuillets, papier.

1725-1726. — Compte que rend Nicolas Fouquay, écuyer, Trésorier en charge de la paroisse de Saint-Sever, pour l'année commençant le mardi de Pâques 1725. — Total des recettes pour quêtes, 93 livres 11 sous; — pour inhumations et sonneries, 45 livres 12 sous; — pour les confréries et les bancs, 176 livres; — pour les revenus de l'église, 810 livres.

G. 7590. (Cahier.) — 7 feuillets, papier.

1727-1728. — Compte que rend Jacques Maugras, Trésorier en charge de la paroisse de Saint-Sever, pour l'année commençant à Pâques 1727. — Payé à M. Dury, pour poursuivre la décharge de la collecte de la capitation en faveur de MM. les Trésoriers, 33 livres 20 sous. — Pour les 2 graduels, à Mr Jore, 36 livres.

G. 7591. (Registre.) — Petit in-4°, 6 feuillets, papier.

1770-1778. — « Livre et mémoire du linge appartenant à la Fabrique de l'église... de St-Sever... qui tous les ans est remis ès mains de Mme la Trésorière entrant, pour le faire blanchir, raccommoder et entretenir, et dont elle est responsable. » Presque tout le registre en blanc.

G. 7592. (Liasse.) — 21 feuillets, papier.

1715-1716. — Pièces justificatives du compte de la Fabrique de Saint-Sever, de 1715-1716. — Quittance du frère Anastase, capucin. — « Il est deub aux jurés crieurs de Rouen, pour le service de M. Gaumont, fait à Saint-Sever, le 16 aoust 1715, pour avoir fourny de la tenture à l'église autour de la représentation et les lieutrains, prix fait à 7 livres 5 sous. »

G. 7593. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1723-1730. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église Saint-Sever, de 1723 à 1724; de 1725 à 1730. — Journée de manœuvre, 12 sous, 1727. — Journée d'ouvrier, 25 sous, 1728. — Chapitre des quêtes faites pendant l'année, par le sieur Guillaume Raisin fils, Trésorier en charge de la paroisse, 1729.

G. 7594. (Liasse). — 223 pièces, papier.

1730-1740. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique. — 1730, procès contre le curé à l'occasion du refus fait par le bedeau, sur l'ordre du curé, de remettre aux Trésoriers la clef du clocher pour visiter les réparations qui étaient à y faire : « Le prétexte secret du refus obstiné du dit sieur curé (Du Jarier-Bresnard) était l'appréhension qu'il avoit que l'on ne fit sonner les cloches en volée au batesme d'une enfant de la fille d'un Trésorier, auquel un Trésorier de la paroisse devoit nommer avec la femme d'un autre Trésorier, prérogative qui a toujours appartenu aux Trésoriers pour les distinguer des autres, et cela de tout temps, et par un usage immémorial, que le dit sieur curé veut mal à propos abolir; pour à quoy parvenir, il fist, le mesme jour, à l'officialité, mendier une sentence portant deffense de sonner les cloches autrement qu'en carrillons, tant pour les enfants de Trésorier que des autres, soubs le prétexte que cela pouvoit casser les cloches. » — 1733, 4 journées de maçon à 2 hommes, 10 livres; — 3 journées de manœuvre, 2 livres 3 sous. — 1736, 4 journées à 2 plâtriers, 12 livres; — 1 jour à 2 plâtriers, 3 livres. — 1737, marché fait avec Jean et Joseph Simonneau, fondeurs, demeurant à Saint-Evroult-de-Damaille, pour la fonte de la petite cloche de l'église, qu'ils mettront d'accord avec la moyenne. — 1739, devis des réparations et réédifications à faire à la maison donnée au Trésor par Me Jacques Fauxpoint, greffier en chef en la Chambre des Comptes en 1698; — de l'ouvrage en couverture d'ardoise à faire à l'église; marché avec André Gaillard et Michel Bottey; le toit du chœur était élevé de 8 pieds plus haut que celui de la chapelle sainte Susanne, ce qui produisait une difformité qu'on voulut alors faire disparaître.

G. 7595. (Liasse). — 249 feuillets, papier.

1740-1750. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Sever. — 1740, journée de plâtrier, 30 sous; — de manœuvre, 15 sous. — 1741, Catherine Edou, veuve de Thomas Mette, maître fondeur à Rouen, écrit au Premier Président, pour obtenir le paiement de 2 porte-livres de cuivre, faits par son

mari, sur l'ordre du curé de Saint-Sever : « La suppliante chargée d'une grande famille, qui a besoin de pain, a demandé le paiement de 64 livres aux Trésoriers de la dite église, en ce que le curé est mort, et qu'il a laissé par ses charités beaucoup plus de debtes que de bien, ou qu'ils luy rendissent les porte-livres, qui sont son gage et son assurance. Ils en ont fait refus, ce qui est une injustice criante de leur part envers une malheureuse veuve, que sa grande famille réduira bientôt à la mendicité. Comme elle n'a pas le moyen de poursuivre un proceds en règle, elle a recours à votre autorité. » — 1743, devis des ouvrages qu'il conviendra faire pour le pavage de l'église en pierre de Caen ; Jean Mullot, entrepreneur pour 780 livres.— Procès contre Le Pelletier, exclu des assemblées du Trésor. — 1748, devis de l'ouvrage à faire à l'horloge ; M. Porte, horloger, rue du Crucifix, paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers, entrepreneur ; prix convenu, 280 livres. — 1749, 4 jours d'ouvrier, 5 livres 8 sous ; — 2 jours de manœuvre, 1 livre 10 sous.

G. 7596. (Liasse). — 309 pièces, papier ; 1 imprimé.

1750-1760. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Sever. — 1750, « devis de l'autel qui convient être fait pour la chapelle de sainte Susanne ; Antoine Deshayes, entrepreneur ; prix, 114 livres. — Plomb fourni par Louis-Joseph Le Breton. — 1752, procès contre le sieur Reverdun, pour l'obliger à faire le pain bénit, à raison du jardin qu'il occupait rue d'Elbeuf ; il prétendait que ce n'était pour lui qu'un jardin de plaisance. — 1755, devis d'ouvrage de menuiserie, pour bancs d'église ; Jacques Deshayes, entrepreneur. — 1757, 21 jours de manœuvre, 16 sous ; — 1 jour de plâtrier, 30 sous ; — pour un canon pour le grand autel et le carton pour le coller, 3 livres 4 sous ; — pour les Préparations de la messe et les Actions de grâces, 1 livre. — 1765, mémoire de Tobie Vatel, menuisier, qui avait fourni les Tables de la Loi et un Jéhova à la chapelle du Saint-Esprit. — Quittance de N. C. Simonneau, fondeur. — 1769, N. Porlier, orfèvre, achète, pour 252 livres, 2 chandeliers d'argent triangle qui étaient brisés.

G. 7597. (Liasse). — 246 feuillets, papier.

1760-1770. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Sever de Rouen. — 1761, journée d'ouvrier, 30 et 35 sous.— 1763, étiquette imprimée : « J.-Baptiste Lefebvre, marchand mercier, demeurant au bas de la rue de l'Epicerie, à l'enseigne de la *Pièce de corps*, à Rouen. Vend toutes sortes d'Etoffes en or et en argent de toutes façons ; Satin argent pour Pièces, petit satin à bouquets de différentes couleurs ; Gros de Tours à bouquets.... Taffetas d'Angleterre cerise, rose et blanc... Spéculation rayée, rubans argent, Demi-riches argent de toute espèce ; Busquières tout or et tout argent.... le tout à juste prix. » — 1766, étiquette imprimée : « Au *Dessert de la Bergère*, rue Grand-Pont à Rouen. Goubert l'aîné, marchand fayencier, vend toutes sortes de services de table en porcelaine du Japon, la Chine, Saxe, Chantilly, Saint-Cloud et autres ; Bras de cheminées de cristal garnis à une ou deux branches, etc., le tout à juste prix. » — 1766, journée de plâtrier, 30 sous ; — journée de plâtrier et de manœuvre, 2 livres 6 sous. — 1768, étiquette imprimée : « *A la Belle hache d'or*. Noël Guisier, marchand mercier, quincaillier sur le port, à côté de la Porte de Paris à Rouen, tient magasin de merceries-quincailleries de France, d'Allemagne, Hollande, Angleterre, et généralement toutes sortes de serrureries fines et communes. Il tient les foires de Caen, en sa loge rue de Caen, et à Guibray, en sa loge rue des Chaudronniers, près la Citerne. Le tout à juste prix. — De l'imprimerie de Jacq. Ferrand, rue Ganterie à Rouen. » — Journée d'ouvrier menuisier, 1 livre 10 sous. — 1769, mémoire de Le Vieil, vitrier : 6 panneaux en verre et plomb neuf, dans une petite forme de vitre, à raison de 3 livres le panneau, 18 livres.

G. 7598. (Liasse). — 2[illegible]5 feuillets, papier.

1771-1782. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Sever de 1770 à 1771 ; de 1780-1781 ; quelques pièces pour les autres années. — 1774, inhumation du domestique et du cocher de M. Holker ; — de Mme Holker. — 1780, journée de maître serrurier, 2 livres 10 sous ; — de compagnon, 2 livres. — Boisseau de charbon, 8 sous. — Quittance de P. Brahier, chapelain titulaire de la cathédrale, pour honoraires de 25 messes par lui acquittées, de la fondation de demoiselle Boucadeuvre, 21 livres 12 sous. — 1781, consultations des avocats De Beaulieu et Frémont. — Travaux pour l'établissement du nouveau cimetière, suivant le devis du sieur Foison-Le Duc, architecte. — Croix de Saint-Martin-du-Pont transportée de l'ancien cimetière dans le nouveau. — Marché fait avec René Végeas, maître horloger à Rouen, pour la réparation de l'horloge ; prix convenu, 600 livres, 1776.

G. 7599. (Liasse.) — 257 feuillets, papier.

1782-1787. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Sever de Rouen. — 1784, mémoire de Le Boullenger, imprimeur; pour 1,000 billets d'assemblées des propriétaires et habitants, 10 livres; — pour 50 affiches pour la fête de saint Sever, 2 livres 10 sous. — 1 jour d'ouvrier et de manœuvre, 2 livres 8 sous. — Consultation de l'avocat Duplessis. — 1784-1785, Robert-Guillaume Duval, Trésorier; — approbation de son compte. — Frais de procédure contre le curé, M. Valentin. — 1785-1786, Laurent Hérouard, Trésorier; — approbation de son compte. — Quittance de Jean-Baptiste Lefévre, facteur d'orgues, pour avoir nettoyé, raccordé et fait parler tous les tuyaux de l'orgue de l'église, 120 livres. — Etiquette imprimée : « *A la Tête d'or*. Delamare, marchand mercier-clinquaillier en gros et en détail sur le port, vis-à-vis la voiture de Caudebec et proche la porte du Crucifix, vend toutes sortes de marchandises d'Allemagne, d'Angleterre, d'Hollande et de France; pompes de bois d'Hollande, toutes sortes de chandeliers en cuivre et fer poli d'Angleterre. — Couteaux de Caen et autres, servant pour les perruquiers et pour peigner le lin et le chanvre. — Ecritoires.... cire à cacheter très fine et commune; moulins à café, à poivre et pour le tabac; fouets anglais... cannes à la main; fusils de chasse, le tout à un juste prix. » — Assignation par Yvelin de Béville, avocat en la Cour, commissaire de police, appositeur de scellés au bailliage de Rouen, six sergenteries et hautes justices en dépendantes, préposé au quartier du Pont à Rouen.

G. 7600. (Cahier.) — [illegible] feuillets, papier.

1691-1691. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Sever de Rouen. — Elections de Trésoriers. — 29 juin 1692, Hesbert, Trésorier en charge, avait été exécuté en ses biens, afin de l'obliger au paiement des droits d'amortissement dus pour les fonds aumônés au Trésor par la damoiselle de Beauregard et la dame Huet. Il est question de vendre pour cela un *benestier* d'argent. Le sieur Drely vient en aide à la Fabrique. M. Desfosses, curé.

G. 7601. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1694-1703. — Délibérations de la Fabrique de l'église de Saint-Sever. — Election de Trésoriers. — 9 mai 1694, Jean Benard, ci-devant prêtre habitué à Saint-Maclou, admis en qualité de vicaire et clerc d'œuvre en l'église, pour assister le sieur Danequin, vicaire. — 22 juillet 1694, ordonnance de M. de Fieux, grand archidiacre, au sujet de la fondation, proposée par Mme Mouchard, veuve de Nicolas Avenel. — Louis de Poterat, écuyer, sieur de Saint-Etienne, seigneur d'Emendreville et de Sotteville, assiste à la délibération, comme patron honoraire de Saint-Sever. — 22 mai 1695, délibération au sujet de la fondation d'une école à Saint-Sever, par messire Alphonse de Chalon, chanoine. — Donation par M. Druault, Trésorier, d'un devant-d'autel de damas rouge, avec bandes de point d'Espagne. — 31 juillet 1695, délibération pour la location des bancs. — 24 avril 1696, M. Gaillard nommé clerc de la paroisse. — 18 mai 1696, les comptes seront à l'avenir présentés au curé 10 jours avant Pâques, pour être sérieusement examinés. Il y aura un contrôleur pour prendre note des quêtes, ainsi qu'on en usait avant les maladies de 1693 et 1694. — Dais, bannière représentant saint Sever dans le ciel et l'Adoration des anges au Saint-Sacrement, et autres ornements donnés par M. Le Peuffier, curé de la paroisse. — 28 octobre 1696, don par M. Poterat de 50 livres, pour aider à paver le chœur. — 21 avril 1699, M. Michel Poterat, sieur des Mares, offre une somme de 150 livres, à condition qu'on lui accorde les honneurs et prérogatives de Trésorier. — Dernière délibération, du 10 avril 1703, signée par J. Hecquet, qui avait succédé, en 1701, au curé Le Peuffier.

G. 7602. (Cahier). — In-folio, 16 feuillets, papier.

1775-1782. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Sever de Rouen de 1775 à 1782, presque toutes relatives à des difficultés avec le curé Valentin. — 23 avril 1775, après convocation par billets au son de la cloche, après vêpres, en la sacristie, Messire Louis Poterat, écuyer, seigneur de Saint-Etienne, seigneur de cette paroisse, dûment averti par billets, absent pour cause d'indisposition. — Objet des délibérations : Plainte faite par M. de Saint-Etienne, de ce qu'on lui avait fait présenter le pain bénit par un particulier, tandis que la Fabrique a un bedeau en robe; — rétribution des sonneries à la Société du Divin Cœur de Jésus et de Marie; — défense faite par le curé au clerc de la Fabrique de quêter à la grand'messe de Pâques; — fondations. — Le bedeau sera tenu de présenter le pain bénit en robe au clergé et à M. de Saint-Etienne, seigneur de la paroisse; — on obligera M. le curé Va-

lentin à rendre compte du produit des sonneries ; — il lui sera fait défense d'empêcher à l'avenir les sonneries en volée, comme il l'a fait aux baptêmes des enfants de Trésoriers, et quand les Trésoriers et Trésorières ou leurs enfants seront parrains et marraines. » — 21 mai 1775, il sera présenté requête à la Cour pour faire ordonner l'enregistrement des messes de fondations. — 11 juin 1775, l'arrêt obtenu sera signifié au curé qui aura à s'y conformer et à faire s'y conformer les ecclésiastiques de la paroisse. — 14 novembre 1775, la Fabrique s'oppose à ce que le curé emploie un autre bedeau que celui de la paroisse, sur quoi intervint un arrêt du Parlement qui donna raison à la Fabrique, sauf au curé à avoir un clerc des sacrements, s'il avisait que bien fût. — 1er décembre 1776, nomination de l'abbé Brayer à la place de clerc de l'œuvre, place que celui-ci refusa. — « Le présent cahier de copie de délibérations du Trésor de Saint-Sever cy-dessus, contenant 14 délibérations, certifiées conformes au registre des délibérations du dit Trésor, par moy Trésorier en charge soussigné, le 16 février 1782 ; signé J.-B. Bretteville. »

G. 763. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 52 pièces papier, 3 pièces imprimées.

1610-1789. — Pièces de procédures relatives à des contestations entre la Fabrique et le curé Valentin, au sujet des fournitures et sonneries aux inhumations ; de l'usage des ornements ; de l'usage des sonneries en volée aux baptêmes ; des quêtes faites par les Trésoriers, 1758. — Consultations des avocats Frémont et Duplessis. — Ordonnance de Mgr de Saulx-Tavannes, qui fixe la principale fête de saint Sever au 6 juillet. Jusque-là elle se célébrait le 1er février. On avait reconnu que la rigueur de l'hiver, la continuité des mauvais temps, et surtout le débordement des eaux, très fréquent dans la plus grande partie de la paroisse, empêchaient les paroissiens d'assister commodément aux offices de cette fête, 1758. — Inventaire des pièces et écritures remises au coffre du Trésor, par le sieur Laurent Hérouard, qui avait géré les affaires de la Fabrique pendant un an commencé le mardi des fêtes de Pâques 1785. — Inventaire général des vases sacrés, argenteries, ornements appartenant à la Fabrique, 23 et 25 novembre 1785. — Déclarations des biens appartenant à la Fabrique qui relevaient de la seigneurie de Mendreville, dit Saint-Sever, 1776. — Mémoire des fermages et loyers appartenant à la Fabrique, 1763. — Etat des fonds possédés par la Fabrique, à Cléon, réclamés par le duc d'Elbeuf. — Règlement de l'archevêque, portant réduction des fondations, 1772 (copie). — Etats des inhumations. — Déclaration des Trésoriers de Saint-Sever et de Saint-Martin-du-Pont, relative au nouveau cimetière commun à ces deux paroisses, 1785. — Requête adressée par les Trésoriers de Saint-Sever au Parlement, pour qu'il leur fût permis de louer la superficie de 2 de leurs 3 cimetières abandonnés ; autorisation à eux accordée par M. de Belbeuf, Procureur Général, avec défense de faire des fouilles avant l'expiration du temps prescrit par les arrêts de la Cour, 25 février 1785. — Plans des trois cimetières. — Mandement des commissaires députés par le Roy pour l'administration et gouvernement de la ville de Rouen, aux Trésoriers et paroissiens de Saint-Sever ; « il leur est enjoint de faire recherche et quête exacte, ès caves et celiers des maisons de la paroisse, de la quantité de vin, cidre et poiré qui s'y sera trouvé et de faire payer le droit de 60 sous pour chaque muid de vin, cidre ou poiré, » 24 novembre 1640 (imprimé). — Mandement de Barrin de la Galissonnière, Intendant, pour les déclarations à faire des communes et communaux usurpés, 4 décembre 1666 (imprimé) : les déclarations devaient être passées au greffe du dit de la Galissonnière, à Rouen, rue des Bons-Enfants, paroisse Sainte-Marie-la-Petite. — Mention de Nicolas Mailleze, intéressé dans la manufacture de velours de coton de Rouen, rue Saint-Julien ; — de Jacques Chatel, directeur de la manufacture d'huile de vitriol, rue de Sotteville ; — de Pierre-Paul Jourdain, manufacturier de faïence, 1786.

G. 764. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 7[illegible] pièces, papier.

1610-1711. — Déclaration des rentes et revenus appartenant à la Fabrique de Saint-Sever, 1691 ; — extraits des fondations. — Inventaires des meubles de l'église. — Pièces de procédures pour les réparations du presbytère de Saint-Sever, contre les héritiers de M. Lemonnier, curé de cette paroisse, 1683. — « Roolle des deniers qui doibvent estres perceus (pour la construction du presbytère) sur les propriétaires de maisons et masures et terres labourables de la paroisse... en exécution de la sentence donnée au bailliage de Rouen, 1684 : Les sieurs Boreye, propriétaires d'une maison louée 200 livres appelée le *Jardin à ma grande ;* M. Le Gendre, propriétaire d'une grande maison et jardin ; M. de Saint-Etienne, rue de la Verrerie ; le sieur Justice, pour la verrerie appartenant à M. d'Ocqueville ; Josias Foucquet, rue aux Chiens ; Jean Vendrebuet et

Pierre Liston, rue d'Elbeuf; » signé : J. Desfosses; et Poterat de Saint-Étienne. — Marché avec Jacques Le Febvre, maître menuisier, pour faire 44 stalles, tant hautes que basses, dans le chœur. — Devis de l'ouvrage qu'il convient faire pour le pavage, non signé. — Marché avec Jean-Louis Gouel, maître orfèvre, pour faire 2 chandeliers d'argent d'acolyte, 1716. — Marché avec Charles Savary, maître serrurier, pour une balustrade de fer servant de table de communion, sur le dessin de celles des chapelles des Carmes, 1716. — Marché avec Jacques Buret, maître fondeur, rue de l'Épée, pour la refonte de la petite cloche, 1723. — Lettre de commerce en espagnol, adressée au sieur Luis de Requezens, de San Joan, 15 mars 1640.

G. 705. (Liasse). — 1 pièce, parchemin; 30 pièces, papier.

1628-1741. — Engagement pris, par le curé Bense et par les Trésoriers de Saint-Sever, de contribuer aux frais de construction d'une tour; il s'agissait d'acheter, pour ce travail, 3 à 400 tonneaux de pierre de Saint-Leu, 1628; — procès-verbal de visite de Jacques Gravois et Michel Daust, maîtres maçons, des travaux de la tour exécutés par Christophe Sautereul et Jean Le Gay, 15 décembre 1631. — « Compte et estat sommaire des deniers receubz par honorable homme Robert Fermanel, cy-devant Thésorier de la paroisse de Saint-Sever, pour employer à la rédification de la Tour, » 10 avril 1635. — Etat de la dépense. — Toisé par Noël Divetot, maître maçon, de la maçonnerie faite de neuf pour la réédification du clocher, 2 avril 1637; le dit toisé accepté par Sautereul et Le Gay. — Marché fait avec Pierre Le Prompt et Jean Baron, maîtres charpentiers, pour la charpenterie du comble de la tour, 31 juillet 1639. — Visite par Robert Faugeur et Nicolas Le Sauvage, maîtres serruriers arquebusiers à Rouen, d'une croix de fer fabriquée, pour l'église Saint-Sever, par Gautier Raux, serrurier à Saint-Sever; peut valoir 150 livres, 1639. — Quittance du dit Raux. — Marché avec Guillaume Morel, maître fondeur à Rouen, pour la refonte de la petite cloche, 1641. — Quittance du dit Morel. — Marché avec maître Pierre De la Folie, maître menuisier à Rouen, rue Damiette, pour le lambris de Saint-Sever, 1647. — Arrêt mis par la Fabrique de Saint-Sever, pour les réparations du presbytère de Saint-Sever, sur les meubles de Louis Du Jarier-Bresnard, curé de la dite paroisse, décédé au mois de février 1741, dont la succession avait été abandonnée. — Sentence du bailliage pour dresser procès-verbal des réparations à faire au presbytère de Saint-Sever, 13 mars 1741. — Devis et mémoire des réparations à faire au presbytère. — Procès-verbal des dites réparations, le dit état dressé par Jarry, architecte, expert nommé en exécution d'une ordonnance de M. de la Bourdonnaye, Intendant, sur la requête du curé, François Le Normand, ce procès-verbal fait en présence de 4 des principaux habitants et propriétaires de biens fonds de la paroisse, 10 avril 1741.

G. 706. (Imprimé.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1778. — « Réponse à griefs et moyens d'appel que fournissent devant Nos Seigneurs du Parlement en la première Chambre des Enquêtes, les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Sotteville-lès-Rouen, appellés et anticipans : Contre les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Sever, appelans de Sentence rendue en la Haute-Justice de Grand Mont le 10 juin 1776. » — L'objet du procès était de savoir à quelle paroisse appartenait un terrain de 20 pieds en carré sur la chaussée des Emmurées. — Le dit mémoire composé par Me Tocqueville le jeune, avocat. — De l'Imprimerie de Viret, rue Sénécaux.

G. 707. (Liasse.) — 16 pièces parchemin ; 35 pièces, papier.

1666-1785. — Fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Sever de Rouen, par Anne Boucadœuvre; — par Nicolas Huet, 1664-1665, et par Anne Le Masson, sa veuve, 1667; — par Marion Le Mercier, veuve de Jean Frenelle, en exécution des volontés de Jean Le Mercier, son frère, passementier, 1616. — Titres de propriété des rentes et biens affectés à ces fondations : maisons à Rouen, terres à Cléon. — Contrats de révalidation. — Aveu rendu à Louis Poterat, sieur de Saint-Etienne, seigneur d'Emendreville-hors-le-pont et patron honoraire de l'église d'Emendreville dite Saint-Sever, par Jacques Desfosses, curé de cette paroisse, 1688. — Titres d'une rente de 35 livres, sur une maison sise à Rouen, grande rue, appartenant, en 1669, à Jacques-Nicolas De la Mètlérie, manufacturier de faïence; — d'une autre rente de 12 livres sur une pièce de terre près de Bonne-Nouvelle, 1733. — Rétrocession à Michel Le Vieux, maître vitrier, du bail emphytéotique d'une maison près de l'église de Saint-Sever, 1736. — Pièces de procédures pour les prairies de Sotteville. — Délibération de la Fabrique pour la succession du curé Le Normand, portant qu'on s'opposerait en la Cour des Comptes, à l'enregistrement des lettres-patentes d'établissement des frères des Ecoles

Chrétiennes; leur maison de Saint-Yon occupait plus de 8 acres, 18 juin 1725. — Requête à la Cour des Comptes, conformément à cette délibération, 1725. — Extraits des registres de la Cour des Comptes et de la Cour du Parlement, contenant homologation de la transaction passée entre les frères de l'Institut des Écoles Chrétiennes établies à Saint-Yon, et le curé de Saint-Sever, 1725-1727. — Renseignements sur les fondations.

G. 7608. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 31 pièces, papier, 1 imprimé.

1658-1710. — Contrats de fondations faites en l'église de Saint-Sever de Rouen, par Etienne de Gomont sieur de Logny (copie du testament), 1677; — par François Hébert (prédicateur pendant l'avent et le carême, catéchisme pour les enfants; testament non daté), 1727; — par Jacques Hecquet, curé de la paroisse, 1713; — par Jacqueline Roussel, veuve d'Adrien Gallot, 1658; — par Marie Le Quien, veuve d'Edme Poterat, sieur de Saint-Etienne, seigneur d'Emendreville et honoraire de l'église du dit lieu, dédiée à saint Sever, Louis Poterat, sieur de Saint-Etienne, et Michel Poterat, 1687. — « Arrest du Parlement de Rouen, en faveur des églises de Saint-Herbland et de Saint-Sever, au sujet du testament du sieur François Hébert, » 1727 (Imprimerie de P. Machuel, rue St-Lô, vis-à-vis la porte du Palais, au *Bien-Aimé*. »

G. 7609. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 105 pièces, papier; 1 imprimé.

1661-1770. — Contrats de fondations faites en l'église Saint-Sever par Anne et Marie Boucadœuvre, 1710; — par Alphonse de Chalon, chanoine de Rouen (écoles pour les garçons et pour les filles), 1695; — par Anne Gohorel, veuve de Guillaume Borey, et Jacques Marin et Jean Borey, ses enfants, 1682. — Titres de propriété des fonds affectés à ces fondations, notamment de biens sis à Cléon, au hameau du Bas-Cléon, relevant de la seigneurie du Basset. — Pièces de procédures.

G. 7610. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin.

1481-1637. — Fondation de Jehanne Soudart, veuve de Pierre Moisy, auparavant veuve de Jean Le Caron, 1534. — Lecture, à l'issue de la messe paroissiale, de cette fondation par Jacques Roullot, clerc matriculier de Saint-Sever, 26 juillet 1534. — Titres de propriété des biens affectés à cette fondation; — du petit cimetière de Saint-Sever et d'une portion du jardin du presbytère de la paroisse. — Vente par Philippote, veuve de Benest Viel, à Jean Canu, d'une portion de jardin avec maison à Saint-Sever, 1487; au dos, mention de la lecture faite, à l'issue de la messe paroissiale, du dit contrat, par Denis Paon, prêtre, clerc de la paroisse, 27 mai 1487. — Bail à vie par la Fabrique à Jean Aubourg, chanoine de Rouen et curé de Saint-Sever, d'une pièce de terre en nature de jardin, sur la rue aux Chiens, 1637.

G. 7611. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1631. — Baux de terres et de maisons par la Fabrique de Saint-Sever. — Baux des chaises de l'église. — Terres de Cléon baillées à Martin Hédouin, moyennant 170 francs par an; obligation au preneur de comparaître aux plaids et gage-plèges des seigneuries dont les terres sont mouvantes, de cherfouir les arbres fruitiers 2 fois par an, 1753.

G. 7612. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 13 pièces, papier; 5 imprimés.

1638-1677. — Arrêts, mandements, états des taxes, rôles des propriétaires, procédures relatifs aux droits d'amortissements, subventions des gens de guerre, réclamés de la Fabrique de Saint-Sever. — Requête des marguilliers, manants et habitants de la paroisse, à Mgr de Miromesnil, Intendant, pour obtenir décharge de taxes indues. — Information par Thomas Pigache, conseiller du Roi au siège présidial de Rouen, subdélégué des commissaires généraux de la Chambre Souveraine, sur le point de savoir si les habitants de Saint-Sever jouiraient de droits d'usages et pâturages : « Il y a des brières autour de la dite paroisse et faulxbourgs, où les bouchers de la ville mettent pasturer leurs bœufz qu'ils admènent du marché de Neufbourg. Les habitants de Sotteville et Saint-Sever font pasturer journellement leurs moutons sur les bruières et pastures à l'entour des dites deux paroisses... Et pour les vaches et autres besteaulx de la dicte paroisse de Sotteville, les dicts habitants les mettent pasturer dans les prairies de la dite paroisse, après que le 1re herbe en est ostée. Ont aussy les dits habitants de Sotteville droict de prendre du bois en la forest de Rouveray, en payant l'amende... Il y a bien cent six-vingtz feus à Sotteville, qui font nourriture de besteaulx, » 1641.

G. 7613. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier ; 2 imprimés.

1581 (copie)-**1728**. — « Ensuyvent les statuts et ordonnances de la Charité de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie, du glorieux confesseur et amy de Dieu Monsr saint Sever, saint Gille et saint Eustace avec leurs associés (saints Mathurin, Adrien, Philippe, Jacques, Lubin, Hubert, Nicolas, Sébastien, Cosme, Damien, Martin, Fiacre et sainte Barbe), fondée en l'église parrochial du dit St-Sever hors le pont de Rouen.» Ces statuts, rédigés au xve siècle, furent approuvés par Bense, curé de Saint-Sever, en 1584 ; — noms des maitres, 1592. — Quelques articles ont été évidemment empruntés à des statuts plus anciens : « Se aucun frère ou sœur va de vie à trespas, et n'a de quoy estre ensevely, on luy trouvera toelle pour l'ensevelir, et, s'il estoit en aulcune sentence d'excommunication de court d'église à Rouen, on le fera absoudre, aux dépens de la dite charité, en la forme qui ensuit : c'est que les amys du trespassé donneront caution au prebtre, se métier est, de faire satisfaction aux créanciers et de oster la dicte charité de dommage pour les deniers du trespassé. — Se aucun de la dite charité devient malade de lèpre, on luy fera semblable service comme s'il estoit trespassé, et le convoiront les dits frères jusque à la banlieue, et ne payera plus rien le dit malade, sy ne luy plaît ; aussy, on ne fera plus rien pour lui. — Se aucun frère ou sœur, sans louauge d'autrui, va en pèlerinage en la Terre sainte, à Romme, à Saint-Jacques ou à Saint-Gilles de Provence, on luy fera dire et célébrer uns messe basse, si luy plait, devant qu'il se mette en chemin etc. Défenses aux maitres et serviteurs d'aller nudz pieds ne nues jambes atout calobres, devantelez, ou autre habit indécent qui déroge à l'honnêteté de la Charité..., de jurer, ne invoquer ou parler de l'ennemy d'enfer. Les chapelains, maistres, serviteurs et le clerc doivent être et assister aux enseignes porter et atacher. Se aucun des frères ou sœur va de vie à trespas, les amys du trespassé le doibvent faire asavoir au clerc de la dite charité, de telle heure qu'il puisse aller semondre le chapelain, maistres et serviteurs, ou faire tel signe à leurs huys qu'ils puissent congnoistre qu'il y a quelque frère ou sœur trespassé. » — Charité composée de 13 membres.— Certificats imprimés : l'un indiquant que Jean Barre s'est bien acquitté de la charge de frère servant pendant 3 ans, et a droit au service dû aux frères, 1706 ; – l'autre, que le même a donné 3 livres pour s'affranchir, 1728 ; sceau plaqué de la charité, fruste. — Sentence du bailli de Rouen sur une contestation entre les confrères de la confrérie du Saint-Sacrement et les Trésoriers de la paroisse, 1701.

FONDS DE LA FABRIQUE

DE L'ÉGLISE DE SAINT-VIGOR DE ROUEN.

G. 7614. (Registre.) — In-folio, 382 feuillets, papier, reliure fatiguée.

1593-1632. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vigor de Rouen. Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers du bassin de l'œuvre : Robert Castel, procureur aux bailliage et vicomté de Rouen, 1591-1594. — Mathieu Cailleville, 1594-1595 ; — Claude Pain, 1595-1596 ; — Guillaume Grenet, 1596-1597 ; — Martin Bourdon, 1597-1598 ; — Mahiet, 1598-1599 ; — Guillaume Du Saussay, 1599-1600 ; — Robert Trencart, 1600-1601 ; — Philippe Cavelier, 1601-1602 ; — Guillaume Gémare, receveur et payeur de MM. des Comptes de Normandie, 1602-1603 ; — Jehan Behourt, principal du Collège des Bons-Enfants, 1603-1604 ; — Dominique Montgoubert, procureur en la Cour de Parlement, 1604-1605 ; — Nicolas Desquetot, 1605-1606 ; — Loys Dupuys, 1606-1607 ; — Guilbert De la Planche, 1607-1608 ; — Jacques Cousture, voyeur et toiseur pour le Roi aux bailliage et vicomté de Rouen, 1608-1609 ; — Regné Horcholle, « fils de défunt honorable homme Pascal Horcholle, ayant esté institué Thésaurier, non comme héritier du dit deffunct, mais comme ayant esté contynué en la dite charge pour aux lieu et place et à raison du décedz de son dit père, » 1609-1610 ; — David Thorel, procureur au bailliage, 1610-1611 ; – Nicolas Banastre, 1611-1612 ; — Jehan Huault, 1612-1613 ; – Thomas Le Parcheminier, 1613-1614 ; — Thomas Pigache, 1614-1615 ; Raoul Le Grand, 1615-1616 ; — Jacques Martin, 1616-1617 ; — Gilles Denis, procureur au bailliage, 1617-1618 ; — Loys Martel, avocat au Parlement de Paris et professeur des bonnes lettres en cette ville de Rouen, 1618-1619 ; — Hector Le Leureur, 1619-1620 ; — Jacques Dumoustier, huissier du Roi héréditaire au siège général de la Table de Marbre du Palais à Rouen, 1620-1621 ; — Louis Osmont, 1621-1622 ; — Nicolas Mirey, 1622-1623 ; — Simon Buvache, procureur aux hauts-jours de l'archevêché, 1623-1624 ; — Guillaume Hel-

lot, maitre maréchal, 1624-1625; — Jacques Symon, maitre de l'hôtellerie où pend pour enseigne *la Fleur de lis*, rue Cauchoise, 1625-1626; — Jean Faulcon, maitre de l'hôtellerie où pend pour enseigne *la Tête de Belin*, rue Cauchoise, 1625-1626; — Jehan Le Nouvel, Elu contrôleur en l'Election de Rouen, 1627-1628; — Nicolas Mezerey, demeurant à la *Petite Notre Dame*, rue des Bons-Enfants, 1628-1629; — Jacques Duchemin, 1629-1630; — Nicolas Le Gros, avocat au Parlement, 1630-1631; — Jehan Haultement, lieutenant des 104 harquebouziers de cette ville, 1631-1632. — 1593-1594, « le jour Saint-Jehan et l'endemain, qui est la feste de la paroisse Saint-Vigor, ceuilly aulx reliques et par les filles ceuilleresses, 12 livres 8 sous 6 deniers; — mercredi de la semaine sainte, ceuilli par les maisons, 28 sous 2 deniers; — inhumation de l'enfant de Jehan Aguetz, tainturier au *Saint-Esprit*, 15 sous. — Receu de Nicolas Quesnel, pour le banc qui est au bas de l'église, joignant le banc de Philipes Cavelier, maitre de la *Fontaine bouillante*, 60 sous. — A esté donné par Mme Payen, femme de Claude Payen, pour ung marche-pied, qu'elle a faict mettre derrière le banc de Mlle du Bosc-Brévedent, au dessoubz des carolles du dessoubz de la chapelle de la Vierge Marye, la somme de 20 solz. » — Pigeon et moissons le jour de la Pentecôte. « Pour de la corde à pendre l'espine le dit jour, 16 sous. — Pour demyon de vin pour dire les messes et administrer, 3 sous 6 deniers. — 31 douzaines de touffeaux et bourlets le jour du Saint-Sacrement. — Herbes à semer aux fêtes d'été; gerbes de feurre aux fêtes d'hiver. — Au prédicateur qui a presché le jour saint Vigor, 20 sous. — Pour du clou et havet pour tendre le dit jour, 16 sous. — Au tendeur, qui a tendu, 4 livres 10 sous. — A l'archidiacre, pour la visitation faite en la dite église, 5 sous. — Pour le coust du présent livre, 70 sous; — pour la bourse du dit livre, 10 sous. — Pour le pain bénit, le jour de Pasques, 15 sous; — pour le vin pour administrer pour le jeudi absolut, samedi, jour de Pasques, 52 sous 6 deniers. — Fermement de la vitre sur le portail de la petite aître, reparé par Jehan Alexandre, masson. » — Paiements à Mr Faine, clerc de la paroisse; — à Jacques Miquignon, chapelain. Compte vérifié par Vyon, commis du grand archidiacre. — 1694-1695, de Mons. Martel, gendre des *Bons-Enfants*, pour l'inhumation de son enfant, 12 sous. — Reparation des vitres de l'église par Pinchon et Minedorge, vitriers, 32 sous. — 1595-1596, inhumation de Robert Cavellet, ci-devant receveur de la Ville. — Procès contre Grenet, qui avait refusé de prendre la charge de Trésorier. — « Baillé, pour administrer à la messe de minuit, 3 demyons de vin, 5 sous. — A un masson, pour avoir fait une croix de pierre au cimetière, 41 livres. » — Livre pour faire les baptêmes, acheté 28 sous. — 1596-1597, inhumation de l'enfant du maître de la *Fontaine bouillante*. — « Pour 2 emaries, pour 2 sierges, pour aller au devant du Roi, lors de son Entrée, 40 sous. » Compte vérifié par Cabart, grand archidiacre. — 1597-1598, inhumations du maître du *Mouton blanc*; — de l'enfant au maitre de *l'Ours basté*; — de l'enfant au capitaine Berat; — de maître Martin Cousture. — Au prêtre du danger, 10 sous. Compte vérifié par Le Febvre, commis du grand archidiacre. — 1598-1599, reçu de la dame des *Bons-Enfants*, pour 19 livres et demie de fil, à 11 sous la livre, 10 livres 14 sous 6 deniers. Compte vérifié par M. de Breteville, chanoine, en l'absence du grand archidiacre. — 1599-1600, inhumation du fils de Charles Hubert, arbalétrier. — Mention de la maison du *Heaume*, rue Cauchoise. — « Pour 2 armaries pour atacher à 2 sierges blancs par la Bihorelle, lors de l'Entrée de Monsr l'archevêque de Rouen, 25 sous. — A un plâtrier, pour 17 jours, 13 livres 18 sous. — A Nicolas Buret, fondeur, 4 livres 15 sous, et 26 sous. — Pour la pinte de vin pour communier le jeudi absolut, 4 sous 6 deniers. — Pour ung destaingneur de fer blanc, 4 sous. Compte vérifié par Le Royer, chanoine, commis en l'absence du grand archidiacre. Il est enjoint au Trésorier en charge « d'avoir des vesselles d'argent pour les saintes huiles, » la dite ordonnance bâtonnée. — 1600-1601, « receu de M. de Bosseville, pour avoir mis les entrailles de sa femme en la dite église, 30 sous. — Pour l'inhumation d'un nommé du Perroy, dit la Fontaine, de Caudebec, 30 sous. — A Nicolas Buret, fondeur, pour avoir refondu la grosse cloche, 4 livres 14 sous. — A M. Becquet, presbtre, pour avoir servi de clerc, 1 mois durant, pour le décès advenu de Monsr Faines, 20 sous. » — Change d'un calice d'étain, 5 sous. — Raccoûtrement des coffres du revestiaire; — de la serrure où l'on met la custode. — Poulie de bois, pour la toile devant le crucifix. — Toussaint Becquet, prêtre, clerc de la paroisse, le jour de la reddition des comptes, se présente devant les Trésoriers et leur remet les clefs de l'église. Il est continué, pour un an, dans sa charge de clerc. Compte vérifié par Le Febvre, commis du grand archidiacre. — 1601-1602, procès entre les curés de Saint-Pierre-le-Portier et de Saint-Vigor, pour la maison de la *Barbe d'Or*; Mr Boissel, avocat à la Cour, consulté; M. Chrétien, autre avocat, plaide aux Requêtes. — « Pour une quarte à dire messe, 10 sous;

— pour un petit livre à chanter, 12 sous. — Mur de la grande aître, construit par Michel Du Hey. — Becquet, continué dans sa charge de clerc. Compte vérifié par Le Febvre. — 1602-1603, inhumation d'un pauvre garçon non légitime, 15 sous. — Pour ung pigeon blanc du jour de la Pentecôte, 10 sous. — Pour la tente du jour saint Vigor, 60 sous ; — au prédicateur, pour le sermon qu'il a fait la veille du jour saint Vigor, 20 sous. Compte vérifié par Le Febvre. — 1603-1604, compte écrit en entier de la main de Jehan Behourt. « Cueuilly aux reliques, en l'église, par les cueilleresses, le 2e de novembre 1603, le jour de la Toussainctz et le jour saint Vigor, jour des Pardons, 10 livres 7 sous. — Pigeon et moineaux pour le jour de la Pentecôte, 10 sous. — Pour défrayer le prédicateur feuillant et sa compaignie, qui prescha le jour saint Vigor, 26 sous. Compte vérifié par Le Febvre. — 1604-1605, inhumation du fils de maître Pierre Marie, écrivain. Compte vérifié par R. de la Gastine, commis du grand archidiacre. — 1605-1606, 9 journées de manœuvre plâtrier, 4 livres 10 sous. — A Jehan Le Vieil et Philibert Du Mesnil, vitriers, pour réparations des vitres de l'église, 15 sous. — Jacques Costil, boucher, « fort âgé et indisposé de ses membres, » offre 60 livres pour être dispensé de la charge de Trésorier. — 1606-1607, toile donnée aux baptême et rebaptême de la cloche, les 15 février et 8 mars 1607 ; plusieurs parrains et marraines, parmi lesquels la damoiselle de Goustimesnil. — « A un plâtrier, pour réparer une fosse qui estoit fondue, 5 sous. — A Jehan Le Court, orfèvre, pour une custode ou porte-hors d'argent doré, 114 livres 9 sous. — A Nicolas Buret, maître fondeur, pour avoir refondu une cloche, 15 livres. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre. — 1607-1608, 19 inhumations. Compté vérifié par Behotte, « qui enjoint aux Trésoriers, à l'adjonction de Mr Pierre Le Françoys, curé, de faire diligence de venir en congnoissance du revenu et des charges de 2 chapelles fondées sous l'invocation de Notre-Dame et de sainte Catherine. » — 1608-1609, aumônes pour permission donnée à 2 charpentiers de fermer leur batiments dans l'aître. — 14 inhumations. — Inhumations du fils de *la Fontaine bouillante*, 15 sous ; — de Pascal Horcholle, 7 livres 10 sous. — « A Toussaint Dupuys, marchand brodeur, pour la bannière de damas rouge, 31 livres ; — à Pierres Trugard, menuisier, pour les carolles faites en la dite église, 95 livres ; — à Nicolas Levesque, pour la façon des ciels et rideaux des dites carolles, 40 sous ; — à un mercier grossier, pour une double pièce de camelot rouge pour le ciel et pendant de camelot estant aus dites carolles, 35 livres 12 sous ; — à un autre, pour la laine cramoisie à faire la frange du dit ciel et rideaux. Arresté qu'il ne sera cy-après inhumé aulcuns corps dans le ceur dans l'église, au dessus des 2 premiers pillers, synon les curez ; deffenses au clerc et fossier de y contrevenir et y faire aulcunes fosses, et enjoint au dit fossier de recueillir et conserver tout le pavé dans l'un des revestiaires. » — On se plaint de la perte « d'un coffre, d'un chandelier d'aïrain et de vieux pendants, qui etoient cy-devant le long du maître autel. » Compte vérifié par Behotte — 1610-1611, 13 inhumations. — Inhumation du fils de *l'Ours basté*. — 100 sous pour la permission donnée de dresser un petit bâtiment dans le cimetière. — Mention de la pose d'une nouvelle cloche, bénite par Louis Piédagnel, prêtre, exerçant le déport pour le décès avenu au curé, et nommée Catherine Jeanne, par MM. Martin et Cler et Mmes Catherine Pigache et Jeanne Banastre, qui donnèrent 11 aunes de toile ; — Nicolas Buret, fondeur. — Corniches de bois faites aux 3 autels par Pierre Trugard, menuisier, suivant le commandement de l'archidiacre, 13 livres 10 sous ; le même remanie les anciennes clôtures du grand autel et fait 2 confessionnaux. — Calice d'argent acheté chez Romain De Moy, orfèvre. Compte vérifié par Dorcemaine, commis du grand archidiacre. — 1611-1612, 18 inhumations. — « M. Parent n'a rien donné à cause qu'il a porté les fraictz. — Levesque n'a rien donné pour son enfant. Il dit estre exempt à raison qu'il est fossier. » Compte vérifié par Behotte, « qui fait défenses, aux maîtres des confrairies, de faire porter plat pour cueillir par l'église durant la grande messe ou en autre temps, hors les messes des dites confrairies. — Injonction au maître de la confrairie de Notre-Dame, faire sortir tous les deniers deubz. Sera fait une robe au coutre, aux frays du Trésor. » — 1612-1613, 20 inhumations. — « Pour l'inhumation d'un gentilhomme décédé à *l'Image de Notre-Dame*, 6 livres. Compte vérifié par Dorcemaine, qui ordonne que le maître de la confrérie aura un coffre qui sera mis dans la sacristie, et que la paroisse, aux bonnes fêtes, pourra s'aider des ornements qui y seront mis. — 1613-1614, 15 inhumations. — Inhumations de l'enfant de Louis Duglan, maître de *l'Ours basté*, 15 sous ; — du cœur de M. de Beaumont, conseiller, 60 sous ; — de madame Ludo, 40 sous. — Achat d'une chasuble de velours rouge, brodé par dessus, 39 livres. — Pour la refaçon des croix de l'église, 5 sous. Compte vérifié par Dorcemaine. — 1614-1615, 17 inhumations. — « A Daniel Le Halleur, maître menuisier, pour avoir refaict une petite table où l'on mect les enfans pour les remuer,

quand on les baptise, 17 sous. — A Pierre Mynedorge, vitrier, 18 livres. — 1 boulon et des tyssets achetés pour le missel du curé, 30 sous. — 30 sous accordés au curé en considération de sa qualité de bachelier et de ses prédications. » Compte vérifié par Behotte. — 1615-1616, 15 inhumations. — Toile pour nappes et surplis, achetée à raison de 27 sous 6 deniers et de 30 sous l'aune. Compte vérifié par Behotte. — 1616-1617, 19 inhumations. — Inhumation de l'enfant du maître de la *Pomme d'or*. — « Reçu de Guillaume Hellot, pour permission à lui donnée de faire dresser son bâtiment dans le cimetière, 6 livres. – Pour une marque à marquer le linge, 10 sous. — A M. Viart l'aîné, orfèvre, pour une petite gondole d'argent, pour servir à baptiser, 9 livres 5 sous. — Au curé, pour la prédication qu'il avait faite le jour saint Vigor, 20 sous. — Pour un *asperges*, 3 sous. — A Jehan Papillon, maître maçon, pour avoir démonté et reculé le maître autel, et remis icelui proche de la muraille, etc., 12 livres. — Réparation du rideau de dessus le maître autel, avec frange, rubans et anneaux de cuivre. — A Georges Agace, teinturier, pour dizaine de toiles neuves à faire un rideau devant le grand autel, pour conserver le tabernacle, 6 livres 6 sous. — A maître Abraham, sculpteur, pour avoir fait le tabernacle du dit maître autel, sculpture et dorure, 261 livres 12 sous. — A Romain Roussel, menuisier, pour avoir fait les clôtures de l'église de la paroisse, avec les bancs, 204 livres. — Don par M. Lermette « d'une bouette d'argent avec son couvercle, dorée d'or, pour porter la sainte hostie aux malades. » — 1617-1618, 17 inhumations. — Inhumation du fils de *la Tête de Belin ;* — d'un écolier décédé en l'hôtellerie du *Mont-Saint-Michel*. — A M. Guerente, orfèvre, pour une croix d'argent, par lui faite, 207 livres. Compte vérifié par le chanoine Le Royer, commis par l'archevêque, en l'absence du grand archidiacre. — 1618-1619, 18 inhumations. — Inhumation de la femme de Jehan Hédouin, libraire, demeurant à *l'Ours basté ;* — du sieur de Beuz, vice-bailli de Caux, décédé en l'hôtellerie du *Mouton blanc*, transporté aux Champs. — Dons par Mlle du Tronquay, Mme Duchesne, M. l'huissier Dumoustier et M. Miré, de toile de Hollande et de toile bourgeoise blanche, au baptême d'une nouvelle cloche, nommée *Marie,* veille de l'Annonciation N.-D. après vêpres 1619. — « Au Halleur, menuisier, pour avoir raccommodé la bordeure du contre-autel du chœur, et fait 2 petites croix de bois, pour porter aux pauvres malades, 11 sous 8 deniers. — A Georges Roussel, marchand brodeur, pour un drap de corps, de trippe de soie noire, à croix de satin blanc et couronne d'épines dessus, avec un cœur transpercé de clous au parmi et les deux lettres S. V., 21 livres. — A Nicolas Buret, maître fondeur, pour la refonte de la grosse cloche, 23 livres 12 sous. » Compte vérifié par Behotte. — 1619-1620, refus fait par le sieur Duval, receveur du Domaine, de faire honnêteté au Trésor, pour avoir occupé l'aître, l'espace de six mois, du bois de son bâtiment. — 21 inhumations. — Inhumation de Nicolas Auber, arbalétrier. — Change d'un vieux calice d'étain. — Laurent Levesque, clerc de la paroisse. Compte vérifié par Dorcemaine. — 1620-1621, 10 inhumations. — Inhumation de l'enfant de Pierre Minedorge. Compte vérifié par Behotte. — 1621-1622, 7 inhumations. — « Reçu pour l'inhumation de M. Behoult, 4 livres ; — de l'enfant du serviteur *du Sinot,* 30 sous. « Compte vérifié par Dorcemaine, qui s'intitule doyen de la Chrétienté, commis par M. Du Buisson, vicaire général pour l'absence du grand archidiacre. — 1622-1623, 11 inhumations. Compte vérifié par Behotte. — 1623-1624, 8 inhumations. Compte vérifié par le même. — 1624-1625, 13 inhumations. — Jehan Levillain, clerc matriculier. — 1625-1626, 13 inhumations. — Inhumations de l'enfant de Barrey, sculpteur ; — dans le chœur de l'église, du fils de M. Vallée. — « A Samuel Allain, peintre, pour avoir peint 3 images de saint Pierre, saint Jacques et saint André, avec les images de saint Vigor et saint Julien, les 2 piliers qui sont devant l'autel et les corniches tenant aux dits piliers, 33 livres. — A Le Halleur, menuisier, pour avoir fait 6 chandeliers de dessus les carolles, 12 livres 5 sous. — A Guillaume Barrey, sculpteur, pour 2 images de saint Jacques et de saint André, de plâtre, 16 livres. » — 1626-1627, 20 inhumations. — « Arrêté que, le jour du Saint-Sacrement et octave, le poisle sera porté par les 4 derniers Thésauriers en charge. » — 1627-1628, 17 inhumations. — Inhumations de Louis Martel, avocat ; — de M. Jehan Goulle, avocat, décédé à la *Tête de Belin ;* — de Charles Duval, de Montivilliers, décédé à l'hôtellerie de *l'Image Saint-Vivien ;* — de 2 écoliers, demeurant à cette même hôtellerie. — Paiement à Jean Pinchon, vitrier. — Marché avec Jean Boudin, maçon, pour la construction, par augmentation, d'une tour, moyennant 1,600 livres ; — ouvrage visité par Jacques Gravois et Jehan Pappillon, maîtres maçons. — 1628-1629, 11 inhumations. — Inhumation de la maîtresse de la *Tête de Belin*. — A un curé qui fit la prédication le jour saint Vigor, 20 sous. — « Mezerey (le Trésorier) a fait faire un contre-autel de bon bazin blanc, avec des bouquets de fleurs de tapisserie, le ciel et rideaux, coissins et autres ornements pareils,

servant à la dite église de Saint-Vigor. » — 1629-1630, 14 inhumations. — Inhumation de l'enfant de M. Hanyvel, 30 sous. — Marché avec Martin Couture, pour la façon du beffroi. — 1630-1631, à Jehan Le Halleur, pour avoir refait toutes les formes de l'église, 110 sous; — à Guillaume Thibault, serrurier, pour une clicquette à la porte de l'église, etc., 39 sous; — à Jehan Le Vieil, vitrier, 60 sous. — 1631-1632, 31 inhumations. — Inhumation de l'enfant de la veuve Barrey, 30 sous. — Paiements aux vitriers, Abraham Le Vieil et Roger Bezoche. — Au commencement : « En suyvent les coppies et tiltres des rentes deubz au Thésor de l'église et paroisse de Sainct-Vigor, » 3 contrats. — Reliure soignée, mais en fort mauvais état; tranches dorées; sur le plat de la reliure, en or : « Livre des comptes du Trésor de S. Vigor » : R. C., le crucifix avec la Vierge et saint Jean.

G. 7655. (Registre.) — In-folio, 553 feuillets, papier, reliure fatiguée.

1632-1708. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vigor de Rouen. — Trésoriers : Pierre Boutehan, marchand, 1632-1633; — Jacques Eude, 1633-1634; — noble homme Jehan Le Pigny, sieur de la Forest, 1634-1635; — noble homme Jacques Martel, avocat en la Cour, 1635-1636; — Antoine Faulcon, hôtelier de *la Fontaine bouillante*, 1636-1637; — Raulin Godefroy, 1637-1638; — Gilles Du Breuil, 1638-1639; — Guillaume Godefroy, 1639-1640; — Pierre de Saint-Amand, 1640-1641; — Antoine Langlois, chirurgien juré, 1641-1642; — Etienne Liesse, 1642-1643; — Jehan De la Planche, 1643-1644; — Pierre Troppé, 1644-1645; — Pierre Boullen, 1645-1646; — Claude Bernard, 1646-1647; — Jean Questel, huissier au Bureau des Finances, 1647-1648; — Pierre Desportes, 1648-1649; — Philippe Bernard, 1649-1650; — Guillaume Tocqueville, 1650-1651; — Michel Le Cœur, 1651-1652; — Guillaume de Lespine, 1652-1653; — Pierre Cousture, 1653-1654; — Robert Sandret, 1654-1655; — Gilles Vieillon, 1655-1656; — Claude Jore, 1656-1657; — Jacques Morelet, marchand blanchœuvre, 1657-1658; — Pierre Léger, 1658-1659; — Charles Boullen, 1659-1660; — Jean Fresnel, 1660-1661; — Daniel Dectot, 1661-1662; — Nicolas Crevon, 1662-1663; — Louis Sanson, 1663-1664; — Jacques Desfosses, 1664-1665; — André Horcholle, 1665-1666; — Laurent Michel, 1666-1667; — Thomas Nicolle, 1667-1668; — Robert Laurent, huissier, sergent royal audiencier pour le Roi en ses Monnaies de Normandie, 1668-1669; — Roger Le Nouvel, Trésorier de France en la Généralité de Rouen, 1669-1670; — Louis Broussaud, écuyer, sieur de la Tour-du-Pin, l'un des gentilshommes ordinaires de la maison du Roi, receveur de ses forêts aux bailliages de Rouen et de Caux, 1670-1671; — Jacques Noël, docteur en médecine, 1671-1672; — Raphaël Gosset, procureur au Parlement, 1672-1673; — Firmin Guillemart, 1673-1674; — François Le Prevost, 1674-1675; — Jean Jame, 1675-1676; — Jean-Baptiste Asselin, 1676-1677; — Jacques Le Queu, 1677-1678; — Pierre Le Nouvel, 1678-1679; — Laurent Ransonnette, 1679-1680; — Nicolas Bertren, avocat en la Cour, 1680-1681; — Robert De Caux, autre avocat en la Cour, 1681-1682; — Jacques Commanville, 1682-1683; — Michel Le Cœur, 1683-1684; — Nicolas Racine, 1684-1685; — Jean Fleury, 1685-1686; — Guillaume Le Flamand, 1686-1687; — Josse De la Haye, 1687-1688; — Laurent Samson, 1688-1689; — Jean Deshayes, 1689-1690; — Pierre Fossard, 1690-1691; — Jean Limare, 1691-1692; — Jacques Canu, 1692-1693; — Guillaume-Pierre Le Nouvel, 1693-1694; — Guillaume Vauveau, 1694-1695; — Germain Mauger, 1695-1696; — François Groult, 1696-1697; — Guillaume Avenel, mercier, 1697-1698; — Robert L'Hérable, 1698-1699; — Jean Deshays, 1699-1700; Nicolas Balluel, 1700-1701; — Jean Vigor, 1701-1702; — Charles Foüet, 1702-1703; — Nicolas-Philippe Le Fort, fourbisseur, 1703-1704; — Louis Le Prevost, épicier, 1704-1705; — Abraham Foüet, 1705-1706; — Pierre Billouet, greffier au bailliage, 1706-1707; — Jean-François Creuilly, 1707-1708. — 1632-1633, 13 inhumations. — Inhumation de M. de Scemanville, 4 livres 10 sous. — Paiements à Abraham Le Vieil et Roger Besoche, vitriers; — à Jean Roussel, chasublier. — « A esté donné par Mr de Scemanville une robe de satin blanc pour servir à l'image de la Vierge avec le petit manteau, couronne et voile pour servir aux images. » — Don par le Trésorier « d'une chape de satin, par fleurs, » moyennant qu'on lui accordât la jouissance d'un banc en la chapelle de la Vierge. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre. — 1633-1634, 18 inhumations. — Inhumations de l'enfant de Costé, maître du *Mont-Saint-Michel*; — des entrailles du sieur de Saint-Denis; — de la sœur de *la Fleur de lis*; — du Cœur, arbalétrier. — Don du feu sieur curé de Calleville, 9 livres 8 sous. — « Reçu du sieur Le Testu, pour avoir occupé l'estre, à faire ung bastiment, 12 livres. » — 1634-1635, 15 inhumations. — Inhumation de Jacques Du Moustier, receveur du Domaine, le 1er septembre, 60 sous. — Construction de 2 maisons

dans le cimetière suivant la permission de l'archevêque; Martin Cousture, charpentier, entrepreneur. Compte vérifié par Behotte. — 1636-1637, 17 inhumations. — Inhumation de MM. Jacques Bontemps et Mousquet, prêtres; — de la fille de Jehan Lallemant, libraire. — 1637-1638, 17 inhumations. — Inhumation de la fille du maître de *la Carpe*. — 1640, les chapelains de la paroisse auront 40 sous pour chaque messe qu'ils célébreront. — 1641 1642, 16 inhumations. — Inhumation de l'enfant d'un chargeur, demeurant au *Petit-Ecu;* — d'un jeune écolier, logé chez M. Bernaud: — de l'enfant de *la Fleur de lis*. — Trois des Trésoriers mis en prison, pour le paiement des droits d'amortissement. — La dame Langlois, mère du comptable, fait don d'un ciel, de 2 rideaux et d'un contre-autel de camelot rouge, avec une bourse de velours vert. Le sieur de Saint-Amand, Trésorier, donne « un chasuble de gros de Naples, par fleurons, enrichy de passement d'or avec l'estolle, fanons, oreilles et voiles. » — Enjoint au Trésorier entrant de faire la vente des bancs disponibles. Compte vérifié par Daguillenguy, grand archidiacre. — 1642-1643, 27 inhumations. — Inhumations de Mme Martel; — de M. Behourt, libraire. — Quêtes pour les cloches; noms des donateurs; — parmi eux, M. Grisel; parrain,Réné Horsolle; marraine, Mme Faucon. — Poids des cloches fondues par Nicolas Buret, 1,254 livres. — Détail de la dépense faite pour les cloches; total des frais, 633 livres 9 sous. — *Escarrissement* d'autel, fait par Le Halleur, menuisier. — 1643-1644, 25 inhumations. — Inhumation d'un homme décédé au *Lion d'argent*. — 1644-1645, inhumation d'un gentilhomme décédé à la *Tête de Blin;* — de la belle-sœur de Barré, sculpteur; — de l'enfant de la maîtresse de *l'Ours bâté*. — 1645-1646, 26 inhumations. — Inhumations de l'enfant d'un patenôtrier; — du fils de Crevon, sellier près *le Limasson;* — de l'enfant du *Lion d'argent*. — André Canivet, clerc de la paroisse. — « A Jean Le Halleur, pour avoir fait une porte au processionnière, 6 livres 10 sous. » — 1636-1647, inhumations de Jean Clochet, greffier de Coutances; — de M. Petit. — Remise du testament de feue honnête femme Catherine Hallé, veuve de Louis Martel, par lequel elle promettait 100 livres au Trésor pour avoir un encensoir d'argent. — 1647-1648, inhumations du sieur Horsolle, ancien Trésorier; — de Lemonnier, fourbisseur. — Armoires ou *liettes* placées dans la sacristie, pour serrer et enfermer les ornements. — A David Du Petit-Val, libraire, pour un petit missel à l'usage de Rome, 3 processionnaires et 1 manuel, le tout couvert de noir, 15 livres 10 sous. — Plombs des fonts baptismaux et d'un bénitier volés. — A Pacquet, peintre, pour avoir doré la crosse de l'image saint Vigor, 40 sous. — Paiements à Pierre Le Messier, brodeur; — à Jean Le Vieil et Nicolas Le Roux, vitriers (verre blanc et peint); — à Guillaume Thibault, serrurier. — On déplace 2 tableaux qui étaient aux 2 côtés du maître autel. — Le comptable donne une bourse de velours vert, brodée, pour servir au bassin de la Vierge, et prend à sa charge « les frais de tente de la chapelle de la Vierge, le jeudi saint, le jour saint Vigor, les bougies de l'octave du Saint-Sacrement et autre luminaire, le pain de cène et le vin. » — 1648-1649, 16 inhumations. — Don par le comptable d'une chasuble de damas blanc, ornée d'une armoirie (un cœur couronné). — 1649-1650, paiements à Nicolas Le Roux, vitrier; — à Jean Touzé, fondeur. — Deniers cueillis pour la santé conformément à l'arrêt du Parlement, du 11 septembre 1649. — Don par le comptable d'un chandelier de cuivre avec 2 garnitures de toile et de dentelle pour orner les autels et 1 voile pour servir à l'image de la Vierge. — 1650-1651, le comptable fournit à son compte le vin pour célébrer la messe avec les cierges et bougies aux jours des fêtes solennelles. — 1651-1652, compte vérifié par Daguillenguy. — 1652-1653, inhumations de MM. Besongne et Guerente. — Dons faits à la Fabrique par un tonnelier, qui avait occupé l'aître avec ses cercles, et par un armurier, pour autre occupation de l'aître. — 1653-1654, « pour la sonnerie au jour du service faict faire par le Thrésor, pour feu mons^r^ le curé de Saint-Vigor, 18 sous. — Pour avoir retiré Louis Le Clerc de prison, 3 livres 8 sous 5 deniers. — Pour 2 manuels et 1 processionnaire, 9 livres ». — Frais faits dans la maladie du curé et après sa mort: « Pour faire faire un testament au Palais, pendant la grande maladie du feu sieur curé, 5 sous. — Pour la toile, chemise et chaussons pour l'ensevelir, 6 livres 5 sous. — Donné aux pauvres, 33 sous. » — Legs du curé, 90 livres 16 sous en espèces, un double louis d'or de 23 livres, 6 pistoles d'Espagne, à 11 livres 6 sous pièce. — 1654-1655, sonnerie des cloches à l'inhumation du feu sieur de la Motte, inhumé à Saint-Eloi, 3 livres. — Paiements à Nicolas Ricouard, menuisier; — à Henri Gosset, maçon; — à Martin Cousture, charpentier, pour la construction du presbytère. — 1655-1656, inhumation de l'enfant de M. de Fontenelle. — « A Laurent Ricouart, menuisier, pour avoir fait un confessionnaire, etc., 18 livres; — au même, pour avoir fait le confessionnaire de mons^r^ Poupart; — une forme pour asseoir les prestres près l'autel, etc., 20 livres. » — 1656-1657, à M. Hellot, pour 1 cent de

pavé de Caen, 20 livres; — à Jacques Du Mesnil, pour avoir raccommodé la grande vitre de la nef, 25 livres. » Compte vérifié par M. Le Cornier, grand archidiacre. — 1657-1658, « à Pierre Allain, peintre, pour avoir raccommodé les images et fait des tapis d'azur et de fleurs de lis d'or, repeint le crucifix et les images d'à costé, 50 livres. » — Procès avec le curé de Sainte-Marie-la-Petite pour la maison de M. de Sainte-Colombe. — Par exception, on fait usage dans ce compte de chiffres arabes. — 1658-1659, à Jean Jores, pour avoir relié 2 missels, 6 livres. — 1659-1660, inhumations de MM. de Béthencourt et Eudes. — « Pour un housseux de soie, 30 sous. — Au sieur Barré, peintre sculpteur, pour avoir raccommodé le tabernacle, 4 livres 10 sous. — Pour un canon servant à l'autel, 4 livres. » — Journée de plâtrier, 30 sous. Compte vérifié par M. Le Cornier, grand archidiacre. — 1661-1662, paiements à M. Lagenet, orfèvre; — à Pierre Le Messier, brodeur; — à Barjolle, menuisier. — « Arrêté que, pour l'advenir, les Trésoriers en charge ne pourront résoudre ny arrester entre eux, soit pour les grosses réparations, que autres affaires extraordinaires, ny mesmes de la vente ou changement des bancs, sans en conférer et y appeler le s^r^ curé, comme aussy que les enfants des dits sieurs Trésoriers seront préférés, pour l'occupation des bancs, aux autres paroissiens, en donnant au Trésor ce qui sera jugé raisonnablement. » — 1661-1662, « à Hamouin, pour avoir retombé 10 grandes fosses et 9 petites, 14 livres 10 sous. » — Impression de billets pour la fête saint Vigor. — Paiements à Laurent Ricouart, menuisier. Compte vérifié par Gaulde, grand archidiacre. — 1662-1663, « au sieur Racine, pour avoir raccommodé le contre-autel, 100 livres. — Au sieur Le Poulletier, en déduction sur son marché pour les carolles, 12 livres. — A Jacques Millets, maître maçon, pour avoir amendé et coupé les portes des sacristies et avoir pavé l'enclos du tour du marchepied du grand autel, 25 livres 16 sous. — A Salomon Lambert, maître peintre, 35 livres. — A Jean Jumel, serrurier, pour avoir fait 8 verges à patte, pour tenir la corniche qui est attachée au lambris de l'église, 5 livres 15 sous. » — Achat de planches de bateau; — de pavé de Caen; — tournage des petites balustres. — Paiements à Le Messier, brodeur; — à Laurent Ricouart, menuisier. — « Le comptable, Mr Crevon, rappelle qu'il a fourny pendant l'année le vin pour célébrer les messes avec les cierges et bougies; qu'il a eu bien des dépenses à supporter pour les marchés avec les artisans, pour 2 indulgences qu'il a fait venir de Rome, pour les 40 heures, etc.,... qu'il a donné du damas rouge, pour faire 2 tuniques. « Il remercie N. S., la Ste Vierge et M^r^ s^t^ Vigor, avec MM. les curé et Trésoriers, de l'honneur qu'ils lui ont fait. » Sur sa demande, décidé qu'après la mort de chaque Trésorier, il sera dit un service solennel, avec 3 hautes messes à diacre, sous-diacre, et 3 chappiers, et 6 basses messes. — 1633-1634, payé à l'imprimeur, pour les bulles d'indulgences plénières et les prières des 40 heures, 45 sous; — à Mauger, dinand, pour le coq mis sur la tour, 6 livres. — 1664-1665, inhumation de Mme Groulard. — « A l'imprimeur, pour des billets à envoyer par les religions de Rouen, pour faire savoir la feste de saint Vigor, qui estoit le 25 juin, 15 sous. » Compte vérifié par Gaulde. — 1665-1666, reçu pour le bout de l'an de Mme Corneille, la somme de 3 livres. — 1666-1667, billets imprimés pour la fête saint Vigor, 1 livre. — 1667-1668, sonnerie et service pour M. Du Mesnil-Pernelle, inhumé aux Carmes, 5 livres. — A Burel, fondeur, pour clochettes, 26 sous; — à Laurent Ricouart, menuisier, 7 livres. — 1668-1669, inhumation de Pierre Mallétras, décédé à l'hôtellerie où pend pour enseigne *l'Image saint Vivien*. — Paiements à Jean Chaussée, maçon; — à Ricouart, menuisier. — 1669-1670, inhumation de M. Lallemant. — 110 livres données par M. de Fontenelle, avocat au Parlement, pour être exempt de faire la fonction du Trésor, 110 livres. — 1670-1671, inhumations de la femme et de l'enfant de Minedorge. — « A François Poisson, peintre, pour avoir fait un tableau de la *Nativité*, et peint et doré l'encastillement, 30 livres. » Compte vérifié par M. Gaulde, qui ordonne que les écritures du Trésor seront mises par inventaire en un coffre à 2 clefs, dont l'une sera entre les mains du curé, et l'autre entre celles du Trésorier. — 1671-1672, inhumation de Madeleine Thierry, femme de Ricouart. — 1672-1673, à Mme Molteux pour le rideau du chœur, 11 livres 10 sous. — 1673-1674, à Barjolle, menuisier, pour des sapins placés dans la nef pour attacher la tapisserie, 8 livres. — 1674-1675, inhumation de l'enfant d'Adrien de Dampierre, sieur d'Auberville. — 1674-1675, inhumations de Mlle Du Resnel; — de M. Corneille; — de M. de Martinvast (Dumoucel); — de M. Le Coigneux. — A Laurent Machuel, pour les billets des 2 fêtes de saint Vigor, 2 livres 5 sous. — Pour un rideau vert, à mettre devant le tableau du maître autel, 6 livres. — 1676-1677, inhumations de Mme Martel; — de Mlle Le Boucher. — « A notre avocat, pour avoir plaidé, 5 sous; — pour avoir fait imprimer le factum, 4 livres. » — 1677-1678, inhumations de Mr Horsolle; — de l'enfant de Mr Jules César. — 1678-1679, inhumations de M. de la Vieuville, 15 livres; —

de M. Le Boucher, conseiller à la Cour des Aides. — 1679-1680, inhumations de MM. de Maromme-Bouchard, Louis Barjolle, Du Pont. — « A Robert Barjolle, pour planches et chapiteaux sur les colonnes du jubé; — au sieur Des Rüisseaux, pour avoir fait les fondements pour soutenir le jubé, 19 livres. » — 1680-1681, inhumations de Marguerite-Madeleine Le Cerf, fille de M. de la Vieuville, 6 livres; — de M. de Froimont, 8 livres; — de M[lle] de Mesnibus, 11 livres. — 1681-1682, inhumation de Louis Hellouin de Mesnibus; — de M. Dupray, clerc de la paroisse. — 1682-1683, Claude Hamony, coutre de l'église, inhumé gratis dans la nef. — Travaux faits par Antoine Millets, maçon. — Achat d'un rideau pour l'orgue; — pour un souper fait chez M. le curé, pour la visite de l'orgue, 20 livres 13 sous. — Au peintre qui a peint le jubé, 15 livres. — Achat de pavé de Caen. — A M. Le Febvre, facteur d'orgues, 40 livres et 80 livres. — Cadran donné par le curé et placé dans l'église. — 1683-1684, inhumation de M[me] Ransonnette, Trésorière. — A M. Clément Le Febvre, facteur d'orgues, 80 livres. — 1684-1685, à M. Le Dain, organiste, 30 livres; — à Clément Le Febvre, facteur d'orgues, 101 livres. — 1685-1686, inhumation de M[me] de la Vieuville. — 1686-1687, inhumation de l'enfant de M. Lefebvre, papetier. — Paiement à Artus, maître menuisier. — 1688-1689, inhumation de M. Martel, ancien Trésorier. — Pour une consultation, 30 sous. — 1689-1690, inhumations du curé de Sausseusemare; — du marquis de Richebourg. — Linant, organiste. — 1693-1694, inhumation de M. Billouet, avocat. — 1694-1695, paiement à M. Le Mire, orfèvre; — à Des Rüisseaux, maçon. — 1695-1696, inhumation de M. Theroulde, décédé au *Louvre*, 8 livres. — 1696-1697, inhumation de M[me] de Rouville. — 1698-1699, à la confrérie de sainte Clotilde, pour la fondation de M. Questel, 34 livres 10 sous. — Pour une rateresse, 28 sous. — 1699-1700, inhumation de M. de Verdun. — Pour les billets des 2 fêtes de saint Vigor, 2 livres. — 1700-1701, diminution des monnaies. — 1701-1702, inhumation de M. de Saint-Aubin; — de M[lle] Grisel; — de M. Le Tac, transporté aux Carmélites. — M. Gueroult, maître en charge de la confrérie de sainte Clotilde. — 1702-1703, 123 messes de fondations, restant à célébrer, faute de prêtres. — 1703-1704, inhumation de M. Millets. — Linant encore organiste. — 1704-1705, inhumations de M. de Saint-Paul; — de M. Cavelier; — de M. Billouet. — 1705-1706, inhumations de M. Millets dit Des Rüisseaux, 8 livres; — de M. de Creuilly, *idem*. — 1706-1707, inhumations de M[me] Le Duc, sœur du curé; — de M. de la Motte, sieur de Besmichel. — 1707-1708, inhumation de M. de Milly. — M. Barjolle, déportuaire de la cure, à la suite de la mort du curé, M. Le Duc. — Au commencement : « Inventaires des lettres et escriptures dépendantes du Trésor de Saint-Vigor, de 1632; relié en veau; tranches dorées; sur le plat de la reliure : *Livre des comptes du Trésor de Sainct-Vigor. P. 1632. B.*; » armoiries de la Passion; fermoirs enlevés.

G. 7616. (Registre.) — Grand in-folio, comprenant 285 feuillets, papier.

1708-1775. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vigor de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Le Bas, écuyer, sieur de Mongouge, 1708-1709; — Guillaume Fortier, 1709-1710; — Eustache Gueroult, maître cordonnier, 1710-1711; — Alexandre Ygou, greffier en chef de la Chambre des Requêtes, 1711-1712; — Charles De la Londe, marchand, 1712-1713; — Germain Bertin, 1713-1714; — Thomas-Romain Costé, conseiller du Roi en vicomté, 1714-1715; — Hector Allain, procureur au Parlement, 1715-1716; — Pierre Le Sauvage, autre procureur au Parlement, 1716-1717; — Vincent Le Coq, vendeur de poisson, 1717-1718; — Nicolas De la Caille, mesureur de sel, 1718-1719; — Jean Hays, marchand, 1719-1720; — Jean-Robert Le Teinturier, marchand, 1720-1721; — Charles Toutain, marchand, 1721-1722; — Louis Le Febvre, aubergiste, 1722-1723 (compte soigneusement écrit, avec titre orné d'un encadrement); — Nicolas Huet, marchand, 1723-1724; — Jacques Le Bourg, 1724-1725; — Pierre-Louis Moulin, marchand teinturier, 1726-1727; — Jean Chantin, 1727-1728; — Jacques Flament, marchand teinturier, 1728-1729; — Antoine L'Hérable, maître cuisinier, 1729-1730; — T.-L. Asselin, marchand épicier, 1730-1731; — Jean-Nicolas Le Tavernier, 1731-1732; — Charles Thibaut, 1732-1733; — Jean-François Aubin, 1733-1734; — Jacques Turgis, licencié en droit, 1734-1735; — Nicolas De la Tour, aubergiste, 1735-1736; — Noël Bogron, 1736-1737; — François Le Bigre, chirurgien-juré, 1737-1738; — Gilles Marc, 1738-1739; — Louis-Jacques De la Motte, 1739-1740; — René Lévesque, marchand teinturier, 1740-1741; — Pierre Bradel, libraire, 1741-1742; — Louis Navarel, 1742-1743; — Nicolas Lambert, 1743-1744; — François Pinel, 1744-1745; — Jean-François Le Viguereux, 1745-1746; Pierre Morel, 1746-1747; — Philippe-Abraham Foüet, 1747-1748; — Pierre-François Duhamel, 1748-1749; — François Pineteau, 1749-1750; — Neveu, 1750-1751; — Nicolas Lévesque, 1751-1752; — Pierre Tassel, 1752-

1753 : — Pierre-François-René Becquet, 1753-1754 ; — Adrien Le Bourg, écrivain juré, vérificateur du noble art d'écriture en cette ville, 1754-1755 ; — François-Jacques Desforges, procureur au Parlement, 1755-1756 ; — Noël Meray, maître perruquier, 1756-1757 ; — Nicolas Maze, marchand aubergiste, 1757-1758 ; — Romain Mayeu, maître plâtrier, 1758-1759 ; — Vadecard, 1759-1760 (titre dans un encadrement) ; — Pottier, maître tailleur, 1760-1761 (titre dans un encadrement) ; — Laisné, 1761-1762 ; — François Viard, 1762-1763 ; Pierre Maufils, aubergiste, 1765-1766 ; — Louis Dumont, aubergiste, 1766-1767 ; — Roger Le Fèvre, maître tailleur, 1767-1768 ; — Jean Pain, aubergiste, 1768-1769 ; — Jacques Allain, marchand, 1769-1770 ; — Nicolas Dolioue, 1770-1771 ; — François-Julien L'Hérable, 1771-1772 ; — Jacques-Jérôme De la Rue, 1772-1773 ; — Pierre-Louis Le Roux, 1773-1774 ; — Jacques-Nicolas Du Tot, 1774-1775. — 1709-1710, inhumations de M. Potier ; — de Mme Bazin. — A M. Le Febvre, facteur d'orgues, pour avoir accordé les orgues, 6 livres. — Linant, organiste. — Paiements à Langlois, orfèvre ; — à Barjolle, menuisier. — 1713-1714, à Mme Tallon, pour avoir relié et raccommodé un manuel et un antiphonier, 11 livres 10 sous. — 1716-1717, à M. Des Rüisseaux, pour la réparation et réédification de l'église, 156 livres. — 1718-1719, au sieur Pierre, peintre, pour avoir blanchi le plafond de l'église, 36 livres. — 1718-1720, inhumation de M. de Saint-Supplix. — 1720-1721, location des bancs, 145 livres 17 sous. Paiements à Nicolas Buret, fondeur ; — aux sieurs Rachel et Thibault, pour avoir fait un hangard dans le processionnaire, 64 livres. — Pour 50 pavés de Caen, 7 livres 10 sous. — Pour une glace mise dans le tabernacle, 10 livres. — Au sieur Le Febvre, acompte sur le marché de l'orgue, 150 livres. — A Boussart, peintre, pour avoir mis en bois veiné le tour de l'église, 400 livres. — 1721-1722, inhumations de Mme Guillemard, 30 livres ; — de Mme Pottier, 50 livres. — 1722-1723, ouverture de la terre et grosse sonnerie de M. Bouteiller, de Dieppe, 33 livres. — Sonnerie pour l'inhumation de la marquise de Torcy, inhumée aux Célestins. — Pour l'ouverture de la terre dans le chœur, et pour la grosse sonnerie de la marquise de Richebourg ; pour la grosse sonnerie seulement, 3 livres. — A M. Martinet, 77 livres. — A M. Le Febvre, facteur d'orgues, 170 livres. — Au peintre, pour la bannière, 96 livres. — 1723-1724, inhumation de Mme du Fossé. — 1724-1725, inhumation dans le chœur de Mlle de Berville, dont les droits (50 livres) figurent aux reprises, comme n'ayant pu être acquittés, dans tous les comptes subséquents. Pour la fosse de Mme Grandpierre dans le cimetière, avec un coffre et la grosse sonnerie, 8 livres. — 1725-1726, paiement à M. Marie, fondeur. — 1726-1727, inhumations de M. Turgis ; — de Mme de Maisons ; — de M. Maury, avocat. — A M. Le Prevost, imprimeur, pour 1,000 billets d'avertissement pour les affaires du Trésor, 6 livres. — 1727-1728, sépulture de M. de la Londe, dans le chœur. — Au sieur Le Febvre, pour l'entretien de l'orgue, 6 livres. — 1728-1729, sépulture de M. de Guillermont, 18 livres. — 1729-1730, paiement à Bradel, libraire. — 1731-1732, paiement à Lagenet, orfèvre. — 1733-1734, paiement à M. Jean Le Febvre, facteur d'orgues. — 1734-1735, paiement au même. — 1735-1736, M. Roussel, organiste aux gages de 72 livres par an. — 1741-1742, paiements à M. Le Prince, pour la dorure de 2 saints dans le chœur ; — pour avoir raccommodé le christ de la nef. — 1743-1744, paiements à MM. Roussel, organiste ; — Le Febvre, facteur d'orgues. — Pour la plaque d'étain qui a été placée sous la première pierre de la nef et pour la gravure d'icelle, 6 livres. — 1744-1745, au sieur Soullevain, pour l'escalier de la chaire à prêcher, 100 livres ; — pour les bancs neufs, 200 livres. — 1745-1746, inhumation de M. de Saint-Thurien, 33 livres. — A Bourdin Calvière, organiste, 90 livres par an. — A Marie, fondeur, pour moitié des 2 vases placés à la rampe de la chaire à prêcher, 3 livres 10 sous. — 1746-1747, pour le service de feu M. Des Rüisseaux, 11 livres 10 sous. — 1747-1748, paiements à MM. Pantin et Lagenet, orfèvres. — 1749-1750, inhumations de M. Mallet, 6 livres ; — de 4 enfants, 4 livres ; — de Mlle Ygou, 25 livres. — A Jacques Durand, charpentier, pour la tribune faite à l'orgue, 150 livres. — 1750-1751, au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, pour la réparation et augmentation par lui faite à l'orgue, 1,024 livres. — A M. D'Agincour, pour visite de l'orgue après réparation, 24 livres. — Pour avoir fait faire une main à l'image saint Julien, 24 sous. — 1751-1752, inhumations de M. Vallée, 6 livres ; — de Mme Buzot, 33 livres. — Paiement à M. Buret, fondeur. — 1752-1753, inhumations de M. Senard ; — de Mme de Courmoulin. — 1753-1754, inhumations de M. Raisin de la Neufville, 33 livres ; — de M. Gravé, 33 livres. — 1754-1755, reçu pour le service de l'association de Bonsecours, 3 livres. — Inhumations de MM. Le Rat et de Belleville. — Au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, 200 livres. — 1755-1756, reçu de Mme veuve Mesangère, pour une année de rente due au Trésor sur une maison rue Ecuyère, où pend pour enseigne *le Bœuf couronné*, 5 livres. — A Cavillier, pour la refonte de la grosse cloche, etc.,

158 livres. — 1756-1757, à M. Morel, menuisier, pour un confessionnal, 164 livres. Compte vérifié par M. de Saint-Aulaire, grand archidiacre, dans le cours de sa visite. — 1757-1758, paiements au même menuisier, dont le domicile est indiqué rue du Vieux-Palais; — à Porlier, orfèvre. — 1758-1759, inhumation de M[lle] Pradeaux. — A M[me] Jore, pour les canons, 8 livres. — 1759-1760, reçu pour 12 saluts de MM. les bouchers, à 10 sous pour salut, 6 livres. — A Laniel, cache-pauvres de la paroisse, pour une année de son service, 6 livres. — 1760-1761, inhumations de M[lles] de Villermont et de Gouel. — 1761-1762, aux Jacobins, pour l'encens, 12 livres 15 sous. — On rétablit le nombre de 3 chantres. — On ne fera les assemblées, et on ne rendra les comptes que dans la salle du presbytère, suivant un usage immémorial. — 1762-1763, aux Dominicaines pour de l'encens, 17 livres; — à Laniel, qualifié, non plus de cache-pauvres, mais de hallebardier, 6 livres. — 1764-1765, inhumation de M. Ribard, 36 livres. — 208 messes acquittées par les Feuillants pour le compte de la Fabrique. — A Le Febvre, organiste de la paroisse, 100 livres de gages. — Aux sieurs Ferrand et Bailleul, relieurs, pour reliure des processionnaires et graduels, 11 livres 4 sous. — 1766-1767, au R. P. Olivier, pour l'acquit de 294 messes, 220 livres 10 sous; — au même, appelé en aide pour le desservice de la paroisse, pour les honoraires de l'année, 80 livres. — 1767-1768, inhumation de M. Du Bocage, 36 livres. — 52 bancs loués 344 livres; parmi les locataires, M[me] Perchel, MM. Ribard et Pradeaux. — 1768-1769, au sieur Riberpré, organiste, 62 livres 6 sous. — Aux dames du Saint-Sacrement, pour de l'encens, 8 livres 10 sous. — 1769-1770, consultation et plaidoyer, 12 livres. — 1770-1771, paiement à M. Porlier, orfèvre. — 7 inhumations faites par charité. — 1771-1772, à Houchard, libraire, pour reliures, 99 livres 10 sous. — 1773-1774, paiements à Loisel et Poisson, fondeurs; — à Porlier, orfèvre; — à Gagneur, peintre, qui blanchit à neuf les 12 souches de dessus l'autel. — 1774-1775, total des recettes, 2,652 livres; — des dépenses, 2,052 livres.

G. 7617. (Liasse.) — 49 pièces papier.

1675-1738. — Doubles des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — Manquent les comptes de 1684, 1687, 1692, 1694-1697, 1699-1706, 1712.

G. 7618. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1738-1767. — Doubles des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — Manque le compte de 1763-1764.

G. 7619. (Liasse). — 94 pièces, papier.

1698-1762. — Pièces de comptabilité concernant la Fabrique de Saint-Vigor. — Permission accordée aux curé et Trésoriers de faire placer 4 heurtoirs le long de l'église, pour la garantir du dommage que pourraient causer les essieux des carrosses et des charrettes, 1728. — Mémoires et quittances de M. Flavigny, chasublier, 1736; — de M. Maréchal, maître doreur; 60 livres pour 6 chandeliers de bois argenté, 1727; — de MM. Cabut, Machuel, imprimeurs; — de M. Billard, menuisier; 228 livres, pour la contretable de la chapelle sainte Clotilde, 1747; — de Creully, autre menuisier; 400 livres pour la chaire et pour un confessionnal, 1741; — de Charles Le Febvre, facteur d'orgues; — de Linant, organiste, 1726. — Journée de maître plâtrier, 35 sous; — 2 journées d'ouvrier et 1 journée de manœuvre, 3 livres 16 sous, 1762. — Pièces cotées : Boîte F, n° 2 *bis*.

G. 7620. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1710-1750. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — Devis des ouvrages qu'il convient faire pour le pavage du chœur de Saint-Vigor; entrepreneur, Guillaume Capelle, 1741. — Mémoire de François Creully, maître menuisier, pour avoir accommodé les bancs du chœur et de l'église; journée d'ouvrier, 26 sous, 1742. — Devis pour les stalles de Saint-Vigor; entrepreneurs, Gabriel et Rivière frères, menuisiers, 1742. — Devis des ouvrages de maçonnerie, de pavage de pierre de taille et de pavé de Caen, pour l'église de Saint-Vigor; marché avec Jacques Huault, 1743; — mémoire des frais faits par MM. Girot et Foüet, nommés, par délibération du Trésor de Saint-Vigor, le 18 septembre 1746, pour aller à Folleville : « 20 septembre, pour dépense faite à Varangeville, compris la nourriture de 2 chevaux, 15 sous; à Caudebec, pour la dînée, 1 livre 16 sous; à Lislebonne, à souper et nuit de 2 chevaux, 3 livres 1 sou; au domestique qui a eu soin des chevaux, pendant le séjour à Folleville, 1 livre 4 sous. Du 24 du dit mois, à Caudebec, pour la dînée, 2 livres 5 sous; louage des chevaux pendant 5 jours, à raison de

25 sous chaque jour, 12 livres 10 sous. Total, 21 livres 11 sous. — Journée d'ouvrier plâtrier, 28 sous; — de manœuvre, 16 sous, 1745. — Consultation des avocats B. Auzanet, de Villers, Thouars, même année. — Quittances de Jean Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues; — de Bourdin Calvière, organiste. — Pièces signées par Millet Des Rüisseaux.

G. 7621. (Liasse.) — 67 pièces papier.

1720-1740. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor, de 1720-1723 et de 1739-1740. — Quittance de Jouvenet, « pour une bannière représentant, d'un côté, un saint Vigor, et de l'autre une saincte Clotilde; prix fait, 75 livres; deux boulles dorées, 4 livres; pour avoir argenté le baston, et la fereure 7 livres; pour avoir netoyé, verny et raccomodé plusieurs trous et repaint ensuitte la vielle bannière, 12 livres; » total, 98 livres, 1722; 2 signatures de Jouvenet. — « Mémoire des réparations qu'il convient de faire à l'orgue de Saint-Vigor et le faire parler dans la première harmonie; » entrepreneur, Charles Le Febvre; prix, 420 livres. — Devis des ouvrages qu'il convient faire pour la construction et établissement du sanctuaire, tant en pierre de liais que marbre; Guillaume Capelle, marbrier, entrepreneur; prix, 600 livres; marché signé du dit Capelle, de Millet Des Rüisseaux et de M. Néel, curé de la paroisse.

G. 7622. (Liasse.) — 206 pièces, papier.

1750-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — « Devis des réparations à faire à l'orgue de l'église de Saint-Vigor, pour le rétablir dans sa perfection et estre sans défaux d'altération de perte de vent, de bons claviers et faire bien son devoir en tout ce qu'il convient et bien d'accord dans tous ses jeux selon l'usage de les toucher en tons bien parlant, chacun dans leur espèce : Il sera bien fait en neuf 2 jeux, 1 de cornet de récit, et l'autre de trompette de récit, qui parleront sur un troisième clavier; — un jeu de quarte de nazar, qui sera à la place du jeu de larigot, qui est inutile, parce qu'il y en un dans le positif; — 2 jeux de flûte allemande; — une rangée de fourniture de 48 tuyaux. — 2 claviers, etc. »; entrepreneur, Jean-Baptiste-Nicolas Le Febvre, prix, 1,000 livres, 1750. — Mémoire de l'ouvrage de peinture d'impression faite tant à l'huile qu'à la colle, en l'église de Saint-Vigor; blanchir en détrempe les voûtes, plafonds, murailles; peindre les piliers en faux marbre, peindre les croix de dédicace; entrepreneur, Du Saulx, 1759. — Mémoire des réparations faites à onze formes de vitres en l'église, aux chapelles de la sainte Vierge, de sainte Clotilde, 1759. — Journée de maître, 30 sous; — d'ouvrier, 24 sous; — de manœuvre, 10 sous, 1750.

G. 7623. (Liasse.) — 275 pièces, papier.

1760-1770. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor, de 1760 à 1770. — Requête de Guillaume Langlois, bedeau, à l'effet d'obtenir résiliation du bail qui lui avait été fait des chaises de l'église; la suppression des sermons de l'avent et du carême a diminué le produit, ainsi que celle des saluts de l'avent et du carême, que faisaient célébrer les confréries de sainte Clotilde et des bouchers; les paroissiens vont à Sainte-Marie, où ils trouvent sermons et saluts, 1762. — Etiquette imprimée de M. Pontrevé, marchand à Rouen, rue des Carmes, vis-à-vis de la Chambre des Comptes. — Devis des ouvrages qu'il convient faire, pour la construction du pavage du chœur de l'église; Capelle, entrepreneur, 1741. — Quittances de Calvière, organiste; — de Jean-Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues; — de Louis Redouté, peintre; — de sœur de Saint-Augustin, supérieure des Dominicaines du Sang-Précieux, pour fourniture d'encens. — Journée d'ouvrier plâtrier, 30 sous, 1770; — d'un ouvrier plâtrier et d'un manœuvre, 2 livres 8 sous, 1766.

G. 7624. (Liasse.) — 283 pièces, papier.

1770-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — Consultations de l'avocat Le Bourgeois de Belleville, 1777. — Quittances de M. Porlier, orfèvre, 1771. — Etiquette imprimée de Tesson, marchand fayencier verrier, au haut de la rue Grand-Pont, à Rouen, aux *Trois Bouteilles couronnées*. — Journée d'ouvrier plâtrier, 30 sous; — de manœuvre, 18 sous.

G. 7625. — (Liasse.) — 238 pièces, papier.

1780-1781. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — Quittances de MM. Duhamel, curé; — de M. Dutot, vicaire de Saint-Vigor; — de Jean-Baptiste Mette, fondeur; — de Masculier, marbrier; — de Le Jardinier, menuisier. — En 1780, journée d'ouvrier, 30 sous; — de manœuvre, 18 sous.

G. 7626. (Liasse.) — 267 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — Étiquettes imprimées de Caban frères, marchands brossiers, rue Massacre, à Rouen; — de Payenneville, marchand brodeur chasublier, à *l'Image de Saint-Joseph*, au bas de la rue des Carmes, près Saint-Herbland; — de Trohé, marchand orfèvre-jouaillier-diamantaire ordinaire du Roi, reçu au Conseil en suite de la Cour. *A la Boucle de Diamants*, rue Saint-Nicolas, près celle des Carmes, à Rouen. En tête de cette dernière étiquette, dessin de divers ornements d'orfèvrerie. — Autre étiquette du même orfèvre, dans un goût plus simple. — En 1789, journée de manœuvre et de plâtrier, 2 livres 14 sous. — Paiements aux vicaires pour honoraires de la lecture de la Passion, qui se fait tous les vendredis de l'année.

G. 7627. (Cahier.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1677-1699. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — 21 juillet 1677, fondation de Mlle Madeleine Boullen, veuve de feu Mre Pierre Le Boucher, vivant écuyer, sieur du Mesnil-Graind'avoine, contrôleur général des finances en la Généralité de Rouen. — 5 juin 1681, commissaires nommés pour faire marché des orgues avec les sieurs Clément et Germain Le Febvre, père et fils, facteurs d'orgues et organistes à Rouen, rue des Arsins. — 22 février 1682, acceptation des offres faites, par MM. de la Vieuville et Bernard, de 140 livres et de 100 livres pour être exemptés de la charge de Trésorier. — 10 février 1683, don par le curé, M. T. Artus, de 700 livres pour contribuer à la façon des orgues. — 1er juin 1684, on paiera 60 livres à M. Le Dain, organiste, pour une année de ses gages. — 3 avril 1689, Guillaume Linant nommé organiste, en remplacement de Le Dain, démissionnaire. — 14 mai 1691, M. Joachim Regnault, ne pouvant faire les fonctions de la charge de Trésorier, demande à en être déchargé, se soumettant à donner le blanchissage du linge et à faire une honnêteté au profit du Trésor, sans néanmoins réclamer aucune séance ni aucunes prérogatives; son offre est acceptée; Jean Limare est nommé à sa place. — 4 octobre 1699, fondation de maître Thomas Artus, digne curé de la paroisse; basse messe à perpétuité tous les dimanches de l'année, à 11 heures, savoir est après le prône de la grand'messe. — Transcrit dans ce cahier une délibération de la Fabrique, du 2 avril 1668, portant que la confrérie de sainte Clotilde, érigée en l'église Saint-Vigor, demeurerait unie et incorporée au Trésor, et que tous les Trésoriers, qui sont et seront à l'avenir, demeurant en la dite paroisse, en seraient maîtres chacun à leur tour.

G. 7628. (Cahier). — In-4°, 14 feuillets, papier.

1690-1699. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — 17 novembre 1690, fondation de M. Louis Sanson, dont le décès est marqué comme étant arrivé le 27 août 1690. — 16 décembre 1691, Elie Barjolle, nommé clerc de la paroisse, en remplacement de Simon Moulandrin, nommé à une cure. — 16 juin 1693, on fera porter le linge chez M. Le Chevalier, élu Trésorier, et, dans le cas où il ne l'accepterait pas, on le fera sommer de gérer et de faire quêter, avec assignation par devant M. le lieutenant général du bailliage. — 23 juillet 1699, mention de la fondation de M. Boutehen. — Ce cahier, sur papier timbré, ne contient guère que des nominations de Trésoriers et des dispenses de gérer. — On voit que les semonces des Assemblées se faisaient par le clerc de la paroisse.

G. 7629. (Cahier.) — In-4°, 5 feuillets, papier.

1700-1702. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — 10 avril 1700, M. Lermette, président au Grenier à sel, offre 120 livres pour être exempt de la charge de Trésorier; il aura le second banc dans la nef du côté de la chaire, ci-devant occupé par M. De la Motte. — Ce cahier fait suite au précédent.

G. 7630. (Cahier). — In-folio, 21 feuillets, papier.

1705-1719. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — 4 janvier 1705, M. Le Duc, curé de Saint-Vigor, pour terminer les contestations et maintenir la paix et union dans la paroisse, déclare sa volonté de faire refondre les cloches sans qu'il en coûte rien ni au Trésor ni aux paroissiens. — 9 avril 1708, demande de plusieurs particuliers qu'il leur fût accordé de faire inhumer dans le cimetière, avec une bière ou coffre, les corps de leurs parents décédés; arrêté qu'il ne serait mis aucune bière ou coffre dans le cimetière, l'usage d'y en mettre étant aboli depuis plus de 20 ans. La Fabrique trouvait un inconvénient à l'usage aboli, en ce que, par suite de l'élévation des terres, les eaux se déchargeaient dans l'église. — 7 août 1712, fondation de Marguerite Monnier. — 16 novembre 1712,

M. Nicolas Millets, dit Des Rüisseaux, maître maçon, dispensé de la charge de Trésorier, parce qu'il abandonne ce qui lui était dû d'honoraires ; — reçu aux honneurs, prérogatives des Trésoriers ; on lui accorde une place dans la chapelle de sainte Clotilde. — 4 décembre 1712, M. Jean Cécile, prêtre, nommé clerc sacriste en remplacement de M. Barjolle ; M. De Rouen, curé de la paroisse, décédé. — 1er mars 1716, arrêté, sous le bon plaisir de Monsieur l'archevêque, que les terres qui sont dans le cimetière du cloître de l'église seront enlevées jusqu'aux 2 premières marches qui descendent du cimetière dans l'église du côté de la rue des Bons-Enfants ; — qu'elles seront portées dans le jardin de Saint-Maur. On fera fermer les vues qui donnent sur le cimetière. — 15 mars 1716, sur l'avis de M. Des Rüisseaux, architecte, on démontera la croix du cimetière, et on la rétablira sur de nouvelles fondations. — 29 mars 1717, fondation de M. Pierre Le Ber, prêtre habitué. — 13 juin 1717, réédification à faire à l'église, à la suite de la visite de M. Des Rüisseaux ; la dite église « menace une ruine totale, ce qui pouvoit avoir des suites très fâcheuses, les paroissiens estant dans le risque d'être écrasés, si par malheur elle tomboit dans le temps qu'on célèbre l'office divin. » — 21 août 1718, les maîtres de la confrérie de saint Vigor font don à la Fabrique de leurs ornements. — On leur permettra de marcher un cierge à la main, aux processions du Saint-Sacrement qui se font aux saluts ; les cierges seront carrés et seront faits à leurs frais.

G. 7631. (Cahier). — In-folio, 5 feuillets, papier.

1721-1726. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — 30 mars 1721, règlements pour les bancs ; à l'adjudication il se trouvait des particuliers qui voulaient les avoir au préjudice des Trésoriers qui avaient porté les charges de l'église ; les Trésoriers eux-mêmes se disputaient entre eux la préférence sous différents prétextes. — Renault, curé de Saint-Vigor.

G. 7632. (Cahier.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

1720-1731. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — 24 mars 1720, représenté par M. Hays, Trérorier en charge, que, par suite des réparations et réédifications que l'on fait, il est nécessaire de chercher des fonds pour subvenir à la dépense ; on accepte, en conséquence, l'offre faite par le sieur Romain Eury, d'une somme de 150 livres, pour être dispensé de la charge de Trésorier. — 28 avril 1729, M. Cécile, clerc de la paroisse, remplacé par M. De Blaquetot, qui s'était démis en sa faveur de la cure de Louvetot.

G. 7633. (Cahier). — In-folio, 15 feuillets, papier.

1729-1737. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — 9 octobre 1729, Nicolas Le Forestier, nommé clerc sacriste en remplacement du sieur De Blaquetot, décédé. — 19 mai 1732, M. Thibaut, Trésorier en charge, porteur d'une ordonnance du Premier Président contre le sieur Huet, l'un des Trésoriers, pour mauvais discours, contraires à la réputation du dit Thibaut ; — dissensions entre le curé et les Trésoriers. — 22 juin 1732, marché avec Jacquelin, facteur d'orgues, pour la réparation de l'orgue. — 11 avril 1736, Nicolas-François Godefroy nommé clerc sacriste en remplacement de M. Le Forestier, nommé à la cure de Boishéroult.

G. 7634. (Cahier). — In-folio, 4 feuillets, papier, écrits.

1737-1739. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor. — 29 décembre 1737, fondation de Mme Geneviève Dumesnil, veuve d'André Reusse. — 4 mars 1739, ordonnance de M. Terrisse, grand archidiacre, au cours de sa visite. Le curé P. Morel et les Trésoriers présenteront une requête à l'archevêque aux fins d'obtenir une réduction des fondations.

G. 7635. (Cahier.) — In-folio, 29 feuillets, papier.

1739-1745. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — 20 mars 1740, procès, pour une rente entre la Fabrique et MM. Taillet, enfants de M. Robert Taillet. On se conformera, pour l'avenir, à l'usage pratiqué dans les autres paroisses de la ville pour l'élection des Trésoriers. A Pâques, jour de l'élection, on écrira la nomination sur le livre des délibérations, ainsi que sur un carré de formule, qui sera porté au domicile de l'élu, avec la croix et les chandeliers, suivis du clergé ; si la maison était fermée, les croix et les chandeliers seraient portés par le bedeau et déposés chez un voisin. — 8 septembre 1740, don de 200 livres pour la construction d'une chaire à prêcher. — 22 novembre 1748, la Fabrique accepte le dessin de la chaire à prêcher de Saint-Pierre-le-Portier ; on ajoutera un Saint-Esprit sculpté au fond du dais de la dite chaire. Le globe sera élevé sur un petit socle de 3 pouces de

haut; marché fait avec M. Creuilly père, moyennant un prix de 400 livres. On fera faire une rampe de fer pour monter à cette chaire. — 7 mai 1741, M. Millet Des Rüisseaux, l'un des commissaires nommés pour faire le marché du nouveau pavage. — 15 décembre 1741, don à la Fabrique d'ornements d'église et de 1,178 livres, par dame Françoise Néel, épouse de M. Jean-Baptiste Le Petit de Bellaunay, sœur et héritière du curé de Saint-Vigor. — 11 mars 1742, nomination d'un bedeau, auquel on remet une robe violette et une baguette garnie d'argent. — Marché pour les stalles avec M. Creuilly. — M. Pain des Essarts, curé. — 12 décembre 1742, on fera mettre des lutrins ou porte-livres de cuivre aux stalles du chœur. — 23 février 1744, M. Gueudry fils nommé organiste aux gages de 90 livres par an, en remplacement de M. Rousel, qui avait été remercié. — 5 avril 1744, M. Claude Boudin Calvière nommé en remplacement de M. Gueudry. — 2 mars 1744, M. Jean Gouellain exempté de gérer comme Trésorier, moyennant l'offre de 200 livres. — 8 mars 1744, on fera faire une petite chapelle, au bas de l'église, au passage de l'ancien processionnaire, pour les fonts baptismaux. — 12 avril 1744, la chaire sera transportée du côté de l'évangile. — Marché avec M. Le Mire, pour une nouvelle rampe de fer conforme à celle de Saint-Pierre-l'Honoré. — 6 juin 1744, assemblée en présence de M. Terrisse, grand archidiacre et grand vicaire; accord sur les contestations au sujet des bancs et des comptes. – Requête sera présentée à l'archevêque pour obtenir réduction des fondations. — 1er décembre 1744, plan pour les bancs des sous-ailes proposé par M. Soulevain. — 28 mars 1745, augmentation du prix des bancs.

G. 7636. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1715-1772. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — 1er juin 1749, « à l'avenir, chaque Trésorier qui sera maître de la confrérie de sainte Clotilde, ne sera tenu qu'a faire la recette des rentes, débites et quêtes, qu'il fera ou fera faire pendant son année de gestion, sans qu'il soit obligé de faire le voyage de sainte Clotilde, ainsi qu'il s'était pratiqué jusqu'alors, non plus que de porter les enseignes de la dite confrérie par la ville, ce qu'il pourra faire néanmoins de sa bonne volonté. Sera aussi tenu de tenir le buffet aux jours des fêtes de sainte Clotilde, sainte Geneviève et sainte Marguerite, et d'en faire faire les affiches, comme par le passé. » — 8 février 1749, on ajoutera une tribune au buffet de l'orgue. — 9 juillet 1752, réparations à faire à la voûte du portail et du clocher de l'église, qui menaçait ruine. — 26 juillet 1755, M. Cavillier, fondeur, propose d'opérer la refonte de la grosse cloche qui était cassée. — 27 décembre 1757, on fera mettre une fleur de lis dorée au-dessus du bâton de l'ancienne croix. — 8 juillet 1758, on donnera 90 livres à M. le curé, qui choisira 3 laïques auxquels sera donné le surplis, et qui aideront à chanter l'office. — 20 juillet 1758, saluts célébrés par la confrérie des bouchers. — 8 avril 1759, on fera célébrer à perpétuité, en l'église Saint-Vigor, les O de Noël; il sera chanté, chaque jour, le 3me répons de la férie, l'hymne *Conditor*, l'antienne *Repelle*, 2 fois, selon l'usage du diocèse, le *Rorate*, après quoi sera donnée la bénédiction. — 22 avril 1759, on retirera les images des piliers, à l'exception des images de sainte Marguerite et de saint Sébastien, qui sont en état. — 7 novembre 1759, marché avec M. Lefévre, pour la réparation de l'orgue. — 27 janvier 1760, mention d'encens acheté chez les Dominicaines du Précieux-Sang. — 13 septembre 1761, débats avec le curé de la paroisse, M. Le Monnier, au sujet des processions aux saluts de fondation. — 15 avril 1762, autre contestation entre les mêmes à propos de l'injonction faite par la Fabrique au sous-clerc de ne plus habiter le clocher, où il avait établi 2 métiers de toilier. Le curé disait que plusieurs enfants, du nombre desquels se trouvaient assez ordinairement ceux de quelques-uns de MM. les Trésoriers, avaient contracté l'habitude de se servir, comme d'un lieu de commodités, de l'emplacement des fonts baptismaux et du dit clocher. La présence du sous-clerc remédiait à ces abus. — 21 mai 1762, on demandera une rétribution aux confrères de la Société du Sacré-Cœur de Marie et du Divin-Cœur de Jésus, nouvellement érigée en cette paroisse. — 17 mars 1763, visite de l'église, pour avoir connaissance des réparations à y faire, par le procureur du Roi, accompagné de M. Aubé, expert juré. — 21 juillet 1763, on fixe à 12 livres la rétribution à exiger de la confrérie du Divin-Cœur. — 12 juin 1764, M. Lefévre demande à être admis à toucher l'orgue en remplacement du sieur Calvière. — 13 octobre 1764, nouveaux débats avec le curé. — 18 novembre, M. l'abbé De la Fenêtre, vicaire de Roncherolles-en-Bray, nommé clerc, en remplacement de M. Marie, qui était nommé vicaire de Saint-Martin-du-Pont. 18 septembre 1766, M. le Président de Bailleul, chargé de mettre fin aux différends qui divisaient la compagnie. — 29 mars 1767, état des charges et des forces de la Fabrique. — 22 décembre 1767, M. Riberpray, organiste de Saint-Vigor. — 26 janvier 1769, délibération

pour la sonnerie aux inhumations. — 22 octobre 1769, procès avec le sieur De la Fenestre, que la Fabrique avait destitué. — 2 juin 1770, ordonnance du procureur général, au sujet des prêtres et des chantres de Saint-Vigor. — Nombre des paroissiens évalués à 1,000. — Plaintes contre les sieurs Asselin, Potier, maîtres tailleurs, et Alain, maître cartier, qui avaient renversé tout l'ordre de la paroisse ; ordonné que les Trésoriers recevraient sans retard les 2 prêtres que le curé avait présentés pour lui aider à faire l'office divin et acquitter les fondations ; qu'ils recevraient également 3 chantres, qui seraient payés sur la quittance du curé. — 3 février 1771, requête à M. de Belbeuf, Procureur Général, et ordonnance de ce magistrat, au sujet des prêtres et des chantres de Saint-Vigor. — 10 février et 10 mai 1771, état sommaire des forces et charges de la Fabrique, sur lequel on peut statuer relativement aux augmentations et suppressions. — 8 août, M. Vatier, nommé clerc de la Fabrique.

G. 7637. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier, écrits.

1772-1778. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vigor de Rouen. — 31 janvier 1773, renvoi par le Procureur Général du Conseil Supérieur à Rouen, à la Fabrique, d'une requête de Louis-Raoul De la Motte, fils de Louis-Jacques De la Motte et de Marie-Anne-Agathe De la Motte, anciens Trésoriers : Louis-Jacques De la Motte avait été élu Trésorier, et avait géré à ses frais les affaires de la Fabrique, en 1740 ; sa femme avait pris soin du linge de l'église, et avait fait le blanchissage, avait fait les quêtes ordinaires sur la paroisse pour le linge et dans l'église, aux fêtes solennelles, pendant les 3 années de gestion de son mari, et cependant, on avait refusé à la dite Marie-Anne-Agathe, défunte, le service ordinaire dû aux femmes de Trésoriers. — On cherchera les anciens règlements. — 29 août 1773, lettre du curé ; il annonce qu'il subordonne le don, qu'il veut faire de divers ornements pour l'église, à la construction, aux frais de la Fabrique, d'un chapier qu'il juge indispensable. — 25 juin 1775, nécessité de faire une nouvelle échelle pour monter à la petite cloche nommée *Cathelinette*. — 6 août 1775, lettre du Procureur Général, pour que la Fabrique oblige le bedeau à remettre au curé la somme de 60 livres, destinée au paiement des sermons de l'avent et du carême ; il est à propos de rétablir les choses dans leur ancien état, ce qui est généralement désiré de tous les paroissiens, qui se trouvent forcés d'abandonner leur paroisse, pour aller chercher ailleurs des prédications. — 27 avril 1775, les Trésoriers reconnaissent que c'est M. le curé Le Monnier qui a fait peindre la nef de l'église, le sanctuaire du grand autel, la chapelle de la Sainte-Vierge, les piliers de l'église ; qu'il a donné également les 2 lambris des chapelles avec leurs tableaux ; qu'il a fait dorer la chaire ; qu'il a fait peindre un autel dans les fonts ; qu'il a donné la croix avec son support pour l'entrée du chœur, les portes du chœur, avec les frises, le tout en fer ; enfin, qu'il a donné l'image de saint Vigor, qu'il a fait dorer. — 12 novembre 1775, don d'une personne charitable, à condition que MM. les Trésoriers feront peindre à l'huile les plafonds des 2 ailes, que les murailles seront blanchies en colle par le sieur Lesueur, peintre doreur ; — qu'il vernira le buffet de l'orgue, les 3 confessionnaux, le tout pour la somme de 300 livres. — 7 avril 1776, assemblée en la chambre du curé, vu son infirmité, et sans tirer à conséquence, pour l'élection d'un Trésorier. — 9 février 1778, on obligera M. l'abbé Mabire, clerc de la paroisse, à faire le pain bénit ; en cas de refus, on présentera contre lui une requête au bailliage. — On fera achever par le sieur Planage, moyennant 250 livres, l'ouvrage en fer des stalles et les frises ; on les fera dorer. — 24 février 1778, on obligera à faire le pain bénit un ancien Trésorier, qui produisait pourtant un certificat du curé, constatant qu'il était aux aumônes de la paroisse. — 11 mars 1778, mention du décès du curé Le Monnier.

G. 7638. (Registre.) — In-folio, 296 feuillets, papier.

1778-1790. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vigor de Rouen. — 6 mai 1778, le passif de la succession du défunt curé étant au dessus de l'actif, la Fabrique ne s'opposera pas à la vente des objets qui avaient été par lui légués à l'église. — 26 juillet 1779, on cessera de payer pour la célébration des O de Noël. — 8 août 1779, délibération au sujet du nouveau cimetière à établir, signée de M. Duhamel, le nouveau curé. — 2 juillet 1780, reproches du curé sur la conduite que tient à son égard et vis-à-vis des paroissiens le sieur Mabille, clerc de la paroisse : « Pendant la quinzaine de Pâques, la majeure partie des paroissiens, comptant sur la messe, sont venus pour remplir le devoir pascal ; et après avoir attendu les uns plus, les autres moins, ils se sont retirés en d'autres églises, pour entendre la messe, et sont revenus à leur paroisse pour y recevoir la communion, ce qui a occasionné beaucoup de murmure. » — 11 octobre 1784, M. Cavelier, nommé clerc de la paroisse.

— 27 juin 1785, les représentants de chaque Trésorier décédé auront droit d'exiger pour lui un service qui consistera en 3 grandes messes et 6 basses. — 19 octobre 1785, don d'une lampe d'argent ronde, faite par M. Porlier, orfèvre à Rouen, sur le dessin de M. Descamps, peintre du Roi; ornée, sur le corps, de 4 bas-reliefs représentant la sainte Vierge, saint Jean l'Evangéliste, sainte Madeleine et saint Vigor, « à condition que cette lampe ne pourra être vendue ni aliénée pour quelque raison que ce soit, si ce n'est seulement pour cause de disette, telle que les Fabriques, faute d'autres moyens, fûssent obligés de se dépouiller de leur argenterie, pour subvenir aux besoins des pauvres, ou que le Roi, par un ordre absolu et pour les besoins de l'Etat, obligeât les Fabriques à porter leur argenterie à l'Hôtel de sa Monnaie. » Mme Oursel et Mlle Allain, donatrices, remerciées. — 27 mars 1786, augmentation de gages demandée par M. Riberpré, organiste.—Mention d'un tableau des fondations, imprimé, à placer dans la sacristie, du côté de la chapelle sainte Clotilde. — 15 octobre 1782, M. Cavelier, nommé desservant à Fontaine-sous-Préaux, donne sa démission de clerc de la paroisse. — 19 mai 1788, M. Affagard est chargé de mettre de l'ordre dans les archives de la Fabrique. — Obligations du bedeau. — 25 mars 1789, affichage à la porte de l'église des lettres de convocation, règlement, ordonnance du lieutenant général, pour la tenue des Etats Généraux. — 27 mai 1789, prière à M. le curé de faire fermer l'église le matin, après l'office, le soir après la prière, afin d'éviter qu'elle ne soit de nouveau volée. — 13 décembre 1789, délibération relative à l'argenterie demandée pour la Monnaie.

G. 7639. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1513-1699. — Fondations faites en l'église de Saint-Vigor de Rouen, par Jean De la Porte : Messes en la chapelle Notre-Dame, les vendredis et samedis, de Saint-Michel à Pâques, à l'heure de 8 heures; de Pâques à la Saint-Michel, à 7 heures; Jean Le Sage, curé de la paroisse, 24 avril après Pâques 1513. — Racquit, en 1620, d'une rente affectée à la fondation faite par Judith Deshaies, veuve de Vivien Mahieu, 1635. — Titres relatifs à une rente foncière de 6 boisseaux de blé et de 25 sous à Vandrimare, acquise, en 1699, de Thomas Artus, par la Fabrique de Saint-Vigor. Les biens sur lesquels cette rente avait été affectée avaient été fieffés aux auteurs de Jacques Voisin, par les auteurs de feu Mre Claude De la Place, seigneur de Grainville, conseiller clerc au Parlement. Pièces cotées : Boite A, nos 4, 5, 6.

G. 7640. (Liasse.) — 33 pièces, parchemin; 36 pièces, papier.

1595-1716. — Testament de maître Rolland d'Ailly, bachelier en la sacrée Faculté de théologie de l'Université de Paris, curé de Saint-Vigor, par lequel il fait une fondation en son église, 21 juin 1653 : Messe, le jour sainte Clotilde, en la chapelle de saint Nicolas; legs de 6 livres de sa bibliothèque à son neveu Vincent Paulmier, sous-diacre, d'une tasse d'argent et de 12 livres, à Guillaume Ouldart, avocat, autre neveu; Adrien Duquesne, écuyer, sieur du Bocage, secrétaire du Roi, nommé exécuteur testamentaire; le dit testament reçu par 2 notaires royaux de Rouen. — Autre testament reçu par un vicaire. — Titres de propriété de maisons situées rue Martainville, qui, avant d'appartenir à la Fabrique de Saint-Vigor, par suite d'échange, avaient appartenu à Philippe Le Baillif, échevin de Rouen. — Mention de Pierre Cousture, maître du jeu d'escrime, 1595; — de Germain De la Tour, marchand, paroissien de Saint-Etienne-des-Tonneliers, en 1596; adjudicataire de la ferme de 10 sous pour leth de hareng appartenant à la ville de Rouen, en 1606; encore propriétaire à Saint-Maclou, en 1616; — de Michel Bien-Aise, maître chirurgien à Rouen; — de François Marguerye, du métier d'avironnier, 1608; — de Thierry Bouquetot, marchand orfèvre, 1640; — de l'enseigne de la *Cuillère à pot*, rue de la Chèvre, 1642. Pièces cotées : Boite B, nos 1 et 2.

G. 7641. (Liasse.) — 17 pièces parchemin; 88 pièces, papier.

1663-1788. — Fondations en l'église de Saint-Vigor de Rouen, par Jean Le Nouvel, Contrôleur Elu ancien en l'Election de Rouen : Veut être inhumé dans le chœur de l'église, près du corps de sa femme; donne à Jeanne Le Page, sa petite-fille, un habit de deuil complet selon sa qualité, pour le porter à son intention, en mémoire de lui, 1663 (copie); — par Marie Philippe, veuve de Pierre Boullon, 1668; — par Jean Questel, huissier du Roi au Bureau des Finances de Rouen, 1668; — par Anne Buron, veuve de Gilles Vieillon, sieur de Fontaines, 1675; — par Madeleine Boullaye, veuve, en secondes noces, de Pierre Le Boucher, sieur du Mesnil-Grandavoine, contrôleur général des finances de la Généralité, en premières noces, de Jean Baudry, écuyer,

ancien président en l'Election de Rouen, 1676; — par Louis Sanson, 1690; — par Thomas Artus, curé de Saint-Vigor, 1683; — par Marguerite Du Bourg, veuve de Michel Le Cœur, 1707; — par Marguerite Le Monnier, 1712. — Titres de propriété des biens et rentes affectés à ces fondations. Pièces de procédures. — Inventaire du mobilier de Marguerite Du Bourg. Pièces cotées : Boîte B, nos 4, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 14.

G. 7642. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 98 pièces, papier; 3 imprimés.

1618-1789. — Pièces de correspondance et procédures relatives à une rente pour la fondation de M. Pierre Le Ber, prêtre, 1708. — Arrêt de la Cour du Parlement, qui ordonne qu'à l'avenir tous contrats de révalidation de rentes, foncières ou hypothèques, dont le créancier aura demandé la reconnaissance dans la trente-neuvième année, seront passés aux frais du débiteur, incontinent après la dite demande, 1771 (imprimé). — Etat des fondations de Saint-Vigor. — Ordonnances de réduction, 1671-1749. — Baux d'une ferme située à Saint-Jean-de-Folleville. — Fondation de Marie-Anne Viel, veuve, en premières noces, de Guillaume Veauvais, et, en dernières noces, de Guillaume-Pierre Le Nouvel, marchand chandelier, 1745. — Etat de la contenance de la dite ferme, 1788. — Aveux rendus, pour cette ferme, à Jean-Baptiste-Louis de Bellegarde, seigneur patron de Saint-Jean-de-Folleville, et, en partie, du fief de Villers (pour la troisième portion). — Règlement du Parlement concernant les cimetières, 1780. —Autre arrêt de la même Cour, portant règlement pour les assemblées générales des paroisses, tant dans les villes que dans les campagnes, avec désignation des personnes qui seront admises aux dites assemblées, 1784 (imprimés). — Extrait d'une lettre écrite par la Compagnie des Indes, Bureau du Sénégal, à Pierre Baudouin, à Rouen, le 27 septembre 1732 : « Vous aurez soin de ne plus rien payer à la femme du nommé Adrien Février Vanier. La compagnie a reçu avis, du Sénégal, qu'il est mort, en Galant, le 16 novembre 1731. On lui marque aussi, de la Concession, que le nommé Martin Thoüet Vanier est mort le 30 aoust de la même année. » — Délibérations de MM. les secrétaires du Roi des chancelleries près les Cours supérieures du 28 novembre 1729 (imprimé). — Acte par lequel Robert Gervais, prisonnier aux prisons royales à Evreux, cède à Jacques Gervais, son frère, bourgeois de Rouen, son droit à la succession d'Eustache Gervais, leur frère, fondeur à Rouen, 1618. — Titres de propriété de 2 maisons, rue Martainville. — Titres d'une rente de 110 livres sur M. Le Febvre, négociant, rue aux Ours, plus anciennement sur M. Le Carpentier d'Auzouville, 1744-1784. Pièces cotées : Boîte C, nos 1, 4, 6, 7, 8.

G. 7643. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 127 pièces, papier.

1651-1711. — Arrêts du Conseil, adjudications, devis, mémoires, quittances, concernant les travaux entrepris à l'église de Saint-Vigor de Rouen. — Arrêt du Parlement, qui déclare exécutoire le rôle d'une imposition de 1,500 livres, à lever sur les propriétaires et locataires de la paroisse Saint-Vigor, pour la reconstruction du presbytère, 9 juin 1654. Etat des deniers recouvrés suivant ce rôle, par Robert Sandret, Trésorier en charge : M. de Fontenelle, tant pour lui que son propriétaire, 15 livres; — Pierre Léger, locataire du sieur Martin, 40 livres.— Adjudication, par l'Intendant, M. de Gasville, des réparations à faire à l'église de Saint-Vigor, suivant le devis du sieur Martinet, ingénieur du Roi. Il s'agissait de démonter le dôme du clocher qui était construit en pierre de taille, lequel était fractionné; de reconstruire en charpente le dit clocher, qui aurait 9 pieds de hauteur, avec une lanterne au-dessus, de 8 pieds de hauteur, couronnée d'un comble en forme de dôme, de hauteur de 4 pieds; adjudicataire, pour 3,250 livres, Nicolas Le Mettais, maître charpentier, 29 mars 1718. — Rôle de répartition des 3,250 livres, montant de la dite adjudication, en vertu d'un arrêt du Conseil, du 25 juin 1728; rues comprises dans l'étendue de la paroisse : rues des Bons-Enfants, Cauchoise, Saint-Vigor. — Contestation entre l'adjudicataire et la Fabrique; mémoires de Nicolas Le Mettais; mémoires de la Fabrique contre lui. — Visite des travaux par M. Martinet, qui règle ce qui est dû à cet adjudicataire. — Marché avec Clément et Germain Le Febvre père et fils, facteurs d'orgues et organistes à Rouen, rue des Arsins, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, pour la construction d'un orgue à placer au jubé de Saint-Vigor; prix, 1,100 livres : signé : Le Febvre, 1685. — Marché fait avec les mêmes pour un positif : « Il convient faire une montre de fin estain poli et bruny de 4 pieds, dont le premier tuyau commencera par l'ut, fa, et le ravallement de bois de chesne; un bourdon de 4 pieds bouché sonnant à 8 pieds la première octave, de bois de chesne, et le reste d'estophe, une doublette d'estain et les pieds d'estophe ; un nazard, le tout d'estophe, à la quinte du prestant; une tierce à la tierce de la doublette, le tout d'estophe ; un larigot à

l'octave du nazard, le tout d'estophe, une fourniture cymbalisée de 3 tuyaux sur marche, les corps d'estain et les pieds d'estophe; 1 cromhorne d'estain, les anches et languettes de cuivre, et les pieds d'estophe, plus un sommier de 48 graveures avec ses registres, chappées et mouvemens, le tout de bois de chesne. Item, un clavier d'os et les feintes d'ébène; » prix, 800 livres, 14 avril 1692. — Mémoire des réparations qu'il convient faire à l'orgue de Saint-Vigor; prix, 420 livres; entrepreneur, Charles Le Febvre, 8 avril 1720. — Marchés avec Pierre Buret, pour la fonte de 3 cloches, 1705; — avec Capelle, marbrier, pour le pavage, en marbre et pierre de Caumont, de l'église Saint-Vigor; prix, 1,379 livres; — avec Jean-Baptiste Soullevain, menuisier, pour les bancs, 1744; — avec Nicolas Porlier, orfèvre, pour faire une croix processionnelle, dans le genre de celle de la Charité de Bonsecours-lès-Rouen, 1757; — avec Boussard, peintre, pour peinture et dorure en l'église, 1720. — Mémoire des livres reliés par Mme Tallon : 1 missel en peau de truie noire, 5 livres. Pièces cotées : Boîte D, n° 1.

G. 7644. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1718-1780. — Requête à l'Intendant, ordonnance de cet administrateur, rôle de répartition d'imposition, devis, mémoires, procédures contre les héritiers de M. Le Monnier, curé, décédé. — Quittance concernant la reconstruction, aux frais des paroissiens, du presbytère de Saint-Vigor. — Rôles indiquant les noms des rues (rue Cauchoise, cour du *Petit Ecu,* rue des Béguines, Cauchoise); ceux des propriétaires et des locataires; le montant des revenus connus et la taxe. — Rue Cauchoise, 3 soldats casernés, M. Masculier, M. Midy; M. Thibaut et Le Brument, experts jurés; M. De la Lande, architecte; Dom Ligon, prieur des Feuillants. Pièces cotées : Boîte D, n° 2.

G. 7645. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1728-1789. — Baux par la Fabrique de l'église Saint-Vigor, de la maison de la rue Martainville; — d'un petit hangar attenant à l'église; — de 2 maisons rue des Béguines; — des chaises de l'église, au nombre de 216; prix en 1788, 159 livres; le preneur tenu de les faire marquer à feu, à ses frais, des lettres S. V.; les louera, les dimanches des Rameaux, de Pâques, de la Pentecôte, de la Fête-Dieu, de l'Assomption, de la Toussaint, de Noël et fêtes solennelles, à la grand'messe, 6 deniers chacune; 6 deniers également, aux autres fêtes où l'on touche l'orgue; les autres dimanches et fêtes, 3 deniers; aux vêpres, sermon et salut, 9 deniers; aux vêpres et salut, 6 deniers; le Vendredi Saint, à la Passion, 1 sol 6 deniers; à la prière du soir, le dernier jour de l'année, 3 deniers, et aux O de Noël, 3 deniers. Pièce cotées : Boîte D, nos 3-7.

G. 7646. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1761-1771. — Contestation entre la Fabrique et M. Le Monnier, curé, et M. De la Fenestre, clerc de la paroisse Saint-Vigor. — Mémoire sur les revenus et charges de la Fabrique. — Requête adressée par les Trésoriers au Procureur Général suivie d'une ordonnance de ce magistrat, qui ordonne que l'acte de visite archidiaconale faite par l'abbé de Saint-Aulaire, le 8 juillet 1758, sera exécuté, et, vu le besoin que le curé a d'avoir 3 chantres pour célébrer avec décence l'office divin, qu'il sera payé aux 3 chantres 120 livres à raison de 40 livres à chacun, au lieu de 90 livres énoncées dans le dit acte de visite, à cause de l'augmentation du prix des denrées, 1771. — Certificats des Trésoriers de Saint-André-hors-Ville, de Saint-Amand et de Saint-Pierre-le-Portier, relatifs aux traitements des chantres de ces églises. Pièces cotées : Boîte E.

G. 7647. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1697-1771. — Quittances relatives à la ferme de Saint-Jean-de-Folleville, aux droits de subvention, aux honoraires du clergé, aux salaires des serviteurs de l'église de Saint-Vigor de Rouen. Curés : M. Renault, 1724; — J.-B. Néel, 1736; — Le Monnier, 1771. — Vicaires : Le Fèvre, 1725; — Pierre Blondel, 1732; — C. Dumoustier, 1736; — Binet, 1756. — Organistes : Lynant, 1720; — Archambault, 1732. — Facteur d'orgues : Charles Lefévre, 1720-1725. Pièces cotées : Boîte F, nos 1, 2.

G. 7648. (Tableau.) — 0m 46c de hauteur, sur 0m 30c de largeur, papier.

XVIIIe siècle. — « Tableau des messes, obits et saluts du très Saint-Sacrement fondés en la paroisse de Saint-Vigor de Rouen. » — « Dimanche, messes pour M. Artus, ancien curé de cette paroisse, au nombre de 52. — Vendredi, messe pour M. De Rouen, ancien curé de cette paroisse, avant laquelle se doit lire la Passion au tint de la grosse cloche, 52. — Le jour de sainte Clotilde, la haute messe pour M. Dailly, ancien

curé de cette paroisse. » — Obits, sur une bande de parchemin, imprimée, collée sur le tableau : « Avril, un obit, le 24, pour M. Robert Le Monnier, curé de cette paroisse, et pour les bienfaiteurs. L'obit doit être sonné la veille. — Pour les O de Noël, l'organiste a sa rétribution. » Ce tabeau avait été encadré ; il était probablement affiché dans la sacristie.

G. 7649. (Tableau.) — 0m 47 c de hauteur, sur 0m 68 de largeur; papier.

1769. — Etat, en forme de tableau, de la Fabrique de Saint-Vigor, comprenant, en 4 colonnes, les revenus annuels, les charges, distraction faite des objets de suppression, un extrait des dépenses extraordinaires faites sur les biens de la Fabrique, tant pour l'entretien des ornements et décoration de l'église depuis 30 ans (1738); l'indication des sommes données par les Trésoriers *ad honores ;* signé par les commissaires et Trésoriers en exercice : Pottier l'aîné, Allain, Dolique, Pain, 6 décembre 1769. — Les titres de cet état ont été faits à l'aide de vignettes. — Ce tableau est sur toile.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT DE ROUEN

G. 7650. (Cahier.) — In-folio, 13 feuillets, papier.

1458-1472. — « Ensuit la recepte faite par moy Naudin Larchevesque pour l'église Saint-Vinchent de Rouen, depuis le dymence 5e jour de novembre 1458 » jusqu'en 1465. — Achat de *rosel* pour couvrir les voûtes et la chambre aux maçons. — « A messire Guillaume, pour faire la coupe où l'on porte le *Corpus Domini*, 15 sous. — Pour le joueur d'ogres, 6 sous. — A Jehan Le Boucher, pour faire le lieutrin de devant Notre-Dame... A Jehan Roze, pour le loyer des moufles maistre Jehan Laurens... Au dit Roze, pour lui et ses compaignons, pour faire le degré de la tour, 66 sous 9 deniers. » Compte vérifié par Jehan Le Maire, curé de Saint-Vincent, le 20 mai 1472.

G. 7651. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1458-1472. — « Cy ensuit la desclaracion des rentes deues en l'église Saint-Vincent et le reste des arrérages deues à cause d'icelles rentes escheues à la Saint-Michiel 1458, baillies à moy Rogerin Le Clerc, Trésorier, par Guillaume Malerbe, mon prédécesseur Trésorier de la dicte église, et aussy est depuis eschu, au terme Saint-Michel 1465, 7 années d'arrérages. » — « Sur l'ostel de Pierres Alatrayme hors la porte Martainville, 25 sous de rente... arrérages dûs, 8 livres 15 sous. — Recepte par moy Rogerin Le Clerc et messire Robert Le Normand, chapelain de la messe.— Mises et despenses faictes... pour 7 années de la première messe matinale : Baillé à mon compère Robin Robellot, pour certaines affaires dont il tient le compte, 42 livres 12 sous. — Paié, le 27 de février 1458, pour despense avec Carados Guérin.., pour faire une collacion en l'encontre maistre Jehan de Gouvys, 4 sous 8 deniers.—Le 24 de décembre 1461, paié à Jehan de Merle et Perrenot de Benectot, pour avoir couvert la tour, 4 livres 10 sous. » Compte vérifié par Jehan Le Maire, curé, le 2 avril 1472.

G. 7652. (Cahier.) — 7 feuillets, papier.

1475-1478. — « Compte et estat de la recepte et despense faictes par Nicolas Marguerie, l'un des Trésoriers de l'église et paroisse Monsr saint Vincent, à cause des rentes deues au Trésor d'icelle église, pour trois ans commenchant à Pasques 1475, et finissant à Pasques 1478. » Compte vérifié par Jehan Le Long, vicaire, le 13 juillet 1478.

G. 7653. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1458-1472. — « Enssuit l'estat de la recepte et entremise faicte par Robinet Robelot, l'un des Trésoriers de l'église Saint-Vincent, en la compagnie de Rogerin Le Clerc et Naudin Larchevesque, en tant que le dit Robelot s'en est meslé pour le temps déclairé en ce présent pappier, qui commença le 11e jour de novembre 1458 et finit, tant en recepte que en misse, le 20e jour de juillet 1465. » — « Le 15e jour de janvier 1458 (V. S.), receu de Loys de Cormeilles, escuier, vicomte de l'Eaue, pour don par lui fait, 30 sous. — Ce jour, receu de Jehan Le Jollivet, pour le maître de sa nef, qui est enfouy en l'ètre de Saint-Vincent, 20 sous. » — Travaux faits dans l'église par Gillet et Jehan Faucon, et par Massiot, *varlet* du dit Gillet ; maitre maçon payé 5 sous par jour ; *varlet*, 2 sous 6 deniers. — « A Jehan Lieuvyn, machon, pour avoir baillé et escarry 130 carreaux de pierre, à 9 deniers la pièce, 4 livres 17 sous 6 deniers. — Aux mesureurs de

sel pour leurs eryvières, 2 sous 6 deniers. » — 1459, « receu de Jehan Biset, pour don par lui fait en frectant sa nef, 15 sous.—De Robin Poideceur, pour avoir eu les vestemens et candeliers pour le service de sa femme, 10 sous. — A Guillaume Le Febvre, plommyer, pour la fachon de 2 benesquiers qu'il a refais, pesant 51 livres, 20 sous. — A Jehan de Monville, mareschal, pour le reste de ce qui lui estoit deu pour avoir forgé 87 marteaux, 2 achereures, ung croq, 19 sous 3 deniers. — Paié, à l'*Agnus Dei*, pour ung gallon de vin présenté à l'archediacre aprez la visitation faicte en l'église, 5 sous. — Pour refaire le camyon de l'église en quoy l'en porte les pierres, 12 sous 9 deniers. — Roseau acheté pour l'église. — A ung caron, pour refaire la broueste de l'église, qui estoit rompue, 3 sous 9 deniers. — Pour ung bort d'Irlande pour faire les moules aux machons, 7 sous 6 deniers. — A Jehan Le Bouchier, huchier, pour avoir fait syer le dit bort et faire les moules, 12 sous 6 deniers. » — « 1460, de Perrin De la Fosse, marynier, maître du Gabriel, pour don par lui fait, 15 sous. — Fut viddée une boicte qui estoit en la vicomté où l'on mestoit les dons et dévocions des gens, et y fut trouvé 77 sous. — De la videson de la dicte boite, 73 sous. » — « 1461, pour une toison de laine donnée à l'église, qui a esté vendue, 7 sous 6 deniers. » — Jean Polly, maçon, payé 3 sous 9 deniers par jour. — Construction de la tour et du beffroi de l'église. — Mine de plâtre, 2 sous 3 deniers. — « Recepte faicte par le dict Robelot, pour certain temps que les paroissiens de la dicte église donnoyent leur dévotion par chascune sepmaine. — Recu de mons^r le curé de Saint-Vincent, pour sa dévocion en une foiz, 75 sous. » — 1462, 1463, cierge devant saint *Soubastien*. Compte vu et approuvé par Jehan Le Maire, curé, Rogier Coudray, Jehan Delisle et Colin Auber, Trésoriers, le 2 avril après Pâques 1472.

G. 7654. (Cahier.) — In-folio, 29 feuillets, papier.

1468-1472. — « Compte de la recepte, mise et despense de Roger Coudren, l'un des Trésoriers de l'église paroissial de Saint-Vincent, commenchant le 6e jour de novembre l'an 1468, et finissant au derrain jour d'octobre ensuivant 1469. » — « Des deniers estans en une boecte en l'ostel de la vicontė de l'Eaue, venus de plusieurs omosnes faictes par les marchans et autres personnes fréquentans la dicte viconté, 4 livres 16 sous 11 deniers. — De la vente de la vieille maison où est fait le neuf gregnier à sel, 25 sous. — De plusieurs omosnes particulières, en diverses journées, en faisant le mur du presbytaire et le neuf grenier à sel, 16 sous 6 deniers. — De Jacques Le Lieur, pour la vendue d'un petit autel à chanter messe, qui est cassé et fort empiré, 20 sous. — De Richard Le Fevre, pour les sépultures de son fils et de sa fille, et pour l'occupation des vestemens noirs et des chandeliers, 40 sous. — De Robert Le Cornu, pour convertir au paiement d'un banc neuf et de petites fourmettes, aussi neufves, qui sont en la chappelle de saint Nicolas, 55 sous 3 deniers. — A Jehan Pontis et son compagnon, maîtres des ouvriers de machonnerie pour le Roi au bailliage de Rouen, pour lever certain arrest et empeschement qu'ils avoient mis sur l'ouvrage des murs de la closture du chymetière, encommenché au mois de décembre 1468, par Macé, masson, devant l'escallier eu costé du maistre portail de la dicte eglise, devers l'uys de derrière de l'*Agnus Dei*. — A ung nommé Le Comte, du mestier de dinanderie, pour 2 chandelliers de cuyvre à fachon d'argent et ung bachin à cueillir pour l'œuvre de l'église, 69 sous 6 deniers. — A Pierre Roussel, estaimier, pour une choppine d'estain, pour mectre l'eaue à chanter les messes, 8 sous, 3 deniers.— Pour un souppié de fer à soutenir l'ange du pipistre, 21 sous 3 deniers. — Le 1er jour de l'an, en entretenant les courtoisies acoustumées eu temps passé, aux mesureurs de sel, 3 sous 9 deniers. — Aux passagiers qui passent et repassent les Trésoriers, quant ils vont quérir le sel dedens les vaisseaulx, 5 sous. — Pour une verge de fer qui soustient le drap et dossier du christufilz, pour ruben pers, anellets, mis en icellui drap et une longue lance de fresne à tirer le dit drap, 35 sous 10 deniers. » — Dépenses faite pour la construction du nouveau mur du presbytère, et pour les réparations de la chapelle saint Nicolas. — Ouvrier de bras employé par les maçons, au prix de 3 sous par jour; — autre, à 2 sous 6 deniers ; — Michel le Bourbonnois, Antoine Daron, Jean Guignet, Lucas Bailleblé, Etienne De la Fenestre, Thomassin Pinel et Guillaume Martin, maçons, à 4 sous 6 deniers ; plâtriers au même prix.— Banc neuf à 2 coffres et 2 *fourmectes* mis à la chapelle de saint Nicolas. — Images de l'Annonciation de Notre-Dame à la dicte chapelle. — Mise pour la construction du nouveau grenier à sel : « Aux médiateurs de la requeste et lettres-patentes octroyez par le Roi, de la confirmation et don par lui fait en l'église pour le sel qui est et sera doresnavant donné et aumosné en icelle esglise, 60 escus d'or, qui, au prix de 31 sous 6 deniers pièce, valent 94 livres 10 sous ;—au secrétaire, pour la signature des dites lettres, 8 escus d'or; — au clerc du dit secrétaire, 1 écu d'or ; — à la chancellerie,

pour le scel, 1 écu d'or et 3 grands blancs ; — à Roger Coudren, pour 33 jours qu'il a séjourné, tant en la ville d'Amboise, que à Tours, pour l'impétration du dit don, à 30 sous tournois par jour, 49 livres 10 sous. » — Compte du même Roger Coudren, de la Toussaint 1469 à la Toussaint 1470 : « Pour la peinture de l'image de saint Nicolas, 30 sous. — Vente à Guillaume Poitevyn, orfèvre, d'un vaissel d'argent doré à porter Dieu, le jour du Saint-Sacrement, qui pesoit 4 marcs 5 onces et 6 esterlins, au prix de 60 livres tournois le marc, forte monnaie, comprins le cristal, 46 livres, 11 sous 3 deniers. — A Colin Girard, fondeur, pour avoir refondu 2 des cloches de la dite église, pesantes 497 livres lors qui lui furent baillées, et il les a livrées du pesant de 521 livres de métail, 21 livres 12 sous. — Pour despense faicte avecques Gillet et Regnault diz Faucon, machons, en faisant le marchié de l'œuvre de la machonnerie de la croisée de la dicte église, ès présences du maistre machon de l'œuvre Saint-Maclou, 36 sous 6 deniers. — Pour despence faicte avecquez maistre Ambroise, qui estoit venu édiffier la place où les estaies sont assises (la place où la croisée et le nouvel ediffice se fait, 63 sous 9 deniers), et gecter les moulles sur les 2 premières pierres qui sont assises sur les fondemens, 8 sous, 9 deniers. — A plusieurs varletz de bras qui ont vacqué par plusieurs et diverses journées à abatre la vieille maçonnerie et fait la fosse des fondemens de la croisée, qui montent à 94 journées et demie, qui, au prix de 2 sous 9 deniers tournois par jour à chacun des dits varlets, vallent 10 livres 12 sous 7 deniers obole ; et pour le vin de nonne de plusieurs journées, 3 sous 4 deniers. — A maistre Ambroise, maistre de l'œuvre de Saint-Maclou, sur la somme de 6 livres qui promis lui ont esté, par chacun an, pour son sallaire et vaccacions de regarder sur l'ouvrage de la dicte croisée, que on n'y face aucun mauvais ediffice, 60 sous tournois. — A Jehan Le Fevre et Colin Touroul, orfèvres, demourans à Rouen, pour le nouvel vaissel à porter Dieu, le jour du Saint-Sacrement, 10 livres 15 sous, forte monnaie, en ce comprins une maille au chat qui promise leur avoit esté au cas qu'ilz feroient bien et convenablement le dit vaissel, et laquelle maille estoit, alors du marchié faisant, descordable, qui vallent en foible monnoye 24 livres 10 sous 10 deniers. — Pour le vin des varlets en besongnant eu dit vaissel, en foible monnaie, 20 deniers. — *Item* au brodeur, pour avoir broudé le pavillon que l'on mect sur le dict vaissel et trouvé les estoffles de la dicte broudeure, 15 livres tournois en forte monnaie, qui vallent, en foible, 18 livres. — Pour le vin des varlets en besongnant au dit pavillon, en faible monnoye, 2 sous 6 deniers ; — velours cramoisy fourni par un drapier, pour faire le champ du pavillon ; taffetas de Fleurence pour le doubler, frange de fil d'or et de fil de soie, fournis par un *casublier*. — Perles et pierres mises sur le dit pavillon ; *bart* sur quoi on porte le dit vaissel, avec pomme, croix et souppié doré par Jehan Soudain, peint par Guerard Louf et par Jacob, son frère ; ceux-ci font abandon des 30 sous qui leur étaient dûs, « pour estre participans ès biens fais, prières et oraisons de l'église. » — Compte du même Roger Coudren, pour l'année commençant à la Toussaint 1471. — « A Remond Monfaut, pour l'assiette en quoy la paroisse et la frarie ont esté assises pour les acquisitions des rentes, 70 sous. » — Ambroise Harel surveille les travaux de l'église pendant que les maitres maçons Regnaud et Gillet Faucon étaient absents de Rouen, pour acheter de la pierre de Vernon (neuf portail). — « A maistre Guillaume Le Vasseur, pour une collation par lui faicte en la dicte église pour aumonester les paroissiens à donner de leurs biens, pour maintenir et aider à parfaire l'ouvrage encommenchée, 5 sous. — Aux maçons, pour leur vin donné en l'assiette faisant de la double vousseure, clef et fermeture du neuf portail, 2 sous 6 deniers. » Compte approuvé en présence de Richard Perchart, chanoine, vicaire de l'archidiacre de Rouen, 9 novembre 1472.

G. 7655. (Cahier.) — In-folio, 9 feuillets, papier.

1472-1475. — « Compte et estat de la recepte et despence faictes par Jacques Le Lieur, l'ung des Trésoriers de l'église et parroisse de Monsieur saint Vincent, à cause des rentes deues au Trésor d'iceile église, pour 3 ans commençans le premier jour de juing 1472, que Roger Coudren fut déchargé de la dicte Trésorerie. » — « Pour despense faicte au *Fardel*, le 24e jour du juillet 1472,... au retour de l'ostel du viconte de Rouen, où l'en avoit passé l'appoinctement avec les enffants de deffunct Jehan Le Cauchoys, 5 sous 6 deniers. » Compte vérifié par Jean Leres, curé de Saint-Andrieu du Bec-Hellouin, vicaire de Saint-Vincent, le dernier juin 1475.

G. 7656. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1472-1477. — « Compte et estat de la recepte mise et despence faicte par Jehan Raoulin, l'un des Trésoriers de l'église paroissial de Sainct-Vincent, depuis le 12e jour de juillet 1472, jusques au .. jour de

juing 1476. » — Paiements à Regnauld et Jehan Faucon, frères, et à Ambroise Harel, maçons; achat de 54 pièces de *carrel* du Val-des-Leux, de pierre de Vernon. — « Dépense faite à l'*Agnus Dei*, avec les maçons, quand la pierre fut thezée. — Au greffier de la vicomté, pour la lettre des machons, comme ilz sont obligez à faire l'édiffice de l'église, 3 sous 8 deniers. — A maistre Pierre Le Chynerre (maçon), pour avoir thezé la machonnerie, 30 sous. » — Achat de 80 pièces de *merrien* pour faire le comble du portail, 10 livres. — Portail neuf couvert en tuile; tourelles couvertes en ardoise; pignon du dit portail achevé. — « Deu aux machons, pour 2 gargoulles, l'actente des cleres-voix, 3 entrepiez et 8 cretes, estimés à 6 livres, 47 livres 67 sous 2 deniers obole. ». Compte vérifié par Guieffoy Guesnon, vicaire de l'archidiacre de Rouen, et par Jehan Canu, vicaire du curé, le 16 janvier 1476 (V. S.)

G. 7657. (Cahier.) — 6 feuillets, papier.

1472-1478. — « Ce sont les parties du lumynaire faict pour l'esglise de Saint-Vincent par Michel Duval, chirier, et baillé à Michel Le Caron, Trésaurier de la dicte esglise, depuys Pasques 1472 jusques à Pasques 1478 ». — « Cire, bougie, pots de ville (huile), pots de rabette et encens. »

G. 7658. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1472-1478.— « Compte et estat de la recepte et despence faictes par moy Michiel Le Caron, l'un des des Trésoriers de l'église et parroisse de mons^r saint Vincent, à cause et en tant que touche le creux de la dicte église, dont j'ay eu l'entremise pour 6 ans commenchans le premier jour de juing l'an 1472, que Rogier Coudren fut dèchargié de la dicte Trésorerie, jusques au premier jour d'avril 1478 aprez Pasques, que Grégoire Robelot y fut mis en lieu de luy. »—« Cueillecte du bachin. — Reçu d'ung petit saint Nycolas, que le lieutenant de la viconté avoyt baillé à vendre à ung paintre, 35 sous. — Pour lès par la femme qui fut Pierez de Bris, par les mains de 2 chappelains de Notre-Dame de Rouen, 100 sous. — D'ungne tombe vendue, 3 livres 60 sous. — Recepte des trespassés, pour avoir place dedens l'eglise : Pour la place de messire Jehan Du Fou, chappellain de la frarie de saint Vincent, 40 sous ; — pour la place de messire Guerart de Maricourt, 40 sous; — de la femme qui fut Guillaume de Maricourt, 20 sous; — de 2 enffants à Jehan Le Roux, 30 sous; — de la femme qui fut Raullin Le Verdier 50 sous; — du curé du Tail, 45 sous; — de messire Symon, chappelain de Nostre-Dame des marchans, 30 sous; — de la chambrière de mons^r le curé d'Osouville, 40 sous. — Recette à cause des vestements noirs : De ung marchant, qui trespassa au *Heaulme*, 7 sous 6 deniers. — Mises : Pour ung gallon de vin envoyé à mons^r l'archidyacre, pour signer les comptes, 4 sous.— Pour avoir bény les autieulx, 65 sous. — Pour asseoir les orgez (orgues), tant pour boys et payne d'ouvrier et pour percher le pilier, 10 sous.— Pour rellier ung messel et recouvrir, 17 sous 6 deniers. — Pour une verrière mise au tabernacle, 2 sous. — Pour rabillier le banc où l'en mect les lyvres, 3 sous.— Paié, à l'*Agnus Dei*, pour despence faicte en l'Angnel paschal ou pardessus de ceulx qui paièrerent, 37 sous 6 deniers. — Pour ung estuit couvert de camelot noir pour mectre au tabernacle, pour mectre les hosties qui demeurent le jour de Pasques, 9 sous 2 deniers. » Compte vérifié par Jehan Le Long, vicaire de la paroisse, 12 mai 1478. Ce même jour, on fixe à 60 sous par an les honoraires de Johannes Le Tellier, clerc de l'église, pour toucher les orgues.

G. 7659. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1476-1479. — « Compte et estat de la recepte, mises et despences faicte par Jehan Duval, l'un des Trésoriers de l'église parroissiale de Saint-Vincent, depuis le 24e jour de juing 1476, jusques à la fin du moys de juin 1479. » — Paiement à Ambroise Harel, maitre maçon. — « Paié pour 84 journées de varlés de bras qui ont abattu les voutes et vuidéez les pierres et emundices de hors de la dicte eglise et faire les fosses pour faire les fondements du pillier neuf, 7 livres. » Compte vérifié en présence de Jehan Le Long, prêtre, vicaire de l'église.

G. 7660. (Cahier.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1475-1481. — « Compte de la recepte et despence des deniers du Trésor Notre-Dame en l'église de mons^r saint Vincent, faictez par Gente, femme de Naudin Larchevesque, eslue et ordonnée Trésorière illec le dimenche 21 jour de may 1475. » — « [illegible] par la veufve Jehan Le Roux, le 8e jour de janvier 1477, pour avoir eu les vestements de Notre-Dame à l'enterrement de son mari, au semel et au trentel, 15 sous. » — Dépenses : « A mons^r Raoul Bouchel, chapelain, 30 sous; — à la my-août, pour avoir de l'erbe, 15 deniers; — à la dite my-aoust à l'orfevre,

pour reffaire les 2 couronnes, 12 sous deniers; — au pelletier, pour le bord du mantel de Notre-Dame, et pour la fachon, 18 sous 8 deniers. — A la Notre-Dame au mois de septembre, pour avoir de l'erbe, 8 deniers. — A la Notre-Dame au mois de décembre, payé pour du feurre, 22 deniers. — Pour la Purification, pour feurre, 22 deniers. — A la Notre-Dame du mois de mars, pour feurre, 22 deniers. — Ensuyt par déclaracion les biens appartenans au Trésor Notre-Dame en la dite eglise Saint-Vincent, lesquels ont esté baillées et délivrés par la dite Gente, femme de Naudin, à... : Ung bacyn d'argent où pend une petite bourse pour faire la cueillette du Trésor; — 2 couronnes d'argent dorées par dehors, garnies de pierres et de perles l'une pour N.-D. et l'autre pour son enfant; — 2 manteaulx d'escarlate broudés d'encolles et de plusieurs lettres de Maria parmy l'un, pour N.-D., et l'autre pour son enfant et sont fourrées et bordées de menu ver; —2 petits agneaux d'or et une espingle d'argent; — un queuvrechief de simple frenge d'or et plusieurs couleurs de soye pour mectre sur la teste N.-D.; — ung chiel et les pendans à tendre sur l'austel N.-D.; — ung vollet de soye bordé de paillectes d'argent, pour mectre sur la teste de N.-D. et de son enffant, données par Jacques le Lieur. » Compte vérifié le dimanche 14 juillet 1482.

G. 7661. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1478-1481. — « Compte, estat et recepte des rentes et revenues appartenantes au Trésor de l'église paroissial mons^r s^t Vincent, fait et rendu par moi Simon Dubosc, ung des Trésoriers d'icelle église, pour 6 années commenchantes au terme saint Jehan-Baptiste 1473. » — « De deffuntz Robert Le Cornu, et de maistre Jehan Le Cornu, à cause de 40 soubz t. de rente deubz au dit Trésor sur l'ostel et ténement où ilz demouroient en leur vivant, assis en la dicte paroisse Saint-Vincent, joingnant du chimetière, pour 6 années, 12 livres. — Des mêmes, pour 10 sous tournois de rente deubz au dit Trésor sur l'ostel dessus dit, à cause de 2 pilliers qui soustenoient une chappelle ou oratoire assis sur le chimetière joingnant du dit hostel, 57 sous 6 deniers. » — Procès en cour d'église « à l'encontre de Guillaume Creté, mallade de la lèpre, lequel disoit estre natif de ceste paroisse, dont nous n'avons peu avoir aucune vraye congnoissance qu'il en fût natif, lequel procès a esté longuement pendant en la dicte cour, duquel le dit Creté est venu à son entente par tesmoings par lui produits, dont avons esté condamnés en despens... Pour éviter avons apointé au dit Creté par 40 sous, et pour les despens par nous fais de notre part, 22 sous 6 deniers; pour tout, paié, 62 livres 12 sous 10 deniers. — *Item*, depuis avons fait ajourner plusieurs fois le prieur du Mont-aux-Mallades devant le bailly ou son lieutenant pour ce qu'il ne voulloit recevoir le dit Creté.... se il n'avoit extencilles, qui estimoit à grant somme de deniers, 4 livres 15 sous 4 deniers. — Frayé pour le dit procès, lequel a esté renvoyé par le lieutenant du bailli en la court de monsieur le grant sénéchal... Apointé par les s^rs de la chambre que le dit prieur sera sugiet à recevoir le dit Guillaume Creté, commé ung des autres frères malades. — Paié à Thomas Le Despencier, maistre de machonnerie en l'œuvre de Saint-Vincent... 11 livres 1 sou 8 deniers. » Compte rendu en la présence de Mathieu Le Villain, curé de la paroisse.

G. 7662. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1478-1481. — « Compte et estat de la recepte, mise et despence faicte par Grégoire Robelot, l'un des Trésoriers de l'église paroissiale de Saint-Vincent, commençant le dimence cinquième jour d'avril 1478. » — « Pour le creux de l'église, cueillette du bassin de l'église : par Jehanne Basin, femme de Thomas Basin, escuier; — par la femme de Jehan Cauchon, barbier; — par la femme de Jehan Héron, lanchier; — par Myssette; — par une des hôtesses de Harcourt; — par la femme de Pierre Roussel, lieutenant de la vicomté de l'Eau. » — Dons : « De Marion, femme de Jehan Le Pilleur, 2 cars de noble de Edouard, qui valent 40 sous. — Tombe vendue aux exécuteurs de Massiot Austin, qui est enterré dans l'église. — Baillé à Jehan Le Barbier, orphèvre, 3 vieux galices et les plataines qui ne servoient point, dont il y en avoit ung qui n'estoit que d'argent, et aussi en a eu 2 autres galices qui servoient à la dicte église, qu'il a fallu refaire toute la pate et redorer. » — Mention de Jehan Guerart, verrier. — « Receu de Jehan Le Pilleur pour certain nombre d'esteurs qui estoient venus en sa maison, et en a donné l'argent à l'église, 26 sous. — Receu, par les mains du curé de Saint-Vincent, ung escu d'or au soleil, que ceulx qui ont cueilly les pardons de Saint-Pierres de Sainctes ont donné à la dicte église, pour ce 33 sous 6 deniers. — Le dimence, 6e jour d'aoust, a esté donné par Pierres Du Gardin dit Parement, la somme de 22 sous 6 deniers, que maistre Ambroise, machon, lui devoit pour drap à lui vendu, dont j'ay fait compte avec le dit Me Ambroise, et luy ay rabatu, sur l'argent que le dit Le Cornu lui devoit de son terme de Saint-Michel,

22 sous 6 deniers. — Le mardi, 5e de septembre, la femme de Pierres Le Clerc le jeune donna, quant on assit la 1re pierre des fondemens du portail de devant la vicomté, 9 sous 2 deniers. — Receu des maistres des œuvres du Roy notre sire, pour certain nombre de bloc et 12 carreaux de pierre vieille qui a esté employée à la vicomté, 8 sous 6 deniers. — Receu de Robinet Robelot, pour certaine gaivre faicte à ung espaignol, 5 sous. » — Dons pour aider à faire la grosse cloche, 1483 : « Recu des exécuteurs de défunt messire Jehan Cabot, curé d'Ausouville-en-Caux, ung livre nommé processionnaire, et ung fers à faire du pain à chanter. — *Item*, a esté donné par Estienne Dumouchel, ung autre processionnaire où est tout le temps de l'année. — Recepte pour les sépultures des trespassés, qui ont esté enterrés dedens la dicte église et des candeliers et vestemens que l'en a prestez depuis Pasques l'an 1478 jusques 1480 : — Enterrement de Michel Doublet; — de Jehan de Veraval, sergent. » — 1482, enterrements d'un breton nommé Jehan Bris; — de la nièce de M. le curé, en la nef, hors la cloison de bois; — de Vincenot De la Cuisse, à la nef neuve, hors de l'enclos de l'église. — Recepte pour une maison que deffunct Jehan Le Hagays donna à ladicte église. » — Mises faites depuis le 9 avril 1478 : — « 1478, pour un drap paint qui est mis devant le grant austel à Saint-Vincent, et couste, tant pour toille, painture, frenge et ruben, 36 sous; — pour 6 aunes de toile, pour faire les pendans du dit austel, 22 sous; — pour le pain benoist de Pasques, 2 sous 6 deniers. » — 1479, « paié pour herbe à semer le jour Penthecouste et ung colomb et oiseaux, omblies et quesne pour la dicte église, 3 sous 1 denier; — pour avoir reffaict l'assencier de cuivre, 10 deniers; — à ung serrurier, pour avoir reffait la griche du revestuaire; — à Pierres Périer, hucher, qui a fait les moules pour les pilliers du portail et mectre une barre à l'uys de l'église devant la vicomté, et ung aès à l'uys de la grand estre, 70 sous; — à Jehan Le Barbier, orphèvré, pour avoir reffait tout de neuf les fermans du bon messel, paié pour la fachon et dorure et pour le tiessu des dits fermans, 50 sous; — pour avoir rabillé et reclersy les reliques, 7 sous 6 deniers; — pour avoir faict une croysete d'argent à mectre sur la petite casse où l'en porte le *Corpus Domini*; — à Jehan Guerart, verrier, pour avoir fait 5 verrières blances à la neuve cloison, et contiennent 25 pièces de verre, et couste chascune pièce 18 deniers, valent 37 sous 6 deniers; — à lui, pour 6 boutines de verre pour la dite cloison, qui coustent 20 deniers la pièce, 10 sous; — pour douzaine et demye de chains pour chaindre les presbtres, 7 sous 6 deniers. » — 1480, « pour une brouecte, 3 sous. » — Manœuvres payés 2 sous et 18 deniers par jour. — Achat de pierre, pour les fondemens du portail. — Piliers nouvellement construits, couverts de *rosel*. — 1481, Jehan François, maître macon payé 4 sous pour jour. — « Ensuit ce que les 2 cloches ont cousté à reffaire par maistre Dymence, fondeur... Emploi de 60 livres d'étain en vaisselle d'Angleterre, de 225 livres de mictraille; dépense à l'*Agnus Dei*, le 1er juin, après que les cloches furent gectées; les 3 autres cloches mises à point et rencasilliées tout de neuf. — Mises pour une nouvelle cloche neuve, plus grosse que les autres, qui estoit cassée, le lundi 1er jour de juin 1481. » — 1482, Henry Hardes, maçon. — « Pour le bouys du dimence de Pasques, 2 sous 9 deniers. — A ung hucher, pour avoir fait 2 bières, pour servir à l'église, 10 sous. » — Achat de velours vermeil et de damas pers, pour un parement au grand autel; frange de soie vendue par Etienne Dufour; brodure faite par Jean Dufour; toile teinte mise au bas des autels. — « Paié, pour la couverture des fons qui est faite de tapisserie, 6 livres. — Vidanges de l'église portées en Seine. — Cymetière mis à point pour ce que le curé l'avoit commandé au prosne, 1484. » Autres mises. — Mises pour l'*aubist* de deffunt Jehan Le Hagays. Compte vérifié, le 9 juin 1484, par Mathieu Le Villain, curé de la paroisse.

G. 7663. (Cahier.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1482-1488. — « Compte de la recepte et despense des deniers du Trésor Notre-Dame en l'esglise de monsr saint Vincent, faictes par Marion, femme Jehan Le Pilleur, esleue Trésorière le dymenche jour de la Trinité l'an 1482. » — « Pour faire bénir 2 doubliers, 7 deniers. — A la septembresse, en erbes, 15 deniers. — Pour ung contre-autel paint de fleurs de lis et une Annunciation et pour la toile, 18 sous 6 deniers. — Pour 2 aultres tains en toile pour couvrir l'autel, 7 sous 9 deniers. — A la Notre-Dame de l'avent, en feurre, 20 deniers. — Pour la fachon de 18 aunes de doubliers, dont le fil a esté donné par la paroisse, 45 sous. — Pour la parpaye d'ungne chappe blance, baillée à Pierre Baudry, 12 livres. » — 1486, « pour faire paindre l'ymage de Nostre-Dame de Saint-Vincent, 6 livres. » Compte rendu en présence de Mathieu Le Villain, curé, le 23 septembre 1488. — Pour couverture une feuille de papier avec écriture du 15e siècle, remarquable par la multiplicité des abréviations. — Annexe au compte, une quittance de Baudry, brodeur.

G. 7664. (Cahier.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1484-1487. — « Ensuit le compte, estat et la recepte des rentes, arrérages et revenuz appartenant au Trésor de l'église paroissiale de Monsr saint Vincent, fait et rendu par Allain de Boismare, ung des Trésoriers, pour 3 ans et 1 terme commenchant au terme de Saint-Jehan 1484 et finissant, icelluy terme comprins, au terme de Saint-Jehan 1487. »—Paiements et mises : « Au greffier du bailli, pour avoir obtenu ung mandement pour faire vuider ung nommé Dorenge, ladre, logié en la paroisse, 7 sous 6 deniers. » Compte fait en présence de Nicolas Enou, vicaire de l'église, le pénultième de décembre 1487.

G. 7665. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1484-1488. — « Compte et estat de la recepte, mise et despence faite par Thomas Basin, l'ung des Trésoriers de l'église paroissial de Saint-Vincent, commenchant le dymenche, 3e jour de septembre 1484, et finissant, etc...» — « Receu à cause d'ung homme d'église qui trespassa en l'ostel Torel, eu moys de septembre 84; pour ce qu'il estoit povre fut enterré de dens l'église Saint-Vincent, au bas de la nef de la dicte église, et pour les vestemens noirs, 12 sous 6 deniers. — Recepte du bachin de l'œuvre : Le jour Notre-Dame des avens de Nouel, culli 6 sous. — Receu de Jehan Ouyn, sieur de l'*Agnus Dei*, à cause de sa mère, et ung sien filz enterrés de dens l'église, et pour les vestemens noirs, 75 sous. — Receu par les mains de Allain de Boymare, pour un drap de toile noire qui estoit derrière le cruchefys et ofusquoit la veue du ceur de l'église, 20 sous. — Pour feurre à espandre à l'église pour la feste de Toussaint, 3 sous. — Pour ung queuvrechier de soye mys sus la Mère Dieu à la chapelle saint Nicolas, 10 sous. — A Johannes (clerc de l'église), pour la demye année d'avoir joué des orgues, 20 sous. » — 1486, « pour ung ensensier de cuyvre, acheté au Pardon Saint-Romain 1486, 20 sous. — Pour avoir remis à point les orgres de l'église, par marchié fait à l'ouvrier, présent Johannes, clerc en la dicte église, 30 sous. — A Perrenot Ancel, orfayvre, pour avoir refait ung des galices, 24 sous. — Pour vin pris à l'*Agnus Dei*, pour admenistrer la veille et le jour de Pasques 1486, 3 sous 6 deniers. » — 1487, « à Colin Guybert, cazublier, pour avoir ramendé et mys sus l'orfrays que donna feu monsieur de Seternay, lequel estoit mout domagé, pour ce, 100 soubz. » Compte vérifié par Mathieu Le Villain, prêtre, curé de la paroisse, le 22 avril 1488. — Enumération des dons faits par Thomas Basin, l'un des Trésoriers : « Une chapelle de drap damas vermeil, chappe de velours noir, pour ce que, en la chappelle de satin, figure noire, donnée par son feu père, que Dieu absoulle ! n'y avoit que 2 chapes. — Chapier de bois au revestuaire.—*Item*, le dit Thomas Basin a fait paindre chartains pilliers de fin or du chapitrel soubz lequel se porte le corps Notre S^r, le jour du Sacrement, à ses despens. » — 4 quittances du cirier jointes au compte.

G. 7666. (Cahier.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1487-1488. — « Comptes et estat de la recepte et mise des deniers du Trésor Notre-Dame en l'église de mons^r saint Vincent faicte par Katherine, femme de Pierre Le Clerc, Grènetier de Rouen, esleue et ordonnée Trésorière, le dymenche 22e jour d'apvril 1487 après Pasques, jusques et comprins le dymenche 14e jour de septembre 1488. » — « Pour demye aulne de damas blanc pour faire ung contre-autel à la my-aoust 1487, 35 sous. — Pour 4 aulnes de frange pour franger les pendans d'autour Notre-Dame, 14 sous 8 deniers. — Pour ung quevrechef de toile d'assur pour Notre-Dame, 25 sous.—Pour la cainnecte tant pour lassetz que pour affraichir les pailletez, 5 sous. » — « Mise faicte par Pierre Le Clerc, pour l'église mons^r saint Vincent : — A Jehan Roze, charpentier, pour la charpenterie de 2 pavillons du costé de l'*Agnus Dei*, 60 livres. » — Comble de l'église couvert en tuile ; — pavillons couverts en ardoise, achetée à raison de 53 sous le millier. Compte vérifié en présence de Mathieu Le Villain, curé, de Thomas Basin et Simon Du Bosc, Trésoriers.

G. 7667 (Cahier.) In-folio, 15 feuillets, papier.

1487-1491. — « Cy ensuit le compte, estat et recepte des rentes et arriérages et revenus appartenantes au Trésor de l'église Saint-Vincent, fait et rendu par Germain Larchevesque, ung des Trésoriers d'icelle esglise, pour 3 années et demye commenchant à la Saint-Jehan 1487 et finissant au terme de Nouel 1470. »—« Pour avoir une inventoire de ung homme de guerre qui trespassa en ceste paroisse, 2 sous deniers. — Payé à l'*Agnus Dei*, quant les commissaires de court d'église furent envoyés en la dicte paroisse, pour le procès du curé de Saint-Vincent, pour vins pris au dit lieu, 14 sous 9 deniers. » Compte vérifié par le curé Le Villain, 18 avril 1491. — Au dernier feuillet verso, place assignée aux chapelains, 21 avril 1490.

G. 7668. (Cahier.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1489-1494. — « Ensuit la recepte faicte par Germain Larchevesque, l'un des Trésoriers de l'église de Saint-Vincent, pour la cueillette de la messe de *Recordare*, depuis le 15e jour de juillet 1489, qui fust le jour que Grégoire Robelot, l'un des parroissiens de la dicte église, me rendit le vaneau de la dicte cœuillete. » Autres recettes. — Mise pour le portage de *runs* de sel ; noms des mariniers : Navires de Pedro d'Allefege, Alain Argan, Clemaret Guelluan, Jehan De la Cosse, espagnol, Ochua de Lesperonna, Pedro de la Carrière, Yvon Le Machon, etc... Noms bretons et espagnols.

G. 7669. (Cahier.) — In-folio, 17 feuillets papier.

1491-1498. — « Cy ensuit le compte, estat et recepte des rentes et arriérages et revenus, appartenant au Trésor de l'église Saint-Vincent, faict et rendu par Guillaume Le Caron, ung Trésorier d'icelle église, pour 4 années commenchant à Pasques 1494 et finissant au terme de Pasques 1498, le terme comprins ».— « Payé à l'*Anusdey*, le 15e jour d'avril 1494, pour payer le diner des Trésoriers et paroissiens, le jour des comptes, 65 sous. — A Robert Courault, le 12e jour du moys d'avril, pour avoir plaidé en l'encontre d'un sergent de Paris, envoié par messires des Comptes, pour ajourner les Trésoriers pour aller rendre compte à Paris, touchant le garnier à sel, 5 sous. — Payé à l'*Anusdey*, pour deux gallons de vin qui furent envoiés, le jour de la Penthecouste, en l'an 1494, à monsr le Général de Normendye, 12 sous. — Payé à Guillebert Le Bourgoys, libratier, comme il appert par sa quittance, pour l'ung des 2 livres par lui venduz aux Trésoriers et paroissiens, 35 livres. » Compte rendu en présence de Mathieu Le Villain, curé de l'église ; de messire Jehan De la Vaucelle, vicaire ; — de noble homme Pierre Le Clerc, sieur de Croisset et *Guernetier du Roy*, le lundi jour de saint Eloi, 25 juin 1498.

G. 7670. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1495-1499. — « Compte de la recepte et despence des deniers du Trésor Notre (Dame) en l'église Saint-Vincent, faictes par Perrete, femme de Naudin Larchevesque, esleue par les Trésoriers et paroissiens et ordonnée Trésorière, et fut le 10e jour de may 1495. » — Dépenses : — Achat de cire. Compte fait en présence de Jehan Le Roux, Guillaume Dumesnil et Guillaume La Vieille, Trésoriers, le 6 avril 1499.

G. 7671. (Cahier.) — In-folio, 18 pièces papier.

1489-1502. — « Compte de la recepte des deniers du Trésor Notre-Dame en l'église monsr saint Vincent, faicte par Jehane, femme de Jehan Viel, eslue et ordonnée Trésorière, par Jehan Le Roux, Guillaume La Vieille, Guillaume Du Mesnil, Trésoriers de la dicte église, és présences de monsieur le Grènetier Pierres le Clerc, Jehan Le Pilleur, Jehan Le Plastrier, Guillaume Le Caron, Germain Larchevesque, Pierre Du Gardin et plusieurs aultres, et fust le lundi des festes de Pasques 1499, le premier jour de avril. » — « Le 17e jour de may 1499, il a été donné par les exécuteurs de deffunct Verendal, pour les chappes blanches qui ont servy, 3 sous 9 deniers. — *Item*, le dymence 9e jour de frevier, receu de Charles Le Blond, demourant à Barefleu, pour don par Denis Bertou, en son vivant, demourant au dit lieu de Barfleu, lequel avoit laissé par son testament au Trésor de Notre-Dame de Sainct-Vincent, la somme de cent soulz tournois.—Cueilly à unes espousailles, 6 deniers. » — 1501, « donné par les héritiers de monsr de la Haulle pour les vestemens blancs, 5 sous ; — par les héritiers de la femme qui fust monsr de Lespine, pour les dits vestemens, 5 sous ; — par les héritiers de la Robelote, 5 sous ; — par le sieur de la *Teste de Veel*, pour les dits vestemens, pour le service de sa femme, 5 sous. » — Paiements : « Pour un parement de doublier pour l'autel Notre-Dame, à Colin Gibert, 31 sous ; — pour 2 aunes de toile rouge, pour la faire peindre, pour mestre devant le dit austel, 24 sous 3 deniers. — Pour ung image de Notre-Dame de Pitié, qui est paint en une toille pour mestre au contre-austel, 4 sous. — 3 fleurons mis à la couronne d'argent de Notre-Dame ; — petite couronne rabillée. » — Feurre mis dans l'église aux fêtes de la Sainte-Vierge. — Bourse de *velours* pendue au *bachin* de Notre-Dame, 5 sous. Compte vérifié en présence des Trésoriers, le 5 avril 1502.

G. 7672. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1498-1502. — « Compte et estat de la rece[pte] et mise faictes par Guillaume La Vieille, Trésorier de l'église parochial de monsieur saint Vincent pour le creux de l'église en lieu de Jehan......, précédent Trésorier, commenchant le (jour) des festes de Pentecouste en l'an 1498 et fyny à Pasques 1502, qui sont

envyron 4 ans. » — « De Mons[r] de Leaumesnil Mutel, pour le letz que la Cauchoise, mère de sa femme, a fait en l'église de mons[r] saint Vincent, pour estre innumée en l'église, 100 sous. — Receu de messire Jehan De la Vauchelle, pour une croix de chire, qui a servi au service de une bonne femme, 2 sous. » — Sépultures de Jehan Le Roy, frère de Pierres Le Roy, 1 écu au soleil, 36 sous 6 deniers; — de messire Guillaume Coquin; — de la femme de Guillaume Chinon, hucher. —Services de Laurent Chiboulle et de Gringoire Robellot. — Bout de l'an de la femme Robinet Heuzé; — de Verenval, de Fercoq. —« Receu de Perrecte La Coque, pour ung chapeau qui a servy à son pain benoist, 10 deniers. — Receu de Jehan Le Pilleur ung escu d'or à la couronne, et disoit qu'il le donnoit au Trésor, pour le denier à Dieu d'une maison qu'il avoit acquise en la rue Ancrière, 35 sous. — Pour ung breton, qui avoit besongné le jour de la dédicasse Saint-Vincent, 10 sous. — De Girard Blanbaston, escuier, seigneur de la Pierre, pour don par luy fait, afin que la chapelle noire que ont donnée par cy-devant les Basins, fût rabillée, 10 livres. » — Dépenses : « A Guillaume Chinon, hucher, pour avoir refait le tabernacle où l'en porte le *Corpus Domini*, le jour du Sacrement, 20 deniers. — A messire Jehan Le Tellier, pour demye année d'avoir joué des orgues, 20 sous. — A Guillaume Mallet, hucher, pour (avoir) fait unes aumaires à mectre les livres et une fourme à mectre au cœur devant le lieutrin, etc., 4 livres 13 sous. — A ung libraire pour avoir relié et couvert 2 processionnaires. — Pour une aumaire soubz l'autel de Nostre-Dame de Pitié, etc., 11 sous 3 deniers. — A Colin Gibert, cazublier, pour 4 estuis à corporeaux, 18 sous. — A ung serrurier pour avoir ferré les aumaires de derrière l'autel à mectre les livres, etc..., 12 sous 6 deniers. — Pour avoir de la paille pour le jour de Noël, 3 sous. — A Guillaume Cochet, orfèvre, pour une plataine et 1 anse à 1 grant paix d'argent, 25 livres 13 sous.—Baillé, le dernier jour d'apvril 1499, pour avoir de l'herbe pour la dédicasse Saint-Vincent, car il n'estoit point accoustumé d'y en avoir, 2 sous 3 deniers. — A Jehan Hullin, orfèvre, pour avoir refondu une plataine, etc., 40 sous 6 deniers. — A Colin Gibert, pour 4 cazubles à servir tous les jours, c'est assavoir 2 de demy ostade perse et 2 de biguarre, garnis d'estolles et fanons, 10 livres. — A Richart, verrier, pour avoir mis 2 petites verrières au revestiaire, et pour avoir des càssis de fil d'ercal au devant, et avoir rabillé les verrières de la maison Mullot, 25 sous. — A Jehan Gautier, orguenniste, pour avoir rabillé les orgues, et y avoir mis 7 grosses trompes plus qu'i avoit, 6 livres 10 sous. — *Item*, pour les serviteurs, et pour despense qu'ilz ont faite, 6 sous 6 deniers. — Pour adouber une verge de fer, et pour l'asoir, 15 deniers. » — Autres mises pour vestemens : « Acheté de Guillaume François, broudeur, demeurant à Tours, 6 orfraiz de fin or, c'est assavoir 3 chapes, casuble à diacre et soubz diacre, 322 livres. Compte rendu en présence de Mathieu Le Villain, prêtre, curé de Saint-Vincent, Jehan De la Vaucelle, vicaire, Pierre Le Clerc, Grènetier, seigneur de Croisset, Massiot Le Barge, receveur des aides et tailles de Rouen.

G. 7673 (Cahier.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

1502-1505. — « Compte de la recepte des deniers du Trésor Notre-Dame en l'église de Sainct-Vincent. » — « Ensuivent les runs mis en grenier à sel de l'esglise. » —Trésorière élue par les Trésoriers, Symonne, femme de Massiot Le Barge. — « A Nicolas Gibert, casublier, pour avoir rabillé les chappes et cassubles de Notre-Dame, 7 livres. » — Liste de maîtres de nefs; beaucoup de noms bretons. Compte signé par Mathieu Le Villain, curé de la paroisse, Jehan De la Vaucelle, vicaire, etc.

G. 7674. (Cahier.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1502-1506. — « Compte et estat de la recepte et mise du Trésor de l'église et parroisse de mons[r] sainct Vincent en la charge des rentes et deniers du sel et de la cueillette de *Recordare*, rendu par Girard Blancbaston, l'un des Trésoriers de la dicte église,... pour 3 ans commençant à Pasques 1502, que le dit Blancbaston fut constitué Trésorier en lieu de Jehan Le Roux, s[r] de l'Esprevier. » — « De Guillaume Gouel, escuier, au droit de la damoiselle sa femme, fille de Jacques de Bresmes, à cause de l'ostel où pend l'enseigne des *Bourssetes*, 42 sous. — Des hoirs de deffunct Laurent De la Perreuse, en son vivant, sieur de Fresquiennes, 6 livres. — De messire Jehan Picquart, chevalier, sieur de Radeval, en lieu de Robert de Foville, pour sa maison, paroisse de Saint-Etienne des Tonneliers, 15 livres. — De Jacques Le Pelletier, escuier, seigneur de Martainville, pour l'hôtel à l'enseigne de l'*Aigle d'or*, en Damyete, 6 livres. » — Paiements à Mathieu Le Villain, curé de Saint-Vincent; — à Jehan Le Tellier, clerc de la paroisse; — à son successeur Jean Blondel, institué à Pâques 1503. — « A Guillaume La Vielle, pour une pièce de damas blanc

de Fleurence contenant 23 aulnes, à 57 sous 6 deniers l'aune, pour faire les chapes blanches en 1503, 66 livres 2 sous 6 deniers; — pour 8 aunes de drap rouge, au prix de 12 livres 5 sous l'aune, pour faire les orfrais, 98 livres; — pour 2 aunes et demie demi quart de veloux noir, à 110 sous l'aune, baillé à Colin Guibert, casublier, pour les ornemens de l'église, 14 livres 8 sous 9 deniers. — A Guillaume Cavellier, tavernier, demourant à l'*Agnus Dei*, pour despence faite, le mardi des festes de Pasques, 29 mars 1502, à disner et soupper que les comptes furent ouys et que furent esleus Trésoriers Michel Baril, Esleu de Rouen, Massiot Le Barge, receveur des aides et tailles, et le dit Blancbaston, et aussi fut parllé et communiqué des affaires de l'église, 17 livres 2 sous 6 deniers. — A Nicolas Le Fevre, fondeur, demourant en la paroisse de Saint-Pierre-L'Honoré, pour le reste et parpaie de 8 grans chandeliers de corps, pesant 473 livres, 72 livres 6 sous 6 deniers. » Compte vérifié par vénérable et discrète personne messire Jehan De la Vaucelle, vicaire, 6 octobre 1506.

G. 7675. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1505-1508. — « Compte et estat de la recepte et mise faicte par Jehan Labbé, Trésorier de l'église paroissial de monsieur sainct Vincent, pour le creux de la dicte église, en lieu de Michel Baril, Esleu de Rouen et sieur de Nyauville, précédent Trésorier, commenchant le mardy des festes de Pasques en mars 1505. » — Quêtes « pour le cierge benoist, aux reliques, etc., par une femme de derrière les murs; — par une autre de la vieille Harenguerie; — par la femme de ung avironnier nommé Garguin; — par la cousine de Guillaume La Vielle; — par la femme Nicolas de Saint-Martin; — par ung joueur de tabourin; — par la femme de auprès du *Plat d'estain;* — par la dame du *Corbel.* » — Sépultures, dans l'église, de Denis le Forestier, 40 sous; — de Marion Biset, *idem;* — de Roumain Poret, *idem;* — de Gieffroy Durée, chapelain de Saint-Vincent, 35 sous; — de messire Jehan Le Long, 20 sous. — « Pour un service de la frairie de Bonnenouvelles, 2 sous 7 deniers. — Environ le 12 août 1507, reçu du curé de Saint-Vincent, quant il print sa possession, ung lion d'or légier qu'il donna pour son entrée, et a vallu 40 sous. — Le 29 avril 1508, après Pâques, reçu de messire Raoul Le Villain, exécuteur testamentaire du défunt curé Mathieu Le Villain, pour legs, 20 livres tournois. — Payé à un organiste qui a rabillé les orgues, 12 sous; — au serrurier qui a rabillé le tronc et la barrière de l'aistre, etc., 22 deniers; — à Richard Repet, verrier, pour avoir rabillé 2 verrières qui furent rompues, quant le comble de l'église tomba, 7 sous 6 deniers; — à messire Jehan Le Tellier, presbtre, curé d'Auteul, pour avoir joué des orgues, 10 sous. » — Autres paiements « à Robert Moesson, machon; — à Pierres Gaultier, clerc de monsieur le Général, — à Rogier Baudry, casublier; — à un estainmyer, pour avoir nettoyé les bachins d'estain du tour du ceur de l'église, 3 sous; — pour de la corde à tendre le chiel de dessus la table à recepver à Pasques, 21 deniers; — pour avoir rabillé ungne relique dont l'elle de l'angre estoit rompue, 8 sous 4 deniers; — pour 4 gallons de vin présentés à mons^r le Général Boyer, 20 sous; — à Robert Picquenot, clerc de Saint-Vincent, pour 3 gallices de estain qu'il a changés pour l'église, 12 sous 6 deniers; — pour faire bénir les dits callices, 10 deniers; — à messire Guillaume..., chapelain de mons^r le Grènetier, pour 2 messiaux en moulle par luy achetés, 60 sous; — à Guillaume Delle, libratier, pour avoir relié, recouvert et rabillé le bon messel, 30 sous; — pour 6 bouettes de fer blanc pour destaindre les torches, 10 sous; — à Rogerin Le Fèvre, pour 4 pièces de raysin qui furent présentées à mons^r le Général, pour avoir le congié de vendre le sel du dit grenier, 3 livres 10 sous; — à Raulin Luquen, hucher, pour avoir faict ung coffret à mettre les cayers des livres de l'église que on fait, 9 sous; — à Pierre Chevallier, brodeur, demeurant à Saint-Gervais; — à Pierre Lauberel, charpentier; — à messire Thomas Cotil, prètre, pennetier de l'église, pour avoir ceully et fourny le pain de la cène et le pain que on bénist à Pasques pour les enfants, 20 sous; — à Marion de Blosseville, plieresse de linge; — à messire Pierre Penitot, écrivain, pour les antiphoniers, 42 livres 10 sous. » Compte rendu en présence de vénérable et discrète personne maitre Jehan Le Planquois, vicaire, le 6 mai 1508.

G. 7676. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1505-1508. — « Cy ensuit le compte et estat de recepte des rentes et arrierages, revenuez appartenantes au Trésor de l'esglise Sainct-Vincent, faict et rendu par Germain Larchevesque, l'ung des Trésoriers d'icelle esglise, pour 3 années commenchantes à Pasques 1505 et finissant au dit terme de Pasques 1508. » — « Payé à Philipot Duval, pour avoir escript au matroligie de la dicte église, la lettre du décret touchant la maison de Harrecourt, osmonée à l'église par noble homme Pierre Le Clerc, Guernestier, pour les obis par luy fondés, 35 sous. — A Guillaume Chignon, huchier,

pour avoir faict ung coffre à mectre les lettres de fondation d'icelle église, 4 livres. — A Audriet, serreurier, pour avoir faict au dit coffre 2 serrures. » Compte vérifié par Jehan Le Planquoys, vicaire, le 1er août 1508.

G. 7677. (Cahier.) — In-folio, 15 feuillets, papier.

1505-1508. — « Compte de la recepte des deniers du Trésor Notre-Dame en l'église Sainct-Vinchent, commenchant le 30e jour de mars 1505 après Pasques, la dicte recepte faicte par Katerine, femme de Rogerin Le Fèvre, esleue Trésorière par les Trésoriers et paroissiens de la dicte église. » — Service de la veuve de Denis Le Forestier. — Autre compte pour l'année 1506-1507. — « Ceully par la femme monsr le bailli Gérard Blancbaston, 44 sous. » — Autre compte pour l'année 1507-1508. Compte rendu en présence de maître Jean Le Planquoys, vicaire, le 6 mai 1508.

G. 7678. (Registre.) — In-folio, 19 feuillets, papier.

1508-1511. — « Compte de la recepte des deniers du Trésor de Notre-Dame en l'église Sainct-Vincent, commenchant le 24e jour d'avril 1508 après Pasques, la dicte recepte faicte par Marguerite, femme de Richard De la Porte. » — « A Thomas, hucher, le 6e jour de janvier 1508, pour le banc de la chapelle Notre-Dame, 6 livres 10 sous. » — Autres comptes de la même, pour les 2 années suivantes. Comptes vérifiés le 13 juillet 1511.

G. 7679. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1508-1511. — « Ensuyt le compte, estat et recepte des arrérages des rentes et revenues appartenantes au Tésaur de l'église monsr sainct Vincent, fait et rendu par Germain Larchevesque, l'un des Tésauriers pour trois ans commencans à Pasques 1508 et finissans au terme de Pasques 1511. » — « Guillaume Buet, lunetier, a payé 41 livres. » Compte vérifié en présence de vénérables et discrètes personnes monsieur Pierre Laignel, et Michel Troesnart, prêtres, vicaires, le 13 juillet 1511.

G. 7680. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, papier.

1511-1514. — « Compte de la recepte et mises de la machonnerye en l'église monsr sainct Vincent, faicte par moy Jouachin Le Maignen, commis en la dite charge par les Trésoriers et paroissiens de la dicte église, commençant par mises le vingtiesme jour de mars l'an 1511. » — « Le samedi, XXe jour de mars, payé à maistre Guillaume Touchet, pour 3 journées et demye, à 5 sous tournois par jour, pour avoir vaqué aux affaires de la dicte église, 17 sous 6 deniers. » — Ouvriers payés à raison de 2 sous 6 deniers par jour. — « Payé à maistre Guillaume Touchet, le 13e jour de juing 1514, pour 3 formes de 3 verrières de la chapelle neufve de saint Nicolas, pour fachon, 12 livres. » — Total de la dépense, 3,586 livres 6 sous 10 deniers obole tournois.

G. 7681. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1511-1515. — « Compte de la recepte des denyers du Trésor Nostre-Dame, en l'église de Sainct-Vincent, commençant à Pasques 1511, le 20e jour d'avril, la dicte recepte faicte par Jehanne Meufve, femme de Jouachin Le Maignen, eslue Trésorière par les Trésoriers et paroissiens de la dicte église. » — « A Colin Gibert, casublyer, pour la fachon d'une robe de drap d'or, doublure et toile et frenge, 66 sous tournois. » — Autres comptes de la mise, pour les années 1512-1513 : — 1513-1514 : « Au service de deffunct Monsr des Alleurs, 4 sous 3 deniers. » — 1513-1514, « ceully, aux espouzailles de la fille à monsr de Bosclevesque, 7 sous 8 deniers. — Ceully par la dame du *Gay Mary*, 19 sous 9 deniers. » — Autre compte pour l'année 1514-1515.

G. 7682. (Registre.) — In-folio, 24 pièces, papier.

1517-1518. — « Ensuit les mises faictes par moy Richart De la Porte pour la machonnerye Saint-Vincent, Pasques le 12e jour d'apvril 1517. » — « Mises faictes pour les fondemens. » — Autres mises pour achat de chaux, de pierre de Vernon et autres matériaux. — Dons faits pour l'église. — Assiette sur la paroisse pour la réédification de l'église ; longue liste des contribuables, commençant par monsieur de Saint-Légier, conseiller en la cour de Parlement. — Quittances de Guillaume Touchet, maître maçon ; sa marque. — Dessin à la plume représentant, autour d'une roue, un homme avec une tête d'âne, un lapin, etc.

G. 7683. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1511-1519. — « Ensuit le compte et estat de la recepte des rentes et arérages et revenues appartenantes au Trésor de l'église monsr sainct Vincent, fait et rendu

par Germain Larchevesque, l'ung des Trésoriers et recepveur d'icelle église, par troys années commenchantes à Pasques 1511, finissans au terme de Pasques 1514. » — Compte du même, pour 5 termes commençant à Pâques 1514, et finissant à la Saint-Jean 1515. — « Paiement fait pour la place joignant le cimetière où souloit être édifiée la maison du *Faucon*, picha hosmosnée en la dicte église. — A Guillaume Douchet, machon, pour avoir fait une fourme de pierre, pour asseoir du verre à la chapelle saint Nicolas, 16 livres. — A Allexandre Repet, verrier, pour avoir reffait des verrières et avoir baillé du verre blanc pour mettre à la dite chapelle, 9 livres. » — Autre compte du même, pour 3 années commençant à la Saint-Jean 1515 et finissant au terme de Pàques 1519.

G. 7684. (Registre.) — In-folio, 65 feuillets, papier.

1514-1518. — « S'ensuyt la recepte de l'œuvre pour l'esglise mons[r] saint Vincent faicte par moy Geuffray Duval, commys au Trésor de la dicte église le lundi 5[e] jour de juing 1514. » — « Le lundi dernier jour d'avril, jour de la dédicace de l'église Saint-Vincent, 11 sous 9 deniers. — Ensuit l'argent receu, par le même, des paroissiens de l'église, le lundi 27 may 1515 : De sire Pierre Le Clerc, sieur de Croisset, de M. de la Pierre, de Jean Le Rat, maitre du *Corbeau*, de mons[r] de Lesprevyer, de sire Jehan Le Roux, du seigneur de *Londres*. » — Paiements : « Le jeudi, 3[e] jour de apvril, l'an 1515 après Pasques, furent commenchés les fondemens de l'esglise Saint-Vincent, du costé de devers la rue, et payements faiz par moy Jeuffray Duval. » — Maçons payés 4 sous par jour ; manouvriers, 2 sous 6 deniers. — Guillaume Touchet, maitre maçon.

G. 7685. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1517-1520. — « Ensuit la recepte du bachin de l'œuvre Saint-Vincent, faicte par moy Regnault d'Esquetot, pour l'année commenchant à Pasques 1517 et finissant à Pasques 1518 ; — pour les deux années suivantes, avec la recepte faite pour la maçonnerie. » — « Il a été donné par Jehan Ruelle pour metre assoir ung banc à la dite église, 20 sols. » — Recettes pour l'inhumation de maitre Simon Morant, curé du Bec-Hellouin et de Salmonville, 10 mai 1517 ; — bout de l'an d'Edouard Dupont ; — inhumation de l'ancien curé de Hotot, 1518. — Dépenses : « Pour 10 moissons et 1 coullon blanc et pour les estoupes de la feste de Penthecouste, 4 sous ; — à Nicolas Le Fèvre, fondeur, pour avoir rabillé les grands chandeliers, 100 sous. » Compte rendu en présence de Le Roux, curé de Saint-Vincent, le 26 avril 1519. — Autres comptes du même, pour l'année commençant à Pâques 1519. — « A Guillaume Boutery, sieur de l'*Elesfant*, pour dépense faite en sa maison, par les maitres machons, lesquels ont tézé la chappelle neufve dessus la rue, 72 sous. » — Achat de cuir de Hongrie pour pendre les marteaux des cloches. — Paiements à Pierre Balligan, huchier ; — à Robert Quesnel, serrurier. Compte vérifié le 15 avril après Pâques 1520.

G. 7686. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1520-1523. — « Compte faict et rendu par moy Jehan de Hotot, Trésorier de la massonnerye de l'esglize monsieur saint Vincent, à la présence des paroissiens d'icelle, pour l'année commençant le jour de Pasques 1520. . , qui est le compte de la première année que suis entré en la dicte charge. » — « Pour les deniers à Dieu du mariage de Allexis Le Bon et de la fille Pierre Foubert, 14 sous 6 déniers. » — Argent payé à Jehan le Brasseur, *carreur* de pierre de Vernon ; — à Noël le Bel, *carreur* de pierre de Saint-Leu. — « Argent payé pour la voicture de la pierre, descharge et chariage d'icelle. — Autres payemens fais pour caulx, sablon, plâtres, videnges et autres menus chozes. — Le 29[e] jour de mars V[c] unq (sic), avant Pasques, paié à M[e] Pierre Grégoire et à Robert Le Grant, maistres de massonnerye, pour leur paine d'avoir fait le tezage des pillers estretz du ceur de l'église Saint-Vincent, avec les arctz jusques à l'arasement du dessous des premières dalles sur quoy sont elligiez les alléez courtinieres, avesques les arctz doubleaux des soubz-elles, arrasséez de pierre de Sainct-Leu, comme ilz sont de présent, avecques le tezaige de 2 assiettes de pierre dure quilz sont dedans terre, qui servent d'enchocquement pour dresser les pilliers, lequel tezaige monte à 114 toises et demye, 2 piez et demy deulx poulces avesques certain esme de pierre taillée, pour voer comme M[e] Guillaume Touchet peult estre, pour ce, 26 sous 6 deniers. — Paié à M[e] Guillaume Touchet, maistre masson de la massonnerie, 616 livres 3 sous 3 deniers. » — Compte deuxième du même, pour l'année commençant à Pâques [illegible] — Paiements à Touchet, [illegible] — à Robinet Lauberel, maitre charpentier. — Compte troisième [illegible] pour l'année commençant à Pâques 1522. — Dons par Adenet Le Seigneur, Pierres Durant, messire [illegible] de la paroisse.

G. 7687. (Cahier.) — 14 feuillets, papier.

1519-1520. — « C'est le compte et estat des rentes et revenues de l'église mons[r] sainct Vincent, que faict et rend Regné Le Vasseur, demourant à la dicte parroisse, commis à faire la recepte du dit revenu par les autres manans et habitans d'ycelle parroisse, pour une année commenchant à jour et terme de Saint-Jehan-Babthiste 1519. » — Compte rendu, le 1[er] avril après Pâques 1521, en présence de monsieur M[e] Jehan Le Roux, curé de la paroisse.

G. 7688. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

1520-1521. — « Ensuit la recepte du bachin de l'œuvre de l'église mons[r] saint Vincent, faicte par moy Jehan Le Rat, Trésorier de la dicte église, pour l'année commenchant à Pasques 1520 et finissant à Pasques 1521. » — Recette pour les corps inhumés.— Mises : « Au hucher, pour avoir syé ung des costés de la hucherye, qui est au costé de l'austel du batesme, 7 sous 6 deniers. — Pour ung instrument pour metre les chappeaulx sur les ymages, 7 sous 6 deniers. — A ung libratier, pour recouvrir 2 livres et nettoyer et rellier plusieurs autres livres, 20 sous. — A Richard Reppel, verrier, pour avoir rabillé plusieurs verrières, 10 livres. — Au secrétaire de Mons[r] de Rouen, pour avoir une atache de la bulle impétrée à Romme pour les pardons, 25 sous. — Pour ung coffret à mettre la dite bulle, et pour 2 petits estuytz de fer blanc, pour metre les seaulx de Mons[r] de Rouen, 4 sous 3 deniers. — Payé pour avoir escript ung tableau en parchemin, auquel est contenu le double de la bulle, mesmes pour avoir enluminé les armes des cardynaulx dénommez à la dicte bulle, 10 sous. — Pour ung tableau de boys à metre la dite bulle, 17 sous 6 deniers. — Pour une toylle et frenge et anellès pour metre devant le dit tableau, 10 sous. — A ung paintre, pour sa payne d'avoir painct l'ymage saint Vincent, et pour avoir painct la toille du dit tableau, 12 sous. — Payé à ung imprimeur, pour avoir fait plusieurs ataches, jusques au nombre de 300, pour payne et papier, 35 sous. — Pour 2 hommes, lesquelz ont porté les dites ataches parmy la ville et parroisses, 3 sous. — Pour la colle et pour 2 brosses pour atacher les dites ataches, 3 sous. » — Autre compte du même, pour l'année commençant à Pâques 1521 : Sépultures de messire Étienne Varin ; — de la dame de la *Queue de regnard*. — Toisage de la maçonnerie de l'église par maîtres Pierre Gringoyre et Robert Le Grant. — Autre compte du même pour l'année commençant à Pâques 1522 : Sépultures de Robert Piquenot, curé de Hotot ; — d'un portugaloys ; — de la fille de l'*ologère* ; — d'un gentilhomme du *pays du bas*. Compte vérifié en présence de Michel Troesnart vicaire, le 6 avril 1523 après Pâques.

G. 7689. (Cahier.) — In-folio, 4 feuillets, papier.

1520-1521. — « Ensuit la recepte des rentes de l'église Saint-Vincent, faicte par moy Nicolle Barbier, presbtre, soubz Pierre de Boismare, huissier en la cour de Parlement, pour l'année commenchant à Pasques 1520 et finissant à semblable terme 1521, icelluy terme comprins, laquelle recepte a esté baillée au dit huissier, pour la faire faire à moy dit Barbier, aux despens du dit huissier, pour et affin que aucune chose n'en soit paiée par le Trésor de la dite église. » Compte rendu, le 1[er] avril 1520, en présence de mons[r] maitre Jehan Le Roux, curé de la paroisse.

G. 7690. (Cahier.) — 4 feuillets, papier.

1521-1522. — « Ensuit la recepte faicte par moy Nicolas Barbier, presbtre, des rentes de l'église Saint-Vincent, soubz deffunct Rogerin Le Fèvre, pour l'année commenchant à Pasques 1521 et finissant à semblable terme 1522, icelluy terme comprins, laquelle recepte a esté baillée au dit deffunct, pour la faire faire à moy dit Barbier aux despens du dit deffunct, pour et affin que aucune chose n'en soit payé par le Trésor de la dicte église. » Compte rendu en la présence de maître Jehan Le Roux, curé de la paroisse.

G. 7691. (Cahier.) — In-folio, 3 feuillets, papier.

1522-1523. — « Ensuit la recepte des rentes de l'église Saint-Vincent faicte par moy Nicolas Barbier, soubz deffuncte Jacqueline, quand elle vivoit, veufve de deffunct Rogerin Le Fèvre, pour l'année commenchant à Pasques 1522, et finissant à semblable terme 1523, iceluy terme comprins, laquelle recepte avoit esté baillée à la dicte deffuncte, pour la faire faire à moy dit Barbier, aux despens de la dicte deffuncte, affin que aucune chose n'en soit payé par le Trésor de ceste église. »

G. 7692. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

1523-1526. — « C'est le compte de May d'Estervìlle, Trésorier de l'église et parroisse Saint-Vincent,

commenchant à Pasques 1523. » — « De la veufve Germain Larchevesque, pour la sépulture d'un sien filz, 20 sous. » — Dons : « De la femme Mengin Philippes, maître de navire, d'une pièce d'or d'une valeur de 27 sous 8 deniers ; — de Pierre Durant, ung panier de voire, baillé au verrier, de valleur 4 livres 15 sous. — Payé pour un pingon blanc, le jour de la Pentecouste, 2 sous. — A Oudin, menuysier, pour 3 embasemens mis aux autieux et pour la carrure du chef Notre-Dame de Pitié, 16 sous. — Pour une pomme dorée à pendre le pavillon, 10 sous. — Pour avoir fait paindre le contre-aoustel de la chapelle Notre-Dame de Pitié, 40 sous. — Au gendre Barbe, verynier, pour 2 verrières assises aux galleries, comprins ung panier de voirre à lui baillé, 20 livres. — Au prédicateur des Carmes, qui prescha le jour de la Toussaint, 4 sous. » — Autre compte du même, pour l'année commençant le lundi de Pâques 1524. — Vente d'un petit porte-Dieu à Jehan Roussart, orfèvre, 8 livres 12 sous. — « Pour rependre l'angelot de la chappelle saint Nicolas, 15 sous. — Au paintre qui a baillé la table d'austel, 13 sous. » — Paiements à Jehan Vauchel, *casublier* ; — à Raullin Ollivier, serrurier ; — à Jehan Balligan, huchier ; — « à Jehan Potin, dit d'Orliens, peintre, pour demourer quitte envers luy de la vente d'une table d'autel par luy vendue, 60 livres ; — à maître Guillaume Touchet, maître maçon, pour avoir fait la voûte et tarase du revestuere, 40 livres. » — Compte du même, pour l'année commençant le lundi de Pâques 1525. — Sépultures de la femme de Massiot Le Barge ; — de Richard Tanquerel, maître de navire. — Paiements à Jehan de Meru, et Jehan Roussart, orfèvres ; — à Jehan Boyvin, malade de lèpre. Compte vérifié en présence de maître Jehan Le Roux, curé, le 2 avril après Pâques 1526. — Pour couverture, rôles des amendes du bailliage de Longueville, de 1520-1521.

G. 7693. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1523-1526. — « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenues deubz en l'église Saint-Vincent, faict et rendu, pour 3 années commenchant à Pasques 1523 et finissant en semblable temps 1526, par moy Pierres Balligan, presbtre, soubz noble homme Jehan Durant, sieur de Calletot. » — Mises pour le fait de *plederie* ; Jehan Le Tellier, Isembart Buquet, et Marie, avocats.

G. 7694. (Cahier.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1526-1529. — Ensuyt le compte et estat de recepte et mise des rentes et revenues deubz par chacun an, à l'église et paroisse Saint-Vincent, faict et rendu par moy Pierre Balligan, presbtre, ordonné à ce faire, pour 3 années commenchant à Pasques 1526. » — Jehan Joan, vicaire de Saint-Vincent. — Frais de *plaiderie*. — Procès contre Guillaume Touchet, maître maçon. Compte vérifié en présence de M. le Grènetier de Rouen, Guillaume La Vieille.

G. 7695 (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1526-1529. — « Compte rendu par Jehan Mouton, Trésorier de Saint-Vincent, pour troys années commenchants à Pasques 1526. — Ensuit le nombre et espesses des reliques apartenantes au Trésor... que m'a baillés et livrés May d'Esterville, Trésorier en précédent de Pasques 1526 : Une grande relique servante à porter le *Corpus Dominy* le jour du Sacrement, laquelle est en partie d'argent doré, et l'autre partie en cuivre doré, et y a 2 anges de cuivre doré, tenans icelle relique. — Une autre relique d'argent doré, où il y a des chevex de la Vierge Marie, des oz de la Madeleine, de saint Siméon et aultres. — Une aultre relique, en fasson de tourelle, où il y a ung ymage pendant, où est figuré ung petit crucefix. — Ung coyssin où il y a VII ymages pendantes à petites chaines, où il y a plusieurs reliques. » — 1526-1527, « prins par moy Jhan Mouton la Mère Dieu de Pitié et la custode de dessus, laquelle servit sur l'autel près et dessus le cruxefys, où l'on disoit la messe de 8 heures, estimée à 50 sous, et je la prens à la cherge de la rendre. Plus resu 2 sous pour l'amende en quoy a esté ung homme d'église de la dicte paroisse, à cause qu'il avoit commensé la messe durant le sermon. — Pour six paix neufves, 10 sous. — Pour avoir fait 2 lieutrins au revestuere, à mettre les livres dessus. — Pour avoir rabillé les marchepiés des bans des deux chapelles, refaict le pied d'une grant fourme, et fait une table pour mectre les orgues, 32 sous. — Pour 2 galisses d'estain et 12 chopinettes, 5 sous. — A Guillaume Touchet, maistre masson, pour avoir faict une pyssine à la chapelle Notre-Dame, avoir hosté ung autel de dessous le cruxifis et l'avoir mis ailleurs, et auxi pour avoir faict une grant pissine à mettre les potz de vin et à l'iaue et faict autres agréemens en la dicte église. 55 sous. — A luy, pour ung autel portatif à mettre

sous le grant autel, suivant le commandement de l'esidiacre, 25 sous. — Pour faire bénir le dit autel, 1 livre. — Pour 2 serges rouges pour faire le voille de devant le maistre autel, pour servir, le caresme, 10 livres. — A Monseigneur de Veriense, pour la bénédiction des autelz d'icelle église, 65 sous. » — 1527-1528, « pour la sépulture d'un marchand qui est mort à la *Teste Noire*, 50 sous. — Pour la croix et le quoquet qui ont esté vendus aux Trésoriers de Saint-Sever, 40 sous. — 6 pierres de marbre blanc, de la cour du Vauricer, données par Pierre Hurtevent. — Au charpentier et au plâtrier pour avoir faict et agréer le pipitre où sont les orgres, 8 livres, 13 sous 10 deniers. — Pour 3 livres appelés processionnaires, 22 sous 6 deniers. » — 1528-1529, sépultures de Pierre Hurtevent; — de monseigneur de Boislevêque. — Bûche de brésil donnée à l'église. — « A ung voirrier qui a assis et desassis les voirières du hault du ceur pour faire les établis à faire la voulte du dit ceur, 62 sous 6 deniers. » — Loge aux maçons plâtrée. — « Pour les estrennes des officiers du sel, 110 sous. » Nombreuses signatures accompagnant celle de Loutrel, curé de la paroisse.

G. 7696. (Registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier.

1526-1529. — « Compte fait et rendu par moy Pierre Le Prevost, Trésorier de l'église mons^r s^t Vincent, pour le fait de l'ouvrage et maçonnerie d'icelle église, en la présence des parroissiens, pour l'année commençant le jour de Pasques 1526, non comprins, et finissant à Pasques 1527. » M. d'Esteville, Trésorier. — Mises : Achat de Pierre du Val-des-Leux et de Saint-Leu, la pierre du Val-des-Leux à 12 sous le tonneau, l'autre, à 14 sous, prise sur le quai de Rouen. — Guillaume Touchet, maître maçon, fait les *arboutans*, où sont mis des crampons de fer. — Autre compte de Pierre Le Prevost, Trésorier, pour l'année 1527-1528; même maître maçon. « Payé à maître Etienne, maître Martin Desperroys et aux maîtres maçons de Notre-Dame et de Saint... — pour estre venus à l'église, cuydans faire le thesage, où ils furent 3 heures, 10 sous. » — Autre compte du même, pour l'année 1528-1529; même maître maçon, Touchet, payé à raison de 100 sous la toise, « dont s'est trouvé, par mesure et thesage fait par six maçons, le nombre de six-vingts-treize toises et demie, dix piedz, sept poulces. « Compte veu, gecté et calcullé, ès présences de maistre Joachim Loutrel, curé de la dicte paroisse Saint-Vincent, maistre Jehan Jouen, vicaire, le 29 mars 1529. » — « Soit mémoire que noble homme Jehan Le Roux, sieur de Lesprevyer, a fourni à la dicte église le vin qu'il a convenu chascun jour, pour dire les messes durant 3 années... nonobstant que le dit vin soit fondé par deffunct noble homme Pierre Le Clerc, en son vivant, sieur de Croisset. » — Signatures.

G. 7697. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1529-1530. — « Le compte rendu par Jehan Mouton, Trésaurier de l'église de Sainct-Vincent, pour l'année commenchant à Pasques 1529. » — Travaux au grenier à sel de l'église. — Pierre de Saint-Leu et du Val-des-Leux, vendue par Robert Chrestien. — Paiements à Jehan Audin et maitre Simon Videcoq, maîtres maçons, qui firent le revestiaire. — Croix de pierre du cimetière déplacée. — Article signé Victequoq. Compte signé par messires Michel Troesnard, Pierre Balligan, Michel Le Mesgre, etc.

G. 7698. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier, écrits.

1529-1532. — « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenues deubz par chascun an en l'église et parroisse mons^r sainct Vincent, faict et rendu pour troys années commenchant à Pasques 1529, par moy Pierres Balligan, presbstre, soubz honorable homme Alexis Le Bon. » — Procès contre Quintanadoine de Brétigny. — A M. Marie, avocat, pour plaider contre Guillebert, 20 deniers. Compte signé par le curé Loutrel, Ribault, La Vieille, Le Tellier.

G. 7699. (Registre.) — In-folio, 41 feuillets, papier, écrits.

1529-1532. — « Le compte rendu par Nicollas Gruchet, Trésaurier du creux de l'esglise de Sainct-Vincent, pour troys années commenchantes à Pasques cinq-cens vingt et neuf. » — Obligations du Trésorier du creux rappelées au premier feuillet. — 1529-1530, don, pour aider à payer les orgues, de 2 onces de brésil. — Vente de 14 écuelles d'étain, à 2 sous 8 deniers la livre. — Inhumations d'un marchand de Lille en Flandre; — de M. May d'Esterville. — Achat des orgues par messire Michel Le Mesgre, clerc matriculier, 200 livres. — « A Nicolas Ralle, brodeur, pour avoir rabillé les ornements de l'esglise, 5 livres. — Le 18 d'aoust, à l'asediacre, quant il vint revisiter l'esglise mons^r saint Vincent, 5 sous. — Baillé pour avoir ung baston et racoustrer le dit baston à pendre les chapiaux de fleurs sur les chiefz des sains, 2 sous 2 deniers. — Pour une chopinete en fachon de galon, 2 sous 6 deniers.

— A Michel Carye, orfèvre, pour la croix d'argent mons^r sainct Vincent, pesant 4 mars 5 estelins, à 14 livres le marc, 456 livres 8 sous 4 deniers. — Pour la fachon et doreure de la croix et pour le vin des serviteurs, 23 livres 17 sous 6 deniers. — A Gabriel Haren, verrier, pour 42 piets de voirre pour le grand revestierre, à 2 sous le pié, 4 livres 4 sous. — Pour 12 bottes de feurre pour Nouel, pour semer à l'esglisse, 8 sous. — A Robert Du Fay, serrurier, pour 11 verges de fer pour les verrières, etc., 60 sous 9 deniers. — Pour 2 bâtons de cane pour alumer le luminaire, 2 sous 6 deniers.» — Journée d'un plâtrier et d'un manouvrier, 7 sous 6 deniers. — « Au dit Robert Du Fay, pour une potense de fer, pour soutenir la courtine du ceur, etc., 4 sous. » — 1530-1531, sépultures de la femme de l'hôte du *Gay Mary;* — de Me de Caletot; — de la femme de Nicolas de Lorraine. — Procès avec Touchet, maître maçon de l'église. — « Pour des moyssons et ung pingon blanc et des omblyes pour le jour de la Pentecoste, 4 sous 1 denier. — A Bellingant, huchier, pour avoir redreché les 3 ymages du crucefix et les petis pilliers de menuiserye, 30 sous. — A ung maçon, pour arrimer au revetuere le pot à l'eaue pour servir à dire les messes. — Au dit Bellingant, pour 2 petits aumeres qu'il a faites au revetuere neuf pour mestre les relicques et le *Corpus Domini*, 30 sous. — Pour un tapis à mestre sur le maistre autel, 35 sous. — Pour le raccoûtrement des orgues, 50 sous. — A Nicolas Ralle, brodeur, pour avoir racoustré les chapes et casubles et avoir baillé du bouguerent noir, 60 sous. » — Ciment à 10 deniers le boisseau. — Chaux à 20 deniers la pouche. — « Corbeille pour nestayer l'église, — 39 livres et demye de corde, pour servir à la dite corbeille ou panier; — moulinet mis aux voûtes pour nettoyer l'église; — un faix de galons pour nettoyer les voûtes et les piliers. — Au prédicateur du caresme, 20 livres. » — 1531-1532, « le merquedy des festes de Pasques, reçu du sous-vicaire pour avoir aministré une femme, 12 deniers. — Pour avoir aministré un angloys, le jeudy assolut, 12 deniers. — Recepte de aucuns bourgois qui estoient au disner fait à Monsr l'évesque de Verience, le jour de la dédicasse, qui fut le premier jour d'aoust 1531, 32 livres 11 sous 6 deniers. — A Michel Carye, orfèvre, pour avoir fait faire une coupe neufve de ung calice qui estoyt rompu, 15 sous. — A Chinieres, orfèvre, pour la refachon de l'angre et des elles du porte-Dieu mons^r s^t Vincent. — A Nicolas Le Fèvre, fondeur, pour la refachon d'un grand chandelier, etc., 38 sous. — A Touchet, machon, pour ung benoistquyer, qu'il a fait pour l'église. — A Mausse Hertault, verrier, pour la refachon de toutes les verrières, 10 livres 5 sous. — A Thomas Loyer, serrurier, pour verges de fer, pour les verrières, 37 sous 6 deniers. » — Les processions générales viennent à Saint-Vincent, église tendue; herbes semées dans l'église. — « A Martin Guillebert, huchier, pour avoir fait ung poutrel pour les bantz du ceur, 23 sous. — A Bellingant, huchier, pour les bans du ceur et pour une bière et ung tableau, 72 livres 15 sous. — Ensuyt les misses qu'il a convenu faire pour desdyer l'esglise mons^r sainct Vincent, le 26e de juillet 1531, laquelle fust desdyée par mons^r de Veriensse mons^r Coquin, le jour St-Pierre-ès-liens, 1er jour d'aoust 1531. » — Achat de balais d'hysoppe embâtonnés. Comptes signés par le curé Loutrel et autres.

G. 7700. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1532-1535. — « Le compte rendu par Robert Ribault, Trésaurier du creux (de l'église Saint-Vincent), pour troys années commenchantes à Pasques 1532. » — « Il est ascavoir que le Trésorier du creux de l'église mons^r sainct Vincent doit avoir la congnoissance des corps inhumetz en la dicte église, et ne se doit ouvrir la terre d'icelle église sans son congé. — Plus c'est à luy à recueillir les croix de cyre que l'en mect sur les sépultures, au premier service que l'en faict pour eulx. C'est à luy, se les paroissiens circonvoisins viennent pour lever ou emprunter les grandz chandeliez de cuyvre, d'en avoir la charge et parler au dit Trésaurier. » — Sépultures d'un lionnais qui était logé à la *Croix Blanche*; — d'un anglais qui trépassa au logis de Jacques Mazure, dit Filleul — Façon d'une bannière; achat pour la faire de soie de Paris, à 11 sous l'once, de soie cramoisie, à 14 livres la livre. — Payé à Jehan Barbe, peintre, pour son travail, 15 livres. — Payé à Cosme Du Moustier, le 6e de janvier 1533 (V. S.), pour avoir refait le porte-Dieu, pour la façon, dorure et argent, 35 livres. — A Etienne Dufour, pour 2 onces et demie et demi-gros de ruban de soie verte, 33 sous 3 deniers. — Pour la façon d'une chasuble et de deux tuniques... etc., 48 sous 6 deniers. — Pour dix livres de chandelle à mettre à la lanterne de la nef, à 20 deniers la livre. — Pour ung drap pour porter les enfans en terre, 36 sous. — « A ung nommé Lohier, serrurier, pour les afferes de l'église, 40 sous. — Pour faire escurer les 4 pillers et les 4 anges autour du grand autel, 37 sous 6 deniers. — A maistre Antoine Josseline, compositeur d'orgues, pour avoir acoustré les orgues de la paroisse, 102 livres. — Au masson, pour avoir

faict ung benestier de pierre, 10 sous. » Compte signé par le curé Loutrel et autres.

G. 7701. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1532-1535. — « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mises des rentes et revenues deubz par chascun an en l'église et paroisse mons^r sainct Vincent, faict et rendu, pour troys années commenchant au terme de Pasques 1532..., par moy Pierres Balligan, presbtre, soubz honorable homme maistre Jehan Le Tellier, avocat en la court de Parlement à Rouen et Thésaurier du bachin Notre-Dame. » — Joachim Loutrel, curé, maîtres Louis Pygnol, Vincent Guérard, Michel Le Cornu, Jehan Duval, Jehan Bullette, Raoul Le Villain, Nicolas Gaillard, Pierre Balligan, Jehan De Latre, Jehan Havard, Michel Fleulard, prêtres chapelains; — Jehan Mathan, Nicolas Picot, prêtres; — Michel Le Mesgre, clerc de l'église. — Cahier ayant pour couverture une feuille de parchemin, qui est une pièce de procédures relative à la fondation d'un nommé Le Febvre.

G. 7702. (Cahier.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1535-1537. — « Ensuyt ce que a valu le bacin Notre-Dame en l'église de mons^r s^t Vincent, depuis le jour de Pasques l'an de grâce 1535,... icelly bacin cueuilly par la femme de Pierre Foubert. » — Autre compte de la même, pour l'année commençant à Pâques 1536. — Autre compte pour l'année commençant à Pâques 1537. — « Du jour de Saincte-Croix cueuilly, à la messe de l'asosiacion de Bonnes nouvelles, 12 sous. »

G. 7703. (Cahier.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1538-1541. — « Ensuit la recepte et valleur du bachin Notre-Dame de l'église Sainct-Vincent, faicte depuys le lundi subcéquent du jour et feste de Pasques l'an de grâce 1538, par Nicolas Poly et sa femme, Thésauriez de la dicte église. » — Quêtes par Anez, veuve, par la dame du pain bénit, par la femme Thomas Landais, par la Tocqueville. — Autre compte pour l'année 1539-1540.

G. 7704. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1535-1540. — « Ensuyt la recepte faicte par moy Pierres Le Masurier, Trésaurier de l'église mons^r sainct Vincent, depuys le lundi de Pasques 1535 jusques et comprins le jour de Pasques 1536, tant à l'œuvre que aux relliques d'icelle église. » — « Ceully à l'enterrement et service de Robert Hallé, 8 sous 10 deniers... au service du bout-de-l'an de la femme Facyot de Chevery, 1 sou 3 deniers. — Le jeudi 20e jour de may, à la procession de l'Assencion Notre-Dame de Bonnes-nouvelles, 7 sous 2 deniers. — Dymence 1er jour d'aoust, feste de la dédicace de la dicte église Saint-Vincent, ceully au dit bachin, 28 sous 1 denier. — Le dymence, 12e jour de septembre, jour du grant pardon général, ceully aux reliques, la somme de 10 livres, 14 sous, 11 deniers. — *Item*, le 1er jour de décembre, et aussi le lendemain ceulli, au dit bachin, la messe de sainte Cécille, 9 sous 6 deniers; le mercredi de la cendre, au dit bachin, 7 sous 7 deniers. — Le dymence 16e d'avril, jour de grandes Pasques 1536, ceully tant au sierge benest, bachin de l'œuvre que aux relliques, 38 livres 4 sous. — Autre recepte pour le compte du bachin monsieur saint Sébastien. — Recepte pour les sépultures et courtines qui servent aux services des trespassés et pour dons, délayctz et omosnes. » — Don de maître Pierre Le Clerc, greffier criminel en la Cour. — Mises : « Pour avoir faict rabiller les casubles, 2 sous 6 deniers. — Pour herbes à semer à l'église, le jour de l'Ascension, 2 sous 6 deniers. — Pour 2 destaigneux à destaindre les sierges, 2 sous. — Le jour de la Pentecouste, pour ung pingon et 12 moessons, des houblies et herbes à semer, 6 sous. — A Jehan Lestiboudoys, menuysier, pour avoir faict ung moulle de bois et une douzaine de sercles pour les machons, 10 sous 6 deniers. — Pour 2 feuilles de pappier collés en plusieurs doubles, pour servir aux machons, 22 deniers. — Pour feurre, à mectre à l'église la nuyt de Noël, 10 sous. — Le premier jour de l'an, payé aux serviteurs de M. le Grènetier, pour leurs eryvières, 70 sous. » — Loge construite pour les maçons. — « Pour chandelle à mectre à la lanterne de l'église, 13 sous 4 deniers. » — Achat de pierres (bites et pierres de quartier) à Caumont, au Vaudesleux; — d'autre pierre, à Saint-Leu de Serens et à Vernon; — de 28 tonneaux de pierre de Vergellé. — « A maître Guillaume Touchet, machon, pour sa grue, 11 livres 8 sous 9 deniers » — Autre compte du même, du lundi des féries de Pâques 1536 : Dons de Nicolas La Vieille, Grènetier à Rouen, 45 livres; — de sire Jehan Mouton, 100 sous; — de Nicolas Gruchet, 16 livres 4 sous, pour payer 120 journées de maçon. — Sépulture de la défunte femme de monseigneur le secrétaire Pierre du Couldray. — « A maîtres Robert Becquet et Jehan Le Roux, pour leur vin, touchant la visitation des fondemens fais du costé de la rue. — A Guillaume Chyrouaye,

charpentier, pour avoir abatu la grue de mestre Guillaume Touchet, 35 sous. — A Nicolas Guillouet, vytrier, pour avoir levé et assis une vitre en façon d'Arbre de Jessé, rabillé et assis 18 penneaux d'autre voire et mys 29 pieds de voire blanc, 12 livres, 18 sous. — A maître Guillaume Touchet, pour une pierre de Vernon, contenant ung tonneau, pour faire l'entrepié de l'étanfiche du portail de devant la rue, 25 sous. » — Autre compte du même, pour l'année commençant à Pâques 1537. — Paiements à Robert Le Court, vitrier ; — à Guillaume Chyrouays, charpentier, « pour avoir fait le premier comble de devant le portail neuf ; — à Etienne Byhorel, pour 3,900 de carreau qu'il a baillé à paver l'église, 17 livres 11 sous ; — à Regné Boursier, demeurant en cette parroisse, pour un millier d'autre carreau, 4 livres 12 sous 6 deniers ; — à Michelle, femme Jehan Benard, demeurant à Saint-Eloy, pour 1,800 d'autre carreau, 7 livres 11 sous ; — à Jehan Tuchon, vitrier, pour avoir levé la vitre du vieux portail, 5 sous ; — à Etienne Regnault, plâtrier, demeurant en cette parroisse, pour avoir pavé 47 toises de pavement, à 4 sous 10 deniers la toise, 9 livres 8 sous. » — — Mises pour les maçons, 9 livres 8 sous. — Maçons payés 4 sous par jour ; manœuvres, 2 sous 6 deniers ; — maître Guillaume Touchet, 5 sous. Approbation des comptes par Potier, vicaire de l'archidiacre, les 23 septembre 1539 et 25 août 1540.

G. 7705. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1535-1539. — « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenuz deubz, par chascun an, à l'église et parroisse Sainct-Vincent, faict et rendu pour 3 années commenchant au terme de Pasques 1535, par moy Pierre Balligan, presbtre, soubz honorable homme Pierres Foubert, sieur du Chouquet, Thésaurier du bachin Notre-Dame de la dite église, laquelle recepte luy a esté baillée par les parroissiens de la dicte église à ses dépens, pour et affin que aulcune chose n'en soit payé par la dicte église, ne par la Fabrique d'icelle. » — « Payé à maistre Pierre Le Goupil, sieur du Parquet, la somme de 300 livres 15 sous, pour arrérages de six-vingts douze livres de rente ypotecque, deue par chacun an, à cause de la maison où pend pour enseigne l'*Agnus Dei*. »

G. 7706. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1538-1541. — « Ensuit la recepte faicte par moy Damyan Dugardin, Thésaurier de l'église mons^r sainct Vincent, depuis le lundi de Pasques 1538, tant à l'heuvre que aux relicques d'icelle église. » — Sépultures d'Augustin Lallemant, 2 livres 4 sous ; — de la femme de Michel Vitecoq, 2 livres, 5 sous ; — Banc près le *baptesme*, pour la femme Jacques De la Mare, fille de Raullet Prevost, 2 livres 5 sous. — « Pour la touffelière du jour du Sacrement, qui a baillé les bourllez de roses et 12 douzaines de touffeaux et pour herbes, 1 livre 10 sous. — Pour avoir refaict la verrière saint Vincent soubz le revestiere, 1 livre. » — Compte du même, pour l'année commençant le lundi de Pâques 1539. « Pour la sépulture de Regnaud d'Ectot, 10 livres. — Payé au maistre machon et au maistre charpentier de la Ville, pour avoir faict le poultret de la maison de l'*Agnus Dei*, et pour voir ce qu'il en convient oster et le reste qui en demeure, 2 livres 5 sous. — A Robert Le Court, verrier, pour avoir refaict la verrière de dessus le revestuere, qui estoit rompue, 2 livres. — Pour une muche, pour l'image sainct Jehan. — Aux fondeurs, pour avoir escuré toutes les carrolles, croche et chandeliers, 5 livres. » — Compte du même, pour l'année commençant au lundi de Pâques 1540. — Inhumation d'un jeune anglais ; — de la femme d'un joueur d'instrument, demeurant à la cour du *Corbeau ;* — d'un *garchon* logé à la *Teste noire ;* — d'un écossais mari d'Agnès, fille de Jarry ; — d'un anglais décédé chez Julian ;—d'un jeune homme, marchand de Lyon ; — de Nicolas Piedeleu, receveur de la Ville. — « Pour avoir réparé le carreau devant le portail notre église, 1 livre, 3 sous. — Pour l'archidiacre qui est venu visiter l'église, 3 sous. — Au masson qui a assis les ymaiges des 2 Maryes à la chapelle Notre-Dame, 15 sous. — A Jehan Lasne, dinant, pour avoir recouvert les bastons de cuivre du maistre autel, du baptesme, de sainct Joseph, 3 livres. » Comptes approuvés par Potier, vicaire de l'archidiacre, les 8 août 1541 et 3 octobre 1542. — Les chiffres sont romains ; mais les totaux, au bas des pages, sont en chiffres arabes.

G. 7707. (Registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier.

1541-1544. — « Ensuit le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenues deubz, par chacun an, en l'église Saint-Vincent, faict et rendu pour 3 années commenchant à Pasques 1538, par moy Nicollas Poly, Thésaurier de la dicte eglize pour le bachin Notre-Dame,... à moy baillée à faire par les parroissiens de la dicte églize. »

G. 7708. (Cahier.) — 13 feuilles, papier.

1541-1545. — « Ensuyt le compte de la recepte et myse faicte par Rogerin Du Busc, Thésaurier de l'esglise Sainct-Vincent, pour la coeulte faicte en la dicte esglise, au basin de Notre-Dame, pour le temps de 3 ans commenchans le lundi des festes de Pasques 1541. » — « Le jeudi, 26e jour de may, jour de la feste de l'Asencion notre sr et jour du prisonnier, cœuilli 18 sous 9 deniers. — Cœuilli à la messe d'une espousée, 11 deniers. » — Autres comptes du même pour les années 1542, 1543, 1544.

G. 7709. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1541-1544. — « Ensuit la recepte faicte par moy Michel Tocqueville, Thésaurier de l'église monsr saint Vincent, depuis le lundi de Pasques 1541 jusques et comprins le jour de Pasques ensuivant, tant au bassin de l'œuvre, que aux reliques d'icelle église. — Compte du bacyn sainct Sébastien.—Recepte pour les sépultures et ornemens, lesquelz servent aux services des trespassés et pour déletz et ausmosnes. »—« Paiements à Thomas Lohier, serrurier; — à Jehan De la Rue, maître maçon, pour avoir prins les mesures de la maison de l'*Agnus Dei*. — Pour la visitation de l'archidiacre, 5 sous; — pour le feurre qu'il a convenu pour la nuyct de Noel, 7 sous 2 deniers; — pour un cent de groz aneaulx et pour 2 pièces de ruban qu'il a convenu pour refaire des pendans servans aux aultelz, 7 sous 6 deniers; — pour avoir vuydé unes coacles trouvez à la cave de l'*Agnus Dei*, 4 livres 5 sous; — à maistre Robert Becquet et à maistre Jehan De la Rue, pour avoir visité la maison de l'*Agnus Dei*, pour la varye du Roy pour cause de la rue, laquelle a esté changée de lieu en l'aultre, 45 sous; — pour 4 pangs (sic) lesquelz ont esté donnez à l'advocat et procureur du Roy, pour avoir visité la place de l'*Agnus Dei* pour la varye du Roy, 4 livres 12 sous 6 deniers. — Payé à maistre Roulant, juré pour la varye du Roy, pour sa visitation, 43 sous. — Journée de maçon et de charpentier, 51 sous par jour; — de manœuvre, 3 sous. — Pour 2 pains de sucre, lesquelz ont esté présentez à l'advocat et au procureur du Roy, pour avoir visité l'église, pour faire la rue du costé du cimetière, 4 livres 19 sous 6 deniers.—A maistre Guillaume, fils du maistre masson, pour 3 sepmaines qu'il a vaqué aux affaires de l'église, 45 sous. — Payé à maistre Robert Becquet, et à maistre Jehan De la Rue, pour avoir bourné la largeur de la rue du costé du cymetyère, 4 livres 10 sous. — A ung paintre, pour avoir paint et doré la croix de devant la porte de la viconté, la somme de 10 livres tournois. » — Compte du même, pour l'année commençant à Pâques 1542. — « Reçu de Marguerite, femme de Nauldin Revel, pour ung banc assis au costé de la petite aistre, 4 livres 16 sous, avec une nape et 2 essuyeurs à mains qu'elle a donnés. — Pour l'inhumation de feu Me Loys Tuauldet, 67 sous 6 deniers. —De Marguerite, femme de Guillaume Ygou, pour ung marchepied où elle se siet à la dite église, 22 sous 6 deniers. — A Guillaume et Guillaume dictz Touchet, père et fils, maistres massons, pour avoir faict les caves, embassemens et couacles des maisons de l'*Agnus Dei*, 325 livres tournois. — A Pierres Desvages et Guillaume De Laize, menuysiers, pour tous les huytz, fenestres et châssis à la dite maison, 276 livres 4 sous. — A Guillaume Hance, ymaginier, pour avoir faict ymages et 5 pentes d'antique et pour 24 chapitreaux à la devanture de la dite maison, 26 livres 10 sous. — Au painctre, pour avoir faict une frize noire soubz le revers des dictes maisons, 30 sous. » — Cire pour l'église, fournie par Thierri Desdames, apothicaire — Autre compte du même, pour l'année commençant au lundi de Pâques, 26 mars 1543. — Inhumations de la veuve Patrix Tallebot, 30 sous; — de l'un des enfants à Nicolas Le Roy, 5 sous; — de feu Nicolas Le Fieu, 20 sous; — d'un anglais qui décéda à la conciergerie, 22 sous 6 deniers. — « 2 lieutrins de bois faictz par Guillaume De Laize, menuisier. — Panneau mis à la verrière de l'ystoire saint Vincent. »—Réparations des autres verrières, qui avaient été brisées par les grands vents. — « Payé au porteur, lequel a porté la tapisserye et reportée aux maisons, le jour de saint Vincent, 7 sous 6 deniers. — A Antoine, faiseur d'orgues, pour espoudrer, nestoyer et raccorder les orgues, 110 sous. — A ung charpentier, pour avoir faict ung engin pour servir à soubzpendre la corbeille pour baillier l'église, 15 sous. — Pour avoir baillié l'église, tant en hault que bas. — A Nicolas Chapel, dignant, pour 2 grands chandeliers et 2 moyens façon de Flandres, pour servir à l'autel, 9 livres; — pour 2 benestiers de cuivre, 54 sous; — à Jehan Blanchart, orfèvre, pour la façon, doreure et changement du bassin d'argent servant pour ceuillir à l'œuvre, lequel estoit de vieil merc, 8 livres 17 sous 6 deniers; — à Noël Gybert, grossier, pour 20 aunes de damas blanc, broché de fil d'or de Cypre, pour faire une chapelle pour l'église, à 3 escus sol pour aune, 135 livres; — aux porteurs de sel, pour avoir aporté au guernier à sel de la dicte église le nombre de 70 rungs de sel, à

5 deniers pour chascun rung, 52 sous 6 deniers; — pour 3 années de eryvières, tant aux clers de MM. le Grènetier, contrerouleurs, que aux commissaires, aux mesureurs et porteurs du dit sel, 15 livres 15 sous. » Compte signé par le curé Joachim Loutrel, Michel Le Mesgre, clerc de l'église, Pierre Balligan, maître Pierre Leclerc, Jehan Mouton, Pierre Lemasurier, Robert Havart, Jehan Guincestre dit de Verneuil, Roger Du Busc, Jehan Larchevesque et Tocqueville; approuvé par Potier, vicaire de l'archidiacre, 10 septembre 1544.

G. 7710. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1544-1547. — « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenuz deubz par chacun an en l'église sainct Vincent, faict et rendu, pour troys années commenchant à Pasques 1544, par moi Pierres Balligan, presbtre, commis à faire la recepte par honneste personne Robert Havart l'aîné, Thésaurier de la dicte église, pour le bachin Notre-Dame, et à ses despens, affin que aulcune chose n'en soit payé par la dicte église. »—« Receu pour 2 mines et demye de sael, venu de Portugal et Bretaigne, mellé ensemble, lequel a esté distribué durant le temps que la gabelle estoit abattue, 7 livres 10 sous. »—A la fin, « Inventaire des calices, ornemens et biens meubles du Trésor, en présence de aulcuns des parroissiens, de messire Michel Le Mesgre, presbtre, matricullier de la dicte église, auquel ilz ont esté baillez en garde. »

G. 7711. (Registre.) — In-folio, 77 feuillets, papier.

1547-1550. — « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenuz deubz par chacun an au Thésaur de l'église Saint-Vincent, faict et rendu par Robert De la Porte, Thésaurier de la dicte église du bachin de Notre-Dame, pour troys années commenchant à Pasques 1547. » — Paroisse cotisée à 3,500 livres, à payer au Roi, pour l'année 1548. — Délégués de la paroisse détenus au Vieux-Palais; — leurs frais payés par la Fabrique. — « Payé pour avoir faict retaindre le couvrechef et bonnet de l'image de la chapelle de Notre-Dame, et pour la frenge mise au dit couvrechef, 16 sous. — Payé à Mr Robert Costentin, presbtre, chappelain de la dicte église, pour ses gages pour 3 années, d'avoyr cueuilly aux navires les runs de sel deubz à la dicte église et conduict les porteurs au grenier d'icelle, 9 livres. — Pour les estrennes des officiers du dit sel : au commys de monsr le Grènetier, 35 sous ; —aux emmyneurs, 5 sous, etc. » Paiement, aux porteurs de sel, des runs mis au grenier de l'église, au prix de 9 deniers pour chaque run.

G. 7712. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier, écrits.

1547-1550. — Compte de Jacques Bouchart, Trésorier de l'église Saint-Vincent, pour l'année commençant au lundi de Pâques, 11 avril 1547. — Recettes le jeudi 19 mai, jour du prisonnier. — Quête du bassin de l'œuvre, 14 sous 8 deniers.—Inhumations de Simon Mauger, maître de l'*Eléphant*; — de la femme maître Robert Saint-Pierre; — de Pierre Le Sage; — de Pierre Mignot; — d'un amichonnier; — de maître Jehan Larchevesque. — Legs de madame d'Eterville. — Autre compte du même, pour l'année commençant au terme de Pâques, 2 avril 1548. — Legs de Robine de Mont-Roty, 6 aunes de toile de chanvre et 30 sous, pour être inhumée en l'église. — Inhumations de la dame du *Marsouin*; — de la dame de la *Jouxte*. — Autre compte du même, pour l'année commençant au lundi de Pâques 1549. — Services de la dame de la Romaine, 25 sous; — de la femme de Thierry Desdames (apothicaire), 40 sous; — de la femme Martin Desperrois. — « De Guillaume Nyer, boullenger, pour ce que doibvent leurs serviteurs, quant ils sont jurez aprentiz jouxte leur ordonnance, 2 sous 6 deniers. — Délais fait par ung espaignol qui est décédé en la maison de Jehan Mouton le jeune, 30 sous. — A Michel Le Mesgre pour des cordes pour pendre l'ange de devant l'autel Notre-Dame. » — Pierre Huguet, maçon, payé 6 sous par jour; — Pierre Picquot, autre maçon, payé 5 sous par jour; — manouvrier payé 3 sous par jour. — Trois cents et demi d'ardoise d'Angers donnés par le Trésorier. — Demi-cent de carreau à paver, 4 sous. — « On habille ung huis au degré des ogres. » Comptes approuvés par Potier, vicaire de l'archidiacre, le 13 novembre 1550.

G. 7713. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1550-1553. — « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenuz deubz par chacun an au Thésaur de l'église Saint-Vincent, faict et rendu par Jacques Masure, Thésaurier de la dicte église du bachin de Notre-Dame, pour 3 années commençant à Pasques 1550. »—« Payé par moy dict Masure, pour le procez intenté à l'encontre des exécuteurs de deffunt Valdenesse pour avoir les 4 pièces de tappisserie de cuyr qu'a donné le dit deffunt au Thésaur de la dicte église, 37 sous 2 deniers. »

G. 7714. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

1553-1554. — « Ensuit la recepte faicte par moy Pierre Bacheler, Thésaurier de l'église mons^r sainct Vincent, depuis le lundi de Pasques, le 3e jour d'apvril 1553, jusques et comprins le jour de Paques ensuivant. » — Bout de l'an d'Allonse de Valdresse. — Paiements à Thomas Ravette, *machon*. — « Pour 2 milliers ung cent et demy de carreau plommé, 13 livres 12 sous 6 deniers. — Pour le portage du dit carreau. — A ung verrynier qui a racoustré les verrières, 45 sous. — Au brouetier qui a porté et repporté la tapisserie, le jour saint Vincent, et ceux qui ont couché en l'église, 25 sous. — A Nicolas Le Roy, pour 12 pots de vin pour admystrer la veille de Noël, jour du pardon général, 24 sous. — Pour une grande lanterne de voyrre au grand portail, 15 sous. — Pour le bouys de Pasques fleuryes, 15 sous 6 deniers. » — Autre compte du même, pour l'année commençant le lundi de Pâques, 26 mars 1554. — Inhumations « de l'enfant du *Grand Agnus Dei ;* — d'un espagnol qui estoit cyeul Allonse de Caste, 45 sous.— Pour ung pingeon et moysons et des omblyes, le jour de la Penthecouste, 5 sous. — Pour raccoustrer la pomme, 3 sous. — Pour dix poz de vin, jour de la Penthecouste, qui estoit grand pardon général, 20 sous. — Pour la fasson de une boise myse au travers du chimetière, 4 sous. — Pour avoir porté du cryon au semetière, 8 sous. — Pour ung souffleur de fer blanc, 15 deniers. — Pour 3 lyvres de chandeles à mettre devant l'ymage du portail, 7 sous 6 deniers. — A Regnault, menuisier, pour 10 pièces de bois qu'il a mises au hault du ceur pour guinder la tapisserie, et pour le masson à faire des trous, 36 sous. — Pour 13 livres de chandeles, à mettre devant l'ymage Notre-Dame au grand portail, 32 sous 6 deniers. — Pour une rateresse de fer, 10 sous. — Pour lyvres à dyre messe, l'un doré par dessus la couverture, et l'autre cloué de cuyvre, 6 livres, 16 sous. » — Autre compte du même, pour l'année commençant au lundi de Pâques, 25 avril 1555. — Inhumations de la femme de Jehan Deshommets ; — de la veuve Denys Guerente ; — « de ung tourneur près le *Heaulme ;* — de la femme Jacques Bouchard, sieur de la Vieil-Rue. — Pour arrimer la pomme pour mettre le pingeon le jour de la Penthecouste, 4 sous. — Pour avoir racoustré 2 chandellyers de la chapelle du batesme et de la Ternyté, 7 sous 4 deniers. — A Jehan Vyart, orfayvre, pour le changement de ung callisse d'argent qui estoit cassé, 70 sous. — Pour des housseurs qui ont houssé l'église, et pour le vin de 5 sous, 40 sous. — Pour ung petit lyeutrin de boys à mettre sur l'austel, 5 sous. — Pour avoir lavé et nestoyé d'eaues fortes les ymages de la dicte église et portail, 4 livres 6 sous. — A ung graveur qui a parachevé l'espitafle de cuyvre de Jehan Vieil, 15 sous. — A Regnault, huchier, pour avoir faict 5 bancs à femme devant la chapelle de la Ternyté, 12 livres. — A Ravette, machon, pour avoir desmonté et remectre l'ymaige de la Madalaine et faire 4 couverteurs de pierres sur les voultes et ung benestier de pierre, 117 sous. » Compte approuvé, le 7 octobre 1556, par Guerard, vicaire de l'archidiacre.

G. 7715. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

1553-1556. — « Ensuyt le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenuz deubz par chacun au Thésaur de l'église Sainct-Vincent faict et rendu par Nicollas Le Roy, Thésaurier de la dicte église du bachin Notre-Dame, pour troys années commençant à Pasques 1553. » — Procès avec Simon Baudouyn, pour une tombe de marbre trouvée au cimetière, qu'il disait lui appartenir. — Plâtrier payé 7 sous par jour ; — manouvrier, 3 sous 4 deniers.

G. 7716. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier, écrits.

1556-1559. — « Ensuit le compte et estat de la recepte et mise des rentes et revenuz deubz par chacun an au Trésor de l'église Sainct-Vincent, faict et rendu par moy Jehan Flechemer, Thésaurier, pour 3 anneéz commençant à Pasques 1556. » — « Les rentes osmonez par plusieurs personnes pour estre et demeurer particippans aux prières. — Recepte à cause de la fondation faite par Révérend père en Dieu maistre Nicolle Dubosc, en son vivant, évesque de Bayeulx, pour une messe, laquelle se dict à 6 heures en estey et à 7 heures en hiver; et y sont comprins 60 solz tournois de rente, pour la fondation de Jehan Le Harguays ; — à cause de la fondation Robert Le Cornu, en son vivant, sieur d'Espreville-sur-Ry, pour la messe dicte en la dicte paroisse, à 10 heures en estay et unze en hiver, à ce comprins 10 sols tournois, pour la chappelle estant sur l'ettre, tenant en la maison Monsieur de Croiset, de présent appartenant à Nicollas Deschamps, sieur de Sainct-Victor ; — à cause de la fondation faicte par Jehanne Houël, vefve de deffunct Nicolas Marguerie, d'une messe dicte à cinq heures en estey, et à 6 heures en en yver ; — à cause des fondations faictes par noble homme Pierre Le Clerc, en son vivant, sieur de Croisset, pour la messe de 9 heures chascun jour ; — à cause

d'une messe fondée par feu Jehan Le Pilleur, laquelle se dict à 7 heures en estay, et 7 heures et demye en yver; — à cause de la fondation d'une messe, et 4 obitz fondez par maistre Girard Blanc-Baston et Marguerite Basin, sa femme, la dicte messe dicte à 4 heures en estey, et cinq heures en yver. — Recepte à cause des 13 obits fondés par défunt Guillaume Jarry ; — pour la fondation faite par maitre Pierre de Boismare ; — à cause de la maison et héritages de l'*Agnus Dei*, assis devant le chimetière de l'église, laquelle a esté abattue et réédiffiée des deniers du Thésaur et Fabrique. » — Mises : Paiements à Thomas Mouton, Antoine Le Cornu, Jehan Bulte, Robert Costentin, Jehan Duval, Nicolas Guillard, Roger Chapelle, Pierre Balligan, Jehan De Lastre, Nicolas Briseval, André Guerard, Laurent Picard, chapelains ; à Michel Le Mesgre, clerc matriculier. » — « A Michelle Le Mesle, hostesse de l'*Oriflan*, pour 3 années, à 30 livres tournois par an, pour avoir baillé le vin, pour dire les messes dictes par chascun jour en la dicte église pour administrer les parroissiens d'icelle aux bonnes festes, 90 livres. »

G. 7717. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier, écrits.

1556-1558. — Compte de Soyer Havart, Trésorier de l'église Saint-Vincent, pour l'année commençant à Pâques, 6 avril 1556. — Inhumations « du fils d'Antoine Betencourt, 1 brelingue, 7 sous ; — du fils d'un nommé Biart, 1 teston, 11 sous 4 deniers ; — de la défuncte femme de Jehan Flechemer, Thésaurier (que Dieu absoulle !) 48 sous ; — de messire Guillaume Mahault, 25 sous ; — de Guillaume Dagincourt, 2 testons, 22 sous 8 deniers. — De la demoiselle de Sentigny, pour avoir un banc, 2 escus sol, 4 livres 11 sous ; — de la femme de M. de Saint-Victor, pour avoir un banc, *idem*. — « De bonne et louable coustume, Monsr de Montigny (La Vieille, Grènetier) paye par chascun an, la somme de 22 livres pour les octaves du Sainct-Sacrement de l'austel et pour les végilles de karesme, et quant les presbtres sont payez du dit service, demeure chascun an ès mains du Thésaurier, de bon ou prouffit du dit Trésor, la somme de 105 sols. — Au hucher pour parfaire les bans de la chappelle sainct Nicollas et pour les aumaires de la tappiceryе, 10 livres. — Le jeudi, jour du Sacrement, pour erbes à servir au *Corpus Domini*, 5 sous. — *Item*, pour avoir faict raccoustrer la pomme servant le jour de Penthecouste, 13 sous. — Le jour des Pardons, pour erbes à semer, 10 deniers. » — Autre compte du même, pour l'année commençant au lundi de Paques 1557. — Inhumations d'un marchand logé à la *Teste noire ;* — d'Estienne Desperrois ; — de Pierre Du Mesnil ; — du fils Pierre Lubin ; — de Thomas Rodrigues ; — de Jouachim Fierecoq ; — de la chamberière de madame Agnez du *Corbeau ;* — de la fille de défunt Pierre de la *Teste noire ;* — de Jehan Mouton, receveur ; — de la femme Richard l'amychonnier ; — de la femme de Monsr le receveur Piédeleu ; — de la grande Quentin Le Tellyer, nommée Cardinette ; — de maitre Nicolle Auber, prestre, curé de Déville ; — de madame Marye Cavellyer, veuve de défunt Robert Ribault. — Compte du même, pour l'année commençant le lundi de Pâques 1558, allant jusqu'au 25 septembre même année, qu'un autre Trésorier fut élu en remplacement de Soyer Havart, décédé. — Inhumations d'un enfant de la *Croix de fer* ; — de Marguerite Vauquelin, veuve de Nicolas Polly.

G. 7718. — (Registre.) — Grand in-folio, 336 feuillets, papier.

1629-1650. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vincent. — Trésoriers : Etienne Petit, 1629-1630 ; — Jacques Sonning, écuyer, tuteur principal des sous-âge de feu maître Claude Behotte, Élu en l'Élection de Pont-de-l'Arche, 1630-1631 ; — Pierre Satrin, 1631-1632 ; — Jean Thierry, 1632-1633 ; — Abraham Ferrand, 1633-1634 ; — Jean Collichon, 1634-1635 ; — Nicolas-Jacques et Jean Duhamel, marchands tanneurs, frères et héritiers de Thomas Duhamel, 1635-1636 ; — Louis Cleriel, 1636-1637 ; — Jean Dehors, 1637-1638 ; — Jacques Scot, 1638-1639 ; — Pierre Seney, 1639-1640 ; — Jacques Carrey, 1640-1641 ; — Pierre Hersent, 1641-1642 ; — Paul Rousseau, 1642-1643 ; — Jacques Ferrant, 1643-1644 ; — Thomas Tallon, 1644-1645 ; — Nicolas Larcanier, 1645-1646 ; — Robert Guenet, 1646-1647 ; — Jacques Duhamel le jeune, Grènetier ancien au Grenier-à-sel de Rouen, 1647-1648 ; — Nicolas De Lestoille, contrôleur du Prévôt général de Normandie, clerc siégé pour le Roi en son domaine de la vicomté de Rouen, 1648-1649. — 1629-1630, outre le curé, 11 prêtres à Saint-Vincent. — « A maitre Charles Louvel, pour ses gages d'avoir chanté la musique, 36 livres ; — à maitre Pierre Mellisen, pour la même cause, 4 livres ; — à Claude Bretel, organiste, pour avoir touché les orgues, 60 livres. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre. — 1631-1632, à Erblanc Deshayes, clerc matriculier, pour 9 mois de gages, 45 livres ; — à Vincent Gibert, sous-clerc, 15 livres. Compte vérifié par Behotte. — 1632-1633, à maitre Claude Labbé, vicaire de la paroisse, pour avoir dit et célébré, par

chacun jour, la messe de 7 heures, l'espace d'un an, 120 livres. — 1633-1634, à Isabeau Du Moustier, veuve de defunt Charles Louvet, bassecontre, 6 livres. — 1636-1637, recette à cause de la fondation de Nicolas Du Bosc, évêque de Bayeux : « De messire Jacques Du Fay, chevalier, comte de Maulévrier, seigneur de Grémonville et du Taillis, bailli de Rouen, au lieu de la dame d'Aubigny ou représentant les hoirs de maitre Guillaume Jubert, la somme de 4 livres pour une année de pareille somme de rente à prendre sur une maison contenant 2 louages, assise en la paroisse Saint-Laurent, appelée la *Housse Gillet* et la *Table Rolland*, bornée par l'hôpital du Roi. » — 1637-1638, à discrète personne M' Nicolas Cavelier, curé de la paroisse, 16 livres, pour une demi-année de ses gages. — 1638-1639, à honorable homme Pierre Petit, receveur et administrateur du lieu et maison de santé, 241 livres 15 sous, pour la *cueilte* faite sur les paroissiens, laquelle somme a été baillée à Lermel Hamel, boucher (article rejeté). — Paiements à Mᵉ Le Febvre, à présent curé de la paroisse ; — à Jean Bonvallet, vicaire. — 1639-1640, paiements à Mᵉ Pierre Joustel et Nicolas Hérichon, prêtres, chapelains habitués. — 1646-1647, à maître Guillaume Morgan, prêtre anglais, pour avoir célébré 36 messes, 14 livres 8 sous. — 1648-1649, paiements à maître Bonvalet, vicaire, et à Bidel, clerc de la paroisse.

G. 7719. (Registre.) — Grand in-folio, 736 feuillets, papier.

1659-1688. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vincent. — Trésoriers : Fernande Henriquez, marchand, du lundi de Pâques 1649 à pareil jour 1650 ; — Pierre Bunel Ribot, 1650-1651 ; — Jacques Thiault, écuyer, contrôleur au Grenier-à-sel, 1651-1652 ; — Etienne Briant, 1652-1653 ; — Eustache Goujon, 1653-1654 ; — Jean-Baptiste Bulteau, écuyer, maitre ordinaire en la Chambre des Comptes, 1654-1655 ; — Louis Jourdain, 1655-1656 ; — Vincent Le Mettais, 1656-1657 ; — Romain Le Febvre, 1657-1658 ; — René Dehors, 1658-1659 ; — Michel Vivien, 1659-1660 ; — Abraham Ferrant, 1660-1661 ; — Jean Du Vieu, 1661-1662 ; — Jean Michel, 1662-1663 ; — Nicolas Baudry, clerc-siégé en la vicomté de l'Eau, 1663-1664 ; — Abraham Larchevesque, 1664-1665 ; — Antoine Asselin, 1665-1666 ; — Hiérome Le Blond, 1666-1667 ; — Nicolas Mesnager, marchand, 1667-1668 ; — André De Lestoile, 1668-1669 ; — Pierre Gaulard, receveur des décimes, 1669-1670 ; — Pierre Hellot, 1670-1671 ; — Claude Judde, 1671-1672 ; — Marie Rousseau, veuve et héritière de Gabriel Claret, 1676-1777 ; — Nicolas Tallon, Guillaume Guymonneau, 1677-1678 ; — Geneviève Trusflé, veuve de Pierre Thibault, 1678-1679 ; — Nicolas Marlot, 1679-1680 ; — Pierre Hellot, 1680-1681 ; — Louis De Lespine, 1681-1682 ; — Charles Pavyot, sieur de Mussegros, procureur général en la Chambre des Comptes, 1682-1683 ; — le même, 1683-1684 ; — Louis Formont, marchand, 1684-1685 ; — Mendez Dacosta, marchand, 1685-1686 ; — Antoine Le Machois, 1686-1687 ; — M. Du Moustier, écuyer, seigneur, patron de Saint-Thomas-la-Chaussée-en-Caux et de Honguemare en Roumois, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1687-1688. — 1649-1650, Marin Le Febvre, curé. — Pierre Le Mareschal, organiste. — 1652-1653, Philippe Le Mareschal, organiste. — 1662-1663, cœuillettes du bassin de Notre-Dame et des reliques. — 1663-1664, à Philippe Le Mareschal, organiste, 120 livres. Compte présenté aux curé et Trésoriers par le sieur du Mesnil-Fermanel, tuteur principal des sous-âge de Nicolas Baudry, le comptable (26 décembre 1667). — 1664-1665, paiements à M. Hélie, tabellion, pour la copie du testament de feu Mᵉ Ygou, sieur du Boisnormand, 8 livres 10 sous ; — à Jean Bonvallet, vicaire, Pierre Le Cornu, clerc, Adrien De Paul, François Le Tellier, Roger Le Danois, Pierre Du Vieu, Pierre Piédeloup, François Hersent, Benard Capperon, Claude Amelot, prêtres de la paroisse. — 1665-1666, aux frères Jacques et Guillaume Gravois, entrepreneurs du bâtiment du clocher, vin du marché et acompte, 450 livres ; — aux mêmes, 2,400 livres. — A Vincent Ballay, maçon, pour son salaire du voyage qu'il a fait à Saint-Leu, pour la pierre destinée au dit bâtiment, 30 livres. — Marin Le Febvre, curé de la paroisse. — 1666-1667, à Pierre le Mareschal, organiste, pour une année de ses gages, 120 livres. — Mention du décès du curé Marin Le Febvre. — 1667-1668, Pierre Le Grain, organiste. — Aux sieurs Jacques et Guillaume Gravois, entrepreneurs du clocher, payé par le sieur Le Mesnager, comptable, 700 livres. — Marin Varembault, curé de la paroisse. — 1669-1670, à M. Gaulde, grand archidiacre, pour sa visite, 3 livres. — « Au sieur Pierre Le Grain, maitre écrivain, pour son salaire d'avoir écrit et mis au net, dans un livre chartrier nouveau, 16 contrats des fondations faites en la dite église, attendu que l'ancien livre chartrier est entièrement rempli, 120 livres. » — 1670-1671, paiements à M. Pierre Le Cornu, clerc de la paroisse, et à Pierre Le Grain, organiste. — Dépense pour la construction du clocher, dont étaient entrepreneurs Guillaume et Jacques

Gravois, maîtres maçons, Nicolas Le Mettais, maître charpentier; aux deux premiers, 500 livres, au dernier, 400 livres. Approbation du compte par Antoine Gaulde, vicaire général. — 1671-1672, aux sieurs Guillaume et Jacques Gravois, maîtres maçons, entrepreneurs de la construction du clocher, 911 livres 12 sous; — à Nicolas Le Mettais, maître charpentier, pour la construction du beffroi, 800 livres. — 1676-1677, inhumations de Pierre le Tac, cartier; — de l'enfant de M. De Lépine, cartier; — à Louis Costé, pour 3 livres à célébrer les messes votives, 45 sous. — 1677-1678, inhumations d'enfants de Berthelin et Bedel, vitriers; — de Noël Dumesnil, cabaretier; — de M. Mesnager, Trésorier. — Un portugais inhumé aux Cordeliers. — « Au bedeau, pour avoir recouvert et pavé, dans l'église, 21 fosses, tant grandes que petites, 18 livres. — A Jores, libraire, pour avoir relié un grand livre pour les matines des fêtes et dimanches, 26 livres, 16 sous. — 1678-1679, inhumation de la femme de M. Buquet, médecin, 100 sous. — De mons[r] De la Motte, papetier, pour la vente d'un banc occupé par sa femme, proche l'escalier de la chaire, 12 livres; — 1680-1681, inhumation de d[lle] Paul Chebelé, fille de M. Scot-Funechon; — de la veuve Berthelin. — A Abraham Haren, orfèvre, pour une croix d'argent à pied-triangle, 175 livres. — 1681-1682, à Tourny, orfèvre, 49 livres. — « Le 14 octobre 1683, reçu de madame la veuve Le François, pour reste d'une épitaphe posée en l'église pour la fondation de son mari, 7 livres. » — 1682-1683, au sieur Le Moine, pour un missel qu'il a vendu, 11 livres 7 sous; — à Berthelin, vitrier, 130 livres; — à Jacques Gravois, maçon, pour réparation des voûtes, à la suite des ruines causées par la foudre et l'orage, 271 livres 16 sous; — au sieur Le Loup, tapissier, pour avoir recouvert la table de la sacristie d'une petite ligature, 3 livres 3 sous. — 1684-1685, inhumations des sieurs Jacob Rosambre et de Brachon. — A Jores, pour avoir relié un missel, 9 livres; — à Berthelin, pour avoir raccommodé les vitres de l'église, 65 livres. — 1685-1686, banc accordé au sieur Horsolle, 7 livres. — Paiements à Faraguet, menuisier; — à Jacques Gravois, maçon; — à Berthelin, vitrier; — à Charles Le Loup, pour le raccommodage des tapisseries, 60 livres; — à Clément Le Fèvre, pour avoir travaillé aux orgues, 50 livres. — 1686-1687, « pour le terrage et la fosse de l'anfan de Pierre Quantin, 2 livres 10 sous; — pour le terrage de M. Le Roy, prestre, 5 livres. — De monsieur Gaulart, pour faire mestre monsieur son oncle dans le cœur, 100 livres. — Paiements au coutre, pour avoir tendu et détendu la tapisserie, nettoyé l'aigle, les porte-livres et chandeliers à branche et houssé les voûtes; — à M. Rondeaux, pour avoir fourni l'encens. » — 1687-1688, inhumation du frère de M. le curé Caron. — « De la veuve Pierre Adeline, enquêteur, héritier de feu Pierre Adeline, aussi enquêteur, 12 livres, sur plusieurs maisons en la rue tendant des Cordeliers au Gros-Horloge. » — Paiements à M. Druel, vicaire; — à Laurent Osmont, clerc de la paroisse; — à Pierre Le Grain, organiste, 130 livres.

G. 7720. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1688-1696. — Comptes de la Fabrique de Saint Vincent. — Trésoriers : Nicolas Rondeaux, 1688-1689, — Pierre Lhuillier, 1689-1690; — Nicolas Mesnager, du 11 avril 1689 au 27 novembre 1689; — Jacques Hargault, 1689-1690; — Jean-Baptiste Jonchée, 1690-1691; — M. De la Rue, épicier, 1692-1693; — Guillaume De la Mulle, 1693-1694; — le même, 1694-1695; — Louis Duval, 1695-1596. — 1688-1689, inhumation de François Scot, 23 décembre, 5 livres. — Paiements à Laurens Osmont, prêtre, clerc de la paroisse; — à Tourny, orfèvre; — à Jores, relieur; — à Jean Berthelin, vitrier. — Encens donné par M. Rondeaux, Trésorier. — 1689-1690, inhumation de Mendez d'Acosta. — Coutre de l'église chargé de tendre et de détendre la tapisserie, de nettoyer l'aigle, de housser les voûtes. — Paiements à Coignart, orfèvre; — à Le Grain, organiste (130 livres par an). — 1690-1691, inhumation de Charlotte Mesnager. — 1692-1693, « pour avoir permis de travailler à la futaille pour le Roy dans le cimetière, 12 sous 6 deniers. » — 1693-1694, inhumation de M. Chalon, 5 livres; pour la sonnerie, 15 livres. — 1694-1695, inhumation de M. le président de Fumechon.

G. 7721. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1695-1705. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. — Trésoriers : François Archambault, 1695-1696; — Nicolas Le Baillif, 1696-1697; — Nicolas Asselin, ancien échevin de Rouen, 1697-1698; — Edouard de Sequerre, 1698-1699; — Nicolas Sauvalle, 1699-1700; — Louis Guerout, 1700-1701; — le même, 1701-1702; — François Hermen, 1702-1703. — 1695-1696, 9 avril 1695, inhumation de M[me] Buffier; 10 février 1696, inhumation de l'enfant de M. Buffier. — Bancs occupés par M[lle] Landry et par M[me] Formont. — 1696-1697, vente au sieur Fossard d'un grand arbre qui était dans la place, devant le portail de l'église, 30 li-

vres. — Pour 4 mains de formule pour un registre, pour registrer les comptes du Trésor, et pour la façon du registre, 14 livres 1 sou 9 deniers. — On commence à employer des chiffres arabes dans les comptes. — 1697-1698, inhumation de M. l'abbé de Lire, 5 livres. — M. Viret, vicaire de Rouen, clerc de la paroisse. Compte vérifié par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre, 31 janvier 1703. — 1699-1700, à la dame Viret, pour avoir relié 2 livres de l'église, 8 livres. — Paiements à Tourny, orfèvre; — à Jean Berthelin, vitrier; — à Jacques Gravois, maçon. — « Recette à cause d'une espace de 4 perches de terre accordées à mons^r Albert Maziere, pour bâtir un petit degré sous une galerie dans le cimetière. » Compte vérifié par Armand Tourouvre, grand archidiacre, le 13 mars 1705. —1701-1702, inhumations de M. Antoine Asselin; — de 2 enfants de M. Edouard de Sequerre. — Pour le droit de la grosse cloche, pour le service de Mme la présidente de la Bucaille, 15 livres. — Sur le plat de la reliure, à l'intérieur, étiquette imprimée de Jacques De la Motte, imprimeur.

G. 7722. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1702-1711. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. — Trésoriers : Charles Poullion, 1702-1703; — Jacob Cobert, 1703-1704; — François Dufour, 1704-1705; — Louis Daubin, 1705-1706; — Pierre Taillet, 1706-1707; — Bernard Béard, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1708-1709; — Charles Le Baillif, 1709-1711. — De Pâques 1702 à Pâques 1704, prêtres habitués, MM. Guybert, Le Mercier, Le Forgeur, Landry, Cornillot, Du Thuit, Marguerit, Benard. — De la Pentecôte 1703 à Pâques 1705, inhumation de M. Du Thuit. — A M. Le Grain, organiste, 80 livres. — De la Pentecôte 1704 à Pâques 1706, à Ribart, voyer, pour une sommation de faire paver devant le portail de l'église, 10 livres. — Du lundi de Pâques 1705 à Pâques 1707, à Tourny, orfèvre, 19 livres. — A M. Le Grain, pour avoir touché l'*orgre*, 80 livres. — De Pâques 1706 à Pâques 1707, inhumation de M. Périer. — A Cottart, orfèvre, pour avoir refait 2 encensoirs d'argent, 50 livres. — Du lundi de Pâques 1708 à Pâques 1709, inhumations de Mme Moriot; — de M. Le Hoy; — de Mme de Fumechon. — A Guillaume Le Vieil, vitrier, pour avoir raccommodé les vitres de l'église, 105 livres. — Du lundi de Pâques 1709 à Pâques 1710, inhumation de Mme de Bermonville. — M. Varembault, curé.

G. 7723. (Registre.) — 134 feuillets, papier.

1710-1718. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vincent. — Trésoriers : Jacques Baudouin, de Pâques 1710 à Pâques 1712; — Jean Compigne, de Pâques 1711 à Pâques 1712; — Nicolas Andrieu, de Pâques 1712 à Pâques 1713; — Claude Cottart, négociant, de Pâques 1713 à Pâques 1714; — Alexandre Vinchon, de Pâques 1714 à Pâques 1715; — Jacques Guimonneau, de Pâques 1715 à Pâques 1716; — Louis De Lespine, de Pâques 1716 à Pâques 1718. — 1711-1712, inhumation de M. Bataille. — 1712-1713, inhumations de MM. De Vienne et Pavyot — 1713-1714, à M. Varembault, curé de Saint-Vincent, pour faire acquitter 100 messes, à la décharge du Trésor, 50 livres. — 1714-1715, inhumations de MM. Hargault et Linant. — 1715-1716, inhumations de MM. Folie et Herment; — de l'enfant du sieur Gloria; — de l'enfant du sieur Hoogwerff; — de Mme de Charlemont. — 1716-1717, inhumation du président de Fumechon. — 1717-1718, inhumation du sieur de la Rivière.

G. 7724. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1718-1721. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. — Trésoriers : Philippe Deschamps, 1718-1719; — Jean-Jacques Mouchard, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1719-1720; — Guillaume Bénard, prêtre, sacriste de la paroisse, 1720-1721; — le même, 1721-1722; — Antoine Le Cornu, 1722-1723; — Antoine Guymonneau, 1723-1724. — 1718-1719, inhumations de MM. Huimont, et Guilbert. — Reçu de M. Choart de Magny, lors de son départ pour Paris, afin d'être exempt de la gestion du Trésor, 300 livres. — 1719-1720, inhumations de MM. Lambert, Hervieux, Parmentier. — Mention des héritiers de M. Le Grain, organiste. — 1720-1721, inhumations de M. Tennevault, le Baillif, Le Comte, sieur du Coudray, Guymonneau; — de Mmes Taillet, Masseron. — Pour la dépense du jour de saint Vincent, pour 4 chapelains, le prédicateur, le tapissier, et autres petits frais, 22 livres. — 1721-1722, inhumations de MM. Louis Le Maire, Andrieu, Heudebert, Pelet, Gueroult. — A Nicolas Cécile, maçon, pour la réparation des murs du cimetière, 117 livres; — au sieur Le Vieil, vitrier, pour avoir mis en plomb plusieurs panneaux des vitres de l'église, 224 livres; — au sieur Chouquet, menuisier, acompte sur les bancs, 300 livres; — au sieur Roussel, organiste, 80 livres. —

1722-1723, inhumations de MM. Sansfield, Dehors, Mouchard, Sierville; — de Mme Perere. — Paiements au sieur Chouquet, menuisier, 1,081 livres; — à Le Neuf, vitrier, 18 livres. — 1723-1724, inhumations de MM. Turgis, Durand, Pavyot, Heultes, Le Vieux, Carpentier; — de Mme France; — de l'enfant de M. Montfort. — Mention d'une maison, paroisse Saint-Lô, rue des Carmes, où pend pour enseigne : la *Bannière de France*, autrefois le *Tripot des Maricots*. — Au sieur Chouquet, menuisier, pour 37 bancs, 6,665 livres; — pour 1,300 de pavé double, qu'il avait fait venir de Caen, 402 livres; — à Jacques Cécile, maçon, pour le pavage, 2,726 livres. — « Pour une bannière, 380 livres, savoir : au sieur Desnoyers, pour 2 aunes de damas, 28 sous; — à Deshays, pour franges et galon, 186 livres 15 sous; — au sieur Mauviel, pour le tableau, 140 livres; — au sieur Le Tellier, pour peinture et dorure d'une croix de fer au coin du grand cimetière, 9 livres; — au même, pour avoir nettoyé 6 grands tableaux, 50 livres; — à Roussel, organiste, 90 livres de gages. —Total des recettes, 8,098 livres; des dépenses, 8,344 livres.

G. 7725. (Registre.) — In-folio, 190 feuillets, papier.

1724-1733. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vincent. — Trésoriers : Pierre Bezuquet, 1724-1725; — Thomas Mouchet, 1725-1726; — Nicolas Méry, 1726-1727; — Pierre-Adrien Taillet, 1727-1728; — Guillaume Bénard, prêtre, sacriste de l'église, chargé par les Trésoriers, au lieu de Jacques France, 1728-1729;—Nicolas-Charles de Saint-Ouen, écuyer, maître ordinaire en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1729-1730;—Julien Homo, représenté par la veuve Marie-Anne Fleury, 1730-1731; — Jean Boucachard, 1731-1732; — Charles-Adrien Mazelinne, 1732-1733. — 1724-1725, à Jacques Cécile, maître maçon, pour réparation des voûtes et arcs-boutans de l'église, 1,084 livres. — 1725-1726, au même, acompte, 1,500 livres. — 1726-1727, mention de l'Hôtel d'Harcourt, où pend pour enseigne la *Croix blanche*, rue de la Vicomté. — Payé à Cécile, entrepreneur de la voûte, 1,000 livres. — 1727-1728, reçu de M. Burrish, pour être déchargé de la gestion du Trésor, 200 livres; — de M. De la Croix, pour la même cause, mais à condition de jouir des honneurs de Trésorier, 300 livres. — Payé au sieur Cécile, entrepreneur de la voûte, 4,415 livres; — au sieur Jore, libraire, pour les livres nouveaux, 445 livres; — à Charles Le Febvre, pour raccommodage des orgues, 50 livres. — 1728-1729, inhumations de Mme Mazeline; — de MM. Guenet. — Payé au sieur Cécile, entrepreneur de la voûte, 2,502 livres; — pour 66 pavés de Caen doubles, pour achever de paver l'église, 23 livres 15 sous; — à M. Martinet, ingénieur, pour les soins qu'il s'est donné à la construction de l'église de Saint-Vincent, 16 livres. — 1729-1730, inhumations de Mme Pavyot de la Hauteville; — du sieur Danielis, allemand. — 1730-1731, inhumation de M. Judde. — Au sieur Cécile, entrepreneur de la voûte d'une sous-aile de l'église, 90 livres. — A Roussel, organiste, 100 livres de gages. — 1731-1732, inhumations de M. Browne, anglais, 12 février, 38 livres; — de M. Turgis, 7 mars, 45 livres. — Payé à M. De la Mer, prêtre, chanoine de N.-D. de Vernon et titulaire de la chapelle de Saint-Jacques des Ondes, fondée en la cathédrale, pour rente due au titulaire de la dite chapelle, 11 livres. — « Le comptable fait remise des frais de tenture et luminaire de la fête saint Vincent, buis distribué le dimanche des Rameaux, tenture le jour et octave du Saint-Sacrement, vin fourni pour les messes durant l'année, blanchissage du linge. » — 1732-1734, à M. le curé, pour suite de procès et confitures, 37 livres 2 sous. — Total des recettes, 10,495 livres; des dépenses, 10,064 livres. Compte signé Varembault, curé, Jean Desevaux, Béard, Dufour, Jacques Guymonneau, Le Cornu, Louis Delespine, Thomas Mouchet, A. Minet, Jean Testart, Jaddoulle, Pierre Taillet, Jean-Baptiste Brode, De Christot, Pierre-Adrien Taillet, C. Nicolas Méry, Poincheval.

G. 7726. (Registre.) — In-folio. 198 feuillets, papier.

1734-1744. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. — Trésoriers : Jean De Sevaux, 1734-1735; — Guillaume Jaddoulle, 1735-1737; — Nicolas De la Croix, 1737-1739; — Charles Caille, le fils, 1740-1741 (compte soigneusement écrit); — Abraham Simon, 1741-1742; — Philippe Monfort, 1742-1743; — Noël Langlois, 1743-1744. — 1734-1735, à M. Le Carpentier, menuisier, 472 livres; — à M. Cahais, peintre, 250 livres. — 1735-1737, pour un bâton de baleine pour le bedeau, 8 livres 10 sous; — à M. Pigeon, orfèvre, pour l'avoir garni en argent, 36 livres 17 sous; — à M. Vernis, pour les dessins qu'il a faits pour la contretable de l'église, les grilles et les stalles, 100 livres, — à Nicolas Marie, fondeur, pour avoir raccommodé l'aigle du chœur, les pupitres et le grand chandelier, 10 livres; — aux sieurs Le Loup, tapissiers, pour avoir fourni les laines, soie, fil et toile, pour raccommoder les tapisseries du Trésor, 161 livres 16 sous; — au

sieur Le Carpentier, menuisier, pour avoir fait les stalles du chœur, 1,000 livres. — 1737-1738, perte sur les sous, de 2 sous venus à 1 sou 6 deniers le 14 août 1738. — A MM. Guymonneau et Méry, pour aider à payer les ouvrages extraordinaires de l'église, 1,400 livres. — Compte particulier des dits Guymonneau et Méry, anciens Trésoriers : « Payé par eux, 14 mars 1736, au sieur Cécile, pour sciage de tombes de marbre, etc., 1,150 livres ; — à M. De France, architecte, 6,224 livres ; — à M. Tarbé, marbrier du Roi à Paris, pour marbre de Bresche violette, destiné à faire l'autel, 1,870 livres ; — à M. Dropsy, autre marbrier, 75 livres ; — à M. Carpentier, menuisier, 1,200 livres ; — à M. Maillard, serrurier, pour les 5 balustres de fer ou cuivre, 2,500 livres ; — à Cahais, doreur, pour avoir peint en bleu céleste et doré les 5 balustres du sanctuaire, 325 livres ; en pierre de Saint-Leu, les 9 piliers du chœur, 90 livres ; peint l'orgue et doré le soleil et les armoiries qui y sont, 80 livres ; — à M. De la Roche, peintre, pour avoir peint 6 vertus dans les 6 cartouches qui sont dans les trophées du sanctuaire, 100 livres ; — à Soullevain, pour avoir raccommodé 3 tableaux, 18 livres ; — au sieur Gresset, menuisier, pour raccommodage de plusieurs sculptures à l'orgue, 12 livres. — A été payé par un particulier, pour le ciboire de la suspension, 192 livres ; pour la suspension travaillée en fer blanc, à Tarlé, 96 livres ; — au sieur la Roche, peintre, pour les deux cartouches travaillées aux 2 piliers du chœur, peintes en camahieu, 40 livres ; — pour une boite d'argent, renfermant les reliques de saint Vincent, 9 livres, sans compter une rose de diamants et 2 diamants avec un tour ou cercle de pierres fines placés au soleil et ostensoir, estimés de 8 à 900 livres. » — 1738-1739, inhumations de Mme La Motte-Hays ; — de M. Bigot des Parquets. — Payements faits à M. Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Cécile, maçon ; — à De France, architecte, acompte de 1,200 livres plus 600 livres ; — à Cahais, doreur. — Arc doubleau coupé de haut en bas à la chapelle de la Vierge par le dit Cécile. — « A M. Varembault, curé, pour ce qu'il a déboursé, pour le voyage que M. l'abbé Rose, grand vicaire, a fait au prieuré du Mont-aux-Malades, pour obtenir une petite portion des reliques de saint Vincent, martyr, 26 livres 4 sous. » — 1740-1741, inhumations de Mme Famin et d'un capitaine bayonnois. — Bancs dans l'église occupés par le marquis d'Elbeuf, MM. Mazeline, Lacheray, Taillet, Jaddoulle, Méry, Ribart. — A M. Millard, greffier de l'officialité, pour le coût et frais de l'ordonnance de réduction des fondations, et à M. Cabot fils, pour avoir transcrit le mémoire de la dicte réduction, etc., 110 livres ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, acompte de 300 livres sur le marché fait avec lui, le 5 avril 1742. — 1741-1742, inhumations de Mme Licher, hollandaise ; — de Mme Toul, de Bruxelles. — Remboursement au sieur Boivin, menuisier, d'une somme payée par lui au sieur Maintru, pour le dessin d'une arme, 20 sous. — Pour serge de Caen verte pour les confessionnaux, 5 livres 12 sous. — A M. Maille, chasublier, pour réparations de broderies d'or fin, 800 livres. — 1742-1743, inhumation de M. de Motteville. — Au sieur André Tauvel, pour avoir nettoyé la dorure de l'église, 20 livres. — 1743-1744, inhumations de M. Hautot ; — de Mmes Fauvel, Catherine Hays, Deschamps. — A M. Maille, chasublier, acompte de 600 livres. — A M. le Febvre, facteur d'orgues, 300 livres.

G. 7727. (Registre.) — In-folio, 229 feuillets, papier.

1745-1766. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. — Trésoriers : Jacques Le Carpentier, 1745-1746 ; — Pierre-Antoine Gueroult, 1746-1747 ; — Martin Le Blanc, 1748-1749 ; — François Baudouin, 1752-1753 ; — Laurent Cuisso, 1753-1754 ; — Louis Poincheval, 1754-1755 ; — Nicolas Le Hoy, 1755-1756 ; — Nicolas Bigot, 1756-1757 (compte soigneusement écrit) ; — Louis-Vincent Bataille, 1757-1758 ; — David Quesnel, 1758-1760 ; — Pierre Baray, 1760-1762 ; — Remy-Pierre Neveu, 1762-1763 ; — Jacques Digois, 1763-1764 ; — Pierre Simon, 1764-1765 ; — Jacques Pierre, 1765-1766. — 1745-1746, paiements à la veuve de Roussel, organiste, 60 livres ; — à Maille, chasublier ; — à Racine, maître maçon. — 1746-1747, à la demoiselle Roussel, organiste, pour avoir touché l'orgue pendant l'année, 120 livres. — 1747-1749, inhumations de Mmes Smith, Heuzé, Turgis. — Dépenses pour le repas offert à M. de Missy, évêque d'Avranches, le 22 février 1750, jour de la consécration de l'autel : à M. Acheray, traiteur, 200 livres ; — à M. Selot, pour vin, 31 livres 70 sous ; — pour pain et vin, 8 livres. — 1752-1753, paiement à M. Porlier, orfèvre. — 1753-1754, inhumations de M. Delespine, Trésorier ; — de Mme Friand. — Au sieur Le Febvre, pour avoir accordé les jeux d'orgues, 18 livres. — 1754-1755, inhumations de M. Taillet ; — de Mlle Ribard. — A M. Sonnes, prêtre, pour avoir fait la prière du matin, 30 livres. — 1755-1756, mention de la quête *autour* de l'église, les dimanches et festes solennelles. — Inhumations de Mmes Le Breton et Homo. — Travaux à la chambre du Trésor. — Au sieur De France, architecte, 75 livres. — 1756-1757, inhumations de MM. Avollée, curé ; —

Jamet, Mallet, Loiseleur. — 1757-1758, inhumation de M. Ancel. — Paiement à M. De France, architecte. — « Comme le comptable a employé de ses deniers plus de 300 livres, tant pour le vin qui a été consommé, que pour le blanchissage du linge, dont il ne fait aucune reprise, en faisant présent à la Fabrique, il demande à jouir des privilèges de Trésorier et bienfaiteur. » Accordé. — 1758-1760, inhumations de M. De la Rue, Trésorier; — de M. Méry. — Paiements au sieur Armand, qui avait succédé, comme organiste, à la demoiselle Roussel. — 1760-1762, à M. Le Courtois, 3 livres 3 sous, pour une consultation. — 1762-1763, inhumations de M. Le Viel Quesnel; — de Mme Perchel Ribard. — 1763-1764, inhumations de MM. Pierre et Méry, Trésoriers; — de M. Jamet; — de Mme Lavoisier. — Feuilles cousues contenant le compte de M. Simon, compte qui avait été recommencé parce qu'il n'était pas dans la forme ordinaire. — 1764-1765, inhumations de MM. Bouillerot, Fosse, Le Cat. — Paiements à Massieu, orfèvre; — à Le Vieil, vitrier. — 1765-1766, inhumations de M. Jort; grosse sonnerie et sépulture dans l'église, 45 livres; — de M. Machuel, *idem*. — A Behourt, pour reliure et 2 crochets, 7 livres 4 sous. — Total des recettes, 9,025 livres; — des dépenses, 6,995 livres. Compte signé par MM. Auber, curé, Demontmeau, Montfort, A. Leroux, Bataille, Barau, Nicolas Bigot, Jacques Pierre.

G. 7728. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1733-1793. — « Livre des comptes rendus par les maîtres de la confrérie du Très-Saint-Sacrement, érigée en l'église paroissialle de Saint-Vincent donné par discrette personne maître Guillaume-Philippe Cornillot, maître et chapelain de la dite confrérie en l'année 1733. » — Le premier compte est rendu par Guillaume Jaddoulle, pour le feu sieur Jean Dumesnil. — Pour l'honoraire d'une messe célébrée le jour saint Vincent, 3 livres 10 sous; — pour le prédicateur, 3 livres. — 1736, au sieur le Court, orfèvre, pour 2 bassins d'argent, pour quêtes, 144 livres; — au sieur Corneille, graveur, 6 livres 12 sous; — pour la semonce du jour saint Vincent, 1 livre. — 1777, à Mme Jourdain, pour les bouquets, 6 livres 16 sous; — à M. Machuel, pour l'impression de 200 *frairies*, 5 livres.

G. 7729. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier, écrits.

1782. — Livre contenant l'état des revenus de la Fabrique de Saint-Vincent, avec quelques renseignements à l'usage des comptables.

G. 7730. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1719-1726. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. — 1720, journée d'ouvrier maçon, 25 et 30 sous. — 1721, mémoire de Guillaume Le Vieil, vitrier : « Du 25 mai 1721, à une forme de vitre où est représentée la vie de saint Pierre, avoir mis 13 panneaux en plomb neuf et fourni 2 morceaux de verre rouge et 3 de verre bleu, à 4 livres chaque panneau, pour ce, 52 livres. » — Mémoires relatifs à la réédification du presbytère; — achat de tuile à la Haye-Malherbe; — Pierre Alix, maître tuilier. — 1724, journée d'ouvrier paveur, 32 sous; — 147 pavés de grès, à 12 livres le cent, 17 livres 13 sous; — journée de manœuvre, 22 sous et 18 sous. — 1726, journée de maçon, 25 sous; de manœuvre, 14 sous; pouche de ciment, 8 sous; de chaux, 16 sous; de plâtre, 13 sous.

G. 7731. (Liasse.) — 277 pièces, papier.

1711-1750. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vincent. — 1742, à M. le curé de Saint-Maclou, doyen de la Chrétienté, pour avoir vaqué au procès-verbal de visite des titres et contrats de fondation, pendant 5 heures, 8 livres; — au greffier, 5 livres 6 sous. — Réparation par Le Loup d'un dais d'or et d'argent. — 1743, quittances de L. Sonnes, prêtre habitué à Saint-Vincent. — 1750, en février, à l'occasion de la consécration du maître autel, pour 10 bouteilles de vin et pain, 8 livres; pour 12 bouteilles de vin de Bourgogne, 7 livres; pour 2 bouteilles de verre, 10 sous; pour 3 glaces, 6 livres; pour 2 livres 10 onces de confiture glacée, 5 livres 5 sous; pour 3 livres de compote, 4 livres 10 sous; pour 10 onces d'abricots à l'eau-de-vie, 1 livre 17 sous 6 deniers; 1 crème, 24 sous; 4 oranges glacées, 2 livres 8 sous; 8 onces de pralines, 12 sous; 4 onces de zeste, 1 livre; 1 compotier de ruban, 35 sous; 1 morceau de fromage, 16 sous; 18 échaudés, 18 sous; 7 oranges, 1 livre 4 sous 6 deniers. — Mémoire d'Acheray, traiteur : 1 potage aux racines, 5 livres; 1 *beurre* de Saumur, à 3 livres la livre, 15 livres; 2 salades de citron, 3 livres; asperges, 5 livres; écrevisses en buisson, 6 livres. Total, 214 livres 8 sous. — Mémoires de M. Maille, brodeur; — de Racine, maçon : 22 février, jour de la cérémonie de la consécration de l'autel, avoir fourni 1 pierre de liais, pour le tombeau où sont placées les saintes reliques, 15 sous; — pour couvrir le manche de la truelle qui a servi à

Mgr l'évêque, 2 livres 2 sous 6 deniers. — 1747, journée de plâtrier, 28 sous ; de manœuvre, 16 sous.

G. 7732. (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1749-1760. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. — 1749, mémoire de M. Porlier, orfèvre ; — de Langlois le jeune, tapissier. — 1757, quittances de J.-B.-N. Lefévre, facteur d'orgues ; — de Roussel, organiste. — Journée de plâtrier, 30 sous ; de manœuvre, 18 sous ; — 1,200 grandes tuiles et le port, 32 livres 8 sous ; 500 petites tuiles et le port, 6 livres 15 sous. — Remboursement de 100 livres sur 300 livres prêtées au Trésor par MM. Méry, Mazelinne, Poincheval, Guerout, Ribard. — 1759, mémoire de Dusaux, pour avoir doré un cul-de-lampe, 30 sous ; pour avoir gravé l'épitaphe contenant 119 lettres, à 2 sous la lettre, pour feu M. l'abbé Le Peu, 11 livres 18 sous. — Etiquette imprimée de Pierre Néel : *Au Bon pasteur*, vend toutes sortes de toiles cirées, coupe et vend de la baleine de toutes longueurs, grosseurs et qualités, fait et vend parapluies..., etc. »

G. 7733. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1761-1764. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. — 1761, mémoire de Le Vieil, vitrier, pour avoir ajusté plusieurs morceaux de verre de peinture derrière la chapelle de la Vierge. — 1764, quittance de Jean-Baptiste Lefévre, facteur d'orgues. — Journée de plâtrier, 30 sous ; de manœuvre, 18 sous.

G. 7734. (Liasse). — 233 pièces, papier.

1765-1772. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. — 1765, paiements à Gueudeville, tapissier, pour avoir raccommodé une pièce, du n° 5, de la vie de saint Vincent, une autre pièce, du n° 13, de la Passion, 38 livres 10 sous ; — à M. Armand, organiste ; — à J.-B. Lefévre, facteur d'orgues. — Journée de plâtrier, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous. — Réédification, par J.-B. Racine, de 2 verrières autour du chœur, au-dessus des voûtes des basses chapelles du côté du couchant, sur le même dessin et profil que les anciennes, 424 livres. — 1766, produit de la sépulture et des sonneries : de M. de Jort, sieur du Parc, 45 livres ; — de M. Le Clerc, *idem ;* — de Mlle Jaddoulle, 15 livres. — 1768, mémoire et toisé de l'ouvrage de charpente de la chambre construite sur le portail de l'église Saint-Vincent, faite, par les ordres de MM. les curé et Trésoriers, sous la conduite et direction de MM. Pierre-Adrien Taillet et François Le Roux, commissaires, par François Gibon, maître charpentier à Rouen. — 1770, copie du « devis des ouvrages qui sont à faire aux grandes et basses voûtes, piliers et chapelles dans tout l'intérieur et partie de l'extérieur de l'église ; » Antoine et Jean Minolletti et Jean Bregonezolle, entrepreneurs. — Journée d'ouvrier maçon, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous. — Journée de plâtrier, 30 sous ; — de manœuvre, 17 sous. — Quittance de Jacques Brunel, sculpteur à Rouen ; ouvrages de sculpture ainsi désignés : « Les 4 corblets saillans servans à la porte des 2 sommiers qui supportent l'orgue seront revêtues avec plastre, pour y décorer et sculpter des nuages qui enveloperont 3 testes de chérubins, une de face et 2 de profil... etc. » — 1771, « marché pour conduire à la perfection l'ouvrage à faire à l'entrée du chœur. » — Pierre Du Saux, peintre doreur, entrepreneur, se charge de dorer l'arcade de la croix, la croix et l'écharpe du Christ, de peindre le christ en couleur naturelle. — Quittance de Broche, pour ses appointemente de la desserte de l'orgue. — Etiquettes imprimées d'Aubé fils, marchand, rue aux Ours (draperies) ; — de De la Mare, marchand mercier clinquailler à la *Tête d'Or*. — 1773, quittances de Desmazures, d'une somme de 75 livres, pour avoir desservi l'orgue pendant 3 mois à la place de M. Broche ; — de J.-B. Lefévre, facteur d'orgues.

G. 7735. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

1783-1790. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vincent. — 1783, 260 messes, à 14 sous d'honoraires chaque. — Ordonnance de l'abbé de Bonissent, règlant la part contributive de la Fabrique de Saint-Vincent dans le paiement des travaux du cimetière général, établi près de l'église Saint-Gervais. — 1786, travaux de dorure et de peinture en marbre, aux piliers du sanctuaire. — Mémoire de Le Vieil, vitrier. — Marché de Pierre Pradeaux, maître entrepreneur, « pour faire, dans l'église, l'ouverture d'un *vitreau*, de 9 pieds et demi de large, sur 15 pieds de hauteur, 1 voûte en augive, de 19 pieds de long, sur 8 pieds et demi de large, avec les branches et augives, avec leurs moulures semblables à celles du côté nord opposé, le tout en pierre de Saint-Leu, pour 2,250 livres. » — 1787, mémoire des impressions faites par M. Oursel : billets d'assemblées, quittances de rentes.

quittances de bancs, affiches sur champi et sur pot. — 1788, mémoire de Mette, fondeur; croix d'autel, de cuivre argenté, 50 livres. — 1789, journée de menuisier, 2 francs. — Mémoire de M. Telinge, maître menuisier.

G. 7736 (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; 5 plans.

1526-1736. — Devis et marché fait par Guillaume Touchet, avec les Trésoriers de Saint-Vincent pour les arcs-boutants et claires-voies autour du chœur. » — « Tezage de la besongne de Sainct-Vincent, dernièrement faicte par Me Guillaume Touchet, en l'an 1528, le 15e jour de septembre, par Jehan Le Prevost et Jehan De la Rue, et Adam Quatre-Costes, maistres du mestier de machonnerie en ceste ville de Rouen. » Signature de ces maîtres maçons avec leurs marques; le dit toisage affirmé par eux véritable devant le lieutenant général du vicomte de Rouen, Jehan Garin, 17 septembre 1528. — Procès-verbal de toisage « des clairevoys, pilliers et arcs-boutans, tant sur les chapelles que sur le ceur de l'église, » fait à la requête des Trésoriers et paroissiens, par Etienne Guiffart, Symon Videcoq, et Regnauld Idouyn (pour Thyrouin), maçons, et Martin Desperroys, jurés des métiers de maçonnerie et charpenterie en cette ville de Rouen, le dit procès-verbal affirmé par eux véritable devant le lieutenant Jehan Garin, le 9 octobre 1528. — « Toisage de la besongne de Guillaume Touchet, à l'église de Saint-Vincent, par Guillaume Dodement, Thomas Delamare, Nicolas Le Comte, Jehan Chaillou, Michel de Cantelou, Thomas Le Galloys, massons, maîtres et ouvriers du métier de maçonnerie, » à la requête du lieutenant du vicomte de Rouen, 15 novembre 1528; marques et signatures. — Affirmation de l'exactitude de ce procès-verbal, faite par eux devant le dit lieutenant, le 19 novembre 1528. — « Mémoire de l'argent receu de MM. les Trésoriers, pour les travaux du clocher de Saint-Vincent, » 1669-1673. — Devis de l'ouvrage de charpenterie qu'il convient faire en l'église de Saint-Vincent, pour la construction d'un beffroi, 1669. — « Mémoire du toisage de l'ouvrage de massonnerie faicte pour la construction du clocher de l'église de St-Vincent. — Mémoire du toizage du bois du vieux beufroy du clocher. — Mémoire du bois toisé pour le beufroi; toisé par pouces. — Mémoire de l'ouvrage et toisé du beufroy de Sainct-Vincent, par monsieur Innocent Le Carpentier. — Mémoire de l'ouvrage de charpentier, qui a esté faicte pour la construction d'une plateforme de bois pour l'église de Saint-Vincent, laquelle sera posée sur la maçonnerie au haut du clocher. — Mémoire de l'ouvrage de maçonnerie faite par les Gravois pour la construction des marches du grand autel en l'église Saint-Vincent, 1670. » — Quittances de Guillaume, Jacques et Jacques Gravois, maîtres maçons, 1667, 1670, 1671, 1672; pierre achetée à Saint-Leu et à la carrière de Troussy. — Réparations de la voûte du chœur par Jacques Cécile, maître maçon; — devis, mémoire et quittances, 1726. — Marché avec Pierre Pradeaux, maître entrepreneur, pour ouvrir un vitrail de 9 pieds et demi de large, sur 15 pieds de hauteur, une voûte en augive de 19 pieds de long sur 8 pieds de large avec les branches en augive, en pierre de Saint-Leu, 1786. — Procès-verbal de visite de la maison de l'*Agnus Dei* par Regnauld Thyrouin, Jehan Chaillou, Nicolas Tasserie, maîtres du métier de maçonnerie; Alexandre et Toussaints dits Lauberel et Robert Becquet, maîtres jurés pour le Roi et de la Ville de Rouen, etc., » 1541; signatures et marques. — « Mémoire du prix des différentes ouvrages de maçonnerie, qu'il convient faire pour la construction de trois voûtes à l'église Saint-Vincent suivant et conformément au plan et élévation qui en est donnée par moy Jacques Cécile, » 1729. — Plans du dessus d'une partie des voûtes de l'église; — du haut du portail du côté du petit cimetière; — deux coupes de l'église, représentant la hauteur des voûtes, le dessus d'un comble de l'église, avec galeries, non daté. Le dernier dessin parait être du XVIIIe siècle.

G. 7737. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 1 plan.

1721-1787. — Quittance de R. Vernisse, d'une somme de 45 livres, « pour avoir levé le plan de l'église, l'avoir mis au net et fait la distribution et élévation des bancs que l'on proposoit y faire, » 29 mai 1721. — Marché avec Mahieu Carpentier, maître menuisier, rue des Charrettes, « pour livrer et placer les chaises, tant hautes que basses, dans le chœur, de même que le lambris derrière les hautes chaises et autour des 2 piliers, » 1735. — Quittance de ce menuisier, 1739. — « Devis des cinq balustrades de fer qu'il convient estre faites et placées dans le sanctuaire du chœur de Saint-Vincent; » signature de l'entrepreneur, Jean Maillard, 1735. — Quittance de cet artiste, 1739. — Quittances pour fourniture de marbre de Brèche violette, 1736. — Quittance de Robert Soullevain, pour raccommodage de 3 tableaux, 1736. — Marché avec Jacques Cécile, maître maçon à Rouen, pour blanchir la totalité des murs, piliers et voûtes de toute l'église, à l'exception de la nouvelle voûte, 1736. — Quittance de ce maçon.

— « Devis des ouvrages de marbres, bois, sculpture, maçonnerie, pavage, fourniture de bois, gros fers, transposition de figure et d'ancienne contretable qu'il convient faire pour la décoration du chœur de l'église paroissiale de St-Vincent, suivant les plans et élévations dressées par M. Jean-Pierre De France, architecte. » L'ancienne contretable, dont on supprimera le haut, sera placée à la chapelle de la Sainte Vierge, 1735. — « Suite et devis des ouvrages qu'il convient de faire dans le chœur ; » même architecte, 1738. — Quittance de cet architecte, 1738. — Etat des dépenses faites pour ces travaux, s'élevant à 19,000 livres. — Marché avec Jacques De la Roche, peintre, pour peindre, dans les 6 cartouches des trophées des 6 pilliers du sanctuaire, en camayeu bleu, 6 Vertus ; 2 quittances de cet artiste, 1738-1739. — Autre marché avec Jacques Cahais, doreur et peintre, rue Grand-Pont, pour la peinture des 5 balustres de fer avec leur couronnement qui sont dans le chœur, etc., 1739. — Quittance de cet artiste, même année. — Etat des réparations à faire aux vitres : 43 formes composant 1,000 panneaux ; signé, Jean Hardy, 1736. — Devis d'une petite contretable à exécuter dans une des chapelles de Saint-Vincent : « Il sera fait un Saint-Esprit avec des nuages et des rayons sur le devant de l'autel ; » signature de l'entrepreneur Lamine, 28 décembre 1787. — Joli dessin de cette contretable, aussi signé Lamine.

G. 7738. (Registre.) — In-folio, relié en veau avec fermoirs ; reliure endommagée ; comprenant 172 feuillets, papier.

1637-1765. — Livre des délibérations du Trésor de Saint-Vincent. — 30 juillet 1637, « résolu, de l'advis uniforme de la compagnie, qu'il sera, par le curé et Thrésoriers en charge, pourveu d'un clerc, pour servir en la paroisse, et que cependant Vincent Gibert, à présent servant en icelle, demeurera pour soubs-clerc. » — 9 septembre, délibération pour la réduction des fondations de messes, obits et *salvés ;* « résolu que toutes les messes ce payeront doresnavant à raison de 20 livres, à dire une messe par sepmaine, que feroit pour chacune fondation de 7 messes par sepmaine, 140 livres tournois par chacun an... Quant aux obictz, qui sont en nombre de 67, chacun a esté réglé à 40 soubz tournois, pour estre payé 16 soubs à Monsr le curé de Saint-Vincent, tant pour sa messe que pour ses assistens, 20 soubs pour 10 chaplains, qui sont 2 soubs chacun, et 4 soubs pour le clerc ; et pour les salvés... en nombre de 116..., chacun salvé a esté réduict à 15 sous tournois, pour estre payé 2 soubs à Monsr le curé, 10 soubs, pour 10 chapplains, 2 soubs pour le clerq et 1 sou pour les 2 enfans de cœur. Pour faire dire le service divin avec plus de majesté et de dévotion à l'honneur de Dieu, il a esté accordé au sieur Bertran (prestre chapelain) la somme de 50 livres de gages par an, outre les messes de fondation, et à François Pointel (ancien enfant de chœur de la cathédrale, qui savait parfaitement la musique), la somme de 75 livres par an, à la charge qu'ils instruiront des enfans et les autres chaplains en la musique pour la rendre parfaicte à estre chantée en la paroisse, ainsi que par le passé avoit esté accoustumé. » — 5 octobre 1637, répartitions des messes fondées entre les chapelains. — 3 décembre 1637, 12 février 1638, retaillement des pierres de la maçonnerie du chœur de l'église (voûtes, vitres, arcades, piliers), par Jacques Gravois, maître maçon. — 3 janvier 1638, on fera refondre les vieilles cloches, et on en fera faire 3 autres de bonne sonnerie accordante, l'une de 2,000 livres pesant, la 2me de 1,600, et la 3me de 1,200. » — 3 mars 1638, opposition d'Alphonse Le Clerc, sieur de Croisset, à la fonte de la cloche qui avait été donnée par ses ancêtres. — 3 mars 1638, « à l'advenir, les srs Thrésoriers en charge, lorsqu'il se présentera des affaires extraordinaires, en communiqueront, par honneur, et non par debvoir, avec le sr curé, pour après convoquer l'assemblée des antiens Thrésoriers, sy besoing est, et ce aux noms des dits srs curé et Thrésoriers en charge, et là où le curé ne seroit de leur advis, les Thrésoriers en charge ne laisseront de passer oultre ; et enjoint au clerq qui sera pour l'advenir, en son absence, au soubz clerq, de faire ce que les Thrésoriers en charge commanderont, à paine de cassation. » — 1er mai 1639, « l'on ne sonnera la grosse cloche, que pour les Thésoriers, leur père, mère et enfans décendants, et pour ceulx lesquels ont faict fondation ;... et où autres personnes vouldroient faire sonner la dicte cloche, elle ne leur sera refusée, en donnant la somme de 15 livres au Trésor. » — 19 décembre 1639, achat de maison pour le presbytère. — « Ensuit la réduction des fondations, suivant la délibération du 1er janvier 1631 pour les amortissements payés au Roy. » — 14 août 1642, don d'une lampe d'argent par Marie Duhamel, mère de Pierre Bunel, dit Ribaut. — 10 mars 1647, fondation de Christophe de Novilliers. — 21 novembre 1649, fondation de la dame veuve Thompson. — 20 novembre 1650, honoraires du curé, pour les messes qu'il dira aux obits, fixés à 20 sous. On donnera 2 sous à chaque prêtre assistant aux *salvés.* — 3 décembre 1651, permission à Jeanne Chaumont de faire

mettre une tombe en la place où était inhumé mons[r] Girardin, son mari, au milieu de la chapelle sainte Anne. — 24 juin 1655, à l'avenir, les comptes seront rendus, tous les ans, au jour et fête de l'Exaltation de la sainte Croix, 14 septembre. — 20 avril 1659, noble homme Etienne Petit demande la permission de faire mettre une tombe près du pilier où il avait fait poser son épitaphe. — On fera marché avec Henri Gosset, maître maçon, pour le pavage de l'église. — 4 avril 1650, fixation des heures des messes de fondation. — 15 octobre 1662, Pierre Le Cornu, prêtre, enfant de la paroisse, nommé clerc en remplacement de Robert Ridel, démissionnaire, à cause de son grand âge. — 10 avril 1664, gratification de 20 livres à Vincent Guibert, prêtre, portant surplis. — 12 avril, même année, don de 200 livres, par M. de Crèvecœur, pour être dispensé de la charge de Trésorier. — 6 juin 1666, fondation de feu M. Marin Le Febvre, curé de Saint-Vincent. « Par l'avis uniforme de MM. les Trésoriers, arresté que doresnavant, après le décedz de chaque curé et de chaque Trésorier et Trésorière, il sera célébré un service solennel, pour le repos de leurs âmes. » — 15 juillet 1668, legs de Madeleine Le Fizelier pour la dorure de la contretable du grand autel. — 17 mars 1669, achat de pierre de Saint-Leu, pour achever l'ancienne construction du clocher. — 9 mars 1670, on réduit à 2 ans les fonctions de Trésorier, qui jusque-là étaient de 3 ans. — 26 mars 1670, M. Louis Gueroult donne 400 livres pour être exempté de la charge de Trésorier; sera admis en sa place, au chœur, au rang de sa réception. — 19 mai 1673, inventaire des ornements de l'église : « Un grand aigle de cuivre donné par M[r] R. Le Febvre... Un grand voile de taffetas blanc pour l'image de la Vierge. Un grand tapis de veloux rouge broché d'or, pour mettre devant la chaire, avec frange. Une pente de ciel de tapisserie pour mettre à la dite chaire. Huit pièces de tapisseries de la vie de saint Vincent qui entourent le dehors du chœur; (40) pièces de haultelice de la vie de N. S. et de la Vierge. Un grand tapis de païsage servant à mettre sur le pulpitre du milieu du chœur. Un petit tapis de tapicerie servant aux mariages. » — 5 juin 1670, M. Gaulard, Trésorier, nommé pour prendre soin de la construction du clocher. — 8 mai 1672, on empruntera 4,000 livres pour cette construction. — 5 novembre 1679, maître Laurent Osmont nommé clerc de la paroisse, en remplacement de M[e] Pierre Le Cornu, décédé. — 21 décembre 1679, nouvel inventaire des ornements de l'église. — 22 juillet 1681, règlement pour les sonneries. — 16 juillet 1684, Albert de Mazière, officier de M[me] la duchesse d'Orléans, dispensé de la fonction de Trésorier en payant 400 livres. — 29 août 1685, il sera dressé un devis des balustres en cuivre à faire autour du sanctuaire. — 19 septembre 1688, M. Sauvage, domicilié sur la paroisse, nommé serrurier de la Fabrique. — 27 novembre 1689, M. Mesnager, Trésorier, donne 450 livres pour aider la Fabrique à payer ses taxes d'amortissement, à condition d'être déchargé de la gestion du Trésor, pour le temps qu'il lui restait à l'exercer. — 5 mars 1690, ordre du Roi pour avoir l'état de l'argenterie de l'église; inventaire de l'argenterie. — 13 avril 1691, M. Mendez d'Acosta déchargé des fonctions de Trésorier, moyennant un don de 450 livres. — 9 août 1633, M. Etienne Varembault, nommé clerc de la paroisse en remplacement de M. Laurent Osmont, décédé. — 25 octobre même année, Marin de Roüen nommé clerc en remplacement du dit Varembault. — 20 avril 1698, on poursuivra au bailliage M[r] Godefroy, maître des Comptes, pour l'obliger à gérer comme Trésorier. — 11 mai, même année, M. Godefroy, déchargé moyennant 140 livres; devait aller demeurer sur la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune. — 20 décembre 1699, M. Nicolas Marguerit nommé clerc de la paroisse en remplacement de Marin de Roüen, nommé à la cure de Saint-Vast-Dieppedalle. — 4 juin 1702, Daniel Coignard, marchand, nouveau converti, dispensé, moyennant 200 livres, de la gestion du Trésor. — 5 octobre 1710, Guillaume Bénard, nommé clerc de la paroisse en remplacement de Jean-Nicolas Marguerit, démissionnaire. — 4 février 1714, procès entre le curé de Saint-Vincent et celui de Saint-André-en-Ville, qui réclamait les honoraires du baptême de l'enfant de M. Jacques De la Rue, secrétaire du Roi, sous prétexte que la maison où l'enfant était né faisait partie de sa paroisse. — 26 mars 1717, M. de Houppeville, maître des Comptes, donne 300 livres pour être dispensé de la gestion du Trésor. — 27 du même mois, autres dons pour la même raison, de MM. Sansfield et Vascar. — 5 avril 1724, les Trésoriers qui feront la recette et dépense rendront leurs comptes au bout de 18 mois après leur élection. Les bancs de l'église seront payés d'avance. — Demi droit de sépulture remis à MM. les Trésoriers et à leurs enfants, non établis. — 9 avril 1724, MM. Nicolas Judde, lieutenant général de l'Amirauté, et Jean Vivien, officier de la Monnaie, offrent chacun 300 livres, pour la décoration de l'église, à charge au Trésor de leur accorder les prérogatives de Trésorier, avec réserve, de la part du dit sieur Vivien, « que ceci est sauf et sans préjudice de la prétention de MM. les officiers de la Monnaie d'estre, vertu de leurs offices, exempts de la ges-

tion des affaires du Trésor, et aussi de la prétention contraire de MM. les Trésoriers. » — 11 avril 1724, pareils dons, pour la même cause, de MM. Gédéon Vincent, et Isaac Daussy, nouveaux convertis. — 18 mars 1725, pareils dons, pour la même cause, de M. Alexandre Minet et de M. Firegerick, officier de la Monnaie. — 17 avril 1729, pareil don, pour la même cause, de M. Luc Bourrich. — 8 mai 1729, on travaillera à la voûte de l'église, qui est au bas de la chapelle saint Nicolas, suivant le dessin dressé par le sieur Cécile fils et approuvé par M. Martinet, ingénieur du Roi, qui s'est donné la peine de visiter la place. — 23 juin 1729, fondations des prières publiques du matin et du soir par M[me] Léonor Auzoult. — 8 avril 1730, don de 300 livres par le sieur Vanderesckal, pour être exempt de l'administration du Trésor. — 21 août 1735, on adopte le plan et devis de M. Vernis, maître menuisier, pour les stalles du chœur. — 25 mars 1736, M. Jacques-Etienne De la Rue, écuyer, ancien maire de Rouen, donne 400 livres pour être exempt de la gestion du Trésor. — 13 juillet 1740, « une personne de piété ayant fait travailler à une contretable, pour décorer la chapelle de la Sainte-Vierge, dont elle fait présent à l'église, on décide que l'on fera couper le cordon de l'arcade qui ferme la dite chapelle depuis presque le haut du cintre jusqu'au pied du pilier, d'environ 4 à 5 pouces, afin de placer plus avantageusement les lambris du côté qui doivent accompagner la contretable et les faire paroitre plus à découvert. » — Le s[r] Cécile, maçon, chargé de ce travail, retirera les 3 statues de la Sainte-Vierge, de l'ange Gabriel et du Père éternel, qui sont hors œuvre et deviennent inutiles. — 5 août 1742, l'orgue sera rétabli par le sieur Lefévre. — 10 avril 1746, Jacques-Antoine Le Peu, nommé clerc en remplacement de M. Bénard, décédé. — 22 février 1750, à 1 heure du matin, consécration du maître autel par M[gr] Pierre-Jean-Baptiste Durand de Missy, évêque d'Avranches, qui place, sous la grande table de marbre, les reliques de saint Vincent et de saint Emmerit, martyrs, officie après vèpres au salut du Saint Sacrement, élève le *Te Deum* en action de grâces du rétablissement du prince de Condé. — 22 mars 1750, dessin d'un gradin pour l'autel du chœur, exécuté par M. De France, architecte. « On avait exposé qu'un groupe, représentant les 3 vertus théologales avec leurs attributs, orneroit le dit autel et empêcheroit le célébrant d'être vu en face, ce qui étoit contre la bienséance et opposé au respect dû au plus respectable des mystères de la religion. » La Fabrique demande quelque changement à ce groupe pour le rendre de meilleur goût; il sera mis dans la main de saint Vincent, une palme de fer doré, pour donner plus de saillie à la suspension et rendre sa chute plus directe sur l'autel. — 25 août 1752, croix d'argent avec le bâton, donnée par M. Poincheval. — Inventaire général des ornements de l'église en 1755. — 13 juin 1758, Nicolas-Jean-Baptiste Parmentier, prêtre, né et habitué en la paroisse, est nommé clerc en remplacement de M. Le Peu, décédé. — 14 juillet 1758, il y aura un registre particulier pour les quêtes du linge, qui se font en la semaine sainte. — 15 avril 1762, contre Jacques Digois qui refusait de gérer les affaires du Trésor. On ne pourra l'assujettir à gérer à ses dépens, mais on le forcera à donner ses soins pour qu'il ne manque rien au service de l'église. — 25 juin 1762, Noël-Dominique-Charles Montfort, prêtre, 1[er] chapier de Saint-Vincent, nommé clerc de cette église, en remplacement de M. Parmentier, nommé à la cure du Bois-d'Ennebourg. — 25 juin 1762, M. François Taillet donne 400 livres pour être exempt de la gestion du Trésor. — 11 avril 1763, M. Simon se désiste de son refus de gérer à ses frais. —12 juillet 1763, fonts baptismaux de marbre précieux, avec une chapelle magnifique de plus de 3,000 livres, donnés à l'église par MM. Ribard père et fils; la compagnie les remercie et décide de faire graver, sur la tombe de feue madame Elisabeth-Thérèse Saudelion, leur mère, épouse de feu M. Jean-Nicolas Ribard, une épitaphe où il soit fait mention des libéralités des dits MM. Ribard, qui sont reçus pour jouir des qualités, honneurs et privilèges de Trésorier. — 2 décembre 1763, règlement pour la location des bancs. — 23 septembre, on emploiera 1,000 livres à faire des portes de fer au chœur et une frise sur les stalles. MM. Méry veulent bien payer l'excédent de la dépense. — Mention de l'orage du 12 septembre, qui avait beaucoup endommagé les vitres de l'église. — 20 juillet 1765, donation par M[lle] Ribard d'une croix garnie de diamants fins pour le soleil, etc. — Ecrit dans un autre sens, les élections de Trésoriers, depuis 1638 jusqu'en 1665. — Papier de ce registre timbré à partir de 1675.

G. 7730. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1522-1658. — Fondation faite, en l'église Saint-Vincent, par Pierre de Boismare, huissier du Roi en sa cour de Parlement, « d'une chandelle de suif, de la valeur d'un denier, pour estre mise, alumée et fait ardoir de par le clerc de la paroisse (chascun jour de l'an), à l'heure de cœuvre-feu, dedens une lanterne de voirre, que le dit de Boismare a donnée et faict mettre

devant l'image Notre-Dame, qui est au grand portail de l'église....etc...; » — le donateur pourra avoir sa sépulture sous le dit portail devant la dite image. — Acceptation de la fondation par la Fabrique, 3 février 1521 (V. S). — Mémorial d'accord passé sur le décret de la maison de l'*Eléphant*, affectée à cette fondation, 1554. — Fondation pour Jacques Carrey, en son vivant, ancien consul, par Marthe Henry, sa veuve, et par Jehan Carrey, prêtre, bachelier en théologie, son fils, 1658.

G. 770. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin, 31 pièces, papier.

1407-1676. — Lettres d'Andrieu Beaucompère, commis à la garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, contenant vidimus (janvier 1410) du contrat de fondation de Nicolas Du Bosc, et de la reconnaissance passée devant les notaires du Châtelet de Paris pour le dit Du Bosc, de son seing et de sa signature mis par lui au dit contrat, 21 juillet 1407. — Lettres de Nicolas Lavenu, notaire apostolique, contenant vidimus fait par lui (13 août 1407), à la requête des Trésoriers et paroissiens de Saint-Vincent, de la fondation de Nicolas Du Bosc, évêque de Bayeux (rente de 30 livres tournois donnée à la Fabrique avec ornements d'église; amict, aube, estole, fanon, casuble, touailles d'autel, calices, birectes, 1 paix et 1 messel à l'usage de Rouen), à charge de services religieux; —l'acceptation de cette fondation par les Trésoriers devant l'aitre de leur église; — par le curé de Saint-Vincent, Valeren, et par les représentants de l'évêque, entre la rue Saint-Martin, devant *la Croix d'or;* marque du dit notaire. — Lettres de Laurent de Limare, lieutenant général de Michel Durant, vicomte de Rouen, (4 mars 1424), contenant vidimus d'un accord passé, le jour précédent, par les soins de Nicolas Le Roux, abbé de Jumièges, docteur en décret, et de Roger Mustel, vicomte de l'Eau, pour le partage de la succession de Nicole Du Bosc, évêque de Bayeux, entre ses neveux et héritiers (Simon du Valricher, Guerout Naguet, Guillaume, Guerouldin et Guieffin Du Bosc, Jehan Le Roux, Pierre Poolin, et Binet Le Forestier); exécuteur testamentaire, Jehan Filleul, licencié ès lois et décret; — le dit évêque, habitant, au temps de son trépas, rue Serpente à Paris. — Lettres de Jehan Surreau, vicomte de l'Eau (13 mars 1444), contenant vidimus de lettres du Roi Henri VI (ordonnance des Requêtes tenues à Rouen par le duc d'York, 28 février 1443, accordant aux Trésoriers de Saint-Vincent un répit de 2 ans pour faire amortir 7 livres 10 sous de rente en 2 parties, provenant d'un échange; — du mandement des gens des comptes rendu en conséquence, 9 mars 1443 (V. S.); — d'un autre mandement du vicomte de Rouen, commissaire des gens des Comptes, à Jacquet Alatrayme, commis à recevoir et faire venir ens les revenues non amortis acquis par gens d'église, 7 avril 1443; annonce du sceau qui manque; signature de Coudren. —Titres de propriété de biens affectés à cette fondation : Maison à l'image de Saint-Denis, en la grande rue Beauvoisine, qui appartient à la famille de Gouvis, l'hôtel des Marivaux, à l'enseigne de la *Bannière de France*, où il y avait eu un jeu de paume, en la rue Saint-Lo.

G. 771. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin, 31 pièces, papier.

1381-1775. — Fondation faite en l'église de Saint-Vincent par Jente, veuve de Regnaut Larchevesque, et par ses fils, Nauldin et Germain; rente affectée sur un hôtel rue de la Vicomté, joignant, d'un côté, mons^{r} maître Jehan le Cornu, archidiacre du Vexin, de l'autre côté, Colin Marguerie, 11 février 1481. —Autre fondation, faite en la même église, par Pierre Le Clerc, seigneur de Croisset et du Grand Quevilly, Grènetier de Rouen, et par damoiselle Catherine De la Fontaine, sa femme;... cloche nommée la *Grènetiere*, donnée par les dits fondateurs, 22 janvier 1505 (V. S.). — Titres de propriété des biens affectés à cette fondation. — Vente par Jehan d'Orglandes, écuyer, seigneur d'Epretot, de Gaillarbois et de Noyon-sur-Andelle, et par honorable homme maître Guillaume Le Roux, vicomte d'Elbeuf et seigneur du Val, au nom et comme procureurs de René, duc de Lorraine et de Bar, comte d'Aumale, au dit Pierre Le Clerc, pour 400 livres tournois, de maisons situées entre la rue de la Vicomté et la rue Herbière, échues au dit duc de la succession de Jean, comte d'Harcourt, et de madame Marie d'Alençon, sa femme, 1er février 1497. — Lecture du contrat au portail de la paroisse, par Jehan Le Tellier, prêtre, clerc de la paroisse, 11 février même année. — Fieffe par la Fabrique de l'hôtel d'Harcourt à Pierre De Vaux, marchand de Paris, y demeurant, rue de la Cochonnerie, 1509. — Titres de propriétés d'autres biens affectés à la fondation de Le Clerc : Assignation de rente, par Robert Le Moigne et Marie De la Roche, sa femme, à Jacqueline Le Moigne, femme d'Antheaume du Hazay, d'une rente de 14 livres, sur une maison près des Cordeliers, 1381. — Autre assignation de rente à Isabel Daron, fille de Pierre Daron, mariée à Etiennot de Baudribosc, 1454. — Mention de

Tassine Berthelin, veuve de feu Louis de Beteville, écuyer, 1430 ; — de la maison appelée *la Porte aux charetiers*, par laquelle passait une rue, paroisse de Saint-Étienne-des-Tonneliers, 1494.

G. 7742. (Registre.) — In-folio, 7 feuillets, parchemin ; relié en ais, avec coins et fermoirs en cuivre.

1465-1468. — Copie des lettres obtenues du roi Louis XI, par Robert Le Cornu, écuyer, seigneur d'Epreville, portant amortissement de 40 livres de rente, pour une fondation à Rouen (Tours, avril 1465), suivies de la déclaration des parties de rente, que le dit Cornu « requéroit aux seigneurs des Comptes lui être allouées en amortissement, » et de la quittance d'une somme de 30 écus d'or, payée au Trésor du Roi à Paris pour le dit amortissement, dernier juin 1467. Copie collationnée par les tabellions de Rouen, Jehan Duclos et Jehan Le Sage, 20 mai 1468.

G. 7743. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1475-1778. — Fondations faites en l'église Saint-Vincent, par noble homme Robert Le Cornu, écuyer, seigneur d'Epreville-sur-Ry ; rentes à prendre « sur un hôtel situé en la paroisse Saint-Andrieu aux Fèvres, qui fut à deffunt Robin La Caille, près de l'hôtel qui fut anciennement de Bellengues, et depuis à Me Remond Manessier ; — sur un autre hôtel, à l'enseigne du *Soufflet*, en la même paroisse ; — sur un hôtel situé en la paroisse Saint-Etienne-aux-Tonneliers... Donne « ung messel, ung calice d'argent et la platine, deux casubles, l'un de damas pers, l'autre d'ostade perse, aubes, emys, avecques ung coffre parti en deux, fermant à deux clefs, lequel est enchâssé en la closture de bois qui départ le grand hostel de la dicte église en la chapelle de saint Nicolas, » 29 mai 1475. — Autres fondations de Nicolas Larcanier, ancien Trésorier, 1648, et de sa veuve Anne Le Cornu, 1655. — Pièces concernant une fondation de Jean Le Pilleur, marchand, prévôt en la Monnaie de Rouen, et de Marion Le Barbier, sa femme ; copie de lettres d'amortissements accordées par Louis XII, Blois, mai 1505. — Fondations de Christophe de Novillers, en son vivant, juge consul des marchands de Rouen, 1647 ; — de Marie Marthe Pollin, veuve et héritière du feu sieur Jean-Baptiste Bouelle, demeurant rue de la Harenguerie, 1735. — Pièces de procédures pour le paiement des arrérages, des rentes affectées à des fondations.

G. 7744. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier ; 2 plans.

1370-1710. — Donation faite à l'église de Saint-Vincent, par Robert Sauvalle, chanoine de Rouen, de 20 sous de rente, sur une maison près du cimetière de la dite église, 26 septembre 1370. — Opposition des Trésoriers de Saint-Vincent, à la saisie que prétendait faire de cette maison, faute de paiement d'une rente de 20 livres et des arrérages, Robert de Hasteville, prêtre chapelain de la chapelle saint Jacques en la cathédrale, 1410. — Partage d'un jardin et d'une maison en la paroisse Saint-Hilaire, entre Jehanne La Danoyse et Jehanne Reusse, sa sœur, 13 février 1380. — Fieffe faite par Ricard Brindel et Jouenne, sa femme, à Thomas Le Merchier et à Peronnelle, sa femme, pour 26 sous de rente, d'une maison, paroisse Saint-Hilaire, 29 décembre 1390. — Vente par le même à Colin Marguerie, de la dite rente, pour 9 livres tournois, 1er décembre 1391. — Vente par Thomas Le Merchier et sa femme au même Marguerie, pour 4 livres, de plusieurs rentes, 7 mai 1393. — Fieffe par les hoirs de Colin Marguerie à Simon Coquerel, d'un jardin, paroisse de Saint-Hilaire, 16 septembre 1426. — Vente par Colin Marguerie le jeune à Robin Le Cauchois, de 30 sous de rente sur un jardin à Saint-Hilaire, 22 mars 1440. — Délais, par bourse et lignage, par le dit Le Cauchois à Pierre Daron et à Colette, sa femme, sœur de Colin Marguerie, de la dite rente de 30 sous, 28 mai 1441. — Fieffe par le dit Daron à Laurent Bion, le jeune, d'une maison et jardin, paroisse Saint-Hilaire, 15 janvier 1447 (V. S.). — Accord fait entre la Fabrique et Jehan Le Maire, curé ; celui-ci « accorde que le mur et clôture du jardin de son presbytère, de devers le pignon et le chœur de l'église, soit abattu et refait aux dépens du Trésor, ou ainsi que l'on verra bon estre, et assis au droit et ligne du coing de la maison du sieur Le Cornu ; » on lui paiera pour cette concession 4 livres par an ; signatures des Trésoriers, 1469. — Acte par lequel les Trésoriers et paroissiens de Saint-Vincent, « reconnaissant l'affinité et amour, mesmes les grans biens que a fait par ci-devant, et que ilz espoirent que encores face en temps advenir, en la dite église, sire Robert Le Cornu, escuier, seigneur d'Espreville sur Ry, lui accordent que une oratore qui est déjà clos et fermé, contre sa paroy, assis sur deux potz eu chimetière d'icelle église, soit et demeure en essence sa vie durant, sans que icelui édiffice empesche en plus avant le dit chimetière que des dits deux pots, lequel édiffice icelui

escuier obeist aus dits Trésoriers et paroissiens, toutesfois ils vouldront aprez son décès, qu'ils le puissent faire abatre, s'ilz voient que bien soit; » donne à la dite église 10 sous de rente, 14 août 1478. — « Ensuit l'édiffice que veult faire faire Robert Le Cornu, pour une oratore faire sur le chimetière de Saint-Vincent. » — Permission au sieur Albert Mazière, ci-devant administrateur de l'Hôtel-Dieu, moyennant une rente de 50 sous par an, de prendre 4 pieds en carré dans le cimetière, au bout de la maison par lui acquise du sieur Gaullard, Trésorier de France, 9 juillet 1691. — Contestation entre M. Caron, curé, et les Trésoriers de Saint-Vincent, d'une part, et le curé de Saint-Eloi, d'autre part, sur le point de savoir de quelle paroisse dépendait une maison occupée par le sieur Rabasse. L'archevêque de Rouen accepté pour juge, par délibération signée du curé et des Trésoriers Dumonstier, Asselin, Pierre Hellot, Nicolas Rondeaux, Mesnager. — Mémoires du dit curé : « Inoui que deux estres estant l'un sur l'autre dans une maison soient de diverses paroisses, à joindre que l'usage est que le fouyer de cuisine fait le domicile, *focus facit domicilium.* » — « Explication des remarques faites sur le plan dressé de la maison de monsieur De la Rue, bâtie en la place et sur le terrein de celle de M. Dumonstier avec les lieux adjacens qui y ont du rapport, afin de résoudre plus facilement les difficultés et contestations survenues au sujet de la construction de la dite maison, » entre les curés et les Trésoriers de Saint-Vincent et de Saint-André, 18e siècle. — 2 plans sur papier de maisons et de terrains situés entre les rues Saint-André et Saint-Vincent.

G. 7745. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

1409-1765. — Lettres de Charles VI, adressées aux Généraux conseillers sur le fait des aides ordonnées pour la guerre : « L'étalon ou jauge des mesures et aunes, à quoy l'en mesure le sel que l'on apporte à Rouen, est placé en l'église Saint-Vincent; l'hôtel de la vicomté de l'Eau est situé dans la paroisse Saint-Vincent. Tous les marchands de sel venant de la mer par la rivière de Seine en la ville de Rouen se logent en cette paroisse, et y reçoivent leurs sacrements aux fêtes solennelles, quand le cas s'offre. » Ces considérations déterminèrent le Roi à permettre, en faveur de la dite église, aux dits marchands, de donner, s'ils le voulaient, « une pallerée de leur sel à l'église Saint-Vincent ; ycellui sel ainsi donné sera mis en garde comme en grenier, jusqu'à ce qu'il y en ait tant qu'on le veulle vendre pour s'en aider à la réparation de l'église, dont le Grènetier et contrôleur du Grenier à sel à Rouen auront une clef, » 4 juillet 1409. — « Extrait du procès-verbal des commissaires du Roi, par lui députés pour l'essai et expérience du sel en ce que contenu est en ung feullet d'icelluy, du 28e jour d'avril 1547. » — Déclaration faite par les Trésoriers qu'à eux seuls appartient la garde de l'étalon des mesures déposé en leur église; réceptacle du dit étalon couvert de bois. — Lettres-patentes de Charles IX, confirmant aux Trésoriers de Saint-Vincent, en considération de la garde de l'étalon de la mesure qui est gardée dans le Trésor de leur église, le droit de prendre un boisseau sur chacun navire ou vaisseau chargé de sel, qui sera déchargé au port de Rouen, 17 août 1563. — Enquête, à l'instance des Trésoriers de Saint-Vincent, dans un procès contre le procureur général du Roi, et Laurent Loys, dernier adjudicataire du magasin à sel, Nicolas du Hault, Martin De Laulne et consorts, adjudicataires modernes, 8 juillet 1570, devant Raoul Du Val, conseiller en la Cour des Aides. — Arrêt de la Cour des Aides, le 20 mars 1577, entre les Trésoriers de Saint-Vincent et le procureur du Roi : « Les Trésoriers pourront prendre et lever, de chacun navire, bateau ou allège, chargé de sel, arrivant devant la ville de Rouen, 2 poellées de sel revenant à un boisseau ou environ. Ce droit fondé sur ce que de tout temps, ils ont eu la garde de l'étalon de la mesure du dit sel, » 20 mars 1577. —Sentence rendue au bureau du Grenier à sel de Rouen, devant Pierre Brice, Grènetier alternatif, de présent en exercice, et Charles de Vymart, Grènetier ancien, le contrôleur absent du dit Bureau, sur un procès entre Eustache Le Bossu, marchand à Rouen, stipulant pour Noel de Heere, secrétaire de la Chambre du Roi, ayant contracté avec S. M. pour la fourniture de ce Grenier et des Greniers de 10 Généralités du royaume, et les Trésoriers de Saint-Vincent, Cordeliers, confrérie de Notre-Dame et receveur des pauvres. Il est reconnu que les dits Trésoriers et Cordeliers pourront prendre, suivant l'arrêt de la Cour des Aides, du 20 mars 1577, « en chacun navire, bateau ou allège, chargé de sel, arrivant devant la ville de Rouen, 2 pellées de sel par chacun rung, parce que les mesureurs, qui bailleront le dit sel, seront tenus de lever leurs pelles hault en le mettant au sac, » 29 mai 1587. — Transaction entre Philippe Hamel, adjudicataire général des gabelles de France, stipulé par Nicolas Le Tellier, sieur de Tourneville, secrétaire du Roi, et les Trésoriers de Saint-Vincent, d'après laquelle l'adjudicataire pourra payer au lieu de sel en essence, en l'église de Saint-Vincent, 120 livres par an, sans que cet accord puisse préjudicier aux titres et droits de la dicte église, qui demeu-

rera libre de revenir à l'ancien usage, 15 septembre 1634; signatures. — Ordonnance des commissaires généraux députés par le Roi, pour l'exécution de l'édit du mois de mars 1646, portant que les curé et Trésoriers de Saint-Vincent de Rouen jouiront du droit de rhun par chaque navire de sel venant des marais, et d'un demi rhun de chaque allège, venant du Hâvre-de-Grâce et arrivant sur les quais. Toutefois, pour éviter les difficultés, il est permis à l'adjudicataire, au lieu du dit droit de rhun de sel en essence, de payer au dit curé et Trésoriers, la somme de 120 livres par an, avec les arrérages dûs depuis 1646, et 1 demi minot de sel par an, au curé, pour sa provision; le dit droit fondé, non seulement sur le dépôt, en l'église de Saint-Vincent, de l'étalon de la mesure, mais sur l'obligation imposée aux curé et Trésoriers d'inhumer dans leur cimetière les pauvres noyés dont les corps sont amenés sur les quais, ce qui arrive fort souvent, à cause du grand abord de navires, dans lesquels, en cas de nécessité, le dit curé est obligé d'admininistrer les sacrements; aussi, sur ce que la maison du poids du Roi, placée dans la paroisse, n'a pas contribué, et ne contribuera pas, non plus que ceux qui l'habitent, aux réédifications et réparations de l'église, 17 décembre 1648. — Lettres-patentes, du mois de mai 1649, portant confirmation de l'ordonnance des commissaires généraux, du 17 décembre 1648. — Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, portant enregistrement des lettres-patentes du 17 décembre 1648, 23 juin 1649. — Sentence d'enregistrement des mêmes lettres au bureau du Grenier à sel, 19 juillet 1649. — Reconnaissance de M. Henry, commis principal au mesurage des sels de Rouen et de Dieppedalle, du paiement annuel dû, par les fermiers généraux, au Trésor de Saint-Vincent, de 120 livres pour droit de rumb, 1765.

G. 7746. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1422-1610. — Après vente faite par Guillaume Le Franchois à Jehan Le Haguais et à Philippotte, sa femme, d'une maison rue Ancrière, donation par le dit Le Haguais de la dite maison à la Fabrique de Saint-Vincent : Demeurera quitte envers les Trésoriers « de certaine submission pour le fait du répositoire ou tabernacle de bois où repose le précieux corps de N. S. Jhesu Crist en la dite église.... Seront tenus les Trésoriers, après les trespas des dits donneurs, maintenir, garder et soustenir en estat deu et honneste iceluy tabernacle, tant de bois que de verre, et aussi nectoier et maintenir bel et honneste ung tablel de pierre auprès du dit tabernacle, ouquel tablel est l'image de Notre-Seigneur, figuré comme il s'aparu à Marie-Madeleine, lequel tabernacle le dit Le Haguais et sa feue femme avoient piéça fait faire de leurs deniers, environ au temps de l'an 1431, avecques deux angelos de pierre, tenant chacun ung chandelier, assis aux 2 costés d'icelui tabernacle, » 14 avril après Pâques 1442. — Echange passé entre la Fabrique de Saint-Vincent et Guillaume Michel et Marion, sa femme, de la maison de la rue Ancrière, contre la maison du *Faucon*. — Vente faite par Robert de Hasteville, chapelain de la chapelle saint Jacques en la cathédrale de Rouen, d'une maison située à Rouen, paroisse Saint-Vincent, devant la Vicomté, autrefois à l'enseigne de la *Fleur de lis*, maintenant à l'enseigne du *Faucon*, à Guillaume Faucon, marchand du pays d'Allemagne, établi à Rouen, 29 juillet 1422.— Ratification de cette vente par le Chapitre de Rouen, 1425. — Vente de la maison du *Faucon* à Guillaume Michiel et à Marion Faucon, sa femme, par Jacques Faucon, écuyer d'écurie du Roy, demeurant à Harfleur, et par Guillaume Faucon, écuyer d'écurie de Mons[r] d'Angoulême, frères de la dite Marion, 15 mars 1473 (V. S.). — Ratification de cette vente, par Guillemine, femme de noble homme Jacques Faucon. — Pièces de procédures relatives aux rentes affectées sur la maison du *Faucon*.

G. 7747. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1535-1593. — Vente par noble homme Guillaume Toustain, sieur de Frontebosc, demeurant à Rouen, paroisse Saint-Laurent, aux Trésoriers et paroissiens de Saint-Vincent, d'un tènement et héritage, où il y a 3 corps de maisons ensemble, joignant l'une à l'autre, en l'un desquels corps de maisons pend pour enseigne l'*Agnus Dei*, bornée par la maison du *Heaume*, le dit héritage provenant de la succession de défunt noble homme Guillaume Toustain, son père, seigneur de Honguemare, conseiller au Parlement, 16 novembre 1535. — Procès, pour arrérages de rentes dûs sur cette propriété, entre Adrien Toustain, sieur de Frontebosc, et Mathieu Aubert, écuyer, au droit de sa femme, héritière de Nicolas de la Chesnaye, receveur du Domaine de Rouen. — Autre procès pour rentes dues sur la dite propriété, 1574-1575. — Bail par la Fabrique, pour 10 ans, aux enchères, à Michel et Martin Tocqueville, « de maisons encommencées à faire et bâtir au coin de l'*Agnus Dei* près du cimetière, dimanche 7 janvier 1542. » — Mention de Charles Vidier, écuyer, licencié ès-lois, juge commis par l'ordonnance, comme

le plus ancien avocat, à tenir la juridiction du bailli de Rouen, pour l'absence ou récusation de ses lieutenants, général ou particulier, 27 mars 1544.

G. 7748 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 14 pièces, papier.

1545-1571. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Vincent, sur les revenus de la Ville, sur les Greniers à sel, sur la recette générale de Rouen. —Vente par l'Hôtel-de-Ville à la Fabrique, de 280 livres tournois de rente à héritage, à prendre sur les revenus communaux, pour la somme de 3,500 livres destinée à subvenir aux deniers qu'il fallait que la Ville fournît pour la suppression de la Chambre des Comptes, 6 octobre 1545 (original et copie informe).—« Despence faicte par Jehan Mouton, Jehan de Guincestre, Pierre Le Masurier, Jehan Marc et Françoys Le Bray, desleguez pour la paroisse de Saint-Vincent de Rouen, détenus prisonniers au Viel-Pallais, pour la somme de 500 livres restants de 3,500 livres tournois, en quoy les paroissiens d'icelle paroisse avoient esté cotizez, pour subvenir au payement de la partie demandée par le Roy nostre sire aux habitans d'icelle ville de Rouen, depuis le vendredi 24[e] jour de décembre 1548 jusques comprins le mardy 18[e] jour du dit moy ensuyvant. » — Quittance donnée à sire Robert De la Porte, délégué de la paroisse de Saint-Vincent, par 5 autres délégués de la même paroisse, d'une somme de 500 livres fournie pour faire le parpayement de 3,500 livres imposées sur la paroisse par les échevins, pour sa part dans la somme demandée par le Roi, pour la soulde des gens de pied, 18 décembre 1548. — Vente par les échevins de Rouen à François Dangoulle, de 20 livres de rente sur l'aide de 15 sous par muid de vin bu et consommé dans la ville ; — de pareille rente sur l'aide de 5 sous par chaque muid de vin, venant et entrant dans la ville, 1553. — Transport de 55 livres de rente, à prendre sur la Ville, par le dit Dangoulle à Richard de Hotot, 1554. — Transport fait par le dit de Hotot de 40 livres de rente à la Fabrique de Saint-Vincent, 1567. — Acte par lequel Pierre Piédeleu, receveur des deniers communs et aides de la Ville, reconnaît que par Jacques Bouchart il lui a été baillé et payé comptant 400 livres tournois, pour le rachat de 20 livres tournois de rente foncière due par le dit Bouchart à la Fabrique de Saint-Vincent, pour laquelle somme de 400 livres vente est faite à la dite Fabrique de 25 livres de rente à héritage sur le Grenier à sel, 6 octobre 1554 (copie informe). — Contrat de subrogation de la Fabrique à Jacques Dufour, pour une rente de 10 livres de rente sur le Grenier à sel de Rouen, 20 mai 1570 (copie collationnée). — Transport fait par Pierre Crestien, maître de la confrérie de saint Vincent, au nom de la dite confrérie, à la Fabrique, de 9 livres 13 sous de rente sur la Ville, avril 1567. — Vente par la Ville à la Fabrique de 20 livres de rente à perçevoir sur la recette générale des finances établie à Rouen, 29 juin 1577.

G. 7749. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 6 pièces, papier ; 1 imprimé.

Milieu du XVII[e] siècle-1751. — Emphytéose par la Fabrique de Saint-Vincent à Charles-Adrien Mazeline, d'une maison sise rues Saint-Vincent et de la Vicomté, faisant le tour des dites rues, 9 mai 1725. — Emphytéose par la même Fabrique, au même, d'une autre maison attenante à la précédente, 11 octobre 1746. — Fieffe par la même Fabrique, pour 50 ans, à Jacques Guymonneau, d'une maison rue de la Vicomté, 1713. — Résiliation de cette fieffe, 1757. — Transaction entre la Fabrique, propriétaire d'une maison faisant l'encoignure de la rue Saint-Vincent et du cul-de-sac de Saint-Vincent, d'une part, et MM. Etienne Prunier et de Saint-Ouen de la Saussaye, d'autre part ; ceux-ci contestaient à la Fabrique le droit d'élever leur maison de 2 étages, 1754. — Requête de la Fabrique à MM. les commissaires généraux députés pour le recouvrement des amortissements, à l'effet d'obtenir décharge ; leur revenu n'est que de 1,982 livres 56 sous ; vers le milieu du 17[e] siècle. — Ordonnance de Jean de Creil, Intendant, pour la confection du papier terrier, 1763 (placard imprimé).

G. 7750. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 32 pièces, papier.

1488-1771. — Baux de maisons par la Fabrique de Saint-Vincent de Rouen. — Baux à Pierre Le Clerc, Grènetier, d'un hôtel rue de la Vicomté, qui avait appartenu à Jeanne Marguerie, 1488 ; — à Pierre Le Clerc, greffier criminel, d'une maison précédemment occupée par Macé Le Barge, sieur de Bouville, 1535.

G. 7751 (Liasse.) — 18 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier ; 4 imprimés.

1505-1710. — Déclarations et lettres-patentes du Roi relatives aux droits d'amortissement. — Déclarations baillées par la Fabrique des biens soumis à ces droits. — Quittances de taxes. — Pièces de procédures — Lettres d'amortissement pour la fondation de Pierre

Le Clerc, sieur de Croisset, mai 1505; — expéditions de l'arrêt de la Chambre des Comptes de Normandie, pour l'entérinement des dites lettres, expédition en forme authentique, 13 août 1506; copie de cet arrêt, collationnée par Pigache, 17e siècle. — Copie des lettres-patentes de François Ier, données à Lyon au mois de juin 1522, pour l'amortissement général des biens de mainmorte, moyennant 80,000 livres à payer par la Normandie. — Autres lettres-patentes du même (Rouen, 2 octobre 1543), portant commission aux bailli et vicomte de Rouen « pour que, appellez les tenans propriétairement des héritages obligés en rentes envers la Fabrique de Saint-Vincent et autres qui pour ce feroient à appeler, à la requête des Trésoriers de Saint-Vincent, ils vissent et regardassent soigneusement et dilligemment les lettres originales, et du transcript ou coppie d'icelles, contenu et enregistré en un registre chartrier, ils fissent bonne, fidelle et véritable collation sur les dits originaulx, laquelle collation ainsi faite, le Roi vouloit que aux copies paraphées par les dits commissaires et au registre par eux signé de leurs saingz foi fût ajoutée, comme aux originaux, pourveu toutefois, que iceulx originaulx, lors de la dicte collacion, fussent sains et entiers et ne fussent maintenuz et soutenuz estre faulx; — par le Conseil, signé : Du Couldray. » — Autres lettres analogues et à même fin, 16 janvier 1672 et 27 août 1740.

G. 7752. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1618. — Lettres de l'official de Rouen contenant vidimus d'indulgences accordées par le vicaire général du cardinal d'Estouteville à ceux qui feront des aumônes au prieuré du Mont-aux-Malades, lorsque les frères de cette maison viendront dans leur paroisse, porteurs des lettres d'indulgences et des reliques de saint Vincent, martyr. A l'arrivée des messagers du prieuré, les curés sont engagés à prier leurs paroissiens d'apporter du blé ou autres choses pour les malades, de s'abstenir de tout travail et d'accourir à l'église pour entendre la publication des indulgences, 18 février 1468 (copie collationnée par Louvel, prieur du Mont-aux-Malades). — Lettre de Didacus Escriva, jésuite espagnol, au Père Lancelot Marin, recteur du noviciat des Jésuites de Rouen, au sujet des reliques de saint Vincent; Valence en Espagne, 25 janvier 1621.

G. 7753. (Pièce.) — 5 feuillets, papier.

1588- (copie). — « Statuts et ordonnances de la charité et association du Saint Sacrement de l'Autel fondée dès longtemps en l'église de Saint-Vincent, avec les augmentations des dites ordonnances faites par dévotion, du consentement et accord de tous les frères de la dite association, tant ecclésiastiques que laïques, en l'an 588, auquel tems ils ont remis, rétabli et continué la dite charité et association » (copie informe et incomplète).

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-VIVIEN DE ROUEN.

G. 7754. (Registre.) — In-fol., 264 feuillets, papier, relié en veau.

1551-1558. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen. — Trésoriers : Michel Lenglier, en compagnie de Jehan de Guillotz, de maître Antoine Josseline et de Guillaume Dehors, du 16 mai 1552 au 15 mai 1553; — Jehan de Guillotz, du 15 mai 1553 au 29 mars 1554; — Antoine Josseline, de Pâques 1554 à Pâques 1555; — Guillaume Dehors, apothicaire, 1555-1556; — Jean Troisdames, drapier, 1556-1557; — Michel Canivet, 1557-1558. Ce dernier compte incomplet. — A la recette : quêtes des bassins de l'œuvre et de Notre-Dame; quêtes des reliques aux bonnes fêtes; autres quêtes aux *épousées*; lettres de franchise des drapiers pour les branches de fouler, laver et tondre, et pour la branche de tistre; dons et legs testamentaires; droits pour inhumations en l'église et aux allées du cimetière; fondations pour les chapelles de N.-D. de Pitié, du Sépulcre, etc. — A la dépense, les frais pour le curage de la rivière de Robec. — 1552-1553, « reçu de Jehan Buret, fondeur, pour ce qu'il avoit occupé le cimetière à charpenter quelques maisons, 4 livres 12 sous. — De Robert Des Abriz, pour l'ouverture de la table et le bon chasuble, à la feste de son fils, 10 sous. — D'un homme, de la paroisse de Saint-Lô, pour l'un des enffantz de Monsr de la Haye, conseiller, qui avoit esté inhumé à la dite église, 11 sous 4 deniers. — De Jaspar Grosse-Œuvre, serrurier, pour les ornements qui avoient servi au service de son beau-frère, 7 sous 6 deniers. — Pour les ornements qui ont servy au service de Julien Camus, maçon, 10 sous. — Le 17 juin, jour de la dédicace de la dite église, pour la messe des foullons, 2 sous 6 deniers. » — Dépenses : « Aux clers, pour la musique du jour saint Vivien, 20 sous; — le jour de Pâques fleuries, pour avoir chanté la Passion

en musique, 5 sous ; — pour des moissons et omblies et autres choses, le jour de Pentecoustes, 2 sous ; — à messire Pierres De la Roque, presbtre, pour faire vuyder les gens d'entour de l'austel, 2 sous 6 deniers. » — Paiements de gages à Marin Goulle, *orlogier ;* — à Jacques Gibier, organiste. — « Pour la part de la paroisse à cause d'une fille malade de lèpre, native de Saint-Nicaise, pour la preuve et ustensilles qui luy falloit bailler, 8 sous ; — pour avoir nettoyé la châsse du *Corpus Domini* de dessus le maître autel ; — pour réparation et peinture du bard à porter le *Corpus Domini*, le jour du Saint-Sacrement ; — pour avoir tendu et destendu la tapisserie ; — pour avoir espoudré la table (le retable) ; — pour avoir écuré l'aigle. — A Hardel, hucher, pour avoir reffaict la chaire à prescher, 3 sous ; — à maître Jacques Hainfray, presbtre, pour avoir escript les tableaux des pauvres. » — Corporeaux donnés à blanchir aux religieuses de Sainte-Claire. — Revestiaire volé par des larrons. — Mention de l'obit de Fierabras, la veille de saint Thomas. Compte signé par Adrien Betault, vicaire, Josseline, etc., vérifié par Guérard, commis du grand archidiacre. — 1553-1554, « le 23e jour de décembre, que on fit la pascque, pour le pardon du jubilé, cueilly aux bassins de l'œuvre de la Vierge Marie, comprins les relicques. — Receu de messire Estienne Daniel, presbtre, pour ce qu'il estoit excusé de faire le pain bénist, 15 sous. » — Vente d'une épine et d'un if qui étaient au cimetière. — Aux porteurs de pain bénit, pour avoir porté la fierte, le jour de l'Ascension, 12 deniers. — Portes, murets et croix du cimetière refaits par Jacques Chanevière, maitre maçon. — Lampe du chœur achetée de Guillaume Le Boucher, fondeur, 9 livres 10 sous. — Procès entre les paroissiens et le curé Nicolas Cybo, porté en cour d'église et dévolu ensuite devant Mellon Preudhomme et Pierre Lambert, docteurs en théologie. Compte vérifié par Guérard. — 1554-1555, « receu de Guillaume Hacou, pour l'ouverture de la table à ses épousailles, 4 sous. — A maitre Candre Le Jeune, presbtre, pour avoir faict faire silence au cueur de l'église, 7 sous 6 deniers. — Pour avoir sonné la messe de Notre-Dame, au jour de samedi ; — pour avoir sonné le *Salve* de tous les jours de l'année. — Le jour de Penthecoustes, pour pingeons et oyselets, 4 sous. — Pour le pain et le vin distribués au jour du pardon jubilé. — Pour avoir porté la fierte à la procession du Sacrement, 12 deniers. — Pour 6 livres de chandelles présentées aux dames de Sainte-Claire en contemplation de charité. » — 1555-1556, « de Martinette, pour la despeuille de l'herbe du cimetière, à elle vendue, 15 sous ; — de Estienne de Laval, pour la vendue d'un millier d'ardoises, 8 livres ; — des maitres de la confrarie de saint Mathurin, pour le reliquaire de céans à eux baillé le jour saint Mathurin en may, 3 sous 8 deniers ; — de Robert Chouquet, pour ung banc à seoir sa femme à l'église, apposé près les fonts, 48 sous ; — de Jehanne, vefve Raulin Cousin, pour le brisement du carreau et pour ornemens qui ont servy à l'enterrement de son mary, inhumé dedans l'église, donné 47 sous. » — Dépenses : Paiements à Raulin Piller, maçon, « pour avoir fait une colonne en façon de pilier pour porter le bénitier de fonte près du grand portail ; — pour avoir percé 2 bénitiers de pierre ; — à Jehan Hardel, hucher, pour avoir raccoûtré la clôture du pupitre ; — à Nicolas Mallet, autre hucher, pour avoir fait une fourmette à soutenir les benestiers portatifs ; — à Nicolas Le Fumiere, peintre, pour la peinture de la paroy de bois d'entre les cloches et la chapelle de sainte Quictaire ; — à Gaspard Grossœuvre, serrurier, pour avoir refait un lieutrin de fer ; — pour avoir fait un moulinet de fer pour monter et descendre le *Corpus Domini* ; — à Olivier Tardif, vitrier, pour asseoir 2 grands voirres pour esclairer au tablier des orgres ; — à Jacques Gibier, organiste ; — à Germain David, libraire ; — à Antoine Josseline, visiteur d'orgues ; — à un écrivain, pour avoir inventorié les pièces du Trésor et les avoir transcrites en un livre qui tiendra forme de chartrier. » — 1556-1557, « aux clercz, pour leurs gaiges d'avoir sonné, paré, desparé et aidé à dire les messes de 6 et 9 heures, 6 livres. — Aux chappelains de céans pour avoir chanté *Salve, festa dies*, le jour saint Marc, à la procession, 2 sous 6 deniers. — A ung homme d'église qui porta le chef sainte Avoye à la procession, le jour de l'Ascension Notre-Seigneur et du Sacrement, 2 sous. — A ung homme d'église, pour avoir célébré messe chacun dymence de l'an et avoir administré les lépreux à la malladerye de Darnestal en l'an de ce compte, 30 sous. — Aux clercz, pour avoir tendu et destendu la tapisserie pour la feste saint Vivian, ainsi qu'il est accoustumé, 20 sous. — Pour la musicque du dit jour et pour avoir espouldré la table du chœur, 25 sous. — Pour la musicque des jours du Sacrement, Trespassés, Noël, Rames et Passion, 15 sous. — Maistre Pierre Gibbier, organiste de céans, tient une maison appartenant à l'œuvre de céans, assise sur Robec, et en lieu de ses gaiges qu'il pourroit emporter, pour ce cy, néant. » En marge : « Sur la requeste présentée par le dit Gibier, tendant affin d'avoir augmentation de gages, actendu que le jeu de la sacquebutte est plus difficile que les autres, a été ordonné que le dit Gibier sera augmenté de 50 sous. » — « A Martin,

pour avoir houssé le lambroys et victres pour la feste saint Vivian, 20 sous. — Au fossier, pour avoir sonné le sermon durant le caresme, dressé et paré la chaire, 20 sous. — A maistre Anthoine Josseline, faiseur d'orgres, pour reste et parpaye de son marché d'avoir raccoustré les orgres de céans, 103 livres 12 sous; — à son serviteur, pour son vin, 48 sous. — Pour avoir espouldré et nettoyé le feust des orgres et pour ung rideau de toille tainte mis au hault des dites orgres pour les préserver des pouldres, 40 sous. — Pour avoir fait resoulder le cristallin de dessus le couverteur des textes évangeliques, 3 sous. — A Georges Cordouen, brodeur, pour avoir reffaict ung chasuble de renversé pers, la chappelle de drap d'or pers, les 2 chappelles de damas blanc, etc... A ung orfèvre qui a raffermy les calices... et pour la bénédiction des dits calices et pour du sandal dans les dits calices, 14 sous 6 deniers. — A Jehan Hardel, pour l'encastillement des Commandements de Dieu, et pour avoir reffaict et recollé l'un des anges de l'ymaige de *Ecce homo* et la croche saint Vivian, 26 sous. — Pour l'escripture et enluminage du tableau des Commandements de Dieu, affiché devant le crucifix de céans, 4 livres 16 sous. — Pour l'achat de 2 volumes de livres de musique enchéris à la vendue des biens de maître Jehan Dauge, 4 livres. » — Total des recettes, 680 livres 2 sous 5 deniers; — des dépenses, 680 livres 2 sous 6 deniers. — 1557-1558, « la femme Martin Le Roux a donné ung doublier de 3 aulnes pour avoir la sellette où elle a accoustumé s'asseoir. — Pour la table d'une espousée, 3 sous. — Aux sonneurs, pour leurs peines prinses, le jour de Pasques, à parer et désemparer, 5 sous 6 deniers. — A Gibier, pour avoir racoustré la sacquebutte pour le Sacrement des octaves, 10 sous. — Aux clercs, le jour de l'an, pour leurs estreynes comme de coutume, 5 sous. » — Vente de linge, 3 livres 10 sous. Comptes rendus en la chambre du révestiaire de l'église; chacun de ces comptes vérifié, au cours de sa visite, par Guérard, commis du grand archidiacre.

G. 7755. (Registre.) — In-folio, 301 feuillets, papier; relié en veau.

1558-1565. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Le Seigneur, 1558-1559; — Pierre De la Haye, 1559-1560; — Nicolas Henry, 1560-1561; — Robert Des Abris, 1561-1562; — Richard Papillon, conseiller de la Ville de Rouen, 1562-1563; — Raulin Pavye, 1563-1564; — Jehan Le Coq, 1564-1565. — 1558-1559, « de Jehan Perès, espaignol, pour la maison où pend pour enseigne les *Verriers*, 10 livres 12 sous 6 deniers. — Pour l'inhumation et aornemens qui servirent à l'enterrement d'un ménestrel, 40 sous. — Pour les aornemens qui servirent à faire le bout de l'an pour la femme de Jehan Buret, ensemble de l'ouverture de la table, le jour de ses épouzailles, 27 sous. — Pour ung banc mis et assis à la chapelle de Noël pour la femme Nicolas Féré, 32 sous. — Pour le banc qui fut au maître des *Quatre fils Emond*, 48 sous. » — Dépenses : « Aux clercs pour leurs erynières, 5 sous. — A ung religieux de Sainte-Claire, qui prescha durant le caresme de l'an 1557, par l'advis des parroissiens, à ceste fin congrégés, 4 sous sol. » — Paiement à Jehan Gigoys, brodeur. — « Pour 4 livres de cyre et couvrir la colonne du cierge bénist, 36 sous. — Pour 6 livres de chandelle données aux religieuses de Sainte-Claire ainsy qu'il est accoustume, 4 sous. — Sera noté que la confrarie des Trois Nativités naguères fondée céans estoit tombée en ruyne par faulte que les dévocions dyminuent de jour en jour. — Au sergent qui a signifié le forgas de la croix (de la confrérie des Trois nativités, laquelle avait été mise en sûreté dans le Trésor), 5 sous. » — Journée de hucher et de plâtrier, 6 sous; — de manœuvre, 3 sous 6 deniers. Compte approuvé par Stappard, vicaire de l'archidiacre. — 1559-1560, « pour les aornemens qui servirent à la veuve maître Ponthus Josseline et pour la tombe, 22 sous 8 deniers. — De Jehan Godard, pour l'ouverture de la table le jour qu'il espouza, 5 sous. — De Richard Le Françoys, pour (avoir) empesché le cemetière à charpenter une maison, 12 sous. » — Dons faits, pour la bénédiction de la grosse cloche, par Me Arthur Martel, conseiller au Parlement, parrain, Pierre Faulcon, curé de Boutencourt, Thiboult, conseiller au Parlement, Richard Papillon, conseiller de Ville, Hélène Hellebout, dame du *Heaume*. — Paiements au joueur d'orgues, « le jour que la feste de la paix fut publiée et le jour de la procession générale des Augustins. » — Pour 1 livre de corde pour pendre le jardin donné par le sieur Pappillon. — A Pierre Le Fort, fondeur, pour avoir fondu la grosse cloche, 135 livres. — A Varin, painctre, (pour avoir) painct les ymages et fleurons ainsi qu'ilz sont à la bannière, 20 livres. — A ung broetier, pour avoir porté et rapporté la tapisserye de Saint-Sever et des Carmes pour la procession du Chappitre général des religieux Augustins et pour avoir icelle tendue, 13 sous 6 deniers. — Pour 2 poullyots de cuyvre mises à l'engin qui monte et descent la custode pendente sur l'austel, 12 sous 6 deniers. — Pour ung ballays de fragon à housser l'église, 2 sous 6 deniers.

— A ung libraire, pour avoir raccoûtré les grands livres de céans, iceulx redorez et ferrez, 7 livres 10 sous. — A Pierre De Houppeville, orfebvre, pour avoir raccoustré la croix d'argent appartenant à la confrarie des Trois Nativités fondée céans, 4 livres. — Pour le sermon de dymence jour de Pasques, 4 gallons de vin au prédicateur, et 2 sous 6 deniers à son clerc. Compte approuvé par Godeheult, vicaire du grand archidiacre. — 1560-1561, remboursement à la Fabrique de 700 livres sur 1,500 qu'elle avait prêtées à la Ville. — On joue des orgues le jour que la procession générale de la Réduction de Normandie vint céans. — « A maître Richard Coste, pour une année de ses gages de conduire et instruire les enfans à la musique, 16 livres. — A ung homme d'église de Darnestal, pour une année de ses gages de la célébration d'une basse messe par chacune sepmaine devant les lépreux (à Carville) et pour avoir administré leurs sacremens durant l'an de ce présent compte, pour la quarte partie, 37 sous 6 deniers. » – Au prédicateur du carême, 10 livres. — Paiement « pour des ais à refaire la bière de représentation des trépassés et la chaire du prosne. » — *Parpaie* de la peinture de la bannière ; achat de damas rouge pour faire la bannière ; marché fait entre Gigoys, brodeur, et Romain, clerc de céans. — Travaux de réédification de la fontaine Saint-Vivien, d'après le dessin de maître Guillaume Doulcet, maître maçon, qui fut payé, pour sa peine, 8 livres 12 sous.— « A six sergents envoyez par le bailly de Rouen ou son lieutenant, le dimence de l'octave du Sacrement, pour garder sédition de peuple durant la procession, 12 sous. » Compte approuvé par Godeheult. — 1561-1562, inhumation de Roger Guenet, prêtre, curé de Coppierre. — « De maître Antoine Josseline, pour les ornements qui ont servi à l'enterrement et service de sa femme, 51 sous. » — Vente des pierres de l'ancienne fontaine, 9 livres. — « Aux distributeurs de pain béneist, pour avoir porté et rapporté les fourmes et sièges de céans au cemetière, pour oyr le sermon, 10 sous. » — Fontaine entourée d'une cloison de bois. — La *Viviane,* nom d'une des cloches de Saint-Vivien. — « A Nicolas... victrier, devant l'Hospital du Roy, pour avoir raccoustré les victres de céans pour les festes de saint Vivien, 57 sous 6 deniers. » — Cuve de la fontaine gravée par Augustin De Ry, maçon, 36 sous. — « Pour ung pingeon blanc, moessons et gauffres pour le jour de Penthecoustes, 7 sous 6 deniers. » — 1562-1563, inhumation d'un soudard. — « A Robert Chrétien, masson, pour la façon des fons et autels dressez céans et benestiers, 65 livres 15 sous 6 deniers. — A maîtres Robert Johan et Pierre Pardonneur, pour 13 cayers et demy escriptz et notés pour dire les matines, à la raison de 24 sous pour chaque cayer, 16 livres 6 sous. » On achète des *soldarts* la tapisserie de l'église qui avait été pillée. — « A plusieurs personnes qui cachèrent les ustensiles de céans sur les voultes, 39 sous. » — 1563-1564, « à deux hommes lesquelz furent envoyez par les parroissiens et Thésauriers vers la forest de Lyons pour estimant recouvrer le drap d'or de céans, qui avoit esté pillé durant les troubles. — A ung évesque lequel vinct bénir les autels, ornemens et linge de céans par le commandement de Mr l'archevesque. — Au prédicateur lequel a fait la prédication du jour de Pasques pour la fondation de Feugueray, lequel n'a voulu prendre argent, à lui pour quelque distribution de vin à luy faicte, 12 sous. — Payé à Maitre Michel De Rouen, prestre, pour avoir notté l'antienne Monsr saint Vivien et une peau de parchemin pour présenter aux proucessions, intitulée *Inclytus*, et pour avoyr enluminé icellui tableau, 38 sous 6 deniers. — A un maistre hucher, pour la chaire à faire la prédication, 7 livres 6 deniers ; — pour avoir collé et enchâssé le tableau de *Inclytus*, antienne Monsr saint Vivien, pour présenter aux processions, 20 sous. » — Paiements à Augustin De Ry, maçon, qui établit la grande croix du cimetière ; — à Pierre Gibier, organiste, qui raccoûtra les orgues ; — à Jehan Le Mesle, qui remplaça comme organiste Gibier, auquel la Fabrique fit commandement de déguerpir de sa maison ; — à Martin Le Paintre, qui blanchit à plomb la croix du cimetière ; — à Noël Tardif, vitrier, qui se chargea, moyennant 150 livres, de la réparation des verrières de l'église, et avec lequel la Fabrique eut un procès pour l'exécution de son marché. — 13 petits chandeliers de fer assis contre les parois pour mettre les cierges le jour de la dédicace de l'église. — Maison de Notre-Dame de Pitié éventée. — La *Dauceresse*, nom d'une des cloches de Saint-Vivien. — Journée de charpentier et de hucher, 6 et 7 sous. — 1564-1565, « à maître Le Hongre, prédicateur, le jour de la Décollation Monsr saint Jehan, lendemain du jour saint Vivien, 24 sous ; — au prédicateur de Pâques, 24 sous ; — à maître Remy de le Gombaulde, maître machon et ymaginier, demeurant à Vernon, pour la façon et pierre de l'image saint Vivien et de l'image Notre-Dame, 45 livres. » — Paiement pour avoir plaidé le lundi de la Pentecôte, en la maison de la *Fleur de lis*, pour le pont d'auprès de la chapelle saint Mathurin. — « Payé à ung homme demeurant à Gourné, pour ung livre qui appartenoyt à l'église de céans, lequel disoyt (l') avoir achepté de souldars, intitulé *Légende*, 40 sous. Compte

approuvé par Bigues, grand archidiacre. — Sur le plat de la reliure, à l'intérieur : « Ce livre appartient à messeigneurs Messieurs les Trésoriers de l'église Saint-Vyvien... Vive l'Eglise Catholique et Roumaine pour prier Dieu de cœur et dévotion, pour nous aymer et n'estre à luy en haine, ne cherchant point vanité et délusion. Par. r. le. s. e. le. 9e. i. de ms. 1563. »

G. 7756. (Registre.) — In folio, 240 feuillets, papier.

1565-1569. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vivien de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Bourdon, 1565-1566 ; — Jehan Le Gendre, 1566-1567 ; — Jehan Le Roy, écuyer, 1567-1568 ; — Romain Le Machecrier, 1568-1569. — 1565-1566, inhumation du conseiller Le Cordier. — Paiements à Pierre Hauvel, hucher, qui répara la maison de M. de Réaquam (Josseline, curé de Réalcamp), à Jehan Savoir et Pierre Riche, autres huchers ; — à Augustin De Ry, maître maçon ; — à un peintre, pour avoir peint 8 croix pour porter aux malades, 24 sous ; — « à un tailleur d'ymages, lequel a racoustré ung petit ange de boys pour mectre quelque relique, et au peintre, lequel l'a paint en or et asur ; » — à Noël Tardif, vitrier. — Gain de cause obtenu par la Fabrique contre la Ville de Rouen, pour la réédification, réparation et entretien du pont sur Robec près de la chapelle de saint Mathurin. — Enquête sur la vente qui avait été faite de l'argenterie de l'église pendant les troubles. — Réparation à la chapelle des malades à Carville. Compte approuvé par Bigues, grand archidiacre. — 1566-1567, don pour aider à peindre l'image monsr saint Vivian. — « Le XIIe jour d'aoust, jour que les processions générales vindrent céans, pour quelque corde et fichelle, et pour le broetage de la tapisserie Saint-Maclou, 7 sous 3 deniers. — Paiements à Augustin De Ry, maçon, qui raccoûtra le bénestier du maître portail ; — à Jehan Sçavoir, menuisier ; — à Jacques le Pilleux, pour la painture de l'ymage monsr saint Vivien, 28 livres ; — au dit paintre, en vin, 10 sous ; — au même, pour avoir doré 2 pommes à mettre à la bannière et avoir doré le baston en rouge, 6 sous. — Pour du parchemin pour faire les lettres de la draperie en l'an de ce présent compte, 5 sous 6 deniers. » — Trésoriers de la paroisse ajournés par les maîtres de la confrérie saint Paix et saint Hildevert, « pour recongnoistre un sceau qu'ils portoient et disoyent que c'estoit celuy de l'église de céans. » — Mention de chardons plantés dans un jardin et sur lesquels on fit arrêt. — Journée de plâtrier, 8 sous ; — de manouvrier, 5 sous. — Jehan Coulombel, docteur en théologie, curé de la paroisse. Compte vérifié par Bigues. — 1567-1568, recette de louages de Guillaume De Lyvet, joueur d'instruments, rue Ecuyère ; — de François Josseline, curé de Réalcamp, occupant, sur l'eau de Robec, la maison où logeait précédemment l'organiste Pierre Gibier. — Vente du fil qui avait été cueilli par les maisons, la semaine d'avant la *semaine peneuse*. — « Donné, par honorable homme Robert De Laval, les muches des images saint Vivien et Notre-Dame, avec le pavillon de dessus les ymages, de toile d'affût, avec frenges, ruben et fachon, l'entretènement des torches qui bruslent ordinairement aux pourcessions qui se font chacun jour ; — par Etienne De Laval le jeune, ung petit poielle de damas rouge, pour servir durant les octaves du Saint-Sacrement, à mectre sur le maistre autel sur le *Corpus Domini*, avec les pommes dorées et l'encastillement, avec ung petit coffret pour le mettre. — Le jour des Roys, cueilli au bon bacin, par la fille Nicolas Le Villain, 4 sous. — Le jour de Noël, la nuict, fut cueilly par la femme maistre Roger Tonnelier, pour ce qu'elle feist le pain benist, la dicte nuict de Noël, 8 sous. — Sermon, le 13 juillet, par notre maître Ragot, 2 gallons de vin de 20 sous. — Sermons durant le carême par notre maître, curé de céans; au sonneur qui les sonna, 5 sous. » — Sermon le jour de Pâques après midi. — « A un homme qui employa 3 mois à faire le chartrier, 110 sous. » — Paiements à Ozias, brodeur; frange mise aux *capuchoirs* des chapes noires; — à Augustin De Ry, maçon. — « 2 touffeaux offerts à 2 conseillers, pour ce qu'ils avoient expédié les requestes des Thésauriers, 16 deniers. » — Mention d'ormes plantés dans le cimetière; — de la petite chapelle du cimetière. — Absence de malades constatée à la maladrerie de Carville. Compte approuvé par Guérard. — 1568-1569, « reçu de Pierre Le Fort, fondeur de cloches, pour une maison rue Fleuriguet. — Donné par maître Jehan Coulombel, curé de céans, pour subvenir aux affaires de l'église, 12 sous. — Dimanche, 1er août, cueilli au bassin Notre-Dame par la femme Augustin De Ry, 10 sous. — Payé à l'archidiacre, pour sa visite, 5 sous. — Aux religieuses de Sainte-Claire, pour avoir blanchi les corporeaux, 6 livres de chandelle d'une valeur de 20 sous. — Aux serviteurs de la Maison de Ville, pour avoir les torches qui appartenoyent à l'église de céans, qui avoient servy à l'inhumation de deffunct M. Baudry, en son vivant, conseiller de la Maison de Ville (l'inhumation avait eu lieu à Saint-Etienne-la-Grande-Eglise), 5 sous 8 deniers. » — Cire pour l'étoile des Rois

devant le crucifix. — Paiements à Ozias, brodeur; « à Jaspar Grossœuvre, serrurier, qui raccoûtra un bec-de-corbeau, pour servir à accoustrer et mettre sur les ymages de céans les chapeaux de fleurs; — à Guillaume Le Vieil, vitrier. — Pour une somme d'espine pour accoustrer les arbres du grand cimetière, pour éviter que les enffans ne les branlassent. — A 6 hommes qui travaillèrent, pour la Fabrique, aux fortifications de la ville, pour ce que la taxe sur les huguenots de la paroisse ne pouvoit subvenir à la dépense, 115 sous 8 deniers. » — *Fourmes* portées et reportées quand on a fait la prédication céans. — Mention de la porte du cimetière de devant le cadran. — Journée de plâtrier, 8 sous; — de manouvrier, 4 sous.

G. 7757. (Registre.) — In-folio, 285 feuillets, papier

1569-1573. — Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Vivien de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Le Blond, 1569-1570; — Robert De Laval, 1570-1571; — Richard Baudry, 1571-1572; — Jehan Collas, 1572-1573. — 1569-1570, don par les 2 filles de Monsr Martel, conseiller, 41 sous 3 deniers. — Inhumations de Robert De Brix, avocat, décédé à l'hôpital de céans; — de Robert Pappillon, capitaine, lieutenant de la compagnie des bourgeois du quartier de Saint-Hilaire, fils de Richard Pappillon; — de M. de Notre-Dame, prêtre. — Quête par la fille Thomas Pouchin. — « Le IXme du mois d'octobre, au bacin Notre-Dame, fut donné par honorable homme Estienne De Laval, qui faisoit le pain benoist, le dessus du maistre austel, où est emprainct une Trinité, avec un ung ciel de serge rouge pour mettre à l'entour, aux bonnes festes. — Au prédicateur, lequel feist la prédication le jour des Grandes Pasques, fondé par Guillaume de Feugueray, pour ce qui ne print argent, cy en présent à luy faict, 16 sous. — Au sonneur, 20 deniers. — Pour 40 torches (de cire) consommez à l'élévation du *Corpus Domini* et visitations, 26 livres. — Pour ung petit papier pour enregistrer les faultes des Carmes, 12 deniers. — A Jehan Mallet, pour ung grand banc à dossier, 40 sous. » — Paiements à Ozias Le Messier, brodeur; — à Daniel, horloger; — à Jehan Sçavoir, menuisier, demeurant ruelle du Loup (lutrin neuf pour l'autel Notre-Dame); — à Guillaume Le Vieil, vitrier. — Suite du procès pour l'argenterie; — censures fulminées à Sotteville. — On offre à M. de Martimbos, commissaire délégué par le Parlement, d'abord, un touffeau de 6 deniers, des œillets et de la giroflée blanche et rouge, qu'on fit prendre en plusieurs jardins (3 sous 6 deniers); une autre fois, « un touffeau d'œillets et de roses de musecades, avec un grand plat de gardes, cherises, frambroisses, groiselles (11 sous 8 deniers), un carteron d'oranges à son homme (3 sous). » — Mention des travaux des fortifications; — de la chapelle du Sépulcre, fondée en l'église Saint-Vivien; — de l'usage de sonner, en cette église, le carillon à la messe de Notre-Dame, chaque samedi; — de Pierre Le Fort, fondeur de cloches, pour une maison où il demeurait, faisant l'un des coins de la rue Fleuriguet. — « Pour les dons et omosnes faictz par les parroissiens aux Thésauriers, quant ilz ont faict la collecte par les maisons durant le caresme, et pour la vendue du fil qui feust cueilly, 10 livres 6 sous 9 deniers. — Don par la dame du *Mouton d'or* (mère de la femme d'Etienne De Laval), d'une robe de droguet de soie, à l'image Notre-Dame, avec un petit chappeau, de pareille matière, pour son petit enffant. — Le huictiesme jour d'avril 1570, receu, pour les dévocions cueullyes au bacin et relicques, la sepmaine que le corps Notre Seigneur Jésuchrist fut révéré et honoré en ung lieu bien diapré et orné, dressé en la chappelle Notre-Dame de l'esglise de céans, que on appelloyt *Paradis*, tenu par maistre Fleurent, l'ung des chappelains, 13 livres 15 sous 10 deniers. » — Dépenses : « Pour le *Paradis* (luminaire, tapisserie, bois de bouis et lierre, or clinquant, gardiens), 41 livres 2 sous 4 deniers. — A maistre Pierre Cousin, presbtre, pour avoir prins garde aux messes du carme, 20 sous. — Aux trois presbtres, chappellains de l'esglize de céans, qui chantèrent la Passion, le jour du dymence des Rames, 5 sous. — A Robert Le Baillif, masson, pour une petite lavatoire mise près le maistre autel. — Le derrain jour de mars, payé pour ung may à mettre au cœur de l'esglise de céans, 4 sous 6 deniers. — Pour 4 paix d'esmail, enchâssez en cuict doré, pour servir aux messes qui se disent chacun jour, 24 sous. — Petit lieutrin de cuyvre attaché au maitre autel pour dire l'évangile. — Petite bière pour servir à inhumer des enfants. — Chasuble de droguet de soie de couleurs, la croisée de tripe de veloux rouge, avec ung ymage du crucefix. — Trois vitres de petites lozenges mises à la maison de la rue des Matelas. » — Suite du procès pour l'argenterie contre Raulin Pavye. — Présents en touffeaux aux conseillers Damours et Martimbos. Compte vérifié par Vaast Bouic, vicaire du grand archidiacre. — 1571-1572, recette pour la messe des foulons. — Inhumation de la mère de noble homme Jehan Helleboult, sieur de Roumare, Trésorier de céans; — de Guillaume de Quintanadoine, frère du sieur de Brétigny; — de la veuve de Mr Martel. — « Le jour de Noël, aux matynes et messe de my-nuict, par

la fille du Trésaurier Baudry, fut faict le pain bénist, et par elle fut cueilly, la dicte nuyct, 12 sous. — Aux clercs, pour leur subvenir à traicter les compagnons qui assistèrent, le jour de saint Vivian, à deschanter la grande messe en musique, qui estoient en grand nombre, 40 sous. — Au sonneur de céans, pour sa peine d'avoir sonné, le jour de Noël, la grosse cloche pour le sermon que monsieur le curé de céans feist, 2 sous ». — Paiements à Ozias, brodeur; — à Nicolas Daniel, horloger; — à Michel Le Deultre, libraire, pour reliures en ais et cuir avec *centiers*; — à Sçavoir menuisier; — à Guillaume Ancel, orfèvre. — Réédification d'un mur mitoyen entre l'église et l'hôpital. — Chaire de Sainte-Claire apportée pour une prédication. — Réparations à la porte du grand cimetière devant le cadran. — Quête pour les pauvres du Bureau; rôle établi pour la cotisation des paroissiens. — On paye à la Ville 57 livres 12 sous pour les fossés de l'enceinte. Compte approuvé par Bouic. — 1572-1573, « reçu pour la moytié des dons faicts à l'église de céans par les revenus de la nouvelle religion dicts les huguenots, et l'aultre moytié pour les pauvres en plusieurs dymences, 7 livres 11 sous 6 deniers. » — Quelques recettes pour les bancs des femmes, encore en très petit nombre. — Quête par la parente de Me Michel Canyvet, sieur d'Anglesqueville, un des anciens Trésoriers de céans. — Maître Pierre Cherizay donne « ung drap de toille où est figuré l'ymage de Dieu flagellé, pour afficher en en ung pillier prochain de la chappelle du Sépulcre, et l'a faict l'église de céans mettre en ung encastillement de bois, à sçavoir, pour l'encastillement, 17 sous 6 deniers; pour la peinture, 11 sous. » — Paiements à Ozias, brodeur; — à Daniel, horloger, « qui racoustra la dénocque de l'horloge de céans, où pend le pois qui fait sonner; » — à Jehan Sçavoir, menuisier; travaux à la maison de Pitié; — à un libraire demeurant près du Chapitre de Notre-Dame de Rouen, « pour ung cayer de pappier incéré en ce présent registre, d'autant qu'il n'y en avoit assez pour parfaire le présent compte, 20 deniers. — Pour de la cire verte pour sceller du sceau de l'église les lettres des fils de maitres et serviteurs de la draperie. » — Voûte du revestiaire démolie. — Mention des chapelles de Noël et du Sépulcre; — de la chapelle de saint Mathurin; — de la chambre de cette chapelle qu'il fallut dégager, « pour ce qu'on y amena une femme malade. » — Porte du cimetière nettoyée chaque dimanche par le fossier. — Coulombel, curé de la paroisse, absent. Compte vérifié par Bouic.

G. 7758. (Registre.) — In-folio. 283 feuillets, papier.

1573-1578. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vivien de Rouen. — Trésoriers : Richard Pappillon, conseiller de l'Hôtel-Commun, pour le décès advenu de Nicolas Le Villain, 1573-1574; — Jean Hellebout, sieur de Roumare, 1574-1575; — Richard Belaud, 1575-1576; — Toussaint Guenet, 1576-1577. — 1573-1574, « l'hospital deppendant de l'esglize de céans doibt à la dicte esglize la somme de 49 l. t. pour thuille et matériaulx advancez pour la repparation faicte... en la maison et tènement du dict hospital. » — Recette « pour ornements noirs prêtés pour les funérailles, à Saint-Laurent, de la femme de M. d'Auberville, procureur du Roi au bailliage. — Le dymence, 4e d'avril, jour des Rames, à l'œuvre par la femme Guillaume Hardy, laquelle ne sceust cueulyr à cause qu'elle acoucha d'enfan, et pour récompense donna une serviette, baillée à la femme de Toussainctz Guenet, Trésaurière à présent du linge, pour ce, néant. — Donné, en l'an de ce compte, à ung homme, pour avoir faict roolles des noms et surnoms des habitans de ceste parroisse, lesquelz achaptoient du bled, aultre roolle et recherche de ceulx qui estoient saisys de bledz, avoir vacqué et assisté, avec messieurs de la Court à ce commys, en la compagnie de messieurs les Trésoriers, par les rues et maisons de ceste parroisse, par plusieurs journées, pour recepvoir la totalité des noms des dicts parroissiens et iceulx roolles mys au nect, pour iceulx pourter à messieurs de la Court et de la Ville, signez des Trésauriers de céans, etc., 4 livres. — Donné, en l'an de ce compte, au sonneur de céans, pour avoyr sonné par longue espace de jours la grosse cloche pour les pourssions qui se faisoyent au soir par toutes les parroisses, affin de prier Dieu de jecter et mectre hors son yre, sy luy plaist, de dessus son peuple, et faire apaiser les guerres et famine, avec la cherté des vivres, qui règnent par le pays, 12 sous. — Payé, en l'an de ce compte, pour sept veilles des festes sollennelles, assavoir la veille de la Trinité, veille du Saint-Sacrement, veille de la Dédicasse de céans, veille de saint Jehan, veille de saint Pierre, my-aoust, et la veille de monsieur saint Vivien, patron de céans, que on a dict matines de jour, pour ung gallon de vin, pains et bière délivrés, chacune veille, à la raison de 10 sous chacun jour, pour ce qu'il n'y avoit de Trésaurier, à qui il appartenoit de payer le dit vin et pain à ses dépens...; et ne sera pour l'advenir la dite mise incérée aux comptes de céans, d'autant que c'est au

Trésaurier comptable de payer, 73 sous 6 deniers. » — Sermons par le religieux de Sainte-Claire et par un religieux jacobin. — Arbres du grand cimetière ébranchés, afin de les faire venir beaux et droits. — « Payé à Jehan Sçavoir, pour 12 petites croix de bois pour servir aux aneulymens des bourgeois de la paroisse, 30 sous ; — aux charpentiers, en pain et sydre, par le commandement des Trésoriers, 4 sous 4 deniers. » — Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier ; — à Jaspard Grossœuvre, serrurier ; réparations à l'horloge ; — à Jehan Orifia, plombier ; — à Robert Le Baillif, maçon (perce la maçonnerie près du maitre-autel, pour y faire une *aumaire* qui servira de sacraire). » — « Pour une livre de moyenne corde pour lier l'homme qui houssa le lambrois de l'esglise de céans, à la feste de sainct Vivian, et pour lyer les vaulles avec 2 livres et demye de corde, pour pendre une pièce de tapisserie derrière le cruchefix pour la dicte feste, 10 sous 6 deniers. » — Tableau des obligations du curé, établi par arrêt du Parlement, écrit par le maître des écoles des pauvres de Saint-Nicaise, affiché à un des piliers du chœur, « au déplaisir du curé qui s'estoit exclamé, en disant les vespres de céans (dimanche 6 décembre), qui feroit brusler le dict tableau. » — Achat de 3 calices d'étain, 70 sous ; — à l'évêque qui les bénit, 2 sous 6 deniers. — Mention de l'autel de sainte Quitaire. Compte approuvé par Vaast Bouic, vicaire du grand archidiacre.

1574-1575, inhumations de la femme de Robert Becquet ; — de M. Maynet, conseiller (à Saint-Godard). — Collecte de linge le lundi de la semaine sainte, 9 livres 6 sous. — Don d'une pièce de serviettes de doublœuvre, par feu Robert De Laval, « pour servir à administrer les parroissiens au jour de Pasques et bonnes festes, et d'ung paire de draps pour les pauvres de l'hôpital ». — « Le dymence, 4e jour du dit mois (de juillet 1574), au bacin de Notre-Dame, par la femme Jehan Malleœuvre ; et, ce dit jour, fut fait pourcessions générales qui furent à Saint-Ouen, à l'intention de prier Dieu pour la victoire obtenue par le Roy, des villes de Saint-Lô et Querenten, assises au pays de bas, qu'il avoit conquises des personnes de la relligion qui les luy détenoient, et aussy que, du dit jour, le roy de France et de Pouilongne, venant du dit lieu de Pouilongne, où il estoit allé comme roy du dit lieu, faisoit son aryvée en la ville de Venize, pour venir gouverner la France, comme Dieu lui en donne la grâce ! pour ce, 3 sous 6 deniers. — Le dymence 12e jour du dit mois (septembre 1574), au bacin Notre-Dame, par la femme Jehan Heuzé ; et le dit jour fut faict pourcessions générales pour le Roy, qui estoit arryvé de la ville de Lyon, de son retour de Pouillongne, dont le peuple de France receut grande joye pour la dicte arryvée, et pour icelle fut chanté, le jeudy précédent, le Tédiou en l'esglize Notre-Dame de Rouen et ès esglizes, en grande oraison et réjoyssance, avec les feuz faictz en ceste dicte ville, pour ce, 6 sous. » — Sermons, le 27 juin, par maître Ragot, au cimetière ; — le 29 septembre, par maître Boette, jacobin ; — le 28 novembre, par un cordelier. — 6 juin, « fut sollennisé un jubilé, dont fut payé, pour la moytié du vin, par le Trésor, et par les clers, l'autre moytié, uzé par les personnes qui feirent leurs pasques, au nombre de 5 pots chopine, à raison de 6 sous le pot. » — Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; — à Jean Sçavoir, menuisier ; table contre un pilier du chœur pour *hager* le pain bénit chaque dimanche ; — à Mathurin Louvet, Marin Forment, et une nommée Robine, tuiliers ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier. — Construction d'un contre-autel à l'autel Notre-Dame. — Travaux de menuiserie par Sçavoir ; — tableau, peint par Martin Le Pilleur, soumis, avant paiement, à la visite de 3 peintres. — On décide le rétablissement des clôtures de bois du chœur. — On commence par celles à poser près du maitre-autel. — « A maître Jacques, escripvain, pour avoir apposé et escript les *Commandements de la saincte Eglise*, en ung tableau où les *Commandements de Dieu* estoient escripts... le dit tableau affiché en l'esglise de céans, pour servir aux personnes et enffants. — Pour une escriptoire de bois, ung trébuchet avec le poix, ung ject de jectons pour servir, chacun an, au buffect des Trésauriers, 10 sous 6 deniers. — Suite du procès contre Pavye. Compte clos et examiné en la chapelle du *recestuere*. — 1575-1576, inhumations de monsr notre maître Le Hongre, curé de la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen (à Sainte-Croix-Saint-Ouen) ; — de la femme de M. de Grosfy ; — de Pierre Le Fort. — Don par les enfants de feu Etienne De Laval, l'aîné, d'une contretable neuve (fabriquée à Amiens), avec la custode et *poile* de damas rouge de dessus le maitre-autel ; — par la veuve de Roumain Le Machecrier, de 2 moyens chandeliers d'étain, pour servir à l'autel Notre-Dame aux bonnes fêtes ; elle offre le pain bénit à la messe de minuit et fait la quête. — Dons par les paroissiens pour la construction des carolles du chœur : entrepreneur, Gilles Du Manoir, de l'état de menuisier ; parmi les souscripteurs, Jehan Coulombel, ancien curé de la paroisse ; Claude Lacaille, son successeur. — Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; — à Augustin De Ry et Pierre Huré, maçons. — Journée de

plâtrier, 10 sous; — de manouvrier, 6 sous. — On démonte la ferraille de la crosse du *Corpus Domini.* — On met du clou de girofle battu dans la coupe du *Corpus Domini*, du *sauldart* (ou sandal) dans les calices. — Tailleurs de bois faits par *hager* le pain bénit. — Banc pour la confrérie du Saint-Sacrement dans le chœur. Compte vérifié par Bigues, grand archidiacre et vicaire général. — 1576-1577, chapes noires prêtées pour 2 services à Saint-Maclou, à l'intention de la défunte femme du sieur de Longuerue, 25 sous. — « D'un boulanger, pour la souffrance à lui accordée de laisser paistre ses moutons au cimetière durant cette année, 20 sous. — Siège pour la femme de Jehan Le Hucher, jardinier de la Maison de Ville, le dit siège posé contre un pillier de devant le crucifix du côté de la chapelle saint Sébastien. » — Le jour de Noël, fut cellebré un jubillé, lequel dura 3 moys, durant lequel convenoyt que ung chacun chrétien feist sa pasques, et, par le temps de 15 jours, falloyt que, chacun jour, il visitast 4 esglises de ceste ville, assavoir : Notre-Dame, l'Hostel-Dieu de la Magdaleine, Sainte-Claire, et une des 4 relligions mendyennes, une pour les 4, auquel jour fut cueuly, à tous les bacins et relicques, 7 livres 15 sous. » — Pain bénit de la nuit de Noël, par la fille Richard Belaud, Trésorier, qui donna 2 chandeliers d'étain façon d'argent, et quêta 12 sous 4 deniers. — « Recepte pour le *Saloe* du dymence. — En l'an de ce compte, par le curé, presbtres, clercs de céans, avec les Thésauriers et aucuns paroissiens de la dicte paroisse, meuz de dévotion, a esté par eulx entreprins de faire dire et chanter, chacun dymence de l'an, chacun en son rang et degré, en l'église de céans, à l'heure de 5 heures, les antiennes de *Domine, non secundum, Adjuva nos*, avec les versés et le *Saloe, regina.* » — Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; — « à ung nommé La Roche, dynandier près la Basse-Vieille-Tour, pour 12 moyennes clochettes pour mettre à ung rouet pour sonner quand on lève le *Corpus Domini*, aux grandes messes ; — à Robert Clair, menuisier, qui fit 4 carolles de bois, 9 sièges avec les marchepieds ; qui fit aussi « un petit tableau de bois fermant, pour enchâsser l'arrest de la Court obtenu en l'an de ce compte par les Trésauriers allencontre de maistre Claude Lacaille, à présent curé de céans, pour estre affiché contre ung des pilliers du cœur ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, qui fit de neuf tout l'embrassement de la vitre sur le maître-autel d'histores respondantes à ce qui estoit commencé, de haulteur de personnages et coulleurs semblables. » — Barreaux de fer pour tenir la crosse du *Corpus Domini.* — Panneaux de plâtre au bas de la vitre au-dessus du maître-autel, démolis pour le travail de Le Vieil. — Grande pièce de tapisserie tendue derrière le crucifix à la fête de saint Vivien. — Célestins condamnés à payer des dîmes au curé. — Procès contre Le Vieil, à propos de son marché. — Procès contre le curé Lacaille, obligé de dire ou faire dire, chaque jour, à ses dépens, deux messes dans l'église Saint-Vivien. Compte vérifié, le 15 mars 1578, par Bigues, grand archidiacre.

G. 7759. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier, écrits.

1577-1580. — Comptes de la Fabrique de Saint Vivien de Rouen. — Trésoriers : Pierre Dennemarche, 1577-1578 ; — Jehan Cany, 1578-1579 ; — « Michel Le Mercier et maître Isembart Fleurye, greffier des présentations en la vicomté de Rouen, ayant épousé honnestes femmes Jehanne de Bony et Marie Audenel, en précédent veuve et fille de feu honorable homme Jacques Audenel, de son vivant Trésorier comptable de l'églize de céans, décédé en l'an de ce compte, et par eulx achevé, » 1579-1580. — 1577-1578, inhumation de François Restour, ancien conseiller de l'Hôtel-Commun ; la Ville, qui avait fait porter 6 torches à branches, toutes de cire sans bâton, en laisse 3 au curé et 3 à la Fabrique. — Don fait à la fête saint Jean-Baptiste, par Etienne Laisné, l'un des Trésoriers anciens, « de 6 bacins d'estain à mettre aux chandeliers d'auprès le crucifix pour y servir continuellement. » — « Recette des dons faits pour la rédifficacion du pipistre et devanture du chœur de céans, qui coustoyt la somme de 1,000 livres pour les menuisiers seulement, faite en précédent le décripst des monnaies. — Aux menuysiers demeurant en la ville d'Amiens, par advance sur le marché à eux fait pour le pipistre, 242 livres 10 sous. — Sonnerie pour le sermon de notre maître Ragot, le 26 janvier 1578. » — Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; — à Jean Buret, fondeur de cloches, rue de l'Epée, pour une grande lampe de cuivre neuf à pendre au chœur, 10 livres ; — à Jehan Milies, autre fondeur, demeurant en la maison de défunt maître Pierre Le Fort ; — à Jehan Le Cauchois, organiste ; — à Jaspar Grossœuvre, serrurier ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier, devant l'hôpital, « pour une grande lanterne de voire portée de verges de fer pour asseoir en la nef de devant le crucefix de céans, pour mettre une chandelle aux dymences et festes solennelles durant le *Saloe.* — Pour 7 mains de papier de Troye, au grand D, au prix de 5 sous la main, employez en ce présent registre. — A

ung libraire, demeurant devant la fontaine du Chappitre Notre-Dame, pour avoir relyé et couvert le dit présent registre. — Mise pour la poursuite faite contre maître Claude Lacaille, curé de céans, en la Cour, pour l'assubjetyr aux 2 messes chacun jour. — Mise faicte devant M. l'official pour assubjectir M. le curé de céans de faire assister avec luy 2 chappellains à tout le service de céans et faire le debvoir de vicaires en son absence, suivant les ordonnances... et anciennes coustumes. — Le dymence, 14e jour d'avril au présent, suyvant le commandement de M. de Brèvedent, envoyé aux Trésauriers de céans, (au curé) ou son vicaire (qu'ils) eussent à pourvoir (d'un) chappelain pour visiter et administrer les saints sacrements aux personnes malades de peste, à part des autres vicaires et, par semblable, d'un fossier pour les inhumer, qui se retireront d'avec les autres personnes, par assemblée et délibération faicte, le dit jour, Robert Hesbert, fossier de céans, fut prins (à) la charge, et luy fut accordé par les Thésauriers,... pour chascune sepmaine, 20 sous, pour luy ayder à vivre, pour le reffus que l'on pourroit faire de luy en personne aux ouvreurs de son estat. — Le dymence, 27e jour d'avril, payé au dit Hesbert, fossier, d'autant que, grâces à Dieu, il y avoit peu de mallades et ne voulloyt pour sy peu exposer sa personne, pour avoir fait inhumer 2 corps, 15 sous. — Le dymence, 15 mai, pour autres inhumations, 20 sous. » — Décri, le 26 novembre 1577, des pièces d'or et d'argent. Réduction de l'écu sol de 110 sous à 66 sous ; du teston de 30 sous à 66 sous 6 deniers ; de la réalle de 10 sous à 3 sous 6 deniers ; furluquets mis au billon. — Cane de terre façon de Beauvais pour mettre de l'eau en l'église. — Clefs mises aux bancs du chœur où l'on déposait les livres. — Rouleau près du maître-autel, portant un *essuyeur* à mains. — Tableau au chœur où étaient écrits les noms des parroissiens qui devaient faire chaque dimanche le *Salve*. Compte signé par le curé Lacaille ; vérifié par l'archidiacre Bigues, le 14 mars 1579. — 1578-1579, inhumations de Jehan Le Roy, écuyer, l'un des anciens Trésoriers de Saint-Vivien ; — de la femme de Richard Pappillon, l'un des anciens conseillers de la Ville ; — de Jacques de Houdetot, écolier ; — de la femme de Pierre Le Gros, fondeur. — « Dons superabondants faicts par les Trésauriers et parroissiens pour la rédifficacion du pipistre. » — Don fait par Audenel, pour être exempté du banquet qu'il devait le jour de la reddition de son compte. — Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; — à Jeuflin Mauger, dinand ; — à Toussaint Le Roy, fondeur, pour l'aigle du chœur de l'église avec pilastre, 3 arcs boutans et 3 chiens ; — à Jehan Toustain, orfèvre ; — à Jehan Le Cauchois, organiste ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier. — Suite de la dépense pour le pupitre. — Procès, « pour assujectir M. Lacaille, curé de céans, premier que partir de ceste ville, de mectre 2 vicaires pour faire le debvoir de sa charge... et aussi de ne louer son presbytère par devant M. l'official de Rouen. » — Procès contre Florent Bréant, que les Trésoriers avaient destitué de la fondation de Notre-Dame-de-Pitié, et qui s'était fait maintenir en sa fonction par lettres obtenues en la chancellerie à Rouen. — 1579-1580, inhumation, en la chapelle de saint Mathurin, d'Etienne De Laval, l'aîné, l'un des anciens Trésoriers. — « Le jour et feste de saint Vivien, par le commandement des Trésauriers, distribué par honnesteté aux femmes et filles qui faisoient, le dit jour, la collecte des bacins, de relevée, à eux distribué, 2 pots de bière de 12 deniers, 1 pot de vin de 4 sous, 1 pain de 15 deniers, 1 cent de poires de 4 sous, 1 cent de pommes de 18 sous, sans pour l'advenir faire estat de la dicte article, d'autant que c'est au Trésaurier comptable à faire le dit don à ses despens, 11 sous 9 deniers. » — Prédication par un des religieux de la maison de Sainte-Claire. — Messe de 6 heures dite par un prêtre anglais, à qui on donne 2 livres de chandelle, à 4 sous 8 deniers la livre. — Dons faits par les paroissiens pour la réédification du pupitre et devanture du chœur ; pièces de bois du pupitre apportées de Beauvais où elles avaient été façonnées par Fremyn Clabault, maître menuisier, et Jehan de Francières, tailleur d'images. — Images du crucifix, accompagné de Notre-Dame et de saint Jean ; — autres images de Notre-Dame d'Assomption, des 12 apôtres, de 12 anges au-dessus des apôtres, peintes et dorées ; — Jacques Thévenot, de Rouen, employé comme sculpteur pour têtes de chérubins, festons de fruits, aux *8 pieds d'estroit* de pierre du pupitre ; — Cardin Rouillard, et Louis Petit, employés comme maîtres peintres. — Autres paiements à Toussaint Le Roy et Guillaume Le Sage, fondeurs, pour l'aigle du chœur ; — à Le Cauchois, organiste ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier. — « Pour 3 carterons et demy de corde pour pendre un navire au chœur de céans, 4 sous 6 deniers — Le 26e jour de juin, pour 2 ballais pour faire verges, pour corriger les enffans en l'église de céans, 12 deniers. » — Procès contre Toussaint Le Roy, fondeur, pour son travail de l'aigle ; — contre les Célestins ; — contre Claude Quesnay, horloger, pour la réparation de l'horloge de l'église ; — contre la veuve de Laurent Massias, propriétaire d'une maison attenante au cimetière. — Toussaint De Laval, docteur en théo-

logie, curé de céans, en vertu de la résignation faite en sa faveur par Claude Lacaille. Compte vérifié par Bigues.

G. 7760. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1580-1581. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vivien de Rouen. — Trésoriers : Etienne De Laval, 1580-1581 ; — Guillebert Le Coq, 1581-1582. — 1580-1581, « de maystre Estienne Le Maystre, presbtre, l'un des chappelains de l'hospital deppendant de l'églize de céans, pour ungne chambre qu'il occupe, estant sytuée au dit hospital, où l'on soulloit faire antiennement les assemblées de ceste paroisse, et depuis a esté choysy et eslu le lieu plus commode qui est le revestière, 10 livres. » — Inhumation de M. Thierry Dupont. — Messe de l'Association du Saint-Sacrement. — Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; — à Le Vieil, vitrier. — Serrure mise à l'huis de la chaire qui était sous le pupitre. — Chaire à prêcher apportée du monastère de Sainte-Claire pour le sermon de la procession générale. — On loue chez Robert Raymon, demeurant devant les Carmes, 32 pièces de tapisserie pour décorer l'église lors de cette procession. — A Guillaume Racine, pour 4 mains de papier de Troye, employées au présent registre, 4 sous la main ; reliure faite par un libraire demeurant au grand portail de Notre-Dame. — Journée de manouvrier, 7 sous. Compte vérifié, le 11 août 1581, par Simon, vicaire du grand archidiacre. — 1581-1582, quêtes pour les prêtres du danger. — Paiements à Jean Le Cauchois, organiste, 30 livres de gages par an ; — à Michel Des Granges, maître des enfants qui apprennent à chanter, 16 livres de gages par an ; — au messager et correcteur des enfants, 34 sous ; — à Louis Petit, peintre ; — à Ozias Le Messier, brodeur ; — à Guillaume Tourmente, maître maçon. — *Salve, festa dies*, chanté au retour de la procession qui s'était rendue à Darnétal, le jour saint Marc. — Réparation de l'horloge par le serrurier Grossœuvre ; — plâtrier, payé 10 sous par jour ; — manouvrier, 7 sous. Compte vérifié par Bigues, grand archidiacre, le 19 mars 1584.

G. 7761. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1582-1585. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vivien de Rouen. — Trésoriers : Bertren Ferey, 1582-1583 ; — Antoine De la Haye, 1583-1584. — 1582-1583, quêtes par le curé et les Trésoriers dans les maisons pour le fait des carolles et clôtures du chœur. — Paiements à Jehan Sçavoir, menuisier, « pour avoir recollé 2 panneaux du fond du pipitre de céans et une des courbes servant au siège du curé : — pour avoir fait les carolles du chœur et la clôture des fonts, 130 livres ; — à Jaspar Grossœuvre, pour travaux à la clôture du chœur et des fonts, 39 livres ; — à un orfèvre, demeurant devant le cadran de céans, pour avoir raccoustré la ferrure de l'espitolier. » Compte vérifié par Bigues, grand archidiacre, le 19 mars 1584. — 1583-1584, inhumations de Guillaume Estienne, sieur des Belles ; — de Pierre Ribart ; — de la femme de feu Robert Becquet. — Paié à Alexandre Vierry, pour 2 anges par lui faits, pour servir, l'un au maitre-autel, l'autre à l'autel de la Vierge Marie, 8 livres. — Paiements à Ozias Le Messier, brodeur ; — à Grossœuvre, serrurier, qui ferra les 2 anges ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier. Compte vérifié par Buret, doyen de la Chrétienté, vicaire du grand archidiacre, le 18 novembre 1585.

G. 7762. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier, écrits.

1584. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen. — Trésoriers : Ambroise Guérard, 1584-1585 ; — Michel Hérambourg, 1585-1586. — 1584-1585, inhumations de M. de Pissy ; — d'anglais. — Paiements à Michel Des Granges, organiste : — à un fondeur tenant sa boutique dans la cour du Palais. — Buret, curé de la paroisse. Compte vérifié par Buret, doyen de la Chrétienté, et vicaire du grand archidiacre. — 1585-1586, inhumation de la femme d'Augustin Dumoustier ; — de Thomas Pouchin. — Quête par M. Réalcamp (Josseline.) – Paiements à Sçavoir, menuisier, pour un sacraire pour servir à mettre le *Corpus Domini*, 36 livres ; — à Pierre Huré et Enoch Gelouys, maçons. Compte clos en la chapelle du revestiaire de l'église, signé par Nicolas Buret, curé.

G. 7763. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier, écrits.

1586-1587. — Compte de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1586. — Trésorier : Jean Faulcon. — Inhumations de noble homme Richard Guillefort, anglais, 7 livres ; — de Pormorin, sergent ; — d'un pauvre homme qui se tenait au Porche Pilavaine. — Paiements à Michel Desgranges, organiste ; — à Jehan Caillot, menuisier, « pour avoir mis un pied à la chaire du prosne, 5 sous ; — à Jehan Savoir, menuisier, pour avoir fait les carolles et pillers de la chapelle de la Vierge Marie, mesme

2 colonnes avec 2 anges tenant chacun un chandellier, 140 livres, et à Pierre Hurey, maçon, qui travailla aux fondements des dits piliers ; — à Jehan Savoir et ses fils, tant pour leur vin de Saint Martin, que autres jours, lorsqu'ils travailloient aux dites carolles, 20 sous. — Payé, en l'an de ce compte, présence des Thésoriers, à MM. de Laigle et Guerente, médecins, maitre Gabriel et Me Jacques Marguerite, sieurgiens, pour avoir veu et visité une pauvre femme mallade, demeurant près la *Nasse*, suivant l'ordonnance de MM. du Bureau, 100 sous. — Pour le papier de ce compte, 16 sous. » — Mention du marché et revendage de la *Viétour*.

G. 7764. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1587-1588. — Compte de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1587. — Trésorier : Roger Havard. — Inhumations de maître Richard Pitres, prêtre anglais ; — de mademoiselle Pipperel ; — de maître Jean de Goulerville. — « Des exécuteurs du testament de M. de Réacam, 10 escus, valent 30 livres. — Il a été aporté par Jehan et Mathieu dictz Roussel, unne petite bacgue d'or donnée par leur défuncte mère, en laquelle est enchassé ung petit grenet, lequel a été vendu sur les chaussés, la somme de 40 sous. — Receu de la femme de Robert Joron, pour avoir droit et place d'ung banc, laquelle luy a esté baillée par les Thésoriers, la somme de 3 escus. — Dons fays par les Thésoriers de céans et paroissiens pour la réparation des orgres. » Parmi les souscripteurs, Nicolas Buret, doyen de la Chrétienté, curé de la paroisse. — Autres dons faits pour l'oratoire du Saint-Sacrement. — Paiements à Nicolas Le Barbier, facteur d'orgues, 300 livres ; — à Jehan Sçavoir, menuisier ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier ; — à Pierre Balley, maître maçon. — Papier de ce compte, acheté chez Guillaume Rachine ; la reliure faite par un parcheminier.

G. 7765. (Registre.) — In-folio, 63 feuillets, papier.

1588-1589. — Compte de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant à Pasques 1588. — Trésorier, Louis Le Roy. — « Aporté par Pierre Chemyn, charpentier, pour avoir permission de fermer ung petit logis dans le grand cymetière de céans, 60 sous. — Receu des maistres de la frarie des foullons, pour les ornemens de drap d'or qui ont servi à une haulte messe par eulx faite dire le jour saint Pierre et saint Paul, 5 sous. — Receu de maitre Erblanc Trevet, pour le brisement de pavé et ornemens qui ont servy à l'inhumation du petit enfant de Monsr de Laigle, 20 sous. — Pour le bout de l'an de la Bequette, 20 sous. — De la femme de Estienne Lucas, pour avoir permission de mettre ung basset en l'esglise de céans, 30 sous. — Dons fays par les Thésoriers de céans et parroissiens, pour la façon des 4 grands chandelliers estans devant le maistre autel. » — Paiements à Nicolas Le Barbier, organiste (60 livres de gages par an) ; — à maitre Erblanc Trevet, « pour une année de ses gages d'avoir monstré à chanter aux enfans, pour le faict de la musique, 16 livres. » — Paiements à Mathurin Caron, fondeur, qui avait fait les 4 chandeliers, 32 écus 10 sous ; — à Nicolas Sçavoir, menuisier.

G. 7766. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1589-1590. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour une année commençant à Pâques 1589. — Trésorier, Louis Le Roy, écuyer. — Inhumations de madame Ribart ; — du capitaine Cordier ; — du petit-fils du capitaine Deudemare ; — de la femme du fils à Hérisson ; — de la Griaume. — « Quête faite durant l'oratoire qui a esté en l'église de céans, le dymenche 16e jour d'apvril 1589 : Ceuilly par la fille à monsieur Brinon, conseiller en la Court, 8 livres 10 sous ; — par la fille à M. l'enquesteur Hareng, 4 livres 13 sous ; — par la seur de Mr le curé, 6 livres 2 sous 6 deniers. — Autre collecte durant la semaine de l'oratoire, qui a esté en l'église de céans, le 4e jour de febvrier 1590. — Payé à monsr Edouard, presbtre angloys, résidant en l'église de céans, pour ung an de la célébration de la messe de 9 heures, 60 livres. » — Paiements à Nicolas Le Barbier, organiste ; — à Pierre Sevestre, fondeur, demeurant rue de Martainville ; — à maitres Mahiet Everart et Guillaume Le Vieil, vitriers. — « Pour ung missel avec 3 estuis et 2 corporeaux, 9 livres. » — Mises faites pour l'oratoire : « A maitre Jacques Clément, 10 sous. — Pour le charbon et la chandelle et pour le sydre et pain que nous avons présenté aux hommes qui ont couché, 10 livres 10 sous. — A maitre Fernand, peintre, 20 sous. — Pour de l'osier à faire les pyramides, et pour la façon, 18 sous ; — pour 5 carterons de clinquant et orpel, à 30 sous la livre, 37 sous 6 deniers ; — carolles couvertes de serviettes ; — musique et régalles. » Compte vérifié par Bigues, le 2 juillet 1590.

G. 7767. (Registre.) — Grand in-folio, [illegible] feuillets, papier.

1590-1592. Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1590, et pour l'année suivante. — Trésoriers : Robert Digent, 1590-1591 ; — Pierre Gilles, écuyer, conseiller du Roi au siège de la Table de Marbre, 1591-1592. — 1590-1591, paiements à Me Edouart, prêtre anglais. — à Jehan Le Cauchois, organiste. — « Distribution, le jour et fête saint Vivien, aux femmes et filles qui firent la cœuillette devant l'église de céans, de plusieurs sortes de fruits, de sidre et de pérey, ainsi qu'il est acoustumé. — A ung inprimeur et ung libraire, pour 6 processionnaires et ung manuel, 8 livres 18 sous. — Pour 2 calices d'étain, 45 sous. » Compte vérifié, le 25 février 1592, par M. de Monchy, archidiacre de Rouen. qui veut que certaines modifications soient apportées dans la manière de tenir les comptes, et ordonne « que les lettres de l'église soient vérifiées sur les anciens inventaires et enfermées sous 2 clefs, dont une sera ès mains du curé, et l'autre du Thésaurier qui sera en charge. » — 1591-1592, inhumations de la femme Charles Du Quesnay, horsain; — de la femme Pierre Lagenet; — de Charles Repes, anglais; — de maître Etienne, chirurgien de la santé; — d'un homme de village, fermier du maître de la *Nasse*; — d'un soldat de Darnétal, qui fut tué au fort; — de l'enfant du capitaine Ferry; — de la femme d'un des marqueurs. — Pas de quête par les maisons durant la semaine sainte, « à raison du temps et siège de la ville. » — Paiements à Jehan Levesque, organiste, qui avait succédé à Le Cauchois; — à Soyer Repel, vitrier. — « Distribution aux femmes et filles qui firent la cœulte, le jour saint Vivien et l'endemain, de vin, sidre, pérey, fruits, craymes, pain blanc et autres sortes de desserts, le tout d'une valeur de 34 sous. » — Mises pour l'oratoire le jour de quasimodo et jours suivants; l'église ornée de pièces de tapisserie ; prédications par M. Houllé. — Arrivée des processions générales à Saint-Vivien le dimanche 20 octobre 1591. Compte signé le dernier mars 1592.

G. 7768. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1592-1593. — Compte de la Fabrique de l'église Saint-Vivien de Rouen, pour un an commençant à Pâques, 29 mars 1592. — Trésorier, Adrien Harenc, enquêteur et examinateur en la ville et vicomté de Rouen. — « Pour les ornements qui ont servi à l'inhumation de la veuve Jehan Sçavoir, menuisier, 5 sous. » — Nombreuses inhumations de paroissiens et de personnes de Darnétal. — « L'oratoire a esté en ceste église le dymence, 9e jour d'aoust, durant laquelle n'a esté riens ceuilly, tant aux relicques que aulx bassins, à cause qu'il n'y venoit aulcunes pourcessions, pour ce, néant. — Le dymence, 22e jour de novembre, le jour que monsr le curé feist cellébrer la messe de la saincte Cécille, au bon basin, 5 sous 6 deniers. — Le jeudy absollut, le samedy et jour de Pasques, en l'an de ce compte, a esté cueuilly, tant au bon basin, relicques que aultres basins ordynaires, la somme de 24 livres 1 sou 8 deniers. » — Paiements à Jehan Levesque, organiste ; — au capitaine Ferry, triballier de vins, pour fourniture de vin ; — à Jehan Sçavoir, menuisier; — à la veuve de Grossœuvre, serrurier, pour réparation à l'horloge. Compte vérifié, le 11 mai 1593, par Michel de Monchy, archidiacre de Rouen.

G. 7769. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier, écrits.

1593-1594. — Compte de la Fabrique de l'église de Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant le 18 avril, jour de Pâques 1593. — Trésorier, Richard Baudry, sieur de Semilly, quartenier. — « Recepte pour les lettres de boure de la drapperie, soit en la branche de tistre, soit en celle de fouler, laver et tondre. — D'un charpentier, demeurant en la rue des Matelas, pour le don qu'il a faict à cause de la charpenterie d'un moulin par luy dressée au grand cymetière de céans, 40 sous. » — Grande échelle de Saint-Vivien souvent prêtée pour la tente des autres églises à l'occasion de funérailles. — Quêtes : « Le jour de Noël, par la fille de de Monsr Harang, ayant faict le pain bénist de la messe de minuict, 31 sous 21 deniers. — Cœultes faictes ès jours saint Vivien et lendemain, par 26 filles, 34 livres 17 sous 6 deniers. » — Paiements à Loys Sevestre, fondeur ; — à Nicolas Sçavoir, menuisier ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier. — Les corporaliers blanchis par le sacriste. — Orgues réparées par Quentin Huguier. Compte vérifié par Vyon, commis du grand archidiacre, le 4 juillet 1594.

G. 7770. (Registre.) — In-folio, 73 feuillets, papier, écrits.

1594-1595. — Compte de la Fabrique de l'église Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant le 10 avril, jour de Pâques 1594. — Trésorier, Ursin Le Coq. — « De Raulin Lefebvre, pour ung petit bastiment par luy faict fermer au cymetière de céans,

30 sous.» — Comme dans tous les comptes, « vigilles et messes dites pour les Trépassés, le jour de la feste de Toussaints et le lendemain, » 10 articles. — Inhumation de la femme de Bertelémy Assenac, 10 sous. — « Cœuilly par les femmes des Trésauriers modernes faisant le tour de la paroisse durant la sepmaine saincte, ainsy qu'il est acoustumé, la somme de 14 livres tournois.. , remise à l'un des Trésoriers, ayant la charge du linge, pour estre employée à avoir du linge. »

G. 7771. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1595-1596. — Compte de la Fabrique de Saint-Vivien, pour l'année commençant au 26 mars, jour de Pâques 1595. — Trésorier, Guillaume Hébert. — Inhumation d'un prêtre anglais, chapelain de M. l'amiral ; — de l'enfant du capitaine La Tour ; — du fils du capitaine Clesve ; — du fils du capitaine Ferry. — « Reçu de Jean Valletier, pour avoir faist faire et dresser un bastiment dans le grand cimetière de céans, 60 sous. » — Paiements à Louis Sevestre, fondeur ; — à François Le Vigneur, épicier (cierges aux anges du *pipitre*); — à Jean Sçavoir, menuisier ; — à Etienne Du Chesne, orfèvre ; — à Jehan Hersent, *plombmier* ; — à Pierre Huré, masson ; — à Jacques De la Brosse, « esmichonnier, pour avoir mis plusieurs chainettes aux ascensieres. »

G. 7772. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1596-1597. — Compte de la Fabrique de Saint-Vivien, pour l'année commençant le 14 avril, jour de Pâques 1596. — Trésorier, Michel Delamare, qui décéda pendant l'exercice de sa charge, et fut remplacé par son fils Guillaume. — Inhumations de la femme de Richard Hanyvel ;—d'un jardinier demeurant près de la fontaine des Jardins. — Legs de défunt maître Jehan, curé de Nolleval, 6 livres. — Recette pour prêt de l'échelle. — « Reçu d'honorable homme Simon Simon, chef de la draperie, pour un grand bâtiment qui a esté dressé dans le grand cimetière de céans pour la foullerie des drapiers, 60 sous. — Payé à Benart Noreil, coutre de céans, pour avoir faict taire les enffans aux jours de dimence et festes, 2 sols par sepmaine. » — Paiements à Louis Sevestre, fondeur : — « à l'homme de monsieur l'evesque, pour avoir faict bényr les callises d'argent, 15 sous ; — à un paintre, pour 2 armaries qu'il a convenu avoir pour l'Entrée du Roy, 60 sous ; — le 12 décembre, pour 2 autres armaries pour l'Entrée du Légat, 40 sous. — Pour du parchemin et de la cire verte, pour faire les lettres de drapperye, 4 sous 6 deniers. — Pour la moitié du vin qu'il a convenu avoir pour le jubilé, qui estoyt le dimence de la mye-caresme dernier, 14 sous. — A Sçavoyr (menuisier), pour avoir reffect l'encailstillement de la chesre, 5 sous. » Compte vérifié, le 9 décembre 1597, par Cabart, grand archidiacre.

G. 7773. (Registre.) — 72 feuillets, papier.

1597-1598. — Compte de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour l'année commençant le 6 avril, jour de Pâques 1597. — Trésorier, Guillaume Le Cauchoys. — Inhumation du sieur de Posville. — « De Michel Cornu, pour le banc de M. Havart, qui luy a esté transporté par la vefve du dict Havart, 60 sous. — De Nicolas Féré, pour la permission qui luy a esté donnée par les Thésauriers modernes de mettre ung petit marchepié en la chapelle de Noël, 10 sous. — De Jehan Le Lieubré, charpentier, pour avoir dressé ung petit apentis dans les chemetières, 15 sous. — Payé à maître Michel Desgranches, chappelain de l'hospital de céans, tant pour lui que pour un compagnon chappelain au dit hospital, la somme de 10 livres pour une année. » — Paiements à Mahiet Everard, vitrier, qui refit toutes les vitres de l'église, 91 livres 10 sous ; — à Pierre Huré, maçon. — « Au chapelain du danger, par sentence donnée de monsieur l'official, pour avoir des ornements à dire messe, 30 sous. » Compte vérifié, le 24 novembre 1598, par Cabart, grand archidiacre.

G. 7774. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1598-1599. — Compte de la Fabrique de Saint-Vivien, pour l'année commençant au 22 mars, jour de Pâques 1598. — Trésorier, Symon Symon. — Inhumations de Cardin Hamillon ; — de Pierre Petit, menuisier. — « Reçu de la femme de honorable homme Jehan Patin, pour la permission qu'il luy a esté donnée de Mons[r] le curé et Thésauriers modernes, de mestre ung banc pour s'asoir à la chapelle des Trois Nativités derrière les cloches *(sic)*, 2 escus. » — Paiements à Louis Sevestre, fondeur, demeurant au Pont-de-l'Arquet ; — à Robert Retore, maître brodeur et chasublier, 150 livres ; — à Mahiet Everart, vitrier. — « Pour une estampe, pour servir à estamper les chopinettes de céans, 10 sous. — Le dimanche des octaves du Saint-Sacrement, payé à une [illegible] pour les [illegible] ont mises à l'entour de la châsse, que aux chappellains portant le *Corpus Domini*, 10 sous. — à [illegible], marchand de Lyon, pour 1 pièce de damas blanc, con-

tenant 28 aunes 8 octaves, laquelle a esté employée à faire 1 chapelle et 2 contre-aultelz, 199 livres 10 sous. » Compte vérifié, le 13 octobre 1599, par M. de Breteville, grand archidiacre.

G. 7775. (Registre.) — In-folio. [illegible] feuillets, papier.

1599-1600. — Compte de la Fabrique de Saint-Vivien, pour l'année commençant le 11 avril, jour de Pâques 1599. — Trésorier : Loys De Senay. — Ouverture de la terre pour l'enfant de M. Le Doux ; — pour l'enfant à M. de Médine. — Recette particulière pour la réparation des murets. — Paiements à Mahiet Everart, vitrier ; — à Pierre Langloys, serrurier ; — à Michel Du Hen, maçon, pour les murets d'alentour l'église, 150 livres. — Pour 3 tailleurs de bois servant aux donneurs de pain bénit, 3 sous.

G. 7776. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 274 feuillets, papier.

1600-1605. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour les années commençant au 2 avril, jour de Pâques 1600, finissant au 10 avril, jour de Pâques 1605. — Trésoriers : Nicolas Le Gendre, 1600-1601 ; — Thomas Le Soudoyer, 1601-1602 ; — Jehan Patin, 1602-1603 ; — Thomas Caron, 1603-1604 ; — Michel Ferry, 1604-1605. — 1600-1601, inhumations de M. du Héron ; — de Barthélemy Assenac ; — de M. d'Arquency ; — de maître Denis Du Tot ; — de M. de Semilly. — Paiements à Mahiet Everart, vitrier ; — à Michel Du Hen, maître maçon ; — à Pierre Buret, fondeur. — 1602-1603, inhumations d'un petit enfant de la parenté du maître des *Quatre fils Esmon ;* — de monsieur Papillon. — Recette particulière pour la refaçon de l'horloge. — Paiements à De la Ville, brodeur ; — à Michel Du Hen, maître maçon ; — à Jérôme Grebauval, horloger, pour avoir refait et raccommodé l'horloge de céans, 35 livres. — 1603-1604, inhumations de l'enfant à maître Everart ; — du capitaine Le Bourg ; — de l'enfant de Louis de Sahult, maître du jeu de paume des *Penteurs ;* — de l'enfant d'un faiseur de castelongne, demeurant rue du Chaperon. — « Reçu de Romain Ballay, pour la permission à lui donnée de faire tailler ung petit bastiment dens le cimetière, 60 sous. » — 1604-1605, inhumation d'un petit enfant à Nicolas Hamillon, imprimeur. — « Recette du bien et revenu appartenant à l'Association du Saint-Sacrement fondée en l'église de céans. — Payé, le 19 janvier, pour le service fait pour défunte discrepte personne maître Nicolas Buret, curé de céans, tant au curé, vicquaire, clerc, sonneur, enffans de cœur, que pour les 3 grandes messes et semonneurs, 9 livres 12 sous 6 deniers. » — Paiements à Georges Sçavoir, menuisier ; — à Claude Austin, orfèvre, « pour façon d'une croix d'argent, pour 8 pièces d'alumineures mise sous le cristal et pour demie livre de vif argent ; » — à Mahiet Everart, vitrier ; — à Jacques Clément, maître maçon. — Procès contre le doyen de la Chrétienté qui prétendait avoir droit à une partie des torches qui avaient servi à l'inhumation du curé Buret. — A Nicolas Buret, fondeur, pour 2 fleurs de lis de cuivre faites pour la bannière. Compte signé par Jacques Le Febvre, le nouveau curé, le 12 avril 1605 ; vérifié, le 26 septembre de la même année, par R. De la Gastine, commis par le grand archidiacre.

G. 7777. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant [illegible] feuillets, papier.

1605-1610. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Vivien, pour 5 années commençant au 10 avril, jour de Pâques 1605. — Trésoriers : Denis Le Roy, 1605-1606 ; — Roger Bonnel, 1606-1607 ; — Jehan Le Seigneur, 1607-1608 ; — Nicolas Buret, 1608-1609 ; — Claude Hariart, 1609-1610. — 1605-1606, « inhumation et service de Charles Le Fourmierre, escuyer, estudiant aux Jésuistes de ceste ville, fils de noble homme Guillaume Le Fourmierre, de la paroisse de Fresville, au diocèse de Coutances, 60 sous. — Receu de la femme de André De la Haye, la somme de 60 sols, pour la permission à elle donnée de mestre ung petit marchepied à dossier dans la chapelle des 3 Nativités, pour se soir, elle et les siens, 60 sous. — Recepte particulière pour la réédification de la fontaine, 44 livres 15 sous. » — Paiements à Romain De Moy, orfèvre, pour 2 chandeliers d'argent, métal et façon, 361 livres 7 sous ; — à Mahiet Everart, vitrier ; — « à maître Erblanc Trevet et à ses personniers, pour avoir chanté en musique avec autres par lui invités (à la fête saint Vivien), 4 livres. » — Mises faites pour la fontaine : Au maçon Michel Du Hen, 85 livres ; — au fontainier, 21 sous 4 deniers. Compte vérifié, le 23 décembre 1606, par Guyjon, vicaire général — 1606-1607, service célébré aux frais de la frairie des Arquebusiers. — Paiements à Jehan Deshayes, maître menuisier ; — à Romain De Moy, orfèvre, pour 2 *assensoires*, 206 livres ; — à Jacques Clément, maçon. — « Payé, le jeudy absolut, tant pour le vin, dragée, pain et pommes distribués aux personnes assistants aux ténèbres, en commémoration de la Cène de Notre

Seigneur, 6 livres. Compte vérifié, le 7 novembre 1607, par le grand archidiacre. — 1607-1608, inhumation de la fille de M. de Neuilly, conseiller au Parlement. — « Dons faits pour les bancs et pour les bâtiments faictz et dressés au bas du cimetière, en tout 22 livres 10 sous. » — Paiements à Georges Sçavoir, menuisier, pour des marchepieds mis aux carolles du chœur ; — à Claude Austin, orfèvre, pour 2 *chrismatoires* ; — à Philippe Goust, maître vitrier ; — à Pierre Langlois, serrurier ; — « à maître Valerian De Henon, facteur d'orgues, pour avoir raccoustré les souffets et fait un rousignol neuf, 24 livres. » Compte vérifié, le 4 novembre 1608, par l'archidiacre Behotte. — 1608-1609, recette des dons faits par les personnes invitées à la bénédiction de la petite cloche, 24 août 1608 : MM. du Mesnil-Bazire, avocat du Roi en la Chambre des Comptes ;—Françoise Le Planquois, femme de Richard Baudry, sieur de Semilly, qui donna à la cloche le nom d'Anne. — « Payé à Nicolas Buret, Trésorier comptable, pour avoir fondu la petite cloche, 60 livres ; — à Nicolas Ququ, maître peintre et sculpteur, pour avoir fait un bénitier, 15 livres ; — à Noël De Ledecourt, maître brodeur ; — à Valerian De Henon, facteur d'orgues, 3 gros tuyaux à la montre au lieu des trompettes, 100 livres. Compte vérifié, le 9 décembre 1609, par l'archidiacre Behotte. — 1609-1610, inhumation, dans le chœur, de l'enfant de M. Brinon. — « Le 3e jour d'octobre, receu de Pierre Daufresne, maître charpentier en cette ville de Rouen, pour avoir faict construire et taillé un grand bastiment au bas du cymetière de l'église de céans, 20 livres. — Le 8e jour d'apvril, receu de Loysel, pour la permission à luy donnée de mettre les plastriaus de sa maison dans le petit cimetière, 32 sous. — Recepte des dons faicts par monsr le curé, Thésauriers et parroissiens, pour la rédification des orgues de céans : La damoyselle De Laigle a donné ung petit gambillart vallant 4 livres ; — Girard De Laval a donné 20 sous ; » total, 27 livres. — Paiements à Georges Sçavoir, maître menuisier ; — à Noël de Ledecourt, brodeur ; — à Philippe Goust, vitrier ; — à Valerian De Henon, facteur d'orgues, demeurant en la paroisse de Saint-André de Rouen, 300 livres, après visitation de son travail par les organistes de Saint-Maclou, de Saint-Jean et de Saint-Michel ; — au même, pour faire un jeu de voix humaines, 30 livres ; — à Nicolas Buret, l'un des Trésoriers, pour 2 chandeliers de cuivre, pour servir à l'autel de Notre-Dame, 9 livres. » Compte vérifié, le 9 mars 1611, par l'archidiacre Behotte.

G. 7778. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 137 feuillets, papier.

1610. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant au 11 avril, jour de Pâques 1610. — Trésoriers : Pierre Pavye, 1610-1611 ; — Nicolas De Guillots, 1611-1612 ; — Thomas De Bouteville, 1612-1613 ; Jacques Morin, 1614-1614 ; — Nicolas Lambert, 1614-1615. — 1610-1611, « le dimenche 13e jour de juin dernier, payé à Loys..... maître paintre, pour une douzaine et demye d'armaryes pour servir au service lequel a esté commencé à faire, ce dit jour, pour le feu roy Henry 4e, roi de France et de Navarre, 9 livres. — Le mardi 15e, à Nicollas Philippe, drappier tailleur, pour 56 aunes, tant de drap que de sarge, pour tendre, tant dedens le cœur de l'église de céans, devant le crusefix et le maistre portail pour la décoration du dit service, 100 sous. — Au coutre, pour sa paine d'avoir nettoyé la table du cœur, les anges et appostres du pypistre, pour la révérence du jour et feste de saint Vivien, 16 sous. » — 1611-1612, paiements « à Nicolas Daufy, maître menuisier, pour faire une armoire de chêne enclavée dans la muraille de l'église, pour servir à mettre les crismatoires, livre et registre qui servent à faire les baptêmes ; — pour 2 encastillements, l'un sur l'autel de Notre-Dame, l'autre sur le grand autel ; — à Pierre Huré, maître maçon, pour avoir relevé les tombes qui s'étaient abaissées, à cause du ravage des eaux, et pour avoir percé un carré dans la muraille, pour y placer l'armoire des crismatoires, etc. — Pour 4 aunes de drap d'Elbeuf, teint en gris brun, pour faire une robe au coutre, 15 livres. — Pour 2 manuels nouveaux qu'il a convenu avoir pour les baptêmes et inhumations, 70 sous. Compte vérifié, le 7 octobre 1612, par l'archidiacre Behotte. — 1612-1613 (ce registre est une copie non signée). — 1613-1614, inhumation du capitaine Marc. — « Rue de l'Epée, de noble homme Mr Josias Bérault, conseiller du Roi à la Table de Marbre, ayant épousé dame Regnée Le Marchand, 6 livres. » — Paiements à Noël De Ledecourt, brodeur ; — à Nicolas De Laistre et à Monsr De Moy, orfèvres. Compte vérifié, le 29 octobre 1614, par Dorcemaine, curé de Saint-Patrice, commis par l'archevêque pour l'absence du grand archidiacre. — 1614-1615, « à Nicolas Sçavoir, maître menuisier, pour avoir fait 2 coffres aux 2 bouts du grand autel, pour [illegible], par ordonnance de Monsr l'archevesque faisant la visite d'icelle église, iceux estans de bois de chesne, 24 livres. — A

Mr De Moy (orfèvre), pour avoir raccommodé le bas de la figure de saint Jehan, qui sert au dimenche pour mettre l'encens, 30 sous. — Façon de 2 oreillers de peaux de mouton rouge, couvert de camelot vert, l'un pour mettre sur l'autel sous le missel, l'autre, pour mettre sur le buffet, sous la croix; Noël De Ledecourt, brodeur. — A Dumont, facteur d'orgues, pour avoir ressoudé quelques tuyaux de la saqueboute, 9 livres; — à un peintre qui dora les coffres des reliquaires, 4 livres 10 sous; — à Pierre Benard, tapissier, qui loua 14 pièces de tapisserie pour décorer l'église, lors de la visite de l'archevêque, 4 livres. » — Même décoration quand l'archevêque fit les ordinations à Saint-Vivien, le 17 mars. Compte vérifié, le dernier décembre 1615, par l'archidiacre Behotte.

G. 7779. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 302 feuillets, papier.

1615-1619. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour cinq années commençant au 19 avril, jour de Pâques 1615. — Trésoriers : Jehan Bonnet, 1615-1616; — Jehan Quittebeuf, 1616-1617; — Louis Duperroy, 1617-1618; — Jehan Sevestre, 1618-1619 (en double); — Gilles Le Febvre, sieur du Pontbrocard, 1619-1620. — 1615-1616, paiement à Noël De Ledecourt, maître brodeur, « qui avoit raccommodé la bannière et dressé 2 pourtraits, l'un de l'image du crucifix, l'autre de l'image saint Vivien, pour faire une nouvelle bannière, d'autant que celle d'à présent ne valoit plus rien, 40 sous; — à M. Moysant, grossier mercier, pour 3 aunes et demie de damas cramoisi de Gênes, 36 livres 15 sous; 5 aunes de passement, 18 livres 3 onces; 1 gros de soie cramoisie pour frange, 5 livres 18 sous; 3 gros un quart de fil d'or pour crespines, 17 livres; le tout pour faire un contre-autel au maître-autel; au dit De Ledecourt, pour la façon du dit contre-autel, 70 sous; » — à François La Chausse, Louis Bouvier, Thomas Robillard, maîtres maçons; — à Louis Vallée, maître des enfants de chœur; — à Michel Lourdet, maître peintre sculpteur, « pour avoir peint l'image de saint Vivien et la terrasse de derrière, 80 livres; — à Jacques Benard, facteur d'orgues, pour avoir raccommodé le registre de la saqueboute et plusieurs tuyaux, 25 livres; — à Pierre Benard, tapissier, pour 2 chambres de tapisserie à personnages, tendues au chœur et nef de céans durant les 40 heures, 8 livres; — à Salomon Du Boys, autre tapissier, pour 2 autres chambres de tapisserie, 13 livres 10 sous; — pour 2 armaries pour l'Entrée de Monsr l'archevesque, 45 sous. » Compte approuvé, le 1er décembre 1616, par le grand archidiacre Behotte.— 1616-1617, paiements à Noël De Ledecourt, maître brodeur. Compte vérifié, le 7 février 1618, par Behotte. — 1617-1618, inhumations de M. Baudry de Semilly, le 2 décembre 1617; — de la femme de maître François La Chausse, le 26 mars 1618; — du petit enfant du maître des *Trois Rois*. — Dons pour les bancs, etc... pour le *parpaiement* fait à Michel Lourdet, sculpteur, qui avait peint l'image de saint Vivien. — Paiements à Nicolas Dauffy, maître menuisier; — à Noël De Ledecourt, brodeur; — à Pierre Le Sommelier, horloger; — à Pierre Le Marchand, maître orfèvre; — à Pierre Benard, maître tapissier, pour 2 pièces de tapisserie qui ont servi pour la décoration de l'église durant l'oratoire, les samedi, dimanche et lundi, 15, 16 et 17 avril 1618. — Aux serviteurs de la Maison de Ville, pour avoir porté les torches à l'inhumation de feu M. de Semilly et assisté au service, 16 sous. — « Le dimanche, 7 janvier, pour la moitié du vin qui servy aux communions pour le jour du jubilé, 30 sous. — A M. le grand archidiacre, faisant sa visite, pour l'approbation du compte; — à maître Raulin Bunel, peintre à Rouen, pour avoir peint une bannière pour l'église de céans, où est représentée, des 2 cotés, la figure de l'ymage saint Vivien et plusieurs enrichissements à l'entour, tant d'or que autres peintures, 27 livres; — pour passement, frange, crespine employés à la dite bannière, 54 livres 7 sous 6 deniers; plus 12 livres 7 sous 6 deniers. » Compte vérifié, le 29 novembre 1618, par M. Le Royer, chanoine commis par l'archevêque pour l'absence du grand archidiacre.— 1618-1619, inhumations de l'enfant du maître de la brasserie du *Gredil*; — de M. Cavelier, prêtre. — Paiements à Nicolas Sçavoir, maître menuisier, « pour avoir fait un encastillement au poisle qui sert durant les octaves du Saint-Sacrement, 4 sous; — pour avoir raccommodé un banc estant dans le pipitre de céans, 16 sous; — pour avoir raccommodé le marchepied du banc où se mettent les chapelains durant la grand'messe et vespres, 10 sous; — à Jean-Baptiste Langlois, serrurier, pour avoir fait 2 clefs servant aux tableaux estans affichés à 2 piliers, dans le cœur, 9 sous; — pour 2 verges de fer servant à tenir une vitre neuve estant au dessus du cadran de l'orloge, 10 sous; — à Philippe Goust, maître vitrier, 53 livres; — à Jean Hellot, libraire; — à Noël De Ledecourt, maître brodeur, pour avoir fait la figure de l'image de saint Vivien, lequel a esté attaché sur la manche de la robe du coutre (en drap fin de vicomté, violet cramoisi); — à Pierre Le Sommelier, orloger, pour avoir raccommodé l'horloge. » — Procès avec le

sculpteur Michel Lourdet. Compte vérifié, le 11 décembre 1617, par Behotte.

G. 7780. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 302 feuillets, papier.

1620-1621. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant le dernier jour de mars, jour de Pâques 1619. — Trésoriers : Gilles Le Febvre, sieur du Pontbrocard, 1619-1620 ; — Toussaint Guenet, conseiller du Roi au siège présidial du bailliage de Rouen, 1620-1621 ; — Jehan Bataille, 1621-1622 ; — Gabriel Castel, 1622-1623 ; — Jehan Guelin, 1623-1624. — 1619-1620, inhumations de M. Le Febvre, curé de Saint-Vivien ; — de M. Lemperière, en son vivant, chapelain de la même église, lequel laissa à Saint-Vivien un missel romain et un voile vert. — « Reçu de la maladrerie dépendante des paroisses de Saint-Vivien, Saint-Nicaise, Saint-Pierre de Carville et Saint-Ouen de Longpaon, pour la part et portion de l'église de céans, 4 livres 10 sous. — De Jacques Jores, pour avoir fait tailler le bois d'un bâtiment dans le cimetière, 6 livres. — Pour une bière à porter les morts, attendu que la vieille ne valoit rien, 2 livres 8 sous. » — Paiements à Philippe Goust, vitrier ; — à Jacques Gosset, maçon. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre, le 17 décembre 1620. — 1620-1621, paiements à Martin Le Poulletier, menuisier, pour la façon d'un grand banc et armoires, en façon d'autel dans le revestiaire, 42 livres ; — à Martin Caron, serrurier, pour avoir raccoûtré l'horloge, 64 sous ; — à Philippe Goust, vitrier ; — à Eustache Maillard et Michel David, maçons, « pour avoir relevé la table de la croix de pierre et raccoustré le pied de la grande croix du cimetière ; » — à M. Le Marchand, orfèvre. Compte vérifié, le 23 décembre 1621, par Pierre Acarie, commis par l'archevêque, pour l'absence du grand archidiacre. — 1611-1612, « receu d'une femme, nommée la Bertine, pour récompense d'une chopinette d'argent qui avoit esté malicieusement prinse par son fils, 6 livres. — Pour un ais à être mis dans la grande chaire des prédicateurs, 5 sous. — A M. Dumont, facteur d'orgues, pour avoir fait et apposé un jeu de sifflets aux orgues, en la place des voix humaines, et raccordé les pédalles, 27 livres. » Compte vérifié, le 19 décembre 1622, par M. Dorcemaine, commis de M. Du Buisson, grand vicaire, pour l'absence du grand archidiacre. — 1622-1623, inhumations de la femme de M. Delaistre, greffier de l'officialité ; — de M. Ragot, apothicaire du danger ; — de M. Hébert, joueur d'instruments ; — de M. Le Forestier, mort de la contagion ; — de M. Barthélemy Assenac, drapier. — Dons pour la bénédiction des petites cloches mises en la petite tour de céans, nouvellement construite. Parrains et marraines : pour l'une, Me Toussaint Guenet, conseiller au bailliage, et noble homme Jacques Morin, sieur de Bouclon, l'un des conseillers échevins ; Madeleine De la Haye, femme de M. de Semilly, auditeur de la Chambre des Comptes, et Marie De Laval, femme du sieur Castel, Trésorier de Saint-Vivien ; — pour l'autre, Pierre le Doux et Madeleine Le Cerf, femme de Jehan Guelin, et Catherine La Motte, femme de Georges Courchier. — Mises pour le petit clocher ; Chemin, charpentier ; — Nicolas Jupin, fondeur des 2 cloches qui pesaient : la grosse, 133 livres ; la moyenne, 94 livres. — « Mises faictes en la poursuite de l'exécution de l'arrest de la Court touchant les apentis et gallerye du sieur Faulcon, qui estoient dans le petit cimetière de céans avec le rembours faict des ditz apentis, gallerye et fonds de terre, ensemble les mises faites pour la construction de 2 grandes portes en bois pour clorre le dit cymetière. A la grande porte du petit cimetière, vers la grande rue Saint-Vivien, on avait figuré une Espérance et une Charité ; Le Sage, menuisier. — Paiements à Jehan Bignon, fondeur ; — à Congnefort, serrurier, pour une étoile et 2 ressorts aux rouets de l'horloge. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre, le 30 décembre 1623. — 1623-1624, « à maître Simon de Gouberville, pour avoir vaqué à dresser l'inventaire des pièces de la Fabrique, 52 livres. » — Nombreuses réceptions de maîtres et d'apprentis de la draperie. — Nombreux décès, plusieurs attribués à la contagion. — Inhumation de la femme de maître Raoulin, peintre. — Mention de la chapelle de la Charité. — « A Laurent Le Sage, menuisier, pour avoir refaict et redressé les carolles du maître autel ; — à Feugeux, serrurier ; — à Rabot, dinandier ; — à Adrien Dannequin, serrurier, pour un grand lieutrain neuf de fer, 12 livres ; — à Romain de Beauvais, libraire, pour un grand missel neuf à l'usage de Rouen, 12 livres ; — pour le sentier mis au dit missel, tant au liset, que bouton de dessus, 45 sous ; — à M. Le Marchand, orfèvre. » — Signification, aux gardes de la draperie du sceau, d'une sentence donnée au bailliage, en décembre 1624, qui faisait défense aux gardes de recevoir aucune personne au dit métier, qu'elle n'eût payé les droits de l'église, que l'on appelait *lettres de bourc*. Compte vérifié par Behotte, le 30 décembre 1624.

G. 7781. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 337 feuillets, papier.

1621-1630. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant au 7 avril, jour de Pâques 1624. — Trésoriers : Georges Courchier, 1624-1625 ; — Jehan Hérambourg, 1625-1626 ; — Jean Vaussier, 1626-1627 ; — Raoulin Le Seigneur, 1627-1628 ; — Pierre Le Bourg, monnayeur pour le Roi, 1628-1629. — 1624-1625, inhumations de M. de Laigle ; — de M. Dumont, au monastère de Sainte-Claire ; — de M. Deshays, vicaire de céans. — Paiement à Jupin, fondeur. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre, le 20 mars 1630. — 1625-1626, inhumations de Denis Le Roy, écuyer, ancien Trésorier de la paroisse ; — de sa femme ; — de la femme de Souris, dans la chapelle des Trépassés du cimetière. — « Reçu des maîtres de la confrérie saint Paix, saint Ildevert, 16 sous pour les petites cloches qui ont sonné en un acquit faict faire par la dite confrarie pour Thomas Fauvel, l'un des maîtres ; et par les maîtres de la confrarie des Trespassés, 10 sous. » — Paiements à Pierre Le Marchand, orfèvre, « pour avoir raccommodé l'image d'argent de saint Jehan et l'un des fermans d'argent de l'épistolier, 70 sous ; — à Claude Le Messier, maître brodeur, pour avoir brodé et surseme de têtes de mort et autres représentations, les 4 casaques de froc noir dont sont revêtus ceux qui portent les corps des trépassés. » Compte vérifié par Behotte, le 19 mars 1630. — 1626-1627, recettes pour permission d'occuper des bancs, 46 livres. — De M. Jacques Garin, sieur de Bouclon, l'un des anciens conseillers échevins, pour être dispensé des fonctions de Trésorier, attendu qu'il est employé pour les affaires du Roi et de la Ville et absent la meilleure partie de l'année, 300 livres. — Quelques recettes pour travaux de charpenterie autorisés dans le cimetière. — « A Laurent Le Sage, maître menuisier, pour avoir faict 2 troncs de bois de chesne que 20 acoustoirs, aussi de chesne, pour placer les confesseurs pendant le jubilé, etc., 35 livres 1 sou. — Aux galonniers de Ville, pour moitié de 6 torches que MM. de Ville ont offert à l'inhumation de M. De Laval, ancien échevin, 16 sous. » — Paiement à Marie Gibert, broderesse. — 1627-1628, inhumations de Jacques Jamelin, prêtre ; — de la femme de Pierre Pontus ; — de la femme de M. Leconte, receveur des tailles. — A la veuve du sonneur, pour 35 prédications extraordinaires faites les dimanches, à raison de 2 sous pour chaque prédication, 70 sous. — Pour les frais faits aux 40 heures, qui ont commencé le 29 octobre, néant, parce qu'il en est fait don par les 4 Trésoriers en charge. Compte approuvé par Behotte, le 19 mars 1630. — 1628-1629, inhumations de Jean Assenac, drapier ; — de M. Le Forestier, prêtre ; — de la femme d'Hamillon, huguenot ; — de Romain De Launey, prêtre, 4e clerc, décédé de la contagion. — Inhumations dans la chapelle du cimetière.

G. 7782. (Liasse.) — 5 registres in-folio, formant 297 feuillets, papier.

1629-1635. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant au 15 avril, jour de Pâques 1629. — Trésoriers : Nicolas Houel, 1629-1630 ; — Pierre L'Heureux, 1630-1631 ; — Laurent Le Goix, huissier aux Requêtes du Palais, 1632-1633 ; — Jacques Le Forestier, 1633-1634 ; — Laurent Lucas, contrôleur au Grenier à sel de Rouen et Chambre de la Bouille, 1634-1635. — 1629-1630, « reçu, le 13 mai 1629, de M. des Essartz, qui a fait placer le cœur de feu son père en la chapelle de saint Mathurin, 3 livres. » Compte signé par Houel seul. — 1630-1631, inhumations de la femme de Jean Le Houx ; — de madame Pradon (à Saint-Martin-sur-Renelle) ; — de Nicolas Lemperière, vicaire ; — de la fille de M. Adam. — « A Jean Le Cousturier, maître menuisier, pour avoir fait un châssis en l'encastillement du grand autel, 10 livres 5 sous. » — 1632-1633, inhumations, dans l'église, le 20 novembre 1631, de la demoiselle de Braquemont ; — d'un enfant de M. Sanadon. — « Aux surnommés Cousture, père et fils, maîtres charpentiers, pour la réédification du comble du chanceau de l'église en acompte, 600 livres ; — à Jean Faucard, maçon, 49 livres ; — à Me Guillaume Lesselyer, facteur d'orgues, pour avoir démonté, nettoyé et fait parler tous les jeux d'orgues, mis un clavier neuf, fait parler toutes les pédalles, etc., 367 livres ; — à Sçavoir, menuisier, pour sa peine, que bois employé à construire une chambre sur la chapelle saint Ildevert, pour y placer la soufflerie qui étoit dans le corps de la dicte orgre, que pour des fenestres faictes pour clorre le derrière du dit orgre, 67 livres 7 sous. » — Chapitre particulier des deniers employés pour la réédification du comble de l'église, 1,248 livres 3 sous. — « Pour 6 petites clochettes mises autour des clochettes que l'on tire pendant l'élévation du Saint-Sacrement, 36 sous. — Pour le change d'une petite cloche dont on se sert pour porter les saints sacrements aux malades, 12 sous. » — Paiements à Jacques Bretonneau et Bezoche, maîtres vitriers peintres, 99 livres. — 1633-1634, inhumations, en novembre

1634, dans le chœur, de M. Lucas Allam, curé de céans ; — de Jean Lemperière. — Suite des dépenses pour la réédification du comble de l'église. 3,181 livres. — « A Jacques Voranger, maître menuisier, pour avoir raccommodé les lutrins de bois qui servent à dire l'Epitre et l'Evangile, 30 sous. Compte signé par Pierre Acarie, official et pénitencier, le nouveau curé de Saint-Vivien. — 1634-1635, inhumations de Jean Travers, maître maçon, 5 livres ; — de Gilles Le Febvre, sieur du Pont-Brocard ; — de maître Pierre Deshais, curé d'Auzouville (porté à Auzouville). — Suite des travaux de réédification du comble. — A Salomon Dubois, pour avoir garni la devanture de la chaire à prêcher, 9 livres. — « A Jean Le Vieux et Roger Bezoche, vitriers, pour parpaie du marché, pour la façon des vitres neuves du comble, 54 livres. — A Jean Le Cousturier, maître menuisier, pour *avoir lambroicé* le dit comble, 370 livres. — Pour 2 processionnaires de la nouvelle impression, 5 livres. — Pour un petit livre où sont les leçons des ténèbres, 5 sous. » Compte vérifié par Behotte, le 17 décembre 1635.

G. 7753. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 225 feuillets, papier.

1635-1638. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 4 années commençant à Pâques 1635. — Trésoriers : Noël Everart, 1635-1636 ; — Pierre Trouart, 1636-1637 ; — Guillaume Le Carpentier, 1637-1638 (compte en double) ; — Jean Faulcon, écuyer, s^r de la Campagne, 1638-1639. — 1635-1636, inhumations d'un castelognier ; — de Jean Loyer, curé d'Heugleville. — Paiements à maître Bretonneau, vitrier ; — à Pierre Le Marchand, orfèvre ; — à Jean Barbé, éventeur juré pour la contagion, pour avoir éventé une maison rue des Matelas, 9 livres. Compte vérifié par Behotte, grand archidiacre, le 29 décembre 1636. — 1636-1637, inhumations de François La Chausse ; — de noble homme Germain Tury. — Nombreuses inhumations ; plusieurs se font à Saint-Maur. — « Receu d'honorable homme Nicolas Lemperière, la somme de 4 livres, pour la permission de prendre place en un petit banc scis vers la porte des orgues, à présent vacant par la remise qu'en auroict faict le sieur Lemperière, l'un des Trésoriers en charge, son frère, qui occupe un grand banc, sciz en la nef de la chapelle de la Vierge. — Des maistres et gardes de la grande draperie du sceau, la somme de 45 livres tournois, pour la permission de sonner la cloche, chaque jour ouvrable, depuis la Saint-Michel jusques à Pâques, aux fins d'advertir les ouvriers du dict mestier de quitter le travail. — A maître François Levesque, organiste, 120 livres de gages ; — à Nicolas De la Fosse, pour jouer du basson, 3 livres ; — au sonneur, pour sonner à 8 heures du soir, chaque jour ouvrable, de la Saint-Michel à Pâques, 6 livres ; — à Bretonneau, maître vitrier, pour avoir faict toutes les vitres de l'église, 103 livres ; — à Georges Langloys, serrurier, pour réparation à l'orloge, 30 livres ; — à Raoulin Brunel, peintre, pour avoir peint demi-douzaine de croix où il y a un crucifix et une Vierge, 4 livres 12 sous ; — à Gravois, maçon, 210 livres. » Compte vérifié par Behotte, le 19 décembre 1637. — 1637-1638, plusieurs décès par suite de contagion. — Inhumations à Saint-Maur. — Paiements à M. Le Febvre, orfèvre. — 1638-1639, inhumations du Père De la Porte, prêtre jacobin, inhumé dans l'église ; — du sieur Varembault, chirurgien. — Nombreux décès ; plusieurs attribués à la contagion. — « Des confrères de la confrérie des pèlerins de Saint-Jacques, à présent desservie en l'église de céans, 3 livres. — Du sieur Godin, pour avoir occupé l'allée de bas du cimetière, à faire sécher quelques laines, 36 livres. — Pour le pain de cène distribué le jeudi absolu après le service, 3 livres. — Au sieur Le Marchand, drapier tailleur, pour un tapis vert à mettre au buffet du Trésor, aux dimanches et festes, 33 livres. — Pour une image de saint Vivien, placée sur une des manches de la robe du coustre et messager de céans, 3 livres ; — à Robert Gouet, facteur d'orgues, 10 livres. — Pour avoir fait imprimer quelques lettres de draperie en papier, 15 sous. »

G. 7754. (Liasse.) — 4 registres in-4°, comprenant 219 feuillets.

1639-1643. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 4 années commençant au jour de Pâques 1639. — Trésoriers : Guillaume Lemperière, 1639-1640 ; — Nicolas Hérambourg, 1640-1641 ; — Pierre Massias, 1641-1642 ; — Jehan Sevestre, 1642-1643 (en double). — 1639-1640, « de ceux de la religion prétendue réformée, 3 sous tournois de rente foncière, à cause de la fieffe faite d'une grande place et jardin, sis en la grande rue Saint-Hilaire, de présent appelée le jardin de la presche. — De la veufve et enfans du sieur de Manneville, petite-fille et héritière de damoiselle Marie Martel, veuve d'Antoine Romé, écuyer, sieur de Laigle, 6 livres. » — Inhumations de M. Haranc, commis au greffe de la grand'chambre du Parlement ; — de Madame de Claire (*sic*), 8 livres ; — de M. Turgis, père de M. le curé ; — de M. de Radepont (le corps ne fit que poser dans l'église ; il fut porté ensuite en

l'église de son village); — de Pierre Le Mercier, porteur de charbon de terre; — de Louis Duhamel, patenôtrier; — de la femme d'un *pigneux*. — Paiements à Le Marchand, orfèvre; — à Georges Langlois, serrurier; — à Jean Le Couturier, maître menuisier; — à Noël Dyvetot, maçon; — à Marguerite Dupuis, chasublière; — à Pierre Bignon, fondeur, pour 2 fleurs de lis de cuivre neuves, à mettre aux 2 bouts de la verge de la bannière. — « Pour du papier à recoller les messels, que pour du clou doré et passemens de laine employés au tableau des antiennes. — Pour retirer 2 plataines du calice qui estoient à Pontoise dès le temps du sieur official Acarie, curé de céans, 6 livres. » — Deniers employés pour 3 chapes neuves de damas blanc, enrichies de passements et frange d'or, avec une image de saint Vivien de fin or; pour cela, 54 livres à Marguerite Dupuis. — 1640-1641, « de M. Antoine, garde des sceaux, pour la permission d'un banc sis en la chapelle saint Mathurin, qu'occupoit la dame Touque, 10 livres. » — Gages de François Lévesque, organiste, réduits, parce que la Fabrique avait eu à payer la taxe des amortissements; il ne touchera plus les orgues qu'aux fêtes solennelles. — Mises faites pour la réédification du reste du comble du crucifix, par Pierre Cousture, maître charpentier, 425 livres. — Droits d'amortissements, 1,101 livres. — 1641-1642, inhumation dans le cimetière, de François Dehors, l'un des clercs matriculiers de l'église de céans, 60 sous. — Armoire placée à côté du grand autel, servant à *retirer* les saintes huiles. — Suite des mises pour la réédification du reste du comble de la nef du crucifix, par Cousture, 1,350 livres. — Droits d'amortissements, 1,207 livres. Compte vérifié, le 18 octobre 1642, par D'Aguillenguy, grand archidiacre. — 1642-1643, paiements à Jacques Le Vieil, maître vitrier, pour avoir raccommodé les vitres d'autour du chœur et celle de la chapelle du Sépulcre, 47 livres. — A Jacques Bretonneau, pour avoir refait la lanterne et mis 2 grands panneaux de verre blanc à la grande vitre du chœur, 5 livres 15 sous. — A Charles Dupuis, chasublier, 73 livres.

G. 7785. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 261 feuillets, papier.

1643-1649. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1644. — Trésoriers : Alexandre Dujardin, 1643-1644; — Nicolas Le Pasteur, 1645-1646; — Jacob Le Coq, 1646-1647; — Pierre Patry, 1647-1648; — Denis Bataille, procureur au bailliage et siège présidial de Rouen, 1648-1649. — 1643-1644, fondation pour Noël Jamelin, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers. — Service solennel pour feu Louis XIII, roi de France, par mandement de l'archevêque. — Paiements aux vitriers, pour réparation des vitraux de l'église, 120 livres; — à Georges Langlois, maître serrurier, pour travail des dits vitraux, 85 livres. — Pour 2 petites clefs servant à fermer les deux tableaux placés dans le chœur, où sont contenues les charges de M. le curé, 4 sous. — Procès de la Fabrique contre le curé, qui voulait l'obliger à fournir des torches pour porter le saint sacrement aux malades, prétendant, de plus, être dispensé de fournir 2 cierges, sur chaque autel de l'église, aux fêtes solennelles. — 1645-1646, inhumation de M. De La Lande, prêtre, dans l'église. — Reçu de maître Antoine de Béthencourt, sieur de Glatigny, pour la continuation d'un banc dans la chapelle de Saint-Vivien, 10 livres; — de Jean Desabris, pour la permission de faire placer un petit banc à dossier contre celui du sieur Massias, en la nef devant le crucifix, 8 livres. — « Il a été accordé au présent comptable un banc à femme, sciz en la nef de la chapelle de la Vierge, proche de celle du Sépulcre, en considération d'une vitre qu'il avait donnée en la nef du Crucifix. — Pour la célébration d'un obit et procession fondés par feu M. Godart, au lendemain de la feste de la Trinité, laquelle procession doibt partir de la chappelle du cymetière de céans et aller, en l'église du prieuré de la Magdelaine de cette ville, dans le cœur d'icelle, chanter le pseaulme *Miserere* avec un *Libera* et le *De profundis*, pendant lesquelles prières deux des Trésoriers en charge de l'église de céans, assistez des 2 maitres de la confrarye des Trespassés, distribuent, aux despens de la Fabrique, 50 pains, de 12 deniers pièce, 50 demions de vin aux pauvres de l'Hostel-Dieu; et, icelle distribution faicte, le clergé revient processionnellement en la dite chapelle du cymetière, où est chantée la messe de *Requiem*, 15 livres 12 sous 6 deniers. » — Paiements à M. Le Marchand, orfèvre, pour un *chrismatoire* et une tasse à baptiser, 45 livres; — à Dupuis, chasublier brodeur, 43 livres; — à Robert Vaultier, libraire, 12 livres; — à Deshayes, serrurier, pour réparation de l'horloge, 183 livres; — à Henri Gosset, maçon. — Suite du procès contre le curé, M. Nicolas Turgis; gain de cause obtenu par la Fabrique, à l'officialité et au bailliage. — 1646-1647, banc à femme accordé au comptable dans la chapelle de Notre-Dame de-Pitié, en considération d'une vitre par lui donnée en la chapelle du Crucifix. — Paiements à Jean Courieul et Jean Le Vieil, maitres vitriers, pour avoir rac-

commodé les vitres de l'église, 68 livres ; — à Laurent Le Sage, maître menuisier, 10 livres 15 sous ; — à Nicolas Martin, autre menuisier, « pour avoir faict un encastillement de bois, posé de présent en un des piliers du chœur de céans, où est affiché le vélin, où sont écrits plusieurs sentences et arrêts donnés ci-devant entre les sieurs curés et Trésoriers, » 12 livres 15 sous. — 1647-1648, inhumation de M. Poussin, ancien conseiller échevin, porté à Saint-Nicaise. — « Recette pour les arbres du cymetière de céans faicts abattre et débiter, 345 livres 2 sous 6 deniers. » — Paiements à Charles Dupuis, chasublier brodeur ; — à Jean Le Vieil, peintre ; — à Claude De Villers, facteur d'orgues ; — à Etienne Mazeline, maître sculpteur, pour la façon d'une contretable au maître-autel. — Plantations de noyers dans le cimetière ; — hommes payés 14 sous par jour. — 1648-1649, décès attribués à la contagion. — Paiements à Mazeline pour la contretable, 1,002 livres ; — à ses ouvriers, 3 livres ; — à Nicolas Heuzey et Charles Le Boullenger, peintres, pour avoir blanchi le chœur de l'église, 85 livres ; la nef, 30 livres.

G. 7786. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 289 feuillets, papier.

1649-1654. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1649. — Trésoriers : Thomas Le Coq, 1649-1650 ; — Nicolas Quillebeuf, 1650-1651 ; — Jean Séjourné, 1651-1652 ; — Jean Ruffy, 1652-1653 ; — Guillaume Le Bourg, 1653-1654. — 1649-1650, inhumation de l'enfant de Charles Bazin, dans la chapelle du cimetière. — Inhumations, dans l'église, du sieur Caron, maître écrivain, 8 livres ; — de Nicolas Assenac, porté à Sainte-Claire ; — de Noël Le Seigneur, l'un des clercs matriculiers ; — d'Antoine Hébert, joueur d'instruments. — Nombreux décès ; plusieurs par suite de contagion. — « Au coustre de céans, pour avoir nettoyé la contretable toutes les bonnes fêtes et l'avoir descouverte et recouverte, augmentation de gages. — Payé à Etienne Mazeline, pour parpaiement de son marché de la contretable, 1,051 livres 10 sous ; — à Gilbert, compagnon ouvrier du dit Mazeline, qui conduisit l'ouvrage, 7 livres 11 sous ; — aux ouvriers du même artiste, 6 livres ; — au sieur Mathieu Delamare, grossier mercier, pour 2 aunes, une mesurette moins, de taffetas incarnat, pour doubler le dedans du sacraire, 7 livres 15 sous ; — au même, pour 5 aunes 3 quarts de satin de Bruges blanc pour faire un contre-autel à l'autel du chœur, que à Charles Dupuis, maître chasublier, pour avoir fait le dit contre-autel et fourni le passement et façon, 15 livres 15 sous ; — à André Baudran, maître fondeur, pour avoir fourni les anneaux pour pendre les rideaux de la dite contretable, 7 livres 7 sous ; — au sieur de Boislambert, marchand drapier détailleur à Rouen, pour serge de Caen verte, pour faire le rideau du pavillon de la dite contretable, 26 livres ; — à Jean de Quevremont, tailleur d'habits, pour avoir taillé les dits rideaux, 7 livres ; — à une maîtresse rubannière, pour le ruban pour pendre les dits rideaux, 44 sous ; — à Buret, maître fondeur, pour 2 plumarts neufs faits à la cloche nommée la *Viviane*, 16 livres 14 sous ; — au sieur Guerente, orfèvre ; — à Jean Le Vieil, maître peintre vitrier. » — 1650-1651, inhumation dans l'église de Jean-Pierre Le Picart, prêtre. — Quelques décès encore attribués à la contagion. — « A Martin Huault et Nicolas Faudrin, esventeur pour la contagion, pour avoir esventé un grenier proche l'hôpital, 7 livres ; — à Guillaume Courieul, vitrier, pour le vin du marché fait pour l'entretien des vitres, 40 sous ; — au sieur Bunet, paintre, pour la painture de 12 croix pour servir aux extrêmonctions des malades, 72 sous ; — à Samuel Allain, maitre paintre, pour le vin des marchez faitz avec lui pour reblanchir le reste de l'église, et peindre les pilliers, 60 sous. — A un surnommé Pilette, lapidaire, pour avoir poly le cristal estant au devant du reliquaire de la dent de saint Vivien, 15 sous ; — au dit Allain, pour avoir blanchi l'église, 103 livres ; — à Nicolas Buret, maître fondeur, 61 livres 8 sous ; — à Henri Gosset, maître maçon, pour avoir relevé tout le pavé de pierre et toutes les tombes de l'église, 210 livres. » — 1651-1652, inhumation de maître Nicolas Le Coq, ci-devant vicaire de cette paroisse. — « Pour 12 écuelles de fer blanc à mettre aux chandeliers que les anges tiennent au pulpitre, 60 sous. — A Etienne Mazeline, pour peinture du crucifix et pupitre, 557 livres. » — Paiements à Henri Gosset, maçon ; — à Guerould et Tourny, orfèvres. — 1652-1653, inhumations de M. Jean-Baptiste Gaumont, prêtre, dans le cimetière ; — de Jacob Le Coq, l'un des anciens Trésoriers (inhumé dans l'église). — « A Pierre Du Vivyer, maître menuisier, pour avoir achevé de lambrisser le comble de la dite église en la nef du crucifix, avoir lambrissé le dessous des vitres d'un côté et d'autre du chœur et de la nef du crucifix, 515 livres ; — à Jean Le Pileux et Simon Grevin, maîtres peintres, pour avoir peint le lambris du chœur et de la nef, 477 livres. » — 1653-1654, inhumations de

M. Colombel, assesseur au bailliage ; — de la femme de M. Guillaume Lemperière, capitaine de la cinquantaine et l'un des anciens Trésoriers. — « Le jour de Pasques, il doibt y avoir prédication à 1 heure après midy, qui doibt estre sonnée de la grosse cloche, fondation de deffunct Guillaume Feugueray, pour n'avoir esté dicte an présent, néant. — A Claude De Villers, facteur d'orgues, pour avoir nettoyé l'orgue et fait parler plusieurs tuyaux, 29 livres 14 sous. » — Paiements à Gosset, maçon ; — à Guillaume Courieul, maître vitrier ; — à Pierre Deshayes, maître serrurier ; — à Pierre L'Heureux, menuisier ; clôt les bancs des prêtres et Trésoriers, 100 livres ; — à Mazeline, maître peintre sculpteur, pour la contretable de l'autel de la sainte Vierge ; — à Charles Dupuis, maître chasublier. — Perte sur les espèces d'or et d'argent.

G. 7787. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 237 feuillets, papier.

1654-1659. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1654. — Trésoriers : Charles Du Thil, 1654-1655 ; — Robert Jores, 1655-1656 ; — Jacques Mansel, 1656-1657 ; — Noël Fontaine, 1657-1658 ; — Henri Gossel, 1658-1659. — Décès de Laurent Roger, curé de Darnétal, inhumé à Longpaon. — Inhumation du sieur Papavoine, capitaine des arquebusiers. — Cierges mis à la lanterne posée devant le crucifix. — Paiements à Vincent Faulcon, l'un des clercs matriculiers ; — aux 4 clercs semainiers ; — à Courieul, vitrier ; — à Pierre L'Heureux, menuisier ; — à Henri Gosset, maître maçon ; — à Pierre Cousture, maître charpentier ; — à Le Pelley, maître brodeur chasublier ; — à François Langlois, maître fondeur, pour avoir fait 2 pieds neufs à 2 grands chandeliers du maître autel, 7 livres 10 sous. — 1655-1656, legs de feu Pierre Lemperière, ci-devant vicaire de Saint-Vivien, inhumé en l'église de céans. — Inhumations de Mlle de la Forest ; — de M. Damiens, conseiller au Parlement, porté à Saint-Laurent. — « Recepte faicte pour choses diverses et deniers trouvés dans les troncs posés devant le crucifix de Notre-Dame et dans la chapelle de la sainte Vierge, au pied de l'image. » — Paiements à Henri Gosset, maître maçon, Trésorier de l'église ; — à Robert Le Verdier, maître fondeur ; — à Michel Poulain, orfèvre ; — à Etienne Mazeline ; — à Jean Le Pilleux et Grevin, maîtres peintres ; — à Timothée Hubert, peintre, qui fit le tableau de la contretable de la sainte Vierge ; — à Thomas Le Pelley, chasublier, et à Jean Cavelier, mercier grossier. — 1656-1657, inhumations du sieur de Braquemont ; — de maître Louis Tricotté, prêtre. — Pour un rideau pour servir derrière la chaise du prédicateur, 10 livres 10 sous. — 1657-1658, inhumations du sieur Druel, conseiller à la Table de Marbre ; — de M. Guérart, curé de Bruquedalle (porté à Bruquedalle) ; — de la nièce de M. de Grainville (portée aux Pénitents) ; — de noble homme Jean Le Pigny, sieur de la Forest ; — du sieur Le Riche, conseiller au siège d'Andely ; — d'Adrien, fils d'Adrien Mitton, sieur de Varengo. — Paiements au Père Le Febvre, religieux carme, facteur d'orgues, 31 livres 10 sous ; — à Pierre Henin, maître peintre à Rouen, pour avoir peint à l'huile 12 croix, où, d'un côté, est un crucifix, et, d'autre côté, est l'image de la sainte Vierge, pour servir aux extrêmes-onctions ; — à Jean Cavelier, grossier mercier, pour damas blanc et damas rouge ; — à Thomas Le Pelley, maître chasublier ; — « à Jean Le Pilleux, maître peintre, pour avoir redoré 6 images, icelles repeintes, ensemble avoir fait les tapis de derrière avec or et azur, fleur de lys et estoiles, et avoir fait 4 embrassements de couleur de jaspe, 144 livres 10 sous ; » — à Pierre Deshayes, maître serrurier horlogier ; — à Pierre L'Heureux, maître menuisier ; — à Guillaume Courieul, maître vitrier. — 1658-1659, inhumations de Guillaume Henriart, sieur du Manoir, chevalier de l'ordre de saint Michel ; — de Robert-Antoine Toustain, sieur de Hautonne, garde des sceaux. — Quelques inhumations dans la chapelle du cimetière. — Vente des noix recueillies dans le cimetière. — Paiements à Etienne Mazeline, pour peinture de l'*Ecce homo*, 15 livres ; — à Pierre Le Marchand et Etienne Poulain, orfèvres.

G. 7788. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 238 feuillets, papier.

1659-1664. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 ans commençant à Pâques 1659. — Trésoriers : Thomas Soudoyer, 1659-1660 ; — Marin Gohon, sieur de Corval, 1660-1661 ; — François Langloys, 1661-1662 ; — David Bouvet, 1662-1663 ; — Jean Dantan, 1663-1664. — 1659-1660, inhumations de la fille de M. de Lanquetot, portée aux Ursulines ; — de Guillaume Le Clerc, ci-devant curé de la Poterie. — Paiements à Claude De Villers, facteur d'orgues, 660 livres ; — à Henry Gosset, maître maçon ; — à Pierre Cousture, maître charpentier ; — à Charles Dupuis, maître chasublier ; — à Poulain, orfèvre ; — « par ordre de M. le curé, à un pauvre homme de cette

paroisse, lequel, ayant fait le voyage de Saint-Pierre de Rome, nous a obtenu et apporté une bulle d'indulgence pour le jour de saint Vivien; — au sonneur, pour avoir sonné le soir du *Te Deum* et, le lendemain, pendant le jour de la réjouissance pour la paix; — au même, pour avoir fait faire un charme pour mettre les ossements des trespassez, qui ont esté tirés et ramassés, sortis du jardin vendu au sieur de la Bunodière, qui estoit proche du tabouret du cimetière, 4 livres. » — 1660-1661, décès de Denis Colombel, porté à Saint-Ouen-de-Longpaon. — Inhumations, en l'église, de Michel Lautour, curé de Crioult en Basse-Normandie; — de M. Baudry, sieur du Bos-Hubert; — de M. Gohon, apporté de Saint Godard. — Paiements à M. De Villers, facteur d'orgues, 1,000 livres; — à Guillaume Thuillier, et Michel Desmares, menuisiers, pour travaux au buffet de l'orgue, 26 livres; — à Jean Le Pileux, peintre, pour avoir nettoyé le dit buffet, 30 livres; — à Robert Mazeline, maître sculpteur, pour avoir fait et doré une châsse pour poser le Saint-Sacrement; — à M. Cavelier, grossier mercier; — à Pierre Gasse, fondeur, demeurant devant l'hôpital. — 1661-1662, inhumations de Guillaume Lemperière, capitaine de la cinquantaine et l'un des anciens Trésoriers; — de Mademoiselle de Brouilly; — de la veuve du sieur Ygou, apothicaire; — de Charles Trosnel, l'un des clercs matriculiers; — de M. Morant, secrétaire du Roi, porté à Saint Godard; — de la fille de noble homme Robert Auber, sieur de Gromesnil; — de M. Thierry, assesseur en la vicomté; — de la fille de Thomas Sanadon. — Paiements à Michel Poulain, orfèvre; — à Jean Boissy, *masson murailleur*. — « Pour avoir faict applicquer par placartz, aux portes des parroisses et religions, la bulle des indulgences pour le jour saint Vivien, 10 sous. — Au sieur Farin, sacriste de l'église cathédrale, pour un autel portatif ou pierre bénite pour servir à l'autel des fonts de céans, 4 livres 10 sous. — Au sieur archidiacre, pour l'approbation des comptes, 30 sous. » — 1662-1663, inhumations de noble homme Jacques de Galentine, porté à Saint Sauveur; — du sieur Bérart, joueur d'instruments; — de Nicolas, fils de noble homme Antoine De la Cour; — de Marin Gohon, sieur de Corval; — de Michel Gohon, sieur de Bunemare, apporté de Saint-Godard; — de François Deshaulières, écolier, demeurant chez le sieur Senécal; — de M. De la Motte, sieur de Bosguerart et d'Ymare, porté à Ymare; — de Jean Des Falaises, écolier, demeurant chez le sieur Du Vrac; — de la veuve du sieur Dantan, correcteur en la Chambre des Comptes; — de mademoiselle femme du sieur Du Dezert, conseiller à la Cour des Aides. — 1663-1664, inhumation dans un même tombeau, en l'église, de Thomas Auber, menuisier, et de sa femme; — inhumation de Madeleine Martel, veuve de défunt Nicolas de Verson. — Services pour M. de Sassetot, sieur de Criquemauville, décédé à la campagne; — inhumations de Jean Buret, prêtre, inhumé dans le chœur; — d'Etienne Poulain, porté à Saint-Herbland; — de Robert Buisson, tabellion du Port-Saint-Ouen; — de la demoiselle veuve du feu sieur d'Ecalles; — de Sanson de Boutigny, prêtre (inhumé dans le chœur). — Tronc posé aux carolles de la chapelle du Saint-Esprit et de tous les saints, pour la décoration de la dite chapelle. — Paiements à M. De Villers, facteur d'orgues; — à M. Le Pelley, maître chasublier brodeur; — à Jacques De la Tour, fondeur; — à Michel Poulain, orfèvre, pour la lampe du chœur, 400 livres. Compte approuvé, le 16 novembre 1662, par M. Gaulde, grand archidiacre. — A Pierre Cousture, maître charpentier, pour un moulinet et le pied pour servir à faire housser l'église, 11 livres; — à Guillaume Courieul, maître vitrier; — « à Jean Le Pilleux, maître paintre, pour avoir par luy paint un devant d'autel sur le bois et un escriteau en lettre d'or, le tout pour la chapelle du Saint-Esprit, 6 livres 10 sous; pour avoir reblanchy la muraille de la dite chapelle et paint le bois neuf en brun, 7 sous; » — à Charles Dupuis, marchand chasublier brodeur. — Bénédiction et consécration des autels par l'évêque de Finebor. Factum imprimé, tiré à 80 exemplaires, 78 sous.

G. [illegible] (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant [illegible] feuillets, papier.

1664-1669. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1664. — Trésoriers : Ursin Le Bourg, représenté par Catherine Le Masson, sa veuve, et Jean Colombel, successeur du dit Le Bourg, 1664-1665; — Guillaume Lucas, écuyer, 1665-1666; — Philippe Marie, 1666-1667; — Nicolas Vaussier, 1667-1668; — Guillaume Le Flament, sergent royal, 1668-1669. — 1664-1665, inhumations de la veuve du sieur de Thury; — de Pierre Corneille (inhumé au cimetière, 19 mai 1664); — d'Ursin Le Bourg; — de Pierre de Cahaigne, bailli de la Fontaine-Jacob; — de M. Marais, ci-devant receveur du Domaine. — Paiements à Charles Du Puis, brodeur chasublier; — à Pierre Bignon, maître fondeur. Compte approuvé, le 21 janvier 1666, par M. Gaulde, grand archidiacre, qui réduit le service des chapelains

de l'hôpital à une messe par semaine, laquelle sera dite par eux alternativement tous les samedis, et qui les oblige à instruire les pauvres de l'hôpital, conformément à la fondation. — 1665-1666, inhumations, dans l'église, d'Anne Baudry, veuve de M. de Corval; — du sieur Rollet, vicaire ; — de Mlle Laudasse ; — de la veuve de Nicolas Buret ; — de la fille de M. de la Brisolière, conseiller au Parlement. — Paiements à Jean Le Pilleux, pour avoir peint un contre-autel pour la chapelle du Sépulcre, 9 livres 10 sous ; — à Guillaume Courieul, maître vitrier peintre, pour panneaux de vitre neuve, mis à un châssis posé près de la tour du clocher, pour donner du jour dans la chapelle de saint Vivien, 12 livres. — « Distribué et payé, par ordre des sieurs curé et Thrésoriers, aux prestres et clercs qui ont assisté aux processions, les 25 et 26 mai, festes de la Pentecoste, 40 livres. — Pour les frais de la tente du jour de saint Vivien ; salaire des hommes qui ont tendu et gardé 4 jours et 4 nuits, et couché dans l'église, que pour la nourriture des dictz hommes, pendant 6 jours, port et rapport des dites tapisseries, 37 livres 17 sous 10 deniers. — A Monsieur l'archidiacre, lors de sa visite, pour l'approbation du compte, 14 sous 6 deniers. — Pour de la lisière de drap pour mettre aux carolles pour communier, que pour du ruban pour mettre aux nappes de la communion pour les attacher, 7 sous. » — 1666-1667, inhumations de François Lamy, sieur de Clercy ; — d'Adrien, fils de Michel de Goustimesnil ; — de Nicolas Le Quesne, sieur du Manoir ; — de Jean Faulcon, sieur de la Campagne ; — de Nicolas Buret ; — de la damoiselle du feu sieur du Boscanu. — Paiements à Michel De Lisle, fondeur ; — à Henri Gosset, maître maçon ; — à Michel Poulain, orfèvre ; — à Michel Le Vigneur, faiseur de murs de bauge. Compte vérifié par M. Gaulde, grand archidiacre, lequel ordonne qu'il sera fait des bancs pour placer les ecclésiastiques, afin qu'ils soient tous ensemble. — 1667-1668, inhumations de M. de Goustimesnil ; — de la fille de Charles Le Pelley, maître chirurgien ; — de Robert Delamare, sieur de Tessy ; — de M. de Gonnelieu, sieur de Grainville (porté aux Carmélites). — Mention de la chapelle du cimetière. — Paiements au sieur De Lisle et Pierre Gasse, fondeurs ; — à Maurry, imprimeur. — 1668-1669, service pour défunt M. Le Pelley, chirurgien, décédé de la contagion. — Inhumations de maître Turgis, prêtre habitué de la paroisse ; — dans le chœur, de la veuve de noble homme Lucas Turgis, en son vivant, l'un des anciens conseillers échevins, mère de M. le curé. — Paiements à Michel Poulain, orfèvre ; — à Charles Dupuis, maître brodeur chasublier ; — au sieur Delisle, fondeur.

G. 779. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 1[illegible]0 feuillets, papier.

1669-1671. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1669. — Trésoriers : Pierre Le Melle, 1669-1670 ; — Jean Caron, 1670-1671 ; — Adrien Seigneuray, 1671-1672 ; — Michel Le Coq le jeune, 1672-1673 ; — Antoine Andrieu, 1673-1674. — 1670-1671, à Charles Hébert, jardinier, pour 16 noyers par lui fournis et plantés au cimetière, 12 livres 16 sous ; — « à un masson et un manœuvre, qui lui a aidé pendant un jour à accommoder la place pour placer l'aigle au milieu du chœur, 20 sous : — au sieur Delisle, maître fondeur, pour avoir raccommodé le grand chandelier à branches du chœur, 25 sous. » — 1670-1672, « à Guillaume Le Sénécal, maître écrivain à Rouen, pour avoir écrit et noté sur du vélin quelques offices des saints qui ne sont contenus dans nos antiphoniers, 86 livres ; — à Jean Le Coq, prêtre, pour un graduel et un antiphonier par lui vendu, 18 livres ; — à François Malassis, libraire relieur, 11 livres 10 sous ; — à Pierre et Robert Flavigny, père et fils, brodeurs, demeurant à Elbeuf, pour raccommoder les chapes de drap d'or, 520 livres ; — à Michel Poulain, orfèvre, pour avoir raccommodé la grande croix, les 2 petits chandeliers de vermeil doré, les encensoirs et le petit saint Jean, qui était rompu par les cuisses, 39 livres. » — 1671-1672, inhumation de la femme de François Roussel, maître chirurgien. — « Payé à Guillaume Courieul, maître peintre vitrier à Rouen, que à ses enfants, pour l'entretien des vitres de l'église, 55 livres ; — à Jean-Baptiste Cousture, maître charpentier, pour avoir fourni un moulinet neuf, pour servir à nettoyer l'église, 21 livres ; — à François Malassis, relieur, 7 livres 14 sous 6 deniers ; — à Robert Mazeline, sculpteur, pour avoir raccommodé la contretable du chœur, 6 livres : — à Charles Dupuis, maître chasublier, pour une chape neuve de damas vert, 50 livres. » — 1672-1673, inhumations d'Agnès de Civille ; — de Pierre Duval, prêtre habitué (dans le chœur). — Paiement à Germain Le Gendre, maître brodeur à Rouen, pour avoir brodé et fait 4 têtes de mort sur les casaques de ceux qui portent les corps des défunts, 4 livres. — 1673-1674, inhumations de l'abbé de Saint-Victor-en-Caux (porté à Sainte-Croix-des-Pelletiers) ; — de M. Antoine Duval, curé d'Ambourville. — Paiements à Placenault, chasublier brodeur.

— Journée d'un maçon avec 2 hommes, 39 sous. — Pour avoir fait cueillir les noix du cimetière qui furent vendues à un droguiste, 50 sous ; — pour une feuille de papier formule pour les registres des baptemes, mariages et inhumations, 5 livres.

G. 771. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 173 feuilles, papier.

1674-1679. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1674. — Trésoriers : Thomas Maleuvre, 1674-1675 ; — Pierre Mouchart, 1675-1676 ; — Jacques Glin, 1676-1677 ; — Jean Housset, 1677-1678 ; — Nicolas Hecquet, 1678-1679. — 1674-1675, inhumation, dans le chœur de cette église, le 19 juin 1674, de M. Nicolas Turgis, qui avait été curé pendant 37 ans ; — autres inhumations de Mr Bernard Desperrois, greffier criminel au bailliage de Rouen ; — de M. Duhamel, Grènetier au magasin à sel ; — de M. Moussu et de Pierre du Perron, écuyer. — Services pour le fils de feu M. de Béthencourt, décédé à l'armée ; — pour défunt frère Nicolas Le Paige, jésuite, inhumé au collège. — Paiements à Antoine Placenault, brodeur chasublier ; — au surnommé Michel, imprimeur ; — pour les frais du procès contre les Chevaliers du Mont-Carmel, qui se prétendaient propriétaires de la léproserie de Darnétal ; — autre procès contre les administrateurs du Bureau des Valides, qui avaient ouvert une tranchée dans le cimetière de la paroisse pour la construction d'écoles. — Bancs de l'église numérotés. — 1675-1676, inhumations de Mathurin Guérart, prêtre ; — de la mère de M. Le Tourneux, prêtre ; — de l'enfant du sieur Perchel, procureur au bailliage. — Mention de messes célébrées à l'autel de la chapelle du cimetière. — 1676-1677, inhumations du fils du sieur Loisnel, avocat au Parlement ; — de Jean Bouvier, prêtre ; — de Jacques Pradon, avocat ; — de M. Ridel, greffier criminel au bailliage ; — d'Anne Darsy, veuve du sieur de Saint-Aubin ; — du sieur Le Boullenger, libraire. — Paiements à Jaspar Rocuchon, orfèvre ; — à Dupuis, chasublier. — « Pour le louage de la tapisserie, du temps que les dames Thrésorières tendirent, 14 livres 10 sous. » — Achat de toile et de serge verte, pour couvrir la contretable du chœur. — 1677-1678, inhumations de M. Vereuil, Elu en l'Election de Rouen ; — de Pierre Le Bourg, prêtre. — Paiements à Gosset, maçon ; — à Pierre Deshayes, maître horloger serrurier ; — à Jean Mauger et Gilles Dumont, fondeurs. — 1678-1679, inhumations de l'enfant de M. Godescar ; — de Louis Malerbe ; — de la veuve du sieur Laudasse ; — de François Delamare (inhumation dans le chœur) ; — de Jacques Hubert, prêtre, *ibidem*. — Paiements à Pierre Gasse, fondeur, pour avoir raccommodé l'aigle du chœur ; — à Ferrand, imprimeur ; — à Nicolas Courieul, maître vitrier.

G. 772. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant [illegible] feuillets, papier.

1679-1684. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1679. — Trésoriers : François Bénye, 1679-1680 ; — Hélie Adam, 1680-1681 ; — Toussaint Mouchet, 1681-1682 ; — Charles De Pessy, 1682-1683 ; — Nicolas Le Massif, 1683-1684. — 1679-1680, « reçu pour M. de la Cour-le-Comte, transporté de cette paroisse et inhumé en la paroisse de Saint-Jean-du-Cardonnay, 5 livres. » — Inhumations de François Lévesque, organiste ; — de Mme de Grainville, portée de cette paroisse et inhumée aux Carmélites ; — de Jean-Baptiste de la Guerretière, écolier. — Service pour défunt M. de Bimorel, chanoine, conseiller au Parlement, décédé dans le Bureau. — « Banc clos accordé à la dame Gravois, mère du sieur Gravois, vicaire, pour la gratification d'une écharpe par lui donnée pour servir de pavillon sur le Saint-Sacrement et autres dons. — A Michel Delisle, prêtre, organiste de céans, élu aux lieu et place de François Lévesque, décédé, 65 livres. » — Paiements à Buret, fondeur. — Le comptable fait don de ce qu'on avait payé à un orfèvre pour la réparation de l'épistolier. — 1680-1681, inhumations de M. Thierry, assesseur à la vicomté ; — de Jeanne-Catherine de Roquigny. — Paiements à Henri Gosset, maître maçon ; — à Jean Laurent, maître fondeur ; — à Nicolas De Laune, maître menuisier ; — « à Buret, fondeur, pour 2 clochettes par lui fournies pour mettre aux 2 portes à côté du chœur, pour avertir le monde quand les presbtres vont à l'autel célébrer la sainte messe, 74 sous. » — 1681-1682, inhumations de Guillaume Martineau ; — de Jean Ququ, prêtre ; — de Catherine Bernard, veuve, mère de M. le curé ; — de Jean Mouchard, prêtre ; — de M. Le Gay, lieutenant à la Table de Marbre. — Paiements à Marie Minedorge, orfèvre, pour avoir raccommodé l'image d'argent du petit saint Jean dont on sert, chaque dimanche, pour mettre le sel à faire l'eau bénite, 6 livres. — Noyers plantés dans le cimetière. — Toile verte achetée et attachée avec 15 anneaux à la contretable de la chapelle de la sainte Vierge. — « Pour 2 tallevendes pour mettre sur la cheminée de Roisset, 8 sous. » — 1682-1683, « à Michel Delisle, prêtre et

organiste de céans, pour ses gages de l'année, d'avoir touché l'orgue aux jours et fêtes accoutumées, 106 livres. » — 1683-1684, reçu de la collecte générale faite par la paroisse, à cause de la grande nécessité des réparations de l'église, 695 livres. — Il a esté accordé à Madame de Bruquedalle la survivance de la possession du banc de Mme Mouchard, sa mère, qui est sous le pulpitre, derrière le buffet des Trésoriers, en reconnaissance de ce qu'elle a notablement contribué aux parements des beaux ornements de damas blanc. — Payé au sieur Jacques Gravois, maître masson, pour avoir réparé le débris arrivé au clocher par la tempête, 130 livres ; — à Ingout, facteur d'orgues, pour avoir raccommodé les orgues, 300 livres. » — Plantation de noyers dans le cimetière.

G. 7793. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 174 feuillets, papier.

1684-1689. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1684. — Trésoriers : Pierre Reu, 1684-1685 ; — Jacques Andrieu, 1685-1686 ; — Pierre Le Jeune, 1686-1687 ; — Simon Le Barbier, 1687-1688 ; — Louis Joret, 1688-1689. — 1684-1685, « M. le curé est prié par la compagnie d'advertir à son prosne que ceux qui occupent des bancs sans avoir recognu le Thrésor, le recognoistront dans la quinzaine, faute de quoi on en disposera. » — Fil de fer pour attacher les nappes de la communion à la balustre de la chapelle de la Sainte-Vierge, etc., 30 sous. — « A la veufve Buret, pour le change de la clochette, qu'on porte au convoy du Saint-Sacrement, 20 sous. » — 1685-1686, inhumation de de M. Got, chirurgien du Bureau des Valides. — Paiements à MM. Gravois et Jacques Capelet, maîtres maçons. — 1686-1687, inhumations de M. du Manoir, porté aux Ursulines ; — de Mlle de Neuvillette. — A M. Jacques Gravois, pour restant du marché de la construction de la sacristie, 260 livres. Compte approuvé par M. Etienne De Fieux, grand archidiacre. — 1687-1688, inhumation de M. Hérambourg, prêtre, dont les héritiers ont donné à la Fabrique 3 chasubles. — 1688-1689, pour un nouveau bref d'indulgences obtenu de Rome pour la fête de saint Vivien aux fêtes de Noël, et, chaque dimanche, aux litanies de la Sainte-Vierge, le tout pour 7 ans, 10 livres 10 sous.

G. 7794. (Liasse.) — 2 registres in-folio, comprenant 51 feuillets, papier.

1689-1691. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 2 années commençant à Pâques 1689. — Trésoriers : Robert Bourdin, représenté par Catherine Guérard, sa femme, veuve, depuis le 3 novembre 1689 ; — Jean Bernard, curé de la paroisse, nommé par les Trésoriers, en remplacement du dit Bourdin, le 20 novembre 1689. — Inhumations du curé de Carville, porté à Saint-Nicaise ; — de M. du Désert. — « Payé pour 200 lettres d'église imprimées en parchemin pour délivrer aux apprentis de la draperie et aux maîtres ouvrants leurs boutiques, autrement appelées *lettres de boures*, 5 livres.

G. 7795. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 161 feuillets, papier.

1690-1695. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. — Trésoriers : Jean-Baptiste Le Grand, 1690-1691 ; — Antoine Ridel, 1691-1692 ; — Jonas Bénye, 1692-1693 ; — Clément Picot, 1693-1694 ; — Toussaint Lundy, 1694-1695. — 1690-1691, rentes payées par les héritiers de M. Corneille, référendaire, par Pierre Le Febvre, sieur du Pont-Brocard, par Jean et Jacques Le Pilleux, peintres, demeurant près la Chambre des Comptes. — Inhumations de MM. Le Peley, chirurgien, Buret, Lasne, prêtre, Delisle, Orsolle ; — de Mme Le Coq, Trésorière. — Paiements à Jacques Gravois, maçon ; — à Michel Seheult, faiseur de fil d'archal ; — à Beauvais, serrurier, pour travaux à l'horloge. — 1691-1692, inhumations de MM. de Fumechon, frère de M. de Grainville, Franquesnay, Fresnel, Le Barbier, Le Flament, prêtre, de Mlles Judith Le Vavasseur, Hubert.

1692-1693, convoi du vicaire de Préaux. — Inhumation de Mme Baraguey, « en précédent veuve du sieur Caron, avec lequel elle avait porté les frais du Thrésor, dans l'église, avec service, la cloche en volée, 8 livres. » — 1693-1694, inhumations de MM. Danten, Guelin, Le Jeune, Sallé, Bernard, curé de la paroisse, de Mmes Chedeville, Picot, Bénye. — « A la veuve Lallemand, pour la reliure d'un manuel en quatre parties, dont 3 sont reliées en maroquin et la 4me en parchemin, 6 livres ; — pour la reliure de 2 livres de chant et d'un second manuel, 18 livres ; — pour 3 graduels et la reliure d'un vieil en peau de truie, 45 livres. » — 1694-1695, inhumations de M. Sagot, curé de Saint-Vivien ; — de M. Aubourg, apothicaire ; — de l'enfant

du sieur Raux, maitre de l'*Image saint François* : de M. Avenel ; — d'un parchemmier ; — de Mr Cottart. — « A M. Valtier, expéditionnaire en cour de Rome, pour les frais d'un bref d'indulgences de notre autel privilégié, 12 livres ; — à la veuve Lallemant, pour la reliure d'un graduel, 7 livres ; — pour l'impression de 15 mains de billets pour les assemblées, à 6 sous la main, 4 livres 10 sous ; — à Longueil, maitre menuisier, pour les chaises du chœur, 442 livres ; — pour 2 pilastres à soutenir le jubé, 150 livres ; — pour raccommodage des bancs d'autour du chœur, 100 livres ; — à Jacques Theroude, sculpteur, pour travaux aux chaires, 36 livres ; — à Pierre Couvrechef, serrurier, pour toute la ferrure des chaises, 222 livres ; — à Guillaume Piedfort, pour avoir étayé le jubé et l'avoir rehaussé, avoir descendu et replacé le crucifix et les 2 images de la sainte Vierge et de saint Jean, 40 livres ; — à Pierre Fossart, maitre tourneur, pour avoir tourné les 6 premières colonnes, 6 chapiteaux et 6 quartre (*sic*) pour l'ouvrage du jubé, 36 livres ; — au sieur Gravois fils, maitre maçon, pour la construction de 2 tombeaux de défunts M. Bernard et M. Sagot, curés de cette paroisse, 120 livres ; — au sieur De la Fosse, peintre, pour avoir peint les piliers du chœur, 14 livres. » Compte approuvé par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre, au cours de sa visite, le 13 décembre 1695.

G. 7796. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 144 feuillets, papier.

1696-1701. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. — Trésoriers : Marin Andrieu, 1695-1696 ; — Michel Le Carpentier, 1696-1697 ; — Thomas Le Coq, 1697-1698 ; — Sébastien Du Ligner, 1698-1699 ; — Jacques Le Carbonnier, 1699-1700. — 1695-1696, « le 3 may 1695, Messieurs les gardes-drapiers ont faict célébrer le service de la garderye pour feu M. Séjourné, receu 1 livre 10 sous. — A M. Gravois, maitre masson, pour la pierre de massonnerie de la montée du jubé, etc,... 96 livres 1 sou. » — 1696-1697, inhumation de M. Clément Guérart, ancien Trésorier. — « A Jean Gosselin, paticier, pour le petit pain de la communion, 12 livres. — A M. Le Saigle, vicaire de la paroisse, pour son voyage à Paris pour la poursuite de la décharge des amortissements, 350 livres. » — 1697-1698, inhumation de M. de Grainville, prêtre et conseiller au Parlement, apporté de Saint-Nicaise. — « Le 9 novembre, pour le service célébré pour tous les deffunts, des questes faictes après les prédications de R. P. Barbereau, 10 sous. — A M. Gravois, maitre masson, la somme de 20 livres pour la tombe de pierre par luy fournye suivant le testament de feu monsr Antoine de Béthencourt, et posée sur le lieu de la sépulture de feu M. de Béthencourt père, au milieu des balustres de la communion de la chapelle de la Sainte-Vierge ; — au sieur Sacepée, sculpteur, pour avoir gravé la fondation du dit sieur Béthencourt sur icelle tombe, 7 livres ; — au sieur Mazeline, sculpteur, pour ce qu'il a fourni au pavillon où l'on expose le Saint-Sacrement, 7 livres. — Pour l'impression et feuilles de papier pour 700 de billets, sçavoir 200 pour les jours de la feste et translation de saint Vivien, et 500 pour les prières des 40 heures de Noël, afin de faire connoistre au peuple les indulgences, 7 livres 10 sous. — A Nicolas Tranchet et Martin Rault, massons, pour avoir replacé 110 toises et demye des tombes de la nef du chœur et de toute la chapelle de la saincte Vierge en sa longueur et largeur, à raison de 25 sous la grande toise en carré, et pour replacer la chaise à prescher et les bancs, 184 livres ; — à Couvrechef, serrurier, pour tout ce qu'il a fourni au pulpite et ailleurs, 36 livres. » — 1698-1699, inhumations de M. De la Rue, prêtre ; — de M. Baudouin, Trésorier. — « Au sieur Prevost, imprimeur, pour 200 de billets faicts faire pour annoncer au peuple les indulgences plénières et les expositions du Saint-Sacrement des 2 festes de saint Vivien, 50 sous ; — pour 6 mains de papier au pot et l'impression de 10 billets chaque feuille, pour les semonces des assemblées, etc,... 4 livres 4 sous ; — à Louis Andrieu, menuisier, pour les bancs neufs, 400 livres ; — à Guillaume L'Heureux, autre menuisier, pour bancs neufs, 404 livres. » Compte vérifié par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre, le 30 novembre 1699. — 1699-1700, inhumation de Mlle de Béthencourt, aux Pénitents. — A M. Delisle, fondeur, 38 sous ; — au sieur Le Prevost, imprimeur, 30 sous ; — à M. Grisel, secrétaire de l'Intendant, 18 sous. Compte vérifié par M. de Y de Seraucourt, au cours de sa visite, le 11 janvier 1701.

G. 7797. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 147 feuillets, papier.

1700-1707. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 ans commençant à Pâques 1700. — Trésoriers : Mathieu Fautrel, 1700-1701 ; — Jean Le Forestier, 1701-1702 ; — Jean Ferment, 1702-1703 ; — Jean Briant, 1703-1704 ; — Guillaume Douillet, 1704-1705. — 1700-1701, « le premier jour d'aoust 1700, l'enfant d'un comptable a esté inhumé au cimetière : mais, à cause de l'argenterie qui a servy à l'inhumation,

a bien voulu donner 50 sous. » — Inhumations de M. Bouvet, prêtre de la paroisse ; — de 2 enfants de M. Le Breton, vinaigrier ; — de M. Le Chaplier, prêtre (porté aux dames de Saint-François) ; — de M. de Biville ; — de M. de Corval, Auditeur des Comptes. — Dons pour la construction de la porte de fer du bas du chœur, par Louis De Guillots, de 400 livres, pour être dispensé de la charge de Trésorier ;—de M. le curé et de MM. du Séminaire Archiépiscopal, de 20 livres, « pour la réédification de l'horloge de cette paroisse et y faire sonner les quarts et les 3 quarts, sonnante l'heure et les demies. » Compte vérifié par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre. — 1701-1702, « à Delahaye, menuisier, pour bois par lui fourni pour la fonte des cloches, 160 livres ; — à Pierre Vauquelin, maître blanchœuvre, pour le travail et emploi par lui fait aux 8 marteaux des cloches, 50 livres ; — à Robert Delisle, fondeur, pour les vacations de ce qu'il a fourni tant de creusets qu'autres outils, pour refondre chez lui le restant du métal, 10 livres. » Compte approuvé par M. de Y de Seraucourt.—1702-1703, inhumations de M. Massias, prêtre ; — de l'abbé de Tilly, diacre. Compte vérifié par M. de Tourouvre, grand archidiacre et vicaire général, le 5 mars 1704. — 1703-1704, inhumations de M. Du Marest, prêtre, dans la chapelle de l'hôpital des pauvres valides ; — dans l'église de Saint-Vivien, de M. Mazeline ; — de Mlle de Berville ; — de M. Hérambourg. — Louage des bancs, 170 livres 5 sous. Compte vérifié par M. de Tourouvre. — 1704-1705, inhumation de la damoiselle du Gal de Moulincourt. — Louage des noyers du cimetière à M. Marouard, confiseur, 25 livres. — Pour l'herbe du cimetière, 30 sous. — Payé pour la réunion de l'office de Trésorier receveur payeur des revenus de la Fabrique à la dite Fabrique, 400 livres. Compte vérifié par M. de Tourouvre, le 11 août 1707. — Pierre Sevestre, curé de la paroisse, 1701-1705

G. 7798. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 99 feuillets, papier.

1705-1710. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1705. — Trésoriers : Nicolas Dehors, 1705-1706 ; — Jacques Malandrin, 1706-1707 ; — Jean-Jacques Le Grand, 1707-1708 ; — Adrien Doudet, 1708-1709 ; — François Baudouin, 1709-1710. — 1705-1706, inhumation d'un jeune homme, pensionnaire de M. Férey. — 1706-1707, « au sieur Peuffier, peintre, pour avoir peint 3 pillers du chœur, 14 livres 10 sous. — Pour 4 châssis de fil de fer qui ont été faits pour mettre à la porte de fer au bas du chœur, afin que la dorure du bas de la dite porte se conservât, 15 livres. » — 1707-1708, « au sieur Le Prevost, libraire, pour 500 de billets qu'il a imprimés, pour annoncer la fête de Noël, 4 livres 10 sous. » — 1708-1709, inhumation de M. Delisle, prêtre, organiste de la paroisse. — « Payé au sieur Landry, pour avoir fait le catéchisme, toutes les fêtes et les dimanches, depuis le 1er dimanche d'octobre jusqu'à celui de la Pentecôte, suivant la fondation faite en 1708, 30 livres. » — 1709-1710, inhumations de Gabriel Buret ; — du sieur Abraham, habitant de Saint-Domingue. — Charles Le Febvre, organiste.

G. 7799. (Liasse.) — 5 registres in-folio, 107 feuillets papier.

1710-1715. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 ans commençant à Pâques 1710. — Trésoriers : Jean Laurence, 1710-1711 ; — Jean-Pierre Lesueur, 1711-1712 ; — Pierre Grullé, 1712-1713 ; — Pierre Flament, 1713-1714 ; — Jean De Fer, 1714-1715. — 1710-1711, « pour des pots de terre placés tout autour de l'église, pour la rendre résonnante et former un écho qui soutienne les voix et fasse mieux entendre l'orgue, la somme de 5 livres 5 sous 6 deniers. » — Plantation, dans le cimetière, de 25 noyers, achetés 12 livres 10 sous. — Dépenses faites pour l'orgue ; — achat du petit orgue de Saint-Pierre-l'Honoré, pour en faire un positif à l'orgue de la paroisse ; total de la dépense, 1,899 livres 1 sou. — 1711-1712, inhumations du sieur de Gruchy (au second monastère de la Visitation) ; — de M. Beuves, prêtre, 1er chapier de la paroisse. — Dépense pour la messe du Saint-Sacrement, tous les jeudis de l'année : le curé avait pour ses honoraires 1 sou ; les autres prêtres, vicaire, clerc, sacriste, 2 chapiers, et 4 anciens prêtres, chacun 6 deniers. « La rétribution des prêtres étant aussi modique, M. le curé veut bien la doubler et faire distribuer 5 sous du sien à chaque messe. De plus, il veut bien encore payer du sien 2 solds 6 deniers par messe, à l'organiste qui y touche la prose du Saint-Sacrement, en sorte qu'il coûte au sieur curé 7 solds 6 deniers de son argent par chaque messe, telle étant sa dévotion. » — 1712-1713, inhumations de Mlle de Rougeville (aux dames religieuses de Saint François) ; — du sieur Le Vavasseur, pensionnaire chez M. Férey. — Payé à M. Le Gay, pour avoir fait le catéchisme, 30 livres ; — à M. Plaisant, clerc de la paroisse, pour avoir assisté au catéchisme, pour tenir les enfans dans leur devoir et dans la modestie, 2 livres ; — à Charles

Le Febvre, organiste et facteur d'orgues, acompte pour le marché des pédalles 865 livres. — Paiements à De Sourdeval, orfèvre ; — à Gasse, fondeur. — 1713-1714, diminution des espèces. — 1714-1715, inhumations, au mois de mai 1714, de la dame Chirois, supérieure de L'hôpital Général des pauvres (par permission du curé, transportée aux religieux Pénitents); — du sieur Buret, dans l'église; — de la dame Bignon, veuve du sieur Buret. — Paiements au sieur De Sourdeval, orfèvre ;— au sieur Lefévre, facteur d'orgues et organiste, pour solde de marché, 200 livres ; — au même, pour l'augmentation d'un jeu de double tierce et 2 jeux de flûtes allemandes, 125 livres ; — pour le dédommager de la perte qu'il disait avoir faite sur le marché des pédalles, à laquelle il a ajouté le Bé Fa, Bé My, B mol d'en bas des 4 jeux, 130 livres ; — à M. Tribuot, facteur d'orgues de Paris, pour la visite qu'il est venu faire de l'orgue, 68 livres; — au sieur Le Maréchal, organiste de Saint-Ouen, pour sa visite, 29 livres 15 sous. »

G. 7800. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 162 feuillets, papier.

1715-1720. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1715. — Trésoriers : Pierre-Louis Morin, 1715-1716 ; — Antoine Le Massif, 1716-1717 ; — Jacques De la Motte, 1717-1718 ; — François Allain, 1718-1719 ; — Jacques Roussel, 1719-1720. — 1715-1716, « inhumation, dans la chapelle du cimetière, du sieur Lamy, curé de Bénesville, service, 3 hautes messes, grosse sonnerie, 13 livres 12 sous, dont il y a 20 sous pour les registres. » — 685 livres, provenant d'un legs de M. François Pottier, pour fonder un salut solennel au jour de la Purification, et à condition de donner à l'hôpital de la paroisse 50 livres, pour aider à acheter du linge pour les pauvres qui y logent. — 1716-1717, « payé pour la procession fondée par le sieur Godart, qui part du cimetière de la paroisse pour aller à l'Hôtel-Dieu, où l'on distribue aux pauvres malades pour 50 sous de pain blanc et 50 demions de vin, etc., 21 livres 3 sous ; — au sieur Cottard, orfèvre, pour avoir fait une image de saint Vivien, pour mettre sur la robe du bedeau, 90 livres ; — à M. de Bellegarde, pour les frais d'un bref d'autel privilégié, 16 livres ; — au même, pour l'expédition des brefs des 40 heures et indulgences qui ont été renouvelés cette année, indulgences de saint Vivien fixées par Mgr au jour de l'Ascension, au lieu du jour de la translation des reliques de saint Vivien, qui tombait le dimanche dans l'octave de saint Romain, 28 livres ; — à M. Peuffier, peintre, pour avoir peint en lettres d'or un tableau pour l'autel privilégié qui est au frontispice de la chapelle du Sépulcre, 3 livres. » — Paiement à Gasse, fondeur, pour son marché des chandeliers de cuivre à mettre sur le grand autel et de 18 consoles pour l'ornement des dits chandeliers, 455 livres. — 1717-1718, inhumations de M. Langle de Gazière, prêtre ; — de MM. Bataille, Fiquet, Le Page, prêtres. — Messes dites à l'acquit de la Fabrique par des capucins. — Paiements à M. Gasse, fondeur ; — à M. Clément, pour avoir doré les 6 grands chandeliers, 430 livres. — Total des recettes, 5,603 livres ; des dépenses, 5,170 livres. — 1718-1719, nouveau bâtiment construit aux frais de la Fabrique dans la cour et le jardin de la Foulerie d'Espagne ; devis fait par M. Le Conte ; entrepreneur, M. Roger Jouanne ; travaux visités par M. Des Ruisseaux. — 1719-1720, inhumation de messire Robert Duhamel, sieur du Désert. — A Charles Lefévre, facteur d'orgues, 24 livres.

G. 7801. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 172 feuillets, papier.

1720-1725. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1720. — Trésoriers : Adrien Viquesnel, 1720-1721 ; — Vincent De La Haye, 1721-1722 ; — Romain Arnoult, 1722-1723 ; — Jacques Cousin, 1723-1724 ; — Antoine Le Prevost, 1724-1725. — 1720-1721, inhumations de M. Le Nouvel, curé de Nullemont ; — de M. Le Nouvel, prêtre de la paroisse. — Service pour le repos de l'âme de M. Hérambourg, grand-vicaire de Coutances. — 1721-1722, reçu pour l'inhumation de M. Vaucourbet, 21 hautes messes à 11 sous. — Inhumation de M. Richard, prêtre. — 1722-1723, inhumation de Mme Cousin, apportée de Saint-Maclou. — A M. Gouel, orfèvre, pour avoir raccommodé le livre d'argent des Evangiles, 25 livres. — Messes acquittées, pour le compte de la Fabrique, par les Pénitents de Sainte-Barbe de Croisset. — 1723-1724, inhumations de M. Reu, ancien Trésorier; — de M. Havard, dans l'église (service, 3 hautes messes, grosse sonnerie), 42 livres 12 sous ; — de M. Pinel, 37 livres 7 sous ; — de M. Dumarest, prêtre (au Bureau des Valides), 7 livres. — 1724-1725, inhumation de Mlle de la Bunodière. — Pertes sur les espèces : « Depuis 2 ans, sur la somme de 2,644 livres 2 sous, qui avoit esté mise entre les mains du Trésorier, il y a eu de perte, pour le Trésor, la somme de 1,067 livres 8 deniers. »

G. 7802. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 184 feuillets, papier.

1725-1730. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1725. — Trésoriers : Jacques Malandrin, 1725-1726 ; — Jean-Michel Le Febvre, 1726-1727 ; — Jean Le Locu, 1727-1728 ; — Jean Dagonnet, 1728-1729 ; — Jacques Adam, 1729-1730. — 1725-1726, inhumations de M. Coüe, dans l'église, 30 livres ; — de M. Vauquet, *ibidem*, 30 livres. — A Charles Lefévre, organiste, pour ses gages, 130 livres. — « Au sieur Cossard, greffier de M. le doyen de la Chrétienté, pour le procès-verbal que dressa M. le curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, doyen, nommé par M. l'official pour cet effet, au sujet des pièces et contracts de fondation pour passer, après son rapport, à la réduction demandée, 37 livres 5 sous. » — 1726-1727, inhumation, dans l'église, de Mme Le Gay, 30 livres. — Au sieur Le Cauchois, maître écrivain, pour avoir écrit sur peau de vélin les tableaux des fondations. — A M. Le Prevost, Trésorier de la paroisse, pour une rame de papier qu'il a imprimée pour les indulgences des quarante heures de Noël, 10 livres. — 1727-1728, inhumation, dans l'église, de Mme Gacoin, 32 livres. — Argenterie portée aux convois des 3 enfants de M. De Fer, 3 livres 15 sous. — « Bordereau des espèces qui ont été mises ès mains du Trésorier Le Locu ; écus marqués à l'écusson et à la merelle, écus d'or marqués aux 2 ailes, écus marqués de 8 ailes et 4 couronnes, écu marqué de 3 couronnes, pièce de 6 livres à l'écu. — A M. De France, architecte, pour peines et vacations faites à l'église, au sujet du pavage et tombage de la dite église, etc., 54 livres ; — à Charles Ancel, plâtrier, pour le pavage, 525 livres ; — au sieur Langlois, tapissier, pour avoir raccommodé le grand rideau rouge de la contretable du chœur, 75 livres ». — 1728-1729, inhumation, au cimetière, de M. Pierre Sevestre, curé de la paroisse. — « A Louis Baudin, menuisier, pour avoir descendu et remonté les 4 premières grosses cloches de la paroisse, dont 3 ont été refondues suivant le marché fait avec lui, 400 livres ; — au sieur Bérenger, pour une grande toile, pour couvrir le hangard où l'on a fondu les cloches, 18 livres ; — pour 104 livres de goudron, pour goudronner la dite toile, 20 livres. » — Les titres des chapitres faits avec des vignettes. — 1729-1730, « au sieur Riquier, pour cent de peaux de vélin, pour faire le grand graduel de l'église en plain chant, à 24 sous la peau, 120 livres ; — au sieur Tassel, prêtre, pour 34 alphabets de lettres, pour imprimer le grand graduel et antiphoniers de la paroisse, cuivre, aciers, limes, bouis, vermillon, encre de la Chine et autres couleurs, 468 livres. » — Titres des chapitres faits avec des vignettes.

G. 7803. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 156 feuillets, papier.

1730-1735. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1730. — Trésoriers : Nicolas Dutot, 1730-1731 ; — Simon Lhérable, 1731-1732 ; — Nicolas Chagrin, 1732-1733 ; — Nicolas Cottelle, 1733-1734 ; — Pierre Allais, 1734-1735. — 1730-1731, rentes dues au Trésor, 702 livres 2 sous ; maisons du Trésor, 3,937 livres 10 sous ; quêtes, 195 livres ; inhumations, 179 livres ; loyer des bancs, 338 livres 15 sous ; recette extraordinaire, 2,100 livres. — « Pour outremer de lapis azuly, outremer de Prusse, carmin, cinabre, vermillon, pierre d'azur et autres drogues pour peindre les graduels et missels, 76 livres 3 sous ; — pour 279 peaux de vélin fournis pour les dits graduels, 334 livres. » — 1731-1732, « pour les alphabets, les notes, cuivre, reliure des grands graduels, 3 peaux de truie pour les couvrir, cochenille, cinabre, tournesol, gomme gute, gomme arabique, carmin et autres fournitures employées par M. Clément Ferment, vicaire et agent de la Fabrique, pour imprimer les 2 premiers tomes du grand antiphonier, 176 livres ; — à Plantard, pour avoir garni en cuivre les dits tomes, 450 livres ; — au sieur Riquier, parcheminier, pour les feuilles de vélin par lui fournies pour l'achèvement des grands graduels et pour les 2 premiers tomes du grand antiphonier, 423 livres ; pour 2 livres un quart de vermillon, pour faire les relles où l'on place les notes ; pour gomme arabique, noix de galle pour faire l'encre, gomme gute, tournesol et pinceaux, 226 livres 5 sous. — Au sieur Bessin, pour avoir raccommodé un chandelier de cuivre à triangle et 3 enjolivements des grands chandeliers à branche, 2 livres. » — Ardoise carrée achetée au prix de 44 livres le millier. — 1733-1734, inhumation de Mme de la Bunodière dans l'église, 30 livres. — « A M. Maille, chasublier, pour avoir fait une chasuble, 2 tuniques, 3 chappes, fourni de damas violet à fleurs d'or, gallon d'or fin frangé d'or fin, gallon de soie frangé de soie retors, 321 livres. — A M. Ferment, pour 2 peaux de truie pour couvrir le 3me tome de l'antiphonier, le tome où est contenu le *Venite, exultemus ;* pour la reliure

des dits 3 tomes, pour une main de grand papier, à 6 livres 10 sous la main, pour servir à imprimer le dernier tome et pour avoir fait garnir en cuivre le dit 3me tome, 129 livres. » — 900 de pavé, à 7 livres 10 sous le cent. — Paiements à M. De France, architecte ; — à Bessin, horlogeur. — 1734-1735, « pour les registres des baptêmes, mariages et inhumations, achetés avec les cartons, y compris ce qui a été donné au garçon du lieutenant qui les a signés et paraphés, 9 livres. » — Au bedeau, pour garder la porte de fer et autres services, 20 livres ; — à Jean-Pierre De France, architecte, pour avoir déplacé la croix de pierre du cimetière et l'avoir replacée au milieu du cimetière sur bonne fondation, 250 livres ; — à Rozan, pour avoir raccommodé et ciselé le couvert d'argent du livre des Epitres et Evangiles, 12 livres. — Plâtre acheté à 12 sous la pouche.

G. 7584. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 136 feuillets, papier.

1735-1740. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1735. — Trésoriers : Nicolas Vincent, 1735-1736 ; — Remy Pierre, 1736-1737 ; — Thomas Marguerit, 1737-1838 ; — Guillaume Pontus, 1738-1739 ; — Jacques Cousin, 1739-1740. — 1735-1736, inhumations de M. Roland, prêtre ; — de Mme Forfait. — Au vicaire, pour avoir donné la bénédiction tous les soirs après la prière, 15 livres ; au sonneur, 10 livres. — A Charles Leféyre, organiste, 150 livres par an. — Paiement à Lagenet, orfèvre. — 1736-1737, inhumation de M. Piqueleu, dans l'église, 30 livres. — Ardoises fortes et carrées achetées à 43 livres le millier. — 1737-1738, paiements à M. Bernard du Mezeray, pour fil d'or fin filé ; — à M. Pierre Bessin, fondeur. — 1738-1739, inhumation, dans l'église, de M. et de Mme Buret ; service aux frais de la Fabrique après décès, pour MM. Jean De La Vigne, Michel Le Carpentier, Jean Le Locu, Montier, anciens Trésoriers ; M. Le Tellier, Trésorier en charge ; Mme Dehors, ancienne Trésorière. — A M. Carré, pour 1 croix de cuivre servant aux inhumations de *vingtaine* et petite commune, 20 livres. — Paiements à Bessin, fondeur ; — à Gouel, orfèvre. — On continue l'ouvrage des frises de fer autour du chœur. — A Louis Leféyre, organiste et facteur d'orgues, acompte sur le marché pour la réparation des orgues, 300 livres. — 1739-1740, inhumations de Jacques Adam, Trésorier de la paroisse ; — de M. de la Bunodière. — Pour 2 onces d'or de Paris, 2 onces d'or de Lyon, pour réparer une chape, 40 livres. — Paiements à Barbe Lhomme, brodeuse ; — à Louis Leféyre, facteur d'orgues, 300 livres.

G. 7585. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 157 feuillets, papier.

1740-1745. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1740. — Trésoriers : Antoine Beaufour, 1740-1741 ; — Guillaume Cousin, 1741-1742 ; — Michel Masson, 1742-1743 ; — Michel Jouvenet, 1743-1744, 1744-1745. — 1740-1741, inhumations de Louis Souillet ; — de Mmes Adeline et Trugard. — A M. Leféyre, organiste et facteur d'orgues, 862 livres. — 1741-1742, à Mme Jore, pour 2 bréviaires fournis pour l'église, 15 livres. — 1742-1743, inhumation de M. Clément Ferment, prêtre, vicaire, *gratis*. — A Mme Maille, chasublière, 921 livres. — 1743-1744, paiement à M. Prevost, libraire, pour impressions. — 1744-1745, paiements à MM. Bréhain et Falaise, avocats. — M. Sehier, curé de la paroisse.

G. 7586. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 157 feuillets, papier.

1745-1750. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1745. — Trésoriers : Jean-Baptiste Cousin, 1745-1746 ; — Jean Adam, 1746-1747 ; — Georges-Martin De la Rue, 1747-1748 ; — Laurent Pontus, 1748-1749 ; — Jean-Baptiste Deschamps, 1749-1750. — 1745-1746, à M. Pollet, sculpteur, pour la sculpture du confessionnal de M. le curé, 15 livres ; — à M. Maille, brodeur chasublier, 213 livres ; — à Hammernelle, relieur, pour avoir relié un messel, 16 livres. — 1746-1747, paiement à M. Loyer, architecte. — 1747-1748, à M. Brehain, avocat au Parlement, pour une consultation, 6 livres. — 1748-1749, à M. Le Prince, doreur, pour avoir fait une niche de bois de chêne sculptée et dorée, 260 livres. — 1749, Fouquet, curé de la paroisse. — 1750, à M. Porlier, orfèvre, pour façon et fourniture du livre d'argent servant à chanter l'Epître et l'Evangile, 182 livres. — chaises achetées pour la Fabrique ; — draps de soie vendus par M. Détancourt.

G. 7587. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 167 feuillets, papier.

1750-1755. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques

1750. — Trésoriers : André Leturger, 7501-1751 ; — Antoine-Nicolas Beaufour, 1751-1752 ; — Guillaume Blanchemain, 1752-1753 ; — Etienne-François Herment, 1753-1754 ; — Nicolas Auzout, 1754-1755. — 1750-1751, inhumations de M. Guillaume Turgis ; — de Drouet, prêtre ; — de Mme de Bauquemare ; — de noble demoiselle du Pont-Saint-Pierre. — Aux Annonciades, pour avoir raccommodé un devant d'autel, 87 livres 10 sous ; — à M. De Bouis, tapissier garnisseur, pour avoir fourni une peau rouge placée à la chaire, 5 livres 16 sous ; — à M. Loyer, architecte, pour ses honoraires, 15 livres ; — à M. Porlier, orfèvre, 14 livres ; — à M. De la Bruyère, receveur du Domaine, 60 livres. — 1751-1752, inhumations de M. De Boutigny, Nicolas Glin, Locu, prêtres. — Au sieur Le Prince, peintre doreur, pour une fleur de lis dorée, mise au haut de la bannière, 8 livres ; — au sieur Lacambe, de Paris, pour 2 chandeliers à pied rond et une croix avec son bâton, 220 livres ; — à François Aubin, pour avoir porté les billets d'annonce du Trésor pour honorable et discrète personne feu Me Nicolas De Boutigny, 7 livres ; — à M. Porlier, orfèvre, pour avoir raccommodé un calice de vermeil, avoir fait une paix, 270 livres ; — à M. Poisson, fondeur, pour avoir raccommodé l'aigle du chœur, 112 livres. — 1752-1753, banc occupé par M. Michel Jouvenet, rue de la Maresquerie. — Inhumation de messire Louis Du Caron, prêtre. — Aux sieurs Lepaulard, Sauvage, Le Peinteur, pour leur cotte-part au paiement des coffrets de fer placés à des maisons ; — à M. Loyer, architecte. — 1753-1754, inhumation de M. J.-L.-F. Folliot, prêtre. — Paiements pour coffrets de fer placés aux maisons. — A M. Porlier, orfèvre, rue des Barbiers, pour avoir doré la croix des processions et son bâton en or moulu, 800 livres ; — au sieur Le François, sculpteur, rue de la Pomme d'Or, pour avoir fait une crosse en bois sculpté avec son bâton pour l'image de saint Vivien, 6 livres ; — au sieur Castel, doreur, rue de la Savonnerie, pour l'avoir dorée, 8 livres ; — à la femme Behourt, proche Saint-Lô, imprimeur, pour l'impression de 1,200 quittances pour le Trésor, 5 livres ; — au sieur Lambert, marchand faïencier, au bas de la rue Grand-Pont, pour une lampe de cristal, 15 livres ; — au sieur Benard, peintre, pour avoir peint en petit gris une croisée et son embasement au clocher de Saint-Vivien dans l'horloge, 1 livre ; — au sieur Henry Gueroult, jardinier, pour les mises et journées qu'il a faites à la tonnelle derrière la sacristie, 7 livres 15 sous ; — à Nicolas Loyer, architecte, 24 livres. — M. Fouquet, curé de la paroisse, nommé au doyenné d'Andely, remplacé par M. Gosselin. — 1754-1755, de Mlle Nobileau, marchande de tabac, rue Orbe, 117 livres, pour loyer de sa maison ; — de M. Jean Vallée, tabagiste, rue des Marquets, pour loyer de maison, 120 livres. — A M. Jean-Baptiste-Nicolas Lefévre, organiste, pour ses gages, 168 livres.

G. 7808. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 154 feuillets, papier.

1755-1760. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen, pour 5 années commençant à Pâques 1755. — Trésoriers : Bernard Adam, 1755-1756 ; — François Bertrand, 1756-1757 ; — Pierre-Guillaume Allais, 1757-1758 ; — Jean Jouanne, 1758-1759 ; — Marin Coignard, 1759-1760. — 1755-1756, « reçu de M. Jean Maget, ancien maître de la confrérie de N.-D. de la Délivrande, à raison du buffet de la dite confrairie en cette église, et de la cire fournie par le Trésor aux fêtes de la Délivrande et de saint Joseph, 3 livres. » — Reçu pour les noix du cimetière, 59 livres ; — des sieurs Jean-Baptiste Le Gois et Joseph Capron, chaisiers, 1,080 livres ; — du chapelain de la Société de l'*Agonie*, pour le salut que la Société fait célébrer le dimanche de la Passion, 1 livre 10 sous ; — des maîtres de la confrérie de saint Mathurin, pour le banc qu'ils occupent dans la chapelle du dit saint, 3 livres ; — du sieur Roquelin, maître de la confrérie de saint Jacques, 3 livres. — Paiements pour plaques de fer blanc à indiquer les rues : — à Charles Chéron, bijoutier, rue des Matelats, pour avoir raccommodé la croix de cuivre ; — à Nicolas Porlier, orfèvre ; — à Jean Maget, maître menuisier ; — à Pierre Bocquet, maître serrurier ; — à Hongnard, maçon. — 1756-1757, « reçu des maîtres de sainte Austreberte, pour le luminaire que le Trésor a fourni au salut solennel, le jour de leur fête, 1 livre 10 sous. — Pour la lettre *de boure* délivrée à M. Clément De la Vigne, maître de la grande draperie, 10 sous. — Payé à M. Le Boullenger, imprimeur, pour avoir fourni les registres et papier timbré, pour les baptêmes, mariages et inhumations, et pour les délibérations du Trésor, et pour avoir imprimé 4,000 billets d'assemblées, 1,000 billets de quittances, 60 livres 10 sous. — A M. Friant, forgeron, pour avoir refondu et reforgé le marteau de la seconde cloche, 99 livres. » Compte verifié par M. de Saint-Aulaire, grand archidiacre. — 1757-1758, bancs et bancelles en l'église, numérotés. — Treillage des ormes derrière la sacristie, réparés par Nicolas Gogo, jardinier. — 1758-1759, à M. Fortier, forgeron, pour la façon et fourni-

ture d'un marteau neuf pour les cloches, etc., 123 livres ; — à M. Porlier, orfèvre, 251 livres ; — à M. Cabais, sculpteur, pour ouvrage à la contretable, etc., 50 livres, — 1759-1760, à M. Le Boullenger, imprimeur, pour les registres en papier timbré devant servir aux actes de bapteme et autres, 22 livres.

G. 7809. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 132 feuillets, papier.

1760-1762. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 années commençant à Pâques 1760. — Trésoriers : Jacques-Modeste Grouard, 1760-1761 ; — François Lettré, 1761-1762 ; — Georges Viel, 1762-1763 ; — Thomas Desnoyers, 1763-1764 ; — François Blanchemain, 1764-1765. — 1760-1761, inhumation de Mme Formont. — « A M. Le Boullenger, imprimeur, pour les registres de baptême, etc., sur papier timbré, 22 livres ; — à Nicolas Gogo, jardinier, pour avoir remis en état le jeu de boule de la maison du Trésor, rue des Marquets, 2 livres 24 sous. » — 1761-1762, reçu de Mme Maille, pour l'ancien dais de drap d'argent servant au grand autel, etc., 86 livres ; — à M. De la Barette, clerc des menuisiers, pour avoir fait la semonce chez les sculpteurs et menuisiers, pour indiquer la vente du jubé, 3 livres ; — à M. Le Tellier, sergent, pour signification et assignation faites au chapelain de saint Martin, au presbytère de Saint-Patrice, et aux principaux habitants de Saint-Vivien, et publication en la dite église aux fins de la translation de l'autel de saint Martin en la chapelle de saint Mathurin, et destruction de la chapelle de saint Clair et saint Roch, 14 livres : — « à M. Liézard, menuisier, pour façon de 7 bancs neufs construits à la place de la chaire et de l'autel de saint Martin, etc., lesquels bancs ont été faits de la démolition du jubé, qui n'avait pu être vendu, 439 livres. » — 1762-1763, à Mlle Maize, pour les vignettes qu'elle a faites pour perfectionner les grands livres de chant, 192 livres ; — à MM. Frère et Bradel, pour les modèles des vignettes en gravure et pour avoir attaché les feuilles aux grands livres ; — à M. Lefévre, facteur d'orgues, 600 livres ; — à M. Des Masures, organiste de la cathédrale, qui a visité les orgues, 52 livres. » — 1763-1764, à M. Fouël, pour mettre le chartrier en ordre, 400 livres 10 sous ; — à M. Riquier, relieur, pour avoir fait relier 6 volumes d'extraits baptistères, mariages et inhumations, déposés au secrétariat, 9 livres. — Lettres écrites à Mlle Maize, à l'occasion de la vignette qu'elle a emportée. — Pour frais faits, le jour du gain du procès au bailliage, y compris les bouquets distribués à MM. du siège, 31 livres 12 sous ; — à M. Cahais, sculpteur, qui a exécuté le dessin de l'arcade (ou porte-christ) de cette église, 1,650 livres ; — à M. Lavotte, peintre, qui a doré la boule du porte-christ, les ailerons des chérubins, la draperie et les fleurons de la croix, 81 livres ; — à M. De France, architecte qui a examiné les dessins, 24 livres ; — à M. Thibault, autre architecte, qui avait été consulté, 6 livres ; — à M. De Bouis, qui avait présenté plusieurs dessins pour l'arcade, 12 livres. — 1764-1765, à M. Lefévre, facteur d'orgues, acompte, 600 livres ; — à M. Cahais, sculpteur, pour les 2 triomphes contenant les instruments de la Passion, 150 livres. — Confirmation donnée par l'archevêque, le mardi saint, 2 avril 1765.

G. 7810. (Liasse.) — [illegible] registres, comprenant 112 feuillets, papier.

1765-1770. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien pour 4 années commençant à Pâques 1765. — Manque le compte de 1768-1769. — Trésoriers : Jean-Baptiste Malandrin, 1765-1766 ; — Louis Leturger, 1766-1767 ; — Jacques Renard, 1767-1768 ; — Jean-Baptiste Godebin, 1769-1770. — 1765-1766, à M. Cahais, pour la croix de bois qu'il a fournie au calvaire de la chapelle de saint Mathurin, 4 livres 10 sous ; — à M. Lefévre, facteur d'orgues, 500 livres ; — à M. Gournay, maître fondeur à Paris, pour 8 chandeliers de cuivre bronzé, 414 livres ; — à M. Amiot, afficheur public, pour avoir affiché, dans la ville, les placards pour annoncer la vente des noix des noyers du cimetière, 24 sous. — Service pour Mgr le Dauphin, 21 janvier 1766. — 1766-1767, à M. Lefévre, pour ses gages d'organiste, 168 livres. — Vente des noyers du cimetière. — Au dit Lefévre, facteur d'orgues, 500 livres. — 1767-1768, au même, 2,400 livres. — 1769-1770, M. Blanquet, curé de la paroisse.

G. 7811. (Liasse.) — [illegible] registres, comprenant 11[illegible] feuillets, papier.

1770-1775. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 5 annés commençant à Pâques 1770. — Trésoriers : Jean-Baptiste Caumont, 1770-1771 ; — Jean-Jacques Monfray, 1771-1772 ; — André Pinel, 1772-1773 : — Jean-Baptiste-Joseph Delle, représenté par sa veuve, 1773-1674 ; — Nicolas Simon, 1774-1775. — 1770-1771, à M. Mette, fondeur, pour avoir argenté 2 chandeliers, 150 livres. — Pour avoir acheté le

nouveau rituel, 6 livres 10 sous; — la *Coutume de Normandie*, 35 sous. — Achat de pierre pour le pignon de l'église du côté de la fontaine; — d'encens chez les religieuses du Saint-Sacrement. — Travaux de charpente exécutés par Niatel, maître charpentier, aux combles de l'église, 1,688 livres — 1771-1772, grand papier acheté 20 sous la main. — Travaux aux étuves des écoles des sœurs. — A M. Vauquelin, menuisier, pour la décoration de la chapelle des fonts, 700 livres; — à M. Cahais, sculpteur, pour travaux faits à la contretable, 250 livres. — Dans le mobilier de la Fabrique, la médaille d'argent avec sa chaîne portant en gravure l'image de saint Vivien, laquelle sert à sceller les lettres de *bourc* de MM. les drapiers. — 1772-1773, à M. Surtout, italien, peintre, pour la peinture de l'église, 590 livres. — 1773-1774, pour 2 fauteuils en jonc, fournis à MM. les catéchistes, 12 livres. — A M. Philippe Castel, pour avoir nettoyé la dorure de la contretable du gand autel et le tableau, et avoir fait différents marbres, 300 livres. — 1774-1775, total des recettes, 15,779 livres; des dépenses, 11,585 livres.

G. 7812. (Liasse.) — 5 registres in-folio, comprenant 147 feuillets, papier.

1775-1780. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien pour 5 années commençant à Pâques 1775. — Trésoriers : Jean-Baptiste Coué, 1775-1776; — Jean-Louis Gaillard, 1776-1777. — Pierre Asselin, 1777-1778; — Richard Bénard, 1778-1779; — Pierre-Toussaint Castel, 1779-1780. — 1775-1776, à M. Cousin, secrétaire du procureur général, pour l'impression de 200 exemplaires de l'arrêt d'homologation de la délibération du 25 mars 1775, 35 livres. — Paiements à M. Porlier, orfèvre; — à M[me] Garaud, chasublière. — 1776-1777, paiements à M. Haloche de Grandmaison, chasublier à Rouen, pour avoir fait et fourni une bannière, 550 livres; — pour réparation des ornements de l'église, 300 livres. — 1777-1778, à M. Blanquet, curé de la paroisse, pour 100 livres de pain distribuées aux pauvres, le 7 juillet, conformément au contrat de fondation de MM. de Béthencourt, 15 livres; — à M[me] Le Vasseur, supérieure de l'Hôtel-Dieu, pour 50 demions de vin et 50 pains d'un sou distribués aux pauvres du dit Hôtel-Dieu, conformément au contrat de fondation de M. Robert Godart, 15 livres. — 1778-1779, paiements à MM. Le Brument et Thibault, architectes. — Mabire, curé de Saint-Vivien. — 1779-1780, à M[me] Neveu, chasublière, pour façon d'un ornement, 1,204 livres; — à M. Sevestre fils, pour un fauteuil et 2 tabourets en maroquin pour le célébrant, le diacre et le sous-diacre, 132 livres; — au sieur Muller, ébéniste, pour 4 porte-missels, 23 livres; — au sieur Mette, fondeur, pour 2 flambeaux de cuivre, 10 livres; — à M. Gilbert, architecte, pour le jugé-parfait de certaines constructions, 24 livres.

G. 7813. (Liasse.) — 4 registres in-folio, comprenant 102 feuillets, papier.

1780-1785. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 4 années commençant à Pâques 1780. — Trésoriers : Jean-Pierre-Nicolas-André Le Grip, 1780-1781; — Gabriel Ausoult, l'aîné, 1781-1782; — Jean-Louis Tinel, 1782-1783. — Dominique Deschamps, 1783-1784; — Pierre-François Le Couturier, 1784-1785. — 1780-1781, compte présenté devant le lieutenant général civil au bailliage, par Marie-Anne-Madeleine Le Grip, héritière sous bénéfice d'inventaire, du Trésorier, décédé à Pont-l'Evêque, 27 septembre 1782. — 1781-1782, à M. Desportes, greffier des architectes, pour le procès-verbal concernant le cimetière de l'église, 27 livres. — 1782-1783, à M. Flambart fils, pour le 1[er] tiers de son adjudication à la construction des murs du nouveau cimetière situé derrière le mur des Capucins, 4,355 livres 16 sous; pour le second tiers, 5,007 livres 10 sous. — A M. Duchène, pour la tenture de la chapelle le jeudi saint et celle du baldaquin pour la confirmation, 25 livres. — A M[me] Neveu, chasublière, 100 livres; — à M. Porlier, orfèvre, 246 livres. — 1783-1784, à M. Fortin, organiste, pour ses gages d'une année, 179 livres; — à M. Flambart fils, pour le dernier tiers de son adjudication, 5,007 livres; — à MM. Lefévre, oncle et neveu, après le parfait-jugé fait par les sieurs Godefroy, facteur, et Broche, organiste, des réparations faites aux orgues, 1,200 livres; — à M. Broche, pour sa visite, 48 livres; — à M. Godefroy, aussi pour sa visite, 12 livres. — Avance pour la Société de la *Croix*, 796 livres payées aux entrepreneurs de la réparation du Calvaire, près la porte de Saint-Hilaire lors de la Mission; M. Foisonleduc, architecte; M. de Beauregard, missionnaire. — 1784-1785, à M. Fortin, organiste, pour ses gages, 341 livres.

G. 7814. (Liasse.) — 4 registres in-folio, comprenant 72 feuillets, papier.

1785-1790. — Comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, pour 4 années commençant à Pâques 1785.

Manque le compte de l'année 1786-1787. — Trésoriers : Nicolas-Jean Bourgeois, négociant, 1785-1786; — François Pavie, 1787-1788; — Jean-Baptiste Bloquet, 1788-1789; — Jean Pluard, 1789-1790. — 1785-1786, au sieur Le Prince, peintre, pour avoir blanchi les cierges du grand autel, les flambeaux et le cierge pascal, 50 livres; — à M. le curé, pour gratifications aux soldats qui ont accompagné le Saint-Sacrement aux processions de l'année, 27 livres; — à M. Le Boullenger, imprimeur, pour façon de billets d'assemblée, listes des Trésoriers, à l'usage des élections, registres timbrés etc., 32 livres 16 sous. — 1787-1788, pour l'honoraire des prières du matin et du soir, 120 livres; — pour l'honoraire du catéchisme de post-communion, 40 livres; — à M. Godefroy, facteur d'orgues, 300 livres. — 1788-1789, paiements à M. Bunel, orfèvre, 174 livres; — à M. Mette, fondeur, 105 livres; — à M. Fortin, organiste, 34 livres; — au sieur Duchesne, tapissier, pour un baldaquin, des rideaux et un fauteuil avec un tapis de pied, qu'il a placés dans le sanctuaire pour la confirmation, 10 livres. — 1789-1790, frais de transport des monuments de la chapelle sainte Croix. — Au sieur De la Place, pour ouvrage qu'il a fait à l'horloge de l'église, 369 livres; — au sieur Godefroy, facteur d'orgues, 42 livres. — Argenterie portée à la Monnaie. — Total des recettes, 22,121 livres 9 sous; des dépenses, 21,204 livres 2 sous. Compte vu, examiné et clos par les commissaires en la chambre du Trésor; parmi les signatures, celle de M. Mollien.

G. 7815. (Registre.) — 84 feuillets, papier, écrits.

1712-1793. — Inventaire des vases sacrés, argenterie, livres, linges, ornemens et registres des messes de fondation et dévotion de la paroisse de Saint-Vivien. — Dans l'inventaire de 1742 : « Un devant-d'autel de gets, à fleurs de soye, au milieu duquel est 1 cartouche donné par M. et Mme Carpentier; — autre devant-d'autel, de gets, à bandes; — autre, d'étoffe de soie rouge des Indes avec une dentelle de faux or. — Tapis de personnages pour mettre devant la chaire. — Carreaux de veloux rouge ciselé, pour mettre sur les prie-Dieu. Une image de saint Vivien en bois doré, au pié de laquelle est enchassée une dent de saint Vivien; — une caisse de bois doré, où sont enfermées plusieurs reliques de saints. »

G. 7816. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 55 pièces, papier; 1 dessin.

1515-1780. — Mémoires, devis, quittances concernant les orgues de Saint-Vivien. — Marché avec Pierre de Estrada, à présent demeurant chez M. de Ferières, paroisse Saint-Vivien, pour la confection « d'unes orgues, le principal desquelles par devant sera tout neuf, et lequel principal sera ouvré et accoustré de pommes doréez, annellées et tortillées..., jeu de hauleboys, cornets, flustes d'Allemaigne, cimballes, rossignolletz, qui chanteront avec les orgues, flageollets, etc., » 1515. — Quittances de cet artiste. — « Mémoire suivant le dessein que Messieurs les curé et Trésoriers de Saint-Vivien ont de faire transporter leurs orgues au bas de l'église, laquelle cera sans comparaison mieux qu'il n'est, pour deux raisons, la première pour la décoration de l'église, et la deuxiesme pour la bonté, et aura meillieur harmonye. C'est l'orgue le plus mal plassé où elle est à présent que j'ay jamais veu; » signé : Claude de Villers. — Autres mémoires intitulés : « Mémoire de ce qu'il convient de faire à l'orgue de Saint-Vivien de Rouen; » — « ensuit ce qu'il est besoin de faire pour rendre les orgues de l'église de Saint-Vivien en estat deu. » — Marché avec Valerian De Henon, facteur d'orgues, paroissien de Saint-André de Rouen, pour un jeu neuf de sacqueboutes ou trompettes au ton de 8 pieds, 1609. — Quittances de cet artiste. — Marché avec le même pour un jeu de voix humaines, 1609. — Certificat, après vérification faite par les organistes des paroisses de Saint-Maclou, Saint-Jean et Saint-Michel, Le Febvre, Petit, G. Esmont, 1609. — Autre mémoire de ce qu'il faut faire à l'orgue de Saint-Vivien; le facteur, dont le nom n'est pas indiqué, dit que, si on faisait ce qu'il propose, l'orgue de Saint-Vivien, vaudrait celui de Notre-Dame de Rouen, « qui est estimé le premier de France. » — Marché fait avec Claude De Villers, facteur d'orgues, demeurant paroisse de Saint-Maclou, moyennant 2,000 livres, pour la refaçon de l'orgue de Saint-Vivien, 11 juin 1659. — Visite de l'orgue par les organistes Augustin Tabouret, L'Ancien, Auber et Lévesque, 1661. — Quittances de Claude De Villers. — « Mémoire et estat de l'orgue de Saint-Vivien, » dressé, après visite faite, le 4 juillet 1708, par les organistes J. Le Clerot et R. Le Grain. — Vente, pour 975 livres, à la Fabrique de Saint-Vivien, d'un orgue en dépôt en l'église de Saint-Pierre-l'Honoré, par Charles Lefévre, facteur d'orgues, demeurant à Rouen, rue du Ruissel, au nom et comme tuteur

principal de Clément Lefévre, fils mineur de défunt Clément Lefévre, et, en cette qualité, héritier en partie de Clément Lefévre, son aïeul, aussi facteur d'orgues, 17 juin 1710. — Cet orgue avait été vendu à Charles Lefévre, par Clément Lefévre, son père, facteur d'orgues, demeurant à Rouen, rue de l'Ecureuil, 2 septembre 1707. — Procès entre Clément Lefévre et ses fils, Jean-Baptiste et Charles, à propos de cette vente, prétendue nulle, 1708; — entre Jean-Baptiste Lefévre et Charles Lefévre, ce dernier, tant en son nom que comme tuteur de l'enfant sous-âge de Clément Lefévre, fils ainé. — Marché avec Charles Lefévre, pour la façon d'un orgue à Saint-Vivien; l'orgue de Saint-Pierre-l'Honoré restera à ce facteur. — Mémoire des réparations et augmentations qui sont à faire à l'orgue de l'église de Saint-Vivien, par Charles Lefévre. — Marché fait avec lui; on lui abandonnera l'orgue de Saint-Pierre-l'Honoré, 29 juillet 1710, 17 mars 1711. — Procès-verbal dressé en la visite de l'orgue de Saint-Vivien par les experts choisis par la Fabrique et par le dit Lefévre (Le Maréchal, un des experts). — Quittance de ce facteur. — « Devis de ce qui convient de faire, tant pour la menuiserie que pour la sculpture du buffet; » Jean-Pierre Arnout, entrepreneur, 1709. — Dessin à l'appui de ce devis. — Quittance de cet artiste. — Mémoire et quittance de Le Peuffier, peintre, qui avait peint les orgues de Saint-Vivien. — « Réponse au mémoire que Charles Lefévre présente à MM. les curé et Trésoriers... des réparations et augmentations qu'il convient faire, dressé par nous, organistes mandez de la part de M[rs] les curé et Trésoriers pour en dresser un devis en forme, moy dit Clerot et Le Grain, organistes, pour rendre la dite orgue dans sa perfection, » 27 juillet 1710; signé : F. Le Clerot, R. Le Grain. — « Procès-verbal dressé en la visite de l'orgue de Saint-Vivien, par nous, experts choisis par les sieurs curé et Trésoriers et le sieur Lefévre, Pierre Le Maréchal, organiste de l'abbaye de Saint-Ouen et M. Tribuot, maître facteur d'orgues à Paris, 9 octobre 1714. » — « Devis des ouvrages nécessaires à faire à l'orgue de l'église de Saint-Vivien... de J.-B.-N. Lefévre et de Louis Lefévre, 10 mai 1738.— « Devis des ouvrages en neuf et rédification à faire à l'orgue de Saint-Vivien, pour rendre le dit orgue sans aucuns défaux et complaittes de tous les jeux et de l'étendue des sons convenables à l'église, » de J.-B.-N. Lefévre, 11 novembre 1759; prix convenu, 4,500 livres. — « Devis des rédifications à faire à l'orgue de l'église Saint-Vivien, pour le remettre en état de bien faire son devoir, » de J.-B. Lefévre; prix convenu, 1,200 livres, 13 septembre 1780.

G. 7817. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 6 dessins.

1621-1746. — Mémoires, devis, plans ou dessins de travaux en l'église Saint-Vivien. — Marchés avec Pierre Couture, maître charpentier, pour la reconstruction du comble du chœur ou chanceau, 1633; — du comble sur la nef, 1640. — Requête au Parlement pour obtenir l'autorisation de faire assiette et collection de deniers sur les paroissiens, 1633. — Marché fait avec Jean Aubert, fondeur, demeurant à Ouilly-le-Vicomte, près Lisieux, pour fondre les 8 cloches de Saint-Vivien, et les faire d'une harmonie bien résonnante, 1701; — avec Guillaume Baudin, père et fils, et Antoine Mauger, mariniers, pour descendre et remonter les cloches, 1728. — Note constatant la pesée qui avait été faite des cloches dans le cimetière et ce qu'on avait payé pour la façon à Buret, fondeur. — Marchés faits avec Pierre Bessin, fondeur, serrurier, horlogeur, pour remonter l'horloge de l'église tous les jours, matin et soir, 1717, 1724. — Marché pour *retomber* l'église avec Jacques Cécile et Roger Jouenne, maîtres maçons, 1727; on leva, cette année, toutes les tombes, mais on ne toucha pas au chœur. — Autre marché, antérieur, pour le pavage de l'église, avec Mathieu Duval, plâtrier. — Marchés faits avec Jean De la Haye, maître menuisier, pour les bancs, 1698; — pour un tambour à la porte de la grande rue; emploi de bois de chêne de Danemark, 1701. — Devis de l'ouvrage de menuiserie pour le chapier de la sacristie : Mathieu Delamare, entrepreneur; dessin de ce travail, 1746. Marchés avec Charles Ansel, maître plâtrier, pour recouvrir en ardoise d'Angers le comble de la chapelle de la sainte Vierge, 1728; — celui de la chapelle du saint Esprit et celui de la chapelle de saint Onufre, 1733. — Note sur le prix de l'ardoise d'Angers rendue à Nantes. — Marché avec Gilles Dudouyt, plombier, 1621.— « Devis et dessin de la contretable et tabernacle, pour estre placé au grand autel de la paroisse Saint-Vivien; » Mazeline, entrepreneur, 1647. — Marché avec maître Pierre Couvrechef, maître serrurier, pour la construction d'une grande porte de fer à l'entrée du chœur : prix convenu, 450 livres, 1699. — Marché avec François-Mathieu Plouet, vitrier, 1738. — Quittance de l'architecte De France, 1733. — Dessins au crayon du portail de l'église; — dessins à la plume de la fenêtre de la façade de l'église près de la rue Saint-Vivien.

G. 7818. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 10 dessins.

1528-1778. — Pièces de comptabilité relatives à des travaux de construction ou de réparation de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Vivien. — Devis d'un bâtiment à construire le long de l'église, à la petite aître joignant le grand portail : « On gardera ung bosage au post de coin pour eslegir ung ymage de saint Vivien ; » entrepreneur, Couture, maître charpentier, vers 1620. — Joli dessin, de la même époque, représentant le rez-de-chaussée en façade d'une maison. — Permission accordée par la Ville à la Fabrique de faire conduire l'eau nécessaire à la fontaine près Saint-Vivien, de dresser et édifier icelle fontaine, laquelle cependant restera à la disposition de la Ville, 1528. — Quittance de Michel Duhen, maître maçon, de 85 livres, pour la fontaine faite de neuf, 22 mars 1606 ; signature et marque de ce maçon.

G. 7819. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1530-1789. — Diverses pièces de comptabilité et de procédures relatives à la Fabrique de Saint-Vivien. — Procès à l'officialité, en 1530, et aux hauts-jours de l'archevêché, en 1542, entre la Fabrique et certains particuliers, qui, sans permission des Trésoriers, prétendaient avoir des sièges dans l'église : « *De consuetudine laudabili ab omni evo observata Thesaurarii ecclesie,..... contemplacione bonorum pro manutentia ecclesie, soliti sunt assignare nonnulla loca et sedes sive scamna....... pluribus honorabilibus mulieribus, de suis bonis, prout supra, elargientibus, et, ad instar aliarum dicte urbis Rothomagensis Thesaurariorum, quibus locis et sedibus prefate mulieres, durante servitio divino, sedere et esse cum earum familia solite fuerunt.* — Arrêt du Parlement qui ordonne que les bancs seront baillés à ceux qui feront la condition de l'église meilleure, 15 décembre 1646. — Attestations des curés et vicaires des paroisses de Saint-Martin-sur-Renelle, Saint-Jean, Saint-Pierre-du-Châtel, Saint-Étienne-des-Tonneliers, Saint-Maclou, Saint-Pierre-l'Honoré, au sujet des usages suivis pour les bancs, 1652. — Autre arrêt du Parlement concernant les bancs de l'église Saint-Patrice, 10 mars 1655. — Permission donnée par le lieutenant général au bailliage de Rouen, aux Trésoriers de Saint-Vivien, d'employer 1,400 livres des deniers appartenant à la Fabrique, et 500 livres des deniers de l'hôpital, à la construction de bancs neufs, la dite permission, sollicitée à la suite d'observations du grand archidiacre, accordée, conformément à l'avis de M. Brunel, procureur du Roi, 28 mai 1690 ; il s'agissait de faire disparaître « des bancs d'une grande difformité et irrégularité, grands et petits, larges et étroits, hauts et bas, noirs et blancs, pourris et à demi-rompus par leur vétusté. » — Registre pour servir à la subhastation des bancs, 1768-1789. — Requête de Marie Gontren, veuve de Jean de Brèvedent, lieutenant général au bailliage de Rouen, pour être déchargée de l'amende à laquelle ses domestiques avaient été condamnés, à raison d'injures contre Pierre Pagalde et Aunez Louis, sa femme, vers 1589. — Procès entre les Trésoriers et Raulin Pavie, ancien Trésorier, poursuivi pour restitution de joyaux et reliques, vers 1562. — Procès au bailliage, au sujet d'une maison rue Saint-Vivien, louée à Jacques Le Brument, tombé en faillite, 1751. — Lettres de M. Blanquet, curé, en discussion avec la Fabrique pour la vérification des comptes de feu M. Delle, ancien Trésorier, 1774. « La tristesse dont est accablée cette pauvre veuve (la veuve de M. Delle), écrit ce curé, demande que, pour sa consolation, nous terminions au plus tôt cette affaire. Qu'elle ne soit pas, je vous en conjure par les sentiments chrétiens dont vous êtes tous remplis, la victime de nos débats ! Oublions ce qui nous fait de la peine ; excusons ce qui pourroit se trouver défectueux, pour ne nous conduire à son égard que par des principes pacifiques, avec charité. Bien plus, Messieurs, faisons tous nos efforts pour nous rapprocher les uns des autres. Le calme ne reviendra-t-il donc jamais ? » — Marché avec Robert et Pierre Flavigny, maîtres brodeurs, demeurant à Elbeuf, paroisse Saint-Jean, 1670.

G. 7820. (Liasse.) — 111 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1599-1788. — Diverses pièces de comptabilité concernant la Fabrique et l'hôpital de Saint-Vivien. — Lettres d'affaires de M. de Brilly, qui devait à la dite Fabrique une rente de 75 livres, 1758. — Quittance donnée par le Trésorier de Saint-Vivien à M. André Grulé, fils d'un maître en la grande draperie du sceau, de 12 sous, pour droit de lettre de *bourc*, 1715. — Permission à Nicolas Chagrin, locataire de la Fabrique, de faire faire une porte pour empêcher les enfants de l'école du cimetière de venir faire leurs immondices sous la grande porte du cimetière, près de la maison qu'il habitait, 1728. — Quittances de rentes foncières payées par M. et Mlle Pradon au Chapitre de Rouen et à la Fabrique de Saint-Étienne-des-Tonneliers.

G. 7821. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1526-1691. — Pièces justificatives de comptes de la Fabrique de Saint-Vivien, presque toutes des années 1631-1633, 1643-1644, 1693-1694. — « Mémoire des réparations qu'il convient faire, du mestier de vitrier-paintre, à l'église Saint-Vivien ; » signé : Abraham Le Vieil et Roger Bezoche ; on indique la grande vitre de dessus le grand portail, la vitre proche des orgues, celles des chapelles de sainte Quitaire, des 3 Nativités, de saint Mathurin, la vitre de l'Arbre de Jessé, celle de dessus l'autel, « où il falloit refaire le visage de la Vierge, pour être du tout mal fait, et celui de son enfant, » la vitre où était la figure de l'*Ecce homo*, 1631. — Quittances de Bezoche, 1631-1632. — Marché avec Guillaume Lesselier, facteur d'orgues. — Quittances de cet artiste, 1632-1633. — Mémoire de Jean Langloys, maître serrurier, 1633. — Quittançe de Pierre Sçavoir, maître menuisier ; marque de cet ouvrier, 1633.

G. 7822. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1708-1709. — Pièces justificatives d'un compte de la Fabrique de Saint-Vivien. — Quittances de Pierre De Vaucorbet, horloger, pour réparations faites à l'horloge de l'église, 1708 ; — de Guillaume Martin et de Catherine Delisle, seuls héritiers de feu M. Delisle, prêtre, organiste de Saint-Vivien, leur oncle ; touchent ce qui restait dû de ses honoraires, 17 octobre 1708 ; — de Françoise Langlois, veuve de Robert Delisle, maître fondeur, pour avoir fait le lutrin ou aigle de la paroisse pour les grandes fêtes, 1709 ; — de Perdry, maître de la confrérie de la Trinité, sainte Austreberte, et autres saintes vierges, fondée à Saint-Vivien, même année.

G. 7823. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1780-1781. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. — Avertissements imprimés envoyés par la Ville aux locataires d'une maison sur l'Eau-de-Robec, d'apporter ou envoyer, au bureau de la recette de la Ville, leurs contributions aux frais de curage, 1780. — Quittance du fonctionnaire chargé de la recette des épices du Bureau des Finances, pour permission donnée de réparer des devantures de maisons portant saillie sur la rue, même année. — Mémoire d'ouvrage de menuiserie fait par Liégeard, 1781. — Mémoire d'impressions faites par le sieur Le Boullenger, imprimeur du Roi : 1,000 billets d'assemblée pour les cimetières, 7 livres 10 sous ; 50 noms pour l'élection d'un Trésorier, 1 livre 5 sous ; 6 registres pour lesquels il a été employé 5 mains et 3 feuilles de papier de compte, 5 livres 16 sous ; payé au timbre, 14 livres 18 sous 9 deniers, 1781. — Mémoire de Toussaint Castel, épicier, pour fournitures destinées à peindre le dessus et la façade des orgues en couleur de Saint-Leu et bois de chêne, 1781. — Mémoire de maître plâtrier : ouvrier, 1 livre 12 sous par jour ; manœuvre, 18 sous, 1781. — Quittances de Porlier, orfèvre ; — de Brunel, sculpteur ; — de Leprince, peintre doreur, même année. — Liste des bancs de l'église. — Etat des inhumations.

G. 7824. (Liasse.) — 127 pièces, papier ; 1 imprimé.

1782-1783. — Pièces justificatives du compte de M. Tinel, Trésorier de la Fabrique de Saint-Vivien, de Pâques 1782 à Pâques 1783. — Quittances de Lefévre et Fortin, organistes ; — de M. Le Boullenger, imprimeur du Roi ; — de M. Duchesne, tapissier, pour le baldaquin par lui placé dans le sanctuaire pour M[gr] le cardinal, le jour de la confirmation des enfants ; pour la tapisserie et les rideaux de soie placés à la chapelle ardente le jour du jeudi saint. — Etat des inhumations. — Quittances, mémoires relatifs à l'établissement du nouveau cimetière. — Pièces de procédures ; consultation de maître Avenel, avocat. — Etiquette imprimée de Simon Sertier, tenant magasin de soieries et merceries, *à Saint-Simon*, rue de la Grosse-Horloge, vis-à-vis Saint-Herbland.

G. 7825. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1783-1785. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. — Notes des inhumations. — Mémoire de l'ouvrage de menuiserie, fait par Liégeard. — Quittances de M. Fortin, organiste ; — de M. Lefévre, seul et unique héritier de Jean-Baptiste-Nicolas Lefévre, facteur d'orgues. — Etiquette imprimée d'Asselin, marchand gantier peaussier et culottier, au *Gant Bleu d'Angleterre*. » — « Mémoire réuni des ouvriers qui ont fait et fourni pour réparer le calvaire de la paroisse Saint-Vivien, placé à la porte Saint-Hilaire, par ordre de M. de Beauregard ; » total du mémoire, 2,020 livres ; « sur le montant du présent mémoire, il reste dû au sieur Delamine, sculpteur, la somme de 68 livres, ses honoraires de 84 livres au

néant. » Signé : Foisonleduc, architecte. — « Toisé des ouvrages de maçonnerie, plâtrage et couverture faits au calvaire de Saint-Vivien par moy Michel Delafosse, entrepreneur à Rouen. » — « Mémoire des ouvrages de peintures faites par Destainville, maître peintre doreur vernisseur. » — Autre mémoire de P. Troussey : « Fourni 150 pieds de toile imprimée à huile pour le platfond, à 9 sous le pied, 67 livres 10 sous ; — avoir peint à huile une Gloire et des Anges sur le dit platfond, 120 livres. »

G. 7826. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1781-1785. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. — Quittances de M. Bunel, orfèvre ; — de la veuve Machuel, libraire : 6 processionnaires à 4 livres, 24 livres ; 1 grand rituel, 6 livres 15 sous ; 1 petit rituel ou *ordo*, 1 livre 10 sous ; — de M. Le Boullenger, imprimeur du Roi. — Etiquette gravée de Goubert, marchand faïencier au haut de la rue Grand-Pont. — Etats des fondations et des inhumations. — Quittances pour l'hôpital Saint-Vivien.

G. 7827. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1786-1788. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. — Quittances de Thomas-Simon Baraguey, receveur général des deniers patrimoniaux, anciens et nouveaux octrois de la Ville de Rouen ; — de M. Clérot, porteur de procuration de MM. les prieur et religieux de l'abbaye royale de Saint-Ouen ; — de M. Niel, receveur des Domaines du Roi, 1786. — Mémoire de plâtrier : la pouche de plâtre, 17 sous ; faitiere, 4 sous ; 1 nos, 2 sous ; 1 botte de latte, 17 sous ; 1 chanlatte, 5 sous ; journée d'ouvrier, 1 livre 14 sous ; de manœuvre, 1 livre 2 sous. — Billet imprimé : « 2me division, 1re brigade. Monsieur, vous êtes averti, de la part de Messieurs les Prevôt et lieutenant, de venir demain mardi, 11e jour de novembre 1788, à 7 heures du matin et autres jours suivants, tant que besoin sera pour travailler à la Monnoie. »

G. 7828. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1787-1788. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. — Quittances de M. Godefroy, facteur d'orgues ; — de M. Le Boullenger, imprimeur du Roi : 100 affiches de luzerne à vendre, 4 livres ; 50 affiches pour 1 maison à louer, rue Pigeon, 3 livres ; 50 noms pour l'élection du Trésorier, 1 livre 10 sous ; 6 registres couverts en carton pour les baptêmes, mariages et sépultures, 7 livres 4 sous. — Mémoires de charpentier et de plâtrier : journée de charpentier, 1 livre 15 sous ; — de maître plâtrier, 2 livres ; — d'ouvrier plâtrier, 1 livre 14 sous ; — de manœuvre, 1 livre 2 sous. — Etiquette imprimée d'Asselin, marchand gantier, au *Gant Royal*, rue aux Juifs.

G. 7829. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1788-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Vivien. — Mémoire de Jean-Baptiste Mette, fondeur : Paire d'attaches de cuivre argenté à double branche, à tulipe et roses, 50 livres ; — de Houchard, relieur : 1 missel veau doré, etc., 13 livres 4 sous ; missel veau et raccommodage, 10 livres ; — de M. Bunel, orfèvre ; réparations au soleil ; — de Fortin, organiste. — Mémoire de peintures d'impression et dorure faites par M. Leprince, doreur ; piliers peints en couleur de pierre de Saint-Leu. — Journée de maître plâtrier, 2 livres ; — d'ouvrier plâtrier, 1 livre 14 sous ; — de manœuvre, 1 livre 2 sous ; — d'ouvrier charpentier, 1 livre 15 sous. — Etiquettes imprimées d'Asselin au *Gant Royal* ; — des sœurs Le Vasseur, marchandes de dentelles. — Billet imprimé de convocation à une assemblée à la Monnaie pour la reddition du compte de caisse.

G. 7830. (Cahier.) — In-folio, 9 feuillets papier.

Vers 1783. — « Etat des revenus annuels du Thrésor de Saint-Vivien de Rouen : — Rentes foncières, chaises louées, maisons appartenant au Thrésor et occupées par divers locataires. — Rentes dues par le Thrésor. — Gages des personnes attachées au service de l'église. — Obligations des Thrésoriers. Le Thrésorier, la 1re année, est chargé de blanchir le linge de l'église, le faire raccommoder à ses dépens, s'il le juge à propos ; — la 2me année, est chargé de l'administration de l'hôpital de la paroisse ; — la 3me année, est chargé de fournir le vin pour la célébration des messes à ses dépens, s'il le juge à propos, de fournir les bouquets, le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement, de faire le pain bénit à la messe de minuit. L'usage de la paroisse est que M^rs^ les curé et vicaires et dames Thrésorières font tous les ans, dans l'étendue de la paroisse, la queste du linge vers la fin d'avril ou le commencement de may. »

G. 7831. (Liasse.) — 35 pièces, papier

1771-1789. — Rôle d'imposition et pièces de comptabilité et de procédures concernant la reconstruction du presbytère de Saint-Vivien. — « Rôle de répartition de la somme de 1,600 livres, ordonnée être levée en une année sur tous les propriétaires des biens fonds de la paroisse de Saint-Vivien de Rouen, par arrêt du Conseil d'Etat du Roy du 14 juillet 1770, ensemble celle de 891 livres 11 sous, ordonnée pareillement être levée par autre arrêt du Conseil d'Etat du Roy du 4 janvier 1774... pour les frais de réparations et rédifications faites à la maison presbytérale. » — Répartition au marc la livre sur les propriétaires ; indication du revenu des propriétaires, des locataires, des rues et de l'imposition, le dit rôle arrêté par Dom de Lobel, procureur de l'abbaye de Saint-Ouen, Louis Le Brument, Dupuis fils, Taupin, Le Gingois, etc... ; rendu exécutoire par M. de Crosne ; — M. Blanquet, curé de Saint-Vivien ; — Michel Hougnard, entrepreneur.

G. 7832. (Registre.) — In-folio, comprenant 31 feuillets, papier.

1782-1790. — Registre des quêtes faites en l'église Saint-Vivien, commencé le 2 avril 1782, pendant la gestion du sieur Tinel.

G. 7833. (Registre.) — In-folio, comprenant 140 feuillets, papier.

1776-1782. — « Registre concernant l'aquit des messes de fondation de la paroisse de Saint-Vivien, par nous déposé aux mains de M. Affagard, sacristain, ce jour d'huy 22 juin 1776; signé : J.-L. Gaillard, Pierre Asselin, Richard Benard. »

G. 7834. (Registre.) — In-folio, comprenant 250 feuillets, papier.

1570-1655. — « Registre des délibérations, constitucions et ordonnances faites par les curé, Trésoriers et paroissiens de l'esglize Sainct-Vivian de Rouen pour les affaires deppendantes de la dicte esglize, commençant le jour de Pasques 1570, année que Robert De Laval entra Thésaurier comptable de la dicte esglize en la compagnie de Nicolas Le Blond, Richard Baudry et Jehan Collas, ses compaignons et Thésauriers de la dicte esglize ; et estoyt pour lors Roumain Auber, procureur de l'esglize de céans, qui a commencé à enregistrer les dictes ordonnances et délibéracions, soubz l'ordonnance et commandement des dictz Thésauriers au temps advenir, que voirés et lyrés en ce présent registre, priés Dieu pour eulx. » — 27 mars 1570, « en demain de Pasques, élection d'un Trésorier ainsy qu'il est acoustumé faire le lundy de Pasques, chacun an, en la chapelle du revestière. » — 28 mars, défense au sonneur « de sonner au carillon à nul baptesme pour quelque personne que se soyt, ny pour Trésorier ou autre, de quelque estat qu'il soyt, et sera sonnée seullement pour les dits baptesmes, sy aucuns veulent sonner les cloches en vollée, réservé la grosse cloche. — Défense de sonner la grosse cloche à nul sermon, réservé à ceux de saint Vivien et du jour de Pasques, et non autrement, sy ne se présentoyt en l'esglize de céans quelque honneste docteur qui voulsist administrer la parolle de Dieu, comme les prédicateurs qui preschent ordinairement en l'esglise N.-D. de Rouen ou aultre qui se présentast, la d. cloche sera sonnée par honneur. » — 17 décembre 1570, Michel Desgranges, clerc de l'église, nommé chapelain de l'hôpital Saint-Vivien. — Pénultième d'avril 1571, Jean De La Fosse dit la Tampe, sonneur de l'église, nommé concierge du dit hôpital. — 8 avril 1572, arrêté qu'on fera célébrer solennellement aux dépens de la Fabrique, en l'église de céans, un service à 5 offices après le décès de chaque Trésorier, tant ancien que moderne, et n'eût-il achevé le temps de sa charge. — Déclaration des parties de rentes dépendantes de la fondation de la messe du Sépulcre fondée par les Faulcons. — 8 décembre 1575, « la grand'messe, chaque dimanche, sera sonnée, la première fois à 8 heures, la tierce fois, à 9 heures, pour commencer aussitôt après. Aux fêtes solennelles, le premier son aura lieu à huit heures et demie, et le tiers à 9 heures et demie, pour commencer aussitôt après; enjoint au sonneur de ne faillir. » — 1575-1576, notes sur la construction des carolles du chœur, qui furent commencées au mois d'août 1575 ; — sur la construction de la contretable donnée par Girard De Laval et Etienne De Laval le jeune. — 25 novembre 1576, le curé obligé de dire ou faire dire, chaque jour, 2 messes. — 12 août 1595, Guillaume Le Cauchois, nommé Trésorier pour parfaire le reste des années de l'exercice de Robert Jores, décédé au commencement de la seconde année, qui était l'année de l'administration de l'hôpital. — 9 avril et 8 septembre 1597, marchés avec Mahiet Everard, pour la réparation des vitres de Saint-Vivien. — Quittances de cet artiste. —

25 mars 1598, gages de Jehan Lévesque, organiste, portés à 80 livres. -- 1600, quittances de Mahiet Everard et Philippe Goust, vitriers peintres à Rouen.— 22 septembre 1602, les maitres de la confrérie de saint Vivien et des 3 Nativités se plaignent de l'incommodité que leur cause le banc de Mme Caron. — 15 août 1604, « on ne permettra plus de faire aucuns bâtiments dans le cimetière pour quelque personne que ce soit, pour don ni argent; — on ne permettra pas d'y étendre draps, laines, ploetz, lessives; on n'y souffrira tissotiers ni autres; le cimetière sera clos de barrières, qui seront ouvertes, de Pâques à Saint-Michel, à 5 heures du matin, et fermées à 8 heures, etc. Le fossier nettoyera les portes du cimetière et la tour de l'église tous les dimanches avant la procession. » — 19 janvier 1605, « service dit pour le curé défunt, M. Buret, comme il est accoutumé faire pour les Trésoriers, et ce en considération des longues années qu'il a été curé et des bonnes exortations, visitacions et sollicitations par luy faites durant l'espace de 22 ou 23 ans, le tout sans tirer en conséquence que le dit Thésor ny iceulx Thésauriers soitz subjectz faire dire et célébrer service pour aucuns curés, cy non de leur bonne vollonté. » — 6 mai 1607, procès, pour la léproserie de Darnétal, avec la Charité Chrétienne séante à Paris à Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. — 5 août 1607, « pour l'advenir ceulx qui feront les semonces des inhumations, premier et avant que de commencer la fosse à l'esglise seullement, se transporteront à la maison du Thésaurier estant en charge ou, à son absence, à la maison de l'un de ses confrères, pour luy demander le jubé de faire faire ouverture en la terre. » — 16 septembre 1607, marché avec Philippe Goust, maitre vitrier peintre; marque et signature. — 29 octobre 1608, marché avec Valérian De Henon, facteur d'orgues, « pour faire aux orgues un jeu neuf de sacqueboutes ou trompettes, au ton de 8 pieds de fin estain, au lieu de celui qui est de présent, le tout à vis, faire de neuf à la cimballe une rangée de tuyaux, etc. » — 21 mars 1610, Nicolas Poullet, nommé à l'office de concierge de l'hôpital, sonneur et fossoyeur. — 14 avril 1610, Louis Vallée, nommé maître des enfants de chœur. — Jour de la Pentecôte 1610, gages de Jean Lévesque, organiste, portés à 100 livres. — 2 avril 1614, gages de Robert De la Fosse, conducteur de l'horloge, portés à 20 livres. — 10 novembre 1619, les maitres de la chapelle des Trépassés et leurs femmes paieront, pour être enterrés en la dite chapelle, comme tous ceux qui sont enterrés dans l'église. — 2 février 1619, « exhortation par les Trésoriers à Me Lucas Allain, nouveau curé, de se bien gouverner en sa charge, et de faire dire et célébrer le divin service ainsi qu'il est accoustumé. Sur quoy le dit sieur curey a remercié la compagnie et déclaré qu'il se gouvernera en sa charge le mieux qu'il luy sera possible, et rendra service tant aux plus grandz que aulz petitz de sa paroisse, et n'est venu en icelle paroisse pour le profilt, ains pour servir à Dieu et son peuple. » — 19 juillet 1620, Romain Du Fay, chapelain, nommé clerc de la paroisse. — 14 avril 1621, à l'avenir il sera fait un service aux frais du Trésor pour chaque dame Trésorière, décédée. — 12 septembre 1621, on achètera un jeu de sifflets, pour remplacer aux orgues le jeu des voix humaines, qui ne pouvaient bien résonner, pour ce qui n'y avait qu'un clavier, et que tel jeu demandait un positif pour avoir bonne harmonie; on conviendra du prix avec Jacques Bénard dit Dumont, facteur d'orgues, pour le prix de 24 livres. — 19 mars 1623, on fera construire un petit clocher sur la couverture du chœur, où l'on mettra 2 petites cloches pour sonner les basses messes. — 19 avril 1623, compte rendu de l'hôpital. — 23 avril 1623, Jacques Jamelin, nommé clerc, en remplacement de Dufay, nommé à la cure de Canonville. — 3 mars 1624, fondation de Me Noël Jamelin. — 10 avril 1624, Jacques Jamelin, nommé maitre des enfants de chœur. — Le sonneur aura 2 sous pour chaque prédication outre les ordinaires. — 22 septembre 1624, marché avec Philippe Goust pour l'entretien des vitres. — 22 décembre 1624, Francois Remond nommé clerc matriculier, en remplacement d'Herbland Trevet. — 3 août 1625, Robert Hamon, sous-diacre, pourvu par S. S. du bénéfice de la chapelle sainte Catherine, est reçu moyennant promesse de résidence. — 12 octobre 1625, pour le transport des corps morts, le fossier se servait le plus souvent de portefaix ayant des cordes autour d'eux. On fera faire 4 casaques de froc noir sursemés de larmes de têtes de mort et autres semblables représentations pour les porteurs. — On fera une pente de ciel de froc de telle couleur que l'on jugera à propos pour enceindre le haut de la chaire à prêcher. — Ordre pour la sonnerie des inhumations. « La 5e cloche, nommée *la Vivianne* pourra être sonnée à toutes les inhumations, pourveu que tout le clergé y soit convoqué, sans payer autre droit que la peine du sonneur. » — 26 octobre 1625, François Dehors, nommé clerc semainier et maitre de musique en remplacement de Jacques Jamelin. — 4 octobre 1626, le grand cimetière sera tenu clos, pour empêcher les insolences qui s'y commettent par la jeunesse, qui y afflue de tous les quartiers de la ville pour jouer aux cartes et aux dés. Le Tré-

sorier ne permettra plus qu'on y apporte aucun bois à bâtir, à cause de la sainteté du lieu. Permission de sonner la grosse cloche aux prédications les jours et fêtes des patrons de la charité saint Vivien, saint Paix et saint Hildevert. — Dernier avril 1628, Remond, maître de musique, destitué et remplacé par Pierre Cavelier. — 6 avril 1631, on fera faire une chaire neuve pour prêcher, en remplacement de la chaire actuelle, fort incommode et construite de plusieurs pièces sans aucune liaison ni rapport. — 14 avril 1632, on fera construire, dans le petit cimetière, près de la fontaine, une ou plusieurs maisons. On haussera et bâtira de neuf le comble du chœur. — 19 avril 1632, on reconnaît la nécessité de nettoyer les orgues, d'ôter les soufflets qui y sont, et de les placer dans la chapelle de saint Hildebert. — 8 avril 1633, marché avec Pierre Cousture, maître charpentier, pour continuer le rehaussement du comble jusqu'au crucifix. — On fera des vitres neuves dans le chœur, en verre blanc, avec un soleil, un nom de Jésus et de Marie. — 17 novembre 1633, inhumation, au milieu du chœur, de M. Louis Allain, curé de la paroisse. — 22 janvier 1634, assemblée faite en présence de Pierre Acarie, grand vicaire et curé de Saint-Vivien. — Octobre 1639, les maîtres de la draperie payent encore 45 livres, pour avoir la permission de faire sonner la cloche à 8 heures du soir. — 1er octobre 1642, permission aux maîtres de la confrérie de saint Vivien de faire placer une contretable à l'autel de leur confrérie en la chapelle des Trois-Nativités. — 15 août 1643, procès entre la Fabrique et le curé au sujet des torches des inhumations et des croix de cire posées sur les draps des défunts. — 10 septembre 1645, élection de 4 clercs semainiers suivant l'ancien usage. — Dernier mars 1647, la grosse cloche ne sera dorénavant sonnée pour quelque baptême que ce soit, si ce n'est aux baptêmes des enfants de Trésoriers, etc. — 28 avril 1647, le curé fera choix d'un maître pour enseigner aux enfants de chœur la musique et le plain-chant. — 24 novembre 1647, on fera marché avec le le sieur Mazeline, pour une contretable au maître-autel. 4 octobre 1648, on fera blanchir le chœur avant d'y mettre la contretable. — 25 octobre, on fera quelques peintures au frontispice et au comble au-dessus du maître-autel; Timothée et Le Pilleur, peintres à Rouen, se présentent pour ce travail. — 22 novembre 1648, on accorde à la confrérie de saint Mathurin, pour la décoration de son autel, la contretable du chœur, qui avait été donnée par les sieurs De Laval, inhumés en la dite chapelle de saint Mathurin, ci-devant dite de N.-D.-de-Pitié. — 21 février 1649, à l'avenir les comptes de la Fabrique seront rendus le lundi avant la Pentecôte; ceux de l'hôpital, le mardi après Pâques. — 18 avril 1647, Le Seigneur, clerc matriculier, nommé maître des enfants de chœur pour la musique et le plain-chant. — 2 février 1650, Jacques Rollet, nommé chapelain de la chapelle de sainte Quitaire. — 11 juin 1656, on fera *retomber* et repaver l'église, dans la crainte que les paroissiens ne se rompent les jambes. — 27 décembre 1650, obligations du sacriste. — 16 juin 1652, on peindra le chœur et la nef. — 17 août 1653, on fera marché pour la contretable de la chapelle de la Vierge et pour faire clore les bancs des prêtres. — 10 mai 1655, dernières délibérations relatives aux bancs de la chapelle du Sépulcre.— Écrit dans un autre sens : Recettes et dépenses, de 1614-1616. — Inventaires des meubles et ornements de la Fabrique : « 2 ymages de tapisserie enchâssez dans le verre avec un encastillement de bois, dont l'un représente l'Annonciation de la Vierge et l'autre la Visitation, donnez par Marguerite De la Mare, veuve d'Estienne Quesnel; — un reliquaire d'une dent de saint Vivian, enchâssée dans un petit soleil d'argent; — un scel d'argent où est gravée l'image de saint Vivian, au bout duquel pend une petite chaînette d'argent servant à sceller les lettres de la draperie; — une image de saint Jean, d'argent, tenant en sa main un petit plat dans lequel on met, chaque dimanche, le sel pour faire la bénédiction de l'eau ; — un jet de 100 jetons avec la bourse. »

G. 785. (Registre.) — In-folio, comprenant 161 feuillets, papier.

1655-1712. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen. — 21 mai 1656, le sacriste et les semainiers seront obligés d'aller quérir eux-mêmes, chaque semaine, le linge chez la Trésorière. — 27 janvier 1658, les messes de fondations seront sonnées par le sacriste, et, sitôt qu'elles auront été sonnées, elles seront dites, en cas d'absence du chapelain, par le premier prêtre qui se rencontrera, et payées par le Trésorier. — 2 avril 1658, M. Le Cornu de Bimorel, Trésorier de France, reçu au nombre et rang des Trésoriers de la paroisse moyennant 200 livres à la Fabrique ; donné en plus 300 livres de rente aux pauvres passants logés à l'hôpital, applicables à la discrétion des Trésoriers ; aura la liberté, conjointement avec le Trésorier en charge, administrateur de l'hôpital, de visiter les pauvres et de les instruire. — 3 juin 1658, on ne fournira aux confréries que les ornements journaliers, à moins qu'elles ne fassent

quelques gratifications. On exempte de droits la confrérie de la Délivrande, à raison du trone posé sous l'image de la Vierge, à la chapelle de cette confrérie. — 6 mai 1659, on fera marché pour le transport des orgues devant le grand portail et pour l'augmentation de plusieurs jeux. — 14 septembre 1650, on fera construire, dans un jardin, près du *tabouret* du cimetière. — 5 janvier 1660, on vendra le dit jardin et le *tabouret* à M. de la Bunodière, contrat indiqué comme ayant été réalisé le 8 février même année. — 19 avril 1660, défenses au fossoyeur de faire ouverture de terre dans le cimetière et de sonner les grosses cloches aux inhumations, sans la permission du Trésorier. — 3 juin 1660, le cimetière sera ouvert de 7 à 8 heures du matin, chaque jour, jusqu'à midi, afin que les personnes qui y ont leurs parents inhumés puissent aller prier sur leurs tombes ; le fossoyeur le visitera de fois à autre pour empêcher les désordres des enfants. Il pourra ouvrir les portes aux confrères des Trépassés, quand ils auront affaire dans la chapelle du dit cimetière. — 24 octobre 1660, après avoir pris l'avis de Pierre Couture, maître charpentier, et du sieur de Villers, facteur d'orgues, qui a vu plus de 100 jeux d'orgues soutenus seulement par deux piliers, on décide qu'il ne sera fait que 2 piliers, lesquels seront de pierre avec leurs chapiteaux, embasements et ornements. — 6 février 1661, on ôtera le second tronc affecté aux buffet de la confrérie de Notre-Dame de Délivrande ; — 20 mars, on revient sur cette délibération, et l'on décide que le tronc sera conservé, à condition que les aumônes y déposées seront partagées entre le Trésor et la confrérie. — 23 juillet, paiement de la lampe d'argent faite par M. Poullain, orfèvre. — 11 juin 1663, bénédiction et consécration de 6 autels, en l'église Saint-Vivien, par André, évêque de Finebor. — 26 novembre 1666, on fera pour les prêtres habitués des bancs au bas du chœur, à la place où est de présent le buffet des Trésoriers en charge, qui sera mis hors du chœur. « On fera une porte au milieu du chœur; les carolles du haut du chœur seront changées, costé pour costé, à ce que les portes soient au costé des pillers ou sont placées les images de saint Nicolas et de saint Jean. — Par acte passé au Bureau de l'Hôpital Général des pauvres valides, le 18 novembre 1666, M. de Bimorel, Thrésorier de cette paroisse, a donné au Bureau les 2 escoles des pauvres par luy faites bâtir dans le cimetière de cette paroisse de St Vivien du consentement des Thrésoriers, qui lui ont cousté 1,600 livres, pour nourrir 2 maistres jusques à la fin de décembre 1669 ; le dit sieur de Bimorel, en son nom Laurent Le Cornu sieur d'Ygouville, Thrésorier de France, mourut le 19 juillet 1669, qui probablement avant de mourir, a faict une autre donation au dict Bureau pour l'entretien d'icelles écoles à perpétuité et la nourriture des maistres à l'avenir. » — 6 janvier 1669, M. Jean Renier donne un aigle de cuivre en forme de lutrin à mettre dans le chœur, afin d'être dispensé des fonctions de Trésorier. — 10 février 1669, pour mettre fin aux débats entre les prêtres habitués et les prêtres soi-disant titulaires, il est décidé que les premiers prendront leurs places au chœur et seront admis aux distributions selon leur ordre de réception en l'église, sauf aux titulaires de faire apparoir de titres suffisants qui leur donnent les prétendues préséances et préférences. — 3 juin 1669, on laissera les deniers trouvés dans le tronc de la chapelle du Saint-Esprit aux confrères du Saint-Esprit pour leur aider à payer la contretable qu'ils ont commandée au sieur Mazeline, sculpteur. — 22 juin 1670, on fera couvrir de plomb le pignon du chœur et de la nef de l'église. — « Les Trésoriers feront dorénavant mention, dans leurs comptes, des noms et des surnoms de ceux qui auront offert les pains bénits, cela estant de grande importance pour la conservation des bornes de la paroisse. » — 30 octobre 1672, l'office de sonneur et concierge de l'hôpital sera distinct de celui du fossoyeur. — 1er juillet 1674, on fera un service pour Nicolas Turgis, curé décédé, à raison des exhortations salutaires et bons services qu'il a rendus à l'église pendant 38 ans ; inhumé dans le chœur le 19 juin. — 22 juillet, 14 octobre 1674, on s'opposera à ce que le Bureau des pauvres valides établisse des écoles de filles dans le cimetière de la paroisse. — 19 août 1674, procès en la Chambre Royale entre l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, et les paroisses de Longpaon, Darnétal, Saint-Vivien et Saint-Nicaise, pour l'ancienne maladrerie de Darnétal. — Indication de nominations de Trésoriers et de célébration de services, etc., jusqu'au 1er octobre 1704. — Ecrit dans un autre sens, les inventaires des ornements et meubles de la Fabrique, de 1657 à 1742. — On indique encore dans l'inventaire de 1729 « un tapis en personnage, qu'on met devant la chaire lorsqu'on prêche. »

G. 7530. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1676-1688. — Registre des délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. — 20 août 1679, Michel Delisle, prêtre, nommé organiste, en remplacement de

François Lévesque, décédé. — 5 novembre 1679. Nicolas de Boutigny, avocat, receveur de l'Hôtel-de-Ville, reçu aux honneurs et charge de Trésorier, moyennant 400 livres ; pour obtenir les mêmes honneurs, Pierre Pointel donne 350 livres ; — Jean Sevestre, 400 livres ; — Pierre Le Masson, 350 livres ; — Jacob Dehors, 300 livres. La Fabrique avait besoin d'argent pour faire refondre les cloches. — 3e dimanche de l'avent, don du grand soleil pesant 22 marcs, par Pierre Sevestre, prêtre, chapelain de la chapelle saint Pierre en la cathédrale, en action de grâces pour le rétablissement de sa santé. — 12 août 1683, permission aux maîtres de la confrérie de saint Onuphre, de mettre un tronc dans leur chapelle. — 21 janvier 1684, Jean Dehors donne 80 livres pour remplacer le festin de sa réception comme Trésorier. — 30 mars 1684, Jacques Osmont donne 100 écus pour avoir droit aux honneurs de Trésorier. — 24 août 1687, on s'occupe des moyens à prendre pour remédier à la ruine des nefs de l'église, causée par les derniers orages.

G. 787. (Registre.) — In-folio, comprenant 89 feuillets, papier.

1689-1715. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. — 3 janvier 1694, les Trésoriers s'interdisent de juger de la capacité, dignité et mœurs de MM. les ecclésiastiques ; ils en laissent la connaissance à Mgr et autres à qui cela appartient. — 3 octobre 1694, on fera faire, dans le cimetière, sur la sépulture de feu M. Sagot, une tombe, de pierre, comme celle qui a été posée aux frais de la Fabrique sur la sépulture du défunt curé M. Bernard. — 15 avril 1696, « proposé par M le curé, lequel ayant donné le soleil, il auroit dessein de le faire dorer, et estant tuteur du fils de feu Me Jean Sevestre, son frère, pour lequel enfant il a toute l'affection possible, voulant lui en donner des marques, et en son bas âge et en sa majorité, pour quoi demande à MM. que, veu cette augmentation au soleil, ils veuillent bien recevoir son dit nepveu en la qualité et honneur de Trésorier, promettant, en ses années de majorité, lui faire donner la somme de 100 livres, ou l'engager, s'il veut, d'accepter la dicte charge : » demande acceptée d'un commun accord. — 31 mars 1697, M. Du Bourg offre 100 livres pour être dispensé sans honneurs des fonctions de Trésorier. — 27 octobre 1697, l'église sera *retombée* ; on n'y inhumera que sous les bancs, et plus dans les allées et passages. — 6 avril 1698, permission aux Trésoriers de faire, à leurs frais, des bancs neufs, pour eux et leurs enfants. — 5 décembre 1700, Trésoriers, reçus en exemption de charges, sont priés de donner chacun 10 louis d'or en remplacement du festin des comptes. — 16 janvier 1701, M. Montier refuse de donner plus de 25 louis d'or pour être exempt des fonctions de Trésorier ; il est reçu pour cette somme aux honneurs et prérogatives de Trésorier. — Les confréries ne quêteront pas aux messes paroissiales, à moins de permission particulière ; on fera faire un tambour à la porte de la grande rue. — 23 juillet 1702, accord avec le curé : fournira la cire, l'huile et l'encens, par le prix de 250 livres par an. — 10 avril 1703, M. Le Cornu, religionnaire, donne 200 livres pour être exempt des fonctions de Trésorier. — 2 mars 1704, M. Thomas Prevel, prêtre, nommé agent du Trésor, en remplacement de M. Nicolas Hérambourg, prêtre, décédé. — 27 juin 1704, on traitera avec les traitants pour l'office de Trésorier perpétuel. — 23 mars, fondation du catéchisme tous les dimanches et fêtes, du 1er dimanche d'octobre au dimanche de la Pentecôte, par une personne de piété. — 27 mai 1708, au concours, M. Lefévre est nommé organiste, en remplacement de M. Michel Delisle, prêtre, décédé ; juges du concours : M. Lamy, maître de musique de la cathédrale, M. Dumesnil, chanoine de Saint-Georges, Thomas Le Maréréchal, Le Grain, Clérot, Corette, organistes de cette ville ; 7 concurrents, la première place disputée à Lefèvre par M. Gueroult. — 8 décembre 1709, pour aviser aux désordres qui se commettaient dans le cimetière, les portes et ouvertures faites dans les murailles du dit cimetière seront rebouchées. — 25 mai 1710, en attendant le rétablissement du grand orgue, on achètera le petit orgue des sieurs Lefévre, qui est à présent dans l'église de Saint-Pierre-l'Honoré. — 5 octobre 1706, on fera faire des tourelles aux orgues, conformément au devis soumis à la Fabrique. — 12 juin 1712, on fera un 4me soufflet aux orgues, les 3 qui y sont n'étant point suffisants pour les 4 claviers et pédales. — 22 octobre 1713, plusieurs messes de fondations ne sont plus acquittées, vu le petit nombre des prêtres qui veulent s'en charger, à cause des messes de dévotion qui viennent journellement à la sacristie, dont la rétribution est plus considérable. — 16 septembre 1714, MM. Cliquot, Tribuot et Thierry, visiteront le travail des orgues exécuté par M. Lefévre. — 1er décembre 1715, accord entre la Fabrique et les maîtres de la confrérie des Trépassés, au sujet de la chapelle du cimetière.

G. 788. (Registre.) — In-folio, comprenant 46 feuillets, papier.

1715-1728. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. — 26 décembre 1715, procès contre la confrérie des Trépassés. — Les bancs vacants seront publiés au prône et adjugés aux plus offrants. — 13 décembre 1716, fondation de la prière du soir, par Mme veuve Hecquet. — 14 février 1717, on achètera les 4 petites maisons de Mlle Pradon, rue de la Chèvre. — 26 décembre, on fera acquitter les messes de fondations retardées, par les prêtres de cette paroisse qui sont vicaires à la campagne, et l'on priera des religieux d'en venir dire dans l'église de Saint-Vivien. — 4 décembre 1718, les hautes messes de fondation, à 12 sous, étaient au nombre de 104. — 3 décembre 1719, Charles Lundy, sous-vicaire, nommé sacriste. — 9 mai 1720, 900 livres seront changées en billets de banque. — 3 novembre 1720, 8.570 livres remboursées en billets de banque par la Chambre du Clergé et autres. — 28 avril 1721, M. Pierre Breban, Trésorier, offre de donner au Trésor 600 livres, au lieu du festin ; proposition acceptée. — 4 avril 1722, M. Henri Ferey, inscrit sur la liste pour être élu Trésorier, est dispensé d'en faire les fonctions, moyennant un don de 600 livres. — 29 novembre 1722, envoi à Paris des billets de banque pour être liquidés. — 2 juillet 1724, on accorde aux échevins une place dans le cimetière pour la construction d'un hangar de 7 à 8 pieds de long et de large, où l'on devait mettre une pompe destinée à servir au public, dans le cas de quelque malheur de feu. En marge : « Le dit hangard a été construit par MM. de la Ville et, un an après, ils l'ont fait démolir. » — 17 novembre 1725, on s'occupe de la réduction des fondations. — 22 février 1726, accord avec les prêtres du séminaire de Saint-Nicaise, au sujet de leur chapelle construite en partie sur un mur mitoyen entre eux et la Fabrique. — 14 avril 1727, on décide de faire *retomber* toute l'église. — 29 février 1728, on fera faire incessamment le banc de MM. les Trésoriers pour entendre le sermon ; les balustrades de bois qui sont autour du chœur seront abattues. — 29 mars 1728, la chapelle de la sainte Vierge sera recouverte en ardoise. — On s'entendra avec M. Buret pour la refonte des 3 premières grosses cloches. — 8 avril 1728, marché fait avec le dit Buret par le prix de 1,700 livres. — On construira, dans le cimetière, un grand hangar pour la refonte. — 1er juillet 1728, les Trésoriers en charge ne pourront changer les ouvriers qui ont accoutumé de travailler pour la Fabrique, sans en avoir donné avis au curé et aux Trésoriers réunis en assemblée. Ouvriers désignés : Le Chandelier, serrurier ; Roger, maçon ; Ancel, plâtrier ; Rachel, charpentier ; Malortie, menuisier. — 7 août 1728, on réédifiera le portique de l'église du côté de monsr le curé. — 8 septembre 1728, marché fait pour la descente et le remontage des cloches. — 16 novembre 1728, procès avec la Ville pour la réparation du pont de l'Abreuvoir. — 26 décembre 1728, Vivien Baude, prêtre habitué, nommé sacriste, en remplacement de Lundy, depuis longtemps absent, et qui remplissait mal sa fonction.

G. 789. (Registre.) — In-folio, comprenant 78 feuillets, papier.

1729-1750. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. — 29 avril 1729, « on achètera de grandes feuilles de vélin pour faire un nouveau grand graduel pour les messes des festes et dimanches de l'année, comme ceux qu'on a fait pour l'église cathédrale de Rouen et de Paris. M. Ferment, prêtre, agent du Trésor, veut bien se donner la peine de faire et imprimer en plain-chant et d'acheter aussi des caractères et autres ustencilles pour faire les lettres et notes à ce nécessaires. » — 2 août 1729, on choisira un charpentier habile pour réformer les moulins des cloches et les suspendre dans un parfait équilibre. Le sieur Buret, fondeur, ne sera payé qu'après qu'on aura reconnu que les cloches sont bien suspendues. — 11 décembre 1729, Vivien Baude nommé sacriste, en remplacement du sieur Lundy, malade et démissionnaire. — 31 juillet 1732, les écoles de charité du cimetière seront augmentées aux frais de MM. les administrateurs de l'Hôpital-Général, sans qu'ils puissent s'attribuer aucune propriété sur les dites écoles. — 1er juin 1734, on vendra la rangée du milieu des noyers du cimetière, pour avoir lieu d'enterrer les corps des paroissiens. — Les maîtres drapiers de la confrérie de saint Vivien feront relever leur banc qui excède les autres bancs considérablement et rend difficile le passage de la procession. — 6 juin 1734, on revient sur cette décision, et l'on délibère que le banc de la confrérie restera où il est. — 15 juin 1734, remontré par le curé et anciens Trésoriers qu'un esprit de discorde tend à se glisser dans le Trésor par la conduite du sieur Allais, Trésorier en charge. — 20 juin 1734, on lui enjoint de se conformer aux usages : il refuse de signer la délibération. — [illegible]

60 livres, en remplacement de la cire qu'il fournissait pour les offices de la paroisse. — 27 novembre 1735, le devant d'autel, par fleurs et de jais, donné par M. Le Carpentier, Trésorier, lui sera prêté, tous les ans, dans l'octave du Saint-Sacrement, lorsque lui ou les siens feront un reposoir. — 1er décembre 1735, M. Allais sera tenu de rendre compte, dans la huitaine, de sa gestion ; on le remercie des bons soins qu'il a voulu prendre, et on le prie de s'en abstenir à l'avenir. — 4 décembre 1735, M. Allais se désiste de l'assignation qu'il avait donnée aux Trésoriers. — 11 novembre 1736, fondation de la prière du matin par Jacques De La Motte, Trésorier. — 8 avril 1738, on fera marché avec M. Lefévre, facteur d'orgues, pour mettre l'orgue en état ; somme votée, 900 livres. — 7 décembre 1738, donation de 200 livres, par M. Robert Le Tellier, pour achever la frise de fer avec les ornements de cuivre, semblables à ceux que M. Jean-Baptiste Vincent a fait faire aux arcades du chœur, derrière les sièges de MM. les prêtres, et d'en faire faire aussi aux 2 arcades qui ne sont point closes au bas du chœur. — 1er mars 1739, Adrien Plouet, nommé vitrier du Trésor. — 9 mars 1739, ordonnance de M. Terrisse, grand-archidiacre, au cours de sa visite. — 5 avril 1739, on s'occupera de faire réduire les fondations. — 8 décembre 1739, on fera faire une chaire pour faire les prônes de la première haute messe. — 6 mai 1742, étoffe à fond blanc et à fleurs d'or commandée à Lyon. — 15 septembre 1744, inventaire détaillé des ornements du Trésor. — 22 décembre 1744, M. Sehier, curé à la place de M. Jean Sevestre, décédé. — 16 novembre 1745, on fera des bancs pour les enfants qui assisteront aux catéchismes à l'église et dans la communauté de Mlle de Valognes. — 11 août 1746, on bâtira dans le cimetière pour les catéchismes ; délibération approuvée par Mgr de Saulx-Tavannes, revêtue de sa signature, également approuvée par M. Le Sens de Folleville, procureur général au Parlement. — 8 janvier 1747, fondation de la messe de midi, les jours de dimanches et fêtes. — 30 décembre 1748, on fera construire des bâtiments pour les écoles gratuites. — 12 janvier 1749, on fera retirer les anges du jubé, à cause de la cire qui tombait des cierges. — 30 mars 1749, on portera sur une feuille volante les noms de ceux qui seront proposés comme Trésoriers.

G. 7840. (Registre.) — In-folio, comprenant 25 feuillets, papier, écrits.

1750-1755. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. — 8 novembre 1751, les maitres de la confrérie de Notre-Dame de la Délivrande feront paver le sanctuaire de la dite chapelle en pavé de Caen, noir et blanc. — Les maitres de la confrérie de saint Mathurin paieront 3 livres par an pour leur banc de 7 pieds et demi dans la chapelle de ce saint. — 16 janvier 1752, on fera placer aux maisons, pour les lanternes, des coffrets de taule, conformément à l'ordonnance. — 13 mai 1753, on recouvrira l'église en ardoise du côté de la chapelle de la Vierge jusqu'à la chapelle des Vierges. — 7 février 1754, on fera refaire l'horloge. — 17 novembre 1754, offres à faire à M. Beauvais, serrurier, qui avait refait l'horloge. — 24 septembre 1755, M. Foüet, chargé de mettre en ordre les pièces du chartrier, moyennant 500 livres. — 4 décembre 1755, 475 livres payées au serrurier Beauvais pour l'horloge. — Curés de Saint-Vivien, Fouquet, et, après lui, Gosselin.

G. 7841. (Registre.) — In-folio, comprenant 103 feuillets, papier.

1756-1773. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. — 29 janvier 1758, agrandissement de la chapelle du Saint-Esprit, pour loger plus commodément les enfants du catéchisme des Frères. — 30 juillet 1758, de peur d'accident, on supprimera les anges qui sont sur le jubé, conformément à l'ordonnance du grand archidiacre. Les saints qui décorent le chœur seront réparés. — 8 avril 1759, on priera les confrères de la confrérie de la Délivrande de reculer leur banc pour rendre plus libre la chapelle de la communion et le passage de la chapelle de saint Mathurin. — 11 novembre 1759, on employera 4,500 livres à la réparation des orgues ; marché fait pour cet objet avec M. Lefévre. — 3 février 1760, on tiendra registre des pauvres reçus à l'hôpital, avec leurs noms, surnoms, signalements, l'endroit d'où ils viennent et celui où ils vont ; tous les samedis ou le dimanche matin, ce registre sera communiqué au procureur du Roi. La porte ne sera ouverte le matin qu'à 7 heures, en été, et à 8 heures, en hiver. — 2 décembre 1761, le jubé, qui menace ruine, sera démoli. On supprimera les 2 chapelles de saint Martin et de saint Sébastien qui y sont appuyées, après en avoir obtenu l'autorisation de l'archevêque ou de ses grands vicaires, et, vu l'étendue du vide que cela occasionnera, on changera la chaire de place, et on la placera au lieu qu'occupait la dite chapelle de saint Sébastien. La grande barrière qui porte le christ sera soutenue par des consoles en fer qui seront exécutées par le serrurier Preudhomme,

sur les dessins qu'il a proposés : sur cette barrière, ou plutôt sur son couronnement, sera posée une croix portant un christ. — 10 février 1762, on résiliera le marché fait avec ce serrurier. On veut avoir une arcade ou autre ornement pour porter le christ au lieu du jubé. On vendra les débris du jubé, les retables de saint Clair et de saint Mathurin. — 19 juillet 1762, on supprimera les candélabres de la nef ; on les remplacera par 8 attaches de fer, à 3 branches chacune, qui seront mises aux 8 piliers de la nef. — 8 novembre 1762, une demoiselle se présente pour faire les vignettes et majuscules des grands livres. On lui confiera, à titre d'essai, la feuille de l'Ascension, à raison d'un louis d'or de 24 livres. — 30 décembre 1762, l'ouvrage ayant été jugé bon, on lui confie le reste du travail. — 3 mars 1763, l'ancienne barrière du chœur sera coupée de la hauteur du *boisé* des stalles, etc., sera couronnée de frise, épaulée de pilastres. — 3 novembre 1763, obligations du sacristain. — 10 mai 1764, M. De France nommé pour vérifier la solidité de l'arcade qui porte le christ. — 3 juin 1764, on fera marché avec M. Cabais, pour faire les trophées des piliers qui porteront le christ, avec augmentation de 2 têtes d'anges. — 31 août 1764, on fera, pour le grand autel, un cadre en bois de chêne de Hollande, avec moulures et baguettes. — 30 octobre 1764, on réparera les vitres endommagées par l'orage du 12 septembre dernier. — 14 octobre 1764, chaises affermées pour 1,080 livres par an. — 19 janvier 1766, service pour le Dauphin. — 11 janvier 1767, on abattra les noyers du cimetière, parce que les noix ne trouvent plus d'acquéreur, et que, pour les faire tomber, les enfants des écoles lancent des pierres qui cassent les vitres de l'église. — 18 janvier 1768, les Trésoriers, pour répondre à la demande de l'Intendant, consentent à ce que les ornements nécessaires à la célébration de la messe soient fournis à la chapelle du dépôt des mendiants ; à ce qu'une des messes basses de fondation soit dite dans cette chapelle ; mais ils demandent, 29 janvier 1768, un acte authentique de l'archevêque, autorisant la translation de cette messe de fondation, de l'église paroissiale où elle devait être dite, en la chapelle du dépôt. — 28 février 1768, cette translation est autorisée. — Messe de midi supprimée. — 20 juin 1768, comble de l'église depuis le clocher jusqu'au pignon réédifié à neuf pour la somme de 7,270 livres. — 24 juillet 1768, on célèbrera un service pour la feue Reine ; il y aura 48 cierges, 14 de plus que pour le Dauphin. — 27 mai 1769, permission de faire graver une épitaphe sur la tombe de M. Gosselin, curé, décédé, aux frais de la famille. — 24 juillet 1769, le pignon à l'occident du collatéral de l'église vers le septentrion menaçait ruine ; il sera démoli jusqu'au cintre de la croisée, et au-dessous, s'il est jugé à propos. — 12 septembre 1769, le lambris en berceau de la voûte de l'aile des fonts baptismaux, depuis le pignon jusqu'au clocher, sera fait en bois de chêne du pays ou de sapin de Hollande. — 29 octobre, 28 novembre 1769, 22 mai, 2 juin 1770, réédification du presbytère ; Le Brument, architecte. — 23 août, 14 octobre 1770, on mettra sur le pignon de l'aile gauche une croix de fer au lieu d'une croix de pierre, comme il y en avait autrefois ; il sera pratiqué au dit pignon un jour ovale de 6 pieds de diamètre, rempli d'une étoile en fer de 6 pieds de diamètre, suivant le dessin de Joseph Preudhomme, maître serrurier, rue Orbe. — 11 février 1771, les fonts baptismaux transférés de l'aile gauche en l'aile droite. — 17 mai 1771, Philippe Castel, épicier et doreur, réparera, pour 400 livres, le tableau de la contretable du maître-autel. — 20 août 1771, peinture du chœur. — 14 juin 1772, MM. Sartout frères peindront le reste de l'église. — 5 août 1772, les figures des piliers ne seront pas replacées, mais conservées jusqu'à ce qu'il se présente une occasion favorable, soit pour les dorer, soit pour en disposer. — 16 septembre 1771, on vendra la cuve en pierre des anciens fonts baptismaux. — 16 décembre 1772, M. Blanquet, curé de Saint-Vivien, rentre en possession des droits de l'étole blanche. — 2 février 1773, enregistrement de l'arrêt du Parlement, du 30 janvier, concernant les Fabriques. — Contestations entre le curé et la Fabrique.

G. 7512. (Registre.) — In-folio, [illegible] papier.

1773-1787. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien. — 13 février 1774, publication du mandement de l'Intendant pour une imposition sur tous les propriétaires et possesseurs d'héritages en la paroisse. — 24 février 1775, commissaires nommés pour arriver à une conciliation avec M. le curé Blanquet. — 25 mars, remise sur le bureau par M. Bréant des Soreaux, substitut au Parlement, d'un arrêt de la Cour pour mettre fin aux contestations avec le curé. — La Fabrique charge quelques-uns des Trésoriers de se transporter à l'hôtel du procureur général, pour le remercier « d'avoir bien voulu écouter favorablement les justes réclamations des marguilliers, et le prier d'être persuadé que l'arrêt qui va être transcrit sur ses registres,

en leur donnant une preuve de la protection de la Cour, efface pour toujours les impressions fâcheuses que des inculpations peu méritées avoient imprimées sur leurs cœurs, et assure infailliblement le rétablissement de cette paix, de cette union et de cette tranquillité dont les Trésoriers de Saint-Vivien faisoient leurs délices avant l'arrêt du Conseil Supérieur (du 30 janvier 1773). » — Délibération d'un règlement en 15 articles, qui sera homologué en la Cour. — 5 septembre 1775, représentation de l'arrêt d'homologation ; en considération du procureur général, la Fabrique accorde à MM. les prêtres chargés de l'administration des sacrements des surplis et rochets, comme par le passé, mais en plus petit nombre. — 3 avril 1776, transcription d'un ordre du procureur général autorisant, par provision, les Trésoriers à faire une quête pour l'entretien du linge, comme par le passé. En conséquence, il sera procédé, dans la semaine après la quasimodo, par les sieurs et dames Trésorières, à la quête du linge ; elles se transporteront à cet effet chez le sieur curé pour l'inviter à les accompagner, ainsi que chez les sieurs vicaires, sacristain et chapiers, et, en cas de refus, elles feront la quête, seules, avec tels prêtres qui voudront les accompagner. On fera imprimer 200 exemplaires de l'arrêt de la Cour du 21 juillet 1775, pour être distribués aux marguilliers. — 6 mai 1776, M. Gaillard, Trésorier du buffet, représente une signification à lui faite le 10 avril, requête du sieur Antoine Bastard, tenant à loyer les chaises de l'église, et la dénonciation qu'il en a fait faire le lendemain, à Mr le curé, à l'occasion des bancs placés dans l'église pour la confirmation et les premières communions, au lieu des chaises que la Fabrique loue au dit sr Bastard. Arrêté que, à l'avenir, dans de pareilles conjectures, les chaises seront employées, et non des bancs. — 20 juin 1776, 553 livres pour une nouvelle bannière à faire par le sieur Grandmaison. — 30 juin 1778, commissaires nommés pour assister au procès-verbal qui sera dressé, par un conseiller du Parlement, député par la Cour, de l'état et situation du cimetière. — 10 octobre 1778, la quête sera faite, aux fêtes et dimanches, par MM. les Trésoriers, suivant, l'ordre de leur élection. — 10 juin 1779, inventaire des ornements de la confrérie de saint Jacques supprimée. — 5 août 1779, assemblée générale des propriétaires et habitants de la paroisse, pour l'affaire du cimetière ; ils considéraient que le cimetière actuel était suffisant et salubre. — 7 juillet 1780, on emploiera 3,000 livres à la confection d'un grand dais pour le Saint-Sacrement. — 23 janvier 1782, M. Lefévre, organiste, accepte la vétérance. En conséquence, M. Fortin, élève organiste, est admis à la survivance du dit Lefévre. — 26 janvier 1782, bénédiction, par M. Papillaud, de la chapelle affectée au dépôt des mendiants vagabonds, dans l'ancien noviciat des Jésuites. — 11 juin 1782, 1,200 livres seront payées à M. Lefévre, pour les réparations des orgues. — 24 août 1782, demande de Mr Foisonleduc, architecte, pour l'établissement du nouveau cimetière. — 12 janvier 1783, signification d'un arrêt du Parlement, qui fait défenses d'enterrer les morts dans le cimetière ordinaire, et ordonne de les faire enterrer à l'avenir au cimetière Saint-Hilaire. — 26 juin 1783, « à l'occasion des représentations qui ont été faites à monsieur le curé et à plusieurs Trésoriers, par monsieur Beauregard, chef de la mission généralle, actuellement en cette ville, que l'intention de S. E. Mgr le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, étoit que l'on fit réédiffier et réparer le calvaire de cette paroisse scis rue et porte Saint-Hilaire, arrêté, de voix unanime, que, pour décorer leur calvaire, il sera fourni, par le Trésor, un sépulchre avec 2 effigies en bois, l'une auprès de la Ste Vierge, et l'autre de saint Jean. » — 18 juillet 1783, les dépenses pour le calvaire se sont élevées à 1,796 livres. Mgr le cardinal a donné 1,000 livres ; la Fabrique fournit le surplus, et s'en remplira annuellement sur les quêtes et aumônes de la société de la Croix, érigée en cette paroisse. — Le 16 de ce mois, jour de la bénédiction du calvaire, on accorde à cette société la chapelle saint Vivien et la place qui est entre la dite chapelle et la chapelle de saint Onuphre, pour y établir son buffet, et parce qu'elle sera tenue de décorer convenablement la dite chapelle, et de l'entretenir, ainsi que le dit calvaire. — 6 mai 1784, paiement de 900 livres restant dûs de 1,200 livres pour les réparations de l'orgue. Les travaux avaient été faits par Jean-Baptiste-Nicolas Lefévre, facteur d'orgues et organiste de Saint-Vivien, qui était mort, laissant pour seul et unique héritier son neveu, Louis-Jean-Baptiste-Salomon Lefévre. M. Broche, organiste de la cathédrale, M. Godefroy, facteur, avec M. Magnan, organiste, arbitres pour faire la visite des orgues. — 11 mai 1784, réception des orgues. — On accorde 40 livres d'honoraires à M. Broche, et 12 à M. Godefroy. — 10 février 1785, en assemblée générale des propriétaires et habitants de la paroisse, on adopte un projet de transaction avec le curé de Saint-Hilaire, au sujet de 4 maisons qu'il prétendait être de sa paroisse. — 19 avril 1786, M. Jean-Chrysostôme de Serans, officier en la Monnaie, y demeurant, est nommé agent archiviste de la Fabrique, en remplacement de M. Le

Gingois. — 25 mai 1787, 300 livres demandées par M. Godefroy, pour faire aux orgues les réparations nécessaires.

G. 7843. (Registre.) — In-folio, comprenant 89 feuillets, papier.

1787-1792. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Vivien de Rouen. — 18 octobre 1787, on propose de supprimer la chapelle de saint Onuphre et de placer les débris de celle de saint Vivien à la place de celle de saint Mathurin. — 25 octobre 1787, marché avec le sieur Ancel, pour le sanctuaire de la chapelle sainte Croix. — 21 mai 1788, achat d'un *caporal* neuf triangulaire pour poser le Saint-Sacrement. — 23 septembre 1788, le petit cimetière qui est contre la chapelle de l'*Agonie*, petite rue Saint-Vivien, vis-à-vis de l'Abreuvoir, étant à réédifier, on y placera 2 boutiques. — Arrêté que chaque Trésorier quêterait à son tour tous les dimanches et fêtes, sous peine de 30 sous d'amende; le curé consent à quêter une fois chaque année. Les dames Trésorières sont invitées à quêter, selon l'usage ordinaire. Le bedeau avertira par billet, sans quoi il n'y aurait pas lieu à amende. — 13 février 1789, on fera peindre les piliers du chœur. — 4 décembre 1789, argenterie portée à la Monnaie. On avertira le joueur de serpent de ses obligations.

G. 7844. (Registre.) — In-folio, 15 feuillets, papier.

1689-1739. — Inventaire du linge de la Fabrique de Saint-Vivien, donné par chaque Trésorier sortant de sa 1re année de charge. — On indique les quêtes faites pour le linge de la paroisse, ce qu'elles ont produit, les ventes faites du vieux linge, et l'usage auquel l'argent en provenant a été employé.

G. 7845. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1358-1755. — Lettres de Guillaume, archevêque de Rouen, données à Déville, 24 mai 1358, par lesquelles, sur la demande du curé et des paroissiens, et se fiant aux mérites des apôtres saint Pierre et saint Paul, des saints confesseurs Romain, Ouen et Ansbert, il délègue l'évêque d'Avranches, son suffragant, pour dédier, consacrer l'église de Saint-Vivien, de construction ancienne, et qui pourtant n'avait point encore été dédiée, ainsi que ses principaux autels, et accorde, sous certaines conditions, des indulgences de 40 jours à ceux qui la visiteraient au jour anniversaire de la dédicace ou un des jours de l'octave; signé sur le repli : *J. de Columbis*. — Procès en l'officialité, entre Martin Le Bys, prêtre, et les chapelains de la communauté de Saint-Vivien qui refusaient de l'admettre comme chapelain et subsidiaire ordinaire; on rappelle un ancien statut du cardinal d'Amboise, et on allègue que, par abus, le nombre des chapelains, qui était d'abord de 30, avait été réduit à 12, 1543. — Contestations entre les curés et les Trésoriers et les chapelains. — Sommation aux 4 clercs matriculiers de Saint-Vivien, Pierre Langlois, François Dupuy, Romain Auber et Richard Costé, en vertu d'un arrêt de la Cour, du 25 février 1550, de déclarer si maître Nicole de Cibo, curé de la paroisse, condamné par le dit arrêt, a, suivant icelui, et depuis le vendredi pénultième jour de février, fait dire par chacun jour 2 messes paroissiales en la dite église; — autre sommation au dit curé en l'église, avril 1551. — Autre procès, pour le même sujet, avec le successeur de Cibo, le curé Claude Lacaille, qui allait étudier à Paris, « n'ayant laissé pour desservir *in divinis*, en la dite église, et pour administrer les sacrements aux parrochiens d'icelle, que ung homme d'esglise, qui n'est nombre suffisant, » 1577. — Contestations entre les chapelains pour les fondations et les séances dans le chœur. — Procès contre Pierre Guillebert, qui refusait d'accepter la charge de Trésorier et de prendre la charge et garde du linge dépendant du Trésor, 1675. — « Devoirs et obligations des 3 bedeaux : Le premier aura soin de porter le lutrin et la tunique violette au pied de la croix du cimetière, pour chanter l'évangile, le dimanche des Rameaux. Il ouvrira et fermera les rideaux d'en haut de la contretable du grand autel, sitôt la fête passée, ou lorsque bon sera ; placera et retirera les pentes du grand dais de dessus la contretable, selon les temps et la couleur du parement. Lors de la mort de quelque Trésorier ou Trésorière, il portera les billets, qui lui seront délivrés par la famille, chez M. le curé, Trésoriers ou Trésorières, même ceux ou celles qui ne sont point de la paroisse. Il précédera les dames Trésorières, lorsqu'elles feront la queste dans l'église, aux grandes fêtes, et aussy les demoiselles, à la messe de minuit. Se rendra au presbytère, le jour de la queste du linge, à l'heure marquée, et précédera les dames et M. le curé dans la marche ; aidera à ses confrères à transporter le linge de chez M. le Trésorier rendant le compte à la sacristie, et de la sacristie chez M. le nouveau Trésorier. — Se présentera, tous les ans, aux grands comptes, en robe et bonnet, et sa baleine et les clefs (à la main), sçavoir si

la compagnie est contente de lui et si l'on juge à propos de le continuer. — Gratera, tous les samedis et veilles des grandes fêtes, les chapelles de saint Vivien, saint Onuphre, autour du clocher, saint Sébastien et du saint Esprit et la nef, » 1755. — Ordonnance de Mgr Claude-Maur d'Aubigné, archevêque de Rouen, rendue à la suite de sa visite, et portant règlement pour le service divin dans l'église de Saint-Vivien, 15 juillet 1725; 2 sceaux plaqués de ce prélat.

G. 7846. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier ; 14 sceaux.

1357-1691. — Lettres d'indulgences accordées par 18 évêques résidant à Avignon en faveur de l'église Saint-Vivien. — Indulgences à ceux qui, pénitents et confessés, visiteront l'église à certains jours déterminés, s'y rendront en pèlerinage les dimanches ou les samedis..... auront fait le tour du cimetière en priant, auront accompagné le corps de N.-S. ou les saintes huiles, quand on les porte aux malades, ou, au dernier coup de la cloche, se seront agenouillés pour dire *3 Ave Maria*..... et à ceux *qui, pro salubri statu confirmatoris presentium ac statu impetratoris earumdem, dum vixerint, et animabus eorumdem, cum ab hac luce migraverint, pie Deum exoraverint*, Avignon, 28 avril 1357, an V du pontificat du pape Innocent VI. Sur 16 sceaux qui y étaient appendus, 11 conservés en partie. La première ligne en lettres majuscules, avec une très grande lettre ornée. — Concession par Gui, évêque de Saintes, à l'église de Saint-Vivien de Rouen, des reliques de ce saint, tirées de l'église du prieuré de Saint-Vivien de Saintes : Un des os du bras, brisé en 2 parties ; 1 sandale du pied droit; un fragment du tombeau, 17 août 1459; *de mandato domini Guillebaudi ;* marque et attestation de Jean Gailhot, notaire apostolique ; sceaux de l'évêque et du Chapitre de Saintes; deux autres sceaux, l'un, dont il ne subsiste qu'une partie, l'autre, tout à fait fruste. — Lettres du vicaire général de l'archevêque de Rouen, contenant l'acte de réception et de vérification des reliques de saint Vivien, qui furent exposées en la cathédrale de Rouen, remises entre les mains de Jean, abbé de Saint-Ouen, portées à l'église de Saint-Vivien, avec croix, cierges, au milieu d'un grand concours de peuple ; un sermon fut prononcé, à cette occasion, par Jean Trouvé, docteur en théologie, de l'ordre des Frères Prêcheurs, 26 août 1459 ; marques et attestations des notaires apostoliques, Robert Guerould, Jean de Gisors. — Traduction de ces actes. — Approbation donnée par l'archevêque à la publication des indulgences obtenues en faveur de ceux qui visiteraient l'église de Saint-Vivien le jour de la fête de ce saint, et à l'établissement des prières des quarante heures, « à commencer le jour de Noël, et pendant les 2 fêtes suivantes, » 26 mai 1667 ; signature de l'archevêque. — Brefs de concession d'autel privilégié, 25 octobre 1679 ; — d'indulgences pour la fête de saint Vivien ; — pour l'autel du Saint-Sépulcre, à l'intention des âmes du purgatoire, 20 janvier 1687, 24 novembre 1694.

G. 7847. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1350 (copie) -**1789**. — Actes de présentation et autres pièces concernant les chapelles de saint Martin, de sainte Catherine et sainte Quitère, et de Notre-Dame-de-Pitié, fondées à Saint-Vivien. — Procès-verbal de visite par le grand archidiacre et grand vicaire général, Joseph-François Dandigné de la Chasse, des autels de saint Martin et de saint Sébastien, dont on projetait la destruction ; il en tire les reliques de saint Basilée, de saint Alexandre, pape et martyr, qui y avaient été posées, le 11 juin 1663, par Mgr André, évêque de Finebor en Irlande, 8 février 1762. — Ordonnance de Mgr de la Rochefoucauld, autorisant la suppression des chapelles de saint Clair et saint Sébastien, placées au dernier pilier du chœur, du côté de l'évangile, et de celle de saint Martin, placée au dernier pilier du chœur du côté de l'épître, et le transfèrement des retables de la chapelle saint Martin en la chapelle de saint Mathurin, située dans une des ailes de l'église, du côté de l'épître, février 1762 ; motifs donnés de ce changement : Il y avait 8 autres autels, qui étaient plus que suffisants pour la commodité des prêtres et des paroissiens ; les retables de ces 2 chapelles, excédant de beaucoup en largeur celle des piliers du chœur, empêchaient un grand nombre de paroissiens de voir le maître-autel : le retable de la chapelle saint Clair et saint Sébastien rendait très difficile le passage lorsqu'on faisait la procession du Saint-Sacrement ; d'ailleurs, l'emplacement de cette dernière chapelle serait très commode pour la chaire ; 2 sceaux plaqués de Mgr de la Rochefoucauld. — Accord fait entre les abbé et religieux de Saint-Ouen et le curé (Jaspar Carit, chanoine de Rouen) et les Trésoriers de Saint-Vivien, au sujet du patronage de la chapelle fondée par feu Jean Le Fèvre, en l'église de Saint-Vivien, dernier jour de janvier 1379. — Acte de nomination de Raoul Gaussel à cette chapelle, vacante par la mort de Jean Vistel, 23 février 1379 (V. S.). — Nomination de Louis Vallée,

clerc marguillier de Saint-Vivien, à une des chapelles de sainte Aquitaire et sainte Catherine, vacante par le décès de Michel Desgranges, 11 mai 1633 ; signature d'Henri de Boyvin, évêque de Tarse, coadjuteur d'Avranches, et vicaire général de l'archevêque de Rouen. — Présentation par Messire Laurent-François Gosselin, curé de Saint-Vivien, et par les Trésoriers de la Fabrique, anciens et modernes, et par les notables de la paroisse, de Jean-Pascal Boucher, à la chapelle de sainte Quitaire, vacante par la démission de Nicolas Ducastel, nommé à la cure de Saint-Thurien, 19 décembre 1756. — Acte par lequel Charles-Antoine Fabulet, licencié en droit civil et canon, curé de Saint-Martin-sur-Renelle, se démet de la chapelle de sainte Quitaire, 12 août 1789. — Prise de possession de cette chapelle par Jean-Charles-André Dumarest, 30 décembre 1789. — Copie de l'acte de fondation de l'hôpital Saint-Vivien et d'une chapelle en l'église de Saint-Vivien, par Jean Le Fèvre, 1350. — Notice manuscrite sur sainte Quitère, vierge et martyre (sans nom d'auteur). On y mentionne, comme ayant existé, en l'église Saint-Vivien, 2 manuscrits fort antiques, l'un français, sur lequel la vie de cette sainte est rapportée amplement, et l'autre en latin, au commencement duquel était écrit : « Ce livre est de la paroisse de Saint-Vivien de Rouen, fait et parfait l'an 1392. » — Requête des Trésoriers de Saint-Vivien contre Florent Bréant, se disant chapelain de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, vers 1578. — Requête adressée au curé de Saint-Vivien par les chapiers de la paroisse, contre le sieur Caruel, chapelain titulaire de sainte Catherine, qui leur disputait la préséance au chœur, 1769.

G. 748. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1680-1682. — Requête présentée à l'archevêque par Jean Bernard, curé de Saint-Vivien, pour qu'il fût dressé un acte authentique de la vérification, précédemment faite (en 1645) par feu maître Daguillenguy, grand archidiacre de Rouen, des reliques de sainte Austreberthe, déposées dans cette église. « La châsse qui les contenait, attachée de temps immémorial contre la muraille de la dite église dans la chapelle érigée sous l'invocation de cette sainte, avait été détachée du dit lieu par l'ordre de cet archidiacre, ouverte par son commandement, en présence du feu sieur Turgis, curé de la paroisse, et du clergé de la dite église, lors de laquelle ouverture, il se trouva une inscription, en lectre d'or, en ces termes : « Icy reposent les os de sainte Austreberthe, vierge. » — Information à ce sujet ; Nicolas Hérambourg, prêtre habitué, dépose d'avoir vu tirer 2 ossements, un grand et un petit, avec quelques morceaux d'étoffe, un de crespe et un de toile, qui avoient l'apparence d'avoir servi de voile à une religieuse ; qu'il se trouva dans la châsse une inscription en ces termes à peu près, etc.. ; de plus, que, sur le dôme de la dite châsse, est escript en lettres d'or : « Cette châsse a esté faite en l'an 1520, pour estre honoré le corps de sainte Austreberthe. » — Permission de les exposer à la vénération des fidèles, 25 mai 1680. — Autre vérification pour les reliques des saints Adrien, Benoit, Ange, Théodore ; des saintes Fauste et Valentine, 25 juillet 1682.

G. 749. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 39 pièces, papier ; [illegible]. [illegible].

1670-1710. — Authentiques de reliques tirées des catacombes et accordées par *Martius, episcopus Portuensis, cardinalis Ginettus*, vicaire général du Saint Père, 1669 ; — par *Fr. Joseph Eusanius Aquilanus, episcopus Porphyriensis, sacrarii apostolici Præfectus*, 1683-1692 ; — par *F. Petrus Laurent Le Drou Hayensis, episcopus Porphyriensis*, revêtu de la même dignité, 1705 ; — par *Gaspar, cardinalis de Carpineo*, vicaire général du Saint Père, 1678, 1696, 1705, 1706. — Vérification des reliques, avec permission de les exposer, par André, évêque de Finebor en Irlande, délégué *in pontificalibus* de l'archevêque de Rouen, 21 septembre 1670 ; — par Mgr d'Aubigné, 29 janvier 1710 ; — par les vicaires généraux : de Y de Seraucourt, 1702 ; de Séricourt, 1707 ; de La Roque-Hue, 29 avril 1709. — Lettre adressée au curé de Saint-Vivien par Fr.-Isaac Franquesnay, religieux mineur, pour lui annoncer l'envoi de cassettes de reliques, avec des détails intéressants sur la manière dont il les a obtenues, sur ses relations avec le cardinal de Janson, qu'il avait accompagné à Rome ; Pontoise, 13 mai 1707. On voit, par cette lettre, que ce religieux était originaire de Rouen. — Certificat de M. Charles Dufour, docteur en droit, abbé d'Aunay, chanoine et trésorier de la cathédrale de Rouen et vicaire général ; du consentement de M. de La Haye-Auber, prêtre, conseiller au Parlement, supérieur de l'hôpital général, il avait remis à Nicolas Lasne, directeur du dit hôpital, qui venait d'être nommé à la cure de Fontaine-la-Soret, un os extrait du corps de saint Basilée, déposé en l'église de cet établissement, en présence de Pierre Turgis, chapelain, sous-pénitencier de la cathédrale, 21 mars 1668 ; au bas de cet acte, donation

faite de cette relique, à l'église de Saint-Vivien par le dit Lasne, qui s'était volontairement démis de la dite cure, 27 août 1683. — Cachets plaqués des divers prélats ci-dessus mentionnés. La boîte où se trouvent ces pièces porte : 1° des restes de 8 cachets en cire noire, représentant un oiseau et un soleil, avec cette inscription : *Thesaurus ab ore meo ;* 2° une inscription sur papier ainsi conçue : « Dans cette boëte sont les authentiques de Rome et procès-verbaux des reliques qui sont enfermées dans les châsses de saint Onuphre, de tous les saints, et dans celle du Thrésor et autres ; les dites reliques aportées de Rome par le R. Père Isaac Franquesnay, cordelier, pour la paroisse de Saint-Vivien de Rouen. »

G. 7[illegible] (Liasse.) — 3 pièces parchemin, [illegible] pièces, papier, 1 sceau.

1412-1669. — Lettres patentes du roi Charles VI, portant que « par les Trésoriers ou marregliers de la paroisse Saint-Vivien, il sera cueilli, au droit de l'église, 10 sous tournois sur chacun des enfants des maîtres et ouvriers du métier de draperie, demeurant en la paroisse, qui vouldront ouvrer comme maîtres des dits métiers ou d'aucun d'eux et en avoir la franchise : Melun, 16 septembre 1412. » — Mêmes lettres, datées de Paris, 29 septembre 1412, ne présentant de différence que dans l'inscription sur le repli : « Autrefois, ainsi signé : Par le Roy, etc., et rescription de cette date selon votre correction : Freron ; » sceau royal de cire verte. — Lettres de Karadas Des Quesnes, bailli de Rouen, contenant entérinement des dites lettres et l'acte du consentement des foulons, laneurs, tondeurs et tisserands en draps, 4 octobre 1412. — Articles, statuts et ordonnances du métier de la grande draperie du sceau et boujon de la ville de Rouen, 1644. — Pièces de procédures relatives au droit de la Fabrique.

G. 7[illegible] (Liasse.) — [illegible] pièces, papier, 2 imprimés.

1673-1761. — Edits, déclarations, arrêts du Conseil, requêtes à l'Intendant, ordonnances de l'Intendant, quittances, pièces de procédures concernant les droits d'amortissement et de nouveaux-acquêts demandés à la Fabrique de Saint-Vivien. — Déclaration des biens appartenant à la Fabrique. — Mémoire du revenu annuel dont elle jouissait. — « Réponces que font les Trésoriers de Saint-Vivien de Rouen aux demandes que font les sieurs intéressez pour les francs-fiefz et nouveaux-acquêts, qu'ilz disent avoir esté obmis à taxer pour la dicte paroisse, suivant les articles par eux donnez, » vers 1673.

G. 7[illegible] (Liasse.) — [illegible] pièces, papier.

1568-1767. — Requête adressée par les Trésoriers de Saint-Vivien au bailli de Rouen, pour qu'il leur fût permis d'élire 2 bourgeois de la paroisse, afin de faire la collecte des deniers ordonnés pour la fortification des fossés et murailles de la ville ; la paroisse avait été taxée à 12 hommes par jour, 1568. — Requêtes adressées aux Trésoriers, pour salaires ou augmentation de salaires, par Nicolas Le Cauchoys, prêtre, l'un des clercs, pour l'écriture de 16 à 18 feuilles de papier, 1569 ; — par Jehan Lévesque, organiste, chargé de femme et enfants, n'ayant autre art pour vivre que son orgue, sans date ; — par Bertin Langlois, receveur de l'église ; Jehanne Dehors, décédée de la maladie de peste, était demeurée redevable de 22 livres envers la Fabrique, pour louage de maison, 1587 ; — par sœur Marie Audasse, abbesse des religieuses de Sainte-Claire ; elle demande aumône de chandelle, sans date ; — par Erblant Trevet, l'un des clercs de l'église, qui avait, pendant longtemps, enseigné les enfants en l'art de musique ; il demande la charge de maître des enfants, en remplacement de Michel Desgranges, nommé organiste, sans date ; — par les serviteurs de l'église, chargés des inhumations, sans date ; — par Antoine-Guillaume Debos, sonneur, vers 1767.

G. 7[illegible] (Liasse.) — [illegible] pièces, papier ; 1 imprimé.

1767-1785. — Arrêt de la Cour de Parlement de Rouen, concernant le cimetière à établir derrière les Capucins, vers Saint-Hilaire, pour les paroisses de Saint-Vivien, Saint-Nicaise, Sainte-Croix-Saint-Ouen et Saint-Amand, 19 avril 1782 (imprimé). — Tableau des inhumations faites en la paroisse de Saint-Vivien depuis 10 ans, à commencer depuis 1771 ; total, 3,352, parmi lesquelles 1,794 enfants morts au dessous de 10 ans ; 372 morts au dépôt des mendiants ; signé : Blanquet, curé de Saint-Vivien. — Procès-verbal de la mesure de l'ancien cimetière. — Contribution de la paroisse à l'établissement du nouveau cimetière. — Emprunt pour la dépense de ce cimetière. — Autorisation, accordée à la Fabrique, de vendre les noyers de l'ancien cimetière, pour en employer le produit à la réédification du berceau de la nef des fonts, 1767. — Accord entre les curés de Saint-Hilaire et de Saint-

Vivien, au sujet d'une maison sur le rempart, au haut de la rue de la Rose, et d'un terrain près de la porte Saint-Hilaire, litigieux entre les deux paroisses.

G. 7854. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 83 pièces, papier ; 2 imprimés.

1439-1783. — Fondations faites en l'église de Saint-Vivien, titres de propriété et autres pièces relatives à ces fondations. — Fondation d'Elie Bataille, courtier et auneur de toiles, 1640, 1649 ; — d'Antoine de Béthencourt, avocat au Parlement, 1662, 1665 ; — d'Antoine de Béthencourt, écuyer, seigneur de Laubrière et de Glatigny, enseigne au régiment de Champagne, 1675. — Factum imprimé pour les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Vivien, demandeurs, contre le sieur du Charroy, conseiller assesseur en la vicomté de Rouen, tuteur principal des enfants sous-âge de défunt maître Antoine de Béthencourt, avocat en la Cour; — extraits du testament : « Je donne charge d'achepter d'un beau petit satin pour faire un habit à l'image de la Vierge de Saint-Vivien, de couleur incarnat; de mettre dessus la dentelle d'argent qui est dans mon cabinet d'Allemagne, » 1662 ; — de Georges Courcher, 1632 : — de Georges Delahaye, vicaire de Saint-Vivien, 1632 ; procès au Parlement entre le promoteur général du diocèse et Jean-Baptiste Delahaye, fils de Nicolas, qui était cohéritier en la succession de cet ecclésiastique, au sujet de l'exécution de cette fondation ; Jean-Baptiste Delahaye avait obtenu, au bailliage de Rouen, une sentence, dont le promoteur fit appel au Parlement, lequel rendit un arrêt par lequel la sentence fut cassée, avec défenses aux juges du bailliage d'en rendre de semblables à l'avenir, parce qu'il s'agissait d'une entreprise formelle sur la juridiction ecclésiastique, dont l'archevêque avait intérêt d'empêcher le progrès, 8 août 1627, le dit arrêt imprimé ; — de Jacques De la Motte, marchand passementier, et de dame Catherine Guerrier, son épouse, 1736 ; fondation de la prière du matin, avec bénédiction du Saint-Sacrement ; — de Marguerite Digent, 1710 ; — de Garnot Du Costé, « pour avoir place à mectre une tombe en la chapelle de la Nativité, devant l'autel d'icelle église, et illec estre enterré, lui et sa femme, se il leur plaist en laffin de leurs jours, sans payer autre chose ; il avoit donné et donne 20 solz tournois de rente sur un hostel et ténement près le grand chimetière, » dimanche penultième de février 1439.

G. 7855. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1408-1787. — Fondation en l'église de Saint-Vivien, par honorable femme damoiselle Marguerite Cadino, veuve de défunt Guillaume Du Feugueray, 1519. — Titres de propriété et pièces de procédures relatifs à cette fondation. — Fieffes par Alaine, déguerpie de feu Jehan De la Rue, à Ricard de Holot, d'une maison située en la paroisse de Saint-Maclou, 1408 ; — par Robin Gambier et Marion, sa femme, à Cardin Lamoureux, d'une maison sur l'Eau-de-Robec, 1459 ; — par Guillaume Du Feugueray, aux dits Gambier et Marion, sa femme, d'une maison près des murs Saint-Ouen, paroisse de Saint-Nicaise, 1462. — Rentes affectées sur une maison au coin de le rue Pigeon et de la rue de la Grande-Mesure, sur une autre en la rue de la Chaussée-de-Rouen, à Darnétal.

G. 7856. (Registre.) — Vélin réglé, reliure en ais, comprenant 8 feuillets, parchemin ; écrits.

1493. — Lettres de Pierre Roussel, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, contenant le contrat de fondation de Guillaume Du Feugueray, bourgeois de Rouen. — Aux termes de cette fondation, messe basse à dire chaque jour de l'an, à 7 heures en hiver, à 6 heures en été, à l'autel de N.-D.-de-Pitié, situé au coin de la chapelle saint Mathurin ; messe de la Passion tous les vendredis, « s'il n'estoit feste annuelle de Dieu ou de la Vierge Marie ; à dire et célébrer icelle messe soit mis, quis et trouvé un cierge de demye livre de cyre, qui sera alumé sur l'autel durant icelle messe, et semblablement une torchette, de livre et demye de cire, qui sera alumée à l'Elévation du Corps Notre-Sauveur Jésus-Crist ; faire dire par chascun an, le jour de Pasques, aprez disner, en la dicte église, ou au grant cymetière de la dicte église, ung sermon solennel de la Résurrection Notre-Sauveur Jhésuscrist, par ung prédicateur séculier ou aultre solennel, auquel sera paié, incontinent le dict sermon faict, trente solz tournois... Du Feugueray a despieçà... construit et ediffié, à ses propres coustz et despens, la dicte chapelle (de N.-D.-de-Pitié), tant d'ymages, paintures, hucheries, forme de pierre et de voirre, paié portion de la voulte, icelle fait paver de carrel et de pierre, et pareillement a pourveu et fourny la dite chapelle des choses requises à dire la messe. » Affecté à la dite fondation, 40 livres 7 sous 6 deniers de rente, consistant en 2 maisons et 18 parties de rentes sur

diverses maisons, 3 avril 1492, avant Pâques. Manuscrit d'une écriture soignée. Belle lettre ornée à la première ligne. — Ajouté sur une feuille de garde : « Le 23e novembre 1726, par ordonnance de Monseigneur Louis de Lavergne de Tressan, Archevêque de de Roüen, la ditte fondation du sieur Guillaume Feugray a été réduite à 2 basses messes par semaine. »

G. 7857. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 71 pièces, papier.

1507-1787. — Fondations en l'église Saint-Vivien. Titres de propriété et autres pièces relatives à ces fondations. — Fondations de Charles Duthil, ancien Trésorier, et de Marguerite Mattias, sa femme, 1681 ; — de Marie Everard, épouse de maître Pierre Brouard, sergent royal, vendeur au bailliage et vicomté de Rouen, 1653 ; — de Jean Faulcon, 1507 (copie); remise faite par les héritiers, à la Fabrique, « de 2 messeaulx, l'un en parchemin, l'autre en papier ; de 3 parements d'autel, c'est assavoir : 6 doubliers et 3 nappes, 4 aubes, 8 emys, 6 chains, 3 pouquettes à calice, 6 serviettes, 4 corporeaux et 2 paix, l'une de cuivre et l'autre émaillée, de 2 chandeliers de cuivre attachés contre la muraille et d'ung à mettre sur l'autel, de 2 choppinettes, 2 pendans pour mucher le crucefiment et sépulcre de la chappelle (du Sépulcre), et d'une campane de timbre pour sonner la messe ; » lettres d'amortissement ; — de Jeanne Ferry, veuve en 1res noces de Thomas Caron, en secondes noces, de Raoullin Pavie, 1647.

G. 7858. (Liasse.) — 24 pièces parchemin ; 3 pièces, papier.

1454-1756. — Fondation, en l'église de Saint-Vivien de Rouen, par Guillaume Fierabras, fils et héritier de défunt Jehan Fierabras, teinturier, et par Marion Hamel, femme du dit Guillaume; donnent à la Fabrique une rente de 10 livres 4 sous, sur la maison où pend pour enseigne le *Bras*, borné par l'hôpital de Saint-Vivien. — Titres de propriété et pièces de procédures relatifs à la dite maison. — Accord entre les Trésoriers de Saint-Vivien et un nommé Pierre de Longuerue, au sujet de cette maison, dite alors la Foulerie de l'Hôpital, 20 août 1454. — Décret de cette maison, laquelle est adjugée à la Fabrique, 1535. — Bail emphytéotique fait par la Fabrique à Robert-Jacques Monfray, marchand teinturier, d'une maison appelée la maison du *Bras*, dite anciennement la Foulerie de l'Hôpital sur l'Eau-de-Robec, pour 180 livres par an, 1756.

G. 7859. (Liasse.) — 23 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1421-1787. — Fondations en l'église de Saint-Vivien. Titres de propriété et autres pièces qui les concernent. — Fondations de Noël Fontaine, 1671 ; — de Jeanne Le Blanc, veuve de Jehan Fouquet, 1524 ; — de Robert Godard, 1675. — Acte par lequel Cardin Aoustin baille en pur et loyal échange, à fin d'héritage, à Mahiet de Pierreville, une maison en la rue des Champs, à l'encontre d'un 8e de fief noble, paroisse de Boscgautier, que celui-ci avait acquis de Guillaume Gueroult, chasublier, 1422; lettre lue en l'église Saint-Vivien, le dimanche 10 janvier 1422 (V. S.). — Fieffe faite par noble homme Guillaume Gouel, écuyer, sieur de Posville, à Guillaume Margas et à Guillemette, sa femme, « d'un tènement de 2 maisons et louages, rue des Champs, près du tènement de la *Corne de Belin*, où il y a à présent ung franc meurier, » à lui échus par la mort d'Alix Aoustin, sa mère, 13 septembre 1491. — Autre fieffe faite par le même, à Guillaume Le Turquier, d'une maison, même rue, 19 novembre 1491 ; lettre lue à ouïe de paroisse et issue de la grand'messe paroissiale de Saint-Vivien, par Pierre Marquet, clerc matriculier, 4 décembre même année. — Fieffe faite par la Fabrique de Saint-Vivien aux pauvres clercs du séminaire de Mgr l'archevêque de Rouen, situé rue Poisson, représentés par Me Pierre de Buré, supérieur, d'un jardin et de 2 petites vieilles maisons, situées rue Poisson ou des Baileuriers (*sic*), pour 160 livres de rente foncière par an, 1732.

G. 7860. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1349-1789. — Fondations en l'église Saint-Vivien. Titres de propriété et autres pièces qui y sont relatifs. — Fondations de Jean Golain, 1679; — de Jean Le Fèvre, dit de Grouchet; « donne à l'euvre de l'église, et en son augmentation et accroissement, 2 souls de rente sur un fonds de terre en la rue Tiesselin, en considération de Sezille, sa femme, enterrée au petit cimetière, » 1349; — de Clément Guérard, marchand drapier, 25 novembre 1696. — Vente par Louis Marais, écuyer, garde du corps de feu Monsieur duc d'Orléans, fils et seul héritier de défunte damoiselle Marie Hardel, lors de son décès, veuve de Me Charles Marais, avocat, à la Fabrique de Saint-Vivien, d'une maison rue Orbe, pour emploi des fonds donnés par le dit Guérard,

22 mai 1717; — de Nicolas Guérard, drapier de la grande draperie, 1665; — de Robert Hainfray; « donne 400 livres tournois en argent complant, avec un calice d'argent, 2 corporeaux, chasuble, estolle et fanon d'ostade noire, à orfrais de satin rouge, un livre, etc., » 20 juin 1535; — de Catherine Ramachard, veuve de Nicolas Hecquet, en son vivant marchand étaimier, et ancien Trésorier de la paroisse, 1717; prière du soir avec bénédiction du Saint-Sacrement; emploi des fonds de cette fondation à l'achat de maisons rue de la Chèvre, paroisse Saint-Maclou, appartenant à demoiselle Pradon, 1717; — de Nicolas Hérambourg, prêtre habitué à Saint-Vivien, vice-gérant du doyenné de la Chrétienté, 1654; — de Charles Hurard, ayant pour exécuteur testamentaire Jacques Rollet, vicaire de Saint-Vivien, 1670.

G. 7861. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 67 pièces, papier.

1584-1763. — Fondation de Noël Jamelin, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers, 1634. Testament de cet ecclésiastique, en forme de cahier, de 9 feuillets in-folio, d'une écriture très serrée, portant pour titre : « † *Jesus Maria Joseph*. — Voycy le dernier testament que j'ay faict, escript et signé de ma propre main, le dixiesme jour d'apvril 1643, etc. » Il rappelle qu'il avait été 25 ans vicaire à Saint-Vivien; qu'il y avait fait une fondation; qu'il y avait aussi fait placer une tombe sur la sépulture de son père, de sa mère, de ses 3 frères prêtres, d'un autre frère, sœur, parents et amis, comme aussi fait afficher contre la muraille une épitaphe en marbre, écrite en lettres d'or, portant le sommaire de la fondation; veut être enterré dans le chœur de Sainte-Croix-des-Pelletiers, sous la tombe où avait été inhumé son prédécesseur, sur laquelle tombe serait écrit et gravé le jour de son décès et sa représentation; désire qu'en considération de ses legs, la Fabrique de cette église fasse peindre la voûte de bois de la nef et les deux images qui sont à coté du chœur, à savoir saint Pierre et saint Paul, et que ses armoiries soient mises en la dite peinture; veut être enterré avec sa bonne aube, son chasuble noir parsemé de larmes, et que son corps soit porté par quatre religieux : un cordelier, un carme, un augustin, un jacobin, accompagné de 25 enfants de chacune des quatre écoles des pauvres, à chacun desquels on fournira chapeau, bas de chausses et souliers; — qu'il y ait six pauvres hommes revestus pour assister à la semonce et inhumation, à chacun desquels on fournira chapeau, bas de chausses, souliers et robe de couleur de minime serge; — que le cierge de corps soit porté par un père cordelier; — qu'il soit fait huit douzaines d'armoiries pour servir à l'inhumation; — que l'église et le presbytère soient tendus de noir, serge ou drap, etc.; — legs aux prisonniers de la geôle du Palais et de la prison du bailliage; — sera fait une image de saint Martin, qui sera placée près de l'autel, en la confrérie de Saint-Vivien, derrière le dos et à costé de l'image de saint Vivien, lequel est placé dans le chœur; — autres legs à l'archiconfrérie du saint Crucifix, fondée à Sainte-Croix-des-Pelletiers; à celles du Saint-Sacrement, de saint Sébastien et des patenôtriers en verre; — nommés pour exécuteurs de ses volontés : Me Nicolas Pillée, avocat au bailliage; Me Michel Chrestien, procureur au Parlement; noble homme Pierre Le Doux, quartenier, et Adrien de Sahut; veut qu'ils soient revêtus de serge noire pour honorer sa sépulture, 1643. — Réduction de la fondation du dit Jamelin, 1719. — Quelques pièces de procédures relatives à la fondation et à l'exécution des conditions imposées à la Fabrique. — Titres de propriété d'une maison dite de la *Folie*, ainsi nommée de la ruelle Regnauld De la Folie, paroisse Saint-Vivien. — Consultation de l'avocat Langlois de Louvres, 1762.

G. 7862. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 26 pièces, papier.

1588-1736. — Fondations en l'église de Saint-Vivien. Titres de propriété et autres pièces qui y sont relatifs. — Fondations de Jean Lamboy, drapier drapant, 1667; — de Catherine Blas, veuve de Pierre Tondelier, 1695; — de Nicolas Le Borgne, 1679; — de Pierre Le Bret, propriétaire de la maison où pend pour enseigne Le *Chat*, lors de son décès, Trésorier en charge, 1624; — de Clément Le Carbonnier, 1667; — de Jean Cauchois, 1719; — de Nicolas Le Coq, prêtre habitué, 1651. — Copie notariée de l'approbation donnée par Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, aux cérémonies de l'Association du Saint-Sacrement, fondée à Saint-Vivien; indulgences par lui accordées, 15 juillet 1588. — « Rente annuelle de 10 écus sol pour l'entretènement des ornements ci-après déclarés, à savoir d'une chappe de soye avec l'estolle dont sera revestu le presbtre qui portera les sainctz sacremens aux malades, avec ung vase d'argent pour le lavatoire du mallade, le benestier, une bannière de soye avec l'enseigne du Sainct-Sacrement, (d'un côté, peint la Vierge mère de Dieu et le glorieux saint Vivien, à genoux adorant la sainte Hostie, et, d'autre costé, 2 anges faisant le semblable), qui sera porté soubz

ung poisle, aussy de soye, à 4 bastons, par 4 presbtres ou confrères ou personnes dévotes, accompagné de 8 torches ardentes, les dits ornements donnés par Antoine de Frias-Salazar et Jehan de Quintanadoines, sieur de Brétigny, associés ; acceptation de ces ornements par Nicolas Buret, prêtre, curé et doyen de la Chrétienté, et par les Trésoriers. — Permission, vu le contrat de fondation de Jean Le Cauchois, de célébrer le salut avec exposition du Saint-Sacrement, aux fêtes de l'Epiphanie, de saint Jean-Baptiste, et le dimanche dans l'octave de sainte Elisabeth, 11 septembre 1719 ; signature d'Hercent, vicaire général. — Sceau plaqué de l'archevêché. — Consultation de l'avocat Declere, 23 juin 1736.

G. 7863 (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier.

1625-1726. — Fondations faites en l'église Saint-Vivien. Titres de propriété et autres pièces qui y sont relatifs. — Fondations de François Le Cornu, prêtre, chanoine en l'église cathédrale de N.-D. de Rouen, écuyer, sieur de Bimorel, conseiller du Roi au Parlement ; haute messe le jour de saint François-de-Sales, 4 février 1687 ; — de Marie Le Franc, 12 janvier 1690 ; — de François Le Loup, prêtre habitué à Saint-Vivien, représenté par son neveu, Nicolas Le Loup, chevalier, seigneur du Jardin, demeurant en son manoir du Jardin, paroisse de Berville, vicomté de Gisors, 1672 (maison rue Noble) ; — de Françoise Le Mesle, épouse de Jacques Benard, marchand drapier, 1766 ; — de Denis Le Roy, écuyer, 1625 ; son testament, original et copie ; — d'André Orsolle, sieur des Bocquets, 1688 ; — de Perrette Portejoie, veuve de Raoullin Béguin, 1634 ; — d'Anastase Poterne, veuve de Robert Germaine, 1682 ; — de François Potier, 1716.

G. 7864. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1592-1789. — Fondations en l'église de Saint-Vivien. Titres de propriété et autres pièces y relatives. — Fondations de Marie Quesnel, veuve de Pierre Dehors, 1698-1705 ; — de Françoise Rondel, veuve de Robert Jores, 1663 ; son testament, 1682 ; — de Guillaume Sagot, de Marie Vincent, son épouse, et de Me Charles Sagot, leur fils, prêtre et vicaire de Saint-Vivien, 1690 ; — de Jean Thierry, 1698 ; — de Georges Le Roux, chevalier, seigneur de Touffreville-la-Bouteillerie, pour lui et pour feue noble dame Anne de la Mothe Bosguérard, son épouse, 1666 ; — de Pierre Turgis, prêtre habitué à Saint-Vivien, 1667 ; messe à l'autel de Notre-Dame de la Délivrande, érigé en cette église ; — de madame Anne Le Febvre, veuve de M. Nicolas Vincent, 1747.

G. 7865. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1305 (copie)-**1738**. — Titres de propriété, pièces de procédures concernant la fondation, d'une personne anonyme, pour des instructions de catéchisme tous les dimanches et fêtes de l'année, du 1er dimanche d'octobre au dimanche de la Pentecôte 1708 ; — les fondations de Thierry Dupont, 1580 ; — de Jacques De la Motte, ancien Trésorier, et de Catherine Guerrier, son épouse, pour la prière du matin et du soir, 1736 ; — de Jeanne Le Prevost, veuve de Thomas Le Roux, fondation qui n'eut point d'effet, 1668 ; — de Barbe Petit, vers 1678. — Titres de rentes sur le clergé. — Arrêt du Parlement, du 26 février 1677, sur un appel comme d'abus d'une sentence de l'official pour réduction de fondations. — Copie de provisions à la chapelle fondée en l'église Saint-Vivien par maître Baudouin d'Aumale, 1305, 1472.

G. 7866. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1765-1772. — Supplique à l'archevêque pour obtenir la réduction des fondations, avec ordonnance de « soit communiqué au promoteur » ; avis du promoteur, ordonnance conforme, 1765 ; — état des fondations de Saint-Vivien avec indication des fondateurs, des biens originaires et des biens actuels pour servir à une nouvelle réduction des fondations, suivi de la réquisition de M. Osmont, promoteur général, 18 mars 1772. — Procès-verbal dressé par M. Pierre Pion, curé de Sainte-Marie-la-Petite, doyen de la Chrétienté, conformément à l'ordonnance du vicaire général, de l'état des fondations de la paroisse Saint-Vivien, 1772. — Ordonnance de réduction, de l'archevêque, 18 juillet 1772 ; signé : Goyon, vicaire général ; par Mgr : Liot ; signatures de Mgr de la Rochefoucauld, 6, 17 et 18 décembre 1765.

G. 7867. (Cahier.) — In-folio, 10 feuillets, papier, écrits.

1778. — « Etat des fondations de la Fabrique de Saint-Vivien avec indication des fondateurs, du montant des rentes, des dates de création, sentences, fieffes, des dates des derniers titres, des débiteurs actuels, des

fonds et maisons affectées, des locataires, des numéros des liasses, » signé par les Trésoriers J.-B. Deschamps, J.-B. Godebin, Asselin, Tinel l'aîné, Castel, Richard Benard, et par Blanquet, curé de Saint-Vivien.

G. 7868. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier.

1371-1750. — Titres de propriété de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Vivien. — Vente par Robert Larquier, sergent du maire de Rouen, aux Trésoriers de cette église, de la moitié de 2 maisons près du cimetière, par le prix de 10 francs d'or, 1371. — Vente par Jehan Des Bruyères et Nicolle, sa femme, à Jehan de la Rue et à Jehan Le Cullerier, acheteurs pour la Fabrique, d'une maison entre le cimetière et les religieux de l'Ile-Dieu, 1387. — Délais fait à la Fabrique par Jehan Le Prevost et par Collette, sa femme, de la rente qu'ils percevaient sur une vide place près du cimetière et de la maison de la Vignette, qui est à présent aus dits mariés, la dite lettre lue à l'ouïe de la paroisse, heure de grand'messe, le 26 mai 1409. — Vente à la même Fabrique « d'une vide place devant l'uis de l'église, en l'eaue de Saint-Vivien, par Jehan Aubery et Jeanne, sa femme, héritière de Michelle Le Roy, 1438 ; la dite lettre lue, le 5 octobre 1438, devant le portail de l'église à heure de grand'messe, par Jehan Follie, clerc de la paroisse. » — Vente par Guillaume Martel, écuyer, ancien conseiller échevin de Rouen, fils et héritier de Françoise de Bouquetot, veuve de Pierre Martel, à la Fabrique de Saint-Vivien, de la maison appelée la Foulerie d'Espagne, sur Robec, 1660. — Titres concernant 3 maisons rue Orbe ; — le jardin vulgairement appelé le *Jardin de la Prêche*, rue Saint-Hilaire, qui avait été fieffé à maître Jean de Rynel, secrétaire du Roi, le 4 avril 1443 ; — une maison située à côté de l'hôpital de Saint-Vivien, acquise de Jean-Antoine Perdry en 1735, avec les fonds provenant de la fondation de Richard Dumarest, chapelain du Bureau des Pauvres Valides, et de ses sœurs, en 1707 ; — la maison de l'*Etoile* près la Croix-de-Pierre, qui appartenait, en 1444, à Jean Bellefin, au droit de Perrette Hariete, sa femme.

G. 7869. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 5 pièces, papier.

1435-1787. — Donation faite par Jehanne Le Sesne, veuve de feu Thomas Alton, dit Portier, aux Trésoriers et paroissiens de la paroisse Saint-Vivien et à leurs successeurs, « à tourner et convertir pour et au profit de la Fabrique, d'une maison, cour, puis, jardin et arbres en la dite paroisse près la fausse porte, pour aider à maintenir et continuer au temps à venir une lampe ardant devant le tabernacle où repose le Corps Notre-Seigneur Jhésuscrist, » 27 mai 1449. — Fieffe faite de cette maison par la Fabrique à Jehan Duhamel, 1463. — Donation par Biétrix, femme de Jean Le Carpentier, à la même Fabrique, d'une maison en la même paroisse, 1476, la dite maison indiquée comme située rue de Gaumont, fieffée par la Fabrique en 1531. — Fieffe faite par Thomasse, déguerpie de feu Robert Lévesque, à Jehan Le Tondeur, brasseur, d'une maison à l'enseigne de la *Pelle*, près de l'hôtel où pend l'enseigne de l'*Eperon*, rue Eau-de-Robec, 1435. — Révalidation d'une rente de 15 sous de rente sur cette maison au profit de la Fabrique Saint-Vivien, 1742. — Fragment du sceau des obligations de la vicomté de Rouen, 1449.

G. 7870. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1336-1789. — Titres de propriété d'une rente de 50 livres, appartenant à la Fabrique de Saint-Vivien, sur une maison sise à Rouen, rue des Matelats, dite anciennement rue Tiesselin. — Vente par Robert Le Comte et Jehanne, sa femme, à Jehan Guerart et à Jehanne, sa femme, pour 38 livres tournois, d'un tènement en la rue Tiesselin, 1336, le dit contrat lu en l'église Saint-Vivien par Ricart Brochart, clerc de cette église. — Autre vente par Jean Bochier à Jehan Grenet, d'une maison, même rue, 1340, contrat lu par le même clerc. — Donation à l'église et œuvre de Saint-Vivien, par Jean Grenet, chapelain de l'église Notre-Dame de Rouen, d'une rente de 20 sous tournois : aura sa sépulture en l'église Saint-Vivien devant l'image de Notre-Dame, « pour l'affection qu'il a à icelle et ès prières des bonnes gens de ses amis charnels ; » aura, sur sa dite sépulture, « la tombe qui fu messire Raoul Drouet, jadis curé de la dite église, en laquelle il pourra faire escrirre, ou ses hoirs, pour lui, son nom et titre avec la date de son trespas, » 1393. — Vente de 20 sous de rente à la Fabrique par Jehan Le Vasseur, 1418. — Délais fait par Martine, veuve de Vatier Auber, à la Fabrique, d'un tènement de 2 maisons, sous condition qu'elle sera déchargée des rentes affectées sur ces maisons, et qu'on lui accordera sépulture en l'église, 1424. — Autres contrats relatifs aux mêmes maisons, 1448, 1464, 1595, 1612. — Fieffe par la Fabrique à

Denis Le Forestier d'une maison rue des Matelats, pour 30 livres de rente annuelle, 1687. — Révalidation de cette rente due, en 1737, par Nicolas Loyer, architecte. — Titre nouvel reconnu au nom de Pierre-Nicolas Loyer, ingénieur des ponts-et-chaussées en la Généralité de Caen, par Jean-Baptiste Descamps, fils aîné, adjoint au directeur de l'Académie des arts du dessin de Rouen, y demeurant rue de la Croix-Verte, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen.

G. 7871. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 42 pièces, papier.

1319-1787. — Titres de propriété et pièces de procédures relatifs à des rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Vivien ; rente de 2 livres 3 sous sur 2 maisons rue de l'Epée ; 3 livres 16 sous dues par les Ursulines; 8 sous 6 deniers dus par le monastère de Sainte-Marie. — Fieffe faite par Guillaume Du Feugueray à Rogier Chevalier, d'une maison, « paroisse Saint-Nicaise, en la rue qui maine de la porte Saint-Ouen au long des murs, vers Saint-Nicaise, » 1428. — Vente faite par Michel Le Seigneur, sieur d'Escalles, correcteur en la Chambre des Comptes, à Jacques Le Cornier, sieur de Sainte-Hélène, conseiller au Parlement, de 4 corps de logis avec un grand jardin, paroisse de Saint-Vivien, 1645 (copie). — Vente par Jehan Marie, Thomas Du Bosc et Thomas Marie à Jehan Dyville et à Ade, sa femme, d'un tènement de maison rue de Coquereaumont, 1349. — Vente par Jehan Cavelier et Robine, sa femme, à Regnault De la Folie, d'une maison *apentiche* en la rue de Poitron, 1437.

G. 7872. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 27 pieces, papier.

1374-1789. — Titres de propriété et pièces de procédures concernant diverses rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Vivien. — Fieffe faite par les Trésoriers de Saint-Vivien (Pierre Langlois et Guillaume De la Mare), à Jehan De la Houssaye et à Jehanne, sa femme, d'une maison située rue de Coqueromont, 1394. — Fieffe faite par la même Fabrique à Guillaume La Roche et à Catherine, sa femme, d'un jardin rue des Matelats, 1527. — Mandement de 2 commissaires du Parlement (Adoubart et Boislevesque), pour faire payer à la dite Fabrique les arrérages d'une rente de 16 sous sur 3 louages près des Augustins, conformément à la reconnaissance, faite par les décrétants des héritages de Jean Cardinot (Robinet et Nicole Heuzé), que cette rente appartenait bien à la Fabrique, 1520. — Fieffe faite par les Trésoriers de Saint-Pierre de Carville et Darnétal, Saint-Nicaise, Saint-Vivien, et par Philippe de Mayneville et Etiennette la Séjournée, malades en la maladrerie de Carville et de Darnétal, d'un tènement appelé le *Clos aux Malades*, situé à Saint-Vivien de Rouen devant la Terrière, 18 octobre 1374.

G. 7873. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1493-1755. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Vivien : 1 livre 10 sous et 4 livres 10 sous sur l'Hôtel-de-Ville de Rouen ; 107 livres 10 sous sur les tailles. — Contrat de constitution d'une rente. — Prise à fieffe par Jehan Dufour, *quenouillier*, de Guillaume Ryllie, laboureur à Quincampoix, au manoir de Crèvecœur, d'une portion de jardin en la rue aux Bureliers, 1493. — Autre contrat de fieffe par le même Dufour à Colin Barbot, charpentier, même année. — Fondations en l'église de Saint-Vivien par le même Dufour, 1554; lecture du contrat, le 4 février même année, à l'ouïe et issue de la grand'messe de Saint-Vivien, par Remonnet Autin, clerc matriculier de la paroisse ; son signe manuel. — Bail à louage à la Ville de Rouen, par la Fabrique, de 2 corps de maison près de la maison occupée par le chirurgien de la santé, pour y loger Sébastien Euldes et Antoine Le Faucheur, « éventeurs nouvellement pourvus par augmentation, pour éventer les meubles des maisons inficiez de la maladie contagieuse de peste en cette ville et faubourgs, 1620. »

G. 7874. (Liasse.) — 50 pieces, papier; 1 pièce, parchemin.

1598-1678. — Testaments de paroissiens de Saint-Vivien, reçus par les curés de la paroisse. — Michel Duhan, maître maçon, « laisse à Nicolas Ququ, pour la bonne amitié qu'il lui porte et désir de son avancement, tous les livres qui sont en sa maison, avec tous les outils et ustensiles qui servent à son estat, de plus 20 livres et ce qui reste dû à son maître pour son apprentissage ; » autres legs à la Maliote, sa cousine; à Jean Séjourné, plâtrier ; à Marie Pochon, femme de Jacques De Ry ; à Georges Abraham, fils de Nicolas Abraham ; exécuteur testamentaire, Guillaume Le Roy, écuyer, 1598. — Marie Martel, veuve de feu Antoine Romé, écuyer, sieur de l'Aigle, conseiller, notaire et

secrétaire du Roi, veut être enterrée dans le chœur de l'église Saint-Vivien ; laisse à sa fille Marguerite 700 livres de rente sa vie durant; désire qu'elle soit mise en quelque honnête religion de filles, soit des Ursulines de cette ville, ou autre religion, attendu que, pour son imbécillité d'esprit, elle est incapable de mariage, » 1625. — Perrette de Bonissent, veuve de défunt noble homme Jacques Cavelier, écuyer, donne son âme à Dieu, la recommande à la sainte Vierge, à sainte Pétronille, sa bonne patronne, à son bon ange gardien ; laisse à ses 2 filles : à chacune 1 lit et 1 matelat, 6 cuillers et 6 fourchettes, d'argent et tout le lin, lequel est céans peingné, 1650. — Laurent Roger, prêtre, curé de la paroisse de Longpaon, veut que son corps soit porté, le soir de son décès, en l'église de Longpaon dans le carrosse de M. le vicomte, qui sera très humblement supplié lui en faire la grâce ; laisse son chasuble de thabit vert, son plus beau surplis et 1 pistole d'or au Trésor de Longpaon, 1 pistole d'or à la paroisse de Carville, 1 pistole d'or aux Pénitents de Saint-Lô, où est de présent le père Urbain, son frère ; *idem* aux religieuses de Sainte-Claire, aux Fabriques de Saint-Patrice, de Saint-Amand, aux religieux du Mont-aux-Malades et aux Pénitents de Rouen ; à Mr Nepveu, curé de Saint-Cande-le-Vieux, tous ses livres, papiers et manuscrits, avec les tableaux de son père et de sa mère, 12 février 1654. — Autres testaments de Jeanne Hubert, veuve d'Isaac Douchin, 1655 ; — de Jean Le Pigny, écuyer, sieur de la Forêt, 1657 : — de Marion Séjourné, veuve de Thomas Guillemard ; legs aux confréries de saint Clair en l'église Saint-Denis de Rouen, de Notre-Dame de Grâce, en l'église de Saint-Etienne des Tonneliers, de sainte Barbe, en l'église de Boislévêque ; legs à sa fille Marie, mariée à Jean Cappelle, maître maçon du Roi, d'un corset de couleur de pensée et de 4 de ses chemises, 1657 ;—de Pierre Massias ; donne à Geneviève Le Febvre, sa femme, 100 livres pour lui avoir un habit de deuil, de plus un ceint d'argent et toute sa garniture, ses bagues et joyaux, 1660 ; — de Guillaume Lemperière ; laisse à sa femme, Marie Renard, le tiers de toute sa vaisselle et dinanderie avec 2 tasses d'argent, savoir une gondolle, marquée de son nom, et une autre tasse basse, une table avec les formes à son choix, 4 chaires de tapisserie, 2 hautes et 2 basses, 2 chenets, une paslette et une pincette ; M. Guenet, conseiller au bailliage de Rouen, son exécuteur testamentaire, 1661 ; — de Léonore de Chalon, veuve de Vincent Dantan, conseiller en la Chambre des Comptes ; M. de Bressy, procureur du Roi au bailliage, son exécuteur testamentaire, 1663 ; — de Barbe Baudouin, veuve de défunt Jean Faulcon, conseiller échevin de Rouen, 1667.

G. 7875. (Liasse.) — 6[illegible] pièces, parchemin ; 125 pièces, papier.

1750-1790. — Baux de maisons par la Fabrique de Saint-Vivien. — Bail des noix des arbres du cimetière, pour 9 ans, à Joachim Etur, journalier ; 30 livres par an, 1757. — Bail des chaises de l'église pour 1,080 livres par an, 1750, 1755.

G. 7876. (Liasse.) — 238 pièces, papier.

1701-1711. — Baux de maisons par la Fabrique de Saint-Vivien.—Bail d'une maison, rue de la Chaîne, à Castel, maître fondeur, 1715 ; — d'une maison, rue Beauvoisine, à Marie Scott de Fumechon, veuve de Jacques Duhamel, président en la Cour des Comptes, 1737-1740.

G. 7877 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 126 pièces, papier.

1515-1691. — Baux de maisons par la Fabrique de Saint-Vivien. — Bail fait, le 17 février 1585, « en la chapelle de Noël, lieu acoustumé pour traiter et deslibérer des affaires communes de l'église Saint-Vivien. » — Baux à maître Noël Thérou, maître chirurgien, 1639, 1644 ;—à Jacques Barjolle, maître maçon, 1642 ; – à Jean-Baptiste Heurtaut, maître chirurgien (maison et boutique), 1647 ; — à François Roussel, autre maître chirurgien (une boutique avec sa montre garnie de vitre), 1653, 1654, 1675 ; — à Guillaume Salezar, 1677 ; — à Nicolas Le Chartier, sieur de Porpinchié, 1678. — Bail à l'Hôtel-de-Ville de 2 maisons appartenant à l'hôpital de Saint-Vivien, servant au logement de Martin Huault, éventeur, et de Nicolas Sandrin, croiseur de la maladie contagieuse, 1631.

G. 7878 (Pièce.) — Parchemin, 0m 65c de hauteur, sur 0m [illegible] de largeur.

1398-1697. — Lettres des vicaires généraux de l'archevêque Guillaume de Harcourt, portant approbation des « Estatus et ordenanches de la Charité de quatre glorieux sains, monsr sainct Martin, confesseur, monsr sainct Eustache, martir, monsr saint Lubin et monsr saint Mor, fondée en l'église de Saint-Vivien de Rouen, en l'onneur de Dieu et de Notre Dame saincte Marie et de tous sains et de toutes sainctes, et espécialement des

quatre glorieux sains dessus dis, extrès de anciens estatus corrigés et mués, et aucuns de nouvel ajoutés, pour bien et carité de pais et de concorde garder entre les personnes d'icelle Carité et pour aider aux povres malades au lit et enfermés d'icelle Carité, afin qu'ils ne mendient — Il est ordonné que en la dicte Charité aura un collecteur qui, toutes les semaines, cuildra par les maisons de tous les frères et seurs qui seront de la dicte Charité 1 denier, lesquieulx deniers seront apportés par le dit collecteur au diemenche, à heure de prime sonnée à Notre-Dame de Rouen, au portail de Saint-Vivien ; et là seront le prevost, l'esquevin nouvel et la moitié des servans de la dicte Charité pour chascun moys, pour distribuer les deniers apportés par le dit collecteur aux povres malades qui ne pourront leur pain gaaignier par égal porcion, retenu toutefois un lot ou mieulx pour meitre en boiste, pour les despens de la dicte Charité, » mercredi après la Pentecôte 1398 : signé : *Guido*. Au bas : Permission donnée par MM. de Seraucourt et Clément, vicaires généraux, d'ajouter les noms de saint Saturnin et de saint Sulpice à ceux des 4 patrons de la Charité, 12 juillet 1697.

G. 7879. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1398 (copie)-**1751**. — Pièces concernant les confréries établies en l'église Saint-Vivien. — « Ce sont les statuts et ordonnances de la Charité de quatre glorieux saints mons[r] sainct Martin, confesseur, monsieur saint Eustace, martyr, monsieur saint Lubin et monsieur sainct Maur... Il est ordonné que, si aucun frère ou sœur est enferme et en maladie, en tant qu'il ne puisse gaigner son pain, il se debvra excuser ou faire excuser chieux le prevost ou esquevin dedans none Notre-Dame sonnée le vendredi d'icelle sepmaine. Si aucun frère ou sœur devenoit malade du mal saint Ladre, par quoy il convenist que il s'en allast en aucune maladerie, tous les frères et sœurs seront tenus à le convoyer jusques à la banlieue de Rouen à la croix et bannière, se il le requiert, et aura de chacun frère et sœur, 4 deniers, se il luy plaist. ... Se aucun frère ou sœur estoit destruit par feu d'adventure, chacun frère ou sœur lui aidera de 4 deniers à luy aider et reconforter, » 1398 (copie de l'article précédent). — Donation à la Fabrique par cette Charité, dont la chapelle était attachée au dernier pilier près du chœur du côté de l'épitre. — Divers inventaires des biens meubles qui lui appartenaient. — Statuts d'une Société fondée sous le titre des Agonisants pour faire prière pour la conversion des pécheurs et des agonisants, dans la petite chapelle du Sépulcre, fin du 17[e] siècle. — Statuts de la confrérie et charité du Très Saint-Sacrement de l'Autel, avec l'Association de saint Nicolas et saint Hubert, évêques, fondée de temps immémorial, sans date. — Autres statuts et règlements de la confrairie et Association des Pélerins du Mont-Saint-Michel, « à la gloire de Dieu, des bienheureux anges, archanges, chérubins, séraphins et de toute la cour céleste, au salut d'un chacun de ceux et celles qui auront visité et visiteront les saints lieux, tant du Mont-Gargan en Italie, que du Mont-Saint-Michel en basse Normandie, et à l'honneur de saint Gabriel, ambassadeur du ciel en terre, saint Raphaël, conducteur et protecteur des pèlerins et voyagers, » sans date, du temps de l'archevèque Mgr de Harlay.

G. 7880. (Registre.) — In-folio, comprenant 62 feuillets, papier.

1620-1654. — Registre commençant par ces mots : « Au nom de Dieu et de sa sainte mère et de monsieur saint Martin. Ensuict la misse faicte par moy Richard Havard, maître de la confrarie de monsieur sainct Martin, fondée en l'esglize de monsieur sainct Vivien pour l'année 1620 » et pour les années suivantes jusqu'en 1654. — 1620, « à M. le curé pour avoir fait la prédication, le dimenche en précédent le jour saint Martin, 32 sous ; — pour la messe et procession du jour de sainct Martin d'été, 33 sous 6 deniers ; pour avoir sonné les carillons et prédications et processions, 24 sous 4 deniers. » — 1626, « pour les enseignes, 36 sous ; — pour le clocheteur et la procession ; — pour le buis de Pâques, 18 deniers. » — 1628, « pour les enseignes de papier portés aux maisons des confraires, 36 sous ; — pour la colle, 3 sous. » — Inventaires des ornements : sceau d'argent ; — un moule de cuivre à faire deniers, 1634, 1638 ; — moule des enseignes, 1644.

G. 7881. — Registre. — In-folio, 126 feuillets, papier.

1735-1787. — « Registre de la confrairie de Notre-Dame de Pitié, de saint Mathurin, de saint Victor et de saint Jacques-le-Majeur, dans lequel sont écrits les comptes de chaque maistre qui ont géré la charge, les noms des maistres et les ornements et meubles de la dite confrairie. » — Parmi les maîtres, MM. Rolland, prêtre, Virot, Niel, Ribard. — 1733, « à M. Le Prevost, pour l'impression de 400 enseignes ou frairies, 7 livres. — Pour avoir sonné et carillonné aux

3 fêtes de saint Mathurin et de saint Victor, 2 livres 5 sous. »

G. 7882. (Registre.) — In-folio, 315 feuillets, papier, relié en parchemin.

1568-1589. — Comptes et états de la recette et de la mise du bien et revenu appartenant à l'hôpital Saint-Vivien rendus, année par année, de Pâques à Pâques, par l'un des Trésoriers de l'église, administrateur de cet hôpital, en présence du curé et des anciens Trésoriers et paroissiens. — Trésoriers : Robert De Laval, 1568-1569 ; — Richard Baudry, 1569-1570 ; — Jehan Collas l'aîné, 1570-1571 ; — Nicolas Le Villain, 1571-1572 ; — Jehan Hellebout, sieur de Roumare, 1572-1573 ; — Richard Beland, 1573-1574 ; — Toussaint Guenet, 1574-1575 ; — Pierre Dennemarche, 1575-1576 ; — Jehan Cany, 1576-1577 ; — Jacques Audenel, 1577-1578 ; — Etienne De Laval, 1578-1579 ; — Guillebert Le Coq, 1579-1580 ; — Bertren Férey, 1580-1581 ; — Antoine De La Haye, 1581-1582 ; — Ambroise Guérard, 1582-1583 ; — Michel Hérambourg, 1583-1584 ; — Jean Faulcon, 1584-1585 ; — Roger Havard, 1585-1586 ; — Gilles Housset, 1586-1587 ; — Guillaume Le Roy, 1587-1588 ; — Robert Digent, 1588-1589. — Biens situés Grande-Rue, près le *Coq Noir*, à l'*Image Saint-Martin*, devant le *Cheval noir* autrefois le *Fer à cheval*, rues de Coquereaumont, des Champs, près de la fausse porte, ruelle aux Chiens, Orberue, que longeait le grand cimetière de la paroisse, rue des Matelats, devant le porche de la cour Massias, sur l'eau de Robec, à l'enseigne de *l'Epée*, devant la maison des Faucons et du *Moulin rouge*, rue de Grand-Pont, près l'église Saint-Herbland, à l'enseigne de la *Grosse Tête* et de la *Chèvre*, rue des Augustins devant la fontaine, où était le tripot de l'*Etendard*, autrefois à l'enseigne *Saint-Nicolas*, rue de la Cage, à Saint-Nicaise. Métiers indiqués : « Faiseur de cordelières, cieurgien (Claude Colombot), ballotier, fritier, mercqueur. » — 1568-1569, « pour avoir ramoné la cheminée du reffecteur de l'hospital estante arde, 2 sous 6 deniers. — Pour ung petit chandelier de boys pour servir aux pauvres pour mettre leur chandelle, 8 deniers. — Pour 3 couvertures de laine blanche pour servir à mectre sur les licts des pauvres de l'hospital, à la raison de 40 solz pour chacune, 6 livres. — Pour 48 aulnes de toille d'estouppe, de quoy on a faict faire 8 paires de draps, à la raison de 7 solz 6 deniers l'aulne, 18 livres. — Pour la façon des dits huict paires, à la raison de 18 deniers chacun paire, 12 sous. Pour 2 loudiers blancs pour servir aux pauvres, 4 livres 3 sous. » — Réparations de la maison ; tuile achetée à raison de 100 sous le millier ; journée d'un plâtrier accompagné de son manœuvre, 12 sous. — « Plâtre employé à raccoûtrer le plancher du *dorteuil* des hommes. — Raccoûtrement de la maçonnerye du *dorteuil* des femmes. — Pour ce présent registre à enregistrer les comptes, 16 sous. » — 1570-1571, « à Guillaume Le Vieil, maître vitrier, pour une grande lanterne de verre mise et assise en la salle du dorteuil pour servir aux paouvres et mectre la chandelle, quand ils se couchent, 30 sous. — Pour 2 polys de bois faictes faire pour pendre la dite lanterne, 3 solz ; — pour 2 chevilles de fer mises aux roes des dits pollys, 12 deniers. » — Plâtrier, accompagné de son manœuvre, payé 13 sous par jour ; — plâtre, 3 sous la pouche. — 1571-1572, « pour ung petit chandelier de boys pour servyr aux paouvres, chacun jour, à mettre sur la table, 12 deniers. » — Plâtrier payé 8 sous par jour ; manœuvre, 6 sous. — Pièce de bois de 8 pouces en carré et de 6 pieds de long, qualifiée boise. — Travaux de menuiserie faits par Jehan Bouleng, de Saint-Godard, près la *Serpente*. — 1572-1573, « pour 2 seilles neuves doubles pour servir au dorteuil des pauvres, la nuit, 12 sous. » — Plâtriers payés 9 sous par jour. — Bois porté sur la porte du cimetière, pour être à couvert. — Orge cultivé au jardin Bobée, au haut de la rue des Champs. — 1573-1574, « pour 2 douzaines de bottes d'herbes, tant bame, chervière, que aultres bonnes herbes, pour mectre aux coffres où on mect les draps des paouvres, 2 sous 3 deniers. » — Fagots achetés à raison de 40 sous le millier. — 1574-1575, à M. Le Forestier, avocat, pour un plaidoyer, 2 sous 6 deniers. — 1575-1576, coutil acheté à la Basse-Vieille-Tour. — 1576-1577, « pour herbes de senteur mises aux draps des paouvres dedens les coffres, 15 deniers. » — 1577-1578, « pour ung petit chandelier de boys à mouchette de fer pour mectre la chandelle des paouvres au reffecteur, 20 deniers. » — Ardoise mise sur le portail de l'hôpital. — Vidanges portées au heurt de la ville. — 6 testons, reçus à 30 sous pièce, réduits à 16 sous 6 deniers pièce ; 8 réalles, de 10 sous pièce, réduites à 5 sous 6 deniers. — 1578-1579, achat de coutil chez un tapissier de la Basse-Vieille-Tour : « 4 loudiers neufs achetés chez un picqueur, demeurant en la maison Buziquet, près la fontaine de Lisieulx, pour servir de couverture aux lits, 13 livres. » — Barreaux de fer mis aux fenêtres, « d'autant que un paouvre y avoit passé nuitamment, pour évyter à l'enlèvement des draps et couvertures. » —

Partie de l'hôpital mentionné comme étant sur Robec. — 1579-1580, mention de Pierre de Routot, prêtre, exerçant par déport le bénéfice de céans ; — de Fremin Clabaut, menuisier, travaillant à la réparation du *pipitre* de l'église. — 1580-1581, réparation du louchet du concierge, servant à nettoyer les ordures de l'hôpital. — 1581-1582, pour un louchet d'acier, 25 sous ; — feurre d'orge mis aux lits, aux fêtes de Toussaint et de Pâques suivant l'usage. — Réparation d'un *baucquet* servant aux pauvres. — Manouvrier payé 7 sous par jour. — 1582-1583, « à ung ramonneur pour avoir ramonné la chemynée de la cuisine, 3 sous. » — A une lingère pour fait 2 paires de draps, 6 sous. — La toile pour les faire achetée 6 livres, à raison de 10 sous l'aune. — Plâtrier payé 10 sous par jour ; — manouvrier, 8 sous. — 1583-1584, mêmes salaires. — « Pour un papier couvert de parchemin pour incérer toutes les rentes et fieffes appartenant à l'hôpital, 7 sous 6 deniers. » — 1584-1585, rouet neuf mis à la brouette de l'hôpital. — Coutil acheté à raison de 16 sous l'aune ; — plume neuve pour les lits, achetée à raison de 4 sous la livre. — 1585-1586, « à un marchand de bois, pour 12 mesures de bûche de hêtre et 4 milliers de fagots pour chauffer les pauvres en hiver, 15 livres 12 sous. — Aux charretiers qui les ont charriez, 25 sous. — Aux personnes qui les ont montés et tassés au grenier, 12 sous 6 deniers. — Pour 2 sommes de bourrées, 24 sous. — Aux personnes qui les ont montées, 12 deniers. » — 1586-1587, « pour un cent de feurre d'orge mis aux lits des pauvres pour le jour de Toussaints, 4 livres 10 sous. — A un futailler, pour 4 grands sceaux doubles pour servir nuitamment aux pauvres. — Pour 78 aunes de toile d'étoupe pour faire des draps, à raison de 9 sous l'aune, 35 livres 2 sous. — A une lingère, pour en avoir fait 13 paires, à 3 sous la paire, 39 sous. — 1587-1588, carteron de chandelle de suif, 6 livres 10 sous, — 1588-1589, gages du concierge, 10 livres.

G. 783. (Registre.) — In-folio, 253 feuillets, papier couvert en parchemin.

1589-1607. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. — Trésoriers : Pierre Gilles, écuyer, conseiller du Roi en la juridiction et siège général de la Table de Marbre sur le fait des eaux-et-forêts de Normandie, 1589-1590 ; — Adrien Harenc, enquêteur et examinateur en la ville de Rouen, 1590-1591 ; — Richard Baudry, sieur de Semilly, 1591-1592 ; — Ursin Le Coq, 1592-1593 ; — Guillaume Hesbert, 1593-1594 ; — Michel Delamare, 1594-1595 ; — Guillaume Le Cauchois, 1595-1596 ; — Symon Symon, 1596-1597 ; — Loys de Seney, 1597-1598 ; — Nicolas Le Gendre, 1598-1599 ; — Thomas Soudoyer, 1599-1600 ; — Jehan Patin, 1600-1601 ; — Thomas Caron, 1601-1602 ; — Michel Ferry, 1602-1603 : — Denis Le Roy, écuyer, 1603-1604 ; — Roger Bouvet, 1604-1605 ; — Jehan Le Seigneur, 1605-1606 ; — Nicolas Buret, 1606-1607. — 1589-1590, mention de Michel Goullon, fondeur, fils et héritier de défunt Nicolas Goullon, grande rue Saint-Vivien. « Le jour de Pasques, a esté mis par Jehan Poullet (le concierge) ung bassin devant la porte du dit hospital, ainsy qu'il est accoustumé, pour recepvoir les dévotions des personnes qui y veullent donner, lequel a dict y avoir esté cueilly 9 sous. » — Chandeliers de bois pour les pauvres. — Pour ce présent registre contenant 8 mains de grand papier, 25 sous. — Couturière payée 4 sous par jour. — 1590-1591, au bassin de la porte, quête de 10 sous. — Journée de manouvrier, 8 sous. — 1591-1592, « pour un millier et un demi cent de vieille tuile prinse hors Martainville, au lieu du capitaine de la porte, 4 livres 4 sous. — Pour un poteau et potence mis à la devanture d'une maison qui vouloit tomber bas, 25 sous. » — 1593-1594, journée de plâtrier, 16 sous ; — de manouvrier, 8 sous. — 1596-1597, « pour avoir faict inhumer le corps d'un pauvre hermite décédé au dit hôpital, le 9 du mois d'avril, tant pour l'inhumation que pour une messe qui fut dicte le mercredi ensuivant, a esté payé la somme de soixante sous, cy 1 escu. » — 1596-1597, journée de plâtrier, 16 sous et 20 sous ; — de manouvrier, 10 sous. — Couturière payée 5 sous par jour. — « A ung charretier, pour avoir porté une pauvre femme qui estoit malade et ycelle couchée au maistre portail de céans et menée à l'hostel-Dieu de la Magdeleine, 5 sous. » — 1597-1598, « à ung brouettier qui a porté ung pauvre homme à la Magdeleine, 5 sous. »

G. 784. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier, relié en parchemin.

1607-1611. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. Trésoriers : Guillaume Hariet, 1607-1608 ; — Pierre Pavye, 1608-1609 ; — Nicolas De Guillots, 1609-1610 ; — Thomas De Bouteville, 1610-1611 ; — Jacques Morin, 1611-1612 ; — Nicolas Lambert, 1612-1613 ; — Jacques Bouvet, 1613-1614. — Comptes rendus aux curé et Trésoriers de la paroisse, approuvés par eux et revêtus de leurs signatures. — 1607-1608, « mons. le curé, vicquaire, chapellains, clercs, sonneurs de céans,

pour la célébration de 5 haultes messes de la Vierge Marie, dictes et célébrées en cinq jours des festes Nostre-Dame, qui se doibvent dire au second son de la grande messe paroissiale, à l'haustel Notre-Dame en l'esglise de céans, suivant la fondation de Jehan de Monnicauf, à la raison de 15 sous pour chacune, pour ce, cy 75 sous. — A Jehan Poullet, sonneur, concierge et garde de l'hospital, pour une année de ses gaiges escheue le jour de Pasques, pour avoir gouverné le dit hospital, blanchy les draps servants chacun jour aux pauvres, avoir yceulx receus et hebergés, 10 livres. — Pour 2 milliers de fagots et 200 de bourrées, pour chauffer les pauvres ; — pour la chandelle distribuée aux pauvres, à raison de 5 sols pour livre, 6 livres. — Pour ung cent de feurre d'orge pour les pallaces, 6 livres 5 sous. — Pour 2 ceaus qu'il convient avoir pour servir la nuict aux pauvres, 17 sous. »

G. 7885. (Registre.) — In-folio, 73 feuillets, papier, [illegible], relié en parchemin.

1614-1618. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. — Trésoriers : Jehan Quittebeuf, 1614-1615 ; — Louis De Perroy, 1615-1616 ; — Jean Sevestre, 1616-1617 ; — Gilles Le Febvre, 1617-1618. — 1617-1618, « de Loys Le Roy, escuyer, l'un des héritiers de deffuncte Marie Anffrye, en son vivant, veufve de deffunct Jehan Hulin, la somme de 10 sols tournois pour rente foncière sur un tènement de maisons sur la rue de Robec, où pendoit cy-devant pour enseigne l'*Espée*, 10 sous. — Pour 3 carterons de feurre d'orge mis aux paillasses servant à coucher les pauvres pour la faiste de Pasques, au prix de 105 sous le cent, pour ce, 74 sous. — A Jehan Savoir, maître menuisier, pour avoir raccommodé la porte de l'alée de l'hospital et une forme qui sert à assoir les pauvres dans la cuisine, 20 sous. » — Frais de procédures.

G. 7886. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier, relié en parchemin.

1618-1622. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. — Trésoriers : Toussaint Guenet, conseiller du Roi au siège présidial de Rouen, 1618-1619 ; — Jehan Bataille, 1619-1620 ; — Gabriel Chastel, 1620-1621 ; — Jehan Guelin, 1621-1622. — 1621-1622, « Achat de fagots de Préaux. — Serrure de bois mise à la porte de la maison du concierge. — Pour avoir cloué et rebarré la porte du *dorteuil* des hommes, 13 sous. — Pour avoir mis des barres à soubstenir quelques couches du dit dorteuil, 12 sous. » — Frais de procédures : « Au clerc de M. de Béthencourt, 8 sous ; — pour remercier l'homme du sieur rapporteur, 4 livres ; — au procureur, pour la victoire de la cause, 64 sous ; — à son clerc, 32 sous. »

G. 7887. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier, relié en parchemin.

1623-1629. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. — Trésoriers : Jehan Hérambourg, 1623-1624 ; — Jehan Vaussier, 1624-1625 ; — Raoulin Le Seigneur, 1625-1626 ; — Pierre le Bourg, monnayeur pour le Roi en la ville de Rouen, 1626-1627 ; — Nicolas Houel, 1627-1628 ; — Pierre Lheureux, 1628-1629. — 1623-1624, « à M. Lesdo, avocat au Parlement, 32 sols pour l'avoir consulté, touchant une sommation faicte par Mr Michel Desgranges, (chapelain des pauvres), 32 sous. — A Laurent Le Sage, menuisier, pour avoir quis 4 ais de hestre aux couches des pauvres et avoir rafermi plusieurs d'icelles, 35 sous. »

G. 7888. (Registre.) — In-folio, 174 feuillets, papier, relié en parchemin.

1629-1644. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. — Trésoriers : Antoine Le Prevost, 1629-1630 ; — Laurent Legois, huissier aux Requêtes du Parlement, 1630-1631 ; — Jacques Le Forestier, 1631-1632 ; — Laurent Lucas, contrôleur au Grenier à Sel de Rouen et Chambre de la Bouille, 1632-1633 ; — Noël Everart, 1633-1634 ; — Pierre Trouart, 1634-1635 ; — Guillaume Le Carpentier, 1635-1636 ; — Jehan Faulcon, écuyer, sieur de la Campagne, 1636-1637 ; — Guillaume Lemperière, l'un des anciens capitaines de la Cinquantaine, 1637-1638 ; — Thomas Le Chevalier, 1638-1639 ; — Nicolas Hérambourg, 1639-1640 ; — Jean Sevestre, 1640-1641 ; — Pierre Vauquelin, 1641-1642 ; — Alexandre Du Jardin, 1642-1643 ; — Nicolas Le Pesteur, 1643-1644. — 1643-1644, « du recepveur commun de cette ville, la somme de 40 livres tournois, pour une année de louage de 2 portions de maisons et jardins scis au hault de la rue des Champs, paroisse de Sainct-Vivien, occupés par Martin Huault et Nicolas Sandrin, esventeurs pour la contagion, 40 livres. — Il a esté cœuilly, les jeudy, vendredy, samedy de la sainte sepmaine, et le dymanche de Pasques, en un bassin mis devant la porte du dit hospital, la somme de 50 sous 6 deniers. »

G. 7889. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

1645-1646. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. — Trésoriers : Philippe Marie, 1645-1646 ; — Pierre Pitry, 1646-1647 ; — Thomas Le Coq, 1647-1648 ; — Nicolas Quillebeuf, 1648-1649 ; — Jean Séjournay, 1649-1650 ; — Jacques Mesnard, 1650-1651 ; — Jean Raffy, 1651-1652 ; — Guillaume Le Bourg, 1652-1653 ; — Robert Jores, 1653-1654 ; — Jacques Mansel, 1654-1655 ; — Jean De Boutigny, receveur de l'archevêque de Rouen en son abbaye de Jumièges, 1655-1656. — 1645-1646, pour le présent registre, la somme de 25 sous. — 1647-1648, mention du jardin de la rue des Champs qui avait été acheté, de Susanne Bobée, par M. Paul Anfrye, sieur de Chaulieu, lequel en avait fait délais aux Capucins. Ceux-ci l'avaient enclos dans leur monastère ; — Fermanel, receveur et aménageant le bien des Capucins. — 1648-1649, « il a esté cœuilly, les jeudy, vendredy et samedy de la sepmaine saincte, et dimanche jour de Pasques, en un bassin mis devant la porte du dit hospital, 20 sous. — Pour un cent de gerbes de foare pour garnir les paillasses des lits des pauvres, 3 livres 10 sous. — Pour 10 paquets d'espines pour clore les jardins des maisons occupées par Martin Huault et Lucas Roulland, officiers de la santé, 6 livres. » — 1649-1650, mention de la planche qui va de l'hôpital sur l'eau de Robec. — « Pour avoir fait enlever des pierres qui estoient proche de l'hospital, lors de la venue du Roy, suivant le commandement fait par l'enquesteur du cartier, 20 sous. » — 1650-1651, « aux éventeurs pour avoir éventé le dortoir des pauvres après la contagion, 15 livres. — A une femme qui est entrée dans les dortoirs après les évents, pour ouvrir les fenestres et y faire du feu, 30 sous. — Aux marqueurs de la contagion, pour la copie de l'inventaire, tant des meubles du dortoir que du linge envoyé blanchir à l'Aunay, 15 sous. » — 1652-1653, « pour des bonnes herbes à semer devant l'hospital, les 3 jours de l'octave du Saint-Sacrement, 6 sous. » — 1656-1657, « pour la taincture de 4 couvertures servants aux pauvres, pour esviter à l'empirance, 60 sous. »

G. 7890. (Registre.) — In-folio, 131 feuillets, papier. écrits.

1657-1674. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. — Trésoriers : Thomas Soudoyer, 1657-1658 ; — Marin Gohon, sieur de Courval, 1658-1659 ; — Jacques Hérichon, 1659-1660 ; — François Langlois, 1660-1661 ; — Nicolas Hérambourg, prêtre, pour Marguerite Clergeon, veuve de Thomas Blondel, 1661-1662 ; — Ursin Le Bourg, 1662-1663 ; — Jean Colombel, 1663-1664 ; — Guillaume Lucas, écuyer, 1664-1665 ; — Nicolas Vaussier, 1665-1666 ; — Guillaume Le Flament, sergent royal, 1666-1667 ; — Charles Le Tellier, 1667-1668 ; — Jean Renier, 1668-1669 ; — Jean Caron, 1669-1670 ; — Michel Le Coq, le jeune, 1670-1671 ; — Antoine Andrieu, 1671-1672 ; — Thomas Malœuvre, 1672-1673 ; — Pierre Mouchard, 1673-1674. — 1659-1660, « il a esté donné au dict hospital, au bénéfice des pauvres et pour meilleure réception d'iceux passants et y logeants, par noble homme Laurens Le Cornu, sieur de Bimorel, Thrésorier de France et l'un des Thrésoriers de Saint-Vivian, la somme de 300 livres de rente. » — 1661-1662, approbation du compte par M. Gaulde, vicaire général et grand archidiacre, après visite de l'église. — 1663-1664, « cœuilly, l'année présente, dans un bassin pozé devant le dict hospital, les jours de jeudy, vendredy et samedis de la sepmaine saincte et le jour de Pasques, par une personne préposée par le comptable, 4 livres 7 sous 6 deniers. — A Jehan Le Pilleux, maistre paintre, pour avoir paint un tableau du crucifix apposé et affiché à la porte du dit hospital et bruny les posteaux de la porte du dict hospital, 13 livres 10 sous. » — 1666-1667, « pour 2 charretées de fagot, que pour le charriage et bardage, pour estre distribué aux pauvres, à raison de 2 pour chaque jour, depuis la feste de Toussaint jusques à Paques, 15 livres 3 sous. »

G. 7891. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier.

1674-1692. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. — Trésoriers : Jacques Glin, 1674-1675 ; — Jean Housset, 1675-1676 ; — le même, 1676-1677 ; — Nicolas Hecquet, 1677-1678 ; — François Renyé, 1678-1679 ; — Hélye Adam, 1679-1680 ; — Jacques Andrieu, 1684-1685 ; — Pierre Le Jean, 1685-1686 ; — Simon Le Barbier, 1686-1687 ; — Louis Joret, 1687-1688 ; — Robert Bourdin, 1688-1689 ; — Jean-Baptiste Le Grand, 1689-1690 ; — Antoine Ridel, 1690-1691 ; — Jonas Bence, 1691-1692. — Ajouté le compte de Nicolas Le Massif, 1682-1683. — 1674-1675, « à François De Glatigny, maître peintre à Rouen, pour avoir paint une enseigne où sont représentées les 3 *Maries*, pour mettre à la maison sise rue des Carmes, 8 livres. » — 1677-1678, « pour une main de papier formulé, 36 sous. — A Malassis, libraire et relieur, pour avoir relié le dict compte et fourni de cartons en parchemin, 8 sous. »

— 1678-1679, « pour 3 mains de papier faites imprimer en quittances pour les rentes deubz au dict hospital, que pour impression, au surnommé Ferrand, imprimeur, 30 sous. » — Quelques inventaires du mobilier : « 3 formes de bois de chesne à asseoir les pauvres ; — une mouchette de fer attachée dans le chaufoir des pauvres ; — une image de la Vierge, de bois de chesne ; — un tableau dans la salle où couchent les pauvres. » — Les feuilles de ce registre en papier timbré.

G. 7892. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets, papier.

1692-1701. — Comptes de l'hôpital Saint Vivien. — Trésoriers : Clément Picot, 1692-1693 ; — Toussaint Lundy, 1693-1694 ; — Marin Andrieu, 1694-1695 ; — Michel Le Carpentier, 1695-1696 ; — Thomas Le Coq, 1696-1697 ; — Sébastien Duligner, 1697-1698 ; — Jacques Le Carbonnier, 1698-1699 ; — Mathieu Fautrel, 1699-1700 ; — Jean Le Forestier, 1700-1701, — Jean Ferment, 1701-1702 ; — Jean Briant, 1702-1703 ; — Guillaume Douillet, 1703-1704. — 1692-1693, « a esté livré par le sieur Lundy, Trésorier administrateur, au concierge, un lict et traversain de plume pour fournir une couche des pauvres, conformément à l'intention d'honneste femme Anne Guérard, veufve du sieur Jacques Le Coq, qui pour cela l'a laissé par testament. —A esté donné par Mad[lle] Marie Morisset 2 couvertes. » — 1699-1700, « payé au concierge, lors de la réception de ce compte, du consentement de la compagnie pour le grand nombre de pauvres qui estaient venus, sans tirer à conséquence, 9 livres. » — Compte vérifié par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre. — 1700-1701, compte vérifié par le même, dans le cours de ses visites, le 30 janvier 1702.

G. 7893. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1704. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. — Trésoriers : Nicolas De Nollen, 1704-1705 ; — Jacques Malandrin, 1705-1706 ; — Jean-Jacques Le Grand, 1706-1707 ; — Adrien Doudet, 1707-1708 ; — François Baudouin, 1708-1709 ; — Jean Laurence, 1709-1710 ; — Jean-Pierre Le Sueur, 1710-1711 ; — Pierre Grulé, 1711-1712 ; — Pierre Le Flamen, 1712-1713. — Mention de la brasserie du *Coq Noir*, grande rue Saint-Vivien ; — de maisons encloses dans l'enceinte du nouvel hôpital de Sainte-Elisabeth, rue Saint-Hilaire ; — du sieur Berthelin, vitrier, rue Ancrière.

G. 7894. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier.

1713-1726. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. — Trésoriers : Jean Defer, 1713-1714 ; — Pierre Morin, 1714-1715 ; — Antoine Le Massif, 1715-1716 ; — Jacques De la Motte, 1716-1717 ; — François Allain, 1717-1718 ; — Jacques Roussel, 1718-1719 ; — Adrien Viquesnel, 1719-1720 ; — Vincent De la Haye, 1720-1721 ; — Romain Arnoult, 1721-1722 ; — Jacques Cousin, 1722-1723 ; — Antoine Le Prevost, 1723-1724 ; — Jacques Malandrin, 1724-1725 ; — Jean Michel Le Febvre, 1725-1726. — Tous les comptes sont présentés, « par les Trésoriers administrateurs aux curé et Trésoriers de la paroisse, tous anciens administrateurs et successeurs des fondateurs et bienfaiteurs de l'hôpital » — 1713-1714, « payé pour ce registre, lequel contient une main de papier formulé, tant pour la formule, que pour le papier et la reliure, 3 livres 16 sous 6 deniers. » — 1714-1715, « à un charpentier pour avoir fourni une planche sur l'eau de Robec pour passer dans l'hôpital, 12 livres 4 sous. » — 1716-1717, « au concierge, sur la remontrance qu'il avait faite du grand nombre de pauvres qui viennent loger et de la cherté de tout, 25 livres. — Pour une planche qui a été placée dans l'allée de l'hôpital pour faire reposer les pauvres, en attendant l'heure du coucher. 4 livres 18 sous. » On voit commencer l'usage de faire une quête dans la chambre de l'hôpital entre tous MM. les Trésoriers. — Gages de l'organiste, M. Lefévre, portés à 130 livres. — 1717-1718, gages du souffleur d'orgues, portés de 3 livres à 12 livres par an. — 1621-1722, quête faite à la porte de l'hôpital par des demoiselles, pendant le Jubilé, 34 livres ; — *ibidem*, à la Semaine sainte, 8 livres 2 sous. — Dans la chambre de l'hôpital, entre les curé et Trésoriers, 15 livres. — Inventaire des meubles et linge de l'hôpital, mis et baillés ès mains de Jean De Bos, sonneur de la paroisse, concierge, le 6 octobre 1726. — Charges et obligations du concierge : « Il est obligé de loger les pauvres passans 2 ou 3 nuits au plus, et pour cela il doit tenir la grande salle propre et nette de toute ordure et faire les licts tous les jours. — Il fera entrer tous les pauvres qui se trouveront, tous les jours, à 6 heures en hyver, et les fera chauffer jusqu'à 7 depuis le jour de Tous les Saincts jusqu'à Paques, et en été les fera coucher sur les 8 heures du soir. Il aura soin de leur donner de la chandelle pendant qu'ils se chaufferont et coucheront et 1 heure après leur coucher ; il fera tous les jours la visite dans la grande salle pour pourvoir à leurs besoins et empêcher qu'ils ne fassent du tumulte ou

bruit. Il aura soin de leur recommander la prière tous les jours avant qu'ils se couchent, et leur fera dire le *De profundis* pour les fondateurs de cet hôpital. Il traitera avec beaucoup d'honnesteté tous les pauvres, ainsi qu'il convient aux membres de Jésus-Christ, qu'il doit regarder en leur personne. Il aura soin de baillier la grande allée depuis la porte de la rue Saint-Vivien jusqu'à celle de Robec, toute la devanture de l'hôpital, et, devant l'église, depuis la petite maison du Trésor jusqu'à la fontaine de l'église. »

G. 7895. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier, relié en parchemin.

1726-1768. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. — Trésoriers : Jean Le Locu, 1726-1727 ;— Jean Dagoumet, 1727-1728 ; — Jacques Adam, 1728-1729 ; — Nicolas Dulot, 1729-1730 ; — Simon Lhérable, 1730-1731 ; — Nicolas Chagrin, 1731-1732 ; — Nicolas Cottelle, 1732-1733 ; — Pierre Allais, 1733-1734 ; — Nicolas Vincent, 1734-1735 ; — Remy Pierre, 1735-1736 ; — Thomas Marguerin, 1736-1737 ; — Guillaume Pontus, 1737-1738 ; — Mme Maurisse, veuve de feu M. Robert Le Tellier, 1738-1739 ; — Antoine Beaufour, 1739-1740 ; — Guillaume Cousin, 1740-1741 ; — Michel Le Masson, 1741-1742 ; — Michel Jouvenet, 1742-1743 ; — Pierre-André Bréban, 1743-1744 ; — Jean-Baptiste Cousin, 1744-1745 ; — Jean Adam, 1745-1746 ; — Georges-Martin De La Rue, 1746-1747 ; — Laurent Pontus, 1747-1748 ; — Jean-Baptiste Deschamps, 1748-1749 ; — André Léturger, 1749-1750 ; — Antoine-Nicolas Beaufour fils, 1750-1751 ; — Guillaume Blanchemain, 1751-1752 ; — Etienne-François Herment, 1752-1753 ; — Nicolas Auzout, 1753-1754 ; — Bernard Adam, 1754-1755 ; — François Bertrand, 1755-1756 ; — Pierre Allais, 1756-1757 ; — Jean Jouenne, 1757-1758 ; — Marin Coignard, 1758-1759 ; — Jacques-Modeste Grouard, 1759-1760 ; — François Letré, 1760-1761 ; — Georges Viel, 1761-1762 ; — Thomas Desnoyers, 1762-1763 ; — François Blanchemain, 1763-1764 ; — Jean-Baptiste Malandrin, 1764-1765 ; — Louis Léturger, 1765-1766 ; — Jacques Renard, 1766-1767 ; — Pierre-Nicolas Malandrin, 1767-1768. — En tête, l'inventaire des meubles et linge appartenant à l'hôpital.

G. 7896. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1768-1790. — Comptes de l'hôpital Saint-Vivien. — Trésoriers : Jean-Baptiste Godebin, 1768-1769 ; — Jean-Baptiste Caumont, 1769-1770 ; — Jacques Monfray, 1770-1771 ; — Pierre Pinel, 1771-1772 ; — Jean-Baptiste-Joseph Delle, 1772-1773 ; — Josse-Nicolas Simon, 1773-1774 ; — Jean-Baptiste Coué, 1774-1775 ; — Jean-Louis Gaillard, 1775-1776 ; — Pierre Asselin, 1776-1777 ; — Richard Benard, 1777-1778 ; — Toussaint Castel, 1778-1779 ; — Jean-Pierre-Nicolas-André Le Grip, 1779-1780 ; — Gabriel Ausoult, l'aîné, 1780-1781 ; — Jean-Louis Tinel, 1781-1782 ; — Dominique Deschamps, 1782-1783 ; — Pierre-François Le Couturier, 1783-1784 ; — Nicolas Bourgon, 1784-1785 ; — Louis Mainbourg, 1785-1786 ; — François Pavie, 1786-1787 ; — Jean-Baptiste Bloquet, 1787-1788 ; — Jean Pluard, 1788-1789 ; — Pierre-Nicolas Viquesnel, 1789-1790. — On mentionne toujours les quêtes faites au temps de Pâques. — 1789-1790, total de la recette, 116 livres 6 sous ; de la dépense et reprises, 101 livres 17 sous 6 deniers.

G. 7897. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1632-1675. — Inventaire du mobilier de l'hôpital Saint-Vivien. — Rôles des pauvres reçus du 19 janvier 1632 au 13 juin même année ; on indique le lieu de leur naissance, leur âge et leur profession. — Février 1632, « François Gilles Du Bourg, de Bacqueville, aagé de 20 ans, du mestier de patenôtrier en verre ; — Jean Belo, d'Amiens, maître écrivain, aagé viron de 50 ans. » — Etat du 9 avril 1670 à 1681, indiquant, jour pour jour, les deniers distribués aux pauvres, dont on n'indique plus ni le nom, ni la profession, ni le domicile. — A la fin : « Il a esté faicte une transaction entre MM. du Bureau et les Thrésoriers de St-Vivien, le 24 mai 1686, par laquelle, en conséquence de ce que le Roy avoit réuni l'hospital de St-Vivien à l'hospital général, les Thrésoriers ont abandonné au dit hospital général la maison où pend pour enseigne les *Trois Maries*, rue des Carmes, acquise des deniers délaissés par M. de Bimorel au dit hospital de Saint-Vivien, pour les pauvres, parce que les dits Thrésoriers continueront l'administration du dit hospital de St-Vivien, et les Messieurs debvroient et fairoient aux pauvres chez eux la distribution qui se faisoit au dit hospital de St-Vivien, et l'en ont deschargé. »

G. 7898. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1766-1771. — « Grand livre de l'hôpital St-Vivien pour l'année 1766 et suivantes, vérifié par les commissaires du Roi, Renard, Yvelin de Béville, de Launay. »

— 1766, 8 janvier, Jean Belicq, de Metz en Lorraine, 67 ans, officier de Pologne, passant; — 9, Ilbert Raucher, 56 ans, de Thiers en Auvergne, marchand de cantiques. — Février, 27, 4 individus venant de Parme, marchands d'encre; 28, Vincent Quaisson, 27 ans, d'Orléans, faiseur d'images. — Mars, 30, Mathieu Morez, du Limousin, 22 ans, chirurgien. — Mai, 13, François-Xavier Rossignoli, de Novarre, 39 ans, retournant à Rome. — Juin, 8, Antoine Le Blois, 50 ans, de Limoges, pèlerin; — 9, Laurens du Buc, 20 ans, de Dieppe, papetier.

G. 789. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin, 8 pièces, papier, 1 sceau, 1 fragment de sceau.

1349-Fin du XVIII siècle. — « Mémoire concernant l'hôpital des passans, établi en la paroisse de Saint-Vivien de Rouen, » fin du XVIII[e] siècle (incomplet). — Lettres de Jehan, aîné fils du Roi de France, duc de Normandie, au bailli de Rouen, pour lui mander qu'il avait accordé à Jean Le Fèvre, bourgeois de Rouen, amortissement d'une pièce de terre, contenant 6 perches et 4 pieds « où celui-ci avait commencé à ordener un hospital et y mettre 13 lits, pour recevoir et coucher les povres et y faire une chapelle en laquelle ait 2 prestres qui doresenavant facent le divin service. A Saint-Leu de Serens, le 20 juillet 1349, sous notre seel ordené pour l'eschiquier en l'absence du grant. Par vous, Mons[r] Symon de Bucy, signé : Symon; » fragment de sceau de cire rouge sur simple queue; sous la cire au verso, les deux dernières lettres du nom de Bucy. — Approbation par les vicaires de Jean de Marigny, archevêque de Rouen, de la fondation faite, par Jean Le Fèvre, d'un hôpital pour les pauvres à Saint-Vivien (13 lits fournis), et de 2 chapelains obligés d'y résider et qui desserviraient une chapelle que le dit Le Fèvre se proposait de fonder à Saint-Vivien; l'un des dits chapelains à prendre parmi les 4 clercs de la paroisse, serait présenté par les Trésoriers. L'autre le serait alternativement par les religieux de Saint-Ouen et par le fondateur ou ses héritiers; lundi après la saint Martin d'hiver, 1350; sceau perdu. — Approbation par Nicolas de Veris, chanoine de Rouen et curé de Saint-Vivien, de la fondation faite par Jean Le Fèvre, d'un hôpital à Saint-Vivien, et de 2 chapelains qui devaient y résider et auxquels il affectait les revenus d'une chapelle et autel qu'il devait fonder en la dite église, 1351, 17 novembre. — Attestations et marque de Guillaume *de Mara*, notaire apostolique. — Vidimus par Simon de Baigneux, vicomte de Rouen, 1387, des lettres des vicaires généraux de l'archevêque de Rouen, portant approbation de la fondation de Jean Le Fèvre, 1351. — Vidimus par le garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, 1472, des lettres d'amortissement accordées à l'hôpital Saint-Vivien, par Charles, régent le royaume de France, duc de Normandie; au Louvre lès-Paris, février 1358 (biens donnés par Jean Le Fèvre et par Jean du Bec). — Lettres de Pierre Du Bosc, lieutenant commis du vicomte de Rouen, 1529, portant vidimus des lettres d'amortissement de Charles, régent, duc de Normandie; — Donation par feu Le Fèvre, à la chapelle sainte Catherine, en l'église Saint-Vivien, où il avait établi 2 chapelains, 4 juillet 1359. — Vente par Guillaume Ybert aux chapelains de l'hôpital Saint-Vivien, aux exécuteurs testamentaires de Jean Le Fèvre, et aux Trésoriers de Saint-Vivien, d'une rente de 10 livres, pour 80 florins d'or à l'écu du coin du Roi, 1359. — Lettres du roi Louis XI, accordant amortissement jusqu'à la somme de 50 livres de rente, « aux Trésoriers de l'église de Saint-Vivien, pour l'hospital ou hostel-Dieu assis près de la dicte église, pour recueillir et haberger les poures de Notre Seigneur, tant ceulx de la dicte ville, qui n'ont de quoy vivre, comme les forains passans pays, » Rouen, juin 1467; sur le repli : par le Roy, les sires de Crussol et de Basoges, maistres Guillaume Picart et Mathurin Baudet et autres présens; sceau royal en cire verte et lacs de soie. — Copies informes des titres de fondation de cet hôpital.

G. 790. (Cahier.) — [illegible] en parchemin; lettres ornées.

1461. — « Sy ensuyvent aucunes fundacions, lesquelles Jehan de Mounicauf a faictes tant à l'église parroissial de Saint-Vivien de Rouen, comment à l'ospital du dict lieu. » — Indication des rentes affectées aux fondations. — « Ensuit la submission des religieux des Carmes à Rouen, comment ilz sont obligez à chanter tous les jours de l'an messe basse en l'église de Saint-Vivien aprez X heures, et non plustôt, et comme de rechef sont tenus et obligez iceulx religieux à venir, chacuns premiers jours des moys de l'an, au nombre de XVIII à XX religieux, sur paine de XXX sous, à Saint-Vivien, et chanter en hault vigilles à trois lichons, messe à note et, en la fin de la dite messe, *Libera* et *De profundis*. »

G. 791. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin; 25 pièces, papier.

1369-1681. — Titres de rentes pour les prêtres chapelains des chapelles sainte Catherine et sainte Acquittaire fondées en la paroisse Saint-Vivien, affectées sur des maisons situées rues de l'Eau-de-Robec, Saint-Marc, Tirelinceul, de la Vicomté. — Délais fait devant Godefroy Dureaume, maire de Rouen, par Jeanne, déguerpie Roger de Caudebec, à messire Jehan Vitel, prêtre et à ses hoirs, d'une maison au Clos-Saint-Marc, pour 21 sous de rente que devait le dit héritage; le dit prêtre donne à la dite Jehanne 3 francs d'or et tous les arrérages qu'elle pouvait lui devoir, 14 juillet 1369; signé : H. Duclos; sceau perdu. — Décret de la maison où pend pour enseigne la *Bergerette*, rue du Clos-Saint-Marc, 1528. — Fieffe faite par Guillaume Pougnant à Jehan Le Normant et à Regnaulde, sa femme, d'une maison rue de la Vicomté « avec une alée qui y est à aler à la rue Herbière, près du manoir noble et puissant seigneur mons[r] le comte de Harcourt, pour 12 livres de rente, dont 7 livres 10 sous au chapelain qui tient une chapelle que fonda Jehan Le Fèvre en l'église Saint-Vivien, dont est à présent tenant maître Nicole Rosselin, » 10 mars 1387; — la dite maison échangée par Mahiet Le Normant, bonnetier, contre des rentes à lui données par Robinet Robelot, 1457. — Accord entre Pierre Davenel, chapelain de la chapelle sainte Acquitaire, et Simon de Conflans, écuyer, receveur du Roi en l'Election de Lisieux, au sujet de la rente affectée sur la dite maison, 1476. — Pièces de procédures relatives à ces rentes.

G. 792. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1432-1722. — Titres de rentes appartenant à l'hôpital Saint-Vivien, sur des maisons rues des Augustins, Vatier-Blondel, etc. — Vente par Adam Le Boulenguier, à Loys Le Gay, écolier étudiant en l'Université de Paris, d'un tènement de maisons en la paroisse Saint-Maclou, rue Vatier-Blondel, où pendait l'enseigne de *Saint-Julien*, pour onze-vingts livres tournois, et cent sous, pour le vin du marché; sur cette maison, rente de 10 sous due au chapelain de sainte Aquitaire; 20 sous à maître Regnault L'Archevesque, 14 août 1432; le dit contrat lu à l'ouïe de paroisse, à Saint-Maclou, le dimanche 17 août 1432. — Donation faite à l'hôpital Saint-Vivien, par Laurent Le Cornu, sieur d'Ygoville et de Bimorel, 1659. — Transaction entre les administrateurs de l'hôpital général et MM. les curé et Trésoriers de la paroisse Saint-Vivien, touchant l'administration de l'hôpital Saint-Vivien, 24 mai 1686. — « Déclaration du bien et revenu temporel de l'hôpital Saint-Vivien, fondé par les sieurs Jean Le Febvre et Monicauf, en l'année 1340, servant de logement aux pauvres passants en cette ville, » 1722. — Donation par Claude Le Febvre, notaire à Rouen, de 35 livres de rente pour servir à la subsistance des pauvres de l'hôpital Saint-Vivien, 1733.

G. 793. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 29 papier.

1418-1623. — Pièces relatives à un procès entre les Trésoriers de Saint-Vivien et Michel Desgranges, chapelain titulaire des chapelles de l'hôpital Saint-Vivien (sainte Catherine et sainte Quitaire), l'un des 4 curés de Saint-Cande-le-Vieux, le dit procès au bailliage et, par appel, au Parlement de Rouen, au sujet du logement de ce chapelain dans une des salles de l'hôpital, 1613-1622. — Mémoire pour Desgranges. — On rappelle que, « lorsque Desgranges demeuroit au dit hôpital, il tenoit son escholle en l'un des greniers qui doibt estre plustost appelé chambre; — que M[e] Erbland Trevet, 1[er] clerc matriculier de saint Vivien, n'avoit pu être nommé à la chapelle Sainte-Quitaire, parce qu'il prétendoit se marier; — que lui Desgranges ne fut pourvu de la cure de Saint-Cande que après le siège de Rouen, de sorte que, à la Saint-Jehan-Baptiste 1592, après le siège levé, il demeuroit encore au dit hospital, et les soldats blessés durant le siège estoient sollicitez par des femmes à ce députées, qui leur donnoient et administroient leur nourriture et aultres nécessitez. » — « Acte de la nomination faite, par les Trésoriers, de Michel Desgranges, clerc de Saint-Vivien, pour chapelain de l'hôpital, à charge de résider continuellement en la dite église, » 1570 (copie). — Sentence de l'official de Rouen sur un procès, entre les Trésoriers de la paroisse et la confrarie de saintes Quitérie, Catherine et Marguerite, au sujet d'un reliquaire en façon d'un ange tenant en ses mains un doigt de sainte Quitérie; ce reliquaire demeurera en la garde des Trésoriers; sur la demande des confrères, il leur sera confié, les veilles et fêtes de ces trois saintes et aux 2 solennités en l'honneur de sainte Catherine et sainte Quictérie, dites desbancage, » 24 mars 1427; marque et attestation de Jean *Aris*, clerc de Séez, notaire apostolique. — Sentence d'Anne Du Boisson, vicaire général,

portant réduction des messes que devait dire Michel Desgranges, chapelain titulaire des 2 chapelles de l'hôpital, 26 mai 1623.

G. 794. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1379-1727. — Contestations entre les Trésoriers de Saint-Vivien, et les chapelains habitués de cette église, d'une part, et les chapelains de l'hôpital, au sujet de la résidence, de la préséance et des distributions. — Lettres de provisions, mémoires, arrêts. — Parmi les pièces produites, arrêt du Parlement qui maintient Jean de Vallongnes, chapelain de Notre-Dame de Rouen, en possession de la chapelle de Notre-Dame de Consolation et de saint Firmin à Saint-Eloi ; enjoint aux marguilliers et Trésoriers de cette église de lui fournir ce qui était nécessaire à la célébration du service, 8 juin 1646. — Sentence de l'officialité pour Adrien Nantier, chapelain de la cathédrale, titulaire de la chapelle sainte Anne, à Sainte-Croix-Saint-Ouen, 19 octobre 1650. — Ordonnance de François Cabart, grand archidiacre, pour Jean Marc, chapelain de la chapelle Notre-Dame, fondée au maître-autel de Saint-Martin-sur-Renelle, 1597. — Certificats de plusieurs curés de la ville. — Mandement de Guy Chrestien, bailli de Rouen et de Gisors, au premier sergent ou sous-sergent, pour l'informer qu'il avait donné bref de patronage aux religieux de Saint-Ouen, à raison du refus fait par l'archevêque, sur la requête du curé, de nommer à la chapelle vacante par le décès de Jehan Vistel, le chapelain que les dits religieux avaient présenté, 16 décembre 1379 (copie donnée sous le sceau de Jean Amaury, sous-sergent à masse du Roi à Rouen). — Copie (1658) de l'accord conclu entre les curé et Trésoriers et les religieux de Saint-Ouen, dernier janvier 1379 (V.-S.). — Supplique adressée à M. Gaulde, vicaire général, grand archidiacre, par Jacques Rollet et Jean Du Chesne, chapelains titulaires en l'église et l'hôpital de Saint-Vivien, pour obtenir réduction des messes qu'ils devaient acquitter, 1666. — Ordonnance de Mgr De Lavergne de Tressan, sur la requête des chapelains Michel Osmont et Jean-Mathieu Duquesnoy, qui réduit les messes qu'ils doivent dire à 2 par mois alternativement entre eux, 5 mai 1527 ; signature de Robinet, vicaire général ; sceau plaqué de l'archevêque.

ÉGLISES PAROISSIALES, CURES ET FABRIQUES.

G. 795. (Liasse.) — 3 pièces, papier ; 1 imprimé.

1559 (copie) - **1783**. — ABANCOURT. — « Griefs et moyens d'appel que propose devant Nos Seigneurs de Parlement en la première Chambre des Enquêtes, maître Antoine-François Bourdon, curé d'Abancourt, appellant du premier chef de la sentence rendue en bailliage à Neufchâtel, le 23 février 1782, contre Me Thomas Roulleau, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Michel de Beauvais, et chapelain en titre de la chapelle de Sainte-Catherine, érigée en l'église cathédrale de Beauvais, au nom et comme chargé du fait et cause de Pierre-Alexandre Langlois, son fermier.... Et le dit Pierre-Alexandre Langlois, laboureur,... fermier du trait de dîmes appartenant, dans la dite paroisse, à la chapelle Sainte-Catherine », mémoire imprimé chez Ferrand, rue neuve Saint-Lô (à Rouen) 1783. — ALLIQUIERVILLE. — Copie d'une déclaration baillée par le Trésorier de cette église à Jean Tallon, auditeur des Comptes, pour une pièce de terre à Foucard d'Ecalles, 1588 (copie). — « Copies tirées de la production faite par Guillaume Duparc, Trésorier, vers les Trésoriers et habitans d'Alliquierville, » 1769 (Baux et aveux).

G. 796. (Liasse.) — 23 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier.

1477-1789. — SAINT-QUENTIN D'ALLOUVILLE. — Contrats de fieffe, de donation, baux. — Aveux à Marc-François de Chalon, baron de Crétot, seigneur d'Allouville, 1663 ; — à Jacques de Valliquerville, 1667, 1673 ; — à Nicolas-Thomas-Amable de Lesdo, Président en la Cour des Comptes, 1700. — Fieffe faite par les Trésoriers de l'église, d'une pièce de terre ; parmi les paroissiens, un Jehan Belain, 1477. — Fieffe par Charles de Recusson, sieur d'Allouville, à Jehan Graveren, 1608. — Fondation faite par François De la Motte, curé d'Allouville, à charge de services religieux, 1724. — Réduction de cette fondation réclamée par M. de Lesdo, patron de Valliquierville et Allouville, par cette raison que le fonds qui y était affecté se trouvait dans la mouvance de sa seigneurie, et que le dit curé était né hors mariage, 1743.

G. 797. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1663-1790. — AMBOURVILLE. — Comptes de la Fabrique, 1668-1670, 1683-1685, 1695-1743, 1762-1778, 1779-1793. — Quelques pièces justificatives de comptes. — 12 juin 1668, visite de l'église par M. Le Roux, curé de Saint-Denis du Boscguérard, commis pour l'absence du grand archidiacre. — 7 septembre 1669, visite de la même église par M. Le Seigneur, archiprêtre, doyen du Bourgtheroulde, curé du Boscbénard-Commin. — 16 juin 1670, autre visite par Le Roux, précité, qui ordonne que le Trésorier en charge « achèvera son année et donnera le pain bénist comme il advisera bien estre, en sorte qu'il n'y ait bruit ny scandalle. » — 1672, « reçu pour le cierge de Pâques, 11 livres 5 sous ; — pour le vin de Pâques, 15 sous, — Dépensé pour avoir fait découvrir le porche, 13 sous 6 deniers. » — 1673, pour les pommes du cimetière, reçu 15 sous ; — pour l'herbe du cimetière, 20 sous ; — pour un enterrement dans l'église, 3 livres. — 1683, reçu pour les œufs de Pâques, 50 sous. — Quêtes au plat de l'église et à celui de la Vierge. — En tête du compte, de 1695, état des fondations de l'église ; état des ornements : « En 1739, M. et Mme de Marivault ont donné à l'église un chasuble, un devant d'autel et une chappe, dont les orfrès sont de damas blanc, de damas vert rouge et de plusieurs couleurs. — Du mois d'avril (1747), ils ont encore donné un chasuble de damas blanc dont la croix est de tapisserie, un devant d'autel dont les bandes sont de damas blanc et de tapisserie. Le lundi 12e de juillet, Claude-Maur d'Aubigné, archevesque de Rouen, a fait sa visite dans l'église de Saint-Rémy d'Ambourvillle. » — 1698, réparation de la nef depuis l'arcade du crucifix jusqu'au portail. — 1700, achat de 4 pots de faïence à mettre des fleurs sur l'autel. — Visite de M. Y de Seraucourt, grand archidiacre. — 1701, 4 journées d'un manœuvre de maçon, 28 sous. — A François Mouton, clerc de la paroisse, 19 livres 13 sous, « s'estant contenté de la dite somme, à la considération que M. le curé s'est bien voulu donner la peine de luy enseigner le latin et lui donner sa nourriture. » — 18 octobre 1704, visite de M. de Tourouvre, grand archidiacre. — 1704, pierre achetée au Val-des-Leux pour réparer les piliers de l'église. — Mention du syndic de la paroisse. — 25 septembre 1711, autre visite de l'archidiacre de Tourouvre. — 1730, à Jore, pour un graduel en 2 tomes, 1 antiphonaire, un petit missel, 2 processionnaires, 99 livres 10 sous. — 27 juin 1739, visite de M. Terrisse, grand archidiacre. — 12 novembre 1769, sur la proposition de M. Martin Boudin des Acres, curé de la paroisse et décimateur, on lui permet de démolir le chœur qui menaçait ruine, n'avait que de petites dimensions, était sans table de communion ; de supprimer l'arcade du chœur, qui était inutile parce que le clocher était au bout de la nef, et qui, de plus, masquait la vue de l'autel, sous condition de le faire reconstruire à ses dépens, ainsi que la sacristie. — 9 juin 1771, on fera de nouveaux bancs et de nouveaux fonts baptismaux (ceux-ci plus petits que les anciens) ; on agrandira les 2 croisées de la nef vers le chœur. — 15 février 1772, réduction de la fondation de M. de Balzac de Montaigu. — 1782, salaires de maçon, 24 sous par jour ; — d'un manoeuvre, 15 sous. — 11 juin 1786, au clerc de l'église, qui était en même temps maître d'ecole, on donnera 120 livres par an ; il paiera 30 livres pour la maison qu'il occupera, jouira des fruits et de l'herbe du cimetière, sans préjudice de ses rétributions comme maître d'école. — Curé après M. Boudin, J. Le Sieur, 1789. — Délibérations : Consentement donné par les paroissiens et habitants de la paroisse, assemblés en état de commun, à ce que la taille fût imposée au marc la livre selon la déclaration que chacun ferait de son occupation aux collecteurs de l'année 1715. — Déclaration prise par les Trésoriers, propriétaires et habitants de la paroisse de Saint-Rémy d'Ambourville-sur-Seine, du consentement de M. Marivault, leur seigneur, portant que l'on ferait marché avec maître Jean Carpentier, menuisier, entrepreneur de la paroisse Notre-Dame-de-Varangéville, pour la confection d'un lambris sous les voûtes de l'église ; prix convenu, 350 livres, 1765. — Fondation par Antoine Duval, prêtre, curé de la paroisse, 7 octobre 1663. — Baux des biens appartenant à la Fabrique.

G. 798. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1629-1789. — AMFREVILLE-LA-MIVOIE. — Titre nouvel d'une rente de 15 livres, perpétuelle et irraquitable, à laquelle Alexis Semel s'était obligé, en 1737, envers Louis Barbier, curé de cette paroisse, 1777. — ANCEAUMEVILLE. — Donations à la Fabrique, par Romain Le Bourg, 1629 ; — par Louis Baudouin, écuyer, conseiller du Roi au Bureau des Finances de la Généralité de Rouen, 1676. — Baux de terre, 1785. — ANCOURT. — Procès entre noble dame Marie-Anne de Chéry, veuve en premières noces

de maître François-Alexandre de Miffant, chevalier, sieur de Fonteny, en secondes, de maître Aymard de Torcy, seigneur du Coudray, et les Trésoriers de la paroisse d'Ancourt, au sujet d'une rente, 1726-1727. — ANCOURTEVILLE. — Consultations des avocats Le Chappelain, Duval, Grihault et Froger, sur un procès pour la succcession de M. François Loison, curé d'Ancourteville, 1710-1712. — ANCRETTEVILLE-SUR-MER. — Etat du revenu de la Fabrique en octobre 1784 : revenu des places, 8 livres 2 sous ; des bancs, 56 livres ; des biens fonds, 792 livres.— 2 janvier 1785, mention du maître d'école. — 1785, construction de la maison vicariale. — 1787, on fera percer une croisée en la muraille de la nef du côté du nord ; — on fera paver à neuf la nef et les chapelles ; — on mettra le terrain du cimetière au niveau de la nef. — Gages du clerc Charles Rabby, 120 livres par an. — 1787, achat d'un surplis pour la Charité. — 5 avril 1789, on réédifiera le bâtiment servant à l'école des enfants de la paroisse, bâtiment qui appartenait à la cure. — Trois ans, durée des fonctions de Trésorier. — Nouvelle chaire à prêcher. — ANCRETIÉVILLE-L'ESNEVAL. — Délibérations et comptes à partir du 22 septembre 1782. — 22 septembre, premier banc de la nef, à droite en entrant, accordé à M. le Président d'Esneval, seigneur de la paroisse.

G. 7909. (Cahier.) — Comprenant 12 feuillets, papier.

1512-1529. — SAINT-MARTIN D'ANGERVILLE-LA-MARTEL. — Comptes de la Fabrique. Trésoriers : Pierre et Antoine dits Grisel, pour 2 ans, à partir de la saint André, 1512 ; — Jean Gouel, prêtre, curé de Saint-Pierre de Prétot, et Guillebert Benest, après les 2 Trésoriers ci-dessus nommés ; — Raoulin Binet et Robin De Dun, du 16 décembre 1515 au dimanche dernier février 1517 ; — Abel Du Tot et Michel Le Fèvre, du dernier février 1517 au samedi de Pâques 1519 ; — Tassin Coullart et Galliot Affagart, jusqu'au 4 mai 1522 ; — Guillaume Martin et Jehan Désert, du 4 mai 1522 à la saint Jean-Baptiste 1524 ; — Jacques Burel et Antoine Grisel, de la saint Jean-Baptiste 1524 au dernier août 1526 ; — Nicolas Affagart, 1529 ; — Jehan Grisel, prêtre, et Abel Du Tot, du dernier août 1526 au 25 janvier 1528. — Le seul compte détaillé est celui de Jacques Burel et Antoine Grisel, 1524-1526 : Recette de *muesons* ou louages de terres, legs, etc... « Pour le don fait par mons[r] le curé d'Angerville, pour aider à avoir une table au grand aoustel, la somme de dix livres tournois, dont en a esté baillé à Pierre de Sainct-Marc, painctre, pour avanche d'une table, 40 sols. — Pour avoir 2 choppinettes d'estain, 4 sous. — Au couvreur de tuille, pour avoir recouvert l'église, 10 sous. — Pour 2 paix pour l'église, 14 deniers. — Pour avoir fait filler du fil, 8 deniers. — Pour le boys à bégnir à Pasques, 10 deniers. — Payé aux asliacres (archidiacres) pour revitacion (visites), pour 2 ans, 28 sous 8 deniers. — Pour rabiller les chrimmatere (chrismatoires) de l'église, 6 deniers. — Payé pour la débite, pour 2 ans, la somme de 26 sous 8 deniers, de laquelle somme il esté prins, de la ceullette du luminaire de Pasques, 16 sous. — Pour un cahier de parchemin noté, 22 sous 6 deniers. — Au painctre, pour avoir painct le tabernacle, la custode dorée d'or et la courtine de dessus le maistre aoustel, 12 livres. — Pour le verre du dit tabernacle, 20 sous. »

G. 7910. (Registre.) — In-folio, comprenant 82 feuillets, papier.

1521-1540. — ANGERVILLE-LA-MARTEL. — Comptes de la Fabrique de 1527 à 1540, précédés de la copie des anciens titres de cette Fabrique, dont le plus ancien est de 1231 : Charte de Rohais, veuve de Raoul Martel, en son vivant seigneur d'Angerville, par laquelle elle confirme la donation faite par son mari de 2 champs pour l'entretien d'une lampe qui devait brûler nuit et jour devant l'autel de saint Martin, 1231. — Mention de l'autel Notre-Dame, 1271 ; — de messire Lambin de Paigny, curé de la paroisse, 1422 ; — de Guillaume Fretel, curé de Sainte-Hélène d'Auberville, 1462 ; — de Robert Charuel, écuyer, de Daubeuf le Cauvel, 1496. — Engagement pris par Nicolas Le Flament « d'entretenir et maintenir de huille la lampe qui estoit posée et assise devant le aoustel et ymage de saint Martin, pour ardoir nuyt et jour, » 1504. — 1527-1528, mention de pierre qu'on va charger à Querville ; — du *mounier* à vent ; — du *postier*. — « Pour 2 messeaux et 1 manuel, 23 sous. » — 1528-1529, « au prédicateur qui fist 3 prédications le jour de Pasques, 10 sous. » — 1532-1533, « au machon qui a habillé et fait le corbel de pierre pour asseoir l'ymage de Notre-Dame ; — au plombier, pour avoir plombé les fonts et le bénestier, 10 livres 18 sous ; — au paintre de Vitefleu, pour avoir painct un drap, 60 sous. » — 1535, « reçu, pour avoir inhumé un petit enfant à M. de Daubeuf, 10 sous ; — pour un poumier de Pallette vendu, 21 sous 6 deniers. » — Grès apporté de Veules. — 1536-1537, « pour avoir presté les ornements à messire

Jehan Tibaut, en sa première messe, 6 sous ; à messire Pierre Hue, *idem* ; — pour les enfants qui apportèrent le bouys, 2 pots de cidre, 16 deniers ; — pour 26 livres et demie de fil, tant ceulli parmy la ville que faict filler. — Pour faire absouldre les parroissiens, 10 sous 6 deniers. — A Abel Du Tot, à Rouen, pour estre relachez en autre temps de payer, 18 sous 6 deniers. — Payé, pour le dit Du Tot, pour une absoulte pour les dessus dits obligés devant Pasques, 8 sous 9 deniers. » — 1537-1538, « pour avoir raccoustré le revers de saint Nicolas, 5 sous. » — 1538-1539, « reçu, pour le prêt des ornements à la nouvelle messe de messire Guillaume Martin, d'Escombardeville, 7 sous 6 deniers. — De noble homme Jacques La Caille, pour la sépulture et ouverture de l'église, pour enterrer 2 enfans, l'un son frère, et l'autre son enfant, 20 sous. » — Cueillette pour le paiement des cloches ; parmi les souscripteurs, Guillaume Le Roux, curé de Grèges-en-Caux. — « Pour décarreler les fosses de l'église, 3 sous 10 deniers ; — pour 2 journées de maçon, 8 sous ; — pour la débite, 13 sous 9 deniers. — Aux archidiacres, 13 sous. — Pour 2 messes dites par Bynet, pour Pierre Dupuys dit Le Gorgeu, pour le jardin Notre-Dame, 5 sous. — Pour le boys à bénir et pour les escolliers, 4 sous 6 deniers. » — On envoie à Ouville « querre mons[r] et madame à venir voir bénir les cloches, 12 deniers. — Paiement pour avoir gravé la noe de la voulte. — A maistre Jehan Gouel, curé de Prétot, pour avoir à l'esglise un messel, un manuel et un processionnaire, 22 sous 6 deniers. » — 3 cloches fondues par Malherbe. — On fait faire « un coffre à corps des trespassés. — Pour plusieurs escriptures de court d'église à Rouen, qu'il a convenu lever à Rouen, à raison que la fille de Jehan Bynet avoit esté accusée de la maladie de la lespre à office, et avoit esté le Trésorier cité pour icelle mener, jouxte les escriptures que le dit Trésorier rend, pour ce, 27 sous 6 deniers. — Pour 3 journées que le dit Trésorier a vaqué à icelle femme mener au dit lieu de Rouen, pour chacun jour, 4 sous, valent 12 sous. » — 1539-1540, mention des *fraries* de Notre-Dame (dont était échevin Guillaume Le Roux, curé de Grèges, précité), de saint Nicolas, de saint Martin. — Règlement pour les messes ; tous les jours, à l'exception du vendredi où l'on n'en disait que 2, 3 messes à note avec chant au lutrin. — 1542, « pour 3 messiaux et 1 manuel, 35 sous. — Pour le prédicateur qui a prêché la Passion, 8 sous. — Pour les cloches, 136 livres 10 sous. » — Inventaire des lettres appartenant à la Fabrique, baillé par Guillaume Maillard, naguères Trésorier, à Jehan Féré, Trésorier, pour l'année 1536. — Quelques délibérations de 1524, 1528. — Comptes approuvés par les vicaires de l'archidiacre du Grand-Caux, notamment par Despommare, qui ordonne, au cours de ses visites, 15 avril 1543, « d'acheter une vimple, de faire une bière à porter les trespassés, d'acheter une croix et un candelabre », et le pénultième d'avril 1539, « au clerc, de rédiger par escript les confabulateurs en l'esglise et les ceulx qui sonneront les cloches sans estre advoez du dit clerc. »

G. 7911. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1545-1605. — ANGERVILLE-LA-MARTEL. Comptes de la Fabrique. — 1546, entes plantées au cimetière. — « A un charpentier, pour avoir rabillé la chapelle des malades. — Pour les angellots du chancel, 4 livres 15 sous ; — pour avoir rabillé les dits angellots et les cloches et pour une verge de fer fourchue tenant les dits angellots, 29 sous ; — au marichal pour la verge de fer à pendre les dits angelots, 45 sous. » — 1547-1548, Jacques Du Tot, avocat en cour laie, Trésorier. — Pour le luminaire de Pâques, cotisations sur 134 feux de la paroisse, chaque feu à 18 deniers, sans compter 32 veuves taxées à 9 deniers par personne, 27 serviteurs taxés à 5 deniers chacun. — Recettes pour les sépultures de M. Jehan Buret et de Jehan Affagart ; — pour la vente des pommes du cimetière. — Aux archidiacres, pour la signature du compte (de 1546), 7 sous 6 deniers. — Réparation, pour un tiers, de la chapelle des Innocents. — Nef de l'église, couverte en chaume. — 27 perches de fossé autour du cimetière, qui est planté « de grant plante fournie par les paroissiens charitables. » — Paiements « à maître Gracien, imaginier de Fécamp, pour un image de saint Sébastien ; — à Pierre Lallouel et Guillaume Dupuis, machons de Fécamp, entrepreneurs de la double nef de l'église ; — aux mêmes, pour le reseillage des vitres ; — à Robert Fauquet, menuisier, pour avoir fait la Maison-Dieu ; — au magister et à quelques écoliers qui avaient widé les cailloux de la chapelle, pour boisson, 2 sous 6 deniers ; — au tavernier de Baigneville, pour despens faits par les varllets Du Tot (le Trésorier), en revenant quérir de la pierre de Carville, 32 deniers. — Pierre blanche achetée de Jean Buret, de Boulleville. — Pour chandelle baillée aux clercs affin de porter Dieu aux paroissiens, et la nuit de Noël, 6 sous 4 deniers. — Pour ung corporalier de veloux vert, ung messel et ung processionnaire, 55 sous ; — pour le jardin de Notre Dame, 50 sous ; — pour 1 saultier et 1 manuel, 18 sous ; — pour une chopinette d'étain

achetée à la foire de Fécamp, 4 sous 3 deniers ; — pour une paix achetée à Rouen, 5 sous ; — journée de menuisier et de scieur de bois, 4 sous. — Mention de la Charité saint Mathieu. Compte vérifié le 8 mai 1548, par N. Digoys, vicaire de l'archidiacre du Grand-Caux. — 1549-1550, cotisation pour le luminaire de l'église sur 166 feux. — Vente des pommes du cimetière. — « A Pierre Laloue, sur l'ouvrage de la dite église, que pour avoir recarrelay la dite église, par le commandement de Monsr, par marché fait par 20 sous et 5 sous pour une journée du dit Laloue et de son fils, d'avoir esté tailler de la pierre blanche à la mer, comprins 5 sous pour la façon du cadran, 30 livres 4 sous. — Dépenses pour rellever les arches et 2 pilliers qui estoient fondus ; — pour terrer les vitres ; — pour couvrir en tuile les murs de la double nef ; — au couvreur de tuile, pour 3 jours, 10 sous ; — au manœuvre, par jour, 2 sous 6 deniers. — Façon de 22 cents de late, 15 sous. — Journée de 2 hommes et d'un chariot à tirer de la pierre, 25 sous. — Prix d'un demi-cent de feurre long, 26 sous. — Annel de fer fait à la croix du cimetière. » — Mention des confréries de saint Martin, de saint Nicolas, de saint Mathieu et de saint Aubin. — 1550-1551, « à un menuisier, pour 5 journées de lui et de son varlet, pour avoir fait 2 huis, rabillé le lieutrain et fait 5 sièges à la double nef, 24 sous. — Pour une journée d'avoir fouy du sablon, 2 sous 6 deniers. — Pour 5 milliers 400 de tuile, 8 livres 17 sous 6 deniers ; pour 1,800, 57 sous 6 deniers ; pour un boisseau de caux, 15 deniers. » — On va quérir de la pierre aux Dalles. — « Pour le change du callice et pour le seulleur de Normandie qui a porté et rapporté le dit callice et faict bényr, 7 sous 6 deniers. — Pour le bois de Blanche Pasque, qui a esté bényt, 5 sous. » — 1552-1553, « reçu pour avoir enterré messire Nicole Aubigny dedans l'église, 20 sous ; — pour les branches de 3 arbres du jardin Notre-Dame qui ont esté vendus, 18 sous. » — On ôte les cailloux du pied de la tour. — « A un machon, pour la fachon des manteaux de 2 vitres, 8 livres 10 sous. — Au machon qui a mis des marchepieds devant le crucifilz, 4 sous. — A Esmon Roussel, voirrier, pour le voirre d'une voirrière, 8 livres. » — Achat de pierre à la mer. — « Pour avoir pigney 10 livres de lin et dévidé 21 livres de fil, 3 sous. — Pour un gallice d'estain, 11 sous ; — pour 4 livres de chandelle, 9 sous 4 deniers. — Payé pour unes lettres roiaux estre permis à vendre du bien de l'église pour bailler au Roy, la somme de 61 livres 5 sous 3 deniers, ostant qu'il n'y eut point d'argent à la dite esglize, 25 sous. — Au doyen de Valmont, quand je fus bailler le revenu de l'esglise, par déclaration, le 12 jour d'apvril 1552, 5 sous. — Pour avoir l'estatu de la Charité, 10 sous. » — 1553-1554, « pour les meusons ou muesons de terres, 43 livres 10 sous ; — pour la cueillette de l'église, 8 livres 8 sous 3 deniers. — Coullombel (le Trésorier) n'a tenu compte des personnes décédez, lesquelz ont esté enterrés de dens la dite église, saouf au Trésorier, qui sera à l'advenir, à soy en faire payer, qui sont Guillaume Maillart, Robine Grisel, Isabeau, femme de Guillaume Auber, messire Nicolle Désert. — Pour avoir payé les épreuves de Jehanne, femme de Guillaume Durant, et pour le voyage du dit Trésorier, d'avoir esté à Rouen à ceste fin, où il afferme avoir vacqué par 3 jours de cheval, 6 livres 5 sous. — A Jehan Sane, malade de lespre, par appoinctement faict avec lui, 4 livres 10 sous. » — 1554-1555, pour l'inhumation de Me Guillaume Binet, dans l'église, 20 sous. — Vente des pommes du cimetière, 60 sous. — Paiements à Guillaume de Courtailles, chasublier à Rouen. — « Pour 2 messiaux, 1 manuel et 1 processionnaire, 30 sous ; — pour 2 sepmainiers et 2 livres de bougies et de l'encens, 48 sous. » — Interruption dans les comptes de 1556 à 1563. — Noble homme Raoul Lacaille, sieur de Daubeuf, vice-bailli de Caux et de Gisors, présent à la reddition des comptes, 18 août 1566, 20 juillet 1567, 4 juillet 1568. — Nouvelle interruption de 1575 au 3 juillet 1580 ; — de 1581 à 1602. — « Inventaire des lettres obligatoires appartenants à l'église d'Angerville-la-Martel, 1580. » — 1602, Nicolas Ferey, Trésorier. — Mention de Nicolas Desportes, curé de Daubeuf. — 1603, pour les prédications du carême, au prédicateur, 60 sous. — 1605, même dépense. — A Jean Boutin, clerc de l'église, 15 livres. — Mention de R. Gosse, doyen de Saint-Romain. — « Baillé à Noël Fauvel, pauvre, par le commandement des paroissiens, 60 sous. — Pour un tableau fait devant l'autel de la Trinité, 16 livres 11 sous. — Aux manouvriers qui ont recalley l'église, 42 sous. — A Maillart, libraire à Rouen, pour avoir relié les livres de l'église, 16 livres 1 sou. » — Dans l'inventaire des lettres de l'église de 1553, noms des gens d'église qui disent les messes ordinaires : dimanche, 3 messes ; lundi, mardi, vendredi, samedi, 4 messes ; mercredi et jeudi, 3 messes, toutes à notes ; les prêtres s'aideront à chanter l'un à l'autre. — « Ensuyvent les bous et cottés des terres, propriétairement appartenant à l'église d'Angerville, qui sont à bailler allouage, 1556. » — Adjudication au plus offrant, le dimanche, à l'issue de la messe de paroisse ; l'acre à 68, 67, 66, 65, 64, 63, 60 sous, etc. » — Autre état des bouts et côtés, 1563.

G. 7912. (Registre.) — 34 feuillets, papier.

1777-1790. — ANGERVILLE-LA-MARTEL. — Registre pour servir aux délibérations de la Fabrique. — Délibérations. — Comptes à partir de la saint Jean 1777. — 10 août 1780, « a été béni par M. Jean-François de Chastel de Châteauneuf de Cussac, licencié ès-lois de la Faculté de Paris, prestre, curé de cette paroisse, les deux principales cloches de la dite paroisse, qui ont été nommés par mon dit sieur curé, et par haute et puissante dame Suzanne-Catherine-Françoise Le Cornier de Sainte-Hélène, dame, baronne, patronne de cette paroisse, Sainte-Hélène, Vattecrit, Turretot et autres terres et seigneuries, savoir la grosse, *Suzanne-Catherine-Françoise-Hélène;* et la moyenne, *Jeanne-Françoise*, en la présence de MM. Dambry, curé de Rouxmesnil, et de Baudry, prêtre, vicaire de Saint-Etienne-des-Tonneliers de Rouen »; signé : l'abbé de Cussac. — 24 juin 1781, « d'autant que le temps pour lequel les bancs de l'église ont esté adjugés, expire ce jour d'huy, nous arrestons d'une voix unanime qu'ils ne seront pas subastés de nouveau, et que chacun en jouira par le mesme prix actuel de l'adjudication qui en fut faite en 1776, en payant néanmoins, sous 15 jours au plus tard, 2 années d'avance, pour subvenir aux nécessités de l'église. » — 1782, « pour Préparations et Actions de grâce de la messe, 12 sous. » — 31 décembre 1786, Nicolas Assire, de Saint-Léonard, nommé sur la présentation du curé, clerc de la paroisse, en remplacement du sieur Le Fèvre, décédé, aux gages de 130 livres par an; tiendra les petites écoles. — On établira des cloisons à la tour de l'église pour empêcher les pigeons d'y entrer. — 1785-1787, pour un cent de brique, 2 livres. — Pour le contrôle de la nomination du Trésorier, 15 sous. — Pour 12 entes, 30 livres. — Ce registre contient, au dernier feuillet, trois documents postérieurs à 1790 et relatifs à l'administration civile.

G. 7913. (Liasse.) — 148 pièces, papier; 1 plan.

1548-1761. — ANGERVILLE-LA-MARTEL. — Pièces justificatives des comptes. — Quittance de Loys Laurans et Pierre Huard, maçons; ont reçu du Trésorier 9 livres tournois pour vendue et livrée de pierre prise à leur carrière de Mentheville, 1548; marques de ces maçons. — « Les paroissiens assemblés en état de commun, en présence de monsieur de Moulineaux, curé de la paroisse, et de monsieur de Sainte-Hélène (F. Le Cornier), seigneur et patron, s'obligent payer 5 sous par acre de terre pour faire réédifier leur église, afin d'éviter à plus grande dépense, à cause de l'état où elle est, » 1668. — Travaux importants faits à la même église en 1772-1773. — Devis d'ouvrages pour la réparation et la reconstruction du clocher; entrepreneur, Pierre Morillon, 9 mai 1773. — Procès-verbal du jugé-parfait des ouvrages de l'église, par Charles-Robert Le Play, entrepreneur d'ouvrages de maçonnerie, demeurant à Theuville-aux-Maillots, 17 mai 1774. — Plan de la tour, au crayon rouge. — Compte de la Fabrique, de 1779-1781.

G. 7914. (Liasse.) — 297 pièces, papier; 1 imprimé.

1763-1790. — ANGERVILLE-LA-MARTEL. — Pièces justificatives des comptes. — Quittance de Charles Clavier, marchand, orfèvre-joaillier à Rouen, rue des Bonnetiers; son étiquette imprimée *A la Clef d'Or*, gravée par Jacques, 1768. — 1776, gages du clerc de la paroisse, 140 livres par an. — 1779, marché avec Antoine Henrion et Antoine Dubois, fondeurs, natifs d'Huiliécourt en Lorraine, pour la fonte des 2 premières cloches de l'église, qu'ils auront à mettre d'accord avec une troisième; prix convenu, 200 livres. — Pour 1,400 et demi de briques pour la fonte des cloches, 20 livres 2 sous; — pour 1 corde de bois, 22 livres. — Missel acheté à Fécamp, 3 livres. — 1780, paiement à N. Porlier, orfèvre. — Pour 18 pains de craie et 1 once de pierre bleue pour blanchir la maison du vicariat, 12 sous. – 1781, aune d'étamine, 3 livres 5 sous; de calmade, 6 livres 10 sous; de bougren d'Alençon, 32 sous; de serge fine, 42 sous ; de toile blanche, 2 livres 6 sous 6 deniers. — A la veuve Frére, pour un canon de messe avec sa bordure dorée sans verre, 12 livres. — Etiquette imprimée de Gallot et sœur, *Au Soleil d'Or*, vieille rue du Temple, au coin de la rue Barbette, vis-à-vis de l'hôtel Soubise, ci-devant rue Saint-Denis : « Tiennent fabrique et magasin de toutes sortes de dorures, galon, or et argent », 1787.

G. 7915. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 20 pièces, papier, 2 imprimés.

1653-1755. — ANGERVILLE-LA-MARTEL. — Inventaires des titres de la Fabrique ; l'un, le plus ancien, rédigé en 1653, par Philippe Le Mercier, curé de la paroisse; un autre, de 1755. — Justification par extrait fait en la Chambre des Comptes, du paiement

des droits d'amortissement, 1690. — Requête à l'Intendant, en décharge des droits d'amortissement, 1727. — Quittances des droits dus et payés par la Fabrique, 1711-1715. — Autorisation donnée par M. de la Bourdonnaye, Intendant, conformément à la délibération des Trésoriers et propriétaires, de faire travailler à découvrir la partie de la nef qui menaçait ruine, et à faire démonter la charpente; — les frais seront réglés et répartis sur les contribuables, 1749 : Pierre Le Brument, architecte-expert juré des bâtiments au bailliage et vicomté de Rouen et ressort du Parlement. — Procès-verbal de visite de cet architecte, dressé sur la réquisition de M. Thouars, seigneur de la paroisse et des Trésoriers et propriétaires.

G. 7916. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin, 8 pièces, papier.

1391-1789. — ANGERVILLE-LA-MARTEL. — Titres de propriété appartenant à la Fabrique. — Donation au luminaire Notre-Dame-d'Angerville, par Jehan Le Graveren, 1394; — au Trésor de l'église, par Raoul Dupuis, dit Le Gorgu, 1404; — par Robin Cheppel, 1431 : — par Raoul Duval, prêtre, curé de Rouville, 1452; — par Pierre Dupuis, 1492; — par Jean Gouel, curé de Prétot, qui avait fait construire, en l'église d'Angerville, une chapelle sous l'invocation de saint Pierre; messe à note tous les jours; une, le mercredi, de monsieur saint Sébastien, invoqué pour préservation de la maladie pestilentieuse; prières à dire sur la tombe du fondateur, et pour ses père et mère inhumés en la dite église; tableau contenant la substance de la fondation, à asseoir en la muraille de la dite chapelle, 18 octobre 1536; — par Jacques Le Cordier, du métier de tellier, 1664. — Aveux à Guillaume Le Roux, seigneur d'Angerville-la-Martel, d'Ouville-la-Rivière et de Tessy, 1590; — à Jacques Le Cornier, seigneur de Sainte-Hélène, baron d'Angerville-la-Martel, conseiller au Parlement de Normandie, 1662; — à François Le Cornier, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, 1688; — à Charlotte-Françoise Auber de Manneville, patronne de Theuville-aux-Maillots, 1788. — Mention de Jean Bonnefoy, vicomte de Caniel, 20 juin 1452; — de Gaston Colombel, licencié ès-lois, lieutenant général du vicomte de Caudebec à Cany, 1573; — de Jehan Le Queu, écuyer, vicomte d'Ourville, 1480; — de Michel Gouel, vicomte du même lieu, 1510-1516; — de Jean de Courseulle, curé d'Angerville, 1644-1670.

G. 7917. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 73 pièces, papier.

1612-1789. — ANGERVILLE-LA-MARTEL. — Baux des biens de la Fabrique, les dits baux passés aux enchères, par devant le tabellion royal de la vicomté de Caudebec au siège de Cany et sergenterie de Grainville-la-Teinturière. — « Registre contenant les baulx afferme des maisons et terres appartenant au Thésor, faicts et continués par Madame d'Angerville, Thésaurière du dit Thésor, . . . et ce à commencer à jouir par les fermiers cy-après nommés au jour et terme de St-Michel prochainement venant et à finir à pareil jour et pour le temps et espace de 7 années et 7 despeuilles, suivant qu'il a été résolu en la présence de Monseigneur d'Angerville, que des paroissiens de la dicte paroisse, le dimanche 26 jour de may 1647. » La plupart des baux signés par Claude de Pipemont.

G. 7918. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1573-1711. — ANGERVILLE-LA-MARTEL. — Pièces de procédures relatives à des questions de propriété. — Procès entre Jehan Guérard, Trésorier de la paroisse d'Angerville, et Robert Bynet, au sujet d'une pièce de terre à Vattecrist, bornée par le chemin tendant de Miquetot au bois d'Orval et par la sente tendant d'Epreville aux Trois Moulins, 1574. — Procès aux plaids du siège de Cany, tenus au dit lieu, par Georges Louvel, écuyer, sieur d'Epineville, vicomte de Caudebec, entre Denis La Roche, d'une part, et Jacques Aoustin, greffier en la haute justice de Cany-Caniel, Jehan Le Dru et Charles Hardy, au sujet de biens provenant de la succession de Rémy Ouyn, sis à Cany, terroir des Argillières, 1618.

G. 7919. (Cahier.) — 17 feuillets, papier.

1537-1542. — NOTRE-DAME D'ANGLESQUEVILLE-LA-BRASLONG. — Comptes de la Fabrique. — 1537-1538, prix d'une mine de blé, 26 sous; — de 18 diseaux de vesce, 22 sous 6 deniers le cent. — 1538-1539, cueillette du plat. — « Vente d'estrain droict, d'estrain mellé, d'estrain d'avoine et d'orge. — Prix de 3 boisseaux d'avoine, 4 livres 6 sous; — d'une mine d'orge, 18 sous: — de 4 mines de métillon, 78 sous 6 deniers; — de gluy, 25 sous le cent. » — Vente des pommes du cimetière, 52 sous 6 deniers. — 1539-1540,

« le jour de Pasques, receu, tant pour le sierge bénist, le plat, que pour la débite, 4 livres 12 sous 6 deniers. » — Prix de 4 livres de lin, 7 sous 6 deniers. — Dépenses pour 3 prêtres, vicaires; — pour le luminaire de saint Nicolas, sainte Catherine, sainte Barbe, saint Maur et saint Sébastien. — « Pour la débite, 7 sous 6 deniers; — Pour la fachon du luminaire de Pasques, tant pour le sierge bénist, sepmainiers, siergos de ténèbres et pour la Dédicasse et torches, 4 livres 4 sous; — pour la fachon de 3 carterons de fagos faicts de l'estage de pommiers du cimetière, 3 sous; — pour fachon d'une espicine en l'autel sainte Barbe, et pour avoir mys en bas les clerchons saint Nicolas, mesmes pour avoir mys ung chandelier au dit austel sainte Barbe, 3 sous. — Pour avoir esté quérir de l'enchende (aissantes) à Bourdainville, 8 sous 6 deniers; — 4 milliers de clou à Drosay, 26 sous. — Au paintre qui a paint le tabernacle et 3 escuchons, 68 sous. » — Couturière payée, pour 7 jours, 6 sous 6 deniers; pour sa dépense pendant ce temps, 7 sous. — « Pour 1 messel et 1 saultier, 16 sous. — Pour du bouys, 20 deniers. — Pour le raby, 6 deniers. » — 1541, « reçu pour l'herbage du cimetière, 17 sous. — Pour la réparation des sepmainiers, où il fut mis 1 livre 3 quarterons de chire, 11 sous. — Pour ungs cordiaulz pour pendre les 3 escuchons, 4 sous. — Pour un drap paint, à mettre devant le crucefix en temps de caresme, 30 sous. » — Voyage à Vittefleur pour *ravoir* le tabernacle. — Tour lattée. — Approbation des comptes par Gaillarde, vicaire de l'archidiacre, au cours de sa visite, le 16 septembre 1540 et le 26 septembre 1542.

G. 7920. Cahier, — 13 feuillets, papier.

1541-1546. ANGLESQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. — Comptes de la Fabrique. — 1541, « reçu pour 7 vannées de paille de blé, 20 sous. — Le jour Saint-Jehan Porte-Latine, baillé au procureur Hauduc, pour aller desjuner avecques le doyen, qui estoit venu pour les réparations, 3 sous; — à Jehan Bailly, verrier, pour avoir refaict la verrière de la chapelle saint Nicollas et celle devant sainte Katherine, 7 sous 6 deniers » — Journée de maçon, 2 sous 6 deniers; — d'un homme employé à *escharter* au fossé, 2 sous; — d'un autre, employé à arracher du bois, 2 sous 6 deniers. — Journée et demie d'un homme employé à battre l'avoine, 3 sous. — Pour 2 *bougons* de frêne, 3 sous 4 deniers. — 1542, battage de 9 boisseaux et demie de vesce, à 2 sous la mine. — « A une couturière pour avoir refaict du linge, 12 deniers; — au chirier, pour 3 livres de bougie qui sont au chaint saint Sébastien, à 5 sous la livre, 17 sous 6 deniers. — Le jour saint Blaise, j'ay aquaté, à la foire de Grainville, 19 aunes de toille pour servir à l'église, à 4 sous 2 deniers l'aune, 79 sous 2 deniers. — *Item*, pour le logis de ma jument, 3 deniers. — En despens, pour 2 jours et demi du voiage à Rouen, 13 sous 10 deniers. — Pour 13 quesnots qui sont plantés au cimetière, 14 sous. » — 1543, « murets de l'église faits par Guillaume Raul, à 115 sous la perque. — A 2 enfants qui, pendant 4 jours, ceuillirent des cailloux au cimetière, 4 sous. » — Procès avec le curé pour le lambris de l'église et pour la réparation du chancel. — 1544, « le samedi de Blanche Pasque, en bouys, 2 sous 6 deniers. — A Jehan Bailly, verrier, pour avoir rabillé les verrières, 15 sous. — A un verrier de Vittefleur pour 9 lozenges qu'il a mis aux verrières, 7 sous. » — On arrache 2 entes au cimetière et on *ellette* les autres. On y plante 2 *quesnos*. — Porche couvert. — Coquet placé sur l'église. — Journée de maçon, 4 sous; — de serviteur d'ouvrier, 25 deniers. — Approbation des comptes par Lesperon, vicaire de l'archidiacre, au cours de sa visite.

G. 7921. Cahier. — En fort mauvais état, en partie consumé par l'humidité, comprenant 16 feuillets, papier.

1551-1557. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. — Comptes de la Fabrique. — 1554-1556, « pour 5 carterons de carrel employés à repaver l'église, 12 sous 6 deniers. — Pour le machon, pour reffaire la bouette de la voulte de la grosse cloque et pour des festiers à mettre sur la nef, 5 sous. — Pour 18 braches de menue corde câblée, pour pendre le cierge de devant le crucifix et pour la lampe, 6 sous. — Pour le bouys de Blanches Pasques, 3 sous 9 deniers. — Au menuisier, pour avoir fait le lieutryn des ténèbres, 3 sous 6 deniers. — Baillé pour le raby, 5 deniers. — Ceullette du cierge benoist, 108 sous. — A Jacques Le Rouge, pour son voyage d'avoir esté à Ouainville, où estoit l'évesque, où il porta du linge à bényr, 12 deniers. — Pour faire bényr le dit linge, 6 sous. — Pour avoir reffaict les poulliotz des plats, 12 deniers. — Pour 2 haistres plantés au cymetière. — Baillé, par l'adveu des parroissiens, pour faire construire une maison, pour loger Laurens Du Tuit, lépreux, 29 livres 10 sous. Compte vérifié par Nepveu, vicaire de l'archidiacre, au cours de sa visite, 30 octobre 1556. — De Saint-Michel 1555 à Saint-Michel 1557, « Regnauld Hauduc, Trésorier, a baillé et vendu 2 tables couvertes, où il y a les

ymages des 12 apostres et autres ymages d'albastre aux Thésauriers et parroissiens en la pluspart, la somme de 40 livres. — En marge : « Le dit article contredict par Mᵉ Hervé Du Thuyt, Clément Le Cordier, Jacques..., Raoullin Léger et Jehan Léger, parroissiens. » — « Pour la sépulture de Pierres Coquatrix, 20 sous. — Pour le foyn du cimetière, 20 sous. — Pour les pommes du dit cymetière, 30 sous. — Baillé à Nicollet Mareschal, pour la verge du cadran, 20 deniers. — Pour le *raby*, 5 deniers. — Baillé à Laurens Du Tuit, lépreux, par le commandement des paroissiens, 48 sous. — Au prescheur, 10 sous. — A Sevestre Noury, pour 2 journées à avoir esbranché les chesnots, 5 sous. — Au dit lépreux, 52 sous. Pour avoir ung mandement pour faire assiette du dit lépreux, 8 sous. — Pour l'ouvrier qui est venu pour faire le beffray, pour son desjuner et pour son vacquat, 8 sous 6 deniers. — Pour le vin du marché du beffroy, fait à Thomas de Saint-Sens, carpentier, 16 sous. » — Achat de livres à Rouen. — Tuile employée à couvrir l'église. — 2 feuillets mutilés.

G. 7922. (Cahier.) — 18 feuillets, papier, en fort mauvais état.

1557-1561. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. — Comptes de la Fabrique. — 1557, blé vendu 34 sous et 30 sous la mine; orge, 23 sous la mine; cent de glui, 47 sous 6 deniers; paille de blé, 2 deniers la vannée; cent d'estrain d'orge, 8 sous. — Tuile employée à couvrir l'église. — Au prédicateur, 11 sous 4 deniers. — « Au casublier, tant pour sa peine et voyage pour avoir apporté des cappes à vendre, 10 sous; — pour 3 chesnes pour faire de l'escende, 12 livres; — journée de 2 hommes pour les syer et charger, 6 sous. — Payé pour mandement du malade de lèpre, prins à Cany, 8 sous 6 deniers. — Au malade de lèpre, 50 et 62 sous. — Battage de 26 mines et demie de blé, à 23 deniers la mine; de 27 mines d'orge, à 2 sous 6 deniers la mine. — Pour 6 milliers 600 d'escende, à 23 sous pour millier, pour couvrir la tour, 7 livres 11; — au couvreur, 8 livres. — Pour un coffre aux trespassés, 32 sous. »

G. 7923. (Liasse.) — 2 fragments de registre, comprenant 8 feuillets, papier.

1561-1565. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. — Comptes de la Fabrique. — 1564, charriage de pierre pour la réédification de la tour. — Chaux achetée à Basqueville. — « Payé aux cauchumiers qui ont apporté deux poinsons de chaulx au dit lieu d'Englesqueville pour refaire la machonnerie de la tour, 63 sous. — A un couvreur d'ardoysse, qui estoict pour marchander à couvrir la tour de la dicte eglise, 3 sous. — Au fondeur, pour avoir fondu le métal et fait la cloche, 23 livres. — Pour le denier-à-Dieu du marché, au fondeur, 10 deniers. — Pour la despense de 2 voyages d'avoir esté à Veulles voier fondre le métal, que pour le vin des vallés qui ont aidé à manier la cloche, 64 sous 2 deniers. — Au quarpentier, pour 12 journées d'hommes qu'il convenoit quérir pour ayder à lever la tour, 60 sous. — Pour avoier esté à Vallemont savoir quand l'ardoysier viendroyt couvrir, pour la despence de moy et de ma beste, 3 sous. » Ardoise apportée de Caudebec. — On *rabille* les verrières, le coquet de l'église et la croisée de la tour. Compte vérifié par C. Laignel, vicaire de l'archidiacre.

G. 7924. (Registre.) — In-folio, comprenant 86 feuillets, papier.

1581-1617. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. — Comptes de la Fabrique. — 1584, journée de couvreur, 5 sous. — 1585, pension payée à Catherine Bertrimont, lépreuse, qu'on avait fait visiter à Rouen par des chirurgiens. — 1586, à Raoul Laurens, clerc matriculier de la paroisse, 10 livres de gages par an. — On refait le pignon de la chapelle de saint Nicolas, la nef de l'église; on répare le pilier de la chapelle de saint Maur. — Trois journées d'un scieur de canlatte, 60 sous. — Tuile prise à Varengeville pour la couverture de l'église. — 1587-1588, vente de 2 ormeaux, 20 sous; d'une aire de pigeons, 20 sous. — Bancs dans l'église. — Pour une sépulture, 20 sous. — Pour la *refaçon* des livres, 12 livres 4 sous. — Au vitrier qui a fait une verrière neuve à la chapelle saint Nicolas, 7 livres 10 sous. — Pour avoir une bannière et pour le paiement du maitre autel, 18 livres. — Chapelle de saint Maur recouverte en tuile, qu'on va chercher à Bosville. — Paiement de pension à la lépreuse. — 1590, achat de latte à Saint-Valery, de tuile à Drosay. — Porche couvert de feurre. — Bancs de l'église *refaits*. — Pour reliure des livres, 13 livres 10 sous. — 1594, journée de couvreur, 7 sous 6 deniers. — Eglise couverte en ardoise. — Mention d'une *fenestre englesque,* de cierges bénits et de *ténébraux*. — 1596, dépense pour le raby. — 1600, au prédicateur de l'avent et du carême, à chacun, 20 sous. — 1604, achat de tuile à Varengeville; — d'ardoise pour la tour. — 1605, journée de couvreur

en chaume, 8 sous. — A Nicolas Jupin, pour la fonte des cloches, 27 livres 10 sous; — pour le vin du marché, 42 sous 6 deniers; — au tavernier du Bouretout, pour dépense en fondant les cloches, après qu'elles furent fondues, 78 sous; — pour 3 sommes de charbon, 6 livres; — pour une autre somme, 45 sous; — pour 1,500 de briques, 11 livres. — 1607-1609, réparation des murets du cimetière; — du porche, qui était couvert en tuile. — On va chercher à Rouen de l'ardoise pour couvrir la tour; — bancs du chancel faits en planches de sap. — « A Geroult, pour la fasson de croisillons de la croix du cimetière, 33 livres. » — Procès entre la Fabrique et le vice-bailli. — 1609, paiement au vitrier de Grainville, pour avoir *refait* les vitres de l'église. — 1611-1612, on *refait* la chapelle saint Nicolas. — 1613, ardoise employée à la couverture de l'église. — 1614, « reçu de Jehan Toustain, escuier, sieur de Paleusemare, pour le dégradement du muret, 20 sous. » — 2 journées de charpentier, 24 sous; — 19 journées de maçon, 11 livres 12 sous. Comptes vérifiés par Paulmier, N. Buret, Le Mareschal, vicaires de l'archidiacre, les 20 octobre 1585, 30 octobre 1588, 6 octobre 1594; — par Buret, archidiacre, le 16 juillet 1599; — par Blondel, autre archidiacre, le 24 septembre 1617.

G. 7925. (Registre.) — 58 feuillets, papier.

1693-1731. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. — Comptes de la Fabrique. — 1692-1694, pour le poteau placé au Bouretout pour montrer les chemins, 2 livres. — Aux prédicateurs qui ont prêché l'avent et le carême, 3 livres par an. — Aux pauvres de Sainte-Colombe, pour plusieurs acres de terre, à raison de la cotisation des pauvres. — Mention d'une rente de 14 livres due par le sieur Langlois, écuyer, sieur d'Estaintot. — 1696, au doyen, pour les comptes, 15 sous. — 1698, pour avoir fait un coffre dans l'église pour mettre les papiers et écritures, 4 livres. — Un demi cent de feurre long, mis sur l'église. — 1701, dépenses pour réparer les vitres de la nef qui avaient été cassées par la tempête; — pour couvrir en feurre long les chapelles, la nef et la maison du vicaire. — 1702, au père Le Coustre, augustin, par ordre de M. d'Héberville, pour avoir prêché l'avent et le carême, 108 sous. — 1704-1705, pour un *éteindoir*, un petit vase de faïence et 2 feuilles de Préparations et d'Actions de grâces avant et après la messe, 10 sous. — 1705, journée d'homme (terrassier), 10 et 12 sous. — 1713, nef et chapelles couvertes en tuile. — 4 septembre 1718, racquit de rentes par René Langlois, écuyer, sieur d'Estaintot, demeurant aux Outez, avec mention de Guillaume et de Gédéon Langlois, écuyer, sieur d'Estaintot, ses père et aïeul. — 1723, perte sur les billets de banque. — 1725, journée de couvreur en tuile, 1 livre; la dite tuile achetée à Saint-Valery. — 1728, maison du vicaire couverte de glui. — 1731, pour l'ouverture de la tombe de René Le Coustre, 20 livres. — Livres d'office achetés à Rouen chez Jore. — On fait apporter de l'ardoise de Rouen. Comptes vérifiés par M. Coüet, vicaire général, official, 22 octobre 1705, 15 octobre 1713, 5 octobre 1715, 6 juillet 1718. — Quelques comptes signés par M. Toustain de Fultot et Toustain de Mondurant. — Curés d'Anglesqueville, Ch. Laudasse, qui tint les comptes jusqu'en 1704, Antoine Duhamel, 1705-1713, Delaistre, de Mahiel.

G. 7926. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1732-1761. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRAS-LONG. — Comptes de la Fabrique. — 1732, « à M. l'abbé de Mahiel, escuier, prestre, curé d'Englesqueville-la-Braslongs, pour 100 pots de cidre, à raison de 3 sous le pot, qu'il a fourny et livré à Pierre Sanson et ses consors pendant qu'ils ont travaillé aux réparations de l'église, 15 livres. — Au P. F. Caffin, cordelier de l'avent et du caresme pendant la dite année, pour avoir presché la Passion, 1 livre. — Au sieur Charles, chanoine de Notre-Dame, receveur de la débite, pour 2 années, 15 sous. — 1733, au père Morel, cordelier, pour avoir prêché la Passion, 1 livre. — A Thomas Mette (fondeur), pour un encensoir neuf à la mode, 14 livres. — Travaux à une des chapelles de l'église; fourni aux ouvriers, 130 pots de cidre, à 2 sous le pot, 24 pots de gros poiré, à 2 sous le pot. — A Pierre Coquatrix, vitrier, pour une vitre neuve en la chapelle saint Nicolas, 14 livres 2 sous. — 1742, couvreur de tuile, accompagné de son manœuvre, payé, pour 26 jours, à raison de 35 sous par jour; — 3 journées de maçon, 4 livres 15 sous. — 1743, acceptation de la donation de M. de Saint-Etienne. — 1745, couvreur payé, pour 3 jours de travail, 2 livres 2 sous; — pour 2 jours de faîtage, 1 livre 10 sous. — On ne demande rien pour l'inhumation de la demoiselle d'Estaintot, en considération du don, fait par elle à l'église, de l'étoffe d'une chape. — 31 décembre 1747, permission à Claude Simonne de placer son banc dans l'église, en payant 2 livres par an, à condition que s'il allait faire sa demeure en dehors de la paroisse, il ne pourrait l'enlever qu'après avoir payé le loyer de l'année. — 1752, à madame Flavigny, pour une bannière,

60 livres. — 1753, à J. Sery, pour sa journée et nourriture, d'aller chercher de l'ardoise, 1 livre 10 sous. — A Tougard, pour de l'ardoise, 63 livres. — Au père Antonin, pour la Passion, 1 livre. Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Petit-Caux, Grimaldy, 11 juin 1741 ; — Fossard, 13 septembre 1757; — par les commis des archidiacres du Petit-Caux, P. Gillé, curé de Gonseville, doyen de Canville, 22 septembre 1734, 18 juillet 1735, 14 août 1743; — Hubert, curé de Criquetot-sur-Ouville, autre doyen de Canville, 13 juin 1747 ; — Guyard, curé de Sotteville-sur-mer, 1er juillet 1752. — Curés de la paroisse, Nicolas-Louis-Ambroise de Mahiel, écuyer, sieur du Busc, 1737-1739; — Lorin, 1741-1752. — Adrien Toustain d'Héberville, seigneur et patron.

G. 7927. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier, écrits.

1756-1781. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRASLONG. — Comptes de la Fabrique. — 1756-1760, « Le Thrésor jouit de 335 livres en biens fonds, de 23 livres 8 sous de rente. — De M. d'Estaintot, pour la sépulture de Madame sa grand'mère, 20 livres. » — Loyer des bancs pour 5 années, 144 livres 15 sous. — Journées de *terrage*, 12 sous et 1 livre. — A Dubois, fondeur de cloches, 82 livres. Compte signé par M. Langlois d'Estaintot, seigneur patron. — 11 mars 1764, on donne la maison précédemment occupée par M. Mérée, vicaire, avec jardin, au clerc qui enseignera et instruira la jeunesse, tiendra l'église propre, aura soin des ornements, chantera aux messes et vêpres et fera généralement tout ce qui concerne l'état de clerc. — 17 avril 1763, autorisation donnée par les propriétaires et principaux habitants au Trésorier de faire rétablir la croix du cimetière, de faire faire un chapiteau à la chaire de vérité, pour l'ornement duquel on achètera un peu de tapisserie pour le couvrir ainsi que la chaire.

1er janvier 1770, M. le curé pourra disposer de 200 livres, soit pour un vicaire qui tiendra les petites écoles, soit pour un clerc ; on constate que le revenu du Trésor avait augmenté. — 1780-1783, à 3 religieux, pour avoir prêché 3 carêmes, 6 livres. — Curés Le Mareschal et Naze.

G. 7928. (Cahier.) — 18 feuillets, papier.

1779-1787. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRASLONG. — Délibérations de la Fabrique. — 17 octobre 1779, pouvoir donné pour rendre aveu au marquis de Caux, seigneur patron de la paroisse. — 18 mars 1781, délibération relative à la croisée du clocher et à la chaire à prêcher; Pierre Colombel, menuisier, entrepreneur. — Devis pour la construction de la maison vicariale, 1784.

G. 7929. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1705-1781. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRASLONG. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique. — 1769, charpentier payé par jour 22 sous; se fournit de boisson ; — maçon payé 20 sous par jour ; on lui fournit par jour 1 pot de cidre de 2 sous. — 1773, maçon payé 24 sous par jour ; se fournit de boisson ; — ouvrier employé à ébrancher les arbres ; 20 sous par jour. — « Mémoire pour mère sainte église d'Englesqueville-la-Braslong par Jean Le Rouge du dit lieu, tailleur de profession. » — 1782, Quittance de M. de Saint-Gervais, chanoine de Rouen; reçoit de la Fabrique 2 livres 12 sous 6 deniers, pour 7 années de la débite. — Devis pour la maison vicariale.

G. 7930. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1580 (copie)-**1789**. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRASLONG. — Inventaire des titres de la Fabrique. — Etats des biens qui lui appartenaient. — Pièces relatives aux droits d'amortissement. — Assignations au curé de la paroisse, Grégoire de Néville ; — au doyen de Canville, Jean Le Marchand; — au receveur de l'abbaye de Grestain, Pierre Thirel, sieur de Jovens, pour mettre ou faire mettre en dû état de réparation le presbytère, 1580, 1598 (copie). — Fondations de Nicolas Toustain, sieur de Gelleville, par testament du 6 août 1641 ; — de Jean Léger, 1646; — de Jean Clatot, 1650; — de Pierre de Saint-Etienne, lieutenant du prévôt de l'artillerie de France, commensal de la maison du Roi, 1740. — Requête du curé M. de Mahiel, afin d'obtenir la permission de faire l'exposition du Saint-Sacrement, aux saluts que voulait fonder Adrien-Pierre de Saint-Etienne, la dite requête souscrite de l'ordonnance de M. Robinet, vicaire général, 1728. — Acte de nomination d'un Trésorier, dimanche 7 décembre 1704, à l'issue des vêpres. — Constitution de rentes à la Fabrique de Fultot par celle d'Anglesqueville, qui obtint de la sorte les fonds nécessaires au rétablissement de son clocher, 1740.

G. 7931. (Cahier.) — 19 feuillets, parchemin, très endommagé par l'humidité.

1430-1522. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRASLONG. — Copie de titres de propriété et de fondation de la Fabrique, chaque pièce collationnée sur l'original par Nauldin Hauduc et Pierre Duhamel, tabellions royaux en la vicomté de Caudebec au siège de Cany. — Mention de Raoul d'Orival, écuyer, 1478. — Aveu à Jean du Bec, chevalier, seigneur de Cany, Caniel, Ouainville, par les Trésoriers d'Anglesqueville, 1494.

G. 7932. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 51 pièces, papier.

1609-1781. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRASLONG. — Titres de propriété de la Fabrique. — Vente par Martin Léger, à la Fabrique, d'une pièce de terre aux champs de Sainte-Colombe, 1595; — par Jean Clatot, à Pierre Dufour, avocat au Parlement, d'une pièce de terre à Anglesqueville, 1654. — Aveux baillés à Adrien Toustain, seigneur châtelain d'Anglesqueville, Fultot, et seigneur honoraire d'Héberville, 1533; — à Pierre-Augustin Durand, sieur de Missy et Sainte-Colombe, Procureur Général au Parlement, 1748; — à Antoine-Charles Lestandart, sieur de Quenouville, ancien capitaine au régiment d'Artois, ayant épousé Marie-Françoise-Angélique de Banastre, et par cela seigneur de Hautot-l'Auvray, 1752. — Baux de terres à Anglesqueville-la-Braslong et à Sainte-Colombe.

G. 7933. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 89 pièces, papier.

1598 (copie)-**1785**. — ANGLESQUEVILLE-LA-BRASLONG. — Pièces de procédures et correspondance qui paraissent avoir appartenu à Pierre Le Coustre, marchand de Crasville, Trésorier de cette paroisse. — Relevé d'actes de l'état civil concernant cette famille, à partir de 1751 : 1777, journée de maçon, 18 sous. — Mémoire de la visite faite, à la requête de Me Cherfils, chez le sieur Le Coustre, le 5 avril 1784 : « Un reveil avec ses cordes et poids, 6 livres ; — 1 armoire à 4 battants et 2 tiroirs en bois de chêne, 6 livres ; — un petit bois de couche de camp, 32 sous. »

G. 7934. (Registre.) — 56 feuillets, papier.

1689-1711. — ANGLESQUEVILLE-SUR-SAANE. — Comptes de la Fabrique de 1689 à 1707. — Au 1er feuillet : *Initium sapientiæ timor Domini.* — Mémoire des ornements, meubles et linge : « Ciboire d'argent sur lequel se monte un soleil aussi d'argent. Un ciboire de cuivre qui ne sert plus. Un calice d'étain. Un chasuble de satin violet aumosné par feue delle Magdeleine Mainet, veufve douairière de feu Mr de Réniesville, avec un dessus d'autel de velours noir demy-plain et 2 rideaux d'autel de damas noir. Un chasuble de tabis blanc, aumosné par feu M. de la Motte-Ymare, seigneur de cette paroisse, au droit de dame Charlotte de Mascarel, sa femme, avec un devant d'autel et 2 voiles de tabernacle, de mesme étoffe. Un autre chasuble aumôné par les sieurs Chartreux de Gaillon. Un devant d'autel et 2 voiles de tabernacle, de mesme étoffe. Un autre chasuble, aumôné par les sieurs Chartreux de Gaillon. Un devant d'autel de toile imprimée par fleurs. Un vieil rideau paint représentant la Passion de Notre-Seigneur, pour mestre devant le crusifix en caresme. 4 pentes rouges à frange pour mestre autour du poësle pendant l'octave du Saint-Sacrement. 3 pendants d'autel, aumônés par monsieur Despériers, escuier, sieur du Plessis-Saint-Mars, mareschal des logis des chevaux légers de la garde du Roi, sur lesquels M. Despériers a fait mettre ses armes. » — 1676-1679, « pour la queste de l'esglize, compris les nourolles de Pasques et œufs du dit an, 13 livres 4 sous. — Pour la tombe de maitre Pierre, 60 sous ; — pour celle de l'enfant de Denis, 30 sous. — 2 journées de banneau pour tirer et charrier du sable, 4 livres 10 sous ; — 26 journées d'homme à dresser la nef de l'église et avoir servi les massons, tant à la dite église, que aux murs du cimetière, 31 livres 4 sous. — Pour avoir fait lambrisser le chœur, 38 livres. — Pour 600 de briques, à 20 sous le cent, 6 livres. — Pour le buy de Pasques, 20 sous. » — 1688-1689, quêtes au plat de saint Sébastien. — Quêtes du pain bénit. — 20 pots de cidre, 1 livre 13 sous. — 1694, pour les œufs de Pâques, 9 sous. — « 9 journées de menuisier à faire une estelée de planches de dessous le clocher, 6 livres 15 sous. » — 1695, pour la tombe de Jacques Taupin, chirurgien, 3 livres ; — de sa femme, 3 livres ; — de sa fille, 30 sous. — 6 juillet 1797, accord entre maitre Hamelin, curé d'Anglesqueville-sur-Saâne, et les Trésoriers, pour ses rétributions, en présence de Pierre de Roüen, curé de Beaunay, doyen de Basqueville, de M. de Fontaine du Catelier et de Dom Elie Baudot, procureur à la Chartreuse, ces deux derniers comme seigneurs patrons du dit Anglesqueville. — 1700, à M. le curé pour 4 messes, 2 livres 10 sous. Comptes vérifiés par les archidiacres : de la Roque-Hue, 5 mai 1695, 3 juin 1697, 12 sep-

tembre 1701, 22 juin 1703, 8 juin 1704 ; — B. Couët, 23 septembre 1705 ; — D'Osmond, 28 septembre 1711 ; — par de Roüen, doyen de Basqueville, précité, 13 septembre 1694, 6 juillet 1697. — Ecrit dans un autre sens, un inventaire des titres de la Fabrique. — Curés de la paroisse : Abraham Le Villain, plus tard curé de la Chapelle ; — Michel Hamelin et Petit. -- Les comptes ne se suivent pas régulièrement.

G. 795. — (Registre.) — In-folio, 55 feuillets, papier.

1710-1715. — ANGLESQUEVILLE-SUR-SAANE. — Comptes de la Fabrique, de 1710 à 1740. — 1710, pour l'herbe du cimetière et de la maladrerie, reçu 2 livres ; — pour les pommes du cimetière, 14 livres 7 sous 6 deniers. -- 1712, à M. l'archidiacre, pour sa visite, 7 sous 6 deniers (prix ordinaire). — 3 journées de manœuvre, 21 sous. — Inhumation de François Dumesnil, écuyer, sieur de Reniéville, 3 livres ; — de Marie Gédéon, 3 livres. — 1714, église couverte en tuile ; l'avait été précédemment en chaume. — 1er mars 1722, banc donné à Jacques Yvelin, chirurgien, demeurant au bas d'Anglesqueville, « entre la grande chaire du prédicateur, qui est proche l'échelle par où l'on monte à la tour et la grande vitre de la noef du côté de la rivière ; » donne 40 sous de rente hypothèque. — 1722, à un journalier, pour 7 journées, 56 sous. — 1724, perte sur les espèces d'argent. — 1731, pour 2 années du banc de M. Lucas, placé dans l'église, tant que l'église le jugera à propos, sans aucune attribution de droit, 2 livres. — 1735-1736, achat de tuile pour couvrir l'église, à Varangeville et à Basqueville ; latte achetée à Pavilly. — Pour 46 pots de cidre, 6 livres 18 sous. — Journée de menuisier, 10 sous. — Banc occupé par Dieul, maître chirurgien. — 1738, 9 journées à charger du sable, à ramasser du caillou, à arracher 10 entes et les planter au cimetière, 4 livres 10 sous. Comptes vérifiés par Auvray, curé d'Auppegard, doyen de Basqueville, 30 septembre 1717 ; — par F. Guerard, curé de Sainte-Geneviève, autre doyen de Basqueville, 1er octobre 1729, 27 juillet 1733, 5 juillet 1740, 10 juin 1745 ; — par les archidiacres D'Osmond, 22 septembre 1734 ; — Grimaldy, 27 avril 1744. — Comptes fréquemment signés par M. Petit, curé de la paroisse, et M. du Plessis-Saint-Mars, écuyer, seigneur de Reniéville, maréchal des logis des chevau-légers de la garde du Roi.

G. 796. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

1555 (copie)-**1789**. — ANGLESQUEVILLE-SUR-SAANE. — Fondations de René Touraille, bourgeois de Dieppe, 1652 (fait et passé le dimanche 14 avril, au buffet de l'église, après la grand'messe) ; — de Jean Suzenne, écuyer, sieur de Bréauté, seigneur patron de Varvannes, 6 mars 1695 ; — de Jean Petit, curé de la paroisse, 7 juin 1739 ; — de Marie-Madeleine Du Mesnil, veuve de Jacques Des Périers, chevalier, sieur du Plessis-Saint-Mards, 1er maréchal des logis des 200 chevau-légers de la garde du Roi ; 7 sous au clocheteur pour sonner 3 *allenées* au service fondé, 1739. — Instruction pour les habitants des villes, bourgs, etc., qui possèdent des droits et usages en commun ; et pour les sieurs curés, Trésoriers, marguilliers, communautez, et tous gens de mainmorte, » de Michel Larcher, marquis de Baie, Intendant, 1691 (imprimé). — Aveux à Jean Le Marinier, sieur de Saint-Mards, 1555 ; — à Isaac Le Marinier, 1579 ; — à Pierre de Canouville, sieur de Bocherville et de Saint-Mards, au droit de Marie Le Marinier, sa femme, 1595 ; — à Pierre-Auguste-Alphonse de Civille, sieur de Saint-Mards, Soquentot, colonel d'infanterie, capitaine général de la capitainerie de Dieppe, 1761. — Mention de Léonor De la Mare, procureur fiscal de Monseigneur de Longueville, sénéchal de Saint-Mards, 1595 ; — de Marie-Jeanne Bouette de Blémur, veuve d'Alexandre-François Du Crottay, 1787. — Curés de la paroisse : Jean Joustel, 1691 ; — Abraham Le Villain, 1652, 1676 ; — maître Hamelin, 1707 ; — Jean Petit, 1730 ; — François Brunel Petit, 1739 ; — Hamel, 1770. — Au bas d'un aveu, en écriture du XVIIe siècle, recette pour peupler un colombier.

G. 797. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1511 (copie)-**1789** — ANNEVILLE EN CAUX. — Union par Mgr Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, des 2 portions de la cure, en faveur de Charles Le Mercier, curé de la seconde portion, 5 janvier 1692 (copie). — Compte rendu à M. le marquis de Manneville, seigneur de la paroisse, et aux habitants, par Jean-Baptiste Le Comte, curé de la dite paroisse, qui avait été Trésorier de la Fabrique, 1674-1678. -- Aveux pour la Fabrique, au marquis de Charlemesnil, 1689-1734 ; — aux religieux de Sainte-Foy de Longue-

ville, 1767. — Baux, 1757-1784. — Déclaration faite par le curé Charles Le Mercier, du revenu de son bénéfice, 1703. — Contestation pour les dîmes, 1622-1632. — Fondations de Guillaume Le Moyne, receveur de Charlemesnil; « en cas qu'il y auroit prédications durant la quinzaine de la Passion de Notre Seigneur en la dite église, sera donné 25 sous au prédicateur, à l'intention du dit Le Moyne et de sa femme, » 27 juin 1535; — de maître Christophe de Groucby, curé d'Anneville et chanoine de Charlemesnil (son frère Jehan de Grouchy, sieur de la Rivière, son exécuteur testamentaire; celui-ci avait pour fils aîné Christophe de Grouchy, sieur de Greny), 25 avril après Pâques, 1541; — de Nicolas Le Moine, 1559; — de Marie Andrieu, veuve en secondes noces de Jehan Regnould, 1610; — de Suzanne Morel, veuve de Lynard Renson, 1610; — de Nicolas Lamoureux, chanoine de Charlemesnil, 1610; — de Guillaume Saunier, 1610; — de François Guérard, chanoine de Charlemesnil (Timothée de Grouchy, écuyer, son exécuteur testamentaire), 1611; — de Nicolas Dorival, 1614; — de Laurent Le Mercier, 1622; — de Thomas Rivière, 1637; — de Colette Cahieu, veuve de Guillaume Bataille, 1638; — d'Antoinette Gens; son testament, 1638; — de Simon Du Bosc, 1642; — de Catherine Grebert, veuve d'Antoine Le Sueur, 1681; — de Charles de Baudouin, écuyer, sieur de la Bouvresche, 1686. — Rôle et répartition de 4,990 livres sur tous les propriétaires et possédants fonds de la paroisse, pour le montant de l'adjudication au rabais des réparations et réédifications de l'église et du clocher d'Anneville à Jacques Bille, de la paroisse d'Avremesnil, 1780 — Accord entre Baptiste Yvart, curé d'Anneville, et Jacques de Baudouin, sieur de Rouvres, pour la clôture du jardin vicarial, 1735. — Statuts de la Charité d'Anneville, sous le titre du Saint-Sacrement de l'Autel, de la sainte Vierge, de saints Valery, Nicolas, Antoine, Blaise, Eloi, Maur, Sébastien, Jacques et Thibaud; 1 prévôt, 1 échevin avec 12 serviteurs; 1 chapelain et 1 clerc. « Les serviteurs ne seront point changés, s'il ne leur plaist, et se ils ne font choses à reprendre, comme d'estre souvent négligens à faire et à accomplir les nécessités et services de la dite Charité ou de estre noyseux, gloutons, hasardeurs, souvent excommuniez... Si aucune bonne preude-femme, accouchée en gésine d'enfant conceu en loyal mariage, n'a de quoy estre gésinée, aura 6 deniers par sepmaine comme mallade... Sera ordonné ung escrieur qui yra par les esquarfours de la ville annoncer les affaires de la dicte Charité comme les Trespassés et autres choses, et aura un surplis et la livrée de la Charité, aidera à lever le corps du lieu où il sera trespassé et y portera les clochettes, fera la fosse, et pour ce aura 2 sols ou la chaussure du trespassé. Se aucun devenoit ladre, il aura toutes ses ordonnances comme un trespassé. Se aucun frère trespasse en sentence d'excommunication, et ses amis n'ont de quoy le faire absouldre, la Charité paiera son absoute, et le fera enterrer en terre sainte, » 1501 (copie).

G. 7368. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 30 pièces, papier; 8 sceaux plaqués; 3 cachets.

1731-1789. — ANNEVILLE-EN-CAUX. — Lettres de prêtrise de Jean-Marie Petit, de Sotteville-sur-Mer, né le 20 octobre 1731; tonsuré, 1747; minoré, 1751; sous-diacre, 1753; diacre, 1754; prêtre, 28 novembre 1755; nommé vicaire, à Notre-Dame-de-la-Gaillarde, 1757; à Colmesnil, 1762, 1767; chanoine, de Charlemesnil, 1769; curé d'Anneville, en remplacement de Pierre-Alexandre Blondel, décédé, 1er décembre 1777. — Titre clérical de cet ecclésiastique; prise de possession par lui, de sa cure, 27 janvier 1778. — Lettre de Mme de Manneville, duchesse de Mortemart, à M. Binet, curé de Manneville-Colmesnil, pour lui annoncer qu'elle et son mari accordent à M. Petit, son vicaire, un canonicat à Charlemesnil, 30 janvier 1768. — Etats, année par année, de 1779 à 1788, des revenus de la cure. — Vente des céréales, poix, vesce, glui; frais d'exploitation, gages et salaires. — 1780, 6 jours de pressurage, 3 livres 12 sous; — 6 jours de battage, même prix; — gages du domestique du curé, 90 livres par an. — 1788, 3 jours de battage, 3 livres 15 sous. — Formule de l'acte de la rénovation des vœux du baptême, 1787. — Avis donné pour Mgr de la Rochefoucauld, qu'il donnera la confirmation à Auppegard le 26 juin 1786. — Assignation donnée au curé, 26 février 1789, pour qu'il ait à comparoir en personne à Caudebec, pour assister à l'Assemblée des 3 Etats et concourir, avec ceux de son ordre, à la rédaction des cahiers de doléances et à la nomination des députés qui seront envoyés aux Etats généraux. — 6 sceaux plaqués de Mgr de Saulx-Tavannes, 2 de Mgr de la Rochefoucauld, 1 cachet de l'abbaye de Fécamp, 1 de la duchesse de Mortemart, 1 du duc de Mortemart.

G. 7369. (Liasse.) — 1[illegible] pièces, parchemin; [illegible]4 pièces, papier; 1 imprimé.

1318 (copie)-**1789**. — ANNEVILLE-SUR-SEINE. — Fondations par Jacques Bertheaume, écuyer,

syndic des avocats du Parlement de Normandie, 16 juillet 1722; par sa fille, Louise-Gabrielle Bertheaume, épouse de Vincent Desjardins, écuyer, seigneur de Saint-Rémy de la Haye-en-Lyons, patron honoraire de la Gravelle, 1731; — par Julie de Brécy, veuve de messire Gilles de Fermanel, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de Roi à Douay, et dame Anne Robinet, 1722; — par maître Nicolas de Caux de Loserais, curé, 1705. — Donation par Thomas Mouret, écuyer, sieur du Pont, patron honoraire de Notre-Dame d'Anneville, d'une rente hypothèque de 18 livres, pour aider à l'institution de la confrérie du saint Rosaire, à Anneville, 1646. — Anciens titres du fief et seigneurie du Pont. — « Acte de 1318, qui justifie l'ancien droit de nommer à la cure d'Anneville avoir jadis appartenu au dit fief. » — Aveu rendu au Roi, en 1404, du fief Dupont (imprimé). — ANVÉVILLE. — Compte de Nicolas Fessard, Trésorier de cette paroisse en 1789.

G. 790. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1706-1778. ANQUETIERVILLE. — Comptes de la Fabrique. — Au 1er feuillet : « Instruction pour servir à mon successeur, aux prières duquel je me recommande, tant pour le bien qui appartient à mon église, que celuy qui appartient au bénéfice et ce qui regarde ceux qui ont des traist de dixmes en icelluy et les difficultés pour icelle : l'église possède une école pour le clerc, auquel les paroissiens donnent un sol par acre par an. — Etat du mobilier de l'église. — Instruction sur les dimes prétendues, par l'abbé de Corneville et par les dames d'Evreux. — Loyers des bancs. — Tableau des maisons qui ont la charge de Trésorier, » de l'écriture du curé Mallandain. — 26 septembre 1730, décharge accordée par la Fabrique à la veuve de M. Asselin, baron de Villequier, qui, par testament de 1727, avait donné à l'église d'Anquetierville une somme de 500 livres, laquelle avait été employée « au paiement du grand tableau de l'*Annonciation* et de 2 tableaux en regard, dorés, à la dorure du tabernacle, à l'achat d'un dais de cramoisi de toile cirée sur l'autel, etc. » — 8 janvier 1736, remerciements à Mme Asselin, de Villequier, qui avait donné à l'église un calice d'argent avec sa patène à ses armes, 1 missel, 1 graduel, 2 antiphoniers, 2 processionnaires. — 1741, reçu, pour la tombe de Pierre Le Nostre dans l'église, 20 livres. — 1776, pour un crucifix d'ivoire sur le sacré tabernacle, 3 livres 12 sous. — 1776, pour 33 ans de débites payées à l'archevêché, à raison de 3 sous 9 deniers par an, 6 livres 3 sous 9 deniers. — Pour un tapis avec frange mis au lutrin, 16 livres 19 sous. — Pour un signet mis au missel, 3 livres. — 6 juillet 1777, l'église sera couverte en ardoise. — 23 septembre 1777, on mettra au cimetière 2 barrières *vulgo* tourniquets, 6 livres. — 24 mai 1778, on agrandira la vitre du côté du nord, et on remédiera à l'obscurité que donnent les 2 anciennes vitres du côté du midi ; on élaguera les pommiers du cimetière, en vue de donner du jour au chœur. On se procurera un registre en papier timbré pour les délibérations. — Eglise visitée par les archidiacres Robin des Bouillons, 18 septembre 1719, 11 septembre 1720, 19 octobre 1723 (le curé s'entendra avec M. Asselin, conseiller au Parlement, pour faire réparer le clocher et obtenir la permission de louer les bancs, eu égard à la modicité des revenus de la Fabrique), 17 octobre 1730 (enfants interrogés sur le catéchisme); — Bridelle, 16 juin 1738, 8 mai 1744 ; — Rose, 19 juin 1749, 8 juillet 1753; — Esmangard, 3 juillet 1765 (ordonne que le cimetière soit clos); — par les doyens de Foville : Houel, curé de Foucart, 5 novembre 1714; Rouland, 18 novembre 1739, octobre 1740, 16 novembre 1741, 9 octobre 1742, 11 octobre 1746, 3 novembre 1747, 1er septembre 1750, 14 octobre 1751, 19 septembre 1752, 23 septembre 1755, 4 novembre 1755, 3 juillet 1759, 16 juillet 1771. — Curés de la paroisse, Mallandain, Descambres, G. Follie.

G. 791. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier.

1673-1782. ANQUETIERVILLE. — Titres de propriété, baux, procédures concernant la Fabrique. — Engagement pris par Pierre Noël avec Guillaume Le Bienvenu, curé d'Anquetierville, pour les fonctions de clerc et de maître d'école tant pour les garçons que pour les filles de la paroisse : leur enseignera les éléments de la doctrine chrétienne, aura 33 livres par an; pour faire son traitement, la paroisse s'imposera à tant par acre; il aura, outre sa maison, un jardin, les fruits et l'herbe du cimetière, juillet 1691. — Accord pour les dimes entre le curé Mallandain et Pierre de Fréville, curé de Villequier, 1707. — Déclaration des biens de la Fabrique; mention de dimes appartenant aux abbayes de Corneville et d'Evreux, 1673. — Donation à la Fabrique par Jacques Follie. — Aveux à Jacques Asselin, baron de Villequier, baron d'Anquetierville, 1716-1717; — à Françoise du Bourguet, sa veuve, 1750. — Mention d'une fondation de M. de Fergeol, sieur de Claville, 1753; — de l'école d'Anquetierville et de la Charité de la paroisse, 1673.

G. 792. (Cahier.) — 32 feuillets, papier.

Vers 1550. — ARQUES. — « Déclaration des rentes et héritages appartenant à l'église Notre-Dame d'Arques donnez et aumosnez à la dicte église. » (3 copies d'un même document.)

G. 793. (Liasse.) — 52 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1317-1708. — ARQUES. — Fondations faites en l'église de Notre-Dame d'Arques, par Robert Allais, greffier présidial en l'Election d'Arques, en 1602; — par Naudin Anthouaire, « pour entretenir une torche pendente en ung chandelier dedens le ceur de l'église devant le grand aoustel pour alumer et servir devant le Saint-Sacrement des messes que l'en dira, » 24 août 1498; — par Marguerite Allais, 1642; — par Guillemette, fille de Naudin Anthouaire, veuve de Sanson Rachine, 1519; — par Antoine Bédiou, prêtre habitué en l'église d'Arques, 1649; — par maître Pierre de Brienchon, « pour louer ung presbtre qui, tous les jours, dira une messe de Notre-Dame, à l'autel de Notre-Dame de bas, devant soleil levant ou environ, » 1347; — par Jeanne, veuve de Jehan Bellet, d'Archelles, et par Vincenne, veuve de Jacques Jehan, 12 juillet 1553; — par Jean Castel, prêtre, second chapier de l'église d'Arques, 1667; — par François Du Crottay, écuyer, sieur d'Epinay, conseiller et procureur du Roi au siège d'Arques, 1667. — Titres de propriété et pièces de procédures, relatives aux dites fondations. — Nomination, par les Trésoriers et paroissiens de Notre-Dame d'Arques, de maître Jean de Saresvillier à la chapelle des Brienchons, 1489. — Fieffe faite « par honorable homme et sage Jean de Longueil, avocat en cour laye au Parlement de Paris, soi faisant fort de sa mère, frères et sœurs, s'aucuns en a, à noble homme Antoine de Saresvillier, écuyer, demeurant à Arques, d'une masure et pré en la cauchée d'Arques, près du pont Marmoulu, moyennant 70 sous de rente, » 9 septembre 1491.

G. 794. (Liasse.) — 30 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1465-1707. — ARQUES. — Fondations en l'église de Notre-Dame d'Arques faites par Thomassin Estienne, marchand, 1529; — par Marthe d'Estrépagny, veuve en secondes noces de Jacques Jugan, chirurgien à Arques; — par Loyset De la Mare et par maître Jehan De la Mare, prêtre, son fils aîné, 1500; — par Jehanne Gosselin, seule fille et héritière de Jean Gosselin, écuyer, bourgeois de Dieppe, et veuve de Vincent Eudes, écuyer, aussi bourgeois de Dieppe, 1510; — par Jean Hallé et par Jeanne, sa femme; mention des *autieux* Notre-Dame et sainte Barbe, 1500; — par demoiselle Françoise Le Brun, veuve de Laurent Dyel, écuyer, avocat du Roi au bailliage de Caux, et par Laurent Dyel, son fils, 1615; — par Nicolas Le Grand, prêtre : « chanter en l'église, devant la chapelle saint Sébastien, chaque dimanche, entre vèpres et complies, l'antienne des Trépassés avec le verset et les oraisons, » 1500. — Titres de propriété et procédures relatifs aux dites fondations. — Avocats cités à Arques en 1500 : maîtres Robert Ressent, Nicolle Richard, Jehan Le Petit, Nicolas Desmoulins, Guillaume Le Febvre, Thomas Le Vasseur, Michel Canyvet.

G. 795. (Liasse.) — 32 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1425 (copie)-**1703**. — ARQUES. — Fondations faites en l'église Notre-Dame d'Arques par maître Pierre Le Saonnier, curé de cette église, 1497; — par Catherine Postel, veuve de Guillaume De la Mare, écuyer, sieur de Braquemont, Elu en l'Election d'Arques; — par Pierre Pourchel, prêtre, 1563; — par Jean Suzenne, prêtre, 1649; — par Ricard Vauquelin, 1425 (copie); — par Guillaume Vauquelin, 1675; — par Jacqueline Vigner, veuve de Jean Grabert, 1642; — par Nicolas Yvelin, 1546. — Vente de rentes à la Fabrique d'Arques par Guillaume Bellebuche, maître ès-arts, natif d'Arques, demeurant à Paris, fils et héritier de défunt Guillaume Bellebuche, en son vivant conseiller en cour laie; parmi les témoins, Nicolas Aux-Coulombs, écuyer, bailli d'Eu, seigneur de la Jonquière, pénultième de juillet 1486. — Titres de propriété et pièces de procédures relatifs aux dites fondations. — Mention de Jacob Lamy, maître de navire, bourgeois de Dieppe, marié à Jeanne Soyer, veuve de Jean Sauchay, 1609; — d'Aymar De la Mare, écuyer, sieur de Lintot, avocat du Roi au siège de Cany, 1624; — de François Du Crottay sieur d'Epinay et de François Du Crottay, son fils, sieur de Blainville, procureur du Roi au bailliage d'Arques, 1668. Sceau de l'officialité de Rouen, 1503.

G. 796. (Liasse.) — 34 pièces, parchemin; 31 pièces, papier.

1479-1720. — ARQUES. — Fondations en l'église Notre-Dame d'Arques par Jacques Allais, curé

d'Archelles, 1er chapier de l'église d'Arques, représenté par son frère Louis Allais, prêtre, faisant fonction de sous-diacre en la dite église, 1669; — par Nicolas Aux-Coulombs, écuyer, sieur de la Jonquière, pour « être, lui et la demoiselle sa femme, à toujours perpétuellement ès prières et bienffais de l'église Notre-Dame d'Arques et des frarie et Charité de la benoite Conception de la benoite Vierge Marye, de monsr saint Michel, monsr saint Nicolas et monsr saint Antoine, fondées en la dite église, » 1479; — par Laurent Brunet, 1658; — par Benoiste De la Mothe, veuve de défunt Antoine Gouvien, demeurant à Dieppe, 1620; — par Perrine Louvet, pour la messe du Rosaire (le contrat de fondation manque); — par Pierre Pouchet l'aîné, vicaire d'Arques, 1547. — Titres de propriété et procédures relatifs aux dites fondations.

G. 7947. (Liasse.) — 57 pièces, parchemin; 41 pièces, papier.

1438-1725. — ARQUES. — Titres de propriété de terres et de rentes appartenant à la Fabrique de Notre-Dame d'Arques. — Aveux pour biens sis à Grigneuseville, à Jehanne de Houcourt, dame de Grigneuseville, Saint-Martin-sous-Bellencombre, Orival et le Quesnoy-en-Vimeu, 1541; — à M. de Mailly, 1556; — à Charles de Monchy; — à Jean-Jacques de Rigault, sieur de Villemagne et de Grigneuseville, à cause de Christine Langloys, sa femme, 1601; — à Gabrielle de Le Radde, patronne de Ramburelles, veuve de Jacques de Fontaine, 1629; — à messire Abraham Dozanne, patron de Grigneuseville, à cause de Marie-Gabrielle de Grouches de Chépy, son épouse (François Du Crottay, sieur de Blainville, Trésorier de la Fabrique et homme vivant et mourant choisi par elle), 1660; — à Nicolas de Grouches de Chépy, marquis de Gribauval, Hupy, colonel d'un régiment de cavalerie, 1716; — pour biens sis au Bosc-le-Hard, à Robert Deschamps, sieur du Bosc-Rohard, le Réel, Collemare et Hicquebeuf, 1569; — à Alexandre de Boniface, baron du Bosc-le-Hard, 1660. — Traité de mariage entre Etienne, fils de Colin Le Viel, et Jacqueline, fille de Raoullin Manoury : apports de la femme, quelques pièces de terre à Bosc-Rohard; la grand'mère paternelle donne « ung lit fourny de traversain et oreillers, une couverture de drap vermeil ou de double œuvre, un ciel de courtine, du linge à la volonté des amys, 2 robes de drap, l'une fourrée d'aigneaux noirs, et l'autre doublée de renversé, ung corset de drap, un chaperon et un mantel de drap noir à usage de femme, un coffre de chesne fermant à clef, une vache, une géniche, avec la somme de 60 livres, à payer 10 livres 15 sous après les épousailles, 20 livres demi an après, 20 livres un an après, et autres 20 livres un an après, pour ce que le dit Le Viel sera subject de faire la moitié des nopces, en recueillant la moitié des estrennes, » 22 mai 1540. — Procès entre la Fabrique d'Arques et les religieuses de la Miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu de Dieppe, au sujet des arrérages d'une rente de demie mine d'orge et de 6 livres d'argent, affectée, au profit de la dite Fabrique, sur une terre que les dites religieuses avaient achetée, en 1643, de Louis de la Houssaye, sieur du Hamelet, lieutenant général en la vicomté d'Arques, 1674-1675. — Fieffe par Pierre Richer, sieur de Saint-Pierre, prêtre de l'Oratoire, curé d'Arques, au nom de la Fabrique et des paroissiens, à Louis de Baumer, sieur de Tournebu, d'une terre à Bosc-le-Hard, pour 50 livres par an, 1723. — Dans un contrat passé au buffet de l'église d'Arques, le dimanche 22 mars 1671, mention de bâtiments qui avaient été brûlés pendant la peste dernière arrivée au bourg d'Arques. — Mention de la ruelle aux Saonniers à Arques, 1491, 1566.

G. 7948. (Liasse.) — 44 pièces, parchemin; 39 pièces, papier.

1591-1781. — AUBÉGUIMONT. — Trois pièces d'un procès entre Jean de Chépy, sieur de Menville, et la Fabrique d'Aubéguimont, pour arrérages d'une rente de 50 livres, provenant d'une fondation du père du dit Jean de Chépy, 1692. — AUBERBOSC. — Aveu baillé par la Fabrique de cette paroisse à Raoul de Monchy, sieur de Moismont, de Contremoulins et de Basclair, écuyer, seigneur d'Auberville, à cause de feue noble dame Catherine Le Brun, son épouse, 1696. — Fondation de Pierre Postel, 1639. — Donation à la Fabrique par Marie Yves, veuve de Louis Hébert, 1697. — Acte par lequel le curé et les paroissiens reconnaissent à M. Dallet, avocat au Parlement, droit de séance et de sépulture exclusive en la chapelle de la Vierge, en considération de ce que lui et ses ancêtres avaient contribué aux rétributions des vicaires et avaient entretenu une lampe ardente devant le Saint-Sacrement, 1702. — Vente par la Fabrique de Contremoulins (Jacques de Gousseauville, curé) à celle de Saint-Léger d'Auberbosc (Pierre Le Brun, curé), d'une ferme en la paroisse d'Auberbosc, 1706. — Donation faite à la Fabrique d'Auberbosc par Anne Baudry, veuve d'Emery Aubert, 1706. — Mention de la donation faite par Catherine de Monchy de Moismont, pour la pension de

maitresses d'école à Criquebeuf, Nointot, Auberbosc, Contremoulins, et pour la nourriture d'orphelins des dites paroisses, à désigner par le seigneur des mêmes paroisses. — Vente par Jacques de Grieu, écuyer, sieur du Plessis, de 72 sous de rente, à messire Henri de Monchy, docteur en Sorbonne, curé de Contremoulins, 1692. — Autre vente par la paroisse d'Auberbosc à Marie de Creully, demeurant à Nointot, stipulée par Catherine Le Brun, 1694. — Baux de terre appartenant à la Fabrique. — Pièces relatives aux droits d'amortissement.

G. 799. (Liasse. — 17 pièces, parchemin, 78 pièces, papier.

1668-1789. — AUBERVILLE-LA-CAMPAGNE. — Transaction entre la Fabrique de cette paroisse, d'une part, et François de Brilly, écuyer, sieur du Bocage, et Jean de Brilly, sieur du Petit-Bosc, son fils, au sujet des arrérages d'une rente donnée, pour fondation pieuse, par Marie Le Poulletier, mère du dit sieur du Bocage, 28 septembre 1692. — Mention, dans cet acte, de Jean Duval, titulaire de la chapelle du Mesnil-sous-Lillebonne, faisant les fonctions curiales en la paroisse d'Auberville. — Donation à la Fabrique par Pierre De la Motte, curé, 1708. — AUBERVILLE-LA-MANUEL. — Baux des bancs appartenant à la Fabrique. — Compte d'un Trésorier, 1788. — Délibération, du 11 juillet 1751, pour aviser à la reconstruction de la chapelle de la sainte Vierge, dont une partie s'était écroulée le dimanche précédent, pendant l'office. — Constitution d'une rente hypothèque de 10 livres, par Nicolas et Antoine Guillaume, au profit de messire André-Michel-Alexandre Poërier, comte d'Amfreville, capitaine des vaisseaux du Roi, seigneur d'Auberville, 1766. — AUBERVILLE-SUR-YÈRES. — Décret des héritages de Guillaume et Mathieu Damelleville, père et fils, 1668. — Procès, au bailliage d'Eu, entre Pierre Throude, curé de la paroisse, et Jacques Gaignon, demeurant au hameau d'Etocquigny, au sujet d'une fondation de Françoise Moisant, 1675. — Vente à la Fabrique, par Nicolas d'Auberville-sur-Yères, subdélégué de l'Intendant en l'Election d'Eu, juge civil et criminel du comté d'Eu, d'une acre de terre qui avait été comprise par Richard d'Auberville, son frère, dans l'enclos du presbytère, 1715. — AUPPEGARD. — Procès pour questions de propriété, entre Charles-Adrien Fleury, curé de la paroisse, et Pierre Durieu, laboureur, fermier d'Adrien Larchevesque, 1746.

G. 800. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier, cartonné.

1565-1702. — NOTRE-DAME D'AUFFAY. — Comptes de la Fabrique. — Procureurs et receveurs : Richard Aupaix, 1565-1569 ; son compte classé par erreur au milieu du registre, avec les dates de 1665-1669 ; — Jean Garet, 1634-1637 ; — Etienne Sepvaux, 1637-1640 ; — Barthélemy Linand, 1640-1643 ; — Pierre Le Villain, 1643-1647 ; — Nicolas Grivel l'aîné, 1657-1661 ; — Antoine Asse, 1664-1667 ; — Michel Sepvaux, 1665-1668 ; — Pierre Tieffray, 1668-1671 ; — Nicolas Grivel (compte incomplet du commencement), 1668-1671 ; — Nicolas Grivel (compte rendu par Françoise Pierre, sa veuve), 1671-1673 ; — Antoine Massue, 1673-1676 ; — Jean Chevalier, 1676-1679 ; — Jacques De la Haye, 1683-1684 ; — Esmon Marquet (compte rendu par Catherine Blondel, sa veuve), 1684-1685 ; — François Pierre, 1685-1690 ; — Nicolas Le Blanc, 1691-1694 ; — Pierre Martin, 1694-1698. — Les comptes partent en général de la Pentecôte. La recette et la dépense ne concernent que l'administration des biens et revenus. On ne commence à faire état, dans les dépenses, de ce qui concerne les bâtiments de l'église et le culte que dans le compte de l'année 1691. Il y a un compte particulier pour le bassin des quêtes, de Nicolas Drouet, du 4 juin 1691 au 25 mai 1692. — 1566-1569, « à Simon Bourdin, carpentier, pour luy, son frère et serviteur, pour 2 jours d'avoir dressé les barrières, 36 sous. — A Audou Jullien, pour 2 jours d'avoir vaqué à aider aux carpentiers, 10 sous. — Pour ma despence d'avoir esté à cheval 3 jours à Longueville à la cause (de) dyvorce contre Thiénote, femme de Jehan Le Boucher. » — Mention de Nicole Daussy, curé d'Auffay. — 1634-1637, au sculpteur qui a fait la croix, 55 livres ; — « pour avoir esté quérir le croisillon de la croix, 6 livres. — A Pierre Maineult, de l'advis et consentement des principaux parroissiens, la somme de 50 livres, pour estoffe par luy baillée, à vestir les 2 soldats qu'il a convenu envoyer au service du Roy, pour ce, 50 livres. — Au receveur Sepvaulx, pour, allant en la ville de Dieppe, achepter des baudriers et espées, pour les dits soldats, 11 livres ; aus dits soldats, suivant l'appointement fait avec eux, 36 livres ; — pour de la toile à accommoder les dits soldats, 6 livres 13 sous 6 deniers ; — pour la façon de 2 habits, 50 sous ; — pour du fil, esguillettes, jarretières et lizet, pour accommoder les dits soldats, 39 livres ; — pour 2 chapeaux, 65 sous ; — pour 2 paires de souliers,

65 sous ; — pour la despence faicte à Torcy pour les dits soldats, 36 sous. » — Guillaume Gaillard, curé d'Auffay. — A la suite du compte, un inventaire détaillé des titres de la Fabrique. — 1637-1641, mises pour subvenir aux pauvres malades de la contagion — 1668-1669, « pour une lanterne pour porter quant on porte le saint Sacrement, 50 sous. » — A M. Theroulde, avocat au Parlement, pour une consultation, 30 sous. — Avoine et vesce, 15 sous le boisseau. — Ardoise achetée à Rouen. — 1671-1673, avis de M. Theroulde, avocat, 30 sous. — 1673-1674, à M. Faulcon, pour avoir plaidé, 3 sous. — 1686-1690, « à Nicolas Adam, d'Auffay, pour 3 jours de sa quevalle d'avoir esté à Rouen, 30 sous. » — 1691, paiements à Jean Boissel, organiste à Auffay, à Jacques Touzé, son successeur ; — à Anquetin, facteur d'orgues ; — à Nicolas Hébert, d'Auffay, pour avoir conduit l'horloge, 33 livres ; — à Robert Andrieu, clocheteur, 72 livres. — Réparations au clocher, etc., 120 livres. — Achat d'ardoise à Rouen, de tuile à Bully. — Pour le louage d'un cheval, pour porter monsieur le vicaire à Rouen, et pour sa dépense, 40 sous. — Pour 22 entes plantées dans une masure, 6 livres ; — pour 6 autres, 24 sous. — Journée de maçon, 7 sous. — Pour avoir sonné le carillon, de Pâques à la Pentecôte, 30 sous. — 1691-1692, quêtes au bassin des trépassés, aux processions de Hugleville et de Saint-Denis (aux Rogations), aux mariages, aux fêtes des saints associés, saint Jacques, saint Laurent, saint Lubin, saint Eustache, saint Maur, saint Jacques et saint Philippe, saint Servais. — 1698, à Jacques Touzé, organiste, 100 livres de gages par an. — A Isaac Béatte, armurier, pour avoir raccommodé l'horloge, 25 livres ; — à Nicolas Hébert, pour l'avoir conduite, 60 sous. — Pour avoir fait relier des missels, à un libraire de Rouen, 9 livres. — Four de briqueterie établi rue du Château. — Construction d'une plate-forme en manière de perron au portail de l'église, 5 août 1691. — Compte vérifié par Jacques Fichet, curé de Cropus, doyen de Longueville, par commission de l'archevêque. Le dernier compte vérifié par M. Busquet, archidiacre, le 29 avril 1702.

G. 791. (Registre.) — 204 feuillets, papier.

1699-1731. — AUFFAY. — Comptes de la Fabrique. — 1699-1701, paiements à Nicolas Drouet, clerc de la paroisse ; — à Jacques Du Buisson, facteur d'orgues ; — à Jacques Touzé, organiste ; — à Isaac Béatte, serrurier, pour avoir fait sonner et mené l'horloge, 30 livres. — 1 journée de maçon et de manœuvre, 17 sous. — « A un couvreur en chaume, pour 22 gluis, 5 carterons de harcelle, 1 cent de vaulard, et 2 journées de son travail, à 12 sous par jour, 5 livres 5 sous. » — Le curé est prié d'accepter la charge de Trésorier, ce à quoy il consent. — 1701-1702, « le sieur prieur d'Auffay doit au Trésor 350 livres par an suivant la transaction du 20 octobre 1630. — Pour 2 prêtres qui aideront à M. le curé à célébrer l'office divin, au lieu et place du prieur et de 2 religieux, 100 livres parce que les dits 2 prestres seront tenus de célébrer alternativement la messe de sainte Catherine à sa chapelle ; — pour l'entretien du maître d'école, 20 livres, pour l'entretien de la lampe etc. » — 1703-1705, paiements à Jean-Joseph Bérard, organiste ; — à Jean Ballue, horloger, pour la réparation de l'horloge, 50 livres ; — au carillonneur, 10 livres ; — pour un missel avec signet, 5 livres 10 sous. — Achat d'ardoises d'Angers ; — de carreaux, pour le pavage de l'église à Bully. — Chambre du prédicateur réparée par un charpentier, payé 10 sous par jour. — 1709-1711, paiements à Vincent, facteur d'orgues, 10 livres ; — à Bérard, organiste ; — à Le Febvre, autre facteur d'orgues, pour avoir achevé la trompette de la pédale, 200 livres. — 1711-1714, paiements à Godré, organiste. — 1718-1720, pour avoir raccommodé la robe de l'image de la Vierge, 30 sous. — 1724-1725, « le jeudi saint, pour le pain des pauvres, 8 livres ; — à Bonnechose, pour l'entretien de l'orloge, 15 livres ; — à l'archidiacre, pour sa visite, 2 livres 10 sous ; — à Delespine, organiste, 100 livres. — 1726, achat de tuile à Auffay. — Journée de maçon, 12 sous. — 1727-1728, à Jacques Bonnechose, pour la conduite de l'horloge, 30 livres. — 1731, journée de couvreur en tuile et ardoise, 25 sous ; — de manœuvre, 12 sous. — Compte de 1726, vérifié par Ango de Lezeau, archidiacre, 19 mai 1731.

G. 792. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1731-1749. — AUFFAY. — Comptes de la Fabrique. — Trésoriers : Nicolas Baudouin, 1731-1732 ; — Pierre Linand, 1732-1733 ; — Pierre Gervais, 1733-1734 ; — Robert Bignon, 1734-1735 ; — Robert-Georges La Roche, 1735-1736 ; — Jean Gervais, 1736-1737 ; — Pierre Le Long, 1737-1738 ; — Louis Berthelot, 1738-1739 ; — Nicolas-Jacques Gervais, 1739-1740 ; — Nicolas Poullet, 1740-1741 ; — Nicolas Matorel, 1741-1742 ; — Jacques-David Nepveu des Valletiers, 1742-1743 ; — Nicolas De la Fosse, 1743-1744 ; — Joseph Varengue, 1744-1745 ; — Charles Drouet, 1745-1746 ; — Jean Planchon, 1746-1747 ; — François Muguet, 1747-1748 ;

Nicolas Le Marchand, 1748-1749. — 1731-1732, 5 journées de couvreur, 5 livres 5 sous; — homme employé à raccommoder les ornements de l'église, payé à raison de 12 sous par jour. — 2 journées de terrage, compris 2 feurres d'avoine à terrer, 28 sous. — Achat d'un verre pour la lampe et le *lamperion*. — Réparations des dégâts causés par la démolition du clocher, 137 livres 10 sous. — Jean-Baptiste Delespine, organiste, aux gages de 100 livres. — 1732-1733, achat de tuile à Saint-Saëns. Compte vérifié par l'archidiacre Ango de Lezeau, le 17 mai 1734. — 1733-1734, journée de couvreur en chaume, 18 sous; — d'homme employé au repavage de l'église, 15 sous. — A l'archidiacre, pour sa visite, 2 livres 10 sous. — 1734-1735, à Pierre Duval, entrepreneur du clocher, 1,500 livres. — Pour avoir fait une verge pour porter les figures de plomb de dessus le chœur, 8 livres; — ardoise prise à Dieppe pour la réparation du chœur, payée 40 livres le millier; — le millier de tuiles, 20 livres. — 1735-1736, mention de travaux faits à la chambre du prédicateur. — Visite des cloches par Jacques Buret, fondeur à Rouen. — A François Michaux, fondeur de cloches, payé 480 livres. — A Pierre Duval, entrepreneur du clocher, en plusieurs paiements, 5,340 livres. — 1736-1737, nouveaux paiements à François Michaux et Antoine Dubois, fondeurs de cloches, 40 livres; — à Pierre Duval, entrepreneur du clocher, 3,103 livres. — 1736-1737, journée de maçon, 15 sous. — 1737-1738, journée de charpentier et de couvreur, 25 sous; — une seule fois, 22 sous. — A Nicolas Le Bas, menuisier, pour avoir été prendre les dimensions et échantillon des bois de la chaire à prêcher de Basqueville, 3 livres. — Achat de plomb laminé chez M. d'Haristoy; détail de la dépense faite au voyage de Rouen pour aller chercher le dit plomb. — 1738-1739, journée de charpentier, 20 sous. — A François Ponteaux, potier, pour 6,000 de pavé, 900 livres. — 1739-1740, 33 journées de couvreur, 41 livres 5 sous; 11 journées de maçon, 11 livres; 18 de charpentier, 16 livres 4 sous. — 1740-1741, église blanchie par David Lambart. — Ornements donnés par la duchesse de la Force. — 1741-1742, à Pitoize, maréchal et cavalier en garnison à Auffay, pour avoir raccommodé l'horloge, 20 livres. — Pour de la pierre bleue mise dans la peinture de François Lambart, 3 livres. — A Delespine, organiste, pour la peinture des orgues, 44 livres. — 1742-1743, journée de charpentier, 22 sous. — Plomb acheté à la manufacture de Déville. — 1743-1744, recettes pour les tombes dans l'église, 10 livres par tombe. — 9 journées d'ouvrier, 10 livres 2 sous 6 deniers. — 1744-1745, vitres réparées par Michel Delaunay, vitrier à Basqueville. — 11 journées de charpentier, 12 livres 7 sous 6 deniers; — 25 de couvreur, 31 livres 5 sous. — 1746-1747, paiement à Robert Lagenet, orfèvre à Rouen. — 1747-1748, 16 journées de charpentier, 20 livres; — 6 journées de charpentier, 6 livres. — 1748, à M. Dumesnil, à Rouen, pour reliure d'un missel, 9 livres. — Delespine, encore organiste. — François Coypel, curé, décédé à l'époque du dernier compte, qui est rendu au vicaire Pierre Caudron.

G. 7953. (Registre.) — In-folio, 269 feuillets, papier.

1749-1768. — AUFFAY. — Comptes de la Fabrique. — Trésoriers : Thomas Maillard, 1749-1750; — Michel Boullard, 1750-1751; — André Rochette fils, 1751-1752; — Jean Thieffray, 1752-1753; — Guillaume Le Febvre, 1753-1754; — Nicolas Chapelle, 1754-1755; — Jacques Bertrand, 1755-1756; — Jean Le Noir, 1756-1757; — André Gosse, 1757-1758; — Charles Foucquet, 1758-1759; — Adrien Bance, 1759-1760; — Charles Julien, 1760-1761; — Eustache Gibert, 1761-1762; — Nicolas Baudouin, 1762-1763; — Antoine Desabeis, 1764-1765; — Pierre Boulard, 1765-1766; — Jacques Neveu, 1766-1767; — Pierre Piquier, 1767-1768. — 1749-1760, paiement à M. Le Canu, orfèvre. — 1750-1751, à M. Hérault, libraire à Rouen, pour les nouveaux livres, 145 livres 10 sous. — 3 journées de travail d'un charpentier, 3 livres 7 sous 6 deniers. — 7 journées d'un couvreur en chaume, 8 livres 9 sous — A M[me] Oursel, libraire à Rouen, pour avoir imprimé 2 tableaux sur parchemin concernant les fondations, 24 livres. — 1751-1752, reçu pour les anciens livres de parchemin qui ont été vendus, pesant 128 livres, 96 livres. — Payé à M. d'Haristoy, marchand de plomb à Rouen, pour 1,938 livres de plomb, 532 livres 19 sous; — à Jacques Carabin, facteur de bois, de Boisguillaume, pour bois de charpente pour l'église, 53 livres 6 sous. — 1752-1753, 63 bouteilles de vin achetées chez un cabaretier, à 15 sous la bouteille. — Journée de couvreur en ardoise, 25 sous; de maçon, *idem*; — de charpentier, 22 sous 6 deniers; — de couvreur en chaume, 15 sous; — de manœuvre, 15 sous. — Tuile achetée à Authomesnil. — A M. Mequin, pour travail à l'inventaire des papiers de la Fabrique, 48 livres. — A Jean Renaux, pour avoir raccommodé l'horloge, 9 livres. — Pour le pain de la Cène, le jeudi saint (le pain donné aux pauvres est dit dans d'autres comptes le pain des apôtres), 9 livres. — 1754-1755, bancs dans le chœur faits par François Le Blanc, menuisier; — chaises dans la nef faites par

Guillaume Pinson, tourneur. — Mention de la quête des chaises, des quêtes des gerbes de blé et d'œufs de Pâques. — Tuile achetée à Saint-Saëns. — Total des recettes, 3,867 livres 7 sous; — des dépenses, 1,882 livres. — M. Dagoumer se désiste de l'opposition qu'il avait mise, au nom de la duchesse de la Force, à ce que fût allouée, au Trésorier comptable, la dépense faite par lui pour la clôture des bancs. — 1757-1758, journée de couvreur en ardoise, 30 sous; — de maçon, 25 sous; — de manœuvre, 15 sous. — 1761-1762, compte rendu en présence de M. Du Fossé, baron d'Auffay, le 7 novembre 1762. — 1762-1763, à Charles Sauvage, horloger, acompte de 200 livres. — « Pour sel et beurre fournis à ceux qui ont placé l'horloge, 16 livres 4 sous. — A Nicolas Baudard, voiturier, pour avoir porté et rapporté l'horloge d'Auffay à Buchy, etc., 14 livres. — Pour viande, cidre, œufs pour la nourriture des horlogeurs quand ils ont placé l'horloge, 11 livres 5 sous. » — 1763-1764, « à l'orlogeur, acompte pour avoir rétabli l'orloge, 50 livres. » — 1764-1765, tuile achetée à Saint-Saëns. — Gages de l'organiste Delespine, 120 livres. Compte vérifié, le 16 mai 1767, par M. Marescot, archidiacre, au cours de ses visites. — 1765-1766, total des recettes, 4,380 livres; — des dépenses, 2,642 livres. — Gages de l'organiste Delespine portés à 135 livres. — 1766-1767, mention de quêtes au plat de saint Sébastien. — 1767-1768, pour les fonds baptismaux, 69 livres. — A Simon Vallot, horloger, 15 livres. Ce compte est rendu à MM. les barons, curés et aux sieurs Trésoriers anciens et modernes de la paroisse.

G. 7954. (Liasse.) — 202 pièces, papier.

1722-1779. — AUFFAY. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique, de 1768 à 1779; quelques pièces plus anciennes. — Quittance de M. de Mathan, 1722; — de M. Piettre, fondé de pouvoirs du marquis de Mathan. — Quittances des sœurs du Sacré-Cœur de Jésus ou d'Ernemont, qui tenaient l'école d'Auffay. — 1770, journée de couvreur en ardoise, 30 sous; — de charpentier, de maçon, 30 sous et 25 sous; — de manœuvre, 15 sous et 10 sous. — Quittances de Roussel, organiste; — de Fortier, clerc de la paroisse; — de Simon Vallot, horloger, 1770. — Quittance de Chesneau l'aîné, rue des Vergetiers, à Rouen, qui avait reçu 9 livres, pour la reliure d'un missel; 5 livres, pour la reliure de 4 processionnaires. — Quittance de la femme Besongne, pour impression. — 1776, Tarlé fournit 2 girouettes de fer blanc, de grand fer double d'Angleterre, 8 livres. — Diverses fournitures pour l'école : 4 plats de faïence, 34 sous; 6 assiettes, 30 sous; 2 soucoupes, 6 sous. — 1777, 53 toises 10 pieds de lambris aux sous-ailes d'Auffay, 50 livres 11 sous. — 14 mai 1777, 9 livres pour le pain du jeudi saint, pour les apôtres. — 1779, réparations faites par François Le Bas, menuisier, au cadran de l'horloge et à la croix du christ. — Mémoires de Berthelot, maître chirurgien, Trésorier des pauvres d'Auffay; — mémoire des visites, saignées et médecines, pratiquées et fournies par lui; visites, 5 sous; saignées, *idem*; pour avoir pansé et guéri la fille Paquin d'un panaris de la 4me espèce, 3 livres. — Potion cordiale anodine, composée de 2 onces d'eau de tilleul, 6 gros de sirop d'œillet, 6 gros de sirop de limons, 20 gouttes de teinture anodine, et 25 gouttes de liqueur minérale anodine, 2 livres 3 sous; — autre potion, où il entrait 2 onces d'eau d'alleluia, 1772. — Autre mémoire de Berthelot, 1779. — Vin acheté pour la Fabrique à raison de 9 sous et de 11 sous la bouteille.

G. 7955. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1769-1790. — AUFFAY. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique. — Mémoires des frais du service anniversaire de madame la duchesse de la Force, bienfaitrice de la paroisse, 17 novembre 1784 et autres années. — « Mémoires de ce que a fait et fourni M. Berthelot, maître chirurgien, pour les pauvres de la paroisse, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789. — Liste des pauvres à la charité publique, signée par Hauchecorne, 1786. — Main-levée donnée par Antoine Poisson, père, maître fondeur à Rouen, à Jean-Charles Cavillier, fondeur, demeurant à Franqueville près Brionne, des arrêts conduits en 1769 ès mains des Trésoriers d'Auffay, 1700. — Quittance de Jean Cavillier, qui avait fait en 1768 marché pour refondre la grosse et la petite cloche d'Auffay, 1780. — Délibération, pour la reconstruction du presbytère, 1782. — Quittance de Simon Vallot, horloger; travaux de réparation à l'horloge; deux pignons faits à Paquet Chivière et Auzou Bénard (2 figures qui faisaient et font encore partie du mécanisme), 22 mars 1787. — En 1789, journée de maçon, 30 et 32 sous; de couvreur, 2 livres.

G. 7956. (Registre.) — 123 feuillets, papier; pièces annexées : 2 pièces, parchemin, et 3 pièces, papier.

1711-1600. — AUFFAY. — « C'est la déclaration des rentes et terres appartenantes à l'église Notre-

Dame d'Auffay, ensemble la déclaration des charges et submissions en quoy est subjecte la dite églize pour raison des dictes terres, jouxte et ainsy qui sont cy-après déclarés, dont il y a partye d'ypotèque merchez en teste, » vers 1551. — Autre « déclaration des terres et rentes, avec les submissions et charges, et mesmes la déclaration des rentes appartenant à l'ospital,... pour estre baillée et communiquée à MM. les commissaires ordonnez par nostre sire le Roy sur le fait des nouveaulx acquetz. » — « C'est le papier des rentes et héritages pour le présent en l'an de grâce 1538, appartenant à l'église et hôtel-Dieu d'Auffay, » avec additions jusqu'en 1600. — Pièces annexées : Lettres d'amortissement données des commissaires ordonnés par le Roy, à faire les assiettes, ès bailliages de Rouen et Gisors, des deniers ordonnés estre cueillis pour partie de la somme de 30,000 escus d'or octroyez au Roy en la ville de Caen, au mois d'octobre l'an 1470, par les délégués des gens des 3 Estats pour le fait de la composition faicte au Roy à cause des francs-fiefs et nouveaulx-acquetz du dit pays ; l'église d'Auffay a payé 15 livres, 24 décembre 1471 ; restes de 3 signets. Copies de contrats, 1512-1540 (fondation par Guillaume Grivel, prêtre, vicaire chapelain de la cure d'Auffay, 1540).

G. 7957. (Cahier.) — Grand in-folio, 22 feuillets, papier.

1631. — AUFFAY. — « Déclaration du revenu en rentes et héritages appartenant au Trésor de l'esglize de Notre-Dame d'Auffay, duquel François Le Villain a eu le maniement 3 ans consécutifs et qui finissent le jour de Pentecoste année présente 1634, et dont il rend compte et de plusieurs autres deniers par luy receus pour le dit Trésor, etc. » — Ecrit dans un autre sens, l'inventaire des titres de la Fabrique.

G. 7958. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier.

1569-1789. — AUFFAY. — Bordereau et état des biens fonds et rentes, tant foncières qu'hypothèques, de la Fabrique, présenté en 1778, par Jacques Gaillard, Trésorier sortant, à Pierre Saulnier, marchand tanneur, entrant en exercice. — Aveux baillés par la dite Fabrique, pour biens situés en différentes paroisses, à Jacques-Henri Nompar de Caumont, duc de la Force, ayant épousé Mme Beuzelin de Bosmelet, 1715 ; — à Antoine Duval et Pierre-Louis Duval, seigneurs de Bosmichel, 1720, 1763 ; — à Perrette de Lindebeuf et François Mallet de Crasmesnil, dame et seigneur de Saint-Denis-sur-Scie, 1619, 1679 ; — à Louis de Mathan, Bernardin de Mathan et Anne-Louis, marquis de Mathan, barons et hauts justiciers d'Auffay, 1717, 1752, 1773. — Baux de 1776 à 1788 ; dans le nombre 2 baux, de 1736 à 1746, faits par André Le Fournier, prieur curé de la Ferté. — Donation faite à la Fabrique d'Auffay, de 120 livres de rente, pour le soulagement des pauvres, par Antoine-Augustin Thomas Du Fossé, conseiller honoraire en la grand'Chambre du Parlement, 1785.

G. 7959. (Cahier.). — 30 feuillets, papier.

1775-1780. — AUFFAY. — « Etat des biens fonds, des rentes foncières et hypothèques appartenant à la Fabrique. — Titres des anciennes rentes du Trésor qui n'existent plus, ou ne se payent plus. — Titres et pièces concernant la confrérie du Rosaire. — Noms des curés d'Auffay à partir de 1525 jusqu'en 1780. »

G. 7960. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1561-1717. — AUFFAY. — Analyse des contrats de fondations faits en faveur de cette église. — Ordonnance de M. Terrisse, grand archidiacre et vicaire général de Mgr de Saulx-Tavannes, portant réduction de fondations, 4 février 1747. — Contrat de rente pour la fondation de Janus Vallet, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse d'Auffay, l'un des frères lais de l'obit des prêtres, fondé en l'église du dit lieu, 1564, 1616.

G. 7961. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1786-1790. — AUFFAY. — « Comptes du maniment des 100 livres de rente données par M. Du Fossé, seigneur d'Auffay, pour les pauvres et nécessités du dit lieu, selon les mandats délivrés par le curé. »

G. 7962. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier, 1 imprimé.

1512-1766. — AUFFAY. — Titres de propriété et de rentes appartenant à la Fabrique, formant 9 dossiers, portant d'anciennes cotes A, B, B 1, C, C 1, C, C 4, D, D 1 et D 4. — Fondations de Cécile de Bauquemare, veuve de messire de Calvimont, chevalier, seigneur d'Esteville, Vimont, etc..., cohéritière en la succession

de messire Jacques de Bauquemare, seigneur du Mesnil d'Auffay, son père, 26 mars 1700; — de François Hébert, 1694; — de Robert Roulland, en faveur des frères de l'obit des prêtres d'Auffay (au nombre de 13), 19 octobre 1556. — Décret des biens de Nicolas Houllette, 1618.—Requête des habitants d'Auffay aux Intendants Voysin de la Noiraye, 1665, et Barrin de la Galisonnière, 1671, aux fins d'obtenir décharge des tailles; — autre requête, adressée à l'Intendant Jérôme Bignon et au Président du Bureau des Finances, par les mêmes, à qui on demandait 10,000 livres et 2 sous pour livre, pour être confirmés dans tous leurs privilèges de franc-aleu et de franc-bourgage; on allègue, à l'appui de la requête, la ruine du bourg, causée par un incendie arrivé le 19 avril 1665. — Quittances des droits des nouveaux-acquêts.

G. 793. (Liasse.) — 30 pièces, parchemin, 7 pièces, papier, 1 imprimé.

1131-1766. — AUFFAY. — Titres de propriété et de rentes appartenant à la Fabrique, formant 10 dossiers portant d'anciennes cotes E 1, F, G 1, H, H 1, I, K. — Fondations de Guillaume Duclos et de Perrine sa femme, 1469; — de Guillaume Le Febvre, 1583; — de Nicolas Paris (grand'messe le lundi de Pâques; *libera* après matines; procession après vêpres; tous les prêtres assisteront à ces offices, pourvu qu'ils ne soient que 17 ou 18), 1584; — de Jehan du Sauchoy, prêtre, curé de Tierreville (Colin Avisse et Marion Gotren, sa fiancée, héritière du *fondeur*, donnent à la Fabrique d'Auffay un missel à l'usage de Rouen, et ungs fers à faire du pain à chanter messe), 4 janvier 1476 (V. S.). — Vente par les maîtres et garde du métier de tannerie, au nombre de 17 anciens maîtres, à la Fabrique d'Auffay, de 13 livres 10 sous de rente, 14 juin 1610. — Lettres de Pierre Le Bouc, commis à l'exercice de la vicomté d'Auffay, pour le *descord* de la haute justice du lieu, 10 août 1456.

G. 794. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin; 1[illegible] pièces, papier.

1561-1766. — Auffay. — Titres de propriété et de rentes appartenant à la Fabrique, formant 10 dossiers portant d'anciennes cotes L, L 1, M, M 1, N, N 1, O, O 1, P, P 1. — Fondations de Jehan Chappel, 1618; — de Gilles Garet, marchand, demeurant au bourg de Clères, 1621; — de Nicolas Le Chevalier et de Catherine, sa sœur, veuve d'Esmar Grivel, 1659; — de Janus Vallet (en faveur de l'obit des prêtres), 1564 (copie). — Vente par François de Bourbel, seigneur du Montpinson, à Jacques Le Cordier, de quelques pièces de terre près du vivier d'Auffay, 1561. — Vente par le dit Le Cordier de 6 livres de rente à l'obit des prêtres, fondé en l'église d'Auffay, 1576.

G. 795. (Liasse.) — 30 pièces, parchemin, [illegible] papier.

1187-1778. — AUFFAY. — Titres de propriété et de rentes appartenant à la Fabrique, formant 15 dossiers portant d'anciennes cotes Q, Q 1, R, R 1, S, S 1, T, T 1, V, V 1, Y, Y 1, Z, Z 1. — Fondations de Pierre Bellet, 1er octobre 1630; — de Jean Doullié, 1487; — de Jehan De Langre, 1502; — de Perrette Le Roy, veuve de Nicolas Planquois, 1683; — d'Alexandre Planteroze, 1647; — de Jean Thieffray, demeurant au hameau de Brennetuit, 1633. — Vente par Roger Le Quertier à la Fabrique d'une portion de jardin, rue de la Carrière, près de la maison et jardin appartenant au Trésor, où se tiennent les écoles du dit lieu, 7 août 1588.

G. 796. (Liasse.) — 3[illegible] pièces, parchemin, [illegible] pièces, papier.

1128-1776. — AUFFAY. — Titres de propriété et de rentes appartenant à la Fabrique, formant 19 dossiers portant d'anciennes cotes AA, AA 1, BB, BB 1, CC, CC 1, DD, DD 1, EE, EE 1, FF, FF 1, GG 1, HH 1, JJ 1, KK 1, LL 1, OO 1, PP 1. — Fondations et donations de Colin Dugardin, 8 février 1480 (V. S.); — de Jehan Le Vasseur, 13 mai 1590; — de François Le Villain, avocat, sénéchal de la baronnie d'Auffay, 4 mai 1636; — de Guillaume Rabasse, 1431; — de Jean Sebourg, 1463. — Fieffe par le Trésor d'Auffay, à Jacques et Pierre Penetot, d'une masure où il y a carrière de brique, contenant une vergée, située en la ruelle qui tend de la rue Gaulard à la rue des Granges, moyennant 12 livres 10 sous de rente, 1617. — Revalidation de rente, au profit de la Fabrique, par Louis-Adrien d'Imbleval de Montalais, capitaine de cavalerie, brigadier des gardes du Roi, Marie-Hubert-Léonor d'Imbleval de Montalais, curé de Clairefeuille, fils uniques et seuls héritiers de leur mère Marie-Charlotte Le Villain de la Corbière, 1776. — Mention de Denis de Larbre, commis à l'exercice de la vicomté d'Auffay « pour le descord et trouble à clameur de haro de la haute justice du dit lieu, que hauts et puissants seigneurs messieurs

les comtes de Tancarville et de Longueville disoient chacun à soy appartenir, » 4 décembre 1463.

G. 7967. (Liasse.) — 37 pièces, papier ; 11 pièces parchemin.

1417-1789. — AUFFAY. — Titres de propriété et de rentes appartenant à la Fabrique. — Sentences rendues à Eu, aux plaids d'héritages, par le vicomte Alexandre Dommays, dans un procès pour rente entre les religieux du Tréport et un nommé Guillaume de Torchy, 1417. — Sentence d'Alphonse de Breteville, vice-gérant de l'officialité de Rouen, portant union au Trésor de la paroisse des biens de la confrérie vulgairement appelée l'Obit des prêtres, 21 janvier 1650. — Cahier de baptêmes, mariages et inhumations de l'église Saint-Sanson, secours de la Ferté, 1672. — Procès pour une rente de 4 livres entre la Fabrique de Saint-Sanson et Marie Bouillon, 1691. — Aveux rendus pour la Fabrique à Michel dit Martainville, patron honoraire de Saint-Sanson, 1706 ; — à Antoine-Augustin Thomas Du Fossé (biens situés à Auffay, Saint-Denis-sur-Scie, relevant de ce seigneur, à raison de la baronnie d'Auffay, de la seigneurie du Bosmelet, Saint-Denis-sur-Scie, dite Damonville, de Cramesnil), 1776. — Mémoire pour 2 parties de rente due au Trésor d'Auffay par M. le Président Bigot, comme représentant Marguerite Garet, 1754. — Vente par Jacques Dupont à Pierre-Nicolas Tubeuf, demeurant à Auffay, de terres situées à Auffay et à Saint-Denis-sur-Scie, 1781. — « Table des obits fondés en l'église de la Ferté-en-Bray, » placard manuscrit en parchemin.

G. 7968. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

1513-1779. — AUFFAY. — Statuts de la confrérie du Saint-Sacrement de l'Autel, de l'Assomption de Notre-Dame et de saint Michel, approuvés par un vicaire de l'archevêque Georges d'Amboise, 1513 (pièce mutilée). — « Compte que rend madame Damonville à monsieur le curé d'Auffay, mettre entrant en charge, des deniers qu'elle a receus de la confrairie de sainte Barbe d'Auffay, à commencer le 8 de décembre 1727, » suivi d'un compte de 1728 à 1729. — Quittances de 1779.

G. 7969. (Liasse.) — Parchemin, [illegible] de hauteur, sur [illegible] de largeur.

1504-1515. — SAINT PIERRE D'AUMALE. Lettres de l'official de Rouen (18 janvier 1514, V. S.) : Vidimus de lettres apostoliques de Raymond, cardinal de Sainte-Marie Nouvelle, légat en Germanie, Suède et Norvège, contenant donation faite par lui à Jean Cappet, de l'ordre des Frères Mineurs de l'Observance, docteur en théologie et en droit canon, d'un grand nombre de reliques (des 11,000 vierges, de la légion thébaine, du saint Sépulcre, de la sainte Croix, du saint Suaire etc., etc.), pour être distribuées à Anne de Bretagne, épouse du roi Louis XII, aux duchesses de Bourbon, de Berry, d'Alençon, aux comtesses de Dunois, de Vendôme et de la Trémouille, à la très sacrée faculté de théologie, et aux 4 Nations de l'Université de Paris, etc., avec indulgences accordées à ceux qui, sous certaines conditions y spécifiées, visiteront les dites reliques (Bâle, 5 des ides de juillet 1504). Au bas, de l'écriture de Jean Cappet, l'acte de donation faite par lui à l'église d'Aumale des reliques de saint Sébastien et de saint Adrien, le dit acte sans date, mais revêtu de la signature du donateur. — Au bas des lettres, attestation, avec marque et signature, de Guillaume Debonnaire, prêtre gradué ès-arts, natif d'Aumale, notaire apostolique et impérial et notaire juré de la cour du doyenné d'Aumale. On y indique la présence, à la réception des reliques, de Guillaume de Nully, curé d'Aumale, 16 mars 1515 (V. S.). — Note en écriture du XVIIe siècle : « L'attestation en est de Jean Capet, de la déposition faite par lui à et dans l'église d'Aumalle des reliques de saint Sébastien et saint Adrien. Les dites reliques sont avec plusieurs autres enchâssées dans l'instrument de paix que l'on donne à baiser au clergé pendant la messe. »

G. 7970. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1673-1733. — AUTHIEUX-SUR-PORT-SAINT-OUEN. — Comptes de la Fabrique. — 1673, « pour la teinture de la bannière et 400 frairies, 7 livres. » — 1677, « pour un missel neuf à l'usage de Rouen, 16 livres. — Pour une pièce de bois à faire une croix dans le cimetière, 40 sous. » — 1683, « pour 4 messes qu'un religieux est venu dire pour le peuple aux fêtes de Pâques et Quasimodo, 4 livres. — Pour le vin de Pâques, 20 sous. — Pour le buis de l'année, 12 sous. » — 2 journées de 2 hommes, 13 sous. — 1689, pour le passage de la procession à Oissel, 10 sous. — 1732, mur du cimetière recouvert et *baugé*. — Visites de l'église par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 14 juin 1683 ; — Clément, 13 septembre 1686 ; — de Fieux, abbé de Bellosanne, 23 octobre 1692, 15 septembre 1694 (il ordonne que le curé percevra 6 livres sur les deniers de la Fabrique comme dédommagement

pour les enterrements gratuits qu'il fait pour les pauvres; qu'on avertira au prône les bateliers et autres paroissiens attachés au service du public de se rendre à l'avenir assidus à la messe de paroisse, sous peine d'encourir l'excommunication; — par Pillement, curé de Bonsecours, doyen de Périers, 8 juillet 1688, 27 juin 1689, 5 mai 1690 (on lui paye 25 sous pour son droit de visite, 5 sous pour les comptes); — par M. Hébert, curé de Saint Jacques-sur-Darnétal, par commission du Chapitre, le siège archiépiscopal vacant, 19 juin 1733. — Inventaires des ornements et des titres de la Fabrique, M. Liosand, curé de la paroisse.

G. 7971. (Registre.) — 57 feuillets, papier.

1735-1793. — AUTHIEUX-SUR-PORT-SAINT-OUEN — Comptes de la Fabrique. — 8 décembre 1745, don par M. Le Bailly, conseiller référendaire, d'une niche de bois doré pour le Saint Sacrement. — 8 septembre 1746, M. Serais, ancien curé des Authieux, nommé à la cure de Sancerre, en contestation avec la Fabrique, pour la propriété de divers objets, notamment d'un jeu d'orgues, qui avait été aumôné par M. Brouce, milord anglais, et d'un vase d'argent, acheté avec le produit d'une quête faite par la fille d'honneur de ce seigneur. — 1746-1747, pour un canon, 1 livre 15 sous. — 25 mai 1749, bout du cimetière cédé au curé Hobé, sa vie durant; il donne à la Fabrique une niche, 6 chandeliers de bois doré, et 6 bouquets. — 26 juillet 1756, M. Serais, archiprêtre et curé de Sancerre, donne à la Fabrique de son ancienne paroisse des vases d'argent pour servir au baptême. — 21 juillet 1759, banc accordé au frère du curé Hobé, lequel donne à la Fabrique une chasuble de damas à fond violet. — 29 décembre 1765, à la suite d'un procès perdu par les religieux de Saint-Ouen, la Fabrique procède à l'adjudication du banc que ceux-ci avaient fait placer dans l'église, à la place d'un autre qu'on ne pouvait représenter. — 30 novembre 1766, marché, pour la construction de la principale porte de l'église, moyennant 65 livres, avec Pierre De Pître, de Saint-Aubin-la-Campagne, qui donna quittance le 29 mars 1767. — 5 janvier 1766, chapelle de saint Nicolas accordée à Mlle Marie-Madeleine Serais, en reconnaissance de ses bienfaits, qui sont énumérés. — 8 juin 1767, elle aide au paiement de la vitre de cette chapelle. — 50 livres payées à Gilles-Julien Colasse, fondeur de la paroisse, pour une lampe neuve. — 28 juin 1772, 9 mai 1773, 1,300 livres données à diverses fois par cette demoiselle, pour le paiement de la contretable du chœur qui fut exécutée par Tierce, peintre sculpteur à Rouen. — 10 décembre 1775, enregistrement d'une ordonnance de M. de Belbeuf, seigneur des Authieux en partie, et Procureur Général, portant que les baux ne pourraient être faits qu'avec l'autorisation de la Fabrique, et que les Trésoriers rendraient leurs comptes dans les 6 mois qui suivraient leur sortie de charge. — 21 juin 1777, sur la demande de ce seigneur, Michel Du Buc nommé homme vivant, mourant et confisquant pour rendre aveu. — 1778-1779, reçu de François Jamet, pour l'inhumation de sa petite-fille dans la nef, 20 livres. — 16 février 1786, Ameline, menuisier au Pont-de-l'Arche, fait les bancs et les lambris de l'église. — On avait décidé, le 12 du même mois, qu'on vendrait l'ancien banc d'œuvre avec l'impériale qui le surmontait. — 14 mai 1786, marché fait, moyennant 700 livres, avec François Maire, fondeur de cloches de Lorraine, et Sanson Flotard, fondeur de cloches, rue des Augustins à Rouen, pour la refonte de 2 cloches de l'église. — 14 septembre 1786, bénédiction des 2 cloches, par le curé de Quièvreville-la-Poterie; la première, nommée *Julie*, par François-Romain Le Marchand, maître des Comptes, et par Julie Piquefeu, épouse de M. Harel, autre maître des Comptes, seigneur de Fontaine-Halbout; la seconde, *Henriette*, par Jean-Claude Trugard, écuyer, lieutenant de police, seigneur de Maromme, et par Catherine-Henriette Le Febvre, son épouse. — Visites de l'église par les Grands Archidiacres : Terrisse, 29 juillet 1740 (règlement entre le curé et la Fabrique); — Saint-Aulaire, 18 juin 1752; — d'Andigné, 5 octobre 1759; — M. de Goyon, 14 juin 1771 (ordonne de clore le cimetière); — par les doyens de Périers : Noel, curé de Vandrimare, puis de Tourville, 18 juillet 1741 (ordonne le remplacement du confessionnal du vicaire, trop étroit et trop bas), 12 octobre 1742, 6 octobre 1745, 4 octobre 1747, 6 novembre 1749, 14 novembre 1754, 26 octobre 1756; — Martin, curé de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, 23 septembre 1760, 6 juillet 1761, 6 septembre 1762; — Vitecoq, curé de Périers, 5 septembre 1763, 20 septembre 1775. — Trésoriers nommés pour 2 ans, de la saint Saturnin à la saint Saturnin de la seconde année.

G. 7972 (Liasse.) — 27 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1566-1783. AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN. — Aveux par les Trésoriers de la Fabrique aux religieux de Saint-Ouen; — à messire Louis et Thomas Du Moucel; — à Jean-Pierre Godart.

marquis de Belbeuf; — à M. Boutren, seigneur de Villermont. — Baux des biens appartenant à la Fabrique passés par des notaires devant le principal portail de l'église, 1768, 1777, etc. — Procès-verbal d'arpentage du cimetière, contenant 139 toises carrées, y compris 45 toises 3 pieds pour le chemin de la procession, 1783. — Procès en débat de tenure, pour 10 perches de terre, 1765. — Autre procès entre la Fabrique et les religieux de Saint-Ouen, au sujet d'un banc placé par ces derniers dans l'église, 1765. — Quittances de droits d'amortissement, 1675-1698. — Fondations d'Hélène Gueminet, veuve de Laurent Le Vaillant, 1666; — de dame Louise Hayet, veuve de Nicolas Ouin, 1659; — de Nicolas Le Baillif, conseiller en la chancellerie près le Parlement, 1744; — de Barbe Pasdeloup, 1688. — Divers titres de propriété. — Deux dispenses pour mariage, 1769, 1772.

G. 7973. (Registre.) — Petit in-4° : 59 feuillets, papier, écrits.

1712-1793. — AUTHIEUX-SUR-PORT-SAINT-OUEN. — Délibérations et comptes de la confrérie de la sainte Vierge. — Election à la saint Saturnin. — Honoraires de 14 livres au curé, et de 2 livres au bedeau, pour tenir propre la chapelle de la Vierge. — Noms des associées.

G. 7974 (Liasse.) — 27 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1581-1753. — AUTHIEUX-SUR-CLÈRES. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique. — Fondation, par Jacques De la Rue, marchand mercier grossier à Rouen, 1664. — Dotation, par maître Jacques Frontin, sieur du Tot et de la Hauteville, conseiller auditeur en la Chambre des Comptes, de la chapelle qu'il avait fait construire en l'honneur de Notre-Dame de Liesse, à côté de l'une des parois, entre le chœur et la nef de l'église, 1634. — AUTHIEUX-SOUS-BELLENCOMBRE. — Comptes rendus au buffet de l'église, de 1687 à 1693. — Cueillette des plats du Trésor et de la Sainte-Vierge. — Vente de pain au profit de la Fabrique. — 1693, 5 journées de couvreur et de son garçon, 5 livres. — Visite de l'église et approbation du compte par l'archidiacre, 7 sous 6 deniers. Comptes approuvés, le 18 juillet 1692, par M. Gosselin, archidiacre d'Eu; — le 1er octobre 1693, par Fichet. — M. Fossé, curé de la paroisse. — Aveu rendu à Elie Doullé, écuyer, seigneur du Mont-Rôti et des Authieux, par René Le Roy, 1689. — Fondations d'Antoine de Caumont, écuyer, demeurant au Mont-Rôti, 1666; — de Nicolas Heuzé, 1658; — de Jean Morin, 1653. — Quittances des droits d'amortissement et nouveaux-acquêts, 1674-1692. — Statuts et ordonnances de la Charité que maître Guillaume Ygou, prêtre, curé de Notre-Dame-des-Autels-sous-Bellencombre, et Antoine de Caumont, écuyer, et autres désirent, sous l'autorité de l'archevêque, être érigée en l'église des Authieux, sous le titre de la Nativité de la Sainte-Vierge, de saint Nicolas, saint Lubin et sainte Barbe : 1 chapelain, au moins 4 serviteurs, portant chaperon blanc, et clocheteur, les dits statuts approuvés par M. Gaulde, vicaire général, 7 juillet 1687. — Titres de propriété et procédures.

G. 7975. (Registre.) — 96 feuillets, papier.

1715-1763. — AUTRETOT. — Comptes de la Fabrique. Le registre commence par ce titre : « Registres pour les comptes, élections des Trésoriers et autres actes qui concernent le bien et revenu de l'église de Notre-Dame d'Autretot, lequel commence en l'année 1715, le sieur Jean Maugis, prestre titulaire de Saint-Gille de Bocaule, thémoin sinodal du doyenné de Fauville estant dans sa 21e année de cure dans la dite paroisse. » — 1716, 2 journées de travail à la chapelle de saint Vincent, 1 livre 4 sous. — Boteaux de feurre employés sur la *Frairie* (maison ou chapelle de la Charité). — Mention de Charles Faucon, syndic de la paroisse. — « Les paroissiens, réunis en état de commun, issue des vêpres, dimanche 15 octobre 1719, de l'avis du sieur de Samaison, agent des affaires de M. Le Guerchoys, seigneur de la paroisse, lieutenant général des armées du Roi, décident qu'une quête sera faite dans la paroisse pour l'établissement d'un puits commun en la place appelée communément Grossemare. — 1720, journée d'ouvrier, 10 sous. — 1721, journées de maçon, 15 sous et 20 sous. — Pour avoir fait un devant d'autel de saint Roch et fourni le bois, 5 livres. — 1722, reçu de Simon Sats, pour le droit de sépulture de son oncle, inhumé dans la nef, 20 livres, suivant la Déclaration du Roi. — Plancher fait à l'école. — 2 journées de menuisier à l'école, 1 livre. — 1723, confessionnal en l'église. — Au clerc de Foucart, pour avoir relié l'antiphonier et 2 processionnaires, 8 livres 10 sous. — 1724, quête du jubilé, 5 livres 13 sous 6 deniers. — Journée de couvreur, 20 sous. — 2 journées d'un autre ouvrier, 30 sous. — 3 journées d'un autre ouvrier, 27 sous. — Dimanche 18 mars 1725, on fait

marché avec un charpentier pour la bâtisse d'une maison vicariale, de 30 pieds de longueur sur 15 de largeur. — 7 avril 1726, noble dame Catherine Duquesne, veuve de Noël Potier, sieur de Frambosc, s'oblige à payer annuellement 3 livres pour la deuxième place des bancs après le banc de la ferme de M. Le Guerchoys, à charge d'en placer un en forme de cabinet pour elle et les siens, et, en leur absence, pour ses fermiers. — 27 juin 1728, la grosse cloche sera refondue. — 4 novembre 1728, M. A. Rouland, curé de la paroisse, annonce que M. Le Guerchoys lui a remis un calice de vermeil avec 2 burettes et 1 bassin. — 5 juin 1727, pour satisfaire au mandement de l'archevêque, et à l'arrêt du Parlement, on achètera 1 missel, 1 graduel, 1 antiphonaire, 3 processionnaires. — 9 septembre 1730, arrivée dans la paroisse de messire Pierre Le Guerchoys, lieutenant général des armées du Roi, patron honoraire d'Autretot, qui avait apporté un beau tabernacle doré fait à Paris. — 31 journées de charpentier, 28 livres 10 sous ; — hommes employés à relever les fosses, 18 sous par jour ; on leur fournit le cidre ; — journée d'un couvreur en ardoise, 25 sous ; — d'un couvreur en chaume, 15 sous. — Prix de 2 entes pour le cimetière, 2 livres 6 sous. — Portail du cimetière couvert en chaume. — 16 septembre 1731, vente par la Charité à la Fabrique de la maison de la Frairie, moyennant 10 livres de rente par an. — 1733, devant d'autel de brocatelle cramoisie, fournie par le sieur Maille, de Rouen. — 22 avril 1734, donation par M. Le Guerchoys, à la Fabrique, d'une petite ferme devant le portail du presbytère. — 10 octobre 1734, on décide que, chaque année, un service sera célébré, le 30 juillet, à l'intention de M. Le Guerchoys, bienfaiteur de la paroisse, décédé à Parme, des suites des blessurus qu'il avait reçues dans le combat livré près de cette ville. — Pour la façon d'un confessionnal, 10 livres. — 1735, journée de maçon, 21 sous ; — de manœuvre, 15 sous. — 1738, on remplacera le verre de la vitre du chœur obscur, et gâté par la vétusté. — 21 mai 1740, amende honorable faite par Isaac Le Brument et ses complices, de la Religion Prétendue Réformée, qui avaient abattu la croix du Massacre à Bolbec ; cette croix est rétablie ; une autre est élevée à Autretot. — 1741, journée d'ouvrier, 20 sous. — 1743, acceptation de la donation de François et François Alain, père et fils. — 1744, journée de maçon, de charpentier, de couvreur, 20 sous. — 1746, couverture en tuile de l'église réparée ; — on parle d'établir un cintre de brique sous le sommier du clocher. — 1749, journée de couvreur, 20 sous. — 2 novembre 1750, don de 100 livres par Jean Le Plé, pour faire une vitre neuve en la nef. — 1753, journée de terrage, 20 sous. — 1758, à Niel, clerc d'Allouville, pour avoir relié un missel, 3 livres 5 sous. — 1759, journée d'ouvrier, 20 sous. — 1760, 15 journées de maçon, 14 livres ; — journée d'un homme employé à porter du caillou aux maçons, 15 sous. — 1761, 10 journées de charpentier, 16 livres. — 1762, journée de charpentier et d'homme employé au terrage, 20 sous. — Inventaire des ornements et des titres de l'église. On mentionne 3 anciens registres de 1514 à 1714 ; — une donation de la maison de la Frairie par M. Martin La Caille, seigneur d'Autretot, 5 juin 1524 ; — une fondation de messes par M[lle] Piédeleu, dame d'Autretot, 1627. — Subhastation des bancs. — Dans tous les comptes, un article pour la sonnerie des morts, le jour de la Toussaint. — Visites de l'église par les archidiacres : Robin des Bouillons, 13 septembre 1719, 28 septembre 1721, 23 septembre 1724 ; — L. Bridelle, 2 octobre 1733, 29 juin 1738, 27 avril 1744 ; — par le doyen de Fauville, B. Du Coudray, 23 août 1718, 26 septembre 1731 ; — par Grenet, curé de Trouville, 26 octobre 1728. — Curés de la paroisse : A. Mauger, jusqu'en 1720 ; après lui, Antoine Rouland. — Pour couverture, une feuille de parchemin avec plain-chant du XVI[e] siècle, doublée de papier de couleur.

G. 7976. (Registre.) — 52 feuillets, papier.

1761-1791. — AUTRETOT. — Comptes de la Fabrique. — 1764, 4 journées de terreur, 4 livres. — A M[me] veuve Maille, pour 3 chapes blanches de damas, 324 livres. — Pour achat, à Bellefosse et à Roquefort, de 2,800 de briques et pour le vin des domestiques, 40 livres 10 sous. — 1765, journée de charpentier, 1 livre. — Botcaux de feurre long achetés à raison de 40 livres le cent. — 3 juillet 1768, délibération sur l'accident arrivé à la maison de M. le vicaire : cellier et école incendiés dans la nuit du 8 au 9 juin dernier. — Consentement donné par le président de Bermonville à la construction d'une nouvelle maison. — Journée de maçon, 1 livre 11 sous ; — journée de journalier, 24 sous. — 1770, journée de charpentier, 24 sous. — Pour 17 journées à réparer les fossés, 20 livres 8 sous. — Pour 3 journées et demie de menuisier, 4 livres 4 sous. — Honoraires des vicaires portés de 140 livres à 200 livres, vu la cherté du blé et des denrées. — 24 mai 1772, on fera faire un coffre fermant à 3 clefs, dont l'une pour le curé, l'autre pour le Trésorier en exercice, la troisième pour le Trésorier sortant ; — 9 journées de journalier, 10 livres 16 sous.

— 26 mars 1774, travaux à faire à la croisée et à la couverture du clocher. — 29 octobre 1775, augmentation de gages accordée au clerc Joseph Muterel; « ne fera point faire d'école ailleurs que chez lui; se rendra assidu au service de l'église et donnera plus de temps à ceux qui viendront à toute heure chez lui chercher l'instruction. » — 1776, on accorde un banc gratis à Jacques Baudry et à François-Robert Rouland, qui avaient fait lambrisser, à leurs frais, une partie de la nef. — 1781, 200 livres de pension à la maîtresse d'école; 90 livres au clerc. — 1782, pour une journée à tirer du sable et à le charger, 30 sous.—Adjudications des bancs. — Visites de l'église par M. Bordier, archidiacre, 4 juillet 1776, 28 juin 1781.—R. De la Rue, curé, après Rouland.

G. 7977. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1681-1789. — AUTRETOT. — Délibérations de la Fabrique à partir de 1774. — 5 avril 1778, délibération pour l'établissement d'une maîtresse d'école de filles de la communauté d'Ernemont; pension de 200 livres; le curé y contribuera pour 50 livres de rente. — 29 avril 1781, bancs et armoires accordés aux frères de la Charité de la paroisse. — Titres de propriété d'une ferme appartenant à la Fabrique. — Vente par Jean Le Baube, demeurant à Sainte-Colombe, à la Fabrique d'Autretot, de 2 acres de terre sises en la paroisse des Baons-le-Comte, hameau du Grand-Fay. — Aveu baillé à Jean Roger, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur patron de Berville-en-Caux, 1771.

G. 7978. (Liasse.) — 1 registre de [illegible] feuillets, papier; 28 pièces, parchemin; 18 pièces, papier; 1 imprimé.

1518-1790. — AUZOUVILLE-L'ESNEVAL. — Compte de la Fabrique à partir de 1787 (ce même registre a servi à l'enregistrement des actes de l'administration municipale pendant la période révolutionnaire). — Fieffe faite par les frères de la Charité de Notre-Dame d'Auzouville-l'Esneval d'une maison à Charles Le Borgne, 1665. — Déclaration des biens de la Fabrique et de la Charité, 1704. — AUZOUVILLE-SUR-RY. — Déclaration des biens de la Fabrique, 1668. — Quittances des droits d'amortissement et nouveaux acquêts. — Donations et fondations de Jacques Campion, 1585; — de Jean Delesques, 1641; — de Pierre Havart, prêtre de Martainville-sur-Ry, 1518; — de Jacques Jollant, 1592; — de Jean Le Porchier, 1578; — de Jacques Pinchon, curé de Saint-Aubin-la-Rivière, 1687; — de Jean de Vieupont, chevalier, seigneur de la paroisse (messe à la confrérie du Rosaire, etc.), 1676. — Acte par lequel André de Vieupont, seigneur d'Auzouville-le-Roteur, Beauficel, décharge les Chartreux de la Rose du service de prévôté qu'ils devaient pour 3 vergées de terre sises à Auzouville. — Vente par Richard Tanneguy Le Prevost, marquis de Saint-Julien, au nom de sa femme Catherine-Romaine-Henriette de Monchy, et par Marie-Madeleine de Monchy, sa sœur, à maître Louis Le Carpentier, seigneur de Saint-Martin de Boscherville, du fief d'Auzouville-sur-Ry, 1688. — Divers titres de propriété et de procédures.

G. 7979. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 38 pièces, papier; 2 imprimés.

1526-1788. — AVESNES (canton d'Envermeu). — Inventaire des titres de la Fabrique, dressé le 7 août 1764, par Bloche, notaire à Eu, à la demande du curé Nicolas Le Roy. — Fondations de M. Belleau, seigneur de Ricquebourg, etc., 1526; — de Nicolas Grébauval, 1650; — d'Antoinne Ozanne, marchand de Paris, 1706; — d'Antoine Stalin, lieutenant de la prévôté de la marine à Dunkerque, 1713. — Titres de rentes et pièces de procédures, presque tous en fort mauvais état, par suite de l'humidité. — AVREMESNIL. — Fondation de Marguerite Gloria, veuve de Thomas Villard, avec le consentement de Nicolas Alleaume, Nicolas Beaunay et Jean De la Pierre, prêtres, curés de la paroisse, et du seigneur, messire François de Pardieu, et des Trésoriers, passé le 9 juillet 1656 au buffet de l'église. — Bail des biens de l'église, 1788. — « Devis de ce qui convient faire au clocher de la paroisse d'Avremesnil, dont l'adjudication se fera devant M. de Belmesnil subdélégué à Dieppe, » le 21 août 1752 (imprimé). — Ordonnance de l'Intendant; état de la répartition sur les paroissiens des deniers nécessaires aux travaux de réparation, 1752.

G. 7980. (Registre.) — [illegible] feuillets, papier.

1758-1793. — BAILLY-EN-RIVIÈRE. — 30 mai 1762, sur la représentation des curés de la paroisse (Morin, Vain et Golo), décidé qu'on fera voûter la nef et les 2 sous-ailes, avec un escalier pour monter au clocher. — 10 avril 1763, la marquise Le Veneur, dame de la paroisse, expose que, pour exécuter les volontés

de feu son mari, elle a l'intention de donner à la Fabrique une petite ferme sise à la Carrière, pour fonder une école gratuite destinée à l'entretien de deux pauvres filles du lieu et des paroisses de Saint-Ouen-sous-Bailly et de Saint-Aignan. — 21 janvier 1770, on rendra la chapelle de sainte Susanne conforme à celle de la Sainte-Vierge. — 17 février 1771, on règle la condition du clerc; remplira les fonctions ordinaires d'un clerc, tiendra les écoles avec assiduité, excepté un jour de chaque semaine où il n'y aura point de fête, et pendant les mois d'août et de septembre; conduira l'horloge de l'église; accompagnera les curés dans l'administration des sacrements et les inhumations; apprendra aux enfants leur catéchisme, à lire, écrire, l'arithmétique et même le plain-chant à ceux qui auront de la voix. — 1771, Pierre De Clais, menuisier, chargé de faire la contretable de la chapelle sainte Anne; prix, 80 livres. — 33 livres 15 sous à Cyprien Caron qui la peignit. — 1783, on décide que les 2 chapelles collatérales du chœur seront réparées. — 1784, la contretable de la chapelle de saint Antoine, laquelle sera conforme à celle de sainte Catherine, adjugée pour 130 livres à Charles Pelletier, menuisier d'Intraville. — 1788, le même est chargé du lambris du sanctuaire. — Pièces annexées au registre : Extrait du testament de Henri-Charles Le Veneur, 1750;—déclaration donnée à Marie-Catherine de Maucomble, par la Fabrique de Bailly-en-Rivière, des héritages relevant du fief de Bretigny, qui appartenaient aux pauvres de la paroisse, 1767.—Baux.

G. 7981. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 97 pièces, papier.

1532 (copie)-**1789**. — BAONS-LE-COMTE. — Procès au Parlement entre Nicolas Absolut, Trésorier de cette paroisse, et maître André Le Paige, sieur du Colombier, avocat au Parlement, au sujet d'une rente foncière, 1664. — Titres de propriété des biens appartenant à la chapelle de Sainte-Marguerite sise aux Baons-le-Comte. — Pièces de procédures pour le patronage de cette chapelle. — Extrait des registres du secrétariat de l'archevêché relatifs aux collations de ce bénéfice, de 1532 à 1625. — Mémoire de ce qui relevait des aumônes de Cliponville, 1753. —Déclaration par Annette Tabar, veuve de Charles Cognard, au Trésor de Saint Romain des Baons-le-Comte, de 4 livres de rente, sur une pièce de terre en la dite paroisse, 1620. — Sentences rendues au bailliage de Cliponville. — François de Thunes et Antoine Lamy, avocats, baillis du lieu, 1734, 1763.

G. 7982. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 11 pièces, papier.

1518-1788. — SAINT-MICHEL DE BARDOUVILLE. — Vente par Jean et Pierre Le Chandelier au Trésor de Bardouville, stipulé par le curé Nicolas Bellin, d'une pièce de terre au dit lieu, pour 250 livres tournois, 1664.—Fondation de Catherine Berenger, veuve de Thomas Berenger, 1695.—Déclaration donnée à Jean-Baptiste Postel, seigneur du Val-des-Leux, par Louis-Jacques Auger de Monteille, prieur de Saint-Nicolas de Beaulieu, demeurant à Rouen en la communauté de Saint-Patrice, pour une pièce de terre à Bardouville, 1777. — BASOMESNIL, ou MESNIL-LE-BAS, ou BAROMESNIL. — Donation par le seigneur de Sévis à la Fabrique de Basomesnil de 2 écus sol, 2 tiers de rente pour l'entretien du cierge pascal (de 8 livres de cire); le curé avertira les chefs d'hôtel et serviteurs qui se prépareront à recevoir le corps de Notre Seigneur que leur bon vouloir et plaisir soit, après la réception par eux faite, dire, chacun, *Pater noster* et *Ave Maria*, devant l'image et remembrance du crucifix, à l'intention des âmes du fondateur et de sa femme et de ses parents vivants et défunts. — Autre fondation de Denis Fouache, bourgeois de Rouen, 1689, approuvée par le même, avec réduction du nombre des messes, 1722; révalidation de la rente affectée à cette fondation par Marie-Cécile Bauquet de la Roque, veuve de Mre Nicolas de Caqueray de Lenglay, 1782. — Comptes et délibérations de la Fabrique de Notre-Dame de Baromesnil de 1734 à 1753, de 1781 à 1788. — 1736, pour les bancs de l'église, reçu 9 livres 14 sous; — visite de l'archidiacre, 2 livres 10 sous. — 1740, pour 4 mandées de chaux, 4 livres. — 1746, travail au porche de l'église. — 1748, grains, chanvres quêtés à la Toussaint; — journée de manœuvre, 12 sous. — 1749, achat de tuile à Saint-Pierre-en-Val; — peinture et gonds mis au *hèque* du porche. — 1750, inhumation, dans l'église, du fils du Président, 3 livres. — 1752, on fera une quête par la paroisse pour la refonte de la grosse cloche. — 1784, vente des œufs de Pâques et du pain. — Girard, fondeur de cloches. — 1786, achat de briques chez un briquetier de Saint-Pierre-en-Val. — 1788, on fera faire de nouveaux bancs uniformes, sur le modèle de ceux de Melleville. — BEAUMETS. — Contrat de fondation en l'église de Notre-Dame d'Arques, par Jean Le Bourgeoys, curé de Beaumets, natif de Dieppe (45 sous et un pot de crème par an), 1518.—Décret des héritages de Charles Eudes, avocat, demeurant à Dieppe, fils puiné

de Nicolas Eudes, apothicaire, 1593. — BAUDRIBOSC. — Donation de Catherine de Clercy, épouse de Charles de Loubert, chevalier, 1684.

G. 7983. (Registre.) — 147 feuillets, papier.

1680-1752. — BEAUNAY. — Comptes de la Fabrique. — 1680, paiements à Tourny, orfèvre; — à M. Simon, clerc de la paroisse (40 livres de gages); — à Pierre Acher, pour avoir relié les livres de l'église, 8 livres. — 1686, paiements à Nicolas Talbot, sculpteur, demeurant à Dieppe, pour l'épitaphe de feue Mme Anne Capry; — pour le sermon de la Passion, 30 sous. — 1690, à M. Du Buc, libraire, pour avoir relié le missel, 3 livres 2 sous; — aux charpentiers qui ont travaillé à la tour, pour un poinçon et demi de cidre, 12 livres. — Dépense de deux voyages faits à Rouen pour porter les déclarations et l'argent au bureau des amortissements, 4 livres 2 sous. — 1692, pour 200 de carreaux devant servir à paver l'église, 4 livres 6 sous. — 1694, pauvres enterrés à raison de 5 sous chaque inhumation. — 1703, banc accordé, en la chapelle de saint Roch, à Mme Luce, veuve de M. Pierre Luce, huissier à la Cour des Aides. — Etat des fondations faites en l'église de Beaunay. — 1704, à Michel Hallé, maçon, pour 13 journées et demie de travail, 8 livres. — Journée d'un homme employé à paver l'église, 14 sous. — 1713, Jacques Le Marchant, prêtre, nommé Trésorier le 1er octobre 1714. — Pour la pierre bénite de la chapelle de saint Roch, 3 livres. — 4 août 1720, on s'occupe du remplacement de plusieurs fonds en billets de la banque royale, qui ne portaient aucun intérêt. — 1726, achat d'ardoise à Rouen. — Journée de manœuvre, 9 sous; — le paquet de latte, 18 sous; — le millier de tuiles; 10 livres. — A M. Viret, marchand libraire, pour avoir relié le graduel, 16 livres. — Pour 12 douzaines d'œufs, données au couvreur en tuile, 2 livres 10 sous; — demi poinçon de cidre pour le même, 8 livres; — 7 boisseaux de blé en pain pour le même, 20 livres. — Au père Bonnet, cordelier, pour l'honoraire du sermon du vendredi saint, 2 livres. — 1728, prix d'un poinçon de cidre, 16 livres. — 1731, achat d'une chape noire et de 2 coussins pour l'autel, 67 livres 16 sous. — Journée de menuisier, 12 sous. — Pour 21 aunes de toile neuve pour faire un rideau à la contretable, 29 livres; pour 25 anneaux pour le dit rideau, 1 livre; pour 48 aunes de ruban pour le même rideau, 1 livre 10 sous; au couturier, 12 sous. — Journée de couvreur, 15 sous. — 1735, journée de maçon, 15 sous. — Pour 7 journées d'un homme employé à tirer du sable et à éteindre de la chaux, 3 livres 10 sous. — Aux Pères Damas et Eusèbe, prédicateurs de la station, à chacun, 2 livres. — 1740, journée d'un couvreur et de sa servante, 27 sous. — 1741-1743, démolition de la chapelle saint Roch, anciennement appelée de saint Nicolas, et reconstruction du comble de l'église. — Journée de maçon, 15 sous. — 1746, millier de pavé acheté à Varengeville chez un tuilier pour paver l'église. — Réédification du porche, nouveaux bancs faits par Pierre Prevel, menuisier. — A Michel Houine, sculpteur, pour avoir raccommodé le crucifix, l'image de saint Nicolas et 4 autres images, 8 livres. — A M. Le Masurier, peintre, pour avoir repeint les images, 13 livres 10 sous. — 1748, aux libraires de Rouen, pour avoir relié 2 missels, 13 livres 2 sous. — Délibérations qui sont pour la plupart des nominations de Trésoriers sous cette forme ou une forme équivalente : « Dimanche.... 1739, issue de la messe paroissiale, au son de la cloche, les paroissiens, assemblés avec M. le curé pour eslire un Trésorier pour gérer les revenus de l'église de Beaunay, à commencer de la saint Michel 1738, après la mort de Nicolas Ferrand, et finir à pareil jour 1740, qui est le terme ordinaire, ont élu la personne de maître Jean Maury, qui l'a accepté volontiers, pour la gloire de Dieu, et sera inhumé dans l'église pendant le temps de sa gestion, si mort arrivoit. » — Délibération du 24 avril 1740, signée par M. de Mathan, seigneur de la paroisse. — Inventaire des lettres et écritures de la Fabrique, 1685. — Curés de Beaunay : De Rouen, 1686; — Bocquet, 1707-1709; — Jacques Le Marchant, 1713-1715; — Barbe, 1739-1748; — J. Cavellet, 1750. Comptes vérifiés, dans le cours de leurs visites, par les archidiacres du Petit-Caux : de la Roque-Hue, 1687, 1700, 1704, 1706, 1708; — D'Osmont ou D'Osmond (il signe des 2 manières), 1713, 1715, 1727, 1734; — Charles de Grimaldy, 1744; — Fossard, 1752; — par M. Couët, grand vicaire et official, 26 septembre 1705; — par les doyens de Basqueville : Auvray, curé d'Auppegard, 1706; — F. Guérard, curé de Sainte-Geneviève, 1729, 1736, 1738; — Maromme, curé de Saint-Mards, 1743, 1745, 1746.

G. 7984. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 71 pièces, papier.

1637-1780. — BEAUNAY. — Comptes de la Fabrique, de Jean Prevel, 1750, 1751, et de Nicolas Masse, 1751-1754. — Etat des biens en terres et rentes du Trésor de Beaunay, 1724. — Mémoire des contrats de

cette église. — Baux des terres qui lui appartiennent. — Délibérations des propriétaires, habitants Trésoriers anciens et modernes, assemblés en état de commun, autorisant, sur la remontrance du marquis de Mathan, seigneur de la paroisse et principal propriétaire, la vente des bois du contour du cimetière, pour subvenir aux réparations de l'église, 1742. — Pièces de comptabilité de 1692. — Déclarations des biens et revenus qui ont été acquis par le Trésor de Beaunay depuis 1641 jusqu'en 1690. — Ordonnance de Mgr d'Aubigné, portant que l'on ferait retrancher quelques pierres de la corniche du tabernacle ; qu'on remettrait en état de décence l'image de saint Pierre ; qu'on ferait faire une autre contretable à l'autel du chœur, etc., 1714. — Quittances d'amortissement. — Pièces de procédures. — Consultation de l'avocat Le Tellier, Rouen, 11 mai 1710.

G. 7985. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

1755-1788. — BEAUNAY. — Registre coté et paraphé par Charles-Adrien de Quiefdeville, seigneur de Belmesnil, lieutenant général et particulier du bailliage d'Arques, bailli de Dieppe, et capitaine du château de Longueville, pour servir à l'enregistrement de la nomination des Trésoriers et à la réception des comptes de la Fabrique de l'église. — Etat des fondations, avec analyse des contrats ; — des rentes hypothèques ; — des charges annuelles ; — des dépenses faites pour la réédification du clocher, dont était entrepreneur M. Marie, de Basqueville, 1754. — 1763, achat de tuile à Varangeville. — 1771, construction d'une sacristie. — Au sieur Cyprien, peintre, pour les images de saint Pierre et saint Roch, 22 livres. — 1773, adjudication des bancs de la nef. — Donations faites par M. Ango, curé, depuis 1757 jusqu'en 1773 : En 1757, les 3 tableaux de la contretable et les 2 images de saint Pierre et de saint Roch, 10 livres ; — en 1773, les panneaux du lambris qui accompagnent le grand tableau de la contretable du chœur, 72 livres. Total, 1,034 livres. *Quæ de manu tua, Domine, accepimus, dedimus tibi. Dilexi decorem domus tuæ. Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam.* Ango. — La niche qui sert à exposer le Saint-Sacrement est de la donation de la dame du Clusel, épouse de M. le marquis de Mathan, quand on a béni la grosse cloche en 1756. » — Pierre Feret, curé après M. Ango, 1785, 1788. Comptes vérifiés par M. Fossard, archidiacre du Petit-Caux, 7 juillet 1763, 29 juin 1767 ; — par M. Hurier, curé de Gonneville, doyen de Basqueville, 2 octobre 1770, 25 septembre 1775.

G. 7986. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1752-1755. — BEAUNAY. — Requête adressée au marquis de la Bourdonnaye, Intendant de la Généralité, par Joseph Cavellet, curé de cette paroisse, pour lui remontrer que le clocher de son église était menacé d'une ruine prochaine, étant sapé dans les principales pièces qui le composent, et pour demander de faire faire la visite du dit clocher, le devis estimatif de la reconstruction, etc., 27 mars 1753. — Ordonnance de l'Intendant, portant qu'en présence de 4 des principaux habitants, ou iceux dûment appelés, après les publications et proclamations accoutumées, il serait par devant le sieur Belmesnil, subdélégué, procédé, à Dieppe, à l'adjudication au rabais, 9 mai 1753. — Délibérations des paroissiens tréfonciers et habitants ; arrêt du Conseil d'Etat ; devis dressé par M. Fontaine, ingénieur-architecte de l'Hôtel-Dieu de Rouen ; adjudicataire, Guillaume Marie, pour 2,500 livres. — Rôle et assiette de la somme de 1,100 livres à lever sur tous les sieurs propriétaires fonciers de la paroisse pour la réédification du clocher, servant de supplément aux deniers de la dite église, non suffisants, 1755.

G. 7987. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1512-1773. — BEAUNAY. — Contrats de fondations de Robert Bourdon, curé de Beaunay, 1617 ; — d'Anne Capry, bourgeoise de Paris ; veut être inhumée dans la chapelle de la sainte Vierge ; le Trésor s'oblige de faire mettre, dans l'an et jour du contrat, en la dite chapelle, une épitaphe où seront exprimées les conditions de la donation ; acte accepté par Louis de Mathan, seigneur de Beaunay, Sainte-Geneviève, Biville-la-Baignarde, par le curé, Pierre De Rouen, etc., 1683 ; — de feu Adrien Giffard, curé de Beaunay, 1637 ; — de Laurent Gueroult, concierge au château de Beaunay ; on lui permet de faire apposer une épitaphe touchant la fondation à la maçonnerie de l'église, en la nef et proche de son tombeau, 1669 ; — de messire Pierre Hallé, prêtre, vicaire de Beaunay, en la présence de noble homme Adrien Du Mont, sieur de la Motte, Trésorier de la dite église ; obligation au Trésor, « de faire faire le sermon de la Passion de notre saulveur Jésucrist, par chacun an, au jour du vendredi saint, et le sermon de la Résurrection, au jour de dimanche après icellui jour, » 1534-1538. — Titres de propriété et pièces de procédures relatives à ces fondations.

— « Traité de mariage qui, au plaisir de Dieu, sera fait, en son église réformée, entre Isaac Tierry, écuyer, sieur de la Motte et de Lallier, fils aîné et principal héritier de feu Jean Tierry et de damoiselle Madeleine Dumont, d'une part, et damoiselle Susanne Bosquet, fille de feu maître Mathieu Bosquet, seigneur de Saumont-la-Poterie, Bosc-Asselin, Saint-Sanson, avocat au Parlement, et de damoiselle Anne de Béthencourt, 1642. — Accord entre Pierre De Rouen, curé de Beaunay, agissant au nom du Trésor, et Etienne Quévremont, sieur de Vaudemont, originaire de Dieppe, ayant épousé Françoise Thierry, 1687. — Vente par noble dame Catherine de Bourbel, veuve de Jean-Dominique Du Val, écuyer, sieur d'Amonville, demeurant aux Guerrots, à Pierre Suzenne, écuyer, sieur de l'Espinay, lieutenant général au bailliage de Longueville, de 80 livres tournois de rente sur les biens d'Isaac Thierry, sieur de la Motte, 1672.

G. 7988. (Liasse). — 20 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1437-1765. — BEAUNAY. — Fondations de Marie Hébert, 1659 ; — de Mathieu Le Prevost, curé de Beaunay ; « pourra le donneur, pour mémoire du contenu aux lettres de fondation, faire mettre et asseoir au dextre costé du cueur, une pierre en laquelle sera gravée la dite fondation, » 1501 ; — de Catherine Linant, veuve de Pierre Luce, 1724 ; — de Jeanne Morel, veuve de feu en son vivant honorable homme Jean Lendormy, 1611, 1613 ; — de Vincent Morisse, sieur d'Autigny, 1669 ; — de Pierre Regnart et de Martine, sa femme ; « seront enterrés, c'est assavoir le dit Regnart, devant le cruxefis près du tronc, et sa femme devant l'aoustel de madame sainte Anne et saint Gacien, » 1464 ; — de Jehanne, déguerpie de feu Jehan Tondu, de la paroisse de Basqueville, 1437. — Réduction des fondations de l'église de Beaunay, par Alexis du Tot-Frontin, docteur en théologie, de la Faculté de Paris, vicaire général et official de la cour ecclésiastique pour le vénérable Chapitre de l'église métropolitaine de Normandie, le siège archiépiscopal vacant, 16 mai 1724. — Arrêt du Parlement (20 juillet 1668) contre Isaac Thierry, sieur de la Motte, demeurant à Beaunay, lequel est condamné à 500 livres d'amende qui seront appliquées pour faire faire une lampe d'argent à poser devant le Saint-Sacrement, et à lui fait inhibition de récidiver, à peine de la vie, en irrévérences et actions scandaleuses de mépris du Saint Sacrement. Il avait appelé d'une sentence portée contre lui par le bailli de la haute justice de Longueville.

G. 7989. (Liasse.) — 41 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1772. — BEAUNAY. — Titres de rentes appartenant à cette Fabrique. — Lettres de Macé Patte, vicomte de Longueville, contenant acte passé devant Mahiet Couppequesne, tabellion juré de la sergenterie de Basqueville en la dite vicomté, par lequel Guillaume Le Prevost « baille en pur et loyal échange affin d'éritage, au Trésor de la Fabrique de l'église de Beaunoy, une pièce de terre bornée par l'osmone du curé, et par Raoul d'Espinay, écuyer ; Trésoriers alors de la dite église, messire Philippe Hardouyn, prêtre, Raoul d'Espinay, escuier, Jean Dumont, Guillaume Jehan, Guieffray du Crotay, Pierre Regnart, Phelippot Martine et Olivier de Beneauville, » dernier juin 1450. — Fieffes de 1414.

G. 7990. (Registre.) — 85 feuillets, papier.

1710-1749. — BEAUNAY. — Compte de la Charité établie en cette paroisse : « Ce nouveau registre a esté recueilly et redoublé pour les débets deubs par les associez de la Charité de Beaunay, érigée et fondée en l'église parroissiale du dit Beaunay en l'honneur de la Ste Trinité, de la Ste Vierge, du bienheureux saint Pierre, patron d'icelle église, saint Mathieu, saint Sébastien, saint Roch, saincte Barbe. » — Approbation des comptes de maître Pierre Champias, maître de la confrérie, etc., par F. Guérard, curé de Sainte-Geneviève, doyen de Basqueville, 29 juin 1720, 20 septembre 1729, 18 septembre 1737, 23 septembre 1738, 28 juillet 1739. — 10 juillet 1735, le maître nommé donne 20 livres et offre un dîner aux confrères. — 1736, prix d'un chaperon, 5 livres 5 sous. — Payé au clocheteur, 4 livres 10 sous, et 12 sous pour la tombe d'un pauvre.

G. 7991. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1711-1751. — BEAUVILLE. — Pièces d'un procès entre la Fabrique de cette paroisse, représenté par Jean Larchevesque, contre les héritiers de Robert Bonté, au sujet d'une rente de 15 livres appartenant à la dite Fabrique. — Lettre de M. Cadot, curé de Beauville, adressée à M. Pocholle, procureur au bailliage d'Arques, 1751. — Mémoire de frais de procédures ; plaidoyer, 10 sous ; autre plaidoyer, même prix, 1744, 1745.

G. 792. (Liasse.) — 7 pièces parchemin ; 5 pièces, papier.

1459-1783. — BEBEC. — Contrats de fieffe, aveux, baux concernant les biens appartenant à la Fabrique de cette église. — Fondation pour Allain Collemont, 1554. — Aveux à Jacques Asselin et Jean-François-Alexandre Asselin, seigneurs de Villequier, 1712, 1745 ; — à Nicolas-Ysembard et Ysembard-Nicolas Busquet, seigneurs de Bébec. — Mention de Thomas Auvray, curé de Bébec en 1459. — BEC-AUX-CAUCHOIS. — Bail de deux pièces de terre par Claude Billoquet, curé de cette paroisse, 1785. — NOTRE-DAME-DU-BEC-CRESPIN. — Etat des biens et revenus de cette paroisse, 1637. — Délibération des paroissiens pour contribution à la condition du vicaire, lequel tiendra les écoles, 1693. — SAINT-MARTIN-DU-BEC-CRESPIN. — Déclaration des biens de cette Fabrique : « Faibles rentes, insuffisantes pour entretenir l'église bastie sur la crouppe d'une montagne et subjette à grandes, ruines, désordres et tempestes, tellement que naguères il cousta 80 livres en réparation. — La tour, estant crevassée du haut de la tour jusques au milieu, en divers endroits, menasse tous les jours grand ruyne, attendant argent pour aller au devant, lequel la dicte église n'a point, sans compter le manque de livres, comme de missel et de bannière et tunicque, d'une lampe pour la révérence du Sainct-Sacrement et d'une honneste croix, » 1637.

G. 793. (Registre.) — 198 feuillets, papier.

1759-1790. — BELBEUF. — Comptes des Trésoriers. — 12 avril 1765, « en l'assemblée des seigneur, curé et Trésoriers anciens et modernes, » délibération prise au sujet des bancs ; signature de M. de Belbeuf. — 24 octobre 1773, adjudication des travaux de la couverture de l'église, des 2 chapelles, de la sacristie et du clocher ; Nicolas Le Febvre, adjudicataire pour 180 livres. — Inventaire du mobilier.

G. 794. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1177-1773. — SAINT-WANDRILLE DE BELLEVILLE-EN-CAUX. — Titres de propriété de cette Fabrique. — Contrats de fondation ou de donation de Françoise Le Normand de Beaumont, abbesse de Bondeville, seule dame et patronne alternative de cette église, 1682 ; — de Claude Denier, 1613 ; — de Jean Farcy, de Varvannes, 1662 ; — de Pierre Lendormy, 1616. — Mention d'Alphonse Du Crottay, sieur du Traversain ; — de François Du Mesnil, patron alternatif de Belleville, 1673 ; — d'Augustin Le Bourgeois, ancien avocat en la Cour, patron alternatif de Belleville, 1682. — BELLOZANNE. — Déclaration des biens de la Fabrique de cette église ; F. De Belloy, curé, 1751.

G. 795. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1655-1771. — BENARVILLE. — Comptes des Trésoriers. Le premier compte a pour titre : « Compte et estat de la recepte et mise du bien et revenu appartenant au Trésor de l'église de Bénarville, que négotie messire François de Bailleul, chevalier, seigneur du lieu, Anscrville, Croixmare, seigneur et patron du dit Bénarville, Vilmesnil, Serville et Mentheville, » 1659-1679. — 1679-1682, bancs mis dans l'église ; — vente des pommes du cimetière. — 1696, cueillette pour le cierge bénit, 1 livre 4 sous. — 1701, pour demie douzaine de chandeliers à triangle pour l'autel, pesant 26 livres, à 28 sous la livre. — 1706, collecte des œufs de Pâques, 26 sous. — 1736-1739, au sieur Lestivoudois, sculpteur, pour avoir fait et fourni le tabernacle et gradins, 150 livres. — Au vicaire, pour ses honoraires d'une année, 30 livres. — Au sieur Flavigny, pour une bannière, 26 livres 16 sous. — Pour l'arbre de la croix dans le cimetière, 3 livres. — 1750, à Jacques Thibault, menuisier, pour avoir fourni un *pulpitre* et 1 marchepied, 8 livres. — 1751, au sieur Maille, brodeur à Rouen, pour 2 chapes, 116 livres. — 1753, au même, pour un dais, 116 livres 19 sous. — 1755-1756, fonte de 2 cloches par Poisson, fondeur à Rouen ; montant de la dépense à la charge du Président de Bailleul. — 1757, au sieur Le Cavé, de Fécamp, pour avoir relié 3 processionnaires, 3 livres 12 sous. — Au 1er feuillet du registre, ordonnance de l'archidiacre Bernard Le Pigny, qui ordonne que les comptes de la Fabrique, qu'il avait trouvés en des feuilles volantes, seront incessamment rédigés et transcrits sur le présent registre ; — M. de Bailleul, Trésorier en charge, prié de rendre incessamment les comptes, d'obliger tous les redevables à vider leurs mains, conformément à l'arrêt du Conseil, et ce dans le terme de la saint Michel prochaine, 22 juillet 1674. — Comptes et nominations de Trésoriers, signés par messire Charles-Pierre de Bailleul, président à mortier, 1753-1770. Comptes vérifiés par B. Coüet, vicaire général et official, 4 octobre 1704 ; — par les archidiacres du Grand-Caux : Robin des Bouillons, 17 octobre 1719, 23 septembre 1723 (fait défense

sous peine d'interdit, de faire paître l'herbe du cimetière), 24 septembre 1725 ; – Bridelle, 17 octobre 1736, 15 octobre 1742 ; – Rose, 11 juillet 1748 ; — par les doyens du doyenné des Loges : Etienne Le Vasseur, curé de Mentheville, 14 décembre 1711 (il ordonne que le cimetière sera replanté d'arbres) ; — De la Chapelle, autre curé de Mentheville, 24 septembre 1722 (il ordonne que les paroissiens procureront un clerc au curé), 10 octobre 1741 ; — Radou, curé d'Isneauville, 15 juillet 1750, 12 juin 1752 ; — Le Signerre, Turgard. — Curés : Dyel de Clermont, dit l'abbé de Clermont, Guillaume Héron, Hellouin d'Alaincourt. — Registre sur papier « timbré de la marque de maistre Martin du Fresnoy, fermier général des droits sur le papier et parchemin timbré de France, délivré à M. ....., marchand demeurant à ..... pour servir à son négoce, etc. »

G. 7996. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1773-1788. — BENARVILLE. — Comptes des Trésoriers. — 1771-1772, « pour une tasse d'étain qui sert à cueillir à l'honneur de la Sainte Vierge, 12 sous. — Damas en fleur et dentelle achetés à Bolbec. » — 1774, travaux à la flèche de la tour, qui n'était plus d'aplomb. — Au sieur D'Etrais, clerc, pour sa condition, 60 livres par an. — 26 décembre 1780, sur la demande du nouveau curé, M. Lheureux Duchouqué, autorisation à lui donnée de faire construire une rangée de bancs au lieu et place de mauvaises bancelles ; de faire faire une chaire à prêcher. « Jusqu'alors il n'y en avoit point eu, ce qui étoit très incommode, pour annoncer aux fidèles la parole de Dieu » ; d'établir un second confessionnal pour le vicaire. — 1er avril 1782, les bancs ne pouvant suffire, on attachera de petites bancelles à chaque banc le long de la grande allée. — 1784, à Noël Jancey, pour avoir peint la chaire et la chambre du vicaire, 16 livres. — Compte et nominations de Trésoriers, signés par Nicolas-Charles de Bailleul. — Compte vérifié par Bordier, archidiacre du Grand-Caux, 14 juillet 1770. — L'Heureux Duchouqué, curé après Hellouin d'Alaincourt.

G. 7997. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1556-1661. — BENARVILLE. — Titres de propriété, fieffes, etc. Donation faite à cette église, par Georges du Bosc-Hébert, qui en était curé, d'une pièce de terre qu'il avait achetée, en 1549, de Jacques de Goustimesnil, sieur de Foucreville, et de damoiselle Olive du Fayot, sa femme ; service annuel. On mettra sur le maître autel un cierge où seront écrits ces mots : « M. G. du Bosc-Hébert, » la dite donation acceptée par Pierre Martel, sieur du Boscrosay, par Robert Jamet, licencié ès-lois, conseiller au présidial de Caudebec, 29 septembre 1555 ; présent à l'acte et consentant, noble et discrète personne Nicolas de Putot, seigneur du lieu et de Bénarville. — Mention de Charles Boudeville, curé de Bénarville, 1650.

G. 7998. (Registre.) — 162 feuillets, papier.

1727-1781. — NOTRE-DAME DE BENESVILLE. — Comptes de cette Fabrique. — 18 avril 1729, les paroissiens reconnaissent que c'est par pure libéralité de sa part, que Louis-François Du Perron, seigneur et patron honoraire de la paroisse, a fourni les planches du lambris de la nef, au bas duquel sont ses armoiries. — 8 juillet 1753, dans le chœur de l'église, à l'issue des vêpres, après annonce au prône de la messe paroissiale, délibération pour aviser aux dégâts causés à la couverture de la nef par la tempête arrivée les jours derniers ; autorisation donnée au Trésorier de faire recouvrir la nef et la tour. — 1755, église couverte en ardoise par un couvreur de Saint-Valery. — 29 septembre 1765, en assemblée des paroissiens en état de commun, M. Pierre d'Hattenville, seigneur de la paroisse, présent, autorisation donnée au curé de prendre un vicaire ou un clerc à son choix, à qui la paroisse fournira 80 livres par an. — 9 mars 1766, 20 livres accordées à Louis Le Rond pour distribuer le pain bénit et sonner les cloches. — 14 septembre 1766, le Trésorier est autorisé à réparer la maison vicariale. — 3 mai 1772, contestation entre le curé et les paroissiens au sujet des matières qui devaient être traitées soit par la Fabrique, soit par l'assemblée des paroissiens. Le curé soutenait que la réparation du clocher regardait la Fabrique. — 25 avril 1773, le curé demande à nouveau qu'il soit dressé un état des fondations, lequel sera placé dans la sacristie ; il se plaint du banc de M. Coignard, incommode et augmenté sans droit. — 5 juin 1773, assemblée générale pour les réédifications du clocher et de la nef. — 30 octobre 1777, question de faire griller la tour, pour empêcher la pourriture que causent les pigeons au comble du clocher. — 7 et 28 mars 1779, délibérations pour la construction d'un nouveau presbytère. — 1776-1779, mention de M. Poisson, fondeur ; — de M. Antoine Henriot, qui avait fondu la grosse cloche. — 12 août 1781, assemblée en présence de M. Charles Phyly, avocat en la cour, procureur fiscal en la haute justice de Cany Caniel, agissant au nom et en vertu des

ordres du procureur général, pour l'élection d'un Trésorier, au lieu de Jacques Neveu, irrégulièrement nommé ; Michel Godalier nommé. — 27 janvier 1782, délibération au sujet du presbytère. — Ordonnances de MM. Grimaldy, archidiacre du Petit-Caux, 20 juin 1741 : — de M. Fossart, archidiacre du Petit-Caux, 12 septembre 1757; — 6 juillet 1768, (il ordonne, au cours de sa visite archidiaconale, que pour la tenue des assemblées, tant ordinaires qu'extraordinaires, on se conformera littéralement aux dispositions de l'arrêt en forme de règlement de la Cour sur le fait des Fabriques, de 1751). — Curés de Bénesville : Gabriel-Antoine Lucas, 1729-1753; — Michel Le Clerc, 1762-1782. — Annexé aux registres, un pouvoir donné à son fermier par M. Biencourt de Poutrincourt; 2 lettres de M. De Rouen à madame Prier d'Hattenville, 1779.

G. 7999. (Registre.) — 94 feuillets, papier.

1786-1793. — NOTRE-DAME DE BÉNESVILLE. — Comptes de cette Fabrique. — Consultation des avocats Fiquet et Jourdain, de Saint-Valery-en-Caux, 2 avril 1786. — A M. Hérault, libraire à Rouen, pour avoir fourni les cartons d'autel et 2 actions de grâces, 8 livres. — 29 avril 1787, le curé représente qu'il n'a pour sacristie que 4 pieds de largeur derrière la contretable faisant partie du chœur, et que d'ailleurs cette contretable a besoin d'être consolidée, n'étant étayée que sur des pièces de bois usées par la vétusté. On lui permet de rapprocher la contretable de 14 pouces en dedans du chœur. — 24 juin 1787, les murailles de l'église, le berceau en lambris seront peints en blanc à trois couches ; on bouchera le trou qui existe au dessus du crucifix ; entrepreneur, Louis Roussel, de Boullencourt en Picardie, près Blangy. — 15 juillet 1787, délibération pour la construction d'une sacristie, la décoration des deux chapelles latérales, la réparation du pignon de l'église. — 1768, adjudication des grands et des petits bancs dans les chapelles de la Sainte-Vierge et de saint Adrien. — 30 avril 1788, on décide que l'on fera couvrir en ardoise la nef du côté du nord. — 21 juin 1789, augmentation des honoraires du vicaire. — Annexé au registre, le marché que fit M. l'abbé Le Clerc, curé de Bénesville, avec Mr Pierre Longuemare, maçon, demeurant en la paroisse de Bénesville, pour la reconstruction du presbytère de la paroisse.

G. 8000. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.

1703-1781. — BENNETOT. — Aveux à François Morel, seigneur patron de Bennetot, par les Minimes de Rouen, 1723 ; — à Jean-Louis Fiquet de Normanville, seigneur de Normanville, Biville, etc. par la Fabrique de Bennetot, 1778. — FABRIQUE DE SAINT-PIERRE DE BÉNOUVILLE. — Comptes des Trésoriers. — 1717, au vitrier de Basqueville, pour avoir fait une vitre neuve, 6 livres. — A Mlle Boissière, chasublière à Rouen, pour un dais de ligature, 12 livres. — Tuile fournie par un tuilier de Varengeville. — 1730-1732, payé pour achat de livres d'église, 66 livres ; — pour une chasuble de damassé blanc, 30 livres. — 1734-1736, travaux à l'école de la paroisse. — 1768-1769, compte rendu en présence de M. Fiquet d'Ausseville, seigneur patron de la paroisse. Comptes vérifiés par les archidiacres du Petit-Caux : M. de la Roque-Hue, 9 juin 1704, 24 mai 1707 (il ordonne que le cimetière sera fermé, que le clocher, les arcs boutants de la nef et les bancs seront réparés) ; — D'Osmond, 3 octobre 1710, 29 septembre 1713, 18 septembre 1715, 8 octobre 1718, 20 septembre 1720, 1er octobre 1734 ; — Cerisy, 3 juillet 1747 ; — Grimaldy, 28 octobre 1744 ; — par les doyens de Basqueville : F. Guérard, curé de Sainte-Geneviève, 13 septembre 1726 20 septembre 1720 ; — Maromme, curé de Saint-Mards, 24 octobre 1746. — Curés de la paroisse : Tiphaigne, Godefroy, Millet. — Actes de baptèmes et mariages du curé Thiphaigne, 1734.

G. 8001. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier ; 2 imprimées.

1672-1789. — SAINT-PIERRE BENOUVILLE. — Titres de propriété, contrats de fieffe, baux, pièces de procédures. — Procès entre Raulin Giffard, curé de Bénouville, et Richard Lucas, curé de Draqueville, au sujet d'une pièce de terre litigieuse entre les deux paroisses, 1686. — Bail par les religieux de Saint-Georges de Boscherville à Pierre Tiphaigne, curé de Bénouville, des deux tiers des grosses dîmes de cette paroisse, pour 225 livres par an, à charge d'entretenir le chancel de couvertures, pavages et vitres, et de payer la cotisation des pauvres. — Mémoire des terres défrichées de 1681 à 1711. — Aveux rendus à M. de Mathan, seigneur du Grand-Beaunay, 1672. — Déclaration des biens appartenant à la Fabrique de Bénouville. — Quittances des droits d'amortissement. — Rôle de division et assiette de 514 livres 18 sous 9 deniers sur les biens fonds de Saint-Pierre de Bénouville pour les réédifications à faire au clocher, au portail et aux piliers de l'église ; Marie, entrepreneur, 1763. — Procès-verbal de visite de l'église de Bénouville par Mgr Jacques-

Nicolas Colbert, coadjuteur de Rouen; les habitants fourniront dans trois mois un clerc au curé pour l'aider à faire le service divin et instruire les enfants. — Vu les procès-verbaux de visite faite par Guillaume Le Marchand, maître peintre à Dieppe, et par Louis Le Roy, maître menuisier, le sieur de Marencourt, prétendant avoir dépensé 286 livres, pour les ouvrages de peinture, pour l'achat d'une image en bois de Saint-Pierre, pour la réparation de la crosse de saint Julien et s'être de la sorte acquitté d'une rente de 12 livres 5 sous qu'il devait, les habitants trouvant, au contraire, que ces dépenses étaient excessives, l'archevêque estime les travaux de menuiserie à 100 livres, et ceux de peinture à 12 livres, 1681.

G. 8002. (Registre. — In-folio, 180 feuillets, papier.

1660-1681. — SAINT-PIERRE-BENOUVILLE. — Comptes des Trésosriers. Au 1er feuillet : « Ce présent livre a esté donné par Raulin Giffart, presbtre, curé de la paroisse de St Pierre de Bénouville pour mettre et enregistrer les comptes de l'esglise du dit lieu, 1670. R. Giffard. *In te, Domine speravi ; non confundar in eternum; Amen.* Ung chacun doibt fidellement tenir compte de l'entremisse du revenu et manîment qu'il a eu des biens de l'esglisse. Car celuy qui les retiendra danné sera de Dieu le père au jugement; il descendra en enfer, comme ung sacrilège. *Scriptor qui hæc scripsit, cum Christo vivere possit. Amen,* » 1670. — 1660, recettes pour le cierge bénit ; — pour les fosses des corps inhumés dans l'église (60, 40, 30 sous) ; — pour les œufs et nourolles donnés à Pâques, etc. — 1661-1662, tuile achetée à Varengeville ; — au prédicateur du carême, pour 2 messes, 16 sous ; — au prédicateur de l'avent, pour 5 messes, 40 sous ; — au prédicateur, pour une messe qu'il a dite le jour de saint Sauveur, 8 sous. — 1663-1664, mention de l'école de la paroisse. — 1670, à Pierre Le Grand, menuisier, pour un encastillement au maître-autel, 4 livres. — 1680, pour la chandelle de la messe de minuit, 2 sous. — 1685-1686, pour le cierge bénit, 13 sous ; — pour un devant d'autel et pour anneaux à faire les rideaux, 1 livre 18 sous. — 1794, à Jore, pour un graduel, 11 livres. — Marin Martin, curé après Raulin Giffard.—Cure en déport en 1672. Comptes vérifiés par les archidiacres du Petit-Caux : Proffit, 6 juillet 1670, 25 septembre 1672 ; — de la Roque-Hue, 15 septembre 1687 ; — par Pierre De Rouen, curé de Beaunay, doyen de Basqueville, 17 septembre 1683.

G. 8003. (Cahier.) — 26 feuillets, papier.

1677-1703. — SAINT-PIERRE-BENOUVILLE. — 3 janvier 1677, Richard Parent, écuyer, sieur de Marencourt, présent à la reddition du compte. — 27 mai 1677, ordonnance de Guillaume Bochard de Champigny, docteur de Sorbonne, archidiacre du Petit-Caux, portant que les anciens Trésoriers qui sont redevables rendraient leurs comptes avec l'intérêt de l'intérêt, comme de deniers pupillaires, à peine d'excommunication, et que ceux qui avaient des contrats sous seing-privé les passeraient en forme devant les notaires. Enjoint au curé, sous peine de suspense, de lire cette ordonnance au prône de la messe paroissiale. — 1er octobre 1684, assemblée des paroissiens en état de commun, en présence du sieur de Marencourt; sur la proposition du curé Marin Martin, on donnera 50 livres à un vicaire qui aidera le curé en ses fonctions et instruira la jeunesse et servira comme clerc de la paroisse. — 1685-1686, à Pierre Le Grand, pour le balustre de l'autel saint Adrien, 5 livres. — Pour la nomination de collecteurs, 5 sous. — Pour la chandelle de la messe de minuit, 1 sou. — Pour le petit habit de la Vierge, 3 livres. — Pour la ferrure du confessionnal, 30 sous. — 1696, pour la visite de M. l'archidiacre, 10 sous 6 deniers. — 1696-1698, payé aux pauvres, 18 livres, à raison de 6 livres par an, pour la fondation du sieur de Marencourt. — A la fin, inventaire des titres de la Fabrique. Comptes vérifiés par Pierre De Rouen, curé de Beaunay, doyen de Basqueville ; — par M. de la Roque-Hue, archidiacre. — M. Marin Martin, curé de la paroisse. — Registre sur papier timbré.

G. 8004. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1696-1789. — SAINT-PIERRE-BENOUVILLE. — Pièces justificatives et comptes de la Fabrique. — 1736, briquetier à Basqueville. — 1747, réparations à l'école. — 1759, C. Digeon reconnait avoir reçu 15 livres pour la demi-année de son *clergé* (cléricature). — 1772, pour 6,000 d'ardoises d'Angers achetées à Dieppe, 194 livres 8 sous. — Pour 1,992 pieds de planches pour lattes et contrelattes, 74 livres et 14 sous. — Jean Motet reconnait avoir reçu de M. Fiquet d'Ausseville 85 livres 15 sous, pour la façon de 8 bancs clos pour l'église.

G. 805. (Liasse.) — 6 pièces parchemin ; 18 pièces, papier.

1638-1780. — SAINT-PIERRE-BENOUVILLE. — Contrats de fondations de Damien Blandin, 1638 ; — de Richard Parent, sieur de Marencourt et de Marie de Caumont, sa femme ; 20 messes par an, distribution de pain aux pauvres de la paroisse ; legs à Robert Parent, son fils naturel, pour le récompenser de services dont il n'a jamais reçu aucun salaire ; à la petite Susanne Gueroult, legs de 6 écus à prendre sur les meubles de la succession, avec une petite génisse ; exécuteurs testamentaires : Marin Martin, curé, Robert Parent, écuyer, sieur d'Aubemare, 1685 ; — d'Avoye Regnault, veuve de Pierre Vallery, 1686 ; — de Louis Thierry, curé de la paroisse, 1676. — Copie d'une inscription « sur une pierre en grais, ayant la forme d'un quarré long, incrustée dans la muraille du côté de l'épître de la nef de l'église, » relative à la fondation de Catherine Guillebert, veuve de J. Du Castel, laboureur à Herbouville, 1744. — Ordonnance de Mgr de la Rochefoucauld approuvant une délibération de la Fabrique de Bénouville, du 26 décembre, pour qu'il fût célébré à perpétuité, pour Pierre Hinfré et sa femme, Marguerite Dubuc, bienfaiteurs de l'église, 14 messes par an, 8 janvier 1774 ; signé : Marescot. — État des fondations et du revenu annuel de la Fabrique. — Titres de propriété relatifs aux dites fondations. — Réduction de la fondation de M. de Marencourt, sollicitée par son frère en 1706 ; au bas de la requête, ordonnance de Mgr Colbert, portant que la demande serait publiée au prône par 3 dimanches consécutifs, 19 mai 1706 ; signature de ce prélat. — Amortissement de rente consenti pour avoir moyen de subvenir à des réparations urgentes ; présent à la délibération, M. Christophe Le Prevost, procureur de M. le duc et de Mme la duchesse de La Force, seigneurs de la paroisse.

G. 806. (Cahier.) — In-folio, 50 feuillets, papier ; sans couverture.

1735-1793. — SAINT-PIERRE-BENOUVILLE. — Comptes de la confrérie de Saint-Pierre de cette paroisse, rendus par maîtres Pierre Tiphaigne, 1733-1738, etc. — Messes acquittées ; grandes messes de saint Pierre ès-liens, de saint Fiacre, saint Julien, 1 service pour les défunts de la Charité et une basse messe chaque mois. — Mémoire des noms et surnoms des frères de la Charité érigée, le 25 juillet 1734, par discrète personne, maître Pierre Tiphaigne, prêtre et curé du dit lieu, et approuvés par Mgr Nicolas de Saulx-Tavanes, archevêque de Rouen, la dite confrérie s'étendant à Draqueville, La Chapelle, Lestanville, Royville, Sainte-Geneviève.

G. 807. (Liasse.) — 47 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1567-1780. — NOTRE-DAME DE BERMONVILLE. — Titres de propriété, baux de terre, pièces de procédures. — Aveux rendus à Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, seigneur et haut justicier de Cliponville : — à Abraham De Rouen, seigneur de Bermonville, Villequier, Guilbert-Maillard, Caillot, Hastingues, Commanville, conseiller au Parlement, 1675, 1680 ; — à Adrien De Rouen, seigneur de Bermonville, Alvimare, président en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1752. — Fondation de Michel Le Monnier, écuyer, seigneur, patron et curé de Bermonville, pour lui et pour défunt Abraham Le Monnier, son frère aîné ; testament du 18 mai 1652 ; legs à demoiselle Jeanne De Rouen, sa nièce, épouse de Louis Pain, écuyer, sieur de Gournay ; Pierre Clouet, sieur de Ruquemare, son exécuteur testamentaire ; — de François Fabullet, curé de Bermonville, décédé au mois de mai 1639 ; avait pour héritiers Nicolas Carrel, demeurant à Sainte-Gertrude, Charles Carrel, de Rouen, François, Pierre et Jean Carrel, demeurant à Cliponville ; — de Marie Orléans, veuve de Louis Euldes, demeurant à Allouville, 1686. — Quittance de Jean Desmeillers, associé à la confrérie de la Charité de Bermonville, au nom de ses confrères, d'une somme de 100 livres, pour amortissement d'une rente de 111 sous 2 deniers due par François-Marin Du Bosc, prieur de Colmont, fils aîné et principal héritier d'André Du Bosc, conseiller du Roi au bailliage de Caudebec, 1730. — Traités de mariage entre Jean Le Roux, fils aîné de Jean Le Roux, et Roberte Guiffart, 1581 ; — entre Charles Grisel, fils de Michel Grisel, et Bonne Giffard, 1631 ; — entre Nicolas Pinchon et Catherine De Flesques, 1767 ; états détaillés de mobiliers apportés en dot. — Lettre de M. Planterose, datée de Rouen, 11 mai 1742 : « Je comptois partir aujourd'hui pour Cliponville ; mais j'ay esté pris d'un gros rhume, avec un très grand mal de teste, qui m'oblige de différer mon voyage, d'autant que presque tous mes domestiques sont attaqués de la même maladie, dont personnne icy n'est exempt ». — « Registre pour servir à Antoine Le Héricher, avec indication de ses rentiers, débiteurs, fermiers, etc., »

XVIIIe siècle. — Consultations des avocats Coquerel, 1639; Langlois de Louvres, 1762. — Curés de Bermonville : Jacques Gosseaulme, 1668 ; — Pierre Collé, licencié en théologie, 1686; — Georges Tourneroche, 1741.

G. 8108. (Liasse.) — 4 pièces papier.

1727-1780. — BERNIÈRES dit anciennement BEUZEMONCHEL. — Inventaire des contrats, 1728. — Comptes des Trésoriers. — 1729-1730, recette pour le cierge bénit. — 1730-1736, payé pour un missel, 24 livres. — 1738, achat de froc rouge pour les soutanes des enfants de chœur. — 1734, pour un cent de *plante* et pour 10 entes, 27 livres. — Journée de charpentier, 12 sous. — Au prédicateur, pour le sermon de la Passion, 2 livres. — Assiette et département fait par Guillaume Leber, Jacques Piénoel, Antoine Lecouflé, Jean Lambert et Jacques Dusault, asséeurs collecteurs des deniers de la taille de Bernières, Election de Caudebec, année 1727. — 1739, gages d'Antoine Torquet, clerc de la paroisse, 40 livres. — 1752, à Thomas Souday, pour avoir monté les cloches après la fonte, 22 livres. — 1765, procès au bailliage de Caudebec à propos d'une dépense pour l'achat et l'emplacement de l'horloge. — Délibération des paroissiens en faveur de ce travail, contre lequel protestent M. de Bailleul-Saint-Maclou (seigneur de Saint-Maclou de la Bruyère) et M. le chevalier de la Pailleterie-Bouju, et qu'approuvent, au contraire, le curé M. Lepillier et nombre de paroissiens, dont on voit les signatures. — 18 avril 1772, condition du vicaire, 500 livres. Comptes approuvés par les archidiacres du Grand-Caux : Bridelle, 20 octobre 1733, 19 juin 1738 ; — Rose, 5 juillet 1753, 20 avril 1766 ; — par Ducoudray, curé de Bréauté, 20 octobre 1736, 7 octobre 1741, 1er octobre 1742 : — par Rouland, curé d'Autretot, 26 juin 1761.

G. 8109. (Liasse.) — 2 pièces parchemin ; 23 pièces papier, 2 imprimés.

1673-1755. — BERNIÈRES. — Déclarations, procédures, quittances relatives aux droits d'amortissement. — Requête adressée à Mgr de Creil, Intendant, par Pierre Asse, curé de Beuzemouchel, pour obtenir modération de taxe, la dite demande souscrite de l'ordonnance du dit Intendant, 27 juin 1679. — Aveux et déclarations baillés par la Fabrique de Bernières à Mgr d'Aubigné, archevêque de Rouen, seigneur de Cliponville, 1717 ; — à Etienne Maignart, seigneur de Beuzemouchel, dit plus tard Bernières, la Rivière-Bourdet, Butermare, conseiller au Parlement de Paris, 1668, 1689 ; — à Françoise-Madeleine-Gabrielle Maignart de Bernières, veuve de Louis-Philippe de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, lieutenant général des armées du Roi, cohéritière de son frère le président de Bernières, 1755.

G. 8110. (Liasse.) — 4 pièces parchemin ; 7 pièces papier.

1520 (copie)-**1728**. — BERNIÈRES. — Contrats de fondation de Pierre Asse, curé de Bernières, 1691 ; — d'Olivier Davy, seigneur de Réneville, 1520 ; fondation réduite par l'archidiacre Bernard Le Pigny, 1670; — de Pierre Le Masurier, sieur de Durdan, 1659 ; — de Charles Le Masurier, écuyer, sieur des Portes, ayant pour héritier Adrien Le Masurier, écuyer, sieur de Berfollet, 1652, 1665 ; — de Françoise Puchot, veuve de messire Charles Maignart, chevalier, seigneur de Bernières, la Rivière-Bourdet, président au Parlement de Normandie, en l'honneur du très Saint-Screment de l'autel, lorsqu'on le porte aux malades : « 2 lanternes en façon de fallots, avecq 2 bougies blanches du poids de 20 onces chacune... cloche sonnée pour avertir ceux qui désireraient accompagner le Saint-Sacrement aux estans à l'agonie de la mort, » 1660 ; — de messire Gilles-Henri Maignart, marquis de Bernières, président honoraire au Parlement de Normandie, pour feue madame de la Motte-Pillastre, veuve de M. l'Intendant de Bernières, ayant pour exécuteur testamentaire messire Louis de Romé, marquis de Romé, Vernouillet, Verneuil, 1728. — La plupart de ces pièces extrêmement endommagées par l'humidité.

G. 8111. (Liasse.) — 10 pièces parchemin ; 34 pièces papier.

1626-1781. — BERNIÈRES. — Titres de propriété, contrats de vente et de révalidation de rentes, procédures, baux de terres. — Etats de la Fabrique, 1753, 1786. — Engagement pris par Robert Le Masurier, Trésorier de Bernières, resté redevable envers la Fabrique, de faire l'intérêt de ce qu'il doit (200 livres) au prix du Roi, tout le temps que les deniers demeureraient entre ses mains, et de payer le capital 3 mois après sommation, 20 décembre 1638. — Délibération autorisant certaines dépenses pour faire un jubé au derrière de l'église, des bancs, etc. M. l'abbé de Durden, Trésorier, 1690. — Contrat de mariage entre Pierre Le Ber, fils aîné de Louis Le Ber et de Regnée David, et

Jehanne Tehier, fille puinée de Jehan Tehier et de Jehanne Houllevignes, de Beuzemouchel ; on donne à la fille « 1 coffre et 1 demi-coffre fermant à clef, garni de linge à la volonté de sa mère, 1 lit fourni de plume, traversain, aureillers, courtine et pendants, 1 castelongne, 2 paires de brassières, l'une de charge noire, et les autres de froc violet de Rouen, 2 costes, l'une de creziau violet, l'autre de froc pers, 2 garderobes, l'un de charge et l'autre de toile de lin, 1 mante, etc., le tout bien éstoffé, selon la qualité de la dite fille : outre a esté donné par le dit Tehier père, 1 vache, une génisse à deux ans, avec la somme de neuf-vingts livres, 2 boisseaux de blé formen, avec ung pousson de gros sildre pour ayder à faire le bancquet le jour des nopces, » 1628.

G. 8012. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

1651-1790. — BERNIÈRES. — Titres de propriété, baux, comptes concernant la Charité de saint Jean-Baptiste et saint Quentin de Bernières. — Donation d'une rente à cette Charité par Guillaume Tehier, Pierre Asse étant alors curé de la paroisse, 15 octobre 1669. — Etablissement de la confrérie du Rosaire à Bernières, en vertu de permission du Père Enguerran, prieur des Jacobins de Rouen, Pierre De la Reüe étant alors curé de la paroisse, 26 octobre 1696.

G. 8013. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 49 pièces, papier.

1605-1790. — NOTRE-DAME DE BERTREVILLE. — Inventaire des titres de l'église, 1768. — Accord entre les curés de Bertheauville et de Bertreville pour dîmes sur une pièce de terre, 1717-1754. — Arpentage de terre, 1704. — Aveux au sieur de Gerponville, 1615 ; — à Jérôme Puchot, 1715 ; — à Louis de Becdelièvre, 1745 ; — à Jacques-Louis de Becdelièvre, 1764. — Bail du déport de la cure à M. Hureau, le nouveau curé, 18 décembre 1768. — Baux de terres, 1760. — Déclaration des biens de la Fabrique, 1690. — Fondations de Robert Cottelle, 1647 ; — de Nicolas-Suzanne, curé de Bertreville, dont les exécuteurs testamentaires étaient Roger Le Gouppil, maître ès-arts, curé de Crespeville, Guillaume Chéron, curé d'Omonville, 1678. — Lettre de Mette, fondeur à Rouen, annonçant l'envoi de chandeliers et d'attaches, 1787. — Mémoire des pièces de terre (12 acres), formant le trait des dîmes inféodées à M. de Becdelièvre, 1752. — Vente par Louis Le Flament, avocat au bailliage de Cany, demeurant à Vittefleur, à la Fabrique de Saint-Lubin de Bertreville, de 25 livres de rente pour 500 livres de capital, 1733 ; contrat de révalidation, 1772. — Echange de terres entre les curés de Bertreville et de Gerponville, 1717. — Curés de Bertreville : Vatemare, 1642 ; — Nicolas Suzanne, 1667 ; — François Bossard, 1678 ; — Pierre Lormier, 1702, 1727 ; — Philippe Maubert, 1745 ; — Louis Hureau, 1768, 1784. — Procès entre le curé Pierre Lormier et François-Antoine de Longaunay, marquis du lieu, seigneur d'Écaquelon, pour arrérages de rente, premières années du XVIIIe siècle. — Lettre de M. de Longaunay à M. Le Chevalier, avocat général au Parlement, 6 mars 1707 ; avant d'en venir à son affaire, il lui écrit : « J'étois absent, monsieur, lorsque mes gens vous envoyèrent les derniers lapins, et l'on est très à plaindre quand il faut se raporter de quelque chose à ses domestiques. Ils ne sont pas responsables de ce qu'ils n'étoient pas bons, et je n'en suis pas cause non plus, car je n'ai rien négligé pour qu'ils fûssent de choix ; mais il y a eu du malheur cette année. De vingt on n'en trouvoit pas deux bons dans les meilleures garennes... J'ay mis au messager 4 petits pots de beurre d'herbe, dont je répons, car j'en ay fait l'épreuve. Je sçay de quel secours cela peut être dans le caresme, et je vous en enverray de temps en temps. »

G. 8014. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1773-1790. — SAINT-PIERRE DE BERTRIMONT. — Comptes des Trésoriers. — 1780, à Nicolas Querment, menuisier, pour le lambris de l'église qu'il a fait et posé en 1780, 239 livres. — 12 janvier 1784, adjudication par les seigneurs, propriétaires, etc., des reconstructions et réparations à faire au presbytère. — 5 août 1787, autorisation donnée au curé de faire démolir les 2 chapelles de l'église, lesquelles seront reconstruites suivant le plan qui sera donné par les propriétaires. — 11 novembre 1787, le curé représente qu'en rétablissant les chapelles au même endroit où elles étaient, on prendrait une trop grande place dans la nef. Il propose de faire faire à la place, et pour la même somme de 200 livres, 2 autels collatéraux au-dessous de chaque croisée étant de chaque côté au bout de la nef, et même de poser une chaire à prêcher au-dessous de l'ancienne qui ne valait rien ; proposition acceptée. — Adjudication du travail des bancs à Romain Laurence, menuisier. — 22 juin 1788, 40 livres au clerc, maître d'école ; — 25 octobre 1789, visite de la

chaire et des 2 chapelles, qui sont acceptées. — Inventaires des titres de la Fabrique. — Curés : M. Caplet et Le Verdier.

G. 8015. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1713-1785. — BERTRIMONT. — Inventaire des pièces concernant les biens de la Fabrique, 1740, 1785. —Aveu rendu à Jacques-Henri Du Tot, marquis de Varneville, 1750 — Copie de la délibération de la Fabrique, portant acceptation de la fondation de M. Martin Grandmare, ancien curé, 1744. — Baux.

G. 8016. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier, 1 imprimé.

1675-1789. — BETTEVILLE. — Comptes des Trésoriers de 1691 à 1790. — 1671, croix d'argent vendue 105 livres par délibération des seigneurs et propriétaires de la paroisse pour arriver à payer les droits d'amortissement. — 1695, paiements à François Ridel, architecte à Saint-Wandrille, et à Nicolas Fermé, menuisier au même lieu, pour ouvrages faits par eux à l'autel de la Sainte-Vierge. Pareil travail sera fait à l'autel sainte Anne, qui est de l'autre côté. On agrandira la vitre qui est du côté du midi, afin de procurer du jour à ces deux autels. — Porche de l'église couvert de feurre long, qu'avaient donné les paroissiens. — 1er août 1697, quittance de Claude Lestivoudois, maître sculpteur à Caudebec, de 43 livres pour les images de sainte Anne et de saint Sébastien placées à l'autel de la nef du côté de l'évangile. — Mention de fondations de Marin Cappelet, receveur des consignations à Caudebec, et de Nicolas de Normanville, écuyer, seigneur des Héberts. — 16 août 1698, quittance de Jean Boissière, maître brodeur, chasublier à Rouen — Dimanche 10 mai 1699, à l'issue de la messe paroissiale, adjudication pour 3 livres 17 sous, « *de l'ouvrain* (c'est-à-dire le chanvre et le lin) qui avait été donné en l'honneur de la Sainte-Vierge. » — 1703, 150 bourrées de joncs-marins, mis au pied des arbres fruitiers du cimetière. — A Roger, maçon, pour avoir *retombé* la fosse d'un enfant, 5 sous. — 1705, à M. Talon, libraire, pour avoir relié les processionnaires, 5 livres 6 sous 6 deniers. — Paiement au R. P. Tribouillet, célérier de l'abbaye de Saint-Wandrille, pour vente de 1,500 de tuile pour couvrir la nef. — 1737, décidé, en assemblée des principaux propriétaires, que, suivant l'usage commun du diocèse, on subhastera les bancs, à l'exception de celui qui appartient aux religieux de Saint-Wandrille, seigneurs patrons de la paroisse, et de ceux qui sont fondés. — 1742, construction d'une sacristie. — 1746, dons pour le tabernacle doré avec sa corniche, le tableau le cadre et le rideau qui le couvre. — 1764, le chœur sera lambrissé en bois de chêne. — 1767, on donnera 40 livres sur les fonds du Trésor à un clerc, habile homme tant pour l'écriture que pour le chiffre. — 27 mai 1781, on demande que les fondations soient réduites. — 1er juillet 1783, réductions des fondations par autorité archiépiscopale. — 20 février 1785, refus fait par le curé de signer une délibération, attendu qu'elle n'avait point été prise conformément à l'annonce faite au prône. — 22 mai 1785, croix de fer mise dans le cimetière. — 15 janvier 1786, pension congrue du vicaire fixée à 300 livres. Comptes vérifiés au cours des visites archidiaconales, par les archidiacres : de Fieux, qui ordonne qu'à chaque grande inhumation il sera payé 15 sous, à chaque petite 10 sous, pour la sonnerie, qui ne durera pas plus de 2 heures à différentes reprises, et qui fait défense de mettre des bestiaux à pâturer dans le cimetière, 24 septembre 1693 ; — de Y de Seraucourt, qui ordonne que ceux qui occupent des bancs feront repaver la nef à côté de leurs places, 14 octobre 1696 ; le même, 28 juin 1699, 27 octobre 1701 ; — de Tourouvre, qui ordonne qu'on percera une fenêtre dans la nef, à l'endroit désigné, attendu l'obscurité d'icelle, 21 octobre 1705 ; 12 octobre 1706 ; — Terrisse, 12 juin 1741 ; — par les doyens du doyenné de Saint-Georges : Le Marquier, curé de Petiville ; — Bougeard, curé de Montigny ; — D'Irlande, curé de Duclair, ; — J. Vignerot, curé de Notre-Dame-de-Varengeville. — Curés de Betteville : Gilles Mauduy des Vallées, 1691 ; — Jean Du Bosc, 1700-1731 ; — Le Chandelier, 1732-1770 ; — l'abbé des Odoards, 1771-1781 ; — Roussel, 1781, etc. — Adjudications des bancs. — Quittances des droits d'amortissement.

G. 8017. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier ; 2 imprimés.

1616-1790. — BEUZEVILLE-LA-GIFFARD. — Comptes des Trésoriers, 1785-1790. — 3 juin 1787, délibération pour la construction d'autels et de contretables aux 2 chapelles de la nef et pour l'ouverture de l'arcade qui sépare le chœur de la nef, d'après les plans de Javot, menuisier à Saint-Saëns. — Fondations de Bonaventure Alexandre, 1721 ; — de Louis Caillot, 1616 ; — de Jean Du Mesnil, de Beaumont-le-Hareng, 1678 ; — de François Godart, 1657 ; — de Jean Hubert, 1636 ; — de Denis De la Rivière, 1666 ; — de Catherine

Le Masurier, 1686; — d'Adrien Taine, curé de Louvetot, 1719; — de Pierre Veulle, 1723. — Titres de propriété. — Baux. — Déclaration baillée à Jean-Pierre-Prosper Godart de Belbeuf, seigneur de Beuzeville-la-Giffart, avocat général et procureur général en survivance au Parlement, 1755. — Quittances des droits d'amortissement. — Lettres de M. Baillard de Hautot, débiteur d'arrérages de rentes, 1723. — Mention, dans un acte de 1696, de demoiselle Marie de Braques, épouse de Charles Le Long, écuyer, sieur du Mesnil, seule fille et non héritière de Charles de Braques, écuyer, sieur de Mondavid, et icelui fils aîné d'Arnoult de Braques, écuyer, sieur de la Crique, et d'honorable homme Nicolas Touraille, laboureur à la Crique, ayant épousé Marguerite de Braques, seule fille de Charles de Braques, écuyer, sieur des Ardennes, fils puîné du dit Arnoult. — Curés de la paroisse : Guillaume de Morant, 1616; — Guillaume Le Sage, 1666; — Jean Louvet, 1682; — Adrien Du Bosc, 1685-1704; — Philippe-Jean De Gouy, 1710-1721; — Biville, 1787-1791. — Quelques pièces imprimées : « Arrest de la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Normandie, rendu sur 2 réquisitoires de monsieur le Procureur général, du 21e juillet 1719, contre les faux-sauniers, » avec mention de lecture, à l'issue de la messe paroissiale, 19 novembre même année, par le curé De Gouy. — Arrêt de la Cour de Parlement de Rouen, qui fait défenses à toutes personnes sans qualité, de porter aucunes armes blanches ou à feu, etc., du 4 septembre 1767. »

G. 808. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1606-1733. BEUZEVILLE-LA-GRENIER. — Comptes des Trésoriers de 1606 à 1684, auxquels on a ajouté un compte de 1730 à 1733. — En tête du registre : « Ensuit le registre et papier de la paroisse de Saint-Martin de Beuzeville, pour mettre et rendre les comptes fidèlement par les Tessauriez à l'advenir du bien et revenu de la dite église, lequel papier a esté commencé à rendre compte par honneste personne Thomas de Bennetot, par cy-devant Tessaurier de la dicte église, lequel a acheté ce présent registre pour mettre les dits comptes à l'advenir par les dits Trésoriers, lequel registre a esté nombré et merché les foellets par moy Pierres Eudeline, clerc matriculier en la dicte parroisse, par le commandement de monsieur l'archidiacre, et s'en est trouvé le nombre 194 foeilez. Faict ce 29e jour de juing 1606. P. Heudeline 1609. » — 1606, reçu du magister pour les œufs de Notre-Dame, 27 sous, 6 deniers. — Travaux à la voûte de l'église, aux verrières dont l'encadrement est refait en briques. — Chaux achetée au Valasse. — 1613, église couverte en tuile. — 1636, marché avec Thomas Sieurin, pour la réparation de l'église. — 1642, petit étage construit à l'école ou maison du clerc. — 1651, refaçon de la chaire. — 1655, refonte des cloches. 1650, réparations à la tour. — Pour 200 de carreaux, 28 sous. — Pour 1 tapis à l'autel de la Vierge, 41 sous. — Pour 1 devant d'autel au même autel, 8 livres 10 sous. — 1665, pour 2 cuirs dorés à mettre sur l'autel, 70 sous. — Pour un petit crucifix à porter aux malades, 20 sous. — A la fin des comptes que le curé Jean Le Roux rend pour les années 1651-1665, sous la date du 3 janvier 1666, mention des dons par lui faits à l'église : « Ornements, antiphonier, ciboire, bénitier, 1 confessionnal pour administrer le sacrement de pénitence, 1 chaire pour annoncer la parole de Dieu, bancs. » — 1674, clôture mise au cimetière; école couverte en chaume. — 1681, paiements à Le Marchand, orfèvre à Rouen. — Compte de 1730-1733 approuvé par le doyen Du Coudray, curé de Bréauté. — Curés de la paroisse : Jacques Basire, 1608-1613; — Jean Le Roux, 1645-1779; — Louis Basty, 1682. — Ecrit dans un autre sens, inventaire des titres et du mobilier, 1626. — Belle lettre ornée au titre.

G. [illegible] (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1682-1731. BEUZEVILLE-LA-GRENIER. — Comptes des Trésoriers. — 1682, à Jacques Estienne, maçon, pour la façon des piliers de l'église, 22 livres 17 sous; — pour la pierre des piliers, 12 livres 10 sous; — carrelage de l'église. — 1684, fonte des cloches; à Buret, fondeur, 392 livres. — 20 janvier 1682, on décide que les bancs et sièges de la nef, qui ne sont fondés, seront mis à prix, afin d'avoir le moyen de payer les droits d'amortissement. — 1695, travaux à l'école; — 50 livres données par la maréchale de la Motte, pour aider à faire faire par Paul Bunel, dit la Rivière, menuisier, la principale porte de l'église. — 1718-1720, vente des poires du cimetière et de celles du champ des religionnaires, qui appartenait pour lors à l'église. — 10 octobre 1724, Pierre Odièvre, sieur de Bimare, s'engage envers les habitants à faire remplir en son nom, sous sa caution, les fonctions de Trésorier par Jean Fauque, son fermier. — Mars 1725, on s'occupera du *recalement* (recarrelage) de la nef, par crainte de la contagion, et pour remédier aux exhalaisons qui viennent des tombes. — 1725-1726, maison du clerc couverte en chaume. — 1729, pour les confessionnaux, 6 livres; — maison vicariale, couverte en chaume. — 1730, tra-

vaux à la tour. — Pour la carte des fondations, 4 livres. — Pour la soupe et le cidre fournis aux ouvriers, à raison de 5 sous par jour, 13 livres 10 sous. — Au commencement, inventaire des contrats, où se trouve mentionné le testament du curé Basty, du 9 décembre 1707. — A la fin, inventaire du mobilier, 1708 : « 4 petites côtés de courtines et 3 rideaux, 1 voile d'image et 2 tabliers à l'image de la Vierge, 1 chasuble et 1 devant d'autel vert, aux armes de la maréchale de la Motte ». Comptes vérifiés par B. Coüet, vicaire général et official, 31 octobre 1704; — par les archidiacres : B. Le Pigny, 11 juillet 1691 ; — Robin des Bouillons, 11 octobre 1723, 4 octobre 1730 : — par les doyens de Fauville : Du Coudray, 20 octobre 1716, 5 octobre 1718 ; — F. Houel, curé de Foucart, 11 juillet 1715. — Curés de Beuzeville : Basty, l'abbé de Lanquetot, Gilles-Léonor de Seran.

G. 820. (Registre.) — In-folio; 64 feuillets, papier.

1733-1751. — BEUZEVILLE-LA-GRENIER. — Comptes des Trésoriers. — 1er juillet 1738, ordonnance de Michel-Alexandre Le Maistre, président au présidial de Caux, lieutenant civil et criminel au bailliage de Caudebec, sur la requête de la Fabrique et des habitants qui avaient exposé que plusieurs propriétaires s'étaient emparés des bancs sans titres, empêchant les autres de s'en servir, et qu'il était nécessaire de placer des barres de fer aux croisées pour prévenir les vols (il y en avait eu 4 de commis), autorisation au Trésorier en exercice de faire faire les diligences nécessaires pour procéder à la subhastation des bancs, qui seront faits uniformes et placés de façon que le clergé ne soit point incommodé dans les processions. — Dimanche 10 août 1738, adjudication des bancs par Bellamy, 1er huissier royal à Fécamp; le 1er banc, du côté de l'épître, réservé pour Madame la marquise de Bondeville, dame de la paroisse. — 1742, 2 paroissiens donnent ensemble 36 livres, pour être exempts de la charge de Trésorier. — 1743-1748, mention de quêtes en l'honneur de la Vierge par les filles et garçons. — Dais de damas rouge, acheté à Rouen, donné par demoiselle Catherine Henry. — 1748-1750, clocher couvert en ardoise. — Pour 17 jours à ébrancher et faire fagots, 14 livres 9 sous. — 1752, refonte de la grosse cloche par Dubois et Alexandre. Comptes approuvés par le doyen Du Coudray, curé de Bréauté. — Curé de la paroisse, Gilles-Léonor de Seran La Tour.

G. 821. (6 cahiers.) — Comprenant 40 feuillets, papier.

1761-1779. — BEUZEVILLE-LA-GRENIER. — Comptes des Trésoriers de 1757 à 1781. — 1758, réparations aux vitres de l'église; celle du côté du midi entièrement mauvaise, à refaire à neuf. — 1761-1763, le clerc, qui avait 42 livres par an, les pommes, l'herbe du cimetière et la jouissance d'une maison dite la maison du clerc, obligé à tenir les petites écoles. — 7 août 1763, on réparera la muraille du corps carré du clocher vers le midi, d'environ 20 pieds de hauteur jusqu'à la retraite. Les propriétaires donneront 2 sous par acre pour subvenir aux frais de ce travail. — 1769, réparations à la maison vicariale et aux verrières de l'église. — 1771, réparations au clocher. Comptes vérifiés par les archidiacres : Rose (il fait défense au curé et autres prêtres de faire aucun office solennel, et de fêter aucun second patron ni translation de patron de la paroisse ou de la confrérie), 4 juillet 1764; — Esmangard (il ordonne qu'il sera fait un confessionnal neuf et mis des tourniquets au cimetière), 7 juillet 1765; — Bordier, 26 juin 1776; — par les doyens de Fauville : A. Rouland et Roquelay. — Délibérations prises en assemblées des propriétaires et habitants, de 1768 à 1778 : travaux pour le lambris de la voûte de la nef. — Curés : F. G. Picqueray, 1759-1765; — Cavelier, 1774-1782.

G. 822. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1716-1789. — BDUZEVILLE-LA-GRENIER — Comptes des Trésoriers, avec quelques pièces justificatives. — 1754-1756, grès acheté au Valasse; 290 pavés et 300 de tuiles, 13 livres 2 sous. — 1756-1757, à Louis Bertran, clerc, 43 livres; — aux 4 pauvres ordinaires de la paroisse, pour l'aumône portée au testament du curé Basty, 13 livres. — 1765-1767, pour 2 années de la location des bancs, 249 livres 5 sous. — 1767-1770, quête pour le cierge pascal, 28 livres 12 sous. — 1774-1777, payé au menuisier 812 livres; — à Mlle Boissière, chasublière à Rouen, pour la bannière, 79 livres. — 1777-1779, pour la tombe de Mlle Bocquet, reçu 20 livres. — 1781-1783, pour 2,000 de briques, 36 livres.

G. 823. (Liasse.) — 23 pièces, parchemin; 53 pièces, papier; 1 imprimé.

1679-1769. — BEUZEVILLE-LA-GRENIER. — Contrats de fondation de Jacques Auber, bourgeois de Paris, 1682; — de Louis Basty, bachelier de Sor-

bonne, curé de la paroisse, 1706; testament de cet ecclésiastique ; il lègue à Thomas-Joseph Bénard, son neveu, les jetons et la bourse qui lui ont été donnés par Mme la maréchale de la Motte; à Jacques de Moy, prieur de Saint-Jean-de-la-Neufville, la Bible de Vitré ; à Dom Armand Gravé, son frère, un crucifix ; « pour la sépulture de son corps, s'en repose sur les soins et charité de ceux qui l'assisteront à sa dernière heure, les priant que cela se fasse d'une manière simple et chrétienne, qu'on mette son corps dans un coffre, à la manière des laïques, parce que, ayant la face découverte, cela ne fait que exciter du bruit et du tumulte dans le lieu saint, » 8 novembre 1707 ; — de Roger De Benetot, 1605; — de Pierre Chapelle, 1680; — de Jacques Compointz, écuyer, sieur du Bocquesnay (avait construit une chapelle où il s'était réservé droit de sépulture pour sa femme et ses enfants; parmi les témoins, Antoine Despommare, écuyer, sieur de Bourdemare, demeurant à Manneville-la-Goupil, 1645; — de damoiselle Marie Compointz, veuve de Charles Le Baillif, écuyer, sieur de Bellombre ; parmi les témoins, Esmard Compointz, écuyer, sieur de *Boullehard*, son frère, demeurant à Saint-Jean-de-la-Neufville, Philippe Compointz, écuyer, sieur de Planal, son neveu, 1661; — de Marguerite Ferey, veuve de Sébastien Henry, 1646; — de Marguerite Legay, 1682. — Réduction des fondations, 1785. — Titres relatifs aux fondations. — Quittances des droits d'amortissement. — Aveu au comte d'Hunolstein, seigneur du Château-Voüé et à Marie-Thérèse de Gaude de Martainville, sa femme, seigneurs de Beuzeville-la-Grenier, 1756; — aux religieux du Mont-aux-Malades, barons de la Houssaye, 1779. — Déclaration des biens de la Fabrique. — Baux de terres à elle appartenant. — Deux lettres d'affaires, de Mme du Tot de Bretel, 1742.

G. 8924. (Registre.) — 64 feuillets, papier,
écrits.

1636-1790. — BEUZEVILLE-LA-GRENIER. — Registre des mises et recettes des deniers de la Charité de saint Martin. — 1636, pour l'approbation des statuts, 10 livres. — A Pierre Dupuys, brodeur à Rouen, pour 14 images en broderie à mettre sur les chaperons des frères et sur la tunique du porte-clochette, 9 livres 15 sous. — A Jean Auger, tailleur, demeurant à Beuzeville, pour la façon des chaperons, 60 sous. — A Roger Goubert, drapier de Saint-Jean-de-la-Neufville, pour du froc de Gruchet, pour faire les dits chaperons et tunique, 17 livres 10 sous. — 1659, à Durand, de Fécamp, pour la contretable de la chapelle de la Charité, 14 livres. — Curés de la paroisse : Jean Le Roux, 1645, 1678; — Louis Basty, 1680-1704; — de Seran Andrieu ou Gilles-Léonor de Seran de la Tour; — François-Guillaume Picqueray, 1758-1761; — Cavelier de Dondeneville, 1769-1781; — Ricquelay, 1784. Comptes vérifiés par l'archidiacre Esmangard, 1765; — par Rouland, curé d'Autretot 1770.

G. 8925. (Cahier.) — 72 feuillets, papier.

1765-1790. — BEUZEVILLE-LA-GRENIER. — Liste des confrères avec indication des paiements, année par année; confrères à Bernières, Bréauté, Bolbec, Bornambusc, Anxtot, Etainhus, Emalleville, Guerville, Grainville, Goderville, Gruchet, Houquetot, Lanquetot, Le Hartelay, La Remuée, Lintot, le Parc-d'Auxtot, Mélamare, Milleville, Mentheville, Nointot, Rouville, Saint-Antoine-la-Forêt, Saint-Eustache-la-Forêt, Saint-Gilles-de-la-Neufville, Saint-Denis de Lillebonne, Saint-Maclou-de-la-Bruyère, Saint-Jean-de-la-Neufville, les Trois-Pierres, Valletot, Virville, Yébleron.

G. 8926. (Registre.) — 86 feuillets, papier.

1631-1756. — BEUZEVILLE-LA-GRENIER. — Comptes de la Charité de saint Martin, saint Maur, saint Gelbode et saint Sébastien, érigée en l'église de Beuzeville-la-Grenier. Approbation de ses statuts par Adrien de la Faye, bachelier en théologie, curé d'Ecretteville-sur-Mer, vicaire général, 1636 : « Auront tant l'échevin, prevost que frères servants, chacun un chapperon de couleur de brun violet, et le porte-clochette, une tunique de même couleur, lesquelz ils porteront, tant aux enterrements des frères et sœurs d'icelle Charité, qu'aux processions solennelles, lesquels chapperons et tunique seront acheptés des deniers de la dite Charité. — Le porte-clochette sera tenu, lorsque quelqu'un de la Charité décédera, estant de la dite paroisse, aller par les carrefours pour, et à son de clochette et cry ordinaire, advertir les frères et sœurs de prier Dieu pour l'âme du deffunt et de l'heure de l'enterrement. » — Noms et surnoms des frères et sœurs, 1636 : Pierre Bertin, vicaire, noble homme Jacques Compointz, écuyer, Elu en l'Election de Caudebec, Guillaume Compointz, écuyer, sieur du Bocquesnay, Susanne Deschamps, sa femme, Antoine Susanne, Marie-Philippe Compointz, Esmar Compointz, sieur du Boulehart, Marguerite Roussel, sa femme, Aliénor Compointz. — Annexées aux comptes, quelques pièces justificatives.

G. 8027. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1631-1777. — BIENNAIS. — Assignation aux paroissiens, à la requête du curé Jacques Le Vendenger, et en vertu d'un arrêt du Parlement, à ce qu'ils eussent à acheter un lieu pour la construction d'un presbytère, 1634. — Fondations de messire Alexandre de Boniface, seigneur et baron du Boslehard, Biennais, Yquebeuf et Collemare, demeurant au château du Réel, paroisse du Boslehard, 1664 ; — de Marguerite Delaforge, veuve de Nicolas Bigot, 1682 ; — d'Alexandre Le Roux de Tilly, ecclésiastique, châtelain de Boissay, demeurant en sa terre de Biennais, 1685 ; — de Rouland Morisset, 1677 ; — de Nicolas Noël, curé de la paroisse, 1728. — Aveux pour la Fabrique à Alexandre de Boniface, baron du Boslehard, 1682 ; — à Nicolas Baudouin, chevalier, conseiller au Parlement, seigneur de Gonseville et de Biennais, par suite de son mariage avec Catherine Anzeray de Courvaudon, fille de Maximilien-Constantin Anzeray, président à mortier, 1718. — Baux. — Vente par François Petit, à la Charité de sainte Clotilde, érigée en la chapelle de l'église de Biennais, d'une pièce de terre en la paroisse d'Etaimpuis, 1659. — Aveu de François Petit, à François Martel, chevalier, châtelain de Fontaines-Bollebec, Brétigny, Bellencombre, et baron de Clères, 1634. — Pièces de procédures, au bailliage d'Eu, relatives à une contestation entre Nicolas Noël, curé de Biennais, et maître Jean Gueroult, des premières années du XVIII[e] siècle. — BIVILLE-LA-MARTEL. — Baux de terres appartenant, à la Fabrique de cette paroisse, 1641, 1649, 1656, 1777.

G. 8028. (Cahier.) — 59 feuillets, papier, sans couverture.

1699-1789. — SAINT-PIERRE DE BIVILLE-LA-RIVIÈRE. — Comptes des Trésoriers, rendus de 3 ans en 3 ans. — « Compte que rend discrète personne maître N. Bezuquet, prestre, curé de la dite paroisse, de plusieurs deniers quils lui ont esté mis entre les mains, tant par M. de Béquigny, seigneur et patron de la dite paroisse, que de plusieurs Trésoriers, pour faire les réparations urgentes de la nef et du clocher, » de 1697 à 1700 » : — Pour 9,876 tuiles, à raison de 8 livres le mille, et 43 faitiers, à raison de 3 sous la pièce, 8 livres 9 sous. — Pour 700 d'ardoises, à raison de 3 livres le 100, et 4 bottes de lattes à ardoises, 23 livres 8 sous. — 1720, adjudication de 4 gerbes de blé, 3 livres ; — d'une botte de lin, 2 livres 6 sous. — 1723, nef de l'église pavée. — 1741, bancs adjugés. — 1742, pour 3 tombes de feu M[me] de Mathonville, mère de M. le curé, de Charles Huber et de Joseph Faucon, 30 livres. — 1766-1770, pour des cartons d'autel, 4 livres. — Pour une chasuble d'indienne, 13 livres. — 1771, achat de *battefeu* et d'allumettes. — 28 juillet 1771, Nicolas-David Le Vasseur, chevalier, sieur de Saint-Remy, seigneur patron de la paroisse et de Sassetot-le-Malgardé, offre un fonds de terre pour bâtir la maison du clerc. — 1771-1775, fonte de la seconde cloche. — 1775-1779, réparations faites à l'école. — Actes de l'état-civil, de 1718 à 1728, insérés dans le livre de comptes. — Inhumation du curé Nicolas Bezuquet, 18 janvier 1728. — Curés de la paroisse, après M. Allain : Bezuquet, 1699-1727 ; — Lengane, 1727-1729 ; — Patin, 1755-1758 ; — Badin, 1765-1783 ; — Cossard, 1785-1791. Comptes vérifiés par les archidiacres d'Osmond, Grimaldy, Cerisy, et par les doyens du doyenné de Brachy.

G. 8029. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier ; 1 sceau.

1655-1790. — BLACQUEVILLE. — Titres de propriété et de procédures, baux, concernant les terres de Tousvents à Blacqueville appartenant à cette Fabrique, 1752-1784. — BLANGY. — « Accord passé entre Jean Le Blond, prêtre, bachelier en théologie, curé des églises de Notre-Dame et Saint-Denis de Blangy, son secours, d'une part, et François Jacquemel, majeur année présente de Blangy, tant en son nom, qu'au nom des échevins, bourgeois et habitants, et aussi au nom du Trésor ; la Fabrique reconnue débitrice envers le curé de 300 livres, pour réparation du clocher, etc. » Un obit sera célébré pour la mémoire du curé, 1655. — BLÉVILLE. — Achat par la Fabrique, d'une acre de terre en la dite paroisse, 1664. — Aveux à Marie-Madeleine-Jacqueline Guerreau, veuve de Michel-Joseph du Bocage, châtelain de Bléville-sur-Mer, 1769. — Mandement pour assigner au Parlement les opposants à la prise de possession du bénéfice de Bléville, par Dom Henry Cavelier, chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, pourvu en cour de Rome et refusé par Étienne de Fieux, grand vicaire de l'archevêque, 1681. — BOLBEC. — Délibération des Trésoriers et habitants, assemblés en état de commun, autorisant Louis Grenet, Trésorier en charge, à donner, comme homme vivant, mourant et confisquant, déclaration au seigneur

de Beuzeville, 1753. — Adjudication au rabais par M. Cousin, sieur d'Auzebose et de la Varenne, lieutenant général au bailliage de Caudebec, des ouvrages à faire à la chapelle de la Vierge en l'église de Bolbec, 1765. — BOLLEVILLE. — Extrait des registres des insinuations. Collation à maître Richard Simon, de la cure de Saint-Pierre de Bolleville, vacante par le décès de maître Marlot, 27 novembre 1676; — prise de possession par procureur, 16 décembre suivant. — BLOSSEVILLE-BONSECOURS. — Indulgences accordées par le vicaire de Mgr d'Estouteville, archevêque de Rouen, à ceux qui contribueraient de leurs aumônes, à la réédification de cette église, 2 juillet 1479; signet du dit vicaire; sceau de la cour d'église, perdu. — Inventaire du mobilier et des titres de la Fabrique.

G. 860. (Cahier.) — 102 feuillets, papier.

1595-1623. — SAINT-MARTIN DE BLANC-MESNIL. — Comptes des Trésoriers. — 1594, rabais de fermage pour l'année du *ravage*. — Au prédicateur, pour avoir prêché le carême, par l'accord et consentement des paroissiens, 60 sous (cet article figure dans tous les comptes subséquents). — 1595, tour réédifiée en grès par Rigaud Bouvyer, maçon. — 1596, 60 sous payés à ce maçon, pour avoir repavé plusieurs tombes à l'église, et avoir mis 2 marchepieds à l'image saint Martin. — Achat de 200 de carreau pour paver l'église. — « Payé à maître Guillaume Lourdet, tailleur d'images, pour avoir taillé l'image de saint Martin, par marché fait avec lui, 18 livres; — à maître François, paintre, pour avoir paint le dit image, 10 livres. » — Paiement à Jehan Beaucamp, curé de Quiberville, pour célébration d'un *libera*, un an durant, à la dite église, pour l'âme de défunt maître Jacques Viger, en son vivant curé de Blancmesnil. — 1597, « pour une bourse à mettre la cœullette, 8 deniers. » — Mention de l'autel saint Cosme. — 1599-1600, établissement d'un crucifix et de son *travers*, par Nicolas Le Vallois, menuisier. — 1602, église couverte en tuile. — Travaux à la *devanture* du chœur. — A Bertaux Coquerel, tavernier de Longueil, le jour que on fit le marché à Jehan Perrée, charpentier, présence du curé, Pierre Hochard et autres, 30 sous. — 1604, marché pour la facon d'aubes. — Quêtes, le jour des processions du jubilé et, le lendemain, aux processions de Longueil. — 1607, achat de bois pour refaire la tour; tour et pignon de l'église couverts en ardoise. — 1609, « à Jehan Reboult, menuisier, demeurant à Dieppe, pour un tabernacle qu'il a livré à l'église, 11 livres; — à Jehan Rouvier et Nicolas Dehaut, machons, pour leurs salaires d'avoir accommodé les pierres, pour mettre le dit tabernacle, 47 sous. — A François Le Vigoureux, fondeur, pour le change d'une clochette, 25 sous. » — 1610, « à Nicolas Ameline, couvreur de tuile à Varengeville, pour opérasion qu'il a faict à l'église pour plastrer, 24 livres. » — 1611, à un avocat, pour avoir plaidé, 3 sous. — « A David Menard, pour la fasson des bans de dedans le cœur, 32 livres; — pour la fasson d'un pié à l'ymage de la Vierge; — pour avoir raccommodé les ymages de Notre-Dame et de sainte Foy, 5 livres 10 sous; — à maître David Allain, pour avoir paint les dits ymages, 9 livres 10 sous; — pour avoir paint le revers de la Vierge, l'image sainte Barbe et autres, 33 livres. » — 1613, table (retable) apportée de Dieppe. — 1614, « à Guillaume Mahot, librère, demeurant à Dieppe, pour avoir relié les 2 livres à chanter, 12 livres. » — 1622, « pour un calice que le curé a apporté de Rouen, 40 sous, et 5 sous, pour l'avoir fait porter et raporter d'Evreux pour le faire bénir, 45 sous. » — 1623, travaux à la tour. Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par l'archidiacre du Petit-Caux, Blondel, 28 septembre 1609, 15 octobre 1610, (il défend aux curé et Trésoriers, de permettre l'ouverture de la terre en l'église que les représentants des défunts n'aient payé 40 sous); 8 juillet 1611, 15 juillet 1615 (il ordonne d'acheter des nappes); — par Cavelier, 24 octobre 1613 (il ordonne d'acheter un enchensoir, il défend de prendre deniers sur la Charité pour payer les joueurs de violon, à peine de 6 écus d'amende); 28 avril 1623, 28 juillet 1623. — Curés de la paroisse : Vincent Ladvenu, 1595-1696; — Thomas Martel, 1620-1623.

G. 861. (Registre.) — [illegible] feuillets, papier, sans couverture.

1618-1650. — SAINT-MARTIN DE BLANC-MESNIL. — Comptes des Trésoriers, tous rendus au buffet de l'église après vêpres, de 1620 à 1639. — Quelques fragments de comptes antérieurs. — 1618, à Jean Réel, charpentier, pour 4 jours employés à faire un confessionnal, 40 sous. — 1625, pour un missel suivant l'ordonnance, 13 livres 10 sous. — Paiement à Nicolas Le Marchant, vitrier, pour avoir réparé les vitres de l'église. — 1630, bâtiment construit pour l'école. — Pour un processionnel, 15 sous. — Payé à maître Pierre Jouan, menuisier et sculpteur, par marché fait avec luy et les paroissiens, pour avoir faict la contretable de saint Sébastien, la somme de 41 livres suivant sa quittance du 21 juillet 1630. » — Mention de

Nicolas Poidecueur, serrurier. — 1631, mention de beurre reçu dans les quêtes. — 1632, à Laurens de Lymare, pour avoir baillé du sidre, quand on fit la levée de l'escole, 22 sous. — Pour du menu estrain à terrer l'escolle, 40 sous. » — 1634, « à Larchon, marchand ardoisier, pour 1,800 d'ardoises pour refaire la tour, 41 livres 8 sous. » — 1635, pour 3 planches à faire le confessionnal, 39 sous. — Pour achat de paquets d'allumettes et de quelques braches de mèche. — A Nicolas Chevallier, pour un fer à attacher les chandelles, attaché au confessionnal, 5 sous. » — En 1630, journée de menuisier, 6 sous. — Baux des terres appartenant à la Fabrique, 1625. — Comptes vérifiés, au cours de visites archidiaconales ou pour les archidiacres, par Blondel, 26 juillet 1626, 20 septembre 1629 ; — Cavelier, 12 octobre 1619, 2 juillet 1621, 16 octobre 1627 ; — Louis Callon, 2 août 1625 (il ordonne d'acheter un ciboire et 1 soleil, de faire faire unes petites armoires proche des fonts pour y mettre les saintes huiles, et enjoint au curé de faire le catéchisme en public) ; — Dupont, curé de Tocqueville, 22 octobre 1639. — Curé, Thomas Martel, jusqu'en 1639.

G. 8632. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier ; 2 imprimés.

1501-1789. — SAINT MARTIN DE BLANC-MESNIL. — Aveux au duc de Longueville, à raison de sa châtellenie de Longueil ; — à Antoine de Clercy, chevalier, seigneur de Silleron, du Parc et de Blancmesnil, 1690 ; — à Philippe Parent, seigneur de Quièvrecourt-sur-la-Mer, Blumesnil, des fiefs de Gruchet et de Lannoy, capitaine général, commandant, pour le Roi, la capitainerie de Saâne, 1709 ; — à Philippe de Pardieu, marquis d'Avremesnil, la Motte, Aubreton, Franc-Quesney, Blumesnil en partie, capitaine général en la capitainerie de Saint-Aubin, 1746 ; — à Gabriel-Florent-Auguste, comte de Choiseul-Gouffier, seigneur de Saint-Aubin-sur-Mer, Epineville, Quiberville, Longueil, colonel en second du Mestre-de-camp-général-dragons, 1778-1779. — Baux, 1772-1789. — Déclarations des biens appartenant à la Fabrique. — Quittances des droits d'amortissement et de nouveaux acquêts. — Quittances des décimes. — Lettre imprimée de M. Mesonval, chanoine, pour réclamer le paiement des arrérages du droit de débite, 1786. — Donations et fondations de Charles Auzou, curé de la paroisse, 1699 ; — de Jean De la Mare, 1501 ; — de Jean De la Mare, 1534 ; — de Thomas Vallet 1634 ; — des filles et héritières de Jean Varroc, 1517. — Contrats de propriété concernant les biens de la Fabrique. — Etat des pauvres de la paroisse, auxquels on donnait 10 sous par semaine, à prendre sur les possédants biens dans la paroisse, dont les noms sont indiqués ; 13 pauvres en 1710 ; la plupart des propriétaires sont des bourgeois de Dieppe. — Requête des habitants à l'archevêque pour obtenir la permission de démolir la vieille église et d'en construire une nouvelle dans un endroit plus commode. — Ordonnance de l'archevêque. — Ordonnance de l'Intendant d'Ormesson, en conséquence d'un arrêt du Conseil d'Etat, pour cette translation. — Devis des ouvrages de réédification de l'architecte, 1692-1695.

G. 8633. (Liasse.) — 14 pièces parchemin, 27 pièces, papier.

1575-1788. — BOCASSE. — Fondations, par testament, de Jean Beruier, 14 juillet 1652 ; — de Guillaume Dumont (legs à la frairie du Bocasse, à la Charité du Rosaire, à la Madeleine de Rouen, à ses filleuls et filleules, aux Jacobins de Rouen, en considération du chapitre provincial qui devait se tenir au mois de mai suivant en leur couvent), avril 1624 ; — de Jacques Le Febvre, curé de la paroisse ; dispositions particulières pour son enterrement, renseignements détaillés qui pourraient servir à ses exécuteurs testamentaires, en cas de réclamations injustes de M. de Fontaines-Martel, qu'il reconnait cependant pour son bienfaiteur), 4 mai 1654. — Titres d'une rente sur le clergé. — Baux, 1693-1788. — BOIS-D'ENNEBOURG. — Etat des contrats de propriété de cette Fabrique. — Fondation de M. Andrieu, curé de la paroisse, 1743 ; — de Jean Chesnel, manouvrier, 1671. — Baux. — Vente par messire Alexandre Du Bosc, sieur de Coquereaumont, demeurant à Marchanville au Perche, à Jacques Folie, d'une maison et masure à Bois-d'Ennebourg, 1698. — Vente par les Trésoriers et paroissiens d'une pièce de terre, dite le Camp-Saint-Martin, pour subvenir au paiement de Guyon Du Bosc, fondeur, qui avait fait les cloches de la paroisse, 1575. — Procès-verbal de visite de l'église par M. Vitecoq, curé de Periers, témoin synodal, 23 juillet 1755. — Devis des réparations à faire tant à la nef, qu'au chancel et porche de Bois d'Ennebourg ; Barjolle, rédacteur de ce devis, 3 novembre 1755 (copie) ; — arrêt du Conseil qui confirme l'adjudication au rabais de la reconstruction de la nef et du clocher par le prix de 5,330 livres, 30 mai 1758. — Rôle de répartition des sommes destinées à ces travaux sur les propriétaires de fonds,

en tête desquels figure le prince de Soubise, 1759. — Etat des biens fonds de la paroisse. — Consultations des avocats : de Villers, 1749 ; — Le Baby et Duval, 1775 ; — Le Danois, 1778. — Lettre de M. Le Danois des Essarts, propriétaire à Bois d'Ennebourg, 1773. — Statuts et ordonnances de la confrérie de saint Martin et saint Fiacre, 1611 (copie).

G. 803. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 87 pièces, papier, 1 cahier ; 2 plans ; 1 sceau plaqué.

1162 (copie)-**1789**. — LA TRINITÉ DU BOIS-GUILLAUME. — Contrat passé au tabellionnage de Rouen, par lequel Jean Le Cornu, chanoine de Rouen, curé du Boisguillaume, reconnaît que les religieux du Mont-aux-Malades ont droit de percevoir sur la cure du dit lieu, une pension de 25 livres par an, prix pour lequel les dits religieux avaient cédé à la dite cure les dîmes avec grange et fonds de terre, 1479 (copie collationnée). — Acte de cette cession, faite du temps du curé Jacques Auvray, et confirmée par le pape, 1462 (copies collationnées). — Révalidation de la rente due par le curé au dit prieuré du Mont-aux-Malades, 1773. — Mémoire sur la question de savoir si un parrain ou une marraine ont droit de reprendre les ornements mis par eux aux cloches qu'ils ont nommées, s'ils ont droit d'y mettre leurs armoiries, ce qui paraît contraire aux usages de l'église, et, en dernier lieu, s'ils ont droit de mettre ces armoiries, malgré l'opposition des seigneurs patrons et des paroissiens ; — ce procès soulevé à l'occasion de la prétention de M. Duvrac, négociant à Rouen, propriétaire au Boisguillaume, lequel, parrain avec Mme Poincheval, marraine, avait repris une pièce de damas cramoisi, y avait fait mettre ses armoiries et avait voulu contraindre les paroissiens à l'accepter en cet état, après en avoir fait faire une chasuble et un devant d'autel, 1763. — Consultation des avocats Duval des Perrelles, Langlois de Louvres, Le Brun. — Lettres de M. Duvrac, de Mme Poincheval, de frère Guillaume Maintrieu, procureur de la Chartreuse de Bourbon lès-Gaillon, à laquelle appartenait le patronage du Boisguillaume, de frère V. Morice, religieux de la même Chartreuse. — Procès entre les curé et Trésoriers du Boisguillaume et la dame veuve Quesné, au sujet d'un banc réclamé par elle et pour lors posé devant la chapelle de la sainte Vierge ; consultation sur cette affaire, de l'avocat Duval des Perrelles, 12 décembre 1760. — Procès au bailliage de Rouen, entre les propriétaires du Boisguillaume et les héritiers de M. Mouquet, curé de cette paroisse, pour réparations et réédifications à faire au presbytère, au chancel de l'église et à la chapelle de sainte Véronique, les dites réparations prétendues par les uns être charges usufruitières, par les autres, grosses réparations, 1769. — Consultation des avocats Duval des Perrelles, Langlois de Louvres et Roger. — Accord à la suite d'un procès entre Nicolas de Baude, curé du Boisguillaume, et l'Hôtel-Dieu de Rouen, au sujet des dîmes sur la terre de la Grande-Madeleine, 1754. — Pièces produites à l'occasion de ce procès : copies d'un accord entre le prieur et les frères du dit Hôtel-Dieu et le curé, 1330 ; — autre accord entre les religieux du même Hôtel-Dieu et maître Richard Goulle, docteur en médecine, curé de la dite paroisse, 1467. — Procès entre le curé et le sieur Duvrac, au sujet de dîmes sur le fief des Cottes, dont celui-ci était propriétaire, en vertu d'une aliénation faite par les religieux de Jumièges en 1581. — Procès au Parlement entre Jean-Baptiste Jullien, laboureur, fermier des dîmes du Boisguillaume, pour le curé, et le sieur Evrecin, laboureur, qui lui contestait le droit de percevoir la dîme du trèfle sur une pièce de terre ; désistement du dit Evrecin, 1786-1788. — Autre procès au Parlement entre Joseph Asselin, laboureur et décimateur, d'une part, et Jacques Lecuit, autre laboureur, lequel refusait de payer la dîme du trèfle excru sur ces pièces de terre, 1788. — Fondation de Monsieur maître Alexandre Du Moucel, sieur de L'Ouraille et des Cottes, maître ordinaire en la Chambre des Comptes ; avait donné aux chapelains qui diraient les messes les 2/3 des dîmes de sa seigneurie des Cottes, 1626. — Réduction de cette fondation par ordonnance de l'archevêque, 23 mai 1772 ; sceau plaqué de Mgr de la Rochefoucauld. — « Mémoire de l'origine du fief et les dîmes du hameau des Côtes ». — Transaction entre Nicolas-Pierre Trancart, curé, et les Trésoriers du Boisguillaume, d'une part, et le sieur Valtier, pour les réparations de la chapelle Sainte-Véronique, et du bâtiment attenant appelé la Neuvaine ; une messe se disait, toutes les fêtes et dimanches, depuis un temps immémorial en cette chapelle pour la commodité des habitants, 1741. — Reconstruction de la grange du presbytère ; devis, plans, ordonnance de M. de Villedeuil, Intendant, 1786. — Consultation de l'avocat Du Castel, sur la question de savoir si les diverses paroisses assises dans la banlieue de Rouen devaient réclamer contre la prétention de l'Hôtel-de-Ville, tendant à les assujettir aux droits d'octroi, pour les cidres de leur crû, 1780 (copie). — Bail du déport du Boisguillaume. — Registre des bans de la paroisse du Boisguillaume, de 1785 à 1789 ; oppositions et mainlevées. — Statuts de la confrérie et Charité ancienne-

ment fondée en l'église paroissiale du Boisguillaume, sous l'invocation de la Sainte Trinité, approuvés par M. Du Buisson, vicaire général de Mgr de Harlay : « S'il plaisoit à Dieu d'affliger quelqu'un de la dite confrérie de lèpre, et qu'il fût obligé de sortir de la paroisse en quelque lieu séparé des hommes, les maîtres, frères et clercs seront tenus de lui faire célébrer une messe, les matines (*sic*), si le dit malade le requiert, ensemble de l'assister à la dite messe, et de là le conduire avec la croix jusque hors le dîmage de la dite paroisse. » 18 avril 1623 (copie).

G. [illegible]. (Registre.) — In-folio, 115 feuillets, papier.

1719-1793. — BOISGUILLAUME. — Livre de recettes et de dépenses de la confrérie de sainte Véronique, fondée en l'église du dit lieu. — Élections de maîtres. — Nombreuses inhumations ; huit messes particulières, le jour des Trépassés, le mardi gras, le 1er dimanche de carême, le jour de saint Fiacre, le jour saint Gilles, saint Leu, les jours de la Nativité de la Sainte-Vierge et de l'octave, le jour de la reddition des comptes. — Copie de l'ordonnance de Mgr de la Rochefoucauld, concernant les confréries du diocèse, 16 décembre 1779 : « Défense aux confréries de Charité ou autres qui se trouvent érigées dans les paroisses du diocèse, d'appeler aux inhumations aucunes confréries des paroisses voisines ; défenses aux confréries qui se trouveraient ainsi appelées de se rendre à l'invitation qui leur seroit faite sous peine d'interdit, comme aussi aux chapelains des dites confréries, de les y conduire ou accompagner, sous peine de suspense. »

G. [illegible] (Liasse.) — [illegible] pièces, [illegible] ; [illegible] pièces, papier.

1513-1789. — BOIS-HÉROULT. — « Rolle et assiette faite sur tous les propriétaires des maisons, biens et héritages situés dans l'étendue de la paroisse de Boishérout, Élection de Lyons, pour l'année 1755, 1° de la somme de 1,195 livres, faisant le parfournissement de celle de 2,390 livres de l'adjudication au rabais des réparations et réédifications qui se sont trouvés à faire à la nef, au clocher et au porche de l'église. » La dite adjudication faite à Jean-François Durant fils. Rôle déclaré exécutoire par Thomas des Taisnières, subdélégué, 18 juillet 1755. — Autre rôle, 1761. — Quittances d'impositions. — SAINT-PIERRE DU BOIS-HULLIN. — « État des clauses et conditions attachées aux biens de l'église, » 1779. — BOIS-L'ÉVÊQUE. — Baux, 1784-1787. — BOIS-ROBERT. — Fondations de Charles de Bacqueller, écuyer, sieur du Bois-Robert, 1611 ; — de Charles Caron, 1650 ; — de Catherine Delaunay, veuve de Hubert Ansel, 1670 ; — de messire Noël du Friec, prêtre, 1513 ; — de Loyse, veuve de Guillaume Goisselin, en précédent veuve de Raoulin Mouchet, 1513 ; — d'Hector Martin, vicaire de Saint-Germain, 1543 ; — de Marie Saillot, 1663. — Testament d'un prêtre habitué, qui demande que son corps soit enterré devant le crucifix en l'église de Notre-Dame du Boisrobert, 1660. — Vente faite à la Fabrique de 18 livres de rente par messire François de Ricarville, chevalier, seigneur patron de la paroisse, 1665. — Sentence au sujet du fossé du cimetière, 1631. — Mention d'Adrien Talbot, curé du Boisrobert, doyen de Longueville, 1665.

G. 8657. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier ; 1 pièce, parchemin, [illegible] pièces, papier.

1703-1790. — BOOS. — Registre intitulé : « Registre du Thrésor de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Boos, contenant en outre les comptes des Thrésoriers, un mémoire exact des biens en fond, et des biens meubles qui appartiennent au Thrésor, un Estat des fondations avec les coppies authentiques de quelques contrats et autres pièces qui ont esté perdues ou qui sont dans un actuel dépérissement. Le tout recherché, écrit et mis en ordre par discrète personne Me Jacques Langlois, prestre, bachelier de Sorbonne, curé de la dite paroisse de Boos, ès années 1702-1713, etc. » Les Comptes commencent à 1703 et continuent jusqu'au 12 ventôse an II ; mais il est à observer que les cahiers qui composent ce registre n'ont pas été mis dans leur ordre par le relieur. — Inventaire de l'argenterie, ornements, linge : Un calice d'argent et sa patène, donnés par le sieur Le Baron, médecin, en l'année 1678 ; nombreux objets donnés par Mme Elisabeth Barentin, abbesse de Saint-Amand, dame et patronne de la paroisse ; dans le nombre : « Une croix d'un travail singulier, laquelle lui a été apportée de Jérusalem en la présente année 1717, et a touché à tous les lieux saints. Elle y a fait ajouter un très-petit christ d'argent et, au bas, une partie d'une coste de sainte Urbaine, dont le corps lui a été envoyé de Rome en l'année... et repose en l'abbaye de Saint-Amand. Ensuit le mémoire des ouvrages et embellissements faits à l'église de Boos en la présente année 1717 par ma dite dame Barentin, abbesse, et autres... Chaire à prescher, de chesne du nord, enrichie de sculpture, où sont ses armes ; a donné

le tableau du rétable, qui est une copie de Raphaël, de la main de Moviel, et a cousté 70 livres. » Le dit état signé : Sœur Barentin, abbesse, Langlois, curé de Boos, etc... Comptes. Articles de recettes dans tous les comptes : Blé, chanvre, lin, quêtes les jours de la Nativité de Notre-Dame; — 104 bouleaux pris dans le bois du baron du Pont-Saint-Pierre, les jours de la Sainte Trinité et de la Transfiguration, et vendus après les fêtes; — vente de chanteaux de pain bénit. — 9 juin 1715, dons offerts à l'église par Mme Barentin, qu'accompagnait le P. Autin, supérieur de Saint-Antoine de Rouen. — 1717-1718, porche de l'église refait. — 1719-1720, pose, dans la nef, de 4 grands bancs se tenant 2 à 2. — 1720-1721, on rappelle les bienfaits de Mme Barentin, décédée à Boos le 13 juin 1721. — Un pilier arc-boutant, qui était à droite en entrant dans l'église, démoli et remplacé par un mur de pierre de taille. — 1729-1730, achat de livres d'office : un missel, 1 graduel, 1 antiphonaire et 2 processionnaires, 90 livres. — 5 journées de manœuvre à paver la nef, 3 livres. — 22 août 1734, autorisation au curé de faire réédifier en pierre de taille la vitre de la chapelle de la Sainte-Vierge, qui sera pareille à celle qui est à l'opposite dans la chapelle de saint Nicolas. — 1734, détail des frais faits pour la construction d'une grande porte neuve au bas de l'église. L'abbesse de Saint-Amand y contribue pour 110 livres; M. des Roches, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Provence, demeurant chez M. Langlois de Fumechon, y contribue pour 120 livres. — 8 juillet 1736, approbation du projet exposé par le curé, de faire construire un baptistère en pierre de taille et biset en dehors de l'église, à l'endroit de l'ancienne porte. — 4 mars 1739, ordonnance de Mgr de Saulx-Tavanes rendue sur la requête de Claude-Thérèse de Durfort de Lorge, abbesse de Saint-Amand, prescrivant l'abattage des arbres des cimetières de Boos et du Mesnil-Raoul, jusqu'à 50 pieds loin du corps des églises. — 1741, pour l'inhumation au pied de la croix, le 11 avril, de M. Charles Langlois, 20 livres payées par M. de Fumechon. — 15 mai 1742, note sur un projet de fondation d'une école à Boos, par Mme Barentin, abbesse de Saint-Amand, 1715, fondation qui n'avait pas eu d'effet, parce que l'archevêque Mgr d'Aubigné n'avait point voulu y donner son consentement. — 7 avril 1743, mauvais état de la couverture de la chapelle de saint Nicolas. — 3 novembre 1743, en assemblée présidée par le procureur du Roi du bailliage, excuses présentées à la Fabrique par Charles Le Sage, comptable, qui s'était échappé en termes injurieux et malsonnants; condamné à 3 livres d'amende. — 1764, démolition de la chapelle de Boos, qui était carrée, obscure et menaçait ruine; remplacée par une fenêtre de forme *ogive*, comme celle de saint Nicolas. — Journée de maçon, 25 sous, sans compter la boisson. — Verre blanc pour les 2 grandes vitres neuves, fournies par René Le Noël, vitrier de Darnétal. — 3 mai 1744, délibération au sujet de la croix d'argent brisée entre les mains des frères de la Charité. — 1745-1746, de M. de Fumechon, pour la tombe de M. son fils, inhumé dans l'église, 20 livres. — Vente du bois de l'ancien porche. — 19 avril 1750, construction, pour y mettre les papiers, d'un coffre à 3 serrures, conformément à l'ordonnance du procureur du Roi, du 17 mars 1745. — 15 août 1758, on procèdera à l'adjudication des bancs. — 14 janvier 1759, on construira 2 confessionnaux. — 18 septembre 1763, on achètera, pour la décoration du chœur, 6 stalles avec prie-Dieu, provenant de l'ancienne église de la Madeleine de Rouen. — 9 mars 1766, marché avec Colasse, fondeur, pour raccommodage de la grosse cloche. — 15 juin 1760, nomination d'un messier pour la paroisse. — 8 octobre 1766, conditions du vicaire, lequel était chargé des écoles. — 22 septembre 1782, le banc de l'abbesse de Saint-Amand sera placé derrière le banc d'œuvre des Trésoriers en charge. — Nombreuses délibérations prises, en présence des abbesses de Saint-Amand qui les ont signées : sœur Barentin, 1er octobre 1713, 12 mai 1715, 12 septembre 1717, 7 mai 1719, 11 mai 1721, 15 octo-1729; — Claude de Lévis, 13 octobre 1748, 21 juin 1750, 1er octobre 1752, 18 septembre 1753, 12 juillet 1761; — sœur de Suze, 22 septembre 1782. — Vérification des comptes par les Grands Archidiacres : de Tourouvre, 30 octobre 1707, 9 novembre 1721; — Pavyot de la Villette, 1er septembre 1719; — Terrisse (il ordonne qu'on fera des bancs neufs qui seront loués aux plus offrants), 20 juin 1740; — par les doyens du doyenné de Périers : Graventerre, curé de la Neuville-Champ-d'Oisel); — Hébert, curé de Saint-Jacques-sur-Darnétal; — Noël, curé de Vandrimare; — Martin, curé de Saint-Léger-du-Bourg-Denis; — Vitecoq, curé de Périers. — Curés de la paroisse : Maury, 1704-1710; — Langlois, 1712-1748; — Faucon de la Couture, 1750-1788; — Le Faux, 1789. — Ce registre écrit pour une grande partie, par le curé Langlois, est remarquablement tenu. — Annexé à ce registre, un bail d'une pièce de terre appartenant à la Charité de Boos.

G. 868. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 116 pièces, papier ; 5 imprimés.

1552-1751. — BOSC-EDELINE. — Arrêt fait par Charles Le Brument, curé du Boisgautier, en vertu du mandement du promoteur général de l'archevêché, sur la récolte d'une pièce de terre qui avait appartenu à François Du Rosset, défunt curé du Bosc-Edeline, pour les réparations du lieu presbytéral, 1644. — BOSC-LE-HARD. — Baux. — Comptes de recettes et dépenses, du 1er janvier 1744 au 1er janvier 1752 ; mention de petites écoles. — Donation faite à la Fabrique par Robert Torcy, 1675. — Inventaire des titres et écritures de la Fabrique, 1746. — Procès au Grand Conseil entre Jean-Baptiste-Alexandre Boniface, baron du lieu, etc., d'une part, et le prieur de Longueville, M. d'Aydie, et le curé de la paroisse, Antoine De la Place, décimateur, d'autre part, au sujet des travaux de reconstruction à faire en l'église du Bosc-le-Hard, dont le clocher, placé entre nef et chœur, avait été détruit par la foudre au mois de novembre 1744. Il s'agissait de savoir en quoi devaient consister les travaux, et qui devait en porter la charge. — Procès-verbaux de Louis Gallot, architecte-expert-juré des bâtiments au bailliage de Rouen, 1745 ; — Pierre Le Brument, architecte-expert-juré pour le prieur ; — Pierre-Paul d'Anseau, autre architecte-juré à Paris, 1746. — Autre procès au Parlement entre les Trésoriers et le curé Antoine De la Place, au sujet de l'acquit des fondations. — Mémoires des Trésoriers et du curé, adressés à M. Le Baillif-Mesnager, avocat général. — Accord par arbitrage ; M. Michault, curé de Grigneuseville, doyen de Cailly, arbitre, 1747. — Acquisition par les paroissiens des offices de jurés crieurs de corps ; demande de remboursement de la finance par eux payée, 1693-1701. — Contrat de pension faite par les Bénédictines de Saint-Hilaire à Saint-Sever de Rouen, en faveur de Pierre Fizet, leur chapelain, 1688. — Ordonnance des Intendants Le Goux de la Berchère, 8 juin, 17 juillet 1693 ; — de la Bourdonnaye, 15 mai 1700. — Lettres adressées à l'abbé Cousturier au Bosc-le-Hard, par M. Fremont d'Auneuil, au sujet des travaux de reconstruction de l'église, mais où il est aussi question de nouvelles politiques, 1746, 1748. — Consultations des avocats de Paris : de Héricourt, 8 juillet 1744 (copie) ; — de Laverdy, 30 août 1747 ; — de MM. de Jort, Le Breton, Pigache, Bréhain, Bérard, avocats à Rouen, 7 décembre 1736. — Curés du Bosc-le-Hard : Le Tort, 1693 ; — Antoine De la Place, 1712, 1753 ; — Pierre Louvel, 1755.

G. 869. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 67 pièces, papier.

1611-1766. — SAINTE MARGUERITE DE BOSCROCOURT. — Quittances de droits d'amortissements et nouveaux-acquêts. — Aveu à François de Lannoy, capitaine garde-côte du Tréport à Penly, comte d'Auchy, baron de Lannoy, gouverneur du comté d'Eu, 1650 ; — à messire Louis-Auguste de Lannoy, sieur de la Motte, Croix-au-Bailli, gouverneur des ville, châteaux et comté d'Eu et Tréport, 1722 ; — au comte d'Eu, seigneur de Boscrocourt, 1766. — Baux. — Décret des héritages de Jean Grenon, 1651. — Fondation de Jeanne Dergny, jeune fille à marier, assistée et conduite par son oncle Michel Quesnel, 1614 ; — de Catherine Dergny, veuve de Pierre Poigny ; testament de la dite Dergny : legs à Raphaël De Poilly, fils aîné de Vincent De Poilly et de Jeanne Poigny ; obligation « de donner des petits pains à tous les pauvres qui se trouveront aux services : à la vefve Rimbert et à la vefve de Guyot Mauger, à chacun un boisseau de bled seigle ; à la vefve Guyot Mauger, sa mauvaise mante et un mauvais garde-robbe de toille ; à Marie Le Conte, sa servante, une paire de draps et une couverture de tartaine, avec sa camisole ; à Jacqueline Perelle, sa filleule, fille d'André Perelle, 2 jeunes cochons ; à Jean Mahieu, son serviteur de charrue, une mauvaise casaque violette, » 1638 ; — de Pierre Dolicque, 1653 ; — d'Antoine Du Breuil, curé du Val-du-Roi, 1629 ; — de Jean Mittart, curé de Boscrocourt, 1616. — Vente par la Fabrique de Boscrocourt aux Ursulines d'Eu, représentées par Adrien Le Fournier, curé de Saint-Jacques de Dieppe, leur directeur, de 35 livres 14 sous 2 deniers de rente, 1651. — Dispense d'affinité pour contracter mariage à Jean Robart, valet de charrue, et à Marie Godard, 1758. — Curés de la paroisse : Jean Mattart, 1614, 1616 ; — Jean Journel, 1639, 1652 ; — Jacques Malheude, 166[illegible], 1681 ; — Robert Barrengue, 1732 ; — François Courtois, 1750, 1766. — BOSCROGER. — Mémoire et prix convenu d'un retable et tabernacle et d'une niche faits et fournis par Potier, maître menuisier, demeurant Cour-Saint-Ouen, à Rouen, 1783. — BOSVILLE. — Donation faite par Anne Balandonne, veuve en 1res noces de Robert Besnard, à présent mariée à Pierre Le Clerc, à la Fabrique de Bosville, de 2,000 livres, à charge de services religieux, 1702 (copie). — Procès en cassation de cette donation. — Transaction entre la Fabrique et les héritiers de la dite Balandonne, 1727.

G. 8040. (Liasse.) — 67 feuillets, papier

1719-1777. — SAINT-PIERRE DE BOUDEVILLE. — Compte des Trésoriers, rendus de 2 ans en 2 ans. — 9 août 1753, le vicaire est chargé de prendre soin du linge et des ornements : de balayer et nettoyer les chapelles et murailles 4 fois par an ; de sonner l'*Angelus* tous les jours ; on lui donnera 10 livres par an en sus des gages ordinaires qui étaient de 45 livres. — 30 novembre 1756, on fera faire une nouvelle sacristie derrière le chœur, et, de chaque côté de la nef, une grande vitre, pour éclairer la nef, qui est très sombre ; on retirera du cimetière un pied et demi de surface de terre. — 6 novembre 1757, on demandera à l'archevêque un règlement et la réduction des fondations honoraires des messes à 12 sous, suivant l'usage du diocèse. — Bancs faits par Langevin, menuisier. — 30 août 1761, on reconnaît que M. Poret de Boisemont a contribué aux réparations de l'église, à la construction des chapelles ; qu'il a fait construire, à ses frais, la chapelle de la sainte Vierge, à condition qu'elle appartînt en son entier à lui et à ses successeurs, seigneurs de la paroisse, sans préjudice du premier qu'il a dans la nef pour ses gens, et de son droit de séance dans le chœur, comme seigneur de Boudeville. — 1760, un cent de pavé de Caen pour l'église, 20 livres. — 1763, on réédifiera le mur de l'église du côté du midi, depuis la chapelle de la Vierge, jusqu'au clocher, dans la même forme que les murs du chœur et des chapelles, avec une grande vitre dans le milieu, en bois. — 3 août 1768, don par le curé de 108 livres 5 sous à la Charité de saint Pierre et saint Clair, pour faciliter l'achat de chaperons et tuniques rouges pour les frères. — 20 octobre 1765, mention de dégâts à la couverture de la nef par suite de la dernière tempête. — 28 juin 1772, on réédifiera la croix du cimetière, qui sera déplacée pour ne pas être exposée au vent de mer ; la branche sera ragréée, et il sera fait, au-dessus, une croix de fer, de 2 pieds de hauteur. — 17 juillet 1772, bénédiction de la croix du cimetière par M. Gruchet, curé de Beuzeville-la-Guérard, doyen du doyenné de Valmont. — 18 juillet 1773, en assemblée générale des propriétaires et des frères de la Charité, on règle la condition qui sera faite au vicaire, lequel sera en même temps chapelain de la Charité, aura le casuel des évangiles de saint Clair, fera le catéchisme, tiendra les petites écoles et apprendra aux enfants les prières et à lire et à écrire. — 1774, paiement d'Antoine Le Play, maçon, pour avoir fait les fondations. — 8 juin 1774, réception des nouveaux statuts de la Charité de saint Pierre, prince des apôtres, et de saint Clair ; place donnée à la dite Charité en la chapelle de saint Clair. — 15 janvier 1775, on fera un confessionnal neuf en bois de sap de Hollande. — 30 juin 1776, acceptation du don fait à la Fabrique, d'une croix de cuivre argentée et dorée, par Mlle Gouel de Bellefosse, sœur et héritière du curé décédé ; service à célébrer le 17 novembre, pendant 15 ans, à l'intention de ce curé. — Visites de l'église par les archidiacres : Rose, 13 octobre 1754 ; — Grimaldy, 7 mai 1762 ; — Esmangard (il ordonne qu'il sera mis un confessionnal neuf au bas de la nef du côté du midi ; qu'on aura une chaire à prêcher décente ; que le cimetière sera clos), 9 juillet 1766 ; — de Lastic, 13 juillet 1770 ; — Bridelle, 22 juillet 1776 ; — par les doyens de Valmont : De Rieux, 20 juillet, 1750 ; — Gruchet, docteur de Sorbonne, curé de Beuzeville-la-Guérard, 14 juillet 1756, 17 juillet 1760, 12 juillet 1761, 8 juillet 1768 ; — J. Le Tellier, curé d'Auberville-la-Manuel, 1er mai 1774. — Curés de la paroisse : Labbé, 1719 ; — Timoléon de Gouel de Bellefosse, 1753-1774 ; — Gaillon, 1776-1777. — Elections de Trésoriers. — Nombre de délibérations prises en présence de M. Poret de Boisemont, et de M. Poret de Blosseville, son fils et son successeur, seigneurs de la paroisse. — Dimanche 2 avril 1775, les propriétaires, assemblés en état de commun, après annonce faite au prône de la messe paroissiale, issue de la dite messe, au banc de la Fabrique, et au son de la cloche, messire Bénigne Poret, vicomte de Blosseville, chevalier, procureur général en la Cour des Comptes, conseiller honoraire au Parlement, et secrétaire des commandements de S. A. R. Mgr le comte d'Artois, informe les paroisiens que feu messire Bénigne-Etienne-François Poret de Boisemont, son père, par contrat du 8 février dernier, avait donné 80 livres, chaque année, pour être distribuées par le curé aux pauvres de la paroisse, principalement aux pauvres malades et à ceux qui ont le plus grand nombre d'enfants, soit en filasse de lin ou de coton, pour leur donner du travail, soit au paiement d'une partie de leur taille. Décidé qu'en témoignage de reconnaissance, un service sera célébré tous les ans, pendant les dits 20 ans, au jour anniversaire de la mort du feu seigneur de Boisemont.

G. 8041. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier ; 3 pièces parchemin.

1611-1791. — SAINT-PIERRE DE BOUDEVILLE. — « Registre pour servir aux délibérations, tant

générales que particulières, de la paroisse, signé et paraphé par nous Pierre-Jean-Baptiste Heuzé, assesseur civil et criminel au bailliage de Cany, pour l'absence de M. Bradechal, lieutenant général au dit siège, 18 avril 1778. » — Comptes de 1777 à 1791. — 21 juillet 1778, adjudication des bancs par ministère de sergent. — Contestation entre les habitants et le curé à propos de la destitution du vicaire Montblanc. — 1782, pour 40 arbres de pépinière à planter sur les biens du Trésor, 12 livres; — achat de rideaux en toile peinte pour préserver le tableau de la contretable et le tabernacle. — 1784, pour la construction à neuf de la prison de Cany, 4 livres 7 sous 6 deniers. — 30 mars 1788, augmentation à faire à la maison vicariale. — 1789, à M. Michel, libraire à Fécamp, pour avoir relié 2 graduels, 3 processionnaires, 1 missel, et avoir fourni un sinet pour le missel, 36 livres. — Annexé au registre, un aveu baillé à Isabeau de Bonissent, veuve de feu Adrien Durant, écuyer, sieur de Falfosse, secrétaire du Roi, dame de Boudeville et de Boisemont, 1644. — Titre de rente sur la ville de Paris, 1766.

G. 8042. (Liasse.) 5 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1630-1711. — BOURDAINVILLE. — Inventaire des titres. — Etat des revenus de la Fabrique; — contrats de fondations; — fondation de Françoise Foucard, veuve de Christophe Vautier, et de Catherine Le Clerc, veuve de Robert Vautier, 1664. — Divers titres de propriété. — Extrait des ordonnances de l'archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen; défenses aux prêtres de la paroisse d'aller quérir le maître de la confrérie les jours des fêtes pour le conduire à l'église, et au dit maître de faire des festins, comme on avait accoutumé faire par le passé; — défense au curé de laisser sonner plus tard que 9 heures du soir la veille des trépassés, ni de laisser boire et manger dans l'église ceux qui sonneront, 28 septembre 1685. — La plupart des pièces de cette liasse sont à peu près perdues par l'humidité.

G. 8043. (Liasse.) 12 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1618-1783. — BOURG-DE-SAANE. Aveu aux religieuses de Saint-Amand à qui appartenait le prieuré du Bourg-de-Saâne, 1756. — Baux des terres de la Fabrique. — Fondation de messes par Antoine Néel, curé du Bourg-de-Saâne, 1697. — Demande de réduction de fondations adressée à l'archevêque par Antoine-Nicolas Le Clerc, curé de la paroisse; avis de M. Barbe, curé de Crasville-la-Roquefort, délégué par le vicaire général pour informer sur cette demande, 1783. — Procès pour anticipation de terrain entre M. Fourré, curé du Bourg-de-Saâne, et Jean-Baptiste Blondel, 1742. — Curés de cette paroisse : Charles Bénard, 1637; — David Pallier, 1654; — Fourré, décédé en 1754. — La plupart des pièces de cette liasse sont à peu près complètement perdues par l'humidité.

G. 8044. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1607-1758. — BOURG-DUN. — Baux par adjudication pour 9 ans des biens appartenant à la Fabrique, sis aux traits de Saint-Gilles, des Marettes, d'Orimont, du Bosc. — La dernière adjudication, du 30 juin 1776, faite en présence de Louis Ridel, notaire royal, garde-notes au bailliage de Caux, vicomté d'Arques, pour la branche du Bourgdun, par César-Auguste Le Roy, bourgeois de Dieppe, Trésorier en charge du Bourg-Dun, du consentement de Simon-Gaspard Martinet et de Nicolas Duval, curés de la première et seconde portion de la cure, Louis-Charles-Henri Du Caron, écuyer, etc. — La plupart des pièces de cette liasse perdues par l'humidité.

G. 8045. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 55 pièces, papier.

1565 (copie)-**1775**. — BOURG-DUN. — Arrêt du Parlement, sur un procès entre les doyen, chanoines et chapitre de Saint-Quentin en Vermandois, appelants de maître Guillaume Bignon, lieutenant du bailli de Caux en la vicomté d'Arques, comparants par Guillaume Valdory, leur procureur, d'une part, et maître Nicolas Nepveur, curé de la seconde portion de l'église du Bourg-Dun, d'autre part; — appel mis au néant; chanoines condamnés à faire valoir à l'intimé le revenu de sa cure et bénéfice la somme de 100 livres tournois par chacun an, toutes charges déduites, moyennant quoi les dîmes leur seront payées, à charge au curé de résider sur son bénéfice, 1565; — arrêt du Parlement rendu contre Adrien, marquis d'Herbouville, pour s'être dit seigneur patron et haut-justicier du Bourg-Dun; les chanoines de Saint-Quentin en Vermandois autorisés à faire effacer la litre ou ceinture funèbre où étaient ses armes, à faire effacer son nom et armes sur les cloches: défenses à Jean Le Fèvre et René Dehors, curés du lieu, de faire

prières nominales au nom de M. d'Herbouville et de reconnaître à ce seigneur aucuns droits honorifiques, 1743.— Quittances des droits d'amortissement. — Arpentage, 1752. — Etats des terres appartenant à la Fabrique. — Aveux rendus aux religieux de Saint-Ouen, seigneurs du Bourg-Dun, 1746; — à Robert Le Balleur, ecuyer, sieur de Veules, 1748; — à Louis-Joseph de Pardieu d'Avremesnil, 1752; — à Jacques-Philippe d'Héricy, seigneur de Ribeuf, au droit d'Esther Le Vasseur, sa femme, 1753; — à Adrien d'Herbouville, seigneur de la Cour-Saint-Martin, 1762; — à Charles-Joseph-Fortuné, marquis d'Herbouville, et Louis-François d'Herbouville, abbé de Molesmes, héritiers d'Adrien d'Herbouville, etc., 1775. — Consentement donné par M. de Bailleul, écuyer, sieur de Blanques, et par Charles de Bailleul, sieur de Ruffosse, etc..., à ce que le testament de messire Charles de Bailleul, sieur de Sainte-Marie, en faveur de l'église du Bourg-Dun, ait son entier effet, 29 novembre 1621. — Fondation de Jean Le Febvre, curé de la première portion du Bourg-Dun; par 1er testament de 1738, avait demandé que son corps fût inhumé dans le cimetière devant le grand portail, vis-à-vis l'image de la Sainte-Vierge, le plus près possible de la porte; par un 3e et dernier testament, de 1740, il voulait être inhumé au chœur de Saint-Jacques, à côté de sa mère — Fondation de Le Roy, 1630. — Reconnaissance de rente due à la Fabrique par M. Eulde, écuyer, 1704. — Etablissement de la confrérie du Rosaire par Nicolas Dupuis, prieur des Jacobins de Rouen, 30 août 1600. — Transaction entre Pierre de Rocquigny, fils de Jacques de Rocquigny et d'Anne Hervieu, et René de Bailleul, sieur d'Altemare, au sujet d'une rente, 1679; — dispense à l'effet de contracter mariage à Adrien Rolland et à Marguerite Néel, 1746. — Plusieurs des pièces de cette liasse à peu près perdues par l'humidité.

G. 8046. (Registre.) — In-folio, 255 feuillets, papier; et 35 pièces, papier.

1742-1787. — BOUVILLE. — « Cathalogue des noms et surnoms des frères et sœurs, associés à la confrairie et Charité de la bienheureuse sainte Anne fondée en l'église et paroisse de Nostre-Dame de Bouville, » de 1742 à 1768. — 1742, Nicolas-François Le Bouteiller, prêtre, curé de Bouville, Marie-Marguerite Marye, veuve de messire Louis de Formont, dame et patronne de Bouville, Louise de Formont, épouse de M. le marquis de Varneville... Nombreux associés dans toutes les paroisses des environs : à Pavilly, le curé Robert Le Rat; — à Barentin, Pierre Quimbel, ci-devant curé du dit lieu, à présent curé de Saint-Etienne la Grande-Eglise.—1746, pour le rebordage de la tunique du clocheteur, 16 sous; — au clocheteur, pour le pèlerinage de Saint-Adrien, 15 sous. — Annexé au registre, copie de l'acte de dotation de la chapelle saint Thibault, par Guillaume Hamelin, écuyer, sieur du Mesnil-Durécu, 1529, et de l'acte de translation de la dite chapelle du manoir du Mesnil-Durécu au manoir seigneurial de Louis-François de Grossin, à Bouville. 1757. — Acte de prise de possession de cette chapelle par Charles-Constant Havas, 1782.

G. 8047. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1477-1789. — BRÉMONTIER-EN-BRAY. Bail d'une maison à Marie-Catherine Lavandier, 1788. — BRETTEVILLE, au doyenné de Valmont. — Bail d'une portion de masure, 1789. — Présentation au cardinal d'Estouteville, archevèque de Rouen, par Georges Le Prevost, écuyer, sieur de Biville, en vertu du pouvoir à lui donné par Jacques de Brezé, baron du Bec-Crespin, de Nicolas Le Fèvre, pour être nommé au *personnage* ou chapelle de Bretteville au doyenné de Valmont, vacant par le décès de Pierre de Castillon, 16 janvier 1477. — Acte dressé par Guillaume Lambert, notaire apostolique, du refus fait par Guillaume Mesard, vicaire général de l'archevêque, de délivrer lettres de collation à Nicolas Le Fèvre, sous ce prétexte que le personnat de Bretteville était rempli par Nicolas Fresneau, 21 janvier 1477; marque de ce notaire. — Lettres de collation accordée à Le Fèvre, 29 mai 1478; fragment du grand sceau de la cour d'église de Rouen; au dos, la mise en possession de Le Fèvre par Pierre Le Fèvre, notaire apostolique; marque particulière de ce notaire. — Information faite par l'official de Rouen au sujet de dîmes contentieuses entre le personnat et les religieux de Saint-Ouen sur les terres du Quesnay, du Franc-Fief, du trait de Fécamp : transaction, 16 mai 1492. — Echange entre Nicole Restoult, diacre, curé et personnager de Bretteville, et Jean Duhamel, écuyer, sieur du Busc, conseiller échevin de Rouen, 14 juillet 1523 : le dit échange approuvé par les Trésoriers et paroissiens, le 28 juillet suivant, jour de la dédicace de l'église. — NOTRE-DAME DE BRETTEVILLE-SUR-TOTES. — Inventaire des titres de la Fabrique. — Etat de ses biens. — Titre de rente, 1720.

G. 8048. (Registre.) — In-4° relié, comprenant 142 feuillets, papier.

1601-1668. — NOTRE-DAME DE BRETTEVILLE-SUR-TOTES. — Comptes des Trésoriers, qui furent assez souvent les curés de la paroisse. — Recettes provenant de la vente du pain bénit, des pommes du cimetière, des gerbes données à la Fabrique, des nourolles et des œufs de Pâques. — Paiements au prédicateur du carême. — 1601, pour une paix, 15 sous. — « Dépense pour avoir *raruné* la croesée. » — 1602, « pour avoir dévallé et remonté le coquet de l'église, 60 sous ». — 1605, pour un processionnaire, 15 sous 5 deniers. — 1610, pour avoir fait sonner pour le service du Roi, 2 sous 6 deniers. — Pour avoir fait teindre le drap à mettre devant le crucifix, 3 livres. — 1612, mention du bassin de Notre-Dame et de celui de saint Sébastien. — 1617, « pour faire une table sur l'autel de sainte Barbe, 22 sous ». — 1616, « pour avoir fait refouir les arbres du cymetière, 20 sous ». — 1621, « pour le luminaire de Toussaints que pour les ténébrots ». — 1628, église couverte en ardoise. — 1631, pour avoir fait fouir les arbres du cimetière, 16 sous. — Pour 200 d'ardoises, 70 sous. — 1634, à la recette, 5 pistoles d'Espagne, à 8 livres 6 sous pièce; un quart d'écu, à 16 sous; 5 écus d'or, à 4 livres 16 sous; 3 demi-pistoles, à 4 livres 8 sous; 1 impériale, à 6 livres 10 sous; 1 demi-ducat, à 100 sous; 1 pistole d'Italie, à 8 livres 14 sous. — 1644, bestiaux saisis pour paiement des droits d'amortissement. — 1654, à Mallet, menuisier, pour avoir fait 2 confessionnaux, 18 livres 8 sous. — 1655, « vente d'une boise, 10 sous. — Payé à Etienne Mazeline, pour avoir baillé un tabernacle, 181 livres 10 sous; — à Jean Vauquelin, pour l'avoir apporté (de Rouen), 6 livres ». — 1657-1658, journée d'ouvrier, 10 sous. — Décembre 1658, mention de Charles Baudry, seigneur patron de la paroisse; vérification des comptes des Trésoriers, défunt Nicolas Montier, et Jean Montier son frère, absent, s'étant embarqué pour se rendre aux Indes. Comptes vérifiés, après visite de l'église, par les Grands-Archidiacres : Behotte : 18 octobre (il ordonne de refaire les vitres du chœur et d'avoir une gondole pour les comptes); 24 septembre 1609, 14 juillet 1610, 22 juillet 1611, 25 mai 1612, 23 mai 1615, 13 juillet 1616, 7 juillet 1617 (il ordonne de mettre un tabernacle au milieu du grand autel); 12 septembre 1620, 7 août 1621, 6 octobre 1622, 29 juillet 1624 (il ordonne d'acheter un missel, des nouveaux imprimés); 31 juillet 1626, 17 juillet 1627, 6 octobre 1628, 14 septembre 1629, 12 juillet 1630, dernier juillet 1631, 23 juillet 1632, 4 juillet 1633, 9 août 1634, 20 juillet 1636, 5 juillet 1637; — D'Aguillenguy : 25 octobre 1641 (il ordonne que les ouvertures du tabernacle seront closes avec du papier ou du verre pour éviter aux accidents); 5 octobre 1647 (il ordonne que le tabernacle sera changé, autrement que le Saint-Sacrement sera transporté par le doyen dans une église voisine; en second lieu, qu'au haut du chœur, du côté gauche, il sera fait une petite armoire dans la muraille garnie de bois, fermant à clef, pour y poser les saintes huiles, sur laquelle seroient en gros caractères *Olea sancta*); — Le Cornier : 17 septembre 1651 (il renouvelle l'ordonnance pour le tabernacle et prescrit de faire travailler à la tour qui menace ruine, et aux paroissiens, d'envoyer leurs enfants aux écoles; defend de piler et charrier les dimanches et jours de fêtes); 24 septembre 1657, 9 juillet 1660; — Antoine Gaulde, 31 août 1668 (il prescrit au curé de se retirer vers M. de Bretteville, M. Baudry, seigneur patron, pour lui représenter que la conscience de son neveu, le chapelain de Saint-Vimer, est intéressée dans l'abandon de cette chapelle qui est en ruine totale, en le priant d'interposer son autorité pour qu'elle soit réparée); — par des ecclésiastiques commis par l'archevêque en l'absence du Grand-Archidiacre : Le Fèvre, 1601-1603; — Cavelier, 1604; — R. de la Gastine, 1605; — Trabouillet, 1606; — Dorcemaine, 6 septembre 1613; — Saulnier, 1614-1618; — Le Monnier, curé de Saint-Sever de Rouen, 22 novembre 1642; — Roger, curé de Darnétal, 1644; — du Bosc-Regnoult, 8 octobre 1645; — De la Fosse, doyen de la Ronde, 24 septembre 1652 (il renouvelle l'ordre de faire un tabernacle; le menuisier qui s'en était chargé était mort de la peste); 22 septembre 1655 (il ordonne aux parents d'envoyer leurs enfants aux catéchismes; un prêtre habitué tiendra les petites écoles; défense de porter les bannières hors les temps indiqués dans les rubriques du diocèse); — De Sahurs, curé de Saint-Pierre du Châtel de Rouen, 7 octobre 1656 (il ordonne de repaver les tombes 15 jours au plus après l'inhumation ; — par les doyens de Pavilly : Bourey, 7 octobre 1642; — Le Monnier, curé de Saint-Maurice, 17 septembre 1649 (ordonnance pour un tabernacle); 9 octobre 1650 (nouvelle ordonnance pour le tabernacle; on achètera des rideaux pour la décoration du grand autel); — A Louvel, 1659-1661. — Curés de la paroisse : François Parment, 1607-1632; — Charles de Hugleville, 1637-1651; — Jean Bureaux, 1655-1657; — Nicolas Goulle, 1659-1668. — Baux des biens de la Fabrique, 1634-1653.

G. 8049. (Cahier.) — 16 feuillets, papier.

1785-1790. — NOTRE-DAME DE BRETTEVILLE-SUR-TOTES. — Comptes des Trésoriers. 22 avril 1787, « le curé voit avec peine depuis plusieurs années tous les livres de l'église trainer en esté sur les bancs, la niche et son exposition par terre derrière le chœur, une partie des chasubles portés et rapportés de de l'église au presbytère : il demande qu'on construise une petite sacristie suivant le dessin proposé par M. Morin d'Auvers, seigneur de la paroisse... Accordé à condition que les propriétaires ne seront inquiétés en rien pour le paiement de la construction. » — 9 septembre 1787, M. Dambray de Beaunay, lieutenant particulier, assesseur criminel au bailliage et siège présidial de Rouen, rembourse 600 livres léguées au Trésor de Bretteville par feu M. de Béthencourt — 26 décembre 1788, à M. Verdure, entrepreneur de toute la maçonnerie de la nouvelle sacristie, 240 livres ; — « au même, pour différents ouvrages qu'il a faits, soit aux bancs dans la nef, qu'à la chaire et lambris, tant du chœur que derrière les stalles dont M. le curé a fait présent à son église, 24 livres 10 sous ».—Curé de la paroisse, Grégoire Le Roy.

G. 8050. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

1586-1787. — BUGLISE. — Approbation, par Mgr Colbert, des statuts de la Charité de saint Joseph, 1705. — SAINT-ELOI DE BULLY. — Inventaire des titres de cette Fabrique fait en présence de Le Clerc, prieur curé, de la marquise de Bully, de M. Jean Le Saulteur, vicaire, de Le Touc, prêtre habitué, d'Antoine Bluet, Trésorier en charge, etc..., 1689. — Autres inventaires de 1726, 1740, où se trouvent indiqués une série de comptes de 1583 à 1740 et les papiers de la confrérie du Rosaire. — Aveu à monseigneur de Maupeou, marquis de Bully, 1749. — Bail, 1767 — Fondations de Jean Boissay, prêtre, 1702 ; — d'Antoine Denise, curé de Bully, 1627, 1650 ;—de maître Guillaume Desauberis, bachelier en théologie, professeur du Roi en philosphie et aussi professeur au collège d'Harcourt, 1668 ; — de Guillaume Le Long, 1603 ; — de Marie Le Long, veuve de Nicolas Dumouchel, 1668 ;— d'Antoine Le Prestre, 1654 ; — de Collette Maufillastre, 1650 ; — d'Antoine Serée, prêtre, 1594.—Procès au bailliage de Neufchâtel, entre Jean Painsec, marchand potier, Trésorier de Bully, et les représentants de Marin Floquet, pour 12 années d'arrérages de rentes dues par eux à la Fabrique, 1739-1743.—Autre procès, au sujet de la fondation de Louis De Guerre, curé de Saint-Victor-en-Caux (1714), entre la Fabrique et les représentants du dit De Guerre, 1754. — Sentence donnée, le 29 juillet 1761, à Bully, par Louis-François Bézuel, licencié ès-lois, avocat en Parlement, lieutenant criminel au bailliage et ancien ressort de Neufchâtel, bailli haut justicier en la haute-justice de Bully pour M. de Maupeou. — Consultation de Deschamps Jouault, avocat à Rouen, 12 octobre 1741.

G. 8051. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; 1 imprimé.

1521-1789. — CAILLY. — Deux baux de terre à Hermier, Venambre et Baube, 1788.—CANEHAN.— Bail de la cure pour 70 livres par an, 1524 (titre incomplet). — CANOUVILLE. — Compte de Remy Anquetil, 1789. — CANTELEU PRÈS ROUEN. — Inventaire des titres de cette Fabrique. — Aveux rendus à messire Jean-François Quillebeuf, seigneur de Béthencourt, aussi seigneur patron de Saint-Martin de Canteleu, 1757 ; — à messire Jean-Barthélemy Le Couteulx, patron de Canteleu, les Pourpraitures, Bapaume, Yonville, aussi seigneur châtelain de Croisset, 1783. — Fondations de Pierre Bénard, curé de Canteleu, 1666 ; — de Guillaume Biron, autre curé, 1619-1636. — Titres de propriété et procédures concernant les biens affectés aux fondations. — Statuts de la confrérie de Charité de la sainte Trinité de Canteleu : « Sy aucun frère ou sœur de la dite confrérie va de vie à trépas, tant de peste, mort subite, que de quelque autre maladie que ce soit, chacun frère ou sœur seront tenus prier Dieu pour le salut de son âme, et sy seront tenus et subjets les chapelains, maitres, huissiers et frères servans, aller quérir le corps avec la croix, la tunique, chaperons et luminaire, ledit maistre portant la croix, l'huissier la tunique et clochette, et les autres frères servans porteront le corps. — *Item* les dits frères servans seront tenus, le samedi de Pentecoste, de présenter un may au maistre étant en charge devant ou proche sa porte, pour remarque, et le dit maistre, s'il est en sa puissance, donnera à chacun un chapeau et souliers, suivant qu'il a esté accoutumé de tout temps. » 1607. — Fieffe faite par les confrères de la confrérie du Saint-Esprit à Nicolas Godescar, écuyer, d'une pièce de terre en labour, au triège des Champs-Ranget, moyennant 18 livres de rente, 1668. — Consultation de l'avocat Roger, 18 mai 1763.—Fabrique des deux églises

de SAINT-MARTIN et de NOTRE-DAME DE CANVILLE. — Délibération prise, le 6 février 1774, à Canville, en l'église paroissiale de Saint-Martin, au buffet du Trésor de la dite église et de celle de Notre-Dame, sur la demande faite par M. le marquis de Cany, seigneur patron du lieu, au sujet de réparations et réédifications à faire aux nef et clocher de l'église de Notre-Dame et des moyens d'y parvenir, étant la dite église, vu son mauvais état, actuellement interdite par ordonnance de l'archevêque. — Consultation de M. Langlois de Louvres, avocat, au sujet des unions de cure ou portions de cures à Canville, Fontaine-le-Dun et Harcanville, 14 mars 1668. — CANY. — Vente par M. Jacques Gueudeville, à Adrien Le Bled, d'un fonds de terre à Cany, lequel avait été pris à fieffe, moyennant rente annuelle, de la Fabrique de Cany, 1742.

G. 8052. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1698-1726. — CARVILLE-SUR-HÉRICOURT. — Comptes des Trésoriers. — 1692, « au clochetier, pour la sonnerie du jour des trépassés, 11 sous ». — Achat de tuile à Vittefleur. — Pour le banc de Mme Malmains, 40 sous. — 1693, « pour la criée de l'argent de l'église faite à Cany, 2 sous; — au crieur de l'argent de l'église à la foire Saint-Martin, 7 sous 6 deniers; — au coutumier de Doudeville, pour la criée de l'argent de l'église, 2 sous; — pour les plaids de Carville, 5 sous; — pour 87 pots de petit cidre donnés aux couvreurs, 4 livres 7 sous; — à l'officier, pour la course des croix plantées dans la paroisse, 4 livres 10 sous; — pour du bois employé aux dites croix, 45 sous; — pour la façon des dites croix, 40 sous ». — 1694, 2 journées de manouvrier, 16 sous. — Au maçon qui a carrelé l'église, 50 sous. — « Payé, à raison de la terre de l'église, aux pauvres cottisés, 24 sous. » — 1695, pour la chaire de l'église, 13 livres. — Pour un purificatoire de faïence, 4 sous. — Pour l'ouverture de la tombe d'Antoine Duhamel, reçu 60 sous. — Pour la fondation du banc de Mme Malmains, reçu 40 sous; — pour le banc de M. le curé, 50 sous. — Pour une chasuble fournie à la sépulture de M. le curé par l'église, reçu 6 livres. — 1697, pour une bière, 7 livres — Pour 10 petits pots de faïence servant aux autels, 55 sous. — 1698, couvreur de tuile payé 15 sous par jour. — 1702, mention de l'école de la paroisse. — Journée de manœuvre, 10 sous. — 1707, pour le canon à dire la messe, 2 livres 10 sous. — Au prédicateur, pour l'avent et le carême, 3 livres. — Au sieur de Mortemer, pour 1,500 et un carteron de carreaux, 13 livres 14 sous 6 deniers, et à l'ouvrier qui a fait le pavage, 26 livres 8 sous. — 1714, tuile achetée à Sommesnil. — 1715, pour nettoyer autour de l'église, à la visite de Mgr l'archevêque, 10 sous. — 1717, pour 5,300 de briques à faire la sacristie, prises chez M. le comte de Houdetot, 42 livres 8 sous. — Tuile achetée à Vittefleur. — 12 journées de charpentier, 8 livres 11 sous. — 1720, 1,500 de carreaux achetés à Vittefleur. — 1722, au prédicateur, pour avoir prêché pendant le carême, 30 sous. — Au même, pour avoir fait un sermon tous les vendredis de la semaine et prêché la Passion, 30 sous, en tout, 3 livres. Comptes vérifiés par l'archidiacre du Grand-Caux, de la Roque Hue, 27 avril 1694, 16 juin 1697, 12 septembre 1702, 30 juin 1703; — par Mr. B. Couët, vicaire général et official (il ordonne de pratiquer dans le chœur de l'église une croisée vis-à-vis du lutrin, parce que le chœur était humide et qu'on ne voyait pas au lutrin); — par l'archidiacre du Grand-Caux, d'Osmond (sa signature varie : Dosmont, d'Osmond, d'Osmont), 17 octobre 1710, 22 septembre 1711, 10 octobre 1715, 3 juillet 1718, 3 octobre 1720, 23 octobre 1721, 1724; — par les doyens du doyenné de Canville : Frémont, J. David. — Curés de la paroisse : Louis Le Maistre, 1695-1714; — après lui, d'Herbouville. — A quelques délibérations, signature de M. de Houdetot.

G. 8053. (Cahier.) — 40 feuillets, papier.

1735-1756. — CARVILLE-SUR-HÉRICOURT. — Comptes des Trésoriers. — 1743, au vicaire, pour ses honoraires de cléricature, 20 livres par an. — 19 septembre 1745, on emploiera à la décoration de sa chapelle l'argent des quêtes faites au nom de la sainte Vierge. — 8 janvier 1747, délibération des paroissiens et habitants sur les réparations et réédifications à faire au clocher et aux murailles de la nef qui menaçaient ruine. — « On abattra le pignon de l'église du bas de la nef à la plus grande partie, au bas duquel sera fait une grande porte en remplacement de celle qui existoit à côté vers le midi. On jettera bas la muraille de l'église du côté du septentrion sur une longueur de 20 pieds et sur une hauteur de 14. Les 4 piliers qui portent le clocher, ainsi que la voûte, menaçant ruine, seront démolis. On construira un petit clocher au pignon du bas de la nef, et l'on replacera contre le chœur les chapelles actuellement existantes contre les piliers du clocher. — Pour faire des fonds, on commencera par mettre en vente 70 arbres qui entourent le cimetière. — 1748, pour 150 pots de boisson, distribués aux ouvriers qui ont travaillé à la tour, 15 livres. — 1749,

adjudication, pour 6 années, des bancs de l'église, en présence de M. Lombard de Malmains, procureur du Roi au bailliage de Cany. — A Jean Guillebert, menuisier, pour une grande porte, 5 bancs, 2 bancs pour les frères de la Charité et une nouvelle chaire, 65 livres; — pour 2 confessionnaux et 2 autres bancs, 84 livres. — A Léonard Le Roy, pour une petite contretable à la chapelle saint Sébastien, 39 livres 5 sous. — A César Bredel, peintre, pour avoir donné une couleur de marbre à la contretable, doré le tabernacle et fait, en façon de damas, le parement d'autel, y joint une peinture à 4 statues et des fils d'or, 100 livres; — au même, pour la sculpture de la petite contretable et pour un christ doré, 15 livres. — 1750, 3 journées de terrage, 2 livres 5 sous. — A Bredel, pour avoir donné une couleur de marbre aux contretables des autels de la Vierge et de saint Sébastien, 27 livres. — 4 janvier 1756, autorisation donnée au Trésorier, d'acheter 2 chapes « afin que l'office soit célébré avec plus de splendeur, triomphe et révérence, et que gloire soit rendue le plus qu'il est possible au très saint Sacrement de l'Autel.» Comptes vérifiés, par l'archidiacre Grimaldy, (il ordonne de raccommoder le lambris du chœur), 16 juin 1741; — par les doyens de Canville : P. Gillé, Lasnon, Léger. — Curés de la paroisse : Philippe d'Herbouville, et après lui, en 1742, Martin Lange. — Au bas d'une délibération, la signature de M. de Houdetot de Cany.

G. 8654. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

1755-1790. — CARVILLE-SUR-HÉRICOURT. — Comptes de Trésoriers et délibérations. — 1761, location des selles et des bancs de l'église. — 3 journées de menuisier, 3 livres 12 sous. — A M. Boissière, pour ornements d'église, payé 155 livres. — 24 juillet 1763, on fera faire un berceau à l'église. — 1767, 3 journées de terrage, 2 livres 14 sous; — 5 journées de maçon, 4 livres 15 sous. — 1770, à M. Jore, libraire, pour un canon d'autel, 4 livres. — 1773, aveux rendus par la Fabrique à François-Nicolas-Gabriel Doré de Bariville, secrétaire du Roi. — 1774, pour bancs et tables à l'école de la paroisse, 8 livres 4 sous. — 1775, 4 journées de couvreur en chaume, 4 livres. — Achat de bonnets carrés pour les enfants de chœur. — 1780, payé pour la prison et auditoire de Cany, 1 livre 12 sous. — 26 octobre 1783, « on fera renouveler et revivre les peintures des 3 contretables; on mettra des feuilles d'or sur les sculptures et moulures; on peindra en blanc le chœur et la nef ». — 27 novembre 1785, le traitement du vicaire, qui n'était que de 18 pistoles, est augmenté de 30 livres, et porté de la sorte à 200 livres. — 8 juillet 1787, on emploiera jusqu'à concurrence de 600 livres, pour faire refondre la cloche qui était cassée et la mettre d'accord avec la première. — 1788, à Mme veuve Frère, pour le papier des cartons d'autel, 5 livres; — pour la dorure et l'encadrement, 7 livres. — 6 décembre 1789, adjudication à Guillaume Le Monnier, menuisier d'Ectot-les-Baons, de 2 lambris à hauteur d'appui pour le chœur. — Délibérations prises en présence de M. de Houdetot et de M. Lombard de Malmains. Comptes vérifiés par les doyens de Canville : Laurent-Isaac Vion, curé de Canville, 2 juillet 1772; — Lasnon, curé d'Etoutteville, 17 juin 1777. — Curés de la paroisse : Martin Lange, jusqu'en 1787; après lui, Jean-Nicolas Mignot.

G. 8655. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1611-1780. — CARVILLE-SUR-HÉRICOURT. — Quittances des droits d'amortissement. — Baux des biens de la Fabrique.— Accord fait avec un vicaire, Belboste, pour sa condition, 1660. — Diverses pièces de comptabilité : Quittance de Fr. Cornu, prédicateur de la station du carême, 30 sous, 1730; — quittance d'un colporteur de Magny-le-Désert, en Basse-Normandie, pour vente de toile, 1759. — Comptes de la Fabrique de 1678 à 1692 (Louis Le Maistre, curé, Trésorier, 1681, 1682); de 1726, 1727, 1728, 1733, 1735.—1678-1679, de Mme de Banastre, pour la tombe de Mme Marie, sa belle-sœur, et pour celle de sa petite-fille, 4 livres 10 sous. — 1681 et années suivantes, mention de la quête des gerbes de Notre-Dame. — 1726, 98 livres pour aider à achever le paiement de la contretable qui avait été faite par le menuisier Léonard Le Roy. Comptes vérifiés par l'archidiacre du Grand-Caux, M. de la Roque-Hue; — par le doyen de Canville, P. Gillé. — Curés de la paroisse : Louis Le Maistre, 1687, 1688; — Philippe d'Herbouville, 1727, 1732.

G. 8656. (Registre.) — In-folio, 123 feuillets, papier.

1628-1789. — CARVILLE-SUR-HÉRICOURT. — Comptes de la Charité de cette paroisse. En tête, copie des statuts de cette Charité, érigée sous le vocable de saint Hilaire, saint Blaise, saint Sébastien (noms auxquels on voit plus tard ajouter celui de sainte Austreberte), 1638 : « Il y aura en la dite Charité un

presbtre pour faire le divin service, un prevost qui portera la croix, un échevin qui portera la bannière, 2 porte-cierges, 8 porte-corps et un porte-clochette, revestu d'un surplis et d'une tunique, qui sont en nombre 12 officiers et le porte-clochette, tous revestus de surplis, avec un chaperon blanc sur lequel l'image de saint Hilaire sera représentée... Le porte-clochette sera tenu d'aller aux carrefours avec les clochettes pour faire sçavoir la mort du décédé, et qu'on prie Dieu pour luy... Partiront pour aller porter en terre les corps des frères et sœurs aux églises et cimetières où ils doivent être enterrés et aller quérir les corps du défunt ou la défunte en sa maison, et mesme jusques dans son lict, si besoin est, encores qu'ils fussent morts de peste ou de maladie contagieuse. » — Parmi les premiers frères de cette Charité : Charles Perron, curé de la paroisse, et Guillaume Duchemin, écuyer. Vérifications des comptes par les archidiacres du Petit-Caux : de Fieux, 19 septembre 1661 ; — H. Proffit, 1666; — Grimaldy (il ordonne que les comptes seront rendus devant le curé, et que les frères ne pourront se dispenser d'assister aux processions), 16 juin 1741. — Ecrit dans un autre sens, les noms des associés de la Charité.

G. 8057. (Liasse.) — 68 pièces, parchemin; 102 pièces, papier; 1 plan.

1396-1789.— CAUDEBEC-EN-CAUX.— Titres concernant la chapelle du Sépulcre fondée en l'église Notre-Dame de Caudebec, et la franche vavassorie de Collemont, située en la paroisse de Doudeville, et quelques terres à Villequier, formant la dotation de cette chapelle. — Donation par maître Philippe Le Roy, prêtre, curé de Saint-Martin d'Escolleville, natif de Toutainville, de divers biens, à la Fabrique de Caudebec, notamment d'une franche vavassorie à Collemont pour un chapelain qui dira la messe, chaque semaine, en l'église de Caudebec, en la chapelle du Sépulcre ; le fondateur nomme une première fois, et veut qu'après lui, la présentation à cette chapelle appartienne alternativement à ses héritiers et aux Trésoriers et aux bourgeois de Caudebec, 20 août 1482. — Documents concernant cette vavassorie, antérieurs à la fondation : Vente par Pierre Le Mire, à Roger Bénart, curé de Boussay, au diocèse d'Evreux, d'un fief qu'il avait à Bénestville, appelé le fief ou vavassoureries de Collemont, pour 100 livres tournois, 23 novembre 1396. — Donation à Guillaume Pellevillain, et à Marion, sa femme, de ces vavassories, par Michel Du Quesne, et Colette, sa femme, fille et héritière de Robin Bénart et de feu Roger Benart, curé de Tyédeville-sur-Seine, 1453. — Aveu pour cette vavassorie à Louise de Longchamp, dame de Doudeville, 1361. — Sentence sur un procès entre Jean de Drosay, sieur de Sainte-Marie, et Philippe Le Roy, curé de Saint-Martin d'Escolleville, 1480. — Aveux pour la vavassorie de Collemont par les chapelains : François de Dun, 1504 ; — Philippe Le Cousturier, 1518 ; — Nicolas de Poullingue, 1590 ; — Jean Foubert, écolier aux Jésuites de Rouen, 1614, — aux chanoines de saint Jean l'Evangéliste de Montils-lès-Tours, seigneurs de Doudeville. — Autres aveux à Pierre Roque, chevalier, seigneur de Doudeville, le Fresnay, secrétaire des commandements, finances et cabinet du duc d'Orléans, 1672 ;—à Pierre Roque, ambassadeur extraordinaire à Venise, 1682. — Autres aveux à Robert Boyvin, sieur de Gelleville, Béderoc, 1578 ; — à Jacques Asselin, secrétaire du Roi, seigneur de Villequier, 1707 ; — à Jean-François-Alexandre Asselin, sieur d'Auberville, 1750. — Titres de propriété, procédures, arpentage. — Procès en la juridiction du comté de Maulévrier, au sujet d'un terrain entre un nommé Bailleul et Charles-Maurice Le Gras, curé de Saint-Etienne-du-Vauvray, titulaire de la chapelle de Saint-Clair sur Seine, représenté par Jacques-André-Adrien-Romain Le Gras, prieur de Colmont, et ancien titulaire de la dite chapelle, 1786. — Lettre de nomination, par l'archevêque François de Harlay, de Charles Duval, maître ès-arts, à la chapelle de Saint-Léger aux faubourgs de Caudebec, 27 mai 1637.

G. 8058. (Registre.) — 201 feuillets, relié en parchemin.

1396 (copie)-**1780**. — CAUDEBEC-EN-CAUX. — Terrier du prieuré de Collemont, appartenant, dans les derniers temps, à M. Le Gras, et fait vraisemblablement par ses soins, dans les dernières années du XVIII[e] siècle, contenant l'analyse des aveux et la copie des principaux titres de propriété. — A la fin, table alphabétique des vassaux de la franche vavassorie de Collemont.

G. 8059. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1719-1788. - CAUDEBEC-LES-ELBEUF. — Registre contenant 3 chapitres ou parties : « 1° fondations qui doivent être acquittées conformément à la réduction faite par M[gr] l'évêque d'Evreux en l'an 1740, ensemble les honoraires qui doivent être payés à M. le curé et au clerc, pour son assistance, le tout rangé

suivant l'ordre des mois et jours que tombent les dites fondations ; 2° l'inventaire par extrait des contrats, des biens fonds et héritages appartenant à la Fabrique ; 3° des extraits des contrats des rentes dues au Trésor. » — Additions jusqu'en 1788. — Dans la couverture, un titre de rente de 1510 ; deux contrats de fondation, l'un de Marie Cauchois, veuve de Pierre De La Lande, l'autre, de Jeanne Chappelle, 1614.

G. 8060. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier.

1705-1785. — CAUDEBEC-LES-ELBEUF. — Comptes des revenus de la Fabrique et des quêtes du bassin de la Vierge. — Robert Le Normand, vicaire de la paroisse, retenu pour clerc ; — aura sa demeure dans la maison de la Fabrique, près du cimetière et tiendra les écoles, 23 septembre 1725. — Isaac Ravette, prêtre, commis par l'évêque d'Evreux pour faire les fonctions de vicaire, nommé pour exercer la cléricature, 22 mars 1750. — Visite de l'église par Jean-Baptiste Liégeard, curé de Saint-Vigor du Pont-de-l'Arche et de Saint-Pierre des Damps, son annexe : il constate qu'il n'y avait point de registre en règle pour inscrire les délibérations et les comptes. « Sur la remonstrance qui nous a été faite qu'aux baptêmes, il arrive souvent que le public sonne les cloches d'une manière indécente avec bruit scandaleux dans l'église, nous avons ordonné qu'à l'avenir il ne sera sonné, aux baptêmes, que par le sonneur d'office, et ce en carillon et non en volée. La nomination d'un Trésorier sera faite dans le temps de droit, présence de M. le curé, et à la pluralité des voix, » 21 janvier 1750. — Le 17 septembre 1768, le doyen de Louviers, Jean-Nicolas-Barthélemy Pollet, constate qu'il n'y avait pas de compte en état d'être examiné. — Mêmes constatations le 6 octobre 1769, le 14 mai 1772, par M. A. de Lavaur, archidiacre du Neufbourg ; le 14 octobre 1773, par J. Pollet, doyen du doyenné de Louviers ; le 7 juillet 1778, par M. Coquillot, doyen du même doyenné. — Ces comptes sont en général fort mal tenus.

G. 8061. (Liasse.) — 46 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1711-1782. — CAUDEBEC-LES-ELBEUF. — Adjudication des biens appartenant à cette Fabrique, 1737-1782. — Fondation de Nicolas De la Barrette, 1618 ; — de Marie Blondel, veuve de Jean Engren, 1597 ; — de Marion Bysson, 1596 ; — de Marguerin Caben, chapelain de Saint-Haut et Saint-Félix (Pierre Dupont, son cousin, son exécuteur testamentaire), 1639, 1649 ; — de Raoulline Chappelle, 1596 ; — de Tiennot Chappelle, 1612 ; — de Jean Du Guernier, fils de Marguerin Du Guernier, 1618 ; — de Jacques Esloy, 1668 ; — de Louis Esloy, sergent en la forêt de Bord, 1604 ; — de Nicolas Esloy, 1621 ; — de Jean Felon, boulanger, 1541 ; — de Clément Grimouin, 1616 ; — de Marie Gueroult, veuve de Richard Pigerre, 1617 ; — de Robert Gueroult, 1632 ; — de Guillaume Hellie, 1631 ; — de Marin Heulland, 1620 ; — de Martin Heulland, 1604 ; — de Jean Le Mercier, cordonnier, 1634 ; — de Marie Malassis, veuve de Guillaume Le Monnier, 1687 ; — de Jean Mauclerc, 1605 ; — de Colas Mérot, 1589 ; — de Fiacre Mérot, 1608 ; — d'Abraham Mouchard, 1691 ; — de Jacques Mouchard, fils de Gillet Mouchard, 1618 ; — de Philippe et Pierre Mouchard, 1655 ; — de Clément Picard, 1672 ; — de Pierre Pigerre, 1684 ; — de Jacques de Saint-Ouen, curé de la paroisse (avait fourni 300 livres pour la *fonture* du métal mis aux cloches), 1629 ; — de Pierre Saint-Pierre, 1655 ; — de Pierre Saint-Pierre, laboureur, 1719 ; — de Madeleine Tabouelle, veuve de Martin De la Barrette, 1698 ; — d'Anne Viel, femme de Georges Tabouelle ; — de Jeanne Viel, veuve de Laurent Gouel, 1621. — Réduction des fondations par Mgr de Rochechouart, évêque d'Evreux, 16 août 1740. — Deux contrats de ventes faites pour les nécessités de l'église « tant pour avoir de la thuille, de la latte, du clou, du plastre pour la rembroisser, de la pierre pour faire les rempartz du pignon, que pour payer les massons, plâtriers et couvreurs, » 1616.

G. 8062. (Liasse.) — 33 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1710-1789. — CAUVILLE. — Fondation de Pierre de Durand, écuyer, sieur des Neufbaons, demeurant au manoir de Cauville, 6 avril 1652. — CELLOVILLE. — Aveu à la Chartreuse de Rouen, 12 octobre 1715. — Baux des biens appartenant à la Fabrique. — Fondations de Jean Delesques, curé de Saint-Pierre de Celloville, 1620 ; — de François Trevet et de Madeleine Doullée, 1674. — CLAVILLE-MOTTEVILLE. — Inventaire des titres de la paroisse de Motteville, ci-devant Claville, 1735 ; — de la paroisse de Claville-Motteville, 1763. — Compte de Jean Deleau, curé de Claville et Trésorier de cette paroisse : achat de tuile à Bully ; — pour les tableaux de tapisserie placés dans la nef et pour le rideau servant à les couvrir, 135 livres, 1686. — Aveux rendus à Georges Langlois, Trésorier

général de France, au droit de Marie Auber, sa femme, seigneur de Gouville-Claville, 1630; — à Georges Langlois, Premier Président à la Chambre des Comptes, 1657. — Fondations, à Saint-Martin de Gouville, par Raoulin Engren, prêtre, domicilié à Touffreville, 1675; — à Notre-Dame de Claville, par Jean Fouquet, 1662; — par Pierre Labbé; on lui permet de faire mettre, au mur du chœur, une inscription sur pierre ou cuivre, rappelant la fondation, 1540. — Réduction des fondations par Mgr de la Rochefoucauld, 1766. — Délais fait à la Fabrique par noble homme Regnaut Du Mont, de 6 acres de terre, 1685.

G. 8063. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1606-1721. — CIDEVILLE. — Comptes des Trésoriers. — Dans tous les comptes, aux recettes, gerbes de Notre-Dame (blé, lin, etc.), œufs et nourolles de Pâques, quêtes pour le cierge bénit, vente des pommes du cimetière. — Aux dépenses, le buis des Rameaux, le vin de Pâques; prédications du carême et de l'avent. — 1606, « payé pour la Convention des Etats, 10 sous. — Pour recouvrir l'église en feurre, 8 sous ». — 1607, mises pour avoir couvert le porche. — Pour avoir été à la Convention, 20 sous. — Pour 3 journées de menuisier, 20 sous. — 1610, aux sonneurs qui ont sonné, le jour de Toussaint, 10 sous. — Tour couverte d'*essende*. — Payé pour avoir été à la Convention, 10 sous. — 1614, à Valentin Fosse, pour aller à la Convention, 10 sous. — 1623, église couverte en tuile. — Mention de la maison d'école; 4 journées de maçon, à la *blosquer*. — Achat de tuile à Pavilly. — 1630, journée de charpentier et de maçon, 10 sous.—1635, à Monsr le prédicateur, pour avoir dit et célébré les messes de Notre-Dame au jour de dimanche, 70 sous. — 1er janvier 1639 et 6 juin 1643, fondation de Michel Le Bothoys. — 1652, dépense pour un *confessionnaire*. — Pour l'inhumation de Mme de Montroty, reçu 60 sous. — 15 mars 1656, donation de Marin Labsollue, du Petit-Quevilly. — 6 mars 1657, fondation de Jean Du Fay, comte de Maulévrier, maréchal des camps et armées du Roi, et de Marguerite de Chaumont, sa femme, demeurant au Taillis. — 1662, pour avoir *retombé* les tombes dans l'église, 25 sous. — Pour avoir 2 rideaux à mettre au maître autel, 13 livres. — 1666, mise pour avoir *recalley* (recarrelé) une tombe. — Fondation de maître Jean Bonvallet, vicaire de Saint-Vincent de Rouen. — 15 juin 1679, *images* de saint Etienne et de saint Eloi peintes aux dépens du curé. — 1686, mémoire des ornements de l'église. — 25 avril 1692, quittance de Mme de Chaumont, comtesse de Maulévrier. — 1703, mention de la maison de l'école donnée à la Fabrique par M. Le Cresp, « dont le contract est escript en lettres de sculpture sur les 2 portes de la dite école, ainsi qu'il suit : L'an 1673, Me Michel Le Crep, escuier, sr de Sydeville, m'a faict faire pour tenir les escholes, à charge de dire une messe les veilles de Notre-Dame et les samedis des Quatre-Temps ». — Eglise visitée, 16 octobre 1608. — Comptes vérifiés par les Grands Archidiacres : Behotte (il ordonne de faire repaver la nef, de fermer le sacraire à clef; il défend de louer le cimetière pour y faire paître les bêtes); — 24 juillet 1611 (il ordonne de faire clore le cimetière); — 22 mai 1612 (il ordonne aux Trésoriers de prendre les noms et surnoms de ceux qui, les dimanches et fêtes, boivent à la taverne, afin d'y être pourvu); — 20 mai 1615 (il ordonne de refaire le pupitre qui est à côté du grand-autel et de faire clore le cimetière); — 11 juillet 1616, 5 juillet 1617, 11 septembre 1620 (il défend au curé de permettre d'ouvrir la terre en l'église pour une inhumation, avant d'avoir été averti par le Trésorier que les droits étaient payés); — 4 août 1621 (il défend au curé de faire, aux jours de fêtes, processions qui empêchent que la messe soit célébrée en la dite église); — 4 août 1621, 5 octobre 1622, 17 juillet 1624 (il renouvelle la défense de louer le cimetière pour y faire pâturer les bêtes); — 11 septembre 1625 (même défense, qui fut encore plus d'une fois renouvelée); — 15 juillet 1625, 4 octobre 1628, 12 septembre 1629, 10 juillet 1630, 29 juillet 1631, 21 juillet 1632, 2 juillet 1638, 7 août 1634, 8 juillet 1636, 3 juillet 1637; — D'Aguillenguy, 24 octobre 1640 (il ordonne que les écoles seront tenues par le vicaire, à peine d'être procédé contre lui par les voies de droit); — Le Cornier, 24 septembre 1654 (les saintes huiles seront mises hors du tabernacle); — 22 septembre 1657; — Gaulde, 2 septembre 1668, 6 septembre 1672, 5 octobre 1674 (il ordonne de mettre les saintes huiles dans l'armoire au côté droit du chœur et de fermer cette armoire à clef); — Hardouin Rouxel de Médavy, 5 juillet 1683; — de Fieux, 22 septembre 1691; — de Y de Seraucourt, 26 juin 1697, 10 juillet 1699, 27 juin 1702; — de Tourouvre, 29 septembre 1704, 10 septembre 1707, 22 octobre 1711, 17 octobre 1713; — par les commis des Grands Archidiacres, en général tous doyens de Pavilly. — Curés de Cideville : Guillaume Le Vacher, 1618-1639; — Noël Guillebert, 1651-1688 : — Pierre Roussel, docteur en théologie, 1696-1724.

G. 8064 (Liasse.) — 35 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1509-1785. — CLÉON. — Inventaire des titres de la Fabrique, 1738. — Fondations de Jean Bocquet, 1721; — de Nicolas Cauvet et de Marguerite Postel, sa femme, 1728; — de Pierre et de Guillaume Daniel, 1562; — de Guillaume Fortin, 1509; — de Robert Héroult, curé de la paroisse, 1654; — de Jean Langlois, curé de Freneuse, 1729; — d'Alexis Le Bret, marchand échoppier, 1729; — de Marguerite Le Lou, veuve de Marin Dantan, 1650; — de Robinet Le Loir et de Laurence, sa femme, 1522; — de Simonne Le Maistre, 1669; — de Jeanne Postel, veuve de Christophe Dantan, 1636; — de Jean Turmol, prêtre, 1525. — Aveux rendus aux religieux de Saint-Ouen, seigneurs du fief de l'Eau, 1755; — au noviciat des Jésuites de Rouen, à raison du prieuré de Saint-Gilles près d'Elbeuf; — à Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, 1664; — à Louis-Charles de Lorraine, gouverneur d'Anjou, fils de Louise-Julie-Constance de Rohan, comtesse de Brionne, 1766; — à Pierre Baudouin, Trésorier général au Bureau des Finances de Rouen, 1654, et à Pierre Baudouin, chevalier, sieur du Thil, conseiller en la grand'chambre du Parlement, 1704, l'un et l'autre seigneurs du fief du Basset; — à Etienne-Nicolas Landry, receveur général des finances, seigneur patron honoraire de Freneuse, seigneur haut justicier de Freneuse, Cléon, Saint-Aubin-jouxte-Boullenc, 1785; — à Antoine Le Mercier, 1659; — à Charles Le Mercier, 1663; — à Jean-Charles Heurtault, conseiller au Parlement, 1724; — à François-Marguerite-Joseph Courtin de Saint-Vincent, capitaine au régiment de Royal-Pologne, 1765, ces quatres derniers, seigneurs du fief de Gruchet. — Baux et titres de propriété.

G. 8065. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 28 pièces, papier.

1628-1787. — CLÈRES. — Fondations de Marie De la Haye, veuve de Jacques Anquetil, 1683; — de Pierre Huet, 1639; — de Charles Quesnel, écuyer, sieur du Busc, ancien garde du corps de Mgr le duc d'Orléans, frère unique du Roi, demeurant à Clères, Trésorier de la paroisse, étant sur son départ pour faire voyage en Hollande au service de Sa Majesté, 4 novembre 1672; — de Marion Rougemont, 1628. — Réduction des fondations, 1787. — Baux, titres de rente, contrats de revalidation.

G. 8066. (Liasse.) — 52 pièces, parchemin; 95 pièces, papier.

1588-1789. — CLÉVILLE. — Inventaire des titres de cette Fabrique, 1622. — Fondations de Denis Bobée, prêtre, chapelain de la cathédrale de Rouen, 1690; — de Jacques Daon, 1675; — de Jean Lucas, sieur du Vauparquet, auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie, 1616; — de Jacques de Rallemont, écuyer, sieur de l'Epine, marié à Françoise Daon, 1738; — de Nicolas de Tourneroche, sieur d'Estrival, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie, 1709. — Quittances des droits d'amortissement. — Aveux rendus, pour la Fabrique, aux prieurs de Cléville: Jacques Séjournant, 1678; — François Paon, 1717; — Jean-Michel Rouillard, 1755; — à David Poullain, sieur de Blengues, 1587; — à Jean-Baptiste Bouchart, sieur de Bolleville, 1686; — à Jean-Antoine Menjard, sieur du même lieu et de la Bastide, 1731; — à Pierre-Adrien De Rouen, sieur de Bermonville, Autretot, la Mare, la Massue, etc., président en la Cour des Comptes, 1753; — à Charlotte-Jourdaine Desmares, dame de Hautot-Saint-Sulpice, veuve de messire Charles-Amable-Etienne-François Hébert, chevalier, sieur de Beauvoir, ancien conseiller au Parlement de Normandie, 1764; — à Isambard Daon, sieur de Mont-Auroux, 1677; — à Françoise Daon, veuve de Jacques de Rallemont, dame de Mont-Auroux, 1750; — à Francois de Louvat, sieur de Roquefort et de la fiefferme dudit Roquefort, brigadier des armées du Roi, 1737. — Baux des terres appartenant à la Fabrique, 1741, 1751, 1759, 1768, 1771, 1783. — Vente de rente à Isaac Marests, Elu en l'Election de Caudebec, par messire Adrien-Joseph de Houdetot, marquis dudit lieu, seigneur de Veauville-sur-les-Baons, demeurant au château d'Anneville, cohéritier en la succession de feue noble dame Charlotte Duchemin, veuve de Charles Dufour, châtelain de Fontaine-le-Châtel, 1698. — Vente par Nicolas Dallet, avocat au Parlement, à la Fabrique d'Auberbosc, d'une petite ferme à Hautot-Saint-Sulpice, 1703. — Vente de terre à la Fabrique de Cléville par la Fabrique de Contremoulins, 1713. — Vente d'un fonds de terre à Cléville, par Antoine Osmont, curé de Pierre près Maintenon, à la Fabrique de Cléville, 1743. — Titres de propriété du jardin du presbytère de Cléville, donné, le 4 février 1618, par Michel Bourdin, curé de cette paroisse. — Consultation de l'avocat Marquier, 1711. — Pièce signée par l'Intendant de Creil, 1674.

G. 8067. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1526-1783. — COLMARE. — Plainte du curé Joseph-Alexandre Le Turquier contre deux cavaliers qui, par vengeance, avaient essayé d'attenter à sa vie, 1783. — CONTREMOULINS. — Arrêt du Parlement qui condamne les enfants sousâge de défunt Etienne Le Grand, sieur de Fauqueville, à payer au curé de Contremoulins (Robert du Désert) la dime de leur bois ; 23 décembre 1526. — CORDELLEVILLE. — Baux de terres appartenant à cette Fabrique. — Aveu rendu à François Martel, seigneur de Fontaine-Bolbec, comte de Clères, 1643. — Fondations de Jacques Lescullier, procureur au bailliage de Rouen, 1694 ; — de Jacques Michel, curé de la paroisse, 1684 ; — de Henri Piquet, procureur en la Chambre des Comptes, 1691.

G. 8068. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1691-1718. — CORDELLEVILLE. — Comptes des Trésoriers pour deux années commençant au 1er janvier. — Aux recettes, quêtes pour le cierge bénit, œufs de Pâques, gerbes de blé. — 1691, donation faite par M. Piquet, procureur en la Chambre des Comptes. — 1698, journée de deux hommes qui ont arraché et planté des entes, 12 sous. — 1700, tuile achetée à Pavilly. — 1708, pavé acheté au même lieu. — 1709, achat de vieux *oingt* pour les cloches. — 4 juillet 1712, comme on avait décidé de vendre au profit de l'église les bancs de la nef, M. de Jort demande qu'on lui réserve, en sa qualité de propriétaire de la terre de la Houssiette, le 1er banc du côté gauche, en la chapelle de la Vierge, et, le 7 août suivant, il donne à la Fabrique, qui avait accueilli favorablement sa réclamation, une chasuble de damas blanc à la croisée de damas cramoisi. — 1717, pavé acheté chez un briquetier de Saint-Saëns. — 1724, payé pour le bois et façon du ténébrier et de la bière des morts, 4 livres 10 sous. — 1732, don pour la contretable du chœur. — Mémoire des obits. — Etat du linge et ornements, 1692. — Notes relatives à l'érection d'une croix dans le cimetière en 1710 : *Crux lignea constructa et posita fuit in cœmeterio die decima aprilis 1710* ;—à la visite de l'église par Mgr d'Aubigné, 25 septembre 1714. — Comptes vérifiés par les Grands Archidiacres : de Fieux, 20 septembre 1694 ; — de Y de Seraucourt, 28 juin 1696, 27 mai 1698, 17 juillet 1699, 30 octobre 1701, 13 juillet 1702 ; — de Tourouvre, 13 juin 1704, 21 septembre 1706 ; — par les doyens de Cailly : Taine, curé de Bosc-le-Hard, ensuite de Braquetuit, 1704-1720 ; — Michault, curé de Grigneuseville, 1727-1730. — Curés de Cordelleville : Noël Du Bosc, 1691-1703 ; — Gallemant, 1709-1732.

G. 8069. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1733-1772. — CORDELLEVILLE. — Comptes des Trésoriers pour un an ou pour deux ans, du 1er janvier au 1er janvier.— 18 avril, dimanche de Pâques 1745, après annonce au prône, assemblée des parroissiens, anciens Trésoriers et propriétaires, pour agréer et accepter la nomination d'un Trésorier pour l'année 1745. — Claude Braquehais, fermier de Mme la comtesse de Graville, avait été nommé dès le 1er janvier, suivant la coutume, par Jean Jonquais, Trésorier sortant ; ledit Braquehais ne faisant aucune fonction de Trésorier, on confirme sa nomination, et l'on décide qu'en cas de contumace, on le rendra responsable des pertes de la Fabrique. — 1770, pour la peinture des images de la sainte Vierge et de saint Nicolas, 10 livres ; — pour la façon de deux petits autels, 30 livres. — 1776, à un menuisier, pour les croisées et le confessionnal, 18 livres. — 1780, pour le charroi du *pellot* et du pavé pour le four, 2 livres. Comptes vérifiés par les Grands Archidiacres : Terrisse, 15 juillet 1740 ; — de Saint-Aulaire, 17 juin 1757 ; — d'Andigné, 11 septembre 1761 ; — de Goyon, 18 juillet 1764 ; — par les doyens de Cailly : Michault, curé de Grigneuseville, 1734-1742 ; — P. Dubois, curé de Biennais, 2 avril 1745 (il donne ordre d'acheter une custode d'argent et de faire dorer le ciboire) ; — 13 octobre 1746....., 12 juillet 1752 ; — Le Touc, curé de Grigneuseville, 3 juillet 1758 ; — N.-F. Trehet, curé de Saint-Georges, 1762-1766 ; — M. M. Le Canu, curé d'Estouteville, 21 juillet 1771 (il ordonne de faire faire un coffre, où seront mis les deniers, les ornements et les registres) ; — 23 juillet 1776. — Curés de Cordelleville : Remy Le Moyne, 1734-1764 ; — Heuzé, 1768-1783.

G. 8070. (Cahier.) — 49 feuillets, papier.

1716-1758. — COTTEVRARD. — Comptes des Trésoriers. — 1723-1724, refonte des cloches, 313 livres, y compris 100 livres données par M. le président d'Alligre. — A M. Renault, avocat, pour une consultation, 2 livres 18 sous. — 1716-1717, journée d'un homme et de 4 chevaux employés à porter du sablon, 4 livres. — 1729, réparation à la maison d'école. — 1730-1731, l'église est carrelée ; — on fait

3 *passeux* au cimetière. — Paiement à un couvreur en gerbée. — A M. Renault, avocat, pour une consultation, 5 livres 8 sous. — 1736, achat de *palot* pour un grenier. — Pour 8 journées de maçon et 4 journées de manœuvre, 10 livres 8 sous. — 1741-1744, payé au doyen pour ses visites, 50 sous ; — aux enfants de chœur, 10 livres 12 sous ; — pour une matinée de greffage des entes du Parquet, 7 sous 6 deniers. — Pour les images à mettre au reposoir du Saint-Sacrement, 20 sous. — Achat de table et de sièges pour l'école. Compte vérifié par Terrisse, Grand Archidiacre, qui ordonne que le lambris sera réparé, qu'on posera une seconde serrure à l'armoire où sont les deniers de la Fabrique, et qu'on en remettra la clef au curé, 8 juillet 1740 ; — par les doyens de Cailly : Michault, curé de Grigneuseville ; — P. Dubois, curé de Biennais. — M. Varengue, curé de la paroisse.

G. 8071. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier, écrit.

1759-1790. — COTTEVRARD. — « Le présent livre servant à enregistrer les élections et nominations de Trésoriers.... ensemble les délibérations qui seront données aux ditsTrésoriers, ainsy que les comptes qu'ils rendront de leur administration, à commencer le 1er janvier 1719. » — 1761, « au Roy, pour le coq du clocher, 10 livres. — Pour 2 petites traistes pour l'école, 20 sous. » — 1768, à Jean Le Mire, pour une bannière, 81 livres. — 4 juin 1769, adjudication à Nicolas Guesdon, de la paroisse de Critot, de la confection des bancs. — 10 juillet 1769, location des bancs. — 1778, pour une journée employée à *découvrir*, 1 livre. — Pour achat de 30 entes, à 24 sous l'ente, 36 livres. Compte vérifié par M. de Goyon, Grand Archidiacre, 12 juillet 1764 ; — par les doyens de Cailly : M. F. Tréhet, curé de Saint-Georges, 1761, 1766 ; — M. M. Le Canu, curé d'Estouteville, 20 juin 1785. — Curés de la paroisse : Varengue, 1762 ; — Gressent, 1766 ; — Le Roussel, 1768-1774 ; — J. Delarue, 1775-1790.

G. 8072. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 136 pièces, papier ; 1 plan.

1613-1786. — COTTEVRARD. — Fondations de François Lécouflet, 1729 ; — de Cécile Le Febvre, veuve d'Antoine Giffard, 1687 ; — de Nicolas Le Jongleur, 1668 ; — de Catherine Vadecard, 1693. — Réduction des fondations par Mgr de la Rochefoucauld, 1772. — Quittances de droits d'amortissement. — Aveu rendu à Jean-David de Brossard, sieur de Grosmesnil, seigneur patron et haut justicier de Cottévrard, 1779. — Baux de terres appartenant à la Fabrique. — Baux des dîmes. — Pièces justificatives des comptes. — Pièces de procédures. — Rôle et assiette faits sur les contribuables de Cottévrard, d'une somme de 1,192 livres pour la subsistance et exemption du logement des gens de guerre, de 553 livres pour la taille, taillon, y compris les 6 deniers pour livre, 1658. — Autre assiette, la même année, sur la paroisse de Chiffreville (Election de Lisieux). — Plan d'une maison, XVIIIe siècle. — Etat des deniers provenant de la vendue de grains appartenant à Simon et Antoine Vadecar, 1656.

G. 8073. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1617-1766. — COUDRAY (LE). — Comptes de la Fabrique partant du 1er janvier de chaque année. — Aux recettes, vente des fruits du cimetière, quêtes pour le luminaire de Pâques ou du cierge bénit, gerbes de blé, lin, fil, beurre, aumônés à la Fabrique. — 1621-1622, pour les trois *ymages* du crucifix, tant pour la sculpture que pour la peinture d'iceux, 50 livres. — 1628-1629, à Antoine Mallard, libraire, pour avoir relié le *gradal*, 8 livres. — 1630, dépenses pour la construction d'une maison d'école, laquelle est couverte en chaume. — Achat d'une croix de cuivre, 6 livres ; — d'un drap de corps, 8 livres ; — d'une bannière de damas, 18 livres : André Le Tellier, avocat au Havre, y contribue pour 12 livres. — 1634, nef couverte en tuile. — Pour avoir *recarlé* devant le crucifix, 4 sous. — 1636, tour couverte en *essende*. — 1638, à Romain Beauvais, libraire à Rouen, pour fourniture de livres, 25 livres. — A Mennessi, maçon, pour partie de la façon de la vitre de devant l'autel de Notre-Dame, 60 sous. — 1643, Philippe Le Roux, sieur d'Ongnery, du Coudray et d'Emalleville en partie, Trésorier de la paroisse. — 1649, plancher établi sur le crucifix. — 1654, paiement à un nommé Le Roux, libraire au Havre, pour la reliure du graduel. — 1657-1659, Georges Le Roux, écuyer, seigneur du Coudray, Trésorier de la paroisse, se charge de 6 livres pour l'ouverture de la fosse de Philippe Le Roux, sieur d'Ongnery, et de celle de la demoiselle Hélène Le Burois. — 1664, à M. de Pigny, archidiacre, pour son brevet d'indulgences pour la translation de saint Martin (patron de la paroisse), 12 livres. — 1674, achat d'un parement d'autel *par fleurs* ; fonte de la cloche. — 1680, journée d'ouvrier, 12 sous. — Au prédicateur pour le carême, 45 sous. — 1692, à [illegible], sculpteur au Havre, pour deux figures faites par lui et placées à

côté de la contretable du grand autel, 39 livres 10 sous. — 1697, à la dame Viret, de Rouen, pour la reliure d'un missel, 4 livres. — 1702, réparation au porche qui était près de tomber. — Façon d'un dais sur le grand autel, 2 livres; — de la croix du cimetière, 3 livres. — Bancs neufs placés dans la nef. — 1704, gages du clerc, 10 livres par an. — 1728, journée d'ouvrier, 12 sous. — 1748, 12 journées de maçon, 8 livres. — Interruption des comptes de 1736 à 1743. — Comptes de 1743 à 1766. — Délibérations de 1752 à 1768. — Comptes vérifiés par l'archidiacre du Grand-Caux : Bernard Le Pigny, 3 juillet 1620, 10 juin 1622, 5 octobre 1624, 10 juillet 1633, 16 juin 1644 : — par B. Coüet, official, 10 octobre 1704, 4 octobre 1706; — par l'archidiacre Robin des Bouillons, docteur en théologie, 25 octobre 1719, 14 octobre 1720, 21 septembre 1722, 22 septembre 1730; — par les doyens du Havre et les commis du Grand Archidiacre : David Ruellon, 12 juillet 1690; — Thérouenne, curé de Criquetot, 7 avril 1705; — Pinand, curé de Buglise, 30 septembre 1732, 16 octobre 1733; — Charuel, 1743-1750. — Curés du Coudray : Jean Soret, 1617-1656; — de Saint-Mesmin, 1667 : — Le Mercier, 1680; — Etienne Le Corbiller, 1688; — Jean Grésil, 1690-1703; — Michel-Joseph Savary, 1703-1723; — R.-F. Fils, 1728-1758; — Ouin Crosnier, 1768.

G. 8074. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 115 pièces, papier.

1392-1789. — CRASVILLE-LA-MALLET. — Revalidation, en 1741, d'un contrat d'une rente foncière due à la Fabrique de cette église, par Guillaume Le Balleur, employé dans les fermes du Roi, à raison d'une fondation faite, en 1689, par M. Le Plé, prêtre habitué à Paris, etc.; mention de Christophe Le Balleur, curé de cette paroisse, 1651. — Copie du testament de P. Lamy, curé de Crasville : legs à la confrérie de la Visitation ou Notre-Dame de Liesse, fondée à Saint-Etienne d'Elbeuf; — de 55 livres, pour entretenir une chandelle brûlante devant l'image de la Sainte-Vierge placée au *quarfou* de Saint-Etienne d'Elbeuf; d'ornements d'église à la Charité du Saint-Sacrement de Crasville; — de 100 livres « pour pourvoir à l'instruction des enfants de chœur au chant et aux cérémonies de l'église; » — 2 saluts fondés, « l'un au commencement de la moisson, pour obtenir aux pauvres et bons habitants de Crasville une heureuse moisson; l'autre, après la moisson, en actions de grâce, » 1702. — CRESSY. — Comptes de la Fabrique. — 1702, aux recettes, gerbes données et fruits du cimetière. — Journée de *machonnage*, 14 sous. — Mention de l'école de la paroisse; — du four du Saint-Rosaire, du coffre du Rosaire. — Pièces de comptabilité, 1782-1789 : Adjudication des bancs; — bourrées données aux pauvres pour la fondation de M. Dufossé; — travaux au clocher; François Auber, serrurier à Longueville, entrepreneur pour la serrurerie; François Crevon, de Centacres, entrepreneur pour la charpente; — chaire à prêcher faite, moyennant un prix de 400 livres, par Pierre De Fresne, menuisier à Rouen; — condition d'un clerc pour instruire les enfants de la paroisse. — Arpentage et pose de bornes. — Aveux à François Martel, châtelain de Fontaines, Bellencombre, conseiller du Roi en ses Conseils, 1655; — à Madame Susanne d'Orléans de Rothelin, veuve de Charles Martel, comte de Clères. — Etat des terres de Cressy, appartenant au prieuré-cure, dépendant du prieuré de Saint-Lô de Rouen, 1392. — Autres états des terres du dit bénéfice, 1681-1780. — Baux. — Consultation de l'avocat De la Brière, 1762. — Prieurs curés : Dufour, 1392; — Robert Colombel, 1460; — Guillaume Du Busc, 1610; — Germain Paulmier, 1710; — Gaspard Romier, 1736-1746; — Nicolas Le Barbier, 1772-1786.

G. 8075. (Registre.) — 75 feuillets, papier.

1667-1757. — CRIEL. — Etat des rentes dues à la Fabrique et des titres qui les concernent. — « Inventaire des titres de la Fabrique, autres que ceux qui sont dans les liasses concernant les rentes; mention des registres et des comptes de la Fabrique. — Observation sur les rentes en général, et, en particulier, sur celles pour lesquelles il n'y a point de titres. Table alphabétique des noms des fondateurs et débiteurs. » Au commencement, avertissement du rédacteur de cet inventaire, Delacula, 1757 : « M. Salmon (prieur curé actuel), auquel j'ay été charmé de donner quelque témoignage de mon sincère, ancien et respectueux attachement, m'a porté à seconder son zèle pour le bien de son église, en passant gratuitement dix jours pour remettre les pièces dans l'ordre de l'inventaire de 1700 et examiner quelques autres affaires de la dite Fabrique. Séduit par le travail de 1700, j'ay cru parvenir en 15 jours à faire un travail utile. J'ay connu tout le désordre que je n'avois pas pu apercevoir, et, quoyque par ce même attachement que j'ay pour M. le prieur, je me sois réduit au tiers de ce qui m'a été taxé en différentes occasions, cette quinzaine passée, j'ay sçu qu'il y avoit de l'impatience chez les parroissiens. Je l'ay méprisé, comme l'œuvre de gens grossiers, et

comme une ingratitude contre M. le prieur, qui, depuis le 25 février jusqu'à ce jour, 9 avril 1757, m'a fourny table, feu et logement, ainsy qu'à mon clerc et à mon domestique, et contre moy, qui ay sacrifié au moins 10 pistoles pour faire le travail qui se trouve icy. » — Cet inventaire a été écrit sur un ancien registre où l'on avait commencé à inscrire quelques délibérations de la Fabrique ; il y en a de 1665 à 1668.

G. 8076. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, parchemin.

1548-1687. — CRIEL. — Chartrier de la Fabrique, écrit, pour une grande partie, de 1548 à 1552, avec additions jusqu'en 1682. — Toutes les pièces de ce registre sont en forme authentique par suite des signatures des notaires apposées sous chacune d'elles, Clément de Blaiz, Claude Corneille et Bernard Houllet, tabellions jurés, 1548-1552. — Fondation de Jean Godard, écuyer, seigneur de Brienson, Millencourt et Cumont, dernier décembre 1621.

G. 8077. (Liasse.) — 9 pièces parchemin ; 6 pièces, papier.

1255 (copie)-**1716**. — CRIEL. — Charte d'Alfonse, comte d'Eu, portant donation à l'abbaye d'Eu d'une rente de 20 livres tournois, sur les moulins de Criel, 1255 (copie de 1474). — Fieffe par le Trésor de Criel à Jehannet Le Vallet, d'une pièce de terre au dit lieu, 11 novembre 1438. — Autorisation donnée par le vicaire général de l'archevèque de Rouen, Georges d'Amboise, pour la publication d'indulgences que 4 cardinaux avaient accordées aux bienfaiteurs de l'église de Criel, 18 mai 1535 (copie). — Marché avec Martin Le Griel, demeurant à Eu, pour la restauration de l'église de Criel, « découverte et ruinée à l'occasion des troubles et autres fortunes ; — fera faire un comble sur le chœur et sur les 2 croisées traversant et le chœur et la nef ; — ragréera les 3 combles de la dite nef, etc. ; » prix convenu, 525 livres, 1573. — Autre marché avec Jean Dobbe, maître plombier, demeurant à Abbeville, « pour l'ouvrage des cloches, » 1604. — Lettres du curé de Criel et du Trésorier, à Mme Jeanne Michel, *plommière* à Abbeville devant l'Echevinage, pour la prier de leur accorder répit pour le paiement de ce que la Fabrique lui devait ; ils lui envoient 12 francs. « L'église de Criel, écrit le curé, fait journellement prière, comme elle doibt, pour vous, et, de ma part, vous asseure que faicts prière continuelle pour votre propérité et santé, » 14 juillet 1609. — Sentence du bailli vicomtal du comté d'Eu, qui condamne Nicolas Le Vasseur, adjudicataire des terres de la maladrerie, à rendre son compte sur le chappier de l'église dudit lieu, issue de la messe paroissiale, ainsi qu'il est accoustumé faire par les fermiers de la ferme de la dite maladrerie, 1625. — Lettre du curé de Saint-Nicolas-des-Champs de Paris au curé de Criel, au sujet d'un legs fait à l'église de Criel par M. Malingre, ancien curé du dit Saint-Nicolas-des-Champs ; il lui parle, en même temps, d'un *bon homme*, paroissien de Criel, qui cherchait à être aidé pour tirer son fils de captivité, soit par les Mathurins, soit par les religieux de Notre-Dame-de-la-Merci, soit par ceux de la Congrégation de Montmorency, 1645. — Pièces de procédures. — Au dos de toutes les pièces de cette liasse, on voit écrit le mot *inutile*.

G. 8078. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1461-1789. — CRIEL. — Titres des rentes appartenant à la Fabrique, classés sous les numéros 1-20 de l'inventaire de 1757. — Fondation de Martin De Rie, 1509 ; — de Jean Jolly, 1541 ; — de Jean Le Vasseur, 1584 ; — de Raoul Le Febvre, 1515 ; — de Michel Formentin, 1558 ; — de Nicole Dupré, prêtre, 1556. — Reconnaissances de rentes, contrats de revalidation. — Manque le n° 3. — Voir pages 9-17 de l'inventaire précité.

G. 8079. (Liasse.) — 36 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier.

1407-1788. — CRIEL. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique par suite de constitutions à son profit ou de fondations. — Fondations de Michel Bourdon, 1547 ; — de Noël Castellain, prêtre, 1538 ; — de Nicolle Cordier, prêtre, demeurant à Abbeville, 1588 ; — de Jean De la Fontaine, 1531 ; — de Jean De Rie et de Jehanne Person, sa femme, 1609 ; — de Jean Formentin, adjoint au tabellionnage du comté d'Eu au bourg de Criel, 1668 ; — d'Etienne Lauvergnois, écuyer, 1684 ; — de Guillaume Le Vasseur, prêtre, 1538 ; — de Jean Le Vasseur, *boulenguier*, 1502 ; — de Jean Rioul, 1409 ; — de Jean Routier et de Jean, son fils, 1581. — Contrats de revalidation : — procédures. — Fieffe faite par Margot, veuve de Jean Trepel, à Jean Esteurs, du pays d'Ecosse, d'une portion de masure, 1458. — Vente faite par Honoré Le Véel, écuyer, demeurant au Tréport, 1500. — Echange de rentes entre la Fabrique de Criel et Charles de Richarmes, sieur de Brienchon, 1514. —

Sceau des obligations de la baillie d'Eu, 1463, et fragment du même sceau. — Les pièces contenues dans cette liasse portent les numéros 21-37 et sont analysées pages 18-24 de l'inventaire de 1757.

G. 8080. (Liasse.) — 37 pièces, parchemin, 31 pièces, papier.

1188-1785. — CRIEL. — Titres concernant les rentes dues à la Fabrique, en vertu de constitutions ou de fondations. — Fondations de Guillemin Carrel, 1535; — de Charles De la Vache, 1708; — de Jean Duplessis, 1611; — de Jean Dupré et de Jeanne Daval, sa femme, 1627; — de Jeanne Férard, 1633; — de Nicolas Fourmentin, dit Martiné, 1537; — de Denis Hanquetin, 1636; — de Nicolas Langlois, 1626; — de Massin Lesclenquier, 1494; — de Jean Le Vasseur, 1584; — de Nicolas Person, 1584; — de Jean Rozée, 1615; — de Jean Theroude et de Charles Gibout, tabellion, 1580. — Acte par lequel Jean Mouton, marinier, bourgeois de Dieppe, fils d'Ysembard Mouton, marinier, abandonne ses biens à son fils Ysembard, aussi marinier, demeurant à Dieppe, 1488. — Lots et partages des biens de Simonnet Muchet, 1535. — Les pièces formant cette liasse, et portant comme cotes les numéros de 38 à 80, sont analysées pages 25-39 de l'inventaire de 1757.

G. 8081. (Liasse.) — 30 pièces, parchemin.

1350-1508. — CRIEL. — Contrats de fieffe faits par la Fabrique ou à la Fabrique ; quelques contrats de donation ou de fondation de Guillaume Le Praier, 1350 (dans ce contrat, la forme picarde de l'article, *le* au féminin, au lieu de *la*, employée de préférence); — de Robin Le Cauchois et d'Isabel, sa femme, 1411; — de Guillaume De la Mare, 1449; — d'Ysembard Mouton, 1488; — d'Edmond De Vimeu, 1495. — Fieffe faite par la Fabrique, après criée à 3 dimanches, de 3 vergées de terre, à Jehan Esteurs, demeurant à Criel, natif du pays d'Ecosse, 17 janvier 1458. — Mention de Margot de Bosdeniers, femme de défunt messire Guillaume de Brienchon, chevalier, 1439 ; — de Pierre Canu, prêtre, chapelain de la cure de Criel, 1495; — de Charles Landry, écuyer, vicomte d'Eu, 1518. — Liasse cotée A, analysée, p. 45, 46, de l'inventaire de 1757.

G. 8082. (Liasse.) — 30 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1115-1671. — CRIEL. — Contrats de fieffe faits par la Fabrique ou à la Fabrique ; quelques contrats de fondation de Jehan Le Préal, 1501 ; — du même, nommé Le Prael, 1502 ; — de messire Martin Le Febvre, prêtre, 1512 ; — d'Adam et Jehan Ducor, 1529 ; — d'Etienne Maquefer et de Jehanne, sa femme, héritière de défunt Simonnet Dupont, pour le dit Dupont, 1530 ; — de Jehan Denis, 1531 ; — de Collenet Ducreux, 1538 ; — de Jehan Pollet l'aîné, 1549 ; — de Louis Ducastel, fils de Simonnet Ducastel, 1578 ; — de Charles Pollet, prêtre habitué sur la paroisse Saint-Eustache à Paris, 1671. — Vente par maître Jean Landry, écuyer, licencié ès-lois, lieutenant de l'amiral de France, à Collenet Du Creux, de 30 sous de rente sur une pièce de terre à Criel, 1533. — Mention, dans un acte de 1508, de la *haute cimetière* de Criel et « du chaut-four pour servir à faire de la caulx pour la dite église ». — Liasses B. C. D., analysées p. 46, 47, 48 de l'inventaire de 1757.

G. 8083. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier; 1 imprimé.

1337-1785. — CRIEL. — Fieffes faites par la Fabrique ou à la Fabrique ; — procédures relatives aux rentes ; — contrats de fondation de Nicolas Bourdon et de Jehanne, sa femme, 1468 ; — de Jacques Die, 1556 ; — de Guillaume Ferrand, 1682 ; — de Jacquette Jolly, maîtresse de l'école des petites filles de la paroisse, 12 octobre 1672 ; — de Jean De Liffreville et de sa femme, l'un et l'autre demeurant à l'Hôtel-Dieu de Criel, 1337 ; — de Jehan De Panchevoult et de Marguerite, sa femme, 1465 ; — de Nicolas De Sauchoy, 1552 ; — de Pierre De Vimeu, 1485. — Vente par Jehan Watinel à la Fabrique d'une rente de 2 sous, 1443. — Aveu rendu par la Fabrique à messire Marc-Antoine de Rollinde, écuyer, sieur de Briençon, Millencourt, du Bos, de Chanteraine et Maillots, 1703. — Quittances des droits d'amortissement. Liasses E. et F., analysées p. 49, 50 de l'inventaire de 1757. — On y a ajouté une Déclaration fournie pour le terrier, par la Fabrique, au comte d'Eu, à cause de sa baronnie du Besle ; l'église y est indiquée comme relevant de cette baronnie, à l'exception d'une partie du chœur et d'une place à côté de l'église, qui relevaient du fief de Briençon, 1785.

G. 8084. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1168-1788. — CRIEL. — Titres de propriété de 5 vergées de terre sises à Longaines. — Vente faite à la Fabrique de Criel par Robinet Gouvernel et par

Guillemette, sa femme, de 8 vergées de terre qui furent à Binot Cuel, père de la dite femme, 1468. — Titres de propriété de maison et masure sur le chemin de Criel à Saint-Léonard-du-Besle et de 3 vergées de terre au Mont de Tocqueville. — Titres de rentes au profit de la Fabrique. — Contrats de revalidation. — « Extraits de tous les contrats qui servent pour la vérification des rentes deues à l'église de Criel, » XVIIe siècle.

G. 8085. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1475 (copie)-**1711**. — CRIEL. — Pièces diverses concernant la Fabrique. — Accord entre les religieux de l'abbaye d'Eu et les Trésoriers et habitants de la paroisse, pour l'entretien du chancel et la fourniture des ornements et des livres liturgiques, 1475 (copie). — Visite de l'église par Jean Heaumé, curé d'Ancourt, délégué de l'archidiacre d'Eu : « Ordonne qu'on fera faire un petit tabernacle au milieu du grand autel pour la commodité des communiants ; — qu'on achètera un petit voile pour le saint ciboire ; — que, de Pâques à la Saint-Remy, on commencera les matines précisément à 6 heures du matin, et, de la Saint-Remy à Pâques, à 7 heures ; — que les frères de Charité laisseront leurs chaperons dans l'église ; — on placera du côté de l'épître le pipitre qui occupoit le milieu du chœur, » 17 octobre 1637. — Censures ecclésiastiques décernées par Robert Dufrische, grand archidiacre et vicaire général, « contre les malveillants qui avaient volé des matériaux destinés aux réparations de l'église, » 10 juillet 1675. — Compte du Trésorier Toussaint Dubost, de Pâques 1675 à Pâques 1676 : — A Jean Hollingues, menuisier, pour avoir peint un cadran de neuf, 18 livres 10 sous. — Marché fait avec Gabriel Buret et Pierre Buret, pour la fonte d'une cloche en l'église d'Etalonde, 19 mai 1698. — Sentence du bailli d'Eu contre ceux qui, « principalement aux jours de saint Jean et de saint Aubin (le patron de la paroisse), se permettoient de couper ou d'abattre des branches aux arbres du cimetière de Criel, lesquels protégeoient l'église contre l'impétuosité du vent, » 1711. — Certificat de F. Marchant, curé de Criel, constatant le rang qui appartenait à son église dans les processions de Saint-Laurent à Eu, rang contesté par les paroissiens du Tréport, 1709. — Lettre d'invitation adressée au prieur-curé de Criel, par les échevins de la ville d'Eu, pour le prier de se joindre, avec ses paroissiens, à la procession générale de la châsse de saint Laurent d'Eu, 16 juillet 1709. — Procès au sujet d'une rente contre le sieur Gueroult, 1603. — Mémoire du revenu de l'église. — Mention de Richard Landry, sieur de Sailly, vicomte d'Eu, 1565 ; — de Richard Mython, sieur de Froideville, bailli vicomtal d'Eu, 1598-1608.

G. 8086. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier ; 3 plans, papier.

1595-1781. — CRIEL. — Cahier des délibérations de la Fabrique, 1751-1754. — Bref état des titres de la Fabrique, suivi d'un « mémoire abrégé sur les affaires, titres, papiers et revenu, » 1757. — Etat des terres et des rentes de la Fabrique, 1780. — « Etat de la dépense pour la confection du rôle de l'église, 1724. » — Divers titres de rentes. — Reconnaissance d'une rente constituée en faveur de l'école de filles en 1649, 1783. — Procès de la Fabrique avec les héritiers de Bourdon, 1649 ; — avec les représentants de Charles Pollet, 1671 ; — avec Jean Theroude, ancien Trésorier, 1725. — Autre procès pour la cotte-morte de feu frère Marchant, curé de Criel, 1751. — Décret d'héritages des nommés Le Vasseur, laboureurs à Chantereine, paroisse de Criel, 1707.

G. 8087. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier.

1603-1789. — CRIEL. — « Inventoire des lettres appartenant à l'esglize de mons^r saint Albin de Cryel, » composé par deux tabellions de Criel, Godin et Dubois, à l'instance du Trésorier Jehan Le Vasseur, 1614. — Baux de terres appartenant à la Fabrique, 1603-1789. — Notes diverses extraites des registres et des contrats. — Pièces justificatives de comptes, 1740, 1749, 1756, 1785.

G. 8088. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1669-1687. — CRIEL. — Pièces de procédures concernant une rente de 100 livres donnée par Charles Pollet, prêtre habitué à Saint-Eustache, à Paris, pour marier 4 filles des plus pauvres de Criel. — Double du testament du dit Pollet, décembre 1670. — Contrat de constitution de cette rente par Antoine Peyret, maître tailleur des 100 Suisses de la garde du corps de Sa Majesté et juré mesureur au Grenier à Sel de Paris, et par Marie Guerodon, sa femme, 1669. — Acte passé au tabellionnage d'Eu, par lequel le curé et les paroissiens de Criel chargent M. Marc-Antoine de Rollinde,

secrétaire des commandements de S. A. R. Mademoiselle, seigneur de Chantereine, Briençon, du soin de recouvrer le capital de 2,000 livres qui avait été affecté à la constitution de la dite rente; arrérages dus par Marc Richer, prêtre habitué à Saint-Eustache, exécuteur du testament de Charles Pollet, et par les héritiers du fondateur, qui reconnaissent au dit seigneur de Rollinde et à ses descendants le droit de désigner les filles à doter, 1687.

G. 8089. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1770-1789. — CRIQUE (LA). — Délibérations de la Fabrique. — 23 décembre 1770, nomination d'un homme vivant, mourant et confisquant, pour donner Déclaration à M. Le Cerf d'Icquelon, seigneur de la paroisse, des biens appartenant à la Fabrique et relevant de sa seigneurie. — 26 décembre 1770, état des vases sacrés. — Comptes des Trésoriers, 1772-1787. — Cahier pour servir à l'adjudication des bancs. — Plusieurs délibérations prises en présence de Charles-Joachim Bréant Dessoreaux, écuyer, avocat du Roi aux Requêtes du Palais et substitut au Parlement. — Curés de la paroisse: Nicolas-François de Sonning de Lignon, 1770-1772; — Frère, 1773-1787; — Osmont, 1787-1789.

G. 8090. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 77 pièces, papier.

1538 (copie)-**1789.** — CRIQUETOT-LE-MAUCONDUIT. — Inventaires des titres de la Fabrique, 1691 et autres années. — Comptes des Trésoriers. Aux recettes, cueillettes de beurre, poulets, lin, blé; quêtes du cierge bénit. — Compte de 1638 à 1640, rendu par Jean Le Brest, avocat, en présence du curé, de Mme de Criquetot et de maître Pierre Tallebot, avocat. — Compte de 1662 (église couverte, au moins en partie, de feurre long), ledit compte signé par Marie de Monceaux d'Auxi. — Comptes de 1675-1676; — de 1679, Richard Tallebot, écuyer, sieur de la Chapelle, Trésorier; — de 1679-1680 (église couverte en tuile); — de 1690-1691, 1691-1692, 1692-1694, 1694-1696, 1696-1698, 1698-1700, 1700-1701 (inhumation de Mme de la Chapelle; pour 2 élections de la taille, 10 sous); — de 1702-1704, 1704-1706, 1708-1710, 1718-1725, 1725-1728, 1728-1729. — Délibération prise, en vertu d'une ordonnance de l'archevêque aux calendes, pour les réparations de l'église de Criquetot, qui tombait en ruine, 1719. — Compte vérifié par l'archidiacre Bernard Le Pigny, 14 septembre 1691. — Pièces justificatives des comptes de la fin du XVIIIe siècle. — Déclarations des biens et revenus de la Fabrique. — Fondations d'Antoine Drouet, avocat du Roi, en exécution des dernières volontés de sa mère, Marie Morel, veuve de Jean Drouet, 1613; — du même Antoine Drouet, se qualifiant bailli du duché de Estouteville, 1629; — de maître Pierre Fosse, curé de la paroisse; don d'une maison située rue des Ecuries, au Havre, 1694; — de Marie-Françoise-Adrienne de Grieu de Bellauney, demeurant au couvent des Annonciades de Fécamp, 1747; — de Guillaume Le Parmentier, chanoine de Rouen, 1538; — de Pierre Tallebot, avocat fiscal en la haute justice de Caniel, 1651. — Statuts donnés à la Charité de Saint-Lubin de Criquetot-le-Mauconduit, par M. Mallet, vicaire général, 2 mai 1660. — Adjudication des bancs de l'église, 1789. — Baux des terres de la Fabrique. — Curés de la paroisse: Robert Du Teurtre, 1629; — François Le Parmentier, 1640-1691; — Pierre Fosse, 1692; — Charles Bernard Le Pigny, 1706; — Dupont, 1747. — Documents concernant les familles Drouet, Le Parmentier, Tallebot, de Giverville.

G. 8091. (Registre.) — Grand in-folio; 183 feuillets, papier.

1718-1790. — CRIQUETOT-LE-MAUCONDUIT. — Comptes des Trésoriers, embrassant chacun 3 ou 4 années, de Saint-Michel à Saint-Michel, et rendus au buffet de l'église. — Au chapitre des recettes, fermages de terres, location des bancs, ventes du pain bénit, de lin, de beurre; rétribution du cierge bénit. — 1718-1725 pour la décoration et réédification de l'église, 1,230 livres. — 1733, compte signé par MM. de Grieu de Bellauney et Desmares de Creuilly. — On mentionne que noble et discrète personne Jean de Talbot, sieur de Gerville, a fait couvrir en tuile la nef du côté du midi, et qu'il lui en a coûté 23 pistoles. — 1734, on mentionne que le curé, M. Dupont, a fait recouvrir le chœur en son entier. — 1743, nef lambrissée; clocher couvert en ardoise. — 1774, maison vicariale couverte en chaume. — 1747, façon de confessionnal et de bancs. — 1748, on rappelle que M. le curé Dupont a fait paver le chœur, où il a été trouvé un cœur de plomb, remontant à plus de 100 ans, et qu'on a cru être celui de Marie de Monceaux d'Auxi, épouse de M. de Criquetot. — Achat de chapes. — 1757, notes sur d'autres travaux: M. le curé Dupont a fait faire à ses dépens une croisée dans le chœur, et a fait agrandir une autre fenêtre, du même côté. — Une sacristie a été construite derrière le chœur aux frais de la Fabrique; mais MM. d'Es-

calles et de Martonne ont contribué à la dépense. — 1759, le même curé a fait peindre en marbre et dorer la contretable du maitre-autel ; le rideau a coûté 100 livrès. — L'ouvrage de fer du crucifix de la même époque. — 23 octobre 1768, bénédiction d'une croix au hameau de Gueudeville par le doyen de Valmont, 1er juin 1776. — On décide que l'église sera couverte en ardoise. Comptes vérifiés par les archidiacres du Grand-Caux : Grimaldy, 9 mai 1760 ; — de Lastic, 4 juillet 1770 ; — Bordier, 12 juillet 1780 ; — par Gruchet, doyen de Valmont, 1764, 1765. — Comptes rendus en présence du curé de la paroisse et signés par lui. — Curés de la paroisse : Jean-Jacques-Pierre Dupont, 1726-1767 ; — Jacques-Nicolas Saint-Requier, 1768-1790. — A la suite des comptes on a mis les délibérations de la municipalité à partir de la 3e décade de frimaire an 2.

G. 892. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1581-1762. CRIQUETOT-L'ESNEVAL. — Donations faites à la Fabrique par Isabeau Davannes, épouse séparée, quant aux biens, de Mathurin de Poilprey, écuyer, sieur de Saint-Germain, 1663, 1688 ; — par François Du Fresne, curé de la paroisse, en l'honneur du Saint-Sacrement, en faveur de la confrérie du Saint-Rosaire et des pauvres (200 livres de pain à distribuer entre eux, le jour de l'Assomption), 1671 ; — par Madeleine Le Brun, 1655 ; — par Anne Le Sauvage, veuve de Charles Deschamps, écuyer, sire d'Esneaumare, 1634 ; — par Nicolas Mutel, 20 juin 1651 ; — par Etienne Roche, curé de la paroisse, en faveur d'une école de filles ; la maitresse, fille ou veuve, qui sera choisie par le curé ou par ses successeurs, pourra avoir des écolières d'ailleurs et des pensionnaires, 1762. — Décret des biens de Robert Symenel, aux plaids d'héritages de la haute justice de Criquetot, tenus par Jacques Rubé, avocat au Parlement et lieutenant du bailli d'Esneval, en la maison de Thomas Ferry, lieu ordinaire à tenir la dite juridiction, 1625. — Quelques titres de propriété antérieurs. — Mention des curés de la paroisse : Nicolas Le Brun, 1634 ; — Pierre Bréard, 1651 ; — des seigneurs de la paroisse : Claude de Pruneley, 1625 ; — Joseph-Maximilien d'Astron, 1762.

G. 893. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier ; 2 plans.

1611-1781. — CRIQUETOT-SUR-LONGUEVILLE. — Inventaire des titres de la Fabrique, 1679. — Déclarations des biens qui lui appartenaient — Etats des rentes. — Mémoires sur les obits de la paroisse. — Fondations ou donations de Guillaume Boulland, 1621 ; — d'Etienne Febvrier, curé de la paroisse, 1712-1713 ; — de Jacques Gosset, prêtre ; — de Nicolas Langlois, ancien curé de la paroisse, dont l'un des héritiers était Nicolas Langlois, écuyer, sieur de Croixmare, 1673 ; — de François Le Clerc, vicaire de la paroisse, 1696 ; — de Pierre Merveille, 1651 ; — d'Isabeau Petit, 1655 ; — de Marguerite Quevillon, veuve de Nicolas Le Gaigneur, 1688 ; — de Marie Quevillon, femme de Nicolas Jacquet, dit Duclos, 1690. — Pièces concernant une fondation de François Le Maire, 1631. — Revalidation par Pierre Pocholle, avocat au Parlement, demeurant à Dieppe, fils unique et seul héritier de maitre Pierre Pocholle, procureur aux juridictions royales d'Arques, d'une rente aumônée à la Fabrique, en 1695, par Marguerite Le Fol, veuve Hébert, 1773. — Déclarations à MM. Thomas et Charles-Thomas de Becdelièvre, pour biens relevant de leur seigneurie de Criquetot, 1707, 1710 ; — aux religieux de Longueville, pour biens relevant du fief de l'Epinay, 1729, etc. ; — à l'abbaye de Saint-Wandrille, pour biens relevant de la baronnie de Carcuit ; — à Henri Dambray, pour biens relevant du fief de Montigny, 1740 ; — à demoiselle Esther Du Moncel, pour biens relevant de la seigneurie de Gonneville, 1629. — Quittances des droits d'amortissement ; — de rentes seigneuriales. — Baux. — Quittances de Cabot, curé de la paroisse, 1741-1744. — Plans du nouveau presbytère de Criquetot-sur-Longueville. — 2 lettres au sujet de cette construction, adressées au curé M. Delaune, par M. de Cany, qui avait fait nommer cet ecclésiastique à cette cure, 1769. — Censures ecclésiastiques décernées contre des voleurs, par M. de Fieux, vicaire général, 1686. — Pièces classées sous les diverses lettres de l'alphabet ; en mauvais état de conservation.

G. 894. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier ; 1 plan.

1610-1783. — CROISY. — Bail emphytéotique fait par la Fabrique à M. De la Vigne, secrétaire du Roi, châtelain haut justicier de Ry, d'une prairie nommée le Grand Tronquay, 1777. — CROIXMARE. — Fondation en faveur des pauvres par Charles-Louis Maignart de Bernières, procureur général au Parlement, 1702. — Aveux rendus à Charles-Pierre de Bailleul, président à mortier, à cause du fief de Cham-

bellan, 1779; — à Claude de Becdelièvre, aussi président à mortier en la même Cour, à cause du fief de la Marche, sis à Ecalles-Alix, 1722; — à François Martel, sieur de Fontaines, à cause de la seigneurie de Montguérard, 1655, 1664. — Déclarations faites par le Trésor des pauvres de Croixmare au seigneur de Montguérard, 1774. — Baux. — Ventes à la Fabrique par Françoise-Chrétienne de Loynes, veuve de Marin-François Cappelet, et par maître Jules-François Cappelet, son fils, avocat au Parlement de Paris, 1742; — par André Folloppe et Jean Le Blond, 1739; — par Jacques-Nicolas Thomas, 1738. — Feuillet d'un compte de 1609. — Plan informe d'une petite propriété.

G. 8695. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 18 pièces, parchemin; 1 imprimé.

1681-1790. — DARNETAL. — Commission donnée à Charles Ridel, chanoine de Rouen, pour faire la visite archidiaconale dans les églises du doyenné de la Chrétienté, au nom de Messire Hardouin Rouxel de Médavy, grand archidiacre. — Visite faite, en conséquence de cette commission, par le dit Ridel en l'église de Saint-Ouen de Longpaon, dont était curé Nicolas Morin: 1,500 paroissiens, novembre 1681. — DENESTANVILLE. — Note sur la fondation d'une basse messe tous les jours par M. de Beaumont, en 1520. — SAINT-ETIENNE DE DRAQUEVILLE. — Délibérations de la Fabrique. — Fondation d'une école gratuite pour les filles par Pierre Frérot, curé, 1783. — Comptes des Trésoriers depuis 1779 jusqu'après la Révolution. — 21 juillet 1787, délibération en assemblée des propriétaires et Trésoriers pour la réparation du clocher de l'église; M. d'Auberville, seigneur patron de la paroisse, président; entrepreneur, Pierre Corruble, 6 juillet 1788. — Baux. — DUCLAIR. — Vérification et inventaire des titres de la Fabrique par Pierre-Antoine-Modeste Varenguien, notaire du Roi au bailliage de Rouen, en présence et de la réquisition de maître Jean-Bruno Pain, avocat en Parlement, procureur fiscal de la haute justice de Duclair, 1786. — « Arrêt du Parlement, du 20 juillet 1703, qui fait deffenses à maistre Jean-François Enault, vicaire perpétuel de Duclair, de plaider sans l'avis de maistres Inor et Néel, anciens avocats. » (Imprimé.)

G. 8696. (Registre.) — In-folio, 263 feuillets, papier; relié en veau.

1768. — DEVILLE-LES-ROUEN. — « Inventaire général de tous les titres et pièces d'écritures concernant les biens et revenus du Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Pierre de Déville-lès-Rouen, fait et dressé par le sieur Claude-Michel L'Escuyer, commissaire aux droits seigneuriaux, et bourgeois de Roüen, le quatorze aoust 1768. » — Dans le registre, 2 plans des terres de la Fabrique.

G. 8697. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1477-1661. — DEVILLE-LES-ROUEN. — Lettres-royaux en forme de doléance adressées aux vicomtes de Rouen, de l'Eau de Rouen, du Pont de l'Arche et de Caudebec, pour faire ajourner à l'Echiquier Guillaume de Croismare, lieutenant du bailli de Rouen, Robert Morel et Jehan Laigneau, au sujet de l'imposition pour le guet du château de Rouen, que les deux derniers avaient prétendu lever sur les habitants de Déville, et que le dit de Croismare n'avait voulu blâmer, 14 juin 1477. — Mandement de Pierre Roussel, lieutenant général du vicomte de l'Eau au 1er sergent sur ce requis, pour faire ajourner les dits de Croixmare, Morel et Laigneau, 18 septembre 1477. — Relation par Toussaint Vaudieu, sergent royal, de l'ajournement par lui fait en conséquence du dit mandement, 2 octobre 1477. — Sentence des Élus de Rouen, qui donne acte aux habitants de Déville de la déclaration qu'ils faisaient d'être prêts à payer la somme à eux demandée pour imposition aux tailles, par protestation que cela ne leur tournât à aucun préjudice au fait de la poursuite encommencée à faire pour être exempts, à raison qu'ils étaient compris dans la banlieue de Rouen, 13 janvier 1486. — Mandement de Charles VIII aux Élus sur le fait des Aides, pour faire jouir les habitants de Déville de l'exemption des tailles, s'il était reconnu qu'ils fûssent compris dans la banlieue de Rouen; ils avaient exposé qu'ils n'étaient « que poures gens, où, au dit lieu de Desville, qui est en une vallée, n'a comme point de terre disposée à faire labours, ne nourreitures, et n'avoient les habitans illec aucune industrie ou manière de vivre, ne mais comme bocherons, manouvriers, faisans boys pour le chauffage et usaige des habitans de la ville et banlieue de Rouen, » Paris, 4 avril 1486. — Autres lettres-royaux relatives à la même exemption, 8 janvier 1487, 8 mai 1495. — Arrêt de la Cour des Aides pour la mesure de la distance qui existait entre la porte Cauchoise et le pont de Maromme, prise soit par la vallée d'Yonville, soit par la route du Mont-aux-Malades, 19 mai, 19 juillet 1495. — Sentence du bailliage de Rouen portant que les habitants de Déville, comme

compris dans la banlieue de Rouen et exempts de la taille, sont déchargés de l'obligation de procéder à l'élection du député du tiers état de la vicomté de Rouen, 21 novembre 1595. — Rôle et assiette faite sur les habitants de la paroisse de Déville, d'une somme de 106 livres 8 sous tournois, « pour convertir au franchissement et racquit et à païer les arrérages de ce qu'il a convenu frayer pour le pourchas et affinement de l'exemption de la dicte paroisse en et dedens les fins et limites de la banlieue de Rouen, » 30 août 1508 ; le dit rôle signé par Guillaume Le Maistre, prêtre, vicaire de Déville, 30 août 1508. — Arrêt de la Cour des Aides, en faveur de la prétention des habitants de Montigny, d'être exempts des droits de pied-fourché appartenant à la Ville de Rouen, 4 mai 1661. — Les pièces ci-dessus sont classées sous les titres de liasses 1 et liasse 2, et analysées pages 7-19 de l'inventaire de 1768.

G. 8098. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier ; 6 imprimés.

1573-1732. — DÉVILLE-LÈS-ROUEN. — Pièces concernant les droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts ; quittances des droits d'amortissement. — Déclarations des biens appartenant à la paroisse, 1640-1712. — Information par Charles Grouard, conseiller du Roi en la vicomté de Rouen, député en la province de Normandie par nos seigneurs de la Chambre souveraine des droits d'amortissement, sur les communes et usages possédés par les paroissiens de Déville, 29 juillet 1642. — Les pièces contenues dans cet article sont classées sous le titre liasse 5, n°s 1-21, et analysées pages 41-56 de l'inventaire de 1768. Manque le n° 12.

G. 8099. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier.

1551-1768. — DÉVILLE-LÈS-ROUEN. — Titres de propriété relatifs aux communes du Grand et du Petit Aunay, appartenant aux habitants de Déville. — Adjudications des tontures et dépouilles. — Procès en la maîtrise des eaux-et-forêts, et, par appel, à la Table de Marbre, 1660. — Procès pour délits commis dans ces communes, 1718-1723. — Les pièces contenues dans cet article sont classées sous le titre de liasse 7, n°s 1-20, et analysées pages 81 et suivantes de l'inventaire de 1768. Manquent les numéros 2, 19.

G. 8100. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1658-1671. — DÉVILLE-LÈS-ROUEN. — Procès entre les Trésoriers de la Fabrique et divers particuliers pour usurpations commises sur les communes des Aunais, les dits procès portés devant François Barate, écuyer, sieur des Tourelles, avocat en la Cour, sénéchal et garde du scel du temporel et des aumônes de l'archevêché, tenant son audience à l'archevêché. — Informations, sentences et autres pièces de procédures. — Les pièces qui forment cet article sont classées sous les titres de liasse 8, n°s 1-2, liasse 9, n°s 1-28, et analysées pages 103 et suivantes de l'inventaire de 1768. Manquent les n°s 9, 12, 14, 24, 25.

G. 8101. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier ; [illegible] imprimés.

1579-1711. — DÉVILLE-LÈS-ROUEN. — Marché avec Félix Le Carpentier pour la construction d'une maison sur le coin du cimetière le long du grand chemin du Roi, 1600. — Baux des biens appartenant à la Fabrique. — Délibération des Trésoriers, paroissiens et habitants, assemblés en état de commun, pour qu'il soit fait taxe sur chaque propriétaire au marc la livre, à proportion du revenu, de la somme de 300 livres pour la réédification du clocher ; le reste de la somme nécessaire, 2,000 livres, fourni par la Fabrique ; on avait reconnu « le péril évident qu'on encoureroit, à faute de donner ordre à la réédification du piramide de l'église, attendu le renversement d'icelui menassé par l'estonnement du son des cloches, » 1666. — Arrêt du Parlement qui ordonne que la répartition sera faite par François Barate, haut justicier de Déville, sur les fermiers, pour un tiers, sur les propriétaires, pour 2 tiers, 1666. — Sentence rendue en la vicomté de Rouen, qui condamne l'Hôtel-de-Ville de Rouen, les paroissiens de Saint-Gervais, Déville, Maromme, Hénouville, Montigny, Boscherville, Canteleu, les habitants en général de Bapaume, le cardinal de Bourbon, à raison de sa seigneurie de Déville, les chanoines de Charlemesnil, à faire réparer promptement le pont de Bapaume qui menaçait ruine, 1er juin 1579. — Procès à la maîtrise de Rouen contre les curandiers de Déville, à l'occasion des bois et des cendres consumés par eux dans leurs curanderies, 1648. — Contrat de fondation d'une école gratuite de filles, à tenir par les religieuses d'Ernemont, 1713. — Autre procès à la maîtrise des eaux-et-

forêts de Rouen contre la Fabrique, au sujet de ses communes, 1744. — Opposition faite à la vente des bois excrus sur la commune du Grand-Aulnay, par Jean De Loche, économe de l'archevêché de Rouen, avec la main-levée de la dite opposition, 1671, 1672. — Les pièces comprises dans cet article, classées sous les titres : liasses 13e, no 2 ; 15e, nos 1-15 ; 16e, nos 1-2 ; 28e, no 1 ; 19e, nos 1-9 ; 20e, no 1 ; 22e, nos 1-3 ; 26e, nos 1-4, sont analysées pages 165, 191 et suivantes de l'inventaire de 1768.

G. 8102. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier ; 1 imprimé.

1511 (copie)-**1752**. — DÉVILLE-LÈS-ROUEN. — Bulle du pape Clément IX, accordant des indulgences en faveur de la confrérie et Charité de saint Pierre, saint Paul et du saint Sacrement, la sainte Vierge, saint Siméon, saint Nicolas, saint Gilles et sainte Barbe de Déville, 12 novembre 1668. — Arrêt du Parlement de Normandie, du 3 décembre 1728, portant homologation des statuts de la Charité instituée à Déville sous le titre du Très-Saint-Sacrement de l'Autel, la très glorieuse Vierge Marie, saint Pierre, saint Paul, saint Siméon, saint Nicolas, saint Gilles et sainte Barbe, 20 mars 1669. — Lettres-patentes de confirmation de cette Charité, 11 avril 1730, avec arrêt d'enregistrement au Parlement, 13 juin de la même année. — Règlement pour la Charité et confrérie de l'église paroissiale de Déville-lès-Rouen. A Rouen, chez Abraham Viret, imprimeur, MDCCXXX (imprimé in-4o). — Procès au bailliage et à l'officialité entre M. Guéret, curé, et les confrères de la Charité, d'une part, et les sieurs Papin et Pellerin, qui avaient refusé d'accepter la gestion de la dite Charité, d'autre part, 1730 ; — contre le sieur Pierre Mouard, l'aîné, maître de la dite Charité, chez lequel les curé et frères, munis de leurs chaperons sur l'épaule, en ordre, s'étaient transportés pour lui remettre la croix, qu'il avait refusée. — Arrêt du Parlement, du 22 juin 1731, sur appel de 2 sentences du bailliage, qui condamne Pierre Mouard à faire les fonctions de maître en charge, et Nicolas Pellerin à faire celles de maître servant : « Il n'est rien de plus recommandable que les confrairies de Charité. Leur objet principal est non seulement le service de l'église, mais encore l'assistance des malades et la sépulture des morts. Il n'est point de devoir plus essentiel parmy les chrétiens, surtout dans les campagnes, où il faut, tous les jours, secourir les malades et transporter les corps d'une demie lieue, quelquefois 1 lieue de chemin, pour les enterrer, et cela dans les maladies contagieuses, même en temps de peste. Sans l'établissement de ces Charités, à qui avoir recours pour rendre ces pénibles offices ? On sait que, dans les paroisses de campagnes, il n'y a pas de bedeaux gagés, et que les fonds du Trésor ne pourraient pas suffire. D'ailleurs, la plupart de ceux qui demandent la sépulture sont des misérables journaliers qui ne laissent rien après leur mort. On trouve dans les Charités tous les secours dont on a besoin, et cela est d'autant plus édifiant qu'il n'y a pour les frères ny salaire ny rétribution. Rien donc de plus digne de la protection de la Cour. — Ces fonctions, quoique volontaires dans leur principe, deviennent nécessaires dans leur application. — Mouard s'est associé à la Charité et en a rempli tous les devoirs. Il est donc lié par un légitime engagement, et, estant membre de la Charité, il ne peut pas en refuser les charges. Autrement, il seroit impossible de faire des élections. » — Procès entre le curé et les confrères, d'une part, et quelques confrères récalcitrants, d'autre part, au sujet d'un changement introduit dans les statuts en vertu d'une délibération du 3 septembre 1752 : il avait été réglé que le prévôt ne porterait pas de tunique, et que celle qu'il avait portée jusque-là serait vendue pour acheter des chaperons. — Anciens statuts de la Charité de Déville, 1511 (copie). — Les pièces contenues dans cet article, classées sous le titre de section 17e, sont analysées pages 195-206 de l'inventaire de 1768. Manquent plusieurs numéros.

G. 8103. (Liasse.) — 7 pièces parchemin ; 13 pièces, papier ; 1 imprimé.

1665-1788. — DÉVILLE-LÈS-ROUEN. — Note sur les fondations de la Fabrique. — Monitoires pour avoir révélation des auteurs de 2 meurtres, 1665 ; — des auteurs de la soustraction de quelques-uns des titres, 1667. — Procès à la haute justice de Déville, contre des particuliers qui avaient bu et joué pendant le service divin, 1688. — Certificat donné par 6 curés de la ville de Rouen, Turgis, Toustain, Dufour, Marc, Artur, Le Boullenger, au sujet des droits de sépulture, 1659. — Rôle de la cotisation pour la subsistance des pauvres, 1710. — Procès-verbal des employés aux aides contre le curé, M. Le Porc, à cause des boissons de sa cave et pressoir, 1760. — Requête du sieur Taupin, journalier, à M. le Premier Président du Parlement, contre un nommé Marcdargent ; en marge : « A M. le curé de Déville, que je prie de vouloir bien faire venir chez lui les parties et les concilier, s'il est possible. A Rouen, le 6 décembre 1762, » signé : Hue de Miromé-

nil. — Procès-verbal de visite domiciliaire, 1773. — Sentence de la haute justice de Déville, au sujet d'une question de passage, 1787. — Aveu donné par Morel, curé de Déville, à l'archevêque de Rouen, seigneur de Déville, 1788. — Sentence du siège de la baronnie et et haute justice de Déville, qui maintient les propriétaires et habitants de Déville-lès-Rouen dans la propriété, possession et jouissance des communes appelées les Grand et Petit-Aulnay, et autres communes de la dite paroisse, 17 juillet 1771. (Placard imprimé.)

G. 8104. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 15 pièces, papier.

1598-1757. — DEVILLE-LES-ROUEN. — Arrêt du Parlement, qui condamne Richard Baudry, sieur de Semilly, l'un des échevins de Rouen, à payer à Jehan De Vergnes, curé de Déville, la dîme du bois qu'il avait fait transporter hors de la paroisse, 1598. — Lots des dîmes de Saint-Pierre de Déville, au nombre de 3, présentés par les fermiers de la baronnie de Déville au curé de Déville, pour par lui en choisir un, et les 2 autres demeurer au receveur pour non-choix, 1700-1758. — Mémoire des novales de la paroisse de Déville, pris sur les mémoires des curés Guéret, Le Boucher et Ribard, vers 1757.

G. 8105. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1596-1778. — DEVILLE-LES-ROUEN. — Titres d'une rente de 20 sous, 1 poule, 1 boisseau de grosses noix, constituée par contrat de 1521; procès pour le paiement de cette rente, tant en la haute justice de Déville qu'aux hauts jours de l'archevêché. — Titre nouvel, 1778. — La dite rente appréciée 3 livres 9 sous dès le XVIIe siècle. — Vente par noble homme Pierre Pimont, bourgeois de Caudebec, comme procureur de Jean de Pimont, son cousin, héritier de défunte Marie Bertin, femme de Jean Lyon, à Alphonse Du Rozay, receveur de la baronnie de Déville, d'une pièce de terre à Déville, bornée par le sieur Corneille, capitaine des arquebusiers, à charge, entre autres conditions, de payer la rente sus dite aux curés de Déville, 3 mai 1631.

G. 8106. — (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1577-1712. — DEVILLE-LES-ROUEN. — Procès, pour un terrain prétendu avoir été usurpé sur les communes des Aunais, au préjudice de la Fabrique, entre les Trésoriers et le sieur Toussaint Du Thuit, 1577; — le sieur David Du Thuit, avocat, 1680, 1682; — son fils David Du Thuit, prêtre, Toussaint Du Thuit, officier en la Monnaie de Rouen, les dits procès jugés en la haute justice de Déville, et portés par appel en la juridiction des hauts jours de l'archevêché. — Mémoires, sentences et autres pièces de procédures. — Aveux baillés à l'archevêché de Rouen, pour sa seigneurie de Déville, par Toussaint Du Thuit, 1577; — par Marguerite Fergeol, veuve du dit Du Thuit, 1583; — par Antoinette Poulain, veuve de David Du Thuit, en son vivant greffier en la juridiction des Consuls à Rouen, 1639. — Les pièces contenues dans cet article, formant la liasse 6, n°s 1-23, analysées pages 81-99 de l'inventaire de 1768. Manque le n° 11.

G. 8107. (Liasse). — 17 pièces, parchemin; 83 pièces, papier.

1675-1749. — DEVILLE-LES-ROUEN. — Procès entre le curé Charles Guéret, d'une part, et le sieur Louis Gallot, receveur de Déville, et François Maille, procureur fiscal de la seignerie, d'autre part, au sujet d'entreprises prétendues avoir été commises au préjudice du domaine de l'archevêché par le dit curé, en entretenant une volière de pigeons, en fermant une porte qui donnait accès du manoir seigneurial à l'église, etc., les dits procès portés devant la haute justice de Déville, et, par appel, aux hauts jours de l'archevêché, 1675-1684. — Donation par demoiselle Anne Dumaine des Catelets, héritière de Richard Dumaine des Catelets, conseiller au bailliage de Rouen, d'une portion de terre pour l'augmentation du jardin du presbytère, 1729. — Pièces relatives à la réédification du presbytère. — Ordonnance de l'Intendant; adjudication des travaux, 1721. — Requête de Guillaume Ribard, curé, à l'Intendant, afin d'être autorisé à faire construire un cellier à ses dépens, 1737. — Requête des Trésoriers de Saint-Pierre de Déville au bailli de la baronnie de Déville, pour être autorisé à faire arrêt sur les effets de la succession du défunt curé M. Guillaume Ribard, pour conservation de leurs intérêts, à raison des réparations à faire au presbytère, 1749.

G. 8108. (Registre.) — In-[illegible], [illegible] feuillets, papier.

1722-1730. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — Compte de Nicolas Vasse, ancien échevin et prieur consul des marchands de Dieppe, ci-devant Trésorier

pendant deux ans, du 1er janvier 1722 au dernier décembre 1723 : quêtes, *deffrais* des confréries de saint Sébastien, de saint Vincent, de saint Paul, de la Chaire de saint Pierre, du glorieux saint Adrien, de saint Joseph, de l'Annonciation, des Agonisants, de sainte Catherine de Sienne, de saint Jacques, de saint Philippe, de sainte Croix, de saint Michel, de saint Crespin et saint Crépinien, de saint Honoré, de saint Yves, de sainte Barbe, de la sainte Trinité, de saint Jean-Baptiste, de la Visitation de la Sainte Vierge, de saint Etienne, de saint Dominique, de saint Laurent, de l'Assomption, de saint Louis, de la Décollation de saint Jean, de la Nativité de la sainte Vierge, de saint Cosme et de saint Damien, de saint Michel, du Rosaire, de saint Charles Borromée, de saint Léonard, de sainte Elisabeth, de la Conception, de saint Nicolas, de sainte Luce, 1722-1723. — Inhumations : dans le cimetière, du sieur Hoüard (1er juin 1723); — au pavé de la rue Notre-Dame, de l'enfant du capitaine Bruzen (31 juillet 1723); — dans le chœur, de M. d'Omonville Batailler, 50 livres (4 août 1723); — dans le cimetière, de la femme de Bruzen le père (31 décembre 1723). — Payé aux prédicateurs : le R. P. Poupard, augustin, pour le carême de 1722, 90 livres; — au P. Gédéon, gardien des Capucins, pour les octaves du Saint-Sacrement, 15 livres; — au R. P. Rossignol, pour l'avent, 90 livres; — au R. P. Benoist, sous-prieur des Carmes, pour le carême de 1723, 90 livres; — au R. P. Le Telier, minime, pour les octaves du Saint-Sacrement, 15 livres; — au R. P. vicaire des Capucins, pour le sermon du Rosaire, 4 livres; — au R. P. Severin, pénitent, pour l'avent, y compris le pain et le vin, 65 livres. — 200 livres par an à M. Bertot, organiste. — Pour les deux feux du jour saint Jacques, 1722, 1723, 16 livres 8 sous. — 1726-1727, au sieur Jacques, facteur d'orgues, comme contribution aux frais de son voyage, quand il vint visiter les orgues, 6 livres. — Au sieur Thierry, facteur d'orgues, acomptes de 500 et de 1,000 livres. — Compte vérifié en 1770.

G. 8109. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1318-1682. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — Fondations d'Alix Bouchart, 1618; — de Nicolas Chambrier (don de terre à Crosville), 1480; — d'Octavien Collemont, 1663; — de Marie Du Buc, veuve de François Daniel, en son vivant capitaine entretenu pour le Roi en la marine, 1677; — de Colechon De la Plache, veuve de Guillaume Restout, 1449; — de Nicolas Dupont, écuyer, conseiller du Roi, préélu en l'Élection d'Arques et ancien Trésorier de l'église Saint-Jacques de Dieppe, 1676; — de Marguerite Foache, veuve de Jean Boismare, ancien conseiller de la Ville, 1581; — de Guillaume Emar, 1348; — de Marguerite Gosse, dite Canu, à qui est concédé un banc le long de la chapelle de la Madeleine, 1597; — de Catherine Goudes, 1684; — de Jeanne Guerard, en exécution de la volonté de sa mère Michelle De Caux, enterrée sous les orgues près de la porte du grand portail, 1676; — d'Olivier Gueroult, conseiller échevin moderne, 1619. — Titres de propriété et de rentes relatifs à plusieurs de ces fondations. — Bail à fieffe par la Fabrique de Saint-Jacques de Dieppe aux bourgeois de cette Ville (noble homme Robert Eude, écuyer, conseiller; Jehan Gallie, clerc et procureur de la Ville, etc., du consentement de noble homme Amanyon de Guerlande, écuyer, seigneur de Dangeville, lieutenant, à Dieppe, de Loys de Graville, capitaine du dit lieu), d'une ou plusieurs maisons, manoir, héritage et tènement assis en la paroisse Saint-Jacques, en la grande rue, auquel tènement pend l'enseigne de l'*Ecu de France*, pour 50 livres tournois de rente à payer après le décès de damoiselle Alix Bouchart, « à condition qu'ils pourront bailler en bonne et souffisante assiette icelles 50 livres de rente, toutes fois qu'ils auront aisément à l'enclos de la Ville, à une, deux, trois et plusieurs fois, » 1477. — Bail à fieffe par Pierre de Barue, docteur en théologie, curé de Saint-Jacques de Dieppe, et par la Fabrique, à Nicolas Minedorge, de la maison dite la *Massonnerie*, où les maçons de cette église faisaient autrefois leurs ouvrages, rue de la Basse Boucherie, dite autrement de la Boulangerie, à charge d'édifier sur le lieu, 20 juillet 1570.

G. 8110. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1451-1636. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — Fondations de Marie Le Balleur, veuve, en dernières noces, de feu Frédéric de Hallencourt, écuyer, sieur de Huiermont, en son vivant, capitaine de 100 hommes d'armes; par son testament, elle demande à être enterrée en la chapelle de la Vierge; — « qu'à ses funérailles soient revêtus 13 pauvres de serge noire; — qu'il soit porté une douzaine de torches, avec 3 douzaines d'armoiries, le cierge dormant du poids de 10 livres, qui brûlera nuit et jour durant 3 jours; — qu'on tendra de noir devant la dite chapelle; — legs aux paroisses et maisons de religion, aux pauvres veuves et

orphelins; à sa petite nièce et filleule, Marie Le Balleur, fille aînée de son frère Pierre Le Balleur, sieur de Forbeville, de 3,000 livres, pour ayder à la pourvoir; avec ce, d'un doublier de damas damazé à haute lice, 2 douzaines de serviettes à laver de grande Venise coupée; — au collège Notre-Dame-de-Bonsecours du Rosaire, » 1636; — de Jean Le Caron et de Jeanne, sa femme, 1484; — d'Antoinette Le François, veuve de Jean Le Sueur, dit Martin, en son vivant, Trésorier de Saint-Jacques, 1519; — de Guillaume Le Gaengneur; « veut être enterré, ainsi que sa femme, dans l'allée de la chapelle saint Glaude; — fera faire un banc tout autour du pillier de devant la dite chapelle, en tirant vers la chapelle du Sépulcre, » la dite fondation faite avant le voyage qu'il se proposait de faire à Bordeaux, 1522; — de Louis Le Leu; rente rue de l'Image Saint-Jean, 1516; — de Marie Le Noir, veuve de feu François Castenier, en son vivant, l'un des anciens conseillers de la Ville, 1572; — de maître Guillaume Le Roux, prêtre, fils puîné de défunt maître Guillaume Le Roux, en son vivant, receveur général de la vicomté de Dieppe; rente sur une maison, rue de la Pelleterie, où pend pour enseigne la *Petite Seraine*, 1621. — Titres de propriété relatifs à quelques-unes de ces fondations. — Prise à fieffe par Philippot, marinier, de Jean Morel, chapelain de la confrérie de l'Assomption, d'une maison qui fut Nicolas Ustache; 5 sous de rente à l'église de Saint-Jacques, pour fournir du vin à célébrer messes, 1454.

G. 8111. (Liasse.) — 54 pièces, parchemin; 43 pièces, papier.

1452-1682. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — Fondations de Robert Lescaudé, qui s'était embarqué sur le navire le *Saint-Louis*, pour se rendre à la Martinique, 1678; — de Jeanne Le Séneschal, 1475; — de Vincenot Le Tailleur, 1470; — de Guillaume Lohier, licencié en théologie, pénitencier de Fécamp, 1497; — de Motin Loutrel et de Colette, sa femme; rente sur une maison, rue Guillos; — de Cardin Le Vallois, 1563. — Approbation par Rigault de Berquetot, chevalier, des fondations faites par Thomas de Berquetot et par damoiselle Marie Le Sénéchal, sa mère, dont il était le seul fils et héritier; legs à la Fabrique de Saint-Valery de Quiberville; — mention des confréries de sainte Anne, de saint Jacques, de sainte Catherine, de saint Nicolas, et de la Charité de la Croix, fondées en l'église Saint-Jacques de Dieppe; — des rues : la grande rue, de la Poissonnerie, des Petits-Marais, des Wez, 1500. — Fondation de Sansonne Le Dentu, veuve de Geffin Toustain; rente sur la maison de *l'Arbre Fleuri*, rue Saint-Jean, 1582. — Testament de Geffin Toustain, 1594. — Titres relatifs à plusieurs de ces fondations. — Testament de Lescaudé : legs à la chapelle des Jacobins, aux Capucins, aux églises de Saint-Joseph, du Carbet et de la Case du Pilote, à la Martinique; — à la Fabrique de Saint-Jacques de Dieppe, 1678; — Pierre Houart, marchand taneur, à Dieppe, tuteur principal des enfants sous-âge du dit Robert Lescaudé, décédé aux îles de l'Amérique, et de Marguerite Conard, 1682. — Titres d'une rente sur la maison à l'enseigne du *Petit Sauvage*, qui fut à Louis de Bures, sieur d'Epineville et des Barguettes, bornée par les rues des Trois-Sauciers et des Quais et par la maison du *Grand Sauvage*, plus tard acquise, par décret de justice, par Philippe Le Roy, sieur des Moulins. — Décret du sieur Vincent Eudes, écuyer, 1519. — Traité de mariage entre Mathieu Dutrey et Perrine, fille de Cardinet La Marmys, 1479.

G. 8112. (Liasse.) — 50 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1351-1698. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — Fondations de Perrote Maillart, dont étaient exécuteurs testamentaires Jehan Brasdefer, Martin Wasse et Colin de Grèges, 1419; — de Jean Martin; son testament, 11 juillet 1615; — de Jean Fournier, vicaire de la paroisse, 22 avril 1616; — de Thomas Mainet le jeune, 1516; — de Colart Miffant, 1362; — de Remond de Palemade, demeurant à Saint-Saëns; donne aux églises de Saint-Jacques et à Saint-Remy de Dieppe une pièce de terre où l'on avait enterré, dans l'année de la grande mortalité de 1348, et où une croix avait été élevée, 3 juillet 1351; — de Toussaint Raoul, apothicaire, 1521; — de Marguerite Pellerin, veuve de défunt Roger Doguet, 1624; — de Jehan Piédesoc, dit Soquet, « pour décharger sa conscience, reconnaissant l'offence qu'il avoit commis contre Dieu et raison », en contestant pendant longtemps à la Fabrique le paiement d'une rente, 1452; — de Marion Poly, veuve de Jacques Diel, marchand de Dieppe, 1526; — de Perrote Roquigny, veuve de Nicolas de Bures, sieur de Sailly, 1526; — de Marguerite Saillot, veuve de noble homme David Mainet, 1618; — de Maheut de Sauqueville, 1370; — de Jacques Séron, 1396; — de Mahieu Vallen, conseiller en cour laie; rente sur la maison de la *Barbe d'or*, 1500; — de Gautier Vasselin, 1414; — de Marie Vasté, 1693; — de Regnaud Le Conte, seigneur du Hamelet, lieutenant en la vicomté à Arques du bailli de Caux, et

de Jehanne Le Moyne, sa femme; donation d'une terre en pré nommée les Enclos, assise à Arques vers Bouteilles, 1524. — Titres de propriété concernant quelques-unes de ces fondations. — Fieffes de biens sis à Saint-Aubin-sur-Scie par Regnauld de Longueil, sieur de Bôville, demeurant à Rouen, à Jehan Coulombel et à Laurence, sa femme, 1462, 1463, 1477. — Mention, dans un contrat de 1462, d'une rente à la confrérie de la Nativité de Notre-Dame en l'église Saint-Jacques de Dieppe, 1462. — Signature de Guillaume Terrien, licencié ès-lois, lieutenant général du bailli de Dieppe, à un acte du 12 février 1560.

G. 8113. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1607-1631. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — « Estat des rentes appartenants au Trésor et Fabrique..... trouvez au compte rendu en l'an 1607. » — « Rues de la Barre jusques au Puis-salé, de la Grande rue jusques à la Vasse, de la Vasse, de la Vicomté jusqu'à la Portelette, de la Tour à crabes, de la Place du moulin à vent, de la Prison, du Petit monde, du Haut-pas, de la Halle au blé, à l'Avoine, des Averlens, des Juifs, des Trois boises, de la Pelleterie, de la Basse boucherie, de la Haute et Basse boucherie, de Saint-Jean, des Trois sauciers, autrement dite des Chopinettes, de la Felarderie, de l'Estre, de Derrière Saint-Jacques, du Bœuf, autrement de l'Acre, allant de la rue Piquet au Pont et sur les Quais, de la Beste vestue, de la Porte du pont, de l'Islet du portier allant rue d'Ecosse, des Maillots, de l'Oranger, autrement des Connins. — Saint Jean : maître David Theroude, Jean-Jacques Preston, chirurgien ; Théophile Gelée, médecin ; Georges Heudes, avocat ; Pierre Lemoine, écuyer, sieur de Calletot, lieutenant en l'amirauté ; Pierre Guillebert, lieutenant criminel au bailliage d'Arques ; Louis Bataille, lieutenant en l'Election ; Charles Le Cauchois, sieur de Fontaine ; Vincent Pigné, receveur de Dieppe; Pierre Simon, procureur du Roi en l'Election ; Jacques-Etienne, libraire ; François Filie, peintre ; Jean Taligan, au lieu du capitaine Ango ; David Asseline ; Pierre De Caux ; Guillaume De Caux, conseiller ; Pierre Gasse, Elu ; René Aoustin, écuyer, sieur de Mauteville ; François Lemoine, écuyer, sieur d'Anneville.

G. 8114. (Liasse.) — 54 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier ; 1 sceau.

1317-1737. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique ; procédures au sujet de ces rentes. — Prises à fieffe par Jean Anguier, de Pierre De Legaffe et d'Andrieu Maillart, d'une masure en la paroisse Saint-Remy de Dieppe pour 40 sous, 1 livre de chandelle et une once de poivre de rente, 1347 ; — par Jehan Auber, dit Le Pappe, du métier de la mer, d'Ancellot Miffant, fils d'Ancel Miffant, d'une maison sise en la paroisse Saint-Jacques, en la ruelle de la Vicomté, avec droit de voultes et propriété de la terre, 1455 ; — par Jean Dureaume, conseiller en cour laie, de Guillaume Pillon et de Jehanne, sa femme, des biens qui furent à Colette d'Ossencourt, pour 106 sous de rente, 1475. — Achats de rente par Jean Deshayes, carreleur, 1463 ; — par Jehan Caval, orfèvre, de Collenet Miffant, 1497 ; — par Guillaume Caron, ancien chapelain de la Charité de sainte Marie-Madeleine, de Louis Theroulde, 1649 ; — par la Fabrique, de Jean Houssaye et de Martine, sa femme, 1498 ; — de Marion Le Vasseur, veuve d'Adam Le Canu, contrôleur des titres en la vicomté d'Arques, 1637 ; — de Nicole Le Conte, veuve de Jacques Rouget, 1684. — Lots et partages de la succession de Colin Le Coq, 1444. — Décret des biens de Jean Despériers, 1428 ; — de Jean Le Fèvre, chaussetier, 1479 ; — de Beausire, 1485. — Procès pour une rente entre les religieux de la Madeleine et la Fabrique de Saint-Jacques, représentée par Thomas de Berquetot, Trésorier, 1481-1485. — Sceau de Pierre Véron, lieutenant général du bailli de Dieppe, 1484.

G. 8115. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1371-1755. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de cette paroisse rues de la Boucherie, de la Boulangerie, Grande rue, rues Guillos, de l'Oranger, de la Pelleterie, et sur des maisons en la dite ville ; l'*Agnus Dei*, l'*Avant cellier*, les *Connins*, le *Petit Sauvage*. — Décret des biens de Jean Dureaume, par ci-devant commis à la recette des tailles de l'Election d'Arques, 1505 ; — de Michel Avisse, 1671. — Inventaire des biens saisis sur Robert Varin, ancien conseiller de Dieppe. — Prise à fieffe, par Vincent Eude, de Perronnelle, veuve d'Andrieu Maillard, d'une maison sise en la rue des Guillos, 1398. — Vente par Jehannin Vallen et Mahieu Vallen, frères, enfants et héritiers de Mahiet Vallen, à Raoulet De Lectre, de 20 sous de rente, rue de la Pelleterie ; — mention de Jacques De la Tour, vicomte d'Arques ; — de Baudouin Eude, écuyer ; — de Thomas de Berquetot, écuyer ; — lecture du contrat par Jean Morel, prêtre,

matriculier de l'église de Saint Jacques, à la grande porte de l'église, après lecture de l'évangile, février 1455. — Vente par Jacques Cauchon, bourgeois de Dieppe, à Simon Le Harel, d'une maison près de la rue de la Boulangerie, 1526. — Mention d'une rente due par la confrérie de la glorieuse Nativité de la sainte Vierge, à la Fabrique de Saint-Jacques de Dieppe ; — des Soliers, où l'on vent des pots de terre devant le cimetière, 1362 ; — du traité de mariage entre Jeanne de Longueil, fille de Guillaume de Longueil, et Roger Loutrel, 1382.

G. 8116. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier ; 1 imprimé.

1167-1578. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — Pièces de procédures, pour une rente réclamée de Guillaume Sochon, par la Fabrique. — Sentence de Jean Blancbaston, lieutenant-général en la baronnie du Jardin, appartenant aux religieux de Fécamp, au sujet de rentes, 19 octobre 1461 ; mention, dans cette sentence, de Regnaudin de Longueil, écuyer. — Copie du contrat de vente faite par Noël Gouye et Louise, sa femme, à Gervais Sochon, d'une maison et héritage à Saint-Aubin-sur-Scie, au hameau du Jardin, où cette rente est indiquée, 1529. — Aveux rendus pour ces biens à Marc Le Sénéchal et à damoiselle Anne de Saint-Ouen, sa femme, propriétaires, au droit de la dite damoiselle, des seigneuries d'Ynerville, du Plessis et du Hamelet, 1507 ; — à Guillaume Le Conte, sieur du Hamelet, 1539. — Extrait d'anciens comptes de la Fabrique, de 1539-1540. — Comptes des mises faites en la haute justice du Jardin, au bailliage d'Arques et au Parlement, pour procès, 1571-1578.— Placard imprimé : Arrêt du Parlement, du 23 décembre 1578, obtenu sur la requête des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de la Madeleine de Rouen, qui leur permet de faire sommer et interpeller par leur procureur les personnes débitrices de rentes, pour qu'elles aient à exhiber leurs acquits et décharges. « Pour raison de la confusion advenue au dit Hostel-Dieu, les lettres, titres, papiers concernant le revenu, avaient été perdus à cause des troubles et guerres civiles, dont le sac de ceste ville se seroit ensuivi en l'an 1562. »

G. 8117. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1389-1681. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — Titres de rentes à Saint-Nicolas d'Alihermont, au Pollet, paroisse de Neuville, à Saint-Pierre-le-Petit, Saint-Pierre-le-Vieux, au hameau d'Epinay, paroisse de Saint-Remy de Dieppe. — Lettres de Guillaume Tieullier, prêtre, receveur en la ville de Dieppe pour l'archevêque de Rouen, et garde du scel des obligations de la dite ville : Martin Beneicte prend à fin d'héritage perpétuel, de Guillebert de la Barre, Jehan Sorel, Guillaume Croine, Trésoriers et gouverneurs de la Fabrique Monsr saint Jacques de la dite ville, 3 vergées à Epinay, bornées par Henri de Longueil et Colin Le Gois, pour 13 sous de rente, 1389. — Fieffes par la Fabrique de places près du cimetière, 1628, 1635, 1639, etc. — Baux de maisons près du cimetière. — Bail à un prêtre habitué d'une maison sise sur le mur du cimetière pour 30 livres par an, à la charge que la première chambre sera donnée et rendue libre aux prédicateurs des avents et carêmes et des octaves du Saint-Sacrement et de l'Assomption de la Sainte Vierge, et aux prédicateurs des dimanches et fêtes, comme il a été usité par ci-devant, 1684.

G. 8118. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1170-1751. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — Extrait des ordonnances contenues aux procès-verbaux de visites faites de cette église par Mgr Colbert, archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen, 27 septembre 1680. — Cessions de bancs à M. Langlois ; — à M. Grandcamp, prêtre, et à M. François Grandcamp, son frère, 1751. — Mises faites pour un procès contre Marguerite Asseline, veuve de Guillaume Fauquet, pour droits d'inhumations, le dit procès porté par appel aux hauts jours de l'archevêché, 1586 ; — joint au dossier, règlement fait pour les inhumations en l'église Saint-Jacques, 1580 : « De chacun corps qui sera inhumé au chœur, 10 livres ; — aux allées du chœur, 6 livres ; — en la chapelle Notre-Dame, 12 livres ; — en la nef, depuis la croix jusqu'à la chaire, 100 livres ; — depuis la chaire jusqu'à la porte de la Boucherie, 4 livres ; — aux allées de la nef, 70 sous ; — de chaque petit corps, demie fosse. » — Quittances d'une rente payée aux prêtres qui portaient le poile à l'administration du Saint-Sacrement aux malades, 1651-1659. — Titres mentionnant les confréries de l'Annonciation, 1425 ; — de l'Assomption, 1470, 1505 ; — du Rosaire, 1704 ; — de saint Romain, 1605 ; — les ravages commis par les protestants, 1562.

G. 8119. (Liasse.) — 23 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1679-1789. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — Baux de maisons et de terres par la Fabrique. — Vente par Pierre-Joseph-Antoine-Nicolas Dandasne, négociant et ancien prieur consul des marchands de Rouen, à la Fabrique, ce acceptants Me Pierre Lefort, curé, MM. Jacques-Romain Pointel et Louis Cousin, Despréaux, négociant, Trésoriers, d'une pièce de terre en la paroisse de Neuville, au-dessus du Val-à-Conil, 1789.

G. 8120. (Registre.) — In-folio. 30 feuillets, papier; écrits.

1751-1792. — SAINT-JACQUES DE DIEPPE. — « Registre pour la Société de la Croix, plantée sur la jettée en 1754 et bénie solennellement par M. Langlois, curé de Saint-Jacques, accompagné de tout le clergé le 9 avril de la dite année, qui étoit le mardy de la semaine sainte. » La croix faite par François Prompt, dit Catalan, maître charpentier ; le fer du pied, la couronne et les fleurs de lis donnés par Guillaume Terreux, maréchal au Pollet ; — le Christ en croix et la Vierge au pied de la croix, œuvre de Thomas Mazet, maître menuisier sculpteur. — Catalogue des associés et indication du chiffre de leurs aumônes. — Comptes de 1755 à 1792. — Annexé au registre un billet imprimé d'invitation à la bénédiction de la croix. On y indique que le sermon se fera sur la place par M. Langlois, licencié ès-lois, curé de Saint-Jacques de Dieppe.

G. 8121. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

1413-1758. — SAINT-REMY DE DIEPPE. — Vente par messire Nicole d'Espinoy, prêtre, à Jehan Gosselin l'aîné, pelletier, de 15 sous 6 deniers de rente sur une maison auprès de la Barre, 20 juin 1413. — Donation faite par maître David Valles, l'un des anciens maîtres de la confrérie de Monsieur saint Nicolas et saint Jean-Baptiste, fondée en l'église paroissiale de Monsieur saint Remy, au dit collège, de 36 livres tournois de rente foncière sur une maison rue d'Ecosse, 1634 ; la dite donation substituée à une autre du même Valles, faite en 1631. — Accord entre la Fabrique et le sieur Collée, au sujet d'une porte ouvrant sur le cimetière, 1721. — Procès au sujet du refus fait par les Trésoriers de faire sonner immédiatement après le décès de la demoiselle Le Plé, sœur du sieur Le Plé de Lonchamp, avocat du Roi au bailliage d'Arques ; les Trésoriers prétendaient ne pouvoir faire sonner, suivant l'usage, que le jour de l'inhumation, de 6 heures à 7 heures du matin et durant le service. — Arrêt donné aux Requêtes du Parlement en faveur des Trésoriers, 1716. — Certificat du maire et des échevins de la Ville de Dieppe, au sujet de l'usage des sonneries, même année. — Procès avec le receveur des Domaines pour les droits d'amortissement. — Procès pour les quêtes du pain bénit dans l'église ; — le sieur Cavelier, diacre d'office, au lieu de s'adresser pour cette quête à 4 personnes notables, 2 hommes et 2 femmes, avait prétendu que c'était l'affaire des marguilliers. — Consultations de M. Rousseau, professeur du droit français et avocat célèbre ; — de M. Taboué, avocat au Grand Conseil ; — de M. Bigot, avocat à Rouen ; — lettre de M. Dandasne, autre avocat; cachet de ce dernier, 1758. — « Sentence de la Prévôté de l'Hôtel, confirmée par arrêt du Grand Conseil, qui maintient le sieur Saturnin Benoist, chef d'eschançonnerie de la bouche de la Reine, dans les privilèges, préséances et prérogatives attribués aux officiers et commensaux du Roi et de la Reine, qui condamne les nommés Damours, tapissier au Gros-Caillou, et Meunier, bedeau de l'église ou chapelle du dit lieu, à faire réparation d'honneur au sieur Benoist, en présence de 12 personnes, de l'insulte qu'ils lui avaient faite à la procession du Saint-Sacrement, le 4 juin 1744. »

G. 8122. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 107 pièces, papier.

1660-1718. — SAINT-REMY DE DIEPPE. — Testament de Catherine Caron, veuve de François Gérard ; legs à la Fabrique de Saint-Remy et aux Capucins de Dieppe, 1660. — Fragment d'un mémoire pour le sieur Pauger, en qualité de syndic des Capucins, contre les héritières de la dite Caron. — Procès au bailliage d'Arques entre la Fabrique et Jean Le Vasseur, pour annulation, prétendue par la Fabrique, d'un contrat de donation d'une maison, à charge de rente viagère au dit Le Vasseur, la maison objet de la donation ayant été démolie lors du bombardement de Dieppe, 1698. — Annulation d'une donation faite par Catherine Le Sage, attendu que cette donation excédait le tiers des biens de la donatrice, 1708. — Consultations contre les héritiers du sieur Bellamy, prêtre, au sujet d'une rente sur un jardin sis au faubourg de la

Barre, 1748. — Procès entre la Fabrique et le sieur Roger Gruel, ancien Trésorier, au sujet des comptes qu'il devait rendre de sa gestion, 1725-1736. — Quittances de décimes, du droit de débite et de rentes seigneuriales, 1700-1742.

G. 8123. (Liasse.) — 87 pièces, papier ; 2 dessins.

1666-1743. — SAINT-REMY DE DIEPPE. — Pièces de comptabilité concernant la construction et l'ameublement de cette église. — Devis d'une voûte de maçonnerie à construire au devant de la croix de cette église ; entrepreneurs, Bachelier et Auguste Dollé, 1729. — Visite du travail par Etienne Desperrois, appareilleur à la jetée, 1730. — Marché avec Laurent Saffray, pour la construction d'un clocher en pierre de Caen, placé sur les quatre gros piliers devant la croix de la dite église, 22 octobre 1739. — Visite par Jacques Jüe, entrepreneur des ouvrages du Roi, accompagné de Me Pierre Aubert, appareilleur des ouvrages du Roi au port de Dieppe, des ouvrages faits par le dit Saffray, 4 juillet 1741. — Marché avec le charpentier Vidal pour faire un plancher au-dessus de la voûte du dôme, 1742. — Délibérations, actes de procédures, consultations des avocats Thouars et Pigache, à la suite de l'éversion du clocher, arrivée le mardi, 2 avril 1743, sur les dix heures et demie du soir. — Le dôme et le petit clocher, construits sur la croix de l'église de Saint-Remy avaient, en tombant, occasionné des dommages considérables ; on mettait en question la responsabilité des Trésoriers qui avaient traité pour la construction du clocher, 1743. — Devis d'une chaire ; entrepreneurs, Pierre Viger et Jean Lecuier, père, 1666. — Paiement de ce qui était dû à Mazeline pour la contretable, 21 mars 1701. — « Devis des ouvrages qui sont proposés pour revêtir en menuiserie et sculpture les deux piliers qui avoisinent la contretable du chœur ; » — François Jerlet, menuisier, entrepreneur ; — Amand, sculpteur, 13 novembre 1740. — Marché pour la fonte de trois cloches, avec Jean et Laurent Aubert frères, fondeurs à Lisieux, 1708 ; — paiements de divers ouvriers et fournisseurs employés pour le travail ; — étiquettes de ce qui fut payé ; — quittances, notamment celle de Jacques Buret, fondeur de cloches à Rouen, lequel avait fourni le métal, même année. — Lampe vendue par De Sourdeval, orfèvre à Rouen, 1708. — Six chandeliers à triangle et une croix vendus par Niquet, 1729. — Marché avec François Jerlet pour un lutrin ; — deux dessins de ce lutrin, 1735.

G. 8124. (Liasse.) — 18 pièces, papier ; 3 cachets.

1735-1745. — SAINT-REMY DE DIEPPE. — Devis, marchés, quittances et pièces de procédures concernant les orgues de cette église ; entrepreneurs, Georges Daniel Faul, du comté de Hessen, et Claude Parizot, 1736-1738 ; — le buffet d'orgues ; entrepreneurs, Nicolas Le Queu, maître menuisier à Rouen, 1736-1745. — Lettres du facteur d'orgues Lesclop, de Paris, qui avait demandé à être chargé de l'orgue de Saint-Remy, 1735 ; — de Fromageau, menuisier, de Paris, 1736. — Quittances des organistes experts : Charles Lefévre, de Rouen, Berthot, de l'abbaye de Séry, D'Agincour, de Rouen ; — d'Amand, de Paris, et Dielman, sculpteurs. — Deux cachets de Lesclop ; — cachet du bailliage de Lymberg.

G. 8125. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1625-1751. — SAINT-REMY DE DIEPPE. — Approbation par Antoine Gaulde, vicaire général, des statuts de la confrérie de saint Blaise établie en l'église de Saint-Remy, 1655. — Statuts d'une autre confrérie établie en la même église, sous le titre de confrérie de la bienheureuse sainte Cécile, patronne des chantres, musiciens et maîtres des orgues et autres instruments ; — nombreuses signatures, 1625. — Donation par Jehan Petit, conseiller assesseur au bailliage de Caux, vicomté d'Arques, à la confrérie de sainte Cécile, d'une rente de 60 sous, assise sur la maison *l'Espérance*, rue de la Porte du Pont, 1626. — Rôle des dons faits par les confrères, pour l'achat d'une bannière de toile peinte, garnie de damas cramoisi rouge et blanc, à laquelle sera la représentation de sainte Cécile, 1637. — Don à la dite confrérie par La Joye, d'une chasuble, 1643 ; — par maître Antoine Picot, avocat et procureur fiscal au bailliage d'Alihermont, d'une somme d'argent, 1650. — Accord entre les curé et Trésoriers de Saint-Remy de Dieppe et les maîtres et gardes du métier de calfaderie, pour l'érection d'une confrérie en faveur de leur communauté : « Se soumettent paver et vitrer la chapelle saint Michel, affectée à leurs offices, au costé auquel elle est commencée à vitrer, à l'une desquelles vitres ils pourront, à leurs despens, à ung carreau de l'une des dites vitres, y faire tirer la figure et représentation de saint Clément, saint Jacques le grand, qu'ils ont esleu pour leurs patrons, » 15 décembre 1631 — Procès entre les marguilliers et les confrères de la

confrérie du Saint-Sacrement, pour préséance à la procession du Saint-Sacrement, 1754.

G. 8126. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1671-1747. — SAINT-REMY DE DIEPPE. — Procédures pour la propriété d'une pièce de terre sise à Saint-Aubin-sur-Scie, entre la confrérie de saint Nicolas de Cotte-Cote, dite de saint Remy, confrérie rétablie, et Marie-Anne Delaporte, veuve de Guillaume de Crosville; — entre la même confrérie et celle de saint Nicolas, érigée en l'église de Saint-Jacques de Dieppe, 1745, 1747. — Etat des frais et débours faits par maître Jean-Jacques Le Marchant, procureur des maîtres de la confrérie de saint Nicolas de Cotte-Cote.

G. 8127. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 42 pièces, papier.

1631-1776. — DOUDEVILLE. — Fondation par Louis Asselin, en son vivant, avocat en la Cour, dont la fille aînée, Jeanne, avait épousé Adrien Deschamps, écuyer, sieur de la Bouteillerie, 1631. — Vente par Marie De la Mare, demeurant au hameau de Saboutot, à Louis Vallée, chapelain de l'église de Notre-Dame de Doudeville, d'une maison avec demie vergée de terre, à charge, entre autres conditions, de décharger la dite venderesse d'une rente annuelle de 7 livres dues à la Fabrique de Doudeville, 1686. — Donation faite par Jean Masson à la Fabrique de demie acre de terre; Pierre Jouet, curé, 1633. — Aveux pour cette pièce de terre aux seigneurs de Bozermont : Pierre Roque, conseiller ordinaire du Roi, secrétaire des commandements, maison, finances et cabinet de Mgr fils de France, frère unique du Roi, 1669; — Louis-Hector duc de Villars, Maréchal de France, 1734. — Donations de Dauphin Lesperon, receveur des fiefs, terres et seigneuries de Galleville, le Plessis, Bederoc, Bozermont, Pelletot, 1633; — de Pierre Roque, seigneur de Varengeville, précité, 1673; — de Jacques Le Clerc d'Aubigné; veut que son corps soit porté à Doudeville, pour être enterré proche la chapelle de sainte Vigileforte; donne une ferme située en la paroisse de Beaunay; Pillet, curé de Doudeville, son cousin; François Maille, avocat au Parlement de Paris, son exécuteur testamentaire, 1679. — Vente par Jean Dyel, chevalier, seigneur des Hameaux, comte d'Auffay, conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, à maître Jacques Le Clerc d'Aubigné, son secrétaire, de la dite terre de Beaunay, 10 octobre 1659. — Aveux, pour cette propriété, à Samuel-Gabriel Dumont, seigneur de la Fontelaye, du Bostaquet, Lamberville, Saint-Mards, Belmesnil, 1746; — à Bernardin, marquis de Mathan, et à Anne-Louis, marquis de Mathan, seigneurs des fiefs du Grand et du Petit Beaunay, 1752, 1776.

G. 8128. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1611-1761. — DOUDEVILLE. — Fondation en l'église de cette paroisse, par Marie Aubuchon, veuve de Louis Vallée, et par Louis Vallée, prêtre, chapelain de Doudeville, son fils; don d'une portion de terre au hameau du Boscmalterre; Claude Gaugain, curé; Guillaume Jouenne, prêtre, Trésorier, 1696. — Ventes à la Fabrique, par Jean et Charles Delanos, de 2 maisons sises à Doudeville, 1628; Pierre Jouet, curé, 1628; — par Jean Le Tellier, d'une vergée de terre, 1693 — Divers titres de rentes et de propriété. — Aveux aux seigneuries du Mouchel, de Selletot, de Doudeville, du Plessis. — Seigneurs du Plessis : maître Jacques Roque, seigneur de Galleville, conseiller au Parlement de Normandie, 1636; — Louis-Hector, duc de Villars, Maréchal de France, 1734; — Jeanne-Angélique Roque de Varengeville, sa veuve, 1760. — Seigneurs du Mouchel : Raoul Le Voyer, sieur d'Harcanville, 1648; — Pierre Roque, conseiller ordinaire du Roi, secrétaire des commandements de Monsieur frère unique du Roi, 1663; — Jacques Roque, conseiller du Roi en ses Conseils, ci-devant ambassadeur à Venise, 1687; — Claude de Longueil, marquis de Maisons, président à mortier au Parlement de Paris, et Louis-Hector, marquis de Villars, Maréchal de France, époux de dames Charlotte-Angélique et de Jeanne-Angélique Roque de Varengeville, filles de feu messire Jacques Roque, précité, 1711; — Jeanne-Angélique Roque de Varengeville, veuve du Maréchal de Villars, 1741, 1759, 1761.

G. 8129. (Liasse.) — 23 pièces, parchemin; 47 pièces, papier.

1591-1769. — DOUDEVILLE. — Etat des biens, fonds et rentes appartenant à la Fabrique, 1757, 1769. — Titres d'une rente en la paroisse de Routes. — Délibération contre noble homme Louis Osmont, auditeur en la Chambre des Comptes, lequel était obligé, à raison d'une propriété ayant appartenu à feu Léonard De la Fosse, archer, de fournir l'huile pour l'entretènement de la lampe de l'église, et qui ne faisait bailler que de méchante huile de poisson, laquelle rendait une odeur

insupportable, au lieu d'huile de rabette ou autre qui fût bonne et convenable, 1642. — Traité de mariage entre Jean Gueroud, et Colette Le Picard ; la mère donne à sa fille « un coffre fermant à clef, un lit fourni d'un traversain et 2 oreillers, une courtine et pendants et du linge à la volonté de sa fille, 1 vache à lait, une manthe avec 2 cottes, l'une de violet et l'autre de colombin, 2 bracières, l'une de noir et l'autre de violet ; une garde robe de creseau ras, un devanteau de drap de seau », 1624. — Baux des biens de la Fabrique.

G. 8130. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 12 pièces, papier.

1616-1789. — ECALLES-ALIX. — Fondations faites en cette église par Guillaume De la Houlle, 1650 ; — Jacques Langlois, prêtre habitué à Ecalles, 1627 ; — Charles Le Bouvier, 1659 ; — Geffin Michel, 1616 ; — pour Adrienne-Thérèse Gohier de Valcourt, femme de Charles-Amable Hébert, marquis de Beauvoir, baron du Vertbosc, capitaine au régiment des Gardes Françaises, 1789. — Réduction de la fondation de Langlois, par M. du Tot-Frontin, official et grand vicaire, 1721. — Quelques pièces relatives au droit d'amortissement.

G. 8131. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1698-1736. — ECRAINVILLE. — Comptes de la Fabrique rendus pour un laps de temps de deux ans, de la Pentecôte à la Pentecôte, 1709-1736. — 1709-1710, pour un fanail servant, quand on porte le Saint-Sacrement, 2 livres 15 sous. — Pour faire un coffre dans la chapelle des frères, 2 livres 1 sou. — Eglise couverte en ardoise. — Réédification du clocher. Ce compte est suivi de l'état des titres appartenant à la Fabrique, de 1698 ; — du « Mémoire des ornements restés lors de la mort de feu Mr Michel Le Ber, curé, qui fut le 1er novembre 1707 », le dit compte vérifié par M. Thérouenne, curé de Criquetot, doyen du Havre, le 25 mai 1710. — 1716-1718, le curé prie les Trésoriers « de faire attention qu'il a payé 150 livres, pour le carrelage des 2 sous-ailes de la nef, suivant l'ordre de l'archevêque ». — Comptes vérifiés par l'archidiacre Robin des Bouillons, 11 octobre 1720, 12 octobre 1727. — Adjudication des bancs, 15 mai 1729.

G. 8132. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, papier.

1736-1751. — ECRAINVILLE — Comptes des Trésoriers. — 9 août 1739, en assemblée des propriétaires et habitants de la paroisse, en présence de Mme Le Parmentier d'Ecrainville, dame patronne de la paroisse, de M. Le Roux d'Ymonville, de M. de Cuverville, de M. de Vallière, de M. le curé, délibération pour la construction du presbytère. — 1742-1743, école couverte en feurre. — 1750-1751, travaux au clocher. Compte vérifié par M. Rose, vicaire général et official, lequel ordonne, 9 juillet 1751, « que l'église sera pourvue d'une bannière et d'un drap des morts, que la nef sera réparée, la muraille d'icelle, du côté du nord, rétablie et mise en sûreté, les croisées augmentées pour donner plus de jour, les poutres, charpentes et couvertures mises en bon et deu état, ainsi que le lambris ou berceau. »

G. 8133. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1552-1761. — ECRAINVILLE. — Procès, au bailliage de Montivilliers, entre François Le Roux, écuyer, sieur de Néville, demeurant à Crétot, et maître Louis Asselin, curé d'Ecrainville, au sujet d'injures adressées par le curé à ce seigneur ; parties envoyées hors de cour, dépens compensés, 1725. — Aveux à Baptiste de Villequier, gentilhomme de la chambre du Roi, baron de la Guierche, Saint-Sauveur-le-Vicomte, des îles d'Oléron....., de Villequier, 1552 ; — à François Le Marinier, sieur de Bosquetout, seigneur de Ecrainville, au droit de sa femme Anne de Fours, 1588 ; — à Jacques de Foville, 1598 ; — à François de Rallemont, ancien mousquetaire, au droit de Marguerite-Françoise-Elisabeth de Foville, son épouse, 1764. — Mention de Jean-Anne de Foville, chevalier, sieur d'Ecrainville, Fréville, la Porte, fief Trevet, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, lieutenant d'une des galères du Roi, capitaine d'une compagnie de grenadiers, 26 juillet 1687.

G. 8134. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1613-1755. — ECRETTEVILLE-SUR-LES-BAONS. — Comptes des Trésoriers pour 3 ans du 1er octobre au 1er octobre, de 1617 à 1620, les autres pour un an, de la Saint-Michel à la Saint-Michel, de 1620 à 1680. — Aux recettes, œufs aumônés aux fêtes de Pâques, beurre, etc. Quêtes le jour saint Sauveur, gerbes de blé,

bottes de lin vendues, quêtes du cierge bénit. — Aux dépenses, vin à Pâques, chandelle le jour de Noël et la nuit de la Toussaint; sonnerie de la nuit de la Toussaint; prédications à l'avent et au carême. — 1613-1615, dépense « pour avoir escherfouy les hentes du cimetière ». — Mention de la chapelle saint Jacques; chancel de l'église refait; « on solle 2 pagiées proche des cruchefix. » — 1616-1617, « 5 livres de canvre tillée, à 4 louis la livre. » — 5 janvier 1620, Pierre Hervieu, Elu en l'Election de Caudebec, présent à l'audition du compte. — 1620, « pour 500 de tuiles, et 200 de carrel, 4 livres 17 sous. » 1622, mention de la frérie de saint Martin. — 1623, « à Gilles Bertot, menuisier, pour avoir travaillé de son métier aux côtés du maître autel, 70 sous. — Pour le magister de la paroisse, 16 livres. » — 1623-1624, « pour avoir chippé et renduit le comble et pignon, 20 sous. — Pour le carreau de l'église, 13 livres 16 sous; pour les carreleux, 8 livres. » — Mention d'un confessionnal; — d'un porche. — 14 février 1624, marché fait avec Robert Frebourg, maitre charpentier, pour charpente et faire le sciage de 2 combles de 2 chapelles, le tout en rond-point et à la proportion de celui du chœur, pour 54 livres et 30 sous de vin. — 22 avril 1624, marché avec 3 maitres maçons, pour maçonner et élever en perfection 2 pignons et 4 côtés joignant les dits pignons, tailler une vitre vide de 4 pieds de largeur, 8 de hauteur, faire les masses de 2 autels, 18 écus d'argent, 1 écu de vin. — 1636, « pour la reliure du livre avec quoi on chante la messe, 6 livres. » — 1638, pour une vitre, 7 livres 10 sous. — Payé pour la taxe des églises 14 livres 14 sous. — Achat d'un calice d'étain. — 1643, marche du maitre autel, 50 sous. — 1666-1667, pour un *asperges*, 6 sous. — Pour la devanture de la Vierge et 1 pavillon vert acheté à Rouen, 18 livres. — Les comptes sont toujours jetés et calculés. — Comptes vérifiés par l'archidiacre Bernard Le Pigny, 29 avril 1619 (il ordonne qu'à l'avenir ne sera inhumé aucun corps dans l'église que préalablement les parents n'aient payé ès mains du Trésorier 60 sous et pour les enfants, 40 sous); 16 mai 1620 etc. Curés de la paroisse : Jacques Carrel, 1615-1620; Martin Carrel, 1621; Nicolas Duval. — A la suite des comptes, inventaire des titres de la Fabrique fait en 1755, et un mémoire du revenu et fondations, 1715.

G. 8135. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1617-1651. — ECRETTEVILLE-SUR-LES-BAONS. — Comptes des Trésoriers. — Le premier compte va du 1er octobre 1617 au 1er octobre 1620. Les autres sont pour une année, dont le point de départ fut d'abord fin de septembre, octobre, novembre; ensuite, à partir de 1640, Noël; en dernier lieu, à partir de 1664, le premier jour de l'an. — Aux recettes, gerbes de blé, bottes, paquets, poignées de lin, pains de beurre offerts et vendus; — ventes de couronnes ou de chanteaux de pain bénit, de *teurs* ou bagues d'argent, des pommes, des poires du cimetière, herbage du cimetière, *mueson* de quelques pièces de terre; collecte du cierge bénit, quêtes dans les plats de l'église, aumônes pour le vin des gens qui communiaient à Noël, Jubilé, Pâques. — Parmi les dépenses, le pain et le vin aux communiants; — le paiement des prédicateurs des avents et carêmes : 16 sous par avent, 16 sous par carême, 1617-1620; on faisait dire aux prédicateurs la messe au matin pour les paroissiens, et cette messe leur était payée par la Fabrique; 24 sous pour cet article au prédicateur du carême en 1627; même somme au prédicateur de l'avent en 1644; 56 sous au prédicateur de l'avent et du carême en 1651. — Fourniture de buis à Pâques fleuries; — de pain et de vin pour les communiants à Pâques, au Jubilé. — 1617-1620, pierre achetée à Rançon pour monter la tour d'Ecretteville; tuile achetée à Caudebec. — Paiement à Louis Esbran pour avoir fait une croisée pour le Saint-Sacrement. — 1642, travaux au porche et au portail de l'église du lieu. — 1626, travaux de terrage sur la *frairie* du lieu. — 1627, pour un livre à dire la messe, 13 livres 11 sous. — 2 verges de fer pour mettre des rideaux près de l'autel, 26 sous. — 1631, coquet de l'église peint par Guillaume Le Vieil, maitre peintre à Rouen, 110 sous. - *Frairie* couverte en feurre. — 1631, tour élevée par le maçon Jehan Desfosses, à qui on paie 144 livres; pierre achetée 160 livres. — 1649, fontaine de la cloche refondue par Jean Mouette, de Rouen. — Curé de la paroisse, François Ladvenu, 1628. — Gentilshommes de la paroisse devant qui se rendaient les comptes : Philippe-Claude de Roncherolles; — Jacques de Ronserolles (ainsi signé), sieur de Tessé; — Pierre de Cailleville, gentilhomme de la vénerie du Roi; — Charles de Recusson, écuyer, sieur d'Allouville. — Un compte vérifié par Bernard Le Pigny, archidiacre, 29 avril 1623. — Ecrit dans un autre sens, l'inventaire des archives de la Fabrique, 1622.

G. 8136. (Cahier.) — 30 feuillets, papier.

1700-1719. — ECRETTEVILLE-SUR-MER. — Comptes des Trésoriers. — 1709-1710, « payé à Guil-

laume Certain, menuisier, pour la chaise, le cadre du tableau de la Transfiguration, la doubleure des tableaux des gradins, 40 livres 17 sous ; — au sieur Bretel, peintre, pour un tableau, un tabernacle, la peinture, 89 livres 5 sous. » Comptes vérifiés par B. Couët, vicaire général et official (il ordonne que les titres et papiers de l'église seront mis dans un coffre fermant à deux clefs, qu'il en sera fait un inventaire, et que l'on achètera un ornement noir des premiers deniers de la Fabrique), 7 novembre 1705 ; — par M. Louis-Philippe de Guillebert, des Essars, curé de Malleville et doyen de Valmont, 26 octobre 1706, 11 octobre 1707, 24 novembre 1713, (communique l'ordonnance de M[gr] d'Aubigné, du 21 juillet précédent, portant que le tabernacle serait doublé d'une étoffe neuve de soie ; qu'il serait mis un dais au dessus de chaque autel, aussi bien que des pierres consacrées ; qu'on ferait faire un second confessionnal). — Curés de la paroisse : Antoine Poullain ; après lui, Le Sauvage.

G. 8137. (Cahier.) — 30 feuillets, papier.

1716-1737. — ECRETTEVILLE-SUR-MER. — Comptes des Trésoriers. — « A M. Le Verdière, vicaire, pour le temps qu'il a été vicaire, et aux prédicateurs qui ont dit des messes pour les fondateurs, 254 livres 75 sols. Le Trésor est obligé et doit faire acquitter viron 80 messes qui n'ont point été célébrées faute de prestres. Mons[r] le curé en acquite 51 gratis. » — Après 1722, biens du Trésor gérés par le curé Richard Le Sauvage, au lieu de Guillaume Queruel. — Travaux à l'école. — Au sieur Jore, libraire à Rouen, pour les nouveaux livres de l'église, 96 livres. — 21 décembre 1732, acceptation du testament de ce curé. — 15 juillet 1736, le Trésorier nommé ne paraissant pas en état de remplir ses fonctions, les habitans, assemblés au son de la cloche, prient M. Le Monnier, prêtre, vicaire de la paroisse, d'avoir la charité d'accepter la gestion. Comptes vérifiés par M. Robin des Bouillons, archidiacre du Grand-Caux, 23 septembre 1720, 9 septembre 1723 (ordonne que les échevins et confrères de la confrérie du saint nom de Jésus observeront exactement leurs statuts) ; — par M. Thieulin, curé de Cany, doyen de Valmont, 16 juillet 1738. — M. Jean-Baptiste-Romain Le Fèvre, curé après M. Le Sauvage, décédé en 1732.

G. 8138. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1759-1783. — ECRETTEVILLE-SUR-MER. — Comptes des Trésoriers. — Pendant plusieurs années M. Richard Simon, Trésorier. — 23 mars 1766, on fera refondre la cloche, laquelle aura pour parrain M. d'Avernes, pour marraine M[lle] d'Avernes. — 1767, mention de la Charité de la paroisse. — 26 novembre 1769, délibération prise en présence de M. d'Avernes : on augmentera de 40 livres les gages du vicaire, de 10 livres ceux du clerc (sacristain et magister). — juin 1774, bénédiction par le curé de la paroisse, M. Sevrey, de la nouvelle cloche, nommée Marie-Elisabeth. — 1774, réparations à faire au clocher. — 15 juin 1777, on reconstruira à neuf un bout de mur du côté de la mer, et l'on y pratiquera deux petites croisées. M. Ch. Pley, maçon, entrepreneur. — 29 novembre 1778, sur la proposition du curé, et vu le consentement des principaux propriétaires (M. Hescamps de Colletot, conseiller au Parlement, M[me] d'Angerval, M. d'Angerval, chanoine), on bâtira une maison pour y tenir les écoles chrétiennes ; jusqu'alors le clerc avait été mal logé. Comptes vérifiés par les archidiacres du Grand-Caux : Esmangard, 7 juillet 1766 (il ordonne que le bout de la muraille de la nef du côté du nord, menaçant ruine, sera remise en bon état, et qu'on y percera deux croisées pour éclairer la nef) ; — de Lastic, 28 juin 1770 (il ordonne qu'il sera fait une nouvelle bannière, vu l'indécence de l'ancienne) ; — par les doyens de Valmont : Gruchet, docteur de Sorbonne, curé de Beuzeville, 22 juillet 1764 ; — Le Tellier, curé d'Auberville, 30 mai 1774 ; — par M. Paumier, curé de Raffetot, 28 juin 1782. — A la fin, état des revenus de la Fabrique.

G. 8139. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin ; 78 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1571 (copie) -**1789**. — ECRETTEVILLE-SUR-MER. — Titres de propriété concernant la Fabrique. — Aveux aux seigneurs d'Escombardeville le Hareng, maître Nicolas Reusse, ayant épousé Colette Le Mennesier, sœur et héritière d'Antoine Le Mennesier, assesseur au siège de Cany, 1609 ; — Charles Gommé, 1729 ; — Charles-Robert Gommé d'Angerval, 1756 ; — aux seigneurs d'Ecretteville, François-Armand Le Cornier, marquis de Sainte-Hélène, 1714, etc. — Donations faites à la Fabrique par Pierre Hache, 1574 (copie) ; — par Jean Hache, 1646 ; — par François Hache ; veut être enterré en l'église de Saint-Sauveur d'Ecretteville, proche du crucifix, 1679. — Ordonnance de M[gr] d'Aubigné, portant réduction des fondations ; sceau et signature du prélat, 6 octobre 1714. — Donation de 100 livres de rente viagère par Charles Gueroult, prêtre, à son frère

Charles, lequel aspirait aux ordres, 1662. — Baux des biens de la Fabrique. — Quittances des droits d'amortissement. — Curés de la paroisse : Pierre Jouen, 1594 ; Nicolas Duval, 1664, 1679 ; Richard Le Sauvage, en même temps doyen de Valmont, 1720.

G. 8140. (Registre.) — 61 feuillets, papier.

1680-1740. — ECTOT-L'AUBER. — Comptes des Trésoriers. — Aux recettes, ventes de gerbes et d'œufs de pâques, quêtes du cierge bénit. — Aux dépenses, prédications et messes acquittées par les prédicateurs. — 1685, travaux aux couvertures de la maison d'école. — 1702, achat de soutanes et de bonnets pour les enfants de chœur. — 1709, mention de l'incendie de l'église en 1615, accident auquel est attribuée la perte des contrats ; — transaction avec M. Antoine Le Fèvre de Graffard, écuyer, sieur de Villers, chevalier de Saint-Louis. — 8 décembre 1716, emploi des deniers légués par M. Le Sannier, curé de la paroisse, décédé. — Mention de la confrérie de la Sainte Vierge. — 1718, location des bancs qui seront faits aux dépens des adjudicataires. — 25 mars 1720, mention de maîtresse d'école. — 1724, réparations au clocher. — 10 février 1731, on décide que deux arbres du cimetière seront abattus et qu'on en emploiera le bois à faire de nouveaux confessionnaux. — 1738, réparations au clocher et à la nef. — Curés de la paroisse : Mathieu Le Sannier, 1700-1716 ; après lui, M. Le Serre. — Comptes vérifiés par les archidiacres de Rouen : Hardouin Rouxel de Médavy, 4 juillet 1683 ; — de Fieux, 24 septembre 1691 ; — de Y de Seraucourt, 13 novembre 1696, 13 juillet 1699, 23 juin 1702 ; — de Tourouvre, 27 septembre 1706, 25 octobre 1711, 20 octobre 1713 ; — Pavyot de la Villette, 13 juin 1725 ; — Terrisse (il ordonne que la clôture du cimetière sera rétablie, et que le pignon du chœur sera réparé aux dépens de qui de droit), 25 octobre 1740 ; — par les doyens de Pavilly : Constant Duval, curé de Malaunay ; — de Cingal, curé de Pavilly ; — Bedel, curé de Bourdainville ; — Foyier, curé du Bocasse, docteur de Sorbonne.

G. 8141. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin.

1628-1765. — ECTOT-L'AUBER. — Donation à la Fabrique par Pierre Lignant, receveur de M. de Boniface : veut être inhumé sous le crucifix du côté de la chapelle de Notre-Dame, 1649. — Vente au dit Lignant, par Jacques De la Vastine, de 3 vergées de terre au hameau de Bunetot, 1649. — Titre de rente sur le clergé, 1765. — Donation par haute et puissante dame Gabrielle d'Anglure de Savigny, veuve de messire Joseph de Boniface, seigneur d'Ectot-l'Auber, en son vivant gouverneur de la ville et château d'Arques, à la confrérie et Charité du Saint-Sacrement, qui sera érigée en l'église d'Ectot-l'Auber, 3 août 1683, la dite donation ratifiée par Messires Marc-Antoine Saladin d'Anglure du Bellay de Savigny, comte des Loges, et Charles-Nicolas d'Anglure de Braux de Savigny, marquis d'Anglure, 1er baron de Champagne, ses neveux, etc., 21 octobre 1683. — Aveux à Joseph de Boniface par Etienne Lisant, 1628 ; — à Gabrielle d'Anglure, par Charles Le Tellier, sieur d'Auberval, 1665. — Vente par Jean Le Brest, avocat, à la Charité du Saint-Sacrement, d'une maison sise à Ectot-l'Auber, 1695.

G. 8142. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1670-1685. — SAINT-JEAN D'ELBEUF-SUR-SEINE. — Comptes de la Charité de Saint-Jean. — Au commencement, obituaire où l'on voit indiqués des services pour feu Pierre Pollet, curé du lieu ; maître François Duchesne, écuyer, sieur de Beauchamp, en son vivant bailli d'Elbeuf ; Marguerin Caben, prieur de Saint-Hault ; Jacques Saint-Ouen, curé de Caudebec ; Jacques Pollet, procureur fiscal d'Elbeuf ; Nicolas Cappelet, orfèvre, de Rouen. — Noms des confrères par paroisses, suivant l'ordre alphabétique de leurs prénoms, avec indication des sommes par eux payées, et, de fois à autre, avec la mention de leur obit. — A Saint-Jean, Jacques Bourdon père ; Jean Hamon, tabellion ; Louis et Marguerite, son frère et sa sœur ; Louis Hamon, officier de S. A., et Marie Harenc, sa femme, François et Marie, leurs enfants ; Louis Pastallier fils (Etienne), Catherine Fresmont, sa femme, maître Richard, prêtre, religieux pénitent, maître François, prêtre, maître Etienne, prêtre, Pierre et Nicolas, ses enfants ; Mathieu Dupont fils, Mathieu, Jean, Catherine et François, frères et sœur ; Nicolas Duchesne, curé de Saint-Jean ; Michel Le Sueur, vicaire ; Louis Pastallier, François Pastallier, chapelains de la Charité ; Jean Hamon, prêtre, clerc ; Jean Beaucousin, Louis Bucquet, Michel Boisguillaume, Pierre Sentier, Jacques De la Croix, prêtres ; Etienne Benard, curé de Saint Philbert ; frère Donat de Saint-Xiste, jadis Bernard Le Tellier, du Thuit-Anger ; Richard Tallon, ci-devant curé du Thuit-Simer ; Pierre Flavigny, curé de Chrétienville ; Hélie Bigot, curé d'Yville-sur-Seine ; Philippe Capplet, curé de

Sérez, etc. — François Duchesne, écuyer, sieur des Mons, avocat en la Cour, bailli du duché d'Elbeuf, damoiselle Marguerite Vallet, sa femme, Charles, Nicolas et Marguerite, leurs enfants ; Jean Pollet, avocat en la Cour, Jacques Pollet son fils, lieutenant au duché d'Elbeuf ; — à Saint-Etienne d'Elbeuf : Robert Gosset, curé ; Robert Gosset, chirurgien, sa femme, Robert, Catherine et Benoit, leurs enfants ; — à Notre-Dame de Caudebec, Pierre Pollet, curé de la paroisse; Simon Esloy, curé de Montaure ; Jacques de Beausse, fermier des forêts des Ifs et Nonancourt, et Marie Martel, sa femme ; — à Freneuse, Jean Farin, curé ; — à Criquebeuf, dom Louis Le Marchand, curé du lieu, sous-prieur de Bonport ; — à Cléon, Robert Heroust, curé ; — à Saint-Aubin, Guillaume Lair, curé de la paroisse ; Pierre de Bechin, curé de Motteville ; Louise de Campion ; les enfants de Pierre Maille, receveur des tailles, et Guillaume Maille, contrôleur des eaux-et-forêts de Pont-de-l'Arche.

G. 8143. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1589-1782. — SAINT-JEAN D'ELBEUF — Compte de Jean Viel, Trésorier de la Fabrique, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1711 : Au sieur Pelfrenne, organiste, 150 livres ; — au sieur Ricouard, qui avait été mandé pour la contretable, 3 livres 2 sous ; — à M. Bacheley pour l'avoir blanchie, 250 livres. — Pièces justificatives de ce compte. — Baux des biens de la Fabrique. — Donation faite à la Fabrique, par Michel Bérenger, d'une vergée et demie de terre, à charge d'obit, 1616 ; — de demie acre de terre, 1618. — Vente par la Fabrique de 5 pièces de terre aux Ursulines d'Elbeuf, 1650. — Echange entre le Trésor de Saint-Jean d'Elbeuf (représenté par Jean-Charles-Prosper Durand, greffier au bailliage, André-Robert Bourbon, Nicolas-Constant Le Roi, et Jean-Baptiste Flavigny, marchands-fabricants au dit Elbeuf, comme Trésoriers en exercice), et Pierre Drouet, écuyer, sieur des Fontaines : la Fabrique cède une pièce de terre, au triège des Terres-le-Roi, autrement dit la *Porte rouge* et reçoit une autre pièce de terre, propre à former un cimetière, 1781. — Copie des statuts de la Charité saint Jean-Baptiste et saint Nicolas, établie en l'église de Saint-Jean d'Elbeuf (informe et incomplète).—Comptes de la Charité rendus par Nicolas Flavigny, ci-devant échevin, 1655-1656 ; — par Jean Viel, 1674-1675. — Lettre de franchise pour Marguerite Le Marié, femme de Jean Viel, moyennant 30 sous payés à l'échevin, 1699. (Pièces achetées de M. Mathon). — SAINT-ETIENNE D'ELBEUF. — Indulgences accordées par le pape Benoit XIV, en faveur des membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, instituée en l'église de Saint-Etienne d'Elbeuf, 17 mars 1755. — Fieffe par Pierre-Benoit Callais, au nom du prince de Lambesc, collateur et présentateur de la chapelle Saint-Haut, Saint-Félix, et par Robert-Jean-Mathieu Le Forestier, grand chantre en la collégiale de Saint-Louis de la Saussaye, comme titulaire de la dite chapelle, à la Fabrique de Saint-Etienne, stipulant par MM. Pierre Osmont, vicaire, par Louis Sevestre, Pierre-Joseph Duruflé, Bernard Joint-Lambert, Trésoriers, etc., d'une demie acre de terre hors la porte de Saint-Haut pour y faire le nouveau cimetière, 1782.

G. 8144. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1691-1717. — ENVERMEU. — « Etat des biens et revenu possédés par l'église de Notre-Dame d'Envermeu de tout temps immémorial, et des contrats de rentes d'obits et hypothèques », signé du curé Gervais, 1691. — Requête à l'archevêque, à l'effet d'obtenir réduction de la fondation de Roger Lormier, 1747 ; réduction accordée par M. de Cerisy, vicaire général, même année.

G. 8145. (Registre.) — 116 pièces, papier, couvert en peau.

1721-1751. — ENVRONVILLE. — Registre commencé en 1724, de tous les noms des frères et sœurs de la Charité fondée en l'église paroissiale d'Envronville, en l'honneur et vénération du très saint Sacrement de l'Autel, de la sainte Vierge, patronne de la dite église, de saint Christophe et de saint Cosme et de saint Damien, où il se trouvera 4 alphabets dont il sera aisé de distinguer les lettres, quoyque semblables par la table qui est à la fin. Le premier a commencé en 1688 et a fini en 1709 ; le 4[eme] commencera au jour saint Cosme, 27 septembre, par A en 1746, et finira en.... » — Plus de 100 paroisses y sont mentionnées. — Noms classés par ordre alphabétique de prénoms. « Chaque frère commencera à porter la croix en l'année cy-après marquée au temps de saint Cosme. Celui d'après, la bannière ; le 3[me], un cierge en la main droite, et le 4[me], un cierge à la main gauche. »

G. 8146. (Liasse.) — 126 feuillets, papier, couvert en peau.

1751-1790. — ENVRONVILLE. — « Registre des paroisses et noms de chaque frère et sœur associés de la Charité érigée en l'église paroissiale de Notre-Dame d'Envronville en l'honneur du très saint Sacrement de l'Autel, de la sainte Vierge Marie, de saint Christophe, de saint Cosme et saint Damien, dans lequel on se sert de l'alphabet pour marquer le paiement des deniers, en commençant par la lettre A.» — Noms classés par prénoms : « Envronville, discrète personne Me Georges Bertot, prestre, curé affranchi; *Obiit* 1760. — Discrète personne Me Antoine Bertren, curé de cette paroisse, affranchi, 1768. — Dame Marie de Guiran, vefve de M. Pierre Le Vigner, conseiller au Parlement de Normandie, affranchie en 1727. »

G. 8147. (Cahier.) — 65 feuillets, papier.

1698-1735. — NOTRE-DAME D'EPINAY-SUR-AUBETTE. — Comptes des Trésoriers. — Aux recettes, ventes d'œufs et de gerbes de blé ; quêtes à la tasse de la Vierge et au plat du Trésor. — 5 janvier 1727, délibérations pour les réparations du presbytère et des murs du cimetière ; poursuites contre les héritiers du défunt curé. — 18 mars 1731, on blâme le Trésorier en charge du peu de soin qu'il avait apporté à la conservation des intérêts de l'église. Comptes approuvés par les grands archidiacres : de Seraucourt, 23 juillet 1700, 26 mai 1702 ; — de Tourouvre, 9 novembre 1711 ; — Pavyot de la Villette, 1er septembre 1719 (il ordonne l'achat d'un ciboire), 25 septembre 1725 ; — par le doyen du doyenné de Périers, de Graventerre, curé de la Neuville-Chant-d'Oissel, 12 novembre 1705, 14 octobre 1709, 10 décembre 1710 (il ordonne aux paroissiens de procurer un clerc au curé) ; 17 mars 1713, 12 novembre 1716, 18 septembre 1724 (il ordonne que la vaiselle de la confrérie de Notre-Dame sera mise dans un coffre à 2 clefs) ; 27 septembre 1729 (il ordonne qu'on avisera à la réparation de la nef de l'église qui est en totale ruine) ; François Le Tailleur prieur de Montmain, son greffier ; — par Hébert, curé de Saint-Jacques-sur-Darnétal. — Curés de la paroisse, J. Deleau et Le Roy.

G. 8148. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1731-1787. — EPINAY-SUR-AUBETTE. — Procès pour les novales entre l'abbé de Saint-Ouen et le curé Jean Baudry, 1763. — Copies d'aveux rendus au baron de Préaux ; — à Jacques Bequet, sieur du Meslay, 1731. — EPINAY-SUR-DUCLAIR. — Fondation faite par Marie-Catherine-Charlotte Denis, veuve de Jean-Charles Alexandre, sieur du Bourg, pour la réception d'un pauvre de cette paroisse à l'hôpital-général de Rouen, 1787. — Délibérations au sujet de réparations à faire à l'église d'Epinay, 1754. — Baux. — Copies d'aveux.

G. 8149. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1752-1781. — EPINAY-SUR-DUCLAIR. — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes, quêtes des œufs de Pâques. — 1755, déplacement des fonts baptismaux. — Subhastation des bancs. — 1756, bancs et chaire à prêcher exécutés par M. Fontaine, menuisier. — 1758, on paie à M. Dusaux, peintre doreur, 30 livres, pour avoir peint l'image de saint Martin, les portes de l'église, les bâtons du dais et de la croix et le chandelier du cierge pascal et pour avoir marqué les bancs ; — à Antoine Garey, *matifideur*, 32 livres 5 sous, pour 10 journées de son ouvrage à blanchir la nef, et pour les matériaux. — 1761, à Madame Besongne, pour la reliure de 3 livres de chant, fourniture d'un missel et sinet, 49 livres 13 sous. — 26 décembre 1762, réparations à l'école. — 1765, travaux au clocher. — 29 juin 1766, Jean Lesueur, charpentier, de Saint-Thomas-la-Chaussée, entrepreneur de ces travaux. — 1766, traitement d'un vicaire. — 1772, l'église, qui était couverte en tuile, le sera en ardoise. — 1776, réparations au portail de l'église. — 1778, achat d'une bannière chez Mme Neveu, 96 livres. — 1784, le berceau de l'église, qui était à jour, sera revêtu d'un lambris en bois de sap. — 26 septembre 1784, sur la proposition du curé, on offrira son banc et celui de M. Jores aux confrères de la confrérie de saint Martin, établie en 1660, plus tard abandonnée, et dont le rétablissement paraissait utile afin de pourvoir à la sépulture des paroissiens. — Curés de la paroisse, Dessaux, N. Levesque.

G. 8150. (Cahier.) — 50 feuillets, papier.

1781-1793. — EPINAY-SUR-DUCLAIR. — Comptes des Trésoriers. — Dimanche 15 mai 1785, les propriétaires et habitants, assemblés en état de commun au porche de l'église, issue des vêpres, consentent à ce que le vicaire aille dire la messe à la chapelle du Mesnil-Varin, à condition que Mme de Valory voudra bien fournir à sa place un capucin pour continuer à

dire une première messe, fêtes et dimanches, en l'église paroissiale. — Attendu le vol commis dans l'église, on mettra des fermants aux croisées pour la sûreté d'icelle. — 3 juillet 1785, le vicaire continuera à dire la messe pour M. le comte et Mme la comtesse de Valory, jusqu'à la Saint-Michel. — Mention du maître d'école. — 2 juillet 1786, la Charité n'avait point de croix : on l'autorise à en acheter une pour 50 livres — 20 octobre 1787, le bedeau expose que les cloches sonnent difficilement parce qu'elles ne sont point en équilibre et que les pigeons, ayant un libre accès dans le clocher, gâtent tout par leurs immondices.

G. 8151. (Registre.) — Detelié, incomplet, en fort mauvais état ; 115 feuillets, papier.

1581-1652. — NOTRE-DAME D'EPINAY-SOUS-MORTEMER. — Aux recettes, *délais* (legs), ventes de gerbes de blé données par les paroissiens, de fil, des poires et des pommes de la *chimentière* (cimetière), du pain bénit ; rente d'une chopine de vin provenant d'une fondation pour acheter le vin de Pâques. Messes de sainte Véronique et de sainte Austreberte, de saint Fabien et saint Sébastien. — 1584, « mises faictes pour la bénédiction des cloches : pour 2 boisseaux de bled, 26 sous ; — en vin, 40 sous ; — en chair, à Thiennot Hubert, 50 sous 6 deniers ; — pour 4 poullets, 13 sous ; — pour ung hectaudeau, 4 sous ; — pour 2 bourars, 12 sous ; — pour 3 livres de beurre, 12 sous ; — en sildre, 30 sous. » — 1587, « pour 1 cierge à mettre sur le chimbolle, 33 sous ». — Tabernacle *rabillé* par un serrurier. — 1588, « à Sanson Abraham, pour deffendre le droit de vin quy est ausmonné à l'église, 7 sous. — A Jehan Merchier, de mortdenier pour le luminaire de Pasques, 109 sous. — Payé pour le vin, pour administrer au jour de Pasques, 4 sous. » — 1589, « dépense pour avoir fait rafrechir les cierges du cruchefix. » — 1600, « 1 chasuble et 1 bannière, 4 écus ; — 1 croix, 8 livres ; — 1 paix, 10 sous ; — 1 clochette, 36 sous ; — 1 custode à calice, 35 sous. » — 1603, 1 douzaine d'entes à planter au cimetière, 34 sous. — 1604, « au prédicateur qui a presché pendant les advents, pour avoir célébré 1 messe, 5 sous. — A un étaimier de Neufchatel, pour un plat d'étain pendant devant le crucifix, 35 sous ; — pour 3 chainettes à le pendre, 20 sous. » — 1608, « courtine en serge verte et blanche, avec frange de même couleur pour l'image de la Vierge. » — 1670, « pour 5 aunes de serviette pour servir aux paroissiens faisant leurs Pasques, 50 sous. » — Au vitrier qui a refait le tabernacle, 40 sous. Comptes vérifiés, au cours des visites archidiaconales, par les archidiacres d'Eu : de Monchy, 24 septembre 1586 ; — Buret, 25 septembre 1594 ; — du Rosel, 3 septembre 1611, 1er septembre 1614 ; — Barthélemy Hallé, 2 septembre 1618 (il ordonne qu'il sera fait, proche des fonts, une aumoire pour mettre les saintes huiles et une piscine au-dessous ; que les autels portatifs du grand autel et de la chapelle seront enchâssés ; qu'on achètera 2 tableaux pour mettre aux autels de saint Nicolas et de saint Sébastien) ; 21 septembre 1628 ; — Robert, 29 juin 1642 ; — par leurs commis : Louis Callon, 1615 (il ordonne que, tous les dimanches et fêtes, le curé fera ostention du Saint-Sacrement aux enfants et serviteurs le matin, lorsqu'il n'y aura point de messe matutinale, ainsi qu'il est ordonné de Mgr l'archevêque ; qu'il fera les instructions du peuple au moins selon le manuel) ; — Antoine Quatresols, bachelier en théologie, curé de Richemont, doyen de Foucarmont, 19 décembre 1636. — Curés d'Epinay : François Gressent, 1584-1587 ; — François Crevel, 1589-1594 ; — Guillaume Place, 1596-1598 ; — Pierre Le Febvre, 1603-1609 ; — Robert Gasque, 1613-1639 ; — Jacques Martin, 1649-1650. — Joachim De la Tour, écuyer, résidant à Epinay, 1587-1588.

G. 8152. (Liasse.) — 32 feuillets, papier.

1703-1787. — EPINAY-SOUS-MORTEMER. — Comptes des Trésoriers, de 1739 à 1767. — 1739, travaux de couverture à l'école. — 1744, à M. Garaud, chasublier à Rouen, pour une bannière, 42 livres 12 sous. — 1759, vente des pommes du cimetière et du petit *placeau* ; — des pommes de la grande commune. — Opposition à un décret, 1703. — Actes de nomination de Trésoriers. — Lettre du curé, M. Garin, au sujet de la nomination des Trésoriers, suivie d'une consultation de l'avocat Le Touc, 1750. Dans la lettre du curé : « Nota. Le sr Du Castel, son année gérée, nomma un Trésorier à la messe paroissiale, lequel s'en étant défendu, le sr Du Castel en nomma un autre aux vespres, lequel refusa d'accepter, de façon que 1743 et 1744 ont été sans Trésorier, sans cependant que l'église ait rien perdu, parce que j'ai posé personnes pour la cuillette, et j'ai fait venir les rentes que chacun des débiteurs ont volontairement payées, et qui ont été employées au profit de l'église, du consentement des dits habitants, qui ont accepté le compte des deux dites années 1743 et 1744, et l'employ que j'ay fait des deniers. » — Procuration donnée par Etienne-Pascal Gigault de Crisenoy, seigneur de Saint-Germain-sur-

Eaune, et par dame Charlotte Tourolle, épouse de M. Achille-Etienne-Marie Gigault de Crisenoy, maître des Requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, à Antoine De Lesque, receveur de la terre de Saint-Gervais, et à Marie-Thérèse-Euphrosine Roy, pour les représenter à la cérémonie de la bénédiction des cloches d'Epinay, 1787.

G. 8153. (Registre.) — 76 feuillets, papier.

1717-1771. — EPINAY-SOUS-MORTEMER. — Comptes des Trésoriers. — 1717-1719, clocher et église couverts en ardoise. — Achat de bourrées pour armer les entes de l'église, 1 livre 15 sous. — Pavage du porche ; arc-boutant neuf mis à l'église du côté du midi. — Payé pour trois visites archidiaconales, 1 livre 8 sous 6 deniers. — 1723, achat de tuile à Bully. — 15 mai 1735, François Declais, de la paroisse de Vatierville, nommé clerc de la paroisse, chantera et assistera à l'office de la paroisse ainsi qu'il est d'usage, balaiera l'église les samedis et veilles des grandes fêtes, sonnera les *Angelus*, assistera le curé aux malades, tiendra les petites écoles aux enfants, en payant par les parents, savoir : 3 sous pour ceux ou celles qui apprennent leurs lettres ; 4 sous pour ceux ou celles qui commencent à lire, soit en latin soit en françois ; 5 sous pour ceux ou celles qui commencent à écrire, et 6 sous pour ceux et celles qui liront les titres ou lettres ou qui apprendront l'arithmétique : aura son logement dans la petite maison du Trésor, sise dans le cimetiere, avec le jardin attenant, avec la somme de 40 livres, sans préjudice de la somme de 10 livres que le curé s'est engagé à lui payer par chaque année ; aura, pour chaque inhumation d'enfant, 5 sous, tant pour l'assistance que pour la fosse qu'il sera tenu de faire, et sonner l'apel ; 30 sous pour toute assistance des inhumations des grands corps, etc. » (1732). — 8 décembre 1742, Pierre Hodent, nommé clerc et maître d'école ; cotisation sur les propriétaires pour son traitement. — 20 mars 1763, Charles Vacossain lui succède. — 12 mai 1768, marché pour la reconstruction de la charpente de l'église. — 8 avril 1771, marché pour la confection de bancs dans le genre de ceux de Saint-Germain. — Actes de nominations de Trésoriers. — Curés : Le Long, 1717-1732 ; — Antoine de Glatigny, 1735-1736 ; — Garin, 1742 ; — Antoine-Servais Flahaut, 1764.

G. 8154. (Liasse.) — 132 pièces, papier ; 1 imprimé.

1719-1789. — EPINAY-SOUS-MORTEMER. — Pièces justificatives des comptes des Trésoriers, 1779-1789. — Quittances de rentes seigneuriales payées à Mme Françoise-Hélène-Etienne Turgot, épouse de Mgr Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, gouverneur du Hâvre-de-Grâce, bailli d'épée de Caux, dame, de son chef, des seigneuries de Saint-Germain-sur-Eaulne, Lucy... Epinay, etc ; — à Messire de Crisenoy, seigneur de Crisenoy, la Houssaye, Saint-Germain-sur-le-Haulme (*sic*), Lucy, Fesques, Erival, Fesques-Liffremont, la Vieuville, Sainte-Beuve-en-Rivière, Epinay, Granval-Pormor, Sausseusemare. — Quittance de Cavillier, fondeur de cloches à Rouen, 1787. — Ordonnance de Mgr de Saulx-Tavannes, portant que le chœur de l'église d'Epinay serait incessamment réparé, faute de quoi il serait interdit, 17 novembre 1749 ; signé par Sehier, vicaire général ; sceau plaqué de l'archevêque. — Etiquette imprimée de Collet, marchand brodeur, chasublier, au bas de la rue des Carmes.

G. 8155. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1512-1782. — EPINAY-SOUS-MORTEMER. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique. — Acte par lequel Robert de Henault, prêtre, fils aîné et héritier de défunt Jacotin de Henault, baille à Messire Antoine Robart 1 acre de terre en la paroisse de Sainte-Beuve, en échange d'une autre pièce de terre en la même paroisse, 1512. — Vente par les paroissiens d'Epinay à Robert Vassague, marchand à Neufchâtel, de 30 sous de rente foncière, 1520. — Fondation faite par Collenet Place, Trésorier de la paroisse d'Epinay, 1529. — Baux. — Quittances de droits d'amortissement.

G. 8156. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier.

1611-1655. — SAINT-DENIS D'EPOUVILLE. — Comptes des Trésoriers, rendus, presque tous, pour 1 an, de janvier à janvier. — Aux recettes : quêtes du cierge bénit, dons de gerbes de blé, vente des fruits, pommes et poires du cimetière de la paroisse. — 1611-1612, « aux Commissaires députés pour la Religion, 30 sous. — Au secrétaire de l'abbesse de Montivilliers, faisant la visite de l'église, 10 sous. —

Cordage pour accomoder la courtine sur le maitre autel, 10 sous 6 deniers ». — Achat d'un manuel, 40 sous. — Eglise couverte en tuile. Compte vérifié par M. Dubosc, doyen et official de Montivilliers, 27 octobre 1611. — 1614-1615, achat de 4 entes à planter au cimetière, 16 sous. — 1618-1619, école recouverte en feurre. — Au maître d'école, pour avoir nettoyé l'église, 2 sous ; — pour un parement d'autel en camelot rouge cramoisi, 19 livres 1 sou 6 deniers. — 1620, reçu du clerc d'école pour les pommes du cimetière, 115 sous. — Pour l'inhumation d'un enfant dans l'église, 20 sous; pour celle d'une femme, 40 sous. — 1621, « pour avoir du carreau pour recarreler l'église, 16 sous ». — A Toussaint Tollemer, clerc d'école, pour ses gages, 4 livres. — 1629, livre du lutrin raccommodé, 18 sous. — 1632, démolition de 2 autels, chaire faite par Dede, menuisier. — 1636, 40 livres données par un avocat de Montivilliers qui ne veut être connu. — Arrêt de la Chambre de l'Edit contre Antoine Deschamps, sieur d'Escures, pour insultes avec blasphème contre le curé et les paroissiens, qu'il voulait empêcher de passer par un chemin dont il s'attribuait la propriété, à la procession des Rogations; voies de fait par lui commises ; condamné à 75 livres d'amende (19 juin 1635). — 1637, donation à la Fabrique d'un parement d'autel rouge de satin de Bruges, orné de croix et de carreaux de tapisserie. — Autre donation, par M. de Saint-Suplix, de chasuble, étoles et pochette de satin blanc ; par M. Robert Hantier, curé, de 315 livres, de petits tableaux et de son long manteau. — 1638, église lambrissée et blanchie. — 1639, procès avec l'administration de la léproserie de Saint-Gilles. — Donation faite par M. Le Front de 2 petits coussins pour servir aux bonnes fêtes. — Tabernacle fait par Etienne Mazeline, sculpteur à Rouen, 90 livres. — 1640, travaux au crucifix de l'église. — 1643, « à un drapier pour avoir quis et baillé draps pour tendre l'église pour faire le service du Roi, 30 sous ». — 1654, Jean de Rallemont, écuyer, sieur de l'Epinay, Trésorier comptable. — 1658-1668, travaux de réédification à l'église. — Construction dans le cimetière d'un bâtiment pour le clerc et l'école ; école *reterrée* et couverte en long feurre. — Donation, pour un ciboire, de 40 livres par M. de Grosmesnil, de 20 livres par l'abbesse de Montivilliers. — Porche rebâti. — 1667, prix de 2 plaidoyers, 10 sous. — Curés de la paroisse : Gervais Goullay, 1611-1629 ; — Robert Haulier, 1620-1636 ; — Pierre Dede, 1637-1642 ; — Jean Bourdet, 1644-1667.

G. 857. (Cahier. — 95 feuillets, papier.

1668-1776. — EPOUVILLE. — Comptes des Trésoriers. — 1678, achat de tuile aux tuileries du Havre. — 1686, Pierre Le Chevallier, curé d'Epouville, en procès avec Jean Bourdet, laboureur en cette paroisse, neveu et héritier de M. Bourdet, curé, décédé. — 1er janvier 1740, sur la remontrance faite par le curé que les titres de l'église dépérissaient dans le coffre de la sacristie, à cause de l'humidité, la Fabrique consent à ce qu'ils soient déposés au presbytère avec les registres des baptêmes, mariages et sépultures. — — 1742, donation faite à la Fabrique par Robert Maze, sieur de Linbautot, d'une rente de 50 livres, de damas pour faire un devant d'autel, le corps d'une chape et un tablier pour la statue de la Sainte-Vierge. — Curés de la paroisse : François Bourdet, décédé antérieurement à 1678 ; — Le Chevalier, écuyer, 1679-1681 ; — Marc, 1705-1724 ; — Jacques Houtteville, 1733-1736 ; — Joachim-Louis Ferrand, 1763-1776. — Registre sur papier timbré, écrit en 2 sens.

G. 858. (Liasse. — 64 pièces, papier.

1725-1789. — EPOUVILLE. — Comptes des Trésoriers de 1742 à 1791. — 1er janvier 1743, délibération au sujet de l'exécution du testament de M. Marc, ci-devant curé de la paroisse ; Laurent Godefroy, curé de Beaucamp, exécuteur testamentaire. — 1766, ardoise achetée pour la couverture du clocher. — 25 mars 1781, Jacques Maugendre allègue sa qualité de maitre de poste pour se dispenser des fonctions de Trésorier. — 1785, bancs neufs faits en l'église ; Louis Hamel, maitre menuisier à Rolleville, désigné pour le jugé-parfait du travail. — 9 novembre 1788, cloche brisée le jour des Trépassés ; nécessité de réparer le beffroi. — 14 décembre même année, il sera fait 3 cloches qui seront mises d'accord. — On reconstruira le beffroi. — 12 novembre 1789, bénédiction des cloches par Mr Pasquet-Claude Fils, curé de Saint-Sauveur de Montivilliers ; la 1re, pesant 1,127 livres, nommée Elisabeth-Marie par Anne-Christian de Montmorency-Luxembourg, lieutenant-général pour S. M. au gouvernement de la province de Flandre, et par Elisabeth Marie Boutren d'Hastenville, dame châtelaine du Gourel, Grosmesnil, Beaucamp, Epouville, veuve d'Anne-Louis Roger de Becdelièvre, marquis de Cany, brigadier des armées du Roi ; la 2me, pesant 842 livres, nommée Armande-Louise par le même

seigneur et par M[me] Armande-Louise-Marie de Becdelièvre, son épouse, dame de Fontaine-le-Dun, Bourville, Héberville, Fultot, etc.; la 3[me], pesant 604 livres, nommée Marie-Henriette par le même seigneur et par Marie-Henriette de Becdelièvre de Cany, fille d'Anne-Louis-Roger de Becdelièvre, marquis de Cany, et d'Elisabeth-Marie Boutren d'Hastenville ; les dites cloches fondues à Gommerville par les sieurs Dubois et Charton, maîtres fondeurs, originaires de Lorraine; dons faits à l'occasion de cette cérémonie. — 1789, au sieur Rolland, maître sculpteur à Saint-Romain, pour avoir gravé sur les moules des cloches les armoiries de la maison de Cany et de Luxembourg et les noms des 3 cloches, 30 livres. — Au sieur Le Vacher, graveur au Havre, pour la gravure des noms et qualités des parrains et marraines, 36 livres. — Nominations de Trésoriers ; — délibérations. — Pièces justificatives de comptes.

G. 8159. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier.

1509-1790. – EPREVILLE-SUR-RY. — Titres sur parchemin des fondations faites en cette église par MM. Du Bosc de Coquereaumont et de Vitermont, Jaques Tuvée, Jean Le Jongleur, Guillaume De la Haye, ancien curé de cette paroisse. — Bail d'une vergée et demie de terre, 1789. — SAINT-VAST D'EQUIQUEVILLE. — Mémoire pour l'exécution du testament de François Quesnel contre la veuve du testateur qui s'était remariée et contre ses enfants mineurs, 1509. (Pièce achetée à la vente de M. Mathon.) — ERMENOUVILLE. — Comptes de la Fabrique, 1783-1790. — 1784, mention des chapelles des frères ; — de la chapelle Saint-Jean. — Pièces justificatives des comptes. — Etats de la recette pour les bancs. — Bail. — Aveux à M[gr] Anne-Louis-Roger de Becdelièvre, mestre de camp de cavalerie, 1780 ; — à Jacques De Lannoy, châtelain patron des Ifs, Blacqueville, etc., conseiller en la Grand'Chambre du Parlement, 1759 ; — à François Dupuis, seigneur patron d'Ermenouville et du fief d'Arnouville, 1789.

G. 8160. (Registre.) — In-folio, 233 feuillets, papier.

1711-1786. — SAINT-MARTIN D'ERNEMONT. — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes : quêtes du bassin de la Sainte-Vierge, ventes du pain bénit, des fruits du cimetière, recommandation des âmes, produit des inhumations, louage de terres. — 1714, clocher couvert en ardoise. — 1718-1719, pour 2 pots de faïence, 8 sous. — 1719-1720, pour l'ouverture de la fosse de M. de Neauville, 3 livres. — « A un menuisier, pour 52 jours et demi de travail, pour avoir placé et fait l'autel, placé le contrautel, cheses ou stalles du chœur, 12 sous par jour. » — 1720-1721, reçu de Pierre Le Tailleur, au lieu de serviettes à l'inhumation de sa petite-fille, 15 sous. — A Martin Le Forestier, menuisier, pour 14 toises de lambris posé dans l'église, à raison de 5 livres par toise, 70 livres. — 1721-1722, au sieur Thomas Delaunay, sculpteur en plâtre, pour la façon de la contretable, 87 journées, à 20 sous par 5 jours, la nourriture fournie par M. le curé, 87 livres. — Pour 164 boisseaux de plâtre rendus sur le lieu, à 15 sous le boisseau, 123 livres ; — pour 250 briques achetées au Neuf-Marché, le tout pour la dite contretable, 3 livres. — 1723-1724, travail au porche de l'église. — 1726-1727, à Joseph Camus et Claude Hanriot, fondeurs de cloches, 95 livres. — Pour 87 *gluiasses*, à 30 sous le cent, pour couvrir l'école, 26 livres 2 sous. — Pour 1,800 de briques au Neuf-Marché pour la cheminée de l'école, 25 livres 5 sous. — 1728-1729, au sieur Maille, brodeur à Rouen, pour la façon d'une chape, 28 livres. — A MM. Anquetin et Lefebvre, pour avoir fait et fourni une *allumette* en façon de soutane, 9 livres. — 1735-1736, construction d'un nouveau mur au cimetière ; aux ouvriers qui y ont travaillé, pour un demi-muid de cidre, 5 livres. — 1745, frais de construction d'un four ; menuiserie, chapente, terrage, *gluiasses*. — Ecole couverte en chaume. On emploie 426 briques pour la paver. — Achat de *pellot* pour le grenier d'une laiterie. — 1750-1751, nef de l'église carrelée à neuf. — A Claude Nourtier, clerc laïque, pour 2 années de son *clergé* (cléricature), 60 livres. — Achat de bonnets carrés avec houppes. — A M[me] Flavigny, chasublière, pour 2 chapes, etc., 191 livres. — 1752, « à Gilles André, relieur de livres, de la paroisse de Neuville Messire Grenier, pour reliures », 24 livres. — 1757, achat de briques à Laudancourt. — 1761, pour avoir greffé 46 pieds d'entes, 2 livres 6 sous. — 1766, adjudication de la reconstruction de la muraille de l'église du côté gauche. — *Allumettes* et bonnets carrés faits pour les enfants de chœur. — 1770, achat d'une bière, 6 livres. — 1773, à M[me] Neveu, chasublière à Rouen, pour une chasuble de damas violet, 48 livres. — A M. Le Boullenger, libraire à Rouen, pour un rituel, 6 livres 10 sous. — A M. Le Quesne, de Rouen, pour 2 chandeliers d'acolyte, 27 livres. — 1774, pour 12 entes,

4 livres 8 sous. — 1776, à Jean-Baptiste Cavillier, fondeur de cloches, frère et associé de Nicolas, demeurant à Aumale, 1,114 livres. — 1780, à M[me] Neveu, chasublière, pour une chasuble de damas noir, 80 livres. — 1783, on recouvre la nef de l'église et les 2 porches; chênes pour ce travail achetés à Saint-Pierre-ès-Champs. — Achat de briques à Ferrières. — 2 couvreurs de Saint-Calais-du-Désert, au Maine, font la couverture en ardoise. Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Vexin-Normand : Terrisse, 16 septembre 1732, 11 octobre 1735 (il prescrit la construction d'une sacristie derrière l'église); — J. de Saint-Pierre, 19 juin 1742 (il prescrit de faire mettre une porte neuve de bon bois de chêne à la grande porte de la nef, de changer l'entrée du clocher et de la mettre dans la travée de la nef la plus voisine de la porte); 14 juillet 1748 (il propose à M. Jacques Dary, patron honoraire de la paroisse, un nouveau tarif pour les messes de fondation de Marie Le Moyne, veuve de Messire Quentin Dary, sa bisaïeule); — 30 juin 1752 ; — Sehier, 5 juillet 1762 (les piliers butants du côté gauche seront consolidés afin d'empêcher l'écartement de la muraille. Eu égard à la pauvreté de la Fabrique, les bancs seront loués); — Du Lau, 27 juin 1764 ; — par les doyens de Bray : Thomas, bachelier en théologie, curé d'Avesnes, 18 novembre 1719, 6 décembre 1734 ; — De Boscflamel, curé de Fry, 25 octobre 1743 ; — Denise, curé de Ménerval, 25 juin 1765, 15 octobre 1766, 20 octobre 1768, 18 octobre 1770, 10 juin 1771 ; — Le Nostre, curé d'Argueil, 25 octobre 1774, 22 octobre, 19 novembre 1778, 28 octobre 1782. — Curés d'Ernemont : Louis Guillot, 1714; — Nicolas Renault, 1718 ; — J.-P. Mignot, 1742-1752 ; — Jean-Désiré Mignot, 1762-1786.

G. 8161. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier.

1605-1781. — ERNEMONT-LA-VILLETTE. — « Inventaire des rentes, fonds et revenus de l'église de Saint-Martin d'Ernemont et de la chapelle de Saint-Vincent de L'Aunay, commencement du XVIII[e] siècle, avec additions : analyse du testament du curé Robert Lenfant, 6 décembre 1663. — Délibérations de la Fabrique : nominations de Trésoriers ; allocations pour la construction d'une sacristie, 1735 ; — pour la réédification de la maison d'école, de plus grandes dimensions et dans un endroit plus commode, 1761 ; — pour la construction d'un banc d'œuvre avec une porte et des balustres, derrière le siège de M. le curé, 1762 ; — pour la plantation d'une haie au-dessous de la sacristie, sur la croupe du cimetière, pour servir de barrière aux enfants de l'école qui viennent commettre des irrévérences dans le lieu saint, 7 octobre 1779. — Sentence de François de Folleville, sieur de Beauficel, lieutenant-général au bailliage de Lyons, ordonnant d'avoir un coffre pour y mettre les papiers de l'église, 7 juillet 1721. — Sentence rendue au même siège, qui condamne le Trésorier Gaudet à payer ce qu'il devait pour son compte, 1723. — Devis pour la reconstruction de l'école, 1760 ; — pour la confection d'un banc d'œuvre et d'autres bancs, 1762 ; — pour la réédification du mur du côté gauche de l'église, 1768. — Marché avec Nicolas Cavillier, pour la fonte des deux cloches et la fourniture d'une troisième, 1776. — Aveux à Quentin Dary, seigneur de la Villette, 1614 ; — à Isaac Dary, 1657 ; — à Jacques-Adrien Dary, seigneur patron honoraire d'Ernemont, Frontebosc, les Aulnets-la-Villette, 1739-1770 ; — à Jacques-François Dary, ancien capitaine d'infanterie, 1778 ; — à Isaac Le Bourracher, seigneur de l'Aulny, Ernemont, la Villette, et des fiefs vulgairement nommés les fiefs du Raulx et de la Lande, 1605. — Baux de terres ; arpentage, plantations de bornes ; divers titres de propriété, fieffe, vente, échange. — Consultation de Geoffroy-Joseph Sagot, sieur du Montjean, avocat au Parlement, sénéchal du fief d'Ernemont, demeurant à Gournay, 1739.

G. 8162. (Registre.) — 52 feuillets, papier, en très-mauvais état.

1611-1672. — ERNEMONT-LA-VILLETTE. — Comptes des Trésoriers. — Aux recettes, *délais*, quêtes, cierge bénit. — 1611, « pour la façon de la courtine, tant en toile que la façon de la frange, 43 sous ». — 1612, achat d'une chasuble, 13 livres ; — d'entes plantées au cimetière. — Vente d'un pommier abattu par les vents dans le cimetière. — 1616, façon du coquet, 16 sous. — Paiements à un couvreur d'ardoise. — Journée de charroi à quérir chaux et sablon, 30 sous. — Pour le pain et le vin qu'il fallut au jour de Pâques pour administrer, 6 sous. — 1617, « pour une amende, en quoy Henri Martin, mon frère, fut condamné, quand il défiancha, 20 sous ». — 1619, « pour le chariage de la pierre pour faire une image de saint Martin, l'ayant été quérir à Seran, 3 livres. — Pour la dépense, tant de maître Henry, tailleur de pierre, que de ceux qui l'ont assisté, 3 livres ». — 1633-1634, « construction de l'autel Notre-Dame, au menuisier, 10 livres 15 sous ; — au paintre, 16 livres ; — pour la table de l'autel, 30 sous ; on y

met du ruban et de la dentelle ». — 1634-1635, achat d'une chasuble des trépassés, d'une chasuble de la Vierge. — Pour la bannière, fil, frange et façon, 6 livres ; — pour l'image de la bannière, 60 sous. — 1636, façon de la croix, 6 livres 10 sous. — « Paié pour hopin à esteindre les cierges, 3 livres. » — 1654, reconstruction du pignon de l'église, 80 livres. — « A François Canu, vitrier de Gournay, qui en refit les vitres, 17 livres. » — 1664, achat d'une chasuble par fleurs à Rouen au synode d'été, 15 livres ; — d'un ciboire d'argent le lendemain du dit synode, 30 livres. Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Vexin-Normand : E. Sansson, 1610, juillet 1612 (il ordonne d'obliger le charpentier à terminer la réparation du clocher conformément à son marché) ; — 3 juillet 1614 (enjoint de faire une image de saint Martin et faire peindre le tabernacle, et ce avant la fête de Noël) ; — 6 juillet 1615, 22 juillet 1616 ; — J. Le Vendenger, 27 juillet 1617 (il ordonne de faire repaver l'église dans 3 mois); — de Mathan, conseiller au Parlement, 5 octobre 1634, 7 septembre 1635, 14 septembre 1641, 19 septembre 1643 ; — Louis de Roncherolles, haut-doyen d'Ecouis, 27 août 1645, 22 août 1646 (il assigne à Louis de Routier, écuyer, sieur de Courcelles, un banc au pied du marchepied de l'autel de Notre-Dame) ; — 5 juillet 1647, 5 juillet 1648 ; — Claude Paris, 8 juillet 1651, 24 septembre 1653, 22 septembre 1654, 18 septembre 1655 (il adjuge par bail les terres de l'église) ; — 18 septembre 1660 (il défend au curé d'administrer aucun sacrement à Marie Bourgeois et à sa mère, avant que celle-ci ne se fût reconciliée avec son mari ; réitère l'ordonnance contre ceux qui n'avaient fait la communion pascale) ; — 16 septembre 1666, 1er septembre 1667 ; — Charles Mallet, 18 septembre 1670 (comme il n'y avait dans la paroisse qu'un ecclésiastique et aucune personne pour l'aider, il ordonne qu'il y aura un clerc aux dépens de la Fabrique) ; — 29 juin 1671, 23 juin 1672, 16 juin 1673 ; — par des ecclésiastiques commis à faire la visite, soit par l'archidiacre, soit par l'archevêque, en l'absence de l'archidiacre : Gilles Dadré, curé de Saint-Nicolas de Rouen, 1617, 5 juillet 1619 (il ordonne de clore le cimetière) ; — Dorcemaine, doyen de la Chrétienté, 6 juillet 1621 ; — M. Yauvart, chanoine des Quinze-Livres en la Cathédrale (il ordonne au curé de faire actuelle résidence, à peine de la saisie des fruits de la cure) ; — 7 juillet 1623, 5 juillet 1624, 4 juillet 1626, 5 juillet 1627, 5 juillet 1628, 14 septembre 1630, 9 septembre 1631, 10 septembre 1632 ; — André Moreau, docteur en théologie, commis de l'archidiacre D'Aguillenguy, 30 octobre 1629 ; — Antoine Mériel, bachelier en droit canon, curé d'Hennesis, doyen de Baudemont, 9 septembre 1633 ; — Antoine de Hincourt, curé de Villerets, vice-gérant de l'official, 17 septembre 1642, 15 septembre 1644 ; — Pierre Sefrye, curé de Guiseniers, 26 juin 1649 ; — Jean de Routier, 13 septembre 1657 ; — Le Chevalier, doyen de Gisors et de Gamaches, 9 septembre 1659 (les personnes qui n'ont fait leurs Pâques s'acquitteront de ce devoir avant la Toussaint prochaine, faute de quoi, en étant avertis par le curé en particulier et en public, sera procédé contre eux par voie d'excommunication) ; — 12 octobre 1662, 20 septembre 1665, 30 octobre 1668, 6 septembre 1669 ; — Charles Ridel, chanoine de Rouen, 8 octobre 1669 (il ordonne que ceux qui n'ont fait leur communion pascale seront traités comme excommuniés et privés, s'ils meurent, de la sépulture chrétienne). — Curés de la paroisse : Thomas Hertier, 1610-1621 ; — Ernoult, 1626-1650 ; — Robert Lenfant, 1662 ; — Louis Durand, 1666-1669 ; — Guillet, 1673.

G. 8163 (Liasse.) — 2 cahiers formant 39 feuillets.

1673-1712. — ERNEMONT-LA-VILLETTE. — Comptes de la Fabrique. — 1679-1680, payé aux sonneurs de la Toussaint, 15 sous. — 1680-1681, payé aux sonneurs de la veille de la Toussaint, 15 sous. — 1681-1682, « pour avoir levé le contract de l'eschange faicte avec Mr Marette, conseiller au Parlement de Rouen, 7 livres 15 sous. — Pour un cent de carreau pour paver l'église, 24 sous. J'ay (Henri Gaudet, Trésorier) donné à M. le curé, pour avoir un parement d'autel de cuir doré, la somme de 10 livres. — Pour de la dentelle qu'on a attachée aux voiles de la Vierge, 15 sous ». — 1685-1686, pour une bannière, 6 livres. — 1686-1687, vieux calice vendu à M. Langlois, orfèvre à Paris, rue du Gros-Horloge, à l'enseigne du *Faucheur*. — 1691-1694, clocher couvert en aissantes. — On mentionne qu'il n'y avait plus de clerc en la paroisse. — 1696-1699, tuile achetée à Saint-Germer et à Néauville. — 1699-1702, marché avec Jean Le Gay, maître fondeur, pour la fonte de la petite cloche. — On répare les murs de l'église ; on change de place l'autel de la Sainte-Vierge ; on démolit l'autel de saint Nicolas par permission de Mgr ; on place la *chaise*, et on fait une petite armoire près de la dite *chaise*. Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Vexin-Normand : G. Bochart de Champigny, docteur de Sorbonne, 14 septembre 1681 « on aura un registre formule ; défense aux femmes d'assister les autres aux acouchements, sans estre devant nous jurées

et interrogées des choses à elles nécessaires à savoir » ; — 28 mai 1684 ; — Pierre Longuet, 3 août 1695, 5 septembre 1702, 3 juillet 1704, 10 juillet 1705 ; — par Pierre Clément, docteur en théologie, official et vicaire général, 13 juillet 1692 (on réparera les murs du cimetière ; on couvrira le clocher) ; — par Chevalier, doyen de Gisors, curé du Thil, 17 octobre 1673 (il permet de prendre dans le cimetière, qui était très spacieux, une place pour y construire une maison) ; — 21 juin 1676 (on emploiera l'excédent des recettes à construire une école et à lambrisser l'église) ; — par René de Beauquesne, curé de Notre-Dame de Gournay, doyen de Bray, 1er juillet 1697 ; — par de Joigny, autre doyen de Bray, 28 juillet 1708 ; — par Le Couteulx, son successeur, 19 octobre 1712. — Louis Guillet, curé de la paroisse.

G. 8164. (Registre.) — 31 feuillets, papier.

1642-1671. — SAINT-FIRMIN D'ESTEVILLE. — « *I. H. S. Maria.* Ce présent registre appartient au Thrésor de l'église de la paroisse d'Esteville, lequel a esté achaté par honorable homme Jehan Le Sieustre, ung des paroissiens, à la prière que luy en faict Me Adrien Thirel, presbtre, vicaire et Thessaurier à présent de la dicte église dès le quinze de mars 1642, et a délibéré en rendre compte le dimanche dix-neufe jour de mars mil six-cent quarante-cinq, et à la présence de discrette personne Me Louis Enost, presbtre, curé du dit lieu et de Toufreville et promoteur subsidière, et de Henry de Calvimont, seigneur du dit lieu, et des sieurs paroyssiens qui s'y voudront trouver comme ilz en sont advertis. Ce présent a coûté la somme de cinquante soubz, L. S. — Le registre précédent celuy-cy commença au jour de Pasques 1592, aprez que le siège de Rouen fut levé, et estoit pour lors Tessaurier ung nommé Hector Fauvel, et cestuy-cy commence au quinze de mars 1645, et est Thesaurier Me Adrien Thirel il y a trois ans, lequel met à présent toutes les receptes et cœullettes et misses durant les dittes 3 années qu'il a faites etc. » — Aux recettes : cierges bénits, œufs de Pâques, gerbes données à l'occasion de la saint Firmin, etc. — « Pour la façon des cierges de la saint Firmin, 9 livres 3 sous. — La peinture du crucifix a esté aumosnée. — Au commissaire qui a justissé Le Sieustre pour les amortissements, 9 livres. — Pour la façon d'une vitre, 30 sous. — Au couvreur qui a couvert sur l'escolle, 20 sous. — Pour une douzaine et demie de viberge, 45 sous. » — 1646, « achat de 60 carreaux qu'il a fallu pour refaire la tombe de Le Sieutre ». — 1650, pour l'impression des indulgences, 4 livres. — Pour la façon des cierges de saint Firmin, 6 livres 11 sous. — 1652-1654, « pour la façon de la chaire à prêcher, dont le bois a esté donné par Pierre Baudouin et Robert Foucquet, ci-devant Trésoriers, 6 livres ». — Tour couverte en *essente*. — Pour la reliure de 2 missels, 8 livres. — « En l'année 1665, Mr Guillaume Trevet, presbtre, vicaire de cette paroisse, a ausmoné à ceste eglise les 2 livres du lectrin. Priez Dieu pour luy. » — 1665, pour une bague qui a été trouvée et vendue, 15 sous. — 1666, « pour la *refaçon* de 3 tombes dans l'église, 30 sous. — Aux prestres, pour l'office de sainte Barbe, 40 sous ». Comptes vérifiés par les grands archidiacres : D'Aguillenguy, 6 août 1649 (on fera faire une armoire pour les saintes huiles ; — R. Le Cornier, 14 juillet 1657, 28 juin 1660 ; — par Roger, curé de Darnétal, bachelier en théologie, 3 septembre 1645, 22 octobre 1640, 13 septembre 1652 ; — Bonté, curé de Prétot, 14 septembre 1648 ; — De la Fosse, doyen de la Ronde.

G. 8165. (Cahier.) — Formant 36 feuillets, papier.

1673-1702. — ESTEVILLE. — Comptes des Trésoriers. — 1680-1682, réparation de l'église et du porche pour *débris* causé par la chute d'un arbre. — « En l'année 1680, Mr Guillaume Trevet, presbtre, vicaire en chef de la paroisse d'Esteville, a fait faire et décorer, à ses propres cousts et despens, la sacristie de cette église. Priez Dieu pour luy. » — « En l'année 1681, Mr Guillaume Trevet etc. a donné la croix du cimetière de cette paroisse et la petite image de Notre-Dame qui est enchâssée au-dedans de la dite croix. Priez Dieu pour luy. » — 1686, « refaçon du potuis du cemetiere ». — 1687, « pour le certificat de l'élection des collecteurs, délivré au greffe, 3 sous ». — 1691, « pour le pain et le vin pour la feste saint Firmin, 10 sous ». — 1693-1695, « pour une année du petit jardin de l'eschole, 18 sous ». — « En l'année 1697, Mr Guillaume Trevet etc. a aumôné à cette église le soleil d'argent dont on se sert à la feste du Saint-Sacrement. Priez Dieu pour luy. » Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par Mgr Colbert, archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen, 8 juin 1691 ; — par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 23 juillet 1662 (il prescrit de raccommoder la vitre de la chapelle de saint Nicolas) ; — de Fieux, 27 septembre 1692, 29 septembre 1694 ; — de V de S[illegible] 1695, 28 mai 1698, 18 juillet 1699, 14 juillet 1701 ; — par Everard, curé de Biennais, doyen de Cailly, 16 septem-

bre 1676, 20 octobre 1677, 25 juillet 1678, 1680, 5 octobre 1684 (le curé de Touffreville-Esteville fera réparer le chancel et le marchepied de l'autel); — 8 juillet 1686, 28 juin 1687, 20 juillet 1688 (il reçoit 5 sous pour sa visite); — 17 juin 1689, 17 décembre 1690, 30 août 1691, 9 juin 1693. — Curés de la paroisse de Touffreville-Esteville, Noël Heudes, 1673-1681 ; — François Gilbert, docteur en théologie, 1690-1702.

G. 8166. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1702-1783. — ESTEVILLE. — Comptes des Trésoriers. — 15 décembre 1718, 2 chapes et 1 devant d'autel à fond blanc donnés par Mme de Calvimont et M. et Mme Ledain, seigneurs patrons d'Esteville et Touffreville. — 1751-1763, recettes pour les bancs. — 8 juin 1755, délibérations prises pour les réédifications et réparations à faire au clocher, à la nef et au porche, en présence de Messires Thomas Le Dain, écuyer, maître honoraire en la Chambre des Comptes de Normandie, Guillebert des Parquets, conseiller en l'Election de Rouen. — 2 mai 1756, on achète d'occasion, pour 225 livres, une contretable que l'on met dans le chœur. — 1756, adjudication des bancs, à l'exception de 2 qui étaient fondés ; l'église avait besoin de se créer des ressources. — Vente des images et débris de la contretable abandonnée. — 1757, paiement au sieur Riboutté, peintre, qui avait fait le tableau de la contretable. — Pour le pavillon d'indienne qui couvre le tabernacle, 7 livres 17 sous 6 deniers. — 26 mai 1758, procès-verbal de dépôt de pièces dans le coffre de la Fabrique. — 12 août 1758, délibération pour la confection d'un confessionnal, d'une chaire à prêcher, suivant le dessin du sieur François Massue, menuisier au *Boslehard*, le paiement fait plus tard au moyen des libéralités de M. Le Moyne, ancien curé de la paroisse, et de M. des Parquets. — 1760, mention de paiement pour la sonnerie des *Angelus*. — 16 mai 1762, délibération des propriétaires et habitants pour l'achat d'une bannière, d'une niche dorée du Saint-Sacrement ; présent, Louis-Emmanuel Lucas de Sainte-Honorine, conseiller au Parlement, seigneur patron d'Esteville-Touffreville. — 13 mai 1764, marché avec Poisson, fondeur à Rouen, pour la fonte d'une cloche. — 16 mai 1765, bénédiction de cette cloche, nommée Marie-Françoise-Hortense par Messire Louis Robert de Saint-Victor, président en la Cour des Comptes, et par Marie-Françoise-Hortense Bons, femme de M. de Sainte-Honorine. — 10 décembre 1765, vente d'arbres pour avoir les fonds nécessaires à la réparation des murs du cimetière. Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les Grands-Archidiacres : de Tourouvre, 23 septembre 1705, 18 septembre 1710, 30 septembre 1712 (on réparera les murs du cimetière, un pavé de la nef, une vitre ; il sera fait deux clefs au coffre du Trésor) ; — Pavyot de la Villette, 20 septembre 1719 ; — de Saint-Aulaire, 14 juin 1757 (le pignon du chœur au-dessus de la contretable sera réparé) ; — d'Andigné, 4 septembre 1761 (il permet d'exposer le Saint-Sacrement à la fête de saint Firmin) ; — de Goyon, 13 juillet 1764 ; — par les doyens de Cailly : Taine, curé du Bosc-le-Hard, 30 octobre 1709 ; — Michault, curé de Grigneuseville, 18 septembre 1730 ; — Le Touc, curé de la même paroisse, 20 juin 1758. — Trehet, curé de Saint-Georges, 3 juillet 1766. — Curés de la paroisse de Touffreville-Esteville : Gilbert, 1702-1714 ; — de Cavelande, 1729-1731 ; — Le Moyne, 1754 1759 ; — Cornefroy, 1762-1767.

G. 8167. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1610-1781. — ESTEVILLE. — « Comptes du plat des Trépassés, suivi d'un mémoire des contrats concernant le bien et revenu de l'église. Dans ce cahier, contrat de vente faite par Charles d'Uliermont, au Trésor de Monsr saint Fremin, de 71 sous 5 deniers tournois de rente à héritage, 1627, et autres contrats. — Accord entre Louis Rost, curé des paroisses d'Esteville et Touffreville et promoteur subsidiaire de l'archevêché, Adrien Thorel, vicaire d'Esteville, Vincent Thirel, chapelain du dit lieu, et les paroissiens d'une part, et Antoine de Guiton, écuyer, sieur de Laube, et damoiselle Marie Bougler, sa femme, enfants et famille, d'autre part, au sujet de bancs concédés à ces derniers en la chapelle de saint Nicolas, moyennant 8 livres de rente et le don de certains ornements d'autel, comme tableau, petit tabernacle à jour pour y placer l'image de la Vierge, chandeliers façon d'ébène, 22 octobre 1641. — Fondations de Nicolas Gamache, laboureur, 1647 ; — de Guillaume Mention, 1645 ; — de Robert Thorel, 1610. — Aveu à Anne-Madeleine Delpech, marquise de Cailly, 1784. — Marchés pour la couverture du clocher de l'église, 1755 ; — pour travaux de menuiserie, 1756. — Quittances des droits d'amortissement. — Etat des rentes de la Fabrique.

G. 8168. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1506-1789. — NOTRE-DAME D'ETALONDE. — Aveu rendu à Louis-Michel-Claude de la Poterie,

chevalier, seigneur de Pommereux, à cause de la seigneurie du Thil, 1776. — Fondations de François de Berneval, curé d'Etalonde, doyen d'Eu, 1679; — de Jean Bouffard, 1682; — de Marc et Jacques Dolique, pour leur mère Anne Fortin, 1743; — de Jacques Dumont, 1681; — de Louis-Joseph Gaillard, chevalier, président du présidial d'Abbeville, marié à Angélique d'Auberville-sur-Yères, pour feu Nicolas-Joseph d'Auberville-sur-Yères, maître des Comptes, 1743; — de Françoise et de Marguerite Glachet, du Mesnil-Sterlen, 1657; — de Catherine Freschon, pour Jean Hubert, son mari, 1715; — de Jean Lauge, 1671. — Transactions entre les paroissiens d'Etalonde, et l'abbé de Notre-Dame, Pierre de Calvo, 1688; — entre les mêmes et M. d'Auberville, seigneur d'Etalonde, au sujet des réparations du chœur et chancel du dit lieu. Dans les années qui précédèrent 1680, le chœur tombant en ruine, on prit dans la succession du cardinal des Ursins, abbé de Notre-Dame d'Eu, et en cette qualité patron et décimateur de la paroisse, une somme de 500 livres pour le rétablissement de cet édifice. En 1680, M. d'Auberville le fit reconstruire à neuf à ses frais, en l'augmentant de 10 pieds de largeur; il y employa 2,400 livres et réussit à en faire un des plus beaux chanceaux du pays. Mais en 1688, un *débris* étant survenu à la couverture, il y eut contestation pour savoir aux frais de qui devaient être cette réparation et les autres qui pourraient survenir, l'augmentation du chœur, du fait de M. d'Auberville, aggravant les charges de l'abbé décimateur et celles de la paroisse; l'abbé s'obligea à payer annuellement 10 livres, M. d'Auberville 100 sous; mais les paroissiens réservèrent le cas de destruction par incendie et autres cas de force majeure. — Procès-verbal d'un vol commis en l'église d'Etalonde, 29 novembre 1694. — Titres de rentes, procédures et autres pièces. — Titres de rentes au profit de la confrérie du Rosaire établie en l'église d'Etalonde. — Instructions chrétiennes pour les confrères du Saint-Rosaire ordinaire et perpétuel. — Donation par Charles Soyer de Rouvroy, ancien garde du Roi de la compagnie de M. de Luxembourg et officier à l'Hôtel Royal des Invalides, aux Charités de Notre-Dame d'Eu et d'Etalonde, 10 août 1695. — ETRAN. — Baux de terres, 1783-1789. — ETRETAT. — Aveu de messire Toussaint Hocquart, seigneur de Vertot, pour une pièce de terre au terroir du Petit-Val, 1788. — Déclarations de biens; contrats à peu près perdus par l'humidité.

G. 8169. (Liasse.) — 2 cahiers formant 88 feuillets, papier, écrits.

1617. — Fin du XVII siècle. — NOTRE-DAME D'EU. — « Inventaire des lettres... de la Charité de Notre-Dame d'Eu faict le cinquiesme juin 1617. La dicte Charité fondée à l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, Messieurs saint Nicolas, saint Laurent le confesseur, saint Sébastien, saint Adrien, saint Anthoinne, Madame saincte Barbe et Madame saincte Catherine. » Le premier titre est l'approbation de la dicte confrérie, 1460, avec additions. — Fragment d'un inventaire de 1613. — Autre inventaire, de la seconde moitié du XVII[e] siècle, avec additions jusqu'en 1685. Ces inventaires sont détaillés.

G. 8170. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1578-1587. — NOTRE-DAME D'EU. — Comptes des prévôts de la Charité Notre-Dame: « Rentes, cœullettes des platelets Notre-Dame, trépassez que les deniers cœullez par Séline qui cœulle les trespassez par chacun jour de la septmaine, que aussy des deniers deubz par les frères qui se sont renduz durant l'année, que de ceulx qui doibvent leur année. » — 1578, « pour l'année de Feuquière qui a ceully le platelet, 10 sous. — Pour les violons du jour saint Laurent, 5 sous ». — Jean Mithon, curé de la paroisse. — 1580-1581, « au comptable pour ses gages d'avoir ballyé l'église chacun samedi, bué le linge de la dicte esglise chacune septmaine; pour avoir servi à l'église les dimences et festes sollempnelles; trouvé le may toutes les festes sollempnelles de l'an, d'avoir escuré le chandelier trois fois l'an, sonné le salut tous les jours, sonné les grosses cloches les festes sollempnelles, avoir porté la clochette de nuyt pour faire prière des trespassés, 6 escus deux tiers ». — 1581-1582, « de Pierre de Formier, gentilhomme, natif de la Flesche, qui est deceddé en ceste ville le peuultième jour d'octobre 1581, qui a donné à la Charité, 20 sols. — Du curé de Tilly, pour les cappes que l'en lui a prestés, 4 sous. — Frère Jehan Mithon, curé de la paroisse, dict quatre haultes messes, assavoir le lundi, mercredi, jeudi et samedi, et pour ce que par le passé il n'a prins que à raison de dix livres chacune messe, il a remonstré au comptable que ordinairement les presbtres ont 4 solz de chacune messe en bas, et ceux qni les dient en hault ont et leur donne 5 solz; à ceste occasion le comptable a paié

pour les dites 4 messes, à raison de 12 livres par an pour chacune des dites messes, 48 livres. — Tapis vert avec frange mis à la chaire du prédicateur. — Pendants mis au grand autel. — Aux sonneurs qui ont sonné la cloche de la Ville, le jour des trépassés, 30 sous. — Pour raccoustrer le messel, 6 livres ». — Croix fournie par l'orfèvre Jehan Parisis. — 1582-1583, mention « d'une chivière à porter les pestiférés ». — « Pour les ménétriers qui ont joué le jour saint Laurent, 50 sous. » — 1585-1586, on commence à insérer dans les comptes les noms de tous les confrères. — « Pour raccoûtrer les couvrechefs de l'image Notre-Dame, 3 sous 6 deniers. » — 1586-1587, « baillé à Pacquet, la nuit du Sacrement, pour avoir de l'herbe et du may, 10 sous ». — Registre en fort mauvais état et très gâté par l'humidité. — Les comptes sont intervertis.

G. 8171. (Registre.) — In-folio, 115 feuillets, papier.

1611-1623. — NOTRE-DAME D'EU. — Comptes de la Charité de Notre-Dame. — Rentes, cueillettes des *plateaux* des trépassés, dons et legs. — 1611-1612, à Thomas Acher, libraire, pour un manuel, 50 sous. — A Nicolas Maronnyer, peintre à Amiens, sur ce qui lui était dû pour la table de l'autel saint Michel, 33 livres. — A Louis Boulanger, pour l'horloge, 50 sous. — « A Robert Bourdon, pour avoir envoyé les lettres de Pardons à copier en Caieu, 5 sous. » — A maître Charles Brouard, facteur d'orgues, 315 livres. — 1613-1614, mention des confréries de saint Crépinien, saint François, saint Denis, saint Michel, saint Crépin. — « Pour avoir fait venir les Pardons de Rome, 11 livres. — Pour les avoir fait imprimer, 6 livres 4 sous. — Au cachechien, pour ses gages, 20 sous. — Pour des tilleux, 6 sous. » — A Louis Ysoré, facteur d'orgues, qu'on fit venir d'Abbeville, 110 livres. — 1614-1615, à Jacques De Monchy, peintre, pour avoir raccommodé le petit Jésus que porte saint Christophe, 5 sous. — Pour 2 tableaux de saint Pierre et saint Paul, 24 livres. — « A Nicolas De Hornoy, pour ses peines et vacacions pour communier le peuple tous les bons jours, 6 livres. — Pour faire 3 bancs pour la communion, 30 sous. — A maître Nicolas Maronnier, pour parpaie de son travail, 37 livres. » — 1615-1616, à Michel Marcadé, orfèvre, 51 livres. — A Jehan Mantel, organiste, 15 livres. — Mention de François Lallouette, procureur, naguère prévôt de la Charité Notre-Dame. — 1616-1617, à Nicolas Clocquette, pour vendue de 2 pots d'étain à fleurs, 4 livres 8 sous. — A Jacques Dergny, menuisier, pour le bois de 2 tableaux où sont dépeints les 12 apôtres, 30 livres 9 sous. — A Jacques De Monchy, pour la dorure des 2 *enchâsseures* des dits tableaux, 6 livres. — A maître Claude, peintre, pour avoir représenté en peinture les dits apôtres, 42 livres. — 1616-1617, une horloge vendue par l'église à un particulier, 30 livres. — A Louis Le Boulenger, pour gouverner l'horloge, 5 livres 3 sous. — A Louis Ysoré, facteur d'orgues, 113 livres 18 sous. — Achat de camelot bleu, de bougran, de franges de soie pour faire un devant d'autel. — Eglise repavée près de la chaire du prédicateur. — 1617-1618, « pour dorer les 5 pommes qui sont au-dessus du tabernaque du Saint-Sacrement, 75 sous ». — 1618-1619, paiement de gages à feu Lambert, organiste. — « Pour 2 tapis dont l'un sert à la chaire du prédicateur, et l'autre au litron, 5 livres 10 sous. — Pour avoir fait une roue à sainte Catherine, 30 sous. — Au chasseur de chiens qui entrent dans l'église, 40 sous. » — 1620-1621, achat de 2 *sivières* à porter les corps des morts, 25 sous. — 1621-1622, on peint les 2 côtés du grand autel ; fleurs de lis dorées au bâton de la croix. — « A maître Guillaume D'Argillières, facteur d'orgues, pour avoir accordé 12 jeux, 36 livres ; avoir fait 4 jeux, 105 livres, un tuyau à la monstre, 50 livres ; avoir démonté un petit jeu de nasard et l'avoir renforcé, 40 sous. » — 1622-1623, au même d'Argillières, 15 livres. — Jean Lambert, toujours organiste. — Eglise visitée par Barthélemy Hallé, sieur d'Orgeville, archidiacre d'Eu, chanoine de Rouen et promoteur de l'archevêché, 14 septembre 1618 (il ordonne de rafraîchir les images de la chapelle de saint Benoist ; il défend aux prêtres de s'ingérer à venir dire la messe dans l'église sans la permission du curé. Les coffres qui sont proches du grand autel seront mis en lieu plus convenable ; le cimetière sera clos, et on n'y mettra plus pâturer des bestiaux ; les mendiants ne quêteront plus dans l'église sans lettres de l'archevêque ; les dimanches et fêtes, la grand'messe commencera au plus tard à 9 heures pour finir à 10 ; défenses à toutes personnes laïques, de quelque qualité ou condition qu'elles soient, d'entrer au pipitre ou jubé qui est sur le grand autel entre l'abbaye et l'église, excepté le clerc auquel est permis y aller, seulement lorsqu'il faillira parer et orner l'église, et ce pour la révérence du Saint-Sacrement qui est sous le dit pipitre) ; — 20 juin 1618 (défense aux prêtres amener quand eux en l'église aucuns chiens à peine d'amende ; renouvellement de l'injonction d'avoir à en enlever les coffres et bahuts qui sont près du maître-autel ; — curé et prêtres dispensés de l'obligation de

conduire et ramener processionnellement les maîtres de la Charité; — injonction au serviteur de la dite Charité d'aller avertir, toutes les nuits, les frères et maîtres afin de prier Dieu pour les trépassés); — 6 juillet 1623.

G. 8172. (Registre.) — In-folio. 567 feuillets. papier.

1623-1637. — NOTRE-DAME D'EU. — Comptes de la Charité Notre-Dame. — Dans tous les comptes, listes très-étendues de tous les confrères et sœurs, classés par paroisses et suivant l'ordre alphabétique des prénoms, entre lesquels Mme de Guise, « notre princesse ». — 1623-1624, on fait reporter la tapisserie au château. — A Jacques De Monchy, peintre, 4 livres. — 1624-1625, dons et *légats* des confréries des boulangers, des arquebusiers, des tailleurs, des arbalétriers, des drapiers, des brasseurs, des merciers, des cuisiniers, et de la confrérie de saint Sébastien. — Mention de Hugues Carpentier, maçon, escrimeur ; — de Jacques Le Bourcy, receveur de la Ville d'Eu ; — de la veuve de Nicolas Vidor ; — de Jeanne Le Mercier, veuve de François Cordier, procureur général du comté d'Eu ; — « de trois enfants, tous d'un accouchement, associés à la Charité » ; — d'obits pour damoiselle Marie Tardieu, Mr de la Jonquière, Richard Sabot ; — d'un *dirige* pour Monsr de Manneville. — « Pour avoir fait venir du moy, le jour de la saint Laurent et autres divers jours, 25 sous. — Pour 6 tableaux de la Charité, 24 sous. — Façon de devant d'autel en camelot bleu avec franges de soie. — Pour avoir fait un chandelier de bois, de quoy l'on se sert lorsqu'on dit les matines, 8 sous. — Pour 8 hurtoirs à 4 tables d'autel, 10 sous. — Pour 3 tilleux, pour mettre à 3 arcades, pour pendre de la tapisserie, 10 sous. — Pour les baguettes et les entes que l'on a fait peindre pour le jour de l'Assomption, 30 sous. — A Thomas Acher, libraire, pour un missel, 12 livres. — A Babellon, pour avoir chanté la musique, tant la veille que le jour saint Pierre saint Paul, 40 sous. » — Paiement à Jacques Dergny, « pour 2 reilles qu'il a attachées pour mettre les chappeaulx des frères, lorsqu'ils cueillent ; — à Jacques De Monchy, pour avoir rafraichi 2 tableaux à la Charité, 60 sous ». — 1624-1625, mention de Nicolas Le Ver, écuyer, sieur de Chantereine. — Pour un plat de faïence pour servir à l'autel, 12 sous. — 1625-1626, paiement à Thomas Acher, libraire, pour reliure d'un gros livre ; — à maître Guillaume, facteur, pour avoir refait les orgues ; — à Fréville, chapelain, organiste, 50 sous. — 1626-1627, à Henri Gaignon, facteur d'orgues, 500 livres ; achat d'étain, 232 livres. — 1628-1629, *tilleux* mis dans l'église. — « Pour avoir fait 2 carrures à 2 tableaux, avoir baillé 5 pommes dorées, 2 pots à violettes et 2 autres tableaux, 26 livres. — Pour les baguettes de la mi-août, 30 sous. — Pour 3 images en broderie, 4 livres 10 sous. — Baillé à Anguier, menuisier, par l'advis des maistres, pour le modèle qu'il a faict pour le devant du grand autel, 60 sous. » — Paiements à Persseval, pour avoir peint les manteaux des orgues ; — « à M. Titelouze, par l'avis des maistres, 30 livres ; — à son garçon, 20 sous ; — pour la dépense du dit sieur Titelouze, 7 livres 12 sous ; — à Crignon, pour avoir raccommodé le chasuble qui étoit deffait, 5 sous ». — 1629-1630, à Thomas Acher, libraire, pour la reliure d'un *processionnaire*, 12 sous. — A Jacques Dergny, menuisier, 14 livres 11 sous. — 1630-1631, on raccommode le chapiteau de *l'Ecce homo*. — Achat de planches pour des confessionnaux, 24 livres ; — 7 pommes y sont mises. — Pour subvenir aux frais du Rosaire, 48 livres. — 1631-1632, le P. Duval, jacobin de Rouen, vient établir la confrérie du Saint-Nom de Jésus. — A Honoré Anguier, menuisier, pour ouvrages faits pour le Rosaire, 20 livres. — 1632-1633, paiements à 3 organistes, l'un d'Abbeville, M. De la Motte, un autre, aveugle ; — à Jean Roussel, orfèvre d'Abbeville ; — à Acher, libraire. — Achat de camelot pour faire 12 chaperons. — Procès entre la Charité et le curé de la paroisse et ses consorts. — 1634-1635, pour 2 pots de valence rapportés de Rouen, 45 sous. — A Jacques De Monchy, pour avoir doré les cheveux de Notre-Dame, 25 sous. — 1635-1636, paiements à Acher, libraire ; — à Jacques Apvril, orfèvre. — 1636-1637, vin donné aux frères avant qu'ils aillent chercher les corps des pestiférés. — Antoine du Neuf-Germain, organiste. — Mention de la veuve du médecin Mallet. — Visites de l'église par Le Seigneur, 27 juin 1624 (il ordonne au curé de faire rechercher des testaments où il y aurait des legs pour la Charité ; — le service des trépassés sera dit et chanté isolément après les enterrements ; — défense de faire pâturer l'herbage du cimetière) ; — par l'archidiacre Hallé, 10 septembre 1629 (le curé fera assemblée des prêtres toutes les semaines, pour leur faire lecture de quelques chapitres du concile provincial, du règlement du diocèse ou du Pastoral de saint Grégoire, et alternativement des rubriques tant du bréviaire que du missel) ; — 15 mai 1632 (les paroissiens sont exhortés à apporter quelque décoration à ce tabernacle ; défense, conformément à l'ordonnance de Mgr de Joyeuse, de marcher sur le jubé. Tous les samedis,

après vêpres, le curé fera, de sa place, aux prêtres, une conférence sur la discipline ecclésiastique. Pour ne pas gêner les religieux, les dimanches et fêtes, la grand'messe commencera à 9 heures).

G. 8173. (Registre.) — In-folio, 41 feuillets, papier, écrits.

1650-1651. — NOTRE-DAME D'EU. — « Compte que faict et rend à vous, Messieurs les maistres et antiens prévosts de la Charité érigée en l'esglise Notre-Dame de ceste ville d'Eu, Me Nicolas Garnier, greffier du bailliage vicomtal du dit comté d'Eu, cy-devant prévost de la dicte Chambre, pour une année commençant le 10e jour de mars 1650. » — « Pour le may de la feste de la Pentecoste, 6 sous ; — pour le may et herbe du jour du Saint-Sacrement, 12 sous ; — pour le may et herbe du jour saint Pierre, 12 sous ; — pour le carillon du dit jour, au clerc, 5 sous ; — pour le may de la feste de l'Assomption, 6 sous ; — pour le may de la Nativité de la Vierge, 6 sous ; — pour le may du jour saint Laurent, 6 sous. » — Calice d'étain acheté pour la Charité, 60 sous. — Paiement à Martin Caron, sculpteur à Abbeville, pour le tabernacle, 611 livres, restant de 1,050 livres qui lui étaient dues. Compte reçu et approuvé par Pierre Tesson, curé de la paroisse ; François Garnier, chapelain et vicaire de la Charité ; Jacques Galland, maire, année présente ; Richard Sabot, avocat fiscal du comté d'Eu ; Mathieu Bonnet, sieur de la Marette, ancien majeur de la Ville.

G. 8174. (Liasse.) — 75 feuillets, papier.

1670-1673. — NOTRE-DAME D'EU. — Comptes de 3 prévôts de la Charité Notre-Dame d'Eu : Jacques de Blangy ; — Jean Beaufils, procureur du bailliage d'Eu, et Richard Mython, marchand mercier, pour 3 années commençant au 10 mai 1670. — Le compte de Mython non approuvé. — 1670, « à Pierre Riollé, menuisier, pour avoir raccommodé le pied de la bennière, 10 sous ; — à Jacques Le Vray, autre menuisier, pour avoir fait 4 bâtons aux entes et un bâton à la petite croix, et peint iceux, 60 sous ; — à Du Bois, peintre, pour avoir peint les baguettes et les bâtons des entes et de la croix, 30 sous ; — à Pierre Riollé, pour la façon du chandelier des matines, 6 sous ».

G. 8175. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1727-1790. — NOTRE-DAME D'EU. — Fragment d'un compte de la Fabrique de cette église de 1727-1728. — Comptes, année par année, de 1768 à 1790. — 1727-1728, à M. Bloche, organiste, 68 livres. — 1770, on rappelle, aux recettes, les fondations de Richard Godard, écuyer, sieur de Cumont, 1547 ; — de Jean Sorre, 1549 ; — de Jean Carpentier, 1592 ; — de Nicolas Le Coq, curé de Saint-Martin-le-Gaillard ; — de Jeanne Roussel, veuve de Paul Bonnet de Saint-Léonard, 1645. — Payé au sieur Noury, peintre, pour peinture du Christ et figures à la porte du chœur, 13 livres. — 1775, à Charles François, pour le confessionnal de M. le prieur, 112 livres. — 1776, au prédicateur, pour 2 sermons, 9 livres. — 1774, payé à Charles François, pour avoir fait le coffre de l'autel, etc., 204 livres ; — à Moulan, qui avait employé 84 livres d'or et 5 feuilles, à 50 sous la livre, y compris les couleurs et huiles, 46 jours et demi à raison de 50 sous le jour, 359 livres 2 sous. — 1783, horloge réparée par Jean Bos, serrurier. — 1764, aux prédicateurs de Pâques et de saint Jean, 8 livres 10 sous. — 1787, total des recettes, 2,556 livres ; — des dépenses, 2,380 livres.

G. 8176. (Liasse.) — 5 cahiers, formant 71 feuillets, papier.

1573-1778. — NOTRE-DAME D'EU. — Compte-rendu par Michel Bonnet, prévôt de la Charité, du 17 mai 1573 au 20 mai 1574 ; — par sire Jehan Chireux, prêtre, receveur de la Charité, du 10 mai 1577 au 10 mai 1575 ; — par le même, du 10 mai 1580 au 10 mai 1581. — Compte de Louis Couvert, receveur de la Charité, du 10 mai 1587 au 10 mai 1588 : « A Jean Du Bucq, libraire, pour avoir fait un registre de papier fin, couvert de veau, relié en livre, 3 livres. » — Quelques pièces justificatives du compte de 1765-1766. — Autre compte pour la chapelle de saint Laurent, 1777-1778.

G. 8177. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1648-1671. — NOTRE-DAME D'EU. — « Registre de délibérations des affaires concernantes les droits de la confrairie de la Charité, érigée en l'église Nostre-Dame de la Ville d'Eu, commençant en l'année 1648. » — « Pénultième de novembre 1648, conformément aux ordonnances de nos seigneurs les archevesques de Rouen et de MM. les grands vicaires, on changera le tabernacle du lieu où il est, on le posera sur le grand autel, et on y apportera quelque décoration, attendu l'indécence du dit lieu où il est à présent, qui est la

plus part du temps couvert des manteaux de la table du dit autel, et, ce qui est pis, soubz un jubé ou pulpite où toutes sortes de personnes marchent indifféremment sans aucune révérence du très saint Sacrement ; » difficultés suscitées à l'occasion de ce changement par les religieux de l'abbaye. — 12 août 1649, marché fait avec Martin Caron, maître sculpteur, demeurant à Abbeville, pour la confection d'une table ou devanture d'autel à placer au lieu où est le grand autel de la paroisse, avec images du Sauveur, de saint Roch, saint Adrien, saint Sébastien et saint Antoine, de la Foi, de la Charité, de saint Laurent et de saint Nicolas ; prix convenu, 1,050 livres ; signature de l'artiste. — 17 août 1657, marché fait avec Christophe Du Bois, de Lille en Flandre, pour la réparation des orgues. — 10 mai 1658, marché avec un cirier pour la fourniture des cierges : cierge bénit de 60 livres, etc. — 2 novembre 1660, démarches faites auprès des religieux de l'abbaye pour les sonneries de la paroisse. — 7 février 1666, obligations du sacristain. — Paiement à faire à Jacques Riollé, menuisier. — 29 juin 1667, Pierre Simon, vicaire de la Charité, nommé à la cure de Cuverville, remplacé, dans ses fonctions de vicaire, par Jehan Monnier, chapelain habitué en l'église de Notre-Dame depuis 14 ans. — 12 mai 1669, débats pour la préséance aux inhumations entre la Charité de Notre-Dame d'Eu et celles des autres églises ; — on ira consulter à Paris de fameux avocats, et, cependant, pour ne pas causer de scandale, on n'appellera plus aux inhumations à faire en l'église de Notre-Dame les confréries de Saint-Jean, de Saint-Jacques et de la Trinité. — 10 avril 1670, délibération au sujet de la donation faite par Catherine Caron, veuve de Jacques Dergny, de 6 pots dorés, etc.

G. 8178. (Registre.) — 27 feuillets, papier.

1729-1736. — NOTRE-DAME D'EU. — « Registre de délibérations des marguilliers d'honneur et comptables de la paroisse de Notre-Dame d'Eu, commencé le 26 may 1729. » — 26 mai 1729, assemblée des paroissiens. « La Fabrique se rétablissant, sous les auspices et la protection de Mgr le duc du Maine, en sa qualité de comte d'Eu, M. le comte de Lannoy, gouverneur du comté, ville et château d'Eu, qui représente sa dite Altesse, sera prié d'accepter le titre de 1er marguillier d'honneur. » — Louis-Auguste, comte de Lannoy, présent à l'assemblée du 29 mai suivant. — « 5 juin, jour de la Pentecôte, procession autour du cimetière, le comte de Lannoy, marchant seul comme gouverneur, et ensuite MM. Creton et Bonnet (1er et 2e marguilliers), et, derrière eux, MM. les officiers du bailliage, M. le maire, etc. A la messe parroissiale, M. le comte de Lannoy a reçu seul, dans l'œuvre, l'encens, le baiser du livre d'évangile et la paix, MM. les officiers du bailliage et le maire ne recevant point les honneurs à cause de sa présence. » — 16 juin 1729, procession du Saint-Sacrement à laquelle assistaient les confréries de la ville, les Capucins, etc. — 15 août 1729, délibération concernant les devoirs et fonctions des prêtres habitués, du clerc et du sacristain. — 10 mai 1731, Jacques Gérard, sieur de Saint-Sulpice, président en l'Election d'Eu, nommé marguillier comptable. — Mgr le duc de Maine accorde 5 vergées de bois « dont le prix servira au paiement d'un banc d'œuvre fait par Adrien Le Jeune, menuisier d'Abbeville, qui l'est venu poser le 12 mai 1731 ». — Marché du banc d'œuvre, au paiement duquel contribuent MM. les chanoines. — Mlle Frechon, fille d'un médecin de cette ville, donne trois chapes, une chasuble, etc..., un bonnet, bleu et rouge, bordé d'argent, avec un gland d'argent au bout, sur le devant duquel est l'image de la Sainte-Vierge, pour être porté par le porteur de pain bénit et de clochettes à la tête des processions ; serpent acheté à Beauvais, 10 mai 1733. — Me Charles-Antoine Freschon, docteur en médecine, etc., marguillier, offre 100 livres pour être dispensé de cette fonction, qu'il avait d'abord acceptée. — Ce registre est en très-mauvais état et en grande partie perdu par l'humidité.

G. 8179. (Registre.) — 36 feuillets, papier.

1745-1765. — NOTRE-DAME D'EU. — Délibérations de la Fabrique. — 8 juin 1745, la Fabrique proteste contre une entreprise des religieux de l'abbaye de Notre-Dame. Ils avaient fait enlever nuitamment les 2 barrières et portes surmontées des armes de feu S. A. R. Mademoiselle qui fermaient les 2 sous-ailes de l'église sur la ligne du maître autel. — 8 mai 1746, l'on se pourvoira incessamment au Parlement en complainte et réintégrande des entreprises et innovations faites au préjudice de la paroisse par les religieux de l'abbaye. — 9 juillet 1747, arrêté, pour répondre au désir du Roi, que les prières des quarante-heures commenceront en la paroisse immédiatement après qu'elles seront finies à l'abbaye. — 5 mai 1748, délibération contre le sieur Boucar, curé de la paroisse, pour les cierges ; 30 enfants avait fait leur 1re communion le jour de Quasimodo, et le curé avait fait porter les cierges dans sa chambre entre les vêpres et le salut, bien qu'il fût d'usage que les enfants les portassent à la proces-

sion, et que ces cierges restassent à la disposition de la Fabrique; plainte contre le suisse qui avait fait manquer une quête, de 50 sous pour le moins, parce qu'il ne s'était pas présenté pour accompagner la dame quêteuse du pain bénit. — 16 mars 1749, procès contre les religieux pour la reconstruction du beffroi et l'usage des cloches. — 8 novembre 1750, nouvelles contestations avec les religieux. — 7 mai 1752, MM. Voutremer, docteur en médecine, et Desgroisilles, apothicaire, nommés marguilliers. — 11 août 1754, François Anceaume, procureur du Roi en l'Election d'Eu, allègue sa qualité d'avocat du Roi pour se faire dispenser des fonctions de marguillier. — 19 août 1759, Messire Louis-Charles comte de Lannoy, gouverneur de la ville et du comté d'Eu, brigadier des armées du Roi et commandant la gendarmerie, nommé marguillier d'honneur. — 24 février 1760, Jean-Baptiste Sagot, sieur de la Panneterie, condamné en justice à remplir les fonctions de marguillier; il transige avec la Fabrique.

G. 8180. (Registre.) — 40 feuillets, papier.

1765-1788. — NOTRE-DAME D'EU. — « Registre des délibérations de MM. les curés et marguilliers de la Fabrique de Notre-Dame d'Eu, commencé dans le mois de septembre 1765, contenant 48 feuillets paraphés de Louis-Nicolas-Pierre Duval, sieur de Soicourt, conseiller du Roy, lieutenant particulier, assesseur criminel en la sénéchaussée de Ponthieu. » — 6 mai 1770, M. Louis-François Le Carbonnier, avocat en Parlement et au bailliage d'Eu, proteste contre sa nomination de marguillier. — « Pour donner à MM. les avocats des preuves de l'aversion et de l'horreur que l'assemblée a pour les procès, et malgré la disette de personnes propres à remplir la fonction, on tient pour non avenue la nomination du dit Le Carbonnier »; Charles Morel et Charles Romain, merciers, nommés. — 22 décembre 1771, on nomme pour organiste Pierre Barbier, organiste de l'abbaye de Séry; gages, 50 livres par an. — 14 mai 1775, les frères de la Charité de la paroisse demandent, pour les bons offices qu'ils rendent et pour la décence des processions, tant générales que particulières, qu'il soit fait, aux frais de la Fabrique, une étole pour leur chapelain et une bannière, qui sera portée par le prévôt en charge; décidé que cette bannière représentera, d'un côté, la Sainte-Vierge, d'autre côté saint Laurent. — 6 août 1775, on fera célébrer un service solennel pour le repos de l'âme de S. A. S. Mgr le comte d'Eu. — 19 juin 1785, délibération des paroissiens pour la suppression de l'autel de la paroisse, la dite délibération approuvée en marge par L.-J.-M. de Bourbon; — aux lieu et place de l'autel, MM. les chanoines réguliers feront faire, à leurs dépens, une grille de fer pour fermer leur chœur; — tous les offices, cérémonies et prières qui se font au chœur et à l'autel de la paroisse, se feront au chœur et à l'autel de l'abbaye. — 22 octobre 1786, les confrères de la Charité refusent de continuer leur service sous prétexte qu'ils n'ont plus de chapelain pour les conduire. — 11 février 1787, la 1re et la seconde chapes étaient vacantes par le décès de 2 chapiers. Comme il paraissait qu'il ne serait point envoyé de prêtres, à moins qu'on n'assurât à chacun d'eux un sort d'environ 600 livres, la Fabrique s'occupe d'aviser aux moyens de faire des traitements convenables : on affectera à la seconde chape les places de chapelains du Rosaire et de la Charité, et l'on priera M. le duc de Penthièvre d'y joindre la desserte des autels du bailliage et de la prison. — 5 février 1787, Charles-Pierre Sorre nommé à la première chape. — 19 octobre 1788, M. Desjardins, chapelain de la Charité.

G. 8181. (Liasse.) — 8 cahiers comprenant 44 feuillets, papier.

1687-1712. — NOTRE-DAME D'EU. — « Estat des rentes de la Charité de Nostre-Dame d'Eu, par mois, 1687. » — Autres états de 1706, 1716, 1728. — « Etat des rentes deües à l'église de Nostre-Dame d'Eu, dressé au mois d'octobre 1730, tant sur les titres que conformément aux comptes des anciens prévosts en suivant celuy rendu par le s^r Escot, prévost pour l'année commencée le 10 mai 1725 et finye le 10 may 1726. Ensemble la reprise des rentes non payées et autres observations utiles pour la vériffication des comptes à rendre, le tout dressé par le s^r Lacula. » — Situation des affaires de la Fabrique (du même). — Extrait des rentes et revenus des fermages de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame d'Eu, de M. Varambault, de 1741 à 1742.

G. 8182. (Registre.) — In-4°, 273 feuillets, parchemin.

1612-1673. — NOTRE-DAME D'EU. — « Registre pour mettre les recognoissances des rentes foncières et hipotecques deües à la Charité érigée dans l'église Nostre-Dame d'Eu, contenant six-vingts feuillets, le présent compris, faict et commencé en l'année 1642. » Ce registre contient les copies, certifiées par un tabellion, de 254 contrats de fondation ou de

constitution de rentes en faveur de la Charité d'Eu. Nombre de contrats bâtonnés par suite de racquits : — Donation de Nicolas De la Place, sieur de Saint-Étienne, abbé de Notre-Dame d'Eu, 1646 ; — fondations pour Nicolas Malingre, conseiller et aumônier de la feue Reine mère, aïeule du Roi, prieur de Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube, et curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, 1645 ; — pour Jean Le Beuf, greffier des Grands Jours du comté d'Eu, 25 décembre 1648 ; — pour Richard Hanun, sieur de Pellevert, Élu en l'Élection de Neufchâtel, 1651 ; — pour messire François Dupont, curé d'une des portions de Saint-Remy-en-Campagne, fils puiné de Laurent Dupont, vicomte du Tréport, 14 décembre 1654 ; — pour Richard Lamy, curé de Saint-Léger, 10 juillet 1647. — Constitution de rente au profit de la Charité par François Bailleul, chapelier, et Charles Bailleul, maître du jeu de paume de la ville d'Eu, 1658. — Mention de Vincent Riolland, fourbisseur d'épées à Eu, 1643 ; — de Nicolas Marcadé, orfèvre à Eu, 1655 ; — de Du Bois, libraire à Eu, 1658.

G. 8183. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1625-1669. — NOTRE-DAME D'EU. — « Registre contenant par ordre les moys et jours des obitz fondez en l'église Notre-Dame d'Eu, commençant par le moys de may, par nous maître Jean Le Febvre, presbtre, 1625 », avec additions jusqu'en 1669. — 9 août, obit de Jeanne Hernoult, femme de Pierre Crignon. — 23 septembre, obit de Marguerite Tardieu. — 3 octobre, obit de Richard Sabot. — 29 novembre, obit de M. Malingre, curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. — 30 octobre, obit de maître Raoul Gorré, receveur général du comté d'Eu. — 4 janvier, obit pour Pierre Crignon. — « Ensuit les rentes de la Charité de Notre-Dame d'Eu. » — Noms et surnoms des maitres et frères en l'année 1643, avec additions jusqu'en 1698. — Écrit dans un autre sens : Délibérations de la Charité, de 1632 à 1649 ; nominations de chapelains et autres actes.

G. 8184. (Registre.) — 70 feuillets, papier.

XVIIe Siècle — 1713. — NOTRE-DAME D'EU. — « Registre contenant, par ordre des mois, les jours des obits fondez en l'église de Notre-Dame d'Eu, commençant par le mois de may », de la seconde moitié du XVIIe siècle, avec quelques additions, d'une époque postérieure. — « Samedy 1er juillet 1713, a esté publié la paix entre le roy de France Louis 14, la reine d'Angleterre, les États Généraux de Hollande, etc... A la ville d'Eu, deux compagnies se sont amassées dans l'Hostel-de-Ville après l'avertissement des tambours, deux coups de canon ayant esté tirés le jour même. »

G. 8185. Liasse. — 30 pièces, parchemin ; 75 pièces, papier.

1511-1723. — NOTRE-DAME D'EU. — Fondations de Jacques Avril, 1688 ; — de Françoise Le Gryel, veuve de Charles Avril, 1690 ; — de Marie Broutelle, veuve de Michel Barbier, 1686 ; — de Mariette Bourdon, veuve de Jean Batailler, avocat au bailliage d'Eu, 1629 ; — de Raoul Baudouyn, prêtre ; rente sur une maison à la Teinturerie ; — d'Isabeau Capron, veuve de Richard Boissel, 1649 ; — de Charles Landry, sieur de Sailly, vicomte d'Eu, dont le petit-fils fut Jacques de Boyvin de Bonnetot, maître en la Chambre des Comptes : — de Nicolas Bollain, 1543 ; — de Michelle Bollain, 1587 ; — de Mariette Bollain, veuve de Jean Lamy, 1597. — Constitution par les maire et échevins de la Ville d'Eu d'une rente de 50 sous, moyennant 25 livres fournies par Henriot Bollain ; la Ville avait à se procurer la somme de vingt-deux cens *(sic)* livres tournois, à laquelle elle avait été imposée pour la soulde de 50,000 hommes de pied, juillet 1548. — Titres de propriété et procédures relatifs aux dites fondations.

G. 8186. Liasse. — [illegible] pièces, parchemin ; 113 pièces, papier.

1456-1725. — NOTRE-DAME D'EU. — Fondations de Françoise Petit, veuve de Louis Carlier, 1682 ; — de Gabrielle et Anne Crespin, 1685 ; — de Pierre Crignon, 1597 ; — de Marguerite Crucifix, 1711 ; — de Catherine Poullain, veuve de Guillaume De Flocques, 1635 ; — de Jacqueline Desaunoys, veuve d'Andrieu Carpentier, 1594 ; — de l'abbé De la Place, 1645 ; — de Françoise De France, 1668 ; — de Bertault De Rue, 1488 ; — de Catherine Drouet, veuve d'Andrieu Cointerel, 1629 ; — d'Antoine Duhamel, 1622 ; — de Catherine Galland, veuve de Michel Duhamel, 1622 ; — de Richard Du Mesnil et de Michelle Le Normand, sa femme, concierges du château d'Eu, 1648 ; — de François Dunet, marchand, 1641. — Titres de propriété et procédures relatifs aux dites fondations.

G. 8187. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1537-1781. — NOTRE-DAME D'EU. — Fondations de Nicolas Flouart, 1671 ; — de Richard Gallyot,

1711 ; — de Catherine Payen, veuve de maître Laurent-François Garnier, sieur de la Cour-du-Bois, en son vivant procureur du Roi en l'Election d'Eu, 1733 ; — de Jacques Gérard, sieur de Saint-Sulpice, pour Charles Gérard, président aux Traites Foraines, et Andrée Godard, ses père et mère, et aussi pour lui et pour sa femme, Madeleine Duperré, 1732 ; — de Robert Goulaffre, antérieure à 1517 ; — d'Anne Tardieu, veuve de maître Paul Bonnet, sieur de Saint-Léonard, pour Catherine Grenon, sa servante, 1689 ; — de Françoise Gueroult, veuve de Jean Maynet, 1607 ; — de Richard Hamin, sieur de Pellevert, en 1651 ; — de Jean Houllier, antérieure à 1570. — Titres de propriété et procédures relatifs aux dites fondations. — Procès au bailliage d'Eu, et, par appel, en la Grand'Chambre du Parlement, au sujet de la fondation Gérard, entre le clergé et les Trésoriers de Notre-Dame d'Eu, d'une part, et sieur Charles-Antoine Martin, sieur de Romény, écuyer, ancien président en l'Election d'Eu, d'autre part.

G. 8188. (Liasse.) — 31 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier.

1580-1789. — NOTRE-DAME D'EU. — Fondations de Gabriel Lattaignant, 1672 ; — de Catherine Roussel, veuve de Jean Lattaignant, 1620 ; — de Marie Maquerel, veuve de Richard Laurent, 1683 ; — de Charlotte Haudiquer, veuve de Claude Le Berger, 1707 ; — de Jeanne Le Cat, 1691 ; — de Jean Le Cocq, 1624 ; — de Charlotte Duhamel, veuve d'Antoine Le Coup, 1624 ; — de Jeanne Le Mercier, veuve de François Le Duc, 1624 ; — de Jean Le Grand, 1630 ; — de Françoise Bailleul et de Jean Le Long, 1705 ; — de Richard Le Roux, 1680 ; — de Jean Lesperon, sieur des Granges, président en l'Election de Ponthieu, fils puîné de noble homme Jean Lesperon, sieur de la Jonquière, contrôleur au Grenier à sel d'Eu, 1618 ; — de Guillemette Le Varlet et de Charles Maynet, son fils, 1604 ; — de Jean Le Varlet, 1624 ; — de Marguerite Le Varlet, 1705 ; — de Marguerite Dufour, veuve de Laurent Lieuret, 1617 ; — d'Isabeau Morot, veuve de François Lieuret, 1682 ; — de Jeanne Lasnel, veuve de Claude Delabie, 1698 ; — de Louise de Luger, 1698. — Titres de propriété et procédures relatifs aux dites fondations.

G. 8189. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 107 pièces, papier.

1508-1753. — NOTRE-DAME D'EU. — Fondations de messire Nicolas Malingre, conseiller et aumônier de la feue Reine-Mère, curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, 1645 ; — d'Alix de Manneville, femme d'honorable homme et sage Ancel Robecher, avocat de la comté d'Eu, procureur du Roi sur le fait de la justice des Aides en l'Election d'Arques ; présents, David Le Radde, maire de la Ville d'Eu, Eliot Le Fournier, lieutenant-général du bailli ; Charles Landry, lieutenant-général du vicomte, 14 novembre 1508 ; au dos de la pièce, reconnaissance de Nicolle Rozée, l'un des chapelains, passée devant Chrétien de Verton et Nicolas De Rue, tabellions : il reconnaît avoir reçu de la fondatrice « un calice d'argent dont le pied est de laiton, un casuble, 3 nappes, ung amit, ung corporal et la custode, un messel en papier d'inperction, 2 aubes, 1 candelier, 2 petites chopinettes, le tout pour servir anx chapelains de la chapelle fondée par la dite Alix », 18 février 1508 ; — de Sébastien de Mauquoys, 1619 ; — de la dame de Migné, dont l'héritier était François Lagot, en 1753 ; — de Michelle Mithon, 1656 ; — de Jacques Mongnier, 1627 ; — d'Isabeau Morot, veuve de François Morel, 1682 ; — de François de Morienne, vicaire de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, vers 1687 ; — de Marie Bagart, veuve de Julien Prendueil, 1683 ; — de Simonne Quennetier, 1684. — Titres de propriété et procédures concernant les dites fondations.

G. 8190. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier.

1569 (copie)-**1718**. — NOTRE-DAME D'EU. — Fondations de Nicolas de Rambures, 1604 ; — de Catherine de Rambures, 1609 (une simple note) ; — de Jacques Riollé ; rente sur une maison près des *Quatre-Vents*, 1682 ; — de François Roussel, 1699 ; — de Marie Tardieu, 1613 ; — de Richard de Verton, procureur du Roi au Grenier à sel d'Eu et Tréport, 1715 ; — de Jean Vincent, échevin de la ville d'Eu, 1569. — Titres de propriété et procédures concernant les dites fondations.

G. 8191. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 65 pièces, papier.

1586-1788. — NOTRE-DAME D'EU. — Réduction des fondations de la Fabrique par Adrien Osmont, prêtre, docteur en théologie, vicaire général et official, Rouen, 7 avril 1788. — Notes et pièces de procédures concernant diverses fondations des sieurs Tardieu de la Poterie et de Mortagne, 1586, 1616, et autres.— Lettres

du sieur De Blais, clerc d'un procureur au Parlement de Paris, à M. Des Croisilles, audiencier du comté d'Eu, 1642-1644. — Dans une lettre de M. Des Croisilles : « Monsieur, je vous ay escript dès le jeudy, lendemain de l'arrivée de nostre messager, par la voye des chassemarées d'Ault, qui estoient à samedy, pour vous advertir comme, aussitost l'arrivée du dit messager, ayant apris par la vostre que, par la mesme voye d'Ault, vous m'aviez envoyé l'exécutoire des despens de la Potherie, etc. », 26 avril 1643 ; à la suite : Quittance du chassemarée qui reconnait avoir reçu de M. Des Croisilles, receveur de la Charité de Notre-Dame d'Eu, la somme de 70 livres pour pareille somme payée à Jacques De Blais, clerc du procureur Joubert à Paris. — Fondation par les demoiselles de la confrérie de Sainte-Catherine, fondée en l'église de Notre-Dame d'Eu (Henriette Courtois, prévôte en charge, Catherine Garnier, sous-prévôte, Marie Le Beuf, élue, demoiselle Françoise Dupont, Le Berger, Anne de Morienne, Marie Le Berger), 1678.

G. 8192. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1465-1752. — NOTRE-DAME D'EU. — Prise à fieffe par Henri Du Barat, de Guillemin Bougart, d'une masure édifiée, assise au hameau de Beauvoir en la paroisse de Cuverville, 1465. — Baux d'une sergenterie du comté d'Eu, appartenant à la dite Charité de Notre-Dame, 1667-1752. — Envoi de la Charité en possession de 5 vergées 2 perches au Mesnil-Réaume, 1667, en vertu d'un contrat de 1647. — Aveu à Charles de Boisjolly, sieur de Nesle et des terre, seigneurie et baronnie du Fresne-Touffreville, Sangroy, comme ayant épousé Anne de Neufville, par Pierre Le Chantre, garde des gabelles à Dieppe, pour héritages à Touffreville, 1686. — Titres de propriété d'un jardin sis au Tréport. — Aveu à l'abbaye du Tréport, 1717. — Aveu à Jehan de Bautot pour quelques pièces de terre sises à Vibeuf, xve siècle, 1502, etc. — Traité de mariage entre Oudard de Boisjolly, sieur de Valmont et de Bernapré, et Marie-Anne Le Blond, fille de messire Antoine Le Blond, chevalier, baron de Sauchay-le-Haut et le Bas, connétable du comté d'Eu, 16 janvier 1674.

G. 8193. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

1432-1746 — NOTRE-DAME D'EU. — Procédures concernant des rentes à Brunville-sur-Mer ; — Cuverville ; — Eu ; — Mathomesnil ; — Millebosc ; — Mont-Huon ; — le Tréport ; — Val-du-Roi. — Sentence donnée aux plaids d'héritages à Eu, tenus par Guillaume de Bures, vicomte du lieu, 19 décembre 1432, au sujet d'une rente au bourg du Tréport. — Fieffe par la Charité à André Desérables d'une partie du cimetière à elle appartenant en la ville d'Eu, du côté des ormes et hêtres du château, depuis la seconde porte du cimetière jusqu'au mur du jardin du sieur Blangy, avocat, « auquel une autre partie du cimetière avait été fieffée antérieurement, à droite ligne, le chemin de la procession libre... Sera tenu le preneur d'entretenir le mur, parce qu'en cas de maladie populaire, consent que le dit fief soit nul » ; 300 pieds d'entes avaient été plantés dans le terrain fieffé, 1727.

G. 8194. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; 1 imprimé.

1465 (copie)-**1729**. — NOTRE-DAME D'EU. Pouvoir donné par Defemy, prieur-curé, et par les marguilliers de cette paroisse à Jean-Baptiste Delacula, demeurant au château d'Eu, pour travailler à mettre en ordre les titres et pièces de la confrérie, 19 juillet 1729. — Lettres de l'official de Rouen, portant homologation d'une sentence arbitrale en forme de règlement pour mettre fin aux contestations entre l'abbaye du Tréport (Jehan, abbé ; Raoul de Poilly, prieur claustral) et les paroissiens de Notre-Dame d'Eu (frère Nicolas Floquet, curé) ; les arbitres étaient 4 chanoines de Rouen : Philippe De la Rose et Guillaume Roussel, pour les paroissiens ; Jean de Gouvys et Guillaume du Désert, pour les abbé, couvent et curé, 1er juillet 1465, 14 décembre 1465. — Transaction entre les religieux et les paroissiens pour les orgues et autres objets, 15 mars 1465 (copies). — Approbation par les vicaires généraux de l'archevêque de la confrérie de la Charité de Notre-Dame, 7 mai 1494. — Pièces relatives à la préséance des confréries. — Arrêt du Parlement de Rouen entre les Charités de Barneville, de Saint-Pierre-de-Manneville et du Grand-Couronne, qui réforme une sentence de l'official rendue en faveur de la Charité de Barneville, 6 mars 1688. — Délibération prise par les maîtres de la Charité de Notre-Dame d'Eu contre les maîtres de la Charité de la même ville, qui refusaient de reconnaître aux premiers droit de préséance, 1692. — Procès avec les maîtres de la Charité de Saint-Jean de la même ville, 1670. — Bulle du pape Clément VIII (17 mai 1600) avec traduction en français et *visa* de François Guernyer, official de Rouen, 2 août 1601 ; — du pape Paul V,

1613, en faveur de la Charité de Notre-Dame. — Transcription et copie en français faites par Jean Gueroult, procureur aux bailliage et Election, des « Bulles de nos saincts Pères les papes Pie 2, Clément 8 et Paul 5e, en faveur de la confrérie de la Charité, avec les notes suivantes : *Verba latina olim sed nunc vernacula fiunt* | *Gallica. Frater, habes gallica.* | *Hœc ego traduxi diplomata; captet honores — Alter, ego vobis a charitate dedi.* | *Johannes Gueroult, procurator, 1727. — Hœc ego traduxi diplomata. Gallica vobis,* | *Verba dedi, fratres ; hoc charitate venit.* — Deux fragments d'un imprimé en forme de placard des indulgences plénières concédées à perpétuité par N. S. Père le Pape Clément X. Aux confrères et sœurs de la confrairie de sainte Catherine, vierge et martyre, érigée et établie en l'église paroissale de Notre-Dame d'Eu, diocèse de Rouen » ; vignette représentant le martyre de sainte Catherine, 1674. — Sentence de Pierre Acarie, official de Rouen, portant que la confrérie du Rosaire ne serait point érigée en l'église de Saint-Jean, mais en celle de Notre-Dame, à charge aux curé, prévôts, Trésoriers et paroissiens de Notre-Dame, de faire ériger, à leurs coûts et dépens, en l'église de Saint-Jean, une confrérie du Saint-Sacrement de l'autel, ou du Saint-Nom de Jésus, au choix et option des paroissiens de Saint-Jean, dans un délai de 4 mois, dernier mai 1631.

G. 8195. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1632-1767. — Procès à l'officialité de Rouen, entre Charles Le Varlet, religieux profès et curé, et maîtres Richard De Lastre, Pierre Lamy, Jean Fréville, prêtre organiste habitué, Jacques Dumesnil, François Bourdon, pour entreprises sur les fonctions curiales, 8 octobre 1632. — Sentence contre des chapelains congédiés par les maîtres et prévôts de la Charité, 7 décembre 1632. — Défenses à Jacques Dumesnil et François Bourdon, religieux de l'abbaye, de faire aucunes fonctions ni service en l'église Notre-Dame, à peine de suspense, 11 janvier 1633. — Sentence de Pierre Acarie, pénitencier et official de Rouen, contre les mêmes ; conclusions du promoteur général, que deffenses soient faites au prévôt de la Charité d'employer les religieux aux fonctions de la dite Charité, au préjudice des prêtres séculiers, « estant chose indigne et de mauvais exemple de voir des religieux, ennemis de la réforme et discipline régulière, de laquelle ils se sont séparés avec des bonnes pentions sur le revenu de l'abbaye, venir dans les paroisses entreprendre les offices des prestres séculiers, demandant qu'il soit enjoint aus dits religieux se retirer dans leur monastère, assister au service divin et à la communauté, sans plus mener une vie vagabonde, et sous peine de châtiment » ; — ordonné que le dit Dumesnil sera interrogé par l'official, 18 février 1633. — Autres contestations entre les prêtres et maîtres échevins de la Charité, portées tant à l'officialité qu'au bailliage d'Eu, 1660. — Sentence rendue au bailliage d'Eu contre Jean-Baptiste-Balthazar Lagot, qui avait refusé les fonctions de marguillier, 13 juillet 1759. — Ordre pour la sonnerie des cloches, XVIIIe siècle. — Notes sur les fêtes et obits, 1767, etc. — Monitoires, de 1666 et 1674.

G. 8196. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1651-1725. — NOTRE-DAME D'EU. — Procès pour dîmes entre Nicolas Le Carpentier, religieux, prieur de l'abbaye d'Eu, curé de Notre-Dame, intervenant au procès intenté par François Tardieu, curé de Saint-Jean, et Charles Malerbe, bourgeois de la ville d'Eu, 1608 ; — entre Pierre Tesson, religieux et curé de la paroisse Notre-Dame d'Eu, et Laurent de Lenclos, 1654. — Enquête devant François Le Beuf, lieutenant-général civil et criminel au comté d'Eu, commissaire en cette partie du lieutenant-général au bailliage d'Amiens, 29 avril 1654 : témoins produits, Roch Bonnet, lieutenant particulier au bailliage d'Eu, âgé de 70 ans ; Nicolas Garnier, greffier du bailliage ; Charles Descroizilles, audiencier ; Antoine Patticier, sergent d'épée. — Lettre de Duchesne, ancien curé de Notre-Dame, au R. P. Aubry, son successeur, au sujet de la perception de la dîme, 16 juillet 1695 ; en *post-scriptum* : « M. votre neveu Dupuy m'a apporté son placard de vers. Il est très-joli. »

G. 8197. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier.

1411-1737. — NOTRE-DAME D'EU. — Procédures pour une rente de 10 livres, due sur Adrien Le Normand et Marie-Charlotte Tardieu, à Blangy, 1637-1654 ; pour une autre, de 24 sous, sur une maison de la paroisse Saint-Jean, 1682-1704 ; — pour une autre, sur une pièce de pré assise au Saulx-Marais d'Eu, 1411-1674. — Sentence donnée au plaids de la ville d'Eu, 18 janvier 1411 (V. S.), par Robert de Criel, lieutenant-général de Guyon de Ranulehen, vicomte d'Eu. — Lettres de Jean Martin, garde du scel des obligations de la baillie d'Eu : prise à fieffe par Colin

Du Bus, demeurant en la paroisse de la Trinité, « de Guillaume Verrier, prévôt de la confrairie Notre-Dame-des-Porteurs, fondée en l'église d'Eu, et des frères d'icelle confrairie (Guillaume Goulayffre, Guernot Tassibert, Jehan Le Conte, Gillot de Musset, Huet Brouart et Guillaume Peletruye), d'une pièce de pré, paroisse de la Trinité et Saulx-Marès, contenant 3 journaux que tindrent piеça deffunts Jehan De Rue et Jehan Sabot, près de la vieille rivière, » 28 mars 1459 après Pâques. — Procès au sujet d'une rente de 24 sous sur une maison de la paroisse Saint-Jean, appartenant à Nicolas Broquet, représentant Jean Ferard, 1704 et années suivantes. — Contrat de mariage entre Nicolas de Torchy, écuyer, sieur de Beaumont, et Marie de Montmignon, fille d'un avocat au bailliage d'Amiens, 1654.

G. 8198 (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 114 pièces, papier.

1513-1771. — NOTRE-DAME D'EU. — Procédures, pour rentes dues à la Charité de Notre-Dame, contre Jean Becquer et Pierre Habille ; — contre Jean Bonnel, sieur de Litteville, 1718 ; — contre Françoise De la Barre, veuve de Charles Le Roux, 1676 ; — contre Marie Drumont, veuve de Joseph-François de Branges, 1765 ; — contre Charles Gérard, 1696 ; — contre Jacques-François Mauquois de Mathonmesnil, 1707 ; — contre Pierre Rosan, ancien maître de la Charité, 1690. — Acte notarié par lequel Nicolas Le Febvre, demeurant à Chantereine, paroisse de Criel, se reconnaît redevable d'une rente de 15 livres envers le Trésor de Notre-Dame, comme acquéreur de haute et puissante dame Madame Marie-Henriette Racine de Jonquay, veuve de messire Jacques-Louis-Georges de Clermont d'Amboise, marquis de Reynel, dame de Chantereine, Flocques et Saint-Remy, 1772.

G. 8199. (Liasse.) — 4 pièces parchemin ; 44 pièces, papier.

1698-1715. — NOTRE-DAME D'EU. — Procès au bailliage d'Eu, pour arrérages de rentes, entre les maîtres et prévôts de la confrérie de la Charité de Notre-Dame, et François Voutremer, bourgeois de la ville d'Eu ; décret de la terre et ferme du Quesnay, que Charles Vincent avait vendue à défunt maître Pierre Gorre, et de la ferme des Marais, provenant de feu Laurent Capperon. — Procès au Parlement entre les maîtres et prévôts de la même confrérie, d'une part, et les administrateurs de l'Hôpital-Général de la ville d'Eu et les Trésoriers de l'église de Saint-Jacques, d'autre part ; pièces diverses de procédures (suite de l'affaire de la fondation de Sébastien Mauquois).

G. 8200. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 96 pièces, papier.

1630-1713. — NOTRE-DAME D'EU. — Décrets des héritages de François Le Comte ; — de Nicolas Valle, 1630 ; — de Laurent Capperon, 1665 ; — d'Antoine Guerrier, 1681 ; — de Claude Du Quesnoy, curé, 1682 ; — de Charles Vincent, 1689 ; — de Nicolas Garnier, 1713. — Au décret des héritages, opposition de dame Laurence de Bellefond, abbesse des Bénédictines établies à Rouen ; — de Jean De Chépy, président au Grenier à Sel d'Eu et Tréport, et de damoiselle Charlotte Haudiquer, veuve de Claude Le Berger, avocat au Parlement et ancien maire de la ville d'Eu.

G. 8201. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 79 pièces, papier ; 3 imprimés.

1691-1751. — NOTRE-DAME D'EU. — Quittances des droits d'amortissement ; — déclarations des biens, 1670-1692, etc. — « Déclaration que baille David Gaignon, pruvost des frères servants à la Charité de Nostre-Dame d'Eu, instituée par Notre Saint-Père le Pape pour l'hinnumation des corps mortz de peste et aultres,... Omologué en la court de Rouen... Ce sont les dits abbé et relligieux, chanoines réguliers en l'église et paroisse de Notre-Dame et Saint-Laurent de la ville d'Eu, qui ont l'administration en la Fabrique et Thésaurerie de la ditte paroisse, lesquels religieux perçoivent tous les dons et offrandes, droits d'ouverture de la terre aux inhumations des corps qui décèdent. A eux appartiennent les rétributions pour le son des cloches et tout le luminaire qui est offert à l'esglise ; bref, ce sont eux qui ont l'administration en tout, jusques à y poser le curé à leur dévotion, auquel ils donnent pention. De plus, ils fournissent le pain bénit en la dite paroisse, tous les dimanches ; le dit sieur abbé d'Eu paye les dessimes ; » revenu de la Charité évalué à 632 livres 8 sous. — Quittances de la subvention des prêtres et de la Fabrique, 1716. — Pièces de procédures contre les comptables, 1691. — Quelques pièces justificatives de comptes, 1754. — Bail de 1724.

G. 8202 (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1617-1733. — NOTRE-DAME D'EU. — « Estat des reliques, ornemens, linges et aultres choses servant pour la décoration de l'église et Charité Notre-Dame de ceste ville d'Eu : — Une croix d'argent, savoir l'image de mons^r^ Saint-Laurent et l'image mons^r^ Saint-Nicolas, que l'on représente sur le grand autel, tous les dimanches et festes, durant la messe paroissialle, et pour assister aux innumations des corps des frères et sœurs. — Une relique monsieur saint Germain, enchâssée en une représentation de demy bras couvert d'argent, qui est en une custode. — Un tour de ciel servant au grand autel, de taffetas bleu, avec les franges, et 2 rideaux à l'avenant; un devant-d'autel de velours tanné, dans lequel est représenté l'Anonciation, et parsemé de fleurs de lis en broderie. — Huit robes à l'image de la Vierge Marie, savoir une de toile d'argent enrichie de clinquant d'or, une de velours gris brun, parsemée de fleurs de lis en brouderie, etc. . Le sierge bénit, pesant 50 livres, etc. » 1617. — Autres états, de 1623-1733. — Délibération du 21 juillet 1684, pour le transport, à Abbeville, des ornements de la Charité, en prévision d'une descente des Anglais. — Quittances de Loys Ysoré, facteur d'orgues, 1617-1618. — Demandes de permission d'exposer le Saint-Sacrement, 1640, 1651 ; permission accordée par l'archevêque, au cours de sa visite générale, 11 mai 1640.

G. 8203. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier.

Vers 1680-1728. — NOTRE-DAME D'EU. — « Inventaire de l'argenterie, reliquaires, ornements, linges et autres choses appartenant à la paroisse et confrérie de la Charité de Notre-Dame de cette ville d'Eu, » avec additions jusqu'en 1722 : — « Une image d'argent de la Sainte-Vierge, donnée par veu par les sieurs maires et échevins, au nom des habitants de la ville ; — six chandeliers de cuivre argenté, à 3 faces, dans les cartouches desquels se voit en relief une face de la Sainte-Vierge, une de Saint Pierre et l'autre de saint Paul, apportés de Paris. — Parements d'autel à fleurs de lys, flammes et chiffres de S. A. R., de velours rouge à la turque ; chasuble de damas rouge avec orfrois, de drap d'or, aux armes de S. A. R. Mademoiselle ; coussins de damas rouge, etc. » — Prises en charge.

G. 8204. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

Vers 1680-1740. — NOTRE-DAME D'EU. — Double de l'Inventaire précédent : on trouve en moins les prises en charge, et, en plus, « un inventaire de ce qui s'est trouvé dans la sacristie et demeure à la charge de maistre Michel Becquet, ce jourd'huy 23e jour de décembre 1704. » — Recensement du linge en 1707. — Note sur les flambeaux d'argent doré pour l'exposition du Saint-Sacrement, 1740.

G. 8205. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier, écrits.

1749-1791. — NOTRE-DAME D'EU. — Comptes de la confrérie de Sainte-Catherine. — Acte de règlement du 28 décembre 1777 : « Il a été arresté que dorénavant la prévoste en charge convoquera une assemblée de prévostes, 15 jours avant la feste de sainte Catherine. Elle présentera à cette assemblée celle qu'elle aura choisie pour remplir la place d'élue. Si une prévoste en charge vient à se marier dans son année, elle sera tenue de rendre ses comptes à la sous-prévoste 8 jours avant son mariage. On ne recevra point d'élue qu'elle n'ait au moins 17 ans. En la recevant, on lui fera signer les articles ci-dessus. » Signé : Desmazis, prieur-curé.

G. 8206. (Registre.) — In-folio, 125 feuillets, papier.

1673-1759. — NOTRE-DAME D'EU. — Comptes rendus, au presbytère de cette paroisse, en présence du curé, par les prévôtes en charge de la confrérie de sainte Catherine. — « 1681, le 25 novembre, jour de sainte Catherine, reçu, pour la quête de ceux qui ont payé leurs années, 14 livres 4 sous. — Le 26 du dit mois, au service général des défunts, 12 sous. — Le 11 décembre, à la quête dans les maisons des particuliers, 3 livres 7 sous. — Payé pour les cloches, tant du carillon la veille de sainte Catherine, que pour le service général, 20 sous. » — Obits pour Mad^lle^ Anne De Chépy, veuve de M. de Verton ; pour M. de Bouge, libraire ; pour Marguerite de Vildor, prévôte, 1703.

G. 8207. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 112 pièces, papier.

1660-1790. — NOTRE-DAME D'EU. — Comptes de la confrérie du Rosaire, de 1652 à 1790. — Quittances

de François Bénard, organiste de Notre-Dame, 1702-1703. — Fondations en faveur de cette confrérie, par honnête femme Babin, veuve de défunt Georges Renaud, 1660; — par Simonne Quennelier, veuve en dernières noces, de François Renauld, dit Picard, 1690.

G. 8208. (Registre.) — 22 feuillets, papier.

1627-1668. — ÉGLISE DE SAINT-JACQUES D'EU. — « Inventaire des pièces et escriptures, tiltres et contractz appartenantz à l'église et Fabrique de Sainct-Jacques d'Eu, concernantz les biens et revenus d'icelle, qui ont esté trouvez au Trésor de la dicte église, dans un petit coffre de bois. — Faict ce 24e jour de juillet 1627. » — Signé : Freschon, avec quelques additions jusqu'en 1668.

G. 8209. (Liasse.) — 2 cahiers, comprenant 25 feuillets, papier.

1582-1616. — SAINT-JACQUES D'EU. — « Compte que faict et rend Richard Francois, Trésorier de l'église et Fabricque monsieur sainct Jacques d'Eu, de l'entremise et administration qu'il a eu du revenu de la dicte église, pour ung an commencheant le premier jour de may, feste saint Jacques, saint Philippes 1582 et finissant semblable jour 1583. » (Incomplet). — Autre compte de Jehan De Cheppy, du 1er mai 1600 au 1er mai 1601. — 1582-1583, mention des hoirs de Nicolas de Manneville, écuyer, sieur de Baromesnil; — de défunt Me Jehan Héron, écuyer, sieur de Guillemerville, président aux Grands Jours du comté d'Eu; — de la fondation de Gilles Depont, sieur de Mortagne. — « Recepte faicte pour la cueillette faicte du platel, pardons, relicques, cierge bénist. — A esté paié pour une messe à consacrer l'hostie pour mectre au..., 4 sous. » — Au curé, pour le *Sancta et immaculata*, 7 sous 6 deniers par terme. — 1600-1601, « pour la vendition des noix recueillies au cimetière, 10 sous 10 deniers. — De la confrairie du Saint-Sacrement, tant des Prestres que des Bouchers, 10 sous. — De Mariette Dorée, pour la tombe de son fils, 10 sous. — Pour 3 livres et demye de fil aumené, enchéry à 13 sols la livre, 45 sous 6 deniers. — Pour avoir racoustré le balustre où le curé fait son prosne, 1 sou. — Le jour des Innocents, au prédicateur, 20 sous. — Le jour de Noël, au curé, chopine de vin, 3 sous 3 deniers, et au clerc, 1 demion. Le jour de Pasques, pour administrer les communians, 7 demions de vin, 12 sous. »

G. 8210. (Registre.) — 208 feuillets, papier.

1603-1633. — SAINT-JACQUES D'EU. — Comptes des Trésoriers. — Aux recettes : *Platels* de l'église, de saint Nicolas et saint Hubert, pardons, reliques, cierge bénit, vente des noix, des pommes, des poires du cimetière, gerbes de blé, dons des confréries des Prêtres et des Bouchers, 1603. — « Au sieur curé, pour le *Sancta et immaculata* qui se chante, le samedy, pour la fondation du sieur de Bezonville, 30 sous; — pour le *De profundis* qui se dit au retour de l'eaue beneste. » — Tuile achetée à Saint-Pierre-en-Val, à raison de 4 livres le millier. — 1604, « le 3e jour de novembre, fête de saint Hubert, jour des Pardons, au curé, 12 sous. — Le jour de Pentecoste, chopine de vin pour les communians, 2 souz 6 deniers. — Le jour de saint Jehan-Baptiste, demion de vin. — Le 3e dimanche de décembre, baillé au prédicateur, oultre la cœuillette, 10 sous. — Le jour de Nouel, pot et demy de vin pour les communians, 9 sous. — Au curé, le dit jour, chopine de vin, 3 sous. — Au clerc, demion, 1 sou 6 deniers. — Le 3e dimanche de mars, au prédicateur quy a fait la prédication à la paroisse, oultre la cœuillette, 4 sous 8 deniers. — Le jour du jeudi, samedi sainct et jour de Pâques, et vin pour la communion, 19 sous; au curé, chopine de vin de 2 sous 6 deniers; au clerc, demion, 1 sou 3 deniers. — Pour le may à amayer l'église et herbes pour semer durant l'année, 20 sous. » — 1605, mention d'un organiste. — Le 27e du mois de novembre 1607, jour du jubilé concédé par notre Saint-Père le Pape Paul 5, pour le vin des communians, 6 sous 3 deniers. — Calice d'argent rompu envoyé à M. Ferrand à Rouen. — A Guillaume Brument, pour avoir refait la crosse de saint Nicolas, 5 sous. — A François De la Fosse, pour un calice d'étain par lui fourni au curé, 24 sous. — Couverture de l'église endommagée par le gros vent du lundi de Pâques 1606. — 1612, compte particulier de la collecte faite pour la construction des orgues; parmi les donateurs, Jean Mithon, sieur de la Bouillarderie; — à Brouard, facteur d'orgues, en divers paiemens, 119 livres 12 sous. — A François Chabe, pour avoir du papier à peindre, pour mettre aux dites orgues, 5 sous. — 1613, quête pour subvenir à avoir le devant-d'autel et rideaux de camelot cramoisi rouge accommodé de passement. Vitres raccommodées par Jacques De Mouchy. — 1614, 1615, paiements à Louis Ysore, facteur d'orgues. — 1617, au gorrelier, pour avoir pendu une cloche, 6 sous. — A Jehan Le Quien, pour avoir raccoutré la main de

l'image saint Nicolas, 10 sous. — Paiements à Marcadé, orfèvre. — Au prédicateur du jour des Innocents, 12 sous. — 1622, croix du cimetière maçonnée. — Images apportées de l'église Saint-Pierre, qui avait été supprimée. — Briques et carreaux achetés à Saint-Pierre-en-Val. — Paiements pour la sonnerie, le jour que l'on célébra les funérailles de M. le cardinal de Guise. — Mention de procès « pour un cierge à Saint-Pierre, pesant 3 livres devant l'image de Notre-Dame, aux dépens des archers ; — de l'autel saint Christophe. — 1623-1625, pour la collation des musiciens, 51 sous. A Thomas Acher, libraire, pour un missel, 12 livres. — Pour un *gradal*, 40 sous. — Pour la refaçon de 4 pots d'étain, servant à mettre des fleurs, 5 sous. — Toile servant à couvrir le crucifix, peinte par Perceval Paticier, 20 sous. — 1628, paiements à un facteur d'orgues, 7 livres ; — à M. Freville, pour avoir visité les orgues, 14 sous ; pour en avoir joué 3 fois, 39 sous. — Achat de dentelles, ouvrage de tricottis et toile delyée. — 1632-1633, Nicolas De Chépy, conseiller aux Grands Jours du comté d'Eu, ancien majeur de la ville, Trésorier. — Comble de l'église reconstruit. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Petit-Caux : Jean Quatresolz, docteur en théologie, 28 septembre 1609, 12 octobre 1610 (il ordonne qu'il sera payé, comme droits d'inhumation dans l'église, pour chaque chef d'hôtel, 40 sous ; pour chaque petit enfant, 20 sous) ; — Claude Du Rosel, conseiller au Parlement, 10 septembre 1611 ; — Nicolas Le Royer, 13 septembre 1616 ; — Barthélemy Hallé, promoteur général du diocèse et secrétaire du Roi, maison et couronne de France, en même temps qu'archidiacre, 14 septembre 1618 (il ordonne d'acheter une tasse d'argent, pour servir quand on portera le Saint-Sacrement aux malades) ; — 27 juin 1619, 22 septembre 1621 (défendre à la sage-femme, qui ne soit jurée, de travailler) ; dernier septembre 1630, 14 mai 1632 ; — par Callon, docteur en théologie, commis par l'archidiacre du Rosel, dernier juillet 1617 ; — par le doyen de Foucarmont, Jean Maryne, curé de Saint-Léger, 9 septembre 1614. — Curés de la paroisse : Lasnel, 1603-1611 ; — Nicolas Le Villain, 1613 et années suivantes.

G. 8211. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1672-1717. — SAINT-JACQUES D'EU. — Comptes des Trésoriers : Jean Manier, 1672-1674 ; — Charles Le Roux, avocat, 1675-1676 (double) ; — Marie Rousseau, veuve de François Dergny, 1678-1679 ; — Nicolas Josse, 1680-1682 ; — Jean De Beaufils, procureur au bailliage, 1682-1684 ; — Roch Robart, 1684-1686 ; — Jean Garnier, 1686-1688 ; — Marie Doligue, 1688-1690 ; — Robert La Bye, 1690-1692 ; — Jacques Journet, 1692-1694 ; — Louis Harcanville, 1694-1696 ; — François Mython, Elu en l'Election, 1696-1698 ; — Jean Bourgeaux, 1698-1700 ; — Nicolas Lattignant, marchand boucher, 1701-1702 ; — Jean Flahaut, marchand drapier, 1702-1704 ; — Pierre Guignon, autre marchand drapier, 1704-1706 ; — Jacques Bedier, autre marchand drapier, 1706-1708 ; — François Vallery, frère et héritier de feu Mr Louis Vallery, prêtre, 1708-1710. — 1674-1676, à ceux qui ont tendu la tapisserie le jour saint Jacques, à 2 fois, 39 sous. — A Chaperon, qui a fait la cloche, 25 livres. — 1684-1686, au père prédicateur, pour avoir presché pendant les deux années la fête des saints Innocents, 4 livres. — 1686-1688, quêtes des confréries de saint Jacques, de saint Vincent, des prêtres, des bouchers, des serruriers, de sainte Catherine. — 1688-1690, à Jean Daumalle, peintre, pour avoir travaillé au grand tableau, 21 livres 18 sous. — A M. l'avocat Dupont, pour consultations, 6 livres 15 sous. — 1704-1706, payé aux prisonniers, pour la fondation de Jeanne Mython, 30 livres. — 1706-1708, consultation, 5 sous. — Comptes vérifiés par Busquet, archidiacre, 27 avril 1700, 22 juin 1701, 13 septembre 1708 ; — par les doyens d'Eu : Yver de Beauvais, 12 novembre 1699 ; — Cauvet, curé du Mesnil-Réaume, 17 novembre 1717. — Curés de Saint-Jacques d'Eu : Semilliard ; 1676-1679 ; — Le Marié, 1682-1695 ; — Carrière, 1697-1709.

G. 8212. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1710-1711. — SAINT-JACQUES D'EU. — Compte des Trésoriers. Les comptes vont du 1er mai au 1er mai. — Trésoriers : Charles Duprot, voiturier, 1710-1712 ; — Jean De Beaufils, procureur aux juridictions d'Eu, 1712-1714 ; — Jean Obert, marchand, 1714-1716 ; — Marie Seron, veuve de Nicolas Flouart, tuteur institué par justice à François Flouart, fils de François Flouart, Trésorier, 1716-1717 ; — Richard Harquenville, 1717-1719 ; — François Evrard, 1721-1723 ; — Jeanne Le Fay, veuve d'Antoine Catel, 1723-1725 ; — François Fontaine, 1725-1727 ; — Etienne Josse, marchand chaudronnier, 1727-1729 ; — Louis Louvet, marchand, 1729-1731 ; — Jean Flouret, procureur au bailliage d'Eu, 1731-1733 ; — Jean Maillard, 1733-1735 ; — Nicolas Le Jeune, huissier royal et sergent du comté d'Eu, 1735-1747 ; — Antoinette Cardon, veuve et héritière d'Augustin Carpentier, 1737-1739 ; — Antoine

Chesnel, comme frère aîné et principal héritier de Louis-Ursin Chesnel, 1739-1741; — Nicolas-François Bonnet, 1741-1743. — Quelques pièces justificatives pour le compte de Duprot, 1710-1712. — Quittances de F. Menard, prieur de l'abbaye de Notre-Dame d'Eu. — 1712-1714, pertes pour diminution d'espèces. — 28 novembre 1717, marché fait avec M. Mauger, maître menuisier, de la paroisse Saint-Jacques d'Eu, pour un lambris dans le chœur de l'église, un banc, 2 culs-de-lampe d'architecture, l'un pour porter les burettes et l'autre pour chanter l'évangile; — marché avec un autre menuisier, maître Pierre Boucher, pour le lambris du côté de la chapelle de saint Nicolas. — Mémoire des frais et avances faites par le curé pour le bel ornement blanc. Mlle de Raucourt de Frechenneville avait donné pour cela son beau manteau de damas blanc neuf. — 1717-1719, paiements aux capucins, aux religieux du Tréport, pour acquit de messes de fondations. — 1721-1723, pertes pour diminution d'espèces. — 1737-1738, à la sœur Pachau, sœur de la Charité, pour l'achèvement du paiement de 3 chapes, 100 livres. — 1739-1741, produit du pain bénit pendant 2 années, 32 livres 18 sous. Comptes vérifiés par Mgr de Saulx-Tavannes, au cours de sa visite, 14 mai 1737; — par les doyens d'Eu : J. Bouhours, 30 juillet 1725, 12 novembre 1728; — Bellin, 18 septembre 1730; — Blondin, 25 octobre 1735.

G. 8213. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1745-1789. — SAINT-JACQUES D'EU. — Comptes des Trésoriers, 1745-1789. — Trésoriers : Charles De Chépy, contrôleur au Grenier à Sel d'Eu et Tréport, 1745-1746; — demoiselle Marie-Elisabeth Hébert, veuve de maître Jean-Louis-François Guignon, procureur du Roi en l'Election d'Eu, 1747-1748; — Richard Caron, marchand, 1749-1750; — Charles Seuvelin, marchand, 1751-1752; — Richard Godquin, fripier, 1753-1754; — François Mutel, mercier, 1755-1756; — Guillaume Des Jonquères, 1757-1759; — Charles Beaurain, aubergiste, 1759-1760; — François Petit, receveur des amendes du comté d'Eu, 1761-1762; — Jacques-Marie Mutelle, cirier, 1763-1764; — Antoine-Joseph Foulon, cavalier de maréchaussée, 1765-1766; — Laurent-François Fizelier, avocat au Parlement, 1767-1768; — Jacques-Antoine Thibault, 1769-1770; — Ambroise Fontaine, maître menuisier, 1771-1772; — Charles-François Louvet, 1773-1774; — Paul Jolly, 1775-1776; — Denis Camus, débitant de tabac, 1777-1779; — Marie-Charles Berneval, 1779-1780; — Nicolas-Isidore Thorel, notaire, 1783-1784; — Henri de Bleinne, 1785-1787; — Thorel, 1787-1789. — 1747-1748, payé à M. François, menuisier, pour le banc d'œuvre, 212 livres; pour le piédestal du banc d'œuvre, 30 livres 8 sous. — 1769-1770, « le comptable fait observer que la cotte-morte du sieur Taillet, décédé curé de cette paroisse, montait à 869 livres 18 sous 6 deniers; que la moitié de cette somme, qui revenait aux pauvres, avait été délivrée à M. le prieur, et que, par cette raison, il compterait seulement de l'autre moitié, montant à 434 livres 19 sous 3 deniers. » — 1773-1775, pour avoir livré et planté 3 ormes, à 8 sous le pied, 1 livre 4 sous. — Au sieur De Visme, pour avoir peint 25 fiches de papier et une porte du cimetière, 5 livres. — Au sieur Vatrin, marchand chasublier à Beauvais, pour réparations d'ornements, 105 livres. — Prieurs curés de la paroisse : Tristan, 1748-1754; — Fournier, 1756; — Taillet, 1759-1765; — Mathieu, 1771-1777; — Marlot, 1780-1789.

G. 8214. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1699-1751. — SAINT-JACQUES D'EU. — « Livre des délibérations de la paroisse depuis le 26 avril 1699 » jusqu'au 29 avril 1751. — 5 octobre 1702, marché pour la charpente du côté de la chapelle de saint Nicolas. — 1714, marché pour la fonte des 3 cloches avec François de Lomprey, demeurant à Abbeville. Parrains et marraines, pour la grosse, Claude de Héron, seigneur de Neufville, la Motte, Saint-Remy-en-Rivière, Jeanne de Monchy, épouse de Nicolas d'Auberville-sur-Yères, subdélégué, bailli d'Eu; — Jean-Baptiste Lagot de la Penneterie, lieutenant général au bailliage d'Eu, Madeleine de Fontaines, veuve de feu M. François Fiquet, sieur de Plamare, capitaine de cavalerie dans le régiment de la Ferronais; — Michel de Vadicourt, maire de la ville d'Eu, Marie Mithon, fille de François Mithon, Elu en l'Election d'Eu; — bénédiction par Jean-Baptiste Carrière, prieur curé, le 6 septembre 1714. — 28 juillet 1720, diminution des gages des officiers de l'église à cause de la perte éprouvée pour les billets de banque. — 6 juillet 1732, augmentation des droits de sonnerie et d'inhumations; mention de la confrérie des tourneurs, ayant pour patron saint Clair; — 19 avril 1733, mention de la confrérie de sainte Catherine. — 11 juin 1747, construction d'un banc d'œuvre, à laquelle contribuent les dames des confréries de sainte Catherine et de sainte Geneviève. — Carrière encore curé en 1743; — après lui, Desouches, 1745; — Tristan, 1746-1753.

G. 8215. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1531-1780. — SAINT-JACQUES D'EU. — Titres de propriété et procédures concernant les fondations de Pierre Pruvost, chapelain, demeurant en la Basse Chaussée d'Eu, 1601 ; — de Jacques Parfaict, boucher ; « 20 sous tournois à convertir en pain et vin qu'il conviendra pour administrer les paroissiens et aultres qui vouldront recepvoir le Saint-Sacrement de l'autel, le jour de Noël et Pasques, à la charge aussi que le curé ou vicaire servant la dite église sera tenu de dire après l'ofrestoire, chantant grand messe aus dits jours, les oraisons *Inclina* et *Fidelium*, » 1551 ; — de François Sabot, procureur au bailliage d'Eu, 1676 ; — de François Soyer, 1619 : — de Jacques Soyer, procureur au même bailliage, 1697 ; — d'Isabeau Carton, marchande mercière, veuve de Jean Tourron, 1671 ; — de Michelle Thouet, 1624. — Réductions de fondations par l'archidiacre Duhamel, 1666 ; — par Mgr de Lavergne de Tressan, archevêque de Rouen, 1728 ; — par Adrien Osmont, vicaire général, 1780. — Signature de M. Robinet, vicaire général, 1728.

G. 8216. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 67 pièces, papier.

1477-1770. — SAINT-JACQUES D'EU. — Titres de propriété et procédures concernant les fondations de Jeanne Lasnier, 1647 ; — de Jacques Louvet, procureur au bailliage vicomtal d'Eu ; cession de 40 sous tournois de rente au plat des Trépassés de l'église, 1641 ; — de Madeleine Le Conte, demeurant en la maison de François de Verton, lieutenant général des eaux-et-forêts du comté d'Eu, 1703 ; — de Nicolas Le Monnier ou Monnier ; mention de la tombe de Jeanne Le Vasseur, sa mère, veuve de feu Claude Le Monnier ; on lui permet de faire placer un banc sans appui dans une place déterminée, 1668 ; — de Pierre Le Vasseur ou Vasseur, 1682. — Prise à fieffe par Colin Theroude, boucher, de Guillaume Parfait et de Baudet Bonnet, Trésoriers de Saint-Jacques, de 3 pièces de terre au Val-de-Cumont, 1477.

G. 8217. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 71 pièces, papier.

1573-1790. — SAINT-JACQUES D'EU. — Titres de propriété et procédures concernant les fondations d'Abraham Marcadé, marchand cloutier, pour l'église de Saint-Pierre, dont était alors curé frère Jean Coquet, religieux de l'abbaye de Notre-Dame, la dite paroisse plus tard supprimée, 1573 ; — de noble homme Sébastien Mauquoys, Grènetier pour le Roi au Magasin à Sel d'Eu, Tréport, Ault et Mers, et receveur général du comté d'Eu, conformément aux intentions de défunt noble homme Me François Mauquoys, son père, en son vivant receveur général du dit comté et ancien majeur de cette ville ; dispositions en faveur de la Charité de Notre-Dame d'Eu, de l'église Saint-Pierre, etc. ; présents au contrat : Charles Duhamel, contrôleur au Grenier à Sel d'Ault et de Mers ; Mr Pierre Formentin, contrôleur au Grenier à Sel du Tréport, beaux-frères du donateur ; Me Nicolas Le Beuf, lieutenant général au bailliage vicomtal du comté d'Eu, son gendre ; Isaac Prestaut, marchand, et François Dorée, sergent de la Majorité, 23 juillet 1619, le dit contrat insinué au bailliage, par devant Richard Mython, sieur de Froideville, bailli vicomtal, le 23 novembre de la même année ; — de Jacques Mython et d'Antoinette Varin, sa femme, fille de maître Jean Varin, avocat, 1594 ; — de Jean Mython, sieur de la Bouillarderie, ancien majeur de la ville d'Eu, pour Catherine Giboult, sa femme, pour Isabeau Garnier, sa mère, pour maître Richard Mython, sieur de la Bouillarderie, avocat au Parlement, ancien majeur, pour Richard Mython, receveur général du comté d'Eu, père du fondateur, décédé en 1592, pour Marie Duval, veuve de Richard Mython, fils du donateur ; messe haute de l'office du Nom de Jésus : mention de l'autel saint Christophe, 1651 ; — de Jeanne Mython, fille majeure, 1671, 1676 ; — de Françoise la Motte, veuve de Richard Mython, sieur de Froideville, conseiller d'Etat, pour elle, et « comme soy faisant et portant fort pour Marie Mython, épouse d'Etienne Pavillon, conseiller du Roy en ses Conseils, et de Françoise Rouillet, veuve en premières noces de monsr maître Nicolas Mython, en son vivant correcteur en la Chambre des Comptes, mère et tutrice principale de demoiselles Marie et Françoise Mython, filles mineures du dit défunt, et de Marie Roussel, veuve de défunt Richard Mython, écuyer, sieur de Froideville, bailli vicomtal du comté d'Eu, et de Richard Mython, écuyer, sieur du dit lieu, président au siège des Grands Jours du dit comté, fils aîné et héritier du dit défunt, » 1652 ; — de François Mithon, Elu à Eu, 1715. — Procès au bailliage d'Eu, entre les marguilliers, d'une part, et dame Henriette Heude de Calteville, veuve de messire Joseph-Victor de Héron, tuteur institué en justice de Marie-Anne-Charlotte et de Marie-Anne-Victoire de

Héron, filles mineures du dit feu sieur de Neuville, et Marie-Madeleine de Héron, fille du dit sieur de Neuville, d'un premier mariage, 1747.

G. 8218. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1713-1716. — SAINT-JACQUES D'EU. — Pièces de procédures relatives à une rente due à cette église par la Charité de Notre-Dame d'Eu, en vertu d'une fondation de M. Mauquois; procès au bailliage d'Eu, porté, par appel, au Parlement, en la 1re chambre des Enquêtes; mémoires, contredits, réponses aux causes d'appel, servant aussi d'avertissement; Nicolas Chapperon, procureur, en la Cour, des Trésoriers de Saint-Jacques; Me Nègre, procureur des maîtres et prevôt de la Charité.

G. 8219. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1537-1708. — SAINT-JACQUES D'EU. — Titres de propriété et procédures concernant les fondations de Nicolas Bourdon, 1697; — de Gabrielle Crespin, 1687; — de Catherine Ferrand, veuve de défunt Pierre De la Haye, maître menuisier, la dite fondation confirmée, le 18 mai 1667, par Mademoiselle, souveraine de Dombes, duchesse de Montpensier, Châtellerault, et Saint-Fargeau, comtesse d'Eu, première pair de France, étant alors à Eu; — de Philippot Riolland et de Guillemine De Paris, sa femme; 60 sous de rente au *platel* et cueillette des Trépassés, 1544; — de Françoise De Nibat, veuve de Michel Riollé, marchand brasseur de bière à Eu, 1694; — d'Andrée Glachet, fille de Nicolas Glachet, 1662; — de Jean Héron, écuyer, sieur de Guillemerville, 1537; — de Marie-Françoise Mithon de Froideville-Neufville, veuve de M. de Héron; testament et codicille de cette dame : « Veut que son corps soit enterré, en l'église de Saint-Jacques, dans le tombeau de ses pères; donne 100 livres de pension viagère à Jacques de Héron, fils naturel de M. de Béthencourt, oncle de son mari; prie M. de Neufville, malgré les répugnances qu'il trouvera dans cette disposition, de vouloir bien l'exécuter exactement, le lui demandant en grâce par l'amitié qu'il avait toujours eue pour elle; » nomme pour exécuteur testamentaire M. Charles de Héron, son beau-frère; donne à Colette, sa servante, « 100 livres au pardessus de ses gages, pour ses bons et agréables services, lui recommandant de ne pas quitter ses enfants avant qu'ils soient grands; à la nourrice, sa vie et l'habit le reste de ses jours; à Ambroise, son cuisinier; à Tetté, son laquais, etc.; à l'église de Saint-Jacques, son habit de damas complet, savoir : manteau, jupe et jupon à fleur d'or et d'argent, pour faire un ornement d'autel, et, en outre, 40 livres d'argent, pour avoir les galons nécessaires et mettre le dit ornement à sa perfection; tout le reste de ses habits à sa fille de Froideville, pensionnaire à Clairruissel; à Mme d'Estalonde, son écharpe de damas, avec prière de l'usager pour l'amour d'elle; à ses 2 filles hospitalières, à chacune, une pistole de 10 livres; déclare devoir à M. Le Borgne, marchand de Dieppe, 23 livres 16 sous, pour 28 livres de sucre, à 17 sous la livre, » 1704. — Fieffe faite par Nicolas Rioland, arumeur, demeurant à Eu, à Robert Le Normant, de la même ville, d'une masure à l'enseigne des *3 Mores*, 1553. — Mention dans le contrat de fondation de Jehan Héron, d'Honoré Lasnier, curé de la paroisse; — de maître Nicole Gibout, prêtre; — de sire Loys Guérie, vicaire; — de noble homme Valeren de Houden, sieur de Bezonville, etc. — Pièce signée par la duchesse de Montpensier et par son secrétaire.

G. 8220. (Liasse.) — 2 cahiers, comprenant 16 feuillets, papier.

Commencement du XVIIIe siècle — 1730. — SAINT-JACQUES D'EU. — « Table des obits de l'église paroissiale de Saint-Jacques et de ses autres fondations, suivant l'ordre des mois » du commencement du XVIIIe siècle. — « Recueil où on fait voir ceux qui ont fait les fondations, ceux qui en possèdent les fonds, » 1730.

G. 8221. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 53 pièces, papier.

1683-1781. — SAINT-JACQUES D'EU. — Aveu à Marie-Henriette Racine du Jonquay, veuve de Jacques-Louis-Georges de Clermont d'Amboise, marquis de Reynel, colonel du régiment de Bretagne-Infanterie, dame de Chantereine, Briançon, Millancourt, du Bos-Maillots, Floques, Becquelonde, Saint-Remy-en-Campagne, Saint-Remy-Malderrée et Gallon, le Fayel et Mesnil-Gosselin, patronne de Déville, 1776. — Baux des biens appartenant à la Fabrique, 1712-1757. — Délibération de la Fabrique, arrêt du Conseil d'Etat; ordonnance de l'Intendant Louis Thiroux de Crosne; rôle de répartition d'imposition pour la réparation du presbytère, 1781. — Inventaire de pièces produites dans un procès par Jacques Du Mesnil,

curé de Saint-Etienne, prévôt de la confrérie du Saint-Sacrement de l'autel, 1644. — Requête aux maire et échevins d'Eu pour obtenir continuation de la célébration des messes de la confrérie de saint Eloi, 1668. — Ordonnance du bailli, portant qu'il sera informé au sujet de l'accident dont était mort maître Richard Bénard, prêtre ; était malade d'une fièvre violente et, dans un transport au cerveau, s'était tué à l'aide d'un instrument tranchant ; en attendant le résultat de l'enquête, permission de faire inhumer le corps en terre sainte, à la place ordinaire des ancêtres du dit Bénard, mais sans aucune cérémonie de cloche, « ains les prières seront seulement psalmodiées, » dernier novembre 1683. — Procès entre les curé et marguilliers de Saint-Jacques et François Petit, de Marais, 1779. — Etats des rentes de l'église Saint-Jacques. — Répertoire des actes de mariage, de 1645 à 1670.

G. 8222. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin ; 84 pièces, papier.

1519-1760. — SAINT-JACQUES D'EU. — Procédures au sujet de la propriété de rentes sises en divers lieux et du paiement des arrérages. — Vente par Nicolas Giboult à Jossette Haignerel, veuve de Boniface Gaillart, marinier, d'une rente de 10 livres, réduites à 3 écus un tiers, 1589. — Fieffe faite par Nicole Lasnel, curé, et par les Trésoriers et paroissiens de Saint-Jacques d'Eu, à Pierre Prévost, sergent d'épée, de 2 petites parties de maisons, bornées par Pierre Tardieu, écuyer, sieur de Mortagne, et par Richard Varembault, apothicaire, 11 novembre 1601. — Reconnaissance par Roch Bonnet, avocat au Parlement, fils de Roch Bonnet, lieutenant particulier au bailliage d'Eu, d'une rente de 100 sous due par lui et assise sur une maison, au Marché aux Chevaux, à Eu, 1657. — Fieffe faite d'une maison par François Daune, de l'état de cordonnier, demeurant à Blangy, à Anne Ruhaut, peigneur de laine, demeurant à Fanencourt, hameau de Puchervin, 1658. — Autre fieffe faite par frère Edme Semilliart, curé de Saint-Jacques, et par les paroissiens et Trésoriers, à Pierre Duplat, maître maçon, d'une portion de terre bornée par la montagne appartenant à la Ville, la rue d'Egypte et les remparts, 1667. — Mention de frère Charles Fauvel, curé de la paroisse, 1648-1650 ; — de Paul Bonnet, sieur de Saint-Léonard, maître des Requêtes ordinaires de la Reine, bailli, vicomte et juge criminel du comté et pairie d'Eu, 1662 ; — d'Antoine Du Bosc, écuyer, sieur du Manoir, demeurant à Oute, fils de Louis Du Bosc, sieur du Hameau, et de demoiselle Elisabeth Mithon, fille et héritière de Jacques Mithon, Grènetier au Grenier à Sel d'Eu, 1695 ; — d'Antoine de Mailly, chevalier, marquis de Haucourt, seigneur d'Assigny, Guillemécourt, 1705 ; — de Jeau-Baptiste Le Picard, sieur du Montier, avocat au Parlement, marié à Jeanne Mithon, 1710.

G. 8223. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 49 pièces, papier.

1601-1781. — SAINT-JACQUES D'EU. — Décrets des héritages des successions de défunts Charles et Antoine Robillard, père et fils, 1692-1696 ; — de Pierre Hochart, 1694 ; — de Pierre Avril et François Robillard. — Vente par Nicolas Tasson, marchand mercier, au Trésor de l'église de Saint-Jacques d'Eu, représenté par Me Jean-Baptiste Carrière, chanoine, curé, etc., de 12 livres de rente, 1754. — Titre d'une rente de 5 livres sur le sieur Jean-Baptiste Flouret, 1784. — Mention de messire Eustache d'Osmont, chevalier, sieur de Boitron, Médavy, et autres lieux, ayant épousé dame Marie-Louise de Pardieu, fille et cohéritière en la succession de feu messire Louis de Pardieu, sieur de Maucomble, 1718.

G. 8224. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 130 pièces, papier ; 5 cachets plaqués, 10 imprimés.

1575-1727. — SAINT-JACQUES D'EU. — Edits, Déclarations du Roi, arrêts du Conseil, quittances, procédures, correspondance concernant les droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts. — Eglise de Saint-Jacques taxée à 447 livres avec les 2 sous pour livre pour droits d'amortissement ; — de nouveau, à 2,500 livres, bien que son revenu, de 240 livres 7 sous, consistât en rentes rachetables à prix d'argent ; le sieur De Bouges, l'un des habitants de la paroisse, emprisonné pour cette taxe ; la Chambre Souveraine décharge la paroisse de la 2e taxe, fait main-levée des saisies et ordonne que le dit De Bouges sera élargi, 18 septembre 1642. — Déclarations faites par la Fabrique des biens dont elle jouissait. — Pièces relatives aux offices de Trésorier de Fabrique et de contrôleur des bans de mariages. — Requêtes adressées à M. Le Pelletier des Forts, Intendant des finances, et à M. Roujault, Intendant de la Généralité de Rouen. — Copies de contrats, mémoire contre Me Martin Aubert, subrogé à Me Etienne Chaplet, chargé du recouvrement des droits d'amortissement. — Lettres

adressées au père Carrière, curé de Saint-Jacques de la ville d'Eu, par un chanoine régulier de Rouen, par M. Marcadé et par M. Boulanger (de Paris), au sujet de droits d'amortissement, 1705; cachets (cœur percé de 2 glaives; un autre, tenant un cœur percé d'une flèche avec cette inscription : *Supereminéat charitas*).

G. 8225. (Liasse.) — 5 cahiers, comprenant 130 feuillets, papier.

Commencement du XVIII[e] siècle. — SAINT-JEAN-D'EU. — 5 cahiers où sont analysés les contrats intéressant la Fabrique de cette église, avec cet avis en forme de titre : « Les grands embarras et les grandes difficultés où je me suis trouvé faute d'avoir une connaissance parfaite des contrats de l'église, m'a obligé à faire deux recueils des contrats, un selon qu'ils sont venus à ma connoissance, et l'autre alphabétique pour plus grande facilité. C'ès pourquoy je prie mes successeurs de rien obmettre de ce qui se passera pendant leur temps et de le transcrire aussitôt pour le bien de l'église comme j'ay fait. » Signé Carrière, curé de Saint-Jacques. — Du même curé, 3 cahiers, deux où sont indiqués les obits, et un autre intitulé : « Etat des rentes de la paroisse. »

G. 8226. (Registre.) — In-folio, 415 feuillets, papier, endommagé par l'humidité.

1541-1629. — SAINT-JEAN D'EU. — Comptes des Trésoriers. — Trésoriers : du 1[er] janvier 1541 (V.S.) au dernier décembre 1542, Nicolas Le Varlet et Antoine Vadel ; — 1544, Robert Caron et Andrieu Carrel ; — 1570, Nicolas Godard ; — 1577, Guillaume Carrel, chaudronnier; — 1603, Honoré Macquerel ; — du 17 septembre 1607 à 1620, Eustache Le Grand, pour le plat des Trépassés; — 1617, Pierre Larcher; — 1619, Jean Saince; — 1621, François Poitevin, marguillier du plat des Trépassés; — 1625, Isaac Prestault; — 1626, François Lallouette ; — 1627, Charles Carpentier. — Recettes des fosses, *légats ou légations*, du *platel* de Notre-Dame. — 1542, « reçu pour la fosse de l'enfant Nicolas Caperon, 5 sous. — A Collecte Gibout, pour 5 pots et un demion de ving pour administrer, le jour de Pasques, et ung pot au curé et 1 chopine au clerc et à chascun des dits Trésoriers sopine, à 2 sous 4 deniers le pot, 18 sous 1 denier. — Au prédicateur qui annonça la parole de Dieu, le jour de Pasques, 10 sous 8 deniers. — Misses fectes pour les voutes de la souselle vers la chapelle Notre-Dame. » — Travaux au comble du porche; — emploi de pierre de Caen, de *carrel* acheté à Saint-Pierre-en-Val. — 1543-1544, « au prédicateur, pour avoir annoncé la parole de Dieu le jour des Pardons, 10 sous. — A Robert Le Jeune, pour avoir besogné 3 jours et demy, luy et son serviteur, à faire la chaire à prescher et la closture de saint Nicolas, 21 sous. — Au fils Jacques De Moucy, pour avoir paint en couleur de bois une chaire pour prescher en la dite église et la closture de la chapelle de saint Nicolas, 9 sous. — Carrel, 15 sous le cent. » — 1569, « au curé, pour l'obit de mademoiselle de Criquetot, qui se chante la nuit saincte Katherine, 8 sous; au clerc, 2 sous; au diacre et soubz-diacre, 2 sous. — A Noël Carye, brouldeur, pour l'ouvrage par luy faicte à la chappe de damas rouge, donnée par deffunct[r] maistre Charles Godard, en son vivant, escuier, sieur de Cumont, bailli du comté d'Eu, 8 livres. » — Mention d'une verrière donnée par Antoine Parfaict. — 1577, « au prédicateur, oultre sa cœullette, pour avoir presché et annoncé la parole de Dieu au jour de Pasques et Noël, 20 sous. — Pour ung pingeon avec le vin et gallettes le jour de Penthecouste, 4 sous 3 deniers. — A Adam Benard, frère religieux de l'abbaye du Lieu-Dieu, pour la bénédiction de 5 aubes, 25 sous. — A un boulanger, pour fournir le pain bénit, 8 sous 6 deniers. — Il a convenu avoir une verryne qui a esté mise et plantée au cœur de la dicte église et acheptée de Laurens De Mouchy par le prix de 8 livres. — Pour une table d'autel que l'on prétend faire, 10 livres ». — 1603, « le jour mons[r] saint Jehan-Baptiste, 4 pots de vin pour administrer, 36 sous. » — 1617, « à Louis Ysoret, pour avoir travaillé aux orgues, 8 livres ; — à Jehan Lambert, organiste, pour ses gages, 30 livres. » — 1619, vente, au profit de la Fabrique, des grains, gerbes de blé et de lin, aumônés par les paroissiens, et des pains bénits ; recettes aux plats de l'église, de Notre-Dame et des Pardons. — Mises pour le vin des communiants; entes plantées au cimetière; *sap* pour faire un confessionnal à M. le curé, 60 sous. — « Pour 81 pieds de croute de hestre pour faire des sièges à asseoir les paroissiens dans l'église, 7 livres 10 sous. — A Pierre Turbet, menuisier, pour avoir fait une montée au tabernacle, un confessionnal et les bancs neufs, 6 livres. — A Bloquet, pour demie livre de laine cramoisie pour faire des franges au parement servant au maitre autel, 29 sous. — A maitre David Louis, pour estre venu de Envermeu en ceste ville pour faire marché d'une croix au cimetière, 60 sous. » — 1621, paiements à Jehan Fréville, organiste; — « à Pierre Havard, pour avoir couché dans l'église, le jour saint Jehan, 10 sous; — à Jehan Le Febvre, prestre,

70 sous, savoir : 30 sous pour avoir du vellin et 40 sous pour avoir escript le martirologe des obits. » — 1626, « pour avoir vidé les terres qui surmontoient la muraille de la dite église et y avoir esté, luy et sa femme, jusqu'au nombre de 8 jours, à raison de 10 sous par jour, 4 livres. — Pour avoir couché 2 nuits dans l'église, la veille et jour M^r saint Jehan, 10 sous. — Pour avoir peint la table d'autel dédiée à madame sainte Anne, 75 livres. » Les maitres du métier de menuisier avaient contribué à la dépense. — 1627, « au curé, pour avoir chanté l'*Inviolata*, le samedi de chacune semaine, après vespres, à la fin de la procession, 40 sous. » — Tapisserie apportée du château et laissée dans l'église pour les indulgences de la Charité. — Travaux à la couverture de l'église après le grand vent. — Chape des Trépassés faite par Charles Grignon, tailleur d'habits. — Musique pendant 3 jours à l'occasion de la paix et pour remercier Dieu d'avoir préservé la ville de la contagion. — Comptes vérifiés par Barthélemy Hallé, archidiacre, 22 septembre 1621 (les paroissiens seront avertis d'assister à la messe; défense aux prêtres d'aller à la taverne, à peine de 30 sous d'amende, à quoy tiendra la main M. le curé. Les prestres auront leur part aux honnestetés qui se donnent à la Charité;) — 1er septembre 1622; 10 septembre 1629 (le grand autel sera bouché par derrière; on s'entendra avec Mgr l'archevêque au sujet des Capucins, qui font l'eau bénite, tous les dimanches, en leur église, sur les 8 heures. — Ordonné à François Valle de rendre à Percheval Patticier, peintre, un tableau réclamé par celui-ci. Tous les bancs de la nef seront ôtés et vendus au profit de la Fabrique, ainsi que le seront ceux de la paroisse Notre-Dame). — Curé de la paroisse, Lasnyer, 1542-1569.

G. 8227. (Registre.) — 137 feuillets, papier.

1641-1659. — SAINT-JEAN D'EU. — Comptes de la Fabrique de 1641 à 1655. — Trésoriers : Nicolas De Glicourt, 1641 ; — Jean Poitevin, 1642; — David Poitevin, 1644; — Catherine Mithon, veuve de Richard Godard, lieutenant particulier au bailliage, eaux-et-forêts d'Eu, 1645; — Jean Belot, procureur, 1646 ; — Jean Férard, 1648; — Jean Roquelin, 1649; — Nicolas Bellin, 1650; — Jean Bellin, 1651 ; — Charles Sore, 1652; — Charles Roussel, contrôleur au Grenier à Sel, 1654; — Pierre Roussel, 1655. — 1641, « à M. le curé, pour son pot de vin, le jour de Pâques, 12 sous; au clerc, pour une chopine, 6 sous; au Trésorier, pour un pot, 12 sous. — A Antoine Percheval, pour avoir peint les bâtons qui sont au maitre autel où on pend les rideaux, 15 sous; — au prédicateur, oultre sa cueillette, 20 sous » — 1642, mention de *De profundis* dits, tous les vendredis, sur la tombe de Jeanne Vidor, veuve de Nicolas Minard. — 1644, clocher couvert en ardoise. — « Au curé, pour faire signer et imprimer les Pardons, 4 livres; à la femme de Maleude, pour le rapport des dits Pardons, 10 sous. — Au prédicateur de la saint Jean et Noël, 12 sous 6 deniers. » — 1645, à 2 hommes qui ont couché dans l'église, le jour saint Jean, 2 nuits, 30 sous. — 1646, pour 6,500 de pain à communier, à raison d'un sou le cent, 65 sous. — Voyage à Dieppe, pour bailler à M. de Miromesnil, Intendant, vertu de son mandement du 3 avril 1646, la déclaration des biens aliénés par la Fabrique. — 1648, payé pour un quartier de mouton, présenté au R. P. capucin, 40 sous. — Au prédicateur, en plus de sa cueillette, 17 sous 11 deniers. — Dais raccommodé à Abbeville. — 1650, à Richard Forestier, vitrier, pour avoir mis une vitre en plomb contenant 5 pieds, et avoir fourni 5 carreaux dans la chapelle saint Claude, 20 sous. — Au messager de Calais, pour avoir rapporté de Rouen en cette ville Me Nicolas Bellin, 4 livres 5 sous. — 1651, achat de carrel à Saint-Pierre-en-Val. — Achat « d'une croûte de chesne ». — 1652, à maître Caron, sculpteur, demeurant à Abbeville, pour avoir fait un modèle de tabernacle, 5 livres; — à Jean Canteleu, sculpteur à Dieppe, pour la même cause, 7 livres. — A Marie Guerault (*sic*), marchande d'orfèvrerie à Rouen, pour 1 calice et 2 burettes, 209 livres. — A Claude Loyson, orfèvre, pour avoir fait une patène, 7 livres 18 sous. — 1655, à Nicolas Obry, pour avoir été au Tot chercher les tapisseries du seigneur du Tot, 20 sous. — A Varembault, libraire, pour reliure d'un livre, 5 livres 10 sous. — A Jacques Riollé, menuisier, pour avoir fait le tabernacle du grand autel, 83 livres, 10 sous. — Curé de la paroisse, Hippolyte Boistel.

G. 8228. (Registre.) — 305 feuillets, papier.

1629-1695. — SAINT-JEAN D'EU. — Comptes des Trésoriers : Nicolas Vallin, 1629; — François Carrel, 1633; — Richard Bellin, 1681; — Louis Riolland, 1682; — Jean Sore, 1683; — Louis De Glicourt, 1684; — Jean Quentin, 1685; — Laurent Le Febvre, 1686; — Charles Gourdin, 1687; — le même, 1688; — Laurent Le Febvre, 1689; — Nicolas Dargent, 1690. — 1633, inhumation de François Valle, prêtre, 20 sous. — Achat d'ardoise à Abbeville. — « En vin et viande au père capucin après qu'il eut fait la prédication du jour saint Jean, 31 sous. — A l'avocat Vidor, pour un plai-

doyer, 12 sous. » — 1681, au prédicateur du jour de Pâques, 30 sous. — 1682, gerbes cueillies par la paroisse après le mois d'août. — Chopine de vin et gâteau au prédicateur, le jour de la Décollation de saint Jean, 10 sous ; collation au prédicateur, le jour saint Jean-Baptiste, 10 sous. — 1683, pour un demion de vin pour laver les pierres bénites le jour du Vendredi Saint, 3 sous 4 deniers. — 1685, pour les prédications de Pâques et de saint Jean-l'Evangéliste, 6 livres. — 1686, pour le pot de vin de M. le curé, le jour de Pâques, 16 sous ; chopine de vin au clerc, 8 sous ; pot de vin au Trésorier, 16 sous. — Voûtes de l'église nettoyées pour le jour de Pâques, 24 sous. — Pour la peinture de 2 piliers du chœur, 4 livres. — A Datour, pour la façon de la croix du cimetière, 6 livres 10 sous. — Tapisserie apportée du château. — 1687, à Bellin, peintre, pour avoir peint la toile à mettre devant le crucifix, et pour 6 vases dorés, 12 livres ; au même, pour avoir peint le drap pour porter le Saint-Sacrement, 4 livres 10 sous. — Travaux à la voûte de l'église. — 1688, prix d'un confessionnal pour M. Saince, 15 livres. — Compte vérifié par M. Gosselin, archidiacre, 3 juillet 1692. — Curés de la paroisse : Le Carpentier, 1633 ; — Lagoille, 1682-1695.

G. 8229. (Registre.) — 304 feuillets, papier ; derelié.

1692-1706. — SAINT-JEAN D'EU. — Comptes de la Fabrique, de 1692 à 1703. — Trésoriers : Jean Obert, 1691 ; — Etienne Carrel, 1692 ; — Michel De France, 1693 ; — Roch Robert, 1694 ; — Jacques Bourderel, 1695 ; — François Bloquel, 1696 ; — Nicolas Boucher, 1697 ; — Pierre Vattebled, 1698 ; — Gatien Savoye, 1699, 1700 ; — Pierre Vattebled, 1701 ; — François Formentin, 1702. — 1695, tuile achetée à Saint-Pierre-en-Val. — Achat de 9,700 de petits pains pour la communion, 9 livres 18 sous. — « A Pierre Dupret, *barbouilleur*, pour 3 pots et demi d'huile de lin à peindre les pillers du chœur, 4 livres 4 sous. » — 1696, au prédicateur du jour de Pâques, 3 livres. — Tuile achetée à Saint-Pierre-en-Val. — Comptes vérifiés par Busquet, archidiacre, 10 mai 1702, 26 avril 1703, 3 juillet 1704, 12 juillet 1706. — Curés de la paroisse : Lagoille et De Chépy.

G. 8230. (Registre.) — In-folio, 215 feuillets, papier ; derelié.

1703-1719. — SAINT-JEAN D'EU. — Comptes de la Fabrique. — Trésoriers : Nicolas Tourbet, 1703 ; Charles Sauvé, dit Barnapré, 1704 ; — Nicolas Tourbet, 1705 ; — Claude Sorre, 1706, 1707 ; — Charles Le Maire, 1708 ; — Jacques Vattier, 1709 ; — François Bourdon, 1710 ; — Antoine Dollique, 1711 ; — Nicolas Le François, avocat, 1712 ; — François Gourdin, 1713, 1714 ; — Laurent Fiselier, 1716 ; — Pierre Sorre, 1717. — Laurent Fisellier, 1719. — 1703, reçu pour sépulture d'une grande personne, 2 livres ; d'un enfant, 1 livre. — 1705, au frère Silvestre, pénitent, pour le sermon de saint Jean-l'Evangéliste, 3 livres ; — au frère Daniel Saladin, jacobin irlandais, pour 12 messes, 6 livres. — 1706, payé pour la réunion des offices de Trésorier de Fabrique et de confrérie au corps de la Fabrique, 54 livres. — 1708, reçu pour l'inhumation de Claude Gourdin, menuisier, 2 livres ; — de M. de Limeux, *idem*. — A un teinturier de Rouen, pour avoir teint en rouge le devant-d'autel jaune de saint Claude, 18 sous. — Au capucin, pour le sermon du jour de Pâques, 3 livres. — 1712, à Messieurs les ecclésiastiques, pour le service de feu Me Jacques Roussel, ancien Trésorier, 3 livres 6 sous. — Pour les sermons de Pâques et de saint Jean, 6 livres ; — au révérend père prédicateur pour ses collations, 36 sous. — 1714, pour le repavage de l'église à l'Entrée de Mgr l'archevêque, 27 sous. — Perte pour la diminution des espèces, 26 livres 10 sous. — Comptes vérifiés par M. Henoc, curé du Mesnil-Réaume, doyen, 21 juin 1709, 21 octobre 1711.

G. 8231. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier ; derelié.

1720-1732. — SAINT-JEAN d'EU. — Comptes de la Fabrique de 1720 à 1733. — Trésoriers : Jean Godquin, 1720 ; — Nicolas Simon, 1721 ; — François Vattebled, 1722 ; — Laurent Benard, 1723 ; — François Lagot, 1724 ; — François Vattebled, maître vitrier, 1725 ; — Richard François, 1726 ; — Nicolas Heurtault, 1727 ; — François De Machy, 1728. — David Zacharie Gaillard, 1729 ; — Jean De Chépy, procureur du Roi en l'Election, 1730 ; — Pierre L'Homme, 1731. — 1723, liste des bancs et chaises. Mention du banc des sœurs de la Charité, pour lequel elles paient 2 livres 13 sous. — 1724, compte écrit par M. Lacula, ainsi que les 3 comptes suivants. Dans tous on lit ce qui suit, au 1er feuillet : « Pour l'intelligence duquel compte, il sera observé que le peu de connoissance qu'aucuns des Trésoriers qui ont précédé le comptable, même de ceux qui leur ont succédé, ont eu de l'estat des affaires de la dite paroisse, ayant engagé M. François De Machy, procureur au bailliage d'Eu, comme appellier et

Trésorier pendant l'année 1728, à faire mettre les titres en la dite église en ordre et faire faire inventaire et à faire dresser un état des biens et revenus de la dite Fabrique, dont le recouvrement a paru certain, et à retrancher pour l'avenir plusieurs parties de rentes dues à la dite Fabrique, mais prescrites et perdues par les malheurs des temps, le comptable a formé la recepte sur le dit estat, sauf néantmoins la reprise, etc. » — Achat de chapes à Abbeville, 561 livres. — « Pour un demi-quart de hareng et port d'icellui envoyé à Mlle Dumoulin, pour la remercier des soins qu'elle s'est donnée pour faire faire les dites chapes, 6 livres 18 sous. — Pour loyer de chevaux pour aller à Londenières, avec le sieur Gourdin, pour engager le vicaire du dit lieu à accepter la première chape de l'église Saint-Jean, 5 livres. » — Perte sur les espèces, 113 livres 7 sous. — 1726, aux prédicateurs de Pâques, saint Jean-Baptiste et saint Jean-l'Evangéliste, 9 livres. — 1727, « au sieur Jore, libraire à Rouen, pour un graduel, un amtiphonier, un missel et 2 processionnaires, y compris 18 sous pour les rubans du missel et un sinet pour l'antiphonaire, 90 livres ». — 1728, pour le sermon saint Jean-l'Evangéliste, 4 livres.— Au sieur De Lacula, pour arrangement et inventaire des titres de la Fabrique, 45 livres. —1731, paiements à Soudier, orfèvre à Dieppe.—Compte vérifié par Ango de Lezeau, archidiacre, accompagné de Philippe Le Vallois, curé de Frichemesnil, 9 mai 1736. — Curés de la paroisse : De Chépy, Herbin.

G. 8232. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier; dérelié.

1742-1755. — SAINT-JEAN D'EU. — Comptes de la Fabrique, de 1742 à 1752. — Trésoriers : François Le Seigneur, notaire et procureur au bailliage, 1742; — Pierre Brocquet, maître menuisier, 1743; — Antoine Huard, laboureur, demeurant à Cumont, 1744; — Louis Gautier, maître boulanger, 1745; — Antoine Chênel, 1746-1747; — François Vattebled, 1748; — Jacques-Joseph Lebon, 1749; — Jacques Dauche, 1750; — François Dubuc, laboureur, 1751; — Charles De Chépy, contrôleur du Grenier à Sel, 1752. — 1743, au prédicateur, tant pour ses droits, que pour collation, savoir : 4 livres 10 sous, le jour de Pâques, et 4 livres 2 sous, le 27 décembre, jour de saint Jean-l'Evangéliste, 8 livres 12 sous. — 1746, au sieur Le Coup, pour avoir fait la croix du cimetière, 14 livres; pour l'avoir peinte, 30 sous. — 1768, pour 45 années de débite dues à la cathédrale, 26 livres 18 sous 3 deniers. — 1749, à M. le doyen, pour la visite archidiaconale, 2 livres 19 sous 5 deniers. — 1750, pour façon du présent compte et double d'icelui, 6 livres. — 1751, réparation du pavé de l'église en son entier; emploi de carreaux octogones; maçon payé 30 sous par jour. — 1752, construction d'une chaire neuve par Charles François, menuisier de la paroisse, et Grimpelle, sculpteur; prix, 674 livres 12 sous. — Refonte des cloches par Etienne Girard, fondeur, demeurant à Beauvais; prix 971 livres. —Curés de la paroisse : Grimault, De Fays.—Comptes endommagés par l'humidité. Manque le premier feuillet de registre.

G. 8233. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1669-1754. — SAINT-JEAN D'EU. — Comptes de la Fabrique faisant double emploi avec ceux qui précèdent, pour les années 1669, 1721, 1742. Autres comptes : de 1753, Trésorière, la veuve Louis Grognet, pour son mari; — de 1754, Trésorier, Laurent Becquet, laboureur. — « Table et mémoire de tous les comptes trouvés dans le coffre aux registres de l'église Saint-Jean d'Eu, cette année 1717. » — Notes relatives à la comptabilité de la paroisse. — Etats des fondations.

G. 8234. (Cahier.) — 20 feuillets, papier.

1701. — SAINT-JEAN D'EU. — « Extrait de l'inventaire par Laideguive et Fromont, l'un des notaires soussignés, le 15 juillet 1706 et jours suivants, après le décès de messire Pierre de Blanger, docteur et senieur de la maison de Sorbonne, vicaire général de l'évêque de Coutances et prieur de Sainte-Geneviève de la chapelle de la Reine. Livres. *Biblia sacra*, Vitré, in-f°, 14 livres; tableaux, caquetoires de bois de hêtre, christ de terre cuite, vaisselle d'étain et de faïence, 18 caisses de bois peint, dont 12, garnies de lauriers roses, 100 sous; — une perspective peinte sur une grande toile, avec un auvent de bois de chêne avec 2 soutènements de fer, 100 sous. »

G. 8235. (Registre.) — 14 feuillets, papier.

1675. — SAINT-JEAN D'EU. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures. — 12 février, inhumation, en l'église, de Madeleine François, âgée de 27 ans, fille de Mre Nicolas François... Ont assisté à son convoy discrètes personnes Messires Jacques et Antoine-François, prêtres, curés de Monchy, de Neuf-

ville-sur-Eaulne, etc.... frères — 18 juin 1675, inhumation d'Antoinette Le Griel, fille de Mᵉ Laurent Le Griel, avocat au Parlement, femme de Baptiste Bonnet, avocat. Présents le dit Bonnet, Paul Bonnet, ancien bailli d'Eu, sieur de Saint-Léonard, Jean Bonnet, sieur du Mesnil, ancien majeur de la ville d'Eu, procureur des Eaux-et-Forêts, beaux-frères de la défunte. — 26 novembre, mariage de Laurent Le Seigneur, maître chirurgien, et de Catherine Bourderel, âgée de 17 ans, fille de Michel Bourderel et de Catherine Anguier.

G. 8236. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

1295-1427. — SAINT-JEAN D'EU. — Titres de rentes ayant appartenu à cette église. — Charte par laquelle Clément Mallart et Aubine, sa mère, vendent à Raoul Wistace, pour 20 sous tournois, 2 sous de rente à prendre « sur leur manage assis en la rue de Matommesnil jouste le manage Guillaume Mallart. Fait l'an de grâce 1295, mois de fevrier le demanche après la Purification Nostre-Dame virge. » — Lettres du vicomte de Neufchâtel : Guillaume de Faenche reconnaît, « comme saellé de son propre seau, » le contrat par lequel il avait vendu « au prestre de le église de Saint-Jehan de Eu, pour 10 livres tournois, 20 sous de rente. Isabel, sa femme, jure sur les saintes Evangiles que ele, en la rente devant dite vendue, pour raison de héritage, douayre, de conquest, de don pour noches, de mariage encombré, de promesse, de obligacion, ne par autre raison, riens ne demandera ; lundi après la feste sainte Katerine virge, » 1396. — Autres lettres du vicomte de Neufchâtel : « Par devant Thomas Blondel, clerc adonc establi tabellion pour passer les lettres le Roy en la baillie du conté de Eu, Guillaume Louvet reconnait avoir vendu à Ricart Mallevart, pour wyt livres de tournois, 10 sous d'annuel rente sur une masure edifiée qui siet en la paroisse Saint-Jehan d'Eu, » 1304. — Vente par Thomas Coffin, « à Jehan Checille et à ses hoirs qui ystront de lui et de Isabel, sa femme, de 3 cappons de rente sur une wyde masure, pour 60 sous tournois, » 13... — Bail à *chens* en perpétuel héritage, par Gontier Le Blont et Perronnelle, sa femme, à Robert Maillart, d'une masure édifiée, pour 27 sous tournois, 1336. — Bail en fief à fin d'héritage, par Raoul Roque et Jehanne, sa femme, demeurant à Nibat, à Maiot Belissent, de 7 journeux et demi de terre en la paroisse Saint-Jean d'Eu, 1397. Au bas de l'acte renonciation par Watier Belissent aux héritages mentionnés dans l'article précédent, 1427. — Mention, en 1378, de maître Gauffray de Buffresnil, bailli d'Eu.

G. 8237. (Liasse.) — 30 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1401-1495. — SAINT-JEAN D'EU. — Titres de rentes ayant appartenu à cette église. — « Prise à fieffe par Jehan Rachine et Margot, sa femme, demeurant au Tresport, de Jehan Goulaffre et de Alips, sa femme, d'une portion de masure appelée *le Brassin*, 1401. — Sentence de Symon de Ranulehen, vicomte d'Eu, au sujet d'une rente de 12 sous sur une maison qui fut à Thomas Pousseron, 1415. — Prise à fieffe par Jehan Aubry, dit Petit, boucher, de vénérable et discrète personne messire Jehan Guiffart, curé de Saint-Jehan d'Eu, de Michiel Malherbe et Jehan Pappin, Trésoriers de la dite église, d'une acre de terre au Val-de-Cumont, pour une rente de 5 sous et d'une livre de poivre par an, 1427. — Mention de donation faite, par Gilles Triquet, de 30 sous à l'église de Saint-Jean, pour sa fosse, 1442. — Transaction pour une rente entre Minot de Warennes, d'une part, et Jean Guiffart, curé, Jehan Marc et Jehan Darras dit Hennequin, Trésoriers, Jean Cécile, Jehan Crespin, Robin Dallongeville et Jehan Galehaut, paroissiens, d'autre part, 1448. — Prise à rente par Jean Lamen, de frère Nicole Dipre, curé de Saint-Jean d'Eu, etc..., d'une masure donnée à la dite église, par Noël Frechon, 1493. — Mentions de Rogier de Beaurain, lieutenant général du bailli d'Eu, 1454 ; — d'Eliot Le Fournier, lieutenant commis du vicomte d'Eu, 1484 ; — de Nicole Landry, lieutenant général du dit vicomte, même année ; — de David de Bauchen, écuyer, 1454. — Lecture de contrats par les clercs de la paroisse de Saint-Jean d'Eu : — Robinet Daniel, dimanche de Quasimodo 1471 ; — Jean Dalongeville, 12 mai 1476.

G. 8238. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1508-1595. — SAINT-JEAN D'EU. — Titres de rentes ayant appartenu à cette église. — Donation par Nicolas Matz à Charles Landry, vicomte d'Eu, d'une portion de terre et masure sise à Etalonde, 27 octobre 1515. — Vente par Pierre Macquefer à Charlot Macquefer, de 30 sous de rente à Criel, 1536. — Vente par Marin Aubin, mercier, à Jehan Harqueville, maçon, demeurant à Harencourt, d'une maison nommée *le Chaufours*, avec 6 acres de terre labourable, à charge de 23 sous 4 deniers de rente au plat des Trépassés

de la paroisse Saint-Jean, 1586. — Vente par Nicolas Le Varlet à Étienne Saince, d'une maison, à la charge de 10 sous de rente à payer à la confrérie de saint Eloi, érigée en l'église de Saint-Jean d'Eu, et de 5 sous à la dite église, 1590.

G. 8239. (Liasse.) — 11 feuillets, parchemin ; 64 pièces, papier.

1601-1700. — SAINT-JEAN D'EU. — Titres de rentes ayant appartenu à cette église. — Sentence de Charles Le Duc, avocat au Parlement, lieutenant général au bailliage vicomtal du comté d'Eu, en faveur de la Fabrique, contre Jacques Gomel, pour 20 sous de rente, 1601. — Sentence de Richard Milhon, licencié ès-droits, sieur de Froideville, bailli vicomtal du même comté, sur le décret des héritages (maison la *Croix d'or* en la Grande Rue), ayant appartenu à Nicolas Hazard, 1605. — Vente par Jean Trepel à la Fabrique de Saint-Jean, de 30 sous de rente hypothèque à Criel, 16 mai 1621. — Vente par David Beausire et Linard Ferrant, laboureurs à Toqueville, au Trésor du plat des Trépassés, de 6 livres tournois de rente, pour 84 livres, 1635. — Vente par Charles Gourdin, maître menuisier, au Trésor de Saint-Jean, de 4 livres de rente hypothèque, moyennant 80 livres payées en louis d'argent, 1688.

G. 8240. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 78 pièces, papier.

1700-1770. — SAINT-JEAN D'EU. — Titres de rentes ayant appartenu à cette église. — Vente par Dominique-Nicolas Vincent, fils puîné de maître Jean Vincent, lieutenant particulier au bailliage de Dieppe, échevin de la dite ville, à l'hôpital général de Sainte-Anne de la ville d'Eu, pour lequel messire Isidore de la Chaussée d'Eu, le père Hiérosme Aubry et Jean-Baptiste Carrière, chanoines réguliers, prêtres, curés de Saint-Jean, de Notre-Dame et de Saint-Jacques... ont stipulé et accepté, de 75 livres tournois de rente, 1701. — Vente par François Bonin, charpentier, à la Fabrique de Saint-Jean d'Eu, de 4 livres de rente, 1718.

G. 8241. (Liasse.) — 53 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1316-1738. — SAINT-JEAN D'EU. — Donations pour cause de fondations faites en icelle église, par Perronnelle Bagot, « fille jadis de Raoul Doue, pour estre enfouye dedans la dite église, » 1349 ; — par Thomas Belye, 1348 ; Thomas Belye, son fils, 1351 ; — par Pierre de Bellingues, 1556 ; — par Jehan de Beloumare, dit du Marché as Chevaus, 1334 ; — par Charles Bonnet, curé de Franclieu, antérieurement à 1720 ; — par Marie Boucher, veuve de Jean Le Roux, 1655 ; — par Antoine Cantel, prêtre, et Laurent Cantel, écuyer, sieur de la Mauduite, 1656 ; — par Andrieu Carrel, 1632 ; — par Catherine Carrel, 1686 ; — par Jean Carpentier, cordier, 1592 ; — par Jehan Cécile et Agnot, sa femme, 1436-1439 ; — par Jehan Crespon, 1451 ; — par Robin Dalongeville, 1465 ; — par Eude De la Bretaigne, 1362 ; — par Louis Du Plat, antérieurement à 1631 ; — par Jacotin Eude, antérieurement à 1695, — par Marguerite Flahaut, 1681 ; — par Massin Flosquet, 1461 ; — par Noël Freschon, 1468 ; — par Colin Garet ; legs à l'église de saint Jean, son patron, 1458 ; — par Mariette Garnier, veuve de Jean Beauvisage, 1541 ; — par Climanche Godart, déguerpie de Jehan Le Maistre, 1449 ; — par Robin Gosmer, 1434 ; — par Guillaume Gueroult, 1362.

G. 8242. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

1317-1737. — SAINT-JEAN D'EU. — Donations, constitutions de rentes faites pour cause de fondations en cette église, par Alexandre Lagot, 1432 ; — par Pierre Larcher, 1631 ; — par Jehan Lasnier, dit Carey, 1373 ; — par Jehan Lavache, prêtre, 1603 ; — par Thomas Lavie, (?) ; témoins Jehan Daussouel, prieur de Saint-Michel du Tréport, 11 décembre 1447 ; — par Jehan et François Le François, taillandiers, 1605 ; — par David Le Grand, prêtre habitué en l'église de Saint-Jean, 1656 ; — par Nicolas Le Griel ou Griel, 1548 ; — par Guillaume Le Vasseur et Aelis, sa femme, 1355 ; — par Jehan Lueilier, clerc de la Ville d'Eu, 1347 ; — par Jean et Nicolas Noël, 1583 ; — par Guillaume Ogno, antérieurement à 1397 ; — par Jeanne Ogno, veuve de feu Raolin Ogno, et messire Guillaume Ogno, prêtre, son fils, 1416 ; — par Jehan Peletruye, 1349, — par les héritiers de Jehan Peletruye, 1364 ; — par Jehan de Pierrecourt, dit Brunet, écuyer, demeurant à Cumont, 1483 ; — par François Poitevin, 1610 ; — par Nicolas Roussel, avocat au Parlement (donation au plat des Trépassés), 1615 ; — par Jacques Roussel, avocat au Parlement, 1665 ; — par Guillaume Sorel, demeurant à Matonmesnil, 1350 ; — par David et Jean Savoye, antérieurement à 1590 ; — par Perrine Vadel, veuve de Gilles Sore, 1623 ; — par Madeleine Vasseur, 1669 ; — par Jehan Wastinel, 1468 ; — par Louise

Yart, ou Hyart, héritière de François Yart ou Hyart, écuyer, sieur des Préaux, et de Marie Du Bucq, ses père et mère, 1698.

G. 8243. (Liasse.) — 23 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1350-1763. — SAINT-JEAN D'EU. — Titres de propriété et procédures concernant les fondations de noble homme Paul Bonnet, sieur de Saint-Léonard, dont la veuve était Jeanne Roussel, 1645 ; — de Jacques Cruppeville, 1670 ; — d'Anne de Folleny, veuve de Jean Holingier, Charlotte de Folleny, femme d'Olivier Delespine, Marie de Folleny, veuve de Jean Prouvost, etc... pour François Delespine, Marie et Isaac Prestaut, 1676 ; — de Nicolas-François Dubois, avocat au Parlement, ayant pour exécuteur testamentaire Gérard Bosredon, 1720 ; — de Pierre Duflos, 1573 ; — de Nicolas Gamellin et de Jehennotte Lambert, sa femme, 1530 (copie) ; — de Michelle Gomel, veuve de Nicolas Vallin, 1640 ; — de Guillaume Goulaffre, veuve d'Enguemer Marescot, sœur et héritière de Robert Goulaffre, ancien échevin de la ville d'Eu, 1512-1513. — Autres fondations d'Antoinette Leschoppier, veuve de Guillaume Tricquet, en son vivant, écuyer, sieur de Criquetot, 1516 ; — de Mahieu Duhamel ; « donne 20 sous de rente pour venir en aide aux Trésoriers de la paroisse Saint-Jehan, qui avaient accoutumé de trouver et paier, des deniers de l'église, le vin qui est nécessaire pour administrer, chacun an, le jour de Pasques, les paroissiens ; on donnera un pot de vin au curé qui dira, le dit jour de Pâques, faisant prône, un *De profundis* pour le donateur, et priera les paroissiens de dire chacun, à la même intention, *Pater noster* ; une chopine au clerc, à chaque Trésorier une chopine, afin que les Trésoriers ramentaissent le curé de dire le *De profundis*, » 1550. — Formule usitée dans les contrats de fondation, 1513-1516 : « La fondatrice, promeue et administrée par inspiration divine en dévocion, désirant le salut de son âme, pardon et rémission de ses péchés, recueillant en sa pensée les biens et bénéfices que Dieu, de sa très grande et immense bonté, lui a donnés en ce mortel monde, etc... »

G. 8244. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1550-1774. — SAINT-JEAN-D'EU. — Titres de propriété et procédures concernant les fondations de Nicolas Guignard, pour Colin Guignard, son père, et Jeanne De Laide, sa mère (amonetté par bonne et vraye inspiration, considérant que notre Dieu, de sa grâce, bonté et clémence, leur a donné et permis possider en ce mortel monde, ayant regard que, pour obtenir grâce, fault ferme foy et charité formée, qui est nécessaire à salut, etc...), 1550 ; — d'Isabeau Harlé, 1628 ; — de Jacques Hochard, 1630 ; — de Françoise Bonnet, veuve de Richard Le Berger, avocat au Parlement, 1723 ; contrat de mariage entre Richard Le Berger et demoiselle Bonnet, fille de Jean Bonnet, sieur du Mesnil-la-Berquerie, procureur fiscal au bailliage d'Eu, et de damoiselle Marie De Chépy, 1685 ; — de Nicolas Le Coq, curé de Saint-Martin-le Gaillard, 1622 : — de David Le Grand, prêtre habitué en la paroisse de Saint-Jean, 1656 ; — de Geneviève Le Leu, veuve de Marin Boultel, tisserand de toile, 1640 ; — de Louis Le Long, 1668 ; — de Laurence Petit, jeune fille à marier, fille de défunt Antoine Petit et d'Antoinette Le Comte, 1631 ; — de Nicolas Vallin, 1636 ; ses dernières volontés (il était mort de peste) reçues par frère Hyacinthe de Longueville, prédicateur capucin et confesseur du danger en la ville d'Eu, 12 septembre 1631. — Acte par lequel Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, fait remise à la confrérie de Notre-Dame de Pitié, de ce qu'elle lui devait à cause de transport de rente faite à la dite confrérie en 1734 et 1735, château de Sceaux, 17 août 1774 ; signature du comte.

G. 8245. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 104 pièces, papier.

1668-1783. — SAINT-JEAN D'EU. — Divers procès au bailliage d'Eu, pour l'exécution de la fondation de messire Claude Duval, docteur de la maison et société de Sorbonne, sous-chantre et chanoine de l'église cathédrale de Beauvais. — Vente par Nicolas de Saint-Ouen, écuyer, sieur de Pierrecourt, demeurant au Burel, paroisse de Cuverville, au dit Duval, d'une maison et terre paroisses de Ponts et du Marest, 1668 ; — contrat de fondation de M. Claude Duval, alors grand vicaire du cardinal des Ursins, abbé de Notre-Dame d'Eu ; donne à l'église de Saint-Jean les maisons, cour, jardin, qui lui appartenaient au Petit-Marest, etc. ; testament du même Duval, contenant, entre autre legs, celui de 300 livres à l'église de Saint-Jean d'Eu ; de 500 livres à l'église de Saint-Rémy-en-Campagne ; de 300 livres à l'église de Biville au doyenné d'Eu ; de 100 livres aux Ursulines d'Eu, dans le cas où il décèderoit à Paris ; désire que MM. de Sorbonne lui donnent la sépulture chez eux, et, s'il décède en la ville ou proche

de la ville d'Eu, que M. le curé de Saint-Jean le fasse enterrer proche de feu son père, dans le chœur de la dite église, 22 avril 1686. — Aveux, baux des biens provenant de la dite fondation. — Réduction de la fondation de M. Duval par M. de Y de Seraucourt, vicaire général, 1702. — Inventaire du mobilier de Nicolas de Saint-Ouen, écuyer, sieur de Pierrecourt, décédé, laissant des enfants mineurs, dont était tutrice leur mère Marie Hamin : 4 harquebuses à fusil, 2 paires de pistolets à fusil, 3 fourchettes d'arquemie, une montre avec la boîte et chaîne d'argent, un cadran de cuivre ; — livres : œuvres de Grenade, *Amadis de Gaule*, les *Cantiques spirituels*, le *Criton* de Platon, le *Nouveau Maréchal*, l'*Histoire de Louis le Grand*, l'*Imitation* de Jean de Bonnefond, Montaigne, le *Cabinet satyrique*, le *Bouquet sacré*, Comynes, le *Jardin français*, *l'Alguasil démoniaque*, les Mémoires de Du Bellay, diverses pièces pour la défense de la Reine mère, les œuvres de Théophile, les Mémoires de la Reine de Navarre, le Maréchal expert.

G. 8246. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1671-1763. - SAINT-JEAN D'EU. — Requête adressée au bailli, vicomte et juge criminel du comté et pairie d'Eu, par les curé et marguilliers de cette paroisse, pour qu'il leur fût permis d'obtenir censures ecclésiastiques, *nomine dempto*, contre ceux qui détenaient les titres, meubles et ornements de l'église, 1671. — Copies des censures obtenues de l'official Alphonse de Chalon, même année. — Requête de François Bourdon, marchand luthier, réclamant contre la nomination faite de sa personne aux fonctions de Trésorier, 1710. — Adjudication de bancs, 1723-1747. — Tarif pour les inhumations, 1722. — Procès au bailliage d'Eu, entre le curé (Louis De Fays) et les marguilliers De Saint-Jean, d'une part, et Nicolas-Louis Bonnet de Saint-Léonard, prêtre, Joseph Bonnet de Monchy, et François Bonnet de Litteville, ses frères, d'autre part, pour changement fait à la principale tombe de la famille, 1763. — « Mémoire pour consulter sçavoir si le sieur curé est en droit d'expulser le serviteur d'église hors de sa charge, à l'assistance de 8 ou 9 paroissiens qui ont souscrit à son expulsion, » vers 1719. — « Sujet et cause d'opposition à la nomination faite, le 20 août dernier, de la personne d'Antoine Vignant, savetier, pour serviteur de l'église de Saint-Jean d'Eu, au lieu et place de Jean Roquigny, destitué après trente années de service, pour cause de malversation et scandale public, » 1719. — Contestations entre la Fabrique et la Charité. — Extrait des statuts et ordonnances de la Charité de Saint-Jean, 1506. — « Mémoire pour avoir avis. Il a esté érigé dans une église paroissiale de la ville de... une confrairie de la Charité pour le bien et utilité de la ville et de la campagne ; leurs fonctions et la fin principale de cette érection a esté qu'ils assisteroient à l'inhumation des personnes décédées de toutes sortes de maladie, même de peste. — Les prévôts de cette Charité ne sont-ils pas en droit de faire choix d'un bedeau ou serviteur particulier qui aura droit, à l'exclusion d'un serviteur d'église de la paroisse, d'annoncer les morts, le jour, ainsi qu'il s'est toujours pratiqué, comme aussi, s'ils ne peuvent pas faire choix d'un prestre pour célébrer 6 messes qui sont fondées, chaque sepmaine, en la dite confrairie, et si le curé, qui prétend que la Charité doit être subordonnée à la paroisse, pourra empescher ces 2 établissemens, » vers 1719. — Certificat de M. Le Tellier, curé de Saint-Jacques de Dieppe, prieur du prieuré royal de Saint-Etienne d'Arques, attestant que les chapelains et bedeaux de la Charité de la Croix, établie dans sa paroisse, comme les autres chapelains et bedeaux des autres confréries, ne dépendent pas du Thrésor ni de Messieurs les marguilliers, mais bien des maîtres de Charités et confréries, du consentement de M. le curé de la paroisse, » 16 novembre 1719. — Sentence arbitrale de Louis-Auguste, comte de Lannoy, gouverneur des ville, château et comté d'Eu, sur les contestations mues entre les marguilliers et la Charité. La Charité continuera de recevoir, gérer et administrer les revenus, à charge d'en acquitter les charges... L'élection d'un prévôt et d'un élu se fera tous les ans, en présence du curé, des marguilliers, des anciens maîtres et frères... ; il leur sera accordé un banc en la chapelle de Notre-Dame de Pitié, 1733. — Requête au prieur-curé d'Eu, pour le rétablissement de la Société de saint Adrien, 1724.

G. 8247. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 76 pièces, papier.

1655-1782. — SAINT-JEAN D'EU. — Pièces diverses. — Etat des fonds et revenus de l'église, 1712. — Déclaration des biens tenus par la Fabrique du comté d'Eu, 1782. — Titres de propriété. — Baux. — Procès, au siège de l'amirauté de Dieppe, entre demoiselle Marie-Anne Corneille et Jean Petit, 1736. — Lettres de procureurs du Parlement de Paris (Poizot et Noirot) aux prévôts de la Charité de Saint-Jean d'Eu, Robert Le Beuf, Hébert, 1724, Leschevin, 1725, Sorre, 1726, Nicolas de Saint-Aubin, 1728 ; au chape-

lain de la même Charité, M. Simon, 1726. — Dans une lettre de Noirot, 1725 : « Je vous diray que le carosse de votre ville n'est arrivé à Paris que vendredi dernier, et, lorsque j'ay esté pour recevoir les 256 livres 4 sous que vous m'envoyez pour l'affaire de votre Charité, j'ay esté bien surpris de les trouver à l'adresse de Monsieur Caron. Il a fallu aller aprez le dit M. Caron. En un mot, jamais affaire ne m'a plus donné de peine, tant par rapport à cette bévue, que pour l'argent vieux. Le cocher vouiloit me faire prendre les vieux écus avec le louis sur un pied plus fort qu'ils ne vallent, et par là il y trouvoit du gain. Il y a plus, c'est qu'il a osté 2 pièces de chacune 20 solds qui y estoient. » — Lettre de M. de Neufville à M. De Machy, procureur à Eu, pour le prier d'être greffier de M. Dumontier, sénéchal du fief de Saint-Supplix, 6 août 1720. — Mémoires de frais de procédures. — Marché, pour la refonte des 3 cloches de l'église Saint-Jean, avec Pierre Capperon, maître fondeur à Amiens, 1676. — Visite de la grosse cloche de l'église par François Avril, orfèvre, et Charles Carrel, maître chaudronnier, 1732.

G. 8248. (Charte.) — 0 m. 53 c. de hauteur, sur 0 m. 66 c. de largeur.

1516-1600. — SAINT-JEAN D'EU. — Lettres du vicaire général de Georges d'Amboise, contenant approbation des statuts de la confrérie de la Sainte-Vierge, saint Jean-Baptiste, saint Jean-l'Evangéliste, saint Nicolas, sainte Catherine, fondée en l'église de Saint-Jean d'Eu, à laquelle sont ajoutés, comme patrons, saint Sébastien, saint Adrien, saint Antoine, saint Roch et sainte Barbe : « Les dits échevin et frères servans seront subjets comparoir, la veille de la feste de l'Ascension, incontinent après le second son de vespres, en l'hostel et maison du prévost, pour le convoyer aux vespres et, le lendemain, à la messe et secondes vespres, pareillement la veille et le jour de la Nativité Nastre-Dame. Quand aucun des dits frères ou sœurs sera décédé, les amys seront subjets le faire savoir au prévost ou échevin d'icelle Charité, lesquelz commanderont au clerc sonner la cloche par les carrefours de la ville, affin que les frères et seurs qui auront la congnoissance du trépas aient à dire, pour le salut de son âme, chacun cinq fois *Pater noster* et cinq fois *Ave Maria*. S'il y a aucuns frères ou sœurs de malladye qui ne soit point contagieuse ou femme en gésine, la dicte Charité sera tenue les visiter, porter pain bénist, eaue béniste, et faire dire par le chapelain de la dicte Charité, accompagné d'un des frères servantz ou deux, épistre et évangile pourveu qu'ils le requièrent... Sy aucun frère ou sœur estoit malade et ne peust subvenir à ses urgentes nécessités, il aura, par chacune sepmaine, six deniers tournois durant sa maladie; et, sy aulcune femme, accouchée d'enfant légitime, n'a de quoy estre gésinée, elle aura, chacune sepmaine, semblable somme... S'il advenoit que aulcun frère ou sœur fust trouvé mallade de lèpre, la dicte Charité seroit tenue faire son service comme pour ung frère tréspassé et, le service fait, le convoïer jusques à son hostel et habitacle, » 29 mai 1546. (Copie délivrée par Nicolle, curé de Saint-Martin-le-Gaillard, doyen d'Eu, 2 octobre 1600.) — A la première ligne lettres ornées.

G. 8249. (Registre.) — 78 feuillets, papier.

1675-1732. — SAINT-JEAN D'EU. — Comptes des prévots et receveurs de la Charité de Saint-Jean, de 1675 à 1700. Il n'y est question que des recettes. — A la fin, délibération prise par les anciens maîtres et frères, assemblés en la maison de L. Simon, leur chapelain, portant que la messe des premiers jeudis du mois serait solennisée par le prieur-curé après procession, avec exposition du Saint-Sacrement, 13 janvier 1729. — Autre délibération sur les contestations entre la Charité et la Fabrique : pouvoir donné à Laurent Simon, chapelain, et autres, pour transiger, conformément à l'avis de M. le comte de Lannoy, gouverneur du comté d'Eu, 19 décembre 1732; au bas de cette délibération : « Comme curé et premier chapelain de toutes les confrairies, j'ay signez et agréez les sus dits nommez pour terminer tout. Dechepy curé. »

G. 8250. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1710-1790. — SAINT-JEAN D'EU. — Comptes de la Charité de Saint-Jean. — 1710, « à un peintre pour peindre l'image de saint Adrien, 4 livres. — Pour avoir fait 3 chandeliers tant à Saint-Roch, Saint-Nicolas et Saint-Adrien et un à Saint-Adrien-sur-Seine, 35 sous. — A Jean Lerminat pour le ferment du chandelier de Saint-Adrien-sur-Seine, 5 sous. » — Mention du *voyage* de Saint-Adrien. — 1713, aux capucins, pour le sermon de l'Ascension, 3 livres; — pour les baguettes, 2 livres. — 1714, pour les baguettes, 40 sous; — au serviteur de l'église, pour les distribuer aux maîtres et frères, 6 sous. — Aux capucins, pour le sermon de l'Ascension, 3 livres; — pour la collation du prédicateur au dit jour, 30 sous. — 1716, pour les chaperons

neufs, qui ont été donnés aux frères entrants, 38 sous. — 1718, pour la cueillette des paroisses, le jour Saint Jean-Baptiste, accordé par la Charité, 6 livres, pour les baguettes, 2 livres; — pour les avoir rougies, 30 sous. — 1723, même dépense. — 1765, pour les baguettes, 6 livres 10 sous; — pour le prédicateur, 4 livres 4 sous; — pour la façon de 3 chaperons, 12 sous; — pour demie aune de camelot, pour les chaperons, 2 livres 6 sous.

G. 8251. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 141 pièces, papier; 1 imprimé.

1652-1727. — SAINT-JEAN D'EU. — Procès au bailliage d'Eu et au Parlement entre les maîtres et prévots de la Charité érigée en l'église de Saint-Jean d'Eu, créanciers en la succession d'Isaac Prestault, chargés du fait et cause de Jean Doisnel, aussi créancier du dit Prestault, contre Isaac-François de Lespine, fils et héritier du 3me lit de Me Isaac-François de Lespine, qui avait épousé en 1res noces Marie Prestault, fille et cohéritière en la succession d'Isaac Prestault. — Diverses pièces de procédures, entre autres un mémoire imprimé pour Isaac-François de Lespine, bourgeois de la ville d'Eu, fils et héritier de maître Isaac-François de Lespine, ancien bailli d'Araynes, 1727. — Dans une lettre du procureur Poizot à M. Robert Le Bœuf, prévôt en charge de la Charité de Saint-Jean, du 19 février 1724 : « Je ne puis m'empescher de vous apprendre une triste nouvelle, qui est celle de la mort subitte de M. l'abbé Goy, docteur de Sorbonne, votre amy, arrivée la nuit dimanche dernier. »

G. 8252. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1677-1786. — SAINT-JEAN D'EU. — Comptes de la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié, de 1704 à 1786. — Registre contenant les noms et surnoms des frères et sœurs de la confrérie. — Remarques : « L'on paie pour une annonce de jour à M. le curé, 2 sols; au clerc, 1 sol; au 1er chapier, 1 sol; au serviteur de l'église, 1 sol. L'on paie, pour une agonie de nuit, à M. le curé, 3 sols; au clerc, 2 sols; au 1er chapier, 2 sols; au serviteur de l'église, 2 sols. Na qu'il faut assister pour être paié. » — Annexé aux comptes diverses quittances.

G. 8253. (Registre.) — 21 feuillets, papier.

1709. — SAINT-JEAN D'EU. — Registre contenant les noms et surnoms des frères et sœurs de la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié. — Associés en diverses paroisses hors de la ville d'Eu. Pour couverture, deux feuillets de parchemin d'un livre liturgique en plain chant, noté : *Amo Christum in cujus thalamum introivi, cujus mater virgo est, etc.*

G. 8254. (Registre.) — 52 feuillets, papier.

1671-1678. — SAINT-JEAN D'EU. — « Second registre des noms et surnoms des frères et sœurs de la confrérie des Agonisants sous le titre de la Passion de Notre-Seigneur Jésus Christ et de Nostre-Dame-de-Pitié, érigée en l'église paroissialle de Saint-Jean-Baptiste de la ville d'Eu, le 22e jour de septembre 1674. » avec additions : le R. P. Lagoille, curé de la paroisse Saint-Jean, plus 8 prêtres, 1 diacre sur la même paroisse; Messire François Hyart, écuyer, sieur de Préaux, premier prévôt; Jean Quentin, avocat en Parlement, second prévôt; Michel Bourderel, vitrier, et Catherine Anguier, sa femme; Michel Lefebvre, garçon, supérieur des enfants de l'hôpital; François d'Avremesnil, gardien des capucins et 3 autres capucins; Elisabeth de Pardieu Maucomble, dite de la Nativité, supérieure des Ursulines d'Eu, plus 26 autres Ursulines, dont 3 de la famille de Pardieu; le concierge et le jardinier du château neuf. On indique, sur la paroisse le Marché-aux-chanvres, les rues de l'Empire, des Vadeaux, de Mathomesnil, etc. — Quêtes et recettes de la confrérie, de 1676 à 1677 : « Reçu, le 15 avril, des mains de Mlle du Fresne, la somme de 7 sols 6 deniers, pour avoir fait chanter les prières de la confrérie pour 2 hommes que l'on a supplicié le jour et fête de Nostre-Dame-de-Pitié. — Mises et paiements : Pour avoir faict chanter les prières de la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié pour l'agonie de la Révérende mère de Saint-François d'Assise, ursuline, 6 sous. — Pour avoir chanté, ce jour d'huy, 27 juin, les prières agonisantes, pour M. Nicolas Le Seigneur, avocat, 5 sous. — Pour avoir fait chanter les prières de la confrérie, pour Me Jean Belot, procureur, attendu que ce fut de nuict, la somme de 6 sous. — Pour avoir faict chanter les prières de la confrérie pour le R. P. gardien des capucins, à M. le curé, 2 sous; à Me Nicolas Beslin, 1 sou 6 deniers; à Me François Beslin, 1 sou 6 deniers; au serviteur de l'église, 1 sou; le tout

fait 6 sous. — Pour avoir fait chanter les prières de la confrérie, pour François Hyart, escuyer, sieur des Préaux, 1er prévôt de la confrérie, 5 sous. »

G. 8255. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1585-1665. — FABRIQUE DE LA TRINITÉ D'EU. — Fragments de comptes de la Fabrique, qui sont les premiers feuillets détachés de ces comptes. — 1585-1587, Noël Gorre et Thomas Garet, Thésauriers et matriculiers pour 2 ans. — 1605-1606, Nicolas De Chépy et Antoine Le Vasseur. — 1609-1611, Balduin, Varin et Jean Garet. — 1613-1615, Jean Le Maistre et Pierre Doffœil. — 1623-1625, François Hideux et Jean Felin. — 1625-1627, Thomas Le Berger et Charles Le Vray. — 1627-1629, Geffroy Capperon et Pierre Du Puys. — 1633-1635, Jean Le Vasseur et Gabriel Le Creq. — Inventaire des comptes de l'église de la Trinité, de 1540 à 1665.

G. 8256. (Cahier.) — 7 feuillets, papier.

1620-1621. — LA TRINITÉ D'EU. — « Compte que faict et rend honorable homme Jean Le Vasseur, maître et prévost de la confrairie Monsieur sainct Roch, administrée et fondée par les maîtres tanneurs de la ville d'Eu, érigée en la paroisse de la Trinité. » Noms des prêtres, des confrères et des sœurs qui se sont rendus de la dite confrérie ; 30 tanneurs. — « Payé au pacquet de la Charité, pour avoir annoncé la feste de monsr sainct Roch, que pour conduire et raconduire le pruvost, tant à la messe, premières et secondes vespres, 10 sous. » — A la suite, inventaire des lettres de la dite confrérie.

G. 8257. (Cahier.) — In-folio, comprenant 34 feuillets, papier.

1620-1622. — LA TRINITÉ D'EU. — Compte de la Fabrique pour deux années, de 1620 à 1622. — Recettes pour le vin des communiants aux principales fêtes de l'année; quêtes pour l'église. — « A Jean Mithon, pour du camelot ondé, vert et violet, de quoy on a faict des chasubles, devant d'hosteaux et rideaux, 98 livres 4 sous 6 deniers. — A Richard Avril, tant pour le ciel de chaire que pour des franges pour les dictes chasubles, 12 livres 5 sous. — Pour le pain et vin fourni à la dite église pour communier les paroissiens, 4 livres 14 sous.— A. Quentin Guillot, pacquer de la Charité, pour ses gages, 13 livres 4 sous. — A Monsr le doyen de Gamaches, pour son droit de visite, 20 sous. — Aux sonneurs, qui ont sonné aux jours de Toutz les Sainets, pour 2 ans, 10 sous. — A Quentin Guillot, pacquer, pour avoir fauché l'herbe que l'on a accoustumé semer dans la dicte église, pour 2 ans, 40 sous. — A Jacques De Mouchy, pour avoir refaict les vitres du tabernacle où repose le Saint-Sacrement, 15 sous ; — pour l'illumination du chapeau du Saint-Sacrement, 15 sous. — A un frère prescheur qui a presché le jour de la Dédicace, 12 sous ; — à un aultre prédicateur, qui a presché le jour de la Trinité, 32 sous ; — baillé pour faire le chapeau du Saint-Sacrement, 5 sous. — Le jour de Grand Vendredy, baillé au clerc, pour avoir couché dans l'église pour garder l'adoratoire, 5 sous. — Le jour de la Trinité, baillé à un prédicateur cordelier, 30 sous. — Plus a esté payé à Laurens Le Seigneur, tant pour 5 quartiers de serge fine bleue, que pour faire un tour de ciel à la chaire à prescher, que pour la façon, 75 sous. — *Item*, a esté payé à Honoré Anguer, maître menuisier, pour une chaire à confesser, 16 livres. — *Item*, a esté payé à Philippe Duflos, maître menuisier, pour rescompense du paiement de la chaire à prescher, la somme de 105 sols. — *Item*, payé à Françoys Du Boys, libraire, pour avoir refaict le manuel de l'église, 16 sols. — Antoine Viard, gradué aux arts, curé de la paroisse ; Pierre Duchemin, chapelain ; maître Jean Lebel, presbtre, aussi chapelain ; honorables hommes Olivier Le Bourg, maire de la ville d'Eu, Jehan Garnier, Mathieu Du Mastz, Pierre La Vache et Michel Bertrand, esleus Trésoriers. » — A la suite du compte : « Inventaire des meubles, lectres, enseignements concernant les revenus de la dicte église : Deux calices d'argent dont Monsr le curé en a une entre ses mains, de quoy on se sert. — *Item*, un vase d'argent à porter le Saint-Sacrement, avec la custode où se met l'hostie, lorsque l'on va à la procession, le jour du Saint-Sacrement. — Plus 2 couppes d'argent, servantz pour bailler le vin aux communians avec un paix d'argent. — Un chasuble de velours violet, avec le devant d'autel de même, servant au grand autel, avec l'estole et le fanon dont le curé se sert de l'estole et du fanon, donné par le sieur de Heeres. — Un poile de velours violet, servant de présent de courtines à l'autel de la Vierge-Marie, avec un devant d'autel de taffetatz violet, ensemble les dessus du dit poile. — Deux rideaux de camelot rouge pour le grand autel... Carreaux de velours rouge servant à

mettre le livre à dire la messe. Couvrechefs pour les images. » — Comptes indiqués à partir de 1531. — Compte incomplet du commencement.

G. 8258. (Registre.) — Cartonné, 55 feuillets, papier.

1667-1668. — LA TRINITÉ D'EU. — « Compte que rend par devant vous, Monsieur le curé et messire Hyérosme De la Chaussée, comte d'Arrest, et messieurs les anciens Thrésoriers et marguilliers de l'église de la Sainte Trinité..., Jean Le Vasseur, marchand tanneur, Thrésorier sortant.., pour 2 années... » du 1[er] juin 1667 au 29 mai 1669. — « Aux hommes qui ont parez et ornez l'église pour les 2 jours de feste de la Sainte-Trinité et pour le temps du jubilé 1668, 4 livres 5 solz. — A Nicolas Broutin, pour 2 bottes de branches de may à mettre dans l'église, le jour de la feste en 1667, 8 sous. — Pour les trois chaires neuves de bois de chesne qui sont dans le chœur... à la place de l'ancien banc de M. le prieur, 6 livres 15 sous. » — Mention des pestes d'Amiens, qui avaient causé une interruption dans le service des messagers. — Pour 5,000 pains à communier, 3 livres 15 sous. — Inventaire des meubles : Coupe d'argent pour donner du vin aux communiants. — Inventaire des titres, 1669. — Ecrit dans un autre sens : « Papier pour escrire ce que je payé comme Thrésorier depuis le jour de la feste, qui fut le 5 de juin 1661, que il me falut orner et parer l'église avec plusieurs pièces de tapisserie aux arcades des piliers, et mesmes dessus les dits pilliers, et puis, pour le cœur de la dite église il fut paré et orné de quantité de pièces de tavoiyolles et tableaux, le tout emprunté aux gens de nostre ville d'Eu. L'on les rend après la feste passée. Premièrement il couste à traitter à disner à 2 hommes, 2 jours durant, pour aider à orner et parer la dite église, 30 sols. » — Annexé au registre, 4 feuilles de quittances.

G. 8259. (Cahier.) — In-folio, comprenant 50 feuillets, papier.

1763-1791. — LA TRINITÉ D'EU. — « Registre pour servir aux délibérations et redditions de comptes de l'église et paroisse de la Trinité d'Eu, cotté et paraphé par nous Pierre Bunel, avocat au Parlement, bailly, vicomte, juge civil et criminel du comté pairie d'Eu, le 7 septembre 1763. » — Délibérations à partir de 1765 seulement. — 7 septembre 1766, on s'occupe de la reconstruction du clocher. — 19 juin 1768, mention de Vulfran De Poilly, orfèvre à Abbeville. — 4 octobre 1772, mention d'un nouvel autel à la romaine. — 3 avril 1774, on fera faire un reliquaire pour une relique de la vraie croix, dont il avait été fait présent à l'église. — 20 mai 1787, Michel Renard, reçu en qualité de chapier et de chapelain de la Charité, à charge de porter la seconde chape, d'accompagner les frères de la Charité aux convois, etc. — 11 novembre 1787, secours accordé par le duc de Penthièvre pour la reconstruction du manoir presbytéral. — 21 juin 1789, on fera faire, en carreaux hexagones de la Tuilerie, tout le pavé depuis l'autel Saint Antoine jusqu'à la muraille du côté de l'ouest. — Au dernier feuillet, procès-verbal de la pose d'un crucifix sur le pont qui sépare la Normandie de la Picardie, le diocèse de Rouen du diocèse d'Amiens, la paroisse de la Trinité d'Eu de la paroisse de Notre-Dame. — Curés de la paroisse : Gruel, 1765-1779 ; — Buiret, 1781-1791.

G. 8260. (Liasse. — 4 cahiers, comprenant 54 feuillets, papier.

1710-1763. — LA TRINITÉ D'EU. — Délibérations de la Fabrique. — 6 juillet 1710, règlement pour les honoraires des prêtres. — 22 mai 1712, « quelques anciens Trésoriers ayant représenté que leurs enfants souffrent depuis plusieurs mois de ce qu'aucuns des prêtres de la paroisse ne tiennent et ne veulent tenir les écoles à l'effet d'instruire et donner l'éducation aux dits enfants, ils auroient entremis Dom Louis Lucas, prestre, religieux et prieur de la Très Sainte Trinité, pour porter l'un des dits prestres de vouloir se charger des écoles et instructions des enfants... et que le dit sieur prieur avoit obtenu du sieur Blanger qu'il tiendroit les dites écoles sans tirer à conséquence, et par bonne volonté ; offre acceptée. » — 14 février 1717, délibération sur le procès-verbal d'interdiction de l'église par messire Antoine Piquet, archidiacre du Ponthieu, à cause du mauvais état du pavage. — 4 juillet 1717, lorsque l'église sera repavée, personne n'y pourra mettre de banc sans payer une somme qui sera réglée par le curé. — 6 avril 1721, délibération au sujet des réparations à faire aux couvertures de l'église endommagées par les grands vents ; vu l'impuissance de la Fabrique, les sous-ailes et le portail seront recouvertes en paille. — 22 novembre 1722, mention d'un incendie qui avait détruit 2 petites maisons du Trésor des Trépassés de cette

église. — 15 août 1723, délibération pour faire la condition d'un vicaire, dont la nécessité était reconnue. « La paroisse est d'une très grande étendue ; elle est de 500 communiants, une partie dans l'enceinte de la ville, de laquelle les portes étant fermées, on ne peut tirer de secours dans les pressans besoins que du sieur vicaire, qui demeure dans l'enceinte de la dite ville. » — 9 septembre 1736, visite de l'église par Caron, curé de Chépy, doyen de la Chrétienté de Gamaches. — 27 septembre 1744, délibération pour l'instruction des enfants. — 22 mai 1747, à l'avenir les Trésoriers feront leur charge *gratis* comme il est porté par les ordonnances du Roi; mais sera célébré, au décès de chacun d'eux, un service solennel. — 8 décembre 1754, un pignon de l'église menaçant ruine sera réédifié. — 19 juin 1763, on fera construire une niche en maçonnerie pour y placer un *Ecce homo*.

G. 8261. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 61 pièces, papier ; 3 imprimés.

1640-1716. — LA TRINITÉ D'EU. — Quittances des droits d'amortissement. — Déclarations des biens appartenant à la Fabrique de la Sainte-Trinité de la Chaussée, faubourg de la ville d'Eu. Dans la déclaration de 1640 : « L'église possède 4 acres de prairies de fondations de plusieurs paroissiens ci-devant décédez, laquelle prairie ne peult estre baillée à louage, attendu que depuis 4 à 5 ans, elle a toujours esté pasturée, mangée et fauchée par les gens de guerre et cavaliers qui viennent par chacun an en la dicte ville d'Eu. Il faut paier et gaiger six presbtres, oultre le curé et le clerc, comme aussi entretenir tous les bastiments de l'église, pour raison de quoy elle est obérée de plus de 300 livres. »

G. 8262. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1623. — LA TRINITÉ D'EU. — Acte de nomination de Pierre Capperon, comme homme vivant, mourant et confisquant pour la Fabrique de la Trinité, 1659. — Sentence du bailliage d'Eu contre Grelache Costier, pour reliquat de compte, 1623. — Diverses pièces de comptabilité. — Consultation de Douville de Belleval, avocat d'Abbeville, sur le point de savoir « si une confrérie, établie sans lettres-patentes, peut refuser à l'église paroissiale où elle est establie, l'usage des croix, encensoirs, bannières qu'elle dit avoir acquis de ses épargnes et de ses quêtes, » 1775 ; 24 sous indiqués comme prix de cette consultation. — Devis pour la couverture du clocher de l'église. — Minute d'une lettre écrite au comte d'Eu pour obtenir un secours. — Mémoire pour la chapelle de Saint-Léonard du Val-de-Gland, située sur la paroisse de la Trinité, qu'il était question de réunir à l'hôpital général ; — 2 lettres à ce sujet de l'évêque d'Amiens à M. Gruel, curé de la Trinité, et de l'archevêque de Rouen à l'évêque d'Amiens, 18 septembre 1767, 10 janvier 1768. — Compte des recettes et dépenses faites pour la chapelle de Saint-Laurent du Mont d'Eu, 1767-1777. — Pièces à l'appui des comptes.

G. 8263. (Registre.) — 11 pièces, parchemin ; 68 pièces, papier.

1555-1775. — LA TRINITÉ D'EU. — Titres de rentes appartenant à la Charité ou à la Fabrique de cette paroisse, classés suivant l'ordre alphabétique des noms de ceux qui les devaient dans les derniers temps : Flament Guérin, d'Etocquigny; Eudes de Catteville, veuve du sieur Héron de Neuville ; Hesnard, Hocquet, Jacob, Le Duc, Le Fevre, Maillard, Neufgermain, Bocquetin. — Traité de mariage entre messire Charles-Antoine Martin, écuyer, ci-devant conseiller du Roi, président en l'Election d'Arques, fils aîné de Pierre Martin, président en la dite Election, et de Marie-Françoise Gérard, et Marie-Félicité de Vildor, fille de François de Vildor, secrétaire du Roi, seigneur patron de Villers-sur-Foucarmont, et de feue Marie-Thérèse Crevel, 1736. — Fondations pour Pierre Faguen, 1555 ; — pour François Le Maistre, sieur de Douxmesnil, échevin d'Eu, 1619 ; — pour Jacques De Rue, en son vivant, curé de Sainte-Opportune en Normandie, 1629.

G. 8264. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1107-1751. — LA TRINITÉ D'EU. — Sentence de l'official d'Amiens, entre François Le Bourcq, curé de la Trinité, et Guillaume Fauconnier, prêtre, faisant l'office de sous-diacre en la dite église, au sujet de l'acquit des messes de fondation, 1664. — Requête à l'évêque d'Amiens pour faire approuver un règlement au sujet des sonneries, argenterie, ornements et ouverture de terre en l'église de la Trinité : « Ce règlement, Monseigneur, n'est fait que pour réprimer les abus intolérables qui suivent nécessairement des fréquentes

inhumations qui se font dans l'église, qui devient depuis quelque temps très mal propre et très malsaine. L'ambition d'être inhumé dans l'église, ou le désir d'estre enterré avec ses parents, excitoient plus des deux tiers des personnes à demander, avant leur mort, cet honneur à leurs parents ou héritiers, qui leur accordoient cette grâce d'autant plus facilement que la Fabrique n'exigeoit que 3 livres pour l'ouverture de la terre. » — Ordonnance conforme de l'évêque d'Amiens, 15 mars 1754. — Contestation pour un prie-dieu dans l'église, 1718. — Fondations pour Laurence Carpentier, veuve de Nicolas Philippes, 1620 ; — pour Allard Gorré, 1525 ; — pour Martin Le Doïen, prêtre, natif de la paroisse de la Sainte-Trinité, habitué en la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs et officier en icelle église de la Trinité, 1626 ; — pour Nicolas Le Villain, 1588 ; testament du dit Le Villain, revêtu de sa signature et de celle de Antoine Viart, curé de la dite église. — Titres de propriété et procédures, en grande partie perdus par l'humidité.

G. 8265. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 67 pièces, papier.

1481-1775. — LA TRINITÉ D'EU. — Titres de rentes appartenant à la Charité ou à la Fabrique de cette paroisse, classés suivant l'ordre alphabétique des noms de ceux qui les devaient dans les derniers temps : Bouquet, Bruhier, Capperon, Du Chaussoy, Duchemin, Dufrieu, D'Escarbotin, Dunet. — Fondation de Bertrand De Rue, en 1481 (pièce déchirée et en fort mauvais état). — Autre fondation de Nicolas Le Roy, marchand, demeurant en la Haute-Chaussée d'Eu ; il donne à la Fabrique « une pièce de terre en nature de pré salé, contenant 3 journeux, vulgairement appelé le Grand Douaire, au terroir et dîmage de la Trinité, tenue de la seigneurie de la Chaussée, » 1624.

G. 8266. (Registre.) — Comprenant 65 feuillets, papier.

1675-1691. — LA TRINITÉ D'EU. — Comptes rendus par les demoiselles prévôtes de la confrérie de sainte Catherine, érigée en cette église. — 1662, « pour une petite dentelle dorée et taffetas blanc, pour faire un voile à la sainte Catherine, 21 sous 6 deniers. » — 1788, « pour la façon de 2 fiches de fer blanc pour mettre devant l'image de sainte Catherine, 6 livres. »

G. 8267. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1636-1763. — FÉCAMP (Églises de). — Collations de la cure de Saint-Etienne, vacante par le décès de Nicolas Durand, à Michel Le Chevalier, par Henri de Bourbon, prince du Saint-Empire, évêque de Metz, marquis de Verneuil, abbé de Fécamp, 29 septembre 1652 ; — de la même cure, vacante par le décès du dit Le Chevalier, à Guillaume Bourdel, par Daniel de Bares de Saint-Martin, commandeur de l'ordre de Saint-Michel, abbé de la Chaise-Dieu, vicaire et procureur général de Casimir, roi de Pologne et de Suède, abbé de Fécamp, 12 juin 1669 ; — de la même cure, vacante par la résignation du dit Bourdel, à Pierre Barbe, curé de Saint-Valery au doyenné d'Envermeu, par Benoît Coquelin, prieur et vicaire général de Fécamp, juin 1678 ; — de la même cure, vacante par la résignation de Pierre Quesnel, à Adrien Vimont, par Jacques Remy, autre vicaire général de Fécamp, 19 mars 1683. — Collation de la cure de Saint-Etienne de Fécamp, vacante par le décès de Jacques Gilles, à Jean Berbion, par Henri de Lorraine, abbé de Fécamp, 2 mars 1636. — Procès entre les collecteurs de la taille de cette paroisse et le commis des Traites Foraines, 1662. — Certificat du curé et des Trésoriers et notables habitants de la paroisse de Saint-Etienne, de l'état des 4 vitres de l'église (2 en verre peint, ayant besoin d'être protégées par des treillis de fer), au décès du curé M. de Calignac, 24 juillet 1763. — Compte de Jean Gervais, Trésorier de la paroisse de Saint-Thomas de Fécamp, 1696-1699 : travaux au clocher ; croix du clocher fournie par le serrurier Jean Le Monnier, 65 livres 10 sous. — Quelques pièces de comptabilité.

G. 8268. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 115 pièces, papier.

1586 (copie) - **1789**. — FERTÉ-SAINT-SANSON (LA). — Quelques pièces justificatives de comptes, 1694-1740. — FLAMANVILLE-L'ESNEVAL (NOTRE-DAME DE). — Inventaire des titres de la Fabrique. — Opposition de la Fabrique au décret des biens d'Emery Desmarets, 1627. — Donation de Catherine Vaderlot, 1651. — Constitution de rente, pour une fondation de François Deschamps, 31 mai 1687. — FLAMANVILLETTE (NOTRE-DAME DE). — Compte de la Fabrique, 1786 : lambris du chœur, contretable, tabernacle peints ou dorés par Noël Juncay ; lambris

posé au berceau de l'église. — Pour la construction du prétoire de Cany, 4 livres 10 sous. — Quelques pièces justificatives de comptes. — Fondation pour le curé Jean Le Thuillier ; entre autres dispositions, legs pour la confrérie des Agonisants ou de Jésus Agonisant, 1698. — Compte de cette confrérie, 1787. — Baux de biens appartenant à la Fabrique et à cette confrérie, 1783-1788. — FLOQUES. — Titres de propriété. — Fondation de noble et scientifique personne maître Anselme de Bellengreville, conseiller et confesseur ordinaire de très haute et très illustre princesse Louise de Lorraine, reine de France, suivant la cour de la dite dame, 1586 ; — de Richard Le Bourg, 1742.

G. 8269. Liasse. — 4 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1599-1781. — FONTAINE-LA-MALET. — Vente à Jean Jollain, docteur en théologie, curé de Fontaine-la-Malet, d'une pièce de terre, au hameau d'Anfriette, 1599. — Arrêt du Parlement, Chambre des Vacations, qui ordonne aux paroissiens de Fontaine d'avoir à payer à Guyon Martel, pourvu à la cure de cette paroisse, les dîmes des grains et fruits récoltés sur leurs héritages, le dit curé en contestation pour la cure avec Jean Mapheus, religieux augustin, 28 septembre 1629. — Aveux aux seigneurs de Graville : Armand, cardinal de Richelieu, 1631 (copie) ; — François-Louis de Bourbon, prince de Conti, 1702 ; — Louis-François Joseph de Bourbon, comte de la Marche, représenté par son père et tuteur honoraire Louis-François de Bourbon, prince de Conti, 1756. — FONTAINE-LE-DUN. — Bail d'une pièce de terre au trait de Limésy par Pierre L'Heureux, maître en charge de la confrérie du Saint-Sacrement, 1769.

G. 8270. Liasse. — 27 pièces, papier.

1672-1711. — FONTAINE-LE-BOURG. — Comptes des Trésoriers. — Aux recettes, ventes des œufs donnés à Pâques, des gerbes de blé cueillies pour l'église ; — quêtes pour le cierge bénit : — fruits du cimetière. — Aux dépenses, pain fourni pour le pain bénit. — 1674, pour un pommier provenant du cimetière, 3 livres. — 1677, verrières de l'église barrées de barres de fer. — Droits de sépulture pour un homme, 3 livres ; — pour un enfant, 30 sous. — « Payé, à Pâques, pour avoir 400 de petits pains, et un cent de grands pains pour communier, 7 sous. » — 1679, dépenses pour la cloche, fondue près de l'église : aux fondeurs, 114 livres ; souper et déjeuner aux fondeurs, 6 livres 16 sous. — Pour un missel, 16 livres — 1684, à Henry Du Quesnay, maître vitrier à Rouen, pour avoir raccommodé les vitres, 9 livres. — On *terre* l'école où demeurait le vicaire. — Mention du *Regina cæli*, chanté le jour de Pâques, suivant la fondation de Guillaume Daon, prêtre ; — du hameau de la Justice. — 1688, réparation des bancs de l'église. — 1690, journée d'un homme employé à clore le cimetière, 7 sous. — Réparations au confessionnal. — 1691, église volée par effraction. — 13 pains de 3 marques donnés aux pauvres de la paroisse suivant la fondation de M. Daon. — 1693, église imposée pour la taxe des pauvres à 3 sous par semaine, en tout 4 livres 16 sous. — 1694, par suite de la cherté on paie 13 pains bisets, de la fondation de Daon, à raison de 3 sous 4 deniers la livre. — Eglise taxée pour les pauvres à 5 sous par semaine. — Pain à consacrer acheté chez *un échoppier*, 2 livres 10 sous. — 1695, 3 journées de charroi, 3 livres 5 sous. — 1698, pour les 13 pains de la fondation de M. Daon, 36 sous. — Au clocheteur, pour une année de ses gages à sonner l'office divin, 3 livres. — 1699, images peintes par Cordouan, 6 livres 15 sous. — 1700, pour la moitié du supplément de finance de l'office de juré crieur, 27 livres — 1703-1712, brique achetée chez un briquetier de Saint-André-sur-Cailly. — 1710, pour un canon qui est sur le grand autel, 1 livre. — 1714, 4 journées d'homme à planter de la plante d'épine autour du cimetière, 2 livres. — Comptes approuvés, au cours de leurs visites, par les grands vicaires de l'abbaye de Fécamp : Jacques Remy (Denis Filleul, secrétaire), 10 octobre 1683, 3 août 1685 ; — Gabriel Dudan (même secrétaire), 27 mars 1689 ; — Innocent Bonnefoy (Roger Villette, secrétaire), 13 septembre 1590 ; — Enguehard (Isaac Chazel, secrétaire), 13 février 1694 ; — Martin Filland (Ruffy, secrétaire), 12 septembre 1697 ; — Enguehard (Joseph Rougier, secrétaire), 17 octobre 1699 ; — R. Massuet (Louis Fillastre, secrétaire), 20 juillet 1701 ; — François Du Vivier, 1703, 17 août 1704, 2 septembre 1705 ; — Mathieu Gilbert (Remy Filleul, secrétaire), 5 août 1708 ; — P. Thibault (Filleul, secrétaire), 7 octobre 1719, 5 septembre, 5 octobre 1716. — Curés de la paroisse, François Le Halleur de Francouville, 1677. — Villecoq, 1685. — Avice, 1686-1714 ; — Pollin, 1715, 1716.

G. 8271. Liasse. — [illegible] pièces, papier.

1715-1760. — FONTAINE-LE-BOURG. — Comptes des Trésoriers, de 1715 à 1760. — 1716, reçu

de Mons[r] Cordier, maître d'école, pour le loyer de la maison proche le moulin, 11 livres. — Pour la tombe de Madame Daon dans l'église, 3 livres. — Achat de tuile à Saint-André-sur-Cailly. — 1721, pour les frais d'avoir fait viser 190 livres de billets de banque royale, aux fins d'avoir une liquidation suivant les arrêts du Conseil, 2 livres 11 sous. — 1724, tuile achetée à Saint-André-sur-Cailly. — 1726, pour un quarteron de gerbées, un paquet de vaulard, 2 journées de couvreur sur la maison du Parquet, la gerbée à 30 livres le cent, 7 livres. — 1727, 10 entes plantées au cimetière, à 10 sous l'ente. — 1731, à Claude Mainot, menuisier, pour avoir fait et fourni le bois de l'œuvre des Trésoriers et des troncs du Trésor, 14 livres 5 sous.—Adjudication de la quête des œufs de Pâques, 6 livres 10 sous. — 1733, pour l'aigrette qui est sur le haut du tabernacle, achetée par M[me] Avenel, 4 livres 10 sous. — Maison du maître d'école couverte en gerbées. — 1737, adjudication à Pierre Valle, pour 3 ans, de la maison proche le moulin, ci-devant occupée gratis par les maîtres d'école. — Travaux à la maison vicariale ; table à écrire ; bancs pour asseoir les enfants. — 1744, au sieur Garand, brodeur, pour avoir fait et fourni une chasuble de damas à fleurs et fond blanc, avec une bannière de damas rouge cramoisi, 140 livres. — A Varengue, relieur, pour avoir relié les graduels, l'antiphonaire et le rituel, 22 livres 16 sous. — 1752, façon de bancs dans la nef. — Au sieur Delamare, orfèvre, 33 livres. — Pour un missel et un sinet, 28 livres. — 1753, à M. Le Fèvre, menuisier, pour le chandelier du cierge pascal, 5 livres. — 1758, paiement au sieur Roseau, peintre, pour peinture d'images dans le chœur de l'église. — Achat de 84 gerbées, pour recouvrir la maison d'école. — 1760, achat de briques à Saint-André-sur-Cailly. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands vicaires de Fécamp : Pierre Thibault (Filleul, secrétaire), 5 septembre 1716 ; — (G. de Launay, secrétaire), 9 septembre 1717 ; — J. De la Londe, secrétaire), 9 septembre 1718 ; — De la Rocque, secrétaire, 7 septembre 1819 ; — Pierre Cordier, 1[er] juillet 1721 ; — De la Londe, secrétaire, 20 juillet 1722 ; — Pierre Thiébault, 8 septembre 1724 ; — Claude Dupré (H. Bunel, secrétaire), 5 mai 1727 ; — P. Thiébault, 19 juillet 1730 ; — par le sous-prieur et official de Fécamp, F.-P. Lemaistre, 21 mai 1734 ; — Pierre Maloël, 14 décembre 1736 ; — Romain De la Londe, 24 août 1738, 15 septembre 1739, 9 août 1740, 13 octobre 1742, 29 avril 1714 ; — P. Boucher, 22 août 1746 ; — J. Le Febvre, 17 avril 1749 ; — P.-J. Le Maistre, 13 novembre 1752, 5 septembre 1755 ; — P. Lenfant, 29 avril 1758 ;— Pierre Desmares, 20 avril 1762.

G. 8272. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1596-1765. — FONTAINE-LE-BOURG. — Aveux baillés aux religieux de l'abbaye de Fécamp, pour biens relevant de leur baronnie de Fontaine-le-Bourg, notamment par les curés Pierre Pollin, 1744 ;—Jacques-Antoine Pollin, 1781, pour le manoir presbytéral. — Tableau des fondations qui doivent être acquittées en l'église de Fontaine-le-Bourg : le 20 janvier, jour de saint Sébastien ; le 30 janvier, jour de la Translation de sainte Anne, à l'intention de maître René Adam, prêtre ; le 9 mai, jour de la Translation de saint Nicolas. — Fondation de Marie Dacher, veuve de feu Pierre Thorel, 1751. — Titres concernant la rente de 96 livres 17 sous 11 deniers que la Fabrique a droit de prendre, chaque année, sur les aides et gabelles, provenant de la donation de la dite Dacher. Parmi ces titres, inventaire des biens demeurés après le décès de dame Anne-Claude Nolasson, femme de M[re] Etienne Boucon, chevalier de Saint-Jean-de-Latran, comte palatin, en présence d'André Bouys, peintre du Roi, de l'Académie de peinture, nommé en 1722 subrogé-tuteur des mineurs Boucon, 1730. — Titres concernant la maison vicariale achetée, en 1611, de Charles Varouil — Autres ventes faites à la Fabrique par Jean, Nicolas et Jacques Le Febvre, 1596 ; — par Michel Dorival, 1651. — Baux. — Procès-verbal de visite de l'église de Fontaine-le-Bourg, par Henry Gosset, maître maçon à Rouen, et Nicolas Le Métayer, maître charpentier, à l'effet de procéder à la reconstruction de l'église : « Il convient démolir la nef et les ailes du côté d'icelle sur toute leur longueur, à la réserve du pignon étant à l'entrée et au bout de l'église, pour qu'on la réédifie de neuf sur la longueur de 92 pieds de dehors en dehors, en comprenant le clocher, et sur la hauteur de 20 pieds, et d'épaisseur 2 pieds, » 15 février 1659. — Répartition par Jacques Le Cornier, conseiller au Parlement, commissaire de la Cour, accompagné de Gilles Cousin, commis au greffe, de 2 sous par livres de revenu sur les propriétaires et fermiers de Fontaine-le-Bourg, pour faire les fonds nécessaires à la réédification ; les religieux de Fécamp imposés à 130 livres, 1659. — Arrêt du Conseil d'Etat confirmatif de l'adjudication faite par M. de Caumont, subdélégué, des réédifications et réparations à faire aux clocher et cloches de Fontaine-le-Bourg ; adjudicataire, André Gaillard, pour 3,500 livres à imposer en 3 années consé-

cutives par égale portion sur les propriétaires de la paroisse, 16 août 1723 ; suivi de l'ordonnance de l'Intendant, du 9 septembre de la même année.

G. 8273. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 92 pièces, papier.

1628-1717. — FONTAINE-LE-BOURG. — Arrêt du Parlement ordonnant qu'il serait fait procès-verbal de la qualité et quantité de bois nécessaire pour la réparation et réfection du clocher et chanceau de l'église de Fontaine-le-Bourg, 1628. — Commission donnée par Henri de Lorraine, abbé de Fécamp, à M. de Soulliniac, maître architecte, pour qu'il eût à se transporter au plus tôt en la baronnie de Fontaine-le-Bourg et seigneurie d'Aiziers et aux moulins de Louviers, pour visiter les lieux, et faire et passer les marchés à tel prix qu'il jugerait raisonnable, 1628. — Lettre de J.-B. Barcillon à M. de Lestanville, bailli de Fécamp, relative à cette réparation, Paris, 17 mars même année. En *post-scriptum :* « M. Soulliniac vous dira l'arrivée de Mgr l'archevêque de Narbonne en cette ville, et la mort de M. de Beauvilliers, à qui Dieu fasse paix ! » — Devis du sieur Soulliniac. — FRÉVILLE. — Fondation de François Le Vasseur, 1747. — Contestations pour la réparation du chanceau de cette église entre M. Albert de Colligny, prieur du Mont-aux-Malades, et les propriétaires de la paroisse, les réparations tombant à la charge des chanoines réguliers du dit prieuré, en leur qualité d'héritiers de Louis Juhel, chanoine régulier du dit prieuré, curé de cette paroisse, décédé le 14 mars 1745. — Marché entre Louis Gallot, architecte expert, et M. de Colligny. — « Courtes observations de M. de Colligny sur le devis des réparations de Fréville fait par M. F. De France, architecte, au mois de juin 1745. » — Narré succint de ce qui s'est passé entre MM. les propriétaires de Fréville et le prieur du Mont-aux-Malades. — Lettres de ce prieur, 1714. — Copies de pièces relatives à des procès pour le bénéfice de Fréville, 2e portion, entre Pierre Le Clerc et Antoine Le Boucher, 1564 ; — entre Marin Thierry et Claude D'Yvetot, 1591 ; — entre Robert Du Mesnil, religieux profès du prieuré du Mont-aux-Malades, pourvu de la seconde portion du bénéfice de Fréville, et dom Antoine Corneille, pourvu de l'autre portion, 1646-1649. — Aveu à Mathieu de Recusson, seigneur du fief de Gruchet, 1602. — Rôle et assiette de la cotisation des pauvres de la paroisse de Fréville suivant l'arrêt de la Cour du Parlement, le 10 janvier 1741. — FRÉNOY. — Mémoire de maître Antoine Morin, curé de Frénoy, et de Jeanne Jagée, veuve de Jacques Morin, Elu en l'Election d'Eu, contre les habitants de Cuverville, au sujet d'une haie. — Cachets de M. Ebran, notaire, et de M. de Colligny.

G. 8274. Registre. — In-folio, 163 feuillets, papier.

1711-1786. — FONTAINE-SOUS-PRÉAUX. — Comptes des Trésoriers. — Aux recettes, quêtes des plats de l'église ; — du Trésor ; — quête des gerbes le jour de la Dédicace ; — œufs de Pâques. — Aux dépenses, achat des registres de baptêmes, mariages et inhumations, messe du jour de la reddition des comptes. — 7 juin 1744, acceptation par la Fabrique d'un Soleil et autres ornements donnés par une personne qui ne voulait point être nommée, à condition de chanter le *Te Deum*, le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement. — 15 mai 1744, il sera célébré après le trépas de chaque Trésorier et de chaque Trésorière, un service, et, de plus, tous les ans, un autre service pour les Trésoriers et Trésorières défunts — 1744, 3 entes plantées dans le cimetière et journée d'un homme, 4 livres 13 sous. — 1751, reconstruction du porche de l'église, en bois, 23 livres 6 sous. — 13 juin 1754, on fera faire 14 bancs au lieu des *selles* qui étaient dans l'église ; marché pour cela avec Guillaume Le Roy, qui s'engage à les faire pareils aux mieux faits de l'église de Saint-Martin-du-Vivier ; ces bancs seront adjugés, aux enchères, aux paroissiens. — 19 juin 1763, bancs loués de 1 livre 12 sous à 3 livres ; en tout, 32 livres 4 sous. — 22 mars 1765, Trésorier rendu responsable d'un vol de 169 livres 17 sous 9 deniers commis au préjudice de la Fabrique. — 1766, journée d'un homme employé à plier les haies du cimetière, 15 sous. — 1769, reconstruction du presbytère aux frais des paroissiens, suivant un rôle arrêté par l'Intendant. — 9 février 1772, église volée par effraction de la croisée du milieu de la nef ; perte, 10 pistoles. — 7 juin même année, en reconnaissance des biens faits par lui à l'église (don d'ornements d'église, voile pour la Sainte-Vierge, etc., pavage de l'église en pavé de Caen, blanchissage et lambrissage du chœur), la Fabrique permet à M. Ferment, marchand de Rouen, de faire construire à ses frais, pour lui, pour son fils, pour les demoiselles ses filles, mariées et non mariées, et pour ses petits-enfants vivants, un banc derrière celui des gens de M. de Montmorency. — 1775, chaire à prêcher réparée. — Dans la nuit du 2 au 3 octobre 1777, église volée par effraction. — Dans la nuit du 28 au 29 décembre 1780, porte de l'église crochetée, vol de 40 livres. — 1780, reconstruction de la muraille du porche de l'église. — Jean-Baptiste Maquet, curé de la

paroisse, 1745-1786. — Une grande partie de ce registre a servi aux actes de la Municipalité de l'an II à l'an VIII ; — à ceux de l'Administration municipale du canton de Quincampoix (enregistrement de certificats d'exemption de service militaire de l'an II à l'an VII ; certificats de vie).

G. 8275. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1631-1790. — FONTAINE-SOUS-PRÉAUX. — Titres de propriété concernant la Fabrique. — Aveu par la Fabrique à Charles-François de Montmorency-Luxembourg, marquis de Blainville. — Déclaration des biens appartenant à la Fabrique, 1690. — Testament de Geoffroy Simon, curé de Fontaine-sous-Préaux, par lequel il aumône au Trésor 2 pièces de terres, sises à Saint-André-sur-Cailly, 8 janvier 1634. — Délibérations et comptes, 1786-1790 : 1788, pour les quêtes de la Sainte-Vierge, 47 livres ; — pour les quêtes de la Dédicace, 3 livres 18 sous ; — pour les pommes du cimetière, 6 livres 15 sous ; — pour les œufs de Pâques, 19 sous. — J.-B. Maquet, encore curé de la paroisse en 1790.

G. 8276. (Registre.) — In-folio, 55 feuillets, papier.

1711-1786. — LA FONTELAYE. — Comptes des Trésoriers. — Délibérations. — 6 juillet 1760, « M. Fossard, archidiacre du Petit-Caux, vu le procès-verbal dont il résulte que l'église et Fabrique sont dans le dernier état de pauvreté et de délabrement ; que Mr de la Fontelaye, seigneur, n'a point tenu la parole d'honneur qu'il m'avoit donnée de régler dans 3 mois ce qu'il devoit à la Fabrique ; qu'il doit au moins 16 années de 30 et tant de livres de rente au Trésor ; qu'il est saisi d'une des 3 clefs du coffre contre les lois ; qu'aucun Trésorier n'ose ny agir pour le faire payer, ny signer aucune délibération en général, et qu'il est impossible de remédier au désordre et faire subsister l'église et le service divin sans le secours de l'authorité royale, avons ordonné qu'incessamment on s'adressera à M. le procureur du Roy au bailliage pour réclamer la protection que nos Rois ont toujours accordée aux églises, et le prier d'avoir pitié de l'état déplorable de cette église ». — 7 février 1762, délibération pour les travaux de réédification à faire à l'église ; — entre les signatures, celles de Dumont la Fontelaye. — 1762, tuile achetée à Varengeville. — 6 juillet 1763, M. Fossard, archidiacre, ordonne que le ciboire sera changé et que le confessionnal sera incessamment réparé. — Loyer des bancs. — 1761, tuile achetée à Varengeville. — 1764, à Pierre Le Moine, pour avoir voituré la contretable de la Vierge, 4 livres. — 1770-1771, pour les visites archidiaconales, 15 sous. — 12 juillet 1773, l'archidiacre ordonne que les Trésoriers feront les diligences pour faire payer les arrérages des rentes dues à la Fabrique par M. Dumont de Bostaquet, seigneur de la paroisse ; il ajoute au bas de son ordonnance : « Paroisse et église changée en bien depuis 15 ans. Eglise charmante pour la décence et propreté, qui autrefois faisoit compassion. » — 3 octobre 1773, nomination d'un homme mourant, vivant et consficant, pour rendre aveu autant que de besoin à M. de Bostaquet pour le cimetière, église, etc. — 2 juin 1776, 1,000 livres données au curé pour la construction de son presbytère ; les fonds seront imposés sur les paroissiens au marc la livre. — 13 juin 1779, 24 livres à prendre sur le produit des bancs donnés au chantre de la paroisse. — 18 juin 1761, délibération au sujet des réédifications à faire au clocher. — Comptes vérifiés par M. L'Hurier, curé de Gonneville, doyen de Basqueville, 12 juillet 1765. — M. Leprevost de la Londe, curé de la paroisse, 1768-1779. — La comtesse de La Myre, propriétaire en la paroisse, 1781.

G. 8277. (Liasse.) — 46 feuillets, papier ; 5 imprimés.

1712-1771. — FONTENAY. — Pièces de procédures concernant la Fabrique. — « Mémoire pour Pierre Pouchin, Jean-Baptiste Fleury et Nicolas Feret, bourgeois du Havre, héritiers, du chef de leurs femmes, aux propres maternels du feu sieur Joseph Le Noble, apelant de sentence rendue au bailliage de Montivilliers, le 5 mars 1755, contre Me Robert Yves, prêtre, curé de la paroisse de Fontenay, intimé ; en la présence de demoiselle Barbe Le Noble, veuve du sieur Courtois, héritière, aux meubles et acquêts, du dit feu sieur Le Noble, aussi intimée ; et de la communauté des propriétaires et habitants de la dite paroisse du Fontenay, pareillement intimés sur le dit appel, » in-folio de 33 pages, imprimé à Rouen chez Jacques Dumesnil, rue de la Poterne, 1758 ; — Me Le Moine, avocat. — « A nos seigneurs de Parlement, en la Chambre des Enquêtes, suplie humblement Me Robert Yves, prêtre, curé de la paroisse du Fontenay. Intimé en appel contre le sieur Pierre Pouchin, Jean-Baptiste Fleury et Nicolas Feret, etc., » in-folio de 34 pages, même imprimerie, 1759 ; — maître Bertrand, avocat. — Mémoire pour demoiselle Barbe Le Noble, etc., in-folio de 12 pages, imprimerie de Machuel, rue Saint-Lô, vis-à-vis le Palais, *Au Bien-*

Aimé: — maître Le Bourgeois de Belleville, avocat. — « A nos seigneurs de Parlement. Suplie humblement Barbe Le Noble, etc. » in-folio de 8 pages; même imprimerie, même avocat. — Arrêt du Parlement (18 juillet 1760) contre Pouchin et joints, qui avaient prétendu qu'une donation pour cause de fondation faite par le dit Le Noble en 1742, n'était en réalité qu'une vente, et qu'au droit de leurs femmes, ils pouvaient attaquer une aliénation de propres, et étaient en droit d'en poursuivre le remplacement. — Procès pour paiement de droit d'indemnité et de treizième entre l'abbesse de Montivilliers et François-Guillaume Le Masson, qui avait succédé au dit Le Noble, comme curé de Fontenay, 1774. — Mention de legs testamentaires faits par ce dernier en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Montivilliers, 1768.

G. 8278. (Cahier.) — Comprenant 11 feuillets, papier.

1740-1741. FORGES-LES-EAUX. — « Etat et inventaire concernant le bien et revenu de l'église et Fabrique de la paroisse de Forges, avec les charges portées par les dits contrats, lequel inventaire a été remis par Hiacinthe Louette, Trésorier de la dite Fabrique, année 1740, au sieur Jean-Baptiste Taburet, Trésorier en charge en l'année 1741. »

G. 8279. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1683-1777. — FOSSÉ (LE). — « Inventaire et estat des titres et contrats concernant les rentes et héritages appartenant au Trésor et Fabrique de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de la paroisse du Fossé, fait et arrêté 24 juillet 1701, » signé par M. du Fossé, par M. Bizault, curé, et Nicolas Lucas, vicaire de la paroisse; — signé, le 19 juillet 1701, par M. Busquet, archidiacre, au cours de sa visite, avec additions jusqu'en 1733, le dit inventaire acheté à la vente de M. Mathon. — Aveux par la Fabrique à Jean-Baptiste Le Clerc, chevalier, seigneur de Boisguiche, Riberpré, le Hamel, Pierrefite, 1728; — à Marie et Henriette Le Clerc de Grandmaison, filles de Nicolas Le Clerc, sous la tutelle de leur mère Le Doulx de Melleville, 1760; — à haut et puissant seigneur messire Jacques-Augustin de la Barberie, marquis de Refuveille, colonel d'infanterie, lieutenant des grenadiers au régiment des gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, comme ayant épousé noble demoiselle Elisabeth Le Clerc de Grandmaison, seigneur de Riberpré, le Hamel, 1777; — à maître André Le Fournier, prieur curé de la Ferté-Saint Sanson, seigneur du noble fief, terre et seigneurie du prieuré du dit la Ferté, 1749; — à messire Thomas Le Gendre de Collandes, châtelain de Gaillefontaine, maréchal des camps et armées du Roi, 1732; — aux nobles enfants mineurs de feu Me Pierre Paulmier, vivant écuyer, seigneur et patron honoraire de la seigneurie du Thil-en-Bray, la Bucaille, conseiller au Parlement, 1679; — à Gentian Thomas, seigneur du Fossé, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, 1633; — à Pierre Thomas, seigneur du Fossé, Hupigny, etc., 1642; — à Antoine-Augustin Thomas, seigneur du Fossé, Serqueux, Hupigny, Bosroger, Beaulieu, le Mesnil, Forges, conseiller au Parlement de Normandie, 1709.

G. 8280. — (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1559-1710. — FOUCARD-ECALLES. — Titres de rentes et racquits de rentes en cette paroisse et en celle de Cléville, classés comme fonds de la Fabrique de Foucard-Ecalles, sans qu'on puisse, faute de documents, justifier de cette attribution. — Déclaration que baille Robert Tullon, neveu et héritier de défunt maître Guillaume Tullon, curé de Buglise, des héritages qu'il tient sous la sieurie de François Poullain, écuyer, sieur de Bellengues et de la sieurie de Cosmare, membre dépendant de la comté de Maulévrier, suivant les lettres patentes du Roi du 16 janvier 1559, à très haute et très puissante dame Françoise de Brezé, duchesse douairière de Bouillon, comtesse de Maulévrier, 1559. — Transaction entre demoiselle Hélène Poullain, dame de Blangues et de Cosmare, veuve de feu noble homme François De la Ville, et demoiselle Marguerite Piédeleu, veuve de feu maître Hector Le Guerchoys, avocat général au Parlement, héritière en partie de demoiselle Marie Tullon, sa mère, en son vivant, dame d'Autretot, 1623. — Transaction entre Georges Le Guerchoys, écuyer, sieur de Brunchâteau, fils puîné et héritier de défunte demoiselle Marguerite Piédeleu, et Antoine Tullon, écuyer, sieur de la Jublinière, auditeur en la Chambre des Comptes, 1652. — Amortissement, par Georges Le Guerchoys, d'une rente due à Louis Charles, écuyer, sieur de la Blandinière, conseiller au Parlement, 1653.

G. 8281. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier ; 1 sceau, 3 fragments de sceaux.

1399-1786. — FRANQUEVILLE (NOTRE-DAME DE). — Bail de terre par le curé François-

Bernard Denel et par le Trésorier de la Fabrique, 1786. — FRANQUEVILLE (SAINT-PIERRE DE). — Lettres d'ordination (ordres mineurs, sous-diaconat, diaconat, prêtrise) pour Michel Le Fèvre, samedi avant Pâques 1398, 12 juin 1400, 18 septembre 1400, 18 décembre 1400; les ordinations du samedi avant Pâques 1398, faites par l'évêque de Chio, en la chapelle archiépiscopale de Rouen; celles du 18 septembre 1400, par l'archevêque Guillaume de Harcourt, aux manoirs de Déville et d'Alihermont, en la chapelle du château de Gaillon. — Collation par ce prélat de la cure de Saint-Pierre de Franqueville, vacante par la démission de Richard Pasquin, à Thomas Le Cauf, par suite de permutation, ce dernier s'étant démis, en faveur de Pasquin, de la cure de Saint-Fiacre de Croixdalle, d'une chapelle au manoir de l'évêque de Bayeux, et de la 2e portion de la chapelle Saint-Pierre en la cathédrale de Rouen; patronage de la paroisse appartenant à noble homme Gilles Vivet; manoir de Déville, 1399. — Prise de possession de la cure de Saint-Pierre de Franqueville, par Le Fèvre, dimanche avant la Trinité, 1400. — Quittance de Jean Savari, exécuteur du testament de Thomas Le Cauf; il reconnait avoir reçu de Michel Le Fèvre une somme de 6 livres, 1400. — Collation de la cure de Saint-Pierre de Franqueville, vacante par le décès de Le Cauf à Michel Le Fèvre, 3 juin 1400. — Présentation par Laurent Guedon, seigneur de Franqueville, de Robert La Vache, clerc étudiant de l'Université de Caen, à la cure de Saint-Pierre de Franqueville, vacante par le décès du dit Le Fèvre, 8 juin 1441. — Collation par le cardinal d'Estouteville, à Mathieu Masire, maître ès-arts, de la même cure, indiquée comme vacante par le décès du même Le Fèvre, 13 décembre 1441. — Mise de Mansire en possession de ce bénéfice, par un notaire apostolique; la cérémonie a lieu en la cathédrale, parce qu'il n'y avait pas de sûreté à se rendre à Franqueville, 13 décembre 1441. — Présentation par Jean Gouppil, seigneur de Franqueville, de Jean Le Boulanger, à la cure de Saint-Pierre de Franqueville, vacante par le décès de Nicolas Poignon, 12 octobre 1510. — Collation, sur la présentation de Guillaume Cossart, à Guillaume Mainemare, de la même cure, vacante par le décès de Guillaume Deschamps, 26 août 1551. — Collation, 26 avril 1551, par le cardinal de Vendôme. — Présentations par Jacques Poërier, baron d'Amfreville, président au Parlement, de Jacques Deshayes, à la même cure, vacante par le décès de Charles Ricard, 10 novembre 1609; — de Nicolas Saas, en remplacement de Jean Lambert, qui avait résigné, 29 novembre 1623. — Acte constatant que le patronage appartenait, en 1657, à Marguerite de Grisel, veuve en secondes noces de Jacques Poërier. — Fondations de Jacques Verdure, 1646; — du curé Nicolas Saas, 1664. — Déclaration de la Fabrique par le curé Romain Louis, 1713. — Baux, 1764-1780. — Deux sceaux de l'archevêque Guillaume de Harcourt (conservés en grande partie). — Fragment du sceau du même prélat. — Sceau du doyenné de Périers. 1400.

G. 8282. (Registre.) — In-folio, non relié ; 139 feuillets, papier.

1611-1659. — FRANQUEVILLETTE (NOTRE-DAME DE). — Comptes des Trésoriers. — Aux recettes, *délais*, blé, avoine, lin, chanvre, dont une partie seulement pour la Fabrique; parfois des cochons de lait et de la bougie, aumônés par les paroissiens; prix de vente des pommes et poires du cimetière; quelques terres louées par adjudication; *cueultes* aux plats de l'église, offrandes des communiants pour le cierge bénit. — Aux dépenses ou *emploites*, vin et pain pour la cène; vin des communiants à Pâques, buis des Rameaux, cierges de la Dédicace, luminaire de la fête de la Nativité de la Vierge en septembre, de Pâques, de Noël; sonneries de la Toussaint, etc. — 1626, « pour le galliche d'estain, pour l'avoir changay, 10 sous. — Pour avoir aportay du sablon unne mattinaie a tout unne de mest jumens, 10 sous. — Pour unne journaie tant pour moy, que pour ma jument, pour avoir estay querir du bouis, 10 sous. » — 1621, « pour les communians de Pasques 1621, 6 livres 6 sous; — pour les communians du grand Pardon, pour 2 pots de vin, 12 sous. — Travaux au porche. — Pour 3 pots de vin pour la cène et pour la Pasques, et 1 pain 18 sous. » — 1628, pour 2 messes à l'intention de ceux qui avaient donné 2 cochons, 12 sous. » — 1631, église nettoyée après la *refachon* du clocher; — nouveaux travaux au porche. — Eglise couverte en tuile. — 1632, clef mise au ban (banc) de l'église. — 1635, pour 2 processionnaires, 6 livres. — 1636, baillé au prédicateur, 20 sous; pour les messes qu'il a dites le carême, 15 sous. — 1637, « baillé au souldart pour empescher le désordre des paroissiens, 7 livres » (article rayé). — 1640, travaux pour la consolidation de la tour et la confection du beffroi. — « Pour avoir reffait le benestier, 10 sous. — Pour la messe de Saint-Adrien, 10 sous. » — 1646, « le jour Sainte-Anne, pour la messe de Saint-Adrien, 10 sous. — Pour 2 voïages d'une charete à 4 chevaux pour aporter la tuile et le pavé, et 1 voïage à Rouen à 2 chevaux, 6 livres. » — 1646, « au prédicateur, pour messes par

lui dictes à l'église, 16 sous. — Pour les sonneurs de la nuit de la feste de tous les saints, 12 sous. » — 1651, cochons de lait vendus, l'un 28 sous 6 deniers, l'autre 12 sous. — Pour un *asperges*, 3 sous. » — 1651-1652, au prédicateur, pour les messes de l'avent et du carême, une année, 8 livres 16 sous; l'autre année, 7 livres 10 sous. — Pour une contretable d'autel de cuir doré et 2 coussins, 16 livres. — 1654-1656, « pour les contretables de 2 autels et 2 coissins, 25 livres ; — pour un tabernacle, 150 livres ; — pour 2 rideaux au contre-autel, 36 livres ; — pour les vergettes de fer, 3 livres. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par le grand archidiacre Behotte, 22 août 1617, 18 septembre 1619, 27 septembre 1620, 27 septembre 1621, 21 septembre 1622 (défense de louer le cimetière pour y mettre pâturer les bêtes, à peine d'excommunication ; le Trésorier prendra en forfaiture les bêtes trouvées pâturant ; enjoint au Trésorier des Trépassés de rendre ses comptes ; sur son refus, le vicaire reçoit l'ordre de ne lui administrer aucun sacrement) ; — 8 octobre 1625 (défense au vicaire d'administrer les sacrements à ceux qui n'auront rendu leurs comptes ; ordre d'acheter un missel des nouveaux imprimés) ; — 27 septembre 1626, 27 septembre 1627 (ordre de faire clore le cimetière et d'acheter un supplément) ; — 11 septembre 1629, 12 août 1632, 27 juillet 1633, dernier septembre 1635 (enjoint de fournir un clerc au curé) ; — 3 août 1636 (enjoint de mettre hors du chœur des buffets, chaires et bancs ; — 25 juillet 1637 (enjoint de faire repaver 1 tombe) ; — par D'Aguillenguy, grand vicaire, 23 juillet 1650 ; — par Le Cornier, grand archidiacre, 16 octobre 1655 (ordre d'acheter un tabernacle et un ciboire d'argent, qui seront payés au moyen d'une imposition sur les paroissiens sur le pied de la taille, au marc la livre, à la diligence des Trésoriers) ; — 7 juillet 1658, par Le Royer, vice-gérant de l'officialité par commission, 25 octobre 1618, 27 septembre 1634 (sur la remonstrance qu'il y auroit un enffant né, il y a 1 mois, des œuvres de Noëlle Goupil,... lequel n'est baptisé,... enjoint au vicaire de le baptiser au nom de la dite Goupil) ; — par Canel, curé de Vandrimare, 10 octobre 1652 ; — par Marin Castel, curé, doyen de Périers, 6 septembre 1631 ; — par De la Fosse, bachelier en théologie, doyen de N.-D. de la Ronde, 28 septembre 1657 ; — par Le Roux, doyen de Périers (ordre de trouver des fonds, pour l'entretien d'un maître d'école) ; — par J. Morisset, curé d'Alisay, autre doyen de Périers (un particulier n'avait fait la communion pascale depuis longtemps ; le curé l'avertira d'abord charitablement, ensuite canoniquement, au prosne, et, en cas de refus, le privera de sépulture, s'il vient mourir ; — par Pinchon, curé de Saint-Nicolas-d'Alihermont, doyen d'Envermeu, 21 octobre 1653 ; — par Roger, curé de Darnétal, 20 octobre 1645, 25 octobre 1646 (ordre de travailler à la décoration du grand autel) ; — 15 octobre 1648 ; — par de Sahurs, curé de Saint-Pierre du Châtel, 9 juillet 1645 ; — par Saulnier, curé de Beaumont, doyen de Cailly (ordre d'avoir un prêtre ou clerc pour l'instruction de la jeunesse) ; — par Turgis, archiprêtre, doyen de la Chrétienté, curé de Saint-Vivien de Rouen, 21 juillet 1656. — Curés de Franquevillette, Anselme Marette, chanoine de la cathédrale de Rouen, 1619 ; — Gilles Duval, 1635-1659 (avait été Trésorier de la Fabrique, 1654-1656). — Jules Guernier, vicaire de la même paroisse, 1620-1621.

G. 8283. (Liasse.) — 2 cahiers, comprenant 83 feuillets, papier.

1658-1686. — FRANQUEVILLETTE (NOTRE-DAME DE). — Comptes des Trésoriers. — En tête du premier cahier : « Etats des biens et du mobilier de l'église. » — Parmi les délibérations, adjudications des biens ; élections de Trésoriers. — 1658-1660, « reçu pour un cochon donné à l'église, 40 sous ; — pour un autre cochon, 38 sous. — Vente de blé donné à l'église, 2 livres 8 sous 9 deniers. — Reçu des communiants à Pâques 1659, 6 livres 11 sous 5 deniers ; — à Pâques 1660, 6 livres 14 sous. — Pour une ouverture de fosse dans l'église, 3 livres. — Dépenses pour le vin des communiants à Pâques 1658, 8 sous ; pour le vin tant de la cène que des communiants de l'année 1659, 2 livres 6 sous ; de l'année 1660, 2 livres 2 sous. » — 1660-1662, à M. le curé, pour des messes des trépassés et de saint Sébastien, 20 livres. — 1662-1666, pour la tombe d'un nourrisson, 30 sous : — pour la prière de Jean Potelain, 8 sous ; — de Marie Casier, 5 sous ; — de Linette Blanchard, 3 sous 6 deniers ; — de Jean Langlois, en plusieurs fois, 10 sous etc... — Dépenses : « Pour les sonneurs de la nuit de la Toussaint, 40 sous ; — pour une bannière, 10 livres 10 sous ; — pour 2 chandeliers de bois, 15 sous ; — pour raccommoder un habit de l'image de la Vierge, 45 sous ; — pour un ponson de sildre donné aux charpentiers, 10 livres. — 1666-1668, pour les prières des trépassés, donné de par plusieurs personnes, 5 livres. » — 1675-1676, on commence à employer le papier formule. — « Pour avoir dollé une boisse, pour faire le gril de la cloche, 3 livres. » — 8 novembre 1677, le curé est nommé Trésorier. — 1678-1679, images de l'église repeintes. — Payé à M. Costé, libraire, pour 1 missel,

1 graduel, 1 antiphonaire et 1 processionnaire, 37 livres. — 1680-1682, pour 10 entes plantées au cimetière, 4 livres. — 1683-1684, pour 2 tapis pour la chaire et pour le lutrin, 4 livres. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : R. Le Cornier, 15 septembre 1660 (on réparera le clocher qui est en état de ruine. Les maîtres de la confrérie comparaîtront à la visite, à peine d'amende); — Gaulde, 13 octobre 1663 (cimetière déclaré pollu par effusion du sang; le doyen se transportera sur le lieu pour le réconcilier; les personnes qui l'ont pollu seront citées à comparaître à l'officialité); — 31 août 1606 (le curé exhortera son peuple, à toutes les fêtes solennelles, de contribuer par des aumônes à l'achat d'un ciboire et d'un soleil; les aumoires qui sont à côté gauche dans le chœur seront ôtées; un confessionnal sera mis au bas de la nef; les bancs qui sont au-dessous du chœur seront réparés;) — Hardouin Rouxel de Médavy, 3 décembre 1682; — par les doyens de Périers : J. Morisset, 7 octobre 1661, 6 juillet 1662, 28 juin 1668, 12 juillet 1673, 18 avril 1674, 23 juillet 1676, 14 juillet 1678, 15 octobre 1680, 17 septembre 1681, 5 octobre 1685; — Pillement, curé de Bonsecours, 10 septembre 1686 (il y aura un homme pour servir le curé à toutes les fonctions du culte; il aura 3 livres de la Fabrique, 2 livres de la Charité de la paroisse); — 3 juillet 1688, 30 juin 1689; — par Hélye Pinchon, prieur claustral de Beaulieu, curé de Bois l'evêque, pour l'absence du grand archidiacre (défense de mettre les bestiaux paître dans le cimetière; l'herbe sera vendue au profit de l'église, à condition de l'arracher, ou de la scier ou faucher, à peine d'être le cimetière pollu, si on y gardait les bestiaulx à dessein, 18 janvier 1665; — par Michel Hallé, curé de Saint-Martin d'Oissel, pour l'absence du grand archidiacre, 10 septembre 1672, 8 novembre 1677. — Curés de la paroisse : J. Duval, 1659-1681; — Pierre Duvaucel, 1683-1686.

G. 8284. (Cahier.) — In-folio, comprenant 48 feuillets, papier.

1689-1721. — FRANQUEVILLETTE (NOTRE-DAME DE). — Comptes des Trésoriers. — 1691, pour 7 journées d'ouvriers, lors de la fonte de la petite cloche, 3 livres 15 sous. — « Payé pour 3 livres d'estain fin pour mesler dans la fonte, 3 livres; pour une corde de cotrets, 3 livres 15 sous; à Pierre Buret, maître fondeur à Rouen, pour sa peine et travail, 30 livres, que pour 30 livres pesant de métail, 30 livres, ce qui fait 60 livres; pour la refaçon du battant de la cloche, 2 livres; à la Vicomté, pour sortir de Rouen le métail, 8 sous ». — 1692, aux sonneurs pour le jour des Morts, 12 sous. — 1693-1695, pour le bois de la croix, qui est dans le grand chemin, 3 livres 2 sous. — 1698, prix d'une ente, 7 sous. — 1709, « pour les peintres qui ont peint les deux images du maître autel, repeint le crucifix et les 2 images du costé, repeint la Passion que l'on met devant les deux images de la croix du cimetière, 15 livres 10 sous. — Pour des entes, 60 livres. — 17 septembre 1721, gerbes d'aumônes, adjugées pour 3 livres 5 sous, dont moitié au curé. — 1722, travaux au clocher couvert en ardoise; au plafond de la nef en plâtre, et aux vitres. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : de Fieux, 21 octobre 1692 (il ordonne que les images indécentes des autels seront retirées et enterrées, conformément à l'ordonnance de l'archevêque; — il enjoint aux religieuses Emmurées de tirer du sanctuaire le banc qu'elles y avaient placé et de le mettre dans le chœur); — 19 octobre 1693, 11 septembre 1694; — de Y de Seraucourt, 6 avril 1697, 14 septembre 1699, 20 juillet 1700, 3 juin 1701, 6 mai 1702; — Armand de Tourouvre, 13 novembre 1703, 9 novembre 1711, 27 septembre 1714; — par les doyens de Périers; M. Pillement, curé de Bonsecours, 26 juillet 1690; — Graventerre, curé de la Neuville-Chant d'Oisel, 1er octobre 1708, 28 octobre 1709, 18 novembre 1712, 24 septembre 1715, 12 novembre 1716, 12 novembre 1717, 28 septembre 1718, 27 septembre 1721, 1er octobre 1722 (suppression de la sonnerie le jour de la Toussaint suivant les règlements des archevêques). — Curés : Duvaucel, 1689-1693; — Romain-François Chaperon, 1694-1716; — Georges-Claude Le Cuillier, 1718-1724.

G. 8285. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier, écrits.

1723-1785. — FRANQUEVILLETTE (NOTRE-DAME DE). — Comptes des Trésoriers de la Fabrique. — 1742, payé pour la sonnerie du jour des morts, 10 sous. — 15 avril 1742, proclamation des bancs à 4 livres 15 sous, 4 livres, 3 livres 10 sous, 3 livres. — 9 février 1744, on achètera une croix processionnelle d'argent; la Fabrique consacre à cet achat 230 livres; les frères de la Charité offrent 100 livres en plus, à condition qu'il leur sera loisible de se servir de la dite croix, pour leurs cérémonies et inhumations; la dite offre acceptée. — 21 avril 1748, mention de la chapelle de la Vierge; banc en la chapelle de saint Clair, adjugé à Mlle Gohon, pour 3 livres. — 27 juin 1751, il sera dit une messe chaque semaine, pendant un an, pour messire Pierre

Padelou, décédé curé de cette paroisse, en reconnaissance des dons faits par lui à l'église, dont le détail est rapporté dans la délibération du 2 octobre 1750. — 1754, grosse cloche fondue par M. Cavillier, 385 livres. — 20 avril 1750, le curé offre de faire faire à ses frais un banc dans la nef dont il jouira pendant sa vie, ainsi que sa famille et ses amis ; paiera 20 sous par an ; offre acceptée. — 1762, réparations aux murs du cimetière. — 1765, pour 18 entes plantées, armées et greffées, 18 livres. — 21 mars 1779, on décide que le manoir presbytéral sera reconstruit conformément aux devis des architectes Gilbert et De La Lande ; le curé veut bien contribuer à la dépense pour 1,200 livres. Le reste sera imposé sur les propriétaires et habitants. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Terrisse, 20 juin 1740 ;—de Saint-Aulaire, 19 juin 1752 ; — d'Andigné (le cimetière sera clos), 8 octobre 1759 ; — par les doyens de Périers : Graventerre, 25 février, 15 avril 1725, 2 septembre 1726, 21 novembre 1729 ; — Noël, curé de Vandrimare, 26 septembre 1742, 6 octobre 1747, 4 octobre 1749, 9 juillet 1753 ; — Vitecoq, curé de Périers, 17 septembre 1754 (ordonne de faire un coffre fermant à 3 clefs, pour les deniers du Trésor, conformément aux Déclarations du Roi) ; — 4 septembre 1763, 18 septembre 1764, 4 juillet 1766, 1er juillet 1767, 12 septembre 1770, 9 juin 1777, 22 juin 1780, 17 juin 1782 ; — par M. Hébert, curé de Saint-Jacques-sur-Darnétal, par commission spéciale, 21 septembre 1733, 21 novembre 1734, 10 juillet 1736, 10 septembre 1737, 10 septembre 1738 ; — par M. Martin, curé de Saint-Léger du Bourdeny, 24 septembre 1755, 22 septembre 1760, 13 juillet 1761, 13 septembre 1762. — Curés : Le Cuillier, 1723-1726 ; — Pierre-Étienne Le Marchand, 1726-1739 ; — P. Padelou, 1740-1750 ; — Cotelle, 1750-1785.

G. 8286. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ;
36 pièces, papier.

1683 (copie) - **1789**. — FRANQUEVILLETTE (NOTRE-DAME DE). — Baux de biens appartenant à la Fabrique, 1731-1770. — Fondation par Jean Duval, prêtre, curé de la paroisse ; — son testament où il se dit neveu de M. Gilles Duval, curé de la même paroisse, 1683. — Marché pour la fonte de la petite cloche avec M. Cavillier, demeurant à Rouen, 19 avril 1749, suivi de la quittance de ce fondeur, du 4 juin même année. — Quelques pièces de comptabilité.

G. 8287. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin ; 63 pièces,
papier ; 1 plan.

1192-1789. — FRESNAYE (LA). — « Inventaire et description des tiltres, contrats, pièces, d'escripture justificatives tant du bien et revenu qui appartient à l'église paroissiale de Saint-Jacques de la Fresnaye, que des obits, messes et autres prières et charges que le dit Trésor s'est submis faire dire et célébrer, et acquiter pour le repos des âmes de ses bienfaiteurs, duquel inventaire il en sera faict 3 coppies duement collationnées, pour être la première mise au chartrier de Lillebonne, appartenant à Madame la marquise de Beuvron, comtesse de Lislebonne, dame et patronne de la dite paroisse de la Fresnaye, la seconde repostée au greffe du comté de Lillebonne, et la troisième ès mains du Trésorier. Fait et arresté présence de Jean Martin, curé de la paroisse, etc... » — État des rentes. — « Extrait des pièces et écritures concernant une pièce de terre sise en la vallée de Lillebonne dont jouit depuis longtemps le Trésor de la Frenaye ». — Aveux à Mgr François de Harlay, archevêque de Rouen, à raison de sa seigneurie de Cliponville, 1661 ; — au duc d'Elbeuf ; — à Anne-Pierre de Harcourt, comte de Lillebonne, 1746 ; — à François-Henri de Harcourt, marquis de Beuvron, comte de Lillebonne, grand bailli de Rouen, gouverneur de Normandie, 1786 ; — à Jacques Filleul, sieur de la Fresnaye, 1492 ; — à Isembart-Nicolas Busquet, sieur de Caumont et de Bébec, 1784. — Baux. — Fondations de Marguerite Bénard, 1685 ; — d'Anne Le Moine, épouse en second mariage de Jacques Filleul, chevalier, seigneur de Freneuse, la Fresnaye, Berchelou, 1675 ; — de Roger de Saint-Sens, curé de la Fresnaye ; legs aux Pardons de la Madeleine de Rouen, des Quinze-Vingts de Paris, de l'Hôtel-Dieu de Paris, de la Rédemption des Captifs ; — à la confrérie Rosaire de Caudebec, 1639. — Requête, information concernant l'extinction, par voie de l'autorité archiépiscopale, d'une fondation faite, en 1630, par Charles d'Epinay, écuyer, sieur de la Fresnaye, 1775, etc. — Mention d'une fondation faite, en 1654, par Susanne De la Motte, fille de M. de Fesques. — Quittances des droits d'amortissement. — Requête à l'Intendant pour la reconstruction de l'église, 1730. — Curés : Roger de Saint-Sens, 1604-1639 ; — Robert Hautot, 1642-1661 ; — Charles Thierry, 1664 ; — L. Le Valtier, 1730 ; — Jean Fontaine, 1700 ; — Nicolas Le Flament, 1718 ; — Comin, 1775-1788.

G. 8288. (Registre.) — 15 feuillets, papier.

1661-1711. — FRENEUSE. — « Estat et inventaire des contrats et escriptures concernants les biens et revenus appartenants au Thrésor et Fabrique de l'église Nostre-Dame de Freneuse, faict par nous Isaac Dorival et Jean Freret fils Jean, Thrésauriers en l'année 1661, » avec quelques additions. — Acte dans lequel Marguerite Le Clerc, de la paroisse de Saint-Aubin, attribue sa guérison à l'intercession de saint Vincent, qu'elle était venue prier en l'église de Freneuse, où ce saint était particulièrement honoré, 1705. — Liste des associés de la confrérie de Freneuse, 1713. — Lots entre Jacques et Jean Védie et Marie Besnard, leur mère.

G. 8289. (Cahier.) — 30 feuillets, papier.

1725. — FRENEUSE. — « Etat, répertoire et description sommaire des contractz, pappiers, tiltres utiles appartenant au Thrésor, Fabrique de l'église Notre-Dame de Freneuse, fait faire, année présente 1725, par Pierre Petit, Thrésorier en charge de la dite paroisse, suivant et en exécution de l'ordonnance de Monsieur l'archidiacre de l'archevêché de Rouen, portée sur le registre du dit Thrésor, daté du premier de ce mois, lors de sa visite en la dite année, ainsy qu'il ensuit ». — Les contrats sont longuement analysés. — Additions jusqu'en 1775.

G. 8290. (Registre.) — 30 feuillets, papier.

1695-1716. — FRENEUSE. — Comptes des Trésoriers. — Aux recettes, vin de la débite que le curé donne volontairement à Pâques ; — *délais ;* — œufs *amassés* par les Trésoriers. — 1675, au vitrier pour la réparation de la vitre de la chapelle de saint Jean, 2 livres 10 sous. — 1698, réparation du clocher. — 1699, don d'ornements par le curé. — 1704, tuile apportée de Martot. — Pour la procession de Saint-Adrien, 1 livre. — 1706, « aux chantres de la procession, qui a esté à Saint-Cyr, 20 sous. » — 11 mars 1706, compte rendu par le Trésorier au banc du Trésor, au retour de la procession en la manière accoutumée. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : de Y de Seraucourt, 29 juin 1698, 11 septembre 1699, 21 juillet 1700, 7 juin 1701 (il défend de laisser les bestiaux paître dans le cimetière, lequel sera clos) ; — de Tourouvre, 5 novembre 1704, 30 novembre 1711, 30 octobre 1714 ; — par Graventerre, curé de la Neuville-Chant-d'Oisel, doyen de Périers, 9 novembre 1705, 19 octobre 1706 (défense à un particulier de tenir écoles publiques, étant sans lettres testimoniales de bonnes mœurs et de religion, fréquentant les cabarets et étant sujet à s'enivrer); — 1er octobre 1709, (renouvelle, sous les peines de droit, l'ordonnance du grand archidiacre du 22 octobre 1707 faisant défenses aux curé et vicaire de reconduire processionnellement le bâton des 2 confréries (de saint Michel et de la Sainte-Vierge).

G. 8291. Registre. — 161 feuillets, papier.

1711-1762. — FRENEUSE. — Comptes des Trésoriers. — Au 1er feuillet : *In memoria æterna erit justus (Ps. III. V. 6). Ludovicus Heullant, in parochia de Criquebeuf ad Sequanam natus et ad ecclesiam istam parochialem transvectus anno Domini 1705, die saltem mensis aprilis 14a, ætatis suæ 24or annis cum uno mense. Si vultis scire mensem diemque nativitatis, dicam vobis 1am martis, sed, Deo vocante, 14um baptismatis.* — 1714, dépense pour la procession de Saint-Adrien, 20 sous ; 1724, 2 livres. — 1728, chandelier de cuivre mis au pied de l'image de saint Christophe. — 1731, à M. Flavigny, pour 3 chapes neuves, 340 livres. — 1735, pour les 6 deniers de saint Christophe, pris sur la vente des foins, 6 livres 12 sous. — Quête à l'usage du cierge de saint Christophe, 7 livres. — Œufs de la Mère-de-Dieu, 1 livre 6 sous 4 deniers. — Pour la sépulture de la femme du passager, 20 livres. — On remplacera le sommier posé au-dessus du crucifix entre le chœur et la nef, lequel menaçait ruine, ainsi que les balustres du bas qui séparaient le chœur de la nef. — Mention de la chapelle saint Jean. — 24 juin 1736, « a esté représenté par le curé qu'il est désagréable de voir... que les Trésoriers se trouvent souvent sans place, que même ceux qui devraient aller à l'offerte, avoir un rang aux processions, se trouvent confondus et même les derniers... Arrêté qu'ils prendront à l'avenir les bancs qui suivent directement les 2 stalles du chœur de l'aile droite et gauche en tournant dans les chapelles, c'est-à-dire que les plus anciens se mettront auprès du dit sieur curé et du vicaire, et ainsi des autres, chacun en leur rang et degré de leur gestion ; que le même ordre sera gardé dans les processions ; que chacun d'eux ira à l'offerte quand il leur plaira ; que le pain bénit leur sera présenté immédiatement après M. de Freneuse ». — 1736, raccommodage de la bière de l'église. — 1738, pour les 2 christs du cierge pascal, 10 sous. — Mention de la chapelle de saint Vincent. — Honoraires des messes

payées au P. Chrysostôme, gardien du couvent de Pont-de-l'Arche. — 1739, vente, à l'issue de la messe paroissiale, des œufs de la Vierge, 25 sous; — à Nicolas Le Meilleur, de 2 anciennes statues en forme d'anges, 12 sous. — 6 sépultures en l'église, à raison de 20 livres chacune. — 1748, à M. Boissière, pour façon de la bannière, 29 livres. — 1741, réparations au clocher. — Au P. Columban, récollet, pour avoir célébré les premières messes en sus pour l'utilité des paroissiens, 12 livres 15 sous. — 1751, on décide de faire refondre la cloche qui avait été cassée. Pour la bonne chère qu'on a fait à Rouen, à l'occasion de l'achat de la fonte pour la cloche, 3 livres 10 sous; clocher réparé. — 1754, on posera un lambris de bois de chêne du côté de l'évangile, au lieu de l'enduit de chaux qui y était. — Au sieur Ferrand, pour reliure de 2 missels, 2 graduels, 2 antiphonaires, 48 livres. — 1756, travaux de réédification à l'église. — 19 octobre 1760, règlement touchant le pas, l'ordre, les fonctions des frères de la Charité de la Nativité de la Sainte-Vierge et de saint Christophe, dont les statuts avaient été approuvés par Mgr de la Rochefoucauld : auront leur place dans les chapelles de saint Vincent et de saint Jean. — Comptes approuvés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Pavyot de la Villette, 25 août 1719, 1er octobre 1725; — Terrisse, 29 juin 1740 (sur les représentations qui lui avaient été faites qu'aux processions du temps pascal, on portoit le cierge pascal après M. le curé, il ordonne que, suivant les rubriques et usage universel du diocèse, on portera le dit cierge immédiatement après la croix et à la tête du clergé); — d'Andigné, 4 octobre 1759; — par les doyens du doyenné de Périers : Graventerre, 15 septembre 1718, 16 septembre 1721, 18 août et 4 septembre 1726 (une figure de Soleil ostensoire du Saint-Sacrement, qui est sur le tabernacle, sera retirée); 4 octobre 1727; — Hébert, curé de Saint-Jacques-sur-Darnétal, 12 octobre 1730, 15 septembre 1735; — Noël, curé de Vandrimare, ensuite de Tourville, 10 septembre 1737, 11 octobre 1742, 4 décembre 1744 (aux baptêmes, on ne sonnera qu'après la cérémonie); 26 octobre 1746, 30 octobre 1747, 7 octobre 1750, 9 janvier 1756, 30 mars, 19 décembre 1757; — Vitecoq, curé de Périers, 27 août 1761 (ordonne de faire faire un coffre à 3 clefs pour les deniers de la Fabrique). — Curés de la paroisse après Heullant : Jean Langlois, 1716-1728; — Philippe Viron, 1728-1762. — La plupart des comptes portent la signature de M. Le Filleul, sieur de Freneuse.

G. 8292. (Registre.) — 298 feuillets, papier.

1760-1789. — FRENEUSE. — Comptes et délibérations de la Fabrique de cette paroisse. — 1760, adjudication des œufs de la Mère-de-Dieu, 48 sous. — Mention du luminaire de saint Christophe. — 1765, on adjuge, à l'issue de la messe paroissiale, pour 9 sous 3 deniers, les noix des deux cimetières. — 1766, on achète chez Porlier, orfèvre à Rouen, une croix de procession, pesant 10 marcs 5 onces 2 gros, à raison de 52 livres le marc; total, 554 livres 2 sous; et l'on paie 200 livres pour le contrôle, à raison de 3 livres 13 sous le marc, soit 100 livres. — 1770, on énumère les ornements donnés à l'église par feu M. Viron, curé de la paroisse. — Comme les assemblées des Trésoriers qui se faisaient alors à l'église étaient tumultueuses et causaient du scandale, on décide qu'elles se tiendront à l'avenir, soit à la sacristie, soit chez le curé. Les Trésoriers parleront à leur tour d'ancienneté et prendront leur séance selon le degré d'antiquité. — Délibération pour la construction d'une sacristie. — 1771, pour la station du prédicateur de l'avent, 2 livres 10 sous. — On accepte la fondation d'une école chrétienne des sœurs hospitalières d'Ernemont, proposée par Anne Le Duc, veuve de M. Vincent Cousin, négociant à Rouen. On affectera 300 livres à l'achat d'un autel à la Romaine, soit en marbre, soit en chêne sculpté. — 1772, on affectera à l'achat d'un dais une somme provenant d'une amende prononcée par M. Landry, seigneur haut-justicier de la paroisse, contre un boucher qui lui avait adressé des injures et des menaces devant un atelier de 40 ouvriers. — On remplacera par du bois les 2 pièces qui formaient les 2 petits autels, parce qu'elles pourrissaient le linge de la Fabrique. — 1773, devis et adjudication des ouvrages de charpente pour le rétablissement de la plate-forme du pourtour de la nef. — 1774, la Fabrique, reconnaissante à M. Landry de ce qu'il avait fait pour l'église, lui reconnaît le titre de bienfaiteur, et lui permet de placer un banc clos à queue dans la partie gauche de la nef, derrière la stalle du vicaire; on rappelle que ce seigneur avait contribué à la construction de la sacristie, aux travaux du plafond, qu'il avait fait ouvrir dans la nef 5 grandes croisées munies de grilles de fer; qu'il avait, de plus, donné 2 chandeliers d'acolyte, 1 lampe, 1 bénitier, un aigle posé sur un lutrin de bois sculpté et doré. Le curé, M. Jean-Baptiste-Charles Binet, désapprouve cette délibération; il conteste la qualification de seigneur-patron donnée à M. Landry, et fait observer que lui curé avait dépensé

plus de 1,000 livres pour la décoration du chœur, 3,200 livres pour la fondation d'une école ; qu'il avait droit, par conséquent, aux mêmes témoignages de reconnaissance ; il s'oppose à la construction du banc de M. Landry, si ce n'est dans le cas où il serait prouvé qu'il y eût droit en qualité de seigneur. — Vente d'ornements pour se procurer le moyen d'acheter 2 rideaux de toile d'orange ou d'indienne pour la contretable du chœur. — On traitera avec M. Rivière, menuisier à Rouen, pour la façon d'une chaire en bois de Hollande. — 1775, délibération pour la rédaction d'un inventaire des papiers. — 1778, difficultés avec le curé, à propos de l'adjudication des bancs ; assemblées tenues par M. Sanson, substitut du procureur-général au bailliage de Pont-de-l'Arche. — 1779, le curé demande qu'avant de disposer des bancs jusque-là affectés aux frères de la Charité, il soit pourvu à ce que les corps des pauvres décédés soient apportés en l'église, et qu'on leur trouve un suaire. — 1779-1780, travaux à une chapelle des fonts. — 1781, mention d'un ouragan violent survenu dans la nuit du 19 au 20 février. — 20 mai de cette année, on reconnaît la nécessité d'un vicaire, et l'on porte son traitement à 200 livres. — 25 juillet 1782, opposition de la Fabrique à la réduction des fondations. — 20 juillet 1783, contre le sieur Bachelet, batelier du passage du port Saint-Gilles. — Imposition pour l'auditoire de Pont-de-l'Arche.—1787, bénédiction par M. Binet, curé, des 3 cloches de la paroisse ; nommées, l'une, Marie, du poids de 2,000 livres ; une autre, Adélaïde, du poids de 1,428 livres ; la troisième, Angélique, du poids de 1,051 livres ; parrain, Etienne-Nicolas Landry, seigneur de la paroisse ; marraine, Adélaïde Le Feu. — Comptes vérifiés par Vitecoq, doyen de Périers, 3 juillet 1767, 11 juin 1777, 19 juin 1780, 11 juin 1782, 5 juin 1788.

G. 8293. (Liasse.) — 46 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1507 (copie) - **1789**. — FRENEUSE. — Fondations par testament ou autrement pour Gilles Agasse, 1674 ; — Barbe Regnault, femme de Hercule Bacheler, 1639 ; — Pierre Barbey, 1677 ; — Toussaint Barbey, 1629 ; — Georges Bénard, 1687 ; — Marie Bénard, 1645 ; — Laurent Bénard, 1625 ; — Anne Regnault, dite Petit, femme de Jacques Bourdet, 1635 ; — Robert Bourdet, 1661 ; — Pierre Desmonts et Catherine Agasse, sa femme (par leurs gendres Pierre Partie et Jacques Bourdet), 1665.—Isaac Dorival, 1625 ;—Louis Dorival, 1671 ; — Jean Farin, écuyer, curé de la paroisse (donation d'une pièce de terre, plantée de vigne à pied), 1675 ; —Alexandre Le Filleul, seigneur de Freneuse, 1507 ;— Etienne Fréret, 1664 ; — Françoise De La Mare, veuve de Guillaume Fréret, 1657 ; — Madeleine Potel, veuve de Pierre Hellot, 1665 ; — Marie Lacheré, femme de maître Jean Jouise, 1620 ; — Jean Langlois, curé de la paroisse ; — Marie Le Jeune, veuve de Jacques Le Cauchois, 1682 ; — Guillaume Regnault, 1645 ; — Michel Regnault, dit Passager, 1666 ; — Marguerite Regnault, 1669 ;—Pierre Regnault, dit Gros Poisson, 1628 ; – Toussaint Regnault, 1630 ;—Etienne Rivette, 1656.—Titres de propriété, constitutions et racquits de rente et procédures relatifs aux dites fondations. — Transaction entre messire Etienne-Nicolas Landry, seigneur de Freneuse, et maître Jean-Baptiste Binet, curé de la paroisse, au sujet d'un banc dans le chœur et des fondations ; l'intérieur des autels des deux chapelles ne servira plus d'armoires pour y resserrer aucune chose ; les Trésoriers pourront se placer dans le chœur, 1774.

G. 8294. (Liasse.) — 161 pièces, papier ; 1 imprimé.

1771-1790. — FRENEUSE. — Etats des rentes. — Minutes des comptes, pièces justificatives de comptes, délibérations, de 1777, et, à partir de 1780, sans lacune jusques et y compris 1789-1790. — Devis des ouvrages de menuiserie à faire dans la nef de l'église de Notre-Dame de Freneuse, 28 bancs clos ; adjudicataire, Léon Henry, 1780. — Quittances des travaux faits pour la chapelle des fonts, 1780. — Marché fait avec François-Antoine Poisson, maître fondeur à Rouen, rue Ganterie, pour la refonte de 2 cloches et en faire 3 nouvelles, 1787. — Quittances de Jacques Rivière, maître menuisier à Rouen ; 300 livres, pour une chaire à prêcher, y compris les ornements de sculpture, 1774-1775. — — Etiquette imprimée de Vincent, marchand mercier, rue des Carmes, dans la maison de Monsieur Hellot, à côté du *Café royal*, et, par la rue Saint-Lô, à côté de l'*Epée royale*.

G. 8295. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

1519-1788. — FRENEUSE. — Contrats de propriété appartenant à la Fabrique. — Aveux aux religieux de Saint-Ouen, seigneurs du fief de Saint-Ouen à Freneuse, 1651 ; — à Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, haut justicier de Harcourt, Brionne, Lillebonne, etc..., 1674 ; — à Charles-Eugène de Lorraine, prince de Lambesc, duc d'Elbeuf, pair et grand écuyer de France, 1766, 1776 ; — à Claude Le Roux de Tilly, châ-

telain de Montérollier, Neufbosc, Tourville, Bédane la Rivière, conseiller au Parlement, 1680; — à noble demoiselle Madeleine Labbé d'Espreville, héritière par bénéfice d'inventaire de feu M. de la Motte-Labbé, conseiller au Parlement de Normandie, châtelain de Martot, les Ifs, Freneuse, etc., 1689; — à Louis de Filleul, sieur de Freneuse, 1574; — à Jacques de Filleul, chevalier, seigneur de Freneuse, Berceloup, etc., gentilhomme ordinaire de Mgr le duc d'Orléans, frère du Roi, 1644, 1652. — Déclarations des biens de la Fabrique, 1519, 1598, 1639; — Jean Martinet, commis au recouvrement des droits de main-morte, suivant l'arrêt donné au château du Louvre, 28 novembre 1639. — Bail général des biens de la Fabrique, baux particuliers des mêmes biens. — Bail à fieffe par Barthélemy Le Roux, chanoine de Rouen, à Gilles Bourdet, d'un gord en la rivière de Seine, ayant 3 bouches, 2 montant et une avalant avec une motelle plantée d'osier en la paroisse de Criquebeuf, en la falaise de Robuquet, le tout borné par l'eau du duc d'Elbeuf, 1647. — Contrats de fondations pour Marguerite Barbey, veuve de Guillaume Agasse, 1685; — pour Marie Le Roux, veuve de François Cavey, avocat en la Cour, 1677; — pour Georges Picard, 1638; — pour ses fils Pierre, Jean et Georges, 1663; — pour Isaac Regnault, passager, 1629. — Contrats de constitution et de revalidation de rentes.

G. 8296. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 23 pièces, papier; 1 imprimé et 2 gravures.

1371-1776. — FRENEUSE. — Sentences, procédures concernant les droits d'usage des paroissiens en la forêt de Rouvray et dans la garenne de Cléon. — Sentence des maîtres des eaux-et-forêts, par laquelle il est reconnu, après enquête, et sur le témoignage de 50 personnes anciennes, « que les habitants de Freneuse ont droit de mettre pâturer leur aumalles, pourceaux et autres bêtes grosses et menues en la paroisse de Cléon, en dehors des clos, à charge de mettre en prison les maufeteurs trouvés en méfait en la dite garenne, » 1371, la dite sentence vidimée en 1689. — Lettres de Jean Crespin, baron du Bec-Crespin, maître enquêteur et général réformateur des eaux-et-forêts : A la suite du cri général fait en la vicomté de Rouen pour établir les droits d'usage existant avant la descente des Anglais, et conformément aux résultats de l'enquête faite par Pierre Nyvelle, lieutenant général du dit Crespin, les droits des paroissiens de Freneuse en la forêt de Rouvray sont reconnus, 21 novembre 1451. — Sentence de Pierre Corneille, maître enquêteur et réformateur particulier, sur la requête du duc d'Elbeuf, seigneur par engagement de la garenne de Cléon, pour la conservation du gibier et des *couvertures* de la dite garenne, 13 février 1615. — Requêtes au duc d'Elbeuf, pour obtenir recouvrance de certains droits en la dite garenne.— Procès aux Requêtes entre le dit duc et les habitants de Freneuse, au sujet de bois coupés dans l'un des forts de la garenne nommé le fort des Coutures, 1652. — Election d'un messier par les habitants, d'après l'ordre du vicomte de Pont-de-l'Arche, fête de l'Ascension 1634. — Acte par lequel les paroissiens trouvent bon que Guillaume Le Cointre soit continué en la charge de messier, 17 novembre 1652. — Assiette de la taille de Freneuse, 20 janvier 1638. — Quittances d'amortissement, procédures pour les francs-fiefs. — Lettres de Pierre Martel, garde du scel des obligations de la vicomté de Pont-de-l'Arche, contenant l'acte de fondation de messire Jean Durant, natif de Pont-de-l'Arche, curé de Freneuse. Messes annoncées les veilles des jours où elles seront dites, par la sonnerie de 2 cloches « après le son de queuvrefeu, l'espace du dit son de queuvrefeu, » 1457. — Lettre du curé Binet à Dumontier, feudiste à Martot, qui réclamait des droits de treizième pour la maison d'école : « Ayez la bonté de nous donner quelque temps pour prendre des arrangements et décider si on questera pour payer, ou si on louera la maison, ou si on fera cesser les écoles. Pour moy, je ne donneray pas un liard. J'ay déboursé 3,000 livres pour cet établissement. Tout seigneur s'en doit contenter. Si vous estes absolument pressé, vous sçavez où est cette maison, saisissez, décrétez, renversez. J'abandonne le tout à votre discrétion, » Freneuse, 20 décembre 1776. — Projet de statuts pour une confrérie sous le titre de la Nativité de la très-sainte Vierge et du bienheureux saint Christophe, pour la paroisse de Freneuse, signé : Viron, curé de Freneuse. — Approbation par M. Esmangard, vicaire général, 1er octobre 1760. — Image de cette confrérie représentant l'Ascension, la sainte Vierge, saint Christophe, avec cette mention : « Les messes se disent tous les jours de la sainte Vierge, de saint Christophe, et tous les premiers dimanches et lundis du mois avec un salut solennel, etc. » Jacques Freret, maître en charge en l'année 1765. — Gravure en taille-douce de Gouel. 2 exemplaires de l'imprimerie de Boucher, rue de l'Hôpital, l'un avec le nom de Pierre Petit, maître en charge en 1769, l'autre avec le nom d'Etienne Fréret, autre maître en charge en 1771.

G. 8297. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1750-1784. — FRENEUSE. — Dispenses de bans, dispenses pour cause de consanguinité, permissions d'inhumer, extraits d'actes de baptêmes et autres pièces adressées au curé de la paroisse. — Cahiers de proclamations de bans. — Extrait de baptême d'Anne-Marie Mayar, de Wesal ; signé par Thomas Abel, dominicain, curé délégué et prédicateur ordinaire de cette paroisse. — Notes du curé Binet. — Lettre de M. de Belbeuf, procureur général au Parlement, au sujet de la construction de la chapelle des fonts et des bancs, 20 juillet 1780. — Lettre de M. Landry de Freneuse au curé Binet, pour le remercier de ses vœux de bonne année : « Rien, lui écrit-il, ne m'étonne de vos paroissiens. Ils sont noirs et blancs, tout à la fois, aujourd'hui d'un avis, demain d'un autre, d'une inconduite perpétuelle. Aussi, ai-je renoncé à présider leurs assemblées, tumultueuses et qui ne respirent que la cabale. A vous le débat ! trop heureux si vous pouvez vous en tirer. Quand il faut que vous présidiez de pareilles assemblées, il faut bien de la patience et du courage, » janvier 1784. — Pièces portant les signatures des vicaires généraux, Terrisse, Saint-Aulaire, Esmangard, Sehier, Boisgelin de Cucé, La Rochefoucauld de Momont, de Clercy, Bordier et Bridelle.

G. 8298. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1525-1781. — FRESLES. — Vente des biens meubles du feu curé de cette paroisse, Jean-Alix Floch, 1731. — FRESNES-LE-PLAN. — Baux, titres de propriété et procédures. — Fondations pour Pierre Brochant, 1621 ; — Jean Duquesne, prêtre, 1525 ; — Jacqueline Huault, femme de Lyon Ouyn, 1593 ; — Jean Lambert, 1560 ; — Pierre et Hubert Langlois, 1626 ; — Nicolas Mantel, laboureur, 1585 ; — Pierre Morel, écuyer, sieur de Bellemare, 1626 ; — Nicolas Myrebeau, 1629 ; — Pierre Voysin, 1652. — Aveu à André de Vieupont, seigneur d'Auzouville-sur-Ry, 1601. — Curés de Fresnes-le-Plan : Jacques Sénécal, 1585-1587 ; — Jean Courant, 1626 ; — Noël Le Danois, 1652.

G. 8299. (Registre.) — 59 feuillets, papier.

1736-1782. — FRETTEMEULE. — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes, loyer de la maison d'école, herbe du carreau de Saint-Pierre, œufs de Pâques, gerbes aumônées. — 1744, école couverte en chaume. — 1756, clocher couvert en aissantes. — 1758, location des bancs de l'église, 17 livres 16 sous. — Dimanche, 11 mai 1766, le Trésorier est autorisé à faire changer le ciboire et la custode que le grand archidiacre, M. d'Andigné, avait trouvés indécents et qu'il aurait interdits, si le manque d'argent n'avait obligé la Fabrique à différer ce changement. — 1767, achat chez Jore, libraire, de livres liturgiques. — 10 avril 1760, fondation par noble dame Anne-Emeri Desprez de Bébec, dame de Brécey, Bellêtre, Breteuil, pour elle et pour feu son mari François De la Haye, sieur d'Ypreville. — Comptes approuvés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Saint-Aulaire, 23 juin 1752 ; — d'Andigné, 10 juillet 1760 ; — par les doyens de Pavilly : Philippe-Nicolas Toyier, curé du Bocasse, docteur de Sorbonne, 16 novembre 1738 ; — Blondel d'Hardouville, curé de Cidetot, 26 septembre 1734, 3 novembre 1757 ; — Lainé, 8 novembre 1762, 2 juillet 1768, 13 mai 1772. — Curés de la paroisse : J. Vallée, 1736-1752 ; — Dehanoy, 1753-1776 ; — Lendormy, 1783. — Nombreuses signatures de M. Desprez de Bébec, seigneur de la paroisse.

G. 8300. (Cahier.) — 29 feuillets, papier.

1705-1731. — FRETTEMEULE. — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes, quêtes pour le cierge des trépassés, location de la maison d'école, œufs de Pâques, gerbes données, terre de la lampe, herbe du *carlet* de saint Pierre, pommes du cimetière. — 1705-1706, reçu de Jacques Feras, pour la sépulture, dans l'église, de son frère, 3 livres. — Don de 4 livres par M. de Bébec, seigneur du lieu, pour aider aux réparations du dommage causé à l'église par les vents. — 1708, à M. Hérault, libraire à Rouen, pour un missel, 15 livres 10 sous. — 1709, maison de l'école couverte en glui. — 1717, réparation d'un vitrail par lequel les voleurs avaient passé pour voler un graduel. — 1720, 2 jours et demi de couvreur en chaume, 33 sous. — 1725, 200 livres données par M. de Frettemeule, pour la confection d'une contretable ; Charles Trepossé, entrepreneur du travail. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par le grand archidiacre Pavyot de la Villette, 16 juin 1725 ; — par les doyens de Pavilly : P. Bedel, curé de Bourdainville, 7 octobre 1716, 10 octobre 1723, 18 octobre 1724 ; — Toyier, curé du Bocasse, docteur de Sorbonne, 7 octobre 1727, 16 octobre 1730, 14 novembre 1731, 16 novembre 1733, 15 novembre 1734. — Curé de la paroisse, Langlois.

G. 8301. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier ; 1 gravure.

1516-1789. — FRETTEMEULE. — Fieffe faite par Jean Feras, chapelier, au Trésor de Saint-Pierre de Frettemeulle, de 10 perches de terre destinées à l'augmentation du cimetière de la paroisse ; Adrien Desprez, curé ; Jacques Desprez, seigneur patron de la paroisse, 6 mars 1546. — Information faite par M. Pigache, juge subdélégué des Commissaires généraux de la Chambre Souveraine à Paris ; dépositions des témoins qui s'accordent à déclarer que la paroisse ne jouissait d'aucunes communes ; elle avait été cependant taxée par les Commissaires généraux à 400 livres 2 sous pour livre, pour droits d'amortissement, 13 mars 1640. — Statuts et ordonnances d'une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de la Délivrande, fondée en l'église de Frettemeule par le curé M. Pierre Voisin, approuvés par M. Charles Dufour, vicaire général, au cours de la visite générale du diocèse, Saint-Victor-en-Caux, 18 mai 1664. — Comptes de la Fabrique de Frettemeule, 1687-1696 ; vérifiés par l'archidiacre de Y de Seraucourt, 14 novembre 1690 ; — par le curé et doyen de Pavilly, de Cingal, 8 juin 1692, 14 juin 1893. — Déclaration du revenu du bénéfice de Frettemeule, 19 juin 1712 ; le curé Nicolas Langlois déclare que le revenu de ce bénéfice, alors de 320 livres, avait été diminué par suite du grand hiver, il y avait de ça 10 ans. — Baux. — Quelques pièces justificatives de comptes. — Image de « la Devotion à l'Image miraculeuse de la très sainte Vierge, dite Notre Dame de la Délivrande. » A Paris, chez F. Chereau, rue Saint-Jacques.

G. 8302. (Liasse.) — 39 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

1156-1767. — FREULEVILLE. — Titres de propriété de la Fabrique. — Aveux aux abbesses de Saint-Saëns : Anne Le Tellier, 1659 ; — Madeleine Colbert de Saint-Pouange, 1665-1671 ; — Anne-Louise-Radegonde de Lorraine d'Elbeuf, 1747, pour biens relevant de leur seigneurie d'Equiqueville ; — à Nicolas-Alexandre Bigot, sieur de Sommesnil, Petit-Freuleville, etc. — Baux de terres appartenant à la Fabrique. — État de ses rentes et fermages, 1702-1710. — Fondations de Jacques Dubois, serviteur de Jacques Lacaille, seigneur de Freuleville, 1543 ; — de Charles Duhamel, curé de Freuleville, 1639 ; — de Robinette Duhamel, du consentement de Pierre de Brinon, seigneur de Meulers, de Rosay et du Vaudichon, doyen des conseillers au Parlement de Normandie, qu'elle servait depuis 22 ans en sa maison du Vaudichon, 1647 ; — de Jeanne Houssaye, 1615 ; — de Jacques Saunier, 1648 ; — de Jean Saunier, son neveu, Aymar Saunier ou Le Saunier, avocat du Roi en l'Election d'Arques, 1659 ; — de Laurent Pourchel, curé de Bierville, 1557 ; — d'André de Roussel, sieur de Freuleville, Basseville, Brachy, 1649 ; — de Marie-Madeleine de Runes, pour son frère, Charles de Runes, curé de la paroisse ; bouillon pour les malades ; secours aux écoles chrétiennes de la paroisse, 1745 (la dite de Rune, décédée à l'âge de 74 ans, le 27 septembre 1747, chez les Bernardines d'Arques). — Décret des biens provenant de la succession de Charles de Roussel, à la requête de Nicolas Bigot, sieur de Sommesnil, 1697. — Quittances des droits d'amortissement. — Décret de l'archevêque de Saulx-Tavannes, autorisant la démolition de la chapelle de Notre-Dame de la Croix, ci-devant interdite. — Signatures des vicaires généraux Rose et de Cerisy, 20 avril 1747. — Curés de la paroisse : Charles Duhamel, 1597-1639 ; — Jean Caltot, 1647-1693 ; — Charles de Runes, 1703.

G. 8303. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 3 pieces, papier.

1180-1726. — GAILLARDE (NOTRE-DAME DE LA). — Nomination par Guillaume de Briquebec, archidiacre de Bauptois en la cathédrale de Coutances, de procureur pour résigner, en son nom, la cure de la Gaillarde, en faveur de maître Jean Haste, 1480 (marque de Clément Maseline, notaire apostolique à Bayeux). — Collation de cette cure, vacante par la résignation de Pierre Dupont, à Nicolas Desprez, *de nobili genere ex utroque parente*, 8 juillet 1648 ; — de la même cure, vacante par le décès du dit Desprez, à Alexis Gueroult, 25 janvier 1692. — Mémoire pour le sieur Le Breton, curé de la Gaillarde, contre le sieur Gueroult de Métillon, au sujet des réparations du presbytère, 1726.

G. 8304. (Registre.) — 111 feuillets, papier.

1602-1673. — GAINNEVILLE (SAINT-PIERRE DE). — Comptes des Trésoriers. — Aux recettes, pommes du cimetière, deniers provenant de la léproserie de la paroisse, lin vendu à l'issue de la messe paroissiale. — Aux dépenses, vin des communiants à Pâques et aux Rameaux, acheté chez des taverniers, sonneries des Trépassés à la Toussaint. — 1610, à Bastien Petit, pour

la refaçon des vitres, 8 livres. — Maison de l'école, couverte en feurre. — Long feurre mis sur le chanceau de l'église, étant pour lors en ruine. — 1613-1614, gages payés aux clercs matriculiers de l'église : Antoine Cornière, Guillaume Le Febvre, Constantin Gorré. — Travaux à faire à la tour. — A maître Nicolas Le Prieur, chaudronnier, pour une lampe de cuivre et un encensoir, 11 livres 10 sous. — 1616, façon de 2 sièges. — 1620, à Jehan Petit, maître peintre, pour avoir doré le tabernacle, 25 livres ; — *benesquier* de l'église refait par Guillaume Esnault. — 1622, refonte de la petite cloche ; dons des paroissiens pour ce travail : Charles de Bressy, écuyer, 7 livres ; Etienne Grenier, bourgeois du Havre, 22 sous, etc. Au fondeur Pierre Buret, 46 livres. — Maison de l'école recouverte en chaume. — 1624, achat d'un drap des morts, 7 livres 6 sous. — 1624-1626, église recouverte en tuile. — Missel acheté 12 livres. — 1632, mention de Marie de Goustimesnil, veuve de feu Charles de Bressy, écuyer, sieur de Putréautot. — 1633-1634, pour 2 *tables* à mettre sur l'autel, 4 livres. — A Guillaume Dupuis, de Rouen, pour une chape de damas blanc, 24 livres. — A Catherine Maubert, veuve de Manassés De Préaux, libraire à Rouen, pour un Supplément, 30 sous.— 1640, « payé à maître Michel De Mesquignon, porteur des quittances de maître Pierre Pidou, commis par S. M. à la recette des droits d'amortissement, 88 livres ; — à l'huissier qui a signifié la taxe et exécuté en même temps par la saisie de 2 quevalles du Trésorier, conduites au bourg de Saint-Romain, 20 sous ; — pour la dépense des dites quevalles, 20 sous, etc. ». — 1651, « pour avoir recarreley une fosse, 30 sous. — Au sergent Le Thellier, pour estre venu, yssue de la messe paroissiale, sommer la généralité des paroissiens, afin de faire travailler à la tour, 27 sous 6 deniers ». — 1651, mention du marché fait, présence des curés de Gainneville, de Saint-Laurent, d'Epretot et de Routot. — 1653, à maître Jean de Larrey, avocat, 6 livres 16 sous. — 1656-1658, paiement à Guillaume Le Coq, menuisier, pour avoir raccommodé la chaire de l'église. — 1669, à Le Roux, relieur au Havre-de-Grâce, pour reliure d'un processionnaire, 36 sous. — Comptes approuvés par l'archidiacre Bernard Le Pigny, 14 juin 1622 (il défend au curé et au Trésorier en charge de permettre ouverture de l'église, pour l'inhumation des corps défunts, qu'au préalable ils n'aient fait payer 60 sous) ; — par le doyen de Saint-Romain, R. Gosse, curé de Saint-Aubin, 21 juin 1605, 1607, 19 juillet 1610 (il ordonne d'acheter un tabernacle) ; 22 mai 1611, 13 mars 1616. — Curés de la paroisse : Pierre Duhain, 1605, décédé vers 1616 ; — Georges Fournier, son successeur. — Manquent les feuillets 96-100.

G. 895. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

1533-1571. — GAINNEVILLE (SAINT-PIERRE DE). — Procès à l'officialité, aux assises de Montivilliers, pour la dîme du trait d'Austretot, à Gaineville, entre les religieuses de Montivilliers et les curés de la paroisse : abbesses : Eustache de Navarre, 1533 ; — Claire de la Fayette, 1540 ; — Guillemette De la Platière, après elle ; — curés : Jean de Chastenet, 1535-1545 ; — François Dercambourg, 1568-1571. — Requête du curé et des paroissiens de Gainneville à ces religieuses pour qu'elles contribuassent aux réparations du chancel, évaluées à 100 livres tournois et pour lesquelles le doyen de Saint-Romain avait fait arrêt sur les deniers de la cure, 1540. — Lettre de l'abbesse de la Fayette à son receveur pour qu'il fasse un nouveau versement de 20 livres, pour aider aux réparations du chœur et à la construction d'une tour, en considération des grosses vertes dîmes appartenant, dans cette paroisse, à leur abbaye, 26 octobre 1540. — Sommaire duplique contre les religieuses, où le curé allègue la loi mosaïque, saint Paul, etc... à propos de dîmes, 1568. — Transaction entre Guillemette de la Platière, abbesse, et François Dercambourg, 1571. — 3 pièces de 1569, où l'huissier Alexandre fait usage d'une griffe pour signature.

G. 896. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1612-1789. — GAINNEVILLE. — Aveux de Richard Fresson, curé de Gainneville, aux sieurs de Putreautot et des Sablons, 1698 ; — à Françoise-Charlotte de Senneterre, épouse de Jean-François d'Enval Hortier, marquis de Bouleville, colonel du régiment de Foix, propriétaire des fiefs de Beuzeville-la-Grenier, Saint-Vigor, la Chaudière, 1743 ; — à Philippe-Charles comte d'Hunolstein, seigneur du Château Voué, et à madame Marie-Thérèse de Gaude de Martainville, 1731-1769. — GERVILLE. — Fondation de Louis Baudry, écuyer, sieur du Vauhubert, avec le consentement de messire Jean Le Febvre, seigneur de Longueil, châtelain de Gerville et Maupertuis ; permission au sieur du Vauhubert, de prendre, lui, sa femme (Suzanne Quesnel), famille et postérité, leurs places et séances en la chapelle de Notre-Dame, hors la clô-

ture du chœur, laquelle ledit sieur s'oblige de faire clore à ses frais, 1670; présence de Aymart Vasse, écuyer, sieur de Grandcamp, demeurant à Maniquerville, et de Thomas Flobert, sieur de Blangy.— Quittances concernant cette fondation. – GONFREVILLE-L'ORCHER. — Aveu de Françoise Planterose, veuve de messire Charles-Etienne Duhamel de Grenouville, seigneur de Melmont, conseiller au Parlement de Normandie, par Claude-Marie Guillaume-Antoine Le Pigny de Bimare, curé de Gonfreville-l'Orcher, 1745. — Echange de terre, entre Marie Margas, veuve de feu monsieur maître Jean Cavelier, sieur des Bucquets et Orcher, conseiller au Parlement de Normandie, et noble homme Louis Pradon, sieur d'Esnauville, auditeur en la Chambre des Comptes, 1612. — Bail à Félix Bigot.

G. 8307. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier ; 2 imprimés.

1470-1773. — GONNETOT (SAINT-PIERRE DE). — Inventaire des titres et contrats de la Fabrique, 1763. — Quittances des droits d'amortissement. — Aveux à Charles Martel, seigneur de Basqueville ; — à Jean-Claude Auboux Duffeveny, châtelain de Basqueville, Sassetot, Saint-Vigor, 1689 ; — à Jacques Auber, sieur de Longueil et du fief, terre et seigneurie de Gonnetot, 1673 ; — à Jean de Clamorgan, seigneur de Saint-Pierre-Eglise et de Braquemont, 1602 ; — à Georges Lieurey, écuyer, seigneur du Mesnil-Pipart, au droit de sa femme, dame de Gonnetot, 1640 ; — à Philippe Le Vasseur, écuyer, sieur de Tocqueville, 1679 ; — à Nicolas Le Vasseur, écuyer, sieur de Flamanville, Tocqueville, Petiteville et autres lieux, lieutenant-colonel de cavalerie au régiment de Bretagne, 1723. — Divers baux de terre appartenant à la Fabrique, 1728-1773. — Bail d'un trait de dîmes, de 36 acres, enclavé dans la paroisse de Saint-Just, par les curés de Gonnetot, aux curés de Saint-Just : Adrien Quesnel, 1691 ; — Jean-Baptiste Le Gallois, 1717 ; — Laurent-Joachim Durieu, 1729. — Comptes informes et pièces de comptabilité : 1674-1676, au prédicateur, 40 sous, etc. — Fondations de Guillaume de Bauquemare, curé de Gonnetot (testament de 1631, contrat de 1637 ; était curé depuis 1598 ; donne 20 sous de rente au prédicateur de l'avent ; 40 sous au prédicateur du carême ; 2 messes à dire par eux à son intention, l'une dans l'avent, l'autre dans le carême) ; — de Jacques De Vaupan, laboureur, 1716 ; — du sieur Gloria, prêtre ; fondation faite par Pierre-André Bocquet, vicaire de Saint-Laurent-de-Brèvedent, son neveu, 1699. — Contrats de révalidation de rentes. — Pièces de procédures. — « Extrait collationné des pièces de terres... sur les prinses du fief au sieur Boscherville, présentés par le sieur Faymel, prévost de la seigneurie de Sâane, » 1602-1603. — Curés de Gonnetot, après Guillaume de Bauquemare : Charles Marestz, 1658 ; — Jacques Pontif, 1712-1740 ; — Le Moyne d'Aubermesnil, 1762-1763. — Mention d'Isaac Harenc, sieur des Marettes, gentilhomme ordinaire de la 1[re] compagnie du Roi, demeurant à Rouen, 1673. — Nombre de pièces en fort mauvais état de conservation.

G. 8308. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 74 pièces, papier.

1459-1781. — GONNEVILLE-LES-HAMEAUX. — Mémoire et sommaire réponse concernant un procès à l'officialité entre Adrien Ferrant, curé de la 1[re] portion de Gonneville, et Adrien Giffard, curé de Beaunay, en pétitoire de dîmes sur 18 acres nommées la Chantrerie de Beaunay, 17[e] siècle. — Procès pour acquit de messes entre Bossard, ancien vicaire de cette paroisse, et les maîtres de la confrérie de Saint-Mathurin, 1747. — Copie d'une inscription commémorative de la fondation de cette confrérie en 1610, et de la fondation d'une messe par les pèlerins de saint Mathurin à leur retour de Larchant en 1590. — GOURNAY (NOTRE-DAME DE), arrondissement de Neufchâtel. — Reconnaissance par la Fabrique d'une rente de 10 livres, au profit de l'Hôtel-de-Ville de Gournay, 1773 ; copie du contrat de constitution de 1660. — GOURNAY (NOTRE-DAME DE). — Procès au bailliage de Montivilliers entre Jean Le Machecrier et le Trésor et confrérie de Notre-Dame de Gournay, au sujet d'arrérages de rente, 1596-1597. – GOUSSEAUVILLE. — Quelques titres de propriété et de procédures, en fort mauvais état de conservation. — Copie d'une donation faite, en 1584, par Jean Carlus, prévôt de Gousseauville, à la Fabrique du dit lieu, 1584 ; — vente à la Fabrique de Gousseauville, pour 100 livres, d'une rente de 100 sous, par Elisabeth Courbet, veuve de maître Claude De Paris, notaire royal à Gamaches, et Marguerite De Paris, sa fille, afin d'avoir le moyen de payer les frais d'ingression au couvent de Saint-François de Rue, d'Anne De Paris, fille et sœur des contractantes, 1709. — GOUY. — Inventaire des titres de la Fabrique fait en 1738. — Contrats de fondation des curés de la paroisse : Jean-Charles Baudouin, 1734 ; — Jacques Boivin, 1675 ; — Pierre Cavelet : messes annoncées, la veille du jour de leur célébration, par des sonneries à l'heure du couvre-

feu ; « les paroissiens feront afficher contre les murs et paroys de l'église ung épitaphe, escript en arain, faisant mention de la donation ; don d'un greel, d'un processionnaire et d'un manuel en parchemin, d'un messel et d'un manuel en papier, en lettre de moule, dont le donateur se réserve l'usage sa vie durant, » jeudi 22 janvier 1488 ; — de Pierre Quesnel, fils de défunt Guillot Quesnel, 1503. — Contrats de rente et de révalidation, 1459-1472, etc. — Prise de possession de la chapelle de la Madeleine de Gouy, par Dom Bruno Péronnier, religieux de Bonport, 1781. — Lettres de provision en sa faveur, de François de Bonal, évêque de Clermont, abbé de Bonport ; signature et sceau de ce prélat, 1781. — Bail des bâtiments dépendant de cette chapelle, 1784. — GRAIMBOUVILLE. — Contrats de ventes faites, par André Tougard, domestique du marquis de Pierrecourt, 1657 ; — par Pierre Bénard, avocat au Havre, 1681 ; — par Jacques Gonfray, 1741. — Aveux à Messire Thomas de Thompson, seigneur de Saint-Gilles-de-la-Neuville, ancien capitaine au régiment du Maine-Cavalerie, 1750. — Petit plan d'une propriété. — GRAINCOURT. — Bail d'une vergée de terre, 1789. — GRANDCAMP. — Fondation d'Ozias du Fay, seigneur de Hugueville, Vergetot, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, 1657 (copie).

G. 8309. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier, écrits.

1765-1786. — GONZEVILLE (SAINT-SANSON DE). — Comptes des Trésoriers et délibérations. — Aux dépenses, distributions aux pauvres suivant la fondation de feu M. Maribrasse, curé; sonneries pour les trépassés le jour de la Toussaint. — 1767 ; achat d'aubes et de soutanes pour les enfants de chœur. — 1773, mention de l'horloge de l'église ; — de rideaux à la contretable. — Au père Gogibus, pour avoir prêché le carême, 4 livres. — 1781, paiement à Drouet, orfèvre à Doudeville. — 1782, imposition pour la bâtisse de l'auditoire de Cany. — 8 mai 1785, pour la décoration du chœur, on reculera la contretable ; on fera faire un autel neuf, en bois de chêne, en forme de tombeau, et un marchepied ; on revêtira les murs du sanctuaire d'une boiserie en bois de chêne ; on fera percer dans le mur du chœur, du côté du septentrion, 2 croisées pareilles à celles qui sont du côté du midi ; on remplira de maçonnerie les parties vides derrière les 2 autels collatéraux ; on fera faire 4 stalles, 2 d'un côté, 2 de l'autre, en bois de chêne, un lutrin, un appui de communion en fer entre le chœur et le sanctuaire, et l'on lambrissera à neuf le bas de la voûte de la nef. — Comptes vérifiés par M. Fossard, archidiacre du Petit-Caux, 6 juillet 1768 (il ordonne que les titres de la Fabrique qui étaient repostés dans une armoire au château, seront remis dans le coffre du Trésor fermant à 3 clefs) ; — par les doyens de Canville : Nion, curé de Canville, 4 juin 1769 ; — Lasnon, curé d'Etouteville, 6 octobre 1774. — Curés de Gonzeville : Louis Gallot, 1767 ; — Lacaille, 1774 ; — De Guinoch du Saussey, 1784. — A la suite des comptes, états des subsistances fournies à l'acquit des contingents assignés par l'administration du district révolutionnaire de Cany, an III et an IV.

G. 8310. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 217 pièces, papier.

XVe siècle. — 1783. — GRAINVILLE-L'ALLOUETTE. — Comptes des Trésoriers, presque tous de 2 ans en 2 ans, accompagnés de pièces justificatives, de 1684 à 1748 ; autres pièces de comptabilité de diverses années, mais sans aucune suite. — Aux recettes, quêtes des œufs de Pâques, du cierge bénit. — 1696-1697, luminaire de saint Romain. — 1697-1698, mention de l'autel de la Vierge. — 1706, à Jacques Buret, fondeur à Rouen, rue Sainte-Croix, pour fonte de cloches, 73 livres. — 1709-1710, tuile achetée à Saint-Jean-de la-Neuville. — 1713-1714, perte pour les monnaies. — 1717-1718, réédification du comble de l'église ; travaux de réparation au pignon. — 1720-1722, perte pour la diminution des espèces. — Ardoise vendue par Jacques Tougard, de Fécamp. — 1723-1724, paiements en liards (3 pour un sou), en patards (3 pour 4 sous). — Portail de l'église couvert en chaume. — On reçoit 15 livres d'Engommare, religionnaire, qui n'avait voulu remplir la charge de Trésorier. — 1730, réparation à la tour qui avait été endommagée par les vents. — Quittance de Pierre Castenet et de Jean-Baptiste Dubois : 350 livres, pour fonte de cloches, 1758. — Devis des ouvrages à faire à l'église de Grainville-l'Allouette : plafond à la nef depuis la grande porte jusqu'au crucifix ; Jean Marmion adjudicataire, 1773. — Etats des bancs de la nef, des chapelles des Floquets et de saint Joseph, 1776. — Etats du mobilier de la Fabrique vers la même époque. — Quittance d'amortissement. — Bail. — Fondation d'Adam de Frebourc, titre à peu près perdu par l'humidité, 15e siècle, auquel est joint un contrat d'accord pour une rente, entre Robert Deschamps, écuyer, demeurant à Caudebec, et Jean De Sourtembosc, de Grainville-la-Louel, 25 octobre 1496 ; frère Jehan de la Mote, bailli, religieux de Fécamp, garde du scel de la baronnie du dit lieu. — Fondation de Colette Bailleul, 1668. — Fieffes et procédures au sujet de rentes. —

Lettre de Nicolas Bigot à M. d'Ymauville, pour lui recommander, en cas de continuation des travaux de son château, un artiste domicilié à Limay, « un provençal, à qui feu M. Colbert, archevèque de Rouen, avait proposé 400 l. pour travailler aux instruments de musique et être nourri dans sa maison, » 14 juin 1709. — Lettre de Combart, curé de Saint-Léger de Fécamp, à l'abbé de Bellemare, curé de Grainville-la-Teinturière, avec un cachet armorié, qui ne paraît pas être du curé ; Fécamp, 30 mars 1776. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Grand-Caux : Robin des Bouillons, 20 septembre 1725 ; — l'abbé Bridelle, 2 juillet 1739 (il ordonne d'acheter des livres nouveaux à l'usage du diocèse) ; — Rose, 14 juillet 1751 ; — par les doyens des Loges : F. J. De la Chapelle, curé de Mentheville, 22 octobre 1733, 29 octobre 1738 ; — Radou, curé d'Isneauville, 23 septembre 1743. — Curés de la paroisse : Nicolas Le Febvre, 15e siècle ; — Nicole Estur, 1587 ; — Robert Bigot, 1668 ; — R. Simon, 1694-1709 ; — Georges De Bully, 1723-1748 ; — l'abbé de Bellemare, 1776. — M. Desmares d'Ymauville, seigneur patron, présent à la reddition des comptes. — Consultation de l'avocat Feudrix ; Montivilliers, 7 mai 1685. — Sentence de Georges Feudrix, écuyer, sieur de la Fontelaye et de Gainneville, lieutenant civil et criminel, enquêteur et examinateur au bailliage de Montivilliers, 1707. — Mention, en 1718, de Guillaume de Soret, sieur du Filleul.

G. 811. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier.

1619-1789. — GRAINVILLE-LA-RENARD (SAINT-GEORGES DE). — Comptes et pièces justificatives de comptes, 1703-1785. — Aux recettes, ventes de bottes de vin ; — aux dépenses, luminaire de la saint George. — *Anno Domini 1742, ecclesia Sti Georgii de Grainvilla la Renard e priori loco translata penitus ædificata fuit sumptibus et impensis nobilissimi viri Duhamel, hujusce parochie patroni, necnon in suprema Normaniæ curia præsidis, rectore Joanne Cadot. Die 29a mensis octobris 1743, feria secunda, de consensu manuscripto cum sigillo Rose* (l'acte est joint au compte) *ego, rector hujusce parrochiæ unacum rectore de Sassetot, comitantibus nonnullis rectoribus populoque permulto, ritu habito in manuali nos benediximus novam ecclesiam Sti Georgii de Grainville la Renart. Cadot, rector ecclesiæ.* — 5 mai 1755, on fera des bancs neufs uniformes, — 1760, on fera refondre la petite cloche. — Ordonnance de l'archevèque, du 16 juillet 1766, rendue à la requête des Trésoriers, les autorisant à recevoir des mains de M. Bouchard, ancien curé de Grainville, nommé à la cure de Saint-Patrice une somme de 400 livres sur le revenant bon du bénéfice de Grainville, pendant l'année d'option ; obligation d'affecter cette somme à divers travaux. — 7 avril 1782, adjudication des bancs. — 5 octobre 1783, avance faite par Louis Nion, principal propriétaire, d'une somme de 100 livres, pour subvenir aux besoins de l'église, sous certaines conditions. — Comptes vérifiés par les archidiacres du Petit-Caux : de la Roque-Hue, 12 juin 1704 ; — d'Osmond, 9 septembre 1715, 20 avril 1720 ; — Cerisy, 29 octobre 1749 ; — Fossard, 19 juillet 1752 (comme le bénéfice était fort modique, les paroissiens s'adresseront à l'archevèque, pour solliciter l'imposition d'une taxe sur les propriétaires et se mettre en état de pourvoir à la décence du culte ; église couverte en chaume ; tabernacle vermoulu ; cloche cassée ; pas de chaire à prêcher, pas de piscine aux fonts) ; — par Couët, vicaire général et official, 16 octobre 1705 (il permet de démolir 2 petits autels qui lui paraissent inutiles et n'ont pas de pierre bénite ; — l'image de la Vierge sera placée à côté de l'autel ; — on ôtera tous les linges qui couvrent cette image, et celle de saint Nicolas sera enterrée) ; — par les doyens de Brachy : De Villerval, curé du Thil, 24 juillet 1709, 13 octobre 1717, 4 juillet 1726 ; — Bourgeaux, 1758 ; — Chrestien, 15 juin 1763 ; — Bougeard, curé de Reuville, 30 octobre 1787. — Curés de la paroisse : Glinel, 1703-1709 ; — Jourdain, 1714-1724 ; — Chevreuil, 1735 ; — Cadot, 1742 ; — J. F. Bouchart, 1751-1763 ; — Suen, 1766 ; — Harang, 1771-1780 ; — Jean Vasse, 1780-1790. — Aveux à Monseigneur Colbert, archevêque de Rouen, seigneur de Cliponville, 1697. — Quittances des droits d'amortissement. — Déclarations des biens appartenant à la Fabrique, 1704-1714. — Un contrat de mariage, entre Pierre Le Boullenger et Marie Yon. Le père promet de donner à sa fille un lit avec la plume, oreillers, 1 castelongue, 1 courtine avec un tour de lit, 1 mante de valeur de 13 livres, 1 habit de mariage, consistant en un garde-robe de serge noire, 1 brassière de grande serge noire avec une lingette de creseau violet, 1651. — GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE. — Chapitre de dépense du compte de 1787. M. Pierre le Monnier, ancien curé.

G. 812. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1162-1785. — GRANDCAMP (SAINT-MICHEL DE). — « Extrait en abrégé des contrats des fondations

de l'église, » faits par Ezéchias Desmeillers, curé, et Barbe Desmeillers, sa sœur, certifié par le dit curé et les paroissiens, 2 janvier 1672. — « Estat des contracts, terres, rentes et escritures du Trésor de l'église paroissiale de Saint-Michel de Grandcamp, » 17e siècle. Donation faite à la Fabrique, par Marie Clouet, à charge de services religieux, 1726. — GRANDES-VENTES (LES). — Fieffe faite par Jacques de Saint-Ouen, écuyer, à Guillaume Jourdain. de 2 acres aux Ventes, hameau d'Orival, 1638. — Sentence de l'official de Rouen, en faveur du curé ; il lui est adjugé, avec les dîmes domestiques, la somme de 90 livres par an, par forme de rétribution, pour les masures, feux et familles des maisons essartées ; sera tenu d'administrer les sacrements et de faire, dans les dits lieux, toutes les fonctions curiales, 22 novembre 1688. — Baux, 1777-1785. — GRAVILLE. — Arrêt du Parlement de Normandie, sur un procès entre les religieux de Graville et les Trésoriers de l'église paroissiale du dit lieu, « qui s'efforçoient, par novalité, de construire, mettre et asseoir ung tabernacle ou sacraire, pour poser et tenir le corps de Notre-Seigneur en la nef, ce que les dicts religieux disoient estre au préjudice des libertez et privilèges de leur prieuré. Les paroissiens alléguoient que, pour éviter à tout scandale qui se pouvoit ensuivir, et qui de faict, comme ils disoient, se seroit ensuivy pour la communication en icelle église d'entre les paroissiens, femmes et filles, avec les religieux, il importoit que la nef de la dicte église feust séparée de mur ou autre closture d'avec le chœur, dortoir et clouaistre, ainsi qu'ils disoient avoir esté faict et pratiqué en tous autres lieux où il y avoit religion et paroisse sous ung mesme tecte. — Religieux maintenus en possession de leurs droitures... Inhibé aux paroissiens de les troubler, » 23 mai 1539. — Sentence du lieutenant du bailli de Caux : L'église du prieuré et celle de la paroisse contenues en un même bâtiment ; les religieux tenus d'entretenir le chœur, et les paroissiens tenus d'entretenir la tour et ce qui est destiné à faire le service de la paroisse. « La tour étoit toute découverte et sans plancher, les souzelles des chapelles ruinez et sans couvertures, et les degrez pour monter à la dite église et quelques murailles qui doibvent contenir en estat le cimetière démolis et en telle décadence, que, s'ils ne sont promptement repparés, l'église et cymetière tomberoient en ruine ; » taxe de ceux qui en ont dressé le procès-verbal, 6 novembre 1602. — Lettre de Ligier, seigneur de Graville, au sieur Bertrand, pour qu'il eût à payer aux marguilliers de Graville 10 milliers de tuiles, à condition qu'on ne pourrait rien lui demander pour la réfection de l'église ; Harfleur, 23 mai 1603. — Accord entre les religieux et les paroissiens pour le service divin, 9 décembre 1603 : « Les paroissiens reconnaissent les dits religieux être souverains curez, et qu'à eux appartient la présentation aux bénéfices, et que le religieux et prestre par eux posé en l'église paroissiale du dit lieu est seulement vicaire perpétuel ; qu'aux festes solennelles, Pâques et Noël, le dit vicaire perpétuel ne debvoit célébrer messe haulte en la dicte église, ains leur grand messe estre célébrée au chœur par le prieur ; sera seulement célébré une basse messe en la paroisse ; que davantage ils n'auroient droict de mettre ny poser un sacraire en icelle église ; qu'il appartient aussi au prieur faire la bénédiction du bouys au jour des Rameaux, bénédiction de l'eau baptisante à Pasques et Pentecoste, faire l'absolution au jeudy saint, et faire faire l'adoration de la croix au vendredy saint. Mais, entre les fêtes solennelles dessus dites, le vicaire perpétuel pourra dire, chanter et célébrer la messe paroissiale à l'heure de 10 heures, par promesse qu'aux dimanches le prieur leur promet prêter un de ses religieux pour aider à chanter, avec permission de faire leurs pâques et communier avec leur famille au chœur du dit prieur ou église paroissiale, où leur dévotion les appellera ; leur sera aussi donné pain et vin pour les administrer au dit jour de Pâques, » 9 décembre 1603. — Sentence du lieutenant général au bailliage de Caux, ordonnant « que le tabernacle ou sacraire étant en la nef sera transféré dans le chœur et servira tant pour les religieux que paroissiens, chacun n'estant qu'un même corps d'église, » 4 février 1603. — Autres difficultés entre les religieux et les paroissiens, à propos du tabernacle, 1682. — Vente par Guillaume Le Breton d'une rente aux frères et sœurs de la frairie et Charité de sainte Honorine de Graville, 1462. — Procès entre le curé Nicolas Henry et M. Jacques Le Neuf, procureur du Roi à la juridiction du Hâvre-de-Grâce, au sujet d'une petite chapelle établie par ce dernier en son manoir de Tourneville à Graville, où il s'était permis de faire faire sermons et prédications publiques et de faire administrer les sacrements, 1669. — Ordonnance de l'archevêque, 8 juin 1669, rappelant la fondation de la dite chapelle en 1660. — Sentence arbitrale de Bernard Le Pigny, archidiacre du Grand-Caux, et de Jean-Baptiste de Clieu, curé du Hâvre-de-Grâce. Le chapelain ne pourra faire de fonctions curiales, que par permission du curé, 23 septembre 1669. — Fondation, par l'exécuteur testamentaire de messire Prevost, docteur de Sorbonne, d'une école de filles à Graville, Fontaine-la-Mallet,

1742; Nicolas Lucet, chanoine de la cathédrale d'Amiens, exécuteur testamentaire, mentionné en 1755. — Inventaire du mobilier de l'école des filles de Graville.

G. 8313. (Liasse). — 30 pièces, parchemin ; 44 pièces, papier ; 3 imprimés.

1170-1781. — GRÈGES. — « Inventaire des pièces et titres appartenant au Trésor et Fabrique de Sainte-Marie-Madeleine de Grèges, divisé pour la facilité de trouver les titres dont on pourra avoir besoin, en 4 liasses... en fin duquel inventaire on trouve une table alphabétique. — Celuy qui a été chargé de dresser le présent inventaire se flatte que l'on voudra bien luy passer quelques obsmissions dans le contenu des titres; s'il s'en trouve, la difficulté de lire certaines pièces fort anciennes en seroit la seule cause, » 1757. — Etats du revenu de la Fabrique. — Quittances des droits d'amortissement et de francs-fiefs. — Aveu au Chapitre de Rouen, 1700. — Baux des terres appartenant à la Fabrique. — Donations pour cause de fondation, par Jean Asselinne, curé de la paroisse de Grèges, 1498; — par Jevenet Bullant, pour son défunt frère Notinet Bullant, 1481 ; — par Jean Caillot, pour son oncle Bertin Caillot, dit Blotin Caillot, 1562 (ou 1572); — par Louis De Hornay, prêtre, 1708 ; — par Nicolas Douillard, 1515-1517. — Arrêt du Parlement qui fait défenses à toutes personnes, sans qualité, de porter aucunes armes blanches ou à feu, sous peine de 500 livres d'amende et de 3 mois de prison, pour la première fois, et de galères ou plus grandes peines, pour la seconde, » 4 septembre 1767 (imprimé). — Mention de Nicolas de Fauvylle, écuyer, sieur du Hamel, Sauchay-le-Haut, paroisse de Notre-Dame du Bosc, époux de demoiselle Anne de Maignes, fille et héritière de défunt noble homme Nicolas de Maignes, etc., en son vivant, fourrier de Mgr le duc d'Estouteville, 8 février 1555. — GRENY. — Adjudication et procédures, concernant les réparations et réédifications à faire au presbytère de la paroisse, 1730.

G. 8314. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 163 pièces, papier.

1660-1751. — GREMONVILLE. — Comptes des Trésoriers, de 1670 à 1731. — 1722, à la dame de Flavigny à Rouen, pour reste de la somme de 52 livres, pour achat d'une bannière, dont le surplus, montant à 38 livres, a été payé par les échevins de la Charité. — 1726, pour le sermon de la Passion, 3 livres. — 1728, brique achetée à raison de 12 livres le mille ; — Claude Masurier, tuilier à Pavilly. — A Job Lheureux, menuisier à Rouen, pour la contre-table et autel de la chapelle de la Vierge, 210 livres ; — pour le tableau, 45 livres ; — pour les frais de transport, 15 livres. — Mention de la fondation de la chancelière Boucherat. Plusieurs comptes rendus en présence de la marquise de Canouville de Montholon. — Comptes vérifiés par l'archidiacre D'Osmond, 26 avril 1730, 11 septembre 1732 ; — par les doyens de Canville : Le Normand, 4 octobre 1723 ; — Pierre Gillé, curé de Gonzeville, 11 septembre 1733. — Pièces de comptabilité. — Quittances, etc., 1660, etc...— Quittance de Ruel, cordelier, pour avoir prêché la Passion, le 3 avril 1744, 3 livres.

G. 8315. (Liasse. — 21 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier.

1505-1789. — GREMONVILLE. — Quittances des droits d'amortissement payés par la Fabrique. — Déclaration des biens qui lui appartiennent, 1692-1723. — Aveux et déclarations à divers seigneurs : à Raoul Bretel, écuyer, seigneur d'Yvecrique, conseiller au Parlement, 1604 ; — à Georges Langlois, seigneur châtelain de Plainbosc, 1607 ; — à Nicolas Heudebert, écuyer, sieur du Buisson, seigneur de Pierrepont et du Thuit, 1661 ; — à Joseph-Edmond Le Prestre, écuyer, seigneur du Neufbourg et des fiefs du Thuit et du Petit-Motteville, 1767 ; — à l'abbé de Saint-Wandrille, à cause de la baronnie d'Ectot-les-Baons, 1771, etc. — Baux des terres appartenant à la Fabrique. — « Extrait des contrats concernant les fondations du Trésor et Fabrique de Saint-Pierre de Grémonville, et des rentes foncières et hypotecques dues à iceluy, » vers 1751.

G. 8316. (Registre.) — [illegible] pièces, parchemin ; 52 pièces, papier.

1585-1785. — GREMONVILLE. — Contrats de fondation pour dame Françoise Le Roux, veuve de Messire Louis Bretel, seigneur de Grémonville et de Lanquetot, président en la Cour de Parlement de Normandie, par Raoul Bretel, seigneur de Grémonville, président en la même Cour, en son nom et se faisant fort de Claude Bretel, seigneur de Lanquetot, maître d'hôtel ordinaire de la Reine Mère, et de Louis Bretel, archevêque d'Aix, ses frères, tous trois enfants et héritiers de la dite feue dame Elisabeth-Marie Bretel, dame de Grémonville, veuve, en premières noces, de Jean-Baptiste Deschamps, sieur de Boishébert, en

secondes, d'Adrien de Canouville, seigneur de Grosmesnil ; 12 livres à une maîtresse d'école à perpétuité, pour aider à l'instruction des petites filles de la paroisse d'Yvecrique, 1712 ; clause de la dite fondation, en ce qui concerne les écoles, ratifiée, en 1783, par M. Le Roux d'Esneval d'Acquigny, qui porte la pension de la maîtresse d'école de 14 livres à 50 livres et s'oblige de fournir à perpétuité un logement gratuit à la maîtresse d'école d'Yvecrique. — Fondation de René Duval, curé de Grémonville ; messe à note tous les jours, le lundi, en l'honneur de saint Pierre et saint Paul ; le mardi, en l'honneur de saint Christophe, patron, avec les deux précédents saints, de la dite église ; les mercredi et vendredi, à l'intention des trépassés ; le jeudi, en l'honneur du Saint Sacrement ; le samedi, en l'honneur de Notre-Dame ; le dimanche, sera dite en bas, 1651 ; — de Pierre Aemile, curé de Grémonville, docteur ès-droits, de Menières en Cambrésis, décédé à Rouen, rue des Cordeliers ; par son testament, donne à l'église de Grémonville 400 livres, à charge de fournir le vin pour communier les paroissiens, 800 livres pour la réédification du chancel de cette église, 1606 ;—inventaire de ses meubles après décès, 22 septembre même année : 3 grandes chaires de bois moyennes, couvertes de petite tapisserie, façon de Turquie ; bibliothèque assez nombreuse, livres en latin et en grec, peu de livres en français ; parmi ces derniers, la manière de guérir les catarres, du sieur Duval, médecin ; — de Nicolas Vaultier ; rente de 10 sous, pour le cierge bénit de Pâques, qui sera fait de cire neuve, du poids de 12 livres, 1585. — Réduction des fondations, 1783-1787. — Documents relatifs aux fondations. — Note sur ces fondations et les charges de l'église. — Titres de propriété relatifs aux fondations. — Brevet et lettres-patentes du roi Louis XIII, portant donation à M. Bretel, président au Parlement, des biens meubles et immeubles de M. Pierre Aemile, curé de Grémonville, échus au Roi, à droit d'aubaine, dernier mai et juillet 1616. — Contrat de mariage entre Michel Saint-Yves et Marie Sanson, 1580. — Mention de Guillaume Le Seigneur, sieur de la Heuze et de Saint-Léger, bailli et seul juge opté de la haute-justice de Cany-Caniel, 1628 ; — de Nicolas Le Coustre, licencié aux droits, lieutenant général en la même haute-justice, 1639 ; — de Jacques Trosnel, son successeur, 1643 ; — de Nicolas de Tallebot, écuyer, licencié ès-lois, vicomte d'Ourville, 1585 ; — de Pierre Le Bouteiller, écuyer, bailli vicomtal de la principauté d'Yvetot, 1620.

G. 8317. (Liasse.) — 34 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1510-1771. — GREMONVILLE. — Titres de propriété. — Contrats de constitution, de révalidation et d'amortissement de rentes concernant la Fabrique de cette paroisse. — Acte par lequel Marie Houel, femme de Jacques de Crény, écuyer, sieur de Boafle, d'avec lui séparée quant aux biens, reconnaît avoir reçu de Claude de Sonning, curé de Grémonville, la somme de 200 livres à l'acquit d'une fondation, 1688 (elle venait d'acquérir la ferme de Masonville, assise au hameau de Bostillan). — Vente par la Fabrique, pour 1,400 livres, d'une rente hypothèque de 70 livres, au dit Claude de Sonning, et à messires Raoul et Nicolas de Sonning, ses frères ; Marie Bretel indiquée comme leur nièce, 1691 ; — le dit Nicolas, qualifié mestre de camp de cavalerie, domicilié paroisse Saint-Godard, rue des Carmélites, 1699. — Echange de terre entre la Fabrique et haute et puissante dame Marie-Madeleine de Canouville, veuve de haut et puissant seigneur Charles-François de Montholon, premier président au Parlement, marquise-patronne, haute-justicière de Grémonville, demeurant à Paris, rue et paroisse Saint-André-des-Arts, 1724.

G. 8318. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 58 pièces, papier.

1712-1716. — GREMONVILLE. — Pièces de procédures concernant la cause entre Jean Le Saulnier, ancien Trésorier de l'église de Grémonville, aux années 1708-1710, et Nicolas Barbe, qui avait géré la même charge de Trésorier en 1709, procès en la haute-justice de Grémonville, au comté d'Eu et au Parlement, 1712-1716.

G. 8319. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 58 pièces, papier.

1612-1761. — GREMONVILLE. — Pièces diverses concernant la Fabrique. — Etats du bien et fondations de la paroisse ; — des paiements faits par les fermiers et rentiers ; — pièces de comptabilité. — Déclaration de 1673 : « En la paroisse de Grémonville, il n'y a autre fief que le fief de Grémonville, relevant du comté d'Eu, sur lequel fief il y a un colombier et un moulin à vent, non banal, possédé par M. de Grémonville ; duquel fief relève la vavassorie Parent, possédée

par Mre Louis Le Danois, écuyer, sur lequel il y a un coulombier. Au hameau de Botilhan, il y a une vollière appartenant à M. Le Danois. Au dit hameau, il y a un fief nommé le Petit-Fief-de-Motteville, relevant du fief de Grémonville, pocédé par M. Nicolas Heudebert, sieur du Buisson, sur lequel il y a un collombier et une vollière... Au hameau de L'Huy, il y a, dans le grenier de la ferme du prieuré, une vollière appartenant à M. Ferrare, prieur du prieuré de L'Huy; — au hameau de L'Huy, il y a une vollière à un grenier appartenant à la veuve du feu sieur Froissart, en son vivant Elu à Caudebec. » — Délibération des seigneurs, curé, Trésoriers anciens et modernes, propriétaires et habitants de la paroisse de Grémonville : « On ne peut trouver de prêtre pour faire la fonction de clerc, au lieu de M. Brametot; mais il se présente un clerc laïque capable de tenir les écoles, de donner l'instruction convenable à la jeunesse, de chanter à l'église et de la tenir propre; arrêté que le Trésor lui donnera 50 livres en sus des 150 livres qui étaient payées au prêtre; jouira du logement avec jardin qu'occupait le dit Brametot; aura, de plus, à son profit, les rétributions que les parents avaient l'habitude de payer, » 23 décembre 1759. — Approbation par André Guyjon, vicaire général de Mgr le cardinal de Joyeuse, des statuts de la confrérie et Charité, établie sous le titre de messieurs saint Pierre, patron de la dite église, saint Christophe, saint Nicolas et saint Sébastien, 1612.

G. 820. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin; 62 pièces, papier.

1597-1786. GRUGNY. — Mémoire des pièces, titres et contrats et ornements appartenant au Trésor et Fabrique de Grugny, doyenné de Pavilly. — Titres de propriété relatifs à cette Fabrique. — Fondations par noble et discrète personne François du Chastel, curé de la paroisse, 1661; — par Madeleine Le Caruyer, veuve de Jacques du Chastel, écuyer, sieur du lieu, héritière de Pierre Le Caruyer, écuyer, sieur de la Heuze, 1676. — Aveux à Jacques de Clères, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, baron de Clères, Beaumets et la Croix-Saint-Leufroy, 1597; — à Bénigne Le Ragois, chevalier, sieur de Bretonvilliers, président en la Chambre des Comptes de Paris, et consorts, créanciers privilégiés à la succession de feu messire Charles Martel, comte de Clères, chevalier des ordres du Roi, sur 4 paroisses du nouveau domaine, savoir : Frichemesnil, Ormesnil, Grugny, la Houssaye-Béranger, 1708; — à Elisabeth Roullier, veuve de Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, et auparavant veuve de Mre Etienne Bouchu, conseiller d'Etat, la dite dame seule et unique créancière sur le dit domaine, 1727. — Fieffes. — Baux. — Mention de Pierre-Nicolas de Bugard, sieur de la Salle; — d'Anne Roussignol, sa veuve; — de Charles-Marc-Antoine de Bugard, son fils, 1725; — de Jacques du Chastel, sieur de Valfontaine et de Canchy, 1701; — de Nicolas Feudrix, notaire en la châtellenie de la Ferté-en-Bray, branche de Massy, 1701. — GRIGNEUSEVILLE. — Reconnaissance envers la Fabrique d'une rente de 200 sous, 1765. — GROS-MESNIL. — Fondation de damoiselle Marguerite Le Mongnier, veuve et héritière de feu Pierre de Sabrevois, sieur de Champ-Hébert, 1667. — GUERBAVILLE. — Extrait du registre des droits d'amortissement de la province de Normandie : Déclaration faite, par Louis de Girard, écuyer, verdier de la forêt de Brotonne, en qualité de Trésorier de la Fabrique de la paroisse de Guerbaville, que la dite Fabrique n'a aucunes communes, 1640. — GUERVILLE. — Baux de dîmes, par le curé Jacques-Nicolas Rolland, 1787-1789. — Copie d'une lettre envoyée par le curé de Guerville, au curé de Sainte-Adresse, principal héritier de Madame de Gousseauville, sa mère, avec copie de la réponse, au sujet de fondations, notamment d'une fondation en faveur d'une école de filles. — GUILLE-MÉCOURT. — Bail de terre, 1787. — GUEURES. — Aveu par le Trésorier de la Fabrique à François de Canouville, seigneur patron de la paroisse, sous-lieutenant au régiment des gardes françaises, 1784. — GUEUTTEVILLE. — Aveux rendus à Jean-François de Guilly, maître honoraire en la Cour des Comptes, patron honoraire de Gueutteville, par André Mazier, curé, et par le Trésorier de cette paroisse, 1774.

G. 821. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin; [illegible] pièces, papier; [illegible]

1158-1789. — HARENCOURT (SAINT-ÉTIENNE-DE). — Contrat de fondation de Louis de Torcy, écuyer, sieur de la Campagne, 4 mars 1702. — Procès pour cette fondation, au bailliage d'Eu, entre le curé de la paroisse, Yves Desprès, et Jacques Gallie, seigneur d'Hibouville, ayant épousé dame Marie-Anne-Charlotte de Torcy, 1717. — Prise de possession de la cure d'Harencourt par le nouveau curé François Fournier, 1749. — HARFLEUR. — Articles arrêtés entre les gouverneurs de la ville (Blanchet Quesnot, écuyer, lieutenant de Guillaume de Prêtreval, chevalier, capitaine,

etc.), et les ecclésiastiques et maîtres des confréries de saint Martin, Notre-Dame, saint Sébastien et saint Crespin, pour le meilleur emploi des revenus de la Fabrique et des dites confréries dans l'intérêt du culte divin. — Nicolas Raoulin, écuyer, sieur d'Anxetot, Jehan Auber, écuyer, sieur de Byville, Jehan Frequetel, et Jehan Augustin, Elus au gouvernement de l'Hôtel-de-Ville, maître Philippe Ercambourg, écuyer, sieur de Villedieu, procureur d'icelle ville, Nicolas Le Gendre, contre-rolleur; jusque là, il y avait eu en l'église d'Harfleur, 18 chapelains et 2 clercs matriculiers, 1537. — « Lettres d'appel au Parlement sous forme d'abus pour la connaissance prétendue par les habitants de la ville d'Harfleur, des comptes de confrayries, » 1539. — Fondations de Louis Hérault, conseiller assesseur au bailliage et vicomté de Montivillier, 1659; — de Marie Nouel, veuve de Pierre Louvel, sieur des Brières, 1625; — de Messire Louis Le Seigneur, chevalier, sieur d'Amontot, seigneur patron de Reuville, le Herteley, 1732; — de Thomas de Vymont, sieur du Gravois, 1585. — Réduction des fondations, 1757. — Procuration donnée par Jacques Desportes, docteur en théologie, curé d'Harfleur, pour résigner sa cure, 6 janvier 1591. — Mémoire du dit Desportes, contre Nicolas de Vauffre, auquel s'était joint Nicole Collombel, procureur des habitants d'Harfleur, à propos d'un droit de sépulture de 15 sous, perçu au profit du curé, à l'inhumation de la femme du dit de Vauffre; population d'Harfleur évaluée à 1.000 on 1.200 communiants. « Pour le bénéfice, il est *in urbe murata*. A prouver : Ceci premis, fault savoir si le dit Desportes, curé, doibst prescher la parole de Dieu, administrer les sacrements, *ut loquitur apostolus, militare suis stipendiis*. Certes cela ne se trouvera *nec jure gentium, nec civili,* et moins *jure divino*. Voyr à ce propos l'escripture *Deuteronome*, 25; Luc, 10, etc., » sans date. — Nomination de Jean Le Clerc à la chapelle de sainte Catherine d'Harfleur, 1680. — Prise à fieffe par Jean Belot, d'Isabelle Buisson, veuve de feu Girardin d'Esparnay, d'une pièce de terre à Harfleur, par 75 livres de rente, 5 septembre 1458. — Statuts de l'Association de Charité fondée à Harfleur, en 1644, approuvée, en 1646, par M. C. Philippe, grand vicaire et official de Montivilliers; parmi les associés, Laurent Louvel, sieur des Mottes, lieutenant général du vicomte de Montivilliers, Barbe Belloüel, sa femme. — « Briefves notes sur l'escript des P. C. » (des pères Capucins, qui prétendaient avoir, exclusivement aux Pénitents, le droit de recevoir des tertiaires). — Règlement pour la Société du tiers ordre, de Jacques-Antoine Séry, licencié ès-lois, promoteur et vicaire général de l'exemption de Montivilliers, curé d'Harfleur et directeur de la dite Société, 18 juillet 1774. — Comptes, avec pièces justificatives, de cette Société. — Titres de propriétés, baux. — Aveu à Pierre-Jacques-Alexis Costé, sieur de Saint-Supplix, 1775. — Mention de Robert Deschamps, garde du scel aux obligations de la vicomté de Montivilliers, 1458; — de François Alexandre, sieur d'Esquimbosc, 1548. — Cachets de l'officialité ou cour de Montivilliers; — de M. de Montgoubert, 1724; — de Jean-Baptiste Gueroult, seigneur patron de Touville, Etainhus, etc... lieutenant général du bailliage de Caux à Caudebec, 1765.

G. 8322. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1553-1789. — HATTANVILLE (SAINT-PIERRE D'). — Donation faite par maître Julien Perrier, chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois et de Sainte-Opportune à Paris, curé d'Hattanville, 2 juillet 1553. — Echange entre M. de Venois, seigneur d'Epreville et d'Hattanville, et le Trésor de la dite paroisse, stipulé par Denis Binet, Trésorier, 1672. — Vente par Guillaume Dicquemare, curé de cette paroisse, au même Trésor, même année. — Aveux par le Trésor ou par le curé à Jean-François de Romé de Fresquiennes, baron du Bec-Crespin, 1678; — à François Boutren, Trésorier de France, seigneur d'Hattanville, 1729: — à Jean-François-Marie Boutren, conseiller au Parlement, 1752; — à Jean-Baptiste Baillard, sieur d'Orival, 1786. — Curés d'Hattanville : Guillaume Dicquemare, 1672; — Jean-Baptiste Eudes, 1692; — Charles-Antoine Bénard, 1729-1782; — Guillaume-Joseph Cotibert, 1767. — Quittances des droits d'amortissement. — Baux, 1716-1789.

G. 8323. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1 pièce papier, et 1 registre de 29 feuillets, papier.

1750-1789. — HAUCOURT. — Rôle de répartition d'une somme de 90 livres au profit d'un clerc laïque, le dit rôle rendu exécutoire par M. Bézuel, subdélégué de l'Intendant, 1787. — HAUDRICOURT. — Déclaration des biens de cette église : « Les murailles de la nef, qui sont fort anciennes, sont soufflées; il faut souvent travailler aux arboutants; le clocher, qui est couvert d'ardoise, est fort élevé; l'impétuosité des vents y fait souvent brèche, » 1751. — HAUTOT-SUR-DIEPPE. — Bail de terre appartenant à la Fabrique, 1788. — HAUTOT-SAINT-SULPICE. — Registre des comptes et délibérations de 1755 à 1792. — 5 décembre 1756, on demandera la réduction d'une fondation

faite en 1520 par un curé de la paroisse, fondation dont on rapporte l'inscription. — 1756-1759, pour un serpent, 4 livres. — 1762, tables et bancs fournis à l'école, 10 livres. — 9 août 1772, acceptation de la fondation d'une école de sœurs d'Ernemont, conformément aux intentions de feu M. Esmangard, archidiacre; concours donné par Madame Desmares, veuve de M. Hébert de Beauvoir, dame de la paroisse, et par le curé; cette délibération annulait deux délibérations précédentes. — 28 février 1773, on porte à 96 livres par an les gages du clerc; jusque-là il était obligé d'exercer quelque métier pour subvenir à sa nourriture, ce qui l'empêchait de donner aux enfants le temps et l'instruction convenables. — 1774, prix d'un directoire, 6 sous. — Banc fourni à l'école. — 1775, construction d'une sacristie. — 16 juillet 1775, don d'ornements à la Fabrique, par M. Rondeaux, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, prieur curé de la paroisse. — 25 juillet 1784, assemblée présidée par Laurent-Paul Le Poulletier, sieur de Montenant, seigneur de Passemel, maître en la Cour des Comptes, élu par les habitants, comme président : on couvrira l'église sans agrandissement, et on en continuera le plancher, au lieu de faire un berceau comme il avait été proposé; — 5 décembre 1784, on augmente de 50 livres, à prendre sur la Fabrique, le traitement du vicaire qui ne recevait que 250 livres des gros décimateurs; il dira une première messe tous les dimanches; fera le catéchisme tous les jours, du 1er dimanche d'octobre jusqu'à la récolte; disposera les enfants à la 1re communion; fera la prière; lira l'épître et l'évangile du jour avec les réflexions; dira la messe à 5 heures du matin au plus tard, 3 fois la semaine pendant le carême; on lui abandonne les pommes du cimetière. — 20 décembre 1789, eu égard à la misère, on emploiera sur les revenus de la Fabrique 100 livres par mois à fournir du pain aux pauvres. — Comptes vérifiés par les archidiacres du Grand-Caux : Rose, 15 avril 1760; — Esmangard, 23 juin 1765 (il sera fait une chaire neuve); — par les doyens du doyenné de Fauville : Rouland, curé d'Autretot, 6 décembre 1756, 26 juillet 1763, 29 juillet 1766; — F. Roquelay, curé de Beuzevillette, 16 juillet 1773, 1er juillet 1774, 16 juillet 1776, 14 septembre 1778, 20 juillet 1784. — Curé avant M. Rondeaux, en 1755, M. Du Bocs. — Actes [illegible] signés par Mme Desmares de Beauvoir.

G. 821. (Registre.) — In-folio, 112 feuillets, papier.

1725-1789. — HAUTOT-L'AUVRAY (SAINT-MARTIN DE). — « Requête contenant l'administration et l'emploi des biens et revenu tant de l'église de Hautot-l'Auvray que de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours. » — Aux recettes, quêtes des filles. — Aux dépenses, 25 livres distribuées aux pauvres le jour du vendredi saint. — 1727-1728, à Jacques Thorel, menuisier, pour travaux à la chaire et à la contretable, 12 livres, 15 livres; — au même, pour un confessionnal en la chapelle des Autels et pour avoir raccommodé la chapelle de la Vierge, 34 livres. — 30 mars 1732, mention de la confrérie de saint Gilles et de décorations à faire à la chapelle de ce saint, ainsi qu'à celle de la Sainte-Vierge. — 1732, au sieur Hubert, peintre, pour la décoration des autels de ces chapelles, 79 livres, non compris 25 livres données par la Charité de saint Gilles. — Achat d'un cent de jeunes chênes, plantés au circuit de la chapelle des Autels et de 20 entes plantées ailleurs. — 1755, 24 pots de cidre, 6 livres 12 sous. — Tombe de M. de la Heuze, réparée. — 14 novembre 1756, marché avec Jacques Thorel, pour façon de bancs neufs. — 20 novembre 1757, marché pour travaux à la maison du clerc, insuffisante pour le nombre des écoliers. — 1757, à un charpentier pour avoir *abillé* le bois destiné à la chambre du clerc, 22 livres 2 sous. — A Michel Guérin, pour avoir pavé en entier la nef de l'église, 150 livres. — A Charles Lombard, pour l'aigle qui a été placé dans le chœur, 30 livres. — 1767, pour 2 montures de cartons à dire la messe, tant pour l'église, que pour la chapelle des Autels, 7 livres. — 1770, à M. Gloria, clerc, pour avoir peint la contretable de la Sainte-Vierge, et avoir fourni 1 tableau et un devant d'autel, 40 livres. — 30 avril 1786, marché avec François Maire, fondeur de cloches, de la paroisse du Pont-Pierre, près Neufchâteau en Lorraine, pour la fonte de 3 cloches de 1,600, 1,300, 850 livres; prix convenu, 55 livres. — 29 juillet 1787, bail des chaises à deux particuliers pour 50 livres par an; recevront par chaise, 3 deniers tous les dimanches, à l'exception des jours de l'Assomption et de la Nativité, où ils recevront les deniers à chaque office; ne recevront rien pour la chaise du Trésorier, laquelle sera portée auprès du lutrin ou dans le chœur, au choix du Trésorier. — 27 décembre 1789, on achètera un dais et on fera faire un maître-autel à la Romaine. — Comptes vérifiés par les archidiacres du Petit-Caux : D'Osmond, 30 mai 1730, 13 septembre 1732; — Pierre-Nicolas Fossard, licencié en droit canon, 11 mai 1753 (M. de Lestendart, seigneur de la paroisse, très zélé pour l'entretien et ornement de l'église, à laquelle il a fait de très grands biens, sera très instamment prié de poursuivre un arrangement pour réparer la couverture de la nef et faire examiner

les titres et papiers du Trésor, afin de les mettre en ordre); — 9 juillet 1765, 15 juillet 1768; — par les doyens du doyenné de Canville : P. Gillé, curé de Gonzeville, 21 juillet 1728, 12 juin 1731, 21 septembre 1734, 16 septembre 1736, 20 octobre 1738; — Isaac Nion, curé de Canville, 12 juillet 1773. — Curés de la paroisse : Le Roux, 1726-1740; — P. Fallague, 1753-1786; — J. Bras-de-Fer, 1786-1790.

G. 8325. (Registre.) — 234 feuillets, papier.

1628 (copie) **-1791**. — HAVRE (SAINT-FRANÇOIS DU). — Comptes et délibérations de la congrégation du Saint-Sacrement fondée en cette église. — Au commencement, liste des associés. — Copie d'une requête présentée à Mgr l'archevêque de Rouen, pour obtenir de lui la permission d'exposer le Saint-Sacrement en l'église de Saint-François, pendant la messe et le salut, le 3e jeudi du mois; accordé pour une année seulement, 6 mars 1694. — Statuts et règlements d'une congrégation de prêtres et de plusieurs paroissiens de l'église de Saint-François du Havre, unis ensemble pour honorer le très saint, très adorable et très auguste Sacrement de l'autel; auront leur table et banc dans la chapelle fondée par la dame Costé, du temps de Mgr Colbert, mais signé beaucoup plus tard par Lecorney, curé de St-François du Havre, et par Louis, évêque métropolitain de Rouen au Havre, dans le cours de sa visite, le 17 juillet 1791. — Autre règlement du 6 mai 1694, dons des associés, listes. — Comptes à partir de 1694 : 1694, aux R. P. P. Capucins, pour les 3 sermons de l'octave (du Saint-Sacrement), 6 livres. — Au sieur Hubault, pour billets de l'Adoration perpétuelle, 3 livres. — A Doley, sculpteur, pour avoir fait un soleil et des anges sur la chapelle, 3 livres. — 1700, paiement au coutre de l'église, pour une année de ses gages, étant chargé d'avertir les frères et sœurs de la congrégation. — 1729, devis du marché fait avec Philippe Bonté, sculpteur, pour un retable d'autel. — 1745, tableau de bannière peint par Laisné; estampes, fleurs de lis, calices en broderies et galon vendus par Maille, de Rouen, pour la façon de la dite bannière; 17 chaperons pour la dite congrégation. — 1747, nouveaux statuts de la congrégation. — Noms et surnoms des frères et sœurs par ordre alphabétique. On rapporte l'acte de donation et de fondation de la chapelle de noble homme Jean Costé, sieur de Clétot, lieutenant général du vicomte du Havre, 4 octobre 1628, la dite chapelle affectée plus tard à la congrégation, 1754; — délibération au sujet de l'exécution du legs de Jean-Gabriel Ferrant, l'un des frères, lequel, par testament du 10 février 1748, légua à la congrégation tous les boutons d'argent de ses habits, manches, col, les boucles d'argent de ses souliers et jarretières (décédé au mois d'août 1754). — 27 avril 1755, la cloche du Saint-Sacrement sera sonnée à l'agonie des frères. — Comptes signés par les archidiacres du Grand-Caux : Rose, le 2 juillet 1747 (il autorise une procession aux saluts des fêtes solennelles); — Bordier, 23 juin 1779. — Le registre se poursuit jusqu'en l'an 2, 10me jour de la 1re décade du 2me mois.

G. 8326. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 20 pièces, papier; 1 imprimé.

1662-1776. — HAVRE (SAINT-FRANÇOIS DU). — Cahier divisé en plusieurs colonnes, indiquant les noms des donateurs, avec la liste des fondations, le prix principal des fondations, les charges des fondations selon les contrats, l'indemnité du Trésor à lever sur le prix principal, etc. — Mention de la fondation de Nicolas Le Roy, écuyer, sieur du Mé, du 19 novembre 1652, 18e siècle. — Notes sur quelques contrats de fondation. — Compte que rend Nicolas Féret, Trésorier comptable de l'église Saint-François du Havre-de-Grâce, pour l'année 1747 : « Payé pour une quittance du sieur Jean-Baptiste-Nicolas Lefèvre, pour le parfait paiement de l'orgre, 300 livres. — Au même, pour avoir accordé l'orgre, 100 livres. » — Inventaire des pièces de la Fabrique; mention de délibérations à partir de 1673; de comptes à partir de 1626. — Analyse d'actes de baptêmes de 1578. — NOTRE-DAME DU HAVRE. — Vente par maître Jacques Reaultey, avocat au Parlement, demeurant en la ville de Grâce, au Trésor et temporel de l'église Notre-Dame de la dite ville de Grâce, à la stipulation de Michel Bourdon, docteur en Sorbonne, curé d'icelle, Nicolas Toustain, écuyer, seigneur du Castillon, vicomte de la même ville, comptable année présente, Jean de Martonne, l'un des échevins, de certaine place et fonds de terre, grande rue Saint-Michel, et ruelle tendant de la dite grande rue à la rue de Semanville, 2 septembre 1662. — Pièces de procédures relatives à cette acquisition. — Etat des honoraires de MM. les vicaires. — Etat particulier des honoraires que les clercs perçoivent aux baptêmes, mariages, etc. — « Arrest de la Cour de Parlement de Rouen, qui ordonne que les prêtres, diacres et sous-diacres, habitués dans les églises de Notre-Dame et de Saint François de la ville du Hâvre, seront enterrés dans les dites

églises, sans que, pour raison de leur sépulture, il puisse rien être exigé que ce qui pourra être par eux légué en faveur des dites églises, » 13 mars 1738 (imprimé).

G. 8327. — (Registre). — In-folio. 146 feuillets, papier.

1752-1789. — HAVRE. (SAINT-FRANÇOIS DU). — Comptes de la Charité de saint Sauveur, érigée en cette église. — 1755, au sieur Duval, peintre, pour dorer les canons de la messe, 3 livres. — 1760, rideau placé à la contretable de la chapelle de la Charité. — 1770, pour façon d'avoir retourné 9 chaperons et pour fournitures, 26 livres. — 18 juin 1760, pouvoir donné pour poursuivre jusqu'à arrêt définitif les marguilliers en exercice de la paroisse Saint-François, pour usurpation de rang à la procession du 16 du dit mois, au préjudice des Charités de saint Fiacre et saint Sauveur. — On rappelle que, par suite de procès entre les curé et marguilliers, d'une part, et les Charités d'autre part, il ne s'était point fait de quêtes du mois de juillet 1779 au 27 février 1786. — 11 mai 1786, on se procurera 5 chaperons à fond blanc avec bordure de galon en or. — 18 novembre 1787, délibération prise en la Table de saint Sauveur, issue des vêpres de l'église Saint-François : « Il sera posé par les maîtres 4 hommes pour porter les corps des défunts de l'église à Saint-Roch, ou tout autre endroit qui sera destiné pour la sépulture des défunts, dont il sera payé, des fonds des Charités, une somme de 10 sous à chaque homme par inhumation. » — Comptes vérifiés par les archidiacres : Rose, 26 août 1756 ; — Bordier, 30 juin 1774, 23 juin 1779 ; — signés par les curés de Saint-Michel d'Ingouville et ses annexes : de Quelen, Carrion, Mahieu.

G. 8328. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier ; 5 imprimés.

1611-1789. — HÉNOUVILLE. — Titres d'une rente constituée au moyen du capital de 913 livres, donné par messire Louis de Fergeol de Villers, curé de cette paroisse, en 1727. — HERMANVILLE. — Contrat d'échange entre maître Jean Blanchbaston, curé de cette paroisse, et la veuve d'Adrien Mallet, 19 décembre 1677. — HERTELAY (LE). — Vente par Antoine Carestier, l'un des élus aux affaires et gouvernement de la ville d'Harfleur, aux religieux du prieuré de la Sainte-Trinité des Billettes de la dite ville, stipulés par Jehan Duflos, prieur, d'une pièce de terre, paroisse de la Chapelle-du-Hertelay, 1614. — Echange entre les religieux des Billettes et Josias Odyèvre, sieur de Bymare, 1628. — Quittances des droits d'amortissement. — Bail, 1789.

G. 8329. (Registre.) — In-folio. 84 feuillets, papier ; dérelié.

1616-1686. — HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. — Comptes de la confrérie du Saint-Nom-de-Jésus, érigée en l'église de cette paroisse à partir de 1646, 22 avril, jour de l'institution de cette confrérie. — Don en 1646, par messire Jacob de Bourbel, écuyer, sieur de Montpinchon, de 19 livres ; — rente donnée par Dominique Duval, écuyer, sieur de Saint-Denis. — « Payé au couvent des religieux de l'ordre des Jacobins de la ville de Rouen, pour estre venus ériger la dite confrarye, 10 livres. — A monsieur Masselin, paintre, demeurant à Rouen, pour avoir fait le tableau du Saint-Nom de Jésus, que pour avoir fait un soleil où est enclos le Saint-Nom de Jésus et 2 petites images à costé de saint Dominique et de saint (nom en blanc), 84 livres ; — au serviteur du dit Masselin, 20 sous ; — à monsieur Dupuis, maître chasublier à Rouen, pour avoir fait une bannière de damas blanc, 31 livres 10 sous ; — à monsieur Buraux (Robert Buraux, prêtre), pour avoir notté un livre de la messe du Saint-Nom de Jésus, *nihil*. — A Nicolas Niquet, menuisier, pour avoir fait 2 marches de dessus l'autel, que un banc et une armoire et une grande croix, 16 livres. — Au dit sieur Masselin, pour une croix dorée d'or pour porter à la procession, 5 livres. — A Beaumont, menuisier, pour avoir fait la closture de menuiserie de devant l'autel du Saint-Nom de Jésus, 9 livres. — Pour 2 tapis servant au dit autel, 30 sols. — Pour 3 rideaux pour le tableau du Saint-Nom de Jésus, que pour couvrir le soleil, 7 livres 10 sous. — Au paintre de Basqueville, pour avoir paint la dite chapelle, *nihil*. — Pour 2 pots de tallevanne et deux plats blancs figurez, pour mettre des boucquetz de fleurs, 44 sous. — Pour 6 bouquets de fleurs 35 sous. — Pour du parchemin pour noter la messe du Saint-Nom de Jésus, 25 sous. — A monsieur Molenge (Morange), segretain de l'archevêché, pour avoir la lettre de bulle de permission, 10 livres. — Pour 2 autres petits pots à fleur, 18 solz. »

G. 8330. (Liasse.) — 9 cahiers, petit in-folio, composés de 77 feuillets, papier.

1672-1720. — HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. — Comptes des Trésoriers de cette église, pour 5 années

de la Pentecôte 1671 à pareil jour 1677; — pour les années 1677-1685 — Aux recettes, quêtes aux plats de l'église et des Trépassés. — Inhumations : pour un homme, 3 livres; pour un enfant, 30 sous. — 1672, huile de rabette achetée chez un meunier à huile de la paroisse. — 1673, on couvre en aissantes *l'osière* de l'église. — 1675, pour 12 entes plantées dans le cimetière, 65 sous. — Tuile achetée à Bully, 500 livres 10 sous; — à Varengeville.— Brique achetée à Auffay. — Prédications du R. P. Joseph de saint Léon; — du R. P. Joseph Auzou. — 1676, à Bonaventure Le Brun, libraire à Rouen, pour un graduel, 10 livres. — Dépense pour avoir porté à Dieppe l'acte de nomination des collecteurs de la paroisse. — 1677, prédications du R. P. Cottard. — 1677-1680, à Nicolas Carrel, vitrier, pour avoir réparé toutes les vitres, appliqué plusieurs pièces de peintures, 30 livres. — 1681-1682, pour le souper des fondeurs de la cloche, 30 sous. — 1682-1683, toile employée à faire des *purgatoires* pour la célébration des messes. — Compte de la succession de feu M. David Gloria, curé de la paroisse, présenté par ses exécuteurs testamentaires, MM. François Guérard, curé de Sainte-Geneviève-en-Caux, et Antoine Delamare, desservant la cure de Heugleville, 5 mai 1720. — Comptes vérifiés par Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen, 14 avril 1681; — par le doyen De Roüen, 3 juin 1690.

G. 8331. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier.

1680-1775. — HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. — Compte de la confrérie du Saint-Nom de Jésus, de 1680 à 1775. — 28 mai 1758, « pour ne point déroger à la piété de leurs ancêtres, les confrères s'obligent d'assister, le premier jour de l'an, à la messe du dit jour de la Circoncision et aux vêpres et salut, à la messe haute que l'on chante le 4e dimanche de chaque mois et au salut ou procession qui se fait au dit jour, et de payer, en cas d'absence, pour la messe un sol, et pour les vêpres de même, etc. » — 2 janvier 1760, « on fera un service pour l'épouse de chaque confrère, et les associés confrères payeront 3 sols par cierge, toutes les fois qu'on fera la fonte du cierge à eux appartenant; et si les associés ne paient pas leurs amendes le jour 4e dimanche du mois de février, ils seront assignés par devant M. de Belmesnil, pour se voir condamner à la peine portée par les lois, contre ceux qui manquent de piété et de parole, et qui ne veulent pas exécuter leur promesse. » — Lettres de concession de la confrérie du Saint-Nom de Jésus par Gilles Dumont, prieur des Jacobins de Rouen, à l'église de Saint-Aubin de Heugleville, dernier novembre 1645, établissement fait par Jean Linotte, jacobin, 22 avril 1646; signatures du curé, des prêtres et des principaux paroissiens. — Lettres d'autorisation d'Antoine Gaulde, vicaire général, 23 août 1645. — Procès pour arrérages de rente, au bailliage de Longueville; sentence rendue par le bailli M. de Belmesnil, en une des chambres de la maison de maître Antoine Boullard, procureur, pour la ruine entière du prétoire royal du dit lieu, 1er juin 1744.

G. 8332. (Cahier.) — 218 feuillets, papier.

1738-1786. — HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes, rente de 11 livres pour le cierge pascal. — Quêtes des œufs de Pâques. — Aux dépenses, distribution aux pauvres le Jeudi Saint. — Mention d'une ancienne fondation de M. Bureaux, prêtre, missionnaire. — 17 décembre 1741, la Fabrique décide de faire célébrer un service pour feu M. Loyer, curé de la paroisse. — 10 juillet 1740, longue délibération pour la reconstruction du clocher qu'on parle de rebâtir au bas de la nef, afin de rendre le chœur plus spacieux; — on s'était adressé aux religieux de Saint-Evroult, gros décimateurs, qui avaient promis 500 livres; la duchesse de la Force, dame et patronne du lieu, s'engage à donner la même somme par acte portant sa signature; le reste devait être fourni par les habitants, au moyen d'une imposition; nombreuses signatures, parmi lesquelles celles de MM. de Bourbel, Bourbel-Montpinson, Cousture de Sorquainville, d'Amonville, etc. — Cette délibération ne fut pas suivie d'effet. — 3 novembre 1749, on abattra 2 ifs dans le cimetière, pour faire un autel. — 25 janvier 1752, nouvelle délibération pour la réédification du clocher en bois, de la nef et du presbytère, suivant un arrêt du Conseil. — 5 août 1753, marché fait pour ces travaux avec Marie, à raison de 20 livres la toise. — 1757, difficultés avec cet entrepreneur et Grandcourt, son associé, l'ouvrage du clocher ayant été reconnu défectueux. — 1758, construction et adjudication de nouveaux bancs; la place la plus honorable réclamée par M. Duval d'Amonville. — 1759, au menuisier qui a fait l'autel, 452 livres. — 1760, délibération sur les moyens qu'il convenait de prendre pour la reconstruction d'un pont sur la rivière de Scie, rivière qui partage la paroisse en 2 portions égales; « comme le temps pascal approche, et que les enfants ne peuvent passer pour

venir à l'école et aux catéchismes, il était urgent de hâter les travaux, et de prier l'Intendant d'autoriser une imposition sur le général de la paroisse. » — Difficultés à propos de cette affaire, 1763-1764. — Délibération des habitants de la paroisse qui s'opposaient à la construction du pont en question, soutenant qu'il devait tomber à la charge des riverains, et que ce pont n'était pas royal. — Mention d'ordonnance du Bureau des Finances, pour la construction du pont en question. — 1769, débats violents à propos de comptabilité entre les Trésoriers de la paroisse et le curé Jean Chevalier, qui se plaint de leurs procédés à son égard et les traite de cabalistes, rebelles, superbes et ingrats, méprisant le curé et leurs propres seigneurs. — Procès en la haute-justice d'Auffay, et, par appel, au Parlement, entre la Fabrique et M. Chevalier, qui avait été remplacé, comme curé, par M. Gibon; Me Houard, avocat de la Fabrique. — 1769, travaux à la maison d'école. — 30 octobre 1773, gages du clerc augmentés de 30 livres. — 1778, construction d'une maison pour le clerc. — 27 mai 1781, délibération pour aviser à l'entretien, nourriture et éducation de 2 enfants, laissés à la charge de la paroisse; Jacques Fossé s'en charge moyennant 220 livres par an, à répartir sur les aisés de la paroisse. — Comptes vérifiés par les archidiacres du Petit-Caux : Grimaldy, 30 avril 1744 (l'on réparera la nef et le pavé qui est entièrement détruit; ornements usés interdits; défense de dire la messe à l'autel d'une chapelle au côté gauche du chœur, autel indécent; la nef sera interdite, si on ne la met en état dans un délai déterminé); — Cerisy, 29 juin 1749 (nef interdite); — Fossard, 4 juillet 1754, 12 juillet 1760; — par le doyen du doyenné de Basqueville, Guillaume L'Hurier, curé de Gonneville, 1re portion, 8 juillet 1756 (il ordonne de démolir le porche qui menaçait ruine et qui servait de lieu de rendez-vous à des particuliers, lesquels troublaient l'office divin); — 14 juin 1758, 12 juillet 1764, 6 juillet 1765. — Curés de la paroisse : Nicolas Loyer; — après lui, en 1738, M. Le Comte; — ensuite, J. Chevalier et G. Gibon.

G. 833. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1770-1789. — HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. — Compte des Trésoriers de cette paroisse, comptes très peu détaillés, non signés, à l'exception des deux premiers. — Quelques pièces justificatives de comptes. — Quittances de Brument, clerc d'Heugleville, de Gibory, curé. — Etiquettes imprimées de Payenneville, marchand brodeur chasublier à l'*Image saint Joseph*, au bas de la rue des Carmes, n° 3, près Saint-Herbland; — de Delamare fils, successeur du sieur Le Maignen, marchand orfèvre, rue du Change, à Rouen, *Aux deux Croix d'or couronnées*, ornements d'église (gravure de Jacques le jeune).

G. 834. (Liasse.) — 33 pièces, parchemin; 58 pièces, papier.

1639-1785. — HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. — Fondation d'Adrien Le Lingre, 1664; — de Guillaume Le Tellier, 1639; — de Jean Le Courtois, 1655; — de Nicolas Le Parmentier, fils unique et héritier de Jean Le Parmentier, ancien archer du vice-bailli de Caux, 1721. — Extrait du codicille d'Anne-Marie de Beuselin, duchesse de la Force; legs en faveur des malades d'Auffay et autres paroisses dépendant de la baronnie d'Auffay, 1747. — Titres de rentes au profit de la Fabrique d'Heugleville, contrats de révalidation. — « Condition du clerc pour la paroisse d'Hugleville-sur-Scie : Tenu d'assister et chanter à tous les offices, de tenir régulièrement les petites écoles, qu'il commencera à 9 heures du matin jusqu'à midi, et depuis 1 heure jusqu'à 3 heures et demie, excepté le jeudi; sera payé par les écoliers, sçavoir les commençants, 5 sous, ceux qui écriront, 8 sous, et ceux qui sont à l'arithmétique, 10 sous, » 1775. — « Mémoire des obligations du sieur Brument, clerc d'Heugleville, entré en fonctions le quinze novembre 1775, et reçu par moy curé après avoir pris les délibérations, tant de la Fabrique que des confrairies de la Charité et du Saint-Nom de Jésus. » — Pièces du procès porté en la justice d'Auffay, entre Jean Chevalier, ancien curé d'Heugleville-sur-Scie, et la Fabrique, au sujet des comptes du dit curé, 1770. — Inventaire des titres de la Fabrique fait par Allain Charles Lavandier, notaire royal au bailliage de Caux, siège d'Arques, pour le notariat d'Auffay et dépendances.

G. 835. (Liasse.) — 36 pièces, parchemin; 33 pièces, papier.

1581-1773. — HEUGLEVILLE-SUR-SCIE. — Aveux pour une pièce de terre relevant de la seigneurie de Graville et Allard-le-Verrier, plus tard de la seigneurie de Lanquetuit, et provenant à la Fabrique d'une donation de Louis Le Brun, 1675, 1739, 1768. — Donation par Louis Le Villain à la Fabrique, à la charge de services religieux, de 2 acres de terre à Heugleville; Adrien Guesdon, doyen de Basqueville,

notaire apostolique, faisant fonction et office de curé et pasteur; Jean Cleret, prêtre, François de Bourbel, écuyer, sieur de Montpinchon, le Grand-Perrey et les Guerrots, 29 mars 1621. — Aveux aux religieux d'Auffay, 1626; — à Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, pair de France, seigneur du fief et prieuré d'Auffay, comme ayant épousé Anne-Marie Beuselin, 1716. — Quittances des droits d'amortissement. — Baux. — Fondation de maître Nicolas Bignon, naguères greffier du bailli de Caux au siège d'Arques, « pour subvenir à l'entrêtenement du sierge bénit qu'il convient quérir, par chacun an, à la dite église; les paroissiens seront priés de dire chacun un *Pater noster* et un *Ave Maria* à l'intention du dit donneur, et de ses parents et amis vivants et trespassez, le jour et feste de Pasques, soit avant, soit après avoir communié, ainsi qu'il leur sera enchargé, auquel curé ou vicaire est omosné 2 sols 6 deniers tournois pour son salaire de faire la dite admonition, » 14 septembre 1581. — Donation faite à la Fabrique par Jean Le Parmentier, archer du vice-bailli de Caux, de 100 sous de rente, à la charge par le Trésor d'accorder au dit Le Parmentier, ses femme, enfants et successeurs, dans la dite église et la chapelle du Saint-Sépulcre, au côté d'une pierre de marbre vers la nef, jusqu'à la paroy contre laquelle est un confessionnal, droit et place de banc, laquelle fondation le dit sieur Le Parmentier, fera graver et empraindre contre la muraille, » 1703. — Reconnaissance, en 1754, par maître Jean Maromme, prêtre, curé de Saint-Mars, doyen du doyenné de Basqueville, d'une rente de 25 livres due par lui à la Fabrique d'Heugleville en vertu de son contrat de fondation de 1728. — Fondations de Jacques Duhamel, 16 janvier 1735; — de maître Jean Thieffray, chapelain de Saint-Gilles, et de Jacques Thieffray son père, fils de Jacques Thieffray, 1659. — Procédures relatives aux dites fondations. — Pièces classées sous les n^{os} A, B, D, E, F, H, I, L, M, N, O.

G. 8336. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 43 pièces, papier; 1 imprimé.

1580-1789. — HODANGER — Suppliques présentées au Parlement par Jean Le Viguereux, curé de cette paroisse, contre François d'Huyard, sieur de Robache, pour injures et voies de fait commises par ce dernier contre le dit curé, à l'occasion de droits honorifiques, 1702; — entre autres reproches faits au sieur de Robache, il est allégué qu'il « occupoit seul une chapelle. Son chapeau tenoit la 1re place, son chien, la 2e, et lui la 3e, mais d'une manière tout à fait indécente, car il se tenoit toujours assis, les jambes allongées et croisées l'une sur l'autre, de manière que, quand le suppliant passoit pour faire ses fonctions du curé dans la dite chapelle, comme on fait aux autres autels, il ne pouvoit faire que son chasuble ou son aube ne s'accrochât au bout de l'épée du dit sieur et à ses pieds. » — HOULME (LE). — Affiche imprimée pour l'adjudication des travaux de construction d'un nouveau presbytère, suivant le plan et devis du sieur De la Lande, architecte, 1781. — Contrat de fondation de Jacques Hellot, laboureur, 1655. — Bail d'une masure et maison, 1745. — HOUSSAYE-BÉRANGER (LA). — Fondation de Guillaume Laurenche, 1660. — Déclaration des biens de la Fabrique, 1694. — Titres de propriété. — Baux. — Concession par les propriétaires et habitants à Eloi Michel, curé de la paroisse, d'un terrain à prendre dans la place publique ou parquet de la paroisse, pour y rebâtir sa grange, 1722. — Autorisation d'abattre le portail de l'église, et d'en rebâtir un autre, de moindre hauteur et largeur, même année. — Requête adressée à l'archevêque par les paroissiens et frères de la Charité de la paroisse; « n'ayant qu'une messe les dimanches, bien qu'ils soient 400 communiants, ils se trouvent obligés d'avoir un vicaire pour montrer à lire aux enfants et leur apprendre le catéchisme, ce qui a été interrompu depuis plusieurs années; ils s'engagent à faire au vicaire une condition qui lui permette de vivre honnêtement et gracieusement, » 1722. — Quelques pièces de comptabilité. — Deux dispenses de bans.

G. 8337 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 17 pièces, papier.

1631-1777. — HUGLEVILLE-EN-CAUX. — Comptes des Trésoriers de la Fabrique à partir de 1671. — Aux recettes, œufs de Pâques, gerbes données et pommes du cimetière. — 1684-1685, au prédicateur, pour avoir prêché 2 fois la Passion, 30 sous. — 1715, pour avoir terré l'école, 20 sous. — Pour avoir retombé 2 sépultures, 1 livre. — 1721, 540 livres en billets de la banque royale à la Fabrique. — 1728, location de bancs, 1 livre le banc. — 1722, pour l'inhumation de Mme Vermesnil, 20 livres; — de M. Demarest, 20 livres. — 1734, pour le droit de sépulture de M. de Caumont, écuyer, 20 livres. — A M. d'Orville, pour 20,000 d'aissantes à couvrir le clocher, 80 livres. — 1757, église lambrissée. — 1772, délibération pour la réparation de la flèche du clocher, la confection de bancs uniformes,

l'ouverture d'une petite croisée au bas de l'église sur les fonts. — 1774, clocher couvert en ardoise ; tuile achetée à Pavilly. — 1776, construction d'une nouvelle maison vicariale. — Devis pour la réparation du clocher ; René Garnier, couvreur en ardoise, entrepreneur. — 1744, « à remarquer que l'école, maison et jardin servant à l'usage de Mr le vicaire appartenant au Trésor, les Trésoriers avouent que c'est par tolérance et pour faire plaisir aux vicaires que M. d'Hugleville souffre la porte de communication du jardin du vicariat dans la cour ou clos dit la Chesnée. » — Inventaire des ornements de l'église : « Calice ciselé, sur le pied duquel est l'image de saint Jacques et dessous le nom de Séjourné. » — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 4 juillet 1683 (il ordonne, sous peine de suspense, au curé de retirer du chœur le confessionnal et de le mettre dans la nef) ; — de Fieux, 24 septembre 1691 ; — de Y de Serancourt, 17 novembre 1696, 2 juillet 1697, 21 mai 1698, 23 juillet 1699, 22 juin 1700, 11 octobre 1701, 25 juin 1702 ; — de Tourouvre, 22 octobre 1703, 21 octobre 1713 ; — Pavyot de la Villette, 22 septembre 1719 (il n'y avait qu'un confessionnal ; on en fera un second, qui sera adossé contre la tour, vis-à-vis de l'autre ; visite de la chapelle de Grosfy) ; — 17 juin 1725 ; — Terrisse, 22 octobre 1740 (on fera réparer les piliers butants qui soutiennent le clocher) ; — 13 juillet 1744 ; — d'Andigné, 11 juillet 1760 ; — par les doyens de Pavilly : Constant Duval, curé de Malaunay, 10 septembre 1680, 5 octobre 1684, 14 novembre 1686, 2 juillet 1687 ; — de Cingal, 16 juin 1693, 26 septembre 1706, octobre 1708 ; — Bedel, 4 octobre 1721, 14 octobre 1723, 19 octobre 1724 ; — Philippe-Nicolas Toyier, docteur de Sorbonne, curé du Bocasse, 9 octobre 1727, 17 octobre 1729, 16 octobre 1730, 14 novembre 1732, 16 novembre 1733, 14 novembre 1735, 17 novembre 1738 ; — Crevier, curé de Bautot, 23 juin 1740, 14 juin 1743, 14 juin 1746 : — Blondel d'Hardouville, curé de Cidetot, 25 septembre 1754. — Prieurs curés de la paroisse : Sanson Séjourné, 1677-1685 ; — Claude Caron, 1692-1708 ; — Le Bouteiller, 1713 ; — A. Mutel, 1729-1741 ; — Philippe Boessay, 1743 ; — Thieulin, 1768. — Plaids de gage-plèges de la seigneurie d'Hugleville, 1631-1690.

G. 838. (Registre.) — In-folio, 63 feuillets, papier.

1723-1789. — HUGLEVILLE-EN-CAUX. « Registre de la confrairie de Grosfy, érigée à l'honneur de saint Nicolas, suivant les statuts de laquelle tous les frères d'icelle confrairie seront obligés, en cas de décès de quelqu'un des dits frères, de faire tous dire chacun une messe, pour le repos de l'âme de chaque frère défunt, par le prestre desservant la dite confrairie, et d'assister tous à l'hinnumation des frères qui mourront, aussi bien qu'à celle des femmes, etc.. ». « Cathalogue des frères de la confrairie », de diverses paroisses, 1723. — A la suite, comptes jusqu'en 1793. — Chapelle de Saint-Nicolas de Groffy, qualifiée succursale d'Hugleville ; location de bancs dans cette chapelle. — En 1771, liste de ceux qui ont contribué à la réparation du clocher et de la nef de l'église : M. d'Hugleville, seigneur et patron, 6 livres ; M. de Paix-de-Cœur de Roumare, 12 livres ; M. de Médine, 9 l. ; M. l'abbé de Ménibus pour Beaulieu, 12 livres ; M. Lainé, curé de Saint-Ouen-du-Breuil et doyen, 6 livres.

G. 839. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1588-1790. — IFS (LES). — Fondations de Guérin Le Febvre, curé de Louvetot ; — de Gaspard Le Febvre, son frère, et de Romain Le Febvre, Elu en l'Election de Caudebec, 1650. — Aveux et déclaration de biens relevant de la châtellenie de Villers-le-Chambellan par Robert Le Febvre, 1556 ; — par Gaspard Le Febvre, 1682 ; — par François Dumont, curé des Ifs, 1702 ; — par Nicolas-Louis de Bourcy, curé de la même paroisse, 1735. — INGOUVILLE PRÈS DU HAVRE. — Comptes que rend Me Jean-Baptiste-Jacques Dubuc de Persy, prêtre, vicaire en la paroisse de Saint-Michel d'Ingouville, des deniers par lui reçus et payés, des quêtes faites en l'honneur de la Sainte-Vierge en la dite église, depuis le 2e de février 1697, jusqu'à la fête de l'Annonciation 1704, lequel compte le dit sieur de Persy présente à noble et discrète personne Me Jean-Baptiste de Clieu, curé de ladite paroisse et ses annexes, Notre-Dame et Saint-François du Havre, compte approuvé par M. C. Fouet, vicaire général et official, 17 octobre 1704. — Donation aux pauvres de l'hôpital général, fondé à Saint-Michel d'Ingouville, par Hélène Grenier, veuve de Jacques Delamare dit Labbé, en son vivant capitaine pour le Roi en la marine, 1632. — INNOCENTS (LES) — Compte de la Fabrique de cette paroisse, 1748-1763. — François Farin, entrepreneur du clocher, 1751. — Comptes vérifiés par Philippe Brossard, curé d'Arques, doyen du doyenné de Longueville, 17 juin 1749, 24 juillet 1752. — Curés : Gosselin et L. Poupinet. — ISNEAUVILLE PRÈS ROUEN. — Fondations de Char-

les Bourdin, 1699; — de Thomas Louvet, maître chirurgien de Rouen, 1697; — de Pierre Selles, bourgeois de Rouen, 1697 : « Si, vacation arrivant du 3me prestre, il se présente un jeune ecclésiastique pour servir à l'église, qui fût diacre ou sous-diacre et qu'il ne falust que les interstices ordinaires pour estre fait presbtre, il sera reçu en tenant les escholes, et jouira de la fondation comme s'il était presbtre, » 1698; — de Pierre Du Quesne, chevalier, seigneur de Toqueville, et de Marguerite Boullais, son épouse; on attribue à leur usage la chapelle de saint Nicolas en la nef, au côté droit près du crucifix, 1685. — Ventes faites à la Fabrique, représentée par Pierre Larchevesque, curé, 1685-1700. — Déclaration des biens de la Fabrique, 1633, 1643, 1730. — Bail. — Divers titres de propriété. — Transport de rente à la Fabrique par très haut et très illustre seigneur issu de sang royal de France, Jean-Marie de Courtenay, de présent demeurant à Rouen, en son hôtel proche le bailliage, ayant épousé noble dame Marie Delamare, au précédent de lui, veuve de feu M. de Soquence, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Normandie, 1677.

G. 8340. (Liasse.) — 192 feuillets, papier.

1716-1790. - ISNEAUVILLE PRÈS ROUEN — Comptes des Trésoriers. — 1754, « au vitrier pour avoir raccommodé et mis en plomb 2 panneaux de la vitre de l'*Enfant Prodigue*, 7 livres 10 sous. » — Au commencement du registre, l'analyse des contrats de la Fabrique. Copie de la délibération prise au sujet des honoraires que les Trésoriers en charge doivent payer à M. le vicaire de la paroisse, lequel tenait les petites écoles, 1746. — A la fin du registre, déclaration faite par les habitants des denrées, boissons, etc., qu'ils avaient dans leurs maisons.

G. 8341. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 92 pièces, papier; 1 imprimé; 2 cachets.

1605-1751. — LILLEBONNE (NOTRE-DAME-DE). — Procès entre les paroissiens et le curé ou vicaire perpétuel, François Le Courtois, lequel demandait qu'on lui fît construire un manoir presbytéral, fourni de cuisine, chambre, étude, cellier avec cave, hucher, fournil, étable pour un cheval à cueillir les dîmes, grange dîmeresse et autres édifices nécessaires, procès porté au bailliage de Caudebec, et, par appel, au Parlement, 1605-1617. — Arrêt contre les paroissiens, 22 décembre 1607. — Accord entre les paroissiens et le curé, 10 juin 1608. — « Mémoire de la disposition du bastiment du presbytère de Lislebonne discourue avec les paroissiens du dit lieu : — Madame de Montivilliers ayant le droit de patronnage du dit lieu de Lislebonne, de sa bonne volonté a permis aus dits habitans faire apposer le dit bastiment dans le cimetière au lieu moins incommode, et d'abondant leur a promis donner le restor du rapport du dit arrest, montant à 71 livres, etc. » — Billet écrit de la main de l'abbesse de Montivilliers, Louise de L'Hôpital, 8 avril 1608 : « Les habitans de Lislebonne ont esté condamnés purement et simplement de bastir ung presbitaire garni de tout ce qui est porté par l'arrest et dans l'an et jour. Par charité, nous leur ausmonerons jusques à la somme de 200 francs, etc., » 8 avril 1608. — Autre procès, au bailliage de Caudebec, au sujet du droit de percevoir la dîme sur une vergée de terre, entre Pierre Eudes, curé ou vicaire perpétuel de Notre-Dame de Lillebonne, et les curés de Saint-Denis du dit lieu : Eustache Hallé, 1610-1614; — Léonard Loisel, 1617. — 4 lettres du dit Euldes commençant par cette formule : « Monsr, le salut de Notre-Seigneur vous soit donné. » — Consultation de l'avocat Chrestien, 1613. — Pièces de correspondance entre le duc d'Harcourt, comte de Lillebonne, l'abbesse de Montivilliers, le curé de Notre-Dame de Lillebonne, de Conquedo, au sujet des prières nominales. La question était de savoir qui y avait droit, du duc d'Harcourt ou de l'abbesse de Montivilliers; le curé avait fait les prières nominales pour l'abbesse, et avait été dénoncé au duc d'Harcourt par le vicaire, 1756-1757. — Dans une lettre du curé : « C'est mon vicaire, le caractère le plus abominable qui soit sur la terre, c'est mon vicaire, oui, c'est lui seul qui vient d'indisposer M. le duc d'Harcourt. Car le très honoré seigneur n'y pensoit pas. Il lui a insinué, pour luy faire sa cour, qu'on ne devoit pas faire pour vous des prières nominales. » Dans une autre lettre : « Dimanche dernier j'ay cessé, malgré moi, de faire les prières nominales pour vous. Un écuier de Mgr le duc d'Harcourt, arrivé vendredy au soir de Caen, vint et assista à la grande messe. Je fis le prône le livre à la main, et à peine la bénédiction fut-elle donnée que mon vicaire, impatient, sortit de sa place pour aller féliciter cet écuier de ce que je n'avois pas parlé de vous. Tout le peuple s'en apperçut à merveille, » 2 août 1757. — 5 lettres du duc d'Harcourt. — Mémoire imprimé : « Question à juger entre la Communauté des propriétaires de la paroisse de Notre-Dame de la ville de Lillebonne, appelante de sentence rendue, au bailliage de Caudebec, le 5 mai 1758, et les sieurs Charles Dumontier, prêtre, curé de la paroisse de Saint-

Jean de Folleville, et Joseph Huet, prêtre, curé de la paroisse de Gravenchon, exéculeurs testamentaires du feu sieur Pierre Prevel, en son vivant, vicaire perpétuel de la dite paroisse de Notre-Dame de Lillebonne, intimés, — Sçavoir : si un vicaire perpétuel de Notre-Dame de Lillebonne est tenu aux réparations et réédifications des chœur et chancel de son église, etc. — Mᵉ Falaise, avocat. » Sans nom d'imprimeur. — Deux cachets, dont l'un de M. le duc d'Harcourt.

G. 842. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 32 pièces, papier ; 1 imprimé.

1781-1786. — LILLEBONNE (SAINT-DENIS DE). — Procès entre la Fabrique et Amand Fossard, au sujet de la propriété d'un héritage sis en cette paroisse, 1781-1786. — « Réponse à prétendus griefs et moyens d'appel, que fournit en la Cour le sieur Jean-Baptiste Fremy, marchand curandier, au nom et comme Trésorier du Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Denis de Lillebonne, autorisé à la poursuite du procès, au lieu du sieur Prevel, appellé et anticipant, contre le sieur Jean-Louis-Amand Fossard, appellant de sentence rendue en la haute-justice de Lillebonne, le 6 février 1782, et anticipé. » — M. Des Rois, Conseiller-rapporteur. Mᵉ Ducastel, avocat. De l'imprimerie de la veuve Machuel, rue Saint-Lô.

G. 843. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier.

1607-1789. — LEUQUEUE (SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA). — Titres de propriété et procédures concernant la Fabrique de cette église. — Fondations de Jean Dumont, 1663 ; — de Jacques Hennequet, 1654 ; — de François Hennequet, 1724 ; — de Jacques Jourdain, 1655 ; — de Jean Loysel, fils de Guillaume Loisel et de Marguerite Vastel, 1650-1652 ; — d'Adrien Sageot, 1650 ; — de Michel et Adrien Sageot, 1661. — Autorisation donnée par M. de Canappeville, d'exposer le Saint-Sacrement en l'église de la Leuqueue, le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, à la grand'messe, aux vêpres, et saluts, pour répondre à la piété et au concours des fidèles, 30 mai 1724. — Quittances d'amortissement, baux, etc. — Curés de la paroisse : Achille Varin, 1607 ; — Nicolas Pavie, 1655-1660 ; — Sébastien Dubois, 1661 ; — Jean Varin, 1698 ; — René De Ver, 1724. — Mention de François Du Tertre, seigneur de Noirmatre, 1662.

G. 844. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier ; 1 imprimé.

1538-1789. — MALAUNAY (SAINT-NICOLAS DE). — Fondations de Marguerite Meslin, 1698 ; — de Marie Robert, veuve de Robert Varin (venait de perdre de maladie contagieuse son mari et 3 de ses enfants), 11 décembre 1623. — Mémoire et devis des ouvrages nécessaires à faire en l'église de Malaunay, 1717. — Quittances des droits d'amortissement dus par la Fabrique et par les habitants de la paroisse de Saint-Nicolas de Malaunay, y compris le hameau de la Ruaudière. — Certificat d'André Lair, curé de Saint-Nicolas de Malaunay ; il déclare qu'en cette paroisse il n'y avait que 33 masures habitées, coutumières en la Forêt Verte, et 4 masures au hameau de la Ruaudière, 20 juillet 1642. — Assiette faite par Jean Dieul sur les propriétés usagères en la forêt d'Eu, pour taxe des amortissements ; signé, à Foucarmont, par Dyel de Miromesnil, Intendant de la Généralité ; contre-signé par de Villers, son secrétaire, 25 février 1646. — Ordonnance de décharge en faveur du collecteur, même année. — Deux dispenses, l'une de bans, l'autre pour cause d'affinité, à l'effet de contracter mariage, 1696-1764. — MALLEVILLE-LES-GRÈS. — Bail de 1787. — Compte de François Le Monnier, ancien Trésorier, pour l'année 1789. — MANIQUERVILLE. — Fondation de Philippe Palfray, curé de cette paroisse, 1672. — Aveux à Josias de Thiboutot, seigneur de Lèvemont et d'Auberville ; au droit de sa femme, châtelain patron de Maniquerville ; — à Louise Ayeul, mineure, fille de noble homme Etienne Ayeul, seigneur d'Estainville, 1654. — Dans un aveu rendu par la Fabrique, en 1753, on indique qu'il est dû au seigneur un denier le jour de Noël, quand on chante le *Credo*, un pot d'orge le même jour, un chapeau de roses rouges et un demi-quart de chapeau de roses rouges à la saint Martin en juillet, 2 sous 6 deniers à Pâques. — Délibérations pour la location des bancs, 1771. — Baux, 1788-1789. — Curés de la paroisse après Seel : Philippe Palfray, 1662-1672 ; — Simon Tullou, 1690.

G. 845. (Registre.) — 107 feuillets, papier.

1603-1659. — MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. — « Registre et papier journal appartenant à l'esglise de Nostre-Damme de Manneville-ès-Plains commençant en l'année 1603 au mois de septembre. » — « Déclarations par bouts et côtés des biens appartenant à l'église qui

sont à bailler à ferme, mueson et louage, au plus offrant, » 1603, 1611, 1621, 1630, 1639, 1641, 1647, 1657. — Baux avec *mercs* ou signatures. — Mention, en 1619, de 4 livres, partie des gages du magister Nicolas Blondel. — Visite de l'église par Dom Le Breton, pénitentier de l'abbaye de Fécamp, qui constate que le lambris de l'église n'était pas achevé. — Ordonnance faite, à la visite de l'église de Manneville, par Dom Guillaume Besnard, 9 septembre 1655. — Ecrit dans un autre sens, quittances et autres pièces de comptabilité de 1622 à 1639 ; et, à partir de cette année jusqu'en 1659, comptes de la Fabrique, généralement pour 2 ans. — Aux recettes, *cœultes* du cierge bénit; — droits de sépulture dans l'église : pour une grande personne, 60 sous ; — pour un enfant, 30 sous. — Aux dépenses, 14 sous à l'organiste de Saint-Valery, qui avait continué de jouer des orgues quand la procession de Manneville-ès-Plains allait à Saint-Valery. — Paiement à ceux qui sonnaient la nuit de la Toussaint. — Prédications pendant l'avent et le carême, 60 sous en tout, outre ce que le prédicateur quêtait dans l'église. — 1639, cloche fabriquée à Manneville par Nicolas Buret, fondeur à Rouen, 189 livres, non compris le prix de l'étain, du bois, de la brique, etc. — Banc de l'église refait par Nicolas Mahieu, menuisier, 20 sous. — Pour une pelle à parer, 3 sous 6 deniers. — Mention du porche. — 1641, fondation de maître Jacques Le Marrois, prêtre de Sotteville. — 1642, aux huissiers qui sont venus pour les amortissements de l'église, 5 livres 3 sous. — 1642, tuile et carreau achetés à Varengeville. — Croix d'argent dorée fabriquée par Guerente, orfèvre de Rouen, 313 livres; étui, 7 livres; frais de voyage, 10 livres. — Chaire à prêcher et pupitre faits par Ridel, menuisier, de Gueutteville, 30 livres. — 1643, pour la perte des doubles, réduits en deniers, 35 sous. — Inhumation de l'enfant de M. Adrien Alexandre, sieur de Montgrime, lieutenant-général au siège de Grainville, Elu en l'Election de Caudebec, 30 sous. — Cette année, outre le curé, 4 prêtres et un clerc en la paroisse. — 1644, réparation de la bière de l'église. — 1647, secours de 34 sous à un homme affligé de la maladie contagieuse, pour l'obliger à ne point sortir de sa maison. — Ecole couverte en gerbes de glui. — 1654, le chœur de l'église n'étant qu'à moitié lambrissé, on demandera à l'abbé de Fécamp de faire achever le travail. — 1652-1654, à Anfray, vitrier, pour avoir démonté et remonté la vitre de la chapelle de saint Vincent du côté du midi, 15 livres. — Tour couverte en *acente*. — 1656-1658, balustres posés dans l'église. — 1657, règlement pour les offices de la paroisse et de la Charité de saint Antoine. — Comptes vérifiés par Desfontaines, 13 mai 1648. — Visite de l'église, le 23 avril 1653, par Marc Ragot, sous-prieur de Fécamp, en vertu d'une commission de Marc Bastide, prieur, vicaire général de Henri de Bourbon, abbé de Fécamp (défend d'enterrer aucun prêtre dans le chœur; aux ecclésiastiques, d'aller boire dans les tavernes; de paraître sans soutane en lieu public; de célébrer la messe, calotte en tête. — Curés de la paroisse : Guillaume Grancher, 1605-1622; — Jean Boucoult, 1624-1646; — Adrien Dumont, 1647-1657, le dit Dumont Trésorier, 1652-1654. — Adrien Alexandre, Trésorier, 1644.

G. 8346. (Liasse.) — 1 cahier comprenant 42 feuillets et 9 pièces, papier.

1619-1671. — MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. — Comptes de la Fabrique de 1619, 1623, 1631, 1633, 1635, 1639, 1657-1671, plus un compte sans indication d'année (Trésorier, Antoine Blondel). — 1619, pour un calice d'étain, 27 sous. — Mention de la chapelle saint Jean. — 1623, pour la refaçon d'une *cloiquette* 2 sous. — Ormes plantés dans le cimetière. — « A Nicolas Boullard, pour avoir aydé à monter la tuille sur l'église, 4 sous. » — 1635, école bâtie et couverte en glui; *palet* acheté pour la soller. — Journée de maçon, 10 sous ; — de manœuvre, 2 sous. — « Payé pour la despense qui a esté faite pour la levée de l'eschole, présence du sieur curé, Pierre Varquain, maître Guillaume Le Febvre et carpentiers et autres personnes aydant à la dite levée, 5 livres 18 sols. — Au peintre qui a repeint la chapelle de saint Antoine, 20 livres ». — On maçonne le portail de l'église. — 1639, « pour avoir esté à Caudebec, pour atester que les soldars n'estoictz poinct revenus, la somme de 30 soubz. » — 1657-1658, « au clerc et sonneur qui ont sonné le jour et pendant la nuict de la Toussaincts, ainsi qu'il est usitté, pour 2 années, 40 sous. — Au prédicateur qui a presché l'avent et le carême, pour 2 ans, 6 livres. — Pour du buys, le jour des Rameaux, pour 2 ans, 40 sous. » — Eglise couverte en tuile, achetée à Varengeville, d'un nommé Bernard. — Carreau acheté au même lieu pour paver l'église. — Porche maçonné. — Dépense pour la fonte de 3 cloches par Nicolas et Gabriel Buret frères ; à eux, 146 livres 14 sous; — pour 1,200 de briques, 7 livres 4 sous; — à un charbonnier, pour 24 barils de charbon, 10 livres 16 sous ; — pour le bois, 40 livres. — 1662-1665, église couverte en tuile. — « Au sieur Du Viger, maître sculpteur à Dieppe, pour un tabernacle, 174 livres 10 sous. » — 1665-1667, on élève la chaire

du prédicateur. — A maître François Pelley, peintre de Saint-Valery, pour avoir peint les images de saint Vincent et de saint Nicolas et fait un pavillon, 7 livres 10 sous. — Au sieur Du Viger, sculpteur, de Dieppe, pour le tabernacle, 125 livres 10 sous; plus, au même, pour augmentation, 10 livres, et à Dupuis, peintre, de Dieppe, qui dora les 2 anges ajoutés au dit tabernacle et bailla une Notre-Dame de Lorette, 12 livres 10 sous; — pour avoir été à Dieppe avec un chariot et 2 hommes pour apporter le dit tabernacle, 60 sous; — pour la dépense des hommes à ce voyage, 60 sous; — à Gueroult, maçon, de Néville, pour avoir remaçonné le maître-autel, 8 livres 3 sous; — à un serrurier de Saint-Valery, 16 sous; — à Toussaint Trucquetil; menuisier, pour avoir fait le marchepied et les clôtures du dit maître-autel, etc., 21 livres 10 sous. » — On répare la tour de l'église et la chapelle du bas. — Pour la nourriture d'un petit enfant trouvé, 6 livres. — 1er janvier 1671, Philippe Laisné, Trésorier, « s'oblige payer, pour subvenir aux nécessités de la confrérie de la Vierge, 17 livres, et de plus, à faire mettre à l'entrée de la grande porte un eaubenoîtier de pierre, de la contenance de 3 pots. »

G. 8347. (Liasse.) — 4 cahiers, comprenant 109 feuillets, papier.

1671-1735. — MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. — Comptes de la Fabrique. — Elections de Trésoriers; — baux des terres du Trésor. — 1671, « pour un ponson de cidre, 5 livres 10 sous. » — 1673, ciboire d'argent donné par M. Alexandre de Montgrime, Trésorier de la paroisse. — 1677, réparation de la tour aux frais des propriétaires. — « Pour un ponson de petit cidre, 4 livres. » — 1686, pour un livre des *Lamentations de Jérémie*, 10 sous. » — Au prédicateur pour le carême, 30 sous. — Pour une journée de fossoyage, 8 sous. — A Jean Marrois et à son fils, pour 2 journées de terrage, 32 sous. — 1700, fonte de cloches. — Construction du beffroi et réparation au plancher de la tour. — 1713, fonte de cloches. — 1723-1725, pour un devant d'autel, 39 livres 9 sous. — Pour les prédicateurs de la station, 6 livres. — Pour avoir fait des fagots et *recarlé* des tombes dans l'église, 8 livres 5 sous. — Pour avoir raccommodé le confessionnal et fait un cadre à un devant d'autel, 8 livres 18 sous. — 1729, au maître de la Charité de saint Antoine, 5 livres 5 sous. — Comptes vérifiés par les vicaires généraux ou officiaux de l'abbaye de Fécamp : Benoît Cocquelin, 26 septembre 1680; Jacques Remy, 4 octobre 1684, 14 septembre 1686; Martin Filland, 29 septembre 1696, 2 août 1701; Enguehard, 13 octobre 1703. — Curés de la paroisse : A. Dumont, 1676; — Etienne Eude, 1686-1703 (de 1609 à 1700, Trésorier de la paroisse); — Jean Mignot, 1713; — Chanteloup, 1717; — de Conquedo, licencié en théologie, 1732-1735.

G. 8348. (Cahier.) — 15 feuillets, papier.

1781-1789. — MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. — « Registre des délibérations du Trésor. — Elections de Trésoriers, reddition des comptes d'iceux.. » — 1784, toile de batiste achetée en Basse-Normandie. — A M. Blin, syndic, pour la construction du prétoire de Cany, 8 livres 16 sous. — 1788, construction de nouveaux bancs. — Vu l'extrême misère qui règne dans la paroisse, il sera pris sur le Trésor la somme de 400 livres pour secours alimentaires aux nécessiteux. — Etat des distributions faites aux pauvres en 1789. — Billard, curé de la paroisse.

A. 8349. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 45 pièces, papier.

1626-1781 — MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. — Fragments de comptes et pièces justificatives de comptes. — Etat des terres de la cure de Manneville. — Etat de la location des bancs. — Quittances relatives aux droits d'amortissement; un extrait du rôle des taxes faites par les commissaires députés par le Roi; bureau de la recette des droits d'amortissement rue de l'Écureuil en la ville de Rouen, proche le *Romeau d'Or*, juin 1640. — Bail d'une vergée de terre au *terreur* de Clemencé, par Guillaume Le Marchant, prêtre, curé de Clemencé, 1626; — par frère Daniel, vicaire et proviseur au couvent des Pénitents de Saint-Valery, 1634; — par frère Salutaire du Neufchâtel, gardien du même couvent, 1641. — Délibération pour la réparation et réédification de la tour et chanceau de Manneville. — Arrêt du Parlement pour l'établissement d'une taxe sur les habitants de la paroisse. — Devis des travaux par Nicolas de Monfort, voyer et maître des ouvrages pour le Roi au bailliage de Caux, 1673.

G. 8350. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1130-1766. — MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. — Donation par Jean Le Canu, demeurant à Sotteville-sur-la-mer, pour Dieu et en aumône, à l'église paroissiale

de Manneville, de 10 sous de rente « pour être ès prières de la dite église, » 18 août 1520. (Lettres de Jean Estienne, receveur des aides et garde du scel des obligations de la vicomté d'Arques; acte passé par devant Pierres Fouques et Jean Mondré, tabellions jurés pour le Roi au siège de Veules, sergenterie du Val-de-Dun). — Donation à la même église d'une rente de 4 sous par Colin Le Prévost, pour les sépultures de la fille de Guillaume Sanson et de Jeanne Duquesne, subsécutivement ses femmes, 25 mai 1624 (Lettres de Pierre Le Parmentier, garde du scel aux obligations de la vicomté de Vitefleur). — Fondation pour Alliaume Du Bouis, 1605. — Réduction, en 1720, par Pierre Cordier, prieur de Fécamp et vicaire général, d'une fondation faite en 1641 par Guillaume Le Prieur, prêtre de la paroisse, 1631 ; signature du dit Cordier; — sceau de l'abbé. — Deux aveux à l'abbesse de Montivilliers, 1607, 1766. — Baux. — Procédures.

G. 831. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1731-1765. — MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. — Procès, au Conseil du Roi et au bailliage de Cany, pour les dîmes, 1731-1740. — Mémoire pour maître Jean-Pierre-Noël de Conquedo, curé de Manneville, demandeur, contre Adrien Mignot, soi-disant fermier des grosses dîmes de la dite paroisse, défendeur, en présence de Me Sébastien Le Maréchal, directeur général des économats de France, appelé en garantie par Mignot, 1737. — Consultation des avocats Langlois de Louvres, Romy et Perchel, en faveur du curé, 1741. — Procès entre Nicolas Savoye, marchand de Manneville, Trésorier en exercice de cette paroisse, et le sieur Etienne Marois, Trésorier sortant, à qui on demandait de remettre dans le coffre du Trésor le registre des délibérations, 1765.

G. 832. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1639. — MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. — Statuts nouveaux (les anciens étaient de 1410) de la Charité de saint Antoine et de saint Sébastien, approuvés par Charles de Campion, prieur claustral de Fécamp, et par Baltazar Martin, docteur en théologie de l'Université d'Avignon, vicaire général de Henri de Lorraine, abbé du même monastère, sur la requête de maître Jean Boucoult, curé de la paroisse, d'Adrien Alexandre, juge en la juridiction de Grainville, l'un des membres de la Charité : « Treize frères seront tenus assister aux enterrements pour porter en terre les corps des frères et sœurs et autres personnes trépassés dans la paroisse, de quelque maladie qu'ils soient décédés, soit de contagion, soit autrement, portant chacun un chaperon de couleur de violet pour leur enseigne avec un surplis ; un clerc ou porte clochette criera les patenôtres pour les trépassés par la paroisse, » juin 1639. Pièce très-endommagée par l'humidité.

G. 833. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

1621-1789. — MANNEVILLE-LA-GOUPIL. — Vente par messire François de Roussel, seigneur de Clercy, à la Fabrique de cette paroisse, de 17 acres de terre à Bornambusc, 1732. — Aveu à Pierre-Joseph de Vattemare, seigneur de la Villetté, Clercy et la Motte, 1745. — Procès-verbal de plantation de bornes par Jean-Charles De Boos, arpenteur royal à Goderville, 1788. — Extrait d'un registre de la Charité de Notre-Dame de Manneville, de 1699, constatant l'existence d'une rente au profit de cette Charité. — MANNEVILLETTE. — Procès-verbal dressé par Pierre Deshays, conducteur d'ouvrages à Montivilliers, des réparations urgentes à faire au chancel de cette église, 1760. — MARQUES. — Marché entre le curé et Rémy Mauger, maître peintre à Amiens, pour la dorure du tabernacle et table d'autel du chœur avec les 2 petits autels de la nef, ensemble les images de saint Aubin, saint Pierre, la Vierge et saint Joseph, 7 juin 1664. — Sur un même papier, 2 ordonnances de M. Busquet, archidiacre de Rouen : l'une, du 28 juin 1701 (on fera peindre les images de saint Pierre et de saint Joseph) ; l'autre, du 9 juillet 1702 (on fera faire des confessionnaux). — MASSY. — Mémoire pour les habitants de la paroisse de Massy, au sujet de leurs droits d'usage et de pâturage ; mémoire adressé à Monseigneur le Maréchal de Cœuvres, vice-amiral de France, seigneur de Massy, XVIIe siècle. — Sentence des Requêtes du Palais sur un procès entre Louis Bense, curé de Massy, et l'abbé de Beaubec, au sujet d'une pension prétendue par le curé, 1621. — MATHONVILLE. — Comptes de la Fabrique, 1746-1786. — Aux recettes : fruits du cimetière et des parquets, œufs de Pâques. — 1750, église couverte en *essantes*. — 1760, raccommodage du couteau à faire les petites hosties, 3 sous 6 deniers. — 1761, réparation au plancher de l'église. — 1779, on change de place les autels de la Vierge et de saint Nicolas, qui tombaient de vétusté, et l'on blanchit les murailles de l'église, haut et bas. — 1779, construction de bancs conformes à ceux de Sommery. — Réparation du clocher. — 1780, adjudication des bancs. — 1785, à Mette,

fondeur à Rouen, rue Saint-Nicolas, pour un bénitier neuf, 10 livres. — Baux de terres par Nicolas-Marc-Antoine Drouet, chanoine de Prémontré, prieur de Saint-Pierre de la Motte et curé de Mathonville, 1789. — Comptes vérifiés par le grand archidiacre d'Andigné, 12 septembre 1759 ; — par les doyens de Ry : Lemercier des Hautes-Loges, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, 10 décembre 1750 ; — Agnès, curé de Boissay, 3 novembre 1761, 1er octobre 1764, 8 octobre 1766. — Curés de Mathonville, avant Drouet : Le Gras, 1746 ; — Le Moyne, 1758 ; — J. Le Clerc, 1769-1786. — MAUNY. — Titre d'une rente appartenant à la Fabrique de cette paroisse, dont était curé Joseph Dieul, 1746.

G. 854. (Registre.) — In-folio, 224 feuillets, papier ; 2 pièces, parchemin.

1665-1792. — MARTAINVILLE-SUR-RY. — « Comptes de la confrérie et Charité de saint Joseph et la Sainte Famille, érigée et établie en l'église paroissiale de Nostre-Dame de Paix et saint Joseph MDCLXV, avec approbation et authorité de Monsr l'archevesque. » — En tête : « Considération sur le dessein de la Charité » (probablement du curé Henri Dergny) ; — statuts de la Charité approuvés par Antoine Gaulde, vicaire général, 27 juin 1665 ; — catalogue des associés ecclésiastiques, de 1665 à 1761. — On a joint à ce registre l'original des statuts approuvés par Antoine Gaulde et le bref des indulgences accordées à la confrérie par le pape Clément X en 1676, le dit bref visé par Charles Mallet, vicaire général.

G. 855. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 78 pièces, papier ; 1 plan.

1577-1789. — MARTAINVILLE-SUR-RY. — Ventes, échanges, titres de propriété, concernant la Fabrique. — Aveux à Michel de Martinville, conseiller au Parlement, 1723 ; — à Louis-Léonor-Pierre Le Carpentier, sieur de Bosguérard, Auzouville-sur-Ry, autre conseiller au Parlement, 1755 ; — à Louis-François Le Carpentier, seigneur des mêmes seigneuries et du Rotoir, Letteguive en partie, et haut-justicier de Saint-Martin de Boscherville, 1781. — Baux, 1729-1789. — Procès pour un banc dans la nef, 1767 ; — pour la dîme sur une pièce de terre, en partie sur Martainville et en partie sur Servaville, entre les curés des deux paroisses. — Plan de cette pièce de terre par Nicolas Poisson, arpenteur royal, demeurant à Renneville, 1766.

G. 856. (Liasse.) — 40 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier.

1589-1733. — MARTAINVILLE-SUR-RY — Fondations de Marin de Blainville, laboureur, demeurant à Augebray, paroisse de Servaville, 1610 ; — de Louis Castel dit la Brière, 1673-1674 ; — de Jacques Cauvin, curé de la paroisse, 1725 ; — de François Delamare, 1592 ; — de Charlotte Delescluze, 1674 ; — de messire Henri Dergny, curé de la paroisse (legs à la maîtresse des écoles des petites filles fondées en 1676, laquelle sera tenue de faire assister aux services les petites filles et leur faire réciter dans l'école, en commun, un chapelet de 6 dizaines, le samedi avant le 1er dimanche du mois, à l'intention du fondateur), 1685 ; — de Michel [illegible], 1705 ; — de Jean Eudeline, 1681 ; — de Pierre Gérard, écuyer, sieur du Mesnil, et de dame Marguerite Caumont, son épouse (banc pour le fondateur en la chapelle de sainte Catherine et de sainte Françoise), 1676 ; — de Pierre Havard, prêtre, antérieurement à 1626 ; — de Pierre Le Masurier, journalier, 1703 ; — de Marguerite Longuemare, 1693 ; — de Louis de Martinville, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre, 1599-1619 ; — d'Adrien de Martinville, écuyer, sieur d'Aumont, 1649 ; — d'Anne de Campion, dame de Vascœuil, veuve et tutrice des enfants mineurs de feu messire Christophe de Martinville, 1649 ; — de Jacques de Martinville, écuyer, sieur de Vodemolle, et de Judith de Quenel, sa femme, 1658 ; — de Charles de Martinville, chevalier, seigneur de Rainfreville, 1666-1670 ; — de Charles de Martinville, 1686 ; — de Françoise Du Bois, veuve de Jacques Martel, 1666 ; — de Barbe Perrot, veuve de Guillaume Hazard, 1633 ; — de François Piquet, 1721 ; — de Nicolas Taillefesse, 1619 ; — de Pasquet Varnier, curé de la paroisse, 1663. — Fondation de l'école des petites filles par Anne de Pardieu, 1677. — Fondation pour les pauvres par Louis de Martainville et Louise Asselin, son épouse, 1683.

G. 857. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1666-1711. — MARTAINVILLE-SUR-RY. — Transaction entre les religieux de Saint-Ouen (Dom Victor Tixier, prieur ; François Pommeraye, Nicolas de Saint-Denis, Daniel-Léon d'Eaubonne, etc...), fondateurs et présentateurs de l'église à cause de leur baronnie de Périers, et les paroissiens, au sujet de la translation de l'église, de son ancien emplacement, dans un lieu plus commode, devant le château de Louis de Mar-

tainville, lequel lieu est réuni au domaine non fieffé de la dite baronnie; les religieux conserveront dans la nouvelle église les droits et prééminences qu'ils avaient dans l'ancienne; le dit de Martainville fera démolir à ses frais la nef et les 2 piliers y joignants de la tour et clocher de l'ancienne église, et aura un délai de 3 ans pour faire bâtir la nouvelle église; le chœur de l'ancienne église sera conservé avec arcade en façon de clocher et cloche du poids de 90 livres, etc.. ; les seigneurs de Martainville auront dans l'église les droits de patrons honoraires, litres, prières nominales après les abbé et religieux; les armes de l'abbaye seront apposées sur la grande porte et, des deux côtés, devant le grand autel, dans la muraille par dedans, et dans la vitre, au lieu le plus noble, et au dessous celles du dit de Martainville, 2 mai 1666. — Lettre de M. Rose, vicaire général, par laquelle il accorde au curé de Martainville la permission de faire le salut avec bénédiction du Saint-Sacrement le jour de la première communion des enfants, 12 avril 1744. — Accords entre les curés du doyenné de Ry au sujet de services religieux pour leurs confrères décédés, 1723, 1733, 1742. — « Etat de ce qui doit revenir et être paié tant à M. le curé, que à M. le vicaire, pour leurs distributions et honoraires aux services fondés en la paroisse de Martinville-sur-Ry, » sans date. — Difficultés entre le curé M. Cauvin et M. Charles de Manneville-Agasse, conseiller à la Table de Marbre, au sujet d'offices religieux à célébrer en la chapelle de Saint-Marc, au hameau de Rainfreville, le jour saint Marc. — Lettres de M. de Manneville au curé, 7 mars, 12 mars, 24 mars 1694 : « Vous avez sollicité messieurs les curés vos voisins à ne point venir en procession le jour saint Marc en la dite chapelle, suivant qu'ils l'ont toujours pratiqué. Cela m'a obligé d'en porter mes remontrances à MM. les grands vicaires, qui ne vous approuvent point en cela, par la permission desquels je me suis pourveu par devant Monsieur l'official, lequel, suivant les conclusions de M. le promoteur, a ordonné que le service divin continuera dans la dite chapelle de Saint-Marc en la manière accoutumée ». — Ordonnance de Pierre Clément, docteur en théologie, official, accordant mandement au dit sieur de Manneville, 23 mars 1694. — Accord entre ce seigneur et le curé, avril 1696. — Note de ce curé : « En l'an 1683, la chapelle de Rinfreville fut interdite par M. de Grancé-Médavid, archidiacre, au cours de sa visite, et depuis rétablie par provision seulement. — En l'an 1701, la chapelle a été polluée en servant à mettre de l'avoine, environ 200 boisseaux, que l'on retira la veille de saint Marc au dit an pour y recevoir M. le doyen de Ry avec la procession, plus jaloux de cette procession en mémoire de la frippe qu'il y faisoit tous les ans au dit jour que de l'office de son église. » — Déclaration du revenu de la cure de Notre-Dame de Paix et saint Joseph de Martainville; le curé évalue à 100 livres les gages et à 200 livres la nourriture de 2 domestiques, soit pour les deux, par an, 300 livres, 1726. — Prise de possession de la cure par Augustin Morieult, vicaire de Saint-Jean de Rouen, 16 mars 1759; ses lettres de provision, du 9 mars de la même année. — Rôle des pauvres (au nombre de 19, y compris les enfants de la paroisse) et taxe des habitants pour fournir à la subsistance des dits pauvres, conformément à l'arrêt du Parlement du 10 janvier 1741.

G. 8358. (Liasse.) — 9 cahiers et 6 pièces, papier.

1663 (copie) - **1789**, — MARTAINVILLE-SUR-RY. — Inventaires des titres de la Fabrique, 1746, 1773. — « Mémoire des rentes de l'église, et ensemble des contrats, tant des rentes que des fondations, des linges et autres ornements... que présente Me Jacques Roussel, presbtre de la dite église, à Monseigneur l'archevesque de Carthage, coadjuteur... de Rouen, » 1689.— Notes sur les rentes et les fondations.— Copie des contrats de fondation, 1663-1684. — Cueilloir des rentes.

G. 8359. (Liasse.) — 125 pièces, papier; 1 imprimé.

1671-1789. — MARTAINVILLE-SUR-RY. — Quittances des droits d'amortissement, pièces manuscrites et imprimées relatives à ces droits, extraits de contrats, etc. — Pièces justificatives de comptes, notes diverses. — Etats des obits, prières et autres fondations qui doivent être acquittées par le curé, 1732. — Quittances de Roberge, qui avait arrangé les titres, 1773;— de Haucourt, maitre d'école, 1782. — Journée de couvreur en chaume, 26 sous, 1770; — de charpentier, 30 sous; - de maçon, 1 livre; — de manœuvre, 15 sous, 1786. — Honoraires du vicaire, 700 livres en 1773 et 1774.

G. 8360. (Registre.) — 74 feuillets, papier.

1740-1786. — MARTAINVILLE-SUR-RY. — Comptes et délibérations de la Fabrique de cette paroisse. — 1778, vicariat couvert en chaume ou gerbées. — 26 avril 1789, à l'issue des vêpres, on accepte l'offre faite par M. Louis-Paul Collet, de faire faire à

ses frais les stalles entre le chœur et la nef, 3 de chaque côté, et une arcade cintrée et sculptée pour soutenir le crucifix, à condition d'avoir, pour lui et pour ses enfants, l'usage de 2 bancs dans la nef et près du chœur. — 1762-1763, cloches fondues par Noël Étienne Girard, fondeur à Beauvais ; — on fera faire des bancs neufs, à raison de 15 livres par banc. — 1765, les bancs sont mis en adjudication. — 1768, difficultés à l'occasion du déplacement de la chaire. — 9 juillet 1770, on fera refondre la grosse cloche qui était cassée. — 18 juillet 1779, 48 livres de traitement payées par la Fabrique à Adrien Aubry, maître d'école, à condition qu'il ne fera rien payer aux enfants pauvres. — 9 mai 1784, même traitement à Denel, autre maître d'école ; aura de plus 34 livres pour faire le catéchisme le samedi, faire la prière, matin et soir, assister en surplis aux offices de l'octave du Saint Sacrement. — 1784, assemblée des propriétaires pour la réédification du cimetière; prix, 2,052 livres. — Curés de la paroisse : P. Lefebvre, 1740-1794; — A. Morieult, 1729-1783. — Comptes approuvés, au cours de ses visites, par M. d'Andigné, grand archidiacre, 9 septembre 1759; — par le doyen de Ry, Agnès, curé de Boissay, 18 novembre 1761, etc... — Dernier seigneur de la paroisse : Pierre-Eustache Le Vigner de Dampierre, conseiller au Parlement. — Portret, vicaire desservant. — Un particulier du même nom, syndic de la paroisse.

G. 8361. (Cahier.) — 14 feuillets, papier.

1688-1698. — MARTAINVILLE SUR RY. — Comptes de la Fabrique. — 15 août 1691, assemblée des Trésoriers, tant anciens que modernes, et autres paroissiens les plus notables, publiée et convoquée au prosne de la grande messe, tenue en la présence de Mᵉ Jacques Roussel, curé de la paroisse, pour la reddition du compte de Mᵉ Pierre Carpentier, chirurgien, Trésorier en 1688. — Comptes vérifiés, au cours de ses visites, par M. de Fieux, grand archidiacre, 1692, 19 octobre 1694 (les frères de Charité qui n'assisteront pas aux messes des mois, processions, inhumations de confrères, seront tenus de payer les amendes portées dans leurs statuts ; autrement leurs noms seront honteusement biffés sur les registres et on donnera leur place à d'autres).

G. 8362. (Cahier.) — 65 feuillets, papier.

1665-1690. — MARTAINVILLE-SUR-RY. — Comptes de la Fabrique. — En tête du registre : « Mémoire des héritages et rentes du Trésor, mémoire des obits de MM. de Martainville, Pierre Havart, Marin de Blainville, Nicolas Taillefesse, Isembart, Moucquet, messire de Lisledieu et de Vascœuil, Louise de Blainville, la demoiselle de Vodemolle. — 1665-1667, « reçu de Madame Le Febvre 15 livres de cire et une fontaine d'étain pour la sacristie, qu'elle a données pour la place de son banc. » — Mention de la bénédiction de l'église, après son achèvement, par M. Gaulde; quête à cette occasion et à l'occasion d'une station de jubilé, 85 livres 11 sous 6 deniers. — Maison du vicaire couverte en chaume. — 1669, pour un verge de fer à porter le crucifix, 2 livres 7 sous. — Pour la toile teinte au cadre d'autel, 2 livres 2 sous 6 deniers. — « Par le sieur de Vodemole. — Compte de la gestion du Thrésor de l'église paroissiale de Nostre-Dame et saint Joseph de Martainville pour l'année 1670, en laquelle la dite église a esté dédiée et consacrée sous le dit titre de la très saincte-Vierge Marie, Reine de paix, et du bienheureux saint Joseph, son époux, par Monseigneur André Link, évesque de Finebor en Hybernie, avec la permission de Monseigneur l'Archevesque, comme aussy les deux chappelles, dont l'une, qui est du costé de l'épître, sous l'invocation de saint Nicolas, évesque, et de saint Louis, roy; l'autre, sous le nom de sainte Catherine, martyre, et de sainte Françoise, vefve romaine ; et ont esté posées et scellées, en chacun des trois autels, des reliques des B. martyrs sainct Maximin, sainte Candide et sainte Aure, le 1ᵉʳ octobre 1670. Le transport et réédification en fut commencée par messire Louis de Martainville, seigneur du dit lieu et patron honoraire de la même église, en 1666, et achevée par le dit sieur en 1667, que l'on y dit la première messe le 8 septembre, feste de la Nativité de Nostre-Dame, qui est l'ancien titre, après la bénédiction qu'en fit Monseigneur Gaulde, vicaire général, le dit jour 8 septembre 1667. » — 1670, école tenue par le vicaire dans la chapelle Saint-Eloi, reste de l'ancienne église. — 1671-1672, Mazeline, sculpteur de Rouen, employé aux travaux de la contretable. — Mention de 2 figures, l'une du crucifix, l'autre de Notre-Dame. — 1673, le curé donne un bassin de faïence et 2 chopinettes de cristal. — 1674, parmi les obligations du vicaire, faire sonner le service, *l'Angelus* du matin, du midi et du soir, tenir l'église nette, tenir l'école et enseigner le catéchisme. — 1678, vicariat et école des garçons transférés près du cimetière, et leur emplacement cédé pour l'école des filles, qui vinrent, à leur tour, près du cimetière en 1687. — 1680, don par le curé des images de sainte Catherine et de sainte Françoise, du piédestal de l'image sainte Anne, ainsi que de

l'inscription de la dédicace de l'église. — 1681, contre-tables et croix du cimetière exécutées par Mazeline aux frais du Trésor et de M. de Martainville. — 1682, croix de pierre, brisée par l'orage la veille de la saint Barnabé, remplacée par une autre du même artiste; la colonne donnée par M. Gaullier, conseiller. — Mention de la fondation du Rosaire. — Visites de l'église par les grands archidiacres de Rouen : Robert Le Cornier, 1666; — Antoine Gaulde, 5 mai 1660 (dans le mois le cimetière sera clos); — 26 juin 1665 (on travaillera incessamment à la tour, pour empêcher qu'elle ne tombe en ruine); — 17 juillet 1672. — Visite de l'église par Turgis, archiprêtre, curé de Saint-Vivien, doyen de la Chrétienté par commission de l'archevêque, en l'absence du grand archidiacre, 25 septembre 1656; — par Pierre Le Crep, curé de Saint-Aignan et doyen de Ry, 16 octobre 1658 (sur la plainte faite par le curé que quelques malveillants rompent les clôtures du cimetière pour faire paître l'herbe, il ordonne qu'il sera procédé contre eux par les censures de l'église. Sur la plainte faite que les habitants veulent faire sonner toute la nuit de la Toussaint, et, fort tard, le jour des Rameaux et les jours des services, il rappelle les règlements des grands vicaires); — 20 octobre 1659 (contre ceux qui mettent paître dans la cimetière); — 3 octobre 1661, 7 juillet 1662, 11 septembre 1664, 14 septembre 1666, 12 juillet 1669, 14 juillet 1670, 27 juillet 1671, 7 juillet 1672, 12 juin 1674. — Curés : Pasquet Varnier, 1656; — Henri Dergny, 1663-1686; — Jacques Roussel, 1687-1690. — Nombreuses délibérations prises en présence des seigneurs de la paroisse, qui signent constamment Martinville.

G. 863. (Liasse.) — 35 pièces, parchemin; 39 pièces, papier; 3 imprimés.

1610-1785. — MARTINÉGLISE. — Titres de propriété concernant la Fabrique de cette paroisse. — Contrats de fondation de Charles Feré, curé de Martinéglise, chapelain de la chapelle saint Romain en la cathédrale de Rouen (messe en l'honneur du Saint-Nom de Jésus), 1698; — de Jean Le Febvre et d'Antoinette Gambet, sa femme, 1646; — d'Antoinette Le Grix, fille aînée et seule héritière de Jean Le Grix et d'Antoinette Touseul, 1657, 1658. — Acquisitions. — Aveux aux chanoines de Rouen, seigneurs spirituels et temporels de la paroisse; — aux seigneurs de Grèges : Jacques et Adrien de Blancbaston, 1639 (copie), 1726; — Guillaume-Robert Le Chevalier, Président en la Cour des Comptes, 1763. — Quittances des droits d'amortissement, arrêt du Conseil de 1641.

G. 864. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 67 pièces, papier; 1 imprimé; 1 sceau.

1123 (copie) - **1763**. — MAUQUENCHY. — Testament de Jean Langlois, curé de cette paroisse : legs de 100 livres à Marie Smit, sa belle-sœur; M. Papavoine, nommé exécuteur testamentaire, 1693. — MILLEBOSC. — Inventaire des titres de la Fabrique de Saint-Wandrille de Millebosc trouvés dans la maison de feu Jehan Le Blond, écuyer, sieur de Plattemare, instance et requête de demoiselle Marie Tardieu, veuve du dit défunt, 1645. — Pièces de comptabilité de la Fabrique, 1706-1726; mention, en 1713, de travaux à l'école. — Quittance de 58 livres pour une chasuble de brocatelle de Venise avec croisée de broderie, même année. — Procès pour dîmes à la Cour-du-Bois entre Nicolas Hémard, recteur du collège d'Eu, auquel était uni le prieuré de Saint-Martin-le-Gaillard, et Pierre Glachet, curé de Millebosc, 1607. — Bail à Charles-Antoine de Torcy, curé de Millebosc, du déport de ce bénéfice, pour 450 livres et 28 livres pour le vin du marché, 1709. — Levée des scellés apposés en la maison de ce curé, 1734. — MONCHAUX. — Lettres de provisions de Jean Noël, nommé à la cure de Saint-Nicolas de Monchaux sur la résignation de Laurent de Leuclos, 1686. — Etat des titres et papiers trouvés dans la maison presbytérale de Monchaux après le décès de ce curé, 1733. — Mémoire des obits fondés dans l'église de Monchaux. — Fondation de Pierre Delafosse, ci-devant curé du bourg de Monchaux, à présent curé d'Escuy près la ville de Montreuil, 1625, 1628. — MONCHY. — Comptes de la Fabrique de 1737-1743. — Aux recettes, vente des pommes du cimetière et de la rue; de blé et de chanvre aumônés. — 1737, journée de maçon, 15 sous; — mention de la chapelle sainte Anne. — 1739, pour 2 jours à remonter et armer les arbres de la rue, 1 livre. — Curés de la paroisse : Belleville, 1737; — J. Clément, 1740. — 4 pièces d'un procès au bailliage d'Eu, entre Pierre Carpentier, Trésorier, et Antoine Parement, laboureur, au sujet d'un contrat de donation faite au profit du Trésor, en 1696, par Marie Parement, 1712. — Procès pour la distribution des deniers provenant de la vente des meubles délaissés par Nicolas Bonnet, curé de Monchy, 1717. — MONT-AUX-MALADES. — Bulle du pape Urbain VIII, portant concession d'indulgences aux membres de la confrérie de saint Vincent, érigée en l'église du prieuré de Saint-Thomas, autrement de Saint-Vincent du Mont-aux-Malades, ides de novembre

1632. — Copie d'un contrat de fieffe de 1423. — Fondation de Jacques Dautecourt, curé de Saint-Jacques-du-Mont-aux-Malades, 22 avril 1707. — Titres de rentes, 1655-1722. — Note sur les 2 écoles de charité, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, fondées par mademoiselle Thérèse Girault, 1755.

G. 865. (Registre.) — In-folio, 63 feuillets, papier, écrits; plus 7 pièces, papier.

1776-1793. — MÉLAMARE. — Comptes et délibérations de la Fabrique. — 1777, pour l'ouverture d'une tombe dans l'église pour Mme Le Seigle, 20 livres. — Quête pour le luminaire de Pâques, 8 livres 18 sous. — 7 décembre de cette année, « pour procurer aux pauvres de cette paroisse de plus amples secours, il sera questé ou fait quester pour les pauvres, tant à la grand' messe qu'aux vêpres, par chacun des habitants qui aura offert le pain à bénir. Si le pain bénit est offert par un habitant faisant profession de la religion prétendue réformée, la quête sera faite par le paroissien qui aura offert le pain bénit le dimanche précédent; à son refus, par celui qui l'offrira le dimanche suivant, et, au refus de celui-ci, par un catholique de bonne volonté. » — 1778, pour donner du jour dans le chœur, on élargira la croisée placée sous le clocher, et celle qui est dans la chapelle des frères de la Charité; on en ouvrira une troisième — A Pierre Molay, tourneur, de la paroisse, pour avoir fourni 6 chandeliers de bois, 3 livres 12 sous. — 20 juin 1779, suppression du porche. — 19 septembre 1779, le nombre des habitants s'étant considérablement accru et s'accroissant tous les jours, on reconnait la nécessité d'agrandir l'église; on ouvrira des croisées dans la muraille de l'église du côté du nord. — 2 avril 1780, le maître d'école demande qu'il soit construit une école à la place de l'ancienne. — 23 avril, même année, adjudication des travaux de construction par le prix de 1,100 livres, un tiers à payer par les propriétaires, un second tiers par les habitants et occupants fonds : on sollicitera un arrêt du Conseil. — 1782, on fera faire des tablettes entre les bancs afin que les paroissiens puissent tous être assis. — 1786, subhastation des bancs, des bancelles et des tiroirs (ou tablettes). — 6 juillet 1789, on n'assujettira à présenter le pain bénit que ceux des habitants formant établissement ou famille distincte. — Comptes vérifiés par M. Bordier, archidiacre, vicaire général, 27 juin 1777, 1er juillet 1784 (il ordonne de placer des barrières aux entrées du cimetière). — Délibérations et comptes, de l'écriture du curé Nicolas-Séraphin Lombard. — Jointes au registre quelques pièces d'un procès devant le bailli vicomtal de la haute-justice de Lillebonne (à propos de la dîme d'un poirier faisant partie d'une rangée d'arbres) entre ledit Lombard, curé de Saint-Jacques de Mélamare, et Pierre-Ravenne Halbout, curé de Saint-Nicolas de la Taille, 1764.

G. 866. (Liasse.) — 1 registre contenant 8 feuillets, papier; 2 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1577-1790. — MÉNERVAL. — Arrêt du Parlement en faveur des habitants de Ménerval contre le curé Jehan Du Til, qui prétendait aux dîmes d'herbages, pâtis et prairies, 20 juin 1605 (copie). — MESNIÈRES. — Procès, en la haute-justice de Mesnières, entre la Fabrique et Catherine Du Vieux, veuve de Jean Planche, au sujet d'une pièce de terre, 1716. — MESNIL-GEFFROY. — Approbation par les grands vicaires de Rouen d'une chapelle établie dans la cour du manoir seigneurial de Bellegarde, avec le contrat de la dotation faite par Jacques De Lannoy, conseiller au Parlement de Paris, 1723, et la quittance du droit d'amortissement. — Ordonnance du cardinal de la Rochefoucauld, autorisant la translation du titre de cette chapelle en l'église du Mesnil-Geffroy, 1783. — Quittances des décimes, 1784. — MESNIL-RAULT. — Procès au Parlement entre les paroissiens du Mesnil-Rault, usagers en la forêt de Longbouel et Philippe de Roncherolles, baron de Heugueville et de Pont-Saint-Pierre, 1577. — Baux des terres appartenant à la Fabrique de cette paroisse, 1784. — MESNIL-RÉAUME. — Comptes de la Fabrique, 1736-1793. — 1745, calice au pied duquel est gravé : « J'appartiens à l'église, conservé au presbytère, » 125 livres. — On indique comme ayant été aumônés à l'église la contretable du chœur, 130 livres; celle de saint Nicolas, 81 livres; celle de la Vierge, 78 livres; la chaire à prêcher, 72 livres; les 6 chandeliers de cuivre doré, 90 livres; les 4 bouquets du chœur avec les pots, 20 livres. — 1746, chœur lambrissé. — A Marcadé, pour avoir raccommodé le calice où sont les armes de feue Mlle d'Orléans, 3 livres. — 1748, bancs de l'école réparés aux frais de la paroisse. — 1753, mention de l'école des filles. — 27 novembre 1757, délibération pour le rétablissement de la croix du cimetière, qui était tombée, et pour la réparation de celle de la flèche. — 1771, à Nicolas Cuvelier, pour la croix de fer du cimetière, 250 livres. — Clocher couvert en aissantes. — 1783, on mentionne la ruine du principal pignon. — Réparations à faire au clocher; Rémy Mauger, entrepreneur. — Ordonnance de l'archevêque, du 17 décembre de cette année : l'intérieur de la nef sera

rendu plus sain par l'enlèvement des décombres accumulés extérieurement contre les murs, et en ménageant, dans les vitraux, des châssis qui s'ouvriront pour permettre de renouveler l'air. Eglise menacée d'interdiction. — 1788, réparation du presbytère. — Comptes vérifiés par l'archidiacre Marescot, 9 mai 1764; — par le doyen d'Eu, Dupuys, curé du Tréport, 10 juillet 1755, 1760. — Curés de la paroisse : Lefèvre, 1739, 1740; — Throude, 1476; — Vasselin, 1754, 1771; — Ménard, 1774, 1782; — Chabannes 1786, 1787; — après lui, De Fayet. — Acte par lequel les paroissiens reconnaissent que leur curé, en faisant construire son presbytère, n'a point entrepris sur le cimetière, 8 novembre 1668; 5 des signataires déclarent ne savoir écrire. — MESNIL-RURY. — Acte de résignation de cette cure par Raoulin Lescouflel, en faveur de François Horlaville, 7 mars 1684.

G. 8367. (Liasse.) — 79 feuillets, papier, dérelié.

1628-1676. — MENTHEVILLE. — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes : *cœultes*, pommes et herbage du cimetière, luminaire des communiants, œufs et galettes de Pâques, gerbes de grain et de lin aumônées au mois d'août. — 1628-1629, achat de 2 pots de vin pour les communiants à Pâques, d'un calice d'étain, d'un missel et de 2 suppléments. — 1632-1633, construction d'une chapelle qui fut couverte en long feurre. — 15 journées de scieurs de long, 16 livres 10 sous; — 69 journées de charpentier, 48 livres. — 1633-1634, honoraires du clerc matriculier pour 2 années, 20 livres. — 1634, pour le tableau de l'Assomption de Notre-Dame, 30 livres. — Arche et clôture du crucifix en maçonnerie et menuiserie. — Ecole *reterrée*. — 1636, refaçon du *clouatre*. — Pour le pavé de l'église, 33 livres; — 1 millier de tuile, 6 livres. — 1654, fondation d'Adrienne Hatingois, veuve de Pierre Hermel, Elu à Montivilliers. — 1660-1662, tapis à mettre à la chaire du prosne. — 1663, huis neuf mis à l'école, qui est *reterrée*. — Au prédicateur de l'avent, pour les messes par lui célébrées, 60 sous. — 1676, mention du porche de l'église. — Comptes vérifiés, au cours de ses visites, par Bernard Le Pigny, archidiacre, 8 août 1634 (les corps qui seront inhumés dans l'église paieront, suivant l'ordonnance, 60 sous au-dessus de 20 ans, 30 sous au-dessous de 20 ans); — 14 juillet 1637. — Curé de la paroisse, Jacques Gosselin, 1633-1669. — Registre dérelié et fort endommagé.

G. 8368. (Registre.) — 46 feuillets, papier.

1672-1717. — MENTHEVILLE. — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes, quêtes pour le cierge bénit et œufs de Pâques. — 1677, 2 journées de terrage, 14 sous. — 1678, église blanchie à la colle. — 1695, gros *rustentin* de chêne, de 9 pieds de hauteur de bille, abattu pour faire de la latte. — 1700, à Bredel, peintre sculpteur à Fécamp, pour les images et tableaux de la chapelle, 70 livres. — 1701-1703, réédification de la nef, qui est couverte en chaume. — 1705, 240 livres d'honoraires au vicaire Hanot. — Ecrit dans un autre sens : « Mémoire de toutes les rentes et autre revenu de l'église de Notre-Dame de Mentheville; » — inventaire des titres; — des ornements, parmi lesquels 5 devant d'autel dont un de toile imprimée. — Copie de 3 actes d'abjuration passés à Rouen, en 1685, par Abraham Graindor, tailleur d'habits à Rouen; — par Pierre Viger, sieur de Maréfosse et de Graimbosc; — par Abraham Pouchet. — Comptes vérifiés, au cours de ses visites archidiaconales, par Bernard Le Pigny, 21 juillet 1679, 11 octobre 1680, 11 juillet 1681, 2 juillet 1682, 23 juillet 1683, 10 juillet 1684; — par Berthet, curé de Sassetot, 24 juillet 1696. — Curés de la paroisse : François Hauscorne, 1672-1691; — E. Le Vasseur, doyen de Loges, 1694-1707; — F.-J. Delachapelle, 1716. — Mention des seigneurs de Fiquainville : Jean De La Londe, 1699; — Adrien Le Mongnier, 1706; — de François Eudes, syndic de la paroisse, 1700, 1705.

G. 8369. (Cahier.) — 52 feuillets, papier, cartonné.

1718-1751. — MENTHEVILLE. — Comptes de la Fabrique. — Le premier compte, pour 3 ans, « rendu par messire Adrien Le Mongnier, seigneur de Fiquainville, ci-devant Trésorier en charge et syndic de la paroisse etc... en présence de discrète personne M^tre François Jean Delachapelle, curé du lieu, licencié en théologie et doyen des Loges, issue des vêpres, après annonce au prosne au son de la cloche. » — 1719-1721, à Bourdenis, pour avoir soin de l'horloge, 4 livres par an; — 2 journées de maçon, 26 sous. — 1723-1725, perte pour la diminution des espèces, 111 livres 16 sous 6 deniers. — 1728, on fait cueillir les pommes du cimetière. — 1731, pour 30 journées d'ouvriers (y compris la boisson) employés à planter sur le cimetière et dans une cour 120 arbres et 6 entes, 18 livres. — 12 juillet 1734, don par M. des Ifs d'un ornement noir, avec devant d'autel et 2 coissins, le tout de pluche. — 1743, pour la

cotisation des pauvres, 2 livres 11 sous. — 1744, noms de ceux qui ont fait faire des bancs. — 1745, demi-journée de couvreur, 5 sous. — 1749, chapelle des Frères de la Charité couverte en tuile. — 6 juin 1749, don par les héritiers de M. Delachapelle, ancien curé, d'un devant d'autel de damas à fleurs et d'une niche pour le Saint-Sacrement. — Comptes vérifiés par les archidiacres du Grand-Caux : Bridelle, 17 octobre 1742 (il ordonne que le ciboire sera doré en dedans, et qu'il sera fait un second confessionnal pour le vicaire); — Rose, 12 juillet 1748, 13 juillet 1751 ; — par les doyens des Loges : J. Radou, curé d'Isneauville, 19 octobre 1745, 13 septembre 1746. — Curé de la paroisse après M. Delachapelle, François-Augustin Jobbé, 1743. — Comptes signés par MM. de Bailleul et Hervieu de Sauville.

G. 8370. (Cahier.) — 19 feuillets, papier.

1761-1781. — MENTHEVILLE. — Comptes et délibérations de la Fabrique. — Le premier compte est rendu pour 15 années par Charles Rigoult, Trésorier. — Compte approuvé par l'agent du marquis de Cany, par le président de Bailleul, par M. Hervieu de Sauville, par Jobbé, curé de la paroisse, et Le Signerre, curé de Contremoulins, doyen, 1764. — Réduction des fondations par Mgr de la Rochefoucauld, 29 juillet 1774, 12 mars 1783. — 13 avril 1784, mesures prises pour la réparation de l'église ; on prévoit qu'une reconstruction sera nécessaire. — Comptes approuvés, au cours de leurs visites, par les archidiacres : Esmangard, docteur de Sorbonne, 16 juillet 1766 (il ordonne qu'il sera fait un second confessionnal); — Bordier, 9 juillet 1770 (il sera fait des bancs neufs, et, en attendant, le premier banc du côté gauche en entrant dans la nef sera réduit d'un pied); — par le doyen du doyenné des Loges, Turgard, curé d'Annouville, 1772-1773. — Curés de la paroisse, Jobbé, 1766-1772; — Toustain, 1773-1784.

G. 8371. (Cahier.) — 48 feuillets, papier.

1781-1790. — MENTHEVILLE. — Comptes et délibérations de la Fabrique. — 23 mai 1784, délibérations pour la reconstruction de l'église aux frais de la Fabrique et des propriétaires de la paroisse; plan agréé; dépense estimée à 5,300 livres ; le curé offrait de donner, de ce jour jusqu'à la Toussaint 1786, 868 livres, et de fournir, en outre, un autel, à condition que le chœur fût couvert en ardoise. — 19 novembre 1786, remerciements à M. de Mahiel, sieur du Busc, qui avait bien voulu surveiller les travaux. On lui accorde, en témoignage de reconnaissance, un banc de 4 places à la suite de ceux des seigneurs de la paroisse (MM. le Président de Bailleul et le marquis de Cany). — On donne au pavé de Caen, pour le pavage du chœur, la préférence sur celui de Saint-Jean, qui avait été proposé. — Journée de maçon, 1 livre 4 sous. — 1789, on procède à l'adjudication de nouveaux bancs à construire. — L'abbé de Toustain, seigneur de la paroisse.

G. 8372. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1783-1790. — MENTHEVILLE. — Pièces justificatives de comptes. — 1786, journée de couvreur, 2 livres 10 sous ; — de son frère, 1 livre 16 sous ; — de son fils, 1 livre 6 sous. — Mémoire des ouvrages de charpente faits en la nef par C. Dehays, 1,196 livres 2 sous 6 deniers; 155 marques 82 chevilles de bois de chêne, à 3 livres 15 sous la marque; conducteur, 50 sous par jour; ouvrier, 36 sous. — Maçons : journée de maître, 2 livres 10 sous ; — de maçon, 36 sous ; — de manœuvre, 1 livre 6 sous. — Devis de 49 bancs et demi-bancs, 1789. — Etat des fondations dont l'église est chargée. — Etiquette imprimée : « A l'*Image Saint Pierre Couronné*, rue des Carmes, vis-à-vis la Chambre des Comptes, Nepveu, marchand brodeur chasublier, vend et fait toutes sortes d'ornements pour églises, brode banières, chaperons, brode vestes, habits d'homme et de femme en or, argent, soie et chenilles; fait des armoiries de toutes espèces pour bandoulières et autres usages, en or, argent et soie, tient aussi des ornements de hasard. »

G. 8373. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1655-1789. — MENTHEVILLE. — Fondations de Jacques Gosselin, curé de la paroisse, 1666 ; — d'Adrienne Hatingais, veuve de Pierre Hermel, Elu, 1658 ; — de Bertrand Jouen, 1691 ; — de Marguerite Le Balleur, veuve de Robert Dumesnil, 1655 ; — de Nicolas Le Breton, laboureur à Vilmesnil, et de Marguerite Du Saussey, sa femme, 1696 ; — d'Anne Le Croq, servante de la dite Hatingais, 1658 ; — de Robert Le Tellier, curé de Saint-Gilles-de la Neuville, 1655. — Réduction des fondations par les vicaires généraux de l'archevêché, Marescot et Bordier, 1774-1783. — Quelques titres de rentes. — Aveux à Pierre-Jacques-Louis de Becdelièvre, marquis de Cany, 1754. — Baux de la 2e moitié du XVIIIe siècle.

G. 8374. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier.

1620-1780. — MESNIL-SOUS-LILLEBONNE. — Fondation pour noble homme Pierre Pernelle, seigneur des Prés et du Mesnil-sous-Lillebonne, 1620. — Procès au sujet de cette fondation, entre le sieur Pernelle, prieur de Sainte-Catherine, seigneur du Mesnil-sous-Lillebonne, et la Fabrique de cette paroisse, le dit procès porté par appel au Parlement. — « Mémoire instructif de Sébastien Davy, presbtre, curé du Mesnil, ayant esté invité par M. l'archidiacre, faisant ses visites, en l'année 1665, au mois de juin, de prendre, faute de conducteur ou Trésorier, l'aménagement du bien et revenu de l'église du Mesnil, contre le dit sieur de Sainte-Catherine. » — Autre fondation de Marie-Angélique de Pernelle, veuve de Marc-Antoine-Sanson Vaignon, chevalier, seigneur du Parc d'Esneval et du Grand Mortemer, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement, seigneur du Mesnil-sous-Lillebonne, 23 septembre 1740. — Aveu à Etienne-Michel Le Duc de Biéville, marquis de Bernières, aussi marquis de Lillers et seigneur patron du Mesnil, 1770. — Baux en papier et en parchemin des terres appartenant à la Fabrique. — Pièces de procédures. — MEULERS. — Mémoire instructif sur les fondations de cette paroisse. — Requête à l'archevêque pour en obtenir la réduction. — Projet de réduction. — Ordonnance de l'archevêque qui commet le doyen d'Envermeu (Jean Gervais, curé de Notre-Dame d'Envermeu) pour vérifier les titres ; — procès-verbal de ce commissaire.

G. 8375. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier, sans couverture.

1671-1775. — MONTCAUVAIRE. — Comptes des Trésoriers. — Au premier feuillet : « Registre pour servir au Thrésor de l'esglise de la paroisse de Montcauvaire, estans patrons d'icelle Monsieur sainct Fiacre, Monsieur sainct Martin, et y employer les comptes que rendent les Thrésoriers d'icelle, commençant au compte que rend Pierre Besnard, ayant faict la charge de Thrésorier pendant l'année 1611, ayant commencé au jour et feste de mon dit sieur S[t] Fiacre. » — Aux recettes : gerbes de blé, nourolles et œufs de Pâques, herbage et fruits du cimetière, produit des inhumations, quêtes pour le cierge bénit. — Etat des ornements : « Un calice d'étain, un devant d'autel en cuir doré, donné par M. Le Seigneur ; — au grand autel, contre-autel de cuir doré, 4 tableaux étant sur le dit autel, 2 coussins blancs ; — dans la chapelle de la Vierge, 2 coussins de cuir doré, un tableau de la Vierge servant de contretable ; — dans la chapelle de Saint-Nicolas, 1 tableau servant de contre-autel, » 1672. — Inventaire des titres du Trésor : Fondation de Jacques de Civille, sieur de Rombosc, conseiller au Parlement, pour sa chapelle de Rombosc, même année. — 1670, achat de tuile à Pavilly pour couvrir le porche. — 1671, paiement pour la sonnerie de la Toussaint. — Réglement entre les Trésoriers et maîtres de la Charité pour les messes, la condition du vicaire et du clerc. — 1674, achat de *carrel* pour paver l'église. — 1678, confection de bonnets carrés et de soutanes pour les enfants de chœur. — Mention de l'école, laquelle était encore couverte en gerbe ou glui, 1680, 1693, 1703, 1747. — 1679, mention de Guillebert, prêtre, chapelain de la Charité. — 1681, pour fleurs à la venue de l'archidiacre, 3 sous. — Pour un *passeport* pour le vicaire, 5 sous. — 1690, « Mémoire de ce qu'il en a coûté pour travailler à la nef, portail, esguille et tour de l'église » ; la tour couverte en ardoises. — 1727, confection de stalles par Jacques Mardor, menuisier. — 8 mai 1746, on décide de faire couvrir la tour en ardoises, et de réparer la couverture de l'église, qui était en tuiles. — 1746, mention de M. Vaultier, maître d'école ; 20 livres de gages. — A Jean Cavillier, fondeur à Rouen, pour avoir fondu la seconde cloche, 187 livres 18 sous. — 27 août 1769, les bancs de la chapelle de saint Nicolas resteront aux Frères de la Société de saint Fiacre. Les autres seront criés et subhastés aux plus offrants, de 3 ans en 3 ans. — 1770, pour un rituel nouveau, 6 livres 20 sous. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 2 juillet 1683 ; — Terrisse, 15 juin 1740 (il prescrit l'achat de nouveaux livres) ; — par les doyens de Cailly : Everard, curé de Biennais, 28 juin 1673, 23 avril 1674 ; — Michault, curé de Grigneuseville, 4 juillet 1727, 1[er] juillet 1743 ; — P. Dubois, curé de Biennais, 4 novembre 1750 ; — N. F. Trehet, curé de Saint-Georges, 20 juin 1769. — Curés de la paroisse : Antoine Desmeilliers, 1672-1677 (en même temps Trésorier, 1676) ; — Louis-François De Launay, 1721-1722 ; — G. De Vaintras, 1727-1748 ; — J. Laurent Boutelet, 1750-1775. — Ce registre est en papier non timbré.

G. 8376. (Cahier.) — 34 feuillets, papier.

1703-1721. — MONTCAUVAIRE. — Comptes des Trésoriers. — Ces comptes sont les mêmes qui figu-

rent au n° précédent. Ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ne sont pas sur papier timbré. — Au début, ordonnance de M. de Tourouvre, grand archidiacre, pour obliger les Trésoriers à rendre leurs comptes (date enlevée). — Compte de 1704-1705, vérifié par Taine, curé de Bosc-le-Hard, doyen de Cailly.

G. 877. (Cahier.) — 12 feuillets, papier.

1778-1781. — MONTCAUVAIRE. — Délibérations de la Fabrique. Elections de Trésoriers, etc. — 25 octobre 1781, le Trésorier procèdera à l'adjudication des nouveaux bancs. — M. Perchel jouira gratuitement de son banc sa vie durant, pourvu qu'il en fasse dès à présent cession à la Fabrique. — 23 juin 1782, il est question des titres du Trésor, pourris par l'humidité, effacés et illisibles.

G. 878. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier; (1 imprimé).

1616-1789. — MONTCAUVAIRE. — Quittances des droits d'amortissement. — Taxe faite par Louis-Joseph de Mondran, grand-maître des forêts au Département de Rouen, aux officiers de la maîtrise, pour la délivrance faite, en vertu d'arrêt du Conseil, à la Fabrique de Montcauvaire, de 24 arbres, 1787. — Adjudication de bois de haute futaie appartenant à la même Fabrique. — Fondation de Pierre Le Turquier, sieur de Cardonville,.. 1669. — Aveux aux religieux de Fécamp, 1743-1781. — Baux. — Procès au bailliage de Rouen entre les paroissiens et demoiselle Marie-Anne Le Masson, héritière de maître Jacques Desmeilliers, ci-devant curé de Montcauvaire, qu'ils prétendaient rendre responsable des changements, débris et démolitions faits par le dit feu curé en cette église; il avait fait démolir le porche de 9 pieds de long, 16 de large et 18 de haut, les carolles des chapelles de la Sainte-Vierge et de saint Nicolas, de 6 pieds de hauteur et de 10 à 11 de longueur, le banc du sieur de Cardonville, et 2 confessionnaux, qu'il avait fait retirer des chapelles et placer au bas de l'église où ils ne pouvaient servir, 1720. — Procès entre les Trésoriers et Jean-Baptiste Saulnier, pour enlèvement d'un banc, 1784-1785. — Consultations des avocats Bréant, Le Mercier, Le Touc, Thieullen, 1784. — Pièces de comptabilité de 1780; étiquette imprimée de Payenneville, brodeur chasublier à *l'Image Saint-Joseph*. — Plusieurs pièces endommagées par l'humidité.

G. 879. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier; 2 plans, 1 gravure sur bois.

1615-1781. — MONTEBOURG. — Plans de la masure et terre du bénéfice cure de Montebourg, sans date, fin du XVIIIe siècle. — Transaction, pour les réparations du presbytère et du chanceau, entre Nicolas-François Guérard, curé de la paroisse, et les héritiers du dit Guérard, curé de la paroisse, et l'héritier de Jean Grandsire, son prédécesseur, 1752; — entre Etienne Guérillon, autre curé de la paroisse, et les héritiers du dit Guérard, 1763; — entre Pierre-François Des Vaux, nouveau curé, et les héritiers du dit Guérillon, 1766. — MONTIGNY. — Image de la confrérie et Charité de Saint-Ouen de Montigny, gravure sur bois, de 1666, avec encadrement, de l'imprimerie d'Oursel, et, au bas, un acrostiche de 1755, indiquant le nom de Jean Maury, maître en charge cette année-là. — MONVILLE. — Sentence de Jean Bazin, avocat au Parlement, lieutenant général aux bailliage et haute-justice de Monville, à l'occasion d'homicide commis en la personne de Gilles Poupart; prévenus, Yvon L'Huillier et Marguerite Gobbé, femme du dit Poupart : « Avons condamné L'Huillier à faire amende honorable, nud en chemise, la corde au col, tenant une torche ardante en ses mains, du poix de 2 livres, dans le prétoire, ensemble devant le portail de l'église, et là demander pardon à Dieu, au Roi, à Monseigneur et à justice, et, ce fait, être conduit au lieu ordinaire à faire les exécutions des sentences criminelles de ce lieu, pour y être pendu et estranglé en une potence, et son corps, après y avoir posé 24 heures, être porté au lieu patibulaire, le tout après avoir été à la question pour la révélation des complices; ses biens confisqués ; 200 livres à l'enfant sorti du mariage du dit Poupart et de la dite Gobbé, lesquelles seront constituées en rente à son profit; 100 livres employées à l'achat d'héritage au profit de la Fabrique, qui fera célébrer, chaque année, le jour du décès de Poupart, un obit à son intention; procès de la dite Gobbé différé, 5 août 1652. — Procès pour l'exécution du testament de Guillaume Drouais, 1615-1618. — Fondations d'Anne Le Bourbonnois, veuve de Pierre Le Clerc, 1728 ; — de Marguerite Morisse, veuve de Pierre Yver, 1673. — « Inventaire des titres du Trésor de la paroisse de Monville, justificatifs du droit qu'ils ont de percevoir le revenu de la chapelle des Cambres, en payant le tiers des réparations et le tiers de la rétribution de celui qui dit 2 messes par semaine, » 1606 ; — procès au sujet de cette chapelle entre les paroissiens

d'Eslettes et ceux de Monville, 1616-1617 : transaction entre les Trésoriers de Monville et les administrateurs de l'Hôpital établi à Pavilly, auquel la maladerie des Cambres avait été réunie, 1er octobre 1696. (copie informe). — MORTEMER. — Bail des dîmes de cette paroisse par François de Thumery, prieur de Mortemer, au curé Nicolas Quevauviller, 1781.

G. 8380. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

1671-1789. — MONTIVILLIERS (SAINTE-CROIX DE). — Transactions relatives aux fondations de Guillaume Le Port, écuyer, seigneur d'Epaville en 1649, et de maître Jean Bœuf, curé de cette paroisse en 1673. — Etats des fondations, délibérations, requêtes à l'effet d'arriver à leur réduction, qui est réalisée en 1743. — Fondations de Bouel, prêtre, 1484 ; — de Sandrin de Villars, 1451 ; — de Guillaume Pitorey, 1513 ; — de Madame de Mellicourt, 1549 ; — de Jean Aprix, 1518 ; — de Robert Jean dit Do, prêtre, 1531 ; — de Richard Passavant, prêtre, 1553 ; — de Robert Merel, dit Fréret, prêtre, XVIe siècle ; — de Jacques Hérouard, 1544 ; — de Robert Viard, 1544 etc. — Certificat au sujet d'une volière nouvellement construite pour servir de clôture au puits du presbytère, et qu'on voulait imposer à 100 livres pour droit de colombier, 1674. — Pièces relatives aux droits d'amortissement ; ordonnance de M. de Creil, Intendant, 1675. — Baux, 1781-1790. — Requête adressée à M. Pinand, grand vicaire et official de l'exemption de Montivilliers, par la communauté des frères servants de la Charité de saint Nicolas et saint Lubin, érigée en l'église paroissiale de Sainte-Croix, pour obtenir la nomination d'un chapelain et la remise des statuts et des titres de la dite Charité, déposés entre les mains du Trésorier de la paroisse, sans date. — MONTIVILLIERS (SAINT-GERMAIN DE). — Sentences du bailliage, 4 août 1690, 30 décembre 1697 ; arrêt du Parlement, du 11 mai 1700, sur un procès entre le curé de cette paroisse et le Trésorier, au sujet de l'acquit des fondations.

G. 8381. (Registre.) — Grand in-folio ; 384 feuillets, papier.

1582-1612. — MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). — Comptes de la Fabrique, tous pour une année, à partir du 1er janvier. — Trésoriers : Roch Le Chevalier, sieur de la Bretonnière, 1582 ; — Guillaume Bouvier, taneur, 1583 ; — Raoul De la Croix, avocat (qui décéda pendant sa gestion), 1584 ; — Laurent Compointz, avocat, 1585 ; — Adrien De la Fontaine, marchand, 1586 ; — Jean Cornet, marchand, 1587 ; — Robert Aprix, avocat, 1588 ; — Pierre Hantier, 1589 ; — Jean Du Bosc, notaire royal, 1590 ; — Guillaume Le Masurier, avocat, 1591 ; — Denis Grenet, avocat, 1592 ; — Jean Noël, 1594 ; — Nicolas Deslane, taneur, 1595 ; — Richard Hantier, taneur, 1596 ; — Germain Noël, boulanger, 1597 ; — Amadis de Mallendre, 1598 ; — Guillaume Féron, procureur, 1599 ; — Adam D'Octelonde, 1600 ; — Jean Selles, avocat, 1601 ; — Nicolas Deschamps, écuyer, premier avocat du Roi, 1602 ; — Jean Preud'homme, avocat, 1603 ; — Gilles Le Front, greffier hérédital en l'Election, 1604 ; — Charles Houel, 1605 ; — Jean Tancquereul, 1606 ; — Pierre Hatingois, lieutenant criminel en la vicomté, 1607 ; — Jacob Cailletel, procureur, 1608 ; — Guillaume Michel, 1610 ; — Pierre Le Cesne, 1611. — Aux recettes : quêtes dans l'église en faisant le pain à bénir, à la table des pardons, au cimetière de Brisegaret ; — beurre donné le jour saint Sauveur (autrement de la Transfiguration) ; — produit des enterrements en l'église et au porche. — Aux dépenses : frais de tendre et de détendre l'église, le jour de la fête patronale ; honoraires aux curés, vicaires, clercs matriculiers ; aux organistes : Jean Tournois, prêtre, curé d'Ecuquetot, 1584 ; — Jean Lefebvre (12 livres par an), 1588 ; — Pierre Boullinc, prêtre, 1594 ; — Jean Viger, prêtre, 1603 ; — Guillaume Maugendre, prêtre, 1610, 1611 ; — gages des recteurs des Ecoles générales de la ville, prenant garde sur les enfants à l'église et aux processions : Charles Geffroy, 1583-1584 ; — Pierre Le Gros, 1588-1594 ; — Adrien Boultevillain, relieur à l'occasion, (15 livres par an), 1598-1611. — 1582, réparation du cimetière de Brisegaret ; dons des curés de la ville à cet effet : Jean de Genouville, doyen de Montivilliers et curé de céans ; Nicolas Percepied, curé de Saint-Germain ; Guillaume Dauge, curé de Sainte-Croix ; — de noble homme Philippe Le Roux, sieur de Touffreville ; — de Jacques Preud'homme, sieur de Longueil ; — de Loys Cavelier, sieur de Beuzemesnil ; — de Guillaume Le Seigneur, sieur du Mesnil-Tade ; — de Guillaume Regnard, Elu ; — de Richard Terrier, lieutenant ; — de Loys de Grouard, avocat du Roi, etc. — « A Nicolas Peron, fondeur, pour avoir fait et raccoutré l'aigle et baillé 2 chandeliers de cuivre à mettre sur le grand autel, 38 écus et demi 7 sous 3 deniers, valent 115 livres 17 sous 3 deniers ; — à ses garçons, pour leur vin, 10 sous. — A un charpentier, pour avoir reberyné ung des gros sommiers de la tour. — Chandelle et fagot baillés à

notre maitre prédicateur. — A maitre Pierre Louedin, presbtre, pour avoir raiglé, escript et notté en plain chant 40 feuilles de grand papier, à 3 sous la feuille, 6 livres. — Pierre Boucher, libraire à Montivilliers. — Achat de 2 escaignes de fil rouge, 6 deniers ; — de 4 milliers 300 de caillou espinché, pris aux cottes de Saineville. » — 1583, « aux sonneurs qui ont sonné la grosse cloche avec le carillon l'espace d'une heure, pour la venue de M. de Joyeuse, gouverneur de Normandie, 15 sous. — Pour 2 flambars (sorte de cierge), poisants 2 livres et demie, 45 sous. » — Couvreurs en tuile, payés 10 sous et 8 sous par jour. — Mention du *recestière*. — 1584, « à Lergillyere, faiseur d'orgues, qui est venu de Harfleu visiter les orgues par le commandement de M. le viconte et de plusieurs notables bourgeois, 10 sous. » — On *raccoutre le couverteur* de la chaire du prédicateur, et on achète, pour l'orner, un tapis, qui coûte 20 sous. — 1587, inhumation de Guillaume Le Seigneur dans une chapelle de la *neuve nef*, 20 sous. — « A Pierre Gouilley, menuisier au Hâvre, pour avoir fait le pourtrait de l'enclos du chœur, 60 sous. » — 1586, on donne 12 livres aux menuisiers du Havre qui avaient fait un *portrait* au chœur, pour les indemniser du marché *failly à faire*. — 1587, inhumations en l'église et au porche ; entre autres, celles de l'assesseur Jacques Preud'homme. — Jeudi fête de saint Barnabé, la procession du Havre vient à Saint-Sauveur de Montivilliers. — Le mercredi des octaves du Saint-Sacrement, la procession de Montivilliers se rend au Havre ; dépense, 6 livres. — « Cueilli à une équipage de matelots, 2 sous 10 deniers. — Recette d'aucuns de la nouvelle religion (au nombre de 22), qui ont abjuré devant monsieur l'évesque et le doyen : Pierre Le Baube, dit Cramollet, Nicolas Preud'homme, Jehan Preud'homme, écuyer, Raoul De la Croix, avocat, etc. » — Dons pour la réparation des grosses orgues. — Jean D'Argillières, qui en est chargé, est payé 30 sous par jour pour lui et son fils (150 livres) ; on leur fournit charbon, soudure, drogues. — « A Jean Gymet, dinand à Rouen, pour une croix, 2 bacins à cueuillir et 1 custode, 8 livres ; — au même, pour les chérubins de cuivre, 12 livres. » — 1588, 11 inhumations dans l'église et au porche. — Cotisations sur les paroissiens pour la clôture du chœur. — « Au seigneur Lallemant, maître menuisier au Havre, pour le devis et marché de la dite clòture, 20 livres ; — à Jean Laurence, paintre au Hâvre, qui peignit les images avec les anges, 53 livres. — Chaine de fer pour tenir le crucifix. — A Jean de Largillière, pour raccoutrer les petites orgues, 9 livres ». — Le même *raccoutre* et soude le *benoitier*, les fiches des fonts, et fait quelques travaux aux galeries. — « Au sire Jean Gimel, dinand à Rouen, pour raccoutrer les chérubins de plusieurs pièces perdues en 1562, 53 livres 2 sous 6 deniers » ; le même *baille* 2 chandeliers pour les chérubins. — On répare la *caloge* du fossier. — 1589, inhumation de demoiselle Anne de Goustilmesnil en la *neuve nef*, 20 sous. — « Pour un enfant à mons[r] le viconte, riens demandé pour autant qu'il a donné l'image Notre-Dame et croix du cimetière. — La dite image, faite à Rouen et posée au portail, avoit coûté 8 écus sols à maitre Guillaume de Beurryot, escuyer, vicomte et gouverneur de Montivilliers. » — 2 croix ressoudées par Jean D'Argillières. Mention de Pierres Lallebitre. — 1590, lanterne de verre mise au porche. — 1591, inhumation en la grande nef d'Anne Cavelier, femme du vicomte. — A Pierre Larbitre (le même que L'Allebitre, au compte précédent qualifié maitre-sculpteur), 34 livres 10 sous. — Ormes plantés au cimetière de Brisegaret. — « Pour ayder à subvenir à la nourriture d'ung enfant apporté à l'église, que l'on disoit appartenir à Isaac Quemin, 12 sous 6 deniers. » — 1592, 23 inhumations ; entre autres, celles de la fille du capitaine Laste ; — de la femme de Robert Aprix, avocat ; — de la sœur du capitaine Du Mesnil, « estant lors en garnison en ceste ville, avec le capitaine Malbroc. » — « Pour le salaire de 2 hommes qui ont couché et fait la garde, la nuit, dans l'église, pour garder et conserver *les tentes* et tapisseries pour la feste saint Sauveur, à raison des guerres et gendarmerie estant lors en ceste ville en grand nombre, 20 sous. » — 1594, *benoitier* mis auprès de la grande porte. — Achat de 4 barreaux et de 15 *esqueteaux* de fer pour tenir la vitre. — Barc pour porter les corps des trépassés. — 1595, procession générale au Havre le 21 juin. 1597. — Chaire portée au cimetière de Brisegaret. — A Pierre Louedin, pour avoir noté et écrit plusieurs cahiers, 60 sous. — 1600, « à Claude Thiriel, de Honnefleu, pour avoir reffaict, parachevé et relié ung grand livre, 19 livres. » — 1601, « à Pierre D'Argillières, pour la refaçon des orgres, 22 livres. — A Jouachin Taviau, peintre, 110 sous. » — Chapes achetées à Rouen chez Pierre Gibert. — 1602, vitres faites par Martin Vereul, Bastien Gaillard. — Mention de la chapelle des écoliers. — « Paiement à Pierre Larbitre, pour avoir fait un contr'autel de l'histoire de Lazare en la chapelle de Brizegaret en sculpture ; — à Jean Caron, menuisier, qui avait fait la clôture de la dite chapelle, 25 livres 10 sous. » — 1603, chapelle de Brisegaret, peinte par Jean Du Hay, 25 livres 17 sous 6 deniers. — Donation par les religieuses de Montivilliers de l'autel de la Nativité de Notre-Dame et de divers

ornements. — 1604, inhumations de Charles Aprix, avocat; — d'Anne de Cauquigny, femme de Richard Terrier, écuyer, lieutenant du bailli de Caux en la vicomté de Montivilliers. — Donation, par la dame de Villars, à la Fabrique, d'une écharpe de broderie, d'une robe de velours vert à fond d'argent, étoffée et bordée de clinquant d'argent. — 1605, paiement à l'évêque de Damas pour la bénédiction de l'autel Notre-Dame et de petits autels portatifs. — « A Guillaume Duval, orfèvre, pour avoir resoudé une tace d'argent qui sert à bailler le vin après la communion, 7 sous 6 deniers. » — Eglise couverte en ardoise. — 1606, tremblant des orgues refait par Antoine D'Argillières. — « A Jehan Petit, paintre, pour avoir paint et pourtrait certaigne thoille pour servir au grand maître autel en temps de caresme, 40 sous. » — 1607, « au vicaire pour l'assiette donnée le jour de la Transfiguration de Notre Seigneur, ainsi qu'il dit estre accoustumé, 22 sous 6 deniers. — A Théodore Reinsart, libraire, pour avoir relié et referré le grand livre en parchemin, 65 livres. » — 1608, paiement à Jean Larbistre, imaginier, architecte, demeurant au Havre, qui vint, avec son serviteur, voir l'arche de la neuve nef qui menaçait ruine, 22 sous. — Manquent les comptes de 1593 et 1609. — Lettres ornées aux titres des premiers comptes.

G. 8382. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1712-1776. — MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). — Comptes et pièces justificatives de comptes de la Fabrique. — 1742, quittance de Michel Sence, maître tourneur; 12 livres pour 8 quenouilles de bois de chêne de Hollande pour servir en l'église, et pour façon et blanchissage de 4 autres petites quenouilles destinées pour les chapelles. — Délibérations sur une plainte du prédicateur stationnaire, qui menaçait d'interrompre sa station, à cause du mauvais état de la vitre de la confrérie du Saint-Sacrement. — Subhastation des bancs, 1776.

G. 8383. (Registre.) — 158 feuillets, papier; non relié.

1631-1737. — MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). — Registre contenant des extraits des procès-verbaux de visites faites à l'église de Saint-Sauveur de Montivilliers par les doyens de Montivilliers, de 1631 à 1737. — 1632, Colette Richer, veuve Desgenetais, sage-femme examinée et jurée pour recevoir les enfants. — 1660, Jean Bouttevillain, écrivain; « à lui ordonné de prendre garde que les escoliers n'aportent des livres prophanes, apocriphes ou deffendus, et pour ce de les faire voir à M. le curé; ira aussi le dit Bouttevillain repetter à ses dits ecolliers chacun, en les congédiant, quelque article du petit catéchisme. — Catherine Fouquet, obtetrice approuvée, continuée au dit office après l'examen presté par elle; deffences luy ont esté faites par nous d'assister les femmes en leur travail et couches, si elles sont morosives de faire aporter leurs enfants à l'église pour y estre baptisés ». — 1689, maître André Le Cerf et Pierre Liot, maîtres des écoles. — 1712, Nicolas Fouquet, maître des écoles. — Ordonnance sur la *préférence* des bannières dans la marche et aux processions. — 1737, François Le Chevalier, maître d'école; — les sœurs du Sacré-Cœur tenant les écoles gratuites.

G. 8384. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 72 pièces, papier; 2 imprimés; 4 cachets.

1571-1781. — MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). — Brefs d'indulgences des papes Innocent XI et Innocent XII, portant concession d'indulgences à ceux qui visiteraient l'église de Saint-Sauveur de Montivilliers, le jour de la Circoncision et le jour de la Transfiguration, 20 octobre 1688, 31 août 1700. — Mandements de Jacques Pinand, vicaire général et official, 1745, 1752, 1753, 1757, 1759. — Mandement de son prédécesseur, Michel-Joseph Savary, à l'occasion de la grossesse de la Reine, 27 juin 1727 (imprimé). — Mémoire sur les droits honorifiques dus aux patrons des paroisses. — Lettres de Pinand pour inviter le curé de Saint-Sauveur à se trouver en surplis avec son clergé à la cérémonie de la réception de Mme de Bellefont, en qualité d'abbesse de Montivilliers, 27 avril 1741. — Requête du curé Guillaume Fréchon à l'effet d'obtenir un monitoire contre ceux qui avait soustrait des papiers du presbytère de Saint-Sauveur, 1734; consultation à ce sujet des avocats Perchel et de Villerets. — Donation faite par Marin Mahieu, marchand, pour fonder à perpétuité une mission qui se fera, par 3 ou 4 Pères de la Compagnie de Jésus, tous les 12 ans, en l'église de Saint-Sauveur, 1705. — Procès entre M. Fréchon, curé de Saint-Sauveur, et les marguilliers, au sujet de la nomination des choristes; — consultations des avocats Langlois de Louvres et Roger, 1754. — Transaction entre Claudine-Germaine de Conty d'Hargicourt, abbesse de Montivilliers, d'une part, et Pasques Claude Fils, curé, et les Trésoriers de Saint-Sauveur de Montivilliers, d'autre part; permission accordée à ceux-

ci de faire abaisser la charpente du chœur de leur église au niveau de celle de la nef; l'abbesse contribuera, pour cette fois seulement, à la moitié de la dépense; les paroissiens reconnaissent que cette concession est un acte de complaisance et de bonté, 6 mai 1776. — Requête des Trésoriers à l'abbesse Anne de Grossolles de Flamarens, pour qu'il leur fût permis de placer l'orgue dans son emplacement primitif, 1784; — marché pour la confection de cet orgue, avec Jean-Baptiste-Nicolas Lefévre, facteur, demeurant à Rouen, paroisse Saint-Nicaise, 1780. — Lettres adressées, de 1723 à 1760, par le couvent de Montivilliers au curé, pour l'inviter à assister à l'inhumation de religieuses : — sœurs de Liverdy, du Chassin, Deschamps d'Arquemont, de Rouen, de Touffreville, de Cauville, de la Conterie, de Fauville, d'Hermival, de Touffreville, de Vinval, Quentin, de Fermanville, du Coudray du Boisdheau, Boquet, Le Doyen, de Bonneval, de Grouchy, de Lescaude, de Camilly; de Bermonville, Sénéchal; 4 cachets armoriés de religieuses. — Quittances de messes dites à l'abbaye par les vicaires de Saint-Sauveur. — Arrêt de la Cour de Parlement, portant règlement pour faire une cotisation dans toutes les paroisses de la province, pour la subsistance des pauvres, 10 janvier 1741 (imprimé); — liste des pauvres de la paroisse de Saint-Sauveur.

G. 8385. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 48 pièces, papier.

Fin du XVII siècle-1758. — MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). — Mémoire divisé en plusieurs chapitres : « Des services fondés en l'honneur de Dieu et des saints, suivant le quantième des mois. — Des offices pour toutes les semaines, les mois et aux jours particuliers » (en double exemplaire). — « Etat des fondations qui subsistent et de celles qui ne subsistent plus. » — Divers états des fondations. — Extraits de comptes relatifs aux fondations. — Requête à l'effet d'obtenir leur réduction. — Conclusions du promoteur. — Réductions, 1732, 1735 (par Michel-Joseph Savary, vicaire général et official). — Etats des fonds et rentes de la Fabrique de Saint-Sauveur.

G. 8386. (Liasse.) — 42 pièces, papier, 1 imprimé.

1768-1780. — MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). — Devis des travaux à faire à l'église. — Affiche pour l'adjudication des travaux à faire en l'église de Montivilliers : « Tous les pavages de l'église, qui sont de présent en pierres, carreaux et tombes, seront démolis dans toutes les parties, tant dans la grande nef, que les chapelles et dans les auditoires des dames, pour être démolis et rapareillés ; » travaux de charpente et de couverture, 1778 (imprimé). — Requêtes à l'Intendant. — Ordonnance de l'Intendant relative aux travaux ; — rôles de répartition, de 1775-1780. — Quittances de Bruneteau, entrepreneur ; — de Thibault, architecte. — Sur une feuille informe : « Il y avoit une tombe en cuivre dans la nef du Rosaire, qui étoit du compris du pavé, qui devroit être remploiée ou revenir à la Fabrique. Elle portoit une inscription. »

G. 8387. (Liasse.) — 56 pièces, papier; 1 plan.

1731-1753. — MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). — Requêtes à l'Intendant, M. de la Bourdonnaye, correspondance, devis, adjudication pour la reconstruction du presbytère. — Procès-verbal de jugé-parfait, 1753. — Procès entre M. Fréchon et les propriétaires de la paroisse. — Consultations des avocats Langlois de Louvres, Thouars, 19 octobre 1760.

G. 8388. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 87 pièces, papier.

1396-1788. — MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). — Aveux à Guillaume Fréchon, curé de Saint-Sauveur, en cette qualité seigneur du fief, aumône et haute-justice de Saint-Sauveur, 1733; — à François de Morand, sieur du Bosricart et d'Aucquemesnil ; — à Philippe-Charles, comte d'Hunolstein, seigneur de Saint-Vigor, 1751-1753. — Donation par Jehan Maheult, à l'abbaye de Montivilliers, de 8 sous tournois de rente, à prendre *ainsnéement* en une rente de 100 sous tournois, pour raison de ce que Guillemes, mère du donateur, avait été enterrée, en l'église de Saint-Sauveur, devant l'autel de saint Nicolas, et que lui-même voulait y être enterré, 23 octobre 1402. — Contestations entre Etienne Frontault, curé de Saint-Sauveur, et Glachet, curé de Saint-Germain, sur le point de savoir de laquelle de ces deux paroisses dépendait une maison située en la Rue Neuve de Montivilliers, tendant à la porte du Havre, 1695. — Sentence provisoire, sur cette question, de Pierre Bœufs, bachelier en théologie, curé de Sainte-Croix de Montivilliers, vice-gérant de l'officialité. — Extrait d'un livre intitulé : « C'est le matrologe, censier ou chartrier des obits et des rentes du Trésor de l'église de Saint-Sauveur. » — Fondation de Cardin Agnès, 1543. —

Titres de rente sur les gabelles. — Baux de dîmes et d'héritages, 1740-1788. — Mention des gardes du scel des obligations de la vicomté de Montivilliers : Billart Le Vasseur, 1396 ; — Jean Deschamps, 1502-1518 ; — de Robert Preud'homme, lieutenant général du vicomte, 1550.

(G. 889. — Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1737-1738. — MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). — Procès au bailliage de Montivilliers, et au Parlement, contre Guillaume Fréchon qui, sans autorisation du supérieur ecclésiastique, avait posé des châsses et des reliques au maître-autel de l'église Saint-Sauveur. Dans ses défenses, le curé déclare qu'il se trouve obligé de les faire signifier sans l'assistance de procureur, sa partie n'ayant point voulu permettre à celui qu'il avait fondé de les faire signifier, et n'ayant pu lui-même trouver d'avocat qui voulût sister pour lui contre le procureur du Roi, 1737, 1738. — Conclusions que fournit dame Madeleine-Laurence de Sebeville, dame et abbesse de Montivilliers, contre le même curé, pour être maintenue en la possession de faire enterrer dans son église abbatiale les corps de ses officiers et autres par tel ecclésiastique qu'il lui plairait de choisir, le dit procès survenu à l'occasion de l'inhumation de maître Abraham, avocat, procureur fiscal de l'abbesse en 1733. — 3 propositions sont développées dans ce mémoire : « L'abbesse est en possession de faire inhumer les corps de ses officiers et autres personnes par tel ecclésiastique qu'il lui plaît ; — le curé l'a troublée par voie de fait et de dessein prémédité ; — circonstances qui accompagnèrent ce trouble et causèrent beaucoup de scandale dans l'église, ce qui rendait l'entreprise du curé très condamnable : L'église abbatiale tient lieu d'église matrice par rapport aux autres églises de l'exemption. Le synode s'y tient tous les ans. Les processions générales pour l'ouverture et clôture des jubilés s'y assemblent. Le *Te Deum* s'y chante dans les réjouissances publiques ; le clergé des 3 paroisses de la ville, le corps de la justice et les échevins, sont obligés de s'y trouver, et s'y rendent ponctuellement, et toutes les cérémonies, qui ont pour objet le bien public et général, s'y font depuis un temps immémorial. La prééminence de cette même église sur celle de Saint-Sauveur, qui a été formée d'une portion de celle du monastère que les dames religieuses cédèrent aux habitants pour leur usage, est marquée par des traits également reconnaissables : nulle image ne peut être placée ny ostée dans l'église de Saint-Sauveur, nul tombeau n'y peut être ouvert, pas même pour les curés, sans la permission par écrit de Madame l'abbesse. C'est elle qui assigne toutes les places des bancs, et qui a la garde des clefs de l'église. » — Mention de l'*Ecce homo*, qui séparait l'église paroissiale de la partie réservée aux religieuses, 1737.

(G. 890. — Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 86 pièces, papier ; 1 imprimé.

1761-1767. — MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). — Procès, au bailliage de Montivilliers et au Parlement, entre l'abbaye et les paroissiens, au sujet des droits prétendus par l'abbaye. — Mémoires, correspondance, extraits de pièces, sentences et arrêts. — Consultation de l'avocat Moulin. — Projet de transaction. — « Mémoire pour les dames, abbesse, prieure et religieuses de l'abbaye royale de Montivilliers, demanderesses en opposition, et incidemment défenderesses, contre les Trésoriers, propriétaires et habitants de la paroisse de Saint-Sauveur de Montivilliers, délibérants aux assemblées des 25 novembre 1764 et 10 de mars 1765, défendeurs de la dite opposition et incidemment demandeurs. Me Houssaye Dauberville, avocat. » Il s'agissait de savoir à qui appartenait le droit de disposer des bancs dans l'église de Saint-Sauveur ; si les dames abbesse, prieure et religieuses devaient contribuer aux réparations et réédifications de la dite église. Mémoire imprimé chez Jacques Du Mesnil, rue de la Poterne, suivi de l'acte écrit et signé à la main par les religieuses, sœur de Conty d'Hargicourt, abbesse, etc., pour qu'il leur fût donné acte du présent mémoire. — Réponse des sieurs Trésoriers, propriétaires et habitants, au mémoire à eux signifié le 26 avril 1766 (minute manuscrite). — Arrêt du Parlement qui, entre autres dispositions, condamne les religieuses à faire faire les réparations et réédifications nécessaires et utiles, à leurs dépens, si mieux n'aiment se départir de leur prétention de propriété de la dite église et des bancs, auquel cas, en laissant les bancs au profit de la Fabrique, les dits Trésoriers se chargeront de tous les ouvrages qui seront à faire à la nef, tant pour le présent que pour l'avenir, 1773. — On voit par la copie d'une lettre du curé à l'abbesse que les habitants repoussaient le projet de transaction, parce qu'on y employait, de la part des habitants, le mot *supplient ;* — qu'on attribuait aux religieuses 2 bancs gratuits outre la tribune, et qu'on maintenait implicitement l'obligation de requête pour les sépultures.

G. 8391. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 47 pièces, papier.

1512-1766. — MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). — Procès pour rente entre François Du Bosc, curé de cette paroisse, et le nommé Jean Du Busc, 1604. — Procès au bailliage de Montivilliers entre Guillaume Fréchon, curé de la même paroisse, d'une part, et François Preud'homme, maître Bernadin Preud'homme, avocat, Robert Preud'homme, notaire, Charles Preud'homme, huissier, d'autre part, au sujet du droit prétendu par ceux-ci en la chapelle de Notre-Dame, dont leur famille avait fait faire la vitre, 1722. — Procès entre les curés de Montivilliers (Fils, curé de Saint-Sauveur, Louis-Bernardin-Nicolas Le Febvre, curé de Saint-Germain, Nicolas Godefroy, curé de Sainte-Croix) et Jacques-Antoine Séry, curé d'Harfleur, promoteur de l'officialité de Montivilliers, au sujet des prières publiques célébrées par eux en leurs paroisses respectives pour le repos de l'âme du Dauphin, sans autorisation du supérieur ecclésiastique, 1766. — L'abbaye avait convoqué pour le service demandé par le Roi, les corps de ville et de justice et n'avait point convoqué les curés. Ceux-ci, voyant qu'on changeait l'usage et qu'on les méprisait jusqu'au point de ne vouloir plus prier avec eux, avaient cru, en fidèles sujets, pour remplir les intentions de S. M., convenir d'annoncer le dimanche, 26 janvier, qu'ils célébreraient, le même jour, des vigiles, et, le lendemain, à 8 heures, un service pour le repos de l'âme du Dauphin. L'official, prévenu, avait défendu aux 3 curés de célébrer leur service avant réception du mandement. Il y eut appel comme d'abus, 1766. — Texte du mandement signé par Pinand, vicaire général. — Notes sur les lettres de grand vicaire, les bancs, les confessionnaux et l'indemnité due pour droits d'inhumation par les communautés religieuses. — Certificats de Pontrevé, curé de Saint-Godard de Rouen: — de P. Heusey, curé de Neuville-le-Pollet; — de Coignard, curé de Saint-Rémy de Dieppe.

G. 8392. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 112 pièces, papier; 1 sceau en plomb.

1545-1765. — MONTIVILLIERS (SAINT-SAUVEUR DE). — Confrérie de saint Michel, dite, en 1545, confrérie de saint Michel, saint Adrien, sainte Marguerite et sainte Catherine. — Nouveaux statuts, 1766. — Bulle d'indulgence du pape Paul V en faveur de cette confrérie, nones de mai 1612; sceau de ce pape. — Etats du bien et revenu de cette confrérie. — Election d'un chapelain; François Tesnières, élu au lieu de Jean Le Grix, curé des Trois-Pierres, 1703. — Requête présentée par le dit Tesnières à M. de Bruneval, grand-vicaire et official de l'exemption de Montivilliers; il remontre que la confrérie de saint Gilles, érigée en la paroisse Sainte-Croix, ayant cessé de subsister par la destruction et démolition réelle de la chapelle anciennement bâtie sous l'invocation de ce saint, il serait convenable, pour satisfaire à la dévotion des peuples, de la réunir, comme on avait fait déjà pour les confréries de saint Jean et saint Clair, à celle de saint Michel, qui est la confrérie unique et privilégiée de l'abbaye, 23 juin 1711; consentement du promoteur; ordonnance conforme du vicaire général. — Permission donnée par le même à la confrérie de saint Michel, de faire dire un salut solennel, à 6 heures du soir, le jour de la Dédicace de saint Michel, et de faire établir une clôture de bois de chêne, de 5 pieds de hauteur, entre la porte de l'église et le 1er pilier de la chapelle où est l'image de saint Robert, 2 mai 1718. — Plainte des frères contre le curé M. Fréchon et contre la Charité de saint Nicolas, qui les troublaient dans leurs fonctions, 22 novembre 1740. — Donations de Pierre Gondouin, 1652; — de Marie Larmurier, 1654. — Comptes de la confrérie, de 1702 à 1718. — Pièces de comptabilité. — Quittances de droits d'amortissement. — Guillaume Vauquelin, chevalier, seigneur de la Fresnaye et des Yveteaux, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et privé, président au siège présidial et bailliage de Caen, garde du scel aux obligations de la vicomté de Montivilliers, 1636.

G. 8393. (Registre.) — 25 feuillets, papier.

1708-1725. — MONTMAIN (SAINT-NICOLAS DE). — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes: gerbes de blé et œufs de Pâques; vente des pommes du cimetière et du carreau. — 1710, journée d'un homme employé à ramasser du bois, 1 livre. — 1711, concession d'un banc à M. Petit, de Rouen, et à son gendre. — 1714, 2 journées de maçon, 30 sous. — Tuile achetée aux Hogues. — 1720, nef lambrissée. — 1721, diminution des espèces; perte de 6 livres 8 sous sur 20 livres 13 sous. — Comptes vérifiés par les grands archidiacres: Armand de Tourouvre, 9 novembre 1711 (il ordonne de réparer la nef); — 26 septembre 1714; — Pavyot de la Villette, 31 août 1719; — par les doyens de Périers: Graventerre, curé de la Neuville-Chant-

d'Oisel, 2 septembre 1709, 18 septembre 1710, 2 octobre 1715, 12 novembre 1716 (on réparera le pavage de la nef et le confessionnal du curé); — 13 novembre 1717, 27 septembre 1718 (on cessera de confondre avec les deniers du Trésor les quêtes faites en l'honneur de la Sainte-Vierge, qui devront être employées à la décoration de son autel); — 20 octobre 1720, 20 septembre 1721, 3 novembre 1724 (contre Nicolas Gontier, garde des bois de Préaux, qui avait refusé le pain à bénir; enjoint aux maîtres de la confrérie de remettre leurs comptes). — Curés de la paroisse : Pierre Le Boullenger, 1709; — Le Tailleur, 1716.

G. 8394. (Registre.) — 81 feuillets, papier, écrits.

1721-1785. — MONTMAIN (SAINT-NICOLAS-DE). — Comptes de la Fabrique. — 1732, aux sonneurs de la Toussaint, 12 sous. — 1737, clocher couvert en aissantes. — 1739, pour avoir porté par deux fois les clochettes à Saint-Adrien, 16 sous. — 1755, croix de charpente mise dans le cimetière. — Pour les fruits du parquet, reçu 52 livres 10 sous ; — pour la tombe de M. de Lescure, 20 livres. — 1774, pour planter de la vive plante au cimetière, 6 livres. — 8 octobre 1775, délibération sur le refus fait par le Trésorier de fournir les cierges nécessaires pour le service. — 25 mai 1777, conformément à l'ordonnance du procureur général, du 15 mai de cette année, on décide que les sièges seront retirés de l'église ; qu'il sera fait des bancs uniformes, lesquels seront mis en location. — 17 octobre 1779, on réparera en pierres de taille ou en tuile le pilier qui supporte le clocher. — 1780, mention de la réduction des fondations. — 1782, on fera refondre la petite cloche qui sera rendue harmonieuse et concordante — 12 janvier 1783, Mademoiselle de Paix-de-Cœur choisie pour marraine. — Comptes vérifiés par les grands archidiacres : Pavyot de la Villette, 25 septembre 1725 (on fera refondre la cloche) ; — Saint-Aulaire, 13 juin 1752 (contre ceux qui s'attroupaient auprès de l'église pour jouer et danser) ; — d'Andigné, 10 octobre 1759 ; — par les doyens de Périers : Graventerre, curé de la Neuville-Chant-d'Oisel ; — Noël, curé de Vandrimare, 17 octobre 1741, 2 juillet 1743, 2 juillet 1744. 19 octobre 1745, 5 novembre 1746, 13 décembre 1747, 3 décembre 1748 (le cimetière sera exactement clos); — 1er octobre 1749, 3 novembre 1750, 16 octobre 1753 ; — M. Martin, curé de Saint-Léger-du-Bourdeny, 23 septembre 1754, 9 septembre 1755, 11 septembre 1760 ; — Videcoq, curé de Périers, 4 novembre 1763, 18 septembre 1764 (il estime qu'il serait à propos de louer les bancs); — 5 juillet 1766 (il constate qu'il pleut dans l'église et prescrit de se procurer un coffre à 3 clefs) ; — 1er octobre 1770, 18 janvier 1777, 26 juin 1780, 25 juin 1782. — Délibérations prises en présence de l'avocat fiscal du bailliage et haute-justice de Préaux. — Prieurs-curés de la paroisse : Le Tailleur, 1725 ; — Roussel, 1737 ; — Noiret, 1761 ; — Médard Chevalier, 1766-1785.

G. 8395. — (Liasse.) — 18 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

1636-1789. — MONTMAIN (SAINT-NICOLAS-DE). — Donations de Geneviève Le Vavasseur, veuve en dernières noces de Jean Papavoine, 14 avril 1643 ;— de Jean Dieulois, 8 avril 1670. — Titres de propriété : Aveux à Charles Gruyn, écuyer, sieur de Bordes, commissaire général de la cavalerie légère de France, père et tuteur des enfants issus de son mariage avec Geneviève de Mouy, baronne de Préaux, 1672 ; — à Charles de Rohan, prince de Soubise..... Pair et Maréchal de France, baron de Préaux, 1764. — Baux, transaction. — Procès-verbal de l'assemblée tenue, le 26 mars 1789, au bureau de l'œuvre, en l'église de Montmain, par devant Jacques-Pierre-Bruno Pain, licencié ès-lois, avocat au Parlement, lieutenant au bailliage et haute-justice de Préaux (assemblée composée de 41 personnes, toutes nées françaises ou naturalisées, âgées de 25 ans et comprises dans les rôles des impositions, habitant en la dite paroisse, laquelle était composée de 79 feux) : Pierre Dumesnil et Pierre Lemoine, nommés députés à l'assemblée du bailliage ; cahier des doléances : « Il sera demandé la suppression de tous les droits féodaux... de tous les impôts existants... de la dîme ecclésiastique, impôt décourageant pour l'agriculture et plus désastreux que la féodalité et la fiscalité tout ensemble... Il sera assigné aux curés des campagnes, à la place des dîmes qu'ils percevoient, une pension de 1,800 livres... La suppression de tous les tribunaux inférieurs. Il sera établi dans les campagnes des juges de paix tirés parmi les membres des municipalités. La suppression des Parlements et des autres tribunaux supérieurs, qui ont, dans tous les temps, sacrifié les intérêts de la Nation, et qui, par leur jurisprudence arbitraire, si on n'avoit enfin ouvert les yeux, nous auroient replongé dans les premiers temps de la barbarie féodale... La suppression de la vénalité des charges. . La réforme du Code civil et criminel... L'aliénation irrévocable des domaines de la Couronne, à l'exception des forêts. »

G. 8396. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 46 pièces, papier.

1602-1782. — MONTREUIL. — Fondations pour Anne De la Haye, femme d'Etienne Le Bert, 1635; — pour Noël Fontaine, curé de la paroisse, 1699; — pour Nicolas Laisné, 1647; — pour Antoine Le Tellier, 1625; — pour Jacques Mutel, 1689; — pour Nicolas Piron, prêtre, 1617. — Donation par messire Antoine-Augustin Thomas du Fossé, baron, haut justicier d'Auffay, conseiller honoraire en la Grand'-Chambre du Parlement, d'une rente de 100 livres pour le soulagement des pauvres; château de Bosmelet, 18 septembre 1785. — Aveux à ce seigneur, 1785; — aux abbés de Saint-Victor-l'Abbaye; — à messire Dominique de Guillaume, seigneur patron de Montreuil, 1701, 1709; — à François Le Vaillant, sieur de Grandpré, autre seigneur de Montreuil, 1738. — Baux, quittances de droits d'amortissement.

G. 8397. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier; 1 imprimé.

1619-1718. — MONTROTY. — Arrêt de la Cour de Parlement, portant règlement pour les comptes des Trésors, 8 mars 1736. (Imprimé). — Cahier où sont inscrites des quittances de 1743 à 1745. — Donation à la Fabrique de Marie-Madeleine de Montroty, par Anne de Voisin, femme de messire Adrien Le Grand, sieur de Neufville, mestre de camp d'infanterie française, 1649. — « Répertoire et bordereau des biens de l'église de Montroty, en fonds et rentes, dressés sur les titres d'icelle, portés en l'inventaire qui en a esté fait par le notaire du Neufmarché, le 12 avril 1756. » — Adjudication des bancs, 1758. — Quelques titres de propriété.

G. 8398. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier.

1711-1717. — MONTROTY. — Comptes de la Fabrique. — 1711-1712, travaux pour le pavage de l'église. — 1715-1716, Claude Le Chevalier, écuyer, sieur de Folleville, Trésorier en charge. — Journée de manœuvre, 12 sous. — 1717-1718, à Marie Herpin, pour le rétablissement de l'école, 17 livres. — Achat d'une bannière de camelot gauffré blanc avec figure de la Madeleine, de soie et or, 25 livres; — d'un grand bréviaire en 2 tomes, à l'usage du clerc de la paroisse, 4 livres. — 1720-1721, mention de la *chaise* à prêcher. — Ecole couverte en chaume. — 1726, notes: Clocher rétabli en son entier avec la chapelle de la Vierge dont l'autel a été construit aux frais de M. de Mothin, prieur-curé. — M. de Mothin, docteur en théologie, curé du Bellay, frère du curé de Montroty, donna une grande croix de cuivre doré avec la paix. — Ce dernier donna, de plus, 2 chapes blanches. — Etablissement de la Charité de saint Adrien. — 9 mars 1738, marché avec Pierre Maitrot, François Michaux et François Le Roux, maitres fondeurs de Bréval, au diocèse de Langres, pour fonte d'une cloche. — Comptes vérifiés par les archidiacres : Terrisse, 12 octobre 1735; — de Saint-Pierre, 20 juin 1742, 15 juillet 1746; — par les doyens de Gisors : Mauger, 2 décembre 1717, 14 novembre 1719; — Deslandes Davilly, curé de Tierceville, 4 octobre 1723, 20 octobre 1724, 5 novembre 1728, 25 juin 1731, 18 août 1732, — de Folleville, curé de Beaufresne, 2 novembre 1740; — par Boivin, curé de Martagny, témoin synodal, ensuite doyen de Gisors, 24 novembre 1745, 31 juillet 1747. — Curés de Montroty : Dom Jean Le Baube, 1716; — Nicolas-Bernard-Denis de Mothin, 1717, 1721; — Denis, 1735, 1742; — Alexandre, 1743, 1747. — Mention des fondations d'Adrien Le Grand, écuyer, sieur de Neuville, 1623; — de Françoise De Bly, femme de Claude Bournisien, écuyer, sieur de la Rivière, 1698.

G. 8399. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier; couvert d'une feuille de parchemin d'un livre liturgique du XIIIe siècle.

1752-1767. — MONTROTY. — Comptes et délibérations de la Fabrique. — 1752, mention détaillée des fondations. — 25 mars 1763, on donnera au clerc 53 livres 2 sous avec le produit de l'eau bénite et son logement (cour, jardin et clos), à charge de sonner l'*Angelus* matin et soir, de tenir les petites écoles, d'aider à faire l'office les fêtes et dimanches, et de porter l'eau bénite dans la paroisse; la dite somme à percevoir par cotisation sur les habitants, en vertu d'une ordonnance du Subdélégué de l'Intendant; — le Trésor paiera de plus 40 livres, et le clerc aura à son profit le casuel et la rétribution de la confrérie. — 1754, peinture du crucifix par un nommé Chalot, 3 livres. — 1756, serviettes vendues au profit de la Fabrique. — 1757, recette des bancs et chaises de l'église. — 31 mai 1767, assemblée du curé, des Trésoriers anciens et nouveaux, du *gentilhomme*, et des principaux habitants, en conséquence d'une ordonnance de M. de Framboisier de Beaunay, procureur

du Roi au bailliage de Lyons, au sujet des réparations à faire à la couverture de la nef, du clocher, du porche, et aux 8 piliers ou jambes de force qui soutenaient les murs et la nef. — Comptes vérifiés, aux cours de leurs visites, par les archidiacres du Vexin-Normand : de Saint-Pierre, 18 juillet 1755 (il sera fait une porte au cimetière pour empêcher les bestiaux de passer) ; — Sehier, 5 juillet 1758, 5 juillet 1762 (on fera crépir la muraille du chœur); — François-Joseph de la Rochefoucauld de Momont, 3 mai 1767 ; — par le doyen de Gisors, Boivin, curé de Martagny, 10 octobre 1753, 30 septembre 1754, 14 octobre 1756 (les bancs de la nef seront uniformes pour la longueur ; ceux des chapelles seront à 6 pieds de distance du marchepied des autels); — 20 novembre 1758, 3 décembre 1759, 30 décembre 1760, 16 novembre 1761, 13 juin 1763, 10 septembre 1764, 16 juin 1766 (on fera faire un coffre solide pour y mettre les deniers de la Fabrique). — Curé de la paroisse, François, 1752-1761.

G. 8400. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1781-1789. — MONTROTY. — Compte de la Fabrique. — Aux recettes, ventes des serviettes données aux inhumations, etc., 3 livres 16 sous, 3 livres 2 sous 6 deniers, etc. ; des fruits de la grande cour et du cimetière, 96 livres, en 1784. — 1785, à Cavillier, fondeur à Aumale, pour reliquat de compte de la fonte des cloches, 150 livres. — 1786, au même, 152 livres 15 sous. — 1787, au même, 150 livres. — 1786, pour 8 entes plantées dans la grande cour, 8 livres. — Pour un demicent de gluiasse à employer sur la couverture de l'école, 30 livres. — 1789, à Julien Chesneau, de Rouen, pour reliure d'un antiphonier, de 2 graduels et de 5 processionnaires, 40 livres. — Compte vérifié par Dulau, vicaire général, 28 juin 1784. — François, curé de la paroisse ; — Bavent, clerc.

G. 8401. (Registre.) — In-folio. 284 feuillets, papier ; couvert en parchemin.

1606-1673. — MORGNY (NOTRE-DAME DE). — « Registre auquel sont escriptz les comptes des deniers du Trésor de l'esglize Notre-Dame de Morgny, rendus par les Trésoriers de la dite esglize, commençant en l'année 1606, auquel temps estoit curé de la dicte esglize discrette personne Me Noël Le Clerc, presbtre, et Trésorier esleu Marin Gueroud, taillandier. » — Aux recettes : gerbes de Notre-Dame, œufs de Pâques, quêtes du cierge bénit, droits d'inhumation, location de terres. — Aux dépenses : buis des Rameaux, pots de vin à Pâques, sonneries à la Toussaint, honoraires pour la messe de sainte Quitaire. — 1613, livre de bougie, 18 sous; — pour un couvrechef (de statue), donné aux trois plats de l'église, 4 sous 2 deniers. — Refaçon des bancs. — 1621, remise faite à un fermier, de 10 livres pour l'année de la grêle. — 1631, au prédicateur qui prêcha l'avent, 20 sous; — pour du vin, pour le jubilé, 4 sous ; — pour le buis de Pâques, 9 sous; — pour le vin de Pâques, 4 sous 6 deniers; — pour un processionnaire, 45 sous; — pour l'archidiacre, 5 sous. — 1636, tabernacle fait par le menuisier Roland Laigle. — « Pour faire cherfouir les arbres du cimetière et jardin de la frairie, et pour la clôture, 33 sous 3 deniers. — Pour un missel romain, 3 livres. — Pour 2 chopinettes de cristal et une boette à pain, 8 sous. — Pour du papier peint et du parchemin pour l'église, 13 sous. » — 1637, « pour 200 de marle, payé aux malleurs, 16 sous. — Pour 2 bâtons à torche, 4 sous. » — 1643, inventaire des titres de la Fabrique. — 1646, journée de couvreur, 10 sous. — Achat de balustres pour l'autel. — 1649, façon de 2 confessionnaux. — 1653, journée de maçon, 12 sous; — le curé fait faire une chaire à prêcher, « un lectrin à porter et serrer les livres, un coffre pour les écritures. » — « Estat et mémoire de l'institution, establissement et fondation des premières messes qui se célèbrent annuellement, tous les dimanches et festes, en l'église paroissiale de Notre-Dame de Morgny, faite par feu vénérable et discrète personne maistre Denys Coquin, en son vivant, prestre de la dite esglise. — Etat des frais et loyaux coustz faits par Me Charles Le Bourgeois, curé et Thrésorier en charge de Morgny, pour la poursuite et exécution du testament du dit curé Coquin. — Inventaire des lettres et écritures concernant cette fondation. » — 1657, inventaire des titres de la Fabrique. — 24 avril 1658, pour assurer la conservation des écritures, il sera fait un coffre de bois de chêne, fermant à 2 clefs différentes, dont l'une sera entre les mains du Trésorier, et l'autre en celles du curé, qui sera dépositaire du dit coffre. — 1658, décri des liards; — perte pour la Fabrique, 22 livres 10 sous 4 deniers. — 1664, vitre payée aux frais du président de Motteville. Dans une ovale on met les armes du marquis de Monteclair, qui avait épousé la fille du président, et était de la sorte devenu seigneur de Morgny. — 1665, achat de *messeline* (mousseline) pour faire le pavillon du tabernacle. — Eglise couverte en tuile. — 1671, à maître Noël Jouvenet, sculpteur à Rouen, pour les contretables des 2 chapelles, 48 livres. —

A la fin du registre : « Ordre et suite des Thésauriers. » — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Behotte, 15 octobre 1609 (il defend de louer le cimetière pour en faire un pâturage) ; — 25 juillet 1612, 14 juillet 1613, 15 octobre 1614, 1er août 1615, 3 août 1616, 23 juillet 1617, 16 octobre 1618, septembre 1619, 11 octobre 1620, 10 octobre 1621, 12 septembre 1622, 7 octobre 1623, 9 octobre 1624, 15 septembre 1626, 4 août 1627, 29 août 1628, 6 août 1629, 23 juillet 1630, 9 août 1631, 4 aout 1632, 7 juillet 1633, 2 juillet 1636, 15 juillet 1637; — D'Aguillenguy, 9 octobre 1642, dernier juillet 1649; — Robert Le Cornier, 20 juillet 1654, 12 juin 1660; — Gaulde, 30 mai 1663, 19 juin 1668, 26 juin 1672; — par Le Royer, chantre de la cathédrale, vice-gérant de l'official, 6 septembre 1634; — par Dufour, curé de Saint-Maclou de Rouen; — par les doyens de Ry et autres par commission : — Saulnier, 5 août 1635; — Fouache, 18 juillet 1639, 4 juillet 1640; — Thomas Pinel, lequel s'intitule doyen, archiprêtre et sous-pénitencier du doyenné, archiprêtrise et sous-pénitencerie de Ry, humble curé de Rebais, 27 septembre 1641, 23 octobre 1643, 4 septembre 1644 (il y aura une boete d'honneste et dévote estoffe pour mettre les hosties sacrées dans le ciboire de tabernacle); — 1er septembre 1646; — G. Pinchon, curé de Saint-Nicolas d'Alihermont, 28 septembre 1647; — Roger, curé de Darnétal : 1er septembre 1648; Nicolas Vaultier, curé de Saint-Maurice d'Etelan; 25 octobre 1650; — J. de Sahurs, curé de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen, 17 septembre 1653; — Turgis, archiprêtre, curé de Saint-Vivien, doyen de la Chrétienté, 18 septembre 1656; — Pierre Le Crep, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, 1658 et années suivantes. — Curés de la paroisse : Nicolas Le Clerc, 1606; — Denis Coquin, 1613-1604; — Charles Le Bourgeois, 1634-1673.

G. 8402. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1680-1703. — MORGNY. — Comptes des Trésoriers. — 1686, 2 journées de maçon et de manœuvre, 2 livres 2 sous. — 1688, « l'église fut volée le 1er lundi de caresme, et la queste depuis le 1er octobre jusqu'au dit jour fut prise avec la nappe du grand autel. Item, vendu 30 quarterons d'œufs aumosnés à Pasques, à raison de 18 sous le cent, 2 livres 8 sous 6 deniers. » — 1694, « payés pour la cotisation des pauvres, 6 livres 16 sous. — Pour avoir fait une barrière et un passeur au cimetière, etc., 2 livres 13 sous 6 deniers. » — 1700, « payé pour un quarteron de gerbée à couvrir, 45 sous; — 15 bottes de chaume, 15 sous; — 3 quarterons de chaume, 3 livres; — cent et demi de plion, 7 sous 6 deniers; — 200 et demi de hars, 12 sous 6 deniers. — Perte pour la diminution des espèces, 23 livres 6 sous 9 deniers. » — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 21 juin 1783; — de Fieux, 10 septembre 1691, 13 septembre 1692, 18 septembre 1693, 11 octobre 1694; — de Y de Seraucourt, 12 juillet 1695, 24 juillet 1696, 15 juin 1697, 15 juin 1698, 1er août 1699, 1er août 1700; — par Adrien Le Radde, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, de 1682 à 1688; — Nicolas de Bauquemare, curé d'Elbeuf-sur-Andelle, 20 juin 1689, 10 avril 1690. — P. Mullotin, curé de la paroisse. — En tête du registre, état des revenus.

G. 8403. (Registre.) — 90 feuillets, papier.

1701-1731. — MORGNY. — Comptes de la Fabrique. — 1708-1709, « à Nicolas Daussy et Nicolas Varnier, pour avoir apporté de Rouen les 3 contretables du chœur et des deux chapelles que M. de la Pommeraye (Louis Puchot des Alleurs, patron de Morgny, maître ordinaire en la Cour des Comptes), a fait faire pour satisfaire à la dernière volonté de feu M. Pierre Mullotin, prêtre, curé de Morgny, qui avoit donné l'argent destiné pour cela, grâces éternelles soient à tous deux ! 6 livres. » — A Pierre Le Fevre, maréchal de Gruchy, pour l'arcade de fer posée sous le crucifix, 4 livres. — Pour 46 entes plantées dans la prairie et cimetière, 18 livres 12 sous 6 deniers; pour le plantage, 8 livres; pour avoir remoté et roncé les dites entes, 3 livres 5 sous. » — 3 décembre 1713, délibération au sujet de la fondation du curé Mullotin. — 1754, diminution des espèces. — 9 février 1715, église *enfondrée* et volée; — on ferrera et barricadera les portes. — 1714-1715, décri des monnaies. — 1716-1717, pour 28 entes plantées, 14 livres. — 1719-1720, 1720-1721, 1723-1724, 1725, perte pour le décri des monnaies. — 1725, pour 2 clochettes de procession, 6 livres 10 sous. — On répare la couverture du chœur en aissantes et on dore le coq du clocher. — 1726, quête à la tasse de la Vierge, le jour de la Conception. 11 mai 1727, délibération pour trouver les moyens d'assurer la condition d'un prêtre, qui fera les fonctions de vicaire et instruira la jeunesse; il lui sera délivré une maison, masure, jardin, nommé la *frairie*, attenant au cimetière; le curé lui abandonne tout le casuel de l'église, à la réserve des offrandes et luminaire, et s'en-

gage à lui payer annuellement 20 livres. M. Duval, seigneur patron, donnera 50 livres, à condition de messes à son intention. — 2 novembre 1727, « les habitants, informés que la plupart des revenus du Trésor sont donnés à ferme par des baux sous fait privé, dont la plupart des preneurs ne sçavent pas écrire ny signer leur nom, et les autres jouissent par baux verbaux, pour prévenir les peines portées par la Déclaration du Roi, du 27 juillet dernier, sont d'avis qu'à la la diligence de Charles Daussy, il sera incessamment fait 3 proclamations, issue de grandes messes, de tous les revenus de la Fabrique, pour estre adjugés aux plus offrants. » — Comptes vérifiés par le grand archidiacre Armand de Tourouvre, 11 septembre 1710, 15 septembre 1712, 16 septembre 1714; — par le doyen de Ry, Levesque, curé de Quièvreville-la-Milon, 1707-1726; — par Le Bourgeois, curé de Buchy, 2 novembre 1722. — Curé de la paroisse après Mullotin, Jean-Claude Marc, 1708-1730.

G. 8404 (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1730-1749. — MORGNY. — Comptes de la Fabrique. — 24 mai 1733, on veut procéder à l'adjudication des biens de la Fabrique pour 3, 6 ou 9 ans, à l'issue de la grand'messe paroissiale par le sergent royal de Blainville. Cette opération ne peut avoir lieu par le fait d'un ancien locataire, qui s'emporte en injures contre le sergent, le curé et M. Duval, seigneur de la paroisse. — 28 novembre 1734, on remplace 3 collecteurs de la taille, qui ne savaient ni lire ni écrire. — 19 juin 1735, délibération pour faire la condition du vicaire. M. Duval donnait 50 livres, à condition que le vicaire dirait 50 messes par an, aux dimanches et fêtes, en sa chapelle de Mondétour, à 8 heures ou 6 heures du matin, pendant le temps que M. Duval et sa famille seraient sur les lieux. — 10 mars 1741, vitre de l'église *enfondrée* par des voleurs. — 1748, payé pour un livre d'épitres et évangiles en français pour servir aux prônes, 2 livres. — Comptes vérifiés par les doyens de Ry : Joseph Beux, curé de la Vieux-Rue, 25 octobre 1734; — Le Mercier des Hautes-Loges, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, 6 juillet 1736. — Curé de la paroisse, M. Marc, qui décéda dans le cours de l'année 1748.

G. 8405. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

1749-1769. — MORGNY. — Compte de la Fabrique. — 2 avril 1752, Charles Daussy, fermier du président de Morgny, seigneur de la paroisse, nommé syndic en remplacement de Robert Siroy, ci-devant fermier du même seigneur. — 1751, honoraires du chantre pour une année, 20 livres. — 1753, honoraires du vicaire pour l'année, 100 livres; — du second chantre, 12 livres; — du coutre, 8 livres. — 1765, à un charpentier, pour 27 jours et demi de travail et 10 sous 6 deniers de clou, 28 livres 6 sous. — 18 septembre 1765, ou s'occupe des réparations et réédifications à faire à l'église ; la grande allée sera pavée en grand pavé du Fossé ; on fera faire des bancs neufs, qui seront adjugés au plus offrant. — Comptes vérifiés par M. d'Andigné, grand archidiacre, 10 septembre 1759 ; — par les doyens de Ry : Le Mercier des Hautes-Loges, 9 décembre 1750, etc ; — R. Agnès, curé de Boissay. — Curés de la paroisse : Pierre Huet, 1750-1754 ; — L.-M. Farel, 1754-1769.

G. 8406. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier.

1769-1793. — MORGNY. — Comptes de la Fabrique. — Dimanche, 27 décembre 1772, les propriétaires, Trésoriers et habitants, réunis en état de commun, au son de la cloche, délibèrent au sujet de la condition du vicaire : « Il sera pris, tous les ans, sur les revenus de la Fabrique, 250 livres, y compris les honoraires des fondations montant à 153 livres 3 sous, parce que maître J.-N. Farel, curé de cette paroisse, veut bien les céder en faveur de cet établissement, ainsi que les casuels, tels que sont les publications des bans, mariages, baptêmes et inhumations, luminaires et offertes, etc., pour remplir la condition, qu'il convient être de 400 livres. M. du Saussay, seigneur patron de cette paroisse, veut bien avoir la bonté de payer, par chacun an, la somme de 150 livres, à condition qu'il sera célébré une messe, les fêtes et dimanches, en la chapelle de Mondétour, à laquelle messe les habitants de Morgny pourront assister, comme si elle était célébrée à la paroisse. La condition ainsi faite a été acceptée par M. Hardy, qui s'est obligé d'instruire les enfants de la paroisse ». — 28 mars 1779, délibération pour les travaux à faire à l'église ; Louis Le Lieuvre, couvreur en ardoises, sera payé à raison de 22 sous la toise carrée. — J.-N. Farel, curé, jusqu'à l'époque de la Révolution. — Au commencement du registre, « sentence du bailliage de Rouen, qui ordonne que, du jour de la publication de la présente, les curés et Trésoriers en charge, tant de la ville et fauxbourgs que de la campagne, seront tenus d'annoncer, par trois dimanches de suite, la subhastation des bancs de leur paroisse, occupés par les Trésoriers ou leurs veuves, à l'excep-

tion néanmoins de ceux qui seroient fondés. 6 avril 1778. » (Imprimé.

G. 807. (Lisse.) — 8 pièces, papier.

1673. — MORGNY. — Six comptes de la Fabrique sur papier timbré, de Quasimodo 1674 aux fêtes de Pâques 1675 ; — de 1675 à 1676 ; — de 1676 à 1677 ; — de 1677 à 1678 ; — de 1678 à 1679 ; — de 1679 à 1680. — 1675-1676, « à Michel Du Bosc, charpentier, pour avoir abattu un chesne pour faire de l'essente, 5 sous ». — Compte vérifié, le 30 juin 1676, par Nicolas Le Page, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Martin de Boissay, doyen de Ry. — 1676-1677, « à Jean Du Verdun, demeurant aux Hogues, pour 900 de plante d'espines pour réparer les hayes et closture de la maison du Hamel Mortier, 4 livres 10 sous ». — 1677-1678, dons pour ornements d'église. — 1678-1679, pour du papier de formule à faire les registres de baptêmes, 6 sous. — 1679-1680, à Mr des Essarts, chanoine de Blainville, pour 31 messes par lui dites, les fêtes et les dimanches, à raison de 12 sous la messe, 18 livres 12 sous.

G. 808. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1606-1739. — MORGNY. — Fondations de Toussaint Boutigny et de Marie-Madeleine Duquesnay, sa femme, 1695 ; — de Denis Coquin, curé de la paroisse : « Je donne et délaisse à maistre Abraham Coquin, presbtre, mon nepveu, tous mes livres avec ma couche et mon lict fourny, 2 paires de draps, mes deux robbes, l'une à dire messe, et l'autre pour la chambre, ma bonne sotenne et mon long manteau neuf, mon meilleur pourpoinct et mon bon surplis, » 1634 ; — de Marin Gueroult, taillandier, 1620 ; — de Charles Le Bourgeois, curé de la paroisse ; Gilles Hardy, curé de Perruel, et Henri Dergny, curé de Martainville, ses exécuteurs testamentaires, 1680 ; — de Pierre Varnier, 1669. — Quelques pièces relatives à ces fondations : Aveu à Hercule Mercadec, prince de Rohan, baron de Préaux, lieutenant pour Sa Majesté aux provinces de Champagne et de Brie, commandant et lieutenant-général des gens d'armes de Sa Majesté, 1716. — Lettre signée La Pommeraye, adressée au curé de Morgny : « Je souhaite que les ouvriers qui doivent placer la contretable de votre église le fassent promptement, » 8 octobre 1708. — Lettre de M. Belhomme au sujet d'une rente que lui devait la Fabrique, 1739. — Note où l'on porte à 5 livres le prix de la corde de bois, 1705. — Mention de Jacques-Christophe de Germont, conseiller au Parlement, 1703.

G. 809. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier.

1509-1771. — MORGNY. — Titres de propriété de la Fabrique. — Bail par les religieux de Saint-Ouen de Rouen à Nicolas Le Planquois, pour 9 années, du manoir et terres de Roncherolles-sur-le Vivier, 1737. — Achats, échanges. — Ventes à la Fabrique par Louis de Moy, auditeur des Comptes, 1653 ; — par Louis Puchot, Maître des Comptes, seigneur de Morgny, 1678. — Aveux à Charles de Lorraine, duc de Guise, lieutenant-général de Provence, baron de Cuverville, 1600 ; — à Claude Le Roux de Tilly, conseiller au Parlement, seigneur patron de Montérollier, Neufbosc, Bocsmesnil, Mathonville, baron de Cuverville, 1686 ; — à Yves-Michel Duval, chevalier, président en la Chambre des Comptes, seigneur de Morgny, 1737 ; — à Augustin-Marie-Prosper Duval de Mondétour, ancien capitaine au régiment de Bourbon Infanterie, seigneur patron de Morgny, 1767. — Mention de Laurent Allorge, grand prieur claustral de Saint-Ouen de Rouen, 1637 ; — de Jacques Gallet, écuyer, sieur de Mondétour, 1638 ; — de Georges Langlois, chevalier, sieur de Motteville, premier président en la Chambre des Comptes, père et ayant la garde-noble de Marie Langlois, sa fille, dame et patronne de Saint-Étienne-du-Rouvray, Morgny, comme héritière de son aïeul, feu Robert de Hanyvel, seigneur de la Chevalerie, 1654 ; — d'Alexis de Dieppe, définiteur et gardien des Pénitents de Rouen, 1676.

G. 810. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin ; 204 pièces, papier.

1602-1789. — MORGNY. — Baux des terres appartenant à la Fabrique, de 1602 à 1789. — Pièces justificatives des comptes : « Mémoire et articles que baille et présente Mr Charles Le Bourgeois, prestre, curé de Morgny, aux Thrésoriers et parroissiens de l'église du dit lieu, des deniers par lui avancés et mis pour subvenir aux affaires d'icelle, et spécialement pour la construction d'un bastiment et maison au Hamel Mortier : » Journée à arracher les pierres et blocs, 9 sous ; — 25 bâtons de chêne à faire de la reille, 30 sous ; — 4 soliveaux de chêne, longs de 8 pieds, et 5 autres, longs de 6 pieds, 6 livres 12 sous ; — 1,300 de

plions employés sur la couverture, 3 livres ; — 369 gerbées, 43 livres 5 sous ; — une mine de chaux achetée à Rouen, 18 sous ; — brique achetée à Saint-André, 1675. — 3 étiquettes imprimées de Payenneville, chasublier à Rouen.

G. 8411. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 36 pièces, papier ; 1 imprimé.

1611-1749. — MORGNY. — Déclarations, requêtes, quittances et autres pièces concernant les droits d'amortissement. — Inventaires des pièces, contrats, titres, lettres et écritures concernant le revenu du Trésor et Fabrique de la paroisse de Morgny, 1727. — Déclaration que baillent et mettent au greffe de Mgr de Creil, Intendant de Rouen..... Pierre Vallot et Michel Hébert, Trésoriers en charge, 1672. — Certificat de M. de Guillerville, directeur de la Monnaie à Rouen ; il atteste qu'il a été porté au change de cette Monnaie, par le curé de Morgny, plusieurs espèces, faisant 337 livres 7 sous, 7 mai 1727.

G. 8412. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 113 pièces, papier.

1601-1737. — MORGNY. — Procès pour la dîme entre Denis Coquin, curé de cette paroisse, et les curés de Vimont et de la Vieux-Rue, 1612, 1613. — Autre procès pour la dîme, entre Charles Le Bourgeois, curé de Morgny, et le sieur de la Basoge ; — entre le même curé et le curé de la Vieux-Rue. — Mémoire instructif de la cause des sieurs curés de Morgny et Crevon contre M. de la Basoge, conseiller en la Cour, 1660. — Factum pour maître Charles le Bourgeois, curé de Morgny, et maître Julien Lettoré, curé de Crevon, contre le même : « Les préposés du dit sieur de la Basoge en sa terre de Mondestour ayant faict enlever les gerbes de leurs aousteurs en l'année dernière, sans en avoir voulu payer dixme aus dits curés, et mesme n'ayant rien payé de la dixme de laine et aigneaux et autres domestiques ès années 1659 et 1660, comme aussi n'ayant payé par le passé la dixme des fruits qu'à leur discrétion, comme les ayant recueilliz et amassés confusément, sans appeler les dits curés, et délivrer soubz l'arbre, à chacun deux séparément, la dixme de ce qui auroit excru sur chaque paroisse, ce qui estant a donné subject aux curez d'intenter leur action contre le dit sieur. » — « Regles tyrez des canons et saintz décretz touchant les séparations et limites des paroisses pour plus ample information des différends des sieurs curez de Morgny et la Vieurue, » 1669 ; — pièces relatives à ce procès, où il est question d'anciennes bornes qui séparaient les dîmages. — Procès pour les limites des dîmages entre J. C. Marc, curé de Morgny, et Landry, docteur en médecine, curé de Crevon ; — lettres du curé Marc, 1730, 1731.

G. 8413. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 227 pièces, papier.

1715-1736. — MORGNY. — Procès, en diverses juridictions, entre la Fabrique de cette paroisse et Mathieu Droude, au sujet d'une rente à laquelle celui-ci était obligé. — « Inventaire de production sur appointé à mettre que mettent et baillent par devant vous Nos Seigneurs de Parlement en la Grand'Chambre Joseph Lame et Jean Gouellain, Trésoriers, demandeurs aux fins de la requeste du 1er février 1724, contre Mathieu Droude, demeurant à Darnétal en Normandie, deffendeur. » — Vente par Mathieu Droudes à la Fabrique, stipulée par Jean-Claude Marc, de 38 livres 17 sous 9 deniers de rente hypothèque, au denier 18, pour 700 livres, 27 octobre 1715.

G. 8414. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1723-1735. — MORGNY. — Lettres, mémoires, quittances et autres pièces relatives au procès fait par la Fabrique à Mathieu Droudes, pour l'obliger à payer les arrérages d'une rente de 38 livres qu'il devait à la dite Fabrique. — « Dénombrement de quelques extravagances de Mathieu Droudes, peigneur de laine en la draperie de Darnétal, » se terminant par cette traduction d'un proverbe de Salomon : « Il vaut mieux rencontrer une mère ourse, qui vient de perdre ses petits, qu'un insensé, aveugle et épris d'une vaine confiance sur ses folles idées. »

G. 8415. (Cahier.) — In-4., 16 feuillets, parchemin.

1765. — MOTTEVILLE. — Acte passé au tabellionnage de Rouen, contenant le contrat des fondations faites en faveur de la collégiale de Motteville, du culte, des pauvres, des écoles de cette paroisse et de celle de Flamanville, par haut et puissant seigneur Marie-Louis-Bruno-Emmanuel de Motteville, seigneur patron de Motteville, Flamanville, Saint-Etienne-le-Vieux, châtelain de Plainbosc, président honoraire au Parlement de Rouen, y demeurant rue de l'Ecureuil, 14 mars 1765 : — « Au second chapelain de Motteville, est attribué la

somme de 341 livres 15 sous, savoir : 1° pour tenir gratuitement les petites écoles des garçons, sonner les offices, avoir soin de l'église, son logement dans la maison à tenir les petites écoles... A la maîtresse d'école pour les filles sera payé, suivant le décret de Mgr l'archevêque de Rouen, du 9 novembre 1743, 200 livres... outre le logement à elle attribué dans la maison destinée aux petites écoles. — Au curé, 30 livres pour la fourniture des livres d'instruction, plumes, encre, papier et récompenses pour les 2 écoles de garçons et de filles. — Au sieur vicaire ou clerc de Flamanville, à la charge de tenir des petites écoles pour l'instruction des enfants, tant garçons que filles de la paroisse, ou même au sieur curé, dans le cas où il voudroit bien luy-même tenir les dites écoles, la somme de 120 livres, reversibles aux écoles tant de garçons que filles de la paroisse de Motteville, dans le cas et pour tout le temps que les dites écoles ne seroient pas tenues à Flamanville. » — Mention de Jean Arson, chanoine de la collégiale, et de Charles Varneville, curé de Flamanville. On rappelle dans cet acte les divers titres de fondation de la collégiale de Motteville, 1638, 1657, 1673, 1743, etc.

G. 8416. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, écrits, papier.

1725-1742. — MOULINEAUX. — Comptes de la Fabrique de cette paroisse. — « Aux recettes : le fermage du Pré aux Trépassés, les noix du cimetière, le fil aumôné. — Aux dépenses, service pour la demoiselle de la Vacherie; — pour Guillaume Gosselin; — chaque semaine, 2 messes pour les défunts de la paroisse. — 1725, à l'organiste, pour avoir réparé les orgues et les avoir touchées, 24 livres. — Pour 2 messes dites par les Pères Pénitents pendant les 2 processions à Saint-Adrien, 2 livres. — 1726, ponr la visite des registres, à M. le lieutenant général, 10 sous. — Pour une messe de Saint-Adrien, 1 livre 5 sous. — 1731, à Pierre Le Grand, peintre, 80 livres 8 sous. — 1737, pour deux ifs plantés dans le cimetière, 10 sous. — « Pour le mandement des miliciens, 10 sous. — Pour avoir fourni le vin, sidre et pain aux processions des Rogations, 10 sous. » — Curés de la paroisse : Jean-Claude Vallée, 1728, 1734; — F. Le Roux, 1736. — Gosselin, syndic, 1735. — Ecrit dans un autre sens, quelques actes de nomination de Trésoriers; une transaction entre les habitants du Grand-Couronne et ceux de Moulineaux au sujet des pâturages des 2 paroisses, 1740.

G. 8417. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1316-1785. — NESLE-NORMANDEUSE. — Transaction au sujet des dîmes de cette paroisse, entre le curé Pierre-Louis Le Vasseur et Nicolas Boutry, 1785. — NEUFCHATEL (Notre-Dame de). — Fondation par un anonyme, en cette église, de 12 grandes messes, salut du Saint-Sacrement, etc., 21 août 1785. — Titres d'une rente de 8 sous sur la maison de la *Vignette*, en la grande rue près de l'église de Notre-Dame, 1566. — Reconnaissance d'une rente de 16 sous au profit de la Fabrique, par François-Alexis Coquet, médecin-vétérinaire, et Claude-Antoine Davranville, majeur, étudiant au collège de Rouen, 1784. — Quelques pièces justificatives des comptes de la Fabrique, de 1778-1787. — NEUFCHATEL (Saint-Jean de). — Titres de rente de l'ancienne maladrerie de saint Jean. — Fieffe faite par Jean Trabouillart; (dans cet acte on emploie indifféremment, au féminin, *le* ou *la*), 1349. — Autre fieffe à « Regnault Le Clerc, Nicolas Grenier, gouverneur de la maladrerie de l'ostel saint Jehan, Guillaume Pasnage, prêtre chapelain, » 29 juillet 1405.) — Extraits des comptes de cette maladrerie, 1539, 1544, 1545. — Reconnaissance par Pierre Le Roux, sieur de la Motte, de la rente à laquelle il était obligé envers cette maladrerie, alors supprimée, 1679. — Mention de la rue des Fontaines, 1346; — de la rue Crapoudière; — des vieux murs de la ville, 1405; — de la rue de la Fontaine-du-Sur, et de la Foulerie à draps, 1539-1544; — de Jean Fouetel, garde du scel des obligations de la vicomté de Neufchâtel, tabellion du lieu pour le Roi, 1405; — de Jean Le Carpentier, lieutenant, en la vicomté de Neufchâtel, du bailli de Caux, et commis par justice à la garde du dit scel, 1490; — de Colart Pochet, garde du même scel, 1494. — NEUVILLE-CHANT-D'OISEL. — « Etat, en forme de catalogue, des fondations à faire acquitter par le Thrésor de l'église de Notre-Dame-de-la-Neuville-Chant-d'Oisel. » — NEUVILLE-SUR-EAULNE. — Requête des habitants de cette paroisse au lieutenant général du bailliage de Neufchâtel, pour se faire payer, sur la succession d'Antoine Le Jeune, curé, une somme d'argent pour la réparation du manoir presbytéral, 1779.

G. 8418. (Liasse.) — [illegible] pièces, papier.

1726-1763. — NEUFMARCHÉ. — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes, ventes des serviettes des

inhumations.—1731, école couverte en chaume. — A la la suite du compte de 1736 : « C'est icy le compte que présente aux habittans de la paroisse de Neufmarché Louis Brossard, prestre, curé du dit Neumarché.... comme et aussi la preuve des débours et advances faitz par le dit rendant à sa descharge, tant de l'église du dit lieu, qu'en celle de Corval, son annexe.... depuis son entrée au bénéfice, qui fut le jour de Noël 1708 :— 1737, plus le dit s^r Brossard, curé, a payé pour la façon de la chaire, 200 l. » — 1750, reçu de Mme d'Aurillac, pour la tombe de son fils, 11 livres. — 1754, recettes des bancs et chaises ; la chaise, 10 sous. — Tombes dans l'église : De M. le curé, pour la tombe de M^r son père, 22 livres ; — de MM. de la Fieffe, pour la tombe de M. du Rouge-Fossé, 22 livres ; — de la veuve Chouquet, pour la tombe de feu son mari, 22 livres. — 13 juillet 1755, Jean-François Du Pré nommé homme vivant, mourant et confisquant, pour rendre aveu à M. le marquis Dauvet, seigneur du Neufmarché. — Mai 1756, délibérations relatives aux réparations des murailles du porche et à la reconstruction de la maison du clerc. — Devis de la reconstruction de l'école, laquelle devait avoir 22 pieds de long, 15 de large, être distribuée en 3 *espaces* et être couverte en chaume. — 1756, devis de la grande porte de l'entrée de l'église ; — adjugée au rabais, à la 3me enchère, le 26 décembre 1762, à Christophe Bouqueton, menuisier à Gournay, pour 147 livres.— Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Vexin-Normand : Terrisse, 2 juillet 1733, 9 juillet 1735 ; — Jacques de Saint-Pierre, abbé du Tréport, 20 juillet 1743, 14 juillet 1746, 5 juillet 1751, 18 juillet 1755 ; — Sehier, 30 juin 1762 ; — par les doyens de Gisors : Hurel, curé d'Heudicourt, 2 septembre 1734, 9 juillet 1736, 18 juillet 1738 ; — Boivin, curé de Martagny, 21 juillet 1739, 9 octobre 1742, 21 octobre 1744, 29 novembre 1745, 9 avril 1747, 14 octobre 1748, 21 mai 1750, 27 décembre 1753, 27 septembre 1754, 14 octobre 1756, 16 novembre 1761, 14 juin 1762. — Curés : Brossard ; — après lui, Hamelet, 1748-1763.

G. 849. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1512-1779. — NEUFMARCHÉ. — « Déclaration des biens et revenus du prieuré du Neufmarché que baille et présente, au Roy et à nos seigneurs de la Chambre des Comptes de Normandie, Michel-Antoine Baudrand, prieur commendataire, » 1678. — Autre Déclaration baillée par Henry de Fourcy, abbé de Saint-Wandrille, autre prieur du Neufmarché, 1714 (copie). — Etat et mémoire des rentes dues au Trésor et Fabrique de Saint-Pierre du Neufmarché, pour servir à dresser les cueilloirs des Trésoriers de la dite Fabrique. — Fondations de Madeleine Desmarquets, 10 avril 1589, en exécution des volontés de feu son mari, messire Guillaume Després, chevalier de l'ordre, seigneur de Savigny, la Cotte-Blanche et le Neufmarché, dont le testament, de 1585, est rapporté ; entre autres dispositions qui y sont contenues : « Je veulx et entendz que mon cœur, comme partie principale de mon corps, demeure pour estre inhumé en mon église de Saint-Pierre du Neufmarché ; et mon corps, restant en son entier, sera reporté, selon la coutume des anciens, à mon église de Saint-Remy de Savegnies, pour estre inhumé à la sépulture de mes pères ; pour la conduite duquel la procession du Neufmarché l'accompagnera jusqu'au lieu, accompagné de celle de Courval. — Je donne à mon fils de Maucomble mon espée à cloux d'argent, mon corps de cuirasse, casquet, brassarts, et ce qui en despend avec ma pistolle ; à mon neveu François Du W...., escuier, mes chausses et pourpoingt de velours ; à mon neveu Gédéon, son frère, une cappe de frise doublée de velours, avec une grègue de taffetas ; à Jehan Du Moustier, mon serviteur, une paire de chausses grise, et ung pourpoingt ; à Gascaret, mon lacquais, 10 livres pour le mettre en mestier ; » — d'Alexandre Desprès, écuyer, sieur de Saint-Ymes, 1612-1620 ; — de Claude Feuillie, 1550 ; — de Claude Le Vaillant, sieur du Buisson, 1691 ; — de Louis Le Vaillant, sieur de la Haye, demeurant à la Fieffe, paroisse du Neufmarché, 1715 ; — d'Adrien Parage, curé de Saint-Aubin de Corval, 1612 ; — de Jeanne de Saint-Léger, veuve de Robert de Longpérier, 1512. — Aveux de Jean Le Baube, curé de Corval, à François-René du Bec, colonel des Cent-Suisses de la garde du corps de S. M., gouverneur d'Aigues-Mortes, marquis de Vardes, comte de Moret, baron haut-justicier de Montelle, sieur du Neufmarché, Corval, à cause du fief du Buhot, 1667. — Aveu de Michel-Antoine Baudrand, prieur et seigneur de Rouvres et de Bricquenay, et, comme prieur du Neufmarché, seigneur de Clinet et Engoulhen, même année. — Plusieurs pièces très endommagées par l'humidité.

G. 850. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier

1108-1762. — NEUFMARCHÉ (Saint-Pierre du) et SAINT-AUBIN-DE-CORVAL son annexe. — Fondation de Robert de Franconville, maître veneur

du Roi, et de Jeanne, sa femme ; donnent 100 écus d'or à mettre en rente, et obtiennent 2 places en l'église du prieuré, fondation acceptée par Nicole de Lospital, prieur, plus tard par Michel, abbé de Saint-Evroult, 1408 (pièces, en grande partie, détruites par l'humidité). — Fondations de Louis Brossard, curé du Neufmarché, décédé; — de Marguerite Caperon, femme d'Esme Du Buisson, demeurant à Montelle, paroisse de Saint-Pierre-ès-Champs (donation pour la réparation du clocher de l'église, tombé par l'impétuosité des vents, le 30 décembre 1705), 4 juillet 1708 ; — de Marie Coignet, veuve de Jehan de Montmirel, chevalier, sieur de Meré, la Millière, 1672 ; — de Jean Le Baube, ancien curé de Corval, 1669; — de Charlotte Le Bouracher, 1669 ; — de Perrette Tondu, femme de Nicolas Chastelain, 1614. — Aveux à Michel-Antoine de Baudrand, écuyer, prieur du Neufmarché, 1664 ; — à Antoine de Baudrand, prieur du Neufmarché, et, en cette qualité, seigneur des fiefs de Clinet et Engoulhen, 1671 ; — à Balthazar-Henry de Fourcy, abbé de Saint-Wandrille, prieur du Neufmarché, et, en conséquence, seigneur des mêmes fiefs, 1737 ; — à Jean-François D'Arnault, clerc tonsuré, autre prieur du même prieuré, 1767 ; — à Louis-Pierre de la Marck, marquis de Vardes du chef de sa femme, Marguerite-Françoise de Rohan-Chabot, 1712 ; — à Marie Magon, veuve de Louis-Benoît Dauvet, brigadier des armées du Roi, patron honoraire du Neufmarché ; — à Louis-Nicolas Nicolas, marquis Dauvet, baron, châtelain de Maineville, maréchal des camps et armées du Roi, successeur du précédent, 1756. — Titres de propriété, dont plusieurs très mal conservés. — Curés du Neufmarché : Pierre Le Baube, 1669 ; — Jacques Legard, 1678 ; — René Odinelle, 1685-1711.

G. 8421. (Registre.) – 56 feuillets, papier.

1607-1665. — NEUFMARCHÉ et SAINT-AUBIN DE CORVAL, sa succursale. — Compte de Corval : 1607, mention des fondations d'Antoinette Parage ; — d'Anne Feuillie, veuve d'Antoine Jobart ; — de Robert Jobart. — Aux recettes, gerbes données ; — quête du cierge bénit. — 1620 1621, paiement aux sonneurs, le jour de la Toussaint. — Pour demion de vin à Noël, 16 deniers. — Pour une chopine de vin à Pâques, 3 sous. — A M. le curé, pour la messe saint Eloi, 5 sous. — Comptes vérifiés par les archidiacres du Vexin-Normand : Sansson, pénultième d'août 1609, 23 juillet 1610, 21 juillet 1611, 8 juillet 1613, 5 juillet 1614, 7 juillet 1615, 23 juillet 1616 ; — Jean de Mathan, 6 octobre 1634, 9 septembre 1635, 10 septembre 1643 ; — Louis de Roncherolles, doyen d'Ecouis, 25 juin 1646, 5 juillet 1647, 5 juillet 1648 ; — N. Paris, 13 octobre 1652, 25 septembre 1653, 2 septembre 1656, 21 septembre 1665 ; — par les chanoines de Rouen, délégués : Le Vendenger, 28 juillet 1617 ; — Gilles Dadré, curé de Saint-Nicolas de Rouen, 30 août 1618 ; — De Caux, 7 juillet 1621 ; — Antoine de Hincourt, vice-gérant de l'officialité, 15 septembre 1644 ; — Ridel, 8 octobre 1661, 16 septembre 1664 ; — par Dorcemaine, curé de Saint-Patrice de Rouen, 7 juillet 1620 (sera acheté un parement d'autel) ; — par André Moreau, docteur en théologie, commis par l'archidiacre M[r] D'Aguillenguy, 29 octobre 1629 ; — par Michel Yauvart, chanoine des Quinze-Livres, 8 juillet 1622 (la table du maître autel sera repeinte et les deux chapelles à côté du crucifix, et sera mis à chacun des autels un parement d'autel); — 8 juillet 1623, 6 juillet 1624, 7 juillet 1625, 7 juillet 1626, 7 juillet 1627, 6 juillet 1628, 16 septembre 1630, 11 septembre 1631 ; — par Antoine Mériel, bachelier en droit canon, curé d'Hennesis, doyen de Baudemont, 11 septembre 1633, 7 septembre 1636, 16 septembre 1638, 3 septembre 1639, 2 septembre 1640, 16 septembre 1641 ; — par Jean De la Porte, curé de Farceaux, 12 juillet 1645 (sera le peuple exhorté de se trouver à la visite (la visite archidiaconale) pour recevoir l'instruction chrétienne à peine d'excommunication) ; — 27 juin 1649, 15 juin 1650. — Curé de la paroisse, Denysart.

G. 8422. (Portefeuille.) – 18 feuillets, papier.

1462 (copie)-**1730**. — NEUFMARCHÉ. — Portefeuille de pièces originales et de copies de pièces, qui parait avoir été formé par René Odinelle, curé du Neufmarché. — Accord entre les religieux de Saint-Germer, patrons de Saint-Aubin de Corval, et ceux de Saint-Evroult, patrons de Saint-Pierre du Neufmarché ; les premiers consentent, sous certaines conditions énoncées dans l'acte, à ce que la cure de Corval soit jointe à celle du Neufmarché ; Corval ne comptait plus que 4 paroissiens, et la cure ne valait depuis longtemps que 60 sous, 12 mai 1462 (copie) — Dotation par Marie de Coignet, veuve de Jean de Montmirel, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, seigneur de la Millière, de la chapelle de Notre-Dame de Corval, qui avait été bénite le 13 novembre 1659, 1661 (copie). — Acte du décès de la dite Coignet, à l'âge de 90 ans, inhumée à Corval, 4 novembre 1678. — Mention de la présentation, par la même dame, de Jean Le Baube, curé du

Neufmarché, à la chapelle de Corval, sous le titre de l'Annonciation, novembre 1661, et du décès du dit Le Baube, qui fut inhumé dans le chœur du Neufmarché, le 17 mars 1675. — Bail fait au nom de Michel-Antoine Baudrand, prieur du Neufmarché, pour lors à Rome, des revenus de son prieuré; 490 livres par an, 24 novembre 1661. — Lettre d'envoi, par le dit Baudrand, d'un tabernacle doré pour l'église du Neufmarché, 8 octobre 1698. — Difficultés pour la réparation du clocher, entre Louis Baudrand, substitut du procureur général de la Cour des Aides de Paris, héritier du prieur, et Nicolas Aignan, le nouveau prieur, pour la réparation du clocher, 1703-1708. — Mention de Doresmieux, avocat au Grand Conseil, et de Cochin, procureur, agissant au nom du dit Aignan. — Lettres de M. Baudrand et du prieur Aignan à M. Odinelle, curé du Neufmarché. — Lettre écrite à M. Aignan, prieur du Neufmarché, par le curé : « Monsieur, je vous souhaite la bonne année. Je prie Dieu de vous combler de ses grâces.... Je vous diray qu'il est arrivé un grand désordre dans vostre église de vostre prieuré du Neufmarché, le mercredi 30 décembre dernier passé, par la violence des vents qui ont rasé et emporté le clocher du Neufmarché, 3 pieds au dessus des cloches... Tout a esté ébranlé par l'impétuosité du vent... Il y a cinq cloches qui sont tombées en ce pays. D'ailleurs nous souffrons une grande perte pour nostre disme, la plupart des arbres estant arrachés ou rompus, » 20 janvier 1706. — Lettre de l'abbé de Fourcy, prieur du Neufmarché; il annonce qu'il a fait mettre au carrosse de Gisors un calice pour l'église du Neufmarché, 9 juin 1730.

G. 8423. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier : plus un registre in-folio de 96 feuillets, papier, écrits.

1599 (copie) -**1790**.— NEUVILLE-LE-POLLET. — Inventaire des titres de la Fabrique, 18e siècle. — Fondations de Jacques Le Bon, cirier chandelier, 1656; — de Marie-Vincente Chasteau, veuve de Nicolas Coustelier, 1681. — Baux. — Approbation par François Guernier, vicaire général, des statuts de la confrérie de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle ; nombre des membres fixé à 72 personnes, tant hommes que femmes, « en mémoire des 72 disciples de N. S., dont la benoiste Vierge Marie estoit maistresse après luy, » 4 juin 1599 (copie de 1692). — Comptes des maîtres en charge de la confrérie de Notre-Dame de Foy ou de Bonne Foy, établie dans la chapelle de Notre-Dame des Grèves au Pollet, succursale de la paroisse de Neuville, de 1722 à 1790. — 1722, « louis d'or à l'écu de France, bastonné et frappé en l'an 1716, 31 livres 10 sous ; — 6 écus à 3 couronnes, à 7 livres 17 sous ; — 25 écus à l'écu de France et de Navarre, valant en tout 167 livres 17 sous ; — 2 écus à l'écusson de 1721, à 6 livres 6 sous chaque ;—18 pièces à la croix, à 2 livres 2 sous chaque ; — 8 pièces à L, à 1 livre 1 sou chaque. » — 19 décembre 1763, délibération au sujet de la réédification de l'église de Notre-Dame des Grèves. — 23 décembre même année, transaction avec le prieur de Longueville, Dom De la Cuisine, au nom du titulaire de cette église.— 7 mai 1764, il sera fait un plan et devis de la chapelle à construire. – 22 décembre 1766, ponr la répartition des fonds destinés à ce travail, on se servira du rôle des impositions.— 1771, pour l'office de Bonne Foi, service général, 8 livres 4 sous. — Pour la décoration de la chapelle de la Nativité, 3 livres 18 sous. — 31 janvier 1773, on s'occupera incessamment de faire faire une contretable avec tableau pour l'autel de l'église de Notre-Dame des Grèves ; 800 ou 850 livres pour la contretable ; 300 livres pour le tableau ; M. Mazet, maître menuisier à Dieppe, choisi pour l'exécution de la contretable. — Plusieurs comptes signés par les curés de Neuville-le-Pollet : Pierre Heusey;—Michel-Mathurin Bruno. — Au commencement du registre, table des Trésoriers de la confrérie, de 1683 à 1721.

G. 8424. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier.

1515-1703. — NÉVILLE. — Comptes de la confrérie de saint Nicolas. — « Mémoire des messes dont M. le curé a donné la rétribution aux presbtres qui les ont chantées et célébrées, et aux officiers qui y ont assisté en l'an 1675. » — Statuts de la confrérie de saint Nicolas, saint Martin, saint Sébastien, sainte Barbe et sainte Catherine, approuvés par le vicaire général de l'archevêque Georges d'Amboise, 14 juillet 1545 : Nicole Le Sauvage, recteur et curé de la paroisse. « A la dite Charité ou communité seront associez seulement 16 hommes laïques, en ce non comprins le clocqueteur, lesquels auront chacun ung chapperon de couleur de blanc, sur chacun desquels aura ung ymage de saint Nicollas, et seront tenus les porter sur les espaulles aux services et funérailles de chacun des frères décédés. Sera tenu le serviteur qui aura la charge de la clochette faire les semonces des services, portant la dite clochette en la main et vestu d'une tunique de couleur blanche, en laquelle aura ung ymage de saint Nicollas, et signifier le trespas du frère décédé et le

jour et heure que sera faict son service et en quelle paroysse, c'estassavoir aux paroysses de Sainct-Vallery, Sainct-Silvin, Palluel, Victefleu, Cany, Sasseville, Flamenville, Drosay, Saincte-Colombe, les Mesnilz, Angiens, Gueuteville, Manneville et aux aultres parroyses circonvoisines, pourveu qu'elles ne soyent distantes de la dicte paroisse de Néville que d'une heure. — Item, le jour sainct Nicollas en may, sera faicte procession devant la ville ou aultre lieu députė, en portant le Sainct-Sacrement de l'autel par les frères d'icelle Charité, tant presbtres que laïques, les dicts presbtres portans surplis et chappes et les laïques leur luminaire ardant avec leurs chapperons, et sera faict faire pour eulx ung ou plusieurs reposeurs honnestement parés. — Item, quant il adviendra décès de l'un des dits frères ou officiers laïques, nul aultre ne pourra avoir son lieu, pourvu que le dit frère laïque ou officier ait fils qui veuille succéder et estre mys au lieu de son père, lequel fils sera tenu payer 20 sols tournois pour estre subrogué au lieu de son dit père... Si le dit frère laïque ou officier décédé n'avoit fils qui voulsist estre au lieu de son père, le maistre, avec 10 ou 12 des plus anciens presbtres rendus d'icelle communauté, en pourront recepvoir ung aultre en son lieu, qui sera tenu payer pour son entrée 2 escus sols. — Item, à l'honneur de Dieu et de saint Nicolas, 5 escolliers tendant à l'esglise ou plus, au voulloir des dits frères d'esglise, seront receuptz à la dicte Charité, en payant chacun comme ung presbtre. » — Mémoire des frères reçus. — « Description et inventaire des contratz et transportz concernantz le bien et revenu de la confrairie. » — En 1549, diner pour 44 gens d'église, 4 enfants, 16 laïques membres de la confrérie. — 10 mai 1550, à Étienne Dufour, chasublier, pour une tunique et contre-autel, 9 livres 5 sous. — 1647-1648, paiement de l'organiste pour avoir touché les orgues tous les premiers jeudis du mois. — Pour le contre-autel de saint Nicolas, 4 livres. — A Rouen, pour avoir consulté 2 avocats, 60 sous.— Curés de Néville : Le Sauvage, 1548-1565 ; — Étienne Delacourt, 1586-1601 ; — Robert de Roüen, 1608 ; — Le Charpentier, son successeur, 1658. — Parmi les associés : Jean-Baptiste-Pierre de Saint-Étienne, chanoine de Sainte-Croix d'Orléans, 1694 ; — Guillaume Le Borgne, curé de Caudebec, maitre en charge de la confrérie, 1586-1587. — Écrit dans un autre sens, listes d'obits, noms des maîtres.

G. 8425. (Registre.) — Grand in-folio, 180 feuillets, papier.

1619-1681. — NÉVILLE. — Comptes des Trésoriers. — Aux recettes : *cœultes* (quêtes) du cierge bénit, ventes des pommes du cimetière, des ormes sur le cimetière et près de la croix de la rue, de jambons, pain bénit et pièces de fil données ; — aux dépenses, sonneries de la Toussaint, prédicateurs de l'avent et du carême. — 1621, on refait la tour, dont on va chercher la pierre au Rocquay ; 252 pieds de pierre taillés, à raison de 1 sou le pied. — 2 journées de banneau à apporter du sablon, 4 livres. — 1622, tour couverte en tuile ; 4 *marmousets* de plomb attachés sur les carrés de cette tour. — Journée de charpentier, 8 sous ; — de maçon, 10 sous. — Pierre Guerould, maçon, fait les voussures des arches de l'église. — « Nous avons été à Basqueville, Pierre Guerould et moy, par le commandement de Mgr de Bréauté, pour voir le cul-de-lampe, payé pour nostre diner, 12 sous. — Pour avoir loué une mulle pour porter le dit Guerould, 10 sous. » — Orgues faites par M. Lesselier, 1,700 livres ; visitées par M. Jolliet, organiste de Chartres, envoyé par M. Titelouze. — 1623, travaux à l'école. — 1625, « à l'organiste de Saint-Valery, pour avoir joué à notre messe de la procession de la Pentecouste, 8 sous. » — 1627, réparation d'une verrière que les vents avaient jetée bas. — 1628, « pour 4 livres de colle forte, pour blanchir l'église, 14 sous. — A Gédéon Boury, pour avoir blanchi l'église, 7 livres. — Pour de l'orspers ou cliquant pour orner l'église pour la procession des prebstres, 27 sous. — Pour deux pots de Talvende pour mettre des bouquets, 27 sous 6 deniers. — Pour 2 bouquets de roses et fleurons de soye, 4 livres. — Pour 3 bonnets rouges à cornettes pour les enfants de chœur, 4 livres 2 sous 6 deniers. » — 5 mars 1628, Mme de Milleville, stipulée par Jean-Baptiste de Joues, écuyer, sieur du lieu, donne 151 livres, pour fournir, tous les ans, le jeudi absolu, à 13 pauvres, à chacun 5 sous, et aux gens d'église 50 sous, pour chanter un *Vexilla* en musique avec orgues. — 1629, horloge fabriquée par Martin De la Londe, 182 livres. — On paye au sculpteur Martin Damiens 73 livres 10 sous. — Robert Planage remplace François Bouteiller comme organiste. — 1630, au briquetier, pour avoir fait un ténébrier pour la semaine sainte, 6 sous. — Réparations aux orgues et à l'horloge. — 1635-1636, on refait le pignon de la chapelle sainte Anne. — 1638-1640, achat de carreau à Auberville. — A Baudart, sculpteur, sur

son marché de la contretable, 312 livres 14 sous. — On envoie à Ménerval « voir en quel estat estoit la contretable du grand autel. » — 1644, orgues réparées par de Villiers, facteur d'orgues. — 1645-1646, pilier de saint Christophe *recroqueté*. — Ardoise achetée à Rouen ; verrières refaites par le vitrier Philippe Poutron. — 1646-1647, on envoie à Argueil et à Orbec voir le sculpteur pour le sommer d'achever la contretable.— Le cimetière qui avait été *pollu* est *rebénit*. — Horloge réparée par Jean De Launay. — Nouveau paiement de 200 livres au facteur d'orgues, M. de Villiers. — 1647-1648, construction en charpenterie du cul-de-lampe. — Acquit (17 décembre 1648) de Louis Baudart, d'une somme de 1,820 livres, pour avoir fait la contretable, conformément au marché conclu en la présence de Mme de Bréauté. — 1648-1649, à M. Jouqvenet (Jouvenet), peintre, pour le tableau du grand autel, 63 livres. — A M. Voisin, peintre, par marché fait, en présence de Mme de Bréauté, pour peindre la voûte du chœur et le tableau au bas du grand autel, suivant son marché du 9 juillet 1649, 60 livres. — 1649-1650, à M. de Bruneval, prédicateur, qui prêcha les jours de la Trinité, du Saint-Sacrement et octaves, 5 livres. — Toussaint de Rouen, organiste. — 1651-1652, aux sculpteurs de Dieppe, 5 livres 8 sous. — Pour leur souper, 49 sous. — 1652-1653, à Michel Poullain, orfèvre, pour avoir refait le grand calice, 31 livres 10 sous. — 1652-1653, paiement à M. Voisin, peintre de Rouen, pour la peinture et dorure des 2 lambris des 2 côtés du grand autel. — Perte sur les patagons. — 1653-1654, école couverte en glui. — Clôture de l'autel de la Sainte-Vierge et de sainte Anne. On nettoie les figures de Mmes de Bréauté et de Milleville (décorant leurs tombeaux). — Paiement à MM. Baudart, sculpteur, et Voisin, peintre, pour le crucifix et les contretables des autels de sainte Barbe et saint Sulpice. — 1654-1655, à Adrien Le Clerc, menuisier, pour la chaire où l'on fait le prône, 18 livres. — Le P. Martin, prédicateur de l'avent et du carême. — 1656, réparation de l'horloge par Antoine Boissart, 280 livres. — 1656, paiement de M. Baudart, sculpteur; on va chercher à Rouen 4 petites figures de terre. — 1657-1658, les 2 tableaux de sainte Barbe et saint Sulpice, faits par un peintre de Dieppe. — 1762, mention de l'incendie de l'église. — 1664-1665, à Pierre et Nicolas Buret, pour fonte de cloches, 160 livres. — 1670, fonts baptismaux faits en pierre. — 1673, carreau acheté à Angerville-la-Martel et à Varengeville. — 1680-1681, on refait les arcades de la grande nef et les combles de l'église. — Réédification de la tour. — M. Toussaint, de Rouen, encore organiste. — Comptes vérifiés par les archidiacres du Petit-Caux : Blondel, 22 septembre 1630, 26 juillet 1632 (ordonné au clerc matriculier d'instruire la jeunesse) ; — 4 juillet 1647, 15 juin 1652 ; — Hue, 15 juin 1656, 15 juillet 1658 ; 4 juin 1660 ; — de Fieux, 12 septembre 1661 ; 20 septembre 1662 ; 16 octobre 1664 ; — Mallet, 29 juin 1666 ; 24 juin 1667 ; 16 juin 1670 ; — par les doyens du doyenné de Canville : Noël Dupré, curé de Flamanvillette, 13 octobre 1639, 9 janvier 1649; — Amelin, 3 juillet 1655 ; — Regnault, 8 juillet 1669 ; — Curés de la paroisse : Robert de Roüen, 1619-1655 ; — Le Charpentier, 1659-1681. — MM. de Bréauté, seigneurs de la paroisse, présents à la reddition des comptes.

G. 8426. (Registre.) — 122 feuillets, papier.

1700-1755. — NÉVILLE. — Comptes de la Fabrique. — 1700-1704, nef de l'église lambrissée en sap de Norvège. — 3 mille de pavés pris à Varangeville, 13 livres 10 sous ; 500, 3 livres 2 sous. — Ecole couverte en glui. — 10 aunes de toile bleue, pour faire un tableau à la contretable de la chapelle saint Laurent. — Pour 6 entes plantées dans le cimetière, et une demi-journée, 1 livre 15 sous. — 1705-1707, réparations des vitres qui avaient été emportées par le *houragan* du mois de décembre. — 1712-1713, pour une consultation de 3 avocats du Parlement au sujet des amortissements, 7 livres 16 sous. — 1728-1731, à M. Lefèvre, facteur d'orgues, 444 livres 9 sous. — 1732-1733, à un charron et menuisier, pour 8 journées, 6 livres. — 1735, construction des arcades ; on distribue aux ouvriers un muid de cidre acheté 18 livres. — 1737, 16 pots 1 chopine de cidre achetés 2 livres 9 sous 6 deniers. — 1744-1745, achat de 208 pots de cidre, à 2 sous 6 deniers le pot. — 1748-1749, à un menuisier pour 3 journées, 2 livres 5 sous ; — à un maçon, pour une journée, 15 sous ; — à un couvreur en chaume, également pour une journée, 14 sous. — Au commencement : « Inventaire des lettres et écritures concernant le bien et revenu du Trésor de l'église de la paroisse de Néville. On y mentionne une fondation pour le pain bénit de Pâques, par M. Le Sauvage, qui donna pour cet objet une rente annuelle de 6 livres, 28 janvier 1562 ; — une autre fondation de Mme de Milleville, de 1630. — Délibérations, nominations de Trésoriers. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres du Petit-Caux : d'Osmont, 8 octobre 1715, 15 septembre 1734 ; — Grimaldy, 1741 ; — Cerisy, 26 juin 1748 ; — par les doyens du doyenné de Can-

ville : P. Gillé, curé de Gonseville, 19 juillet 1735, 14 septembre 1736, 15 juillet 1743 ; — Guyart, curé de Sotteville-sur-Mer, 3 novembre 1745 ; — Aubert, curé de Criquetot-sur-Ouville, 16 juillet 1749. — Curés de la paroisse : Pierre Fremont, 1708-1709 ; — Jacques Sivard, 1712-1727 ; — C. De Dun, 1728-1747 ; — Jean-Baptiste Le Vasseur, bachelier de Sorbonne, 25 septembre 1751-1754. — Le comte de Bréauté, Trésorier de la paroisse, 1705-1708.

G. 8427. (Registre.) — 57 feuillets, papier.

1752-1786. — NÉVILLE. — Comptes et délibérations de la Fabrique. — 1752-1754, construction des murs du cimetière ; — repavage des tombes de l'église. — 1756-1758, 196 pots de gros cidre, à 3 sous le pot. — Journée de maçon, 20 sous, outre la boisson, consistant en petit cidre. — 1758-1760, à M. Parfait, organiste, pour ses honoraires de 2 années, 230 livres. — 1760-1762, à un couvreur en chaume, pour 23 jours, 23 livres ; — à un couvreur en ardoise, pour 56 jours, 66 livres ; on fournit en plus le cidre. — 16 février 1765, on donnera 100 livres par an, à M. Guérin, prêtre habitué, qui depuis le décès de l'abbé Le Vasseur n'avait plus que les honoraires de ses messes. — 27 septembre 1772, on établira des barrières permanentes à l'entrée du porche. — 18 avril 1773, délibérations sur les réparations à faire à la chapelle sainte Anne, attenante au côté droit du chœur. — 9 mai 1773, assemblée des habitants réunis en état de commun ; le Trésorier est autorisé à faire passer des plates-formes ou sablières pour soutenir la charpente ou berceau depuis le chœur jusqu'au bout de l'église, au-dessus de la sacristie. — 23 juillet 1773, on autorise le Trésorier à faire enlever les poutres et arcs-boutants de la nef, comme il avait été fait au chœur. — 20 décembre même année, délibération pour la construction de l'école près du cimetière. — 20 juin 1779, 2 bedeaux à l'église, dont on règle le vêtement. — 5 novembre 1780, on fera relever la chaire à prêcher. — 17 février 1782, permission de mettre une pierre ou tombeau avec inscription sur la fosse de noble dame Adélaïde-Catherine de Lézeau, inhumée dans le cimetière de la paroisse. — Liste des bancs. — Curés de la paroisse : Mr Le Vasseur, docteur de Sorbonne, 1755-1765 ; — Hébert de la Pleignière, 1765-1786.

G. 8428. (Registre.) — 39 feuillets, papier.

1686-1735. — NÉVILLE. — Comptes des maîtres et échevins de la confrérie de saint Nicolas. — 1686-1688, « au sieur Des Ruelles, peintre doreur, pour avoir blanchi et doré la contretable de la chapelle et y avoir fait un tableau du dit saint, 45 livres 15 sous. — A Guillaume Le Clerc, menuisier, pour agréemens faits à la dite contretable, tant en bois que pour son travail, 27 sous. — Pour 19 aunes de toile, à 19 sous l'aune, pour faire un rideau à la dite contretable, 10 livres 11 sous. » — Au commencement du registre, inventaire des titres de la confrérie.

G. 8429. (Registre.) — 19 feuillets, papier.

1782. — NÉVILLE. — « Registre de la confrérie de saint Nicolas et de saint Sébastien. — Noms des confrères servants de la société. — Ordre que les confraires doivent suivre pour la maitrise. — Noms des associés. » — Presque tout le registre est resté en blanc.

G. 8430. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ;
70 pièces, papier.

1536-1758. — NÉVILLE. — Confrérie de saint Nicolas. — Titres de propriété de cette confrérie. — Donation de 5 sous tournois de rente, par Laurent Petit-Seigneur, 1596 ; — de 20 sous de rente, par Etienne Le Febvre, dit Feuillant, 1664. — Etats des confrères qui ont été maîtres depuis la Saint-Nicolas, 9 mai 1688 jusqu'en 1700. — Aveu à François-Claude-Michel-Benoît Le Camus, conseiller au Grand Conseil, seigneur patron de Néville, du Pont-de-Navarre et autres lieux, 1773. — Baux, procédures, pièces de comptabilité. — Réception par les prêtres associés de la confrérie de saint Nicolas, de Nicolas de Saint-Aubin, en remplacement du sieur Adrien Angot, absent depuis plusieurs années, et que l'on croyait décédé ; refus fait par le curé de le recevoir ; demande faite par le dit de Saint-Aubin, d'être admis à prêter serment, devant le chapelain, au pied de l'autel de saint Nicolas, 1686.

G. 8431. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; [illegible]
2 sceaux, 1 [illegible]

1388-1780. — NOINTOT. — Transaction entre Guillaume, seigneur de Belengues et de Beusemouchel, chambellan du Roi, et les religieux du Mont-aux-Malades, au sujet de droits féodaux, notamment de droits d'ost, par lui prétendus à Nointot, droits auxquels il renonce ; la dite transaction conclue par l'avis de plusieurs sages, Robert de la Heuse, Jacques de la Heuse,

Jean de Tonneville, chevalier, Richard du Buscfresnil, Jean Le Lieur, Jacques d'Orliens, Regnault de Rebais, écuyers ; Guillaume Roulant, avocat du Roi et conseiller du dit chevalier, et Guillaume de Bondeville, son sénéchal, 27 août 1388. — Accord sur des difficultés auxquelles donnait lieu la translation de l'église de Nointot, entre le curé de cette paroisse et celui de Rouville, paroisse voisine, le dit accord conclu par les soins de M. Raoul de Mouchy, seigneur de Moismont, baron de la Houssaye et Nointot, et de M. Etienne Maignart de Bernières, seigneur de la Rivière-Bourdet, Beuzemouchel et Rouville, 10 octobre 1667. — Renonciations faites devant Robert Couilleren, curé d'Yébleron, vice-gérant du doyen de Fauville, par les prieurs curés de Nointot : Nicolas Du Buc, 3 décembre 1481 ; Alain Coquery, 15 septembre 1483, à la seigneurie de la Houssaye, appartenant, ils le reconnaissent, aux religieux du Mont-aux-Malades. — Collation de la cure de Nointot (vacante par le décès de Thomas Maubuisson) à frère Pierre Poulain, 25 novembre 1576 ; — à Dom Robert Dumesnil (prise de possession), 22 juin 1654 ; — à Nicolas Brice, prieur du Mont-aux-Malades, 12 octobre 1674. — Autres curés de Nointot : Nicolas Estienne, prédécesseur de Dumesnil ; — Dom Jacques Dautecourt, 1686 ; — Boullays, 1691 ; — Pierre-Augustin Mare, 1736. — Requête présentée à l'Intendant, Mgr de la Bourdonnaye, par le dit Boullays, afin d'obtenir un fonds sur le Domaine, pour le traitement d'un vicaire ou maître d'école qui instruirait les nouveaux convertis ; insuffisance de ressources de la Fabrique ; 20 familles de nouveaux convertis ; 25 à 30 enfants de 5 à 14 ans, 1691. — Déclarations des habitants et des Trésoriers, établissant le bien-fondé de cette requête. — Baux de dîmes ; — procédures. — NORMANVILLE. — Fondation de Jacques-François de Pestel, marquis de Normanville, pour une maîtresse d'école, 1723. — Aveux à ce seigneur par Jacques de Mareste, ci-devant curé de Saint-Pierre-l'Avis, 1712. — NOTRE-DAME-D'ALIHERMONT. — Lettre d'Eurieult, curé de cette paroisse, à M. de Vassonville, procureur fiscal des comtés de Dieppe et d'Alihermont, au sujet de la lettre qui lui avait été adressée, et dont il avait fait lecture à la sortie de la grand'messe, pour l'élargissement des chemins : « Nos rues sont impraticables pendant 9 mois de l'année. Nous ne saurions quelle route prendre pour l'administration des sacrements. On nous a refusé même la grâce de passer dans les masures, surtout quand on fait quelque inhumation. Dans ces occasions, il faut aller à cheval et faire mettre les cadavres dans des bannaux, ce qui est contre la décence, » 4 mai 1752. — NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON. — Nominations à la cure de cette paroisse. — Curés : Lucas, 1710 ; — Robert Le Chartier, 1710-1711 ; — Jean-Louis de Hanouey, 1711 ; — Joseph Huet, 1713. — NOTRE-DAME-DES-CHAMPS. — Titres d'une rente de 50 livres appartenant à la confrérie de la sainte Vierge, saint Clair et saint Gourgon, 1778. — NOTRE-DAME-DU-BEC. — Reconnaissance de Marie-Anne Romé, veuve de messire Louis-Albert Asselin de Bauville, d'une rente en faveur des pauvres, 1741. — Aveux à MM. Romé du Bec, pour biens appartenant à la Fabrique et à la cure, 1596-1775. — NOTRE-DAME-DU-PARC. — Constitution de rente en faveur des pauvres, 1776. — Curés de la paroisse : Pierre Godeffray, 1628 ; — Léger Delamare, 1637 ; — Guillaume De la Croix, 1647 ; — Charles Martin, 1698 ; — Jacques Eudes, 1768. — Dans un aveu de Jacques Le Marchand, 1596 : « Servages consistant à porter 16 boissiaux et une carte d'avoine de Breteville au château du Bec par chacun an, aider à porter le pain de Moustiervillier au dit chasteau avec les autres subjects, à sçavoir : les tenants du fief de Pymont et du fief du Val et du fief des Perrons, chacun sa quote-part, doivent ayder aux foins, fener une journée, de 5 ans en 5 ans, et une journée à tasser les herbes en août, de 5 ans en 5 ans, en luy baillant le sieur baron, un pain de 1 denier par chacun jour. » — Sceaux de la cour du doyen de Fauville, 1481 ; — de l'archevêché, 1674. — Cachet du curé Eurieult, 1752.

G. 8432. (Liasse.) — 32 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1505-1787. — OCTEVILLE. — Bref du pape Benoît XIII, portant concession d'indulgences en faveur de l'église de Saint-Martin d'Octeville, 16 mai 1726 ; anneau du pêcheur. — OFFRANVILLE. — Fondations du nommé Bagliot, 1691 ; — de Colette Courolles, du Pollet, 1612 ; — de Marion Denier, veuve de Jean Le Tanneur, 1647 ; — de Geneviève Rozée, veuve de Jean Tacquet, écuyer, sieur de Breteuil ; libéralités à l'hôpital de Rouen ; 150 livres de rentes, pour l'entretien d'une maîtresse d'école de la Providence à Offranville : « Ne pourra la ditte maîtresse recevoir aucune chose des écoliers pauvres ou non, de peur que, sy quelques unes d'elles donnoient, celles qui ne donneront rien n'eussent de la confusion et de la peine à venir à la dite école, ou ne se crussent négligées ; dans laquelle école et instruction ne sera recu aucuns garçons, de quelque aage qu'ils soient, prétendant qu'ils seront absolument exclus.

Ne pourra la ditte maitresse d'école donner à ferme ou louage son jardin ni rien de sa maison, de peur d'introduire personne chez elle ; et pour donner une entière liberté aux grandes filles de s'instruire en particulier, la dite maitresse ne recevra aucune pensionnaire que du consentement du sieur curé, comme aussy on ne pourra l'obliger aucunement d'en recevoir contre son agrément. Ne pourra faire aucun commerce, pour n'estre point distraite et ne donner lieu à la cupidité, lequel commerce la détourneroit de l'application et assiduité qu'elle doibt aux enfants pour penser à ses intérêts particuliers, » 10 juin 1718 ; — de Jean Véron, conseiller au Parlement, seigneur et curé d'Offranville, 1590, 1605, 1613. — Quittances des droits d'amortissement. — Baux, 1771-1787. — Titres de propriété ; — procès pour une rente en 1748. — Curés de la paroisse : Guillebert d'Espinay, 1505 ; — Guillaume Aublé, 1647-1653 ; — Pierre Tallebot, 1664-1691 ; — Antoine Le Gendre, 1732. — En 1613, outre le curé, 1 vicaire, 4 prêtres, dont un était Trésorier.

G. 533. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1561-1788. — OHERVILLE. — « Mémoire des pièces et papiers du Trésor d'Oherville, » 1705. — Comptes de la Fabrique, 1689, 1690. — Déclaration des biens de la Fabrique, 1742. — Fondations de François Le Coq, 1654 ; — d'Hilaire Le Pelley, 1663 ; — d'Adrien Néel, 1611. — Quittances des droits d'amortissement. — Traité de mariage entre Guillaume Le Pelley et Isabeau Tassel, de Herville (ancien nom de la localité) ; Tassel donne à sa fille « les choses qui ensuivent : ung lict fourny avec ung coffre, ung demy-coffre avec du linge à la volonté de la mère ; 2 grandes robes et une ronde, ung corset avec ce qu'elle en a, ung manteau et un chapperon, 2 vaches, 1 mine de bled et la chair d'un mouton, avec la somme de 100 livres, » 1561. — Mention de Marin Duval, lieutenant du bailli du duché de Longueville au siège de Grainville, 1561 ; — de Jacques de Houdetot, seigneur d'Auffay et de Fultot, 1611 ; — de la Charité d'Oherville, 1613. — OSMONVILLE. — Bail aux enchères, après publication au pied de la croix, des terres de la Fabrique, 1740.

G. 534. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin, 41 pièces, papier ; 1 gravure : marque de notaire apostolique.

1398-1785. — ORIVAL PRÈS ELBEUF. — Donation d'Anne Cochoix, fille d'Isaac Cochoix et veuve de Jacques Cavelier, 1701. — Procès-verbal dressé par Marin Bénard, avocat à la Cour, bailli vicomtal de la haute-justice de la Londe, au sujet de la ruine d'une partie de l'église, par suite de la chute d'un quartier de roche, 13 mars 1684. — La Fabrique prend à sa charge une rente hypothèque de 15 livres à payer au dit Bénard pour être quitte d'une somme de 300 livres dues par l'entrepreneur (un charpentier) Charles Cléon, à Alexandre de Saint-Amand, marchand de bois au Thuit-Signol, 1685. — Projet de délibération pour une imposition, à répartir sur 50 ou 60 des plus forts propriétaires ou locataires d'Orival, des fonds nécessaires pour réédifier les murs qui soutiennent le terrain du nouveau presbytère et pour faire le traitement du vicaire, « qui veut bien tenir les écoles, tous les matins, de 9 heures à midi ; » instruira gratuitement les pauvres, sauf aux riches à payer une rétribution, 1769. — Donation par Jean-Baptiste Le Cordier de Bigards de la Londe, président à mortier honoraire au Parlement de Rouen, d'une maison et jardin situés à côté de l'église d'Orival, pour servir de presbytère ; la dite donation approuvée par lettres-patentes de 1775. — Arrêt du Parlement ordonnant information, préalablement à l'enregistrement des dites lettres-patentes, 10 juin 1776 ; information ; arrêt d'enregistrement, 19 août même année. — Marché fait avec Jean Le François, sculpteur à Rouen, rue *Pomme d'Or*, pour un autel en tombeau, avec accompagnements, 25 juillet 1762. — Requête des paroissiens au lieutenant général du bailliage de Rouen, pour qu'il lui plût autoriser la location des bancs ; le nombre des communiants avait dépassé le chiffre de 500 ; il y avait urgence de se procurer les fonds nécessaires afin d'assurer le traitement d'un vicaire pour faire le catéchisme et tenir les écoles, et de le dispenser d'aller de maison en maison chercher la contribution des paroissiens ; la Fabrique s'engageait pour 100 livres ; les 3 confréries pour pareille somme, 1733. — Adjudication des bancs par M. Flavigny, Trésorier. — Délibération pour l'achèvement des bancs, 3 janvier 1734. — Aveux à J.-B. Le Cordier de Bigards, alors conseiller au Parlement, capitaine des chasses et plaisirs du Roi en ses forêts d'Arques et du Hellet, 1729 ; — à Charles-Eugène de Lorraine, prince de Lambesc, 1768. — Fieffe du jardin appelé l'*Ancien Hermitage*, 1750. — Procès entre la Fabrique et le père de M. Le Prieur, ancien curé, au sujet d'honoraires dus à ce dernier, 1769. — Ordonnance de l'Intendant, Mr de la Bourdonnaye, au sujet d'une haie morte et de roches qui avançaient sur le chemin, 1752. — Arrêt de la Cour des Aides, rendu à la requête des paroissiens d'Orival, portant que

Louis Le Marinier paierait sa cote des tailles, nonobstant l'achat qu'il avait fait d'une maîtrise de drapier à Elbeuf, 1725. — Fieffe par la confrérie du Saint-Sacrement, 1746. — Accord avec les frères de cette confrérie, 1749. — Image de la Charité de saint Roch, fondée en l'église de Saint-Georges d'Orival en l'honneur de saint Roch, de saint Adrien et de saint Sébastien ; encadrements ajoutés, et acrostiche donnant le nom du maître en l'année 1783, Toussaint Villers. De l'imprimerie de la veuve Machüel, rue Saint-Lô. — ORMESNIL. — Bail d'une pièce de terre, 1784. — OSMOY. — Compulsoire délivré par Pierre *de Peysaco*, doyen de Saintes, chapelain du pape, commissaire délégué par la Cour de Rome, à l'occasion d'un procès entre Henri Du Moustier, curé *d'Oumay*, au diocèse de Rouen, et Pierre Guillebert, 1er juillet 1398 ; marque et attestation de Pierre *Leyraldi*, notaire apostolique du diocèse de Limoges. — OUAINVILLE. — Racquit d'une rente due par M. Nicolas-Bernard-Augustin Jouane, curé de cette paroisse, 1785.

G. 8435. (Registre.) — In-folio, comprenant 131 feuillets, papier.

1670-1715. — OURVILLE (NOTRE-DAME D'). — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes, aumônes de gerbes de blé et de lin, de beurre, etc. ; — produit des inhumations, vente des pommes du cimetière. — 1679, réparations à la chapelle de saint Nicolas, à l'école, à la maison du vicaire. — Au prédicateur de l'avent, 100 sous. — Mention du plat de saint Lubin. — 1683, « aux prédicateurs, pour avoir presché les avent et carême, que pour messes par eux célébrées, 6 livres 10 sous. — Pour avoir envoyé à Caudebec l'élection des collecteurs de la taille, 8 sous. — Pour augmentation du pain à bénir, qui avoit été trouvé trop petit, 9 sous. » — Construction d'une sacristie. — Achat d'ardoise à Fécamp, de tuile à Angerville-la-Martel. — Mention de la chambre du prédicateur. — 1684-1686, « à Pierre Hautot, de Fécamp, et Jean Barrey, de Villemerville, massons, pour estre venus exprès pour dresser un procès-verbal des réparations du chœur de l'église, 3 livres. » — Mention de la chapelle de saint Lubin. — 1688-1690, inhumation d'enfant, 30 sous ; — du fils de M. de Sorquainville, 3 livres. — 13 journées de maçon, 5 livres 17 sous. — « Pour une montrée de feumier pour engresser les entes, 4 livres. » — Réparations à l'école. — 1690-1692, mention des funérailles de M. de Sorquainville. — « A M. Mauger, prêtre, pour la reliure payée à lui, à Rouen, d'un missel romain, 1 processionnel et les 2 manuels du prône et des sacrements, 4 livres. » — 1690-1692, reliure du vieux missel de Rouen, 6 livres. — Pour un manuel neuf des sacrements, 4 livres. — 1692, aux pères Cornier et de Montigny, prédicateurs de l'avent et du carême, pour sermons et messes, 20 livres 10 sous. — 1693-1695, mention de la cotisation pour 2 pauvres. — 1695-1698, inhumations de la fille de M. de Sorquainville, 60 sous ; — de Mme Michel, même somme. — Gages du clerc pour une année, 50 livres. — 1698-1701, achat de tuile à Angerville. — 1701-1703, voyage à Caudebec pour le milicien. — 1703-1704, journée de couvreur, 15 sous ; — de son serviteur, 6 sous. — 1704-1706, « pour ung vieil livre d'église, en parchemin, inutile et rompu, que le curé avoit vendu à Rouen à un relieur derrière l'archevêché, 7 sous la livre, en compagnie de M. Ballyer, curé de Mantheville, au synode de 1706, 3 livres 9 sous. — M. le curé a vendu encore, au synode de 1707, ung vieil livre d'église, parchemin, inutile et rompu, pesant 9 livres, à 5 sous la livre (c'est 45 sous) au même relieur, plus vieilles bagues, croix d'argent. » — Au père Voysin de Guenouville, prédicateur de l'avent de 1705 et 1706, 15 livres. — A Marie Malleville, maîtresse d'école, pour 9 mois de ses gages, 30 livres. — Journée de couvreur en tuile, 15 sous ; — en ardoise, 18 sous. — Clocher et chœur couverts en ardoise qu'on va chercher à Rouen. — Réparations du chœur aux frais des décimateurs, l'abbé de Fécamp pour les deux tiers, le curé et le Trésor pour l'autre tiers. — Coq du clocher réparé par un serrurier de Grainville. — Feurre long acheté à raison de 11 à 13 livres le cent. — 1706-1707, quête au plat du jubilé, 7 livres. — « Dû au sieur Le Boucher, libraire à Rouen, pour reste de la vente d'un vieil livre de l'église, de vélin, 10 livres 7 sous. » — Briques achetées 12 sous le cent ; — chaux achetée 16 sous la mine. — Mention de l'horloge de l'église que le clerc était chargé d'entretenir. — Au père Martial, prédicateur du carême, 10 livres. — 1707-1708, inhumation de M. Le Chevalier du Mont, 5 livres. — 1708-1709, à Adrien La Mauve, clerc de Sainte-Marguerite, relieur, pour avoir relié le processionnal, 1 livre 10 sous. — Au Père Voysin de Guenouville, cordelier, pour prédication du carême et de l'avent, 15 livres. — 1710-1712, le Père Bernard et Plasson, prédicateurs du carême et de l'avent. — Ecole *terrée*. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par l'archidiacre B. Le Pigny, 8 juillet 1688, 19 juillet 1689, 13 octobre 1690 (les livres seront reliés ; il sera pourvu d'un missel de la nouvelle impression et d'un antiphonier) ; — 12 juillet 1694, 19 juillet 1700, 17 juillet 1702 ; —

par B. Couët, vicaire général et official, 24 septembre 1704 ; — par Louis-Philippe de Guillebert des Essarts, curé de Malleville, doyen de Valmont, 4 novembre 1706, 3 août 1709, 3 novembre 1712, 27 décembre 1713, 2 juillet 1715, 15 décembre 1715 (ordonnance pour les réparations à faire à l'église, dresser un obitier, achever la contretable avec ses accompagnements). — Curés de la paroisse, Ballyer, 1679, 1686, plus tard en 1688, curé de Gerponville ; — Pierre Guy de Massac, 1688-1711 ; — après lui, N. Lohy. De Massac, Trésorier au refus de Nicolas Ouyn, 1690-1692. — Plusieurs comptes rendus en présence de M. Puchot de Gerponville.

G. 8436. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1653-1765. — OURVILLE (NOTRE-DAME D'). — Comptes de la Fabrique, de la Saint-Michel 1727 au dimanche des Rameaux 1730 ; — du jour des Rameaux 1741 à pareil jour 1743 ; — du jour des Rameaux 1763 à pareil jour 1765. — 1727-1730, payé à Marie Talbot, Anne Saint-Clair et Catherine Roger, maîtresses d'école, 82 livres 10 sous ; — aux pères Pertuis et Fréron, prédicateurs, 29 livres. — 1741-1743, chœur réparé aux frais des gros décimateurs. — 1763-1765, location des bancs et quêtes, 62 livres 6 sous. — Compte vérifié par Gruchet, doyen de Valmont. — Curé d'Ourville, de 1730 à 1765, N. Roulland. — Testament de M. Duboc, prêtre ; Jacques Desportes, sieur du Petit-Bosc, garde du corps de S. A. R., son exécuteur testamentaire, 8 mars 1653. — Ordonnance de Mgr Colbert, archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen, à la suite de la visite qu'il avait faite de l'église d'Ourville : « Le curé contribuera aux réparations du chœur, à proportion des dîmes qu'il perçoit ; ordonné que le clerc feroit les écoles avec assiduité, ou qu'il en seroit mis un autre à sa place. Fait et arrêté au château d'Angerville-la-Martel, le 28 juin 1684. »

G. 8437. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 15 pièces, papier.

1327-1789. — PARC-D'ANXTOT (LE). — Collation par Antoine Gaulde, vicaire général de l'archevêché, sur la présentation de Guillaume Cotterel, grand prieur de Saint-Ouen, au nom de Louis-François de Bassompierre, évêque de Saintes, abbé de Saint-Georges de Boscherville, à Guillaume Duhamel, de la cure d'Anxtot, 9 août 1680. — PAVILLY. — Acte par lequel Robert d'Esneval, sire de Pavilly, patron de l'une des portions de l'église Notre-Dame de Pavilly, se désiste des prétentions qu'il avait élevées, contre les religieux de Saint-Georges de Boscherville, pour le patronage de l'autre portion de la même église, 1327. — Acte passé devant le bailli de Rouen, par lequel il reconnaît que l'acte ci-dessus analysé était scellé de son propre sceau, mardi devant la Saint-Martin d'hiver 1327. — Présentation, par les Chartreux de Bourbon-lès-Gaillon, de Jacques Le Monnier, à la seconde portion de la cure de Pavilly, vacante par le décès de Nicolas Le Roy ; — refus fait par Pierre Acarie, vicaire général, de conférer le bénéfice au dit Le Monnier, 1636 ; — arrêt du Parlement qui maintient Le Monnier en possession de cette seconde portion de cure contre Etienne Louvel, curé de la 1re, lequel avait été présenté par le prieur de Sainte-Austreberte, et contre Jean Cotterel qui avait invoqué ses privilèges de gradué, 9 juin 1638. — Accord entre Etienne Louvel et Jacques Le Monnier, curé du Bourg-Baudouin en même temps que curé de la seconde portion de Pavilly : Louvel reconnaît le droit de Le Monnier, et celui-ci tient quitte son concurrent des frais du procès, 29 janvier 1639. — Donation faite par la Chartreuse de Gaillon à celle de Saint-Julien-lès-Rouen (l'une et l'autre représentant, pour partie de leurs biens, l'ancienne abbaye de Sainte-Catherine, supprimée), du patronage de la 2me portion de la cure de Pavilly, en considération de l'abandon qui avait été fait à la Chartreuse de Gaillon du droit de présenter au prieuré de Saint-Nicolas de Caudecote près Dieppe, 1713. — Homologation au Parlement, 5 mars 1725, de l'union de la 2me portion à la 1re par décret de l'archevêque à la suite d'informations, 1724. — Mémoire au sujet de la portion congrue due par les religieux de Saint-Georges de Boscherville : consultations de Lemerre, avocat au Conseil, 28 décembre 1724. — Prise de possession par Jean-Baptiste Bailleul, 1742 ; — par Jean Vitecoq, 1789, de la chapelle ruinée de Saint-Denis sur la côte de Saphimbec, à Pavilly. — PETIT-COURONNE. — Fondation par Robert, Adrien, Louis, Urbain, Germain et Charles Quimbel, en exécution des dernières volontés de leur frère Pierre Quimbel ; mention d'une pièce de terre dite le *Pré de l'Epine*, 1650. — Autre fondation de Pierre Marc, l'un des principaux habitants et ancien Trésorier de la paroisse de Saint-Aubin du Petit-Couronne, 1663. — Echange entre la Fabrique et Guillaume-Louis Haillet, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Rouen, patron de Couronne, 1729. — Contrat de vente, de 1667, faisant mention d'une rente due à la Fabrique. — Petit sceau de la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon.

G. 8438. (Cahier.) — 63 feuillets, papier.

1761-1790. — PENLY. — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes, ventes du pain bénit, des pommes de la place et du cimetière ; cueillette des gerbes. — 1764, reçu pour la vente d'une grille de fer pesant 103 livres, 10 livres 10 sous ; — sonnerie pour la fête des morts, 2 livres. Le curé P. De la Voye proteste de nullité contre ce compte... « Je demande réparation d'honneur pour un article inséré dans le compte, comme déshonorant et donnant à entendre à la postérité que j'étais un chicaneur et intenteur de procès mal à propos. L'article est nommément celui où il est dit que, conjointement avec M. de Montot, j'ai intenté un procès à l'église pour le banc de M. de Montot, tandis que ce sont les Trésoriers eux-mêmes qui sont en tout les agresseurs et donnent occasion à toutes les mauvaises affaires survenues à l'église. » — 1765, mention de la confrérie de Notre-Dame des Agonisants. — 1779, mention de la maison d'école. — « Pour la rénovation et l'enquadrement de l'obituaire, 1 livre 4 sous.— Pour la figure et image de saint Denis faite en neuf, 100 livres. » — 1773, « pour des fonts baptismaux neufs, 50 livres ; — pour la peinture des dits fonts et le blanchissage de l'église, 40 livres. » — 1775-1776, « pour le droit territorial, imposé au commencement de la gestion de Trésorier, 1 livre 16 sous. — Pour le devant d'autel, 35 livres. — Pour l'achat de 4 entes, les avoir plantées, armées, remoté les poiriers de la place, etc., 94 livres 2 sous. » — Pour réparation à la maison d'école, 3 livres 7 sous. — 1777, construction de bancs, de 2 confessionnaux, de stalles, du lambris et du berceau du chœur. — Journée de menuisier, 1 livre. — Mazet, entrepreneur, 857 livres. — Au sieur Morlaict, pour la peinture et l'image de saint Denis, 35 livres ; — au même, pour avoir renouvelé 4 tableaux et marbré leur encadrement, 21 livres ; — au même, pour la dorure et peinture du Christ, 16 livres ; — pour 83 jours de nourriture, 83 livres. — 1772, pour la vente de l'ancienne image de saint Denis, 12 livres. — 1780, payé pour la croix du clocher, 115 livres. — 1781, à M. Mazet, pour le lutrin, 18 livres. — 1783, construction d'une école neuve ; aux charpentiers, 42 livres 13 sous ; — aux maçons, 52 livres 2 sous ; — au couvreur, 65 livres 2 sous ; — au menuisier, 21 livres 5 sous ; — au serrurier, 5 livres ; — au voiturier, pour apport des matériaux, 16 livres ; — pour achat de tuile et faîtières, 20 livres 12 sous. — 1784, vitrage de l'école, 5 livres 17 sous. — Réédification du presbytère sur la demande de M. Clémence, nouveau curé, successeur de M. De la Voye.— 6 janvier 1787, on propose à M. de la Houssaye une place dans le banc d'œuvre, après celle du Trésorier. — 4 mars 1787, assemblée extraordinaire : « Consentons que le Trésorier en exercice fasse la dépense nécessaire pour ce qui concerne les enfants de chœur que M. le curé demande, affin que l'office se fasse avec plus de décence ; que les petits bancs placés devant ceux de Montot et de M. de la Houssaye servent au célébrant et au clergé dans leur forme actuelle, lorsqu'on célèbrera des grandes messes aux chapelles latérales, et pour éviter à tout procès dont nous sommes menacés par M de la Houssaye, nous authorisons M. notre curé, conjointement avec notre Trésorier, à présenter une requête, à notre nom, à M. le juge et bailly d'Eu. » — 27 mai 1787, « arrêté d'unanime voix qu'aussitôt que S. A. S. Mgr le duc de Penthièvre aura répondu à la demande qu'a faite, à notre nom, M. le curé, pour les bois nécessaires à la construction d'une tribune, il seroit de suite convoqué une assemblée générale, présence du procureur fiscal, aux fins de choisir un emplacement pour un nouveau banc d'œuvre, ensemble d'accorder ou non à M. de Montot le banc qu'il occupe à vie. » — 22 juillet 1787, difficultés avec M. de la Houssaye pour son banc. — 2 août, on ne réservera dans le banc d'œuvre que 2 places ; les autres seront attribuées à MM. de la Houssaye, qui en jouiront leur vie durante pour 12 livres de location annuelle. — Banc accordé à M. de Montot et à sa femme, moyennant 9 livres par an. — 24 août 1788, délibération pour réparations à faire au presbytère ; on reprendra la maison d'école occupée par la veuve Tellier, et M. le curé y placera un clerc pour l'instruction des enfants. Le curé offrait de payer la moitié de ses gages. — 25 janvier 1789, honoraires du fossoyeur ; « fera le tour du village avec les clochettes pour avertir de l'heure. »

G. 8439. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin, 18 pièces, papier.

1168-1787. — PENLY. — Fondations de Nicole Cordier, 1557 ; — de Denis Frechon, bourgeois de Dieppe, 1641 ;—de François Frechon, sieur de Montot, 1656 ; — de Nicolas Frechon, prêtre, vicaire à Penly ; veut qu'il soit établi en l'église de Penly une confrérie de Notre-Dame de Pitié, 1693 ; — de Jean Le Roux et de Simon Le Roux, son fils, laboureurs à Penly, 1622 ; — de François de Malderrée, sieur de Grainville ; on lui accorde une place de banc au pied du crucifix, de 7 pieds de long sur 3 et demi de large, avec faculté de

mettre ses armes au pilier proche du dit banc, du coté de l'autel sainte Barbe, 5 janvier 1664. — Titres de propriété. — Procès pour rentes dues à l'église de Penly, entre le curé Charles Caron et Louis du Beuil-Hélion, chevalier, seigneur de Châteauneuf de Combert, capitaine du régiment de la marine, ayant épousé Marie Barrière, veuve de Jean Palotier, bourgeois de Dieppe, 1684. — La plupart des pièces à peu près perdues par suite d'humidité.

G. 8440. (Registre.) — In-folio, 248 feuillets, papier.

1556-1622. — PETIT-QUEVILLY (SAINT-PIERRE DU). — Comptes de la Fabrique. — 1556, « payé en vin, le 14 juin, pour administrer les paroissiens, 7 sous 6 deniers. — Payé, tant en vin que en pain, pour avoir administré, le jour de Pâques, les paroissiens, 6 sous 9 deniers. » — 1558-1559, on refait le porche ; pour le bois, 105 sous ; — au charpentier, 75 sous. — 1567-1569, « pour le vin du jeudi absolut et samedi et jour de Pâques, 20 sous. — Payé pour le jour de Pentecouste, en touffeaulx, bourrelets et glayeuls et pour le moy, 4 sous 6 deniers.—Du lundi de Pentecouste, pour la procession faite à Sainte-Vaubourg, pour le passage des processions, 6 sous. — Du mardi ensuivant, pour aller à Sainte-Barbe, 4 sous. — A Jean Rafflon, pour le moy et glayeul du jour du Saint-Sacrement, 3 sous. — 8 septembre 1567, jour et fête de Notre-Dame, payé pour 2 pots de vin à administrer le peuple, jour de jubilé, 9 sous. — Huis fait derrière l'autel. — Pour ung galice d'estain et bénédiction d'icellui, 20 sous. » — 1569-1570, « pour le moy et glajeul de Penthecouste, 3 sous 6 deniers. — Le jour du Sacrement, pour le glajel et moy, 3 sous.— Du jour saint Pierre et saint Pol, pour le moy et glajeul, 2 sous 6 deniers. — Pour le passage des processions à aller à Sainte-Barbe et Saint-Adrien, 9 sous. » — 1572-1574, « procession à Grandmont, pour le clergé, 5 sous. — Lundi de Penthecouste, procession à Bonsecours, 13 sous ; — mardi de Penthecouste, procession à Sainte-Barbe ; — mercredi, procession à tous les grains de la paroisse. » — 1576-1577, « pour le passage de la procession, pour aller à Sainte-Barbe et pour le desjuner des prestres en revenant de la dite procession, 10 sous. » — 1577-1578, « pour le passage de la procetion quant on fut à Saint-Adrien, le lundi de Pentecouste, et pour le desjeuner des prestres, 10 sous ; — le mardi de Pentecouste, quant on fut à la procetion à Sainte-Barbe, payé pour le passage, 8 sous 3 deniers.— Reçu pour le sierge bénit, le jour de Pasques, 46 sous 7 deniers. — Tour réparée par Laurent Brisou et Pierre Matias, six-vingts-quatorze livres 10 sous. » — 1580, au peintre pour le paiement de la bannière, 13 livres 5 sous. — 1582, « pour ung calice de fin estain, fachon d'argent doré d'or et gravé, 50 sous. — Pour avoir fait refaire le bénesquier de plomb, 20 sous. » — 1585, « procession à Grandmont le 1er mai ; pour le desjuner du clergé, 25 sous. — Moy et glajeul de Pentecouste, 4 sous. — Lundi de Pentecouste, en revenant de Saint-Adrien, pour le desjuner du clergé, 25 sous ; pour le passage de la procession, 8 sous. — Le mardi, en revenant de Notre-Dame de Bonsecours, pour le desjuner, 27 sous 6 deniers. — Mercredi, passage de la procession allant à Sainte-Barbe, 10 sous ; pour le desjuner du clergé, 25 sous. — Jour saint Christophe, procession aux Amurées, pour le desjuner du clergé, 26 sous. — Jour sainte Anne, en revenant de Notre-Dame de Rouen, pour le desjuner du clergé, 24 sous. — Jour de Notre-Dame mi-août, pour le déjeuner du prédicateur qui avoit prêché à la messe, 5 sous. » — 1587, pour les tombes de défunt Noël Daré, 20 sous ;— de défunte la nièce de maître Laurent Burnouf, prêtre, chapelain, 30 sous.—1587, procession à Saint-Adrien, le lundi de Pentecôte ; — à Bonsecours, le mardi ; — à Sainte-Barbe, le mercredi ; — le jour saint Barnabé, aux Emmurées ; — à la Madeleine de Rouen, le jour de la Madeleine. — 1592, « raccoûtrement des vitres de l'église qui avoient esté cassez durant le siége de la ville pour voller et desrober la dite église. » — 1599, « pour une feuille de cliquant à mettre à la pomme de lierre, le jour de Pentecoste, 3 sous. » — 1600, « du vendredy des Rogations, je faict lever et pozer une croix de pierre de Vernon dans le semetière de la dicte église, laquelle a esté donnée et aumônée par nobles personnes Monsr de Fréville et Mademoiselle sa femme, en quoy il en a payé 12 escus par le marché faict avec le sculpteur, 116 sous 6 deniers. » — 1601, 6 journées de hucher, 12 sous par jour. — Pour avoir sonné la nuit de la Toussaint, 10 sous. — Pour 3 aunes de toile, pour faire un drap de la Passion, 46 sous 6 deniers ; — au peintre, 100 sous ; — pour la frange et le ruban, 20 sous.—1607, « au prédicateur qui a presché le caresme, pour avoir dit et célébré 4 messes, 20 sous. » – 1614, « au prédicateur qui a presché les avents, 20 sous. » — 1617, pour une vitre à l'église, 15 livres.— 1620, mention de la confrérie de saint Nicolas. — Comptes vérifiés par les grands archidiacres : Bigues, dernier avril 1517. — Buret (il sera [illegible]), 1[illegible] septembre 1593 ; — Behotte, 4 octobre 1608, 2 juillet 1612, 17 juillet 1621 (on fera faire un lambris au chœur) ; —

16 juillet 1612, 8 juillet 1614, 13 juin 1615 (enjoint à Etienne Defeu, chapelain, de faire lecture de la seconde partie du prosne, en la petite messe des festes et dimanches, et aussi d'avoir une robe dans un mois); — 22 juin 1616, 5 juin 1617, 22 juillet 1619 (le chancel sera lambrissé); — par les vicaires du grand archidiacre : Godeheult, 25 juillet 1560; — Guerard, 10 avril 1564; — Lambert, pénultième de novembre 1568, 26 avril 1572, 4 mai 1580; — Vaast Bouic, 14 janvier 1574; — N. Buret, 25 janvier 1585, 19 juillet 1588; — Haulteryve, 9 octobre 1586; — Le Brun, 27 juillet 1591; — J. Le Febvre, dernier août 1595, 6 août 1600, 23 septembre 1603, 23 janvier 1604; — R. De la Gastine, 23 août 1605; — Trabouillet, pénultième d'octobre 1606, 10 décembre 1607; — Dorcemaine, curé de Saint-Patrice, 22 février 1614; — Le Royer, 18 novembre 1618; — par le doyen de la Chrétienté, 14 juillet 1620 (ordonne que, conformément aux ordonnances de M. l'archevêque, les croix du pavé, tant du chœur que de la nef, seront ostées). — Curés de la paroisse : Pierre Houel, 1571; — Pierre Coquaigne, 1600-1622.

G. 8111. (Registre.) — In-folio, 274 feuillets, papier.

1567-1637. — PETIT-QUEVILLY. — Comptes de 1567 à 1636, rendus au vicaire, aux curé et paroissiens, des recettes et dépenses de la Fabrique, mais principalement de la communauté des habitants, en ce qui concernait leurs droits d'usage, leurs propriétés, l'entretien du chemin des *rivages* de la Seine, la comparence aux plaids des forêts, tenus en divers lieux; frais de procédures extraordinairement détaillés. — On mentionne, en général, les dépenses faites pour les processions des jours des Rogations à Sainte-Barbe, Bonsecours, Saint-Adrien, etc. — 1567-1569, « paié aux pionniers qui ont esté besongner aux rempars et forteresses par le commandement de MM. de la Ville, 37 livres 19 sous. — A Me Jacques Hardouyn, receveur de la Ville (de Rouen) pour le Roy et pour le prest, 25 livres. » — 1570-1571, procès pour la mare. — « Lundi de Pentecôte 1581, quant les gens de Monsr de Graville vindrent pour faire sortir les gens d'armes de la dicte paroisse, lesquels estoit venus au prebitaire de la dite paroisse pour prendre les noms et surnoms des dicts paroissiens, 30 sous. — Le 1er jour de juin 1581, pour advoir esté adjournez par le sergent Le Farge pour comparoir par devant Monsr d'Auberville pour dire et nommer le nombre des gens pestiférez de la dite paroisse, payé 17 sous 6 deniers. — Le vendredi 10me jour du dit mois, pour estre retournés par devant le dit sieur d'Auberville, pour les dits malades, pour eslire et leur bailler une maison pour les mettre tous ensemble, 16 sous 6 deniers. — Le dit jour de relevée, dans le manoir de Quevilly, pour un pot de vin, lequel a esté présence de l'enquesteur qui estoit venu pour prendre et eslire une maison pour mettre les malades, 5 sous. — Pour le vaceit *(vacat)* du dit enquesteur, pour sa course, 30 sous. — Payé aux pestiférés en plusieurs fois, 5 livres 15 sous. » — 1582, « pour un dîner pour le surgien et barbier des malades, 15 sous. » — Service général des trépassés de la paroisse. — Pour le dîner du prédicateur du carême, au jour de Pâques fleuries, 7 sous 6 deniers. — 1583, on fait refaire le *bénesquier* de plomb. — Pour le dîner du prédicateur, le jour saint Pierre, à la messe, et pour le vicaire, 10 sous. — 1584, « 8e jour du moys de novembre, pour advoir esté comparoir aux Estactz, jouxte le mandement de Monsr le bailly de Rouen, ou son lieutenant, payé, présence du vicaire Robert Saussyer et les paroissiens des autres paroisse, pour notre cotte part, la somme de 25 sous. — Pénultième jour de mars, payé le desjuner d'un sergent qui nous est venu sommer pour aller parler à M. de Carrouges (le lieutenant général de Normandie), 2 sous; — reçu le mandement du sieur de Carrouges, pour faire la garde en cette paroisse. » — Divers paiements faits aux pauvres pestiférés : Toussaint Gallot, la veuve Thomas Noyon, la veuve Pierre De Moy. — 1586, procès par devant M. Bodin, à la Chambre de la Réformation des forêts; 17 paroisses intéressées pour leurs droits d'usage. — 1586-1587, on va à Rouen « cheulx Monsr le lieutenant, mesme parler à l'enquesteur Hue, pour savoir ce que on devoit faire des personnes pestiférées. » — Sommation à un propriétaire de faire éventer une maison. — 1587-1588, don de 2 *craimes* et 2 fourmages au procureur du Roi. — 1588-1589, nomination d'un pionnier pour travailler aux fortifications; — achat de piquois et de pelles. — Bail et engagement des *rivages* de la paroisse. — 1589-1590, pionniers envoyés à Dieppe et au fort de Sainte-Catherine. — Assignation reçue de Messieurs de l'Union pour avoir à porter dans l'intérieur de Rouen les grains et foins de la paroisse. — Présent d'une douzaine d'alouettes. — « Pour une lettre de Mme d'Aumale pour nous exempter de soldars qui estois au Grand-Quevilly, 60 sous. » — Taxe pour les pionniers envoyés à Dieppe, 24 livres 10 sous. — Mai 1591, travaux au fort de Sainte-Catherine. La paroisse en est quitte pour 2 banneaux par la faveur de M. le curé. — Dupont, commissaire pour les fortifications de Sainte-Catherine. — Au secrétaire du vicomte

de Tavannes, pour une sauvegarde, 60 sous. — Juin 1591-juin 1592, travaux aux fossés de la ville de Rouen. Achat de hottes. — Juin 1593-juin 1594, « le mercredy 3me jour de novembre, que nous allâmes au Conseil à Rouen, pour une assignation qui nous a esté faicte pour comparoir aux Estats et à Louviers, et aprés que nous advons trouvé à notre Conseil qu'il nous y faloit comparoir, payé en despence 18 sous 6 deniers. » — Congé demandé à M. de Villars pour aller à Louviers, avec les Trésoriers des autres paroisses, 15 sous. — 1594-1595, démarches pour savoir ce qu'était devenu le curé ; — on parle à M. l'amiral (de Villars) pour l'emplacement des gardes. — 28 octobre 1597, présent au garde de M. de Montpensier (gouverneur de Normandie), « qui estoit venu pour nous préserver des soldars, » 58 sous 4 deniers. » — 1596, pour une sauvegarde du Roi, 8 livres 2 sous. — 27 novembre 1598, « quand nous fusmes assignés pour aller et estre présens à l'élection de ung homme pour aller aux Estats, en la présence de Louis Gallot et le curé de St-Etienne-du-Rouveray et viquaire de Sotteville, pour la despence, 16 sous. » — Présent à M. de Hanyvel. — On se rend à la maison de ville (de Rouen) pour avoir diminution des 6 hommes qu'on demandait à la paroisse pour travailler au fort de Sainte Catherine. — 1599-1600, travaux au dit fort. — Nouveau procés pour les coutumes. — Présent d'une *pouche de narians* à la femme de M. de Gallentine, commissaire du même fort, « quand il nous eut donné congé pour aller travailler au fort, 10 sous. » — Dépenses pour abattre les *bausquets* du *rivage*. — journée de manœuvre, 6 sous. — 1601-1602, curage des mares. — Juin 1603-juin 1604, on parle de réédifier le presbytère. — Alignement pour les *ricages*. — Remerciement à M. de Vix (*sic*) « de ce qu'il nous avoit conservé des troupes du Roi, 30 sous. » — Juin 1604-juin 1605, réédification du presbytère. — A Etienne De Fer, clerc et chapelain de la paroisse, pour ses gages de l'année, 38 livres, juillet 1605 ; — mention de la couverture en feurre ou chaume du presbytère. — 1606, « dépenses quand nous fusmes parler à MM. de la police afin de empescher que les navires ne deschargassent point à notre paroisse à cause des maladies. » — 1607, touffeaux baillés à MM. du Parlement. — 1608, nomination de vacher et de porcher pour la paroisse. — 1609-1610, au prédicateur du carême, 30 sous. — 1613-1614, 3 poules données en présent, 24 sous. — 1615-1616, à un des hommes de M. de Montbazon, pour avoir une sauvegarde, 75 sous. — 1616-1617, tour de l'église recouverte en ardoise. — A ceux qui ont sonné pour les Trépassés, 10 sous. — 1618-1619, procès aux eaux-et-forêts devant M. Corneille (le père du poète). — 1620, à 2 chirurgiens, pour avoir visité un petit enfant qui mourut en la maison d'Ysambart Chambet, 48 sous. — A deux cirurgiens qui visitèrent le corps mort de la fille de Philippe Machan, 32 sous. — A Coteret, pour avoir plaidé, 10 sous 8 deniers. » — 1624-1625, le vitrier Pinchon répare les vitres que des voleurs avaient rompues. — Au prédicateur du carême, 3 livres. — 1625-1626, au prédicateur de l'avent, 32 sous. — 1613-1622, présents, au Vicomte de l'Eau, au plancager, au procureur du Roi aux eaux-et-forêts, au verdier, presque toujours de cochons, dont le prix varie de 30 à 60 sous ; une fois (en 1615) d'avoine, pour 10 livres 15 sous ; une autre fois, en 1616, de 2 grands poulets d'Inde, pour 32 sous. — Curés de la paroisse : Thomas Dumouchel, 1569 ; — Pierre Coquaigne, à partir de 1598 ; — vicaires : Guillaume Symon, 1574-1576 ; — Nicolle Vallée, 2 juin 1577 ; — François Le Prieur, 19 mai 1578 ; — Richard Mallet, 24 juin 1579, 26 juin 1580. — — Robert de Baupte, 24 juin 1582 ; — Symon, 1584 et années suivantes ; — Michel Fontaine, 1595 : — après lui, Coquaigne, qui figure plus tard comme curé.

G. 5142. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1626-1660. — PETIT-QUEVILLY (SAINT-PIERRE DU). — Comptes de la Fabrique. — Aux dépenses, frais de procédures, extrêmement détaillés, concernant divers procès que les habitants de la paroisse eurent à soutenir pour leurs droits d'usage dans la forêt, pour leurs communes, pour leur contribution aux taxes imposées sur la Ville de Rouen, la réparation du chemin le long de la rivière de la Seine, etc. ; le traitement du vicaire qui tenait les écoles, de 36 livres par an, à partir de 1644 ; — le diner du clergé qui, aux fêtes de la Pentecôte, conduisait les processions à Saint-Adrien et à Bonsecours. — 1626, au clerc, pour une année de ses gages, 60 livres. — Pour un cochon donné à M. le verdier de la forêt du Rouvray, 52 sous. — 1627, procès soutenu au Grand Conseil, pour leurs marais et fieffes, par les paroisses du Petit-Quevilly, du Grand-Quevilly et du Petit-Couronne, contre les commissaires députés par le Roi pour la revente du Domaine ; — le dit procès continué en 1628, 1636, 1637. — 1628, assignation donnée aux paroissiens du Petit-Quevilly, par devant le bailli de l'Hôtel-Dieu, pour un enfant qui avait été trouvé dans une pièce de seigle du dimage de la paroisse. — 1630, « payé pour faire imprimer et signer les indulgences du jour de saint Pierre jusques au nom-

bre de 400, 7 livres. — Pour le moy et glayu du jour saint Pierre, 24 sous. — A M. Le Planqois, mercier grossier, pour la matière de quoy on a fait le contre-autel de notre église, 8 livres 15 sous. — MM. de Rouen nous auroient fait convenir devant les maîtres (des eaux-et-forêts) afin de nous voir condemner à faire réparer les fosses d'entre les brières et parc du Roy, tant nous que les paroissiens du Grand-Quevilly, Sotteville et Saint-Sever. » — 1633, 1634, « paié en despence, le jour de saint Pierre, pour avoir donné à disner aux hommes qui ont tendu et détendu la tapisserie mise à l'église et pour y avoir gardé durant le dit jour, 30 sous. » — Mention d'un service à l'intention des trépassés de la paroisse en général. — « Payé à Eustache Du Bosc, maître menuisier, demeurant au faubourg Saint-Sever, pour avoir fait une cloueson ou carolle et un lieutrain et une chère à prescher avec 2 bancs tenant ollonc des dictes carolles, 100 livres. — Au même, pour augmentation, 6 livres ; — au même, pour la carolle autour de la chapelle saint Sébatien, 30 livres ; – pour le vin du marché, 10 livres. » — 1635-1636, procès à la Vicomté de l'Eau sur la plainte du plancager, à cause du mauvais état du chemin des *rivages* de la paroisse. — Nouveaux paiements à Eustache Du Bosc, pour les marches, gradins, tabernacles du grand autel, pour une cloison des 2 côtés de cet autel, 2 amortissements sur la table du maitre autel, un amortissement au tabernacle, 2 pour le bois des balustres. — Paiements à Michel Lavoir, peintre, qui peignit et *grava* en or le tabernacle, l'image saint Pierre, plusieurs tableaux à la fermeture de la table du maitre autel. — 2 séraphins mis sur les 2 portes de la cloison du maitre autel. — 1636-1637, « à Pierre Dieul, qui avoit été envoyé, pour Grand et Petit-Quevilly, au siège de Corbie, porter les munitions de guerre suivant le mandement du Roi, 46 livres 15 sous. » — Achat de hottes pour aller travailler aux fortifications de Rouen. — 1637-1638, paroisse taxée pour sa part de 40,600 livres imposées par arrêt du Conseil sur la banlieue de Rouen. — Démarches pour obtenir diminution des taxes ; taxes réduites, l'année suivante, à 500 livres. — Démarches auprès de Mr le chevalier du Roi pour être exempts de loger les gens de guerre passant par la ville de Rouen. — « Pour remerciements à ceux qui nous ont exempté de plusieurs logements de gens de guerre, 32 livres ; — de gens de guerre étant logés au Grand-Quevilly. » — Pour avoir esté, avec Claude Gallot, trouver le cocher à Mme de Canville, pour le prier d'aller voir l'homme de chambre de M. le chevalier du Roy, pour sçavoir de luy si Monsieur son maître trouveroit bon que on luy presentast quelque présent pour le remercier de la pesne qu'il a prinse pour nous, pour les gens de guerre qui sont passés par la ville de Rouen, en despence, présence du dit cocher, 34 sous. — Pour avoir esté avec M. le curé, Philippe Daré, Claude Gallot, faire recherche et enqueste du vin qu'il pouvoit estre dans notre paroisse suivant le mandement de MM. de Ville, 22 sous ; » — procès-verbal porté à l'Hôtel-de-Ville de Rouen. — 1638-1639, démarches auprès de M. de la Vigerie, « pour les soldars qui estoient logés à Espreville, que l'on disoit devoir passer par le Petit-Quevilly. » — On envoie à Darnétal, « pour savoir des nouvelles des soldartz qui y estoient logés, qu'on disoit devoir venir dans la paroisse. » — Procès au bailliage contre la veuve Valentin Louys, pour l'obliger à faire le pain bénit. — Pour le pain blanc pour faire le dit pain bénit, au lieu de la dite veuve, 10 sous 8 deniers. — On relève la *réposée* du cimetière. — Réparation au chœur. — 1639-1640, démarches auprès de M. de la Vigerie, pour n'avoir point à loger le régiment de Vatimont. — On fait porter 2 charrettes de foin au Vieux-Palais, pour remercier M. de la Vigerie, 36 livres ; — plus 18 sous pour le portage, et 18 sous pour le voyage. — Mention de lettres portées, de la part de M. de la Vigerie, au *couronnel* du régiment de Piémont logé au grand et au petit Bosc-Bénard, « pour le prier de nous exempter du logement en passant par Rouen, 22 sous. » — 1640-1641, démarches auprès de M. de Paris, Intendant, pour un motif semblable. — Homme envoyé à Bourgtheroulde « pour savoir si les dix compagnies du Pontchasteau s'avançoient pour loger, 30 sous. » — Autres démarches auprès du major et de M. Pacecal (le père de Blaise Pascal), toujours à même intention. — 1641-1642, procès en la Chambre de la Réformation générale des forêts pour les droits d'usage de la paroisse ; — autre procès avec le plancager et avec les commissaires du Roi, pour la réparation du chemin du *rivage* et les droits d'amortissement. — 1642-1643, remerciements pour l'exemption des gens de guerre qui avaient passé par Sotteville. — Moutons saisis et menés à l'auberge de l'*Ecu*, au faubourg Saint-Gervais, pour contraindre les habitants au paiement des droits d'amortissement, se montant à 696 livres. — « Payé pour avoir raccourci et remonté la croix de la Mivoye, 53 sous. » — 1643-1644, procès au sujet d'un fossé dans les communes du Grand et du Petit-Quevilly, dites les *Grandes Marettes*. — 1644-1645, démarches auprès de MM. de Ville, pour n'avoir point de soldats à loger ; mais il fallut pourtant en loger une compagnie. — Mention du sieur Périer,

conseiller en la Cour des Aides de Clermont, commissaire député pour procéder, dans l'étendue de l'ancienne Généralité de Rouen, à l'exécution de sa commission pour le Domaine. — 1646-1647, la paroisse contrainte à payer sa part de l'emprunt imposé à la ville de Rouen ; le Trésorier est arrêté prisonnier. — La même paroisse obligée à contribuer à la nourriture des prisonniers espagnols, pour lesquels elle paie, en 2 fois, une somme de 121 livres 5 sous. — Mention du logement des gardes de M. le Prince ; — de la visite du chemin des *rivages* par le plancager ; — de l'Intendant Miromesnil. — 1647-1648, il est encore question du logement des gardes du duc de Longueville. — 1648-1649, démarches pour faire changer l'ordre des gens de guerre qui étaient à Saint-Gervais, et les détourner de venir loger dans la paroisse. — Remerciements à MM. d'Etalleville et de Quevilly, pour la peine qu'ils avaient prise de faire changer l'ordre des gardes du corps de la Reine, qui avaient marqué leur logement dans la paroisse. — Ordre de fournir 8 chevaux ou *quevalles* avec une charrette, pour porter les munitions de guerre; contre-ordre, attendu l'accommodement fait avec la princesse de Longueville. On ne demandait plus que quelque charrette, pour porter à Cailly du pain de munition aux gens de guerre qui s'y trouvaient. — 1650-1651, « j'ay baillé, par le commandement de M. le curé, aux enffans de deffunct François Lasne, durant qu'il estoit afilgez de la maladie contagieuse, 20 sous. — Dict le dit Barry avoir payé à un petit garson que l'on envoya, avec M. le vicaire, à la Madeleine pour savoir sy l'on receveroit une pauvre femme qui estoit mallade et proche de l'église, 2 sous ; — à la femme et enfans de Augustin Gallot, estant à la maladie contagieuse, 20 sous. » — 1651-1652, « on fait sortir les moutons (au nombre de 106), qui estoient tenus à moitié par plusieurs personnes de la paroisse, et qu'on avoit trouvés pâturans sur les communes, et on les fait enfermer aux prisons du manoir seigneurial. » — 1657-1660, long procès à propos d'un enfant trouvé dans la grande rue de la paroisse, et dont l'Hôpital-Général refusait la charge ; la Cour finit par ordonner que l'enfant serait porté au Bureau, et que la paroisse paierait 40 livres par an jusqu'à ce que l'enfant eût atteint l'âge de 7 ans, condition que la paroisse ne voulut point accepter, puisqu'on la voit acheter un plat destiné à *cueillir* pour l'enfant dans l'église, payer à une femme du village 31 livres 13 sous 4 deniers par 8 mois pour la nourriture de l'enfant, et 4 livres pour l'enterrer. — Un conseiller au Parlement, M. de Ste-Hélène, qu'on était aller voir, avait dit aux délégués de la paroisse : « Mes enfants, je ne vous saurois vider devant Pasque, dont nous fûmes remis après Quasimodo, » ajoute le comptable. — 1658-1659, « pour avoir donné à dîner au clergé qui a conduit la procession à Saint-Adrien et Bonsecours, pour les deux années, 32 livres. — 1659-1660, procès en la Vicomté de l'Eau pour le chemin du *rivage*. — Curés de la paroisse : Coquaigne, 1626-1634 ; — Pierre Absolüe, 1635-1660. — Ce registre contient plus de renseignements pour l'administration civile de la paroisse que pour le culte.

G. 8443. (Registre.) — Sans couverture, 41 feuillets, papier.

1691-1723. — PETIT-QUEVILLY. — Comptes de la Fabrique. — Double du registre précédent.

G. 8444. (Registre.) — In-folio; 10 feuillets, papier.

1691-1723. — PETIT-QUEVILLY. — Comptes de la Fabrique. — Mention de la grêle arrivée en 1694. — 1698, Philippe Bare obtient, pour 6 livres, une place dans l'église, pour y placer un banc qu'il fera faire à ses frais. — 1700, pour l'avis de 2 avocats, 7 livres 12 sous. — 1704, à M. Buret, fondeur, pour la cloche, 242 livres 14 sous ; — à celui qui grava les armoiries sur la cloche, 5 livres. — Pour un pot de faïence à mettre sur l'autel, 3 sous. — Pour 18 chandeliers de bois mis sur les carolles, 3 livres 12 sous. — 1er dimanche, 6 de mai 1714, à l'avenir, l'élection du Trésorier aura lieu avant l'adjudication du *rivage;* elle est fixée au 1er dimanche de mai, de 2 ans en 2 ans. La reddition des comptes se ferait le dimanche après la fête de saint Pierre. — 1717-1719, on fait « le dessus de la chaire à prêcher. » — Comptes vérifiés par les grands archidiacres : de Y de Seraucourt, 13 mai 1701 ; — Armand de Tourouvre, 30 juillet 1704. — Curés : Adrien Pille, 1694-1712 ; — Bataille, 1712-1722.

G. 8445. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

1721-1767. — PETIT-QUEVILLY. — Comptes de la Fabrique. — 1725, consultation d'avocat, 30 sous. — 28 novembre 1729, Marie-Anne Gallemant, veuve de Nicolas Carrey, laquelle avait déjà donné la tapisserie et le tableau de saint Pierre pour la décoration du chœur, etc... offre à la Fabriqne un soleil pour l'exposition du Saint-Sacrement, à condition que, sous le bon plaisir de l'archevêque, il fût célébré *gratis*, après complies, un salut solennel, les jours de Noël, Pâques,

Pentecôte, Saint Pierre, Assomption, Nativité de la Sainte-Vierge, Dédicace et Toussaint, la dite fondation approuvée par l'archevêque. — 21 juillet 1737, don d'une chape par un anonyme. — 1742-1743, ormes plantés dans le cimetière. — Pour les honoraires des prêtres aux 4 processions, 32 livres. — 1756, vicariat couvert en paille longue. — Dispenses de gérer, en obtenant toutefois la qualité et les honneurs d'ancien Trésorier, à Charles Quimbel, et à sa future épouse, moyennant 200 livres, 26 octobre 1733 ; — à André Aubé, moyennant 100 livres, 1er mai 1740 ; — à Jean Lasne, moyennant sa promesse de paver l'église en pavé de Caen, à l'exception du chœur et du dessous des bancs, 7 mai 1747 ; — à André Dupas, moyennant 120 livres, 4 mai 1749. — Comptes vérifiés par les grands archidiacres : Terrisse, 26 mai 1739 ; — Saint-Aulaire, 2 juillet 1758 (il prescrit d'acheter un missel et un graduel). — Curés de la paroisse : Bataille, 1730-1734 ; — Jean Louvet, 1737 ; — Beauquesne, 1740-1757.

G. 8446. (Cahier.) — 25 feuillets, papier.

1758-1775. — PETIT-QUEVILLY. — Délibérations des propriétaires et habitants de la paroisse du Petit-Quevilly, assemblés au son de cloche, et sur l'avis du bedeau, en présence du curé ou vicaire, pour les affaires de leur communauté. — 17 septembre 1758, en conséquence du récent décès de Me Henri-Antoine Beauquesne, dernier curé, on présentera au lieutenant-général une requête pour qu'il soit dressé procès-verbal de l'état du chancel de l'église et du presbytère. — 6 mai 1759, pouvoir donné pour accepter un projet de transaction avec les religieux du Bec-Hellouin, seigneurs de la paroisse. — Baux, adjudications des biens et revenus appartenant à la communauté. — Criée des bancs. — 24 septembre 1769, contre le fermier de la ferme du Gord, appartenant aux Frères de Saint-Yon, lequel avait entrepris de passer avec charrettes sur les prairies et *rivages* de la communauté. — 29 décembre 1771, acceptation d'une fondation que Jean-Baptiste Mesnard, prêtre de la congrégation de la Mission à Paris, voulait faire faire pour l'instruction des pauvres filles de la paroisse. — Jean-Baptiste Du Busc, curé.

G. 8447. (Cahier.) — 8 feuillets, parchemin.

1390-1515. — PETIT-QUEVILLY. — Lettres de Jean Maillart, licencié ès-lois, lieutenant général du vicomte de Rouen (1515), contenant vidimus de vidimus de divers documents concernant les droits d'usage des habitants du Petit-Quevilly et autres paroisses dans la forêt de Rouvray : Lettres de Charles VI, Paris, 5 novembre 1390, dernier juillet 1403 ; — ordonnances des souverains maîtres et réformateurs des eaux-et-forêts du royaume et des réformateurs des eaux-et-forêts de Normandie : Hector de Chartres, Jean, seigneur du Mesnil et de Pierrecourt, Jean Crespin, seigneur d'Orcher et de Planes ; — mandements des gens des Comptes.

G. 8448. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier ; 1 plan.

1503-1757. — PETIT-QUEVILLY. — Pièces anciennement classées sous la cote Liasse 2. — Donation faite par Simon Daré à la Fabrique de Saint-Pierre de Quevilly, d'une pièce de terre au triège du Haut-Dos, « affin d'estre associé et accompagné ès biens faiz, messes, prières de la dite église, » 19 avril 1503. — Adjudication par les commissaires généraux pour la vente et revente du Domaine, aux habitants du Grand et du Petit-Quevilly et du Petit-Couronne, de 4 acres de terre, pour une somme d'argent à ajouter au prix d'un précédent engagement, 1628. — Procès à la Vicomté de l'Eau au sujet de la prétention (reconnue non justifiée) des habitants du Petit-Quevilly, d'avoir le droit exclusif de haller les navires et bateaux depuis le port de Croisset jusqu'à Rouen, 1745. — Procès, au bailliage de Rouen, entre les mêmes habitants et Jean-Baptiste Baudran, fermier de l'abbaye du Bec, à propos de la prétention des dits habitants d'être dispensés du paiement en essence de la dîme de leurs verdages, moyennant 1 écu par an, pour chaque acre, 1754-1755. — Bail fait par les religieux du Bec au dit Baudran, pour 9 ans, moyennant 3,100 livres par an, etc... des terres et rentes seigneuriales et des deux tiers des grosses dîmes de la paroisse du Petit-Quevilly, 2 janvier 1753. — Consultation signée des avocats Savin et Ferry, 1754. — Procès en la Vicomté de l'Eau, entre les mêmes habitants et les mêmes religieux, au sujet de la chaussée dite la Bateure, près du hallage, 1757. — Plan, de la même année.

G. 8449. — (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

1455-1738. — PETIT-QUEVILLY. — Pièces anciennement classées sous la cote Liasse 3. — Fondations en faveur de la confrérie de Notre-Dame, érigée

en l'église de Saint-Pierre de cette paroisse par Michel Cointrel, 1623; — par Jacques Marc, 1638; — par Simon Poullain, 1494; — par Simon Thomasset, 1455; — en faveur de la Fabrique, par Jean Le Forestier, 1598; — par Anne Gallemant, veuve de M. Carrey, 1729. — Aveu rendu par Robert Le Gendre, au nom de la paroisse, pour biens communaux relevant du Roi, 1617. — Procès au bailliage de Rouen, et, par appel, en la Chambre de l'Edit, entre les Trésoriers et Prégent de Gislain, sieur du Houx, pour arrérages de rentes de fieffe dues par celui-ci, au droit de sa femme, héritière de Pierre Du Couldray, sieur de Fréville, 1610. — Procès pour le curage des fossés, 1715. — Adjudication à la paroisse de terres vaines et vagues (réunies au Domaine) par Christophe de Thou, sieur de Saint-Germain, grand-maître des forêts, commissaire du Roi, 1577. — Sentence de Florent Périer, conseiller en la Cour des Aides de Clermont, commissaire du Roi pour la revente du Domaine, 1645. — Quittances du droit de confirmation, 1738. — Mention des curés de la paroisse : Pierre Absolüe, 1638; — Girard Valle, 1670; — d'Antoine Bussevestre, sénéchal de la seigneurie du Petit-Quevilly, 1625; — de Pierre Le Pegot, sieur du Hausay, bailli de la baronnie et haute justice de Préaux et d'Emendreville, 1635. — Lettres de frère Robert de Seboucourt, garde du scel des obligations du tabellionnage de Notre-Dame-du-Pré; — Richard De la Champagne, prêtre, tabellion, 1455.

G. 850. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 66 pièces, papier.

1551-1767. — PETIT-QUEVILLY. — Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 4. — Divers comptes, assez mêlés, de la Fabrique, de 1551, 1609, 1612, avec lacunes. — 1551-1552 : « pour la taxe des denyers que le Roy a prins sur chacun clocher, 112 sous 6 deniers. — Pour ung souplis acheté pour l'église en la vendue des biens du vicaire deffunct, paié 10 sous. Le mardi des festes de Pentecouste, que la paroisse feist procession à Grand-Mont, paié pour la despence du vicaire et du clerc, 5 sous. — A ung peintre, pour avoir peinct les 2 chapelles, 9 livres 10 sous. — A ung menuisier, pour avoir faict le tabernacle, 8 écus sol, valant 18 livres 8 sous. — Pour le vin des serviteurs du dit menuisier, 4 sous. — Pour les vitres et pour la serrure du dit tabernacle, 40 sous. — Pour les 2 pillers qui portent les 2 anges des 2 costés du dit tabernacle, 34 sous. — Pour le ciel estant sur le dit tabernacle, a esté, pour la toille, frenge et façon, 77 sous 1 denier. — A ung peintre, pour avoir peinct le dit tabernacle, le dit ciel, et quéru tout ce qu'il a fallu de son mestier, et pour avoir racoustré le crucifix et les 2 ymages d'auprès et peinct l'arche et le derrière du dit tabernacle, 24 livres. — A Jehan D'Orléans, ymaginier, pour ung ymage de saint Paul et l'entrepié, de tout agréé, 15 livres. » — 1552-1553 « pour l'estuy du calice d'argent, 15 sous. — Pour 2 contre austels, 40 sous. — Pour chopine de vin, le samedi de Pasques, 12 deniers. » — 1554-1555 « pour le vin qu'il a fallu pour administrer les parroissiens le jour de la Pentecouste 1554, qui estoit le jour du jubilé envoyé par Saint Père le Pape, paié 8 sous. — Pour les chapeaux et touffeaux pour le dit jour de Pentecouste et le jour du Sacrement, paié 10 sous 6 deniers. — Pour ung épistolier et ung autre livre à dire des leçons, 18 sous. — Pour la visitation de l'archidiacre, 5 sous. — Pour avoir changé ung calice d'estain en une escuelle pour faire la cueillette pour le bacin de l'œuvre, 6 sous. — Pour la refaçon du candelabre de l'estoile au chœur, 22 sous 6 deniers. — Pour le bouix de Blanches Pasques, 8 sous. » — 1555-1556, « pour une année de la Débite, payé à la Fabrique de l'église métropolitaine de N. D. de Rouen, 4 sous 6 deniers. — Pour l'obit et service faict, le karesme dernier, pour les bienfaicteurs de l'église, 6 livres 11 sous 5 deniers. — Pour le jour de la Toussainctz, payé pour avoir sonné pour nos amys trespassés, 5 sous. — Pour la façon de 2 soupplys pour les enfantz qui chantent au lieutrain, 8 sous. — Pour 3 pos de vin, le 1er jour de mars 1555, jour du jubilé, pour administrer les parroychiens, 7 sous. — Pour le vin qui fut baillé pour administrer les parroychiens, que pour le disner qui fust faict, au lieu presbitéral, le jour de Pasques, 19 sous 6 deniers. » — Procession à Notre-Dame de Sainte-Vaubourg, et, le jour des Rogations, à Saint-Sever. — Au prédicateur, pour sermon, 2 sous 6 deniers. — Achat d'herbes à semer et de *feuillée* le jour du Saint-Sacrement. — 1596, procès à l'officialité avec le curé pour la réparation du chœur. — 1597, vente de saules au profit de la Fabrique. — 1610-1611, « moy et glaygeul acheté pour le jour de la Pentecôte. — Tant pour le pain que pour le vin à administrer le peuple à la feste de Pasques, 2 livres 3 sous. » — Comptes vérifiés par Guerard, dernier août 1595, 10 août 1597, 16 octobre 1599, — par Belotte, 11 septembre 1609, 11 mai 1610; — par Dorcemaine, 28 décembre 1611. — Pierre Crespin, curé avant Coquaigne, 1552-1554. — Basin, vicaire, 1556. — Divers titres de propriété : échange entre la Fabrique et Pierre Du Coudray, sieur de Fréville et de Ruffault, 1578. — Constitutions de

rentes, 1638, 1644. — Baux des terres de la paroisse ; adjudication des saules et de la graine de deux ifs dans le cimetière, avec obligation au preneur de ne point *gauler*, mais de *locher* simplement les arbres, 1684. — Procès avec Pierre Le Brument, sieur de Fresquiel, ancien gendarme de la garde, au sujet des arrérages d'une rente provenant d'un contrat de fondation de Jean Le Brument, 1699-1701. — Décret des héritages de Pierre Le Brument, sieur de Fresquiel, Elu en l'Election de Rouen, 1734. — Quittances de droits d'amortissement et de droits dus pour atterrissements. — Consentement donné par les maîtres de la confrérie de la Nativité de la Sainte-Vierge à ce que le curé fît construire pour le logement du vicaire un bâtiment sur le fonds de la confrérie, dit communément *l'Ecole*, provenant d'une donation de M. Jacques Marc, 14 mars 1700. — 2 lettres de Mme Pavyot d'Auneuil, relatives à une rente, 1764, 1767.

G. 8451. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1455-1711. — PETIT-QUEVILLY. — Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 5. — Accord, au tabellionnage de Rouen, avec les paroissiens de cette paroisse, demeurant au fief des religieux du Bec-Hellouin : « Feu Guillaume Alorge disoit avoir droit de prendre et avoir, pour chacun an, 2 boisseaulx de seigle de rente sur chacune des masures ou feus d'icelle paroisse et seigneurie, à cause et pour raison des franchises et droitures que avoient iceulx paroissiens en la forêt de Rouvray, appartenant au roy notre sire, et laquelle rente le dit Guillaume Alorge disoit à luy appartenir à tiltre de la succession de feu Robert Alorge, son père, qui l'avoit eue et acquise de messire Jehan Braque, chevalier, lequel les avoit en précédent eubs et acquis de feu Richart Fichon, pour laquelle rente il avoit, en deffault de paiement, fait justice manuelle pour les arrérages coustumiers et sur chascune des dites masures; » à la suite de longs procès et après la mort du dit Guillaume Alorge, « Arnault de Trenchelion, escuier, et damoiselle Alips Alorge, sa femme, Pierre de Villers dit Tauppin, escuier, et Jehanne Alorge, sa femme, pour acheter paix et eschiver aux frais, mises et despens du procès, » se désistent du droit prétendu sur les dites masures tant vides que pleines, moyennant paiement de 78 livres tournois, 24 janvier 1455. — Acte par lequel les paroissiens quittent Roger Piquot, ses hoirs et ayant cause, « de toutes les sommes de deniers qu'ils avoient reçues pour le faict du procès de la rente de seigle, » 1460. — Fondation de Raoul De la Vigne, curé de Notre-Dame de Franquevillette et de Jehan Le Caron, toilier, 1493. — Fieffe faite par les paroissiens du Petit-Quevilly à noble homme Jean du Vergier, docteur en chacun droit, seigneur et baron d'Asletz, président des Généraux, 1486. — Echanges entre la paroisse et divers : Pierre Du Couldray, sieur de Fréville et de Ruffault, 1575 ; — Denis Mottet, sieur de Sahurs, procureur au Parlement, 1612 ; — Jean de Lesdo, sieur de la Rivière, avocat au Parlement, 1643 ; — Pierre Laillet, écuyer, sieur d'Orcher, 1659 ; — Nicolas Dupas, curandier, 1666. — Procès, au bailliage, pour pâtures dans les prairies de Quevilly, contre un nommé Lefèvre, locataire d'une cour sans habitation, dans laquelle il lui arrivait de mettre jusqu'à 200 bœufs, 1603 ; — contre les gardes des 4 boucheries de Rouen, 1607 ; — contre les habitants de Saint-Sever, 1620-1622. — Extrait de la Déclaration des biens de l'abbaye du Bec-Hellouin, à laquelle appartenait la seigneurie du Petit-Quevilly, 1521. — Aveu aux religieux de cette abbaye par la communauté du Petit-Quevilly, 1619. — Prises et saisies de biens pour prétendues mouvances, 1619. — Quittances des droits d'amortissement.

G. 8452. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier ; 2 plans.

1461-1782. — PETIT-QUEVILLY. — Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 7. — Vente par Thomas Beaufrère, et par Jeanne, sa femme, à Robert Des Hezes, de Saint-Maclou de Rouen, d'une masure sise au Petit-Quevilly, 1461 ; au dos du contrat, mention de lecture à l'issue des messes paroissiales du Petit et du Grand-Quevilly ; — fieffe de la dite masure par le dit Des Hezes à Richard Vautier, 1477. — Arrêt du Conseil Supérieur de Rouen, portant approbation et ordonnant l'enregistrement des lettres de fondation de l'école établie au Petit-Quevilly, pour les filles, par Jean-Baptiste Mesnard, prêtre de la Mission, 20 mars 1772. — Titres de la rente affectée à cet établissement sur les Drapiers de Paris. — Aveux baillés aux religieux du Bec-Hellouin, 1603, 1770. — Baux. — Procès avec les Frères de Saint-Yon, propriétaires de la masure du Gord, pour une servitude de passage, 1770. — Plan du rivage de la Seine appartenant aux paroissiens, sans date. — Mention du lieu dit la Haye-le-Comte, et de Jacques Garoul, écuyer, du Grand-Quevilly, 1461.

G. 8453. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 66 pièces, papier ; 2 imprimés.

1583-1781. — PETIT-QUEVILLY. — Baux. Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 8. — Procès des paroissiens contre l'Hôtel-Dieu, à l'occasion d'une pièce de pré qu'on avait voulu clore : « Sera considéré que la paroisse du Petit-Quevilly, comme il est notoire, est tout joignant la ville de Rouen, peuplée de beaucoup de paouvres gens qui n'ont aulcuns moïens de vivre que d'une vache ou deux, qu'ils nourrissent au moïen des herbes qui sont rendues communes après la levée de la première herbe en toutes les prairies de la paroisse, » 1583. — Ordonnance des Commissaires députés par le Roi pour la recherche des droits d'amortissement, 28 novembre 1639 (imprimé). — Vente par Pierre Roque, sieur de Varengeville, président et lieutenant général au bailliage de Rouen, à Nicolas Dupuis, curandier, de 2 pièces de terre à Saint-Sever et au Petit-Quevilly, 1648. — Mandement des conseillers échevins de Rouen aux Trésoriers du Petit-Quevilly, pour que ceux-ci, le vendredi ensuivant, envoient un banneau, attelé de 2 chevaux, avec un homme pour le conduire, et 2 autres hommes ayant chacun une pelle, à l'effet d'enlever les glaces et neiges des rues de la ville, à peine de 50 livres d'amende, 4 février 1660. — Procès des paroissiens avec Jacques et Pierre Laillet, écuyers, sieurs de Sommery et de Saint-Pierre, pour fermage de prairies, 1659 ; — avec Catherine Liot, veuve de feu Nicolas De la Haye, et Pierre Le Masson, qui tenaient à moitié, des Bouchers de Rouen, des moutons et brebis, pour avoir laissé pâturer des bestiaux au préjudice des droits de la paroisse, 1651 ; — avec l'Hôtel-Dieu de la Madeleine, pour un enfant trouvé, 1663 ; — avec les paroissiens du Grand-Quevilly, qui contestaient à ceux du Petit-Quevilly la propriété d'une pièce de 3 acres (sans date, XVIIIe siècle). — Transaction au sujet de la mare, entre les religieux du Bec-Hellouin et les habitants du Petit-Quevilly, 1759. — Consultations des avocats Ducastel, Fremont, Leboucher et Dutronché, au sujet du banc des religieux dans l'église ; — du droit de banon, 1775, 1779, 1780, 1781. — Ordonnance d'Antoine-François Le Fèvre d'Ormesson, Intendant : les paroissiens du Petit-Quevilly feront partir, 24 heures après la publication de cette ordonnance, qui sera faite par le curé, issue de messe paroissiale, le soldat de milice de la dite paroisse, pour se rendre à Neufchâtel, à peine, contre le sindic, de garnison actuelle, et, contre le soldat, d'être poursuivi comme déserteur. Et, en cas d'absence du dit soldat, enjoint au sindic ou Trésorier de la paroisse, d'envoyer 2 archers en garnison dans la maison des père et mère ou plus proches parents du dit soldat de milice, pour les obliger à le représenter à Rouen, 6 avril 1695 ; signé d'Ormesson. — Dans cette ordonnance, l'Intendant dit que, par la revue qu'il avait faite, le 31 mars précédent, à Neufchâtel, du régiment de milice d'Herbouville, il avait constaté que plusieurs soldats manquaient (imprimé) ; au bas du placard, certificat, par le curé, de la lecture qu'il avait faite de cette ordonnance.

G. 8454. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin ; 94 pièces, papier ; 3 imprimés.

1428-1775. — PETIT-QUEVILLY. — Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 9. — Bref du pape Clément XI (5 avril 1701), par lequel des indulgences sont accordées à ceux qui visiteraient l'église du Petit-Quevilly, le jour de la saint Pierre et saint Paul ; visa du vicaire général Longuet, 23 juin 1702. — Une note écrite au dos de la pièce nous apprend que ces indulgences furent obtenues par Bernard-Claude Deshayes, marchand de Rouen, étant alors à Rome. — Adjudication des biens de la paroisse à diverses époques. — Déclarations de ces biens, 1757 ; — criée des mêmes biens. — Procès-verbal d'élection de Trésorier. — Mandement de Henri VI, roi de France et d'Angleterre, au prévôt de Paris ou à son lieutenant, pour faire renvoyer devant le bailli de Rouen un procès, au sujet de la mare du Petit-Quevilly, entre les habitants de cette paroisse qui en réclamaient l'usage, et l'abbé du Bec-Hellouin qui, sous prétexte de privilège de scolarité, avait fait porter l'affaire devant le dit prévôt, pour *travaillier et esbahir* les paroissiens du Petit-Quevilly, qui étaient *simples personnes*, et ce nonobstant la coutume du duché de Normandie, 17 septembre 1428. — Sentence de Simon Morhier, prévôt de Paris, en conséquence du dit mandement, 15 juin 1428. — Certificat de Beauquesne, curé depuis 19 ans du Petit-Quevilly, en faveur du droit revendiqué en cette mare par les habitants de sa paroisse, contrairement aux prétentions du fermier des religieux du Bec-Hellouin, 1756. — Quelques pièces des procès des paroissiens avec Jean de Gillain, sieur du Houx, 1610 ; — avec les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Rouen, pour la nourriture de l'enfant trouvé, 1620. — Congé de cour donné par Roger Le Petit à Robert Des Hezes, demeurant à la Madeleine de Rouen, 8 février 1459 (V. S.) — Extrait des taxes imposées sur la paroisse en 1646 ; parmi les imposés, Jac-

ques Dugast, imprimeur libraire ordinaire du Roi, à Paris, rue de la Boucherie, proche le pont Saint-Michel, à l'*Olivier*, pour propriétés au Petit-Quevilly. — Ordonnance de l'Intendant, M. de la Bourdonnaye, relative aux réédifications à faire au presbytère de la paroisse, en conséquence de l'adjudication faite par son subdélégué, M. Baillard de Caumont, 1733. — Diverses pièces imprimées concernant la taxe de 66,000 livres sur les villes et autres lieux, pour décharge des garnisons, 1647; — le registre des contrats et quittances des finances des engagements des droits de la Couronne et la confection des papiers terriers, 1660; — les cens et rentes dues au Domaine, 1663.

G. 8455. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1465-1785. — PETIT-QUEVILLY. — Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 10. — Acte de désistement de Jean Lasne, fermier à recueillir le droit des défauts du guet de la châtellenie de Rouen hors la ville par bail du grand sénéchal de Normandie, 27 novembre 1465. — Aveux baillés aux religieux du Bec-Hellouin, 1681, 1758, etc. — Baux emphytéotiques à Pierre Dupas; — à Louis-Mathieu Sehier, archidiacre, vicaire général, 1761. — Donations faites à la Fabrique par Simon Poullain, 1494; — par Jehan Des Hezes, 1502. — Information faite par M. Puchot du Plessis, Trésorier de France au Bureau des Finances de Rouen, au sujet de la consistance de la paroisse du Petit-Quevilly, aux fins de l'imposition de 40,000 livres d'emprunt sur les paroisses de la banlieue de Rouen : « Pierre Absolüe, curé, âgé de 30 ans, déclare que sa paroisse est composée de 30 feux, dont 10 occupés par des personnes de Rouen, qui elles-mêmes les occupent, n'y ayant qu'une court et petit jardin derrière leur maison; — qu'il s'y trouve 100 acres de terre labourable, et environ 44 acres de prairies; — que 40 acres appartiennent en propriété aux religieux du Bec, lesquels les baillent à ferme; — que la receutte dernière a été fort (médiocre), à raison que les terres sont toutes sablon et marais; — qu'il y a 4 ou 500 paroissiens qui n'ont pour tout bien qu'une petite maison, et ne font d'autre ménage que la nourriture d'un pourceau ou 2; — que, l'année dernière, ils ont eu 2 ou 3 logements de gens de guerre; — que le curé a le tiers de la dîme, les deux autres tiers pouvant être affermés pour 300 livres, etc., » 1638. — Pouvoir donné par les paroissiens aux Trésoriers de faire des baux afin d'avoir les moyens d'achever la réédification de l'église, pénultième de mars 1514. — Procès au sujet d'une pièce de pré, entre Pierre Laillet, écuyer, sieur de Saint-Pierre d'Orcher, et les paroissiens, 1662. — Quittance de Jean Absolüe, seul héritier du curé Pierre Absolüe, décédé, 24 mai 1662. — Sentence du bailliage de Rouen, au sujet des bancs; le Trésorier autorisé à continuer la subhastation et à s'en faire payer par avance, parce qu'il était arrivé, au moment de la mise aux enchères, « que de pauvres gens borgnes, hors d'état de payer, s'étaient portés enchérisseurs dans la vue de priver la Fabrique de ses ressources, » 1779. — Constitution de rente au profit de Robert Marc; 10 livres tournois pour un capital de 100 livres, 1571. — Mention de Pierre Mynée, lieutenant commis de Jean Blosset, bailli de Rouen, 1465.

G. 8456. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 74 pièces, papier.

1628-1757. — PETIT-QUEVILLY. — Pièces classées sous l'ancienne cote Liasse 10. — Baux des biens de la Fabrique. — Extrait du registre du greffe de la Commission pour la réunion, vente et revente du Domaine de Normandie; revente, à faculté de rachat perpétuel, aux habitants du Grand et Petit-Quevilly, de 25 acres et demie de marais, 1638. — Bail de la ferme et seigneurie du Petit-Quevilly, par Pierre-Georges Le Febvre, sieur de Boisseyne, comme procureur de Mgr Roger de la Rochefoucauld, abbé du Bec, pour 9 ans, à Pierre Gallot, moyennant 3,000 livres par an, 1708; — autre bail de la même seigneurie, à Jean Baptiste et Jacques De la Mare, 1727. — Transaction au sujet de la mare, entre l'abbaye du Bec-Hellouin et les habitants, 1750. — Procès au sujet de la pêche dans la mare, 1756, 1758. — Requête du curé Pille et des Trésoriers à l'archevêque, au sujet de quelques pièces de pré joignant celles de son domaine non fieffé; ils s'en rapportent à sa décision (sans date). — Consultations signées des avocats Jansse et Marescot, 1787.

G. 8457. (Registre.) — In-folio, 190 feuillets, papier.

1607-1706. — PISSY (SAINT-MARTIN DE). — Comptes de la Fabrique, de 1608 à 1658. — Aux recettes, œufs et nourolles de Pâques, quêtes pour le pain bénit, fruitage du cimetière, gerbes de blé cueillies pendant le mois d'août, fermage des terres, de l'acre dite l'*Acre-Saint-Martin*, vente de quelques bagues mises au plat. — 1608, ardoise d'Angers, le millier et demi, 34 livres 10 sous. — Mention de procès avec les maçons

pour la réparation de la tour ; vitres réparées par Phillebert Dumesnil, vitrier à Rouen. — Journée à scier du bois, 10 sous. — 1610. 5 journées d'homme à tirer du sablon, 40 sous. — On va à Pontoise quérir une bannière. — 1615, on va quérir à la Fontaine la pierre à employer à la confection d'une croix ; façon de la dite croix, 100 livres. — Missel relié par Pierre Vautier, 40 sous. — 1616, « reçu pour l'ouvraingne qui avoit été vendue, 4 livres 15 sous 6 deniers. » — 1626, à Martin Retour, menuisier, pour avoir travaillé de son métier à la dite église, 10 livres 10 sous. — 1637, « payé en espesses, un *cadruble* et ung jacobus, huit patagons et en autre monnée, le cadruble à 17 livres 4 sous, les jacobus, à 13 livres 4 sous, les patagons à 37 sous 6 deniers. » — 1639, tour de l'église réédifiée en charpente et couverte en ardoise. — 1618, à Noël Jouvenet, maître peintre sculpteur, 39 livres. — Mention de la chapelle saint Eloi en l'église de Pissy. — 1648, au sieur Jouvenet, sculpteur, demeurant à Rouen, paroisse Saint-Pierre l'Honoré, rue Ecuyère, pour avoir fait une marche au maître-autel, 6 livres 5 sous. — Achat d'un tour de cheminée en tapisserie pour la Fabrique. — 1649, école de la paroisse couverte en long feurre. — 1651, achat de tuile à Pavilly. — 1657, à 2 couvreurs en chaume pour leurs 2 journées, 40 sous. — 26 mai 1658, don à la Fabrique par Marie Le Court, veuve de Pierre Duval, d'un ciboire et d'un soleil. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Behotte, dernier juillet 1607, 14 octobre 1608, 20 septembre 1609, 17 juillet 1610, 25 juillet 1611 (ordre de faire clore le cimetière) ; — 21 mai 1612, 18 mai 1615 (ordre d'acheter un voile pour mettre sur le calice) ; — 7 juillet 1616 (mettre hors de l'église les bois qui étaient en la nef et tirer du coin du grand autel le coffre qui s'y trouvait) ; — 3 juillet 1617, 22 septembre 1619, 9 septembre 1620 (défenses d'administrer aucun sacrement à 2 personnes qui vivaient en concubinage, à moins qu'elles ne se séparassent ou ne contractassent mariage) ; — 2 août 1621 (défense d'inhumer dans l'église, à moins de payer 60 sous par inhumation) ; — 3 octobre 1622, 15 juillet 1624 (ordre au Trésorier de faire raccommoder l'image de saint Martin, d'acheter un missel ; au curé et au chapelain, de se comporter, en la célébration de la messe, suivant les rubriques y contenues) ; — 9 septembre 1625 (ordre d'acheter un missel, des nouveaux imprimés) ; — 27 juillet 1626, 13 juillet 1627, 30 octobre 1628, 10 septembre 1629, 8 juillet 1630, 17 juillet 1631, 19 juillet 1632, dernier juillet 1633, 5 août 1634, 16 juillet 1636, 1er juillet 1637 ; — par D'Aguillenguy, vicaire général, 22 octobre 1641 (il sera fait une petite armoire près des fonts pour y mettre les saintes huiles ; le tabernacle sera fermé de verre et de papier) ; — dernier septembre 1647 (le cimetière déclaré pollu. Au bout du chœur, il sera fait, dans la muraille, une petite armoire, garnie de bois et fermant à clef, sur laquelle sera écrit *Olea sancta*) ; — par R. Le Cornier, autre vicaire général, 23 septembre 1654 (ordre de réparer le chancel) ; — 20 septembre 1657 ; — par les commis du grand archidiacre ou de l'archevêque : Dorcemaine, 1er septembre 1613 ; — Saulnier, 18 octobre 1618,... 3 octobre 1639 ; — Roger, curé de Darnétal, 9 octobre 1644 (défense d'inhumer dans l'église, à moins qu'on n'eût payé à la Fabrique 60 sous pour chaque chef de famille et 30 sous pour les autres) ; — du Bosc-Regnoult, écuyer et prêtre, novembre 1645 (employer 50 livres à la décoration du grand autel) ; — Pinchon, curé de Saint-Nicolas-d'Alihermont, 1646 ; — de Sahurs, curé de Saint-Pierre-du-Châtel à Rouen, 9 septembre 1648,... 2 octobre 1656 ; — De la Fosse, curé de Notre-Dame de la Ronde, 19 septembre 1652, 25 septembre 1655 (on ne portera plus les bannières hors le temps de Pâques) ; — par les doyens de Pavilly : Dourry, 10 juillet 1646, 9 octobre 1642 ; — Lemonnier, 13 septembre 1649, 11 octobre 1650 ; — Louvel, curé en même temps que doyen de Pavilly, 18 septembre 1653. — Autres curés de la paroisse : Philipp Doury, 1607-1640 ; — Pierre De la Fosse, 1642-1658. — Parmi les comptes, inventaires du mobilier, baux, nominations de Trésoriers. — Feuille de compte de 1698. — Compte de 1706.

G. 8458. (Liasse.) — 36 pièces, papier ; 1 imprimée.

1750-1789. — PISSY. — Pièces justificatives de comptes de la Fabrique, de 1750 à 1789. — 1750, quittance de Maille, brodeur chasublier ; 201 livres pour 3 chasubles et une bannière. — 1778, journée de maçon, 26 sous. — Etiquette imprimée de Jean-René Roussel, marchand orfèvre joaillier-bijoutier aux *Trois-Croix-d'Or*, vis-à-vis la cathédrale de Rouen.

G. 8459. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier.

1569-1790. — PISSY. — Aveux à Centurion de Pardieu, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, seigneur de Bondeville, Ouville-l'Abbaye, Criquetot-sur-Ouville, pour biens relevant de la seigneurie du Mesnil-du-Rouvres à Barentin, 1600. — Aveu de François Le Prevost, sieur de Pissy, le Feugueray, Sainte-

Marguerite-sur-la-mer, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Louviers, 1672 ; — aux religieux de Fécamp, 1756. — Baux, 1746-1789. — Fondation de Toussaint Duval, curé de Luneray, 1691. — Inventaire des titres de la Fabrique, 1730 (pièce informe). — Nomination, par les paroissiens d'homme vivant, mourant et confisquant, pour rendre aveu de biens appartenant à la Fabrique, 1763. — Procédures diverses. — Quittances de droits d'amortissement. — Titres de propriété. — Mention des curés de Pissy : Pierre De la Fosse, 1663 ; — Antoine Auber, 1672-1691 ; — Jean-Jacques Brisemontier, 1756.

G. 8460. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier, et un cahier, comprenant 38 feuillets, papier.

1556-1781. — PETIVILLE. — Comptes de la Fabrique, de 1680 à 1724. — Aux recettes, ventes des œufs de Pâques, du lin aumôné, des noix du cimetière, etc. — Aux dépenses, la rétribution des clocheteurs, aux processions des Rogations. — 1696, pour une inhumation, dans l'église, d'une grande personne, 3 livres ; — d'un enfant, 30 sous. — 1701, à Louis Tallon, relieur de livres à Rouen, 20 livres. — 1703, journée de maçon, 15 sous. — 1704, à M. Boissière, maître brodeur chasublier à Rouen, 9 livres. — Clocher de l'église recouvert en ardoise. — 18 juillet 1706, cérémonie de la translation des reliques de saint Prisce et de sainte Claire, martyrs, par Jacques de Routier, chancelier de la cathédrale de Rouen. — 1707, chœur de l'église lambrissé ; — confection de bancs. — Comptes vérifiés par les grands archidiacres : de Fieux, 26 septembre 1693 (il ordonne de réparer la nef, de réédifier le chœur, et il enjoint au curé de se pourvoir incessamment d'un clerc pour l'aider à l'administration des sacrements et tenir l'école, auquel il sera donné 45 livres par an, laquelle somme sera répartie par forme d'imposition sur les paroissiens) ; — de Y de Seraucourt, 12 octobre 1696, 6 avril 1698, 25 octobre 1701, 25 juillet 1702 ; — A. de Tourouvre, 21 juin 1704 (permission au curé de déplacer provisoirement les fonts baptismaux à l'occasion des réparations à faire à la nef ; — 4 septembre 1706, 12 octobre 1707, 13 octobre 1710, 25 septembre 1713 ; — par les doyens de Saint-Georges : Prevel, bachelier de Sorbonne, curé de Villers-Ecalles, 15 octobre 1686, 30 juillet 1687 (le curé se retirera vers les décimateurs pour les obliger à la réparation du chancel) ; — 28 juillet 1689, 18 octobre 1691, 6 octobre 1694 ; — de Fergeol-Villers, 16 octobre 1714, 20 octobre 1715, 28 octobre 1716, 4 septembre 1717 ; — par de Hanoy, curé de Notre-Dame-de-Gravenchon, témoin synodal, 22 novembre 1719, 12 novembre 1723, 7 novembre 1724. — 2 pièces de procédures au siège présidial de Caudebec, pour dîmes des prairies et marais, 1756. — Fondation pour défunt Louis Le Bouvier, laboureur à Saint-Maurice-d'Etelan, 1748. — Contrat de constitution, en 1718, d'une rente qui, plus tard, en 1738, comme il résulte d'une note annexée à l'acte, fut donnée à la Fabrique par la Maréchale d'Harcourt. — Baux.

G. 8461. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

1777-1789. — POMMEREUX. — Compte de la Fabrique. — 1789, au sieur Proust, vicaire d'Hussez, pour avoir prêché la Passion et la Résurrection, 5 livres. — 24 *gluiaches* employées à la maison d'école. — « A M. Larcher, avocat à Gournay, pour le pain bénit de la petite maison de M. de la Poterie, ci-devant Mme de Farival, ayant conseillé que nous ne pouvions point l'exiger, 12 sous. » — M. de la Poterie, seigneur de la paroisse ; — Berquer, curé. — Sentence sur un procès entre messire Louis-Michel-Claude de la Poterie, seigneur de Pommereux, d'une part, et Pierre Boura et les paroissiens, d'autre part, au sujet du registre de délibérations, 1777. — PLEINE-SÈVE. — Bail général des biens appartenant à la Fabrique, 1782.

G. 8462. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1658-1700. — POMMERÉVAL (SAINT-NICOLAS DE). — Comptes de la Fabrique. — « Compte rendu par nous, Guillaume Rossignol, presbtre, curé et Trésorier de l'église de Pommeréval, de la gestion par nous faite des deniers du dit Trésor, tant des receptes, que des mises, depuis l'année 1658 jusques à l'année 1679. » — « 1660, pour le tableau de la contretable, 70 livres ; — pour la carrure devant le grand autel, 11 livres ; — pour le bois qu'il a fallu pour le tabernacle, 120 livres ; — pour 300 de carreaux à repaver l'église, pour le travail de masson, 4 livres. » — 1663, pour la contretable de saint Roch, 100 livres. — 1666, « pour la façon de la sacristie et un pillier pour soustenir la chappelle de saint Roch, et la réparation du mur du cimetière, 100 livres. » — 1675, « pour avoir fait raccommoder le pignon de l'église, et avoir fait recouvrir le porche, 50 livres. — Pour avoir acheplé des courbes pour lambrisser la nef, 46 livres. — Payé pour l'escolle, 10 livres. » — 1676, pour avoir acheté de l'ardoise d'Angers à Dieppe, 30 livres. — « Registre pour

servir à l'église de Saint-Nicolas de Pommeréval : premièrement, le nombre d'un calice et autres ornements; — secondement les rentes selon la forme et dattes des contrats..., et troisièmement pour registrer les comptes des Trésoriers de chaque année, commençant en l'année 1679 et continuant ainsi qu'il ensuit, » jusqu'en l'année 1696. — Parmi les ornements, « coussin d'autel, devant d'autel de satin de damas, six tableaux qui servent à orner le grand autel, et plusieurs autres petits, de diverses sortes, qui servent aux autres 3 autels, 3 couvrechefs pour les images de la sainte Vierge et de sainte Marguerite. » — Au chapitre des rentes, indication de celles qui furent léguées par feu maître Guillaume Des Auberis, professeur royal de philosophie au collège d'Harcourt, à Paris, 1669. — Fondation de damoiselle Charlotte de Pelletot, veuve d'Antoine de Bourgoise, écuyer, sieur du Mesnil et de Pommeréval, 1646; — de Jean Petit, curé de Saâne, 1653; — de Noël Des Auberis, vicaire d'Ardouval, 1638; — d'Adrien Congnet, 1658; — de Nicolas Masse, laboureur, 1675. — Par son contrat de fondation Guillaume Des Auberis voulait que, sur les fonds par lui légués, 50 livres fussent prises, « pour un presbtre ou clerc qui seroit choisi par le curé, pour instruire et enseigner les pauvres enfants originaires de la paroisse; » — des deniers étaient affectés au soulagement des pauvres malades. — 1672, « pour les 2 livres du pilpitre et 2 processionnaires et supplément avec un canon, 31 livres 10 sous. » — 1692, journée de maçon, 10 sous. — 1694, « le curé a fait cœuillir les pommes du cimetière, au nombre de 3 grandes corbeilles d'un boisseau, lesquelles valoient 60 sols la mine, et partant les dites pommes montent à la somme de 49 sous 6 deniers. » — Comptes vérifiés par Mgr Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Carthage, coadjuteur de Rouen, au cours de la visite du diocèse, 27 mai 1684; — par Clément, official, archidiacre de Rouen, 5 septembre 1693. — Après Guillaume Rossignol, A. Collombel, curé de la paroisse, 1701. — L.-J. de Bourgoise, chevalier, seigneur patron, 1696.

G. 8463. Registre. — 70 feuillets, papier.

1696-1731. — POMMERÉVAL. — Comptes de la Fabrique. — 1697, acheté pour l'église à Martincamp, 300 quarterons de pavé et 20 de tuile, 6 livres. — 1698, payé pour le pain de Pâques, 12 sous. — 1701, tuile achetée à Martincamp. — 1702, 3 journées d'un maçon et de son fils, 4 livres 10 sous. — « A une femme, pour 8 jours qu'elle les a servis, et a nettoyé l'église, 2 livres. » — 1703, « le sieur curé a esté à Rouen sur une lettre de M. l'abbé Longuet, pour la rente du sieur Duvay; pour sa dépense et de son cheval, 3 livres 10 sous. » — 1704, « à un homme, pour avoir arraché et planté 8 entes de pommiers et un poirier, 10 livres. » — 1706, frais de l'inhumation du vicaire de la paroisse, Cochois, lequel avait légué ses biens à la Fabrique, ses dettes payées : « A un cirier du Neufchatel, pour luminaire, soulliers et gants, 12 livres 6 sous; » — paiement aux Charités de Maucomble, d'Esclavelles, de Bully, de Fresles, de Bures; façon du coffre, 15 sous; aumônes aux pauvres; pour le dîner, 2 livres; la femme qui le garda pendant sa maladie, payée à raison de 15 sous par jour. — 1711, gril de saint Laurent réparé par un menuisier. — Au sieur Le Roux, peintre, pour avoir raccommodé le tableau du grand autel, repeint les images de saint Nicolas et de saint Laurent, et redoré la petite image de la Vierge, 21 livres. — 8 jours d'un maçon et d'un manœuvre, 9 livres 8 sous. — 1715, travaux pour empêcher l'écartement du grand portail. — Comptes vérifiés par l'archidiacre Busquet, 14 juillet 1701, 28 août 1708 (contre les cabaretiers qui donnaient à boire pendant l'office divin); — par M. Coüet, vicaire général et official, 11 juin 1706 (il ordonne que les comptes soient présentés à M. le curé de Sommery, doyen du doyenné de Neufchâtel; qu'à l'avenir ils soient rendus et présentés au seigneur du lieu, qu'il soit fait un coffre où l'on renfermera le produit des quêtes, et que l'autel de la Vierge soit décoré). — Curés de la paroisse : S. Bruhier, 1708, 1714; — L. Duthil, 1723, 1733. — Compte très endommagé par l'humidité.

G. 8464. Cahier [illegible] papier.
[illegible]

1731-1763. — POMMERÉVAL. — Comptes de la Fabrique. — 1731, à un maçon, pour 4 journées, 2 livres 10 sous; — à un charpentier, pour 11 journées, 7 livres 15 sous. — 1733, pour 22 entes et pour *le plantage,* 8 livres. — Pour 2 chandeliers de bois rouge, 2 livres. — 1744, à Jean-Baptiste et Antoine Hanryot, fondeurs, pour avoir fondu la seconde cloche, 47 livres 10 sous. — A M. Besongne, libraire à Rouen, pour un rituel, 7 livres 10 sous. — Au sieur Dubuc, libraire à Dieppe, pour avoir relié en veau le missel, 8 livres. — 1746, 600 de brique achetée à Martincamp pour le fourneau des cloches. — 1752, charpentier payé 18 sous par jour; 20 sous, quand on ne lui donnait pas de boisson. — Journée de manœuvre, 9 sous. — Tuile achetée à Bully. — A M. Bezuel, receveur de M. le

comte d'Estrées, lieutenant général des armées du Roi, seigneur du fief Diel, pour droit d'indemnité, 40 livres. — Surplis aux petits clercs de la paroisse. — Honoraires du vicaire qui devait se fournir de vin, 110 livres; — du clerc qui tenait les écoles, 50 livres. — A M. Monfray, de la paroisse du Neufbosc, pour avoir mis en ordre les titres de la Fabrique et en avoir fait le répertoire, 27 livres 10 sous. — 1753, recette des bancs de l'église. — Maison vicariale couverte en glui. — 1757, école aussi couverte en glui. — 26 juin 1763, on paiera à Pierre-Georges La Votte, maître peintre-doreur du Roi, 43 livres, pour peindre le lambris et carolles du sanctuaire en couleur de chêne neuf, vernir les 6 stalles et noircir la barrière du chœur. — Comptes vérifiés par Sehier, vicaire général, 29 juillet 1750; — par Dubois, curé de Notre-Dame de Neufchâtel, doyen de Neufchâtel, 30 août 1752. — Curés de la paroisse : Pierre-Jacques Cahard de Vauroger, 1744, 1761; — Jacques Soury, 1762-1773.

G. 8465. (Cahier.) — 55 feuillets, papier, écrits.

1632-1726.—POMMERÉVAL.—Comptes et notes de comptes de la Fabrique, assez mal en ordre. — Compte de Mathieu de Bourgoise, écuyer, sieur du lieu, Trésorier de la paroisse, du 1er juillet 1632 à juillet 1633; il fait figurer à la recette, les fruits de la *simetière*, les gerbes de grains quêtés dans les maisons, la quête du cierge bénit; il mentionne la chapelle saint Mathieu et saint Roch. — Compte de damoiselle Marie de Héron, religieuse, pour l'absence du feu sieur de Pommeréval, de 1634 à 1636, signé : de Ricarville, mentionnant, aux dépenses, une croix de bois de chêne, plantée dans le cimetière, 6 livres; des réparations ou reconstructions faites, par des maçons de Dieppe, à la voûte de l'église, en brique et pierre blanche. — 1652, on s'occupe de la reconstruction du porche; — pour avoir fait tailler le bois du porche, 3 livres 8 sous. – 1653, « janvier, février, mars, avril, pour le décry des petits deniers, n'ont valu que 9 livres 10 sous. » — Porche reconstruit en charpente par Valois, et couvert en tuile. — 15 janvier 1659, quittance de Louis Baudart, sculpteur à Rouen; avait reçu 200 livres de Mme de Pommeréval, sur le marché de la contretable et du tabernacle. — 1718, confessionnal neuf mis dans l'église. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les archidiacres : Nicolas Robert, 10 octobre 1641; — Jean Duhamel, 17 juin 1654 (ordre de faire sortir les deniers deubs par les anciens Trésoriers, pour estre employez à la décoration du grand autel); — 24 juin 1656 (sera travaillé à l'embellissement de la chapelle saint Roch); — 29 juin 1658, 22 juin 1659; — par Bougler, curé et doyen de Neufchâtel, 12 juillet 1632. — Curés de Pommeréval : Guillaume Rossignol, 1653, 1672; — A. Collombel, 1686, 1703 et années suivantes.

G. 8466. (Registre.) — 132 feuillets, papier.

1697-1731. — POMMERÉVAL. — Registre où sont inscrites des analyses de contrats de rentes de la Fabrique, et où sont mentionnés, avec leurs dates, les paiements des dites rentes jusqu'en 1734. — A la fin, « places et bans criés à haute voix, pendant 3 dimanches, à la sortie de la messe paroissiale, et adjugés aux plus offrants et derniers enchérisseurs, » 1734. — Etat des rentes irraquitables et hypothèques, même année. — Table de ceux qui doivent des rentes foncières.

G. 8467. (Liasse.) — 40 pièces, parchemin ; 171 pièces, papier.

1515-1789. – POMMERÉVAL. — Titres de propriété de la Fabrique. — Procédures. — Pièces de comptabilité. — Comptes des années 1763, 1777. — Pièces justificatives de comptes : Marché fait avec Alexandre Buzot, menuisier de Saint-Saëns, pour la confection, moyennant la somme de 110 livres, d'une contretable à la chapelle de la sainte Vierge, 1726. — Marché avec Jean-François Hanryot et Antoine Hanryot, son neveu, « pour la fonte des 3 cloches de Pommeréval, en sorte qu'elles soient à peu près du même poids après la fonte qu'elles sont avant la fonte, bien sonnantes et d'accord en tierce majeure, comme le sol, fa, » 1733. — Prix de la journée d'un menuisier, 24 sous; — d'un maçon, 20 sous; — d'un manœuvre, 12 sous; — un millier de tuile, fourni par Caulle, potier à Martincamp, pour 11 livres, 1770. — Pièces en très mauvais état de conservation, comme les autres du fonds de cette paroisse.

G. 8468. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

1616-1787. — POMMERÉVAL. — Recensement fait, issue des vêpres, sous le portail de l'église, en présence du curé, des Trésoriers, après convocation spéciale, des titres de la Fabrique, 1736 (double exemplaire). — Etat des biens et rentes appartenant à la Fabrique, 1696, 1702, 1724, 1733, 1734, 1747. — Ta-

bleau des obits fondés. — Mémoire des bancs. — Aveu au comte d'Estrées, vice-amiral de France, seigneur de Tourpes, Fresles, Pommeréval, Ardouval, Folemprise, Fanencourt, Epinay, Massy, Isemberteville, du fief Dyel par engagement du Roi, 1730. — Baux, 1718-1787. — Fondations de Charlotte de Pelletot, veuve de Antoine de Bourgoise, sieur de Pommeréval, 1646; — d'Adrien Congnet, 1658; — de Guillaume Des Auberis, professeur de philosophie au collège d'Harcourt; Cappes, prieur, curé de Bully, exécuteur testamentaire, 1669; — de Catherine De Forges, fille unique de Jacques De Forges, 1728; — de Marie Mahieu, 1718; — de Nicolas Massé, laboureur, 1672; — de Jean Petit, curé du Bourg-de-Saâne, 1653. — Quelques titres de propriété relatifs à la fondation de Des Auberis.

G. 8569. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 10 pièces, papier; 1 sceau plaqué.

1631-1788. — POVILLE (SAINT-PIERRE DE). — Bail de terre par la Fabrique de cette paroisse. — Procès commencé au bailliage de Rouen, entre la Fabrique et le sieur Nicolle, au sujet d'un banc en l'église, en conséquence d'un ancien contrat de fondation; requête au procureur général, pour qu'il lui plût faire surseoir à l'action commise et mander le dit Nicolle, pour qu'il eût à produire et qu'il fût statué, ainsi que de raison, par le dit procureur général, 1788. — Statuts de la Charité de Notre-Dame de Liesse, saint Pierre, saint Paul et saint Jean-Baptiste, fondée en l'église de Pôville, approuvés, sur la demande du curé Georges de la Fontelle et des paroissiens, par M. Gaulde, vicaire général : « Les dits 26 frères seront exhortés de faire le voyage de Liesse, dans l'année de leur réception, » 1606. — Copie collationnée de ces statuts, 1668. — Indulgences accordées aux confrères, sous certaines conditions, par Louis cardinal de Vendôme, légat en France, 27 mai 1668 (sceau plaqué et signature). — Bref du pape Innocent XI, accordant des indulgences en faveur de ceux qui visiteraient l'église de Pôville, le jour de la Dédicace, 1er juin 1689; au bas du bref, visa de M. de Fieux, vicaire général, 20 juillet 1689. — POTERIE (LA). — Aveux pour une pièce de terre dépendant de la cure, par le curé, Guillaume Le Clerc, à Jean-Baptiste de Pelletot, écuyer, sieur de Fréfossé, le Tilleul et Saint-Martin-de-la-Poterie, 1631; — par Nicolas Le Bret, autre curé, à Jacques-Daniel Puchot, comte de Gerponville, chevalier de la Reine douairière de Pologne, seigneur patron du Tilleul, Fréfossé, la Poterie, Mellemont, le Donjon, la grande et la petite Haie-Heurteleu, 1716.

G. 8570. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1676-1779. — POVILLE. — Aux recettes, œufs de pâques, nourolles, quêtes pour le cierge bénit, gerbes aumônées, produit des inhumations. — 1700, à Robert Fagot, menuisier, pour le travail qu'il a fait aux trois autels de l'église et au clocher, 15 livres; — à Jacques Le Bouteiller, pour 400 de grandes tuiles, 6 livres. — 1707, maison du cimetière, couverte en feurre long. — 1718, à M. Mauduit, pour avoir fait la croix, 45 livres. — 1729, mention de l'école. — « A un masson, pour retomber, 3 livres. » — 1733, pour la peinture des contretables, 70 livres. — 3 juillet 1763, nomination d'un syndic de la paroisse, d'après une ordonnance de l'Intendant. — Robert Cottais, nommé en remplacement de Nicolas Osmont, décédé. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 7 juillet 1683; — de Y de Serancourt, 19 novembre 1696, 27 juin 1697, 20 mai 1698, 10 octobre 1701; — Armand de Tourouvre, 23 octobre 1703, 5 octobre 1704, 10 septembre 1707, 20 octobre 1711, 26 octobre 1713 (vu l'humidité du chœur et de l'église, causée par la terre du cimetière, qui surmonte de beaucoup le pavé de l'église, on tirera de la terre et on la répandra dans la partie basse du cimetière); — Pavyot de la Villette, 19 juin 1725 (on devra s'occuper de la décoration des autels); — Terrisse, 6 octobre 1740; — de Saint-Aulaire, 21 juin 1752; — d'Ardigné, 13 juillet 1760, — par les doyens du doyenné de Pavilly : Constant Duval, curé de Malaunay, 1684-1690; — Pierre de Maintrieu, curé de Barentin, 26 septembre 1691 (il prescrit de clore le cimetière); — de Cingal, 1692-1715; — Bedel, curé du Houlme, 1718-1721; — Toyier, curé du Bocasse, 1726-1738; — Crevier, curé de Bautot, 1741-1747; — Blondel d'Hardoville, curé de Cidetot, 1751-1757; — Lainé, 1761-1768. — Curés de la paroisse : de Fontelle, 1675; — Antoine Ruellon, 1721-1765; — Blondel, 1767-1779.

G. 8571. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

1779-1793. — POVILLE. — Comptes de la Fabrique. — 1787, pour du pavé du Havre, 43 livres 4 sous. — Pour 16 pouches de plâtre, à 16 sous la pouche, 12 livres 16 sous. — Pour 6 pouches de chaux, à 20 sous la pouche, 6 livres. — Pour 17 jours de maçon et 12 jours et demie de manœuvre, la boisson fournie, 38 livres. — Pour la reconstruction des bancs, 327 livres 8 sous. — 10 mai 1789, délibération contre

un particulier qui, sans droit, avec des intentions malignes, s'était présenté et avait injurié le curé, « homme respectable, pacifique, considéré et chéri de ses paroissiens, » ce qui avait obligé de rompre l'assemblée. — Le Trésorier est autorisé à présenter requête au procureur général.

G. 8472. (Registre.) — 75 feuillets, papier, écrits.

1735-1788. — PRÉAUX. — Registre des délibérations de la Fabrique. — 7 août et 26 décembre 1735, exécution de la fondation de Jean-Baptise De la Mulle, curé de la paroisse (1728) en faveur des écoles gratuites et charitables de Préaux : M. Belhomme, alors receveur des domaines de la baronnie de Préaux pour le prince de Rohan. — Rétribution des maîtres et maîtresses d'école fixée à 5 sous, « pour apprendre à lire ; 7 sous 6 deniers, pour apprendre à lire et écrire jusques y compris les syllabes ; 10 sous, pour apprendre à lire, écrire indéfiniment, et 12 sous 6 deniers, lorsqu'outre la lecture et écriture, ils montreront l'arithmétique, à l'exception des enfants des pauvres et de ceux qui seront réputés tels par MM. les prieur curé et Trésoriers, pour lesquels les dits maîtres et maîtresses ne pourront exiger aucune rétribution. » — 13 mai 1736, devis pour la réparation des cloches. — 24 novembre 1748, on s'occupera de la consolidation du clocher. — 10 septembre 1759, ordonnance de Joseph-François d'Andigné de la Chasse, abbé de la Cour-Dieu, aumônier de la Reine, grand archidiacre de Rouen et vicaire général : « Avons averti qu'en cas que les réparations des murs du cœur et de la nef ne soient pas commencées dans le courant de l'année prochaine, par la négligence des paroissiens, Trésoriers ou autres, nous interdirons l'église. » — 21 juin 1761, Georges Labbé, sous-diacre, destitué de la maîtrise des petites écoles, vu son peu de soin et d'assiduité pour l'instruction des enfants de la paroisse, les pères et mères des dits enfants étant obligés de les envoyer à l'instruction dans les paroisses voisines. — 19 juillet 1761, information sur le sieur Labbé, destitué : nombre de dépositions lui sont favorables. — 8 février 1762, procès-verbal de visite de l'église par R. Agnès, curé de Boissay, doyen du doyenné de Ry : « A l'égard du maître d'école, qui est soudiacre, Monsieur le prieur et grand nombre de paroissiens se plaignent de son peu d'exactitude à tenir les écoles, et une autre partie des paroissiens nous ont dit en être contents, ce qui a occasionné un procès, que le dit maître d'école, soutenu de ceux de son parti, a intenté à M. le prieur et aux autres paroissiens, lequel procès est encore pendant à la juridiction de Préaux. » — 16 septembre 1764, acceptation de la fondation faite par M. de Turgis l'aîné, propriétaire en la paroisse, d'une école spéciale pour les filles, afin d'éviter le mélange des 2 sexes. — 13 avril 1766, adjudication des bancs à construire. — 8 août 1768, don à la Fabrique d'un soleil de 200 livres par M. Desportes, propriétaire à Préaux. — 18 mars 1770, traitement du clerc et maître d'école élevé à 60 livres par an. — 2 octobre 1774, nomination de commissaires, pour surveiller les travaux à faire au clocher et au mur de l'église, sous la direction de M. Gilbert, architecte. — 27 novembre 1774, on fera les démarches convenables pour obtenir les matériaux de l'église du prieuré de Beaulieu (à démolir), et ceux de la chapelle dite de Préaux, où sont les tombeaux des seigneurs du lieu. — 12 août 1777, bénédiction par Lhermitte, curé de Sainte-Croix-sur-Buchy, doyen du doyenné de Ry, de l'église paroissiale de Préaux, nouvellement rebâtie. — 28 juin 1779, on fera construire une chaire suivant les plan et devis présentés par François Grenier, menuisier en cette paroisse, pour 700 livres. — 13 février 1780, donation de 1,250 livres à employer en rente, en faveur des pauvres, par une personne charitable ; le donateur ne se réserve que le droit de sépulture pour lui dans le cimetière de la paroisse, au pied de la dernière marche pour monter au grand portail. — 9 avril 1780, M. Poulain, fondé de procuration du maréchal prince de Soubise, seigneur de la paroisse, accepte, pour ce prince, le banc attenant à la stalle du prieur-curé, avec 2 places dans un autre banc.

G. 8473. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1732-1769. — PRÉAUX. — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes, œufs de Pâques, gerbes de blé aumônées et quêtées le jour de la Nativité de la Sainte-Vierge. — 1748, réparation du clocher, 638 livres. — 1749, pour une barrique de poiré fournie aux ouvriers qui travaillèrent à cet ouvrage, 6 livres. — 1756, Mme Belhomme, inhumée dans l'église. — A M. Bellamy, prêtre à Rouen, pour avoir fait relier un missel, 6 livres 10 sous. — 1761, 3 journées d'homme à tirer du sable, 2 livres 14 sous. — 1762, à M. Liard, maître d'école, 50 livres d'appointements par an. — Clocher couvert en aissantes. — Tuile fabriquée à Préaux. — 1763, journée de couvreur et de charpentier, 20 sous ; — de journalier, 15 sous ; — de manœuvre, 10 et 13 sous. — Travaux à l'école. — Comptes vérifiés par les doyens

du doyenné de Ry : Le Mercier des Hautesloges, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, et R. Agnès, curé de Boissay.

G. 8474. (Registre.) — In-folio, 111 feuillets, papier.

1768-1790. — PRÉAUX. — « Etat des rentes appartenantes au Trésor et Fabrique de Notre-Dame-de-Préaux, suivant ce qui est porté au dernier livre des comptes commencé par le compte de Me René Fauvel, Trésorier en l'année 1739, et fini par ceux de Raine, dernier Trésorier et Me Pierre Carton, prieur-curé de cette paroisse, » de 1768 à 1769. — Comptes de 1769 à 1789. — 1774, journée de couvreur en chaume, 20 sous ; — de son manœuvre, 14 sous ; on leur fournit en plus de la boisson. — Achat, à la vente du prieuré de Beaulieu, d'un banc couvert de velours rouge. — 1777, à M. Le Clerc, avocat, pour une consultation, 6 livres. — 1778, journée de menuisier, 25 sous. — Pour des bancs neufs, 530 livres. — A François Grenier, menuisier, pour avoir remonté la contretable, 189 livres. — 1779, on fait venir de la tuile des Hogues. — A Allain, serrurier à Rouen, pour les frises et grilles de fer de l'entrée du chœur, 60 livres. — 1780, à François Grenier, menuisier, pour la chaire à prêcher, 700 livres ; — pour des bancs, etc., 100 livres. — 1782, pour une journée à quêter les gerbes de blé, 15 sous. — 1784, pour une journée à couper du buis pour les Rameaux, 20 sous ; — pour une journée de cheval à apporter les dits buis, 30 sous. — 1785, vicariat couvert en chaume. — Réparation de l'horloge de l'église par l'horloger Denis Osmont. — 1787, école des garçons, couverte en gerbées. — Carton, curé.

G. 8475. (Registre.) — 103 feuillets, papier, écrits.

1692-1756. — PRÉAUX. — Registre où sont inscrits les noms des affranchis et des frères et sœurs de la confrérie de la Sainte-Trinité de Préaux, avec indication des sommes payées par chacun d'eux. En tête : « Ce livre a été donné, par Me Jean Gonord, receveur général de la terre et baronnie de Préaux, Me en charge de la confrairie... année présente 1692, dans lequel est employé le nom des frères et sœurs de la confrairie, enregistrés au présent registre. — Priez Dieu pour luy et pour les bienfaicteurs d'icelle Charité. »

G. 8476. (Registre.) — In-folio ; [illegible] feuillets, papier, écrits.

1717-1786. — PRÉAUX. — « Registre de la confrairie de la Très-sainte-Trinité de Notre-Dame de Préaux, dans lequel est employé le nom des affranchis et des frères et sœurs, » avec indication des sommes payées par chacun d'eux, année par année. En tête de la liste des affranchis, Messire Jacques-Alexandre Trois-Dames, de Paris, chanoine régulier de Saint-Augustin, congrégation de Sainte-Croix, docteur de Sorbonne et prieur de Notre-Dame de Préaux, affranchi en 1734.

G. 8477. (Registre.) — Petit in-4°, [illegible] feuillets, papier.

1756-1787. — PRÉAUX. — Registre des recettes et dépenses de la confrérie de la Très-Sainte-Trinité de Préaux. — Noms des confrères ; — Adrien Portret, maître en charge en 1756.

G. 8478. (Registre.) — Petit in-4°, 18 feuillets, papier, écrits.

1787-1788. — PRÉAUX. — « Registre pour servir à la confrérie de la Très-Sainte-Trinité de la paroisse de Préaux, qui a commencé le 3 juin 1787, M. Jean-Barthélemy Caron, maître en charge, même présente année 1787 », jusqu'en 1788.

G. 8479. (Liasse.) — 4 cahiers, comprenant [illegible] feuillets, papier.

1775-1778. — PRÉAUX. — 4 rôles de la répartition « faite sur tous les propriétaires possédants fonds de la paroisse de Notre-Dame de Préaux, de la somme de 7,960 livres 10 sous 8 deniers, faisant le tiers de 23,882 livres 10 sous, laquelle, jointe à celle de 8,000 livres que M. le prince de Soubise a consenti payer pour sa contribution pendant 3 années, pour l'entière reconstruction de l'église et du clocher, etc..., les dits rôles revêtus de la signature de l'Intendant M. de Crosne.

G. 8480. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

1686-1787. — PRÉE (LA). — Procès en 1687, au bailliage de Rouen, entre Dom Antoine de Villeneuve d'Esclapon, religieux profès de l'ancienne obser-

vance, prieur titulaire de Sainte-Foi de Longueville, et Pierre-Louis Duval, curé de la paroisse de la Prée, au sujet des dîmes de la paroisse.— Pièces de procédures, mémoire, correspondance, etc. Parmi les pièces produites au procès, baux et ventes des dîmes.— Etat des novales, 1745 ; — état des terres de labour et des novales, 1743. — « Déclaration ou état des pièces de terre en labour, sur le dîmage de la Prée, que fournit Me Pierre-Louis Duval, curé de la paroisse, en suivant l'ordre des numéros du plan que M. Duperré du Veneur, seigneur de la paroisse, a fait lever en 1783, en ce compris les terres défrichées, dites novalles, conformément à l'état qui en a été arrêté par les habitants de la dite paroisse en 1746. »

G. 8481. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 80 pièces, papier.

1750-1790. — PRETOT. — Pièces de comptabilité d'un curé de cette paroisse, M. de Brihon. — Quittances des décimes. — Billet signé de lui, ainsi conçu : « Je soussigné certifie avoir déclaré au prône de ma messe paroissiale à mes paroissiens, que mon intention est de faire valoir mes dixmes et terres d'aumône par moi-même et sans aucune location. » — Etat de la dîme de Prétot en 1785 : en blé, 3,479 gerbes ; en seigle, 138 gerbes ; en pois gris, gros pois et vesce, 1,459 gerbes ; en avoine et ses ratelins, 3,398 gerbes ; en orge, 133 gerbes ; en trèfle, 82 gerbes ; en lin, 33 bottes ; en trèfle en graine, 45 bottes. — Noms des laboureurs de Prétot. — Notes sur les récoltes de 1788-1789. — Estimation des meubles du faire-valoir : banneau, 150 livres ; chariot, 250 ; roulet, 14 ; autre roulet, 6 ; charrue, 48 ; herse, 15 ; charrette, 50 ; autre, 10 ; pressoir, 150 ; grands tonneaux à 50 livres la pièce. — Notes sur les gages des domestiques : hommes, 80 et 120 livres par an ; servante, 72 livres ; le vicaire touchait 200 livres. — Etat des biens et revenus de MM. de Brihon, du côté de leur mère, décédée en sa ferme de Gravenchon. — Mémoire des médicaments fournis à M. de Brihon, à la communauté de Saint-Nicolas à Paris, par le sieur Jaidon, marchand apothicaire. — Lettre d'Auber d'Hénouville, curé de Saint-Nicolas-de-la-Haye, à M. Brihon, pour lors au séminaire de Saint-Magloire : « Je ne sçay si je vous ai mandé l'emprisonnement du curé de Bernière, qui est un Romé, par lettre de cachet, à l'abbaye de Foucarmont, en Picardie. Le bruit court fort que l'abbé de Rouville, son frère, va avoir le même sort, s'il n'est déjà parti, » 21 juillet 1750. — Titre d'une rente appartenant à Jean-François-Charles Brihon, chevalier, sieur de Saint-Gilles de Crétot, la Viésaire, le Mouchelet, 1763. — Transaction entre messire Richard-Julien de Guilly, ancien curé du Favril, curé actuel de Heudreville en Lieuvin, et Louis-François-Marie Brihon, ancien curé de Heudreville, et curé actuel de Prétot, au sujet des réparations à faire au presbytère du dit Heudreville, 1778.— Copies de quelques épigrammes et poésies fugitives.

G. 8482. (Liasse.) — 8 cahiers ou fragments de cahier, formant 83 feuillets, papier.

1685-1745. — PREUSEVILLE. — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes, produit des bancs, pommes du cimetière, cueillette du jour de la saint Jean (patron de l'église). — 1707, église couverte en chaume ; — mention de Pierre Viel, syndic de la paroisse. — 1731, « tant pour tableau, que nomination des collecteurs, 8 sous. » — On va chercher de la tuile, à Saint-Pierre-en-Val. — 1732, à Philippe Lisset, fondeur à Abbevile, pour la refonte de la petite cloche, 4 livres 10 sous. — « Mémoire de la cueillette de la chapelle de la Vierge, par Adrien Macquerel, 1685-1686 : Pour une vitre faite par un masson et les verres, 12 livres. — A un menuisier, pour avoir fait un balustre, à compter le bois, 8 livres ; — pour un devant d'hostel, 2 petits coussins, 28 livres 10 sous. — Pour 2 rideaux de toile blanche avec une courtine d'œuvre et une toile, 17 livres 5 sous. » — Comptes vérifiés par l'archidiacre Busquet, 18 juillet 1706. — Comptes de 1707-1708, signés par Valles, doyen de Foucarmont. — Curés de la paroisse : Poullain, 1685-1701 ; — Routier, 1709 ; — C. Ferard, 1718 ; — Le Sauvage, 1745.

G. 8483. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 76 pièces, papier.

1632-1789. — PREUSEVILLE. — Titres de propriété de la Fabrique de cette paroisse. — Aveu de Robert, curé de Predeville, à Henry de Crény, chevalier, seigneur de Lignemare et de la Leuqueue, 1687 ; — de Charles Ferard, autre curé de la même paroisse, à haute et puissante dame Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine, veuve de messire Louis, comte de Mailly, maréchal général des camps dans les armées du Roi, général des dragons de France, sieur de Rieux, Nulmont, Predeville, Dancourt, Couldray, Bolhart, Mesniel, Saint-Remy-en-Rivière, Béthencourt, Rubem-

pré, dame d'atour de feue Mme la Dauphine, 1714 ; — à Gaspard-Nicolas Brehyer de la Motte, Président honoraire en la cour du Parlement (à Paris), seigneur haut-justicier de Dancourt, Saint-Remy-en-Rivière, Preuseville, Saint-Riquier en partie, des fiefs de Dancourt, des Coudreaux ou du Couldray, de Saint-Remy dit Boslehard, du Mesniel, de Betencourt, de Saint-Wandrille, et du fief ou fiefferme de Preuseville, vers 1754. — Autre aveu à Messire Léonor-Chrétien, marquis de Monsures, chevalier, seigneur patron honoraire de Lignemare, la Leuqueue, chevalier de Saint-Louis, 1760. — Consultation de M. Bezuel, avocat, sur les questions de savoir si le seigneur peut forcer les habitants de Preuseville à lui donner une Déclaration du fonds sur lequel l'église et le cimetière sont bâtis ; — à quel fief cette Déclaration devrait être fournie, soit au fief du Coudray, soit à la fiefferme de Preuseville, 1759. — Baux des terres de la Fabrique et de la cure. — Déclaration des biens sujets aux droits d'amortissement ; quittances de ces droits. — Mémoire intitulé : « Usage de la dîme dans toute l'étendue du dîmage de Preuseville, » 1749. — Transaction pour les dîmes entre François-René de Beauvau, abbé de Saint-Victor-en-Caux, gros décimateur de Preuseville, et le curé de cette paroisse, Charles Ferard, 1718. — Etat des novales de la paroisse. — Fondations de Pierre De Lozé, 1695 ; — de Michel Hannequier, 1669 ; — d'Adrien Macquerel, 1700 ; — de Charles Varengo, 1632 — Tableau des obits, tant anciens que modernes. — Pièces à l'appui des comptes : Marché avec Raoul De Mouron, pour une contretable en bois dont on donne le dessin, 1754. — Quittance de Morlait ; 130 livres pour travaux de peinture à une contretable, 1771. — Devis des travaux à faire au clocher de Preuseville ; Gimel, entrepreneur.

G. [illegible] (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier.

1598-1789. — QUEVILLON. — Fondation de Pierre Barjolle, curé de Qnevillon, en faveur de la Fabrique de cette église, « lieu de la sépulture de ses père et mère, » 8 septembre 1684. — Transaction entre la Fabrique et les héritiers de ce curé : Nicolas Barjolle, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Michel de Rouen ; Philippe Barjolle et Pierre Barjolle, conseiller au bailliage de Rouen, 17 mars 1690. — Aveu à Charles-Henri-Alexandre Dumoucel, seigneur de la Rivière-Bourdet, président à mortier, 1771. — QUEVREVILLE-LA-MILON. — Fondation de Pierre Folliot, curé de cette paroisse, 1625. — Baux. — Statuts de la confrérie de saint Michel, fondée en l'église de Quèvreville-la-Milon, approuvés sur la demande du dit curé, par André Guyjon, vicaire général du cardinal de Joyeuse, 14 août 1607 : « Item, se aucun des dicts frères ou sœurs désiroit aller en pelerinage, comme en Jérusalem, Romme, Saint-Jacques en Galice et autres saints lieux et suppliast luy estre dicte une messe à son partement, sera la dicte messe dicte et célébrée en la dicte église de Quèvreville, où seroient tenus d'assister les prevost, échevins et serviteurs, et le convoyer jusques à demie lieue de la dite paroisse, avec la croix, bannière, clochettes, sur peine à chacun défaillant, etc. » — QUEVREVILLE-SAINT-OUEN OU QUEVREVILLE-LA-POTERIE. — Aveux aux religieux de Saint-Ouen, 1647, 1778 ; — à Louis Hallé, comte de Rouville, patron haut-justicier du Manoir-sur-Seine, etc..., second président au Parlement de Normandie, 1773. — Baux. — Divers titres de propriété. — Fondation de Jacques Pinchon, curé de la paroisse, 1617. — Procédures au sujet d'un fossé. — Contrats concernant la famille de Le Chandelier, apothicaire de Rouen, XVIIe siècle. — Mention des curés de la paroisse : Pierre Hugo, 1654-1671 ; — Robert Maroüard, 1704-1732 ; — Alexandre Drely, 1778 ; — d'Eustache Dandasne, écuyer, seigneur de la même paroisse, 1705. — QUIBERVILLE. — Aveux à Charles de Pelletot, sieur de Fréfossé : au droit de sa femme, seigneur de Flainville, 1623 ; — à François de Pardieu, seigneur de Saint-Denis-du-Val, de Flainville et Quiberville, 1679 ; — à Marie-Catherine Voisin, veuve de François Phélippeaux, marquis d'Outreville, dame de Quiberville-sur-la-mer, 1725. — Fondation de Jean Blancpain, 1598. — Titres de propriété. — Quittances des droits d'amortissement. — Donation faite à la Charité de saint Valery de Quiberville, par Louis Gaudry et Susanne Maillon, sa femme, 1670. — Testament d'Antoine Delaunay, prêtre, par lequel il lègue son surplis à la confrérie du Saint-Sacrement, 1703.

G. [illegible] (Cahier.) — 78 feuillets, papier.

1680-1710. — QUINCAMPOIX. — Comptes et délibérations de la Fabrique de cette paroisse — Aux recettes, gerbes, œufs de Pâques, cierge bénit, droits d'inhumation (en 1700, gerbes, 16 livres 10 sous ; œufs, 6 livres ; cierge bénit, 18 sous ; pommes du cimetière, 2 livres ; grande fosse dans l'église, 3 livres ; petite fosse, 1 livre 16 sous ; plat des trépassés, 18 livres 1 sou ; pain bénit, 10 sous). — Dernier décem-

bre 1684, on délibère sur la réédification du chœur et du chancel, à la charge des religieux de Saint-Ouen, comme gros décimateurs. — 24 novembre 1686, concession d'une place dans la chapelle de la Sainte-Vierge à Charles Corneille, avocat à Rouen, fils d'un autre Charles Corneille, aussi avocat ; paiera, chaque année, 10 livres à la Pentecôte ; souffrira que l'on construise une chaire à prêcher, avec son entrée en la dite chapelle. — 22 décembre même année, concession de banc à François Thieulin, receveur du Bureau des Finances ; avait donné à l'église 2 burettes d'argent et les statues en bois de saint Jean et de la Sainte-Vierge qui étaient posées au pied du crucifix ; de plus, il entretenait un cierge allumé au pied du même crucifix pendant le service divin, fêtes et dimanches. — 14 décembre 1687, nomination de collecteur des tailles. — On exploitera une lisière de bois, allant du Geneté à la côte Cailloueuse, laquelle servait de limite aux communes de la paroisse du côté des bois de Préaux. — Répartition du travail entre les habitants des divers hameaux de la paroisse. — 23 janvier, 2 février, 13 mars 1689, 12 mars 1690, 21 janvier, 2 février 1692, délibérations au sujet des deux miliciens, exigés de la paroisse, et de la taxe des habitants pour cet objet. — 27 juillet 1692, au sujet de ceux qui n'avaient encore payé la taxe des pauvres ; — le curé est prié de continuer d'avancer la taxe, attendu que la plupart des paroissiens, loin d'être en état de payer, avaient eux-mêmes besoin d'être assistés. — 4 janvier 1693, mention de Mme de Paul, veuve de M. de Montfort, officier de la maison du Roi. — 22 janvier 1693, transaction entre la Fabrique et M. de Malleville, curé de Saint-André-sur-Cailly. — 25 janvier 1693, nomination d'un collecteur principal de la taille ; charge acceptée sous condition qu'on donnera au dit collecteur une pistole pour sa peine. — 12 septembre 1694, le Trésorier sera en même temps Trésorier du plat de l'église et Trésorier du plat des trépassés. — 2 janvier 1695, on paiera Nicolas Gommet, menuisier, pour avoir fait les croix qui sont plantées aux carrefours de la paroisse, conformément aux ordres du Roi.—On donnera au vicaire, au mois d'août, une gerbe de blé suivant la coutume, ou, en remplacement, 10 sous par ceux qui tiennent 300 livres de fermage et au-dessus, 5 sous par les autres. — 29 mai 1695, mention de la contenance du cimetière, remarquable par son étendue d'une acre et demie. — 13 juin 1706, le curé, par affection pour son église, lui fait remise des fonds par lui avancés. — 10 mars 1709, nouvelle délibération pour l'exploitation de la lisière du bois. — Comptes approuvés par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 21 juillet 1682 (il interdit la chapelle de M. Boullais) ; — de Fieux, 4 septembre 1691 (on enlèvera du chœur un confessionnal, et on le posera ailleurs) ; — 3 octobre 1692 (il autorise le déplacement des fonts ; il mentionne la confrérie de sainte Marguerite) ; — 28 septembre 1694 (il défend aux confrères de s'assembler, comme ils le faisaient, dans un cabaret, le 1er dimanche de chaque mois, à l'issue de la première messe, pour manger les amendes encourues faute d'avoir servi ; défenses au vicaire de faire les fonctions de chapelain de la confrérie) ; — de Y de Seraucourt, 10 juillet 1696 (on avisera à la réparation du chœur et chancel ; on enterrera à l'avenir dans le cimetière. Quant aux inhumations dans l'église, les droits seront payés par avance au Trésor, et les parents des défunts auront à faire recarreler les tombes) ; — 11 juillet 1697, dernier 1698 (défense de faire des festins de confrérie) ; — 22 juillet 1699, 18 juillet 1700, 25 septembre 1701 ; — Armand de Tourouvre, 5 juin 1704, 25 septembre 1705, 20 juin 1706 (on réparera le clocher dont la couverture était en ardoise) ; — 13 septembre 1710 ; — par les doyens de Cailly : Michel, curé de Cordelleville, octobre 1635 ; — Everard, 13 juillet 1688 (le pain bénit sera distribué indifféremment ; ceux qui prétendront un privilège pour cette distribution, auront à en faire la justification dans la quinzaine ; — le pavé du sanctuaire sera réparé aux frais des gros décimateurs) ; — 7 juin 1689 ; — Taine, curé du Bosc-le-Hard. — Curé de la paroisse, Nicolas Le Noble, prieur de Saint-Saëns, 1680-1709.—En 1709, J.-F. Bruzent, résignataire de la cure. — Vincent Villette, syndic de la paroisse, 11 décembre 1687.

G. 8486. (Registre.) — 84 feuillets, papier.

1711-1785. — QUINCAMPOIX. — « Copie du registre des délibérations et renditions de comptes pour le Thrésor de l'église paroissiale de Ste Marguerite de Quincampoix, commençant au jour de Pentecoste 1711, comme aussy du mémoire des contrats de rentes, fieffes et fondations. — Mémoire des vases sacrés, ornements. » — Comptes de la Fabrique, de 1749 à 1785. — 1754, pour 3 jours de charpentier, 3 livres. — 1757, pour 17 entes plantées dans le cimetière, 8 livres 10 sous. — 1758, pour une journée et demie de charpentier, 1 livre 7 sous. — 1765, couvreur en ardoise sur le clocher, payé 32 sous par jour. — A Chesneau, pour avoir relié un missel, 2 graduels, 18 livres. — 9 novembre 1766, délibération sur la condition du vicaire. — 1768, délibération sur le même objet. La Fabrique offrait 70 livres,

à charge de tenir les petites écoles ; elle voulait que le curé ne pût congédier le vicaire qui lui serait envoyé par l'archevêque qu'après en avoir conféré avec les 6 derniers Trésoriers, les Trésoriers en charge et les 6 principaux propriétaires de la paroisse ; le curé proteste contre cette clause, qu'il qualifie d'incivile. — 1769, procès de la Fabrique contre M. Ravette, curé de Saint-André-sur-Cailly. — Travaux de *terrage* au vicariat. — 18 février 1770, nomination de Noël Le Maître, comme syndic de la paroisse. — 1771, « payé à MM. les curé et vicaire, pour 2 hautes messes du service du lendemain de l'assemblée de sainte Marguerite, pour les parents et amys trespassez de ceux ou celles qui ont aumôné au plat des Trespassés pendant l'année, 2 livres 10 sous. » — 1772, vicariat couvert en gerbées. — 1774, pour 3 journées d'ouvrier, 3 livres 15 sous. — 12 février 1775, la Fabrique consent à rendre aveu à l'abbé de Saint-Ouen, pour l'église et le cimetière avec la maison vicariale. — 18 février 1776, délibération sur le droit de sépulture gratuit prétendu par M. Corneille. — 25 août 1776, banc seigneurial dans le chœur, réclamé par M. Febvrier du Fresne, seigneur de la paroisse, aux termes d'un arrêt du Conseil d'Etat ; — la Fabrique, qui déjà, le 10 octobre 1773, avait arrêté qu'on ne lui rendrait aucuns droits honorifiques, pain bénit, eau bénite, encens, prières nominales, alléguait l'étroitesse du chœur, et proposait, pour le banc en question, une place ailleurs ; — elle reconnaît à ce particulier droit de préséance dans ses assemblées. — 1777, pour 55 journées de maçon et 57 de manœuvre, 83 livres 14 sous. — 27 juillet 1777, le vicaire demande que son traitement soit augmenté. — 5 juillet 1778, il est encore question de cette affaire. — 1778, travaux de peinture et de dorure, exécutés par M. Le Prince, à qui il est payé 285 livres. — 1784-1785, on s'occupe de la réédification du presbytère. — Comptes vérifiés par le grand archidiacre d'Andigné, 31 août 1761 ; — par les doyens du doyenné de Cailly : P. Dubois, curé de Biennais ; — Le Touc, curé de Grigneuseville ; — Trehet, curé de Saint-Georges-sur-Fontaine-le-Bourg ; — Le Canu, curé d'Etouteville. — Curés de la paroisse : Caritté, de 1749 à 1781 ; — Baudet, 178[illegible].

G. 887. (Cahier.) — 128 feuillets, [illegible].

1711-1719. — QUINCAMPOIX. — Mémoire des contrats de rentes, fieffes et fondations faits au profit de l'église de Sainte-Marguerite de Quincampoix... trouvez dans un petit bahut fermant à clef, ce aprez le décès de Monsr l'abbé Le Noble, prêtre, prieur commendataire du prieuré de Saint-Ouen et curé du dit Quincampoix, inhumé le lundy, octave du St Sacrement, année 1711, dans l'église paroissiale de St-Patrice de Rouen. » — Comptes et délibérations de la Fabrique, de 1711 à 1749. — 1712, donations du curé Bruzent. — 28 avril 1716, « représenté que, le chœur de l'église estant très humide, il conviendroit faire 2 ouvertures semblables à celles du costé de l'Epistre, comme aussy retirer le sommier traversant le milieu du chœur, comme censé inutile et très incommode.... A l'égard du Christ qui est sous le clocher avec 2 images, sçavoir, un de la s^te Vierge, et l'autre de s^t Jean, fermants le dit chœur, il conviendroit aussy, n'estant pas assez exaucé, le placer plus haut contre le dit clocher ; » changements proposés adoptés. — 1716, « le s^r curé a fait faire à ses frais 2 vitres au chœur du costé de l'Evangile... comme aussi donné une retable avec le tableau et les 2 images de s^te Marguerite et s^te Catherine. » — 1725, 303 quarterons d'œufs aumônés vendus 6 livres 15 sous. — Chœur lambrissé de bois de chêne, aux frais du curé, qui fit construire 4 stalles, donna les 2 retables des petites chapelles, avec les 2 tableaux et 3 devants d'autel en peinture. — 25 janvier 1733, acceptation de la fondation de messire Pierre Paulmier de la Bucaille, chevalier, seigneur de Prêtreval ; — entretien de l'huile de la lampe, à brûler depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir. — 22 juin 1733, Jacques Morisse, nommé syndic de la communauté. — 22 novembre 1733, acceptation d'une autre fondation de M. Paulmier de la Bucaille. — 22 juillet 1736, on louera les bancs au profit du Trésor. — 22 janvier 1741, nomination de 4 notables, pour faire les rôles des pauvres et régler les contributions des paroissiens. — Comptes vérifiés par le grand archidiacre Terrisse ; — par Michault, curé de Grigneuseville ; — Dubois, curé de Biennais. — Curés de la paroisse : MM. Bruzent, jusqu'en 1736 ; — Jacques Gonnot, 1737 ; — Tourant, 1741, 1742 ; — J.-C. Caritté, 1743 et années suivantes.

G. 888. (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin ; [illegible] pièces, papier ; 1 [illegible].

1683-1779. — QUINCAMPOIX. — Rapport présenté par MM. Febvrier du Baugouet et Febvrier du Fresne au sujet de la condition du vicaire, 1768. — Aveu à madame Anne-Madeleine Delpech, marquise de Cailly, par le Trésor et Fabrique de Quincampoix, 1773. — Fondations d'Etienne Febvrier, ancien conseiller échevin de la ville de Rouen, 1667 ; — de messire Pierre Paulmier de la Bucaille, chevalier, seigneur

de Prêtreval, 1633 ; — de Jean Sallingant, curé de Quincampoix ; copie de son testament, par lequel il nomme pour ses exécuteurs testamentaires Thomas Paulmier, sieur de la Bucaille, conseiller au Parlement, et maître Charles Corneille, avocat à la Cour, 27 février 1676, suivie de l'inventaire du mobilier du défunt. — Titres de propriété relatifs à la dite fondation, parmi lesquels une consultation, du 7 juin 1757, signée des avocats d'Hermange, Lehoüé, Le Lorier. — Délibérations au sujet des droits à payer pour les communes de Quincampoix, 1631-1710. — Baux. — Evocation générale au Grand Conseil pour M[gr] le cardinal de Bouillon, 1681.

G. 8489. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1678-1767. — RADICATEL. — Délibérations des propriétaires et habitants de la paroisse de Notre-Dame de Radicatel ; « leur église était en totale ruine ; très humble remonstrance sera adressée à S. A. S. la duchesse de Longueville, dame patronesse de la paroisse (comme ayant la garde-noble de ses deux fils), pour la prier de pourveoir pour sa part à la réparation, possédant au dit lieu plus de terre 4 et 5 fois en son particulier que tous les dits propriétaires ensemble, le total de leurs terres tout assemblées ne pouvant s'étendre à 100 acres. » — Supplique adressée à la duchesse, en conséquence de cette délibération : « D'autant, Madame, que ce seroit une témérité trop criminelle que commettroient les habitants, vos très humbles vassaux, d'attenter à taxer les terres de Vostre Altesse, et que la justice qui accompagne toutes vos actions ne trouveroit pas équitable que, seuls, en leur pauvreté et insuffisance, ils levassent le fardeau, les dits habitants ont recours à vostre charité ordinaire en suppliant Vostre Altesse de leur faire part de ses osmones, et elle fera justice. » Parmi les signatures, celle du curé Michel Le Forestier. A la suite de la supplique, une ordonnance prise au Conseil de MM. de Longueville, par laquelle il est accordé à la paroisse 150 livres pour leur part de contribution à la réparation de l'église, 4 septembre 1679 ; signé : Lenain et Issali, fameux avocats de Paris. — Devis, délibérations, requête à l'Intendant de la Généralité, arrêt du Conseil, copies relatives à la réparation du manoir presbytéral, au moyen d'imposition sur les fonds de la paroisse, 1766, 1777. — Requête d'Etienne Simon, curé de Radicatel, au bailli vicomtal de Tancarville, pour obtenir la remise des titres du bénéfice-cure et de la Fabrique, 1755. — Procès-verbaux du nombre et état des registres de baptêmes, mariages et sépultures, 1739, 1745. (La collection ne commençait qu'à l'année 1683.)

G. 8490. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; 1 imprimé.

1623-1771. — RAFFETOT. — Pièces diverses concernant l'administration du temporel de la cure sous deux curés, Clément Jourdain et Jean-Pierre-Jacques Barbette, mais principalement sous ce dernier. Certificat d'études de théologie faites par Barbette au collège de Navarre ; signatures de Billonnois, Rigolot, Daillan, Alliaume, Duprez, 1744. — Billet d'invitation à la première messe de M. Barbette, 1748. (Imprimé.) — Prise de possession, par Barbette, de la cure de Raffetot, sur la résignation de Jourdain, 15 juillet 1749. — Procès au bailliage de Caudebec et, par appel, au Parlement de Normandie, entre Barbette et Louis-André Le Moyne d'Aubermesnil, pour prétendue violation d'une sépulture ; il s'agissait de l'enlèvement d'un morceau de plomb tiré d'une tombe vide dans le caveau des seigneurs de Raffetot ; Barbette dénoncé à l'autorité ecclésiastique, intimidé par M. Rose, vicaire général, qui l'avait obligé à se retirer dans une maison religieuse, avait donné sa démission, et Le Moyne d'Aubermesnil avait été nommé à la cure. Barbette revint sur sa décision et exerça le droit de regrès, qui fut jugé bien fondé au bailliage de Caux et, par appel, au Parlement, le 25 janvier 1752 ; on considéra que le fait imputé à Barbette n'avait rien de répréhensible. Certificats en faveur de cet ecclésiastique ; consultations des avocats Dehéricourt, Pothuin, Prevost (de Paris) ; Gaudenne, Roger, Falaize, Brehain (de Rouen). — Lettre de Rose à l'abbé Robinet, grand vicaire de Paris, pour le prier d'indiquer une maison de retraite à Barbette, 29 mai 1751. — Apposition de scellés au presbytère de Raffetot après le décès de ce curé. — Frais d'inhumation, 1770. — Accord entre le nouveau curé, Louis-Alexis Le Berquier, et M. Guillaume Barbette, négociant à Rouen, frère et unique héritier du curé décédé, 19 février 1770. — Lettres de M. Barbette à son fils, 1769-1770 ; — de Langlois, prêtre habitué à Raffetot ; — de M. du Tot-Frontin ; — de M[me] de Saint-Julien. — Baux des dîmes de la paroisse et de terres appartenant à la Fabrique. — Quelques titres de propriété. — Aveux à Jean de Roüesse, sieur de Beuzevillette, 1672 ; — Jean de Roüesse, 1704 ; — Louis de Roüesse, 1728 ; — Thomas de Thomson, sieur de Rohan, 1748. — Pièces de comptabilité, 1760-1761 ; domestiques hommes aux gages de 72, de 66, et

de 60 livres par an ; — domestiques femmes aux gages de 72, 60, 50 livres, plus 6 aunes de toile, par an. — Recettes ; dans une ordonnance, recommandé « de prendre 6 grains de corail rouge trochisque, autant d'yeux d'écrevisses, avec 2 scrupules d'excellent quinquina, un petit nouët de raclure de corne de cerf et d'ivoire ; » signé, Chare. — Cahier des charges de l'adjudication, passée en l'officialité de Rouen, du déport de Raffetot. — Récit du bombardement du Havre, 1759 (2 pièces). — Sceau de Mgr de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, et de Mme de Saint-Julien.

G. 891. (Registre.) — 88 feuillets, papier.

1768-1790. — RAIMBERTOT. — Délibérations de la Fabrique. — 1er septembre 1771, Deshays, entrepreneur des ouvrages et l'un des propriétaires de la paroisse, fera le devis des travaux à faire pour la réparation du clocher qui menaçait ruine. — 20 juin 1773, le Trésorier expose « que la charpente du clocher s'ébranle lorsque les cloches sonnent ; que l'ardoise qui l'environne est endommagée, ce qui a nécessité de crocher le clocher sur les pots d'encoignure... Décidé que le clocher serait réparé et assujetti ; que la nef et le portail seraient couverts en neuf. » — Dimanche 4 mars 1781, le Trésorier expose le dommage causé à la couverture de l'église par le *houragan* du mardi précédent. — 20 mai 1781, « il convenait de faire placer à l'arcade du haut de la nef un crucifix avec une suspense. — Décidé qu'il serait fait un crucifix de bois doré, d'environ 1 pied et demi, monté sur 2 comtours de fer représentant 2 seps de vigne, sur lesquels sera porté le Crist ; les dits seps de vigne seront ornés ensemble de 7 grappes de raisins, suivis de feuilles de vigne ; sur les mêmes comtours seront représentés 20 épis de blé ;. . au dessous de la croix sera un fleuron doré, et, au dessous du fleuron, une grappe de raisin. Aux 2 abouts des comtours sortiront 2 fleuves d'eau peinte en naturel ; la croix, les clous et généralement tout l'ouvrage sera en fer et taule. » — Marché pour ce travail avec Antoine-Vincent Bourin, maître serrurier de Paris, domicilié en la paroisse de Saint-Michel d'Ingouville. — 24 octobre 1767, « on mettra des tourniquets aux barrières du cimetière ; on transportera la porte du bas de l'église au bout extérieur du porche ; — on fera faire une ouverture et fenêtre à chaque côté du porche... » — Les filles de la paroisse offrent 240 livres pour avoir une chasuble blanche... On fera faire deux devants d'autel, l'un rouge, l'autre blanc. — Visite de l'église par M. Jean-Baptiste-Pierre Bordier, archidiacre du Grand-Caux ; — par les doyens du doyenné du Havre : Roche, curé de Criquetot-l'Esneval, 3 juillet 1772, 10 juillet 1776 ; — Dubosc, 10 juin 1777. — Curé de la paroisse, Jean-Louis Talbot de Saint Ouen.

G. 892. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; 2 cahiers comprenant 106 feuillets, papier.

1662-1759. — RAIMBERTOT. — Comptes de la Fabrique de cette église, de 1662, 1663-1665, 1669-1675, 1680-1743, 1751-1764. — Aux recettes, vente des pommes du cimetière, du pain bénit ; — cierge bénit, loyers. — 1663-1665, pour 4 journées de couvreur, 60 sous. — Tuile achetée au Havre. — 1669-1674, à un marchand menuisier, pour un tabernacle, 45 livres. — Pour un devant d'autel en cuir doré avec les 2 crédences, 18 sous. — A un libraire, relieur de livres, pour avoir relié un missel, 5 livres. — Honoraires du vicaire, 15 livres par an. — 1717, pour 14 journées de couvreur, 21 livres. — Comptes approuvés par Couët, 14 octobre 1706 ; — par les archidiacres du Grand-Caux : Bernard Le Pigny, 18 octobre 1677 ; — Robin Desbouillons, 28 octobre 1719, 15 octobre 1720, 16 octobre 1722, 23 octobre 1723, 11 octobre 1724, 6 octocre 1727, 7 octobre 1728, 14 octobre 1729, 25 septembre 1730 ; — Bridelle, 8 septembre 1737 ; — Rose, 4 juillet 1742 ; — par les doyens du doyenné du Havre : Bachelier, curé de Saint-Barthélemy, 18 septembre 1713, etc. ; — Pinand, curé de Buglise, 20 septembre 1733 ; — Charüel, curé d'Ecrainville, 17 février 1739, etc. — A la suite des comptes de la Fabrique, ceux de la Charité de la paroisse, de 1689 à 1743. — 1731, pour les journées et fournitures pour le banc de la Charité, la table et le petit autel, 9 livres 11 sous 6 deniers. — Curés de la paroisse : Quentin Bénard, 1678 ; — après lui, Pierre Desmares, écuyer, sieur de Grainville jusque vers 1720 ; — Nicolas Grenier de Cauville, 22 novembre 1722 ; — après lui, J.-L. Talbot de Romesnil ou de Saint-Ouen, 1752 et années suivantes.

G. 893. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1772-1786. — RAIMBERTOT. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique. — 1775, payé pour le contrôle de l'élection du Trésorier pour passer bail, 14 sous. — Maison du vicaire couverte en chaume. — 1777, 14 entes, à 35 sous pièce ; — 200 d'épines, à 30 sous le cent ; — journée de manœuvre, 18 sous. —

1781, mémoire des travaux et fournitures faits par Mauduit cadet, chasublier à Montivilliers. — 1785, mémoire des livres fournis par Jacques Acher, marchand tailleur à Bléville : 2 missel, 22 livres ; — 2 processionnaires, 9 livres ; — un hymne noté, 2 livres ; — un *Ordo*, 1 livre 5 sous.

G. 8494. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1759-1786. — RAIMBERTOT. — Comptes de la Fabrique. — 1777-1778, pour la confection du compte, écriture d'icelui et de la copie, compris le voyage de celui qui l'a dressé, 15 livres 8 sous. — 1779-1780, au sieur Hostier, orfèvre à Paris, pour 2 boîtes aux saintes huiles, une custode et une coquille à baptême, 172 livres 12 sous. — 1781-1783, à François Etu, pour 6 journées à faire des trous et à planter des entes, 6 livres 12 sous ; — pour 7 entes, 15 livres 15 sous ; — au sieur Mauduit, chasublier à Montivilliers, pour façon du chasuble solennel, du vert et du violet journalier, du blanc rayé, d'un autre blanc journalier à fleurs rouges, etc., 413 livres. — Curé de la paroisse, Talbot de Saint-Ouen.

G. 8495. (Liasse.) — 328 pièces, papier.

1691-1772. — RAIMBERTOT. — Pièces justificatives de comptes, sans ordre. — 1743, pouvoir donné au Trésorier Louis Avenel pour faire refondre les 2 cloches, en y employant les deniers du Trésor, et, dans le cas d'insuffisance, en ayant recours à l'emprunt. — 1760, 75 journées de manœuvre, 60 livres. — 1767, réédification du vicariat. — 1769, 31 journées et demie de charpentier, 33 livres 14 sous ; — 126 journées, 130 livres 18 sous. — 1772, honoraires du vicaire, 285 livres par an.

G. 8496. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin ; 201 pièces, papier, entre lesquelles 1 cahier cartonné de 47 feuillets, papier.

1610-1789. — RAIMBERTOT. — Déclaration des biens de la Fabrique par les curés Desmares et Grenier de Cauville, 1705, 1712, 1725. — Aveux pour biens du Trésor et de la cure de Raimbertot, relevant : des seigneurs de Buglise (à M. de Saint-Luc, Maréchal de France, 1630) ; — de la Franchetable de Dun (à Jacques de Martonne, sieur de Vergetot, conseiller au Parlement, 1770) ; — de Raimbertot (à François-David Grenier, 1710 ; — à François Grenier, 1752) ; — de Saint-Supplix (à Pierre Costé, Maître en la Chambre des Comptes de Normandie, 1639 ; — à Alexandre Costé, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement, 1682, etc...), 1619-1770. — Fondations en l'église de Raimbertot par Sébastien Couillard, curé de cette paroisse, 1638 ; — par Pierre Couillard, prêtre habitué en la même paroisse, neveu du précédent, 1685. — Titres de propriété, contrats de constitution et de revalidation de rentes, 1610-1786. — Acte de nomination de Trésorier, 1770. — Pièces de procédures concernant une contestation entre les curé et propriétaires, d'une part, et Jean Martin, Trésorier, d'autre part, 1767 ; — autres procédures pour divers objets. — Sentence de l'Election de Montivilliers contre les collecteurs de la taille de Raimbertot, qui avaient compris dans leur rôle les terres d'aumône de la paroisse, 1724. — Quittances de droits d'amortissement. — Extraits des rôles du dixième, 1713-1714 ; — du rôle des décimes en ce qui concernait la Fabrique de Raimbertot, 1757. — Rôle de répartition d'une somme de 1,000 livres, à raison de 3 sous par acre, sur les propriétaires de Raimbertot, en vertu d'un arrêt du Conseil. 1715. — Nouvelle imposition de 1,342 livres 6 sous 11 deniers sur les propriétaires pour des travaux à la nef, au portail et au clocher ; — rôle de répartition ; — compte de Jean Houllemare, syndic de la paroisse, chargé de la recette et dépense ; — pièces justificatives du dit compte, 1775. — Subhastation des bancs, 1770. — « Registre pour servir de bordereau aux Trésoriers de Raimbertot, contenant les revenus et charges ordinaires, » 1780-1789. — Pièces justificatives de comptes, de 1786-1789. — En 1787, journée de couvreur, 28 sous ; — en 1789, gages du vicaire Martin, 257 livres ; — du clerc, Robert Morel, 40 livres. — Vente, en 1746, d'une rente de 18 livres à la confrérie de Notre-Dame-de-la-Purification érigée en l'église de Raimbertot ; — bail fait par la dite confrérie, 1786. — Quelques pièces de cette liasse endommagées par l'humidité.

G. 8497. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 81 pièces, papier, 3 plans.

1678-1782. — RATIÉVILLE (SAINT-GERVAIS DE). — Comptes de la Fabrique, très peu détaillés, de 1678-1689, approuvés par l'archidiacre, Hardouin Rouxel de Médavy, 25 juillet 1682 ; — par les doyens de Cailly : Michel, curé de Cordelleville, 12 octobre 1685 ; — Everard, curé de Biennais, 25 juillet 1681, 15 juillet 1688, 4 juin 1689. — Fondation d'Anne Le Brument, veuve de Claude Deudemare, écuyer, 1786.

— Quelques pièces concernant la rente affectée à une autre fondation de Louis Bocquet, curé de Ratiéville, antérieure à 1786. — Déclaration donnée au greffe des gens de main-morte, 1692. — Aveux aux religieux de Fécamp, seigneurs de Fontaine-le-Bourg, 1744-1782. — Baux, 1746-1783. — RÉALCAMP. — Décret des biens de Jean-Jacques Baudouin et de Marie Parent, son épouse. — REMUÉE (LA). — Présentation par Jacques, sire de Matignon, comte de Torigny, baron de Saint-Lô, propriétaire du duché d'Estouteville, de Nicolas Fauconnet, vicaire d'Auberville-la-Renault, à la cure de la Remuée, vacante par la mort d'Etienne Desmonts, 18 juin 1724; signature et sceau. — RICARVILLE (SAINTE-CROIX DE). — Procès-verbaux d'ouverture des coffres de la Fabrique et de la Charité, 1744-1778. — Déclaration des biens de la Fabrique, 1715. — Aveux à l'archevêque de Rouen, seigneur de Cliponville; — à Alexandre-Dominique Le Painturier de Guillerville, seigneur de Ricarville, 1760. — Tableau des obits de la paroisse (informe). — Délibérations pour une augmentation à faire à la maison d'école, 1686. — Marché avec Bredel, pour la confection d'un tableau à la chapelle de la Sainte-Vierge et pour la dorure du cadre, 1760. — Marché avec Antoine Dubois, de Liécourt en Lorraine, demeurant alors à Colleville, pour la fonte de la grosse cloche, 1777; — quittances de cet artiste. — Quittances du droit de débite, 1773-1779. — Nomination de quatre notables pour faire un état des indigents de la paroisse; — rôle de répartition des sommes à lever pour le soulagement des indigents, 1741. — Compte que rend, par devant le bailli de Caudebec, Robert Du Busc, receveur des consignations, de la régie qu'il a eue d'une propriété saisie, à l'instance de Jean Baudry, au nom de la Fabrique, sur Marie-Anne d'Epinay, marquise de Saint-Luc, 1715. — Procès, au bailliage de Caudebec, entre Guillaume Hue, curé de Ricarville, et François Gueudin, prenant le fait de son fermier, au sujet de pièces de terre, 1780-1781. — Consultations des avocats, de Tocqueville, 1741; — Le Maitre, 1765.

G. 868. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 25 pièces, papier.

1616-1787. — RIEUX. — Autorisation donnée par les habitants de cette paroisse, réunis en corps et communauté, au son de la cloche, devant l'église, au collecteur de la taille et à ses consorts, de comprendre dans leur rôle le sieur et la dame Cacheleu, comme taillables, 1721. — RIVILLE. — Aveu baillé par la Fabrique à Pierre de Coutances, seigneur de Riville, pour une pièce de terre relevant de sa seigneurie, 1696. — Dénombrement baillé à François-Paul de Neuville-Villeroy, abbé de Saint-Wandrille, par Robert de Coutances, seigneur du Mesnil-Vasse et de Riville, pour les domaines de Solles à Riville, 1738. — ROGERVILLE. — Aveu de la Fabrique de Rogerville à Pierre-Philippe-Jacques de Villy, seigneur de cette paroisse et de Gonfreville-l'Orcher, 1725, 1726, 1727. — ROLLEVILLE. — Contrats de fondation de Jean Le Nepveu, bachelier en droit canon, curé de la paroisse, 1650; — de Jean Quesnel, même année; — de Charlotte Touzé (donations à la Fabrique et à la Charité de Sainte-Clotilde), 1664; — de Daniel Tanquereul, bourgeois du Havre-de-Grâce, 1678. — Aveux aux religieuses de Montivilliers, 1641, 1651, 1664, 1700. — Baux, 1683, 1787.

G. 869. (Cahier.) — In-folio, 24 feuillets, papier; sans couverture.

1736-1771. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Délibérations de la Fabrique. — 4 octobre 1739, délibération au sujet de la décoration qu'il convient de faire à la chapelle du côté du midi, nommée la chapelle de M. de Guillerville, pour la mettre en rapport avec la chapelle de l'autre côté, nommée la chapelle de M. Sonning. — 8 septembre 1740, assignation aux habitants de la paroisse devant le lieutenant général pour se voir condamner à se charger de la nourriture et entretien d'un enfant femelle trouvé au haut de la côte, dans le bois nommé la *Vente-de-Goullet*. — 17 juillet 1753, bénédiction des deux nouvelles cloches, par M. Joseph Beux, curé de la Vieux-Rue, témoin synodal; nommées *Jacques Véronique* et *Charles Antoine*, par M. Jean-Jacques Haudouville et Jacques Irrebert, négociants de Rouen, et par Mlle Marie-Anne Boucachard et Mme Marie-Anne Feré, femme de M. Richard Antoine Le Brument. — 2 juin 1757, bénédiction d'une nouvelle chapelle, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, par M. Duhamel, curé d'Alliquierville. — 27 mai 1765, délibération pour la réédification de la croix du cimetière en fer, avec un crucifix en fonte doré en huile et les trois fleurons de pareil métal; travail confié à Mr Papillon, serrurier à Rouen, paroisse Saint-Nicolas. — 8 mars 1767, obligations du clerc de la paroisse : « Tiendra exactement les écoles, tant pour les garçons que pour les filles, lesquelles commenceront à 10 heures jusqu'à midy, et à 2 heures jusqu'à 4 heures, et, pour ce fait et regard, lui sera payé, par chacun mois, 6 sols par les parents de chaque enfant qui ne fera que lire;

10 sols pour celuy qui écrira, et 15 sols pour ceux qui apprendront l'arithmétique; » le curé s'engage à lui fournir, chaque année, 6 boisseaux de blé ou 14 livres, au choix du dit clerc. — 5 avril même année, permission à un propriétaire de faire construire un banc à ses frais, à condition de ne donner à ce banc que deux pieds dix pouces de largeur sur six pieds de longueur, et qu'il ne soit pas plus haut que celui du Trésor.

G. [illegible]. Cahier. — In-folio, 20 feuillets, papier, non relié; plus 1 imprimé de 3 feuillets.

1771-1793. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Délibérations de la Fabrique. — 25 septembre 1774, 30 avril 1775, contre le sieur Le Brument, ancien négociant de Rouen, propriétaire à Roncherolles, qui avait fait planter autour de la mare commune de Bimare des arbres qui en gâtaient l'eau. — 26 février 1774, délibération pour la réédification du porche et du clocher de l'église. — 7 janvier 1776, contre le clerc pour l'obliger à faire la distribution du pain bénit dans l'église. — 11 août 1776, délibération prise en présence de M. Vasse, procureur du Roi : arrêté, après beaucoup de débats, que les bancs seront subhastés par trois publications consécutives. — 27 juin 1779, assemblée des propriétaires réunis en état de commun, contre le sieur De la Mare, pour l'obliger à remettre en état la mare du Carouget. — Annexé au cahier, une « sentence du bailliage de Rouen qui ordonne que, du jour de la publication de la présente, les curé et Trésoriers en charge seront tenus d'annoncer, par trois dimanches de suite, la subhastation des bancs de leur paroisse, occupés par les Trésoriers ou leurs veuves, à l'exception néanmoins de ceux qui seroient fondés, » 6 avril 1778. (Imprimé.)

G. [illegible]. Registre. — Petit in-folio, [illegible] feuillets, papier; recouvert en parchemin.

1620-1642. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — « Estat de la recepte des deniers, plats et thésor de l'église parroissiale de Roncherolles-sur-le-Vivier. » — Ecrit dans un autre sens : « Ensuict le registre concernant la mise, ... » — 1623-1624, « pour subvenir à l'achapt d'un chazuble de damas blanc, accompagné d'un parement d'autel avec 2 pendantz de damas caffard de couleur rouge, 15 livres. » — 1626-1627, « payé au prédicateur, pour avoir célébré la messe matutinalle, les dimanches et festes de la quadragésime, 30 solz. » — 1628-1629, « pour subvenir à l'achapt d'un callice d'argent selon l'ordonnance de Monsieur le grand archidiacre, 60 livres. » — 1630-1631, « payé à maitre Jean Roussel, casublier... de Rouen, pour l'achapt d'un contre-autel, etc., 21 livres. »

G. [illegible]. Registre. — In-folio très peu large, 100 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1631-1666. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — « Estat de la recepte du Thésor principal de l'église parroissialle de Roncherolles-sur-le-Vivier. » Ecrit dans un autre sens : « Estat de la mise. » — Aux recettes, vente de gerbes de blé, de lin, d'œufs aumônés ; quête du cierge bénit ; droits d'inhumation. — 1631-1632, « receu, pour la vente de 413 œufs ausmonéez au Thésor, les dimanches et festes de la quadragésime, par les habitantz de la parroesse, venduz et adjugez, 110 solz. — Reçu de la collection faite, au dit an 1632, le jour et feste de la Résurrection, pour le cierge bénist, 12 livres 3 sous 9 deniers. » — 1637-1638, « vénérable et discrette personne Daomp Jean De la Forge, prieur de Saint-Michel et soubz-prieur de Saint-Ouen, a donné à la dicte église de Roncherolles un cyboirre d'argent, et pour ce luy sera dit, le dimanche de devant la saint Martin apprez vespres, un *Salve* avec l'antienne et l'oraison de saint Michel. » — 1639, « donné en ceste année un contre-autel avec les rideaux d'incarnat brodé de passement d'or, avec la croix de dentelle d'or et argent, par damoiselle Gabrielle Voisin, vefve de feu George de Bonissent, escuyer, sieur de la Loge, capitaine d'une compagnie de gens de pied entretenue dans le régiment de Mons[r] de la Milleraye, bienfaitrice de l'église et du peuple en ce temps là. — Pour les œufz de Pasques le nombre de 500, 30 soulz le cent, qui font en tout 7 livres 6 sous, demi carteron moins. — En l'an 1652, Dom Jean de la Forge, seigneur patron de la paroisse, à cause de son office, donne à l'église un calice d'argent doré, deux chopinettes et un chasuble vert portant l'enseigne de saint Michel, à condition que, le jour de saint Michel, fût chanté après vêpres une antienne du saint archange, etc... Dieu lui donne bonne vie et longue ! Meu à ce faire en partie par la bonne amitié qu'il porte au sieur curé et au soing qu'il a de son église. Ce bon religieux approche de 80 ans,... Dieu lui veille donner la récompense en son paradis ! *Amen*. — Le dimanche ensuivant, le sieur curé fit sçavoir au peuple le présent don, dont il est le gardien, et déclara publiquement qu'il n'en prétendoit respondre, en cas qu'il fût volé ou pillé par les gens de guerre, ce qui lui fut accordé; autrement, il le leur eust mis sur le buffet pour en disposer

à leur entendement. » — 1654, legs de 36 livres par Madame de Bulteau ; perte de 60 sous, à cause du décri des louis d'argent, qui sont revenus à 60 sous, et valaient 70 sous. — Mars 1656, pour le *delais* de Marie Morel, mère de M. le curé, et pour son inhumation dans l'église, 4 livres. — 1660, « Madame de la Loge donne une amende de quelques vaches prises dans son saint-fouin, 60 sous. — Elle donne encore une chape et une chasuble de velours rouge, à ses armes. » — 1663, « la grosse cloche fut rebénite pour la seconde fois, le 26 septembre, et par moy aussi nommée, M. Gosselin et M. du Buisson, diacre. Le sacré nom de *Marie* lui fut continué à cause qu'elle le porte de toute antiquité. » — Dépenses : 1631-1632, « pour l'achapt d'une bouteille de vin à employer à la sainte communion, le jour de la Résurrection, 4 sous. » — 1633-1634, à Beauvais, pour la reliure de l'antiphonier, 6 livres. — A Guillaume Abraham, sculpteur et peintre, pour le pilier de la croix, 18 livres. — 1642, à M. Guerente, orfèvre, pour 2 petits *vaisseaux* d'argent, 60 livres. — 1645, pour la penture de l'armoire du banc des Trésoriers, 4 sous. — 1654-1655, tour de l'église refaite. — André de Bonissent, sieur de Roncherolles. Trésorier de la Fabrique. — Comptes vérifiés par les grands archidiacres : Behotte, 10 juillet 1633, 3 juillet 1636, 16 juillet 1637 ; — D'Aguillenguy, 2 octobre 1642, dernier juillet 1649 ; — Robert Le Cornier, dernier juillet 1654, 12 juin 1660 ; — Antoine Gaulde, 31 mai 1663, 25 juin 1665 ; — par Le Royer, vice-général de l'officialité, 30 août 1634 ; — par Saulnier, 30 juillet 1635 ; — Fouache, 11 juillet 1639 ; — Thomas Pinel, curé de Rebais, doyen de Ry, 27 septembre 1642, 5 septembre 1643, 29 septembre 1646 ; — Charles Dufour, curé de Saint-Maclou de Rouen, prieur de Beaussault, conseiller aumônier du Roi, protonotaire du Saint-Siège, 9 septembre 1641 ; — Pinchon, curé de Saint-Nicolas-d'Aliermont, 29 septembre 1647 ; — Roger, curé de Darnétal, 1er septembre 1648 (contre certains particuliers qui gardaient par devers eux les clefs de l'église, ce qui obligeait le curé de les aller prendre chez eux pour l'administration des sacrements) ; — Vaultier, curé de Saint-Maurice-d'Etelan, 20 octobre 1650 ; — Jacques Le Cordier, bachelier en théologie, 16 septembre 1654 ; — De Sahurs, curé de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen, 9 septembre 1653 ; — Pierre Le Crep, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, doyen de Ry, 29 juillet 1655, 20 juin 1657 (le service sera célébré aux heures portées par le règlement : la grand'messe entre 9 et 10 heures ; les vêpres entre 2 et 3 heures ; les petites écoles seront tenues par M. le curé ou autre à sa diligence. Les sages-femmes prêteront serment) ; — 17 octobre 1658, 20 octobre 1659, 4 octobre 1661, 10 juillet 1662 ; — Turgis, curé de Saint-Vivien de Rouen, doyen de la Chrétienté, 18 septembre 1655. — Curés de la paroisse, après Carrel : Folliot, 1620-1623, Laurent Rasse, 1634, 1664.

G. [illegible]. 2 cahiers, in-folio, 61 feuillets, papier, non reliés.

1667-1697. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Comptes de la Fabrique. — 1676, Jean-Baptiste Bulteau, ci-devant Maitre en la Chambre des Comptes, Trésorier de la paroisse. — 1683, « payé au maitre de la confrérie du Saint-Sacrement 7 livres 4 sous, suivant la fondation de M. le curé, qui a fondé les messes du mois de la confrérie. » — Extrait du testament de feu M. Laurent Rasse, curé de Roncherolles. — 1684, journée de couvreur, 12 sous. — 1685, marché fait par le curé, les gentilshommes et possédants du bien dans la paroisse, avec Philippe Carrière, pour la couverture de l'église. — Comptes vérifiés, au cours de leurs visites, par les grands archidiacres : Hardouin Rouxel de Médavy, 26 juin 1683 ; — de Fieux, 10 septembre 1691, 20 octobre 1694 ; — de Y de Seraucourt, 11 juillet 1696, 28 juillet 1697 ; — par Nicolas Le Page, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Martin de Boissay, doyen de Ry, 30 juin 1676, 4 novembre 1677, 30 juin 1678 (le Trésorier moderne fera tout son possible pour faire paver l'église aux lieux nécessaires, devant que l'août soit entré) ; — 30 juin 1679 ; — par Pierre Le Crep, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, ancien doyen de Ry, 20 septembre 1680 ; — Adrien Le Radde, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, 14 octobre 1681, 13 juillet 1688 ; — Nicolas de Bauquemare, curé d'Elbeuf-sur-Andelle, 19 juillet 1689, 18 avril 1690. — Curés de la paroisse après Laurent Rasse : Jean Du Buisson, 1680-1693 ; — P. Bouvet, 1694-1697. — Au commencement du registre, état des revenus de l'église, inventaire des ornements.

G. [illegible] 36 feuillets, papier.

1698-1712. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — 1672, « reçu pour l'inhumation du nourrisson à Michel Bernière, 40 sous ; — d'un enfant en nourrice, 30 sous. » — 1700, 14 journées de maçon à réparer l'église. — « Pour la messe des trépas-

sés et la messe de la Vierge, 10 livres, le surplus *gratis*, veu la pauvreté des questes. — Pour les 2 services de Mrs Bulteau, 7 livres 4 sous. » — 7 mai 1702, 10 livres accordées au curé, « sur ce qu'il avoit représenté la nécessité où il estoit d'avoir un clerc pour lui aider à administrer les sacrements, sonner la grande messe les dimanches et festes, sonner l'*Angelus* tous les jours, etc. » — 1712, à M. Perdrix pour façon d'un devant d'autel blanc, 40 livres ; — Mme Catherine de Paul, femme de M. François Sonning, écuyer, avait donné le damas dont on *accommoda* le chasuble blanc, et dont on fit plusieurs autres ornements. — 1708, 1 journée *à terrer*, 10 sous. — Mention de quête pour la construction du logement du clerc. — 12 août 1708, « arrêté, du consentement des propriétaires et principaux habitants et Trésoriers, de donner la jouissance de cette maison à François Alleaume, ainsi que les fruits du cimetière, au lieu de la pistole qui lui avait été accordée, et ce en considération de son assiduité à instruire la jeunesse et des soins qu'il a rendus ci-devant et qu'il rendra pour remplir les devoirs de clerc. » — 10 novembre 1709, permission donnée par le curé, les propriétaires et Trésoriers, à M. Sonning, « de faire mettre dans le cimetière une tombe sur la fosse de feue dame Catherine de Paul, son épouse, avec telle inscription qu'il avisera bien, et ce en reconnaissance des bien qu'elle a faits de son vivant et à sa mort, et de la charité qu'elle a eue pour les pauvres, avec lesquels sa piété et son humilité l'ont portée de vouloir estre inhumée. » Signé : Sonning de Morival, Bulteau de Préville ; 31 signatures par *merc*, et 8 signatures par noms. — 1710, « à la veuve Guisier, pour avoir fait faire 8 trous et les avoir remplis de brière, et 4 gerbées pour empailler 8 entes que M. Sonning a données, 1 livre 16 sous. » — Comptes vérifiés par les grands archidiacres : de Y de Seraucourt, 15 juin 1699, 1er août 1700, 8 septembre 1701, 12 juillet 1702 ; — A. de Tourouvre, 27 mai 1704, 13 novembre 1705, 4 juin 1706, 1er septembre 1710 ; — par le doyen de Ry, curé de Quèvreville-la-Milon, 22 octobre 1704. — Curé de la paroisse, Bouvet, 1698.

G. 8565. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier, recouvert en parchemin.

1713-1736. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Comptes de la Fabrique. — 1716, journée d'ouvrier, 10 sous ; — 8 poiriers achetés 18 sous pièce ; — 6 pommiers, à 8 sous pièce. — 1718, journée de couvreur, 15 sous ; — de son fils, 8 sous ; — le mille de tuile, 10 livres ; — le cent de gaulettes, 15 sous. — 1721, mention de la maison d'école. — 1er mars 1723, après publication par 3 dimanches consécutifs, on concède à M. de Guillerville, possesseur de la terre de M. de Bulteau, la chapelle occupée par celui-ci, moyennant offre de 100 livres, à employer à la décoration de la dite chapelle. — 12 mars 1724, Nicolas Blaiset s'engage à faire construire un jubé au bas de l'église avec 2 bancelles tout le long du dit jubé. Les propriétaires et Trésoriers de la paroisse, réunis en état de commun, lui permettent de faire établir, pour lui et pour sa femme et ses descendants, un banc derrière la chapelle de M. Sonning. — 20 octobre 1734, payé, pour la contretable du chœur, à M. De Caux, menuisier, 30 livres ; — à M. Mauviel, peintre, 50 livres ; — au même, pour un devant d'autel violet, 20 livres ; — à M. Lambert, peintre, pour 2 devants d'autel, 1 pour le chœur, un autre pour la chapelle de la Sainte-Vierge, 30 livres. — Comptes vérifiés par les grands archidiacres : A de Tourouvre, 15 septembre 1714 ; — Pavyot, 2 octobre 1719, 12 juillet 1725 ; — par les doyens de Ry : Lévesque, curé de Quèvreville-la-Milon, 21 octobre 1713, 7 octobre 1727 ; — Joseph Beux, curé de la Vieux-Rue, 20 juin 1733, 27 octobre 1734, 18 septembre 1735. — Curés de la paroisse : P. Bouvet, 1713-1734 ; — Doublet, 1735.

G. 8566. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier, relié en parchemin.

1735-1765. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Comptes de la Fabrique. — Aux recettes, quêtes des plats des trépassés, de la Sainte-Vierge et de sainte Véronique. — 1742-1743, journée de plâtrier, 20 sous ; — de manœuvre, 12 sous. — Porche recouvert — 1756, contretable à la chapelle de saint Jean. — « Le dimanche, 26 de may, feste de la Pentecoste, en l'année 1765, la croix de Bimare, donnée par M. Le Brument, a esté bénite par moy Desuslamare, curé de la paroisse. — Le jeudy, 20 mars 1766, la croix du cimetière a esté posée et bénite par M. de la Rochefoucauld, grand vicaire et cousin de l'archevêque de Rouen, en présence de M. de Goulion (pour Goyon), archidiacre, et de M. Desuslamare, curé. » — Comptes vérifiés par les grands archidiacres : Terrisse, 23 mai 1742 ; — St-Aulaire, 30 septembre 1751 ; — par les doyens de Ry : Le Mercier des Hautes-Loges, curé de Saint-Aignan-sur-Ry, 11 octobre 1745, 12 juillet 1746, 26 novembre 1749, 20 octobre 1752, 5 octobre 1753, 8 novembre 1754, 8 octobre 1755, 30 septembre 1757 ;

— Agnès, curé de Boissay, 18 novembre 1761. — Doublet, curé jusqu'en 1752 ; — après lui, Desuslamare.

G. 807. (Registre.) — In-folio. 39 feuillets, papier, relié en parchemin.

1760-1782. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Comptes de la Fabrique. — 1760, toile verte à poser sur les images de la Trinité, de la Sainte-Vierge et de saint Joseph. — 1765-1766, « au sieur Papillon, pour avoir fait et fourni la croix en fer avec le christ et les fleurs de lys, 50 livres 15 sous. — Pour avoir été quérir une pierre pour faire le piédestal de la croix, 5 livres. — Pour une journée à amasser et charrier du sable et caillou, 5 livres. » — Quelques comptes vérifiés par Agnès, doyen de Ry.

G. 808. (Registre.) — In-folio. 25 feuillets, papier, relié en parchemin.

1782-1790. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Comptes de la Fabrique. — 1785, « quête de la Sainte Vierge des mains de Thérèse Dauphin, 26 livres 1 sou. — Quête des œufs de Pâques, 2 livres 15 sous. — Quêtes des plats de l'église, 23 livres 11 sous. — Reçu des petits bancs, y compris celui de M. le curé, 80 livres 9 sous. — Reçu de M. Le Brument, pour une année de son banc dans la chapelle de la Vierge, 12 livres ; — de M. de Guillerville, pour une année de son banc dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, 12 livres. »

G. 809. (Cahier.) — In-4°. 6 feuillets, parchemin.

1670. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Approbation par Antoine Gaulde, docteur de Sorbonne, vicaire général de l'archevêque de Rouen, sur la demande de Laurent Rasse, curé de Roncherolles sur-Darnétal, des statuts de la confrérie du Saint-Sacrement de l'Autel, 21 mai 1670 : « Il est ordonné que les maistres eschevin et serviteurs assisteront à l'office divin, le jour et feste de la très saincte Trinité et de sainte Véronique, patrons de la paroisse. Si quelque frère ou seur venoit à tomber en pauvreté, il sera visité par le maistre et assisté des deniers de la confrairie, et, en cas qu'il vinst à décéder sans laisser un drap pour estre ensevely, il en sera fourny un aux despens d'icelle confrairie. »

G. 810. (Registre.) — In-folio. 58 feuillets, papier, relié en parchemin.

1671-1736. — « Ensuit le conte que baille et présente discrette personne Mre Laurent Rasse, presbtre et curé de la parroisse de Roncerolle et le premier maistre de la confrairie du St-Sacrement érigée en la parroisse en l'an 1670. Payé à Mr Dupuis, chasublier, pour la casaque du clocheteur, la somme de 5 livres. » — A partir de 1679, interruption des comptes. — « Ce présent livre des comptes a esté délaissé à cause qu'il convient avoir du papier à formulle. C'est pourquoy l'on s'en servira pour employer les noms de ceux qui paieront leurs redevances, et, de l'autre costé, contiendra l'élection des maistres et frères servant à la dite confrairie. » — En 1672, André de Bonissent, écuyer, sieur de Roncherolles, second maitre de la confrérie, rend son compte. — 1681, pour le sermon fait dans l'octave du Saint-Sacrement, 30 sous.

G. 811. (Registre.) — In-4°, [illegible] feuillets, papier, cartonné.

1681-1713. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Comptes de la confrérie du Saint-Sacrement. — 1688, Antoine le Pigny, écuyer, conseiller du Roi, échevin de Rouen, maitre de la dite confrérie. — Compte vérifié par le grand archidiacre Terrisse, 23 mai 1742.

G. 812. (Registre.) — In-folio. [illegible] feuillets, papier, [illegible].

1715-1793. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Registre des comptes des maîtres de la confrérie du Saint-Sacrement. — 1755, « Payé au graveur qui a fait la planche pour les frairies, la somme de 30 livres. — payé à l'imprimeur, pour avoir imprimé les frairies, au nombre de 400, 10 livres. » — 8 juin 1755, « nous avons délibéré d'une commune voix, présence de notre curé, [illegible] qu'il soit fait un drap de corps tant pour la dite confrairie que pour le Trésor et généralement pour tous les habitants de la paroisse, et ce aux frais de la dite confrairie. » — 1756, « à M. Le Grand, [illegible] de la Grosse [illegible], 4 aunes de pluche noire, 48 livres ; — à Mme la veuve Garand, chasublière, pour [illegible], 7 livres [illegible] sous, — pour la couronne d'épines, effigie du Saint-Sacrement, les 3 têtes de mort et larmes, 11 livres. [illegible]

imprimeur, nommé Machuel, libraire, la somme de 6 livres 10 sols, tant pour 300 de frairies que pour l'acrostiche. » — 1759, au même Machuel, pour 200 de *frairies*, 5 livres. — 1776, tirage des images ou *frairies* à 150 exemplaires. — 1787, 1788, 1789, tirage des *frairies* à 100 exemplaires. — Election du maître, chaque année, en présence du curé qui assiste à la vérification des comptes, lesquels sont également soumis à l'approbation du doyen. — Annexé au registre, un marché, fait le 31 janvier 1755, avec Gouel, pour la gravure de l'image de la confrérie.

G. 8513. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1199-1773. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Inventaire des titres de la Fabrique, 1739. — Déclarations de ses biens. — Fondations de MM. Jean-Baptiste de Bulteau, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, Thomas Bulteau, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Laurent de Rouen, Pierre Bulteau, écuyer, sieur de Préville, frères, demeurant à Rouen, rue de l'Ecole, paroisse Saint-Laurent : fondent la chapelle de saint Jean-Baptiste dans la nef de l'église de Roncherolles, du côté droit, là où leur famille avait sa sépulture depuis plus de 80 ans, 1689; — d'Alexis Castel, 1608 ; — de Nicolas le Planquois, 1652; — de Laurent Rasse, curé de Roncherolles; testament de ce curé, qui desservait la paroisse depuis 45 ans, 1678; — de Gabrielle Voisin, veuve de Georges de Bonissent, sieur de La Loge, capitaine d'une compagnie de chevaux légers entretenue pour le service du Roi, fille de Jean Voisin, sieur de Guenonville, Saint-Michel de la Haye, Soquence, et de noble dame Gabrielle de Vallois d'Escoville; elle dote la chapelle de la Sainte-Vierge et de sainte Véronique et rappelle que dans cette chapelle « gissent le corps de Mr André de Bonissent, conseiller au Parlement dès 1577, décédé le 23 juin 1620, et de noble dame Marie Néel, sa belle-fille, femme de Guillaume de Bonissent, écuyer, sieur de Roncherolles, qui décéda le 8 décembre 1638 (1669). — Quelques titres de propriété relatifs à ces fondations. — Aveu à Loys de Boissay, sieur du lieu, baron de Mesnières, Cailly, seigneur, au droit de la damoiselle sa femme, de la terre de Morgny, 1499. — Copie de l'ordonnance de Mgr d'Aubigné, à la suite de la visite qu'il avait faite de l'église de Roncherolles sur-le-Vivier; on fera faire une chafre à prêcher ; — il sera mis un dais au-dessus du principal autel ; — on travaillera à l'établissement d'une maîtresse d'école pour les petites filles, 13 octobre 1715. — Quelques pièces d'un procès intenté, au bailliage de Rouen, au sujet du pain bénit, 1773.

G. 8514. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 155 pièces papier, gravure en tête d'une pièce.

1525-1788. — RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER. — Pièces de propriété et de procédures concernant les biens de la Fabrique. « Ensuyt la déclaration des frais, mises, journées, voyages, vacations et despens que a faits et actains par devant vous, noz honorez seigneurs, nos seigneurs maistres Guillaume Adoubard et Thomas Postel, conseillers du Roy notre sire en sa court de Parlement, vénérable et discrète personne messire Thomas Leystyvoudois, presbtre, curé de Roncherolles, à l'encontre de Martin Boust, recepveur du sieur de Basqueville, » 1525. — Déclaration donnée aux prieur et religieux de Saint-Ouen, seigneurs de Roncherolles-sur-le-Vivier au droit de l'office de Trésorier de la dite abbaye, par Martin Varnier, nommé pour homme vivant, mourant et confisquant par les curé, Trésoriers et paroissiens, 1680. — Acte de nomination, par les paroissiens, de Guillaume Fournier en qualité d'homme vivant, mourant et confisquant pour le Trésor, 1639. — Baux des biens de la Fabrique, 1721-1788. — Comptes de recettes et dépenses de la Fabrique, 1735-1736. — Quittances du receveur des rentes de l'abbaye de Saint-Ouen, 1697-1731. — Quittances des droits d'amortissement, et des décimes. — — Certificat de décès à la Madeleine de Rouen, 1687 ; en tête gravure représentant le *Noli me tangère*.

TABLE

DU SIXIÈME VOLUME DE LA SÉRIE G.

NOTA. — *Les chiffres indiqués dans cette Table renvoient aux numéros d'ordre mis en tête de chaque article.*

PAROISSES DE ROUEN :

EGLISES PAROISSIALES, CURES ET FABRIQUES EN DEHORS DE ROUEN :

ROUEN. IMPPRIMERIE JULIEN LECERF.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

CD 1218 A2S4 v.5-6
Seine-Inferieure, France (Dept.) Archives
Seine-Inferieure


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 12 09 08 017 1